HAL
open science

L'UNESCO de 1945 à 1974

Chloé Maurel

To cite this version:

Chloé Maurel. L'UNESCO de 1945 à 1974. Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2006. Français. NNT : . tel-00848712

HAL Id: tel-00848712

https://theses.hal.science/tel-00848712

Submitted on 28 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chloé Maurel

L'Unesco de 1945 à 1974

Thèse de doctorat d'histoire contemporaine
préparée sous la direction de M. Pascal Ory

Volume 1

Ecole doctorale d'histoire de Paris I
Juin 2005

Remerciements

M. Pascal Ory
Archives de l'Unesco : M. Jens Boel, M. Mahmoud Gandher, M. Steve Nyong, M. Jean-François Pire, M. Michaël Ratliffe
Archives de l'ONU
Mission historique française en Allemagne
Ecole française de Rome
Archives diplomatiques françaises
Archives diplomatiques allemandes
Archives diplomatiques italiennes
Archives diplomatiques britanniques
Archives diplomatiques américaines
Bibliothèque Widener de l'université de Harvard
Bibliothèque Butler de l'université de Columbia
Oral History Research Office de l'université de Columbia
Bibliothèque nationale de France
M. Deliance, Centre catholique international de coopération avec l'Unesco (CCIC)
Centre Unesco de Rome
Association des anciens élèves de l'ENS
Bibliothèque Jacques Doucet
Ecole doctorale d'histoire de Paris I : Mme Claude Gauvard, Mme Christine Ducourtieux.
M. Gilles Pécout
Mlle Christel Freu
Mlle Pauline Peretz
Mlle Audrey Kichelewski
M. Alessandro Giacone
M. Frédéric Gugelot
M. Alain Maurel
M. André-Marcel d'Ans
M. Claude Auroi
M. Victor Stockowski
M. Pierre-Yves Saunier
Mme Pauline Koffler
M. Claude Lévi-Strauss
M. Yves Bonnefoy
M. Jean Larnaud
M. Sorin Dumitrescu
M. Claude Lévi-Strauss.
M. Michel Batisse.
Mme Anne Grinda.
M. Sorin Dumitrescu.
Mme Morazé.
M. Jean d'Ormesson.
M. Gérard Bolla.
M. Jack Fobes.
M. Henry Cassirer.
Mme Marie-Jeanne Suinot.
M. Marc Guesdon.
M. Robert Féry.
M. José Blat Gimeno.
M. André Lestage.
M. Deliance.
M. Georges Balandier.
M. Acher Deleon.
M. Jean Jamin
M. Michel Cantal-Dupart
Mme Pauline B. Koffler.
M. Yves Bonnefoy.

M. Jean-Claude Pauvert.
M. Philippe Roux.
M. Jean Larnaud.
M. Jacques Tocatlian.
M. Harold Foecke.
M. Raymond Poignant.
M. Rex Keating.
Mme Elise Keating.
Mmes Jeanine et Evelyne de Hemptinne.

Sommaire

Introduction.
Première partie. Problèmes structurels.

Chap. 1. Des conceptions changeantes au fil des dirigeants.
1.1. La gestation des conceptions.
1.2. Huxley (1946-48) : un foisonnement de conceptions diverses.
1.3. Torres Bodet (1949-1952) : idéalisme et déception.
1.4. Evans (1953-58) et Veronese (1958-61) : une période de transition ?
1.5. Le « règne » de Maheu (1961-1974) : l'âge d'or ?

Chap. 2. L'omniprésence des tensions politiques.
2.1. 1945-53 : l'apparition précoce de conflits.
2.2. 1953-59 : l'Unesco ébranlée par la guerre froide.
2.3. 1960-1974 : l'affirmation du Tiers Monde.

Chap. 3. Problèmes de fonctionnement.
3.1. Une organisation aux compétences limitées.
3.2. Un mécanisme administratif complexe.
3.3. Un personnel moralement éprouvé.

Chap. 4. Une image insuffisante ?
4.1. D'importants efforts de promotion.
4.2. Des résultats inégaux.

Seconde partie. Réalisations.

Chap. 5. Une typologie des actions ?
5.1. Thèmes.
5.2. Modalités.

Chap. 6. Des valeurs pacifiques communes.
6.1. Promotion de la paix et de ses corollaires.
6.2. Encouragement au respect entre les différents groupes humains.
6.3. Des efforts pour éliminer les facteurs de conflits.

Chap. 7. Entre universalisme et préservation des particularités culturelles.
7.1. Un effort de rapprochement des courants de pensée.
7.2. Une culture commune ?
7.3. Un patrimoine culturel mondial ?
7.4. Un certain essoufflement de l'idéal universaliste.
7.5. La promotion des particularités culturelles.

Chap. 8. De l'action intellectuelle à l'action matérielle.
8.1. Evolution vers des préoccupations matérielles.
8.2. Conceptualisations et expérimentations dans le domaine éducatif.
8.3. L'information et les communications au service du développement.
8.4. La science et la technologie appliquées au développement.
8.5. L'environnement.

Chap. 9. Une évaluation ?
9.1. Des efforts d'évaluation faits par l'Unesco.
9.2. Une organisation administrative des actions souvent déficiente.
9.3. Une collaboration difficile avec les États membres.
9.4. Des actions novatrices ?
9.5. Des ambitions adaptées aux moyens ?

Conclusion.

Liste des abréviations utilisées dans les notes de bas de page

Les références étant très abondantes, un système d'abréviations a été utilisé, afin de ne pas alourdir des notes de bas de page déjà très abondantes.

Biogr. : dossier biographique aux archives de l'Unesco.
RU : archives diplomatiques britanniques.
EU : archives diplomatiques américaines.
FR : archives diplomatiques françaises.
IT : archives diplomatiques italiennes.
RFA : archives diplomatiques de RFA.
résol. : résolution
RP : revue de presse hebdomadaire de l'Unesco (en anglais)
12 C/PRG/8 : 8e document de la commission du programme de la conférence générale.
CUA/21… : 21e document officiel de la catégorie CUA (activités culturelles)
72EX : 72e session du conseil exécutif.
DG/211 : discours du directeur général n° 211.
DG/71/9 : 9e discours du directeur général pour l'année 1971.
SCHM 8 : carton n° 8 du fonds SCHM, c'est-à-dire du fonds de la commission pour la rédaction de l'histoire de l'humanité.
Veronese : archives privées de Vittorino Veronese (institut Luigi Sturzo, Rome)
Ascher : archives privées de Charles Ascher (université de Columbia)
Benton : archives privées de William Benton (université de Chicago)
OHRO : Oral History Research Office, université de Columbia. Interviews réalisées dans le cadre du Columbia Oral History Project.
X 07.83 Maheu, V : désigne le 5e dossier de correspondance portant la cote X 07.83 Maheu.
CL/2337 : lettre circulaire n°2337.
93 EX/PRIV.SR.1 : première séance privée de la 93e session du conseil exécutif.
DG : directeur général.
ADG ; assistant directeur général.
DDG : *deputy director general*, c'est-à-dire directeur général adjoint.
JT : journal télévisé.
Congrès : rapports du Congrès américain (*Congressional Records*, Washington DC)
lt. : lettre.
confid. : confidentiel.
télégr. : télégramme.
mémo : mémorandum.
réf. : référence.
Biogr. : dossier biographique personnel conservé aux archives de l'Unesco.

Explications et précisions sur les notes de bas de page

C'est seulement dans certains cas qu'est mentionnée la fonction des auteurs et des destinataires des correspondances étudiées, seulement lorsque cela apparaît utile.

Dans une note de bas de page, souvent plusieurs références sont citées à la suite ; lorsque pour certaines d'entre elles, le fonds n'est pas mentionné, cela signifie qu'elle provient du fonds et de la boîte mentionnés précédemment. Lorsque tel document provient du même fonds mais pas de la même boîte, seule la référence de la boîte est mentionnée.

Aux archives de l'ONU, la cotation des archives a changé entre les deux séjours de recherche effectués : pour conserver une cohérence, c'est l'ancien système qui a été conservé.

Souvent, pour un document officiel de l'Unesco, il est précisé qu'il a été trouvé dans un autre fonds ; en effet, les documents officiels de l'Unesco ne sont pas toujours faciles à trouver aux archives de l'Unesco, donc il semble plus rigoureux de préciser où a été trouvé tel document.

Lorsque le texte rapporte les propos de telle personne, et qu'en note de bas de page la référence citée est un document écrit par quelqu'un d'autre, cela signifie que dans ce document, l'auteur cite les propos de la personne dont il est question dans le texte.

Il arrive qu'un document cité, qui traite de tel sujet, soit indiqué provenir de tel dossier de correspondance n'ayant théoriquement rien à voir avec ce sujet. Cela s'explique par le fait que les correspondances de l'Unesco sont souvent conservées dans des dossiers qui ne correspondent pas à leur sujet.

Lorsqu'une personne a déjà été présentée avec son prénom et nom, elle est ensuite souvent désignée seulement par son nom dans les notes (comme dans le texte). Pour le cas des frères Guy et Alfred Métraux, lorsqu'il est mentionné seulement Métraux, cela désigne Alfred Métraux.

Liste des sigles

AAFU : association des anciens fonctionnaires de l'Unesco.
ADG : Assistant director general.
AID : agency for international development.
ALECSO : Arab educational, cultural and scientific organization.
ASFEC : Arab States Fundamental Education Centre (centre d'éducation de base pour les États arabes).
BIRD : banque internationale pour la reconstruction et le développement.
BREDA : bureau régional d'éducation pour l'Afrique.
CAC : comité administratif de coordination.
CAME : conférence des ministres alliés de l'éducation.
CCIC : centre catholique international de collaboration avec l'Unesco.
CIM : conseil international des musées.
CIPSH : conseil international de la philosophie et des sciences humaines.
CIUS : conseil international des unions scientifiques.
CREFAL : Centro regional de educacion fundamental para América latina (centre régional d'éducation de base pour l'Amérique latine).
DDG : Deputy director general.
ECOSOC : conseil économique et social des Nations Unies.
FAO : organisation de l'alimentation et de l'agriculture.
FFCU : fédération française des clubs Unesco.
FICE : fédération internationale des communautés d'enfants.
FMI : fonds monétaire international.
HCR : haut commissariat aux réfugiés.
HMG : Her Majesty's Government.
ICCROM : *International center for conservation and restoration of sites*.
ICOM : *International council of museums*.
ICOMOS : *International council for conservation of monuments and sites*.
IICI : institut international de coopération intellectuelle.
IIHA : International Institute of Hylean Amazonia (institut international de l'hylée amazonienne).
IIPE : institut international de la planification de l'éducation.
IIT : institut international du théâtre.
INA : institut national de l'audiovisuel.
IQSY : *International Quiet Sun Years* (années internationales du soleil calme).
ISCS : service international de coopération scientifique.
JOC : jeunesse ouvrière chrétienne.
LEPOR : *Long-term and expanded program of oceanic exploration and research*.
MAB : *Man and Biosphere* (programme « L'homme et la biosphère »).
MJC : maison des jeunes et de la culture.
NEA : *National Education Association.*
OCI : organisation de coopération intellectuelle.
OHRO : *Oral History Research Office* (Columbia University).

OIC : organisation internationale catholique.
OIG : organisation inter-gouvernementale.
OIT : organisation internationale du travail.
OMS : organisation mondiale de la santé.
OTAN : organisation du traité de l'Atlantique Nord.
OUA : organisation de l'unité africaine.
PEMA : Projet expérimental mondial d'alphabétisation.
PGI : programme géologique international.
PICG : programme international de corrélation géologique.
PNUD : programme des Nations Unies pour le développement.
PNUE : programme des Nations Unies pour l'environnement.
SCHM : *Scientific and Cultural History of Mankind* (histoire scientifique et culturelle de l'humanité).
SDN : société des nations.
TICER : *Temporary International Council for Educational Reconstruction.*
UICN : union internationale pour la conservation de la nature.
UIT : union internationale des télécommunications.
UNICEF : United Nations International Children Education Fund.
UNITAR : *United Nations Institute for Training and Research*.
UNRISD: *United Nations Research Institute for Social Development*.
UNRRA : *United Nations Rehabilitation and Relief Agency*.
UNRWA : *United Nations Rehabilitation and Works Administration*.
UNTAB : *United Nations Technical Assistance Board*.

Introduction

Ce travail porte sur les trente premières années (1945-74) de l'Unesco. Qu'est-ce que l'Unesco ? Pourquoi étudier l'Unesco dans son ensemble, et pourquoi ses trente premières années ? Quel est l'état des recherches sur la question ? Quelles sont les sources, et quelles difficultés présentent-elles ? Enfin, quels sont les problématiques et enjeux de cette recherche ? Telles sont les questions auxquelles cette introduction s'efforce de répondre.

I. Qu'est-ce que l'Unesco ?

L'Unesco est une organisation intergouvernementale appartenant au système des Nations Unies. Il s'agit donc de présenter successivement les organisations intergouvernementales, le système de l'ONU, et l'Unesco.

Les organisations intergouvernementales.

Les théoriciens en donnent une définition précise. D'après Michel Virally, « une organisation internationale intergouvernementale est une association d'États souverains, établie par accord entre ses membres et dotée d'un appareil permanent d'organes, chargés de poursuivre la réalisation d'objectifs d'intérêt commun par une coopération entre eux »[1]. Daniel Colard précise que, « bien que composée d'États, elle a une existence indépendante de ceux-ci parce qu'elle possède une personnalité juridique qui lui confère une existence objective, une volonté autonome par rapport à ses membres »[2]. Les organisations intergouvernementales (OIG) se caractérisent par leur « base volontariste » : seuls en font partie les États qui ont exprimé la volonté d'y adhérer[3]. Diverses classifications d'OIG ont été envisagées par les théoriciens des relations internationales. Le classement peut s'opérer à partir d'un critère idéologique (OTAN/Pacte de Varsovie), d'un critère extensif (organisation à vocation universelle ou organisation à vocation régionale[4]), d'un critère de compétences (organisation à compétence générale ou organisation spécialisée), d'un critère d'effectivité des décisions (à valeur déclarative ou à valeur décisoire), d'un critère portant sur l'étendue de leurs fonctions (organisations politiques ou organisations techniques) ou enfin d'un critère portant sur leurs pouvoirs[5]. C'est surtout depuis 1945, sous l'effet de la considérable intensification des relations de coopération internationale, que les OIG ont connu une expansion remarquable, tant au niveau mondial que régional. Elles se multiplient rapidement et investissent progressivement tous les domaines de l'activité humaine[6]. Entre 1945 et 1975,

[1] Cité dans B. Colas, « Qu'est-ce qu'une organisation internationale ? », in *Organisations internationales à vocation universelle*, Paris, La Documentation française, 1993, p. 11-14.
[2] Daniel Colard, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, A Colin, 1995, p. 82.
[3] Antoine Gazano, *L'essentiel des relations internationales*, Paris, Gualino, 2000, p. 46-47.
[4] Exemples de ces organisations régionales, dont la création répond souvent à des motifs géopolitiques : le Conseil de l'Europe (1949) ; l'Organisation des Etats américains (OEA, 1948) qui vise à favoriser le développement culturel des Etats américains et à adopter des « normes culturelles » ; le Conseil de coopération technique en Asie du Sud et du Sud-Est, plus connu sous le nom de Plan de Colombo ; la Ligue arabe ; l'OCDE ; l'Organisation de l'unité africaine (OUA, 1963).
[5] Daniel Colard, *op. cit.*, p. 86.
[6] Charles Kecskeméty, « Réflexions sur la coopération internationale », in *Rassegna degli archivi di Stato.*

la guerre froide et l'affirmation des pays du Tiers Monde issus de la décolonisation exercent des effets importants sur la constitution et les orientations des OIG. Dans le cadre de la guerre froide, chacune des deux grandes puissances crée des organisations concurrentes visant à rassembler les États de son camp (OTAN/Pacte de Varsovie) ; la création des organisations intergouvernementales contribue donc à la consolidation des blocs. D'autre part, dans le cadre de la décolonisation, les nouveaux États ayant accédé à l'indépendance s'efforcent d'intégrer les organisations existantes et, en outre, en créent de nouvelles qui leur sont propres, telle l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en 1963. Une question essentielle se pose à propos des OIG : ont-elles vraiment joué un rôle important depuis 1945 ? Il semble que l'État souverain reste l'acteur principal des relations internationales, et que les OIG ne soient pas vraiment capables de s'imposer face aux États[1]. Cette question du rôle des OIG s'appliquera notamment à l'Unesco.

Le système des Nations Unies (ONU).

L'ONU est née directement de la Seconde Guerre Mondiale : dès le 1er janvier 1942, les nations unies dans le combat contre l'Axe s'engagent à élaborer un système de sécurité collective pour le temps de paix. La Charte de l'ONU (ou charte de San Francisco) est signée le 26 juin 1945. L'ONU manifeste nettement sa volonté de rompre avec la passivité et le caractère européen de la Société des Nations (SDN) : elle se veut « une SDN améliorée et efficace »[2], comme l'écrit Jean-Baptiste Duroselle. Ses objectifs, énumérés dans l'article 1 de sa charte, sont le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion des relations amicales entre les États et le développement de la coopération internationale en vue de résoudre les problèmes économiques, sociaux et culturels auxquels est confrontée la communauté internationale. Cette formulation très générale dessine les contours d'une mission extrêmement ample[3]. Initialement, l'ONU, qui ne comprend que 50 membres, est une organisation relativement fermée. Jusqu'au milieu des années 1950, elle est dominée par les États-Unis, la quasi-totalité des membres étant leurs protégés ou leurs alliés. La seule opposition vient alors de l'URSS. En 1955 sont admis en bloc 16 nouveaux membres, appartenant essentiellement au bloc socialiste. À partir de 1960 se produit le « tournant tiers-mondiste », avec l'entrée de 17 États, essentiellement africains, et l'Assemblée générale de l'ONU devient alors la caisse de résonance des revendications des pays du Tiers Monde. La « fièvre tiers-mondiste » atteint son apogée dans les années 1970, puis se dissout dans les années 1980, avec l'éclatement de l'unité du Tiers Monde[4]. Comme la SDN, l'ONU n'a pas toujours répondu aux espoirs qui avaient été placés en elle. Une certaine personnalisation du pouvoir aux mains du secrétaire général, la domination des nations puissantes sur les décisions prises, et souvent une incapacité à accomplir efficacement la mission de paix qui lui était assignée ont semblé provoquer une déception générale. Duroselle dresse le constat de « l'échec global de l'ONU comme garant de la paix »[5]. Plusieurs auteurs anglo-saxons plus récents confirment ce constat et approfondissent son analyse[6].

---

[1] Daniel Colard, *op. cit.*, p. 88 ; Marcel Merle, cité dans Daniel Colard, *op. cit.*, p. 88.
[2] Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours (1917-1994)*, Paris, Dalloz, 1994, p. 417.
[3] Collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, *op. cit.*, p. 14-16.
[4] Philippe Moreau-Defarges, *Les organisations internationales contemporaines*, Paris, Seuil, 1996, p. 10-18.
[5] Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit.*, p. 417.
[6] Voir bibliographie.

L'ONU est le coeur d'un système complexe : il comprend des organes intergouvernementaux (l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité), des organes intégrés (le secrétaire général, la Cour Internationale de Justice), 13 institutions spécialisées, et des organes subsidiaires (HCR, PNUD, UNICEF). Les institutions spécialisées sont des organisations internationales répondant aux trois critères énumérés par l'article 57 de la Charte de San Francisco : création par voie d'accords intergouvernementaux, attribution de compétences dans des domaines spécifiques, et rattachement à l'ONU par des accords spéciaux. Elles dépendent du Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc), qui est chargé de la coopération dans tous les domaines concernant le niveau de vie matériel et culturel des hommes. Elles sont dotées d'une autonomie budgétaire et d'une indépendance de fait vis-à-vis de l'ONU, puisqu'elles ont leurs propres organes directeurs. La composition de leurs membres n'est pas calquée sur leur appartenance à l'ONU. Pour les institutions financières (FMI, BIRD), elle est plus limitée qu'à l'ONU, tandis que pour les organisations techniques, elle est généralement plus large[1] (par exemple la Suisse est membre de l'Unesco mais n'a qu'un statut d'observateur à l'ONU). Les chefs de leurs secrétariats n'ont aucun lien de subordination vis-à-vis du secrétaire général de l'ONU. Elles ont une autonomie de programmation, ce qui peut aussi entraîner parfois des double-emplois et des chevauchements d'activités au sein de l'ONU. Souvent mal coordonnées entre elles et mal reliées aux Nations Unies, ces institutions ont en fait, selon Antoine Gazano, un rôle inégal et souvent dispersé[2].

L'Unesco.

Contrairement à l'OCI, son ancêtre, qui était très dépendante de la SDN, l'Unesco est en théorie complètement autonome par rapport à l'ONU. Ses organes directeurs sont au nombre de quatre :

- la conférence générale, organe plénier regroupant tous les États membres. Elle tient une session ordinaire tous les deux ans pour arrêter la politique générale et voter le programme et le budget, adopte le plan à moyen terme tous les six ans, élit les membres du conseil exécutif et le directeur général. Pour tous les votes, chaque membre dispose d'une voix en application du principe d'égale souveraineté.
- le conseil exécutif, composé de membres élus pour quatre ans par la conférence générale parmi les délégués des États membres sur la base d'une répartition géographique et culturelle équitable. Il se réunit tous les six mois pour examiner certains documents fondamentaux (résolutions, programme et budget biennal) et pour assurer le suivi des activités de l'organisation. Dans l'intervalle des sessions de la conférence générale, il est l'organe souverain.
- le secrétariat, qui prépare et exécute le programme et le budget.
- le directeur général, élu pour six ans par la conférence générale sur présentation du conseil exécutif.

Pour mettre en oeuvre ses objectifs, l'Unesco coopère avec de nombreux partenaires :

- les autres organisations intergouvernementales du système onusien.

[1] Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit.*, p. 423-424, 468.
[2] Antoine Gazano, *op. cit.*, p. 50.

- les nombreuses ONG à vocation culturelle, nées pour la plupart à l'initiative de l'Unesco et bénéficiant du statut consultatif prévu par l'article XI de l'acte constitutif [annexe 1].
- les délégations permanentes des États membres, qui sont des missions diplomatiques accréditées par les États membres auprès de l'organisation.
- les commissions nationales, prévues par l'article 17 de l'acte constitutif. L'Unesco leur reconnaît un rôle consultatif. Leur création « repose sur l'idée qu'une organisation culturelle internationale n'est viable et efficace que si elle s'appuie sur des organismes nationaux actifs, servant de traits d'union entre les gouvernements et les milieux intellectuels et scientifiques»[1].

Ce dense réseau de partenaires variés est censé « contribue[r] à réduire le handicap que représente pour une organisation à vocation culturelle la nature politique de sa composition »[2].

La mission de l'Unesco, contribuer à la paix au moyen de l'éducation, de la science et de la culture[3], n'a pas l'aspect immédiatement concret et tangible qui caractérise celle de la plupart des autres institutions du système des Nations Unies, comme l'OMS et la FAO[4]. Par le vague de sa mission, elle est, comme l'observe Seth Spaulding, « une des organisations internationales les plus sujettes à malentendus […] et à controverses »[5]. Jean-Pierre Warnier souligne les difficultés de cette mission : l'Unesco est, observe-t-il, « un projet hybride, passablement idéaliste, qui pren[d] la culture et l'éducation non comme une fin, mais comme un moyen au service d'une paix dont chaque partie prenante se fai[t] une idée différente »[6]. Toutes ses actions devraient en théorie viser à la paix, et l'éducation, la science, la culture ne devraient en être que les moyens, les modalités. Cependant, en réalité, elle a développé de nombreuses activités dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture pour elles-mêmes, sans lien direct avec la recherche de la paix.

Il faut évoquer un problème qui se pose sans doute dans l'étude de toutes les grandes administrations : l'emploi, dans le cadre d'un tel travail, du terme « Unesco » apparaît ambigu et souvent insatisfaisant. En effet, l'Unesco, ce terme singulier, est inapte à désigner la multiplicité des acteurs qui la composent. L'Unesco est une somme de personnes qui ont des idées souvent divergentes. Lorsque l'on écrit « l'Unesco décide… », « l'Unesco fait… », cela peut désigner les délégués à la conférence générale, ou bien le directeur général, ou encore le conseil exécutif, ou enfin tel ou tel fonctionnaire du siège ou agent sur le terrain. Il y a là une ambiguïté, car il n'est pas rare que ces différents protagonistes n'aient pas les mêmes idées. Ainsi, l'emploi du terme « Unesco », bien que très fréquent dans ce travail, risque d'être peu rigoureux. C'est pourquoi on s'efforcera le plus possible de préciser chaque fois de qui il s'agit exactement.

---

[1] Louis Dollot, *Les relations culturelles internationales*, Paris, PUF, Que sais-je, 1964, p. 110-111.
[2] Collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, *op. cit.*, p. 42-43.
[3] Acte constitutif de l'Unesco [annexe 1].
[4] Michel Conil-Lacoste, *Chronique d'un grand dessein*, *Unesco 1946-1993*, Paris, Unesco, 1993, p. 16.
[5] Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary of the UNESCO*, The Scarecrow Press, Inc., Lanham, Md., and London, 1997, 500 p. : « Unesco is one of the most misunderstood international organizations ». « controversies ».
[6] Jean-Pierre Warnier, p. 72-73.

II. Pourquoi étudier l'Unesco dans son ensemble, et pourquoi les trente premières années (1945-74) ?

Pourquoi décider d'étudier l'action de l'ensemble de l'Unesco ? Cela pourrait à première vue paraître excessivement ambitieux ; on pourrait penser que le résultat ne pourrait être qu'un survol superficiel, et qu'il serait plus approprié de choisir un domaine précis. Cependant, ce choix se justifie ; en effet, analyser l'Unesco dans son ensemble n'a jamais été fait. Or, l'analyse de nombreuses actions de l'Unesco dans divers domaines et selon diverses modalités permet de trouver des constantes, des traits récurrents, et de tirer des conclusions générales. Certaines choses s'éclairent à la lumière d'autres, et étudier toute l'action de l'Unesco permet de tirer des conclusions générales, que des études particulières auront à charge d'affiner.

Pourquoi choisir une période de trente ans ? Le choix d'une période si longue, ajouté à celui d'un thème déjà très large, l'Unesco dans son ensemble, se justifie par le fait que cela permet de saisir des tendances et des évolutions sur la longue durée. Pourquoi choisir la période 1945-74 ? 1945 correspond au moment de la création de l'Unesco, à la fin de la Seconde Guerre Mondiale[1]. Cette date s'impose. Quant à celle de 1974, trois raisons la justifient : d'une part, elle correspond à une rupture importante à l'intérieur même de l'organisation, puisque c'est la fin du mandat de René Maheu, directeur général très charismatique qui « régnait » depuis 1961 ; il est alors remplacé par le Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow et, comme on le verra, l'Unesco change alors d'orientation ; d'ailleurs, en 1974-75, les trois plus importants directeurs généraux de cette période, Julian Huxley, Torres Bodet et Maheu, meurent. Ces trois décès concomitants marquent une rupture, étant donné que les directeurs généraux, après la fin de leur mandat, continuent souvent à s'exprimer au sujet de l'Unesco et à exercer une certaine influence sur elle. D'autre part, à partir de 1974, la crise économique mondiale exerce des répercussions sur l'organisation, entraînant une nette limitation de son budget et donc de l'ampleur de son action, alors qu'au contraire les trente premières années avaient vu leur expansion graduelle et continue. Enfin, la troisième raison est d'ordre pratique : étant donné que le délai officiel pour consulter les archives confidentielles est de trente ans, il apparaît logique de clôturer cette étude à 1974.

Cette période possède une cohérence sur le plan historique ; elle est en outre intéressante par sa diversité interne. En effet, elle est marquée successivement par les séquelles de la guerre et par la reconstruction, puis par les tensions de la guerre froide, et enfin par la décolonisation et par l'émergence des États du Tiers Monde. Son achèvement coïncide avec plusieurs importants changements dans le monde : des changements politiques, avec l'effondrement des dictatures de Grèce, du Portugal, de l'Espagne ; la démission du Président américain Nixon ; l'échec des États-Unis dans la guerre du Vietnam ; le développement croissant de la dissidence soviétique et chinoise; des changements économiques, avec le premier choc pétrolier ; et des changements culturels, liés à une crise des avant-gardes artistiques et culturelles, et au développement croissant de la critique contre le marxisme dans les milieux intellectuels européens. Ces changements ont certainement eu une influence sur

[1] 1er-16 nov. 1945 : conférence en vue de la création de l'Unesco (ECO/CONF). L'Acte constitutif de l'Unesco est adopté le 16 novembre 1945 par les représentants de 44 gouvernements. Mais l'organisation ne commence à fonctionner véritablement que le 4 novembre 1946.

l'Unesco. En outre, au niveau spécifique de l'Unesco, la cohérence interne de cette période de trente ans tient aussi à l'atmosphère d'enthousiasme et d'idéalisme qui a alors caractérisé l'organisation, selon le témoignage des anciens fonctionnaires et collaborateurs de l'Unesco interrogés, et qui semble s'être graduellement estompée par la suite.

III. Quel est l'état des recherches sur la question ?

« Ma première réaction a été de plaindre tous ceux qui essaient d'écrire une histoire systématique ou 'théorique' de l'Unesco. Quel dédale d'activités, parallèles ou divergentes, alors qu'elles sont censées toutes converger vers quelques objectifs principaux : on pourrait imaginer une douzaine de façons d'organiser les faits selon certaines lignes directrices, et chacune de ces approches serait défendable. »

Telle est la réaction de Jean Guiton, chef du département de l'éducation de l'Unesco, en 1956, face à la tentative de deux Américains (Walter Laves et Charles Thomson) ayant été associés à l'action de l'Unesco consistant à écrire sa propre histoire[1]. Les fonctionnaires de l'Unesco sont en effet bien placés pour se rendre compte de la difficulté de la tâche. L'Unesco est une organisation aux thèmes d'action tellement variés, aux modalités d'action tellement diffuses, aux problématiques tellement vastes, qu'il se révèle très difficile d'en écrire l'histoire.

Relativement peu de tentatives en ce sens ont été menées à bien, non seulement à cause de la complexité de l'entreprise, mais aussi parce que, dans de nombreux pays, les recherches historiques sur les institutions internationales ne sont pas très développées, la recherche restant généralement centrée sur les États-nations. Aux États-Unis, la recherche sur les institutions internationales et sur le thème de la paix et des relations culturelles internationales est beaucoup plus développée qu'ailleurs, notamment dans le cadre du « centre de sociologie des organisations », à l'université de Harvard, et des revues *International Organization*, *Human Organization*, *The American Political Science Review*, *International Studies Quarterly*, *World Politics*, *Journal of Peace Research*, qui sont à la pointe dans le monde entier sur ces sujets[2].

Une évolution semble en train de se produire à cet égard. En effet, les Nations Unies constituent actuellement un thème d'étude en plein essor aux États-Unis, sous l'impulsion notamment de Thomas George Weiss, et dans le cadre du *United Nations History Project* subventionné par l'ONU. Parallèlement, l'Unesco a lancé en 2004, sur le même modèle, un *Unesco History Project*, qui consiste à subventionner diverses études sur sa propre histoire. Cependant, la question de l'indépendance de telles études subventionnées par l'institution sur laquelle elles portent peut être posée. Par ailleurs, le domaine des relations culturelles internationales est actuellement en grand développement en France.

L'Unesco a été très peu étudiée à partir de sources archivistiques de première main. Ainsi, Elise Keating, archiviste à l'Unesco dans les années 1970 et 1980, témoigne que tout

[1] X 07 A 14/31 « Unesco, purpose, progress and prospects » : lt. de Guiton à Berkeley, 21 fev. 1957, p. 1 ; « My first reaction was to pity all those who try - or may be called upon - to write a systematic or « theoretic » history of Unesco. What a maze of activities that are either parallel or diverging, while they are all supposed to converge towards a few governing objectives : one could think of a dozen ways of organizing facts along some guiding lines, and all these approaches would be defendable ». Il s'agit de l'ouvrage de Walter H. Laves et de Charles A. Thompson, *Unesco, Purpose, Progress and Prospects*, Paris, Unesco, 1957, 469 p.

[2] Georges Abi-Sabab, *Le concept d'organisation internationale*, Paris, Unesco, 1980, 292 p. : article de Chadwick F. Alger, p. 130-154, « L'organisation internationale vue sous l'angle du fonctionnalisme et de l'intégration », p. 132.

au long de cette période, très peu de chercheurs sont venus dans les archives et ont demandé à consulter les dossiers de correspondance[1]. Plusieurs auteurs font le constat d'une réelle lacune en travaux sur l'Unesco[2].

En ce qui concerne l'histoire de l'Unesco dans son ensemble, il faut tout d'abord mentionner les ouvrages universitaires d'histoire des relations internationales, qui lui font une place, sans que ce soit leur objet spécifique. Cependant, s'ils présentent les conditions de la création de l'Unesco, son fonctionnement, ses buts, ses actions, ses dysfonctionnements, ses crises, et les enjeux qui l'entourent, cette présentation ne se fonde pas sur des recherches de première main[3].

Les recherches universitaires (mémoires de maîtrise, DEA, thèses) portant sur l'Unesco, de même que les articles de revues, concernent la plupart du temps un aspect très précis de son histoire. Il n'y a donc pas d'ouvrage universitaire consacré à l'histoire de l'Unesco dans son ensemble. En revanche, plusieurs panoramas généraux de l'histoire de l'Unesco ont été publiés aux éditions Unesco, comme *Chronique d'un grand dessein, Unesco 1946-1993*[4], *Histoire de l'Unesco*[5], et *Unesco, 50 années pour l'éducation*[6]. Les deux premiers ne sont en réalité que des chronologies, des catalogues d'actions. En outre, étant publiés par l'Unesco, ces ouvrages sont dépourvus du recul et de l'indépendance de vue nécessaires à un véritable travail historique. Ils sont porteurs de l'idéologie et du discours officiel de l'Unesco ; ils ne sont généralement pas réalisés à partir d'une analyse rigoureuse et critique des sources, et se caractérisent souvent par des silences et des déformations de la réalité. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme des ouvrages historiques suffisamment objectifs. Leurs auteurs ne sont d'ailleurs pas des historiens mais le plus souvent d'anciens fonctionnaires de l'Unesco. Ainsi pour donner un exemple d'erreurs commises par ces auteurs, Michel Conil-Lacoste, dans *Chronique d'un grand dessein*, affirme que Julian Huxley aurait été élu directeur général « pour une période de deux ans, à sa demande »[7], ce qui est faux, puisque, comme le montrent de manière concordante plusieurs sources (voir chap. 1), c'est en fait le gouvernement américain qui a fait pression sur lui pour qu'il s'engage à ne rester que deux ans en poste, au lieu des six ans normalement prévus. Il faut aussi mentionner les brochures publiées par le « club histoire » de l'association des anciens fonctionnaires de l'Unesco (AAFU), et qui consistent en des témoignages sur certains aspects de l'action passée de l'Unesco[8]. Plusieurs ouvrages rédigés par d'anciens fonctionnaires de l'Unesco ont en outre été publiés par des maisons d'édition extérieures, mais ils s'apparentent plutôt à des témoignages et à des essais qu'à de réels travaux historiques ; ils ne résultent généralement pas de recherches historiques de première main[9].

---

[1] Interview Elise Keating.
[2] James Sewell, *Unesco and World Politics*, Princeton, 1975, p. 357.
[3] Voir bibliographie.
[4] Michel Conil Lacoste, *Chronique d'un grand dessein, Unesco 1946-1993*, Paris, Unesco, 1993.
[5] Fernando Valderrama, *Histoire de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1995.
[6] E. Brunswic, René Ochs, Jean-Claude Pauvert, John Ryan, *Unesco, 50 années pour l'éducation*, Paris, Unesco, 1997.
[7] Michel Conil-Lacoste, *op. cit.*, p. 28
[8] Jean-Claude Pauvert, Max Egly, *Le « complexe » de Bouaké, 1967-1981*, Unesco, AAFU, Les cahiers d'histoire, 1, 2001, 79 p. ; Michel Batisse, Gérard Bolla, *L'invention du « patrimoine mondial »*, Unesco, AAFU, Les cahiers d'histoire, 2, 2003, 101 p.
[9] Jan Opocensky, *The Beginnings of Unesco 1942-1948*, *op. cit.* ; Laves et Thomson, *op. cit.* ; Richard Hoggart, *An idea and its servants, Unesco From Within*, Londres, Chatto and Windus, 1978 ; Chikh Bekri, *L'Unesco, une entreprise erronée ?*, Paris, Publisud, 1991 ; Daniel Behrman, *Ceux qui ne peuvent attendre*, Unesco, Thieme, Pays-Bas, 1952.

Il est important de noter que parmi les thèses réalisées sur l'Unesco, la plupart l'ont été aux Etats-Unis, et qu'aux États-Unis ou en France, la plupart sont non pas des thèses d'histoire mais de droit, de science politique, de sciences de l'information et de la communication. En outre, un tour d'horizon de la bibliographie des travaux universitaires sur l'Unesco montre que certains thèmes et certaines périodes ont été nettement préférés à d'autres par les chercheurs. Sur le plan chronologique, la genèse[1] et les toutes premières années de l'Unesco ont attiré davantage l'intérêt que les années 1950 et 1960 ; mais c'est surtout la « crise » de l'Unesco dans les années 1980, liée au retrait des États-Unis, qui a fait l'objet du plus grand nombre de travaux. La majorité des travaux portent ainsi sur les vingt-cinq dernières années. La période ici traitée comble donc un vide historiographique. Sur le plan thématique, l'éducation est, très nettement, le thème qui a suscité le plus de travaux universitaires. Ceux-ci s'intéressent soit à certaines des conceptions éducatives développées par l'Unesco[2], soit à l'action éducative concrète menée par l'organisation dans un lieu précis[3]. La sauvegarde du patrimoine mondial a constitué également le thème de plusieurs études, mais elles portent essentiellement sur la période d'après 1972 (date de l'adoption de la Convention du patrimoine mondial). La grande popularité de cette partie du programme de l'Unesco, liée au sauvetage très médiatisé des monuments de Nubie en 1968, explique sans doute un tel engouement pour ce thème[4]. Plusieurs recherches portent également sur certains des enjeux de politique internationale auxquels a été confrontée l'Unesco au fil du temps[5].

Par ailleurs, dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie des organisations, de nombreuses études ont été menées, que ce soit aux États-Unis ou en Europe et notamment en France ; bien qu'elles ne portent pas sur l'Unesco, elles sont d'un apport intéressant pour l'étude de cette organisation.

Par rapport aux autres, la présente recherche se singularise par son ampleur ; tout en consistant en des analyses précises et fouillées, elle s'étend sur une longue période et concerne tous les domaines de l'action de l'Unesco : éducation, science, culture, communications, patrimoine, droits de l'homme. Son originalité réside aussi dans son effort d'objectivité. Celui-ci se manifeste par la nature des sources (de première main), leur quantité, et leur traitement (étude croisée), contrairement à la plupart des recherches universitaires réalisées jusqu'à présent, qui se sont fondées essentiellement sur les documents officiels produits par l'Unesco. Justement, il convient maintenant de présenter les sources et les problèmes de traitement qu'elles ont présentés.

---

[1] Denis Mylonas, *La genèse de l'Unesco : la Conférence des ministres alliés de l'éducation (1942-1945)*, Bruylant, Bruxelles, 1976. Concernant l'« ancêtre » de l'Unesco, l'OCI, la thèse de Jean-Jacques Renoliet est à mentionner. Bien qu'elle consacre une place finalement réduite à l'étude même des réalisations culturelles de ces organismes, elle donne des pistes de réflexion intéressantes et des éléments de comparaison entre l'OCI et l'Unesco. (Jean-Jacques Renoliet, *L'Unesco oubliée. La SDN et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, publications de la Sorbonne, 1999).

[2] Dominique Sioen, *L'Unesco et le droit à l'éducation*, thèse de droit public, Paris 2, 1978. Michel Legault, *Contribution à une recherche sur la philosophie de l'éducation de l'Unesco*, thèse de doctorat en philosophie, institut catholique de Paris, 1985.

[3] Voir bibliographie.

[4] Ex : Thibault Postel, *L'Unesco et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel mondial*, 1986 ; Hélène Trintignant, *La protection internationale des biens culturels en temps de paix*, thèse de droit et de sciences économiques, Montpellier, 1974 ; Fabrice Argounès, *L'évolution de la notion de patrimoine mondial de l'humanité : action de l'Unesco*, 1999, DEA Paris IV, dir. M. Soutou.

[5] Ex : Samir Haffar, *L'Unesco et le conflit israélo-arabe (1948-1978)*, thèse de troisième cycle en sciences politiques, Paris I, 1997.

IV. Des sources vastes mais qui présentent d'importantes difficultés.

Les sources étudiées sont :

- les documents officiels de l'Unesco ;
- les publications de l'Unesco pendant la période 1945-74, qui tiennent lieu de sources ;
- les revues de presse de l'Unesco ;
- les archives audiovisuelles de l'Unesco ;
- les archives confidentielles de l'Unesco (correspondances) ;
- les archives oficielles et confidentielles de l'ONU ;
- les archives diplomatiques de cinq États membres : États-Unis, France, Royaume-Uni, Italie, RFA ;
- les archives de l'INA ;
- de nombreux ouvrages de l'époque, tenant lieu de sources, consultés à divers endroits et notamment à la bibliothèque du Congrès à Washington ;
- des fonds privés ;
- des mémoires et témoignages d'anciens fonctionnaires ;
- des entretiens oraux ou écrits avec 27 anciens fonctionnaires ou collaborateurs de l'Unesco.

Cette recherche se fonde donc sur des sources de première main et très variées, en différentes langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien).

Le choix des cinq États dont ont été examinées les archives diplomatiques se justifie par le fait qu'ils comptent parmi les plus influents à l'Unesco pendant toute la période. Idéalement, il aurait été souhaitable de pouvoir consulter aussi les archives diplomatiques de l'URSS et de l'Inde, qui représentent d'autres camps idéologiques que ces cinq États occidentaux, et qui ont elles aussi joué un rôle important à l'Unesco dans ces années. Cependant cela n'a pas été possible, pour des raisons matérielles, linguistiques, financières, et temporelles. Il faut d'ailleurs préciser que ce travail, s'il a une vaste étendue dans la délimitation du sujet, ne peut prétendre à l'exhaustivité dans son traitement, étant donné la durée prévue pour les thèses nouveau régime.

Une grande partie des sources consultées sont inédites. Au Royaume-Uni notamment, parmi les dossiers de correspondance diplomatique examinés, beaucoup venaient à peine d'être ouverts à la consultation. De même, à l'Unesco, la quasi-totalité des dossiers de correspondance analysés n'avaient encore jamais été consultés.

Ces différentes sources requièrent un important recul critique, ainsi que des précautions spécifiques à chacune d'entre elles. Ainsi, les documents officiels de l'Unesco, de même que ses publications, sont caractérisés par une appréciation presque uniformément positive de son action, et par une présentation complexe qui rend les véritables enjeux difficiles à discerner. Ils sont très répétitifs, se citant les uns les autres, et caractérisés par un vocabulaire soit technique et administratif, soit vague et consensuel. Dans le cadre de cette recherche, les archives officielles ont plutôt servi d'outils pour vérifier et dater avec certitude certaines actions et décisions de l'Unesco. L'un des enjeux importants de cette recherche a été de parvenir à dépasser le langage consensuel de l'Unesco, la « langue de bois », qui y est très

présente, comme l'ont déjà observé certains auteurs[1]. Par ailleurs, les revues de presse réalisées par l'Unesco semblent caractérisées par une sélection disproportionnée d'articles positifs et élogieux. Devant le problème de l'extrême abondance de la documentation disponible au siège de l'Unesco et par conséquent face à la nécessité de sélectionner les sources, il a été décidé pour ce travail de concentrer l'effort sur les dossiers de correspondance de préférence aux archives officielles. En effet, c'est dans ces dossiers, qui contiennent des lettres, des rapports et des mémorandums confidentiels, que les véritables enjeux, les obstacles, les problèmes, les conflits, sont exprimés clairement et sans ambages ; ces documents apparaissent nettement plus fiables et objectifs que les archives officielles ; cependant, il ne faut pas pour autant manquer d'être vigilant aux mobiles particuliers ayant pu inspirer chacun de leurs auteurs, et d'être attentif aux vides et aux lacunes que comportent les dossiers : plusieurs lettres et rapports compromettants pour l'Unesco en ont manifestement été retirés[2]. Quant aux archives diplomatiques des États membres, si elles présentent l'avantage d'offrir un éclairage extérieur sur l'Unesco, elles sont caractérisées par la prégnance de l'intérêt national. Les témoignages des anciens fonctionnaires, formulés souvent à plusieurs décennies de distance, sont souvent inconsciemment déformés sous l'effet de ce décalage temporel, et rendus subjectifs par l'implication personnelle de ces acteurs. Ainsi, toutes ces sources demandent de la vigilance dans leur interprétation. Cependant, leur analyse rigoureuse et prudente, leur accumulation et leur croisement permettent d'aboutir à des conclusions qui peuvent être jugées fiables.

La recherche dans les archives de l'Unesco pose des difficultés singulières, étant donné leur mauvais classement et le caractère lacunaire, peu détaillé et erroné des outils de recherche disponibles. De nombreux obstacles rendent malaisée la consultation des correspondances confidentielles. Deux inventaires existent pour celles-ci. L'un consiste en des fiches classées par cotes, concernant la période 1946-56. Chaque fiche porte une cote et un thème très général, par exemple « zones arides », ou « Allemagne », ce qui ne permet pas de cerner précisément le contenu ni la date des documents (souvent plusieurs cartons) ainsi désignés. Ce fichier est en outre très lacunaire, de nombreuses fiches en ayant manifestement été retirées, en tout cas de nombreux thèmes importants de l'action de l'Unesco n'y figurant pas. Le second inventaire, sous forme de cahier, concerne la période 1956-66, et présente lui aussi des cotes suivies d'un thème vague. Pour la période postérieure à 1966, aucun réel inventaire n'existe. Pourtant, ces correspondances sont théoriquement accessibles dans un délai de trente ans, c'est-à-dire jusqu'à 1974. Les hasards des incohérences de cotation permettent néanmoins d'avoir accès à plusieurs cartons concernant la période 1966-74. D'autres dossiers de correspondance (pour la période après 1966 justement) se trouvent dans un autre bâtiment (Miollis), mais, là encore, l'inventaire de ce fonds est vague, lacunaire, peu cohérent, erroné. L'absence d'un panorama clair, complet et rigoureux de l'ensemble des dossiers de correspondance disponibles, ainsi que le fait que le contenu de nombreux cartons ne correspond pas vraiment à ce qui est indiqué, rendent difficile une sélection rigoureuse et systématique des correspondances à consulter.

---

[1] Ex : Jean-Luc Mathieu, *Les institutions spécialisées des Nations Unies*, Paris, Masson, 1977, p. 215.
[2] Ex : sur le projet de Marbial, le rapport de Lucien Bernot, 1953, et le livre d'Antonio Ballesteros, sont introuvables aux archives de l'Unesco.

Par ailleurs, il n'a pas été donné accès, sauf à titre exceptionnel, aux documents strictement confidentiels comme les archives des séances privées du conseil exécutif et de la conférence générale, et les documents confidentiels du cabinet du directeur général. En outre, de nombreux rapports et lettres auxquels il est fait allusion dans certaines correspondances, et qui semblent particulièrement importants, se sont révélés introuvables dans les archives. Souvent, des rapports confidentiels très importants produits par l'Unesco ont été trouvés dans les archives d'un État membre, alors qu'ils ont été cherchés en vain dans celles de l'Unesco. Ainsi, il est significatif que ce soit dans les archives diplomatiques américaines qu'a été trouvé un extrait du rapport contestataire et très critique sur le fonctionnement de l'organisation rédigé en 1970 par la table ronde du personnel[1]. Il s'est révélé introuvable aux archives de l'Unesco, de même que plusieurs autres rapports très intéressants[2]. Il en va de même de certaines publications de l'Unesco, qui ont soulevé en leur temps des problèmes politiques, et qui ne se trouvent ni à la bibliothèque de l'Unesco ni aux archives de l'Unesco[3]. Il apparaît donc que les archives de l'Unesco pratiquent une censure. Cela a été constaté par d'autres chercheurs[4], et même par certains anciens fonctionnaires eux-mêmes, venus y faire des recherches[5].

Le règlement des archives [annexe 2] stipule que « les documents portant la mention 'diffusion restreinte' ou 'confidentiel' ne peuvent être consultés qu'avec l'accord préalable de l'unité compétente du Secrétariat », et que pour les dossiers de correspondances et rapports confidentiels, le délai de trente ans peut être ramené à cinquante ans, sur décision du chef des archives, pour les types de dossiers suivants :

« - dossiers contenant des informations particulièrement délicates sur les relations entre l'Unesco et ses États membres ainsi qu'entre l'Unesco et les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales ;

- dossiers contenant des pièces dont la divulgation risquerait de nuire à la réputation, d'attenter à la vie privée ou de menacer la sécurité de certaines personnes ;

- dossiers du personnel (concernant les fonctionnaires ou les agents de l'Unesco) ;

- dossiers confidentiels des Cabinets du Directeur Général, du Directeur Général adjoint et des sous-directeurs généraux de l'Unesco.»

En outre, même une fois passés les délais règlementaires, le chef des archives a le droit de « refuser l'accès à un document ou à un dossier s'il estime que ce document ou dossier garde toujours, incontestablement, un caractère confidentiel ». L'accès à des documents ou dossiers avant la fin du délai prévu peut également se faire, sur décision du chef des archives, sous condition notamment « que la consultation de ces documents ne puisse en aucun cas nuire aux intérêts de l'Organisation »[6]. Quant aux archives audiovisuelles de l'Unesco, elles contiennent des centaines de films commandés ou réalisés par l'organisation. Cependant, pour la plupart d'entre eux, le chercheur n'a pas la possibilité de les visionner : ils seraient

---

[1] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 1970, 150 p., en français, 30 avril 1970.
[2] Ex : le rapport de Lucien Bernot sur le projet de Marbial, 1953.
[3] Ex: *Equality of rights between races and nationalities in USSR* (1961) ; Gail Archibald écrit l'avoir demandé en vain aux archives et à la bibliothèque de l'Unesco.
[4] Gail Archibald, *Les Etats-Unis et l'Unesco, 1944-1963*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 257.
[5] Emile Delavenay, qui relate la censure d'une publication sur la Corée en 1952 sur la pression des Etats-Unis, observe qu'il n'a « trouvé aucune trace de cet incident symptomatique dans les archives de l'Organisation ». Emile Delavenay, *Témoignage. D'un village savoyard au village mondial, 1905-1991*, 1992, Edisud, La Calade, Aix-en-Provence, 436 p., p. 369.
[6] *Manuel de l'Unesco*, appendice 9G, août 1977.

conservés sur des bobines anciennes, pour lesquelles le service audiovisuel de l'Unesco ne possèderait plus les appareils permettant de les lire[1].

Le désordre et les problèmes de conservation et d'accessibilité des archives de l'Unesco sont un fait ancien, lié à l'énorme masse de documentation que l'organisation a produite et sous laquelle elle a rapidement été submergée, et à l'absence de réelle politique archivistique pendant les trente premières années. D'importantes quantités d'archives ont été jetées lors du déménagement du siège de l'Unesco en 1958. C'est ce que déplore en 1975, dans une lettre, Sandy Koffler, rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco* : « si nous avions pensé à l'historien de l'an 2000, nous aurions gardé beaucoup de ces soi-disant 'déchets' », observe-t-il, déplorant également la mauvaise tenue des archives[2]. De même, Markku Järvinen, ancien chef des archives de l'Unesco, déplore l'absence de politique archivistique, qui s'est traduite par un manque de place et de moyens pour les conserver et les classer, et par le recours à des « expédients » successifs[3]. Les archives de l'Unesco ont d'ailleurs été victimes d'un incendie en 1983, au cours duquel de nombreux dossiers de correspondance ont brûlé. Peter Lengyel, ancien fonctionnaire, déplore lui aussi ce problème et souligne la faible capacité de mémoire collective au sujet des organisations intergouvernementales, qui en serait la conséquence[4]. Malgré toutes ces difficultés d'accès aux archives de l'Unesco, il est néanmoins possible au chercheur persévérant de trouver des moyens pour obtenir les documents souhaités. Il faut aussi relativiser ce genre de difficultés en rappelant qu'elles ne sont pas spécifiques à l'Unesco[5].

Par comparaison, les archives diplomatiques françaises, américaines, britanniques, et celles de l'ONU, ont présenté des conditions de recherche satisfaisantes. Les archives diplomatiques allemandes et italiennes se sont révélées décevantes par le faible nombre de dossiers effectivement disponibles et consultables. Par ailleurs, certains fonds, comme le fonds privé de Michel Leiris, celui de René Maheu, les archives du CCIC, et les archives de la commission nationale française, sont restés fermés.

Il convient de s'interroger sur la valeur à accorder au témoignage oral des anciens fonctionnaires de l'Unesco. Dans l'ensemble, ceux-ci sont marqués par un sentiment d'appartenance tellement fort, ils adhèrent tellement à l'idéologie et au discours officiel de l'organisation, que, même une fois à la retraite, ils ont souvent du mal à s'en détacher et à formuler un récit qui ne soit pas la réplique de ce discours officiel. Cela est renforcé par le poids moral du « serment de loyauté » que beaucoup d'entre eux ont prêté, ainsi que par l'idée omniprésente à leur esprit d'un « devoir de réserve ». Enfin, leur récit participe souvent d'une reconstruction personnelle des événements : il est souvent difficile de porter un jugement critique sur ce à quoi on a consacré toute sa carrière, bien que l'on soit pourtant l'un des

---

[1] Propos de Mme Carbonnell, directrice de ce service (en 2004).
[2] Ascher, box 145 : lt. de Koffler à Ascher, 31 janv. 1975 : « I have often said that Unesco should never throw anything away [...]. Certain posters and documents and even books published in the first years of the Organization are now unobtainable. Much material was thrown into the waste-paper baskets when Unesco made its major move from avenue Kleber to Place Fontenoy in 1958. If we had thought of the historian of the year 2000, a lot of this so called « junk » would have been preciously guarded for the future ».
[3] *Lien-Link* n°81 : nécrologie de Marion Jung-Fawtier par Markku Järvinen.
[4] Peter Lengyel, *International Social Science : the Unesco experience*, Transaction Books, New Brunswick, USA, et Oxford, 129 p., 1986, p. 2-3.
[5] Sonia Combe, *Archives interdites*, Paris, La Découverte, 328 p., 2002 ; cf. aussi : article de Jean-Luc Einaudi, *Le Monde*, 20 mai 1998 : « Pour la vérité, enfin » (au sujet du 17 octobre 1961) : « Dans une démocratie, ce n'est pas à de hauts fonctionaires agissant en tant que tels qu'il revient d'écrire l'histoire. Qu'on laisse les chercheurs travailler librement sur les archives, avec l'esprit critique nécessaire, en procédant aux recoupements indispensables avec d'autres sources ».

mieux placés pour en connaître les points faibles. Plusieurs des anciens fonctionnaires interrogés ont ainsi refusé d'admettre l'existence de quelconques difficultés, de tensions politiques, de problèmes de fonctionnement, d'échecs de l'Unesco. Ce problème a aussi été constaté par d'autres chercheurs[1]. En cela, plusieurs entretiens se sont révélés décevants. Certains anciens fonctionnaires ont en revanche manifesté beaucoup plus de recul et plusieurs entretiens ont été très enrichissants. La méthode employée a été selon les cas l'interview orale en face-à-face, non directive (dans 18 cas), l'interview téléphonique (dans sept cas), ou le questionnaire écrit (dans trois cas).

Au sein de l'association des anciens fonctionnaires, et par le biais de leur revue, *Lien*, s'est d'ailleurs récemment déroulé un débat, à l'occasion de la publication par l'ancien fonctionnaire américain de l'Unesco Raymond Johnson d'un article révélant qu'il a, au cours de sa carrière, dérobé des documents confidentiels de l'Unesco de nature politique sur l'ordre de son gouvernement :

« Lorsqu'on quitte l'Organisation, il est solennellement rappelé à chacun qu'il faut faire preuve de la plus grande « réserve » au sujet de tout ce qu'on sait de l'Unesco. Je tâcherai donc d'être discret, du moins à 95 %. L'ancienneté des faits mentionnés ici me permettra pourtant de lever de quelques maigres centimètres le lourd voile couvrant les secrets internes et intimes de la Grande Maison de la Culture. »[2]

écrit-il en préambule à ses révélations. Plusieurs autres anciens fonctionnaires ont également évoqué les erreurs et échecs du système de l'ONU dans cette revue[3], et certains n'ont pas hésité, comme Zacharie Zachariev, à remettre en cause « l'obligation de réserve et de confidentialité imposée et acceptée par les fonctionnaires internationaux » : « une réserve pour quoi faire ? », conteste-t-il[4]. Sorin Dumitrescu, décrivant dans la revue de l'AAFU les pressions politiques qu'il a subies de la part de son gouvernement, s'estime « convaincu que de tels témoignages n'ont rien à voir avec le devoir de réserve requis de la part des fonctionnaires internationaux »[5]. Nino Chiappano, responsable de l'AAFU, souligne le « dilemme », la « contradiction », entre « devoir de mémoire » et « devoir de réserve ». Il rappelle : « d'après notre statut, le devoir de réserve ne s'arrête pas le jour où nous partons à la retraite, bien au contraire, il est censé nous accompagner, ombre fidèle, jusqu'au dernier de nos jours ». Il s'interroge cependant sur « le bien fondé de ce 'devoir' », et prône un « assouplissement – ou une interprétation plus permissive – du devoir de réserve »[6].

La méthode de recherche suivie pour réaliser ce travail a été celle-ci : après une étude des documents officiels, ont été repérés les programmes de l'Unesco qui ont paru les plus importants, ainsi que les enjeux politiques majeurs, et il a été tenté de consulter les dossiers de correspondance qui y correspondent. Étant donné les conditions particulières de classement des archives de l'Unesco et d'accès aux documents, la méthode n'a pas pu être aussi systématique que souhaité. Ainsi, pour de nombreux programmes ou sujets intéressants, les archives étaient introuvables, ou bien les dossiers contenaient trop peu de documents

[1] G. Archibald, *op. cit.*, p. 256-257 ; J.-C. Clorennec, *op. cit.*
[2] *Lien-Link* n°80 :« Être américain à l'Unesco dans les années soixante », par Raymond Johnson.
[3] *Lien-Link* n°86 : « When Unesco encountered diplomatic pitfalls in Africa », par Jacques Richardson.
[4] *Lien-Link* n°76 : « Bribes de mémoire. L'Afghanistan » par Zacharie Zachariev.
[5] *Lien-Link* n°84 : « Etre roumain à l'Unesco dans les années 60 et 70 », par Sorin Dumitrescu ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1990, p. 45-50, « Otage de la Securitate », par Sorin Dumitrescu [annexe 28].
[6] *Lien-Link* n°84 : Nino Chiappano, « Le fonctionnaire international et ses dilemmes ».

intéressants pour étayer la réflexion. En revanche, parfois des documents très intéressants ont été découverts de manière inopinée et inattendue.

Ce travail présente les conclusions des recherches effectuées, accompagnées de quelques exemples, les plus intéressants et les plus représentatifs. Il faut comprendre que ce ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres qui ont été collectés, et qui par leur abondance ont permis d'arriver à la conclusion en question, mais que ces exemples ne sont pas tous cités, à cause du manque de place et pour ne pas lasser le lecteur. Par ailleurs, il a été décidé de mentionner très peu de données chiffrées. De toute façon, étant donné l'abondance des sources et l'ampleur du sujet, il s'imposait d'opérer une sélection. Des données chiffrées sont disponibles à foison dans les documents officiels de l'Unesco ; le lecteur intéressé par de telles données peut donc s'y reporter aisément.

Le contenu des sources collectées a orienté ce travail dans un sens un peu différent de celui qui était d'abord prévu : alors qu'initialement cette réflexion se voulait consacrée aux conceptions de l'Unesco et à leur évolution dans une optique d'histoire des idées, la conscience s'est imposée de plus en plus au cours de sa réalisation de l'importance des enjeux politiques et des problèmes de fonctionnement administratif, et donc une place plus large leur a été consacrée ; corollairement, les conceptions de l'Unesco se sont révélées diffuses, voire confuses, et très dépendantes des conditions politiques et économiques ; ainsi ce travail s'inscrit finalement plus que cela n'était prévu au départ dans le champ de l'histoire politique, de l'histoire sociale, et de l'histoire des relations internationales.

Il est clair que seule une petite partie des archives disponibles sur le thème et la période sélectionnés a pu être consultée. Cependant, au fil de la réalisation de ces recherches, les nouvelles archives consultées corroboraient les conclusions vers lesquelles avaient amené les précédentes. Ainsi, il semble que la quantité d'archives consultées, ainsi que la manière dont elles ont été analysées, aient permis d'aboutir à des conclusions objectives.

V. Problématiques et enjeux.

Quelle a été l'efficacité de l'Unesco pendant ses trente premières années ? Cette interrogation sur l'efficacité de cette organisation qui se veut « la conscience du système des Nations Unies » est importante[1]. Et elle est particulièrement opportune dans le contexte d'une remise en cause durable et croissante de l'efficacité de l'Unesco et des Nations Unies depuis le milieu des années 1970, d'une interrogation sur leur éventuelle réforme, et du retour récent (2002) des États-Unis en leur sein. Après 1974, l'Unesco a vu son efficacité de plus en plus mise en doute. Comme l'observe Victor-Yves Ghebali, « depuis 1974, l'Organisation subit une crise endémique dont le point culminant fut atteint en 1984-85 avec le retrait des États-Unis et de la Grande-Bretagne », et, depuis, l'Unesco est « à la recherche d'un second souffle »[2]. « L'Unesco, une entreprise erronée ? »[3] ; « l'Unesco devrait-elle survivre ? »[4], telles sont les interrogations qu'ont alors exprimées plusieurs anciens fonctionnaires de l'Unesco.

[1] Yves-Marie Laulan, *La faillite des « machins »*, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. 78.
[2] *Encyclopedia universalis*, 1990, « Unesco », par V.-Y. Ghebali.
[3] Chikh Bekri, *op cit.*
[4] Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 160 : « Should Unesco survive? ».

Cette question est importante car, aucune étude approfondie n'ayant été réalisée, des avis divergents s'expriment à ce sujet ; ainsi, par exemple, pour Jean Defrasne, « l'Unesco […] contribue efficacement au rapprochement entre les peuples »[1] ; en revanche, pour François-Poncet, le système de l'ONU dans son entier est « un amas d'hypocrisie, de contradictions et de passions partisanes »[2] ; pour Yves-Marie Laulan, « la mission de l'Unesco est à la fois trop vaste, trop universaliste, et trop vague »[3].

Mais après tout, évaluer l'efficacité de l'Unesco est-il vraiment souhaitable ? Les avis divergent au sujet de l'opportunité d'une telle démarche. Pour Yves-Marie Laulan, « il est permis de s'interroger sur son utilité »[4] ; certains estiment, comme Daniel Holly, qu'il serait « vain, compte tenu du très grand nombre d'activités que mène l'Unesco de par le monde, de vouloir dégager leur impact et évaluer les résultats obtenus », et jugent qu'il faut éviter une telle évaluation, car « l'entreprendre signifierait qu'on s'attende à ce que chaque projet ou chaque activité de l'Unesco produise immédiatement les résultats escomptés. Ce serait adopter la position de la Banque mondiale, se situer ainsi sur le terrain piégé de la rentabilité »[5]. Il peut aussi sembler au contraire utile pour les leçons qu'on peut en tirer et enrichissant d'évaluer l'efficacité de l'action de l'Unesco. C'est ce que ce travail s'efforce dans une certaine mesure de faire, d'autant plus que cette tentative, portant sur le passé (1945-74), échappe ainsi au reproche d'être motivée par des intérêts politiques ou économiques. L'évaluation de l'efficacité de l'Unesco s'avère il est vrai délicate étant donné le caractère diffus de beaucoup de ses actions, contrairement à celles d'autres agences spécialisées comme l'OMS et la FAO, plus techniques.

Quels ont été les obstacles à l'efficacité de l'Unesco ? Ont-ils été plutôt d'origine extérieure ou intérieure ? C'est-à-dire plutôt liés à des problèmes de politique internationale ou de fonctionnement interne, ou encore à des problèmes conceptuels ? La question de l'efficacité de l'Unesco s'inscrit dans le cadre de la question complexe et controversée de l'autonomie des événements culturels par rapport aux événements politiques. Quelles influences nationales se sont exercées sur les conceptions de l'Unesco et sur les enjeux politiques dont elle a été le champ de bataille, et par quels moyens ? A cet égard une attention particulière s'est portée sur l'enjeu linguistique, enjeu d'autant plus crucial que l'Unesco est elle-même une organisation internationale, dotée de plusieurs langues officielles et composée de ressortissants de différents pays.

Ce travail s'articule en neuf chapitres. Les premiers examinent les problèmes fondamentaux. Ainsi, l'Unesco a-t-elle réussi à élaborer un objectif et des conceptions claires, cohérentes, et durables, ou bien ses conceptions ont-elles évolué au fil du temps et ont-elles été difficiles à clarifier ? Il s'agit de s'interroger sur les différentes inspirations de l'Unesco : idéaliste aussi bien que pragmatiste ; spiritualiste aussi bien que positiviste ; philanthropique aussi bien que stratégique. Il convient de confronter le caractère utopique qu'ont pu revêtir certaines conceptions de l'Unesco avec les réalités politiques, économiques, matérielles, humaines (chap. 1).

---

[1] Jean Defrasne, *Le pacifisme*, *op. cit.*, p.116.
[2] *Ibid.*, p. 114.
[3] Yves-Marie Laulan, *op. cit.*, p. 91-92.
[4] *Ibid.*, p. 75.
[5] Daniel Holly, *L'Unesco, le Tiers-Monde et l'économie mondiale*, Montréal, presses de l'université du Québec, 1981, p. 143-144.

Dans quelle mesure l'action culturelle menée par l'Unesco a-t-elle permis de réduire les tensions politiques du monde et de contribuer à la paix ? Dans quelle mesure en revanche cette action a-t-elle été handicapée, hypothéquée, par les enjeux politiques ? Et dans quelle mesure l'organisation s'est-elle efforcée de résister à l'intrusion des tensions politiques, ou au contraire y a-t-elle cédé ? (chap. 2)

Quels sont les problèmes internes de fonctionnement dont a souffert l'Unesco ? En quoi ceux-ci ont-ils affecté la qualité de son action ? Comment cette situation a-t-elle évolué au cours du temps ? Quel a été le résultat des efforts de rationalisation du fonctionnment de l'organisation ? (chap. 3)

Quelle est l'image de l'Unesco dans l'opinion durant cette période ? Son image publique est en effet très importante pour la réalisation de ses objectifs. Or, si cette image a varié au cours des années, selon les pays et les groupes idéologiques et sociaux, elle s'est toujours caractérisée par une certaine faiblesse. Il s'agit d'en comprendre les raisons, en confrontant les efforts de promotion importants déployés par l'Unesco avec les résultats obtenus (chap. 4).

Dans un second temps, une fois ces problèmes chroniques et en quelque sorte « structurels » examinés, il s'agit de s'attacher aux actions de l'Unesco, dans toutes les disciplines et sur la période de trente ans étudiée, en s'efforçant de saisir les principales lignes de force et d'analyser les grandes évolutions qui se dégagent de leur succession. Celles-ci étant extrêmement nombreuses et variées, voire hétéroclites, et se déployant dans différents domaines et selon des modalités très différentes, il est apparu souhaitable d'en faire une typologie (chap. 5).

L'action de l'Unesco se caractérise par la volonté de forger et de promouvoir des valeurs pacifiques communes : paix, droits de l'homme, compréhension internationale ; mais là se présentent d'importantes difficultés : comment promouvoir la paix sans aucun moyen de pression pour la faire respecter ? En outre, paix, droits de l'homme, et compréhension internationale, n'apparaissent pas forcément convergentes. En outre, le présupposé qui est au fondement de l'action de l'Unesco, favoriser la paix au moyen du développement de l'éducation, de la science et de la culture, apparaît non vérifié. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les efforts de l'Unesco pour promouvoir des valeurs pacifiques communes aient connu tant de difficultés et un succès moindre que celui espéré (chap. 6).

Les actions de l'Unesco se fondent sur des conceptions universalistes, sur la volonté d'élaborer une culture universelle. Mais comment se définirait une telle culture ? Sur quels principes se mettre d'accord ? Là encore, le déroulement et les résultats des actions entreprises par l'Unesco plongent ses fonctionnaires dans des abîmes de doutes et d'interrogations. Au fil du temps, on observe une évolution croissante vers l'impératif de protection des cultures particulières. Sans que l'universalisme soit abandonné, l'Unesco passe de plus en plus à l'objectif de préservation des identités culturelles. Comment cette évolution se produit-elle sans que cela apparaisse comme contradictoire avec l'idéal universaliste ? A-t-elle été impulsée de l'intérieur de l'Unesco ou s'est-elle faite sur la pression de courants extérieurs ? (chap. 7).

Pour trouver en quelque sorte une solution à ses apories conceptuelles, l'Unesco connaît au cours de la période une importante évolution vers l'action matérielle, consistant notamment

en aide au développement. Cette évolution résulte-t-elle de facteurs externes ou internes ? Et comment se manifeste-t-elle ? (chap. 8).

Enfin, il convient de tenter une évaluation des actions de l'Unesco. Il s'agit pour cela d'analyser les évaluations réalisées par l'Unesco elle-même ; la prise de conscience de leurs limites amène ensuite à évaluer ses actions en tenant compte des difficultés rencontrées et en utilisant divers critères (chap. 9).

La recherche selon ces différents angles fera-t-elle mieux connaître l'Unesco et mieux comprendre les enjeux de son action ? C'est ce que la suite permettra de dire.

Première partie. Problèmes structurels.

Introduction.

L'étude de l'Unesco, par quelque côté qu'on l'aborde, fait vite prendre conscience de l'existence de quelques grands problèmes structurels qui ressurgissent à toute occasion. Les conceptions, la politique, le fonctionnement administratif, l'image publique : tels sont les quatre domaines qui ont posé problème à l'organisation tout au long de ses trente premières années, même si elle ne l'a jamais admis officiellement. Ces problèmes structurels, rarement évoqués dans les archives officielles de l'Unesco, qui tendent au contraire à les dissimuler aux yeux du public, apparaissent en revanche clairement dans les archives diplomatiques des États membres, dans celles de l'ONU, dans les témoignages d'anciens fonctionnaires de l'Unesco, et dans les correspondances internes de l'organisation. Il apparaît primordial d'analyser ces problèmes avant d'aborder les actions elles-mêmes de l'organisation, car ils pèsent sur elles, ont constitué des freins, des handicaps.

Pour mener l'analyse des conceptions directrices, une perspective chronologique est adoptée. Cela permet de saisir les importantes évolutions qu'elles ont connues au cours du temps, et d'identifier le rôle des dirigeants de l'Unesco dans leur élaboration. Cela permet aussi de percevoir le cheminement, les hésitations, les revirements et les grandes évolutions des conceptions de l'Unesco.

Il s'agit en second lieu de se pencher sur les problèmes d'ordre politique. Pourquoi le faire seulement en second lieu et de manière distincte de l'analyse des conceptions ? Parce que l'Unesco est une organisation apolitique, c'est-à-dire théoriquement indépendante des enjeux politiques ; ses conceptions ont réellement, dans une certaine mesure, une indépendance par rapport aux aspects politiques ; du moins, l'Unesco s'y efforce. Pour mener l'analyse des enjeux politiques, là aussi la perspective chronologique s'impose, puisque ces enjeux s'inscrivent dans la succession des tensions internationales, liées en particulier à la guerre froide et à la décolonisation. Cependant, ces deux chapitres successifs qui tracent chacun une vision chronologique de la période 1945-74 ne font pas double emploi et ne sont pas répétitifs ; au contraire, ils présentent les choses sous des angles différents, et se complètent.

Ensuite s'impose l'analyse des problèmes liés au fonctionnement administratif. Cette analyse vient seulement après celle des problèmes politiques, car ceux-ci constituent un handicap plus important, et ont aussi un influence sur les problèmes de fonctionnement administratif. Pour cette analyse, il convient d'adopter une perspective thématique, en analysant successivement les différentes sortes de problèmes, propres aux différents organes de l'Unesco.

Enfin est analysé le problème de l'image publique de l'Unesco, qui mérite d'être analysé comme un tout et de faire l'objet d'un chapitre entier et non pas seulement d'être évoqué de manière ponctuelle à l'intérieur des autres chapitres. En effet, l'Unesco, malgré ses efforts d'auto-promotion, n'a jamais réussi à être aussi connue et populaire qu'elle l'aurait voulu. Ce problème est abordé en dernier car il est lié à tous les autres évoqués

précédemment, et dans une certaine mesure il en découle. Il est donc nécessaire de les avoir analysés objectivement au préalable avant de se pencher sur la représentation subjective de l'Unesco dans l'opinion. On observe des constantes dans l'image de l'organisation, quels que soient l'époque et le type d'action envisagé. Une analyse plus fine permet cependant aussi d'observer des évolutions au fil du temps, et des variations selon les aires géographiques. Il y aura lieu également de confronter les efforts de promotion menés par l'Unesco avec le résultat obtenu.

1. Des conceptions changeantes au fil des dirigeants.

Les conceptions directrices de l'Unesco sont marquées par des influences diverses, des tâtonnements, des évolutions dans le temps, elles recèlent des contradictions et des paradoxes. Souvent négligées au profit des actions concrètes, elles n'ont pas réellement fait l'objet d'études approfondies. Pourtant, leur analyse est fondamentale pour comprendre les difficultés qui se sont posées à l'organisation. Dès la création de celle-ci et tout au long de la période envisagée, elles ont été marquées du sceau de l'incertitude et de l'hésitation. En effet, contrairement aux autres agences spécialisées, dont le domaine d'action est simple et concret, celui de l'Unesco est triple (éducation, science, culture) et plus vague. En outre, le but affirmé dans son acte constitutif [annexe 1] est lui-même double : il consiste d'une part à promouvoir la paix entre les peuples, d'autre part à favoriser l'avènement du bonheur de l'humanité. Or, ces deux buts sont-ils vraiment convergents ? Au sein d'un État, la paix n'est-elle pas parfois liée à l'oppression, tandis qu'inversément les aspirations au bonheur se traduisent souvent par des luttes violentes ? D'autre part, l'Unesco est censée atteindre son but au moyen de l'éducation, de la science et de la culture. Mais comment ces dernières œuvrereraient-elles efficacement à la paix et au bonheur ? Serait-ce parce que leur diffusion et leur progrès contribueraient à une élévation intellectuelle des esprits ? Ou, ce qui est assez différent, parce que leur développement susciterait une augmentation des communications, une intensification des échanges culturels, donc un rapprochement entre les cultures, au point de conduire peu à peu à l'unification de celles-ci en une culture mondiale unique, conçue comme un gage d'harmonie et de paix ? Ou bien, troisième possibilité, parce que la diffusion de l'éducation, de la science et de la culture contribuerait à stimuler le développement économique, lui-même considéré comme un facteur d'harmonie et de paix ? Or, ces trois hypothèses, subissant l'épreuve des actions concrètes, ont été peu à peu mises en doute. En effet, à bien y réfléchir, le développement intellectuel contribue-t-il vraiment à la paix ? L'histoire n'a-t-elle pas montré que des peuples très cultivés n'ont pas échappé à la guerre et à la barbarie?[1] D'autre

[1] Ascher, box 145 : lt. de Donald C. Stone à Huxley, 8 août 1946, 4 p. ; « les projets visant à l'élimination de l'ignorance ou à la simple compréhension des cultures ne suffisent pas. L'ignorance n'est pas la seule source de dissension, de haine, de cupidité, et des autres barrières à un climat dans lequel la paix et la sécurité peuvent être cultivées. Les nazis et les fascistes ont développé le savoir et la science avec une intelligence diabolique qui a corrompu les esprits de masses de gens ».

part, l'unification des cultures en une culture unique constituerait-elle vraiment un pas vers la paix et l'harmonie ? Ne risquerait-elle pas au contraire, par l'imposition d'un modèle culturel figé, de faire obstacle à la liberté de pensée, et ne conduirait-elle pas à un appauvrissement du patrimoine culturel mondial ? N'irait-elle donc pas finalement à l'encontre du but recherché ? Enfin, la diffusion de l'éducation, de la science et de la culture dans le Tiers Monde permet-elle vraiment de favoriser son développement économique ? Et, même en l'admettant, le développement économique d'un État contribue-t-il vraiment à la paix et au bonheur de ses citoyens ? Enfin, l'Unesco doit-elle s'interdire catégoriquement d'aborder toute question comportant des enjeux politiques, ainsi que l'exige son caractère théoriquement apolitique, au risque de se cantonner à des thèmes sans impact réel pour la paix et le bonheur de l'humanité ? Ou bien doit-elle, pour accomplir son but, s'engager sur le terrain politique, en contradiction avec sa constitution, et au risque de voir son action ainsi dévoyée ou paralysée ?

Tels sont les doutes, les incertitudes qui se sont imposés à l'esprit de ses dirigeants, de ses fonctionnaires, et des représentants de ses États membres, même s'ils ont souvent été réticents à les expliciter. Apparus quasiment dès la création de l'Unesco, ils ont persisté et sont même devenus de plus en plus prégnants au cours des années. Il est très éclairant de retracer l'évolution des conceptions directrices de l'Unesco de manière chronologique tout au long de ses trente premières années, d'identifier de quels courants idéologiques sont issues les différentes idées qui ont contribué à l'élaboration et à l'évolution de son socle conceptuel, de mettre en évidence le rôle majeur joué par certaines personnalités, et d'observer comment toutes ces idées se sont combinées, opposées et harmonisées. Ces conceptions, tout au long de cette période, sont d'autant plus vagues et floues qu'elles ont évolué au cours du temps, au fil de la succession des dirigeants, qui n'avaient pas tous les mêmes idées, et que, même à un moment donné, il n'y avait pas accord sur ces conceptions, mais plutot opposition entre divers fonctionnaires, entre divers États membres.

Il est en outre à noter que les problèmes de traduction de certains concepts ont obscurci leur compréhension et ont accru le flou conceptuel. Ainsi, « *fundamental education* » est devenu « éducation de base » ; en espagnol, deux termes ont cohabité : « *educacion fundamental* » et « *educacion basica* »[1]. Quant à « *community development* », il a été parfois traduit par « aménagement des collectivités »[2]. Par ailleurs, la différence entre « *science teaching* » et « science education » a été gommée dans la traduction française qui a traduit ces termes indifféremment par « enseignement des sciences »[3].

Cette évolution est présentée en prenant pour cadre la succession des directeurs généraux ; en effet, malgré l'existence d'autres organes ayant théoriquement des attributions importantes (conseil exécutif, conférence générale…), les directeurs généraux ont toujours exercé une influence majeure. Comme l'observe Esther Dartigue (femme d'un ancien fonctionnaire), dans l'action de l'Unesco, « si l'on constate dans l'ensemble une continuité, derrière les apparences se cachait en fait une grande disparité. Les directeurs généraux de l'Unesco changeaient, et avec eux l'ordre des priorités »[4].

---

[1] Cité par J. Bowers. 37 A 31 FE « Education de base. Vers une campagne mondiale » : mémorandum de J. Bowers, intitulé : « Fundamental education. 'Towards a world movement' », 7 janvier 1947, 9 p., p. 1.
[2] Interview Jean-Claude Pauvert.
[3] Interview Foecke.
[4] Esther Dartigue, *Maurice Dartigue. Un Haïtien exceptionnel : la contribution de Maurice Dartigue à l'éducation en Haïti, aux Nations Unies et à l'Unesco*, Paris, éditions J'étais une fois, 1992, p. 123.

1.1. La gestation des conceptions.

Le socle idéologique de l'Unesco, formulé dans son acte constitutif, loin de constituer un ensemble logique et d'une seule pièce, est une marqueterie de conceptions diverses, voire divergentes. Les racines en sont multiples : elles puisent aux conceptions de l'ancêtre de l'Unesco, l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI) ; elles se fondent aussi sur les diverses réflexions menées par les cercles intellectuels et politiques pendant la Seconde Guerre Mondiale, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Il semble que ce soit le traumatisme de la Seconde Guerre Mondiale qui ait permis, malgré l'existence de clivages importants, la convergence des énergies en vue d'un accord autour d'un programme commun.

1.1.1. La conception française : l'idéal de coopération intellectuelle.

L'héritage de l'IICI.

La « compréhension internationale », la « solidarité intellectuelle et morale de l'humanité », la « prospérité commune de l'humanité », « le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales », ces principes exprimés dans l'Acte constitutif de l'Unesco, sont des héritages de l'humanisme des Lumières[1]. Leur inclusion est le résultat des efforts de personnalités françaises.

Celles-ci insistent aussi pour que l'Unesco reprenne une grande partie des caractères des organismes créés à Paris pendant l'entre-deux-guerres sous l'égide de la SDN et considérés comme les « ancêtres » de l'Unesco : l'Association française pour la SDN dès 1920, l'Organisation de Coopération Intellectuelle (OCI), la Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) à partir de 1922, et l'Institut International de coopération intellectuelle (IICI) à partir de 1924[2].

Ces organismes avaient pour but de favoriser la compréhension internationale par le rapprochement entre intellectuels de différents pays, par la création d'une « Société des Esprits » (P. Valéry) internationale. Ils se caractérisaient comme leur nom l'indique par des finalités d'ordre intellectuel. Ils avaient d'ailleurs réussi à susciter la participation de certains des plus grands noms des lettres et des sciences de l'époque, tels Einstein, Freud, et Bergson[3].

En 1944, le gouvernement provisoire de la République française cherche à remettre en fonctionnement l'IICI, entré en sommeil à la suite de la capitulation de la France en 1940. Henri Bonnet, qui avait dirigé cet institut jusqu'en 1940, désigne alors Jean-Jacques Mayoux comme son directeur intérimaire[4]. Lors de la conférence de San Francisco en 1945, la France

---

[1] Ils ne seront remis en cause que dans les années 1960, où ils seront alors considérés comme l'expression non pas de valeurs universelles, mais de valeurs occidentales. Contrairement à ce qu'affirme A. Finkielkraut, ces valeurs restent la ligne directrice de l'Unesco pendant au moins ses dix premières années. cf. A. Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, p. 74-76 : « les fondateurs de l'Unesco […] renouaient spontanément avec l'esprit des Lumières. […] ils pensaient l'Unesco sous le patronage implicite de Diderot, de Condorcet ou de Voltaire. […] Dès les premières conférences de l'Unesco, l'ordre du jour change imperceptiblement : la critique des Lumières prend le relais de la critique du fanatisme », et l'Unesco se livrerait dès ses premières années à une « remise en question de l'humanisme abstrait ».

[2] *Encyclopedia universalis*, 1990, article « Unesco » par V.-Y. Ghebali.

[3] Bergson était président du CICI. Einstein et Freud avaient participé à la série des « Correspondances » entre intellectuels organisée par l'IICI. Cf. J.-J. Renoliet, *L'Unesco oubliée*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1999.

[4] J.-J. Renoliet, *op. cit.*

préconise la continuation du fonctionnement de l'ancien IICI sous le nom d'« Organisation de coopération intellectuelle des Nations Unies »[1]. Mais l'influence américaine prédominante entraîne l'échec de ce projet. La constitution de l'Unesco provoque la dissolution de l'IICI par le gouvernement français. Celui-ci transfère à l'Unesco son personnel et « les activités valables qu'il a conservées »[2]. Malgré l'absence de continuité directe entre l'IICI et l'Unesco, on observe la transmission d'un véritable héritage entre les deux organismes. La nouvelle organisation s'inscrit de fait dans la continuité de son prédécesseur, puisqu'elle hérite d'une partie de son personnel et de ses activités. Surtout, l'Acte constitutif de l'Unesco manifeste, par plusieurs aspects, une proximité avec l'esprit de l'ancien institut, soulignant la dimension intellectuelle de la mission de la nouvelle organisation[3].

Les Français qui participent au processus de création de l'Unesco affirment leur conviction que, étant donné le précédent de l'IICI, la France aurait un rôle de tout premier ordre à jouer dans la future organisation. Ainsi, à la conférence constitutive de novembre 1945, Léon Blum revendique au nom de la France l'installation de son siège à Paris : il présente Paris comme le « siège naturel » de l'Unesco, à cause de l'« avantage » de la France sur les autres nations, qui tiendrait selon lui « d'une part au fait que la culture française a toujours été marquée par une tendance à l'universalité, qu'il existe en France une tradition séculaire de générosité, de libéralité dans l'ordre de la pensée, qui sont bien dans l'esprit de la future organisation ; d'autre part que toutes les branches, toutes les formes de la civilisation humaine […] s'y sont toujours développées de pair et en liaison réciproque ». Léon Blum fait valoir aussi l'expérience de l'IICI, les « instruments de travail » que cet institut a créés à Paris, et exhorte la nouvelle Unesco à en tirer profit[4]. L'importance de cet héritage français est reconnue par les Anglo-Saxons[5]. L'installation du siège de l'Unesco à Paris constitue une grande source de prestige pour la France[6].

On observe une continuité entre le personnel de l'IICI et du CICI et celui des premières années de l'Unesco : ainsi, Jean-Jacques Mayoux, dernier directeur de l'IICI, est nommé en 1946 chef de la section de la philosophie et des humanités de l'Unesco ; le philosophe chinois Lin Yutang, membre du CICI dans les années 1930, devient en 1946 chef de la division des arts et lettres[7] ; l'écrivain égyptien Taha Hussein, imprégné de culture classique française, universitaire et homme d'État, délégué de l'Egypte à l'IICI dans l'entre-deux-guerres, apporte dès 1946 son soutien moral à l'Unesco, qu'il conçoit dans la perspective intellectuelle et

---

[1] V.Y. Ghebali, article « Unesco », *Encyclopedia Universalis*.
[2] FR, Nantes, carton 117 : PHS/C/46, « Liquidation de l'Institut International de Coopération Intellectuelle ».
[3] « Les guerres prenant naissance dans l'*esprit* des hommes, c'est dans l'*esprit* des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix » ; la « paix doit être établie sur le fondement de la solidarité *intellectuelle* et *morale* de l'humanité ».
[4] ECO/CONF.29/VR.2 (1945), Conférence des Nations Unies en vue de la création d'une Organisation pour l'éducation, la science et la culture, Londres, 1-16 novembre 1945, p. 40-41 : discours du président adjoint, Léon Blum.
[5] Biogr. Gilbert Murray : lettre de Murray à Mayoux, 17 août 1945 : « C'est une bonne nouvelle que la proposition d'une organisation internationale pour l'éducation et la culture ait été unanimement acceptée à San Francisco, et je suis très content qu'elle ait été faite par les Français. La France a toujours été le leader en coopération intellectuelle » (« It is good news that the proposal for an international Organization for Education and Culture was unanimously accepted at San Francisco, and I am very glad that it was made by the French. France was always the leader in Intellectual Cooperation »).
[6] William R. Pendergast, « La politique étrangère française et la création de l'Unesco », in *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, p. 67-88. H. H. Krill de Capello : « The Creation of the United Nations educational scientific and cultural organization (Unesco) », in *International Organization*, vol. 24, n° 1, hiver 1970, p. 1-30.
[7] Biogr. Lin Yutang : Unesco/biographies/17, 10 octobre 1948.

humaniste de l'ancien institut[1]. Luther Evans lui-même, *a posteriori*, souligne « le rôle de l'IICI en tant que fond essentiel pour la création et le développement de l'Unesco »[2].

De plus, une partie des fondateurs ainsi que des premiers fonctionnaires de l'Unesco est constituée d'anciens de la SDN [annexe 3]. Jean Piaget, directeur du BIE (Bureau international d'éducation, qui dépend de la SDN) depuis 1929, participe à la conférence constitutive de l'Unesco, et devient en 1949 sous directeur général chargé de l'éducation[3]. En outre, plusieurs fonctionnaires de l'Unesco, étant trop jeunes pour avoir travaillé à la SDN pendant l'entre-deux-guerres, ont cependant participé à cette époque en tant qu'étudiants aux « Rencontres de Genève » organisées par la SDN dans le cadre de l'Ecole des Etudes internationales de Genève, et auxquelles Alfred Zimmern, directeur adjoint de la SDN, a apporté une contribution importante. C'est le cas notamment de Jean Thomas[4], et d'Emile Delavenay ; ce dernier témoigne que ces rencontres de Genève ont marqué sa jeunesse et décidé de son orientation future[5].

L'idée développée par Archibald MacLeish (pourtant américain) à la conférence constitutive de l'Unesco, selon laquelle l'organisation devrait être « la conscience morale de l'humanité », se place dans l'héritage de l'IICI[6]. L'action de l'institut a largement inspiré le programme culturel de l'Unesco : révision des manuels scolaires, échanges universitaires internationaux, problème du droit d'auteur, traductions d'oeuvres littéraires, coordination des bibliothèques et des archives, activité auprès des musées, réflexions sur les droits de l'homme, avaient été entamés de façon importante par lui avant d'être poursuivis par l'Unesco. Pour Jean-Jacques Renoliet, « en 1939, malgré les difficultés de toutes sortes, l'IICI avait à son actif un certain nombre de réalisations et était en passe de voler de ses propres ailes »[7].

Ainsi, l'IICI fait en un sens figure de modèle pour l'Unesco.

<u>La présence de nombreux intellectuels de culture française.</u>

Dans les débuts de l'Unesco, sous l'impulsion des Français, l'idée est répandue parmi ses dirigeants et ses délégués que cette nouvelle organisation, aux buts si élevés, doit être dirigée par une élite : « dix personnalités 'de première grandeur' » selon Clarence Beeby, « une poignée de grands hommes » selon William Benton[8], « un réseau d'hommes supérieurs collaborant en contact étroit avec elle » selon Paulo de Berrêdo Carneiro[9].

---

[1] *Courrier de l'Unesco*, novembre 1948, p. 3 : « Taha Hussein exalte la mission de l'Unesco ».
[2] OHRO, interview Luther Evans, p. 294 : « the role of the Internatioal Institute as an essential background for the creation and development of Unesco ».
[3] Article dans le *Courrier de l'Unesco*, 1er nov. 1949, p. 9 : « Le prof. Piaget sous-directeur général chargé de l'éducation par intérim ».
[4] E. Delavenay, « Mes souvenirs de Jean Thomas : tradition normalienne et le 'C' dans 'Unesco' », in *Souvenir de Jean Thomas*, Nice, 1984, 94 p., p56-62.
[5] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 105 : « Combien de mes condisciples de ces étés genevois sont devenus de loyaux et compétents serviteurs de la cause de la paix, soit comme délégués de leurs gouvernements, soit comme fonctionnaires internationaux, à l'ONU ou à l'Unesco. Dans le second quart du siècle aucune institution n'a autant contribué, à mon sens, que les corus d'Alfred Zimmern, à former une génération désireuse et capable de mettre en œuvre la coopération internationale à laquelle chacun de nous aspirait ». *Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par Emile Delavenay. Il témoigne avoir été « un habitué » des rencontres de Genève.
[6] Benton, box 401 : lt. de G.V. Allen à Thomas A. Brindley, 22 juin 1967 : « the moral conscience of mankind ».
[7] J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 332.
[8] Journal de la conférence générale de 1947, vol I., 5e séance plénière, 10 novembre 1947, p. 77-81 : propos de William Benton, p. 81.
[9] Ibid., p. 72 : propos de Carneiro.

Les premières sessions de la conférence générale, ainsi que le secrétariat, accueillent de nombreux intellectuels. La délégation française comprend ainsi notamment Jean Sarrailh (recteur de l'université de Montpellier), Léon Blum, Paul Rivet (directeur du Musée de l'homme), Marcel Bataillon (professeur de littérature espagnole au Collège de France), Pierre Auger (directeur de l'enseignement supérieur), Jean Cassou (conservateur du Musée d'art moderne), Henri Wallon (professeur au Collège de France)[1], Jacques Maritain, Lucien Febvre, René Cassin, Frédéric Joliot-Curie, François Mauriac, Paul Langevin, Henri Wallon, Louis Jouvet, Gustave Monod, Léo Lagrange, et l'historien Charles Morazé[2]. Gabriel Le Bras, Albert Camus, Raymond Aron ont aussi été envisagés pour y siéger[3]. De plus, des intellectuels de renom sont pressentis pour des postes importants à l'Unesco, entre autres l'historien français Lucien Febvre, le poète américain Archibald MacLeish, et le poète italien antifasciste Eugenio Montale[4].

Un certain nombre de ces intellectuels sont d'anciens élèves de l'Ecole Normale Supérieure, où ils se sont connus dans les années 1930 : Michel Prévost[5], Roger Caillois[6], Paul Leclerc[7], Pierre Auger, Jean Thomas[8], Jacques Havet[9], Emile Delavenay[10], René Maheu[11]. Ces quatre derniers personnages sont entrés à l'Unesco dès sa création et y ont accompli une longue carrière, devenant de véritables piliers de l'organisation. Ils sont restés tout au long des années liés par des liens étroits et solides. En 1962, dans son discours d'entrée en fonction, René Maheu évoque « [s]on vieil ami Jean Thomas » qui, dit-il :

« après m'avoir accueilli à l'Ecole Normale Supérieure il y a maintenant 37 ans, m'invita avec le même sourire en août 1946, à entrer à la Commission Préparatoire de l'Unesco à Londres, et qui, après avoir travaillé avec moi pendant quatorze ans au Secrétariat, siège maintenant à la délégation française. C'est lui qui me conduisit un certain samedi de septembre 1946 à Londres à Julian Huxley lequel, comme on dit, 'me recruta'. »[12]

En 1973, il rappelle à nouveau cet événement :

« En juillet 1946, j'étais à la fois en vacances et chômeur et je pensais entrer dans l'enseignement en France, au premier octobre. À vrai dire sans grand plaisir […]. J'en étais donc là quand je rencontre par hasard Jean

---

[1] FR, NUOI carton 335 : GD/AL, note pour le ministre, 8 octobre 1947.
[2] X 07.21 (44) D, I : « Délégation de la France ».
[3] FR, Cabinet du ministre, Bidault, carton 38, dossier « Unesco, 5 sept. 1946- 1er juillet 1948 » : note pour le cabinet du ministre, à l'attention de M. Morin, au sujet : conférence de l'Unesco, 13 septembre 1947, n° 1119.
[4] IT, Gabinetto, 1943-58, pacco 99, posiz. V5 : Unesco ; busta 1948 : lettre du secrétaire particulier du ministre au prof. Ragghianti, 3 mai 1948 : Montale est pressenti pour le poste de directeur pour les lettres et les arts.
[5] M. Prévost, *L'île des Uneskimos, Mémoires d'un ancien fonctionnaire de l'Unesco, 1949-1983*, janvier 1996, dactylographié, non publié, conservé aux archives de l'Unesco, p. 6. Prévost entre à l'Unesco en 1946 grâce à Jean Thomas, condisciple de son père à l'ENS.
[6] *Who is Who in France*, 1975-76 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 6 ; Biogr. Caillois. Caillois a travaillé à l'Unesco de 1948 à 1973. Sa femme, Elena Caillois (Bykova), a également travaillé à l'Unesco, de 1947 à 1976. Exilé en Argentine pendant la guerre, Caillois intéresse à l'Unesco son amie l'écrivaine Victoria Ocampo. Biogr. Ocampo : celle-ci a ensuite légué sa villa de Buenos Aires à l'Unesco ; Nécrologie de V. Ocampo, *Le Monde*, 30 janvier 1979 ; *Lien-Link* n°84, Patrice Vermeren, « Roger Caillois et la fondation de la revue Diogène. Une boussole mentale à l'épreuve de l'Unesco ».
[7] E. Delavenay, *op. cit.*, p341. Paul Leclerc, normalien, agrégé de lettres, travaille à l'Unesco à partir de 1949.
[8] Biogr. Jean Thomas.
[9] Biogr. Jacques Havet. *Lien-Link* n°80 : nécrologie de Jacques Havet par Nicolas Bodart et René Ochs : après avoir été reçu premier à l'ENS et premier à l'agrégation de philosophie, « une occasion inattendue s'offrit à lui : Jean Thomas, qui avait été son examinateur au concours de Normale, alors secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Unesco récemment créée à Londres, lui proposa un engagement provisoire, qu'il accepta ».
[10] E. Delavenay, *op. cit.*,, avant-propos : il évoque l'influence de « la France de Jaurès », de « l'Ecole Normale Supérieure de Lanson, Paul Dupuis et Lucien Herr » dans la formation de sa personnalité. *Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par Emile Delavenay : « Une de mes premières visites [à son retour à Paris] est pour mon camarade normalien René Maheu […]. Il m'accueille avec cordialité ». Biogr. Delavenay.
[11] John Fobes, « La fonction publique internationale », in *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier I : l'homme et le directeur général*, Groupe Miollis, AAFU, Paris, 2002, 87 p., p. 30-33 : Maheu « faisait partie de cette petite élite qui avait passé par l'ENS, participé à la Résistance, souffert de l'Occupation et connu l'instabilité de la IVe République ».
[12] 12 C/INF/12, 16 novembre 1962 : discours prononcé par Maheu devant la conférence générale lors de son entrée en fonctions comme directeur général, p. 2.

Thomas, un de mes anciens surveillants de Normale et qui était l'adjoint de Julian Huxley, que j'avais connu à Londres avant la guerre, ainsi d'ailleurs que son frère Aldous. Jean Thomas me suggère d'aller le voir, ce que je fais et je deviens aussitôt directeur et seul fonctionnaire de la division de la libre circulation de l'information. »[1]

Jacques Havet rend lui aussi hommage à Jean Thomas, évoquant en lui « un patron, un ami, un exemple »[2]. Emile Delavenay le considère comme « l'incarnation de cette solidarité normalienne »[3]. Il est à noter que Jean Thomas est l'auteur d'ouvrages sur la philosophie des Lumières, ce qui confirme la prégnance de cette conception[4].

Plusieurs intellectuels français, sans être à proprement parler employés par l'Unesco, ont aussi participé, de manière ponctuelle, à ses activités intellectuelles. Ainsi, André Malraux prononce en 1946 une conférence pour l'Unesco sur le thème « L'homme et la culture artistique », et correspond avec l'Unesco en 1950[5]. De même, Jean-Paul Sartre entretient des liens avec l'Unesco dans les premières années[6].

De nombreux intellectuels étrangers mais francophiles ou de culture française participent également à l'Unesco dans ces années [annexe 3].

Les Suisses francophones ont également joué un rôle important, ce qui peut s'expliquer par leur intérêt pour les organisations internationales et l'action pour la paix. C'est en particulier par l'intermédiaire de structures comme la SDN, le Bureau international d'éducation (BIE)[7], créé en 1926 par Jean Piaget, la Croix rouge internationale[8], et les communautés d'enfants, dont beaucoup ont vu le jour en Suisse[9], que la Suisse a constitué un vivier important de futurs fonctionnaires de l'Unesco.

Ainsi, l'Unesco a été très marquée par l'influence française. Sous l'impulsion de ce courant, la nouvelle organisation s'est efforcée de conserver l'esprit et le style de l'IICI[10], c'est-à-dire de jouer un rôle de « pionnier de la diffusion de la culture, de la science et de la connaissance », et de devenir une sorte de « ministère mondial de l'Education chargé d'assurer la défense des biens et valeurs culturels »[11]. Ces intellectuels ont développé une

---

[1] X 07.83 Maheu, VI : *L'Orient - Le Jour*, n° 83, 6-12 janvier 1973, p. 13-15 : « Portrait : directeur général de l'Unesco, René Maheu : 'Notre rôle n'est pas d'intervenir mais de stimuler' », interview de Maheu, par Mirèse Akar.

[2] Jacques Havet, « Un patron, un ami, un exemple… », in *Souvenir de Jean Thomas*, Nice, 1984, témoignages collectés par R. Lassalle, 94 p., p. 68-73.

[3] E. Delavenay, « Mes souvenirs de Jean Thomas : tradition normalienne et le 'C' dans 'Unesco' », in *Souvenir de Jean Thomas*, Nice, 1984, 94 p., p56-62.

[4] Biogr. Jean Thomas.

[5] Biogr. Malraux : « L'homme et la culture artistique », conférence de Malraux prononcée à la Sorbonne pendant le « Mois de l'Unesco » 1946 (COM 1) ; et : correspondance avec Malraux, 1950 (CLT/ART).

[6] COM 1 : conférence de Sartre prononcée à la Sorbonne pendant le « Mois de l'Unesco » 1946. Et il propose à l'Unesco de rédiger une brochure sur le thème du racisme.

[7] Le BIE avait été créé en 1926 par Jean Piaget sous la forme d'une association privée d'éducation, et était devenu en 1929 la première organisation intergouvernementale spécialisée en éducation. Cf. collectif, *Les organisations internationales à vocation universelle*, p. 45. Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary of the UNESCO*, The Scarecrow Press, Inc., Lanham, Md., and London, 1997, 500 p., p. 3. Selon Seth Spaulding, la réticence de Jean Piaget à placer le BIE directement sous la responsabilité de l'ONU en 1945 aurait favorisé la création de l'Unesco.

[8] *Lien-Link* n°81 : nécrologie de Marion Jung-Fawtier par Markku Järvinen. *Lien-Link* n°73 : nécrologie de Guy Métraux, par Witold Zyss : Guy Métraux a travaillé de 1944 à 1947 au Comité international de la Croix Rouge.

[9] *Lien-Link* n°85 : « Pourquoi et comment je suis entré à l'Unesco », par Jean-Baptiste de Weck. Il a travaillé dès 1946 comme ouvrier au village Pestalozzi pour les enfants orphelins de guerre des pays dévastés, créé à Trogen en Suisse. Cf. aussi J.B. de Weck, *Servir la cause universelle de l'Unesco. Une moisson d'expériences et de souvenirs.*

[10] Roger Caillois, « In memoriam : René Maheu », décembre 1975, p. 10-11, cité dans Hilaire-Philippe Sagbohan, *L'Afrique noire francophone et l'Unesco de 1960 à nos jours*, thèse de doctorat, Paris I, 1979, p. 28. Caillois observe qu'à ses débuts, l'Unesco « tenait encore beaucoup de l'IICI, dont elle était l'héritière : il s'agissait, plutôt que d'une organisation efficace, d'une société des esprits à laquelle appartenaient des personnalités ».

[11] L. Dollot, *op. cit.*, p. 105.

conception classique, européenne, de la culture, inspirée de l'IICI ; ils conçoivent l'action de l'Unesco comme centrée principalement sur le domaine intellectuel[1].

L'IICI, un contre-modèle ?

Cependant, l'IICI, tout en servant de point d'appui à la nouvelle Unesco, joue également un rôle de repoussoir. En effet, les fondateurs de l'Unesco s'attachent à éviter que la nouvelle organisation ne reproduise les défauts de l'ancienne : ainsi, l'Unesco vise à atteindre les masses (et non plus seulement une élite), à mener une action concrète (et non plus seulement une action intellectuelle), et à avoir une portée mondiale (et non plus seulement européenne).

Le principal défaut que les fondateurs de l'Unesco reprochent à l'IICI est son caractère élitiste. L'IICI visait à « toucher les masses par l'intermédiaire des milieux intellectuels et non directement »[2]. Les actions de l'IICI s'étaient limitées à des rencontres d'intellectuels et à des publications austères, destinées à un public de spécialistes, et avaient rarement débouché sur des réalisations concrètes[3]. De plus, la portée de l'IICI s'était cantonnée à l'Europe : les intellectuels participant aux actions de l'IICI et de l'OCI en étaient issus, et l'une de leurs préoccupations majeures était de travailler à définir une conscience européenne[4] ; et l'IICI n'avait pas inclus l'éducation dans ses attributions (sous la pression du délégué belge, qui a fait valoir l'idée que l'éducation relèverait exclusivement de la souveraineté nationale)[5], et cela a constitué un contre-modèle pour l'Unesco, puisque cette dernière a au contraire dès sa création conçu sa mission comme en grande partie consacrée à l'éducation. D'ailleurs, le BIE, qui est aussi un ancêtre de l'Unesco (il a été d'ailleurs absorbé par l'Unesco en 1969), et qui s'occupait, lui, d'éducation, aurait échoué dans l'entre deux guerres à accomplir son objectif, constituant donc lui aussi un contre-modèle pour l'Unesco[6].

En outre, l'IICI et l'OCI s'étaient, dans les années 1930, politiquement discrédités en donnant leur caution aux dictatures nazie et fasciste : l'OCI avait refusé de publier des ouvrages d'auteurs juifs interdits en Allemagne, et dans la série des *Correspondances* de l'IICI, des intellectuels allemand (Keyserling) et italien (Coppola) avaient exprimé des idées fascisantes[7].

Ainsi, l'Unesco a été très marquée par l'influence de la conception française, caractérisée par l'attachement à la coopération entre intellectuels dans l'esprit des Lumières et dans la continuité de l'IICI, même si cet organisme a également, par ses défauts (élitisme, européocentrisme), joué un rôle de contre-modèle. À cette conception qu'on peut qualifier de

---

[1] IT, Gabinetto, pacco 99 : *Il Mondo*, 8 juillet 1950, « Un'impresa sbagliata » par Benedetto Croce. Le Britannique Gilbert Murray plaide pour que l'Unesco contribue au retour à l'usage généralisé du latin comme moyen de rapprochement entre les intellectuels.
[2] Ainsi, le tirage de la revue mensuelle *La Coopération intellectuelle*, créée en 1929, ne dépassait pas 2000 exemplaires, et elle n'était publiée qu'en français. En 1930, elle ne comptait que 260 abonnés. Cf. J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 314.
[3] J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 314.
[4] Ex. : collectif, *L'avenir de l'esprit européen*, 1934.
[5] 329.18 A 53 CIPSH : IV : article de Antonina Vallentin, « Paix. Etat de conscience », 13 p., p. 5.
[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 295.
[7] Keyserling : « la renaissance de la foi aveugle est [...] un signe certain de rajeunissement et, par conséquent, d'accroissement de vitalité » ; « si les peuples préfèrent à un certain moment un régime autoritaire à un régime libéral, on n'a qu'à s'incliner » ; cité dans J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 321-322.

classique fait contrepoint une conception plus moderne et novatrice développée par des Anglo-Saxons.

1.1.2. La conception anglo-saxonne : l'insistance sur les moyens modernes de communication.

Les réflexions développées au Royaume-Uni.

Au Royaume-Uni se développent pendant la Seconde Guerre Mondiale d'intenses réflexions sur la possibilité d'établir une institution internationale visant à la paix dans le monde au moyen de la culture. Elles se déroulent à différents niveaux, formels et informels, au sein de différentes instances : au gouvernement, dans les cercles des administrateurs coloniaux, au sein de la BBC, dans les associations éducatives et culturelles privées, dans les cercles scientifiques.

Le gouvernement britannique s'intéresse vivement aux possibilités de créer une telle institution internationale. Il contribue de manière importante aux réflexions tenues à ce sujet, en organisant la Conférence des Ministres Alliés de l'Education (CAME), entre novembre 1942 et 1945. Cette initiative revient en particulier au ministre britannique de l'éducation, Richard A. Butler. Conçue initialement comme un dispositif provisoire destiné à venir en aide aux pays dévastés par la guerre, la CAME devient rapidement le principal laboratoire de réflexion en vue de la création de l'Unesco[1]. Cette conférence rassemble des Britanniques visionnaires et idéalistes, comme Ellen Wilkinson[2]. Et la phrase du préambule de l'acte constitutif (« les guerres naissant dans l'esprit des hommes… »), généralement attribuée à l'Américain MacLeish, aurait en fait selon Luther Evans (futur directeur général) été prononcée par le premier ministre britannique de l'époque Clement Attlee dans un discours à la conférence constitutive de l'Unesco, et MacLeish, « fasciné par ce discours, par cette phrase », aurait demandé et obtenu d'Attlee la permission de l'inclure dans le préambule de l'acte constitutif[3].

Une des composantes conceptuelles originales apportées par les Britanniques à l'Unesco est l'intérêt pour les problèmes des peuples dits « sous-développés ». Cet intérêt est mis en avant par les administrateurs coloniaux, conscients de ces problèmes. De nombreux anciens administrateurs coloniaux britanniques[4] joueront dans les premières années de l'Unesco un rôle important, apportant à la nouvelle organisation leur connaissance de la situation scolaire et culturelle dans les territoires coloniaux et leur intérêt pour ces questions, intérêt qui avait

---

[1] E. Chniti, *La Grande-Bretagne et l'Unesco, 1942-1957. Douze ans de relations entre une institution des Nations-Unies et une puissance fondatrice*, Paris I, thèse d'histoire, dir. Girault, 1997, p. 137 ; Peter Lengyel, *International Social Science : the Unesco Experience*, Transaction Books, New Brunswick, USA, 129 p., 1986, p. 8-9.

[2] Femme de gauche, ancienne suffragette, ancienne membre du parti communiste britannique.

[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 323 : « fascinated by this speech, by this sentence ».

[4] Fred Clarke, président du comité d'education de la commission préparatoire (1945-46), était professeur à l'université de Londres, et ancien dirigeant du comité consultatif du Colonial Office britannique ; il avait participé en 1944 dans ce cadre à la rédaction du rapport *Mass education in African society* ; il était très convaincu de l'importance de l'alphabéisation des masses dans les pays sous-développés (Philip Jones, *International policies for Third World Education : Unesco, literacy and development*, ed Routledge, London and NY, 1988., p. 25). Pour cela il prônait une action coopérative, communautaire (action à l'échelle de la communauté locale). Il était très conscient des changements sociaux en cours et en préparation dans le monde ; il a imposé ses vues au comité d'éducation de la commission préparatoire (W.F. Connell, *A History of education in the twentieth century world*, Canberra, Curriculum development centre, 1980, p. 324-325). Le Français André Lestage était de 1939 à 1946 administrateur de l'éducation à Madagascar (interview Lestage).

manqué à la SDN et à l'IICI. John Bowers en particulier, ancien administrateur colonial au Soudan, recruté à l'Unesco par Huxley sur la recommandation d'un collègue de guerre pour son expérience des besoins des pays sous-développés, exerce une influence importante sur les conceptions éducatives de l'Unesco et marque de ses idées et de son style les dix premières années de l'organisation dans ce domaine[1].

Les cercles de la BBC constituent un autre milieu où se développent pendant la guerre, dans le cadre de la propagande de guerre pour les Alliés, d'importantes réflexions sur les tâches et les moyens d'action de la future Unesco. Les hommes de la BBC réfléchissent au rôle important que les communications de masse seront amenées à jouer dans l'œuvre de paix de la future organisation. La préoccupation de toucher les masses au moyen des techniques modernes de communication de masse avait été négligée par l'IICI. Il s'agit donc d'un autre élément novateur introduit par les Britanniques. De même que le milieu des administrateurs coloniaux, celui de la BBC fournit un vivier de fonctionnaires de l'Unesco : de nombreux Britanniques ayant travaillé pour la BBC dans les années 1930 et pendant la guerre rejoignent l'Unesco dans les premières années de celle-ci. C'est notamment le cas du Français Emile Delavenay[2], et du Britannique Rex Keating, directeur de programme à la BBC dans les années 1930, devenu en 1947 directeur de la radio à l'Unesco[3].

D'autre part, des associations culturelles et éducatives privées britanniques, comme le *British Council*, la *London International Assembly*, le *Council for Education in World Citizenship*, s'interrogent pendant la guerre sur les modalités d'action d'une grande organisation internationale de coopération culturelle et éducative pour l'après-guerre[4].

Enfin, dans les cercles scientifiques britanniques, autour des laboratoires de recherche et de la la *British Association for the Advancement of Science*, et de personnages comme Julian Huxley et Joseph Needham, se développent de manière informelle des réflexions sur la nouvelle organisation. Ils soulignent l'importance de la science, de la coopération scientifique internationale, de l'éducation scientifique, afin de favoriser l'établissement de la paix. Leur apport conceptuel se concrétise de manière tangible dans le sigle de la nouvelle organisation. C'est sous leur impulsion que le terme même de « science » est inclus dans le sigle de l'Unesco[5]. Dans un mémorandum d'avril 1945, Needham prône officiellement la transformation du sigle « UNECO » en « UNESCO », soulignant la convergence d'objectifs entre la nouvelle organisation internationale et le projet de Service International de Coopération Scientifique (ISCS) qui avait été développé parallèlement, et préconisant leur unification[6]. Ce document de Needham est le premier qui porte le sigle Unesco[7]. C'est en novembre 1945, à la Conférence constitutive, que le terme « science » est officiellement

---

[1] J. Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 17-18.
[2] Biogr. Delavenay ; E. Delavenay, *op. cit.* ; *Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par Emile Delavenay. Delavenay est entré à la BBC en 1939.
[3] Interview P. Koffler.
[4] Pendant la guerre, dès 1941 ont eu lieu des réflexions de la London International Assembly et du Council for education in world citizenship ; son rapport est paru en mars 1943, sous le titre *Education and the United Nations*. Ce rapport propose un plan concret de rééducation pour les peuples des pays de l'Axe ; ces recommandations ont été adressées au CAME mais il n'a pas obtenu de réponse. (P. Jones, *op. cit.*, p. 10-11) ; E. Chniti, *op. cit.*, p. 681-682.
[5] Dès la séance d'ouverture, E. Wilkinson évoque les perspectives de nouveaux progrès spectaculaires de la science et souligne la nécessité de rapprocher celle-ci des humanités. (M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 24). Huxley, Needham, Wilkinson, et l'Américain Harlow Shapley, directeur de l'observatoire de l'université de Harvard, ont joué un grand rôle dans l'inclusion du terme « sciences » dans l'intitulé de l'Unesco (G. Archibald, *op. cit.*, p. 63).
[6] D. Mylonas, *op. cit.*, p. 335-341.
[7] G. Archibald, *op. cit.*, p. 52.

inclus, sur la proposition d'Archibald MacLeish[1]. L'explosion des bombes atomiques américaines à Hiroshima et Nagasaki en août 1945 a certainement joué un rôle important dans la prise de conscience de l'importance du contrôle social de la science[2]. Les scientifiques britanniques, qui ont ainsi joué un rôle majeur dans la gestation de l'Unesco, y occuperont une place importante dans les premières années. Le scientifique britannique Julian Huxley, devenu premier directeur général de l'organisation, recrute plusieurs de ses collègues et amis, tel Joseph Needham, biochimiste de Cambridge, esprit éclectique, intéressé par la culture chinoise et l'histoire des sciences[3].

C'est dans le cadre de la CAME que ces divers mouvements de pensée, formels ou informels, trouvent l'occasion de s'exprimer. Hommes politiques, administrateurs coloniaux, scientifiques, éducateurs, intellectuels, hommes spécialisés dans les communications, s'y réunissent[4]. Appartenant à une même génération, ils se caractérisent par leur sensibilité de gauche et par leur enthousiasme pour la future organisation. C'est principalement grâce aux efforts d'Ellen Wilkinson et de John Maud que Julian Huxley est porté à la tête de l'Unesco[5].

Ainsi, les Britanniques ont contribué par leurs réflexions à introduire dans les conceptions de l'Unesco des préoccupations qui étaient absentes de celles de l'IICI, à savoir la prise de conscience de la nécessité d'agir à l'échelle des masses, et la prise en compte de l'importance sociale de la science[6]. Ils ont donc apporté aux conceptions de l'Unesco des éléments novateurs. Les réflexions dans le même sens développées aux États-Unis ont également exercé une influence majeure sur la nouvelle organisation.

Les réflexions développées aux États-Unis.

La mise en place du système de l'ONU a été soutenue par les États-Unis au plus haut niveau : au niveau présidentiel. Durant la Seconde Guerre Mondiale, le président Roosevelt a en effet accompli plusieurs gestes en faveur de la création d'une nouvelle organisation internationale dédiée au maintien de la paix et de la sécurité (« Message sur l'état de l'Union » en janvier 1941 ; Charte de l'Atlantique en août 1941 ; enfin, signature de la Déclaration des Nations Unies le 1er janvier 1942[7]). En 1945, le président Truman a tenu un discours au retentissement important, dans lequel il souligne l'importance de la future organisation[8].

---

[1] ECO/CONF/29, 2e séance de la 1e commission, 5 novembre 1945, p. 126. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 69 ; D. Mylonas, *op. cit.*, p. 342.
[2] D. Mylonas, *op. cit.*, p. 342.
[3] J. Huxley, *Memories II*, p. 17-18.
[4] Ex. : Joseph Needham, spécialiste de la science chinoise, John Grierson, pionnier du film documentaire, J.B. Priestley, écrivain.
[5] E. Chniti, *op. cit.*, p. 682-684. A. Zimmern, secrétaire exécutif de la commission préparatoire, étant tombé malade, il fallait lui trouver un remplaçant. Huxley, ayant assisté à l'une des réunions publiques de la commission préparatoire, y avait rencontré John Maud, proche collaborateur de Wilkinson et chargé des affaires de l'Unesco au ministere de l'éducation. John Maud a l'idée de proposer Huxley comme successeur de Zimmern. Lors d'un repas privé, Wilkinson et Maud font cette proposition à Huxley, lui laissant entendre que ce poste serait un marchepied vers le poste de directeur de l'Unesco. Cf. J. Huxley, *Memories*, *II*, *op. cit.*, p. 14 ; Juliette Huxley, *Leaves of the tulip tree*, London, p. 196-197 ; E. Chniti, *op. cit.*, p. 211 ; Betty D. Vernon, *Ellen Wilkinson (1891-1947)*, London, Croom Helm, 1982, 254 p., p. 40-43, 60-64 : elle a été suffragette, féministe, et communiste.
[6] Cf. aussi les réflexions fonctionnalistes de David Mitrany sur la paix. David Mitrany, *A Working Peace System*, Londres, Chatham House, 1943.
[7] G. Archibald, *op. cit.*, p. 22.
[8] Léon Blum, dans son propre discours à la conférence constitutive de l'Unesco, en novembre 1945, y fait référence. ECO/CONF.29/VR.2 (1945), Conférence des Nations Unies en vue de la création d'une organisation pour l'éducation, la science et la culture, Londres, 1-16 novembre 1945, p. 40-41 : discours du président adjoint, L. Blum : « nous voulons contribuer, comme le dit le président Truman, dans les points 5 et 10 de son récent

Cependant, ce sont surtout des personnalités intellectuelles ainsi que des associations privées qui ont joué un rôle moteur dans l'élaboration de conceptions novatrices pour l'Unesco. Les réunions de la CAME à Londres ont attiré en effet de nombreux intellectuels américains ainsi que de nombreuses ONG éducatives de ce pays. La délégation des États-Unis à la CAME et à la conférence constitutive se montre très dynamique et active[1]. Elle est dirigée par le sénateur J. William Fulbright[2]. Elle comporte notamment William Carr, de la *National Education Association* (NEA), Ralph Turner, historien, professeur à l'université de Yale, ayant travaillé pour le Département d'État pendant la guerre, et membre de la délégation américaine lors de la conférence des ministres de l'éducation à Londres en 1944[3], et Archibald MacLeish, poète et bibliothécaire de la bibliothèque du Congrès[4]. Ces hommes marquent par leurs idées le cours des réflexions de la CAME. Les conceptions qu'ils développent se focalisent sur deux aspects principaux : la reconstruction et l'éducation des masses.

Le projet pour la future organisation élaboré en avril 1944 par la délégation américaine à la CAME est orienté principalement vers la reconstruction éducative et culturelle ; la nouvelle organisation s'intitulerait « Organisation des Nations Unies pour la reconstruction éducative et culturelle » (ONUREC). Son but serait de « réparer, dans la mesure du possible, le tort causé à l'héritage culturel commun du monde par les puissances fascistes », dans les pays européens et asiatiques[5]. Il s'agit d'une sorte d'équivalent de l'UNRRA dans le domaine de l'éducation et de la culture[6]. L'insistance des États-Unis sur la reconstruction des pays dévastés par la guerre s'explique également bien sûr par des intérêts politiques et économiques. Si le projet d'ONUREC, discuté longuement en avril 1945, n'a finalement pas été adopté[7], les conceptions développées par les Américains autour de celui-ci ont profondément marqué l'Unesco, notamment concernant l'importance de mener des actions concrètes, pratiques[8].

D'autre part, une autre orientation majeure que l'Unesco doit à l'influence des conceptions américaines est l'insistance sur l'« éducation ». Les 42 ONG éducatives et culturelles américaines qui assistent en tant que conseillères aux délibérations (*American Council on Education, National Education Association, American Association of University*

---

discours, à construire un monde affranchi de la peur et de la misère, où les conditions de vie soient partout améliorées ».

[1] OHRO, interview de Luther Evans, p. 302, 334-335 : parmi les membres importants de la délagation américaine, George Stoddard, qui avait été *commissioner of education* de l'Etat de New York ; Herbert Emmerich, expert en questions d'organisation ; Donald Stone, fonctionnaire du département d'état ; M. Murrow, représentant au Congrès ; G.N. Shuster, professeur à Hunter College ; K. Holland, plus tard directeur de l'institut international d'éducation ; Dr. Schlagle de la NEA ; Marlon Shapely, astronome de Harvard ; Alexander Meiklejohn, président de l'université du Wisconsin ; le sénateur Murray.

[2] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 8-9. G. Archibald, *op. cit.*, p. 319-320.

[3] L'historien Ralph Turner avait été recruté en 1941 par la division des relations culturelles du département d'état. Cf. Gail Archibald, *op. cit.*, p. 25. L'ouvrage principal de Ralph Turner est *The Great Cultural Traditions*, New York, 1941, 2 vol. (Biogr. Ralph E. Turner).

[4] J. Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 313 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 67. En 1944-45, A. MacLeish a été assistant secrétaire d'état pour les affaires culturelles.

[5] Projet rédigé par les délégués américains Studebaker et Kefauver. Cf. doc. confidentiel du 27 avril 1944, « Activities in London of American Delegation to the CAME », 4e réunion privée de la délégation du 7 avril 1944. Et : « Suggestions for the development of the CAME into the United Nations Organisation for Educational and Cultural Reconstruction », archives diplomatiques américaines (documents cités par Gail Archibald, *op. cit.*, p. 34-35).

[6] L'UNRRA, agence de secours et de reconstruction des Nations Unies, a été créée en 1943 pour secourir les pays occupés par les puissances de l'Axe. Ses trois directeurs généraux successifs ont été américains. Les principaux pays bénéficiaires étaient la Chine et les pays d'Europe de l'est, pays au sujet desquels les Etats-Unis craignaient la contagion communiste.

[7] D. Mylonas, *op. cit.*, p. 230-236 et 295-298.

[8] Ascher, box 145 : lt. de Donald C. Stone, assistant director in charge of administrative management, à J. Huxley, 8 août 1946, 4 p.

Women, *National Congress of Parents and Teachers*, etc.), y exercent une influence importante, soulignant le caractère essentiel de l'éducation dans l'action de la future organisation, élément qui avait été négligé par l'IICI[1]. La *National Education Association*, par la voix de William Carr, prône notamment une concentration des efforts de l'Unesco sur l'éducation publique, l'éducation des masses, l'éducation populaire, et estime que les États-Unis ont beaucoup à apporter aux autres nations dans ce domaine. Elle considère qu'au sein de la nouvelle organisation, l'élément éducatif devrait primer nettement[2].

Les États-Unis se font les défenseurs de la priorité à l' « éducation », au détriment de la « science » et de la « culture ». Ils sont réticents à l'inclusion du terme « science » dans l'intitulé de l'Unesco, par crainte de devoir être amenés à partager avec la communauté scientifique internationale leurs connaissances en matière atomique et nucléaire[3]. Ils sont peu favorables à la « culture » au sens intellectuel et élitiste, et favorisent l'acception de ce terme dans le sens « culture de masse », de même qu'ils concoivent le terme « éducation » comme « éducation de masse ».

L'insistance sur les « masses » est notamment le fait d'Américains ayant travaillé pendant la guerre dans le *Psychological Welfare Branch* de l'armée américaine. Formés aux méthodes modernes de propagande des masses, ils souhaitent les appliquer à la diffusion des idées pacifistes. C'est le cas notamment de l'Américain Sandy Koffler, qui, rattaché à ce service pendant la guerre, a conduit une action de propagande de masse en Italie, remontant du sud au nord de la péninsule en suivant l'armée américaine, et ayant créé un journal, le *Corriere*, destiné à la population locale. Ce journal constitue en quelque sorte, selon sa veuve, l'ancêtre du *Courrier de l'Unesco*, revue conçue par Koffler à partir de son entrée à l'Unesco en 1947[4]. En fait l'Italie a joué un rôle non négligeable dans l'émergence de cette préoccupation pour les communications de masse. (Il est à noter qu'outre l'expérience de Koffler, l'Italie avait accueilli dans l'entre-deux-guerres l'expérience pionnière de l'Institut international du cinématographe éducatif[5]).

La préoccupation pour l'éducation des masses, qui était absente de l'IICI[6], trouve son expression claire à l'Unesco : à la fois dans le sigle lui-même, « le E dans UNESCO »[7] ; et dans l'Acte constitutif, avec les expressions de « libre échange des idées et des connaissances », de « multiplier les relations entre les peuples », et surtout dans les deux premiers des trois modes d'action énumérés dans l'article I a : favoriser « la connaissance et la compréhension mutuelle des nations » grâce à « la libre circulation des idées, par le mot et

---

[1] D. Mylonas, *op. cit.*, p. 295 ; OHRO, interview de Luther Evans. Waldo G. Leland, président du *American Council of Learned Societies*, etait un membre très actif du l'ancêtre de la commission nationale américaine. Il a joué un rôle important dans les premières années de l'Unesco.

[2] EU, box 2243 : National Education Association, Memorandum for conference with the under-secretary of state, 23 septembre 1947, 2 p. La NEA préconise que le prochain directeur général soit un éducateur américain. W. Carr, « Shall the UN control education in axis countries ? », *Progressive Education*, American Education Fellowship, mai 1945. W Carr, « Eternal vigilance in education », *Camp Fire Girls Magazine*, mai 1945. W Carr, « What part can education play in the people's peace », *Minnesota Journal of Education*, fév. 1945. COM 1 : W. Carr, « Conditions Necessary for the Success of Unesco », discours à la Sorbonne, 21 novembre 1946, Mois de l'Unesco (publié dans *Les Conférences de l'Unesco*, Paris, éditions de la Revue Fontaine, 1947). Cf. aussi W. Carr, *The continuing education of William Carr, an autobiography*, NEA, Washington DC ; chap. 6 : « The United Nations and Unesco », p. 94-115.

[3] G. Archibald, *op. cit.*, p. 77.

[4] Interview P. Koffler.

[5] Christel Taillibert, *L'institut international du cinématographe éducatif, regards sur le rôle du cinéma éducatif dans la politique internationale du fascisme italien*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1999.

[6] L'IICI n'avait pas inclus l'éducation dans ses attributions à cause de l'opposition en 1925 du délégué belge qui avait défendu l'idée que les questions d'éducation relevaient de la souveraineté nationale.

[7] *The E in UNESCO*, US National Commission for Unesco, 1949.

par l'image », ceci au moyen des « organes d'information de masses » et d'« accords internationaux » ; et l'article I b, qui insiste sur « l'éducation populaire » et « la diffusion de la culture »[1].

Ainsi, sous l'influence de la conception américaine, l'une des évolutions essentielles de l'IICI à l'Unesco est le passage d'une « coopération intellectuelle » à une « coopération culturelle », d'une action s'adressant aux élites à une action s'adressant aux masses. Le terme « intellectuel » est banni, jugé aristocratique, élitiste, et réactionnaire[2]. Les Anglo-Saxons estiment que l'échec de l'IICI est en partie dû à son appellation maladroite (à cause du terme « intellectuel »), et qu'il est essentiel que la nouvelle organisation trouve une appellation qui « parle » aux masses[3]. L'Américain Archibald McLeish a influencé de façon décisive en ce sens les conceptions de la nouvelle organisation, en rédigeant le préambule de l'Acte constitutif[4].

D'autre part, l'influence de l'anthropologie appliquée, avec Malinowski et l'école culturaliste anglo-saxonne, s'est exercée, comme l'a mis en évidence Claudine Brelet Rueff, sur la création du système des Nations Unies, et en particulier sur la mise en place des principes de l'Unesco[5].

Ainsi, dès la gestation de l'Unesco, de nombreux intellectuels, hommes politiques, administrateurs américains, ainsi que des ONG éducatives et culturelles américaines, se sont intéressés vivement à l'Unesco. Cet intérêt se maintient pendant de longues années. À la Conférence constitutive et à la 1e conférence générale de l'Unesco, Archibald MacLeish et William Benton ont poursuivi le développement de ces conceptions, préconisant la concentration de l'Unesco sur l'éducation populaire des masses[6] et sur l'utilisation des moyens d'information des masses (télévision, presse moderne, radio)[7]. William Benton se fait le porte-parole passionné de l'utilisation des médias de masse, qu'il considère comme des « médias culturels rapides », complémentaires des « médias culturels lents », vocable péjoratif sous lequel il désigne les livres. Il défend avec ardeur le projet d'une « radio Unesco » mondiale à la 1e conférence générale et réussit à faire adopter ce projet à l'unanimité[8]. William Benton est le plus représentatif de ce groupe d'Américains passionnés par l'Unesco. Tout au long de sa carrière postérieure de sénateur, dans les années 1950-60, il n'aura de cesse de promouvoir l'Unesco dans l'opinion publique américaine. William Carr poursuivra lui aussi dans les années 1950 son soutien à l'Unesco, dans le cadre de la « Confédération

---

[1] Acte constitutif de l'Unesco.
[2] J.-J. Renoliet, *op. cit.*
[3] D. Mylonas, *op. cit.*, p. 342. Propos de J. Needham en 1945. Conférence générale 1948, discours inaugural du président de la conférence : « Intellectual cooperation […] must not be confined to cooperation among intellectuals. We must bring Unesco to the masses and the masses to Unesco ».
[4] J. Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 24 : « brilliant » ; « a starry-eyed hope rather than a guide to practical action ». Ronald W Clark, *The Huxleys*, Heinemann, London, 1968, p. 313 : A. MacLeish, encouragé par son gouvernement et par de nombreux autres gouvernements à se porter candidat au poste de directeur général de l'Unesco, refuse, déclarant : « I prefer to be a poet ». Le président Truman propose alors personnellement Francis Biddle, avocat américain qui avait été membre du tribunal militaire international de Nuremberg.
[5] Cf. Claudine Brelet Rueff, *Les Nations Unies et l'anthropologie appliquée : un projet de civilisation.* Plusieurs des Américains liés à l'Unesco dans les premières années ont étudié l'anthropologie. Ex. : *Lien-Link* n°78 : nécrologie d'Anibal Buitron par Alain Gille : Buitron a fait des études d'anthropologie.
[6] ECO/CONF/29, 8e séance plénière, 15 novembre 1945, p. 86-87.
[7] P. Jones, *op. cit.*, p. 19.
[8] G. Archibald, *op. cit.*, p. 92-93. William Benton, par son parcours professionnel, est très lié aux médias de masse, aux relations publiques, au monde de la publicité. Cf. aussi G. Archibald, *op. cit.*, p. 196 : 1 C/30, sous-commission des moyens d'information des masses, 2 décembre 1946, p. 168-170. Programme de l'Unesco pour 1947, p. 290.

mondiale des organisations de la profession enseignante » (*World Confederation of Organizations of the Teaching Profession*, WCOTP)[1].

Ces Américains qui, dès la gestation de l'Unesco, apportent avec conviction leur soutien à la nouvelle organisation, loin d'être des individus isolés, ont des points communs. Ils forment une nébuleuse, constituée de divers réseaux. Nés autour de 1900-1910, ils appartiennent à la même génération, sont souvent des démocrates, et sont liés aux cercles de la Bibliothèque du Congrès, de l'université de Chicago[2], de la Fondation Ford, et d'ONG éducatives. Ils jouent un rôle important dans sa promotion jusqu'au tournant des années 1960[3].

Il est à signaler qu'une des différences majeures entre conceptions américaines et britanniques est l'importance accordée au rôle de l'histoire par les Britanniques (proches en cela des conceptions françaises), idée qui n'est pas partagée par les Américains[4].

Les conceptions anglo-saxonnes ont donc marqué profondément les orientations données à l'Unesco : la reconstruction, les besoins des masses, et en particulier l'éducation populaire, sont en effet ensuite devenus des piliers majeurs de l'organisation. L'harmonisation de ces conceptions a été rendue possible par l'expérience traumatisante de la Seconde Guerre Mondiale.

1.1.3. La convergence de ces conceptions sous l'effet de la Seconde Guerre Mondiale.

C'est le traumatisme causé par la Seconde Guerre Mondiale et une volonté commune de sursaut moral par rapport aux atrocités qui s'y sont commises qui ont permis à ces conceptions de s'accorder et d'aboutir à la création concrète de l'Unesco [5], malgré les « grandes controverses » qui se sont manifestées à la conférence constitutive[6]. Le Préambule de l'Acte constitutif en témoigne clairement, évoquant « la grande et terrible guerre qui vient de finir ».[7] De même, dans son discours à cette conférence, en novembre 1945, Léon Blum évoque parmi les buts de la nouvelle organisation celui de vaincre le nazisme et le fascisme[8] ; et le « Rapport sur le programme de l'Unesco » publié en septembre 1946 par la Commission

[1] Dont il fait une des ONG associées de l'Unesco. La WCOTP reçoit de l'Unesco 6000 dollars par an en 1953 et 1954, 4000 dollars par an en 1955 et 1956. Cf. W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, p. 373, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 222.
[2] *Lien-Link* n°78 : nécrologie d'Anibal Buitron par Alain Gille : Buitron a fait ses études à l'Université de Chicago.
[3] G. Archibald, *op. cit.*, p. 319-320. *Lien-Link* n°78 : nécrologie d'Eugene Canade par Erwin Solomon : né en 1912, Canade appartient à la génération d'Américains nés pendant l'époque de la Première Guerre Mondiale, ayant grandi pendant la Grande Dépression des années 1930, devenus adultes dans les années 1940.
[4] C'est ce qu'observe le Britannique Murray dans une lettre d'août 1945 : biogr. Murray : lettre de G. Murray à J.-J. Mayoux, 17 août 1945 : « no doubt the American approach to education is in some ways very different from ours : we are based upon history, and the American mostly have a sort of suspicion that history in general is an old fashioned and superseded thing which we need not much bother about ». (« l'approche américaine de l'éducation est à certains égards très différente de la nôtre : nous nous fondons sur l'histoire, et la plupart des Américains ont une sorte de suspicion que l'histoire en général serait une chose démodée et périmée dont il ne faudrait pas beaucoup se soucier »).
[5] En 1964 encore, dans un discours, Maheu rappelle : « C'est d'un excès d'horreur […] qu'est née la volonté de créer […] cette Organisation de l'espoir ». Discours de Maheu, 13 novembre 1964, cité dans : Jean Maheu : « Son fils et sa petite fille se souviennent », *Journée d'hommage à René Maheu, cahier I*, Groupe Miollis, AAFU, Paris, 2002, 87 p., p. 62-75.
[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 303 : « big controversies ».
[7] Acte Constitutif de l'Unesco.
[8] ECO/CONF.29/VR.2 (1945), Conférence des Nations Unies en vue de la création d'une organisation pour l'éducation, la science et la culture, Londres, 1-16 novembre 1945, p. 40-41 : discours du président adjoint, Léon Blum.

préparatoire désigne comme action prioritaire l'assistance éducative, culturelle et scientifique aux peuples qui ont souffert de la guerre[1].

Les conceptions de l'Unesco sont aussi marquées par le fonctionnalisme, qui a connu un essor au cours de la guerre, où plusieurs organes d'administration ou de contrôle, dotés de pouvoirs supranationaux dans des domaines techniques, avaient été établis par les pays alliés, et, comme l'observe Denis Mylonas, « avaient laissé un souvenir d'efficacité qui incitait à la poursuite de l'expérience ». L'Unesco s'inscrit donc « dans la tradition des institutions fonctionnelles de la guerre »[2].

Il est significatif, aussi, qu'une grande proportion du personnel embauché par l'Unesco dans les toutes premières années soit constituée d'anciens combattants, d'anciens membres d'organisations internationales de secours, comme la Croix Rouge, de résistants, de déportés, de fils de déportés [annexe 3].

Le cas de René Maheu, futur directeur général, mérite attention. Lecteur à l'institut français de Londres de 1933 à 1939, puis attaché culturel de l'ambassade de Londres de 1936 à 1939[3], il se trouve pendant la guerre au Maroc, professeur au lycée français de Rabat. Le journaliste Paul-Louis Bret, résistant, envoyé à Alger pour tenter de constituer un réseau d'information francophone dans les pays du Maghreb, entre en contact avec lui, et, à partir de novembre 1944, l'intègre dans l'agence France-Afrique, puis le met à la disposition des services officiels du gouvernement d'Alger[4]. C'est par ces cercles de la Résistance, ainsi que par les cercles intellectuels qu'il a fréquentés à Londres, dont faisait partie notamment Julian Huxley, que Maheu a dû son entrée à l'Unesco. Les cercles de la Résistance, en France et à Londres, ont ainsi constitué des viviers pour le recrutement du personnel de l'Unesco (comme de l'ONU[5]). L'expérience commune de la Résistance a rapproché ces hommes[6].

D'autre part, parmi les membres du personnel de l'Unesco de cette époque, plusieurs se sont exilés en Amérique pendant la guerre. Enfin, parmi les Américains entrés à l'Unesco dans les premières années, plusieurs ont fait partie des services de propagande psychologique de guerre contre l'Axe [annexe 3].

Le traumatisme de la Seconde Guerre Mondiale revient très souvent dans les témoignages du personnel des premières années de l'Unesco[7]. L'Américain F.H. Potter témoigne : « Nous étions tous de grands amis et nous étions si heureux de travailler à la promotion de la

---

[1] C/2, 5 septembre 1946. Cité dans A. Monclus, Carmen Saban, *La Escuela Global. La educacion y la communicacion a lo largo de la historia de la Unesco*, Unesco, Fondo de Cultura economica, Madrid, 1997, p. 59.

[2] D. Mylonas, *op. cit.*, p. 412-413.

[3] RU, PREM 11/5185 : visit of R. Maheu, DG Unesco, to UK : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confid. intitulée : R. Maheu. Biogr. René Maheu.

[4] René Maheu, *Portrait-souvenir par ses collaborateurs*, Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco, sous la direction de Witold Zyss, 2000, 222 p., article d'Emile Delavenay, p. 60-61.

[5] Biogr. Henri Laugier : scientifique français, démis de ses fonctions d'enseignement et de recherche par le gouvernement de Vichy en 1940 et nommé par le général de Gaulle recteur de l'académie d'Alger en 1943, il devient ensuite haut fonctionnaire de l'ONU.

[6] Ainsi Jean Thomas et Michel Prévost ont combattu ensemble dans le maquis. Michel Prévost, *op. cit.* ; *Souvenirs de Jean Thomas*, réunis et présentés par Roger Lassalle, Nice, R. Lassalle, 1984, p. 17-22. R. Maheu, « Julian Huxley, un humaniste militant », *Le Figaro*, 27 février 1975 : « je suis reconnaisant au cher Julian [Huxley] – je le connaissais depuis les beaux jours d'avant-guerre de Bloomsbury - de m'avoir généreusement offert, un certain 4 septembre 1946, par l'entremise de Jean Thomas, un contrat d'un mois renouvelable pour servir au Secrétariat de la Commission Préparatoire, décidant ainsi à notre insu du cours de ma vie pour les 28 années suivantes ».

[7] *Lien-Link* n°74 : « La premiere équipe du Dr. Julian Huxley », par Jacques Godchot. Interview Grinda. *Souvenir de Jean Thomas*, *op. cit.*, p. 32-36 : témoignage d'Antoine Pietri. Parmi les membres du personnel de l'Unesco qui appartiennent aux générations les plus anciennes, on observe aussi le traumatisme de la Première Guerre Mondiale. C'est le cas notamment de Jean Thomas, marqué par la participation au front de son frère aîné.

coopération et de l'amitié internationales après cette horrible Seconde Guerre Mondiale »[1]. Denise Percevaut évoque le contraste entre « la sinistre guerre » et la nouvelle Unesco pleine de promesses[2]. Roger Bordage, déporté à l'âge de dix-huit ans, évoque son expérience « traumatisante » de la guerre :

« la question de la paix devint dans ma vie une préoccupation permanente, même une obsession. Contribuer à éviter le retour des horreurs de la destruction arbitraire de l'être humain à cause d'une idéologie néfaste et barbare et à prévenir le retour de la monstruosité des conflits belliqueux fut une des raisons principales pour moi, de vouloir travailler dans le cadre des Nations Unies à aider au maintien de la paix »[3].

De même, le Suisse Jean-Baptiste de Weck explique que la raison principale qui l'a poussé à entrer à l'Unesco est « la guerre, l'horreur des bombardements, des injustices du nazisme, de l'arrogance du fascisme, le martyre des pays amis, la Pologne, la France, les Pays Bas, la découverte des camps de concentration et de l'holocauste »[4]. La guerre cimente les convictions pacifistes de ces hommes, qui, à l'instar de Michel Prévost, veulent « ne pas avoir vécu en vain la dernière guerre » et décident de « croi[re] aux Nations Unies »[5]. Plusieurs des membres du personnel de l'Unesco de la première période sont d'ailleurs liés à des mouvements pacifistes, comme celui des Combattants de la paix, qui devient bientôt le Mouvement de la paix[6].

L'explosion des deux bombes atomiques au Japon a un impact très important sur les réflexions menées par la conférence de Londres[7]. Cela suscite une prise de conscience de toutes les decouvertes scientifiques et technologiques intervenues pendant la guerre, et donne soudain à la science et à la technologie une place singulière ; ainsi la Seconde Guerre Mondiale a contribué à déterminer l'inclusion de la science parmi les attributions de l'Unesco, alors que cela n'avait pas été prévu précédemment ; en effet, la coopération scientifique internationale était considérée comme quelque chose de déjà établi de manière satisfaisante (contrairement à la coopération culturelle et éducative internationale) ; et de plus, la science était généralement considérée comme un sous-élément de la culture ; donc, puisque le terme de « culture » devait figurer dans l'intitulé de la nouvelle organisation, quelle nécessité d'y ajouter le terme de science ? Cela semblait aussi inutile que d'y ajouter ceux de théâtre, musique, littérature, etc.[8]

Dans ces premières années, la presse souligne ce lien très étroit entre l'Unesco et la guerre : « l'Unesco est enfant de la guerre », « né des horreurs qu'elle engendre »[9] ; l'Unesco est née « de la lassitude de la guerre, l'épouvante devant les horreurs, la peur instinctive du suicide auquel l'humanité se sent acculée »[10] ; « l'Unesco est issue de cet élan qui se veut

---

[1] *Lien-Link* n°81 : « How I entered Unesco », par F. H. Potter : « We were all great friends and so very happy to be working for the Promotion of International Co-operation and Friendship after that horrific Second World War ».
[2] *Lien-Link* n°83 : courrier des lecteurs, lettre de Denise A. Percevaut.
[3] *Lien-Link* n°86 : « Comment et pourquoi je suis entré à l'Unesco », par Roger Bordage.
[4] *Lien-Link* n°85 : « Pourquoi et comment je suis entré à l'Unesco », par Jean-Baptiste de Weck. Cf. aussi : J.B. de Weck, *Servir la cause universelle de l'Unesco. Une moisson d'expériences et de souvenirs*.
[5] M. Prévost, *op. cit.*,, p. 3-4.
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 3-4. Jean Defrasne, *Le pacifisme*, Paris, PUF, Que sais-je, 1983, p. 114-115.
[7] OHRO, interview de Luther Evans, p. 309-310 : « scared to death ».
[8] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, table ronde 2 et 3. L'héritage au XXIe siècle*, Groupe Miollis, AAFU, Paris, 2002, 107 p., p75-77 : article de Michel Batisse : « Partager la science ».
[9] X 07.83 Torres Bodet, IV : *Escher Tageblatt*, 19 déc. 1949 : « Quelques instants avec Jaime Torres Bodet, directeur général de l'Unesco » par H.T.
[10] Antonina Vallentin, « Paix. Etat de conscience », *L'Age nouveau*, oct. 1947, p. 1.

prophétique »[1] et qui est né au lendemain de la guerre. De nombreux anciens fonctionnaires soulignent eux aussi ce lien[2].

Le traumatisme causé par la Seconde Guerre Mondiale constitue donc l'un des principaux facteurs d'harmonisation des conceptions diverses qui se sont combinées pour former le socle conceptuel initial de l'Unesco ; l'expérience de la guerre a également beaucoup contribué à créer un fort sentiment de dévotion aux idéaux de paix de l'Unesco parmi le personnel. Cette fusion harmonieuse de diverses conceptions est cependant de courte durée. Dès les premières années de fonctionnement de l'organisation, des divergences se font jour.

1.2. Huxley (1946-48) : un foisonnement de conceptions diverses.

1.2.1. La volonté de créer « le meilleur des mondes ».

Julian Huxley, un homme que rien ne prédisposait à devenir directeur général de l'Unesco.

Issu d'une illustre famille de biologistes anglais, petit-fils du biologiste Thomas Huxley, qui avait été un proche de Darwin, Julian Huxley [annexe 4] est zoologue de renom[3]. Rien ne le prédisposait apparemment à devenir directeur général de l'Unesco. En 1944, John Maud et Ellen Wilkinson le persuadent d'accepter de devenir secrétaire de la CAME, en remplacement d'Alfred Zimmern, tombé malade. Dans ses *Mémoires*, il affirme que personnellement il ne tenait pas spécialement à remplir cette fonction[4]. À son retour, Zimmern est nommé conseiller de Huxley, et, lui gardant rancune de lui avoir pris sa place, lance avec son épouse une campagne de diffamation contre lui auprès des ambassades de tous les États membres, répandant la rumeur qu'il serait communiste[5]. En fait les écrits et propos postérieurs de Huxley montrent qu'il n'est pas du tout communiste[6]. Huxley relate dans ses *Mémoires* la fureur que cela lui a causé : « Je ne me mets pas souvent en colère, mais là, cela m'a rendu tellement furieux que j'ai exigé une session spéciale du conseil et que j'ai présenté un ultimatum : soit Sir Alfred s'en allait, soit je retirais ma candidature et quittais Paris ». Le conseil cède aux exigences de Huxley, et envoie Zimmern accomplir une mission éducative à l'étranger. Julian Huxley fait face à cette campagne de calomnies et est élu directeur général, malgré la vive hostilité des milieux américains à son égard à cause de ses convictions politiques progressistes[7]. Il est élu malgré la campagne menée par le département d'état pour faire élire à sa place l'Américain Francis Biddle, Huxley étant considéré aux Etats-Unis

---

[1] RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953 : article de P.-L. Bret.
[2] Acher Deleon, « Paul Lengrand et l'éducation des adultes », *Lien-Link* n°87, p. 14-15 : l'Unesco est une « vision d'espérance, issue d'un cataclysme mondial dévastateur ».
[3] Ronald W. Clark, *The Huxleys*, Heinemann, London, 1968. Sarah C. Bates, Mary G. Winkler, *A guide to the papers of Julian Sorell Huxley*, Rice University, Texas, 1984. Bibliographie, p. 75. Les archives de J. Huxley se trouvent à Rice University, Houston, Texas.
[4] J. Huxley, *Memories*, 2 vol, Harper and Row publishers, vol II, 1973, 269 p., p. 14.
[5] *Ibid*., p. 16 et 24.
[6] *L'Express*, 10 déc. 1959, p. 35-37 : « Document : l'avenir de l'espèce humaine » : long texte de Huxley : en 1959 dans un discours à Chicago, Huxley évoque comme un grand danger « l'expansion et la séduction de l'idéologie communiste ».
[7] *Ibid*., p. 24-25. « I am not often angry, but this made me so furious that I demanded a hearing from the Board and presented an ultimatum - either Sir Alfred must go, or I would withdraw my candidature and leave Paris ». Huxley estime que cette campagne calomnieuse l'a beaucoup discrédité durant son mandat.

comme « un dangereux extrémiste ». Le choix du gouvernement américain s'est porté sur Biddle à la suite du refus de plusieurs personnalités de plus grand renom[1]. C'est aussi à cause du refus d'Archibald MacLeish, initialement proné par les Etats-Unis (il « était notre héros » évoque Benton), de devenir directeur général, celui-ci préférant se consacrer à l'écriture, que Huxley a pu le devenir[2]. C'est donc un peu par accident, à cause de la défection de MacLeish, et malgré l'hostilité de Zimmern et du gouvernement américain, que Huxley, sans faire particulièrement d'efforts, est élu directeur général ; par un compromis secret avec le gouvernement américain, il accepte de ne rester que deux ans en poste au lieu de six[3].

Huxley, durant son mandat, se fait remarquer par son excentricité ; ainsi, d'après le departement d'état, les représentants diplomatiques qu'il rencontre à Lima sont surpris que « Huxley ait plutôt l'aspect d'un scientifique que d'un homme d'action », et le ministre des affaires étrangeres du Pérou s'étonne « que l'intérêt principal du Dr. Huxley dans son voyage au Pérou semble être l'ornithologie plutôt que l'Unesco »[4]. Dans des lettres personnelles écrites au lendemain de la mort de Huxley en 1975, son ami l'Américain Charles Ascher écrit que « Huxley considérait son poste de directeur de l'Unesco principalement comme une occasion de faire des voyages », et évoque « ses fréquentes absences de l'avenue Kléber, particulièrement dans les moments où nous avions besoin de lui pour accomplir le travail »[5] ; « pour lui, être directeur général de l'Unesco n'était qu'un interlude mineur dans sa carrière de scientifique et de philosophe, et (…) c'était l'occasion de voyager dans les coins les plus reculés du monde qui l'intéressait »[6]. Ascher observe aussi que Huxley avait beaucoup d'idées originales, éclectiques, mais pas réalistes et allant bien au-delà du mandat de l'unesco ; « j'étais trop souvent obligé de dire à Julian Huxley : 'M. Huxley, c'est une idée brillante, mais je ne vois rien dans la constitution de l'Unesco qui suggère que les États membres nous aient demandé d'agir dans ce domaine'. […] c'était un peu gênant, dans mes relations avec Huxley, de devoir être une sorte d'instituteur »[7], évoque-t-il. En 1947, Allan Dawson, fonctionnaire du département d'état américain, qui fréquente Huxley lors de la tournée de celui-ci en Amérique latine, souligne le caractère « excentrique » de Huxley, son absence de sens de l'administration, et évoque le « caractère Alice au pays des merveilles » de l'Unesco[8].

---

[1] X 07.531 Director General : *Chicago Sun*, 21 oct. 1946 : « State Department Seeks to Displace Huxley for Biddle as Unesco Chief », par Alexander Kendrick : « covert campaign » ; « a dangeroux radical » ; l'article souligne les « vues politiques pas orthodoxes » de Huxley, et le fait qu'il « écrit souvent pour la presse d'extrême-gauche » (« his unorthodox political views » ; « he frequently writes for the extreme left press »).

[2] Benton, box 396 : lt. de Benton à Evans, 4 oct. 1965 : « Archie MacLeish was our hero ».

[3] ONU, RAG 2 /76, box 10 : rapport confid. de Dorothy Osborne à L. Gros, 13 déc. 1946, 11 p., p. 1-2.

[4] EU, box 2241 : lettre confidentielle de Ralph H. Ackerman au secretaire d'état américain, 30 juin 1947, 2 p. : « Huxley's appearance was that of a scientist rather than that of a forceful executive » ; « that Dr Huxley's principal interest in his trip to Peru apeared to be ornithology rather than Unesco ».

[5] Ascher, box 145 : lettre d'Ascher à Koffler, 20 mars 1975 : au sujet des *Mémoires* de Huxley : « His book made me realize more vividly than I did at the time that Huxley looked on his directorship of Unesco chiefly as an opportunity for usually favorable travel » ; « I realized more keenly his frequent absences from avenue Kleber, especially at moments when we needed him to carry on the work on Unesco ».

[6] Ascher, box 1 : lettre de Ch. Ascher à Juliette Huxley, 17 fév. 1975 : « Sir Julian's memoirs made me more conscious than I had been that in his view being director general of Unesco was a minor interlude in his carreer as scientist and philosopher and that in retrospect it was the opportunity for travel to the remote parts of the world that excited him ».

[7] OHRO, interview de Charles Ascher, 1969-71 : « I found myself too often having to say to Julian Huxley, « Mr. Huxley, this is a brilliant idea, but I can't find anything in the constitution of Unesco that suggests that the member states have asked us to be active in this field » ; « Well, this was embarrassing in my relations with Huxley, to have to be that kind of a schoolmaster ».

[8] EU, box 2242 : lt. confid. d'Allan Dawson à Zentz, vice-consul américain au Brésil, 18 août 1947 : « a toprank biologist and a delightful companion if you manage to break trough his intellectual crust but something of an accentric and hardly a genius as an administrator or organizer. The Alice in Wonderland character atmosphere of Unesco ».

Des conceptions originales et novatrices, mais non exemptes de dérives potentiellement dangereuses.

Les conceptions de Huxley [annexe 5] s'inscrivent dans la lignée de la conception intellectuelle de l'Unesco héritée de l'IICI. Conformément à sa conviction que l'Unesco doit être animée non pas par des représentants des gouvernements, mais par des « personnalités dirigeantes du monde de la culture : penseurs, artistes, écrivains, hommes de science »[1], Huxley s'emploie à recruter de nombreux penseurs, scientifiques, intellectuels, artistes, tels Roger Caillois, Philippe Soupault[2], Jorge Semprun[3], le philosophe chinois Lin Yutang[4]. Il noue des relations amicales avec de nombreux intellectuels français : Julien Cain, Léon Blum, André Malraux, Henri Laugier, Paul Rivet, Claude Lévi-Strauss, Jean-Louis Barrault, Louis Aragon, Madeleine Renault, Teilhard de Chardin, Marie Bonaparte[5]. Il s'emploie à intéresser ces intellectuels à l'Unesco, parfois avec succès, comme pour Léon Blum[6], Jean-Paul Sartre et André Malraux[7]. Ces intellectuels contribuent à vivifier les conceptions de l'Unesco.

En outre, Huxley développe des conceptions originales. Elles sont marquées par la confiance en la science, par la préoccupation pour la préservation de l'environnement, par un intérêt pour les peuples dits « sous-développés », et par une conscience aiguë du problème de la croissance de la population mondiale. Toutefois, elles évoluent aussi vers de dangereuses dérives eugénistes.

Des conceptions intelligentes, souvent à contre-courant de la pensée de son époque.

Par ses idées intelligentes et novatrices, Huxley a impressionné ses collègues; ainsi, Charles Ascher écrit en 1975: « c'est l'homme le plus remarquable que j'aie jamais rencontré »[8]. Alfred Métraux est frappé de l'« énergie endiablée de J. Huxley », admiratif devant « la santé et la jeunesse de Huxley »[9]. Huxley avait dès l'entre-deux-guerres développé des idées originales et personnelles sur la société et le monde dans des ouvrages aux titres évocateurs et parfois un peu inquiétants, comme *Si j'étais dictateur* (1934). Dans cet ouvrage par exemple, il développe des idées philanthropiques proches de celles qu'il a ensuite essayé de promouvoir en tant que directeur général de l'Unesco, idées marquées par la volonté d'améliorer les conditions sociales de l'humanité et de favoriser son développement intellectuel[10].

---

[1] J. Huxley, « Pour le progrès de la civilisation mondiale », *Courrier de l'Unesco*, novembre 1948, p. 6.
[2] *Lien-Link* n°84 : article de Patrice Vermeren, « Roger Caillois et la fondation de la revue Diogène. Une boussole mentale à l'épreuve de l'Unesco ».
[3] Biogr. Semprun.
[4] *Lien-Link* n°76 : « Le philosophe chinois fume la pipe dans l'avion » par Jacques E. Godchot.
[5] J. Huxley, *Memories II, op. cit*., p. 26-27 et 32.
[6] *Ibid*., p. 26-27.
[7] Ces deux hommes participent en 1946 aux « Conférences de l'Unesco » organisées à la Sorbonne (COM 1, conférences de l'Unesco, 1946 ; *Les Conférences de l'Unesco*, Paris, éditions de la Revue Fontaine, 1947). En 1946, André Malraux est pressenti par la délégation française pour devenir directeur du service chargé de l'enquête sur les besoins et les ressources en matière de documentation, traduction, publications (*Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par Emile Delavenay).
[8] Ascher, box 1 : lettre d'Ascher à Juliette Huxley, 17 fév. 1975 : « He was the most remarkable man with whom I have ever had contact ».
[9] Journal Métraux, p. 224-225.
[10] Julian Huxley, *If I were dictator*, Methuen and Co, London, 1934, 122 p., chap 6 : « What a dictator could do with science » (p 62-74). Il préconise la nomination d'un conseil scientifique international, qui mettrait la science au service de la société. Chap 8 : « Social life and education », p. 91-100. Chap 9 : « A policy for leisure », p. 101-107 : il prône une politique de loisir très développée. Chap. 10 : «Art under dictatorship », p. 108-115.

Les conceptions de Huxley sont marquées par l'évolutionnisme et le positivisme, par la confiance en la science pour expliquer tous les phénomènes et résoudre tous les problèmes, naturels mais aussi sociaux[1]. Dans *Essais d'un biologiste*, parus en 1946, il développe sa conviction que la science est le principal facteur de progrès et d'harmonie entre les hommes[2]. Il s'emploie à orienter en ce sens les conceptions et le programme de l'Unesco. Dans le projet de programme qu'il soumet à la conférence générale de 1946, il met ainsi l'accent sur « une meilleure compréhension du rôle de la science, en particulier la biologie et la psychologie », « la conservation des beautés naturelles », « la compréhension de l'évolution, à la fois l'évolution de la nature et l'évolution de la société », « l'extirpation des interférences idéologiques et nationalistes en matière d'art, de littérature et de sciences », « les mesures contre la surpopulation », et la « conscience de l'unité de l'humanité et du besoin de coordonner les efforts vers le progrès culturel et social à l'échelle mondiale »[3]. Il s'emploie aussi à recruter plusieurs scientifiques, tels le Britannique Joseph Needham, biologiste et spécialiste de la Chine, esprit universel[4], l'Américain Frank Malina, scientifique et artiste visionnaire, inventeur des fusées et créateur de l'art cinétique[5], le Français Pierre Auger[6], et le Brésilien Paulo de Berrêdo Carneiro, chimiste de renom, esprit positiviste[7]. En outre, sous son influence, à partir de 1948, le domaine des sciences exactes et naturelles devient le deuxième plus important poste budgétaire dans le programme de l'Unesco[8]. Huxley contribue ainsi à donner à l'organisation un esprit positiviste marqué[9], esprit qui était d'ailleurs présent dans l'Acte constitutif[10]. Cette présence de scientifiques de grande valeur dans le personnel de l'unesco, impulsée par Huxley, se poursuivra par la suite, avec des scientifiques comme notamment Victor Kovda, Alexis Matveyev, et Michel Batisse[11].

---

[1] *Encyclopaedia Universalis*, 1976, article « Julian Huxley », par Pierre Auger. Cf. aussi Joseph Needham, *Science and international relations*, Blackwell's, Oxford, 1948. Charles Ascher, *Program-making in Unesco, 1946-51*, 84 p., Public Administration Service, Chicago, 1951, p. 9.

[2] J. Huxley, *Essais d'un biologiste*, Paris, Stock, 1946, p. 70. J. Huxley, *Les droits de l'esprit, six études sur les aspects culturels de la déclaration universelle des droits de l'homme*, réunies par l'Unesco, librairie du recueil Sirey, Paris, Liège, 1950 : Huxley en rédige la préface, intitulée « Les droits de l'homme dans le passé et l'avenir ». Elle est truffée de comparaisons et d'allusions scientifiques. Ce texte témoigne de sa foi totale dans la science. Il pose comme l'« unique but ultime » le « progrès spirituel » de l'humanité.

[3] J. Huxley, *op. cit.*, p. 34-35 : « a greater understanding of the role of science, especially biology and psychology ».

[4] Mansel Davies, « Joseph Needham », in *The British Journal for the History of Science*, vol. 30, n°1, mars 1997, p. 95-100. Biochimiste et historien, Needham a fait le lien entre science, histoire et religion, et a été parfois surnommé « l'Erasme du XXe siècle ».

[5] *Lien-Link* n°83 : « Frank Malina and Unesco. Yesterday, Today and Tomorrow », par John E. Fobes. Cf. aussi : http:www.olats.org/pionniers/malina/malina.shtml. Malina est attiré très tôt par l'Unesco après avoir entendu une conférence de Huxley, alors secrétaire exécutif de la commission préparatoire, sur la coopération scientifique. Ayant contacté Huxley à la suite de cette conférence, il entre dès l'année suivante à l'Unesco, au secteur des sciences, où il devient l'adjoint de Joseph Needham.

[6] Biogr. Auger. *Who is Who in France*, 1975-76 : professeur de physique à la faculté des sciences de Paris (1937-69) ; fondateur et directeur du service de documentation du CNRS (1939-41) ; directeur du département des sciences à l'Unesco (1948-59).

[7] Biogr. Carneiro : 20C/NOM/36, 23 août 1974 ; *Lien-Link* n°78 : « Centenaire de la naissance de Paulo Carneiro. 1901-1982 » : depuis 1933, chef du laboratoire de recherches de chimie végétale à l'Institut national de technologie de Rio, et professeur de chimie organique à la faculté de médecine du Brésil ; puis professeur à l'Ecole Normale et à l'Ecole polytechnique de Rio ; imprégné de la philosophie positiviste d'Auguste Comte, très influente au Brésil. M. Prévost, *op. cit.*, p. 70 : « jamais mon admiration pour lui ne s'est démentie. Il me semble que l'Organisation se serait bien trouvée de l'avoir pendant un certain temps comme Directeur-Général ».

[8] 2 C/19 Résolutions, chap. 8, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 195.

[9] *Who is Who in France*, 1975-76, René Cassin. Discours de Léon Blum, à la conférence constitutive de l'Unesco, 1-16 novembre 1945, ECO/CONF.29/VR.2, p. 40-41 : il exprime des conceptions positivistes, parlant de « progrès » et d'« émulation ».

[10] L'article I de l'acte constitutif évoque le « maintien, l'avancement, la diffusion du savoir ».

[11] Michel Batisse, « Partager la science », art. cité.

Huxley est également hostile aux religions existantes, qu'il estime néfastes et appelées à disparaître[1].

Par ailleurs, Huxley a une vive conscience de la nécessité de protéger l'environnement. Il met en garde contre les dangers de la pollution, de la diminution du nombre des espèces, et de la prolifération des armes nucléaires. Il s'emploie donc avec persévérance à orienter l'Unesco vers l'impératif de la préservation de l'environnement, auquel peu de gens sont sensibles à cette époque[2]. Il est ainsi un pionnier en ce domaine.

Un autre apport important de Huxley à l'Unesco est sa conscience de la misère des peuples « sous-développés »[3], son extrême sensibilité « aux besoins de ses frères dans le monde entier »[4]. À cette époque, rares encore étaient les Occidentaux qui se sentaient concernés par ce problème. L'intérêt qu'Huxley porte à ces peuples ne se limite pas à la dénonciation de leurs conditions de vie misérables, mais concerne aussi la richesse de leurs cultures, alors généralement négligées par les Occidentaux car considérées comme « primitives ». De ses voyages en Haïti et en Afrique orientale, il a retiré l'idée qu'il y a « un vaste réservoir inexploité de talent artistique et intellectuel parmi les communautés 'primitives' et frappées par la pauvreté, talent qui n'attend que l'occasion de se manifester »[5]. Il souhaite donc que l'Unesco attire l'attention de l'opinion mondiale à la fois sur les problèmes matériels de ces peuples et sur la richesse de leurs cultures.

Le problème de la surpopulation mondiale constitue l'un des thèmes de prédilection de Huxley, thème qu'il avait déjà développé longuement dans des ouvrages écrits avant 1945. Le spectacle des immenses taudis entourant les villes d'Amérique latine, des habitants d'Haïti frappés par la famine, et de l'entassement des populations dans les villes d'Egypte, auquel il est confronté dans le cadre de ses voyages en tant que directeur général, ne font que le confirmer dans sa conviction que la planète souffre d'une grave surpopulation[6]. Son échec à faire agréer ses idées en la matière par l'Unesco, échec qu'il attribue à l'influence de l'Eglise et au conservatisme des mentalités, lui a par la suite inspiré une vive amertume, qu'il a exprimée dans ses *Mémoires*. Il se considère comme le précurseur méconnu du programme de contrôle des naissances dans lequel le système de l'ONU s'est engagé à partir des années 1970[7]. Il a continué toute sa vie à plaider pour que soit traité le problème de la surpopulation mondiale[8].

---

[1] Julian Huxley, *If I were dictator*, p. 94 : « I shall disestablish and disendow the Church, and take over a certain number of cathedrals and churches for national purposes » ; *New York Herald Tribune*, 28-29 nov. 1959, p. 5 : « Religion sure to disappear, Huxley says. Prediction is made at Darwin Centennial ».

[2] Ronald W. Clark, *The Huxleys*, Heinemann, London, 1968, p. 312. DGL/Note/75/1 : note d'A. Obligado sur la mort de Huxley, 24 février 1975.

[3] J. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 46. Lors de sa tournée en Amérique latine en 1947, Huxley est « choqué par l'ignorance et la misère immenses des Amérindiens et des Noirs » (« shocked by the widespread ignorance and misery of the Amerindians and Negroes »).

[4] *Encyclopaedia Universalis*, 1976, article « Julian Huxley », par Pierre Auger.

[5] Ronald W. Clark, *The Huxleys*, Heinemann, London, 1968, p. 59. « there is a vast, untapped reservoir of artistic - and intellectual - talent among 'primitive' and poverty-stricken communities, only waiting for an opportunity to manifest itself ».

[6] J. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 45, 59 ; J. Huxley, « Pour le progrès de la civilisation mondiale », *Courrier de l'Unesco*, novembre 1948, p. 6 : « il m'a été donné de voir de mes yeux les enfants sous-alimentés de la vallée de Marbial en Haïti ».

[7] J. Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 35 : « la menace de la surpopulation est maintenant généralement reconnue, et j'espère que mes successeurs à l'Unesco seront capables de jouer un rôle important dans un programme mondial de contrôle de population, maintenant activement soutenu par les Nations Unies, et approuvé par la Banque mondiale et l'OMS » (« the menace of surpopulation is now generally recognized, and I hope that my successors at Unesco will be able to play an important part in a world-wide programme of population-control, now actively supported by the UN, and endorsed by the World Bank and WHO »).

[8] SCHM 17 : J. Huxley, *Reader's Digest*, fév. 1959 (vol. 74), p. 17-20 : «A leading scientist sounds the alarm about the world's soaring population : Tomorrow's problem - too many people ».

Huxley s'intéresse beaucoup à la planification urbaine et veut faire jouer un rôle à l'Unesco dans ce domaine, bien qu'une division de l'ONU s'en occupe parallèlement. C'est d'ailleurs pour ses compétences dans ce domaine qu'il recrute Charles Ascher[1]. Alva Myrdal aussi s'y intéresse. Mais Huxley échoue à faire inclure la planification urbaine dans le programme de l'Unesco[2].

Ainsi, Huxley a défendu des conceptions novatrices sur des thèmes originaux, à contre-courant de la pensée de son temps, et souvent bien en avance sur elle. Il s'est efforcé, avec un certain succès, d'orienter l'Unesco vers des préoccupations que n'avaient pas prévues initialement ses fondateurs[3]. Il a ainsi contribué à jeter les bases de programmes que l'Unesco a plus tard développés en matière d'aide au développement, d'ethnologie, de patrimoine, d'environnement, de biologie, d'hygiène, et de contrôle des naissances[4]. Il semble ainsi avoir exercé une influence majeure sur l'orientation postérieure du programme de l'Unesco[5]. Cependant, sa pensée originale et d'une totale indépendance l'a conduit à développer et à défendre des positions inquiétantes dans le domaine de l'eugénisme.

Des dérives dangereuses vers l'eugénisme.

La pensée de Huxley n'est pas exempte de contradictions. Ses principes généreux et égalitaires sont nuancés par sa certitude que « l'inégalité des possibilités offertes dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture est irrémédiable ». Il exprime une vision fataliste de l'ignorance et de l'obscurantisme qui continueront selon lui toujours à peser sur « les régions sombres du monde »[6].

Plus troublant, au lendemain de l'extermination de millions de personnes par les nazis, Huxley n'hésite pas à exposer, au nom de l'Unesco, un vaste plan eugéniste. Cependant, à l'opposé des théories nazies qui visaient à favoriser une « race » unique, Huxley se fixe comme but d' « accroître l'étendue de la variété génétique humaine ». Il préconise que l'Unesco se livre à « l'étude des types psycho-physiologiques distincts », et en tire des applications pratiques pour une meilleure répartition des tâches, dans le monde idéal qu'il imagine, entre les différentes catégories d'individus. Ces études « permettront de choisir ceux qui ont le plus de chances de profiter d'une certaine formation ou ceux à qui convient le mieux tel ou tel genre de travail. Par contre, nous serons alors à même de décréter que l'on doit interdire à certains types d'hommes certains types de professions. […] Nous pourrons ainsi sans risque d'erreur refuser toute valeur de vérité aux idées professées par des hommes appartenant à tel ou tel type »[7].

Ces théories ne sont pas sans rappeler le « meilleur des mondes » imaginé par son frère Aldous en 1932[8]. Animé par un véritable culte de l'intelligence, convaincu que « l'existence

---

[1] OHRO, interview de Charles Ascher, 1969-71.
[2] Charles Ascher, *Program-making in Unesco*, *op. cit*., p. 71.
[3] Leo Fernig, « Some Unesco Memories », article en ligne, 3 p., p. 1.
[4] J. Huxley, *Memories, II, op. cit*., p. 77-78.
[5] W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit*. « Probably no one person more directly influenced the content and direction of Unesco's programme than did Dr. Huxley » ; phrase citée par Julian Huxley, *op. cit*., p. 53. René Maheu, « Julian Huxley, un humaniste militant », *Le Figaro*, 27 février 1975 : Maheu rend hommage à l'engagement de Huxley « au service des grandes causes concernant l'avenir de l'humanité », et à son exceptionnel « culte de la vie ».
[6] J. Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, Paris, Unesco, 1946, p. 8, 19.
[7] *Ibid*.
[8] Qui, contrairement à ce que le romancier a suggéré dans sa préface écrite au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que dans *Retour au meilleur des mondes*, publié en 1946, aurait représenté non pas une dénnciation, une satire, mais un idéal pour Aldous Huxley. J. Huxley, *Memories II, op. cit*., p. 95-97 : à propos

d'êtres débiles, de crétins et d'anormaux ne peut être que mauvaise », Julian Huxley pousse son raisonnement jusqu'à préconiser l'élimination des individus les moins intelligents. Il déplore qu'« à l'heure actuelle, (…) l'effet indirect de la civilisation, loin de favoriser l'eugénisme, lui est contraire », et fixe comme tâche à l'Unesco de se livrer à des études en vue de la réalisation de ce programme eugéniste et d'informer et de convaincre l'opinion publique « de tout ce qu'il met en jeu, de manière que ce qui est maintenant inconcevable puisse au moins devenir concevable »[1].

Déjà en 1931, dans un ouvrage intitulé *Ce que j'ose penser*, Julian Huxley avait exprimé en détail ses idées sur la nécessité d'un contrôle génétique des individus dans le but d'améliorer l'espèce humaine[2]. Dans *L'homme, cet être unique*, recueil d'essais rédigés entre 1927 et 1939, il avait affirmé que « l'eugénisme fait partie intégrante de la religion de l'avenir »[3], et avait exposé ses théories eugénistes, fondées sur les principes de l'évolutionnisme darwinien et de la génétique mendélienne. Il avait affirmé sa conviction qu'il faut favoriser la reproduction des « classes intellectuellement supérieures » et empêcher celle des « classes intellectuellement inférieures », en luttant contre la tendance naturelle des supérieures à se reproduire peu et celle des inférieures à se reproduire trop. Pour cela, il avait proposé d'empêcher celles-ci d'accéder aux soins médicaux, et de mettre en place un système de sélection génétique selon la personnalité des individus ; ainsi, pour les « couches inférieures », qu'il compare explicitement à du « bétail », le critère à rechercher est selon lui « la docilité et la soumission industrieuse » ; il estime en effet qu'il serait « dangereux » de laisser subsister et se reproduire parmi ces couches des individus ayant des aptitudes intellectuelles, « car la frustration de ces aptitudes mène au mécontentement et à la révolution chez certains hommes, à la névrose et à l'inefficacité chez d'autres ». Les théories eugénistes de Huxley se fondent sur une vision pessimiste et angoissée de l'avenir : « l'humanité se détruira graduellement par le dedans, elle se corrompra jusque dans son noyau et son essence même, si ce processus lent mais implacable n'est pas enrayé »[4]. Le génocide perpétré par le régime nazi n'a en rien ébranlé ces convictions. Dans ses différents ouvrages rédigés des années 1930 aux années 1960, il les exprime de manière inchangée[5].

---

de son frère Aldous : « We were alike in our approach to ideas and problems ». Cf. aussi : Michel Houellebecq, *Les particules élémentaires*, Paris, Flammarion, 1998, p. 193-201, chapitre : « Julian et Aldous », p. 197-198.

[1] J. Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie, op. cit.*, p. 21- 23.

[2] J. Huxley, *Ce que j'ose penser*, Paris, 1934 (Londres, 1931).

[3] J. Huxley, *L'homme, cet être unique*, Paris, éditions de la Baconnière, Neuchatel, 1947 (Londres, 1941), chap. 2 : « L'eugénique et la société », p. 52-110 ; p. 52-53.

[4] J. Huxley, *L'homme, cet être unique*, *op. cit.*, p. 89-91 et 108. « Il faut que nous soyons à même de reconnaître avec plus de sûreté les lignées génétiquement inférieures, et il faut que nous mettions en mouvement des forces contraires entraînant la reproduction plus rapide des lignées supérieures ». Pour empêcher les classes inférieures de se reproduire trop vite, Huxley suggère : « il ne faut pas qu'elles puissent accéder trop facilement aux secours ou au traitement à l'hôpital ». Cf. André Pichot, *La société pure de Darwin à Hitler*, Paris, Flammarion, 2000, p. 10 et 15 : « Julian Huxley n'était pas spécialement raciste, sans doute moins que la plupart des autres généticiens. C'était très certainement un honnête homme, mais il avait les préjugés de son époque et prétendait les justifer par la génétique ».

[5] Ouvrages de J. Huxley sur le thème de l'évolutionnisme : *The individual in the animal kingdom*, 1912. *The Science of Life*, 1927 (en collaboration avec H.G.Wells). *Ce que j'ose penser*, 1934. *Nous Européens*, 1935, (écrit avec A.C. Haddon, et A.M. Carr-Saunders), édition française éditions de Minuit, Paris, 1947. *L'Homme, cet être unique*, 1941 (édition française La Presse Française et Etrangère, Paris, 1947). « Evolutionary ethics », discours prononcé au *Sheldonian Theatre*, 11 juin 1943. *The future of the colonies*, 1944. *Evolution and Ethics, 1893-1943*, (écrit avec Thomas Huxley) The Pilot Press Ltd, Londres, 1947. *Evolution, the Modern Synthesis*, Allen and Unwin, Londres, 1942. *Essais d'un biologiste*, traduction J. Castier, Stock, Paris, 1946. *La Revanche du darwinisme*, Conférences du Palais de la Découverte, Paris, 1945-1948. *La Génétique soviétique et la Science mondiale*, 1949, traduction Jean Castier, Stock, Paris, 1950. *Heredity East and West, Lyssenko and world science*, 1949. *Man in the modern world*, 1950. *Evolution in action*, 1953. *Fourmis et termites : les voies de l'instinct*, 1955. *Education and the humanist revolution*, 1962. *The elements of experimental embryology*, 1963. *Essays of a humanist*, Chatto and Windus, 1964.

Comment expliquer qu'un homme qui avait publiquement exprimé de telles théories eugénistes ait été choisi comme directeur général de l'Unesco ? Tout d'abord, la publication de ces ouvrages n'avait pas fait grand bruit. Dans la communauté intellectuelle internationale, Huxley était considéré comme un scientifique doué et respectable et comme un libre-penseur et un homme de gauche, mais ses théories eugénistes ne semblent pas avoir été vraiment connues. Elles n'ont en tout cas jamais été évoquées à l'occasion de sa nomination comme secrétaire exécutif de la commission préparatoire ni de son élection comme directeur général. En outre, au lendemain immédiat de la Seconde Guerre Mondiale, il semble que l'opinion n'avait pas encore pris pleinement la mesure des crimes commis par le régime nazi, et n'était pas encore sensibilisée comme elle l'a été par la suite à une attitude d'extrême vigilance à l'égard de toute pensée eugéniste. Dans l'entre-deux-guerres et encore dans l'immédiat après-guerre, la tolérance était beaucoup plus grande à l'égard de ce genre d'idées, alors assimilées à une préoccupation philanthropique. À l'inverse, certaines idées, comme celle du contrôle des naissances[1], que défendait alors également Huxley, étaient considérées comme scandaleuses, alors que dans les décennies suivantes elles ont devenues l'objet d'un large consensus.

L'essai *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, rédigé en 1946 par Huxley [annexe 7], et contenant plusieurs pages développant ses idées eugénistes, suscite l'hostilité de ses conseillers[2]. Pour éviter un scandale, ils le persuadent de publier ce texte non pas au nom de l'Unesco ainsi qu'il en avait l'intention, mais en son nom propre, en tant qu'expression de ses opinions personnelles, et de renoncer à présenter ses idées devant les délégués de la conférence générale et à essayer de les faire adopter comme programme de l'Unesco[3]. Comprenant que ses idées n'obtiennent aucun soutien, Huxley se plie sans difficultés à cette pression[4]. Il est à noter que ses idées eugénistes exprimées dans *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, sont généralement passées sous silence dans les historiques publiés par l'Unesco[5].

Si Huxley renonce officiellement à faire passer dans le programme de l'Unesco ses idées eugénistes, il continue à les exprimer au cours des années suivantes dans divers ouvrages, articles et discours[6]. En 1950, dans la préface d'une publication de l'Unesco, intitulée *Les droits de l'esprit*, il exprime des idées eugénistes et même racistes. Alors que

---

[1] Cf. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 143-144. Il prône le contrôle des naissances dès les années 1930.

[2] Ronald W Clark, *The Huxleys*, Heinemann, London, 1968, p. 310-311. « The impact of a suitcase-bomb ». Interview Larnaud : Jean Larnaud, ancien directeur du CCIC, qui a assisté à toutes les conférences générales de l'Unesco, affirme que les idées exprimées par Huxley dans ce pamphlet n'ont en fait pas été prises au sérieux par les délégués.

[3] Note de Cowell au Foreign Office, 27 août 1946, cité par E. Chniti, *op. cit.*, p. 216. Cela se fait notamment sur l'initiative de Cowell et de Brunauer.

[4] EU, box 2241 : lettre confidentielle de Morrill Cody, attaché de relations culturelles, Mexico, au secrétaire d'état américain, 16 juin 1947, 2 p. « In response to a question, he [Huxley] stated emphatically that it was not the aim of Unesco to impose any one culture on the world but merely to bring understanding of all cultures to all countries ».

[5] F. Valderrama, *Histoire de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1995, p. 29 : Valderrama écrit: « Ce document suscita une certaine controverse, au point qu'il circula en tant que témoignage personnel non représentatif des points de vue de la Commission », sans expliquer les raisons de la controverse. J. Thomas, *U.N.E.S.C.O.*, Paris, PUF, p. 48 : s'il résume l'essentiel des idées contenues dans la brochure, J. Thomas omet le passage sur l'eugénisme. Pierre Auger, article « Julian Huxley », *Encyclopaedia Universalis*, 1976 : il écrit que la brochure « souleva à l'époque des controverses passionnées », mais sans préciser pour quelles raisons ; il ajoute que cette brochure « contenait la plupart des éléments qui furent mis en œuvre dans l'action ultérieure de l'Organisation », ce qui est faux.

[6] *Les Conférences de l'Unesco*, Paris, éditions de la Revue Fontaine, 1947 : « en manière de conclusion », par J. Huxley, p. 341-360 : p. 351-352 : « L'homme pourrait tirer parti d'une méthode de transformation génétique, s'il appliquait systématiquement les principes de l'eugénique ». Et J. Huxley, « Pour le progrès de la civilisation mondiale », *Courrier de l'Unesco*, novembre 1948, p. 6 : il affirme comme but ultime « le progres de la civilisation mondiale », la création d'un « humanisme dynamique », « fondé sur une connaissance scientifique de l'univers ».

cette publication s'inscrit dans le cadre de la promotion par l'Unesco de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Huxley prend le contre-pied de l'esprit de cette déclaration, en affirmant :

« Dans une certaine mesure, les droits de l'homme sont fonction du niveau et de la forme de la société dans laquelle ils doivent s'exercer, et leur validité universelle comporte toujours des exceptions. C'est ainsi qu'on lit dans le premier article de la Déclaration que 'tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits' ; or, il tombe sous le sens que ce principe ne saurait s'appliquer aux idiots congénitaux. De même, quand l'article 21 pose que 'la volonté du peuple doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret', ou quand l'article 26 affirme que 'l'enseignement élémentaire est obligatoire', il est tout aussi évident que de telles règles ne peuvent s'appliquer à l'heure actuelle, ni probablement avant longtemps, aux primitifs de la Côte d'Or septentrionale, par exemple, ni aux aborigènes australiens, pas plus qu'aux pygmées du Congo. »[1]

Au fil des années, les idées eugénistes de Huxley, qu'il continue à exprimer par des articles et des ouvrages[2], choquent de plus en plus l'opinion. Ainsi, en 1961, son ouvrage *The Humanist Frame* reçoit des critiques très négatives[3].

Dans ses *Mémoires*, rédigés en 1973, Huxley expose ce qu'il reconnaît être ses deux « idées fixes » : le problème de la « surpopulation », et celui de la « conservation », on dirait aujourd'hui plutôt l'environnement[4]. Les idées de Huxley, qui visent initialement le bonheur de l'humanité, s'orientent de plus en plus au fil de sa vie dans un sens misanthrope et pessimiste : il se détourne des hommes, qu'il juge trop nombreux et malfaisants, et concentre de plus en plus son intérêt vers la nature, perçue comme gravement menacée. À la fin de sa vie, il se montre extrêmement pessimiste sur l'avenir de la civilisation humaine, sa vision est catastrophiste, il estime que l'homme va vers la dégénérescence et court à sa propre destruction, et il prédit le chaos total dans le monde pour l'an 2000[5]. Il a alors cessé depuis longtemps de fonder des espoirs en l'Unesco pour améliorer le monde.

La pensée de Huxley est intelligente, complexe, tour à tour séduisante et effrayante, par ses audaces et ses excès. Elle constitue un exemple intéressant de dérapage d'intentions louables et philanthropiques vers des positions dangereuses, et du flou de la frontière entre une pensée progressiste et une pensée réactionnaire. La personnalité maniaco-dépressive de Julian Huxley a manifestement influé, comme il le reconnaît lui-même avec lucidité, sur le développement de sa pensée, caractérisée tantôt par un optimisme euphorique[6], (état d'esprit dominant durant

---

[1] *Les droits de l'esprit, six études sur les aspects culturels de la déclaration universelle des droits de l'homme, réunies par l'Unesco*, librairie du recueil Sirey, Paris, Liège, 1950. J. Huxley, préface, intitulée « Les droits de l'homme dans le passé et l'avenir ». p. 8.

[2] *La Tribune de Genève*, 4 janvier 1957, p. 1 : « La propagande en faveur de la limitation des naissances est-elle inspirée par l'amour du prochain ? » ; *New York Herald Tribune*, Paris, 28-29 novembre 1959, p. 5, « Religion sure to disappear, Huxley says. Prediction is made at Darwin Centennial ». *L'Express*, 10 décembre 1959, p. 35-37 : « Document : l'avenir de l'espèce humaine ». *New York Times*, 18 mai 1961 : « Population issue raised by Huxley. Sir Julian accuses Catholic Church of suppressing it ». *The Observer*, 31 mars 1963, « Religion without God », par Julian Huxley. *The Observer*, Sunday 16 juin 1962 : « The brave new world of Julian Huxley », par John Ardagh (commente les propositions faites par Julian Huxley à la *Eugenics Society*). *The Times*, Londres, 14 juillet 1965, p. 6 : « Birth control should be ministry responsibility. Sir J. Huxley. 'Intolerable' population prospect ».

[3] SCHM 17 : *Sunday Times*, 17 septembre 1961, p. 29 : « The Tertiary Humanists », par Hugh Trevor-Roper.

[4] J. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 88 : « Population-increase : I fear it is my King Charles's head - a head with two faces ; over-population is one, conservation the other ».

[5] Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 249, 257-258.

[6] J. Huxley, « En manière de conclusion », in *Les Conférences de l'Unesco*, Paris, éditions de la Revue Fontaine, 1947, p. 341-360. p. 347 : « quelle que puisse être l'origine de l'univers, et quel que puisse être son destin ultime, une certaine tendance qui mérite bien le nom de progrès s'y manifeste ».

ses deux années passées à la tête de l'Unesco[1]), tantôt, et de manière croissante au fil du temps, par un pessimisme désespéré[2].

Par ses idées hors-normes, Huxley reste le plus controversé des directeurs généraux de l'Unesco[3], bien qu'étant celui qui a dirigé l'Unesco pendant le plus court laps de temps. Il a en tout cas, par son tempérament idéaliste et exalté, transmis au personnel et aux représentants des États membres un vif enthousiasme pour l'idéal de l'Unesco.

Un vif enthousiasme transmis au personnel et aux représentants des États membres.

Huxley se lance dans sa mission de directeur général avec un idéalisme et un enthousiasme sincères. Il insuffle à l'Unesco « la chaleur de son tempérament »[4], et affirme sa « foi dans les immenses services que l'Organisation peut rendre à l'humanité »[5]. Cet enthousiasme se révèle vite communicatif auprès du personnel et des représentants des États membres[6]. En 1947, le gouvernement français se félicite que la 2e session du conseil exécutif ait attiré de nombreuses personnalités, venues souvent de pays lointains, et se soit déroulée dans « une atmosphère aussi cordiale que confiante »[7]. De nombreux témoignages concordent sur l'atmosphère d'idéalisme et d'euphorie régnant à l'Unesco durant le mandat de Huxley. Mme Morazé, veuve de Charles Morazé, se souvient : « C'etait une époque où tout paraissait possible, où il y avait un idéalisme, un enthousiasme communicatifs »[8].

Cet idéalisme semble être en partie le contrepoint du souvenir traumatisant de la guerre. Dans les années 1946-48, de nombreux éléments de l'environnement de l'Unesco rendent le souvenir de la guerre omniprésent : le spectacle de la ville de Paris, affaiblie, bombardée, encore soumise au rationnement alimentaire, et l'installation de l'Unesco dans l'hôtel Majestic, ancien quartier-général des autorités militaires allemandes d'occupation[9], frappent les esprits des fonctionnaires et des délégués[10].

L'atmosphère d'enthousiasme est favorisée par la taille alors réduite du Secrétariat, qui lui confère un « caractère familial et convivial ». C'est ce qu'évoque Pauline Koffler, veuve de Sandy Koffler :

---

[1] Sarah C. Bates, Mary G. Winkler, *A guide to the papers of Julian Sorell Huxley*, op. cit.

[2] J. Huxley, « En manière de conclusion », in *Les Conférences de l'Unesco*, p. 344 : « il n'est que trop évident que, vue dans la perspective de l'Evolution, l'humanité se trouve actuellement dans une situation critique ».

[3] M.H. Holcroft, *Lebanon. Impressions of a Unesco conference*, 1949, 88 p., the Caxton Press, Christchurch, p50. « A certain amount of controversy ». Interview Larnaud.

[4] M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 50. R.W. Clark, *The Huxleys*, Heinemann, London, 1968, p. 316. « warmth from his own temperament ». Selon Clark, ce serait grâce à cet immense enthousiasme insufflé par Huxley que l'Unesco aurait surmonté les innombrables difficultés des premières années.

[5] J. Huxley, « Pour le progrès de la civilisation mondiale », *Courrier de l'Unesco*, novembre 1948, p. 1 : l'Unesco lui apparaît comme un « rayon d'espoir sur les eaux sombres et troublées du monde actuel ».

[6] H.H. Krill de Kapello, « The Creation of the Unesco », *International Organization*, vol. 24, n° 1, hiver 1970, p. 1-30. FR., NUOI carton 835, note de la DGCAT, 17 juillet 1950 : « atmosphère de ferveur et de sincérité ».

[7] FR, NUOI carton 333 : direction des affaires culturelles, service de l'Unesco, note intitulée : « La deuxième session du conseil exécutif et le rôle de la France à l'Unesco », 3 août 1947.

[8] Interview Mme Morazé.

[9] L'Hôtel Majestic a par la suite servi pour les négociations sur le règlement de la guerre du Vietnam, puis le ministère français des affaires étrangères l'a converti en un centre de conférences internationales (Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 15).

[10] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 236. J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 15 : Torres Bodet évoque son trouble en pensant au précédent occupant de son bureau : « l'idée que [mon bureau] ait été probablement occupé, avant la victoire des Alliés, par quelque adorateur de la croix gammée [...] ne cessait de m'importuner » (« No dejaba de importunarme la idea de que lo hubiese ocupado probablemente, antes de la victoria de los aliados, algun oficial germanico, adorador de la cruz gamada »). EU, box 1602 : US National commission for Unesco, 8e session, Washington DC : « How far has Unesco come ? », discours de Walter Laves, 13 avril 1950, 9 p., p. 2 : Laves témoigne que lorsqu'il est entré à l'Unesco en janvier 1947, « la guerre était encore fraîche dans l'esprit des hommes et […] en France des signes nous le rappelaient quotidiennement ». (« the war was still fresh in men's minds and daily reminders of it were to be seen throughout the countries of Europe and particularly in France »). E. Delavenay, *op. cit.*, p. 338. Interview P. Koffler.

« C'était vraiment une période inspirée. Une période où dominait une atmosphère de dévotion aux idéaux de l'Unesco : la paix, la compréhension internationale, l'amélioration de la vie de l'homme, favoriser la tolérance entre les idées, le libre échange entre les idées et les cultures. Il y avait un grand idéalisme. L'Unesco était de taille réduite, c'était un petit monde, tout le monde se connaissait, tout le monde était ensemble, mangeait ensemble, discutait ensemble, Huxley mangeait avec tout le monde, c'était une effervescence intellectuelle. À cette époque, on ne comptait pas les heures de travail, on était entièrement dévoué à la cause de l'Unesco »[1].

Pauline Koffler observe que cette atmosphère exceptionnelle était en grande partie due à la personnalité charismatique et fascinante de Huxley. « Julian Huxley était un grand homme. Il avait donné à l'Unesco une véritable inspiration, qui a perduré encore de nombreuses années après son départ »[2]. F.H. Potter évoque la personnalité impressionnante du « grand Julian Huxley »[3], Michel Prévost rappelle les « deux ans de créativité euphorique qui avaient marqué le passage du premier directeur général, l'Anglais Julian Huxley »[4], Alfred Métraux souligne dans son *Journal* la séduction intellectuelle de la pensée brillante de Huxley[5], d'autrès encore confirment ce jugement[6]. Emile Delavenay évoque « [s]a longue histoire d'amour avec l'Unesco »[7] ; Pierre Henquet souligne la « conviction profonde » qui cimentait alors « l'unité du personnel »[8] ; Jean Millérioux exprime son « souvenir ému » de cette époque « héroïque »[9]. Odile Felgine évoque dans sa thèse sur Roger Caillois « l'atmosphère enfiévrée des débuts de l'Unesco »[10]. Les témoignages des anciens fonctionnaires concordent sur le fait que, plusieurs années après le départ de Huxley, « son esprit était encore là »[11]. Le sincère idéalisme insufflé par Huxley aux membres du Secrétariat est ainsi perceptible à travers les récits des anciens fonctionnaires. Une véritable « légende » de l'atmosphère à l'hôtel Majestic se transmet au fil des années, des anciens aux jeunes fonctionnaires : ainsi, Jacques Tocatlian, entré à l'Unesco en 1969, affirme avoir beaucoup entendu parler de l'atmosphère familiale, amicale, de l'Unesco de l'époque, du grand espoir d'après-guerre qui y régnait[12]. Ces fonctionnaires témoignent dans leurs récits d'une évolution entre l'enthousiasme et l'optimisme de ces premières années, et la relative désillusion qui a caractérisé les années suivantes[13].

Dans ses *Mémoires*, Huxley évoque l'animation et l'esprit d'utopie qui régnaient à l'Unesco durant son mandat : c'était, se souvient-il, « une perpétuelle agitation - une cocotte minute »[14].

« Une chose m'a frappé dans ces jours du début. Des jeunes gens pleins de vitalité venaient me voir pour me demander : « Que pouvons-nous faire pour l'Unesco ? » En effet, le personnel dans son ensemble était plein d'enthousiasme pour cette nouvelle aventure internationale. Hélas, ce bel esprit de pionnier n'a duré que

---

[1] Interview P. Koffler.
[2] Interview P. Koffler.
[3] *Lien-Link* n°81 : « How I entered Unesco », par F. H. Potter : « the great Dr. Julian Huxley ».
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 9.
[5] Journal Métraux, 4 août 1954 : « Je déjeune avec Julian Huxley chez Edouard. Huxley est très en forme. C'est un feu d'artifice de pensées, d'anecdotes et d'histoires drôles ».
[6] Interviews P. Koffler, A. Grinda, Mme Morazé.
[7] *Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par Emile Delavenay.
[8] *Lien-Link* n°82 :« Luther H. Evans et l'affaire des Américains », par Pierre Henquet.
[9] *Lien-Link* n°75 : nécrologie de Michel Tailamé par Jean Millérioux. Interview Grinda.
[10] O. Felgine, *op. cit.*, p. 371 : « l'atmosphère enfiévrée des débuts de l'Unesco et les pittoresques conditions de travail laisseront de bons souvenirs à beaucoup de pionniers ».
[11] Leo Fernig, « Some Unesco Memories », article en ligne, 3 p., p. 1. « his spirit was still there ».
[12] Interview Tocatlian.
[13] Interviews Batisse, Grinda, Mme Morazé. M. Prévost, *op. cit.*, p. 9.
[14] Julian Huxley, *Memories II*, p. 36 : « a perpetual rush - and a heat-wave ».

quelques années, et a été ensuite trop souvent remplacé par la question : « Qu'est-ce que l'Unesco peut faire pour moi ? » »[1].

René Maheu lui-même évoque sa « nostalgie » de « ces temps lointains » :

« A cette époque (…) il y avait dans l'Organisation un certain goût des idées et de la qualité intellectuelle pour elles-mêmes, qui, certes, n'allait pas sans naïveté, parfois, ni quelque improvisation administrative, mais qui entraînait le Secrétariat dans je ne sais quel élan de jeunesse, fait de fraîcheur d'esprit et de disponibilité. De tout cela, le cher Julian Huxley est resté pour moi, comme pour tous ceux qui travaillaient alors à ses côtés, le vivant et séduisant symbole »[2]. « Je garde de cette période, où rien ne paraissait impossible parce que tout était à inventer, le souvenir attendri d'une activité assurément désordonnée, mais animée d'un merveilleux esprit d'entreprise »[3].

Il ne s'agit pas seulement d'une reconstruction du passé *a posteriori* par la mémoire, à plusieurs décennies de distance. Les archives de l'époque révèlent la réalité de cet enthousiasme. Ainsi, en 1946, Pierre Auger, alors directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale, se dit dans une lettre confidentielle « personnellement fort attaché à cette entreprise » qu'est l'Unesco[4]. La délégation américaine à la conférence générale de 1946 se montre, dans ses rapports confidentiels à son gouvernement, frappée par l'atmosphère d'enthousiasme, par « l'excellent sentiment » et l'esprit de collaboration et d'idéalisme qui y règne[5]. À la conférence générale de 1947, Huxley décrit l'Unesco comme « l'un des éléments les plus réconfortants du spectacle pénible, souvent même déprimant et inquiétant, que nous offre le monde aujourd'hui »[6]. De nombreux délégués affirment leur intense espoir en l'Unesco, estimant que « le monde civilisé a les yeux sur [l'Unesco] »[7], comparant le personnel de l'organisation à de « nouveaux missionnaires »[8], mettant en valeur le rôle « impressionnant » qui échoit à celle-ci[9], la considérant comme « l'une des entreprises les plus nobles dans laquelle le genre humain se soit à présent engagé »[10], insistant sur le fervent « enthousiasme » qu'elle leur inspire[11]. Cet enthousiasme est exprimé également au sein du Secrétariat, par Sandy Koffler[12], Emile Delavenay, Jacques Havet, Michel Prévost, Jean Thomas, T.C. Young[13], René Maheu. Ainsi, ce dernier affirme dans le *Courrier de l'Unesco* « l'immense autorité mondiale que l'Unesco possède en puissance »[14]. Luther Evans

---

[1] Julian Huxley, *Memories II*, p. 34. « One fact struck me in those early days. Vital young people came to me to ask : « What can we do for Unesco ? » Indeed, the staff as a whole was imbued with enthusiasm for this new international venture. Alas, this fine pioneer spirit lasted only a few years, and was later too often superseded by the question : « What can Unesco do for me ? » ».

[2] 12 C/INF/12, 16 novembre 1962 : discours prononcé par R. Maheu devant la conférence générale lors de son entrée en fonctions, p. 2.

[3] René Maheu, « Julian Huxley, un humaniste militant », *Le Figaro*, 27 février 1975.

[4] FR, Nantes, carton 117 : lettre de P. Auger à Parodi, ambassadeur de France, délégation aux Nations Unies, 29 octobre 1946.

[5] EU, box 2241 : lettre confidntielle d'Albert Noyes, conseiller de la délégation américaine à la 1e session de la conférence générale de l'Unesco, à William Benton, assistant secrétaire d'état, 24 décembre 1946, 16 p., p. 12-13 : « the excellent feeling » ; statement by the honorable William Benton, commemorating W. Wilson's birthday, broadcast over the American broadcasting system, 28 décembre 1946, 3 p.

[6] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 56-60 : discours de Huxley, p. 56 ; exposé de Huxley à la conférence de presse de Berne, 17 janvier 1948, p. 8. A cette conférence de presse, il affirme sa confiance en le fait que l'Unesco rassemblera « la collaboration active de tous ceux qui ne veulent pas accepter la fatalité de la guerre et croient que l'homme peut vaincre les forces de haine et de division qui menacent le monde ».

[7] Journal de la conférence générale 1947, vol. I, p. 69 : délégué de Grèce, A. Photiades : « le monde civilisé a les yeux sur nous ».

[8] *Ibid*., p. 72.

[9] *Ibid*., p. 60 (S. Radakrishnan).

[10] M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 35 : « The promotion of international understanding is one of the finest enterprises in which the human race is at present engaged, and the one most likely to have its ultimate effect in the reduction of political tensions ».

[11] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 65 (J.C. Kilestra, Pays Bas)

[12] L*ien-Link* n°83 : « Sandy Koffler. Un battant », par René Caloz.

[13] *Lien-Link* n°74 : « Tribute to T.C. Young », par Mahdi Elmandjra.

[14] R. Maheu, « Quel peut être notre rôle dans un débat politique ? », *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 7-8.

lui aussi estime que « Huxley était vraiment par beaucoup d'aspects un directeur général très satisfaisant »[1]. De nombreux fonctionnaires recrutés par Huxley partagent son idéalisme, comme le Français d'origine polonaise Bernard Drzewieski, chef du département de la reconstruction de l'Unesco dès 1946, qui avait dans l'entre deux guerres publié des brochures utopistes, *New Education*, et *Civic Education*, et qui, pendant la guerre, réfugié en Angleterre, avait coopéré avec le « Conseil pour l'instruction civique internationale »[2].

Cet enthousiasme est partagé par des Américains comme Benton, assistant secrétaire d'État pour les affaires culturelles et président de la délégation américaine ; celui-ci, à la conférence générale de 1946, déclare que l'Unesco « est destinée à prendre une ampleur considérable », exhorte les délégués à « ne pas craindre de nourrir pour l'Unesco des ambitions trop vastes »[3], et exprime dans son rapport au Département d'État son enthousiasme pour les vastes projets idéalistes de l'Unesco[4] ; et Albert Noyes, conseiller de la délégation américaine, écrit dans son rapport confidentiel que l'Unesco est « une des plus importantes organisations des Nations Unies pour la construction d'une structure ferme pour la paix »[5], que le programme de l'Unesco est « admirable dans ses aspects principaux », et que l'ambiance de la conférence est « extrêmement amicale »[6]. Les États-Unis sont avides de participer aux conférences et activités mises en place par l'Unesco[7]. Lors de la conférence générale de 1947, le président Truman envoie un télégramme à l'Unesco exprimant sa confiance dans les buts et l'action de l'organisation[8]. Les discours de Benton à la radio américaine, en décembre 1946[9] et janvier 1947[10], dans lesquels il se livre à des éloges dithyrambiques de l'Unesco, ont certainement été un élément important de la création de ce mouvement d'opinion. Il y déclare : « L'Unesco est une institution unique. Il n'y en a jamais eu aucune comme cela dans l'histoire. » Il juge que la première conférence générale a été « exceptionnelle », « une des conférences internationale les plus réussies depuis la fin de la guerre », qu' « un très bon départ a été pris », exprime sa « foi » en l'Unesco, et affirme que l'agence « envisage la question de son programme d'une manière plus constructive qu'aucune autre agence de l'ONU »[11].

Derrière cet enthousiasme réel se profilent dès ces toutes premières années des divergences conceptuelles importantes.

---

[1] OHRO, interview de Luther Evans, p. 349 : « Huxley realy was in many ways a very satisfactory DG ».
[2] Biogr. Bernard Drzewieski : Unesco/Biographies/12, 10 oct. 48.
[3] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : Commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, fév. 1947 : rapport sur la conférence générale de l'Unesco, 11 p., p. 5-6. MacLeish se montre très enthousiaste également.
[4] Discours de Benton, 28 décembre 1946, doc. cit.
[5] EU, box 2241 : lettre confidntielle d'Albert Noyes, conseiller de la délégation américaine à la 1e session de la conférence générale, à William Benton, assistant secrétaire d'état, 24 déc. 1946, 16 p., p. 16.
[6] EU, box 2241 : rapport confid. d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, 16 p. : « admirable in its broad aspects » ; « exceedingly amicable ».
[7] EU, box 2241 : mémo de Charles A. Thomson à Warren Kelchner, 29 mai 1947.
[8] Cité dans RP/8, 25 nov. 1947 : *La Croix*.
[9] EU, box 2241 : discours de William Benton, diffusé par le *Columbia broadcasting system*, 23 déc. 1946, 7 p., p. 1 ; FR, Nantes, carton 117 : rapport confid. du ministre des affaires étrangères français aux agents diplomatiques de la République française à l'étranger, 3 août 1947 : « la deuxième session du conseil exécutif et le rôle de la France à l'Unesco », p. 6-7.
[10] EU, box 2241 : statement by the honorable William Benton, before the Chicago Council of Foreign Relations, 9 janvier 1947, 7 p. « There is abroad in the world, among ordinary people, a deep if vague yearning for the ends Unesco is designed to serve ».
[11] EU, box 2241 : statement by the honorable William Benton, assistant secretary of state, before the Chicago Council of foreign relations, 9 janv. 1947, 7 p. ; EU, box 2242 : lt. de Benton à Lovett, 28 août 1947 : cite une lettre reçue de Donald Stone ; « are approaching their program problem in a more constructive manner than any other specialized agency of the United Nations » ; EU, box 2241 : statement by the honorable William Benton, broadcast over the Columbia broadcasting system, 23 déc. 1946, 7 p., p. 2. « Potentially, Unesco is a political force of the first magnitude ».

1.2.2. L'apparition de divergences et de contradictions.

Dès le début du fonctionnement de l'Unesco, des divergences conceptuelles se font jour. La mission de l'organisation doit-elle être la paix entre les nations, ou l'épanouissement intellectuel de l'homme ? Les deux premières conférences générales voient éclater les contradictions, les divergences, et mettent en évidence confusion et tâtonnements. Benton déplore le caractère « fantasque » et « irréaliste » du programme voté en 1946 ; Luther Evans estime lui aussi les discussions à cette conférence « confuses »[1]. Plusieurs aspects posent problème.

La « culture mondiale unique » : un idéal sur lequel il apparaît impossible de s'accorder.

L'universalisme affirmé dans l'Acte constitutif[2] se traduit par la volonté de mettre en place une « culture mondiale unique », c'est-à-dire un ensemble de connaissances, de façons de penser et d'agir, commun à tous les peuples et à tous les individus, censé entraîner la compréhension internationale et l'harmonie, buts ultimes de l'Unesco. Cette ambition se fonde sur le présupposé que si l'on donne à tous les peuples, à tous les hommes, les mêmes valeurs morales, on créera une grande communauté humaine, dans laquelle les conflits seront évités. La pensée universaliste est en effet très développée au lendemain de la guerre : aux États-Unis, les cercles intellectuels liés à l'université de Chicago avaient développé un projet de Constitution mondiale[3] ; l'Américain William Carr avait développé dès 1928 l'idéal de la création d'un « monde unifié », dans son ouvrage *Education for World Citizenship*[4] ; cette pensée s'était développée également en Inde, parmi les intellectuels dans la lignée de Rabinadrath Tagore[5].

L'universalisme[6] est la conception dominante au sein de l'Unesco durant les années du mandat de Huxley. Léon Blum l'avait prôné dans son discours à la conférence constitutive de l'Unesco[7]. L'homme d'État et philosophe indien Sarvepalli Radakrishnan, représentant de l'Inde à la conférence générale de 1947, y affirme que l'Unesco doit « donner naissance à un nouveau mode de vie, à de nouvelles conceptions et à une nouvelle philosophie qui inspirera

---

[1] Journal de la conférence générale de 1947, vol I : compte-rendu des débats, 7e séance plénière, 11 nov. 1947, p. 112-113 ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 344-347 : « rather confused » ; « a confused meeting » ; « The people didn't know how much money they ought to vote ; they didn't know what kind of a program they ought to have » ; Benton a dit « that the programme that had been presented had a lot of rather fanciful stuff in it. It had a lot of pie in the sky kind of thing. It had rather ambitious ideas which didn't strike diplomats and politicians as being very realistic ».

[2] Pierre-André Taguieff, *Le racisme*, Paris, Flammarion, Dominos, 1997. Il définit l'universalisme comme une « vision de l'humanité reposant sur l'affirmation d'une commune nature de tous les groupes humains et de la légitimité d'exigences universelles. C'est la doctrine de l'unité fondamentale du genre humain, par-delà toutes les différences biologiques et culturelles ».

[3] Par exemple, en 1945 est fondé aux Etats-Unis, sous la haute autorité du président de l'université de Chicago, Dr. Robert Hutchins, un comité composé d'intellectuels et d'éducateurs, qui vise à élaborer une constitution mondiale (*Committee to frame a World Constitution*). Ce comité est évoqué par Jacques Maritain, in : Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 28-30.

[4] G. Archibald, *op. cit.*, p. 247-248. Idéal dont il poursuit le développement en 1946 dans *One World in the Making* (*Naissance d'un monde unique*), ainsi que dans le discours qu'il prononce en mars 1946 devant l'*American Association of school administrators* à New York.

[5] R. Tagore, *Vers l'homme universel*, Paris, 1947 ; édition anglaise en 1941. Cf. Prem Kirpal, « Valeurs culturelles, dialogue entre les cultures et coopération internationale », in *Problèmes de la culture et des valeurs culturelles dans le monde contemporain*, Unesco, 1983, p. 67-78, p. 68.

[6] Pierre-André Taguieff, *Le racisme*, *op. cit.* : « vision de l'humanité reposant sur l'affirmation d'une commune nature de tous les groupes humains et de la légitimité d'exigences universelles. C'est la doctrine de l'unité fondamentale du genre humain, par-delà toutes les différences biologiques et culturelles ».

[7] ECO/CONF.29/VR.2 : discours de L. Blum à la conférence constitutive de l'Unesco, p. 40-41.

l'humanité »[1]. De même, Le philosophe chinois Lin Yutang, haut fonctionnaire de l'Unesco, estime que revient à l'Unesco la mission d'opérer « une reconstruction sur le plan des idées »[2] ; et René Maheu préconise en 1948 l'élaboration d'une « doctrine constructive » que l'Unesco diffuserait par une « attitude résolument militante » : « il faut qu'il y ait un point de vue de l'Unesco, dont l'originalité s'impose graduellement à la sympathie des peuples et au respect des gouvernements »[3]. L'idée de mettre en place une telle doctrine, une « culture mondiale unique », semble recueillir initialement l'accord général[4]. Cependant, immédiatement, des divergences insurmontables apparaissent concernant les caractères à lui donner.

Des divergences insurmontables sur la nature de cette « culture mondiale unique ».

Pour certains, elle doit se fonder sur la spiritualité. Cette idée est représentée en particulier par des personnes liées à l'ancien IICI, comme Jean-Jacques Mayoux[5]. L'IICI avait ébauché des tentatives en ce sens, s'efforçant de jeter les bases d'une morale internationale, de dégager des valeurs humanistes universelles[6]. Léon Blum, président de la conférence générale de 1946, y affirme que l'Unesco doit mener « une action d'ensemble sur (…) la condition *spirituelle* des peuples et des individus »[7]. À la conférence générale de 1947, Paulo de Berredo Carneiro, délégué du Brésil, prône l'établissement par l'Unesco d'« une influence *spirituelle* commune à tous les peuples »[8].

Cette conception spiritualiste ouvre la voie à un rapprochement de l'Unesco avec la pensée religieuse. Des délégués d'États de tradition catholique, tels Jacques Maritain (France) et le comte Jacini (Italie), émettent le souhait que les conceptions de l'Unesco se rapprochent de la morale chrétienne. Le comte Jacini [annexe 8], délégué de l'Italie, fait partie des fondateurs du premier parti catholique italien, le *Partito Popolare Italiano*, en 1919[9]. Plusieurs États de tradition protestante vont dans le même sens[10]. Ainsi, une brochure de promotion de l'Unesco publiée en 1948 par le gouvernement britannique affirme que l'idéal de l'Unesco contient « un puissant élément chrétien »[11]. De même, Holcroft, délégué de Nouvelle-Zélande, avance l'argument que « la religion est le plus puissant des moyens d'influence pour changer les attitudes »[12], et qu'à ce titre elle doit être utilisée par l'Unesco pour atteindre les objectifs fixés dans l'Acte constitutif. La spiritualité religieuse orientale constitue une autre composante de cette sensibilité spiritualiste qui s'affirme de manière

---

[1] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 60.
[2] Lin Yutang, « De l'Orient à l'Occident, un même effort culturel », *Le Courrier de l'Unesco*, n° 8, septembre 1948, p. 3.
[3] R. Maheu, « Quel peut être notre rôle dans un débat politique ? », *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 7-8.
[4] Stephen Duggan, « The Inspiration of Unesco », *The Journal of Higher Education*, vol. 18, n°3, mars 1947, p. 124-127.
[5] Commission préparatoire, *op. cit.*, p. 12 ; collectif, *L'Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946*, Paris, IICI-Unesco, 1946, p. 3 : avant-propos de Jean-Jacques Mayoux.
[6] A travers la « conférence permanente des hautes études internationales », créée en 1928, et le « Comité permanent des lettres et des arts », créé en 1931.
[7] F. Valderrama, *op. cit.*, p. 88.
[8] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 71, Carneiro (Brésil) ; p. 63-64, Emilio Abello, (Philippines) : « de tous les Asiatiques, nous sommes ceux qui comprenons le mieux la culture occidentale, bien que nous soyons les fils de l'Orient. Notre exemple est la preuve qu'une fusion harmonieuse est possible entre les cultures, même à l'échelle mondiale ».
[9] Biogr. S. Jacini : Biographies/37, 16 septembre 1949 ; EU, box 2254 : M.C. Boulad, « Un entretien avec le comte Jacini, président de la délégation italienne à l'Unesco », *La Bourse égyptienne*, 2 décembre 1948, p. 1 et 6.
[10] Arthur Bonhomme, prêtre protestant, est délégué d'Haïti à la 2e conférence générale de l'Unesco.
[11] *Unesco and a world society*, His majesty's stationery office, Londres, 1948, ministry of education pamphlet n°12, 46 p., p. 24 : « a powerful Christian element ».
[12] M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 64-67. « the most potent of all infleunces in the changing of attitudes ».

croissante dans les premières années de l'Unesco. Sarvepalli Radhakrishnan, philosophe et historien des religions, représentant de l'Inde à la conférence générale, s'en fait l'un des vecteurs[1].

A l'opposé de cette mouvance spiritualiste, une conception matérialiste, positiviste et scientiste de la « culture mondiale unique » s'exprime. Elle est développée et défendue en premier lieu par le directeur général Julian Huxley, à travers l'essai *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, rédigé en 1946, dans lequel il affirme que l'unification des cultures « en un fonds unique d'expériences, d'idées et de buts communs est la condition préalable et nécessaire de tout grand progrès futur de l'évolution humaine ». La conception de Huxley se veut une « philosophie du progrès humain » ; l'Unesco doit « chercher à découvrir en quoi consiste le progrès et quelles sont les conditions de sa réalisation pratique ». Pour lui, la philosophie de l'Unesco « doit être scientifique, [...] parce que la recherche scientifique et ses applications pratiques représentent de beaucoup le moyen le plus important d'améliorer le bien-être de l'humanité »[2]. L'Unesco devrait « mettre en commun toutes les ressources dont l'homme dispose en matière de connaissance et de beauté, de puissance créatrice, de volonté et d'aspiration, afin que la vie devienne une entreprise plus satisfaisante, une aventure plus noble, une expérience plus riche, et qu'elle soit tout cela pour tous les hommes et non pas, comme à l'heure actuelle, pour un petit nombre »[3]. Ainsi, l'unification des cultures en une « culture mondiale unique » aurait pour principal intérêt de permettre l'accès de l'humanité au progrès et au bonheur. De même, au cours des conférences organisées par l'Unesco à la Sorbonne en 1946, Huxley affirme la nécessité selon lui que l'Unesco mette en place une religion fondée sur « la doctrine scientifique du progrès », une seule « tradition commune à toute notre espèce », et un « gouvernement mondial unique »[4]. Et dans le *Courrier de l'Unesco*, en 1948, il estime indispensable « l'apparition d'une nouvelle conception de la vie », et affirme : « nous devrions rechercher le principe de notre unité dans une seule idée, et voir là une tâche immédiate »[5].

Cette conception matérialiste développée par Huxley se heurte immédiatement à des oppositions virulentes. Huxley est en particulier désavoué par ses propres concitoyens. Ainsi, l'historien britannique Sir Ernest Baker, son vieil ennemi[6], dénonce dans cet essai « une attitude athéiste déguisée en humanisme »[7]. Le gouvernement britannique lui-même désavoue les conceptions matérialistes de Huxley, affirme qu'au contraire l'Unesco ne doit être « en

---

[1] Biogr. S. Radhakrishnan : Unesco/Biographies/43, 16 septembre 1949. Il a enseigné l'éthique et l'histoire des religions orientales à l'université d'Oxford et l'histoire comparée des religions à l'université de Chicago pendant l'entre-deux-guerres.

[2] J. Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, Londres, 1946, p. 5, 18.

[3] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 56-60 : discours de Huxley.

[4] *Les Conférences de l'Unesco*, Paris, éditions de la Revue Fontaine, 1947 : « en manière de conclusion », par J. Huxley, p. 341-360, p. 343. « Lorsqu'il n'existera plus qu'une tradition commune à toute notre espèce et surtout lorsque son unité prendra une forme structurale, par exemple celle d'un gouvernement mondial unique, l'emploi de la violence et les révolutions seront beaucoup moins à craindre, et les chances d'un progrès réalisé graduellement par des méthodes pacifiques et plus rapides à la longue seront accrues. [...] de telles modifications de structure ou d'organisation ne peuvent s'accomplir que lentement. Dans l'intervalle, toute action qui peut faciliter le mélange des traditions et leur union féconde en un fonds commun contribuera à hâter l'avènement de ce gouvernement mondial et apportera certainement par elle-même un élément indispensable au plein épanouissement du progrès. De ce point de vue, l'action de l'Unesco apparaît comme une intervention capitale à un stade spécial de l'évolution de l'homme ».

[5] J. Huxley, « Pour le progrès de la civilisation mondiale », *Courrier de l'Unesco*, novembre 1948, p. 6 : « L'apparition d'un tel humanisme dynamique […] semble indispensable pour que l'homme parvienne à effectuer une synthèse des diverses valeurs qui se dégagent de la foule de croyances et de doctrines opposées existant dans le monde aujourd'hui, et à entreprendre sur le plan mondial une action fructueuse ».

[6] J. Huxley avait déjà eu un différend avec lui au sujet de ses idées sur la religion, lorsqu'il était professeur de zoologie au King's College de Londres, dont Baker etait le principal. Cf. F. Clark, *op. cit.*

[7] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 16 : « an atheist attitude disguised as humanism ».

rien motivée uniquement par l'humanisme scientifique » et « matérialiste »[1]. Le gouvernement italien condamne les idées de Huxley, pour leur caractère « nettement à gauche » et « notoirement utopiste »[2]. Les oppositions des États membres étant quasi-unanimes à l'égard du projet de Huxley, celui-ci doit renoncer à l'espoir de le réaliser dans le cadre de l'Unesco[3]. Il détournera alors ses espoirs de cette organisation, et préconisera en 1952 la mise en place d'une nouvelle organisation internationale pour créer une nouvelle religion, fondée sur l'évolutionnisme scientifique, mais sans plus de succès[4]. Dans ses *Mémoires*, il juge *a posteriori* que son projet de création de philosophie matérialiste et scientiste dans le cadre de l'Unesco était irréaliste[5].

Cependant, l'essai *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, avait obtenu quelques soutiens de la part de la France, étant donné son caractère rationaliste. Ainsi, le ministre des affaires étrangères, Robert Schuman, fait dans un rapport confidentiel l'éloge de ce texte « progressiste » en lequel il voit « le plus vibrant éloge du rationalisme et du scientisme »[6]. Et, dans ses Mémoires, Emile Delavenay déplore que ce texte « fut mis sous le boisseau à la suite de protestations des éléments les plus conservateurs de la commission préparatoire, choqués parce que cette 'philosophie' jugée subversive n'accordait pas à la religion la place par eux souhaitée »[7]. Si les conceptions de Huxley, par leur extrémisme, entraînent un rejet général, l'idée d'une culture mondiale unique fondée sur le positivisme et le rationalisme a ses partisans.

Ainsi, deux tendances opposées coexistent et s'affrontent sur les caractères à donner à cette « culture mondiale unique » qu'il s'agirait pour l'Unesco de mettre en place. L'opposition entre les deux tendances apparaît sans issue. Peu à peu, l'impossibilité à s'accorder à ce sujet, ainsi que le poids croissant des opposants à cette « culture mondiale unique », vont aboutir à la renonciation à cet objectif.

La renonciation progressive à l'idéal universaliste de « culture mondiale unique ».

L'ambition universaliste de créer une « culture mondiale unique » se heurte très tôt à des réticences par rapport à ce qui est perçu comme une uniformisation forcée et une rigidification de la pensée. Des doutes s'expriment : l'uniformisation de la culture, des valeurs, de la pensée, est-elle vraiment un bon moyen pour atteindre l'harmonie entre les hommes ? Ne risque-t-elle pas plutot de nuire à la richesse et à l'épanouissement de la pensée ? Les réticences viennent de trois horizons différents, les États-Unis, les États communistes, et l'ONU. Elles sont fédérées par le Français Jacques Maritain.

---

[1] *Unesco and a world society*, *op. cit.*, p. 24 : « Unesco is not by any means motivated only by scientific humanism » ; « materialist traps ».
[2] IT, Gabinetto, pacco 99 : note pour le ministre, par Mameli, 18 août 1950, 6 p., p. 2-3 : « nettamente di sinistra » ; « notoriamente utopista » (Mameli est ancien chef de cabinet de Mussolini, cf. E. Delavenay, *op. cit.*, p. 371).
[3] EU, box 2241 : lettre confidentielle de Morrill Cody, attaché de relations culturelles, Mexico, au secrétaire d'état américain, 16 juin 1947, 2 p. : il relate la visite de Huxley au Mexique. « In response to a question, he stated emphatically that it was not the aim of Unesco to impose any one culture on the world but merely to bring understanding of all cultures to all countries ».
[4] *Time*, 1er septembre 1952, p. 34-35. Huxley exprime ces idées à l'université d'Amsterdam, le 21 août 1952, à l'occasion du 1er Congrès international sur l'humanisme et la culture éthique (réunisant 250 délégués d'Europe et des Etats-Unis) ; *New York Times*, 22 août 1952, p. 4 : « Huxley hails humanism's new religion : Man can control destiny, world body told ».
[5] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 16.
[6] Rapport confidentiel du ministre des affaires étrangères français, « La deuxième session du conseil … », 3 août 1947, p. 5.
[7] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 367.

Ces réticences s'expriment notamment aux États-Unis. Les sympathies de gauche de Huxley entraînent la suspicion des milieux conservateurs américains, qui tendent à voir dans cette « culture mondiale unique » une émanation de la pensée socialiste, totalitaire.

L'ambition de mettre en place une « culture mondiale unique » ne rencontre pas non plus l'approbation des États communistes. L'URSS, fermement opposée à l'idée que « les guerres naissent dans l'esprit des hommes », refuse dès le départ d'adhérer à l'Unesco[1]. À la conférence générale de 1946, le représentant de la Yougoslavie, Ribnikar, affirme que l'adoption par l'Unesco d'une philosophie officielle conduirait à « l'asservissement de la pensée et de l'esprit créateur et constituerait un obstacle à la diffusion de la culture »[2]. Dans son discours, considéré par l'ensemble des délégations comme l'expression de la position soviétique, Ribnikar affirme que l'Acte constitutif de l'Unesco est fondé sur une conception bourgeoise des causes de la guerre. Le postulat idéaliste selon lequel « les guerres naissent dans l'esprit des hommes » est « en contradiction flagrante avec les enseignements du matérialisme historique », les guerres étant au contraire selon la conception socialiste le produit de la lutte des classes et de l'exploitation du prolétariat. Selon cette conception, c'est l'amélioration des conditions matérielles et économiques qui constitue le préalable indispensable à la paix. Ribnikar critique aussi la contradiction fondamentale des conceptions de l'Unesco, « entre d'une part la volonté de préserver et de développer l'originalité de chaque civilisation nationale et d'autre part l'unification, par l'Unesco, des diverses cultures nationales d'après un type standardisé »[3]. Il est ainsi l'un des premiers à mettre le doigt sur un paradoxe des conceptions de l'Unesco. L'absence de l'URSS apparaît à tous comme un premier échec pour l'universalité proclamée de l'Unesco. Jean-Jacques Mayoux déplore dès 1946 le manque « d'unité idéologique parmi les vainqueurs », qui selon lui risque d'hypothéquer l'action de paix de l'Unesco : « comment endoctriner les peuples sur la compréhension mutuelle s'ils s'aperçoivent que leurs chefs ne se comprennent point ? »[4].

Enfin, le projet de « culture mondiale unique » se heurte à l'hostilité de l'ONU[5].

Sous l'effet de ces oppositions, l'Unesco s'achemine progressivement vers la renonciation à cet objectif. Le discours de Jacques Maritain, délégué de la France, devant la conférence générale de 1947, contribue largement à cette évolution. Il déclare :

« Ce qui fait dès l'abord apparaître comme paradoxale la tâche de l'Unesco, c'est qu'elle implique un accord de pensée entre les hommes dont les conceptions du monde, de la culture et de la connaissance elle-même sont différentes ou même opposées. Il n'y a plus de bases communes, si profond que l'on creuse, pour la pensée spéculative. Il n'y a plus pour elle de langage commun. [...] Comment, dans ces conditions, un accord de pensée est-il concevable entre des hommes rassemblés justement pour une tâche d'ordre intellectuel à accomplir en commun […] et qui n'appartiennent pas seulement à des cultures et à des civilisations différentes, mais à des familles spirituelles et à des écoles de pensée antagonistes ? Ou bien faudra-t-il qu'abandonnant la partie un

---

[1] Chris Osakwe, *The participation of the Soviet Union in Universal International Organizations. À political and legal analysis of soviets strategies and Aspirations inside ILO, UNESCO and WHO*, A.W. Sijthoff Leiden, 1972, 194 p., p. 165.

[2] Journal de la conférence générale, 1e session, 1946, p. 38-41 (Ribnikar).

[3] FR, NUOI carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, février 1947, rapport sur la conférence générale de l'Unesco, 11 p., p. 5-6.

[4] J.-J. Mayoux, *La coopération intellectuelle internationale*, *op. cit*., introduction. « La présence de l'URSS aux conseils et aux travaux de l'Unesco est indispensable, et ne sera peut-être acquise que lorsqu'elle se sentira certaine de n'être jamais entraînée dans un vaste système de propagande pour un genre de vie et un système politique et social, contre ceux qui lui sont propres ».

[5] RP/16, 19 février 1948 : en novembre 1947, la revue *UN World*, publiée par l'ONU, affirme que l'idée d'une philosophie de l'Unesco est officiellement abandonnée.

organisme comme l'Unesco renonce à toute affirmation de pensée commune et de principes communs et se contente d'amasser des documents et des enquêtes, des données de fait et des statistiques ? Ou faudrait-il, au contraire, qu'il s'efforce d'établir un conformisme artificiel des esprits et de définir un commun dénominateur doctrinal qui risquerait, à mesure que l'on en discute, de diminuer jusqu'au point d'évanescence ? ».

Maritain estime que le « babélisme de la pensée moderne » rend actuellement inenvisageable une « organisation supranationale du monde ». Il propose donc une solution de repli :

« Précisément parce que l'Unesco est une finalité pratique, l'accord des esprits peut s'y faire spontanément, non pas sur une commune pensée spéculative, mais sur une *commune pensée pratique*, non pas sur une même conception du monde, de l'homme et de la connaissance, mais sur l'affirmation d'un même ensemble de convictions dirigeant l'action. Cela est peu sans doute, c'est le dernier réduit de l'accord des esprits. C'est assez cependant pour entreprendre une grande œuvre, et ce serait beaucoup de prendre conscience de cet ensemble de communes convictions pratiques. » [1]

Le discours de Maritain obtient l'adhésion générale. Julian Huxley lui-même se rallie à cette solution prudente, reconnaissant que l'Unesco doit viser avant tout à réaliser « un ensemble de projets concrets nettement définis, destinés […] à produire des résultats tangibles dans un temps limité. »[2] Ainsi, dès 1947, l'impossibilité d'élaborer une philosophie de l'Unesco entraîne la décision de concentrer son œuvre sur l'action pratique, au détriment des élaborations conceptuelles. Comme l'observe Jean Thomas, « faute d'une philosophie spéculative ou pratique, l'Unesco se réfugia dans l'action »[3].

Les délégués s'étant mis d'accord pour se fixer sur des objectifs pratiques, il reste à déterminer ceux-ci. Cette question des priorités concrètes à donner au programme de l'Unesco entraîne elle aussi des divergences de taille.

Des divergences entre États « latins », anglo-saxons et socialistes sur les priorités.

Les divergences sur les priorités concrètes à donner à l'action de l'Unesco portent surtout sur le fait de déterminer si elle doit être directe ou indirecte, et si elle doit s'exercer de préférence à destination des élites ou des masses. On observe de nettes divergences entre les francophones et les anglophones sur ces questions. Ce clivage est accentué par la difficulté qu'ont parfois ces deux groupes à communiquer entre eux[4].

Action directe ou indirecte ?

Lors des discussions à la commission préparatoire, les différents comités consacrés à la mise au point du programme avaient échoué à déterminer des critères d'action précis[5]. En 1946, Julian Huxley décide donc de mettre en place un « Bureau des Idées », rassemblant des intellectuels qu'il charge de réfléchir à la question. Mais ceux-ci n'aboutissent pas à des

[1] Journal de la conférence générale, 1947, vol. I, p. 31, Maritain ; J. Thomas, *UNESCO*, Paris, PUF, 1962, p. 48 : il commente ces propos de Maritain : « On devait plus tard s'y référer à mainte reprise ; jamais, dans les annales de l'organisation, un tel effort n'a été accompli pour tracer la voie qu'elle devait suivre ».
[2] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 66 ; p. 56-57.
[3] Propos de Jean Thomas cités par Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 91-92.
[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 332 : à la conférence de Londres, il a travaillé en collaboration avec Jean Thomas. « I found him a wonderful collaborator, but we had some difficulties understanding one another because I knew little french and he knew very little english and we did not have adequate interpretation arrangements ».
[5] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 12.

conclusions très nettes. La conférence générale de 1946 retient comme principal critère pour le choix des programmes leur contribution à la paix, à la sécurité, à la compréhension internationale[1]. En 1947, Jean Thomas[2] élabore une répartition des projets de l'Unesco en deux catégories : les projets de classe B oeuvrent directement à la paix et à la compréhension internationale, et doivent donc être considérés comme prioritaires, par opposition aux projets de classe A, qui y œuvrent seulement indirectement[3]. Parallèlement, John Maud propose une répartition différente des projets : d'une part ceux qui visent à rapprocher les personnes, et d'autre part ceux qui visent à rapprocher les idées, ceux-ci devant être prioritaires sur ceux-là[4]. L'assistant directeur-général, Walter Laves, présente une répartition encore différente des projets, en quatre catégories : ceux visant à la compréhension internationale ; ceux visant à l'égalité d'accès à l'éducation, la science et la culture ; ceux visant à la libre circulation des idées et des connaissances ; ceux visant au développement des échanges culturels. Enfin, Huxley, lui, établit la distinction entre les projets apportant une contribution immédiate à la paix, et ceux dont la contribution à la paix s'inscrit dans le long terme[5]. Aucun de ces différents schémas ne s'avérant pleinement satisfaisant, un comité restreint est alors chargé de rédiger un nouveau classement des activités et une nouvelle formulation des critères de priorité, pour la sixième fois en un an. Mais ce comité ne parvient pas à dissiper les incertitudes[6].

Cette opposition entre action directe et action indirecte prend la forme d'une opposition est-ouest. Les États-Unis prônent une stricte limitation des actions de l'Unesco vers des tâches indirectes de coordination (moins coûteuses à mettre en oeuvre que des actions directes) ; pour eux, l'action de l'Unesco doit se limiter au rôle de catalyseur. À la fin de l'année 1947, ils s'estiment satisfaits de leurs efforts en ce sens, observant une nette évolution du programme vers une prédominance des activités indirectes, entre 1946 et 1947[7]. Conformément à cette conception, ils préconisent que l'Unesco accorde un rôle très important aux commissions nationales, conçues comme « des agences de première importance dans la réalisation du programme de l'Unesco »[8]. En revanche, les États socialistes préconisent l'action directe. À la conférence générale de 1947, les délégués des pays socialistes prennent le contre-pied des conceptions américaines, poussant l'Unesco à développer l'action directe[9].

---

[1] Rapport de la Commission du programme, Unesco, Paris, 1946, Unesco/C/30, p. 219 ; EU, box 2241 : rapport de Benton du 23 décembre 1946 (doc. cité), p. 2 ; box 2243 : lettre de W. Benton à G.C. Marshall, secrétaire d'état, 26 septembre 1947.

[2] Journal Métraux, p. 215 : 3 septembre 1947 : « long déjeuner avec Thomas qui insiste sur la nécessité d'harmoniser chaque projet de l'Unesco avec la notion de paix ».

[3] EU, box 2244 : USDel/3, Program/1, Mexico city, 6 novembre 1947, US delegation, 2nd session of the general conference of Unesco, suggested notes on the draft program of Unesco, by the Unesco relations staff, 6 p., p. 3-4.

[4] EU, box 2240 : télégramme de Caffery, de l'ambassade américaine de Paris, au secrétaire d'état, 12 avril 1947, 6 p., p. 4.

[5] IT, Gabinetto, pacco 99 : J. Huxley, « Unesco : the first phase. I. The Two Views », *Manchester Guardian*, 10-11 août 1950.

[6] FR, NUOI carton 333 : note du 3 août 1947 (citée).

[7] EU, box 2243 : NC 3/6 (Rev), 22 septembre 1947, US National commission, 3rd meeting, Chicago, report by the US National Commission for Unesco on the program of Unesco for 1948 and on related matters, 6 p.

[8] EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, nov. 17 - dec. 11, 1948, par George V. Allen, président de la délégation américaine, p. 23 ; « clearer recognition of National commissions as agencies of the first importance in carrying out the Unesco program » ; box 2244 : USDel/23, Ext Rel/3, Mexico City, 6 novembre 1947, US delegation, 2nd session of the general conference of Unesco, background paper on relations and communications with member states and national commissions ; box 2254 : lt. de Milton Eisenhower à George Allen, confidential report on 3rd general conference of Unesco, décembre 1948, 5 p., p. 3-4.

[9] Journal de la conférence génerale, 1947, vol. I, p. 104 : Stephan Wierblowski (Pologne).

Leurs efforts ne sont cependant pas couronnés de succès, et c'est la tendance à l'action indirecte qui l'emporte[1].

Le clivage ne recoupe cependant pas entièrement l'opposition « clan latin/clan anglo saxon » ; ainsi Huxley était avide de mener des actions concrètes débordant du cadre de l'Unesco, alors que les Etats-Unis s'y opposaient et voulaient une réduction drastique des projets concrets[2].

Action intellectuelle ou auprès des masses ?

Un autre dilemme important est celui de déterminer si l'action de l'Unesco doit viser avant tout les élites ou bien les masses. Un accord avait semblé se faire lors de la genèse de l'Unesco, avec le rejet du caractère exclusivement intellectuel qu'avait eu l'IICI, et la volonté de toucher les masses. Cependant, dès le début du fonctionnement de l'Unesco, des divergences apparaissent. Elles peuvent être identifiées à un clivage géographique : l'opposition entre le « clan latin » (France, Italie, pays latino-américains et proche-orientaux[3]), et le « clan anglo-saxon » (États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada), selon la terminologie utilisée dans les archives diplomatiques.

L'émergence de ces deux « clans » opposés par leurs conceptions est l'héritière de la configuration qui s'était déjà manifestée à l'époque de l'IICI[4]. Le clan anglo-saxon donne priorité à l'éducation et aux masses, alors que le clan latin défend la place de la culture, de la coopération intellectuelle, dans la lignée de l'IICI. Dans ces années, les conceptions du clan latin sont incarnées par le directeur général adjoint pour les affaires culturelles, Jean Thomas, celles du clan anglo-saxon par le directeur général adjoint pour l'administration, Walter Laves[5]. Les rapports personnels cordiaux entre ces deux hommes masquent une profonde divergence conceptuelle sur le sens de la mission de l'Unesco[6]. Quant à Julian Huxley, il ne peut être classé dans aucune de ces deux catégories, étant donné l'extrême originalité et l'indépendance de sa personnalité. Par son insistance sur l'intellect, il est proche du clan latin, et par sa conscience aiguë des besoins des masses il se rattache au clan anglo-saxon.

Les États du « clan latin » déploient des efforts persévérants pour orienter l'Unesco vers des actions intellectuelles[7]. Ainsi, sous l'impulsion de la France, un ensemble de manifestations intellectuelles est organisé en marge de la première conférence générale, sous le nom de « Mois de l'Unesco ». On perçoit aussi la prégnance de cette conception intellectuelle dans le fait que le ministre français des affaires étrangères, Robert Schuman, et la délégation française désignent l'Unesco comme « la nouvelle organisation *intellectuelle*

---

[1] EU, box 2242, lt. confid. de Allan Dawson à Zentz, vice-consul américain au Brésil, 18 août 1947 : « Unesco is not too practical an organization » ; « impracticability » ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 313.
[2] OHRO, interview de Charles Ascher, 1969-71 : p. 329 : I would say to Huxley, « I don't see any clause in the constitution that gives us the basis for doing this ». He would say, « Well, you know, that phrase about common welfare of mankind ». I'd say, « But Dr Huxley, that's in the preamble. That is not an operative clause ». But Huxley was always falling back on that » ; Ascher, box 145 : lt. de Donald C. Stone, assistant director in charge of administrative management, à Huxley, 8 août 1946, 4 p. ; RP/31, 17 juin 1948 : le *Journal* (Ind. Portland, Ore.) reproduit une partie du discours de George Stoddard à la conférence régionale du Pacifique.
[3] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 44. Il se dit frappé de la « parisophilie » (« parisophilia ») des délégués et du personnel latino-américains.
[4] J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 330. À l'époque de l'IICI, le clan latin était prééminent, ce qui avait entraîné un désengagement des pays anglo-saxons.
[5] E. Delavenay, « Mes souvenirs de J. Thomas », article cité. « Pour ceux qui l'ont connu, il était et restera l'incarnation du « C » dans le sigle Unesco ».
[6] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 18. « Thomas and I got on excellently througout my term of office ».
[7] RP/12, 21 janv. 1948 : « Relazioni Internazionali », 27 déc. 1947 : M de Ruggiero.

mondiale »[1]. En outre, la presse française soutient vivement l'aspect artistique du programme de l'Unesco[2].

Cependant, dès la conférence générale de 1946, les ambitions de la France de donner à l'Unesco un caractère intellectuel sont déçues[3]. La commission nationale française déplore que la conférence « n'a[it] pas su ou pas voulu élever ses débats à la hauteur que l'on attendait d'elle »[4] ; Léon Blum, dans son discours de clôture, déplore l'absence de « débats profonds et vivants »[5]. Robert Schuman regrette que l'esprit « intellectuel » de l'IICI ait manqué à cette conférence, qui s'est caractérisée selon lui par une « pénurie de grandes discussions » et par l'absence de personnalités d'envergure. Il regrette que les orientations données au programme de l'Unesco à cette conférence soient d'inspiration plus américaine que française : « 'L'information des masses' porte une marque de fabrique américaine et elle n'est pas destinée à répandre les conceptions françaises en matière de philosophie, d'histoire ou de politique ». Il observe que l'Unesco veut « réaliser des projets très ambitieux qui exigeraient des hommes de premier plan dont elle ne dispose pas » et qu'elle n'a pas réussi à « bénéficier de l'appui total des milieux intellectuels et scientifiques » ; il en vient à craindre qu'elle ne parvienne pas à devenir « 'l'Assemblée des savants et des peuples' que la délégation française voulait réaliser »[6].

Cette conception de l'action de l'Unesco fondée sur l'aspect intellectuel, défendue par la France et les États du « clan latin », est également soutenue pendant ces premières années par les États socialistes présents à l'Unesco. Ainsi, à la conférence générale de 1947, le délégué polonais plaide pour le développement d'activités intellectuelles, et déplore que les programmes culturels et artistiques ne se soient vus attribuer que 2% du budget[7]. C'est en fait la conception des États anglo-saxons qui s'impose.

Les États anglo-saxons, en revanche, préconisent que l'action de l'Unesco vise le public le plus large possible, les masses, grâce à l'utilisation des *mass media* (films, radio, télévision, presse)[8]. Pour eux, l'IICI avait échoué en grande partie à cause de son audience trop restreinte, et l'Unesco devait tirer les leçons de cet échec.

Cette thèse, promue avec constance dès la gestation de l'Unesco par William Benton, qui préconise la concentration de l'Unesco sur les *mass media*[9], la mise en place par l'Unesco d'un réseau de radio international, intitulé « radio Unesco » ou « La Voix de l'Humanité »[10], est également défendue avec passion par la délégation américaine, dont le président, G.V. Allen, affirme : « L'Unesco est un mouvement de masses pour les masses et non un

---

[1] FR, NUOI carton 333 : note du 3 août 1947, doc. cité ; note pour le ministre, par la délégation française à l'Unesco, 11 décembre 1946, 3 p.
[2] RP/3, 20 octobre 1947 : *Arts*, 10 octobre 1947.
[3] FR, NUOI carton 333 : note pour le ministre, par la délégation française à l'Unesco, 11 décembre 1946, 3 p.
[4] FR, NUOI carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, rapport sur la première conférence générale de l'Unesco, février 1947, 11 p., p. 3-4.
[5] FR, NUOI carton 333 : discours de L. Blum à la dernière séance plénière de la conférence générale, 10 décembre 1946, 3 p.
[6] FR, NUOI carton 333 : note du 3 août 1947 (citée), p. 12-15.
[7] Journal de la conférence générale, 1947, vol. I, p. 104-105, Stephan Wierblowski (Pologne).
[8] ONU, RAG 2 /76, box 10 : lt. de D. Osborne à H. Laugier, 25 nov. 1946 : rapport préliminaire sur la 1e conférence générale de l'Unesco, première semaine : les États-Unis soulignent la « nécessité d'atteindre les masses et de ne pas rester au stade du club intellectuel » ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 311 : « we did think that we were engaged in the mobilization of education, science, culture, and we put in mass communication as a sort of fourth field of work that wasn't in the title ».
[9] Benton, box 387 : lt. de Benton à G.J. van Heuven Goedhart, 11 juin 1948.
[10] G. Archibald, *op. cit.*, p. 93 ; EU, box 2241 : rapports de Benton, 23 et 28 décembre 1946, doc. cités.

mouvement d'intellectuels »[1], ainsi que par la commission nationale américaine[2]. Elle obtient l'adhésion de la majorité des États anglo-saxons[3]. Au Royaume-Uni en particulier, une évolution se produit entre la genèse de l'Unesco et les premières années de son fonctionnement. Alors que de nombreux intellectuels britanniques avaient été très influents dans la gestation de l'Unesco, et qu'ils avaient défendu justement une conception intellectuelle de l'action de l'organisation, cette influence se réduit nettement dès 1946. Selon Elhem Chniti, cela s'expliquerait par l'attitude du gouvernement britannique, qui, considérant l'Unesco d'un point de vue essentiellement politique et ne tardant pas à aligner sa politique à l'Unesco sur celle des États-Unis, se serait efforcé de réduire au silence ces intellectuels britanniques qui avaient participé à la fin de la guerre aux réflexions sur l'Unesco[4]. Le Royaume-Uni se serait donc aligné sur les conceptions américaines[5].

En 1947, la commission nationale américaine critique la présence d'intellectuels parmi les délégués (comme McKeon, Radakrishnan, Maritain, Auger), qu'elle estime inefficaces, et se montre plus favorable à des hommes pragmatistes et administrateurs[6].

Sous le mandat de Huxley, les deux dilemmes principaux au sujet des orientations pratiques de l'action de l'Unesco (action directe/indirecte, action intellectuelle/pour les masses) ne sont donc pas résolus. Si l'Unesco semble alors s'orienter vers les positions défendues par les États-Unis, à savoir une action indirecte et visant principalement les masses, néanmoins la persistance de ce dilemme entraîne une dispersion des activités.

La dispersion des activités.

L'échec à définir des critères clairs pour le programme entraîne un foisonnement et une dispersion des projets. À la conférence générale de 1946, plus de 150 projets sont présentés. Cette prolifération désordonnée correspond à la conception de Huxley, qui, comme il l'expose quelques années plus tard, estime que « le programme de l'Unesco devrait consister principalement en une vaste série de projets, dont aucun ne serait d'une importance exceptionnelle pour la paix mondiale, mais dont la réunion formerait la nécessaire fondation pour un monde pacifique futur »[7]. Il se heurte en cela à la conception des Américains, qui prônent au contraire une concentration sur un petit nombre de projets nettement délimités et réalistes[8]. De nombreux États se joignent aux États Unis pour déplorer la dispersion, l'éparpillement, le caractère hétéroclite du programme (Brésil, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Inde, Australie, Pologne, France, Royaume-Uni[9]). L'année suivante, des progrès sont

[1] EU, box 2254 : Marcel Perrier, « La politique ne peut pas grand-chose pour la paix », nous dit M. Georges Allen, secrétaire d'état adjoint des Etats-Unis », *Le Journal d'Egypte*, 6 décembre 1948 (interview d'Allen).
[2] EU, box 2243 : NC 3/6 (Rev.), 22 septembre 1947, US National Commission, 3rd meeting, rapport cité. La commission nationale américaine déplore que l'Unesco ait abandonné le projet de réseau international de radio Unesco. Cf. aussi G. Archibald, *op. cit.*, p. 197.
[3] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 64 et passim.
[4] Elhem Chniti, *op. cit.*
[5] RP/10/49, 13 avril 1949 : *Education Digest*, mars 1949.
[6] Benton, box 388 : lt. de G.D. Stoddard à Benton, 15 déc. 1947.
[7] J. Huxley, « Unesco : The first phase, I. The two views », *Manchester Guardian*, 10 août 1950, « the program of Unesco should consist mainly of a rather large series of projects, none of them singly of outstanding importance for world peace, but collectively forming the necessary foundation for any future peaceful world ».
[8] Charles Ascher, *Program-making...*, *op. cit.*, p. 10 ; EU, box 2241, rapport de Benton du 23 décembre 1946 (rapport cité) ; office memorandum de Kotschnig à Thomson, 10 juin 1947 ; Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 12. Il estime que le programme à la conférence générale de 1946 est « a mixed bag ».
[9] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 72 : Carneiro juge le programme « trop hétéroclite » et « trop dispersé » ; *Ibid.*, p. 84-87 : Beeby (Nouvelle Zélande) : l'Unesco devrait plutot « accompli[r] un petit nombre de tâches, mais à la perfection » ; *Ibid.*, p. 65-66, Kilestra (Pays Bas) : « ce n'est qu'en mettant en œuvre des projets pratiques dans un domaine limité que nous obtiendrons les résultats que nous désirons tous » ; *Ibid.*, p. 112-113 : Mme Aruna Asaf Ali (Inde) juge le programme « trop complexe, trop vaste » ; *Ibid.*, p. 93 : Ronald

accomplis vers une plus grande clarification du programme, et ces progrès sont observés par la presse[1] ; cependant, les États membres déplorent toujours l'existence de projets « trop nombreux et insuffisamment étudiés »[2]. En 1948, la situation ne s'améliore pas ; aux yeux des États-Unis, « il y a encore trop de vague et de dispersion dans le programme », celui-ci apparaît comme « un chaos non planifié de projets fragmentaires, non reliés entre eux, non intégrés, et dont l'utilité ne se conçoit que par un considérable effort d'imagination » ; « aucun projet possédant un intérêt clair pour les peuples » n'émerge de la conférence[3] ; ce jugement est partagé par de nombreuses délégations, qui s'inquiètent pour l'avenir de l'Unesco[4].

L'absence de résultats concrets entraîne dès les premières années le découragement des délégués et du personnel. Par réaction par rapport aux défauts qui avaient affecté l'IICI, les fondateurs de l'Unesco avaient insisté sur l'importance d'obtenir des résultats concrets et rapides. Or il s'avère que dans les domaines d'action de l'Unesco, les résultats effectifs ne peuvent pas être rapides. En 1948, Huxley reconnaît : « Ne nous faisons pas d'illusions : l'Unesco ne peut réaliser de miracles. Son œuvre est une œuvre à longue échéance »[5]. Le chef du Bureau des Idées, le Britannique W.E. Williams, confirme cette opinion, estimant que les véritables résultats concrets ne doivent pas être attendus avant quinze ou vingt ans[6].

Ainsi, les divergences conceptuelles entre États latins, anglo-saxons et socialistes sur les priorités concrètes à donner à l'action entraînent un éparpillement et une dispersion des activités. En outre, les premières années de fonctionnement mettent en évidence des contradictions dans les conceptions.

Des contradictions dans les conceptions.

On observe d'une part des contradictions internes à l'Acte constitutif, et d'autre part des contradictions entre le discours et la pratique.

Walker (Australie) dénonce « la hâte apportée à l'exécution simultanée de trop de projets disparates. Il en est résulté une perte de temps et d'énergie pour le Secrétariat et certains projets ont été entrepris sans une conception très nettre des buts envisagés » ; *Ibid*., p. 104-105 : S. Wierblowski (Pologne) déplore la « dispersion des actitivés » ; *Ibid*., p. 75, D.R. Hardman (Royaume-Uni) : « nous n'avons pas mis notre programme en accord avec notre budget. En conséquence, nous avons chargé d'un fardeau intolérable le conseil exécutif et le Secrétariat, et nous devons nous en prendre d'abord à nous-mêmes si nous nous sentons déçus par le peu de progrès accompli » ; FR, NUOI carton 333 : rapport de la commission nationale sur la 1e conférence générale, février 1947, 11 p., p. 4.

[1] RP/3, 20 octobre 1947 : *L'Epoque*, 11 octobre 1947 : « cette année, il semble que l'Unesco […] ait compris que sa tâche devrait être définie, claire, précise, et le programme composé pour 1948 est simple ».

[2] FR, rapport confidentiel du 3 août 1947 (doc. cité), p. 3.

[3] EU, box 2254 : rapport confidentiel de la délégation américaine à la 3e conf. gén. de l'Unesco, d'Otis Mulliken à G.V. Allen, 8 décembre 1948, p. 5-6. « There is still too much vaguenesss and too wide dispersion in the program. There has been in my opinion too little willingness and ability on the part of the delegations to subject operations and future programs to hard-headed, critical analysis.The Conference contains too many men of good-will and too few who are willing to be realistic at the risk of offending professional colleagues ». Il déplore « the inevitable lobbying of special and sometimes petty interests » et « an unplanned chaos of unrelated, unintegrated, fragmented projects, the utility of many is recognizable only by the exercize of considerable powers of imagination » ; « the Conference has suffered some failure in that no ideas or programs have emerged which possess an intrinsic and obvious appeal to the people of the world » ; memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, décembre 1948, par George V. Allen. Il juge le programme « too vague and diffuse » ; RU, ED 157/348, lettre d'A. Thomson à A.D. Bird, 17 novembre 1948.

[4] M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 33 ; X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de J. Thomas, 22 mars 1948, 12 p., p. 2. : « Unesco is still having difficulties in planning a concise program ».

[5] Biogr. Huxley : exposé de Huxley à la conférence de presse de Berne, 17 janvier 1948, p. 8.

[6] IT, Gabinetto, pacco 99 : rapport du 18 août 1950 (doc. cité), p. 1. Cite les paroles prononcées en 1948 par Williams.

Des contradictions internes à l'Acte constitutif.

L'ambiguïté et le flou du texte de l'Acte constitutif se révèlent dès le début du fonctionnement de l'Unesco[1]. Huxley lui-même reconnaît que ce texte est l'expression d'« un espoir idéaliste plutôt qu'un guide pour l'action pratique »[2].

L'Acte constitutif présuppose qu'encourager le développement de l'éducation, de la science et de la culture contribue à la paix. Or, dès la création de l'Unesco, ce présupposé se révèle infondé. Ainsi, Léon Blum observe que « la guerre qui vient de s'achever (…) a montré comment l'éducation, la culture et la science elle-même pouvaient être retournées contre l'intérêt commun de l'humanité ». En effet, « l'éducation populaire, les institutions de haute culture, la recherche scientifique, n'étaient pas moins développées, n'étaient pas moins perfectionnées en Allemagne que dans les autres pays du monde ». Il conclut qu'il ne suffit pas de promouvoir l'éducation, la science et la culture pour œuvrer à la paix, mais qu'il est nécessaire de « les orienter franchement vers cette « idéologie » de démocratie et de progrès, qui est la condition psychologique […] de la solidarité internationale et de la paix »[3].

En outre, il apparaît rapidement que « paix » et « prospérité », les deux objectifs affirmés dans l'Acte constitutif, ne sont pas convergents. En effet, un peuple ignorant, soumis, et souffrant, est généralement enclin à demeurer docile et donc en « paix », alors que les aspirations à la « prospérité », au bonheur, se manifestent souvent par des révoltes, des révolutions, des affrontements, des conflits violents. Ainsi, paix et bonheur constituent des objectifs qui peuvent paraître antithétiques. Ce dilemme se pose concrètement au sujet du colonialisme : l'Unesco doit-elle soutenir le système colonial, facteur de soumission des peuples colonisés, donc de paix ? Ou le condamner, au nom du droit au bonheur de ces peuples asservis ? Dès 1948, le gouvernement britannique relève cette contradiction des buts affirmés de l'Unesco, entre paix et prospérité : « aucun œil honnête considérant l'histoire des siècles récents ne peut dire que les guerres prennent naissance parmi les populations arriérées et analphabètes. La pauvreté, le manque de vitalité et le fort taux de mortalité les ont dans l'ensemble rendues pacifiques »[4].

Ces contradictions internes à l'Acte constitutif, dont le personnel et les délégués prennent conscience dès lors que l'Unesco commence à fonctionner, constituent des entraves à l'efficacité de l'action de l'organisation.

Des contradictions entre le discours et la pratique.

D'autre part, un décalage apparaît rapidement entre les conceptions affichées officiellement et celles qui transparaissent dans la pratique. Par plusieurs aspects de son action, l'Unesco entre en contradiction avec le principe des droits de l'homme et celui de l'universalisme, et avec son caractère non-confessionnel.

Ainsi, malgré les principes des droits de l'homme proclamés dans l'Acte constitutif, l'Unesco accepte le système colonial pratiqué par plusieurs de ses États membres (France, Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Portugal), le système de l'apartheid en vigueur en Afrique

[1] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de Jean Thomas, 22 mars 1948, 12 p., p. 5-6.
[2] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit*., p. 24. « a starry-eyed hope rather than a guide to practical action ».
[3] ECO/CONF.29/VR.2 (1945), Conférence des Nations Unies en vue de la création d'une Organisation pour l'éducation, la science et la culture, Londres, 1-16 novembre 1945, p. 40-41 : discours de L. Blum.
[4] *Ibid*., p. 23-24. « No honest eye regarding the history of recent centuries can say that wars begin among the backward and illiterate populations. Poverty, lack of vitality and a high death rate have, on the whole, kept them peaceable ».

du sud, et la discrimination raciale appliquée aux États-Unis. De fait, la charte des Nations Unies ne condamne pas le colonialisme ni la discrimination raciale. Elle se contente de recommander que les puissances chargées de l'administration des territoires non autonomes et des territoires sous tutelle reconnaissent « le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires » et s'engagent « à favoriser dans toute la mesure du possible leur prospérité, à développer leur capacité de s'administrer eux-mêmes »[1]. L'accord entre l'ONU et l'Unesco prévoit que l'Unesco doit apporter à l'ONU toute la collaboration possible concernant « les questions affectant le bien-être et le développement des peuples des territoires non autonomes », et collaborer avec les organes de l'ONU s'occupant de ces territoires[2]. Ainsi, l'Unesco se voit donc automatiquement amenée à cautionner le système colonial et à coopérer avec les instances coloniales[3].

Peu avant la création des centres régionaux de coopération scientifique, Carneiro, délégué du Brésil, met en garde Huxley contre le risque d'une attitude paternaliste et « coloniale », condescendante et certaine de la supériorité de la civilisation européenne, dans la mise en place de ces centres : il engage l'Unesco à être prudente dans son attitude, car les pays de l'Extrême Orient et du Proche Orient n'apprécieraient pas « d'être traités comme des colonies »[4].

L'Unesco s'efforce dans ces années de maintenir un équilibre acrobatique entre le principe des droits de l'homme et le respect du système colonial, équilibre qui se traduit par une attitude d'immobilisme à l'égard des revendications anticolonialistes. Ainsi, un projet de résolution préconisant une assistance aux « peuples non-souverains » pour le développement de leurs systèmes éducatifs et la sauvegarde de leurs cultures, proposé en novembre 1945 à la commission préparatoire, n'aboutit pas[5]. En revanche, la préoccupation pour les colonies s'illustre par la création en 1948 d'une « division des territoires non autonomes » ; cependant, cette division limite son action à encourager l'éducation des peuples colonisés. La même année, l'Unesco aide à la création de l'« Union internationale d'anthropologie et d'ethnologie », qui entend se consacrer à l'étude sociologique et ethnologique des peuples colonisés[6]. De même, en 1949, l'Unesco organise le « Mois des Colonies », qui vise à promouvoir l'art « primitif » des « indigènes » des colonies. À cette occasion, Huxley prône la création d'un « Conseil des arts aux colonies et pour les colonies », sur le modèle du Conseil des arts créé au Royaume-Uni[7]. Ainsi, la préoccupation de l'Unesco pour les colonies se confine aux domaines éducatif, culturel, et artistique. Malgré son engagement théorique au service des droits de l'homme, l'Unesco ne remet pas en question le bien-fondé du système colonial.

---

[1] Chapitrès 11, 12, 13 de la charte de l'ONU. Les organes des Nations Unies qui s'occupent des territoires non autonomes sont : le Conseil de tutelle, le Comité special pour l'examen des renseignements transmis en application de l'article 73, et le département de la tutelle et des renseignements provenant des territoires non autonomes.
[2] Articles 9 et 10 de l'accord ONU-Unesco.
[3] L'Unesco, dès sa création, se fait donc représenter aux réunions du Conseil de tutelle et du Comité spécial des territoires non autonomes, et établit des relations étroites avec le département de la tutelle et des renseignements provenant des territoires non autonomes.
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Carneiro à Huxley, 16 avril 1947.
[5] En 1947, la conférence générale recommande que l'« on accorde toute l'attention voulue à servir, par les voies appropriées, les fins de l'Unesco et de son programme, dans les territoires sous tutelle et dans les territoires non autonomes » (Gail Archibald, *op. cit.*, p. 69).
[6] Armando Cortesao, « Problèmes d'éducation dans les colonies », *Courrier de l'Unesco*, septembre 1948, p.7.
[7] J. Huxley, « Pour un Conseil de l'art colonial », *Courrier de l'Unesco*, septembre 1949, p. 21. Cet article est aussi paru dans le *Sunday Times*.

D'autre part, l'Unesco, malgré sa volonté affichée d'être représentative de l'ensemble des peuples du monde, possède en fait dans ses premières années un caractère très occidental, en contradiction avec son universalisme officiel. Bien qu'à la conférence constitutive, deux-tiers des États membres fondateurs soient des États non-occidentaux, ils ne parviennent pas à jouer un rôle significatif dans l'élaboration du socle conceptuel de l'Unesco. Ainsi, les efforts des délégations de Colombie, d'Egypte, du Mexique, de l'Inde, pour orienter l'action de l'Unesco dans le sens de l'égalisation entre pays développés et pays sous-développés restent sans succès[1]. L'Unesco conserve dans ces années un caractère occidental très marqué, proche de celui de l'IICI. L'emblème initial de l'Unesco en est révélateur : il s'agit d'une carte du monde vu du pôle nord, ceinte d'une couronne d'olivier et portant l'inscription « UNESCO » en haut et « Paris 1946 » en bas. Cette iconographie est clairement européenne : l'orientation du globe place l'Europe en position centrale, la couronne d'olivier est un symbole hérité de l'Antiquité gréco-romaine, et le mot « Paris » rappelle l'implantation du Siège de l'Organisation au cœur de l'Europe. De même, la médaille frappée en 1947 au nom de l'Unesco, œuvre d'un graveur français, est porteuse d'une symbolique iconographique européenne, à travers les représentations allégoriques de l'éducation, de la science et de la culture, et par la présence du rameau d'olivier[2].

Cet occidentalocentrisme se matérialise concrètement par la répartition des postes au Secrétariat par nationalités. À la fin de l'année 1947, ils sont détenus à 95% par des Occidentaux[3]. En 1947, dans une conférence de presse, Huxley reconnaît le problème posé par la prédominance écrasante de l'influence occidentale à l'Unesco et promet de s'efforcer de contrebalancer la tendance. À la conférence générale de 1947, Sarvepalli Radakrishnan, délégué de l'Inde, dénonce vivement la sur-représentation des Occidentaux au sein du personnel ; bien que ses injonctions reçoivent l'approbation de nombreux délégués et de la presse internationale[4], elles restent sans effet[5]. Les rares non-Occidentaux employés par l'Unesco sont des hommes appartenant à l'élite occidentalisée de leurs pays et ayant accompli un brillant *cursus honorum* universitaire en Occident. C'est le cas des deux Chinois employés au Secrétariat : Kuo Yu-shou, directeur de la section de l'éducation, a fait ses études à Londres, Zurich et Paris et est titulaire d'un doctorat es-lettres de la Sorbonne[6] ; Lin Yutang, chef de la division des arts et lettres, ayant fait ses études en Allemagne et à l'université de Harvard aux États-Unis, est un éminent intellectuel chinois, fondateur et rédacteur de trois revues littéraires chinoises, en outre inventeur de la machine à écrire chinoise[7]. Quant au chef de la délégation indienne, Sarvepalli Radakrishnan, ancien professeur à l'université d'Oxford

---

[1] ECO/CONF/29, p. 30654 ; ECO/CONF/COM, 1/9 ; ECO/CONF/29, p. 37. Cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 20-22. L'amendement à l'Acte constitutif de l'Unesco proposé par la délégation mexicaine, demandant d'insister davantage sur les responsabilités de l'Unesco dans cette tâche d'égalisation, n'est pas adopté.
[2] « La France vient de frapper une médaille 'Unesco' », *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 2.
[3] Journal de la conférence générale, 1947, vol. I, p. 62, S. Radakrishnan.
[4] RP/5, 4 novembre 1947 : *Contemporary Review*, Londres, octobre 1947 : article d'Ibkal Ali Shah accusant l'Unesco de « cultural exclusiveness », et approuvant les plaintes de Radakrishnan. « Unesco is predominantly a European institution which does not take into account the rich oriental cultural heritage with its message for the world today ». Selon lui, l'Unesco n'est constituée que d'un « western bloc, culturally speaking » ; il estime qu'elle doit ouvrir ses portes à l'Orient pour « justify its being regarded as a valid international body ». RP/8, 25 nov. 1947 : *New York Herald Tribune*, 9 novembre 1947 : article soutenant les critiques de Radakrishnan sur la prégnance du « sense of superiority of the western European and American culture » à l'Unesco.
[5] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 75, D.R. Hardman (Royaume-Uni) ; p. 77-81, W. Benton (USA) ; p. 112, Mme Aruna Asaf Ali (Inde).
[6] Biogr. Kuo Yu-shou : Unesco/Biographies/26, 10 octobre 1948. Il est nommé en 1948 conseiller spécial sur l'Asie et l'Extrême-Orient auprès du directeur général. Il quitte l'Unesco en septembre 1950.
[7] Biogr. Lin Yutang, Unesco/Biographies/17, 10 octobre 1948.

et à l'université de Chicago, il est lui aussi très occidentalisé[1]. Enfin, si un Haïtien est recruté dans le personnel, cela correspondrait plutôt à la volonté de l'Unesco de se donner bonne conscience en faisant valoir qu'elle emploie un homme de couleur, ainsi que l'observe Huxley dans ses *Mémoires*[2]. Il en va de même dans les ONG créées et subventionnées par l'Unesco. Ainsi, la « Fédération internationale des communautés d'enfants » (FICE), créée par l'Unesco en 1948, est dirigée uniquement par des Européens[3]. Il en va semblablement des premières études et enquêtes réalisées par l'Unesco. Ainsi, l'examen de la liste des intellectuels ayant participé à l' « enquête sur la liberté » montre que sur 14 nations représentées, 10 sont des nations européennes (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse) ; sur les 59 représentants réunis, elles en fournissent à elles seules 44 ; et 12 sont des nations « occidentales développées » (les 10 sus-citées et le Canada et les Etats-Unis), ce qui fait 56 représentants des pays occidentaux développés sur 59. Les seules nations représentées ne faisant pas partie des pays occidentaux développés sont Cuba et Porto Rico.

On observe donc un fort déséquilibre dans la répartition des délégués, puisqu'il n'y a aucun délégué d'Afrique ou des pays arabes, aucun délégué d'Asie, et seulement trois délégués pour l'Amérique latine [4].

Il faut évoquer également l'aspect religieux. Officiellement, l'Unesco est une organisation non-confessionnelle. Or, dès le début, deux tendances s'opposent. Pour l'une, l'Unesco ne doit pas accorder de place à la religion dans ses programmes. Ainsi, selon Huxley, les religions sont des facteurs d'obscurantisme, et à ce titre, l'Unesco a pour tâche de les déraciner de l'esprit des hommes. Pour remplacer les religions existantes, jugées néfastes, Huxley avait même prôné la création d'une nouvelle religion, artificielle, une « religion du progrès », dans l'esprit positiviste d'Auguste Comte[5]. Jean Larnaud évoque les relations initialement tendues entre les catholiques et l'Unesco dans les premières années, étant donné l'opposition de Huxley à inclure les préoccupations religieuses dans les domaines d'action de l'organisation[6]. Cependant, cette tendance anticléricale ne s'est pas imposée, et, très tôt, l'organisation a amorcé un rapprochement avec les religions, en particulier les religions chrétiennes, qui se montrent immédiatement intéressées par l'Unesco.

Ce rapprochement se fait par différents vecteurs. Il est tout d'abord l'œuvre d'individus, laïcs ou ecclésiastiques, tel le père jésuite Teilhard de Chardin, qui séduit Huxley par ses idées évolutionnistes et se lie d'amitié avec lui[7]. D'autre part, ce rapprochement s'opère par l'établissement de relations diplomatiques officieuses entre le Saint-Siège et l'Unesco. Cela aboutit à la création en 1947 du « Centre catholique international de coordination avec l'Unesco », CCIC. Cette institution, installée à Paris et financée initialement par le Saint-Siège, a pour but de servir de trait d'union entre les catholiques

---

[1] Biogr. S. Radhakrishnan, Unesco/Biographies/43, 16 septembre 1949.
[2] J. Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 23. « To stress the universal character of Unesco, it was felt that we should have a coloured man on the staff » ; « he proved not to be of much use ».
[3] *Enfants sans foyer, compte rendu des travaux de la conférence des directeurs de communautés d'enfants*, Trogen-Heiden, Suisse, préparé par Thérèse Brosse, Paris, Unesco, 77 p., non daté, p. 69.
[4] 329.18 A 53 CIPSH : I : rapport sur l'enquête sur la liberté, par H.J. Pos, 18 p., non daté. Liste des auteurs ayant participé à l'enquête. En outre, le nombre de délégués par pays est révélateur lui aussi du poids prépondérant de certains Etats à l'Unesco : le pays qui a le plus de représentants est la France (18) ; ensuite viennent les Etats-Unis (10), puis la Suisse (6) et le Royaume-Uni (4).
[5] Journal de la conférence générale de 1947, vol I : p. 58-59, Huxley.
[6] Interview Larnaud.
[7] J. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 26-27.

(missionnaires, organisations, laïcs) et l'Unesco[1]. Jean Larnaud, premier directeur du CCIC, témoigne du rapide assouplissement des relations entre l'Unesco et les catholiques entraînée par la mise en place du CCIC. Ainsi, dès 1948, Huxley lui-même rend visite au CCIC et développe des relations cordiales avec son directeur. L'attitude favorable des États membres envers l'intégration de la religion dans les préoccupations de l'Unesco a joué un rôle important dans cette évolution[2].

L'hésitation de l'Unesco sur l'attitude à adopter à l'égard de la religion a posé des problèmes concrets dans le cadre de certains projets. Ainsi, en entreprenant le « projet pilote d'éducation de base de la vallée de Marbial », en Haïti, en 1947, l'Unesco se donne pour tâche entre autres de lutter contre les « superstititions » par l'instruction de la population, et en cela de poursuivre l'action de la « campagne antisuperstitieuse » menée par le gouvernement haïtien à la fin des années 1930 et au début des années 1940. Cependant, sous l'influence des centres d'intérêt de l'ethnologue Alfred Métraux, l'esprit du projet ne tarde pas à s'infléchir : pour Alfred Métraux, les croyances et les cultes vaudous, loin de constituer une superstition obscurantiste qu'il incomberait à l'Unesco d'éradiquer, constituent des éléments précieux d'un patrimoine culturel en train de disparaître sous l'effet combiné de la campagne antisuperstitieuse et de la prédication des missionnaires catholiques et protestants ; Alfred Métraux se livre donc à une collecte ethnographique de ces rites et croyances et s'efforce d'encourager leur survivance. L'attitude de l'Unesco par rapport à la religion dans le cadre de ce projet est donc révélatrice d'une hésitation entre deux conceptions : une conception progressiste et scientiste, qui considère que les croyances sont néfastes, et une conception ethnologique qui les considère comme un élément du patrimoine culturel, à recueillir et à préserver. Cette seconde conception se révèle ambiguë, car ces ethnologues n'ont souvent pas le même respect pour les religions de la civilisation à laquelle ils appartiennent que pour ces religions minoritaires et « exotiques » ; résultant de préoccupations intellectuelles, cette conception ne prend pas en compte l'intérêt des populations concernées, négligeant la passivité, l'asservissement, l'obscurité, dans lesquels le respect de ces croyances les maintient. Ainsi, les premières actions de l'Unesco font apparaître des contradictions avec ses conceptions affichées.

Au terme des deux premières années d'existence de l'Unesco, les conceptions qui lui avaient été attribuées par ses fondateurs ont été enrichies par de nouvelles composantes redevables notamment aux idées de Huxley. Cependant, ces années ont aussi été celles des premières déceptions et de l'abandon de certaines idées qui avaient été développées au cours de sa genèse : ainsi, le projet de création d'une « culture mondiale unique » est abandonné, faute d'accord sur ses principes directeurs (matérialistes ou spiritualistes), et faute du soutien de l'ONU et des États-Unis. Ces années ont également révélé les difficultés de l'Unesco à définir des orientations pratiques : les dilemmes entre orientation intellectuelle et orientation vers les masses, entre action directe et action indirecte, persistent, bien que la conception américaine, prônant une action indirecte et à destination des masses se soit affirmée prédominante. Ces années ont enfin mis en évidence la difficulté à obtenir des résultats concrets, difficulté liée à la grande dispersion des activités. À la fin du mandat de Huxley, le

[1] Interview Deliance ; Maurice Quéguiner, *Education de base. Préoccupations catholiques et initiatives de l'Unesco*, Paris, CCIC, non daté, 112 p., p. 108-109.
[2] Interview Larnaud.

personnel et les délégués commencent à exprimer des critiques et des jugements désabusés[1]. Ainsi, en 1948, au conseil économique et social, l'Unesco est, de toutes les agences spécialisées, celle qui, par ses problèmes, retient le plus l'attention des délégués, et est l'objet des critiques les plus vives[2]. Beaucoup critiquée, la période de Huxley a néanmoins été l'une des périodes de l'Unesco les plus riches en développements conceptuels[3].

1.3. Torres Bodet (1949-1952) : idéalisme et déception.

1.3.1. Jaime Torres Bodet, un humaniste et un idéaliste.

Intellectuel, éducateur, homme politique : un profil apparemment parfait pour diriger l'Unesco.

Le Mexicain Jaime Torres Bodet est élu directeur général de l'Unesco en décembre 1948. À la fois éducateur, homme de lettres, homme politique et diplomate, il allie en lui des qualités qui en font apparemment l'homme parfait pour ce poste. Dans les années 1920, il a en effet été instituteur, bibliothécaire, organisateur de bibliothèques populaires, puis directeur de la bibliothèque du ministère des affaires étrangères du Mexique ; il a été lié aux cercles d'écrivains d'avant-garde de son pays ; dans les années 1930 il a travaillé dans les services diplomatiques en Europe. Sous-secrétaire des affaires étrangères en 1939, ministre de l'éducation publique à partir de 1943, il réorganise la campagne nationale d'alphabétisation du Mexique : il fait construire de nombreuses écoles et bibliothèques, et lance l'obligation morale pour chaque personne alphabétisée de transmettre son savoir à un analphabète[4]. En quelques années, grâce à cette campagne, 1,2 millions de Mexicains ont appris à lire[5]. Au lendemain de la guerre, il bénéficie ainsi d'une immense popularité en Amérique latine pour le succès de cette campagne d'alphabétisation. Par la palette multiple de ses talents et de ses activités, il impose alors un grand respect dans la communauté internationale[6]. Dès la conférence constitutive de l'Unesco en novembre 1945, il est le président de la délégation mexicaine. Devenu directeur général, il affirme qu'à ce poste « il ne p[eut] exister de démarcation absolue entre les devoirs de l'éducateur et les obligations du diplomate »[7].

La suite de sa vie après son activité à l'Unesco a continué à être emblématique de son double caractère d'intellectuel et d'homme d'action : il devient ambassadeur du Mexique à Paris de 1955 à 1958, puis redevient ministre de l'éducation publique du Mexique, de 1958 à

[1] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de J. Thomas, 22 mars 1948, 12 p., p. 2. En 1948, à l'Ecosoc, les critiques contre l'Unesco sont majoritaires parmi les délégués ; M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 60-61. Il évoque les « general misgivings », « apprehension » et « desillusion » ressentis par lui-même et les autres délégués.
[2] Rapport de J. Thomas, 22 mars 1948, doc. cité, p. 5-6.
[3] René Maheu, « Julian Huxley, un humaniste militant », *Le Figaro*, 27 février 1975.
[4] José Luis Martinez, *Semblanzas de Académicos*, ediciones del centenario de la academia mexicana, México, 1975, 313 p., article sur Torres Bodet ; Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary of the UNESCO*, The Scarecrow Press, Inc., Lanham, Md., and London, 1997, 500 p., p. 48 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 38.
[5] *Courrier de l'Unesco*, décembre 1948, p. 2 : « En deux ans, 1 200 000 Mexicains apprirent à lire. Biographie de M Torres Bodet ».
[6] M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 47 : « a statesman, an educationist, an essayist, a writer of novels and a poet » ; J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 67 : « his pride in Unesco, and his self-assurance in the rightness of his views ».
[7] DG/1, Paris, 10 décembre 1948, 11 p., p. 2.

1964 ; à ce titre, il organise un plan de onze ans pour l'éducation primaire. Tout en menant ces activités, il poursuit également son œuvre poétique[1].

Un état d'esprit marqué par une authentique ferveur.

Torres Bodet infuse à l'Unesco son état d'esprit, marqué à la fois par un grand pessimisme, un véritable accablement moral causé par les horreurs de la Seconde Guerre Mondiale, et, en contrepoint, par un immense espoir, une véritable ferveur, mis en l'Unesco.

Un grand pessimisme sur la situation du monde.

Le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale est omniprésent chez lui[2], bien qu'en tant que Mexicain il n'ait pas été directement mêlé à ces événements. Ses discours traduisent une vision pessimiste et désabusée du temps présent[3]. Il revient inlassablement sur l'« horrible conflagration »[4] , le « raz de marée », le « cataclysme collectif », l' « ouragan destructeur »[5] ; il évoque « un monde inquiet, déchiré, encore saignant des blessures de la plus dramatique épreuve »[6]. Il déplore « les dangers de l'heure présente » et « l'angoisse des hommes » d'aujourd'hui[7]. Il déclare : « Nous vivons à une époque de troubles, et d'effroyables périls nous entourent de toutes parts »[8], il évoque avec pessimisme « les dangers » [9], la « confusion du monde »[10], les « grandes difficultés de notre époque »[11], les « terribles […] problèmes du temps présent »[12], et s'interroge avec désillusion : « Quelle raison avons-nous de croire en des jours meilleurs ? »[13]. En 1948 il déclare : « ne considérons pas l'avenir avec pessimisme »[14]. Mais cette tournure négative elle-même est, involontairement, révélatrice de son pessimisme. Sa vision pessimiste de l'époque en cours est liée à l'idée traditionaliste d'une crise morale, d'une « subversion […] complète des valeurs »[15], crise due selon lui à la généralisation rapide des techniques, qui déshumaniseraient l'existence, et à un « manque de foi dans les capacités créatrices de l'homme »[16]. Il déplore : « Le monde où nous vivons est plein de difficultés inextricables. Il grandit plus vite qu'il ne s'organise. Il se complique plus vite qu'il ne s'ordonne »[17].

---

[1] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit*., p. 67.
[2] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 107.
[3] DG/9/49, 11 avril 1949, p. 1 : il rappelle que l'Unesco « a été créée au cours des années les plus difficiles, sur le plan politique, qu'ait connu notre siècle tourmenté » ; DG/38, 24 octobre 1949 : « la guerre qui vient de bouleverser l'humanité fut dans l'histoire une crise sans précédent. […] La voie de la coopération internationale, nous commençons à peine à la frayer dans les ténèbres, les mains encore rouges de sang » ; DG/54, message de Torres Bodet à l'occasion du Nouvel An, p. 1 : « par deux fois depuis [1900], la terre s'est couverte de larmes et de sang ». Il évoque les « deux catastrophes sans précédent [qui] se sont abattues déjà sur ce XXe siècle ».
[4] DG/182, 4 août 1952, p. 5 ; propos semblables dans DG/179, 24 juin 1952, p. 1.
[5] DG/182, (doc. cité), p. 5.
[6] DG/21, 4 juill. 1949.
[7] DG/73, 22 avril 1950 p. 5.
[8] DG/168, 6 février 1952, p. 9.
[9] DG/182, doc. cité, p. 5.
[10] DG/191, 8 novembre 1952, p. 5.
[11] DG/171, 5 mai 1952, p. 1.
[12] DG/177, 15 juin 1952, p. 5.
[13] DG/54, message de Torres Bodet à l'occasion du Nouvel an 1954, p. 2.
[14] DG/1, 10 déc. 1948, 10 déc. 1948, 11 p., p. 10.
[15] DG/4/49, 20 janvier 1949, 22 janvier 1949, p. 1.
[16] Ibid., p. 1 ; DG/177, discours cité, p. 5 : il évoque « ce paradoxe dramatique d'une technique qui peut aussi bien asservir qu'émanciper ».
[17] DG/41, 7 nov. 1949, 3 p., p. 1.

Cette idée de crise du monde n'est pas spécifique à Torres Bodet mais est partagée par plusieurs hommes liés à l'Unesco dans ces années. Ainsi, Laves, en 1951, souligne dans un article « la gravité de la crise du monde »[1].

Chez Torres Bodet, la vision sombre du monde est liée non seulement au traumatisme de la seconde guerre mondiale et des changements technologiques, mais aussi à la conscience de la misère des habitants d'une grande partie de la planète ; ainsi, en 1949, il déplore dans un discours : « Voici ces millions d'hommes et de femmes pour qui il n'y a pas de justice, pas de tolérance, pas d'égalité. Voici sur tous les continents, ces millions qui végètent en ce moment, dans la peur, dans la misère, dans l'ignorance, (…) ces masses qui n'ont jamais entendu parler de droits »[2].

Cette vision pessimiste du temps présent est cependant contrebalancée par un immense espoir mis en l'Unesco.

Un immense espoir mis en l'Unesco.

Torres Bodet affirme son « grand espoir »[3], son entière « confiance » en l'Unesco pour « élimin[er] les mines sournoises de l'ignorance et de la rancune » posées dans l'esprit des peuples par la guerre »[4]. La « tension » qui affecte le monde ne fait que « renforcer » cette confiance, car elle lui permet de « voir plus clairement que jamais tout ce que l'Unesco signifie pour la cause de la civilisation ». Pour lui, « l'Unesco contribue de facon très directe à empêcher les défenses spirituelles de la paix de s'écrouler complètement »[5].

La confiance de Torres Bodet en l'Unesco prend le caractère d'une « foi », semblable à un sentiment religieux. Bien qu'il se dise agnostique et libre penseur[6], il est en fait très marqué par le catholicisme, et a d'ailleurs écrit des ouvrages sur la vie des saints[7]. Le terme de « foi » est d'ailleurs celui qu'il emploie lui-même pour qualifier sa confiance en l'Unesco. Peu avant la guerre, il avait d'ailleurs composé un recueil de poèmes qu'il avait intitulé *Foi*[8]. Il est significatif d'observer que ses discours de directeur général sont empreints d'une rhétorique religieuse. L'emploi du terme de « commandements »[9], à la connotation biblique, pour désigner les articles de l'Acte constitutif, est révélateur. De même, il emploie le terme « orthodoxe », autre terme du registre religieux, pour qualifier son interprétation rigoureuse de l'Acte constitutif[10]. Ainsi, pour lui, l'Unesco est semblable à une religion avec des dogmes, des commandements, à respecter. D'autre part, sa foi en l'Unesco s'accompagne, comme dans la religion catholique, de l'idée de péché et de rédemption : il affirme que « dans leur désarroi, c'est surtout d'une foi que les peuples ont besoin aujourd'hui », et seule l'Unesco lui apparaît à même de fournir « la foi qui rachètera le monde »[11]. Il opère également un

---

[1] Ascher, box 145 : W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », *Political Quarterly*, avril 1951 (reprint), 12 p. : « the seriousness of the world crisis ».
[2] DG/42, 6 nov. 1949, 5 p., p. 4-5.
[3] DG/181, 13 juillet 1952, p. 8 ; DG/168, 6 février 1952, p. 9.
[4] DG/1, 10 décembre 1948, p. 11.
[5] DG/11, discours de Torres Bodet, 31 mars 1949, Cleveland, intitulé « Les priorités de l'Unesco », p. 11.
[6] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*.
[7] Benton, box 388 : lt. de Jesse Macknight à Benton, 26 mai 1950.
[8] J. Torres Bodet, *Fe. Sonetos*, Mexico, édition Grafica Panamericana, 1949. Ce sont des poèmes d'un grand « stoïcisme moral, nuancé d'un tremblement de larmes » (José Luis Martinez, *Semblanzas de Académicos*, ediciones del centenario de la academia mexicana, México, 1975, 313 p.)
[9] DG/35, discours de Torres Bodet à la 4e conférence générale, p. 5.
[10] PER/ST/8, 20 mai 1949 : « Le rôle et le but de l'Unesco », extrait de la causerie faite par Torres Bodet devant le personnel de l'Unesco le 28 avril 1949, p. 4.
[11] DG/10/49, 4 avril 1949, intitulé « L'Unesco, citadelle des hommes sans uniforme », p. 3.

rapprochement entre « les leçons de l'Unesco » et « celles de la charité »[1]. L'Unesco est pour lui porteuse d'un « devoir sacré »[2]. Dans l'un de ses discours, il imagine une parabole pour exhorter solennellement les membres du Secrétariat à tout sacrifier héroïquement à « l'esprit de l'Organisation »[3]. Animé de cette foi, il exalte la mission de l'Unesco, affirmant qu'« il n'en est pas de plus urgente ni de plus digne d'associer nos cœurs »[4]. Il exprime la certitude que cette mission recueillera sous peu l'adhésion de l'ensemble de l'humanité et que l'Unesco est vouée à devenir « une organisation énergique et puissante »[5] : « ils sont légion, ceux qui rêvent de vivre dans une communauté mondiale, libre et pacifique »[6] ; « des millions d'hommes et de femmes partagent cette foi »[7]. Il appelle les hommes à une « vraie piété humaine » inspirée par l'Unesco[8]. Par mimétisme, les articles du *Courrier de l'Unesco* tendent à cette époque à adopter ce style et ces termes, parlant de « foi » et de « missionnaires » des Nations Unies[9].

Cette foi de Torrres Bodet se traduit par une volonté de dévouement total de sa part à l'Unesco, lorsqu'il accède au poste de directeur général. Dans son premier discours, en décembre 1948, il affirme son intention de se dévouer corps et âme à la cause de l'Unesco, qui est selon lui « la cause la plus noble et la plus urgente du genre humain : affermir la paix dans la vérité, sur la vérité, par la vérité ». « J'ai toujours eu la foi la plus complète en l'Unesco », affirme-t-il. « L'Unesco et la vérité et la paix représentent au fond une seule et même entreprise. » « Je crois en l'avenir de l'Unesco parce que je crois en l'avenir de l'Homme »[10]. Quelques mois plus tard, il répète cette certitude : « j'ai toujours eu foi dans l'avenir de l'Unesco et ma foi n'a fait que croître depuis que je suis à mon poste de directeur général de l'Organisation »[11]. En avril 1949, il prononce un discours intitulé : « L'Unesco, un acte de foi ». Il y affirme :

« A mes yeux, l'Unesco n'est pas seulement une institution, c'est un acte de foi. Si je n'étais pas animé de cette foi profonde, je n'aurais pas abandonné mon pays, la réalité que représente mon pays, pour me consacrer à une fiction internationale. Non, si je n'avais pas cette foi, je ne serais pas ici (…). Mais je crois en l'Unesco et c'est pourquoi je suis à l'Unesco »[12].

Au fil du temps, et paradoxalement, au fur et à mesure que les difficultés s'accumulent devant l'action de l'Unesco, le terme de « foi » devient de plus en plus présent dans ses discours. Dans un discours de janvier 1952, il insiste : « J'ai cru en l'Unesco dès l'origine. Je crois en l'Unesco aujourd'hui plus que jamais »[13]. Dans un autre discours un mois plus tard, il répète neuf fois le mot « foi », et affirme : « j'ai quant à moi la foi profonde que nous saurons

---

[1] DG/8/49, 1er avril 1949, intitulé : « L'Unesco, un acte de foi », p. 10.
[2] DG/179, discours de Torres Bodet devant le conseil économique et social, 24 juin 1952, p. 1.
[3] PER/ST/8, doc. cité, p. 4 : il évoque « l'aventure du célèbre poète portugais, Camoëns, qui, dans le naufrage où il risquait sa vie, a élevé d'une main au dessus des flots le manuscrit de son poème et nagé de l'autre bras pour sauver plus que sa vie, son esprit, résumé dans son poème. Puisse l'Unesco […] s'inspirer de ce symbole à l'avenir ».
[4] DG/38, 24 octobre 1949.
[5] DG/165, 28 janvier 1952, discours intitulé « L'Unesco, une mission collective », p. 3.
[6] DG/182, discours cité, p. 5.
[7] DG/168, 6 février 1952, discours intitulé « La cinquième liberté : affranchir l'homme de l'ignorance », p. 8-9.
[8] Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 148 : « verdadera piedad humana ».
[9] *Courrier de l'Unesco*, déc. 1952, p. 13 : « Au Liberia, une jeune femme s'est faite la « missionnaire de l'ONU » » par André Blanchet : « une missionnaire d'une espèce unique au monde : sa foi, à elle, ce sont les Nations Unies ».
[10] DG/1, 10 décembre 1948, p. 1-2, 12.
[11] DG/11, 31 mars 1949, p. 11.
[12] DG/8/49, 1er avril 1949, p. 14 ; ce discours a donné lieu à un article dans le *Courrier de l'Unesco*, avril 1949, p. 3 : « L'Unesco, un acte de foi », par J. Torres Bodet.
[13] DG/165, 28 janvier 1952 : « L'Unesco, une mission collective », p. 1-2

édifier une communauté mondiale pacifique et plus belle. C'est pour faire peu à peu de cette foi une réalité que vit et travaille l'Unesco »[1]. Dans son discours de démission, en novembre 1952, il incite encore son auditoire à conserver de la « ferveur » pour l'idéal de l'Unesco[2].

Cette rhétorique religieuse a d'ailleurs des résonances dans les articles de presse favorables à l'Unesco, qui par mimétisme empruntent un langage similaire. Ainsi, en décembre 1948, *Le Journal d'Egypte*, évoquant l'animation que procure à la ville de Beyrouth l'installation des bâtiments construits à l'occasion de la conférence générale, écrit : « Tous les jours, des milliers de personnes se rendent en pélerinage à la Cité de l'Unesco »[3].

Les discours de Torres Bodet sont également caractérisés par une rhétorique militaire. L'Unesco est pour lui une « armée »[4], une « citadelle »[5], constituée de « légions entières de volontaires de la paix par la culture »[6]. L'imaginaire de la religion et celui de l'armée se rejoignent dans son esprit, pour donner lieu à celui de la « croisade ». « Vous me demanderez peut-être si c'est une croisade que je vous propose. Eh bien oui ! c'est exactement cela : une grande croisade ! »[7]. Mais il s'agit d'une armée pacifique, constituée de soldats « sans uniforme »[8]. Il appelle à la constitution d'une « armée de volontaires anonymes », organisée selon « une stratégie de fraternité », qui mènerait un « combat pacifique », même s'il reconnaît que dans ce combat, « elle est loin de pouvoir tenir tous les postes, de pouvoir occuper toutes les tranchées »[9]. John Bowers, à la même époque, emploie lui aussi une rhétorique militaire : ancien militaire, décrivant à une agence de presse londonienne un projet de l'Unesco, il utilise tout naturellement des métaphores guerrières[10].

Les discours de Torres Bodet sont donc empreints d'une grande ferveur, qui transparaît à travers les rapprochements avec le registre religieux et le registre militaire. Il transmet par là au personnel et aux délégués son grand espoir en l'Unesco.

La transmission de cet espoir au personnel et aux délégués.

Si le premier directeur général, Huxley, avait, par l'audace et l'extrémisme de sa pensée, heurté dès le départ bon nombre de susceptibilités, en revanche Torres Bodet suscite au début de son mandat l'adhésion et la confiance à la fois du Secrétariat, des délégués des États membres, et de la presse internationale[11]. Le formidable élan d'enthousiasme et de confiance qu'il éprouve alors pour l'Unesco se répercute dans l'esprit du personnel et des délégués. Son arrivée à la tête de l'Unesco coïncide avec un nouveau souffle, un regain d'optimisme et d'ardeur idéaliste[12]. Ce regain n'échappe pas aux États membres. Ainsi, en 1949, Louis François observe :

---

[1] DG/168, p. 1-2, 8-9.
[2] DG/195, 22 novembre 1952, p. 2.
[3] EU, box 2254 : « La Cité de l'Unesco », in *Le Journal d'Egypte*, 8 décembre 1948.
[4] DG/1, discours cité, p. 12.
[5] DG/10/49, discours cité.
[6] DG/4/49, discours cité.
[7] DG/8/49, discours cité, p. 14.
[8] DG/10/49, discours cité.
[9] DG/41, 7 nov. 1949, 3 p., p. 2-3.
[10] 375 (729.4) A 61, II : lettre de Bowers à T. Hopkinson Esq., Picture Post, 30 mars 1948 : « operations room », « battle groups ».
[11] RP/6/49, 2 mars 1949 : *Opéra* (Paris, 16 février 1949) contient un article de Gabriel Marcel, membre de la délégation française, affirmant sa confiance en Torres Bodet. « M. Torres Bodet a une idée à la fois précise et large des buts de l'Unesco […], une conscience aiguë des dangers qui la menacent ».
[12] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 10 janvier 1949, p. 2 : Holland se réfère aux témoignages qu'il a reçus de W. Laves, André de Blonay, Steve Gebelt, Lin Yu Tang, Bill Carter. Interviews Mme Morazé et Grinda.

« la situation [de l'Unesco] s'est heureusement améliorée, sans aucun doute sous l'énergique impulsion du nouveau directeur général, M Torres Bodet (…). Grâce à lui l'Organisation a repris foi dans sa destinée et s'est mise au travail, et l'éclat de son rayonnement va croissant » [1].

Sous l'impulsion de Torres Bodet, le personnel et les délégués, conçus comme « les serviteurs de la liberté de l'esprit »[2], se montrent très enthousiastes à l'égard de la mission de l'Unesco. Ainsi, en 1952, Howland Sargeant, chef de la délégation américaine, déclare : « j'ai une foi constante en le fait que l'Unesco pourra faire et fera des contributions croissantes à la solution des grands problèmes qu'affronte le monde aujourd'hui »[3]. L'Américain Leo Fernig, entré à l'Unesco en 1948, témoigne que pour lui l'Unesco « c'était un nouveau monde, ou plutôt une ouverture au monde » ; il est entré à l'Unesco par idéalisme, après avoir été « frappé » par la lecture de l'ouvrage *Education de base, fonds commun de l'humanité*, et impressionné par la personnalité de Torres Bodet[4]. De même, Sandy Koffler, rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco*, galvanisé par Torres Bodet, met toutes ses qualités et son énergie au service de la mission de l'Unesco, au détriment de la progression de sa carrière[5]. Roger Bordage témoigne qu'à la perspective d'entrer dans l'Unesco de Torres Bodet il « senti[t] une joie immense à l'idée de faire partie d'une grande œuvre »[6]. Peter Lengyel témoigne de la présence de fonctionnaires « enthousiastes », remplis du « sentiment d'avoir un rôle central, de participer à des actions importantes », et formant « une confrérie fascinée par sa tâche » et « intensément socialisée »[7]. La fille d'Alva Myrdal témoigne que celle-ci, en entrant à l'Unesco en 1950, comme chef du département des sciences sociales, y a vu « une occasion fantastique » de mettre en pratique son idéal pacifiste et qu'elle était très enthousiasmée[8]. Alva Myrdal est la femme de Gunnar Myrdal, qui en 1953 est Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe[9]. Elle a ensuite obtenu en 1982 le prix Nobel de la Paix. En 1950, Henri Laugier, à l'ouverture de la conférence générale, affirme que « l'Unesco a devant elle un programme d'action quasi-illimité »[10]. L'Unesco recrute dans ces années-là de nombreux idéalistes, issus des réseaux d'anciens résistants, du parti communiste[11], des réseaux des communautés d'enfants[12], du mouvement des citoyens du monde[13]. Alfred Métraux est animé du même idéalisme que

---

[1] XO7.21(44)NC, I : rapport sur les travaux de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture, par M. Louis François, p. 1.
[2] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 11.
[3] Press release n° 466, 19 juin 1951. H. Sargeant. « I have an abiding faith that Unesco can and will make increasing contributions to the solution of the great problems which face the world today. I believe that the leaders of Unesco have laid a firm foundation in the past five years ».
[4] Leo Fernig, « Some Unesco Memories », article cité, p. 1. « For me in 1948, it was a new world, or rather an opening on the world » ; « struck ».
[5] Interview P. Koffler.
[6] *Lien-Link* n°86 : « Comment et pourquoi je suis entré à l'Unesco », par Roger Bordage.
[7] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 15-16. « Feeling of being central, of participating in important actions » ; « it was a freemasonry so fascinated by its task and composition that it socialized intensively » ; « a competent and […] enthusiast staff ».
[8] Sissela Bok, *Alva Myrdal. À Daughter's Memoir*, 1991, New York, Addison-Wesley, 375 p., p. 194 : « a fantastic opportunity », p. 215.
[9] *Public papers of the secretary general of the United Nations*, Vol. II : Dag Hammarskjöld, 1953-56, Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W. Cordier et Wilder Foote, 1972, New York, London, 716 p., p. 111 : « Measures to clarify and strengthen personnel policy for the international civil service », sept-nov. 1953.
[10] ONU, RAG 2/76 box 7 : discours de Laugier à l'ouverture de la conférence générale de l'Unesco de 1950.
[11] *Lien-Link* n°74 : présentation du roman *La Duperie* de Léon Bataille : Léon Schklowski dit Bataille, né en France de parents russes, a mené au Mexique de 1931 à 1947 une vie de militant communiste et de journaliste engagé. Il entre à l'Unesco en 1950. *Lien-Link* n°86 : « Ma première mission pour l'Unesco », par Pierre Maes : c'est M. Prévost, communiste comme lui, qui lui fait connaître l'Unesco.
[12] Comme J.B. de Weck. (J.B. de Weck, article cité).
[13] Pierre Maes est proche du mouvement utopiste des « citoyens du monde » de Gary Davis. Pierre Maes, article cité.

Torres Bodet. Selon André-Marcel d'Ans, Métraux accomplit son travail comme « un véritable apostolat, contre toutes les injustices, contre toutes les discriminations raciales ; extrêmement sensible, il souffrait dans sa chair de toutes les souffrances infligées à nos frères, comme si c'étaient les siennes, il luttait avec eux, il préparait les lendemains meilleurs »[1]. Bowers est également très enthousiaste à l'égard de son travail à l'Unesco[2]. Selon Lengyel, un des grands mérites d'Alfred Metraux est d'avoir réussi à faire participer des personnes de renom à l'action de l'Unesco, comme Claude Lévi-Strauss, Margaret Mead, Michel Leiris, Georges Balandier[3].

Un des apports essentiels de Torres Bodet consiste donc dans le vif et sincère enthousiasme qu'il éprouve pour l'Unesco et qu'il transmet à la fois au personnel et aux représentants des États membres. Il apporte aussi une orientation conceptuelle différente de celle de son prédécesseur Huxley.

Des efforts pour imprimer ses conceptions à l'Unesco.

Des efforts sans succès pour restaurer l'idéal de culture mondiale unique.

Alors que Jacques Maritain avait, à la conférence générale de 1947, exhorté l'Unesco à abandonner la recherche d'une philosophie pour se consacrer à l'action pratique, et que son discours avait emporté l'adhésion des délégués, Torres Bodet, en accédant à la tête de l'Unesco un an plus tard, remet d'actualité ce projet de création d'une philosophie de l'Unesco, d'une « culture mondiale unique ».

Il estime que l'Unesco doit unifier les cultures selon des principes humanistes et positivistes : l'Unesco doit créer « une civilisation mondiale contre la menace d'une nouvelle période d'obscurantisme » ; des divers organismes internationaux, « l'Unesco est le seul qui prétende atteindre directement l'homme » ; en tant que « conscience vigilante et active » de l'ONU, elle doit développer « un programme de vie » commun à tous les hommes[4], afin de permettre la poursuite du « progrès moral » de l'humanité[5], jusqu'à l'avènement d'une communauté culturelle mondiale, « nécessité historique » selon Torres Bodet[6].

Grâce à son enthousiasme, il parvient dans un premier temps à rallier à cette idée le personnel et les délégués. Ainsi, le directeur général adjoint, l'Américain Walter Laves, s'affirme désormais convaincu que la tâche de l'Unesco est de « développer parmi les peuples un sens de loyauté envers la communauté mondiale », et de « construire une communauté mondiale », seul moyen de fournir « une assurance adéquate contre le recours à la guerre »[7].

Peu à peu cependant, au fil du mandat de Torres Bodet, des nuances croissantes sont apportées à cette idée[8]. Les critiques de l'opinion, notamment de l'opinion américaine, ainsi

---

[1] A.-M. d'Ans, *Itinéraires I, (1935-1953) carnets de notes et journaux de voyage*, introduction et notes par André-Marcel d'Ans, Paris, Payot, 1978, 537p. p. 286. Il cite R. Bastide.
[2] 375 (666) TA /AMS : lt. de Bowers à Alex, 29 mars 1957. « my professional enthusiasm ».
[3] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 15-16.
[4] DG/1, p. 2, 4, 12 ; DG/165, p. 3.
[5] DG/166, 26 janvier 1952, p. 8.
[6] PER/ST/8, discours cité, p. 2-3.
[7] Discours de Walter Laves, 13 avril 1950, doc. cit., p. 2-7. « The essence of the world's task today is the building of a world community. This means the creation of a sense of loyalty to a world community which […], soundly based upon a society of free men who recognize each other's human rights, […] will, it is hoped, provide adequate insurance against resort to war for purely national endans ».
[8] DG/8/49, discours cité, p. 15.

que de plusieurs gouvernements[1], se faisant de plus en plus vives contre cette idée de « culture mondiale unique », il se voit contraint d'adopter une position défensive et de plus en plus nuancée. Par conséquent, dès décembre 1948, il s'emploie à réfuter l'accusation selon laquelle l'Unesco viserait à « devenir un organisme de propagande au service d'une opinion unique ». Il précise au contraire qu'elle est ouverte à tous les peuples et à toutes les tendances : « Chinois et Péruviens, Arabes et Français, Australiens et Turcs, Tchèques et Polonais, Anglo-saxons de Grande-Bretagne et Anglo-Saxons des Etats-Unis, Nègres [sic] du Libéria ou Indiens du Mexique, de la Bolivie ou de l'Equateur, tous ont ici une voix distincte et originale »[2]. En 1949, il précise qu'elle vise non pas à « l'uniformité », mais à « l'harmonie » : « Harmonie ne veut pas dire unformité. Loin de moi le désir de préconiser un univers monotone formé d'individus et de peuples aussi interchangeables que les pièces d'une machine fabriquées à la chaîne. Ce qui caractérise la vie, c'est la diversité ». Il précise que la « civilisation mondiale » que vise l'Unesco doit reposer sur la diversité culturelle[3], et sur « le respect des cultures nationales »[4]. Il s'efforce d'expliquer que cet idéal a été mal compris par l'opinion, et qu'il consiste « non pas à détruire les cultures pour unifier la civilisation, mais à développer, à approfondir la culture de chaque communauté, jusqu'au point où toutes les cultures coïncident »[5]. S'adressant à l'opinion des États membres, il assure qu'il ne s'agit en aucun cas pour l'Unesco d'opérer « une simplification arbitraire des cultures historiques »[6]. « La participation à la civilisation mondiale ne doit jamais impliquer la renonciation à sa propre culture nationale. […] nous ne devons pas encourager le mélange des cultures en une culture mondiale unique de synthèse »[7].

Au fil de son mandat, Torres Bodet se place de plus en plus sur la défensive à propos de l'idée de culture mondiale unique, au fur et à mesure que les critiques se font plus virulentes[8]. En 1952, il assure que l'action qu'envisage l'Unesco « n'a rien de subversif », et souligne l' « honnêteté et la probité intellectuelles » de l'organisation[9].

« Il convient d'écarter une accusation qui a parfois été formulée contre elle et qui n'est aucunement justifiée dans les faits. L'Unesco se défend d'agir selon une philosophie d'uniformité. Elle n'est l'expresion d'aucun système particulier de foi, de pensée ou de civilisation »[10]. « L'Unesco ne s'érige point en tribunal des divers systèmes religieux, métaphysiques ou politiques. Elle rejette la prétention de juge, qui tranche dogmatiquement de toutes les connaissances et croyances humaines. »[11]

« Certains redoutent que l'Unesco veuille inventer, dans le mystère de ses bureaux, et imposer par les voix de la propagande, quelque culture à prétention universelle qui menacerait dans leur intégrité et leurs forces originales, les traditions propres à chaque peuple. Un examen sérieux de notre programme est de nature, vous le savez, à

---

[1] IT, Gabinetto, pacco 99 : note pour le ministre, 18 août 1950, doc. cité, p. 3-4. Opposition à « toute idée de super-culture ou de super-philosophie que l'Unesco devrait créer » (« ogni idea di supercultura o di superfilosofia da crearsi dall'Unesco »).
[2] DG/1, discours cité, p. 8.
[3] DG/8/49, discours cité, p. 15 ; « toutes les cultures peuvent et doivent s'harmoniser […] pour contribuer à l'avènement d'une civilisation mondiale ».
[4] PER/ST/8, discours cité, p. 2-3.
[5] DG/73, 22 avril 1950, p. 8.
[6] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 22 : « el camino intelectual de la fraternidad humana no se encontraria jamas merced a una simplificacion arbitraria de las culturas historicas ».
[7] X 07.83 Torres Bodet, I : lettre de Torres Bodet à Ernest O. Melby, Dean, school of education, New York University, 28 fevrier 1949. « World citizenship should never imply disloyalty to one's own country. Participation in world civilization must never imply giving up one's national culture. [...] we must not encourage the pooling of cultures into a synthetic one-world culture ».
[8] Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 236-237.
[9] DG/182, discours cité, p. 5.
[10] DG/145, novembre 1951, p. 2.
[11] DG/167, 1er février 1952, intitulé « Liberté et culture », p. 1.

dissiper ces appréhensions […]. Nous n'avons d'autre souci que de faciliter à chacun l'accès aux richesses de la culture, de favoriser les échanges à travers les frontières et de permettre ainsi de se manifester, à l'échelle universelle, le jeu fécond des rapports et des influences mutuels dont toutes les grandes époques de culture ont offert l'exemple. »[1]

« L'Unesco lutte simultanément pour le bien de toutes les cultures, en favorisant leur confrontation, leur contact, leur libre concurrence. Elle est persuadée que toutes s'enrichiront et s'en trouveront fécondées. »[2]

Ainsi, en apportant des nuances à l'idéal universaliste de culture mondiale unique, Torres Bodet introduit dans la doctrine de l'Unesco des éléments multiculturalistes. Il s'agit non plus de créer une nouvelle culture, mais de faciliter les échanges culturels tout en préservant les cultures spécifiques. Cette nouvelle orientation se traduit dans le discours officiel de l'Unesco :

« Chaque société a une conception propre des valeurs qui définissent l'homme et s'efforce de s'y conformer suivant un style en quelque sorte personnel. […] Tout effort pour organiser effectivement la solidarité spirituelle de l'humanité qui ne tiendrait pas compte du fait culturel et de la diversité qu'il atteste […] manquerait totalement de réalisme. […] La solidarité humaine n'est pas l'uniformité des consciences, mais leur compréhension réciproque et leur tolérance mutuelle. »[3]

Les efforts déployés par Torres Bodet, pendant son mandat, pour restaurer l'idéal de culture mondiale unique se révèlent donc infructueux ; les résistances auxquelles cet idéal se heurte l'amènent à en nuancer de plus en plus l'expression. Torres Bodet s'emploie d'autre part à opérer une clarification des priorités de l'Unesco.

Une volonté de rationaliser le programme et de le concentrer sur l'action pratique.

Par réaction contre les défauts qui avaient marqué les conceptions et les actions de l'Unesco sous Huxley, et qui lui avaient conféré la réputation d'être une organisation aux objectifs flous, utopiques, irréalistes, une « assemblée de rêveurs et d'utopistes »[4], Torres Bodet s'emploie à imprimer à ces conceptions un caractère réaliste et pratique[5]. Affirmant que « l'Unesco n'est point une philosophie, elle est une organisation », il estime qu'à ce titre c'est « sur le terrain pratique » qu'elle doit agir[6]. Il s'efforce de l'orienter de plus en plus vers l'action concrète, de mener une « bataille de l'efficacité »[7]. Face aux critiques de l'opinion, il proteste que l'Unesco n'est pas « une simple abstraction, une tribune à discours »[8], « une vague aspiration pacifiste, intellectuelle ou sentimentale »[9], « une tribune internationale pour joutes oratoires »[10], un « anesthésique » qui « tend des rideaux de fumée devant les dangers de l'heure présente »[11] ; elle ne doit pas pécher par « excès d'ambition intellectuelle »[12], son action ne doit pas se borner à être « purement symbolique ». « Je me refuse à ce qu'elle soit considérée comme un répertoire de symboles et un laboratoire d'illusions », proteste-t-il.

[1] DG/161, 7 janvier 1952, p. 11.
[2] DG/162, 14 janvier 1952, p. 2.
[3] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 9.
[4] DG/8/49, discours cité, p. 5-6.
[5] P. Jones, *op. cit.*, p. 42 et 43.
[6] DG/167, discours cité.
[7] J. Thomas, *op. cit.*, p. 161-162.
[8] DG/9/49, discours cité, p. 7.
[9] DG/182, discours cité, p. 5.
[10] DG/10/49, discours cité, p. 4.
[11] DG/73, discours cité, p. 5.
[12] DG/9/49, discours cité, p. 2.

« Non, nous ne fabriquons pas des leurres ; […] notre action ne s'exerce pas dans l'abstrait »[1].

Torres Bodet s'efforce également de lutter contre la tendance à l'éparpillement du programme qui avait caractérisé la période de Huxley, en favorisant la mise au point d'un programme concentré et rationnel[2]. En 1949, il fixe comme principal critère pour l'adoption d'un projet la question : « produira-t-il rapidement des résultats concrets ? »[3]. Il est soutenu vivement en ce sens par Walter Laves, qui préconise des critères encore plus stricts, afin d'éliminer les projets superflus : « S'agit-il d'activités qu'aucune autre organisation ne puisse entreprendre ? ; s'agit-il d'activités si essentielles que si l'Unesco ne les menait pas cela réduirait les chances de l'organisation d'atteindre ses objectifs ? »[4] Torres Bodet estime alors que l'Unesco « est en train de sortir de sa première phase », phase « exploratrice », « expérimentale », dont « la diversité a constitué la marque dominante ». Selon lui, après cette période de tâtonnements marquée par la dispersion des activités, l'Unesco a désormais établi « une vision claire de ses fins et de ses moyens », et entre dans « une nouvelle phase résolument constructive », marquée par « la concentration » des activités[5]. La suppression du « Bureau des Idées »[6], ainsi que la décision adoptée à la conférence générale de 1950 de concentrer l'action sur dix projets principaux[7], sont emblématiques de l'achèvement de cette période d'explorations en tous sens. Huxley lui-même, en 1950, approuve ce passage à une « seconde phase » caractérisée par une « stabilisation » du programme[8]. Il estime, comme les États-Unis, que les commissions nationales ont un grand rôle à jouer en contribuant à l'élaboration d'un programme clair et à son application rationnelle[9].

Ces efforts de concentration tardent cependant à se concrétiser sur le plan pratique. Estimant qu'ils ne sont pas assez radicaux ni efficaces, Laves démissionne en juin 1950[10]. En 1952, le conseil exécutif s'efforce de mettre en place un programme « plus logique et cohérent que tous les programmes précédents », établissant un ordre encore plus clair des priorités, découpant les activités en quatre catégories : A1 pour les plus urgentes et indispensables, B1 pour les plus urgentes mais moins indispensables, A2 pour les plus indispensables mais moins urgentes, B2 pour les activités moins indispensables et moins urgentes[11]. Ces efforts pour rendre le programme plus concentré et pratique, s'ils ne se concrétisent pas forcément dans les faits, amènent à des réflexions accrues conduisant à l'énonciation de priorités. Charles Ascher déplore que l'étude commandée par Torres Bodet au juriste américain Quincy Wright sur la charte de l'Unesco n'ait jamais été publiée. Pour lui, cela s'expliquerait par le fait qu'elle était très critique, et qu'elle aurait montré qu'une

---

[1] DG/35, discours de Torres Bodet devant la 4e conférence générale, p. 3.
[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 42 et 43.
[3] DG/11, discours cité, p. 3.
[4] EU, box 1602 : discours de Walter Laves, 13 avril 1950, discours cité. p. 5-7 : « Are they activities which no one or no other organszation can undertake ? » ; « Are they activities which are so essential that if left undone by Unesco would materially reduce the chances of attaining the objective of the Organization ? »
[5] DG/28 et DG/192, discours cités.
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 9-11.
[7] J. Huxley, *Mémories II*, *op. cit.*, p. 91.
[8] IT, Gabinetto, pacco 99 : *Manchester Guardian*, 10-11 août 1950 : « Unesco : the first phase. I. The Two Views », par Julian Huxley. « stabilization ».
[9] DG/190, 8 novembre 1952, p. 1.
[10] Charles Ascher, *Program-making ...*, *op. cit.*, p. 10 ; W. Laves, « Unesco and the Achievement of Peace », *The Political Quarterly*, Londres, avril 1951.
[11] Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 353-354.

bonne moitié des activités de l'Unesco n'étaient pas constitutionnelles[1]. A la 5e Conférence générale, en 1950, est envisagé un « décalogue » d'activités pour concentrer le programme[2].

L'orientation du programme de l'Unesco, sous l'impulsion de Torres Bodet, vers des objectifs plus pratiques et réalistes[3], est bien reçue par la presse et l'opinion anglo-saxonnes[4], et en revanche critiquée par la presse et l'opinion européennes [annexe 9][5].

Torres Bodet observe la difficulté à mettre au point un programme clair, rationnel, et qui satisfasse tout le monde : « ce qui est simple sur le papier cesse de l'être dès qu'on aborde une réalité aussi enchevetrée que celle du monde contemporain. On s'y heurte à tout moment à la résistance des choses et aux habitudes des hommes » [6].

Les efforts de concentration et de rationalisation du programme s'avèrent donc décevants au regard des espoirs initiaux de Torres Bodet.

Des priorités plus claires.

Torres Bodet s'efforce de développer un système clair de priorités pour l'action de l'Unesco. Il met surtout l'accent sur le fait que c'est incontestablement « l'idée de paix » qui doit inspirer toutes les activités[7]. L'Unesco doit, dit-il, mener « une action massive en faveur de la paix »[8]. A cet effet, il insiste sur l'importance primordiale selon lui des programmes visant à « l'éducation à la paix et à la compréhension internationale », aussi appelée « éducation au civisme international ». Pour lui, « de toutes les entreprises de l'Unesco, celle qui a trait à l'éducation pour le civisme international est la plus originale et la plus significative. […] Elle résume la plus haute mission de l'Unesco ».[9] Les poèmes de Torres Bodet expriment son ardent et sincère désir de paix et de compréhension internationale. Ainsi le poème « Civilisation » [annexe 10] :

« Un homme meurt en moi toutes les fois qu'un homme
Meurt quelque part, assassiné
Par la haine et la hâte d'autres hommes. […]
Un homme meurt en moi chaque fois qu'en Asie
Ou sur le bord d'un fleuve
D'Afrique ou d'Amérique
Ou bien dans le jardin d'une cité d'Europe
La balle d'un vivant fait tomber un vivant. » [10]

---

[1] OHRO, interview Charles Ascher, p. 328-329.
[2] Dix tâches majeures, qui comprendraient l'éducation de base, la libre circulation des connaissances et des idées, la diffusion du savoir scientifique et de ses applications, la compréhension internationale, l'échange d'étudiants et de professeurs, et une coopération plus complète avec les Nations-Unies. Cf. Julian Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 91. Cf. aussi John E. Fobes, « UNESCO ; management of an International Institution », in Robert S. Jordan, (éd.), *Multinational Cooperation ; Economic, Social and Scientific Development*, New-York, Oxford University Press, 1972, p. 113, 124.
[3] P. Jones, *op. cit.*, p. 100.
[4] RP/1/49, 14 janv. 1949.
[5] RP/1 : 6 oct. 1947 : le journal flamand *Het Laatste Nieuws*, Bruxelles, 19 sept. 1947 ; Antonina Vallentin, « Paix. Etat de conscience », art. cit., p. 7. ; propos de Croce cités dans le *Manchester Guardian*, 19 juillet 1950, « Should Unesco Die ? II) Croce's Case for Its Dissolution » : selon Croce, les scientifiques n'ont pas leur place à l'Unesco, car ils sont insensibles aux problèmes moraux du monde.
[6] DG/41, 7 nov. 1949, p. 2.
[7] « Réception de M. Torres Bodet à la Commission nationale de l'Unesco », *L'Education nationale*, 23 janvier 1949, p. 1 et 3.
[8] FR., NUOI carton 835, 17 juillet 1950, document « très confidentiel » ; DG/195, 22 novembre 1952.
[9] DG/179, discours cité, p. 7 et 9.
[10] DG/74/5, 20 mai 1974, p. 6-7. Traduction du poème par Jules Supervielle.

Cette insistance sur la paix recueille l'adhésion du personnel et des délégués. Laves la défend avec conviction[1], de même que Bertrand Russell, membre de la délégation britannique à la conférence générale de 1949[2].

En outre, Torres Bodet souhaite faire de l'Unesco une organisation qui se consacre au progrès social et humain. Selon lui, son action doit viser à atteindre « de nouveaux horizons de justice sociale »[3], et permettre l'établissement du « progrès collectif »[4]. Il déclare :

« Tant qu'il existera, dans un même pays, des êtres qui jouissent de tous les avantages techniques, de l'éducation et de la science, à côté de masses qui ignorent jusqu'à l'alphabet, la paix sociale ne sera qu'un mirage. Tant qu'il existera, de par le monde, des peuples privilégiés dotés d'universités, de laboratoires, de bibliothèques de premier ordre à côté de peuples ignorants pour qui l'école primaire elle-même est un luxe, la paix internationale juste et durable ne sera qu'un leurre. Trop peu de gens admettent ou comprennent cette tragique vérité. »[5]

Pour Torres Bodet, éducation va de pair avec progrès social : « Les 2/3 du genre humain se morfondent dans la pire des servitudes : la servitude de l'ignorance »[6]. Sous son impulsion, le « progrès social » est à partir de 1950 un des objectifs officiellement affirmés de l'Unesco[7].

Laves défend lui aussi ce point de vue, prônant « l'alphabétisation politique », qu'il conçoit comme une éducation à la démocratie[8].

L'éducation est considérée par Torres Bodet, ancien enseignant et ancien ministre de l'éducation, comme un domaine prioritaire car elle lui apparaît justement comme le meilleur moyen de parvenir à la compréhension internationale et à la paix[9]. Il vise à faire de l'Unesco une sorte de « Ministère universel de l'éducation »[10]. Il déclare :

« Je crois en l'éducation, parce que je ne crois pas à la prédestination sociale par l'hérédité et parce que je pense que le grand mensonge de l'histoire est la légende d'une race ou d'une classe sociale 'élue'. De plus, je crois que, un jour, l'éducation pour la paix et la justice devra s'établir dans le monde entier, car je trouve incroyable que l'humanité souhaite se suicider ». « Dans beaucoup de régions du monde, il y a un grand nombre de personnes qui ne savent même pas lire ou écrire. […] Tant que ces millions d'hommes et de femmes seront plongés dans l'ignorance, il sera impossible d'atteindre un équilibre stable de cultures nationales et régionales dans le cadre d'une civilisation mondiale. Il est nécessaire de sonner l'alarme. »[11]

Porté par ces convictions, Torres Bodet unifie en 1948 toutes les activités éducatives de l'Unesco en un seul département et crée le poste d'assistant directeur général pour l'éducation, qu'il confie au Néo-Zélandais Clarence Beeby, ancien ministre de l'éducation de

---

[1] Discours de Walter Laves, 13 avril 1950, discours cité, p. 5-7 ; W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », art. cit.
[2] 4C/VR.9, 29 septembre 1949, discours de B. Russell, p. 151-154. « It is only by cooperation among nations that human welfare can be achieved ».
[3] « A la Commission nationale de l'Unesco : 'Pour faire usage de la liberté il est indispensable que les hommes retrouvent la foi en eux-mêmes', déclare M. Torres Bodet », *Le Monde*, 23-24 janvier 1949, p. 3.
[4] DG/182 : discours cité, p. 5.
[5] DG/8/49, discours cité, p. 5-6.
[6] Message de J. Torres Bodet au stage d'études de Mysore sur l'éducation populaire dans les régions rurales, 1949, cité dans *Unesco, 50 années …, op. cit.*, p. 87.
[7] *L'Unesco, ses buts…, op. cit.*, p. 13.
[8] W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », art. cit. : « political literacy ».
[9] Discours de Russell, 29 septembre 1949 (discours cité).
[10] DG/1, discours cité, p. 10.
[11] Lettre de J. Torres Bodet à Ernest O. Melby, 28 février 1949, doc. cité : « I believe in education, because I do not believe in social predestination by heredity and because I think that the great lie of history is the legend of a 'chosen' race or social class. Moreover, I believe that, one day, education for peace and justice must establish itself throughout the world, for I find it incredible that humanity should wish to commit suicide ; and we must admit frankly that, as things are today, that is just what war would be - collective suicide ». « In many parts of the world, there are vast numbers who cannot even read or write. […] So long as these millions of men and women are sunk in ignorance, it will be impossible to attain a stable equilibrium of national and regional cultures within the framework of a world civilization. Here it is necessary to sound a warning ».

Nouvelle-Zélande[1] ; à partir de 1949, il fait de l'éducation le deuxième plus important poste budgétaire du programme ; en 1953, l'éducation devient le premier poste budgétaire[2]. Cette évolution rencontre l'approbation de Laves[3], et des États-Unis[4]. Elle est en revanche accueillie avec réticence par les États européens, plus favorables à une conception intellectuelle de la mission de l'Unesco[5].

Une autre personne joue dans ces années un rôle très important dans les conceptions éducatives de l'Unesco : le Britannique John Bowers, fils d'instituteur et ancien administrateur colonial. « C'est en administrant des tribus sauvages dans le Soudan anglo-égyptien que j'ai été amené à constater que l'élévation du niveau culturel de ces peuplades était le meilleur moyen de faire régner la paix », affirme-t-il. Il a en effet créé des écoles rurales à l'intention des tribus arabes et bédouines du Soudan. « Ignorance, misère, maladie se tiennent par la main. La lutte contre l'analphabétisme n'est pas une fin, il faut en même temps relever la condition économique des déshérités »[6]. Bowers est passionné par la mission éducative de l'Unesco, et se fait l'ardent promoteur de l'éducation de base[7].

Torres Bodet estime que toute l'action de l'Unesco doit viser les masses[8], qu'elle ne doit pas « profiter à une élite », mais viser à « élever la condition des larges groupements humains »[9]. Il insiste sur l'impératif de « jeter un pont entre les intellectuels et les masses »[10], d'« empêcher l'intellectuel de s'isoler et de négliger les besoins de la masse »[11], de « combler l'abîme qui sépare le monde du travail manuel du monde intellectuel »[12], afin d'éviter que l'Unesco ne s'enferme dans une « tour d'ivoire »[13]. Walter Laves insiste lui aussi sur cet impératif, et souligne l'importance des communications de masse à cet effet. Il affirme que le public prioritaire pour les actions de l'Unesco doit être « les illettrés et les peuples sous tutelle », groupes qui avaient été jusque là négligés[14]. Cette orientation obtient le soutien non seulement des États-Unis, mais de l'ensemble des États membres, convaincus de l'importance d'« amener l'Unesco aux masses, et les masses à l'Unesco »[15]. De par son double caractère d'intellectuel et d'enseignant rural proche du peuple, Torres Bodet parvient en effet à faire une synthèse entre la priorité d'atteindre les masses et celle de toucher les intellectuels[16]. Il est

---

[1] Charles Ascher, *Program-making ..., op. cit.*, p. 11-12.
[2] G. Archibald, *op. cit.*, p. 195.
[3] Discours de Walter Laves, 13 avril 1950, discours cité, p. 7.
[4] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janvier 1949 ; W. Laves, 13 avril 1950, discours cité.
[5] Torres Bodet, *Memorias III*, p. 353-355. Notamment la France et les Etats scandinaves (Danemark, Suède, Norvège), qui ne se sentent pas concernés par ces problèmes, auxquels leur population n'est pas confrontée de manière directe.
[6] 375 (729.4) A 61, Ia : article, non daté, non précisé de quel journal (sans doute *Le Monde*), intitulé : « Au lieu de 10 000 soldats, 10 000 instituteurs : au siège de la Ligue française de l'Enseignement, l'Unesco traite de la lutte contre l'analphabétisme dans les pays d'outre-mer », par Roger Klein.
[7] 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Bowers à Fyfe Robertson, 3 mars 1949 : « my pet baby Fundamental Education Division in Unesco ».
[8] DG/11, discours cité, p. 3.
[9] DG/1, discours cité, p. 8.
[10] PER/ST/8, discours cité, p. 2.
[11] Ibid., p. 2-3.
[12] DG /177, discours cité, p. 9.
[13] PER/ST/8, discours cité, p. 2.
[14] Discours de W. Laves, 13 avril 1950, discours cité, p. 4-7
[15] Conférence générale de 1948 : 3 C/35 et 3C/36 ; discours inaugural du président : « Intellectual cooperation […] must not be confined to cooperation among intellectuals. We must bring Unesco to the masses and the masses to Unesco » ; EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, décembre 1948, par George V. Allen, p. 23 : un acquis important de cette conférence a été « the growing appreciation of the need to make the program a people's movement reaching and enlisting the masses in every land ».
[16] P. Jones, *op. cit.*, p. 42 : « the skills of the politician, the administrator ans the practitioner, although there was always a marked tension between Torres Bodet the peasant and rural teacher and Torres Bodet the man of high culture, letters, diplomacy and public affairs ».

significatif à cet égard que durant tout le mandat de Torres Bodet, l'information des masses ait constitué le poste budgétaire principal du programme[1]. En 1974, Maheu estime que l'une des réussites principales de Torres Bodet est d'avoir « su préserver l'Unesco de la tentation de l'élitisme »[2].

Torres Bodet est également très sensibilisé au problème de la misère matérielle dans les pays dits sous-développés. Il se consacre ardemment à plaider en faveur d'une action pour soulager les « vastes communautés désemparées » du monde[3], par ses discours à la tribune de l'Unesco, ou bien par sa poésie[4]. Mais ces efforts obtiennent peu d'échos de la part des délégués des États membres occidentaux, de même que cela avait été le cas sous Huxley. Ainsi, Torres Bodet déplore amèrement dans ses *Mémoires* qu'à la conférence générale de 1949, Russell, « dans son discours, de si grande valeur et moralement si droit, parut dédaigner, ou ignorer, la tragédie des immenses régions insuffisamment développées. (…) A aucun moment il n'évoqua les terres soumises au colonialisme ni ne fit allusion à l'alphabétisation des illettrés »[5]. L'orientation prônée par Torres Bodet n'est pas suivie ; l'idée de mener une action opérationnelle directe est abandonnée au profit d'une action d'incitateur, de catalyseur auprès des États membres[6]. Comme l'observe Maheu, par sa préoccupation de « soulager effectivement, pratiquement, la misère du monde et de créer les conditions internes de l'émancipation des peuples et des classes les plus défavorisées », Torres Bodet était alors en avance sur son époque[7].

Voulant toucher les masses, Torres Bodet est très sensibilisé à l'importance pour l'Unesco d'utiliser les communications de masse, peut-être sous l'influence de Benton. Pour celui-ci, le directeur-général devrait passer plus de la moitié de son temps à voyager de par le monde, à la rencontre des masses, à faire pour ainsi dire du « travail évangélique »[8]. Torres Bodet imprime à l'Unesco l'idée qu'elle doit être au service des masses avant tout. « Si nous servons les élites, c'est pour qu'à leur tour elles servent mieux les peuples », affirme ainsi une brochure de l'Unesco en 1950[9].

Torres Bodet apparaît donc, par son profil à la fois d'homme politique, d'éducateur et d'intellectuel, comme l'une des personnes les plus appropriées pour accomplir la mission de directeur général. Il insuffle à son personnel ainsi qu'aux représentants des États membres son enthousiasme et sa ferveur pour l'idéal de l'Unesco. Il s'efforce avec persévérance d'imprimer à l'organisation ses convictions, à savoir la nécessité de mettre en place une culture mondiale unique, et de concentrer le programme autour de priorités claires qui sont la paix et la compréhension internationale au moyen de l'éducation des masses et de l'assistance technique aux peuples dits sous-développés. Cependant l'évolution conceptuelle que suit

---

[1] Rapport de K. Holland, 22 janvier 1949, doc. cité ; 2 C/19 Résolutions, chap. 8.
[2] DG/74/5, discours cité, p. 4.
[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 203 : « vastas comunidades desamparadas ».
[4] Le poème « Civilisation » de Torres Bodet, qui évoque l'« Asie », l'« Afrique », l'« Amérique », témoigne de cette ouverture aux peuples démunis extra-européens (cité dans DG/74/5).
[5] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 66. « En su discurso, tan agudo, tan valoroso y moralmente tan recto, Russell parecio desdenar, o deconecer, la tragedia de las inmensas regiones insuficientemente desarrolladas » ; « En ningun momento se refirio a las tierras sujetas al coloniaje y - si la memoria no me traiciona - ni siquiera aludio a la alfabetizacion de los iletrados ».
[6] CUA/42, 28 avril 1952, 25 p., p. 21-22.
[7] DG/74/5, p. 4.
[8] Benton, box 388 : lt. de Benton à Max McCullough, 26 déc. 1949 ; box 387 : lt. de Benton à G.J. van Heuven Goedhart, 11 juin 1948 : « evangelical work ».
[9] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 13.

l'Unesco durant son mandat ne correspond pas véritablement aux orientations qu'il préconisait.

1.3.2. Des évolutions conceptuelles importantes.

L'influence croissante des conceptions du « clan latin » par rapport à celles du « clan anglo-saxon ».

Le dilemme entre conceptions du « clan latin » et conceptions du « clan anglo-saxon » est très prégnant sous Torres Bodet[1]. De mère française, parlant couramment le français, fin connaisseur de l'histoire de France, poète et créateur d'une revue littéraire au Mexique, lié aux milieux littéraires français[2], Torres Bodet a un profil d'intellectuel francophile. Il a été influencé par l'IICI[3], ayant participé à ses réunions dans les années 1930 à Paris en tant que membre de la représentation diplomatique du Mexique ; il en a retiré « une profonde impression », et, estimant que cet institut a fait « œuvre de pionnier en matière de coopération intellectuelle »[4], il le revendique comme un modèle pour l'Unesco[5]. Il affirme l'ambition de faire de cette organisation « la République vivante des esprits »[6], de la mettre au service des « génies créateurs »[7]. Pour lui, les projets de l'Unesco devront « amener les personnalités du monde intellectuel à travailler en commun au profit de l'humanité »[8], et l'Unesco doit devenir un « aiguillon » pour les consciences[9]. Sa conception est humaniste au sens classique[10].

Par son profil intellectuel et sa parfaite maîtrise du français, Torres Bodet se lie beaucoup plus aisément avec les fonctionnaires français qu'anglo-Saxons, ressentant beaucoup plus d'affinités naturelles avec ceux-là qu'avec ceux-ci[11]. Ainsi, à peine élu directeur-général, il nomme René Maheu directeur de son cabinet. Celui-ci se souvient :

« Dans l'avion qui nous ramenait à Paris [au retour de la conférence générale de Beyrouth au cours de laquelle Torres Bodet a été élu directeur général], il m'a invité à aller le voir le lendemain, à son hôtel. Là, après un entretien de deux heures, il m'a demandé de devenir son directeur de cabinet et j'ai immédiatement accepté : il y avait eu entre nous une sympathie immédiate et sa conception humaniste de la mission de l'Unesco rejoignait tout à fait mes idées personnelles »[12].

C'est le début d'une étroite collaboration :

---

[1] Rapport de R. Schuman, 3 août 1947, doc. cité, p. 10. Et : A. Métraux, *Itinéraires I*, 25 novembre 1952, p. 395 : « Ma conception des élites ne semble pas plaire à Laves » (opposition Métraux / Laves). Cf. aussi Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 10.
[2] *Lien-Link* n°80 : « Jaime Torres Bodet. Thoughts on the one-hundredth anniversary of his birth », par Alfredo Picasso de Oyague. Publiant des recueils de poèmes depuis l'âge de seize ans, il a fondé en 1928 une revue littéraire, *Contemporaneos.*
[3] PER/ST/8, discours cité, p. 2 .
[4] Ibid., p. 1-2. Il a notamment travaillé alors au projet d'une collection de traductions d'œuvres représentatives de la littérature ibéro-américaine.
[5] DG/161, discours cité, p. 11 : « dans une large mesure, l'Unesco renoue avec la tradition de l'IICI ». Et PER/ST/8, p. 2 ; DG/1, p. 5. Pourtant, il se dit conscient de la « fragilité » de l'IICI, et affirme que l'IICI « a laissé à l'Unesco une succession lourde de responsabilités ».
[6] DG/35, discours cité, p. 5.
[7] *L'Unesco en 1950, ses buts…, op. cit.*, p. 9.
[8] DG/11, discours cité, p. 3.
[9] DG/73, discours cité, p. 5.
[10] DG/1, discours cité, p. 12. « Je crois en l'avenir de l'Unesco parce que je crois en l'avenir de l'Homme ».
[11] Alfredo Picasso de Oyague, article cité : Torres Bodet avait souvent à l'Unesco des conversaitons littéraires avec Caillois, Soupault, et Radakrishnan.
[12] Mirèse Akar, « Portrait : DG de l'Unesco, René Maheu … », art. cit.

« Pendant quatre ans, nul ne fut plus étroitement, plus fidèlement associé que moi, jour après jour, à son immense effort. Il fut mon chef et il fut mon ami ; il est demeuré mon ami et mon guide. C'est à ses côtés que je découvris, par expérience vécue, que l'Unesco, oeuvrant sur les esprits, n'a d'efficacité véritable, quelle que soit sa technicité, que si elle est elle-même une réalité spirituelle. […] En un mot, je compris de lui que l'Unesco est une entreprise humaniste. »[1]

Dans la lignée de l'esprit « latin » qui avait caractérisé l'IICI, Torres Bodet se montre extrêmement soucieux d'intéresser les intellectuels à l'action de l'Unesco. Il exprime cette volonté dans ses discours :

« Les écrivains, les chercheurs, les philosophes et les artistes doivent sentir, comme citoyens libres d'un monde qui aspire à l'être, que les tâches de l'Unesco sont leurs propres tâches, que la mission de l'Unesco est leur mission. [...] Chaque fois que j'aurai l'occasion de me faire entendre d'un groupe d'intellectuels, de quelque nationalité qu'ils soient, je répéterai le même appel. »[2]

Cette conception est soutenue par les États membres « latins » : l'Italie soutient explicitement une conception de la mission de l'Unesco conforme à « l'esprit européen et latin »[3] ; la France défend l'idée que la mission de l'Unesco doit relever principalement du « domaine de la coopération intellectuelle internationale »[4]. Elle soutient la volonté de Torres Bodet d'accroître la « part du budget de l'Unesco qui ne va pas aux 'analphabètes' ou aux pays sous-développés, mais bien aux élites pensantes du monde », puisque cette politique est « en harmonie avec la ligne générale de la politique française à l'Unesco, qui a toujours soutenu que si les analphabètes étaient dignes de toutes les attentions, ceux qui savaient lire n'étaient pas de ce fait méprisables ». Ainsi, alors que les États anglo-saxons soutiennent la priorité à l'alphabétisation, les États latins estiment que, du point de vue du « but ultime de l'Unesco », qui est « le conditionnement pacifique des esprits », « de nombreuses autres activités sont plus importantes : collaboration scientifique internationale, amélioration des manuels scolaires, échanges de personnes, études des états de tensions, etc. »[5].

Dans cette opposition entre deux « clans », il faut souligner le rôle crucial des langues. Le fait que Torres Bodet s'exprime couramment en français a beaucoup contribué à donner une place prédominante au sein du Secrétariat aux fonctionnaires français, et donc aux idées françaises. Ainsi, durant son mandat, l'influence du sous-directeur général américain, Walter Laves, décline beaucoup au profit de celle des Français Jacques Havet, Jean Thomas, Jean-Jacques Mayoux, et surtout René Maheu[6]. Des personnalités importantes du monde politique français, comme Robert Schuman[7] et Georges Bidault[8], accordent un intérêt croissant à l'Unesco. La période de Torres Bodet correspond ainsi à une expansion de l'influence de « l'esprit latin »[9].

---

[1] 12 C/INF/12, 16 novembre 1962 : discours prononcé par R. Maheu devant la conférence générale lors de son entrée en fonctions, p. 2.
[2] *Le Monde*, 23-24 janvier 1949, p. 3, article cité.
[3] Note pour le ministre italien, 18 août 1950 (doc. cité), p. 3-4. « lo spirito europeo e latino ».
[4] Rapport de Jean Thomas, 22 mars 1948, doc. cité.
[5] FR, Relations culturelles 1951-52. Oeuvres diverses. Carton 242 : note pour le secrétariat des conférences, 25 juillet 1951.
[6] Article nécrologique de Jean-Jacques Mayoux, *Le Monde*, 24 décembre 1987. Professeur d'anglais à la Sorbonne de 1952 à 1972. Il est en outre, et reste jusqu'à la fin de sa vie, l'un des principaux animateurs de la Société européenne de culture, qui encourage le dialogue entre les intellectuels de l'ouest et de l'est.
[7] « La France accueille M. J. Torres Bodet, MM. Schuman, Bidault et Delbos à la commission nationale française », in *Courrier de l'Unesco*, février 1949, p. 3 : Robert Schuman affirme devant la commission nationale française : « ce n'est pas la France qui diminuera l'importance du mandat reçu par l'Unesco ».
[8] Georges Bidault est président de la délégation française à la conférence générale de 1948. Cf. FR, Nantes, carton 117, rapport confidentiel de G. Bidault à Robert Schuman, 26 avril 1949, 45 p.
[9] cf. Charles Ascher, *op. cit.*, p. 71.

Cela se traduit aussi par la participation de plusieurs intellectuels de premier plan à l'Unesco. Ainsi, Bertrand Russell, Jean Piaget, et le sociologue brésilien Ozorio de Almeida[1] participent à la conférence générale de 1949, Helen Keller participe à la conférence générale de 1950[2], Maria Montessori aux conférences générales de 1950 et de 1951[3]. Les ethnologues Claude Lévi-Strauss, Alfred Métraux, Michel Leiris, Georges-Henri Rivière, P.-D. Gaisseau, Jean Servier[4], accomplissent des missions et écrivent des publications pour l'Unesco. En 1952, Jean-Paul Sartre propose à l'Unesco, sans succès, de rédiger un ouvrage sur le thème « Race et économie »[5]. C'est souvent par des réseaux de connaissances que ces intellectuels entrent en contact avec l'Unesco. C'est le cas de Claude Lévi Strauss : ayant fait la connaissance aux États-Unis pendant la guerre d'Otto Klineberg, professeur à Columbia, d'Alfred Métraux, et de Robert Lowie[6], il est engagé par l'Unesco grâce à ces contacts, et en particulier grâce à Alfred Métraux, pour réaliser des missions ponctuelles[7] ; ainsi, en 1951, Alfred Métraux le choisit pour rédiger une des publications de la série sur le racisme, *Race et Histoire*[8], qui deviendra célèbre. En 1952, il entre au Conseil international des sciences sociales (CISS), une des ONG culturelles créées et chapeautées par l'Unesco. En 1953, c'est à lui d'offrir à son tour un poste à son ami Georges Balandier[9]. L'ethnologue Georges-Henri Rivière, quant à lui, entre en contact avec l'Unesco par l'intermédiaire du Musée de l'Homme, réalise diverses missions pour l'Unesco et rédige des articles pour la revue *Museum*. En 1948, il devient directeur du Conseil international de la musique (CIM), autre ONG culturelle dépendante de l'Unesco[10]. Quant à Michel Leiris, c'est comme Lévi-Strauss grâce à Alfred Métraux qu'il est recruté par l'Unesco pour accomplir des missions ponctuelles[11].

L'accroissement de l'influence « latine » a pour corollaire un déclin de l'influence anglo-saxonne. Alors que de nombreuses personnalités britanniques avaient été très actives dans la gestation et les toutes premières années de l'Unesco, durant le mandat de Torres Bodet plusieurs fonctionnaires anglo-saxons quittent l'organisation[12]. Cette tendance est observée avec inquiétude par les diplomates anglo-saxons. En décembre 1948, A. Compton observe que le groupe des pays « européens latins » « est très influencé par la direction intellectuelle française et ne partage généralement pas l'insistance mise par les États-Unis sur la participation des « masses » à l'Unesco »[13]. En 1950, Paul Matthews, diplomate de l'ambassade britannique de Paris, estime : « il semble y avoir un certain retour à l'esprit de l'IICI de l'avant-guerre, et ce retour est particulièrement inspiré par les Français, auxquels le

---

[1] Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 65.
[2] Huxley, *Memories II*.
[3] Biogr. Montessori.
[4] Pierre Dominique Gaisseau, auteur de *Forêt sacrée, magie et rites secrets de Toma*, Paris, 1953 ; ouvrage écrit à la suite d'une mission en Guinée pour l'Unesco ; Jean-Henri Servier, auteur de *La civilisation berbère*, Paris, 1951. Cf. Journal Métraux, 10 février 1953, p. 475.
[5] Journal Métraux, 5 mars 1952 : « rencontre avec J.P. Sartre au café Pont Royal. Sartre veut faire une brochure sur Race et économie, en reprenant le point de vue marxiste, qu'il modifierait dans le sens de la finalité plutot que de la causalité ».
[6] Cl. Lévi Strauss et Didier Eribon, *De près et de loin*, Paris, éditions Odile Jacob, 1990, p. 43.
[7] Interview Lévi Strauss.
[8] Cl. Lévi Strauss et Didier Eribon, *op. cit.*, p. 90.
[9] Journal Métraux, 19 juin 1953 : « visite de Balandier qui hésite à prendre le poste offert par Lévi-Strauss, ne pouvant cumuler le CNRS et l'Unesco ». Interview Balandier.
[10] *Who's Who in France 1975-76* , article sur G.H. Rivière.
[11] Michel Leiris, *Journal*, Paris, Gallimard, NRF, p. 904 (mission aux Antilles, mars-juillet 1952).
[12] E. Chniti, *op. cit.*, p. 569.
[13] EU, box 2254 : lt. d'Arthur Compton à Allen, confidential report on 3rd session Unesco general conference, nov.- dec. 1948, p. 2 : « European Latins » ; « This group is greatly influenced by French intellectual leadership and often does not share the US emphasis on « mass » participation in Unesco ».

DG [directeur général] actuel accorde une très grande attention »[1]. Matthews s'inquiète de « la croissance de l'influence française par rapport à l'influence anglo-américaine à l'Unesco », jugeant que les hauts fonctionnaires de l'Unesco sont désormais tous « de profil culturel principalement français » ; « le DG lui-même se considère comme français de cœur » ; le seul haut fonctionnaire américain, Douglas Schneider, chef de la section des communications de masse, serait selon Matthews lui-même « en réalité français dans son orientation culturelle »[2]. Matthews s'alarme des désaccords presque systématiques entre clan latin et clan anglo-saxon, et estime que cette opposition récurrente entraîne « un réel risque pour l'Unesco d'être divisée dans son esprit sur la définition de ses véritables fonctions » ; il voit dans ce clivage persistant un grave risque d'affaiblissement de l'organisation[3]. Cet alarmement traduit bien l'inquiétude du « clan anglo-saxon » devant la prise de conscience de son affaiblissement. La même année, l'Américain Kenneth Holland, « conseiller du département d'État sur les affaires de l'Unesco », remarque que l'antagonisme entre Français et Américains au Secrétariat se reflète sur le plan des programmes, et observe avec anxiété que la conception française, d'un « programme 'conceptuel', 'philosophique' » est en passe de l'emporter sur la conception américaine, d'un « programme pratique »[4].

L'augmentation de l'influence « latine » se traduit aussi par l'augmentation du nombre des intellectuels et artistes qui collaborent avec l'Unesco : Chris Marker ; Jean Rouch[5], etc.

L'humanisme et l'universalisme de Torres Bodet, liés à sa culture classique et latine, trouvent leurs échos dans les affirmations de délégués et de membres du personnel marqués par la même culture. Ainsi, le comte Jacini, délégué de l'Italie, se revendique comme « authentique héritier de l'humanisme de Rome »[6].

Torres Bodet tient à ce que l'Unesco garde une orietnation nettement intellectuelle et il revendique explicitement l'héritage de l'IICI, qui avait plutôt été, dans les toutes premières années, un contre-modèle. « Dans une large mesure, l'Unesco renoue avec la tradition de l'IICI auquel, entre les deux guerres, la France a voué un si noble intérêt », souligne-t-il ainsi en 1952[7].

Cette évolution se traduit aussi au niveau de la langue. Comme l'observe un diplomate américain en 1949, « l'organisation est confrontée cette année à des problèmes sémantiques liés au changement de l'anglais vers le français comme première langue ». Ainsi par exemple, le terme « *work plan* », employé dans les deux premières années, et qui désignait des justifications budgétaires, étant désormais traduit en « plan de travail », désigne dès lors un programme de travail, d'où des malentendus dans l'administration[8].

---

[1] RU, FO 371/88915 : memorandum de Paul Matthews au Foreign Office, 26 janvier 1950, intitulé « Unesco », p. 3. « there seems to be a certain drift back to the pre-war International Institute of Intellectual Cooperation, and this drift is particularly inspired by the French, to whom the present DG pays very great attention ».
[2] *Ibid*., p. 5 : « the growth of French as opposed to Anglo-American influence in Unesco » ; « of a predominantly French cultural background » ; « The DG himself considers himself French in sympathy » ; « is in fact French in his cultural outlook ».
[3] *Ibid*., p. 3 : « a real risk of Unesco being divided in its own mind on what its proper functions should be, unless a very definite stand is taken agaisnt the French position in these matters ».
[4] EU, box 1600, lettre confidentielle de K. Holland à Ch. Thomson, 16 janvier 1950, sur les activités de l'Unesco : « he maintained that the French Culture Boys were in the ascendency in Unesco » ; « 'action' program », s'oppose à la conception française, qui est celle d'un « 'conceptual' or 'philosophic' program ».
[5] Film *Cimetière dans la falaise*, n°2093, par Jean Rouch, 1951.
[6] EU, box 2254 : *La bourse égyptienne*, 2 déc. 1948 : « Un entretien avec le comte Jacini, président de la délégation italienne à l'Unesco », p. 1 et 6, par M.C. Boulad.
[7] DG/161, 7 janv. 1952, p. 11.
[8] Ascher, box 150 : lettre de Jack .. ? (illisible) à Ascher, 28 oct. 1949, p. 2 : « The Organization is faced this year with some semantical problems in view of the change from English to French as the primary language ».

Les rapports hebdomadaires de K. Holland au département d'état américain sont révélateurs de la rivalité entre clan latin et clan anglo-saxon durant ces années. Il observe que « l'intérêt et la coopération croissants des Français à l'Unesco […] va poser des problèmes avec nous dans les domaines où la préférence française sur les domaines culturels va heurter notre fort intérêt pour les communications de masse »[1].

Le passage de Huxley à Torres Bodet entraîne un net changement de style. Comme l'observe un diplomate américain : « avec l'arrivée du nouveau DG et de ses méthodes particulières de mener les choses, la mise au point du programme a subi une révolution plus qu'une évolution. Beaucoup des choses qui avaient été apprises par une expérience douloureuse en 1947 et 1948 ont dû être réapprises pendant les neuf ou dix premiers mois de cette année ». Il observe qu'alors que « Huxley était si intensément personnel dans son approche, le DG actuel est, en revanche, intensément impersonnel et en même temps intensément sensible aux forces politiques, ce que Huxley n'était pas »[2].

L'accroissement de l'influence latine durant ces années est à nuancer. Ainsi, malgré les efforts de Torres Bodet, l'influence anglo-saxonne se développe elle aussi à l'Unesco dans ces années. Elle est notamment importante dans le département des sciences sociales, où prédominent les sociologues américains[3].

En outre, malgré les efforts de Torres Bodet, l'aspect intellectuel des sessions des conférences générales et du conseil exécutif, ainsi que la qualité des activités intellectuelles, s'estompent rapidement. Ainsi, George V. Allen, président de la délégation américaine à la conférence générale de 1948, observe l'échec de la conférence générale à attteindre « un haut niveau intellectuel » ; il affirme : « le fait qu'aucune session de la conférence générale n'ait encore réussi à avoir le haut niveau intellectuel et moral que beaucoup de gens semblent attendre est sans doute un indice de l'immaturité et de la relative faiblesse de l'Unesco » ; il observe « l'aridité intellectuelle et le bas niveau de la discussion, l'absence de discours remarquables »[4]. De même, à la conférence générale de 1949, la délégation américaine observe que cette conférence a davantage le caractère d'une « réunion d'affaires » que d'une conférence intellectuelle[5].

L'époque de Torres Bodet correspond donc à un retour de la prédominance de l'esprit « latin » sur l'esprit « anglo-saxon ». Elle voit aussi le développement croissant de revendications régionalistes de la part des États extra-occidentaux.

---

[1] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, p. 3 et 6. « Increased French interest and cooperation in Unesco [...] will raise problems with us in fields where French emphasis on cultural matters may run counter to our strong interest in mass communications ».

[2] Ascher, box 150 : lettre de Jack .. ? (illisible) à Ascher, 28 oct. 1949, p. 1 : « Huxley was so intensely personal in his approach, the present DG is, on the other hand, intensely impersonal and at the same time intensely sensitive to political forces, which Huxley was not » ; « With the coming of the new DG and his own particular method of doing things, programme making underwent a revolution rather than an evolution. Many of the things which had been learned through painful experience in 1947 and 1948 have had to be relearned during the first nine or ten months of this year ».

[3] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 27-28.

[4] EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, nov. 17-déc. 11, 1948, par George V Allen, p. 2-3 : « a high intellectual level » ; « The fact that no session of the General conference has yet achieved the high intellectual and moral level that many people seem to expect may be an indix of the immaturity and relative weakness of Unesco » ; « the intellectual aridity and low level of discussion, the absence of outstanding addresses ».

[5] EU, box 1600 : rapport de Constance Roach, membre de la délégation américaine à la 4e conférence générale de l'Unesco : « a business meeting ».

L'influence du « Point 4 » de Truman dans l'évolution vers l'aide au développement.

Comme le montre l'orientation des discussions à la conférence d'Elseneur (1949), la perspective adoptée par l'Unesco dans le domaine de l'éducation dans ses premières années est en fait plutôt européenne et non pas mondiale. Dans ces années, les problèmes de l'éducation examinés par l'Unesco sont analysés à l'aune des problèmes de l'éducation qui se posent alors en Europe. Ce n'est que peu à peu que l'Unesco apprend à comprendre la spécificité des problèmes d'éducation dans les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

Sous Torres Bodet est amorcé le virage vers un intérêt croissant pour l'aide au développement, l'aide aux pays en voie de développement. Laves souligne en 1951 l'importance que l'Unesco se consacre au développement économique[1].

Evans estime que c'est l'influence du discours de Truman du 20 janvier 1949 et de la mise sur pied des « experts du point 4 » américains (experts du *Aid Program*) qui a déterminé l'orientation de l'Unesco vers l'aide aux pays en voie de développement[2]. L'Unesco a fait la promotion de ce discours de Truman. Celui-ci a été prononcé un mois apres la première résolution de l'ONU relative à l'assistance technique. En mars 1949, l'Ecosoc définit les conditions d'exécution de l'assistance technique de l'ONU :

« 1) l'assistance en vue du développement économique sera fournie dans le cadre d'une action collective et toujours à la demande du pays intéressé ; 2) cette assistance sera destinée à accroître la productivité dans des domaines où la population toute entière pourra en profiter ; 3) le gouvernement bénéficiaire assumera une partie des frais (jusqu'à 50% en pratique) ; 4) l'assistance fournie ne devra en aucun cas servir de prétexte à l'ingérence politique ou économique de l'étranger dans les affaires intérireures des pays interessés. » [3]

Dès le lancement de l'assistance technique de l'ONU, il est prévu que l'Unesco y participe. Cette nouvelle perspective suscite l'enthousiasme de Torres Bodet. En 1952, celui-ci fait l'éloge de l'assistance technique, qu'il désigne comme une « noble entreprise de solidarité »[4]. Torres Bodet fait également l'éloge du « magnifique principe du 'point Quatre' ». Mais ce n'est pas tant pour faire l'éloge des États-Unis que plutot pour affirmer au contaire qu'« à l'origine même du point 4 » se trouve le concept d'éducation de base, dont il rappelle que c'est l'Unesco qui l'a mis au point[5]. C'est-à-dire qu'il s'efforce de ne pas faire apparaître l'assistance technique de l'Unesco comme inspirée du point 4, mais le point 4 comme inspiré des théories de l'Unesco.

Le développement des revendications régionalistes.

Entre 1948 et 1952, les États extra-occidentaux, principalement les États latino-américains et arabes, s'organisent pour lutter contre la prédominance des États occidentaux, et à cet effet expriment des revendications régionalistes.

Lors d'un débat confidentiel en séance privé du conseil exécutif en février 1949, le Brésilien Berredo Carneiro préconise que l'Unesco soit réorganisée sur une base régionale,

---

[1] W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », art. cit.
[2] OHRO, interview d'Evans, p. 315-316, 615.
[3] *L'assistance technique en vue du développement économique au service de l'homme*, Ecosoc, 1950, 39 p., p10 ; OHRO, interview d'Evans, p. 315-316.
[4] DG/179, 24 juin 1952, p. 9.
[5] DG/168, 6 fév. 1952, p. 5.

sur le modèle de l'Union panaméricaine et de la Ligue arabe. Selon lui, l'organisation du monde sur des bases régionales est l'une des tendances de l'époque contemporaine, et l'Unesco devrait s'y adapter, sous peine de perdre en efficacité. Torres Bodet, tout en déclarant « comprendre parfaitement, en sa qualité de Mexicain, que l'Amérique latine désire posséder un centre régional », se montre réticent face à cette tendance, et défend la vocation universaliste de l'organisation. D'une manière générale, les délégués des pays occidentaux tendent à s'opposer aux volontés de régionalisation : pour John Maud, délégué du Royaume-Uni, comme pour Roger Seydoux, délégué de la France, si l'Unesco se régionalisait, elle perdrait son caractère universel, qui fait sa valeur et sa force. Roger Seydoux estime que le régionalisme, s'il est utile dans les domaines militaire et économique, est dangereux dans le domaine culturel, où il ferait entrer en jeu des intérêts nationalistes ; cela justifie selon lui le fait que le régionalisme est mentionné dans la charte de l'ONU, alors qu'il ne l'est pas dans la charte de l'Unesco[1]. Cependant, sous la pression des tenants de la régionalisation, et notamment de Berredo Carneiro, le principe de la création d'un centre régional de l'Unesco en Amérique latine est adopté : ainsi en juillet 1949, le « Bureau régional de l'Unesco pour l'hémisphère nord » est créé à La Havane[2].

Ainsi s'amorce une tendance à la régionalisation, sous l'impulsion des États membres. C'est également principalement sous l'impulsion des États membres que se développe un rapprochement croissant avec l'Eglise.

Un rapprochement croissant avec l'Eglise.

Parmi les délégués, plusieurs sont favorables à une implication plus grande de la religion catholique dans les affaires de l'Unesco. Ainsi, Holcroft, délégué de Nouvelle-Zélande, affirme que « la religion est le plus puissant des moyens d'influence pour changer les attitudes »[3]. Dans une interview, le comte Jacini, président de la délégation italienne, souligne l'importance qu'ont selon lui les enseignements de la Bible pour l'action de l'Unesco[4]. Plusieurs États membres font ainsi pression pour orienter de plus en plus l'organisation vers une reconnaissance des religions. Les débats au Congrès américain en 1950-51 témoignent de l'hostilité de l'opinion américaine à la perspective d'une Unesco « sans Dieu »[5].

Bien que non croyant lui-même, Torres Bodet, prenant en compte le fait que les croyants sont alors nettement majoritaires dans le monde, manifeste une grande attention aux questions

---

[1] 14 EX/SR.4.rev. (séance privée), 8 février 1949, p. 2, 4. Torres Bodet affirme que « dans un monde aussi divisé, au point de vue politique, que celui où se trouve l'Unesco depuis sa création, on ne saurait négliger le risque que des groupes régionaux pourraient faire courir à l'universalité de l'action de l'Organisation ». Il estime qu'il vaut mieux ne pas soulever cette question lors d'une séance publique du conseil exécutif ou de la conférence générale, « de peur de donner lieu à des controverses d'ordre politique » ; Seydoux : « C'est en restant fidèle au principe de l'universalité que l'Unesco peut espérer survivre. […] Le régionalisme éloignerait trop l'Unesco des individus qui peuplent les Etats membres. Si elle se contente d'entretenir des rapports avec les commissions nationales et les grandes organisations régionales, elle n'entrera en réalité en contact avec personne, et nous verrons dans les différentes parties du monde se former peu à peu d'autres Unesco ». Seydoux se déclare « résolument partisan de l'universalime et hostile au régionalisme ».

[2] « Création d'un bureau régional de l'Unesco pour l'hémisphère occidental », *Courrier de l'Unesco*, juillet 1949, p. 1-2.

[3] M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 64-67 : « the most potent of all influences in the changing of attitudes ».

[4] RU, box 2254 : M.C. Boulad, « Un entretien avec le comte Jacini, président de la délégation italienne à l'Unesco », *La Bourse égyptienne*, 2 décembre 1948, p. 1 et 6.

[5] Congrès, vol. 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : article : « God in the UN », p. 16176.

spirituelles et religieuses[1]. En outre, Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, chrétien pratiquant, encourage l'Unesco à se rapprocher du christianisme[2].

En 1952, un pas important est franchi dans l'institutionnalisation des relations entre l'Unesco et l'Eglise catholique : Mgr. Roncalli, le futur pape Jean XXIII, est nommé Observateur du Saint Siège auprès de l'Unesco. La création de ce poste concrétise un resserrement des relations entre le Vatican et l'Unesco. Dès lors, l'ancien organe de liaison entre le Vatican et l'Unesco, le CCIC, devient moins essentiel au Vatican, qui par conséquent cesse de le financer ; le CCIC passe alors sous la responsabilité et le financement de la « Conférence des présidents des Organisations Internationales Catholiques (OIC) ». Cette institution, qui représente les diverses ONG catholiques, s'efforce de défendre les intérêts de celles-ci auprès des instances nationales et internationales[3]. La même année, l'archevêque anglais Godfrey, au nom du Saint-Siège, insiste auprès du gouvernement anglais pour que les membres de la délégation britannique aux conférences générales de l'Unesco soient des chrétiens, notamment catholiques, et soient capables d' « aider à sauvegarder les traditions chrétiennes européennes »[4].

En octobre 1951, le pape Pie XII incite les catholiques à concourir aux efforts des organisations internationales oeuvrant pour la « compréhension mutuelle » et le « respect réciproque »[5]. Ainsi, entre 1948 et 1952, une évolution nette est accomplie, aboutissant à l'officialisation et au resserrement des relations entre l'Unesco et l'Eglise.

Ce rapprochement se traduit concrètement dans les projets sur le terrain. Ainsi, le CREFAL se dit héritier d'une entreprise missionnaire du XVIe siècle, qui s'était développée au même endroit, à Patzcuaro. En 1531, un prêtre, le père Vasco de Quirogua, s'était installé parmi les indiens Tarasques de Patzcuaro et y avait lancé une campagne intensive d'éducation. Elle avait consisté non seulement en l'apprentissage aux Indiens de la lecture et l'écriture, mais aussi en l'apprentissage de différentes activités manuelles : travail de l'osier, de la céramique, du cuivre, sculpture sur bois[6]. Plusieurs articles et publications mettent en parallèle cette ancienne entreprise missionnaire et celle lancée par l'Unesco au même endroit quatre siècles plus tard, présentant le Crefal comme s'inscrivant dans la filiation de cette action missionnaire[7]. En outre, l'expérience de radio Sutatenza, en Colombie, soutenue par

---

[1] Interviews Larnaud et Deliance ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 111. Il fait des gestes envers les représentants des différentes religions, et s'efforce de maintenir l'équilibre entre elles : ainsi, à sa visite en 1949 dans un temple de Ceylan conservant une relique de Bouddha, fait pendant sa visite au Vatican en 1950.

[2] *Public papers …*, *op. cit.*, vol. II : Dag Hammarskjöld, 1953-56, 716 p., p. 96-97 : message de Hammarskjöld à la 4e conférence de la commission nationale américaine, 15 septembre 1953. Il félicite la commission nationale américaine pour son « sens de fraternité humaine, jailli de la foi chrétienne, qui trouve son expression dans le respect de la dignité et de la valeur de la personne humaine devant Dieu et ses apôtres » (« the sense of human brotherhood, sprung out of the Chrisitian faith, finding its expression in respect for the dignity and worth of the human person before God and his fellow men »).

[3] Interview Deliance.

[4] RU, FO 371/101440 : mémorandum confidentiel de J. Somers Cocks à Paul Mason, 2 octobre 1952 ; memoranum de Godfrey, 3 octobre 1952 : « help to safeguard European christian traditions » ; lettre de P. Mason, 3 octobre 1952.

[5] « Le Saint-Siège et l'essor des organisations internationales », communication faite par Mgr. Bertoli, nonce apostolique en France, à l'Académie diplomatique internationale, 15 nov. 1960 (retranscrite dans *La Documentation Catholique*, Paris, 5 fév. 1961, et en partie dans le *Mois à l'Unesco*, janv-fév. 1961.

[6] Veronese, carton 34 : « L'Unesco vue par un catholique », par Alba Zizzamia, juin 1953, in *The Sign* (journal catholique américain). Zizzamia est correspondante auprès des Nations Unies pour le service d'information de la « National catholic welfare conference ».

[7] *Tzentzenhuaro commence à vivre* ; *bilan d'une année d'éduc de base*, Paris, Unesco, 1953, 37 p., p. 12 : « ils s'étaient déjà montrés disposés à coopérer avec les éducateurs que le gouvernement mexicain [leur] avait envoyés », et « ils avaient une tradition d' 'éducation de base' remontant au XVIe siècle, époque où Don Vasco de Quiroga, envoyé à Mexico par le gouvernement espagnol, avait mis fin à leur esclavage, ouvert des écoles dans toute la région, fondé un collège et organisé ce qu'on appellerait aujourd'hui l'enseignement professionnel » ; A. Zizzamia, « l'Unesco vue par un catholique », art. cit. ; *Courrier de l'Unesco*, fév. 1952, p. 3-4 : « Patzcuaro : huit mois d'une expérience passionnante », par Tibor Mende : il dresse un parallèle entre

l'Unesco, est menée par deux prêtres, le père Salcedo et le père Rodriguez, ancien boursier de l'Unesco[1]. Le chef de mission du projet pilote de Chine en 1949, Hubbard, est un ancien missionnaire[2]. Le missionnaire catholique Maurice Quéguiner définit l'éducation de base à l'intention des missionnaires catholiques, en ajoutant, par rapport à la définition de l'Unesco, la dimension religieuse, spirituelle, « une mystique de vie »[3].

Les membres du CCIC, notamment Jean Larnaud et Maurice Quéguiner, contribuent beaucoup au rapprochement entre l'Unesco et la religion catholique. Ainsi, dans une brochure du CCIC, Maurice Quéguiner se dit « frappé » par le préambule de l'acte constitutif de l'Unesco par le fait que « nous n'y trouvons aucune mention de Dieu ni de la dépendance de l'homme à son égard. Cette omission qui froisse profondément tous les croyants : chrétiens, juifs, musulmans et hindous, et qui ne satisfait qu'une petite minorité d'athées, est susceptible de mener dans la pratique aux pires errements. Les valeurs, les droits et les devoirs ne sont-ils pas fondés en Dieu et l'ignorer ne conduit-il pas à l'anarchie individuelle, morale et sociale ? ». Dans ce texte, qui s'adresse aux catholiques et en particulier aux missionnaires, Quéguiner exprime sans ambages la position des catholiques à l'égard de l'Unesco :

« Il appartient donc aux catholiques de faire en sorte que personne n'use des moyens et du prestige de l'Organisation pour faire triompher des mouvements qui leur soient hostiles et que, d'autre part, l'Organisation avec laquelle ils collaborent, n'envahisse pas leur propre terrain d'action, mais leur laisse au contraire toute latitude pour donner, de leur coté et par leurs moyens, ce complément chrétien sans lequel toute entreprise est pour les croyants tronquée ». « Dans son inspiration et ses fins, elle [l'Unesco] se rencontre en plusieurs points avec la doctrine chrétienne et se prête à notre égard à une possibilité de collaboration vraiment satisfaisante et fructueuse. »[4]

Ce rapprochement concerne non seulement la religion catholique mais aussi les bouddhistes. Ainsi, les prêtres bouddhistes japonais soutiennent l'expérience des télé-clubs au Japon, dans les années 1950[5] ; de même, en Thaïlande au début des années 1950, les moines bouddhistes collaborent au projet d'assistance technique de Chachoengsao[6].

Cependant, il faut nuancer ce rapprochement avec la religion. Parmi les fonctionnaires de l'Unesco de cette époque, plusieurs sont très laïques, comme André Lestage, membre de la ligue de l'enseignement[7].

Malgré l'enthousiasme initial de Torres Bodet et la sincère conviction qu'il apporte à la défense des conceptions de l'Unesco, celles-ci restent marquées d'incertitudes et de contradictions, ce qui entraîne peu à peu un découragement et une crise de confiance généralisés.

---

l'action du Crefal et celle de l'évêque missionnaire Vasco de Quirogua, « ce saint personnage », envoyé par le roi d'Espagne, qui, « dev[enu] rapidement populaire sous le nom de « Tata Vasco », enseigna aux villageois différents métiers, un par village, et les Tarasques les pratiquent depuis lors ».

[1] M. Quéguiner, *Education de base…, op. cit.*, p. 61-62 ; 6C/PRG/30, 3 juill. 1951 ; *Unesco, 50 années …, op. cit.*, p. 95 ; *Courrier de l'Unesco*, fév. 1955, p. 16-26 : « 'Los Unescos'. Les experts de l'Unesco », par D. Behrman ; EU, box 1562 : lettre confidentielle de R. A. Hurwitch au département d'état, 31 oct. 1957 ; 372/8/MP 01, I : lt. de Tor Gjesdal au DG, 8 fév. 1957.

[2] *La santé au village, une expérience d'éducation visuelle en Chine*, Paris, Unesco, 1952, 129 p.

[3] Maurice Quéguiner, *Education de base…, op. cit.*, p. 13. Quéguiner est à cette époque conseiller ecclésiastique ; il devient dans les années 1960 supérieur général des Missions étrangeres de Paris (Veronese, carton 66 : lt. de J. Larnaud et François Russo à Pilar Bellosillo, 25 juill. 1966, 4 p.).

[4] Maurice Queguiner, *Education de base…., op. cit.,* p. 93-94.

[5] Film *La télévision au village*, 16 mm, NB, vidéo, 23' 40, produit par Télécinex pour l'Unesco, réalisé par Henry Cassirer, 1958.

[6] *Ceux qui ne peuvent attendre. L'œuvre d'assistance technique de l'Unesco en Asie du sud-est*, Paris, Unesco, 1952, 39 p., p. 22-23.

[7] Interview Lestage.

1.3.3. Torres Bodet, de l'enthousiasme à la désillusion et à la démission.

Des incertitudes et des contradictions.

Le flou des conceptions et l'éparpillement des projets.

Les débats tenus à la conférence générale et au conseil exécutif révèlent la difficulté des délégués à trouver des compromis pour faire s'accorder leurs conceptions divergentes[1]. Par conséquent, le flou persiste sur les objectifs, et l'accord ne parvient pas à se faire sur des priorités claires et concrètes à donner au programme. Les États membres, en particulier les États-Unis, déplorent l'abondance et l'éparpillement des projets[2], et estiment que cet état de chose provient de l'échec à définir une « philosophie de base » de l'Unesco[3]. Torres Bodet lui-même admet que le programme de l'Unesco est « éparpillé »[4], « trop abondant, trop dispersé »[5], et reconnaît que le cloisonnement de l'organigramme en départements distincts produit des conséquences néfastes, entraînant une « lamentable antithèse » entre science et culture, qui fait que ces deux domaines « suivent des routes distinctes » au lieu d'aller de pair[6].

Ce sont les Américains qui portent le jugement le plus sévère, comme le directeur général adjoint, Laves : « l'Organisation ne peut plus continuer à voter son programme sans avoir une compréhension claire de ce qu'elle veut accomplir et de quels sont les meilleurs moyens pour l'accomplir », s'exclame-t-il. Il déplore que le programme ait été augmenté peu à peu « par accrétion », et que cette inflation ait été encouragée par des « intérêts particuliers »[7]. Il regrette que le programme « manque de réalisme ». Il exhorte les États membres à se mettre d'accord pour en opérer une « clarification »[8]. Il déplore le « manque d'orientation précise » des activités de l'Unesco, et l'explique par « l'obscurité de la constitution » et « l'incertitude et le manque de direction de la conférence générale ». Il attribue ce flou à l'ambiguïté de l'Acte constitutif, qui laisse entendre que promouvoir l'éducation, la science et la culture serait en soi un facteur de paix. Laves critique le fait que le programme de l'Unesco ait été « divisé presque à la manière d'un cursus universitaire en différentes aires de savoir »[9]. L'américain Robert S. Smith, qui rédige en 1949 une étude sur

---

[1] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 299 : « frustrada por la especializacion excesiva de los representantos gubernamentales. […] El educador pretendia que todo se dedicase a la educacion. El artista y el literato, que todo se dedicase a la cultura. Y el sabio, que todo se eliminara, menos la ciencia ».

[2] EU, box 1601 : rapport hebdomadaire de K. Holland, 9 mars 1950 : « the DG permits too many projects to be undertaken and the secretariat is just swamped »; box 1600 : télégramme confidentiel de Kenneth Holland au département d'état, 27 janvier 1950, 4 p. : « I wish the DG would be more critical of new projects » ; IT, note pour le ministre, 18 août 1950, doc. cité, p. 2-3 : le gouvernement italien critique « la disperzione delle forze, […], il programme di eccessiva vastità e di scarsa praticità che nessuno riesce ancora a ridurre sufficientemente ».

[3] EU, box 1602, lettre confidentielle de M. DePalma à M. Abraham, 24 mars 1950 ; « basic philosophy ».

[4] PER/ST/8, discours cité, p. 3.

[5] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 57 : « demasiado abundante y demasiado disperso ».

[6] *Ibid*., p. 300 : « una lamentable antitesis » ; « siguen rutas distintas ».

[7] Discours de W. Laves, 13 avril 1950, discours cité, p. 9 : « the Organization can no longer vote its program without having a clearer understanding of what it wishes to accomplish and what are the best means for accomplishing that result. The program has been expanded not on the basis of deliberate choices but essentially by a process of accretion. This has been encouraged by special interests […]. But this is not the way in which a public, international organization with a purpose and with limited funds ought to be run ».

[8] Discours de Walter Laves, 13 avril 1950, doc. cit., p. 8 : « the program is lacking in realism » ; « determine more precisely the objectives they have in mind to be reached by Unesco's program […]. With such a clarification the effectiveness of Unesco would be immeasurably increased ».

[9] W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », art. cit. : « the obscurity of the constitution » ; « the uncertainty and lack of direction of the general conference » ; « vast number of activities lacking in precise orientation » ; « Unesco's purpose has been obscured and confused by the constitution itself, which declares that

La formulation du programme de l'Unesco, souligne le problème de la prolifération et de la dispersion des projets et l'importance d'en limiter le nombre. Il souligne l'importance d'un « principe unifiant ». Il souligne la nécessité d'élaborer des critères plus précis pour la sélection des projets ; il propose, par ordre de critère du plus au moins important : « a) le projet est-il faisable en termes de budget et de personnel ? b) si le Secrétariat ne peut pas se charger du projet, est-ce qu'une ou plusieurs commissions nationales peuvent le faire ? c) est-ce qu'une autre organisation qualifiée peut faire ce projet ? d) quel est l'effet multiplicateur de ce projet ? e) ce projet contribue-t-il à la paix et au bien-être de l'humanité ? »[1]. De même, la délégation américaine à la conférence générale de 1949 souligne le grave problème de la dispersion du programme et la nécessité de le concentrer[2]. L'Américain Sharp déplore le « programme compliqué que seules quelques délégations peuvent comprendre »[3].

L'ONU est elle aussi critique sur ces défauts ; à la conférence générale de 1950, ses représentants observent les efforts des « anti-proliférateurs » mais aussi leur échec à enrayer l'augmentation du nombre de projets[4].

La presse observe les « tâtonnements » de l'Unesco devant son « immense champ d'action », le « fourmillement d'initiatives et de tentatives parfois sans lendemain, dont il est difficile d'apprécier l'importance respective ou le bénéfice réel, et dans lesquelles la parole l'emporte trop souvent sur l'action »[5].

L'ethnocentrisme.

L'ethnocentrisme, qui s'était déjà manifesté durant la période de Huxley, perdure sans réel infléchissement sous Torres Bodet. Celui-ci le déplore, regrettant la quasi-absence de participation des intellectuels d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique latine à l'Unesco, et affirmant, mais sans résultat, la nécessité d'« un meilleur équilibre de l'intelligence » entre Occidentaux et non-Occidentaux[6]. On observe aussi un occidentalocentrisme involontaire et inconscient dans la manière dont les projets de l'Unesco sont mis en oeuvre. En 1947, le premier volume du *Book of Needs* (« manuel des besoins » des pays devastés par la guerre) porte uniquement sur des pays d'Europe ; ce n'est que le second volume, paru en 1949, qui evoque les besoins en reconstruction des pays asiatiques, donc un peu tard[7]. Des projets d'esprit universaliste sont souvent, dans leur réalisation pratique, orientés dans un sens occidental. Ainsi, en 1948, les deux premières collections publiées par le Centre international d'échanges littéraires, *La peinture européenne de 1860 à nos jours* et *La peinture italienne de la Renaissance*, portent sur des thèmes européens. De même, le premier tome de la nouvelle série de *l'Index translationum*, publié en 1950, accorde une place prépondérante aux

---

the organization exists to contribute to peace and security through education, sciences, and culture, but then gives plausible (though not in my judgment adequate) justification for activities that merely promote education, sciences and culture for their own sake » ; « divided almost in the manner of a university curriculum into areas of knowlegde ».

[1] Ascher, box 149 : *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, Harvard, 31 janv. 1949, 131 p., p. 115, 120-121 : « a unifying principle for Unesco ».

[2] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de la délégation des Nations Unies sur la 4e session de la conférence générale, de Louis Gros à Dr. Sze, 7 nov. 1949, p. 2.

[3] Ascher, box 146 : lt. de Sharp à Ascher, 12 juin 1950 : « complicated program which only a few delegations understand ».

[4] ONU, RAG-2/76, box 11 : lettre de Gustavo Duran à H. Laugier, 7 juin 1950.

[5] RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953 : article de P.-L. Bret.

[6] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 48 : « un equilibrio mejor de la inteligencia ».

[7] *The Book of Needs (of 15 war-devastated countries in education, science and culture)*, I, Paris, Unesco, 1947, 111 p. ; vol II, 1949, 139 p.

traductions d'œuvres européennes[1]. Et la célébration des grands hommes organisée par l'Unesco concerne essentiellement des Occidentaux. En 1949, le recueil *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme* s'efforce de prendre en compte les représentants des différentes zones géographiques. Cependant, si les peuples africains sont évoqués, ce n'est qu'en tant que « peuples non autonomes » et « sociétés primitives », et les articles les concernant sont écrits par des Occidentaux[2]. Les publications et périodiques produits par l'Unesco durant cette première période sont le plus souvent édités uniquement en anglais et en français, les deux langues officielles de l'organisation, ce qui exclut les populations de nombreux États membres. C'est le cas de l'*Index translationum*, du *Bulletin international des sciences sociales* (édité en anglais et français à partir de 1949), de la revue *Current Sociology* (éditée en anglais de 1952 à 1957), de la revue *International Political Science Abstracts* (éditée en anglais de 1952 à 1954), et des dictionnaires de terminologie des sciences sociales réalisés à partir de 1957. Cela s'observe aussi à travers les images. Ainsi, un timbre belge sur l'Unesco en 1951 montre un homme blond faisant la classe à des enfants noirs, et cette image est marquée de paternalisme et de sentiment de supériorité occidental[3].

Enfin, les États membres occidentaux se montrent dans ces années généralement peu intéressés par les besoins des États extra-occidentaux. Ainsi, Torres Bodet évoque dans ses *Mémoires* la déception qu'il a éprouvée lors de sa rencontre en 1951 avec le chancelier Adenauer et le président Theodor Heuss, devant leur froideur et leur absence d'intérêt pour les projets visant les masses sous-développées[4].

Un progressisme politique et social en réalité limité.

D'autre part, les positions progressistes affichées par l'Unesco ne se traduisent pas par des actions sur le plan pratique. Si l'Unesco affirme en 1951 le principe de « l'accession graduelle de tous les peuples à l'indépendance politique et aux responsabilités internationales »[5], elle fait preuve en réalité d'une extrême prudence au sujet de la question coloniale[6]. Les relations entre l'Unesco et les puissances coloniales sont alors très cordiales[7]. Les délégations de ces États comprennent des administrateurs coloniaux[8]. En effet, les deux partenaires ont des intérêts communs. Ces relations sont marquées par une intense coopération, sous la forme de consultations et d'arrangements officieux. Ainsi, à l'été 1951, l'Unesco, avant de publier son rapport sur « l'usage des langues vernaculaires dans l'éducation », le soumet officieusement aux services coloniaux des trois principales

[1] Comme la *Politique* d'Aristote, le *Discours de la méthode* de Descartes, et le *Don Quichotte* de Cervantes.
[2] Collectif, *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*, Paris, Sagittaire, 1949. Y ont participé notamment Gandhi, Teilhard de Chardin, Aldous Huxley, Salvador de Madariaga.
[3] *Courrier de l'Unesco*, nov. 1951, p. 9 : « Un nouveau message d'amitié et de paix » : timbres sur l'ONU, l'Unicef et l'Unesco, de différents pays [annexe 13].
[4] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 252-255.
[5] CUA/28, 3 août 1951.
[6] Si elle publie en 1949, dans *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*, un texte écrit quelques années auparavant et défendant explicitement les droits de l'Inde à l'indépendance, c'est que, justement, au moment de la publication de cet ouvrage, l'Inde a désormais acquis son indépendance. *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*, *op. cit.*, p. 162-165 : « La conception hindoue des droits de l'homme », par S.V. Puntambekar, 1947 : « Quant à nous, en Inde, nous voulons être libérés de la domination etrangère et de la guerre civile. La domination étrangere est néfaste. Notre pays en a souffert pendant des siècles. Nous devons la condamner, sous sa forme moderne comme sous sa forme ancienne. Notre pays doit être indépendant ».
[7] RU, FO 371/88919 : lettre de J. Chadwick à M. Ormerod, 14 avril 1950. À Montréal, à la réunion du *Canadian Council for Reconstruction Through Unesco*, en 1950, deux *Colonial fellows* du Commonwealth présentent des contributions.
[8] Tel Marcel Maquet, gouverneur du Congo belge et membre de la délégation belge à l'Unesco. Cf. RP/9/49, 22 mars 1949 : article de M. Maquet sur l'Unesco dans *La revue coloniale belge*, Bruxelles, 1er mars 1949.

puissances coloniales (France, Royaume-Uni, Belgique), pour consultation. Sur la demande de l'Unesco, la Commission nationale française organise une réunion officieuse au Quai d'Orsay, pour présenter le projet de rapport de l'Unesco aux fonctionnaires français intéressés. Une consultation semblable est organisée avec le *Colonial Office* britannique, et avec le Ministère des colonies de Belgique[1]. Ce procédé de consultations officieuses, bien qu'il soit, au sein de l'Unesco, dénoncé par René Maheu, qui évoque « les justes critiques qu'un pareil traitement préférentiel peut nous valoir de la part des autres États membres et ce que ce précédent peut enlever à notre indépendance », est utilisé couramment. Les avantages que l'Unesco retire de cette collaboration officieuse avec les puissances coloniales sont importants ; ils consistent dans des « avantages diplomatiques immédiats » et dans « la valeur technique de la documentation » fournie par les puissances coloniales[2]. Ainsi, loin de s'opposer au système colonial, l'Unesco s'accommode de ce système et entretient avec les puissances coloniales des relations très étroites, ce qui va à l'encontre des principes progressistes qu'elle professe.

En outre, à cette époque, la délégation italienne comporte un ancien collaborateur de Mussolini, De Clementi[3]. Cependant, il faut préciser que ce n'est pas l'Unesco qui est responsable du choix des membres des délégations des États membres. Il faut aussi observer que cela n'est pas spécifique à l'Unesco, en rappelant que l'Allemand Kurt Waldheim, devenu secrétaire général de l'ONU à partir de 1971, avait été lié au nazisme.

De même, l'admission de l'Espagne franquiste à l'Unesco en 1952 apparaît en nette contradiction avec les idéaux progressistes de l'organisation, bien que pour certains, cette admission constitue au contraire un moyen de faire pénétrer en Espagne, au moyen des publications et des programmes de l'Unesco, une influence démocratique[4].

Ces défauts et ces contradictions internes donnent lieu à une crise de confiance.

Une évolution vers la crise de confiance.

Devant le décalage entre les aspirations idéales qu'il avait mises en l'Unesco et la réalité concrète, Torres Bodet se décourage peu à peu. Moins d'un an après son entrée en fonction, il affirme sa déception au sujet de la lenteur des progrès de l'Unesco[5] ; il affirme : « les résultats obtenus me frappent beaucoup moins que les obstacles qui demeurent »[6], « je

---

[1] 408.01 : mémorandum confidentiel de Marcel Destombes, service des relations extérieures, au directeur général, 29 août 1951, 4 p., « Projet de rapport aux Nations Unies sur l'emploi des langues indigènes dans l'éducation » ; memorandum confidentiel de Marcel Destombes, service des relations extérieures, au directeur général, 6 septembre 1951, « Visite au Colonial Office, Londres, 30-31 août 1951 », 4 p. ; Memorandum de Marcel Destombes, 29 août 1951, doc. cité : il a rencontré M. Van Hove, directeur de l'éducation et des cultes, au ministère des colonies.

[2] 408.1 : mémorandum confidentiel de Maheu, ODG, à Blonay et Guiton, 10 septembre 1951, 5 p., « Rapport intérimaire sur l'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement », p. 4. Pour Maheu, « en aucun cas on ne saurait soumettre à un examen préalable de quelques Etats le texte d'un rapport où l'on prétend exprimer les vues de l'Organisation, surtout sur une question aussi délicate que celle qui fait l'objet du présent rapport et qui se prête si aisément à la controverse politique ».

[3] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 370.

[4] US National Commission for Unesco, *Informal report of the US Delegation to the seventh session of the general conference of Unesco, november 12th-december 11th, 1952*, 30 p., p. 5.

[5] PER/ST/8, 20 mai 1949, discours cité, p. 2-3 : « la tâche de l'Unesco est immense et ne peut être menée à bien en l'espace de quelques années ; ceux qui y travaillent actuellement ne sont que des précurseurs qui préparent l'Unesco de l'avenir » ; DG/166, 26 janvier 1952, discours cité, p. 3-4 : « les progrès sont lents - il serait vain de le dissimuler ».

[6] DG/35, discours cité, p. 1. Il souligne les « grandes difficultés que l'Unesco a rencontrées sur sa route » depuis sa création.

suis bien loin d'être satisfait de notre œuvre »[1]. « Pouvons-nous nous déclarer satisfaits ? […] Les réponses, on le sait, sont fort pessimistes »[2]. Ce pessimisme se fonde sur le constat lucide d'une disproportion entre les ambitions de l'Unesco et ses moyens réels. « Notre programme est immense et les ressources dont nous disposons pour le mettre en œuvre sont bien limitées ! » Il observe que, « du fait de l'insuffisance des moyens », l'action de l'Unesco est « si restreinte qu'elle risque de paraître purement symbolique »[3]. Il estime que l'organisation connaît « une sorte de crise de croissance »[4], et évoque le risque « que l'Unesco ne s'ankylose en pleine croissance »[5]. Il est déçu de la réticence des intellectuels à y participer[6]. Au fil du temps, l'insatisfaction et le pessimisme ne font que croître chez Torres Bodet. Début 1951, il affirme ressentir « à chaque moment la sensation de ne pas réaliser pleinement ce qu'[il] souhaite. Au terme de chaque effort, [il se] retrouve face à [lui-] même, seul »[7]. Il se sent désabusé face à à la « lenteur » des activités, qui, de plus, lui « apparaissent destinées à la déroute »[8]. Ce sentiment intense de désillusion est à la mesure des espoirs illimités qu'il avait placés dans l'Unesco[9].

Peu à peu, Torres Bodet communique ses doutes et sa désillusion croissante au personnel et aux délégués[10], même à ceux qui étaient initialement parmi les plus ardents soutiens de l'Unesco, comme Berredo Carneiro[11]. Ainsi, en février 1949, Gabriel Marcel, délégué français à la conférence générale de Beyrouth, affirme dans un article de presse : « je dois avouer qu'elle m'a surtout apporté des déceptions »[12]. Selon Antonina Vallentin, la mission de l'Unesco apparaîtrait peu à peu aux délégués comme « quelque chose d'irréel » et d'irréalisable, consistant en de vains efforts pour « réconcilier l'irréconciliable » ; assistant à la conférence générale de 1949, elle souligne l'atmosphère de désillusion qui s'en dégage, évoquant « cet air triste et distingué des prophètes voués à l'échec » qui caractériserait les délégués[13]. En 1950, M. Montagnier, le chef du bureau des conférences, écrit à Ascher que, malgré la « crise très grave » que connait l'Unesco, « néanmoins je continue à espérer que lorsque la situation itnernationale se sera clarifiée, l'Unesco aura un très grand rôle à jouer. C'est cet espoir qui me retient dans l'organisation, alors que j'aurais beaucoup de choses intéressantes à faire au service de mon pays »[14].

De même, le personnel de l'Unesco ressent du découragement ; ainsi, en 1949 A. Métraux écrit à un ami : « Cette année est sans doute la dernière que je passe à l'Unesco car

---

[1] DG/9/49, 11 avril 1949, discours cité, p. 2.
[2] Ibid.
[3] DG/35, discours cité, p. 3.
[4] DG/6/49, 21 février 1949, p. 3-4 ; PER/ST/8, 20 mai 1949, p. 2-3 ; « période critique de sa croissance ».
[5] DG/9/49, 11 avril 1949, p. 6.
[6] Ascher, box 146 : lt. de Sharp à Ascher, 12 juin 1950 : Torres Bodet est déçu et ennuyé de l'hésitation d'Alva Myrdal à décider si elle prend le poste de chef du département des sciences sociales ou non.
[7] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 159 : « tuve, a cada momento, la sensation de no estar realizando plenamente cuanto deseaba. Al final de cualquier esfuerzo, me encontraba a mi mismo, solo ».
[8] *Ibid*., p. 251 : « empresas que aparecian destinadas a la derrota » ; « lentitud ».
[9] M. Prévost, *op. cit.*, p. 30. « J'ai depuis souvent pensé que son unique tort avait été de rêver trop tôt l'Unesco telle qu'elle devait être » ; DG/74/5, 20 mai 1974, p. 5 et 7 : Maheu a reproché à Torres Bodet la grande amertume que celui-ci a exprimé dans ses *Mémoires* au sujet de l'Unesco ; mais il comprend que « l'Unesco l'avait d'autant plus déçu qu'il l'avait ardemment, et je dirais farouchement, aimée. Il était évident qu'il en éprouvait une grande amertume ». « Peut-être est-ce notre civilisation qui l'a tué ». Et J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 67.
[10] M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 60-61 : « misgivings ».
[11] FR, NUOI carton 334 : note confidentielle du ministère des affaires étrangères, 27 mars 1953 ; il affirme qu'en 1952, le département d'état américain a reproché à Carneiro « d'avoir montré un manque de foi profonde dans le destin de l'Unesco ».
[12] RP/6/49, 2 mars 1949 : *Opéra* (Paris, 16 fév. 1949) contient un article de Gabriel Marcel, délégué français à la conférence générale de Beyrouth ; il souligne les « dangers […] évidents » qui menacent l'Unesco.
[13] Antonina Vallentin, « Paix. état de conscience », art. cit., p. 3-4.
[14] Ascher, box 145 : lt. de M. Montagnier à Ascher, 11 août 1950.

j'ignore si je suis d'humeur à vivre ainsi dans l'irréalité d'un univers dont rapports et conférences font la seule substance »[1]. La démission de Laves en janvier 1950 participe de cette atmosphere de découragement du personnel[2].

La première démission de Torres Bodet, en 1951, reprise quelques jours plus tard, ébranle fortement le moral du personnel et des délégués[3]. Evans observe : « cela nous paraissait insensé. Alors nous nous sommes tous mis à genoux et l'avons supplié de rester ». Il observe que les Américains, et notamment Howland Sargeant, président de la délégation américaine, ont beaucoup œuvré à faire rester Torres Bodet, tandis que les Britanniques, et notamment John Maud, président du conseil exécutif, voulaient qu'on prenne sa démission au mot[4]. La démission reprise de Torres Bodet n'est cependant pas bien perçue par le département d'état américain, qui critique un geste « irréfléchi », une « manifestation d'humeur égoïste »[5], qui évoque « le tour de force du DG », qui « a laissé tout le monde ébahi », et estime que sa démission n'était en fait que « du bluff », et affirme : « en tout cas, c'est la dernière fois qu'il pourra avoir recours à une telle manœuvre en toute impunité »[6].

La démission définitive de Torres Bodet en 1952 [annexe 11] ouvre une grave crise de confiance. Elle est ressentie avec beaucoup d'émotion et de tristesse par les délégués et le personnel. Ainsi, Alfred Métraux écrit dans son *Journal* :

« 22 novembre 1952 : séance émouvante de l'assemblée, à laquelle le DG donne sa démission. (…) Discours très émouvant de Piaget, demandant au DG de rester. Applaudissements. Second discours du DG, encore meilleur, sur le thème : « je suis un homme brûlé, je n'ai plus le courage et la foi ». Tout le monde est ému et bouleversé »[7].

De même, la commission nationale américaine observe que cette conférence générale a été « dramatique », marquée par « de vifs débats », des « moments de grand espoir », et des moments « proches du désespoir »[8].

Luther Evans, qui dit avoir beaucoup d' « affection » et d' « admiration » pour Torres Bodet, observe que sa démission était motivée par le refus de la conférence générale de voter son budget, et par la prise de conscience que « les pays sous développés avaient contre eux les grandes puissances dans le domaine budgétaire »[9].

Il faut observer qu'un tel découragement est à cette époque caractéristique de l'ensemble du système de l'ONU. Ainsi, en 1949, Maheu observe que M. von Ernst, directeur général de

---

[1] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, correspondance, 12 mars 1946-5 avril 1963*, Paris, éditions Jean-Michel Place, 1994, 309 p., p. 104-106.
[2] Ascher, box 145 : *New York Times*, 13 fév. 1950 : « Top US Aide Resigns Position with Unesco » ; Benton, box 388 : lt. confid. de Laves à Torres Bodet, 5 janv. 1950 ; lt. confid. de Torres Bodet à Laves, 7 janv. 1950.
[3] FR, NUOI carton 835 : document « très confidentiel », 17 juillet 1950 ; DG/195 ; ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport des Nations Unies sur la 5e session de la conférence générale de l'Unesco, par Gustavo Duran, 21 juill. 1950, 16 p., p. 4 : « Après deux jours de séances secrètes des chefs de délégations pendant lesquels les affaires courantes de la conférence sont restées pratiquement en suspens, la crise créée par la démission du DG a été conjurée ».
[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 354-355 : démission de Torres Bodet en 1950 : « it didn't seem to us to make sense. So we all got down on our knees and begged him to stay ».
[5] Benton, box 388 : télégramme de M. Reed, du département d'état, à Benton, 14 juin 1950 : « ill-considered, ill-timed » ; « this egoistical display of temper ».
[6] Ascher, box 146 : lt. de Walter Sharp à Ashcer, 28 juin 1950 : il évoque « the fantastic developments at Florence ». « the DG's tour de force [...] left everyone gasping. His letter of resignation, which he at first insisted on publicizing, was apparently a « stinker ». John Maud is reported to have been infuriated by it. If it had not been for clever under-cover lobbying by the Latinos, aided by the French, the DG's bluff might well have been called. At any rate, it will be the last time he can resort to such a manoeuvre with impunity ».
[7] Journal Métraux, 22 novembre 1952 ; 25 novembre 1952.
[8] *Informal report of the US Delegation to the seventh session* ..., doc. cit., p. 2 : « dramatic » ; « moments of great hope » ; « moments close to despair ».
[9] OHRO, interview de Luther Evans, p. 370 : « Torres Bodet realized that the underdeveloped countries had a majority against the big powers in budgetary matters » ; « a great affection » ; « admiration ».

l'UIT, est complètement découragé : « *laudator temporis acti*, il ne voit partout aujourd'hui que désordre et impuissance»[1] ; le secrétaire général de l'ONU, Trygve Lie, est également découragé en 1952, ce qui l'amène à démissionner[2].

A la fin de l'année 1952, l'Unesco a déjà connu deux directeurs-généraux, deux personnalités très différentes par leurs conceptions et par leur style mais qui ont eu pour point commun un véritable enthousiasme pour l'Unesco et une vision idéaliste de leur mission. Cette période a vu éclore et se développer plusieurs conceptions, divergentes et parfois opposées, de la mission de l'Unesco, ainsi qu'un foisonnement de projets. Pourtant, fin 1952, une période se clôt : la démission de Torres Bodet, due aux difficultés à s'accorder sur les conceptions directrices et à les mettre en pratique, entraîne une crise de confiance durable.

C'est la fin du foisonnement d'idées et de projets, et de la formulation d'espoirs idéalistes dans le rôle de l'Unesco. Les mandats des deux directeurs généraux suivants, Evans et Veronese, de 1953 à 1961, vont correspondre à une période moins riche sur le plan des conceptions.

1.4. Evans (1953-58) et Veronese (1958-61) : une période de transition ?

La personnalité des directeurs généraux qui se succèdent alors, John Taylor (directeur général par interim de décembre 1952 à juillet 1953[3]), Luther Evans (de juillet 1953 à décembre 1958), et Vittorino Veronese (de 1958 à sa démission en 1961) n'est pas très riche en nouveaux développements conceptuels et ne permet pas plus que la précédente de parvenir à un consensus sur les conceptions[4].

1.4.1. Des dirigeants moins charismatiques.

John Taylor (1952-53) : un directeur général intérimaire progressiste mais effacé.

L'Américain John W. Taylor, qui avait été directeur général adjoint pour l'administration à partir de décembre 1950, assure l'intérim de Torres Bodet pendant sept. mois, le temps qu'un nouveau directeur général soit élu. Lié à la *National Education Association*, président de l'université de Louisville (Kentucky), Taylor est un esprit progressiste et novateur. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, il a assuré la charge de dirigeant des affaires éducatives et religieuses dans le gouvernement militaire de la zone américaine de l'Allemagne. En 1951, il a fait de son université la première des États du Sud des États-Unis à supprimer entièrement les barrières raciales pour les étudiants. Il a également créé, dans le cadre de cette université, des programmes éducatifs et culturels diffusés par radio, les *radio-assisted correspondence courses*, système précurseur d'enseignement à distance, et a mis en place à Chicago une association de télévision éducative, le CETA

[1] X 07.83 Torres Bodet, III : compte rendu de la visite du DG à Genève, par R. Maheu, 25-26 avril 1949, 8 p., p. 5-6.
[2] Trygve Lie, *In the Cause of Peace. Seven Years with the United Nations*, The Macmillan Company, New York, 1954, 473 p. ; chap. 22, p. 406-419 : « Resignation ».
[3] G. Archibald, *op. cit.*, p. 154.
[4] Interview Deleon.

(*Chicago Educational Television Association*)[1]. Son intérêt pour l'éducation des masses, la paix et la question du racisme, et son espoir idéaliste en l'Unesco (il déclare en devenant directeur général adjoint : « j'ai l'impression que la position que j'ai le privilège d'occuper est celle pour laquelle je me suis préparé toute ma vie »)[2], lui confèrent un profil adapté pour le poste de directeur général. Cependant, la brièveté de son mandat ne lui permet pas de peser de manière significative sur l'orientation des conceptions de l'Unesco. Il semble se caractériser surtout par sa « discrétion »[3]. C'est hors de l'Unesco qu'il s'est épanoui et a appliqué ses idées, notamment en matière de communications de masse, avec le CETA qu'il dirige jusqu'en 1971 et qui toucherait dans les années 1960 plus de 900 000 enfants[4]. Il quitte l'Unesco à la suite de l'élection de Luther Evans en juillet 1953.

Luther Evans (1953-58) : un homme pragmatiste épris de bonne administration, de planification, d'efficacité.

Autant Torres Bodet était un intellectuel proche du « clan latin », autant Evans est incontestablement un représentant du « clan anglo-saxon ». Né au Texas en 1902 dans une famille modeste de fermiers, il passe les dix premières années de sa scolarité dans une école à maître unique, où il n'assiste aux cours que six mois par an, travaillant à la ferme familiale l'autre moitié de l'année. Après un doctorat de science politique portant sur le système des mandats de la SDN, il enseigne dans diverses universités américaines, puis devient en 1935 directeur des archives de la *Work Progress Administration*, l'une des agences de secours créées dans le cadre du *New Deal*. En 1939, grâce au bibliothécaire du Congrès Archibald MacLeish (l'un des futurs fondateurs de l'Unesco), il devient directeur des documents juridiques à la bibliothèque du Congrès. En juin 1945, il succède à MacLeish. Il participe avec lui à la conférence constitutive de l'Unesco en novembre 1945. Il devient l'un des premiers membres de la Commission nationale américaine pour l'Unesco en 1946, puis son président en 1952. À partir de 1949, il représente les États-Unis au conseil exécutif. Evans était lié avec Torres Bodet depuis 1946, l'ayant rencontré au Mexique dans le cadre d'un voyage avec la *American Library Association*[5].

Comme ses deux prédécesseurs au poste de directeur général, et comme la plupart des Américains ayant participé à la création et au début du fonctionnement de l'Unesco, Evans est démocrate, et a été marqué dans les années 1930 par l'expérience du *New Deal* de Roosevelt[6]. Il en a retiré un grand intérêt pour la planification.

A la tête de l'Unesco, Evans se caractérise par son pragmatisme, sa volonté de bonne administration et d'efficacité concrète. Dès son discours d'entrée en fonction, il déclare vouloir servir l'Unesco non pas en idéaliste mais en « administrateur de profession »[7]. Alors

---

[1] « M. John W. Taylor est nommé DG adjoint de l'Unesco », *Courrier de l'Unesco*, décembre 1950. Article sur Taylor sur le site internet de Columbia University : de 1951 à 1954, il a planifié la création du CETA.
[2] *Courrier de l'Unesco*, déc. 1950 : « M. John W. Taylor est nommé DG adjoint de l'Unesco ». Site internet Columbia university, « John W. Taylor ». En prenant le poste de DG adjoint, il aurait dit : « J'ai l'impression que la position que j'ai le privilège d'occuper est celle pour laquelle je me suis préparée toute ma vie ».
[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 29.
[4] Article « John W. Taylor » sur le site internet de Columbia University : de 1954 à 1971, il est directeur exécutif du CETA.
[5] OHRO, interview de Luther Evans, p. 229.
[6] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 373 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 154-156.
[7] 2 XC/Résolutions et comptes rendus, 7e séance pléniere, 4 juillet 1953, p. 110-113. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 158.

que ses prédécesseurs avaient estimé que les résultats de l'action de l'Unesco n'arriveraient qu'à moyen ou à long terme[1], Evans exige « des résultats pratiques et immédiats »[2]. Les évocations que font de lui les anciens fonctionnaires insistent sur cet aspect : il est décrit comme un « Texan au caractère pratique »[3], « fervent adepte du fonctionnalisme »[4], « administrateur épris de bonne gestion »[5], « très grand administrateur »[6]. Par son style nettement moins intellectuel et distingué que ses deux prédécesseurs, il est considéré comme « un bien sympathique et truculent Texan »[7], et est surnommé par son personnel « un cow-boy dans un champ de culture »[8].

Soucieux surtout d'efficacité administrative, Evans ne se préoccupe pas de développer un appareil conceptuel pour guider les actions de l'Unesco. Il se déclare opposé à l'idée d'une culture mondiale unique et d'une mission théorique pour l'Unesco[9]. Il tranche ainsi nettement avec les idées et le style de Huxley et de Torres Bodet. À l'extraordinaire foisonnement de conceptions qui avait accompagné les premières années de l'Unesco succède un quasi-vide théorique. Plus que son prédécesseur, Evans est favorable au développement des sciences sociales à l'Unesco[10]. Cependant, le gouvernement américain est hostile à un grand développement des activités de sciences sociales[11]. Evans diminue l'importance du programme de communications de masse (bourses, échanges de personnes)[12]. Cependant, en 1966, dans une interview, il affirme que son mandat de directeur général lui a fait prendre conscience de l'importance des communications de masse pour œuvrer à la paix : « en travaillant à l'Unesco j'ai pris une conscience accrue de l'extrême importance de faire se connaître les uns les autres les peuples, cultures et civilisations de différentes parties du monde »[13].

Evans s'efforce de faire de l'Unesco davantage un catalyseur qu'un agent d'œuvre : « mobiliser plus que développer »[14]. Evans impose l'idée que l'Unesco ne peut être qu'un catalyseur, qu'elle ne peut faire que des actions d'ampleur limitée[15].

Evans est opposé aux déclarations éloquentes et idéalistes qui ont marqué les débuts de l'Unesco ; il estime que c'est une tentation à laquelle il ne faut pas céder, il fait au contraire des discours « terre à terre », « prosaïques », bien qu'on l'incitait à faire des discours « éloquents », « qui arrachent des larmes » et « qui remuent le cœur ».

---

[1] Discours de W. Laves, 13 avril 1950, discours cité, p. 4 : il avait dit: « Many of these activities must be undertaken slowly. Their cumulative effect will be noted only gradually ». (« beaucoup de ces activités [de l'Unesco] doivent être entreprises lentement. Leur effet cumulé s'observera seulement peu à peu »).
[2] Journal Métraux, 10 août 1953.
[3] J. Huxley, *Memories, II*, *op. cit.*, p. 68 : « practical-minded Texan character ».
[4] T.V. Sathyamurthy, « Twenty Years of Unesco : An Interpretation », *International Organization*, 21, n°3, 1967, p. 620 : « a true votary of functionalism, pure and simple ».
[5] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 373.
[6] *Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans, librarian et directeur général » par Gérard Bolla.
[7] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, ou le parcours d'une égyptologue*, éditions Stock-Pernoud, 1992, Paris, 539 p., p. 130.
[8] Interview Keating.
[9] 34 EX/SR 1-4, 15 juin 1953, p. 19. Evans fait une proposition de résolution affirmant que l'Unesco « ne préconise pas un gouvernement mondial » ; mais le conseil exécutif décide de ne pas examiner ce projet de résolution.
[10] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 26.
[11] EU, box 1564 : commentaires des Etats-Unis sur le projet de programme et budget pour 1959-60.
[12] OHRO, interview de Luther Evans, p. 487, 492, 510.
[13] OHRO, interview de Luther Evans, p. 804 : « in serving in Unesco, I became increasingly aware of the tremendous importance of various parts of the world knowing about all the other peoples, cultures and civilizations ».
[14] OHRO, interview de Luther Evans, p. 510, 312.
[15] Leonard Cottrell, *One Man's Journey*, 1955, London, Robert Hale, 263 p., p. 215.

« J'ai résisté aux tentations de lancer des appels irréalistes à une conversion religieuse des peuples dans l'intérêt de la paix, ou de faire des grands prêches sur l'avènement d'un nouvel esprit d'humanité chez tous les hommes afin d'accomplir la paix. Au lieu d'instaurer dans l'Unesco dans un esprit de grands mots émotifs, ce qui est si courant chez les gens qui soutiennent les Nations Unies, […] j'ai adopté une approche prosaïque, réaliste, gestionnaire, et j'ai essayé de focaliser l'attention précisément sur ce que nous proposions de faire […]. Je pense que ces appels émouvants à l'humanité doivent être faits. Cependant, ma conviction est qu'il ne revient pas au chef de l'Unesco de les faire. Laissons les hommes politiques des États membres les faire. Laissons le pape les faire. Laissons les chefs religieux les faire. Laissons les intellectuels les faire. Mais le DG de l'Unesco est le manager d'une petite opération aux grands objectifs et dotée de peu d'argent, où il s'efforce d'améliorer les choses par une bonne gestion. »[1]

Durant les années de Evans, sous l'impulsion de celui-ci, le personnel tend à devenir plus « administrateur » ; c'est ce qu'observe Métraux dans ce journal en 1955, écrivant à propos de Alva Myrdal : « Je suis frappé de sa nature administrative »[2].

Paul Rivet, à la conférence des commissions nationales européennes pour l'Unesco, en 1956, prend acte du changement d'orientation impulsé par Evans : « il est certain que la conception initiale de l'Unesco s'est peu à peu estompée pour faire place à une conception nouvelle ». Il observe qu'à la conférence générale de 1956, « le DG a eu le courage de consacrer tout un chapitre de son rapport aux échecs » de l'Unesco ; il observe la priorité à des préoccupations « plus réalistes » qui est désormais celle de l'Unesco. « Elle est devenue un organisme central de distribution de services et d'aide aux États membres, et surtout aux pays sous-développés »[3].

Cependant, malgré les efforts de rationalisation de Evans, les projets de l'Unesco restent toujours marqués de « vague » et d' « imprécision », comme le déplore Métraux, qui regrette que sa directrice Myrdal « ne se rend pas compte des difficultés pratiques »[4].

A l'issue de son mandat à l'Unesco, Evans devient président de la Commission des États-Unis pour les réfugiés, et directeur de la bibliothèque de l'université de Columbia[5].

Veronese (1958-1961) : un catholique antifasciste.

L'Italien Vittorino Veronese est issu de l'ascension sociale. Fils d'une institutrice et d'un ouvrier électricien, il est boursier, ce qui lui permet de devenir avocat et professeur de

[1] OHRO : interview d'Evans, p. 581-582 : « There's a big temptation in a world audience like this dealing with very significant problems of the future of mankind to get up and make some very eloquent and heartrending speeches, tear-jerking speeches, soaring to great eloquence and calling upon the leaders of countries to lead their people to a change of soul and heart, call upon the leaders to have some sense and have some humanity » ; my speeches to the general conference were down-to-earth, some people would say pedestrian, speeches about the improvement of Unesco and not about Unesco creating a world spirit of some kind that would dominate mankind » ; p. 629 : « I resisted temptations to unrealistic calls upon people for religious conversion in the interest of peace or making great orations about a new spirit of humanity must pervade all mankind in order that we might achieve peace. Instead of having a whole spirit in the House of high-falutin nonsense and emotional blabber, which is so common among people who suport the UN and the agencies, instead of letting that appeal to me, I took a pedestrian, realisitc, managerial stance and tried to focus attention on precisely what we proposed to do [...]. I think that emotional appeals to men must be made. My conviction, however, was that the head of Unesco was not the person to do it. Let the political leaders of the member countries do it. Let the Pope do it. Let the religious leaders all over the world do it. Let the intellectuals around the world do it. But the DG of Unesco is a manager of a small operation with big objectives and little money, where he is trying by good management to improve things ».

[2] Journal Métraux, 27 oct. 1955.

[3] XO7.21(44) NC, II : actes de la première conférence des commissions nationales européennes pour l'Unesco, Aix-en-Provence, 29 mai-2 juin 1956, 35 p., p. 6-7.

[4] Journal Métraux, 22 mars 1955.

[5] Gérard Bolla, article cité.

droit. Son parcours professionnel s'oriente ensuite vers l'administration bancaire, où il obtient des postes importants dans la banque italienne (président de l'Institut central de crédit, et du *Consorzio di credito per le opere pubbliche*). Sur le plan idéologique, il participe activement aux milieux catholiques italiens (étant lié très tôt à la *Federazione Universitaria Cattolica Italiana*, la FUCI, puis devenant en 1943 secrétaire général du Mouvement catholique des diplômés universitaires, puis au lendemain de la guerre président de l'Action catholique italienne, et membre du conseil d'administration de la Fondation *Premi Roma* pour la jeunesse). Il se caractérise aussi par l'antifascisme. Pendant la guerre, contraint à l'inaction à cause de son refus d'adhérer au fascisme, il se consacre à l'étude des problèmes sociaux et éducatifs. Il anime le groupe intellectuel chrétien-démocrate de la revue italienne *Studium*. Ce groupe, auquel participe entre autres De Gasperi, rédige en 1943 le *Codice di Camaldoli*, manifeste d'action sociale d'esprit chrétien-démocrate, qui exercera une influence marquante sur les hommes politiques qui rédigeront la Constitution italienne au lendemain de la guerre[1].

Il s'est lié à l'Unesco dès l'adhésion de son pays en 1948 : membre de la Commission nationale italienne, il participe à ce titre à la conférence générale. En 1952, il devient membre du comité d'experts de l'Unesco pour l'étude du droit de participation à la vie culturelle. La même année, il devient le représentant de l'Italie au conseil exécutif ; il y reste jusqu'à son élection au poste de directeur général, en devenant même le président à partir de 1957[2]. Socialement et politiquement conservateur, Veronese voit la solution des problèmes de l'humanité dans l'attachement aux valeurs et aux structures sociales traditionnelles, comme la famille et la religion[3].

Lorsqu'il accède au poste de directeur général, il est bien vu de la presse mondiale [annexe 12]. Il est décrit par le *New York Times* comme « un intellectuel européen » typique, « un homme aux talents multiples » ; « dans tout campus universitaire, il serait immédiatement pris pour un professeur ». Le *New York Times* observe qu'il va sans doute « placer davantage l'accent sur les aspects culturels et esthétiques de l'Unesco » que son prédécesseur[4]. De même, le magazine français *Images* le présente comme « doué d'une immense culture, d'une vaste expérience et d'une grande probité intellectuelle », comme ayant un « enthousiasme communicatif »[5]. Quant à la presse italienne, elle est en fait divisée : si le journal chrétien démocrate *Il Popolo* consacre un éditorial à son élection, en revanche la presse communiste italienne refuse de s'associer à cet enthousiasme, étant hostile à Veronese parce qu'il est un homme de finances et à cause de son engagement catholique marqué, et estimant qu'il n'a aucun titre à occuper ce poste. Ainsi pour le quotidien communiste *L'Unità*, Veronese « n'a à son actif aucune oeuvre de quelque genre que ce soit et ne s'est jamais consacré à la moindre activité culturelle. Il a passé toute son existence dans les milieux

[1] « Vittorino Veronese, nouveau directeur général de l'Unesco », *Courrier de l'Unesco*, décembre 1958, p. 33. ODG/17, 1958. 125 EX/SR.1-28, p. 13 ; 10 C/NOM/29 : notice biographique de Veronese. Revue italienne *Studium*, n°6, 1993, Rome, p. 819-834 : « Vittorino Veronese e l'Unesco » par Maria Luisa Paronetto Valier, p. 820.
[2] 125 EX/SR.1-28, p. 13 ; 10 C/NOM/29 : notice biographique de Veronese.
[3] *Courrier de l'Unesco*, mai 1959, p. 25 : extrait de la conférence « La jeunesse face au monde d'aujourd'hui », par Veronese.
[4] Ascher, box 145 : *New York Times*, 6 déc. 1958 : « A Tweedy Intellectual. Dr. Vittorino Veronese. À man of many talents ». « European Intellectual » ; « to place more stress on the cultural and aesthetic aspects of Unesco » ; « On any college campus he would immediately be taken for a professor ».
[5] X 07.83 Veronese, II : *Images*, 6 fév. 1960, p. 3 à 6 : « Vittorino Veronese s'est fait le chantre des monuments de la Nubie », p. 3-4.

politiques et financiers liés au Vatican ». Cette élection « est l'expression de la pire intolérance idéologique et de la politique impérialiste la plus réactionnaire »[1].

Veronese ne reste pas longtemps en poste ; dès 1960, affaibli et dépassé, il cède à plusieurs reprises l'interim provisoire de ses fonctions à Maheu ; puis, en octobre 1961, il démissionne[2], désignant Maheu comme directeur général par interim[3], conformément au souhait des États-Unis[4].

La personnalité moins charismatique de ces deux directeurs généraux par rapport aux deux premiers, et leur absence de projet d'envergure pour doter l'Unesco de conceptions directrices nettes, font des années 1953-1961, par opposition avec les sept. premières années, une période où peu de développements conceptuels nouveaux sont introduits.

1.4.2. Des conceptions peu renouvelées.

Une influence dominante des conceptions anglo-saxonnes.

Pour atteindre le but de l'Unesco qui est la paix, l'accent est mis durant ces années, sous l'influence des conceptions anglo-saxonnes, sur deux éléments, à des échelles différentes : le rôle des communications de masse, et celui des communautés locales[5].

Les Anglo-Saxons imposent la volonté de planification rigoureuse et de concentration des objectifs, et l'idée qu'il faut opérer une « stricte limitation » de la portée des actions de l'Unesco, que l'organisation doit se limiter à « agir comme un stimulant, une pompe, un catalyseur »[6]. Cependant, ils prônent aussi un net développement des activités d'assistance technique[7].

Le développement de ces conceptions anglo-saxonnes est favorisé par la présence d'un directeur général américain (Taylor puis Evans) puis d'un directeur général sous l'influence politique des États-Unis (Veronese). En effet, comme l'observe le gouvernement américain en 1958, « Veronese n'est pas susceptible d'avoir une vision exclusivement européenne des problèmes intellectuels. Cela devrait rassurer ceux qui considèrent que l'Unesco tend à une concentration excessive sur les problèmes des intellectuels européens »[8].

---

[1] *L'Unità*, 23 novembre 1958, cité dans la lettre de Gaston Palewski au ministre, du 26 novembre 1958. NUOI carton 836.

[2] Veronese, carton 23 : communiqué de presse n° 2159, Paris, 2 nov. 1961 : démission du directeur général de l'Unesco. 60 EX/Décisions : aceptation de la démission du directeur général et hommage à M. V. Veronese ; *Chronique de l'Unesco*, déc. 1961, vol. VII, n°12 : « La démission de M. Vittorino Veronese et la nomination de M. René Maheu au poste de DG p.i. », p. 439-444.

[3] Veronese, carton 23 : deux letttres de Veronese au président du conseil exécutif, Mohamed Awad (l'une publique, l'autre confidentielle), 14 oct. 1961.

[4] EU, box 823 : lt. de Dean Rusk à G. Shuster, non daté, 1961, p. 1-2.

[5] Gérard Bolla, article cité. Richard McKeon, « Communication and Community as Philosophy », *Ethics*, vol. 63, n°3, avril 1953, p. 190-206. Paola Ottolini, *Per una politica internazionale per l'educazione ai diritti umani e alla pace : il ruolo educativo dell'Unesco*, tesi di Laurea, Padoue, 1993, p. 115.

[6] RU, ED 157/32 : février 1955 : « A brief appraisal of the education programme of Unesco », 13 p. « Unesco's task is to help others to help themselves : to act as a stimulant, pump-primer or catalyst. This strict limitation on Unesco's function is not always well understood » ; X07.21(44)NC, II : actes de la première conférence des commissions nationales européennes pour l'Unesco, Aix-en-Provence, 29 mai-2 juin 1956, 35 p., p. 14-19 : rapport de M. Vandenborre.

[7] FR, NUOI carton 333 : note confidentielle de la direction des relations culturelles, RC.BOI.UN, au sujet de la 37e session du conseil exécutif de l'Unesco.

[8] EU, box 1566 : rapport confidentiel de Robert McBride à F.W. Jandrey, 21 octobre 1958, intitulé « Reasons why the US should support Dr. Vittorino Veronese for DG of Unesco » ; « a competent administrator » ; « faithful ally of the Western cause, is solidely backed by his government and by the Vatican. He has a conservative background » ; « he would not be liable to take an exclusively European view of intellectual problems. This should reassure those who consider Unesco tends to excessive cocentration on problems of European intellectuals ».

Il est aussi favorisé par l'influence croissante du personnel américain et britannique, des membres des délégations américaine et britannique, et de la commission nationale américaine[1], de même que par l'éloignement du pouvoir de Français comme Maheu, envoyé par Evans en poste à New York. Ces conceptions sont soutenues par les représentants de l'Inde, comme Maulana Azad[2].

Evans affirme que sa tournée en Asie dans le cadre de son mandat de directeur général l'a marqué et l'a convaincu de l'urgente nécessité de lancer un grand programme d'alphabétisation des adultes ; ses discussions avec Nehru sur le problème de l'analphabétisme y ont contribué[3].

Sous Evans, le personnel de l'Unesco est de moins en moins intellectuel. Ainsi, à Alva Myrdal succède Guy de Lacharrière, diplomate du Quai d'Orsay, à la tête du département des sciences sociales[4].

Le fort accroissement de l'influence des conceptions anglo-saxonnes est observé avec inquiétude par le gouvernement français dès le début du mandat de Evans. Ainsi, la direction des affaires culturelles note « un renforcement des positions américaine et britannique au sein du conseil exécutif », et y observe la prévalence de « la tendance anglo-saxonne en faveur d'une orientation des activités de l'organisation vers l'assistance technique aux pays sous-développés » ; elle observe un véritable tournant dans l'orientation conceptuelle du programme : « le programme de l'Unesco est désormais marqué par la conception anglo-saxonne des organisations internationales et remet en cause l'équilibre réalisé depuis 1946 entre les différentes activités de cette institution spécialisée »[5]. Le développement croissant des activités d'assistance technique entraîne l'inquiétude de la France :

« Quelles que soient les assurances données à la France, en ce qui concerne l'importance des crédits qui seront affectés à des domaines d'activités où notre pays occupe une place de premier plan, il ne faut pas se dissimuler que le programme « rénové » de l'Uneso est désormais marqué par la conception anglo-saxonne des organisations internationales et remet en cause l'équilibre réalisé depuis 1946 entre les différentes activités »[6].

Cette prise de conscience du déclin des conceptions « latines » à l'Unesco devant l'influence croissante des conceptions « anglo-saxonnes » conduit à des luttes idéolgiques.

Les luttes d'influence entre conceptions anglo-saxonnes et conceptions « latines ».

Cette période est marquée par la radicalisation de l'opposition entre le « clan latin » et le « clan anglo-saxon », à la fois au sein du Secrétariat et parmi les délégués des États membres. Un clivage net oppose les États « latins » favorables aux activités intellectuelles et scientifiques, et les États « anglo-saxons », favorables aux actions sur le terrain, à destination

[1] Elhem Chniti, *op. cit.*, p. 571.
[2] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : ambassade de RFA, rapport de K. Pfauter sur les sessions de la commission nationale indienne, 24 février 1956. Ibid. : « Glaring Gap in UN Practice and Profession. Azad's Criticism in Unesco Body », *Hindustan Times*. Ibid. : « Unesco urged to help backward areas. Mr. Azad's address to Indian Commission », et « Fund for publication of works of art. Maulana Azad's appeal », in *Times of India*, 7 février 1956, p. 1 et 7. Ibid. : discours de M. Azad, 6 février 1956.
[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 411.
[4] Biogr. Guy de Lacharrière.
[5] Note RC.BOI.UN, doc. cité.
[6] NUOI 1946-1959, (S 50), carton n°333 : note confidentielle de la direction des relations culturelles (service des échanges culturels, BOI, service de l'Unesco), n°RC.BOI.UN, au sujet de la 37e session du conseil exécutif de l'Unesco, programme 'rénové'.

des masses. Le discours prononcé en 1953 devant Evans par le président de la commission nationale italienne illustre bien cette opposition : « il est certain que nous inclinons plutôt vers les activités culturelles et scientifiques que vers l'éducation de base »[1], affirme-t-il. Ces propos sont une façon de s'opposer aux conceptions anglo-saxonnes représentées par Evans.

Les fonctionnaires français ou francophones forment un groupe soudé par leur hostilité à Evans. Delavenay évoque Evans de manière très péjorative dans ses *Mémoires* :

« De petite taille, trapu, mâchoire carrée de bouledogue, verbe haut et souvent vulgaire, la voix aigüe, Evans devait souffrir durant ses années à la tête de l'Unesco, d'un complexe d'infériorité culturelle face à des hommes comme Jean Thomas ou René Maheu. Mais il compensait en agressivité ce sentiment d'appartenir à une civilisation relativement fruste »[2].

Un véritable « choc culturel » se manifeste entre Evans et les fonctionnaires européens, comme le laissent percevoir les correspondances internes ainsi que les rapports confidentiels des réunions du personnel. Delavenay témoigne de l'opposition nette entre Evans et Jean Thomas lors de ces réunions : « Dans ces moments-là nous frémissions du choc de deux cultures, de deux conceptions des relations humaines »[3]. Entre les deux hommes c'est une opposition non seulement de conceptions mais aussi de caractère, entre la « fougue texane » d'Evans et « la prudence européenne et 'normalienne' de Jean Thomas »[4]. Comme l'observe en 1958 l'ambassade américaine de Paris dans une lettre confidentielle, à propos de Evans :

« Sa tendance à appeler un chat un chat, son caractère dur et hargneux, son supposé irrespect pour les choses « Culturelles » avec un grand C et sa préoccupation déclarée pour les besoins des régions sous-développées ont suscité une considérable rancœur et une haine parmi les Européens de l'Ouest et du Sud »[5].

Ce choc culturel se manifeste aussi au sein de chaque département, entre fonctionnaires des deux « clans ». Ainsi, au département de l'éducation, une mésentente profonde oppose le Britannique John Bowers et le Français Jean Guiton[6]. De même, Delavenay évoque les « tensions » existant en 1954 entre le directeur du département des communications de masse, l'Américain Douglas Schneider, et son collaborateur le Français Philippe Desjardins-Wolf[7].

Ce clivage se manifeste clairement à travers la rivalité entre la langue française et la langue anglaise au sein du Secrétariat. Huxley, qui s'exprimait en anglais, avait eu pour plus proche collaborateur l'anglophone Laves ; Torres Bodet, qui avait privilégié la langue française, s'était entouré de préférence du francophone René Maheu. Avec Luther Evans, c'est le retour à la langue anglaise : il s'exprime exclusivement dans cette langue et s'entoure de collaborateurs anglophones. « Mieux valait lui parler anglais s'il l'on voulait être bien compris », se souvient Delavenay[8]. Dès lors, le fait de ne pas maîtriser l'anglais devient un véritable handicap, qui conduit à la marginalisation des fonctionnaires qui sont dans ce cas.

---

[1] Veronese, carton 34 : discours du président de la commission nationale italienne pour accueillir Evans, 1953, 16 p., p. 14.
[2] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 373.
[3] Emile Delavenay, « Mes souvenirs de J. Thomas », article cité.
[4] Gérard Bolla, article cité.
[5] EU, box 1566 : lettre confidentielle de l'ambassade américaine à Paris au département d'état, 15 octobre 1958, 8 p., p. 3 : « His tendency to call a spade a spade, his rough and ready cantakerousness, his presumed disrespect for things « Cultural » with a capital C and his declared preoccupation with the needs of underdeveloped areas have produced considerable resentment and dislike among Western and Southern Europeans ».
[6] Journal Métraux.
[7] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 375.
[8] *Ibid.*, p. 373. « Son français était adéquat mais sans nuances ».

Ainsi, pendant ces années, Roger Caillois, qui ne parle pas anglais, ne parvient pas à faire entendre ses idées au sein de sa division[1].

Malgré la domination des conceptions anglo-saxonnes, au sein du Secrétariat, le « clan latin » maintient une forte influence, grâce à l'importance numérique des Français. Ainsi, en 1954, sur les 349 postes de cadre supérieur de l'Unesco, 46 sont occupés par des Américains (soit 13%), 76 par des Français (soit 22%), et 60 par des Britanniques (soit 17%)[2]. C'est aussi en marge du Secrétariat, dans les réunions des commissions nationales et dans les diverses conférences, que les conceptions françaises affirment leur importance. En 1956, le gouvernement français se montre très satisfait de la conférence des commissions nationales organisée par la commission nationale française, qui selon lui « a montré que la France exerçait dans les milieux intellectuels en Europe une influence incontestable »[3]. La même année, les diplomates américains assistant à la conférence sur l'éducation publique organisée par l'Unesco et le BIE à Genève observent avec satisfaction que « les communications et les idées de la conférence sur l'éducation publique sont teintées très fortement par le langage français et les pratiques éducatives françaises »[4].

L'élection de Veronese au poste de directeur général en 1958 entraîne une réorientation vers les conceptions « latines », étant donné que Veronese, s'exprimant en français, accorde une place prioritaire aux fonctionnaires français. En effet, avec l'arrivée de Veronese, Maheu revient au Siège et retrouve le rôle prépondérant qu'il avait dans la gestion de l'Unesco avant d'être envoyé en poste à New York[5]. L'année suivante, il est nommé par Veronese directeur général adjoint, ce qui suscite la satisfaction du gouvernement français : « on ne peut que se féliciter de ce projet qui renforcera la position de la France à l'Unesco en plaçant un directeur général adjoint français auprès d'un directeur général qui n'utilise que notre langue dans l'exercice de ses fonctions »[6].

Ainsi, malgré la prédominance des conceptions anglo-saxonnes, les conceptions « latines » restent influentes durant cette période, et le Secrétariat est le théâtre d'une concurrence entre ces deux tendances. Il ne s'agit pas d'un renouvellement conceptuel, mais de la radicalisation de l'opposition entre des tendances apparues dans les premières années. Il en va de même avec la poursuite de l'orientation spiritualiste.

La poursuite de l'orientation vers le spiritualisme.

Durant ces années, l'orientation de l'Unesco vers une sensibilité spiritualiste, qui s'était affirmée durant les années précédentes, se poursuit. Il ne s'agit donc pas, là non plus, de l'apparition d'une conception nouvelle, mais de la continuation et de l'accentuation d'une orientation apparue précédemment.

Luther Evans, protestant pratiquant, est le premier directeur général à exprimer explicitement sa foi religieuse dans le cadre de ses fonctions, en en appelant, dans son premier

[1] O. Felgine, *op. cit.*, p. 366.
[2] 42 EX/38, annexe I : répartition par nationalité des membres du Secrétariat.
[3] X07.21(44)NC, II : « Séance plénière de la commission nationale française pour l'Unesco », 25 juin 1956, 70 p., p. 3.
[4] EU, box 1558 : « official report of joint Unesco-IBE conference on public education », Genève, 9-17 juillet 1956, 16 p., p. 15 : « the communications and ideas of the public education conference are flavored very strongly by the French language and french educational practice ».
[5] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 395.
[6] FR, NUOI carton 835, note du 16 septembre 1959.

discours, à « Dieu tout-puissant » pour l'aider à accomplir sa tâche[1]. Plus tard, il déclare que l'Unesco a un grand rôle à jouer pour « résoudre le problème spirituel du monde »[2]. Par ces affirmations, il contribue à poursuivre le rapprochement entre l'Unesco et les institutions religieuses. Veronese, catholique pratiquant, exprime lui aussi sa foi religieuse dans le cadre de ses fonctions. Dans l'un de ses premiers discours, il déclare : « Vers Toi, mon Dieu, j'élève mon âme ; en Toi, je mets ma confiance ; Toi, dont les sentiers sont amour, justice et vérité »[3]. Il contribue pendant son mandat à stimuler la coopération entre les organisations chrétiennes américaines et l'Unesco[4].

Cette inflexion spiritualiste est liée non seulement à la sensibilité des directeurs généraux, mais aussi à celle d'une partie du personnel, des représentants des États membres à la conférence générale et au conseil exécutif, et des membres des commissions nationales[5]. L'Irakien Matta Akrawi au Secrétariat[6], l'Italien Gian Franco Pompei au conseil exécutif[7], le Péruvien Garcia Calderon à la conférence générale[8], le Français Louis François à la commission nationale française[9], en sont quelques exemples. Pour Garcia Calderon, en 1958, « à l'heure actuelle, seuls le Vatican et l'Unesco ont la mission œcuménique, c'est-à-dire universelle, de faire entendre au monde entier ces paroles du Christ : 'Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté' ».[10] Dans cet esprit, en 1958, un observateur du Saint Siège est inclus dans le comité consultatif intergouvernemental du projet majeur d'Amérique latine[11].

A l'ouverture de la conférence générale de 1960 est célébrée une messe, par Mgr. Bertoli, observateur du Saint Siège auprès de l'Unesco, à l'Eglise Saint Francois Xavier, qui est la paroisse de l'Unesco. Le CCIC observe avec satisfaction que « de nombreux représentants des États membres et des organisations internationales y participèrent ainsi que le directeur général entouré de ses collaborateurs. » A cette conférence, 13 OIC sont représentées[12]. Le CCIC est renforcé en 1960 du fait que le père Russo, « une des personnalités marquantes de la vie intellectuelle catholique française », en devient conseiller ecclésiastique[13]. La même année, Angelo Pedroni devient observateur permanent du Saint

---

[1] 2 XC/Résolutions et comptes rendus, 7e séance pléniere, 4 juillet 1953, p. 110. Cf. G. Archibald, *op. cit.*, p. 158.
[2] EU, box 1558 : lettre de Russell Forrest Egner, the Religious Generations Foundation, 29 septembre 1956, à l'assistant secrétaire d'état, Francis Wilcox ; il a essayé de mettre en place un symposium de l'Unesco pour formuler une philosophie religieuse dans le but d'unifier les nations du monde. Egner affirme qu'Evans lui a dit : « the spiritual problem of the world must be solved ».
[3] Extrait d'un psaume ; cité dans F. Valderrama, *op. cit.*, p. 126.
[4] *Unesco and catholic collaboration*, ..., p. 19-34 : « Unesco. Its Achievements and Projects », par C.J. Nuesse.
[5] J.-B. de Weck, « Pourquoi et comment je suis entré à l'Unesco », article cité : il évoque comme l'une des principales influences ayant déterminé son entrée à l'Unesco « le rôle des chrétiens, les pélerinages de Chartres et de Vézelay, dès 1945, pour la réconciliation franco-allemande ».
[6] Chef du centre de documentation sur l'éducation de l'Unesco. Cf. Leo Fernig, article cité, p. 2.
[7] Délégué permanent de l'Italie à l'Unesco de 1953 à 1963 ; cf. biogr. Pompei : 21 C/NOM/13, 23 mai 1980, CV de Pompei.
[8] Veronese, carton 23 : 10 C/VR.17 (secret), 22 novembre 1958, 24 p., p. 7-8.
[9] Protestant pratiquant, petit-fils de pasteur, très marqué par le mouvement des Eclaireurs auquel il adhère dès l'enfance et dont il deviendra président en 1960. Cf. André Zweyacker, « Louis François : 1904-2002 », sur le site internet de la FFCU (fédération française des clubs Unesco).
[10] 10 C/VR.17, doc. cité, p. 7-8.
[11] 372 (8) MP01 A 22, III : ED/159, 18 avril 1958. Il s'agit du R.P. Eduardo M. Gomez.
[12] Archives CCIC, doc. CCIC, « Aperçu sur la 11e conférence générale de l'Unesco, 14 nov.-15 déc. 1960 », p. 1-2 : le Saint-Siège était représenté à la 11e Conférence générale par une délégation présidée par Mgr. Bertoli, Nonce apostolique en France, et comprenant : Mgr Pedroni, Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Unesco, le Révérend Père Russo, s.j. Conseiller Ecclésiastique du CCIC auprès de l'Unesco, M. J.A.A. Poncin, président des Enseignants catholiques des Pays-Bas et vice-président de l'UMEC, et M. Jean Larnaud, secrétaire général du Centre Catholique International de Coordination auprès de l'Unesco.
[13] *Le Mois à l'Unesco*, n° 23, août- sept. 1960, p. 7-8 : « Le R.P. Russo désigné comme conseiller ecclésiastique du CCIC-Unesco ».

Siège auprès de l'Unesco[1]. Cette année-là, Radio Vatican fait une émission sur l'Unesco[2]. Dans les années suivantes, l'Unesco accueille de plus en plus de congrès d'OIC, comme par exemple le Congrès de la Fédération internationale catholique d'éducation physique en avril 1961[3].

Le père de Le Court participe activement à l'élaboration de la convention sur la discrimination dans l'enseignement, à la conférence générale de 1960, et s'efforce de l'orienter dans un sens pro-religieux ; le CCIC se réjouit qu'avec cette convention, « le droit des parents de faire assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants est formellement affirmé »[4].

Cette tendance spiritualiste n'est cependant pas unanime. Des fonctionnaires athées, comme Jean Thomas, y sont réticents[5]. Lors de l'élection du directeur général à la conférence générale de 1958, les délégués se divisent entre partisans et opposants à cette tendance. Maria Luisa Paroneto Valier, membre de la commission nationale italienne, évoque la farouche opposition à l'élection de Veronese de la part des partisans de « la laïcité à outrance », qui dénoncent les liens étroits de celui-ci avec le Vatican[6].

Une fois élu, Veronese oriente nettement l'Unesco vers un rapprochement avec le Saint-Siège et avec les mouvements catholiques[7]. Ce rapprochement est facilité par l'attitude très favorable à l'Unesco de Pie XII, qui en 1957, dans un discours devant l'Union mondiale des Organisations Féminines Catholiques, présente l'engagement des catholiques dans les organisations internationales comme relevant du « grand devoir missionnaire des chrétiens » ; en outre, la même année, dans l'encyclique *Fidei Donum*, consacrée aux missions, il souligne « le rôle efficace que peuvent jouer des militants laïcs » en agissant dans le cadre de mouvements internationaux[8]. Son successeur, Jean XXIII, qui était le premier observateur permanent du Vatican auprès de l'Unesco, est également très favorable à l'Unesco. Le nouvel observateur permanent du Vatican est Mgr Benelli, qui s'affirme comme « un grand apôtre de l'Unesco »[9]. La nonciature apostolique félicite chaleureusement Veronese pour son élection[10]. Le magazine français *Images*, evoquant la visite de Veronese en Egypte en 1960, la présente comme un « pélerinage »[11].

Sous la double impulsion de Veronese et du Vatican, l'Unesco accueille chaleureusement les ecclésiastiques, ainsi que les laïcs représentants d'organisations internationales catholiques (OIC)[12]. De nombreuses associations, organisations, revues, syndicats, de tendance catholique, développent des relations très cordiales et étroites avec

---

[1] *Le Mois de l'Unesco*, n°24, janv.-fév. 1961, p. 5 : Pedroni travaillait ces dernières années auprès de la Secrétairerie d'Etat au Vatican dans la section chargée des organisations internationales catholiques.
[2] *Le Mois de l'Unesco*, n°24, janv.-fév. 1961, p. 34.
[3] *Le Mois de l'Unesco*, n°24, janv. fév. 1961, p. 44 : article « Congrès catholiques à l'Unesco » ; n°25, mars-avril 1961, p. 31.
[4] Archives du CCIC, doc. CCIC, aperçu sur la 11e conférence générale de l'Unesco, 14 nov.-15 déc. 1960 », p. 6-7.
[5] *Souvenir de jean Thomas*, *op. cit.*, témoignage d'Antoine Pietri, p. 32-36 : Jean Thomas « se refusa nettement, alors que nous étions en philosophie, à participer à ces réunions dites « philosophiques », mais de caratère nettement confessionnel, que tenait le 'cercle Montalembert' qui tentait de réunir les élèves catholiques du lycée ».
[6] M.-L. Paronetto Valier, « Vittorino Veronese e l'Unesco », article cité.
[7] Interview Larnaud. M.-L. Paronetto Valier, article cité.
[8] Mgr. Bertoli, « Le Saint-Siège et l'essor des organisations internationales », discours cité, 15 nov. 1960.
[9] Interview Larnaud.
[10] Veronese carton 22 : lettre de félicitation de la nonciature apostolique en France, 28 novembre 1958.
[11] X 07.83 Veronese, II : *Images*, 6 fév. 1960, p. 3 à 6 : « Vittorino Veronese s'est fait le chantre des monuments de la Nubie », p. 3-4.
[12] RP, 16 nov. 1955 : l'*Osservatore Romano* (Vatican, 20 oct. 1955) note avec satisfaction la reception amicale accordée par l'Unesco au Père Domenico Milani, directeur du Centro Educazione Missionaria (CEM).

l'Unesco : le CCIC[1], l'Office catholique international du cinéma[2], l'association *Caritas Internationalis*[3], l'association *Pax Romana*[4], l'Union internationale de la presse catholique, le Bureau international catholique de l'enfance, l'Agence catholique internationale d'information[5], la revue *Esprit*[6], le journal *La Croix*[7], la Confédération internationale des syndicats chrétiens[8], etc. Des liens étroits, fondés sur le partage d'une même spiritualité chrétienne, se tissent entre Veronese et les dirigeants et acteurs de ces groupements ; ceux-ci lui expriment leur « fierté »[9], leur « joie », leur « orgueil », de voir à la tête de l'Unesco Veronese, « apôtre laïc, entièrement consacré à promouvoir la collaboration internationale dans un esprit authentiquement chrétien »[10], à « donner à l'Unesco cette empreinte qui provient de [leur] Foi Chrétienne »[11]. Pour le Vatican comme pour les OIC, en effet, l'élection de Veronese est propre « à faire oublier toutes les difficultés passées et estomper (…) bien des ombres présentes », ainsi que l'exprime Larnaud[12]. L'Unesco s'engage dans plusieurs projets éducatifs en collaboration avec l'Eglise ou avec des mouvements catholiques. C'est le cas du « projet associé de radio Sutatenza », en Colombie, mené conjointement par l'Unesco et l'*Accion Cultural Popular*, organisation catholique dirigée par le prêtre colombien José Joaquin Salcedo, assisté d'un prêtre français envoyé comme expert de l'Unesco[13].

Les cercles catholiques avec lesquels l'Unesco se lie s'efforcent d'agir de manière efficace et discrète afin d'imposer des orientations chrétiennes à l'organisation. « Notre action doit être infiniment discrète. J'ai toujours considéré, à tort ou à raison, que ce devait être une de nos qualités dominantes à l'Unesco »[14], écrit Jean Larnaud, directeur du CCIC, à Veronese. Celui-ci est conscient de la nécessité d'« agir avec la plus grande prudence » afin de faire triompher les conceptions catholiques ; cette prudence se justifie par la conscience de « la méfiance que ces idées inspirent aux délégués des États de conceptions matérialistes »[15]. L'enquête sur les besoins éducatifs de l'Afrique tropicale menée par l'Unesco en 1959-60 souligne la place importante des missions religieuses dans le développement de l'éducation en Afrique[16]. Jean Larnaud souligne le fort soutien des catholiques au Crefal[17].

---

[1] Veronese carton 22 : lt. de Jean Larnaud à Veronese, non datée, au lendemain de son élection.
[2] Veronese, carton 22 : lettre de Veronese à André Ruszkowski (Office catholique international du cinéma), 19 décembre 1958.
[3] Veronese, carton 22 : lettre de Mgr. Carlo Bayer, secrétaire général de *Caritas Internationalis*, à Veronese, 28 novembre 1958.
[4] Veronese carton 25 : lette de Ramon Sugranyes de Franch, président de Pax Romana-MIIC (mouvement international des intellectuels catholiques) à Veronese, 12 septembre 1958 : il l'appelle : « mon cher Vittorino » et le tutoie, ce qui témoigne de leur proximité ; lettre de Veronese à Ramon Sugranyes de Franch, 18 octobre 1958.
[5] Veronese, carton 22 : de nombreuses associations catholiques nationales et internationales félicitent Veronese pour son élection.
[6] Ibid., lettre de J.M. Domenach, au nom de la revue *Esprit*, félicitant Veronese pour son élection, 5 décembre 1958.
[7] Ibid., 25 nov. 58 : lettre de félicitation du rédacteur en chef de *La Croix*, le révérend père Wenger.
[8] Ibid., lettre d'A. Vanistendael, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, felicitant Veronese, 4 décembre 1958.
[9] Ibid., lettre de Jean Larnaud à Veronese, non datée, au lendemain de son élection ; Veronese, carton 23 : lettre de Veronese à G.N. Shuster, 9 août 1961 : « Prions ensemble pour cette noble cause de l'Unesco ».
[10] Veronese carton 22 : lt. d'André Ruszkowski à Veronese, 23 nov. 1958.
[11] Ibid., lettre de Carlo Bayer à Veronese, 28 nov. 1958 : « dare all'Unesco quell'impronta che proviene dalla nostra Fede Christiana ».
[12] Ibid., lettre de Larnaud à Veronese, lettre citée.
[13] EU, box 1562 : lettre confidentielle de Robert A. Hurwitch, second secrétaire d'ambassade, au département d'état, 31 octobre 1957 : le projet Sutatenza de l'Unesco en Colombie est « a Catholic Church endeavour ».
[14] lettre de Larnaud à Veronese, lettre citée.
[15] Veronese, carton 22 : lt. de Veronese à André Ruszkowski, Rome, 19 décembre 1958 : « actuar con suma prudencia » ; « el ambiente de la Unesco y la desconfianza que inspiro a los miembros de los Estados de corriente materialista ».
[16] 11 C PRG/1, 12 août 1960, annexe I.
[17] Interview Jean Larnaud, 4 mars 2004.

En 1954, Pierre Auger, chef du département des sciences, rédige un manuscrit intitulé *L'homme microscopique*, développant des réflexions philosophiques rationalistes. Il affirme que la science va peu à peu remplacer la religion. Son collègue Yvan de Hemptinne fait des remarques sur ce manuscrit. Pour Hemptinne, au contraire, « la science ne va pas remplacer Dieu mais va l'expliquer, le rendre plus compréhensible, peu à peu remplacer les dogmes de la foi par la preuve scientifique. Ils se complèteront : Dieu-science. » Ainsi Hemptinne défend la religion. Hemptinne, comme Veronese, développe une vision craintive de l'avenir liée à la crainte des changements technologiques ; il évoque « un écroulement de la civilisation à plus ou moins longue échéance »[1]. Ainsi, à l'Unesco à cette époque cohabitent esprits laïques et esprits religieux.

Les hommes du CCIC, Larnaud et Quéguiner, intensifient pendant cette période leurs efforts pour faire évoluer l'Unesco vers la religion. Ainsi, en 1953, dans *Etudes*, l'organe des jésuites, Quéguiner incite les catholiques à exercer « une vigilance constante » pour que l'Unesco conserve son « attitude de neutralité ouverte et bienveillante » sur les questions religieuses, et à veiller à ce que « personne n'use des moyens et du prestige de l'Organisation pour faire triompher des mouvements hostiles » au catholicisme. Il souligne que, « dans le domaine des réalisations pratiques, la collaboration des missionnaires et des organisations catholiques avec l'Unesco peut être des plus fécondes ». Il appelle les catholiques à prendre une part active à l'Unesco, « organisation qui appartient aux catholiques autant qu'à quiconque […] et qui est financée par les taxes qu'ils payent comme tous les autres » ; il s'agit pour les catholiques non pas de « monopoliser » l'Unesco à leur seul profit, mais de lui apporter « leur contribution propre »[2]. La revue *Le Mois à l'Unesco*, organe du CCIC, s'inscrit dans cet esprit, contenant dans chaque numéro une rubrique intitulée « Les catholiques et les objectifs de l'Unesco », évoquant les contributions apportées par *Pax Romana*, par radio Vatican, par des OIC, aux actions de l'Unesco[3]. Le CCIC participe acitvement au projet majeur Orient-Occident[4]. En 1960, Veronese reçoit les représentants de la JOC internationale, et ils décident de renforcer la coopération entre l'Unesco et la JOC internationale[5]. Dans ses revues et publications, l'Unesco accorde au cours de cette période une place de plus en plus importante à la religion[6].

Evans observe qu'en 1958, « il y avait un fort mouvement en faveur de l'élection d'un directeur général catholique ». Il observe que « Huxley avait été considéré par certains comme un anti-chrétien. En réalité, il ne l'était pas, mais il avait cette réptuation. Torres Bodet était mexicain et donc en théorie catholique, mais les catholiques le trouvaient insatisfaisant sur ce

---

[1] Hemptinne : manuscrit : « l'homme microscopique » par Pierre Auger. Etude critique et comentaires par Y. de Hemtinne. Cest un ouvrage de P. Auger. Commentaires de Hemptinne, 28 juill. 1954.
[2] RP/3/49, 17 avril 1953 : *Etudes*, « Unesco et éducation de base » par Maurice Quéguiner, membre du CCIC.
[3] Ex : *Le Mois à l'Unesco*, déc. 1959, p. 33 : « Les catholiques et les objectifs de l'Unesco », p. 41-42 : « Du 2 au 8 janv. prochain, Pax Romana organisera sous les auspices de l'Unesco une réunion concernant l'influence des grandes religions dans la vie actuelle des peuples en Orient et en Occident », à Manille, p. 50 : « Du 29 sept. au 2 oct. s'est tenue à Denver dans le Colorado la VIIe conférence nationale des Etats-Unis pour l'Unesco. […] M. J. Peter Grace, un catholique bien connu, a déclaré au cours d'une intervention fort remarquée que l'Unesco devrait coopérer plus étroitement avec l'Eglise en Amérique latine. Il a souligné « qu'un programme éducatif et culturel en Amérique latine qui négligerait les riches traditions de la vie spirituelle de ce continent serait inefficace, stérile et sans doute inacceptable pour ces peuples » ».
[4] *Le Mois à l'Unesco*, n°22, mai-juin 1960, p. 51.
[5] *Le Mois à l'Unesco*, n°22, mai-juin 1960, p. 52-53 : « La JOC internationale à l'Unesco ».
[6] Ex. : n°4, vol. I d'août 1959 du bulletin *Orient-Occident*, qui contient tout un paragraphe sur les religions ; 3 A 31 Manuals on Cultural Integration of Immigrants, II : doc. « L'intégration culturelle des immigrants », par le RP Fernando Bastos de Avila, SJ, et Manuel Diegos, 26 juill. 1957, 40 p.

plan (…). Et j'étais méthodiste et ils n'aimaient pas ca. », bien que Evans avait le soutien du pape, avec qui il avait eu une longue conversation en 1953[1].

En 1956, Maheu estime : « il y a lieu de se féliciter des déclarations favorables que l'observateur du Saint Siège a faites à la conférence de l'Unesco », et « qui ont été très remarquées ». Mais en revanche, revenant d'un voyage au Pérou, il y a observé que la hiérarchie locale de l'Eglise y est « sensiblement plus réticente » que le pape à l'égard de l'Unesco, et que notamment au Pérou, les Jésuites, « dont l'influence, aux racines plusieurs fois séculaires, demeure considérable », sont hostiles à l'Unesco, qu'ils considèrent comme une concurrente[2].

Le projet Orient-Occident (1957-66) donne lieu à une collaboration importante de l'Unesco avec l'Eglise, au moyen des « entretiens sur les incidences sociales et culturelles des grandes religions d'Orient et d'Occident, organisés par des institutions religieuses. Ainsi, *Pax Romana* organise, avec le soutien de l'Unesco, un premier entretien dans cet esprit. Jacques Havet, dans une lettre en 1960, souligne que ce projet « ne saurait négliger les diverses religions d'Orient et d'Occident, en tant que facteurs qui agissent sur la vie culturelle de chaque peuple et dans les relations entre peuples »[3].

L'URSS s'inquiète de l'« emprise » croissante de l'Eglise catholique sur l'Unesco, comme l'exprime un article paru en 1960 dans le journal soviétique *Temps Nouveaux*, qui observe que « parmi le personnel, surtout en ce qui concerne les Italiens, on trouve de nombreuses personnes étroitement liées au cléricalisme ». L'article s'inquiète du récent colloque sur « l'influence des religions dans la vie moderne en Orient et en Occident » tenu en janvier 1960 aux Philippines et organisé par *Pax Romana*[4].

Durant ces années, l'Unesco connaît ainsi une orientation spiritualiste croissante, d'inspiration principalement chrétienne. Les autres religions comme la religion juive, le bouddhisme, l'hindouïsme et l'islam y sont beaucoup moins actives[5]. Cette quasi-absence des autres religions est liée à la place marginale qu'occupent alors les conceptions des peuples non occidentaux à l'Unesco.

La difficile intégration du Tiers Monde.

Durant les mandats d'Evans et de Veronese, il apparaît de plus en plus clairement à l'Unesco que les fondements conceptuels de son programme reposent sur une vision occidentale du monde, et que celle-ci correspond de moins en moins à la réalité. En effet, les tâches attribuées à l'Unesco lors de sa création (reconstruction des pays dévastés par la guerre, soutien à la coopération intellectuelle…) étaient liées aux besoins des pays occidentaux. Or, au fil des années, les besoins des pays dits « sous-développés » s'imposent de plus en plus clairement. Ceci entraîne alors une « dichotomie » entre deux types d'activités, due comme l'observe le gouvernement britannique aux « intérêts différents, et

[1] OHRO, interview d'Evans, p. 679-680 : « there was a strong move to have a catholic DG. Huxley had been regarded by some as an anti-Christ. He really wasn't, but he had that reputation. Torres Bodet was a Mexican and hence a Catholic pro forma, but they regarded him as unsatisfactory on the Catholic front as they did a Protestant. And I was Methodist and they didn't like that ».
[2] 372 (8) MP01 A 22, I : mémoire de R. Maheu, sans titre, 45 p., p. 37.
[3] X 07.83 Maheu, IIa : lt. de Jacques Havet à N. Lund, MC ; 28 juin 1960.
[4] EU, box 820 : Vadim Zagladine, « A l'Unesco », in *Temps Nouveaux* (Moscou), 3 juin 1960, 6 p., p. 6.
[5] Interview Larnaud.

dans une certaine mesure opposés, des pays développés et sous-développés » : alors qu'en Europe occidentale et en Amérique du Nord, l'Unesco se consacre principalement à des tâches de coopération culturelle internationale, en Asie et en Amérique latine elle se livre à des tâches concrètes d'assistance technique[1].

Pour tenter de réduire cette dichotomie, l'Unesco s'efforce de faire plus de place dans ses conceptions à des idées et des théories extra-européennes. Evans encourage ainsi les intellectuels des pays du Tiers Monde à formuler leurs idées sur les conceptions à donner à l'Unesco[2]. Veronese quant à lui s'efforce d'intégrer davantage le Tiers Monde dans les préoccupations de l'Unesco[3].

Cependant ces efforts restent très modérés. Durant ces années, la décolonisation en cours rend délicate la position de l'Unesco à l'égard des pays du Tiers Monde. L'Unesco crée en 1951 le statut de « membres associés » à l'intention des peuples coloniaux, premier pas vers leur reconnaissance officielle, mais reste loin de s'engager à l'avant-garde du combat pour l'indépendance des colonies. L'engagement de certains de ses fonctionnaires en faveur des indépendances reste une action isolée et personnelle. Ainsi, à la conférence générale de 1954, Prévost rapporte que Chanderli, fonctionnaire du département des communications de masse, chargé des relations avec la presse, « fait sensation en disparaissant pour devenir le porte parole du FLN »[4].

L'intensification des activités de l'Unesco en Afrique intéresse et préoccupe de plus en plus les puissances coloniales. En 1955, l'intérêt du *Colonial Office* britannique pour l'Unesco devient ainsi de plus en plus « considérable »[5]. Il est réciproque, puisque l'Unesco, dans le cadre du fort développement de ses activités dans le Tiers Monde, s'intéresse de plus en plus aux expériences menées par les puissances coloniales dans leurs colonies, et notamment aux expériences menées par les Britanniques dans le domaine du « développement communautaire »[6].

Malgré l'émergence progressive du Tiers Monde sur la scène internationale, l'Unesco conserve pendant ces années des conceptions essentiellement occidentales. Le nouvel emblème adopté en 1954 l'illustre bien : il représente la façade du Parthénon d'Athènes, les lettrès du sigle UNESCO en guise de colonnes. Symbole de la civilisation gréco-romaine, berceau de la civilisation occidentale, cet emblème est, comme le précédent, et peut-être même plus encore, typiquement occidental. L'occidentalocentrisme est perceptible également dans l'origine géographique du personnel, au siège et sur le terrain. Ainsi, la direction des centres ou instituts à vocation culturelle universaliste créés par l'Unesco est la plupart du temps confiée à un Occidental. Par exemple l'« Institut international de psychologie de

---

[1] RU, ED 157/32 : « A brief appraisal of the education programme of Unesco », février 1955, 13 p. « This springs from the different, and to some extent opposite interests of the highly developed and underdeveloped countries ».

[2] Ainsi l'Indien Maulana Azad s'efforce de faire correspondre l'esprit de l'Unesco avec l'enseignement de Panch Shila Jiya Lal Jain, secrétaire général de la *United Schools Organization (USO) of India* (*Unesco in schools*, 1964, New Delhi, USO Book agency, 64 p. p. 57).

[3] Il est d'ailleurs membre du comité de direction de l'Institut italien pour l'Afrique. Cf. « Vittorino Veronese, nouveau DG de l'Unesco », in *Courrier de l'Unesco*, décembre 1958, p. 33. ODG/17, 1958, « le Dr. Veronese est présent à l'Unesco depuis que l'Organisation a ouvert à l'Italie la voie des Nations Unies ». Conseil exécutif, 125 EX/SR.1-28, p. 13. 10 C/NOM/29 : notice biographique de Veronese. M.L. Paronetto Valier, article cité. EU, box 1566 : lettre confidentielle de Robert McBride à F.W. Jandrey, 21 octobre 1958 : « Reasons why the US should support Dr. Vittorino Veronese for DG of Unesco ».

[4] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 375.

[5] RU, FO 371/117530 : UN department, memorandum de H.F. Bartlett, 14 mars 1955.

[6] RU, FO 371/117530 : The policy of H.M.G. towards Unesco, minutes of meeting held at the Foreign Office on 4 avril 1955.

l'enfant », créé en 1955 à Bangkok, se voit attribuer pour directeur un Suisse, Ernst Boesch. Et au « Stage d'études sur le développement des bibliothèques publiques en Afrique » organisé au Nigéria en 1953 par l'Unesco, sur les 29 participants, 8 seulement appartiennent à des pays d'Afrique, les autres étant presque tous des Européens[1]. Ainsi, malgré l'augmentation des activités de l'Unesco consacrées au Tiers Monde, les conceptions n'évoluent pas vraiment à cet égard, et restent centrées sur une vision occidentale du monde. Evans souligne le fait que selon lui le virage de l'Unesco vers l'aide au développement aurait été entamé dès son mandat[2]. Veronese, en accédant au poste de directeur général, décide de mettre l'accent sur l'assistance technique[3]. Pendant cette période, les activités de recherche menées par l'Unesco tendent elles-mêmes à s'orienter de plus en plus vers les besoins des pays en voie de développement[4].

Ainsi, durant les années 1953-61, peu de conceptions nouvelles sont développées par l'Unesco. Cela s'explique en partie par le manque de convictions particulières des directeurs-généraux qui s'y sont succédés. Cette période a vu surtout une radicalisation de l'opposition entre les deux tendances apparues dans les premières années (latine et anglo-saxonne), une accentuation de l'orientation spiritualiste, et une persistance de l'occidentalocentrisme malgré l'accroissement des activités destinées au Tiers Monde. Cette réorientation des activités de l'Unesco vers le Tiers Monde est davantage impulsée de l'extérieur, en tant que le résultat de l'évolution des relations internationales et des conceptions de l'ONU, que de l'intérieur de l'Unesco. Conséquence de ce vide conceptuel, l'enthousiasme du personnel et des délégués tend à diminuer.

1.4.3. Un enthousiasme moins vif qu'auparavant.

Ces années sont celles d'une certaine désillusion au sujet des conceptions de l'Unesco[5]. La persistance des tensions internationales contribue à remettre en cause le présupposé selon lequel la guerre serait la conséquence de l'ignorance et de la méconnaissance entre peuples et individus, tandis que leur connaisance mutuelle entraînerait l'harmonie[6], et l'idée selon laquelle les communications favoriseraient la constitution d'une communauté de pensée mondiale[7]. Le caractère flou et hétéroclite des conceptions de l'Unesco apparaît de plus en plus clairement. Cette désillusion se fonde aussi sur la prise de conscience de plus en plus nette que l'Unesco ne pourra pas obtenir de véritables résultats à court terme. Comme l'exprime Jacques Havet, « puisque c'est sur l'esprit des hommes que les entreprises de l'Unesco doivent pour la plupart exercer leurs effets, le progrès ne peut se mesurer qu'à la longue ; les hommes ne peuvent pas changer d'attitudes et d'idées du jour au lendemain »[8].

---

[1] CUA/55, 29 octobre 1953, 4 p., p. 1.
[2] OHRO, interview de Luther Evans, p. 475-476.
[3] Ascher, box 145 : *New York Times*, 6 déc. 1958 : « Italian Inducted as Unesco's Chief ».
[4] Journal Métraux, 30 sept. 1954.
[5] E. Delavenay, « Mes souvenirs de Jean Thomas », article cité. L'Unesco est dans les années 1950 « une Maison où beaucoup aspirent à régner sur des idées mais ne parviennent guère à concrétiser des aspirations, ou même des velléités ».
[6] Reinhold Niebuhr, « The Theory and Practice of Unesco », in *International Organization*, vol. IV, 1950, p. 3-11, p. 6. Il rappelle que quelques-uns des plus terribles conflits de l'histoire se sont déroulés entre peuples voisins qui se connaissaient bien.
[7] W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, p. 276 et suiv.
[8] Jacques Havet, « Une tâche passionnante », in *Nouvelles du Secrétariat*, mars 1957, p. 16.

Les représentants des États membres émettent ainsi de plus en plus de protestations et de critiques. Ainsi, Henri Laugier, membre français du conseil exécutif de 1952 à 1957, se singularise par sa liberté de parole et les critiques qu'il n'hésite pas à formuler contre l'orientation conformiste donnée à l'Unesco par Evans. En 1957, il quitte l'Unesco « déçu, voire découragé », estimant qu'elle est devenue un simple « organisme central de distribution de services » et qu'elle a renoncé à ses ambitions initiales[1]. De même, Carneiro, délégué du Brésil à la conférence générale, déplore « les forces d'inertie qui paralysent l'action », et qui font que l'Unesco « n'a pas atteint le seuil de son efficacité ». Il regrette qu'elle n'ait pas davantage réussi à inspirer confiance à ses États membres par la formulation de conceptions claires et convaincantes, et qu'ainsi elle se « condamne à un jeu permanent d'illusionnisme »[2]. La délégation américaine se livre à des critiques semblables[3].

Le déclin de l'enthousiasme pourrait aussi en partie s'expliquer par l'augmentation numérique du personnel, qui selon Mme Koffler a « mis fin à l'atmosphère de proximité, d'intimité, d'exaltation, des premières années » ; la « perte du contact personnel direct » entre les divers membres du personnel aurait entraîné une diminution de la bouillonnante réflexion théorique qui avait marqué les débuts, et une certaine perte de dynamisme intellectuel[4].

Cependant, ce déclin de l'enthousiasme n'est pas continu. L'inauguration en 1957 du nouveau bâtiment du Siège place de Fontenoy, bâtiment aux proportions grandioses et à l'architecture novatrice, marque une sorte de seconde naissance pour l'Organisation, inspirant de la « fierté » au personnel[5]. Et l'arrivée de Veronese à la tête de l'Unesco en 1958 semble insuffler un nouvel entrain, une nouvelle énergie, aux membres du Secrétariat. Dans ses discours, Veronese, évoque « le sang toujours plus jeune appelé à circuler dans les veines de l'être vivant que nous voulons constituer ensemble ». Usant d'une rhétorique manichéenne et reprenant le thème de la « foi », il souligne le « mérite », la « constance », l'« intelligence », le « cœur », la « foi » de l'Unesco, dans sa lutte contre « la peur, l'égoïsme et la haine »[6]. Il estime que l'Unesco a désormais dépassé le stade des « incertitudes », et atteint enfin « le stade de sa maturité »[7]. La fin des années 1950 voit aussi entrer au Secrétariat plusieurs nouveaux fonctionnaires idéalistes, liées à plusieurs réseaux : celui des communautés d'enfants[8], celui des groupes fédéralistes[9], celui des Suisses et des Belges[10], celui de

---

[1] Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier. Un esprit sans frontières*, Bruylant, LGDJ, 1997, 412 p., p. 309 et 312. Il se dit clairement « en désaccord sur la politique qui oriente l'Unesco », dans sa communication à la réunion des commissions nationales européennes de l'Unesco, en 1956, p. 282, 310.
[2] P. de Berrêdo Carneiro, *Vers un nouvel humanisme*, Paris, Seghers, 1970, 335 p., p. 239-241.
[3] Alfred de Grazia, « The World Intelligentsia and Unesco », in *American Behavioral Scientist*, 4 janvier 1961, p. 3. Cité par J. Sewell, *op. cit*., p. 205, et par G. Archibald, *op. cit*., p. 277.
[4] Interview P. Koffler.
[5] DG/58, discours de L. Evans, « L'Unesco et les forces de l'avenir », 11 octobre 1958, p. 1 ; *Lien-Link* n°83 : « Exercice d'admiration filiale. Le dialogue posthume de deux écrivains combattants, Jean et Michel Prévost, père et fils », par E.R. (ancien fonctionnaire n'ayant donné que ses initiales) : « les interminables couloirs de l'Y futuriste de la place Fontenoy ». Cf. aussi Emmanuel Devouge-Lamielle : *Ville et culture : analyse du discours suscité par la création du siège de l'Unesco à Paris*, Paris, thèse, 1975.
[6] DG/212, Paris, 5 déc. 1958 : discours de Veronese lors de son installation, p. 5.
[7] EU, box 4247 : Vittorino Veronese, « L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui », Rome, 8 mai 1961.
[8] Jean-Baptiste de Weck, article cité. Il mentionne comme influence déterminante pour son entrée à l'Unesco en 1950 sa participation dès 1946 comme ouvrier au village Pestalozzi pour les enfants orphelins de guerre, à Trogen, en Suisse.
[9] J.-B. de Weck, article cité. Il mentionne son engagement dans l'Union fédéraliste interuniversitaire (UFI).
[10] Ibid. Interview Hemptinne : Yvan de Hemptinne, belge, entre à l'Unesco en 1954.

l'association « Peuple et culture »[1], et celui des intellectuels ayant fui les pays communistes[2].

Ces trois éléments, à savoir l'inauguration du nouveau bâtiment du siège en 1957, l'arrivée de Veronese en 1958, et l'entrée de nouveaux fonctionnaires idéalistes, contribuent ainsi à un regain d'enthousiasme. Celui-ci se révèle pourtant passager. En effet, Veronese ne se montre pas à la hauteur des ambitions qui avaient été placées en lui. Sa dépression puis sa démission mettent fin à ce bref regain d'optimisme.

Au terme de ces années conceptuellement assez vides (1953-1961), l'Unesco s'engage au contraire à partir de sa prise en main par René Maheu en 1961 dans un important renouvellement conceptuel, qui entraîne l'avènement d'une période de rayonnement intense.

1.5. Le « règne » de Maheu (1961-1974) : l'âge d'or ?

De tous les dirigeants de l'Unesco, René Maheu apparaît incontestablement comme la plus forte personnalité. La période durant laquelle il dirige l'Unesco se révèle très féconde en nouveaux développements conceptuels. Il donne à l'organisation un nouveau souffle à la fois sur le plan des idées et sur celui de l'action.

1.5.1. René Maheu, une personnalité charismatique.

La formation d'une personnalité correspondant à l'idéal de l'Unesco, à travers un itinéraire atypique.

René Maheu, né à Saint-Gaudens en 1905, est un exemple d'ascension sociale méritocratique ; ses parents étaient instituteurs, et ses grands-parents étaient illettrés[3]. Il entre à l'Ecole Normale Supérieure où il est le condisciple de Jean-Paul Sartre. Il se caractérise alors par un esprit individualiste affirmé. Ainsi, Delavenay relate qu'au sein du « Groupe d'études socialistes des quatre ENS », Maheu, âgé d'une vingtaine d'années, se fait remarquer par une intervention intitulée « Pourquoi je suis individualiste »[4]. Simone de Beauvoir, dans ses *Mémoires d'une jeune fille rangée*, évoque Maheu sous le personnage de Herbaud, et écrit : « L'ascétisme chrétien lui répugnait. Il ignorait délibérément l'angoisse métaphysique. Antireligieux, anticlérical, il était aussi antinationaliste, antimilitariste. Il avait horreur de toutes les mystiques »[5]. Dans *Les Mots*, Sartre décrit Maheu comme un « écorché vif », rebelle à toute autorité et à tout conformisme[6]. Lecteur à l'université de Cologne de 1931 à 1933, Maheu assiste en Allemagne à la montée du fascisme. Il quitte l'Allemagne le jour de

---

[1] *Lien-Link* n°85 : nécrologie de Paul Lengrand par Pierre Henquet : la femme de Lengrand, Lucienne Lengrand, avait travaillé pour l'Unesco avant son mari, à la division de la jeunesse ; elle a comme lui travaillé à l'association « Peuple et culture ».

[2] Lien-Link n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E.R. Arrivé de Bucarest à Paris en 1957, ayant fui la Roumanie socialiste, il fait divers petits métiers à Paris, puis rencontre à Saint-Germain-des-Prés un jeune administrateur américain qui l'invite à rejoindre l'Unesco.

[3] 12 C/INF/12, 16 novembre 1962 : discours de Maheu lors de son entrée en fonctions, p. 3 : il évoque « le souvenir de mes grands-parents paternels avec qui s'est écoulée mon enfance et qui étaient illettrés. Ils ne savaient ni lire ni écrire ». Biogr. Maheu, notice biographique « R. Maheu ».

[4] E. Delavenay, « René Maheu, cinquante ans de souvenirs », in *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, p. 59-62., p. 59.

[5] Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, p. 436-439, cité par E. Delavenay, « René Maheu, cinquante ans de souvenirs », article cité, p. 59. C'est Maheu qui a fait connaître Sartre à Beauvoir, cousine de sa femme.

[6] J.-P. Sartre, *Les Mots*, Paris, Gallimard, 1963, p. 162-164. « Nizan et Maheu savaient qu'ils feraient l'objet d'une agression sauvage, qu'on les arracherait au monde tout vifs, pleins de sang ».

l'incendie du Reichstag, le 28 février 1933. De son propre témoignage, il a été très marqué par son observation du développement du nazisme dans la société allemande, et cela a contribué à renforcer son internationalisme et son pacifisme[1]. Son fils confirme cet élément, témoignant qu'en 1948, alors qu'il était âgé de dix-sept. ans, son père lui a dit :

« Jean, je t'envoie en Allemagne. Bien sûr pour améliorer ton allemand, mais surtout pour connaître ce pays et te lier avec des jeunes de ta génération. La nôtre a failli, elle n'a su éviter ni le nazisme, ni la guerre. L'Allemagne est aujourd'hui un monceau de ruines, matérielles et morales. Je t'y envoie en mission. *Tu dois* tisser des liens, des amitiés avec les jeunes allemands, pour travailler activement, avec ceux de ta génération, à la nécessaire réconciliation franco-allemande »[2].

Il enseigne ensuite au lycée français de Londres ; il fait à cette occasion connaissance avec Julian Huxley. Au moment de la Seconde Guerre Mondiale, il est professeur au Maroc, au lycée français de Rabat, puis à Fez. Dès le débarquement américain de novembre 1944, il est intégré par le journaliste résistant Paul-Louis Bret dans l'agence d'information francophone France-Afrique, puis il entre dans les services du gouvernement d'Alger ; il est attaché au cabinet civil du résident général de la France au Maroc, Gabriel Puaux puis son successeur Erick Labonne ; il y est chargé des questions de réforme de l'enseignement. Sa période passée au Maroc a orienté durablement son intérêt vers le Tiers Monde, et lui a dès cette époque fait prendre conscience de la nécessité pour ces pays d'obtenir l'indépendance, de parvenir au développement économique, et de pouvoir développer leur culture. Il se trouve alors en désaccord avec Erick Labonne sur l'orientation à donner à la politique française au Maroc. Comme il l'affirme dans une interview donnée en 1973,

« A la suite de conversations très franches [avec Labonne], nous avons constaté que nous n'étions pas d'accord. […] Labonne donnait un primat aux questions économiques. Son raisonnement était que, dans ce Maroc pays pauvre, il fallait s'attacher à découvrir des ressources et que le mieux-être qui pouvait en résulter ferait disparaître les problèmes politiques. Ainsi niait-il complètement les revendications nationalistes des Marocains. […] En 1946, je disais à Labonne : 'Si j'étais à votre place, je demanderais au gouvernement d'annoncer l'indépendance du Maroc pour dans dix ans et, d'ici là, on préparerait les élites qui seraient appelées à prendre en main le pays.' Le résident général n'a évidemment rien voulu entendre et nous nous sommes séparés à l'amiable »[3].

Il entre alors à l'Unesco grâce à son ancien camarade de l'ENS Jean Thomas[4].

Ainsi, le parcours de René Maheu avant son entrée à l'Unesco a été original et atypique, les diverses expériences qu'il a faites ont contribué à cimenter ses convictions, qu'il a ensuite mises au service de l'Unesco : son séjour dans l'Allemagne pré-nazie a consolidé sa certitude de l'importance de l'éducation à la paix et à la compréhension internationale ; son séjour au Maroc l'a sensibilisé à l'aspiration à l'indépendance des pays du Tiers Monde, à leur besoin de développement économique, et à leur volonté de reconnaissance culturelle.

Ses conceptions ont évolué au fil des années, entre l'époque de sa jeunesse et celle à laquelle il devient directeur général de l'Unesco. Son opposition au nationalisme et au militarisme demeure et se renforce, trouvant à s'incarner dans son culte de la paix, mais son individualisme, son anticléricalisme, sa haine de la mystique, s'atténuent, au profit de

---

[1] *Journée d'hommage à René Maheu*, *Cahier I*, *op. cit.*, p. 17-20 : article de Jean Musitelli.
[2] *Ibid.*, p. 62-75 : article de Jean Maheu : « Son fils et sa petite-fille se souviennent ».
[3] *René Maheu. Portrait-souvenir …*, *op. cit.* Mirèse Akar, interview de Maheu, *L'Orient-Le Jour*, 6-12 janvier 1973, doc. cité, p. 13.
[4] *René Maheu. Portrait-souvenir …*, *op. cit.*

conceptions universalistes et spiritualistes[1]. Sa pensée évolue de plus en plus vers une propension à la synthèse[2].

Employé par l'Unesco dès le début de son fonctionnement en 1946, il y accomplit toute sa carrière, gravissant rapidement les échelons. C'est en 1961 qu'il accède au plus haut niveau, celui de directeur général, assurant l'interim de Veronese. L'année suivante, le conseil exécutif le désigne à l'unanimité comme candidat au poste de directeur général. Ce fait apparaît comme une « surprise » et est jugé « remarquable » et « exceptionnel » par la presse française, étant donné que plusieurs tours avaient été nécessaires pour la désignation de ses prédécesseurs[3]. Elu de manière triomphale, Maheu apparaît dès le départ comme un leader fédérateur. Cela s'explique par l'idéalisme qu'il nourrit pour l'Unesco.

Un idéalisme immense.

Lors de son entrée en fonction, Maheu exprime son « intime et indélébile fierté » d'être à la tête de l'Unesco, tâche qui, pour lui, fait « la justification d'une vie »[4]. Aucun directeur général avant lui n'avait exprimé en termes si forts la fierté de se retrouver à la tête de cette organisation. Il se donne pour but de faire reconnaître l'Unesco comme « le cœur du système des Nations Unies », estimant que « sans l'Unesco, les Nations Unies n'ont point d'âme »[5]. Il veut faire de l'Unesco une organisation plus cohérente, plus efficace, plus puissante[6]. Jean Maheu, son fils, témoigne de l'immense ambition de Maheu pour l'Unesco, une ambition qui, dit-il, allait presque « jusqu'à l'excès »[7].

Cet idéalisme de Maheu peut s'expliquer par sa vision profondément optimiste, positiviste, de l'histoire. Maheu, qui se déclare « profondément imbu d'historicisme »[8], conçoit l'histoire comme un cheminement vers le progrès. « Homme de l'espérance »[9], il voit dans l'Unesco l'« Organisation de l'espoir », et affirme que « la raison d'être de l'Unesco, c'est l'espérance »[10]. Jusqu'à la fin de sa carrière, il affirme inlassablement, dans ses discours et dans ses articles, les « convictions profondes » qu'il nourrit pour cette organisation[11], et proclame « la dimension éthique » de l'entreprise de l'Unesco, et « les multiples et vastes possibilités, encore à peine explorées, qu'elle offre à la pensée et à l'action morales »[12]. Il affirme que l'Unesco, « qui a pour mission de lutter contre les aliénations de l'homme par l'homme, doit croire à la réalité de la liberté »[13]. En 1973, il déclare que « les organisations

---

[1] *Ibid*., article de J.-B. de Weck, p. 70 : « Il était l'ami de toutes les cultures, il respectait les valeurs spirituelles et religieuses ».
[2] « L'homme est un *être des lointains*. Il tend constamment à l'horizon de lui-même ». Discours de R. Maheu, 4 novembre 1966, en séance plénière de la conférence générale. Cf. aussi Alberto Wagner de Reyna (délégué permanent du Pérou auprès de l'Unesco), *Idée et historicité de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1968, p. 21 : il faut « penser l'Unesco à la lumière d'Aristote ». « En plein accord avec Aristote, l'Unesco fait naître la paix extérieure de la paix intérieure ou éthique ».
[3] RP, 14 sept. 1962 : *Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Aurore*, *Le Parisien libéré*, *France soir*, *Paris Presse*.
[4] 12 C/INF/12, 16 novembre 1962, doc. cité, p. 1.
[5] *Journée d'hommage à René Maheu*, *Cahier II*, *op. cit*., p. 91-95 : Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action ». Il cite des paroles que Maheu lui a dites.
[6] *Encyclopedia Universalis*, 1976, p. 503-504 : article « René Maheu » par Jean Thomas.
[7] *René Maheu. Portrait-souvenir …*, *op. cit*., p. 14.
[8] Interview radiophonique de René Maheu, France Culture, 22 janvier 1974. INA.
[9] Jean Maheu, « Son fils et sa petite fille se souviennent », article cité.
[10] Discours de Maheu le 13 nov. 1964, sur Shakespeare. Cité dans : *Journée d'hommage à René Maheu*, *Cahier I*, *op. cit.*, p. 62-75 : Jean Maheu : « Son fils et sa petite-fille se souviennent ».
[11] Biogr. Maheu, allocution de Maheu au personnel, 14 novembre 1974 ; « ces convictions se sont renforcées, n'ont cessé de se renforcer tout au long de ces années ».
[12] R. Maheu, « Le cardinal Daniélou et l'Unesco », *Revue des deux mondes*, juillet 1974.
[13] ODG/DG/699/2203, 22 mars 1971 : allocution de Maheu à l'ouverture du cycle de conférences sur la question raciale et la pensée moderne.

internationales sont devenues une des caractéristiques de notre temps », et que leur importance ne cessera de croître dans l'avenir[1].

Les fonctionnaires de l'époque, et Maheu lui-même, observent l'intrication étroite entre sa propre personnalité et l'Unesco[2]. Maheu a affirmé lui-même à plusieurs reprises avoir « fusionné [s]a vie avec celle de l'organisation »[3] ; « peu à peu j'ai confondu ma vie avec la sienne, au point qu'aujourd'hui il m'est difficile de dissocier celle-là de celle-ci »[4]. Dès lors, dans les interviews, il refuse d'évoquer sa vie antérieure à son entrée à l'Unesco : « J'ai passé vingt-six ans de ma vie à l'Unesco et c'est tout ce qui compte pour moi aujourd'hui. (…) c'est de cela seulement que j'aimerais parler »[5]. Son fils, Jean Maheu, témoigne : « L'Unesco était sa vie. Ce n'était pour lui ni un poste, ni une position, ni un travail, mais un sacerdoce. Il se sentait, il se voulait consacré au monde, à travers une politique planétaire de promotion de l'humain par l'éducation, la science et la culture »[6]. Gérard Bolla affirme : « René Maheu avait un credo : il croyait intensément, je dirais même passionnément, en l'Unesco à laquelle il consacrait toutes ses pensées et des efforts de tous les moments. »[7]. Tilly Bravery évoque la « foi (…) sans limites » de Maheu en l'Unesco, et souligne « la ferveur et la ténacité que personne ni rien n'auraient pu parvenir à éteindre ou abréger »[8]. Sorin Dumitrescu souligne « sa passion pour l'Unesco »[9]. Michel Doo-Kingué affirme que « René Maheu ne vivait réellement que pour l'Unesco »[10]. Tous les témoignages concordent pour souligner son immense idéalisme envers l'Unesco[11]. Torres Bodet, dans ses *Mémoires*, rend hommage à l'« aspiration de justice internationale » et au « noble désir de placer les idéaux de l'Unesco au-dessus des ambitions nationalistes » qui ont caractérisé l'attitude de Maheu à l'Unesco[12].

Ses anciens collaborateurs témoignent aussi de sa grande intelligence administrative et de son dévouement total à son travail. Il est décrit par Jean Larnaud comme un « homme extrêmement intelligent », « le plus grand homme de l'Unesco », une « forte personnalité » [13], par Asher Deleon comme une « personnalité hors du commun »[14]. Huxley, dans ses *Mémoires*, fait également l'éloge de Maheu, « Français brillant et infatigable, profondément intéressé à chaque aspect du programme polymorphe de l'Unesco »[15]. Les diplomates britanniques observent les « dons intellectuels considérables », les « dons intellectuels typiquement français » de Maheu, et admirent son attitude d'« authentique fonctionnaire

---

[1] Interview de Maheu par Mirèse Akar, doc. cité, p. 14.
[2] *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, texte de M. Barbey, p. 4. « L'Unesco a contribué directement à la formation de sa personnalité et c'est elle qui a inspiré sa vocation ».
[3] Discours de William Benton, en novembre 1963 à Chicago, à une conférence de la commission nationale américaine (cité dans Congrès, vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 4 déc. 1963, Senate, p. 23225-23226 : « Report on recent Unesco developments » : M. Ribicoff, Connecticut). Dans ce discours, Benton rapporte que Maheu lui aurait dit : « little by little, I have merged my life with that of the organization ».
[4] René Maheu, *La civilisation de l'universel*, Paris, R. Laffont, 1966, p. 24.
[5] Interview de Maheu par Mirèse Akar, doc. cité, p. 13.
[6] Jean Maheu, « René Maheu, la pensée en action », in *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, p. 11-19.
[7] *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, p. 47. Interview Bolla.
[8] *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, p. 51.
[9] S. Dimitrescu, « Autorité et ouverture d'esprit », in *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, p. 87-90, p. 87.
[10] *Ibid.*, p. 84.
[11] André Chakour, « Finance et confiance », *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, p. 55-56.
[12] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 18 : « René Maheu, en quien sempre adverti una aspiracion de justicia internacional y un noble deseo de colocar los ideales de la Unesco por encima de las ambiciones nacionalistas ».
[13] Interview Larnaud.
[14] interview Deleon.
[15] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 67 : Maheu : « a brilliant and indefatigable Frenchman, deeply interested in every aspect of Unesco's many sided programme ».

international »[1]. Jean Thomas observe qu'il a donné « le meilleur de lui-même à une institution pour y accomplir le meilleur de sa vie » ; il souligne son « ardeur », sa « patience inlassable », sa « foi » en l'Unesco, et observe : « on a rarement vu un homme s'identifier à ce point avec sa fonction »[2]. Pour Jean d'Ormesson, Maheu a, à la tête de l'Unesco, mené « une sorte de dictature morale », une « lutte épuisante », il serait « une espèce d'aventurier des temps modernes »[3]. Il convient bien sûr d'être prudent dans l'appréciation de ces éloges *a posteriori* de la part de ses collaborateurs.

Cependant, ces éloges ne sont pas seulement prononcés *a posteriori*, mais aussi sur le moment. Ainsi, en octobre 1967, les membres du conseil exécutif, réunis en séance privée pour l'élection du nouveau directeur général, observent que Maheu ne s'est jamais « abandonné à la routine » depuis cinq ans qu'il dirige l'Unesco, mais a au contraire manifesté toujours sa « liberté d'esprit »[4]. Ils ne tarissent pas d'éloges à son égard, vantant la « véritable mutation » qu'il a imprimée à l'Unesco[5], le fait que « l'extrême complexité du système des Nations Unies n'a pas de secret pour M. Maheu »[6], affirmant qu'il a été « un des plus féconds et des plus créateurs » des directeurs généraux et s'est distingué par « son humanisme et sa sollicitude pour les peuples en détresse »[7], et enfin qu'il est « une grande figure intellectuelle, culturelle et humaine »[8]. Tous s'accordent pour le réélire, ce qui est le signe de sa grande popularité[9]. C'est alors la première fois qu'un directeur général de l'Unesco est réélu. C'est même la première fois qu'un directeur général ne démissionne pas avant la fin théorique de son mandat.

Si Maheu quitte l'Unesco en 1974, renonçant à briguer un troisième mandat, ce n'est qu'à regret, se sachant condamné à court terme par la maladie. À son départ, le conseil exécutif lui rend hommage, soulignant dans une résolution « sa conception clairvoyante de la mission de [l'Unesco], sa perception aiguë des problèmes du monde contemporain, son humanisme dynamique », « son inlassable dévouement aux grandes causes de l'humanité », les « progrès considérables » qu'il a fait faire à l'Unesco, et le « rayonnement sans précédent » qu'il lui a donné[10]. De même, l'association du personnel crée alors le « prix René Maheu de la fonction publique internationale »[11]. Durant les quelques mois qui lui restent à vivre après son départ de l'Unesco, Maheu se consacre à écrire des articles pour la presse, dans lesquels il affirme, à propos des problèmes politiques et sociaux du monde d'alors, son indéfectible foi en les Nations Unies pour faire face aux conflits qui déchirent les hommes et pour faire évoluer la société dans un sens meilleur[12]. Il s'éteint en 1975. René Maheu,

---

[1] RU, PREM 11/5185 : « Visit of Maheu, record of meeting with Prime Minister », 10 avril 1964, note confidentielle intitulée : « considerable intellectual gifts. He has a ready grasp of complex problems and situations, and the ability to present his ideas lucidly » ; « his characteristically French intellectual gifts » ; « a genuinely international civil servant ».
[2] *Encyclopedia Universalis*, 1976, p. 503-504 : article « René Maheu », par Jean Thomas.
[3] *Le Figaro*, 15 nov. 1974, article « Un Africain à la tête de l'Unesco. Amadou M'Bow : de la cause du petit paysan ouolof au Palais dela Culture », article de Jean d'Ormesson.
[4] 77 EX/PRIV/SR.1 (prov.), 16 avril 1968, p. 4-5. Propos de Barbey.
[5] Ibid. Propos de Wagner de Reyna.
[6] Ibid., p. 4, Barbey.
[7] Ibid., p. 5, Carneiro.
[8] Ibid., Hampâté Bâ, p. 5.
[9] Ibid., Barbey, p. 4.
[10] Décision adoptée par acclamation, le 8 octobre 1974, à la 95e session du conseil exécutif.
[11] Le prix René Maheu de la fonction publique internationale a pour but de « promouvoir le prestige de la fonction publique internationale au service de la coopération internationale, conformément à l'esprit de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Unesco ». (Association du personnel, STA/74/66, 14 octobre 1974).
[12] Maheu, « Faut-il envoyer des casques bleus au Liban ? », *Le Monde*, 21-22 décembre 1975, p. 21.

« homme de foi, dont la religion était l'humain »[1], comme l'affirme son fils Jean Maheu, a véritablement confondu sa vie avec celle de l'Unesco. Son enthousiasme idéaliste pour cette organisation s'est durant ses deux mandats transmis aux membres du personnel et des délégations.

Un enthousiasme qui se transmet au personnel et aux délégués.

Maheu transmet son idéalisme, son énergie, son dévouement, son enthousiasme pour l'Unesco au personnel et aux délégués. La période de Maheu apparaît dans la mémoire collective des contemporains comme l'âge d'or de l'Unesco. C'est une période qui, par l'enthousiasme et l'espoir qu'elle a véhiculés, rappelle la période de sa création, mais qui, par le pouvoir et l'envergure que l'Unesco a alors acquis, par la capacité de réalisations concrètes qu'elle a atteint, fait d'elle une institution beaucoup plus crédible que ce qu'elle était à ses débuts. Son nouvel objectif de porter assistance au Tiers Monde lui confère une mission urgente, concrète, et d'importance[2].

Cette idée d' « âge d'or » est très nette dans les esprits des fonctionnaires de l'époque, qui témoignent de leur idéalisme et de leur attachement affectif pour l'Unesco pendant les années 1968-74[3]. Ils évoquent la « réussite surprenante »[4], la « période riche » [5], « l'âge d'or »[6], le « summum de l'Unesco »[7], l'époque « où le prestige de l'Unesco culminait »[8] , l'époque où « l'organisation était à son zénith » et avait gagné « une réputation excellente »[9] ; une époque « passionnante »[10], pendant laquelle le personnel était plein d'idéalisme[11] ; l'Unesco de cette période est comparée à une « ruche bourdonnante de projets et d'espoirs », et Maheu est considéré comme « le directeur général de tous les espoirs, qui incarne l'Unesco de la réusssite »[12]. Henry Cassirer est représentatif de cet idéalisme ; dans son ouvrage intitulé *Un siècle de combat pour un monde humaniste*, il souligne qu'il ne s'est « jamais senti un homme d'appareil », mais que son engagement à l'Unesco a « été toujours été orienté envers les gens que nous étions censés servir »[13]. Evans, en 1966, exprime sa confiance : « je vois un

---

[1] Jean Maheu, « Son fils et sa petite-fille se souviennent », article cité.
[2] W. Preston, *Hope and Folly. The US and Unesco, 1945-85*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1989, p. 89.
[3] Interviews Foecke, Grinda, Tocatlian, Hemptinne. Grinda : « Maheu avait une grande ambition pour l'Unesco. Il était très rigoureux. Il était imprégné de l'idéal de l'Unesco. Il avait une réelle vision de l'Unesco, ce que les autres directeurs généraux n'ont pas eu par la suite ». R. Diez-Hochleitner, « La passion de l'action », in *Journée d'hommage à René Maheu*, *Cahier II*, *op. cit.*, p. 91-95 : il évoque « l'attachement indéfectible porté par les 'anciens' ». Jean-Baptiste de Weck, « En pensant à René Maheu, mon directeur général », in *René Maheu. Portrait-souvenir …*, *op. cit.*, p. 69-70 : « René Maheu a dirigé l'Unesco lorsque le monde croyait encore à la cause universelle de la paix par l'éducation, la science et la culture. Il dirigeait une équipe qui était forte de cette certitude ». E.R., « De Bucarest à Abidjan », article cité : il travaille « au sein d'une merveilleuse équipe qui prenait très à cœur les idéaux de l'Organisation. Parmi eux l'éminent pédagogue, homme des Sciences de l'éducation hors pair, le docteur A.V. Baez, le physicien Nahum Joël, le mathématicien hongrois G. Soos, le chimiste Robert Maybury, tant d'autres encore ».
[4] EU, box 823 : lettre confidentielle de George N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, 3 p. : « in almost startling fashion » ; « It [Unesco] is today unquestionably one of the great educational agencies of the world » ; « I think the organization will carry on somehow, simply because it must do so. There is no imaginable substitute for it ».
[5] Article d'Acher Deleon, p. 63-64, in *René Maheu. Portrait-souvenir …*, *op. cit.*
[6] *Lien-Link* n°78 : courrier du P.R. Rakotomalala : « L'Unesco a connu son âge d'or avec Maheu secondé par Adiseshiah ».
[7] Interview Larnaud.
[8] *Lien-Link* n°83 : « Sandy Koffler. Un battant », par René Caloz. Cf. aussi interview Rex et Elise Keating.
[9] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 52. « The organization was at its zenith » ; « an outstanding reputation ».
[10] Interview Foecke.
[11] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 119, au sujet du personnel de la division de l'Amérique latine.
[12] Jean-Baptiste de Weck, « En pensant à René Maheu, mon directeur général », in *René Maheu. Portrait-souvenir …*, *op. cit.*, p. 69-70.
[13] Henry Cassirer, *Un siècle de combat ...*, *op. cit.*, p. 166.

très grand avenir pour l'Unesco », dit-il, convaincu que l'Unesco va apporter « une contribution de plus en plus grande » dans le monde[1].

Maheu apparaît incontestablement comme un modèle pour ses fonctionnaires, sa présence à la tête de l'organisation entraîne une véritable émulation. John Fobes souligne le « grand respect » que Maheu, « véritable Unesquien », inspirait à son personnel et aux délégués[2]. Zacharie Zachariev témoigne que dans ces années, l'Unesco avait pour ses fonctionnaires la dimension d'une « religion », d'une « foi », y travailler donnait l'impression d'appartenir à « une grande confrérie internationale »[3]. Nino Chiappano observe que dans les années 1960, de nombreux fonctionnaires se dévouaient à l'Unesco comme s'ils étaient « entrés en religion »[4]. Acher Deleon témoigne que durant ces années, « un poste à la place de Fontenoy s'apparentait à une mission honorable, à vocation morale. Un apparatchik unescain se sentait imprégné d'un esprit de mission. Semblable de nos jours à Médecins du monde. Plus qu'une organisation, l'Unesco était pour ses nombreux et fervents adeptes, ainsi que pour ses employés […] une idéologie »[5]. Jacques Tocatlian confirme la « très forte impression » que Maheu exerçait sur lui et sur l'ensemble du personnel. Il témoigne qu'il apparaissait comme « le De gaulle de l'Unesco », et qu'il a incontestablement transmis à ses fonctionnaires l'idée de la grandeur de l'Unesco[6]. Jacques Boisson, évoquant son état d'esprit lorsqu'il est entré dans l'organisation en 1968, se décrit comme « profondément et terriblement convaincu […] qu'il pourrait servir l'idéal des Nations Unies dans cette enceinte mondiale ». Outre Maheu, il évoque un autre personnage qui a nourri et entretenu sa foi en l'Unesco : Alvin Laidley, chef du Bureau du personnel, chargé du recrutement et de la formation des stagiaires. Laidley a joué un rôle important de transmission de l'idéal de l'Unesco aux jeunes recrues, leur transmettant une « conviction » et une « impression d'appartenance » dont Jacques Boisson souligne la « force » et la « portée »[7]. Anne Grinda, également passionnée par l'idéal de l'Unesco[8], évoque elle aussi le rôle important de Laidley, qui a été un de ses « pères spirituels » à l'Unesco : « il vouait un véritable culte au *Manuel* dont il nous détaillait les plus beaux passages, la voix vibrant d'une émotion mal contenue »[9].

Ainsi, cette émulation du personnel est suscitée par Maheu et est relayée par des hauts fonctionnaires, tel Laidley. On peut citer aussi Yvan de Hemptinne, directeur de division au secteur des sciences, très pénétré de la grandeur de la mission de l'Unesco, qui accomplit son travail avec un réel idéalisme, un grand dévouement[10]. De même, Sandy Koffler, rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco*, est alors animé d'une grande conscience professionnelle, d'un immense idéalisme. Il soude son équipe autour d'un esprit de dévouement à la cause de l'Unesco ; il règne dans cette équipe une « véritable fièvre de travail, frénétique »[11]. Akihiro

---

[1] OHRO, interview d'Evans, p. 630-632. « I see a very great future for Unesco » ; « a greater and greater contribution ».
[2] John Fobes, « La fonction publique internationale », in *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier I, op. cit*., p. 30-33.
[3] *Lien-Link* n°82 : « Entrer à l'Unesco comme entrer en religion ? », par Zacharie Zachariev.
[4] *Lien-Link* n°84 : article de Nino Chiappano, « Le fonctionnaire international et ses dilemmes ».
[5] Article d'Acher Deleon, in *René Maheu. Portrait-souvenir par ses collaborateurs, op. cit*., p. 63-64.
[6] Interview Tocatlian.
[7] *Lien-Link* n°85 : article « Paris, avril 1968 », par Jacques L. Boisson.
[8] Interview Grinda.
[9] *Lien-Link* n°83 : « La deuxième génération de stagiaires », par Anne Willings Grinda
[10] *Lien-Link* n°83 : nécrologie d'Yvan de Hemptinne, par Michel Batisse : « Travailleur acharné, il avait un sens particulièrement intransigeant du service public. Son courage et sa droiture étaient sans faille ». Interview Hemptinne.
[11] Interview P. Koffler : cette équipe mangeait à la même table, qui réunissait « les hommes les plus inspirés intellectuellement de l'Unesco » ; *Lien-Link* n°83 : « Sandy Koffler. Un battant », par René Caloz : « véritable

Chiba, entré à l'Unesco en 1961, rédige des poèmes sur l'Unesco[1]. En outre, la présence au Secrétariat durant ces années d'hommes et de femmes réputés pour leurs convictions humanistes, comme Martin Ennals, futur fondateur d'Amnesty International, contribue aussi à cette atmosphère d'idéalisme[2].

Il faut nuancer ces témoignages, car les déclarations idéalistes faites par les anciens fonctionaires *a posteriori* participent d'une auto-valorisation. Cependant, les correspondances confidentielles de l'époque expriment elles aussi ce jugement[3]. Un autre élément révélateur est que beaucoup de fonctionnaires de l'époque de Maheu, après avoir pris, comme ils y sont obligés, leur retraite à soixante ans, reviennent à l'Unesco, pour y effectuer des missions ponctuelles[4], ou pour y travailler bénévolement[5], ou simplement viennent « hanter les couloirs » comme le dit Pauline Koffler[6].

Cet idéalisme caractérise non seulement le personnel, mais aussi de nombreux délégués à la conférence générale et au conseil exécutif et représentants d'organismes liés à l'Unesco. Ainsi, à la conférence générale de 1972, Pablo Neruda déclare avoir « foncièrement foi » en « notre Unesco », « qui persiste dans ses nobles desseins », exalte son « combat pour que survive ce qu'il y a de meilleur dans le monde » et affirme que « ses efforts et ses réalisations témoignent de la portée géographique et morale de son action »[7]. La même année, la délégation américaine, dans son rapport au département d'état, fait l'éloge de l'« idéal » de l'Unesco, qui consiste à « créer, par la coopération dans le domaine de l'intellect, une communauté internationale d'hommes libres »[8]. Jean Larnaud, directeur du CCIC, observe que pendant la période de Maheu « l'Unesco a mobilisé des valeurs extraordinaires au point de vue humain. Elle a su créer un réservoir extraordinaire de compétences, faire converger des espoirs et des énergies intellectuelles d'une grande richesse »[9].

Cette impression d' « âge d'or », cette atmosphère d'idéalisme et de renouveau, ne sont pas dues seulement au charisme de Maheu, mais ont un fondement objectif : elles correspondent à une véritable mutation conceptuelle de l'Unesco vers les besoins du Tiers Monde, qui confère à l'organisation une importance nettement accrue sur la scène internationale.

---

fièvre de travail » ; Koffler était « accablé de travail » ; « en toute chose, il ne se satisfaisait qu'avec la qualité optimale. Il vouait à cette exigence toute son énergie, tout son temps. Aucun détail ne lui paraissait négligeable. Devant la difficulté, il fonçait avec talent et fougue » ; « la loyauté de Sandy à l'égard de l'Unesco, des Nations Unies et de leurs idéaux était évidente et inébranlable ».

[1] Biogr. Akihiro Chiba : *Nostalgia for the Place de Fontenoy*, Bangkok, non daté, non paginé, recueil de poèmes. A. Chiba rédige ce recueil en 1991 au moment où il part à la retraite après trente ans de service à l'Unesco. « Nostalgia for the place de Fontenoy » : « Here came a man/To the place de Fontenoy/On a bright sunny day of May 61/Young and full of passion/Starting with commitment/The mission he has chosen/As a lifetime vocation ». « Spirit of Sofia » : « Unesco was a precious sign of hope/For those who stood up at the ruin of devastation/And destruction,/40 years ago, for world reconstruction/Unesco has been a noble symbol for universality and solidarity/For those who believe in mutual advancement and progress/Trough intellectual cooperation ».

[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 56, 58-59.

[3] RU, ED 121/1163 : confidential, record of conversation between the minister of state, M. Peter Thomas, and the DG of Unesco, M. Maheu, at the Foreign Office on april 13, 1964.

[4] *Lien-Link* n°85 : nécrologie de Paul Lengrand par Pierre Henquet : Lengrand a pris sa retraite en 1970, mais a continué apres cette date à entreprendre des missions pour l'Unesco.

[5] Pour la somme symbolique d'un dollar par an. Interview Pauvert. Il a lui même travaillé vingt ans bénévolement pour l'Unesco apres sa retraite. Interview Batisse : Batisse a continué lui aussi à travailler bénévolement pour l'Unesco.

[6] Interview Mme Koffler.

[7] 17 C/VR.5, 22.11 : intervention de Pablo Neruda.

[8] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference, doc. cit., p. 4 : chap. 2, « US Stake in Unesco » : « through cooperation in matters of the intellect, an international community of free people ».

[9] Interview Larnaud.

1.5.2. Une nouvelle priorité : le Tiers Monde.

Entre 1958 et 1962, les conceptions de l'Unesco évoluent nettement vers une priorité qui s'impose de plus en plus : l'aide au Tiers Monde. Cet important tournant correspond à une évolution de la situation géopolitique mondiale, liée à la décolonisation[1]. Cela constitue selon Philip Jones le plus grand changement conceptuel qu'ait connu l'Unesco[2]. *Le Monde* rend hommage en 1974 à la « vision volontariste de l'hisoire » de Maheu et affirme que c'est « l'un des hommes qui auront le mieux su prendre la mesure de l'émergence du Tiers Monde»[3].

Une mutation impulsée par des influences extérieures : l'ONU, les États-Unis, les pays nouvellement indépendants.

L'afro-asiatisme, mouvement de solidarité visant à réunir les anciens pays colonisés d'Afrique et d'Asie autour de la condamnation du colonialisme et de la revendication d'une assistance technique et économique, né à la conférence de Delhi en 1949, développé à la conférence asiatique de Colombo en 1954, puis consacré à celle de Bandoung en avril 1955, se développe avec de plus en plus vigueur à partir de la seconde moitié des années 1950[4]. Après la conférence de Bandoung, l'ONU s'engage en faveur du développement[5], créant en 1958 à cet effet le « Fonds spécial », qui sert à financer des projets consacrés au développement[6]. Dès décembre 1960, l'assemblée générale de l'ONU vote une déclaration exigeant l'octroi de l'indépendance aux peuples colonisés, et cela lui procure une grande popularité auprès des pays du Tiers Monde, qui fondent sur elle de grands espoirs[7]. À partir de 1960 l'assemblée générale est gouvernée systématiquement par une majorité tiers-mondiste[8]. L'engagement de l'ONU en faveur des pays nouvellement décolonisés constitue un très grand succès politique pour elle[9].

L'Unesco connaît une évolution analogue. Entre 1960 et 1962, une vingtaine de pays africains y adhèrent. Cela entraîne un net changement dans la composition de la conférence générale et du conseil exécutif ; ces institutions deviennent une tribune d'expression des revendications économiques et culturelles des États du Tiers Monde. Sous la pression des États nouvellement indépendants, mais aussi des États-Unis et de l'ONU, l'orientation des programmes de l'Unesco se modifie. Sur le plan géographique, son action se porte de plus en plus vers le Tiers Monde, et sur le plan thématique vers des activités d'assistance technique et de formation des cadres de l'éducation[10]. Cette orientation vers l'assistance technique avait

---

[1] Collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, *op. cit.*, p. 39.
[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 88-89.
[3] *Le Monde*, 15 nov. 1974, p. 38 : « Unesco. Après douze ans de mandat. M. René Maheu quitte la direction générale de l'organisation », par Jean-Pierre Clerc ; sous-titre : « Un intellectuel aux avant-postes de l'histoire ».
[4] J.-B. Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, p. 623-625.
[5] Yves Brunswick, *op. cit.*, définit le développement comme « un processus de progrès et de transformation des sociétés, qui résulte d'une combinaison de changements techniques, sociaux, mentaux d'une population, qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global ».
[6] L. Dollot, *op. cit.*, p. 105.
[7] P. Gerbet, *op. cit.*, p. 481.
[8] D. Colard, *op. cit.*, p. 110 ; Mohammed Bedjaoui, « Un point de vue du Tiers Monde sur l'organisation internationale », art. cité, p. 246.
[9] D. Colard, *op. cit.*, p. 259 ; Jean-Pierre Biondi, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Robert Laffont, 1992, 388 p. (notamment la 4e partie : « De l'anticolonialisme au tiers mondisme, 1945-1962, p. 241-343).
[10] Il est significatif de constater le grand nombre de recherches universitaires portant sur l'action de l'Unesco en Afrique (voir bibliographie). Pierre Gerbet, « Les nouveaux Etats et les organisations internationales », in *Les*

été prônée dès les années 1950 par les principaux États du Tiers-Monde alors présents à l'Unesco, principalement l'Inde et l'Egypte[1]. Mais c'est à partir de 1960 que l'Unesco s'engage réellement dans une action pour le développement[2]. En réponse au discours du président Kennedy du 25 septembre 1961, prônant le développement comme « entreprise de coopération et non de compétition »[3], l'ONU lance la Décennie du Développement (1961-70), dont l'objectif est d'aider les pays du Tiers Monde à atteindre, en dix ans, un taux minimum de croissance de 5% de leur PNB[4]. En tant qu'agence spécialisée de l'ONU, l'Unesco participe à cette Décennie du Développement, et cela l'amène à réorienter entièrement ses conceptions directrices autour de cet objectif. John Fobes, alors directeur général adjoint, souligne l'importance de l'évolution conceptuelle opérée par l'Unesco au sujet de l'action opérationnelle au début des années 1960[5]. Certains leaders du Tiers Monde ont joué un rôle important dans cette évolution, par leurs discours à la conférence générale et au conseil exécutif, en particulier Amadou Hampaté Ba[6] et Bernard Dadie[7]. Philip Jones souligne que cette évolution était en fait davantage dictée par l'ONU que ce que Maheu ne voulait bien le reconnaitre[8]. Cependant, s'il est impulsé de l'extérieur, ce virage de l'Unesco n'est pas pour autant une évolution imposée et plaquée artificiellement. Il donne lieu à une importante évolution conceptuelle opérée de l'intérieur, la plus importante de toute l'histoire de l'Unesco.

Une évolution conceptuelle radicale.

Alors que cette évolution aurait pu être laborieuse et entraîner une crise d'identité pour l'organisation, elle s'effectue avec brio et succès, grâce à l'action de René Maheu et de Malcom Adiseshiah[9]. Ce dernier, économiste indien, supervise à partir de la fin des années 1950 la mise en place des programmes d'action opérationnelle[10]. Maheu, lui, saisit, dès le début de son mandat, que l'Unesco se trouve à un « tournant » majeur de son histoire et qu'il est très important de lui faire réussir la « mutation » qui s'amorce[11].

Cette mutation est d'autant plus frappante qu'elle est accomplie en un temps très court[12]. La conférence générale de 1960, qui, pour la première fois, est dominée numériquement par les pays du Tiers Monde[13], demeure dans les mémoires des anciens

---

nouveaux Etats dans les relations internationales, Paris, Colin, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 121, 1962, p. 469-471. Louis Dollot, *op. cit*., p. 108. Interview Deleon.

[1] H. Nafaa, *L'Egypte et l'Unesco*, p. 630.

[2] Louis Dollot, *op. cit*., p. 108. Pierre Gerbet, « Les nouveaux Etats et les organisations internationales », art. cit.

[3] *Unesco in a decisive decade*, US National Commission for Unesco, 51 p., 1964, p. 2.

[4] ONU A/1708 (XVI), et 1710 ; 12 C/Res.8.1, 14 C/Res.9.1-2, 16C/Res.9.1.

[5] « More self-examination of Unesco's role in development took place in the years 1960-62 than in all the years after 1946 » (John Fobes, « Unesco, management of an international institution. Facilitating and understanding economic and social change », in R.S. Jordan (éd.), *Multinational cooperation : economic, social and scientific development*, Oxford University Press, New York, 1972, p. 110-150, p. 113, cité dans P. Jones, op. cit., p. 110).

[6] Benton, box 397 : *New York Times*, 23 oct. 1963 : « Foreign Affairs. The appetite of slavery », par C.L. Sulzenberger.

[7] Benton, box 397 : mémorandum confid. de Mrs. Smythe à Benton, 12 nov. 1964 : évoque le livre *Patron de New York* par Bernard Dadie, aux éditions Présence africaine.

[8] P. Jones, *op. cit*., p. 110.

[9] P. Jones, *op. cit*., p. 101.

[10] M. Prévost, *op. cit*., p. 43. Biogr. Adiseshiah. Né en 1910 en Inde, il étudie l'économie, la banque et les flux monétaires à Madras, puis à la *London School of Economics* et à Cambridge. Enseignant à l'Université de Calcutta, puis directeur du Département d'Economie de l'Université de Madras, il travaille à l'Unesco de 1948 à 1970. *Lien-Link* n°78 : « René Maheu : A real man for all seasons » par Erwin Solomon : « Malcolm Adiseshiah – another extraordinary person ».

[11] « L'Unesco se propose de donner une nouvelle orientation à son action, déclare au Monde M. René Maheu », propos recueillis par J.-Cl. Berry, *Le Monde*, 21 août 1963, p. 1-2.

[12] M. Prévost, *op. cit*., p. 43 ; interview Balandier.

[13] Sandra Bigliani, *Ingresso dei paesi del terzo mondo nell'Unesco e nuovi caratteri dell'Organizzazione*.

fonctionnaires, comme la « conférence de l'Afrique »[1]. Il y est voté la création d'un fonds spécial d'aide à l'Afrique, pour la mise en oeuvre d'un programme d'urgence axé sur la scolarisation[2]. Le CCIC souligne, dans son rapport confidentiel sur la conférence générale de 1960, « la place qu'a tenue l'Afrique dans cette conférence » :

« Les activités visant l'Afrique sont celles qui ont fait l'objet du plus grand nombre de changements par rapport au programme initial préparé par le Secrétariat. On se réjouira certes d'une telle orientation. Mais dans cet intérêt porté à l'Afrique, notamment par les nations les plus puissantes, on discerne des intentions qui ne sont pas toujours parfaitement désintéressées : on a senti dans les débats sur l'Afrique une certaine surenchère de générosité qui laissait une impression mélangée. » [3]

En 1962, l'Unesco décide de consacrer désormais à l'action opérationnelle 50% de ses ressources[4]. En 1966, l'action opérationnelle représente les deux-tiers des ressources de l'Unesco[5]. Cette évolution se poursuit tout au long des deux mandats de Maheu. Pour Maheu en effet, le développement constitue « la question dominante de notre époque, car il pose en termes de plus en plus dramatiques le problème de l'organisation de la collectivité humaine sur la terre »[6]. Cela justifie donc selon lui que l'Unesco se consacre de manière prioritaire à cette question.

Les États du Tiers Monde se montrent ravis de ce tournant opérationnel. Ainsi, à la conférence générale de 1962, Berredo Carneiro insiste sur l'importance primordiale de l'action opérationnelle, et se réjouit que l'Unesco devienne « un instrument de plus en plus efficace d'intervention et de réalisation sur le terrain »[7].

Ce tournant opérationnel est également vivement soutenu par les États-Unis : le président Johnson lui-même affirme : « L'Unesco a un rôle majeur à jouer en apportant les techniques éducatives du monde développé aux nations nouvellement émergentes de la famille de l'homme »[8]. Benton, porte-parole de la position du gouvernement américain, affirme que ce « virage à 180° » constitue un élément très positif, et conteste l'idée avancée par certains Français selon laquelle cette expansion quantitative du programme de l'Unesco aurait pour corollaire un déclin qualitatif[9]. Les membres du Congrès américain approuvent chaleureusement eux aussi cette évolution, car ils l'attribuent à l'influence du discours du président Kennedy[10].

Le Royaume-Uni se montre lui aussi favorable à ce que l'Unesco « donne un haut degré de priorité au développement ». Il estime néanmoins que celle-ci ne doit pas négliger

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 86-87 : « Dans le hall des conférences, les complets vestons croisaient désormais les boubous de toutes les couleurs » ; conférence générale de 1960, 11 C/19, 6.1, annexe 2.
[2] P. Gerbet, *op. cit.*, p. 55.
[3] Archives du CCIC, doc. CCIC, Aperçu sur la 11e conférence générale de l'Unesco, 14 nov.-15 déc. 1960 ». p. 13.
[4] Conférence générale de 1962.
[5] R. Maheu, *op. cit.*, p. 258-272 : discours de Maheu, 7 juillet 1966, devant le Conseil économique et social.
[6] DG/67/4 : déclaration de Maheu, 12 juillet 1967, devant le Conseil economique et social, p. 5.
[7] cité dans F. Valderrama, *op. cit.*, p. 145.
[8] « Unesco has a critical role to play in bringing the educational techniques of the developed world to the newly emerging nations of man's family » (discours de Johnson n° 3741, cité dans : Congrès, vol. 112, 89e congrès, 2e session, 10 janv.-22 oct. 1965 : 21 octobre 1966, House, p. 28705-28706).
[9] William Benton, « The Defenses of Peace : Progress Report on Unesco », *Saturday Review*, 7 mars 1964 : « a swing of 180 degrees » (cité dans : Congrès, Vol. 110, 88e congres, 2e session, 18 mars 1964, Senate, p. 5646-5649).
[10] Rapport de William Benton en novembre 1963 à Chicago, à une conférence organisée par la commission nationale américaine. (Cité dans Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 4 décembre 1963, Senate, p. 23225-23226). Et en avril 1964, Eugene Sochor, assistant directeur de la commission nationale américaine, affirme : « Notre mission en tant qu'Américains coïncide avec celle de l'Unesco. Nous recherchons l'amélioration éducative et sociale dans le monde » (« Our mission as Americans coincides with that of Unesco. We seek educational and social betterment throughout the world » ; Eugene Sochor, « A New Look at Unesco », cité dans : Congrès, Vol. 110, 88e congrès, 2e session, 8 avril 1964, Senate, p. 7273-7275).

pour autant son rôle de « catalyseur et de centre d'information et d'échanges pour le monde intellectuel »[1].

Les autres États européens, et en particulier la France, sans remettre en question le bien fondé de ce tournant opérationnel, s'attachent surtout à défendre le maintien de l'orientation intellectuelle et éthique de l'Unesco[2]. Ils redoutent le risque d'une fracture entre « pays développés donateurs d'une part, et pays en voie de développement bénéficiaires d'autre part »[3]. Le Conseil de l'Europe s'inquiète du fait que les États européens contribuent pour une forte part au budget de l'Unesco mais en bénéficient de moins en moins[4]. La France craint que l'Unesco ne néglige sa mission de « coopération scientifique et culturelle internationale »[5], et que le grand essor pris par les activités opérationnelles ne « romp[e] l'harmonie entre les divers objectifs fixés par la Charte de l'Unesco »[6]. Henri Laugier et Louis François se font les porte-parole de cette conception[7]. De même, l'Italie affirme la nécessité de définir « la culture comme source première et but final de toute l'activité de l'Unesco, et partant, comme aliment et animation de chaque partie de son programme »[8].

Ainsi, ce changement d'orientation ne s'est pas opéré sans résistances. Comme l'observe Louis Dollot, il a entraîné « une grave crise de conscience » au sein de l'Unesco[9]. La nouvelle orientation entraîne des résistances importantes du clan « latin », au sein du Secrétariat, de la conférence générale, et du conseil exécutif, au nom de l'idée que l'Unesco serait ainsi en train de « trahir sa mission originelle de poursuite des grands objectifs de paix et de compréhension internationale, pour devenir progressivement une agence internationale de secours pour les démunis culturels »[10]. Des inquiétudes se font jour, fondées sur l'idée que ce tournant vers l'action opérationnelle au service du développement signifierait un appauvrissement du contenu conceptuel de l'Unesco, celle-ci risquant de devenir simplement une agence d'aide au développement parmi d'autres[11]. Si la plupart des États adhèrent à

---

[1] EU, LAB 13/2566 : « Confidential report of the working group on Unesco », par Barbara Castle, minister of overseas development, 42 p., p. 5 : « The full realisation of Unesco's objectives is not possible when poverty is so widespread and opportunities for education, science and culture are limited to so few countries. It is, therefore, right that Unesco should give a high degree of priority to development » ; p. 7 : « a catalyst and a clearing house for the intellectual world ». E. Chniti, *op. cit.*, p. 681 : en 1964, le traitement des affaires de l'Unesco par le gouvernement britannique est transféré vers le nouveau ministère de la coopération ; ce changement est significatif de la conception de l'Unesco par le Royaume-Uni, comme étant essentiellement une agence d'aide au développement.

[2] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la délégation allemande à la 70e session du conseil exécutif sur le futur programme et budget, 3 p., p. 1. L'Unesco devrait insister davantage « sur l'aspect moral et éthique des activités poursuivies » ; Commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, 17 p., p. 1-2 : elle incite l'Unesco à mettre l'accent sur les « idéaux éthiques, sous peine de descendre à un pur technicisme » ; observations et commentaires du gouvernement français sur l'avant-projet condensé de programme et de budget pour 1967-68, 27 p., p. 8-10.

[3] XO7.21(44)NC, III : Commission nationale française pour l'Unesco, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, 18 p., p. 15.

[4] X 07.83 Lengrand, I : « Projet de déclaration sur les relations avec l'Unesco et la collaboration envisagée avec le CIC », par le directeur de l'enseignement et des affaires culturelles et scientifiques, mars 1966.

[5] Commission nationale française pour l'Unesco, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, doc. cité, p. 15 ; FR, NUOI carton 836 : note pour la Direction des affaires politiques, 27 février 1962, n°518 ACT/2/0 ; et : XO7.21(44)NC, IV : « Commentaires et propositions du gouvernement français au programme et budget de l'Unesco pour 1965-66 », 25 juin 1963, 14 p.

[6] « Commentaires et propositions du gouvernement français au programme et budget de l'Unesco pour 1965-66 », 25 juin 1963, doc. cité, p. 2-4 et 11.

[7] XO7.21(44)NC, III : « Point de vue de la France sur les orientations de l'Unesco. Commission nationale, stage préparatoire à la conférence générale », 3 novembre 1960, p. 3.

[8] Commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, doc. cité, p. 9-10. L'Italie exhorte à ne pas « diminuer le poids concret et la place précise que les activités culturelles ont au sein de l'Unesco ».

[9] L. Dollot, *op. cit.*, p. 105.

[10] EU, box 821 : lettre de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 8 novembre 1960 : « betraying its original mission of pursuing the great objectives of peace and international understanding common to all member nations, by progressively becoming an international relief agency for the cultural have-nots ».

[11] Rapport de la conférence annuelle de la commission nationale américaine, 26-28 avril 1962, par Philip Coombs, (cité dans Congrès, Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 17 mai 1962, Senate, p. 8729-8730) ; *Unesco in a*

l'orientation de l'Unesco vers l'aide au Tiers Monde, un désaccord subsiste entre les États qui souhaitent voir l'Unesco devenir une véritable agence opérationnelle, organisant et réalisant elle-même des actions concrètes pour le développement (c'est bien sûr le cas des États du Tiers Monde), et ceux, comme les États-Unis, qui estiment qu'elle doit se limiter dans ce domaine à un rôle d'encouragement, d'incitation, se cantonner à une fonction de « catalyseur, de stimulateur et d'initiateur »[1]. Maheu défend cette idée, affirmant en 1973 qu'elle est « une organisation non pas d'aide mais de coopération », « une organisation non pas d'intervention mais de stimulation »[2].

Malgré les résistances, ce tournant s'accomplit dans la première moitié des années 1960, grâce à l'habileté diplomatique de Maheu. Il se poursuit et s'accentue dans les années suivantes. La fin des années 1960 et le début des années 1970 correspondent à une régionalisation croissante du programme. Elle se traduit notamment par la création d'un grand nombre de centres et d'instituts régionaux. L'Unesco tend de plus en plus à fractionner son programme pour l'adapter aux différentes régions du monde. Dans les pays du Tiers Monde, l'action opérationnelle s'intensifie beaucoup, dans le cadre de la coopération Unesco-PNUD[3]. Cette évolution vers la régionalisation et vers l'action opérationnelle est fortement soutenue par les États-Unis[4] ; elle n'obtient pas une approbation aussi nette de la part des pays européens, notamment de la France. En 1969, Jean Fernand Laurent, dans un rapport confidentiel au ministre des affaires étrangères, déplore :

« De plus en plus, la conférence générale, au lieu de voter pour des hommes, vote pour des pays. [...] les représentants du Tiers Monde, qui composent la majorité du Conseil, s'avèrent beaucoup plus soucieux des intérêts régionaux et locaux que de la vocation universelle de l'Unesco : le vent de régionalisation que nous avons dénoncé à la tribune de la conférence générale souffle de plus en plus fort ». « Les vieux membres latino-américains du conseil […] sans doute dans l'espoir de drainer davantage encore vers leur continent l'assistance technique de l'Unesco, se font chaque fois les chefs de la brigade de la flagornerie. »[5]

Les Français craignent en effet dans ce virage vers l'action opérationnelle et vers la régionalisation du programme le risque d'une perte de substance des conceptions de l'Unesco. Cependant, cette concentration sur l'impératif de développement n'implique pas pour autant l'abandon de l'aspect culturel de sa mission. Au contraire, avec l'idée de « développement culturel », l'Unesco développe une conception du développement dans laquelle la culture est considérée comme l'un des facteurs du développement économique.

Pour être élu directeur général en 1962, Maheu fait la paix avec son rival Malcom Adishesiah, car celui-ci était très bien vu des pays du Tiers Monde, pour lesquels il était,

---

decisive decade, p. 2-3 : « La commission nationale américaine est consciente du danger que l'Unesco devienne simplement une autre agence d'aide » (« The US National Commission is aware of the danger that Unesco may become merely another aid agency »).

[1] X 07 A 120/197 UNSA : « US Government Comments and Recommendations on Unesco's program and Budget for 1967-1968 », 31 mai 1965, 11 p., p. 10.

[2] Interview de Maheu par Mirèse Akar, 1973, doc. cité, p. 15.

[3] EU, box 3213 : 15 USGC/21/1, « Coopération with the UNDP », 3 p.

[4] EU, box 3212 : « Report of the US delegation to the 77th session of the executive board », par W. Benton, novembre 1967, 15 p., p. 14-15 : « most satisfactory » ; « demonstrates that Unesco has perhaps come of age » ; « Unesco : the dream comes of age » ; « Unesco has come of age as an agency providing development assistance to an emerging new world in the fields of education, sciences, culture » (« l'Unesco est arrivée à maturité en tant qu'agence fournissant une assistance au développement au nouveau monde émergent ») ; box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 décembre 1970, 56 p., p. 9-10. « Unesco has established a number of education enters and institutes throughout the world to decentralize its work, a practice which the US government has consistently favored ».

[5] FR, NUOI carton 836 : rapport de Jean-Fernand Laurent sur la 83e session du conseil exécutif, 24 octobre 1969.

comme le dit Evans, « Monsieur Aide aux États Membres et Monsieur Assistance Technique », et qui avait fait du « travail brillant » dans ce domaine[1].

Evans se montre sceptique sur l'opportunité de la démarche de Maheu, qui prend le parti des pays receveurs, contre les pays riches[2]. En 1965, Benton préconise une révision de la constitution de l'Unesco, étant donné que l'action de l'Unesco correspond de moins en moins au contenu de l'acte constitutif[3]. Les États-Unis sont réticents sur l'orientation vers le développement que Maheu veut donner à l'Unesco, mais Maheu, avec habileté, réussit à manoeuvrer[4].

En 1967, dans une conférence à l'université de Bordeaux, Maheu parle avec passion du problème du sous-développement, et recommande aux jeunes « de réserver au début de leur carrière […] deux ou trois années de leur vie à un séjour dans les pays en voie de développement »[5].

Pour Maheu, l'idée de la coopération intellectuelle internationale, qui a été l'idée centrale dans les débuts de l'Unesco, « procède de l'âge d'or de la civilisation européenne classique » ; il estime qu'il faut désormais élargir les perspectives à l'ensemble du monde[6].

Le « développement culturel » : la culture, facteur du développement économique.

Dans les années 1960, l'Unesco promeut l'idée que la culture constitue un facteur important du développement économique s'impose à l'Unesco, sous l'impulsion à la fois de Maheu, de l'ONU, et des pays africains.

Pour l'Unesco, il apparaît avantageux de développer une telle conception. En effet, dans les années 1960, le thème du développement devient l'un des thèmes les plus porteurs. Dans ce contexte, chaque agence spécialisée s'efforce de se présenter, chacune dans son domaine, comme oeuvrant au développement, en mettant l'accent chacune sur le fait que son propre domaine de compétence constitue un facteur du développement : le travail dans le cas du BIT, la santé dans le cas de l'OMS, l'agriculture dans le cas de la FAO, l'éducation et la culture dans le cas de l'Unesco[7]. Maheu saisit rapidement l'avantage que l'Unesco peut retirer à promouvoir l'idée que la culture constitue un facteur important du développement : cela implique en effet pour l'Unesco l'attribution d'un rôle majeur dans le processus de développement du Tiers Monde. Maheu contribue ainsi à promouvoir l'idée du « développement culturel », conçu comme le complément nécessaire au développement économique : afin d'équilibrer les transferts technologiques qui se font des pays occidentaux vers les pays du Tiers Monde sans que ceux-ci puissent vraiment s'approprier les apports scientifiques, il prône « un humanisme scientifique qui permette l'acculturation de la technologie » dans ces pays[8].

---

[1] OHRO, interview Evans, p. 703 : « Mr. Aid to Member States and Mr. Technical Assistance » ; « a brilliant job », p. 707.
[2] OHRO, interview de Luther Evans, p. 561-562.
[3] Benton, box 396 : lt. de Benton à Robert Wade, 8 nov. 1965.
[4] Benton, box 394 : memo confid. de Robert H.B. Wade à Benton, 22 mai 1967.
[5] FR., Nantes, carton 6 : lt. de Jean-Fernand Laurent à Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, 1er juin 1967.
[6] DG/1962 : allocution de Maheu à l'ouverture de la 4e conférence des commissions nationales de l'Unesco des pays d'Europe, Sofia, juin 1962, p. 6-7.
[7] Interview Pauvert.
[8] R. Maheu, *La culture dans le monde contemporain. Problèmes et perspectives*, Paris, Unesco, 1973, p. 23, et *La civilisation de l'universel*, *op. cit.*, p. 42.

La conception de « développement culturel » promue par Maheu se fonde sur une évolution conceptuelle opérée autour de 1960 par de nombreux économistes. Vers cette date, les économistes reconnaissent de plus en plus que l'éducation, la science, la culture, sont d'authentiques facteurs du développement économique. Cette évolution conceptuelle est également redevable aux orientations adoptées par l'ONU à partir de la fin des années 1950, sous l'influence de Julia Henderson, et avec l'aide du conseil économique et social[1]. Un signe révélateur en est la création par la Banque mondiale d'un département de l'éducation[2]. Les progammes de l'Unesco étant définis dans la mesure où ils peuvent être financés par la Banque mondiale et le FMI, les conceptions directrices de l'Unesco se sont trouvées naturellement influencées par cette nouvelle orientation. Maheu et des fonctionnaires de l'Unesco ont eu le mérite de saisir rapidement l'intérêt stratégique que ces nouvelles orientations représentaient pour l'Unesco, lui donnant la possibilité de recevoir des financements largement accrus et de développer une action d'une envergure beaucoup plus vaste[3]. La Banque mondiale, l'Association internationale du développement, la Banque interaméricaine de développement, le PNUD, fournissent à l'Unesco des financements nouveaux et très supérieurs à ce dont l'Unesco disposait jusqu'alors[4]. En 1963, Maheu se réjouit de ce « remarquable succès » remporté par l'Unesco auprès de ces organismes internationaux d'investissement, désormais convaincus de « la valeur économique de l'éducation comme investissement »[5].

Le développement croissant de cette conception correspond aussi aux revendications des pays africains. Alors que, dans un premier temps, celles-ci avaient porté essentiellement sur l'aide matérielle, à partir du milieu des années 1960 elles s'étendent progressivement à l'aspect culturel. Si l'éducation, l'aide au développement, les transferts de technologie, et les communications de masse restent leurs domaines de revendication prioritaires[6], à partir de 1968 ces pays s'engagent de plus en plus nettement dans le combat pour la reconnaissance de leurs identités culturelles. Ils expriment le « sentiment de danger immédiat » qu'ils ressentent pour leur culture, perçue comme fragile, à cause de l'absence d'écriture et du morcellement linguistique[7]. « En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle », affirme Amadou Hampaté Bâ, représentant du Mali à la conférence générale et au conseil exécutif, intellectuel et écrivain autodidacte, fervent défenseur de la culture africaine[8]. Dans ses multiples interventions à cette tribune que constituent la conférence générale et le conseil exécutif, Hampaté Bâ milite inlassablement en faveur du développement culturel[9]. En 1974, l'élection du Sénégalais M'Bow au poste de directeur général représente une victoire

---

[1] Interview Pauvert.
[2] Sa mise en place est d'ailleurs réalisée par un fonctionnaire de l'Unesco détaché à la Banque mondiale. Cf. André Varchaver, « Maheu et le système des Nations Unies », *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.*, p. 96-100.
[3] Interview Pauvert, .
[4] RU, PREM 11/5185 : note confidentielle: « René Maheu. Record of Meeting with Prime Minister », 10 avril 1964.
[5] XO7.21(44)NC, IV : discours de Maheu devant la commission nationale française, 11 mai 1963.
[6] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 décembre 1970, 56 p., p. 51.
[7] Yves Scavenius, *Géopolitique de l'Unesco*, thèse de droit public, Paris IV, 1995, p. 218-221, 237.
[8] Ecrivain malien, spécialiste des traditions orales africaines, « légendaire figure de sage africain » (M. Conil-Lacoste, *op. cit.*, p. 443). Membre du conseil exécutif de 1962 à 1970, membre du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique* (1971-1978).
[9] H.A. Bâ affirme : « L'Afrique a ses formes d'éducation propres, [...] et il serait criminel de violer cette personnalité ». « Que l'Unesco nous donne les moyens nécessaires : la méthode pour atteindre ce but doit être beaucoup plus la nôtre que celle de savants étrangers à la mentalité de nos pays ». Cf. Y. Scavenius, *op. cit.*, 232-235 et 375.

symbolique pour les revendications culturelles de l'Afrique : pour la première fois, ce n'est pas un représentant du monde culturel occidental qui est à la tête de l'Unesco, mais un homme issu du continent africain et très attaché à son identité culturelle africaine.

L'Unesco ne se contente pas de tirer profit de cette nouvelle orientation conceptuelle qui favorise son importance sur la scène internationale. Elle développe aussi des réflexions approfondies sur ces thèmes. Ainsi, Jacques Berque rédige en 1969 pour l'Unesco un rapport sur l'idée que le développement est « endogène », c'est-à-dire qu'il s'effectue en grande partie à partir des aspects culturels[1]. En outre, Maheu développe des réflexions communes avec les futurs fondateurs du Club de Rome ; ils se font les précurseurs de l'idée de « développement durable »[2]. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'Unesco développe des réflexions sur les thèmes du « droit à la culture », du « développement culturel », des « politiques culturelles », et sur la défense des identités culturelles, réflexions qui se traduisent par des publications[3], et par une « Déclaration sur les droits culturels en tant que droits de l'homme », en 1970[4].

La promotion de cette notion de « développement culturel », qui associe autour de l'impératif de développement l'aspect opérationnel et l'aspect intellectuel, illustre bien l'effort constant de Maheu de concilier des tendances à première vue opposées. L'effort et la capacité de synthèse de Maheu constituent un des ses apports les plus importants.

1.5.3. Des centres d'intérêt diversifiés.

A sa mort, la presse française célèbre Maheu pour le fait qu'il ait eu « la prescience des grandes pulsations qui s'apprêtent à soulever la planète. Avant d'autres, il avait fait sienne la hantise d'une mise à sac de la terre par les pollutions et le gaspillage des ressources naturelles. Il avait prévu la nouvelle montée des violences et entendu gronder la révolte des jeunes »[5]. En effet, Maheu développe des centres d'intérêt diversifiés, originaux, et précurseurs.

Maheu préconise que l'Unesco se préoccupe davantage de l'environnement. Sous son mandat, l'action de l'Unesco dans le domaine de l'environnement augmente beaucoup. En 1972, à la conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm, il prône « la réconciliation et l'intégration de la nature et de la culture »[6]. Cette orientation recueille l'approbation du gouvernement américain[7].

A l'époque où Auger dirige le département des sciences, Maheu et lui ne s'entendent pas. Maheu et Auger sont des personnages opposés, comme l'observe Michel Batisse : « Ils étaient pourtant tous les deux français, tous les deux normaliens, l'un comme l'autre de vaste culture et de grande curiosité, […] mais l'un était scientifique et l'autre littéraire. Il y avait de ce fait entre eux comme un fossé intellectuel. Auger disait de Maheu : 'il ne connaît rien à la

---

[1] Interview Pauvert.
[2] Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action », art. cit.
[3] Augustin Girard, *Développement culturel : expériences et politiques*, Paris, Unesco, 1972 ; S. Lewis, *Réflexions préalables sur les politiques culturelles*, Paris, Unesco, 1969.
[4] *Les droits culturels en tant que droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1970.
[5] *Le Monde*, 21-22 déc. 1975, p. 21, p. 1 et 21 : « M. René Maheu est mort » ; et « Un homme d'action et de conviction » par Jean-Pierre Clerc. p. 21
[6] Michel Batisse, « Partager la science », art. cit. ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 168.
[7] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit.

science, et il en a peur' »[1]. Pourtant, la science a constitué un important centre d'intérêt de Maheu.

La Conférence des Nations Unies sur la science et la technique appliquées au développement à Genève en 1962 révèle que les États accordent une grande importance à la science. Cela incite Maheu à donner une forte impulsion à la science dans le cadre de l'Unesco ; il realise une mutation du secteur des sciences, avec l'aide de Victor Kovda, directeur de ce secteur, et d'Alexis Matveyev, sous-directeur de ce secteur. Il élargit, diversifie, approfondit l'action scientifique de l'Unesco : recherches sur les ressources naturelles, océanographie, formation et recherche universitaire dans les sciences fondamentales et les sciences de l'ingénieur, politique scientifique, éducation technique, éducation scientifique, étude et mise en valeur des milieux naturels, enseignement des sciences, formation et recherche technologiques appliquées au développement [2].

Prévost souligne la méfiance de Maheu devant les programmes scientifiques de l'Unesco : dans les réunions où les fonctionnaires du secteur des sciences expliquent à Maheu les programmes, « il demandait nombre d'explications, hésitait à trancher, demandait un supplément d'information, comme s'il avait soupçonné les scientifiques de vouloir tirer parti du fait qu'il avait, lui, une formation littéraire, pour l'amener à accepter les yeux fermés des activités médiocres ou sans intérêt ». Maheu était notamment très soucieux de ne pas se laisser influencer, dans la mise en place du programme scientifique de l'Unesco, par le CIUS[3]. De même, Dumitrescu souligne que « René Maheu était conscient du rôle de la science dans le monde contemporain » et qu'il « n'etait pas homme à se laisser forcer la main » dans l'élaboration des programmes scientifiques ; « il a démontré par son action qu'il avait bien compris les défis actuels de la société dans le domaine des sciences »[4]. Batisse souligne la grande implication de Maheu dans le programme MAB[5].

Le secteur des sciences, remodelé, est de plus en plus efficace pendant les années 1960, comme l'observe le gouvernement américain, qui souligne en particulier l'efficacité de Victor Kovda[6].

1.5.4. Un constant effort de synthèse.

Durant ses deux mandats, Maheu s'efforce inlassablement de concilier les tendances opposées qui ont divisé l'Unesco depuis sa création sans jamais pouvoir être résolues ; il s'attache à opérer une synthèse entre l'idée de mission opérationnelle, pratique, et celle de mission intellectuelle ; entre la conception universaliste et la conception multiculturaliste ; entre le caractère non-confessionnel de l'Unesco et son spiritualisme croissant. Par là, il vise à réconcilier les Anglo-saxons avec les « Latins », les ressortissants du sud et ceux du nord, et les athées avec les chrétiens.

---

[1] *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.* : article de M. Batisse, p. 36-37
[2] Rapport du DG sur 1962, 218 p., p. 61 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 168, 140, 149, 150, 160 ; René Maheu, « L'évolution de l'Unesco de 1960 à 1962 », *Chronique de l'Unesco*, oct. 1962, vol. 8, n°10, p. 357.
[3] M. Prévost, op. cit., p. 155-156.
[4] S. Dumitrescu, article dans *René Maheu. Portrait-souvenir…, op. cit.*
[5] *René Maheu. Portrait-souvenir …*, article de M. Batisse, p. 36-37.
[6] EU, box 823 : « confid. report on the eight session of the international advisory committee on research in the natural sciences programme of Unesco, prepared by W.A. Noyes, New Delhi », 21 oct. 1961, 6 p., p. 2.

Maheu a contribué à une clarification de la conception et de la formulation du programme. C'est ce qu'observe la délégation américaine en 1965, estimant que le programme est désormais « mieux conçu, plus resserré, que dans les années précédentes »[1] ; cette opinion se renforce chez la délégation américaine dans les années suivantes[2].

Faire de l'Unesco à la fois une « agence opérationnelle » et un « forum de réflexion ».

Le dilemme entre action opérationnelle et action intellectuelle avait déchiré l'Unesco depuis sa création. Maheu s'efforce de le résoudre par la synthèse.

L'idée d'une interpénétration entre action théorique et action pratique.

Maheu veut donner deux facettes à la mission de l'Unesco : théorique et pratique. D'une part, il veut en accroître de manière importante le budget, pour en faire une agence opérationnelle, capable de mener des actions concrètes et de grande ampleur dans le Tiers Monde[3] ; d'autre part, il veut en faire un grand « forum » international de réflexion sur tous les grands problèmes éducatifs, scientifiques et culturels du monde contemporain[4] ; il s'agit pour lui en cela d'opérer un « retour aux sources » de la mission intellectuelle de l'Unesco. Il s'efforce de lui donner une double mission, à la fois théorique et pratique. Ainsi, « ancrée sur les bases concrètes de la coopération intellectuelle, d'une part, et de l'aide au développement d'autre part », l'Unesco pourra selon lui acquérir enfin le poids qu'elle mérite, ne plus être « dans les nuages », mais bien inscrite « dans le monde, dans l'histoire », et par là enfin accomplir « sa vocation », c'est-à-dire devenir « la grande force spirituelle que ses fondateurs avaient rêvé qu'elle soit », tout en gardant « les pieds sur terre »[5].

Par rapport avec Adiseshiah qui prône une orientation complète de l'Unesco vers l'aide au développement, Maheu adopte une position plus nuancée, soulignant l'importance de l'interaction entre la théorie et la pratique[6]. Alors que l'Unesco s'oriente de plus en plus nettement vers l'action opérationnelle, il maintient avec fermeté qu'elle ne doit surtout pas renoncer à sa mission de « promouvoir le progrès de l'esprit », en « stimul[ant] et organis[ant] à travers le monde, dans le cadre des différentes disciplines, le rassemblement et l'analyse des connaissances, la confrontation des expériences et des idées, la recherche en commun des interprétations explicatives »[7]. Maheu s'efforce ainsi de faire jouer à l'Unesco un « rôle d'équilibrage », c'est-à-dire qu'il oppose une certaine résistance aux revendications des pays en voie de développement, afin d'éviter que les ressources de l'organisation ne soient

[1] EU, box 3341 : rapport de l'ambassade américaine à Paris au département d'état, 14 août 1965, p. 5 : « a tighter, better conceived program than the Secretariat has produced in the recent past ».
[2] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit. : « We believe that Unesco has done a commendable job in revamping the program and in giving it a more pragmatic and cohesive orientation that it has been lacking for years ».
[3] EU, box 827 : memorandum de conversation avec Maheu, 16 octobre 1962, 4 p., p. 2-3.
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 243.
[5] DG/1964 : discours de Maheu au terme de la discussion générale à la conférence générale, 2 novembre 1964, p. 7, 9, 10.
[6] Article d'Acher Deleon, in *René Maheu. Portrait-souvenir …*, *op. cit.*, p. 63-64 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 178, évoque au sujet d'Adiseshiah « l'admiration que j'éprouvais pour la très vaste culture, la sûreté de jugement, et la fermeté des idées, de ce diable d'homme, à qui je crois toujours que l'Unesco a dû un bon tiers de son âme ». Francis Blanchard, « Les amitiés au sein des Nations Unies », *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier I, op. cit.*, p. 30-33.
[7] DG/127, discours de Maheu à l'occasion du XXe anniversaire de l'Unesco, 1966.

entièrement mobilisées par l'aide au Tiers Monde au détriment de la réflexion intellectuelle[1]. « Pour l'Unesco, l'action technique et l'action éthique s'interpénètrent indissolublement, et l'Unesco n'existe que par cette interpénétration », déclare-t-il[2].

Maheu s'efforce de mettre l'éducation à contribution pour faire cette synthèse. L'éducation constitue pour Maheu l'un des piliers de la mission de l'Unesco[3]. Lui-même se revendique comme un authentique « éducateur » : « Je ne suis qu'éducateur ! Professeur, issu d'une famille tout entière d'instituteurs, je n'ai connu, pendant la plus grande partie de ma vie, pas autre chose que l'éducation, et son austère et noble sacerdoce », déclare-t-il en 1962[4]. C'est ce qu'il affirme à beaucoup de gens, en particulier à William Carr : « je suis un enseignant de vocation. J'étais enseignant avant de devenir directeur général de l'Unesco et quand je travaille avec des enseignants je travaille avec mes collègues »[5].

Les fonctionnaires de l'Unesco, comme Maheu, s'efforcent de développer l'idée d'une synthèse entre action théorique et action pratique. Ainsi, Hemptinne écrit qu' « il n'y a aucune oposition enre les activités de coopération intellectuelle et méthodologique d'une part (c'est la conception originelle de l'Unesco, dérivée de l'IICI) et d'autre part les activités dites opérationnelles effectuées sur le terrain au service d'États membres individuels et à leur demande. Bien au contraire ! Ces deux formes de l'action de l'Unesco se sont renforcées et enrichies mutuellement »[6].

A la fin de la période, Maheu réplique aux critiques qui affirment que la nouvelle orientation de l'Unesco constituerait une déviation par rapport à sa mission naturelle ; en 1973, il affirme que bien que les deux tiers des ressources de l'organisation aillent désormais à l'aide au développement, « nous sommes une organisation non pas d'aide mais de coopération et nous devons le rester » ; « nous sommes une organisation non pas d'intervention mais de stimulation » ; « si nous donnons la priorité à l'aide au développement, ce n'est pas vraiment par vocation mais parce que, du point de vue à la fois de la morale et du réalisme, corriger la situation historique présente est l'indispensable condition à une coopération efficace et juste »[7]. En 1976, dans l'article sur René Maheu dans l'*Encyclopedia Universalis*, Jean Thomas évoque le fait qu'« on lui a parfois reproché de négliger, en faveur des actions opérationnelles, les devoirs de l'Unesco envers la coopération intellectuelle »[8].

Une insistance sur la mission intellectuelle et philosophique de l'Unesco.

Maheu défend l'idée, abandonnée depuis 1947, de développer une philosophie spécifique de l'Unesco[9]. Proclamant que « la vocation de l'Unesco n'est pas utilitaire, mais éthique », que « les objectifs de l'Unesco sont essentiellement moraux », il estime que l'Unesco doit obéir à une philosophie de la paix, fondée sur la croyance au libre-arbitre :

---

[1] EU, box 825 : memorandum de Coombs à Cleveland, compte rendu d'une réunion avec Maheu, 12 avril 1962 : « balancing role ».
[2] R. Maheu, *op. cit.*, p. 271.
[3] Interviews Tocatlian et Balandier.
[4] 12 C/INF/12, discours de Maheu, 1962, discours cité, p. 3.
[5] Benton, box 401 : lt. de Carr à Benton, 5 juin 1964 : résumé de sa conversation avec Maheu : Maheu lui dit « I am a teacher at heart. I was a teacher before I became DG of Unesco and when I work with teachers I am working with my own people ».
[6] Hemptinne : dossier « science et technologie ».
[7] Mirèse Akar, « Portrait : DG de l'Unesco, René Maheu …. », art. cit.
[8] *Encyclopedia Universalis*, 1976, p. 503-504 : article « René Maheu », par Jean Thomas.
[9] Maheu « cherchait un difficile compromis entre son goût pour l'abstraction des concepts et la nécessité de demeurer neutre à l'égard des idéologies des Etats membres », Raymond Aron, *Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p. 86.

« l'Unesco est fondée sur la croyance qu'en définitive c'est la liberté de l'homme qui décide de l'histoire, qui choisit notamment entre la paix et la guerre »[1].

Étant donné que les années 1960 voient un net accroissement de l'action pratique, Maheu se consacre principalement, dans sa tentative de « rééquilibrage », à promouvoir l'action intellectuelle et philosophique. En 1962, à un colloque de l'Unesco sur Rousseau, il affirme :

« L'Unesco est d'abord et avant tout une organisation vouée aux échanges d'idées et aux confrontations intellectuelles, mais, quelquefois, ses activités en matière d'assistance aux États membres tendent à devenir de plus en plus pratiques et semblent prendre le pas […] sur la coopération intellectuelle. En réalité, si son action au plan des échanges culturels est moins spectaculaire, elle reste sa vocation essentielle et même, je voudrais dire que l'œuvre qu'elle accomplit dans le domaine du développement n'a de sens que dans la mesure où celui-ci répond à cette vocation. […] Si l'Unesco se bornait à fournir des services d'experts […] dans les domaines de sa compétence, elle ne serait pas à la hauteur des ambitions de ses créateurs »[2].

Cela correspond aux vœux des pays « latins », et notamment du gouvernement français, qui, en 1965, souhaite une extension des activités de l'Unesco dans le domaine de la culture, domaine auquel « la France accorde un grand prix », et qui craint une diminution des activités dans ce domaine, à cause de la « nouvelle orientation » de l'Unesco. Le gouvernement français déplore que « le rôle de l'Unesco comme agent d'exécution des divers organismes des Nations Unis dispensateurs de fonds tend à orienter de plus en plus l'organisation vers les activités d'ordre 'opérationnel' et de ce fait à modifier la substance même de son propre programme » ; il craint « qu'absorbé par les tâches adminsitratives très lourdes qu'entraînent pour lui les activités dites « opérationnelles », le Secrétariat n'y consacre le meilleur de lui-même et ne renonce […] aux initiatives qu'on attendait de lui dans les domaines où l'action qualitative et la réflexion doivent prévaloir »[3]. Comme l'exprime le diplomate français Jean Fernand Laurent en 1970, les représentants de la France à la conférence générale et au conseil exécutif, « n'ont cessé de soutenir que l'Unesco […] ne devait pas négliger pour autant sa vocation première, héritée de l'Institut international de coopération intellectuelle », à savoir « être un centre international de reflexion et de coopération intellectuelle »[4]. Il en va de même pour l'Italie : ainsi, en 1965, la commission nationale italienne affirme que la culture doit être et rester « source première et but final de toute l'activité de l'Unesco », et s'affirme opposée à la tendance à « diminuer le poids concret et la place précise que les activités culturelles ont au sein de l'Unesco ». Elle estime cependant que l'Unesco doit « éviter la définition d'un complexe doctrinaire qui sort des buts de l'Unesco et est exposé […] au péril de déviations ou préférences idéologiques »[5].

Dans cet esprit, Maheu crée en 1966 une division de la philosophie, à la tête de laquelle il nomme la philosophe suisse Jeanne Herrsch[6]. Maheu s'efforce de donner à l'Unesco un net caractère intellectuel par la composition du personnel du Secrétariat. Sous son influence,

---

[1] R. Maheu, *La Civilisation de l' universel. Inventaire de l'avenir*, 1966, Paris, R. Laffont, p. 270-272. Cf. aussi : Conférence générale de 1962, rapport du directeur général, p. 57.

[2] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.*, p. 56-61, Michel Batisse, « Deux fronts pour un même combat ».

[3] X 07 A 120/197 UNSA : observations et commentaires du gouvernement français sur l'avant-projet condensé de programme et de budget pour 1967-68, 27 p., p. 8-10.

[4] Fr, Nantes, carton 104 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 6 janv. 1970.

[5] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, 17 p., en français, p. 9-10.

[6] *Lien-Link* n°74 : nécrologie de Jeanne Herrsch par Jacques Havet.

l'Unesco accueille dans les années 1960 un nombre accru d'intellectuels[1], de scientifiques et d'artistes, comme, outre Jeanne Herrsch, le philosophe libanais René Habachi, de tendance spiritualiste et personnaliste[2], le poète et peintre argentin Eduardo Jonquières[3], Frank Malina, scientifique américain inventeur des premières fusées spatiales, et peintre novateur, pionnier dans le domaine de l'art cinétique, auteur de réflexions sur les interactions entre art, science et technologie[4], Bergeaud[5] ; le conseil exécutif accueille des grandes figures comme Indira Gandhi[6], Amadou Hampâté Bâ[7], le poète chilien Pablo Neruda[8] ; le sociologue britannique Richard Hoggart, directeur du secteur des sciences sociales, des sciencs humaines et de la culture[9] ; Roger Caillois est directeur de la division de la diffusion internationale de la culture[10]. En outre, des scientifiques comme Paul Lazarsfeld[11] et des intellectuels comme Robert Escarpit[12] sont régulièrement associés à l'action de l'Unesco ; le violoniste Yehudi Menhuin est dans ces années président du Conseil international de la Musique. L'Américaine D'Arcy Hayman, qui travaillait dans ces années dans le département des arts, dit avoir été amenée, par son travail à l'Unesco, à travailler avec des célébrités comme Picasso, Miro, Vasarely, Chagall, Giacometti, Jean Arp, Jean Lurçat, Max Ernst, Jean-Louis Barrault, Yehudi Menhuin, Samuel Beckett, André Maurois, Jean Cocteau, Jorge Luis Borges, etc.[13]

Malgré cette insistance mise par Maheu sur la mission intellectuelle et philosophique de l'Unesco, cependant en pratique, au fil de ses deux mandats, l'activité culturelle et intellectuelle de l'Unesco diminue en fait au profit de l'action opérationnelle[14].

La conception de Maheu de la mission intellectuelle de l'Unesco n'est pas limitée aux humanités et à l'éducation. Elle s'élargit jusqu'à comporter une dimension idéologique ; l'ambition de Maheu est de faire de l'Unesco un important forum de réflexion sur les problèmes politiques, sociaux, économiques, du temps présent.

---

[1] *Lien-Link* n°82 : « Entrer à l'Unesco comme entrer en religion ? » par Zacharie Zachariev. *Lien-Link* n°80 : nécrologie de Jacques Havet par Nicolas Bodart et René Ochs ; *Lien-Link* n°80 : critique de « Dossier classé » de Henri Lopes, par Ninno Chiappano.

[2] *Lien-Link* n°86 : nécrologie de René Habachi, par Marie-Odile Bonnerot : Habachi, ami d'Emmanuel Mounier, de Teilhard de Chardin, « personnaliste méditerranéen », « au confluent des penseurs d'Orient et d'Occident, du Moyen Age et de la modernité ». Cf. René Habachi, *Le Transgresseur*, Paris, Desclée de Brouwer, 1984.

[3] *Lien-Link* n°75 : nécrologie d'Eduardo Jonquières. Lien-Link n°81 : « Education for all : about 50 years ago : the Major Project in Latin America, 1957-66 », par José Blat Gimeno. *Lien-Link*, n°75 et 77, articles de N. Chiappano.

[4] *Lien-Link* n°83 : « Frank Malina and Unesco. Yesterday, Today and Tomorrow », par John E. Fobes. Cf. aussi : http:www.olats.org/pionniers/malina/malina.shtml. Interview Koffler.

[5] Biogr. René Bergeaud : ancien élève de l'ENS, agrégé de lettres, il est entré à l'Unesco en 1961, à la division de l'Afrique du département de l'éducation.

[6] Premier ministre de l'Inde (1966-1977 et 1980-1984). Membre du Conseil exécutif de 1960 à 1964.

[7] Membre du conseil exécutif de 1962 à 1970,

[8] 17 C/VR.5, 22.11. 17 C/NOM/14, 23 août 1972. Membre du Conseil mondial de la paix. Prix international de la paix. Prix mondial Lénine pour la paix. Prix nobel de littérature 1971. Membre du conseil exécutif et ambassadeur et délégué permanent du Chili à l'Unesco.

[9] Cf. R. Hoggart, *33 Newport Street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Paris, Seuil, 1991, 288 p. ; R. Hoggart, *La culture du pauvre. Etudes sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970 ; R. Hoggart, *Between Two Worlds, Essays*, London, Aurum, 318 p.. En février 1970, il est nommé sous-directeur général pour les sciences sociales, les sciences humaines et la culture (ODG/DG/Memo 30.220, 2 février 1970). EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 20 et 36.

[10] *Ibid.*

[11] Biogr. Lazarsfeld : scientifique, sociologue et psychologue.

[12] Biogr. Escarpit. Missions pour l'Unesco en Amérique latine en 1969, et plusieurs publications pour l'Unesco sur la promotion du livre.

[13] D'Harcy Hayman, box 3 : CV de D'Harcy Hayman.

[14] RP, 18 décembre 1970 : *The New Scientist*, Londres, 12 novembre 1970, article de Martin Ennals.

La volonté de faire de l'Unesco un important forum de réflexion sur les problèmes politiques, sociaux, économiques, du temps présent.

Maheu annonce ses ambitions en la matière de façon très médiatique, en août 1963 dans *Le Monde* et le *Sunday Times*. Il y affirme sa volonté d'opérer « une réorientation radicale » de l'action de l'Unesco et « un retour aux idéaux de base qui ont présidé à sa création »[1], en faisant prendre à l'Unesco « une part plus active aux grands débats qui préoccupent actuellement les hommes », notamment à trois questions brûlantes : le racisme, la « post-décolonisation », et le désarmement[2].

En choisissant ces trois orientations, Maheu s'éloigne à dessein des problématiques philosophiques qui avaient caractérisé les premières réflexions de l'Unesco, et engage résolument l'organisation dans les problèmes politiques et sociaux de l'époque. Il s'agit pour lui de « faire de l'Unesco la grande force de persuasion qui rendra les forces de dissuasion totalement inutiles»[3]. Maheu souhaite que l'Unesco mène dans ces trois domaines des « études objectives », afin de « dépassionner » ces questions controversées. Dans le domaine du désarmement, il propose que l'Unesco réfléchisse au « passage d'une économie d'armement à une économie de désarmement », à « la conversion d'une civilisation armée à une civilisation sans armement ». Il attribue à l'Unesco la mission de « proposer une affectation et une répartition à travers les nations des crédits libérés par l'arrêt des expériences nucléaires et de l'armement » : il estime que ces crédits devraient être consacrés en premier lieu à la lutte contre l'analphabétisme, puis à l'éducation, à la culture, à la science et à l'aide aux pays en voie de développement[4].

Si l'intérêt pour ces trois questions n'est en fait pas quelque chose d'absolument nouveau de la part de l'Unesco, puisque le racisme avait fait l'objet d'un programme en sciences sociales depuis 1947 et que l'Unesco avait commencé à prendre en compte le phénomène de la décolonisation dans les années 1950, cependant ces domaines n'avaient jamais été considérés comme prioritaires[5]. Ces thèmes de réflexion sont hautement polémiques. Leur traitement par l'Unesco est soutenu par l'URSS, au nom du fait que ces questions sont « essentielles à la paix »[6], et est combattu par les États-Unis, qui estiment qu'elles sont d'ordre politique et donc outrepassent la compétence de l'Unesco[7].

Maheu affirme que l'Unesco doit constituer une véritable 'force de persuasion' » par son action éthique[8]. En revanche, l'Unesco n'est alors pas exempte de contradictions avec la volonté d'être progressiste, puisqu'en 1965 elle accueille, dans le cadre du congrès international de la police, Maurice Papon[9].

---

[1] « L'Unesco se propose de donner une nouvelle orientation à son action, déclare au Monde M. René Maheu », propos recueillis par J.-Cl. Berry, *Le Monde*, 21 août 1963, p. 1-2 ; RU, ED 121/1163 : mémorandum de L.C.J. Martin, 17 septembre 1963, 3 p., « radical reorientation » (*Sunday Times*, 11 août 1963).
[2] *Le Monde*, 21 août 1963, article cité.
[3] DG/1964, discours cité, p. 9-10.
[4] *Le Monde*, 21 août 1963, article cité.
[5] RU, ED 121/1163, lettre d'Edward Boyles à Peter Smithers, 10 septembre 1963.
[6] Vadim Zagladine, « A l'Unesco », 3 juin 1960, art. cit., p. 5. « Une organisation spécialisée dans les échanges scientifiques et culturels a, par définition, le devoir de se pencher sérieuement sur le problème de la coexistence pacifique ». Et : Vadime Sobakine, *L'Unesco : problèmes et perspectives*, éditions agence de presse Novosti, Moscou, 1972, 134 p., p. 51-56 et 132.
[7] W. Benton, « The Defenses of Peace : Progress Report on Unesco », 7 mars 1964, article cité. « I can conceive that Unesco can contribute to the cause of disarmament by stimulating study of its economic and social consequences. […] But I cannot conceive that the cause of disarmament can be advanced by echoing at Unesco House the negociations taking place at the UN and in keys capitals ».
[8] RP, 13 nov. 1964 : *Le Monde*, 4 nov. 1964 : cite le discours de clôture de Maheu à la conférence générale. Ce discours est aussi cité par le *Journal de Téhéran*, 3 nov. 1964.
[9] INA : 31 mai 1965, JT 13h, « congrès international de la police ».

Si par ses ambitions éthiques, Maheu ravive le conflit idéologique entre bloc est et bloc ouest, en revanche par ses efforts de synthèse entre action opérationnelle et action philosophique il contribue à apaiser le conflit idéologique entre clan latin et clan anglo-saxon.

Un relatif apaisement idéologique entre clan latin et clan anglo-saxon.

L'entreprise de synthèse qu'entreprend Maheu entre l'aspect théorique et l'aspect pratique de la mission de l'Unesco ne correspond pas seulement à ses convictions personnelles, mais aussi à la nécessité de concilier les positions des États membres, afin de mettre fin à la longue opposition entre États anglo-saxons et États latins.

Il s'emploie d'une part à désamorcer les craintes et les résistances des représentants des États « latins » à l'égard du développement de l'action opérationnelle. Ce n'est pas sans difficultés qu'il réussit à imposer cette transformation de l'Unesco en une « agence opérationnelle à grande échelle »[1], en « un instrument de décolonisation culturelle »[2]. Le gouvernement français en effet redoute une orientation croissante et quasi-exclusive de l'Unesco vers l'action opérationnelle, qui ne correspondrait pas selon elle à sa mission initiale, intellectuelle. Maheu, conscient de ces « perplexités » et de ces « inquiétudes », s'efforce de les apaiser[3]. Il affirme qu' « il y a encore certains malentendus, voire certains désaccords, sur l'interprétation à donner du sens de cette action opérationnelle ». Il compare l'Unesco à un être vivant dans son « adolescence » et il s'adresse aux fondateurs de l'Unesco, ses « parents », inquiets de cette adolescence. Il déclare que « la mutation dont il s'agit est une mutation par addition, par adjonction, par épanouissement », et qu'elle n'implique en aucun cas « un renoncement ou une diminution »[4].

D'autre part, il s'efforce de persuader les représentants des États anglo-saxons de la nécessité de donner à l'action intellectuelle et philosophique une place importante à l'Unesco[5]. Il se heurte en effet en la matière à la désapprobation de ces États, qui, au conseil exécutif, s'emploient à modérer les ambitions de Maheu, étant réticents à voir l'Unesco accroître sensiblement son budget et traiter des thèmes politiquement sensibles comme le racisme, le désarmement et la décolonisation[6]. Les correspondances confidentielles du département d'État et du *Foreign Office* témoignent de la vive inquiétude qu'y provoquent les ambitions de Maheu, jugées démesurées[7]. Il y parvient néanmoins, réussissant à la conférence

---

[1] Eugene Sochor, « A New Look at Unesco », avril 1964, article cité : « a large-scale operational agency ».
[2] Hassan Nafaa, *L'Egypte et l'Unesco*, Paris, université de Paris, 1977, p. 636.
[3] X07.21(44)NC, IV : discours de Maheu devant la commission nationale française, 11 mai 1963 ; X 07.21 (44), I : discours de Maheu devant la Conférence économique africaine et malgache, avril 1964, Marseille.
[4] DG/1964, 2 novembre 1964, discours cité, p. 1-2.
[5] Cf. rapport de W. Benton à une conférence organisée par la commission nationale américaine, novembre 1963, Chicago (cité dans Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 4 décembre 1963, Senate, p. 23225-23226). X 07 A 120/197 UNSA : propositions de la commission nationale soviétique sur le programme et budget 1967-68, 18 p., 31 mai 1965, p. 4-10.
[6] EU, box 827 : mémorandum de conversation avec Maheu lors de sa visite au département d'état le 10 octobre 1962, 16 octobre 1962, 4 p., p. 4 ; RU, PREM 11/5185 : « R. Maheu, confidential record of meeting with Prime Minister », 10 avril 1964.
[7] « R. Maheu, confidential record of meeting with Prime Minister », 10 avril 1964, doc. cité : « il caresse l'espoir que l'Organisation devienne également une source d'influence dans le monde des idées, en particulier à l'égard de ce qu'il appelle 'les grands problèmes contemporains de la condition humaine', tels que les relations raciales, les conséquences de la décolonisation, et les conséquences économiques et sociales du désarmement » (« he cherishes a hope that the Organization may also become an influence in the world of ideas, particularly in respect of what he calls the 'great contemporary problems of man's estate', such as race relations, the consequences of decolonisation, and the economic and social consequences of disarmament ») ; lettre d'Edward Boyles à Peter Smithers, 10 sept. 1963, doc. cité ; RU, ED 121/1163 : mémorandum de L.C.J. Martin, « Press interviews of the DG of Unesco », 17 septembre 1963, 3 p. « The publication of these reports is surprising. M. Maheu, as an experienced international official, is well aware of the subjects which are likely to cause controversy in Unesco and has been careful in the past to maintain a strict balance between the West and the Communist bloc » ; EU, box 4247 : télégramme de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 14 septembre 1963.

générale de 1968 à obtenir l'accord des États anglo-saxons sur l'idée de la mission culturelle de l'Unesco[1].

Les efforts de synthèse et d'apaisement de Maheu se révèlent donc fructueux, et conduisent en quelques années à un relatif apaisement entre le clan latin et le clan anglo-saxon. En 1963, l'Américain Benton lui-même insiste, dans une lettre confidentielle à son gouvernement, sur l'importance de la « culture » à côté des deux autres « piliers » que sont l'éducation et la science, et sur le statut de l'Unesco d'« héritier de l'IICI »[2]. Ainsi, une position qui était traditionnellement celle du clan latin est désormais défendue par des Américains. Quant au Français Jean Thomas, il s'affirme, dans son ouvrage *UNESCO*, opposé à l'idée d'une d'une mission exclusivement théorique pour l'Unesco[3]. Français et Américains font ainsi chacun un pas vers un rapprochement.

Cet apaisement n'est pas uniquement redevable à Maheu, mais aussi aux présidents Kennedy et Johnson, dont l'attitude, favorable à l'Unesco, tranche avec celle des présidents précédents. Peu avant son assassinat, Kennedy aurait dit à Maheu, en visite à la Maison Blanche : « Dites moi ce que vous voulez que les États-Unis fassent pour l'Unesco. Je veux une Unesco forte. Comment pouvons-nous y contribuer ? » Et Maheu aurait quitté Kennedy « reconnaissant » et confiant[4]. Johnson se montre lui aussi favorable aux idéaux de l'Unesco, exprimant des idées très proches de ceux-ci dans son discours devant la *Smithsonian Institution* en 1963[5]. Cependant cet apaisement n'est pas total. Durant le second mandat de Maheu, les États-Unis s'inquiètent de l'influence française « considérable » sur les conceptions de l'Unesco[6]. En effet, au fil des années, l'influence de Maheu et de la langue française contribuent à entraîner une forte augmentation numérique des Français au sein du Secrétariat, au détriment des anglophones. En 1968, le personnel français de l'Unesco dépasse de près du double le quota de Français théoriquement autorisé[7]. S'il ne disparaît pas complètement, néanmoins, entre 1961 et 1974, le clivage entre clan latin et clan anglo-saxon devient beaucoup moins marqué.

Maheu réussit le difficile défi d'opérer cette véritable mutation de l'Unesco caractérisée par un développement massif de l'action opérationnelle, tout en évitant que l'organisation ne bascule complètement dans cette tâche et n'abandonne sa vocation intellectuelle, philosophique, et idéologique initiale. Il parvient donc à opérer une évolution radicale dans la définition des attributions de l'Unesco, sans lui faire perdre pour autant son identité. D'autre part, il s'emploie à concilier universalisme et multiculturalisme.

---

[1] EU, box 3213 : 15 USGC/0.3, 23 septembre 1968 : position paper, future program resolutions, p. 1.
[2] EU, box 4247 : some miscellaneous observations on Unesco's 65th executive board meeting, mai 1963, confidentiel, par W. Benton, 14 p. plus annexes, p. 2 : « pillars » ; « Unesco is the heir of the Institute of Intellectual Cooperation ».
[3] J. Thomas, *op. cit.*, p. 52.
[4] Selon le témoignage de Benton. Cf. W. Preston, *op. cit.*, p. 106. Kennedy : « Tell me what you want the US to do for Unesco ? I want a strong Unesco. How can we help ? » Maheu : « I want your intellectual understanding and support and comprehension of Unesco, your perception and insight into Unesco and its problems » ; « grateful ».
[5] W. Preston, *op. cit.*, p. 108 (au point que Maheu interprète qu'ils sont inspirés de l'Unesco, alors que pour les Américains, c'est au contraire l'Unesco qui se serait inspirée de ces principes).
[6] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 décembre 1970, 56 p., p. 44. « French influence in Unesco, which is considerable ».
[7] FR, cabinet du ministre, Couve de Murville, 180, lettre de M. Couve de Murville à X. Deniau, deputé du Loiret, 25 mai 1968.

Concilier universalisme et multiculturalisme.

Maheu développe une synthèse entre universalisme et communautarisme principalement à travers ses discours, sa correspondance, et l'ouvrage *La civilisation de l'universel*, publié en 1966. Sa pensée se fonde d'une part sur la nécessité de mettre en place une civilisation mondiale unique, et d'autre part sur l'impératif de préserver et de promouvoir les identités culturelles.

L'idéal universaliste d'une civilisation mondiale unique.

Maheu estime que « l'humanité est en marche vers une civilisation planétaire », et que « les organisations internationales sont seules capables d'offrir aux échanges culturels le cadre universel qui leur donne leur signification la plus authentique » : par leur façon d'aborder les problèmes sous l'angle de l'universel, les organisations internationales seraient en « concordance avec le sens de l'évolution générale de notre civilisation ». Ce serait, de toutes les organisations internationales, à l'Unesco en particulier qu'il reviendrait d'élaborer ce cadre universel : l'Unesco doit « contribuer, avec honnêteté et lucidité, à dégager entre tous les hommes un ensemble de références mentales, cadre de leur compréhension mutuelle, et la communauté d'un ensemble d'aspirations et de motivations, cadre de leur solidarité active ». Maheu prône ainsi la mise en place par l'Unesco de « la civilisation de l'universel »[1]. Selon cette conception, malgré la diversité de ses manifestations, la culture possèderait des fondements et des références communes. Cette unité fondamentale serait même devenue de plus en plus apparente du fait des progrès technologiques qui ont accéléré et intensifié les communications et les échanges culturels à travers le monde[2]. En janvier 1974, dans une émission de radio sur France Culture, Maheu affirme : « s'agissant de culture, ce que je ressens comme 'ma famille', c'est l'humanité entière »[3].

Cette pensée universaliste reçoit en particulier le soutien de la France. À la conférence générale de 1966, De Gaulle souligne dans son discours l'universalisme de l'Unesco : il affirme que l'Unesco a « pour raison d'être de servir l'unité humaine », de faire ressortir le « caractère universel de la pensée », « l'unité […] mondiale […] à l'échelle de l'humanité »[4]. Il se prononce clairement pour une conception universaliste de la mission de l'Unesco. Cette pensée recoit aussi le soutien d'intellectuels indiens, tel Prem Kirpal, qui estime que « la vision d'une société planétaire est signe d'un progrès considérable de la conscience humaine et l'avènement d'un ordre mondial, porteur de promesses et d'espoirs sans précédent »[5].

Au fil des années, Maheu insiste de plus en plus sur la nécessité selon lui d'élaborer une « idéologie commune » sur les grands problèmes du monde[6], de « réorganiser la planète »

---

[1] R. Maheu, *op. cit*, p. 29, 40 et 46.
[2] Sulwyn Lewis, *Les principes de la coopération culturelle*, Paris, Unesco, 1969, p. 17-19 : les artistes doivent être « hautement conscients de l'unité fondamentale de l'expression artistique en dépit de la grande diversité des formes qu'elle revêt ».
[3] Emission sur France Culture, 22 janvier 1974. René Maheu répond à Jean d'Ormesson. Emission citée par Jean Maheu, dans *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, p. 18.
[4] Conférence générale de 1966, message de De Gaulle, 14C/VR.15, 5.1-4.
[5] Prem Kirpal, « Valeurs culturelles, dialogue entre les cultures et coopération internationale », in *Problèmes de la culture et des valeurs culturelles dans le monde contemporain*, p. 67-78, 1983, p. 67. Prem Kirpal a été ministre de l'éducation et de la culture en Inde et président du Conseil exécutif de l'Unesco.
[6] R. Maheu, « L'assemblée extraordinaire de l'ONU sur les matières premières. Vers un ordre international nouveau ? », *Le Figaro*, 20 avril 1974, p. 1 et 6.

sur la base du « mondialisme » culturel, tâche qu'il conçoit comme une « entreprise de justice »[1].

Selon Jones, le raisonnement de Maheu était en fait « souvent obscur ». Jones observe que Maheu utilise sans arrêt, sans le définir clairement, le terme « universalité », car c'était « un terme à la charge émotionnelle très forte », et que c'était surtout « une abstraction commode » destinée à galvaniser l'enthousiasme des États membres. Selon Jones, le concept de « l'universalité » de Maheu est inspiré de l'existentialisme de son ami Sartre, et est différent du concept de la « culture mondiale unique » de Huxley. Pour Huxley, la réalisation de la culture mondiale unique serait le couronnement d'un effort de longue haleine, le résultat d'un lent processus d'évolution. Pour Maheu au contraire, le monde serait déjà uni, il ne s'agirait pour les hommes, et pour l'Unesco, que d'y découvrir ce qui est universel. Maheu tenait beaucoup à préciser que son universalisme ne pourrait en rien être assimilé à une uniformisation[2].

Cependant, cette insistance sur l'unité de la culture va de pair avec une grande attention prêtée à la diversité des identités culturelles.

L'impératif de préserver et de promouvoir les identités culturelles.

Cette « civilisation de l'universel » n'implique en aucun cas pour Maheu l'imposition d'une pensée unique ; au contraire, la diversité doit y régner, puisque ce serait « une civilisation où chacun peut développer sa qualité d'homme sans que l'affirmation de soi-même s'obtienne aux dépens de la reconnaissance et de la compréhension des autres » ; « un état de relations humaines, tant sociales que personnelles, où, sans que disparaisse la distinction des uns et des autres et leur diversité concrète, ces relations sont pensées, organisées, et vues du point de vue de l'appartenance commune à l'unité essentielle » ; pour Maheu, « avec la multiplication des centres de civilisation et l'intensification de leur solidarité et de leurs intercommunications, le monde évolue en ce sens et par sa nature il a accru les possibilités d'action de l'Unesco »[3]. Maheu s'efforce ainsi de réaliser une conciliation entre universalisme et multiculturalisme[4]. La *Déclaration des principes de la coopération culturelle* de 1966 est emblématique de cette volonté : « dans leur variété féconde, leur diversité et l'influence réciproque qu'elles exercent les unes sur les autres, toutes les cultures font partie du patrimoine commun de l'humanité »[5].

Le développement de cette conception de la part de l'Unesco s'explique par le succès accru que rencontre dans les années 1960 la notion d'« identité culturelle », conçue comme un principe de cohésion réunissant un ensemble de valeurs, de croyances, de traditions et d'aspirations, (fondées sur la religion, l'histoire, la langue, les institutions politiques et sociales, le système juridique, la mythologie) intériorisé par un groupe et lui permettant de se distinguer des autres, de se reconnaître et d'être reconnu[6]. Le succès de cette notion est dû

---

[1] R. Maheu, « Les nouvelles voies du 'mondialisme'. Il est temps de réorganiser la planète », *Le Monde*, 3 janvier 1975, p. 4.
[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 102-104 et 107, « convenient abstraction », « an emotionally-charged concept, used to spur on people of diverse culture, nationality and conviction to unite in common acitivies » ; « often obscure ».
[3] R. Maheu, *La civilisation de l'universel*, cité dans A. Monclus, *op. cit.*, p. 135-136.
[4] R. Maheu, *La civilisation de l'universel*, *op. cit.*, p. 233 : « il faut patiemment construire l'unité de l'homme dans le respect mutuel des cultures qui la diversifient sans la diviser » ; A. Wagner de Reyna, *op. cit.*, p. 25-26.
[5] *Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale*, Paris, Unesco, 1966, article 1.
[6] A. Reszler, A. Browning, « Identité culturelle et relations internationales. Libres propos sur un grand thème », *Relations internationales*, hiver 1980, n°24, p. 381-399. et Philippe Laburthe-Tolra et Jean-Pierre Warnier, *Ethnologie Anthropologie*, Paris, PUF, 1993, p. 364-366 ; J.-P. Warnier, *op. cit.*, p. 9 ; Y. Brunswick, *op. cit.* :

principalement à l'influence de trois courants : le courant multiculturaliste, qui, s'inscrivant en opposition à l'évolutionnisme culturel, considère que toutes les cultures se valent et que chaque élément culturel ne doit être considéré qu'en rapport avec la culture dont il fait partie [1] ; le courant de critique de la société de consommation[2], qui observe l'uniformisation culturelle qu'entraîne la société de consommation de masse, étant donnée l'imposition au monde entier des modes de pensée et de vie occidentaux, notamment américains[3] ; et le courant tiers-mondiste, qui dénonce l'écrasement des cultures des peuples du Tiers Monde par les cultures des peuples dominants[4].

Le tiers-mondisme[5], qui séduit nombre d'intellectuels occidentaux à partir des années 1960[6], dénonce la « misère spirituelle, culturelle et matérielle » à laquelle la colonisation a réduit les peuples du Tiers Monde[7]. Ainsi, pour Jean Ziegler[8], la façon dont les Occidentaux se comportent à l'égard de ces peuples correspond à un « système de violence symbolique »[9]. Philippe Decraene déplore le fait que « pour les Occidentaux en général et plus largement pour l'ensemble des non-Africains, le continent noir ne suscite guère d'intérêt réel »[10]. René Dumont et Marie-France Mottin dénoncent la domination culturelle de l'Occident sur les pays d'Afrique. « Nous [les Occidentaux] l'avons trop facilement persuadé [l'Africain] qu'il était incapable d'élaborer *son* modèle de développement adapté à *son* milieu, *sa* situation économique, *ses* traditions, *ses* valeurs »[11]. P.-A.Taguieff expose les risques de l'universalisme, qui, poussé à l'extrême, prône le « métissage planétaire ». « Ne s'expose-t-on pas à déshumaniser l'humanité en voulant à tout prix l'unifier [par] l'imposition à tous les

---

l'identité culturelle est « le noyau vivant d'une culture, le principe dynamique par lequel un individu ou une communauté s'appuyant sur son passé, se nourrissant de ses potentialités, accueillant des apports extérieurs en fonction de ses besoins, poursuit le processus continu de sa propre création ».

[1] Le relativisme culturel s'est développé au sein de l'école culturaliste américaine dans les années 1960 en opposition à l'évolutionnisme culturel qui analysait les systèmes culturels à partir d'un seul point de vue, celui de l'ethnologue. Martine Abdallah-Pretceille, *L'éducation interculturelle*, Paris, PUF, Que sais-je, 1999, p. 26-27. Pierre-André Taguieff, *Le racisme*, Paris, Flammarion, Dominos, 1997. Taguieff définit l'ethnocentrisme comme une « attitude d'autopréférence de groupe, universellement observable ; une tendance à évaluer toute chose selon les valeurs et les normes propres au groupe d'appartenance du sujet, comme si ce groupe était l'unique modèle de référence ». Cf. aussi Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship*, Oxford University Press, 1995.

[2] Jean Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Idées, Gallimard, 1970, 316 p. ; George Katona, *La société de consommation de masse*, Paris, éd. Hommes et Techniques, 1966 ; David Riesman, *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964.

[3] Nicolas Journet, « L'identité culturelle : illusions et conséquences », in *Sciences humaines*, n° 114, mars 2001, p. 48-49 ; Sélim Abou, *L'identité culturelle : relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Hachette, 1995, p. 120.

[4] Frantz Fanon et Aimé Césaire accusent la colonisation d'avoir engendré la dépersonnalisation, la déculturation. J.-P. Warnier, *op. cit.*, p. 79, 82, 91. Warnier évoque l'« ethnocide généralisé » qui s'est produit au XXe siècle. « Tous les aspects des pratiques culturelles sont touchés [...]. La complexité des mécanismes d'érosion culturelle défie l'imagination ». Il souligne la gravité du « traumatisme colonial » qui a entraîné chez les peuples anciennement colonisés un grand déracinement culturel. « Les gisements de souffrance latente sont considérables », chez « des centaines de millions d'êtres humains mal construits, mal socialisés, tiraillés entre plusieurs mondes ».

[5] J.-P. Warnier, *op. cit.*, p. 79, 82, 91 : le tiers mondisme est l'« attitude politique, économique et culturelle de la plupart des pays en développement qui, depuis la conférence de Bandoeng en 1955, ont pris conscience de ce qui les distinguait des pays riches de l'Occident comme des pays socialistes de l'Europe de l'Est. […] L'objectif est d'obtenir sur le plan culturel comme sur le plan économique le rééquilibrage des échanges ».

[6] Jean Lacouture, « Bandoeng : vent d'est sur le Tiers-Monde », *L'Histoire*, p. 114-118 ; Edmond Jouve, *Le Tiers-Monde dans la vie internationale*, Paris, Berger-Levrault, 1986, p. 49-60. Après la Conférence « tricontinentale » de La Havane (janvier 1966), les idées tiers-mondistes se répandent largement en France, par des publications, telle la revue *Tricontinental* publiée par François Maspero, et des ouvrages d'économistes (*Le pillage du Tiers Monde*, par Pierre Jalée en 1969), et de géographes (*Géographie du sous-développement* par Yves Lacoste en 1965).

[7] Jean-Pierre Lycops, *L'agression silencieuse ou le génocide culturel en Afrique*, Paris, éd. Anthropos, 1975, p. 216.

[8] J. Ziegler, *Le pouvoir africain*, Paris, Maspero, 1977, p. 242.

[9] Définition de P. Bourdieu et J.-Cl. Passeron (in *La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970, p. 18) : « tout pouvoir de violence qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force, ajoute sa force propre à ces rapports de force ».

[10] Philippe Decraene, *op. cit.*, préface.

[11] René Dumont, Marie-France Mottin, *L'Afrique étranglée*, Paris, Seuil, coll. Points politique, 1980, p. 35 et 81.

peuples d'un modèle de civilisation unique, dérivé de certains traits de la civilisation occidentale ? »[1].

Dans ce cadre de (et souvent en avance sur) ces courants de pensée, l'Unesco se livre à partir des années 1960 à la promotion de l'identité culturelle. La *Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale*[2], adoptée en juillet 1966, témoigne de ce souci. Elle insiste sur le fait que la coopération internationale doit respecter l'originalité de chaque culture : « Toute culture a une dignité et une valeur qui doivent être respectées et sauvegardées. Tout peuple a le droit et le devoir de développer sa culture »[3]. « La coopération culturelle est un droit et un devoir pour tous les peuples et toutes les nations, qui doivent partager leur savoir et leurs connaissances ». La coopération culturelle internationale doit s'exercer « dans un large esprit de réciprocité » et « au bénéfice mutuel de toutes les nations qui la pratiquent », doit « mettre en relief les idées et les valeurs qui sont de nature à créer un climat d'amitié et de paix, (...) exclure toute marque d'hostilité dans les attitudes et dans l'expression des opinions », et contribuer à éviter les « tensions qui viendraient à se produire dans les relations internationales » [4].

Au fil des années, sous l'impulsion de Maheu, l'Unesco se dirige de plus en plus dans le sens de la protection des identités culturelles. Ainsi, dans une lettre à Jacques Berque en 1969, Maheu écrit :

« Mon humanisme théorique et pratique répudie complètement le développement unilinéaire et repose sur la pluralité des cultures tout autant que sur la pluridimensionalité de l'homme authentique. […] Je crois qu'une civilisation mondiale unique n'est ni possible, ni même désirable. […] Cessons d'opposer […] le non-occidental à l'occidental et cessons d'identifier l'homme occidental à l'unidimensionnel. […] Il faut partout sauver la pluridimensionalité de l'homme en réconciliant la pluralité (horizontale) des cultures et la diversité (verticale) de toute culture avec l'universalité de la science. »[5]

En 1973, dans *La culture dans le monde contemporain. Problèmes et perspectives*, Maheu observe avec satisfaction le « pluralisme culturel et spirituel » qui s'affirme dans le monde, et qui constitue selon lui « un facteur positif d'équilibre autant que de fécondité créatrice ». Il se félicite de « la tendance à la multiplication des centres et des modèles culturels à l'intérieur d'un système planétaire de communications et d'échanges de plus en plus dense ». Il prône la défense des cultures minoritaires : « Toute culture vivante a le droit d'être préservée pour qu'elle puisse réaliser toutes ses potentialités humaines [...] toute culture qui dépérit entraîne [...] un appauvrissement de la réalité humaine »[6]. Il voit comme « un facteur favorable [...] le retour aux sources dans les pays ayant récemment accédé à l'indépendance », puisque cela signifie une reviviscence des valeurs culturelles[7]. Cette orientation vers la promotion des identités culturelles recueille l'approbation des États-Unis[8].

Face aux difficultés de certains États membres à comprendre la conception synthétique de Maheu, celui-ci s'efforce de la clarifier. Dans une interview en 1973, il explique :

---

[1] P.-A. Taguieff, *op. cit.*, p. 104.
[2] Conseil exécutif, 73e session, 22 juillet 1966, 14/C/31.
[3] *Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale*, Unesco, 1966, article 1.2.
[4] *Déclaration sur les droits culturels en tant que droits de l'homme*, Unesco, 1966, article 5.
[5] lettre de R. Maheu à Jacques Berque, 17 juin 1969 (citée dans : Jean Maheu : « Son fils et sa petite fille se souviennent », article cité).
[6] R. Maheu, *La civilisation de l'universel.*, p. 233.
[7] R. Maheu, *La culture dans le monde contemporain. Problèmes et perspectives*, 1973, p. 12, 13, 22.
[8] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit.

« On fait souvent un contresens sur le titre de mon livre et je dois admettre qu'il est assez ambigu. La civilisation de l'universel n'est aucunement, pour moi, une civilisation universelle. L'universel est une dimension de l'existence, une catégorie de la pensée : cela signifie que ce que l'on pense et ce que l'on fait, on le pense et on le fait du point de vue de la valeur universelle que cela peut avoir. Mais cela reste inscrit dans une réalité concrète qui, elle, est toujours spécifique, singulière. Une civilisation universelle serait une civilisation uniforme qui vivrait d'approximations. Qu'il y ait aujourd'hui une telle tendance, c'est un fait : le cosmopolitisme des mœurs, des slogans entraîne l'uniformisation des pensées et des comportements. L'Unesco est contre cela : nous pensons que les cultures doivent être connues et respectées dans leur spécificité. Outre le fait que nous sommes une organisation internationale et non pas supranationale - nous n'imposons pas nos vues aux États et d'ailleurs nous n'avons ni vocation ni autorité pour le faire -, dans notre programme et notre philosophie nous parlons toujours du point de vue de la diversité des cultures » « Nous sommes une organisation qui s'efforce d'établir l'harmonie et la compréhension entre les peuples en se basant sur le respect de leur diversité et non pas en promouvant une manière de vivre identique. » [1]

Maheu développe donc une conception à mi-chemin entre universalisme et multiculturalisme. Il engage l'Unesco dans la promotion des identités culturelles, tout en prenant soin de ne pas tomber dans le communautarisme. Cela lui permet de fédérer les différentes opinions sur la question. Le rapprochement croissant qu'il opère avec l'Eglise s'inscrit également dans cette volonté fédératrice.

A partir de 1960, l'Unesco tend de plus en plus à préserver les cultures des pays du Tiers Monde et à « faire ressortir l'originalité de leur personnalité culturelle »[2]. Le mouvement de défense des identités culturelles se développe beaucoup à partir des années 1960, s'inscrivant contre l'ethnocentrisme[3]. Cette affirmation croissante des identités culturelles s'explique par le constat (ou l'impression) d'une grave érosion des cultures, sous l'effet de la mondialisation, de l'uniformisation, de l'imposition au monde entier des modes de vie et de pensée occidentaux. Beaucoup de minorités et de pays en développement ont donc recours à une revendication de leur identité culturelle par réflexe de protection[4]. Certains en revanche estiment que l'érosion des cultures serait un phénomène dont la gravité a été abusivement exagérée. Ainsi Albert Salon écrit : « Il semble que la référence, quasi exclusive et envahissante, à la colonisation ait troublé bien des esprits qui ont insuffisamment réfléchi d'une part sur les nombreux exemples d'acculturation dans l'histoire, et d'autre part sur la multiplication actuelle et future des occasions d'acculturation »[5]. De même, Jean-Pierre Warnier souligne « l'extraordinaire capacité des cultures à résister à l'érosion ». « Faut-il regretter l'érosion des cultures de la tradition et déplorer la situation présente ? Gardons-nous d'idéaliser le passé. L'immense majorité de nos contemporains, tous pays confondus, aurait sans doute les plus grandes difficultés à supporter l'emprise que les sociétés de la tradition exercent sur chaque sujet, ainsi que les conditions de vie qui étaient les leurs »[6]. L'érosion des

---

[1] Interview de Maheu par Mirèse Akar, doc. cité.
[2] Louis Dollot, *op. cit.*, p108.
[3] Pierre-André Taguieff, *Le racisme*, Paris, Flammarion, Dominos, 1997 ; Martine Abdallah-Pretceille, *L'éducation interculturelle*, Paris, PUF, Que sais-je, 1999, p. 26-27 ; A. Reszler, A. Browning : « Identité culturelle et relations internationales. Libres propos sur un grand thème », *Relations internationales*, hiver 1980, n°24, p. 381-399 ; Philippe Laburthe-Tolra et Jean-Pierre Warnier, *Ethnologie Anthropologie*, Paris, PUF, 1993, p. 364-366, 9.
[4] Nicolas Journet, « L'identité culturelle : illusions et conséquences », in *Sciences humaines*, n° 114, mars 2001, p. 48-49 ; Sélim Abou, *L'identité culturelle*, *op. cit.*, p. 120.
[5] A. Salon, *op. cit*.
[6] J.-P. Warnier, *op. cit.*, p. 108-110.

cultures singulières est donc un phénomène dont l'ampleur est difficile à mesurer et qui, de ce fait, divise l'opinion.

Pour plusieurs observateurs, tel Alain Finkielkraut[1], la mission de protection des identités culturelles que s'est donnée l'Unesco constituerait un renversement de ses conceptions, une perversion de ses idéaux . Il analyse les contradictions auxquelles aurait selon lui abouti l'Unesco, en voulant protéger les « identités culturelles » : « le vocable de culture sert d'étendard humaniste à la division de l'humanité en entités collectives, insurmontables et irréductibles »[2]. « On ne peut célébrer simultanément la communication universelle et la différence dans ce qu'elle a d'intransmissible ». « Ne parler de culture qu'au pluriel, c'est refuser aux hommes d'époques diverses ou de civilisations éloignées la possibilité de communiquer autour de significations pensables et de valeurs qui s'exhaussent du périmètre où elles ont surgi »[3]. De même, Sélim Abou observe que la revendication multiculturelle, poussée à l'extrême, « débouche sur la fermeture aux autres au nom d'une authenticité vue comme un retour aux sources »[4]. Poussé à l'extrême, le relativisme culturel aboutit à une remise en cause la légitimité de la Déclaration universelle des droits de l'homme, considérée comme le produit de la culture occidentale[5]. Sélim Abou évoque « les confusions intellectuelles et affectives » que ces questions entraînent : les Occidentaux, anciens colonisateurs, tombent dans l'extrême inverse de l'ethnocentrisme, par mauvaise conscience. Cette mauvaise conscience s'exprime clairement dans les ouvrages des tiers-mondistes français : ainsi, dans *L'Afrique étranglée*, René Dumont écrit : « De cette effroyable misère, nous sommes les premiers responsables, nous les pays développés. [...] Des hypocrites, voilà ce que nous sommes »[6]. Les Occidentaux comme les peuples du Tiers Monde éprouvent selon Sélim Abou un malaise à propos de leur identité. Pour Sélim Abou, « en absolutisant les différences culturelles, les intellectuels occidentaux d'aujourd'hui visent inconsciemment à venger leur civilisation bafouée. [...] Le respect déclaré des différences culturelles se traduit par l'indifférence à l'égard des autres cultures, il trahit une nouvelle forme d'ethnocentrisme, marquée par le mépris. [...] Cette attitude ethnocentriste au second degré est plus pernicieuse que celle d'autrefois »[7]. A partir des années 1970, la question multiculturelle suscite des débats passionnés, des polémiques[8].

Alain Finkielkraut analyse le processus qui a conduit plusieurs peuples nouvellement indépendants du Tiers Monde de l'affirmation de leur identité culturelle à une négation de la liberté de l'individu. Pour cet auteur, l'installation de régimes non démocratiques dans plusieurs de ces pays serait liée à la revendication de l'identité culturelle. Il observe aussi que paradoxalement, la revendication de l'identité culturelle finit par légitimer une certaine forme de racisme[9]. De même, René Gallissot observe que la notion d'« identité culturelle » « sert aussi à perpétuer un différentialisme qui n'est pas loin de l'idée de race, et peut supporter tous

---

[1] Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987, p. 110-118 : sous-chapitre : « Le double langage de l'Unesco ».
[2] A. Finkielkraut, *op. cit.*, p. 116-118.
[3] A. Finkielkraut, *op. cit.*, p. 127, 136-137.
[4] A. Brunswick, *op. cit.*
[5] P.-A. Taguieff, *op. cit.*, p. 104. Cf. aussi Will Kymlicka et Sylvie Mesure (dir.), *Les identités culturelles*, revue *Comprendre* n° 1, PUF, 2000.
[6] R. Dumont, *op. cit.*, préface.
[7] Sélim Abou, *op. cit.*, p. 12.
[8] Fred Constant, *Le multiculturalisme*, Flammarion, Dominos, 2000. A. Semprini, *Le multiculturalisme*, Paris, PUF, Que sais-je, 1997, p. 3.
[9] A. Finkielkraut, *op. cit.*, p. 93-95, 109-110.

les nationalismes, xénophobies et ethnocentrismes »[1]. C'est aussi derrière le concept d' « ethnicité », dont Marco Martiniello souligne « le caractère ambigu, insaisissable et équivoque »[2], que se camoufle le racisme. Pierre-André Taguieff observe que le racisme est « imbriqué dans [...] l'ethnisme ». « il est une formation de compromis entre des pulsions d'hostilité et le respect de la norme antiraciste, intériorisée par l'effet de l'éducation »[3].

Malgré ces controverses, l'Unesco opère un virage réussi vers la préservation et la promotion des identités culturelles.

Rapprocher l'Unesco de l'Eglise tout en maintenant son caractère non confessionnel.

Dans les années 1960, un rapprochement croissant s'opère entre l'Unesco et l'Eglise, dû à la fois aux efforts de Maheu, du Saint-Siège, et de la communauté catholique. Maheu est, de toute la période étudiée, le directeur général le plus engagé dans le rapprochement des catholiques avec l'Unesco[4]. D'athée, il est devenu agnostique, adhérant à « l'eschatologisme participatif chrétien » de Teilhard de Chardin[5].

Ce rapprochement peut se saisir avec netteté sur le plan chronologique. Dans son discours d'entrée en fonction, en novembre 1962, Maheu declare : « un de mes prédecesseurs, au moment, comme je le suis, de prêter serment à l'Organisation, demanda la permission de la conférence générale d'élever jusquà son Dieu une courte prière. Quant à moi, à qui de pareils recours demeurent fermés, et pour qui toute la grâce est dans l'histoire de l'Homme, c'est à une communion de foi dans l'avenir de l'Homme que je vous invite à procéder avec moi ». Il évoque la maxime de Teilhard de Chardin : « Tout ce qui monte converge »[6]. En décembre 1962, dans *La Croix*, le Père Russo, conseiller ecclésiastique et membre du CCIC, signe un important article très élogieux sur l'Unesco. Il souligne la nécessité selon lui pour l'Unesco de développer des conceptions qui impliquent « une communion plus profonde dans des valeurs spirituelles », et de s'associer plus étroitement avec des organisations internationales catholiques, afin de mieux prendre en considération « toutes les composantes intellectuelles et spirituelles » des peuples[7]. Cela constitue un geste important de l'Eglise en direction de l'Unesco. L'année suivante, en 1963, le pape Jean XXIII, dans l'encyclique *Pacem in Terris*, affirme une véritable proximité de vues entre l'Eglise et l'Unesco. Cette encyclique est reçue avec beaucoup de faveur par Maheu[8], qui s'affirme « fermement convaincu que l'Unesco est appelée à être une grande force spirituelle »[9]. En juin 1963, Maheu fait une déclaration à l'occasion de la mort de Jean XXIII, et souligne que celui-ci s'est, en tant qu'observateur permanent du Saint Siège auprès de l'Unesco, « appliqu[é] à déceler et à montrer, avec autant de probité que de clairvoyance, la solidarité des œuvres qu'une même vocation de paix inspira aux deux institutions différentes certes de nature, mais l'une comme l'autre consacrée à la promotion de l'esprit dans le monde »[10].

---

[1] René Gallissot *et alii*, *L'imbroglio ethnique en 14 mots-clés*, Payot, Lausanne, 2001.
[2] Marco Martiniello, *L'Ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, que sais-je, 1995, p. 6.
[3] P.-A Taguieff, *op. cit.*, p. 48-51.
[4] Interview Larnaud.
[5] Jean Maheu, « Son fils et sa petite fille se souviennent », article cité.
[6] 12 C/INF/12, 16 nov. 1962, p. 5.
[7] RP 23 janvier 1963 : article du Père Russo, *La Croix*, 27-28 décembre 1962.
[8] *Le Monde*, 21 août 1963, article cité.
[9] DG/1964, discours cité.
[10] Veronese carton 66 : dossier Maheu : déclaration de M. René Maheu sur la mort du pape Jean XXIII, Ottawa, 3 juin 1963.

Bertoli, le nonce apostolique en France, œuvre activement à ce rapprochement. En 1960, dans un discours intitulé « Le Saint Siège et l'essor des organisations internationales », il affirme la volonté de l'Eglise d'œuvrer au développement de l'Unesco ; il souligne la « singulière coïncidence » entre l'idéal de l'Unesco et celui de l'Eglise : « Comment l'Eglise pourrait-elle ne pas adhérer aux fins que nous trouvons inscrites dans les préambules des chartes de ces institutions : bien du genre humain, élévation de l'homme, amélioration matérielle et spirituelle de sa condition, recherche d'une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples, collaboration étroite pour de grandes entreprises culturelles, scientifiques, techniques, économiques et sociales ? ». Il affime qu'à côté des raisons « doctrinales », il y a aussi des raisons « pratiques » qui concourent à amener l'Eglise à collaborer avec les organisations internationales : en effet, l'Eglise assure « un grand nombre de tâches ayant un aspect temporel, dans l'accomplissement desquelles elle rencontre nécessairement les organisations internationales ». Il affirme que l'Unesco, la FAO et l'OMS, « dont l'expérience est parfois encore assez limitée, semblent pouvoir trouver dans ces contacts [avec les missionnaires catholiques] un enrichissement précieux, bénéficiant de la sagesse séculaire de l'Eglise et apprenant en même temps à mieux la connaître »[1].

Benelli, observateur du Saint Siège auprès de l'Unesco, fait un discours au congrès de Téhéran sur l'élimination de l'analphabétisme organisé par l'Unesco en 1964, soutenant le projet de l'Unesco de campagne d'alphabétisation, et faisant l'éloge de l'idéal de l'Unesco qui consiste à « organiser un monde où la justice règnerait et d'où seraient exclus l'égoïsme, la peur et le besoin, promouvoir une société où la solitude foncière de l'homme serait équilibrée par une communication aussi large que possible des biens matériels et surtout des richesses de l'esprit » ; il souligne « l'heureuse convergence de cet idéal de l'Unesco avec l'idéal même d'une société chrétienne »[2]. Le pape Paul VI lui-même soutient le projet de l'Unesco de campagne d'alphabétisation[3]. En 1964, le nonce Bertoli affirme, à la conférence générale, que c'est « très directement qu'elle [l'Eglise] entend appuyer l'œuvre de l'Unesco » ; « nous attachons un grand intérêt au travail de l'Unesco ». Mais il affirme la position de l'Eglise, qui est que l'Unesco ne peut « répondre à elle seule à ttes les aspirations de la personne humaine ». Il souligne aussi « l'expérience séculaire » de l'Eglise en matière d'alphabétisation, qui fait selon lui de l'Eglise le guide naturel de l'Unesco dans sa campagne d'alphabétisation[4].

En 1964, Berredo Carneiro se rend en mission à Rome pour représenter l'Unesco au couronnement du pape Paul VI. Celui-ci lui remet à cette occasion la Grand Croix de l'Ordre de Saint-Sylvestre[5]. En 1966, des conférences sont organisées à l'Unesco sur le thème « Une rencontre de cultures sous le signe de la coopération et de la paix : le Concile oecuménique Vatican II ». Elles sont présidées par Maheu, et Mgr. Giovanni Benelli, observateur permanent du Saint-Siège, y joue un grand rôle. Des conférences y sont prononcées par divers

---

[1] « Le Saint-Siège et l'essor des organisations internationales », par Mgr. Bertoli, 5 fév. 1961, discours cité.
[2] Intervention de Mgr. Benelli au Congrès mondial de Téhéran, p. 17-26, in *L'Eglise et la campagne mondiale pour l'élimination de l'analphabétisme*, Paris, CCIC, 1966, 89 p.
[3] Lettre de Paul VI à Maheu, p. 13-16, in *L'Eglise et la campagne mondiale pour l'élimination de l'analphabétisme*, *op cit.* ; intervention de Mgr. Abimaroun, chef de la délégation de l'Office international de l'enseignement catholique, au Congrès mondial de Téhéran, ibid., p. 27-34. Il soutient lui aussi le projet. En mars 1964, le cardinal Cicognani, secrétaire d'état du pape, écrit à Maheu, l'assurant du soutien du pape pour le projet de campagne contre l'analphabétisme (Veronese, carton 66 : lt. du cardinal Amleto Cicognani à Maheu, 4 mars 1964).
[4] Veronese, carton 66 : intervention de Mgr. Bertoli à la conférence générale de 1964.
[5] SCHM 17 : *Le Mois à l'Unesco*, n°36, mars-avril 1964.

ecclésiastiques, et par des personnalités comme René Cassin et Jacques Maritain[1]. Une grande convergence de vues et une véritable sympathie rapproche Maheu et le successeur de Jean XXIII, Paul VI. Celui-ci poursuit la politique de rapprochement entre l'Unesco et l'Eglise : avec le Concile Vatican II (1962-65) et l'encyclique *Populorum Progressio* (1967), il s'efforce de placer l'Eglise au cœur du monde, et crée à cette fin des « conseils », sortes de ministères. Le Conseil « Justice et Paix », en particulier, consacré à la paix, développe des relations étroites avec l'Unesco[2]. Paul VI dedicace cette encylcique à l'ONU, à l'Unesco et à la FAO. Cette encyclique reçoit des échos importants dans la presse[3]. En 1967, Maheu fait un discours pour accueillir et approuver l'encylique P*opulorum Progressio*[4]. Celle-ci lui donne l'idée de convoquer une conférence mondiale sur le développement[5]. Maheu déclare que cette encyclique « trouvera en [l'Unesco] une résonance toute particulière », et qu'elle est « le gage de la coopération active de l'Eglise à la campagne d'éducation de base et d'alphabétisation fonctionnelle que l'Unesco s'attache à promouvoir à travers le monde ». Il souligne le « profond accord » qu'elle révèle entre les vues du pape et celles de l'Unesco. Il affirme que « la conception humaniste du développement intégral » est commune à l'Unesco et à la papauté. « La conversion de chacun à l'œuvre de salut de tous qu'est le développement, c'est la grande mutation spirituelle qui s'impose à l'humanité contemporaine »[6]. Dans ces années, le gouvernement américain est très favorable à l'augmentation du rôle de l'Eglise à l'Unesco[7].

Il n'y a pas que des accords entre l'Unesco et l'Eglise, mais aussi des divergences. Ainsi, pour le CCIC, en 1960, l'Unesco ne doit pas s'engager dans des actions opérationnelles de grande ampleur, mais « son rôle doit demeurer limité aux réalisations pilotes qui peuvent avoir un effet d'exemple, d'entraînement, et à la détermination de normes d'orientations »[8]. En 1961, Maurice Quéguiner, dans un article dans *Le Mois à l'Unesco*, critique le concept du « développement communautaire », et sa tendance à « donner donner partout la primauté, sinon l'exclusivité, à l'économique, [à] acentuer l'emprise de l'État sur toute la vie des personnes et des groupes, [à] ignorer ou [à] sous estimer la famille et les quelques organisations privées existantes » ; il exprime la crainte que le développement communutaire ne conduise à « une socialisation universelle », et le regret qu' « il n'y a[it] guère de souffle spirituel dans cette entreprise »[9].

La collaboration entre l'Unesco et l'Eglise est affaiblie par le conflit interne qui oppose dans ces années le CCIC, dirigé par Jean Larnaud, et la Nonciature, en particulier l'observateur du Saint-Siège, Mgr. Benelli. Celui-ci, qui conçoit de grandes ambitions pour

---

[1] Un film en est tiré. Film n° 802, 1966. Mgr Benelli : introduction. Cardinal Leo Jozef Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles : « A l'écoute et au service des hommes : Vatican II devant le monde et devant l'histoire » ; René Cassin, Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme : « Vatican II et la protection de la personne ». Kenneth Johnstone, Directeur du Département des Affaires Internationales du « British Council of Churches » : « La culture au service de la personne ». J. E. Bencheick, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger : « Ce pain de l'esprit dont l'homme a aussi faim : Vatican II et les différentes cultures ». Mgr. André Scrima, archimandrite du Patriarcat Œcuménique de Constantinople : « Contribution de Vatican II à la compréhension et au rapprochement entre individus et communautés ». Jacques Maritain : « Conditions spirituelles du progrès et de la paix ».
[2] Interview Deliance ; Maurice Barbier, *L'Eglise catholique et l'Unesco. Vingt-cinq ans de relations*, Paris, Centre J.-L. Lebret, « Foi et développement », 1971, p. 6, p. 95.
[3] RP 21 avril 1962 : *Le Monde*, 29 mars 1967, *Le Figaro*, 20 avril 1967.
[4] DG 67/2, 19 avril 1967.
[5] Benton, box 394 : mémo confid. de Robert H.B. Wade à Benton, 22 mai 1967.
[6] DG/discours /1967, 19 avril 1967.
[7] EU, box 3339 : télégramme du département d'état à l'ambassade américaine à Paris, 6 mai 1966, p. 4.
[8] Archives du CCIC, doc. CCIC, Aperçu sur la 11e conférence générale de l'Unesco, 14 nov-15 déc. 1960, p. 15.
[9] *Le Mois à l'Unesco*, janv.-fév. 1961, p. 8-9 : Maurice Quéguiner, « Evolution de l'éducation de base et du développement communautaire ».

l'Eglise, et qui selon Larnaud avait « l'étoffe pour être pape »[1], développe l'ambition de faire du CCIC une courroie de transmission de la politique du Vatican, notamment d'en faire le promoteur du projet d'un grand programme d'alphabétisation du Vatican. Le CCIC refuse de se soumettre à la politique jugée « dictatoriale » du Vatican[2], tenant à poursuivre sa fonction de représentation de la population catholique, dans la diversité de ses tendances, rassemblée dans les diverses OIC. Jean Larnaud, dans une lettre confidentielle à Veronese en 1966, évoque ces problèmes : « j'ai récemment ecrit à Mgr Dell'Acqua pour lui dire que je savais que le Saint Père avait eu « du souci » au sujet de l'Unesco et, paraît-il, de notre centre. (…) la presidente de la conférence des OIC a très bien dit au pape qu'il n'y avait aucune animosité personnelle dans cette affaire, mais simplement que l'on souffrait avec cette difficulté du manque de précision quant aux relations entre les Centres et les Observateurs du Saint Siège »[3]. Le conflit se noue à l'assemblée des OIC à Londres en juillet 1966[4]. Larnaud et Francois Russo sont en conflit avec la présidente de la conférence des OIC, Pilar Bellosillo[5]. Ce conflit affaiblit la coopération entre l'Eglise et l'Unesco.

Durant son second mandat (1968-74), Maheu intensifie encore la proximité de l'Unesco avec les conceptions spirituelles et religieuses. Il se rapproche personnellement davantage encore des dignitaires ecclésiastiques et des personnalités intellectuelles chrétiennes. Il développe des relations de cordialité et de confiance avec Mgr Zabkar, successeur de Mgr Benelli au poste d'observateur permanent du Vatican à l'Unesco ; celui-ci, moins ambitieux que Benelli, se montre très conciliant, à la fois avec l'Unesco et avec le CCIC[6]. En février 1970, l'Unesco organise un Colloque sur « l'éducation et le développement de l'homme », dans lequel, comme l'exprime le rapport, plusieurs participants insistent « sur l'importance de la méditation ou de la foi religieuse »[7]. En 1971, dans son appel à la solidarité internationale pour les réfugiés de Palestine, Maheu cite les propos de Paul VI, qui soutient l'action de l'Unesco auprès des réfugiés palestiniens[8]. En 1973, Maheu écrit à Jean Guéhenno pour lui exprimer son admiration[9]. Et dans un article dans la *Revue des deux mondes*, en 1974, il rend hommage à l'action menée par le cardinal Daniélou en faveur de l'Unesco[10]. Enfin, il est à noter que pendant le second mandat de Maheu, le futur pape Jean-Paul II, familiarisé avec l'Unesco par Jean Larnaud qu'il côtoie au sein du conseil pontifical pour les laïcs, développe un grand intérêt pour l'organisation et se lie avec Maheu. Plus tard, devenu pape, il rendra visite à l'Unesco[11]. À partir du milieu des années 1970, la conférence des OIC cessant faute de moyens de financer le CCIC, l'Unesco prend en charge une partie de son financement[12].

---

[1] Interview Deliance. Benelli est ensuite devenu substitut, puis cardinal de Venise, soit le 3e personnage du Vatican.
[2] Interview Deliance.
[3] Veronese, carton 66 : lt. confid. de J. Larnaud à Veronese, 25 août 1966.
[4] Veronese, carton 66 : assemblée des OIC à Londres, 14-19 juill. 1966.
[5] Veronese, carton 66 : lt. de J. Larnaud et François Russo, conseiller ecclésiastique, à la présidente de la conférence des OIC, Pilar Bellosillo, 25 juill. 1966, 4 p. ; mémoire du CCIC à l'attention de la présidente de la conférence des OIC, sur la prise en charge par l'observateur du Saint-Siège auprès de l'Unesco de l'action de l'Eglise dans le domaine de l'alphabétisation, 25 juillet 1966, 6 p.
[6] Interview Deliance.
[7] Nantes, carton 104 : SHC/CONF.1/13, 24 avril 1970, rapport du colloque sur l'éduc et le développement de l'h, 16-20 fév. 1970, 9 p., p. 6-7.
[8] DG/71, 1er janv. 1971.
[9] Lettre de Maheu à Jean Guéhenno, 30 octobre 1973, citée par J. Maheu, « Son fils et sa petite fille se souviennent », article cité.
[10] R. Maheu, « Le cardinal Daniélou et l'Unesco », *Revue des deux mondes*, juillet 1974.
[11] Interview Larnaud.
[12] Interview Deliance. Depuis, le financement du CCIC a été assuré à la fois par ses membres, par le Saint-Siège, par l'Unesco, par des organisations privées, et par la fondation Pie XII.

En janvier 1972, Veronese dit du bien de l'Unesco au pape[1]. En avril 1972, Maheu rend visite au pape, et inaugure une exposition sur la Bible dans la bibliothèque du Vatican, dans le cadre de l'Année internationale du livre[2]. En 1972, un comité de coordination est créé au sein du Vatican pour participer à l'Année internationale du livre par diverses actions (expositions, émissions sur radio Vatican, développement des bibliothèques catholiques…) ; Maheu se réjouit de cette coopération importante du Saint Siège à l'Année internationale du livre[3]. En février 1973, Maheu recoit le « Prix Montaigne », décerné par la fondation d'esprit spiritualiste F.V.S. de Hambourg[4]. En 1974, Maheu et M'Bow recoivent pour l'Unesco le prix Jean XXIII[5]. Tous ces éléments témoignent de l'orientation de plus en plus importante de l'Unesco vers une sensibilité spiritualiste et chrétienne tout au long des années de mandat de Maheu.

Le discours d'adieu de Maheu, en novembre 1974, est marqué par un esprit très spiritualiste, et par des accents quasiment religieux :

« Unesco [...] permets-moi de te saluer une dernière fois avec toute ma ferveur en te désignant par les noms qui te conviennent le mieux sous les divers visages où j'ai appris à te connaître. Je te salue Idée - grande idée qui proclames le primat de l'esprit dans le cours des événements. Je te salue Effort - travail qui n'a de cesse pour traduire la fraternité des peuples en coopération effective et féconde des États. Je te salue amitié - humaine communion […]. Par-dessus tout, je te salue Promesse - promesse immémoriale de l'Homme aux hommes, que chaque époque répercute à sa manière et qui aujourd'hui s'incarne particulièrement en cette institution et dans cette entreprise dont nous sommes les serviteurs. Message de liberté, de dignité et de paix, je te salue Promesse »[6].

Plusieurs fonctionnaires de l'Unesco sont pendant ces années favorables à l'esprit religieux. Ainsi, en 1975, Yvan de Hemptinne estime que l'Unesco pourrait donner un « regain extraordinaire » à « l'esprit religieux dans le monde », qu'il concoit au sens de « 'relier' les hommes entre eux et avec les puissances cosmiques, y compris les puisances physico-chimiques qui gouvernent nos équilibre terrestres » ; il estime que cela apporterait « un supplément d'âme et d'esprit aux civilisations contemporaines qui en ont tant besoin »[7]. De même, Deleon estime que l'Unesco a fait une erreur en voulant « passer outre les phénomenes de religion et leur impact sur les phénomenes éducatifs »[8].

Ce rapprochement avec la religion semble être fait en partie sous l'impulsion de l'opinion. Ainsi, en janvier 1974, dans le courrier des lecteurs du *Courrier de l'Unesco*, un lecteur britannique déplore le caractère selon lui trop laïque du supplément « Copernic raconté aux enfants », paru dans le numéro d'avril 1973 ; il se dit « inquiet de ce qui semble être une attaque incroyablement superficielle contre la théologie », et estime qu'« un tel article ne peut qu'embrouiller l'esprit des jeunes »[9].

En 1969, un prêtre catholique américain, le révérend Alexandre Ranasinghe, rédige une these de doctorat sur *La mission culturelle de l'Unesco*. Cela montre l'intérêt des milieux

---

[1] Veronese carton 66 : lt. de Veronese à Maheu, 25 janv. 1972
[2] Film « Voyage de M. Maheu au Vatican », 1972.
[3] DG/72/3, 25 mars 1972, p. 1-2.
[4] Film n°1223, 1973. Prix destiné à « mettre en valeur le rôle joué par des représentants éminents des pays européens de langues romanes dans le maintien des valeurs spirituelles de l'Europe ».
[5] Interview Deliance ; DG/74/15, 23 nov. 1974, p. 2 .
[6] F. Valderrama, *op. cit*., p. 220-221.
[7] NS/ROU/363, Zinal, sept. 1975 : problèmes planétaires de survie et de développement du genre humain, par Y. de Hemptinne, p. 18.
[8] *Unesco, 50 années …, op. cit*., p. 36.
[9] *Courrier de l'Unesco*, janv. 1974 : courrier des lecteurs, p. 42 : P.M.O. Giles, du Royaume-Uni.

catholiques pour l'Unesco. Dans cette étude, il souligne la proximité d'inspiration entre l'Unesco et les idéaux chrétiens, malgré l'absence (qu'il déplore) de références religieuses dans son acte constitutif. Il rend hommage à Torres Bodet pour avoir, le premier, introduit le nom de « Dieu » à l'Unesco dans son premier discours. Il condamne la tendance « séculariste » de l'Unesco, mais approuve son orientation croissante vers la religion. Il voit dans les idées de l'Unesco une proximité avec la philosophie thomiste. Son approbation de l'orientation religieuse de l'Unesco est liée à son anticommunisme. Il incite les catholiques à rester vigilant à l'égard de l'Unesco et de ses possibles orientations séculières[1].

En 1971, le catholique Maurice Barbier, dans une étude sur *L'Eglise catholique et l'Unesco*, se montre favorable à « encourager une présence pluraliste et une action diversifiée des catholiques à l'Unesco », mais se fait également critique envers l'Unesco. Il affirme qu'« incontestablement, il y a une affinité profonde entre l'Eglise et l'Unesco, car leur champ d'intérêt est partiellement commun ». Il souligne le rôle important joué par Benelli, « ambassadeur convaincu et catalyseur efficace dans les relations entre l'Eglise et l'unesco ». Il reconnaît que la coopération entre l'Eglise et l'Unesco est « loin d'être désintéressée d'un côté comme de l'autre ». Il souligne « la personnalisation et la centralisation des rapports entre l'Eglise et l'Unesco » dans les dernières années ; il estime que l'intérêt des OIC pour l'Unesco décline, alors que celui du pape augmente. Il juge que la coopération entre l'Unesco et l'Eglise a eu « des résultats incontestables » sur le plan des idées, mais « décevants en ce qui concerne la coopération pratique ». Notamment, « peu familiarisés avec les nouvelles techniques de l'alphabétisation fonctionnelle, ils [les catholiques] n'apportèrent qu'une contribution très limitée dans ce domaine. » Pour lui, l'essentiel est surtout que « les catholiques ont contribué à empêcher l'Unesco de tomber dans une idéologie positiviste et matérialiste qui aurait pu lui être fatale très rapidement ». Il estime aussi que si « les deux institutions [...] se donnent ainsi la main, c'est pour se renforcer mutuellement, alors que toutes deux, pour des raisons différentes, sont plus ou moins menacées à l'intérieur et discréditées à l'extérieur. Cette alliance défensive peut apparaître comme une sorte de collusion entre l'Eglise et l'Unesco. Cette collusion aiderait deux institutions bureaucratiqus à surmonter leurs difficultés internes et externes et aurait un effet conservateur pour l'une et pour l'autre, en dépit des objectifs apparemment nobles qu'elles se donnent ». Pour lui, l'idéologie de l'Unesco « aurait besoin d'être critiquée sérieusement aussi bien dans son principe que dans ses réalisations »[2].

Dans ces années, le CCIC œuvre activement au rapprochement entre Unesco et Eglise, et à la promotion de l'Unesco parmi les catholiques[3]. Edoardo Rovida, observateur permanent du Saint Siège auprès de l'Unesco de 1969 à 1971, le père François Russo, conseiller ecclésiastique du CCIC, Jean Larnaud, secrétaire du CCIC, François Gomart, représentant de la Confédération internationale des charités catholiques auprès de l'Unesco, Renée Level, representante de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques auprès de l'Unesco ; Alfred Martinache, representant de la JOC internationale auprès de l'Unesco,

---

[1] Rév. Alex. Ranasinghe, *Unesco's cultural mission. An evaluation of policies, programs, projects*, Carlton press, New York, 1969, 160 p. ; p. 58-59, 123-124, 133, 146-149.
[2] Maurice Barbier, *L'Eglise catholique et l'Unesco…*, *op. cit.*, p. 94-99.
[3] RP, 12 avril 1974 : *L'Osservatore Romano*, 27 janv. 1974 : « La contribution de l'Unesco à la paix », par le Rév. Francesco Russo, SJ, du CCIC ; *L'Eglise et la campagne mondiale pour l'élimination de l'analphabétisme*, publié par les soins de l'observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Unesco, CCIC, 1966, 89 p.

participent à ce rapprochement entre l'Eglise et l'Unesco[1]. Ce rapprochement se fait aussi sous l'influence des ONG chrétiennes qui ont des accords avec l'Unesco, comme la confédération internationale des syndicats chrétiens[2].

Ce rapprochement se saisit aussi sur le terrain. Durant toute cette période, les milieux missionnaires catholiques fournissent un soutien important à l'Unesco. En effet, des relations de collaboration et de complémentarité se tissent entre l'Unesco et les missionnaires dans le cadre des projets d'alphabétisation sur le terrain, les missionnaires tendant souvent à se placer dans la position valorisante de guide par rapport à l'Unesco[3]. Maria Tabellini observe en 1962 que l'action menée dans le cadre du projet d'éducation de base du Cambodge est propice à la religion, qu'elle a eu pour effet de « renforc[er] les valeurs effectives de la religion, surtout en ce qui concerne la pratique des principes de tolérance, de compréhension et de charité humaine »[4]. Dans le même esprit, la commission Faure échange des vues avec le pape Paul VI[5]. En outre, en 1974, dans le cadre du projet d'éducation extrascolaire Unesco-Pnud mené au Rwanda, l'Unesco observe le rôle prépondérant de l'Eglise catholique dans l'éducation au Rwanda, par le biais de structures d'éducation (cours, presse, radio), et s'efforce de collaborer avec elle[6]. L'attitude de l'Eglise par rapport à l'Unesco n'est pas exempte d'un sentiment de supériorité. Plusieurs ecclésiastiques comme Mgr Benelli, observateur du Saint Siège, affirment l'idée d'une nécessaire subordination de l'Unesco à l'Eglise dans le domaine de la réflexion morale et spirituelle, étant donné que l'Unesco ne possèderait pas la dimension de transcendance qui est celle de l'Eglise[7].

Les années de Maheu sont donc celles d'une intense collaboration, d'un rapprochement croissant entre l'Eglise et l'Unesco[8]. On peut penser qu'il a été opéré par Maheu pour des raisons stratégiques, afin de renforcer la place de l'Unesco sur la scène internationale et dans l'opinion publique, plus que pour des convictions religieuses qu'il n'avait pas. Il s'est ensuite poursuivi sous le successeur de Maheu, M'Bow. Celui-ci, musulman pratiquant, s'est employé à renforcer les liens entre l'Unesco et les organisations religieuses, non plus seulement chrétiennes, mais notamment musulmanes[9].

Malgré cette impressionnante action de synthèse accomplie par Maheu, des doutes et des remises en cause s'expriment peu à peu au cours de ses douze années de pouvoir.

---

[1] Maurice Barbier, *L'Eglise catholique et l'Unesco…*, p. 6, 95.
[2] X 07 A 120/197 UNSA : lettre d'A. Vanistendael, secrétaire général de la confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC), à Paul Bertrand, directeur du bureau des relations avec les organisations et les programmes internationaux, 8 nov. 1965, 6 p.
[3] Interview Deliance.
[4] Centre Unesco Rome : rapport de mission de Maria Tabellini, fév. 1962, UNESCO/EPTA/CAM/1, WS/0262.106, p. 54-57.
[5] *Apprendre à être*, *op. cit.*, p. 301-302.
[6] 379.2 (675.571) : rapport de mission ESM/FDC, 7-20 déc. 1974, 8 p. ; cf. aussi Théodore Hanf *et alii*, *Education et développement au Rwanda, problèmes, apories, perspectives*, Weltforum Verlag, Munich, 1974 ; « Le développement national », contribution du gouvernement rwandais au séminaire sur l'éducation de base, Unicef, Nairobi, 22-26 oct. 1974 (cités dans ce rapport).
[7] Interviews Larnaud et Deliance.
[8] Daphné Josselin et William Wallace, *Non-State Actors in World Politics*, Palgrave, New York, 2001, 294 p., chap. 3 : « The Catholic Church as a Transnational Actor », par David Ryall (p. 41-58), p. 50 et 55.
[9] Interviews Larnaud et Deliance.

1.5.5. Avec le temps… : doutes et désenchantement.

Des doutes et des incertitudes sur les orientations.

Les orientations données à l'Unesco par Maheu ne sont pas exemptes de remises en cause et de critiques, et des doutes importants subsistent sur plusieurs aspects de ces orientations.

C'est tout d'abord l'ambition de Maheu de définir une philosophie de l'Unesco qui est l'objet de remises en cause. Dans l'ouvrage *UNESCO*, paru en 1962, Jean Thomas affirme de manière catégorique : « il n'y a pas et il n'y a jamais eu jusqu'ici de doctrine de l'Unesco » ; il estime que l'Unesco se caractérise par une « pensée éminemment pratique, voire pragmatique, puisqu'elle se traduit aussitôt en actes et n'a d'autre justification que dans l'action »[1]. Maheu d'ailleurs semble se contredire lui-même à ce sujet, puisque, parallèlement à ses déclarations sur la nécessité d'élaborer une « philosphie » de l'Unesco, il affirme que l'Unesco « ne doit pas être dogmatique et doctrinaire », que « l'Unesco ne doit pas avoir de dogme, ne doit pas inventer une doctrine, et surtout ne doit pas donner l'impression qu'elle cherche à imposer une doctrine ». Il reconnaît qu'« on n'est pas tout-à-fait d'accord » sur la nature de la « fonction morale » de l'Unesco, et que lui-même « ne saurait prétendre détenir une vérité définitive » à ce sujet. Il se veut prudent et estime qu'on doit se borner à définir « ce que cette fonction morale ne doit pas être »[2].

D'autre part, un débat se développe sur la question de la régionalisation du programme. Celle-ci est soutenue par les États du Tiers Monde, à qui elle profite, mais rencontre la désapprobation des États occidentaux. Elle se poursuit durant tout le mandat de Maheu, bien qu'elle soit désapprouvée par le Secrétariat et par Maheu lui-même. Celui-ci estime que l'Unesco doit s'efforcer de se garder de la « tentation » de créer des « institutions régionales ». Il pense que la création et le soutien de telles structures par l'Unesco exigent « des efforts disproportionnés avec le rendement effectif », et déplore qu'en Afrique « sévit une véritable inflation » d'institutions régionales créées sous l'égide de l'Unesco. « J'ai nettement l'impression que ce régionalisme institutionnel est pour nous une cause de déperditions d'énergie considérables, et, en attendant qu'il soit procédé à une évaluation attentive des structures régionales existantes, je ne suis pas favorable à la création d'institutions nouvelles de ce genre », affirme-t-il en 1967[3]. Face aux exigences de décentralisation et de régionalisation des activités qui sont faites par les États du Tiers Monde, les États membres occidentaux ainsi que l'URSS réaffirment la nécessité d'une centralisation des actions et d'une concentration du programme[4]. Le gouvernement français prône une meilleure « planification » du programme de l'Unesco et la « concentration des efforts sur les projets les plus importants », grâce à l'adoption d'une « méthode sélective », et préconise

[1] J. Thomas, *op. cit.*, p. 52.
[2] DG/1964, 2 novembre 1964, discours cité, p. 7-8.
[3] X 07.83 Maheu, IV : ODG/DG/Memo28.511, mémorandum confidentiel de Maheu au DG adjoint et aux sous-DG, 7 février 1967, 5 p., p. 3.
[4] RFA, Bestand B30, Band 544 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et de budget pour 1969-70, chapitre 1 : la délégation allemande souligne « le besoin de clarification des buts et fonctions de l'Unesco », et la nécessité de réduire la prolifération des projets. Et : propositions de la commission nationale soviétique sur le programme et budget pour 1967-68, 18 p., doc. cit., p. 1.

l'abandon des projets qui ne concernent qu'un petit groupe d'États membres[1]. Les États membres déplorent l'absence de clarté de la position de l'Unesco sur cette question[2].

Une autre source d'incertitude est constituée par la question de savoir si l'Unesco doit, pour remplir son but au mieux, agir de préférence au niveau local, par le moyen de « projets pilotes », expérimentaux, ou bien à un niveau beaucoup plus large. La première solution présente l'avantage de pouvoir agir avec efficacité, avec beaucoup de moyens, et de pouvoir observer des résultats concrets rapides ; la seconde permet en revanche de toucher beaucoup plus de personnes. Jean-Claude Pauvert et Acher Deleon, hauts fonctionnaires du département de l'éducation, défendent durant ces années des opinions opposées sur la question. Si Jean-Claude Pauvert défend le « principe de subsidiarité »[3], qui consiste à se concentrer sur le niveau local pour ensuite remonter vers les niveaux plus larges, en revanche Acher Deleon estime que l'Unesco devrait se consacrer plutôt aux actions menées à un large niveau[4].

Par ailleurs, durant les dernières années du mandat de Maheu, des doutes s'expriment aussi au sujet du rôle de la culture et de l'éducation comme facteur du développement, indépendamment des aspects économiques[5]. Plus généralement, c'est le présupposé conceptuel de l'Unesco selon lequel favoriser l'éducation, la science et la culture favoriserait la paix, qui est de plus en plus remis en question. En 1971, Charles Frankel remet en question ce présupposé : « Il faut bien reconnaître que la communication intellectuelle au-delà des frontières s'accompagne de dangers et de risques évidents. […] Les mauvaises idées s'importent comme les bonnes et les échanges entre nations peuvent être aussi bien négatifs que positifs ». Il observe que jusqu'à présent, les diverses tentatives de communication internationale ont généralement échoué, et constate la frustration engendrée par cet échec[6]. Sulwyn Lewis fait le même constat et exprime « des doutes sur l'efficacité des contacts culturels en tant que moyen de rendre les relations internationales plus harmonieuses » ; il estime que c'est sans fondement que l'Unesco « tient pour acquis que l'éducation, les échanges culturels et tous les contacts entre nations favorisent la compréhension mutuelle et l'amitié entre les hommes »[7], et par conséquent que c'est à juste titre que le Préambule de l'Acte constitutif de l'Unesco a été taxé de « slogan confus »[8]. De tels doutes sont partagés et exprimés par plusieurs hauts fonctionnaires, tels Paul Lengrand et Jacques Havet[9].

Enfin, au début des années 1970, à l'ONU et à l'Unesco, l'action opérationnelle est remise en cause, à cause de sa dimension d' « aide », d' « assistance », accusée de maintenir les États bénéficiaires dans une attitude passive et dominée. Conséquence de cette remise en

---

[1] Observations et commentaires du gouvernement français sur l'avant-projet condensé de programme et de budget pour 1967-68, doc. cit., p. 8-10.
[2] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget pour 1967-68, 17 p., p. 9-10 : « Il faut éviter la définition d'un complexe doctrinaire qui sort des buts de l'Unesco et est exposé […] au péril de déviations ou préférences idéologiques » ; *The United States and Unesco : challenges for the future. Report of the Special National Conference of the US National Commission for Unesco, 1966*, par Ronald Gross and Judith Murphy, Academy for Educational Development, 1966, 26 p., p. 19-20 : « Looking toward the Future » par Thomas F. Malone, président de la commission nationale américaine : « Unesco itself should intensify its efforts to re-examine its philosophy and objectives, its program, and its operational approaches » (« l'Unesco elle-même devrait intensifier ses efforts pour ré-examiner sa philosophie et ses objectifs, son programme et ses approches opérationnelles »).
[3] Interview Pauvert.
[4] Interview Deleon.
[5] Interview Pauvert.
[6] Collectif, *Dans l'esprit des hommes. Unesco 1946-1971. Vingt-cinquième anniversaire de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1972, p. 48-50.
[7] S. Lewis, *Les principes de la coopération culturelle, op. cit.*, p. 13.
[8] *Ibid.*, p. 10.
[9] *Lien-Link* n°85 : nécrologie de Paul Lengrand par Pierre Henquet.

cause, en 1974 l'ONU modifie sa conception de l'aide au développement, estimant que « ses schémas de pensée et ses modèles d'opération, qui datent du début des années 1960, ne correspondent plus aujourd'hui exactement aux besoins et aux possibilités des différentes catégories de pays en voie de développement » :

« Le service d'assistance publique internationale doit être conçu non comme une œuvre épisodique de charité ou une sorte d'assurance de la quiétude des riches contre les sursauts de révolte des misérables, mais essentiellement comme une mesure réparatrice de justice, en attendant les changements qui doivent être apportés dans l'ordre social international. Il s'agit de réaliser une organisation économique mondiale équitable et bénéfique pour tous. […] Sur le plan des idées, la notion d'aide - notion simpliste, toujours humiliante, et souvent même dangereuse, dans la mesure où elle s'accompagne de l'admission de la validité générale, voire de la supériorité des modèles économico-socio-culturels des pays 'donateurs' - doit céder la place à celle de coopération »[1].

Toutes ces incertitudes sont liées en partie à l'importante dimension d'innovation qu'ont comporté les deux mandats de Maheu : l'alphabétisation fonctionnelle[2], l'UNISIST[3], l'intégration de la technologie à l'éducation[4], en sont quelques exemples[5].

En mars 1963, au Sénat américain, Lucius Battle, secrétaire d'État adjoint pour les affaires culturelles, affirme que les activités de l'Unesco sont encore trop nombreuses, hétéroclites, dispersées, et se déclare « extrêmement critique sur […] la sélection des programmes »[6]. La même année, le sénateur Church déplore que « que beaucoup de ceux qui sont employés par l'Unesco ont anciennement fait partie de la bureaucratie coloniale, française, anglaise, hollandaise ou belge ». Battle renchérit : « il est assez vrai que l'Unesco a eu du personnel qui a simplement flotté dans une sorte d'aura internationale et qui ne représente pas nécessairement les meilleures personnes pour une organisation de ce genre »[7].

Ainsi, de nombreuses remises en causes et incertitudes au sujet des orientations à donner à l'Unesco caractérisent les années de mandat de Maheu. Ces années sont aussi marquées par une certaine désillusion et par un scepticisme croissant en ce qui concerne le bilan de l'action de l'Unesco.

Un bilan teinté de désillusion et de scepticisme.

Cette désillusion se fonde d'une part sur la constatation de la persistance du clivage entre clan latin et clan anglo-saxon, malgré une réduction de leurs divergences grâce aux efforts de Maheu. La persistance, après trente ans d'existence de l'Unesco, de ces divergences entre clan latin et clan anglo-saxon constitue un échec patent pour l'organisation[8].

---

[1] 6e session spéciale de l'assemblée générale de l'ONU, 9 avril-2 mai 1974. RP, 10 juillet 1974 : *Le Figaro*, 10 avril 1974 : « Vers un ordre international nouveau ? ».
[2] Interview Deleon.
[3] Interview Tocatlian.
[4] Interview Foecke.
[5] Interview Tocatlian. Ce caractère novateur contribuerait à expliquer les incertitudes et les difficultés étant donné les résistances de la société et l'inadaptation de la technologie.
[6] 3 A 31 : Equality of rights between races and nationalities in the USSR : Activities and Procedures of Unesco, Hearing before a subcommittee of the Committee on foreign relations of the United States Senate, 88e congrès, 1e session, 4 mars 1963, p. 19-20, 22.
[7] *Ibid*., p. 25-26.
[8] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 décembre 1970, 56 p., p. 44. « French influence in Unesco, which is considerable » ; box 3222 : report of the US delegation to the 84th session of the executive board, juin 1970, 24 p., p. 4.

D'autre part, la désillusion est due à la persistance de l'occidentalocentrisme encore au début des années 1970 dans les programmes. À titre d'exemple, en avril 1963, le Comité des publications déplore l' « unilatéralité » dans la répartition géographique des auteurs des articles du *Courrier de l'Unesco*, malgré les « sérieuses tentatives [qui] ont été et sont toujours faites pour élargir, grace à des recherches sur place et à des contacts avec les commissions nationales et les ONG, le réseau des auteurs »[1]. De même, les deux centres pour le développement du livre créés avec l'aide du PNUD en Afrique à partir de 1972 fonctionnent exclusivement en anglais et en français. Et en 1960, la région Europe est représentée par près du tiers des sièges au conseil exécutif[2]. Cela constitue un problème majeur, et devient l'objet de dénonciations de plus en plus virulentes. L'Unesco subit ainsi des critiques très dures de la part des économistes et anthropologues tiers-mondistes. Ceux-ci dénoncent les actions de développement culturel et éducatif menées par l'Unesco dans le Tiers-Monde comme étant « de puissants vecteurs de la culture occidentale »[3]. Ils estiment que l'Unesco et l'ONU font preuve d'hypocrisie en exposant des théories et des déclarations d'intention généreuses à l'égard du Tiers Monde sans se donner les moyens de les faire passer dans les faits. Pour Jean-Pierre Lycops, ce décalage entre le discours et l'action serait conscient et intentionnel, et aurait pour but de faire jouer à l'Unesco le rôle d'alibi, afin de désamorcer les revendications. Il dénonce donc ce qu'il considère comme une « mystification », comme « tout un monde d'intrigues à des fins politiques ou même personnelles » derrière la « façade rassurante » du système des Nations Unies. Pour lui, les agences de l'ONU, « obéissant aux intérêts des capitaux qui les financent », mènent en réalité une action « très loin de l'idéal neutre et désintéressé qu'elles se proposent »[4]. Il dénonce aussi l'esprit ethnocentriste de leurs fonctionnaires, et accuse ces agences d'être « un 'bureau de placement' pour le reclassement des anciens administrateurs coloniaux, belges, français, hollandais ou anglais »[5]. De même, pour le Québecquois Daniel A. Holly, l'action de l'Unesco d'assistance technique au Tiers Monde, « loin de partir des besoins réels » de ces pays et de viser à encourager leur « authentique développement national », concourrait en fait à « renforcer leur dépendance idéologique » par rapport à l'Occident[6]. « En définitive, ce qui est atteint, c'est la reproduction de la structure du système mondial. Il en résulte une nouvelle forme de dépendance des pays du Tiers Monde et leur acceptation du modèle de développement occidental »[7]. De même Sélim Abou observe que derrière les notions d' « aide au développement » et de « transfert de technologie » se décèlent les intérêts économiques des Occidentaux, car ces transferts de technologie sont rentables pour eux[8]. René Dumont et Marie-France Mottin dénoncent :

« Les rapports cyniquement optimistes, [...] rédigés en termes technocratiques, vides de contenu, [...] empilés sur les étagères des organisations internationales, des administrations locales et des antichambres de ministres [...]

---

[1] 3 A 31 : Equality of rights … : 65 EX/12, 29 avril 1963, rapport du Comité des publications, 7 p., p. 5.
[2] NUOI 834, 11e conférence générale, note de Paul Fouchet pour le directeur général, 29 sept. 1960. Cité dans Gaëlle Bourreau, *La politique française à l'Unesco durant la période gaullienne, 1958-69 : l'Unesco, un instrument pour le prestige francais*, maîtrise d'histoire, Paris I, sous la directon de Robert Frank, 2002, p. 100-102.
[3] J.-P. Warnier, *op. cit*., p. 67-68.
[4] J.-P. Lycops, *op. cit.*
[5] J.-P. Lycops, *op. cit*., p. 170-171, 186, 192, 193.
[6] D. Holly, *op. cit., p.* 38-39, 122, 123.
[7] D. Holly, *op. cit.*, p152-153, 31. « Le système onusien est une pièce maîtresse du système mondial ».
[8] Selim Abou, *op. cit.*

noient la réalité et nient la vie dans un langage codifié, une langue d'ordinateur [...], qui fait rentrer tout le monde dans un ordre technocratique international. » [1]

La critique d'une certaine hypocrisie des conceptions de l'Unesco, du décalage entre les principes bien pensants et les réalisations, s'exprime de manière de plus en plus large au début des années 1970, en dehors même des cercles tiers-mondistes. Ainsi, Raymond Aron critique « l'oecuménisme hypocrite » de l'Unesco, et estime que l'organisation a finalement pour principale fonction de donner bonne conscience aux pays développés[2]. En 1970, le membre britannique du conseil exécutif, William Mathieson, secrétaire adjoint au ministère du développement de l'outre-mer, ancien administrateur colonial, est, comme l'observent les États-Unis, resté imprégné de conceptions liées au colonialisme, et les exprime souvent au conseil exécutif, ce qui est en contradiction avec les conceptions de l'Unesco[3]. En 1972, Soljenitsyne, dans son discours à l'occasion de la remise du prix Nobel de la Paix, affirme : « il y a un quart de siècle, etait née l'ONU, avec les grands espoirs de toute l'humanité. Hélas, dans un monde immoral, elle aussi est devenue immorale »[4].

Au sein même du personnel de l'Unesco, la rhétorique bien-pensante et consensuelle de l'ouvrage de Maheu *La Civilisation de l'universel*, est l'objet de railleries ironiques[5]. Parmi les fonctionnaires de l'Unesco, se développe de manière croissante une critique de l'extrême prudence idéologique de l'organisation, qui se traduit souvent par la langue de bois, et qui empêche le développement de véritables réflexions. Jacques Havet, regrette que la mission de l'Unesco « d'ouvrir un foyer de réflexion en profondeur et de libre dialogue sur les grands problèmes humains de l'heure [ait été] mise en veilleuse par excès de prudence »[6]. De même, Emile Delavenay déplore le refus constant de l'Unesco d'aborder des sujets controversés, et estime que cela l'a condamnée à demeurer dans la superficialité[7]. E.R., ancien fonctionnaire, dénonce « l'angélisme bavard » de l'Unesco, sa tendance à « se donner bonne conscience », et critique sa rhétorique « drapée de vaine autosatisfaction »[8].

Dans les années 1968-74, la désillusion et le scepticisme se répandent donc au sein du personnel : quelle contribution peut apporter l'Unesco aux réflexions sur les grands problèmes du monde si elle ne peut disposer pour cela d'aucune liberté de parole ? Anne Grinda a une conscience très vive de la perte de foi en l'Unesco par le personnel au fil de ces années ; le travail à l'Unesco est de moins en moins considéré comme une mission sacrée, comme l'accomplissement d'un idéal[9]. E.R. souligne la prise de conscience croissante par les fonctionnaires des « transgressions » et des « travestissements » de l'idéal de l'Unesco[10]. Le fait que Paul Lengrand ne consacre qu'un seul chapitre de son autobiographie *Le métier de*

---

[1] Marie-France Mottin, R. Dumont, *L'Afrique étranglée*, *op. cit.*, préface.
[2] Raymond Aron, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 86.
[3] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 44-46.
[4] « A quarter of century ago, with great hopes from all mankind, the UN Organization was born. Alas, in an immoral world it too grew up immoral », cité dans Shirley Hazzard, *Defeat of an Ideal. A Study of the Self-Destruction of the United Nations*, Atlantic Little, New York, 1973.
[5] Le personnel le surnomme « la civilisation de l'uni-cervelle » et raille le fait qu'il n'ait pas été rédigé par Maheu mais par Jean Millérioux. Cf. interview Millérioux ; et M. Prévost, *op. cit.*, p. 104 : « Il ne faut pas oublier que Millérioux s'inspire, pour les écrire, des discours de Torres-Bodet, qui étaient écrits par Maheu ».
[6] *Lien-Link* n°74 : nécrologie de Jeanne Herrsch par Jacques Havet.
[7] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 369.
[8] E.R., « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », article cité (l'article n'est signé que des initiales de l'auteur).
[9] Interview Grinda.
[10] E.R., « Exercice d'admiration filiale. Le dialogue posthume de deux écrivains combattants, Jean et Michel Prévost, père et fils ».

vivre à sa carrière de fonctionnaire international est également révélateur de ce désenchantement[1]. Cette désillusion générale choque et déçoit les nouveaux fonctionnaires qui entrent alors à l'Unesco avec l'intention de se dévouer à son idéal. Ainsi, Sorin Dumitrescu évoque sa déception lors de la cérémonie de prestation du serment de loyauté, en 1969 :

« J'étais très motivé par le texte du serment. […] Je connaissais le texte par cœur et je me serais porté volontaire pour le prononcer soit en français, soit en anglais. Mais le représentant […] demanda directement à un Français et à un Américain de lire le serment dans leur langue maternelle. À ma grande déception, ils le firent comme une litanie ennuyeuse, qui n'avait rien de solennel. » [2]

Cette désillusion est aussi le fait des représentants des États membres. À la conférence générale et au conseil exécutif s'exprime de manière croissante, même de la part de délégués convaincus par l'idéal de l'Unesco, comme Pablo Neruda, l'idée que l'Unesco a « beaucoup de points faibles », et qu'elle a apporté beaucoup de « déceptions et d'incertitudes »[3]. En 1972, les États-Unis dénoncent avec une vigueur accrue le flou et la timidité des conceptions de l'Unesco[4].

Maheu lui même est, en 1970, saisi de doutes au sujet des conceptions directrices de l'Unesco, étant très déstabilisé et fragilisé par une contestation dont il est l'objet de la part de son personnel. Il confie son désarroi à son collaborateur le Soviétique Sema Tanguiane[5]. En effet, une table-ronde du personnel organisée en 1970 dans le cadre d'une contestation générale de l'Unesco venue de l'intérieur, se livre à une critique acerbe du socle conceptuel de l'organisation, dénonçant son flou[6], son caractère consensuel, et son manque d'audace et de libre-pensée :

« Dans une structure dont les divers éléments communiquent mal, dans un organisme dont les grandes orientations se décident sans dialogue et sans respect mutuel suffisant entre qui les prépare et qui les décide, où le droit de parler ne se délègue pas plus que les responsabilités, dans une organisation, enfin, où il est si facile de trouver à cause de son caractère intergouvernemental toutes les contradictions internes du monde, il n'est pas surprenant que s'élabore si souvent une littérature tout spécialement conçue pour ne rien exprimer de neuf, de difficile ou de dangereux, tant d'actions dans lesquelles on se refuse à affronter l'essentiel. […] Nombre de fonctionnaires du Secrétariat ont conscience du fait que, à force de ne rien vouloir dire « qui dépasse », l'Organisation gaspille son crédit et accroît son retard par rapport à l'évolution des idées dans le monde. Les programmes eux-mêmes se ressentent de ce défaut d'audace et d'imagination, de ce défaut de confiance en soi. […] Il y a danger à voir l'Unesco non seulement affadir son image mais faillir à sa mission si le Secrétariat ne formule que des propositions répondant au souci de ne pas heurter les idées (connues ou présumées) des divers États membres. […] Cette tendance à la recherche préalable du consensus des États membres vide d'ailleurs progressivement la conférence générale de son sens. »

Le rapport de la table ronde dénonce la censure et le secret qui caractérisent le fonctionnement de l'Unesco : « un contrôle proche de la censure est pratiqué sur l'information destinée au 'monde extérieur' ; cette dernière se transforme insensiblement en propagande

---

[1] *Lien-Link* n°85 : nécrologie de Paul Lengrand par Pierre Henquet.
[2] S. Dumitrescu, « Quelques semaines avant et apres mon entrée à l'Unesco », in *Link-Lien* n°87, p. 23-25.
[3] Conférence générale de 1972, 17 C/VR.5, 22.11 : intervention de Pablo Neruda.
[4] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cité, p. 22-23.
[5] S. Tanguiane, « L'Unesco procède d'un dessein humaniste », 25 août 2000, 7 p., p. 3. (Biogr. Maheu). Maheu estime que cette campagne contre lui est menée par des fonctionnaires opposés à l'engagement de l'Unesco dans des questions de portée éthique.
[6] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 1970, 150 p., en français, 30 avril 1970, p. 27. « objectifs diffus » ; « priorités et normes mal définies ».

pour l'Organisation »[1]. Il critique le choix des programmes, élaboré plus en fonction des thèmes en vogue et du hasard que des réels besoins de la communauté internationale[2].

En outre, dans les dernières années, l'heure est au pessimisme sur les perspectives du monde et de la paix : ainsi, en 1970, le colloque de l'Unesco sur « l'éducation et le développement de l'homme » constate que la civilisation occidentale est « secouée par une série de crises profondes » et que « plus peut-être qu'à aucun autre moment de l'histoire, l'avenir de l'humanité s'annonce incertain, sinon sombre »[3].

A la fin de la période, le bilan est donc en demi-teintes, de l'aveu même des dirigeants et anciens dirigeants[4]. Si pour certains, comme pour les Soviétiques, la persistance de divergences conceptuelles, et de luttes idéologiques, au sein de l'Unesco, apparaît comme un phénomène normal et même sain[5], en revanche pour de nombreux fonctionnaires comme pour la plupart des États membres, ces désaccords conceptuels apparaissent comme le signe d'un échec, et entraînent un jugement sévère sur l'Unesco. Ainsi, à la Conférence générale de 1972, Prem Kirpal, président du Conseil exécutif, affirme que l'Unesco n'a pas atteint le but qu'elle s'était fixé dans son Acte constitutif[6]. En 1973, Maheu lui-même reconnaît officiellement que l'Unesco, comme l'ensemble du système des Nations Unies, « traverse en ce moment une phase particulièrement délicate, voire difficile »[7].

Ces incertitudes et ces remises en cause se poursuivent et s'accentuent après 1974[8]. Le départ de Maheu met fin au fragile équilibre entre tendances conceptuelles opposées qu'il s'était consacré à réaliser par ses efforts de synthèse harmonieuse ; le mandat de son successeur M'Bow entraînera une rigidification des conceptions de l'Unesco, et de vifs désaccords à ce sujet.

Epilogue. L'Unesco de M'Bow (après 1974) : la fin de « l'âge d'or » de l'Unesco.

La succession de Maheu, remplacé par Amadou Mahtar M'Bow en 1974, était lentement amorcée depuis quelques années, bien que Maheu aurait souhaité s'il en avait eu la force entamer un troisième mandat[9], et qu'il ait pendant plusieurs années plutot promu Mahdi Elmandjra comme son « dauphin »[10]. Membre du conseil exécutif, M'Bow s'y était fait remarquer pour sa compétence et son efficacité. En novembre 1970, Maheu l'avait nommé assistant directeur général pour l'éducation[11] ; à ce poste, il s'était engagé avec succès dans une rénovation des activités de l'Unesco[12]. M'Bow, par ses qualités personnelles et en tant

---

[1] *Ibid*., p. 15-16, 49.
[2] Rapport de la table ronde de 1970, p. 48-49 : « La 'prise de décision' en matière de programmes se fait à l'inspiration sur la base d'une image idéalisée de l'Unesco et des exigences d'une mode passagère, plutôt que sur la base des besoins de la collectivité internationale ou ceux des Etats membres ».
[3] FR, Nantes, carton 104 : SHC/CONF.1/13, 24 avril 1970, colloque sur l'éducation et le développement de l'homme, Paris, Unesco, 16-20 fév. 1970, rapport, 9 p., p. 1-3, 5.
[4] Luther Evans, « An Evaluation of Unesco : One View », *International Educational and Cultural Exchange*, 7, 2, p. 42-51, février 1971. U'Thant, « Unesco at 25 », *School and Society*, 100, 2340, p. 186-188, mars 1972. Julian Huxley, « The advancement of education, science and culture », *International Understanding at School*, 22, p. 5-14, octobre 1971.
[5] Vadime Sobakine, *L'Unesco : problèmes et perspectives*, *op. cit*., p. 51-56 et 132-134.
[6] cité par F. Valderrrama, *op. cit*., p. 207.
[7] CL/2337 : lettre circulaire de Maheu à tous les Etats membres, contenant le texte de sa déclaration du 29 septembre 1973 en séance privée du conseil exécutif (93 EX/PRIV.SR.1 Prov., annexe 1).
[8] Cf. réunion d'experts de l'Unesco sur l'étude du rôle des organisations internationales dans le monde contemporain, Genève, 15-19 mars 1976, SCH.76/CONF.623/9, 8 mars 1976.
[9] 93 EX/PRIV.SR.1 Prov., annexe 1, doc. cit.
[10] P. Lengyel, *op. cit*., p. 42-43.
[11] EU, box 3222 : report of the US delegation to the 84th session of the executive board, juin 1970, 24 p., p. 14 ; biogr. M'Bow.
[12] Biogr. M'Bow.

que ressortissant d'un État africain, avait ainsi le profil parfait pour devenir le successeur de Maheu. Sénégalais, il est issu d'une famille ouolof ancienne et illustre mais analphabète[1]. Il est marqué dans son enfance par la famine qu'a connu le Sénégal en 1928-30 : « J'avais alors 8 ou 9 ans, et j'ai vu beaucoup de jeunes de mon âge mourir de faim », raconte-t-il à la presse[2]. Pendant la guerre, il s'engage dans l'armée de l'air ; « je tenais à faire mon devoir d'homme libre » ; il échappe de peu à la captivité, puis retourne à Dakar en octobre 1940. Dès le ralliement du Sénégal à la France libre, il se porte à nouveau volontaire dans l'aviation. Après la Libération, il retourne à Paris, où il fait des études à la Sorbonne[3]. Il devient chef de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, il s'emploie à « réhabiliter l'héritage africain »[4]. Puis il rentre au Sénégal et y enseigne[5]. Considéré par les fonctionnaires de l'époque comme « un grand directeur général », « un directeur général remarquable » pour l'action menée durant son premier mandat (1974-1980), M'Bow a ensuite déçu au cours de son second mandat (1980-86), par la radicalisation de ses conceptions vers le communautarisme et par son goût croissant pour le pouvoir[6]. On observe en outre une évolution dans le personnel après 1974, de profil nettement moins intellectuel que par le passé[7].

Des conceptions qui se radicalisent vers le communautarisme.

Comme Maheu avant lui, M'Bow s'efforce de concilier universalisme et multiculturalisme, « unité et diversité » de la culture[8]. Pour lui, le but de l'Unesco est d'atteindre « une vraie symbiose culturelle, qui ne soit ni la domination d'une forme particulière de culture, ni une espèce de cosmopolitisme culturel, dérivé de la mise en commun de ce qui, dans chaque culture, n'est pas essentiel et se prête à la banalisation »[9]. À la conférence générale de 1974, il affirme que cette dualité contribue à « la vitalité de l'Unesco », et estime que l'organisation est « sur le point d'atteindre un des fondements essentiels de son existence : l'universalité »[10]. Cependant, au fil de son mandat, M'Bow s'engage surtout en faveur du multiculturalisme et de la défense des identités culturelles africaines ; s'affirmant comme le porte-parole et le défenseur des pays du Tiers Monde, il considère son élection comme « une manifestation de considération et d'estime envers des régions et des peuples - ceux du Tiers Monde - qui ont été si longtemps tenus à l'écart des centres de décision et des foyers d'influence universelle ». Il déclare puiser son inspiration pour sa nouvelle mission « dans le génie du peuple africain, dans sa sagesse »[11]. Il promeut à cet effet la notion de « dimension culturelle du développement », de « finalité culturelle du développement » ; l'Unesco doit s'attacher à promouvoir dans le Tiers Monde « un développement intégré, où les facteurs économiques, sociaux et culturels, indissociablement

---

[1] *Le Figaro*, 15 nov. 1974 : « Un Africain à la tête de l'Unesco. Amadou M'Bow : de la cause du petit paysan ouolof au Palais de la Culture », interview de M'Bow par Serge Groussard.
[2] « Amadou Mahtar M'Bow. D'un village du Sahel à la direction générale de l'Unesco », article dans *Educafrica*, 1977, n°1, p. 5-11, p. 8.
[3] « Un Africain à la tête de l'Unesco…. », art. cit.
[4] « Amadou Mahtar M'Bow. D'un village du Sahel … », art. cit., p. 9.
[5] « Un Africain à la tête de l'Unesco… », art. cit.
[6] Interviews Larnaud, Foecke, Deleon.
[7] Interview Tocatlian.
[8] Titre du premier chapitre d'A. M. M'Bow, *Le Temps des peuples.*
[9] Discours de M'Bow, « L'Unesco et le monde, idées pour une action de large portée », p. 10, cité dans A. Monclus, *op. cit.*, p. 142.
[10] DG/74/15, 23 novembre 1974, p. 1.
[11] F. Valderrama, *op. cit.*, p. 224.

liés, contribuent ensemble au progrès »[1]. Il met l'accent en particulier sur l'importance de la maîtrise de la technologie et de l'information par les États du Tiers Monde.

Cette attitude radicale de M'Bow de défense des intérêts économiques et culturels des États du Tiers Monde engage l'Unesco dans une polémique. Le tournant multiculturaliste de l'Unesco est de plus en plus critiqué, non seulement pour des raisons politiques et économiques par les États occidentaux, mais aussi pour des raisons culturelles, de la part d'anthropologues, d'ethnologues, d'intellectuels. Ceux-ci observent que la supposée érosion des cultures, qui a justifié le tournant multiculturaliste de l'Unesco, est un phénomène dont la gravité a été abusivement exagérée. Ils relativisent le phénomène, par référence aux nombreux exemples d'acculturation dans l'histoire[2]. Ils soulignent « l'extraordinaire capacité des cultures à résister à l'érosion », à créer des spécificités culturelles, à produire de la différenciation culturelle[3].

En outre, de nombreux intellectuels mettent en garde contre les dangers du multiculturalisme, lorsqu'il se transforme en communautarisme. Sélim Abou observe que la revendication multiculturaliste, portée à l'extrême, « débouche sur la fermeture aux autres au nom d'une authenticité vue comme un retour aux sources »[4]. Pour Alain Finkielkraut, cette revendication a pour effet de « de menacer l'unité sociale et politique, d'enrayer, voire d'inverser, la dynamique d'intégration »[5]. Fred Constant observe que « les politiques multiculturelles encouragent indirectement l'auto-exclusion des groupes qu'elles prétendent précisément protéger et promouvoir, en les tenant en marge de la communauté dominante »[6]. Charles Taylor et Michael Walzer soulignent eux aussi les dangers du relativisme culturel, qui tend à produire une réification des identités, et à entraîner le retour de communautés fermées et oppressantes pour l'individu.

Le multiculturalisme est ainsi conçu par ces intellectuels comme une attitude intégriste, régressive. Poussée à l'extrême, la théorie multiculturalisme aboutit en effet à une remise en cause des droits de l'homme, conçus comme une forme de pensée typiquement occidentale, dont l'imposition à tous les peuples constituerait une forme d'ethnocentrisme[7]. En 1986, dans *La Défaite de la pensée*, Alain Finkielkraut dénonce ainsi ce qu'il conçoit comme un renversement des conceptions de l'Unesco, une perversion de ses idéaux. L'Unesco en serait ainsi arrivée à cautionner une conception rétrograde de la culture, niant la liberté et l'originalité de l'individu, puisque selon cette conception communautariste, « les êtres humains tirent toute leur substance de la communauté à laquelle ils appartiennent », que « l'identité personnelle des individus se confond avec leur identité collective ». Ainsi, selon Alain Finkielkraut, « ni vu ni connu, sous la bannière inchangée d'un mot indiscutable [celui

---

[1] Amadou-Mahtar M'Bow, *Le Temps des peuples*, Paris, R. Laffont, 1982, p. 165, 177-181.
[2] A. Salon, *op. cit*.
[3] J.-P. Warnier, *op. cit.*, p. 21, 78, et 108-110. « Il y a, de par le monde, une production culturelle constante, foisonnante et diversifiée, en dépit de l'hégémonie culturelle exercée par les pays industrialisés ».
[4] A. Brunswick, *op. cit.*
[5] A. Finkielkraut, *op. cit.*, p. 93.
[6] F. Constant, *op. cit.*, p. 77.
[7] P.-A. Taguieff, *op. cit.*, p. 104. Ainsi se pose la question du respect de coutumes non-conformes aux droits de l'homme. Cf. *Références sur la Déclaration de 1948*, par Frederico Mayor, Guy Lagelée et Gilles Manceron. (1998). Sélim Abou, *op. cit.*, p. 213. Pour Sélim Abou, les valeurs consignées dans la Charte des droits de l'homme sont un cadre de référence universel, qui ne doit pas être remis en cause. Will Kymlicka et Sylvie Mesure (dir.), *Les identités culturelles*, revue *Comprendre*, n° 1, PUF, 2000.

de culture], l'Unesco propage désormais les valeurs que son mandat originel lui prescrivait de combattre »[1]. Il observe :

« Ne parler de culture qu'au pluriel, c'est refuser aux hommes d'époques diverses ou de civilisations éloignées la possibilité de communiquer autour de significations pensables et de valeurs qui s'exhaussent du périmètre où elles ont surgi »[2]. « C'est *aux dépens de sa culture* que l'individu européen a conquis, une à une, toutes ses libertés, c'est enfin, et plus généralement, la critique de la tradition qui constitue le fondement spirituel de l'Europe, mais cela, la philosophie de la décolonisation nous l'a fait oublier en nous persuadant que l'individu n'est rien de plus qu'un phénomène culturel. » « Honteux de la domination si longtemps exercée sur les peuples du Tiers-Monde, on se jure de ne plus recommencer et [...] on se refuse à les protéger contre les méfaits ou les abus éventuels de la tradition dont ils relèvent. Afin d'atténuer la brutalité du déracinement, on les remet, pieds et poings liés, à la discrétion de leur communauté, et l'on en arrive ainsi à limiter aux hommes d'Occident la sphère d'application des droits de l'homme, tout en croyant élargir ces droits. »[3]

De même, René Gallissot observe que la notion d' « identité culturelle », si elle professe la défense de minorités opprimées, « sert aussi à perpétuer un différentialisme qui n'est pas loin de l'idée de race, et peut supporter tous les nationalismes, xénophobies et ethnocentrismes »[4]. Il dénonce « la peur du mélange, l'obsession de la pureté, la hantise de la contamination »[5] qui caractérise les défenseurs des identités culturelles, ce qui les rapproche d'une attitude raciste, à travers le concept d' « ethnicité », concept au « caractère ambigu, insaisissable et équivoque »[6].

C'est également dans le cadre des critiques faites au mouvement tiers-mondiste que la politique menée par M'Bow est l'objet de contestations croissantes[7]. Ainsi, Régis Debray critique le concept de Tiers Monde, « vocable européo-centrique et aliénant par essence »[8]. Il admet « qu'une solidarité spéciale unit les trois continents, mais du dehors plus que du dedans : [...] c'est une unité en creux, pour ainsi dire, une communauté négative »[9]. Avec la multiplication des conflits inter-tiers-mondistes, l'illusion de l'unité du Tiers Monde s'effondre d'elle-même. Ainsi disparaît peu à peu, comme l'observe Yves Lacoste, « l'idée qu'il existe une solidarité fondée entre les nombreux États dont les populations ont subi la domination coloniale et continuent d'en subir les séquelles »[10].

De vifs débats se développent ainsi durant les deux mandats de M'Bow au sujet de l'orientation multiculturaliste de l'Unesco, soumettant l'organisation à des polémiques importantes[11]. Cela contribue à un vif sentiment de désillusion chez le personnel.

---

[1] Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, *op. cit.*, p. 110-118 : sous-chapitre : « Le double langage de l'Unesco ».
[2] A. Finkielkraut, *op. cit.*, p. 136-137.
[3] A. Finkielkraut, *op. cit.*, p. 143-145.
[4] René Gallissot *et alii*, *L'imbroglio ethnique en 14 mots-clés*, Payot, Lausanne, 2001.
[5] A. Finkielkraut, *op. cit.*, p. 105-106.
[6] Marco Martiniello, *L'Ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, Que sais-je, 1995, p. 6. et P.-A Taguieff, *op. cit.*, p. 48-51.
[7] Dans la préface de *L'Identité culturelle*, Sélim Abou évoque la « bataille du tiers-mondisme » : « La controverse a débuté dans les milieux intellectuels parisiens en 1983, à la suite de la parution du livre de Pascal Bruckner, *Le sanglot de l'homme blanc*. Elle s'est développée lors du colloque organisé en 1985 par la Fondation « Liberté sans frontières » sur le thème « Le Tiers Monde en question ». Elle a atteint l'opinion publique, grâce à la presse qui a largement rendu compte des débats du colloque ». Il évoque aussi l'ouvrage d'Yves Lacoste, *Contre les anti tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*, 1985. Carlos Rangel, dans *L'Occident et le Tiers Monde* en 1982 qualifie le tiers mondisme d'« idéologie à la fois confuse et simpliste » qui servirait à « compenser les échecs et les déboires » de la gauche.
[8] Edmond Jouve, *Le Tiers Monde dans la vie internationale*, Paris, Berger-Levrault, 1986, p. 54-55.
[9] Régis Debray, *La critique des armes*, Paris, Seuil, tome I, 1974, p. 31.
[10] Yves Lacoste, *Unité et diversité du Tiers-Monde*, Paris, Maspero, 1980.
[11] Fred Constant, *Le multiculturalisme*, Flammarion, Dominos, 2000. A. Semprini, *Le multiculturalisme*, *op. cit.*, p. 3.

Un sentiment de désillusion chez le personnel.

Durant les deux mandats de M'Bow, l'atmosphère d'idéalisme, d'espoir en l'avenir, décline au sein du personnel. Pour la plupart des fonctionnaires, l'idéal de paix qui est celui de l'Unesco n'apparaît plus comme un but réaliste[1]. Tocatlian se dit frappé par l'atmosphère de défaitisme de l'Unesco après Maheu :

« Sous Maheu, il y avait une effervescence, une agitation, dans les couloirs ; les gens étaient actifs, passionnés par ce qu'ils faisaient ; il y avait en permanence des groupes de travail qui cherchaient une salle pour se réunir, pour discuter ; il n'y avait pas de salles pour tout le monde. Après, cela a changé : il n'y a plus rien, tout est calme, endormi, on a une impression de désert, d'inactivité. »[2]

Dans le même esprit, le poète Yves Bonnefoy compare l'Unesco des années 1970 au « Palais de la Belle au Bois dormant », il évoque les « couloirs vides, dépeuplés, irréels », l'impression de « désert »[3]. Pour Michel Prévost, Maheu a été « le dernier directeur général à faire de l'exécution du programme la raison d'être de l'Unesco »[4]. Jean-Baptiste de Weck observe qu'après Maheu, « ses successeurs ont vu peu à peu s'étioler la confiance »[5]. La crise conceptuelle que connaît l'Unesco après 1974 a alors, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Unesco, souvent été interprétée avec fatalisme, considérée comme la preuve d'un échec auquel l'Unesco aurait été prédestinée dès sa création, étant donné ses buts vagues et contradictoires et l'absence d'accord sur ses conceptions directrices[6].

Au terme de trente années d'existence, l'Unesco a donc donné lieu à un riche et intense foisonnement de réflexions au sujet de la paix et de l'épanouissement de l'homme, et des moyens d'y parvenir. Ces réflexions se sont traduites par l'affrontement de conceptions diverses, parfois opposées. Elles ont été enrichies par l'expérience retirée de leurs tentatives d'application pratique. Par le développement de toutes ces réflexions, l'Unesco a fourni une contribution essentielle à la recherche de la paix. Cependant, l'échec à définir des conceptions directrices fermes a affaibli la portée de son action. Les dilemmes entre action opérationnelle et action intellectuelle, entre conception universaliste et conception communautariste de la culture, n'ont pas été résolus.

Toutefois, malgré les divergences et hésitations récurrentes, l'Unesco a connu une évolution conceptuelle nette au fil de ces années : initialement tournée vers la coopération intellectuelle et scientifique et vers la reconstruction des pays dévastés par la guerre, elle s'est graduellement ouverte aux besoins des pays du Tiers Monde, et a développé à leur intention une action d'assistance technique et d'alphabétisation. D'autre part, des préoccupations initialement absentes, comme la protection du patrimoine, ont émergé et pris une importance croissante. Ainsi, une évolution s'est effectuée dans la conception que s'est faite l'Unesco de la culture comme facteur de paix et de bonheur. L'idée que la culture contribue à la paix par le progrès intellectuel qu'elle permettrait dans l'esprit des hommes, ainsi que par le

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 325.
[2] Interview Tocatlian.
[3] Interview Bonnefoy.
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 101.
[5] Jean-Baptiste de Weck, « En pensant à René Maheu, mon directeur général », in *René Maheu. Portrait-souvenir par ses collaborateurs*, *op. cit.*, p. 69-70.
[6] Abderrazak Nefzaoui, *La crise de l'Unesco*, Paris 11, thèse de droit public, 1991.

rapprochement culturel entre les peuples qu'elle induirait, a peu à peu été supplantée par l'idée que c'est plutôt par son impact sur le développement économique qu'elle pourrait contribuer à la paix. D'autre part, à la volonté initiale, optimiste, de créer une nouvelle société, une nouvelle culture, donc à une conception reposant sur une idéalisation de l'avenir, a peu à peu succédé la volonté de conserver, de protéger, le patrimoine (culturel comme naturel), donc une conception reposant plutôt sur une valorisation du passé. Cependant, ces évolutions n'ont pas été si schématiques, les conceptions ne se sont pas succédées l'une à l'autre de manière exclusive ; par son effort de synthèse, Maheu a dans une certaine mesure pu concilier, dans les années 1960 et le début des années 1970, des conceptions à première vue divergentes.

Malgré cette difficulté à définir des conceptions claires, l'idéalisme est demeuré important au sein de l'organisation durant toute la période 1945-74, par opposition à la période qui a suivi. Alimenté par l'enthousiasme exalté de Huxley et par la « foi » de Torres Bodet, il a connu une certaine éclipse sous Luther Evans et Veronese, avant de renaître avec vigueur grâce à l'immense énergie mise par Maheu pour faire de l'organisation une grande force d'influence internationale. Malgré le flou qui les a caractérisées, les conceptions de l'Unesco ont ainsi réussi, pendant une grande partie de la période envisagée, à drainer les enthousiasmes et les espoirs de nombreux individus. Si elles ont été caractérisées par tant d'hésitations et de fluctuations, c'est aussi en partie à cause des pressions politiques qui ont pesé sur elle durant toute cette période. C'est ce qu'il s'agit d'analyser à présent.

2. L'omniprésence des tensions politiques.

L'Unesco est en théorie apolitique [annexe 14] ; mais il n'y a presque aucun enjeu, même culturel, qui ne soit pas lié de près ou de loin à la politique, même si les avis divergent au sujet de l'autonomie du culturel par rapport au politique. Malgré ce caractère théoriquement apolitique, l'Unesco a été, comme les autres organisations internationales, en permanence affectée par les enjeux politiques internationaux, ainsi que l'observent à la fois les politologues[1] et les anciens fonctionnaires de l'organisation[2]. C'est cependant seulement en 1976 que son directeur général a reconnu que « l'Unesco a toujours été une organisation politique »[3]. Ces enjeux affectent tous les domaines de son fonctionnement et de son activité. Ainsi, alors que Louis Dollot affirme que « la science est un domaine […] moins accessible que les autres secteurs culturels aux idéologies politiques qui divisent les États membres »[4], en fait, même les activités de l'Unesco dans ce domaine sont l'objet de conflits d'ordre politique.

La question de l'engagement de l'Unesco dans les conflits politiques est toujours restée délicate, et la timidité de l'organisation dans ce domaine l'a souvent contrainte à se limiter à des sujets consensuels[5]. Cela a été notamment le cas pendant les années 1950, période où les tensions politiques au sein de l'organisation ont été particulièrement vives, ce que plusieurs fonctionnaires déplorent, estimant, à l'instar de Delavenay et de Métraux, que l'Unesco se condamne ainsi à rester dans la superficialité et le conformisme[6]. En décembre

---

[1] Robert O Keohane et Joseph S Nye, « Transgovernmental relations and international organizations », *World Politics*, oct. 1974, vol. 27, n°1, p. 39-62 ; D. Mylonas, *op. cit.*, p. 409-413 ; « La force décisive dans la création d'une organisation internationale reste pourtant l'intérêt politique des États » ; « C'est l'intérêt politique qui détermine l'attitude des différents gouvernements pendant les discussions relatives à l'établissement de l'organisation [...] ; c'est aussi lui qui dicte la ligne que les gouvernements adopteront vis-à-vis de l'organisation une fois établie ». Mylonas souligne « le caractère foncièrement politique » des agences spécialisées des Nations Unies « malgré la prépondérance formelle de leurs préoccupations techniques telles qu'elles se reflètent dans leurs chartes constitutives » ; J.-L. Mathieu, *op. cit.*, p. 224.

[2] Interviews MM. Roux, Pauvert, Tocatlian ; *Lien-Link* n° 84 : Nino Chiappano, « Le fonctionnaire international et ses dilemmes ».

[3] J.-L. Mathieu, *op. cit.*, p. 224 ; *Le Monde*, 22 oct. 1976.

[4] Louis Dollot, *op. cit.*, p. 113-114.

[5] Lengyel critique l'attitude jugée timide de l'Unesco dans le choix des sujets d'étude et de réflexion dans ce domaine, dans les années 1950. Il observe que les sujets choisis étaient alors rarement en phase avec les principaux enjeux de l'époque, et que les recherches étaient faites dans un esprit conformiste, « aseptisé et bien pensant », révélateur des tabous de l'époque (P. Lengyel, p. 25. « aseptic and bien pensant »).

[6] Emile Delavenay, p. 369 ; P. Lengyel, p. 25 ; A. Métraux, *Itinéraires II*, 20 oct. 1954 ; X 07 A 14/31 « Unesco, purpose, progress and prospects » : note de Bowers à Guiton, 18 janv. 1957.

1958, dans son discours d'installation au poste de directeur général, Veronese souligne la tension entre la nécessité pour l'Unesco de conserver la neutralité politique, et celle de s'engager dans des réflexions aux implications politiques. Il affirme que « l'impartialité n'est pas indifférence », et que si l'Unesco doit « garder une stricte et sereine neutralité à l'égard des philosophies, des systèmes, des politiques, des religions », cependant elle doit se consacrer « à la recherche d'une éthique sociale »[1].

Il convient de se demander si l'Unesco, dans son fonctionnement et dans la réalisation de ses programmes, a été affaiblie par les tensions politiques ou bien si au contraire elle a réussi à jouer son rôle qui était précisément de contribuer en fin de compte à un apaisement de ces tensions.

Étant donné que les rapports et archives officiels de l'Unesco occultent le phénomène politique au sein de l'organisation (puisque celui-ci ne doit pas y exister en principe), les principales sources permettant de l'étudier sont les archives diplomatiques des États membres, celles de l'ONU, les correspondances confidentielles de l'Unesco, et les articles de presse[2].

Une perspective chronologique s'impose pour saisir l'évolution des tensions politiques à l'Unesco au fil de ces trente années. Trois périodes peuvent être distinguées. De 1945 à 1953, l'institution est constituée presque exclusivement d'Etats occidentaux ; États du Tiers Monde et États socialistes n'en font pas partie. De 1954 à 1959, la crise maccarthyste ainsi que l'entrée de l'URSS plongent l'organisation dans la tourmente de la guerre froide : toute la vie de l'organisation est influencée par le conflit est-ouest. À partir de 1960, l'entrée massive des États africains nouvellement indépendants modifie complètement la physionomie de l'Unesco : agrandie, elle devient le théâtre d'un conflit nord-sud ; la régionalisation s'affirme de manière croissante.

2.1. 1945-53 : l'apparition précoce de conflits.

Dans le monde de l'après-guerre en proie aux tensions politiques et aux clivages idéologiques les plus vifs, l'Unesco connaît très vite l'extrême difficulté de respecter son apolitisme de principe[3].

Une politisation précoce.

Dès les toutes premières années, on observe une politisation. Durant son mandat, Julian Huxley s'efforce de faire abstraction des enjeux politiques[4]. Pourtant, ceux-ci font rapidement leur apparition, de manière plus ou moins dissimulée, dans les débats et dans l'exécution des programmes, et empêchent souvent les réflexions de suivre leur cours naturel.

Cette tendance est déplorée dès la conférence générale de 1946, notamment par Léon Blum, président de la conférence[5], par les membres de la commission nationale française[6], par

[1] DG/212, 5 déc. 1958, p. 5.
[2] Les articles de presse ont été en général analysés dans le chapitre 4 ; cependant, ceux qui traitent des aspects politiques sont évoqués dans ce chapitre.
[3] W. Preston, *Hope and Folly. The US and Unesco, 1945-85*, p. 81.
[4] EU, box 2248 : rapport confid. de la délégation américaine à Beyrouth au département d'état, 27 avril 1948 ; W. Preston, *op. cit.*, p 48 : Huxley « seemed singularly absent-minded about the Cold War realities that accompanied the birth of Unesco » ; Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, chap. 2 (p. 37-52).
[5] Discours de Léon Blum à la première conférence générale, doc. cit.
[6] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, fév. 1947 : rapport sur la conférence générale de l'Unesco, Paris, nov.-déc. 1946, 11 p., p. 1. Ils observent que « cette conférence, qui devait être avant tout culturelle, a été essentiellement politique », que « le

William Benton[1], et par le ministre français des Affaires Etrangères, qui écrit dans un document confidentiel :

« Les délégations […] sont retournées dans leur pays avec le sentiment mêlé d'amertume que, même dans le domaine culturel, les grandes assises internationales sont dominées par les rivalités de puissances et que la voix des éducateurs et des savants est trop facilement couverte par celle des gouvernements. Le plus grave est que l'on n'a pas senti dans les salles de l'Hôtel Majestic cette foi mise au service d'une grande cause internationale qui, seule, peut assurer le succès de la nouvelle organisation intellectuelle mondiale. Quant à l'esprit international qui aurait dû constamment dominer les débats, force est de reconnaître qu'il s'est très peu manifesté. »[2]

En août 1947, le ministre français des Affaires Etrangères, Robert Schuman, estime qu'« il convient de se montrer encore réservé en ce qui concerne l'avenir de l'Organisation », et évoque les « sérieux obstacles » que constitue la politisation de l'Unesco, estimant : « l'Unesco est beaucoup plus une organisation gouvernementale que l'Assemblée des savants et des peuples que la délégation française voulait réaliser. Elle risque, par conséquent, d'être plus politique que culturelle »[3]. La politisation est déplorée par un nombre croissant de délégués à la conférence générale de 1947[4]. M. H. Holcroft, représentant de la Nouvelle-Zélande à la conférence générale de 1948, y observe l'importance des tensions politiques, qui font obstacle à la véritable réflexion[5]. De même, Milton Eisenhower, membre de la délégation américaine, se sent découragé par « la manipulation politique » et « le vote par blocs » qu'il observe à cette conférence[6]. L'observateur des États-Unis à la conférence de Nankin sur l'éducation de base en 1947 déplore le caractère superficiel et timoré des discussions, qui auraient éludé les vrais problèmes et les vrais débats, par peur de se retrouver impliquées dans des enjeux politiques : « A chaque fois que la discussion s'approchait de ces enjeux plus vastes, elle s'empressait de s'en détourner par peur de conséquences politiques désagréables »[7]. De même, Paul Rivet, qui participe à la conférence d'Iquitos sur la création de l'IIHA, en 1948, déplore la prédominance d'enjeux d'intérêts nationaux, qui handicapent la progression du projet[8]. En 1949, Torres Bodet reconnaît que, bien que l'Unesco soit en théorie « étrangère à la politique », en réalité « la politique n'en possède pas moins une indéniable réalité, et les conflits d'intérêts et de passions qui en découlent réduisent souvent l'Unesco à

---

climat politique dans lequel s'est réunie la conférence était moins bon que celui de novembre 1945 », date de la conférence constitutive (*Ibid*., p. 5-6) ; « L'aspect flou qu'a revêtu le programme adopté par la conférence a été dû, pour une large part, aux préoccupations politiques qui ont pesé sur elle et qui ont poussé trop de délégations à affadir ou minimiser, par manque de confiance, la plupart des décisions qu'il leur était demandé d'adopter. » (*Ibid*., p. 4) ; « Méfiances et réactions d'auto-défense » ont prévalu (*Ibid*., p. 5-6).

[1] EU, box 2241 : statement by the honorable William Benton, assistant secretary of state, before the Chicago Council of foreign relations, 9 janv. 1947, 7 p. Benton déclare que cette conférence était beaucoup plus politique qu'éducative, culturelle et scientifique, et que les délégués ont cherché avant tout à défendre leurs intérêts nationaux (« behind many of the assembled scholars, scientists, educators, and administrators of cultural agencies, stood their governments seeking to advance and protect specific national interests »).

[2] FR, NUOI carton 355 : compte rendu d'un diplomate français, non signé, non daté, début 1947.

[3] FR., Nantes, carton 117 : rapport du ministre des affaires étrangères français aux agents diplomatiques de la République française à l'étranger, confid., 3 août 1947, intitulé : « La deuxième session du conseil exécutif et le rôle de la France à l'Unesco », p. 12-13.

[4] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I : compte-rendu des débats, 4e séance plénière, 8 nov. 1947, p. 67 : intervention du délégué d'Haïti, Arthur Bonhomme.

[5] M.H. Holcroft, *Lebanon*..., *op. cit.*, p. 33 et 61.

[6] EU, box 2254 : rapport confid. de Milton Eisenhower à George V. Allen sur la 3e conférence générale, déc. 1948, 5 p., p. 3-4 : « political manipulation, block voting, and hobby-horse racing ».

[7] EU, box 2243 : mémorandum confidentiel de Josiah Bennett, à l'ambassade américaine de Nankin, 18 sept. 1947, 14 p., p. 14. « Whenever the discussion approached these larger issues, it veered away for fear of unpleasant political consequences ».

[8] RP/36, 25 juill. 1948 : *L'Education nationale*, 1er juill. 1948, article de Paul Rivet.

jouer le rôle de témoin muet »[1]. Dans ses *Mémoires*, il déplore la langue de bois de la conférence générale, ainsi que l'intérêt national qui oriente le comportement de nombreux fonctionnaires et délégués[2]. La délégation de l'ONU à la conférence générale de 1949 observe que « les délégations semblent avoir été composées […] avec le souci apparent d'éviter les personnalités trop brillantes ou trop vigoureuses. Les gouvernements paraissent avoir souvent préféré fonctionnaires et diplomates aux intellectuels proprement dits, écartés aussi au profit d'hommes politiques »[3]. La presse internationale affirme elle aussi très tôt que l'Unesco est malgré elle soumise aux enjeux politiques, ce qui la met dans une postion de « porte à faux »[4] ; en 1951, le *Journal de Genève* observe : « si libre qu'elle se veuille des influences gouvernementales, elle n'en est pas moins sous le contrôle des États, risquant ainsi trop souvent d'y laisser le cadre culturel à la merci du cadre politique »[5] ; la même année, *Le Monde* observe que « Torres Bodet s'est efforcé jusqu'à présent de maintenir l'organisation à l'écart des conflits idéologiques pour que l'Unesco ne devînt pas un instrument de propagande politique », mais observe que cela est de plus en plus difficile[6]. En 1952, au moment de la démission de Torres Bodet, *Le Monde* affirme que les institutions internationales « apparaissent de plus en plus comme des champs clos où s'affrontent les propagandes »[7] ; et *Combat* regrette : « les grands courants politiques se sont infiltrés à l'Unesco »[8]. En 1953, Walter Laves, président de la commission nationale américaine, déplore dans un discours que chaque État membre cherche à tirer de l'Unesco un intérêt national, et que « chacun n'attend pas la même chose de l'Unesco »[9]. Cependant, il faut interpréter avec prudence ces jugements : le sentiment de la politisation par les contemporains n'est pas forcément la preuve de l'existence de celle-ci.

2.1.1. « Clan latin » vs. « clan anglo-saxon ».

Les rivalités entre clan latin et clan anglo-saxon sous Huxley.

L'intérêt du « clan anglo-saxon » pour l'Unesco.

L'intérêt du gouvernement américain pour les relations culturelles internationales est né tardivement. Aux États-Unis, l'action culturelle est traditionnellement le fait d'associations et de fondations privées[10]. Durant l'entre-deux-guerres, les États-Unis ont refusé de participer à la SDN et à ses institutions culturelles. Une « Commission nationale de coopération intellectuelle internationale» avait pourtant été créée aux États-Unis : chargée de mobiliser

[1] DG/9/49, 11 avril 1949, p. 6.
[2] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 120, p. 17 : « chez beaucoup d'employés [de l'Unesco], la dévotion nationale prévalait sur la volonté de l'action internationale » (« En muchos de los empleados prevalecia la devocion nacional sobre la voluntad de accion internacional. ») ; p. 210. Tout au long de la conférence générale de 1951, de nombreux délégués viennent voir Torres Bodet, pour lui demander des faveurs pour leur pays.
[3] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de Louis Gros, chef de la délégation des Nations Unies, à M. Sze, sur la 4e session de la conférence générale, 7 nov. 1949, p. 4.
[4] RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953 : article de P.-L. Bret.
[5] RP, 7 déc. 1951 : *Journal de Genève* , 21 nov. 1951 : Eugène Fabre ; cf. aussi RP/21, 8 avril 1948 : article critique dans le *Age Herald* de Birmingham, Alabama, 26 mars 1948. L'article accuse les délégués aux conférences générales d'être des « agents gouvernementaux » (« government agents »).
[6] RP, 22 juin 1951 : *Le Monde.*
[7] *Le Monde*, 23-24 nov. 1952 : « Le directeur de l'Unesco donne sa démission ».
[8] RP, 12 déc. 1952 : *Combat*, 25 nov. 1952 : « Après la demission de Torres Bodet, où va l'Unesco ? »
[9] *Unesco and the US National Interest*, discours de Walter H.C. Laves, 9 juin 1953, 10 p., p5 et 9 : « not all expect the same thing from Unesco ».
[10] C'est le président Roosevelt qui inaugure l'entrée de l'Etat américain dans les préoccupations culturelles, avec la création en 1938 de la Division des relations culturelles au sein du Département d'état. (Gail Archibald, p. 44)

l'intérêt de cercles intellectuels pour l'idée de la coopération culturelle internationale, elle avait collaboré avec l'IICI en tant qu'organisme privé[1].

La Seconde Guerre Mondiale déclenche dans l'esprit du gouvernement américain une prise de conscience de la nécessité de s'impliquer davantage, désormais, dans les affaires internationales, notamment dans le domaine culturel. Entre 1941 et 1945, les États-Unis participent activement à la création de l'ONU. Parallèlement, ils montrent un intérêt marqué pour le processus de création de l'Unesco, entre 1942 et 1945. En septembre 1945, dans un message officiel, le président Truman exprime son intérêt pour la future Unesco[2]. À cet intérêt gouvernemental s'ajoute celui de nombreuses organisations privées américaines et des milieux du cinéma[3]. Au Congrès, la thèse de l'adhésion des États-Unis à l'Unesco, défendue avec éloquence et conviction par des personnalités telles que William Benton, Archibald MacLeish, Charles Thomson, Frederick G. Hochwalt, William Carr, l'emporte[4]. Cet intérêt, loin d'être désintéressé, répond essentiellement à des motivations politiques et économiques[5].

Le département d'Etat, qui considère l'Unesco comme une agence d'une très grande importance pour les intérêts américains, crée dès 1946 en son sein un « Comité sur les relations avec l'Unesco »[6]. Ce comité, dirigé par W. Benton puis à partir de 1950 par George V. Allen (secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires publiques en 1948-49), présente les idées de l'Unesco comme inspirées par les idéaux démocratiques américains. Benton, dans ses discours à la radio, identifie les valeurs de l'Unesco avec celles des États-Unis[7]. Ses propos sont teintés d'un fort nationalisme[8] ; il n'hésite pas à déclarer qu'il conçoit l'Unesco comme une « force politique de première magnitude »[9], « une force majeure pour le programme de sécurité des États-Unis et pour l'accomplissement des objectifs de la politique étrangère américaine »[10]. Allen lui aussi conçoit l'Unesco comme un instrument servant à diffuser dans le monde l'idéologie américaine[11]. De plus, le Département d'état joue un rôle majeur dans la création en 1947 de la commission nationale américaine, qu'il finance largement et dont il nomme les membres[12]. Des tensions se développent d'ailleurs en 1947 entre la commission nationale américaine et le Département d'état, celui-ci reprochant à celle-là de manifester une autonomie excessive par rapport à sa ligne politique[13]. L'incident aboutit à la soumission de la

---

[1] Albert Rosenthal, *Administrative problems in the establishment of the Unesco*, Unesco relations staff, department of state, 1948, 410 p., p. 12.
[2] EU, 501.PA/9-45, « What the president thinks about the United Nations Conference on Education and Cultural Affairs », par Harry S. Truman, 5 septembre 1945.
[3] Gail Archibald, *op. cit.*, p. 64.
[4] Gail Archibald, *op. cit.*, p. 80 ; Congrès, vol. 91, 79e congrès, 1e session, 3 janv-21 déc. 1945 : remarks in House relative to the UN conference for establishment of an educational, scientifc and cultural organisation, p. 10997.
[5] Cf. William A. Scott et Stephen B. Whitey, *The United States and the United Nations : the public view, 1945-55*, New York, Manhattan Publishing Company, 1958.
[6] « Unesco relations staff ». cf. Albert Rosenthal, op. cit. ; EU, box 2242, mémo de Benton à Lovett, 3 juillet 1947.
[7] Gail Archibald, p. 130 ; EU, box 2241 : statement by the honorable William Benton, assistant secretary of state, commemorating W. Wilson's birthday, broadcast over the American broadcasting system, 28 déc. 1946, 3 p.
[8] W. Preston, *op. cit.*, p. 48.
[9] EU, box 2241 : statement by the honorable William Benton, broadcast over the Columbia broadcasting system, 23 déc. 1946, 7 p., p. 2. « a political force of the first magnitude ».
[10] Ibid., p. 2-3. : « a major force in the security program of the US, and in the furtherance of the objectives of American foreign policy ».
[11] G.V. Allen, « The Place of Unesco in American Foreign Policy », 3 oct. 1949, article cité par G Archibald p. 130.
[12] EU, box 1556 : *Questions and answers about Unesco*, US national commission for Unesco, 1955, 25 p., p 17. Les membres de la commission nationale sont nommés par le secrétaire d'état ; G. Archibald, p. 142. Son premier secrétaire exécutif est Charles A. Thomson. EU, box 2241 : lt. de Herman A. Bennink à Charles A Thomson, secrétaire exécutif de la commission nationale américaine, 8 juin 1947.
[13] La commission nationale américaine s'efforce de trouver des financements privés pour ne pas dépendre uniquement de ceux fournis par le département d'état (EU, box 2243 : lt. confid. de Benton au secrétaire d'état, 22 sept. 1947 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 142). La première conférence nationale de la commission nationale

commission nationale devant le Département d'état[1]. En 1948, le département d'état crée le poste de « représentant permanent des États-Unis à l'Unesco », confié à Kenneth Holland[2]. La création de ce poste est révélatrice de l'importance que cet État accorde à l'Unesco. En outre, la délégation américaine aux conférences générales de l'Unesco est composée principalement de fonctionnaires du département d'état. Ainsi, Howland Sargeant, président de la conférence générale en 1951 et 1952, a été en 1947-48 vice-secrétaire d'état adjoint pour les affaires publiques[3]. En 1949, le président Truman, rencontrant Torres Bodet, lui parle de l'Unesco avec intérêt et « sympathie »[4].

Les États-Unis s'efforcent d'orienter le programme dans un sens qui favorise leurs intérêts. Ainsi, s'ils insistent pour que l'Unesco développe son action au moyen des *mass media*, cela s'explique par le fait qu'ils voient dans l'organisation la possibilité de diffuser leur idéologie et leurs produits culturels dans le monde[5].

Cependant, ces véritables motifs d'intérêt pour l'Unesco doivent rester cachés. En mai 1950, Walter Laves, alors sous-directeur général, rappelle à l'ordre Benton qui tient des propos trop explicites sur l'intérêt politique des États-Unis pour l'Unesco : « Vous ne pouvez quand même pas dire ouvertement que l'Unesco doit être au service de la politique étrangère américaine », lui dit-il[6]. Pourtant, les arguments évoqués devant les milieux politiques et les milieux d'affaires reposent bien sur ces éléments. D'ailleurs, en 1953, le même Walter Laves, alors président de la commission nationale américaine, dans des discours devant des hommes politiques et des hommes d'affaires américains, souligne l'intérêt économique que présente l'Unesco pour les États-Unis, évoquant la possibilité pour ce pays d'obtenir grâce à l'organisation « de nouveaux marchés et des possibilités d'investissement outre-mer ». « Il n'y a pas à en avoir honte », affirme-t-il. « Le développement économique de ces pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du sud […] est une nécessité non seulement pour la satisfaction de leurs aspirations mais aussi pour le maintien et l'enrichissement de l'économie américaine ». Il fait valoir que « la contribution unique et de grande valeur » faite par l'Unesco à l'éducation dans le monde stimule le développement économique des pays en voie de développement et crée par là des marchés nouveaux et fructueux pour les États-Unis[7]. « Ne vous y trompez pas : notre participation à l'Unesco sert nos intérêts nationaux », assure-t-il[8].

---

américaine, en septembre 1947, donne lieu à des tensions entre la commission nationale et le département d'état, celui-ci reprochant à celle-là de manifester trop d'autonomie et d'usurper ses droits en prétendant passer au-dessus de lui (EU, box 2243 : office memorandum de Loy W. Henderson à MM. Woodward, Hickerson et Butterworth, 21 oct. 1947).

[1] Benton s'efforce d'apaiser le département d'état, l'assurant de la confiance que lui manifeste la commission nationale (EU, box 2243 : lt. confid. de Benton au secrétaire d'état, 22 sept. 1947).

[2] X 07.83 Maheu, V : note sur la visite du directeur général à Washington, oct. 1967, 32 p., en anglais, p. 1-2.

[3] Press release n°466, 19 juin 1951. Sargeant s'occupe notamment de la radio « Voice of America », des services d'information outre mer, et des programmes d'échanges éducatifs du département d'état ; US National Commission for Unesco, *Informal report of the US Delegation to the seventh session of the general conference of Unesco, november 12th-december 11, 1952, Paris*, 30 p.

[4] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 31-32. « simpatia ».

[5] EU, box 2241 : statement by the honorable William Benton before the Chicago Council of Foreign Relations, 9 janv. 1947, 7 p.

[6] G Archibald, p. 143.

[7] *Unesco and economic development*, an adress by Walter H.C. Laves, 12 p., 10 juin 1953. p. 4 : « We need markets overseas and opportunities for investments. There is nothing to be ashamed of in this » ; p. 5 : « The economic development of these countries of Africa, Asia, and South America, which comprise more than half the populaiton of the world, is a necessity not only for the satisfaction of their aspirations but also for the maintenance and enrichment of the American economy » ; p. 7-8 : « unique contribution and a most valuable one ».

[8] « Unesco and the US National Interest », an adress by Walter H.C. Laves, doc. cit., p. 4 : « Make no mistake about it - our national interests are served by our membership in Unesco ».

Cet intérêt politique et économique des États-Unis pour l'Unesco entraîne le développement d'une attitude militante du département d'état pour promouvoir l'organisation, à la fois aux États-Unis et dans les autres États membres. En 1950, le département d'état affirme à l'assistant secrétaire général de l'ONU, Benjamin Cohen, être très confiant dans les efforts du système de l'ONU pour éviter une nouvelle guerre et pour promouvoir « un sentiment croissant de solidarité humanitaire et une force morale parmi les peuples »[1]. La même année, le département d'état se renseigne, par l'intermédiaire de ses diplomates, sur le degré d'intérêt des autres États membres pour l'Unesco, et charge la délégation américaine et la commision nationale américaine de se consacrer à stimuler cet intérêt des États membres, en touchant les autres délégations et les autres commissions nationales[2].

Cette attitude du département d'Etat ne suscite pas uniquement de l'approbation, mais aussi des critiques dans la presse des autres États membres et notamment de la France. En 1952, *Combat* affirme que les États-Unis sont en train d'essayer de faire de l'Unesco « un terrain annexe de la politique mondiale où se noueraient des 'alliances' et s'opposeraient des 'groupes'»[3].

Quant au Royaume-Uni, s'il s'est beaucoup impliqué dans la gestation de l'Unesco (1942-45), et s'il est dans les premières années (jusqu'à l'adhésion de l'URSS en 1954) le deuxième plus important contributeur au budget de l'Unesco, il se serait cependant, selon Elhem Chniti, rapidement désintéressé de l'Unesco, à partir de l'installation de celle-ci à Paris ; selon elle, il aurait renoncé à utiliser cette organisation comme un instrument de prestige national, préférant compter sur le *Commonwealth* et sur son alliance bilatérale avec les États-Unis[4]. Ce jugement prononcé par Elhem Chniti apparaît contradictoire avec l'idée de « clan anglo-saxon » unifié.

Ainsi, le « clan anglo-saxon » et en particulier les États-Unis nourrissent un intérêt précoce pour l'Unesco. Cet intérêt est essentiellement stratégique. Qu'en est-il du « clan latin » ?

L'intérêt du « clan latin » pour l'Unesco.

La France, quant à elle, est très intéressée par l'Unesco, en grande partie pour des raisons de prestige national[5]. La politique française à l'égard de l'Unesco s'inscrit dans la continuité de celle qu'elle a menée à l'égard de l'IICI[6]. Lors de la conférence constitutive, la France insiste, par la voix de Léon Blum, pour obtenir la localisation du siège de l'organisation à Paris[7]. Les États-Unis en revanche preconisent une ville d' « un petit pays développé, avec une base démocratique stable, de tendance libérale, comme le Danemark ou la Hollande ou la Norvège ». Finalement un arrangement secret est passé entre Français et

[1] EU, Box 1601 : télégramme confidentiel de Henry A. Hoyt, second secretaire de l'ambassade des Etats-Unis à Cuba, au département d'état, 1er mars 1950 ; « a growing sentiment of humanitarian solidarity and a moral force among peoples » ; *El Mundo*, 26 fév. 1950 : « Lucha la ONU por evitar otra guerra, porque seria la destruccion del mundo » p. 1 et 12.
[2] EU, Box 1602 : note confidentielle, 7 avril 1950 ; Box 1603 : lt. confid. du US conselor for Unesco affairs, au département d'état, 29 janvier 1950 ; mémorandum confid. de Breese, « Helping Unesco activities in the various countries », mai 1950.
[3] RP, 12 déc. 1952 : *Combat*, 25 nov. 1952 : « Après la démission de Torres Bodet, où va l'Unesco ? »
[4] Elhem Chniti, thèse, janvier 1997, Paris I, dir R. Girault, *La Grande-Bretagne et l'Unesco, 1942-1957, 12 ans de relations entre une institution des Nations-Unies et une puisance fondatrice*, p. 687-688, 138-139, 258-259.
[5] W.R. Pendergast, « Unesco and french cultural relations. 1945-70 », *International Relations*, vol 30, n° 3, été 1976, p. 453-483.
[6] W. Preston, *op. cit.*, p. 81.
[7] Discours de Léon Blum, 1er nov. 1945, à la Conférence constitutive de l'Unesco, discours cité.

Américains, par l'intermédiaire de Léon Blum : le Siège serait à Paris, mais en échange le directeur général de l'Unesco ne serait jamais un Français, et le premier serait un Anglo-Saxon[1].

L'intérêt politique de la France pour l'Unesco est clairement exprimé dans les archives diplomatiques confidentielles. Il s'agit de favoriser à l'Unesco tout ce qui peut accroître le prestige de la France dans le monde. Ainsi, à l'approche de la conférence générale de Mexico en 1947, le Quai d'Orsay s'efforce « de composer notre délégation de manière à ce qu'elle puisse servir efficacement le rayonnement français en Amérique latine »[2]. En 1948, la France est favorable à la candidature au poste de directeur général du Canadien Sir Vincent Massey, chancelier de l'université de Toronto, à cause de « la coexistence dans ce pays de deux groupes ethniques d'origine française et anglo-saxonne », et, comme l'expose Francisque Gay, ambassadeur de France au Canada, dans une lettre confidentielle au ministre, à cause du fait que cet homme est un intellectuel, s'exprime volontiers en français et « a toujours paru très favorablement disposé à l'égard de la France »[3]. De même, en 1950, un fonctionnaire du Quai d'Orsay écrit confidentiellement que la France doit soutenir et encourager les activités de l'Unesco qui tendent à favoriser l'influence de la France dans le monde[4].

L'importance accordée par le gouvernement français à l'Unesco s'observe notamment au fait que plusieurs ministères français entretiennent des contacts avec le Secrétariat de l'Unesco, bien que cela soit contraire à la tradition diplomatique[5].

Elle s'exprime aussi dans la presse. L'article « La France à l'Unesco » publié par André Siegfried en première page du *Figaro* en mars 1948 est très révélateur de la rivalité entre clan latin et anglo-saxon : face à l'ambition des États-Unis de faire de l'Unesco une « machine de paix » qui enseignerait le « *way of life* américain » en promouvant la libre circulation de l'information, existerait selon Siegfried à l'Unesco une autre conception, « qu'on ne saurait appeler exactement ni latine, ni française, mais qui relève au fond de la latinité et dont nous [les Français] nous sommes trouvés, sans l'avoir directement cherché, les représentants les plus actifs et les plus influents ». Cette conception latine se caractériserait par la défense des valeurs de « l'humanité », et par « une résistance latente contre cette forme trop évidente de puissance que représente aujourd'hui la presse américaine, la radio américaine, le film américain, l'agence d'information américaine, sans oublier ces fameux *comic-strip* qui se sont répandus sur le monde entier ». Critiquant la conception américaine de la culture (« Est-ce là de la culture ? »), il lui oppose la culture classique française :

« Les Français, il y a trente ans, avaient inventé la « coopération intellectuelle », dans un esprit surtout intellectuel. Les Américains parlent surtout d'« éducation », d'« information », ce qui n'est pas la même chose. […] Si la culture demande une gestion, il ne faut pas qu'elle soit étouffée par ce besoin d'organisation qui est peut-être la marque la plus authentique de notre époque : l'« ère des organisateurs » risque de ne pas laisser à la personnalité la place qui est la sienne dans une civilisation de l'esprit ».

[1] OHRO, interview de Luther Evans, p. 316-318. « a small well-advanced country with a stable democratic base, a liberal outlook, like Denmark or Holland or Norway ».
[2] FR, NUOI carton 355, doc. GD/AL, G5, n° 000228.
[3] FR, NUOI carton 355, lt. de Francisque Gay au ministre des affaires étrangères français, 10 août 1948.
[4] FR, Relations culturelles 1951-52, Carton n°242 : note pour le secrétariat des conférences, 25 juill. 1951.
[5] X 07.21 (44) AMS, I a : lt. de Roger Seydoux à J. Huxley, 27 mars 1947.

André Siegfried présente la France comme « le leader naturel d'une foule de pays soucieux de freiner une trop rapide américanisation de la planète ». Il met dans ce groupe « l'Amérique latine, les pays méditerranéens, le proche Orient, l'Inde ». Il s'efforce de justifier la place de premier plan de la France à la tête de ce mouvement :
« Je n'exagère certainement pas en disant que la France est le leader désigné de pareil mouvement, car elle le représente […] avec éclat. […]. Tous ceux qui voyagent constatent, en effet, que notre prestige culturel est intact. […] La vitalité spirituelle de la France est intacte. Notre délégation à Mexico [conférence générale de 1947] était brillante […]. C'est à elle qu'allait la curiosité de la presse mexicaine, pleine de leurs portraits, de leurs interviews. […] Nous voyons là en quoi nous avons conservé sur le monde, du moins sur certaines parties du monde, une incontestable emprise. »

Le texte de Siegfried est en fait beaucoup plus une défense, teintée d'un fort anti-américanisme, de la conception française de la culture et de la place (menacée) de la culture française dans le monde qu'une déclaration d'enthousiasme vis-à-vis de l'Unesco. Ainsi, il conclut que cette conférence générale constitue « un précieux encouragement » non pas pour l'Unesco, mais « pour la France »[1].

Pour mener cette action de promotion des intérêts français à l'Unesco, le gouvernement français mise sur l'action de la commission nationale française[2], et influe sur sa composition et ses orientations. Pour le ministre français des Affaires Etrangères, « ce sera grâce à l'activité et à l'influence de sa commission que la France pourra […] prétendre garder à l'Unesco la place à laquelle elle a droit »[3]. Le gouvernement français donne à sa commission nationale une orientation très intellectuelle : elle rassemble notamment Paul Rivet, Charles Morazé, Lucien Febvre, Pierre Auger, Jules Romains, Jean Guéhenno[4]. La France a donc une manière très différente du Royaume-Uni de défendre ses intérêts nationaux à l'Unesco, utilisant le vecteur intellectuel comme instrument privilégié (alors que le Royaume-Uni s'est efforcé de couper les ponts entre l'Unesco et les cercles intellectuels britanniques).

L'Italie, qui adhère à l'Unesco en 1947[5], se rattache au « clan latin ». Comme la France, elle vise à utiliser l'Unesco pour affermir et restaurer un prestige culturel qu'elle sent en déclin dans le monde.

France et États-Unis apparaissent très vite comme les deux meneurs des deux principaux « clans » idéologiques qui dominent l'Unesco dans ces premières années : le clan latin et le clan anglo-saxon. Ces années donnent lieu à des conflits entre ces deux clans.

L'élection du premier directeur-général.

La manière dont se déroule l'élection du premier directeur-général est une illustration exemplaire de l'intrusion des enjeux politiques à l'Unesco. Les étapes de cette élection s'étant déroulées au cours de séances secrètes de la conférence générale, c'est principalement grâce à des sources diplomatiques qu'il est possible de reconstituer cet événement.

---

[1] XO7.21(44)NC, I : *Le Figaro*, 5 mars 1948, p. 1 et 6 : « La France à l'Unesco », par André Siegfried.
[2] FR, Nantes, carton 117 : 3 août 1947, « La deuxième session du conseil exécutif et le rôle de la France à l'Unesco », doc. cit., p. 17.
[3] FR., Nantes, carton 117 : note confidentielle sur la 3e session du conseil exécutif de l'Unesco, du ministre des affaires étrangères, aux agents diplomatiques de la république française à l'étranger, 25 août 1947, p. 9.
[4] X07.21(44)NC, I : doc. du 18 mars 1948 ; doc. du 22 oct. 1952.
[5] IT, Carte di Gabinetto, 1943-58, pacco 99 : décret du ministre secrétaire d'état pour les affaires étrangères, créant la commission nationale italienne pour l'Unesco.

Conformément à un accord secret passé en 1945 entre la France (en la personne de Léon Blum) et les États-Unis en échange de l'installation du siège de l'Unesco à Paris, la France promet de voter en 1946 pour le candidat américain au poste de directeur général[1]. Le poète et bibliothécaire du Congrès Archibald MacLeish, apprécié des Français pour son caractère intellectuel[2], refusant finalement de se présenter, les États-Unis ont des difficultés à trouver un candidat de valeur. Ils présentent finalement Francis Biddle, ancien juge au Tribunal de Nuremberg. Toutefois, de l'avis de nombreuses délégations, notamment française et britannique, celui-ci ne possède pas la carrure et les compétences pour un tel poste[3]. Malgré les « avis répétés » donnés aux États-Unis par la délégation française, qui considère cette candidature comme vouée par avance à l'échec, le département d'Etat, bien que partageant cette opinion, refuse de modifier le choix de son candidat et cela entraîne des tensions[4]. En octobre 1946, après de longues hésitations, Biddle, devant l'importante « campagne de couloirs » opposée à sa candidature, renonce finalement à se présenter[5].

C'est finalement le candidat du Royaume-Uni, Julian Huxley, que son pays avait d'abord hésité à mettre en avant par crainte de froisser les États-Unis[6], qui est présenté. Il est élu à une faible majorité[7], malgré le scepticisme qu'il inspire au gouvernement américain[8] et la campagne diffamatoire lancée contre lui par son compatriote Alfred Zimmern. Celui-ci était en effet président de la commission préparatoire et aurait été bien placé pour devenir candidat britannique si une maladie subite ne l'avait contraint à se faire remplacer par Huxley. Estimant avoir été injustement mis à l'écart, aigri, Zimmern s'efforce de faire échouer la candidature de Huxley, en répandant la rumeur qu'il serait communiste[9].

Les États-Unis, en échange de leur soutien au candidat Huxley, bénéficient de « sérieuses contreparties » : Huxley est contraint de s'engager par avance, par un accord secret, à démissionner au bout de deux ans (alors que le mandat de directeur général est théoriquement de six ans)[10], et de voir son pouvoir limité, d'une part par la mise en place d'un comité permanent, émanation du conseil exécutif, ayant pouvoir de décision pour la mise en

---

[1] FR, NUOI, carton 355 : note confidentielle du 22 novembre 1946.

[2] MacLeish a vécu en France de 1923 à 1928 avec les autres écrivains americains exilés comme Gertrude Stein, Ezra Pound, Hemingway. Il est très influencé par la poésie française (*International Herald Tribune*, 22 avril 1982, p3 : « Archibald MacLeish, 89, Poet, Dramatist, Pulitzer Winner, Dies »).

[3] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, fév. 1947 : rapport sur la première conférence générale de l'Unesco, 11 p., p. 7-10 ; FR, NUOI, carton 355, note confidentielle du 22 novembre 1946.

[4] FR, Nantes, carton 117, « la deuxième session du conseil… », 3 août 1947, doc. cit., p. 9 (Le département d'état était conscient que « Biddle n'aurait pas été acceptable pour la majorité des intellectuels qui s'intéressent à l'Unesco ».) ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 348.

[5] EU, box 2241 : lettre confidntielle d'Albert Noyes, conseiller de la délégation américaine à la 1e session de la conférence générale de l'Unesco, à William Benton, assistant secrétaire d'état, 24 déc. 1946, 16 p., p. 13-14. Selon Noyes, même si Biddle avait été élu, les Etats-Unis auraient perdu beaucoup de prestige, étant donné la faible personnalité de Biddle ; Noyes estime que les Etats-Unis, avec cette candidature avortée, ont beaucoup perdu de prestige de toute façon ; RU, PREM 8/375 : télégramme du 16 nov. 1946, du représentant permanent du Royaume-Uni à l'ONU, au premier ministre britannique.

[6] RU : PREM 8/375 : télégramme du représentant permanent du Royaume-Uni à l'ONU, au premier ministre britannique, 20 nov. 1946 ; telegramme du 18 nov. 1946, du Foreign Office au représentant permanent du Royaume-Uni à l'ONU.

[7] Huxley lui-même a été tenu à l'écart des débats qui ont eu lieu à son sujet avant son élection, par les soins de Wilkinson inquiète qu'il ne fasse des déclarations « anticonformistes » qui lui auraient coûté son poste (E. Chniti, p. 218).

[8] RU : PREM 8/375 : télégramme du 16 nov. 1946, doc. cit. Huxley inspire du scepticisme aux Etats-Unis en raison de sa nationalité, de ses sympathies de gauche, et de son manque d'expérience administrative ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 347-348.

[9] E. Chniti, *op. cit.*, p. 223-225. Zimmern finit par se retirer en octobre 1946, à la suite d'un conflit ouvert avec Huxley.

[10] Les « histoires officielles » de l'Unesco contiennent des déformations de cet événement : ainsi Conil-Lacoste (p. 28) affirme que J. Huxley aurait élu directeur général « pour une période de deux ans, à sa demande » ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 341-342.

œuvre du programme et pour la nomination du haut personnel, et d'autre part par la désignation d'un directeur-général adjoint dans le domaine administratif et financier, qui sera américain[1]. Il s'agit de Walter Laves, agent du Département d'Etat[2], choisi, à la grande déception de la France, de préférence au Français Jean Thomas[3]. Celui-ci, qui avait été assistant secrétaire général de la commission préparatoire, déçu de se voir « oublié » et de ne se voir proposer que des postes secondaires, obtient finalement sur son insistance personnelle auprès de Huxley, au bout de quatre mois de réclamations, qu'un second poste de directeur général adjoint soit créé pour lui : celui de directeur général adjoint pour les affaires culturelles[4].

Ainsi, la nationalité du directeur général est un enjeu entre les trois principales puissances fondatrices de l'Unesco (France, États-Unis, Royaume-Uni). La procédure d'élection est détournée par des tractations secrètes. La nomination de deux directeurs généraux adjoints, l'un Américain, l'autre Français, pour épauler le directeur général britannique, répond moins à une réelle nécessité administrative qu'à la volonté de créer un équilibre de nationalités au sein de l'équipe dirigeante.

Ces tractations politiques pèsent sur l'atmosphère de la première conférence générale[5] et du Secrétariat. Au Quai d'Orsay comme au département d'état, on est conscient que cet arrangement qui prive le directeur général d'une grande partie de ses pouvoirs entraîne une situation ambiguë, qui augure mal pour les débuts de l'Unesco. Le ministre des affaires étrangère français observe au sujet de Huxley : « le parcours qui lui est offert est limité et semé d'obstacles. […] tout porte à croire qu'il lui sera difficile de réussir »[6]. Le conseiller de la délégation américaine, Albert Noyes, estime que les conditions imposées par le département d'état à Huxley, le réduisant à n'être « guère plus qu'un pantin », constituent « une faute de premier ordre », et considère qu'« aucun homme ne peut réussir au poste de directeur général dans ces conditions »[7].

---

[1] Alors qu'initialement la conférence générale avait décidé qu'il n'y avait pas besoin de nommer de directeur-général adjoint, étant donnée la petite taille du Secrétariat (Unesco/C/30, p. 255 ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 347-348).

[2] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, rapport sur la conférence générale de l'Unesco, fév. 1947, 11 p., p. 7-10. Léon Blum avait proposé de nommer Huxley président du conseil exécutif et de se donner encore trois mois pour trouver un directeur général. Walter H.C. Laves, sociologue de formation, né à Chicago, est d'abord universitaire à New York et à Chicago, puis travaille pour le gouvernement américain pendant la guerre. (Biogr. Laves.)

[3] FR, NUOI carton 355 : note du ministère des affaires étrangères, 21 décembre 1946. Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 17-18.

[4] X 07.532 DDG : lt. de J. Thomas à Huxley, 25 fév. 1947 ; FR., Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 10 et 12.

[5] La délégation française déplore que « la nomination du directeur général n'a cessé d'alourdir l'atmosphère de la conférence et de paralyser dans une certaine mesure le développement de ses travaux » (FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : note pour le ministre, faite par la délégation française à l'Unesco, 11déc. 1946, 3 p.).

[6] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit. : « l'attitude de la délégation des Etats-Unis à l'égard du professeur Huxley risque de ralentir pendant les deux premières années l'acticité et le fonctionnement de la nouvelle organisation ».

[7] EU, box 2241 : rapport confidentiel d'Albert Noyes, conseiller de la délégation américaine à la 1e session de la conférence générale, à William Benton, 24 déc. 1946, 16 p. , p. 15-16. « the final step of making Dr. Huxley hand in a predated resignation so that his term of office is limited to two years was a blunder of the first magnitude. No man can succeed as DG who enters office with the obvious lack of confidence of several nations including one which will furnish a large percentage of the funds » ; « little more than a figurehead » ; « ample excuse for any failures » ; « As it is Unesco may become just another body ineffective because it is wound up too much in its own red tape » ; « while he will not be an ideal DG, wo owe him our support. His hands must not be tied up to the point where he will be ineffective. Unesco must not be allowed to fail ». A. Noyes déplore le « si évident manque de confiance de la part de plusieurs nations, et notamment de celle qui fournira la plus grande proportion des fonds », et s'inquiète aussi de la difficulté qu'il y aura ensuite à trouver des volontaires pour succéder à Huxley, étant donné les limitations et les pressions auxquelles est soumis ce poste ; selon Noyes, à cause de cela, l'Unesco risque de devenir « une agence inefficace de plus ».

Les conflits sous Huxley.

Durant le mandat de Huxley, les conflits entre le clan latin et le clan anglo-saxon s'expriment clairement. Ils se matérialisent en particulier par des rivalités entre la France et les États-Unis. Si la volonté de la France d'utiliser l'Unesco pour promouvoir sa culture jugée élitiste irrite les États-Unis, réciproquement la volonté des États-Unis de diffuser au moyen de l'Unesco leur culture de masse dans le monde est perçue avec hostilité par la France[1]. Cette rivalité s'exprime à différents niveaux : à la conférence générale et au conseil exécutif ; dans les relations diplomatiques officieuses entre États membres ; au Secrétariat.

Les rivalités à la conférence générale.

Les représentants de la France et des États-Unis à la conférence générale et au conseil exécutif entretiennent des liens étroits avec leurs gouvernements respectifs[2]. La délégation américaine est composée avec soin, de manière très politique. C'est le département d'état qui choisit ses membres, en consultation avec Benton, secrétaire d'état adjoint, qui est aussi le président de la délégation[3]. La délégation française et la délégation américaine sont en rivalité. Aux conférences générales de 1946 et 1947, le gouvernement américain se réjouit de constater que la délégation américaine est selon lui la plus puissante, la délégation française étant certes « la plus distinguée » mais ne jouant selon lui pas de rôle politique notable[4].

En effet, si la France a exercé une influence dominante à la CAME et à la commission préparatoire, cette influence est éclipsée à la conférence générale de 1946[5]. Cela s'explique en partie par le rapport de forces défavorable au « clan latin » : à l'approche de cette conférence, la France s'inquiète de voir que seuls quatre pays d'Amérique latine ont adhéré à l'Unesco. Pierre Auger, dans une lettre confidentielle d'octobre 1946, exprime sa « désolation » à ce sujet, étant conscient que cela amènera « un déséquilibre marqué en faveur des nations de culture anglo-saxonne, qui se trouveront avoir une majorité automatique » à la conférence générale[6].

A la suite de la conférence générale de 1946, la délégation française ainsi que la commission nationale française s'alarment du succès avec lequel les États-Unis ont réussi à y faire prévaloir leurs intérêts[7]. Le ministre français des affaires étrangères déplore que les orientations données au programme de l'Unesco à cette conférence sont d'inspiration plus américaine que française[8].

---

[1] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, rapport sur la conférence générale, fév. 1947, 11 p., p. 3-4. Comme l'observe le ministre français des affaires étrangères en 1947, aux yeux des Etats-Unis l'Unesco est « un magnifique instrument de propagande, puisqu'elle a un statut international, pour répandre dans le monde entier la culture et la pensée américaine ». Il observe que pour les Etats-Unis « l'Unesco ce sont les Nations Unies sans la Russie et le veto. C'est un UNRRA intellectuel » (FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 6-7.)
[2] G. Archibald, *op. cit.*, p. 162.
[3] EU, box 2242, mémorandum de Benton à Lovett, 3 juillet 1947.
[4] EU, box 2244 : lettre confidentielle de Howland Sargeant à Lovett, 20 nov. 1947 : « the most distinguished one ».
[5] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 8-9 : « jusqu'à la conférence de novembre 1946, la position de la France à la Commission préparatoire a été prééminente » ; « les délégations étrangères avaient été frappées par l'homogénéité de la représentation française, par sa compétence et son activité ». La France se félicite que le programme de l'Unesco ébauché à la conférence de Londres en 1945 était « très largement d'inspiration française ».
[6] FR., Nantes, carton 117 : lt. de P. Auger à M. Parodi, ambassadeur de France à l'ONU, 29 octobre 1946.
[7] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, rapport sur la conférence générale, fév. 1947, 11 p., p. 10-11.
[8] Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 15.

La délégation américaine se montre rapidement en mesure d'exercer des pressions sur les délégations du clan latin : ainsi, à la conférence générale de 1947, William Benton affirme que si l'Unesco ne suit pas les volontés des États-Unis, les conséquences en seront graves[1], faisant ainsi des menaces voilées évoquant un éventuel retrait de la contribution américaine au budget.

Les rivalités au conseil exécutif.

Les États-Unis ont dès le début une vision très politisée du conseil exécutif[2]. C'est pourquoi le département d'état prône en 1947 une réforme du conseil exécutif qui rendrait cet organe plus politique encore, faisant de ses membres des représentants officiels de leur gouvernement, pousse Archibald MacLeish à démissionner du conseil exécutif et le fait remplacer par Milton Eisenhower, « personnalité plus effacée et par conséquent plus docile aux ordres de Washington », preuve selon le ministre des affaires étrangères français que « le département d'état a fini par imposer ses vues en écartant de l'Unesco un homme que sa largeur d'esprit et son indépendance de pensée rendaient suspect et difficile à utiliser ». Début août 1947, le ministre français des affaires étrangères estime que l'attitude des représentants de l'Europe au conseil exécutif illustre « les réflexes de défense d'un vieux monde qui veut maintenir certaines valeurs et qui tente d'opposer un barrage aux films d'Hollywood » et à la culture américaine dans son ensemble[3]. Fin août 1947, au terme de la session du conseil exécutif, le ministre français observe avec inquiétude que « l'emprise américaine semble s'être considérablement affirmée » sur ce conseil, et que « le projet de programme [pour 1948] s'est trouvé être un document à peu près totalement étranger à nos conceptions et aux démarches de notre esprit » ; il évoque avec alarmisme ce qu'il perçoit comme une « toute-puissance » des États-Unis sur le conseil exécutif[4].

Les manoeuvres diplomatiques de la part des deux clans.

Les États-Unis mènent de manière souterraine une active campagne diplomatique auprès des autres États membres, notamment ceux d'Amérique latine, pour les faire adhérer à leurs vues, les intégrer dans leur « clan »[5]. Pour résister au « clan anglo-saxon », à l'« impérialisme culturel américain », et pour assurer le « maintien de la pensée et de la langue française » à l'Unesco, la France mène des efforts diplomatiques sans relâche auprès des États du « clan latin », c'est-à-dire les États d'Europe et d'Amérique latine ; ces efforts s'étendent même aux États arabes et à certains États asiatiques. Ils sont fructueux puisqu'ils aboutissent à l'adhésion en 1947 de la Suisse, de l'Italie et de l'Autriche[6]. De plus, la France

---

[1] Journal de la conférence générale, 2e conférence générale, 1947, vol. I : compte-rendu des débats, 5e séance plénière, 10 nov. 1947, p. 77-81 : William Benton, p. 79.
[2] EU, box 2254 : US delegation to the 3rd session of the general conference, report on general political relations during 3rd session of Unesco general conference, 31 déc. 1948, confidentiel, p. 10.
[3] EU, box 2242 ; FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 7-8 ; G. Archibald, p. 162.
[4] FR, Nantes, carton 117 : note confid. sur la 3e session du conseil exécutif, 25 août 1947, doc. cit., p. 8-9.
[5] EU, box 2244 : lettre confidentielle de Howland Sargeant à Lovett, 20 nov. 1947.
[6] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 13-15, 18 : Le ministre insiste sur le fait qu'il est « essentiel que [le gouvernement français] ne ralentisse pas l'effort considérable accompli jusqu'à ce jour. Il ne peut courir le risque de perdre les fruits de l'œuvre entreprise pas plus que celui d'être absent d'une organisation susceptible de jouer un rôle important dans le domaine où la culture est trop souvent mise au service de la politique. » ; « la délégation française […] ne devra pas négliger l'aide que peuvent lui apporter des pays qu'inquiète l'impérialisme culturel et surtout « éducatif » des Anglo-Saxons » ; FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, rapport sur la conférence générale de l'Unesco, fév. 1947, p. 7-10.

mène une action diplomatique pour encourager l'adhésion de l'URSS, afin de faire contrepoids aux États-Unis[1]. Dans cette campagne diplomatique, la France exploite le fait que selon elle la puissance américaine à l'Unesco « effraye les autres nations qui éprouvent instinctivement le besoin de s'unir pour se protéger contre cette nouvelle croisade qui pourrait bien être suivie d'une véritable invasion »[2].

Les rivalités au secrétariat.

Le secrétariat est lui aussi l'objet de rivalités entre « latins » et « anglo-saxons ». Elles ont pour enjeu d'une part les nominations aux postes importants (Américains contre Français), d'autre part la langue employée (anglais contre français). Les États-Unis s'efforcent de placer le plus grand nombre possible d'Américains aux postes-clés du secrétariat, afin de contrebalancer l'influence des fonctionnaires français[3]. Cela irrite les autres nations ; Huxley observe ainsi en 1947 : « beaucoup d'autres nations s'énervent de ce qu'elles considèrent comme une influence injustifiée des Anglo-saxons, et particulièrement des Américains »[4]. Cependant, malgré ces efforts, au milieu de l'année 1947, les Américains n'arrivent qu'en deuxième place parmi le haut personnel de l'Unesco, avec 21 postes, contre une trentaine pour les Français. Ce sont les Britanniques qui sont alors la nationalité la plus représentée, avec 40 postes, dont celui de directeur général[5].

Néanmoins, la nomination de l'Américain Laves au poste de directeur général adjoint pour l'administration est un acquis de taille pour les États-Unis, et apparaît à la France comme le symbole de la domination de cet Etat sur l'Unesco : en 1947, Jean Thomas écrit confidentiellement à Huxley que « le gouvernement français et la commission nationale française considèrent la nouvelle répartition des postes dirigeants comme ayant déplacé l'équilibre en faveur des pays anglo-saxons »[6]. De même, le ministre français des affaires étrangères observe que Laves est « le maître absolu des finances, de l'administration et même du recrutement de l'Unesco » ; « aux États-Unis même, un service spécial du département d'état envoie sans arrêt de volumineux mémorandums à l'hôtel Majestic et aux États membres qui se demandent, à juste titre, si le véritable directeur général n'est pas plutôt à Washington qu'à Paris » ; le ministre en conclut que l'Unesco est devenue « une institution soumise à l'influence américaine »[7]. En effet, par l'intermédiaire de Laves et du bureau de coordination du programme, composé uniquement d'Américains, presque tous détachés du département d'état, les États-Unis exercent « un contrôle très étendu sur l'organisation »[8].

---

[1] L'absence de l'URSS « déséquilibre l'organisation au profit des Etats-Unis qui semblent devoir être naturellement amenés à y prendre une influence matérielle et morale prépondérante ». (Ibid., p. 5-6). Léon Blum, dans son discours de clôture, fait une allusion en ce sens, formant « le vœu que l'an prochain nous nous retrouvions non seulement tous ensemble, mais plus nombreux encore et ayant attiré à nous les amis qui nous manquent aujourd'hui » ; et il fait l'éloge du dicours du délégué yougoslave (FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : discours du Président Blum à la dernière séance plénière de la conférence, 10 déc. 1946, 3 p.)

[2] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 7.

[3] EU, box 2242 : télégramme confidentiel du département d'état à tous les diplomates américains, 30 juill. 1947 : « Outstanding Unesco issues ».

[4] EU, box 2242 : lt. de Huxley à Walter Laves, 22 sept. 1947 : « Many other nations are getting restive at what they consider undue Anglo-Saxon, and especially American, influence. e.g. Thomas told me that he found among certain people in Poland, including important Government officials, a firm belief that Unesco was merely a disguised instrument of the State Department, and had the greatest difficulty in disillusioning them about this ! »

[5] FR, Nantes, carton 117 : note confid. du ministre des affaires étrangères français aux agents diplomatiques de la république française à l'étranger, 27 août 1947 ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 347.

[6] X 07.532 DDG : lt. de J. Thomas à Huxley, 25 fév. 1947.

[7] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 5-6.

[8] FR, Nantes, carton 117, note confid. sur la 3e session du conseil…, doc. cit., p. 9.

La France s'efforce de favoriser le recrutement de Français ou de « personnalités étrangères ayant un bon usage de notre langue et favorables à nos idées et à notre culture ». Durant le mandat de Huxley, ces efforts ne sont pas couronnés de succès. Le ministre français regrette qu'aucun grand intellectuel, savant, ou écrivain français n'ait reçu de poste important à l'Unesco :

« L'Hôtel Majestic, qui devait tout naturellement devenir un centre où nos savants, nos écrivains et nos professeurs auraient pris contact avec les dirigeants de l'Unesco, est resté une citadelle anglo-saxonne au cœur de Paris. Aucun emploi important en dehors de quelques postes administratifs n'a été offert à un Français. »[1]

Cependant, un autre document daté de septembre 1947 donne d'autres échos, comptabilisant parmi les 255 personnes qui constituent alors le personnel de l'Unesco 235 Français, 163 Britanniques, 47 Américains, 16 Belges, sur un total de 553 personnes. Les francophones (français, belges, suisses) sont 255, soit en nette prédominance[2]. Ce changement peut s'expliquer par le fait qu'au cours de cette période le recrutement s'est poursuivi à vive allure ; ainsi, à quelques mois de distance, la physionomie du Secrétariat s'est fortement modifiée.

Ces rivalités concernent aussi l'emploi de la langue. Les États-Unis s'efforcent de favoriser l'usage de l'anglais au détriment du français au secrétariat, afin de faire prévaloir l'influence culturelle anglo-saxonne sur l'influence culturelle française et latine[3]. En 1947, le gouvernement français et la commission nationale française observent avec mécontentement que « l'équilibre a été déplacé […] en faveur de la langue anglaise »[4].

Les rivalités dans les programmes et les activités.

Les rivalités entre clan latin et clan anglo-saxon se manifestent aussi dans les premières activités. Comme l'exprime clairement le ministère des Affaires Etrangères italien, les manifestations culturelles organisées par les États membres dans le cadre des premières conférences générales font l'objet d'une concurrence entre États latins et États anglo-saxons pour leur rayonnement culturel[5]. Et dans le choix des premiers programmes, le clivage entre clan latin et clan anglo-saxon se manifeste à plusieurs occasions, par exemple pour l'adoption du projet de traduction des classiques littéraires, soutenu par la France, le Liban et les pays d'Amérique latine, mais se heurtant à la réticence des Anglo-Saxons[6].

Une diminution de l'influence française pendant le mandat de Huxley.

Le gouvernement français observe « l'influence anglo-saxonne prédominante » durant le mandat de Huxley. Cette diminution d'influence de la France est sans doute liée à sa faible contribution au budget de l'Unesco par rapport à celle des États anglo-saxons. En effet, en 1947, la France ne contribue que pour 7% du budget total de l'Unesco, ce qui est peu par

[1] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 10, 12, 16-17. Mayoux, ancien directeur de l'IICI, a obtenu le poste de chef de la section de la philosophie et des humanités, et M. Peissel, haut fonctionnaire du ministère des finances, est devenu contrôleur financier.
[2] Ascher, box 147 : Cons.ex./Com.Nom./1e sess./5, Paris, 2 sept. 1947 : confidential, executive board, nominations committee, first sesion, geographical distribution of Unesco staff.
[3] EU, box 2241 : lettre confidentielle d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, 16 p., p. 4 ; « hopeless ».
[4] X 07.532 DDG : lt. de J. Thomas à Huxley, 25 fév. 1947.
[5] IT., affari politici 1946-50, organisazioni internazionali, busta n° 26 : télégramme de M. Alessandrini adressé au ministère, 10 mai 1948 ; IT, Carte di Gabinetto, 1943-58, pacco 99 : rapport du ministère des affaires étrangères au Cabinet et au secrétariat général, 23 juill. 1948.
[6] EU, Box 2241 : mémorandum de Kotschnig à Thomson, 10 juin 1947.

rapport au Royaume Uni (14%) et aux États-Unis (44%)[1]. Sous le mandat de Huxley, les États-Unis se taillent ainsi une position politique prédominante à l'Unesco. L'élection de Torres Bodet remet en question cette domination.

Le rétablissement de l'influence latine sous Torres Bodet.

L'élection de Torres Bodet, plus aisée que celle de Huxley.

La France soutient l'éventualité de la candidature du Mexicain Torres Bodet pour succéder à Huxley[2]. Le Mexique se rattache en effet au clan latin. De plus, Torres-Bodet, de mère française, maîtrise parfaitement la langue française. En outre, son profil intellectuel (il est poète à ses heures) plaît au gouvernement français. Les États-Unis ne s'opposent pas à sa candidature ; ils ne cherchent pas à mettre en avant un candidat américain, car ils tiennent à conserver la position de l'Américain Laves au poste de directeur général adjoint, où celui-ci constitue pour le gouvernement américain un élément très précieux[3].

Lors de l'élection, qui a lieu à la conférence générale de décembre 1948, les deux candidats en concurrence sont l'Australien Ronald Walker et le Mexicain Torres Bodet. Les États-Unis décident de soutenir la candidature de Torres Bodet, bien qu'ils n'aiment pas celui-ci[4], et incitent Walker à retirer la sienne[5]. Contrairement à l'élection de Huxley, celle de Torres Bodet se fait donc sans polémiques ni complications. Pour G.V. Allen, alors président de la délégation américaine, « la quasi-unanimité qui a gouverné le choix de Torres Bodet augure bien pour l'avenir de l'Unesco »[6]. Au tout début de son mandat, Torres Bodet jouit du soutien général de la conférence générale, du conseil exécutif, du Secrétariat ; il semble avoir apaisé momentanément, par l'unanimité qui se fait alors autour de sa personne, l'antagonisme entre clan latin et clan anglo-saxon, réussissant à inspirer confiance et estime aux Américains[7].

Les rivalités entre clan latin et clan anglo-saxon à la conférence générale.

A la conférence générale de 1948, l'Américain A. Compton observe l'opposition nette entre deux groupes d'Etats : d'une part celui mené par les États-Unis, auxquels se rattachent le Royaume-Uni et les membres ou anciens membres du *Commonwealth* (Nouvelle Zélande, Australie, Canada, Afrique du sud, et Inde), ainsi que les États scandinaves (Danemark et Norvège) ; et d'autre part le groupe des États qu'il désigne comme « européens latins », mené par la France et constitué de la Belgique, du Luxembourg, de l'Italie, de la Suisse et de la

[1] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 4, 12-13.
[2] EU, box 2244 : lettre confidentielle de Howland Sargeant à Lovett, 20 nov. 1947.
[3] G. Archibald, *op. cit.*, p. 147-148. En outre, le département d'état souhaite placer des Américains à la tête de la FAO et du BIT. L'Américain Norris E. Dodd sera directeur général de la FAO de 1948 à 1954, et l'Américain David A. Morse sera directeur général du BIT de 1948 à 1970.
[4] OHRO, interview Luther Evans, p. 372, 386.
[5] X 07.531 DG : doc ML/77, annexe I, Paris, 4 juin 48 ; EU, box 2254 : rapport confid. de la délégation américaine à la conférence générale de 1948, p. 10.
[6] EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut , nov. 17 - déc. 11, 1948, par George V. Allen, p. 18. « In contrast to the bitter struggle attending the election of Huxley two years earlier, the practical unanimity which governed the choice of Torres Bodet augured well for the future of Unesco ».
[7] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 10 janv. 1949, p. 1-2 ; rapport confid. De K. Holland à Ch. Thomson, 21 janv. 1949, p. 1 ; rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949, p. 1-2.

Grèce[1]. À cette conférence générale, la délégation américaine estime avoir réalisé « un superbe travail ». « Nous avons accompli l'essentiel de nos buts », estime Milton Eisenhower, membre de cette délégation, dans son rapport confidentiel au département d'Etat[2]. Les États-Unis constituent une délégation de composition très politique, présidée par Eric Thompson[3], puis par Howland Sargeant, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires politiques[4]. La composition très étudiée de cette délégation s'explique par la volonté du département d'Etat de faire pression sur les orientations de l'Unesco : la délégation américaine doit être charismatique et capable d'influencer les autres délégations[5]. À la conférence générale de 1952 notamment, la délégation américaine s'efforce de réaliser un important travail de « négociation » et de « persuasion » auprès des autres délégations pour les faire adhérer aux positions du clan anglo-saxon[6]. Dans ses *Mémoires*, Torres Bodet évoque la « ténacité » de ses « adversaires » anglo-saxons à promouvoir leurs vues et à s'opposer à ses propres projets et à tout ce qui émane du clan latin[7].

Les conférences générales, sous le mandat de Torres Bodet, voient un renforcement du clan latin : à celle de 1948, les États arabes et latino-américains se joignent au clan latin contre le clan anglo-saxon. Ainsi, selon des informations confidentielles du département d'Etat, Jean Maroun, membre de la délégation libanaise, serait « anti-américain » et « d'orientation presque complètement pro-française » ; titulaire d'un doctorat de la Sorbonne, Maroun est en effet imprégné de la culture classique française. Charles Ammoun, autre membre de la délégation libanaise, et représentant permanent du Liban à l'Unesco, est lui aussi francophile[8]. La France utilise la conférence générale de 1948 tenue à Beyrouth comme moyen de resserrer ses liens avec le Liban et avec les pays arabes[9]. De même, Diedo Luis Molinari, président de la délégation de l'Argentine, s'affirme hostile au clan anglo-saxon ; il se réjouit de l'élection de Torres Bodet, qui permettra selon lui d'« arracher l'Unesco au contrôle des puissances anglo-saxonnes ». Il dénonce la domination anglo-saxonne qu'a connue l'Unesco sous Huxley : « il est inadmissible d'assujettir indéfiniment une organisation comme celle-ci à une façon d'agir et de penser déterminée. Les différentes cultures doivent y exercer leur influence à tour de rôle et la culture gréco-latine, la plus ancienne de toutes, y

---

[1] EU, box 2254 : rapport confid. d'Arthur Compton à G.V. Allen, p. 2 : « European Latins » ; « This group is greatly influenced by French intellectual leadership and often does not share the US emphasis on « mass » participation in Unesco - nor US administrative concepts. » ; « has not played a leading role in Unesco to date. In combination with the Arab states, however, it has potential influence and should be considered as an important group ».

[2] EU, box 2254 : rapport confid. de Milton Eisenhower à George V. Allen, déc. 1948 , p. 3-4. « a superb job ». « We have accomplished essentially all of our major purposes ».

[3] Journal Métraux, 6 fév. 1951, p. 306.

[4] G. Archibald, *op. cit.*, p. 240.

[5] EU, box 2254 : rapport confid. d'Arthur Compton à G.V. Allen sur la conférence générale de 1948, p. 3 ; rapport confidentiel de Otis Mulliken à G.V. Allen sur la conférence générale de 1948, 8 déc. 1948, p. 7 ; EU, box 1601 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 9 mars 1950.

[6] US National Commission for Unesco, *Informal report of the US Delegation to the seventh session of the general conference of Unesco, november 12th-december 11th, 1952*, 30 p., p. 10.

[7] Torres Bodet, *Memorias III*, p. 34-35. « tenacidad » ; « adversarios ».

[8] EU, box 1566 : rapport confid. de l'ambassade américaine à Beyrouth au département d'état, 21 oct. 1958 : « almost completely pro-French in orientation » ; « anti-american ».

[9] Une série d'articles faisant l'éloge de la culture française et des bonnes relations franco-arabes paraît en novembre-décembre 1948 dans *Le Journal d'Egypte*, journal francophone. EU, box 2254, *Le Journal d'Egypte* : 4 déc. 1948 : « Il faut créer une 'bourse' de techniciens entre l'Egypte et la France, nous dit M. Roger Seydoux, sous-directeur des relations culturelles au Quai d'Orsay et membre du conseil exécutif de l'Unesco » ; 1er déc. 1948 : « M. Bidault nous dit : « La France revient au Liban les mains vides » » ; 30 nov. 1948 : « 'Nous fondons de grands espoirs sur la réunion, au Caire, du conseil exécutif de l'Unesco', nous dit S.E. Chafik Ghorbal Bey, président de la délégation égyptienne » ; 29 nov. 1948 : « M. Bidault est-il venu à Beyrouth en mission politique ? ». Tous ces articles sont signés Marcel Perrier.

doit avoir plus que les autres droit de cité »[1]. Le lieu des conférences générales durant le mandat de Torres Bodet est également révélateur de l'influence importante du clan latin : la conférence générale a lieu en 1948 à Beyrouth, en 1950 à Florence, en 1949, 1951, et 1952 à Paris. Le choix de Beyrouth pour la conférence générale de 1948 est le résultat des efforts déployés à la conférence générale de 1947 par Jean Maroun, vicaire patriarcal maronite à Paris et membre actif de la délégation libanaise. Ce choix est bien vu des pays latins de tradition catholique comme la France et l'Italie, car le Liban est un pays de culture d'inspiration latine et comporte une importante population chrétienne[2]. Quant au choix de Florence en 1950, c'est au terme d'une « concurrence serrée » avec d'autres États et de « manœuvres » complexes que l'Italie réussit à l'imposer[3].

La démission de Torres Bodet.

L'opposition entre clan latin et clan anglo-saxon à la conférence générale sous Torres Bodet se focalise sur le budget : alors que la France soutient la volonté du directeur-général de l'augmenter[4], les États-Unis s'y opposent fermement. Face à l'opposition systématique des Anglo-Saxons sur cette question du budget, Torres Bodet utilise dès 1949 la menace de démission[5]. En mars 1950, Kenneth Holland transmet au département d'Etat une rumeur selon laquelle Torres Bodet s'apprêterait à démissionner à la prochaine conférence générale pour protester contre le refus par le conseil exécutif de son projet de budget[6]. D'autres rapports confidentiels envoyés au département d'Etat démentent ces rumeurs, entre mars et avril 1950[7]. Le 13 juin 1950, à la conférence générale, Torres Bodet prononce un discours pessimiste, dans lequel il observe que le monde est « malade de peur » à cause des tensions politiques qui planent sur lui, et annonce sa démission pour protester contre le budget selon lui insuffisant voté par les États membres sous la pression des États-Unis. Selon son propre témoignage, cette annonce suscite « un désarroi profond » parmi les délégués. Deux délégués latino-américains, le Colombien Bernal Jimenez et le Brésilien Carneiro, prennent la parole pour le prier de reprendre sa décision, déclarant que sa présence est « indispensable ». Ces interventions reçoivent le soutien de la délégation française[8] [annexe 16]. Les Anglo-Saxons, estimant que la démission de Torres Bodet est un « geste de *prima donna* », « antidémocratique », estiment qu'il faut le prendre au mot et élire dans les trois jours un nouveau directeur général, comme le prévoit l'acte constitutif. Leur candidat est déjà prêt : il s'agit du Néo-Zélandais Clarence Beeby. En revanche, les délégations latino-américaines, arabes et asiatiques se solidarisent avec le « clan latin ». Celui-ci se donne pour tâche de convaincre Torres Bodet de revenir sur sa décision : le lendemain de sa démission, une

---

[1] EU, box 2254 : *Le Journal d'Egypte*, 27 nov. 1948 : « Avec la nomination d'un directeur général mexicain à l'Unesco… la collaboration entre les pays arabes et ceux d'Amérique latine va entrer dans une phase nouvelle », par Marcel Perrier.
[2] IT., affari politici 1946-50, organisazioni internazionali, busta n° 26 : telespresso n°702/168, de la délégation italienne (Alessandrini) au ministère italien des affaires étrangères, 21 avril 1948.
[3] IT., Carte di Gabinetto, 1943-1958 : pacco 99 : note du 9 fév. 1950, du ministère des affaires étrangères ; note du 10 fév 1950, du ministère des affaires étrangères.
[4] FR, Relations culturelles 1951-52. Oeuvres diverses. Carton n°242 : note pour le secrétariat des conférences, 25 juill. 1951.
[5] *Informal report of the US Delegation to the seventh session ..., op. cit.*, p. 2, 4, 7.
[6] EU, box 1601 : rapport confid. de K. Holland au département d'état, 15 mars 1950.
[7] EU, box 1602 : télégramme confid. de Bruce au secrétaire d'état, 31 mars 1950 ; EU, box 1603 : rapport confid. d'Arthur Compton au département d'état, 18 avril 1950, 9 p., p. 1; EU, box 1602 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 4 avril 1950, p. 1.
[8] Torres Bodet, *Memorias III*, p. 121-124. « un desconcierto profundo. » ; « imprescindible » ; « un dia muy agitado ».

pétition lui demandant de rester est signée par plus de trente délégations, soit la majorité. La France, décidée à « tout mettre en oeuvre pour maintenir en place un directeur général qui s'était employé si heureusement en faveur de la langue et de la culture françaises », joue un rôle majeur dans cette action[1]. Grâce aux « prodiges de négociation dans les coulisses » opérés par le Français Roger Seydoux et par l'Italien Jacini, l'ensemble des délégués accepte finalement de céder sur la question du budget, afin de convaincre Torres Bodet de retirer sa démission avant qu'elle ne devienne publique. Ebranlé par ces gestes de bonne volonté, ce dernier accepte alors de reprendre sa démission[2]. Cette démission reprise de Torres Bodet provoque néanmoins une « crise profonde » chez les délégués et le personnel. Pour Huxley, elle aurait été une « erreur » de Torres Bodet et aurait affaibli durablement l'Unesco[3].

A la conférence générale de décembre 1952, le même cas de figure se reproduit : les délégations des États-Unis et du Royaume-Uni s'opposent à nouveau à l'augmentation du budget prônée par Torres Bodet. Le représentant de la France, le ministre de l'éducation nationale français André Marie, demeurant très en retrait lors des débats, c'est la ligne de la restriction du budget prônée par les Anglo-Saxons qui l'emporte lors du vote. Torres Bodet ressent alors « de la colère et du désespoir ». Au beau milieu d'une réunion restreinte, il annonce soudain qu'il démissionne. Cette fois-ci, sa décision est définitive. Elle est suivie de celles de Carneiro, président du conseil exécutif, et de M. Ribnikar, représentant de la Yougoslavie au conseil exécutif[4]. Cette démission a ainsi été le résultat d'une longue épreuve de force entre le clan latin et le clan anglo-saxon.

Selon certaines affirmations, diffusées notamment dans la presse mexicaine, la démission de Torres Bodet aurait aussi une autre explication : Torres Bodet aurait été pressenti comme candidat à la présidence du Mexique, et cela aurait expliqué son désir de se libérer de sa fonction de directeur général de l'Unesco pour se rendre disponible pour ce poste. Dans ses *Mémoires*, Torres Bodet nie avoir jamais éprouvé une telle ambition, de même que celle que d'autres rumeurs lui ont attribuée de vouloir devenir secrétaire général de l'ONU[5]. Après sa démission, il devient en 1954 ambassadeur du Mexique à Paris, puis redevient ministre de l'éducation du Mexique en 1958[6]. Il garde jusqu'à sa mort un souvenir amer et désabusé de sa brève période à la tête de l'Unesco[7].

Le conseil exécutif de plus en plus « latin ».

Au moment de l'élection de Torres Bodet, la délégation américaine estime que le conseil exécutif va donner lieu à des affrontements politiques croissants entre clan latin et clan anglo-saxon[8]. Elle s'inquiète d'observer que son profil politique se modifie : « anglo-saxon » au départ, il devient de plus en plus « latin » ; les États-Unis se montrent déterminés à

[1] FR, NUOI carton 835 : document confidentiel non signé du 17 juillet 1950 : « undemocratic ».
[2] Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 347 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 22-23 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 123-124, 126.
[3] Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 347 : « crise profonde » ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 22 : « une conférence de crise » ; J. Huxley, *Memories II*, p. 91 : « mistake ».
[4] *Informal report of the US Delegation to the seventh session...*, p. 6 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 361-362 ; FR, NUOI carton 835, doc. confid. du 17 juillet 1950 ; DG/195, 22 nov. 1952 ; Emile Delavenay, p. 369.
[5] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 193-194, 202, 399 ; FR, NUOI carton 835, doc. confid. du 17 juillet 1950 : Torres Bodet aurait estimé que l'Unesco « n'était pas à sa mesure », et considéré l'Unesco comme « le marchepied des Nations Unies ».
[6] G. Archibald, *op. cit.*, p. 154.
[7] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 393.
[8] EU, box 2254 : US delegation, confid. report on general political relations during 3rd session of Unesco general conference, 31 déc. 1948, p. 10.

lutter contre cette tendance, en nommant des personnalités fortes et efficaces au poste de membre américain du conseil exécutif, afin d'y rétablir la prépondérance de l'influence anglo-saxonne[1]. Le mandat de Torres Bodet voit une radicalisation de l'opposition entre « latins » et « anglo-saxons » au conseil exécutif, le représentant des États-Unis et celui du Royaume-Uni s'y montrant systématiquement hostiles aux positions défendues par Torres Bodet[2]. L'accroissement de l'influence latine au conseil exécutif se manifeste par l'alliance de la France avec des pays arabes, comme la Syrie, dont, en 1951, la France soutient la candidature au conseil exécutif, en raison du caractère francophile du candidat syrien, Constantin Zureik[3]. Cette évolution se manifeste aussi par l'alliance avec la Yougoslavie, dont le candidat, Ribnikar, affiche lui aussi sa francophilie ; comme l'observe le Quai d'Orsay, « M. Ribnikar nourrit à l'égard de notre pays, qu'il connaît bien, de sincères sentiments d'amitié et possède parfaitement notre langue »[4]. L'élection de ces personnalités francophiles au conseil exécutif entraîne un net basculement de l'esprit de celui-ci dans le sens de la France.

Une rivalité importante entre les deux camps au sein du secrétariat.

C'est surtout au sein du secrétariat que s'affirme l'opposition entre clan latin et clan anglo-saxon, et qu'est perceptible l'évolution vers la tendance latine.

La gestion du Secrétariat par Laves, qui sous Huxley avait été bien acceptée[5], est à partir du début du mandat de Torres Bodet contestée de manière croissante par les Européens, pour son caractère très centralisé et d'inspiration américaine ; en mars 1950, le département d'Etat s'inquiète de cette contestation[6], qui, estime-t-il, ne se fonderait pas sur une appréciation objective, mais sur une rivalité politique, et s'expliquerait par la volonté de remplacer Laves par un Européen. Le département d'état s'inquiète de « la marée croissante d'un sentiment anti-américain » au Secrétariat[7], sentiment qui se fonde sur la conviction que les États-Unis cherchent à faire de l'Unesco « un puissant instrument de diffusion pour sa culture et son idéologie »[8]. Ainsi, en décembre 1949, une note confidentielle du ministère des affaires étrangères français exprime l'opposition de la France au renouvellement du contrat de Laves, lequel, selon la France, « exerce une action nuisible à la cohésion et au rendement du Secrétariat » ; la France estime que « la lourdeur de l'appareil administratif de l'Unesco, la relative médiocrité de son rendement, la mise en tutelle des départements du programme par ceux du budget et de l'administration ont été, dans une large mesure, imputables à M. Laves ». Mais cette note exprime aussi la véritable raison, d'ordre politique, de l'hostilité de

---

[1] EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, dec. 1948, par G.V Allen, p. 16 : « the character of its leadership is shifting slightly from its former « Anglo-Saxon » element to the « Latin » --both American and European ».
[2] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 352-253, cité par G. Archibald, *op. cit*., p. 163.
[3] FR, NUOI 1946-1959, carton n°333 : télégramme chiffré très urgent de Charles Lucet à la direction générale des affaires culturelles, 30 juin 1951 ; réponse de la direction générale des affaires culturelles, non datée, à C. Lucet : « Il en est venu graduellement lui-même à apprécier les méthodes françaises à leur valeur et semble ne plus guère entretenir de rapports avec les missions diplomatiques et culturelles anglaise et américaine à Damas. [...] L'évolution personnelle qu'a subie le docteur Zureick permet de penser qu'il manifestera de bonnes dispositions à l'égard de la thèse française ».
[4] NUOI 1946-1959, carton n°333 : télégramme de Baudet au ministère des affaires étrangères, 14 juin 1951.
[5] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session du conseil exécutif … », 3 août 1947, doc. cit., p. 4. Laves avait reçu les « félicitations unanimes » du conseil exécutif.
[6] EU, box 1601 : rapport confid. de K Holland au département d'état, 9 mars 1950.
[7] EU, box 2250 : rapport hebdomadaire de Charles Thomson à Saxton E. Bradford sur les activités de l'Unesco, 10 juin 1948, p. 5 : « courant de ressentiment » des Européens à l'egard des Etats-Unis. Et EU, box 2243 : lt. confid. de Benton au secrétaire d'état, 22 sept. 1947 : « a clear - if depressing - picture of the cynicism and despair of European peoples and of the rising tide of Anti-American feeling, both of which currents impinge on the Unesco program and on the morale of its Secretariat » (« cynisme et désespoir des Européens »).
[8] FR, Nantes, carton 117 : « la deuxième session du conseil exécutif … », 3 août 1947, doc. cit., p. 13.

la France à Laves : « connaissant mal la langue française, peu au fait des modes de penser européens, M. Laves a exercé […] une action tendant à faire prévaloir, au sein de l'organisation, des conceptions administratives trop étroitement américanistes »[1]. En janvier 1950, Laves lui-même se considère comme « le principal rempart des intérêts américains dans l'organisation » et est « amer » de ne pas se sentir davantage soutenu par son propre gouvernement contre les attaques dont il est l'objet au sein du secrétariat de la part des Européens[2].

En 1950, le département d'état se montre très soucieux d'obtenir la nomination d'Américains aux postes clés de l'Unesco[3], et en particulier d'obtenir la nomination d'un autre Américain pour succéder à Laves[4]. Satisfaction lui est donnée, puisque c'est l'Américain Taylor qui obtient ce poste. Mais cela ne suffit pas à inverser la tendance, nette sous Torres Bodet, au recrutement d'Européens, et en particulier de francophones, aux postes à responsabilité[5]. En 1950, la nationalité majoritaire parmi les postes de hauts fonctionnaires est la française (60 de ces postes sont occupés par des Français, contre 51 par des Britanniques et 45 par des Américains)[6].

L'opposition entre clan latin et clan anglo-saxon au sein du secrétariat se manifeste très clairement à travers les rivalités et les inimitiés entre personnel français et personnel américain. Ces rivalités d'ordre politique entravent le bon fonctionnement du secrétariat. Ainsi, en 1950, le département des activités culturelles est paralysé par une antipathie entre l'Américain Bellew et le Français Jean Thomas. Kenneth Holland, lucide, reconnaît qu'« une grande partie des critiques dirigées contre Thomas [par les Américains] est en fait le reflet d'une critique beaucoup plus générale sur l'excessive influence française à l'Unesco »[7]. De même, au sein du département de l'éducation, l'Américain Fred Rex s'oppose au Français Jean Guiton[8]. Au département des échanges de personnes, l'Américain Bill Carter se plaint de ce que le directeur général ait diminué l'étendue de ses compétences au profit des « *French Culture Boys* »[9]. Tout au long de l'année 1950 et de l'année 1951, Kenneth Holland transmet au département d'état, dans ses rapports confidentiels hebdomadaires, l'insatisfaction croissante de nombreux Américains employés au secrétariat, insatisfaction due au sentiment que le directeur général ne les écoute pas et leur préfère le personnel français. Ainsi, en avril 1950, les Américains Sam Selsky et Gordon Menzies dénoncent le fait que selon eux « l'influence française à l'Unesco est systématiquement développée au détriment de l'influence anglo-saxonne ». Kenneth Holland lui-même juge que « l'influence française en

---

[1] FR, NUOI carton 355, GL/AL, 15 décembre 1949, direction générale des relations culturelles, service de l'Unesco : note confidentielle pour le secrétaire général.

[2] EU, box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950 : « obviously somewhat bitter » ; box 1601 : rapport confid. de K. Holland, 15 mars 1950 ; « the main bulwark of American interest in the organisation. »

[3] Le grand nombre de télégrammes échangés à ce sujet entre le département d'état et son conseiller pour les affaires de l'Unesco à l'ambassade américaine de Paris, en témoigne. Ex : EU, box 1600, télégr. confid de Bruce, au secrétaire d'état, 28 janv. 1950 ; télégr. confid. de K. Holland au département d'état, 2 fév. 1950 ; box 1601 : rapport confid. de K. Holland, 9 mars 1950.

[4] EU, box 1603 : rapport confid. de K. Holland au département d'état, 12 mai 1950, 6 p., p. 3 ; box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950.

[5] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949, p. 3.

[6] SC/ADM/12, cf. G. Archibald, *op. cit.*, p. 170.

[7] EU, box 1600 : lettre confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 16 janv. 1950 : « Thomas is considered by the DG to be one of his best men and some of the criticism directed against him is in fact a reflection of a more fundamental criticism of undue French influence in Unesco. »

[8] EU, box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950.

[9] EU, box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 16 janv. 1950 : « he maintained that the French culture Boys were in the ascendency in Unesco » ; il oppose la conception américaine d'un « 'action' program », et la conception française d'un « 'conceptual' or 'philosophic' program ».

termes de membres du secrétariat est en augmentation, et que le nombre d'Américains au secrétariat est en diminution »[1].

La langue employée au sein du secrétariat est un vecteur très important d'influence culturelle, idéologique, et politique. Si sous Huxley l'anglais a prédominé, sous Torres Bodet la tendance s'inverse au profit du français. Parlant couramment français, et se sentant plus proche de la culture française que de la culture anglo-saxonne, Torres Bodet utilise systématiquement le français, au détriment de l'anglais, dans les réunions, dans ses conversations avec le personnel, et dans ses notes et correspondances, au grand dam du département d'état américain[2]. Le personnel américain observe que l'emploi du français par le directeur général « a considérablement modifié le caractère » des réunions, et constate que, de ce fait, le personnel francophone joue désormais un rôle beaucoup plus important que par le passé au secrétariat. Kenneth Holland souligne en 1949 l'influence prépondérante acquise par Maheu auprès de Torres Bodet, du fait de sa proximité linguistique avec Torres Bodet, dont il est devenu le plus proche conseiller[3], prenant ainsi en quelque sorte la place de l'anglophone Laves, dont l'influence décline[4]. Le département d'état américain déplore également que sous Torres Bodet un des critères importants, bien qu'officieux, pour le recrutement du personnel, soit le fait de parler français[5].

Dans ses rapports confidentiels hebdomadaires au département d'état, Kenneth Holland relate les efforts faits par le camp anglo-saxon pour favoriser la rédaction des documents de travail en anglais au détriment du français. De l'avis du département d'état, les documents rédigés en français seraient caractérisés par beaucoup moins de rigueur que ceux rédigés en anglais[6]. Cette vive rivalité entre langue anglaise et langue française est aussi observée par les diplomates français, qui notent en 1952 la rancœur des Anglo-Saxons devant « le recul de la langue anglaise à l'hôtel Majestic »[7].

Une influence accrue du clan latin dans le choix des programmes.

Les États-Unis s'efforcent d'influer sur le programme au moyen de la commission nationale américaine[8]. Pourtant, durant le mandat de Torres Bodet, le choix des programmes est plutôt inspiré par les États latins.

La Convention sur la libre circulation du matériel audio-visuel de caractère éducatif, scientifique et culturel (Beyrouth, 1948) donne lieu à des controverses. En janvier 1949,

---

[1] EU, box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950 : « French influence in Unesco is being systematically built up at the expense of the Anglo-Saxon. » ; « that French influence in terms of Secretariat members is increasing and that the number of US nationals in the Secretariat is on the decrease ».
[2] EU, box 2254, rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 10 janv. 1949.
[3] EU box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 21 janv. 1949, p. 1 : « Torres Bodet speaks French in staff meetings, and this has changed their character considerably. The French-speaking members now play a much more important role than they have in the past. Rene Maheu [...] seems to be one of the closest advisers of Torres Bodet. »
[4] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 21 janv. 1949, p. 5 : « Laves's position is becoming more subordinate than during the last two years. »
[5] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949, p. 3.
[6] EU, box 1600 : telegr. confid. de Kenneth Holland au département d'état, 27 janv. 1950. « The committe spent considerable time going through English against the French. On the whole, the Secretariat seems to have great difficulty in translating documents from French, which the French members of the Secretariat and executive board say are excellent, into English that makes any sense at all. »
[7] FR, NUOI carton 835, doc. confid. du 17 juillet 1950. (L'Unesco est dans un premier temps logée dans les locaux de l'hôtel Majestic, 22 avenue Kléber, près de l'Arc de Triomphe ; ce n'est qu'à partir de 1957 qu'elle s'installe dans le nouveau bâtiment construit place de Fontenoy.)
[8] Journal Métraux, 6 fév. 1951, p. 306.

Lucien Febvre, devant la commission nationale française, dresse une « dure critique » de l'action des États-Unis en faveur de son adoption, dénonçant « l'impérialisme culturel » des États-Unis ; il exprime sa « forte opposition » à sa signature[1].

En 1950, le projet de convention sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé est soutenu par la France et les pays du « clan latin », mais pas par ceux du « clan anglo-saxon ». En effet, pour le gouvernement britannique (opinion partagée par une partie du secrétariat), « dans une époque de guerre atomique et bactériologique, ce n'est pas le travail de l'Unesco de s'efforcer de protéger les ruines de la civilisation passée ».[2]

De même que cela s'exprime dans le cadre du secrétariat, on observe dans le déroulement des programmes une rivalité entre le français et l'anglais. Elle oppose notamment le département d'état américain et le Quai d'Orsay au sujet de l'emploi de la langue d'enseignement dans le programme d'éducation Unesco-UNRWA au Proche Orient : en 1951 la direction générale des affaires culturelles se préoccupe vivement du maintien de la langue française « sur un pied de complète égalité » avec la langue anglaise dans ce programme[3]. Il en va de même au sujet du choix de la langue d'enseignement au futur Centre d'éducation de base pour les États arabes (ASFEC) que l'Unesco prévoit d'établir en Egypte ; en 1952, le ministre des affaires étrangères français charge l'ambassadeur français au Caire de s'efforcer de « provoquer le recrutement du plus grand nombre possible de professeurs et d'instructeurs français »[4]. Ces questions linguistiques ne sont pas tranchées nettement dans un sens ni dans l'autre, mais restent l'objet de rivalités au fil des années.

Le résultat de l'accroissement de l'influence « latine » : l'intérêt des gouvernements anglo-saxons pour l'Unesco diminue.

Lors de ses voyages aux États-Unis en 1951 et 1952, Torres Bodet est déçu de l'attitude des dirigeants politiques américains envers l'Unesco, qu'il perçoit comme indifférente voire hostile : « je les sentis très distants par rapport aux buts de l'Unesco. Je le déplorai »[5]. L'attitude du gouvernement américain envers l'Unesco se refroidit ainsi nettement durant le mandat de Torres Bodet. Il en va de même de celle du gouvernement britannique[6]. Ces deux gouvernements amorcent un net désengagement vis-à-vis de l'Unesco. Les États-Unis s'efforcent de réduire l'étendue de l'action de l'Unesco et de freiner l'intervention directe de l'Unesco dans les États membres, intervention qu'ils perçoivent comme une concurrence avec leurs programmes bilatéraux[7].

---

[1] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949, p. 5 ; « sharp criticism », « cultural imperialism », « strong opposition ».
[2] RU, FO 371/88915 : mémo de Paul Matthews, ambassade britannique de Paris, au Foreign Office, 26 janv. 1950, p. 3. « in an epoch of atomic and bacteriological war, it is not Unesco's business to endeavour to protect the ruins of past civilisation ».
[3] FR, Relations culturelles 1951-52. carton n°242 : note de la direction générale des affaires culturelles, service de l'Unesco, au Secrétariat des conférences, 24 août 1951 : transmet les propos de l'ambassadeur de France, délégué à la Commission Consultative pour les Réfugiés et les Travaux dans le Proche-Orient.
[4] FR, Relations culturelles 1951-52. Oeuvres diverses. Carton n°242 : lt. du ministre des affaires étrangères au résident général de France en Tunisie, 20 nov. 1952.
[5] Torres Bodet, Memorias III, p. 282-284 : « Los senti muy distantes de los propositos de la Unesco. Lo deploré » ; « el Departamento de Estado trataba a la Unesco como a un amigo debil. […] La historia de los ultimos lustros nos muestra al pais de Roosevelt como al mejor de los enemigos » (« le département d'état traitait l'Unesco comme un ami faible. […] L'histoire des derniers lustres nous montre le pays de Roosvelt comme le meilleur des ennemis »).
[6] IT, Gabinetto, pacco 99 : rapport pour le ministre des affaires étrangères italien par M. Mamelli, 18 août 1950, 6 p., p. 2-3 ; RU, FO 371/107247 : lt. confid. de M. Roberts, *British Legation to the Holy See*, à Alan Dudley, *Foreign Office*, 6 mai 1953.
[7] RU, FO 371/88915 : memorandum de Paul Matthews, 26 janv. 1950, doc. cit., p. 1.

Le développement de conflits internes aux clans.

Des divergences entre Royaume-Uni et Etats-Unis.

Durant la période 1946-53, il serait faux de se représenter la rivalité entre clan latin et clan anglo-saxon comme l'opposition de deux blocs figés. En réalité, l'unanimité ne règne pas en leur sein. C'est surtout au sein du clan anglo-saxon qu'on observe des dissensions, entre les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les États-Unis sont hostiles à Huxley, et s'efforcent de contrebalancer son pouvoir par la nomination d'Américains à des postes-clé, notamment à la tête de la division des sciences exactes et naturelles[1]. Le gouvernement britannique est quant à lui partagé au sujet de l'excentrique directeur général. Selon Elhem Chniti, le *Board of Education* est favorable à Huxley, alors que le *Foreign Office* lui est hostile[2]. Quoi qu'il en soit, à l'annonce de son élection, le Royaume-Uni propose un budget beaucoup plus élevé que celui que ce même Etat avait proposé initialement (neuf millions de dollars contre six)[3], alors que les États-Unis proposent un budget beaucoup moins important que celui qu'ils avaient préconisé jusqu'alors. Durant tout le mandat de Huxley, les États-Unis lui restent irréductiblement hostiles, condamnant ses supposées sympathies d'extrême-gauche[4], son caractère de « piètre administrateur », de doux rêveur, d'utopiste, et d'« excentrique », responsable selon les Américains du caractère « Alice au pays des merveilles » de l'Unesco[5]. Le ministre français des affaires étrangères observe en 1947 : « la brillante intelligence du professeur Huxley, l'originalité et l'agilité de son esprit, son sens de l'humour et ses dons d'imagination, inquiètent plus qu'ils ne rassurent les Américains »[6]. Les États-Unis sont également hostiles au Britannique Joseph Needham, pour sa tendance jugée « gauchiste » et ses « airs de professeur dans la lune », qui heurtent le pragmatisme américain[7]. En juin 1948, le département d'Etat s'oppose fermement à l'éventualité de prolonger d'un an le mandat de Huxley pour 1949, estimant que « cela minerait gravement le soutien à l'Unesco aux États-Unis ». Il est bien décidé à « s'opposer aussi fortement que possible à toute poursuite du mandat de Huxley et à ne rien négliger pour entraver sa réélection ». Il exige que Huxley clarifie immédiatement ses intentions auprès du grand public et du personnel, en expliquant qu'il ne se représentera pas[8].

---

[1] EU, box 2241 : lettre confidentielle d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 46, p. 16.
[2] E. Chniti, p. 213. Le *Foreign Office* aurait tenu rigueur au *Board of Education* d'avoir choisi Huxley sans le consulter.
[3] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, fév. 1947 : rapport sur la conférence générale de l'Unesco, p. 10-11.
[4] Sans être communiste, Huxley a fait certains gestes qui ont pu être interpretés par les Etats-Unis comme le désignant comme un communiste : par exemple, il aide un poète communiste chilien en intervenant auprès du gouvernement chilien (G. Archibald, p. 146) ; en 1947, il rencontre Gromyko, ministre des affaires étrangères d'URSS.
[5] EU, box 2242 : lt. confid, 18 août 1947, de Allan Dawson à Zentz, vice consul américain au Brésil ; Huxley « is a toprank biologist and a delightful companion if you manage to break trough his intellectual crust but something of an accentric and hardly a genius as an administrator or organizer. The Alice in Wonderland character atmosphere of Unesco has been added to by other characters who have been formost in its opening phases who have had in common only a similar impracticabilty. » ; EU, box 2242 : télégr. de l'ambassade américaine de Lima au secrétaire d'état américain, 22 août 1947 : Huxley y est décrit comme « ineffectual » et « having little point ».
[6] FR., Nantes, carton 117 : « la deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 5.
[7] EU, box 2241 : lettre confidentielle d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, 16 p., p. 5-6 : « the airs of an absent-minded professor » ; « leftist ».
[8] EU, box 2250 : mémorandum de conversation du 8 juin 1948 : « would seriously undermine support for Unesco in the US. […] the US would oppose as strongly as possible any continuance of Huxley's term and would leave no stone unturned to block his re-election. ».

Ainsi, malgré l'union des États-Unis et du Royaume-Uni au sein du clan anglo-saxon, des divergences se développent entre les deux États. Elles sont liées non seulement à la personnalité de Huxley et de Needham, mais aussi au fait que le Royaume-Uni se montre très attentif à obtenir, au conseil exécutif comme à la conférence générale, l'adhésion de ses dominions, en multipliant les gestes de bonne volonté à leur égard ; en effet, montrer aux autres pays que les colonies britanniques sont du côté du Royaume-Uni est un atout pour désamorcer d'eventuelles critiques anticolonialistes[1]. Ainsi, le Royaume-Uni ne soutient pas la position des États-Unis en faveur d'une extension des activités de l'Unesco au Japon, afin de ne pas heurter ses dominions, qui, à cause du rôle du Japon dans la Seconde Guerre Mondiale, sont hostiles à cet Etat[2].

Cependant, selon Elhem Chniti, on observe au fil de ces quelques années une évolution continue : le Royaume-Uni tend de plus en plus à s'aligner sur les positions américaines. Alors qu'à la conférence générale de 1946, la délégation britannique n'avait pas hésité à exprimer des divergences avec la délégation américaine, ce qui avait d'ailleurs irrité celle-ci[3], à partir de la conférence générale de 1947, le Royaume-Uni se conforme de plus en plus à la politique américaine[4], et à sa conception de l'Unesco centrée sur l'éducation et l'information des masses[5]. Pourtant, Huxley ne se soumet pas à cet alignement politique[6]. Il critique l'excès de Britanniques au Secrétariat[7], ainsi que la politique américaine d'accords culturels bilatéraux, politique qui, fait-il valoir, tend à court-circuiter l'Unesco[8]. Il se produit alors une sorte de scission entre le gouvernement britannique et Huxley[9]. En outre, les archives diplomatiques révèlent que les divergences entre États-Unis et Royaume-Uni persistent. Ainsi, en 1950 et en 1951, le Royaume-Uni désapprouve l'augmentation du budget prônée par les États-Unis, et préconise au contraire une stricte limitation du budget[10]. De réelles divergences séparent donc États-Unis et Royaume-Uni. Des divergences existent aussi au sein du clan latin.

Les divergences au sein du clan latin au sujet de l'adhésion de l'Espagne franquiste en 1952.

À la conférence générale de 1946, le gouvernement républicain espagnol (en exil) demande à être représenté par un observateur à la prochaine session. La conférence générale, après « un débat assez embarrassé », décide que l'Espagne républicaine serait admise en tant

---

Les Etats-Unis mènent une vigoureuse campagne contre la réélection de Huxley, et obtiennent la promesse du Royaume-Uni de ne pas soutenir cette réélection (EU, box 2244 : lettre confidentielle de Howland Sargeant à Lovett, 20 nov. 1947).

[1] E. Chniti, *op. cit*., p. 690.

[2] RU, FO 924/653 : note de D.J. Cheke, 12 nov. 1948.

[3] E. Chniti, p. 688.

[4] EU, box 2244 : lettre confidentielle de Howland Sargeant à Lovett, 20 nov. 1947 ; box 2241 : lettre confidentielle d'Albert Noyes, à William Benton, 24 déc. 1946, 16 p., p. 7 : « our relationships with the British are much closer this time » ; E. Chniti, *op. cit*., p. 689.

[5] RP/14, 4 fév. 1948 : critique de l'Unesco par Kenneth Lindsay dans son émission sur le 3e programme de la BBC (cf. *Listener*, 22 janv. 1948), en réponse au discours de J.B. Priestley sur l'Unesco dans le même programme (*Listener*, 1er janv. 1948) ; EU, box 2250 : article dans le journal anglais *The Spectator*, 9 juill. 1948, intitulé « Unesco's Future », par Kenneth Lindsay : « Unesco must now choose between being a world academy or an agency of the UN » : pour Lindsay, l'Unesco ne doit pas être une académie d'intellectuels comme l'IICI, mais une agence technique efficace.

[6] E. Chniti, *op. cit*., p. 689.

[7] EU, box 2242 : télégr. confid. de Paris au secrétaire d'état, 27 août 1947.

[8] EU, box 2241 : lt. de Andrew E. Donovan, à M. Rivera, 16 juin 1947.

[9] *Unesco and a world society*, His Majesty's stationery office, Londres, 1948, ministry of education pamphlet n°12, 46 p., p. 24.

[10] RU, FO 371/88915 : lt. de A.A. Dudley, à R. Carter, 31 oct. 1950 ; FO 371/95913 : lt. de A.A. Dudley à M. Cowell, 6 avril 1951 ; note de Cowell à Dudley, 11 avril 1951.

qu'« hôte distingué », mais pas en tant qu'observateur[1]. Cette absence de geste en faveur d'un État démocratique en exil opposé à une dictature apparaît en contradiction avec les conceptions théoriques de l'Unesco, et dévalorise celle-ci aux yeux de plusieurs États[2]. En outre, l'Espagne franquiste est invitée en observateur à la conférence générale de 1951[3]. En 1952, le principe de l'admission de cet État à l'Unesco, après avoir été accepté par le Conseil économique et social, est étudiée par le conseil exécutif, qui, malgré la ferme opposition du représentant yougoslave, donne son accord. Après l'acceptation du conseil exécutif, c'est au tour de la conférence générale de se prononcer sur l'admission de l'Espagne. Ce débat controversé suscite l'affluence du public, dont une grande partie manifeste son opposition à l'admission de l'Espagne par des tracts représentant Franco et Hitler. Lorsque l'admission de l'Espagne est prononcée, une partie du public crie « à bas Franco », tandis qu'une autre applaudit. L'Espagne est admise à une forte majorité. Cet événement provoque des dissensions au sein du clan latin, puisque certains de ses membres, et en premier lieu Torres Bodet, fervent adepte des droits de l'homme, en sont indignés[4]. Cette admission aurait selon certains contribué à sa démission[5]. A partir de l'admission de l'Espagne franquiste, l'Unesco ne peut pas faire figure de protectrice des Républicains espagnols, et ne peut pas répondre à leurs appels[6].

La question de l'attitude de l'Unesco par rapport aux dictatures pose donc problème. Contrairement à l'attitude d'indulgence adoptée à l'égard de l'Espagne franquiste, le conseil exécutif de l'Unesco vote, en 1947, suite à un rapport de Huxley qui a été choqué par la tyrannie et la cruauté de la dictature de Peron en Argentine qu'il a observée lors de sa tournée en Amérique latine, une résolution condamnant ce régime comme contraire aux buts et à l'esprit de l'Unesco[7]. Cependant ce rapport et cette résolution n'ont eu aucun résultat concret. L'Espagne franquiste est admise à l'Unesco en 1952, au terme d'une controverse.

Le Vatican : un acteur politique important, qui divise le clan latin.

Le Vatican exprime immédiatement son intérêt pour l'Unesco, comme pour les autres agences du système de l'ONU[8]. Les préoccupations de l'Unesco rejoignent en effet en partie celles de l'Eglise catholique. L'intérêt du Vatican pour l'Unesco se mêle d'une peur de concurrence[9], et d'une volonté de contrôler l'Unesco afin d'empêcher qu'y triomphe une tendance athée et matérialiste. Des relations officieuses se développent dès les premières années entre le Vatican et l'Unesco. Il s'agit d'un héritage de l'époque de l'entre-deux-

---

[1] ONU, RAG 2 /76, box 10 : rapport de M. Osborne à H. Laugier, 25 nov. 1946.
[2] Ex : FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, fév. 1947 : rapport sur la conférence générale de l'Unesco, p. 7-8 ; conférence générale de 1946, C/30, p. 30-31, 46-48, 91-92.
[3] FR, Relations culturelles 1951-52. Oeuvres diverses. Carton n°242 : Note pour la direction d'Europe, à l'attention de M. O' Connor, 7 fév. 1952.
[4] Journal Métraux, 19 nov. 1952, p. 393 ; *Informal report of the US Delegation to the seventh session ...*, p. 5 ; Torres Bodet, *Memorias III*, p. 359-360.
[5] RP, 12 déc. 1952 : *Le Journal de Genève* ; Emile Delavenay, *op. cit*., p. 369.
[6] Benton, box 401 : lettre collective de femmes espagnoles, à Benton, 23 oct. 1963, protestant contre les atteintes aux droits de l'homme commises par le régime franquiste. Aucune réponse de l'Unesco.
[7] Julian Huxley, *Memories II*, p. 44-45.
[8] Parallèlement, le Vatican s'efforce de développer des liens étroits avec les autres agences spécialisées de l'ONU, comme la FAO. RU, FO 371/107247 : lt. confid. de *British Legation to the Holy See*, au *Foreign Office*, 8 juill. 1953.
[9] Maurice Barbier, *L'Eglise catholique et l'Unesco. Vingt-cinq ans de relations*, Paris, Centre J.-L. Lebret, « Foi et développement », 1971, p. 4 ; Daphné Josselin et William Wallace, *Non-State Actors in World Politics*, Palgrave, New York, 2001, 294 p., chap 3 : « The Catholic Church as a Transnational Actor », par David Ryall. (p. 41-58), p. 50.

guerres. En effet, à cette époque, le Vatican s'était lié à la SDN et à l'IICI, par l'intermédiaire de l'Union catholique des études internationales. Ensuite, durant la Seconde Guerre Mondiale, le Vatican s'était intéressé aux moyens de venir en aide aux victimes du conflit, notamment aux prisonniers et aux personnes déplacées : à cet effet, il avait créé un bureau d'information et une commission de secours. Au lendemain de la guerre, le Vatican s'était intéressé au sort des exilés et des émigrés, et avait créé dans ce but à Genève la Commission internationale catholique pour les migrations. C'est par l'intermédiaire de ces organes que se seraient noués les premiers contacts entre le Vatican et le système de l'ONU, en particulier l'UNRRA et l'IRO, puis l'Unesco[1].

Dès la première conférence générale de l'Unesco en 1946, un observateur officieux, le chanoine Rupp, est envoyé participer à cette conférence par la nonciature apostolique de Paris[2]. En 1947, une « Commission sur l'Unesco » est créée au sein des services diplomatiques du Vatican[3]. À la conférence générale de 1947, le Vatican est représenté en tant qu'organisation internationale non gouvernementale (OING).

A partir du début du mandat de Torres Bodet, les liens entre le Vatican et l'Unesco se font de plus en plus étroits. Torres Bodet accède à la demande du Vatican d'être représenté à la conférence générale de 1948 par une délégation officielle, comme État non membre[4]. Les diplomates américains observent le vif intérêt manifesté par le Vatican pour l'Unesco, et l'influence croissante exercée par les diplomates du Vatican sur l'Unesco. G.V. Allen affirme dans un mémorandum confidentiel : « le Vatican promet d'acquérir une influence importante à l'Unesco »[5]. Les Américains interprètent cette tendance comme étant liée à l'influence croissante du « camp latin » à l'Unesco ; le discours de Torres Bodet « L'Unesco, un acte de foi », est considéré comme d'esprit catholique, bien que Torres Bodet se revendique comme un « libre-penseur », comme un « sceptique irréductible en matière religieuse »[6].

Le gouvernement italien encourage le rapprochement entre l'Unesco et le Vatican. Ainsi, au printemps 1950, lors de la visite de Torres Bodet à Rome, De Gasperi et le comte Sforza insistent vivement pour qu'il aille rendre visite au pape Pie XII. Cette rencontre, qui se produit, resserre les liens entre les deux institutions. Si le pape fait l'éloge des objectifs définis par l'Unesco, il se montre sceptique quant à leurs possibilités de réalisation et se prévaut de l'ancienneté et de l'expérience de l'Eglise, millénaire, par rapport au jeune âge et à

---

[1] L'Union catholique des études internationales, créée en Suisse en 1917, et ayant reçu l'approbation du pape Benoît XV en février 1920, s'est efforcée de développer « une collaboration amiable et régulière » entre la SDN et le Vatican. Cette organisation a suivi de près les travaux de l'IICI. Le Vatican s'est également lié au BIT dans l'entre-deux-guerres. En 1926, un prêtre est admis comme fonctionnaire au BIT. Enfin, en 1931, lors de la publication de l'encyclique *Quadragesimo Anno*, pour l'anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum*, Albert Thomas, premier directeur du BIT, envoie au pape Pie XI un message dans lequel il reconnait les liens rattachant l'œuvre du BIT aux efforts antérieurs de l'Eglise. Cf. « Le Saint-Siège et l'essor des organisations internationales », communication faite par Mgr. Bertoli, nonce apostolique en France, à l'Académie diplomatique internationale, 15 novembre 1960.

[2] Biogr. J.E. Rupp. Professeur de théologie au séminaire Saint Sulpice à Paris, le chanoine Rupp dirige depuis 1946 le bureau international de l'archevêché de Paris.

[3] EU, box 2242 : télégramme du Vatican, de Graham Parsons, Foreign service officer, au secrétaire d'état, 31 juill. 1947.

[4] EU, box 2254 : mémo de G.V. Allen sur la conférence générale de 1948, p. 18.

[5] EU, box 2254 : rapport confid. d'Arthur Compton à Allen, nov.-déc. 1948, p. 2. « One new one [political force] is the interest and influence being shown by the Vatican. The increasing « Latin » influence in Unesco has already shown signs of following a pro-Catholic line, and the obvious pleasure of the Vatican observer over the admission of Monaco as a member state may indicate a hope that the Vatican might also be admitted » ; memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, nov. 17-dec. 11, 1948, par George V. Allen, président de la délégation américaine, p. 18 : « The Vatican promises to become an influence of some importance in Unesco » ; « The speech by Torres Bodet with its emphasis on moral solidarity, was evidently pleasing to the Vatican representative ».

[6] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 110. « libre pensador » ; p. 53 : « esceptico irreductible en asuntos de indole religiosa ».

l'inexpérience de l'Unesco pour réclamer une sorte de position de guide spirituel du Vatican sur l'Unesco[1]. Des tractations confidentielles au plus haut niveau entre l'Unesco et le Vatican aboutissent en juillet 1952 à l'officialisation des relations entre les deux institutions : le Saint-Siège est désormais représenté par des observateurs officiels à la conférence générale. C'est le nonce apostolique de France, Ange Joseph Roncalli, qui est nommé observateur permanent du Saint Siège auprès de l'Unesco. Le fait qu'il était sur le point de devenir le futur pape Jean XXIII, a joué un rôle déterminant sur la suite des relations entre le Vatican et l'Unesco[2]. Une correspondance lie dès lors les deux observateurs, Mgr. Roncalli et son adjoint Mgr. Pedroni, avec le secrétariat de l'Unesco ; et à partir de ce moment, l'Unesco envoie ses documents officiels à la Secrétairerie d'état du pape (Mgr. Tardini), à la nonciature apostolique (Paris), et au Centre catholique international de coordination avec l'Unesco (CCIC). Torres Bodet entretient des relations « cordiales » et même « amicales » avec Roncalli ; réciproquement, celui-ci exprime à Torres Bodet sa « sympathie » pour l'Unesco, qu'il considère comme une « Eglise laïque »[3].

En 1953, Giuseppe Sensi, important membre des services diplomatiques du Vatican, succède à Roncalli comme observateur permanent du Saint Siège à l'Unesco. Sa nomination confirme aux yeux des États membres l'intérêt porté par le Vatican à l'Unesco[4]. En 1953, l'archevêque Montini (futur pape Paul VI) déclare que le Saint-Siège accorde « un véritable intérêt » à l'Unesco, et estime que cette organisation a un rôle important à jouer dans le monde[5].

Ce sont avant tout des intérêts stratégiques qui semblent expliquer que l'Unesco, malgré son caractère théoriquement non-confessionnel, ait développé des relations étroites avec le Vatican. D'après les explications transmises au gouvernement britannique par un informateur de l'Action Catholique, le Saint-Siège aurait promis de mettre à la disposition de l'Unesco l'immense somme d'informations, accumulée depuis de longues années grâce à son réseau de missionnaires, au sujet de régions du monde sous-développées lointaines et isolées. Ces informations constituent une source précieuse pour l'Unesco[6].

Parallèlement au resserrement des liens entre l'Unesco et le Vatican, les relations deviennent plus étroites entre l'Unesco et les organisations internationales catholiques (OIC). Coordonnées depuis 1927 par la mise en place d'un comité réunissant leurs présidents, elles se dotent en 1951 d'une structure plus développée, la Conférence des OIC[7]. Ainsi fédérées, elles constituent un groupe relativement puissant, qui devient un interlocuteur de poids pour l'Unesco. C'est non seulement en Europe et en Amérique latine, mais aussi aux États-Unis que les OIC développent un vif intérêt pour l'Unesco. Ainsi, en 1953, la puissante

---

[1] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 109-111.
[2] Reg 1632, I : lt. de Domenico Tardini (Sacra congregazione degli affari ecclesiastici straordinari) à Torres Bodet, 30 juill. 1952 ; M. Barbier, p. 5.
[3] Reg 1632, I : lt. de Ange Joseph Roncalli, nonce apostolique de France, à A. de Blonay, 18 juill. 1952 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 53-54, « una relacion amistosa y cordial ».
[4] RU, FO 371/107247 : lt. de Roberts à Winston Churchill, 1er juin 1953. Né en 1927, Giuseppe Sensi est entré très tôt dans les services diplomatiques du Vatican, dont il est peu à peu devenu un membre important. De 1934 à 1938, il a fait partie de la nonciature pontificale à Bucarest, de 1938 à 1946 à Berne, de 1946 à 1947 à Bruxelles. Chargé d'affaires pour la mission pontificale à Prague en 1948-1949, il a ensuite été nommé à la Secrétairerie d'état du Vatican, dans la section traitant des organisations internationales catholiques ; *Chancery, British Legation to the Holy See*, au *Foreign Office*, 8 juillet 1953.
[5] RU, FO 371/107247 : lt. confid. de Roberts, *British Legation to the Holy See*, à Alan Dudley, *Foreign Office*, 6 mai 1953, « a real interest ».
[6] RU, FO 371/107247 : *Chancery, British Legation to the Holy See*, au *Foreign Office*, 8 juillet 1953.
[7] Mgr. Bertoli, « Le Saint-siège et l'essor des organisations internationales », 15 nov. 1960, doc. cit.

Commission catholique sur les affaires intellectuelles et culturelles (CCICA) choisit comme thème pour sa réunion annuelle « la collaboration entre l'Unesco et les catholiques »[1].

Le développement de liens étroits entre le Vatican et l'Unesco divise le clan latin, dans la mesure où une partie de ce clan, de forte tradition catholique, est favorable à cette orientation, et où une autre partie, attachée au caractère aconfessionnel de l'Unesco, y est défavorable.

La période 1945-53 est ainsi caractérisée par des tensions politiques très vives entre deux groupes au sein des États occidentaux qui sont alors les membres les plus importants de l'Unesco : le groupe « latin » et le groupe « anglo-saxon ». Cependant, on peut déjà voir se dessiner des divergences au sein de chacun de ces groupes. Cette période voit également l'émergence des tensions est-ouest à l'Unesco, reflet de la guerre froide naissante.

2.1.2. Tensions est-ouest.

Une atmosphère rapidement assombrie par l'apparition de la guerre froide.

Dès les toutes premières années, les membres du Secrétariat et les représentants des États membres déplorent l'atmosphère de méfiance et d'angoisse, et qui est due à la conscience d'être dans une période politiquement tendue, à cause du début de la guerre froide.

Ainsi dès la conférence constitutive de l'Unesco en 1945, Clement Attlee évoque les « océans de malentendus » qui séparent les peuples[2]. En 1947, au conseil exécutif, Archibald MacLeish souligne la gravité croissante des luttes idéologiques, dans lesquelles il voit « un véritable défi à l'Unesco »[3] ; la même année, à la conférence générale, Huxley évoque avec inquiétude « un monde en proie au fascisme, à l'impérialisme, à l'intolérance, aux persécutions, à l'exploitation tyrannique, à la corruption, à l'anéantissement arbitraire de toute liberté et à un nationalisme outré ». Jacques Maritain, chef de la délégation française, évoque « ce monde écrasé par la détresse d'après-guerre » et estime que l'on se trouve « à un moment particulièrement grave de l'histoire du monde, où en face d'une tension internationale et d'antagonismes croissants dont il serait vain de sous-estimer les dangers, de vastes parties de l'opinion publique risquent de se laisser obséder par la hantise de la catastrophe et de s'abandonner à l'idée de la fatalité de la guerre. L'angoisse des peuples déferle sur tous les rivages »[4]. Les autres délégations à la conférence générale de 1947 expriment des inquiétudes semblables, jugeant l'heure particulièrement grave et angoissante. Elles évoquent la méfiance, la division, la haine entre les peuples, et la menace d'une guerre atomique ou bactériologique[5]. Le souvenir de l'échec des précédentes tentatives de coopération

---

[1] *Unesco and catholic collaboration, op. cit.*
[2] Conférence en vue de la création d'une organisation pour l'éducation et la culture (ECO/CONF), 1er-16 nov. 1945.
[3] FR., Nantes, carton 117 : « la deuxième session … », 3 août 1947, p. 3.
[4] Conférence générale de 1947, vol I : 4e séance plénière, 8 nov. 1947, discours de Huxley, p. 59 ; 1e séance plénière, 6 nov. 1947, ouverture de la session par J. Maritain, p. 28.
[5] Journal de la conférence générale ; 2e conférence générale, 1947, vol I : 4e séance plénière, 8 nov. 1947, p. 69 : délégué de Grèce, A. Photiades : « l'heure est extrêmement grave » ; 5e séance plénière, 10 nov. 1947, p73 : le délégué canadien juge la situation internationale « critique » ; 7e séance plénière, 11 nov. 1947, p. 112 : Mme Aruna Asaf Ali (Inde) : « Le monde aujourd'hui souffre d'une maladie, d'une maladie grave, et son état est critique ». Le délégué d'Haïti se dit « saisi d'une grande angoisse » ; le délégué de l'Inde évoque « ces nuages d'incompréhension suspendus sur le monde entier », « cette atmosphère de suspicion, de méfiance et de crainte » (4e séance plénière, 8 nov. 1947 : intervention de S. Radakrishnan, p. 61) ; 5e séance plénière, 10 nov. 1947, p. 70-72 : intervention de Carneiro (Brésil), p. 70 : « divisé en tout et partout, [le monde contemporain] n'a ni foi, ni langue, ni politique, ni économie commune » ; 7e séance plénière, 11 nov. 1947, p. 100 : le délégué de Tchécoslovaquie, Adolf Hoffmeister, déplore l'actuelle « hystérie belliqueuse » de la société ; 4e séance plénière,

internationale en vue de la paix les amène à une attitude sceptique envers l'ONU et l'Unesco[1]. En janvier 1948, dans une conférence de presse, Huxley développe à nouveau une vision très sombre de l'époque en cours, évoquant « un monde dominé par la méfiance », le « désordre contemporain »[2], et « les forces de haine et de division qui menacent le monde »[3].

Un état d'esprit semblable est perceptible dans les publications et études réalisées alors par l'Unesco, comme l'« enquête sur la liberté » réalisée en 1947[4], et l'ouvrage *Autour de la nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme*, qui évoque un état de « guerre latente »[5] et « la crainte d'une autre guerre totale dans un avenir très proche et son active préparation »[6]. En 1948, dans *Le Courrier de l'Unesco*, le philosophe chinois Lin Yutang observe que « la société souffre » et est « en proie à un grand déchirement intérieur »[7].

En 1948, dans une note interne, Maheu affirme l'importance selon lui que l'Unesco reste vraiment neutre dans les débats idéologiques qui opposent les deux blocs politiques ; il tient à réaffirmer « l'impossibilité pour le Secrétariat […] de prendre le parti de certains États membres contre d'autres États membres » ; il souligne « le danger d'engager dans la polémique politique qui divise actuellement le monde l'autorité d'une institution spécialisée encore à ses débuts et dont le crédit tient au contraire à son indépendance »[8]. Cette mise en garde montre bien la difficulté de l'Unesco à garder cette indépendance.

Ainsi, bien que les acteurs de l'Unesco s'efforcent d'éviter d'aborder clairement les tensions Est-Ouest afin de respecter l'apolitisme de l'organisation, les angoisses liées au début de la guerre froide s'expriment abondamment, et conduisent à une grande incertitude quant aux possibilités d'action de l'Unesco dans un contexte aussi troublé[9]. Elles se poursuivent dans les années qui suivent, dans le climat de la peur d'une nouvelle guerre mondiale. En 1951, le conseil exécutif, en séance privée, envisage cette hypothèse[10]. Le climat de guerre froide pèse sur le moral du personnel de l'Unesco ainsi que des représentants des États membres. Ainsi, Torres Bodet observe dans ses *Mémoires* que durant son mandat, « l'ennemi

---

8 nov. 1947 ; intervention de S. Radakrishnan, p. 61 : « L'avenir tremble devant nous et chacun dit qu'un nouveau conflit, qui sera une guerre atomique, bactériologique et biologique, entraînera la destruction d'une grande partie du monde habité. Nous éprouvons de la suspicion, de la méfiance, nous nous redoutons mutuellement, et cela deux ans après la guerre ».

[1] Le délégué d'Haïti rappelle que « dans le passé, des assemblées d'hommes se sont tenues comme celle d'aujourd'hui, des représentants de diverses nations se sont réunis pour éviter la guerre ; mais l'histoire prouve que, même au sein de ces assemblées, la guerre était au fond des cœurs. « L'histoire du monde montre que bien souvent des hommes se sont réunis pour atteindre à un idéal, mais ont préféré satisfaire à des intérêts particuliers égoïstes ». Le délégué de l'Inde pose la question désabusée : « Que peut faire l'Unesco dans la conjoncture critique où se trouve l'humanité ? Sera-t-elle d'une coûteuse inutilité ? » Le délégué du Liban critique l'ONU et l'Unesco, « où se heurtent des ambitions et des intérêts toujours inassouvis, où il semble que l'on fasse entendre à nouveau au monde le cliquetis des armes », et évoque le risque que le travail de ces organisations reste « stérile » (4e séance plénière, 8 nov. 1947 : intervention de S. Radakrishnan, p. 61 ; 7e séance plénière, 11 nov. 1947, p. 101-103 : A.A. Roberts, Afrique du sud).

[2] Exposé du Dr. Huxley à la conférence de presse de Berne, 17 janv. 1948, p. 2 : il observe que l'on se trouve aujourd'hui dans « un monde dominé par la méfiance », et déplore le « désordre contemporain ».

[3] Ibid., p. 8 ; Huxley déclare que l'Unesco doit rassembler « la collaboration active de tous ceux qui ne veulent pas accepter la fatalité de la guerre ».

[4] 329.18 A 53 CIPSH, I : rapport sur l'enquête sur la liberté, par H.-J. Pos, 18 p., non daté, p. 14 et 17-18.

[5] Collectif, *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*, Paris, Sagittaire, 1949 ; article de l'Indien Puntambekar, rédigé en 1947.

[6] Ibid., p. 166-170 : « Les droits de l'homme et les données de la condition humaine » par Aldous Huxley, juin 1947, p. 167.

[7] *Le Courrier de l'Unesco*, n° 8, septembre 1948, p. 3 : « De l'Orient à l'Occident, un même effort culturel », par Lin Yutang.

[8] Ascher, box 149 : Int/PC/31/48 : Unesco, program policy council, meeting n°11, 20 mai 48 : note sur la liberté d'information, par R. Maheu, p. 2.

[9] Ascher, box 149 : *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, Harvard, 31 janv. 1949, 131p, p. 110.

[10] EU, box 1564 : lt. de Dulles à l'ambassade américaine de Paris, 28 mars 1958 : résolution adoptée par le conseil exécutif en session privée à sa 25e session en janv. 1951.

essentiel de l'Unesco était alors la guerre froide »[1]. Holcroft, représentant de la Nouvelle Zélande à la conférence générale de 1948, observe que les délégués, « déprimés par l'état du monde », se montrent peu confiants en l'Unesco[2]. À la conférence générale de 1949, Torres Bodet est désabusé d'observer la politisation des débats selon une logique de guerre froide : « la politique avait triomphé de la raison dans ce débat » ; « je sentis une fois de plus, avec un profond regret, la division du monde en deux blocs inconciliables ». Dans les deux années suivantes, il observe l'accentuation de cette opposition entre deux blocs est-ouest, et en retire une complète « désillusion »[3]. À la conférence générale de 1950, Henri Laugier appelle à « terminer la guerre froide »[4]. La presse déplore que l'Unesco se soit laissée gagner par la guerre froide : ainsi, en 1952, *Combat* déplore la « division idéologique » de l'Unesco entre Est et Ouest, et en janvier 1953, la presse belge déplore que l'Unesco se soit empêtrée dans « les écueils de la guerre froide »[5].

Une présence très réduite du bloc communiste.

L'absence de l'URSS.

L'URSS, conteste les fondements théoriques de l'Unesco, exprimés dans l'Acte constitutif, notamment l'idée selon laquelle « les guerres naissent dans l'esprit des hommes ». Pour l'URSS, les guerres n'ont pas une origine spirituelle, mais matérielle, liée à l'exploitation économique. L'URSS refuse donc d'adhérer à l'Unesco, malgré les efforts faits par les auteurs de l'acte constitutif pour rendre celui-ci acceptable par cet État[6], et malgré l'insistance des délégués à la première conférence générale pour que la deuxième grande puissance mondiale adhère à l'Unesco[7]. Huxley lui-même s'efforce avec ardeur, durant tout son mandat, de convaincre l'URSS d'adhérer à l'Unesco[8]. En juin 1947, dans une conférence de presse à la suite d'entretiens tenus à New York avec Andreï Gromyko, il s'affirme confiant en l'adhésion prochaine de l'URSS[9]. Pourtant, ces efforts restent vains.

L'absence de l'URSS, regrettée par de nombreux États membres[10], contribue à accroître l'atmosphère de scepticisme envers les capacités de l'Unesco, dans le contexte du début de la guerre froide. En août 1947, le ministre français des Affaires Etrangères déplore : « l'absence de l'URSS, outre qu'elle enlève à l'Unesco son caractère universel, en fait une organisation 'occidentale', suspecte à tous les pays soumis à l'influence soviétique »[11]. Les

---

[1] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 197 : « El enemigo esencial de la Unesco era entonces la guerra fria ».
[2] M.H. Holcroft, *Lebanon. Impressions of a Unesco conference*, 1949, 88 p,, The Caxton Press, Christchurch : l'auteur est membre de la délégation de Nouvelle-Zélande à la conférence générale de 1948 ; chap. 7 : « Tensions », p. 60 : « depressed by the state of the world » ; « Little confidence […] in the United Nations ». « modestly successful » ; « a poor show ».
[3] J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit.*, p. 68 : « La politica habia triunfado de la razon en aquel debate, cuya promesa, en 1948, me inspiro tantas ilusiones. Senti una vez mas, con profundo pesar, la division del mundo en dos bandos inconciliables. » ; p. 238 : « desencanto ».
[4] ONU, RAG 2/76 box 7 : discours de H. Laugier à l'ouverture de la conférence générale de 1950.
[5] RP, 12 déc. 52 : *Combat*, 25 nov. 1952 : « Après la démission de Torres Bodet, où va l'Unesco ? » ; RP, 22 janv. 1953 : *La Relève*, Bruxelles.
[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 322.
[7] ONU, RAG 2 /76, box 10 : rapport de M. Osborne, à H. Laugier, 25 nov. 1946.
[8] X07.532 : lt. de Huxley à Benton, 15 janv. 1947.
[9] EU, Box 2241 : lt. confidentielle de Morrill Cody au secrétaire d'état, 16 juin 1947.
[10] De nombreuses délégations regrettent l'absence de l'URSS : Pays-Bas, France, Afrique du sud … (Journal de la conférence générale de 1947, vol. I : compte-rendu des débats : 4e séance plénière, 8 nov. 1947, p. 65 : intervention de J.C. Kilestra (Pays-Bas) ; 7e séance plénière, 11 nov. 1947, p. 101 : A.A. Roberts, Afrique du sud.
[11] FR., Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 12-13.

États-Unis en revanche s'expliquent le refus de l'URSS d'adhérer à l'Unesco par l'idée que celle-ci aurait peur que ses citoyens, et notamment ses intellectuels, ne soient par là séduits par l'idéologie occidentale[1].

Bien que non membre de l'Unesco, l'URSS s'efforce toutefois d'exercer une influence elle. Ainsi, au moment de la conférence générale de 1947, qui se tient à Mexico, l'ambassade soviétique de Mexico organise de fastueuses réceptions où elle invite toutes les délégations de la conférence générale[2]. De plus, l'URSS participe au Conseil international des unions scientifiques (CIUS) dès 1946[3]. En outre, le secrétariat compte une Soviétique, Mme Zhukova, chargée des sciences médicales[4].

Cependant, durant ces années avant l'adhésion de l'URSS à l'Unesco, la presse soviétique reste très hostile à l'Unesco. Ainsi, en 1950, le journal moscovite *Novye Vremia* (*Temps Nouveaux*) affirme :

« Sous la bannière du cosmopolitisme, l'Unesco prêche et défend la politique des Américains qui aspirent à dominer le monde. L'Unesco sert à favoriser l'expansion idéologique de l'impérialisme du dollar et participe activement à une propagande hostile à l'Union soviétique et aux démocraties populaires […]. En réalité, cette agence soi-disant internationale est un auxiliaire du département d'état américain »[5].

Dans le journal russe *Uchitelskaya Gazeta* (« Gazette des enseignants »), en 1951, un article intitulé « L'Unesco, instrument de la réaction américaine », affiche une position semblable :

« Les gouvernements français et britannique, qui aspiraient à utiliser l'idée humaine d'une organisation internationale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture aux fins de leurs propres objectifs de propagande, ont initié la création de l'Unesco. […] Toutefois, les calculs des dirigeants franco-anglais pour obtenir l'hégémonie dans l'organisation ont échoué. Au terme d'une courte lutte en coulisses, toutes les principales positions à l'Unesco se sont retrouvées aux mains des Américains, et l'organisation, en son essence, a été transformée en un obéissant instrument du département d'état américain. »[6]

Cependant, Evans estime que les milieux américains ont beaucoup exagéré le « mépris » des Soviétiques à l'égard de l'Unesco dans ces premières années ; pour Evans au contraire, les Soviétiques « ignoraient plus ou moins » l'Unesco, plutôt qu'ils ne la critiquaient[7].

---

[1] John A. Armstrong, « Soviet Attitude Towards Unesco », *International Organization*, vol 8, 1954, n°2, p. 217 et suiv., cité par Osakwe p. 140.
[2] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 47.
[3] EU, box 2241 : lettre confidentielle d'Albert Noyes, à William Benton, 24 déc. 1946, doc. cit.
[4] Ibid. Vivant depuis très longtemps en-dehors de l'URSS, celle-ci est bien vue des Américains.
[5] Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 139 ; N. Evgenev, *Temps Nouveaux*, 29 mars 1950 : « Under the flag of cosmopolitanism, Unesco preaches and defends the policy of American aspirants to world domination. It serves to further the ideological expansion of dollar imperialism and shares actively in propaganda hostile to the Soviet Union and the People's Democracy […] In actual fact, this supposedly international agency is an auxillary of the US State Department ».
[6] RU, FO 371/95918 : article dans le journal russe *Uchitelskaya gazeta* (« gazette des enseignants »), n°6, 20 janv. 1950 : (traduction anglaise) : « Unesco. An instrument of american reaction », par A Strepetov. « The British and French governments, which strove to use the human idea of an international organization in the fields of education, science and culture for their own propaganda aims, initiated the formation of Unesco. […] However, the calculations of the anglo-french bosses for hegemony in the organization failed. As the result of a short, behind the scenes struggle, all the principal positions in Unesco turned out to be in american hands, and the organization, in essence, was turned into an obedient instrument of the state departement of the USA. »
[7] OHRO, Luther Evans, p. 321 : « the scorn » ; « They more or less ignored it ».

Dans leur ensemble, l'opinion et la presse internationale déplorent alors l'absence de l'URSS, estimant que cela scelle l'échec de l'ambition universelle de l'Unesco, que cela engendre une « grande faille entre les esprits, entre les éducations, les sciences et les cultures ». La presse communiste d'Europe occidentale est particulièrement critique à ce sujet ; ainsi, en juin 1950, *L'Humanité* affirme que l'Unesco est devenue un organisme « à peu près totalement américain »[1]. L'absence de l'URSS de l'Unesco entraîne effectivement une orientation idéologique des activités de celle-ci dans le sens libéral, anglo-saxon. Ainsi, en 1948, Julian Huxley envoie une lettre-questionnaire à des philosophes, sociologues, spécialistes des sciences politiques et humanistes, pour les inviter à participer à « l'enquête philosophique sur les conflits actuels d'idéologies ». Le questionnaire consiste en une trentaine de questions, s'appuyant sur des textes relevant majoritairement de la pensée anglo-saxonne[2]. Cependant, l'absence de l'URSS est en partie compensée par la présence des démocraties populaires.

La présence des démocraties populaires.

C'est par l'intermédiaire des autres États socialistes présents à l'Unesco (la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, membres, et la Yougoslavie, observateur) que l'URSS y fait entendre sa voix[3]. À la conférence générale de 1946, le Yougoslave Vladislav Ribnikar, ami de Tito, défend les idées soviétiques[4]. À la conférence générale de 1947, le représentant de la Pologne, Birecki, prend systématiquement le contrepied des conceptions américaines sur les orientations de l'Unesco[5], et critique l'administration jugée « américaine » de l'Unesco par Laves[6]. Birecki se lance dans une violente diatribe contre l'influence des États-Unis à l'Unesco, sans nommer explicitement cet État : « un pays vaste, puissant et riche a voulu, non sans succès, dominer l'administration de l'Unesco. Cette domination n'est, bien entendu, qu'un premier pas vers le contrôle total de l'Unesco et vers l'adaptation de son programme à des fins politiques déterminées ». Il vilipende la volonté des États-Unis d'utiliser l'Unesco à des fins politiques et économiques[7]. Il réclame également l'adoption d'une recommandation condamnant catégoriquement « toute propagande de guerre, toute théorie sur l'inégalité des nations et des races, et toute tentative en vue de frayer la route à la suprématie d'un État sur un autre »[8]. Les États-Unis sont clairement visés, sans être nommés (ce qui est d'ailleurs une pratique courante dans les organisations internationales). Devant l'opposition des États-Unis à

---

[1] RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953 : article de P.-L. Bret ; RP, 16 juill. 1950 : *Manchester Guardian* (27 mai 1950), *New Statesman and Nation* (Londres, 2 juin 1950), *North China Daily News* (Shanghaï, 4 juin 1950), *Giornale di Trieste* (25 mai 1950), *L'Unita* (Turin et Milan, 23 et 31 mai 1950), *Avanti* (Rome) ; RP, 11 sept. 1952 : *La Nation belge*, 28 août 1952 ; et RP, 4 déc. 1950 : *Lo Studente d'italia*, Rome, 31 oct. 1950 : « Crisis in Unesco » de Gaetano Nanetti ; RP, 16 juill. 1950 : *L'Humanité* (Paris, 16 juin 1950). Mêmes idées exprimés dans les journaux de gauche d'Italie et dans *Le Drapeau rouge* (journal communiste), Bruxelles, 16 juin 1950.

[2] 329.18 A 53 CIPSH, II : PHS/10 annexe 1, 15 nov. 1948 : lt. questionnaire de Huxley ; PHS/10 annexe 2, 15 nov. 1948 : questionnaire, 14 p.

[3] J. Torres Bodet temoigne que ces délégations etaient considérées comme le porte-parole officiel de l'URSS ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 67.

[4] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, fév. 1947 : rapport sur la conférence générale de l'Unesco, p. 5-6.

[5] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 7e séance plénière, 11 nov. 1947, p. 104-105 : le délégué de la Pologne déplore la mauvaise répartition des fonds entre les diverses sections ; les activités culturelles et artistiques n'ont reçu que 2% du budget.

[6] *Ibid*., p. 104.

[7] *Ibid*., p. 105.

[8] Ibid., p. 107. La recommandation qu'il prône affirmerait : « les représentants de la science et de la culture réunis à Mexico font appel à leurs collègues, éducateurs, savants, artistes, écrivains et journalistes du monde entier, afin que par tous les moyens et de toutes leurs forces, ils combattent les instigateurs de guerre et défendent la paix ».

ce projet de résolution, une résolution édulcorée est votée, se bornant à condamner « l'idée de l'inévitabilité de la guerre »[1]. En 1947, plusieurs personnes dans le gouvernement polonais ont, comme le rapporte Jean Thomas, « la ferme croyance que l'Unesco est seulement un instrument déguisé du département d'état »[2]. Enfin, tandis que les États-Unis sont hostiles à Huxley, les pays socialistes lui sont favorables, et souhaitent sa réélection[3]. Ainsi, les positions exprimées par les États socialistes s'opposent point par point à celles des États-Unis.

Malgré l'absence de l'URSS, la position socialiste trouve donc à s'exprimer à l'Unesco, par la voix de l'observateur yougoslave Ribnikar et du délégué polonais Birecki. Selon A. Compton, en 1948, parmi les trois États socialistes membres de l'Unesco, c'est la Pologne qui joue le rôle moteur. Elle est d'ailleurs alors le seul de ces trois États à être représenté au conseil exécutif[4]. La Yougoslavie, qui adhère à l'Unesco en mars 1950, en devient rapidement elle aussi un membre très actif[5].

Les démocraties populaires s'efforcent avec difficulté d'imposer leurs idées dans les programmes et assemblées de l'Unesco. L'enquête sur la liberté (1947) témoigne du clivage entre pensée communiste (représentée par trois contributeurs français) et pensée occidentale. Dans son rapport final, H.J. Pos observe que, bien que les contributeurs aient « généralement affirmé la necessité de discuter librement et de se rapprocher entre soviétiques et américains, communistes et non communistes », il y a eu « désaccord au sujet du rôle que les systèmes économiques existants jouent par rapport à la libération de l'homme. Les partisans de chacun des deux grands systèmes actuels se font mutuellement les mêmes reproches »[6]. De même, le projet de résolution sur la paix et la guerre, proposé à la conférence générale de 1947 par la délégation polonaise, entraîne immédiatement l'opposition des États anglo-saxons ; il ne réussit pas à être voté tel quel, mais de manière édulcorée, sous forme d' « Appel solennel contre l'idée de la fatalité de la guerre ». Et une clause est ajoutée sur demande des États-Unis, précisant que « la conférence générale ne voit pas la nécessité de considérer plus longuement cette question ». À la conférence générale de 1950, la proposition de la délégation tchèque suggérant que l'Unesco soutienne l'Appel de Stockholm est rejetée, à cause de l'opposition des délégations anglo-saxonnes ; cette question entraîne une controverse politique[7]. Ainsi, les démocraties populaires sont présentes mais parviennent difficilement à imposer leurs idées.

L'attitude favorable des directeurs généraux envers les États socialistes.

Julian Huxley, de sensibilité politique de gauche, entretient de bonnes relations avec les délégations des trois États socialistes. Il est notamment ami avec le chef de la délégation yougoslave à la conférence générale, Stampar, qui est, comme lui, zoologue. Lors de sa visite en Yougoslavie en 1948, il est frappé du bon accueil que lui font les autorités yougoslaves. Il observe que celles-ci accueillent l'Unesco comme « un pont possible entre les idées

[1] RU, FO 371/95918 : *Uchitelskaya gazeta*, 20 janv. 1950, art. cit.
[2] Lt. Huxley à Walter Laves, 22 sept. 1947, doc. cité ; « a firm belief that Unesco was merely a disguised instrument of the State Department »
[3] EU, box 2252 : rapport confid. d'Arthur Compton à Charles Thomson, 2 oct. 1948, p. 2.
[4] EU, box 2254 : rapport confid. d'Arthur Compton à Allen sur la conférence générale de 1948, p. 2.
[5] La Yougoslavie bénéficie à partir de 1951 d'un programme d'assistance technique. EU, box 1562 : lt. confidentielle d'Oliver M. Marcy, ambassade américaine à Belgrade, au département d'état, 12 nov. 1957, 6 p., p. 1.
[6] 329.18 A 53 CIPSH, I : rapport sur l'enquête sur la liberté, par H.-J. Pos, doc. cit., p. 14 et 17-18.
[7] EU, box 2244 : lt. confidentielle de Howland Sargeant à Lovett, 20 nov. 1947 ; A. Monclus, *op. cit.*, p. 78 ; RU, FO 371/95918 : *Uchitelskaya gazeta*, 20 janv. 1950, art. cit. ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 22.

communistes et les idées capitalistes ». Les sympathies socialistes de Huxley sont illustrées par son insistance pour que la première conférence de l'Institut international du théâtre (IIT) en 1947 ait lieu à Prague, malgré les réticences du président de l'IIT, M. Priestley, et des États-Unis, par sa participation à cette conférence, et par sa participation à la « Conférence des intellectuels pour la paix », à Wroclaw en Pologne, en août 1948. C'est avec réticence que le conseil exécutif lui accorde la permission de s'y rendre, et seulement en tant que personne privée. D'autres membres occidentaux du secrétariat sont à cette époque, comme Huxley, favorables aux États socialistes, tels Grierson et Needham[1].

Torres Bodet est lui aussi favorable aux délégations socialistes, et regrette l'absence de l'URSS. Cependant, il déplore que la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie « ne collaborent pas de bonne foi » avec l'Unesco. Dans ses *Mémoires*, il se dit « impressionné » par les discours du Yougoslave Vladislav Ribnikar, « homme franc et d'intelligence persuasive », et évoque également en termes élogieux le Polonais Birecki :

« Homme jeune, d'intelligence agressive et franche, il se rendait compte que ses interventions étaient condamnées d'avance à tomber dans le vide, puisque les autres membres du conseil se trouvaient quasi invariablement d'accord avec ce que disaient les Nord-américains, les Britanniques et les Français. C'était pour moi un spectacle mélancolique de voir cette inflexible rigueur, parce que Birecki ne manquait pas de raison dans beaucoup de ses objections »[2].

En septembre 1951, Torres Bodet rencontre Tito, qui lui dit beaucoup s'intéresser personnellement à l'Unesco ; les deux hommes nouent des relations cordiales[3]. Ainsi, les deux premiers directeurs généraux, bien qu'appartenant au monde occidental, ont en ce début de guerre froide une attitude favorable envers les États socialistes.

Le retrait de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie à partir de 1948.

Malgré la sympathie de Huxley et de Torres Bodet, les délégations socialistes sont minoritaires et ne parviennent pas à imposer leurs idées. Rapidement, les relations entre les délégations socialistes et l'Unesco se dégradent. Après la conférence générale de 1947, la Pologne ne paye plus sa contribution au budget de l'Unesco. À la conférence générale de 1948, aucune délégation socialiste n'est présente[4], à la satisfaction de la délégation américaine[5]. À la conférence générale de 1949, les délégations de la Pologne, de la Hongrie, et de la Tchécoslovaquie, abandonnent la conférence au milieu, au moment où sont proclamés les résultats positifs du vote sur la poursuite des activités de l'Unesco en Allemagne, activités auxquelles ces trois délégations s'étaient toujours opposées. Leur départ suscite l'étonnement

[1] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 60-61. « as a possible bridge between communist and capitalist ideas » ; p. 23 ; p. 62-64 ; il est d'ailleurs déçu de l'attitude intransigeante des Etats communistes à cette conférence.
[2] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 67, 218, 227 : « impresionado », « hombre franco y de inteligencia muy persuasiva » ; p. 48 : « no colaboraban con nosotros de buena gana. » Le membre polonais du conseil exécutif est alors M. Arnold, mais celui-ci se fait souvent représenter par Birecki. « hombre joven, de inteligencia agresiva y franca. Se daba cuente de que sus intervenciones estaban condenadas de antemano a caer en el vacio, pues los otros miembros del Consejo se hallaban casi invariablemente de acuerdo con cuanto opinaban norteamericanos, britanicos y franceses. Me parecio un espectaculo melancolico el de aquel inflexible rigor, porque Birecki no carecia de razon en muchas de sus objeciones. »
[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 230-232 ; X 07.83 Torres Bodet, IX : lt. de Torres Bodet à Edvard Kardelj, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, 5 oct. 1951.
[4] Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 139.
[5] EU, box 2254 : rapport confid. de la délégation américaine à la conférence générale de 1948, 31 déc. 1948, p. 7. la délégation américaine se réjouit qu'étant donné l'absence des délégations socialistes et l'invalidation de leurs procurations pour l'élection des futurs membres du conseil exécutif, le membre tchèque du conseil exécutif (J. Opocensky) n'ait pas été réélu.

des autres délégations[1]. À la conférence générale de 1950, la proposition de la délégation tchèque suggérant que l'Unesco soutienne l'Appel de Stockholm est rejetée, sous l'influence des délégations occidentales[2]. La Tchécoslovaquie ne paie plus sa contribution à partir de 1950, ni la Hongrie à partir de 1951. En août 1951, la Pologne critique durement l'Unesco au conseil économique et social, l'accusant d'obédience américaine[3].

En avril 1950, le journal polonais *Rzeczpospolita* publie une série de deux articles intitulés « l'Unesco au service des États-Unis », dénonçant « la supervision de l'Unesco par le departement d'état », affirmant que les employés anglo-saxons de l'Unesco représenteraient 75 % du total, désignant Laves comme « le dictateur de l'Unesco », et estimant que l'Unesco serait devenue « un exécuteur obéissant de la volonté du département d'état », et même « le bras droit du département d'état »[4]. En février 1951, le journal tchèque *Literarni Noviny* affirme que l'Unesco serait devenue « l'instrument de la réaction américaine », « l'instrument servile du département d'état », et que les postes importants du secrétariat seraient entièrement aux mains des Américains[5].

A la conférence générale de 1952, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie n'envoient pas de délégation ; à la place, la Pologne envoie une lettre virulente dénonçant la transformation de l'Unesco en un instrument de la propagande impérialiste américaine. Le 5 décembre 1952, le chargé d'affaire polonais annonce le retrait de la Pologne de l'Unesco. La conférence générale vote une résolution jugeant « complètement infondées » les allégations de la Pologne et lui demandant de reconsidérer sa décision[6]. Mais la Pologne ne revient pas sur sa décision. Un seul État européen communiste continue alors à participer à l'Unesco : la Yougoslavie[7]. Le retrait des trois démocraties populaires s'expliquerait par la pression de Staline[8]. Les années 1951-1952 apparaissent ainsi, pour reprendre l'expression de Chris Osakwe, comme un « point culminant » des mauvaises relations entre le bloc communiste et l'Unesco[9].

La Chine fait partie des membres fondateurs de l'Unesco. La proclamation de la République populaire de Chine en octobre 1949 et l'existence dès lors de deux gouvernements concurrents, la République populaire de Chine et la République nationaliste, posent un problème pour la représentation de ce pays à l'ONU et dans les agences spécialisées. Suivant l'exemple de l'ONU, et sous l'influence des États-Unis, l'Unesco reconnaît le régime nationaliste. À la conférence générale de 1949, l'Unesco abandonne ainsi tous ses projets en Chine continentale[10]. À celle de 1950, le délégué tchèque, appuyé par le délégué hongrois,

---

[1] EU, box 1603 : télégr. de Jacini au département d'état, 26 sept. 1949.
[2] RU, FO 371/95918 : *Uchitelskaya gazeta*, 20 janv. 50, art. cit.
[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 227, 217.
[4] EU, box 1603 : *Rzeczpospolita*, 1er avril 1950 : « Unesco in the service of the US », par Zbigniew Miarka : « The supervision of Unesco by the state département is taking place almost without any camouflage » ; « 'the Unesco dictator' as he is called in Paris » ; « a strategical intrument » ; *Rzeczpospolita*, 8 avril 1950 : « Unesco in the service of the US », par Zbigniew Miarka. « an obédient executor of the will of the State department » ; « the arm of the State department. »
[5] RP, 14 mars 1951: *Literarni Noviny*, Prague, 5 fév. 1951 : « Unesco, the Instrument of American Reaction », par A. Strepetov ; « the servile instrument of the State Department ».
[6] lt. citée dans « Unesco and the US National Interest », discours de Walter H.C. Laves, 9 juin 1953, doc. cit., p. 2 ; *Informal report of the US Delegation to the seventh session...*, p. 8 ; 33 EX/20, 5 déc. 1952 (Pologne) ; 30 déc. 1952 (Hongrie) ; 29 janv. 1953 (Tchécoslovaquie).
[7] Torres Bodet, *Memorias III*, p. 227.
[8] John A. Armstrong, « Soviet attitude Towards Unesco », art. cit.
[9] Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 139. « culminating point ».
[10] G. Archibald, *op. cit.*, p. 203-205. Ainsi le projet pilote d'éducation de base dans le Sichuan, ainsi que la réalisation du catalogue de musique folklorique chinoise, sont interrompus à peine entamés (EU, box 1603 : rapport confid. d'Arthur A. Compton, au département d'état, 14 avril 1950, 7 p., p. 5)

demande l'admission de la Chine populaire à l'Unesco. Les autres délégués refusent de discuter cette question, à la grande déception de Torres Bodet. Aux conférences générales suivantes, la question de l'admission de la Chine communiste est soulevée à nouveau mais sans plus de résultats[1]. La non reconnaissance de cet État par l'Unesco est déplorée par la presse de nombreux États[2]. Ce problème restera non résolu pendant de longues années.

L'absence de l'URSS, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de la Roumanie, et surtout de l'immense Chine populaire, constitue, de manière manifeste pour les dirigeants de l'Unesco, pour les États membres et pour l'opinion publique, « un grand fossé dans la prétendue universalité » de l'Unesco[3].

Un esprit anticommuniste dominant.

Dans ces années, un esprit anticommuniste domine à l'Unesco. Il semble que dans ces années s'impose l'idée que les conceptions socialistes seraient incompatibles avec l'idéal de l'Unesco, qu'elles en seraient séparées par un « abîme » infranchissable[4].

La crainte obsessionnelle d'une infiltration communiste à l'Unesco.

Parallèlement à la « chasse aux sorcières » qui se développe au sein des Etats-Unis contre les communistes dans les années 1940-50, un phénomène analogue se déroule à l'Unesco. Le département d'Etat américain, par crainte d'une « contagion » communiste, et pour rassurer certains milieux politiques et économiques bien représentés au Congrès qui voient en l'Unesco une organisation proche du communisme, exerce un contrôle strict sur cette organisation pour y détecter toute éventuelle tendance communiste[5]. À la conférence générale de 1948, G.V. Allen, chef de la délégation américaine, prononce un discours très anticommuniste, déclarant que l'Unesco peut « tolérer toutes les idées sauf l'intolérance », faisant par là allusion à la doctrine communiste[6].

C'est en premier lieu au sein du Secrétariat que le département d'état redoute la contagion communiste. Dès 1947, il avertit tous les diplomates américains d'un supposé « danger de développement d'une alliance d'intellectuels gauchistes contre l'influence américaine » au sein du secrétariat, s'inquiétant notamment de la tendance communiste de

---

[1] G. Archibald, *op. cit.*, p. 154 et 204-205 ; J. Torres Bodet, *Memorias, III*, p. 118-119, 209.
[2] Ex: RP, 29 juin 1951.
[3] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 26.
[4] *Moniteur de l'Unesco*, août 1947, p. 3-4 : « L'Unesco en face de deux mondes », par Byron Dexter : c'est le resumé d'un article de B. Dexter publié dans *Foreign Affairs* en avril 1947.
[5] Congres : Vol. 93, 80e congres, 1e session, 3 janv-19 déc. 1947 : Unesco, adress by Representative Mundt at first national conference, A 1277 ; Unesco, adress by William Benton before Chicago Council of Foreign Relations on subject of Unesco, A 228 ; Unesco, remarks in House by Mr. Merrow reporting on first general conference in Paris, 1750 ; Unesco, adress by Dr. George Schuster, president of Hunter College, New York City, on work of Unesco, A 1866 ; Unesco, article by Wilbur M. Smith entitled « the increasing peril », referring to Unesco : A 2022 ; Unesco, remarks in House and program of meeting at Philadelphia, Pa., A1174 ; Vol 94, 80e congrès, 2e session, 6 janv-31 déc. 1948 : Unesco, adress by Rees H. Hughes on subject, A 3741 ; Unesco, adress by Howard E.Wilson on work of Unesco, A 4205 ; letter by B.M. Cherrington summarizing Pacific Coast Conference of Unesco, A 3844 ; Resolution by New York City Board of Education approving program of Unesco, A 441.
[6] W. Preston, *op. cit.*, p. 59 ; « tolerate every idea except intolerance ». À la réunion de la commission nationale américaine à Cleveland en 1949, Allen fait un autre discours anticommuniste.

certains des intellectuels français qui y sont employés[1]. Il s'efforce de s'opposer à la nomination de communistes ressortissants d'Etats non communistes, comme la France et l'Italie[2]. Il établit une liste de tous les soi-disant communistes de l'Unesco[3], commandite des enquêtes confidentielles sur de nombreux membres du Secrétariat suspects d'être communistes[4], et s'efforce d'obtenir leur remplacement par des personnes anti-communistes et pro-américaines[5]. Un des membres du Secrétariat qui inquiètent le plus le Département d'état est le Français d'origine polonaise Bernard Drzewieski, chef du département de la reconstruction, et considéré par le département d'Etat comme « un homme de confiance du gouvernement de Varsovie »[6]. Les informateurs et les agents du département d'état communiquent à celui-ci, en 1947-48, une vision dramatisée de la situation ; obnubilés par la crainte du communisme, ils sont persuadés que « les leviers de commande [de l'Unesco] sont maintenant aux mains des communistes et des compagnons de route, ou de personnes qui ont peur de s'opposer à Moscou », et que « l'Unesco est en danger de tomber aux mains du Komintern »[7]. Dans son rapport confidentiel au département d'état en décembre 1948, Arthur Compton estime que les États socialistes « vont continuer à essayer d'infiltrer et d'influencer le Secrétariat en prêchant le 'communisme intellectuel' », et qu'il faut que les États-Unis soient « constamment en alerte » à ce sujet[8].

Au sein du secrétariat règne une atmosphère de suspicion. Des inimitiés opposent le personnel de tendance socialiste au personnel américain. Ainsi, en 1948, un conflit ouvert éclate entre Joseph Needham, « gauchiste notoire » selon les Américains, et l'Américain Théodore Besterman[9]. Le directeur du personnel de l'Unesco, le Britannique M. Pym, est farouchement anti-communiste ; dans une conversation privée, il se déclare « personnellement déterminé à empêcher le plus possible le recrutement de communistes et de compagnons de route » et désireux de recruter le plus grand nombre possible d'Américains[10]. Le *Foreign Office* britannique soutient vivement Pym dans sa volonté de « se débarrasser des

---

[1] EU, box 2242 : télégramme confid. du département d'état à tous les diplomates américains, 30 juill. 1947 : « Outstanding Unesco issues » ; « the danger of the development of a left-wing intellectual labor-alliance against American influence in Unesco ».

[2] EU, box 2240 : télégramme secret de Benton à l'ambassadeur, 15 mars 1947 ; ainsi, l'éventuel recrutement d'une Française communiste, Mme Cornu, perturbe beaucoup le département d'état (EU, box 2240 : télégramme secret de Benton à l'ambassadeur, 15 mars 1947).

[3] EU, box 2240 : télégramme secret de Caffery, Paris, au secrétaire d'état, 14 mars 1947 : « Drzewieski (reconstruction) is Polish fellow traveller ; Slonimsky (literature) is Polish fellow traveller ; Vanek (arts) just dismissed was Czech fellow traveller ; Dr. Needham (natural science) Communist ; Madame Zhukova is Soviet national and Comintern agent. This group is actively aided by external Communist organizations and « delegations » through the services of an ardent Polish fellow traveller, Falsky ».

[4] EU, box 2240 : lt. strictement confidentielle, de l'ambassade américaine au Canada, à Andrew B. Foster, department of state, 29 mars 1947 ; box 1602 : lt. confid. de Capus M. Wayick, Managua, au département d'état, 10 avril 1950 ; box 1603 : rapport confid. d'Arthur A Compton au département d'état, 18 avril 50, 9 p., p. 7.

[5] EU, box 2243 : télégramme secret de Paris au secrétaire d'état, 25 oct. 1947 ; ainsi, les Etats-Unis s'efforcent de promouvoir le recrutement du Britannique John Ward, membre du *British Educational Office*.

[6] EU, box 2240 : télégramme secret de Caffery, Paris, au secrétaire d'état, 14 mars 1947 : « in hands of a confidence man of Warsaw Government, Dr. Drzewieski » ; EU, box 1603 : rapport confid. de K. Holland au département d'état, 21 avril 1950, p. 2.

[7] EU, box 2240 : télégramme secret de Caffery, Paris, au secrétaire d'état, 14 mars 1947 : Caffery communique des informations données par un informateur, qui a une longue expérience dans les domaines touchant les organisations du front communiste agissant à l'échelle internationale ; cet informateur « gives impression of being sincerely concerned over danger of Unesco failing into hands of Komintern ». « Levers of command are now in hands of Communists, fellows travellers or persons who are afraid to antagonize Moscow ».

[8] EU box 2254 : rapport confid. d'Arthur Compton à Allen, déc. 1948, p. 2. « They will continue to attempt to infiltrate and influence the Secretariat through the preaching of « intellectual communism » » ; « constantly alert ».

[9] EU box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 10 janv. 1949, p. 2 ; « well-known left-winger » ; Theodore Besterman, chef du département de l'échange d'informations, est contraint d'abandonner son poste et de rentrer aux Etats-Unis.

[10] EU, box 1603 : rapport confid. d'Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950, 9 p., p. 8 : « personally determined to avoid employment of Communists and fellow travellers to the greatest extent possible. »

compagnons de route aux postes clés » du Secrétariat. C'est notamment l' « association du personnel » qui focalise la suspicion de Pym, association qu'il considère comme un repaire de communistes[1].

En avril 1950, l'ambassade américaine de Paris alerte le département d'Etat sur une soi-disant « infiltration communiste » à l'Unesco, et sur « l'influence et les potentialités insidieuses de bureaux qui passent inaperçus, à l'Unesco, dont les communistes ont réussi à prendre le contrôle »[2]. L'ambassade envoie pour preuve un memorandum secret rédigé par un informateur, dénonçant plusieurs membres du Secrétariat, tels Drezwieski, Philippe Roux, et M. van Vliet, présentés comme des agents communistes. L'informateur estime que le département de la reconstruction et sa revue *Impetus* sont un repaire de communistes ; il affirme : « l'abolition du département de la reconstruction, qui est le plus *infecté*, ne servirait à rien si les gens qui l'ont *empoisonné* étaient répartis dans les autres départements », et s'inquiète de la volonté de l'Unesco d'accroître la diffusion de *Impetus*[3]. Les pressions américaines portent leurs fruits, puisque Drezwieski quitte l'Unesco peu après, son contrat n'étant pas renouvelé, ce que celui-ci estime lié à des motifs politiques[4]. Tout au long de ces années, le gouvernement américain fait surveiller le personnel de l'Unesco suspect de communisme, et en 1950 il se réjouit du départ de plusieurs fonctionnaires qu'il suspecte de communisme, comme Grierson et Needham[5].

Le département d'Etat surveille chaque activité de l'Unesco, pour vérifier qu'elle n'est pas guidée par une orientation communiste ou menée en collaboration avec des communistes. Ainsi, il condamne la participation de l'Unesco au « Festival de la Jeunesse » à Paris en mai 1947[6]. Le département d'état s'inquiète particulièrement que l'action de l'Unesco ne provoque une contagion communiste en Amérique latine, et surveille donc avec une grande vigilance les agents de l'Unesco envoyés en Amérique latine et dans les Caraïbes[7], ainsi que les membres des délégations des États latino-américains[8]. Il interprète également la tournée faite par Huxley dans les pays d'Amérique latine en juin-juillet 1947 comme destinée à y encourager les mouvements communistes et à y développer une propagande anti-américaine

---

[1] RU, FO 371/88924 : lt. confid. de L.A. Scopes, Foreign office, à F.R. Cowell, ministre britannique de l'éducation, 2 nov. 1950 : « to get rid of the fellow travellers from the directing positions in the staff association » ; lt. confid. de A. Thompson, membre de la commission nationale britannique, à M. Scopes, 18 nov. 1950.

[2] EU, box 1602 : lt. de Hugh Millard, ambassade américaine à Bruxelles, au département d'état, 4 avril 1950 : il envoie au département d'état un mémorandum de 4 p. qu'il a reçu d'un « occasional informant of the embassy » ; « communist infiltration » ; « the insidious influence and potentialities of inconspicuous bureaus in Unesco, where Communists have been able to take control ».

[3] EU, box 1602 : memorandum anonyme, secret, envoyé par l'ambassade américaine de Paris, au département d'état, 4 avril 1950, 4 p., p. 2 : Drezwieski est désigné comme « un Polonais communiste qui s'est entouré d'autres communistes » (« a Polish Communist who has surrounded himself with other Communists »), comme Mlle Sviggum et Mlle Charrot, et Philippe Roux, ou encore le Néerlandais Van Vliet ; p. 3. « the abolition of the department of reconstruction, which is the most *tainted*, would be of no use if the people who *poisoned* it are distributed to other departments ».

[4] EU, box 1600, rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950.

[5] Benton, Box 388 : lt. Benton à Jesse Macknight, 31 mai 1950 ; lt. Jesse Macknight à Benton, 26 mai 1950.

[6] EU, box 2241 : télégramme secret de Caffery au secrétaire d'état, 14 mai 1947.

[7] EU, box 1602 : telegr. confid. de Bruce au secrétaire d'état, 1 avril 1950 ; EU, box 1603 : lt. de Hoyt au département d'état, 24 avril 1950 : le département d'état est hostile à Mendez Pereira, directeur du centre Unesco de la Havane, le considérant comme un sympathisant communiste, à cause du fait qu'il a accueilli à l'université dans les années 1920 des révolutionnaires espagnols, et dans les années 1930 des réfugiés loyalistes d'Amérique latine.

[8] EU, box 2242 : télégramme de l'ambassade américaine de Lima au secrétaire d'état, 22 août 1947.

dans les milieux intellectuels[1]. Les ambassades américaines de ces pays sont chargées par le département d'état de surveiller et de lui relater avec une grande minutie tous les faits et gestes de Huxley lors de sa tournée[2]. Celui-ci est d'autant plus suspect au département d'état qu'il rencontre en juin 1947 à New York le Soviétique Andreï Gromyko, alors représentant permanent de l'URSS au Conseil de sécurité de l'ONU[3]. Les États-Unis redoutent aussi que la conférence générale de l'Unesco prévue à Mexico à la fin de l'année 1947 ne donne l'occasion aux États communistes de lancer « une grande campagne contre la culture américaine » en Amérique latine, et d'organiser une pénétration de l'influence soviétique en Amérique latine[4].

D'autre part, les États-Unis font pression sur l'Unesco pour que les ONG de tendance progressiste, « de gauche », qui demandent le statut consultatif avec l'Unesco, ne l'obtiennent pas, afin d'éviter de conférer du prestige et d'apporter des fonds à ces organismes suspectés de vouloir propager le communisme dans le monde. Le département d'Etat préconise l'adoption d'une procédure de sélection des ONG extrêmement « rigide », fixant « des critères si nombreux que, pratiquement, n'importe quel groupement pourrait être écarté pour des raisons politiques », comme l'observe le ministre français des Affaires Etrangères[5]. En 1947, le conseil exécutif, sous la pression des États-Unis, refuse le statut consultatif à plusieurs ONG scientifiques, à cause des sympathies communistes de certains de leurs dirigeants[6]. En novembre 1951, l'Unesco organise à Paris une conférence des représentants des organisations internationales de jeunesse. Sur les 23 organisations qui y sont représentées, seules deux sont de tendance socialiste : l'Union internationale des Jeunesses socialistes (Danemark) et la Féderation mondiale de la Jeunesse démocratique (Hongrie)[7]. Il y a donc un net déséquilibre au détriment des ONG communistes. La tendance s'accentue au fil des années. À la conférence générale de 1952, sur la pression des États-Unis, 6 ONG de tendance communiste perdent leur statut consultatif avec l'Unesco[8].

Les États-Unis, craignant la diffusion par l'Unesco de valeurs « non-américaines » dans la population américaine, s'opposent à toute activité de l'Unesco de propagande idéologique auprès de leur jeunesse. Ainsi, en 1948, le projet de l'Unesco de lancer des

---

[1] EU, box 2242 : télégramme confid. du département d'état à tous les diplomates américains ; « the danger of the development of a left-wing intellectual labor-alliance against American influence in Unesco ». En juillet 1947, un télégramme confidentiel du département d'état aux diplomates américains affirme, sur un ton alarmiste, que la tournée de Huxley est destinée à mettre en contact les intellectuels latino-américains avec des intellectuels français communistes comme Joliot Curie, et à stimuler par là le mouvement communiste dans les milieux intellectuels d'Amérique latine (EU, box 2242 : télégramme confidentiel du département d'état à tous les diplomates américains, 30 juillet 1947, intitulé : « reported move to undermine US influence in Latin America »).

[2] EU, box 2241 : télégr confid. de Shaw, ambassade américaine de Quito, au secrétaire d'état, 24 juin 1947.

[3] EU, box 2241 : lettre confidentielle de Morrill Cody, attaché de relations culturelles à Mexico, au secrétaire d'état américain, 16 juin 1947, 2 p.

[4] EU, box 2243 : télégramme secret de Paris au secrétaire d'état, 25 oct 1947 : « the use which the Soviet and Soviet-dominated satellites delegations intend to make of the coming Unesco-conference at Mexico » ; « an all-out campaign against American culture » ; l'informateur cite comme preuve l'article d'une page dans *L'Humanité*, 25 oct. 1947.

[5] Lt. de Huxley à W. Laves, 22 sept. 1947, doc. cité ; télégramme confid, du département d'état à tous les diplomates américains, 30 juill. 1947, doc. cité. C'est le cas en 1947 de la *Progressive Citizens Association*, considérée par le département d'état américain comme « un dangereux groupe gauchiste », et qui sur la pression de celui-ci n'obtient pas le statut, malgré la volonté de Huxley ; FR., Nantes, carton 117, « note confid. sur la 3e session du conseil exécutif de l'Unesco », du ministre des affaires étrangères français, aux agents diplomatiques de la république française à l'étranger, 25 août 1947, p. 5. Finalement, une formule plus souple de sélection est adoptée, prévoyant une étude au cas par cas par un comité restreint.

[6] FR., Nantes, carton 117 : « La deuxième session … », 3 août 1947, doc. cit., p. 8.

[7] ED/121, 18 fév. 1952 : conférence des représentants des organisations internationales de jeunesse, Paris, 21-27 nov. 1951, 32 p., p. 2-4.

[8] *Unesco and catholic collaboration*, op. cit., p. 38-46 : Unesco-programs and the problem of catholic collaboration », par le révérend Frederick G. Hochwalt, p. 45-46.

concours de rédactions et de posters sur le thème de l'Unesco dans les écoles afin de sensibiliser les enfants à l'idéal de cette organisation est très mal reçu, et la *National Education Association* interdit ce concours[1].

Les États-Unis font aussi pression pour imposer une censure sur des textes préparés par l'Unesco et destinés à la publication, s'ils estiment que ces textes ne correspondent pas à la ligne politique qu'ils souhaitent. Ainsi, en 1950, trois ouvrages sur la sécurité collective et le respect du droit sont commandés respectivement à trois juristes : le britannique Andrew Martin, le Français Georges Scelle, et le Mexicain Antonio Castro Leal. Andrew Martin rédige un texte « prudent », politiquement très correct. Castro Leal ne donne pas suite à son contrat. Quant à l'ouvrage de G. Scelle, bien qu'accepté par le Secrétariat, sous la pression du délégué permanent des États-Unis il est censuré par décision du directeur général par intérim, l'Américain Taylor, en décembre 1952, peu après la démission de Torres Bodet (qui lui-même jusqu'à sa démission a résisté à ces pressions). Delavenay, qui relate cet événement, estime que, par cette décision, l'Unesco a « terni son image, aux yeux de son personnel, sinon d'un public non informé ». Il observe qu'il n'a « trouvé aucune trace de cet incident symptomatique dans les archives de l'Organisation » ; ainsi, plusieurs autres cas semblables ont pu se produire, aucune trace n'en est conservée[2]. Ces exemples illustrent donc la crainte obsessionnelle d'une infiltration communiste à l'Unesco.

L'Unesco, un instrument de propagande anticommuniste.

Les Occidentaux, et en particulier les Américains, s'efforcent de faire de l'Unesco un instrument de propagande anticommuniste[3]. L'action de l'Unesco en ce sens complète celle de l'UNRRA, financée et dirigée principalement par les États-Unis. Derrière le souci philanthropique de venir en aide à des populations meurtries par la guerre, se dissimule celui d'éviter que ces populations, désorientées et désemparées, ne se tournent vers le communisme. Les États-Unis sont à cet égard très empressés d'apporter, par le biais de l'Unesco, une assistance aux intellectuels réfugiés victimes de la seconde guerre mondiale, pour éviter qu'ils ne deviennent communistes[4]. De même, dès la création de l'Unesco, Henri Laugier lance à la radio un message dans lequel il dit que la nouvelle organisation doit agir en faveur de « la culture et la pensée libres », c'est-à-dire doit lutter contre le communisme[5]. En juillet 1947, Mgr. Tardini, Sous-Secrétaire d'état du Vatican, et un diplomate américain ont une conversation confidentielle dans laquelle ils affirment leur communauté d'intérêts au sujet de l'Unesco : les deux États ont pour intérêt commun de « veiller à empêcher les efforts de ceux qui veulent infiltrer l'organisation à des fins politiques », c'est-à-dire à leurs yeux les

[1] EU, box 2252: memorandum de Miss McMurry, à Abraham, 21 sept. 1948.
[2] *Collective security, a Progress Report*., 1952, Unesco. Emile Delavenay, *op. cit*., p. 368-369 : « Le bon à tirer va être donné, lorsque le délégué permanent des Etats-Unis me demande amicalement de lui laisser lire une épreuve. Il intervient alors avec force auprès du directeur général pour obtenir la modification ou la suppression de cet ouvrage, qui au lieu de porter aux nues l'action internationale en Corée, laisse planer un doute quant à ses fondements juridiques. Tant et si bien que la décision sera prise par le DG p.i., l'Américain John Taylor, de ne pas publier cet ouvrage d'un juriste au renom international. »
[3] Laves et Thomson, *op. cit*., p. 95, cité par G. Archibald, *op. cit*., p. 144.
[4] EU, box 1600 : télégr. confid de K.Holland à Charles A Thomson, 20 janv. 1950. Reconstruction : M. Gouineau, de l'entraide française, lui a beaucoup parlé des déplorables conditions financières dans lesquelles vivent les intellectuels issus des pays communistes et réfugiés en France. Gouineau « feels that unless some assitance is given these refugees they might turn communist or at least become bitter and anti-social. »
[5] Cité dans Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier….*, p. 281.

communistes[1]. Les États-Unis encouragent le développement de l'action d'assistance technique de l'Unesco dans les pays les moins développés, car ils la conçoivent comme un instrument pour combattre le développement du communisme dans ces pays[2]. Cela apparaît très clairement à travers le cas du programme d'assistance technique lancé en Inde. En 1950, dans une conversation privée entre Auger et Holland, les raisons profondes de ce programme s'expriment : « le communisme va progresser considérablement en Inde, à moins que les États-Unis, les agences spécialisées de l'ONU, et les États n'aident l'Inde à améliorer les conditions de vie de ses masses » ; si l'Inde devient communiste comme vient de le faire la Chine, « la situation mondiale deviendra très grave », affirme Auger[3].

Dans le même esprit, les États-Unis conçoivent le projet des bons d'entraide Unesco comme un moyen de répandre dans le monde des livres américains, par conséquent l'idéologie américaine, et de lutter contre l'influence communiste ; cela apparaît clairement dans la correspondance confidentielle américaine[4].

En 1951, l'Américain Thomson affirme, dans une discussion privée avec le Britannique Cowell, que les États-Unis attendent de l'Unesco que celle-ci adopte « une attitude plus robuste de défense des valeurs culturelles et morales » américaines pour lutter contre le communisme, notamment par la diffusion des valeurs américaines de l'autre côté du rideau de fer[5]. En 1952, la commission nationale américaine publie une brochure intitulée *The American Interest in Unesco*, qui développe la même idée, affirmant que « l'Unesco offre des canaux incomparables » aux États-Unis pour exercer leur « direction » :

« L'Unesco fournit l'occasion aux États-Unis d'exercer leur domination […] sur les nations du monde libre […]. L'Unesco peut être une voix puissante pour nos concepts et nos idées. […] Elle peut contribuer de façon importante aux efforts de notre gouvernement pour renforcer le monde libre »[6].

Walter Laves, devenu président de la commission nationale américaine, développe les mêmes idées dans un discours en 1953[7]. Ainsi, la répétition de ces idées montre leur prégnance chez les Américains : l'Unesco est bien pour eux un instrument de propagande anticommuniste.

L'action de l'Unesco en Allemagne, au Japon et en Corée : un enjeu dans l'opposition est-ouest.

---

[1] EU, Box 2242 : télégramme de Graham Parsons au secrétaire d'état, 31 juill. 1947 ; « a community of interest in watching out for efforts to infiltrate the organization for political purposes and evinced a readiness to cooperate. »

[2] Laves et Thomson, *op. cit.*, p. 95 (cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 144).

[3] EU, box 1600 : télégr. confid. de K. Holland au département d'état, 6 fév. 1950 : K. Holland a parlé avec Auger qui rentre juste d'Inde : « the world situation would be extremely grave ». Communism « will make considerable progress unless India, with the assistance of the US, the specialized agencies, and individual countries, is helped to improve the conditions of the masses. »

[4] EU, box 1603 : rapport confid. de A. Compton au département d'état, 21 avril 1950, 6 p., p. 3-4 ; Zuckermann, fonctionnaire de l'Unesco et citoyen américain, s'inquiète du fait que la Chine commande, avec ces bons d'entraide, des livres aux pays socialistes, car la poste américaine ne peut pas envoyer de courrier à destination de la République populaire de Chine.

[5] RU, FO 371/95913 : lt. de Cowell à Dudley, 11 avril 1951. « that Unesco should take a more robust attitude in their defence […of] moral and cultural values ».

[6] US National Commission for Unesco, *The American Interest in Unesco*, 35 p., p. 34-35. « Unesco provides an opportunity for the US to exercise leadership […] among the nations of the free world » ; « a means for leadership » ; « Unesco can be a powerful voice for our concepts and ideas » ; « it contributes measurably to the efforts of our gouvernement to strengthen the free world. »

[7] *Unesco and economic development*, discours de Walter H.C. Laves, 1953, 12 p., p. 2-4 : « winning friends in a struggle against communism » ; « Unesco and the US National Interest », discours de Walter H.C. Laves, 9 juin 1953, discours cité, p. 4-5 : « Make no mistake about it - our national interests are served by our membership in Unesco ».

Dès la création de l'Unesco, les Anglo-Saxons préconisent la mise en place d'un programme important de « dénazification » et de « ré-éducation » dans les « pays ex-ennemis », Allemagne et Japon[1]. Sous couvert d'aider ces États à se relever et à se refonder sur des idéaux de paix et de compréhension internationale, la véritable motivation est de combattre une éventuelle contagion communiste parmi leurs populations affaiblies et démoralisées par leur défaite. Quant à la campagne éducative lancée par l'Unesco en Corée en 1950, elle s'inscrit dans le cadre politique de la guerre de Corée.

La question de l'extension du programme de l'Unesco à l'Allemagne.

Aux deux premières conférences générales, le ministre français des Affaires Etrangères observe que la question de l'extension de l'ensemble du programme de l'Unesco à l'Allemagne constitue « l'un des points les plus âprement discutés de l'activité de l'organisation ». Les délégations socialistes s'opposent à l'adoption du programme en Allemagne préconisé par les délégations capitalistes, l'estimant « trop vaste, trop onéreux, maladroit et inopportun »[2]. Cette question donne lieu en 1947 à des « débats longs et enflammés » aux premières sessions du conseil exécutif, où Cowell, le représentant des États-Unis, se dépense sans compter à ce sujet[3]. À la séance du conseil exécutif de février 1948, les membres de Pologne et de Tchécoslovaquie se déclarent opposés à l'extension de l'activité de l'Unesco en Allemagne, et insistent pour qu'aucune action ne soit engagée avant la conférence générale de 1948. Pourtant, en mars 1948, l'Unesco écrit aux quatre gouverneurs militaires de chacune des zones d'occupation de l'Allemagne afin de les sonder sur une éventuelle extension des activités de l'Unesco à ce pays ; celui de la zone américaine ayant été le seul à répondre positivement, un Bureau Unesco est créé en zone américaine, à Stuttgart[4]. Peu après, les gouvernements militaires britannique et français acceptent eux aussi l'offre de l'Unesco[5]. Cela entraîne immédiatement l'expression de vives critiques de la part des délégations soviétique et polonaise au Conseil économique et social[6]. Quelques mois plus tard, en séance privée du conseil exécutif, le Polonais Birecki proteste contre l'établissement en Allemagne des bureaux de l'Unesco, dont il souligne le caractère politique, et demande la fermeture immédiate du bureau de Stuttgart. Il est soutenu par le représentant de la Tchécoslovaquie, Opocensky. Huxley lui-même reconnaît que ces bureaux ont un caractère politique ; mais il observe que s'ils n'avaient pas été créés, les représentants de l'Unesco en Allemagne auraient dus être hébergés par les autorités d'occupation, ce qui aurait donné à leur travail un caractère plus politique encore. Le président du conseil exécutif prend lui aussi la

[1] EU, box 2243 : NC 3/6 (Rev), 22 sept. 1947, US national commission, 3rd meeting, Congress Hotel, Chicago : report by the US National Commission for Unesco on the program of Unesco for 1948 and on related matters, 6 p.
[2] FR, Nantes, carton 117 : rapport confid. de G. Bidault à R. Schuman, 26 avril 1949, 45 p, p. 19.
[3] EU, box 2254 : rapport confid. de la délégation américaine, 31 déc. 1948, doc. cit., p. 8. « long and heated debate ».
[4] EU, box 1603 : Unesco liaison office, Lake Success, New York, Unesco background release, n°6, 2 mars 1948 ; 10 EX/SR 2 (priv.), 4 oct. 1948, item 8 : intervention de Cowell ; IT., affari politici 1946-50, organisazioni internazionali, busta n° 26 : telespresso n°275, 17 mars 1948 : ufficio dell'osservatore italiano presso le nazioni Unite, adressé au ministère italien des affaires étrangères.
[5] 11 EX/14, annexe III, p. 3-4 ; cité par G Archibald, *op. cit*., p. 200.
[6] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de Thomas aux Etats-Unis, 22 mars 1948, 12 p., p. 5.

défense de ces bureaux. Finalement, un accord se fait sur l'idée d'instituer des bureaux Unesco dans chaque zone d'ocupation[1].

A la conférence générale de 1948, l'absence des délégations socialistes entraîne finalement l'adoption sans plus aucune opposition du programme en Allemagne et au Japon préconisé par les États-Unis[2]. Dès lors, l'Unesco développe des activités dans ces deux États, bien que Torres Bodet déplore comme un paradoxe le fait que l'Unesco consacre « beaucoup de temps et beaucoup d'efforts » au Japon et à l'Allemagne, alors qu'elle dispose d'un budget très limité et que que ces deux États n'en sont pas encore membres[3]. Il observe avec amertume et ironie la motivation politique qui explique ce phénomène :

« Le Japon et l'Allemagne avaient été des ennemis très puissants pendant la dernière guerre, et les peuples qui avaient besoin avec une grande urgence de campagnes d'éducation de base avaient été - presque tous - de bons amis dans le conflit, des alliés fidèles, des serviteurs dociles. Il n'y avait pas de raison essentielle de se presser. »[4]

A la conférence générale de 1949, la délégation des Nations Unies souligne l'« opposition très violente » au sujet de l'Allemagne entre États occidentaux et États socialistes, sur « un ton parfois polémique »[5]. À la conférence genérale de 1950, Benton annonce une forte subvention américaine pour la « ré-éducation » de la population allemande de la zone américaine[6]. La presse française souligne l'existence des intérêts politiques des États-Unis à l'extension de l'action de l'Unesco en Allemagne[7]. La presse polonaise dénonce l'extension des activités de l'Unesco à la RFA faite « sous la pression américaine » et prétend qu'en RFA, l'Unesco, sous prétexte de « coopération à la ré-éducation », « patronne en fait plusieurs organisations de jeunesse dérivées des ex-*Hitler-Jugend* »[8].

En février 1950, un télégramme confidentiel de Dean Acheson exprime la volonté du département d'Etat américain de « faire participer progressivement de manière responsable les pays ex-ennemis aux organisations internationales », et pour cela de demander au conseil exécutif de l'Unesco d'inviter l'Allemagne et le Japon comme observateurs aux conférences générales[9]. Comme l'exprime Holland, le département d'Etat américain préconise que l'Unesco mène « un programme plus énergique » en Allemagne[10]. Cette ligne est suivie par le Royaume-Uni[11]. En revanche, elle se heurte à la réticence de la France[1]. La création des

---

[1] 10 EX/SR 2 (priv.), 4 oct. 1948, item 8 : protestations du gouvernement polonais au sujet de l'établissement de bureaux de l'Unesco en Allemagne (prévu par le doc 9 EX/13).

[2] EU, box 2254 : confid. report of US delegation on general political relations during the 3rd session of Unesco general conference, 31 déc. 1948, p. 8 : « long and heated debate » ; FR., Mission permanente de la France auprès des Nations Unies, carton 117 : rapport confid. de G. Bidault, président de la délégation française, à Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, sur la conférence générale de 1948, 26 avril 1949, 45 p., p. 19.

[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 46 : « mucho tiempo y muchos esfuerzos ». En 1949, l'Unesco consacre un budget de 58 000 dollars à l'Allemagne et au Japon ; en 1950 128 000 dollars ; en 1951, 115 000 dollars (5 C/5 (II), prévisions budgétaires pour l'exercice financier de 1951. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 200.)

[4] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 284.

[5] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de la délégation des Nations Unies sur la 4e session de la conférence générale de l'Unesco, de Louis Gros à M. Sze, 7 nov. 1949, p. 3 et 11-12.

[6] 5 C/Débats, p. 353-354, discours de Benton ; cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 202. Subvention de 16,5 millions de dollars.

[7] RP, 16 juill. 1950 : *L'Observateur* (Paris, 15 juin 1950), dans un article intitulé « L'Unesco et la politique atlantique ».

[8] EU, box 1603 : *Rzeczpospolita*, 8 avril 1950, « Unesco in the service of the US », art. cit. « under American prsssure » ; « cooperation in reeducation » ; « actually the Unesco is patronizing various youth organizations derived from the former Hitler-jugend. »

[9] EU, box 1600 : télégr. confid., signé Acheson, 1er fév. 1950 : « ex-enemy countries should be brought progressively into responsible participation in international organizations ».

[10] EU, box 1601 : télégr. confid. de K. Holland au secrétaire d'état, 21 fév. 1950, « a more energetic program in Germany » ; rapport hebdomadaire de K. Holland, 9 mars 1950.

[11] EU, box 1601 : plusieurs télégrammes confidentiels ; ex : télégr. du Foreign Office au secrétaire d'état américain, 8 fév. 1950.

instituts de l'Unesco en Allemagne se fait sous la forte influence et avec le fort soutien financier des États-Unis[2].

Le personnel américain de la zone d'occupation américaine, dans sa volonté de collaborer étroitement avec le personnel de l'Unesco, se heurte à la résistance du représentant de l'Unesco en Allemagne, John Thompson, qui estime que « le travail de l'Unesco ne devrait pas être ou donner l'impression d'être une partie du programme des puissances occupantes »[3].

A la conférence genérale de 1950, des observateurs ouest-allemands sont admis[4]. En mars 1951, le statut d'occupation de la RFA est révisé, et la création d'un ministère des Affaires Etrangères est autorisée. De ce fait, à la conférence générale de 1951, la RFA devient membre de l'Unesco. Son entrée à l'Unesco marque la fin des « activités directes » menées par cette organisation dans ce pays. À partir de ce moment se pose un nouveau problème : celui de la participation de la ville de Berlin aux activités de l'Unesco. Pour Walter Erbe, Berlin-ouest, faisant partie de la RFA, doit désormais être intégrée normalement aux activités de l'Unesco en RFA. En revanche, pour le maire de Berlin, Ernst Reuter, la place de Berlin dans les activités de l'Unesco est particulière et justifie la création d'un « Bureau spécial pour l'Unesco » à Berlin[5]. Cette question, aux enjeux politiques importants, reste irrésolue et demeure un sujet de controverse pendant de longues années[6].

Le problème de l'extension du programme de l'Unesco au Japon.

La conférence générale en 1947, et le conseil exécutif en 1948, décident, là encore sous l'impulsion des États-Unis, d'étendre l'activité de l'Unesco au Japon[7]. Les motivations sont les mêmes que pour l'Allemagne. L'Unesco envoie alors un agent au Japon pour jeter les bases de cette activité : informer la population japonaise sur l'Unesco, mettre en place des échanges de publications, des échanges d'universitaires, des études en vue de la révision des manuels scolaires japonais, et inciter le commandement suprême des forces alliées au Japon à envoyer aux réunions de l'Unesco des observateurs alliés ainsi que des experts japonais[8].

Le général américain MacArthur, commandant suprême des forces alliées, se montre très favorable à l'extension des activités de l'Unesco au Japon, et demande l'établissement d'un

---

[1] EU, box 1603 : rapport confid. de K. Holland au département d'état, 12 mai 1950, 6 p., p. 1.

[2] EU, box 1562 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 21 oct. 1957, p. 1.

[3] EU, box 1602 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 30 mars 1950, p. 3 : voyage de K. Holland en Allemagne. Il discute avec le personnel de la zone américaine : J.M. Read, directeur de la division des relations éducatives et culturelles, et Ralph Burns, directeur de la division de l'échange. « They would like to work more closely with Thomson but he feels, and rightly I believe, that the work of Unesco should not be or seem to be a part of the program of the Occupying Powers. » ; EU, box 1601 : rapport de K. Holland, 9 mars 1950 : « Thompson and his staff seem to follow a policy of not associating too closely with the Americans there. Thompson has explained to me that he feels that Unesco as an international organization should not seem to be tied in with the ocupied powers' program. »

[4] RFA, Bestand B91, Band 254 : rapport de la 23e session de la commission nationale allemande, 9 sept. 1958, p. 6-7.

[5] Le Japon le 2 juillet 1951 et la RFA le 11 juillet 1951. En revanche, la RFA entre à l'ONU seulement en septembre 1973, en même temps que la RDA (G. Archibald, op. cit., p. 202-203). RFA, Bestand B 91, Band 42, 5 juill. 1951 : lt. de Frahne, Auswärtiges Amt, aux représentants diplomatiques et consulaires de la RFA à l'étranger ; lt. de Walter Erbe au maire de Berlin, Reuter, 28 août 1951.

[6] RP, 22 juin 1951: *Der Tag*, Berlin, 8 juin 1951 : « Unesco without Berlin ? » (traduction anglaise)

[7] RU, FO 924/653 : *New York Times*, 1er nov. 1948 : « Unesco to Extend Its Work to Japan. Educational Activities Agreed On With MacArthur. Effort Under Way in Germany » par Kathleen Teltsch ; 11 EX/21, 13 octobre 1948 ; RU, FO 924/653 : note de D.J. Cheke, 12 nov. 1948.

[8] RU, FO 924/653 : rapport de la UK liaison mission in Japan, British embassy, Tokyo, au Japan and Pacific department, Foreign Office, 27 septembre 1948.

Bureau de l'Unesco au Japon, sur le modèle de ceux qui ont été créés en Allemagne[1]. Le Royaume-Uni est tiraillé entre la volonté de se ranger à la position des États-Unis et la crainte de déplaire à son dominion la Nouvelle-Zélande qui est fermement opposée à une participation croissante du Japon, son ancien ennemi, aux relations internationales ; il suit finalement la position américaine[2]. En 1949 est mis en place au sein de l'Unesco un comité d'experts, hauts diplomates, pour conseiller le directeur général sur la question de l'activité de l'Unesco au Japon[3]. Mais des tensions politiques apparaissent au sein de ce comité, et l'empêchent d'etre efficace[4].

La proclamation de la République Populaire de Chine en octobre 1949 accroît l'inquiétude des États-Unis et leur volonté d'étendre les activités de l'Unesco au Japon ainsi que de faire admettre des observateurs japonais à la conférence générale[5]. En février et mars 1950, une importante correspondance confidentielle par télégrammes est échangée à ce sujet entre le département d'Etat et le *Foreign Office*, afin de coordonner l'attitude du gouvernement britannique avec celle du gouvernement américain sur cette question[6]. En mars-avril 1950, trois dirigeants japonais sont invités aux États-Unis par le département d'Etat pour accomplir une visite de deux mois afin de s'informer sur les activités de l'Unesco dans ce pays. Ils sont accueillis et orientés avec sollicitude par le service des relations avec l'Unesco du département d'Etat, qui s'efforce de leur donner une très bonne impression des États-Unis ; en effet, pour le département d'état, cette visite de Japonais « peut avoir des répercussions très importantes sur le développement futur des activités de l'Unesco au Japon »[7]. Finalement, le Japon devient membre officiel de l'Unesco lors de la conférence générale de 1951[8].

L'action de l'Unesco en Corée dans le cadre de la guerre de Corée.

Sur l'impulsion des États-Unis, l'ONU décide en 1950 d'intervenir dans la guerre de Corée[9]. Le secrétaire général de l'ONU, Trygve Lie, donne alors pour instruction à Torres Bodet de faire participer l'Unesco à l'action de l'ONU en Corée, dans le domaine de l'information et de l'éducation[10]. Torres Bodet, qui est pleinement conscient de la portée politique d'une telle intervention, y est opposé. En juillet 1950, en présentant le rapport de l'Unesco devant le conseil économique et social, il évite intentionnellement de mentionner la Corée, afin de manifester son désaccord avec ces instructions[11]. Cependant, les États-Unis font pression pour une telle intervention de l'Unesco. Les États-Unis réclament à l'Unesco la

---

[1] RU, FO 924/653 : *New York Times*, 1er nov. 1948 : « Unesco to Extend Its Work ... », art. cit.
[2] EU, box 1601 : télégr. confid. de Elting au secrétaire d'état, 10 fév. 1950.
[3] RU, FO 371/88920 : lt. de Torres Bodet à H.V. Redman, UK Liaison Mission in Japan, 30 juin 1950.
[4] RU, FO 371/88920 : lt. confid. de E.B. Boothby à F.R. Cowell, 18 août 1950 ; lt. confid. de J.S.H. Shattock à Sir Alvary Gascoigne, 12 sept. 1950.
[5] EU, box 1600 : télégr. confid. de D. Acheson, 1er fév. 1950.
[6] EU, box 1601 : ex : télégr. de Londres au secrétaire d'état, 8 fév. 1950 ; reponse du secrétaire d'état à Londres, même jour.
[7] EU, box 1601 : mémorandum de M. Pearson à M. Thomson, 3 mars 1950. Visite des trois Japonais du 26 février 1950 à fin avril 1950. « being potentially very valuable to the further development of Unesco activities in Japan ». EU, box 1602 : plusieurs lettres à ce sujet.
[8] *Unesco activities in Japan*, fév. 1956, Japanese National Commission for Unesco, 62 p., p. 10. La demande d'admission du Japon est approuvée par le conseil économique et social en janvier 1951 ; son admission à l'Unesco est décidée à la conférence générale de juillet 1951. C'est en sept. 1951 que le Japon signe un traité de paix avec les puissances occidentales, et en décembre 1956 seulement qu'il entre à l'ONU (G. Archibald, *op. cit.*, p. 202-203.)
[9] Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 368.
[10] Lettre de T. Lie à Torres Bodet, citée par Benton dans Congrès,Vol. 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : 5 sept. 1950, Sénat, p. 14188-14189 : « Unesco action supporting UN in Korea ».
[11] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 136.

convocation d'une session extraordinaire du conseil exécutif au sujet de la Corée[1], et demandent au Royaume-Uni de les soutenir[2]. La presse américaine relaie ces pressions[3]. Mais le *Foreign Office* est réticent à ce sujet, exige une « clarification » des demandes du département d'Etat, et se déclare « extrêmement sceptique au sujet de la désirabilité d'utiliser l'Unesco comme un canal pour un travail d'information publique, travail qui reviendrait plus légitimement à l'ONU elle-même »[4]. Le *Foreign Office* mène une enquête confidentielle auprès des autres délégations, et conclut que celles-ci sont en majorité opposées à la demande américaine[5].

La session extraordinaire du conseil exécutif demandée par les États-Unis est finalement convoquée, fin août 1950 ; elle est consacrée à décider de quelle manière l'Unesco pourrait appuyer, dans le domaine de ses compétences, l'intervention de l'ONU en Corée. Peu avant son ouverture, Torres Bodet reçoit des pressions plus claires encore du secrétaire général de l'ONU, lui enjoignant de mettre en place une action de l'Unesco dans le cadre de la guerre de Corée[6]. Luther Evans, alors représentant des États-Unis au conseil exécutif, plaide avec vigueur en faveur d'une intervention de l'Unesco en Corée[7]. Le représentant de la FAO incite lui aussi vivement l'Unesco à intervenir en Corée, invoquant le principe selon lequel le système de l'ONU doit agir en unité[8]. Finalement, le conseil exécutif se rallie à la position américaine, condamne l'agression de la Corée du Sud par la Corée du Nord, et vote le lancement d'une action de l'Unesco pour « faire comprendre l'action des Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité » en Corée. Cependant, Torres Bodet, qui est toujours hostile à cette action, parvient à imposer une modification symbolique dans le titre du programme, à savoir le remplacement de l'expression « aide à la Corée » par celle d'« aide éducative, scientifique, et culturelle à la population civile de Corée », pour insister sur le fait que l'action de l'Unesco ne se situe pas sur un plan politique[9].

La décision du conseil exécutif de faire participer l'Unesco à l'action de l'ONU en Corée satisfait le departement d'Etat[10] et le Congrès américain[11], ainsi que la presse américaine[12]. Toutefois, rapidement les États-Unis se montrent déçus, jugeant l'engagement de l'Unesco trop limité. En septembre 1950, au Sénat, Benton affirme que

---

[1] G. Archibald, *op. cit.*, p. 214.
[2] RU, FO 371/88901 : télégramme du département d'état au Foreign Office, 7 août 1950.
[3] IT, Gabinetto, pacco 99 : *The Evening Star*, 3 août 1950 : « Unesco's Program of Truth on Korea War Pushed by America ».
[4] RU, FO 371/88901 : télégr. du Foreign Office au département d'état, 10 août 1950 ; télégr. du Foreign Office au département d'état, 11 août 1950 : « exceedingly doubtful about desirability of using Unesco as channel for public information work which more properly seems to belong to UN itself. »
[5] RU, FO 371/88901 : lt. confid. de Cape à Cowell, 16 août 1950. Une importante correspondance confidentielle entre le *Foreign Office* et le département d'état se développe sur cette question durant tout le mois d'août 1950 (RU, FO 371/88901 ; RU: FO 371/95914 : lt. de Cowell à Scopes, 28 mai 1951).
[6] Lt. de T lie à Torres Bodet, 24 août 1950, citée par G. Archibald, *op. cit.*, p. 215.
[7] Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 368 ; Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 137. Congrès, Vol 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : 5 sept. 1950, Sénat, p. 14188-14189 : « Unesco action supporting UN in Korea » ; lt. de Evans à Jacini, 16 août 1950, citée par G. Archibald, *op. cit.*, p. 214.
[8] RU, FO 371/88902 : télégr. confid, 30 août 1950, non signé, adressé à Sir Harvey, Foreign Office.
[9] G. Archibald, *op. cit.*, p. 165 et 216.
[10] A l'automne 1950, le département d'état américain renforce les effectifs du *Unesco relations staff*, afin de favoriser au maximum l'action de l'Unesco en Corée. (EU, box 1603 : doc. du 9 nov. 1950).
[11] Congrès,Vol 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : 30 août 1950, Sénat, « Unesco », p. 13841-13842.
[12] « Unesco program in Korea is voted. Executive board commits UN body to positive assistance and education campaign », *New York Times*, 29 août 1950 ; RU, FO 371/88901 : *Washington Evening Star*, 3 août 1950 : « Unesco's program of truth on korea war pushed by America ».

« malheureusement, l'Unesco n'est pas allée assez loin » dans cette action[1]. En effet, Torres Bodet, estimant « immoral » que l'Unesco « se convertisse en un instrument de propagande du département d'état » en Corée, s'efforce de donner une ampleur minimale à cette action, passant outre les pressions du délégué permanent des États-Unis, qui, à plusieurs reprises, lui fait sentir le mécontentement du département d'Etat[2]. Le Congrès et la presse américains expriment ouvertement leur mécontentement ; ainsi, en mai 1951, le *New York Times* titre : « l'inaction de l'Unesco en Corée attaquée »[3]. Par ailleurs, toute prudente qu'elle soit, l'intervention de l'Unesco en Corée est désapprouvée par la France, et même par le Royaume-Uni[4].

Concrètement, cette action de l'Unesco consiste en une enquête sur les besoins éducatifs de la Corée et en un plan à long terme pour le relèvement de ce pays, réalisés en coopération avec l'« agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée » (UNKRA)[5]. Elle a des aspects politiques indéniables, comme l'observe Métraux dans son journal[6]. L'enquête n'a d'ailleurs pas été publiée et ne figure pas dans les archives de l'Unesco. L'Unesco fait la promotion de cette action, notamment par un film, *L'Unesco en Corée*[7], et par des articles dans le *Courrier de l'Unesco*, qui font son éloge, affirmant que l'Unesco a ainsi « aid[é] les Coréens à reconstruire leur pays, à rendre à leurs enfants des écoles, des livres, et des maîtres, qui leur faisaient tant défaut », et qu'ainsi « la Corée est redevenue le pays du matin calme » ; dans ces évocations, l'aspect politique de l'action est entièrement passé sous silence[8]. La promotion de cette action par le *Courrier de l'Unesco* est condamnée dans la presse française communiste[9].

Ainsi de 1945 à 1953, l'atmosphère de la guerre froide assombrit rapidement l'état d'esprit des représentants des États membres et des membres du Secrétariat. Les relations Est-Ouest sont déséquilibrées au sein de l'Unesco, en raison de l'absence de l'URSS et du retrait progressif, bien que non officiel, des démocraties populaires. L'Unesco semble alors, surtout après le départ de Huxley, dominée par une tendance anticommuniste, sous l'influence des États-Unis, qui traquent toute présence éventuelle de communistes au Secrétariat et toute éventuelle coloration communiste dans les programmes. Ils s'efforcent de transformer l'Unesco en un instrument de propagande de l'idéologie américaine dans le monde. Le grand intérêt porté par les États-Unis à l'extension des activités de l'Unesco aux deux « pays ex-ennemis » que sont l'Allemagne et le Japon au lendemain de la guerre s'explique par la motivation politique de contrecarrer une éventuelle implantation du communisme dans ces pays ; la mise en oeuvre d'une intervention de l'Unesco en Corée, sous la pression des États-

---

[1] Il compare l'attitude de l'Unesco à l'égard de la Corée du Nord à l'attitude « d'un père indulgent réprimandant gentiment un enfant gâté pour son comportement ». Congrès, Vol 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : 5 sept. 1950, Sénat, p. 14188-14189 : « Unfortunately, however, Unesco did not go far enough with its resolution. » ; « is somewhat like that of an indulgent father gently chiding a spoiled child for its misbehavior. »

[2] Torres Bodet, *Memorias III*, p. 138: « inmoral que nos convirtiesemos en un insturmento de propaganda del Departamento de Estado. » ; G. Archibald, *op. cit*., p. 165 et 217.

[3] RU, FO 371/95914 : « Unesco's inaction on Korea attacked », *New York Times*, 10 mai 1951, p. 2 ; Congrès, Vol. 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : « Unesco program on Korea is voted », p. 13842.

[4] RU, FO 371/95913 : lt. de Cowell à Dudley, 11 avril 1951.

[5] *Reconstitution de l'enseignement dans la République de Corée*, Paris, Unesco, 1954, 226 p. ; G. Archibald, p. 217-218.

[6] Journal Métraux, 6 fév. 1953 (p. 474).

[7] Film n° 551, 1952.

[8] *Courrier de l'Unesco*, juin 1951 ; octobre 1955, p. 8 : « La Corée est redevenue le pays du matin calme ».

[9] Ex : en juillet 1951, un article dans *Les Lettres Françaises*, condamne le rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco*, pour avoir, dans le numéro de juin 1951, « célébré l'anniversaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis en Corée » (RP, 3 août 1951 : *Les lettres françaises*, Paris, 19 juill. 1951)

Unis, est également le signe de la claire inscription de l'Unesco dans une logique de guerre froide.

Des tensions est-ouest perceptibles dans les programmes.

Les programmes de l'Unesco, s'ils sont révélateurs de quelques tentatives d'apaisement Est-Ouest (ainsi, lors d'une réunion d'experts de l'Unesco en juin-juillet 1947, un des participants, américain, propose que l'Unesco promeuve l'enseignement du russe auprès des jeunes Occidentaux[1]), sont surtout révélateurs de tensions Est-Ouest. Celles-ci se décèlent d'une part dans les publications, comme par exemple dans l'entreprise de l'*Histoire de l'humanité*. En 1952, le fait que cinq des six co-éditeurs soient des Occidentaux suscite des critiques[2]. Des efforts sont pourtant faits pour apaiser les tensions politiques, comme le remplacement par l'Américain Kerner de l'expression « le communisme comme expression de l'impérialisme russe » par « le communisme comme expression d'une politique révolutionnaire mondiale »[3]. En outre, pour rétablir un équilibre entre les blocs, dès 1952, Carneiro invite des savants de la République populaire de Chine à devenir membres correspondants de la « commission pour l'histoire de l'humanité ». Ce geste suscite cependant l'opposition virulente du gouvernemnet américain[4]. Des tensions analogues se manifestent pour la rédaction du *Catalogue des sources de documentation juridique dans le monde*, entreprise en 1951 ; le Secrétariat n'est pas satisfait du manuscrit mis au point, très lacunaire, où manquent notamment les renseignements sur l'URSS, la Chine, l'Indonésie, le Pakistan[5].

Les tensions Est-Ouest se manifestent d'autre part dans l'action normative menée par l'Unesco ; notamment dans les efforts d'action normative pour la libre circulation de l'information. Deux conceptions s'y affrontent : celle du libéralisme, et celle de la règlementation. En 1945, la conférence constitutive de l'Unesco adopte une « déclaration en faveur de la liberté de la circulation de l'information », qu'Evans approuve comme « une belle doctrine » et juge typique de l'idéologie occidentale libérale[6]. Les États-Unis sont très favorables à une action de l'Unesco en faveur de la liberté d'information[7]. Dans les années 1950, cette réflexion s'inscrit dans l'optique de la guerre froide : une controverse se développe, à partir de l'entrée de l'URSS à l'Unesco en 1954, entre la position des pays occidentaux et celle des pays communistes ; les premiers défendent le principe de la libre circulation de l'information, les seconds celui du contrôle de l'information par l'État[8]. Des tensions Est-Ouest se manifestent également dans l'élaboration et la ratification de la convention sur le droit d'auteur. En août 1949, la Tchécoslovaquie se plaint que l'Unesco

---

[1] Educ/38/1947, 2 juill. 1947.
[2] SCHM 9 : lt. de Wilfred Cantwell Smith, 25 avril 1952.
[3] SCHM 9 : lt. de G. Métraux à R. Turner, 22 août 1952 ; rapporte les propositions du prof. Kerner, directeur de l'*Institute of Slavic Studies* de l'université de Californie : « communism as an expression of Russian imperialism » par « communism as an expression of a world revolutionary policy » ; SCHM 9 : lt. Guy Métraux à Carneiro, 27 août 1952.
[4] EU, box 1556 : télégramme du département d'état à l'ambassade américaine de Rio, 30 avril 1956.
[5] 3 A 31 Register of legal documentation in the world : mémo de T. Ilosvay à K. Szczerba-Likiernik, 20 janv. 1954, 5 p., p. 1 ; lt. de K. Szczerba-Likiernik à J. Meyriat, 17 avril 1952.
[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 319- 320 : la conférence a fait « a ringing declaration in favor of the commnication of scientific and other truths to all mankind » ; « a great statement of doctrine » ; « a ringing declaration ».
[7] EU, box 2243 : lt. confid. de Benton au secrétaire d'état, 22 sept. 1947 ; discours de Milton Eisenhower à l'ouverture de la conférence de la commission nationale américaine, à Chicago en septembre 1947.
[8] Christian Breunig, *Kommunikationspolitik ...*, *op. cit.*, p. 61-62.

n'ait invité aucun expert du bloc communiste à participer au comité d'experts sur le droit d'auteur convoqué le mois précédent[1]. L'Unesco s'efforce de susciter la participation des gouvernements d'URSS, de Pologne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie à l'élaboration de la convention, leur envoyant le projet élaboré en 1950 et leur demandant leurs commentaires. Mais les représentants de ces États ne répondent pas. En avril 1951, l'Unesco est préoccupée de leur refus de coopérer, et s'efforce de les convaincre de le faire[2]. Malgré les efforts de l'Unesco, l'URSS refuse de signer la convention, la jugeant d'esprit trop occidental. La Pologne est le seul État communiste à la signer[3].

C'est aussi dans le cadre des institutions créées sous l'égide de l'Unesco que se manifestent les tensions Est-Ouest. En 1952-54, le CERN en gestation reçoit beaucoup d'échos critiques, liés à des considérations politiques : une grande partie de la presse européenne, et notamment la presse de gauche et communiste, reproche à ce futur centre d'être anti-soviétique et d'avoir pour but de servir, derrière le paravent de la science fondamentale, les interêts politiques américains[4]. L'entrée de la RFA dans le CERN est mal vue par une partie de l'opinion française. L'adhésion de la France au CERN est combattue à l'assemblée nationale par le député communiste Georges Cogniot, et donne lieu à une manifestation de protestation par des scientifiques français devant la Mutualité à Paris[5]. En revanche, une autre partie de la presse européenne défend le CERN, en particulier la presse britannique : en 1953, le *Manchester Guardian* fait son éloge, et réfute les accusations de centre pro-américain et anti-soviétique[6]. Dans les années qui suivent, le CERN subit des tensions politiques, avec la demande d'adhésion d'Israël, qui, si elle était acceptée, obligerait à accepter aussi celles de l'URSS et de la Pologne[7]. Finalement, ces États ne sont pas admis au CERN. Des enjeux politiques analogues entourent la création du Centre de calcul à Rome. En 1951, une lettre confidentielle de l'Italien Picone, directeur de l'institut de calcul préexistant à Rome, adressée au secrétaire du ministre des affaires étrangères italien, révèle que ce futur centre créé par l'Unesco ne serait pas seulement orienté vers la recherche fondamentale, mais aussi vers l'optique d'une éventuelle nouvelle guerre mondiale ; il souligne le grand intérêt du gouvernement américain pour ce projet dans le cadre politique de la guerre froide et évoque l'utilité d'un tel centre dans « l'éventualité funeste d'une guerre » ; en effet, explique-t-il, « parmi les motivations les plus importantes, il y a la possibilité pour cet Institut de surveiller et de dissimuler, en Sicile ou en Sardaigne, les machines de calcul les plus coûteuses et les moins mobiles, rendant ainsi très difficile, en cas de guerre, leur

---

[1] 347.78 A 102/064(44) « 47 » : A. de Blonay répond à la plainte d'Ivo Fleishmann, attaché culturel de l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris, 16 sept. 1949.
[2] CUA/6, 1950 : projet de convention ; 347.78 A 102/064 (44) « 51 » : CL/468 du 23 janv. 51 ; lt. de F. Hepp à André de Blonay, 26 avril 1951.
[3] C. Osakwe, *op. cit.*, p. 136 et 164.
[4] RP, 14 nov. 1952 : *The Economist*, Londres, 18 oct. 1952 : « Europe's Own Harwell » ; RP, 14 nov. 1952 : *La Libre Belgique*, 23 oct. 1952 : « sensationnelles révélations anglaises sur l'institut atomique 'européen'. Il faut immediatement écarter ce péril de Genève » ; *La Voix ouvrière* (Genève), *Gazette de Lausanne*, 28 oct. 1952 : même article que dans *La Libre Belgique* ; RP, 12 nov. 1953 : *L'Humanité*, 6 nov. 1953 ; RP, 14 nov. 1952 : *Le Figaro*, 1-2 nov. 1952 : article de Guy-G. Walrand sur le CERN ; RP, 29 juill. 1954 : *La Voix Ouvrière*, journal communiste de Genève : « Le CERN prendra l'eau des paysans, ralentira la construction des logements et fera augmenter les impôts ». *La Tribune de Genève* ; RP, 15 oct. 1954 : *L'Humanité*, 30 sept. 1954 : « On est loin d'une institution qui permettrait une coopération scientifique normale entre nations » ; article de Irène Joliot Curie dans *Le Monde* le 11 juin 1954 ; RP, 10 mars 55 : *Journal de Genève*, 27 fév. 1955.
[5] RP, 15 oct. 54 : *L'Humanité*, 30 sept. 1954 : « Le CERN où l'Allemagne d'Adenauer est entrée hier du même pied que la France est un grave coup porté aux intérêts de notre science nationale ».
[6] RP, 12 nov. 53 : *Manchester Guardian* : « A European Laboratory - Peaceful Research in Common »
[7] OHRO, interview de Luther Evans, p. 365.

destruction ou leur conquête de la part de l'ennemi »[1]. Ces projets ne seront finalement pas menés à bien, notamment à cause de l'évolution rapide de l'informatique qui a entraîné une miniaturisation des machines.

2.1.3. Tensions nord-sud.

Des tensions nord-sud s'observent dès les premières années à l'Unesco. Ainsi, en 1952, *Combat* déplore le clivage qui oppose « les pays insuffisamment développés bénéficiaires de l'aide de l'Unesco aux grandes puissances qui leur assurent cette aide »[2]. Ces tensions se manifestent à cette époque de manière particulière, étant donné la persistance du système colonial.

La prépondérance des puissances coloniales.

Une convergence d'intérêts entre l'Unesco et les puissances coloniales.

Les principales puissances occidentales et coloniales, France, Royaume-Uni, Belgique, sont dès le début des membres très actifs et influents de l'Unesco. Une coopération à double sens s'établit entre elles et l'Unesco, née d'une convergence d'intérêt. L'Unesco s'adresse aux services coloniaux nationaux pour obtenir des informations et tirer profit de leur expérience, et réciproquement ceux-ci n'hésitent pas à s'adresser à l'Unesco pour proposer des projets[3] ou faire pression au sujet de certaines questions sensibles, notamment pour que l'Unesco présente sous un jour positif l'action éducative et culturelle qu'ils mènent[4].

En 1951, l'Unesco, avant de publier son rapport sur « l'usage des langues vernaculaires dans l'éducation », le soumet de façon officieuse à la consultation des services coloniaux des trois principales puissances coloniales (France, Royaume-Uni, Belgique). Sur la demande de l'Unesco, la Commission nationale française organise en août 1951 une réunion officieuse au Quai d'Orsay, pour présenter le projet de rapport de l'Unesco aux fonctionnaires français intéressés et obtenir leur avis officieux. Marcel Destombes, du service des relations extérieures de l'Unesco, se félicite du « grand nombre de personnes » ayant assisté à cette réunion ; selon lui, cette affluence « montre tout l'intérêt que le Quai d'Orsay attache à cette question »[5]. Une réunion semblable est organisée par la commission nationale britannique au *Colonial Office* à Londres, et des consultations sont menées avec le ministère des colonies de Belgique[6]. Ce procédé de consultations officieuses, bien qu'il soit, au sein de l'Unesco, dénoncé par René Maheu (évoquant « les justes critiques qu'un pareil traitement préférentiel

---

[1] IT, Carte di Gabinetto, 1943-1958 : pacco 99 : lt. de Picone à Fausto Bacchetti, 3 janv. 1951.
[2] RP, 12 déc. 1952 : *Combat*, 25 nov. 1952 : « Après la démission de Torres Bodet, où va l'Unesco ? »
[3] PHS/9, 20 octobre 1948 : « plan de recherches sur les cultures africaines » : en 1948, alors que l'Unesco envisage de lancer un programme de recherches sur les cultures africaines, le *Colonial Social Science Research Council* engage une correspondance avec l'Unesco pour mettre en place une collaboration à ce sujet.
[4] RU, CO 859/89/10 : Unesco, proposal to set up Unesco film department, 1946, note de H. David, 28 janv. 1946. Et aussi, en 1948, le ministère des affaires étrangères italien souligne dans un document confidentiel l'intérêt politique que l'Italie peut retirer des manifestations culturelles organisées dans le cadre de la conférence générale de Beyrouth : « l'organisation […] d'initiatives adéquates de notre part à cette occasion serait particulièrement opportune pour l'orientation de l'opinion publique arabe à notre égard, en rapport avec le développement que prendra, à peu près au même moment, la question des colonies italiennes (IT., affari politici 1946-50, organisazioni internazionali, busta n° 26 : télégramme d'Alessandrini au ministère, 10 mai 1948).
[5] 408.1 : mémo confid. de Marcel Destombes (service des relations extérieures de l'Unesco), au DG, 29 août 1951, 4 p.
[6] 408.1 : mémo confid. de M. Destombes au DG, 6 sept. 1951, 4 p. ; mémo confid. de M. Destombes au DG, 29 août 1951, 4p.

peut nous valoir de la part des autres États membres et ce que ce précédent peut enlever à notre indépendance »), semble être utilisé couramment par l'Unesco. Les avantages que l'organisation retire de cette collaboration officieuse avec les puissances coloniales sont nombreux : Maheu souligne « la valeur technique de la documentation » fournie par les puissances coloniales, ainsi que les « avantages diplomatiques immédiats » que l'Unesco retire de cette collaboration[1].

D'une manière générale, les relations entre l'Unesco et les puissances coloniales, sont dans ces premières années cordiales et marquées par une intense coopération[2]. On observe à cette époque une concurrence entre les puissances coloniales dans leur coopération aux études de l'Unesco dans le domaine de l'éducation de base ; le Royaume-Uni est d'ailleurs beaucoup plus enclin que la France et que la Belgique à collaborer aux études lancées dans ce domaine par l'Unesco et à fournir des informations sur la situation éducative dans ses colonies[3].

Les responsables coloniaux de ces puissances expriment une opinion favorable à l'égard de l'Unesco, et réciproquement. Au début des années 1950, l'intérêt du *Colonial Office* pour l'Unesco devient de plus en plus « considérable »[4]. À la conférence générale de 1951, les Britanniques observent avec satisfaction que M. Massaquoi, délégué du Liberia, a, dans son intervention, « rendu un bel hommage à l'administration coloniale britannique »[5]. De même, les autorités coloniales françaises s'intéressent à l'Unesco[6]. L'intérêt de la Belgique pour l'Unesco en tant que puissance coloniale est très important également. En mars 1949, dans *La revue coloniale belge*, Marcel Maquet, gouverneur provincial du Congo belge et membre de la délégation belge à l'Unesco, décrit de manière positive le rôle de l'Unesco dans les colonies[7]. Le gouvernement belge s'efforce de faire pression sur l'Unesco par différents moyens pour gagner l'organisation à une attitude colonialiste. En 1953, Alfred Métraux est invité à manger par le secrétaire de l'ambassade de Belgique en France, qui « est très colonialiste et voudrait [l]e gagner à ses vues » ; « j'ai l'impression d'être acheté par cet excellent dejeuner », observe Métraux[8]. Ces relations, néanmoins, sont aussi teintées de concurrence et de désaccords idéologiques.

Des relations de concurrence entre l'Unesco et les puissances coloniales.

Les relations entre l'Unesco et les puissances coloniales sont teintées dès ces premières années de tension, car celles-ci voient dans l'Unesco une concurrence pour leurs actions éducatives dans les colonies, ainsi qu'une menace pour la perpétuation du système colonial[9]. Le *Colonial Office* britannique est, vers 1950, sceptique et méfiant envers les activités de

[1] 408.1 : mémo confid. de Maheu à Blonay et Guiton, 10 sept. 1951, 5 p., p. 4. Pour Maheu, « en aucun cas on ne saurait soumettre à un examen préalable de quelques Etats le texte d'un rapport où l'on prétend exprimer les vues de l'Organisation, surtout sur une question aussi délicate que celle qui fait l'objet du présent rapport et qui se prête si aisément à la controverse politique. »
[2] RU, FO 371/88919 : lt. de St-J. Chadwick à Ormerod, 14 avril 1950.
[3] RU, FO 371/88903 : lt. de H.B. McKenzie Johnston à C.M. LeQuesne, 8 juill. 1950.
[4] RU, FO 371/117530 : mémorandum de H.F. Bartlett, 14 mars 1955 ; Journal Métraux, 15 fév. 1951, p. 307 : Métraux estime (se référant à Marcel Destombes) que les efforts des Britanniques pour participer activement aux projets d'éducation de base en Afrique s'expliqueraient par leur volonté d'étendre leur influence politique en Afrique, et notamment par « une sorte de complot politique dont l'un des objectifs serait d'annexer le Togo ».
[5] RU, FO 371/97165 : lt. de F.R. Cowell à K. Butler, 24 juin 1952 : « he paid a handsome tribute to British colonial administration ».
[6] Journal Métraux, 5 janv. 1952, p. 347.
[7] RP/9/49, 22 mars 1949 : *La revue coloniale belge* (Bruxelles, 1er mars 1949) présente un article de 3 p. de Marcel Maquet, gouverneur du Congo belge et membre de la délégation belge à l'Unesco.
[8] Journal Métraux, 7 mars 1953, p. 482.
[9] Elhem Chniti, *op. cit.*, p. 569.

l'Unesco en éducation de base, et craint une concurrence de l'Unesco par rapport à ses propres actions[1]. La France est encore plus méfiante à cet égard. Ainsi, elle refuse généralement de laisser l'Unesco mener des projets d'éducation de base dans ses colonies.

Dans une brochure sur l'Unesco publiée en 1948 par le gouvernement britannique, le concept d'éducation de base est présenté comme ayant été en fait créé dans l'entre-deux-guerres par le *British Colonial Office*, sous le terme de « *mass education* », et les expériences-pilotes d'éducation de base de l'Unesco sont considérées comme sans rapport avec la mission de paix de l'Unesco[2]. La véritable raison de cette réserve du gouvernement britannique vis-à-vis des expériences d'éducation de base est la peur d'être concurrencé par l'Unesco dans ce domaine. Ainsi, le Royaume-Uni, après avoir initialement autorisé l'Unesco à mener un projet associé d'éducation de base dans l'une de ses colonies, le Nyassaland, change d'avis et pose de nombreux obstacles à la réalisation de ce projet, qui finalement ne sera jamais réalisé[3]. D'autre part, en 1949-50, le *Foreign Office* et le *Colonial Office* font obstruction à la réalisation par l'Unesco de l'« enquête sur les besoins techniques » dans les colonies britanniques[4]. En mars 1950, T.I.K Lloyd, du *Colonial Office*, explique dans une lettre confidentielle que le *Colonial Office* souhaite renforcer ses liens avec l'Unesco afin d'en retirer des bénéfices. En effet, il observe que les peuples « sous-développés » commencent à placer de grands espoirs en l'Unesco, et estime que c'est une tendance qui va s'accroître. Le *Colonial Office* préconise donc que le Royaume-Uni propose de lui-même à l'Unesco la création d'un statut de « membre associé » pour les territoires non-autonomes. Cette action stratégique entraînerait la reconnaissance des colonies britanniques vis-à-vis de leur métropole. « Nous devons à tout prix éviter de nous retrouver en position d'être isolés et de résister à la pression des autres délégations et au souhait populaire » des colonies d'obtenir un tel statut à l'Unesco. « Si nous ne faisons pas cette proposition, les Américains ou d'autres la feront. Quelle que soit la valeur d'un tel statut d'association, cela nous semble une tendance inévitable. Dans ces conditions, il est tout à notre avantage d'éviter d'être critiqués, en prenant nous-mêmes l'initiative et en nous assurant, dans la mesure du possible, que la proposition est faite dans une forme acceptable », estime-t-il[5]. À la conférence générale de 1950, malgré l'opposition de la France, le statut de « membres associés » est créé pour les « territoires non autonomes »[6].

---

[1] RU, FO 371/88903 : lt. de M. Wilson à M. Hildyard, 7 fév. 1950 ; lt. confid. de C.J. Jeffries à J. Maud, 11 fév. 1950 ; télégr. confid. de Sir O. Harvey, 28 fév. 1950.

[2] *Unesco and a world society*, op. cit., p. 14-15, 23-24. « no honest eye regarding the history of recent centuries can say that wars begin among the backward and illiterat populations. Poverty, lack of vitality and a high death rate have, on the whole, kept them peaceable. »

[3] RP/10, 6 janv. 1948 : *Guardian* (Londres).

[4] RU, FO 371/88915 : mémorandum de Paul Matthews au Foreign Office, 26 janv. 1950, p. 3 ; lt. confid. de Miss Salt à Cowell, 8 mars 1950 ; lt. de M.H. Dorman (Colonial Office) à Miss Salt, 20 mars 1950 ; note de Dorman, 20 mars 1950 : il fait valoir que le Colonial Office a beaucoup contribué aux actions de l'Unesco dans les colonies, notamment concernant la réalisation du manuel *Etudes à l'étranger II* ; l'utilisation des coupons Unesco ; il souligne que les organisations culturelles dans les colonies britanniques ont contribué à l'exposition Unesco de textes littéraires d'Afrique et d'Indonésie ; que des représentants des colonies britanniques ont assisté aux séminaires de l'Unesco sur l'éducation (tenus à Ashridge, Poolebrady, Elsinor, Nankin, et Mysore), et aux conférences générales de l'Unesco ; que la colonie britannique du Nyassaland coopère à un projet pilote d'éducation de base de l'Unesco ; et que trois colonies britanniques ont développé des projets associés d'éducation de base avec l'Unesco.

[5] RU, FO 371/88915 : mémo confid. de T.I.K. Lloyd, Colonial office, 15 mars 1950. « at all costs we should avoid the position where we alone are resisting not only pressure from other delegations at Unesco but also a popular wish in particular territories for such closer relations. » ; « if we do not take this step, the Americans or somebody else will. Whatever may be the value of such closer association, it seems to us an inevitable tendency. This being so, it is entirely to our advantage to avoid criticism by taking the initiative ourselves and so ensuring, so far as we can, that the proposal is put forward in an acceptable form ».

[6] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport des Nations Unies sur la 5e session de la conférence générale de l'Unesco, par Gustavo Duran, 21 juill. 1950, 16 p., p. 15, 8-9.

Il y a aussi des relations de concurrence et de rivalités des puissances coloniales entre elles dans le cadre de l'Unesco. Ainsi, à partir de 1953, l'Unesco publie un rapport annuel intitulé *Les Services bibliographiques dans le monde*, qui dresse le bilan de l'état des systèmes bibliographiques pour chaque État membre. Dans ce cadre, le Britannique Collison observe que le système en vigueur dans les colonies françaises, à savoir le système de dépôt légal, est « nettement préférable à la confusion et à l'incohérence qui prévalent sur ce point dans les possessions et protectorats britanniques », et s'inquiète de la supériorité du système français par rapport au système britannique[1].

Ainsi, durant les années 1945-53, les puissances coloniales occupent une place et exercent une influence prépondérantes à l'Unesco. La création du statut de membre associé n'est qu'une mince concession de leur part. Cependant, cette période voit aussi l'émergence de revendications de la part des États non occidentaux.

L'émergence de revendications des États arabes, latino-américains et asiatiques.

Les États non occidentaux, qui se répartissent à cette époque en trois groupes : États arabes, États d'Amérique latine, États d'Asie, effectuent au fil de ces années un rapprochement qui leur permet de renforcer leur influence.

Trois groupes de plus en plus soudés.

Dès la conférence générale de 1946, les États latino-américains prennent une part relativement importante aux débats. Ils bénéficient du soutien de Huxley[2]. À la conférence générale de 1948, Arthur Compton, chef de la délégation américaine, observe que le groupe des États latino-américains est uni solidement, qu'il « a développé sur les principaux enjeux un front puissant et uni, très difficile à briser »[3].

C'est un peu plus tard que les États du Proche Orient s'unissent en un bloc politique cohérent à l'Unesco, fédéré par l'Egypte, en prenant modèle sur les États latino-américains. Arthur Compton observe cependant, à la conférence générale de 1948, que leur union n'est pas totale, et que leurs positions divergent sur certains points[4]. L'union de ces États du Proche Orient repose en fait moins sur leur opposition aux États occidentaux que sur leur opposition à Israël, question qui est abordée dans le cadre de l'Unesco dès la conférence générale de 1948[5].

A la conférence générale de 1948, l'Américain Compton constate l'émergence d'un groupe uni constitué des États latino-américains et des États arabes, en tant que groupe

---

[1] CUA/72, 30 janv. 1956, p. 2, 4.

[2] Celui-ci, dans une conférence de presse en juin 1947, déplore la prédominance de l'influence occidentale à l'Unesco, et exprime son désir de voir les États non occidentaux y trouver la place qu'ils méritent (EU, box 2241 : 16 juin 1947, lt. confid. de Morrill Cody, attaché de relations culturelles, Mexico, au secrétaire d'état américain, 2 p.). En juin-juillet 1947, il effectue une grande tournée dans ces États afin d'y faire la promotion de l'Unesco et d'inciter ceux qui n'ont pas encore adhéré officiellement à l'organisation à le faire (FR, NUQI 1946-59, carton 333 : direction des affaires culturelles, service de l'Unesco, note n°3, 25 août 1947 : « note sur la 3e session du conseil exécutif de l'Unesco ». La note affirme que selon les échos recueillis par le département d'état, ce voyage n'aurait pas réussi à vaincre les réticences de plusieurs de ces gouvernements).

[3] EU, box 2254 : Arthur Compton à Allen, confidential report on 3rd session of Unesco general conference, nov. déc. 1948, p. 1. « has developed a strong and united front on major issues which is very hard to break ».

[4] Ibid. ; Hassan Nafaa, *op. cit.*, p. 625-628. Depuis son indépendance en 1922, l'Egypte est très active sur la scène internationale. Durant l'entre-deux-guerres, elle a participé aux activités de l'IICI. Elle fait partie des membres fondateurs de l'Unesco. La position de l'Egypte à l'Unesco repose sur la volonté d'orienter la politique générale de l'Unesco vers l'action opérationnelle, et de favoriser un budget élevé pour l'Unesco.

[5] Ascher, box 148 : 3C/VR 2, Beirut, 19 nov. 48, 22 p., p. 14-16.

distinct à côté des deux groupes d'états les plus influents que sont le groupe anglo-saxon et le groupe latin ; il observe « un déploiement marqué de la solidarité entre États arabes et latino-américains sur les principaux enjeux politiques », et estime que cette alliance constitue « un formidable bloc »[1]. Cette alliance est aussi observée et vantée par la presse égyptienne, qui souligne l'accroissement de « la collaboration entre les pays arabes et ceux d'Amérique latine »[2]. Les Américains observent avec inquiétude et mécontentement, à la conférence générale de 1948, l'union des États arabes et latino-américains, leur soutien réciproque, et efficace, sur plusieurs enjeux[3]. Quant aux États asiatiques, c'est, selon Torres Bodet, à partir du printemps 1949, qu'ils se fédèrent en tant que groupe uni dans le cadre de l'Unesco, sous la direction de l'Inde[4]. À la conférence générale de 1952, la commission nationale américaine note « l'influence croissante, dans les débats de la conférence, des pays économiquement sous-développés »[5].

Torres Bodet observe, pendant tout son mandat, le clivage croissant entre d'une part les États occidentaux, les plus riches et les plus puissants, qu'il surnomme « les rois mages » (principalement États-Unis, Royaume-Uni et France), et d'autre part les « pays pauvres », extra-occidentaux, qu'il surnomme les « États bergers ». Torres Bodet considère ces derniers (dont il est lui-même un ressortissant) avec sympathie, mais déplore qu'ils s'intéressent à l'Unesco essentiellement pour en retirer des avantages matériels[6]. Ces États développent en réalité des revendications sur des enjeux variés.

Des revendications sur des enjeux variés.

Les revendications des États non occidentaux se développent sur plusieurs plans : notamment à propos du choix du directeur général ; du choix du lieu des conférences générales ; de la question des langues de travail ; de la question de la décentralisation et de la régionalisation des activités de l'Unesco ; des questions matérielles.

Le choix du directeur général.

A la conférence générale de décembre 1948, les États non occidentaux réussissent à s'accorder sur un candidat commun : Torres Bodet[7]. L'élection d'un directeur général latino-américain, qui apparaît comme « l'élu des petits », contre le candidat favori des États-Unis,

---

[1] EU, box 2254 : Arthur Compton à Allen, confidential report…, doc. cit., p. 2 ; US delegation 3rd session of general conference, Beirut, déc. 1948, report on general political relations during 3rd session of Unesco general conference, 31 déc. 1948 (confid.), p. 4 : « there was a marked display of Arab-Latin-Amer solidarity on major political issues » ; « a formidable bloc ».

[2] EU, box 2254 : *Le Journal d'Egypte*, 27 nov. 1948 : Marcel Perrier, « Avec la nomination d'un directeur général mexicain à l'Unesco… La collaboration entre les pays arabes et ceux d'Amérique latine va entrer dans une phase nouvelle ».

[3] Ascher, box 149 : *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, Harvard, 31 janv. 1949, 131p., p. 111, 125.

[4] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 163 et 175, Ce groupe s'accroît numériquement par l'entrée, début 1949, de la Thaïlande, de la Birmanie, puis de Ceylan, à l'Unesco.

[5] *Informal report of the US Delegation to the seventh session ..., doc. cit.*, p. 2 : « the rising influence in conference debate of the economically under-developed countries ».

[6] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 361, 364, 210. M. Mendis, de Ceylan, souhaite renforcer l'expérience pilote d'éducation rurale à Minneriya. Al Yassin, d'Irak, aurait souhaité que les experts de l'Unesco comprennent mieux les problèmes de son pays. Li Shu-hua, de Chine, déplore que l'Unesco n'intensifie pas le projet de traductions de chefs d'oeuvre de littérature universelle. Geronima Pecson, des Philippines, s'est plainte que ne soient pas proposés des crédits plus importants pour des bourses. Agung Goe Agung, d'Indonésie, estime qu'il faudrait ouvrir, dans le recrutement du personnel de l'Unesco, des possibilités plus grandes pour les nationaux de certains peuples venant d'acquérir leur indépendance. Sharif du Pakistan souhaite une aide aux pays en voie de développement pour leur permettre de mettre en place un enseignement primaire gratuit. Salem, de Jordnaie, demande de l'aide pour un dictionnaire anglais -arabe-français, et pour les etudiants des Etats arabes ; etc.

[7] EU, box 2252 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 27 oct. 1948.

l'Australien Ronald Walker, constitue pour eux une grande victoire. Torres Bodet apparaît vraiment comme un leader fédérateur pour ces États. En 1950, dans un document confidentiel, un diplomate français estime que la fédération des pays non occidentaux autour de Torres Bodet s'expliquerait par :

« un sentiment à demi-conscient mais très puissant, et probablement d'origine raciale, que M. Torres Bodet, Mexicain d'origine française mais de type assez indianisé, est un des leurs, qu'il est un des brillants représentants du monde des hommes de couleur dont ils se sentent solidaires, et qu'il faut le défendre contre les attaques du vieux monde qui cherche à maintenir la toute puissance de l'homme blanc »[1].

En 1952-53, pour succéder à Torres Bodet, plusieurs candidatures sont envisagées. Le fait que les candidatures mises en avant soient celles de non-occidentaux est révélateur d'une évolution en cours. Ainsi, le gouvernement français propose le Brésilien Carneiro, candidature qui est appuyée aussi par plusieurs pays latino-américains. Les États-Unis s'y opposent, mais mettent en avant eux aussi un candidat non occidental : M. Malik, indien[2]. Malgré l'hostilité des États-Unis, Carneiro est considéré comme l'un des candidats les mieux placés[3] ; cependant, sa candidature est finalement compromise par le fait qu'un de ses compatriotes vient d'être élu à la tête de l'OMS[4]. Ce fait montre d'ailleurs que cette évolution en cours concerne aussi les autres agences du système de l'ONU.

Le choix du lieu des conférences générales.

La tenue de la conférence générale de 1947 à Mexico, et de celle de 1948 à Beyrouth, témoignent de l'influence croissante des États latino-américains et des États arabes à l'Unesco.

Le choix de Beyrouth pour la conférence générale de 1948, fixé en 1947, est un choix rapidement « controversé »[5] à cause des tensions israélo-palestiniennes, et est remis en question durant l'année 1948. Huxley, en visite à Beyrouth en avril 1948, prévient le Liban que l'Unesco ne tolèrera « aucun geste anti-juif d'aucune sorte » dans le cadre de cette conférence[6]. En août 1948, le secrétaire général de l'ONU demande à l'Unesco de reporter la tenue de la conférence à février 1949, soit après la fin de l'assemblée générale de l'ONU, et de diviser le déroulement de la conférence générale en deux parties : une première partie de quelques jours à Paris pour traiter les thèmes les plus importants, puis le reste à Beyrouth[7]. Plusieurs hauts fonctionnaires du secrétariat, ainsi que l'association du personnel, prônent l'abandon du choix de Beyrouth[8]. Fin 1948, le conseil exécutif et la conférence générale décident de maintenir le choix de Beyrouth, sur l'influence des États occidentaux et contre les États socialistes, qui estiment que tenir la conférence au Liban, pays agresseur, serait une

---

[1] FR., NUOI carton 835, doc. confid. du 17 juillet 1950.
[2] FR., NUOI carton 835, note confidentielle du ministère des affaires étrangères, 27 mars 1953 ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 387, 396 : le département d'état a fait proposer Charles Malik comme candidat en 1952, grande figure de l'assemblée générale de l'ONU, ambassadeur du Liban aux Etats-Unis.
[3] Journal Métraux, 25 nov. 52.
[4] RP/3/49, 17 avril 1953 : *Le Monde*, 9 avril 1952.
[5] FR, Mission permanente française auprès des Nations Unies, carton 117 : rapport confid. de G. Bidault à Robert Schuman, 26 avril 1949, 45 p., p. 1 et 20-22.
[6] EU, box 2248 : lt. confid. de la délégation américaine à Beyrouth au département d'état, 27 avril 1948.
[7] IT., affari politici 1946-50, organisazioni internazionali, busta n° 26 : Unesco press release n°110, 6 août 1948.
[8] EU, box 2254 : US delegation to the 3rd session of the general conference, Beirut, déc. 1948, report on general political relations during the 3rd session of Unesco general conference, 31 déc. 1948 (confid.), p. 1-2.

violation de la politique des Nations Unies[1]. Des tensions israélo-palestiniennes se produisent dans le cadre de cette conférence. Dès octobre 1948, avant son commencement, un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères libanais déclare officiellement que le Liban préfèrerait renoncer à accueillir la conférence plutôt que de devoir accepter la présence à Beyrouth de « représentants sionistes »[2]. À l'ouverture de la conférence, l'observateur d'Israël, ainsi que celui du *Jewish World Congress* et celui de la *World Union of Jewish Youth*, bien qu'officiellement invités par l'Unesco, voient leur accès interdit par les autorités libanaises[3]. Cela entraîne des tensions politiques qui pèsent sur la conférence, malgré les efforts diplomatiques de l'Unesco pour les désamorcer.

Torres Bodet estime que le Liban a réussi « une véritable prouesse » en obtenant le siège de la conférence genérale de 1948[4]. Comme l'observe la délégation italienne dans un télégramme confidentiel à son ministère, la tenue de la conférence générale au Liban est un immense atout pour ce jeune État, pour qui c'est la première occasion d'accueillir un congrès international[5]. Cela s'avère une formidable opération de publicité et une opération commerciale pour le Liban[6].

A la conférence générale de 1952, les États latino-américains défendent le choix de Montevideo pour la tenue de la prochaine conférence générale ; malgré l'opposition de la délégation américaine, qui fait valoir que le choix d'un lieu si lointain entraînerait des frais supplémentaires[7], ce lieu est adopté grâce à la cohésion des États non-occidentaux. Après le Proche-Orient, c'est ainsi l'Amérique latine qui reçoit la conférence générale de l'Unesco. Outre le lieu des conférences générales, c'est également la langue qui constitue un enjeu important.

L'enjeu linguistique.

Le groupe des États arabes et celui des États latino-américains bénéficient d'une langue commune qui cimente leur unité : l'espagnol pour les uns, l'arabe pour les autres. Ces pays s'efforcent de promouvoir la reconnaissance et l'emploi de leurs langues à l'Unesco, à côté des deux langues officielles que sont le français et l'anglais.

Dès la conférence générale de 1946, la question de la reconnaisance de l'espagnol comme langue de travail est abordée par plusieurs délégués latino-américains. Pourtant, la motion introduite par l'Equateur, proposant que les documents officiels importants soient

---

[1] Ibid ; EU, box 2252 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 27 oct. 1948, p. 3-4 ; ONU, RAG 2 /76, box 10 : XC/VR.2, 16 sept. 1948. Cependant, au sein du camp occidental, il n'y a pas unanimité : le président du principal syndicat américain, la *American Federation of Labour* (AFL), a protesté officiellement auprès du gouvernement américain contre la tenue de la conférence à Beyrouth. EU, box 2252 télégramme de William Green, président de l'AFL, au département d'état, 1er oct. 1948 ; rapport de K. Holland à Ch. Thomson, 27 oct. 1948, p. 3 -4. En signe de protestation contre cette décision, la Pologne, la Hongrie, et la Tchécoslovaquie n'envoient pas de délégués à la conférence générale de 1948.

[2] EU, box 1603 : telespresso n°2042/483 de la délégation d'Italie à Beyrouth, 11 oct. 1948.

[3] FR., Nantes, mission permanente de la France auprès des Nations Unies, carton 117 : rapport confid. de G. Bidault à Robert Schuman, 26 avril 1949, 45 p., p. 20-22 ; Mme McCormick, article dans *New York Times*, 20 novembre 1948 ; EU, box 1603 : telespresso n°1152, adressé par Valdenaro au ministère des affaires étrangères italien, 26 nov. 1948.

[4] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 47 : « una verdadera proeza ».

[5] EU, box 1603 : telespresso n°2042/483 de la délégation d'Italie à Beyrouth, 11 oct. 1948.

[6] IT., Carte di Gabinetto, 1943-1958 : pacco 99 : note du ministere affaires étrangères, direction générale des relations culturelles avec l'étranger, 9 fév. 1950.

[7] *Informal report of the US Delegation to the seventh session* ..., doc. cit., p. 5.

traduits en espagnol, échoue à cause de l'opposition de la délégation américaine, qui invoque l'alourdissement administratif et le coût financier que cela entraînerait[1]. À la conférence générale de 1947, cette proposition est formulée à nouveau, cette fois par la délégation mexicaine ; elle est soutenue avec enthousiasme par les autres pays hispanohones, ainsi que par la presse mexicaine. La célébration du 400e anniversaire de la naissance de Cervantes, qui coïncide avec la conférence générale, fournit une publicité opportune à cette revendication. Pourtant, celle-ci n'aboutit pas plus que l'année précédente, et ce notamment à cause de l'opposition de la Chine, qui fait valoir que dans ce cas le chinois lui aussi devrait bénéficier d'une telle mesure[2]. Cela révèle qu'à cette époque les délégations d'Asie et d'Amérique latine ne sont pas encore vraiment unies. Les délégations latino-américaines acceptent très mal cet échec, le ressentant comme une profonde injustice ; selon l'Américain K. Holland, il se mêle à cette réaction « une bonne part de sentiment nationaliste et racial »[3]. La presse mexicaine exprime beaucoup de rancune à ce sujet à l'égard du clan anglo-saxon[4]. Enfin, à la conférence générale de 1948, les États arabes et latino-américains s'unissent pour demander que l'espagnol devienne la troisième langue de travail de l'Unesco. Malgré l'hostilité de nombreux États occidentaux comme la France, un compromis est décidé : l'espagnol pourra être utilisé là où la traduction simultanée est disponible, mais les documents et rapports continueront à être publiés uniquement en anglais et français[5]. Cette troisième tentative est donc une réussite, grâce à l'union de ces États.

Le choix du personnel.

La répartition du personnel par nationalités est très défavorable aux États non occidentaux. À la conférence générale de 1947, l'Indien Radakrishnan déplore l'inégalité dans la répartition des postes au Secrétariat, qui privilégie de manière écrasante les peuples occidentaux, au détriment des peuples non occidentaux[6]. En outre, les pays non occidentaux se montrent très susceptibles, dès ces années, au sujet des experts de l'Unesco qui leur sont envoyés, souvent occidentaux et parfois anciens administrateurs coloniaux ; ainsi, en 1952, le gouvernement du Libéria (un des rares pays africains à être membre de l'Unesco dès cette époque) se montre hostile à l'envoi par l'Unesco d'un ancien administrateur colonial britannique comme expert ; finalement, l'Unesco cède et envoie à la place un expert indien hostile à l'Occident[7].

---

[1] Conférence générale 1946, C/30, 13e réunion plénière, p. 88-90 ; box 2241 : rapport confid. d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, 16 p., p. 4.

[2] EU, box 2244 : lt. confid. de Dorsey Gassaway Fisher, premier secrétaire d'ambassade au Mexique, au secrétaire d'état, 5 déc. 1947, 4 p., p. 4.

[3] K. Holland, rapport cité, « a great deal of national and racial feeling and pride », p. 2.

[4] Ibid. ; EU, box 2244 : lt. confid. de Dorsey Gassaway Fisher au secrétaire d'état, 19 déc. 1947.

[5] La délégation américaine observe durant cette conférence « la solidarité entre Etats arabes et latino-américains » sur la question des langues de travail ; ces pays ont convenu que c'est la délégation syrienne qui propose l'espagnol comme langue de travail, et en échange une délégation hispanophone fera la demande pour la langue arabe plus tard. EU, box 2254 : US delegation to the 3rd session of the general conference, Beirut, rapport confid. du 31 déc. 1948, doc. cit. p. 4-5. FR, Nantes, Mission permanente de la France auprès des Nations Unies, carton 117 : rapport de G. Bidault à Robert Schuman, 26 avril 1949, doc. cit., p. 16-17.

[6] Journal de la conférence générale de 1947, vol I : 4e séance plénière, 8 nov. 1947 : intervention de S. Radakrishnan, p. 61-62 ; SC/ADM/12 (cité dans G. Archibald, *op. cit.*, p. 170) : en 1950, sur les 345 postes de hauts fonctionnaires du Secrétariat, 156 sont occupés par des Américains, des Français et des Britanniques.

[7] RU, FO 371/97165 : lt. confid. de C.F. Capper à R. Allen, 3 mai 1952 ; hostilité de Massaquoi à l'envoi de Norman Steven Hubbard, ancien administrateur colonial britannique, sur le projet du Liberia, en remplacement de Jablow ; lt. confid. de Capper à Allen, 29 juill. 1952 : le nouveau chef de mission d'éducation de base nommé par l'Unesco au Libéria, D. Sadasivi Reddi, est hostile au Royaume-Uni ; d'ailleurs, il a, sur sa carte de visite, barré ses diplômes d'Oxford.

Les revendications de décentralisation et de régionalisation des activités.

Julian Huxley avait proposé, dès mars 1946, alors qu'il etait secrétaire exécutif de la commission préparatoire, d'établir des bureaux régionaux de l'Unesco, qui opéreraient une décentralisation des activités de l'organisation sur la base de dix régions. Cette proposition, bien qu'ayant alors été considérée avec faveur par le département d'état[1], n'avait pas été adoptée. À la conférence générale de 1947, ce sont les représentants des États non occidentaux qui reprennent cette idée : le Brésilien Carneiro prône une « décentralisation » et une « régionalisation » des activités. Il défend l'idée que les hommes travaillant pour l'Unesco ne doivent pas être concentrés au siège à Paris, mais « disséminés de par le monde »[2]. À la conférence générale de 1948, les États arabes et latino-américains revendiquent la création d'un centre régional de l'Unesco pour l'Amérique latine et d'un autre pour les États arabes. La délégation américaine est frappée par « la solidarité entre États arabes et latino-américains » sur cette question. « La proposition latino-américaine d'établir un centre régional à Cuba a été soutenue fermement par tous les États arabes et la proposition d'un centre culturel régional au Moyen-Orient a été soutenue fermement par les Latino-Américains », observe-t-elle[3]. Devant l'opposition des pays les plus puissants, et notamment de la France, qui estiment que ces demandes seraient surtout motivées par le nationalisme, le projet de « centre culturel du Moyen Orient » est modifié en un « Bureau de liaison pour le Moyen Orient », qui serait localisé à Paris et non pas au Moyen Orient. La conférence générale vote finalement la création d'un « centre régional de l'Unesco pour l'hémisphère occidental » à La Havane, malgré les réticences des États occidentaux[4]. En juillet 1949, le centre de La Havane est inauguré en grande pompe, en présence des personnalités politiques et culturelles de Cuba et de l'assistant secrétaire général des Nations Unies, Benjamin Cohen ; cet événement est accueilli favorablement par la presse cubaine[5].

De 1949 à 1951, les États du Moyen Orient continuent à revendiquer avec vigueur la création de bureaux Unesco sur leur sol[6]. À la conférence générale de 1951, les délégations des États arabes et latino-américains se font les ardents défenseurs de la thèse de la décentralisation[7]. Les États-Unis au contraire y sont fermement opposés. En janvier 1950, K. Holland s'inquiète du développement à l'Unesco d'« une tendance croissante à la

---

[1] G. Archibald, *op. cit*., p. 92.

[2] Journal de la conférence générale de 1947, vol I, 5e séance plénière, 10 nov. 47 : intervention de Carneiro, p. 72.

[3] EU, box 2254 : rapport confid. de la délégation américaine du 31 déc. 1948, doc. cit., p. 4. « a marked display of Arab-Latin-Amer solidarity on major political issues. » ; « The latin-american proposal that a regional center be established in Cuba was backed solidly by all the Arab states and the proposal for a regional cultural center in the Middle East was backed solidly by the Latin Americans. » ; « a formidable bloc ».

[4] FR, Nantes, carton 117 : rapport de G. Bidault à Robert Schuman, 26 avril 1949, doc. cit., p. 15-16 ; EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, nov. 17-dec. 11, 1948, par George V. Allen, président de la délégation américaine, p. 14. Il y a notamment des réticences des Etats-Unis, qui craignent que les activités de ce centre n'entrent en concurrence avec celles du département des affaires culturelles de la Pan American Union.

[5] *Courrier de l'Unesco*, juillet 1949, p. 1-2 : « Création d'un bureau régional de l'Unesco pour l'hémisphère occidental » ; EU, box 1601 : « Constituye un exito la creacion de la Unesco », journal cubain *El Mundo*, 26 fév. 1950, p. 1 et 12.

[6] EU, box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950.

[7] FR, Relations culturelles 1951-52. Carton n°242 : note pour le secrétariat des conférences, 19 juill. 1951. De même, lors de la Conférence des représentants des organisations internationales de jeunesse, organisée en novembre 1951 par l'Unesco, les organisations représentées recommandent à l'Unesco d' « augmenter la participation de l'Asie, de l'Afrique, de l'Australie et de l'Amérique latine à ses activités ». (ED/121, 18 fév. 1952, 32 p., p. 9).

régionalisation ». En 1952, le département d'état américain reproche à Carneiro d'être « le représentant d'une politique régionaliste contraire aux buts de l'Organisation »[1].

Des problèmes politiques se posent dans le cadre du conflit israélo-palestinien. E. Gordon, directeur du bureau des organisations internationales du ministère des affaires étrangères israélien, observe en 1950 que la localisation actuelle du bureau régional de l'Unesco au Caire pose un problème pour la participation d'Israël à ce bureau. À cause des relations tendues entre Israël et l'Egypte, les communications entre Tel Aviv et le Caire sont très difficiles ; cependant, le problème semble aplani par l'ouverture d'une annexe du bureau du Caire à Istanbul, avec laquelle le gouvernement d'Israël a établi des relations amicales et efficaces[2].

Les revendications d'un budget accru et d'activités opérationnelles sur leur sol.

Durant ses tournées en Amérique latine et au Moyen Orient en 1947-48, Huxley observe que ces États sont très désireux que l'Unesco mène sur leur sol des activités opérationnelles[3]. Torres Bodet fait la même observation durant son mandat. Nehru lui exprime les importantes attentes de son pays par rapport à l'Unesco. Torres Bodet observe que les raisons d'intérêt des États non occidentaux pour l'Unesco sont très différentes de celles des États occidentaux[4].

Torres Bodet, dans son soutien aux demandes de ces pays d'un budget important et d'activités opérationnelles sur leur sol, se heurte à l'opposition des États occidentaux, qui lui signifient clairement leur désaccord avec cette politique, lors d'une réunion officieuse des chefs des délégations occidentales en marge de la conférence générale de 1951[5]. En 1952, le département d'état reproche à Carneiro, que la France préconise comme futur directeur général, « de vouloir continuer sans réserves la politique d'extension des dépenses reprochée à son prédécesseur »[6].

Si les États non occidentaux réclament en général une importante assistance technique de la part de l'Unesco, il leur arrive aussi de dénoncer en celle-ci une opération rentable pour les puissances occidentales, auxquelles elle fournit des débouchés économiques ; ils dénoncent donc les motivations économiques cachées de cette action[7].

Dans les huit premières années de l'Unesco, les principaux enjeux de tension politique se mettent ainsi en place. C'est au sein des États occidentaux que règne alors le principal clivage, entre les États du « clan anglo-saxon » et ceux du « clan latin ». On observe aussi le développement d'une opposition est-ouest liée à la guerre froide, même si durant cette période elle est encore atténuée par la présence réduite du bloc socialiste à l'Unesco. Enfin, cette période donne lieu à l'union progressive des États non occidentaux contre les États

---

[1] EU, box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950 : « an increasing tendency on the part of the Secretariat toward regionalization » ; Charles Asher, *Program-making in Unesco*, ..., p. 33 ; note confidentielle du ministère des affaires étrangères, 27 mars 1953, doc. cit. ; en revanche, l'observateur permanent du Saint Siège à l'Unesco, dans une conversation privée, se déclare favorable à la déconcentration des activités de l'Unesco par la mise en place de nombreux bureaux et centres de formation dans les Etats membres (RU, FO 371/107247 : lt. confid. de Roberts, British legation to the Holy See, à Alan Dudley, Foreign Office, 6 mai 1953).
[2] EU, box 1603 : lt. confid. de l'ambassade américine de Tel Aviv au départemen d'état, 11 mai 1950.
[3] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 39.
[4] Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 47, 177-178, 182, 262.
[5] OHRO, interview de Luther Evans, p. 370-371.
[6] Note confidentielle du 27 mars 1953, écrite par le ministère des affaires étrangères.
[7] RP, 25 mai 1951 : éditorial, *La Epoca*, Buenos Aires, 18 avril 1951.

occidentaux : États d'Amérique latine, du Proche Orient, et d'Asie, de plus en plus soudés entre eux, affirment et imposent de manière croissante leurs revendications, même si leur poids reste encore faible par rapport aux États occidentaux. La période suivante va voir prédominer les enjeux liés à la guerre froide.

2.2. 1953-59 : l'Unesco ébranlée par la guerre froide.

Les années 1953-59 voient une politisation généralisée de l'Unesco. Elle se traduit à la fois à la conférence générale, au conseil exécutif, dans le secrétariat, et dans les programmes mis en œuvre. Cette période est marquée par des enjeux importants liés à la guerre froide, notamment par l'entrée de l'URSS à l'Unesco et par l'épisode maccarthyste ; elle est aussi marquée par une politisation croissante, dont la modification du statut des membres du conseil exécutif est un signe clair.

2.2.1. Une présence accrue du bloc communiste.

L'adhésion de l'URSS et d'autres États communistes.

C'est la mort de Staline en mars 1953 qui ouvre la voie à la participation de l'URSS à l'Unesco. Dès juillet 1953, l'URSS décide de participer au programme élargi d'assistance technique (PEAT) de l'ONU. Peu après elle adhère à l'OIT[1]. Au début de l'année 1954, l'URSS participe à la conférence de La Haye organisée par l'Unesco sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé ; selon Evans, cette conférence aurait donné lieu à une bonne coopération entre les États-Unis et l'URSS[2]. Enfin, en avril 1954, l'URSS adhère à l'Unesco[3]. Cette adhésion est accueillie favorablement par les membres de l'Unesco et par la plus grande partie de l'opinion internationale, « comme un nouveau symptôme de la détente entre l'Est et l'Ouest »[4]. Les États-Unis en revanche voient dans l'adhésion de l'URSS une sorte de capitulation de celle-ci[5]. Luther Evans, directeur général depuis 1953, accomplissant

[1] G. Archibald, *op. cit.*, p. 133. À la 16e session de l'Ecosoc (juillet 1953), le délégué soviétique annonce une contribtion soviétique d'1 million de dollars au PEAT. Mais cette aide est limitée aux agences de l'ONU dont l'URSS est membre, donc ne concerne pas encore l'Unesco ; IT : Affari politici, 1950-1956 : ufficio IV, 1954, Italia, pacco 1234, posiz. 88 : LOM/1716, télégramme du 22 avril 1954, de Paris, au ministère des affaires étrangères italien.

[2] OHRO, interview de Luther Evans, p. 452-455.

[3] C. Osakwe, *op. cit.*, p. 137. Osakwe observe une différence de traduction entre la version russe et la version anglaise de l'acte constitutif de l'Unesco : l'art. 2, par.1, dans la version anglaise, affirme : « membership of the UNO shall carry with it the right to membership of the Unesco » ; la version française affirme : « les états membres de l'ONU possèdent le droit de faire partie de l'Unesco » ; et l'art. 2, par. 6, stipule : « provides member states with a machinery for contracting out of the Organization should they wish to do so. » La version russe de l'acte constitutif est, pour l'art. 2, par.1 : « admission to membership of the Unesco shall be open to member states of the UN », ce qui laisse entendre que ce n'est pas automatique. Or l'article 14 stipule que « the english and french texts of this constitution shall be regarded as equally authoritative ». La version russe ne fait pas autorité. Ainsi, selon Osakwe, l'URSS, étant membre de l'ONU, avait en fait droit automatiquement à devenir membre de l'Unesco, si elle le voulait ; mais elle ne connaissait pas ce droit, qui n'était pas clairement exprimé dans la version russe de l'acte constitutif.

[4] IT, Affari politici, 1950-1956 : ufficio IV, 1954, Italia, pacco 1234, posiz. 88 : télégramme du 22 avril 1954, doc. cit. ; RP, 15 oct. 1954 : *Le Monde diplomatique*, 4 oct. 1954 : Maheu déclare que l'admission de l'URSS à l'Unesco est un fait d'une importance capitale ; RP, 19 nov. 1954 : *Le Monde*, 17 nov. 1954 ; RP, 15 oct. 1954 : *Le Monde*, 15 oct. 1954 ; RP, 15 oct. 1954 : *Le Monde diplomatique*, 4 oct. 1954 : l'entrée de l'URSS à l'Unesco est bien perçue par la presse française.

[5] Les Etats-Unis expliquent l'adhésion de l'URSS par le fait que l'URSS aurait d'abord voulu couler l'Unesco en n'y participant pas, puis, voyant que l'Unesco fonctionnait finalement bien, aurait changé d'avis (William Benton, « The defenses of Peace : progress report on Unesco », *Saturday Review*, 7 mars 1964, art. cit.) ; Benton

un voyage officiel en URSS en 1955, se montre impressionné de rencontrer « de tous côtés un stupéfiant désir de coopérer avec l'Unesco », désir qui se manifeste « par une avidité presque enfantine de la part des hauts fonctionnaires soviétiques d'apprendre les projets de l'Unesco »[1]. Dès son adhésion à l'Unesco, l'URSS s'efforce de participer activement aux activités de l'organisation[2].

A la suite de cette adhésion de l'URSS, des Soviétiques se joignent au personnel de l'Unesco. Mais ce personnel soviétique se distingue de ses collègues par la surveillance étroite dont il est l'objet de la part de son gouvernement. « Les membres soviétiques du secrétariat, en violation de leur serment de fonctionnaires internationaux, étaient souvent appelés à des réunions soit à la délégation permanente [d'URSS], soit à leur ambassade. Tous vivaient obligatoirement dans un immeuble loué par l'ambassade, où ils étaient sujets à une surveillance mutuelle », se souvient Delavenay. Au sein des différents départements, les fonctionnaires soviétiques se surveillent entre eux : par exemple, au service des publications, Delavenay a pour collègues trois Soviétiques. L'un d'eux, N., est dénoncé à son gouvernement par l'un des deux autres pour avoir acheté un tableau non figuratif, et est de ce fait contraint par son gouvernement de démissionner[3]. Prévost évoque : « nous n'ignorions pas que certains d'entre nos collègues soviétiques appartenaient au KGB ; c'est l'un d'entre eux qui, traditionnellement, percevait la part de traitement que chaque Soviétique reversait à son gouvernement ». Mais selon Prévost, le rôle de ces espions était davantage de « surveiller leurs compatriotes que [de] glaner d'improbables secrets diplomatiques ». Les fonctionnaires soviétiques de l'Unesco sont logés dans des appartements gérés par l'ambassade de l'URSS. Leurs contacts avec leurs collègues non-soviétiques sont strictement limités. Seuls parmi eux les membres du KGB sont autorisés à accepter des invitations de non-Soviétiques. De plus, contrairement aux fonctionnaires des autres nationalités, qui sont libres de faire toute leur carrière à l'Unesco, les Soviétiques ne restent jamais que quelques années en poste, quatre ans au maximum, au terme desquels ils sont systématiquement rappelés par leur gouvernement[4].

D'autre part, au sein du personnel, un clivage sépare les Soviétiques et les descendants d'émigrés russes blancs, un certain nombre de personnes de cette catégorie ayant été recrutés par l'Unesco au lendemain immédiat de l'adhésion de l'URSS, car, comme ils se trouvaient déjà sur place à Paris, leur recrutement était plus rapide et facile que celui de Soviétiques. Vladimir Kemenov, représentant de l'URSS au conseil exécutif à partir de 1956, entreprend alors une campagne systématique de plaintes contre la qualité de la langue russe employée dans la section des publications, campagne qui a pour véritable but de faire remplacer les

---

va jusqu'à interpréter l'entrée de l'URSS à l'Unesco comme une reconnaissance par l'URSS de l'efficacité des idées du « monde libre » (G. Archibald, *op. cit.*, p. 208).

[1] EU, box 1554 : lt. de Edward G.Trueblood, de l'ambassade américaine de Paris, au département d'état, 13 oct. 1955 : au sujet du voyage d'Evans en URSS : « he found on every hand an astonishing desire to cooperate with Unesco. This was manifested in an almost child-like eagerness on the part of Soviet officials to learn of Unesco projects. »

[2] H. Cassirer évoque la conférence internationale de producteurs d'émissions éducatives de télévision organisée à Londres en 1954 par l'Unesco et la BBC comme une « rencontre historique » : « pour la première fois, des professionnels de l'Union soviétique qui venait d'adhérer à l'Unesco, prirent part à un libre-échange d'idées et d'expériences avec leurs collègues de l'ouest » ; Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, p. 211.

[3] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 390-391. Il est contraint de démissionner, invoquant devoir aller à Moscou aider ses parents à déménager, prétexte classique invoqué dans ces cas-là. Témoignage confirmé par les interviews de Dumitrescu, Batisse, et Bolla.

[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 170-173 ; EU, box 823 : memorandum de conversation entre Maheu et Harlan Cleveland, 5 juill. 1961.

russes blancs (accusés de parler un russe désuet et donc incorrect) par des Soviétiques[1]. En fait, ceux-ci obtiennent pendant ces années peu de postes au secrétariat, et notamment peu de postes importants. Ainsi, en 1955, seuls deux Soviétiques occupent des postes de cadre supérieur à l'Unesco, alors que les Américains en occupent 46[2].

L'adhésion de l'URSS à l'Unesco entraîne le retour de la Pologne, de la Hongrie, et de la Tchécoslovaquie à une véritable participation à l'Unesco[3], et l'adhésion d'autres États communistes : Biélorussie et Ukraine en 1954[4], et Bulgarie en 1956[5]. Quant à la Yougoslavie, elle continue à participer activement aux activités de l'Unesco, profitant de sa position d'intermédiaire entre le bloc socialiste et le bloc capitaliste[6].

Les tentatives d'adhésion d'autres États communistes.

La question de l'admission de la république populaire de Chine.

En avril 1954, le jour même de son adhésion à l'Unesco, l'URSS demande l'exclusion de la Chine nationaliste et l'admission de la république populaire de Chine. Cette demande est rejetée[7]. Quelques mois plus tard, à la conférence générale de 1954, l'URSS renouvelle cette réclamation et conteste la légitimité du représentant de la Chine nationaliste. Avant le début de la conférence, le gouvernement de la République Populaire de Chine avait d'ailleurs demandé à l'Unesco, en vain, de pouvoir envoyer une délégation d'observateurs à la conférence. Sous la pression des États-Unis, la conférence générale vote une résolution empêchant la remise en cause de l'adhésion de la Chine nationaliste[8]. Le bloc communiste poursuit néanmoins son effort en vue de la reconnaissance de la Chine populaire à l'Unesco. En septembre 1956, au conseil exécutif, la Hongrie et la Tchécoslovaquie demandent l'admission d'observateurs de Chine populaire à la conférence générale de 1956 ; cette demande est rejetée[9]. La question de l'admission de la Chine populaire à l'Unesco est systématiquement introduite par les délégations des États communistes dans les débats de différentes conférences, comme la conférence des commissions nationales asiatiques en 1956[10], ou la conférence des commissions nationales européennes, en octobre 1957[11] ; invariablement sans succès. De nombreux États membres, à l'instar de la France, refusent de s'engager sur le sujet, estimant qu'il n'appartient pas à l'Unesco, organisation apolitique, de

---

[1] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 390, 375 : Kemenov. est critique d'art et spécialiste de Shakespeare. Il succède à Alexander Solodovnikov ; en 1959, Kemenov. est remplacé par le biologiste Noraïr Sissakian, médecin des cosmonautes soviétiques ; interview Pauline Koffler : Olga Rodel est fille de russes blancs.

[2] 42 EX/38, annexe I (cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 171).

[3] EU, box 1562 : lt. de Richard W. Tims, de l'ambassade américaine à Prague, au département d'état, 14 nov. 1957.

[4] IT, Affari politici, 1950-1956 : ufficio IV, 1954, Italia, pacco 1234, posiz. 88 : telespresso n°7662/1883, doc. cit.

[5] Milan Milanov, *Unesco and Bulgaria*, Sofia Press, 1985, 89 p. L'auteur a été de 1979 à 1983 représentant permanent de la Bulgarie à l'Unesco. p. 18. En 1954, l'Albanie et la Bulgarie demandent à être admises à l'Unesco. Ces demandes sont examinées en nov. 1954 par la 18e session de l'Ecosoc (RFA, Bestand B 91, band 42 : Ecosoc, E/2657, 18 oct. 1954 ; lt. de l'observateur de RFA auprès des Nations Unies à l'*Auswärtiges Amt*, 3 nov. 1954.

[6] X 07.83 Lengrand, I : rapport de Paul Lengrand au directeur général, sur sa mission en Yougoslavie, 15 oct. 1956, 4 p., p. 2.

[7] IT, Affari politici, 1950-1956 : ufficio IV, 1954, Italia, pacco 1234, posiz. 88 : télégramme du 22 avril 1954, doc. cit. Une délégation soviétique, qui participe à une conférence de l'Unesco sur la protection des trésors artistiques en temps de guerre, y demande l'exclusion de la Chine nationaliste de l'Unesco (21 avril 1954).

[8] RFA, Bestand B91, Band 54 : rapport de Bünger, 22 avril 1954, doc. cit.

[9] RFA, Bestand B91, Referat 601, Band 16 : télégramme de Paris (Hardenberg, Jansen) à Bonn, 14 sept. 1956.

[10] XO7.21(44)NC, II : document : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », 25 juin 1956, 70 p., p. 14.

[11] EU, box 1562 : lt. confid. de Henry J. Kellermann, au département d'état, 23 oct. 1957 ; lt. confid. de Oliver M. Marcy au département d'état, doc. cit., p. 5.

trancher le problème politique de l'admission de la Chine populaire à l'Unesco, avant que l'assemblée genérale de l'ONU ne se soit prononcée à ce sujet[1]. Cependant certains Occidentaux sont favorables à l'adhésion de la République populaire de Chine, comme l'ancien directeur-général Julian Huxley, ainsi qu'il l'exprime en 1959[2]. À la fin des années 1950, la question de la réalisation d'activités de l'Unesco en Chine populaire provoque des controverses et suscite notamment, aux États-Unis, l'hostilité du département d'état et du Congrès[3].

Ainsi, durant toutes ces années, la question de l'admission de la Chine populaire, et de la réalisation d'actions de l'Unesco dans ce pays, reste irrésolue et conflictuelle. Sous l'influence des États-Unis, la majorité des États membres s'oppose aux propositions des délégations socialistes de reconnaître la Chine populaire comme membre légitime de l'Unesco au détriment du gouvernement de Chine nationaliste. L'argument principal invoqué est l'incompétence de l'Unesco à prendre une décision sur une question de nature politique. Cet enjeu entrave le bon fonctionnement des conférences générales et autres réunions, puisqu'il aboutit systématiquement à un conflit non résolu. L'absence du plus grand et du plus peuplé des États constitue aussi une grave remise en cause de l'universalité de l'Unesco.

La question de l'admission de la RDA.

La RFA ayant été admise à l'Unesco, il pouvait apparaître logique que la RDA le soit également. L'URSS, dès sa propre admission à l'Unesco, en avril 1954, s'emploie à cet objectif. La demande d'adhésion de la RDA est cependant rejetée par le conseil économique et social[4]. En août 1955, la RDA présente à nouveau une demande d'admission à l'Unesco[5]. Dans l'hypothèse où le conseil économique et social accepterait cette demande, l'URSS mène des démarches diplomatiques en faveur de cette admission auprès des délégations des États membres à l'Unesco, car alors ce serait à la conférence générale de décider[6]. Parallèlement, la RFA mène des démarches diplomatiques dans le but opposé[7]. De toute façon, en décembre

---

[1] FR, NUOI 834, admission des pays à l'Unesco, note pour la DGACT de la direction générale politique ; à la conférence générale de 1958, Seydoux, chef de la délégation française, rappelle le rôle de « guide » et de « tuteur » de l'ONU, et rappelle qu'une décision sur ce point serait contraire à la charte de l'Unesco ; 10 C/2, 38.1, 5 nov. 1958, (cités dans Bourreau, *op. cit.*, p. 94-95) ; XO7.21(44)NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », 25 juin 1956, 70 p., p. 14.

[2] *L'Express*, 10 déc. 1959, p. 35-37 : « Document : l'avenir de l'espèce humaine », par J. Huxley.

[3] Congrès : Vol. 105, 86e congrès, 1e session, 7 janv.-14 sept. 1959 : adresses : Unesco programs in Republic of China, by Dison Hsueh-feng Poe, A2274.

[4] Conformément à l'art. II du traité entre l'ONU et l'Unesco, c'est d'abord le conseil économique et social qui doit donner son accord, avant que l'Unesco puisse décider de l'admission d'un nouvel Etat membre ; RFA, Bestand B91, Band 54 : rapport de Bünger, 22 avril 1954, doc. cit. Lors d'une séance secrete en 1954, le conseil exécutif a décidé de refuser de prendre position sur l'éventuelle exigence soviétique de permettre à des observateurs de RDA d'assister à la conférence générale, au motif que les questions politiques ne doivent être traitées qu'en conférence générale (RFA, Bestand B 91, band 42 : télégr. de Walther, Paris, à l'*Auswartiges Amt*, 21 sept. 1954).

[5] RFA, Bestand B 91, band 42 : lt. de Lothar Bolz, ministère des affaires étrangères de RDA, au directeur général de l'Unesco, 22 août 1955 ; lt. du représentant permanent de RFA auprès des Nations Unies à l'*Auswärtiges Amt*, 13 oct. 1955 ; Ecosoc, doc E/2800, 10 oct. 1955 ; lt. du directeur général de l'Unesco au secrétaire général de l'ONU, 7 sept. 1955.

[6] RFA, Bestand B 91, band 42 : lt. de Hardenberg à l'ambassade de la RFA à Bangkok, 16 déc. 1955.

[7] Ces démarches sont fructueuses auprès d'états comme le Liban, l'Equateur, la Turquie, les Pays-Bas, la Norvège, etc . RFA, Bestand B 91, Band 42 : lt. de l'ambassade de RFA de Beyrouth à l'*Auswärtiges Amt*, Bonn, 8 nov. 1955 ; télégr. de Kühn, de Quito, à l'*Auswärtiges Amt*, 7 nov. 1955 ; télégramme de Haas, Ankara, à *Auswärtiges Amt*, 7 nov. 1955 ; télégramme de Mühlenfeld, Den Haag, à *Auswärtiges Amt*, 7 nov. 1955 ; télégr. De Broich, Oslo, à *Auswärtiges Amt*, 7 nov. 1955.

1955, le conseil économique et social refuse la demande d'admission de la RDA[1]. En septembre 1956, au conseil exécutif, la Hongrie et la Tchécoslovaquie demandent l'admission d'observateurs de RDA à la prochaine conférence générale ; là encore, cette demande se heurte à un rejet[2].

A la 2e conférence des commissions nationales européennes, tenue en octobre 1957 à Dubrovnik, la RDA, qui initialement devait être invitée comme observateur, est finalement tenue à l'écart[3]. En revanche, la même année, des scientifiques est-allemands sont admis à participer à la conférence internationale de l'Unesco sur les radio-isotopes, dans le cadre de laquelle les scientifiques est-allemands et ouest-allemands sont regroupés ensemble sous le titre de « délégation d'Allemagne », ce qui semble amorcer un assouplissement dans l'attitude de l'Unesco à l'égard de la RDA. Cette évolution s'explique en fait en partie par la volonté du gouvernement de RFA de se rapprocher de la RDA dans les domaines non-politiques, dans le but de faciliter l'émigration des Allemands de l'est vers la RFA. Dans le même esprit, en 1959, des scientifiques est-allemands sont invités à la conférence sponsorisée par l'Unesco sur le traitement de l'information. L'invitation des scientifiques est-allemands, lancée à l'initiative du gouvernement de RFA, suscite le mécontentement du département d'état[4].

Malgré le relatif assouplissement apporté par ces deux conférences, durant ces années la question de l'admission de la RDA à l'Unesco n'aboutit pas plus que celle de l'admission de la Chine populaire.

Durant ces années, plusieurs autres États communistes demandent leur admission comme membres, ou à défaut, comme observateurs, mais là aussi sans succès. Ainsi en 1954, la Roumanie voit refusée sa demande d'adhésion[5] ; en 1956, les demandes du Vietnam du Nord, de la Corée du nord, et de la Mongolie, d'être autorisés à envoyer des observateurs à la prochaine conférence générale, sont repoussées par le conseil exécutif[6]. En outre, en 1958, les États-Unis s'opposent à l'obtention par 6 ONG de tendance communiste du statut consultatif avec l'Unesco, arguant que les buts de ces ONG, du fait de leur orientation idéologique, ne sont pas en conformité avec les principes généraux de l'Unesco ; l'admision de ces six ONG communistes est ainsi refusée par le conseil exécutif ; à la conférence générale de 1960, sur la vigoureuse pression des États-Unis, l'admission d'observateurs d'ONG communistes est refusée[7].

---

[1] RFA, Bestand B 91, Band 42 : lt. de Hardenberg à l'ambasade de la RFA à Bangkok, 16 déc. 1955. Le conseil exécutif, à sa 42e session, refuse de traiter cette question.

[2] Sur la pression de la RFA, qui convainc la majorité des autres Etats (RFA, Bestand B 91, Band 16 : télégramme de Hardenberg, Paris, à Bonn, 14 sept. 1956).

[3] EU, box 1562 : lt. confidentielle de Henry J. Kellermann au département d'état, 23 oct. 1957 : la Yougoslavie résiste à la pression de l'URSS lui demandant d'insister pour l'invitation de la RDA.

[4] EU, box 1568 : lt. confid. de Henry J. Kellermann au département d'état, 24 juin 1959, 4 p., p. 2-4. C'est le représentant permanent de la RFA à l'Unesco, von Simson, qui a invité les scientifiques est-allemands à participer à la conférence, ainsi qu'il le révèle confidentiellement à Kellermann.

[5] La Roumanie demande son admission lors de la conférence générale de 1954, mais les Etats membres ne la votent pas. RFA, Bestand B 91, Band 42 : lt. de Dimitresco, ambassade de Roumanie en Espagne, à l'ambassadeur de RFA à Madrid, 10 déc. 1954 ; mémoire adressé au président de la VIIIe conférence générale de l'Unesco par les trois institutions roumaines qui fonctionnent en Espagne avec l'assentiment du gouvernement espagnol ; lt. du comité national roumain au délégué de la RFA à l'Unesco, 9 nov. 1954 ; la Roumanie avait le 18 mai 1954 demandé par lettre de son ministre des affaires étrangères au directeur général de l'Unesco d'être admise. Le 12 juillet 1954, l'Ecosoc avait voté de manière positive sur la question de l'admission de la Roumanie à l'Unesco, bien qu'il ait été averti par une lettre du Congrès mondial Juif de perscutions de juifs en Roumanie (lt. du consulat général de RFA en Suisse au ministère des affaires étrangères, Bonn, 14 juillet 1954).

[6] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : télégramme de Hardenberg à Bonn, 14 sept. 1956.

[7] Les Etats-Unis font valoir que ces ONG ne remplissent pas les critères d'éligibilité prévus dans le par. 13 des directives concernant les relations de l'Unesco avec les ONG. EU, box 1564 : instruction du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 7 mars 1958. International Broadcasting Organization ; International

Ainsi, alors que dans les premières années, le bloc communiste semblait bouder l'Unesco, à partir de la mort de Staline en 1953 se produit un retournement : ces États s'efforcent au contraire avec acharnement d'acquérir droit de cité à l'Unesco, et se heurtent en cela à l'opposition des États-Unis, qui initialement les critiquaient pour leur absence. La présence des deux superpuissances ennemies à l'Unesco entraîne une politisation croissante au sein de l'organisation.

2.2.2. Une politisation croissante.

L'élection du successeur de Torres Bodet.

Après la démission définitive de Torres Bodet en novembre 1952, alors que l'intérim est assuré par l'Americain J.W. Taylor[1], les intrigues des délégations des différents États membres en vue de la succession de Torres Bodet se déchaînent. L'enjeu réel de cette élection est un accroissement du rayonnement soit de la France, soit des États-Unis, comme l'expriment les documents diplomatiques. Ainsi, le ministre français des affaires étrangères reconnaît que la principale raison pour laquelle la France soutient la candidature de Carneiro est qu'« il s'exprime généralement en français »[2].

Au conseil exécutif, au printemps 1953, alors qu'aucun accord ne semble possible pour désigner un candidat, Luther Evans, représentant des États-Unis, annonce sa candidature, se disant « prêt à se sacrifier », « à la surprise universelle, y compris à celle de sa délégation ». Il est élu directeur général le 1er juillet 1953[3]. Le geste d'Evans peut paraître étonnant ; en effet, sondé en janvier 1948 par Benton, alors secrétaire d'état adjoint pour les affaires publiques, sur son éventuelle candidature au poste de directeur général, il avait alors répondu n'être absolument pas intéressé[4]. Son changement d'avis peut s'expliquer par la perspective de perdre son poste de bibliothécaire du Congrès avec l'arrivée d'un président républicain, Eisenhower, lui-même étant démocrate[5]. L'élection d'Evans, qui a suscité la surprise générale[6], a été considérée comme un « accident », car elle s'est faite alors que le gouvernement américain ne lui avait pas spécialement apporté son appui[7]. Elle est mal accueillie dans le « clan latin » : comme l'observe *Le Monde*, les gouvernements du clan « latin » auraient préféré l'élection d'« une personnalité intellectuelle de réputation internationale et de tradition latine » ; ils déplorent notamment que « le bibliothécaire du Congrès parle à peine le français et ne possède pas la culture européenne qui faisait apprécier l'ancien directeur, poète et diplomate ». *Le Monde* conclut qu' « il faut s'attendre maintenant

---

Organization of Journalists ; International Union of Students ; World Federation of Democratic Youth ; World Federation of Scientific Workers ; International Federation of Democratic Lawyers. EU, box 821 : USDEL 11 C/5, 12 oct. 1960 : les ONG communistes rejetées sont : International Broadcasting Organisation, International Organisation of Journalists, World Federation of Democratic Youth, International Federation of Democratic Lawyers.

[1] Il assure l'interim du 2 déc. 1952 au 3 juill. 1953 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 154.

[2] Note confidentielle du ministère des affaires étrangères français, 27 mars 1953, doc. cit.

[3] Emile Delavenay, p. 373. Elu à la 2e session extraordinaire de la conférence générale, par 39 voix contre 17.

[4] Lt. du 10 janv. 1948 de L. Evans à W. Benton, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 147.

[5] Dans ce contexte, le poste de directeur général lui donnait désormais « un fort honorable point de chute » (Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 373).

[6] J. Huxley, *Memories, II*, *op. cit.*, p. 67 : « to my surprise ».

[7] Le gouvernement américain n'a pas spécialement souhaité son élection ; peut-être parce qu'Evans, démocrate, qui s'était engagé dans une lutte contre la censure, ne correspondait pas aux critères du nouveau gouvernement républicain (G. Archibald, *op. cit.*, p. 156.)

à un changement assez sensible dans l'orientation » de l'Unesco[1]. En décembre 1953, la direction française des relations culturelles souligne « la crise que traverse l'organisation depuis le départ de M. Torres Bodet ».[2] Paradoxalement, comme l'observe Gail Archibald, l'arrivée à la tête de l'Unesco d'un directeur général américain n'a pas entraîné de resserrement des liens entre l'Unesco et les États-Unis, mais a coïncidé au contraire avec un relâchement croissant de ces liens[3].

La modification du statut du conseil exécutif.

L'élément le plus significatif de la politisation croissante de l'Unesco à cette époque est la modification du statut des membres du conseil exécutif, votée à la conférence générale de 1954, sous la pression des États-Unis et du Royaume-Uni[4], et malgré l'opposition de nombreux États dont la France, ainsi que d'une grande partie de l'opinion[5]. Alors que ses membres étaient jusque-là élus à titre strictement personnel, ils sont désormais présentés par leurs gouvernements, et élus en tant que représentants de leurs gouvernements respectifs. Cette modification a pour conséquence de soumettre plus nettement encore l'action de l'Unesco aux volontés politiques des États[6]. Fin 1954, les diplomates français observent, au sujet de la 37e session du conseil exécutif : « La session a été, d'une manière générale, marquée par un renforcement des positions américaine et britannique au sein du conseil »[7] ; en 1957, ils observent que la 49e session a été « caractérisée, comme les précédentes, par une politisation assez marquée des débats », et que « la longueur de la session et le ton de la disscusion en ont évidemment souffert »[8]. Evans observe que durant tout son mandat le représentant de la France au conseil exécutif, Laugier, n'a cessé de s'opposer à lui, d'essayer, par ses « continuelles diatribes », de « miner [s]a position auprès des autres membres du conseil et du Secrétariat » ; « je protestais à ce sujet auprès du gouvernement français mais celui-ci ne faisait rien, ainsi il était clair qu'il jouait double jeu »[9]. Ainsi le conseil exécutif, avec cette modification du statut de ses membres, est de plus en plus politisé. Il en va de même de la conférence générale.

La politisation croissante de la conférence générale.

---

[1] *Le Monde*, 3 juill. 1953 : « Le Dr. Luther Evans est élu directeur général de l'Unesco », « La nomination du Dr. Evans ne sera en tout cas pas accueillie avec autant de faveur que le fut celle de M. Torres Bodet » ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 406 : vive opposition d'intellectuels européens comme Jean Piaget, directeur du BIE, à l'élection d'Evans.

[2] FR., NUOI 1946-1959, carton n°333 : direction des relations culturelles, RC.BOI, note pour M. de Bourbon-Busset, non datée.

[3] G. Archibald, *op. cit*., p. 154.

[4] E. Chniti, *op. cit*., p. 692 ; RU, FO 371/117539 : lt. de I.T.M. Pink à M. Kirkpatrick, 13 août 1955.

[5] RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953 : article de P.L. Bret : si la structure du conseil exécutif était modifiée, l'Unesco « risquerait alors de se transformer en simple rouage de la machine de guerre psychologique » ; et RFA, Bestand B 91, Band 16 : *Neue Zürcher Zeitung*, 9 nov. 1956, « Zehn Jahre Unesco », p. 3.

[6] 8 C/Débats, 11e séance plénière, 22 nov. 1954, p. 172-173. Amendement de l'article V de l'acte constitutif (cité par G. Archibald, *op. cit*., p. 167) ; Emile Delavenay, *op. cit*., p. 374 ; Chris Osakwe, *op. cit*., p. 157.

[7] FR, NUOI 1946-1959, carton n°333 : note confidentielle de la direction des relations culturelles, n°RC.BOI.UN, au sujet de la 37e session du Conseil exécutif, non datée.

[8] FR., NUOI 1946-1959, carton n°333 : direction générale des affaires culturelles et techniques, note confidentielle, au sujet de la 49e session du conseil exécutif, 27 déc. 1957.

[9] OHRO, interview d'Evans, p. 601 : « continual diatribe » ; « He contributed a lot to undermining my standing with other members of the Board and with the Secretariat. I would protest to the French government about this and they would do nothing about it, so it was obvious that they were playing a double game ».

Les délégations à la conférence générale sont de plus en plus composées selon un profil politique et les débats ont un caractère de plus en plus politisé[1]. Ainsi, la délégation américaine à la conférence générale est composée principalement d'hommes politiques, de diplomates, d'industriels, et non pas d'intellectuels[2]. Les autres conférences organisées par l'Unesco sont aussi l'objet de tensions liées à des enjeux politiques. La délégation allemande à une conférence organisée par l'Unesco en 1954 déplore les « machinations politiques »[3].

Les propos tenus en 1956 par le secrétaire d'état aux affaires extérieures du Canada, Lester Pearson, au cours d'un entretien confidentiel avec Maheu, sont révélateurs de l'intérêt politique croissant que suscite l'Unesco de la part des États : il « ne sait à peu près rien de l'action technique de l'Unesco » et « ne s'en soucie guère », mais en revanche est très intéressé par « l'importance politique croissante que revêt l'Organisation dans la conjoncture internationale actuelle », et se montre déterminé à envoyer à la prochaine conférence générale une « délégation particulièrement forte au point de vue […] de la politique »[4]. Les gouvernements français, américain, britannique et soviétique, envoient eux aussi aux conférences générales des délégations particulièrement fortes sur le plan politique.

Les enjeux politiques portent en grande partie sur la rivalité qui se poursuit entre « clan latin » et « clan anglo-saxon » ; ainsi, par exemple, la conférence des commissions nationales européennes en 1956 donne lieu, comme l'observe le diplomate et écrivain français Jacques de Bourbon Busset, à l'expression d'une rivalité entre la France et le Royaume-Uni au sujet de leur rayonnement culturel en Europe[5].

Evans évoque l'hostilité de la délégation française à son égard durant son mandat. « Je me suis toujours senti mal à l'aise avec les Français, témoigne Evans. Je sentais qu'ils m'étaient fondamentalement hostiles, et ils ont probablement fait beaucoup de choses pour m'affaiblir, que je n'ai jamais sues ». Il estime que la délégation française manifestait à son égard du « cynisme », de l' « hostilité », de « l'encouragement à une opposition à [lui] auprès du personnel français ». Il estime que le fait que la France lui ait ensuite décerné la Légion d'honneur est une preuve de sa « mauvaise conscience »[6].

Les enjeux politiques portent aussi sur la question récurrente d'Israël : les États membres de l'Unesco étant regroupés administrativement en de grandes « régions » (Asie, Europe, etc.), le problème se pose dès ces années de savoir à quelle région Israël doit être rattaché : Moyen Orient, Europe, ou Asie[7]. Le problème politique israélo-palestinien apparaît

---

[1] OHRO, interview d'Evans p. 581-582.

[2] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : télégramme de Krekeler, ambassade de RFA à Washington, à *Auswärtiges Amt*, 15 août 1956.

[3] RFA, Bestand B91. Band 54 : rapport de la délégation allemande sur la conférence de la Haye, 29 avril 1954.

[4] M. Pearson a été « visiblement intéressé » lorsque Maheu lui a « exposé les possibilités de contacts fructueux que l'Unesco offrait actuellement aux puissances de l'Alliance atlantique avec l'URSS, les démocraties populaires de l'Est européen, les pays neutralistes du Moyen orient et de l'Asie ». X 07.83 Maheu, I : lt. confid. de Maheu au DG, 3 avril 1956, au sujet de l'entretien du 21 mars 1956 à Ottawa entre Maheu et Lester Pearson, secrétaire d'état aux affaires extérieures du Canada.

[5] XO7.21(44)NC, II : document : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », 25 juin 1956, 70 p., p. 3 et 5-7 : à la suite de cette conférence, Burbon-Busset estime : « cette conférence d'Aix a montré que la France exerçait dans les milieux intellectuels en Europe une influence incontestable ».

[6] OHRO, interview d'Evans, p. 602 : « I felt always uncomfortable in dealing with the French. I felt they were basically unfriendly, that they probably were doing a lot to undermine me that I never knew about ». p. 603 : « And then they gave me the Legion of Honor, I think partly out of bad conscience, because they gave me a higher grade than they normally give. I rather felt that this was in some way an act of bad conscience ». p. 603: « there was a certain amount of cynicism, a certain amount of disaffection, a certain amount of encouragment by them of opposition to me on he part of French staff members ».

[7] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : note de de T. Hirahara à H. Dawes, 6 fév. 1957 : M. Levin, délégué permanent adjoint d'Israël auprès de l'Unesco, se plaint auprès de l'Unesco du rattachement d'Israël à la section Europe ; il

aussi dans le programme UNRWA-Unesco. Dans une lettre confidentielle de 1955, Elvin reconnaît que « bien que le travail éducatif de l'UNRWA soit strictement non-politique (…), il s'inscrit inévitablement dans le contexte malheureux de la situation politique », et que ce programme pâtit de son manque de reconnaissance officielle par les États arabes, puisque « pour les États arabes, reconnaître le projet signifie reconnaître la permanence des réfugiés à l'intérieur de leurs frontières et amène logiquement à la reconnaissance des 'territoires palestiniens occupés' en Israël »[1]. Les tensions accrues entre Israël et les pays arabes en 1956-57 entravent gravement le déroulement du projet[2]. Israël impose un contrôle drastique sur les manuels scolaires dans les camps des territoires qu'elle occupe[3]. Outre les problèmes politiques israélo-palestiniens, se posent des tensions entre pays arabes[4]. En 1958, le contexte politique tendu perturbe le programme, qui se déroule dans une atmosphère de danger, au milieu des menaces et de l'enlèvement de professeurs[5].

2.2.3. Des tensions est-ouest exacerbées.

L'intrusion du maccarthysme.

Le début du mandat d'Evans est marqué par l'intrusion du maccarthysme au sein de l'Unesco[6]. En fait, dès 1948, à l'ONU, une disposition secrète, inaugurée par le secrétaire général Trygve Lie, permet au gouvernement américain de prendre des renseignements sur les Américains qui y sont employés. Selon Gail Archibald, une entente officieuse aurait existé également dès 1947 entre l'Unesco et le département d'état sur cette question[7]. Mais c'est surtout en 1953 que le contrôle des États-Unis sur ses ressortissants employés par l'Unesco se renforce. Dès novembre 1952, le comité MacCarran, « Comité de loyauté des employés des

---

manifeste « un très vif mécontentement », et affirme sa crainte que « si Israël est rattaché à la section Europe, son pays ne soit pas invité à participer aux différentes conférences régionales du Moyen-Orient ». Il affirme la volonté d'Israël de rester rattachée à section Moyen-Orient, ou, à défaut, à la section Asie.

[1] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », III a : confid. report of visit to Beirut, Unrwa-Unesco schools, 3 oct. 1955, 6 p., par Lionel Elvin, p. 2. « Although the educational work of Unrwa is strictly non-political [...], it inevitably takes place in the general unhappy context of the political situation » ; « difficulties that are basically political » ; « acceptance of the projects by the Arab states as providing a livelihood for the refugees means recognition of the permanence of the refugees within their borders and logically leads to recognition of 'Jewish Occupied Palestine' in Israel. »

[2] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », III a : lt. de Van Diffelen à Van Vliet, 11 oct. 1955 ; rapport confid. de Walter à Van Vliet, 13 nov. 1956 ; lt. confid. de Walter à Guiton, 15 nov. 1956 ; Congrès : Vol 104, 85e congrès, 2e session, 7 janv-24 août 1958 : articles and editorials : « UNRWA's threatened program », 8346 : *Middle East forum*, avril 1958, article de Margaret Rilhac : « UNRWA's threatened rehabilitation program » : déplore le « problème politique insoluble » auquel se heurte ce programme (« an insoluble political problem and endless UN debates »).

[3] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 » : III a : mémorandum de conversation, par Van Vliet, avec Lewin, délégué permament adjoint d'Israël à l'Unesco, 5 sept. 1957 ; lt. de Van Vliet à B. Aleksander, 14 mars 1958.

[4] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », III a : rapport de Elvin, 3 oct. 1955, doc. cit., p. 5 : la manière « agressive » et « brusque » qu'a l'Egypte de vouloir « contrôler » les autres Etats arabes (« aggressive » ; « brusqueness »). Elvin joint un article du journal *Beirut Daily Star* qui exprime la méfiance et la rancoeur ressenties par les Arabes non Egyptiens devant les récentes tentatives des Egyptiens pour « capturer » (« to capture ») cette conférence theoriquement non politique ; X 07.83 Maheu, IV : mémo de Maheu à Guiton, 2 fév. 1967, 4 p.

[5] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IV : rapport confid. de Van Diffelen à Van Vliet, 5 nov. 1958.

[6] *Lien-Link* n°82 :« Centième anniversaire de la naissance de Luther Evans » : « Luther Evans est resté dans le souvenir des collègues comme le Directeur général de « l'affaire des américains » » ; Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier….*, p. 286-288 ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 421-431.

[7] En 1949, un accord secret est passé entre le département d'état et l'ONU : il entérine les enquêtes sur les Américains candidats à des postes de l'ONU et employés de l'ONU (G. Archibald, *op. cit.*, p. 172)

organisations internationales », mis en place par le département d'état, demande à l'Unesco une liste des membres américains du Secrétariat[1].

Puis, à la suite du décret exécutif du president des États-Unis 10422 du 9 janvier 1953, le directeur général par intérim John Taylor, puis le directeur général Luther Evans, sont invités par le gouvernement américain à donner des renseignements sur les citoyens américains employés par l'ONU et ses agences spécialisées[2]. Le secrétaire général de l'ONU accepte de se soumettre à ce décret, et de communiquer lui-même au secrétaire d'état américain les noms et des renseignements sur chacun des citoyens américains employés par l'ONU[3]. Ces personnes feraient l'objet d'enquêtes spécifiques du FBI. À l'ONU, une vingtaine de fonctionnaires américains sont inquiétés[4]. L'accueil du décret exécutif dans les diverses agences internationales est très mitigé[5], notamment à l'Unesco ; en effet, ce décret est en contradiction avec l'acte constitutif de l'Unesco, qui, dans son article VI.5, prévoit que les directeurs généraux « ne recevront d'instructions d'aucun gouvernement ».

En février 1953, le département d'état américain écrit à Taylor, lui demandant de faire remplir à chaque employé américain de l'Unesco un questionnaire du département d'état. Taylor accepte le principe de ces enquêtes mais hésite à contrôler lui-même les réponses des intéressés. Deux représentants de McCarthy viennent alors à l'Unesco afin de discuter de cette question avec Taylor et de faire pression sur lui ; Taylor leur fait interdire l'accès de l'Unesco[6]. Taylor, défavorable au maccarthysme, transmet ses réticences au conseil exécutif. Celui-ci, réuni en séance privée en avril 1953, décide que le questionnaire du département d'état que doivent remplir les fonctionnaires américains de l'Unesco n'engage pas la responsabilité de l'organisation, qu'il doit être rempli et envoyé directement par ces fonctionnaires, et que le fait qu'un fonctionnaire ne le remplisse pas ne constitue pas matière à une sanction disciplinaire de la part de l'Unesco[7].

Le gouvernement américain s'en prend au personnel de l'Unesco. En mars 1953, Alva Myrdal, directrice du département des sciences sociales, est inquiétée[8]. Alors qu'elle se rend à New York pour une conférence de la commission de l'ONU sur le statut des femmes, l'accès aux États-Unis lui est refusé sans aucune explication par le service d'immigration[9].

Prévost relate que la première circulaire envoyée par les États-Unis demandant des renseignements sur les fonctionnaires américains a « suscit[é] une grande émotion parmi le personnel », qui est en majorité « outré ». Il témoigne qu'à la 34e session du conseil exécutif

---

[1] Journal Métraux 25 nov. 1952, p. 395 ; l'information vient de Miss Froma ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 32. *Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans et « l'affaire des Américains » », par Pierre Henquet. Le *International Organizations Employees Loyalty Board* a été établi pour enquêter sur l'identité et la conduite des citoyens américains qui étaient fonctionnaires des organisations internationales. Diverses procédures d'enquête ont été mises en œuvre soit devant un Grand Jury Fédéral spécial siégeant à New York soit devant le Sous-Comité chargé de la sécurité intérieure du Comité judiciaire du Sénat à Washington.

[2] Ce décret a été confirmé et complété par le décret exécutif 10459 du Président Eisenhower du 2 juin 1953 (*Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans et « l'affaire des Américains » », par Pierre Henquet) ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 166. Décret executif n°10422, cité par G Arcbibald, *op. cit.*, p. 175. et par M. Prévost, *op. cit.*, p. 32.

[3] Document 2X C/7, soumis à la session extraordinaire de la conférence générale de l'Unesco, version française, annexe 1. Cité dans M. Prévost, *op. cit.*, p. 32-33.

[4] *Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans et « l'affaire des Américains » », par Pierre Henquet.

[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 33.

[6] G. Archibald, *op. cit.*, p. 175-176.

[7] 33 EX/32 révisé. cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 167 et 176.

[8] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, correspondance*, p. 180-181.

[9] *Public papers of the secretary general of the United Nations*, Vol. II, Dag Hammarskjöld, p. 111 : Measures to clarify and strengthen personnel policy for the international civil service, sept-nov. 1953 ; Métraux, Itineraires I, 15 mai 1953, p. 497. C'est seulement en juin 1953 que le nouveau secrétaire général de l'ONU, Hammarskjöld, donne au Conseil économique et social l'assurance qu'Alva Myrdal est *persona grata*.

en mai 1953, « l'ambiance était lourde », d'autant plus que le représentant des États-Unis, Luther Evans, y est remplacé par son suppléant, Charles Thompson, favorable au maccarthysme. Plusieurs membres du conseil exécutif, tels Jean Piaget et Henri Laugier, s'opposent à l'acceptation des mesures maccarthystes par l'Unesco, observant que cela ferait « perdre à l'Unesco l'appui des intellectuels du monde entier, dont elle a tant besoin »[1] ; le conseil exécutif s'efforce de résister aux pressions des États-Unis. En juin-juillet 1953, le Congrès américain remet alors en question le versement de la contribution financière des États-Unis à l'Unesco, alléguant ses liens supposés avec le mouvement communiste international[2]. En décembre 1953, le conseil exécutif, réuni à nouveau en séance privée, maintient cependant sa position[3].

Quinze membres américains du personnel de l'Unesco sont convoqués par le Comité MacCarran. Huit d'entre eux refusent de comparaître, dont David Leff[4]. Le Comité MacCarran, jugeant ces huit agents « déloyaux » envers leur État, exige leur licenciement[5]. Evans, devenu directeur général, se trouve dans une situation très délicate, étant personnellement opposé au maccarthysme, mais étant américain donc potentiellement lui aussi cible du maccarthysme[6]. Dans une interview de 1966, il évoque les soucis qu'il a vécus dans le cadre de cette affaire, pris entre les pressions qu'exercait sur lui le gouvernement américain et les protestations du conseil exécutif[7]. Finalement, après avoir hésité, il se résout à céder aux pressions de son gouvernement et, en décembre 1954, licencie sept. des huit agents qui ont refusé de comparaître ; un seul sur les huit, Julian Behrstock, échappe au licenciement[8].

Mais c'est sans compter le mouvement de résistance qui s'organise contre cette politique, mené à la fois par les représentants des États membres et par le personnel. De nombreux représentants des États membres au conseil exécutif (en particulier en août 1954), et à la conférence générale (en octobre-novembre 1954) dénoncent la politique maccarthyste des

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 34-35.
[2] G. Archibald, *op. cit.*, p. 176.
[3] FR, NUOI 1946-1959, carton n°333 : direction des relations culturelles, RC.BOI, note pour M. de Bourbon-Busset, a.s. 36e session du conseil exécutif (30 nov.-9 déc. 1953). Cinq Etats seulement s'y opposent : français, suisse, urugayen, indien et libérien.
[4] *Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans et « l'affaire des Américains » », par Pierre Henquet. David Leff, fonctionnaire de la Division de l'information du public, refuse de répondre à la convocation du Grand Jury à New York, malgré les injonctions d'Evans.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 37.
[6] Journal Métraux, 17 juill. 1953, p. 513.
[7] OHRO, interview de Luther Evans, p. 213-214, 566-568 (notamment ses problèmes avec le conseil exécutif). « if they coulf find any shred of evidence on which they could hang their case that this was McCarthysm and I was doing it under pressure of the US government, then they went howling after me like a pack of wolves. And there was evidence, and everybody knew it, the US government was putting pressure on me. [...] they [les membres du conseil exécutif] never believed me, that I hadn't yielded to pressure beyond my own conscience in the matter. And when I showed them the courage I did at Montevideo, of defying the US (of course, this defiance was mostly behind closed doors), they weren't impressed at all ». « they still believed that I was the other end of the pole from them, that I was anti-liberal and they were liberal. And this poisoned from 1954 on my relations with the Executive Board. And I feel sure that some of them decided at that point that the rest of my period there they were going to be my enemies; they were going to cause trouble. » p. 13-17 : « Maheu was really astonished at how firm I was » ; «I refused to yield ».
[8] J. Behrstock, *The Eigth Case*, *op. cit.*, p. 62-63 ; cité dans M. Prévost, *op. cit.*, p. 38-39 : à la conférence générale de 1954, il soumet une proposition d'amendement de l'Acte constitutif, donnant au directeur général le pouvoir de licencier tout membre du personnel sur lequel on apprendrait, après son entrée dans le Secrétariat, des faits qui auraient fait obstacle à son emploi s'ils avaient été connus alors. Cet amendement, combattu énergiquement par l'association du personnel et par de nombreuses délégations (dont la France, le Royaume-Uni, le Danemark, l'URSS, les pays de l'est), est finalement adopté, sur la pression de la délégation américaine, qui menace de ne pas payer sa contribution à l'Unesco au cas où l'amendement ne serait pas adopté. RU, LAB 13/757 : *Combat*, 24 août 1954 : « Le maccarthysme gagne l'Unesco », p1 et 8 [annexe 17] ; *Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans et « l'affaire des Américains » », par Pierre Henquet.

États-Unis[1]. La presse française est critique envers l'intrusion du maccarthysme à l'Unesco [annexe 18]. De plus, dès 1953, cette politique fait l'objet de vives discussions et d'une vive réprobation parmi les membres du personnel[2]. Les membres de l'association du personnel se dépensent sans compter pour défendre les fonctionnaires américains inquiétés, organisant de nombreuses réunions. L'association du personnel demande que le décret exécutif 10422 soit examiné par le conseil d'appel, la Cour internationale de Justice, et le tribunal administratif de l'OIT[3]. Ce dernier, en septembre 1954, donne raison à l'association[4]. En décembre 1954, l'association, réunie en assemblée, vote une résolution en faveur des Américains expulsés, demandant au directeur général de retirer son licenciement. Elle crée un « fonds d'aide spécial », pour aider les sept. licenciés à faire face aux dépenses de leur défense devant les instances d'appel du système des Nations Unies[5]. En 1956, la Cour internationale de justice confirme le jugement du tribunal de l'OIT ; l'Unesco est condamnée à verser de lourdes indemnités aux fonctionnaires américains lésés[6].

Finalement, l'Unesco semble avoir retiré de cet épisode plutôt une image de résistance au maccarthysme. C'est en tout cas l'image qu'elle s'est efforcée de diffuser. Cela est illustré par le fait qu'en 1965, des personnalités américaines demandent à Maheu, en visite aux États-Unis, que l'Unesco organise dans ce pays des rencontres internationales dans le but de lutter contre une éventuelle renaissance du maccarthysme[7].

De nombreuses occasions d'opposition entre États-Unis et URSS.

L'entrée de l'URSS à l'Unesco, et le début de la participation des Soviétiques aux activités de l'Unesco, entraînent immédiatement l'inquiétude et la méfiance des États-Unis. Dans leur ouvrage sur l'Unesco publié en 1957, Laves et Thomson expriment clairement la position américaine, estimant que l'Unesco a pour devoir de jouer un rôle important dans le cadre de la guerre froide aux côtés des États-Unis[8]. Parallèlement, l'URSS s'efforce d'orienter

---

[1] FR., NUOI carton 836 : lt. d'octobre 1954 de Henri Bonnet, ambassadeur de France aux Etats-Unis, à Pierre Mendès France, président du Conseil et ministre des affaires étrangères ; NUOI, carton 355 : note confid. de l'ambassade de France aux Etats-Unis au ministre des affaires étrangères, 22 octobre 1954.

[2] Journal Métraux, 16 avril 1953, p. 491 ; Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, correspondance*, p. 180-181. « Mon voyage aux Etats-Unis a été plus que décevant et j'ai quitté avec un sentiment de soulagement un pays où sévit la folie et dont l'air m'est devenu irrespirable. Qu'est-ce que la chasse aux sorciers en Afrique en comparaison des persécutions dont les gens les plus sympathiques sont l'objet aux Etats-Unis au nom d'un conformisme politique et moral dont la seule description peut vous faire vomir » ; Métraux, *Itinéraires I*, p. 285-286. 487, 494, 514.

[3] 33 EX/SR 1-6. (cité dans G. Archibald, op. cit., p. 176). *Lien-Link* n°75 : nécrologie de Pierre Lebar, par Pierre Henquet : McDougall et Pierre Lebar sont directeurs successifs de l'association ; *Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans et « l'affaire des Américains » », par Pierre Henquet. Son directeur, et les membres du Comité exécutif de l'association, Harry Dawes, Jim McDougall, Martin Ennals, Léon Bataille, Michel Prévost, Alain Gille, Philippe Roux, le président du comité exécutif, Pierre Henquet, et le conseiller juridique, Jacques Mercier, se dépensent sans compter. Cependant ces discussions ne sont pas toujours fructueuses, selon Métraux : Métraux, *Itinéraires I*, 9 fév. 1953 : « interminable discussion […] on n'aboutit absolument à rien » (p. 475).

[4] Jugement n° 15, du 6 septembre 1954, du tribunal administratif de l'OIT ; cf. *Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans et « l'affaire des Américains » », par Pierre Henquet.

[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 39 ; interview André Lestage : Lestage affirme que le personnel de l'Unesco a résisté de façon unanime au maccarthysme, et a défendu les fonctionnaires américains menacés, en leur fournissant les meilleurs avocats ; Journal Métraux, 29 juill. 1954 ; 27 juill. 1954 ; 20 déc. 1954 : Métraux, qui évoque dans son journal les longues discussions tenues par les membres du personnel opposés au maccarthysme, témoigne que l'unanimité ne règne cependant pas au sein de cette assemblée.

[6] *Lien-Link* n°75 : nécrologie de Pierre Lebar, par Pierre Henquet ; RU, LAB 13/757 : OIT, tribunal administratif, jugement n°18, session ordinaire d'avril 1955, audience du 26 avril 1955, 12 p., p. 11 ; jugement n°19, session ordinaire d'avril 1955, audience du 26 avril 1955, 12 p. ; lt. confid de T.C. Barker à E.R. Warner, Esq, CMG, OBE, UN department, Foreign Office, 4 mai 1955 ; M. Prévost, op. cit., p. 39-40 : en septembre 1983, et en sept. 1984, deux jugements successifs de tribunaux américains ont déclaré que les poursuites menées en 1953-54 contre ces huit personnes étaient inconstitutionnelles.

[7] FR., Nantes, carton 6 : lt. d'Olivier de Sayve à Couve de Murville, 20 déc. 1965.

[8] John A. Armstrong, « The Soviet Attitude Toward Unesco », 1954, art. cit. ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 70, 250.

l'Unesco dans son sens sur le plan idéologique. Ces efforts des deux grandes puissances passent par différents vecteurs : les tribunes que constituent la conférence générale et le conseil exécutif, les alliances diplomatiques avec d'autres États membres, la personne du directeur général, le personnel du secrétariat, les programmes eux-mêmes, les commissions nationales, et les ONG.

A la conférence générale et au conseil exécutif.

La délégation américaine est composée par le département d'état américain avec beaucoup de soin, afin d'être particulièrement compétente et politique, pour lutter avec efficacité contre la délégation soviétique. L'URSS déploie des efforts analogues pour la composition de sa délégation[1].

A la conférence générale de 1954, plusieurs résolutions proposées par les États-Unis sont adoptées, alors que celles proposées par l'URSS ne parviennent pas à s'imposer[2]. C'est notamment le cas de la résolution sur la « coexistence pacifique », proposée par l'URSS. Cette proposition se heurtant à l'opposition des États-Unis, c'est finalement une résolution édulcorée, portant sur la « coopération pacifique » qui est votée. Cette opposition sur les termes, qui peut paraître un détail, est en fait porteuse d'enjeux politiques : le terme de « coexistence », prôné par les Soviétiques, sous-entend une reconnaissance de la réalité de la guerre froide, et une accusation à l'encontre des États-Unis d'etre responsables de cette guerre froide. Les États-Unis sont hostiles à ce terme. Au conseil exécutif, peu de temps après, le bloc soviétique fait une nouvelle tentative pour imposer le terme de coexistence, mais sans succès à nouveau, et c'est le terme « coopération pacifique » qui est répété. À la conférence générale de 1956, la commission du programme approuve, malgré la réticence du bloc américain, une résolution prévoyant un programme sur « les sciences sociales et les problèmes de la compréhension internationale et de la coopération pacifique ». Malgré l'absence du terme « coexistence » dans la résolution, les États-Unis sont très inquiets d'une confusion de langage qui aurait été faite dans la traduction, notamment dans la traduction en français, et qui aurait abouti au remplacement, en certaines occurrences, du terme « coopération » par celui de « coexistence ». Les États-Unis s'alarment des « graves malentendus qui peuvent surgir d'un usage inattentif de certains mots, et du risque de changer la substance en changeant quelques mots », et condamnent la tendance de nombreux francophones à utiliser le terme de « coexistence »[3].

La conférence générale de 1956 se déroule dans un contexte politique très tendu, au moment de la répression du printemps de Prague par les Soviétiques[4]. Delavenay évoque les vives tensions politiques qui déchirent de ce fait la conférence générale, et qui se traduisent par de violents affrontements verbaux, et évoque : « le malheureux délégué de la Hongrie, un

[1] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : télégramme de Krekeler à *Auswärtiges Amt*, 15 août 1956.
[2] RP, 17 déc. 1954 : *New York Herald Tribune*, 7 déc. 1954.
[3] EU, box 1560 : lt. de Max McCullough, secrétaire exécutif de la commission nationale américaine, à Luther Evans, 8 fév. 1957, 3 p. « the grave misunderstandings that can arise out of a careless use of words and a drift from change of words to change of substance » ; « peaceful cooperation » : il se plaint que dans le document PRG/SR/33, le terme « coexistence » a été attribué de façon erronée à M. Lee ; même erreur au sujet des propos de Marshall sur la résolution polonaise 9C/DR/83. Emploi du terme coexistence dans le doc. 9C/5, Corr.1.
[4] E. Chniti, *op. cit*., p. 673 ; RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : télégr. de Meyer et Trutschler, de New Delhi, à Bonn, 15 nov. 1956 ; lt. de Trutschler et Meyer à Bonn, 22 nov. 1956.

écrivain nommé Tamas Aladar, ne savait à quel saint se vouer et se faufilait comme une âme en peine parmi les délégations »[1]. Nehru, premier ministre de l'Inde, déplore que cette conférence ait « pour bruit de fond le pas des armées en marche et le fracas des bombes »[2], allusion à la situation en Hongrie. À cette conférence, qui a lieu à New Delhi, les États-Unis et l'URSS rivalisent pour étendre leur influence sur l'Asie[3].

Aux conférences générales et au conseil exécutif, l'opposition entre les deux grands se traduit par des alliances diplomatiques. Tandis que l'URSS bénéficie du soutien sans faille des démocraties populaires, les États-Unis bénéficient de celui du Royaume-Uni et de la RFA.

Durant les années 1950, les représentants du Royaume-Uni et de la RFA à la conférence générale et au conseil exécutif se montrent fidèlement soumis aux instructions des États-Unis concernant la position à adopter sur les divers enjeux politiques ; ces États se coordonnent soigneusement sur la politique à adopter avant chacune de ces réunions[4].

Comme les États-Unis, le Royaume-Uni reste attaché aux méthodes de diplomatie culturelle bilatérale[5]. Durant la seconde moitié des années 1950, la modération du budget de l'Unesco est un des impératifs principaux du gouvernement britannique, comme du gouvernement américain[6]. De même que le gouvernement américain, le gouvernement britannique souhaite, ainsi qu'il l'exprime dans un document confidentiel en 1955, que l'Unesco se consacre « à stimuler l'enthousiasme pour les idéaux de la civilisation occidentale et à diminuer l'allégeance aux idéaux trompeurs tels que la lutte des classes »[7], c'est-à-dire qu'elle se consacre à s'engager dans la propagande de guerre froide. Comme le gouvernement américain également, le gouvernement britannique est à cette époque plutôt hostile à l'Unesco, estimant que « non seulement l'organisation ne fait rien de bon, mais [qu'] elle tend à propager des idées nuisibles »[8] ; il estime par là que l'Unesco n'est pas assez engagée aux côtés du camp américain dans le cadre de la guerre froide. Cette hostilité conduit le gouvernement britannique à envisager sérieusement de se retirer de l'Unesco en 1957[9]. Elle se focalise en particulier sur la personne d'Evans : en 1955, le Britannique John Hope est « très contrarié » et « considérablement irrité » par l'attitude de celui-ci, qu'il juge pro-communiste, et observe avec dépit que « les Russes doivent se frotter les mains de joie »[10] ; M. Kirkpatrick, autre diplomate britannique, exprime dans un mémorandum confidentiel des propos très hostiles envers Evans et déplore l'impossibilité « de liquider cet individu indésirable »[11].

---

[1] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 383. Il rapproche cette conférence générale d'un « un match de football » par les violents affrontements verbaux auxquels elle donne lieu.
[2] Cité dans F. Valderrama, *op. cit.*, p. 108.
[3] EU, box 1556 : rapport de Athelstan F. Spilhaus, représentant des Etats-Unis au conseil exécutif, au secrétaire d'état, sur la 43e session du conseil exécutif, 20 avril 1956.
[4] RFA, Bestand B 91, Referat 601 : ex : rapport de Zapp, 12 oct. 1956 ; Band 16 : délégation allemande à la conférence générale, 14 nov. 1956 ; aide-mémoire confidentiel de l'ambassade britanique à Bonn, 7 novembre 1956.
[5] E. Chniti, *op. cit.*, p. 673. Le *British Council*, institution théoriquement indépendante du gouvernement mais en fait très liée aux objectifs politiques du gouvernement, en est le principal agent.
[6] RU, ED 157/32 : fév. 1955 : a brief appraisal of the education programme of Unesco, 13 p., p. 12-13 ; FO 371/117539 : mémo. de Kirkpatrick, 30 juin 1955.
[7] RU, ED 157/32 : doc : « Why should the UK support Unesco ? », 1955 : « stimulating enthusiasm for the ideals of western civilisation and diminishing allegiance to the false ideals such as the economic class war ».
[8] RU, FO 371/117539 : memorandum de Pink, 30 juin 1955. « not only does the Organisation no good, but it tends to propagate harmful ideas at the expense, *inter alia*, of the British taxpayer » ; lt. de I.T.M. Pink à Kirkpatrick, 13 août 1955 : cite les propos du *Deputy Chief Educational Adviser of the Colonial Office*, Mr. Ward.
[9] E. Chniti, *op. cit.*, p. 3-4, 697-698.
[10] RU, FO 371/117539 : memorandum de John Hope, Foreign Office, 29 juin 1955. Evans « disturbed me a good deal » ; « dangerous nonsense » ; « I nettled him considerably » « the Russians must be rubbing their hands with glee. »
[11] RU, FO 371/117539 : mémo de Kirkpatrick, 30 juin 1955 : « to liquidate this redundant individual ».

La RFA est également un allié fidèle des États-Unis dans les conférences générales. La grande importance accordée par l'Unesco à cet État membre, manifestée notamment par les visites de hauts dirigeants de l'Unesco dans ce pays, constitue un atout pour les États-Unis ; ainsi, à une visite d'Evans en 1954[1] succède une visite de Maheu en 1955, qui, ainsi que l'observe le gouvernement allemand, a une dimension très politique[2] ; une autre visite est faite en 1957 par Jean Thomas[3].

Au niveau du directeur général.

La position difficile d'Evans.

La position d'Evans au poste de directeur général n'est pas confortable : il est en effet mal considéré à la fois par le gouvernment américain[4] et par le gouvernement soviétique[5]. L'hostilité du gouvernement américain à son égard s'explique par sa tendance démocrate, sa réticence à appliquer la politique maccarthyste, et son opinion nuancée à l'égard de l'URSS. Un rapport confidentiel de la délégation américaine de 1955 révèle que l'élection d'Evans a suscité « un considérable mécontentement dans les cercles gouvernementaux américains »[6]. Dès l'entrée de l'URSS à l'Unesco, le gouvernement américain lui demande officieusement de surveiller avec vigilance et d'entraver les menées des Soviétiques à l'Unesco[7]. En 1955, lors d'un dîner avec John Hope, membre du gouvernement britannique, Evans se refuse à inclure une dimension de propagande antisoviétique parmi les activités de l'Unesco, ainsi que celui-ci le lui demande : il répond qu'« il ne relève pas des compétences de l'Unesco, dans sa tâche d'éducation des peuples arriérés, d'inclure dans cette éducation l'idée que la liberté spirituelle est préférable au communisme », car « cela reviendrait à attaquer la politique d'un État membre », l'URSS ; cela est très mal reçu par le gouvernement britannique[8].

La position d'Evans est également difficile par rapport aux Soviétiques. Ainsi, en 1957, comme l'observent les diplomates français, il est « l'objet de critiques assez vives » de la part du bloc soviétique. S'il s'en tire « habilement », sa position n'est pas de tout repos[9]. N'étant pas soutenu mais au contraire considéré avec méfiance par son gouvernement, Evans vit une période difficile en tant que directeur général. Dans son interview en 1966, il évoque la suspicion et l'hostilité avec laquelle il était considéré par nombreux États, persuadés à tort qu'il agissait entièrement sur les instructions du département d'état, et les « frictions » qu'il avait avec les dirigeants américains et le département d'état : ainsi Eisenhower comme Foster Dulles ont refusé de le rencontrer ; « je savais que j'avais le département d'état contre moi sur

---

[1] RFA, Bestand B91, Band 257 : *Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung*, 2 oct. 1954 : « Deutschlands Interesse an der Unesco » le ministre des affaires étrangères de RFA, Tillmann, déclare à cette occasion souhaiter voir s'approfondir la coopération entre l'Unesco et la RFA.
[2] RFA, Bestand B91, Band 257 : rapport de Simon, Bonn, 8 fév. 1955.
[3] RFA, Bestand B91, Band 257 : rapport de von Faübelt, Bonn, 9 sept. 1957.
[4] G. Archibald, *op. cit.*, p. 256.
[5] Veronese, carton 23 : 10 C/VR.17 (secret), janvier 1959, séance du 22 nov. 1958, 24 p., p. 11 : le délégué soviétique, Kouznetsov, reconnaît que : « depuis cinq ans, nous n'avons cessé de critiquer l'activité de M. Evans. »
[6] EU, box 1554 : rapport de la délégation américaine à l'ambassade américaine, 28 nov. 1955, p. 5 : « there has been considerable dissatisfaction in US gouvernemental circles with Dr. Evans as DG ».
[7] Benton, box 387 : lt. Benton à Evans, 27 août 1954.
[8] RU, FO 371/117539 : mémo de John Hope, 29 juin 1955. « He said that he did not regard it as proper for the Organisation, in its work of educating the backward peoples, to include in its teaching that spiritual freedom was preferable to communism. In his view, that would be attacking the politics of a member state ».
[9] FR, NUOI 1946-1959, carton n°333 : note confid. de la direction générale des affaires culturelles et techniques, 27 déc. 1957, au sujet de la 49e session du conseil exécutif.

beaucoup de sujets, et c'était une période plutôt inconfortable », « je n'avais pas des relations faciles avec les gens du département d'état ». Il évoque aussi ses rapports très conflictuels avec le membre américain du conseil exécutif[1]. Evans quitte l'Unesco frustré et désabusé[2]. La succession d'Evans par Veronese, personnalité beaucoup plus clairement ancrée dans le camp atlantiste, est un signe de la prépondérance du bloc américain sur le bloc soviétique.

L'élection de Veronese en 1958 : un personnage à faible personnalité qui fédère le clan latin et le clan anglo-saxon, contre le clan soviétique.

En mai 1957, Evans, dans un article dans le bulletin *Unesco News*, laisse planer le doute sur son intention de briguer un second mandat, affirmant : « je n'ai pas pris de décision ni dans un sens ni dans l'autre »[3]. L'URSS est alors défavorable à l'idée d'un second mandat d'Evans, considéré comme « un jouet du département d'état », mais est en revanche favorable à l'élection d'un Européen de l'Ouest[4]. De même les États-Unis sont défavorables à une réélection d'Evans. Dès l'automne 1957, ils pensent à Veronese et le sondent sur sa volonté de se présenter à ce poste ; très déférent envers les États-Unis, celui-ci répond qu'étant ami des États-Unis il ne saurait se présenter en concurrence avec un candidat américain. Tout en pensant à l'élection de Veronese, le gouvernement américain laisse à cette époque-là croire à Evans qu'il va le soutenir pour un second mandat[5].

En avril 1958, Evans écrit à Veronese, alors président du conseil exécutif : « Je suis disposé à accepter d'être réélu. Je prends la liberté de communiquer aujourd'hui même ma décision au gouvernement des États-Unis. » Il fait même du chantage : « Si l'incertitude [au sujet de ma réélection] devait se prolonger au-delà de la 50e session du conseil, elle aurait de sérieux effets, par exemple sur les mesures que je pourrais me sentir libre de prendre en révisant le projet de programme et de budget et en arrêtant mes propositions pour le montant des dépenses. À mon avis, cette situation aurait inévitablement de fâcheux effets sur la direction effective des travaux du secrétariat »[6]. Pourtant, malgré ces menaces voilées, Evans ne réussit pas à imposer sa candidature. Dès juillet 1958, Veronese est considéré officieusement comme le candidat le mieux placé[7]. Début septembre 1958, sachant que son pays l'a désigné comme candidat, il démissionne de son poste de président du conseil exécutif, pour que sa candidature puisse être validée[8]. Le conseil exécutif, réuni en séance privée, le choisit comme candidat officiel. Le soutien des États-Unis à Veronese s'explique par le fait que l'Italie est un allié des États-Unis au sein des Nations Unis, par la certitude que Veronese en particulier s'est toujours montré « un allié fidèle de la cause occidentale », qu'il a

---

[1] OHRO, interview Luther Evans, p. 472-473. « I had to overcome in many countries a suspicion that the State department had more to do with what I proposed for Unesco than was actually the case ». Le gouvernement français était « somewhat hostile to me » ; p. 586-587: « frictions » ; p. 589 : « I knew that I had the state department against me in a good many things, and it was a rather uncomfortable period. »; p. 591 : « I didn't have an easy relationship with the people in the state department » ; p. 599 ; p. 592 : « it was a very unsatisfactory relationship ».

[2] J. Behrstock, *The Eight Case*, *op. cit.*, p. 144. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 160.

[3] Veronese, carton 25 : *Unesco House News*, n°11, 17 mai 1957, appendice : « Encore six ans ? » par Luther Evans.

[4] Veronese, carton 33 : lt. confid. de Maheu à Veronese, 5 janv. 1957 : il résume les propos échangés lors d'un repas avec un délégué soviétique.

[5] OHRO, interview d'Evans, p. 443, 594-595.

[6] Veronese, carton 25 : lt. de Luther Evans à Veronese, 22 avril 1958,

[7] Veronese, carton 25 : note très confidentielle, non signée, 22 juill. 1958 ; EU, box 1566 : lt. confidentielle de l'ambassade américaine à Paris, au département d'état, 15 oct. 1958, 8 p. : le département d'état, quelques mois avant le vote, est déjà quasi-certain de la défaite d'Evans.

[8] Veronese, carton 25 : lt. confid. de Veronese, 1er sept. 1958.

« un profil conservateur », et par le fait que les États-Unis sont conscients que s'ils ne lui apportaient pas leur soutien, ils se mettraient à dos toute l'Europe[1]. Veronese jouit de la sympathie de la plupart des autres États pour avoir « judicieusement arbitré le conflit du personnel avec l'administration, et s'[être] discrètement mais fermement opposé à Evans » lors de l'affaire du maccarthysme, en tant que directeur du conseil exécutif[2]. En revanche, l'URSS, bien qu'initialement hostile à une réélection d'Evans, soutient finalement celui-ci face à Veronese[3] ; ce qui, comme l'observe la presse américaine, engendre une « situation inhabituelle », inédite, et paradoxale, puisque le candidat américain se retrouve soutenu par l'URSS ![4] La désignation de Veronese par le conseil exécutif est aussi le résultat de soigneuses manœuvres diplomatiques auprès des États : le soutien de l'Iran est acquis en échange de la promesse de nommer l'Iranien Raadi à l'un des trois postes d'assistant directeur général ; celui du Brésil est acquis en échange de la promesse de nommer le Brésilien Berredo Carneiro au poste de président du conseil exécutif[5] ; celui des États-Unis en échange de la promesse d'obtenir la nomination d'un Américain à l'un des trois postes d'assistants directeurs généraux[6]. Le choix de Veronese est aussi favorisé par l'intense campagne en sa faveur menée de manière confidentielle par l'association *Pax Romana*[7] et par le Vatican[8] parmi les États membres, et par la faveur dont il jouit en tant que catholique dans les États d'Amérique latine, très catholiques[9]. Ce choix s'explique aussi par le rôle de Maheu, qui use de son influence pour convaincre les membres du conseil exécutif de se décider pour Veronese au détriment d'Evans, dont Maheu voulait se venger, lui gardant rancune de l'avoir « exilé » à New York[10]. Evans, dont le mandat devait se poursuivre jusqu'en juillet 1959, démissionne à l'automne 1958, lors de la conférence générale[11].

Durant la séance privée de la conférence générale où est discutée l'élection du directeur général, fin novembre 1958, la délégation soviétique s'oppose à l'élection de Veronese, observant qu'il est le représentant du camp occidental et dénonçant ses liens avec l'OTAN[12] ; elle s'efforce d'empêcher son élection en arguant que la démission de Evans n'a pas été faite dans les formes juridiques prévues[13]. Ainsi, l'élection de Veronese focalise l'opposition est-ouest. La « signification politique du scrutin » apparaît clairement à tous les diplomates[14]. L'élection de Veronese représente une victoire pour le bloc américain. En avril

---

[1] EU, box 1566 : lt. confid. de Robert McBride à F.W. Jandrey, 21 oct. 1958, intitulée « Reasons why the US should support Dr. Vittorino Veronese for director general of Unesco » ; « a competent administrator » ; « faithful ally of the Western cause, is solidely backed by his gouvernement and by the Vatican. He has a conservative background ».
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 64.
[3] OHRO, interview d'Evans, p. 596.
[4] Ascher, box 145 : *New York Times*, 6 déc. 1958 : « A Tweedy Intellectual. Dr. Vittorino Veronese. À man of many talents » ; « unusual situation ».
[5] EU, box 1566 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Paris au département d'état, 15 oct. 1958, 8 p., p. 2.
[6] EU, box 1566 : lt. confid. de Robert McBride à F.W. Jandrey, 21 oct. 1958.
[7] Veronese, carton 25 : lt. de Ramon Sugranyes de Franch, président de *Pax Romana*, à Veronese, 12 sept. 1958 ; lt. de Veronese à Ramon Sugranyes de Franch, 18 oct. 1958.
[8] EU, box 1566 : lt. confid. de Robert McBride à F.W. Jandrey, 21 oct. 58 : Veronese « is solidely backed (…) by the Vatican ».
[9] J. Sewell, *op. cit.*, p. 192-194. cité dans G. Archibald, *op. cit.*, p. 256.
[10] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 395.
[11] M. Prévost, *op. cit.*, p. 64.
[12] Veronese, carton 23 : 10 C/VR.17 (secret), doc. cit., p. 9-10. Propos du délégué soviétique Kouznetsov ; FR, NUOI carton 836 : télégr. du 22 novembre 1958.
[13] Lors de cette séance privée, selon le témoignage de Mme Paronetto Valier, la délégation soviétique aurait fait une tentative de « coup », et cette séance a constitué « un débat dramatique » (*Studium*, n°6, 1993, Rome, p. 819-834, « Vittorino Veronese e l'Unesco » par Maria Luisa Paronetto Valier, p. 826. « un dibattito drammatico »)
[14] FR, NUOI carton 836 : lt. de l'ambassadeur de France en Italie, Gaston Palewski, au ministre des affaires étrangères, 26 novembre 1958.

1959, le president Eisenhower reçoit avec empressement et grande cordialité Veronese, qui apparaît ainsi clairement comme son protégé ; le fait est d'autant plus significatif qu'Eisenhower avait au contraire toujours refusé de recevoir son compatriote Evans lorsque celui-ci était directeur général[1]. Cette rencontre donne lieu à une conversation chaleureuse, au cours de laquelle Veronese remercie le président américain pour son « grand soutien »[2]. Le *Bulletin* de la commission nationale américaine consacre une large place à cette visite de Veronese aux États-Unis, présentant en première page une photo de Veronese aux côtés d'Eisenhower, et soulignant que Veronese a durant cette visite « réaffirmé son amitié pour les États-Unis ». Au cours de cette visite, Veronese déclare : « Rien n'est plus encourageant pour le nouveau directeur général de l'Unesco que de savoir qu'il bénéficie de la confiance et du soutien des États-Unis. La contribution de votre grand pays a été vitale pour l'organisation depuis son commencement et tout au long de sa croissance »[3]. La presse américaine accueille de manière très favorable l'élection de Veronese, présenté comme « un homme aux multiples talents »[4]. Au lendemain de l'élection de Veronese au poste de directeur général, l'ambassadeur de France en Italie reconnaît dans une lettre confidentielle « la signification politique du scrutin »[5].

Tout au long de son mandat, Veronese affirme clairement son attachement aux principes atlantistes. Ainsi, à l'été 1960, dans une lettre confidentielle, il assure le représentant permanent des États-Unis à l'Unesco et les hauts fonctionnaires américains de l'Unesco de « son adhésion aux principes occidentaux »[6]. L'effondrement de Veronese face à sa lourde tâche à partir de la fin 1960 constitue par conséquent une vive déception pour les États-Unis[7].

Des rivalités pour le choix du personnel.

Les rivalités portent sur le choix du personnel, à la fois au secrétariat et sur le terrain. Les nominations aux postes de hauts fonctionnaires sont pendant ces années une préoccupation constante et vive du département d'état et du congrès américains, soucieux d'augmenter le nombre des Américains et de limiter celui des Soviétiques[8]. Les États-Unis s'efforcent d'empêcher la nomination d'un Soviétique à la tête d'un des départements du secrétariat, par de soigneuses négociations diplomatiques avec les autres gouvernements représentés au conseil exécutif[9]. Ils estiment que « des membres du personnel soviétiques chercheraient sûrement à pervertir par tous les moyens les programmes de l'Unesco afin d'obtenir des

---

[1] G. Archibald, *op. cit.*, p. 256. En août 1958, Evans se rend à Washington : Eisenhower ne le reçoit pas.
[2] Biogr. Veronese : copie d'un doc. qui se trouve dans la Dwight Eisenhower Library, Abilene, Kansas, DDE Diaries, box 40 : mémorandum de conversation du 22 avril 1959 : Veronese remercie beaucoup Eisenhower pour son « great support ».
[3] US National Commission for Unesco, *Newsletter*, 5 mai 1959, vol. VI, n°7, p. 1-2 : « DG Veronese makes first official visit to Washington DC » : photo montrant Veronese et Eisenhower. Veronese a « reaffirmed his friendship for the US » ; « nothing is more encouraging to the new DG of Unesco than the knowledge that he enjoys the confidence and support of the US. The contribution of this great country of yours has been vital to the organization since its inception and throughout its growth. »
[4] Ascher, box 145 : *New York Times*, 6 déc. 1958 : « A Tweedy Intellectual. Dr Vittorino Veronese. A Man of Many Talents » ; « US Reverses Stand On New Unesco Head » ; « Italian Inducted as Unesco's Chief »
[5] FR, NUOI carton 836 : lt. de l'ambassadeur de France en Italie, Gaston Palewski, au ministre des affaires étrangères, 26 novembre 1958.
[6] EU, box 820 : lt. confid. de Kellermann au département d'état, 20 juill. 1960 : « his dedication to Western principles ».
[7] EU, box 1568 : lt. confid de Kellermann au département d'état, 6 juill. 1959, 11 p., p. 1 ; lt. confidentielle de George N. Shuster, président de Hunter College, New York, à Christian A. Herter, 26 juin 1959.
[8] Congrès, Vol. 104, 85e congrès, 2e session, 7 janv-24 août 1958 : appointments, Unesco conference, Paris, Senate, p. 19582.
[9] EU, box 1560 : mémo confid. de Mc Cullough à Carson, 1er avril 1956.

avantages politiques ou de propagande pour l'URSS et le communisme international ». Cependant, le département d'état reconnaît qu'il est inévitable d'accorder quelques postes aux Soviétiques, étant donné le principe de distribution géographique des postes, et la sous-représentaiton des Soviétiques d'après ce principe. L'objectif du département d'état est d'éviter la nomination de Soviétiques à des postes-clés[1]. En fait, chaque nomination d'un Soviétique, même à un poste secondaire, met en alerte le département d'état[2].

Les fonctionnaires communistes français, comme Michel Prévost, Bernard Drzewksi, et Léon Bataille, sont eux aussi mal vus par les États-Unis. Michel Prévost témoigne qu'il a ainsi reçu un « blâme écrit » avec suspension de poste pour quelques jours pour être allé au Congrès international de Sheffield en tant que représentant du Mouvement de la Paix. Ces communistes français forment un petit groupe soudé au sein du personnel. « Nous fûmes bientôt sept. à nous retrouver, à peu près régulièrement, dans l'arrière-salle d'un bar voisin », évoque Michel Prévost. Tout en étant d'accord avec les buts généraux de l'Unesco, ils critiquent certaines approches jugées trop spiritualistes, et réfléchissent au moyen de donner une audience croissante aux idées communistes à l'Unesco. C'est en fait moins au niveau de l'orientation des programmes que dans le domaine de la politique et de la gestion du personnel qu'ils trouvent un véritable champ d'action, grâce au rôle important qu'ils jouent au sein de l'association du personnel[3].

Si les États-Unis réussissent à restreindre la présence des Soviétiques au secrétariat, ils ne parviennent pas à favoriser le recrutement d'un grand nombre d'Américains pendant cette période. Certes, ils obtiennent un succès en 1957 en réussissant à faire nommer l'Américain W. Harold Loper à la tête du departement de l'éducation. Cependant, les Américains sont loin de jouir d'une véritable prépondérance numérique au secrétariat, à l'inverse de la situation qui prévaut alors à l'ONU. Au contraire, la représentation américaine au secrétariat diminue au cours de ces années. Selon Henry J. Kellerman, ambassadeur des États-Unis à Paris, cela s'expliquerait notamment par le fait que les candidats américains n'ont pas les compétences requises (la connaissance des langues étrangères notamment), et que les salaires ne sont pas attrayants pour des Américains[4]. Ainsi, de manière apparemment paradoxale, durant les années où la domination américaine sur l'Unesco se renforce, la représentation numérique des Américains dans son personnel diminue. Toutefois, les fonctionnaires américains du secrétariat sont alors en général étroitement liés au département d'état. Sandy Koffler,

---

[1] EU, box 1560 : télégr. confid. de Dulles à l'ambassade américaine de Paris, 14 mai 1957. « since Soviet citizen staff members would unquestionably seek where possible pervert Unesco's programs in order to obtain propaganda or political advantages for Soviet Union and international Communism ». Les Etats-Unis sont favorables à la nomination d'un Soviétique pour succéder à Auger au poste de directeur des sciences naturelles, estimant que ce poste ne donne pas beaucoup de possibilité de manipulation politique.

[2] En 1957, le département d'état s'inquiète de la nomination du Soviétique Boris Soboleff, ancien chef des exportations de films à la « Sovexportfilm » à Moscou, comme assistant de télévision à l'Unesco (EU, box 1560 : télégramme confidentiel de Dulles à l'ambassade américaine de Paris, 2 janv. 1957). La même année, la nomination d'une Soviétique au poste de chef de la division de l'éducation secondaire inquiète les Etats-Unis et donne lieu à un débat au Congrès à ce sujet (Congrès, Vol 103, 85e congrès, 1e session, 3 janv-30 août 1957 : remarks in House : Unesco, appointment of Mrs. A. Jegalova (USSR) as head of Secundary Education Division, p. 4045.) Plusieurs Soviétiques du personnel étaient alors considérés comme des agents du KGB (M. Prévost, *op. cit.*, p. 171 ; interview Acher Deleon.)

[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 4, 172, 19-21, 12-13.

[4] G. Archibald, *op. cit.*, p. 251, 171, 258-259. Pour les Etats-Unis, il était très important que soit nommé un Americain à ce poste, étant donné l'importance du projet majeur d'éducation en Amérique latine. Archibald observe que pendant la première décennie de l'Unesco les Américains n'ont jamais eu une supériorité numérique écrasante ; en revanche, durant cette décennie ils ont toujours détenu un poste-clé, avec Laves, puis Taylor, puis Evans. Entre 1952 et 1959, la représentation américaine au Secrétariat de l'Unesco diminue de 32%. En 1959, sur 432 postes de cadres supérieurs, seuls 37 sont occupés par des Américains.

rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco*, fait figure d'exception à cet égard, par son indépendance politique complète vis-à-vis de son gouvernement. « Il n'a jamais accepté aucun ordre, même des plus hauts membres diplomatiques et politiques américains ; il était intransigeant, inébranlable ; et cela lui a d'ailleurs posé des problèmes », témoigne sa femme[1].

Des rivalités semblables ont lieu pour la nationalité des experts sur le terrain. Dans ces années, l'URSS se plaint que l'Unesco n'emploie pas davantage d'experts d'assistance technique de nationalité soviétique. Evans lui répond que la raison est que les États concernés, souvent, ne veulent pas d'un expert soviétique ; il observe qu'ils ne veulent pas non plus, bien souvent, d'un expert américain, mais que la nationalité la plus prisée par ces États pour les experts est la nationalité belge[2].

Ces rivalités pour le choix du personnel sont liées à un enjeu linguistique. Ainsi, à la conférence générale de 1954, l'URSS demande à ce que le russe devienne langue officielle de la conférence générale et du conseil exécutif. Evans soutient cette revendication, au grand mécontentement des États-Unis, et la demande est acceptée[3].

C'est non seulement au niveau du choix du personnel que se manifeste cette rivalité, mais aussi à celui des programmes.

Au niveau des programmes.

Dès l'entrée de l'URSS à l'Unesco, les États-Unis s'efforcent de limiter la participation des Soviétiques dans les programmes de l'organisation, craignant qu'ils n'y impriment leur marque idéologique ; les États-Unis s'efforcent également de véhiculer l'idéologie atlantiste à travers les programmes de l'Unesco destinés au bloc socialiste[4]. Evans témoigne dans son interview de la réelle « phobie » du gouvernement américain à l'égard d'une éventuelle coloration communiste des programmes de l'organisation[5].

En 1954, la réunion fondatrice du Comité international des sciences sociales (CISS) donne lieu à « des problèmes politiques invraisemblables », comme l'évoque Claude Lévi-Strauss, à cause de la hantise des Américains que les Soviétiques, invités, y participent aussi ; après avoir décliné l'invitation, les Soviétiques changent d'avis, ce qui cause la panique de l'Américain Donald Young, président du CISS ; en effet, dans le contexte du maccarthysme, les Américains ne peuvent alors pas se permettre d'assister à une réunion internationale où se trouvent aussi des Soviétiques[6]. Finalement, à la suite de manœuvres diplomatiques, la présence des Soviétiques est évitée.

Sous l'impulsion des États-Unis, à la suite des événements de Hongrie de 1956, l'Unesco met en place un programme d'« assistance d'urgence en matière d'éducation aux enfants et jeunes gens victimes des événements survenus en Hongrie », programme qui comporte une condamnation implicite de l'URSS, et qui vise à faire pénétrer une influence occidentale dans ce pays, par l'envoi de matériel éducatif. Toutefois, en mars 1957 cette

---

[1] Interview Pauline Koffler.
[2] OHRO, interview de Luther Evans, p. 464 ; les experts belges sont préféres car ils sont francophones et ont un système d'éducation semblable au système français mais ne sont pas français.
[3] OHRO, interview d'Evans p. 589-590 : « the state department was furious about that ».
[4] En décembre 1954, Lévi-Strauss rapporte à son ami Alfred Métraux « la déconvenue et la peur des délégués américains Donald Young et Herring lorsqu'ils ont appris que les Russes devaient siéger au Conseil [CISS] » (Journal Métraux, 18 déc. 1954).
[5] OHRO, interview d'Evans, p. 590 : « phobia ».
[6] Interview Lévi Strauss : ainsi, pendant toute la période où Lévi Strauss a été secrétaire général du CISS, il n'y a pas eu de Soviétiques ; Journal Métraux, 18 déc. 1954.

action n'a toujours pas vraiment commencé, comme le déplore le directeur général lors d'une session privée du conseil exécutif[1]. En effet, la France et le Royaume-Uni s'opposent à ce projet, car celui-ci est couplé avec un autre projet de l'Unesco d'envoyer du matériel scolaire aux enfants d'Egypte ; dans le cadre des tensions résultant de l'expédition franco-britannique de Suez, la France et le Royaume-Uni s'y opposent, estimant que ce matériel va être employé pour l'armée, et non pour les enfants ; la controverse se focalise notamment autour d'un radar de démonstration que l'Unesco prévoit d'offrir à l'Egypte[2].

Les programmes d'éducation de base donnent lieu à des tensions est-ouest. À partir de l'adhésion de l'URSS, l'Unesco s'efforce, dans ses publications, de mettre en avant les réussites de cet État dans le domaine de l'alphabétisation[3]. Cela ne satisfait personne, car pour les Soviétiques, ces réussites ne sont pas assez clairement montrées, tandis que pour les Américains, leur récit est exagéré.

Par ailleurs, les réclamations de la RDA et de l'URSS de pouvoir participer aux travaux des trois instituts de l'Unesco en Allemagne donnent lieu à des tensions, les États-Unis et la RFA faisant pression pour empêcher cette collaboration, ce que dénonce le membre soviétique du conseil exécutif en 1957[4]. Finalement un compromis provisoire est trouvé en 1958, la RFA acceptant qu'un Soviétique soit nommé au conseil de l'institut de Gauting[5].

A l'automne 1957, le département d'état envoie à ses ambassades dans tous les États membres un questionnaire afin d'évaluer dans chacun d'eux l'efficacité des programmes de l'Unesco, l'attitude de la population envers l'organisation, l'impact de l'action de la commission nationale, et surtout de déterminer en quoi les programmes de l'Unesco dans chacun de ces pays pourraient être utiles à la politique américaine, et en quoi au contraire ils seraient susceptibles de servir les fins des Soviétiques[6]. Il s'agit aussi de s'assurer que les programmes de l'Unesco ne concurrencent pas les programmes bilatéraux menés par le gouvernement américain ; c'est en particulier le cas pour les États d'Amérique latine[7]. Dans la plupart des cas, les réponses des ambassades à ce questionnaire sont rassurantes. Ainsi, l'ambassade américaine en Israël estime que « l'impact général des activités de l'Unesco en Israël est favorable à l'orientation occidentale » et que « les activités de l'Unesco en Israël contribuent à la réalisation des objectifs américains »[8]. L'ambassade américaine en Bolivie estime que les projets de l'Unesco dans ce pays sont favorables à la réalisation de la politique

---

[1] La conférence générale de 1956 adopte une résolution chargeant le directeur général d'assurer, en collaboration avec les gouvernements d'Egypte et de Hongrie, « la continuité, dans de bonnes conditions, de l'enseignement aux enfants et jeunes gens », et vote un budget de 200 000 $ à cet effet (9C/résol 1.72). 47/EX/PRIV/2, 18 mars 1957 : « Assistance d'urgence en matière d'éducation aux enfants et jeunes gens victimes des événements survenus en Hongrie et en Egypte », p. 1 et 5.

[2] OHRO, interview d'Evans, p. 575-576 ; FR., NUOI 1946-1959, carton n°333 : note confid. de la direction générale des affaires culturelles et techniques, 27 déc. 1957.

[3] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, vol. XI, 1959, n°3 : consacré à « la suppresion de l'analphabétisme chez les adultes en URSS, 1917-40 ». Beaucoup d'articles de cette revue sont consacrés à l'URSS dans la seconde moitié des années 1950.

[4] RFA, Bestand B91, Band 256 : lt. de Salat à Trutzschler, 26 déc. 1957 ; rapport de Trutzschle, 3 mars 1957 ; et de nombreuses autres lettres : l'éventualité qu'un Soviétique soit nommé dans le Conseil de l'institut de Gauting provoque les vives inquiétudes et l'opposition du gouvernement de RFA.

[5] RFA, Bestand B91, Band 256 : lt. de Trutschler à *Auswärtiges Amt*, 15 mars 1958 ; lt. de Schulte-Strathaus à la *Deutsche Kommission*, 23 avril 1958 .

[6] EU, box 1562 : en nov. 1957, toutes les ambassades américaines envoient au département d'état un rapport en réponse à un questionnaire du département d'état.

[7] EU, box 1562 : rapport confid. de Henry Dearborn, ambassade américaine au Pérou, au département d'état, 2 oct. 1957 ; rapport confid. de Douglas McLain, ambassade américaine à San Salvador, au département d'état, 8 nov. 1957.

[8] EU, box 1562 ; rapport confid. de Joseph Neubert, de l'ambassade américaine à Tel Aviv, au département d'état, 14 nov. 1957. « the general impact of Unesco activities is favorable to Western orientation » ; « Unesco activities contribute towards the achievement of US objectives. »

étrangère des États-Unis[1]. L'ambassade américaine de Tokyo estime également que les programmes de l'Unesco au Japon sont très favorables aux objectifs politiques des États-Unis, puisqu'ils contribuent à y contrer l'influence soviétique[2]. Enfin, pour citer un dernier exemple parmi beaucoup d'autres, l'ambassade américaine à Port-au-Prince juge que les projets menés par l'Unesco en Haïti « ont contribué à réaliser les objectifs de la politique américaine, à savoir mettre en place un gouvernement stable, anti-communiste, travaillant à résoudre les problèmes économiques et sociaux du pays en complétant les efforts des États-Unis »[3].

La vigilance du gouvernement américain est particulièrement forte à l'égard des démocraties populaires[4]. Il encourage vivement le développement des programmes de l'Unesco en Yougoslavie, qu'il considère comme un bon moyen de faire pénétrer l'influence libérale dans le bloc soviétique. L'octroi de bourses de l'Unesco à des éducateurs yougoslaves pour leur permettre de faire des stages aux États-Unis et en Europe occidentale est ainsi très apprécié par le département d'état, qui observe avec satisfaction que la centaine d'éducateurs yougoslaves ayant effectué un stage de trois mois en Occident ont rapporté de leur voyage une impression très favorable. Il voit dans ces stages d'éducateurs un bon moyen de contribuer à « orienter le système éducatif yougoslave vers l'Occident »[5].

A la fin des années 1950, plusieurs républiques d'Amérique latine, au régime très autoritaire et très anti-communiste, s'opposent à l'accueil sur leur sol d'experts de l'Unesco, qu'elles jugent communistes, et accusent de nombreux fonctionnaires de l'Unesco d'être communistes, le plus souvent à tort[6]. Les bouleversements politiques à Cuba en 1959 rendent difficile la situation du bureau de l'Unesco de la Havane ; l'Unesco envisage alors d'interrompre ses activités ou de le déplacer ; il est finalement déplacé à Santiago du Chili[7].

Durant toute la période maccarthyste, le gouvernement américain est très anxieux d'éviter tout contact entre Soviétiques et Américains dans le cadre de réunions et conférences de l'Unesco[8] ; dans ce contexte, aucune réunion de l'Unesco n'est organisée aux États-Unis ni en URSS[9]. En juin 1959, à la conférence internationale sur le traitement de l'information, organisée par l'Unesco à son siège, on observe une forte disproportion entre le nombre d'Américains présents (395) et celui de Soviétiques (22 seulement) ; cela manifeste

---

[1] EU, box 1562 : rapport confid. de Clarence T. Breaux, ambassade américaine de La Paz, Bolivie, au département d'état, 7 nov. 1957.

[2] EU, box 1563 : rapport confid. de Harlan B. Clark, ambassade américaine à Tokyo, au département d'état, 15 nov. 1957, 5p., p. 4.

[3] EU, box 1563 : lt. confid. de l'ambassade américaine de Port-au-Prince au département d'état, 15 nov. 1957 : les informations transmises dans cette lettre proviennent de Marcel Desroches et de Lelio Faublas, respectivement secrétaire général et ancien secrétaire général de la commission nationale haïtienne pour l'Unesco. « have helped in realizing the basic US policy objectives of a stable, anti-Communist government working to improve the country's economic and social problems by complementing and sometimes supplementing US efforts. » ; EU, box 1562 : rapport confid. de Donald R. Heath, de l'ambassade américaine à Beyrouth, au département d'état, 13 nov. 1957 : il affirme qu'il n'y a pas d'infiltration soviétique dans les projets de l'Unesco au Liban ; EU, box 1562 : lt. de Richard L. Jones, de l'ambassade américaine à Monrovia, au département d'état, 13 nov. 1957, 5 p., p. 4 : il affirme qu'il n'y a pas d'influence soviétique au Libéria par le biais du programme d'éducation de base de l'Unesco.

[4] EU, box 1562 : rapport confid. de H. Bartlett Wells, de l'ambassade américaine à Bucarest, au département d'état, 2 nov. 1957, 5 p., p. 1.

[5] EU, box 1562 : lt. confid. d'Oliver M. Marcy au département d'état, 12 nov. 1957, 6 p., p. 3 : « orienting the Yugoslav educational system toward the West ».

[6] Veronese, carton 32 : mémo confid, de Jean Chevalier à Veronese, 27 oct. 1959, intitulé « La pénétration soviétique en Amérique latine et l'Unesco » : « un expert latino-américain (Equatorien) a du quitter son poste, au Paraguay, sur la demande du gouvernement, parce qu'il était accusé d'être communiste » ; « un livre a paru en Equateur, signé de M. Crespo Toral, donant une liste d'experts et de fonctionnaires de l'Unesco (tels que MM. Carrera-Andrade, Abad) catalogués communistes ; ce livre nous a fait le plus grand mal » ; « étant donné le caractère de certains régimes dans les républiques latino-américaines, qui n'est pas partisan du pouvoir établi est considéré comme communiste ».

[7] Ibid.

[8] 372/8/MP 01, I : lt. d'Arthur Gagliotti à Adiseshiah, 9 avril 1957.

[9] OHRO, interview d'Evans, p. 622.

clairement l'emprise plus importante du bloc occidental sur l'Unesco. À cette conférence, les Soviétiques, numériquement minoritaires, font preuve d'une attitude défensive et méfiante par rapport aux Américains[1]. La conférence scientifique sur l'élimination des déchets radio-actifs, organisée par l'Unesco en 1959, voit lors de son déroulement s'affronter des enjeux politiques[2]. Le projet Orient-Occident acquiert lui aussi une dimension politique d'affrontement est-ouest. La Chine communiste, n'étant alors pas membre de l'Unesco, ne participe pas au projet ; mais cela crée un déséquilibre, comme le souligne le comité consultatif en 1959, insistant sur « l'importnce qu'il y a à donner à la culture chinoise la place qui lui revient dans le projet majeur »[3]. L'*Histoire de l'Humanité* donne elle aussi lieu à d'importants problèmes politiques entre les deux blocs. À partir de l'entrée de l'URSS à l'Unesco en 1954, les problèmes politiques se déchaînent dans le cadre de la rédaction de cet ouvrage. Des savants soviétiques y participent mais font sans arrêt des objections, dictées par l'académie des sciences soviétique[4]. L'entrée de savants d'URSS et des démocraties populaires dans la commission accroît et complique le travail d'élaboration de l'ouvrage, entraînant de nombreuses controverses[5]. Les Soviétiques exigent continuellement des remaniements, estimant que l'avis des savants soviétiques n'est pas assez pris en compte et que l'image de l'URSS est dévalorisée[6]. C'est surtout le volume VI, portant sur le XXe siècle, qui focalise les oppositions politiques. En 1959, les Soviétiques en exigent une révision totale ; ils n'acceptent pas la division du monde qui y est présentée entre « démocraties libérales » et « pays totalitaires » ; ils déplorent que ce volume contient « une interprétation excessivement optimiste des conséquences de l'industrialisation »[7], et des « allégations malveillantes » envers les pays socialistes[8]. Ils déplorent plusieurs définitions et qualificatifs dépréciatifs au sujet du régime communiste. Guy Métraux estime qu'ils ont raison, que de tels qualificatifs sont subjectifs et sont « difficilement acceptables dans un ouvrage préparé sous les auspices de l'Unesco ». Il déplore l'intrusion de « ces problèmes de politique générale » dans le cadre de la rédaction de cet ouvrage[9]. La commission nationale américaine, quant à elle, estime que le volume VI n'est pas assez pro-occidental et ne serait qu'un assemblage de « préjugés marxistes » : elle critique les passages qui dénoncent l'Europe occidentale comme « le seul siège du colonialisme et de l'impérialisme ». Elle voudrait que le texte emploie également les termes de colonialisme et d'impérialisme pour qualifier la Russie des tzars et les régimes communistes. Elle est très critique envers les chapitres écrits par des Soviétiques, et positive envers ceux écrits par des Américains[10].

Au niveau des commissions nationales.

---

[1] EU, box 1568 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 30 juin 1959, 5 p., p. 1-2.
[2] Allocution de Veronese à la séance inaugurale de cette conférence, 16 nov. 1959.
[3] CUA/96, 17 juin 1959, p. 7.
[4] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 64.
[5] SCHM 9 : lt. de Carneiro à Evans, 26 mai 1956.
[6] SCHM 41 : commentaires de K.V. Ostrovityanov, président de l'académie des sciences de l'URSS, sur le vol. VI, 19 nov. 1959, p. 2-3.
[7] SCHM 41, commentaires sur le vol. VI d'Oscar Halecki, 18 fév. 1960, p. 1-7. « an over-optimistic interpretation of the consequences of industrialization ».
[8] SCHM 41, commentaires sur le vol VI par la commission nationale roumaine, 15 avril 1960, p. 1-4.
[9] SCHM 17 : lt. confid. de G. Métraux à Carneiro, 5 oct. 1959, 4 p., p. 1-3.
[10] SCHM 41 : commentaires sur le vol. 6, par Arthur Whitaker, department of history, university of Pennsylvania, Commission nationale américaine, 23 nov. 1959, p. 2-8. « the sole seat of colonialism and imperialism » ; « a weak hodge-podge of Marxian preconceptions ».

Les États-Unis s'efforcent d'exercer, par la voie diplomatique, leur influence sur les commissions nationales des différents États membres, notamment ceux d'Amérique latine et des Caraïbes[1]. Les conférences des commissions nationales présentent un grand intérêt politique pour les États-Unis, puisqu'elles « donnent aux pays occidentaux une chance de présenter leurs vues et d'offrir, avec tact et précaution, des contre-positions, qui normalement ne peuvent pas être prononcées ni entendues par les nationaux des pays du rideau de fer », et d'encourager les « déviations » de pensée par rapport à la ligne officielle en vigueur dans ces pays. Ainsi, pour les États-Unis, l'intérêt et les enjeux de la deuxième conférence des commissions nationales européennes, tenue en octobre 1957 à Dubrovnik, sont exclusivement politiques. Henry J. Kellermann, de l'ambassade américaine de Paris, qui y assiste, se félicite d'avoir réussi selon lui à y susciter des divergences de vues entre les démocraties populaires et l'URSS[2].

Ces oppositions politiques entre bloc américain et bloc soviétique, qui se traduisent par une supériorité du bloc américain, sont néanmoins tempérées par une relative détente.

2.2.4. Des efforts de rapprochement et de détente est-ouest.

Evans s'efforce, durant son mandat, de favoriser la participation des États communistes aux actions de l'Unesco, notamment par son voyage en URSS en 1955, au cours duquel il a, de son propre témoignage, des échanges fructueux et coopératifs avec les dirigeants soviétiques ; il observe que son attitude de coopération avec les Soviétiques a été mal reçue par beaucoup d'Occidentaux. Plusieurs actions spectaculaires sont envisagées par l'Unesco pour concrétiser un rapprochement est-ouest, comme l'idée de joindre un supplément de la *Pravda* au *New York Times* et vice-versa[3].

En 1954, *Le Monde* est très enthousiaste envers les possibilités de détente est-ouest que semble offrir l'adhésion de l'URSS à l'Unesco, et affirme l'« espoir » des pays occidentaux sur les possibilités de « rapprochement » est-ouest, de « fraternité dans la recherche », et se réjouit de la « compétence » et du « zèle » avec lesquels des savants soviétiques ont déjà participé à cinq conférences sponsorisées par l'Unesco. Le « comité consultatif international sur la documentation et la terminologie scientifique », mis en place par l'Unesco en 1954, est l'une des premières occasions de rencontres entre scientifiques soviétiques et occidentaux[4]. La conférence internationale de producteurs d'émissions éducatives de télévision, organisée par l'Unesco et la BBC en 1954 à Londres, est elle aussi l'occasion d'un premier « libre-échange d'idées et d'expériences » entre spécialistes de l'est et de l'ouest [5]. En outre, la Yougoslavie continue durant cette période à jouer un rôle actif dans les activités de l'Unesco et s'efforce de contribuer à un rapprochement est-ouest[6]. La conférence des commissions nationales européennes en 1956 à Aix donne lieu elle aussi à un

[1] EU, box 1563 : lt. confid. de l'ambassade américaine de Port-au-Prince au département d'état, 15 nov. 1957.
[2] EU, box 1562 : lt. confid. de Henry J. Kellermann au département d'état, 23 oct. 1957 : « give the Western countries a chance to present their views and with tact and caution to offer counter-positions which cannot normally be pronounced nor listened to by nationals of iron curtain countries » ; « it saves the captive intelligentsia from complete isolation and it gives the Western nations a precious chance to lend moral support and perhaps to encourage and intensify diversities and deviations. »
[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 460-461, 512, 490-491.
[4] RP, 15 oct. 1954 : *Le Monde*, 15 oct. 1954.
[5] Henry Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 211.
[6] EU, box 1562 : lt. confid. d'Oliver M. Marcy au département d'état, 12 nov. 1957, 6 p., p. 1.

rapprochement est-ouest, rassemblant des représentants de l'Europe de l'est et de l'Europe de l'ouest ; Paul Rivet observe que « c'était une expérience dangereuse », mais que « le résultat a été magnifique » ; « certainement le premier jour il y a eu un malaise, une sorte de gêne, ces mains qui ne s'étaient pas serrées depuis si longtemps étaient toutes étonnées de se retrouver, et il y avait des hésitations. Eh bien je dois dire que cela a disparu très vite » ; il souligne que « ce climat de confiance, de cordialité, d'amitié s'est développé jusqu'à la fin »[1]. La conférence des commissions nationales européennes tenue à Dubrovnik en septembre 1957 semble avoir été également fructueuse à cet égard[2].

Assez vite se pose la question de la participation des États du bloc de l'est aux trois instituts de l'Unesco en Allemagne. En 1957 au conseil exécutif s'opposent l'URSS et la RFA[3]. En 1958, un assouplissement se produit à l'institut de Gauting sur la jeunesse, la RFA acceptant finalement la présence d'un Soviétique dans le comité de direction, alors qu'elle s'y opposait initialement[4].

Au cours de l'année 1958, des pas en avant sont faits, à la fois par les États-Unis et par l'URSS, vers un rapprochement. Début 1958, le président américain Eisenhower écrit à Nicolaï Boulganine, président du conseil des ministres soviétique, soulignant l'importance du système des Nations Unies pour la paix mondiale[5]. Peu après, à la 50e session du conseil exécutif, Vladimir Kemenov, représentant de l'URSS, fait des tentatives de rapprochement avec Kellermann, représentant des États-Unis, lui proposant notamment un rapprochement entre la commission nationale américaine et la commission nationale soviétique. Peu après, M. Joukov, représentant permanent adjoint de l'URSS à l'Unesco, propose à Kellermann d'organiser un échange de personnes, consistant à permettre à deux ou trois membres de la commission nationale soviétique d'assister à la réunion annuelle de la commission nationale américaine, et réciproquement. Il est prévu que cette proposition soit discutée lors d'un dîner privé entre délégués américains et soviétiques en marge de la conférence générale de 1958[6]. Par ailleurs, Jean Larnaud témoigne que dans ces années, l'hostilité initiale des Soviétiques au CCIC connaît un apaisement[7].

Les activités scientifiques sont un moyen privilégié de rapprochement est-ouest, étant *a priori* moins politisées que les autres domaines d'activités. Ainsi, en 1957, des scientifiques est-allemands sont invités à la conférence internationale organisée par l'Unesco sur les radio-isotopes. En 1959, des scientifiques est-allemands sont invités à la conférence de l'Unesco sur le traitement de l'information[8].

---

[1] XO7.21(44) NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco », 25 juin 1956, 70 p., p. 6-7 ; communiqué de presse Unesco n°1446 : « 1e réunion européenne des commissions nationales pour l'Unesco » : à cette réunion sont représentés notamment la Pologne, l'URSS, la Yougoslavie ; et la Tchécoslovaquie, l'Ukraine et la Biélorussie, membres de l'Unesco n'ayant pas encore constitué de commission nationale, sont invités quand même à envoyer des observateurs, ainsi que l'Albanie et la Bulgarie, qui ne sont pas membres de l'Unesco.

[2] RFA, Bestand B91, Band 254 : Cologne, 25 fév. 1957 : 18e session, 12 mars 1957, Deutsche Unesco Komission, Protocole de la 2e session, 5 nov. 1957. « hinter den Kulissen » : rapport sur la 2e rencontre des commissions nationales européennes à Dubrovnik, 1-6 oct. 1957, par Steltzer.

[3] RFA, Bestand B91, Band 254 : lt. de Salat à Trutzschler, 26 déc. 1957.

[4] RFA, Bestand B91, Band 254 : rapport de Trutzschle, 3 mars 1957. Nombreuses lettres à ce sujet en 1957-58. Lt. de Trutschler à Bonn, 15 mars 1958 ; lt. de Schulte-Strathaus à la *Deutsche Kommission*, 23 avril 1958.

[5] Lt. du 12 janv. 1958 de Eisenhower à N. Boulganine, président du conseil des ministres soviétiques, (cité dans G. Archibald, p. 261).

[6] EU, box 1564 : lt. de Kellermann au département d'état, 31 mai 1958.

[7] Interview Jean Larnaud.

[8] EU, box 1568 : lt. confid. de Henry J. Kellermann au département d'état, 24 juin 1959, 4 p., au sujet de la participation de scientifiques de la RDA à la conférence sponsorisée par l'Unesco sur le traitement de l'information, p. 2-4.

Toutefois, ce rapprochement est aussi en fait un moyen pour les États-Unis de faire pénétrer leur influence culturelle dans les pays communistes par le biais de l'Unesco : ainsi, en 1957, ils souhaitent intensifier les programmes de l'Unesco en Roumanie, et notamment y organiser une exposition montrant des œuvres d'art américaines ; ils estiment que de tels programmes pourraient ouvrir la voie à des entreprises culturelles américaines plus clairement orientées vers les intérêts américains[1]. La relative atténuation des tensions entre est et ouest durant ces années laisse place à des tensions nord-sud croissantes.

2.2.5. Des tensions nord-sud croissantes.

On observe durant cette période un approfondissement des tensions entre les États « développés » et les États « sous-développés ». Ces tensions nord-sud s'inscrivent dans le cadre de la guerre froide.

L'attitude incertaine des pays développés dans cette période de transition.

La volonté des anciennes puissances coloniales de maintenir leur rayonnement sur le Tiers Monde.

Durant les années 1950, la position de l'Unesco vis-à-vis des revendications des pays du Tiers Monde et vis-à-vis de la question coloniale est délicate et ambiguë.

Dans la seconde moitié des années 1950, l'intérêt du Royaume Uni pour l'Unesco s'accroît. Bien qu'étant un État essentiellement « donateur » et non pas « receveur », il estime qu'à long terme il recevra beaucoup d'avantages de sa participation à l'Unesco, grâce au prestige que l'envoi d'experts britanniques dans les différents États du Tiers Monde lui confère dans ces États, et que la participation de délégués britanniques aux conférences et séminaires de l'Unesco lui donne. Le gouvernement britannique estime que, « par l'intermédiaire de l'Unesco, un immense réseau de collaboration internationale a été mis en place, et constitue un instrument très approprié pour le maintien et la diffusion de l'influence britannique dans de nombreux domaines où [il est] prééminent, et qui suscitent un appétit croissant chez les régions du monde en développement rapide »[2]. Le *Foreign Office* considère l'Unesco comme un instrument très précieux de diffusion de l'influence britannique dans le Tiers Monde ; observant que ces pays « ont beaucoup de considération pour l'Unesco » et qu'ils se montrent « disposés à accepter les idées et les techniques qui leur seront proposées par l'Unesco », il estime qu'il faut « faire en sorte autant que possible que ces idées soient britanniques »[3]. L'intérêt du *Foreign Office* pour l'Unesco s'accentue à la suite de l'échec de

[1] EU, box 1562 : lt. confid., de H. Bartlett Wells, de l'ambassade américaine à Bucarest, au département d'état, 2 nov. 1957, 5 p., p. 3.

[2] RU, ED 157/32 : doc. non signé, nov. 1955, intitulé « Criticisms of Unesco » : « the long term receipts should also be substantial, even in a purely material sense, in so far as our prestige among the influential classes in other countries affects our prosperity » ; « through Unesco an immense network of international collaboration has been brought into existence, and is a ready intrument to hand for the maintenance and spread of British influence in many fields in which we are pre-eminent, and for the fruits of which there is a great and growing appetite among many rapidly developing regions of the world. »

[3] RU, FO 371/117530 : The policy of HMG towards Unesco, minutes of meeting held at the Foreign Office on 4th avril 1955 : propos de Howard-Drake : « Since many countries, for example in Latin America and the Middle East, had a great regard for Unesco, they [are]

l'intervention franco-britannique de Suez en 1956 ; dès lors, le Royaume-Uni considère l'Unesco non plus seulement comme un moyen d'affermir son influence culturelle dans le monde, mais aussi comme un moyen de recevoir des avantages concrets[1]. Cet intérêt croissant du gouvernement britannique semble être en partie le résultat des efforts de la commission nationale britannique ; ainsi, celle-ci, en 1955, dans un document confidentiel intitulé « Pourquoi le Royaume-Uni devrait-il soutenir l'Unesco ? », affirme que ce pays a tout intérêt à soutenir l'Unesco, car il pourra en retirer du profit et du prestige sur la scène internationale ; elle fait valoir que l'Unesco pourra renforcer « le prestige du Royaume-Uni comme créateur et *leader* dans le domaine de l'éducation, de la science, de l'art et de la pédagogie », et que l'envoi d'experts britanniques dans le Tiers Monde par l'Unesco permettra de diffuser dans le monde « l'idéologie britannique, les méthodes britanniques, les matériaux britanniques » et ainsi d'obtenir « des avantages à long terme pour le commerce et le prestige du Royaume-Uni »[2].

A l'intérêt croissant du *Foreign Office* s'ajoute celui du *Colonial Office*, qui, dans la seconde moitié des années 1950, devient de plus en plus « considérable »[3]. Né à la conférence générale de 1951, le statut de « membre associé » reste lettre morte jusqu'à la conférence générale de 1954, au cours de laquelle le Royaume-Uni demande et obtient l'admission au titre de membres associés de ses colonies[4]. En fait, la conception du *Colonial Office* de la manière dont l'Unesco peut servir les intérêts britanniques est plus nuancée, et se teinte de méfiance. Si d'un côté le *Colonial Office* est satisfait de l'influence importante qu'il exerce sur les programmes éducatifs de l'Unesco dans le Tiers Monde[5], de l'autre il s'inquiète de l'action croissante de l'Unesco dans les colonies, car il prend conscience que « l'Unesco a un pouvoir de séduction émotionnel sur beaucoup de gens dans les colonies », et qu'« il pourrait se produire un conflit entre le désir des territoires coloniaux d'obtenir de l'assistance de l'Unesco, et la politique générale du Royaume-Uni sur l'assistance technique et sur le montant du budget de l'Unesco » : en effet, alors que les peuples coloniaux souhaitent un accroissement constant du budget de l'Unesco, afin de recevoir le plus d'aide possible, le Royaume-Uni au contraire s'efforce de maintenir le budget de l'Unesco à un montant stationnaire, afin de ne pas avoir une contribution trop lourde à payer. Le *Colonial Office* s'inquiète du conflit d'intérêt qui pourrait se produire entre le Royaume-Uni et ses colonies membres associées : « Nos relations avec les membres associés pourraient devenir difficiles à mener si le gouvernement britannique apparaissait maintenir une attitude trop rigide et arbitraire envers le budget ». Devant cette situation délicate, le *Colonial Office* décide d'établir des liens directs avec l'Unesco, sans plus passer par l'intermédiaire de la

---

willing to accept ideas and techniques from Unesco and we should make sure that so far as possible those ideas [are] British. »

[1] E. Chniti, *op. cit.*, p. 673-676, 678. En 1956, le *Foreign Office* revendique d'être l'instance responsable des relations avec l'Unesco, ce que le Cabinet lui refuse.

[2] RU, ED 157/32 : doc. : « Why should the UK support Unesco ? », 1955. « the prestige of the UK as a creator and leader in education, science, art and learning » ; « long term advantages to UK trade and prestige result from such missions to which UK nationals bring a British background, British methods and materials. »

[3] RU, FO 371/117530 : mémorandum de H.F. Bartlett, UN department, 14 mars 1955 ; aide-mémoire confid. de Harry Bourdillon à Pink, 2 mars 1955 ; cet intérêt est lié à la constatation que le programme de l'Unesco dans les territoires coloniaux s'est considérablement amélioré dans les dernières années ; RU, CO 859/1390 : lt. confid. de J.S. Champion à Smith, 2 sept. 1960 ; E. Chniti, *op. cit.*, p. 678.

[4] C. Osakwe, *op. cit.*, p. 154 ; RU, FO 371/117530 : mémo de H.F. Bartlett, 14 mars 55 ; en 1954, quatre colonies britanniques obtiennent le statut de « membres associés » de l'Unesco.

[5] Notamment dans le domaine de l'éducation des masses et du développement communautaire. RU, FO 371/117530 : The policy of HMG towards Unesco, 4 avril 1955, doc. cit.

commission nationale britannique[1]. Le désaccord entre le Royaume-Uni et ses colonies sur la question du budget se maintient. Le Royaume-Uni ne parvient pas à obtenir la solidarité de ses colonies sur la question du budget[2].

Le *Colonial Office*, observant que l'Unesco « devient de plus en plus politique », veut « utiliser l'Unesco pour des buts politiques plus larges », et estime que « l'entrée des colonies britanniques à l'Unesco comme États membres associés pourrait être mise à profit pour combattre l'anti-colonialisme à une plus grande échelle ». Ainsi, il s'efforce d'empêcher, grâce à la présence des colonies britanniques à ses côtés à la conférence conjointe OEA-Unesco sur l'éducation gratuite et obligatoire, l'expression de vues anticolonialistes à cette conférence[3]. De même, à la conférence des commissions nationales à Tokyo en 1956, le Royaume-Uni parvient à empêcher l'adoption d'une résolution préconisée par les États du Tiers Monde et qu'il juge formulée en des termes « très désagréables pour les puissances dites 'coloniales' » ; c'est finalement une version révisée de cette résolution qui est adoptée, orientée dans un sens beaucoup plus favorable aux puissances coloniales[4].

Ainsi, l'Unesco intéresse le Royaume-Uni pour affermir son influence politique et culturelle dans le Tiers Monde, et pour protéger le système colonial et freiner les revendications anti-colonialistes. Cependant, cet intérêt se mêle de craintes, étant donné l'attitude ambiguë de l'Unesco à l'égard de la question coloniale.

La France, en tant que puissance coloniale, se montre méfiante à l'égard de l'Unesco. Les services de l'AOF et de l'AEF sont nettement hostiles à l'Unesco, la considérant comme une menace pour le maintien du système colonial[5]. Cette attitude crispée de la France s'explique en partie par les tensions dues à la guerre d'Algérie, qui rejaillissent dans les relations entre la France et l'Unesco. En 1958, à la conférence annuelle des clubs Unesco français à Boulouris, la « question algérienne » donne lieu à des conflits[6]. Ceux-ci sont encore plus marqués à la conférence des États arabes de l'Unesco, en février 1958 : plusieurs délégués, notamment marocains et tunisiens, y déplorent l'« absence de certains pays frères encore en lutte pour leur indépendance » ; en outre, plusieurs Algériens assistent à la conférence en tant qu'auditeurs libres, y voyant une sorte d'espoir démocratique, mais en sont déçus, même si, dans ses conclusions, la conférence, sous l'impulsion des délégués tunisiens et marocains, demande à l'Unesco d'« agir pour mettre fin aux idées périmées d'impérialisme et d'exploitation », et « de ne pas accepter qu'un pays impose sa culture à un autre pays », allusion claire là encore à la colonisation et à la situation de l'Algérie[7]. Pourtant,

---

[1] RU, FO 371/117530 : aide-mémoire confid. de Harry Bourdillon à Pink, 2 mars 1955. « Unesco has an emotional appeal for many people in the Colonial territories » ; « Our relations with the associate members may become difficult to conduct if HMG appears to maintain too rigid and arbitrary an attitude towards the budget. »

[2] E. Chniti, *op. cit.*, p. 691.

[3] RU, FO 371/117530 : memorandum de H.F. Bartlett, 14 mars 1955, doc. cit. « The Colonial Office also have in mind the possibility of using Unesco for wider positive political ends (the organisation is in any event becoming more political). The colonial office feel that the entry of British colonial associate members into the organization might be turned to profit to combat anti-colonialism in a wider field. ». C'est grâce à la pression de l'Unesco que le Royaume-Uni et ses colonies réussissent à participer à cette conférence, malgré les réticences de l'OEA ; The policy of HMG towards Unesco, 4 avril 1955, doc. cit.

[4] XO7.21(44)NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », 25 juin 1956, 70 p., p. 17.

[5] Journal Métraux, 12 mai 1955.

[6] RFA, Bestand B91, Band 254 : protocole de la 22e session de la commission nationale allemande, 19 mai 1958, p. 2 : rapport sur la conférence des clubs Unesco français à Boulouris, 8-11 mai 1958.

[7] *Le Monde*, 1er février 1958, p. 5 : « A la Conférence des Etats arabes de l'Unesco, le Maroc a joué un rôle de trait d'union entre les cultures d'Orient et d'Occident ».

sous la pression de la France, l'Unesco s'abstient de répondre à ces sollicitations. Durant toutes les années 1950, la France ne propose pas le statut de membres associés pour ses colonies[1].

L'attitude de la Belgique à l'égard de l'Unesco semble, quant à elle, être plutôt motivée par l'espoir de voir son influence dans le Tiers Monde favorisée par l'organisation. Ainsi, en 1957, plusieurs journaux belges publient un article sur les programmes de l'Unesco d'éducation de base au Congo belge, intitulé « Où la Belgique sert d'exemple à l'Unesco » ; cet article estime que l'action de l'organisation dans les pays du Tiers Monde contribue à y favoriser l'influence de la Belgique[2].

La coopération entre les puissances coloniales et l'Unesco connaît des heurts pendant ces années. La conférence générale de 1956 se déroule dans un contexte politique tendu avec les puissances coloniales, au moment de l'agression franco-britannique à Suez[3]. Cette affaire entraîne l'interruption des activités de l'Unesco en cours en Egypte ; ainsi, Michel Batisse, affecté au poste de coopération scientifique de l'Unesco au Caire, est rapatrié à la suite de cette expédition[4]. En 1959, les questionnaires envoyés par l'Unesco aux autorités coloniales pour l'enquête sur les besoins éducatifs des pays africains se heurtent aux réticences de ces autorités coloniales[5].

L'attitude des puissances coloniales (France, Royaume-Uni, Belgique) à l'égard de l'Unesco oscille donc, dans ces années, entre la volonté d'utiliser l'Unesco pour maintenir et accentuer leur pouvoir dans les colonies, et la crainte que l'Unesco ne favorise les revendications des peuples colonisés.

Le retrait de l'Afrique du sud en 1956.

En 1954, Alfred Métraux exprime dans son journal le « ressentiment » et la rancœur que le membre de la délégation de l'Afrique du sud lui confie éprouver contre l'ensemble des délégués : « Il s'y est senti non un membre, mais le représentant d'une tendance qui y est honnie. On l'a placé sur la défensive »[6]. En avril 1955, l'ambassadeur d'Afrique du sud à l'Unesco annonce l'intention de son pays de se retirer de l'organisation fin 1956, en raison de « l'ingérence dans les problèmes raciaux de l'Afrique du sud que constituent les publications de l'Unesco » ; il s'agit des publications sur « la question des races », qui démontent les fondements du principe raciste sur lequel est fondé cet État[7]. À la demande du conseil exécutif, le directeur général, Evans, se rend en Afrique du sud, pour parlementer avec les autorités et essayer de trouver un compromis. Cette volonté de compromis est révélatrice de l'ambiguïté de la position de l'Unesco[8]. Malgré ces efforts, à la conférence générale de 1956, l'Afrique du sud se retire comme prévu[9]. Ce retrait est un signe de l'engagement croissant de l'Unesco du côté des droits des peuples du Tiers Monde.

---

[1] C. Osakwe, *op. cit.*, p. 154.
[2] RP, 18 oct. 1957 : les journaux belges *Le matin*, *La Métropole*, et *Agir et réagir*, publient un article sur l'éducation de base au Congo belge, intitulé « Où la Belgique sert d'exemple à l'Unesco ».
[3] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 383 ; E. Chniti, *op. cit.*, p. 673.
[4] Interview Batisse.
[5] Esther Dartigue, *Un Haïtien exceptionnel…*, *op. cit.*, p. 125-128.
[6] Journal Métraux, 9 août 1954 : il évoque les confidences de N.J. Olivier, membre de la délégation de l'Afrique du sud.
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 56.
[8] 45 EX/SR (2), 31 oct. 1956, p. 8-9.
[9] M. Prévost, *op. cit.*, p. 56 ; OHRO, interview Luther Evans, p. 458-460.

Le soutien des États-Unis et de l'URSS aux revendications du Tiers Monde.

Durant ces années, à la fois les États-Unis et l'URSS s'efforcent de séduire les États du Tiers Monde, afin d'y étendre leur sphère d'influence. En 1956, à l'approche de la conférence générale qui doit se tenir à New Delhi, le membre américain du conseil exécutif, observant que ce sera « la première conférence multilatérale de cette taille en Inde », estime qu'elle « offrira aux États-Unis une occasion stimulante pour acquérir une position de domination dans cette partie du monde »[1]. Dans le même esprit, en 1957, le département d'état américain émet le souhait que l'Unesco nomme un Asiatique directeur des activités culturelles[2]. De même, le projet Orient-Occident est conçu par les États-Unis comme par l'URSS comme un moyen d'exercer leur influence sur les pays du Tiers Monde. Toutefois, dès le début, Evans est hostile à ce projet. Il lutte contre son adoption, au conseil exécutif en octobre 1955, car il l'estime trop flou, pas assez abouti ; il s'y rallie finalement à la conférence générale de 1956, cédant devant la détermination des États asiatiques[3].

L'URSS se pose en protectrice des États du Tiers Monde à la conférence générale de 1956, en dénonçant les « agressions » des Occidentaux envers ces États (allusion à l'affaire de Suez)[4], et à la conférence générale et au conseil exécutif en 1958 en prônant, contre la candidature de Veronese, l'élection d'un Oriental comme directeur général, estimant que « le moment est venu de faire accéder un représentant de l'Orient à la direction de l'Unesco »[5].

L'accentuation des revendications du Tiers Monde.

Durant ces années, ces États du Tiers Monde prennent une plus vive conscience de leur unité. Dès 1952, Torres Bodet avait observé un lent « éveil » de l'intérêt des pays du Tiers Monde pour l'Unesco[6]. Toutefois, c'est seulement à partir de 1953 que les pays du Tiers Monde affirment vraiment des revendications nettes dans le cadre de l'Unesco. Cette année-là, au moment de l'élection du successeur de Torres Bodet, l'opposition entre le candidat promu par les Latino-Américains, Carneiro, et Evans, reflète le clivage entre pays développés et pays « sous-développés »[7].

Alors que dans la période précédente, c'étaient surtout les États d'Amérique latine et du Moyen Orient qui s'étaient montrés actifs dans leurs revendications, durant les années 1953-59 ce sont surtout les États asiatiques, et en premier lieu l'Inde, qui se distinguent dans ce domaine[8]. La première conférence de la commission nationale indienne pour l'Unesco en janvier-février 1954 constitue une étape importante dans l'affirmation croissante des pays

[1] EU, box 1556 : rapport de Athelstan F. Spilhaus, au secrétaire d'état, 20 avril 1956 : « will offer a challenging opportunity to the US to take a position of leadership in that part of the world » ; « the first multilateral conference of this size in India » ; EU, box 1564 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Rio, au département d'état, 4 mars 1958, 3 p. ; box 1560 : télégramme confidentiel de Dulles à l'ambassade américaine à Paris, 2 janvier 1957.
[2] EU, box 1560 : télégramme confidentiel de Dulles à l'ambassade américaine de Paris, 14 mai 1957.
[3] OHRO, interview Luther Evans, p. 434-435.
[4] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : télégr. de Trutschler à Bonn, 22 nov. 1956.
[5] 10 C/VR.17 (secret), janvier 1959, doc. cit., p. 9-10, 22-23. Propos du Soviétique Kouznetsov ; FR, NUOI carton 836 : télégramme du 22 novembre 1958. Les pays scandinaves et arabes sont également opposés à l'élection de Veronese.
[6] J. Torres Bodet, *op. cit.*, p. 47 : « despertaba ».
[7] OHRO, interview Luther Evans, 1971, p. 19-20.
[8] RFA, Bestand B 91, Band 252 : lt. de l'ambassade de RFA en Inde vers Bonn, 13 sept. 1954. Cette lettre cite les propos du secretaire d'état du ministere de l'éducation indien, Humayun Kabir ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 28-29.

afro-asiatiques à l'Unesco. Elle est l'occasion pour les représentants de pays africains et asiatiques de se rencontrer et de prendre conscience de leur poids potentiel sur la scène internationale, ainsi que de l'unité de leurs revendications ; elle apparaît donc comme une sorte de « pré-Bandoung ». Elle permet aux représentants de ces pays d'harmoniser leurs points de vue sur les orientations des progammes de l'Unesco, afin de préparer leurs interventions et revendications communes à la conférence générale de 1956[1]. La conférence de Bangkok tenue en 1955 et la conférence des commissions nationales tenue à Tokyo en 1956 sont elles aussi caractérisées par un climat très « pro-asiatique » et anti-occidental, comme l'observe Bertrand, représentant de l'Unesco, dans son rapport confidentiel, soulignant d'ailleurs que celle de Bangkok a même, de ce fait, été « quelque peu pénible pour des observateurs européens »[2]. Le grand intérêt accordé par le gouvernement indien à l'Unesco est prouvé par la participation des membres du parlement indien, et du ministre de l'éducation, Maulana Azad, à la session de la commission nationale indienne pour l'Unesco de 1956[3]. La conférence générale de 1956 à New Delhi, organisée avec faste par l'Inde, témoigne du grand intérêt porté à l'Unesco par ce pays, intérêt affirmé d'ailleurs par Nehru lui-même. Celui-ci, ainsi que d'autres orateurs des pays du Tiers Monde, exhortent l'Unesco à se préoccuper davantage du Tiers Monde[4]. Parmi les États asiatiques très intéressés à une plus grande participation aux affaires de l'Unesco figure aussi le Japon (qui n'est certes pas un État du Tiers Monde) ; cet État souhaite « jouer un rôle vital de liaison entre les États membres occidentaux et les États membres asiatiques »[5].

Ayant pris conscience de leur unité, ces États revendiquent d'occuper à l'Unesco une place digne de leur importance. Ils dénoncent l'inégale répartition géographique du personnel[6]. En effet, en 1954, 52% des postes de cadres supérieurs sont occupés par les ressortissants des trois grandes puissances occidentales[7]. Ils s'élèvent aussi contre l'envoi sur leur sol d'experts occidentaux : ainsi, en 1957, dans le cadre de l'affaire de Suez, le gouvernement syrien refuse d'accueillir des experts de nationalité française et anglaise, et affirme sa volonté de « régionaliser » la sélection des experts et des professeurs de l'Unesco[8]. Ils revendiquent que le programme de l'organisation soit davantage axé sur leurs besoins[9].

Les États d'Amérique latine sont particulièrement revendicateurs pendant cette période. À la deuxième conférence des ministres de l'éducation de l'OEA, à Lima en mai

---

[1] *Unesco in schools*, *op. cit*., 1964, p. 55-56.
[2] XO7.21(44) NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco », 25 juin 1956, doc. cit., p. 26.
[3] RFA, Bestand B 91, Band 16 : rapport de K. Pfauter sur les sessions de la commission nationale indienne, 24 fév. 1956 ; *Hindustan Times*, 7 fév. 1956 : « Glaring Gap in UN Practice and Profession. Azad's Criticism in Unesco Body » ; discours de Maulana Azad, 6 fév. 1956 ; *Times of India*, p. 1, 7 fév. 1956 : « Unesco urged to help backward areas. Mr.Azad's address to Indian Commission », p. 7 : « Fund for publication of works of art. Maulana Azad's appeal ».
[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 437 et 440.
[5] EU, box 1558 : lt. confid. de WG Hackler, de l'ambassade américaine à Tokyo, au département d'état, 27 juill. 1956. « play a vital role as a bridge between the western and Asian members. »
[6] SCX/PRIV.2 : 45e session, 5e séance privée, 1er déc. 1956, p. 2 ; le prof. Secco Ellauri déplore que « pour les postes importants, on fait toujours, à l'Unesco, preuve d'une attitude d'exclusion systématique vis-à-vis de l'Amérique latine. […] Il semble que l'on veuille éliminer, à l'Unesco, l'Amérique latine de tous les postes de direction ».
[7] 42 EX/38, annexe I, cité par G. Archibald, *op. cit*., p. 171 : sur les 349 postes de cadre supérieur de l'Unesco, 182 sont occupés par des ressortissants des trois grandes puissances occidentales. *Unesco activities in Japan*, *op. cit*., p. 16 : en 1956, cinq japonais seulement sont employés au siège de l'Unesco.
[8] EU, box 1563 : rapport de l'ambassade américaine à Damas, au département d'état, 16 nov. 1957, p. 3-4 : volonté de remplacer les experts et professeurs de l'Unesco occidentaux par des Egyptiens.
[9] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : rapport de K. Pfauter, 24 fév. 1956, doc. cit. ; *Hindustan Times*, 7 fév. 1956 : « Glaring Gap in UN Practice and profession. Azad's criticism in Unesco body »; discours de M. Azad, 6 fév. 1956 ; *Times of India*, 7 fév. 1956, p. 1 et 7, articles cités.

1956, le ministre de l'Equateur « critiqu[e] l'insuffisance des crédits prévus pour le projet majeur » d'Amérique latine, et « se plai[nt] en termes acerbes de ce que l'Unesco ne f[erai]t pas suffisamment pour l'Amérique latine » ; le ministre de Bolivie « déclare que les sommes qui lui étaient allouées [au projet majeur] étaient une aumône indigne de l'Amérique latine », que « celle-ci ne recevait que des « miettes » du « festin » de l'Unesco », et il reproche à celle-ci « d'être une organisation européenne ignorante des réalités latino-américaines et de se comporter à l'égard des pays de l'Amérique latine comme un '*magisterat*' imbu de supériorité doctrinaire ». Maheu, qui assiste à cette conférence, observe que ce discours a été accueilli par « des salves d'applaudissements ». Il estime cependant que la « sympathie » des États latino-américains envers l'Unesco « ne fait aucun doute », et que « leurs seules erreurs sont d'attendre plus qu'il n'est possible de leur donner ». Maheu lui-même affirme dans son rapport confidentiel : « j'incline à m'accorder avec nos critiques latino-américains […], à savoir que le secrétariat de l'Unesco, dans sa généralité, n'a pas encore une connaissance et une compréhension suffisantes des problèmes, des personnes et des mœurs de l'Amérique latine »[1].

En fait, dans de nombreux cas, ces revendications se limitent à la demande d'une aide matérielle accrue. C'est ce que suggèrent les réponses données par les ambassades américaines au questionnaire envoyé par le département d'état américain en 1957 ; ainsi, par exemple, le Ghana considèrerait l'aide de l'Unesco comme « une sorte d'aumône gratuite »[2]. Evans évoque, dans une interview en 1966, la forte pression exercée par les pays du Tiers Monde pendant son mandat pour que soient mis en place des bureaux régionaux de l'Unesco sur leur sol, ce à quoi il était hostile[3].

La période 1953-1959 est donc marquée par une forte politisation, illustrée par le changement de statut des membres du conseil exécutif en 1954, et par la prédominance des tensions est-ouest, liée à l'entrée de l'URSS à l'Unesco en 1954 et à la crise maccarthyste en 1953-54. Les États membres sont regroupés en deux blocs opposés sur le plan politique, et ce clivage est perceptible aussi bien dans les tribunes que constituent la conférence générale, le conseil exécutif, et les conférences des commissions nationales, qu'au sein du secrétariat, ainsi que dans l'exécution des programmes. Cette opposition est-ouest se fait au bénéfice des États-Unis. Cela s'observe notamment au fait qu'à la conférence générale et au conseil exécutif, les résolutions proposées par les Soviétiques parviennent rarement à s'imposer, alors que celles proposées par les Américains sont souvent adoptées ; cela se manifeste aussi par le choix du directeur général : Luther Evans est Américain, et Veronese est entièrement dévoué

[1] X 07.83 Maheu, I : rapport confid. de Maheu au DG, mai 1956, p. 22-27.
[2] EU, box 1562 : rapport confid. de David Stratmon, de l'ambassade américaine au Ghana, au département d'état, 14 nov. 1957 , 5 p., p. 4-5. « as a kind of free handout » ; box 1564 : rapport confid. de l'ambassade américaine à Rio au département d'état, 4 mars 1958, 3 p., p. 2 ; box 1563 : lt. de Harlan B. Clark, de l'ambassade américaine à Tokyo, au département d'état, 15 nov. 1957, 5 p., p. 2-5. « a recipient », Récit des propos tenus par le ministère japonais des affaires étrangères à l'ambassade américaine à Tokyo ; EU, box 1562 : rapport confid. de Cleo A. Neel, de l'ambassade américaine à Jidda, au département d'état, sur le programme de l'Unesco en Arabie saoudite, 14 nov. 1957. « en général, l'Arabie saoudite se tourne vers l'Unesco principalement pour obtenir de l'assistance technique et des conseils techniques, et seulement lorsqu'elle n'a pas pu obtenir ces conseils et cette assistance d'une autre façon par ses propres efforts » (« In general, Saudi Arabia has turned to Unesco mainly for technical advice and assistance, and then only when it could not obtain this advice and assistance elsewhere through its own efforts ») ; box 1563 : rapport confid. de Nat B. King, de l'ambassade américaine à Bagdad, au département d'état, 15 nov. 1957.
[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 541.

aux États-Unis ; enfin cela apparaît clairement dans l'orientation politique des programmes, bien que ceux-ci soient officiellement apolitiques.

Cependant, malgré cette domination idéologique, le gouvernement américain est loin d'être satisfait de l'Unesco, estimant qu'elle n'est pas suffisamment fidèle à ses propres orientations idéologiques. Cela conduit à un certain désengagement des États-Unis vis-à-vis de l'Unesco. Puis, à partir de 1960, l'entrée massive d'états africains nouvellement indépendants à l'Unesco change complètement la donne.

2.3. 1960-1974 : l'affirmation du Tiers Monde.

Une politisation croissante.

Au cours de cette période, la politisation est croissante au sein de l'Unesco[1], comme au sein de l'ONU[2], et la question se pose de déterminer ses frontières. L'Unesco comme les États membres s'aperçoivent qu'à vouloir éviter de traiter tout enjeu politique, l'organisation se condamne à rester dans la superficialité. Un dilemme apparaît ainsi entre soit éviter toute politisation mais par là restreindre son domaine d'action et de réflexion à des sujets secondaires, soit se préoccuper des thèmes les plus cruciaux du moment mais s'engager de ce fait dans la politisation. En 1961, Maheu, dans une conversation confidentielle avec l'assistant secrétaire d'état américain pour les affaires des organisations internationales, Harlan Cleveland, affirme son attachement au principe de la non-interférence de l'Unesco dans les débats politiques. Cleveland réplique que ce principe n'est qu'une « mythologie », et qu'en réalité la quasi-totalité des actions de l'Unesco possèdent une dimension politique[3]. Les États-Unis dénoncent donc ce qu'ils considèrent comme de l'hypocrisie de la part de l'Unesco. Dans le même esprit, en novembre 1963, Benton affirme devant la commission nationale américaine que « le travail actuel de l'Unesco repose complètement sur le sol de la réalité politique contemporaine », et déplore que de nombreux hauts fonctionnaires de l'Unesco refusent d'accepter cette vérité[4]. Il développe la même idée dans une lettre adressée au Britannique Beaverbrook, affirmant que l'Unesco est sans conteste un instrument politique[1].

---

[1] Veronese, carton 32 : lt. de Maheu à Veronese, 10 juin 1960. La phrase écrite par Maheu à Veronese en juin 1960, « Fort heureusement, la politique nous laisse pour l'instant tranquilles », montre bien que l'intrusion d'enjeux politiques est chose courante à l'Unesco ; c'est le contraire qui est rare et qui est vécu comme un apaisement.

[2] Chadwick F. Alger, R. Hayward, Bruce M. Russet, *World Politics in the General Assembly*, New Haven, Yale University Press, 1965.

[3] EU, box 823 : mémorandum de conversation entre Maheu et Harlan Cleveland, 5 juill. 1961, p. 3. « mythology ».

[4] Rapport de William Benton, en nov. 1963 à Chicago, à une conférence organisée par la commission nationale américaine, cité dans Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc. 1963 : 4 déc. 63, Senate, p. 23225-23226 : « Report on recent Unesco

En 1963, Maheu affirme sa volonté d'engager l'Unesco dans des réflexions sur les « grands débats qui préoccupent actuellement les hommes », notamment trois thèmes : le racisme, la post-décolonisation, et le désarmement[2]. Cette orientation suscite la désapprobation de nombreux gouvernements. En 1964, le ministre d'état britannique, Peter Thomas, lors d'une conversation privée avec Maheu, dénonce ces orientations et s'affirme « très inquiet de la tendance à l'introduction de questions politiques à l'Unesco », « de l'exploitation de l'Unesco à des buts politiques ou propagandistes », et juge « regrettable » cette tendance à la politisation, car elle détournerait l'attention des buts principaux de l'organisation. Maheu l'apaise par des paroles rassurantes[3], mais ne renonce pas à orienter l'Unesco vers ces thèmes de réflexion. Ainsi, Maheu, tout en luttant pour éviter l'introduction d'enjeux politiques dans plusieurs aspects du fonctionnement de l'Unesco, comme par exemple le recrutement du personnel[4], engage l'organisation dans des domaines de réflexion centraux qui jusqu'alors n'avaient pas été considérés comme étant de son ressort à cause de leurs implications politiques.

Au cours des années 1960, la politisation de l'Unesco se traduit en particulier par la composition de plus en plus politique des délégations. Ainsi, en 1963, le gouvernement britannique, embarrassé de la politisation croissante de l'Unesco, décide pour s'y adapter de donner à sa délégation un caractère plus nettement politique encore, en y incluant davantage de hauts fonctionnaires du *Foreign Office*[5]. En 1965, il estime que l'Unesco est la plus politisée des agences spécialisées, et que cette politisation s'est nettement accrue depuis 1960. « Certains pays traitent l'Unesco délibérément comme un important forum pour l'activité et la propagande politiques directes, et parfois font pression sur la conférence générale pour qu'elle agisse comme si elle avait les fonctions de l'assemblée générale de l'ONU », déplore le gouvernement britannique, déterminé à lutter contre cette tendance[6].

Si dans un sens la politisation peut être par certains considérée comme une évolution positive dans la mesure où elle permet à l'Unesco de traiter des thèmes d'importance cruciale, consistant donc en un élargissement des compétences de l'organisation, dans un autre sens elle est surtout considérée comme un élément négatif puisqu'elle nuit au bon fonctionnement de l'Unesco ; c'est ce que déplorent notamment Benton en 1963[7], et des observateurs extérieurs, comme Pierre Gerbet en 1962[8], ou Louis Dollot en 1964[9].

---

developments » : M. Ribicoff, du Connecticut. « Unesco's work now rests squarely on the soil of contemporary political reality ».

[1] lt. du 22 mars 1963 de Benton à Lord W.M.A. Beaverbrook, cité par G. Archibald, p. 310.

[2] *Le Monde*, 21 août 1963, p. 1-2 : « L'Unesco se propose de donner une nouvelle orientation à son action, déclare au *Monde* M. René Maheu » ; *Sunday Times*, 11 août 1963. « radical reorientation ». Cité dans : RU, ED 121/1163 : 17 sept. 1963, memoranudm par L.C.J. Martin, 3 p.

[3] RU, ED 121/1163 : record of conversation between the minister of state, M. Peter Thomas, and M. R. Maheu, april 13, 1964. « the more concerned at the tendency to introduce political questions into Unesco » ; « to the exploitation of Unesco for political or propaganda purposes » ; « regrettable ».

[4] *Lien-Link* n°78 : « René Maheu : A real man for all seasons », par Erwin Solomon: au sujet de Mme Chlebowska : « he prolonged her contract in the face of her government's order to leave, permitting her to complete the career she wanted to pursue at Unesco. »

[5] RU, FO 371/172699 : doc. de J.E. Powell-Jones, 11 nov. 1963, « Secret. Unesco policy », 4 p.

[6] RU, LAB 13/2566: report of the working group on Unesco ; ce groupe a été mis en place par Barbara Castle, minister of overseas development, 42 p., p. 18-20. « Certain countries treat Unesco deliberately as an important forum for direct political activity and propaganda and at times there is pressure on the general conference to act as if it had the functions of the general assembly of the UN ».

[7] En 1963, Benton affirme que la dernière session du conseil exécutif de l'Unesco a été « largement dominée par les malentendus » d'ordre politique (« was largely dominated by misunderstandings »). Rapport de William Benton, en nov. 63 à Chicago, à une conférence organisée par la commission nationale américaine, doc. cit.

[8] P. Gerbet, *op. cit.*, p. 467.

[9] L. Dollot, *op. cit.*, p. 109.

De plus en plus, les fonctionnaires et collaborateurs de l'Unesco tendent à admettre le caractère politique de l'organisation, auparavant nié au nom de son théorique apolitisme : en 1971, Gian Franco Pompei affirme que l'Unesco « répond à un dessein politique conscient »[1] ; la même année, dans une émission de radio sur la BBC, Ritchie Calder, ancien collaborateur de l'Unesco, reconnaît le caractère inévitablement politique de l'organisation[2] ; en 1973, Huxley, faisant un bilan des trente premières années de l'Unesco, souligne sa politisation croissante, les incessantes « intrigues politiques pour l'avantage national parmi les délégués officiels au conseil exécutif, et à l'intérieur de l'organisation elle-même »[3] ; en 1974, dans un article du *Figaro* à l'occasion de l'élection de M'Bow, Jean d'Ormesson écrit que l'Unesco se trouve « à un moment particulièrement difficile » : « l'Unesco n'a jamais cessé […] d'être menacée par de multiples périls : le scepticisme, le gigantisme, la bureaucratie, la rivalité des influences. Mais le pire des dangers, et aujourd'hui plus que jamais, c'est la politisation »[4] ; en 1976, M'Bow déclare que « l'Unesco a toujours été une organisation politique »[5] ; Antonio Monclus, auteur d'une histoire de l'Unesco publiée aux éditions Unesco, estime quant à lui que « ce caractère politique de l'Unesco ne doit pas être vu comme un aspect négatif »[6].

En 1972, dans son rapport au département d'état sur la conférence générale de 1972, la délégation américaine déplore que des États utilisent le forum qu'est l'Unesco à des buts politiques, et que le rôle des États-Unis est de « contrer et donc minimiser ces incursions politiques dans le programme », sinon « la fonction de l'Unesco comme véhicule et catalyseur de la coopération intellectuelle sera très certainement détériorée »[7].

Durant son mandat, Maheu se montre favorable à la pleine collaboration de l'Unesco avec l'Espagne franquiste. Il estime que cela peut constituer un moyen d'amorcer une « pré-transition » vers la démocratisation de ce pays. En 1971, Maheu décide d'ailleurs de faire siéger la session du conseil exécutif à Madrid[8].

La politisation de l'Unesco est en grande partie due à la pression des États membres et de groupes de pression. Ainsi, en janvier 1974, l'Union des étudiants juifs de France écrit à Maheu pour solliciter une intervention de l'Unesco auprès du gouvernement syrien, afin que la Syrie mette fin aux mauvais traitements infligés aux prisonniers israéliens dans le cadre de la guerre du Kippour ; l'Unesco répond que cette question n'entre pas dans le cadre de sa compétence[9]. Les multiples sollicitations de ce genre dont l'Unesco est l'objet tendent cependant à accentuer sa politisation.

---

[1] Gian Franco Pompei, in collectif Unesco, *Dans l'esprit des hommes*, 1971, op. cit., p. 25.
[2] Emission de radio passée à la BBC radio 4, intitulée « What price culture ? », nov. 1971 : Huxley et Ritchie Calder y parlent : « we hoped we were keeping politics out of Unesco and one of the things. [...] but you see if we were talking about ideas, this is the most sensitive area any agents of the UN could ever be called upon to administer, because here you have got the ideologies, here you have got religions, here you have got people very sensitive about their cultures and so on and when you try to do it simply as a ... a massive world effort, according to the book of rules or whatever you're trying to define, it doesn't work that way, and therefore they've had to live with enormous difficulties. »
[3] Julian Huxley, *Memories II*, p. 36. « less political jockeying for national advantage among the official delegates on the Board, and within the Organization itself ».
[4] *Le Figaro*, 15 nov. 1974, « Un Africain à la tête de l'Unesco. Amadou M'Bow : de la cause du petit paysan ouolof au Palais dela Culture », par Jean d'Ormesson.
[5] A.M. M'Bow, in *Le Monde*, 22 octobre 1976.
[6] A. Monclus, *op. cit.*, p. 359.
[7] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 4 : « If democratic countries are disinterested or unable to counter and hence minimize political inroads into the program, Unesco's function as a vehicle and catalyst for intellectual cooperation will most certainly be impaired. »
[8] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.*, p. 91-95 : Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action ».
[9] X 07.21 (44) D, II : lt. de Patrick Girard, (de l'union des étudiants juifs de France) au DG, 18 janv. 1974.

La politisation croissante de l'Unesco à cette époque est observée par les anciens fonctionnaires[1] et par plusieurs chercheurs[2]. Pour Peter Lengyel, cette politisation est « le symptôme le plus virulent du dysfonctionnement » de l'organisation[3].

2.3.1. L'importance désormais prépondérante du Tiers Monde.

Dans un discours en 1965, Maheu affirme qu' « à la dimension traditionnelle, que l'on pourrait appeler la dimension est-ouest, […] est venue s'ajouter une autre dimension : la dimension nord-sud ». Il affirme que vers 1964 s'est effectué un « tournant décisif », et que le Tiers Monde « prend de plus en plus conscience de lui-même et s'affirme comme un ensemble à part ». Il observe que « les rivalités de l'est et de l'ouest se sont étendues aux pays du Tiers Monde », et qu'ainsi, « maintenant, est-ouest et nord-sud sont absolument mêlés », ce qui « donne à l'aide au développement une dimension qu'elle n'avait pas il y a cinq ou six ans encore » ; il observe que désormais « le problème du développement est un problème politique mondial »[4].

Le virage de l'Unesco au service des pays issus de la décolonisation.

Comme l'observe Daniel Colard, « le plus grand succès politique de l'ONU a été à coup sûr la décolonisation »[5]. Dès décembre 1960, l'assemblée générale de l'ONU vote une déclaration exigeant l'octroi de l'indépendance aux peuples colonisés[6]. Les pays issus de la décolonisation s'empressent d'entrer à l'ONU, sur laquelle ils fondent beaucoup d'espoirs, espérant y trouver un forum grâce auquel ils puissent s'imposer sur la scène internationale[7]. À partir de 1960 l'assemblée générale est gouvernée par une majorité tiers-mondiste, puisque

---

[1] *Lien-Link* n°84 (avril-juin 2003) : Krystyna Chlebowska, « La déontologie à l'épreuve du temps » : « Avec le temps, les représentants des gouvernements à l'Unesco prirent du poids et leur influence sur le fonctionnement du Secrétariat et les membres du personnel augmentait. […] L'indépendance de la fonction internationale était de plus en plus menacée » ; *Lien-Link* n°85 : « Paris, avril 1968 », par Jacques L. Boisson : « Les commentaires et les positions prises à propos du programme et du budget proposés par le directeur général […] étaient, en fait, très largement inspirés par des préoccupations nationales. […] J'en fus, un temps, surpris et dépité » ; Jacques Richardson évoque la politisation de la conférence Castafrica en 1974 (*Lien-Link* n°86 : « When Unesco encountered diplomatic pitfalls in Africa », par Jacques Richardson ; ce sont des extraits de son article - Jacques Richardson , « Quo vadis Unesco ? An institution at the Crossroads », juin 1991, p. 142-155, in *Science and Public Policy*).

[2] D. Parton, *Documentary study of the politization of Unesco*, 1975 : étude faite à la requête du Special Committee on Unesco, nommé par la American Academy of Arts and Sciences ; Samuel M. Makinda, *Unesco and international politics*, Department of international relations, The research school of pacific studies, the Australian national university, Canberra, 21 p., 1986. p. 16; Collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, 1993, Bernard Colas : « l'idéal généreux » qui a présidé à la création de l'Unesco « a été affecté par les oppositions et les divisions de nature politique », p. 43. *Encyclopedia universalis*, 1990, article « Unesco » par V.-Y. Ghebali : « la nature intrinsèque des problèmes relatifs à l'éducation, la science, la culture et la communication la prédisposait à être entraînée dans des débats d'ordre politique ».

[3] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 8. « the most virulent symptom of a much wider dysfunction and de-professionalization which affects most of the specialized agencies. »

[4] X 07.83 Maheu, III : « Le sens et la valeur de la coopération internationale au service du développement » : allocution prononcée par Maheu à la clôture de la 4e conférence nationale de la Commission nationale canadienne pour l'Unesco à Montréal, 12 mars 1965, 19 p., p. 4-7.

[5] D. Colard, *op. cit.*, p. 259.

[6] Conseil exécutif, 72e session, 31 mars 1966, p. 2 ; conférence générale de 1966, résol. 11, demandant au directeur général de n'apporter aucune aide aux gouvernements du Portugal, d'Afrique du sud, et et au régime illégal de Rhodésie du sud dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture, et de ne pas les inviter aux conférences générales ni aux diverses activités de l'Unesco (cité par C. Osakwe, *op. cit.*, p. 146-148.)

[7] P. Gerbet, *op. cit.*, p. 481.

ces États y disposent de la majorité simple et de la majorité des deux-tiers[1]. Cette situation se reflète à l'Unesco, à laquelle adhèrent entre 1960 et 1962 une vingtaine d'états africains[2]. Au lendemain de la démission de Veronese, il est tacitement admis par l'ensemble des États membres que le prochain directeur général devra être de préférence un Africain ou un Asiatique ; toutefois, ces pays n'offrent aucun candidat qui convienne[3].

Si l'Unesco, à partir de 1960, opère un virage idéologique, se faisant le défenseur des pays du Tiers Monde, cette situation est plutôt le résultat de l'évolution de la situation internationale, et en particulier de la tendance de l'ONU. De plus en plus d'états membres sont favorables à une telle évolution. Ce virage, impulsé par les États membres, a été mené à bien principalement par René Maheu, qui fait alors l'objet de beaucoup d'espoir et d'admiration de la part des dirigeants des pays du Tiers Monde[4].

Les revendications des pays du Tiers Monde.

Tout au long des années 1960, les pays du Tiers Monde expriment de vives revendications afin de transformer l'Unesco en « un instrument de décolonisation culturelle ». Elles portent principalement sur le budget et sur la composition du conseil exécutif. Ces pays font pression pour une nette augmentation du budget, et pour son orientation de plus en plus claire vers le Tiers Monde[5], ainsi que pour être davantage représentés au conseil exécutif : dans les années 1960, les sessions du conseil exécutif sont marquées par les réclamations constantes de l'Asie, de l'Afrique et des pays arabes en ce sens[6] ; dans les forums que constituent la conférence générale et le conseil exécutif, les pays africains constituent un groupe d'une « grande cohésion », comme l'observe Olivier de Sayve, qui souligne son « rôle déterminant » ; ce groupe d'états constitue désormais « un des éléments essentiels » du conseil exécutif[7]. Les pays du Tiers Monde bénéficient, à la conférence générale et au conseil exécutif, de leaders charismatiques : le Brésilien Carneiro, auquel succède au milieu des années 1960 comme porte-parole du bloc latino-américain au conseil exécutif le Brésilien M. Dell'Oro Maini ; à la conférence générale, le délégué permanent du Brésil, le scientifique Carlos Chagas, ami de Carneiro, joue un rôle important. Du côté africain, au sein de la conférence générale, le Malien Amadou Hampâté Bâ, ainsi que l'Egyptien M. Tewfik, sont des leaders importants du Tiers Monde[8].

---

[1] D. Colard, *op. cit.*, p. 110.
[2] RU, CO 859/1392 : 1960-62 : notamment Nigeria, Côte d'Or, Sierra Leone.
[3] RU, ED 121/1159 : lt. « private and personnel » de David Eccles à John Maud, 9 janv. 1962 ; EU, box 824 : lt. de G. Shuster à Dean Rusk, 15 déc. 1961, 5 p., p. 3-4.
[4] Maheu est accueilli en grande pompe lors de son voyage en Algérie en nov. 1963 : film n° 559, 1963 ; lt. de F. Karam à M. Chevalier, 28 sept. 1963 : « pendant sa visite, le directeur général aura rang de chef d'état ». Réciproquement, au début des années 1960, de nombreux chefs d'état des pays en voie de développement, notamment des pays décolonisés d'Afrique, rendent une visite officielle à l'Unesco.
[5] Hassan Nafaa, *op. cit.*, p. 629, 636 ; N. Gaudant, *op. cit.*, p. 158-160. A partir de l'indépendance du Ghana en mars 1957 (le Togo et la Côte de l'Or s'unissent pour former le Ghana, première colonie africaine à accéder à l'indépendance), le budget consacré par les Nations Unies et l'Unesco au Ghana augmente soudain beaucoup ; le Ghana reçoit 20 700 dollars au titre de l'assistance technique pour développer l'éducation de base. En 1960, le Ghana bénéficie de 54 482 dollars dans ce cadre.
[6] FR, NUOI carton 835, doc AE/78 EX/3.1 (n°236).
[7] FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve à Couve de Murville, 21 mai 1965, p. 2-3 ; FR, NUOI 835, note de Jean Fernand Laurent à la Direction des NUOI , 27 déc. 1967, cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 100-102.
[8] EU, box 3340 : confidential report of US delegation to the 72th session executive board, 2 mai- 31 mai 1966, par Benton, 30 p., p. 11-14 ; Benton observe que le groupe africain est « fortement influencé et souvent adroitement manipulé par la délégation de la RAU », en

Ce sont non seulement les séances de la conférence générale et du conseil exécutif qui sont le théâtre des revendications des pays du Tiers Monde, mais aussi les réunions d'experts, comme par exemple celle sur la liberté de l'information en Asie du sud-est en janvier 1960 (comme le montre le rapport de la délégation américaine à cette conférence)[1], et les diverses conférences organisées par l'Unesco ou l'ONU. Ainsi, à la conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées (UNSCAT), tenue à Genève en 1963[2], comme l'observe Prévost, « le thème de la conférence servait plus de toile de fond que de sujet véritable aux discussions », et les délégations étaient « en conflit feutré », entre « celles des pays en développement décidées à arracher quelque chose aux pays riches et au système des Nations Unies, celles des pays occidentaux fermement ancrées sur leurs positions, et le jeu de bascule des pays de l'est, toujours prêts à apporter leur appui verbal au Tiers Monde, mais aussi crispés que les Occidentaux sur les cordons de leur bourse ». C'est aussi dans les réunions des commissions nationales que s'expriment les revendications des États du Tiers Monde. En 1964, la première conférence des commissions nationales des pays arabes, organisée en Algérie, prend une signification politique, deux ans après l'indépendance de l'Algérie. Ces commissions nationales arabes expriment avec force les revendications des pays du Tiers Monde par rapport à l'Unesco[3].

Ces revendications portent sur divers thèmes et sur divers programmes de l'Unesco. Ainsi, par exemple, le conflit entre pays riches et pays du Tiers Monde se focalise à la conférence UNSCAT sur la question de l'orientation de la politique scientifique de l'Unesco, les pays du Tiers Monde accusant l'Unesco « de négliger l'aide au développement scientifique et technique, pour favoriser plutôt la recherche fondamentale »[4]. Un des thèmes principaux de revendications est en fait celui de la langue. La revendication de l'arabe comme langue de travail est une revendication importante du Tiers Monde. Elle s'exprime à la conférence générale de 1962, dans un projet de résolution proposé par le Pakistan, l'Iran, l'Egypte, le Koweit et le Soudan[5]. Jusqu'alors, l'arabe n'était que langue officielle, au même titre que le français, l'anglais, l'espagnol, le russe, le chinois, l'hindi et l'italien. Ce projet de résolution n'aboutit pas mais une évolution s'opère lentement. À la conférence générale de 1964, la traduction simultanée en arabe et la traduction des documents les plus importants en arabe est pour la première fois effectuée ; elle se fait toutefois aux frais des États arabes. La conférence générale de 1966 décide que la langue arabe aura progressivement le statut de langue de travail de l'Unesco, aux côtés du français, de l'anglais, de l'espagnol et du russe[6]. En 1968, à l'approche de la conférence générale, les États arabes prévoient de demander que l'arabe devienne langue de travail. Les États-Unis s'y opposent.[7]

---

particulier par Tewfik (« The African group is still strongly influenced and often adroitly manipulated by the UAR delegation ») ; FR, NUOI carton 835, n°404/A/5.

[1] EU, box 820 : report by Wilbur Schramm, chairman of the US delegation to the Unesco media conference held in Bangkok, 18-29 janv. 1960, 8p., p. 4-6.

[2] *Public Papers of the Secretary general of the United Nations, op. cit.*, Vol VI, p. 372-374 : discours de U'Thant, 8 juill. 1963.

[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 110 et 122.

[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 110.

[5] 14 C/8, p. 3-4.

[6] FR, Nantes, carton 25, instructions politiques pour la délégation française à la 14e conférence générale, 25 oct-30 nov. 1966.

[7] EU, box 3212 : airgram du département d'état à tous les postes diplomatiques américains, 16 sept. 1968.

Le projet Orient-Occident donne lieu à une importante confrontation nord/sud. En 1961, le comité consultatif du projet évoque « les états de susceptibilité » et « d'irritations », « séquelles de situations politiques révolues liées aux colonialismes et aux impérialismes »[1]. En 1962, Yves Brunsvick, secrétaire général de la commission nationale française, estime nécessaire d'englober toute la culture « afro-asiatique » dans la catégorie Orient et d'œuvrer à rapprocher cette culture de la culture occidentale, afin d'éviter que ne se crée une « ligne de partage des nations ». Il déplore que l'Unesco n'ait pas encore traité efficacement ce problème[2]. En 1962, Jacques Havet évoque, dans une lettre à M. Gomes Machado, les problèmes politiques que connaît le projet, liés aux revendications du Tiers Monde ; il évoque la thèse des Soviétiques et des Français, qui estiment que le projet devrait viser à « désamorcer » les « conflits », les « ressentiments » qui existent entre les ex-puissances coloniales et les ex-pays colonisés. Jacques Havet observe : « nous ne pouvons le faire qu'indirectement, à notre niveau et à la manière propre du projet majeur, c'est-à-dire au plan des cultures » ; il estime qu'il ne faut pas « 'politiser' le projet majeur, en prenant pour fondement essentiel l' 'esprit de Bandoung' et ses incidences politiques ». Il refuse d'assimiler le binôme Orient/Occident du projet à une opposition entre pays décolonisés et pays anciens colonisateurs : « que faire du Japon, non colonisé, que faire des pays non colonisateurs, que faire de l'Amérique, etc. ? Que faire de l'Afrique, qui dans cette hypothèse serait considérée purement et simplement comme orientale ? »[3].

Les revendications des États africains se teintent parfois d'hostilité envers l'Occident. Ainsi, en 1965, au conseil exécutif, ces États exigent que le comité des programmes scolaires d'Afrique soit exclusivement composé d'Africains, et dénoncent l'envoi en Afrique de jeunes Européens du service volontaire comme « un moyen pour les pays industrialisés de donner bonne conscience à leurs jeunes en les envoyant travailler quelques mois en Afrique »[4]. Cependant, certains leaders africains expriment des propos modérés et conciliants, comme le Malien Hampâté Bâ et le Sénégalais M. Dieng, qui reconnaissent les bienfaits de la colonisation[5]. Les diplomates français observent en 1965 avec étonnement la « sagesse de plusieurs Africains »[6], la modération de leurs propos.

Les États du Tiers Monde obtiennent des acquis importants : une augmentation du budget, une orientation des programmes vers leurs besoins, un accroissement de leur représentation au conseil exécutif, la reconnaissance de l'arabe comme langue de travail, la participation accrue de ressortissants du Tiers Monde à de nombreuses actions de l'Unesco. Ainsi, par exemple, à partir de la fin des années 1960, des intellectuels africains sont intégrés au comité du CIPSH[7].

En outre, l'Unesco constitue « un bon terrain de formation » pour les futurs dirigeants politiques et administratifs des pays en voie de développement : les sessions de la conférence générale et du conseil exécutif, ainsi que les nombreuses conférences et réunions organisées

---

[1] CUA/108, 29 août 1961, 9 p., p. 4.
[2] XO7.21(44)NC, IV : doc. CN 27, par Y. Brunsvick, 22 mai 1962.
[3] XO7.21(44)NC, IV : mémo de Jacques Havet à Gomes Machado, 5 p., 30 mai 1962.
[4] FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve à Couve de Murville, 21 mai 1965, doc. cit., p. 4-5.
[5] G. Bourreau, *op. cit.*, p. 20 : propos de M. Dieng, chef de la délégation sénégalaise, à la 11e conférence générale (11C/13, 14.4).
[6] FR, Nantes, carton 117 : note au sujet de la 71e session du conseil exécutif de l'Unesco, Paris, 23 nov. 1965, n°1927 ACT/2/0, 8 p., p. 7-8.
[7] En 1969 Agblemagnon, ambassadeur du Togo auprès de l'Unesco ; en 1973, Kwapong, académie ghanéenne des arts et sciences.

par l'Unesco, leur apprennent comment se comporter sur la scène internationale, comme l'observe en 1972 la délégation américaine dans son rapport au secrétaire d'état[1]. 1974 marque un tournant : l'élection cette année-là du Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow au poste de directeur général constitue un triomphe pour le Tiers Monde ; à partir de cette date, l'engagement de l'Unesco aux côtés du Tiers Monde est plus net encore, ainsi que le montrent plusieurs signes, comme par exemple l'organisation de la conférence générale de 1976, pour la première fois, en Afrique, à Nairobi.

Le rôle important de Maheu dans ce tournant.

Maheu saisit habilement le virage de la décolonisation. Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, il est le premier directeur d'une agence de l'ONU à faire une visite officielle dans l'Algérie indépendante : en novembre 1963, il est accueilli en grande pompe à Alger par les ministres des affaires étrangères et de l'orientation nationale, le sous-secrétaire d'état à la jeunesse et aux sports et les dirigeants de l'université d'Alger. Durant son séjour, il est « traité comme un chef d'état »[2]. Sa visite suscite beaucoup d'espoirs chez le gouvernement algérien.

L'Unesco devient la première institution du système de l'ONU à mettre en œuvre un programme dans ce pays[3]. En 1963, Maheu souligne, devant la commission nationale américaine, les « changements fondamentaux » entraînés par la décolonisation, et affirme sa conscience qu'« aucun pays européen n'est plus une grande puissance coloniale ou mondiale »[4]. La même année, lors d'une conversation privée avec le ministre d'état britannique, il affirme que la question de la post-colonisation est « une tâche importante » de l'Unesco[5]. Le gouvernement britannique observe que « la réputation de Maheu auprès des représentants des pays en voie de développement est très haute »[6]. La popularité de Maheu est encore accrue en 1965 auprès des milieux tiers-mondistes lorsqu'il rétablit en poste au siège de l'Unesco l'expert français Daniel Hauet-Mercier, qui, envoyé en mission pour l'Unesco au Cameroun, en avait été expulsé par les autorités locales à la demande du gouvernement français à cause de ses opinions anticolonialistes[7].

Maheu réussit même à obtenir le soutien des représentants du Tiers Monde au conseil exécutif sur sa deuxième candidature au poste de directeur général en 1967, contre celle de l'Indien Humayun Kabir, promue par le gouvernement britannique ; pourtant celui-ci, administrateur expérimenté (plusieurs fois ministre dans son pays), « intelligent » et « perspicace », musulman marié à une femme hindouïste, pouvait apparaître comme un candidat de valeur et consensuel[8]. Maheu est réélu à l'unanimité. Cependant, malgré le rôle

---

[1] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session..., doc. cit., p. 4.
[2] ICI X 07.83 Maheu, IIa : Communiqué transmis d'Alger, 12 nov. 1963. Il se voit décerner le premier doctorat *honoris causa* de l'Université Indépendante d'Algérie (Chikh Bekri, « René Maheu et l'urgence », p. 41, in *René Maheu. Portrait-souvenir…*)
[3] X 07.83 Maheu, IIa : Généralités sur la République algérienne démocratique et populaire, nov. 1963, p. 5-9.
[4] X 07.83 Maheu, IIa : texte de la conference internationale « The New Europe » tenue à la commission nationale des Etats-Unis pour l'Unesco, Chicago, 3-26 oct. 1963.
[5] RU, ED 121/1163 : record of conversation between Peter Thomas and René Maheu, 13 avril 1964, doc. cit. « an important and valubale task ».
[6] RU, PREM 11/5185 : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confid. intitulée « R. Maheu ». « his standing with representatives of those countries is naturally very high ».
[7] *Lien-Link* n°84, avril-juin 2003 : nécrologie de Daniel Hauet-Mercier par Pierre Maes.
[8] RU, DO 163/65 : lt. confid. de K.R.C. Pridham à L.C.J. Martin, 6 avril 1966 : « shrewd », « intelligent » ; lt. confid. d'A.R. Thomas, 9 mai 1966 ; FR, Nantes, carton 6 : lt. de Jean Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 24 oct. 1967.

très important joué par Maheu dans ce tournant de l'Unesco vers le Tiers Monde, cela n'empêche pas l'apparition à l'Unesco de fissures croissantes dans l'unité du Tiers Monde.

Des fissures croissantes dans l'unité du Tiers Monde.

A partir du milieu des années 1960, des fissures se produisent dans l'unité des États du Tiers Monde. D'une part, des divergences s'expriment entre le groupe latino-américain et le groupe afro-asiatique, comme le constate Olivier de Sayve au conseil exécutif en 1965[1]. D'autre part, des divergences importantes s'affirment au sein du groupe asiatique lui-même. Ainsi, en marge de la conférence générale de 1968, le chef de la délégation pakistanaise déplore dans la presse ce qu'il juge comme une sous-représentation du Pakistan et une sur-représentation de l'Inde dans le personnel de l'Unesco[2]. Enfin, des divergences apparaissent au sein du groupe africain. À la réunion d'experts sur le développement des moyens d'information en Afrique en janvier-février 1962, la délégation américaine observe que des rivalités politiques s'expriment à plusieurs reprises entre Afrique ex-française, Afrique ex-britannique et Maghreb[3]. Au fil des années 1960, l'unité du groupe africain révèle sa « fragilité », comme l'observent la France et les États-Unis au conseil exécutif en 1966. Ainsi, dans son rapport confidentiel sur la 72e session du conseil exécutif, Benton, s'il souligne « la maturité et la cohésion croissantes du groupe africain », observe en même temps « certaines preuves de clivages au sein du groupe, non seulement selon la traditionnelle ligne linguistique, mais aussi selon des lignes de personnalités et politiques ». Aux conservateurs M. Mfinanga (Tanzanien) et M. Cookey (Nigeria) s'opposent les « nationalistes extrêmes », M. Dadie (Côte d'Ivoire) et M. Atangana (Cameroun). Ces derniers, francophones, ont des difficultés à communiquer avec les représentants des pays d'Afrique de l'est, anglophones ; la différence linguistique contribue au clivage entre ces deux groupes[4].

Ainsi, l'unité du Tiers Monde se fragmente au fil des années, et cela affaiblit dans une certaine mesure ses revendications. Par ailleurs, celles-ci se heurtent à une résistance importante quoique larvée de la part des États occidentaux.

Les résistances des États occidentaux.

Les États occidentaux se trouvent dans une position ambiguë, car tout en souhaitant s'attirer la sympathie des pays du Tiers Monde, ils sont réticents à accepter une augmentation significative du budget de l'Unesco et une orientation nette de ses programmes en faveur des pays en voie de développement. Ils sont donc dans une situation délicate.

Les réticences des pays développés au sujet du programme et du budget.

[1] FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve à Couve de Murville, 21 mai 1965, doc. cit., p. 2-3.
[2] EU, box 3212 : airgram de Rawalpindi au département d'état, 17 oct. 1968.
[3] EU, box 825 : report of the US delegation to the Unesco meeting of experts on the development of information media in Africa, soumis au secrétaire d'état par Robert E. Hartland, 26 mars 1962, 32 p., p. 7.
[4] FR, NUOI carton 835, n°404/A/5 ; EU, box 3340 : confidential report of the US delegation to the 72th session of the executive board, doc. cit., p. 13-14. « the growing maturity and cohesiveness of the African group » ; « there is some evidence of splits in the group, not only along the customary linguistic line but along personality and political lines as well » ; « extreme nationalists ».

Plusieurs anciens fonctionnaires de l'Unesco observent le « difficile dialogue » entre pays occidentaux et pays en voie de développement dans les conférences de l'Unesco[1], le fait que les « appels au secours » lancés par ces pays sont alors « mal écoutés » par les pays riches, qui « mesur[ent] chichement » l'aide qu'ils acceptent de leur apporter[2].

Dans les années 1960, les États-Unis nourrissent l'appréhension croissante que l'influence des gros contributeurs décline peu à peu à l'Unesco, et que le budget de celle-ci soit de plus en plus contrôlé par les pays receveurs d'aide, numériquement majoritaires[3]. Ils pensent que « les tensions croissantes entre le monde développé et le monde en voie de développement entraînent de réels risques pour l'ensemble du système de l'ONU, et notamment pour l'Unesco ». Ils estiment qu'avec la décolonisation, l'Unesco affronte « une épreuve plus critique » encore que celle de la guerre froide[4]. Ces craintes sont partagées par d'autres États occidentaux. Après l'atmosphère euphorique et fédératrice de la conférence générale de 1960, celle de la conférence générale de 1962 est « très houleuse, violente » ; la revendication des pays du Tiers Monde d'élever le plafond budgétaire à 50 millions de dollars suscite une vive opposition entre les pays du Tiers Monde et les pays développés[5]. En 1963, au conseil exécutif, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis se concertent pour résister aux demandes d'augmentation du budget[6]. Cependant, ils finissent par se rallier au budget proposé par Maheu[7].

L'attitude de résistance des pays occidentaux face à l'augmentation du budget n'est pas partagée par tous les dirigeants de ces pays. Ainsi, en 1963, dans son rapport sur la 65e session du conseil exécutif, Benton, sénateur américain et membre du conseil exécutif, observe que l'attitude des États-Unis d'hésitation et de résistance face à la volonté des pays en voie de développement d'un budget croissant entraîne une détérioration de l'image des États-Unis dans ces pays ; il incite donc le gouvernement américain à se montrer plus favorable à l'augmentation du budget[8]. Cependant, le gouvernement américain reste très hostile, dans les années suivantes, à la volonté de Maheu d'augmenter le budget[9] ; le secrétaire d'état, Dean Rusk, dans une conversation privée avec Maheu en décembre 1965, menace de ne pas payer la contribution américaine à l'Unesco si l'organisation augmente encore son budget[10].

Cette réticence est partagée par la France. En 1965, le ministère des affaires étrangères français déplore qu'à l'Unesco, « on voit très nettement s'élaborer une doctrine et se réaliser

---

[1] Anna Lorenzetto, *L'Unesco e l'alfabetizazzione*, Centre Unesco Rome, 1976, p. 65 : « un difficile colloquio ».
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 233.
[3] EU, box 821 : lt. de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 8 nov. 1960 .
[4] EU, box 3214 : report of the US delegation to the 78th session executive board, par Benton, soumis au secrétaire d'état, p. 6 ; chap. « Haves Vs. Have-nots ».
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 105-106.
[6] Le gouvernement français écrit aux gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis pour se mettre d'accord sur un budget réduit, et lutter contre les ambitions de Maheu de mettre en place un budget très important. NUOI 1106, contributions obligatoires de la France, lt. de Bruno de Leusse, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires aux Etats-Unis, à la direction des NUOI, 18 déc. 1963. NUOI 1106, contribtion obligatoire de la France, lt. du ministère des affaires étrangères (F. Charles Roux) à l'ambassadeur de France à Washington (M. de Leusse), 27 déc. 1963. Ces propositions sont bien accueillies par les Etats-Unis, qui veulent que le gouvernement français fasse pression sur Maheu pour l'inciter à restreindre ses ambitions ; NUOI 836, programme et budget 1961-66 : lt. de l'ambassadeur français aux Etats-Unis, Hervé Alphand, à la DGCAT, 10 janv. 1964. (docs. cités par Gaëlle Bourreau, *op. cit.*, p. 63-70.)
[7] NUOI 834, rapport de la DGCAT sur la 13e conférence générale, cité par Bourreau, *op. cit.*, p. 70.
[8] EU, box 4247 : confidential, Some miscellaneous observations on Unesco's 65th executive board meeting, by William Benton, 14 p., p. 1.
[9] NUOI 834, lt. de l'ambassade de France aux Etats-Unis à la DGCAT, 28 sept. 1964 (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 70). ; FR, Nantes, délégation française auprès de l'Unesco, carton 6 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 30 nov. 1965 ; X07A120/197 UNSA : « US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968 », 31 mai 1965, 11 p., p. 9.
[10] FR, Nantes, carton 6 : lt. d'Olivier de Sayve à Couve de Murville, 20 déc. 1965.

une politique » dictées par les États du Tiers Monde. Il regrette que « les grandes puissances [aie]nt du mal à adopter des positions communes sur la question de l'expansion du budget de l'Unesco et de l'octroi des fonds extrabudgétaires » pour résister aux revendications des États du Tiers Monde[1]. En 1969, Jean-Fernand Laurent déplore que « les représentants du Tiers Monde, qui composent la majorité du conseil, s'avèrent beaucoup plus soucieux des intérêts régionaux et locaux que de la vocation universelle de l'Unesco ». Il critique notamment avec sévérité « les vieux membres latino-américains du conseil qui, sans doute dans l'espoir de drainer davantage encore vers leur continent l'assistance technique de l'Unesco, se font chaque fois les chefs de la brigade de la flagornerie »[2].

Les États occidentaux, s'ils sont très réticents à accepter les revendications des pays du Tiers Monde, n'osent pas s'y opposer de manière nette, par crainte de s'en faire mal voir. Ainsi, au conseil exécutif en 1965, le représentant de la France, Olivier de Sayve, observe que face au groupe africain extrêmement déterminé et uni, « les Occidentaux n'ont pas réussi à faire triompher leurs vues », et ont gardé une « attitude réservée », par « peur de blesser les Africains […et] de paraître défendre les nations nanties »[3].

Les réticences des États occidentaux portent non seulement sur les revendications concernant le programme et le budget, mais aussi sur les revendications linguistiques. Ainsi, en 1966, les diplomates français sont hostiles à l'introduction de l'arabe à la conférence générale, ils considèrent « cette innovation » comme « un précédent inquiétant » et déplorent que cela va « peser lourdement […] sur les finances de l'Unesco », et que cela aura des répercussions défavorables sur la situation de la francophonie[4].

Des réticences s'expriment aussi sur la question du colonialisme. Ainsi, en 1963, le gouvernement américain et le gouvernement britannique sont fortement contrariés des déclarations faites par Maheu dans la presse et prônant une réorientation de l'Unesco sur les problèmes du racisme, de la post-colonisation et du désarmement, et décident de lui signifier que « la méthode et le ton de la présentation de ces idées à la presse constituent une déviation malheureuse et inutile par rapport à la pratique normale »[5]. Le Royaume-Uni décide de « faire tout ce qui est possible, sans se retrouver trop isolé au conseil exécutif, pour éliminer les occasions de propagande au sujet du néo-colonialisme », éviter que l'Unesco ne s'engage clairement contre le colonialisme, et « résister à toute tentative pour lier colonialisme et problèmes raciaux »[6]. En 1962, Maheu se rend en visite aux États-Unis, et le département d'état lui fait rencontrer le président Kennedy, qui s'emploie à le convaincre de renoncer à s'occuper des problèmes post-coloniaux, et qui l'incite plutôt à « confiner son travail aux besoins les plus pressants des pays les moins développés » au moyen de l'assistance

---

[1] FR, Nantes, carton 117 : note de la direction générale des affaires culturelles et techniques sur la 13e conférence générale, 7 janv. 1965, 50 p., p. 49-50.
[2] FR, NUOI carton 836 : rapport de Jean Fernand Laurent, sur la 83e session du conseil exécutif, 24 octobre 1969.
[3] FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve, à Couve de Murville, 21 mai 1965, doc. cit., p. 4-5.
[4] FR, Nantes, carton 25, instructions politiques pour la délégation française à la 14e conférence générale, 25 oct.-30 nov. 1966 ; carton 117 : rapport du ministère des affaires étrangères à la direction générale des affaires culturelles et techniques, 3 fév. 1967, 29 p., p. 5 ; FR, NUOI 834, 15e conférence générale, instructions générales. Cité dans G. Bourreau, *op. cit*., p. 23-24.
[5] RU, ED 121/1163 : mémoranudm de L.C.J. Martin, 17 sept. 1963, 3 p. : « the method and the tone of the presentation of these ideas to the press constitute an unfortunate and unnecessary departure from normal practice » ; RU, FO 371/172699 : mémo de J.E. Powell-Jones, 11 nov. 1963, 4 p.
[6] RU, ED 121/1163 : mémo confid. de L.C.J. Martin à E.J.P. Fall, 23 sept. 1963. « to do everything possible, without being too much isolated at the board, to eliminate scope for propaganda about neo-colonialism. The delegation should also be watchful in resisting any attempt to link colonialism and racial problems » ; mémo du 17 sept. 1963, par L.C.J. Martin, 3 p.

technique[1]. Les diplomates français, dans leurs rapports confidentiels, se montrent condescendants voire hostiles envers les Africains et envers leurs revendications sur la question du colonialisme. Ainsi, en 1965, Olivier de Sayve critique « la susceptibilité des noirs », « leurs complexes », leur « extrême sensibilité […] aux questions touchant la liquidation du vieil ordre de choses colonial », leur « susceptibilité excessive ». Il critique les revendications d'Hampâté-Bâ, faite « en termes trop peu nuancés » selon lui[2].

Les réticences des États occidentaux portent aussi sur l'ouverture du conseil exécutif à des représentants du Tiers monde et sur son élargissement. En 1967, ces États se résignent à l'élargissement du nombre des membres du conseil exécutif, estimant que cet élargissement, qui constitue pour eux une perte relative de sièges, vaut mieux qu'une perte en chiffres absolus[3]. Tout au long des années 1960 et 1970, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis parviennent à conserver des représentants au conseil exécutif ; leurs représentants sont même tacitement considérés comme permanents[4]. Ainsi, ces États s'efforcent de conserver le conseil exécutif comme un bastion occidental. Les réticences de ces États portent enfin sur les nominations aux hauts postes du Secrétariat, nominations qui constituent durant toutes ces années un enjeu majeur[5].

La question du Portugal et de l'Afrique du sud est emblématique de cette opposition nord-sud. En 1962, au conseil exécutif, le Mali demande l'exclusion du Portugal et de l'Afrique du sud de la liste des invités à la 26e Conférence internationale de l'instruction publique (prévue à Genève en juillet 1963), pour cause d'attittude coloniale et raciste. Les puissances occidentales s'y opposent, arguant du caractère universel et apolitique de l'Unesco, et faisant valoir qu'elles adoptent ainsi une attitude « légaliste » [6]. En mars 1965, le Portugal est admis à l'Unesco. Cette admission suscite une réaction violente de la part de la majorité des pays du groupe africain, qui déposent un projet de résolution au conseil exécutif, demandant la création d'une nouvelle région géographique pour le Portugal, une révision de l'acte constitutif et l'exclusion du Portugal de toutes les conférences régionales de l'Unesco[7]. Les États occidentaux, et notamment le gouvernement français, tout en s'efforçant de ne pas blesser leurs « amis africains », sont opposés à la « discrimination flagrante » selon eux que ces États veulent infliger au Portugal. Le gouvernement français affirme vouloir adopter « une attitude objective, indépendamment de toute question politique particulière »[8]. En mai 1965, le conseil exécutif envisage un projet d'enquête sur la situation de l'éducation dans les territoires africains sous administration portugaise, et subordonne aux résultats de cette enquête l'invitation du Portugal à la prochaine conférence sur l'instruction publique. Les États-Unis, le Royaume-Uni et la France votent contre ce projet de résolution, estimant

[1] EU, box 4247 : memorandum de Benjamin Read, for M. McGeorge Bundy. « our desire is to see Unesco confine its work to the most pressing needs of the less developed countries ».
[2] FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 21 mai 1965, doc. cit., p. 3-4.
[3] FR., NUOI 835 : note de J. Fernand Laurent à la Direction des NUOI, 27 déc. 1967 (cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 100-102.)
[4] FR., NUOI 835 : télégramme de l'ambassade française du Luxembourg adressé à la diplomatie française, 3 août 1968 ; note pour le secrétaire général de la DGACT, 8 août 1968 (cités par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 102-103).
[5] RU, OD 24/15 : lt. confid. de L.C.J. Martin à Andrew Cohen, 14 juill. 1966 ; et de nombreuses autres lettres, dans ce dossier, à ce sujet.
[6] FR, NUOI 833 : note pour la direction politique, de J. Basdevant, DGACT, 19 déc. 1962 ; note pour la DGACT-bureau des organisations internationales, 23 août 1963 ; M.C. Smouts, *La France à l'ONU…*, *op. cit.*, p. 333 (cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 78-80).
[7] G. Bourreau, *op. cit.*, p. 80-82.
[8] NUOI 833, note pour M. de Sayve, de la DGACT, 17 mai 1965. Cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 80-82.

qu'une telle résolution entraînerait une « discrimination » du Portugal, contraire à l'acte constitutif ; elles souhaitent que le Portugal puisse participer à cette conférence. Ces puissances soutiennent en revanche le projet de résolution portugais, qui prévoit d'accepter l'enquête à condition que les pays qui l'ont proposée s'y soumettent aussi[1]. Le projet de résolution portugais est finalement voté, l' « enquête » étant finalement désignée sous le terme moins inquisiteur d' « étude ». Cependant, en octobre 1965, malgré l'opposition des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, le conseil exécutif, sur la pression des États africains, vote contre l'admission du Portugal aux conférences de l'Unesco[2]. L'assemblée générale de l'ONU adopte une résolution demandant à tous les gouvernements et à toutes les agences spécialisées de l'ONU de ne plus apporter d'aide aux gouvernements du Portugal et de l'Afrique du sud, à cause de la politique coloniale du premier et de la politique discriminatoire du second. Une résolution analogue est prise par le conseil exécutif et la conférence générale de l'Unesco en 1966, sur l'initiative de l'URSS et avec le soutien des États africains et de Maheu, et contre la volonté des puissances occidentales[3]. En novembre 1968, lors d'un débat sur « la contribution de l'Unesco à la paix et sur la tâche de l'Unesco dans l'élimination du racisme et du colonialisme et dans la lutte des peuples coloniaux pour leur indépendance », sont votées deux résolutions qui excluent le Portugal des activités de l'Unesco, et qui prévoient que l'Unesco suspende toute coopération avec ce pays dans le domaine de l'éducation, de la science, et de la culture, et apporte une assistance accrue aux pays africains colonisés par le Portugal[4]. À la conférence générale de 1970 est votée une résolution prévoyant des mesures d'aide aux mouvements d'indépendance africains sous colonisation portugaise. En octobre 1971, le conseil exécutif, au terme d'une « dure confrontation » de sept. heures, finit par voter la rupture des relations avec les ONG qui conservent des relations avec l'Afrique du sud, la Rhodésie du sud ou les territoires portugais d'Afrique. Seuls deux États s'opposent à cette rupture, les États-Unis et le Royaume-Uni[5]. En 1971, le Portugal décide de se retirer de l'Unesco[6].

La question du Portugal et de l'Afrique du sud a donc constitué l'enjeu d'une opposition entre les États occidentaux et ceux du Tiers Monde. Dans cette question, les États occidentaux se placent du côté colonialiste, bien que la raison officielle avancée par eux pour justifier la participation du Portugal repose sur l'idée de l'apolitisme de l'Unesco, et sur l'argument que l'adhésion d'un État, même non démocratique, à l'Unesco, est quelque chose de positif car cela permettrait sa démocratisation par l'intermédiaire de l'action de l'organisation.

Ainsi, durant ces années, les États occidentaux, réunis dans le groupe de Genève, s'efforcent de freiner les revendications des États du Tiers Monde à l'Unesco. Cependant, leur

---

[1] FR, Nantes, carton 25, instructions politiques pour la délégation française à la 14e conférence générale. Cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 81-82.
[2] FR, NUOI 833, note du du service juridique à la DGACT, 2 nov. 1965 ; note de la DGACT à O. de Sayve, 20 oct. 1966. (docs. cités dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 81-82) ; FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 21 mai 1965, doc. cit., p. 4-5.
[3] Conseil exécutif, 72e session, 31 mars 1966, p. 2 ; 14C/résol. 11 (cité par C. Osakwe, *op. cit.*, p. 146-148) ; 14 C/71, cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 75-77 ; *Journée d'hommage à René Maheu, cahier I*, p. 43-45 : Henri Lopes, « Le temps de la décolonisation ».
[4] FR, NUOI 834, 15e conférence générale, lt. de Jean-Fernand Laurent à la DGCAT, 19 nov. 1968. Cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 81-82.
[5] RFA, Bestand B30, Band 547 : lt. de Petersen au ministère des affaires étrangères allemand, 29 oct. 1971, 5 p. ; Conseil exécutif, 88e session, point 6.5.
[6] RFA, Bestand B30, Band 547 : télégramme de Petersen au ministere des affaires étrangères allemand, 2 juin 1971 ; 16 C/Rés. 8 ; décision de la 87e session du conseil exécutif, mai 1971.

attitude est ambiguë, et se caractérise aussi par la volonté de s'assurer la sympathie des pays en voie de développement. Dans cet objectif, les États développés, de l'est et de l'ouest, rivalisent entre eux et se lancent parfois dans une surenchère pour séduire les pays en voie de développement .

Les rivalités des pays de l'est et de l'ouest pour s'attirer la sympathie du Tiers Monde.

A partir de la fin des années 1950, la guerre froide se déplace vers les pays du Tiers Monde. L'émergence du Tiers Monde entraîne sur la scène de l'Unesco une concurrence des grandes puissances pour s'attirer leur sympathie ; cette concurrence est perçue, et déplorée, par les délégués africains. Ainsi, à la conférence générale de 1960, Hampâté Bâ déclare : « Les pays africains ne rougissent pas d'être les pupilles de pays plus développés, mais les prient de ne pas se battre entre eux pour leur venir en aide et de les laisser apprécier les cadeaux qu'ils veulent leur faire »[1]. Cette attitude des États développés s'exprime clairement dans les lettres et rapports confidentiels des membres des délégations à la conférence générale et des membres du conseil exécutif à leurs gouvernements, ainsi que dans les rapports confidentiels des délégations sur les réunions et conférences organisées par l'Unesco, à leurs gouvernements. Il a été possible de consulter de tels documents pour les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, mais pas pour les États socialistes et en particulier pas pour l'URSS. Cela rend les sources disponibles un peu déséquilibrées, mais on peut rétablir une vision objective par leur analyse rigoureuse ; en outre, dans ces sources, la position de l'URSS est souvent mentionnée. Enfin, les archives officielles de l'Unesco (actes de la conférence générale, du conseil exécutif, rapports des États membres) contiennent à cet égard des données intéressantes.

L'URSS est très active dans ses efforts en direction des pays du Tiers Monde. En juin 1960, le ministre des affaires étrangères soviétique, Andreï Gromyko, déplore dans un entretien confidentiel avec Veronese que « sur l'organisation pèsent toujours des résidus d'intérêts de certains pays coloniaux en rapport avec leurs anciennes colonies ». Il dénonce le fait que « les colonisateurs freinent […] l'action de l'Unesco destinée à aider les pays qui ont récemment acquis leur indépendance »[2]. Les Soviétiques mènent une offensive importante en ce sens à la conférence générale de 1960. Ils proposent l'adoption d'une « déclaration de l'Unesco sur l'octroi de l'indépendance à tous les pays et peuples colonisés » ; les autres pays occientaux s'y opposent, arguant qu'une telle tâche ne serait pas du ressort de l'Unesco, mais de l'ONU ; David Eccles, chef de la délégation britannique, défend l'idée que le colonialisme n'est pas un concept statique, qu'il ne signifie pas la même chose pour tous les États membres, qu'il y a une importante distinction entre le colonialisme du passé et le colonialisme du XXe siècle ; il défend la politique coloniale britannique qu'il présente comme « une politique constante d'aide »[3]. Un groupe de travail est constitué au sein de la conférence générale pour réfléchir à cette question[4]. Finalement la conférence adopte une résolution

[1] 11 C/PRG/SR.6 (prov.), p. 4.
[2] Veronese, carton 32 : aide-mémoire confidentiel sur l'entretien de Veronese avec Gromyko, 10 juin 1960.
[3] 11C/Res. 8.2 ; RU, ED 121/1163 : mémo confid. de L.C.J. Martin à E.J.P. Fall, 23 sept. 1963.
[4] Ce groupe est constitué de représentants du Brésil, des Etats-Unis, du Ghana, de l'Inde, du Mexique, du Pakistan, du Royaume-Uni, de la Tunisie, de l'URSS, et de la France. Il est présidé par le Tunisien Messadi. 11 C/45. Cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 75-77.

édulcorée par rapport à la proposition soviétique initiale. Elle porte sur « le rôle de l'Unesco dans l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés » et sur l'idée que le colonialisme sous toutes ses formes doit être supprimé et que l'accession à la liberté et à l'indépendance ne doit pas être retardée sous le faux prétexte du niveau insuffisant d'un territoire dans les domaines de l'éducation, la science et la culture[1].

A la même conférence générale de 1960, l'URSS propose un changement radical dans le statut de membre associé, dénoncant ce « statut discriminatoire », « édifice honteux du colonialisme », qui bafoue le principe démocratique d'égalité des États membres. Lors de la discussion sur l'admission au statut de membre associé du Rwanda, de l'île Maurice, et du Tanganyika, l'URSS insiste pour que ces États recoivent non pas le statut de membres associés, mais celui de membre véritable. Les États occidentaux, hostiles à cette proposition, mais soucieux de ne pas s'aliéner la sympathie des pays du Tiers Monde par une opposition franche, la combattent sur le plan de la procédure, faisant valoir qu'il s'agit d'une demande qui impliquerait une modification de la constitution de l'Unesco et rappelant que toute proposition de modification de la constituion doit être envoyée à tous les États membres six mois à l'avance, ce qui n'a pas été fait[2].

Toujours à cette conférence générale de 1960, la délégation soviétique propose de remplacer le poste de directeur général par une « direction collégiale », composée de trois directeurs ayant des pouvoirs égaux, l'un représentant les démocraties populaires, l'autre les pays neutres et le troisième les nations occidentales. Les délégations occidentales y sont fermement opposées, tandis que les pays du Tiers Monde y sont favorables[3]. En 1961, lors d'une séance privée du conseil exécutif, le représentant de l'URSS, M. Pavlov, reformule cette demande, soulignant qu'un tel système permettrait « une plus juste répartition géographique » de la direction de l'Unesco et accorderait au Tiers Monde la place qu'il mérite et qu'il n'a pas[4]. Cette proposition, se heurtant à l'opposition des Occidentaux, n'est pas adoptée.

En 1962, dans son rapport officiel à la conférence générale, l'URSS déplore que malgré les décisions de la 11e conférence générale et de la 59e et 60e sessions du conseil exécutif, l'Unesco n'ait toujours concrètement rien fait pour contribuer à la « suppression du colonialisme », et exige que l'Unesco élimine de son acte constitutif « les relents de colonialisme qui subsistent dans les dispositions concernant les « membres associés » et les conditions de leur admission ; « il est urgent d'abolir cette distinction qui établit une 'catégorie inférieure' de membres »[5]. À la conférence générale de 1964, sur proposition de l'URSS, une autre résolution est adoptée sur « le rôle de l'Unesco dans l'octroi de l'indépendance aux peuples et nations colonisés », prévoyant la préparation d'un rapport sur les effets néfastes du colonialisme dans les domaines de l'éducation, de la science, et de la

[1] 11C/Rés. 8.2 : Résolution sur « le rôle de l'Unesco dans l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés » ; FR, NUOI 834, note du représentant permanent français pour le secrétariat général de la DGACT, 8 déc. 60 ; note pour le secrétaire général de la délégation française de la DGACT, 10 déc. 1960. Docs. cités par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 75-77.
[2] Draft resolution n°130, 14 nov. 1960 ; 11e conférence générale, débat du 15 nov. 1960. Docs. cités dans C. Osakwe, *op. cit.*, p. 154-156.
[3] FR, NUOI 834, 11e conférence générale, note de la DGACT pour le ministère des affaires étrangères, 22 nov. 1960. (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 91) ; *Le Monde*, 26 nov. 1960, p. 2 : « La délégation française à l'Unesco organise diverses manifestations sur le thème : rapprochement de l'Orient et de l'Occident ».
[4] SCX/PRIV.5 : 60 EX/PRIVSR.1 (prov.), 29 janv. 1962, p. 6-7.
[5] Rapports des Etats membres à la Conférence générale 1962 : rapport de l'URSS, p. 161-162.

culture[1]. À la conférence générale de 1966, l'URSS soumet un projet de résolution stipulant que l'Unesco condamne « le colonialisme et le néo-colonialisme », et qu'elle exige un octroi rapide de l'indépendance à tous les peuples colonisés[2]. Les États occidentaux s'opposent à ce nouveau projet de résolution soviétique, estimant que cette résolution ferait « dévier l'Unesco sur une voie politique contraire à sa mission »[3]. En décembre 1964, l'URSS écrit confidentiellement à tous les gouvernements afro-asiatiques pour leur demander de soutenir la demande soviétique de participation à la prochaine conférence des pays afro-asiatiques à Alger. L'URSS fait valoir :

« Les buts de la conférence afro-asiatique ne sont pas étrangers à l'URSS. Si l'URSS était invitée à la conférence, elle pourrait apporter une grosse contribution à son succès. […] l'URSS n'appartient pas seulement de manière géographique, mais aussi politique et morale au cercle des pays afro-asiatiques. Si l'URSS et les pays afro-asiatiques combattent ensemble l'impérialisme et le colonialisme, ils seront victorieux. »[4]

Ainsi, les Soviétiques déploient d'importants efforts, à partir de 1960, pour devenir les leaders des revendications du Tiers Monde.

Les États-Unis mènent eux aussi des efforts intenses pour séduire le Tiers Monde. Leur objectif est de rallier au camp atlantique les pays nouvellement indépendants, pour des motifs idéologiques et aussi économiques. On constate, avec Gail Archibald, la contradiction des États-Unis, qui, sur la scène de l'ONU et de l'Unesco, défendent ardemment les droits des pays africains, tandis que sur leur sol ils maintiennent encore la discrimination raciale[5].

Les États-Unis ne mènent pas cette action de séduction des pays en voie de développement de la même façon que les Soviétiques. Leur méthode est plutôt de se poser en dispensateurs d'aide matérielle, d'assistance technique, de subventions. Les sessions de la conférence générale et du conseil exécutif, ainsi que les autres conférences et réunions convoquées par l'Unesco, sont des occasions pour les États-Unis et l'URSS d'entrer en conflit. À la conférence générale de 1960, la délégation américaine se donne comme objectif d'« affirmer la domination américaine sur la conférence, de maintenir les Soviétiques sur la touche, et de gagner la confiance et l'estime des régions sous-développées, en particulier de l'Afrique ». Au terme de la conférence générale de 1960, le chef de la délégation américaine, Robert H. Thayer, estime :

« Nous avons, je pense, réussi à prendre la direction de la conférence en offrant notre assistance aux Africains dans le domaine de l'éducation, sans laisser penser à nos amis d'Asie, des États arabes et d'Amérique latine que nous le faisons à leur dépends. Cela a été un travail délicat. »[6]

---

[1] 14C/resol 6.3.
[2] 14 C/71. Cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 75-77.
[3] FR, Nantes, carton 25, instructions plitiques pour la délégation française à la 14e conférence générale. Cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 77.
[4] RFA, Bestand B 30, Band 378 : télégramme du 10 déc. 1964 : traduction de la version japonaise d'un aide mémoire, que le messager sovietique Winogradow a envoyé le 4 déc. 1964 au représentant du ministre des affaires japonais Oda ; télégramme de Dittmann, 10 décembre 1964.
[5] Gail Archibald, *op. cit.*, p. 291, 323. cf. 1961 : Kennedy lance « l'Alliance pour le progrès » et le « *Peace corps* » ; 1963 : Kennedy veut assurer la pleine participation de l'Unesco à la « Décennie pour le développement », qu'il estime être l'orientation principale des organisations internationales pour les années à venir. Pour une vision de la discrimination raciale aux Etats-Unis vers 1960, lire le témoignage saisissant du sociologue John Howard Griffin, *Dans la peau d'un noir*, Paris, Gallimard, 1976.
[6] EU, box 822 : lt. de Robert H. Thayer à Christian A. Herter, 2 déc. 1960. « to assert US leadership in the Conference, keep the Soviets on the run, and win the confidence and esteem of the under-developed areas, particularly Africa » ; « We have, I think, succeeded in taking the leadership in the Conference in offering assistance to the Africans in the field of education, without making our friends in Asia, the Arab States ans Latin

A la conférence des commissions nationales asiatiques à Manille en 1960, la délégation américaine s'efforce de renforcer la domination des États-Unis sur le Tiers Monde, et s'irrite de l'attitude tiers-mondiste adoptée à cette conférence par l'URSS, jugeant que les Soviétiques ont « introduit des enjeux politiques et de propagande dans la conférence »[1]. De même, la réunion d'experts sur la liberté de l'information en Asie du sud-est (Bangkok, 1960) est l'objet d'une concurrence analogue entre les deux grands, comme le révèle le rapport confidentiel envoyé au département d'état par la délégation américaine à cette réunion. Wilbur Schramm, président de cette délégation, critique l'attitude des Soviétiques et aussi celle de du Yougoslave Tor Gjesdal, chef du département de l'information, qui a organisé la réunion et a selon lui adopté une position pro-soviétique et anti-américaine : il aurait adopté une attitude « extrêmement autoritaire », aurait pris des « décisions inconsidérées » et « hautement préjudiciables » pour les Américains, aurait fait preuve d'une « personnalité fermée », et aurait « offensé personnellement plusieurs Asiatiques », en désignant à voix haute plusieurs États asiatiques comme des « satellites américains ». Wilbur Schramm s'inquiète aussi de la présence de tendances socialistes chez les délégués et experts asiatiques, tendances perceptibles dit-il dans leurs opinions en faveur du contrôle étatique sur l'information. Il déplore que la délégation américaine n'ait « pas réussi à empêcher la délégation soviétique d'avoir de l'impact »[2]. La concurrence entre URSS et États-Unis apparaît clairement à travers ce rapport. Il en va de même à la réunion d'experts sur le développement des moyens d'information en Afrique, organisée par l'Unesco en janvier-février 1962, comme le révèle, là encore, le rapport de la délégation américaine au département d'état ; la rivalité entre les grandes puissances est toujours forte pour s'assurer la sympathie des pays en voie de développement ; ainsi la délégation américaine se réjouit d'avoir fait une « favorable impression » aux pays africains grâce à sa « taille impressionnante », à ses « compétences variées », et à son « attitude constructive », et grâce à la démonstration aux Africains de sa « bonne volonté » à répondre à leurs besoins[3].

En 1961, le gouvernement américain prend de multiples initiatives en faveur de l'aide au développement. Il crée, par fusion de différents organismes, une « association internationale du développement », met en place un « Corps des volontaires de la paix » (*Peace Corps)*, développe le programme *Food and Peace*, établit « l'Alliance pour le progrès », et engage les Nations Unies à lancer la « décennie pour le développement ». Selon Gail Archibald, ces initiatives permettent un rapprochement entre les États-Unis et l'Unesco, profitable aux deux partenaires[4]. Au début des années 1960, les États-Unis craignent fortement une contagion du

---

America feel that we have been doing it at their expense. This has been a delicate job » ; « By taking the line that politics does not belong in a Conference on education, science and culture but should be left to the UN in New York, we have put the Soviets on the defensive ».

[1] EU, box 819 : rapport de la commission nationale américaine sur la 2e conférence régionale des commissions nationales en Asie, Manille, 18-23 janv. 1960, par William Dix. « to inject political and propaganda issues into the conference ».

[2] EU, box 820 : report by Wilbur Schramm, chairman of the US delegation to the Unesco media conference held in Bangkok, 18-29 janv. 1960, 8p., p. 4-6. « highly authoritarian », « ill-considered decisions », « closed personality » ; « highly prejudicial to us ». « he personally offended many Asians », « talking loudly at the garden party about American « satellites » » ; « We didn't get quite everthing we wanted, nor were we able wholly to keep the Soviet delegation from making some impact ».

[3] EU, box 825 : report of the US delegation to the Unesco meeting of experts on the development of information media in Africa, Paris, 24 janv.-6 fév. 1962, soumis au secrétaire d'état, par Robert E. Hartland, 26 mars 1962, 32 p, p. 13, 28-32. « impressive size », « varied background », « favorable impression », « constructive [...] posture », « willingness ».

[4] Rapport des États-Unis à la Conférence générale de 1962, p. 52 ; G. Archibald, *op. cit*., p. 287-288 : le *peace corps* a pour objectif d'envoyer de jeunes volontaires dans les pays en voie

communisme dans les pays d'Afrique nouvellement indépendants ; ils misent sur les programmes de l'Unesco pour détourner la population africaine de la tentation communiste[1]. En 1961, la 8e conférence nationale de la commission nationale américaine pour l'Unesco a pour thème « l'Afrique et les États-Unis : images et réalités ». Cette conférence traite de manière approfondie de l'image des États-Unis en Afrique, et des moyens de mieux faire connaître l'Afrique aux États-Unis[2]. À la conférence générale de 1962, la délégation américaine incite l'Unesco à s'engager à plein dans la « décennie du développement » mise en œuvre par l'ONU[3].

En fait, ces actions d'aide au développement promues par les États-Unis, sous couvert d'aide désintéressée au Tiers Monde, constituent un moyen de promouvoir la culture et l'idéologie américaine en Afrique ; elles s'inscrivent dans le cadre d'une volonté d'hégémonie[4]. L'Unesco constitue clairement pour les États-Unis un moyen de s'assurer leur domination sur le monde, comme le révèlent les correspondances confidentielles des dirigeants et les discours au Congrès. L'Américain Donald B. Eddy exprime en 1963 dans une lettre à Benton le mécontentement du gouvernement américain d'avoir perdu son influence prépondérante sur le vote du programme et du budget de l'Unesco, à cause de la supériorité numérique des pays du Tiers Monde, et son inquiétude de voir les États-Unis devenir de moins en moins populaires auprès des pays en voie de développement a cause de la réticence de cet Etat à voter pour un budget élevé[5]. En mars 1963, Lucius Battle, secrétaire d'état adjoint pour les affaires culturelles, affirme dans un discours au Sénat : « actuellement je pense qu'il est clair qu'il est de notre avantage de rester dans cette organisation » ; mais il estime que les États-Unis doivent y adopter une attitude plus « forte », plus « ferme », plus « inflexible », pour pouvoir y imposer leurs idées. Il reconnaît toutefois : « je ne crois pas, même ainsi, que nous arriverions forcément à y faire tout ce que nous voulons. […] Il nous sera toujours difficile de décider à notre guise à l'Unesco »[6]. En 1964, Eugene Sochor, assistant directeur de la commission nationale américaine, reconnaît que l'Unesco constitue pour les États-Unis un instrument de la politique américaine, pour lutter contre la propagande soviétique, et que « l'Unesco peut devenir une voix puissante pour nos idéaux et concepts, qui peut être entendue par de nombreuses nations non-alignées »[7].

En septembre 1965, le président américain Johnson, dans un discours devant la *Smithsonian Institution*, présente un grand programme en cinq points, qui, ainsi que l'observe

---

de développement afin d'y enseigner de nouvelles méthodes agricoles, des techniques industrielles ou artisanales, des langues étrangères et des connaissances indispensables au monde moderne.

[1] EU, box 824 : lt. confid. de Mercer Cook, de l'ambassade américaine à Niamey, au département d'état, 2 janv. 1962.

[2] Rapport des Etats-Unis à la Conférence générale de 1962, p. 57.

[3] EU, box 828 : Unesco general conference, natural sciences chapter, USDEL 12 C/17.2, 18 oct. 1962.

[4] Ex : en 1962, dans le cadre de l'Unesco, l'*African American Institute* recrute des maîtres américains pour aller enseigner en Afrique, et organise des visites de femmes africaines aux Etats-Unis (rapport des Etats-Unis à la Conférence générale de 1962, p. 60). En 1964, dans un article de presse, Benton défend la position des Etats-Unis, protestant contre les accusations selon lesquelles cet Etat serait indifférent envers les besoins des pays du Tiers Monde et souhaiterait privilégier l'action bilatérale sur l'action multilatérale ; Benton, « The defenses of Peace : progress report on Unesco », *Saturday Review*, 7 mars 1964, doc. cit.

[5] Benton, box 404 : lt. de Donald B. Eddy à Benton, 13 mai 1963.

[6] 3 A 31 : Equality of rights between races and nationalities in the USSR : « Activities and Procedures of Unesco », « Hearing before a subcommittee of the Committee on foreign relations United States Senate », 88e congrès, 1e session, 4 mars 1963, p. 22, 26.

[7] Eugene Sochor, « A New Look at Unesco », avril 1964, cité dans : Congrès, Vol. 110, 88e congrès, 2e session, 7 janv-3 oct. 1964 : 8 avril 1964, Senate, p. 7273-7275, « US national commission for Unesco » : M. Boggs : « Unesco can become a powerful voice for our ideals and concepts which will be heard by many uncommitted nations ».

le diplomate français Olivier de Sayve, « se rapproche à bien des égards du programme de l'Unesco »[1]. En décembre 1965, Johnson informe Maheu de sa décision de transférer aux projets d'aide au développement de l'Unesco une partie des fonds américains jusqu'alors consacrés à l'aide bilatérale[2]. En 1965, selon Benton, le gouvernement américain tend de plus en plus à accorder de l'aide aux pays en voie de développement de manière multilatérale plutôt que bilatérale, et mène une politique croissante de soutien à l'égard des organisations internationales[3]. Maheu se montrant très intéressé par le discours de Johnson, le département d'état estime qu'il est dans l'intérêt des États-Unis d'organiser une rencontre entre Maheu et Johnson lors de la visite de Maheu à Washington en mars 1966[4]. Lors de cette rencontre, Maheu souligne la proximité entre les objectifs de l'Unesco et le programme en cinq points présenté par Johnson, et demande à celui-ci de mentionner explicitement l'Unesco dans sa présentation de ce programme devant le congrès[5]. Dans son message à l'occasion du 20e anniversaire de l'Unesco, Johnson affirme sa « satisfaction » et son « espoir » à l'égard de l'action de l'Unesco, et déclare que les objectifs des États-Unis et ceux de l'Unesco sont similaires : construire une *Great Society* pour les peuples du monde entier. Il confie la révision de la politique des États-Unis à l'égard de l'Unesco à Henry J. Kellerman, ancien représentant permanent des États-Unis à l'Unesco, et « chaleureux ami de l'organisation ». Dans cette nouvelle politique, il s'agit pour les États-Unis de privilégier l'action multilatérale sur l'action bilatérale, et pour cela de participer plus activement aux activités de l'Unesco et de les orienter dans le sens de l'intérêt national américain. Dans cet esprit, sous Johnson, les États-Unis subventionnent généreusement les projets de fonds spécial de l'Unesco[6]. Les États-Unis font aussi des efforts pour s'attirer l'amitié des pays en voie de développement et en particulier du groupe latino-américain[7].

C'est aussi par le biais des relations entre les commissions nationales que les États-Unis s'efforcent de se rendre populaires auprès des pays en voie de développement, et en particulier des pays latino-américains. Ainsi, par exemple, en 1967, la commission nationale américaine décide d'organiser une réunion conjointe des commissions nationales anglophones de l'hémisphère occidental, et de leur apporter de l'aide, notamment en contribuant à la formation de leurs fonctionnaires par des séjours de trois mois aux États-Unis[8]. En offrant ces services, il s'agit de promouvoir le modèle américain auprès des fonctionnaires de ces pays. En 1970, les États-Unis observent qu'en général les États latino-américains (sauf Cuba, le Chili, le Pérou, la Bolivie) soutiennent les États-Unis dans le cadre de l'Unesco[9].

Quel est le résultat de cette concurrence des deux blocs pour s'attirer la sympathie des pays en voie de développement ? Les relations entre ceux-ci et les grandes puissances dans le cadre de l'Unesco reproduisent celles qui règnent dans le cadre de la politique internationale :

---

[1] FR, Nantes, carton 6 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 30 nov. 1965.
[2] FR, Nantes, carton 6 : lt. d'Olivier de Sayve, à M. Couve de Murville, 20 déc. 1965.
[3] FR, Nantes, carton 6 : lt. d'O. de Sayve à M. Couve de Murville, 4 nov. 1965 : il exprime les propos de Benton.
[4] EU, box 3340 : lt. de Osborn, au secrétaire d'état, 28 fév. 1966.
[5] FR, Nantes, carton 6 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 30 nov. 1965.
[6] X 07.83 Maheu, V : visite du directeur général à Washington, oct. 1967, 32 p., en anglais, p. 1-3, 6-8. En 1967, les Etats-Unis apportent un soutien aux projets Unesco-fonds spécial dans 24 pays.
[7] EU, box 3340 : rapport confid. de la délégation américaine à la 72e session du conseil exécutif, doc. cit., p. 11-12.
[8] X 07.83 Maheu, V : lt. de V. Vlad à P.C. Terenzio, 7 juill. 1967, sur sa mission aux Etats-Unis et Canada en juin 1967, p. 1-3. Il s'agit des commissions nationales des Etats-Unis, du Canada de la Jamaïque, de la Trinité et Tobago, et de la Guyane.
[9] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 52.

ces pays se partagent entre pro-américains, pro-soviétiques, et neutralistes. Le fait que les deux blocs se livrent, à l'Unesco, à une surenchère pour séduire les pays en voie de développement contribue à rendre plus radical encore le virage de l'Unesco vers l'aide au développement. En même temps cela entraîne des oppositions qui paralysent l'Unesco. Ces luttes constituent l'une des manifestations du fait que la guerre froide se poursuit à l'Unesco durant ces années.

2.3.2. La poursuite des tensions est-ouest.

La guerre froide continue pendant ces années à se manifester au sein de l'Unesco avec acuité[1]. Ainsi, en 1960, le ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. David, se plaint auprès de Veronese que les pays socialistes seraient « discriminés dans leurs relations avec l'Unesco, qui prête toujours beaucoup trop d'attention aux opinions exprimées par les États-Unis ». Il déplore que l'Unesco, sous prétexte d'apolitisme, se dérobe à s'engager dans les grands débats importants du monde actuel, et observe une attitude de « désintéressement aux problèmes de la paix ». Il dénonce les efforts des États-Unis pour « se servir de l'Unesco comme un instrument de lutte idéologique et de lutte contre le communisme »[2]. Maheu, en visite au département d'état américain en octobre 1962, déplore que le département d'état n'entretienne pas des relations plus étroites avec l'Unesco, et ne lui fasse pas connaître plus clairement ses positions[3]. Il renouvelle sa visite en avril 1963, et, par ses efforts, parvient, de l'avis même des fonctionnaires du département d'état, à resserrer les liens entre l'organisation et le gouvernement américain[4]. Il est intéressant d'analyser les manifestations de la guerre froide à l'Unesco pendant cette période. On peut discerner différents niveaux : celui du personnel du siège et du terrain ; celui des assemblées (c'est-à-dire la conférence générale, le conseil exécutif, et les réunions et conférences organisées par l'Unesco) ; celui des programmes.

Au niveau du personnel du siège et du terrain.

L'opposition est-ouest au niveau du personnel du siège et du terrain est évoquée par plusieurs anciens fonctionnaires, qui témoignent, malgré leur « devoir de réserve », des heurts liés à la guerre froide à cette époque au sein du personnel. Ainsi par exemple, Rex Keating évoque : « les Soviétiques ont toujours formé une clique à part ; et les Américains étaient toujours difficiles, obsédés par la sécurité »[5]. Dumitrescu affirme que les Américains préféraient travailler avec des Britanniques ou des Américains, et les Soviétiques avec des gens des pays d'Europe de l'est ; toutefois, il observe que les tensions politiques au sein du personnel n'étaient généralement pas manifestées ouvertement. Cependant, il évoque que, lorsqu'il a commencé à travailler pour l'Unesco, à la fin des années 1960, son assistant,

[1] En 1964, Benton souligne l'acuité de la guerre froide au sein de l'Unesco (W. Benton, « The Defenses of Peace : Progress Report on Unesco », 7 mars 1964, article cité); interview de M. et Mme Keating.
[2] Veronese carton 32 : aide-mémoire confidentiel sur l'entretien du directeur général avec le ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. David, le 16 juin 1960.
[3] EU, box 827 : département detat, memorandum de conversation, 16 oct. 1962, 4 p., p. 1-2.
[4] G. Archibald, *op. cit.*, p. 300.
[5] Interview Keating.

américain, lui était hostile, et s'est efforcé de lui faire du tort[1]. De même, E.R., Hongrois, évoque ses dissensions, dans les années 1960, avec son collègue britannique P.H. Philips[2]. Jacques Boisson, lui aussi, souligne que la guerre froide était perceptible dans les relations entre les fonctionnaires occidentaux et ceux des pays de l'est, notamment dans les relations entre lui-même et son supérieur le Soviétique Sema Tanguiane[3]. En revanche, des affinités par-delà les nationalités peuvent aussi se développer, liées à des affinités idéologiques. Ainsi, Prévost témoigne de sa bonne entente dans les années 1960 avec son supérieur le Soviétique Matveyev, qu'il estime due à son appartenance au PCF[4]. Malgré la présence de ces tensions, plusieurs fonctionnaires s'efforcent de rester neutres, qu'ils soient occidentaux comme comme Rex Keating ou Sandy Koffler, ou d'un pays socialiste comme Sorin Dumitrescu[5]. Par ailleurs, il faut noter que beaucoup d'anciens fonctionnaires interviewés dans le cadre de ce travail refusent d'admettre l'existence de tensions politiques liées à la guerre froide au sein de l'Unesco à cette époque, réaffirmant le caractère apolitique de l'organisation[6].

Les archives diplomatiques américaines sont très révélatrices de l'importance que le gouvernement américain accorde à la composition du personnel de l'Unesco dans le cadre d'une logique de guerre froide. Anxieux d'assurer une domination des Américains sur le personnel de l'Unesco, à la fois sur le plan quantitatif (en nombre d'employés) et qualitatif (concernant les postes-clés), le gouvernement américain s'inquiète de la faible proportion des citoyens américains dans le personnel des agences de l'ONU[7]. Il est très inquiet d'une éventuelle propagande communiste à l'Unesco, qui serait faite par le personnel soviétique. Cette crainte apparaît dans la correspondance de Benton avec les milieux gouvernementaux américains ; celui-ci se dit « alarmé par l'infiltration dans l'Unesco d'activités et de slogans de propagande russes »[8]. Les États-Unis parviennent durant cette période à placer des Américains à des postes-clés, comme notamment au poste de sous-directeur général pour l'administration[9]. Ils s'inquiètent lorsqu'un poste important passe à un Soviétique ; c'est le cas par exemple en 1960 avec la nomination d'un Soviétique au poste de sous directeur général pour l'éducation[10]. On observe une véritable psychose de la part du département d'état américain, qui se traduit par des craintes et des jugements disproportionnés ; ainsi, en 1961, il estime que tous les fonctionnaires soviétiques de l'Unesco sont des espions professionnels[11] ; la même année, le secrétaire d'état, Dean Rusk, affirme dans une lettre confidentielle que l'attitude de l'URSS d'implication croissante dans le personnel des agences

---

[1] Interview Dumitrescu
[2] *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.
[3] *Lien-Link* n°85 : « Paris, avril 1968 », par Jacques L. Boisson : S. Tanguiane, directeur de la division de l'égalité d'accès à l'éducation ; « la guerre froide s'imposait omniprésente, j'en prenais conscience ».
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 172.
[5] Interview Keating, Mme Koffler, Dumitrescu.
[6] Ex : interview Acher Deleon, Michel Batisse, Gérard Bolla.
[7] EU, box 827 : report of the US delegation to the Unesco meeting of experts on general secondary education in Arab states, Tunis, soumis au secrétaire d'état par H. Emmett Brown, 17 sept. 1962, 12 p.
[8] Benton, box 394 : Benton à H. Cleveland et Lucius Battle, 3 oct. 1963 : « alarmed by the infiltration into Unesco of russian propagada slogans and activities » ; lt. de Benton à Donald B. Eddy, 17 juin 1963 ; box 401 : lt. de Benton à R. Wade, 18 nov. 1963 ; lt. de Benton à Beeby, 31 déc. 1964.
[9] G. Archibald, *op. cit.*, p. 170, 271. Le poste de sous-directeur général pour l'administration, créé en 1960, est occupé par l'Américain Alvin Roseman de juill. 1960 à juill. 1963, puis par l'Américain John E. Fobes de fév. 1964 à mars 1970. En janv. 1971, John E. Fobes devient directeur général adjoint, et le reste jusqu'en décembre 1977.
[10] Veronese, carton 32 : lt. de J. Thomas à Veronese, 4 sept. 1960.
[11] EU, box 823 : lt. confid. de George N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, 3 p., p. 2.

de l'ONU constitue « un effort pour affaiblir ou détruire la capacité d'action des organisations internationales »[1]. En 1970, le département d'état déplore la présence du Soviétique Oleg Mikhailov, jugé « déloyal », au poste de directeur du département de la documentation, des bibliothèques et des archives, dénonce « son manque de coopération et ses tactiques d'obstruction », et pense que grâce à cet agent, l'URSS aurait mis la haute main sur les archives de l'Unesco, afin de s'en servir pour obtenir des informations confidentielles sur plusieurs États membres, et pour orienter les programmes de l'Unesco à sa guise[2]. Les fonctionnaires américains de l'Unesco sont contrôlés par leur gouvernement et doivent lui reverser une petite partie de leur salaire[3]. Des liens étroits se développent entre la délégation américaine et plusieurs fonctionnaires américains de l'Unesco, ceux-ci obéissant à des instructions politiques données par celle-là ; le gouvernement américain ne respecte donc pas le caractère théoriquement apolitique des fonctionnaires de l'Unesco. Ainsi, en 1970, le gouvernement américain est satisfait de Harold Foecke, directeur du département de l'enseignement des sciences, qui s'est montré « très coopératif et utile à la délégation permanente »[4].

L'URSS mène elle aussi une politique vigilante concernant le personnel de l'Unesco. Tout au long de ces années, les fonctionnaires soviétiques continuent à être surveillés étroitement par leur gouvernement ; ils se réunissent régulièrement à la délégation permanente de l'URSS, qui les contrôle et leur fait reverser une grande partie de leur salaire à leur gouvernement[5]. Il en va de même pour les fonctionnaires des autres pays de l'est. Pour Dumitrescu, cette obligation concernant le salaire constituait de la part de ces gouvernements « un moyen efficace de pression ». Il déplore que cette pratique, quoique bien connue de la direction de l'Unesco et du comité administratif de coordination (CAC), n'en ait jamais été dénoncée[6]. Les fonctionnaires des pays de l'est sont rappelés par leur gouvernement au bout de quatre ans, afin déviter qu'ils ne prennent trop d'indépendance et de distance vis-à-vis de leur pays[7] ; Maheu, observant cet état de choses, déplore que l'URSS n'a pas encore accepté de se plier à l'éthique de la fonction publique internationale[8]. Il intervient occasionnellement pour insister auprès de ces États pour garder tel fonctionnaire de l'est plus longtemps[9].

Cette vigilance des deux superpuissances se traduit par des rivalités pour les postes au siège et sur le terrain.

---

[1] EU, box 823 : réponse de Dean Rusk à Shuster, non datée. « an effort to weaken or destroy the executive capacity of international organizations. »

[2] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 16 avril 1970, p. 2-4. « disloyal ». « His lack of cooperation and obstructionism ».

[3] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 27.

[4] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 14 et 36 : « most cooperative and helpful to the permanent delegation ». Autre ex. : EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 36. 1970 : l'Américain Hiroshi Daifuku, chef de la section de la sauvegarde et du développement de l'héritage culturel, a selon les Etats-Unis été « extremêment utile à la délégation permanente » (« extremely helpful to the permanent delegation »).

[5] Interview Dumitrescu.

[6] *Lien-Link* n°84 (avril-juin 2003) : « Etre roumain à l'Unesco dans les années 60 et 70 », par Sorin Dumitrescu.

[7] *Lien-Link* n°77 : « René Maheu, un homme libre », par Krystyna Chlebowska : « J'étais à l'Unesco depuis presque cinq ans quand, via la délégation permanente, on me fit savoir qu'il fallait rentrer au pays. Pour la plupart des fonctionnaires des pays de l'Europe de l'Est, cinq ans était le délai maximum autorisé. À moins d'être une huile bien zélée, ce qui n'était pas mon cas, après cinq ans tombait le couperet. Sans aucune forme de procès, on vous obligeait à quitter l'Unesco. Mais moi, je n'avais pas envie de quitter l'Unesco ».

[8] EU, box 823 : mémorandum de conversation entre R. Maheu et Harlan Cleveland, 5 juill. 1961, doc. cit., p. 4.

[9] *Lien-Link* n°77 : « René Maheu, un homme libre », par Krystyna Chlebowska. Maheu est intervenu auprès de son gouvernement pour prolonger son contrat.

Des rivalités pour les postes au siège.

Des rivalités importantes se produisent entre URSS et États-Unis pour les postes de chefs de secteurs et de départements[1]. Au début des années 1960, l'URSS se fixe comme objectif d'augmenter le nombre d'employés soviétiques à l'Unesco (comme dans l'ensemble des agences spécialisées), et de limiter celui des employés occidentaux[2]. En 1960, lors de sa visite en URSS, Veronese a un entretien confidentiel avec Andreï Gromyko. Celui-ci se plaint du trop faible nombre de Soviétiques au secrétariat, et du nombre excessif d'Occidentaux : il menace que l'URSS quitte l'Unesco : « il est nécessaire de remédier à cet état de choses parce que, j'en suis sûr, vous ne voulez pas que l'URSS quitte l'Unesco. Or, c'est une question de prestige national », dit-il[3]. L'URSS se plaint d'être sous-représentée dans le personnel de l'Unesco : les Soviétiques représentent 2,2% du personnel, alors que l'URSS contribue pour 13% du budget[4]. Le ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. David, exprime une plainte analogue à Veronese[5]. Le département d'état s'inquiète de l'article « A l'Unesco » publié dans le journal moscovite *Temps Nouveaux* en juin 1960, qui critique la sous-représentation des Soviétiques au secrétariat (2%) par rapport à leur contribution financière (13%)[6].

Les fonctionnaires soviétiques des départements du programme du secrétariat font partie de l'élite scientifique et intellectuelle soviétique[7]. L'URSS considère en effet l'Unesco comme une « façade » internationale, et s'efforce de s'y présenter sous le jour le plus prestigieux. Maheu, ainsi que les Américains eux-mêmes, reconnaissent la grande compétence des fonctionnaires soviétiques du Secrétariat, en particulier des scientifiques[8].

Au début des années 1960, le département d'état est très préoccupé par le souci d'obtenir la nomination d'Américains à l'Unesco, et d'éviter la nomination de Soviétiques ; la quantité de correspondance échangée à ce sujet en témoigne[9]. En effet, « les États-Unis et l'URSS sont sous-représentés au secrétariat de l'Unesco, et s'efforcent tous deux vivement d'accroître le nombre de leurs nationaux au secrétariat », comme l'observe un diplomate américain[10]. En mai 1960, le département d'état s'inquiète de la volonté du directeur général de remplacer l'assistant directeur général pour l'éducation, Jean Thomas, qui va prendre sa retraite, par un Soviétique[11]. En décembre 1961, il s'alarme des pressions du gouvernement soviétique pour faire nommer des Soviétiques au secrétariat[12]. En mai 1962, il déplore le départ de plusieurs fonctionnaires américains du secrétariat, ce qui fait selon lui que « la

---

[1] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 34-35.
[2] EU, box 823 ; lt. confid. de George N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, 3p., p. 1 ; réponse de Dean Rusk à Shuster, non datée.
[3] Veronese, carton 32 : aide-mémoire confid. sur l'entretien de Veronese avec Gromyko, 10 juin 1960.
[4] EU, box 820 : traduction en français de l'article de Vadim Zagladine dans *Temps Nouveaux*, 3 juin 1960, « A l'Unesco », 6p., p. 3.
[5] Veronese, carton 32 : aide memoire confid. sur l'entretien du directeur général avec le ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. David, le 16 juin 1960.
[6] EU, box 820 : mémo confid. de Kellermann au départemen d'état, le 20 juill. 1960, intitulé « Recent Soviet « line » on Unesco » ; il joint une traduction de l'article de Vadim Zagladine, dans *Temps Nouveaux*, 3 juin 60, « A l'Unesco », 6 p.
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 170-171.
[8] EU, box 823 ; lt. de George N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, confidentiel, 3 p., p. 2 ; memorandum de conversation, 5 juill. 1961, entre Maheu et Harlan Cleveland, p. 4.
[9] EU, box 820 et 821.
[10] EU, box 822 : mémorandum de conversation de Westfall et Mulliken, à H. Cleveland, 13 fév. 1961, 5 p., p. 2 : « Both the US and the USSR are under-represented in the Unesco Secretariat, and we are both making strenuous efforts to increase the number of our nationals in the Secretariat. »
[11] EU, box 820 ; Shuster à Christian Herter, 10 mai 1960.
[12] EU, box 824 : lt. de G. Shuster à Dean Rusk, 15 déc. 1961, 5 p., p. 2.

capacité des États-Unis d'exercer une influence constructive au sein de l'organisation décline ». Ces départs de fonctionnaires américains sont attribués par le département d'état d'une part à la personnalité autoritaire de Maheu, d'autre part aux salaires offerts, qui sont peu motivants pour des Américains[1]. En 1962, l'Unesco emploie 544 Français, 217 Britanniques, 65 Américains, et 19 Soviétiques[2]. En 1963, c'est finalement le Latino-Américain M. Betancur qui est nommé assistant directeur général pour l'éducation, et non pas un Soviétique. Le département d'état se réjouit de ce choix, estimant que Betancur est « plus américain qu'un américain ». En effet, « Betancur est éduqué à l'américaine, a occupé le poste de président du détachement spécial de l'OEA sur l'éducation, et est réputé jouir de beaucoup de considération dans les cercles éducatifs américains »[3]. En 1963, dans un mémorandum confidentiel, le diplomate américain B.H. Read exprime la rancœur des États-Unis contre Maheu, jugé responsable de maintenir la sous-représentation des Américains aux postes de hauts fonctionnaires de l'Unesco[4]. En 1966, le *Sunday Telegraph* publie un article alarmant : « Complot soviétique à l'Unesco. Infiltration sur trois fronts », traduisant l'inquiétude des gouvernements anglo-saxons sur l'éventualité que Maheu, qui va se rendre prochainement en URSS, ne décide de nommer prochainement un Soviétique au poste d'assistant directeur général pour l'éducation[5]. En 1970, le département d'état observe que Sema Tanguiane, directeur du département pour l'avancement de l'éducation depuis le début de l'année 1970, est le second voire le premier leader soviétique « au sein de la communauté soviétique de l'Unesco ». Il observe cependant que cette influence soviétique est contrebalancée par la présence de Sylvain Lourié, directeur de la division de la planification et de l'administration de l'education, « Français éduqué aux États-Unis »[6]. En 1971, le département d'état américain s'efforce de placer des Américains aux postes clés des secteurs du programme, afin d'« influencer la création et l'orientation des programmes de l'Unesco »[7]. À la 88e session du conseil exécutif, en 1971, le membre soviétique du conseil exécutif fait une violente attaque personnelle contre le rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco*, l'Américain Sandy Koffler, en poste depuis 1947, et demande que le détenteur de ce poste soit régulièrement renouvelé[8]. Dans les années 1970-74, le département d'état américain s'efforce de favoriser la nomination du plus grand nombre d'Américains possibles aux postes de l'Unesco, et de limiter celle de citoyens d'états communistes[9]. Il s'inquiète notamment de l'éventuelle appartenance d'employés soviétiques de l'Unesco aux services secrets soviétiques, à la suite d'allégations

---

[1] EU, box 825 : mémorandum de Donald B. Eddy à Hefner, 31 mai 1962, 4 p., p. 3. « the capacity of the US to exercise constructive influence within the organization is declining ».
[2] EU, box 825 : lt. de F.G. Dutton au représentant Ralph R. Harding, 24 mai 1962 : il répond à la lt. de Harding à Rusk du 11 mai 1962, qui contenait une pétition signée par 18 représentants.
[3] EU, box 4247 : confidential, Some miscellaneous observtions on Unesco's 65th executive board meeting, april 29th-may 17th, 1963, by William Benton, 14 p., p. 7 : « Betancur is US educated, has served as the chairman of the OAS task force on education, and is said to be highly regarded in US educational circles » ; « more American than an american ».
[4] Benton, box 394 : memorandum for Mr McGeorge Bundy, par Benjamin H. Read, 21 oct. 1963.
[5] RU, OD 24/15 : article du *Sunday Telegraph*, 7 août 1966 : « Soviet Plot in Unesco. Infiltration On Three Fronts » par Gordon Brook-Shepherd, p. 1.
[6] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 36. « an American-educated French national of considerable ability. » « in the soviet community within Unesco ».
[7] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 16 avril 1970, p. 4-5. « to influence the creation and orientation of Unesco programs ».
[8] EU, box 3226 : report of the US delegation to the 88th session of the executive board, 6 oct.-2 nov. 1971, rapport soumis au secrétaire d'état, 17 p., p. 11-12.
[9] EU, box 3227, 3228, 3229.

en ce sens parues dans la presse américaine[1]. En 1971, le département d'état est rassuré de la nomination de nombreux Américains et Occidentaux à l'Unesco, notamment dans le domaine des publications[2] ; il s'inquiète cependant de la présence des Soviétiques Sema Tanguiane à la tête du département pour l'avancement de l'éducation, Oleg Mikhailov à la tête du département de la documentation, des bibliothèques et des archives, et Vladimir Erofeev comme assistant directeur général pour l'administration. Il estime que ce dernier se livre à des « tentatives pour manipuler » le secrétariat à des fins politiques. Il reconnaît néanmoins qu'« en général il y a très peu de preuves pour étayer l'accusation que les Soviétiques exerceraient une influence injustifiée ou déplacée sur l'organisation ». Il se félicite par ailleurs du rôle majeur et « éminent » que jouent des Américains dans les domaines de pointe de l'Unesco : Unisist, ICRO, télévision éducative. Ainsi, l'Américain Wilbur Schramm joue un rôle majeur dans le domaine de la télévision éducative ; de nombreux experts américains travaillent pour le PEMA (dirigé au début par l'expert américain Otto Kempf)[3]. Il se félicite aussi de la nomination en 1970 de la philosophe Jeanne Herrsch comme membre suisse du conseil exécutif, car elle est idéologiquement pro-américaine[4]. Ainsi, de vives rivalités se déploient entre les deux blocs pour les postes au siège.

Des rivalités pour les postes sur le terrain.

Une rivalité analogue se développe pour les postes sur le terrain. Ainsi, à la 59e session du conseil exécutif en mai-juin 1961, le directeur général ayant proposé de créer des postes de chefs de mission dans les pays où se déroulent des projets opérationnels Unesco-ONU, l'URSS s'efforce confidentiellement d'obtenir de lui la nomination de douze chefs de mission soviétiques ; devant son refus, l'URSS s'oppose alors fermement, au conseil exécutif, à la création de ces postes[5]. Les correspondances diplomatiques britanniques et américaines révèlent l'anxiété des Anglo-Saxons d'accroître leur influence politique dans le Tiers Monde en contrôlant les postes de terrain de l'Unesco, et de limiter le contrôle de ces postes par des Soviétiques. Ainsi, en mars 1961, le Britannique Andreski, expert d'assistance technique de l'Unesco, professeur de sociologie à la FLACSO (Faculté latino-américaine de sciences sociales, créée par l'Unesco), écrit une lettre confidentielle au président du comité des activités anti-américaines, soulignant « le danger de pénétration communiste en Amérique latine », et dénonçant « la situation hautement suspicieuse que j'ai découverte à la FLACSO ». Il dénonce l'un des deux autres experts de l'Unesco enseignant à la FLACSO, le Français Lucien Brams. Communiste, et sans diplôme, Brams aurait été engagé par le directeur de la FLACSO, Eduardo Hamry, simplement en montrant sa carte du PCF (d'après ce que Hamry aurait dit à Andreski). Brams aurait pris comme bouc émissaire le seul étudiant venant d'une université catholique, et encouragerait la dénonciation politique parmi les

[1] EU, box 3227 : télégramme du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 23 déc. 1971 ; télégramme du département d'état à Pierre Graham, 20 déc. 1971.
[2] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 21 janv. 1971. Durant le biennium 1969-1970, 596 experts américains travaillent pour l'Unesco.
[3] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 1-6, 11, 38-40, 56. « eminent » ; « attempts to manipulate » ; « In general the Unesco Secretariat offers very little in the way of hard evidence to support the charge that the Soviets exercise unwarranted or improper influence on the Organization ». En 1970, l'ICRO emploie 34 Américains contre 12 Soviétiques ; airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 16 avril 1970, p. 2-3. « disloyal ».
[4] EU, box 3222 : report of the US delegation to the 84th session executive board, Paris, 4 mai-19 juin 1970, 24 p., p.4.
[5] EU, box 823 : lt. confid. de George N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, 3 p., p. 2.

étudiants. Andreski, observant que le marxisme est en vogue chez les étudiants de la FLACSO, entreprend de donner un cours consacré à la réfutation des théories de Marx ; le choix de ce thème mécontente Brams[1]. On observe dans le contenu de cette lettre une phobie anticommuniste. En septembre 1962, le département d'état américain s'inquiète des agissements du communiste français Jacques-Henri Bousquet, haut représentant de l'Unesco au Laos, chargé de préparer pour l'Unesco une étude sur le développement à long terme du système éducatif laotien, et de participer à la réforme de ce système. Le département d'état craint que cette réforme ne conduise à un contrôle du système éducatif laotien par les communistes, et souhaite le remplacement de Bousquet[2]. En 1962, l'URSS demande l'envoi de spécialistes soviétiques comme experts de l'Unesco dans les pays en voie de développement[3]. En 1971, le département d'état est rassuré de la nomination de nombreux Américains et Occidentaux aux postes d'experts sur le terrain[4].

Sur le terrain, alors que les experts américains sont surtout nombreux en Afrique et en Amérique latine, les experts soviétiques le sont surtout en Inde, en Mongolie, et en Egypte[5]. Il y aurait donc une sorte de répartition des zones d'influences au sein des pays en voie de développement entre États-Unis et URSS.

L'espionnage à l'Unesco : un mythe ou la réalité ?

Selon John Barron, auteur en 1975 d'un ouvrage intitulé *KGB*, les organisations internationales comme l'Unesco seraient « les meilleurs paravents » des espions[6]. L'Unesco semble être le théâtre d'activités d'espionnage à la fois de la part des Américains et des Soviétiques. En 1971, le Soviétique Serguei Koudriatse, délégué permanent de l'URSS à l'Unesco, est expulsé de France pour activité clandestine et espionnage. Il aurait en effet participé pendant la Seconde Guerre Mondiale à la recherche de renseignements sur les secrets nucléaires alliés et serait depuis resté au service des services secrets soviétiques. En 1977, un autre Soviétique travaillant pour l'Unesco, Wladimir Ivanovitch Rybatchenko, employé dans le secteur des sciences, est expulsé lui aussi de France pour espionnage[7].

Dumitrescu témoigne que, lorsqu'il est entré à l'Unesco, il a été très vite déçu de voir que son gouvernement lui demandait de servir ses intérêts politiques :

« J'allais vite comprendre que les autorités de mon pays ne voyaient pas du même œil [que moi] mes futures fonctions. Ainsi, j'ai été convoqué au ministère des affaires étrangères où je fus reçu par un vice-ministre que je connaissais de longue date […]. Même une personne de son niveau intellectuel n'était pas capable de comprendre le rôle de la fonction publique internationale. Après les félicitations de rigueur, il m'a dit qu'il espérait que je représenterais convenablement les intérêts de la Roumanie. Je lui ai répondu que j'étais d'accord, s'il

[1] EU, box 822 : lt. confidentielle de S. Andreski au président du comité des activités anti-américaines, 20 mars 1961, 2 p. : « In view of the danger of communist penetration in Latin America, I feel it my duty to inform you of the highly suspicious situation which I have discovered at the FLACSO ».
[2] EU, box 827 : lt. secrète de Frank K. Hefner à John H. Morrow, 5 septembre 1962.
[3] Rapport de l'URSS à la conférence générale de 1962, p. 162.
[4] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 21 janvier 1971 ; il affirme qu'en 1969-1970, 596 experts américains ont travaillé à l'Unesco.
[5] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 décembre 1970, 56 p., p. 38-40.
[6] John Barron, *KGB*, Elsevier Sequoia, 1975. Cité dans *France Soir*, 22 février 1977 : « Des espions russes voulaient noyauter les comités de soldats ».
[7] *France Soir*, 22 février 1977, art. cit.

entendait par là le fait que ma prestation au sein de l'Organisation, au cas où elle était bonne, pourrait indirectement redorer l'image de mon pays. Mais à part cela, lui dis-je, je ne serais pas le représentant de la Roumanie à l'Unesco, et l'on me demande expressément de ne servir que les intérêts de l'Organisation. Le vice-ministre m'a rétorqué : « ne prends pas ceci à la lettre ; en réalité tous les fonctionnaires internationaux servent d'abord les intérêts de leur propre pays ». J'ai été reçu, aussi, par un haut responsable des services de renseignements. Celui-ci m'a dit que ses services […] comptaient sur mon attitude « bienveillante » à l'égard d'éventuelles demandes de leur part. »[1]

Ses deux compatriotes dans le personnel de l'Unesco en 1969 sont des agents secrets professionnels du gouvernement roumain ; il évoque que « dans la première moitié de 1969, les services français ont surpris le P4 [l'un des deux, que Dumitrescu désigne par son grade] en train de recevoir ou de transmettre des documents secrets, et il a subi des pressions importantes de la part des services roumains du renseignement. Il semblerait qu'au moment de son interpellation il ait 'donné' tout un réseau d'espionnage ayant son centre à l'ambassade roumaine à Paris. […] il a démissionné immédiatement et a disparu sans laisser de trace ». Quant à l'autre agent secret, ayant refusé en 1973 de rentrer en Roumanie comme le lui demandait le gouvernement roumain, il est mort très peu de temps après d'une attaque cardiaque, ce qui « fut considéré suspect, car on ne lui connaissait aucune maladie cardiaque ». Dumitrescu reste alors le seul Roumain dans le secrétariat de l'Unesco, et subit de fortes pressions de la part des services de renseignement roumains. Comme il refuse de s'y plier, les autorités roumaines s'efforcent de lui faire perdre son poste (en 1971), puis, en 1976, à l'occasion d'une mission qu'il accomplit en Roumanie, l'arrêtent, le retiennent en Roumanie, l'obligent à démissionner, et en 1977 l'envoient faire des travaux forcés, entament un procès contre lui sous l'accusation de « trahison par transmission de secrets », et tentent de kidnapper sa femme et sa fille. En 1977, une mission composée notamment du président du conseil exécutif et du président de la conférence générale est envoyée auprès du président roumain Ceaucescu pour essayer de libérer Dumitrescu, en vain ; le président du conseil exécutif dénonce alors la séquestration de Dumitrescu comme « une atteinte à plusieurs des principes fondamentaux sur lesquels se fonde la coopération internationale », et comme « une rupture par un État membre d'engagements internationaux qu'il a librement acceptés ». Finalement, c'est grâce au soutien persistant de M'Bow, de l'ONU, de l'association du personnel de l'Unesco, et de la fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FICSA), que Dumitrescu, en 1978, est finalement sauvé et conserve son poste à l'Unesco. C'est « l'affaire Dumitrescu ». Dumitrescu observe que « les années 70 ont été néfastes pour d'autres fonctionnaires internationaux de nationalité roumaine travaillant dans diverses organisations du système des Nations Unies : plusieurs sont morts subitement sans avoir eu auparavant de symptômes pathologiques »[2].

D'autres cas analogues se produisent dans les années 1970 et 1980. Ainsi, en mars 1980, un haut fonctionnaire est-allemand de l'Unesco, Percy Stulz, parti à Berlin pour participer à une réunion de la commission est-allemande de l'Unesco, est arrêté par des agents

[1] S. Dumitrescu, « Quelques semaines avant et après mon entrée à l'Unesco », in *Link-Lien* n°87, p. 23-25.
[2] Sorin Dumitrescu, « Etre roumain à l'Unesco dans les années 60 et 70 », *Lien-Link* n°84, avril-juin 2003 ; Sorin Dumitrescu, « Otage de la Securitate », *Courrier de l'Unesco*, juin 1990, p. 45-50 [annexe 28] ; Communiqué de presse PI/P n°95, octobre 1977 : « Le président du conseil exécutif de l'Unesco fait une déclaration publique sur le cas de M. Sorin Dumitrescu ».

du ministère de la sécurité et interrogé, puis hospitalisé de force à Berlin-est. M'Bow s'efforce en vain de le faire libérer. Cette mesure constitue une punition du gouvernement est-allemand envers Stulz pour « défaut de surveillance inadmissible de la part d'un chef de service » à l'égard de son subordonné le Soviétique Youri Tourtchenko qui, après avoir accompli son service à l'Unesco, au lieu de rentrer en URSS, a demandé l'asile politique à la France[1].

Du côté américain, Raymond Johnson, ancien fonctionnaire américain de l'Unesco, a récemment révélé dans la revue des anciens fonctionnaires de l'Unesco, qu'il a, dans les années 1960, obéissant aux instructions de son gouvernement, dérobé à l'Unesco un dossier sur un Soviétique et l'a fourni au gouvernement américain :

« J'entrai, admiratif, dans la grande pièce où se trouvaient les rayonnages de dossiers ; j'y cherchai et trouvai celui du méchant soviétique. Je le portai ensuite (nerveux, car quand même) à ma délégation. [...] Deux jours après je le récupérai et le remis en place, sans que personne ne s'en rendît compte. Petite victoire américaine dans la guerre froide de l'époque – grâce à ma très humble personne. Évidemment, j'aurais dû refuser. C'était une « infraction » intolérable, voire une trahison, qui eût pu me coûter mon travail. Mais je n'avais pas tellement le choix, du moins je le pensais. Mon petit emploi à l'Unesco dépendait en fait de l'approbation de mon gouvernement. […] si l'Organisation voulait me garder, il fallait que mon dossier soit formellement approuvé par les autorités de Washington. C'est ainsi. Pour être engagé par une organisation appartenant au système des Nations Unies, un Américain, depuis les années 50 a l'obligation de se soumettre à une « vérification » dont le but est de savoir s'il est « représentatif » ou non de son pays »[2].

Ainsi, au sein de l'Unesco, l'espionnage est pratiqué par les deux blocs.

Veronese : un directeur général favorable aux Etats-Unis.

Veronese lui-même, durant son mandat, transmet régulièrement, de manière confidentielle, des informations d'ordre politique aux représentants des États-Unis, notamment sur la position de l'URSS[3]. Il se montre entièrement dévoué au camp américain. Cet engagement politique de la part du directeur général, illégal, apparaît dans les documents confidentiels. En août 1961, Veronese écrit une lettre confidentielle à l'Américain Shuster, avec qui il entretient des relations étroites. Il lui confie son « tourment » et sa volonté de démissionner, et observe que tactiquement, sa démission serait favorable aux intérêts américains, puisqu'il estime qu'il vaut mieux que l'élection de son successeur ait lieu en 1962 plutôt qu'en 1964 : « une nouvelle candidature présentée à la conférence de novembre 1962 par l'actuel conseil exécutif, avant que l'augmentation inévitable du nombre de ses membres n'en déplace l'équilibre politique, a toutes chances d'être préparée par une majorité qui soit la même qui m'a désigné en 1958. Je crains fort que le cas ne serait pas le même en 1964 ; mais

[1] *Le Monde*, 28 mars 1980, « RDA : Selon un quotidien suédois, un haut fonctionnaire est-allemand à l'Unesco est hospitalisé de force à Berlin-est », par Alain Debove ; *France Soir*, 14 août 1981, « L'Allemagne de l'est veut échanger l'un de ses espions arrêté en France ». Archéologue et historien de l'art, Stulz était directeur de la division de la protection du patrimoine culturel ; *Le Figaro*, 13 fév. 1980, p. 2 ; « La longue marche de Youri Turchenko » , par Philippe de Beausset. La RDA propose l'échange de Stulz contre un espion est-allemand arrêté par la France, le général Heinz Storn. Autres cas : cf. *France Soir*, 22 février 1977, art. cit. ; *Le quotidien de Paris*, 7 nov. 1986, « Droits de l'homme. Les otages de Moscou ».

[2] *Lien-Link* n°80 : « Etre américain à l'Unesco dans les années soixante », par Raymond Johnson.

[3] EU, box 823 : lt. confid. de G.N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, 3 p., p. 1.

il faut faire vite et surtout bloquer les initiatives dites 'neutralistes' ». Shuster est d'accord avec ce raisonnement. Ainsi, la démission de Veronese, loin d'être improvisée sous le coup de la maladie et de la fatigue, est un geste tactique mûrement pesé, qui vise à favoriser l'élection d'un nouveau directeur général favorable au camp atlantiste[1].

L'opposition est-ouest se manifeste très fortement au niveau du personnel, que ce soit le personnel sur le terrain ou au siège, le personnel subalterne ou au plus haut niveau. Cette opposition se traduit aussi dans les assemblées.

Au niveau des assemblées.

Les assemblées de l'Unesco sont très politisées et révèlent une opposition constante entre bloc américain et bloc soviétique. Mme Keating témoigne que les délégués des États membres au conseil exécutif et à la conférence générale étaient à cette époque très dociles aux consignes de leurs gouvernements respectifs [2]. La presse de l'époque souligne et déplore les tensions politiques qui se manifestent dans ces assemblées ; ainsi, en octobre 1962, le journal péruvien *El Tiempo* déplore l'« état de psychose » que la guerre froide y a instauré[3].

Les efforts des Etats-Unis.

Dans ces années, les rapports de la délégation américaine aux sessions du conseil exécutif et de la conférence générale contiennent toujours un long chapitre intitulé « enjeux politiques », ce qui montre clairement l'importance des enjeux politiques[4]. Les États-Unis sont attentifs à composer, à la conférence générale, une délégation puissante et compétente, constituée d'hommes politiques et de diplomates aguerris[5] ; de même, au conseil exécutif, les États-Unis ont un représentant puissant, le sénateur Benton[6] ; en outre, le président du conseil exécutif, l'Italien Pompei, est favorable au camp américain[7].

Les efforts des États-Unis pour acquérir une position prépondérante dans les assemblées de l'Unesco semblent souvent fructueux. Ainsi, au terme de la conférence générale de 1960, le chef de la délégation américaine, Robert H. Thayer, estime, dans son rapport au secrétaire d'état Christian Herter, que sa délégation a fait « un travail magnifique » : « en adoptant la position selon laquelle la politique n'a rien à faire dans une conférence sur l'éducation, la science et la culture, mais devrait être laissée aux Nations Unies à New York, nous avons mis les Soviétiques sur la défensive »[8]. En 1961, le secrétaire d'état Dean Rusk explique à Shuster, nommé membre américain du conseil exécutif, qu'il s'agit d'utiliser au maximum l'Unesco pour renforcer la domination et le prestige des États-Unis dans le monde[9]. À la 59e session du conseil exécutif en mai-juin 1961, Shuster estime être

[1] Veronese, carton 23 : lt. de Veronese à G.N. Shuster, 9 août 1961 ; lt. de Shuster à Veronese, 29 août 1961.
[2] Interview Mme Keating.
[3] 372(8) MP 01 A 63 (86), III : *El Tiempo* (Lima) 13 oct. 1962 : « Qué hacemos con la Unesco ? » (« Que faisons nous avec l'Unesco ? »).
[4] EU, box 3224 : rapports de la délégation américaine sur les sessions du conseil exécutif : « political issues ».
[5] Congrès, vol. 110, 88e congrès, 2e session, 7 janv.-3 oct. 1964 : appointments of US delegates to Unesco conference, p. 22211.
[6] FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 21 mai 1965, doc. cit., p. 4.
[7] Veronese, carton 23 : lt. de Veronese à G.N. Shuster, 9 août 1961, doc. cit.
[8] EU, box 822 : lt. de Robert H. Thayer à Christian A. Herter, 2 déc. 1960. « a magnificient job » ; « by taking the line that politics does not belong in a Conference on education, science and culture but should be left to the UN in New York, we have put the Soviets on the defensive ».
[9] EU, box 823 : lt. de Dean Rusk à Shuster, non datée, p. 2.

parvenu à maintenir l'influence prépondérante des États-Unis, comme il l'écrit confidentiellement à Dean Rusk. Il parvient à influencer les décisions de manière favorable aux États-Unis, et à rallier, lors des votes sur les résolutions, une majorité des représentants à la cause des États-Unis, contre l'URSS. Il attribue ce succès à l'« impressionnante démonstration d'amitié des pays latino-américains », notamment du Brésil, envers les États-Unis, et à la neutralité bienveillante de l'Inde et des pays arabes, soucieux d'éviter des conflits avec les États-Unis[1]. En revanche, en mai 1962, Donald B. Eddy estime que la 61e session du conseil exécutif a donné lieu à une mauvaise performance des États-Unis, qui ont « manqué d'une ligne de conduite ferme », et à une bonne performance de l'URSS, qui s'est montrée « impitoyablement déterminée et constante ». Il déplore la mauvaise liaison entre le représentant des États-Unis au conseil exécutif et la position du département d'état au sujet de l'Unesco[2].

En 1963, Carneiro, président de la conférence générale de 1962, déplore, dans une conversation privée avec Benton, que « les États-Unis ont perdu du prestige à l'Unesco » ; il observe que l'attitude d'opposition des États-Unis à de nombreux projets de l'Unesco est très mal perçue par plusieurs États[3]. Donald B. Eddy exprime en 1963 dans une lettre à Benton le mécontentement du gouvernement américain d'avoir perdu son influence prépondérante sur la conférence générale et le conseil exécutif[4]. Les membres de la délégation américaine sont de plus en plus vigilants à « éviter d'être identifiés comme les membres d'un club de riches cherchant à dominer l'Unesco »[5].

En novembre 1967, Benton, membre américain du conseil exécutif, estime dans son rapport au département d'état que la 77e session du conseil exécutif a été « extrêmement satisfaisante » et que les positions adoptées par le conseil exécutif (sur des sujets comme la conférence CASTASIA, l'UNRWA, Venise et Florence) correspondent à la position américaine[6]. En 1968, Benton observe que la délégation américaine à la 78e session du conseil exécutif est « excellente »[7]. De même, dans son rapport au département d'état sur la conférence générale de 1968, le président de la délégation amériaine affirme que les efforts de la délégation américaine ont été très fructueux au sujet du programme[8].

Selon William Preston, l'arrivée du Républicain Richard Nixon à la présidence des États-Unis en 1968 aurait entraîné un « désintérêt méprisant », une « négligence », une « froide hostilité » du gouvernement américain pour l'Unesco, alors que sous les démocrates Kennedy et Johnson, le gouvernement américain avait manifesté beaucoup d'intérêt pour l'Unesco. Preston estime que les fonctionnaires américains de l'Unesco auraient clairement senti le

---

[1] EU, box 823 : lt. confid. de G.N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, 3 p., p. 1. « quite impressive show of friendliness by the Latin American countries ».

[2] EU, box 825 : mémo de Donald B. Eddy à Hefner, 31 mai 1962, 4 p., p. 1. « a disturbing lack of purpose and direction » ; « ruthlessly purposeful and undeviating ».

[3] EU, box 4247 : rapport confid. de W. Benton, « Some miscellaneous observations on Unesco's 65th executive board meeting », 28 mai 1963, 14 p., annexe intitulée : « Notes on luncheon with ambassador Paulo Carneiro ». « The US has lost prestige in its relation to Unesco ».

[4] Benton, box 407 : lt. de Donald B. Eddy à Benton, 13 mai 1963.

[5] Benton, box 407 : lt. confid. de Benton à Douglas Batson, 4 mars 1965 : « we must avoid being identified as members of a rich man's club seeking to dominate Unesco ».

[6] EU, box 3212 : W. Benton, rapport de la délégation américaine au secrétaire d'état sur la 77e session du conseil exécutif, novembre 1967, 15 p., p. 14-15. « most satisfactory ».

[7] EU, box 3214 : W. Benton, rapport de la délégation américaine au secrétaire d'état sur la 78e session du conseil exécutif, 1968, p. 1.

[8] EU, box 3213 : Alvin C. Eurich, rapport de la délégation américaine au secrétaire d'état sur la 15e conférence générale de l'Unesco, janvier 1969, 29 p., p. 2.

changement d'attitude[1]. Dans son rapport au département d'état sur la conférence générale de 1968, le président de la délégation américaine affirme que le programme adopté montre que l'Unesco est une organisation dynamique ; « comme telle, l'Unesco mérite l'attention et le soutien le plus plein possible de la part des États-Unis »[2]. Il incite donc le gouvernement américain à s'intéresser davantage à l'Unesco. Il y a donc des divergences entre la position de la délégation américaine et celle du président et de son entourage.

Les efforts de l'URSS.

Moins de sources ont été disponibles dans le cadre de ce travail pour analyser les efforts de l'URSS, et, surtout, on n'a pas pu disposer des sources directes, à savoir les archives diplomatiques soviétiques. Cependant, les sources consultées contiennent des éléments qui permettent de cerner et de reconstituer la politique de l'URSS.

Les représentants successifs de l'URSS au conseil exécutif sont des savants et des intellectuels éminents : M. Solodovinikov, directeur du théâtre d'art de Moscou, Vladimir Kemenov, historien de l'art, puis le biologiste Norair Sissakian[3]. H.J. Kellermann, observateur des États-Unis à la conférence des commissions nationales européennes à Taormine en mars 1960, estime que cette conférence a été « chargée d'enjeux politiques » ; « l'animosité politique a maintenu la plupart des délégués divisés en deux camps ». Il observe que la conférence a été « dominée des le début par les délégations soviétiques et satellites, qui étaient fortes et bien organisées, tandis que les délégations occidentales ont manqué d'unité ». Il estime que la conférence n'a donc pas pu vraiment traiter les principaux sujets à l'ordre du jour, ayant été « continuellement détournée par les manœuvres des délégués communistes ». Il souligne l'« agressivité » des « diatribes » des délégués communistes, qui ont notamment fait allusion à la renaissance du fascisme « dans un certain pays » (sous entendu : les États-Unis). Il juge que cette conférence a été « une des conférences les plus belliqueuses et rétrogrades tenues sous les auspices de l'Unesco », et observe que « le contact social entre délégués de l'est et de l'ouest a été minimal ». Il observe que les délégués du bloc communiste, dirigés avec fermeté par M. Babitchouk, ministre de la culture de l'Ukraine et président de la commission nationale d'Ukraine, ont fortement occupé la scène et ont réussi à faire adopter presque toutes leurs recommandations, et qu'en revanche les délégués occidentaux étaient mal à l'aise et incompétents sur les sujets politiques, et pas préparés à cette politisation de la conférence. Kellermann est en particulier très sévère envers le Français Louis François, trop complaisant selon lui vis-à-vis des régimes communistes : « François est connu comme un conciliateur irresponsable dont le fanatisme au sujet de la paix […] est aggravé par un irrépressible flot de rhétorique et par son incapacité à évaluer les réalités politiques ». Les résolutions finalement adoptées sur les sujets politiquement sensibles sont « pour l'essentiel le resultat de compromis derrière des portes closes », observe Kellermann, qui conclut que cette conférence a été un « fiasco » pour les États-Unis[4].

---

[1] W. Preston, p. 141 : « scornful disinterest » ; « neglect » ; « colder hostility ».
[2] EU, box 3213 : Alvin C. Eurich, rapport de la délégation américaine au secrétaire d'état sur la 15e conférence générale Unesco, janvier 1969, doc. cit., p. 2 : « as such, Unesco merits the fullest possible attention and support from the US ».
[3] ODG/Memo/926855 : allocution de Veronese à la télévision soviétique, 10 juin 1960, p. 1.
[4] EU, box 819 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, 12 p., p. 1-3 : « The atmosphere was charged with politics, and political animosity kept most of the delegates divided into two camps » ; « dominated from beginning to end by the Soviet and Satellite delegations which were strong and well organized, whereas the Western delegations lacked unity » ; « continuously side-tracked by moves of the communist delegates » ;

A une séance privée du conseil exécutif en novembre 1961, l'URSS déplore l'absence à l'Unesco de la République populaire de Chine, de la RDA, de la République populaire de Mongolie, de la République populaire démocratique de Corée, et dénonce la présence à l'Unesco de la Chine nationaliste[1].

Les Soviétiques opposent leur résistance à la volonté d'hégémonie américaine. Le CCIC observe, dans son raport confidentiel sur la conférence générale de 1960, « l'obstruction, plus ou moins larvée, du bloc soviétique »[2]. En 1962, Shuster alarme le Secrétaire d'état Dean Rusk sur la « considérable activité propagandiste » manifestée par la délégation soviétique au conseil exécutif[3]. La même année, au conseil exécutif, l'URSS estime que les propositions faites par les États-Unis d'associer l'Unesco au programme de l'« Alliance pour le progrès » et au programme d'envoi des « corps de volontaires de la paix » dans les pays en voie de développement sont d'esprit « néo-colonialiste et réactionnaire ». À la conférence générale, l'URSS déplore « l'absence de cette réelle égalité de droits qui devrait régner à l'Unesco entre les trois grands groupes d'états dans le monde, à savoir : les États socialistes, les États neutres et les États appartenant aux blocs militaires des puissances occidentales »[4].

En 1970, la politique des Soviétiques à l'Unesco se caractérise par l'opposition à la coopération de l'Unesco avec le groupe de la Banque mondiale (auquel ils n'appartiennent pas), et avec l'OEA, qu'ils qualifient d'« organisation militaire ». Ils soutiennent les mouvements de libération africains, la cause des pays arabes, Cuba et certains pays d'Asie (Inde, Pakistan, Ceylan Burma, Afghanistan). Ils s'opposent à la coopération de l'Unesco avec Israël, le Vietnam, et le Portugal. Ils s'efforcent d'obtenir l'admission au statut consultatif des ONG de tendance communiste[5]. Le représentant de l'URSS, Serguei Tikhvinsky, lance une vigoureuse attaque contre le rapport Pearson. Pour les États-Unis, cette attaque est clairement guidée par des enjeux politiques[6]. Le représentant permanent de l'URSS à l'Unesco est alors Vadim Sobakin, avocat international parlant français et anglais. Il siège aussi au conseil exécutif. Selon les États-Unis, il est « très compétent et très actif », « efficace » et « accommodant », et très respecté par les autres représentants permanents et les membres du secrétariat. Les États-Unis estiment que les autres membres de la délégation soviétique sont « peu impressionnants », que leurs performances lors des conférences et réunions sont « sans imagination et peu convaincantes », qu'ils sont plutôt « actifs dans les couloirs de l'Unesco », et concluent que l'impact de la délégation soviétique sur les activités de l'Unesco n'est « pas à la hauteur de sa taille ». Les États-Unis jugent Vassili Vakhroutchev, secrétaire exécutif de la commission nationale soviétique, comme un

---

« aggressiveness » ; « diatribes » ; « in a certain country » ; « one of the most bellicose and retrogressive meetings held under Unesco auspices. Social contact between Western and Eastern delegates was minimal »; p. 4-5: « François is known as an irresponsible compromiser whose fanaticism on behalf of peace and good will toward all is compounded by an irrepressible flow of rhetoric and by his incapability of appreciating political realities » ; p. 10-11 : « mostly the result of compromises behind closed doors ». Ainsi, le projet de résolution sur le désarmement (CN/Taormina/DR 4/Rev.1) est modifié dans le sens américain par rapport à la première version proposée par les délégations socialistes (CN/Taormina/DR 4).

[1] SCX/PRIV.5 : 60 EX/PRIVSR.1 (prov.) 29 jany, 1962, p. 8.

[2] CCIC : « CCIC, Aperçu sur la 11e conférence générale de l'Unesco, 14 nov.-15 déc. 1960 », p. 12.

[3] EU, box 827 : lt. confid. de G.N. Shuster à Dean Rusk, 1er oct. 1962, 3 p., p. 2 : « considerable propagandistic activity ».

[4] Rapport de l'URSS à la conférence générale de 1962, p. 161-162.

[5] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 49-52. « a military organization ».

[6] EU, box 3222 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 3 juin 1970.

personnage « rude, dogmatique, inculte », et estiment que ses performances sont en fait « nuisibles aux intérêts soviétiques » et qu'il est en partie responable de l'échec des revendications de l'URSS à la conférence générale de 1970. En 1970, 27 Soviétiques sont employés comme professionnels au secrétariat[1].

Des oppositions dans les assemblées autres que la conférence générale et que le conseil exécutif.

Ce ne sont pas seulement les sessions de la conférence générale et du conseil exécutif mais aussi les conférences régionales de l'Unesco qui donnent lieu à des tensions est-ouest ; ainsi, à la conférence sur le développement des moyens d'information en Asie du sud-est, à Bangkok en 1960, la délégation américaine surveille la délégation soviétique, et, dans son rapport au département d'état, observe que celle-ci n'a eu pour objectif que de s'attirer la sympathie des pays en voie de développement[2]. La délégation américaine à la conférence des ministres de l'éducation des États membres d'Asie, en avril 1962, rapporte au département d'état les efforts faits par l'observateur soviétique pour séduire les États asiatiques ; la délégation américaine estime, rassurée, que l'observateur soviétique, qui n'a parlé que de l'URSS et s'est exprimé dans un anglais inintelligible, aurait suscité davantage « moquerie et irritation » qu'enthousiasme chez les Asiatiques[3]. En revanche, en 1967, à un séminaire de droit international pour l'Afrique et le Tiers Monde organisé par l'Unesco à Dar-es-Salam, un spécialiste soviétique de droit international, G.I. Tunkin, fait des discours à coloration politique qui obtiennent du succès ; ce séminaire a constitué selon Osakwe « une victoire morale » pour l'URSS[4]. Les États-Unis, observateurs à la conférence régionale des ministres de l'éducation et de la planification économique dans les États arabes, tenue à Marrakech en 1970, et à la conférence des ministres des États membres européens responsables des politiques scientifiques tenue à Paris la même année, s'efforcent d'influencer l'orientation des débats dans le sens de leurs intérêts propres, et de se faire bien voir auprès de ces États[5].

La question récurrente de l'admission des États communistes et de l'octroi du statut consultatif aux ONG communistes.

[1] EU, box 3225 : airgram …, 24 déc. 1970, doc. cit., p. 40, 42, 44-46 : « very able and very active », « very personable and easy-going » ; « unimaginative and unconvincing » ; « not particularly impressive » ; « active in the corridors » ; « does not appear to be commensurate with its size » ; « rude, opinionated, uncultured ».
[2] EU, box 819 : report of the US delegation to the Unesco meeting on the development of information media in South East Asia, Bangkok, 18-29 janv. 1960.
[3] EU, box 825 : confid. report of the US delegation to the meeting of ministers of education of Asian members states, Tokyo, Japan, 2-11 avril 1962, par Charles B. Fahs, 12 avril 1962 , 5 p., p. 1. « amusement and irritation ».
[4] C. Osakwe, p. 150. « a moral victory for the Soviet Union ».
[5] EU, box 3222 : report of the US delegation to the 3rd regional conference of ministers of education and ministers responsible for economic planning in the Arab States, Marrakech, 1970 ; box 3223 : report of the US observer delegation to the conference of ministers of European member States responsible for science policies, organized by Unesco, Paris, 24-26 juin 1970.

La question de l'admission des États communistes.

L'acte constitutif de l'Unesco et l'accord ONU-Unesco stipulent que les États non membres de l'ONU peuvent être admis à l'Unesco sur recommandation du conseil exécutif, par un vote majoritaire des deux-tiers de la conférence générale, à condition d'avoir reçu une recommandation positive du conseil économique et social[1]. À la conférence générale de 1960, l'URSS dénonce cette procédure, qu'elle juge « non démocratique » étant donné l'orientation occidentale du conseil économique et social (celui-ci a en effet prononcé un avis positif pour l'admission de la Corée du sud et du Vietnam du sud, et un avis négatif pour la RDA en 1955), et propose une modification de la procédure[2]. Cette proposition se heurte à l'opposition de la plupart des délégués occidentaux à la conférence générale. Cependant, en novembre 1961, le conseil exécutif se prononce pour une telle modification. Le conseil économique et social et la conférence générale de 1962 approuvent cette modification, qui prévoit que c'est désormais le conseil exécutif qui est chargé de formuler une recommandation positive pour l'admission d'états non membres de l'ONU[3]. Cet amendement de la constitution constitue une victoire pour l'URSS. Mais en réalité cela n'a pas facilité l'admission de la Chine communiste ni de la RDA.

A la conférence générale de 1960, les États-Unis proposent une résolution prévoyant de ne prendre aucune décision en ce qui concerne les pouvoirs présentés par les représentants de la Hongrie. Les États-Unis estiment que l'Unesco doit suivre l'exemple de l'ONU, qui depuis 1956 refuse d'accepter les pouvoirs présentés par les représentants de Hongrie. Cette résolution est adoptée. La Hongrie parvient toutefois à participer à la conférence générale, grâce à l'article 24 du règlement intérieur de la conférence générale, qui prévoit que « tout représentant dont l'admission soulève de l'opposition de la part d'un État membre ou d'un membre associé siège provisoirement avec les mêmes droits que les autres représentants jusqu'à ce que le comité de vérification des pouvoirs ait fait son rapport et que la conférence générale ait statué ». À cette même conférence générale, les États-Unis se montrent opposés à l'admission de la Chine communiste[4]. Et la Tchécoslovaquie réclame de distribuer officiellement à toutes les délégations un mémorandum rédigé par le gouvernement de RDA critiquant l'enseignement en RFA et décrivant les manifestations d'antisémitisme et de racisme dans ce pays[5].

Au début des années 1960, ni le Vietnam du sud, ni le Vietnam du Nord ne sont membres de l'ONU ni de l'Unesco. Dans ces années se pose la question de l'admission du Vietnam du Nord. Les puissances occidentales y sont fermement opposées[6]. Durant les années 1960, malgré ses efforts, la RDA ne réussit toujours pas à obtenir de statut à l'ONU ni dans les autres agences spécialisées[7]. En juillet 1962, à la première réunion des parties

---

[1] Acte constitutif, art. 2 par. 2 ; accord Unesco-ONU, article 2.
[2] 11e conférence générale, « Draft resolution tabled by the Soviet delegation for changes in the procedure for admitting non-members into the Unesco », Paris, 14 nov. 1960.
[3] Actes de la 12e conférence générale, 10 déc. 1962, p. 98 et suiv. ; C. Osakwe, p. 151-152.
[4] EU, box 821 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, 6 p., non daté.
[5] FR, NUOI 834 : note de la DGACT pour le ministère des affaires étrangères, 22 nov. 1960. (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 91).
[6] EU, box 826 : USDEL/ED/183/62 Annex A, meeting of special Unesco comittee of governmental experts to draft an international recommendation on technical education, Paris, 25 juin-7 juill. 1962, 5 p., p. 4 ; box 3339 : télégramme du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 27 nov. 1966 ; G. Bourreau, *op. cit.*, p. 97.
[7] EU, box 826 : USDEL/ED/183/62 Annex A, doc. cit. ; Cf. aussi RFA, Bestand B91, Band 818.

contractantes à la convention de la Haye sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, les États-Unis sont « soucieux » au sujet de la question de la participation de « délégations indésirables » (Chine populaire, RDA), et, comme l'observent les Britanniques, « leur principale préoccupation est de rallier assez de délégations amies pour stopper les efforts des Soviétiques »[1]. À cette réunion, les États-Unis sont représentés par deux observateurs, qui ont pour instructions de se préoccuper surtout de s'opposer à la présence à cette réunion d'observateurs de régimes communistes non reconnus par les États-Unis, en particulier à la présence d'observateurs du Vietnam du Nord. Sur l'impulsion de la France est votée une motion prévoyant que des observateurs à cette réunion ne peuvent être admis que sur invitation du secrétariat de l'Unesco, en accord avec le conseil exécutif ; cette motion a pour effet d'interdire la présence d'observateurs d'états non membres de l'ONU ou de l'Unesco[2].

En août 1963, la RDA, bien que non membre de l'Unesco, crée en son sein une « commission de la RDA pour le travail de l'Unesco » ; son président, Walter Neye, en informe toutes les commissions nationales. En mars 1964, la commission nationale de RFA réplique : son secrétaire général, Holger Reimers, écrit lui aussi à toutes les commissions nationales, affirmant que la « soi-disant commission pour l'Unesco en zone d'occupation soviétique d'Allemagne » n'a pas été reconnue par le directeur général de l'Unesco, et ne constitue qu'une imposture ; elle affirme qu'aucune personne ni institution en RDA n'a le droit de parler au nom de l'Allemagne dans les affaires touchant l'Unesco, et demande aux commissions nationales de ne pas répondre à la commission nationale de RDA et de refuser de collaborer avec elle[3]. Plusieurs commissions nationales répondent favorablement à la commission nationale de RFA. En revanche, la commission nationale soviétique et la commission nationale polonaise défendent la légitimité de la commission nationale de RDA[4].

En avril 1963, dans une conversation privée, Maheu observe que « la RFA cherche à impliquer l'Unesco dans une question de caractère politique, à des buts politiques », au sujet de Berlin. La RFA presse en effet Maheu d'envoyer des représentants de l'Unesco et d'organiser des réunions de l'Unesco à Berlin-ouest. La RFA envoie à tous les États membres une note déclarant que l'adhésion de la RFA à l'Unesco s'étend à Berlin-ouest. L'URSS réplique en faisant envoyer à tous les États membres une note contestant cette affirmation[5]. La question du statut de Berlin dans le cadre de l'Unesco fait problème. En septembre 1963, les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni et de France se mettent d'accord sur l'inclusion de Berlin dans l'Unesco. Fin 1963, Maheu décide qu'au nom du principe de neutralité politique, l'Unesco n'acceptera plus les invitations des différentes institutions politiques (de l'est comme de l'ouest) à Berlin. Il estime que l'Unesco doit rester éloignée du

---

[1] RU, WORK 14/3068 : lt. confid, de RM Hadow, de l'ambassade britannique de Paris, à R. Cecil, Foreign Office, 19 juill. 1962 : « worried » ; « indesirable delegations » ; « their main preoccuaption is to rally enough friendly delegations to stop any further efforts by the Soviets ».

[2] EU, box 826 : rapport confid. de la délégation américaine à la 1e conférence des hautes parties contractantes à la convention pour la protection de la propriété culturelle en cas de conflit armé, Paris, Unesco, 16-26 juill. 1962, 3p. ; lt. du département d'état aux ambassades américaines d'Amérique latine, 17 août 1962.

[3] RFA, Bestand B30, Band 544 : lt. de Walter Neye à toutes les commissions nationales, 31 août 1963 ; lt. de Holger Reimers à toutes les commissions nationales, 7 mars 1964.

[4] RFA, Bestand B30, Band 544 : réponses de diverses commissions nationales à la lettre de Reimers, entre mars et juin 1964 ; lt. de la commission nationale soviétique à H. Reimers, 9 avril 1964 ; lt. de la commission nationale de la Pologne, à Reimers, 4 avril 1964.

[5] RU, ED 121/1163 : Unesco HQ : confid. record of conversation between the minister of state, M. Peter Thomas, and R. Maheu, april 13, 1964. « a question of a political character in which the Federal German Government was seeking to involve Unesco for political purposes ».

« guêpier politique » qu'est Berlin. Il tient beaucoup à conserver l'indépendance politique de l'Unesco, à ne pas engager l'organisation dans un sens ni dans l'autre sur la question de Berlin, afin de ne pas mécontenter les États membres, et reste inflexible à ce sujet[1]. En 1966, le problème du statut de Berlin se pose à nouveau. Les États occidentaux soutiennent la thèse de la RFA, qui estime pouvoir étendre à Berlin le champ d'application des accords internationaux conclus par la RFA, donc la participation à l'Unesco[2].

Durant les années 1960, la question de la représentation de la Chine populaire à l'Unesco revient périodiquement sur le tapis, et n'est pas résolue[3]. Cette question préoccupe beaucoup le département d'état américain, qui estime qu'elle ne relève pas de la compétence de l'Unesco, mais de celle de l'ONU[4]. Le gouvernement soviétique en revanche dénonce inlassablement l'absence de la Chine populaire, estimant que cela « diminue considérablement l'autorité de l'Unesco en tant qu'organisation internationale et sape le principe de son universalité »[5].

C'est aussi dans les autres assemblées que le bloc soviétique soulève la question de l'admission des États communistes. À la 32e assemblée du BIE, en juillet 1969, à Genève, les porte-parole de l'URSS et de Cuba dénoncent la présence d'une délégation de la Chine nationaliste, et déplorent l'absence d'une délégation de la RDA[6]. À la conférence des ministres des États membres européens responsables des politiques scientifiques (MINESPOL, 1970), la délégation américaine déplore que les Soviétiques aient « porté atteinte à l'esprit de coopération en adoptant des positions doctrinaires et en soumettant les délégués à des débats excessifs et à des retards, au sujet de la question d'inclure le gouvernement de RDA dans la discussion »[7]. À la conférence d'établissement de l'Unisist en 1971, les délégations d'URSS, de Roumanie, de Cuba, de la Bulgarie, et de la Hongrie, exigent la représentation de la Chine populaire, de la république démocratique du Vietnam, de la RDA et de la République démocratique de Corée à cette conférence et leur adhésion à l'Unesco, et déclarent que leur absence constitue une « injustice historique »[8].

En octobre 1971, le gouvernement de RFA déplore et dénonce vivement la visite de la commission Faure en RDA, et estime que cette visite outrepasse le mandat confié à cette commission. La RFA presse la France de soutenir ses protestations et de faire pression auprès d'Edgar Faure pour qu'il renonce à sa visite en RDA, mais le gouvernement français refuse, arguant qu'Edgar Faure n'est pas tenu, dans l'exécution de sa mission, de se conformer aux instructions du gouvernement français. Les États-Unis et le Royaume-Uni, en revanche, soutiennent la protestation du gouvernement de RFA et protestent auprès de l'Unesco. Maheu refuse de céder aux pressions et maintient le projet de visite de la commission Faure en RDA.

---

[1] RFA, Bestand B 91, Band 819 : rapport de Gracher, 19 sept. 1963 ; rapport de von Simson, 25 nov. 1963 : « politischem Wespennest » ; lt. de Simson, 29 janv. 1964 : « Wespennest » ; Cf. aussi Band 818.

[2] FR, NUOI 834, note de la direction des NUOI pour la DGACT, instructions politiques pour la 14e conférence générale de l'Unesco, 1966 (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 97).

[3] FR, Nantes, carton 117 : plusieurs télégrammes sur la représentation de la Chine à l'Unesco ; ex : télégramme du 26 oct. 1964, signé « Diplomatie ».

[4] EU, box 821 : plusieurs lettres ; box 820 : lt. de Shuster à Christian Herter, 10 mai 1960 ; box 826 : USDEL/ED/183/62 Annex A, doc. cit., p. 1 et 3.

[5] Rapport de l'URSS à la conférence générale de 1962, p. 161 ; EU, box 820 : traduction en français de l'article de Vadim Zagladine, *Temps Nouveaux*, 3 juin 1960, intitulé « A l'Unesco », 6 p., p. 2.

[6] RFA, Bestand B30, Band 544 : rapport sur la 32e assemblée du BIE, 1er octobre 1970.

[7] EU, box 3223 : rapport cité, 24-26 juin 1970, p. 6-7. « the Soviets risked the spirit of cooperation by taking doctrinaire stands and subjecting the delegates to excessive debates and delays on the issue of the need to include the East German Gouvernement in discussion. »

[8] Unisist, rapport SC/MD/25, octobre 1971, p. 9.

Le gouvernement de RFA, extrêmement inquiet qu'une telle visite ne soit ensuite prise comme argument par le gouvernement de RDA pour justifier sa demande d'adhésion à l'Unesco, décide de refuser d'accueillir la commission Faure en RFA si elle se rend en RDA. En novembre 1971, le fonctionnaire de l'Unesco John Fobes, au cours d'un entretien avec le diplomate ouest-allemand Petersen, s'efforce de convaincre la RFA d'accepter la visite de la commission Faure en RDA : il fait valoir que l'action de la commission Faure est indépendante de l'Unesco, que la commission ne vient pas en RDA au nom de l'Unesco, et qu'une tentative du directeur général pour empêcher cette commission de se rendre en RDA, non seulement ne réussirait sans doute pas, mais ferait « une mauvaise publicité » pour la RFA. Fobes donne à Petersen l'assurance que cette visite de la commision Faure en RDA n'aura pas l'aspect d'un « spectaculaire premier contact officiel [de la RDA] avec l'Unesco ». Grâce aux efforts diplomatiques de Maheu, qui se fait rassurant et précise qu'il ne s'agit que d'un « voyage d'étude », qui jouit d'une « complète liberté intellectuelle », et que cette visite n'aura pas d'implications politiques, finalement la commission Faure se rend en RDA[1].

La question de l'octroi du statut consultatif aux ONG communistes.

En 1960, les États-Unis se montrent opposés à l'admission d'ONG de tendance communiste au statut consultatif[2]. Le représentant permanent des États-Unis à l'Unesco proteste auprès du directeur général contre l'invitation par l'Unesco d'une ONG communiste, la *Women's International Democratic Federation* (WIDF), qui bénéficiait initialement du statut consultatif de l'Unesco et l'a perdu en 1952, à un séminaire sur l'éducation des adultes organisé par l'Unesco l'année précédente[3]. En 1963, l'Unesco déplore que la collaboration de l'URSS aux ONG associées soit faible[4]. En 1966, la Tchécoslovaquie prône la coopération de l'Unesco avec plusieurs ONG communistes[5].

Les enjeux politisés de de la paix, du désarmement, de la coexistence pacifique, de la post-colonisation, de la lutte contre le racisme.

Le bloc communiste s'engage à fond en faveur de la paix, du désarmement, de la coexistence pacifique, de la lutte contre le racisme, de la post-colonisation, dans le cadre de l'Unesco. Ces revendications se heurtent à l'opposition acharnée du bloc américain, aux sessions de la conférence générale et du conseil exécutif, et même dans d'autres assemblées.

La coexistence pacifique.

A la 2e conférence des commissions nationales européennes, tenue en octobre 1957 à Dubrovnik, la délégation yougoslave introduit le terme de « coexistence », et prône la suppression des essais nucléaires. Ces interventions de la délégation yougoslave, soutenues par l'URSS, l'Ukraine, et la Pologne, inquiètent beaucoup les États-Unis[6]. Dans les années qui suivent, aux sessions de la conférence générale et du conseil exécutif, l'URSS s'efforce

[1] RFA, Bestand B30, Band 547 : télégramme de Staden, 21 oct. 1971 ; télégr. de Petersen, 9 nov. 1971 ; télégr. de Petersen, 12 nov. 1971 ; télégr. de Elsaesser, 25 nov. 1971 ; télégr. de Petersen, 7 déc. 1971.
[2] EU, box 821 : lt. confid. de Kellermann au département d'état, 6 p.
[3] EU, box 819 : lt. du représentant permanent des États-Unis à l'Unesco au directeur général, 15 mars 1960.
[4] X 07.83 Maheu, IIa : note pour le voyage de Maheu en URSS, 1963, 5 p., p. 1.
[5] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale tchécoslovaque, 5p., p. 1.
[6] EU, box 1562 : lt. confid. d'Oliver M. Marcy, ambassade américaine à Belgrade, au département d'état, 12 nov. 1957, 6p., p. 5.

avec persévérance de faire voter des résolutions préconisant le désarmement, l'abandon des essais nucléaires, et la notion de « coexistence pacifique ».

A la 56e session du conseil exécutif (4-30 avril 60), le représentant de l'URSS, M. Sissakian, soutenu par celui de la Pologne, M. Wierblowski, soumet un projet de résolution visant à la « promotion de la coexistence pacifique et de la coopération entre États ayant des systèmes économiques et sociaux différents », mais elle n'est pas adoptée[1]. À la conférence générale de 1960, les États-Unis s'affirment opposés aux propositions de résolutions sur la coexistence pacifique, lancées par l'URSS[2]. En 1965, dans ses commentaires sur le projet de programme et budget pour 1967-68, l'URSS prône l'étude des aspects sociaux, légaux et économiques de la coopération pacifique et de la coexistence pacifique[3].

La « post-colonisation ».

A la 66e séance du conseil exécutif, en 1963, l'un des trois grands thèmes d'étude proposés par Maheu pour le futur programme dans le domaine des sciences sociales est : « les problèmes économiques et sociaux de post-colonisation ». Le gouvernement français, partageant en cela la position des États-Unis et du Royaume-Uni, estime que ces thèmes outrepassent la compétence de l'Unesco, et propose de remplacer « post-colonisation » par « pays nouvellement indépendants »[4]. En octobre 1963, Benton écrit, dans une lettre confidentielle aux membres de la délégation américaine, que, au conseil exécutif, Maheu a été placé en difficulté et a été contraint de se rétracter et d'accepter d'abandonner, dans le projet de résolution en discussion, le terme de « post-colonisation » au profit de l'expression « pays ayant acquis récemment leur indépendance ». Cela constitue une défaite pour Maheu et pour l'URSS ; en effet le terme de « post-colonisation » est porteur d'une connotation plus engagée, laissant entendre que des rapports de force proches de ceux de l'époque coloniale sont encore en place entre les pays nouvellement indépendants et les nations ex-colonisatrices. Selon Benton, c'est « une victoire significative » pour les États-Unis, et Maheu en aurait beaucoup de « rancœur », mais l'affrontement n'est pas terminé, « la guerre continue ». Les États-Unis estiment que « c'est la défaite la plus retentissante que l'URSS ait jamais eu au conseil exécutif ». Benton se réjouit que Maheu ait été obligé de réduire ses ambitions dans ce domaine, face à l'opposition des puissances occidentales[5].

En 1965, dans ses commentaires sur le projet de programme et budget pour 1967-68, l'URSS prône l'étude des problèmes liés au développement économique et social des pays nouvellement indépendants, notamment des moyens d'accélérer leur développement économique[6].

A la conférence générale de 1972, la délégation américaine s'oppose à la proposition de résolution formulée par l'URSS et 14 autres délégations, visant à impliquer l'Unesco dans

---

[1] EU, box 820 : rapport de Kellermann au département d'état, 18 mai 1960, 8 p., intitulé « Soviet political warfare in Unesco », p. 2.
[2] EU, box 821 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, 6 p.
[3] X 07 A 120/197 UNSA : propositions de la commission nationale de l'URSS sur le programme et budget 1967-68, 31 mai 1965, 18 p., p. 11.
[4] X 07.21 (44), I : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66 de l'Unesco, 17 déc. 1963, p. 2.
[5] Benton, box 394 : lt. de Benton à tous les membres de la délégation américaine, 9 oct. 1963 : « post colonisation » ; « countries which have recently acquired independence » ; « rancor » ; « We have indeed won a significant victory, but the war goes on » ; « this is the most resounding defeat the USSR has ever had on the executive board of Unesco » ; lt. de Benton à H. Celevland et Lucius Battle, 3 oct. 1963.
[6] X 07 A 120/197 UNSA : propositions de la commission nationale de l'URSS …, 31 mai 1965, doc. cit., p. 11.

des mesures destinées à combattre les menaces contre les cultures nationales, incluant le colonialisme ; pour la délégation américaine, cette résolution est « injuste », et aurait en réalité pour but de stigmatiser la « pernicieuse influence des systèmes capitalistes » ; elle serait « un exercice de démagogie idéologique » fait à l'intention des pays en voie de développement. La délégation américaine parvient à édulcorer cette résolution de ses aspects idéologiques avant qu'elle soit votée[1].

A la conférence générale de 1974, sous l'impulsion des États communistes, des États arabes et des États africains, le statut d'observateur permanent est accordé à quatorze mouvements de libération africains (concernant les États sous domination portugaise, l'Afrique du sud et le sud-ouest africain).[2] Les États occidentaux et notamment les États-Unis s'y opposent en vain.

Le désarmement.

A la 55e session du conseil exécutif, en 1959, est adoptée, sous la pression de l'URSS, une résolution sur « la participation de l'Unesco aux activités de l'ONU visant au désarmement complet et total »[3]. À la 56e session du conseil exécutif, en avril 1960, l'URSS et la Pologne soumettent un projet de résolution visant à une grande campagne de propagande pour « le désarmement général et complet » ; elle est adoptée, après avoir été amendée et édulcorée[4]. En 1960, au cours de l'entretien confidentiel entre Veronese et Gromyko, celui-ci lui dit que l'Unesco devrait s'occuper de la question de l'énergie atomique, du désarmement, de la cessation des expériences nucléaires et de l'interdiction des armes nucléaires[5]. En juin 1960, le journal soviétique *Temps Nouveaux* déplore qu'André Bertrand, vice-directeur du département des sciences sociales, aurait « carrément avoué que malgré la résolution de la 55e session du conseil exécutif, l'organisation n'a toujours pas abordé une étude sérieuse du problème du désarmement », à cause de l'obstruction de l'Américain Marshall, directeur du département des sciences sociales[6]. À la conférence générale de 1960, les États-Unis s'affirment opposés aux propositions de résolutions sur le désarmement lancées par l'URSS, et à ce qu'ils considèrent comme la « politisation de la science » par l'Unesco, c'est-à-dire les études des effets biologiques des tests nucléaires, les études sur la pollution des eaux marines, etc[7]. Kellermann, observateur des États-Unis à la conférence des commissions nationales européennes à Taormine en 1960, observe que les délégations communistes y introduisent des enjeux liés au désarmement[8]. En mai 1962, à l'initiative de l'URSS et de la Pologne, le conseil exécutif adopte une résolution prévoyant la préparation d'un rapport sur les « résultats économiques et sociaux du désarmement ». La conférence générale de 1962, après l'examen de ce rapport, adopte une résolution qui reprend la position du groupe d'experts consultants de l'ONU, et qui prévoit que l'Unesco fournira au secrétaire général de l'ONU toutes les

---

[1] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 15-16. « invidious » ; « the pernicious influence of capitalist systems » ; « an exercise in ideological demogoguery ».
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 239.
[3] 55 EX/décisions, résol. 5.2.A, 15 déc. 1959, p. 7-8. (cité dans C. Osakwe, *op. cit.*, p. 145)
[4] EU, box 820 : rapport de Kellermann au département d'état, 18 mai 1960, doc. cit., p. 2.
[5] Veronese, carton 32 : aide-mémoire confid. sur l'entretien entre Veronese et Gromyko, 10 juin 1960.
[6] EU, box 820 : Vadim Zagladine, « A l'Unesco », art. cit., p. 5
[7] EU, box 821 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, en prévision de la conférence générale de 1960, 6 p.
[8] EU, box 819 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, au sujet de la conférence de Taormine, mars 1960, 12 p., p. 1-5.

informations relevant de sa compétence à ce sujet[1]. En 1962, dans son rapport officiel à la conférence générale, l'URSS déplore que malgré les décisions de la 11e conférence générale et de la 59e et 60e sessions du conseil exécutif, l'Unesco n'ait toujours rien fait en faveur du désarmement, et pousse l'organisation à « contribuer de facon très importante à l'action des Nations Unies pour le désarmement général et complet »[2].

Les États-Unis, hostiles à ces résolutions, s'efforcent de faire valoir la résolution de l'ONU 1378 (XIV) au sujet du désarmement. Ils font valoir l'argument que, en faisant de telles propositions, les Soviétiques « engager[aient] les membres du conseil dans des controverses qui dévorent du temps et qui divisent le conseil et retardent gravement le conduite normale de la session »[3]. La position des États-Unis est que ces questions sont politiques, et que par conséquent l'Unesco ne constitue pas le forum approprié pour une discussion sur ces sujets, que cette discussion relève plutôt du comité des 18 nations sur le désarmement, de la commission du désarmement de l'assemblée générale de l'ONU, et de l'assemblée générale de l'ONU[4].

En juillet 1962 a lieu la première réunion des parties contractantes à la convention de la Haye sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Le gouvernement américain craint que l'URSS ne se serve de cette réunion pour attaquer les États-Unis et le Royaume-Uni, qui n'ont toujours pas ratifié cette convention. Cependant, en prévision de cette réunion, le gouvernement américain envisage la possibilité de ratifier la convention, mais en y apposant des réserves, notamment en excluant de son applicabilité le cas d'une guerre nucléaire. Le gouvernement britannique est prêt à suivre les décisions du gouvernement americain, mais n'est pas enthousiaste à l'idée de ratifier la convention, étant donné que cela l'obligerait à mettre en place un mécanisme administratif qu'il juge complexe, lourd, et coûteux[5]. En réalité, à cette réunion, les États parties à la convention s'affirment opposés à l'idée d'amender la convention. De vives tensions est-ouest s'y produisent, ce qui nuit beaucoup à son efficacité, comme l'observe la délégation britannique[6]. Sur instructions du département d'état, les observateurs américains refusent de ratifier la convention, et s'opposent à un projet de résolution introduit par la délégation tchèque, affirmant que le moyen le plus sûr pour préserver la propriété culturelle réside dans un désarmement complet et général sous contrôle international. Malgré les efforts de la délégation américaine pour faire abandonner cette résolution, celle-ci, après avoir été plusieurs fois amendée, est finalement votée[7]. La délégation allemande surveille avec vigilance l'attitude de la délégation soviétique et observe la discrétion de celle-ci, qui, au bout d'une semaine, n'a « toujours pas exprimé

---

[1] 61 EX/Decisions, résol 4.2.6, 15 juill. 1962, p. 6-7. Le conseil exécutif décide de soutenir la résolution 1516 (XV) de l'assemblée générale de l'ONU. 12C/résol. 3.73, p. 46-47. Cette résolution se fonde sur la résolution 891 (XXXIV) de l'Ecosoc du 26 juill. 1962. (cité dans C. Osakwe, *op. cit.*, p. 145)

[2] Rapport de l'URSS à la conférence générale de 1962, p. 161 et 163.

[3] EU, box 820 : rapport de Kellermann, 18 mai 1960, doc. cit., p. 2 et 7. « in getting the members involved in time-consuming controversies which divided the board and delayed seriously the regular business of the session. »

[4] EU, box 828 : USDEL 12/C/POL/2, 30 oct. 1962 : instructions données par le département d'état à la délégation américaine pour les discussions à la conférence générale, au sujet des tests nucléaires et du désarmement, 3 p.

[5] RU, WORK 14/3068 : note du département des relations culturelles, 12 juillet 1962 : « irrealistic ».

[6] RU, WORK 14/3068 : lt. confid, de R.M. Hadow à R. Cecil, 19 juillet 1962, doc. cit. : « worried » ; « indesirable delegations » ; « their main preoccupation is to rally enough friendly delegations to stop any further efforts by the Soviets ».

[7] EU, box 826 : rapport confidentiel de la délégation américaine à la 1e conférence des hautes parties contractantes à la convention pour la protection de la propriété culturelle en cas de conflit armé, juill. 1962, 3 p. ; lt. du département d'état aux ambassades américaines d'Amérique latine, 17 août 1962.

d'avis » ; elle observe d'un mauvais oeil l'organisation d'une exposition sur les destructions des biens culturels effectuées en Russie durant la Seconde guerre mondiale, s'inquiétant d'une éventuelle intention politique de cette exposition liée à l'enjeu du désarmement[1].

Le diplomate américain Benjamin H. Read, dans un mémorandum confidentiel d'octobre 1963, observe au sujet de Maheu que « sa conception du rôle de l'Unesco est généralement plus large et diffuse que ce que les États-Unis jugent désirable », et que Maheu pousse à un accroissement des activités de l'Unesco propres à « exciter les questions de la guerre froide dans le forum de l'Unesco » ; pour les États-Unis, « de telles activités gaspillent les ressources à la fois humaines et matérielles en des luttes partisanes vaines ». Les États-Unis sont critiques envers ce qu'ils considèrent comme des « incursions de Maheu dans le domaine de la propagande »[2].

En septembre 1963, Benton observe, dans des lettres confidentielles au département d'état, qu'une grande tension règne au conseil exécutif, étant donné les oppositions de nature politique entre les deux blocs[3]. À la 66e session du conseil exécutif en 1963, l'URSS réussit à faire adopter, après un long et vif débat, une résolution sur « les tâches de l'Unesco dans l'encouragement du désarmement complet et total à la lumière du traité de Moscou de bannissement partiel des essais nucléaires »[4]. Pour Chris Osakwe, l'adoption de cette résolution constitue une déviation par rapport à l'orientation théorique de l'Unesco[5]. À la 66e séance du conseil exécutif en 1963, les puissances occidentales parviennent à limiter les revendications du bloc soviétique, ainsi que les projets de Maheu d'engager l'Unesco dans des réflexions sur le désarmement[6].

En 1964, Benton estime que l'URSS exerce une « pression » politique sur l'Unesco en faveur du lancement de campagnes au sujet du désarmement. Il concède que l'Unesco peut contribuer à la cause du désarmement par des études sur ses conséquences sociales et économiques, mais juge déplacé que l'Unesco se fasse l'écho des discussions sur le désarmement qui se déroulent à l'ONU et entre les États [7].

Sur l'initiative des États socialistes, la conférence générale de 1964 adopte une résolution sur « les mesures affectant les résultats économiques et sociaux du désarmement, et la recherche sur les problèmes de la paix »[8]. En 1965, l'URSS prône le lancement par l'Unesco d'une étude sur les aspects économiques et sociaux des conséquences d'un désarmement général et complet[9]. Ce projet est adopté à la conférence générale de 1966. À la conférence générale de 1968, la délégation américaine prône l'abandon de ce projet, « non pas parce qu'il est en dehors des objectifs de l'Unesco, mais parce que plusieurs années

---

[1] RFA, Bestand B91, Band 54 : rapport de la délégation allemande à cette conférence, par Bünger, 29 avril 1954.
[2] Benton, box 394 : mémo de Benjamin H. Read à McGeorge Bundy, 21 oct. 1963 : « His concept of Unesco's role is generally broader and more diffuse than the US government has considered desirable » ; « excite cold war questions in the Unesco forum » ; « such activities waste both human and material resources in fruitless partisanship »; « Maheu's forays into propaganda ».
[3] Benton, Box 394 : lt. de Benton à Battle, 12 sept. 1963 ; lt. de Benton à Battle, 16 sept. 1963 ; lt. de Benton à Robert Wade, 16 sept. 1963.
[4] 66 EX/décisions, résol. 9.3, Paris, 12 nov. 1963, p. 32 ; 66 EX/DR.34, Paris, 24 oct. 1963.
[5] C. Osakwe, *op. cit.*, p. 146.
[6] X 07.21 (44), I : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, p. 2 ; Benton, box 394 : Benton à H. Cleveland et L. Battle, 3 oct. 1963.
[7] William Benton, « The defenses of Peace : progress report on Unesco », *Saturday Review*, 7 mars 64, doc. cit. « pressure ».
[8] 13C/résol 3.255, 18 déc. 1964.
[9] X 07 A 120/197 UNSA : propositions de la commission nationale de l'URSS…, 31 mai 1965, doc. cit., p. 11.

d'expérience ont montré clairement qu'aucun résultat significatif ne peut être atteint », et que ce projet ne peut selon elle qu'être « infructueux »[1].

A la conférence générale de 1972, la délégation américaine, dans son rapport confidentiel au département d'état, affirme que de nombreuses délégations ont utilisé la question de la protection du patrimoine mondial, plus encore qu'aux précédentes conférences générales, comme « une plateforme pour soulever des enjeux politiques », notamment liés à la question du désarmement et de la guerre. Ainsi, Cuba demande la condamnation de la destruction de l'héritage culturel vietnamien (ce qui est une condamnation de la guerre du Vietnam), et demande que l'Unesco assiste les nations de ces régions dans la restauration de leur proprité culturelle ; face à cette demande, la délégation américaine adopte une attitude « discrète » et plaide pour que l'Unesco évite de s'engager sur cette question « au moment où des négociations de paix sensibles sont en cours au Vietnam ». Cette résolution est quand même adoptée, au grand dam des États-Unis[2]. À cette même conférence générale, une autre occasion de « politisation » se déclenche, comme l'observent avec irritation les diplomates français, à l'occasion d'une proposition de résolution introduite par le Brésil condamnant de manière tacite les essais nucléaires français, au nom des « dommages faits à l'écologie »[3]. Ainsi, le désarmement apparaît comme un enjeu politique important et controversé. Les quelques résolutions adoptées pendant ces années sur le désarmement n'ont pas abouti à de réels résultats concrets.

La question de la paix.

La question d'une action de l'Unesco pour la paix prend elle aussi une coloration politique. Les propositions de résolution faites par le bloc soviétique au début des années 1960 sur « les mesures destinées à promouvoir les idéaux de paix parmi la jeunesse » sont condamnées par les États-Unis et le Royaume-Uni, qui les considèrent comme « de la propagande communiste »[4]. Pour le 20e anniversaire de l'Unesco en 1966, l'URSS fait une proposition de résolution sur « la contribution de l'Unesco à la paix », qui souligne la déficience des mesures en faveur de la paix prises par le secrétariat, et qui prévoit pour les années suivantes des mesures plus concrètes en faveur de la paix, notamment la convocation d'un congrès mondial sur le thème « la science et la culture dans la défense de la paix », d'un symposium sur le thème « les moyens du développement socio-économique de l'humanité et le problème de la paix », et une convention sur « l'interdiction de l'utilisation des moyens de communication de masse pour la propagation du militarisme, du revanchisme, et de la haine raciale ». Les délégations occidentales et notamment la délégation américaine y sont fermement opposées, estimant que l'URSS introduit ici des enjeux et de la propagande politiques. Finalement, un compromis est trouvé, avec l'adoption d'une déclaration édulcorée sur « la contribution de l'Unesco à la paix »[5]. Au début des années 1970, l'URSS pousse

---

[1] EU, box 3213 : 15 USGC/21.3/3.1, addendum, 1er oct. 1968 : draft program and budget for 1969-1970, social sciences. « not because it was outside the scope of Unesco objectives, but because several years of experience has clearly demonstrated that no significant results could be obtained » ; « unfruitful ».
[2] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 15-16. « a platform for raising political issues » ; « a low-key approach ». « calling upon the good will and common sense of the delegations not to press for vote on the matter at a time when sensitive peace negociations on Vietnam were being conducted ».
[3] FR., Nantes, carton 78 : télégramme de la délégation française, à M. Poujade, 13 juin 1972 ; note de la commission nationale française sur le point 4.2.2, non datée.
[4] RU, FO 371/172699 : rapport confid. de J.E. Powell-Jones, 11 nov. 1963, 4 p. « communistic propaganda ».
[5] 14C/DR11(P), 21 oct. 66 . Cité dans C. Osakwe, *op. cit.*, p. 149.

l'Unesco à mettre en place un programme spécifique dans le domaine de la paix, alors que les États-Unis s'y opposent, estimant que ce serait politiser le programme de l'Unesco, et jugeant que celui-ci dans son ensemble contribue déjà en lui-même à favoriser la paix[1].

La question du racisme.

A la 56e session du conseil exécutif, en avril 1960, l'URSS et la Pologne demandent l'organisation d'une nouvelle conférence internationale d'organisations d'enseignants et de jeunesse, « pour promouvoir l'éducation dans l'esprit de la compréhension internationale », et pour lutter contre le fait que « le système éducatif d'un grand nombre de pays inculque, sous une forme ou une autre, des idées de méfiance et d'hostilité envers les autres nations, ainsi que des idées d'inégalité raciale, de nazisme, l'esprit de revanche et le culte du pouvoir ». Cette propostion de résolution vise les États-Unis, la RFA et l'Afrique du sud. Elle est rejetée. Toutefois, une partie de son contenu est repris dans une autre résolution, condamnant la recrudescence des manifestations de haine raciale, d'antisémitisme et de discrimination, avec une référence particulière à l'Afrique du sud[2]. À la conférence générale de 1962, les États-Unis suivent comme politique de ne pas faire référence à la question du racisme, de ne pas relever les allusions qui y seraient faites, et de s'opposer à l'adoption d'une résolution sur ce sujet, en faisant valoir que ce sujet est politique et que l'Unesco n'est pas un forum approprié pour de tels débats[3]. À la 66e session du conseil exécutif, en 1963, les puissances occidentales parviennent à limiter de manière importante les revendications du bloc soviétique ainsi que les propositions de Maheu concernant une action de l'Unesco sur la question du racisme[4]. En 1964, Benton estime que l'URSS fait pression sur l'Unesco pour l'inciter à entreprendre des campagnes au sujet du racisme[5]. En 1965, l'URSS préconise que l'Unesco lance une étude sur la protection des droits de l'homme et la lutte contre la discrimination raciale[6].

A la conférence générale de 1970, le bloc communiste propose l'adoption d'une résolution prévoyant de réaliser des enquêtes sur les ONG affiliées à l'Unesco et de rompre les relations avec celles qui pratiquent la discrimination raciale en Afrique du sud. Les États-Unis s'opposent à cette résolution, estimant qu'elle introduit un enjeu politique dans une agence spécialisée censée se consacrer uniquement à des questions techniques ; ils estiment aussi qu'obliger les ONG à prouver leur innocence contredit l'un des concepts fondamentaux de la justice, qui est qu'un accusé est considéré comme innocent tant qu'il n'a pas été déclaré coupable ; ils estiment aussi que mettre fin aux subventions accordées aux ONG d'Afrique du sud constituerait un frein aux efforts déployés pour la libéralisation et la démocratisation du pays. Malgré l'opposition des États-Unis, cette résolution est adoptée[7].

A la conférence générale de 1972, la délégation américaine s'oppose à la proposition de résolution formulée par l'URSS et 14 autres délégations, visant à impliquer l'Unesco dans

---

[1] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 20.
[2] EU, box 820 : rapport de Kellermann au département d'état, 18 mai 1960, doc. cit., p. 2. « ideas of mistrust and hostility to other nations, as well as ideas of racial inequality, nazism, the spirit of revenge and cult of power are inculcated in one form or another ».
[3] EU, box 828 : USDEL 12/C, 18 oct. 1962 : instructions données à la délégation américaine pour les discussions à la conférence générale, au sujet des problèmes raciaux.
[4] X 07.21 (44), I : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, p. 2 ; Benton, box 394 : lt. de Benton à H. Cleveland et L. Battle, 3 oct. 1963.
[5] William Benton, « The Defenses of Peace ...», art. cit.
[6] X 07 A 120/197 UNSA : Propositions de la commission nationale de l'URSS …, 31 mai 1965, doc. cit., p. 11.
[7] EU, box 3226 : confid. report of the US delegation to the 88th session of the executive board, 6 oct.-2 nov. 1971, 17 p., soumis au secrétaire d'état, p. 13 ; 16C/résol 8.

des mesures destinées à combattre le racisme ; elle parvient à édulcorer cette resolution avant qu'elle ne soit votée. Cependant, les États-Unis sont très mécontents de l'adoption, sur l'impulsion de l'URSS, d'une résolution sur « les principes fondamentaux régissant l'usage des moyens d'information de masse dans le but de renforcer la paix et la compréhension internationale et de combattre la propagande de guerre, le racisme et l'apartheid » ; ils estiment que « c'est une illustration flagrante de l'introduction d'enjeux politiques dans les questions de programme »[1]. Le racisme constitue donc un sujet politiquement controversé, ce qui empêche l'adoption de résolutions nettes dans ce domaine. Tous ces sujets demeurent controversés jusqu'à la fin de la période.

Des sujets qui restent controversés jusqu'à la fin de la période.

En 1967, G.V. Allen se montre très préoccupé de la tendance de l'Unesco à devenir une tribune pour des controverses politiques liées à la guerre froide, notamment sur le sujet du désarmement, de la paix, du colonialisme, etc. Il reconnaît qu'« il est assez vrai que tous ces problèmes concernent l'Unesco », mais estime qu'il faut éviter de laisser ces enjeux être soulevés au sein de l'organisation[2]. À la conférence générale de 1972, la délégation américaine déplore, dans son rapport au département d'état, que de plus en plus d'états défendent l'engagement de l'Unesco sur les questions de la paix, des droits de l'homme, du colonialisme et du racisme, et les utilisent « comme une occasion pour soulever toutes sortes de débats politiques, qui ne sont reliés que de façon lointaine avec certaines des activités légitimes de l'Unesco dans ce domaine »[3].

Ainsi, les États-Unis, sous prétexte de sauvegarder l'apolitisme de l'Unesco, adoptent souvent une position hostile aux projets de résolution prônés par l'URSS sur le colonialisme, le racisme, la dictature, la coexistence pacifique.

Les répercussions de la crise de Cuba et de la guerre du Vietnam.

La crise de Cuba.

En 1960, le département d'état s'inquiète de voir que la commission nationale cubaine, nouvellement élue en janvier 1960, comporte essentiellement des communistes[4]. En 1962, il s'inquiète des publications et brochures produits et diffusés par la commission nationale cubaine, qui ont un caractère de propagande communiste et anti-américaine, dénonçant notamment l'invasion américaine à Cuba ; une brochure par exemple serait intitulée *Kennedy, l'Hitler de l'Amérique* ; le gouvernement américain proteste auprès de l'Unesco pour

[1] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session…, doc. cit., p. 15-16, 18 : « the fundamental principles governing the use of the mass information media with a review to strenghtening peace and international understanding and combatting war propaganda, racism, and apartheid » ; « this is blatant illustration of the introduction of politcal content into program matters. »

[2] Benton, box 401 : G.V. Allen à Thomas A. Brindley, 22 juin 1967. « It is quite true that all these problems concern Unesco ».

[3] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session ..., p. 23. « increasingly come to regard this program as an opportunity for raising all sorts of political issues which are only remotely related to some of the Unesco's legitimate activities in this area ».

[4] EU, box 819 : lt. confid. de George A. Rylance, de l'ambassade américaine de La Havane, au département d'état, 25 janv. 1960. Notamment le président de la commission nationale cubaine est Elias Entralgo, professeur d'histoire cubaine à l'université de la Havane.

dénoncer « cette flagrante violation de la charte de l'Unesco »[1]. En 1962, la crise de Cuba suscite une atmosphère d'« inquiétude » et d'« angoisse » à la conférence générale[2]. En 1963, en lien avec cette crise, le projet des Nations Unies d'apporter une aide agricole à Cuba suscite la vive indignation de nombreux membres du congrès américain, Cuba étant un pays « ennemi »[3]. La presse américaine se déchaîne contre ce projet[4].

La guerre du Vietnam.

La guerre du Vietnam assombrit la coopération culturelle internationale[5]. En 1969, une conférence sur le Vietnam est organisée à l'Unesco[6]. L'opposition à la guerre du Vietnam s'exprime par exemple au stage de perfectionnement d'animateurs de clubs Unesco organisé par la Fédération française des clubs Unesco (FFCU) à Avallon en 1972, bien que cela soit théoriquement hors sujet ; les représentants des clubs Unesco et les stagiaires expriment leur indignation devant les actions militaires des États-Unis au nord Vietnam[7]. Cependant l'Unesco parvient dans l'ensemble à maintenir une relative neutralité à ce sujet dans ses assemblées et à éviter que de vives polémiques n'y éclatent.

Dans la réalisation des actions.

Les communications, et notamment l'Unisist.

Les communications et l'information (communications de masse, comunications par satellite, liberté de circulation de l'information) sont parmi les activités de l'Unesco qui intéressent le plus le gouvernement américain. Des intérêts politiques et économiques très forts y sont en effet liés pour les États-Unis[8]. Le thème de la « liberté de l'information », traité par l'Unesco à la fin des années 1960, donne lieu à des malentendus entre est et ouest, puisqu'en URSS le terme de « libre » s'appliquant aux médias signifie qu'ils sont publics, alors qu'aux États-Unis « libre » veut dire privé[9].

Le projet Unisist focalise l'opposition est-ouest. Sur les 16 membres du comité conjoint Unesco-CIUS créé en 1967, seuls deux sont des représentants du bloc communiste[10]. Le comité est présidé par un Américain[11]. L'Unisist devient dès le début un enjeu de la guerre froide. Jacques Tocatlian rapporte que la guerre froide a mis des obstacles importants au programme Unisist et au PGI. En 1970, le département d'état américain est très enthousiaste à

---

[1] EU box 824 : lt. confid de Max V. Krebs, de l'ambassade américaine de Manille, au département d'état, 15 janv. 1962 : « Kennedy, the Hitler of America » ; « this flagrant violation of the Unesco charter ».
[2] Propos de Jean Berthoin à la conférence générale de 1962, cités dans F. Valderrama, *op. cit.*, p. 134.
[3] Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc. 1963 : 14 fév. 63, House, M. Morris de New Mexico : « United nations and farm aid to Cuba », p. 2274-2275. « enemy » ; 21 fév. 1963, House, « special fund of UN to help Castro - a paradox », p. 2683-2685, McIntire. « shocked » ; 14 fév. 1963, Senate, « Subcomittee on international organization affairs investigation of actions by UN », p. 2310-2312 : M. Church.
[4] « Freeman Pledges $50 million to UN Food Plan », *Washington Star*, 5 sept. 1962 ; cité dans : « special fund of UN to help Castro - a paradox », doc. cit.
[5] W. Preston, p. 108-109.
[6] INA : 25 janvier 1969, JT 13h, « avenue de Ségur : le point ».
[7] X 07.21 (44) Club : doc. « Stage de perfectionnement d'animateurs de clubs Unesco, Avallon, 7 sept. 1972 : l'Unesco pour la paix » ; ordre du jour de la réunion de rentrée du Club Unesco de Poitiers, 21 oct. 1972.
[8] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, doc. cit., p. 27 ; Benton, box 396 : mémo de Wade à Benton, 3 janv. 1966.
[9] Benton, box 400 : lt. de John Howe à Benton, 24 juin 1964.
[10] *UNISIST, étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique*, Paris, Unesco, 1970, p. 171-173.
[11] Unisist, SC/MD/25, oct. 1971, doc. cit.

l'égard du projet Unisist, dans l'idée que ce programme permettrait à la supériorité technique des Américains dans le domaine des communications de s'affirmer, et d'affaiblir l'influence soviétique[1]. De même, l'URSS adhère à l'Unisist avec beaucoup d'enthousiasme, dans l'espoir selon l'Américain Tocatlian d'obtenir des informations technologiques et scientifiques de l'ouest, et d'imposer les solutions qui l'intéressent. Tocatlian estime que les enjeux de la guerre froide se sont introduits de manière particulièrement importante dans le programme Unisist, car l'URSS a toujours été très sensible aux enjeux de la maîtrise de l'information ; ainsi, le directeur de la bibliothèque du siège des Nations Unies a toujours été un Soviétique, l'URSS y tenait beaucoup. L'URSS s'efforce en vain de faire pression pour remplacer le directeur du programme, Jacques Tocatlian, Américain, par un Soviétique[2].

Les publications.

Le travail de la commission Faure est entravé par des tensions dues à la guerre froide. Acher Deleon rapporte que plusieurs versions successives du rapport ont dues être rédigées, avant d'arriver à un accord entre les membres de la commission. L'obstruction est venue principalement du Soviétique Petrovski, qui s'est opposé à toutes les versions successives ; même pour la dernière version, il demande 57 amendements. Deleon se rend alors avec Petrovski à Moscou pour discuter avec des responsables politiques soviétiques. Finalement les amendements sont réduits à une trentaine et transformés en notes de bas de page[3]. En 1961, Roger Caillois et Jean d'Ormesson déplorent la très faible collaboration des Soviétiques à la revue *Diogène* et incitent Maheu, à l'occasion de son voyage en URSS, à s'efforcer de convaincre les Soviétiques de participer davantage à cette revue[4]. En 1962, l'URSS se plaint que la plupart des manuscrits qu'elle envoie à l'Unesco et dont elle propose la publication ne sont pas publiés[5]. En avril 1963, le comité des publications de l'Unesco envisage, sur la pression des États-Unis, que l'Unesco « suspend[e] la publication de monographies concernant des situations ou des conditions purement nationales », car de telles études risqueraient de « compromettre l'intégrité de l'organisation », et que l'Unesco fasse plutôt des publications « englob[ant] dans un seul ouvrage les renseignements relatifs à plusieurs pays et concernant un même sujet »[6]. Cette remise en cause des publications de l'Unesco est liée notamment aux protestations des États-Unis contre l'ouvrage *L'égalité raciale en URSS*[7]. Les publications de l'Unesco suscitent la méfiance et l'hostilité de nombreux membres du Congrès américains, qui les accusent de servir de véhicule à l'idéologie communiste[8]. En 1964, la commission nationale américaine pousse l'Unesco à

---

[1] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 16 avril 1970, p. 4-5. L'opposition du délégué soviétique Mikhailov au lancement de l'Unisist, au sein du comité central Unesco-CIUS, est interprété par le département d'état américain comme une peur des Soviétiques que ce programme fasse apparaître leur infériorité technique dans ce domaine.
[2] Interview Tocatlian.
[3] Interview Acher Deleon ; Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary ..., op. cit.*, p. 152-153.
[4] X 07.83 Maheu, IIa : lt. de R. Caillois et J. D'Ormesson à Maheu, 10 avril 1961.
[5] Rapport de l'URSS à la Conférence générale de 1962, p. 168.
[6] 3 A 31 : Equality of rights between races and nationalities in the USSR ; 65 EX/12, 29 avril 1963, 7 p., p. 4.
[7] 3 A 31 : Equality of rights ...: *The New York Times International Edition*, 15 février 1963, p. 4: article de Arthur Krock, « In the Nation. The UN's Tests of U.S. Fealty ».
[8] Congrès, Vol 107, 87e congrès, 1e session, 3 janv.-27 sept. 1961 : remarks in House : Unesco : bias in publications, p. 17624. Reports : Bias in Unesco publications, by Roman Smal-Stocki, p. 17624 ; Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 6 juin 1963, Senate, « Unesco policy on publications », p. 10354 : Church. Il inclut une lettre qu'il a reçue de Lucius Battle le 27 mai 1963.

réviser sa politique des publications en ce sens[1]. En 1965, l'URSS prône la publication d'une série sur « l'art des peuples d'URSS », et la préparation d'une série d'albums artistiques de poche sur le thème des « grands peintres réalistes »[2] ; cette revendication a une dimension idéologique. Des controverses entre Soviétiques et Occidentaux se produisent au comité d'experts pour *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*[3].

L'Histoire de l'Humanité.

L'*Histoire de l'humanité* donne lieu à d'importantes tensions est-ouest. Le département d'état surveille avec une grande vigilance cette entreprise, vérifiant qu'il n'y a pas de communistes parmi les rédacteurs occidentaux[4]. Il est poussé à cette attitude par le congrès[5]. En 1960, dans ses commentaires sur le volume VI, Raymond Aron, employé comme consultant par la commission, se fait le défenseur du point de vue occidental et dénonce dans ce volume ce qu'il perçoit comme des « préférences refoulées » pour le communisme derrière une « neutralité apparente et affectée ». Il critique notamment l'idée de « crise incurable de l'Europe et du capitalisme », et la condamnation du « règne de la bourgeoisie et du colonialisme »[6]. En 1961, des tensions vives se produisent entre l'Américaine Caroline Ware, chargée du XXe siècle, et les Soviétiques, qui veulent apporter un grand nombre de notes critiques à ce texte, alors qu'elle estime avoir déjà tenu compte de leurs recommandations. Elle s'oppose à leur volonté d'imposer des notes critiques et en appelle à Carneiro pour trancher le conflit. Celui-ci condamne « le ton agressif et injurieux » de Caroline Ware et ses « procédés d'intimidation»[7]. L'opposition se durcit dans les années qui suivent entre les deux blocs au sujet de ce volume ; en 1963, Guy Métraux souligne le ton « extrêmement agressif et dur » des Soviétiques ; en 1965, il souligne les opppositions très violentes entre M. Zvorikine et Caroline Ware[8]. Les commentaires des commissions nationales donnent lieu à des affrontements entre rédacteurs, souvent perceptibles sur le papier, comme un échange de ripostes manuscrites. De très nombreux exemples sont disponibles sur cette opposition idéologique est-ouest à l'occasion de l'élaboration de cet ouvrage[9]. Dans le texte définitif, elle se détecte aux nombreuses notes de bas de page apposées par les Soviétiques, en particulier dans les volumes V et VI. Les Soviétiques opposent souvent le nom d'un savant russe à celui d'un savant américain pour telle ou telle invention ou découverte. De même pour les chapitres sur l'art, où les notes des Soviétiques déplorent la trop faible place accordée aux artistes russes. C'est dans les domaines politique et économique que les notes sont les plus nombreuses et les plus virulentes, contestant l'interprétation de l'histoire, des institutions, de la colonisation[10]. Réciproquement, le chapitre « La révolution industrielle », rédigé par des

---

[1] *Unesco in a decisive decade*, op. cit., p. 49.
[2] X 07 A 120/197 UNSA : Propositions de la commission nationale de l'URSS …, 31 mai 1965, p. 15.
[3] 3 A 54/53 Social and Human ..., II: lt. de Hochfeld à Piaget, 18 déc. 1964.
[4] EU, box 824 : lt. de Harlan Cleveland au sénateur Morse, 21 nov. 1961.
[5] EU, box 824, lt. de Morse à Cleveland, 9 nov. 1961.
[6] SCHM 41 : commentaires confid. de Raymond Aron sur le vol. VI, p. 1-4.
[7] SCHM 17 : lt. de Huxley à Berredo Carneiro, 17 avril 1961 ; lt. de Berredo Carneiro à Huxley, 27 juin 1961.
[8] SCHM 17 : lt. Métraux à Huxley, 14 fév. 1963 ; lt. Métraux à Carneiro, 18 mars 1965.
[9] SCHM 41 : commentaires de 1966, sur la 1ere version du vol. V : « the second paragraph should be deleted » ; commentaires de Tikhvinsky, de la commission nationale soviétique, sur le vol. 5, partie 4, chap. 4 ; commentaires de Laszlo Zsigmond, directeur adjoint de l'Institut Historique de l'Académie Hongroise des sciences : il dénonce le fait que le texte fasse de la Terreur le précurseur des régimes socialistes modernes ; *Histoire de l'humanité*, vol. 5, tome 1, p. 583-632.
[10] Ex : *Histoire de l'humanité*, Vol. V, chap. « La révolution scientifique » ; vol. 5, tome 1, p. 542 ; vol V, tome 1, chap. « Les institutions », et tome 2, notamment le chapitre « Les Britanniques en Inde ».

Soviétiques, suscite une longue note additive de dix pages par un Américain critiquant vivement l'accent mis sur la mécanisation par les auteurs soviétiques, et les accusant de « simplification excessive » et « dangereuse », et soulignant en revanche « l'importance du rôle de l'entrepreneur »[1].

Comme résultat de ce clivage est-ouest, les oppositions sont radicalisées ; certains chapitres sont rédigés dans un esprit très communiste, d'autres dans un esprit très conservateur, comme le chapitre « les institutions » rédigé par l'Autrichien Benedikt, qui dépeint la classe ouvrière anglaise du XIXe siècle comme « un prolétariat mécontent, asocial, mûr pour la délinquance et même pour le crime », et responsable d'une « chute des valeurs morales » qui entraînerait « le désespoir des gens de cœur »[2]. « Rayonnant d'optimisme, le capitalisme visait à assurer le plus de bonheur possible pour le plus grand nombre sur la base de la liberté d'action et du libre-échange », écrit Benedikt. Le Soviétique Daline, dans ses nombreuses notes, réplique à ce « véritable dithyrambe à l'adresse du capital », et dénonce la paupérisation croissante des travailleurs à cette époque, passée sous silence dans le texte de Benedikt. En 1963, Guy Métraux déplore, dans une lettre à Carneiro : « il est évident - et ceci est extrêmement regrettable - que les notes que nous avons pour le volume VI ne représentent pas des positions impartiales, détachées, objectives »[3]. En 1964, au retour d'un voyage à Moscou, il estime que le matériel rédigé par les savants soviétiques est de très bonne qualité scientifique, que les Soviétiques sont très ouverts à la collaboration, et qu'il faut utiliser ce matériel. Il déplore néanmoins la forte politisation du membre soviétique de la commission[4]. Dans la liste des auteurs du volume V, on observe une nette disproportion en faveur des Soviétiques : 47 Soviétiques contre 18 Américains et 11 Français[5]. Dans la conclusion du volume V, Morazé fait très souvent référence à Marx, Engels, Lénine ; il cite 16 fois le nom de Marx ou de marxisme. Et dans l' « avertissement au lecteur », il loue le zèle des savants soviétiques : « Le présent volume doit beaucoup à la collaboration soviétique [...]. Elle a été efficace et abondante » ; et il leur envie leur « avantage » sur les autres États, à savoir « celui d'une doctrine historique commune : le marxisme », ce qui confère à leur histoire « une cohérence dont celle de l'Occident ne p[eut] se prévaloir »[6]. Les *Cahiers d'histoire mondiale* font eux aussi l'objet de tensions est-ouest ; en 1960, l'Américaine Ware fait pression pour la suppression d'articles du Soviétique Zvorikine de cette revue[7]. L'élaboration de l'*Histoire de l'Humanité* constitue donc une occasion de fortes tensions et d'importants affrontements entre les deux blocs, ce qui nuit gravement à sa qualité. Des tensions affectent aussi l'entreprise de l'*Histoire de l'Afrique*.

L'Histoire de l'Afrique.

Les projets d'*Histoire de l'Afrique* inquiètent les puissances occidentales, surtout les États-Unis et le Royaume-Uni. Celui-ci observe que le projet d'histoire de l'Afrique proposé par le gouvernement du Ghana est dirigé par un Africain communiste, W.E. Du Bois, et encouragé par le régime de N'Krumah ; les États-Unis et le Royaume-Uni craignent que « ce

[1] *Histoire de l'humanité*, vol. 5, tome 1, p. 266-376, p. 377, 380.
[2] *Histoire de l'humanité*, vol. 5, tome 1, p. 395-442. ; p. 142, p. 371.
[3] SCHM 17 : lt. de Métraux à Carneiro, 25 mai 1963.
[4] SCHM 2 : mémo confid. de G. Métraux à Carneiro, 5 mai 1964.
[5] *Histoire de l'humanité*, vol. 5, tome 1, p. 10-13.
[6] Ch. Morazé, « Avertissement au lecteur », *Histoire de l'humanité*, *op. cit.*, p. 6-9.
[7] SCHM 17 : lettre de Métraux à Carneiro, 9 août 1960.

projet soit utilisé comme véhicule pour la propagande soviétique » ; après l'abandon de ce projet ghanéen suite à la chute de N'Krumah et au décès de DuBois, le Royaume-Uni et les États-Unis reportent toutes leurs inquiétudes sur le projet de l'Unesco, le jugeant « très susceptible de se prêter à de la propagande anti-occidentale ». Le gouvernement britannique estime donc « extrêmement important » d'inclure plusieurs représentants anglo-saxons dans le comité de l'Unesco pour l'*Histoire de l'Afrique*[1].

Le Courrier de l'Unesco.

En 1961, Maheu fait valoir auprès de Harlan Cleveland, assistant secrétaire d'état pour les affaires des organisations internationales, que le *Courrier de l'Unesco*, qui est beaucoup plus lu en URSS qu'aux États-Unis, apporte des interprétations non communistes du monde au peuple soviétique, et qu'il est par conséquent dans l'intérêt politique des États-Unis de soutenir cette revue[2]. Ainsi, Maheu lui-même, en s'adressant aux États-Unis, emploie des arguments politiques.

Plusieurs passages des numéros du *Courrier de l'Unesco* de novembre 1970 et de juillet 1971 sont censurés dans la version russe par le gouvernement soviétique. Ainsi, l'article intitulé « Le contrôle de l'environnement et les systèmes économiques », qui fait partie du numéro de juillet 1971, ne figure pas dans la version russe. À la 87e et à la 88e sessions du conseil exécutif, les États-Unis dénoncent cette pratique, contraire à l'acte constitutif ; le représentant de l'URSS, M. Tikhivinsky, soutenu par ceux de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, justifie cette censure en faisant valoir que l'article, qui évoque la pollution en URSS, est hostile à la politique menée par le gouvernement soviétique, et en rappelant que l'acte constitutif interdit à l'Unesco d'intervenir dans les questions qui sont sous juridiction domestique des États membres. Le président du conseil exécutif, l'Indien Prem Kirpal, soutient la position soviétique, estimant que des suppressions de certains passages sont en certains cas justifiées. Kirpal prend l'exemple d'une image de « Mahomet sur un âne », dans le numéro d'avril 1971 consacré à l'Iran, à propos de laquelle le gouvernement indien a émis une plainte, la considérant comme offensante pour les communautés islamiques conservatrices d'Inde. La délégation pakistanaise et la délégation égyptienne soutiennent elles aussi cette position, et exigent la supression de l'image en question, dénonçant « un sinistre complot de l'Unesco pour diviser le monde islamique »[3]. L'URSS obtient ainsi sur cette question un large soutien de la part des États musulmans.

A la conférence générale de 1970, la délégation soviétique demande que le rédacteur du *Courrier de l'Unesco*, Sandy Koffler, en poste depuis 1947, soit remplacé par une direction collégiale. Au conseil exécutif en 1971, l'URSS propose un amendement qui prévoit de répartir plus équitablement la responsabilité de la rédaction du *Courrier de l'Unesco*, en prenant en compte notamment les opinions du personnel éditorial des éditions en langues étrangères. Cette proposition est soutenue par des États membres asiatiques et latino-

[1] RU, FO 924/1720 : J.C. Edmonds à M. Brown, 24 août 1966 : « it might be used as a vehicle for Soviet propaganda » ; « most likely to lend itself to anti-Western propaganda » ; « most important » ; lt. de J.P. Ford à R. Cecil, 14 nov. 1966.
[2] EU, box 823 : mémorandum de conversation entre Maheu et Harlan Cleveland, 5 juill. 1961, p. 2.
[3] La délégation américaine présente à la 88e session du conseil exécutif un document intitulé « Discrepancies in Language Editions of the Unesco Courier » ; EU, box 3226 : report of the US delegation to 88th session executive board, 6 oct.-2 nov. 1971, 17 p., soumis au secrétaire d'état, p. 10-12 : propos de M. Shahab du Pakistan : « sinister Unesco plot to divide the Islamic world ».

américains, qui estiment que les vues de leurs groupes linguistiques ne sont pas assez reflétées dans la revue. Elle est en revanche rejetée par les États occidentaux, et n'est pas adoptée[1]. Ainsi, le *Courrier de l'Unesco*, importante revue qui est la « vitrine » de l'Unesco, focalise les tensions et les rivalités entre les deux blocs. Un autre élément qui alimente ces tensions est la commémoration de thèmes liés à l'URSS.

Des tensions est-ouest liées à la commémoration de thèmes liés à l'URSS.

Dès 1965, l'URSS propose que l'Unesco commémore le cinquantenaire de la Révolution d'octobre, en novembre 1967[2]. Ce projet est adopté, malgré l'hostilité des États-Unis. Ainsi, en 1967, l'Unesco commémore cet événement, avec notamment la parution d'un numéro special du *Courrier de l'Unesco*[3].

En 1966, les pays socialistes proposent l'organisation par l'Unesco d'une exposition et d'un colloque sur Marx pour commémorer les 150 ans de sa naissance. Cela suscite les protestations des États-Unis et du Royaume-Uni. Ces gouvernements s'inquiètent du choix des participants et s'efforcent de faire pression sur ce choix ; le gouvernement britannique se réjouit du refus de l'historien Eric Hobsbawm de participer[4]. L'exposition sur Marx et le séminaire « Karl Marx aujourd'hui », organisés à Trier en RFA en 1968, inquiètent les États-Unis, et entraînent des controverses. 400 personnes y assistent, tandis que plus de 1500 personnes, allemands de l'est et communistes de RFA, encombrent le hall, pour manifester leur hostilité[5]. Pour le *Times Literary Supplement*, « l'Unesco […] n'était peut être pas le sponsor idéal pour une telle discussion ». En revanche, le séminaire recueille des échos plutôt favorables dans la presse française ; ainsi, *L'Express* estime que l'Unesco peut être félicitée pour avoir évité le risque d'une réunion politique[6].

En 1968, l'URSS demande à l'Unesco de célébrer en 1970 le centenaire de la naissance de Lénine[7], et parvient à faire adopter une résolution en ce sens, prévoyant notamment l'organisation d'un séminaire à Tampere en Finlande sur le thème « Lénine et ses idées dans la lutte pour la paix » et la commémoration de Lénine dans le *Courrier de l'Unesco*[8]. Les États-Unis et le Royaume-Uni sont très opposés à cette célébration et y voient une tentative de l'URSS d'utiliser l'Unesco à des fins de propagande politique[9]. La délégation américaine s'oppose à ce projet : elle estime acceptable que l'Unesco honore des personnages comme Gandhi, Bouddha, et même Karl Marx, car ce sont des « figures historiques dont les vies et les œuvres entrent incontestablement dans les limites des buts pour lesquels cette organisation a été créée », mais juge « inapproprié » de faire un séminaire sur Lénine ; elle affirme que cela constituerait « une activité incompatible avec les buts de l'Unesco », « une

---

[1] EU, box 3226 : report of the US delegation to 88th session executive board, doc. cit., p. 11-12.
[2] X 07 A 120/197 UNSA : Propositions de la commission nationale de l'URSS …, 31 mai 1965, doc. cit., p. 1.
[3] *Courrier de l'Unesco*, avril 1967, « L'URSS aujourd'hui ».
[4] RU, FCO 61/750 : « Lenin : Protest Against Unesco Symposium » par Michael Charuk, *Yorkshire Post*, 21 avril 1970 ; lt. confid. de L.C.J. Martin à J. Thomas, 17 janv. 1966 ; lt. confid. de L.C.J. Martin à Maheu, 24 mars 1966 ; lt. de W.J. Smith à Williams, 7 janv. 1970.
[5] Benton, box 394 : Philip Shabecoff, « Marx Acclaimed in West Germany », *New York Times*, 12 mai 1968 ; FR, Nantes, carton 104 : PI/P, n°34, 29 avril 1968.
[6] RP, 31 mai 1968 : *Times Literary Supplement*, Londres, 16 mai 1968 : « Unesco (…) was perhaps not the ideal sponsor for such a discussion » ; *L'Express*, 6-12 mai 1968.
[7] Vassili Vakhrouchev, « Moins de paroles et plus d'action ! », *Les Nouvelles de Moscou*, n°42, 19 oct. 1968.
[8] 15 C, resol 3.12 ; 15C/DR.38 et rev.1 ; 15C/Report of the programme commission, p. 232 ; 15C/Res.3.112. (cité dans C. Osakwe, *op. cit.*, p. 150)
[9] RU, FCO 61/ 581 : lt. confid de H.W. King, UN Dept., à M. Peck, 4 déc. 1969 ; note confid. « Unesco symposium on Lenin », par Miss S.M. Binns, 17 nov. 1969.

tentative de faire de la propagande politique », et que cela « mettrait en péril le vaste soutien populaire pour l'Unesco » aux États-Unis[1]. Les États-Unis et le Royaume-Uni voient dans ce projet une tentative de l'URSS d'utiliser l'Unesco à des fins de propagande politique. Néanmoins, ils n'osent pas boycotter directement ce séminaire, et décident d'y envoyer des représentants. Cependant, Maheu refuse d'accepter le représentant choisi par le gouvernement britannique, Isaiah Berlin, et suggère à la place l'historien et économiste Maurice Dobb ou l'historien Eric Hobsbawn, que Maheu a personnellement rencontré. Le gouvernement britannique y est opposé, considérant ces deux personnes comme des communistes, et décide de faire « une forte remontrance personnelle » à Maheu pour cette ingérence « intolérable » ; il estime que l'invitation de Hobsbawm à ce symposium causerait « des dommages considérables » à la réputation de l'Unesco dans l'opinion britannique[2]. Finalement, c'est Maurice Dobb qui est envoyé au séminaire[3].

La commémoration de Lénine par l'Unesco a des répercussions très négatives dans l'opinion américaine. La presse américaine déplore que « les Nations Unies adoptent Lénine »[4], et des membres du Congrès dénoncent que Lénine soit devenu « l'idole de l'Unesco »[5]. La commémoration de Lénine par l'Unesco donne lieu à des films, des colloques, et à une exposition[6]. Le colloque « Lénine et sa contribution à la science, à l'éducation et à la culture », rassemble 22 experts, en grande majorité issus de pays socialistes ; le diplomate français Jean-Fernand Laurent observe que les débats « ne sont pas sortis du cadre fixé », grâce à la vigilance du représentant de la commission nationale soviétique. Il observe que les autres manifestations culturelles sur Lénine qui ont suivi le colloque, organisées au siège de l'Unesco par la délégation soviétique et la commission nationale soviétique se sont déroulées « en présence d'une assemblée clairsemée et qui ne remplissait qu'à moitié la salle », et observe que la plupart des délégués d'Europe occidentale « brillaient par leur absence ». Jean-Fernand Laurent observe que la conférence de l'académicien soviétique Mintz « a été un panégyrique consacré à Lénine révolutionnaire et homme d'état », et que le film sur Lénine, réalisé sous le patronnage de la commission nationale soviétique, est « un film discret de propagande »[7]. Le séminaire donne lieu à des oppositions idéologiques et politiques très marquées[8].

---

[1] Rapport de la délégation américaine au sous-comité pour les sciences sociales, les sciences humaines, et la culture, à la conférence générale, 24 oct. 1968. « historical figures whose lives and works unquestionably fall within the purview of the purposes for which this org was created » ; « inappropriate » ; « precursor of world science » ; « an attempt to political propaganda and an activity quite incompatible with Unesco's purposes. Such an activity would jeopardize the widespread popular support for Unesco that has developed over the years of its existence ». Cité dans Congrès, Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv.-23 déc. 1969 : 21 mai 1969, extensions of remarks, House of representatives, «V.I. Lenin, Unesco idol », par John R Rarick, de Louisiane, p. 13440-13443.

[2] RU, FCO 61/ 581 : lt. confid de H.W. King à John Peck, 4 déc. 1969. « strong personal remonstrance » ; lt. de John Peck à H.W. King, 8 déc. 1969 : « intolerable » ; note de S.M. Binns, 17 nov. 69, doc. cit. ; note confid. de J.E. Tyrer, 10 nov. 1969.

[3] RU, FCO 61/ 581 : lt. de I.N. Jenkins à Binns, 30 oct. 1969.

[4] Eugene Lyons, éditorial « The UN adopts Lenin », *Human Events*, 17 mai 1969, cité dans Congrès, Vol 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv.-23 déc. 1969 : 21 mai 1969, extensions of remarks, House of representatives, «V.I. Lenin, Unesco idol », par John R. Rarick, de Louisiane, p. 13440-13443.

[5] Congrès, Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv.-23 déc. 1969 : 21 mai 1969, extensions of remarks, House of representatives, «V.I. Lenin, Unesco idol », par John R. Rarick, de Louisiane, p. 13440-13443.

[6] Film n° 2309, 1970 ; Film n° 220, 1970.

[7] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean Fernand-Laurent au ministre affaires étrangères, 16 avril 1970 ; SHC/CONF.3/2, Paris, 23 mars 1970 ; FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 22 avril 1969.

[8] Tampere symposium on Lenin, 1970 (SHC/CONF.3) : colloque sur « Lénine et le développement de la science, de la culture et de l'éducation », Tampere, Finlande, 6-10 avril 1970 ; cf. 001 + Lenine/A 06 (480) « 70 ».

En prévision du numéro du *Courrier de l'Unesco* de juillet 1970, qui doit être consacré à Lénine, de vives discussions ont lieu à ce sujet au conseil exécutif en juin 1970, et de manière confidentielle entre la mission soviétique et Maheu[1]. Les États-Unis observent que Maheu avait les mains liées par une résolution de la conférence générale de 1968 lui demandant de « prendre des mesures » pour commémorer l'anniversaire de la naissance de Lénine, et donc n'a pas pu s'opposer à l'élaboration de ce numéro. Les Soviétiques insistent pour que tout le numéro soit consacré à Lénine. Maheu assure le représentant permanent des États-Unis que le numéro ne serait pas entièrement consacré à Lénine, et donne consigne à Sandy Koffler d'inclure dans le numéro des articles sur d'autres sujets que Lénine, et de faire figurer sur la couverture des photos sur d'autres thèmes à côté de celle de Lénine. Apprenant cela, le gouvernement soviétique envoie une délégation spéciale, dirigée par Vassili Vakrouchev, pour faire pression et exiger que le numéro soit exclusivement consacré à Lénine et que la couverture présente uniquement une photographie de Lénine en pleine page. Selon le témoignage de plusieurs membres du conseil exécutif, cette rencontre aurait été « orageuse » et Vakrouchev aurait haussé la voix, tapé du poing sur la table plusieurs fois, et proféré des menaces. Maheu, pris entre les pressions américaines et soviétiques, adopte une décision de compromis pour ce numéro éminemment politique : il est finalement presque complètement consacré à Lénine, mais laisse aussi la place à deux articles sur la recherche océanique et l'art javanais ; en outre, la photographie de Lénine partage la couverture avec celle d'une sculpture javanaise[2]. Malgré ce compromis, ce numéro suscite l'indignation et la protestation du congrès américain[3]. La controverse est accrue par le fait que le contenu de la version soviétique de la revue diffère de celui des versions occidentales[4]. Cela donne lieu à d'importantes polémiques à la conférence générale de 1970[5], et au congrès américain[6]. Pour Chris Osakwe, cette célébration de Lénine par l'Unesco serait « la plus grande victoire » de l'URSS dans le cadre de l'Unesco[7]. En mai 1968, pour répliquer à ces commémorations de personnages et de d'événements propres au régime soviétique, la délégation américaine préconise que les États-Unis proposent des célébrations analogues portant sur des personnages et événements propres aux États-Unis, comme par exemple un « Prix Martin Luther King »[8] ; mais cela n'aboutit pas.

S'il apparaît compréhensible que de telles commémorations entraînent des tensions est-ouest, il peut apparaître plus étonnant que de telles tensions naissent des programmes scientifiques de l'Unesco.

Des tensions est-ouest dans les programmes scientifiques.

---

[1] EU, box 3222 : report of US delegation to 84th session executive board, 4 mai-19 juin 1970, 24 p., p. 21.
[2] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 55.
[3] Congrès, Vol. 116, 91e congrès, 2e session, 19 janv. 1970-2 janv. 1971 : « Unesco denounced for honoring Lenin, Ukrainian Congress Committee of America », p. 13309.
[4] *Courrier de l'Unesco*, juill. 1970, p. 4-21.
[5] 16C/VR.15.4.1-35, p. 473-483 : discours de M. Zemskov, 20 oct. 1970.
[6] Cf. 001 + Lenine/A 06 (480) « 70 » ; Congrès, «V.I. Lenin, Unesco idol », par John R. Rarick, Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv.-23 déc. 1969 : Unesco tribute to Lenin, p. 13441.
[7] C. Osakwe, *op. cit.*, p. 150. « greatest victory ».
[8] EU, box 3213 : confidential report of US delegation to 82th session executive board, 22 mai-16 mai 1968, soumis au secrétaire d'état par Katie S. Louchheim, présidente de la délégation américaine, 11 p., p. 2.

Le domaine scientifique est *a priori* considéré comme plus indépendant des tensions politiques que les autres domaines. Cependant, en réalité, il apparaît qu'il est loin d'être exempt de telles tensions. Plusieurs domaines peuvent être distingués.

Batisse évoque que la préparation de la carte mondiale des sols, lancée par Kovda et qui s'est étendue sur plus de 17 ans, a pris « à plusieurs reprises l'allure d'une véritable guerre russo-américaine plus ou moins arbitrée par les Français » ; il souligne cependant que Victor Kovda, grâce à son « bon sens » et à son « équité », a réussi à éviter que le projet n'échoue à cause de la guerre froide[1].

En décembre 1960, à l'ONU, les délégations des États socialistes critiquent le « rapport Auger », *Tendances actuelles de la recherche scientifique*, soulignant la lourdeur et les retards de la procédure suivie, reprochant au rapport de n'avoir pas représenté à sa juste valeur la recherche scientifique menée dans les États socialistes, et estimant que ce défaut est lié à la sous-représentation des ressortissants des États socialistes au secrétariat de l'Unesco et de l'ONU[2]. C'est ainsi une critique d'ordre politique. Début 1961, les Soviétiques dénoncent qu'il n'ait pas été prévu de publier l'étude en russe, et demandent qu'elle le soit ; Kovda prend la mesure de ce problème politique et incite l'Unesco à un compromis[3]. Les États-Unis en revanche se déclarent très satisfaits du résultat[4].

En 1958, les États-Unis organisent à New York un 1er congrès international d'océanographie ; ils encouragent en 1965 l'URSS à en organiser à son tour un sur son sol. Cependant, des tensions politiques se produisent à ce sujet entre États-Unis et URSS à la Commission océanographique intergouvernementale (COI)[5]. Au sein de la COI, on observe dans les années 1960 une collaboration parfois tendue entre Soviétiques et Américains. L'Unesco s'efforce de maintenir un équilibre entre les deux. Ainsi au premier directeur de la COI, l'Américain Warren Wooster, succède en 1964 le Soviétique Konstantin Fedorov [6], puis quelques années plus tard le Britannique Sidney Holt, très soutenu par les États-Unis[7].

L'expédition internationale de l'océan indien (1959-65) donne lieu à une compétition entre les deux grandes puissances, qui se traduit par une concurrence portant sur le nombre de bateaux et de savants y participant : ainsi un article du *Washington Post* présentant cette expédition affirme avec satisfaction qu'elle compte dix vaisseaux américains contre seulement quatre vaisseaux soviétiques[8]. En octobre 1963, M. Vagn Hansen, agent de l'Unesco, évoque dans une lettre au directeur du bureau d'océanographie de l'Unesco les enjeux politiques de l'entreprise, et l'incite de ce fait à la prudence et à la vigilance dans l'organisation de la prochaine réunion du comité consultatif. Dans ses lettres suivantes, Vagn

---

[1] Michel Batisse, « En souvenir de Victor Kovda », *Lien-Link* n°40, 1992.
[2] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends of Inquiry in scientific research, VII : lt. de Matta Akrawi, directeur du bureau Unesco de New York, au DG, 21 décembre 1960.
[3] 5 A 54/51 Survey of the Main …, VII : mémo de Kovda à Maheu, 27 janv. 1961.
[4] 5 A 54/51 Survey of the Main ..., VII : comments of the USA on the recommendations for future action made in the survey on the main trends of inquiry in the field of the natural sciences, the dissemination of scientific knowledge and the application of such knowledge for peaceful ends, UN document E/3362, 3 p.
[5] EU, box 3338 : IOC, 4th session, Paris, Nov. 3-12, 1965, position paper.
[6] *Unesco in a decisive decade*, *op. cit*., p. 12, 18.
[7] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 15-16.
[8] *Washington Post*, 21 sept. 1961 : « 20 Nations Join on Sponsoring Indian Ocean Research Project », par Howard Simons.

Hansen souligne toujours les enjeux politiques[1]. L'expédition donne lieu cependant à une certaine collaboration entre scientifiques américains et soviétiques[2].

En 1971, le déroulement de la Décennie hydrologique internationale (DHI) donne lieu à des conflits d'ordre politique entre États socialistes et États occidentaux, concernant la coopération entre les États donnant sur la mer Baltique : la Pologne et la RFA se disputent le lieu d'une conférence sur l'hydrologie de la mer Baltique prévue pour septembre 1971, la Pologne tenant à ce qu'elle ait lieu sur son sol, à Gdynia, et la RFA insistant pour qu'elle ait lieu à l'Institut hydrologique de Hambourg[3].

Prévost, qui assiste en 1962 au nom de l'Unesco à la « Conférence des Nations Unies sur la science et la technique appliquées au développement », est frappé par l'aspect essentiellement politique des débats, par comparaison avec les conférences et réunions de l'Unesco[4]. Ainsi les conférences de l'ONU apparaissent encore plus politisées que celles de l'Unesco. Un diplomate français observe au sujet de la première conférence latino-américaine des ministres de l'éducation tenue en décembre 1971 à Caracas que, « en dépit de son caractère très technique, cette conférence a eu une assez nette coloration politique »[5].

Au cours de la guerre du Vietnam, la DHI et le programme « L'homme et la biosphère » (*Man and Biosphere*, MAB) sont saisis de demandes pour étudier l'effet des bombardements et substances défoliantes sur l'environnement. La demande n'aboutit pas, à cause de l'opposition des États-Unis. D'autre part, dans le cadre du programme MAB, les pays socialistes proposent à plusieurs reprises un projet d'étude sur les conséquences d'une éventuelle guerre nucléaire, ce qui n'aboutit pas à cause de l'opposition des pays occidentaux[6].

Des tensions politiques caractérisent ainsi les programmes scientifiques de l'Unesco. Il en va de même des programmes éducatifs.

Des tensions est-ouest dans les programmes éducatifs.

La convention contre la discrimination dans l'éducation (décembre 1960) est ratifiée par l'URSS et par les États socialistes (en 1968), mais pas par les États-Unis, au nom de la liberté de l'enseignement[7]. Le projet majeur d'Amérique latine donne lieu à des problèmes politiques liés à la guerre froide ; ainsi, en mai 1961, Oscar Vera exprime son inquiétude au sujet du fait que certains États latino-américains accusent l'Unesco d'être un « agent de l'impérialisme » et que d'autres au contraire l'accusent d'être « un repaire de communistes » ; Vera observe : « il apparaît évident que nous ne sommes pas à l'abri de la guerre froide - de plus en plus ardente dans cette région - et qu'il n'est pas facile d'agir devant tant d'embûches et de soupçons »[8]. Miguel Soler Roca, qui a participé au projet majeur d'Amérique latine, affirme que ce projet majeur lui a montré que l'autonomie des questions éducatives est très limitée par rapport aux enjeux politiques[9]. En 1968, l'URSS annonce une forte subvention

[1] 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », II-III : lt. de Vagn Hansen à Fedorov, 18 oct. 1963 ; lt. de Vagn Hansen à T.R. Parsons, 26 nov. 1963 ; mémo de Fedorov à Saba, 31 déc. 1963.
[2] 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », II-III : lt. de Vagn Hansen à Fedorov, 18 oct. 1963.
[3] RFA, Bestand B30, Band 547 : mémo de Schraepler, 28 juill. 1971.
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 110-112.
[5] FR., Nantes, carton 59 : lt. de Pierre Couturier à Robert Schuman, 8 janv. 1972.
[6] Interview Dumitrescu.
[7] C. Osakwe, *op. cit.*, p. 162-164.
[8] 372/8/MP 01, V : lt. de Vera à Diez Hochleitner, 2 mai 1961.
[9] *Lien-Link* n°81 : « Le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », par Miguel Soler Roca.

pour le PEMA et pour l'alphabétisation, ce que les États-Unis interprètent comme « une partie de l'effort général des Soviétiques pour pénétrer le programme régulier de l'Unesco à leurs propres fins de propagande »[1]. En février 1970, l'Unesco organise un colloque sur « l'éducation et le développement de l'homme » ; Jean Fernand Laurent comme la presse déplorent l'« absence quasi totale des pays de l'est » à ce colloque[2]. Ces quelques exemples montrent la présence de tensions est-ouest dans les programmes éducatifs.

Des tensions est-ouest dans le programme de Nubie.

En réalité, aucun domaine d'action de l'Unesco n'est épargné par ces tensions est-ouest. Le domaine du patrimoine est touché lui aussi. Cela apparaît clairement dans le déroulement de la campagne de Nubie[3]. Au début des années 1960, les relations entre l'Egypte d'une part et les États-Unis et le Royaume-Uni d'autre part se détériorent, à cause de la radicalisation du régime nassérien vers une orientation socialisante, notamment au moyen d'importantes nationalisations ; les tensions augmentent avec l'éclatement de la République Arabe Unie après la réussite du coup d'état séparatiste en Syrie, que l'Egypte accuse l'Arabie saoudite et la CIA d'avoir fomenté, et avec le soutien militaire apporté par l'Egypte au régime républicain du Yémen du Nord, soutien qui vise à faire s'effondrer le régime d'Arabie saoudite et à provoquer le départ des troupes anglaises d'Aden. En 1962-63, la situation politique est donc beaucoup moins favorable au sauvetage des monuments de Nubie[4].

Quel est le résultat de ces tensions est-ouest qui se manifestent de manière omniprésente dans les programmes de l'Unesco ? En faveur duquel des deux grands la balance incline-t-elle ? Au début des années 1970, les États-Unis estiment avec satisfaction qu'elle incline en leur faveur[5]. Effectivement, de tous les exemples analysés, il semble ressortir que les États-Unis, par leur poids politique et économique, et par leur habileté stratégique, l'emportent en influence sur l'URSS au sein de l'Unesco. Cependant, il faut aussi percevoir une tendance progressive à l'apaisement des manifestations de la guerre froide au sein de l'Unesco au fil de ces années.

2.3.3. … Puis leur apaisement relatif.

En juin 1960, un article du journal soviétique *Temps Nouveaux*, donne l'idée d'une certaine détente est-ouest à l'Unesco : « Pendant une période assez longue, jusqu'au milieu des années 1950, l'Unesco a subi la forte influence de la guerre froide. Pourtant, depuis quelques temps, des éléments nouveaux et positifs apparaissent dans son travail », estime-t-il[6].

---

[1] EU, box 3213 : confidential report of the US delegation to the 82th session of the executive board, doc. cit., p. 2. « part and parcel of the overall effort of the Soviets to penetrate Unesco's regular program for their own propaganda purposes ».
[2] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 25 fév. 1970, 4 p. ; « Unesco : vers un nouveau modèle éducatif », *Réforme*, 28 février 1970.
[3] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, ou le parcours d'une égyptologue*, éditions Stock-Pernoud, 1992, Paris, 539 p., p. 219-220, 236-237.
[4] Hassan Nafaa, *op. cit.*, p578-582.
[5] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris, doc. cit., 24 déc. 1970, p. 54 ; EU, box 3224 : lt. du 13 août 1971, de Herter à Maheu.
[6] EU, box 820 : Vadim Zagladine, « A l'Unesco », doc. cit., p. 5.

Effectivement, les années 1960-74 voient un apaisement progressif et relatif des tensions de la guerre froide.

Un apaisement du clivage est-ouest.

On observe un apaisement lié à des efforts conjugués de l'Unesco, des États-Unis et de l'URSS ; il donne lieu à des occasions multipliées de dialogue et de coopération est-ouest.

Des efforts conjugués.

Les efforts viennent tout d'abord des dirigeants de l'Unesco, Veronese mais surtout Maheu. En juin 1960, Veronese fait une visite en URSS pour rencontrer les dirigeants et s'efforcer de resserrer la collaboration entre cet État et l'Unesco[1]. Il a un entretien confidentiel avec Gromyko[2], et prononce un discours à la télévision soviétique[3]. En 1962, pendant l'affaire de Cuba, Maheu refuse de céder à la pression américaine et invite Cuba à une conférence régionale de l'Unesco rassemblant les États latino-américains[4]. En août 1963, Maheu se rend à Moscou, s'entretient avec des dirigeants soviétiques, et assiste à la signature du traité d'arrêt partiel des expériences nucléaires. *Le Monde* observe que « les projets de M. Maheu prennent aujourd'hui une importance plus grande et un éclairage nouveau dans le climat actuel de détente »[5]. Ces efforts de Maheu auprès de l'URSS sont également salués par la presse américaine, qui les juge fructueux[6]. En octobre 1963, Maheu se rend aux États-Unis ; il assiste à la conférence nationale de la commission nationale américaine, à Chicago, et rend visite à Kennedy, avec lequel il a un long entretien très cordial[7]. En outre, il s'efforce d'éviter l'introduction d'enjeux politiques dans le recrutement du personnel, s'efforçant notamment de garder en poste des citoyens de pays communistes malgré l'opposition de leurs gouvernements[8].

Les efforts viennent aussi de l'URSS. En 1960, Gromyko affirme à Veronese que « l'URSS considère sa collaboration avec l'Unesco comme un moyen très important de la coopération mondiale » et que « le fait qu'à l'Unesco sont représentés des États ayant des systèmes sociaux différents n'exclut pas une fructueuse collaboration »[9]. Dans les années 1960, l'URSS fait des efforts pour collaborer davantage avec l'Unesco. Ainsi, elle ratifie en 1962 la convention sur l'échange international de publications (de 1958), en 1968 la Convention sur l'échange de publications officielles et de documents gouvernementaux entre États (de 1958), et en 1968 la Convention contre la discrimination en éducation (de 1960)[10].

En 1966, Benton observe avec satisfaction au conseil exécutif un changement net dans l'attitude des Soviétiques, dont les attaques politiques sont désormais « douces et rares ». Il attribue cette « nouvelle attitude » d'une part au décès des deux membres-clés de la délégation soviétique, MM. Sissakian et Petrov, ainsi qu'à la nomination de Vadime Sobakine comme

---

[1] Déclaration de Veronese à son arrivée à l'aéroport de Moscou, 2 juin 1960.
[2] Veronese, carton 32 : aide mémoire confidentiel du 10 juin 1960, doc. cit.
[3] ODG/Memo/926855, 10 juin 1960, doc. cit.
[4] Arturo de la Guardia, « A very high calling », in *René Maheu. Portrait-souvenir…*, *op. cit.*, p. 57.
[5] *Le Monde*, 21 août 1963, p. 1-2 : « L'Unesco se propose de donner une nouvelle orientation à son action, déclare au Monde M. René Maheu ».
[6] RU, ED 121/1163 : *The Sunday Times*, 11 août 1963 : « Unesco peace-work given a go-ahead by the Russians », par Ian Munro.
[7] G. Archibald, *op. cit.*, p. 300.
[8] *Lien-Link* n°78 : « René Maheu : A real man for all seasons » par Erwin Solomon.
[9] Veronese, carton 32 : aide mémoire confid. du 10 juin 1960, doc. cit.
[10] Chris Osakwe, p. 163-164.

membre soviétique du conseil exécutif, qui se montre « timide, studieux, courtois et coopératif » avec les États-Unis, et d'autre part à un adoucissement de la politique du gouvernement soviétique à l'égard de l'Unesco[1].

En 1962, l'URSS transmet à l'Unesco le texte du nouveau règlement du droit d'auteur soviétique. L'Unesco observe qu'il « pourrait faciliter l'adhésion de l'URSS à la convention universelle ». En 1963, l'Unesco observe que « selon des informations reçues de sources privées, une éventuelle adhésion soviétique à la convention universelle a fait plusieurs fois l'objet d'examens lors des négociations menées entre des éditeurs anglais ou américains d'une part et des autorités soviétiques compétentes d'autre part »[2]. En 1963, Maheu, en visite en URSS, s'efforce de persuader les dirigeants soviétiques de ratifier la convention sur le droit d'auteur[3]. L'URSS ratifie finalement cette convention en 1973. La presse soviétique est très positive sur cette adhésion[4], de même qu'une grande partie de la presse française, qui la considère comme « un signe d'ouverture », comme « l'une des preuves les plus convaincantes d'un changement sensible dans l'attitude du régime vis-à-vis du monde extérieur »[5]. En revanche, la presse anglo-saxonne, ainsi qu'une partie de la presse française, sont critiques, observant qu'en adhérant à cette convention, « le gouvernement soviétique pourrait essayer de museler un écrivain dissident » ; pour le *New York Times*, il est « évident que la volonté de stopper le flot de littérature clandestine a été un des principaux facteurs qui a poussé l'URSS à se joindre à la convention » ; *The Times* titre « Les dissidents soviétiques accusent l'Unesco »[6].

Les efforts de détente viennent enfin dans une certaine mesure des États-Unis. En septembre 1974 a lieu la première grande réunion de l'Unesco aux États-Unis, à savoir la 3e session du Conseil de coordination du MAB, à Washington. Jusqu'alors, les États-Unis avaient refusé d'accueillir de telles réunions, pour ne pas avoir à recevoir des ressortissants de pays communistes[7].

Des occasions multipliées de dialogue et de coopération est-ouest.

Les efforts conjugués de détente ont pour résultat des occasions multipliées de dialogue et de coopération est-ouest, dans de nombreux programmes ainsi que dans les assemblées de l'Unesco. En septembre 1960, Jean Thomas écrit à Veronese que la conférence

---

[1] EU, box 3340 : confidential report of the US delegation to the 72th session of the executive board, par Benton, doc. cit., p. 15-16. « shy, studious, gentlemanly and cooperative » ; « new attitude ».

[2] X 07.83 Maheu, IIa : doc « Mission de M. Maheu, DG, en Union soviétique », 16 juillet 1963, p. 2.

[3] X 07.83 Maheu, IIa : note pour le voyage de Maheu en URSS, non daté, 5 p., p. 3.

[4] RP, 18 mai 1973.

[5] RP, 18 mai 1973 : *Les Nouvelles de Moscou*, n°12, 1973 ; *Pravda*, 10 mars 1973 ; *Literaturnaya Gazeta*, 14 mars 1973 ; *Le Figaro*, 12 mars 1973, 16 mars 1973, et 27 fév. 1973 : « L'URSS voudrait donner une nouvelle preuve de son ouverture à l'ouest » par Robert Lacontre ; *Le Monde*, 27 mars 1973, et 11-12 mars 1973 : « l'adhésion de l'URSS à la convention sur le droit d'auteur n'aura pas d'effet rétroactif », par Alain Jacob (citation tirée de ce dernier article).

[6] RP, 18 mai 1973 : *L'Express*, 19-25 mars 1973 ; « Le moujik et l'absolu » par Matthieu Galey ; *International Herald Tribune*, 6 mars 1973 ; *New York Times* : éditorial « Soviet Copyright » ; *The Times*, 2 mars 1973 : « Authors Rights, or Authors Wronged ? » par Nicholas Bethell. *New York Times*, 18 mars 1973, « Moscow Amends Law on Copyright » ; *The Times*, 27 mars 1973 : « Soviet Dissidents Accuse Unesco » ; *New York Times*, 28 mars 1973 : « 6 Soviet Intellectuals Warn of Danger in Moscow's acceptance of World Copyright Law », par Hedrick Smith (« Six intellectuels soviétiques mettent en garde contre le danger de l'acceptation par Moscou de la convention sur le droit d'auteur ») ; *New York Times*, 25 mars 1973 : « US Authors Ask a Bar to Soviet » par Wolfgang Saxon ; *New York Post*, 2 avril 1973 : « Dissidents Fear Soviet Copyright » par Michael J. Berlin.

[7] *René Maheu. Portrait-souvenir, op. cit.*, article de Michel Batisse, p. 39.

mondiale sur l'éducation des adultes tenue à Montréal a été « efficace », notamment grâce à l'« esprit de coopération » de la délégation soviétique[1]. En 1961, l'Unesco organise un dialogue télévisuel direct entre lycéens soviétiques et américains. En 1961, pour la première fois, un représentant du bloc soviétique est intégré au comité du CIPSH[2]. La même année, à la 8e session du comité international consultatif sur la recherche en sciences naturelles, le gouvernement américain observe une « atmosphère de cordialité et de coopération », et l'absence d'irruption des enjeux nationaux dans les discussions[3]. En mars 1962, la réunion du comité sur les usages pacifiques de l'espace extra-atmosphérique donne lieu à un échange de messages entre le président américain et le président du conseil des ministres de l'URSS sur la volonté de coopérer dans ce domaine[4]. En 1963, l'Unesco suscite la création à Vienne du « centre européen de coordination pour la recherche et la documentation en sciences sociales », lié au CISS. Selon Peter Lengyel, cet institut aurait œuvré assez efficacement au rapprochement entre sociologues des pays d'Europe de l'ouest et de l'est[5]. Evans, dans une interview, souligne que l'année géophysique internationale (AGI) a donné lieu à une très bonne coopération entre États-Unis et URSS[6]. En novembre 1965, la France observe que la 71e session du conseil exécutif donne lieu à « une tendance générale à la conciliation » entre le bloc communiste et le bloc occidental, marquée notamment par « le calme inaccoutumé du représentant des États-Unis, le sénateur Benton » à l'égard de l'URSS[7]. L'apaisement des tensions est-ouest est nettement perceptible aux séances du conseil exécutif en 1966, qui se déroulent « dans un climat détendu » selon la France[8]. En 1966 a lieu le premier « congrès international des études balkaniques et du sud-est européen, en Bulgarie, organisé conjointement par des commissions nationales d'Europe de l'est et de l'ouest. Maheu, dans son discours à cette occasion, souligne la signification politique de ce congrès, qui constitue une preuve de la détente[9]. À la conférence générale de 1968, un rapprochement se fait entre la délégation britannique et la délégation tchèque, qui développent une relation « cordiale » et « authentiquement amicale », comme l'observe le *Foreign Office*[10]. À la conférence des ministres des États membres européens responsables des politiques scientifiques (MINESPOL) en juin 1970, qui rassemble des représentants de l'Europe de l'est et de l'Europe de l'ouest, la délégation américaine, qui y assiste en tant qu'observateur, souligne l'importance des échanges pacifiés que cette conférence a permis entre ministres d'Europe de l'ouest et de l'est, échanges qui auraient donné lieu à « une convergence de vues inhabituelle » entre représentants des deux blocs, signe d'une véritable détente[11]. En 1972, l'Unesco présente une exposition d'art soviétique, et, dans le cadre de l'année internationale

---

[1] Veronese, carton 32 : lt. de J. Thomas à Veronese, 1er sept. 1960.
[2] Le Polonais Kasimir Kumaniecki ; en 1965 il est remplacé par le Tchèque Jaroslav Prusek ; en 1971 lui succède le Roumain Emil Condurachi.
[3] EU, box 823 : confid. report on the eighth session of the international advisory committee on research in the natural sciences programme of Unesco, par W.A. Noyes, 21 oct. 1961, 6 p., p. 2. « atmosphere of cordiality and cooperation ».
[4] *Public Papers of the Secretary General of the United Nations, op. cit.*, Vol. VI, p. 205 : introduction au 17e rapport annuel du secrétaire général, U'Thant, 24 août 1962.
[5] P. Lengyel, op. cit., p. 46.
[6] OHRO, interview Luther Evans, p. 483.
[7] FR, Nantes, carton 117 : note au sujet de la 71e session du conseil exécutif, 23 nov. 1965, 8 p., p. 7-8.
[8] NUOI carton 835, note n°404/A/5.
[9] DG/1966/9, 26 août 66, p. 1-2.
[10] RU, OD 24/76 : lt. confid. de K.D. Law à H.W. King, 4 août 1969 : « genuinely friendly » ; « cordial ».
[11] EU, box 3223 : report of the US observer delegation to the conference of ministers of European member states responsible for science policies, organized by Unesco, Paris, 24-26 juin 1970, p. 6-7.

du livre, deux expositions présentant respectivement des livres soviétiques et des livres américains[1]. La Bulgarie devient à la fin des années 1960 et au début des années 1970 l'un des carrefours du rapprochement est-ouest. La ville de Varna, en Bulgarie, abrite en effet le « congrès mondial de philosophie et de sociologie » en 1970 et 1973, et en 1974 la 94e session du conseil exécutif[2].

En outre, au sein du secrétariat, plusieurs fonctionnaires contribuent au climat de détente, par leurs efforts pour adopter une attitude de neutralité : c'est le cas notamment de Victor Kovda, directeur du département des sciences exactes et naturelles de 1959 à 1964[3] ; de Sandy Koffler, qui résiste aux pressions, notamment physiques, exercées sur lui dans ces années par l'ambassadeur de l'URSS à l'Unesco[4] ; du Yougoslave Acher Deleon[5], du Roumain Sorin Dumitrescu.

Par ailleurs, l'apaisement du clivage est-ouest est également dû à l'émergence de clivages internes aux deux blocs. C'est d'une part le groupe occidental qui voit son unité se fragmenter. Ainsi, en mai 1965, la France observe qu'à la 70e session du conseil exécutif, le groupe occidental, composé de 8 membres, fait preuve « de manque de cohésion et d'absence d'autorité », et s'est « souvent divisé en deux ou trois fractions qui ont voté en sens différents »[6]. En novembre 1965, la France observe que la 71e session du conseil exécutif est marquée par une « division à l'intérieur de chaque 'camp' ou groupe d'états » : d'un côté, « le groupe de Genève n'a pas manifesté le minimum de solidarité qu'on aurait pu attendre », de l'autre « l'URSS n'a pas montré autant de dynamisme que lors de certaines sessions antérieures et n'a pas toujours été appuyée par la Hongrie et la Roumanie »[7]. En mai 1967, la Suède et la France s'efforcent d'élargir le « groupe européen » du conseil exécutif aux États communistes d'Europe de l'est, notamment à la Pologne et à l'URSS[8]. Cette volonté d'élargissement s'inscrit dans le cadre de la politique du général de Gaulle de rapprochement diplomatique avec l'URSS. Dans la deuxième moitié des années 1960, plusieurs pays du bloc socialiste se joignent au groupe de Genève[9].

L'admission de la République populaire de Chine et de la RDA.

Finalement, après bien des difficultés, la Chine est admise à l'Unesco en octobre 1971. A la conférence générale de 1972, où est présente, pour la première fois, une délégation de Chine populaire, la délégation américaine observe, rassurée, que cette délégation s'est comportée de manière « polie, circonspecte et généralement amicale »[10].

---

[1] Film n° 1073, 1972 ; film n° 411, 1972 ; film n° 1072, 1972.
[2] Milan Milanov, *Unesco and Bulgaria*, Sofia Press, 1985, 89 p., p. 25.
[3] Michel Batisse, « En souvenir de Victor Kovda », *Lien-Link* n°40, 1992.
[4] Interview Pauline Koffler.
[5] Interview Acher Deleon. Ex : une de ses premières missions en 1964-65 : pour une réunion à Budapest, il fallait représenter l'Unesco. Il a envoyé un Espagnol, c'est-à-dire qu'il s'est efforcé de ne pas tenir compte de la nationalité du fonctionnaire qu'il a envoyé, alors que d'autres auraient envoyé plutôt un fonctionnaire d'Europe de l'est.
[6] FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 21 mai 1965, doc. cit., p. 4.
[7] FR, Nantes, carton 117 : note du 23 nov. 1965, doc. cit., p. 7-8.
[8] FR, NUOI 833 : note de Jean Fernand Laurent à la DGACT, 1er juin 1967 (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 104-106).
[9] RU, LAB 13/2566: report of the working group on Unesco ; ce groupe a été mis en place par Barbara Castle, minister of overseas development ; 42 p., p. 18 ; FR, NUOI 835 : note de Jean Fernand Laurent à M. Couve de Murville, 24 mai 1967 (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 104-106) ; NUOI 1105, note sur le Groupe de Genève, oct. 1964 (cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 69).
[10] EU, box 3224 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 1er déc. 1972 : « polite, circumspect, and generally friendly ».

La première demande d'admission de la RDA à l'Unesco avait été formulée en 1955 et rejetée par le conseil économique et social. La RDA, malgré sa non-appartenance à l'Unesco, s'efforce dans les années 1960 de participer aux actions de l'organisation, et y réussit, grâce à l'assouplissement, à partir de 1968, de la position de la RFA. À l'occasion de sa visite à Bonn en juin 1970, Maheu discute avec les dirigeants ouest-allemands de la participation de la RDA aux travaux de l'Unesco, dans le contexte de la *Ostpolitik*. En effet, le gouvernement de RFA s'intéresse de plus en plus à l'action multilatérale, et souhaite intensifier le rôle de la RFA à l'Unesco. Désormais, la RFA accepte la présence d'observateurs est-allemands à des séances de l'Unesco, l'emploi par l'Unesco d'experts est-allemands, et l'accès des Allemands de l'est aux institutions de l'Unesco, comme invités, experts, ou membres d'ONG. À partir de 1970, des experts de RDA participent, aux côtés de confrères de RFA, à des réunions d'experts de l'Unesco ; et la commission nationale de RFA conclut des accords de coopération et d'échange avec les commissions nationales de Roumanie et de Yougoslavie[1]. Ainsi, en 1970, une cinquantaine d'instituts scientifique de RDA participent au programme biologique international (PBI), à la décennie hydrologique internationale (DHI), à l'année géophysique internationale (*International Géophysical Year*, IGY), et aux années internationales du soleil calme (*International Quiet Sun Years*, IQSY)[2].

Cependant, la RFA n'est alors pas prête pour autant à accepter l'admission de la RDA, qu'elle ne considère toujours pas comme un véritable État, ainsi que l'affirme le chef de la délégation allemande à la conférence générale de 1970[3]. En septembre 1970, en prévision de la prochaine session du conseil exécutif à laquelle la candidature de la RDA à l'Unesco est à l'ordre du jour, la RFA déploie d'importants efforts diplomatiques auprès des différents États membres, pour empêcher l'admission de la RDA ; des câbles alarmistes sont échangés entre les services diplomatiques de RFA et le ministère des affaires étrangères de RFA[4]. La RDA déploie elle aussi parallèlement des efforts diplomatiques importants pour promouvoir sa candidature. Finalement, celle-ci est à nouveau rejetée, sous la pression de la RFA et des États-Unis, et au terme d'un vote serré, malgré le soutien de certains pays comme l'Inde. En 1971, le gouvernement de RFA se montre également opposé à l'octroi du statut d'observateur à la RDA[5]. Finalement, lors de la conférence générale de 1972, la RDA est enfin admise à l'Unesco.

2.3.4. La prééminence du « clan latin » sur le « clan anglo saxon ».

[1] RFA, Bestand B30, Band 547: note non signée, non datée, 5 p. ; X07.21/43-15 A562 : longue note sans titre ni date (sans doute rédigée à l'occasion du voyage de Maheu en RFA en juin 1970).

[2] RFA, Bestand B 30, Band 548 : de nombreux cables diplomatiques, sept. 1970 ; ex : cable du 24 sept. 1970, de Paris (diplogerma/Unesco), signé Petersen, 5 p.

[3] RFA, Bestand B 30, Band 548 : discours du chef de la délégation allemande, 12 oct. 1970, devant la conférence générale, 6 p.

[4] RFA, Bestand B 30, Band 548 : ex ; câble du 23 sept. 1970, de Rötger ; câble du 23 sept. 1970, de diplogerma Unesco ; câble du 9 sept. 1970, de Turnwald ; câble de Münch du 11 septembre 1970 ; aide-mémoire de Valleta, 10 sept. 1970 ; câble de Weisel, de l'ambassade de RFA à Paris, 16 sept. 1970 ; câble de Diehl, 10 sept. 1970 ; câble de Petersen, 24 septembre 1970.

[5] 16 C/77, 17 sept. 1970 ; RFA, Bestand B 30, Band 548 : « Memorandum du ministère des affaires étrangères de la RDA », transmis par Petersen (câble de Petersen, 24 sept. 1970, 5 p.) ; EU, box 3229 : télégramme du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 2 oct. 1970 ; Band 544 : télégramme du 10 sept. 1970, par Nöbel ; télégramme du 28 août 1970, de Elsaesser ; Band 548 : aide-mémoire de septembre 1970 ; câble de Petersen du 28 sept. 1970 ; câble de Petersen à Bonn, 13 oct. 1970 ; câble de Petersen, de Paris vers Bonn, 7 oct. 1970 ; Band 547 : aide-mémoire du ministère des affaires étrangères de RFA, 12 oct. 1971.

Cette période, qui correspond à la domination de Maheu sur l'Unesco, correspond aussi à un rétablissement de la prééminence du « clan latin » sur le « clan anglo-saxon ». Cette évolution ne va pas sans heurts ni tentatives de résistance de la part du « clan anglo-saxon ».

Le pouvoir croissant de Maheu pendant le mandat de Veronese.

Les États-Unis s'inquiètent dès juillet 1959 du premier effondrement de Veronese ; Shuster souligne, dans une lettre confidentielle au secrétaire d'état, « la soudaine, grave maladie du Dr. Veronese », et fait observer qu'« il serait sage de se préparer à à peu près toute éventualité », plus précisément à l'éventualité de sa démission[1]. En juillet 1960, l'ambassade américaine à Paris souligne, dans une lettre confidentielle au département d'état, « la sensibilité du directeur général à la pression » politique, et « sa tendance au compromis » devant les pressions. En juillet 1961, le département d'état s'inquiète de l'absence prolongée de Veronese et en discute avec Maheu. Le ministre d'ambassade américaine à Paris, John H. Morrow, observe que « les absences longues et répétées de Veronese rendent évident que ce n'est pas lui qui modèle la destinée de l'Unesco », et observe que c'est Maheu qui a « pris la direction par défaut » ; il estime que cette situation de fait ne devrait pas être autorisée à se poursuivre. Il observe qu'à la dernière session du conseil exécutif c'est non pas Veronese, mais Maheu qui a mené tout le déroulement des débats et influé sur leur contenu. Il observe que pendant une partie du mois de juin 1961, Maheu est devenu directeur général par intérim pendant l'absence de Veronese, et qu'il en a profité pour se tailler encore plus de pouvoir. Morrow observe que Maheu se trouve dans « une position stratégique », puisqu'il a tout le pouvoir pour prendre les décisions qu'il veut, sans avoir à en porter lui-même la responsabilité. Les États-Unis, inquiets du pouvoir croissant de Maheu, souhaitent que Veronese démissionne et qu'un directeur général plus vigoureux et directif soit élu[2].

L'élection de Maheu.

Les États-Unis sont cependant défavorables à l'élection de Maheu pour succéder à Veronese[3]. Ils observent qu'une telle élection contreviendrait au règlement tacite selon lequel les chefs des agences de l'ONU ne doivent pas être citoyens du pays dans lequel se trouve cette agence[4]. En effet, un accord secret passé entre les grandes puissances lors de la création de l'Unesco prévoyait qu'aucun Français ne pourrait en devenir directeur général tant que le siège resterait à Paris[5]. Fin 1961-début 1962, face à Maheu qui est le candidat de la France[6], les Anglo-Saxons envisagent la candidature du Britannique John Maud ; le gouvernement britannique estime que ce dernier pourrait devenir « le directeur général excellent dont

[1] EU, box 1568 :lt. confidentielle de G.N. Shuster à Christian A. Herter, 26 juin 1959 : « the sudden, serious illness of Dr. Veronese » ; « it would be wise to prepare for almost any eventuality »; lt. confid. de Kellermann au département d'état, 6 juill. 1959, 11 p., p. 1.
[2] EU, box 820 : lt. confid. de Kellermann au département d'état, 20 juill. 1960: « the DG's sensitivity to pressure » ; « his tendency to compromise » ; box 823 : mémorandum de conversation entre Maheu et Harlan Cleveland, 5 juill. 1961, p. 1 ; lt. confidentielle de John H. Morrow au département d'état, 18 juill. 1961, intitulée « Who is running Unesco ? ». « The recurrent and extended absences of director general V. Veronese make it obvious that he is not the individual who is shaping the destiny of Unesco » ; « René Maheu has taken over the leadership by default » ; « strategic position » ; « The least that can be said at this point in history is that the director general is not running the Organization ».
[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 319 et 699.
[4] P. Lengyel, op. cit., p. 32.
[5] EU, box 826 : mémorandum de conversation, département d'état, 13 août 1962.
[6] FR, NUOI 836, Personnel, projet de circulaire à tous les postes diplomatiques, déc. 1961 (cité par G. Bourreau, op. cit., p. 17-19).

l'Unesco a désespérément eu besoin et qu'elle n'a jamais eu », et qu'il pourrait aussi, accessoirement, « accroître le prestige de ce pays [le Royaume-Uni] sur la scène internationale »[1]. En mai 1962, le département d'état américain, qui avait initialement soutenu la candidature de John Maud, change d'avis et soutient celle du Néo-Zélandais Beeby, membre du conseil exécutif et représentant permanent de la Nouvelle Zélande à l'Unesco. Le département d'état estime que conserver Maheu à la tête de l'Unesco « pourrait bien être désastreux pour l'Organisation, dont cela ferait baisser le moral, diminuer l'efficacité, et démissionner les hommes les plus capables des échelons les plus hauts du Secrétariat »[2]. Cependant, Beeby pas plus que Maud ne semble avoir vraiment la carrure nécessaire pour ce poste. En mai-juin 1962, le département d'état commence à envisager de soutenir la candidature de Maheu, mais à condition que son mandat soit limité à deux ans, comme cela s'était fait pour Huxley, en lui faisant écrire une lettre confidentielle adressée au président du conseil exécutif ou au président de la conférence générale, dans laquelle il s'engagerait à cela. Maheu accepte d'envisager cette hypothèse[3]. Mi-août 1962, le département d'état observe que « la question du directeur général de l'Unesco est maintenant très complexe, hautement politique ». Des dissensions se font jour entre la position américaine et la position britannique : les Britanniques ayant refusé de soutenir la candidature de Beeby, les États-Unis soutiennent désormais la candidature du Néerlandais Schurmann[4]. Pour le Royaume-Uni et les États-Unis, Schurmann, fonctionnaire de l'ONU, aurait l'avantage d'apporter à l'Unesco « un regard frais », puisqu'il est extérieur à l'Unesco, sans être non plus totalement ignorant des enjeux de l'Unesco ; d'autre part, ce qui plaît aux Anglo-Saxons est la certitude que Schurmann serait moins expansionniste que Maheu concernant le budget. Cependant, son absence d'expérience de l'Unesco pèse contre lui. Le gouvernement britannique hésite entre Schurmann et Maheu. Par ailleurs, Malcom Adiseshiah souhaite présenter sa candidature, mais elle n'est soutenue ni par le conseil exécutif, ni par le Royaume-Uni[5], ni par le gouvernement français, qui observe qu'Adiseshiah ne connaît pas la langue et la culture française, « ce qui est, et à soi seul, discriminant »[6].

Peu à peu les États-Unis et le Royaume-Uni se rallient à la candidature de Maheu, non sans hésitations et soucis, comme en témoigne la quantité de la correspondance échangée à ce sujet par le département d'état[7]. Le gouvernement britannique reconnaît les qualités de Maheu : il a donné « une orientation nouvelle et réaliste au programme de l'Unesco », il a « une connaissance précise et globale des activités de l'Unesco et de son personnel ». « C'est un homme extrêmement compétent. Il est ambitieux, impatient parfois […], mais il garde les choses fermement sous son contrôle. Il a un bon sens politique […]. Il a gagné beaucoup de

[1] RU, ED 121/1159: lt. confid. de David Eccles à John Maud, 9 janv. 1962. « make the first-rate directeur général that Unesco has desesperately needed and never had » ; « increase the prestige of this country in the international arena » ; EU, box 824 : lt. confid. du 23 mars 1962, du département d'état à l'ambassade américaine de Paris.
[2] EU, box 825 : mémorandum de Donald B. Eddy à Hefner, 31 mai 1962, 4 p., p. 2-3 : « could well be disastrous for the organization in terms of sinking morale, decreasing efficiency, and the resignation of able men from the higher echelons of the Secretariat ».
[3] EU, box 827 : mémo confidentiel de Kotschnig à Cleveland et Battle, 10 juin 1962.
[4] EU, box 826 : télégramme du département d'état aux ambassades américaines de Vienne, Paris, Istanbul, 18 août 1962 ; mémorandum de conversation, département d'état, 13 août 1962 ; RU, ED 121/1159 : télégramme confid. du Foreign Office à l'ambassade britannique de Buenos Aires, 23 août 1962.
[5] RU: ED 121/1159 : Director General of Unesco. Points for consideration at Minister's meeting on 28-8-1962.
[6] FR, NUOI 836, note pour le secrétaire général de la DGACT, J. Basdevant, 14 nov. 1961, cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 17-19.
[7] EU, box 826.

soutien parmi les pays sous-développés ; ceux-ci pourraient bien être prêts à accepter un amaigrissement du programme avec meilleure grâce si Maheu reste en poste ». Mais des arguments pèsent contre Maheu chez le gouvernement britannique : « ses manières brutales avec les hauts fonctionnaires », et « sa prédilection pour la doctrine française de l' 'équilibre' dans le programme »[1]. Finalement, Maheu adressant une sorte d'ultimatum en août 1962, avertissant qu'il démissionnera de l'Unesco s'il n'est pas élu directeur général[2], le gouvernement britannique et le gouvernement américain prennent parti pour son élection[3]. Maheu est élu à l'unanimité. Ainsi cette élection illustre les tensions entre clan latin et clan anglo-saxon et la prééminence du clan latin. Après son élection, les Américains, notamment Benton et Ascher, reconnaissent les qualités et la compétence de Maheu[4].

L'emprise croissante de Maheu sur l'Unesco, mal perçue par les puissances anglo-saxonnes.

Dans les années 1960, le gouvernement britannique se montre réservé sur la direction des activités de l'Unesco et le rythme de sa croissance ; il critique la dispersion des activités, prône une modération du budget, et est opposé à la tendance de l'Unesco à devenir une « arène politique »[5]. En 1963, le *Foreign Office* réagit de manière critique à la volonté de « réorientation radicale » de l'Unesco proclamée par Maheu dans *Le Monde* et le *Sunday Times*, jugeant l'attitude de Maheu « surprenante », et estimant que « la méthode et le ton de la présentation de ces idées à la presse constituent une déviation malheureuse et superflue de la pratique normale », et qu'il faudra « sonder l'affaire avec lui à la fois dans les coulisses et au conseil exécutif »[6]. Le gouvernement américain et le gouvernement britannique se concertent pour trouver une attitude commune afin de résister aux volontés de Maheu[7]. En 1966, le Royaume-Uni s'inquiète d'être mal représenté par rapports aux « latins » aux hauts postes de l'Unesco, ainsi qu'aux postes intermédiaires, et veut y remédier. Le gouvernement britannique souhaite la nomination d'un Britannique au poste d'assistant directeur général pour l'éducation, et mène pour cela des démarches auprès de Maheu[8]. En outre, les relations entre Maheu et le département d'état sont caractérisées durant cette période par des tensions voilées[9].

---

[1] RU, ED 121/1159 : Director General of Unesco. Points for consideration at Minister's meeting on 28-8-1962. « a new and realistic slant to Unesco's programme » ; « he has a thorough and comprehensive knowledge of Unesco's acitivties, and of its staff. » « He is an extremely able man. He is ambitious, impatient at times […]. But he keeps things firmly under control. He has a good political sense […]. He has won much support among under-developed countries ; they may well be ready to accept some slimming of the Programme with better grace if Maheu remains in charge » ; « his rough manners with senior staff ; his predilection for the French doctrine of « balance » in the programme ».

[2] Ibid.

[3] RU, PREM 11/5185 : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confid intitulée « R. Maheu ».

[4] Ascher, box 145 : lt. d'Ascher à Maheu 19 nov. 1962 ; Benton, box 401 : lt. de Benton à Battle, 13 avril 1964.

[5] RU, ED 121/1158 : UK national commission for Unesco. Working party on policy, structure and functions, short note on recent British policy towards Unesco, non daté. « political arena ».

[6] RU, ED 121/1163 : lt. de Edward C.G. Boyles à Peter Smithers, 10 sept. 1963. « radical reorientation » ; « most surprising and clearly we must pursue the matter with him both behind the scenes and as proves necessary at the Board meeting itself » ; memoranudm par L.C.J. Martin, 17 sept. 1963, 3p : Press interviews of the director general of Unesco : « The publication of these reports is surprising » ; « the method and the tone of the presentation of these ideas to the press consitute an unfortunate and unnecessary departure from normal practice ».

[7] RU, ED 121/1163 : lt. de Benton à Edward Boyle, ministre de l'éducation britannique, 9 sept. 1963.

[8] RU, OD 24/15 : nombreuses lettres ; ex : note confid. de A.B. Cohen à John Wolfenden, 6 janv. 1966 ; note confid. de L.C.J. Martin à Andrew Cohen, 14 juill. 1966.

[9] Benton, box 397: lt. de Benton à H. Cleveland et L. Battle, 21 oct. 1963 ; en 1963, Benton observe que l'influence des Etats-Unis sur l'Unesco est importante et que cela agace Maheu, qui est en outre mécontent de n'avoir pas pu rencontrer le président des Etats-Unis lors de son dernier séjour aux Etats-Unis (EU, box 4247 : confidential, Some miscellaneous observations on Unesco's 65th executive board meeting, Paris, april 29th-may 17th, 1963, by William Benton, 14 p., p. 2-3 ; Benton, box 401 : lt. de Benton à Douglass Cater, 15 oct. 1965.

La réélection et le second mandat de Maheu.

Lors de la réélection de Maheu en 1967, de même que cela avait été le cas en 1962, la France décide de ne pas le soutenir directement, ce que Maheu approuve. Malgré la réticence du Royaume-Uni et des États-Unis à l'égard de sa réélection, il est réélu à l'unanimité en octobre 1967[1]. Durant son second mandat, ses relations avec le gouvernement américain, même si elles sont tendues et caractérisées par une certaine méfiance et une tension, restent correctes, grâce à sa diplomatie. Il résiste d'ailleurs à la pression de son gouvernement, la France, et de la délégation française, et maintient une attitude de relative neutralité[2]. Ainsi, en 1968, le département d'état reconnaît que « M. Maheu a été un directeur général astucieux, imaginatif et agressif, avec une inclination prononcée pour la construction de son empire » et « du flair pour les relations publiques ». Mais le gouvernement américain condamne le rapide acroissement du progamme et du budget réalisé par Maheu, et le fait que, « peut-être par un réflexe conditionné d'intellectuel européen, il a été quelque peu soupçonneux sur les motifs des programmes d'aide bilatéraux américains ». Cependant, le gouvernement américain estime : « bien que la forte domination de M. Maheu ait été un de nos principaux soucis, nous avons été capables d'établir des relations de travail satisfaisantes avec lui »[3].

En 1970, les États-Unis, s'ils sont d'une manière générale satisfaits de l'orientation du programme, qu'ils estiment être en accord avec la pensée américaine[4], s'inquiètent de l'influence française sur les conceptions de l'Unesco, qu'ils jugent « considérable ». Ils observent :

« L'influence française à l'Unesco […] ne dépend pas de la taille de sa mission ou de la compétence de ses représentants. Elle est fondée sur le fait que la délégation permanente de la France et le membre français du conseil exécutif peuvent à tout moment appeler les services d'experts du ministère français des affaires étrangères et d'autres agences du gouvernement français, qui à cause de la situation du siège de l'Unesco à Paris, sont plus au courant des activités de l'Unesco que les experts d'autres États membres dans des capitales lointaines. Pour cette raison, les délégations françaises aux réunions de l'Unesco sont souvent mieux préparées que les autres participants. Cela est aussi vrai de la délégation française à la conférence générale, qui joue un rôle actif dans tous les comités et les commissions de la conférence. »

Ainsi, à la conférence générale de 1970, la délégation française est composée de 89 personnes, dont la plupart participent à une seule session, celle consacrée au domaine dont ils sont spécialistes. De ce fait, comme l'observent les États-Unis, la délégation française réussit

---

[1] FR, Nantes, carton 6, lt. de Jean Fernand Laurent à la DGACT, 21 juill. 1967 (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 19) ; lt. de Jean Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 24 oct. 1967.

[2] *Journée d'hommage à René Maheu*, *Cahier I*, op. cit. : John Fobes, « La fonction publique internationale », p. 30-33 ; *René Maheu. Portrait-souvenir …*, *op. cit.*, article de Sybil Claude, p. 53.

[3] EU, box 3214 : note confid. sur R. Maheu. « Mr Maheu's entire career has been in Unesco. He rose steadily in the ranks of the organization » ; « Mr. Maheu has been an astute, imaginative, and aggressive director general with a pronounced inclination for « empire building » and a flair for public relations » ; « without always giving due concerne for the efficiency and effectiveness of present projects. He has catered to the desires of Afro-asian majority in Unesco for additional aid and has often by implication cast the major donors in an unfavorable light for their reservations about budget increases. » « Perhaps as a conditioned reflex of a European intellectual, he has been somewhat suspicious of the motives of US bilateral aid programs.While Mr. Maheu's strong leadership has been one of our principle Unesco concerns, we have been able to establish a satisfactory working relationship with him and expext to be able to continue it. »

[4] EU, box 3222 : report of the US delegation to the 84th session of the executive board, doc. cit., p. 4

à exercer « une influence significative » sur tous les sujets traités. Les États-Unis observent que l'influence française à l'Unesco est également due à la présence d'une centaine d'experts français, qui tendent à influencer les membres non-français du secrétariat, et à « introduire les idées et les initiatives françaises dans les activités et le programme de l'Unesco ». Cependant, en 1970, les États-Unis observent aussi, avec satisfaction, que la délégation britannique est efficace et influente, et que les Britanniques employés au siège sont souvent influents car ils sont souvent en poste depuis longtemps, contrairement aux Américains et aux Soviétiques[1].

Le déroulement des programmes, révélateur de la concurrence entre clan latin et clan anglo-saxon.

Au cours de cette période, le déroulement des programmes se caractérise par des relations de vive concurrence entre le clan latin et le clan anglo-saxon et par une prééminence croissante du clan latin. Des clivages perdurent entre différentes conceptions de l'action culturelle que l'Unesco doit mener. Les pays « latins », ainsi que Maheu, défendent une conception classique et humaniste de la culture[2]. Les pays anglo-saxons défendent une conception de la culture fondée sur « l'information », la « communication de masse », tandis que les pays latins sont plutôt réticents envers ces concepts[3]. Alors que les Américains estiment que l'Unesco devrait défendre et promouvoir les mêmes buts et valeurs que la démocratie américaine, les Français estiment qu'elle devrait défendre et promouvoir les mêmes valeurs que la République française. Ainsi, en 1960, à la commission nationale française, Louis François affirme : « les Français sont attachés aux buts de l'Unesco dans la mesure où cette organisation pourrait avoir la même devise que celle de la République française : liberté, egalité, fraternité »[4].

L'élargissement des actions de l'Unesco au Tiers Monde donne lieu à une vive concurrence entre la France et les États anglo-saxons. À la conférence générale de 1960, la délégation française s'affirme très favorable à la concentration des efforts de l'Unesco en direction des besoins des pays africains[5]. La France estime en effet que sa propre expérience dans le domaine de l'aide au développement pourrait être mise au profit de l'Unesco, ce qui

[1] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 44-46. « French influence in Unesco, which is considerable, does not depend on the size of its mission or the competence of its representatives. It is based on the fact that the permanent delegation and the board member can call at any time on the services of experts in the Foreign Ministry and in other agencies of the French government who, because of the location of Unesco's headquarters in Paris, are more attuned to Unesco activities than the experts of other member states in distant capitals. For this reason, the French delegations at Unesco meetings are often better prepared than the other participants. This is true also of the French delegations to the general conference which play an active role in all the committees and commissions of the conference. » ; « a significant input » ; « the introduction of French ideas and initiatives into Unesco's activities and program ».
[2] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, 17 p., p. 11 : l'Italie s'alarme que « la culture risque de mourir sous le poids de l'information ». *Courrier de L'Unesco*, mai 1959, p. 25 : extrait d'une conférence sur « La jeunesse face au monde d'aujourd'hui », par Veronese ; DG/127, 1966.
[3] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne …, doc. cit., p. 3-4. ; propositions de la commission nationale de l'URSS …, 31 mai 1965, doc. cit., p. 15.
[4] XO7.21(44)NC, III : « Point de vue de la France sur les orientations de l'Unesco. Commission nationale, stage préparatoire à la conférence générale », 3 novembre 1960, p. 3.
[5] 11 C/8, 20.1, propos de Julien Cain, chef de la délégation française, 19 nov. 1960 ; 11 C/29, 24.1, propos de M Hessel, membre de la délégation française, 14 déc. 1960.

servirait le prestige culturel de la France[1]. À la 12e conférence générale, en 1962, le chef de la délégation française, Louis Joxe, met en avant la grande expérience de la France en matière de coopération internationale et d'aide au développement, et la place de ce pays « au premier rang des nations » par la part importante de son revenu national consacrée à l'aide au développement. Louis Joxe estime que la France a joué un rôle déterminant dans les negociations de la conférence générale, et le sous-directeur général qualifie même cette 12e conférence générale comme étant « celle de la France »[2].

En 1965, Mary Smieton, membre britannique du conseil exécutif, qui visite plusieurs pays d'Afrique où agit l'Unesco, observe une tendance croissante de ces gouvernements, et notamment de celui du Cameroun, à être influencés par « les méthodes, le langage et le système d'administration français ». On observe une rivalité entre le Royaume-Uni et la France pour leur influence au Cameroun, dont la partie orientale est anglophone, et la partie occidentale francophone ; un expert de l'Unesco constate une tendance à l'extension de l'influence française à l'est[3].

En juin 1963, le gouvernement français souhaite un accroissement des activités de sciences humaines et sociales et déplore la séparation entre sciences humaines et sciences sociales au sein de l'organigramme de l'Unesco[4]. En décembre 1963, Maheu, suivant le vœu de la France, réunit sciences sociales et sciences humaines dans un même département, à la grande satisfaction du gouvernement français, qui espère que cela aura pour effet d'« insuffler une vie nouvelle » aux sciences humaines à l'Unesco[5].

Dans le cadre du projet majeur d'Amérique latine règne une situation de concurrence entre les experts américains et français envoyés donner des cours à l'université de Sao Paulo, pour imposer leurs méthodes de travail et de pensée aux étudiants stagiaires. Ils se surveillent les uns les autres et poussent l'Unesco à nommer davantage d'experts de leur propre nationalité[6].

En 1965, le gouvernement français se dit « heureux de voir réapparaître le mot 'information' substitué à celui de 'communication' » dans l'organigramme de l'Unesco[7]. Cette différence dans les termes traduit une différence de conception. Le terme « communication » fait référence aux communications de masse, donc aux méthodes et aux conceptions américaines, tandis que celui d'« information » est mieux considéré par les Français.

Au début des années 1960, le projet *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines* est surtout soutenu par des Français : André Bertrand, Henri Laugier, la commission nationale française, qui lui porte un « très vif intérêt », et qui met en

---

[1] FR, NUOI 834, 14e conférence générale, instructions générales au représentant français auprès de l'Unesco, par M. Guillaumat.
[2] 12 C/ 19, 8.7, 21 nov. 62, et 12 C/ 29, 8 .9, annexe III ; 12 C/32, paragr 5.1 (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 21 et 41).
[3] RU, OD 24/041 : rapport de Mary Smieton, juill. 1965, 10 p., p. 8-9 ; lt. de Shirley Guiton à L.C.J. Martin, 5 fév. 1965.
[4] XO7.21(44)NC, IV : Commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget de l'Unesco 1965-66, 25 juin 1963, 14 p., p. 4 et 11.
[5] X 07.21 (44), I : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, p. 2.
[6] 372 (8) MP01 A 63 (81), III : brochure « CRPE, 3e cours de spécialistes en éducation pour l'Amérique latine, projet majeur n°1 de l'Unesco, 15 mars-10 déc. 1960 ». Alain Touraine en particulier y donne un cours ; rapport de Clément Féraud, expert de l'Unesco à Rio, 25 juin 1960.
[7] X 07 A 120/197 UNSA : observations et commentaires du gouvernement français sur l'avant projet…, doc. cit., p. 8-10.

place en son sein un groupe de travail *ad hoc* dynamique, ainsi que Maheu, qui exprime son « intérêt personnel très vif » pour ce projet[1].

En février 1966 a lieu la première réunion de ce comité *ad hoc* ; y sont représentés notamment la délégation générale à la recherche scientifique, le CNRS, et le ministère des affaires étrangères, ce qui témoigne de l'intérêt porté à cette enquête par la France. André Bertrand se réjouit que « la réunion a été excellente du point de vue technique », qu'elle « a prouvé une fois de plus l'intérêt très vif du milieu scientifique français » pour le projet, et révélé « l'intérêt plutôt exceptionnel que les autorités gouvernementales françaises semblent attacher à l'exécution du projet ». En 1967, les rapports réalisés respectivement par la commission nationale française et par la commission nationale italienne, sont jugés de grande valeur et d'une grande utilité par le secrétariat, qui décide de les faire publier par le CISS[2]. Le gouvernement français soutient vivement ce projet, durant toute la durée de sa réalisation[3].

En décembre 1967, l'Unesco organise à Monaco une table-ronde sur la politique culturelle[4], qui recueille des échos importants dans *Le Monde*, et qui semble donner lieu à l'expression des conceptions prônées par la France[5], de même que la « conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles », organisée en août-septembre 1970 à Venise[6]. Au lendemain de cette conférence, Edmond Michelet, ministre français de la culture, observe qu'elle est révélatrice du fait que « la culture est en train de devenir une préoccupation gouvernementale majeure dans la plupart des pays ». Il observe avec une grande satisfaction qu' « il a été frappant de constater comment la France se trouvait au centre de cette convergence nouvelle », que « les textes que sa délégation a présentés sont ceux qui ont recueilli le rapport le plus nourri et géographiquement le plus divers » ; à cette conférence, l'affirmation de la France que « les cultures nationales […] sont menacées par l'invasion technique d'une pseudo-culture cosmopolite » est une critique voilée contre la culture américaine. Michelet estime que le rôle prépondérant de la France à cette conférence a été renforcé par le fait que « la délégation des États-Unis est restée isolée et effacée ». Cette conférence recueille des échos positifs dans la presse française[7].

En 1970, le projet d'encyclopédie internationale des concepts est repris, sur les instances et avec le fort soutien du gouvernement français, qui souhaite réorienter l'action de l'Unesco dans un sens intellectuel (alors que cette action est de plus en plus orientée vers l'aide au développement). Il s'agit d'un projet de « lexique notionnel international », que soutient ardemment le gouvernement français, se réjouissant que « la part des Français dans [sa]

---

[1] 3 A 54/53 Social and Human Sciences. Study on trends of research. General, I : mémo d'André Bertrand à Adisheshiah, 17 mai 1962 ; et annexe I : « Projet relatif à la préparation d'un rapport, à l'échelle mondiale, sur les tendances actuelles de la recherche dans les sciences sociales », 3 p. ; mémo de Maheu à Bertrand, 4 juin 1963.

[2] 3 A 54/53 Social and Human …, IV : mémo d'André Bertrand, à Maheu, 11 fév. 1966 ; mémo de M. Elmandjra au directeur de cabinet du DG, 5 avril 1967 ; mémo de S. Friedman à Mahdi Elmandjra, 30 mai 1967.

[3] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 6 janvier 1970. « La France est à l'origine de ces deux études ; la part des Français dans leur réalisation sera prépondérante. »

[4] FR, Nantes, carton 123 : SHC/CS/188/1 à 19, documents de travail de la table ronde sur la politique culturelle, Monte-Carlo, déc 1967 ; notamment SHC/CS/188/19, 7 mai 1968, rapport final, 45 p.

[5] RP 15 janv. 1968 : *Le Monde*, 19 déc. 1967, « Questions et réponses sur la cutlure ».

[6] FR, Nantes, carton 123 : SHC/MD/1 à 13 ; documents de travail de la conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles, Venise, 24 août-2 sept. 1970 ; notamment SHC/MD/13, 26 oct. 70, rapport final, 76 p. ; Film n°258, 1970.

[7] FR, Nantes, carton 123 : communication au conseil des ministres de M. Edmond Michelet, sur la conférence de Venise, 1970 ; RP, 9 sept. 1970 : *Le Monde*, 29 août 1970, et 6-7 sept. 1970. *L'Express*, 7 sept. 1970 : article intitulé « Les pélerins de la culture ». Et *L'Humanité*.

réalisation sera prépondérante ». Ce projet suscite l'enthousiasme immédiat des commissions nationales française et italienne, qui engagent sans tarder des réflexions à ce sujet[1]. Jean d'Ormesson, Yves Brunsvick et René Maheu se montrent eux aussi immédiatement très intéressés par ce projet. Cependant, celui-ci n'aboutit finalement pas, se heurtant à de « gros problèmes politiques » liés aux oppositions entre États latins et États anglo-saxons ; « mon projet est devenu un ballon de football qui a été utilisé par les équipes nationales en conflit », témoigne Yves Bonnefoy[2].

Le programme MAB est lancé à la fin des années 1960 avec le fort soutien de la France, qui, à la conférence générale de 1968, plaide vivement pour que ce programme soit considéré comme prioritaire. Pour la France, il y a un intérêt politique à soutenir ce programme, qui, comme l'observe un diplomate français, « pourrait être pour les scientifiques français l'occasion de prendre part, dans de meilleures conditions que par le passé, à l'effort international dans ce domaine ». Il observe : « notre pays n'avait en effet occupé qu'une place modeste au sein d'un PBI largement dominé par les scientifiques anglo-américains. Il serait sans doute avantageux pour la France de pouvoir suivre et contrôler de près un plan dont l'exécution couvrira sans doute une dizaine d'années ». La France souhaite se mettre en position de jouer un rôle moteur dans le MAB[3]. Les États-Unis sont eux aussi très intéressés par ce programme, pour des motifs semblables[4]. La concurrence entre les deux pays se traduit dans le cadre de ce programme par le biais des comités nationaux mis en place par ces États.

Ces exemples montrent donc l'importance de la concurrence entre clan latin et clan anglo-saxon, perceptible dans le déroulement des programmes. Cette concurrence se matérialise aussi par la rivalité linguistique entre anglais et français.

Une concurrence qui se traduit par la rivalité linguistique entre l'anglais et le français.

La concurrence entre États latins et États anglo-saxons se traduit par une rivalité linguistique entre l'anglais et le français, à la fois dans les programmes, dans les assemblées, et dans la rédaction des documents. Des enjeux politiques interfèrent dans le déroulement du programme éducatif Unesco-UNRWA dans les années 1960 : en effet, l'hésitation entre l'anglais et le français pour la langue d'enseignement au Liban donne lieu à des conflits d'intérêts entre les grandes puissances. Maheu est partisan de l'enseignement du français[5]. En novembre 1963, la France se plaint que la Commission Océanographique Inergouvernementale (COI) ne respecte pas l'obligation de publier ses documents officiels non seulement en anglais mais aussi en français[6]. Maheu réprimande Victor Kovda d'avoir,

---

[1] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 6 janv. 1970 ; suggestions du gouvernement français pour le programme 1971-72, envoyées au directeur général en juin 1969 (citées dans cette lettre). La commission nationale italienne a été tout-de-suite très intéressée, et a proposé de fondre ce projet « avec l'idée italienne très voisine qui a été esquissée dans le « manifeste pour une encyclopédie du XIXe siècle, conçue en tant que lexique des principaux problèmes », manifeste rédigé par M. Aldo Ferrabino. La commission nationale française a organisé une réunion de travail le 5 décembre.

[2] Interview Bonnefoy. Celui-ci a finalement plus tard rédigé un dictionnaire de concepts, le *Dictionnaire des mythologies*, en collaboration avec J.-P. Vernant, mais indépendamment de l'Unesco.

[3] FR, Nantes, carton 78 : note au sujet de 'L'homme et la biosphère', signée H.J., 19 oct. 1970.

[4] EU, box 3224 : report of the US delegation to the 89th session of the Unesco executive board ; box 3229 : report of the US delegation to the 17th session of the general conference, doc. cit., p. 21.

[5] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IV : memo de Maheu à McCune, 26 juill. 1961.

[6] X 07.21 (44) D, I : lt. d'Olivier de Sayve à V. Kovda, 30 nov. 1963.

par sa négligence à publier les documents en français, mécontenté les Français, très « susceptibles » sur cette question[1]. En 1966, puis en 1968, la France se plaint à nouveau à ce sujet, de façon de plus en plus véhémente, dénonçant « la discrimination dont fait l'objet le français dans les travaux de cet office »[2]. En 1968, le gouvernement français adresse à tous les postes diplomatiques une circulaire présentant l'attitude à suivre en matière de défense de la langue française comme langue internationale dans le cadre des actions de l'Unesco. Il leur donne consigne de s'exprimer systématiquement en français, et de veiller à ce que la langue française bénéficie de la plus complète égalité de traitement avec l'anglais, notamment pour la publication des documents de travail[3]. En 1971, dans le cadre de la conférence d'Helsinki, le gouvernement français s'efforce de convaincre les Soviétiques de s'exprimer en français de préférence à l'anglais[4]. Le gouvernement britannique est très sensible au fait que Maheu parle très bien anglais et connaît bien l'Angleterre, où il a enseigné à l'institut français de Londres de 1933 à 1939, puis où il a été attaché culturel de l'ambassade de Londres de 1936 à 1939 ; cela influe favorablement sur l'image de Maheu au gouvernement britannique[5]. En 1971, Pierre Maillard, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, transmet à Maheu la plainte du gouvernement français au sujet d'un séminaire organisé sous l'égide de l'Unesco à Beyrouth peu de temps auparavant et qui s'est déroulé en anglais alors que plusieurs des pays représentés à ce séminaire sont francophones[6]. En avril 1972, Maheu rend visite au pape au Vatican. Il fait son discours au pape en français et celui-ci lui répond en français[7]. Cette visite est ainsi l'occasion pour Maheu de promouvoir la langue française. Le choix de la langue dans laquelle se sont exprimés les deux hommes, loin d'être anodin, est au contraire au moins aussi important que le contenu de leurs paroles.

La traduction de plusieurs termes donne lieu à des enjeux de prestige national, à des rivalités entre clan latin et clan anglo-saxon. Ainsi, dans le cadre de la rédaction de *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, des problèmes de traduction des termes entraînent des « confusions », comme l'exprime Julian Hochfeld. Ainsi, en 1966, la traduction en anglais du terme « sciences de l'homme » pose un problème, le secrétariat hésitant entre « *social sciences* », « *human sciences* », « *sciences of man* », ou « *behavioural sciences* »[8]. Hochfeld observe :

« le terme de *human sciences* représente un triple inconvénient. Tout d'abord, il est contesté par les spécialistes d'expression anglaise et inconnu en tant que terme dénotant un domaine particulier des sciences par les non-spécialistes. Ensuite, ceux des spécialistes d'expression anglaise qui « tolèrent » (avec beaucoup de mécontentement) ce terme, le considèrent précisément comme un équivalent du terme « sciences sociales ». Enfin, les non-spécialistes et même certains spécialistes d'expression française, qui auront eu la mauvaise fantaisie de

[1] X 07.21 (44) D, I : ODG/DG/Memo 27.238, 27 déc. 1963.
[2] X 07.21 (44) D, I : lt. d'Olivier de Sayve à Maheu, 1er fév. 1966 ; lt. de Jean Fernand-Laurent à Maheu, 16 mai 1968.
[3] FR, cabinet du ministre, Couve de Murville, carton 180, lt. de Couve de Murville à Xavier Deniau, 25 mai 1968, annexe : circulaire adressée par le gouvernement français à tous les postes diplomatiques (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 24.)
[4] FR, Nantes, carton 124 : note au sujet de la conférence d'Helsinki, 1971 : « il est évident que le français doit avoir le pas sur l'anglais. […] notre langue doit être beaucoup plus diffusée derrière le rideau de fer qu'elle ne l'est actuellement ».
[5] RU, PREM 11/5185 : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confid. intitulée : R Maheu.
[6] X 07.21 (44) D, II : lt. de Pierre Maillard à Maheu, 6 mai 1971.
[7] Film n°286, 1972.
[8] 3 A 54/53 Social and Human ..., IV : mémo de Julian Hochfeld à Elmandjra, 7 janv. 1966.

comparer le texte anglais au texte français de 14C/5, arriveront à la conclusion que quelque chose ne va pas puisqu'on leur propose des projets qui en français sont du domaine des sciences de l'homme, donc de celui des sciences sociales et humaines, tandis qu'en anglais ils ne concernent que les *human sciences*, donc probablement les sciences humaines à l'exclusion des sciences sociales. La confusion sera complète, et, de plus, le Secrétariat ne pourra fournir aux interpellateurs éventuels aucune explication intelligente. […] La tradition -une tradition magnifique - exige que l'on maintienne en français le terme « sciences de l'homme ». Je crois que la connaissance de cette tradition par les spécialistes du monde entier permet de traduire le terme en question en anglais par *sciences of man* et d'expliquer à tout interpellateur de quoi il s'agit et d'où vient ce terme. »[1]

Il apparaît clairement que cette question de traduction de termes a des enjeux de prestige national. En effet, le terme français de « sciences de l'homme », remontant comme l'observe Hochfeld aux philosophes français des Lumières, est idéologiquement flatteur pour la France. Hochfeld prône l'introduction du terme anglais « science of man », calqué sur le terme français « sciences de l'homme » ; il justifie également l'introduction de ce nouveau terme en anglais par l'idée que la conception nouvelle développée par cette étude, la « convergence des sciences dites sociales et des sciences dites humaines », qui correspond non pas selon lui à une simple « mesure administrative » mais à « une véritable intuition de la situation réelle », devrait être reflétée par l'emploi d'« un terme nécessairement nouveau ». Hochfeld souligne que « cette petite affaire terminologique a une certaine importance »[2]. Maheu et Elmandjra, tout en étant eux aussi (Maheu en tant que Français, Elmanjra en tant que Marocain donc proche de la culture française) tout-à-fait favorables à cette conception, preconisent cependant, étant donné les controverses que provoque au conseil exécutif la question de la « convergence des sciences sociales et des sciences de l'homme », de ne pas modifier pour l'instant la terminologie employée[3].

De même, il se produit une confusion dans la traduction des expressions « *science teaching* » et « *science education* ». Harold Foecke, directeur de la division de l'enseignement des sciences, parvient à convaincre Maheu de modifier le nom de cette division, de « *division of science teaching* » en « *division of science education* », expression ayant selon lui un sens plus vaste et plus novateur. Cependant, l'intitulé de cette division en français reste le même [4].

Ainsi, à travers l'emprise de Maheu sur l'Unesco, la réalisation des programmes, et la rivalité linguistique entre l'anglais et le français, se manifeste clairement au cours de ces années la domination croissante des orientations du clan latin sur l'Unesco, au détriment de celles du clan anglo-saxon. Cette évolution ne doit pas en occulter une autre, à savoir l'affirmation croissante d'enjeux régionaux.

2.3.5. L'affirmation croissante d'enjeux régionaux.

De plus en plus, les groupes est/ouest, nord/sud et latin/anglo-saxon se combinent, se superposent, et ce phénomène contribue au développement de groupes de pression régionaux.

[1] 3 A 54/53 Social and Human…, IV : mémo de Julian Hochfeld à Elmandjra, 14 janv. 1966.
[2] Ibid.
[3] 3 A 54/53 Social and Human …, IV : lt. de Elmandjra à Hochfeld, 19 janv. 1966 : il lui transmet l'avis de Maheu.
[4] interview Foecke.

Une régionalisation croissante.

A partir du début des années 1960, à l'ONU, au conseil économique et social et à l'Unesco, les États membres ont de plus en plus tendance à se regrouper en groupes régionaux pour promouvoir des objectifs communs ; il est de plus en plus difficile à des États isolés d'exercer une influence à la conférence générale ; le nombre de sièges dévolus à tel et tel groupe de pays dans les différentes assemblées et comités a de plus en plus tendance à être tacitement fixé à l'avance par les États membres[1]. Le « groupe européen », institué de manière officielle en janvier 1965 à l'initiative de la France, et fondé sur l'appartenance au Conseil de l'Europe, succède à des réunions informelles et privées. Se réunissant une fois par mois, il a pour but d'aider les Européens à se mettre d'accord sur des positions communes[2]. À partir de 1966, une collaboration plus étroite est envisagée entre l'Unesco et le Conseil de l'Europe[3]. Lengrand observe en 1966 que les relations entre l'Unesco et le Conseil de l'Europe « prennent un nouveau tournant »[4]. Les intérêts de la France à l'Unesco s'inscrivent donc de plus en plus dans le cadre de l'Europe communautaire. Ainsi, à l'automne 1968, alors qu'un siège à pourvoir au conseil exécutif balance entre le Canada et la RFA, la France soutient la RFA : le caractère francophone du représentant du Canada, bien qu'apprécié par la France, ne constitue plus un argument suffisant pour la France ; désormais, l'objectif primordial de la France est de faire que l'Europe des six soit le plus largement représentée au conseil exécutif[5].

Cependant, le groupe européen apparaît peu à peu inefficace[6]. Il est progressivement supplanté par le groupe de Genève, réuni pour la première fois à Genève en octobre 1964 à l'initiative des États-Unis et du Royaume-Uni. Ce groupe, qui rassemble les principales grandes puissances contributrices du système de l'ONU (Australie, Belgique, Canada, États-Unis, RFA, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni, Suisse, France), a pour préoccupation commune la modération du budget, face aux revendications du Tiers Monde[7]. En 1966, Benton, dans un rapport confidentiel au département d'état sur la 72e session du conseil exécutif, se dit « impressionné et encouragé par le succès de ce nouveau mécanisme »[8]. Le Royaume-Uni s'engage nettement dans le Groupe de Genève, d'autant plus que le groupe du Commonwealth, qu'il dirigeait, est de plus en plus divisé par la proximité croissante d'une grande partie de ses membres avec le groupe afro-asiatique[9]. Le groupe de Genève acquiert un poids croissant au début des années 1970[10]. Il apparaît comme l'un des

---

[1] RU, LAB 13/2566 : report of the working group on Unesco, doc. cit., p. 17.
[2] FR, NUOI 836, note de la DGACT pour la direction des affaires politiques, 13 février 1965 ; note de la direction des NUOI pour la DGACT, 25 fév. 1965 (cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 104-106).
[3] X 07.83 Lengrand, I : projet de déclaration sur les relations avec l'Unesco, par le directeur de l'enseignement et des affaires culturelles et scientifiques, mars 1966.
[4] X 07.83 Lengrand, I : mémo de Lengrand à Betancur, 29 mars 1966, 6 p., p. 2.
[5] FR, NUOI 835 : télégramme de l'ambassade française au Luxembourg, 3 août 1968 ; note pour le secrétaire général de la DGACT, 8 août 1968 ; télégramme de M. Poussard, bureau des organisations internationales, à l'ambassade de France au Luxembourg, 22 août 1968 (cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 102-103).
[6] NUOI 833, groupe européen, note de Jean Fernand Laurent à DGACT, 1er juin 1967 (cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 104-106.)
[7] RU, LAB 13/2566 : report of the working group on Unesco, doc. cit., p. 18 ; FR, NUOI 835 : note de Jean Fernand-Laurent à Couve de Murville, 24 mai 1967 (citée par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 104-106) ; FR, NUOI 1105, note sur le groupe de Genève, octobre 1964 (citée par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 69).
[8] EU, box 3340 : confidential report of the US delegation to the 72th session of the executive board, par Benton, 30 p., p. 11. « impressed and encouraged by the success of this newly-created mechanism ».
[9] RU, LAB 13/2566 : report of the working group on Unesco, p. 18.
[10] RU, OD 24/119 : lt. de M.L. Cahill à Burgess, 2 oct. 1972.

groupes les plus puissants, étant donné l'effritement de l'unité des Africains et des Asiatiques[1].

Dans la seconde moitié des années 1960, plusieurs États prônent la mise en place d'un système de répartition numérique des postes au conseil exécutif selon un système de groupes électoraux régionaux, sur le modèle du système en place à l'ONU. Le gouvernement français n'y est pas favorable, estimant qu'un tel système contribuerait surtout à accroître les divergences politiques. En effet, sur les cinq groupes, deux (celui des Occidentaux et assimilés, et celui des pays socialistes) possèdent un caractère plus politique que géographique. À la conférence générale de 1968, la France se prononce fermement contre ce qu'elle considère comme une introduction de la politique des blocs au sein de l'Unesco, « une déviation du régionalisme ». Cependant, ce système est quand même mis en place, étant soutenu par les États-Unis, par le Royaume-Uni, et par les pays afro-asiatiques[2]. Cela entraîne un régionalisme exacerbé au conseil exécutif, critiqué par certains. Ainsi, en 1969, Jean-Fernand Laurent observe « le vent de régionalisme qui souffle de plus en plus fort » sur le conseil exécutif[3]. En 1973, dans ses *Mémoires*, Huxley souligne le caractère de plus en plus politique et régional du choix des représentants au conseil exécutif[4].

La multiplication des centres régionaux de l'Unesco s'inscrit dans le cadre de cette régionalisation croissante[5]. La création de l'« Organisation de la ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science » (ALECSO) en août 1970, institution spécialisée de la Ligue arabe calquée sur le modèle de l'Unesco, témoigne de cette régionalisation croissante[6].

Le problème israélo-palestinien.

Les États-Unis ne sont pas favorables au programme Unesco-UNRWA, jugé d'esprit hostile à Israël[7]. À la suite de la guerre israélo-palestinienne de 1967, ce programme connaît des problèmes politiques : la question des manuels pose des difficultés dans les zones occupées par Israël ; les autoriés israéliennes bannissent l'usage de la plupart des manuels qui étaient alors en vigueur dans les écoles de réfugiés de la bande de Gaza, au motif que ces

---

[1] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, doc. cit., p. 51-52.

[2] FR, NUOI 834, compte rendu de la délégation française sur la 15e conférence générale ; NUOI 835 : lt. de Jean Fernand-Laurent à la DGCAT, non datée ; note de la direction des NUOI pour la DGACT, 14 mai 1968. (docs. cités par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 87-88) ; Interview Jean-Claude Pauvert.

[3] FR, NUOI 835 : lt. de Jean Fernand-Laurent à la DGACT, 24 oct. 1969 ; doc. cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 59.

[4] Julian Huxley, *Memories II*, p. 36.

[5] Benton, box 401 : lt. de G.V. Allen à Thomas A. Brindley, 22 juin 1967.

[6] X 07.83 Maheu, VI : note sur coopération Unesco-ALECSO, 15 mars 1973 : le 26 novembre 1957, est signé un accord de coopération entre l'Unesco et la Ligue arabe. Tous les Etats membres de la Ligue arabe font partie de l'ALECSO, sauf le Liban, le Maroc, et la Tunisie. La Palestine est membre de l'ALECSO sans être membre de la Ligue arabe. Le budget de l'ALECSO est alimenté par les contributions de ses Etats membres. En 1972-73, le budget de l'ALECSO s'élève à plus de 3 millions de dollars.

[7] Congrès, vol. 112, 89e congrès, 2e session, 10 janv.-22 oct. 1965 : 24 août 66, House : « UNRWA misuse of US funds », p. 20423-20424. Intervention de Mr. Friedel, du Maryland. « various substantial abuses in the UNRWA operations » ; « hatred directed against the West and particularly against the US and the State of Israël » ; *Baltimore Jewish Times*, 29 juill. 1966 : « How Stupid Can One Get ? », par Eliezer Whartman ; éditorial, « We Accuse UNRWA », *in Bulletin of the Society for the prevention of World War III*, janvier-mars 1971. Articles cités dans : Congrès, vol. 116, 91e congrès, 2e session, 19 janv. 1970-2 janv. 1971 : 27 février 1970, Sénat, p. 5264-5265 : « Should UN funds finance the training of Arab terrorists ?e», Mr Dodd. « training grounds for Arab guerillas ». Congrès, Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv.-23 déc. 1969 : UNRWA, 35210. Congrès, Vol. 116, 91e congrès, 2e session, 19 janv. 1970-2 janv. 1971 : UNRWA, 39153, 39151, 39154, 39157 ; « We accuse UNRWA », 5264, 12298. Congrès, Vol 117, 92e congrès, 1e session, 21 janv.-17 déc. 1971 : UNRWA, p. 15117.

manuels inciteraient à la haine. L'Unesco décide en 1968 de faire réviser ces manuels par une commission de personnalités extérieures[1] ; la Jordanie critique les conclusions de la commission. À la conférence générale de 1968, les États-Unis ont pour instruction impérative de s'opposer à ce que le conflit politique israélo-palestinien soit abordé lors des débats[2]. En vain. En 1969, la commission examine les manuels arabes et en approuve la majorité ; les manuels desapprouvés sont retirés[3]. Toutefois, ce problème des manuels, très politisé, persiste dans les années qui suivent[4]. En janvier 1970, Maheu accuse Israël d'empêcher l'entrée dans les territoires occupés arabes de manuels destinés aux écoliers palestiniens. Israël obtiendra par la suite que soient retirés des bibliothèques scolaires palestiniennes des ouvrages haineux à l'égard de l'État israélien.

Un problème se pose sur la définition précise des « régions » au sujet de certains pays. Dans son rapport officiel à la conférence générale de 1962, Israël se plaint que, bien qu'incluse par l'Unesco dans la région Asie, elle n'ait pas été admise à participer au programme de Karachi[5]. En 1966, l'hostilité israélo-arabe s'exprime au conseil exécutif[6]. À la 76e session du conseil exécutif en 1967, M. Avidor, représentant d'Israël, affirme qu'Israël fait partie de l'Asie, et à ce titre devrait être invité à la conférence sur l'application de la science et de la technique au développement en Asie, prévue pour décembre 1967. Or, en 1966, Maheu avait décidé que les pays du Proche Orient ne seraient pas rattachés à la région Asie[7]. Les choses se compliquent quand les États-Unis, l'URSS et l'Australie obtiennent d'être invités à cette conférence. Finalement, le conseil exécutif, à sa 77e session, vote l'invitation d'Israël[8].

En 1974, malgré l'opposition des États-Unis et d'Israël, l'OLP est admise comme observateur avec droit à la parole à la conférence générale. La conférence générale, sur l'initiative de la plupart des pays musulmans et des pays communistes, decide de suspendre toute aide à Israël et refuse de classer Israël dans une région déterminée du monde. Cette affaire donne lieu en 1974 à la démission d'un fonctionnaire américain de l'Unesco, Joel Blocker, directeur du bureau d'information du public, protestant contre « cette violation inacceptable de la lettre et de l'esprit de la charte des Nations Unies»[9]. La conférence générale adopte une résolution condamnant Israël pour ses fouilles dans la partie de Jérusalem occupée par cet État, fouilles jugées responsables d'avoir altéré la « physionomie historique » de la ville. En effet, Israël est partie à la convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, et cette convention interdit toute fouille et tous travaux dans des territoires

---

[1] DG/68/8, 10 juill. 1968, p. 5-6.
[2] EU, box 3212 : 3 oct. 1968, 15 USGC/0.6/7, contingency paper, Middle East conflict, 23 p.
[3] Rapport du directeur général sur 1969, p. 33 ; rapport du directeur général sur 1971, p. 45.
[4] Knud Mortensen, K.D. Wagner, *op. cit.*, p. 63-64 ; EU, box 3222 : report US delegation to the 84th session of the executive board, doc. cit., p. 24. « troublesome » ; RU, FCO 61/585 : télégr. confid, de Stewart, Foreign and Commonwealth Office, à Paris, 7 mai 1969 ; confid. Unesco executive board 82th session. UK delegation brief ; X 07.83 Maheu, VI : mémorandum n°3 du ministre de l'éducation de Jordanie à Maheu pour sa visite en Jordanie les 27-28 avril 73, 11 p. ; rapport du DG sur 1973, p. 48 ; X 07.83 Maheu, VI : note de synthèse sur la visite du directeur général en Jordanie, 25 avril 1973, 8 p., p. 5.
[5] 12 C/10 Add.8 9 nov. 62 : rapports des États membres à la conférence générale de 1962 : Israël : 18 p., p. 1.
[6] FR, NUOI carton 835, n°404/A/5.
[7] FR, NUOI 833, note de la DGACT à la direction des NUOI, copie d'une lettre du 10 avril envoyée par le délégué permanent, 12 avril 1967 ; note de la direction des NUOI pour la DGACT, 27 avril 1967. Cité par Bourreau, p. 88-89. La France, sondée par Israël, décide initialement de ne pas soutenir cette demande d'Israel, et de s'en tenir à la décision prise par Maheu en 1966.
[8] G. Bourreau, *op. cit.*, p. 88-89. NUOI 833, note de la direction des NUOI pour la DGACT, 2 mai 1967. NUOI 833, lt. de Jean Fernand-Laurent à la DGACT, 3 mai 1967.
[9] *L'Aurore*, mars-avril 1972 : « L'Unesco censure Ionesco ».

occupés. La conférence générale adopte également une résolution condamnant Israël pour sa politique éducative et culturelle dans les territoires arabes occupés. Comme sanction, la conférence générale décide de ne pas rattacher Israël au groupe européen. Israël se retrouve ainsi « mise hors région »[1]. Selon Prévost, ce vote négatif au sujet de l'inclusion d'Israël dans la région Europe, « totalement imprévu », aurait été dû à « une maladresse du gouvernement français ». Selon lui, cette décision est « injustifiable ». Israël réagit avec indignation à ce qui lui apparaît comme une provocation, et déclenche immédiatement une violente campagne de presse visant à discréditer l'Unesco, fondée comme l'observe Samir Haffar « sur des informations souvent déformées »[2]. La Suisse est le premier État à décider de réduire sa contribution à l'Unesco, à l'annonce de la mise hors région d'Israël[3].

De nombreux intellectuels occidentaux protestent contre l'exclusion d'Israël[4], dénoncant la « politisation » de l'Unesco et allant jusqu'à comparer cet acte aux lois d'Hitler[5]. En décembre 1974, le congrès américain exprime son indignation au cours de plusieurs séances. Lors d'un long débat au congrès le 11 décembre 1974, le représentant M. Bingham affirme que les États-Unis se doivent de défendre « notre ami » Israël contre les attaques dont il est l'objet à l'Unesco. Il estime que « si nous n'adoptons pas une position ferme maintenant, la politisation des organisations internationales comme l'Unesco va continuer et s'aggraver jusqu'à ce que ces organisations soient détruites, et cela serait une tragédie » ; il estime que l'Unesco « se fait elle-même un tort considérable » en s'impliquant dans des enjeux politiques et est « sur le point de détruire son potentiel »[6]. Le représentant de l'État de New York, M. Reid, affirme que l'exclusion d'Israël par l'Unesco viole l'article 1 de l'acte constitutif de l'Unesco et l'article 1 et 2 de la constitution de l'ONU. De même, pour le représentant Holtzmann, la décision de l'Unesco est « illégale » et a été prise « sous la pression du chantage des Arabes ». Seul un représentant, Frelinghuysen, élève des objections contre la volonté du congrès de suspendre le versement de la contribution américaine, estimant que c'est une telle action justement qui serait illégale. Finalement, le 17 décembre 1974, le congrès décide de suspendre le paiement de la contribution américaine à l'Unesco (qui s'élève alors à 25% du budget total) en signe de protestation[7]. De nombreux intellectuels américains

---

[1] 18 C/ Resol. 3.427 (1974) : protection des biens culturels à Jérusalem ; rejet de l'amendement israélien à la resol. 18 C/46.1 (1974) (cité par S. Haffar, *op. cit.*, p. 320) ; *Encyclopedia universalis*, 1990, article « Unesco » par V.-Y. Ghebali.

[2] M. Prévost, p. 239-241. Samir Haffar, *op. cit.*, p. 308, 313.

[3] Congrès, Vol. 120, 93e congrès, 2e session, 21 janv-20 déc. 1974 : 11 déc. 1974, House, « Foreign assistance act of 1974 », p. 39129-39178. M. Koch.

[4] *Encyclopedia universalis*, 1990, article « Unesco » par V.-Y. Ghebali.

[5] Samir Haffar, *op. cit.*, p. 313-314 et 317 : Pierre Aubert, président de l'association Suisse-Israël, député, dans un discours à la tribune du Conseil des États, haute chambre du parlement helvétique, début déc. 1974, proteste contre l'exclusion d'Israël, affirmant que l'Unesco s'est « transformée en une société politisée et sectaire, légalisant l'ostracisme et justifiant les excès d'un racisme dont la fin du nazisme avait semblé libérer le monde pour toujours. » Eric Werner, universitaire genevois, affirme (dans la brochure du Centre d'information et de documentation sur le Moyen Orient intitulée « L'imposture : en marge de la conférence générale de l'Unesco, 1975 ») que l'Unesco a prononcé « l'annulation spirituelle d'Israël » ; « Ce qu'on doit se demander, c'est si l'exclusion géographique d'Israël ne doit pas être mise sur le même plan très exactement que les lois nazies de 1935 ».

[6] Congrès, Vol. 120, 93e congrès, 2e session, 21 janv-20 déc. 1974 : 11 déc. 1974, House, « Foreign assistance act of 1974 », p. 39129-39178. Bingham : « if we do not take a firm stand now, the politicizing of international organization such as Unesco is going to continue and worsen until these organizations are destroyed, and that would be a tragedy » ; « friend of ours » ; « it does itself considerable harm ».

[7] Congrès, Vol. 120, 93e congrès, 2e session, 21 janv.-20 déc. 1974 : 11 déc. 1974, House, « Foreign assistance act of 1974 », p. 39129-39178. Holtzman : « illegal » ; « prompted by Arab blackmail - pure and simple » ; 25 nov. 1974, « Foreign assistance act of 1974. S.3394, Amendment n°1995 » p. 37120.-37121; 4 déc. 1974, Senate, « Foreign assistance act of 1974 », p. 38104-38160 ; M. Borock, p. 38138 ; Unesco votes to bar Israël from its European Grouping, 38137; Israel's exclusion from Unesco, p. 41277; Unesco, withholding of Israeli funds, p. 37120 ; Withhold aid to Unesco, p. 39142. 17 décembre 1974, adoption du « Foreign

condamnent la décision de l'Unesco. Plusieurs pétitions rassemblant les signatures d'universitaires de Harvard, Princeton, de Philadelphie et de New York sont rapidement envoyées au congrès[1]. Une véritable controverse se déclenche sur cette question dans les médias internationaux[2]. Le 22 novembre 1974, le *American Jewish Congress* demande au Vatican de retirer le prix Jean XXIII accordé cette année-là à l'Unesco[3]. La France elle-même réduit sa contribution de 10%, afin de protester contre la « politisation » de l'Unesco[4]. Françoise Giroud, alors ministre des femmes, qui devait apparaître à la conférence générale, refuse de le faire[5]. La presse française s'insurge contre « la position discriminatoire de l'Unesco envers Israël ». Une pétition d'intellectuels français est organisée, affirmant qu'en réalisant cette « annulation spirituelle » d'Israël, l'Unesco ouvre la voie à son « anéantissement physique » et reprend ainsi le « procédé d'extermination mis au point par les totalitarismes du XXe siècle ». Elle est signée par des intellectuels français tels Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Eugène Ionesco, Raymond Aron, François Jacob, Emmanuel Leroy-Ladurie, Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud, Marthe Robert, Nathalie Sarraute, Pierre Vidal-Naquet, etc., qui affirment « refuse[r] désormais de collaborer avec l'Unesco ». En outre, André Malraux écrit personnellement une lettre à Maheu en signe de protestation[6].

En novembre 1974, dans *Le Monde*, Maheu défend l'Unesco et affirme que l'isolement d'Israël « est un fait qui se manifeste actuellement de bien des manières et sur bien des plans, et [qu'] il serait injuste et manifestement hypocrite de le reprocher à l'Unesco comme si c'était elle qui l'avait créé »[7]. En décembre 1974, le *Courrier de l'Unesco* publie un article visant à « dissiper les malentendus » et précisant qu'« Israël n'a pas été 'exclu' de l'Unesco »[8]. L'Unesco, sur la défensive, fait paraître un communiqué de presse, « L'Unesco et Israël », affirmant que l'Unesco n'a pas exclu Israël ainsi que l'affirme la presse, mais que, la demande d'Israël d'être intégrée à la région Europe ayant été rejetée, Israël n'est intégré dans aucune des cinq régions (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Océanie, États

---

Assistance Act », qui décide le retrait de la contribution américaine ; 19 déc. 1974, Senate, « Protests on behalf of Unesco », à propos de « Israel's exclusion from Unesco », M. Case, p. 41277-41285. Cf. aussi S. Haffar, *op. cit.*, p. 316.

[1] Pétition de Richard L. Coren, professeur à Drexel university, signée par des centaines d'universitaires de la region de Philadelphie, datée du 12 déc. 1974. Pétition organisée par des universitaires de Princeton, signée par des centaines d'universitaires dont des professeurs de Harvard, datée du 15 déc. 74. Pétition non datée signée de 207 universitaires de la région du New Jersey. Cité dans : Congrès, Vol. 120, 93e congrès, 2e session, 21 janv-20 déc. 1974 : 19 déc. 1974, Senate, « protests on behalf of Unesco », a propos de « Israel's exclusion from Unesco », p. 41277-41285.

[2] INA : 21 nov. 1974, « Unesco et Israël », 2e chaîne, JT 20h ; 22 nov. 1974, 2e chaîne, « Israël et l'ONU », JT 20h ; 22 nov. 1974, « Unesco et Israël », JT nuit, 1e chaîne ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 239-241.

[3] *News Release* du American Jewish Congress, 27 nov. 1974. Cité dans Congrès, Vol 120, 93e congrès, 2e session, 21 janv.-20 déc. 1974 : 4 déc. 1974, Senate, « Foreign assistance act of 1974 », p. 38104-38160 : paroles de M. Borock, p. 38138.

[4] Samir Haffar, *op. cit.*, p. 316.

[5] Congrès, Vol 120, 93e congrès, 2e session, 21 janv.-20 déc. 1974 : 11 déc. 1974, House, « Foreign assistance act of 1974 », p. 39129-39178, M. Koch.

[6] *Le Figaro*, 15 nov. 1974, p. 28 : « Protestation d'intellectuels français contre la position discriminatoire de l'Unesco envers Israël » ; lettre de Malraux à Maheu citée dans cet article ; *Le Monde*, 6 nov. 1974, p. 3 : « L'Unesco et Israël : protestation d'intellectuels contre un projet de condamnation d'Israël » ; « dans quelle région classer Israël ? », *Le Monde*, 7 nov. 1974, p. 4 ; « Réponse arabe à la correspondance du 6 novembre », *Le Monde*, 9 nov. 1974 ; « Les dirigeants de la communauté juive de France lancent un appel au chef de l'état », *Le Monde*, 23 nov. 1974, p. 3 ; « L'Unesco a refusé d'inclure Israël dans une région du monde », par Maurice Delarue, *Le Monde*, 23 nov. 1974, p. 4 ; « Le Directeur Général de l'Unesco lance un appel à la tolérance », *Le Monde*, 26 nov. 1974, p. 4 ; « Questions orales au Sénat : l'ONU, l'Unesco et Israël », *Le Monde*, 28 nov. 1974, p. 9 ; « Les sénateurs reduisent les crédits à l'Unesco », *Le Monde*, 30 nov. 1974, p. 6 ; « Intellectuels, Unesco et propagande sioniste », *Le Monde*, 19-20 janv. 1975.

[7] *Le Monde*, 21 nov. 1974 : René Maheu, « Israël et l'Unesco ».

[8] *Courrier de l'Unesco*, décembre 1974, p. 41 : Alberto Obligado, « Israël et l'Unesco. Déclaration du Secrétariat de l'Unesco ».

arabes, Europe). Le communiqué précise que le cas d'Israël n'est pas exceptionnel puisqu'une douzaine d'autres États membres ne sont rattachés à aucune de ces cinq « régions », et qu'Israël a le droit de participer en tant qu'observateur aux réunions et conférences organisées pour toutes les régions. Il précise aussi qu'Israël est toujours incluse dans le groupe I (« Europe occidentale ») pour les élections au Conseil exécutif, au même titre que l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, qui, comme Israël, font partie du groupe « Europe occidentale » sans appartenir géographiquement à l'Europe occidentale[1]. *Le Monde* publie des extraits de ce communiqué, affirmant qu'« Israël continue de faire partie de l'Unesco », et faisant valoir que « le Canada et les États-Unis avaient demandé sans succès, lors de la 17e session de la conférence générale (1972) à prendre part à la IIe conférence des ministres de l'éducation des États membres d'Europe », et que « personne à l'époque n'avait accusé l'Unesco de les avoir exclus d'un groupe régional quelconque »[2]. En décembre 1975, la conférence de l'Unesco sur la presse, le bellicisme et le racisme adopte une résolution assimilant le sionisme au racisme. En 1975-76, les États-Unis suspendent le versement de leur quote-part au budget de l'Unesco, notamment pour protester contre la « mise hors région » d'Israël[3]. Finalement, à la conférence générale de 1976 à Nairobi, sur proposition du directeur général et avec le soutien des pays d'Afrique, soucieux d'assurer le succès de la première conférence générale située sur leur sol, Israël est rattachée au groupe européen. Cette polémique au sujet d'Israël a beaucoup contribué à affaiblir l'Unesco et à accentuer sa politisation[4].

Ainsi, les tensions entre États « latins » et « anglo-saxons », les tensions est-ouest, les tensions nord-sud, ont affecté l'Unesco tout au long de ses trente premières années. Les premières ont été plus vives au début de la période et semblent avoir connu un apaisement relatif vers la fin, avec la domination de l'orientation « latine », en particulier sous l'impulsion de Maheu. Les secondes se sont manifestées avec virulence tout au long de la période ; elles se sont combinées à partir des années 1960 avec les troisièmes dans le cadre de la post-colonisation. Ainsi, l'action de l'Unesco a été durement mise à l'épreuve par ces tensions politiques superposées et combinées. D'autres éléments, comme le conflit israélo-arabe, et la persistance de l'apartheid en Afrique du sud, l'ont aussi beaucoup affectée. Est également remarquable le poids important exercé par la diplomatie du Vatican sur les affaires de l'Unesco au fil de la période ; l'ONU et l'Unesco ont été des instruments privilégiés de la politique du Vatican[5].

Après 1974, sous M'Bow, loin de s'apaiser, ces tensions politiques s'aggravent et minent de plus en plus profondément l'Unesco[6]. À la suite de la décision des Nations Unies sur le « nouvel ordre économique international » (NOEI), l'Unesco est saisie d'un projet relatif à un « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » (NOMIC).

---

[1] « Unesco and Israël », communiqué de presse COM.75/WS/10.
[2] Déclaration de M'Bow au journal *Le Monde*, relative aux décisions de la 18e session de la conférence générale concernant Israël, 7 déc. 1974.
[3] Yves Marie Laulan, *op. cit.*, p. 91-92.
[4] Samir Haffar, *op. cit.*, p. 310, 639, 645. *Encyclopedia universalis*, 1990, article « Unesco » par Y.-Y. Ghebali ; discours du directeur général pour l'introduction aux débats de la 19e conférence générale ; S. Haffar, *op. cit.*, p. 639 et 645.
[5] *Le Monde*, 26 déc. 2002, p. 1 : « Comment le Vatican pèse sur les affaires du monde » ; p. 2 : « Enquête sur la diplomatie offensive du Vatican de Jean Paul II », par Henri Tincq.
[6] Collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, p. 55 ; interview Mme Keating.

Visant à contrebalancer la puissance hégémonique des quatre grandes agences de presse occidentales (UPI, *Associated Press*, Reuter et AFP), ce projet suscite des réactions d'inquiétude de la part de la presse occidentale. La crise culmine avec le retrait des États-Unis en décembre 1984 puis du Royaume-Uni et de Singapour en décembre 1985[1]. Dans les années suivantes, la disparition de l'URSS, la fin de la guerre froide, et finalement le retour des États-Unis au sein de l'Unesco en 2002, ne semblent pas avoir mis fin au problème structurel de la politisation de l'organisation. La dimension politique de l'Unesco est, de nos jours, reconnue, à la fois en son sein[2] et à l'extérieur[3]. Toutefois, il serait erroné de conclure que les difficultés et échecs connus par l'Unesco sont entièrement causés par les problèmes politiques ; il est nécessaire également de prendre toute la mesure de ses problèmes de fonctionnement administratif.

[1] E. Chniti, p. 693-694.
[2] Gian Franco Pompei, *Dans l'esprit des hommes*, p. 25 : l'Unesco « répond à un dessein politique conscient ». *Le Monde*, 22 octobre 1976 : M'Bow déclare que « l'Unesco a toujours été une organisation politique ».
[3] J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 326. P. Gerbet, *op. cit.*, p. 467. A. Monclus, *op. cit.*, p. 359. Pour Antonio Monclus, « ce caractère politique de l'Unesco ne doit pas être vu comme un aspect négatif ». L. Dollot, *op. cit.*, p. 109. « Groupement d'états ayant des intérêts divergents, l'Unesco ne peut se dégager entièrement des préoccupations politiques » ; Dollot en conclut que cela empêche l'Unesco d'« assumer dans les relations culturelles internationales une mission prépondérante » ; Collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, p. 43. Bernard Colas observe que « l'idéal généreux » qui a présidé à la création de l'Unesco « a été affecté par les oppositions et les divisions de nature politique ». Elhem Chniti, *op. cit.*, p. 677.

3. Problèmes de fonctionnement.

L'Unesco présente tout au long de ses trente premières années certains problèmes de fonctionnement récurrents. Ils sont de deux ordres : institutionnel et administratif. D'une part, l'Unesco en tant qu'institution est dès le départ pourvue de compétences qui apparaissent insuffisantes pour lui permettre d'être vraiment en mesure d'accomplir ses objectifs. Son action est en effet subordonnée au pouvoir des États membres et à celui de l'ONU, ce qui la rend victime d'une paralysie chronique. D'autre part, en tant qu'administration, elle souffre de problèmes qui sont communs à la plupart des organisations internationales, et plus largement à la plupart des grandes administrations. « La bureaucratie, voilà l'ennemi du monde international. C'est le cancer insidieux, toujours renaissant »[1], observe Yves Marie Laulan, qui déplore que « la gestion [de l'Unesco] laisse fortement à désirer »[2]. La lourdeur des mécanismes, la tendance à la bureaucratie, le décalage croissant entre la répartition théorique des pouvoirs et les réalités pratiques de la prise de décision, sont des éléments typiques des grandes administrations, comme l'ont montré les études en sociologie et anthropologie des organisations[3], et en particulier des institutions internationales. En outre, ces problèmes aussi bien institutionnels qu'administratifs ont eu des conséquences sur le moral du personnel, qu'il est important de prendre en compte.

L'étude des problèmes de la « bureaucratie internationale » a été abordée par des auteurs de plus en plus nombreux à partir des années 1970[4], notamment, en ce qui concerne le système de l'ONU, par Thomas G. Weiss, à partir de deux études de cas : l'Unicef et l'OIT ;

---

[1] Yves Marie Laulan, *op. cit*., p. 217.
[2] *Ibid*., p. 91-92.
[3] Ex. : Amélie Blom, Frédéric Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette supérieur, 2001, 192 p. Henry Mintzberg, *Structure et dynamique des organisations*, *op. cit.* ; S. Zan, M. Ferrante, *Le phénomène organisationel*, Paris, L'Harmattan, 1996. P. Morin, *Le développement des organisations*, Paris, Dunod, 1983. J.C. Scheid, *Les grands auteurs en organisation*, paris, Dunod, 1991. L. Bagla-Gökalp, *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte, coll. Repères ; Chadwick F Alger, *A partial inventory of data on international organization*, préparé pour les réunions de l'international studies association, San Juan, Porto Rico, mars 1971 ; Chadwick F. Alger, « Methodological innovation in research on international organizations », in James A. Robinson, *Political Science Annual*, 2, Indianapolis, Bobbs-Merril, 1970.
[4] Rosemary Righter, *Utopia Lost. The UN and World Order*, 1995, New York, the twentiest century fund press, 420 p. Kurt Waldheim, *Un métier unique au monde*, Paris, Stock, 1977, 232 p. (élu en déc. 1971 secrétaire général de l'ONU) : p. 85 ; il reconnaît que « certains aspects de la gestion de l'Organisation mondiale laissent à désirer, et nous sommes les premiers à en convenir ».

cependant, cet auteur s'est fondé, dans son analyse, uniquement sur des documents officiels de ces deux organisations ; il a observé les problèmes posés par la prédominance d'intérêts nationaux, l'intrusion d'enjeux politiques, le budget dont la détermination est aux mains des États, la taille croissante et l'hétérogénéité de l'administration internationale, le manque de qualification d'une partie du personnel, le manque de direction forte[1]. Shirley Hazzard à la même époque souligne la lourdeur administrative de l'ONU et la démoralisation de son personnel[2]. Le Rapport Jackson, *A study of the Capacity of the United Nations Development System*[3], en 1969 avait déjà mis le doigt sur ces problèmes.

Le cas de l'Unesco est intéressant par l'ampleur impressionnante qu'y prennent ces problèmes, et par les tentatives qui ont été faites d'y remédier. Identifier leur origine, observer leur évolution, et analyser leurs conséquences, s'avère indispensable pour comprendre le caractère à première vue relativement décevant de l'action de l'Unesco.

3.1. Une organisation aux compétences limitées.

Les compétences attribuées à l'Unesco sont faibles par rapport aux ambitions vastes qui sont les siennes. La limitation de ces compétences se manifeste par rapport à deux instances : les États membres et le système de l'ONU.

3.1.1. Dépendance par rapport aux États membres.

L'Unesco a très peu de pouvoir sur ses États membres : son Acte constitutif précise que la « souveraineté spirituelle » des États ne peut subir aucune atteinte. Alors que l'Unesco dépend de leur décision pour le vote de son budget et l'élaboration de son programme, elle n'est pas en mesure de leur imposer la réalisation de son programme sur leur territoire[4]. La relation entre l'Unesco et ses États membres est donc déséquilibrée. Les dirigeants de l'Unesco en prennent conscience très tôt. Ainsi, à la conférence générale de 1948, Torres Bodet, qui vient d'être élu directeur général, regrette que « l'Unesco n'a[it] pas la faculté de s'immiscer dans la sphère d'action des gouvernements »[5], et qu'elle « doi[ve] en passer par tous les détours qu'impose toujours une action intergouvernementale » ; il déplore la « servitude » que cette dépendance par rapport aux États membres impose à l'organisation[6]. La presse relaie cette prise de conscience[7]. En 1949, Torres Bodet, dans des discours devant

---

[1] Thomas George Weiss, *International Bureaucracy. An Analysis of the Operation of Functional and Global International Secretariats*, Lexington Books, 1975, Lexington, Massach., 187 p. Contient deux études de cas : l'Unicef (p. 127-148) et l'OIT (p. 113-126).

[2] Shirley Hazzard, *Defeat of an Ideal. À Study of the Self-Destruction of the United Nations*, 1973, Atlantic Little, New York, p. 192 : « the maniacal paper-pushing of the UN » ; elle dénonce « the illusion it apparently creates among delegates and senior UN officials alike that something is being accomplished. All manner of obscure analyses and obsolete resolutions will be cited by UN officials as evidence of UN « activity » on vital issues ». p. 193 : « it is Academism over Life ». Elle souligne « the linguistic inhumanity ». p. 194 : « the Secretariat itself emerged from the Hammarskjöld years more bureaucratized and with less identity than ever ». « a body of persons who knew they were not respected, were under surveillance, would be neither asked for their views nor encouraged to display their capacities ». p. 220: « the UN' administrative nightmare » ; p. 220: « the administrative jungle ».

[3] Robert G.A. Jackson, *A study of the capacity of the UN Development System*, 2 vol., Genève, ONU, 1969.

[4] Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 135.

[5] DG/1, 10 décembre 1948, 11 p., p. 10.

[6] DG/10/49, 4 avril 1949, p. 4.

[7] *RP*/1/49, 14 janvier 1949 : Alan Moorehead, délégué britannique à la conférence générale, écrit dans le *Liverpool Daily Post*, le 17 décembre 1948 : « One thing became clear at Beirut […]. Unesco itself would never

les commissions nationales française et britannique, insiste sur le caractère fâcheux de cette subordination de l'Unesco aux États membres, et en conclut que les échecs de l'organisation ne peuvent pas être attribués entièrement à sa propre responsabilité :
« Lorsqu'on parle des difficultés des Nations Unies, chacun sait qu'il est question de l'attitude prise par les gouvernements et par les peuples qui sont représentés au sein des Nations Unies. […] En revanche, lorsqu'on parle des difficultés de l'Unesco, on semble toujours faire allusion aux travaux du secrétariat. C'est là une erreur de perspective qu'il importe de corriger. »[1]

Cette dépendance de l'Unesco par rapport aux États membres se traduit à deux niveaux : à celui du programme, et à celui du budget.

La mise au point et l'application du programme, subordonnées au bon vouloir des États membres.

Des différences importantes distinguent le système de la SDN de celui de l'ONU. Une des principales est l'importance de la conception fonctionnaliste dans le système de l'ONU. La création de l'Unesco est précisément inspirée des principes fonctionnalistes qui avaient été développés par David Mitrany à partir de 1933[2]. Pour lui, la SDN avait échoué car elle avait attaqué les souverainetés de front ; pour réussir, une organisation supranationale devrait plutôt se consacrer aux problèmes d'intérêt commun dans les domaines technique, économique et social, problèmes que l'État-nation serait trop étriqué pour traiter. Il préconisait de substituer au cloisonnement territorial « vertical » des structures d'action « horizontales », consistant en des administrations internationales « fonctionnelles ». Cela aurait, selon lui, permis d'éroder peu à peu les souverainetés, de faire dépérir l'État national et de rendre tout conflit armé impossible. En 1939, la Commission Bruce, chargée de la révision du Pacte de la SDN, avait proposé, sous l'influence de ces idées, une extension des activités fonctionnelles de la SDN, mais le déclenchement de la guerre avait empêché la réalisation de cette réforme. Cependant, en 1945, la Charte de l'ONU est très influencée par la théorie fonctionnaliste : le système de l'ONU se voit conférer des attributions fonctionnelles beaucoup plus importantes que n'en avait eues la SDN. Elles sont coordonnées par le Conseil économique et social[3].

Dans la mise en place de la constitution de l'Unesco, il a été souhaité de placer l'Unesco « au-delà des limitations des gouvernements bureaucratiques »[4]. Cependant, cela n'a

---

have enough money or influence to control the policy of its members ». RP/3/49, 7 février 1949 : *Le Figaro*, 24 janvier 1949 : « L'Unesco dans son ensemble ne sera jamais autre chose que ce que les peuples et les gouvernements désireront et feront qu'elle soit. Son avenir dépend d'abord des efforts de ses Etats membres ». Antonina Vallentin, art. cit. : « La faiblesse foncière de l'Unesco est […] son caractère d'institution […] intergouvernementale […]. L'Unesco est née, si l'on peut dire, dans un berceau de Procuste. Dès la conférence de Londres, on a insisté pour préciser dans sa Constitution que rien dans ses fins n'autorise une intervention dans les affaires intérieures des Etats […]. Limitation d'objectifs et limitation de moyens » ; *Le Monde*, 23-24 janvier 1949, p. 3 : « A la Commission nationale de l'Unesco : 'Pour faire usage de la liberté il est indispensable que les hommes retrouvent la foi en eux-mêmes', déclare M. Torres Bodet ».

[1] DG/9/49, 11 avril 1949, p. 5.

[2] D. Mylonas, *op. cit*., p. 412-413.

[3] Charles Zorgbibe, *La paix*, Paris, PUF, Que sais-je, 1984, p. 62-70. L'approche fonctionnaliste a ensuite été critiquée : Zorgbibe notamment souligne que si elle favorise incontestablement le progrès technique et économique, en revanche ses effets politiques sont moins perceptibles, le fonctionnalisme entraînant une décentralisation, génératrice d'une certaine dispersion des efforts et des objectifs ; et les organisations « fonctionnelles » n'ont pas entraîné le dépérissement des souverainetés nationales, contrairement à ce qui était attendu. Cf. aussi A.J.R. Groom et Paul Taylor (ed.), *Functionalism. Theory and Practice in International Relations*, London, University of London Press, 1975. Georges Abi-Sabab, *Le concept d'organisation internationale*, Unesco, Paris, 1980, 292 p., p. 96.

[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 331 : « to go beyond the limitations of bureaucratic gouvernement ».

pas été suffisant. Dès 1947, l'Unesco prend conscience de ses problèmes de coordination avec les gouvernements et s'efforce d'y remédier[1]. Les commissions nationales contribuent à améliorer les relations entre le Secrétariat et les États membres[2]. Dès lors est organisée chaque année, sous l'impulsion des États-Unis, une réunion des représentants des commissions nationales ; elles sont jugées « très utiles »[3].

Le vote du programme, et sa mise en œuvre, sont du ressort des États membres. Comme le souligne en 1952 le conseil exécutif, « c'est aux gouvernements intéressés qu'il appartient de veiller à la réalisation de chaque projet. […] La fonction propre de l'Unesco est, au premier chef, de susciter, d'encourager et d'éclairer les initiatives des pouvoirs publics dans chaque pays, avec l'aide des commissions nationales »[4]. Le conseil exécutif observe que l'action de l'Unesco est vouée d'avance à l'échec dans les domaines négligés par les États[5]. Les gouvernements eux-mêmes reconnaissent que le fait que l'Unesco « n'a pas le pouvoir d'obliger ses États membres à faire quoi que ce soit », mais doit se contenter de proposer et de s'efforcer de persuader, constitue une de ses faiblesses majeures[6]. Ainsi, le rôle de l'Unesco est plutôt « un rôle de stimulation, de catalyse, d'analyse des tendances, de définition des orientations et d'établissement de normes, d'élaboration d'idées forces et d'encouragement de l'innovation, d'organisation de l'échange de l'information, des idées, et des personnes », « l'essentiel de l'effort […] incombe aux gouvernements »[7].

Cependant, cette idée ne fait pas l'unanimité. Pour certains, l'Unesco devrait se ménager une marge de manœuvre et d'autonomie plus importante par rapport aux États[8]. Au sein du secrétariat, cela donne lieu à des divergences entre les fonctionnaires, notamment sur la question de savoir si le secrétariat peut ou non développer lui-même des conceptions. Ainsi, en 1952, H. Cassirer, qui vient d'être recruté par l'Unesco, a pour tâche de rédiger un discours du directeur général. Douglas Schneider, son directeur, lui reproche d'avoir écrit : « du point de vue de l'Unesco, la télévision est importante parce que… » : en effet, pour Schneider, « l'Unesco n'a pas de point de vue. Ce sont les États membres par le truchement de la conférence générale, qui déterminent la politique de l'Unesco et son orientation » ; en revanche, pour Cassirer, « l'Unesco a des conceptions, clairement définies dans son acte constitutif ». Cassirer observe entre lui et Schneider : « nos différences etaient profondes et caractéristiques d'une ambiguïté inhérente à l'Unesco. Il représentait le fonctionnaire discipliné et moi le missionnaire au service des idéaux de la Constitution. À ces idéaux, Schneider n'était pas moins attaché que moi, mais comme membre du secrétariat, il croyait devoir se limiter à l'exécution de la politique et des décisions adoptées par les États membres année après année dans le contexte des pratiques en vigueur et des influences relatives. […] J'estimais de mon devoir de prendre comme guide de mes efforts les objectifs

---

[1] Ascher, box 147 : Unesco/cons. Ex./2e session/8/1947 : external relations, 22 p. ; confid. report of the advisory committee of experts, avril 48, 67p., p. 39.
[2] EU, box 2244 : USDel/23, Ext Rel/3, 6 novembre 1947, US delegation, 2nd session general conference, background paper on relations and communications with member states and national commissions.
[3] DG/190, 8 nov. 52, p1 . EU, box 2254 : rapport de Milton Eisenhower à George Allen, confidential report on 3rd general conference of Unesco, déc. 1948, 5 p., p. 3-4. « most worthwhile ».
[4] CUA/42, 28 avril 1952, 25 p., p. 21-22.
[5] CUA/42, doc. cit., p. 5.
[6] RU, ED 157/32 : NCB's general., doc. non signé, novembre 1955, intitulé « Criticisms of Unesco » : « it cannot oblige its member states to do anything ».
[7] *Unesco. 50 années pour l'éducation, op. cit.*, p. 25.
[8] Ascher, box 145 : *New York Times*, 18 juin 1950, lettre de Chih Meng au directeur du *New York Times* : « Pattern for Unesco. Proposal for full autonomy and authority outlined ».

fondamentaux de l'organisation. […j'ai eu] dans les années à venir bien des occasions de promouvoir des politiques et des projets non encore entérinés par la conférence générale, alors que normalement, les activités du secrétariat se limitent à élaborer des projets et propositions et de les faire approuver, avec les budgets correspondants, par la conférence »[1].

Au milieu des années 1950, le directeur général, Luther Evans, prend conscience avec acuité de ce problème structurel : contrairement à ses prédecesseurs, il estime que le programme est trop laissé à la décision du secrétariat, et pas assez à celle des États ; il décide de faire des voyages dans les divers États membres pour se rendre compte de leurs besoins réels en discutant avec leurs intellectuels et milieux politiques, et estime que ces voyages lui ont à cet égard apporté beaucoup[2]. « Convaincu que l'organisation ne p[eu]t rien faire qu'avec ou par les gouvernements de ses États membres », Evans reproche aux dirigeants passés et présents de l'Unesco d'avoir en 1946 conçu le rôle de l'organisation « sous forme de subversion, d'appel aux opinions publiques *contre* les gouvernements ; or nous ne pouvons avoir d'action effective que *par* les gouvernements ». Evans met l'accent sur la nécessité pour l'Unesco de se consacrer davantage à une action de persuasion des gouvernements que des masses. Delavenay observe que ce discours « réaliste » de Evans n'a pas été bien reçu par la majorité des fonctionnaires de l'Unesco, attachés au contraire à l'idée que l'Unesco doit agir sur les esprits des peuples, par-delà le niveau des gouvernements[3]. Evans ne parvient pas à atténuer ce problème. Son successeur Veronese ne s'y essaie même pas. Il se contente de souligner cette subordination et d'en tirer une excuse pour les difficultés de l'organisation. En 1961, il déclare ainsi : « Sans vouloir entrer dans des polémiques, […] je voudrais qu'il soit bien clair que l'Organisation n'agit et ne peut agir que sur demande des États intéressés et avec l'accord des organes constitutionnels », qui sont eux-mêmes composés de représentants des États membres. L'Unesco n'est donc, dit-il, qu'un « instrument » : étant une « union d'États, elle ne peut être que ce que les États membres veulent qu'elle soit »[4]. Au début des années 1970, le directeur général René Maheu observe lui aussi que l'action de l'Unesco est bridée par « nos maîtres les États membres »[5] ; il compare les 125 États membres à « 125 patrons à ménager », face auxquels l'indépendance de l'Unesco « n'est souvent que symbolique »[6]. Ainsi, tout au long de la période, malgré les efforts déployés, cette situation de subordination se perpétue.

Les problèmes de coopération entre l'Unesco et les États membres sont tout d'abord d'ordre administratif. La consultation et la coordination entre l'Unesco et ses États membres au sujet des programmes se révèlent insuffisantes, en partie en raison de la lourdeur et de la lenteur du mécanisme administratif[7]. L'Unesco n'informe pas suffisamment à l'avance et avec assez de précision les États membres et les commissions nationales de son projet de programme et de budget. De ce fait, ils peuvent difficilement élaborer des arguments et des commentaires pertinents ; leurs avis sont donc rarement pris en compte par l'Unesco, et c'est finalement le secrétariat lui-même qui fixe en fait l'orientation et le contenu des programmes,

[1] H. Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 119-120.
[2] OHRO, interview de Luther Evans, p. 413-414.
[3] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 374.
[4] Veronese, carton 22 : discours de Vittorino Veronese, « L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui », 8 mai 1961.
[5] Allocution de Maheu devant le personnel, 14 novembre 1974, doc. cité.
[6] *L'Express*, 20-26 juillet 1970, p. 32-33 : « Vie moderne : le mal de vivre de l'Unesco », par Liliane Sichler.
[7] Interview Larnaud.

ce qui entraîne la frustration des États membres[1]. Ceux-ci ont tendance dès lors à ne plus faire d'efforts véritables sur la qualité de leurs rapports annuels à l'Unesco, à « ne témoigner aucun intérêt » à l'Unesco et à se contenter de l'« accabler de leurs critiques et de leurs remontrances »[2] ; c'est donc un cercle vicieux qui se met en place[3].

Ce problème entraîne également un manque de coordination récurrent entre les programmes de l'Unesco et les programmes bilatéraux et nationaux. Dans les années 1950 et au début des années 1960, le département d'état observe ce phénomène aux États-Unis et plusieurs ambassades américaines le détectent aussi dans divers États membres[4]. En 1963, l'Unesco s'efforce d'améliorer la concertation et la coordination entre ses programmes et les programmes bilatéraux exécutés par le gouvernement américain dans les pays du Tiers Monde, en préconisant des rencontres entre responsables de l'Unesco et du gouvernement américain et la mise en place d'un mécanisme spécifique de liaison avec l'Unesco au sein du gouvernement américain[5]. En 1965, le gouvernement français, conscient lui aussi de ce problème, propose la création, au sein de l'Unesco, d'un service d'information sur l'aide bilatérale, afin de remédier aux chevauchements et doubles emplois entre les programmes de l'Unesco et les programmes bilatéraux[6]. Ce problème de coordination concerne non seulement les relations entre l'Unesco et ses États membres, mais aussi les relations entre l'Unesco et les organisations régionales, comme le Conseil de l'Europe et le Plan de Colombo[7]. Il est peu à peu pris en compte au fil des années. À partir de 1969, la coordination entre l'Unesco et le Conseil de l'Europe s'améliore[8]. À partir de 1972, un mécanisme de coordination plus étroit est institué entre l'Unesco et les programmes nationaux[9].

En 1965, Maheu affirme, devant le conseil exécutif :

« On a eu trop tendance jusqu'ici à considérer que l'Unesco a un programme en tant qu'institution et que le rôle des États est d'abord de financer ce programme et d'apporter ensuite leur coopération à tel ou tel de ses aspects qui les intéresse d'une manière particulière. Je crois que la vraie conception qu'il faudrait avoir du programme de l'Organisation, c'est celle d'un programme qui ne serait que le cadre dans lequel s'insèrerait l'action des États membres […]. C'est seulement lorsque ces États auront pris à leur compte le cadre défini par le programme de l'organisation et que leurs activités s'insèreront dans ce cadre que l'institution sera ce qu'elle doit être , c'est-à-dire un système de coopération des États et non

---

[1] XO7.21(44) NC, IV : 25 juin 1963 : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget 1965-66, 14 p., p. 4. Le gouvernement français déplore le caractère beaucoup trop « succinct » des informations sur les programmes données par le Secrétariat aux Etats membres.

[2] FR, NUOI carton 835, 17 juillet 1950, document « très confidentiel ». DG/195, 22 novembre 1952.

[3] EU, box 828 : USDEL 12/C/12, 24 octobre 1962 : instructions données à la délégation américaine pour les discussions à la conférence générale.

[4] EU, box 1562 : lettre de Henry Dearborn, premier secrétaire d'ambassade américaine au Pérou, au département d'état, 2 octobre 1957 ; EU, box 1563 : lettre de l'ambassade américaine de Damas au département d'état, 16 novembre 1957, p. 3-4 ; EU, box 827 : airgram de l'ambassade américaine de Djakarta au département d'état, 12 septembre 1962, 4 p. Cette lettre observe la coexistence en Indonésie de nombreux programmes non coordonnés entre eux, menés par l'Unesco, l'Unicef, l'USIS, l'AID, la Fondation Rockefeller, la Fondation Ford, le Plan de Colombo, le *British Council*.

[5] EU, box 824 : lt. confid. de John H. Morrow, de l'ambassade américaine de Paris, au département d'état, 17 janvier 1962, 3 p.

[6] FR, NUOI 836, commentaires sur l'avant-programme pour 1966-67, 22 décembre 1965.

[7] EU, box 827 : airgram de l'ambassade américaine de Djakarta au département d'état, 12 septembre 1962, 4 p.

[8] RFA, Bestand B 30, Band 544 : Dossier 8 : « Unesco und Europarat ». La coordination Unesco/Conseil de l'Europe s'améliore, dans le cadre de leur coopération pour l'Année internationale de l'éducation et de la sauvegarde de Venise.

[9] EU, box 3224 : report of US delegation to 89th session Unesco executive board, mai- juin 1972.

pas une entité que les États acceptent de faire vivre, même si elle est en marge de leurs préoccupations ou ne coïncide avec leurs préoccupations que dans la mesure où des intérêts communs se manifestent, parfois d'une manière accidentelle » [1].

Les problèmes de coopération entre l'Unesco et les États membres s'expliquent aussi par des motifs politiques. De nombreuses actions initiées par l'Unesco n'ont ensuite pas été soutenues et relayées au niveau national[2] : lorsqu'un État n'est pas d'accord avec l'esprit d'un programme de l'Unesco, ou qu'il ne voit pas le profit qu'il pourrait en retirer, il ne l'applique pas. Ainsi, Torres Bodet déplore la « passivité » des gouvernements d'Amérique latine envers l'Unesco, durant son mandat. « L'Amérique latine m'alarmait par sa paresse à répondre à nos questionnaires »[3]. De même, pour des raisons politiques, le gouvernement de Hongrie met de la mauvaise volonté à appliquer le programme d'« assistance d'urgence en matière d'éducation » lancé en 1956 par l'Unesco à la suite de la répression des événements de Budapest ; en mars 1957, le conseil exécutif, réuni en séance privée, déplore que le gouvernement hongrois n'ait pas fourni tous les renseignements nécessaires à l'Unesco pour permettre la réalisation de ce programme[4]. Les exemples de blocages de ce type sont nombreux[5].

L'impossibilité pour l'Unesco d'imposer l'application de ses programmes constitue l'un de ses problèmes majeurs. L'Unesco joue un simple rôle de catalyseur, son action est censée être relayée par les États, mais ceux-ci sont souvent mûs par une motivation utilitariste ou politique ; l'Unesco n'a aucun moyen d'assurer la pérennité de ce qu'elle entreprend[6].

Ce problème se pose à l'Unesco non seulement vis-à-vis des États, mais aussi des organisations intergouvernementales régionales, comme l'Organisation des États américain (OEA), la Ligue arabe, le Conseil de l'Europe. La politique officielle de l'Unesco par rapport à ces organisations est, tout au long de la période, de « s'efforcer d'établir sur des bases diverses une amicale collaboration » avec eux[7]. Cependant, en de nombreuses occasions, des conflits de compétences se produisent, notamment avec l'OEA pour les activités en Amérique latine, malgré la signature en décembre 1950, après des discussions laborieuses, d'un accord de coopération Unesco-OEA sur la lutte contre l'analphabétisme en Amérique latine, prévoyant la mise en place de comités conjoints[8]. En ce qui concerne la Ligue arabe, des rivalités et des chevauchements sont apparus avec l'institution régionale calquée sur l'Unesco mise en place par la ligue arabe : l'ALESCO (*Arab League Educational, Scientific and Cultural Organization*).

---

[1] 70 EX/INF/2, cité dans *Unesco, 50 années …, op. cit.*, p. 77.
[2] Interview Larnaud.
[3] Torres Bodet, *Memorias III*, p. 46 : « la America Latina me alarmaba por su pereza en contestar a nuestras preguntas ». p. 47 : « pasividad ».
[4] 47/EX/PRIV/2, 18 mars 1957, p. 1 et 5.
[5] Exemple : en 1973, le Secrétariat déplore les « difficultés » dans la collaboration de l'Unesco avec l'Egypte, du fait de la mauvaise volonté du gouvernement égyptien à répondre aux offres de collaboration de l'Unesco. Cf. X 07.83 Maheu, VI : note de synthèse, visite du DG en Egypte, 16 mars 1973, 6 p., p. 1-3. Autre exemple : à la fin des années 1950, plusieurs républiques d'Amérique latine, au régime très autoritaire et très anti-communiste, s'opposent à l'accueil sur leur sol d'experts de l'Unesco, jugés communistes. Veronese, carton 32 : lettre confid. de Jean Chevalier à Veronese, 27 octobre 1959 : objet : « la pénétration soviétique en Amérique latine et l'Unesco ». « un expert [de l'Unesco] a dû quitter son poste, au Paraguay, sur la demande du gouvernement, parce qu'il était accusé d'être communiste » ; « un livre a paru en Equateur, signé de M. Crespo Toral, donnant une liste d'experts et de fonctionnaires de l'Unesco catalogués communistes ; ce livre nous a fait le plus grand mal ».
[6] Interview Pauvert.
[7] 14 EX/SR.4.rev., 8 février 1949, p. 4 : propos de John Maud.
[8] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 143. X 07.83 Torres Bodet, IX : communiqué de presse n° 558, 4 septembre 1951. Torres Bodet rencontre le secrétaire général de l'OEA.

Cette situation de subordination de l'Unesco par rapport à ses États membres la conduit à abdiquer sa liberté d'expression, ce qui se traduit par l'usage de la langue de bois[1]. Il s'agit de ne critiquer aucun État membre, et d'éviter de donner aux États une image négative de l'Unesco. Cette pratique, rapidement intériorisée par les fonctionnaires, nuit à l'efficacité de l'action de l'organisation[2]. Autre effet pervers de cet état de subordination par rapport aux États membres (comme on l'a vu déjà avec Veronese), celui-ci devient un argument récurrent utilisé par l'Unesco pour se dédouaner de la responsabilité de ses échecs[3]. Ainsi en 1975, Yvan de Hemptinne écrit : « crise des Nations Unies, crise de l'Unesco : que l'on ne s'y trompe pas ! Ce sont en fait les États membres qui sont en désaccord sur de nombreuses questions et qui l'expriment, parfois avec passion, dans les organes souverains des institutions du système »[4].

La limitation des compétences de l'Unesco par rapport à ses États membres pose problème non seulement dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme, mais aussi de l'élaboration du budget.

Le problème récurrent du budget.

Le budget initial de l'Unesco est très limité par rapport aux ambitions formulées[5]. Selon Philip Jones, le faible budget initial de l'Unesco s'expliquerait par la décision des États-Unis, prise dès 1944, de fournir l'essentiel des fonds qu'ils destinaient à la reconstruction éducative et scientifique de l'après-guerre par voie bilatérale, et non pas par voie multilatérale[6].

Il semble que ce soit surtout l'élection de Huxley au poste de directeur général, à la première conférence générale, qui ait entraîné un véritable retournement dans la position américaine. Alors que durant la première partie de la conférence générale, avant l'élection de Huxley, les États Unis avaient indiqué être prêts à consacrer un budget très important à l'Unesco, ils changent d'avis dès l'annonce de l'élection de Huxley, qu'ils considèrent « très malheureuse », « déplorable », et « risquant d'avoir de graves effets sur l'avenir de l'Unesco »[7]. Ils proposent alors un budget nettement moins important : tandis qu'ils avaient initialement affirmé qu'un budget de 9 à 10 millions de dollars serait à peine suffisant pour commencer et qu'au bout de cinq ans il faudrait envisager au moins 40 millions de dollars, après l'annonce de l'élection de Huxley, ils se placent à la tête du mouvement prônant la réduction du budget à 6 millions. De plus, Benton déclare qu'il ne sera possible aux États Unis de verser aucune contribution avant le 1er juillet 1947[8]. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, déplore : « Les États Unis ont bien voté pour M. Huxley, mais ils lui ont retiré les moyens d'agir et il est probable qu'ils resteront dans l'expectative tant que

---

[1] Interview Lestage.
[2] Seuls quelques fonctionnaires isolés comme Acher Deleon s'élèvent, à la fin des années 1960, contre cette langue de bois des rapports officiels. Interview Deleon.
[3] Interview Tocatlian.
[4] Hemptinne : doc. de 1975, non daté.
[5] Le budget est de 14 millions de dollars en 1946-47.
[6] Interview de John Bowers par Philip Jones, *op. cit.*
[7] EU, box 2241 : lt. confid., 24 décembre 1946, d'Albert Noyes à William Benton, 16 p., p. 2 : « exceedingly unfortunate » ; « may have serious effects on the future of Unesco ». p. 12-13 : « to be deplored » ; cette élection « did much to poison the general atmosphere ».
[8] FR, NUOI 1946-1959, carton 333 : commission nationale provisoire, février 1947, rapport sur la conférence générale, 11 p., p. 10-11 ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 344-346.

l'actuel directeur général demeurera à la tête de l'organisation »[1]. Les États-Unis restent effectivement dès lors dans l'expectative et prônent l'abandon de toute action directe et la concentration de l'Unesco sur les activités indirectes[2]. Cette position est appuyée par la majorité des milieux d'affaires et des milieux politiques américains[3]. C'est donc à partir de l'élection de Huxley que les États-Unis décident de consacrer un budget beaucoup plus important à l'aide bilatérale qu'à l'aide multilatérale : ainsi, concernant la reconstruction éducative, ils privilégient contre l'Unesco une agence qu'ils ont créée : la *Commission for International Educational Reconstruction* (CIER). Cette agence, qui fonctionne de 1946 à 1949, lance un appel à contributions volontaires, auquel les organisations privées américaines répondent très généreusement, assistant à hauteur de plus de 100 millions de dollars les pays dévastés par la guerre, budget sans proportion avec celui de l'Unesco[4].

Ce budget très réduit avec lequel l'Unesco commence à fonctionner suscite des critiques dans une partie de l'opinion, même dans les pays anglo-saxons ; ainsi, en novembre 1946, des étudiants d'Oxford envoient à l'Unesco 10 livres sterling pour protester contre la faiblesse de son budget[5].

C'est ainsi sous la pression du plus puissant de ses États membres que l'Unesco commence à fonctionner avec un budget très réduit, peu en rapport avec l'ampleur de ses objectifs proclamés. Cette limitation financière la conduit à créer dans ses premières années une série d'ONG culturelles destinées à mener à bien des activités culturelles qu'elle aurait dû en théorie accomplir directement elle-même, si elle en avait eu les moyens[6]. Dès 1947, la disproportion entre les ambitions de l'Unesco et les moyens dont elle dispose est observée par les États membres[7]. Cela entraîne dès le début des difficultés pour l'application du programme. Ainsi, le budget atttribué au département des sciences naturelles en 1947 est trop faible pour pouvoir réaliser le programme prévu, et est encore diminué par la suite. Cela provoque de fortes tensions entre le département des sciences naturelles et la direction de l'Unesco. Les rapports hebdomadaires envoyés par les diplomates américains au département d'État les décrivent. Ainsi, en juin 1948, Charles Thomson rapporte : « cette semaine, la bataille […] pour réduire le programme à une taille maniable a abouti à une crise » ; en effet, Pierre Auger, chef du département des sciences naturelles, menace de démissionner, ainsi que tout son personnel, si le budget des sciences naturelles est réduit en dessous de celui de l'année précédente. Huxley se retrouve dans une position fausse : alors qu'en tant que scientifique, il est très favorable au développement des activités scientifiques de l'Unesco, en

---

[1] FR, Nantes, carton 117 : 3 août 1947, lettre confid. de R. Schuman aux agents diplomatiques de la République française à l'étranger, p. 5. « le jour même où la délégation américaine applaudissait le nouveau directeur général, M. Benton montait à la tribune pour demander la réduction du budget de l'organisation pour lequel, quelques semaines auparavant, ses collaborateurs proposaient un chiffre deux fois plus élevé ».

[2] EU, box 2244 : USDel/3, Program/1, 6 novembre 1947, « US delegation, 2nd session general conference Unesco, suggested notes on the draft program of Unesco, by the Unesco relations staff », 6 p., p. 5-6 ; FR, Nantes, carton 117 : lettre confid. de R. Schuman aux agents diplomatiques de la République française à l'étranger, 25 août 1947, p. 9 : selon la conception américaine, « l'Organisation ne devrait pas avoir la responsabilité de réalisations concrètes, mais se borner à encourager et à coordonner les efforts accomplis par les différents Etats membres pour faire triompher les buts de l'Organisation ».

[3] *Moniteur de l'Unesco*, août 1947, p. 3-4 : « L'Unesco en face de deux mondes », par Byron Dexter ; c'est le resumé d'un article publié par Byron Dexter dans la revue américaine *Foreign Affairs*, dont il est rédacteur en chef, en avril 1947 ; M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 34 ; RP/16, 19 février 1948 : *L'Occident*, Bruxelles, 1er février 1948.

[4] G. Archibald, *op. cit.*, p. 140.

[5] ONU, RAG 2 /76, box 10 : câble de l'Unesco à l'ONU, 28 nov. 1946.

[6] Cf. *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activities*, Paris, Unesco, 1950, 21 p., p. 10.

[7] lettre confid. de R. Schuman, 3 août 1947, doc. cit., p. 12-13. Schuman observe que l'Unesco veut « réaliser des projets très ambitieux qui exigeraient […] des moyens financiers importants qui lui ont été temporairement refusés par les Etats-Unis ».

tant que directeur général il est obligé de faire appliquer la réduction de budget nécessaire. Il soutient donc entièrement son assistant, Walter Laves, et, après l'échec d'une négociation longue de plusieurs heures avec les membres du département des sciences naturelles, maintient la décision d'une réduction de budget ; il convainc à grand peine Auger de revenir sur sa démission[1].

Ce problème s'accroît à partir de 1949 avec le cas de la Chine : la république de Taïwan, qui est l'État reconnu par l'Unesco au détriment de la Chine populaire, verse dès lors à l'Unesco seulement moins de 5% de la contribution demandée, qui est calculée par rapport à la totalité de la population chinoise[2].

C'est cependant surtout la résistance persistante des États-Unis, tout au long des années, à accorder le budget proposé par le directeur général qui entrave l'action de l'Unesco[3]. Ainsi, à la conférence générale de 1952, la délégation américaine s'oppose avec intransigeance à toute augmentation du budget[4], s'attirant d'ailleurs les critiques de nombreux États membres, qui dénoncent la volonté de cet État d'« amener l'Unesco à se cantonner à un niveau inférieur » à ses ambitions[5]. Torres Bodet s'efforce pendant son mandat de dissuader les États-Unis de préférer l'assistance bilatérale à l'assistance multilatérale[6]. Sous la pression des États-Unis et du Royaume-Uni, le budget voté à la conférence générale de 1952 est identique au précédent, ce que le directeur général Torres Bodet estime nettement insuffisant ; cela le rend très amer et le pousse à démissionner[7]. Comme il l'explique dans son discours de démission, il est désabusé de voir l'Unesco, qu'il pensait « appelée à faire de grandes choses avec de grands moyens », se réduire, sous la pression de certains de ses États membres, à une organisation modeste, au budget « laborieusement limité »[8]. Les diplomates français conçoivent le découragement de Torres Bodet devant la faible envergure que ce budget limité confère à l'Unesco :

« M. Torres Bodet [...] rêvait d'une grande Unesco à la fois culturelle et politique qui serait 'la conscience des Nations Unies'. On ne lui offrait qu'une petite organisation technique condamnée à mener une existence misérable. La différence était trop grande entre le rêve et la réalité. »[9]

Le fait que les États-Unis contribuent pour plus de 50% du total des fonds consacrés à l'assistance technique leur donne une justification pour plaider une restriction du budget ordinaire[10].

Au début des années 1950, l'ONU elle aussi pousse l'Unesco à une concentration de son budget[11]. Le décalage entre les moyens financiers dont dispose l'Unesco et l'ampleur théorique de sa mission perdure durant les années 1950. Il pose un problème crucial, bien

---

[1] EU, box 2250 : rapport de Ch. Thomson à Saxton E. Bradford, 10 juin 1948, p. 3-4 ; « This week the battle […] to pare the program down to manageable size reached a crisis ».
[2] G. Archibald, *op. cit.*, p. 206.
[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 347, 434.
[4] *Informal report of the US Delegation to the Seventh Session...*, p. 4.
[5] RP, 12 décembre 1952 : *L'Observateur*, 27 novembre 1952 : article « L'Unesco paralysée ».
[6] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 29-30.
[7] *Informal report of the US Delegation to the Seventh Session...*,, doc. cit., p. 6 ; RU, FO 371/117539, lettre de I.T.M. Pink à Kirkpatrick, 13 août 1955 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 64-65, 361-362. Torres Bodet a l'impression que c'est le « naufrage » de la « foi » en l'Unesco (« naufragio », « fe »).
[8] FR, NUOI carton 835, 17 juillet 1950, document « très confidentiel » ; DG/195, 22 novembre 1952.
[9] FR, NUOI carton 835, 17 juillet 1950, document « très confidentiel ».
[10] G. Archibald, *op. cit.*, p. 133. Leur volonté est réalisée : pour 1952, le budget ordinaire n'augmente que de 500 000 dollars environ alors que le budget de l'assistance technique augmente de près de 2,5 millions de dollars, plus que triplant entre 1951 et 1952 (chiffres tirés de *Chronologie de l'Unesco*).
[11] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de Gustavo Duran, 21 juill. 1950, 16 p., p. 6.

perçu par les membres du Secrétariat[1], les représentants des États membres[2], et la presse internationale[3]. À la conférence générale de 1954, Berredo Carneiro exprime dans son discours son « indicible angoisse » devant ce décalage, et reconnaît la véracité des « critiques » qui « nous accusent de nourrir des espoirs qui dépassent de beaucoup nos véritables moyens »[4].

Durant toute la période, le problème du budget donne lieu à des affrontements à chaque session de la conférence générale. Si les États du Tiers Monde plaident pour un budget élevé, car ils en sont les principaux bénéficiaires, en revanche les États les plus riches, et donc les plus gros contributeurs, s'efforcent de limiter ce budget. Le bureau du budget, dirigé à partir de 1954 par l'Indien Vish Rao assisté du Chinois T.C. Young, devient un service-clé qui, au moyen de mécanismes opaques et complexes, s'efforce de passer par-dessus les volontés des États membres[5].

Les autres États membres occidentaux sont également réticents à une augmentation du budget. Dans la seconde moitié des années 1950, le Royaume-Uni se montre comme les États-Unis très réticent à l'augmentation du buget[6]. En 1955, M. Kirkpatrick, membre du gouvernement britannique, déplore que les fonctionnaires de l'Unesco « n'ont aucune notion de prudence financière » et prône la limitation du budget[7]. Cette ligne de conduite se poursuit dans les années suivantes au gouvernement britannique[8]. La réticence du Royaume-Uni envers une augmentation du budget se poursuit dans les années 1960[9], et cette attitude du Royaume-Uni est étroitement coordonnée avec celle des États-Unis, comme en témoigne la correspondance diplomatique entre ces deux États[10]. Cette réticence est également partagée par la RFA. En 1957, Jean Thomas fait une visite à Bonn en tant que représentant du directeur général, dans l'intention de discuter avec le ministre des finances de cet État pour le convaincre d'augmenter sa contribution au fonds d'assistance technique de l'Unesco. Cette visite ne réjouit pas le gouvernement allemand, qui est hostile aux revendications financières de l'Unesco envers la RFA, et se montre réticent à accepter de faire rencontrer le ministre des finances à Jean Thomas[11].

L'URSS est elle aussi réticente, dans ces années, envers une augmentation du budget ; ainsi, en 1956, à la conférence des commissions nationales européennes à Aix, la délégation soviétique affirme qu'« il ne faut pas accroître sans cesse le budget de l'Unesco, en augmentant le barème des contributions des États membres », mais qu'il faut plutôt « trouver des ressources intérieures »[12].

---

[1] CUA/42 : 28 avril 1952, p. 21-22. Michel Batisse, « Plus de vingt ans dans son sillage, des Pyramides à Manhattan », p. 35-40, in *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, p. 35.
[2] M.H. Holcroft, *op. cit.*, p. 34-35.
[3] Cf. annexe 43 : caricature parue dans le quotidien mexicain *El Tiempo* le 19 juin 1950.
[4] Paulo de Berredo Carneiro, *Vers un nouvel humanisme*, Paris, Seghers, 1970, 335 p., p. 239-244.
[5] *Lien-Link* n° 74 : Nécrologie de T.C. Young par Gérard Bolla ; E. Delavenay, *op. cit.*, p. 376.
[6] RU, FO 371/117539 : mémorandum de M. Pink, 30 juin 1955, doc. cité. Le gouvernement britannique entend réduire sa contribution à l'Unesco, dont il est mécontent, alors qu'il est prêt à augmenter sa contribution au programme d'assistance technique de l'ONU et à l'Unicef.
[7] RU, FO 371/117539 : memorandum de Kirkpatrick, 30 juin 1955. « have no conception of financial prudence ».
[8] RFA, Bestand B 91, Band 16 : aide-mémoire confidentiel de l'ambassade britannique à Bonn, 7 novembre 1956.
[9] Benton, box 392 : memorandum confid. de Mary Smieton, 12 août 1964 : « The control of Unesco's budget. A possible UK approach », 9 p.
[10] Benton, box 392 : lt. de Smieton à Benton, 21 août 1964.
[11] RFA, Bestand B 91, Band 257 : rapport de von Faübelt, 9 septembre 1957.
[12] XO7.21(44)NC, II : Actes de la première conférence des commissions nationales européennes pour l'Unesco, Aix en provence, 29 mai-2 juin 1956, 35 p., p. 14-19 : rapport de M. Vandenborre.

A partir de la fin des années 1950, on assiste à deux mouvements divergents : alors que les États membres les plus riches font pression de manière croissante pour une limitation du budget, René Maheu, conseiller du directeur général Veronese, influence celui-ci en faveur de sa nette augmentation[1]. Cela transforme les sessions du conseil exécutif en des épreuves de force entre l'Unesco et ses États membres. La situation devient de plus en plus tendue dans les années 1960. Ainsi, en 1964, la France estime que « le rythme actuel d'expansion du programme et du budget ne peut être maintenu. L'institution a déjà atteint la limite au-delà de laquelle elle ne serait plus en mesure d'assurer administrativement de nouvelles tâches »[2]. En 1965, la France s'oppose au projet d'augmentation de 31% du budget prévu par le conseil exécutif pour l'exercice du biennium 1967-68 par rapport à celui du biennium 1965-66, qui était lui-même déjà en augmentation de 25% par rapport à l'exercice précédent[3]. Les États-Unis, sous l'influence du Rapport Clay (mars 1963), se montrent encore plus hostiles que la France à l'expansion du budget[4]. Une épreuve de force s'engage dans ces années entre les États membres et le directeur général Maheu qui prône sans relâche une expansion budgétaire, utilisant la menace de démission pour faire pression[5].

En 1962, *Le Monde* interprète les pressions de plus en plus fortes des États en vue de la reduction du budget de l'Unesco comme un signe de la crise financière qui affecte les orgnisations internationales[6].

Pourtant, parallèlement, depuis la fin des années 1950, les ressources financières dont dispose l'Unesco augmentent de manière importante, grâce à l'accroissement des ressources extra-budgétaires. Le directeur général Luther Evans crée en 1956 le « Programme de participation », qui permet aux États membres et à des institutions de fournir à l'Unesco des ressources extra-budgétaires pour l'exécution du programme de leur choix. Ce mécanisme obtient immédiatement un réel succès[7]. D'autre part, à partir de 1959, l'Unesco reçoit des fonds supplémentaires de la part de l'ONU, au titre du Fonds spécial. En 1962, la conférence générale crée le « Fonds en dépôt », système souple qui permet le financement de certains programmes de leur choix par des États membres, des organisations nationales ou internationales, gouvernementales ou non gouvernementales. Le premier projet financé par des Fonds en dépôt est lancé en automne 1963[8]. Dès lors, la Banque mondiale fournit à l'Unesco dans ce cadre des fonds d'un montant croissant[9]. Dans les années 1960, le système du Fonds spécial donne satisfaction sur le terrain, comme l'observe le Royaume-Uni[10].

---

[1] EU, box 1568 : lt. confid. de Kellermann au département d'état, 6 juillet 1959, 11 p., p. 7-8 ; RU, OD 25/168 : doc. confid., IOC (68) 105, 15 juillet 1968 : 78th session of the executive board of Unesco, Ministry of overseas development.
[2] Fr, NUOI carton 836 : « Commentaires et propositions du gouvernement français au programme et budget de l'Unesco pour 1965-66 ».
[3] X 07 A 120/197 UNSA Unesco : observations et commentaires du gouvernement français sur l'avant-projet condensé de programme et de budget pour 1967-68, 27 p., p. 4.
[4] Le rapport Clay (rédigé par le général Lucius D. Clay) recommande au gouvernement américain une réduction des programmes d'aide à l'étranger. Cf. G. Archibald, *op. cit.*, p. 302-303.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 103. Face à l'opposition des membres français, britannique, soviétique, américain, du conseil exécutif au projet de programme et budget, Maheu menace : « Si vous n'êtes pas d'accord, vous poursuivrez cette discussion avec mon successeur ».
[6] RP, 14 sept. 62 : *Le Monde*, 10 sept. 1962.
[7] *Unesco, 50 années …, op. cit.*, p. 240 ; *Lien-Link* n° 82 : « Luther H. Evans, 'Librarian' et Directeur général », par Gérard Bolla.
[8] 12 C/ Res., 12 C/9.2.V p. 89, et 66 EX/Dec.4.2.7. Cf. G. Archibald, *op. cit.*, p. 305.
[9] RU, PREM 11/5185 : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confidentielle non signée intitulée : « René Maheu ».
[10] RU, OD 24/041 : rapport de Mary Smieton, juill. 1965, 10 p., p. 2.

Ces crédits extérieurs, apportés aussi bien par les États membres que par des instances internationales, deviennent de plus en plus importants au fil des années. Cela entraîne un déséquilibre croissant entre ressources du budget ordinaire et ressources extra-budgétaires : celles-ci représentent une proportion de plus en plus importante du budget total. Cela a pour conséquence une relative perte de maîtrise de l'Unesco sur les orientations de son programme : en effet, les instances (nationales ou internationales) qui fournissent des ressources extrabudgétaires peuvent choisir l'affectation de leurs fonds à un programme de leur choix[1]. Les conséquences de ce phénomène sont clairement perçues, dès le début des années 1960, par les États membres[2].

Dans les années 1960, malgré les réticences des puissances occidentales, le budget de l'Unesco augmente régulièrement et de manière importante, sous la poussée des pays du Tiers Monde ainsi que du directeur général Maheu. Face à cette pression, les grandes puissances renoncent en général à s'opposer explicitement à cette expansion, afin de « ne pas s'aliéner la majorité compacte des États du Tiers Monde »[3]. Ainsi, les efforts des États-Unis et du Royaume-Uni, qui se concertent dans le but de restreindre le budget pour 1963-64 à son niveau de 1961-62, notamment en accusant l'Unesco de dispersion des activités et de manque d'ordre dans la gestion financière[4], n'aboutissent pas[5].

Dans le même temps, les crédits extra-budgétaires (Programme élargi d'assistance technique et Fonds spécial), fournis par une minorité d'États membres, augmentent nettement plus que le budget ordinaire[6]. En 1962, ils représentent 42% du budget total[7] ; en 1964 48%[8]. Cette évolution préoccupe Maheu, qui déplore : « Personnellement, je ne crois pas que ce soit une situation très normale. J'estime qu'une Organisation, si elle veut garder son autonomie, doit avoir un budget ordinaire supérieur à son budget extraordinaire. Mais les États membres […] en ont décidé autrement »[9].

Tout au long des années 1950-60, les problèmes financiers handicapent les projets, aussi bien ceux consistant en des conférences que les projets opérationnels sur le terrain. Ainsi, en 1959, les problèmes financiers ralentissent la réalisation de publications sur le thème de l'énergie atomique et nucléaire[10]. L'organisation de la conférence d'Addis Abéba en 1960 est rendue difficile par l'absence de versement de fonds à cet effet jusqu'à fin décembre 1959. De nombreux projets de terrain voient leur efficacité entravée par ces problèmes financiers. Ainsi, Maurice Dartigue, durant sa mission en Egypte en 1964, a été handicapé dans son action par des problèmes d'argent : il n'en reçoit pas assez pour mener à bien sa mission, il s'en plaint dans ses lettres au siège, en vain ; de même, le Groupe régional de planification de

---

[1] *Organisations internationales à vocation universelle*, Paris, …, p. 42-43. G. Archibald, *op. cit.*, p. 292.
[2] X O7.21(44)NC, III : juin 1961 : commission nationale française, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », 18 p., p. 1 et 5. FR, Nantes, carton 117 : rapport de la DGCAT, 7 janvier 1965, 50 p., p. 49-50.
[3] rapport de la DGCAT, 7 janvier 1965, 50 p., doc. cit., p. 49-50.
[4] FR, NUOI 834 : lettre de l'ambassade de France aux Etats-Unis à la DGCAT, 28 septembre 1964.
[5] RU, ED 121/1159 : aide-mémoire confidentiel de Sutherland à Burns, 7 août 1962.
[6] RFA, Bestand B30, Band 544 : télégramme de Haack, de Paris vers Bonn, 20 novembre 1968.
[7] XO7.21(44)NC, IV : discours de Maheu devant la commission nationale française, 11 mai 1963.
[8] 13 C/4, p. 1. cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 305. Pendant le biennium 1963-64, le budget ordinaire augmente de 20%, et les ressources extrabudgétaires augmentent de 51%.
[9] XO7.21(44)NC, IV : discours de Maheu devant la commission nationale française, 11 mai 1963.
[10] 3 A 31 Social Implications of the Peaceful Uses of Nuclear Energy : lt. d'O. Klineberg à Peter Lengyel, 29 déc. 1959 .

l'éducation (GRPE) au Sénégal de 1963 à 1965, a souffert de problèmes financiers, qui ont entraîné une pénurie de personnel[1].

Dans les années 1960 et au début des années 1970, Maheu prône une augmentation croissante du budget ordinaire, afin de contrebalancer cette tendance. Ce sont les principaux contributeurs, comme les États-Unis, l'URSS, la France, le Royaume-Uni, le Canada, qu'il s'agit de convaincre. Maheu, auprès des États-Unis, plaide en faveur d'une plus grande intégration des ressources de l'Unesco, qu'elles proviennent de sources régulières ou extrabudgétaires, et aussi en faveur d'une augmentation du budget régulier, corrélativement avec l'augmentation des ressources extrabudgétaires, alors que cet État donne argument de l'augmentation des ressources extrabudgétaires pour justifier la limitation du budget régulier au même niveau. Cependant il ne parvient pas à convaincre les États-Unis sur ce principe[2]. De même, en avril 1964, Maheu, dans une conversation privée avec le premier ministre britannique, s'efforce de le rallier à ses vues sur la question de la croissance du budget de l'Unesco[3].

A la veille de la conférence générale de 1964, la France et les États-Unis se mettent d'accord sur une augmentation du budget, de 13%, c'est-à-dire significative, mais inférieure à celle, de 20 à 30%, préconisée par Maheu[4]. Malgré ce compromis préalable, de vifs débats se déroulent à cette conférence entre les États occidentaux et Maheu, celui-ci ayant, sans tenir compte des décisions du conseil exécutif, encore augmenté, de plus de 800 000 dollars, le plafond du budget présenté. Si la position défendue par Maheu obtient le soutien des États du Tiers Monde, en revanche elle est dénoncée par les États occidentaux. La France critique, dans un rapport confidentiel, les procédés peu clairs employés par le secrétariat dans la présentation du budget, manoeuvres qui, par l'ajout *a posteriori* de toute une série d'additions budgétaires, conduisent à une augmentation masquée du montant total du budget[5]. En 1965, les efforts du conseil exécutif pour instituer un contrôle plus rigoureux de l'élaboration du budget et pour mettre en place un mécanisme sur le modèle du « comité budgétaire et financier » qui fonctionne aux États-Unis, se heurtent à l'opposition de Maheu, soucieux de conserver la grande latitude d'action par rapport aux États membres que lui offre l'opacité du système en place[6].

Dans les années 1960, Benton se fait l'un des porte parole de l'opposition des États-Unis à la croissance du budget, et de leur volonté de faire pression sur l'Unesco ; ainsi, en 1963, il estime que « l'Unesco croît trop vite », et affirme au sujet de la contribution volontaire des États-Unis au Fonds spécial : « donnée volontairement, elle peut être retirée volontairement si les États-Unis trouvent que les projets sont réalisés de manière insatisfaisante »[7]. Dans les années 1960, les financements du PNUD (dons) et de la Banque Mondiale (prêts) permettent à l'Unesco de lancer des projets de beaucoup plus grande envergure. Toutefois, pour que

---

[1] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 130, 211, 218-221.
[2] Benton, box 392 : lt. de Maheu à Benton, 16 sept. 1964 ; lt. de Benton à Maheu, 31 août 1964.
[3] RU, PREM 11/5185 : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confid intitulée « R. Maheu » ; Note for the record, non datée.
[4] FR, NUOI 836 : lettre de Jean Basdevant (DGACT) au ministre des finances, 30 janvier 1964 ; FR, NUOI 1106 : télégramme de Hervé Alphand, 15 avril 1964 ; FR, Nantes, carton 117 : lettre d'Olivier de Sayve à Maurice Couve de Murville, 21 mai 1965, 5 p., p. 2.
[5] FR, NUOI 834, rapport de la DGCAT sur la 13e conférence générale, novembre 1964.
[6] FR, Nantes, carton 117 ; lettre d'Olivier de Sayve du 21 mai 1965, lettre citée, p. 2.
[7] Benton, box 394 : lt. de Benton à H. Cleveland et à Lucius Battle, 3 oct. 1963 : « Unesco is growing too fast and cannot suitably absorb the budget increase Maheu seeks » ; « voluntarily given it can be voluntarily withdrawn if the US feels the projects unsatisfactorily handled ».

l'Unesco obtienne ces financements, il faut que les États formulent une demande ; ainsi, elle s'efforce d'inciter les pays en voie de développement à formuler des demandes de financement au PNUD et à la Banque Mondiale ; elle fournit les services d'experts à ces États pour les aider à formuler des demandes, et organise même des conférences pour les y inciter, car il est dans son intérêt que de nombreux États formulent de telles demandes et obtiennent des financements[1].

Au début des années 1970, l'opposition des États membres les plus riches, ceux du « Groupe de Genève », à l'augmentation croissante du budget prônée par Maheu se renforce. En 1971, ces États se mettent d'accord pour s'opposer en bloc à l'augmentation du budget pour 1973-74. Maheu fait preuve d'une grande habileté diplomatique face à cette radicalisation de l'attitude des plus gros contributeurs[2]. Cette situation délicate est accentuée par la dégradation de la situation économique internationale, qui fait prendre conscience que l'Unesco devra adapter son budget aux fluctuations de monnaie[3]. À la conférence générale de 1972, ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés et avec une majorité nettement plus faible qu'auparavant que le projet de budget présenté par Maheu est voté[4]. Ce vote de justesse révèle le « clair consensus » de ces États membres contre la volonté de Maheu d'expansion du budget[5].

A la conférence générale de 1972, de nombreuses délégations expriment la crainte d'une « perte d'autonomie de l'Unesco » étant donné l'importance croissante des activités financées sur des ressources extrabudgétaires ; Maheu réaffirme sa volonté prioritaire de défendre « l'indépendance de l'Unesco »[6]. En février 1973, la dévaluation du dollar de 10 % par les États-Unis, qui contribue à la crise économique mondiale, a un retentissement important sur le budget de l'Unesco. Une conférence générale extraordinaire est convoquée en octobre 1973 pour faire face à la situation financière la plus grave qu'ait jamais connue l'organisation. Celle-ci connaît alors en effet un déficit de 23,7 millions de dollars, soit près de 20% du budget total[7]. Lors de cette conférence extraordinaire, les États membres décident, pour faire face à ce déficit, de financer un budget additionnel de plus de 14 millions de dollars, de geler plusieurs postes de direction, d'annuler plusieurs projets, et de réduire le

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 81-82, 199 ; X 07.83 Maheu, III : bref compte rendu des audiences accordées au DG au cours de son séjour à Alger (2-5 mars 1964).

[2] RU, OD 24/119 : « Unesco Geneva Group meeting », 7 juin 1971, restricted, par W.J. Smith, Unesco department, ODA, 30 juin 1971, conclusion, p. 3-4 ; « note of discussion with the DG of Unesco on 19th July 1971 on Unesco's financial requirements for 1973 and 1974 », restricted, par W.J. Smith . Attitude « mild, courteous », de Maheu.

[3] 17 C/DR/ADM.2, 21 sept. 1972 ; RU, OD 24/144, « Unesco budget 1972-75 », lettre de J.A. Burgess à M. Smith, 14 septembre 1971 ; lettre de M.L. Cahill à Mathieson, membre britannique du conseil exécutif, intitulée « Dollar devaluation and the unesco budget », 6 juin 1972 : « international organizations must learn to live with currency fluctuations, potential as well as actual ».

[4] *Le Monde*, 25 octobre 1972, « Unesco. La 17e conférence générale. Les pays riches ont réclamé une meilleure utilisation des ressources mises à la dispositon de l'organisation », par Bruno Frappat ; *The Times*, 25 octobre 1972, « Serious Split on Unesco Budget », par Patrick Brogan ; EU, box 3224 : « report of US delegation to 89th session Unesco executive board », Madrid, 29 mai-7 juin 1972.

[5] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference, doc. cit., p. 22-23. « There was a clear consensus among the donor countries that the time has come for stocktaking, consolidation, and increased emphasis on quality rather than quantity » ; *Le Monde*, 25 oct. 1972 : « Unesco. La 17e conférence générale. Les pays riches ont réclamé une meilleure utilisation des ressources mises à la disposition de l'organisation », par Bruno Frappat.

[6] 17 ED/3, p. 8.

[7] 3 XC/INF.7, 25 octobre 1973 : « déclaration du directeur général à la 2e séance plénière sur le point 7 de l'ordre du jour : examen de la situation financière de l'organisation due à l'inflation existante et à la dévaluation de la monnaie de compte et mesures à prendre à cet égard », p. 2-3. Le déficit atteint 23 700 000 dollars, soit 19,75% du budget. La portion de ce déficit attribuable à l'inflation est de 7 848 000 dollars, et celle attribuable à la dévaluation du dollar est de 15 852 000 dollars. 93 EX/INF.6, 13 septembre 1973.

budget des consultants et des déplacements officiels[1]. L'Unesco s'installe ainsi dans la crise économique.

En 1974, les perspectives budgétaires apparaissent sombres. Le nouveau directeur général, M'Bow, ne dissimule pas les graves problèmes financiers de l'organisation : « je regrette de le dire, mais […] jamais, j'en ai le sentiment, un directeur général de cette organisation n'aura entamé son mandat avec des hypothèques aussi sérieuses sur l'avenir »[2]. À partir de 1974, M'Bow est contraint de faire appliquer l'impératif d'une « croissance zéro » du budget, ce qui entraîne un sévère handicap pour la mise en œuvre des projets. Dès lors, comme l'observe Jean-Baptiste de Weck, « la distance séparant les ambitions des programmes des réalités du budget est allée croissant»[3] ; E.R. déplore lui aussi les « ressources sans commune mesure avec l'énormité des tâches assignées »[4].

La période 1945-74 se caractérise donc par une tension de plus en plus vive entre l'Unesco, qui préconise un accroissement du budget, et les États membres les plus riches, qui s'y montrent réticents ; cette période voit un accroissement régulier du budget de l'Unesco, grâce en particulier d'une part à l'habileté manœuvrière de Maheu, et d'autre part à un accroissement très net des fonds extra-budgétaires. Cette croissance continue a été stoppée net par la crise économique de 1974. L'année 1974 constitue donc bel et bien une rupture de taille, qui confère à la période qui a suivi une physionomie nettement différente de celle de la période 1945-1974.

Un autre problème important a été la disproportion croissante entre ses frais administratifs, de fonctionnement, et ses frais d'exécution des programmes[5]. Ce problème a été affronté par Luther Evans ; celui-ci, grâce à ses efforts, a réussi au fil de son mandat à accroître la part du budget consacrée aux projets sur le terrain et à diminuer celle consacrée au fonctionnement du siège[6].

Ainsi, le budget constitue un problème important et récurrent de l'Unesco. Il faut en outre évoquer les problèmes de coopération avec des organismes gouvernementaux ou intergouvernementaux et de chevauchement ou de concurrence avec des programmes bilatéraux.

Une coopération teintée de concurrence avec les autres organismes.

L'Unesco coopère avec des organismes gouvernementaux ou intergouvernementaux, en vertu de l'article 11 de son acte constitutif. La coopération de l'organisation avec les organisations nationales donne souvent lieu à des conflits et à des difficultés. Ainsi au début des années 1950 les tentatives de l'Unesco de collaborer avec l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) se heurtent à des problèmes[7]. De telles difficultés se produisent aussi par

[1] F. Valderrama, *op. cit*., p. 219-220.
[2] DG/74/15, 23 novembre 1974, p. 6.
[3] Jean-Baptiste de Weck, « En pensant à René Maheu », p. 69-70, in *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*
[4] *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.
[5] interview Elise Keating.
[6] OHRO, interview d'Evans, p. 628.
[7] Journal Métraux, 29 avril 1953 : G. Monod « me signale les difficultés administratives que nous pourrions rencontrer au cas où l'Unesco travaillerait avec l'IFAN » (p. 494) ; Journal Métraux, 19 mai 1953 : « longue conversation avec Mercier, de l'IFAN. Il ne désire pas que notre enquête soit rattachée à la sienne. Chacun des chercheurs s'occupe du problème avec une thèse en vue. Notre intervention dérangerait l'équilibre ». (p. 497-498) ; *Le pied à*

exemple dans le cadre du projet majeur des zones arides[1], ou dans celui de la création de l'Institut biologique de l'océan indien en 1962[2]. Au milieu des années 1960, des conflits se produisent entre le GRPE (créé à Dakar en 1963 par l'Unesco) et d'autres institutions comme l'Institut de planification pour le développement économique (IDEP), qui dépend du Conseil économique pour l'Afrique (CEA) ; « chacun devait faire preuve de diplomatie et de sensibilité pour arriver à une entente, ce qui ne se fit pas sans incident », observe Esther Dartigue, qui évoque les conflits entre son mari Maurice Dartigue, directeur du GRPE, et le directeur de l'IDEP, M. Boserup, « homme rigide », qui « pensait que c'était lui qui devait contrôler le Groupe régional »[3].

L'Unesco travaille en coopération avec de nombreux organismes régionaux comme le Conseil de l'Europe[4], l'OEA[5], la Ligue arabe[6], l'Organisation de la Ligue arabe pour l'Education, la Culture et la Science (ALESCO), le Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe (CCC). Plusieurs sources attestent de conflits entre l'Unesco et l'OEA en Amérique latine dans les années 1950[7], et notamment au niveau du Crefal, et en particulier au sujet de l'école interaméricaine de Rubio, créée par l'OEA[8], et aussi au niveau du projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine[9]. De même, en 1960, l'Unesco envisage sur

---

l'étrier, *op. cit.*, p. 183-184 : lt. de Verger à Métraux, 15 mai 1953 : « je vois, par votre lettre, que les choses ne s'accrochent guère entre l'Unesco et l'IFAN ».

[1] EU, box 1564 : commentaires des Etats-Unis sur le projet de programme et budget pour 1959-60.

[2] Cet institut est créé conjointement par l'Unesco et le comité national indien sur la recherhce océanique ; mais l'Unesco a des problèmes de relations avec ce comité dont le secrétaire, Pannikar, nourrit pour l'institut des ambitions qu'elle juge disproportionnées (551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », II-III : lt. de Vagn Hansen à Warren Wooster, 29 mai 1963).

[3] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 211, 218-221

[4] 3 A 31 « Social Implications of the Peaceful Uses of Nuclear Energy » : lt. du Conseil de l'Europe à Veronese, 22 juill. 1960.

[5] Coopération avec l'OEA pour le projet majeur d'Amérique latine ; 372/8/MP 01, IV : aide mémoire sur la conférence des ministres de l'éducation de l'Amérique latine ; 372/8/MP 01, VII : « Unesco educational policy in Latin America » par J. Blat Gimeno, 1er fév. 1965 ; 372/8/MP 01, I : lt. de Guiton à ODG, 24 août 1955 ; *Lien-Link* n° 81 : « Education for all : about 50 years ago : the Major Project in Latin America, 1957-66 », par José Blat Gimeno ; interview Blat Gimeno ; Pascale Garcia, *op. cit.*, p. 41 ; 372/8/MP 01, VI : document non daté et sans titre ; ED/Occ./1, 15 mai 1950, p. 1 ; 375 (86) A 63 VP : lettre non signée à Bowers, 17 sept. 1948 ; D. Sioen, *op. cit.*, p. 77-79.

[6] X 07.83 Maheu, III : Bref compte-rendu des audiences accordées au DG au cours de son séjour à Alger (2-5 mars 1964) ; ONU : RAG-2/330, box 107 : dossier 2 ; lt. de Habbab à Nasr, p. 6.

[7] RU, FO 371 /107231 : lt. de H.F. Bartlett, Foreign Office, à J.S. Arthur, Ministry of education, 17 sept. 1953. Jusqu'au dernier moment, l'établissemnt du Crefal au Mexique n'a pas été sûr : le gouvernement mexicain a hésité, craignant une duplication d'efforts entre l'OEA et l'Unesco. Mais Torres Bodet, mexicain, a œuvré avec ardeur pour sa création (EU, box 1603 : rapport d'Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950, rapport hebdomadaire sur les activités de l'Unesco, 9 p., p. 1 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 99-101). Un des problèmes importants du Crefal a été le double-emploi avec la *Latin American Fundamental Education Press*, agence établie à Washington par l'OEA, au niveau de la production de matériel de lecture pour l'Amérique latine ; le Crefal n'a donc en fait pas produit beaucoup de matériel de lecture, alors que cela aurait dû initialement être une de ses tâches principales (W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, p. 153-154, cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 82.) ; ONU, RAG-2/76, box 13 : lt. de John P. Humphrey à Martin Hill, principal director of coordination for specialized agencies and economic and social matters, United Nations, 9 juin 1953.

[8] L'Ecole normale rurale interaméricaine de Rubio, au Vénézuela a été établie en 1954 par l'OEA ; elle vise à former des équipes de professeurs qui ensuite retourneraient chez eux former des noyaux de professeurs pour les écoles normales rurales, mais elle fonctionne mal et a un niveau très bas. L'Unesco hésite à la faire participer activement au projet majeur. (372/8/MP 01, II : rapport de Hoad Dartigue au DG, 28 nov. 1957 ; V : doc. intitulé « Projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », sans date ; cette école « fait l'objet de nombreuses critiques sévères », et d'un « sentiment de doute et de pessimisme » ; I : rapport d'Oscar Vera à M. Akrawi, 26 déc. 1956, p. 4-5). Cette école pose à l'Unesco des problèmes « complexes », l'Unesco envisage de la réorganiser complètement, de la convertir en un « Centre Interaméricain d'Education Rurale » (CIER), ce qui est fait en 1957 (372 (8) MP01 A 22, I : mémoire de 45 p., de R Maheu, non daté, p. 29-30 ; *Lien-Link* n°81 : « Le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », par Miguel Soler Roca ; II : lt. de Hoad Dartigue au DG, 28 nov. 1957 ; Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 120-121 ; rapport du DG sur 1957, p. 109 ; rapport du DG, 1958, p. 60-65). Dans les années qui suivent, l'Unesco diminue peu à peu son assistance financière à cette école (372/8/MP 01, V : lt. de Diez Hochleitner à J. Guiton 1er décembre 1960).

[9] Ce projet majeur entre dans une certaine mesure en concurrence avec un projet préexistant de la *Pan-American Union* (OEA) : l'« école normale rurale inter-américaine » de Rubio, au Vénézuéla (EU, box 1562 : lt. confid. de Sam Moskowitz au département d'état, 12 nov. 1957, 6 p., p. 4 ; EU, box 1554 : mémo de Foster Dulles à l'ambassade américaine de Paris, 12 oct. 1955).

proposition du Mexique la création d'un « Institut culturel inter-américain », ce qui se heurte à l'hostilité de l'OEA, qui perçoit ce projet comme « « une tentative d'usurper certaines de ses propres fonctions et de créer à Mexico une agence rivale pour les affaires culturelles »[1].

Les actions de l'Unesco sur le terrain sont souvent semblables aux actions bilatérales menées par certains pays occidentaux, et notamment les États-Unis. L'Unesco s'efforce d'établir des relations de coopération avec ces actions bilatérales. Dans un discours en 1952, Torres Bodet se félicite de la coopération entre États-Unis (au titre du « Point 4 ») et Unesco dans le domaine de l'assistance technique[2]. Ainsi, le projet d'éducation de base au Cambodge dans les années 1950 se fait en collaboration entre l'Unesco et les États-Unis ; Maria Tabellini témoigne des bonnes relations entretenues sur place par les agents de l'Unesco et ceux des États-Unis[3]. En 1953, la commission nationale britannique observe que le projet de l'Unesco en Irak (à Dujaila) donne lieu à des chevauchements et doubles emplois avec les actions menées par les experts américains du Point 4 et par les experts britanniques du *British Middle East Office*[4]. En 1957, au sujet du projet d'éducation de base au Cambodge, les États-Unis considèrent que l'effort de l'Unesco est complémentaire du leur dans le pays, sans interférence ni concurrence. Cependant, on observe un sentiment de compétition entre les deux, puisque l'ambassade américaine à Pnomh Penh estime avec satisfaction que les Cambodgiens préfèrent l'aide des Etats-Unis, qui serait nettement plus importante, celle de l'Unesco étant au contraire « pratiquement insignifiante »[5]. Dans les années 1960, l'Unesco coopère dans ses actions sur le terrain avec les experts américains de la *Task Force* (en particulier dans le domaine des satellites), et avec ceux du *Peace Corps*, en particulier dans le domaine des sciences naturelles[6].

Souvent l'Unesco entre en concurrence avec des actions bilatérales des États-Unis, notamment celles des services du Point 4[7]. Ainsi, en janvier 1949, Kenneth Holland, dans l'un de ses rapports hebdomadaires confidentiels au département d'État américain sur les activités de l'Unesco, évoque les duplications d'efforts entre l'Unesco et la mission américaine Fulbright dans un projet éducatif aux Philippines : l'Unesco s'y est lancée sans savoir que la mission Fulbright y était déjà engagée. Il estime que ces difficultés auraient pu être évitées si le personnel du département de l'éducation de l'Unesco avait négocié directement avec le gouvernement philippin, et non avec des Philippins à Paris, et consulté officiellement le gouvernement américain et la commission nationale américaine[8]. En outre, l'Unesco s'efforce d'obtenir le soutien financier de riches fondations américaines, comme les fondations Rockefeller et Ford, et la dotation Carnegie[9].

---

[1] X 07. 83 Thomas, II : lt. confid. de Matta Akrawi au DG, 13 juill. 1960.
[2] DG/168, 6 fév. 1952, p. 5.
[3] *Lien-Link* n°76 (janvier-mars 2001) : « Souvenirs toujours vivants de mes missions au Cambodge », par Mariella Tabellini ; M. Tabellini, EPTA/CAM/1, p. 8 : coopération entre Unesco et experts USOM.
[4] RU, FO 371/107191 : lettre de J.L. Nevinson à E.R. Warner, 30 juin 1953 : « extreme difficulties ».
[5] EU, box 1563 : lt. de l'ambassade américaine de Phnom Penh au département d'état, 18 nov. 1957, p. 2-4. « virtual insignificance ».
[6] Benton, box 401 : lt. de Benton à R. Wade, 3 nov. 1965 ; lt. de Benton à Harry McPherson, 15 oct. 1965 ; lt. de Benton à Charles Frankel, 29 sept. 1965 ; lt. de Benton à John Howe, 23 sept. 1965 ; box 396 : lt. de Wade à Benton, 3 janv. 1966. ; box 392 : lt. de Wade à Benton, 7 déc. 1964.
[7] Ex : ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport d'Evelyn Rauch, 25 fév. 1955 ; 375 (666) TA /AMS : lt. d'A. Lestage au DG, 1er avril 1957, p. 1-2 ; RU, FO 371/107191 : lettre de J.L. Nevinson, à E.R. Warner, 30 juin 1953.
[8] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 10 janv. 1949, p. 3-4.
[9] Maheu, dès 1956, observe l'intérêt des « puissantes fondations » américaines, comme la fondation Rockefeller, pour l'Amérique latine et notamment pour le projet majeur ; Maheu s'efforce d'obtenir l'appui financier de la fondation Rockefeller au cours d'un « dîner au domaine familial des Rockefeller, près de New York » ; il dit être

La dépendance de l'Unesco par rapport à ses États membres, justifiée théoriquement par l'idée de leur sincère collaboration à ses buts et à ses actions, a constitué en fait tout au long de la période un véritable obstacle à son efficacité. Les États membres ont en effet eu tendance à faire preuve d'incohérence et de manque de logique dans le vote du programme d'un biennium à l'autre, en n'appliquant pas le programme, et en s'opposant à l'augmentation du budget. Les divergences de vues entre les États membres, leurs changements d'avis au fil du temps, et l'existence d'enjeux politiques et financiers, expliquent ces aléas. Ne maîtrisant pas son budget, le choix de son programme, ni l'application de ce programme, l'Unesco apparaît bien démunie pour mener à bien sa mission. À sa dépendance par rapport aux États membres s'ajoute sa subordination à l'ONU.

3.1.2. Subordination au sein du système de l'ONU.

Une dépendance constitutive et de plus en plus marquée par rapport à l'ONU.

En 1950, Laugier affirme que la coopération entre Unesco et ONU est « chaleureuse et sans nuage »[1]. Mais en réalité il n'en est pas vraiment ainsi. L'OCI et l'IICI avaient souffert de leur manque d'indépendance par rapport à la SDN. N'ayant pas été prévues par le Pacte de la SDN, elles avaient eu tendance à apparaître comme des institutions secondaires, sans réelle légitimité, d'autant plus que le budget qui leur était alloué par la SDN était très réduit. Forts de cette expérience, les fondateurs de l'Unesco ont dès le départ exprimé la volonté de conférer à la nouvelle organisation une véritable autonomie par rapport à l'ONU. Ainsi, l'Unesco est dotée d'une autonomie budgétaire et d'une autonomie de programmation. Son directeur général n'a théoriquement aucun lien de subordination vis-à-vis du secrétaire général de l'ONU[2].

Cependant, malgré cette volonté, l'Unesco s'est caractérisée dès le départ par une dépendance importante à l'égard de l'ONU. Cette dépendance est inscrite dans l'Acte constitutif de l'Unesco, qui, dans son article 16 confère à l'assemblée générale de l'ONU un droit de regard et de recommandation sur le budget de l'Unesco. De plus, l'accord ONU-Unesco de décembre 1946 reconnaît aussi à l'ONU un droit de regard et de recommandation sur l'activité de l'Unesco par le biais du Conseil économique et social. Ces dispositions permettent à l'ONU de contrôler et d'orienter l'action de l'Unesco[3]. Cette dépendance constitutive est très tôt remarquée et considérée comme un facteur de faiblesse[4].

Certes, dès 1948, l'Unesco a en un sens conscience de la nécessité d'accroître sa coordination avec l'ONU[5]. En 1949, l'ONU pousse, non sans succès, l'Unesco à coordonner de plus en plus son action avec la sienne, dans ses domaines d'action, en particulier dans l'assistance technique et les droits de l'homme ; c'est une question qui fait l'objet de

---

parvenu à intéresser Nelson Rockefeller (372 (8) MP01 A 22, I : mémoire de 45 p., de R. Maheu, non daté, p. 34) ; 372/8/MP 01, VII : « Unesco educational policy in Latin America » par J. Blat Gimeno, 1er fév. 1965.

[1] ONU, RAG 2/76 box 7 : discours de H. Laugier à l'ouverture de la conférence générale de 1950.

[2] Antoine Gazano, *op. cit.*, p. 50 ; Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit.*, p. 468.

[3] Sur les liens juridiques et institutionnels entre l'ONU et l'Unesco, voir : A. LeRoy Bennett, *International Organizations, Principles and Issues*, 6e édition, 1995 (1e édition 1977), Simon and Schuster ; Ronald W. Clark, *The Huxleys*, Heinemann, London, 1968, p. 310 ; *L'Unesco et le Conseil économique et social*, Paris, Unesco, 1950, 40 p.

[4] RP/10, 6 janvier 1948, *Manchester Guardian*.

[5] Ascher, box 147 : report of the advisory committee of experts, confidentiel, avril 1948, 67 p., p. 57.

beaucoup d'attention à la conférence générale de 1949, qui voit un rapprochement, « un excellent esprit de collaboration et de coopération » entre l'Unesco et le représentant de l'ONU[1]. L'ONU, qui conçoit l'Unesco comme son agent de réflexion et de promotion en matière culturelle[2], s'immisce dès les premières années dans la détermination de son programme, lui imposant des thèmes d'étude : la promotion de la déclaration universelle des droits de l'homme, la réflexion sur la notion de « droit à la culture »[3], l'étude de l'usage des langues vernaculaires dans l'éducation[4], la réflexion en vue de la formulation par l'ONU d'un « Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels »[5], en sont quelques exemples. En outre, dès ces années, plusieurs projets de l'Unesco sont adoptés sous l'impulsion de l'ONU en tant que sous-parties de projets plus vastes réalisés par l'ONU. C'est le cas notamment du « projet indien-andin »[6], du programme éducatif en Corée (ONU-Unesco-UNKRRA), du programme Unesco-UNRWA pour l'éducation des enfants palestiniens réfugiés, du programme d'étude sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique, de celui sur les zones arides, du plan d'action pour stimuler le développement économique des pays insuffisamment développés[7], et de la décision de lancer l'enquête sur les tendances de la recherche scientifique[8].

De son côté, l'Unesco, dans sa façon de mener une grande partie de ses actions, demande l'orientation de l'ONU et se soumet à ses directives. C'est le cas notamment en 1956 pour l'application de la convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, dans le cadre de l'affaire de Suez ; Evans, devant cette situation hautement politisée, demande son avis à Hammarskjöld[9].

Au début des années 1950, l'ONU et l'Unesco mènent toutes les deux des actions qui se recoupent et interfèrent sur les questions de population ; cela les préoccupe et elles s'efforcent de coordonner leur action pour éviter les doubles emplois[10]. Des problèmes de coordination entre ONU et Unesco se posent aussi sur les questions de circulation de l'information[11].

Durant toute la période 1945-1974, la position de l'Unesco oscille en fait entre la volonté de resserrer ses liens avec son organisation-mère, et celle de se ménager une plus

---

[1] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de Louis Gros à Dr. Sze, 7 nov. 1949, p. 2, 7, 17-18 ; box 14 : lt. confid. de Edward Lawson à Brian Urquhart, 19 déc. 1949, 12 p., p. 12 : « a very excellent spirit of collaboration and cooperation ».

[2] 408.1 : memo confid. de Maheu à Blonay et Guiton, 10 septembre 1951, 5 p., p. 4. Cf. aussi P. Jones, *op. cit.*, p. 40 : l'Unesco serait « the UN's moral watchdog ».

[3] Art. 27, paragr. 1, de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Etude du « droit à la culture » prévue par une résolution de la 6e conférence générale, 1951, résolution 4.52 ; CUA/42, 28 avril 1952, « programme de l'Unesco pour 1952 », résolution 4.52, « étude du droit de participer à la vie culturelle », 25 p., p. 5.

[4] Conformément à la résolution 329 (IV) de l'assemblée générale de l'ONU, 12 décembre 1950.

[5] CUA/42, 28 avril 1952, résolution 4.52. L'ONU s'arroge un droit de regard sur la constitution du comité d'experts de l'Unesco à ce sujet.

[6] Projet de l'ONU auquel participent les principales agences spécialisées (ONU, OMS, FAO, OIT, Unesco).

[7] X 07.83 Torres Bodet, II : News Bulletin/6/49, 7 p., 31 mars 1949.

[8] Assemblée générale de l'ONU, 1958, Résolution 1260 (XIII), concernant la « coordination des résultats de la recherche scientifique ». Le comité administratif de coordination (CAC) a convenu, à sa 27e session en oct. 1958, que l'Unesco servirait d'organe centralisateur pour la réalisation de ce travail ; 5 A 54/51 Survey of the Main Trends of Inquiry in Scientific Research, I : lt. confid. de Maheu au DG, 27 oct. 1958 : 13e assemblée générale de l'ONU, 3e commission, rapport n° 6 : enquête sur les sciences naturelles : recherche, dissémination, applications (résolution australienne), 12 p., p. 1 : le projet a été proposé par M. Casey, ministre des affaires étrangères d'Australie, à la 13e session de l'assemblée générale de l'ONU ; p. 2 : Maheu a développé « un contact très étroit et confiant » avec la délégation australienne. Le projet a été adopté selon Maheu « dans une atmosphère morose » ; la délégation indienne s'y est opposée avec « intransigeance ».

[9] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : lt. de Maheu à Hammarskjöld, 19 déc. 1956.

[10] ONU, RAG-2/76, box 12 : rapport non signé, 10 oct. 1950, 4 p., p. 4 ; lt. de Witold Langrod à J. van Heuven, 10 juill. 1950.

[11] OHRO, interview de Luther Evans, p. 536.

grande autonomie par rapport à elle. On observe d'ailleurs une attitude comparable de la part des autres agences spécialisées[1].

Dans les cinq premières années, les États membres, notamment les États-Unis[2], ainsi que les hauts fonctionnaires du secrétariat, expriment la volonté de resserrer la coordination entre l'ONU et l'Unesco et déplorent sa faiblesse. Ainsi, en 1950, le directeur-général adjoint, Walter Laves, estime qu'il est « malheureux que la haute politique de l'Unesco n'ait pas été plus directement liée aux problèmes traités par les Nations Unies. Beaucoup des tâches des Nations Unies auraient été considérablement facilitées par des programmes éducatifs auxiliaires menés sous la direction de l'Unesco »[3] ; en 1951, René Maheu, dans un mémorandum confidentiel, affirme son ambition que l'Unesco se taille le rôle prestigieux de « conseiller technique de l'ONU » ce qui lui confèrerait « un rôle considérable à jouer »[4]. Dans cet esprit, l'Unesco insiste souvent, dans les années 1950, pour que l'ONU envoie un représentant à ses réunions et conférences, pour raisons de prestige, tandis que malgré son invitation et son insistance, l'ONU n'est pas très intéressée[5]. En outre, les réunions annuelles de l'Ecosoc donnent lieu à des efforts de renforcement de la coordination des actions entre ONU et Unesco[6].

Au sujet des activités portant sur l'enfance victime de la guerre, malgré les efforts pour améliorer la coordination entre Unesco et ONU, cette coordination est insuffisante à la fin des années 1940, entre le département de l'éducation de l'Unesco et la division des activités sociales de l'ONU, et cela donne lieu à des retards[7].

Aux difficultés de coordination entre Unesco et ONU en correspondent d'autres entre l'Unesco et le Comité administratif de coordination (CAC)[8].

Tout en cherchant la coordination avec l'ONU, l'Unesco se montre, dès ces premières années, soucieuse de maintenir son autonomie par rapport à l'ONU. En 1947, elle s'inquiète de l'attitude d'« expectative », d'indifférence, de « fort scepticisme » manifestée par le Conseil économique et social envers elle[9], et de son projet de développer une section « éducation, sciences, culture », qui risquerait de lui faire concurrence[10]. En 1949, lors d'une séance privée du conseil exécutif, le directeur général et plusieurs délégués déplorent que « jusqu'à ce jour, les interventions de l'Unesco au cours des discussions des Nations Unies n'[aie]nt guère eu de poids », et soulignent la nécessité que l'Unesco soit mieux représentée à l'ONU, par un fonctionnaire hautement qualifié, afin de réussir à défendre son autonomie[11].

---

[1] X 07.83 Torres Bodet, III : « Visite du DG à Genève », 25-26 avril 1949, 8 p., p. 2.

[2] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 6e séance plénière, 10 novembre 1947, Ronald Walker, délégué de l'Australie, p. 92-93. Il considère que les relations entre l'Unesco et l'ONU sont trop lâches, et que cela constitue « un des points faibles de l'Organisation » ; ONU, RAG-2/76, box 13 : lt. de J. Thomas à Gustavo Duran, 26 sept. 1950 : les Etats-Unis veulent un renforcement de la coordination Unesco-ONU.

[3] Discours de Walter Laves, 13 avril 1950, doc. cit., p. 8. « I think it unfortunate also that Unesco's high policy has not been more directly related to the problems faced by the UN. Many of the tasks of the UN might have been made considerably easier by positive ancillary educational programs under the direction of Unesco ».

[4] 408.1 : rapport de Maheu, 10 septembre 1951, doc. cit., p. 4 : il préconise une « procédure précise », « où les fonctions respectives [des] organes constitutionnels de l'Unesco soient clairement définis ».

[5] ONU, RAG-2/76, box 14 : lt. de Prem Kirpal à Dag Hammarskjöld, 21 avril 1955.

[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 540.

[7] 371.95 : lt. de Cheng Chi Pao, chef adjoint du département d'éducation de l'Unesco, à Sir Cilento, directeur de la division des activités sociales de l'ONU, 7 juillet 1949 ; lt. de Thérèse Brosse, du département de l'éducation de l'Unesco, à Adolphe Delierneux, directeur adjoint de la division des activités sociales de l'ONU, décembre 1949.

[8] OHRO, interview de Luther Evans, p. 520-536

[9] EU, box 2241 : mémorandum de Kotschnig à Thomson, 10 juin 1947 ; « wait-and-see » ; « a very heavy dose of skepticism ».

[10] Ibid. L'Unesco s'inquiète des ambitions « grandioses » conçues pour l'Ecosoc par Laugier.

[11] La phrase citée a été prononcée par le membre australien du conseil exécutif. 14 EX/SR.4.rev., 8 février 1949, p. 7-8. Le directeur général déplore une « confusion » dans la

En 1951, Torres Bodet observe chez une partie des membres du Conseil économique et social un scepticisme et un manque de sympathie marqués envers l'Unesco[1] ; la situation paraît évoluer à partir de 1953[2]. En 1951, Laves souligne l'importance selon lui de tailler une place et un rôle importants à l'Unesco dans le système de l'ONU[3].

Au début des années 1950, les États-Unis préconisent une concentration du pouvoir de décision aux mains de l'ONU au sein du système des Nations Unies, facteur selon eux de plus grande efficacité ; mais ce n'est pas l'avis de la plupart des États membres ni du secrétariat[4].

Ainsi, comme l'observe Trygve Lie, au début des années 1950 deux écoles de pensée s'affrontent : l'une considère que les liens entre les agences spécialisées et l'ONU sont trop lâches et que les agences spécialisées devraient être dirigées davantage par l'ONU ; l'autre, qui est celle de Lie, est que les agences doivent avoir une grande autonomie par raport à l'ONU mais qu'en même temps la coordination entre elles et l'ONU doit être renforcée[5].

Au fil des années, les liens entre l'Unesco et l'ONU se resserrent progressivement[6]. L'Unesco en retire des avantages non négligeables. Ils consistent tout d'abord dans le soutien, la promotion de l'Unesco par l'ONU[7]. Ils consistent aussi en l'obtention par l'Unesco de compétences accrues, puisque l'ONU lui fournit des ressources financières supplémentaires (Fonds spécial, Programme étendu d'assistance technique) pour la faire participer à ses programmes : programme d'études sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique[8], programme d'études sur les zones arides[9], programme sur la paix[10], programme d'éducation de base[11], centres de formation à l'éducation de base[12], projets d'assistance technique[13].

---

répartition du travail entre l'ONU et l'Unesco au sujet de la promotion de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'éventualité d'envoyer Jean Thomas, directeur général adjoint, comme représentant de l'Unesco à New York, est envisagée.

[1] J. Torres Bodet, *Memorias* III, p. 217.

[2] A. Métraux, *Itinéraires I*, *op. cit.*, 15 septembre 1953, p. 523.

[3] W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », art. cit.

[4] RU, FO 371/95913 : « Discussion with Charles Thompson of the US State Department about the future of Unesco and other specialised agencies », 1951 ; lettre de Dudley à Cowell, 6 avril 1951.

[5] Trygve Lie, *In the Cause of Peace. Seven Years with the United Nations*, The Macmillan Company, New York, 1954, 473 p., p. 145.

[6] RU, CO 852/1277/1 : « UN Economic Commission for Asia and the Far East : cooperation with Unesco, 1950 ». ONU, dossiers 8/14/04 à 07, UN/C/38/Rev.1, « specialized agencies, administrative and programme coordination, social affairs ».

[7] *Public papers of the Secretary General of the United Nations*, vol. I, Trygve Lie, p. 128. Article de T. Lie dans le *New York Times Magazine*, 9 mai 1948. En 1951, T. Lie assiste pour la première fois à la conférence générale de l'Unesco. Il y prononce des paroles d'encouragement pour l'Unesco. Discours retranscrit dans 6C/Actes, 1e séance plénière du 18 juin 1951, p. 42-44. « L'Unesco a un rôle capital à jouer dans l'effort collectif des Nations Unies en faveur de la paix ». *Public papers*..., Vol. II, p. 96-97 : message de Hammarskjöld à la 4e conférence de la commision nationale américaine pour l'Unesco, 15 septembre 1953. *Ibid*., p. 565 : 20 juillet 1955, rapport de D. Hammarskjöld au conseil sur la coordination et le développement du travail économique, social et humain des Nations Unies. Il y fait l'éloge de l'Unesco.

[8] *Public papers* ..., Vol. III, p. 197-199 : 14 juin 1956 ; « Introductory Statement for the Economical and Social Council's General Review at its 22nd Session of the Development and Coordination of the Economical, Social, and Human Rights Programmes and Activities of the UN and the Specialized Agencies as a Whole » ; *Public papers* ..., Vol. IV, p. 158 : « Report to the General Assembly on the Strenghtening and Widening of Scientific Activities in the Field of the Effects of Atomic Radiation », New York, 6 août 1958.

[9] *Public papers*..., Vol. III, p. 197-199 : 14 juin 1956, rapport cité.

[10] En 1950, l'ONU lance un programme de vingt ans en faveur de la paix (resol. 494 (V)), et charge dans ce cadre l'Unesco et l'OIT de mettre en œuvre des projets liés à cette action. Cf. *Public papers*… Vol. I, p. 430, 437-438.

[11] ONU, RAG-2/330, box 107: « Participation of UN in programmes of specialized agencies, fundamental education programme of Unesco », doc. non daté, non signé.

[12] ONU, RAG-2/330, box 107 à 110 : intervention de l'ONU sur les centres de l'Unesco ASFEC et CREFAL, par un contrôle sur le choix du personnel et par une surveillance du travail de ces centres par des experts de l'ONU.

[13] ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport sur le projet d'éducation de base de l'Unesco au Cambodge, par l'expert J.J.A Frans, 15 août 1954, 8 p. ; lettre de Paul Everett, 20 août 1954 ; rapport de Evelyn Rauch, regional social welfare adviser, à Eleanor H. Hinder, chief of office for Asia and the Far East, 25 février 1955 ; lettre de Evelyn Rauch à Hinder, 28 février 1955.

L'Unesco tient l'ONU informée du déroulement de ces programmes et reçoit d'elle consignes strictes et jugements[1].

Les liens accrus entre l'Unesco et l'ONU ne sont pas exempts d'inconvénients pour l'Unesco, puisqu'ils sont facteurs de dépendance. Cela entraîne d'une part beaucoup de lourdeur et de lenteur dans les mécanismes administratifs de liaison et de coordination, et d'autre part des doubles emplois et des chevauchements dans la répartition des tâches[2]. Enfin, cela entraîne une prise d'influence croissante de l'ONU sur les orientations conceptuelles de l'Unesco. Ainsi, dans les années 1950, l'ONU joue un rôle important dans le passage de l'Unesco de la notion d'« éducation de base » à celles d'« éducation communautaire » et de « développement communautaire »[3].

Souvent, l'Unesco a perdu ses attributions par rapport à l'ONU. La division des statistiques, créée en 1953 au sein du secrétariat de l'Unesco, cède au fil des années beaucoup de ses attributions au Bureau statistique de l'ONU, et à l'organe statistique créé entre-temps au sein de la Banque mondiale pour stocker les statistiques socio-économiques. Peter Lengyel conclut que « l'Unesco a échoué à se tailler un rôle directeur dans le domaine statistique au sein du système de l'ONU ». En 1971, la division d'analyse des ressources humaines de l'Office des statistiques a été incorporée dans le département des sciences sociales, elle a à cette occasion été renommée Unité de méthodes et d'analyses. C'est un changement qui aurait pu selon Lengyel donner la possibilité à l'Unesco de jouer dans le domaine des sciences sociales et des statistiques un rôle plus important au sein du système de l'ONU, mais cela ne s'est pas fait[4].

La prise de conscience croissante des inconvénients qu'entraîne cette situation de subordination et de dépendance amène l'Unesco à des efforts pour réagir et pour défendre, voire augmenter, sa marge d'autonomie par rapport à l'ONU, à partir de la deuxième moitié des années 1950. En 1956, René Maheu est nommé représentant de l'Unesco auprès de l'ONU, à New York. En place à ce poste jusqu'en 1959, il s'emploie avec détermination, patience et talent à améliorer les procédures de coordination entre l'Unesco et l'ONU, et à accroître la place de l'Unesco au sein de ce système. Il s'y emploie en participant assidûment, contrairement à son prédécesseur à ce poste, aux réunions du Comité administratif de coordination (CAC), au cours desquelles sont discutés les problèmes politiques concernant le système des Nations Unies[5]. Maheu devient selon Francis Blanchard, ancien directeur général du Bureau international du travail (BIT), « l'une des vedettes » du CAC ; il y « déplo[ie] ses

---

[1] L'ONU n'hésite pas à critiquer l'organisation du travail de l'Unesco dans le domaine de l'éducation de base, et le manque de clarté du concept d'éducation de base tel qu'il est développé par l'Unesco. ONU, RAG-2/330, box 107 : mémo de J. Bulsara, Far Eastern Social Welfare Representative, UNTAA, à M.A. Goldschmidt, 13 janvier 1952 ; Report on the inter-secretary working party of the UN and specialized agencies on fundamental education, 14-18 janvier 1952, 7 p., p. 3-4-6 ; box 108 : « Liberia project » : document révélant le contrôle sévère par l'ONU du programme d'éducation de base de l'Unesco au Liberia.

[2] Antoine Gazano, *op. cit*., p. 50 ; Interview Jean Larnaud ; Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit*., p. 468. 14 EX/SR.4.rev., 8 février 1949, p. 8 : ce document révèle un chevauchement avec l'ONU dans la promotion de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

[3] *Public papers* ..., vol. III, p. 208 : 24 juillet 1956, Statement in the Economic and Social Council Opening Debate on item 3 (Ecosoc Official Records, 22th session, 942nd meeting). L'ONU fournit d'ailleurs à l'Unesco des experts en développement communautaire.

[4] Peter Lengyel, *op. cit*., p. 17-18. « Unesco has failed to carve out a leading function for itself in the statistcal field within the UN »; p. 50.

[5] André Varchaver, « Maheu et le système des Nations Unies », art. cit. Le CAC, créé en 1948 par les Etats membres de l'ONU, est un organisme chargé de la gestion du personnel de l'ONU et des agences spécialisées. M. Prévost, *op. cit*., p. 101.

immenses talents pour […] défendre farouchement l'autonomie de son institution »[1]. Il s'efforce de valoriser l'image de l'Unesco auprès des dirigeants de l'ONU, de lutter contre l'image négative de « club de poètes parisiens » dont elle souffre alors[2]. Il est souvent le seul représentant d'une agence spécialisée à participer à de telles réunions. C'est le cas en juin 1956, à une réunion portant sur l'énergie atomique, où il se réjouit d'être traité « comme un membre de la famille ». Maheu s'efforce de tailler un rôle important à l'Unesco, et de ne pas la laisser devenir une simple agence d'exécution de l'ONU. Il observe la volonté de l'ONU de diminuer l'ampleur de ses attributions, et incite les dirigeants de l'Unesco à résister à cette tendance : « on redoute les syndicats, on respecte les médecins, on a besoin des agriculteurs [allusion à l'OIT, l'OMS et la FAO]. Par contre, les professeurs sont des modestes et les intellectuels ne font pas sérieux » ; « je pense que la situation exige une grande vigilance de notre part si nous voulons préserver l'avenir et même notre programme actuel ». Maheu observe que, dans ce domaine de l'énergie atomique et nucléaire, les dirigeants de l'ONU « entendent garder l'initiative et la responsabilité » du programme, et ne confier que des tâches d'exécution aux agences spécialisées ; notamment, l'ONU souhaite restreindre la contribution de l'Unesco dans ce domaine à « l'enseignement et [à] la formation scientifique et technique ». Il critique la méthode employée par l'ONU qui consiste à se réserver toute l'initiative et les décisions importantes et à ne confier que des tâches d'exécution aux agences spécialisées. Face aux dirigeants de l'ONU, il s'efforce de faire valoir « que l'Unesco pouvait être intéressée à d'autres aspects que l'enseignement et la formation scientifique et technique », mais il observe que « cette déclaration de doctrine a été accueillie avec autant de scepticisme que de courtoisie » par les hauts fonctionnaires de l'ONU, qui n'ont « pas paru prêter grande attention » à ses observations. Maheu incite le directeur général de l'Unesco à prendre « les dispositions nécessaires » « pour que nous puissions participer pleinement à cet important développement » ; « il y a là une initiative de grande conséquence, dont nous ne devons pas demeurer à l'écart ». En 1957, il souligne le « grand talent publicitaire » de Julia Henderson pour promouvoir l'action de l'ONU, à une réunion organisée par elle à l'ONU où elle a promu uniquement l'action de l'ONU et a « complètement passé sous silence » celle de l'Unesco ; lui-même s'efforce, à cette même conférence, de faire valoir l'importance de l'Unesco[3]. Evans juge que « Maheu a fait du bon travail à New York » pendant les trois ans qu'il y a occupé ce poste[4].

En 1957, Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, s'affirme très satisfait des progrès de la collaboration entre l'ONU et l'Unesco, obtenus grâce aux efforts de Maheu, et considère les rapports ONU-Unesco comme un modèle pour les autres agences. Cependant, cette satisfaction n'est pas réciproque : à la même époque, Vittorino Veronese, alors président du conseil exécutif, estime que le problème de la coordination entre l'Unesco et l'ONU est sur le point de devenir « dramatique », étant donné la persistance de la subordination de l'Unesco par rapport à l'ONU, et consacre une session privée du conseil exécutif à cette question[5]. En 1959, Maheu rentre au siège de l'Unesco. Ses successeurs au poste de représentant de

[1] *Journée d'hommage à René Maheu*, Cahier I, *op. cit.*, p. 30-33 ; article de Francis Blanchard, ancien directeur du BIT, « Les amitiés au sein des Nations Unies ».
[2] *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, article de Gérard Bolla.
[3] 620.992:3 : lt. de Maheu au DG, 18 juin 1956, 4 p., p. 2 et 4 ; lt. de Maheu au DG, 15 fév. 1956 ; lt. de Maheu à Marshall, 15 mars 1957.
[4] OHRO, interview d'Evans, p. 703 : « He did a good job in New York ».
[5] Veronese, carton 33 : lt. de Veronese à Maheu, 7 mai 1957.

l'Unesco auprès de l'ONU ne parviennent pas à enrayer la poursuite du phénomène dans les années suivantes.

Dans les années 1950 et 1960, Julia Henderson, directrice du bureau des affaires sociales de l'ONU, a l'ambition personnelle d'orchestrer au plus haut niveau la coordination entre les différentes agences de l'ONU, pour diminuer les doubles emplois et les rivalités entre les agences et mettre au point une approche équilibrée. À ce moment-là, les différentes agences craignent « l'émergence de tendances centralisatrices dans le travail économique et social du système des Nations Unies »[1].

Evans, motivé par un souci d'efficacité, se montre très favorable à un resserrement des liens entre l'Unesco et l'ONU. Il entretient des relations très amicales avec Hammarskjöld, qu'il admire beaucoup. Evans affirme dans l'interview réalisée en 1966 dans le cadre du *Columbia Oral History Project* avoir, plus qu'aucun autre directeur général d'agence spécialisée, mené le mouvement pour un renforcement de la coordination au sein du système de l'ONU. Il a notamment soutenu Hammarskjöld dans ses efforts de renforcement du service de terrain du programme d'assistance technique, donnant aux résidents représentants davantage d'autorité ; Evans a même proposé devant le CAC que le programme de participation de l'Unesco passe sous la responsabilité des résidents représentants de l'ONU[2].

La dépendance de l'Unesco par rapport à l'ONU pour le choix et la réalisation de ses programmes ne cesse de s'amplifier[3]. Dans le domaine des sciences, de la technique, et des ressources naturelles, l'Unesco ressent comme une concurrence avec ses propres compétences la création au sein de l'ONU d'une division des ressources naturelles, d'un secrétariat du Comité consultatif pour la science et la technique, et la convocation par l'ONU d'une « Conférence des Nations Unies sur la science et la technique appliquées au développement » en 1962[4]. Malgré les efforts d'Yvan de Hemptinne, directeur de la division des politiques scientifiques et technologiques, « farouche défenseur » des compétences de l'Unesco dans ce domaine, celles-ci cèdent du terrain par rapport à l'ONU[5].

Dans le domaine de l'éducation également, les actions de l'Unesco sont de plus en plus orientées par l'ONU[6], notamment avec le « Programme expérimental mondial d'alphabétisation » (PEMA)[7], et la mise en place de « l'Université des Nations Unies », idée de U'Thant, à laquelle travaille l'Unesco à partir de 1969[8]. Les activités éducatives de l'Unesco sont concurrencées aussi par la Banque mondiale, dont le président, Eugene Black, projette de créer en son sein une « Fondation pour l'éducation ». Malgré l'opposition de l'Unesco, qui perçoit ce projet comme une volonté d'empiéter sur ses propres compétences, celui-ci aboutit à la création au sein de la Banque mondiale d'un « département

---

[1] « The emergence of centralist tendencies in the economic and social work of the UN system » ; P. Jones, *op. cit.*, p. 92.
[2] OHRO, interview d'Evans, p. 609-610.
[3] On le mesure à la quantité de la correspondance échangée entre l'ONU et l'Unesco sur les programmes de l'Unesco ; l'Unesco tient l'ONU informée de tous ses programmes, avec une grande précision. ONU, dossiers 8/14/04 à 07, UN/C/38/Rev.1. ONU, RAG-2/330, box 107, dossier 2. ONU, RAG-3/5-OR box 325 à 327 et 329 à 337.
[4] SCX/PRIV.6 : 64 EX/PRIV/SR.1 (prov.), 1er avril 1963 : propos de Maheu, p. 3-4. M. Prévost, *op. cit.*, p. 108-109 et 225-226.
[5] *Lien-Link* n°83, nécrologie de Yvan de Hemptinne, par Michel Batisse.
[6] 13 C/PRG/23, 21 août 1964, 8 p.
[7] ONU, series 260, box 3, file 9 : « Unesco ; world literacy campaign, mars 1963-september 1965 » : lettre de Maheu à U'Thant, 15 février 1963 ; lettre de U'Thant à Maheu, 21 mars 1963.
[8] *Public Papers…*, Vol. VIII, U'Thant 1968-71, 709 p., 1977, p. 369 : introduction au 24e rapport annuel de l'ONU, 15 septembre 1969.

d'investissement dans l'éducation ». Ricardo Diez Hochleitner, qui a travaillé successivement à l'Unesco et à la Banque mondiale, témoigne de l'existence de « bon nombre de difficultés et de malentendus entre la Banque mondiale et l'Unesco » dans le domaine de l'éducation durant les années 1960. Toutefois, un compromis est trouvé, qui se matérialise par la création de l'IIPE en juillet 1963[1].

C'est surtout dans le domaine de l'action pour le développement que l'intégration des actions de l'Unesco dans un vaste ensemble conçu et coordonné par l'ONU est frappante, avec la « Décennie des Nations Unies pour le développement », lancée par l'ONU en 1961, et le « Programme des Nations Unies pour le développement » (PNUD) lancé par l'ONU en 1966. En effet, la mise en place du PNUD entraîne une adaptation de tous les projets de l'Unesco à ce nouveau système, qui impose, à partir de 1971, une programmation par pays. Enfin, à partir de 1974, l'Unesco entreprend, toujours sur les directives de l'ONU, des réflexions sur l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Face à cette subordination croissante des programmes de l'Unesco par rapport à l'ONU, Maheu s'efforce de défendre l'autonomie de l'Unesco, mais sans réussir à enrayer la tendance[2].

En outre, dans les années 1960, l'ONU se décharge fréquemment sur l'Unesco de tâches qui lui incombent. Ainsi, n'ayant pas de représentant à Cuba, elle demande souvent au directeur du bureau Unesco de l'hémisphère occidental de la Havane de la représenter ; l'Unesco ressent cela comme « un fardeau supplémentaire pour le bureau »[3].

Durant ces mêmes années, les Nations Unies multiplient le nombre des bureaux de « Représentants résidents » (« Resreps »), dans les pays en voie de développement, qui transmettent à l'Unesco de nombreuses demandes d'aide[4]. Mais cela donne lieu à d'importants problèmes de coordination entre ONU et Unesco. Ainsi, en septembre 1964, le chef de mission de l'Unesco à Cuba déplore le « manque de coordination » entre l'assistance technique des Nations Unies et les activités de l'Unesco, d'où « des doubles emplois inutiles dans les programmes d'assistance bilatérale, et d'autre part un manque d'évaluation correcte et suffisante » : il observe que « le fait qu'il n'y ait pas de résident-représentant du bureau d'assistance technique des Nations Unies et du Fonds spécial [en Amérique latine] a causé un grand nombre de sérieux problèmes, consistant principalement en un manque d'analyse et de conseils de la part de l'Organisation pour la structure des programmes et pour leur évaluation. La mission de M. Galvan (venu de New York début 1964 pour une semaine) a permis seulement un rapide et incomplet survol des programmes »[5]. En novembre 1964, Roberto Moreira, chef du bureau régional d'éducation au Chili se plaint des difficultés qu'il a avec Adriano Garcia, résident représentant du conseil d'assistance technique de l'ONU : « tout ce qui concerne l'assistance technique de l'Unesco dans ce pays est sous le contrôle exclusif de M. Garcia, qui ne me consulte jamais sur rien ». M. Garcia prend toutes les décisions lui-même[6].

---

[1] Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action », art. cit. Action d'intermédiaires comme Dick Demuth, de la Banque mondiale, et G. Betancur et R. Diez-Hochleitner, de l'Unesco.
[2] EU, box 824 : lt. confid. de John H. Morrow, minister for Unesco affairs, ambassade américaine de Paris, au département d'état, 17 janvier 1962, 3 p.
[3] 372/8/MP 01, VII : rapport du chef de la division de l'Amérique latine et des Caraïbes au DG, 11 mars 1965.
[4] M. Prévost, op. cit., p. 150.
[5] 372/8/MP 01, VII : lt. du chef de mission de l'Unesco à Cuba, à Maheu, 5 sept. 1964.
[6] 372/8/MP 01, VII : lettre de Roberto Moreira, chef du bureau régional d'éducation (au Chili) à Pio Carlo Terenzio, bureau des relations avec Etats membres, 13 nov. 1964.

Ainsi, bien qu'au fil des années 1950-60, l'Unesco, comme les autres agences spécialisées, se soit efforcée de défendre son autonomie vis-à-vis de l'ONU[1], sa marge de manœuvre par rapport à l'agence-mère apparaît de plus en plus limitée au cours de la période, proportionnellement à l'augmentation des ressources financières qu'elle reçoit de l'ONU. De plus en plus, les programmes de l'Unesco sont conçus et définis dans la mesure où ils peuvent être financés par l'ONU, la Banque mondiale, et le FMI. De nombreux membres du secrétariat font à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ce constat lucide. La table ronde du personnel de l'Unesco réunie en 1970 pour faire le point sur les dysfonctionnements de l'Unesco accorde une grande attention à ce problème[2].

Il faut cependant nuancer la gravité de cette dépendance. Elle n'est pas spécifique à l'Unesco, et touche dans une mesure comparable les autres agences spécialisées. Une enquête comparative menée au début des années 1970 sur la prise de décision au sein des organisations internationales conclut même que la marge de manœuvre de l'Unesco par rapport à l'ONU est relativement importante comparée à celle dont disposent les autres agences spécialisées[3].

Les relations entre l'ONU et l'Unesco sont ainsi caractérisés par une supériorité de l'ONU : l'ONU contrôle l'activité de l'Unesco et lui dicte certaines orientations, comme l'action concernant la liberté de circulation de l'information[4], la traduction des œuvres classiques[5], l'action en Corée pendant la guerre de Corée, l'action éducative au Congo (Unescongo). Dans la coopération entre l'ONU et l'Unesco apparaissent souvent des divergences de conception, divergences qui sont souvent fondées en fait sur les luttes d'influence. C'est le cas notamment du débat entre l'ONU et l'Unesco sur l'« éducation de base » et le « développement communautaire » : dans ses premières années, l'Unesco développe le concept d'éducation de base, qui lui confère du prestige et lui donne des compétences très larges (l'éducation de base englobant aussi des aspects sanitaires, agricoles…) ; au début des années 1950, l'ONU, sous l'influence de Julia Henderson, directrice du Bureau des affaires sociales de l'ONU, promeut le concept de « développement communautaire » et veut le faire adopter par l'Unesco comme nouvelle conception directrice en éducation, au détriment de l'éducation de base, qui, selon l'ONU, ne serait en fait qu'une sous-partie du développement communautaire ; pour l'Unesco en revanche, et notamment pour John Bowers (le conflit se personnalise en effet entre Henderson et Bowers), c'est le développement communautaire qui ne serait qu'une partie de l'éducation de base, ainsi l'Unesco pourrait continuer à employer le concept d'éducation de base. Finalement, au terme de luttes complexes et virulentes, l'ONU l'emporte et, à partir de 1956 le concept de « développement communautaire » s'impose, au détriment de l'éducation de base, à l'Unesco

---

[1] Thomas G. Weiss, David P. Forsythe, Roger A. Coate, *The United Nations and Changing World Politics*, Westview Press, 1994, 292 p., p. 179.

[2] Interview Pauvert ; EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 1970, 150 p., 30 avril 1970, p. 32 : la table ronde observe que « l'Unesco sera de moins en moins 'souveraine' », puisqu'elle est désormais intégrée non plus seulement sur le plan juridique mais aussi sur le plan opérationnel au système de l'ONU.

[3] Enquête menée par Robert W. Cox et Harold K. Jacobson, deux professeurs américains. Citée dans Charles Zorbibe, *Les organisations internationales*, p. 17-18.

[4] Acte constitutif des Nations Unies, article 55 ; résolution de l'ONU du 14 déc. 1946 ; déclaration universelle des droits de l'homme, article 9 ; Benton, box 400 : lt. confid. de Benton à W. Kotschnig, non datée ; lt. de Maheu à Benton, 18 déc. 1963 (au sujet de la conférence de l'ONU sur la libre circulation de l'information, Genève, 1948).

[5] Le projet de traduction des classiques littéraires, adopté par l'Unesco en 1948, était préconisé par l'ONU en 1946 et par l'Ecosoc en 1947 (O. Felgine, *op. cit.*, p. 416) ; EU, box 2241 : mémorandum de Kotschnig à Thomson, 10 juin 1947.

qui est obligée de se soumettre. L'enjeu pour l'ONU est de restreindre les compétences de l'Unesco dans ce domaine, puisque selon la conception du développement communautaire imposée par l'ONU, il revient à l'Unesco de s'occuper uniquement d'éducation et d'éducation civique dans ce domaine, et non plus de santé, d'agriculture, etc. En réalité les deux conceptions sont proches, et concrètement, les activités de l'Unesco dans le domaine de l'éducation de base n'ont pas beaucoup varié en devenant activités de développement communautaire[1]. Ce changement a néanmoins posé des problèmes dans les projets sur le terrain, comme par exemple dans le projet Unesco-UNRWA, où selon l'expert van Diffelen en 1956, depuis deux ans le programme subit des « difficultés de nature doctrinale et administrative » qui « reproduisent en miniature le conflit entre la doctrine de Julia Henderson de l'ONU et la doctrine de l'Unesco, conflit qui s'est répété récemment dans un grand nombre de lieux à travers le monde »[2]. De même, la réorientation du Crefal vers le développement communautaire pose des problèmes qui perdurent plusieurs années et nuisent à l'efficacité du centre et se manifestent par des conflits entre les agences[3]. Un « groupe de travail inter-agences sur le développement communautaire » est mis en place pour favoriser une coopération équitable et équilibrée entre les agences dans le domaine du développement communautaire, mais il n'y parvient pas[4].

A partir des années 1960, de nombreux problèmes de coopération se posent entre l'Unesco et le PNUD, souvent liés à des divergences de conception. C'est le cas notamment dans le PEMA, où règne tout au long de l'expérience, comme l'observe l'évaluation critique, un « désaccord fondamental » entre l'Unesco et le PNUD sur les conceptions directrices[5].

Ainsi, l'Unesco apparaît au fil de la période de plus en plus dépendante par rapport à l'ONU. Son manque d'autonomie dans le cadre du système de l'ONU se traduit aussi par des rivalités et des conflits de compétence avec les autres agences spécialisées.

<u>Des conflits de compétence avec les autres agences spécialisées.</u>

---

[1] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 26 ; interview Deleon ; P. Jones, *op. cit.*, p. 47, 53-54, 84, 90-95 : Henderson définit l'éducation communautaire comme « awakening the people to take an active interest in their own progress and helping them, by means of services from outside the community, to make technical advances » ; DG/161, 7 janv. 1952, p. 8 ; ONU, RAG 3 SA, box 22 : correspondance entre Henderson et Bowers (ex: lt. de Henderson à Bowers, 3 mars 1958 ; lt. de Bowers à Henderson, 8 nov. 1957) ; ONU, RAG 3 SA, box 22 : lt. de Hung-Chun Chang à Henderson, 28 mars 1958. En 1957-58, la suite de la série des publications de l'Unesco intitulée « Monographies sur l'éducation de base », tout en gardant ce nom, s'oriente vers la conception du « développement communautaire ». Bowers en soumet les manuscrits à Henderson, pour qu'elle vérifie leur orientation conceptuelle, et se déclare prêt à les réviser dans le sens qu'elle désire (lt. de Bowers à Henderson, 16 mai 1958). Henderson critique notamment « l'usage fréquent de la formule 'le développement communautaire de l'éducation de base' », qui selon elle met trop en valeur l'éducation de base et laisserait dans l'ombre la notion de développement communautaire (lt. de Henderson à Bowers, 3 juin 1958, 6 p. « Frequent use of the phrase « community development of fundamental education ») ; ONU, RAG-2/330, box 108 : mémorandum ..., doc. cit., p. 2 .

[2] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », III a : lt. de Van Diffelen à Guiton, 11 oct. 1956 : « difficulties of a doctrinal and administrative nature » ; « reproduced in miniature the conflict between the UN-Julia Henderson doctrine and the Unesco doctrine, a conflict that has been repeated recently in so many places throughout the world » ; lt. de Van Diffelen à Van Vliet, 19 oct. 1956.

[3] 372/8/MP 01, VI : Briefing confid. de Adishesiah à la 5e session du *intergovernemental advisory committee of the major project*, 1963.

[4] ONU, RAG 3 SA, box 22 : lt. de Ernest C Grigg à Lambert-Lamond, 21 sept. 1962 ; lt. de Kurt Jansson à J. Henderson, 8 juill. 1963 ; box 23 : lt. de Gerald Wen à Jorge Videla, 17 mars 1965.

[5] *The Experimental World Literacy Programme : A critical assessment*, Expert Team on Evaluation of Experimental Functional Literacy Projects, Paris, Unesco-UNDP, 1976.
p. 171-172 et 223-224.

Durant la période 1945-74, les relations de coopération et de complémentarité que sont censées entretenir entre elles les agences spécialisées se teintent souvent de vive concurrence, de compétition, de rivalité[1]. L'enjeu est l'élargissement des compétences de chaque agence, et la défense de ses compétences face aux tentatives d'empiètement des autres. Ce problème touche davantage l'Unesco. En effet, ses domaines d'action (éducation, science, culture, mais aussi patrimoine, information et communication, environnement) sont multiples et leurs limites sont floues. Ils recoupent en partie ceux des autres agences et fondations de l'ONU : reconstruction et réfugiés (Organisation internationale des réfugiés, OIR), éducation (Bureau international de l'éducation, BIE), travail (Bureau international du travail, BIT), alimentation et agriculture (FAO), santé (OMS), communications (UIT), enfance (UNICEF), hydrologie (OMM)[2]. Le domaine de la culture et celui des sciences sont en revanche spécifiques à l'Unesco[3].

Dès sa création, l'Unesco s'est efforcée d'imposer une acception très vaste de son domaine de compétences. Ainsi en 1947, Huxley insiste sur « l'immensité inévitable du champ d'action de l'Unesco », qui doit agir tout à la fois contre « l'ignorance, la pauvreté, la maladie, la superstition, l'apathie et l'inassouvissement »[4]. De même, son successeur Torres Bodet insiste en 1949 sur le rôle que doit selon lui jouer l'Unesco dans la lutte contre la faim, la misère et la maladie[5]. Or ces différents domaines outrepassent en réalité la compétence de l'Unesco, et relèvent théoriquement des compétences des autres agences[6]. Laves affirme dans une correspondance confidentielle en 1948 que l'Unesco veut prendre la direction de la coordination du travail inter-agences[7]. L'Unesco entend agir comme poseur de normes et de principes pour les autres agences, comme superviseur de l'ensemble de l'action du système des Nations Unies[8].

On observe dans le discours de l'Unesco la volonté de se mettre à la tête des autres agences. Ainsi, en 1950, dans une publication, l'organisation affirme : « l'aide de l'Unesco est une condition préalable indispensable à l'assistance technique que d'autres institutions des Nations Unies pourraient accorder au Liberia, dans le domaine de la santé publique, des problèmes du travail et de l'agriculture »[9]. En convoquant une réunion de nombreux délégués du monde ouvrier en juin 1952, l'Unesco empiète sur les compétences de l'OIT[10]. Avec les réflexions sur le thème de l'alimentation et de la population, liées à la crainte d'une surpopulation mondiale, entreprises dès la fin des années 1940, elle s'efforce d'étendre ses compétences, au détriment des compétences des autres agences (OMS et FAO notamment).

Très tôt, les ambitions débordantes qu'affiche l'Unesco inquiètent les autres agences et les États membres. Ainsi, en 1948, les États-Unis expriment une « grande inquiétude » au

---

[1] Rosemary Righter, *Utopia Lost....*, *op. cit.*, p. 52 ; OHRO, interview d'Andrew Cordier, p. 148 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 69 : « sense of competition ».
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 225.
[3] Interview Roux.
[4] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 8 novembre 1947, discours de Huxley, p. 58-59.
[5] DG/8/49, 1er avril 1949, p. 14.
[6] Nombreux écrits de Huxley sur le problème de la nourriture et de la croissance de la population mondiale, Huxley a une vision catastrophiste à ce sujet. DG/8/49, p. 10-11. *Courrier de l'Unesco*, avril 1949, p. 6-7 : « Une double crise » par Aldous Huxley, et « Une solution ? » par John Russell.
[7] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Laves à Beeby, 11 mai 1948.
[8] P. Jones, *op. cit.*, p. 69-70.
[9] *L'assistance technique en vue du développement économique au service de l'homme*, Paris, Unesco, 39 p., 1950, p. 34-38.
[10] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 322, 15 juin 1952.

sujet de ses relations avec les autres agences[1]. Cependant, elle accomplit de réels efforts pour apaiser ces appréhensions et mettre en place des relations de coopération efficaces. Dans cet esprit, Torres Bodet se rend en 1949 à Genève aux sièges de l'OIR, de l'OMS, de l'OIT, de l'UIT, et du BIE[2], puis en 1951 à Rome au siège de la FAO[3]. Ces rencontres avec les directeurs respectifs de chaque agence sont marquées, d'après un rapport confidentiel de Maheu, par une « grande cordialité » et un effort de coopération. Brock Chisholm, directeur général de l'OMS, se montre « très satisfait » de la bonne liaison entre l'Unesco et l'OMS, due en particulier à la bonne entente entre Mme Zhukova, fonctionnaire de l'Unesco chargée des sciences médicales, et M. Grzezarzewski, son homologue à l'OMS. Pour Brock Chisholm, « les frictions des débuts, qui procédaient surtout d'un personnel de l'OMS hérité de la SDN et très jaloux de ses prérogatives, relèvent d'une histoire oubliée ». Les deux directeurs généraux estiment que la création en avril 1949 du « Conseil permanent pour la coordination des congrès internationaux des sciences médicales » grâce aux efforts conjoints de l'OMS et de l'Unesco, et l'accord de l'OMS pour travailler avec l'Unesco au projet de Marbial en Haïti, sont le signe de la bonne coopération entre les deux agences. De même, Jeff Rens, directeur général adjoint de l'OIT, se déclare en 1949 « très satisfait de la coopération de l'Unesco » et « très désireux de la resserrer ». D'autre part, Torres Bodet engage des efforts analogues avec le directeur général du BIE, Jean Piaget, discutant avec lui d'un projet de création d'un centre d'information et d'échange de documentation sur l'éducation ; les deux hommes, s'accordant sur la nécessité « d'éviter la dispersion et les doubles emplois », se mettent d'accord pour confier ce travail au BIE[4]. Enfin, la rencontre de Torres Bodet avec le directeur général de l'OIR[5] aboutit à un accord de coopération, en réponse à la demande insistante de l'OIR d'obtenir le concours de l'Unesco pour œuvrer au recasement de 25 000 intellectuels « déplacés » en Allemagne[6].

Dès la fin 1946, des entretiens ont lieu entre l'Unesco, l'Organisation internationale des refugiés (OIR) et l'OIT sur le placement des réfugiés intellectuels. Ces trois agences coordonnent leur action face à cet objectif en créant un comité de travail restreint[7]. En mai 1947 a lieu la conférence de la commission préparatoire de l'OIR[8]. Cela marque le début d'une correspondance entre le secrétaire exécutif de la commission préparatoire de l'OIR, A.J. Altmeyer, et le directeur général de l'Unesco. À partir de 1947, l'OIR mène une activité en collaboration avec l'Unesco[9]. C'est son directeur général, Hallam Tuck, qui demande « avec beaucoup d'insistance » son concours technique. En 1949, Torres Bodet, bien qu'observant

[1] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de J. Thomas aux Etats-Unis, 22 mars 1948, 12 p., en anglais, p. 2.
[2] X 07.83 Torres Bodet, III : compte-rendu de la visite du directeur général à Genève, par René Maheu, 25-26 avril 1949, 8 p.
[3] DG/154, discours de Torres Bodet à la 6e conférence de la FAO, Rome, 19 novembre 1951.
[4] X 07.83 Torres Bodet, III : compte-rendu de la visite du directeur général à Genève, par René Maheu, 25-26 avril 1949, 8 p., p. 2-7. L'Unesco augmente à cet effet sa subvention au BIE.
[5] L'OIR, organisation internationale des réfugiés, a existé de 1945 à juillet 1950. Pour plus d'informations sur cette organisation, voir : *L'organisation internationale pour les réfugiés, agence spécialisée des Nations Unies, 1946-1952*, adaptation française de l'ouvrage de Louise W. Holborn, Paris, PUF, 1955, 762 p.
[6] X 07.83 Torres Bodet, III : compte-rendu de la visite du directeur général à Genève, par René Maheu, 25-26 avril 1949, 8 p., p. 1.
[7] 37 : 362.92, I : lt. de B. Drzewizki à Mlle Baers, non datée, fin 1946.
[8] La conférence de la commission préparatoire de l'OIR a eu lieu à Lausanne du 1er au 21 mai 1947 .
[9] 37 : 362.92, I : IRO/HCM/WEL/21, VS/365, *The IRO educational programme for displaced persons and refugees*, 3 p., par E. Bogen, 3 déc. 1948.

que la conférence générale ne lui a donné aucun mandat pour accomplir une telle action, accepte de s'efforcer de faire collaborer l'Unesco avec l'OIR au recasement des réfugiés[1].

Dès 1948, l'Unesco affirme l'importance d'améliorer la coordination entre agences[2]. Ainsi, Torres Bodet manifeste une volonté réelle d'œuvrer au rapprochement et à la coopération entre agences spécialisées. En 1951, il insiste dans un discours sur l'importance capitale de cette coopération ; il souligne en particulier la nécessité d'une étroite convergence entre l'Unesco, la FAO et l'OMS, quand dans les régions défavorisées du monde se déploient « une trinité de fléaux : l'analphabétisme, la faim et la maladie », qui sont indissociablement liés et qu'il serait « inefficace d'attaquer séparément »[3]. Dans ses *Mémoires*, il estime que les efforts qu'il a menés tout au long de son mandat ont conduit à une nette amélioration de la coopération entre l'Unesco et les autres agences[4]. Cette affirmation comporte bien entendu une part de subjectivité. Si de réels efforts ont été accomplis en ce sens dans ces premières années, les échecs existent aussi. Ainsi, en 1948, un projet de coopération avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) échoue à cause de l'hostilité de certains membres de l'UIT. Un nouveau projet de coopération est envisagé en 1949, à l'initiative de l'Unesco, concernant l'usage de la radio à hautes fréquences dans un esprit de tolérance et de paix, mais il se heurte au scepticisme du directeur général de l'UIT, M. von Ernst, et n'aboutit pas. Un désaccord important oppose alors ces deux organisations sur la question des télécommunications, l'Unesco prônant une réduction des tarifs des télégraphes et téléphones pour la presse afin de favoriser la liberté de l'information, alors que l'UIT y est opposée[5]. D'autre part, en concluant en 1950 l'« accord pour la suppression des droits de douane pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel », qui, comme le reconnaît Torres Bodet, est un « traité de commerce », l'Unesco se voit reprocher d'empiéter sur les compétences de l'OMC[6].

En 1949, l'entrevue entre Torres Bodet et le directeur général adjoint de l'OIT, Jeff Rens, aboutit à une volonté de collaboration. Les deux hommes s'entendent bien. Rens se montre « très satisfait de la coopération de l'Unesco » et « très désireux de la resserrer », notamment dans le domaine de l'instruction technique. « Sa doctrine en la matière est très exactement la nôtre », observe Maheu. Rens souhaite une bonne coopération entre le nouveau centre de formation professionnelle établi à New Delhi par l'OIT et le poste de coopération scientifique de l'Unesco à New Delhi. Une bonne coopération existe aussi entre la section des migrations pour l'emploi de l'OIT (M. Tait), et le département des échanges de personnes de l'Unesco (M. Adiseshiah). L'Unesco et l'OIT décident aussi de collaborer étroitement dans le domaine des échanges d'ouvriers à but éducatif, et dans la réalisation de l'exposition sur les droits de l'homme, dans le domaine de la promotion des droits économiques et sociaux.

---

[1] X 07.83 Torres Bodet, III : visite du DG à Genève, 25-26 avril 1949, 8 p., p. 1-2 : compte-rendu par Maheu. En 1949, l'OIR a recasé 500 000 réfugiés, principalement en Australie, au Canada, aux Etats-Unis. Il s'agit de Baltes, Polonais, Ukrainiens, Hongrois, … « déplacés » (c'est-à-dire déportés) en Allemagne. Le DG de l'OIR est Hallam Tuck, le DG adjoint est Arthur Rocker. En 1949, le budget de l'OIR est de 135 millions de dollars.
[2] Ascher, box 147 : report of the advisory committee of experts, confidential, avril 1948, 67 p., p. 45.
[3] DG/154, p. 1 et 5. « Dans le système des Nations Unies comme dans le système solaire, chaque institution a son orbite distincte, son volume propre, son rythme caractéristique. L'activité et la marche de chaque institution déterminent entre elles de constantes correspondances, analogues à celles qui existent entre les planètes dans le monde physique. Il n'y a pas de projet, si limité qu'il soit, dont tôt ou tard l'influence ne se fasse sentir d'une institution à une autre ».
[4] Torres Bodet, *Memorias III*, p. 249.
[5] X 07.83 Torres Bodet, III : compte-rendu de la visite du directeur général à Genève, par René Maheu, 25-26 avril 1949, 8 p., p. 5-6.
[6] DG/172, 21 mai 1952, p. 1-2.

Maheu observe que dans tous les domaines, « M. Rens a accueilli les projets de l'Unesco avec beaucoup de sympathie et a promis toute la collaboration de l'OIT »[1].

En 1952, des journées d'études inter-agences sont organisées pour coordonner leurs activités en matière de diffusion de la connaissance scientifique, réunissant Unesco, OIT, FAO, OMS, UIT[2]. Le CAC, créé en 1947 à la demande de l'Ecosoc, et qui se compose du secrétaire général de l'ONU et des directeurs généraux de chaque agence spécialisée, s'efforce de contribuer à améliorer la coordination des actions des agences spécialisées[3].

La place tenue par le département des sciences sociales de l'Unesco au sein du système des Nations Unies entraîne des rivalités. Alva Myrdal, directrice du département des sciences sociales à partir de 1950, souhaite que ce programme devienne un guide pour le Conseil économique et social. Mais cette volonté n'aboutit pas. Au début des années 1950, le département des sciences sociales de l'Unesco ne parvient pas à trouver sa place au sein du système de l'ONU[4]. D'autres structures concurrentes, à l'ONU[5], à l'Institut des nations unies pour la formation et la recherche (*United Nations Institute for Training and Research*, UNITAR, New York), à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (*United Nations Research Institute for Social Development*, UNRISD, Genève), à l'OIT, priment sur lui. Selon Peter Lengyel, en échouant, en ce début des années 1950, à devenir un collaborateur étroit et privilégié du conseil économique et social, le département des sciences sociales de l'Unesco aurait laissé échappé « l'occasion de devenir un puissant *think tank* du système de l'ONU dans le domaine socio-économique »[6]. Cependant, l'échec n'est pas total pour ce département ; ainsi, en 1955, il noue une collaboration étroite avec l'OMS, particulièrement dans le domaine de la nutrition et de la santé publique[7].

En mars 1947, Julian Huxley donne une conférence de presse à New York, dans laquelle il affirme qu'il pense que l'Unesco peut jouer un rôle important dans la recherche atomique, par des études sur les matériaux fissiles et sur les usages non militaires de l'énergie atomique. Or, il s'agit d'une tentative d'empiétement des compétences de l'Unesco sur celles d'autres agences de l'ONU, notamment l'AIEA et la Commission des Nations Unies pour l'énergie atomique. Cette dernière a pour mission de favoriser l'échange d'informations scientifiques à des fins pacifiques entre toutes les nations, et de contrôler que l'usage de l'énergie atomique dans le monde se limite à cela. Le programme de l'Unesco dans ce domaine ne fait aucune référence à l'énergie atomique, et indique seulement en termes généraux que l'Unesco informera le public de tous les pays sur les découvertes scientifiques et leur possible rôle de soutien aux relations internationales et sociales. Les affirmations de Julian Huxley causent beaucoup « d'embarras », « d'interrogations et de confusion », au département d'état américain, qui dénonce l'interprétation « abusive » des compétences de

---

[1] X 07.83 Torres Bodet, III : visite du DG à Genève, 25-26 avril 1949, compte rendu par Maheu, 8 p., p. 3-4.
[2] ONU, RAG 2/76 box 7 : journées d'études inter-agences spécialisées pour la diffusion de la connaissance scientifique, réunions tenues à l'Unesco les 10-12 sept. 1952, rapport de L.B. Ges, observateur des Nations Unies.
[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 409
[4] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 17.
[5] Ainsi, le périodique *Rapports sur la situation sociale du monde* (*Reports on the World Social Situation*) est réalisé par l'ONU et non par le département des sciences sociales de l'Unesco.
[6] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 17. « The opportunity to become a powerful think tank for the UN group as a whole in the socioeconomic domain ». Selon Lengyel, l'existence de ces autres structures et le faible rôle du département des sciences sociales de l'Unesco dans le système de l'ONU constitueraient un indice que l'Unesco n'inspirait alors pas confiance à l'ONU.
[7] Journal Métraux, 16 février 1955 : visite de M. Petersen, chef de division à l'OMS.

l'Unesco à laquelle se livre Huxley, empiétant sur les compétences de la Commission des Nations Unies pour l'énergie atomique[1].

Les efforts menés dans les premières années pour améliorer la coopération inter-agences ayant abouti à des résultats médiocres, l'ONU demande en 1950 au Conseil économique et social de favoriser la « concentration des efforts et des ressources » entre les différentes agences[2]. En 1951, devant l'absence d'amélioration, le secrétaire général de l'ONU déplore publiquement la mauvaise coopération entre les agences[3].

Dans ces années, plusieurs actions de l'Unesco empiètent sur les compétences des autres agences. C'est le cas par exemple des rapports spéciaux *Man against disease*, rédigés par Ritchie Calder et réalisés avec l'aide de l'ONU ; il s'inscrivent en concurrence directe avec l'OMS.

Des efforts de répartition du travail entre FAO et Unesco sont réalisés au sujet des sciences de la mer : en 1952, la FAO propose à l'Unesco que celle-ci se charge des recherches fondamentales sur les sciences de la mer, la FAO se réservant les applications pratiques[4]. Mais cela n'élimine pas les rivalités.

Dans les années 1950, sous l'impulsion d'Adiseshiah, l'Unesco s'efforce d'améliorer sa coordination, dans ses projets d'assistance technique, avec l'OMS et l'OIT ; ces agences font des efforts réciproques[5].

Le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie atomique et nucléaire, qui est traité à partir de 1955 par le système de l'ONU, l'est à la fois par l'OMS, la FAO et l'Unesco. Cela oblige à une répartition des tâches parfois délicate entre ces trois agences[6]. Pour permettre cette collaboration, en 1955, l'ONU établit un « comité scientifique sur les effets des radiations atomiques », qui vise à coordonner le travail des différentes agences (FAO, ICAO, BIRD, OIT, Unesco, OMS, OMM) dans ce domaine[7].

En 1955, Herbert Breadley, directeur général adjoint de la FAO, exprime à l'Unesco son « souci » au sujet de la collaboration entre représentants de la FAO et de l'Unesco dans les projets sur le terrain, évoquant ceux en cours au Mexique, en Egypte, à Ceylan, en Thaïlande, et dans les centres Asfec et Crefal[8].

Dans la deuxième moitié des années 1950, Maheu, à son poste de représentant de l'Unesco auprès de l'ONU, poursuit les efforts initiés par Torres Bodet pour rendre la coopération entre les agences plus efficace et éliminer les doubles emplois[9]. Ses efforts sont

---

[1] EU, box 2240 : lettre de Johnson, au nom du secrétaire d'état, à l'*officer in charge of the american mission, US adviser on Unesco*, 27 mars 1947 : « embarrassment » ; « some questioning and some confusion » ; « unwarranted » ; Unesco/C/23 Sub. Com. Nat. Sci/ Directive 15.

[2] A sa 11e session, en août 1950, l'Ecosoc adopte un rapport sur la concentration des efforts et des ressources entre les agences spécialisées. Cf. Charles Asher, *Program-making ..., op. cit.*, p. 64.

[3] *Public Papers …, op. cit.*, Vol. I, p. 398-399, discours de T. Lie à la conférence générale de l'Unesco, 18 juin 1951.

[4] P. Auger, 1956, 42 EX/SR 20. Cité dans Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier…, op. cit.*, p. 304.

[5] ONU, RAG 2/76 box 7 : Unesco, technical assistance information to experts in the field, memorandum n° 20, de Adishedshiah, aux experts d'assistance technique sur le terrain, 1er juin 1953, 34 p., p. 10 ; et annexe : rapport de P.V. Ollé, représentant de l'OMS.

[6] *L'énergie nucléaire et ses utilisations pacifiques*, par Gérard Wendt, p. 73-76. FAO : emploi des radiations dans l'agriculture et l'élevage pour la conservation, la stérilisation, la protection contre les parasites, les mutations de gènes pour fabriquer de nouvelles variétés ; OMS : protection de la santé contre les risques des réacteurs nucléaires, et usage des isotopes radio-actifs pour le diagnostic médical et les recherches médicales.

[7] *Public papers ..., op. cit.*, vol. IV, p. 158 : report to the general assembly on the strenghtening and widening of scientific activities in the field of the effects of atomic radiation, New York, 6 août 1958.

[8] ONU, RAG-2/330, box 108 : lt. de Herbert Breadley, DG adjoint de la FAO, à M. Adisheshiah, 6 avril 1955 : « worried » ; « enthusiastic endorsement » ; « reevaluation » ; « reestablish our confidence in the undertaking ».

[9] *Encyclopedia Universalis*, 1976, p. 503-504 : article « René Maheu », par Jean Thomas.

soutenus par les États membres, soucieux de ne pas verser des financements en vain à ces agences[1]. Maheu s'emploie en fait surtout à défendre la portée des compétences de l'Unesco par rapport aux autres agences[2]. Il mène cette défense de manière acharnée, voire « agressive »[3] et « avec un peu trop d'âpreté »[4] selon les dirigeants des autres agences.

Dans l'interview de 1966 précédemment citée, Evans évoque ses propres désaccords avec les directeurs généraux de l'OMS et de la FAO ; il estime qu'ils étaient peut-être dûs au fait que ces hommes étaient originaires de pays du Tiers Monde (le directeur général de la FAO était indien et celui de l'OMS brésilien)[5].

Lorsqu'il devient directeur général en 1962, Maheu se montre optimiste, affirmant que les relations d'intense rivalité et de compétition que les agences spécialisées ont entretenues entre elles dans les années 1950 étaient dues « à leur processus de croissance et à la pauvreté du programme d'assistance technique », et qu'à présent que le programme d'assistance technique de l'ONU s'est transformé en un Fonds spécial doté de vastes ressources, ces relations vont s'améliorer d'elles-mêmes[6].

La réalité ne confirme pas cet optimisme. Dans les années 1960, un profond conflit de compétences oppose l'Unesco et l'OMM dans le domaine de l'hydrologie[7]. Adriano Buzzati-Traverso[8], alors sous-directeur général pour les sciences à l'Unesco, estime que le programme scientifique de l'organisation devrait se limiter à la recherche fondamentale ; en conséquence, sans même consulter le directeur général, il passe un accord avec l'OMM transférant à celle-ci toutes les compétences de l'Unesco en matière d'hydrologie. Sous la pression d'un mémorandum de son collègue Sorin Dumitrescu, dénonçant cette décision au directeur général, ce dernier l'annule et s'oppose à ce qui aurait été la renonciation de l'Unesco à un pan important de ses activités scientifiques[9]. En 1971, le conflit de compétences demeurant toujours vif entre l'Unesco et l'OMM, une négociation directe est organisée, sous l'impulsion de Dumitrescu, entre le directeur général de l'Unesco, Maheu, et celui de l'OMM, Davies, afin d'aboutir enfin à une délimitation équitable et claire des compétences entre les deux organisations[10].

Par ailleurs, malgré les efforts de Maheu, les rapports entre l'Unesco et l'OIT, des années 1950 aux années 1970, demeurent teintés de rivalités. Des efforts réciproques menés dans les années 1950 pour resserrer la collaboration entre les deux agences[11] n'empêchent pas qu'un conflit important les oppose dans ces années au sujet du « projet indien-andin »[12], et

---

[1] Journal Métraux, 7 septembre 1955.
[2] André Varchaver, « Maheu et le système des Nations Unies », art. cit., p. 96-100.
[3] *Ibid.*
[4] Francis Blanchard, « Les amitiés au sein des Nations Unies », art. cit. Selon Francis Blanchard, ancien directeur du BIT, Maheu, imbu de l'importance de l'Unesco, faisait preuve « de scepticisme et de réserve » à l'égard des autres agences.
[5] OHRO, interview d'Evans, p. 611.
[6] EU, box 824 : lt. confid. de John H. Morrow au département d'état, 17 janvier 1962, 3 p.
[7] André Varchaver, « Maheu et le système des Nations Unies », article cité. Sur l'histoire de l'OMM, voir : A. Davies (dir.), *40 years of progress and achievement. A historical review of the WMO*, Genève, OMM, 1990. Davies était directeur général de l'OMM dans les années 1960.
[8] Frère de l'écrivain Dino Buzzati.
[9] Interview Dumitrescu.
[10] S. Dumitrescu, p. 87-88, in *René Maheu. Portrait-souvenir par ses collaborateurs*, *op. cit*.
[11] EU, box 1602 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 4 avril 1950, p. 3. Francis Blanchard, « Les amitiés au sein des Nations Unies », article cité : dans les années 1960, David Morse, directeur général du BIT, et Maheu, tous deux convaincus de la nécessité pour les agences spécialisées de venir en aide au Tiers Monde, plaident de concert auprès de l'ONU pour obtenir un accroissement des ressources destinées aux activités opérationnelles.
[12] Journal Métraux, 27 octobre 1953 : Mr. Sobels, de Genève, lui téléphone pour lui dire que l'OIT est « vexé de l'attitude de l'Unesco et [que] la chose doit être tranchée au plus haut niveau : Evans et Morse [directeur général

dans les années 1960 et au début des années 1970 au sujet de la concurrence entre la notion d'« enseignement technique », à laquelle est attachée l'Unesco (car c'est une notion liée à celle d'éducation, qui relève de ses attributions) et celle de « formation professionnelle », à laquelle tient le BIT (car c'est une notion liée à celle du travail, attribution du BIT). Francis Blanchard, ancien directeur général du BIT, témoigne des « discussions byzantines » qui se sont éternisées pendant des années avant qu'une entente n'ait été trouvée à ce sujet par une négociation directe entre lui et son homologue Maheu[1].

Au début des années 1960, la volonté de Victor Kovda, directeur du département des sciences, de lancer des recherches sur le cancer et la gérontologie, s'inscrit en concurrence avec l'OMS[2]. En avril 1967, sur l'initiative de Maheu, des hauts fonctionnaires de l'Unesco, de l'OIT et de la FAO se réunissent à Paris afin de discuter de la collaboration entre les trois institutions. À la suite de cette réunion, Maheu propose à la FAO la création d'une division conjointe (Unesco-FAO) qui s'occuperait de l'ensemble des programmes de la FAO et de l'Unesco en matière d'enseignement agricole, ce qui permettrait de régler le conflit de compétences alors important entre ces deux organisations. Le conseil exécutif et la conférence générale de l'Unesco approuvent le projet de création d'un comité consultatif international sur l'enseignement et les sciences agricoles ; mais le directeur général de la FAO refuse d'approuver ce projet et insiste sur l'importance du « contentieux » entre l'Unesco et la FAO[3]. Dans les années 1960, États-Unis comme URSS se préoccupent d'améliorer la coordination inter-agences, et notamment l'URSS s'intéresse à la coordination entre l'Unesco et l'OIT[4].

Ainsi, au cours des années 1960, par la multiplication des négociations directes entre responsables des différentes agences, et par la signature d'accords, des compromis sont trouvés pour atténuer les conflits inter-agences. En juillet 1967, devant le Conseil économique et social, Maheu fait l'éloge de la coopération « fructueuse » entre l'Unesco, l'Unicef, l'OIT, la FAO, la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial. Il cite notamment la Recommandation sur la condition du personnel enseignant, élaborée conjointement par l'Unesco et l'OIT, et la Décennie hydrologique internationale (DHI), mise en œuvre grâce à la coordination de l'ONU, de la FAO, de l'OMS et de l'AIEA. Il déclare que la création du « Bureau consultatif inter-organisations » du PNUD constitue « un grand pas en avant dans la coopération internationale » et dans la coordination des activités des agences de l'ONU. Il se montre très conciliant et très désireux de collaborer avec les autres agences : « je tiens à donner à votre Conseil les assurances les plus catégoriques de la volonté de coopération de mon Organisation ainsi que de mes propres dispositions […] à une entente loyale ». Il préconise que l'Unesco, la FAO, l'OIT, les ministères de l'éducation, de l'agriculture, du travail, « uni[ssent] leurs ressources et leurs compétences en des efforts communs et solidaires »[5].

---

de l'OIT] » ; 26 novembre 1955 : « grande réunion dans le bureau d'Adisheshiah. (…) Rens [directeur général adjoint de l'OIT] tape sur la table et parle d'exiger des excuses de l'Unesco ».

[1] Francis Blanchard, « Les amitiés au sein des Nations Unies », article cité.

[2] EU, box 823, confid. report on the eight session of the international advisory committee on research in the natural sciences programme of Unesco, by W.A. Noyes, New Delhi, 21 oct. 1961, 6 p. , p. 4.

[3] DG/67/4, 12 juillet 1967, p. 7.

[4] Benton, box 401 : lt. de Carr à Benton, 18 mai 1964.

[5] DG/67/4 : discours cité, p. 6 et 9.

Finalement, en mai 1968, un accord tripartite est conclu entre les directeurs généraux de l'Unesco, de la FAO et du BIT :

« L'idée-maîtresse est qu'au lieu de chercher à délimiter et à distinguer les attributions de chacun, ainsi qu'on avait jusque-là vainement tenté de le faire, on a pris pour base la notion de complémentarité des compétences et adopté le principe de conjonction des efforts de tous. Au lieu de séparer les trois organisations selon ce qui leur est propre, on s'attachera désormais à les unir autour de ce qui leur est commun. Ce qui leur est commun, c'est le développement rural au sens le plus large. Chaque organisation devra concourir à ce même but dans des domaines et par des moyens différents : l'agriculture - y compris les pêches, la sylviculture et la nutrition- pour la FAO, l'éducation ainsi que la science pour l'Unesco, l'emploi et la formation professionnelle pour l'OIT. »[1]

Le changement de directeur général à la FAO en 1968 entraîne une nette amélioration de l'atmosphère entre les deux organisations[2], à tel point qu'en juillet 1968, le projet de créer un comité conjoint FAO-Unesco est abandonné, puisque les relations Unesco-FAO se sont améliorées d'elles-mêmes.[3] L'effort de collaboration entre l'Unesco, la FAO et l'OMS se concrétise en septembre 1968 par la Conférence de la biosphère, organisée par l'Unesco[4]. Les États membres observent avec satisfaction cette amélioration des relations Unesco-FAO[5]. En 1968, Maheu estime que la coopération entre l'Unesco et l'Unicef en matière d'éducation dans le Tiers Monde se développe « de façon très fructueuse, dans une atmosphère de parfaite compréhension mutuelle » et s'avère « bénéfique »[6] ; en effet, dans les années 1960, l'Unesco s'efforce d'éviter tout double emploi avec l'Unicef, en détachant l'un de ses fonctionnaires auprès de l'Unicef[7]. Cette amélioration de la coopération entre l'Unesco et l'Unicef est observée avec satisfaction par les États membres[8] et par Maheu en 1967-68[9].

Tout au long de ces années, les États membres, « agacés » de ces rivalités entre agences[10], insistent auprès d'elles pour qu'elles y pallient. Ainsi, en 1965, les États-Unis comme le Royaume-Uni déplorent les doubles emplois et les fossés causés par la coordination défaillante entre les agences, et préconisent l'utilisation du mécanisme du CAC pour l'améliorer[11]. Cependant, certains fonctionnaires de l'Unesco estiment que les États membres auraient en réalité leur part de responsabilité dans la mésentente entre les agences, puisque, mus par leurs intérêts particuliers, « ils parlent d'une voix dans une agence et d'une autre dans une autre agence », comme l'observe Dumitrescu[12]. De même, Prévost déplore :

« Rares -s'ils existent- sont les gouvernements qui s'efforcent d'avoir, vis-à-vis de l'ensemble du système des Nations Unies, une politique cohérente. Les diplomates vont à

---

[1] DG/68/8, 10 juillet 1968, p. 3-4. 15 C/56, 12 septembre 1968, item 21.3 : coopération avec la FAO et l'OIT en éducation, science et formation agricole.
[2] Remplacement de M. Sen par M. Boerma. RU, OD 25/168 : FAO National committe for the UK, FAO council, 51st session, october 1968 : Brief for the British Delegation.
[3] RU, OD 25/168 : FAO confidential, IOC (68) 105, 15 juillet 1968, 78th session of the executive board of Unesco, Ministry of overseas development.
[4] FAO council, 51st session, october 1968 : Brief for the British Delegation, doc. cit.
[5] RFA, Bestand B30, Band 544 : dossiers 6 et 7.
[6] DG/68/8, discours cité, p. 7.
[7] André Varchaver, « Maheu et le système des Nations Unies », article cité.
[8] RFA, Bestand B30, Band 544 : dossiers 6 et7.
[9] Benton, box 401 : lt. de Carr à Henri Labouisse, de l'UNICEF, 23 oct. 1967.
[10] M. Prévost, *op. cit*., p. 235.
[11] X 07 A 120/197 UNSA : « US Government Comments and Recommendations on Unesco's program and Budget for 1967-1968 », 31 mai 1965, 11 p., p. 10. Ce rapport est fait en réponse à la lettre circulaire CL/1764 du 10 décembre 1964. RU, LAB 13/2566 : report of the working group on Unesco (groupe mis en place par Barbara Castle, minister of overseas development), 42 p., p. 9.
[12] Interview Dumitrescu.

New York [ONU], les patrons et les syndicalistes, les médecins, les météorologues, vont (chacun de leur côté) à Genève [OIT, OMS, OMM], les agriculteurs vont à Rome [FAO], etc. Chaque délégation représente ainsi ses intérêts nationaux sectoriels, sans considération de ceux d'autres secteurs de l'activité nationale, et souvent dans une confortable ignorance de la politique internationale de l'État qu'ils sont censés représenter. Il appartient donc aux Secrétariats soit d'envenimer les conflits nés de cette pagaille, soit de les pallier. »[1]

C'est également l'opinion du directeur général Maheu qui, en 1967, affirme que les mésententes entre agences sont en grande partie « la conséquence d'un certain manque de coordination au plan national » et exhorte les États membres à « y porter remède »[2]. Progressivement, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, sous la pression des agences[3], les États membres prennent conscience de leur responsabilité dans ce problème, et de la nécessité d'adopter sur chaque question une même position dans les différentes agences[4]. Cependant, selon Jones, la rapide augmentation du nombre d'États membres vers 1960 a plutôt conduit à une intensification de la compétition et de la rivalité entre les différentes agences de l'ONU[5].

Vers la fin des années 1960, « la principale pomme de discorde » entre les agences consiste dans la rivalité pour obtenir des « coûts d'agence », c'est-à-dire des ressources supplémentaires, non contrôlées par les États membres, accordées par le PNUD aux agences spécialisées chargées d'exécuter certains de ses projets[6]. Pour aplanir les rivalités, le PNUD charge l'Australien Robert Jackson de préparer un rapport pour évaluer si la capacité réelle de ce système est à la hauteur de ses ambitions. En 1969 paraît le « Rapport Jackson », *A study of the Capacity of the United Nations Development System*[7]. Il dénonce la « course aux projets » entre les différentes agences spécialisées, et conclut à la nécessité d'une programmation par pays, ce qui oblige l'Unesco à justifier les projets d'alphabétisation non plus sur la base de principes généralement établis mais sur celle de besoins nationaux spécifiques ; il prône aussi des réformes administratives et financières, et l'idée d'un objectif de rentabilité économique des projets de développement. Ce rapport suscite de véhémentes critiques de la part des agences, qui voient leur autonomie menacée par un PNUD devenant de plus en plus puissant. En particulier, il suscite des attaques de la part de Maheu, qui, dans les différentes réunions inter-agences, réaffirme l'indépendance des agences spécialisées[8]. En février 1970, Maheu déclare à la session spéciale du bureau consultatif inter-organisations, à New York, que « l'étude [de Jackson] exagère à l'excès les responsabilités du PNUD », et qu'elle « manque d'objectivité ; en fait, elle est partiale, et ne s'en cache pas. Son auteur l'a entreprise avec un parti pris déclaré en faveur de la centralisation à outrance ». Maheu critique vivement le fait que le rapport Jackson, prenant acte des rivalités entre les agences pour l'attribution des

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 229.
[2] DG/67/4, 12 juillet 1967, p. 8.
[3] RU, OD 25/168 : CL 51/26, 28 août 1968.
[4] RU, OD 25/168 : FAO National Committe for the UK, FAO council, 51st session, october 1968 : Brief for the British Delegation.
[5] P. Jones, *op. cit.*, p. 89.
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 225-226.
[7] Robert G.A. Jackson, *A study of the capacity of the UN Development System*, 2 vol., Genève, ONU, 1969, DP/5. Voir aussi : PNUD, Governing council, 10e session : The capacity of the UNDP : text of consensus approved by the governing council, 6-30 juin 1970, reproduit par l'Unesco dans le doc BMS/R10/199/1607. Et : conseil exécutif de l'Unesco, 84e session, étude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement : rapport provisoire du Directeur-Général, 84 EX/22 , 9 avril 1970.
[8] P. Jones, *op. cit.*, p. 124-126 ; André Varchaver, « Maheu et le système des Nations Unies », article cité.

fonds, préconise de confier de manière centralisée la conception, la planification et la programmation à l'ONU et de faire des agences spécialisées de simples exécutants. Il dénonce dans le rapport Jackson une politique de « *diktats* autoritaires d'économistes et de technocrates ». Selon lui, les recommandations de Jackson aboutiraient à « revenir de dix ans en arrière », car elles méconnaissent l'intégration de l'intellectuel et de l'opérationnel, dans laquelle Maheu voit « l'un des plus grands progrès accomplis au cours des dix dernières années ». Tout en reconnaissant « les défauts et défaillances du système actuel du PNUD » et la nécessité d'y remédier, Maheu affirme qu'« il n'est pas vrai que le PNUD ait été un échec, et [qu'] il est grave d'en avoir donné l'impression au public »[1].

Malgré les critiques de Maheu, une partie des recommandations du rapport Jackson sont adoptées. Cela entraîne en particulier le remplacement de l'approche par projets par une approche par pays. Chaque État en voie de développement se voit attribuer un plafond théorique de crédits, le « chiffre indicatif de planification » ; le Conseil du PNUD approuve un budget pour chacun de ces États et décide de sa répartition[2]. Ce nouveau système vise à éviter les rivalités entre agences spécialisées.

D'une manière générale, de 1960 à 1974, la coordination entre les agences s'améliore[3]. Pourtant, tous les problèmes ne sont pas résolus, comme l'observe la table ronde du personnel de l'Unesco en 1970, déplorant que dans certains domaines comme les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et l'information, « les institutions-sœurs éprouvent de la peine à comprendre les buts et les mobiles de l'Unesco. Il en résulte que de nombreux fonctionnaires du programme perdent un temps précieux à polémiquer avec des institutions-sœurs et que la division des relations avec les organisations internationales est souvent surchargée de travail »[4]. Des conflits de compétence continuent effectivement à se produire au début des années 1970, comme en 1972 au sujet de la conférence de Stockholm, qui entraîne des rivalités entre l'Unesco, l'OMM et la FAO, ou encore la même année au sujet de la Commission océanographique internationale (COI), dont la première session donne lieu, malgré la signature d'un accord entre l'Unesco et la FAO[5], à des difficultés de répartition de compétences et à des rivalités pour l'attribution des crédits distribués par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) nouvellement créé[6]. Toutefois, grâce aux efforts diplomatiques de Prévost, un terrain d'entente est finalement trouvé à ce sujet[7].

Au début des années 1970, Maheu estime que le CAC s'est révélé inutile, impuissant à améliorer la coordination entre agences[8].

En 1974, le nouveau directeur général, M'Bow, observe que la coopération entre agences de l'ONU, qui est « la condition *sine qua non* du bon fonctionnement du système tout entier », soulève en fait toujours d'importantes « difficultés », dues au « cloisonnement des

---

[1] DG/70, 3-5 février 1970, p. 1-2.
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 186.
[3] Amélioration avec le BIE. RFA, Bestand B 30, Band 544 : 1964-70 : dossier 9 : Unesco und internationaler Erziehungsbüro (BIE).
[4] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 1970, 150 p., 30 avril 1970, p. 49.
[5] DG/68/8, discours cité, p. 4 : accord Unesco-FAO de coopération en matière d'océanographie et de pêches, qui vise à préparer « l'élargissement et le renforcement de la COI ».
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 234. « l'OMM et la FAO avaient toutes deux mis à disposition du Secrétariat de la conférence de Stockholm, ce à quoi Maheu s'était fièrement refusé, des membres de leur Secrétariat qui avaient profité de leur présence dans la place pour influer dans un sens qui leur soit favorable sur la rédaction de certains rapports et projets de décision ».
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 235.
[8] RU, FCO 55/450 : confid, « Unesco : MAB and MAE », 13 nov. 1970, rapport de Holdgate à Arculus et Davis ; cite l'opinion exprimée par Maheu.

tâches », aux « doubles emplois », à la « coordination insuffisante des activités », à la « lenteur et la lourdeur des procédures administratives »[1]. Au milieu des années 1970, la situation de la coordination entre agences est insatisfaisante aux yeux des Américains[2]. Dans les années 1970 et 1980, Khamissa Mofadel Khamsi observera encore une vive concurrence et une « étanchéité totale » entre les projets des différentes agences (Unesco, OIT, FAO), dans une même région d'Afrique et face à un même problème, ainsi qu'une « jalousie » et un « dédain » entre leur personnel respectif[3].

Peter Lengyel relève comme un des dysfonctionnements du système de l'ONU le fait que la nécessité de répartir les attributions entre les agences oblige l'Unesco à laisser de côté, en dehors de ses réflexions, des pans importants des enjeux de la société. Ainsi, l'Unesco s'intéresse aux aspects sociaux de l'implantation d'industries dans les zones rurales, mais ne s'occupe pas du tout des aspects sociaux de l'industrialisation de l'agriculture, car cela relève de la FAO[4].

De nombreux domaines d'action de l'Unesco, se situant aux marges de ses compétences, constituent des sources d'importantes frictions avec l'ONU ou ses autres agences, fonds, ou programmes, malgré ses efforts persistants pour développer des relations harmonieuses avec eux[5]. Ce sont notamment : l'urbanisme (concurrence avec l'ONU)[6]; les questions de population (avec l'ONU aussi)[7] ; les études sur la santé mentale des enfants (avec l'OMS)[8] ; l'agriculture, l'éducation agricole, la question des ressources naturelles (avec la FAO) [9] ; la santé et l'éducation sanitaire (avec l'OMS) ; l'éducation professionnelle (avec l'OIT)[10] ; les télécommunications (avec l'UIT) ; l'aide alimentaire (avec le Programme alimentaire mondial, PAM)[11] ; l'environnement (avec l'ONU et l'OMM)[12].

Ces zones de chevauchement de compétence ou de flou sur leurs compétences respectives ont donné lieu souvent à des efforts réciproques de coopération et à des actions menées conjointement par différentes agences. De nombreux projets peuvent être cités pour

---

[1] DG/74/15, 23 novembre 1974, p. 11.
[2] Ascher, box 145 : lettre de Donald C. Stone à Dwight Ink, 6 mars 1975.
[3] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 570-573.
[4] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 44.
[5] En 1964, Maheu, durant sa visite en Algérie, s'efforce de renforcer et d'améliorer la coopération de l'Unesco avec les autres institutions spécialisées des Nations Unies et en particulier l'UNICEF (X 07.83 Maheu, III : instructions données par le DG durant sa visite à Alger, 2-5 mars 1964).
[6] ONU, RAG-2/76, box 13 : lt. de J. Thomas à G. Duran, 2 août 1950 : l'Unesco souhaite agir dans le domaine de l'urbanisme ; en 1950 l'Unesco consulte l'ONU pour établir une répartition nette des compétences entre les deux organisations à ce sujet.
[7] ONU, RAG-2/76, box 12; SS/TAIU/Conf.2/9, Paris, 28 juill. 1950 : report of the meeting of experts on population problems, Unesco, 3-5 juill. 1950, 12 p. ; lt. de Witold Langrod à J. van Heuven, 10 juill. 1950 ; rapport non signé, ONU, 4 p., 10 oct. 1950, p. 4.
[8] ED/126, 21 mai 1953 : compte rendu de la conférence régionale sur l'éducation et la santé mentale des enfants en Europe, Musée pédagogique, rue d'Ulm, 27 nov-17 déc. 1952, 8 p. et annexes, p. 1.
[9] Les aspects économiques des ressources naturelles de l'Afrique ont été traités plus spécifiquement par l'ONU et la FAO, dès les années 1950. L'ONU a publié : *Les conditions économiques en Afrique ; Aperçu de l'évolution des conditions économiques en Afrique* ; *L'activité économique en Afrique*, 1950 à 1954 ; *L'évolution économique en Afrique*, annuel de 1954 à 1957 (cités dans *Enquête sur les ressources naturelles du continent africain*, Paris, Unesco, 1963, 448 p., p. 12). Enquête de la FAO sur l'Afrique. Rapport sur les possibilités du développement rural de l'Afrique en fonction du progrès économique et social, Rome, doc C 61/15, 253 p.
[10] Ex : ONU, RAG 3 SA, box 22 : lt. de M. Osmay à J. Henderson, 15 avril 1958.
[11] DG/68/8, 10 juill. 1968, p. 7.
[12] M. Prévost évoque la « source de friction […] lancinante » qu'a causée au secrétariat de l'Unesco la conférence de Stockholm, en 1972 : « Comme chaque fois que s'ouvre un nouveau domaine à l'intervention du système des Nations Unies, et en particulier des organismes qui y sont chargés du financement de l'aide internationale, se produit une sorte de bousculade aux franges des zones de compétence. Les relations entre l'Unesco, la FAO et l'OMM étaient alors particulièrement grinçantes » ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 227 ; dans le domaine de l'environnement, l'ONU a d'ailleurs envisagé la création d'une nouvelle agence spécialisée, ce à quoi l'Unesco s'est opposée (RU, FCO 55/ 448 : note for the record, confidential, signé M.W. Holdgate).

illustrer ces efforts : le projet de Viani en Colombie (en 1949, Torres Bodet s'efforce d'obtenir la coopération de l'OMS à ce projet, demandant à son directeur général la collaboration d'un expert en education à la santé détaché par l'OMS)[1], les projets éducatifs en Chine (Unesco-Unicef, 1949)[2], le projet d'éducation de base de Dujaila en Irak (Unesco, OMS, OIT, FAO, années 1950)[3], le programme sur les zones arides (Unesco-FAO-ONU, années 1950)[4], la carte de la végétation méditerranéenne (Unesco-FAO, 1969), la carte mondiale des sols (Unesco-FAO)[5], l'étude sur l'agroclimatologie du Proche-Orient (Unesco-FAO-OMM, 1962)[6], les projets de recherche écologique et scientifique dans le Sahel (PNUE, FAO, OMM, OMS, PNUD, Unesco, à partir de 1974)[7], l'étude *Tendances principales de la recherche scientifique*[8], les recherches sur les « usages pacifiques de l'énergie atomique »[9], le colloque sur les changements de climat (Rome, 1961, Unesco-OMM), l'*Atlas climatique de l'Europe* (Unesco-OMM, 1970) ; le projet d'IIHA[10], le colloque d'Anisha sur la protection de la nature (Unesco-FAO, 1961)[11], les études sur l'enseignement technique et professionnel (Unesco-OIT)[12], le Crefal et l'Asfec (Unesco, FAO, OMS, OIT, ONU), le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine (Unesco, FAO, OMS, Unicef) [13] ; l'Unisist[14] ; la convention du droit d'auteur (1952)[15], la Convention sur la condition du personnel enseignant

---

[1] 375 (86) A 63 VP ; lt. de Torres Bodet à Brock Chisholm, DG de l'OMS, 6 juill. 1949.

[2] 37 A 31 Bulletin trimestriel *Education de base* ; lettre de N.R. Bowles, division du programme de l'Unicef, à Miss Tsien, 7 juill. 1949. Cf aussi doc, Unicef E/ICEF/W28. En juill. 1949, N.R. Bowles, de la division du programme de l'Unicef, informe l'Unesco que le programme de l'Unicef en Chine du Nord, mené par M. Charnow, est encore dans sa phase initiale de développement. L'école expérimentale s'est déplacée vers la ville de Tungchow, près de Peiping. Il dit que sans aucun doute l'Unicef sponsorisera un grand nombre de programmes de formation locale des travailleurs parmi les mères et les enfants dans divers pays de l'Extrême Orient. La plupart de ces programmes sont encore au stade de la planification.

[3] RU, FO 371/107191 : lettre de J.L. Nevinson à E.R. Warner, 30 juin 1953.

[4] L'Unesco et la FAO sont chargées conjointement par l'ONU de préparer un manuel sur la gestion du partage des eaux ; *Public papers …, op. cit.*, Vol III, p. 197-199.

[5] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 109.

[6] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 111-112.

[7] 361.9 (6) Sahel, I : projet de rapport succinct, réunion régionale sur la recherhce écologique intégrée et les besoins de formation dans la région du Sahel, Niamey, 10 mai 1974 ; mémo de Batisse à Jimenez, 17 juin 1974 ; déclaration faite par Michel Prévost à la séance plénière de l'Ecosoc, 16 juill. 1974.

[8] Le travail est réparti entre les agences : à l'Unesco est confiée la science fondamentale et la recherche technique, à l'OMS la recherche médicale, à la FAO la recherche agronomique ; à l'IAEA la recherche sur l'énergie nucléaire (11C/PRG/5, p. 1-3).

[9] La « Conférence internationale sur les usages pacifiques de l'énergie atomique » organisée par l'ONU en 1955 charge l'OMS, l'Unesco, l'OIT, la FAO d'études précises sur cette question ; *Public papers …, op. cit.*, Vol. III, p. 197-199 ; 620.992 :3: lt. de T.H. Marshall à Maheu, 12 mars 1957 ; lt. de Maheu à Marshall, 15 mars 1957.

[10] EU, box 2242 : lt. de George H. Zentz au secrétaire d'état, 6 sept. 1947, 7 p., p. 4 ; 330.19 (8) A 01 IIHA, I : Commission internationale pour la création d'un institut international de l'hylea amazonique, Belem do Para, 12-18 août 1947, 7 p. ; lt. de M. Corner à M. Purnell, 3 sept. 1947, p. 4-5 ; lt. de Brock Chisholm à Huxley, 26 mai 1947 ; III a : lt. de M. Purnell à M. Malamos, 9 avril 1948.

[11] M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », 10 p., article écrit pour l'AAFU, p. 2.

[12] *Enseignement et formation techniques et professionnels ; recommandations de l'Unesco et de l'OIT*, Paris, Unesco, Genève, BIT, 1964, 42 p. *Formation de moniteurs de l'enseignement technique et professsionel*, Vientiane, royaume du Laos, Paris, Unesco/PNUD, 1968, 30 p ; rapport établi à l'intention du royaume du Laos par l'Unesco pour le PNUD pour la période 1962-66. M.K. Harby, *L'enseignement technique dans les Etats arabes*, Paris, Unesco, 1965, 60 p., Institut pédagogique national de l'enseignement technique, Beyrouth, Liban, Paris, Unesco/PNUD, 1969, 60 p., rapport établi à l'intention du gouvernement du liban par l'Unesco pour le PNUD pour la période 1963-68. K.G. Nozko, *Méthodes d'évaluation des besoins en spécialistes et de planification de la formation spécialisée en URSS*, Paris, Unesco, 1964, 58 p. H. Warren, *L'enseignement technique et professionnel : étude comparative de la pratique et des tendances actuelles dans dix pays*, Paris, Unesco, 1968, 242 p.

[13] *Lien-Link* n°81 : « Le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », par Miguel Soler Roca ; 372/8/MP 01, V : lt. de Diez Hochleitner à J. Guiton, 1er déc. 1960 ; rapport du DG sur l'activité de l'organisation en 1959, p. 61-68 ; 372/8/MP 01 A 136, II : lt. de Moreira à Gimeno, 23 nov. 1964 ; 372 (8) MP01 A 63 (81), IV : lt. d'Applegate à Teixeira, 5 oct. 1962 ; rapport de Jean Chevalier, 15 mai 1962, p. 1-2.

[14] Unsisit, SC/MD/25, 4-8 octobre 1971, p. 10 ; Rapport du DG sur 1971, p. 106-107 ; rapport du DG sur 1972, p. 110-111.

[15] 347.78 A 102 « -66 », IV : Torres Bodet à Trygve Lie, secrétaire général de l'ONU, 12 oct. 1951 ; même lettre à G. Svoboda, secrétaire général de l'OMM, au DG de l'OIR, au secrétaire général de l'UIT, au directeur de

(Unesco, OIT, BIE, 1960)[1], de nombreux projets d'éducation de base (Unesco, FAO, OMS, OIT)[2], des projets éducatifs dans le Tiers Monde (Unesco-Unicef) [3], les projets d'éducation spéciale à partir de la fin des années 1960 (Unesco, OIT, OMS, ONU) [4], le projet majeur sur les zones arides (Unesco, FAO, OMM) [5], la DHI (Unesco, OMM, FAO, OMS, AIEA)[6], l'action éducative auprès des réfugiés palestiniens (Unesco-UNRWA)[7].

Les efforts de coordination entre agences se font souvent sur l'insistance des États membres, soucieux d'éviter les chevauchements et doubles emplois, sources de gaspillages[8].

L'ONU elle-même s'efforce de contribuer à une répartition des tâches équitable et rationnelle entre ses agences et à une coordination efficace de leur travail, notamment dans le domaine de l'environnement (avec la création du PNUE en 1972[9], ce à quoi était hostile l'Unesco dans les années précédentes[10]), ou de l'application de la science et de la technique au développement[11]. L'ONU s'efforce de coopérer efficacement avec l'Unesco, dans plusieurs domaines comme l'étude de l'industrialisation et de l'urbanisation ; ainsi, l'ONU est très intéressée par la conférence de sociologues réunie par l'Unesco à Abidjan en 1954 et portant sur l'impact social de l'industrialisation et des conditions urbaines en Afrique ; l'ONU y envoie un représentant et est soucieuse d'établir une « pleine coopération » avec le département des sciences sociales de l'Unesco dans ce domaine[12]. Cependant l'ONU échoue souvent à établir les bases d'une bonne coopération inter-agences. Ainsi, dans le cadre de la préparation de la conférence des Nations Unies à Stockholm, les agences spécialisées sont en conflit, comme l'observe le Royaume-Uni[13].

---

l'UPU, au DG de l'OMS, et au DG de la FAO ; 6C/PRG/DA/10, 23 juin 1951 ; RFA, Bestand B 91, Band 53, Referat 601 : rapport au ministre de la justice de RFA, 27 avril 1956.

[1] Le delegué permanent de la France auprès de l'Unesco observe cependant que dans la mise au point de cette convention, l'Unesco, l'OIT et le BIE sont en situation de « concurrence » plus que de coopération (FR, Nantes, carton 60 : rapport du 13 mars 1964).

[2] *Ceux qui ne peuvent attendre…*, *op. cit.*, p. 11-15 et 19 ; *La santé au village*, *op. cit.*, p. 11-12 et 16.

[3] En 1964, Maheu, durant sa visite en Algérie, s'efforce de renforcer et d'améliorer la coopération de l'Unesco avec les autres institutions spécialisées des Nations Unies et en particulier l'Unicef (X 07.83 Maheu, III : instructions données par le DG durant sa visite à Alger, 2-5 mars 1964).

[4] Rapport du DG sur 1969, p. 32-33 ; Rapport du DG sur 1971, p. 43-44.

[5] Ainsi, à la 15e session du comité consultatif, la FAO et l'OMM envoient chacune deux observateurs (551.45 A 022/06, ZA, -XIV-XVIII : lettre de Batisse au DG, 13 oct. 1959, 6 p., p. 1).

[6] NS/188, 5 juin 1964, 16 p., p. 15.

[7] Les responsabilités sont réparties entre les deux organismes, de telle sorte que l'Unrwa assume la direction générale de l'œuvre, la responsabilité administrative, et l'Unesco l'aspect technique. ED/131, 31 août 1953 : rapport « L'éducation des réfugiés arabes de Palestine », 8 p., p. 4.

[8] Fr., Nantes, carton 78 : 14 août 69, délégation générale à la recherche scientifique et technique, direction des relations extérieures, DRE/RI/93/OC, Observations du gouvernement français sur le programme de l'Unesco « L'homme et la biosphère » : (en réponse à la lettre circulaire CL/2022, du 17 avril 1969) ; en 1967, Maheu propose des projets sur le thème « contribution de l'éducation et de la science au développement rural ». Mais selon la délégation américaine, le concept de développement rural développé par l'Unesco n'est pas clair, les projets envisagés sur ce thème ne sont pas aboutis, et il risque d'y avoir double emploi avec les projets de la FAO (EU, box 3212 : report of the US delegation to the 77th session of the executive board, Paris, 9 oct.-3 nov. 1967, par W. Benton, p. 3) ; DG/71/14, 9 nov. 1971, p. 3.

[9] Résolution 2997 (XXVII).

[10] RU, FCO 55/450 : rapport confid. intitulé « Unesco : MAB and MAE », de Holdgate à Arculus et Davis, 13 nov. 1970 ; « front-men ». « There is a problem of inter-agency confidence ».

[11] En février 1963, l'ONU organise à Genève la conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées (UNSCAT) ; U'Thant y souligne le rôle important que doivent y jouer les agences spécialisées, notamment l'Unesco (*Public Papers …*, *op. cit.*, Vol. VI, p. 372-374) ; Batisse souligne le rôle important joué par Maheu à cette conférence pour que l'Unesco obtienne un rôle majeur dans ce domaine. (Michel Batisse, « Partager la science », art. cit. ; RU, PREM 11/5185 : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confid. intitulée « R. Maheu » ; Benton, box 392 : AVS/DST/1965/3, 15 mars 1965, p. 5 ; l'ONU envisage d'ailleurs en 1963 la création d'une nouvelle institution spécialisée pour développer la coopération internationale dans les domaines de la science et de la technique ; cependant elle n'est pas créée, notamment à cause de l'opposition des agences existantes, et en particulier de l'Unesco (65/EX/DR/4 Rev., 9 mai 63 ; Hemptinne, NS/ROU/43, 15 janvier 1964 ; Benton, box 394 : communiqué de presse ECOSOC/1595, 9 juill. 1963).

[12] ONU, RAG 2 /76, box 10 : SS/Af.conf/1, 9 nov. 53. ; mémorandum de Wilfrid Benson à Victor Hoo, sept. 1954: « central importance » ; « full cooperation ».

[13] RU, FCO 55/ 448 : Note for the record, confidential, signé M.W. Holdgate.

Parfois, cette collaboration fonctionne mal, malgré des efforts de part et d'autre. Ainsi, en 1953, le gouvernement britannique observe que dans le projet de Dujaila la coopération inter-agences est handicapée par le fait que l'Unesco a commis l'erreur de ne pas envoyer ses experts en même temps que ceux de l'OIT[1]. En 1957, l'ambassade américaine au Cambodge estime que l'organisation administrative du projet d'éducation de base de l'Unesco au Cambodge est mauvaise, notamment à cause de l'absence des techniciens de l'OMS, de la FAO, et de l'OIT, qui, requis il y a plus d'un an, ne sont pas venus[2]. En octobre 1963, en séance privée du conseil exécutif, le représentant de la France, Julien Cain, insiste sur « la nécessité d'établir une liaison étroite » entre le travail de l'Unesco et celui de l'ONU dans le domaine de l'information[3], ce qui montre que cette liaison n'est pas suffisante. En décembre 1971, U'Thant reconnaît et déplore la perte de temps due au fait que les études et réflexions sur le projet d'université des Nations Unies ont été menées séparément et non pas conjointement par l'ONU et l'Unesco[4] ; ce projet se heurte en outre à l'hostilité de l'UNITAR, qui considère avec inquiétude que la mise en place de cette université « ôterait la moitié de la raison d'être de l'Unitar »[5]. Par ailleurs, une mauvaise coordination entre l'ONU et l'Unesco au sujet de la préparation de l'Année internationale de la femme (1975) nuit à sa réussite[6].

La coopération inter-agences a souvent donné lieu à des conflits, notamment dans le cadre des projets d'éducation de base, de l'IIHA, du Crefal et de l'Asfec[7], de l'expédition océanographique de l'océan indien[8] ; de la DHI[9] ; de la commission océanographique internationale (COI)[10] ; du programme de recherches sur la forêt amazonienne[11] ; du projet

---

[1] RU: FO 371/107191 : lettre de J.L. Nevinson à E.R. Warner, 30 juin 1953.

[2] EU, box 1563 : rapport de l'ambassade américaine de Phnom Penh au département d'état, 18 nov. 1957, p. 2-4.

[3] 66 EX/PRIV/SR.2 (prov), 30 déc. 1963, p. 7-8. Propos de M. Cain.

[4] *Public papers ..., op. cit.*, Vol. VIII, p. 685-688 : statement on the proposed UN university, New York, 10 déc. 1971. « taken a great personal interest » ; « darkening situation for the maintenance of international peace and security » ; « the immense potentialities of such an institution » ; « an unconventional and imaginative model for the university ».

[5] RU, FCO 61/852 : lt. confid, de K.G. Mac Innes à Miss Darling, 5 nov. 1971 ; lt. confid. de Miss Darling à R.B. Bone, 6 oct. 1971. Scepticisme de M. Adebo et de Kenneth Younger de l'UNITAR. « would take away half of UNITAR's raison d'etre » ; report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 10 ; *Hong Kong Standard*, 25 avril 1972 : « New Bid to Get UN Campus in Hongkong », par Mei Fong. Optimisme et enthousiasme envers ce projet.

[6] Rapport du DG sur 1974, p. 20-25.

[7] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 99-101 ; *Tzentzenhuaro ..., op. cit.*, p. 13 ; ONU, RAG-2/330, box 107 : lt. de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 27 août 1953, p. 1-2. En 1955, Herbert Breadley, DG adjoint de la FAO, exprime à l'Unesco son « souci » de la mauvaise collaboration entre la FAO et l'Unesco à l'ASFEC, ses doutes sur l'utilité de l'ASFEC ; il affirme avoir perdu confiance en l'ASFEC, et souhaite que l'Unesco et la FAO procèdent à une sérieuse « réévaluation » du centre (ONU, RAG-2/330, box 108 : lt. de Herbert Breadley à Adisheshiah, 6 avril 1955).

[8] Conflits Unesco-FAO ; 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », VIII : lt. de E. Brinton à M. Federov, 17 sept. 1966.

[9] Certains envisagent même alors la création d'une nouvelle agence spécialisée consacrée aux ressources de l'eau ; EU, box 3213 : 15 USGC/0.6/2, 24 sept. 1968, 15e conférence générale, Background paper, Hydrology, p. 6-7. La DHI a donné lieu à des conflits entre l'Unesco et l'OMM. Buzzati-Traverso a d'ailleurs voulu, en 1971, transférer de son propre chef les activités hydrologiques de l'Unesco à l'OMM. Interview Dumitrescu. *Journée d'hommage à René Maheu, cahier II, op. cit.*, p. 78-85 : Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement » ; il y a aussi de la concurrence avec l'OMS et la FAO dans le cadre de la DHI (X 07.83 Maheu, V : rapport de la visite du DG à Washington, oct. 1967, 32 p., p. 23-28).

[10] M. Prévost, *op. cit.*, p. 234-235. En juin 1972, devant le conseil exécutif, Maheu transmet le vœu exprimé par la conférence de Stockholm que la COI sorte du cadre de l'Unesco de manière à devenir un mécanisme commun à tous les gouvernements et à tous les organismes des Nations Unies intéressés ; le délégué permanent de la France auprès de l'Unesco observe que, ce faisant, Maheu « dissimulait mal le mécontentement que lui causait cette proposition » (FR, Nantes, carton 78 : lettre de l'ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, au ministre des affaires étrangères, 14 juin 1972) ; en 1968, le Royaume-Uni s'inquiète des conflits entre l'Unesco et la FAO au sujet de la COI et de cette expansion projetée des compétences de la COI, qui, englobant les ressources de la mer comme les poissons, risque d'empiéter sur les compétences de la FAO (RU, OD 25/168 : FAO (68) 29 : FAO National committe for the UK, FAO council, 51st session, october 1968 : Brief for the British Delegation).

[11] EU, box 2242 : lt. de George H. Zentz au secrétaire d'état, 6 sept. 1947, 7 p., p. 2.

indien-andin[1] ; du MAB[2] ; des projets d'éducation de base ; de l'université des Nations Unies[3]. Ils sont révélés non pas par les documents officiels de l'Unesco, mais par d'autres sources : correspondances confidentielles internes de l'Unesco[4], archives diplomatiques[5], archives de l'ONU, témoignages d'anciens fonctionnaires. Dans le cadre du projet pilote de Marbial, la FAO et l'OMS annoncent très tôt leur intérêt, mais tardent à confirmer officiellement leur engagement, puis tardent à fournir les experts et les fonds promis ; après avoir participé brièvement et de manière conflictuelle au projet, elles s'en désengagent rapidement[6]. Ce cas de figure se reproduit pour de nombreux autres projets d'éducation de base, les autres agences se décourageant et se désengageant souvent avant l'Unesco[7]. En 1952 les rapports et correspondances de l'ONU témoignent d'un conflit de compétence entre ONU et Unesco dans le groupe de travail sur les problèmes légaux, sociologiques et administratifs des États nouvellement indépendants[8]. En 1953, l'ONU veut améliorer sa coordination avec l'Unesco dans les activités d'assistance technique[9], et notamment dans le projet de Dujaila, où elle observe des conflits sur le terrain pour la direction de l'équipe entre le chef de mission de l'Unesco et l'expert envoyé par l'ONU[10]. La correspondance entre les experts itinérants du projet majeur d'éducation en Amérique latine et le coordinateur du projet atteste de vives tensions entre l'Unesco et l'OIT[11]. Dans le domaine de l'océanographie, dans les années 1950, de vives tensions apparaissent également entre l'Unesco et la FAO[12]. En 1957, Lengrand, qui va assister comme observateur de l'Unesco à la réunion d'experts de l'OIT sur l'éducation ouvrière, afin de resserrer la collaboration entre Unesco et OIT dans le domaine

---

[1] Onu, RAG 3 SA, box 22 : lt. de M. Osmay à J. Henderson, 15 avril 1958.

[2] RU, OD 25/168 : FAO National Committe for the UK, FAO council, 51st session, october 1968 : Brief for the British Delegation; RU, FCO 55/450 : télégr. de Buxton à FCO, 23 oct. 1970 ; alors que la structure retenue est celle d'un conseil de coordination composé de délégués nationaux et représentants des agences spécialisées, à quoi s'ajouteraient des comités nationaux dans les états membres, comme cela a été le cas pour la DHI, en revanche la FAO, l'OMS et l'OMM font pression pour que soit adoptée plutôt une structure « inter-agences », comme celle utilisée dans le cas de la COI ; ces agences craignent en effet d'être « submergées » (« swamped ») par les délégués des Etats membres ; mais Maheu tient personnellement à ce que le MAB reste un programme de l'Unesco uniquement. Le Royaume-Uni observe que la situation est compliquée par le fait que le ACC a mis en place une unité fonctionnelle sur l'environnement, dirigée par M. Davis de l'OMS (RU, FCO 55/448 : Note for the record, confidential, par M.W. Holdgate, discussions at Royal Society with W. Manshard of Unesco).

[3] Il y a des conflits de compétence entre l'ONU et l'Unesco dans le projet d'université des Nations Unies, entre 1969 et 1972, comme l'observe le gouvernement britannique (RU, FCO 61/934 : IOC (72) 113, 5 sept. 72 : 27e session de l'assemblée générale : Question of the establishment of an international university).

[4] Ex : 372 (8) MP01 A 22, VIII : mémo de M. Betancur au DG, 20 avril 1964, p. 2-3 ; 372/8/MP 01, V : lt. de Diez Hochleitner à J. Guiton, 1er déc. 1960.

[5] Ex : EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, p. 7-8.

[6] 375 (729.4) A 61, XVI : lt. de Grenoilleau à George Miller, 26 janv. 1950 ; rapport du mois de mars 1950, par C.J. Opper, 18 avril 1950 ; 375 (729.4) A 61, IV : lt. de Frederick Rex à Bowers, non datée ; 375 (729.4) A 61, I c : lt. d'Albert Mangonès à G. Duran, 30 juin 1947 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 69 ; 375 (729.4) A 61, I : lt. d'Arthur Bonhomme à Huxley, 19 fév. 1948 ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 5 ; 375 (729.4) A 61, III : lt. de W. Laves à C. Beeby, 11 mai 1948 ; lt. de C. Beeby au DG, 19 mai 1948 ; Journal Métraux, p. 269, 9 juin 1948 ; X 07.83 Torres Bodet III : visite du DG à Genève, 25-26 avril 1949, p. 2-3 ; XO7.21(44)NC, I : 11 juin 1949 : rapport sur les activités de la division d'éducation de base pour la commission nationale française ; *Monographie n° 4 sur l'éducation de base*, *op. cit.*, p. 51, 54-56, 61 ; 375 (729.4) A 61, XIX : brouillon de lettre de Bowers à M. Jaume, fév. 1952 ; 375 (729.4) A 61, XXI : lt. d'A. Lestage à L. Elvin, 11 août 1954.

[7] Comme le projet d'éducation de base du Camboge (ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport d'Evelyn Rauch à Eleanor H. Hinder, 25 fév. 1955). Ex : projet d'éducation de base de Dujaila (Irak) (rapport de R. Habbab à T. Nasr, juill. 1953, doc. cit., p. 2.)

[8] ONU, RAG 2/76 box 7 : Unesco working party on the legal, sociological and administrative problems of newly independent states (23-25 janv. 1952), rapport du 12 fév. 1952 par H. van Mook, director, division of public administraion, TAA ; lettre de H.J. van Mook à A. Goldschmidt, 22 janv. 1952.

[9] ONU, RAG 2/76 box 7 : lettre de Rowena Rommel, director technical assistance department, ONU, à M. Keenleyside, DG de la UN Technical Assistance Administration, 1953.

[10] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de D. Gosh à A. Golsdschmidt, 8 juill. 1953.

[11] 372/8/MP 01 A 136, I : lt. confid. de Luz Vieira Mendez à O. Vera, 28 sept. 1962.

[12] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference of Unesco, p. 12 « Although the US initially took the lead in spurring Unesco's entry into this field, we have become increasingly disenchanted with the orientation and management of the program over the years ».

de l'éducation des travailleurs, est critique envers l'OIT, et souligne, dans son rapport confidentiel, l'importance de la rivalité Unesco/OIT dans l'attribution des compétences, qui se manifeste à cette réunion, et la mauvaise coopération entre les deux institutions[1]. Des tensions règnent entre l'Unesco et l'OMM au sujet de leurs attributions respectives en hydrologie. En 1970 le gouvernement britannique observe que « l'OMM n'est pas vraiment aimée à Paris. Elle est considérée comme une petite agence à la grande ambition » ; il observe que « clairement il y a loin d'y avoir une confiance mutuelle entre les deux organismes »[2]. En 1971, Adriano Buzzati Traverso, sous-directeur général pour la science, voulant donner la priorité à la recherche scientifique fondamentale, au détriment de la recherche appliquée au développement et à l'environnement, négocie avec l'OMM, sans consulter Maheu, le tranfert des activités hydrologiques de l'Unesco à l'OMM. Dumitrescu ayant averti Maheu, ce dernier annule la décision intempestive de Buzzati[3]. Cet épisode s'inscrit dans un contexte de grande rivalité et de manque de confiance entre l'Unesco et l'OMM[4]. En 1972, à la Conférence de Stockholm pour l'environnement, Maheu « dut se battre, observe Batisse, pour que l'Unesco et les autres institutions spécialisées ne soient pas écartées des débats »[5].

La création du PNUE, qui distribue aux agences des crédits pour financer leurs activités environnementales, loin d'apaiser les conflits entre elles, les attise. Prévost souligne les « malentendus », « rivalités », vives « querelles », qui se développent au début des années 1970 entre l'Unesco, l'OMM et la FAO, en concurrence autour du PNUE nouvellement créé[6] ; de même, une lettre confidentielle de Batisse au sujet de la réunion inter-agences sur la désertification organisée par le PNUE à Genève en juin 1975 témoigne des rivalités exacerbées entre agences, chacune luttant pour obtenir plus de financements que les autres[7].

Les tensions entre agences sont souvent liées aux efforts systématiques de l'Unesco pour accroître ses compétences et jouer un rôle de direction au détriment des autres agences, ce par quoi l'Unesco s'attire leur hostilité. C'est le cas dans de nombreux projets d'éducation de base : ainsi par exemple, dans le projet associé de Viani, des conflits surgissent entre l'Unesco et la FAO en 1949 au sujet de leurs compétences respectives ; en effet, bien que le domaine de la lutte contre l'érosion semble *a priori* concerner légitimement plutôt la FAO, l'Unesco estime qu'il relève également de sa compétence, sous l'angle éducatif, « en prenant le mot 'éducatif' dans son sens le plus large », comme le défend Bowers[8] ; de même, des tensions apparaissent entre l'Unesco et l'OMS à cause de la volonté de l'Unesco de développer des activités d'éducation sanitaire dans ses projets d'éducation de base dans les années 1940-50[9],

[1] X 07.83 Lengrand, I : lt. de Lengrand au DG, 18 déc. 1957 : rapport sur la mission effectuée auprès du BIT (Genève), 9-14 déc. 1957, 7 p., p. 3-6.
[2] RU, FCO 55/450 : « Unesco : MAB and MAE », rapport confid. de Holdgate à Davis, 13 nov. 1970 ; « WMO is not wholly beloved in Paris. They are regarded as a small agency of great ambition. [...] Clearly there is far from complete mutual confidence between the two bodies » ; en juin 1972, Maheu annonce devant le conseil exécutif qu'un accord a été réalisé avec l'OMM pour faire disparaître une « apparence de compétition » (FR, Nantes, carton 78 : lettre de l'ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, au ministre des affaires étrangères, 14 juin 1972, citant le rapport de Maheu au conseil exécutif sur la conférence de Stockholm).
[3] Interview Dumitrescu ; Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement », art. cit. ; FR, Nantes, carton 78 : lettre de l'ambassadeur, délégué permanent dela France auprès de l'Unesco, au ministre des affaires étrangères, 14 juin 1972.
[4] RU, FCO 55/450 : rapport confid., « Unesco : MAB and MAE », de Holdgate à Arculus et Davis, 13 nov. 1970 ; « front-men ».
[5] *René Maheu. Portrait-souvenir par ses collaborateurs, op. cit.*, article de M. Batisse, p. 38.
[6] M. Prévost, op ; cit., p. 234-235.
[7] Miollis 361.9 (6) Sahel, I : lt. de M. Batisse à M. Zyss, 16 juin 1975.
[8] 375 (86) A 63 VP : lt. de Bowers à William X. Hull, 25 avril 1949 ; « using the word « educational » in the widest sense » ; lt. de Bowers à ADG éducation, 13 avril 1949 ; lt. de Sanchez au DG de l'Unesco, 15 mars 1949, p. 3.
[9] Educ/28/1947, p. 7.

et, au début des années 1960, de lancer, comme le souhaite Victor Kovda, un programme sur le cancer et la gérontologie[1]. La rédaction de *Tendances actuelles de la recherche scientifique* entraîne, par les ambitions auxquelles ce rapport donne lieu de la part de l'Unesco[2], des conflits avec l'OMM (au sujet de la section météorologique)[3], avec la FAO (celle-ci dénonçant le fait que toute la section qu'elle a rédigée pour ce rapport ait été coupée par Auger)[4], et avec l'OMS[5]. L'ajout par l'Unesco, à la fin de ce rapport, de recommandations sur les orientations de la recherche scientifique, suscite des protestations de la FAO qui estime que c'est une déviation par rapport à l'orientation théorique initiale, faisant valoir qu'il s'agissait théoriquement de faire une synthèse et un bilan des récentes recherches, et non pas, comme tend à le faire l'Unesco avec ces recommandations finales, une réflexion sur l'orientation souhaitable des recherches futures, surtout dans des domaines qui dépassent ses compétences ; cela entraîne un vif conflit entre l'Unesco et la FAO[6]. De même dans le cas de l'Unisist, l'Unesco s'efforce, mais en vain, d'imposer son autorité en matière de systèmes d'information scientifique sur les autres agences[7]. De tels conflits, liés à la volonté de l'Unesco d'élargir ses compétences, se produisent donc à la fois dans des projets de terrain et dans des projets de recherche. Les conflits entre agences reposent souvent sur des questions financières (chaque agence se renvoyant la balle pour le paiement des frais)[8], et sur des questions administratives[9].

---

[1] EU, box 823, « confid. report on the eight session of the international advisory committee on research in the natural sciences programme of Unesco prepared by W.A. Noyes », New Delhi, 21 oct. 1961, 6 p., p. 4 ; *Courrier de l'Unesco*, mai 1970 : numéro intitulé « Contre le cancer ».

[2] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends of Inquiry in scientific research, I : lt. confid. de Maheu au DG, 27 oct. 1958, p. 12 : Maheu affirme son enthousiasme à l'égard du projet de *Tendances principales de la recherche scientifique*, et insiste sur « la nécessité de faire en sorte que l'Unesco ait les moyens de se montrer à la hauteur de la tâche prestigieuse qui lui a été confiée et dont les conséquences peuvent être considérables » ; lt. d'Auger à Maheu, 28 oct. 1958 : Auger « félicit[e] » Maheu « d'avoir réussi à maintenir dans l'orbite de l'Unesco » ce projet. La volonté de l'Unesco de définir à la fin de ce rapport ses propres conceptions sur l'orientation à donner à la recherche scientifique, s'inscrit très clairement dans un contexte de concurrence inter-agences pour le prestige de l'Unesco ; Maheu souligne « l'importance exceptionnelle d'une telle définition à un moment où le domaine de la science est de tous côtés envahi par les diverses organisations du système des Nations Unies », et souligne : « si nous perdons, nous perdons gros ». Il insiste sur le caractère « politique » du rapport Auger (V : mémorandum de Maheu à Kovda, 30 mars 1960).

[3] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends ..., VI : lt. de D.A. Davies à Maheu, 4 avril 1960 ; lt. de Maheu à Davies, 15 avril 1960.

[4] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends ...., VI : lt. de J.C. Shaw à Auger, 4 avril 1960 ; lt. de Hemptinne à Maheu, 8 avril 1960.

[5] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends …, VI : mémo de Y. de hemptinne à A. de Silva, 26 sept. 1960 ; le règlement de ces démêlés avec les différentes agences entraîne beaucoup de complications et de retards, ce qui provoque l'exaspération de Maheu (lt. de Y. de Hemptinne à Maheu, 8 avril 1960 ; lt. de Maheu à Aleksander et Hemptinne, 11 avril 1960).

[6] Maheu passe outre cette opposition de la FAO. La FAO ne lâche pas prise et dénonce les recommandations formulées par l'Unesco, notamment celles concernant le domaine de l'agriculture et de la nourriture, qu'elle estime empiéter sur ses propres compétences (5 A 54/51 Survey of the Main Trends …, VI : lt. de J.C. Shaw à Auger, 4 avril 1960 ; V : mémo du DG adjoint à Kovda, 30 mars 1960 ; VI : mémo de Maheu à Aleksander et Hemptinne, 11 avril 1960 ; VII : lt. de Shaw à Hemptinne, 18 oct. 1960). Plus tard, pour l'étude similaire sur les tendances de la recherche dans les sciences humaines et sociales, l'Unesco s'efforce d'instaurer une meilleure coopération avec la FAO, l'OIT et l'OMS (3 A 54/53 Social and Human …, I a : lt. de Bertrand à Maheu, 20 mars 1964).

[7] R. Jackson, *Etude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement*, Genève, Nations Unies, 1969, 2 vol. Cité dans PGI/UNISIST II/4, p. 35. L'Unisist est en effet à ce niveau en concurrence avec l'IATFIETT (Inter-Agency Task Force on Information Exchange and Transfert of Technology), chargée de coordonner les bases de données des organisations internationales ; de plus, la FAO et l'AIEA développent chacune son propre système d'information : AGRIS pour la FAO, et INIS pour l'AIEA) ; Antoine Lefebure et Maurice Ronai, « Un nouvel ordre de la documentation : les limites de la coopération internationale », *Le Monde diplomatique*, nov. 1979, p. 16-17 ; cité par A. Fleury, *op. cit.*, p. 89-90 : au niveau intergouvernemental, l'Unisist est notamment en concurrence avec le Bureau intergouvernemental pour les systèmes d'information.

[8] C'est par exemple le cas pour l'étude *Tendances principales de la recherche scientifique* (NS/ROU/43, 15 janvier 1964, p. 21 ; 11C/PRG/5, 21 oct. 60, p. 1-2 ; 5 A 54/51 Survey of the Main Trends …, V : mémo de P.C. Terenzio à Maheu, 5 janv. 1960).

[9] Ainsi, dans le programme Unesco-Unrwa, la structure de l'Unrwa est décentralisée, tandis que celle du personnel de l'Unesco affecté à l'Unrwa est centralisée ; cela entraîne des confusions et conflits persistants dans les relations entre le personnel de l'Unesco et celui de l'Unrwa. 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IV : rapport confidentiel de W.H. Loper au DG, 2 janv. 1959, p. 6-10 ; lt. de Maheu à Aleksander, 27 juill. 1959 ; lt. d'A. Kinany à M. Chevalier, 31 oct. 1960 ; X 07.83 Maheu, IV : lt. de Maheu à Guiton, 2 fév. 1967 ; X 07.83 Maheu,

Ainsi, tout au long de la période envisagée, l'Unesco a souffert de compétences trop limitées par rapport aux ambitions formulées. Ce problème structurel a persisté au fil des années malgré ses efforts pour l'atténuer. Les États membres ont disposé d'une force d'influence accrue au fil du temps sur le choix de ses programmes, grâce au système leur permettant de fournir des financements extra-budgétaires pour les programmes de leur choix. D'autre part, grâce à un système similaire, l'ONU, la Banque mondiale, le FMI, l'OMC, ont également disposé d'un pouvoir d'influence de plus en plus important sur l'orientation de son action. Ce phénomène, qui fait apparaître son impuissance croissante, est dénoncé avec vigueur dans les années 1970[1]. Enfin, ses rivalités avec les agences spécialisées au sujet de leurs compétences respectives ont perduré tout au long de la période, malgré de réels efforts de coordination. Au cours des trente premières années, les relations entre l'Unesco et les autres agences spécialisées se sont caractérisées davantage par la concurrence et la rivalité que par une fructueuse coopération. Cette situation, due en grande partie au flou de la définition de ses attributions, a cependant évolué au cours des années dans le sens d'une amélioration, grâce aux efforts persévérants menés par les dirigeants des agences respectives.

A la limitation des compétences de l'Unesco s'ajoute la lourdeur de ses mécanismes administratifs.

3.2. Un mécanisme administratif complexe.

L'étude du fonctionnement et des dysfonctionnements des mécanismes administratifs de l'Unesco s'inscrit dans le cadre des nombreuses recherches menées en théorie et sociologie des organisations[2]. Les études sur la bureaucratie, notamment celles réalisées par Max Weber, Robert K. Merton, Alvin Gouldner, et celles de Michel Crozier sur « le phénomène bureaucratique », sont d'un grand apport à cet égard[3]. Dès les premières années, un décalage apparaît entre le fonctionnement administratif officiel, théorique, de l'Unesco, et son fonctionnement réel. Il se manifeste dans les relations entre les différents organes que sont la conférence générale, le conseil exécutif, le directeur général et le secrétariat, et au sein de chacun d'entre eux. Comme dans les autres agences du système de l'ONU[4], la prise de décision réelle est faite de manière de plus en plus centralisée et de moins en moins fidèle au schéma théorique.

VI : rapport de mission de R. Habachi au Liban, 29 déc. 1972, p. 3. Ces conflits semblent cependant s'apaiser après 1955 (37 : 362 .92 (5-011) « -66 », III a : rapport confidentiel de Lionel Elvin, 3 oct. 1955, p. 1 et 4-5).

[1] Daniel Holly, *op. cit., p.* 39-41. Interview Pauvert. Chikh Bekri, *op. cit.*, p. 74 et 112.

[2] C. Bournonville, *Introduction aux théories des organisations*, Paris, Foucher, AES plus, 1998. P. Collerette, *Pouvoir, leadership et autorité dans les organisations*, Presses de l'université du Québec, 1991. G. March James, *Décisions et organisation*, Paris, les éditions d'organisation, 1991, 275 p. (cf. notamment : « Systèmes d'information et prise de décision : des liens ambigus », par J.G. March, p. 231-254, et « L'information dans les organisations : un signal et un symbole », par M.S. Feldman et J.G. March, p. 255-272). Yves Beigbeder, « Les défis aux valeurs de l'administration des organisations internationales », in *Revue internationale des sciences administratives*, 1997, vol. 63, n°3, p. 399-410.

[3] M. Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 10/18, 1963 (1919), p. 102. Robert K. Merton, « the Unanticipated Consequences of Purposive Social Action », *American Sociological Review*, 1936. Alvin Gouldner, *Patterns of industrial bureaucracy*, Glencoe 1954. M. Crozier, *Le phénomène bureaucratique, essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Seuil, 1963, p. 7 : « le climat de routine, de rigidité, de contrainte et d'irresponsabilité qui caractérise les organisations ».

[4] Chadwick F. Alger, *Decision-making in public bodies of international organizations (ILO, WHO, WMO, UN) : A preliminary research report*, 8e congrès mondial de l'association internationale de science politique, Munich, septembre 1970.

3.2.1. Le rôle décroissant de la conférence générale et du conseil exécutif.

La conférence générale.

Composée de délégations des différents États membres, la conférence générale se réunit initialement tous les ans, puis seulement tous les deux ans à partir de 1952, afin de discuter et de voter le programme et le budget. Elle se compose de trois principaux corps : la session plénière, la commission du programme, et la commission administrative, qui se divisent chacune en plusieurs groupes de travail.

La tenue de la première conférence générale, en 1946, se caractérise selon la délégation américaine par une bonne atmosphère, « extrêmement amicale », mais aussi par une grande lourdeur administrative. La délégation américaine observe que la traduction et la distribution des discours et documents en anglais et français, mal organisée, ralentit les délibérations[1]. La commission nationale française déplore que « les délégations [soie]nt de qualité très inégale », que les projets soient « trop nombreux, insuffisamment étudiés, et mal présentés », et les méthodes de travail de la conférence « défectueuses ». Elle déplore que le budget n'ait pas été voté au début de la conférence, ce qui aurait permis de discuter les programmes de manière plus réaliste[2].

Un progrès est accompli dans l'organisation des conférences générales suivantes. La France et les États-Unis observent qu'elles sont marquées par plus de professionnalisme, de réalisme, de rationalité et d'efficacité que ne l'avait été la première[3]. Cependant, ce progrès est limité.

La conférence générale fournit parfois un gros travail, comme celle de 1949, qui donne lieu comme l'observe l'ONU à un « travail acharné ». Pourtant, l'ONU observe aussi que malgré cela, « le programme de l'Unesco n'a pour ainsi dire pas été discuté en lui-même et pour lui-même », à cause d'une mauvaise organisation du travail[4].

Dans ses rapports confidentiels au département d'état, la délégation américaine se livre à une analyse des défauts des conférences générales. Dans son rapport sur la conférence de 1948, Otis Mulliken estime que les débats ont souvent été « verbeux » et inefficaces, caractérisés par des retards importants ; « beaucoup de ce qui aurait dû être fait n'a pas été fait et beaucoup de ce qui a été fait ne l'a pas été complètement ni dans les temps » ; il relève le manque de compétences d'une grande partie des délégués[5]. De même, dans son rapport confidentiel sur la conférence générale de 1949, Kenneth Holland déplore l'insuffisante

---

[1] EU, box 2241 : rapport confid. d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, 16 p., p. 3-4 : « admirable in its broad aspects » ; « exceedingly amicable ».

[2] FR, NUOI 1946-1959, carton n°333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, février 1947 : rapport sur la conférence générale de l'Unesco, 11 p., p. 3-4.

[3] M.H. Holcroft, p. 60. EU, box 2254 : US delegation to the 3rd session of the general conference, 8 déc. 1948, rapport confidentiel de O. Mulliken à Allen, p. 5-6 ; box 2244 : lt. confid. de Howland Sargeant à Lovett, 20 novembre 1947, au sujet de la conférence générale de 1947 : « This is a much more realistic conference than the Paris conference of a year ago » ; box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, nov. 17-dec. 11 1948, par George V. Allen : cette conférence a été « the most business-like and the most efficicently conducted of all Unesco conferences to date ». Elle a été « less dramatic » que les précédentes ; FR, carton 117 : rapport confid. de G. Bidault, président de la délégation française à la 3e conférence de l'Unesco, à Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, 26 avril 1949, 45 p., p. 2.

[4] Rapport de Louis Gros à Dr. Sze, 7 nov. 1949, doc. cit., p. 3 et 6.

[5] EU, box 2254 : rapport confid. d'Otis Mulliken à Allen, 8 déc. 1948, p. 7-8. « it [the conf.] was spotty and was not as effective as it should have been. Much of what could have been done was not done and much that was done was not done thoroughly enough or well-timed ». Parmi les délégués : « too many amateurs », « too few hard-boiled operators » ; beaucoup de délégués « badly miscast ».

préparation des discussions et la mauvaise sélection de la qualité des délégués[1]. En 1949, l'Américain Robert S. Smith, auteur d'une étude sur le fonctionnement de l'Unesco, estime que les délégués à la conférence générale devraient être sélectionnés avec plus de soin pour que la conférence générale soit efficace[2]. La même année, les États-Unis observent que la conférence générale fonctionne de manière différente depuis que Torres Bodet est directeur général : Torres Bodet « s'est placé dans une position de premier ministre défendant son programme et son budget devant le parlement. Cette position, qui est en fait contraire à la constitution, a causé aux délégations beaucoup de souci, comme elles n'y étaient pas préparées »[3]. La délégation américaine à la conférence générale de 1950 déplore que la conférence est « mal organisée », que le palais Pitti n'est « pas du tout pratique » pour ce travail, et qu'il y a beaucoup d'agitation, de contestations, d'oppositions, de la part des délégués sur le programme et le budget[4]. En 1952, la commission nationale américaine identifie un autre élément de dysfonctionnement, dans le fait que les nombreux comités et groupes de travail se réunissent simultanément, car cela empêche une grande partie des délégations de suivre le travail de ces comités[5].

En 1950, le représentant de l'ONU à la conférence générale de l'Unesco deplore la lenteur et l'inefficacité du travail de la commission du programme : « après deux heures et demi de débat, la commission n'a pu examiner qu'un vingtième de ce programme »[6].

La presse ne se prive pas de souligner la lourdeur des conférences générales, « effrayante », « inhumaine », d'évoquer la conférence générale accablée par ses « innombrables séances », « submergée d'une montagne de papiers »[7], et de dénoncer l'excessive longueur des conférences (plus de trois semaines)[8]. En 1950, Huxley lui-même, dans un article de presse, dénonce les dysfonctionnements et les pertes de temps de la conférence générale[9].

Les débats à la conférence générale sont souvent confus. Ainsi, par exemple, à la conférence générale de 1950, la question de la création de laboratoires scientifiques internationaux fait l'objet, comme l'observe le Français G. Duran, « d'un débat très vif, très long et très confus ». Il déplore son manque de clarté :

« Les délégations pensaient une chose et en disaient une autre, ce qui donnait à leurs déclarations un ton équivoque et parfois même incompréhensible. À la fin du débat, on ne savait plus si elles étaient pour ou contre les laboratoires, si elles favorisaient les laboratoires

---

[1] EU, box 1601 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 9 mars 1950 : « I do not feel that the discussion of the basic topic was really a success. […] I think much more preparation must be made in advance and the speakers must be selected with very great care if such discussions are to make any real contribution to the work of Unesco ».

[2] Ascher, box 149 : *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, Harvard, 31 janv. 1949, 131 p., p. 120.

[3] Ascher, box 150 : lettre de Jack ... ? (illisible) à Ascher, 28 oct. 1949, p. 2 : « the DG placed himself in a position of Prime Minister defending programme and budget before the Parliament. This position, which is in fact contrary to the Constitution, caused the delegations great concern as they were not prepared at this particular moment to accept the DG as the Prime Minister in fact ».

[4] Ascher, box 146 : lt. de Sharp à Ascher, 12 juin 1950 : sur la conférence générale de Florence: « conference badly organized ». « Pitti Palace very inconvenient to work ». « Much pulling and hauling concerning budget, concentration of program, and special projects proposed by Americans. Complaint from delegates, discontent with decisions expressed privately by Torres Bodet ».

[5] *Informal report of the US Delegation to the seventh session*..., doc. cit., p. 10.

[6] ONU, RAG-2/76, box 11 : lt. de G. Duran à Henri Laugier, 9 juin 1950.

[7] *Manchester Guardian*, 18 juillet 1950, « Should Unesco Die ? I. Benedetto Croce's Verdict » : « submerged under a mountain of papers » ; 19 juillet 1950, « Should Unesco Die ? II. Croce's Case for Its Dissolution » : « those unending sittings » ; « frightening », « inhuman ».

[8] RP, 20 juillet 1951 : *Journal de Genève*, 8 juillet 1951 : Jean Piaget y préconise que la durée des conférences générales soit réduite à huit jours.

[9] J. Huxley, « Unesco: The first phase. I. The 2 views », art. cit. : « idleness and gosssip ».

régionaux plutôt que les laboratoires internationaux, ou si elles voulaient que l'Unesco vînt simplement en aide aux laboratoires nationaux déjà existants ».
De même, au sujet des discussions sur le programme de sciences sociales, il observe : « les débats ont été animés mais imprécis et on avait de nouveau l'impression qu'une grande partie des délégations cachaient leurs vraies pensées »[1].

La conférence générale de 1952, au cours de laquelle le directeur général Torres Bodet démissionne, est marquée par une grande confusion, et donne lieu à des réflexions et des réformes pour remédier à ses défauts. Ainsi, il est décidé que désormais les conférences générales n'auront plus lieu que tous les deux ans. Les conférences générales suivantes se caractérisent par plus de calme[2]. On observe ainsi un tournant après 1952.

En réalité, ce calme semble plutôt le signe d'une perte de pouvoir de la conférence générale. En effet, il se produit un glissement de ses prérogatives vers celles du conseil exécutif[3] : le projet de programme et de budget (document C/5), soumis à la conférence générale par le conseil exécutif, devenant de plus en plus volumineux au fil des conférences générales[4], et étant soumis de plus en plus tardivement, s'avère de plus en plus difficilement modifiable ; de plus, la conférence générale ne vote pas des programmes mais des résolutions, qui constituent une synthèse très schématique des programmes. Ainsi, peu à peu, c'est bien plus au conseil exécutif qu'à la conférence générale que sont véritablement mis au point le programme et le budget[5].

Dans les années suivantes, le manque de pouvoir de la conférence générale est déploré par les États membres, qui affirment la nécessité d'améliorer son organisation[6], et qui dénoncent l'absence de souplesse des délibérations, due en particulier à l'adoption en début de session d'un plafond budgétaire, qui « verrouill[e] les débats », et condamne d'avance les nouvelles propositions de projets. Les États membres dénoncent leur impossibilité de peser réellement sur le choix des programmes[7]. En 1957, le président de la commission nationale allemande, Steltzer, critique sévèrement dans son rapport l'organisation, le déroulement et le contenu de la conférence générale de 1956. Il affirme que l'Unesco n'a « pas encore surmonté ses maladies infantiles », à savoir la lourdeur bureaucratique et le flou de ses orientations, et qu'elle succombe de plus en plus à la politisation croissante. Ses collègues renchérissent et déplorent que de plus en plus de décisions importantes se passent « derrière les coulisses ». Pour le professeur Eckert, « l'Unesco se trouve actuellement dans une grave crise »[8]. Malgré cette contestation de la part des États membres, la tendance à la diminution du pouvoir de la conférence générale se poursuit tout au long des années.

Evans évoque les vifs « combats » entre délégués qui se produisent à la conférence générale, les lobbies opposés, ce qui contribue souvent à disperser la réflexion. Il observe que

---

[1] ONU, RAG-2/76, box 11 : lettre de G. Duran à Henri Laugier, 9 juin 1950.
[2] Journal Métraux, 8 déc. 1954.
[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 326-327.
[4] De deux pages lors de la 1e conférence générale en 1946, il passe à 210 p. à la conférence générale de 1949, et à plus de 700 p. à la conférence générale de 1966, même si pour l'essentiel le contenu consiste en activités déjà anciennes, reconduites pour un nouvel exercice. M. Prévost, *op. cit.*, p. 159-160.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 327.
[6] RU, ED 157/32 : février 1955, « a brief appraisal of the education programme of Unesco », 13 p., p. 12-13.
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 166-168.
[8] RFA, Bestand B91, Band 254 : rapport de la 18e session de la commission nationale allemande, 12 mars 1957, p. 4.

dans cette arène, le directeur général apparaît « dans une position relativement forte », « il est le véritable chef »[1].

Le CCIC déplore dans son rapport confidentiel la lourdeur de la conférence générale de 1960 : « cette conférence a été sensiblement plus lourde que les précédentes. […] Au passif de la conférence, nous inscrirons son encombrement par des discussions oiseuses sur des points de détail qui ont empêché de donner aux discussions de fond la place qu'elles méritaient »[2]. Le CCIC observe aussi le déclin de pouvoir de la conférence générale : « le rôle du secrétariat dans l'orientation de l'activité de l'Unesco apparaît plus grand que dans le passé, en raison sans doute du caractère de plus en plus technique et complexe des questions, et du manque de compétence de trop de délégations nationales » ; le CCIC observe cependant « l'influence de tels délégués qui, ayant la pratique des affaires de la maison, ont pu obtenir certains infléchissements notables du programme du Secrétariat »[3].

A la fin des années 1960 et au début des années 1970, des efforts de réflexion et des tentatives de réforme sont accomplis afin d'améliorer l'efficacité du fonctionnement de la conférence générale. Les États-Unis observent à la conférence générale de 1968 que ces efforts ont dans une certaine mesure porté leurs fruits[4]. Diverses propositions sont formulées pour réduire sa lourdeur ; ainsi, en 1970, Martin Ennals suggère que les conférences générales n'aient plus lieu qu'une fois tous les cinq ans, afin de permettre des économies de temps et d'argent et davantage de logique dans l'organisation[5]. Malgré ces efforts de rationalisation, la tendance à la perte de pouvoir de la conférence générale se poursuit jusqu'à la fin de la période. En 1971, les États-Unis observent la tendance croissante au transfert du pouvoir politique de la conférence générale vers le conseil exécutif[6].

La conférence générale devient ainsi rapidement, non pas un organe de décision, mais un organe de représentation, au déroulement très codifié, caractérisé par la langue de bois, et qui compense son manque de pouvoir par la solennité de son déroulement. Les anciens fonctionnaires de l'Unesco en sont parfaitement conscients. Ainsi, Prévost évoque le « rituel […] immuable » que suit la conférence générale depuis les années 1950 et le caractère figé des débats, « exercice en grande partie stérile » selon lui :

« Chaque chef de délégation monte à la tribune à son tour, exposer en long, en large, en travers, les progrès de l'éducation, de la science et de la culture dans son pays […]. Il est rare que ces discours, généralemnt préparés dès avant la conférence par les bureaux du ministère, présentent d'autre intérêt que de paraître dans les journaux du pays dont le représentant occupe la tribune […]. Il ne s'agit donc pas d'un véritable débat, mais d'une série de monologues, qui alourdissent le déroulement de la conférence sans y apporter de contribution réelle. »[7]

---

[1] OHRO, interview d'Evans, p. 579-580 : « fight » ; « the DG is in a pretty strong position when he meets his general conference. He's the real leader ».
[2] Archives CCIC, Doc. CCIC, Aperçu sur la 11e conférence générale de l'Unesco, 14 nov-15 déc. 1960, p. 12.
[3] Ibid.
[4] EU, box 3213 : « report of the US delegation to the 15th general conference of Unesco », par Alvin C. Eurich, président de la délégation américaine, janvier 1969, 29 p., p. 2.
[5] RP 18 décembre 1970 : *The New Scientist*, 12 novembre 1970, article de Martin Ennals, ancien fonctionnaire de l'Unesco.
[6] RFA, Bestand B30, Band 547, « Unesco. Allgemein 1969-71 » : lettre de Petersen, 30 octobre 1971.
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 67 et 69.

La conférence générale constitue ainsi une tribune officielle où les États se donnent en représentation les uns devant les autres. Jacques Boisson évoque l'extrême « tension », l'intense « émotion collective » qui accompagnent la tenue de la conférence générale :

« Au fur et à mesure que la conférence générale approchait […], la tension montait. Les couloirs de l'Unesco se faisaient plus frémissants, les sonneries de téléphone plus nombreuses et plus insistantes. […] Enfin la « grand-messe » commença avec une cérémonie solennelle d'ouverture dont je n'aurais pas imaginé l'ampleur. »[1]

Chargé de rédiger les comptes rendus des débats à partir de la conférence générale de 1968, Jacques Boisson évoque l'omniprésence de la langue de bois[2]. Jean Larnaud, directeur du CCIC, qui, au titre de secrétaire de la délégation du Vatican, a assisté à toutes les conférences générales de 1947 à 1974, affirme le manque d'efficacité de cet organe[3].

Pour nuancer ce tableau par un élément positif, il faut mentionner que si la conférence générale semble avoir échoué à jouer son rôle d'organe de réflexion et de concepteur des programmes, en revanche elle a incontestablement joué, dans les années 1960 et 1970, un rôle de formation aux mécanismes diplomatiques internationaux des élites des nouveaux États décolonisés ; elle a constitué pour les représentants de ces États une tribune où ils ont observé, appris, les règles des relations internationales, et où ils ont fait leurs premières armes[4].

A qui revient la responsabilité de l'échec de la conférence générale à jouer avec efficacité le rôle qui lui avait été attribué par l'Acte constitutif ? Elle revient d'une part aux États membres, qui ont envoyé des délégations souvent insuffisamment compétentes, insuffisamment préparées, motivées moins par les buts de l'Unesco que par l'intérêt national ; cependant la situation varie selon les États : ainsi, les délégations des États membres les plus puissants (États-Unis, Royaume-Uni, France, URSS) étaient généralement très bien préparées. Elle revient d'autre part à l'Unesco, pour la lourdeur administrative de l'organisation des conférences, caractérisées par un nombre excessif de réunions, de sous-groupes, de documents, et par des discussions qui se révèlent souvent sans portée concrète.

Le conseil exécutif.

Le conseil exécutif est composé de représentants des États membres élus pour quatre ans. En 1945, les fondateurs de l'Unesco le dotent de pouvoirs importants, faisant de lui l'organe souverain pendant les intervalles entre la tenue des conférences générales. L'attribution de ces pouvoirs importants s'explique par la volonté d'apporter des limitations strictes aux compétences du directeur général, dans la crainte d'un éventuel pouvoir personnel excessif[5]. Cependant, comme pour la conférence générale, une évolution rapide amène le conseil exécutif à renoncer à exercer le pouvoir qui lui était attribué ; cette évolution se fait au profit du secrétariat et en particulier du directeur général. En août 1947, le gouvernement français observe que la 3e session du conseil exécutif « a été moins brillante et n'a pas revêtu la même importance » que la précédente, à cause du fait que « six des membres les plus

[1] *Lien-Link* n° 85 : « Paris, avril 1968 », par Jacques L. Boisson.
[2] *Ibid.*
[3] Interview Larnaud.
[4] Interviews Pauvert, Deleon, Roux, Keating. EU, box 3340 : « confidential report of the US delegation to the 72nd session of the executive board », mai 1966, par W. Benton, 30 p., p. 13-14.
[5] G. Archibald, *op. cit.*, p. 163 ; Ascher, box 147 : EX/14 rev. : rules of procedure of the executive board, 28 p.

marquants s'étaient faits remplacer par des personnalités de valeur inégale qui ne prirent qu'une très faible part aux débats »[1]. Très tôt, donc, le conseil exécutif amorce une abdication de son pouvoir. Comme l'observe Ascher dans une lettre confidentielle en 1950, « il était clair depuis 1946 qu'en réalité le directeur général et le secrétariat « font » le programme : le conseil exécutif [...] peut seulement y apporter des modifications »[2]. À la fin des années 1940, la politique des États-Unis est de défendre un conseil exécutif fort, comme le rappelle G.V. Allen, à la fois pour renforcer l'Unesco sur la scène internationale, mais aussi parce que « le directeur général, Torres Bodet, était plutôt forte tête et assez susceptible à propos de ses prérogatives et de sa position. Il fallait qu'il soit supervisé par une main pleine de tact mais ferme »[3]. En 1950, Ascher souligne dans une lettre confidentielle « la faiblesse de la position de Torres Bodet », qui n'a pas réussi à faire pression sur le conseil exécutif pour lui imposer ses idées sur le prochain programme et le budget[4].

On peut saisir deux étapes importantes dans cette évolution. Tout d'abord, en 1952, la conférence générale amende l'Acte constitutif dans un sens qui renforce le rôle du directeur général dans sa tâche d'évaluation du programme, au détriment de celui du conseil exécutif, relégué au rang de conseiller[5]. Cet amendement n'est que l'officialisation d'un état de fait apparu dès 1948 : le conflit de compétences entre le conseil exécutif et le directeur général avait abouti alors à une concentration de cette tâche entre les mains du directeur général, le conseil exécutif se bornant à pouvoir émettre des critiques et des commentaires[6]. La seconde évolution importante est la modification du statut des membres du conseil exécutif en 1954. Initialement, ils étaient censées être des « représentants éminents » des milieux scientifiques, culturels et éducatifs de leurs États respectifs, des « hommes distingués en éducation, sciences et arts »[7], et devaient agir au conseil exécutif en leur nom propre, en leur qualité d'intellectuel, et non pas en tant que représentants officiels d'un gouvernement. Néanmoins, dès le début, l'Unesco a des difficultés à intéresser à cette fonction des personnalités intellectuelles éminentes[8]. De plus, comme le déplore Huxley dans ses *Mémoires*, le système « n'a pas fonctionné », puisqu'en réalité « ces hommes ont dès le départ voté en fonction des consignes de leurs gouvernements respectifs »[9]. Torres Bodet lui aussi regrette dans ses *Mémoires* que, dès les premières années, les membres du conseil exécutif n'aient pas été « des sages, des écrivains et des artistes libres », mais de plus en plus des représentants des gouvernements[10].

Après une première tentative infructueuse initiée par les États-Unis à la conférence générale de 1952 pour modifier le statut des membres du conseil exécutif, cette modification,

---

[1] FR, NUOI 1946-59, carton 333 : direction des affaires culturelles, service de l'Unesco, note n° 3, 25 août 1947 : « note sur la 3e session du conseil exécutif de l'Unesco ».
[2] Ascher, box 146 : lt. d'Ascher à Sharp, 25 juin 1950 : « It seems to me that the weakness of Torres Bodet's position is that he presumably had all this past spring to exert his influence on the executive board in the formulation of the program for 1951. [...] it was understood from 1946 that in reality the DG and secretariat « make » the program : the executive board [...] can only review ».
[3] Benton, box 401 : lt. de G.V. Allen à Thomas A. Brindley, 22 juin 1967: « Torres Bodet was rather headstrong and quite touchy about his prerogatives and position. He needed to be supervised by a tactful but firm hand » ; Ascher, box 149 : *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, 31 janv. 1949, 131 p., p. 108.
[4] Ascher, box 146 : lt. d'Ascher à Sharp, 25 juin 1950 : « the weakness of Torres Bodet's position ».
[5] 7 C/Résol., p. 111-112. G. Archibald, *op.cit.*, p. 165-166 ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 555.
[6] J. Huxley, *Memories II*, p. 19-20.
[7] Julian Huxley, *Memories II*, vol. II, p. 19-20 : « men distinguished in education, the sciences and the arts ».
[8] Ce problème est soulevé, mais non résolu, à la 2e session du conseil exécutif en avril 1947. SR.9/1947 (rev.), p. 1-8. (G. Archibald, *op. cit.*, p. 161-162). Un élément qui contribue à rendre peu attirants ces postes est qu'ils sont non rémunérés.
[9] Julian Huxley, *Memories II*, p. 19-20.
[10] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 244 : « sabios, escritores y artistas libres ».

qui consiste en un amendement de l'article V de cet acte constitutif, est adoptée en novembre 1954[1] : les membres du conseil exécutif, qui étaient jusque-là élus à titre strictement personnel, seront désormais élus en tant que représentants de leurs gouvernements respectifs, et devront être présentés par leurs gouvernements pour être élus. Cette modification a pour conséquence de soumettre plus encore l'action de l'Unesco aux volontés politiques des États[2]. Comme l'observe en 1964 le représentant permanent de la France auprès de l'Unesco, le conseil exécutif abandonne alors de plus en plus le « rôle de sage » qu'il était en théorie censé jouer[3].

Evans était très favorable au fait que les membres du conseil exécutif deviennent des représentants des gouvernements ; il critique ceux qui défendent l'idée qu'ils soient de « libres esprits », indépendants des gouvernements. Il joue un rôle dans ce changement de leur statut[4].

Enfin, l'organisation administrative des sessions du conseil exécutif se révèle rapidement défaillante. En novembre 1947, Alfred Métraux, qui y assiste, déplore dans son journal les longues « séances sans intérêt »[5].

Rapidement, la prédominance des intérêts nationaux nuit à l'efficacité du travail du conseil exécutif. Ainsi, Paul Rivet, qui y participe en novembre 1947, déplore la prédominance des intérêts nationaux ; « j'ai eu parfois l'impression […] que les hommes ont bien du mal à s'élever des conceptions strictement nationales aux conceptions humaines »[6].

Les États membres dénoncent l'inefficacité des sessions du conseil exécutif. En décembre 1953, la direction française des relations culturelles regrette dans une note confidentielle que la session privée du conseil exécutif qui vient de se tenir a été « trop courte pour pouvoir porter tous ses fruits » :

« peu de questions importantes ont été abordées au cours de cette session, moins encore ont reçu une solution. Selon un procédé qui tend maintenant à devenir la règle, […] la plupart des questions ont été renvoyées à la session de mars. »[7]

En 1954, les diplomates français déplorent l'incohérence de l'organisation du travail à la 37e session du conseil exécutif :

« Après avoir consacré les trois-quarts de cette session à un examen détaillé du projet de programme qui lui était présenté, le Conseil a décidé à la suite d'une intervention du membre américain, le Dr. Perkins, de réunir un Comité spécial, chargé d'élaborer des directives, dont le directeur général devra s'inspirer pour le programme futur de l'Organisation. Cette décision tardive a mis en lumière la défectuosité des méthodes de travail du Conseil dont trois semaines de séances se sont ainsi trouvées remises en question. »[8]

En 1955, le Royaume-Uni estime impératif que l'Unesco confère un pouvoir plus important au conseil exécutif, afin de lui permettre d'exercer réellement la tâche de contrôle

---

[1] 7C/DR/91, 7C/Res, p. 111, 7C/Debats, p. 597, 27 novembre 1952. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 166.
[2] 8 C/Débats, 11e séance plénière, 22 novembre 1954, p. 172-173. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 167. Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 374. Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 157.
[3] FR, NUOI 834, 13e conférence générale, rapport de la DGACT, non daté.
[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 304-307 : « free minds ».
[5] Journal Métraux, p. 228.
[6] RP/36, 25 juill. 48 : *L'Education nationale*, hebdomadaire français, 1er juill. 1948, article de Paul Rivet.
[7] FR, NUOI 1946-1959, carton 333 : direction des relations culturelles, note pour M. de Bourbon-Busset, a.s. 36e session du conseil executif, nov-déc. 1953.
[8] FR, NUOI 1946-1959, carton 333 : note confidentielle de la direction des relations culturelles, RC.BOI.UN, au sujet de la 37e session du conseil exécutif de l'Unesco, programme 'rénové'.

qui fait théoriquement partie de ses attributions[1]. En 1957, le Quai d'Orsay déplore l'échec du conseil exécutif à jouer un véritable rôle, et observe que « la fréquence et la longueur des sessions du conseil, le nombre des questions de pure administration qui lui sont soumises, incitent les membres titulaires du Conseil à se faire remplacer dans une mesure croissante par leurs suppléants », ou à démissionner[2]. Ainsi le représentant de la France, Henri Laugier, quitte son poste en 1957, déçu et découragé ; il dénonce le fait que le conseil exécutif a de moins en moins voix au chapitre dans les discussions budgétaires et dans l'exécution du programme, et que ses membres sont de plus en plus soumis aux directives de leurs gouvernements. Ainsi, selon lui, ce n'est plus un « conseil exécutif », mais un « conseil exécuté », soumis d'une part au secrétariat, d'autre part aux gouvernements des États membres[3].

En effet, au cours des années 1950, le conseil exécutif devient de plus en plus un organe politique, reflétant fidèlement les rapports de force de la scène internationale. Ainsi, alors que les sièges au conseil exécutif sont théoriquement tournants, en réalité les quatre principales puissances politiques (États-Unis, URSS, France, Royaume-Uni) conservent chacune en permanence un siège, dit siège « cimenté »[4].

Le témoignage d'Evans est intéressant par le regard critique qu'il porte sur le conseil exécutif. Evans estime que l'Indien Mudaliar, président du conseil exécutif de 1954 à 1956, n'était « pas très efficace »[5]. Il évoque longuement, dans son interview, ses mauvaises relations, ses conflits, avec le conseil exécutif, lorsqu'il était directeur général ; en particulier, Henri Laugier a été, dit-il, « un des hommes qui m'a causé le plus de problèmes », étant une sorte d'« enfant terrible » du conseil exécutif, après avoir été un « enfant terrible » de l'Ecosoc[6]. Evans a aussi eu beaucoup de conflits avec Veronese, qui était président du conseil exécutif lorsque lui-même était directeur général, et qui lui était « hostile », appuyant systématiquement les critiques contre lui ; il le désigne comme « [s]on ennemi »[7].

Evans dit avoir essayé de se comporter envers le conseil exécutif comme un « administrateur démocratique » pendant son mandat, mais affirme que c'était difficile car le conseil exécutif n'était selon lui pas très démocratique : « le conseil était composé de gens d'un grand nombre de pays ; ils mettaient en avant beaucoup d'idées à eux, qui fréquemment n'étaient pas les idées de leurs gouvernements ; ils avaient des points de vue spécialisés ; ils négociaient entre eux pour imposer leurs idées. Et leur souci n'était pas du tout aussi vaste que le mien d'avoir un bon programme, homogène, intégré, qui réponde aux véritables aspirations des États membres. Ils n'avaient pas une vision aussi large que la mienne. Il n'avaient pas une loyauté aussi grande que la mienne sur ce que l'organisation devrait être ». Il estime que le conseil exécutif, mené par des lobbies, avait une attitude « irresponsable »[8]. Il

[1] RU, ED 157/32 : « A brief appraisal of the education programme of Unesco », février 1955, 13 p., p. 12-13.
[2] FR, NUOI 1946-1959, carton 333 : DGACT, note confid. au sujet de la 49e session du conseil exécutif, 27 décembre 1957.
[3] Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier…, op. cit.*, p. 310.
[4] RFA, Bestand B30, Band 544 : télégramme de Haack au ministère des affaires étrangères allemand, 10 nov. 1968. « festzementiert ».
[5] OHRO, interview d'Evans, p. 569 : « not very effective ».
[6] OHRO, interview d'Evans, p. 386-387 : « one of the men who caused me a great deal of trouble » ; « enfant terrible » ; p. 554-555.
[7] OHRO, interview d'Evans, p. 578 : « my enemy », p. 569 : « hostile ».
[8] OHRO, interview d'Evans, p. 573 : « a democratic administrator » ; « The board was made up of people from a wide range of countries ; they had a lot of ideas of their own, frequently not their gouvernements' ideas, that they were pushing ; they had specialized points of view ; they traded off among themselves for pet ideas. And their concern was not nearly as great as

insiste sur la dure pression que ces mauvaises relations avec le conseil exécutif exerçait sur lui en tant que directeur général : « de l'extérieur, les gens ne se rendaient pas compte de l'importance de la tension entre moi et le conseil exécutif », mais « c'était un problème plus grave que ce dont un observateur extérieur impartial qui examinerait les événements du développement du programme de l'Unesco aurait l'impression »[1].

En 1960, l'ambassade américaine à Paris rapporte au département d'état américain que la dernière session du conseil exécutif a été « particulièrement inefficace » et a amené de nombreux États membres à se livrer à de sérieuses remises en question du rôle de cet organe. L'ambassade américaine estime que cette session « a produit peu de décisions substantielles, a reporté l'action sur de nombreux cas urgents, a retiré son jugement final sur un grand nombre de cas, et par-dessus tout, a refusé de prendre de fermes positions et d'adopter des recommandations sur le plus important sujet de l'ordre du jour, le programme et le budget pour 1961-62 ». Les États-Unis critiquent les discussions sans fin et sans résultat, les suites de longs monologues qu'ont constituées les différentes interventions, et le fait que les membres du conseil n'ont pas tenté de soumettre leurs propositions à un vote mais ont laissé le directeur général libre de décider ce qui serait soumis au vote. Cet État dénonce le fait que le conseil exécutif ait lui-même abdiqué son pouvoir[2].

Cette session du conseil exécutif constitue pour de nombreux États membres, comme pour les États-Unis, une prise de conscience aiguë d'une véritable « crise du conseil exécutif », et donne lieu à des réflexions pour améliorer son fonctionnement, restaurer ses pouvoirs et accroître son efficacité, en redéfinissant nettement sa sphère de responsabilité par rapport à celles du directeur général et de la conférence générale, et en faisant adopter à leurs représentants une attitude plus conciliante et coopérative. L'ambassade américaine à Paris observe : « il est indéniable que, si l'on ne fait pas quelque chose pour rendre le conseil exécutif plus efficace, son importance se détériorera progressivement et son influence sur le directeur général et sur l'Organisation en général deviendra vite négligeable »[3].

Malgré cette prise de conscience, au début des années 1960 la situation ne s'améliore pas et les États membres continuent à déplorer les dysfonctionnements du conseil exécutif. En 1962, le département d'état américain observe qu'il n'assure plus sa tâche théorique de contrôle du budget et de l'exécution du programme[4]. En 1963, l'Américain Roseman ainsi que Benton, représentant des États-Unis au conseil exécutif, observent que « de nombreux

---

mine to have a homogeneous, integrated, fine program that was responsive to the real yearnings of the member states. They didn't have as broad a view as I did. They didn't have as broad a loyalty to a concept of what the organization should be ». p. 574 : « irresponsible ».

[1] OHRO, interview d'Evans, p. 570 : « on the surface people didn't realize how deep the strain was between me and the executive board because they largely went along with my program because my staff and I fought for it, we believed in it, we felt sure that our program had wide support in the member states. So that we usually won. But the strain was there nevertheless. It was a more serious problem than an examination of the events of the development of Unesco's program would indicate to an outside impartial observer ».

[2] EU, box 820 : lt. confid. de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 7 juillet 1960 : au sujet de : « the « crisis » of the executive board of Unesco ». « produced few decisions of substance, postponed action on many, withheld final judgment in a number of urgent cases and, above all, refused to take firm positions and issue recommendations on the most important agenda item, the programme and budget for 1961-62 ».

[3] Ibid. « it is undeniable that, unless something is done to make the Board more effective, its stature will progressively deteriorate and its influence on the DG and within the organization in general will fast become negligible ».

[4] EU, decimal file 1960-63, box 825 : mémorandum de Donald B. Eddy à M. Hefner, 31 mai 1962, 4 p., au sujet de la 61e session du conseil exécutif, p. 2 : « The Unesco executive board does not effectively control the development of the budget or the execution of the program. The Acting DG manages to have his own way in most things by keeping the Executive Board constantly off balance, unable to focus on major problems ».

membres du conseil exécutif sont absorbés par le problème de leur « image nationale », et que cela nuit grandement à l'efficacité du conseil. La même année, Benton déplore l'emprise « très considérable » et croissante du directeur général sur le conseil[1]. En 1965, Olivier de Sayve, délégué permanent de la France, constate dans un rapport confidentiel au ministre des affaires étrangères l'« attitude réservée » du conseil exécutif, de plus en plus dominé par « la peur […] de heurter de front le directeur général » :

« Les débats de la 70e session du conseil exécutif ont permis de constater une fois de plus que c'est M. Maheu et son Secrétariat qui impriment aux travaux de cet organe de l'Unesco son orientation et font régulièrement aboutir les solutions préparées par le directeur général et ses collaborateurs. Le fait s'explique sans doute par la supériorité dialectique et manœuvrière de M. Maheu, par son expérience consommée des conditions politiques de l'Organisation, par les moyens d'information et d'action dont il dispose, en face d'une assemblée qui est dans l'ensemble peu apte et peu encline à prendre l'initiative et à former des plans en commun. »[2]

Evans souligne la persistance des conflits entre le directeur général et le conseil exécutif dans les années 1960, ainsi qu'entre les membres du conseil exécutif, et entre pays donateurs et pays receveurs ; il évoque notamment « une terrible querelle » entre le directeur général et le conseil exécutif en 1964. Il estime que cela nuit à l'Unesco[3]. Maheu contrôle fortement le conseil exécutif pendant son mandat. Le rapport Auger, *Tendances actuelles de la recherche scientifique*, n'est sur la décision de Maheu « pas soumis au conseil exécutif pour examen et discussion » ; il s'agit de la part de Maheu d'une volonté de réduire la puissance du conseil exécutif[4]. En 1963, Benton observe que « Maheu contrôle largement le conseil exécutif »[5]. En mai 1967, lors de la réélection de Maheu, la France reproche à celui-ci de soumettre les dossiers sur lesquels se fondent les débats du conseil exécutif intentionnellement au dernier moment aux délégations, afin de les empêcher de préparer efficacement ces débats, ce qui lui permet de dominer complètement les discussions et d'orienter à son gré les décisions du conseil exécutif[6].

Cependant, il faut revenir un peu en arrière et observer qu'en mai 1966, à la 72e session du conseil, un réel progrès est observé. Benton estime que cette session a constitué, de l'avis général des participants et même du directeur général, « l'une des plus harmonieuses, l'une des plus calmes, dans toutes les annales de l'Unesco ». Il attribue ce progrès d'une part à la grande compétence dont a fait preuve le président du conseil exécutif, le Marocain Mohamed El Fasi, ce qui, selon Benton, « démontre à nouveau la haute importance du choix d'un personnel clé pour l'Unesco » ; d'autre part à l'absence de débat majeur lors de cette

[1] EU, box 4247 : « Some miscellaneous observations on Unesco's 65th executive board meeting », april 29th-may 17th, 1963, by William Benton, 14 p. plus annexes, p. 2. Il cite les propos de l'ancien assistant directeur général Roseman ; Ibid., p. 2-3. « the extent of his control over the Executive Board is very considerable. He has the power to give to or withhold favors from Board members and their countries ».
[2] FR, Nantes, carton 117 : lt. d'Olivier de Sayve, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, à M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, 21 mai 1965 : « Quelques remarques sur la 70e session du conseil exécutif ». 5 p., p. 1 et 5.
[3] OHRO, interview d'Evans, p. 560-561.
[4] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends ..., V : mémo du DG adjoint à V. Kovda, 30 mars 1960.
[5] Benton, box 394 : lt. de Benton à H. Cleveland et Lucius Battle, 3 oct. 1963: « Maheu is largely in control of the board and thus has been largely in control of the situation here ».
[6] FR, NUOI 835 : 74e-78e sessions du conseil exécutif, lettre de Jean-Fernand Laurent à la DGACT, 24 mai 1967.

session[1]. Ainsi, ce progrès observé à cette session apparaît plutôt comme ponctuel et non pas représentatif d'une évolution significative.

Au cours des années 1960, la physionomie du conseil exécutif se modifie beaucoup : en lien avec l'augmentation numérique des États membres, le nombre des membres du conseil exécutif s'accroît sensiblement, passant de 24 en 1960 à 34 en 1967. Cet élargissement est décidé en 1967 afin de remédier au problème de la sous-représentation des États asiatiques et à celui de l'absence de réelle rotation des membres, et après que diverses autres solutions ont été envisagées, comme la nomination de membres permanents, l'augmentation de la durée de mandat des membres (six ans au lieu de quatre) mais sans possibilité de réélection, la détermination de grandes régions (Europe, Asie…) chacune dotée d'un nombre déterminé de sièges[2]. Le choix de l'élargissement s'explique ainsi par la nécessité de donner des sièges aux représentants des pays d'Afrique, nouveaux membres de l'Unesco, et par le désir des pays occidentaux de conserver les leurs[3].

L'élargissement du conseil exécutif en 1967-68[4] entraîne selon les diplomates français une diminution de son niveau intellectuel : pour Jean-Fernand Laurent, les nouveaux membres asiatiques du conseil exécutif « n'ont pas la maturité intellectuelle suffisante » et sont « incapables de s'adapter aux usages de ce club qu'est le conseil exécutif »[5]. Devant la constatation de cette baisse de qualité intellectuelle et du profil de plus en plus politique des membres du conseil exécutif, en 1967 le représentant du Brésil, Chagas, propose de remplacer cet organe par un conseil consultatif de vingt « hommes sages », intellectuels, qui seraient chargés de conseiller l'Unesco sur son programme. Cependant, ce projet est rejeté par le conseil exécutif l'année suivante[6].

En 1969, Jean Fernand Laurent, dans un rapport confidentiel au ministre des affaires étrangères, se livre au constat « déprimant » du bas niveau intellectuel du conseil exécutif :
« C'est un fait que le niveau intellectuel du Conseil baisse de Conférence générale en Conférence générale. Ses grands ténors vieillissent, le sang frais qui devrait lui être injecté à chacun de ses renouvellements n'est pas celui que nous espérions. »[7]
Les véritables intellectuels, artistes et scientifiques sont désormais des exceptions au conseil exécutif. C'est le cas de Jeanne Herrsch, membre suisse du conseil exécutif à partir de 1970. Selon les États-Unis, « oratrice passionnée », elle « contribue beaucoup à la qualité des

[1] EU, box 3339 : unclassified report of the US delegation to the 72nd session of the Unesco executive board, 2-31 mai 1966, par W. Benton, 8 p., p. 1 et 8. « one of the most harmonious, smoothest-running Board sessions in the annals of Unesco » ; « tone of harmony » ; « the high importance of the choice of key personnel for Unesco ».
[2] 77 EX/ad hoc/10. En 1963, l'Unesco ne comptait que 99 Etats membres contre 121 en 1966. FR, NUOI 835, note de la DGACT pour M. Froment-Meurice, 1er juin 1967 ; lettre de Jean Fernand Laurent à la DGACT, 27 juin 1967 ; note de la direction des NUOI à la DGACT, 25 août 1967 ; note de Jean Fernand Laurent à la Direction des NUOI, 27 décembre 1967 (cité dans G. Bourreau, *op. cit*., p. 100-102.)
[3] En 1960, la France propose d'abord d'augmenter le nombre de membres à 26, puis en 1963 à 30 membres, et propose une modification du système d'élection des membres au conseil exécutif, afin de protéger les sièges européens. FR, NUOI 834, 11e conférence générale, note de Paul Fouchet pour le DG de l'Unesco, 29 septembre 1960. NUOI 835, composition et élection du conseil exécutif, octobre 1962-novembre 1969, note de la direction des NUOI pour la DGACT, 24 septembre 1963, cité dans G. Bourreau, *op. cit*., p. 100-102.
[4] Par décision de la conférence générale de 1968.
[5] FR, NUOI carton 836, rapport de Jean Fernand Laurent du 24 octobre 1969, sur la 83e session du conseil exécutif.
[6] En juillet 1968, ce projet est rejeté. RU, OD 25/168 : FAO/Unesco relations, 1967-69, confidential, IOC (68) 105, 15 juillet 1968 : 78th session of the executive board of Unesco, Ministry of overseas development.
[7] FR, NUOI carton 836 : rapport de Jean Fernand Laurent du 24 octobre 1969, sur la 83e session du conseil exécutif.

débats »[1]. L'URSS également nomme au conseil exécutif, tout au long de la période, des intellectuels et scientifiques de renom, dans un but de prestige national[2].

A la fin des années 1960, la routine, la lourdeur et la langue de bois s'accentuent, comme l'observe Prévost, qui affirme que les débats ne sont désormais « plus qu'une suite de monologues »[3].

A la conférence générale de 1972, la délégation américaine se plaint de la tendance des membres du conseil exécutif à voter selon leurs positions personnelles, sans toujours tenir compte de la position officielle de leur État, alors que depuis 1954 ils sont officiellement les représentants de leur État. Ainsi, le représentant de Côte d'Ivoire, Dadie, vote sans tenir compte de la position officielle de son gouvernement, et Carneiro (Brésil) et M. de Silva (Ceylan) restent en poste bien qu'ayant été désavoués par leurs gouvernements respectifs[4].

Le conseil exécutif présente donc des défauts de fonctionnement importants, qui sont apparus dès le début et se sont accentués au fil de la période. Il a été de moins en moins composé d'intellectuels et de plus en plus d'hommes politiques, évolution entérinée officiellement en 1954 par la réforme qui a fait des membres du conseil exécutif des représentants officiels de leur gouvernement. Il a de plus en plus abandonné ses attributions au profit du directeur général. Enfin, il a été touché par une lourdeur administrative récurrente, accrue au cours des années 1960 par son augmentation numérique. Cependant, il a au cours des années 1960, de même que la conférence générale, joué un rôle de formation des élites politiques du Tiers Monde, principalement africaines, aux procédures parlementaires internationales[5].

3.2.2. Le rôle croissant du directeur général.

Elu pour six ans, le directeur général est le chef du secrétariat et a pour fonction, avec l'aide de son cabinet, de faire appliquer le programme[6]. La fonction de directeur général connaît au fil de la période l'évolution inverse de celle que subissent la conférence générale et le conseil exécutif : il dispose de pouvoirs croissants, supérieurs à ceux qui lui reviennent en théorie.

Les responsabilités immenses conférées de fait au directeur général font de ce poste une charge éprouvante. Il est significatif à cet égard que sur les cinq directeurs généraux de la période (Huxley 1946-48 ; Torres-Bodet 1948-52 ; Evans 1952-58 ; Veronese 1958-61 ; Maheu 1961-74), trois (Huxley, Torres-Bodet, Veronese) aient démissionné avant la fin de leur mandat.

---

[1] EU, box 3222 : report of the US delegation to the 84th session of the executive board, Paris, 4 mai-19 juin 1970, 24 p., p. 4 « contributed greatly to the quality of debate » ; « a passionate speaker ».
[2] ODG/Memo/926855 : allocution prononcée par Veronese à la télévision soviétique, Moscou, 10 juin 1960, p. 1.
[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 328.
[4] EU, box 3226 : report of the US delegation to the 88th session of the executive board, 6 oct.-2 nov. 1971, 17 p., p. 17.
[5] EU, box 3340 : confidential report of the US delegation to the 72th session of the executive board, 2 mai-31 mai 1966, par Benton, 30 p., p. 13-14. En 1966, Benton observe que la conférence générale et le conseil exécutif jouent ce rôle de formation, et que la mauvaise performance du Soudanais Arbab au conseil exécutif comme président temporaire de la commission du programme démontre que ces diplomates n'ont pas encore acquis les compétences parlementaires nécessaires ; il estime que l'Unesco doit intensifier ses efforts en donnant plus souvent l'occasion à ces diplomates de s'exercer dans des forums internationaux que sont la conférence générale et le conseil exécutif.
[6] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 60.

En 1948, le comité d'experts réuni par l'Unesco pour examiner les problèmes de fonctionnement de l'organisation observe la charge croissante de responsabilité qui pèse sur le directeur général :

« Une délégation inadéquate et un manque de précision dans la présente chaîne de responsabilité ont placé un fardeau trop lourd sur le DG et le DDG pour la supervision et la direction à la fois du programme et des détails administratifs. Par conséquent ils ont été incapables de donner une attention adéquate à leurs responsabilités plus larges pour la planification et la coordination du programme et des relations publiques extérieures. […] Un manque de discipline et d'organisation cohérente a eu pour résultat d'accabler le DG avec des sujets triviaux, de désorganiser le travail et de créer des tensions au sein du personnel. Trop de fonctionnaires actuellement se rapportent directement au DG et au DDG »[1].

Sous le mandat de Huxley, de nombreux jugements négatifs ont été émis à l'encontre de ses compétences d'administrateur[2]. Ainsi, en 1950, un diplomate italien estime dans un rapport confidentiel à son ministère que sa gestion de l'Unesco a été déplorable, que « l'Unesco se ressent encore de ses trois ans d'administration, les trois années les plus délicates de l'Unesco. On lui doit la dispersion des forces, […] le programme excessivement vaste, et très peu pratique, que personne ne réussit encore à réduire suffisamment »[3]. Dans ses *Mémoires*, Huxley lui-même évoque les nombreux « maux de tête » que lui a causés l'administration complexe du secrétariat[4], et son « ennui » durant les innombrables et interminables réunions, durant lesquelles il reconnaît s'être « réfugié dans la rêverie »[5]. Leo Fernig estime que « Huxley est resté un scientifique qui ne se préoccupait pas beaucoup d'administration », et témoigne du caractère rêveur de Huxley, évoquant une réunion administrative au cours de laquelle celui-ci a improvisé un discours portant presque uniquement sur le comportement animal, et non pas sur le thème à l'ordre du jour[6]. Ces jugements ont entraîné chez certains l'idée que Huxley serait responsable d'avoir imprimé à l'Unesco le désordre administratif récurrent qui l'a caractérisée par la suite[7].

Pourtant, cette idée n'apparaît pas crédible. En effet, sous le mandat de Huxley, l'administration est gérée avec rigueur par Walter Laves. L'entente entre les deux hommes est d'ailleurs très bonne[8]. D'autre part, d'autres témoignages de diplomates et de fonctionnaires

---

[1] Ascher, box 147 : report of the advisory committee of experts, confidential, avril 1948, 67 p. Chap IV, « The organization of the Secretariat », p. 32-33 : « Inadequate delegation and lack of precision in the present chain of responsibility have placed too heavy a burden on the DG and the DDG for supervision and direction of both programme and housekeeping details. As a result they have been unable to give adequate attention to their broader responsibilities for planning and coordinating the programme and external and public relations. [...] Lack of necessary discipline and coherent organization has resulted in burdening the DG with trivial matters, in disorganizing the work and creating tensions within the staff. Too many officials at present report directly to the DG and the DDG ».

[2] Le ministère des affaires étrangères britannique, dès avant l'élection de Huxley, doute des capacités de celui-ci comme administrateur. RU, PREM 8/375 : telegram from permanent UK representative to UN, prime minister's personal telegram, 20 novembre 1946. « there seems to be a general impression that with all his qualities he is not ideal as an administrator ».

[3] IT, Gabinetto, pacco 99 : appunto per il Ministro, 18 août 1950, par M. Mamelli, 6 p., p. 2-3. « Del suo triennio di amministrazione, il piu delicato, ancora oggi l'Unesco risente. Ad esso si deve la disperzione delle forze, […] il programme di eccessiva vastità e di scarsa praticità che nessuno riesce ancora a ridurre sufficientemente ».

[4] J. Huxley, *Memories*, vol II, p. 19 : « headaches ».

[5] J. Huxley, *Memories*, vol II, p. 21 : « I became bored, fed up with all the squabbles, and took refuge in doddling ».

[6] Article de Leo Fernig, « Some Unesco Memories », sur internet, 3 p., p. 1. « Huxley remained a scientist who didn't care much for administration ».

[7] P. Jones, et G. Archibald, *op. cit.*

[8] X07.532, assistant DG : lettre de Huxley à Benton, 15 janvier 1947.

suggèrent que Huxley aurait accompli un travail administratif honorable[1]. En juin 1948, dans une conversation confidentielle avec des hauts fonctionnaires du département d'état, John Maud s'affirme « impressionné de constater le soutien croissant dont jouit Huxley comme *leader* dans le Secrétariat » grâce à ses qualités administratives[2]. Au total, il semble que Huxley ait assumé ses fonctions administratives plus efficacement que ce qui a souvent été affirmé.

Son successeur, Torres Bodet, resté quatre ans au poste de directeur général, y exerce une domination sur tous ses collaborateurs ainsi que sur son adjoint Laves et le successeur de celui-ci, Taylor. Il « règne » ainsi quasiment seul, grâce à l'aide efficace de René Maheu, son éminence grise. « L'aide d'un homme aussi intelligent et habile que René Maheu m'était chaque jour plus utile », affirme-t-il dans ses *Mémoires*, estimant avoir pu ainsi accomplir un travail « assez fertile »[3]. Le représentant de l'ONU à la conférence générale de 1949 souligne le charisme de Torres Bodet, sa réussite à s'imposer face à la conférence générale : « l'autorité du directeur général s'[est] affirmée une fois de plus et s'[est] imposée à la conférence avec une force » importante[4] ; le représentant de l'ONU à la conférence générale de 1950 fait la même observation : « Torres Bodet contine à participer très activement aux débats. Il parle toujours avec la franchise que vous savez. Ce n'est que rarement qu'il laisse la parole à ses chefs de département. Dans la plupart des cas, son point de vue est accepté par la commission »[5].

Quant à Luther Evans, épris de rationalité et de pragmatisme, il s'attache à diriger l'Unesco en bon administrateur, et tend à accroître les responsabilités du directeur général. Evans reconnaît que l'évolution qu'il a, en tant que directeur général, imprimée au programme de l'Unesco n'était pas démocratique, c'était sa décision personnelle, souvent il n'y a pas associé les fonctionnaires du secrétariat, les directeurs de départements du programme. Il s'est heurté en cela à des oppositions de leur part, notamment d'Alva Myrdal. « Dans une certaine mesure j'ai pris mes décisions sans consultation adéquate », reconnaît-il[6].

Evans observe et relève de nombreux dysfonctionnements dans le système de la direction générale. Ainsi notamment il déplore le fait qu'alors que le nouveau directeur général est élu dès le début de la conférence générale, l'ancien reste en poste pendant toute sa durée et préside au vote du budget et du programme alors qu'il va ensuite partir ; il estime qu'il serait plus logique et efficace que le nouveau prenne ses fonctions dès le début[7].

Au milieu des annés 1950, un net changement se produit dans l'équilibre des forces entre les organes de l'Unesco, au profit du directeur général. Cela ne satisfait pas tout le monde. Ainsi, en 1956, Paul Rivet, devant la conférence des commissions nationales européennes, déplore que « les pouvoirs du directeur général [aie]nt été singulièrement agrandis, en même

---

[1] RU, PREM 8/375 : télégramme from Foreign Office to New York, to permanent UK representative to the UN, 18 novembre 1946 : « Huxley has done a good job as Executive Secretary. He was enthusiastically and unanimously called to the post by the executive council of the preparatory commission when sir Alfred Zimmern fell ill. He did not then seek it ».

[2] EU, box 2250 : memorandum of conversation, 8 juin 1948, au sujet du DG : « impressed with the growing support in the Unesco Secretariat for Huxley as a leader ».

[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 291. « La ayuda de un hombre tan inteligente y tan habil como Rene Maheu me era cada dia mas util. Conocia a la perfeccion todos los mecanismos administrativos y tecnicos de la Unesco », p. 325. « mi colaborador mas cercano ».

[4] Rapport de Louis Gros à Dr. Sze, 7 nov. 1949, doc. cit., p. 4.

[5] ONU, RAG-2/76, box 11 : lettre de Gustavo Duran à H. Laugier, 7 juin 1950.

[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 510-514. « To some extent I made some of the decisions without adequate consultation ».

[7] OHRO, interview d'Evans, p. 577.

temps que l'autorité et l'initiative du conseil exécutif ont été diminués et que l'indépendance de celui-ci a été singulièrement limitée depuis que ses membres sont devenus des représentants gouvernementaux, au lieu de personnalités indépendantes »[1].

Ainsi, rapidement, au fil des années, le directeur général assume des responsabilités de plus en plus importantes, excédant celles qui lui avaient été attribuées par l'Acte constitutif, au détriment de celles de la conférence générale et du conseil exécutif. Cette tendance aboutit à une remise en question de la fonction de directeur général, jugée trop puissante. À la conférence générale de 1960, l'URSS propose de remplacer le directeur général par une direction collégiale, composée de trois directeurs ayant des pouvoirs égaux. Pour justifier cette réforme, l'URSS fait valoir qu'« en raison de l'énorme volume du travail, il est très difficile à un seul homme de diriger l'Unesco »[2], et que d'autre part il est dangereux qu'un seul homme concentre en ses mains un pouvoir aussi important[3]. Il n'est pas indifférent que ce soit justement au moment où Veronese s'effondre, submergé par sa tâche, que l'URSS propose cette réforme. Cet effondrement de Veronese amène le secrétariat et les États membres à repenser l'institution de directeur général, jugée trop lourde. En réalité, à ces raisons s'ajoute une raison politique, liée au mécontement de l'URSS de n'avoir jamais pu imposer un directeur-général soviétique ; pour rétablir l'équilibre géopolitique, l'URSS préconise que les trois co-directeurs soient des représentants respectivement des démocraties populaires, des pays neutres, et des nations occidentales. Cette proposition de réforme, formulée à nouveau par l'URSS en 1961 au conseil exécutif, se heurte à la ferme opposition des États-Unis[4], et n'est pas adoptée.

Le fait qu'entre 1960 et 1962, Veronese, submergé et déprimé par une fonction à laquelle il n'arrive pas à faire face, n'assume plus ses responsabilités et laisse Maheu s'en charger, provoque l'inquiétude des États membres, en particulier des États-Unis[5], et une véritable remise en question de cette situation de concentration des responsabilités aux mains du directeur général. Ainsi, en 1962, au moment des réflexions sur la succession de Veronese, le département d'état américain observe : « l'ampleur et la complexité de la structure de l'Unesco sont telles qu'elles mettront durement à l'épreuve les capacités des hommes les plus doués »[6]. De ce constat, le département d'État conclut que seul Maheu, connaissant parfaitement les mécanismes complexes de l'Unesco, serait à même d'assumer cette charge énorme, étant donné qu' « un nouveau directeur général venu de 'l'extérieur' aurait besoin d'à

---

[1] XO7.21(44)NC, II : actes de la première conférence des commissions nationales européennes pour l'Unesco, Aix en provence, 29 mai-2 juin 1956, 35 p., p. 6-7.

[2] FR, NUOI 834, 11e conférence générale, note de la DGACT pour le ministère des affaires etrangères, 22 novembre 1960. Cette proposition soviétique est formulée le 21 octobre 1960. (cité par G. Bourreau, op. cit., p. 91). 60 EX/PRIVSR.1 (prov.) 29 janvier 1962, p. 6-7.

[3] SCX/PRIV.5., 60 EX/PRIVSR.1 (prov.), 29 janv. 1962 : 60e session du conseil exécutif, compte rendu analytique provisoire de la 1e séance privée du 2 nov. 1961, p. 8. « Actuellement le directeur général règle à lui seul de nombreuses et importantes questions concernant, par exemple l'élaboration et l'application des plans de travail ; la répartition des dépenses relatives au programme de participation, la nomination des fonctionnaires de l'Organisation, etc. Ce faisant le directeur général assume une grande responsabilité et, agissant seul, il ne peut tenir compte des intérêts de tous les Etats ».

[4] EU, box 823 ; lt. confid. de John H. Morrow, ministre d'ambassade américain à Paris, au département d'état, 18 juillet 1961, intitulée : « Who is running Unesco ? ». « The least that can be said at this point in history is that the DG is not running the Organization ». Mémorandum de conversation, entre Maheu et Harlan Cleveland, assistant secrétaire d'état pour les affaires des organisations internationales, 5 juillet 1961, p. 4.

[5] EU, box 823 : lt. confid. de George N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, 3 p.

[6] EU, box 825 : memorandum de Donald B. Eddy à Hefner, 31 mai 1962, 4 p., au sujet de la 61e session du conseil exécutif, p. 2-3 : « The magnitude and complexities of the Unesco structure are such as to tax the abilities of the most gifted of men ».

peu près un an pour connaître les ficelles avant de pouvoir concevoir et mener à bien les réformes nécessaires »[1].

René Maheu a en effet effectué toute sa carrière professionnelle au sein de l'Unesco, où, entré en 1946 à un poste temporaire et subalterne, il a connu une ascension continue et impressionnante[2] : il devient en 1948 le chef de cabinet et le plus proche conseiller de Torres Bodet[3] ; d'après un rapport confidentiel de K. Holland, ce serait lui qui aurait incité Torres Bodet à démissionner[4]. Sous-directeur général en 1954, il est « exilé » en 1956 à New-York au poste de représentant de l'Unesco auprès de l'ONU, par Evans qui « craignait un homme trop fort au sein du Secrétariat »[5]. À son retour en 1958 il réussit à devenir le plus proche conseiller du nouveau directeur général Veronese[6], en devient le directeur général adjoint en 1959, puis devient directeur général par intérim à la démission de celui-ci en 1961, et enfin est élu directeur général en 1962, puis encore réélu en 1967[7].

A partir de l'arrivée de Maheu au poste de directeur général en 1967, cette fonction évolue davantage encore vers un accroissement des responsabilités. En effet, maîtrisant à la perfection les mécanismes administratifs ainsi que les questions portant sur les programmes, étant donné sa fonction de proche conseiller des précédents directeurs généraux, et doté d'une impressionnante capacité de travail[8], Maheu assume un pouvoir énorme[9].

Tous les témoignages concordent sur le fait que, au cours de ses deux mandats, Maheu domine complètement le conseil exécutif et la conférence générale, et empiète de plus en plus sur leurs attributions. Ainsi, Prévost souligne son « astuce », ses dons de « joueur », qui lui permettent de parvenir invariablement à « imposer ses vues au conseil exécutif ou à la conférence générale »[10]. Le département d'état américain s'irrite de son étonnante capacité à subjuguer le conseil exécutif, et à lui faire accepter comme un fait accompli le programme et

---

[1] *Ibid.* : « A new DG from « outside » would need a year or so to learn the ropes before he could devise and launch needed reforms ».

[2] EU, box 3214 : confidential, biographic data R. Maheu. « Mr Maheu's entire career has been in Unesco. He rose steadily in the ranks of the organization ».

[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 100. E. Delavenay, *op. cit.*, p. 335 : il cite ce que lui dit Louis-Paul Bret fin 1949 : « Maheu, depuis la nomination de Torres Bodet en 1948 à la succession de Huxley, y fait [à l'Unesco] la pluie et le beau temps comme directeur de cabinet du DG ». RU, FO 371/88915 : mémorandum de Paul Matthews, British Embassy, Paris, destiné au Foreign Office, 26 janvier 1950, intitulé « Unesco » : « A présent les véritables fonctions de DG adjoint sont assurées par M. René Maheu, qui est le chef de cabinet du DG, mais qui acquiert une réputation d'éminence grise, et jouit de la grande influence qui était précédemment exercée par M. Laves ». (« At present the real fucntions of the deputy DG are carried out by Mr. René Maheu, who is the chef de cabinet to the DG, but who is acquiring for himself a sort of Eminence Grise reputation, and does in fact wield the great influence which was formerly exercised by Mr Laves »).

[4] EU, box 1601, rapport hebdomadaire de K. Holland, 15 mars 1950 : « Steve Gebelt informs us that René Maheu is the person that is encouraging the DG to resign ».

[5] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 388 : « Nonobstant l'importance croissante du poste, cette nomination sera perçue comme visant à écarter de Paris un collaborateur dont la maîtrise des problèmes et la franchise dans la critique portaient ombrage à son chef ». Jean Thomas, « plus souple », prend alors la place de Maheu comme sous DG. M. Prévost, op. cit., p. 100 : « nommé sous Directeur-Général par Luther Evans, Maheu déplut à ce dernier, qui l'envoya représenter l'Unesco auprès des Nations Unies ». André Varchaver, « Maheu et le système des Nations Unies », article cité.

[6] Les relations entre les deux hommes sont amicales : dans toutes ses lettres à Veronese, Maheu écrit : « mon cher directeur général et ami » (ex : Veronese, carton 32 : lt. manuscrite de Maheu à Veronese, 10 juin 1960). Et M. Prévost, *op. cit.*, p. 81 : durant sa maladie, Veronese « s'appuya de plus en plus sur le directeur général adjoint, René Maheu, que le conseil exécutif devait désigner en juin 1961 comme DG par intérim ».

[7] Witold Zyss, « Présentation », p. 29- 31, in *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.* Il a participé aux 18 premières sessions de la conférence générale, et à 94 sessions du conseil exécutif.

[8] *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, article de Michel Doo-Kingué, p. 84 : « très exigeant vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de ses collaborateurs. Détestant la médiocrité, il avait le culte du travail bien fait et était impatient pour l'action » ; « bourreau de travail ». *Ibid.*, article d'Emile Delavenay, p. 62 : « l'immense énergie qu'il apportait à l'exécution de sa difficile tâche ». *Ibid.*, article de Sybil Claude, intitulé « Un chirurgien en salle d'opération », p. 53-54 : « Très exigeant avec son entourage mais d'abord avec lui-même » ; « il travaillait d'arrache-pied du matin au soir et écrivait des discours la nuit » ; « infatigable, d'une activité débordante ». *Ibid.*, article de Jean Bhownagary, intitulé « A hard task matter », p. 45. « austere at work ».

[9] J.-P. Lycops, *op. cit.*, p. 189.

[10] M. Prévost, *op. cit.*, p. 101 et 243.

le budget qu'il souhaite[1]. Le gouvernement britannique s'agace de sa tendance à s'attribuer des compétences supérieures à celles qui sont théoriquement les siennes, et de sa « mauvaise volonté » à déléguer son autorité à ses subordonnés[2] ; le gouvernement britannique observe aussi que, grâce à son extrardinaire intelligence administrative et diplomatique (« il saisit immédiatement les situations et problèmes complexes, et est capable de présenter ses idées lucidement »), il domine complètement la conférence générale et le conseil exécutif[3].

Les fonctionnaires de l'époque de Maheu témoignent de la parfaite connaissance qu'avait celui-ci des activités de l'Unesco, de sa vision très claire des problèmes et des enjeux que soulevaient les différents programmes, ce qui lui permet d'exercer un contrôle rigoureux sur la manière dont ces programmes étaient exécutés et de vérifier si ce que lui affirmaient ses fonctionnaires correspondait à la réalité. Sa parfaite connaissance de l'anglais contribue à son aisance[4]. Il s'agissait bel et bien d'un « style de direction autocratique »[5]. Les fonctionnaires qui refusent de se soumettre aux orientations imposées par Maheu, tel Yvan de Hemptinne, s'exposent à des réprimandes et à de fortes pressions de sa part[6]. Pour plusieurs anciens fonctionnaires, Maheu a été le meilleur des directeurs généraux de la période, et même de toute l'histoire de l'Unesco jusqu'à nos jours ; ils soulignent ses grandes qualités de diplomate, d'administrateur, de négociateur, de dirigeant[7].

Pour certains fonctionnaires et observateurs, la direction de Maheu est le signe que l'Unesco serait arrivée à maturité sur le plan du fonctionnement[8]. C'est l'avis d'Edward Buehrig et de J. Sewell. C'est aussi l'avis de Huxley, qui, en 1973, dans ses *Mémoires*, estime que l'Unesco a désormais atteint un fonctionnement satisfaisant, grâce essentiellement « à l'énergie de René Maheu », qui « a infusé une nouvelle vie dans cette machine lourde »[9].

En revanche, pour d'autres, la gestion autocratique de l'Unesco par Maheu correspondrait à une crise du fonctionnement de l'organisation, caractérisée par l'abus de pouvoir. Beaucoup d'Anglo-Saxons comparent Maheu au général de Gaulle, pour sa volonté de pouvoir personnel, son style de « souverain », et ses immenses ambitions pour l'Unesco ; ainsi, Sewell qualifie Maheu avec hostilité d'« homme semblable à De Gaulle, acharné à la construction de son propre empire »[10]. Le rapport de la table ronde du personnel de 1970 critique vivement « la concentration de tout le contrôle administratif au sommet de la pyramide hiérarchique », et l'absence totale de contrôle de l'action du directeur général par le conseil exécutif : « le directeur général se trouve le maître quasi-absolu du Secrétariat. Cette

---

[1] EU, box 825 : memorandum de Donald B. Eddy à Hefner, 31 mai 1962, 4 p., au sujet de la 61e session du conseil exécutif, p. 2-4 : « The Unesco executive board does not effectively control the development of the budget or the execution of the program. The Acting DG manages to have his own way in most things by keeping the Executive Board constantly off balance, unable to focus on major problems ».

[2] RU, PREM 11/5185 : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confidentielle intitulée « R. Maheu » : « heavy and exacting » ; « unwillingness ».

[3] Ibid. : « considerable intellectual gifts. He has a ready grasp of complex problems and situations, and the ability to present his ideas lucidly » ; « his characteristically French intellectual gifts » ; « a genuinely internatinal civil servant ».

[4] Interview Tocatlian. Maheu connaissait très bien l'anglais, contrairement à M'Bow pour qui cela a constitué un « handicap terrible ».

[5] *Lien-Link* n° 78 : « René Maheu : A real man for all seasons », par Erwin Solomon : « Not everyone loved Maheu the DG » ; « an autocratic management style ».

[6] *Lien-Link* n° 83 : nécrologie d'Yvan de Hemptinne, par Michel Batisse : « Il soutenait ses positions avec une exceptionnelle vigueur, quitte parfois à s'attirer les foudres du Directeur général, René Maheu ».

[7] Interview R et E Keating.

[8] Edward H. Buehrig, « The Tribulations of Unesco », in *International Organization*, automne 1976, vol. 30, n° 4, p. 683. Il cite J. Sewell.

[9] J. Huxley, *Memories* II, p. 78. « the energy of Rene Maheu, who rose from a minor position in 'my' Unesco, to become its first French DG. He has infused new life into its cumbersome machine ».

[10] J. Sewell, *op. cit.*, p. 267-268, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 312.

situation de pouvoir personnel […] place sur le directeur général une responsabilité exorbitante et peut l'amener […] à développer des méthodes de travail autoritaires et centralisées »[1].

En 1967, plusieurs raisons déterminent le conseil exécutif à réélire Maheu : ses grandes compétences d'administrateur ; son immense « capital d'expérience » ; l'extrême lourdeur et l'opacité de la machinerie bureaucratique de l'Unesco, qui font qu'un nouveau directeur général aurait besoin d'« une période d'adaptation d'un an ou deux », et la constatation que dans le passé l'Unesco a « souffert des changements très fréquents dans la personne de ses directeurs généraux » ; à cela s'ajoutent le fait que l'Unesco soit au milieu d'une phase de mutation impulsée par Maheu lui-même, qu'il apparaît opportun de lui laisser mener jusqu'à son terme ; le fait que, de par sa forte personnalité, il commence à jouir d'une véritable notoriété dans l'opinion publique et auprès des gouvernements ; et enfin le fait qu'aucune autre candidature n'ait été présentée : « la charge de directeur général apparaît en effet si complexe et si lourde que rares sont les hommes de très grande valeur qui se sentiraient appelés à l'assumer ou libres de le faire»[2].

Ainsi, Maheu est réélu sans difficulté, et même triomphalement. Durant son second mandat, il poursuit sa gestion rigoureuse et centralisée. Il faut préciser que, malgré son pouvoir personnel immense, Maheu n'a jamais organisé un culte de sa personnalité au sein de l'Unesco[3].

Maheu poursuit jusqu'au bout sa tâche avec ardeur, malgré la maladie incurable qui le ronge, faisant preuve d'un « courage de stoïcien » qui lui vaut le respect de son personnel. Prévost observe qu'« il s'attachait à sa fonction, à son rôle, comme à la dernière planche qui le retenait à la vie »[4]. En 1973, en séance privée du conseil exécutif, Maheu s'affirme même désireux d'entamer un troisième mandat, même s'il est conscient qu'il ne pourrait pas le mener jusqu'à son terme[5]. Le conseil exécutif en décide autrement. Prévost en explique la raison :

« Beaucoup de mes collègues, certains parmi les plus influents, étaient las de la domination d'un homme génial sans doute, mais violent et intolérant, d'un règne trop long, au cours duquel l'influence des technocrates du Secrétariat avait peu à peu infléchi l'action de l'Organisation. Ils auraient souhaité revenir à une gestion plus proche des hommes […]. M'Bow, sous-directeur général du secteur de l'éducation, semblait le candidat capable d'effectuer ce retour aux sources. »[6]

Grâce à l'action en coulisses de membres influents du secteur de l'éducation comme Dragolub Najman, un courant favorable à l'élection de M'Bow se développe au sein du conseil exécutif ; à la 94e session du conseil exécutif, M'Bow est officiellement désigné comme candidat, et le « vieux lion », Maheu, « se retire sous sa tente »[7].

---

[1] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 1970, 150 p., en français, 30 avril 1970., p. 45, 61-62.
[2] 77 EX/PRIV/SR.1 (prov.), 16 avril 1968, p. 4-5. Propos de M. Barbey.
[3] *Lien-Link* n°83 : « Sandy Koffler. Un battant », par René Caloz. Jamais Maheu n'a demandé à Koffler « de prêter la main à quelque complaisant 'culte de la personnalité' ».
[4] M. Prévost, *op. cit*., p. 105, 238-239.
[5] CL/2337 : lettre circulaire de Maheu à tous les gouvernements des Etats membres, contenant le texte de sa déclaration du 29 septembre 1973 en séance privée du conseil exécutif, sur ses intentions au sujet de l'élection au poste de DG en 1974 (93 EX/PRIV.SR.1 Prov., annexe 1).
[6] M. Prévost, *op. cit*., p. 238-239.
[7] *Ibid*., p. 239, 244.

Le pouvoir personnel exercé par Maheu a donc constitué l'aboutissement d'une tendance continue au cours des quinze premières années de l'Unesco vers un pouvoir accru aux mains du directeur général. Au fil de ses trente premières années, l'Unesco a donc été de plus en plus caractérisée par un pouvoir personnel. Prévost observe qu'après ses douze ans de « règne », Maheu « savait que l'habit qu'il avait tailllé serait trop grand pour vêtir ses successeurs »[1]. Cependant, après Maheu, le directeur général a continué à assumer un pouvoir très important.

Enfin, il convient d'examiner le rôle, essentiel et complexe, joué par le secrétariat.

3.2.3. Le secrétariat, théâtre de vifs conflits de pouvoir.

Une lourdeur administrative liée à la taille croissante du secrétariat.

Plusieurs anciens fonctionnaires reconnaissent la complexité et la rigidité de l'organigramme des secteurs et des divisions[2]. Plusieurs facteurs peuvent être identifiés : la grande taille du secrétariat, la rigidité et la précarité du système des postes, une organisation du travail en partie défectueuse, et un système coûteux.

Un secrétariat à la taille croissante et aux mécanismes lourds.

Le secrétariat s'est révélé très bureaucratique malgré les efforts des fondateurs de l'Unesco pour éviter ce défaut. Ainsi, Evans évoque : « lorsque nous avons écrit la constitution de l'Unesco, nous cherchions toutes les techniques auxquelles nous pouvions penser pour préserver l'Unesco du risque de devenir trop bureaucratique » ; « nous avions vraiment en tête le concept de pluralisme démocratique, d'initiative privée et de liberté de l'esprit créateur »[3]. Dans les premières années, les réflexions abondent au sein de l'Unesco pour essayer d'améliorer la structure du secrétariat. Ainsi, en 1947, Huxley prône la mise en place d'un groupe de personnes « multifonctions » pour assurer la coordination entre les différentes unités et disciplines[4]. Alors qu'en 1946, au moment où l'Unesco commence à fonctionner, le secrétariat ne compte qu'une vingtaine de personnes, à la fin de l'année 1947, il en compte 557 ; en 1950 il en compte 810[5]. Cette augmentation exponentielle en un temps minime entraîne d'importants problèmes d'organisation. Evans souligne qu'elle n'était pas prévue initialement. En particulier, Alfred Zimmern, qui était pressenti pour être le premier directeur général, voulait maintenir le secrétariat dans des dimensions très modestes ; les États-Unis au contraire prônaient un secrétariat plus large ; ainsi Evans expose ce désaccord à Zimmern lors d'un repas : « Sir Alfred, pour exprimer notre position de manière concrète, il me semble que vous parlez d'un Secrétariat de 20 personnes et que nous [les Américains] parlons d'un Secrétariat de 200 personnes ». Mais chacun reste sur ses positions. Puis Zimmern est remplacé par Huxley qui est acquis à l'idée d'un secrétariat numériquement

[1] *Ibid*., p. 244.
[2] Interview Foecke.
[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 546 : « when we were writing the constitution of Unesco we were looking for every technique we could think of to keep Unesco from becoming too bureaucratic » ; « We really had the concept of democratic pluralism, private initiative and freedom of the creative mind ».
[4] Ascher, box 145 : lt. de Huxley à Ascher, 19 déc. 1947 : « multipurpose ».
[5] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 4e séance plénière, 8 novembre 1947 : intervention de S. Radakrishnan, p. 62 ; F. Valderrama, *op. cit* ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 338.

important, et le problème se règle donc de lui-même. Cependant, les Américains eux-mêmes n'imaginaient pas du tout un secrétariat aussi immense qu'il est devenu par la suite[1].

Plusieurs postes ont été créés plus pour des raisons politiques que pour de véritables besoins administratifs. Ainsi, les fonctions d'« assistant directeur général pour les affaires culturelles », et d'« assistant directeur général pour les affaires administratives », créées en 1946, correspondent davantage à une motivation politique (pour donner un poste important à un Français et à un Américain, à côté du directeur général britannique) qu'administrative[2]. Ces deux postes apparaissent en effet redondants dans l'organigramme de l'organisation. De même, en 1965, la création des postes de sous-directeur général entraîne un alourdissement de l'organigramme ; plusieurs États, comme la France, s'opposent d'ailleurs, en vain, à cette création[3]. Le rapport de la table-ronde de 1970 critique le fait que de nombreux postes à responsabilités créés au fil des années n'ont pas de véritable raison d'être, mais répondent à une volonté politique[4].

Dès les premières années, les représentants des États membres, le directeur général, et les membres du secrétariat eux-mêmes prennent conscience du risque d'alourdissement du secrétariat. Ainsi, à la conférence générale de 1947, le délégué de la Pologne déplore que l'Unesco « consacre une très grande partie de son budget à l'entretien de sa machine administrative »[5] ; le délégué d'Haïti qualifie l'Unesco d'« édifice administratif » et regrette que « la bureaucratie administrative » ait « absorbé […] des efforts qu'on aurait pu faire dans un sens plus pratique »[6] ; Jacques Maritain, chef de la délégation française, déplore que « jusqu'à présent, dans le budget de l'Unesco, […] la part des dépenses administratives dépasse dans des proportions considérables celle des dépenses créatives »[7] ; Carneiro, délégué du Brésil, met en garde contre le risque que l'Unesco ne devienne « une nouvelle bureaucratie internationale hypertrophiée »[8]. Les membres de la commission nationale française expriment leur « déception » de voir l'Unesco « s'enliser dans la paperasserie, dans la bureaucratie », et formulent « de vives critiques » à l'égard des « questionnaires sans fin, enquêtes inutiles, études incessantes des diverses parties d'un programme sans cesse proposé et bien peu réalisé »[9].

En 1948, le comité d'experts réuni par l'Unesco pour examiner les problèmes du secrétariat y observe la « dispersion d'efforts » et le fait que l'information y circule mal, ce qui nuit beaucoup à son fonctionnement ; il insiste sur l'importance de mettre les documents et correspondances à portée des fonctionnaires, et de faire que l'Unesco ne soit pas « une lâche confédération de programmes et de disciplines », mais un ensemble bien coordonné, intégré, où les efforts des équipes se combinent et se démultiplient ; il signale la difficulté de

---

[1] OHRO, interview de Luther Evans, p. 314-315 ; « Sir Alfred, to put our position in concrete terms, it looks to me like you're talking about a Secretariat of 20 people and we're talking about a Secretariat of 200 people ».
[2] Jean Thomas, ADG pour la culture, et Walter Laves, ADG pour l'administration.
[3] X 07 A 120/197 UNSA : observations et commentaires du gouvernement français sur l'avant-projet condensé de programme et de budget pour 1967-68, 27 p., p. 10.
[4] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 1970, 150 p., en français, 30 avril 1970, p. 62-63.
[5] Journal de la conférence générale de 1947, vol I, 7e séance plénière, 11 novembre 1947, p. 104 : intervention de Stephan Wierblowski (Pologne).
[6] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 4e séance plénière, 8 novembre 1947, p. 67 : intervention du délégué d'Haïti, Arthur Bonhomme.
[7] Journal de la conférence générale de 1947, vol I, 1e séance plénière, 6 novembre 1947, ouverture de la session par le chef de la délégation française, J. Maritain, p. 31.
[8] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 5e séance plénière, 10 novembre 1947, intervention de Carneiro, p. 72.
[9] XO7.21(44)NC, I : rapport sur les travaux de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture, 1947, par M. Louis François, secrétaire général, p. 1.

combiner tous ces domaines différents, et l'importance d'« encourager l'esprit d'équipe et de renforcer l'esprit d'unité à l'Unesco » ; il préconise un redécoupage de l'organigramme administratif selon des sections plus larges[1].

En 1950, un diplomate britannique insiste sur les innombrables « difficultés administratives », dues à « l'extrême complexité du système administratif », observant qu'à chaque fois que l'Unesco veut envoyer une lettre circulaire à ses 50 États membres, il faut faire 600 copies de cette lettre[2]. La même année, un diplomate italien critique « le secrétariat mastodonte » et « l'avalanche de documents »[3]. À la conférence générale de 1952, Howland Sargeant observe que les problèmes liés à la lourdeur de l'administration ne se sont pas résolus mais au contraire aggravés[4]. Torres Bodet exprime dans son discours de démission en 1952 qu'il lui est « apparu très vite que l'Unesco s'orientait vers une organisation bureaucratique »[5] ; dans ses *Mémoires*, il évoque longuement ce caractère[6]. Il fait un rapprochement avec Kafka à propos de l'hôtel Majestic et de son fonctionnement compliqué, de « ses corridors sombres, ses grandes salles, ses passages étroits, ses conciliabules multilingues et ses miméographes incessants »[7]. Il exprime le malaise qu'il a alors ressenti devant la lenteur et la lourdeur de cette machine bureaucratique :

« Je me sentais seul, seul et angoissé, au centre de cette fabrique d'espérances, souvent frustrées, et de textes préparatoires, corrigés par d'autres textes préparatoires destinés à des réunions dans lesquelles on recommençait à discuter avec prolixité s'il convenait ou non de réaliser ce que nous avions projeté pendant des mois. »[8]

Tout au long de son mandat, il s'efforce de lutter contre cette lourdeur croissante. En 1948, il déclare : « nous ne désirons pas […] grever les peuples pauvres d'un appareil bureaucratique injustifiable »[9]. L'année suivante, il reconnaît que l'Unesco « n'est encore, sous bien des aspects, qu'une administration » et rappelle « la menace qui de tous temps a pesé sur les administrations : elles risquent de dégénérer en mécanismes inhumains où la vie est étouffée, où le mot dévore le sens, où la lettre tue l'esprit ». Il exhorte à la « vigilance » pour lutter contre cette tendance[10]. « L'Unesco est en pleine croissance : il ne faut pas qu'elle s'ankylose », proclame-t-il, soulignant que l'Unesco ne doit pas se réduire à être « une entité administratrice qui se développe suivant les lois de quelque inacceptable autarcie

---

[1] Ascher, box 147 : report of the advisory committee of experts, confidential, avril 1948, 67 p., p. 33-34, 41, 44, 46. « a loose confederation of programmes or disciplines » ; « encourage teamwork and enhance the spirit of unit in Unesco ».

[2] RU, FO 371/88915 : mémorandum de Paul Matthews, 26 janvier 1950, doc. cité, p. 4 : « administrative difficulties » ; « the extreme complexity of the administrative system ».

[3] IT, Gabinetto, pacco 99 : appunto per il Ministro, 18 août 1950, doc. cité, p. 2-3. « la valanga di documenti », « la procedura di una pedanteria senza pari », « il segretariato mastodontico ».

[4] Rapport de Howland Sargeant à la conférence générale de 1952, doc. cit.

[5] FR, NUOI carton 835, 17 juillet 1950, document « très confidentiel ». DG/195, 22 novembre 1952.

[6] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 18 : « Cette bureaucratie - apparemment internationale - constituait une pittoresque mosaïque de bureaucraties exotiques ». (« Constituia esa burocracia - aparentemente internacional - un pintoresco mosaico de burocracias exoticas »).

[7] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 86 : « sus corredores sombrios, sus grandes salas, sus pasillos estrechos, sus conciliabulos multilingues y sus mimeografos incesantes ».

[8] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 18 : « Me sentia solo, angustiosamente solo, en el centro de aquela fabrica de esperanzas, a menudo frustradas, y de textos preparatorios, corregidos por otros textos preparatorios destinados a reuniones en la cuales volveria a discutirse prolijamente si convenia o no realizar lo que habiamos proyectado durante meses - y que, en multiples circunstancias, solo se intentaria » ; p. 43 : « Ce n'étaient pas des barreaux de fer qui m'enfermaient, mais des colonnes de rapports à réviser, de lettres auxquelles je devais répondre, et d'allocutions à corriger. Tout, dans cette maison, naissait et mourait au milieu de montagnes de papiers… » (« No eran barrotes de hierro los que me encarceaban, sino colimnas de informes por revisar, cartas por responder y alocuciones por corregir. Todo, en aquella casa, nacia y moria entre cumulos de papeles… »).

[9] DG/1, 10 décembre 1948, 11 p., p. 10.

[10] DG/35, 21 février 1949, p. 5 . DG/6/49, p. 3-4 : « Rebutés […] par la complication de la structure, surpris de la multipicité des ressorts, des leviers et des freins, nous demeurons perplexes devant cet ensemble de pièces qui ne se composent pas encore en unité vivante. Ne désespérons pas pour autant ».

intellectuelle »[1]. En 1952, dernière année de son mandat, il se fait plus grave et évoque le danger que l'Unesco ne tombe dans la sclérose et dans une « rigidité cadavérique »[2]. Dans ses *Mémoires*, il exprime le regret de n'avoir pas réussi à « humaniser, simplifier » l'appareil bureaucratique de l'Unesco[3]. Le personnel du secrétariat est lui-même conscient de ce problème. En 1948, le Britannique W.E. Williams, chef du « Bureau des Idées », juge le mécanisme administratif du secrétariat excessivement lourd[4].

Dès les premières années, la lourdeur de l'administration de l'Unesco est sévèrement critiquée par la presse. La presse française critique âprement la mécanique bureaucratique de l'organisation[5]. En 1949, un article paru dans *L'Age Nouveau* déplore que la bureaucratie de l'Unesco « forme un engrenage qui réduit en pulpe initiatives, idées, émotions, et les fait ressortir en serpentins kilométriques de papier »[6]. En 1952, *Le Monde* estime que les institutions internationales « apparaissent de plus en plus comme des machines bureaucratiques vidées de tout sens et de toute efficacité »[7]. En 1953, dans *La Revue de Paris*, Paul-Louis Bret critique le nombre excessif de réunions, « activités verbales » sans résultat, « prétextes à discours et à voyages », les dépenses exagérées, les procédures compliquées, les « paperasseries »[8]. En décembre 1948, l'*Evening Standard* critique les coûts importants de l'Unesco, consacrés en grande partie à l'administration[9]. En 1950, le *Manchester Guardian* qualifie l'organisation de « mammouth », « submergé sous une montagne de papiers »[10], et insiste sur le caractère « inhumain » de la conférence générale, de « ces séances interminables durant lesquelles ces 800 personnes étaient assises avec leurs écouteurs quadrilingues, tous silencieux et sans sourire : un monument effrayant du progrès de la TSF de notre époque »[11].

L'alourdissement du secrétariat se poursuit néanmoins durant les années suivantes[12]. En 1953, Mgr. Tardini, observateur permanent du Saint-Siège à l'Unesco, souligne dans une conversation privée le « danger » que l'Unesco ne devienne une « nouvelle bureaucratie internationale »[13]. En 1954, au conseil exécutif, le représentant des États-Unis, John A. Perkins, critique le fonctionnement des organes de l'Unesco, et brandit la menace de retrait des États-Unis si l'Unesco n'apporte pas des améliorations à ce fonctionnement[14]. Le gouvernement britannique soutient ces critiques. En 1955, dans un document interne, il

---

[1] DG/9/49, 11-12 avril 1949, discours prononcé par Torres Bodet le 11 avril 1949 à la réunion de la commission nationale britannique, intitulé : « L'Unesco est en pleine croissance : il ne faut pas qu'elle s'ankylose », p. 7.
[2] DG/166, 26 janv. 1952, discours de Torres Bodet à la 10e réunion de la commission nationale des Etats-Unis, intitulé « L'éducation pour une communauté mondiale », p. 3-4.
[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 19 : « humanizarla, simplificarla ».
[4] EU, box 2252 : rapport de K. Holland, à Ch. Thomson, 27 oct. 1948, p. 6-7. Williams « definitively thinks the organization is too heavy with administrators ».
[5] RP, 16 juill. 1950 : *L'Epoque* (Paris, 17 juin 1950) et *L'Information* (Paris, 16 juin 1950) déplorent que l'Unesco soit devenue une « bureaucratie ».
[6] Antonina Vallentin, « Paix. état de conscience », art. cité, p. 3-4.
[7] *Le Monde*, 23-24 nov. 1952, « Le directeur de l'Unesco donne sa démission ».
[8] RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953 : article de P.L. Bret.
[9] RP/2/49, 27 janv. 1949 : *Evening Standard* (Londres, 29 déc. 1948). « It has been difficult for outside observers to understand why such a vast sum of money should be spent on house-keeping in what was intended to be a creative and imaginative enterprise ».
[10] *Manchester Guardian*, 18 juillet 1950, « Should Unesco Die ? I) Benedetto Croce's Verdict » [annexe 9] : « mammoth » ; « submerged under a mountain of papers ».
[11] *Manchester Guardian*, 19 juillet 1950, « Should Unesco Die ? II) Croce's Case for Its Dissolution » : « those unending sittings in which the 800 sat in their quadrilingual earphones all silent and unsmiling : a frightening monument to the wireless progress of our age » ; « that Unesco congress in Florence was inhuman ».
[12] Peter Lengyel, *op.cit.*, p. 18-20.
[13] RU, FO 371/107247 : lt. confid. de M. Roberts, British legation to the Holy See, Rome, à Alan Dudley, UN department, Foreign Office, 6 mai 1953 ; « danger » ; « new international bureaucracy ».
[14] C. Morelle et P. Jacob, *Henri Laugier…., op. cit.*, p. 288-289.

déplore un sureffectif dans certains départements, qui accentue la rigidité du système hiérarchique[1]. À la 37e session du conseil exécutif, la France porte « des attaques assez vives » contre le secrétariat, « accusé d'inertie et de bureaucratisme », et contre le projet de programme, qualifié de « routinier »[2]. Dans la seconde moitié des années 1950, seul T.C. Young, « magicien du budget », maîtrise avec dextérité les mécanismes du bureau du budget, dont il est directeur[3], et qu'il s'efforce de réorganiser et de rationaliser[4].

En 1959, George N. Shuster, membre américain du conseil exécutif, affirme dans une correspondance confidentielle que le secrétariat a fait récemment d'importants progrès dans son organisation administrative : il souligne avec satisfaction « le développement de la confiance et du sens de la direction au sein du secrétariat » et l'existence d'un effort authentique et fructueux afin de concentrer le programme. Il fait l'éloge de la qualité des fonctionnaires de l'Unesco : les meilleurs d'entre eux forment selon lui un petit noyau qui confère au programme « dynamisme » et « efficacité », et qui dirige ce programme vers des buts « valables »[5].

Dans les années 1960, le secrétariat compte plus de 1500 personnes au siège, et constitue donc une impressionnante machine, comme l'observe Benton en 1964[6]. Ce gigantisme de l'appareil administratif entraîne une accumulation de rapports et de mémorandums[7]. Le directeur général Maheu se plaint des « volumineux dossiers comprenant les multiples brouillons et notes internes »[8] qui lui sont envoyés. Delavenay, directeur des publications, évoque les « montagnes de papier » qui sont imprimées[9]. En 1962, les diplomates américains déplorent que le secrétariat se transforme en une « puissante et formidable bureaucratie »[10]. En 1965, de nombreux États membres insistent sur la nécessité urgente d'améliorer et de rationaliser sa structure administrative[11]. En 1968, Vakhrouchev, secrétaire exécutif de la commission nationale soviétique, déplore « l'excessive complexité » du secrétariat et réclame une « simplification de la structure de l'appareil de l'Unesco et une réduction du coût de son entretien »[12]. Esther Dartigue rapporte que, dans les années 1960, « l'administration de l'Unesco agissait avec lenteur, et qu'il s'ensuivait des délais incompatibles avec l'urgence des tâches à mener », elle évoque les « retards gênants », malgré

---

[1] RU, ED 157/32 : « a brief appraisal of the education programme of Unesco », février 1955, 13 p., p. 9-13. « because of a too rigid adherence to the hierarchical system, there seems to be overstaffing. »
[2] FR, NUOI 1946-1959, carton 333, note confidentielle de la direction des relations culturelles, au sujet de la 37e session du conseil exécutif, programme 'rénové'.
[3] *Lien-Link* n° 74 : nécrologie de T.C. Young par Gérard Bolla. E. Delavenay, *op. cit.*, p. 376.
[4] *Lien-Link* n° 75 : « Hommage à T.C. Young » par Emile Delavenay.
[5] EU, box 1568 : lt. confid. de George N. Shuster, président de Hunter College, New York, à Christian A. Herter, secrétaire d'état, 26 juin 1959 ; « the developing sense of confidence and direction in the Secretariat itself » ; « The best people in the Secretariat now have the feel of their jobs. They consittute a nucleus which will function well as a group and yet not suppress individual initiative » ; « I am satisfied that on the whole the Unesco program is dynamic and directed to worthwhile ends ».
[6] William Benton, « The Defenses of Peace : Progress Report on Unesco », in *Saturday Review*, 7 mars 1964, cité dans : Congrès, Vol. 110, 88e congrès, 2e session, 18 mars 1964, Senate, p. 5646-5649 : « Progress report on Unesco », M. Church.
[7] Journal Métraux, 14 octobre 1953.
[8] 061 A 01 Unesco (43-15), III : lettre de Maheu à Betancur, 25 mars 1964.
[9] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 405.
[10] EU, box 825 : mémorandum de Donald B. Eddy, 31 mai 1962, doc. cité, p. 2 : « The Unesco Secretariat is a powerful and formidable bureaucracy ».
[11] X 07 A 120/197 UNSA : Propositions de la commission nationale soviétique sur le programme et budget 1967-68, 18 p., 31 mai 1965, p. 1 ; commentaires de la délégation allemande à la 70e session du conseil exécutif sur le futur programme et budget, 3 p., p. 3 : la délégation allemande exige des « mesures de rationalistation de l'appareil administratif ».
[12] *Les Nouvelles de Moscou*, n°42, 19 octobre 1968, article « Moins de paroles et plus d'action ! », par Vassili Vakhrouchev, secrétaire exécutif de la commission de l'URSS pour l'Unesco.

les efforts de plusieurs fonctionnaires zélés comme son mari Maurice Dartigue[1]. En 1971, aux cérémonies du 25e anniversaire de l'Unesco, John White, étudiant à Cambridge de vingt-cinq ans, invité comme représentant de la jeunesse, accuse le secrétariat de l'Unesco d'être trop bureaucratique[2].

En septembre 1972, à une réunion des États du groupe de Genève, la délégation française présente une étude sur la pyramide des grades au sein des quatre principales agences spécialisées des Nations Unies : l'Unesco, l'OIT, la FAO et l'OMS. Cette étude tire des conclusions alarmantes sur l'organisation administrative de l'Unesco, observant qu'elle présente une structure des catégories hiérachiques sensiblement différente de celle des trois autres agences, caractérisée par une pléthore des postes à responsabilité. Cet accroissement est dû en partie à l'apparition d'une importante masse additionnelle de fonctionnaires rémunérés sur crédits extrabudgétaires, qui modifie la pyramide des grades. L'étude conclut que la situation administrative de l'Unesco est « incontestablement malsaine »[3].

Cet alourdissement croissant de l'organigramme administratif entraîne des difficultés et des immobilismes qui sont constatés par les fonctionnaires et les collaborateurs, tel Jacques Tocatlian qui évoque le « cauchemar administratif » de l'Unesco[4], Sandy Koffler[5], Jean Larnaud[6], Claude Lévi-Strauss[7], ou Yves Bonnefoy. Ce dernier évoque « la lourdeur de l'engrenage administratif de l'Unesco », qu'il a approché en 1970 ; pour lui, « les fonctionnaires internationaux ont pour unique tâche de perdurer dans leur propre existence »[8]. En 1971, malgré les efforts du directeur général pour limiter l'inflation du personnel[9], le secrétariat continue à s'accroître : il compte désormais 2029 fonctionnaires au siège, auxquels s'ajoutent près de 1500 fonctionnaires hors-siège[10]. À la fin de la période, Huxley déplore le personnel « trop nombreux et trop disparate »[11], Maheu reconnaît que l'Unesco est devenue « un appareil politico-bureaucratique tentaculaire »[12]. De nombreux observateurs extérieurs, comme Jean-Pierre Lycops, dénoncent le « modèle rigide de direction bureaucratique et hiérarchique » de l'Unesco, qui entraîne une bureaucratie « aussi lourde et coûteuse qu'inutile »[13].

Le secrétariat se caractérise donc par une expansion numérique et une complexité administrative croissantes, qui entraînent un alourdissement de son fonctionnement. Il convient d'examiner à présent les problèmes d'organisation du travail en son sein.

La rigidité et la précarité du système des postes.

---

[1] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 183.
[2] RU, OD 24/126 : UK National commission for Unesco. All advisory committees. 25th anniversary of Unesco, 4 p., non daté, non signé, p. 2.
[3] RU, OD 24/119 : Groupe de Genève, « La pyramide des grades à l'Unesco et dans trois autres institutions spécialisées (OIT, OAA, OMS) », étude présentée par la délégation française, p. 22-23.
[4] Interview Tocatlian.
[5] *Lien-Link* n°83 : « Sandy Koffler. Un battant », par René Caloz : « agacement » de Koffler face aux « contraintes administratives ».
[6] Interview Larnaud.
[7] Interview Lévi-Strauss.
[8] Interview Bonnefoy.
[9] M. Prévost, *op. cit.*, p. 163.
[10] F. Valderrama, *op. cit.*, p. 201.
[11] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 36. « Unesco's personnel has become almost too numerous and too disparate for efficient (and economical) administration ».
[12] 12 C/INF/12, 16 novembre 1962 : discours prononcé par R. Maheu devant la conférence générale lors de son entrée en fonctions, p. 2.
[13] J.-P. Lycops, *op. cit.*, p. 189.

Les postes à l'Unesco correspondent à plusieurs statuts : fonctionnaire, consultant, expert. Un consultant est quelqu'un d'extérieur au personnel de l'Unesco, embauché par l'Unesco en général pour six mois pour faire du conseil pour elle. Un expert travaille à l'exécution sur le terrain d'un programme de l'Unesco avec le pays concerné.

Les critères pour le recrutement du personnel sont doubles : d'une part le mérite, d'autre part, une équitable répartition géographique[1]. Or, ces deux critères entrent souvent en contradiction. Les considérations géographiques empêchent souvent la nomination de candidats de valeur. Ainsi, en 1964, au sein du secteur des sciences, cela pose problème à la sucession de Victor Kovda par l'Américain Albert Baez[2].

A l'Unesco comme dans tout le système des Nations Unies, les employés sont nommés à un poste déterminé, correspondant à un salaire déterminé. Tout changement de poste, toute mutation, sont considérés comme un nouveau recrutement. Ce système, très rigide, a été selon Prévost « la source d'un malaise latent, ponctué de poussées de fièvre, tout au long de l'histoire du secrétariat », et a notamment été dans les années 1960 vivement contesté par l'association du personnel, dont il était le président. Selon lui, « le bureau du personnel commençait alors à être saisi par l'ankylose qui l'a à peu près complètement paralysé depuis »[3].

D'autre part, le personnel, même à un haut niveau, est, au début de la période, recruté sur la base de contrats de très courte durée, renouvelables. Ce système confère au personnel un statut précaire et vulnérable, dont témoignent de nombreux fonctionnaires[4]. Ainsi, René Maheu est engagé en juillet 1946 pour un contrat d'un mois, renouvelable : « cette situation précaire a duré un an et demi. J'étais un peu comme un domestique qu'on pouvait renvoyer au bout de quinze jours »[5]. De même, Jean d'Ormesson est embauché initialement pour une période de trois mois, en 1950[6]. Jacques Havet lui aussi, à la fin des années 1940, enchaîne les contrats de très courte durée à l'Unesco[7].

Dès 1948, le comité d'experts réuni pour réfléchir aux problèmes de fonctionnement de l'Unesco observe que la précarité et la courte durée des postes ont une influence délétère sur le moral du personnel, causant sentiment d'« incertitude et d'instabilité », et constituent « une grave dissuasion » pour ceux qui seraient disposés à faire carrière à l'Unesco. Le comité prône la mise en place de contrats à plus long terme[8].

Au fil des années, l'écart se creuse entre le personnel bénéficiant de contrats de longue durée et le personnel sous contrat de courte durée. Sous l'impulsion des directeurs généraux Evans[9] et Maheu[10], les contrats de courte durée deviennent la norme. Ce système présente

---

[1] Ascher, box 147 : EX/3 CN/2, 6 juill. 1948, 60 p., p. 1.
[2] Benton, box 392 : lt. de Benton à Baez, 5 oct. 1964.
[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 12-13, 181-182.
[4] Interview Roux. Il est entré à l'Unesco en 1948 avec un contrat d'un an, comme beaucoup de ses collègues. *Lien-Link* n°86 : « Comment et pourquoi je suis entré à l'Unesco », par Roger Bordage : il est entré à l'Unesco avec un contrat de six mois et a enchaîné les contrats de six mois, ce qui était alors courant.
[5] X 07.83 Maheu, VI : *L'Orient-Le Jour*, n°83, 6-12 janvier 1973, p. 13-15 : « Portrait : Directeur Général de l'Unesco, René Maheu : 'Notre rôle n'est pas d'intervenir mais de stimuler' », interview de Maheu par Mirèse Akar, p. 13-14.
[6] O. Felgine, *op. cit.*, p. 386.
[7] *Lien-Link* n°80, Nécrologie de Jacques Havet par Nicolas Bodart et René Ochs.
[8] Ascher, box 147 : Report of the advisory committee of experts, confidential, avril 1948, 67 p., p. 62-63 : « uncertainty and instability » ; « a serious deterrent ».
[9] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 389 : « Plus que ses prédecesseurs, Evans se refuse à donner des contrats de durée indéterminée à ses directeurs. Il procède par renouvellements pour deux ou trois ans ».
[10] M. Prévost, *op. cit.*, p. 118 : Maheu « estimait sans doute qu'un personnel en situation précaire serait mieux 'à sa botte'. Les octrois de contrats indéterminés devaient se raréfier de plus en plus, tout au long de son règne ».

pour le directeur général l'avantage de rendre le personnel plus docile à ses ordres. Selon Michel Prévost, ancien chef de l'association du personnel, ce double statut du personnel, avec deux modes de recrutement et de rémunération différents, « a réduit à néant toute tentative d'établissement d'un système de carrière cohérent », et a entraîné le « mécontentement du petit personnel ». Il observe que cette « fracture » entre deux catégories de personnel « a largement contribué à éroder l'esprit d'équipe qui prévalait aux débuts de l'Unesco »[1].

Le malaise est accru par la généralisation d'un système qui devait théoriquement rester exceptionnel : le recrutement de nombreux consultants, pour des contrats de courte durée, souvent renouvelés plusieurs fois de suite[2]. Ces consultants contribuent à effectuer le travail normalement attribué aux fonctionnaires.

Evans souligne les pressions des membres du conseil exécutif pour la nomination du personnel, pressions dirigées par des questions d'intérêts nationaux, politiques[3]. Ces pressions, qui aboutissent, nuisent à la qualité du personnel recruté.

Au début des années 1960, les revendications persévérantes de l'association du personnel aboutissent à donner plus de sécurité et de stabilité au statut du personnel, et à revaloriser les salaires[4]. Pourtant, la situation des contractuels demeure précaire. Ainsi, E.R. évoque les « cinq ans insoutenables » passés à l'Unesco de 1962 à 1966, « en raison du suspense, de l'angoisse provoqués par l'incertitude et la brièveté des contrats 'temporaires'»[5].

Au début des années 1970, le système du recrutement et de la carrière à l'Unesco est largement remis en cause par le personnel. Le rapport de la table ronde du personnel de 1970 critique l'injustice et la précarité de ce système, et la « rigidité » de celui des grades[6].

Cependant il faut mentionner un élément de souplesse dans le recrutement : le personnel de l'ONU ainsi que des différentes agences spécialisées a la possibilité de passer d'une agence à l'autre grâce à la formule souple du transfert[7]. Plusieurs membres du personnel de l'Unesco ont ainsi travaillé d'abord, ou ensuite, dans d'autres agences[8]. Ainsi Delavenay témoigne qu'en 1949 c'est suite à une simple lettre de Torres Bodet qu'il est passé de l'ONU à l'Unesco[9]. Alfred Métraux[10] et Henry Cassirer[11] sont aussi passés de l'ONU à l'Unesco.

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 23-24.
[2] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 74 : le consultant est défini comme : « a high-level specialist employed by Unesco for a specific short period in order to provide on-the-spot advice to Member States, intergovernmental or international NGOs, or the Secretariat, in Paris or in the field ». Le contrat d'un consultant est généralement de six mois.
[3] OHRO, interview Luther Evans, p. 563-565.
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 118.
[5] *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.
[6] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 61.
[7] Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action », art. cit. ; E. Delavenay, *op. cit.*, p. 355 : l'Egyptien Hanna Saba est transféré de l'ONU à l'Unesco. A.-M. D'Ans, *Itinéraires I*, p. 21 : à partir de 1946, A. Métraux est chef de section pour les affaires sociales à l'ONU ; à partir de 1947, ses activités à l'ONU le mettent en rapport avec l'Unesco : il devient conseiller auprès de l'Unesco pour le projet de l'hylea amazonienne, puis devient ensuite fonctionnaire de l'Unesco.
[8] *Lien-Link* n°77 : nécrologie de Paul Tostoy par Irène Barluet : Tolstoy est passé de la FAO à l'Unesco. *Lien-Link* n°73 : « Hommage à Michel Prévost » par Anne-Marie Schweighöfer-Falquet : elle est passée de l'ONU à l'Unicef, puis à l'Unesco.
[9] *Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par Emile Delavenay : en 1949, alors qu'il travaillait à l'ONU, « un câble de Torres Bodet demanda le prêt de mes services pour trois semaines ».
[10] 330.19 (8) A 01 IIHA, II : mémorandum de Needham au DG, 6 janv. 1948, p. 6 ; Alfred Métraux est en 1947 chef de la section des études et recherches au département des affaires sociales aux Nations Unies ; il est ensuite recruté à l'Unesco, d'abord temporairement, puis de manière permanente.
[11] Henry Cassirer, *Un siècle de combat …*, *op. cit.*, p. 117 ; transféré de l'ONU à l'Unesco en 1952.

Par ailleurs, des rivalités et intérêts nationaux opposent les États pour les nominations de hauts fonctionnaires du secrétariat[1] ; cela prime souvent sur la compétence dans le recrutement.

L'Unesco a souvent du mal à recruter des fonctionnaires qualifiés. Ainsi par exemple, en 1950, après le décès d'Arturo Ramos, directeur du département des sciences sociales, Torres Bodet décide, à cause de « la rareté des bons candidats » pour succéder à Ramos, de reporter la désignation d'un successeur[2]. Plusieurs collaborateurs de l'*Histoire de l'humanité* sont nommés plus pour raisons politiques ou par des réseaux de connaissance que pour leurs compétences intellectuelles[3].

Une organisation du travail en partie défectueuse.

Les problèmes d'organisation du travail au sein du secrétariat sont dûs tout d'abord à l'improvisation qui caractérise les débuts de l'Unesco, au manque de personnel compétent et à l'absence de ligne de conduite claire.

Dès 1946, le risque de compartimentage des activités de l'Unesco est perçu. Afin d'éviter ce danger, la délégation américaine suggère, à la conférence générale de 1946, que « l'Unesco soit organisée autour de son grand objectif central unificateur plutôt que sur les nombreuses fondations des diverses disciplines et domaines en lesquels ses ressources intellectuelles se divisent »[4].

Dans les toutes premières années, période de désorganisation au sortir de la guerre, il est difficile à l'Unesco de recruter du personnel possédant les compétences techniques appropriées[5]. De plus, les priorités d'action et les méthodes de travail ne sont pas déterminées clairement. En 1948, Alfred Métraux évoque avec découragement le « chaos désorganisé » qui règne au sein du secrétariat[6]. En 1949, Torres Bodet reconnaît la défectuosité des méthodes de travail du secrétariat, due à la quantité et à la longueur excessives des documents envoyés et aux délais de réponse trop courts[7]. À la conférence générale de 1951, il convient que jusqu'à présent l'action de l'Unesco a été entravée par des problèmes d'organisation et de méthodes de travail[8]. Les directeurs des départements font la même constatation, comme Robert Angell, directeur du département des sciences sociales[9], et Emile Delavenay, qui évoque le « chaos » qui règne dans l'organisation du travail à l'intérieur des départements vers 1950[10]. En 1950, le département de l'éducation, dépourvu de chef, est complètement

---

[1] Ex: RU, OD 24/15 : assistant DG posts in Unesco (ADG mass comm., ADG education, ADG administration and finance), rapport confid. de LCJ Martin à Sir Andrew Cohen, 14 juill. 1966 ; au sujet du poste vacant de ADG éducation. Et de nombreuses autres lettres, dans ce dossier, à ce sujet : le Royaume-Uni est très préoccupé par la nomination du successeur de Betancur (ADG éducation), et souhaite la nomination de William D. Clark.

[2] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 104. En attendant, il a nommé Angell directeur intérimaire.

[3] M. Almeida est nommé plus pour des « raisons politiques » (« satisfactions à donner au Brésil ») que pour ses compétences intellectuelles (SCHM 8 : lettre de Mayoux à Thomas, 25 fév. 1949).

[4] ONU, RAG 2 /76, Box 10 : rapport préliminaire de M. Osborne à H. Laugier, 25 nov. 1946 : « Unesco be organized around its great central unifying objective rather than on the many foundations of the various disciplines and fields of knowledge into which its intellectual ressources are divided ».

[5] EU, box 2241 : lettre confid. d'Albert Noyes à William Benton, 24 décembre 1946, lettre citée, p. 5-6. « the extreme shortage of technical personnel throughout the world ».

[6] *Le pied à l'étrier*, lettre de Métraux à Verger du 5 février 1948. p. 91-92.

[7] DG/35, discours de Torres Bodet lors de la discussion du rapport sur les activités du Secrétariat par la 4e session de la conférence générale, p. 2-3. « Nos questionaires, trop nombreux, finissent par importuner. Et sans doute y a-t-il lieu d'améliorer à cet égard les méthodes de travail du Secrétariat. Nos documents gagneraient à être plus concis ; les délais de réponse devraient etre moins précipités ».

[8] Rapport du Directeur Général, Conférence générale de 1951, p. 49.

[9] EU, box 1603 : rapport d'A. Compton au département d'état, 18 avril 1950, 9 p.

[10] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 344.

désorganisé, incapable de coordonner les activités éducatives[1]. En effet, après le départ de Clarence Beeby, qui selon Torres Bodet « avait dirigé de façon excellente le département de l'éducation », et qui était rappelé par son gouvernement, il est difficile de lui trouver un successeur[2].

Ces défauts dans les méthodes de travail sont, dès les premières années, critiqués sévèrement aux États-Unis et au Royaume-Uni[3], alors que la France se montre beaucoup plus indulgente, le ministère français des affaires étrangères exprimant dans une note interne une « nette approbation de l'ensemble du travail » accompli par le secrétariat en 1950, estimant qu'« il n'y a pas de doute que l'Unesco se corrige progressivement de ses défauts, se perfectionne »[4].

Ces problèmes viennent en partie de l'existence de deux conceptions divergentes de l'administration : la conception française, fondée sur le principe de répartition des responsabilités, et la conception américaine, fondée sur celui d'une extrême centralisation[5].

Au fil des années, les défauts dans les méthodes de travail persistent et deviennent même plus graves, étant donné l'accroissement du personnel et de la charge de travail. La compétence du personnel est mise en cause, principalement par les Anglo-Saxons. En 1955, dans un document interne, le gouvernement britannique estime qu'une grande partie du personnel du secrétariat n'est pas efficace selon les critères du *British Civil Service*[6]. En 1961, l'Américain George N. Shuster exprime au secrétaire d'état américain Dean Rusk ses sérieux doutes sur les compétences et la capacité de décision du personnel du secrétariat, observe la grande inégalité de compétences entre les chefs de départements et souligne la difficulté de l'Unesco à recruter un personnel de valeur[7]. En effet, des contraintes administratives, géographiques et politiques entrent en jeu dans le recrutement du personnel, et d'autre part les personnes très compétentes sont souvent réticentes à entrer à l'Unesco[8]. En 1962, le directeur général Maheu lui-même reconnaît la nécessité d'améliorer le niveau de qualification du personnel du secrétariat[9].

Les fonctionnaires sont conscients du déséquilibre dans la charge de travail entre eux. Alors que certains sont en permanence accablés de travail, comme la petite équipe de la rédaction du *Courrier de l'Unesco*[10], d'autres n'ont quasiment rien à faire, comme l'observe E.R., évoquant « le personnel parfois pléthorique et parfois insuffisant »[11]. Ce déséquilibre est

---

[1] RU, FO 371/88915, mémorandum de Paul Matthews, 26 janvier 1950, doc. cité, p. 4 : « completely disorganised ». EU, box 1600, télégramme confidentiel, de K. Holland, au département d'État, 27 janvier 1950, 4 p. : Dr. Fred Rex « continues to report that there is great chaos in the department of education and that very little is being accomplished in the field of education ».

[2] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 101-102. Jean Piaget, préconisé par Torres Bodet, ne pouvant accepter, c'est finalement Lionel Elvin qui est choisi, après une période de flottement.

[3] Charles Asher, *Program-making in Unesco, 1946-51*, op. cit., p. 77 : critique l'« excessive documentation » dont s'entoure l'Unesco ; RP/14, 4 février 1948 : *Listener*, 1er et 22 janvier 1948 : critique de l'Unesco par Kenneth Lindsay dans son émission sur le 3e programme de la BBC, en réponse au discours de J.B. Priestley sur l'Unesco.

[4] FR, relations culturelles 1951-52 : 25 juillet 1951 : note pour le secrétariat des conférences.

[5] EU, box 2254 : rapport d'Arthur Compton à Allen, confidential report on the 3rd session of the Unesco general conference, novembre-décembre 1948, p. 2. Compton observe que le groupe des pays « européens latins » « ne partage généralement pas […] les concepts administratifs des Etats-Unis » (« European Latins » ; « This group [...] does not share [...] US administrative concepts »).

[6] RU, ED 157/32 : a brief appraisal of the education programme of Unesco, février 1955, 13 p., p. 9-11.

[7] EU, box 823 : lt. confid. de George N. Shuster à Dean Rusk, 23 juin 1961, 3 p.

[8] Notamment parmi les Américains, pour qui les salaires offerts par l'Unesco ne sont pas très attractifs.

[9] EU, box 825 : mémo de Coombs à Cleveland, du département d'état, 12 avril 1962 : compte rendu d'une réunion avec Maheu.

[10] Interview P. Koffler.

[11] *Lien-Link* n° 83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R. Il évoque un personnel très disparate, « depuis les « alpha plus » jusqu'aux « moins epsilon », comme dans

relevé par la table ronde du personnel de 1970 : « il s'est créé à l'Unesco deux sortes de fonctionnaires : il y a ceux dont la charge de travail est excessive (par exemple, « ceux qui savent écrire ») et, par voie de conséquence, il y a ceux qui n'ont pas assez à faire »[1].

Dans les années 1960, des réflexions sur la lourdeur des mécanismes de coordination du travail au secrétariat se développent, principalement au sein des commissions nationales et des gouvernements des États membres. Ainsi, en 1965, la commission nationale britannique énumère et analyse les dysfonctionnements de ces mécanismes : manque de concertation et de coordination, insuffisance du travail préparatoire, absence de claire délimitation des responsabilités[2]. La même année, la commission nationale soviétique se livre à un examen similaire, et conclut à la nécessité impérative pour le secrétariat d'« améliorer ses méthodes de travail »[3]. En 1965, le gouvernement français déplore que la procédure d'élaboration du programme et du budget biennal soit « extrêmement lourde » et « peu satisfaisante », et que cette lourdeur « fa[sse] perdre à l'organisation les avantages que devrait lui procurer le caractère biennal de son budget ».
« L'obligation pour le Secrétariat de préparer dès le premier semestre [d'un exercice biennal] un avant-projet de programme et de budget [pour l'exercice biennal suivant] lui apporte un surcroît de travail au moment où tous ses efforts, semble-t-il, devraient être concentrés sur la mise en œuvre du programme approuvé par la conférence générale ». En outre, « l'avant-projet, de par sa date d'élaboration, présente une double tare. Il fait état d'évaluations budgétaires sujettes par la suite à diverses révisions […] et d'autre part, les indications relatives aux différents projets du programme sont souvent trop schématiques, ou trop vagues, pour que les gouvernements puissent se prononcer sur la valeur des projets, ou juger du bien fondé de telle proposition d'augmentation de crédit. »[4]

Le gouvernement français déplore que dans la présentation du projet de programme et de budget, « trop souvent la formulation très générale ne permet[te] pas d'apprécier l'efficacité de l'action proposée ni même sa nature exacte », et il préconise donc qu'un seul projet de programme et budget soit préparé, et que la commission du programme fournisse aux États membres plus d'indications sur le programme futur et sur les objectifs à atteindre[5].

Les dysfonctionnements ne proviennent pas seulement de la complexité de l'organigramme et de la lourdeur des mécanismes, mais aussi de l'attitude « bureaucratique » du personnel[6]. Comme l'analyse Prévost, cette attitude consiste à « diluer la responsabilité d'une prise de décision à tel point qu'on ne sait plus à qui l'attribuer ; à retenir l'information le plus longtemps possible ; et à refuser d'exercer son jugement sur des éléments tels que le degré d'importance ou de priorité des dossiers »[7]. Jacques L. Boisson, ancien fonctionnaire, évoque les pesanteurs bureaucratiques qui entravent l'efficacité du travail à la fin des années 1960 et au début des années 1970 : « Mes projets revenaient souvent de la direction avec des instructions anonymes, impératives, de réduction, de raccourcissement des textes. Je trouvais

---

Le meilleur des mondes d'A. Huxley » ; l'allusion au *Meilleur des Mondes* est intéressante ; le rapprochement entre Aldous et Julian Huxley a souvent été fait.

[1] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 143.

[2] RU, LAB 13/2566 : report of the working group on Unesco, doc. cité, 42 p., p. 13-15.

[3] X 07 A 120/197 UNSA : propositions de la commission nationale de l'URSS pour l'Unesco sur le programme et budget 1967-68, 18 p., traduit du russe, Moscou, 31 mai 1965, p. 1. « improving the […] working methods ».

[4] X 07 A 120/197 UNSA : observations et commentaires du gouvernement français sur l'avant projet condensé de programme et de budget pour 1967-68, 27 p., p. 1-3.

[5] Ibid.

[6] Michel Crozier, *Le phénomène bureaucratique*, *op. cit.*

[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 145.

ces directives injustes »[1]. Le rapport de la table ronde de 1970 se livre à une analyse précise de ce comportement bureaucratique, facteur de « dysfonctions et anomalies dans l'exécution du programme » :

« Les conditions de travail des fonctionnaires du programme sont dictées en fonction d'un travail purement administratif ; elles ne conviennent absolument pas au travail intellectuel requis pour les activités du programme ». « Ce qui compte avant tout à l'Unesco, c'est le fait de fournir des travaux administratifs de toutes sortes à ses supérieurs hiérarchiques dans les délais impartis. Et comme les instructions cheminent toujours avec lenteur du haut en bas de l'échelle, il reste souvent, à celui qui fait le travail, beaucoup moins de temps qu'à ceux qui le visent et le transmettent. Par conséquent, les fonctionnaires du Programme sont perpétuellement inondés d'urgences administratives. […] L'habitude s'est donc enracinée au Secrétariat de travailler en « urgence » seulement pour les niveaux hiérarchiques supérieurs et les « services » administratifs de la Maison. […] C'est ainsi que l'exécution du programme passe au second plan, se fait après 18 h et pendant les week-ends, ou se déverse simplement sur un inférieur sous le déguisement flatteur de « délégation d'autorité ». »[2]

Certains fonctionnaires, et même certains directeurs de division, sont incompétents. Ainsi selon les États-Unis, Anatoli Glinkin, directeur de la division du développement international des sciences sociales en 1970, « n'est pas formé pour accomplir cette tâche, et semble ne pas s'y intéresser »[3].

Ainsi, la faible compétence d'une partie du personnel, le manque de concertation et de coordination, l'absence de claire délimitation des responsabilités, contribuent au caractère défectueux de l'organisation du travail.

Un système extrêmement coûteux.

Les dysfonctionnements du secrétariat se traduisent aussi par des gaspillages importants et croissants. Au cours de l'année 1946, la commission préparatoire, qui possède un budget propre mais pas de système rigoureux d'administration de ses finances, est victime par négligence d'une importante escroquerie : plus d'un million de francs sont dérobés. Un rapport d'enquête réalisé par des auditeurs met à jour cette escroquerie, mais les États-Unis et le Royaume-Uni se mettent d'accord pour ne pas rendre public ce rapport et pour dissimuler l'affaire, afin de ne pas nuire au prestige de la nouvelle organisation[4].

Malgré les mises en garde précoces, dès 1947, du conseil exécutif[5] et de la conférence générale contre les risques de dispersion du budget et de gaspillage[6], ceux-ci se multiplient.

---

[1] *Lien-Link* n°85 : « Paris, avril 1968 », par Jacques L. Boisson.

[2] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 39-40 : chap. V : « Dysfonctions et anomalies dans l'exécution du programme » : « La plupart des directeurs et spécialistes du programme ne peuvent guère travailler plus de 15 mn sans être dérangés par un appel téléphonique intérieur « impératif », un collègue visiteur, une secrétaire qui exige un visa d'urgence, une réunion inopinée, une demande de se rendre chez l'un ou l'autre chef hiérarchique ».

[3] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 36 : « not trained to perform this task, seems to take little interest in it ».

[4] RU, ED 157/348 : lettre d'A. Thomson à A.D. Bird, ministère de l'agriculture et de la pêche, 17 novembre 1948 ; et note confidentielle non datée, non signée : « Note upon the loss of one million francs by the Preparatory Commission of Unesco stolen by a fraudulous cashier ».

[5] lettre confid. de R. Schuman, 3 août 1947, doc. cité, p. 3.

[6] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 4e séance plénière, 8 novembre 1947, intervention de S. Radakrishnan, p. 63 : « nous voulons être sûrs que les dépenses seront sévèrement contrôlées, qu'il n'y aura ni gaspillage ni coulage, et que l'argent ne sera pas dilapidé en toutes sortes d'activités sans parenté réelle avec les objectifs de l'Unesco ». Et 7e séance plénière, 11 novembre 1947, p. 101 : intervention de A.A. Roberts, d'Afrique du sud.

La disproportion entre les dépenses de fonctionnement (et notammnent l'importance des salaires), et le budget octroyé aux activités concrètes est particulièrement frappante ; elle est observée avec ironie par la presse internationale (voir en annexe 43 la caricature du quotidien mexicain *El Tiempo*)[1], et dénoncée par les représentants des États les plus pauvres, comme l'Inde[2].

La logique bureaucratique du secrétariat, qui entraîne une inflation de rapports et de réunions, conduit à des gaspillages aberrants. Ainsi, en 1955, Alfred Métraux observe à propos d'une conférence d'experts sur la compréhension internationale : « ce groupe a été réuni à raison de 5000 dollars pour qu'il dise à l'Unesco comment en employer 2000 »[3]. Les gaspillages concernent non seulement les innombrables réunions et rapports, mais aussi les activités opérationnelles sur le terrain, dont il est difficile au siège de contrôler comment les crédits octroyés ont été utilisés[4].

Enfin, l'inflation continue des salaires fait que le secrétariat grève de plus en plus le budget de l'Unesco[5]. Cette inflation des salaires est très critiquée par les États membres, dès les premières années. Ainsi, dès la conférence générale de 1947, le délégué polonais, M. Birecki, critique le fait que l'Unesco « consacre une très grande partie de son budget à l'entretien de sa machine administrative »[6]. En 1955, MM. Pink et Kirkpatrick, membres du gouvernement britannique, déplorent le niveau selon eux excessif des salaires[7].

Ainsi, la croissance numérique continue du secrétariat est allée de pair avec l'alourdissement de son fonctionnement administratif. À cela s'ajoute une centralisation croissante du pouvoir.

Une centralisation croissante du pouvoir.

Une concentration du pouvoir au sommet de la hiérarchie administrative.

Si le programme de l'Unesco est fixé théoriquement par la conférence générale et par le conseil exécutif, en réalité le caractère vague de la formulation du programme dans le document C/5 (« encourager », « promouvoir », « favoriser »…)[8] et la marge de manœuvre très large que s'octroie le secrétariat dans son interprétation et sa mise en œuvre font du secrétariat le véritable décideur du programme, ses membres en sont bien conscients[9].

---

[1] RP/16, 19 février 1948 : Ritchie Calder, « Science is Unesco's Strong Point », in *Discovery* (revue scientifique britannique) ; et « Unesco to End ? » , in *Daily Telegraph*, 10 juillet 1950. Reg. 1632, lettres adressées au DG et aux autres officiels de l'Unesco, et lettres internes, I : caricature de Torres Bodet dans *El Tiempo* 19 juin 1950 (journal mexicain) ; caricature montrant Torres Bodet, en riche costume, tenant par la main un enfant squelettique en haillons [annexe 43].

[2] Jiya Lal Jain, *Unesco in schools*, op. cit., p. 55 : dans son discours lors de la 1e conférence de la commission nationale indienne en janvier 1954, son président Maulana Azad estime que l'Unesco devrait faire des économies dans le budget de son administration.

[3] Journal Métraux, 31 mai 1955.

[4] Hervé Ngao, *Les activités opérationnelles de l'Unesco. Acteurs, mécanismes et instruments juridiques, op. cit.*

[5] RU, OD 24/144 : lettre de J.A. Burgess à Smith, 14 septembre 1971 : il a discuté avec Rao du grave problème de l'inflation des salaires à l'Unesco.

[6] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 7e séance plénière, 11 novembre 1947, p. 104 : intervention de Stephan Wierblowski (Pologne).

[7] RU, FO 371/117539 : mémorandum de Kirkpatrick, 30 juin 1955, intitulé « Dr. Evans and Unesco » : « leurs échelles de salaires […] sont à un niveau astronomique » (« Their scales of salary [...] are on the most lavish scale ») ; et lettre de Pink à Kirkpatrick, 13 août 1955.

[8] EU, box 2241 : lt. confid. d'Albert Noyes à William Benton, 24 décembre 1946, 16 p., p. 4 ; box 825 : confidential, « report of the US delegation to the meeting of ministers of education of Asian members states », Tokyo, par Charles B. Fahs, 12 avril 1962, 5 p., p. 3. Interviews Bolla, Batisse, Dumitrescu.

[9] Interview Bolla, Batisse, Dumitrescu : la marge d'action était très grande par rapport au C/5. Batisse souligne la nette différence entre d'une part la conférence générale et le conseil exécutif, qui jouent surtout un rôle de « forum », et d'autre part le Secrétariat, où se fait le vrai travail (cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 186). Et J.-C. Clorennec, *op. cit.*, p. 75 et 85. Clorennec a observé cette tendance encore dans les années 1990.

Ce pouvoir important du secrétariat, loin d'être réparti de manière équilibrée entre ses membres, est en fait concentré au sommet de la hiérarchie. En effet, le secrétariat est organisé de manière très hiérarchique, selon le modèle pyramidal classique[1]. Il est constitué de secteurs, eux-mêmes subdivisés en départements, eux-mêmes subdivisés en divisions, elles-mêmes subdivisés en services. Le secrétariat est dirigé par le directeur général, assisté d'un cabinet et de son chef de cabinet, ainsi que de deux assistants directeurs généraux. Le secrétariat se caractérise donc par une structure hyper-hiérarchisée, d'un « aspect quasi-militaire »[2].

En 1948, le comité d'experts réuni par l'Unesco pour réfléchir aux problèmes de fonctionnement de l'organisation observe le problème que les responsabilités respectives du Secrétariat et du conseil exécutif ne sont pas clairement départagées, d'où des chevauchements et doubles emplois, le conseil exécutif tendant à se charger de questions aministratives qui sont normalement du ressort du secrétariat ; le comité constate aussi que les procédures administratives ne sont pas respectées, ce qui entraîne d'importants dysfonctionnements[3]. En outre, l'Américain Robert S. Smith, auteur en 1949 d'une étude sur le fonctionnement de l'Unesco, observe le rôle excessivement prédominant des chefs de département et de section dans la mise au point du programme[4].

Dès les premières années, le secrétariat tend à assumer des responsabilités nettement plus vastes que celles qui sont censées être les siennes théoriquement. Ainsi, en 1951, Maheu dénonce le fait que le rapport sur les langues vernaculaires se présente comme exprimant les vues officielles de l'Unesco, alors que ni le directeur général, ni la conférence générale, ni le conseil exécutif n'ont eu connaissance de ce rapport[5]. En 1961, le gouvernement américain déplore, au sujet de la 8e session du comité international consultatif sur la recherche en sciences naturelles, « une grande quantité de paroles, dont la plupart sans pertinence, et n'ayant pour résultat pratiquement aucun changement dans le programme lui-même » ; il observe que les réflexions des experts de ce comité ne parviennent pas à infléchir le programme de l'Unesco, qui est en réalité entièrement décidé par les hauts fonctionnaires, ceux-ci dominant beaucoup mieux que les experts les questions du programme ; ainsi, ces comités ne constitueraient qu'un leurre, qu'une façade faisant croire à une large discussion et concertation autour du programme, et masquant l'extrême concentration du pouvoir de décision aux mains des plus hauts fonctionnaires[6].

---

[1] J.L. Le Moigne, *Les systèmes de décision dans les organisations*, PUF, Paris, 1974, 244 p., p. 121-132 : il présente les différentes théories de l'organisation, notamment le modèle classique, pyramidal, décrit par F.W. Taylor en 1911 et par H. Fayol en 1916.

[2] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 61.

[3] Ascher, box 147 : report of the advisory committee of experts, confidential, avril 1948, 67 p. Chap III : p. 65 : « The current practices of securing ex parte decisions and oral agreements, of « shopping » for decisions among the DG, and by-passing affected sections of the staff must be eliminated. The development of a clearer organization structure should minimize frustrating delays in securing decisions, avoid undue proliferation of copies of memoranda, and expedite business ». p. 66 : « many of the forms and procedures which the admnistrative and finance services have deemed to be essential tend to hinder rather than to facilitate the work of the programme staff ».

[4] Ascher, box 149 : *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, Harvard, 31 janv. 1949, 131 p., p. 107.

[5] 408.1 : rapport confid. de Maheu, à Blonay et Guiton, 10 sept. 1951, 5 p.

[6] EU, box 823, rapport confidentiel sur la 8e session du comité international consultatif sur la recherche en sciences naturelles, New Delhi, 16-20 oct. 1961 (« report on the eight session of the international advisory committee…, by W.A. Noyes, doc. cit., 21 oct. 1961, 6 p., p. 2) : « a vast amount of talk, most of it rather pointless, and almost no net change in the program itself ».

Tout au long de la période, la tendance à la centralisation augmente de manière régulière[1]. On observe en effet un décalage croissant entre l'organigramme officiel et la manière dont les pouvoirs sont en réalité répartis. Les distinctions hiérarchiques officielles ne correspondent pas réellement à une hiérarchie dans les pouvoirs. En réalité, aux différents postes de direction ne correspond pas un pouvoir fixe : ce pouvoir est variable, selon la personnalité et l'esprit de chacun[2]. Le rapport de la table ronde de 1970 dresse le constat de ce phénomène :

« Le système hiérarchisé classique qui est théoriquement en place ne fonctionne pas en réalité […] : il a été de plus en plus tourné et faussé par des pratiques parfois occultes et par des structures parallèles aboutissant à la confusion des rôles et des responsabilités. »[3]

Ainsi, sous le mandat de Huxley, l'assistant directeur général pour l'administration, Laves, se taille un pouvoir très vaste ; en revanche, sous Torres Bodet, il ne parvient pas à maintenir ce pouvoir et voit son influence remplacée par celle du chef de cabinet, Maheu, ce qui l'amène à démissionner en juillet 1950[4]. Cette variation dans l'influence de l'assistant directeur général s'explique par le fait que les attributions de ce poste sont mal définies. On ne sait pas si ce poste consiste à être un proche conseiller du directeur général ou à être le sommet d'une pyramide hiérarchique[5]. Pendant le mandat d'Evans, ce poste est d'ailleurs temporairement aboli[6]. Le rapport de la table ronde de 1970 souligne l'ambiguïté et le vague de cette fonction[7].

La fonction de directeur de département souffre elle aussi d'un manque de précision dans l'attribution des compétences. C'est ce qu'analyse le rapport de la table ronde de 1970, observant que ces directeurs, étant souvent des individus « parachutés » de l'extérieur sans compétences suffisantes, deviennent de simples « écrans » entre les directeurs de division et les assistants directeurs généraux et ne réussissent pas à jouer de rôle significatif. « Ils n'ont pas l'expérience nécessaire pour s'imposer. Rebutés par la paperasserie dont on leur laisse la charge, ils passent souvent dans l'organisation comme des météores sans y laisser la moindre trace »[8]. Ce jugement est confirmé par le témoignage de Harold Foecke, qui reconnaît avec franchise avoir, à son poste de directeur de département, joué un simple rôle d'exécution des ordres de son supérieur et n'avoir eu le temps de se pencher de manière approfondie sur aucun programme[9]. En revanche, le rapport de la table ronde de 1970 observe que le rôle des directeurs de division est bien défini, et que la division constitue « la cellule de base la plus importante de l'Organisation »[10]. Henry Cassirer observe que la réunion de comités d'experts constitue « une pratique courante » des dirigeants de l'Unesco, qui a pour but de « justifier leur ligne de conduite », et non pas vraiment de recueillir des avis ; il observe qu'il en va de même dans la plupart des grandes administrations. « Alors que le but déclaré est la recherche

---

[1] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 18-20. Cf. aussi Robert W. Cox et Harold K Jacobson, *The Anatomy of Influence : Decision-Making in International Organization*, New Haven, Yale University Press, 1973.
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 8-9.
[3] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 61.
[4] G. Archibald, *op. cit.*, p. 158 et 170. Il est remplacé par John W. Taylor, de décembre 1950 à décembre 1953. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 102-103.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 330 ; Journal Métraux, 28 février 1955.
[6] G. Archibald, *op. cit.*, p. 170. Le poste de DG adjoint, après avoir été aboli pendant le mandat de Evans, est rétabli en décembre 1959, et alors atttribué à Maheu.
[7] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 62.
[8] Ibid., p. 62-63.
[9] Interview Foecke.
[10] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 62-63.

de conseils extérieurs, leur principale utilité est en fait la légitimation des politiques suivies par ces administrations. Que les rênes de l'action soient en général entre les mains du Secrétariat et non dans celles de conseillers extérieurs, est une vérité à garder en tête »[1].

Ainsi, les attributions aux différentes places de la hiérarchie ne sont pas très bien définies, certains chefs se taillent un pouvoir très important, d'autres restent confinés dans des tâches de transmission et d'exécution. Par exemple, à la rédaction du *Courrier de l'Unesco*, Sandy Koffler, rédacteur en chef de 1947 à 1983, concentre tous les pouvoirs, prenant toutes les décisions lui-même ; cette situation de pouvoir personnel s'explique par la personnalité charismatique de Koffler et par ses bonnes relations avec Maheu[2].

En novembre 1970, le gouvernement britannique observe : « il y a un noyau dur de membres du personnel de longue date qui travaillent étroitement avec le directeur général (nous les appelons « la Mafia ») et qui ont des pouvoir disproportionnés à leurs grades ». Il observe cependant qu'il en va de même dans certaines autres agences comme l'OMM[3].

Non seulement, au siège, le pouvoir est concentré au sommet de la hiérarchie administrative, mais il y a aussi un fort déséquilibre entre siège et terrain, caractérisé par une rétention du pouvoir de décision au siège au détriment du terrain.

Un monopole du pouvoir de décision au siège par rapport au terrain.

La centralisation extrême de l'Unesco entraîne des décalages souvent importants entre les objectifs théoriques formulés au siège et la situation réelle sur le terrain, que les fonctionnaires de Paris ne connaissent pas et ne peuvent donc pas prendre en compte[4]. Dès les premières années, certains prônent une rotation périodique du personnel entre siège et terrain[5]. Cela ne s'est jamais vraiment fait, se heurtant à l'hostilité du personnel du siège, peu désireux d'aller sur le terrain. Il y a donc toujours eu un clivage entre personnel du siège et personnel sur le terrain.

Dès les premières années, les agents de l'Unesco envoyés sur le terrain pour des missions ponctuelles ou à long terme sont frappés par ce décalage, et par le constat que les objectifs énoncés sont en fait irréalisables. Ainsi, Michel Batisse, au début de sa carrière, au début des années 1950, est envoyé au Caire, où l'Unesco a installé un Bureau de coopération scientifique. Il y est chargé de promouvoir l'étude de la physique des solides. Mais il se rend compte très vite que cela n'est pas faisable, parce que la physique des solides n'est alors pas du tout développée en Egypte, et qu'il n'a pas le pouvoir à lui seul de développer cette discipline. Les quelques années qu'il passe au Caire ont ainsi été de son propre jugement « inutiles » sur ce plan[6]. De même, Claude Lévi-Strauss, envoyé en mission au Pakistan pendant trois mois en 1950, estime que la mission dont l'avait chargé l'Unesco, à savoir rédiger un rapport sur l'enseignement des sciences sociales dans ce pays, était « absurde » car

[1] H. Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 119.
[2] Interview P. Koffler.
[3] Rapport confid. de Holdgate à Arculus et Davis, 13 nov. 1970 : « there is a hard core of long-term profesional staff members who work closely with the DG (we call them the Mafia) and have power disproportionate to their grades ».
[4] J.-P. Lycops, *op. cit.*, p. 189 : « l'équipe sur le terrain ne dispose d'aucune autonomie pour conduire le projet : la responsabilité et l'autorité sont entre les mains des fonctionnaires du Siège ». Cf. aussi Walter R. Sharp, *Field Administration in the UN System*, London, Stevens, 1961, et notamment la partie 2 : « Headquarters-Field Relationship », p. 181-292.
[5] Ascher, box 149 : *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, Harvard, 31 janv. 1949, 131 p., p. 117-118.
[6] Interview Batisse.

les sciences sociales n'y étaient alors pas du tout développées. Le rapport qu'il rédige, sur la base de conversations avec quelques professeurs et dignitaires religieux pakistanais, n'a donc à ses propres yeux « aucune utilité »[1]. Les enquêtes commandées par le département d'état américain aux différentes ambassades américaines sur le déroulement des programmes de l'Unesco vont dans le même sens, observant par exemple qu'au Pérou les techniciens envoyés par l'Unesco pour accomplir une mission doivent souvent attendre des mois avant de savoir où s'établir, avec qui entrer en relation, et de pouvoir commencer leur travail[2]. La presse des États membres également révèle le mauvais fonctionnement des actions et structures développées par l'Unesco sur le terrain. Ainsi, en février 1955, divers journaux turcs critiquent la gestion et l'action du bureau de l'Unesco à Istanbul, bureau que l'Unesco décide d'ailleurs alors de fermer[3]. Par ailleurs, l'insuffisante décentralisation des actions de l'Unesco donne lieu à des plaintes de la part de plusieurs États membres extra-occidentaux. Ainsi, à la conférence des commissions nationales asiatiques de Tokyo en 1956, une résolution est adoptée, exigeant « une décentralisation plus poussée de l'Unesco » [4].

Durant les années 1960, les fonctionnaires du secrétariat sont conscients du divorce croissant entre le siège et le terrain. Pour de nombreux experts envoyés sur le terrain, c'est un choc et une véritable désillusion de se retrouver confrontés à une situation à laquelle ils n'étaient pas du tout préparés, et d'observer le peu de compréhension du siège à l'égard des problèmes du terrain[5]. Les fonctionnaires du siège quant à eux reconnaissent, à l'instar de Harold Foecke, leur statut de « bureaucrates enfermés dans leurs bureaux et coupés du terrain »[6]. Lorsque Maheu arrive au pouvoir en 1962, il se hâte de démanteler la structure administrative mise en place par Adiseshiah, qui consistait en une séparation entre le personnel s'occupant du programme régulier et celui s'occupant des activités opérationnelles ; selon un fonctionnaire resté anonyme interviewé par Philip Jones, ce changement opéré par Maheu aurait été plutôt néfaste que bénéfique, conduisant à une concentration extrême[7].

Dès les premières années, les États membres arabes, asiatiques et latino-américains, ainsi que des personnes extérieures, préconisent une décentralisation d'une partie du secrétariat dans des bureaux hors-siège[8]. Sous leur pression, bien que les États occidentaux soient peu favorables à cette tendance, sont créés les « postes (plus tard bureaux) de liaison scientifique » .

Par ailleurs, en 1948 est décidée la création d'un « Bureau régional de l'Unesco pour l'hémisphère occidental », à La Havane (Cuba) ; il est inauguré en 1950[9]. Le gouvernement cubain est mécontent du fait que le poste de directeur de ce centre, devant la rivalité des

---

[1] Interview Lévi-Strauss.
[2] EU, box 1562 : lt. confid. de Henry Dearborn, 1er secrétaire d'ambassade au Pérou, au département d'état, 2 octobre 1957 ; et lt. confid. de Clarence T. Breaux, conseiller économique, de l'ambassade américaine de La Paz, Bolivie, au département d'état, 7 novembre 1957.
[3] EU, box 1552 : rapport de Betty Carps, de l'ambassade américaine à Istanbul, au département d'état, 2 mars 1955.
[4] XO7.21(44)NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », 25 juin 1956, 70 p., p. 23.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 215.
[6] interview Foecke.
[7] Interview d'un membre du Secrétariat par P. Jones, op. cit., p. 110.
[8] Ascher, box 149 : *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, Harvard, 31 janv. 1949, 131 p., p. 119.
[9] EU, box 2254 : US delegation to the 3rd session of the general conference, Beyrouth, déc. 1948, report on general political relations during the 3rd session of Unesco general conference, 31 déc. 1948 (confid), p. 5 ; EU, box 1601 : télégramme confidentiel de Henry A. Hoyt, second secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Cuba, au département d'état, 1er mars 1950.

différents candidats cubains, ait été confié par le directeur général à un « étranger », M. Mendez Pereira (Panaméen). Celui-ci, parachuté, se voit aussi imposer de Paris le choix de ses collaborateurs. Il se sent « découragé » par l'hostilité que les Cubains lui manifestent[1]. En janvier 1965, le chef de la division de l'Amérique latine et des Caraïbes (au sein du département de l'éducation) fait une inspection du bureau de la Havane. Il constate « un certain sentiment d'isolement de la part du personnel du Bureau régional. Cette sorte de sentiment, dans sa forme atténuée, est courante dans les postes de terrain ; dans ce cas précis, elle est acentuée par l'environnement ». S'il estime que les relations du chef de ce centre avec les experts de l'Unesco sur le terain sont « excellentes », en revanche il observe qu'il faut améliorer l'information du Bureau sur les activités menées dans la région et sa liaison avec le siège[2].

De nombreux centres hors siège créés par l'Unesco ont été des échecs. C'est le cas notamment du centre créé à Calcutta en 1956 ; des problèmes d'organisation administrative, de choix du personnel, de rivalités entre nationalités, de dépendance excessive par rapport au siège, entraînent son échec ; ce centre disparaît en 1967, étant absorbé par l'institut de la croissance économique de l'université de New Delhi[3].

A la conférence générale de 1951, la question de la décentralisation de l'Unesco donne lieu à « des débats fort longs et confus », comme l'observe le gouvernement français dans une note confidentielle. Les délégations s'accordent toutefois sur l'idée que la décentralisation ne doit pas porter sur le pouvoir législatif (c'est-à-dire l'élaboration du programme et du budget) mais sur l'exécution des activités. Ainsi, le terme de « déconcentration » tend à se substituer à celui de « décentralisation ». Des oppositions s'expriment au sujet des modalités de cette déconcentration. La conférence générale voit alors l'opposition de deux « lobbies » : celui du département des sciences exactes, qui défend le système des postes de coopération scientifique, et celui du bureau des relations extérieures, qui défend le système des bureaux régionaux. À l'issue des débats, c'est le système des postes de coopération scientifique qui l'emporte[4]. Dans les années suivantes, les efforts de décentralisation des États non occidentaux se poursuivent, notamment par l'intermédiaire de leurs commissions nationales[5] ; les États occidentaux quant à eux résistent à cette tendance ; ainsi en 1954, ils refusent de reconnaître la notion de « région »[6]. Les États-Unis cependant sont favorables à la décentralisation, observant que la situation actuelle entraîne un manque de préparation et d'adaptation des compétences de la part des agents de l'Unesco envoyés sur le terrain[7].

Dans les années 1960, l'opposition à la décentralisation se renforce avec Maheu, qui réplique invariablement, aux conseils de décentralisation que lui donne Leo Fernig : « Je ne connais que le mot 'déconcentration' »[8]. Maheu tient à préciser en 1966 que les bureaux, ou

---

[1] EU, box 1602 : lt. de Henry A. Hoyt, second secrétaire d'ambassade à Cuba, La Havane, au secrétaire d'État, 20 mars 1950. « a foreigner » ; mémo de Rosalyn O'Cherony à Hoyt, 20 mars 1950 : « discouraged ».
[2] 372/8/MP 01, VII : rapport du chef de la division de l'Amérique latine et des Caraïbes au DG, 11 mars 1965.
[3] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 20-23.
[4] FR, Relations culturelles 1951-52, oeuvres diverses, carton n° 242 : note pour le secrétariat des conferences, 19 juillet 1951, au sujet de la « décentralisation de l'Unesco ».
[5] XO7.21(44)NC, II : 25 juin 1956 : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », 70 p., p. 23. À la conférence des commissions nationales asiatiques à Tokyo en 1956, une résolution a été votée recommandant « une décentralisation plus poussée de l'Unesco ».
[6] Journal Métraux, 30 décembre 1954.
[7] EU, box 1564 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Rio, Brésil, au département d'état, 4 mars 1958, 3 p.
[8] Leo Fernig, article « Some Unesco Memories », sur internet, 3 p.

centres régionaux ou institutions créés par l'Unesco dans les pays en voie de développement sont partie intégrante du secrétariat, et n'en sont pas une décentralisation[1]. Maheu, tout en étant conscient de l'importance numérique croissante des agents sur le terrain[2], effectue des retours en arrière par rapport à l'évolution décidée dans les années précédentes. Ainsi, le bureau régional de l'Unesco pour l'hémisphère occidental à la Havane ne donnant pas selon lui de résultats satisfaisants[3], il décide en 1962 d'en supprimer le poste de directeur, décidant que ce bureau sera entièrement dirigé depuis le siège[4].

Alors que Maheu, en 1956, avait estimé que le projet majeur d'Amérique latine devait être dirigé par un directeur de projet latino-américain, sur place, et non pas de Paris[5], en revanche en 1960, l'organisation administrative de ce projet majeur est modifiée : la haute autorité appartient désormais au directeur du département de l'éducation, au Siège, assisté d'un Comité représentant les autres départements et services intéressés. Deux fonctionnaires du département de l'éducation s'occupent à Paris des questions techniques et administratives concernant ce projet[6].

Maheu engage l'Unesco dans « une politique de déconcentration » afin d'« éviter une congestion au siège »[7]. Cette politique se traduit par une centralisation croissante des fonctions de direction au siège, alors que les activités hors siège emploient plus de 2000 membres du personnel[8]. En 1962, Maheu décide de créer quatre divisions géographiques dans le département de l'éducation : Afrique, États arabes, Asie et Amérique latine, pour assurer la direction des activités sur le terrain[9]. Malcom Adiseshiah, directeur général adjoint, est chargé par Maheu d'organiser et de diriger un système d'inspection des activités hors siège ; il se rend ainsi lui-même dans les différents États membres pour y inspecter les opérations hors-siège et y négocier avec les gouvernements respectifs le programme à exécuter dans le pays[10]. Ainsi, c'est à un fonctionnaire du siège, et non pas aux différents chefs de mission sur le terrain, qu'est attribuée cette importante tâche de décision. En 1964, José Blat Gimeno déplore « l'absence ou l'insuffisance de supervision des activités des experts », dans le programme opérationnel de l'Unesco en Amérique latine et dans les Caraïbes ; « la supervision technique est pratiquement inexistante, les contacts avec l'expert sont pratiquement réduits au rapport semestriel et à la correspondance générale ». Blat Gimeno suggère donc un renforcement de l'équipe du bureau de Santiago[11]. Il observe que « les fonctions de chefs de mission ont été définies d'une manière beaucoup trop générale et vague, et parmi les fonctions administratives qu'on leur a assignées, beaucoup devraient normalement être à la charge du résident-représentant ». Blat Gimeno déplore que souvent

[1] FR, Nantes, carton 59 : note sur les bureaux, centres et instituts régionaux créés ou aidés par l'Unesco en Asie, 3 mai 1966, 9 p., p. 1-3.
[2] SCX/PRIV.6, 64 EX/PRIV/SR.1 (prov.), 1er avril 1963, p. 2-4.
[3] ONU, series 291, box 6, file 23, accession 74/19 : « countries. Cuba. regional office in Havana ; oct. 1962-mars 1963 ».
[4] 61 EX/PRIV/SR.3 (Prov.), 29 juillet 1962, p. 17.
[5] 372 (8) MP01 A 22, I : Mémoire de R. Maheu, 45 p., p. 34.
[6] 372 (8) MP01 A 22, III : La Havane, 25 fév. 1960, 3e session du comité consultatif intergouvernemental du projet majeur d'éducation pour l'Amérique latine, Mexico, 14-19 mars 1960 : rapport sur l'exécution du projet majeur n°1, 37 p., p. 4.
[7] X 07.21 (44), I : « 'Il y a dans le monde des injustices qui mettent en danger la survie de l'espèce', déclare M. Maheu à Toulouse », in *Le Figaro*, 29 septembre 1964.
[8] Biogr. Adiseshiah : biographie de Adiseshiah, 1965. Mais F. Valderrama, *op. cit.*, p. 201, affirme qu'il y a 1500 fonctionnaires hors siège en 1971.
[9] 372/8/MP 01, VI : lt. de Guiton à M. Fossoy, non datée.
[10] Biographie de Adiseshiah, 1965, doc. cit.
[11] 372/8/MP 01, VII : mémo de Blat à Betancur, 29 sept. 1964.

« le chef de mission a une forte tendance à jouer le diplomate, consacrant ainsi une large partie de son temps à la vie sociale au détriment de ses tâches spécifiques d'expert. […] il serait nécessaire de réviser et définir très clairement le statut des chefs de mission et des experts chefs »[1].

Dans les années 1960, le choix des activités opérationnelles sur le terrain se fait non pas en fonction des besoins, mal connus du siège, mais des crédits que l'Unesco obtient du Fonds spécial[2]. Il y a donc un net décalage entre le personnel du terrain, qui connaît les problèmes et les besoins, mais n'a aucun pouvoir de décision, et le siège, où sont prises les décisions sans connaissance réelle de la situation. E.R., ancien fonctionnaire ayant longtemps travaillé sur le terrain, déplore « la rupture entre les décisions bureaucratiques prises au Siège et la réalité du terrain »[3]. Celle-ci est accentuée au fil des années 1960 par la suppression par Maheu de nombreux postes de chefs de mission et d'experts en chef dans plusieurs États membres, comme la Syrie et le Liban[4]. En 1970, étant selon Prévost « agac[é] de ne pas tenir directement sous sa botte de hauts fonctionnaires sur le terrain », Maheu prend la décision de supprimer tous les postes de chef de mission sur le terrain, pour tous les États membres ; c'est désormais au siège qu'est élaborée toute la planification du programme par pays. Selon Prévost, cette décision a été « catastrophique », car elle a encore accru le fossé entre le siège et le terrain. Prévost, qui a été chef de mission en Malaisie dans les années 1960, estime en effet que les chefs de mission étaient très utiles : « nous étions […] un point d'accueil pour les collègues, ou les experts envoyés en mission par le siège, une référence pour les milieux gouvernementaux qui désiraient obtenir de vive voix des éclaircissements sur les programmes de l'Unesco, et les diverses formes d'aide qu'ils pouvaient en attendre ; une source d'incitation à faire appel à l'aide de l'Unesco pour résoudre certains problèmes […]. Nous étions des centres d'information, des centres d'échanges, capables ainsi d'encourager la participation des gouvernements à l'entreprise commune »[5].

Mary Smieton, représentante du Royaume-Uni au conseil exécutif, visitant des pays d'Afrique en 1965, estime que dans les pays où l'activité de l'Unesco est importante et où il y a beaucoup d'experts de l'Unesco, il est nécessaire qu'il y ait un chef de mission, pour soutenir et conseiller les experts, et pour aider les gouvernements à formuler leurs demandes d'aide à l'Unesco, à l'ONU et au Fonds spécial[6].

En 1967, Maheu charge une commission de procéder à l'évaluation des bureaux, centres et instituts régionaux de l'Unesco en Afrique ; cette commission recommande la création d'un organisme destiné à coordonner l'ensemble des activités de l'Unesco en Afrique. D'où la création du Bureau régional d'éducation en Afrique (BREDA) à Dakar en

---

[1] Ibid.
[2] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 31 : « une véritable chasse aux projets de fonds spécial et d'assistance technique est en cours sans que les objectifs des pays « bénéficiaires » ni leurs priorités ne soient connues ».
[3] *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.
[4] X 07.83 Maheu, IV ; 11 janv. 1967, « Note sur la coopération entre l'Unesco et la Syrie, préparée à l'occasion de la visite officiele de Maheu à Damas le 19 janvier 1967 », 23 p., p. 2, L'Unesco « n'a ni chef de mission, ni expert en chef à Damas. C'est le représentant résident du PNUD qui est chargé des affaires de l'Organisation ; […] or] le besoin se fait souvent sentir d'avoir un représentant du Secrétariat sur place qui assure la coordination des nombreux projets de l'Organisation ». Et de même : « 13 janvier 1967, Note sur la coopération entre l'Unesco et le Liban, préparée à l'occasion de la visite officielle de Maheu à Beyrouth du 22 au 28 janvier 1967 », p. 2.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 198-199.
[6] Rapport de Mary Smieton, juill. 1965, doc. cit., p. 6.

1970, qui s'inscrit dans la « politique générale de décentralisation des activités de l'Organisation » que veut mener Maheu, dans un « souci d'efficacité pratique »[1]. De même, en juillet 1972, conformément à cette politique de décentralisation, un conseiller régional pour la culture est nommé en Asie, à Djakarta, et un Bureau régional pour la culture en Amérique latine et dans la région des Caraïbes est créé à la Havane.

Dans une émission de radio sur l'Unesco en 1971 sur la BBC, le présentateur évoque en termes clairs et honnêtes les problèmes administratifs internes de l'Unesco, qu'il désigne comme « une machine massive, bureaucratique ». Il observe qu'au siège, « une bonne proportion du personnel est constituée de gens de passage », et que selon certains « l'endroit est dirigé par les secrétaires », puisque ce sont elles qui sont les plus proches des dossiers. Il souligne « l'accusation de bois mort qui pèse sur la machine ». Il insiste sur le problème du recrutement sur une base géographique, observant la difficulté de trouver des gens qualifiés dans les pays du Tiers Monde. Il observe que « déjà à l'intérieur de l'Unesco elle-même il y a eu des critiques, une remise en question au sujet de son approche jugée trop centralisée, une critique selon laquelle les administrateurs à Paris seraient déconnectés des réalités du terrain » ; il évoque le fait que le directeur général adjoint, Fobes, aurait affirmé que l'Unesco est « trop glaciale dans son approche » et qu'elle tire trop lentement les leçons de son action[2].

Ainsi, durant toute la période, la communication et la compréhension entre le personnel du siège et celui du terrain ont été difficiles, et marquées par une tendance croissante à la centralisation du pouvoir au siège.

Des rivalités persistantes entre les différents services.

C'est également dans les relations entre les différents organes du secrétariat, et dans le fonctionnement de ces organes eux-mêmes, que l'on observe des problèmes administratifs.

Des rivalités entre les départements du programme et les départements administratifs.

Une hostilité réciproque oppose d'un côté les départements du programme et de l'autre les départements administratifs. Pour E.R, les rivalités à ce niveau s'expliqueraient par la « rupture […] entre les gérants administratifs et les hommes du programme aux compétences souvent opposées »[3]. Elles s'expliqueraient aussi par l'opposition entre l'« esprit français », prédominant dans les départements du programme, et l'« esprit anglo-saxon », prédominant dans les départements administratifs, opposition concrétisée dans les premières années par le fait que la direction de ceux-ci ait été confiée à l'Américain Walter Laves, et la direction de ceux-là au Français Jean Thomas. Delavenay témoigne qu'il se crée dès cette époque dans les départements du programme « une psychose qui voit en tout ce qui est administratif l'ennemi de l'imagination et de la liberté créatrice » ; « anti-américanisme et hostilité foncière des universitaires et des artistes à 'l'administration' se renforcent mutuellement ». Delavenay,

[1] DG/70/2, 11 mars 1970.
[2] RU, OD 24/127 : émission radio, BBC, intitulée « What Price Culture ? », nov. 1971: « a massive, bureaucratic machine » ; « a goodly proportion of the staff are passengers » ; « the place is run by the secretaries » ; « they [...] know most from the files of what's going on ». « But there is truth in the charge of dead wood weighing down the machine ». « Already inside Unesco itself there's been criticism, a self-questioning that its approach may be too centralist, that the administrators in Paris may be out of touch with realities out in the field ». « too glacial in its approach, too much of a slow learner ».
[3] *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.

directeur du service des publications (qui est un service administratif) souligne « l'opposition permanente entre bureaux administratifs et départements du programme ». Ainsi, il témoigne qu'au début des années 1950 les différents départements du programme « voient d'un mauvais œil la création d'un service des publications, qu'ils soupçonnent de visées impérialistes sur leurs frontières ondoyantes ». Réciproquement, les services administratifs nourrissent de la rancœur contre les départements du programme, estimant que le secrétariat a plus tendance à « rogner » sur les dépenses des services administratifs que sur celles des départements du programme ; il y a donc des « luttes budgétaires acharnées » entre les deux structures[1]. Cette hostilité perdure durant toute la période. Un conflit net oppose les départements du programme et le service des publications. Delavenay évoque les « hésitations », les « fantaisies », « l'inexpérience arrogante » de nombreux fonctionnaires des départements du programme, avec qui il était en conflit. Ce conflit nuit à l'efficacité du service des publications. Selon lui en effet, ce service, « en butte à des exigences contradictoires de tous les départements, et privé des moyens d'y faire face », est « chaotique ». Il raconte avoir été chargé en 1950 de « mettre de l'ordre dans le chaotique service des documents et publications de l'Unesco, en butte à des exigences contradictoires de tous les départements, et privé des moyens d'y faire face », et évoque les conflits qui l'ont opposé aux « spécialistes du programme »[2]. Il souligne les forts conflits entre départements du programme et départements techniques : il exprime sa rancœur contre « les outrecuidants imbus de leur importance, qui veulent régenter les services techniques » ; contre le « mépris », la « condescendance » des « intellectuels et des artistes des départements du programme » ; il souligne « les difficultés causées par les particularismes départementaux »[3].

Ainsi, une vive rivalité règne durant toute la période entre départements administratifs et départements du programme. A cela s'ajoutent des rivalités internes aux départements du programme.

Des rivalités entre les départements du programme.

Les départements du programme eux-mêmes sont en rivalité les uns avec les autres. Malgré sa volonté « d'éviter les inconvénients d'un cloisonnement trop étanche entre les différentes sections », et de mettre en place « un système suffisamment souple pour pouvoir s'adapter à une activité très diverse et qui doit se modifier sans cesse »[4], la commission préparatoire, en concevant l'organigramme des départements du programme, ordonnés par thèmes (éducation, sciences exactes et naturelles, culture, …), confère aux activités de l'Unesco un caractère cloisonné, et en même temps est incapable d'éviter qu'un flou règne sur les compétences respectives de chaque section, ce qui a pour conséquence, dès le début, des chevauchements et des doubles emplois. Ainsi, Huxley évoque, dans ses *Mémoires*, « les jalousies entre les différentes divisions » du Secrétariat, apparues dès l'époque de son mandat, qui entravent l'efficacité du travail[5]. Malgré les efforts de son successeur Torres Bodet, qui, dès 1949, met en garde le secrétariat contre la tendance à la mise en place de « cloisons

[1] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 344-347.
[2] Emile Delavenay, « Mes souvenirs de J. Thomas : tradition normalienne … », art. cit.
[3] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 342-344, 351, 370.
[4] FR, Nantes, carton 117 : lt. confid. du ministre des affaires étrangères français aux agents diplomatiques de la république française à l'étranger, 27 août 1947.
[5] J. Huxley, *Memories*, vol II, p. 19 : « jealousies between different divisions ».

étanches » entre les différents départements du programme[1], rapidement chacun de ces départements prend le caractère d'un « royaume » indépendant, aux compétences farouchement défendues par son directeur[2]. Entre ces départements, dont les compétences se recoupent inévitablement, règne la méfiance, chacun soupçonnant l'autre de vouloir marcher sur ses plate-bandes.

Dans les premières années, des « frictions » se produisent dans les relations administratives entre le service de la reconstruction et les autres départements. L'Unesco travaille avec le *Temporary International Council for Educational Reconstruction* (TICER), qui lui est rattaché, et qui regroupe diverses organisations internationales intéressées à la reconstruction éducative. Mais l'hétérogénéité de ces organisations provoque des « déséquilibres » et des « difficultés d'exécution »[3].

Dans les années 1950-60, la rivalité se focalise entre les sections qui s'occupent du programme normal et celles qui s'occupent de l'assistance technique, chacune étant soucieuse d'obtenir les programmes les plus intéressants et de se décharger des moins intéressants sur les autres. En 1956, lors d'une séance privée du conseil exécutif, Martinez Cobo déplore l'existence d'« une espèce de jeu de tennis » : « lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'octroyer une bourse ou une aide quelconque, on répondait au pays intéressé que cette question était du domaine de l'assistance technique, et si l'on s'adressait à l'assistance technique, cette dernière répondait que la question était de la compétence d'un autre département »[4].

Le projet Unisist, qui a été rattaché au secteur des sciences, a donné lieu à beaucoup de problèmes, de conflits, de concurrence, avec le secteur des communications, qui voulait développer un programme similaire, mais dans un esprit différent. Une véritable « bataille » entre les deux départements se déroule, selon Jacques Tocatlian. Le programme Unisist entre en conflit avec le département des archives, des bibliothèques et de la documentation, au sein du secteur des communications. Cette confusion, ces conflits, se transmettent au niveau des États membres : ainsi, au niveau national, les bibliothécaires sont en conflit avec les documentalistes. La création du Programme géologique international (PGI) en 1976 permet de fusionner ces deux sortes d'activités (programme d'information scientifique et technique, et aspects liés aux archives, aux bibliothèques), d'unifier le personnel, et par là d'atténuer les conflits[5].

Des départements plus ou moins efficaces et stables.

Les départements qui connaissent le plus de difficultés sont celui de l'éducation, celui de l'information, celui des sciences sociales. Pour celui des sciences sociales, les trois premières années ont été « instables » ; plusieurs directeurs se succèdent à sa tête : l'Egyptien Mohammad Awad, le Brésilien Arvid Broderson, le Brésilien Arthur Ramos, l'Américain Robert Angell, et en 1950 la Suédoise Alva Myrdal[6]. En 1958, le département d'état observe que le rôle du département des sciences sociales est moins clairement défini que celui des

[1] Unesco/PER/ST/8, Paris, 20 mai 1949 : « Le rôle et le but de l'Unesco », extrait de la causerie faite par Torres Bodet devant le personnel de l'Unesco le 28 avril 1949, p. 1.
[2] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 344.
[3] Unesco, *Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction*, 1947-1948-1949, Paris, 1950, 80 p., p. 35-36.
[4] 44EX SCX/PRIV.2, 21 juillet 1956, p. 13. Séance traitant de l'éventualité de fusionner l'assistance technique avec les autres départements.
[5] Interview Tocatlian. A.Fleury, *op. cit.*, p. 82.
[6] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 15. « unsteady ».

autres[1]. Quant à celui des communications de masse, son organisation donne lieu à d'importantes dissensions et à des controverses internes dans les années 1950[2]. Le secteur de l'information a des compétences doubles, ce qui lui confère une ambiguïté et rend sa tâche difficile. Il a en effet à la fois pour mission de s'occuper d'une part de promouvoir la liberté de circulation de l'information, d'encourager les échanges, le développement des moyens d'information, et d'autre part de promouvoir l'image de l'Unesco dans le grand public ; deux tâches qui n'ont rien à voir[3]. En octobre 1963, en séance privée du conseil exécutif, le représentant de la France, Julien Cain, affirme, transmettant le jugement de la commission nationale française, que le fonctionnement du département de l'information n'est pas satisfaisant, tout en reconnaissant la « bonne volonté » de son chef Tor Gjesdal. De même, le représentant de la Belgique observe que « le Conseil se trouve devant une question extrêmement embarrassante puisque, tout en reconnaisant les qualités de M. Gjesdal, il doit admettre que le fonctionnement du département n'est pas entièrement satisfaisant ». Cain souligne l'importance des « difficultés auxquelles on se heurte dans le domaine de l'information » et estime que dans ce domaine « le Secrétariat a besoin de directives plus précises », qu' « il faut examiner le problème d'un point de vue général ». Il estime que ces problèmes viennent du fait que « ni le conseil exécutif, ni la conférence générale n'ont jamais encore défini sérieusement les tâches du département de l'information, car le chapitre qui lui est consacré est toujours examiné trop hâtivement, alors que la lassitude commence à se faire sentir, du fait même de sa place à la fin du document concernant le programme et le budget ». Cain estime que le département de l'information devrait avoir deux tâches principales : « d'une part, le directeur du département de l'information doit être, pour ainsi dire, le « haut-parleur » de l'Organisation ; d'autre part, le département doit effectuer une étude approfondie de tous les moyens d'information afin de pouvoir fournir aux pays qui font leur apprentissage dans ce domaine des directives et des méthodes »[4].

Le département de l'éducation a connu lui aussi beaucoup de difficultés. En 1950, K. Holland, dans un télégramme confidentiel, critique « le manque de direction dans le département de l'éducation », et évoque « l'incapacité » de Bowers « à organiser des projets d'éducation de base pour l'Unesco »[5]. Cela est lié à l'instabilité à la tête de ce département[6]. Esther Dartigue observe qu'en 1961 « un nouveau directeur de l'éducation avait été nommé et [que] cette personne ne comprenait pas grand-chose ni à la situation antérieure, ni à celle présente, ni à la hiérarchie »[7]. En 1962-63, le département de l'éducation est réorganisé, avec la création de divisions opérationnelles et fonctionnelles ; mais M. Woller observe en 1963 que le résultat n'est pas du tout satisfaisant, cela a eu « pour résultat pratique que deux groupes font le travail qui était jusque là fait par un seul », et « la distinction entre ce qui est la

[1] EU, box 1564 : commentaires des Etats-Unis sur le projet de programme et budget pour 1959-60.
[2] RU, ED 121/745 : lt. de Ritchie Calder à Miss Guiton, 4 nov. 1958 ; lt. de Miss Guiton à Adiseshiah, 18 mars 1959.
[3] B.P. Bamouni, *op. cit.*, p. 37-38.
[4] 66 EX/PRIV/SR.2 (prov.), 30 décembre 1963, p. 7-8. Propos de M. Cain et de M. Hacquaert.
[5] EU, box 1600 : télégramme confid. de K. Holland au département d'état, 6 fév. 1950 : « Fred Rex continues to be very critical of the lack of leadership in the department of education, and feels that Bowers' recent trip to Mexico once again demonstrated his inability to organize fundamental education projects for Unesco ».
[6] *Courrier de l'Unesco*, 1er nov. 1949, p. 9 : « Le prof. Piaget sous directeur général chargé de l'éducation par intérim » : en nov. 1949, Piaget remplace Beeby à la tête du département de l'éducation, mais pour trois mois seulement.
[7] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 170-172.

partie opérationnelle et ce qui serait appelé la partie recherche et analyse et documentation, bien que claire en théorie, ne fonctionne pas en pratique - en grande partie à cause du manque de personnel ». Ainsi, la division de l'éducation n'est pas capable de traiter les rapports d'experts qu'elle reçoit, car elle manque de personnel[1]. En février 1963, les chefs de division Afrique, Amérique latine, Asie, États arabes, du département de l'éducation, se plaignent auprès de Jean Guiton (directeur du département) qu'une évaluation continue ait été faite du rendement du système de ces divisions, « à [leur] insu » et qu'ils n'ont « jamais été admis à exposer [leur] point de vue » ; cette évaluation a conclu que l'organisation du département en divisions établies sur des bases régionales est un système trop coûteux. Ces chefs de division sont mécontents car ils constatent « une certaine tendance dans le département à tenir les chefs des divisions opérationnelles à l'écart de certaines délibérations sur des questions qui intéressent directement leurs services ou les programmes dont ils ont la responsabilité, et à les considérer comme de simples exécutants. » Ils se plaignent que leur point de vue ne soit pas pris en compte, qu'on ne les représente pas aux réunions, qu'on ne leur envoie pas les rapports pour les tenir informés, qu'on ne les consulte pas[2].

En 1973, Jacques Havet modèle le nouveau département des sciences sociales et humaines qu'il vient de créer. « Il y souda une équipe qu'il stimula et obtint, après d'âpres discussions sur l'avenir des sciences sociales dans l'organisation, la création d'un secteur dont il dessina la structure et les principales orientations »[3].

Le département des sciences semble avoir été plutôt efficace, et cela dès le début. Ainsi, en 1946, Albert Noyes, conseiller de la délégation américaine, estime que Joseph Needham, « malgré ses airs de professeur dans la lune », a « bien gardé les pieds sur terre » et, « malgré l'extrême pénurie de personnel technique dans le monde, peut être beaucoup complimenté pour avoir réuni un personnel très compétent dans une période de temps limitée ». Selon lui, la division des sciences naturelles est l'une des mieux organisées du secrétariat[4].

Au problème de l'efficacité souvent insuffisante du fonctionnement des départements et secteurs s'ajoute celui de la coopération difficile entre eux.

Une coopération intersectorielle difficile.

Durant toute la période, la coopération entre les départements est rare et, lorsqu'elle existe, elle fonctionne généralement mal et entraîne des conflits, des doubles emplois, des dispersions d'efforts, des pertes de temps[5]. La question des langues indigènes concerne à la fois le département de l'éducation et celui des activités culturelles, mais Bowers constate et déplore un grand « manque de liaison entre les deux départements à ce sujet » ; les membres de l'un des départements ne sont pas invités aux réunions sur la question organisées par ceux de l'autre, et vice-versa. Ainsi, le département de l'éducation ne participe pas au « colloque sur l'étude des habitudes mentales de certains peuples à travers leur langage », organisé en

[1] 372/8/MP 01, VI : lt. de Woller à Hayden, 8 janv. 1963.
[2] 372/8/MP 01, VI : lettre des chefs de division pour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, les Etats arabes, à Guiton, 27 fév. 1963.
[3] *Ljen-Link* n°80 ; nécrologie de Jacques Havet par Nicolas Bodart et René Ochs.
[4] lettre confid. d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, doc. cit., p. 5-6. « Dr. Needham, in spite of his having all of the airs of an absent-minded professor, seems to have kept his feet on the ground remarkably well ». « The extreme shortage of technical personnel throughout the world ». « Dr. Needham should be strongly complimented on having collected together an able staff in a short period of time ».
[5] J.-C. Clorennec, *op. cit.*, p. 75 ; rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 37-38.

juin 1951 par le département des activités culturelles[1]. Bowers s'efforce de combler le fossé qui sépare les deux départements. Maheu se réjouit de « l'esprit de coopération » de Bowers, et insiste sur la nécessité d' « effectuer une meilleure intégration des efforts des départements de l'éducation d'une part et des activités culturelles d'autre part »[2]. Dans le même esprit, en 1957, l'Unesco s'efforce de développer une coopération inter-sectorielle sur la question de l'énergie atomique, alors qu'au départ cette question était traitée uniquement par le département des sciences sociales[3].

Il règne une situation de concurrence entre le département des sciences sociales et le département de l'éducation pour les publications sur les races[4]. La réalisation du projet majeur Orient-Occident donne lieu à la coopération de plusieurs départements : ceux des sciences sociales, département de l'éducation, de l'information, et le service des échanges de personnes. En juin 1961, la commission nationale française estime que le projet majeur d'Amérique latine devra, à partir de 1962, « entraîner une coordination des activités du département de l'éducation et du département de l'information dans le domaine de la mise en application des méthodes et des techniques audio-visuelles »[5]. Henry Cassirer affirme que dans les années 1960 il y avait une nette coupure entre le secteur de la communication et celui de l'éducation, même si leurs objectifs et leurs terrains d'action étaient souvent les mêmes. Chacun des secteurs travaillait dans son coin, il y avait des divergences de conception. Ainsi, le Français Henri Dieuzeide a développé comme Cassirer des programmes de télévision éducative, mais ses programmes se sont faits sous l'égide du département de l'éducation, et ceux de Cassirer sous celle du département de la communication. Et d'ailleurs, leurs programmes respectifs étaient d'esprit différent : ceux de Dieuzeide dans l'esprit de l'éducation formelle, scolaire, ceux de Cassirer dans l'esprit de l'éducation non formelle, populaire[6]. En 1966, le département de l'information change de nom et s'intitule désormais : « département de l'information et de la communication ». En 1967, l'Unesco scinde ce département en deux départements distincts : information, et communication. Dans les années qui suivent, l'action d'information et de communication de l'Unesco est rendue difficile par l'absence de relations entre le secteur information et le secteur communication[7]. En 1967, information et communication sont séparées dans l'organigramme du secrétariat[8]. La décision, à la suite du rapport Jackson de 1969, de remplacer l'approche par projets par une approche par pays, a pour but notamment de remédier à la mauvaise coordination et à la rivalité entre départements[9]. Dans les années 1960 il y a rivalité et ambiguïté, hésitation, entre le département des sciences et celui de l'éducation pour la prise en charge de l'enseignement scientifique et technique[10]. Dans ces années, le fait que le secteur des sciences reçoive beaucoup plus de ressources extra-budgétaires que celui de l'éducation suscite des jalousies

---

[1] 408.1 : rapport de Bowers à Elvin, 1er juin 1951.
[2] 408.1 : : lt. de Maheu à Elvin, 18 juin 1951.
[3] 620.992 : 3 : lt. de V. Radtchenko à H.M. Philips, 6 juin 1957.
[4] Journal Métraux, 22 janv. 1952 ; 3 A 31 : Equality of rights ... : lt. de F. Benet à Bertrand, 29 janv. 1963.
[5] XO7.21(44)NC, III : juin 61 : commission nationale française pour l'Unesco, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », 18 p., p. 11.
[6] Interview Cassirer.
[7] B.P. Bamouni, *op. cit.*, p. 38 et 93. Serge Yondou, *L'Unesco et la communication dans les PVD : le cas des pays de l'Afrique centrale*, *op. cit.*, p. 43-44.
[8] B.P. Bamouni, *op. cit.*, p. 35.
[9] M. Prévost, *op. cit.*, p. 186.
[10] Observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, p. 4.

dans le secteur de l'éducation[1]. En 1972, le conseil exécutif reconnaît que les divers secteurs du secrétariat mènent des activités distinctes et isolées les unes des autres, en raison d'« une structure verticale relativement rigide qui permet le passage des idées, des décisions et des actions du haut vers le bas et vice-versa, mais rarement leur circulation horizontale »[2]. Charles Ascher observe que l'action de radio et télévision éducative a été réalisée en partie par le département de l'éducation scolaire, en partie par celui de l'éducation non formelle, en partie par celui des communications ; mais il estime que cette tripartition sur trois départements n'a pas nui à sa réalisation, mais au contraire a permis une pluralité des approches, enrichissante, même s'il reconnaît qu'il y a eu de temps en temps des problèmes de répartition des tâches[3]. En 1972, Maheu décide de changer de place, dans l'organigramme, la division de l'enseignement des sciences, qui était rattachée au secteur des sciences. et de l'inclure dans le secteur de l'éducation[4].

Ainsi, la coopération entre les départements et secteurs est souvent déficiente et malaisée. En outre, des rivalités et des tensions se développent et perdurent au sein des départements.

Des rivalités et des tensions au sein des départements.

Des rivalités apparaissent même à l'intérieur des départements, opposant les divisions et les services entre eux.

Le secteur de l'information comprend trois services qui sont en rivalité entre eux : le service de l'usage des moyens d'information ; celui de l'amélioration des moyens et techniques d'information ; celui de la réduction des obstacles à la circulation internationale de l'information[5].

D'importants conflits éclosent au sein du département de l'éducation. En 1956, M. van Diffelen observe que « le fait qu'un travail largement semblable a été entrepris par deux divisions séparées de l'agence (éducation et bien-être social) a tendu à empirer les choses et a perpétuer des rivalités entre les travailleurs sur le terrain, bien que les chefs de ces deux divisions, M. Bialuski et moi-même, ayons fait honnêtement de notre mieux pour réaliser la pleine harmonie et la coopération ». Il observe que la situation est devenue de plus en plus confuse après le départ de Bialuski en août 1956. Van Diffelen approuve la décision du directeur général de déplacer la partie de la division du bien-être social qui s'occupe d'éducation des adultes et d'éducation de base dans sa propre division, qui sera alors appelée division de l'éducation des adultes et du bien-être social. Selon lui, cette mesure « mettra un terme une fois pour toutes à toutes les batailles doctrinaires et luttes de pouvoir entre deux « empires » rivaux[6], à « un bon nombre de doubles emplois et à des rivalités et chamailleries sans fin sur le terrain »[7]. Pourtant, dans les années 1960, comme l'observe Esther Dartigue, au

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 160.
[2] 97 EX/SP/RAP/1 Prov. p. 19. cité par K. Mofadel Khamsi, p. 569.
[3] Interview Acher Deleon.
[4] Interview Foecke.
[5] B.P. Bamouni, p. 37-38.
[6] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », III a : lt. de van Diffelen à Guiton, 11 oct. 1956. « The fact that largely similar work was undertaken by two separate divisions of the Agency (Education and Social Welfare) tended to make things worse and to perpetuate bitter rivalries among workers in the field, athough the heads of these two divisions, Mr. Bialuski and myself, honestly did their best to achieve full harmony and cooperation ». « to put an end once and for all to the doctrinal battles and struggles for power between two rival « empires » ».
[7] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 » : III a : lt. De van Diffelen à van Vliet, 19 oct. 1956. « It should at least put an end to a good deal of duplication of effort and to endless rivalries and bickering in the field ».

sein du département de l'éducation, « de petits malentendus surgirent à plusieurs reprises entre Coombs et Dartigue car leurs responsabilités, qui n'étaient pas les mêmes en théorie, se recoupaient en pratique » ; Maheu a arbitré et a pris le parti de Dartigue contre Coombs[1].

La table ronde du personnel de 1970 se penche longuement sur ce problème, déplorant les « clivages qui séparent par des parois étanches et difficilement franchissables les services, bureaux, et départements des diverses catégories », ce qui fait que le fonctionnaire a tendance « à perdre la conscience de son appartenance à l'organisation, en faveur d'une loyauté exagérée à l'égard de la division plus ou moins isolée à laquelle il appartient ». La table ronde déplore la création de « 'fiefs' séparés », et l'apparition d'une « mentalité de caste, de classe ou de clan » entre départements et divisions :

« Les spécialistes du programme ont tout intérêt, dans le système des postes et des petits projets morcelés, […] à conserver jalousement « leur » programme et à ne coopérer réellement à aucune entreprise de grande envergure. […] C'est sans doute à ce niveau des spécialistes du programme que le poids paralysant de l''administration' se fait le plus sentir. »[2]

Un problème important lui est lié, celui de l'important cloisonnement entre les départements.

Un cloisonnement entre départements.

Les anciens fonctionnaires du secrétariat des années 1960 et 1970 évoquent les problèmes du cloisonnement entre départements. Jacques Tocatlian rapporte qu'hormis la réunion de l'ensemble du personnel lors de la présentation devant le directeur général du plan à moyen terme, les contacts entre fonctionnaires des différents départements étaient quasiment inexistants ; cette réunion était elle-même un exercice formel, dans lequel chaque chef de département devait présenter et défendre son programme afin d'obtenir le plus de crédits possibles, ce qui plaçait les départements dans une situation de concurrence[3]. Cette extrême rivalité entre départements pour l'attribution des crédits est confirmée par Pauline Koffler, qui souligne la grande habileté dont son mari savait faire preuve pour obtenir le montant qu'il souhaitait[4]. Prévost estime que l'organisation du secrétariat en sections cloisonnées a beaucoup nui au développement du programme de l'Unesco, qui a ainsi été élaboré en fonction de ces disciplines distinctes, aux frontières parfois artificielles, plus qu'en fonction des véritables problèmes et besoins concrets. Il déplore aussi la séparation, au sein des différents secteurs, des activités de coordination et de recherche d'une part, et des activités opérationnelles d'autre part, ce qui a donné lieu à une « dichotomie entre action intellectuelle et action opérationnelle »[5]. Harold Foecke déplore lui aussi la complexité et la rigidité de l'organigramme des secteurs et des divisions[6]. Tocatlian souligne que chaque unité avait souvent sa conception propre de l'action à mener, qui différait de la conception des autres unités ; « c'étaient des groupuscules, qui défendaient chacun des idées différentes, et

[1] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 218-221.
[2] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 17, 38, 62-63, 140-141. Cette « mentalité de caste, de classe ou de clan […] nuit grandement à la formation au sein du Secrétariat d'un véritable esprit de corps ».
[3] Interview Tocatlian.
[4] Interview P. Koffler.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 331.
[6] Interview Foecke.

cela a conduit à une dispersion des conceptions et des actions, cela explique pourquoi l'Unesco a toujours eu du mal à avoir un impact concret important »[1]. Jean-Claude Pauvert observe lui aussi la tendance récurrente des secteurs à travailler de façon cloisonnée, sans communication ; il observe que Maheu a été le directeur général qui a fait le plus d'efforts pour coordonner les efforts des secteurs, étant adepte de l'interdisciplinarité, mais qu'il n'a pas réussi à vaincre leur tendance à travailler séparément[2]. Elise Keating estime que la coopération intersectorielle n'a jamais bien fonctionné[3]. En 1967, les départements sont transformés en secteurs, plus larges[4]. Mais cela ne semble pas avoir résolu les problèmes.

Le découpage thématique manque souvent de logique. Ainsi, certains domaines d'activités sont à cheval entre deux secteurs, et cela entrave leur développement. C'est le cas du domaine de l'enseignement des sciences, à cheval entre deux secteurs, et passé en 1972 du secteur des sciences à celui de l'éducation ; selon Foecke, cette hésitation et ce changement ont nui à l'efficacité de cette division[5]. C'est le cas aussi du domaine des sciences sociales et humaines, séparé en deux branches distinctes, ce que déplore durant toute la période le gouvernement français, très attaché à ce domaine. Ainsi, en 1963, un diplomate français observe :

« Si, comme nous le souhaitons, les sciences humaines étaient regroupées avec les sciences sociales au sein d'un même département, celui des activités culturelles deviendrait le département des arts et des lettres. [...] il gagnerait en cohésion et en efficacité et serait à même d'aborder avec plus d'attention et de vigueur certains secteurs culturels qui nous paraissent avoir été quelque peu délaissés jusqu'à présent. » [6]

En 1970, la table ronde du personnel déplore les « duplications inutiles [qui] existent entre secteurs, départements et divisions du programme, consécutives à l'absence de politique d'ensemble »[7].

Ainsi, la lourdeur du système administratif, la centralisation croissante du pouvoir, et les rivalités persistantes entre les différentes unités expliquent les problèmes de fonctionnement du secrétariat. La prise de conscience précoce de ces problèmes a suscité des tentatives pour les résorber.

3.2.4. Des efforts originaux de rationalisation.

En 1947, les États-Unis déplorent les « difficultés de l'organisation à planifier un programme concis »[8]. Evans évoque les défauts de l'administration de l'Unesco sous Huxley : « parfois deux personnes arrivaient au bureau lundi matin, et toutes les deux avaient été nommées par Huxley au même poste »[9]. Evans évoque son impression qu'à la conférence

---

[1] Interview Tocatlian.
[2] Interview Pauvert.
[3] Interview E. Keating.
[4] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 40-41.
[5] Interview Foecke.
[6] FR, NUOI carton 835. Commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget de l'Unesco 1965-66, 25 juin 1963.
[7] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 49.
[8] EU, box 2241, office memorandum, de Kotschnig à Thomson, 10 juin 1947 : « Unesco is still having difficulties in planning a concise program ».
[9] OHRO, interview de Luther Evans, p. 352 : « Huxley's leadership left something to be desired on the administrative side. Sometimes two people would show up in the office on Monday morning, and they both had been appointed by Huxley to the same job – things of that kind. His adminsitrative procedures were not good in some respects ».

générale de 1947 « l'Unesco devenait une bonne organisation », qu'elle faisait des progrès sur le plan du fonctionnement administratif. Cette impression se renforce en 1948[1].

Cette année-là, sur l'impulsion de Huxley, un comité de trois personnes (Th. Aghnides, William Matthews, Arthur Goldschmidt) réalise une étude sur les problèmes de mise en oeuvre du programme de l'Unesco et sur les possibilités de rationaliser l'organisation administrative interne du secrétariat ; cette étude souligne notamment le problème des coûts de fonctionnement trop importants du secrétariat ; elle observe des « problèmes structurels » dans son fonctionnement administratif, mais les relativise en les attribuant au fait que « l'organisation est encore dans sa phase de formation et doit nécessairement rester quelque temps à un stade expérimental »[2].

En 1948, le journal de l'association du personnel de l'Unesco, *Mercure*, observe et reconnaît les problèmes de fonctionnement administratif de l'organisation : l'Unesco « se meut difficilement ». « Véritable creuset où viennent se superposer les pratiques et les usages administratifs d'une multitude de nations aux traditions séculaires, le secrétariat de l'Unesco n'a pas encore réussi à fondre tous ces éléments disparates en un corps de doctrine homogène. Chaque nouveau chef du personnel, chaque nouveau chef de service fait appel à des précédents qui lui sont familiers… dans son pays. L'administration s'appuie fréquemment sur le précédent aussi récent que mal assuré des Nations Unies, sans se rendre compte que ce qui est vérité au-delà de l'Atlantique peut ne plus l'être en deçà » [3].

Les défauts administratifs de l'Unesco sont critiqués dès les premières années par des personnes extérieures. Ainsi, en 1949, dans une lettre au *New York Times*, Max Salvadori souligne le manque d'auto-critique, le trop grand nombre de projets, la compétence insuffisante du personnel, et incite à faire des « évaluations franches »[4].

En 1948, l'Unesco entreprend une étude sur l'administration des agences internationales, visant à l'améliorer[5]. Dans ce cadre, entre 1948 et 1951, elle mène des réflexions sur les techniques des conférences internationales et sur les problèmes administratifs de participation des États membres aux organisations internationales[6]. Ces études sont quelquefois novatrices. Par exemple, l'une d'elles est intitulée *La psychiatrie à l'usage des cadres supérieurs. Expérience d'utilisation de l'analyse de groupe pour améliorer les relations au sein d'une organisation*[7]. En 1948 est créée au sein du secrétariat une commission de recours, « devant laquelle pourront être évoqués tous les cas où des membres

---

[1] OHRO, interview de Luther Evans, p. 352 : « it was becoming a good organization ».

[2] Ascher, box 147 : report of the advisory committee of experts, confidential, avril 1948, 67 p., p. 1, 3, 4 : « the agency is still in its formative phase and must necessarily be for some time in the experimental stage of existence and development » ; « structural problems ».

[3] Ascher, box 148 : *Mercury* (*Mercure*), journal de l'association du personnel de l'Unesco, juin 1948, n° 50, p. 2 : éditorial.

[4] Ascher, box 145 : *New York Times*, 16 oct. 1949 ; lettre de Max Salvadori, au *editor* du *New York Times*, 9 oct. 1949 : « Unesco Appraised. Suggestions offered to remedy organization's shortcomings » : « frank appraisal ».

[5] EU, box 2250 : memorandum of conversation, department of state, 11 juin 1948 : « he doubted whether this was an appropriate function of Unesco and was therefore skeptical of the project ». Alger Hiss, alors conseiller du département d'état sur le programme de l'Unesco, se montre « sceptique » à l'égard de ce projet, doutant que ce projet soit approprié dans le cadre de la sphère de compétence de l'Unesco.

[6] Ascher, box 146 : 29 oct. 1948: meeting of experts for the preliminary study of the technique of international conferences, 14 p. ; 1er déc. 1949, The technique of international conferences, report of meeting of experts, New York, 4-6 nov. 1949, 32 p. ; Study of the administration of member governments participation in international organizations, 11 avril 1949, 5 p. ; box 147 : The technique of international conferences : a progress report on research problems and methods, 20 avril 1950, 92 p. ; SS/3, 19 fév. 51, The technique of international conferences. A progress report on research problems and methods, 1951, 71 p., par Walter Sharp.

[7] Ascher, box 146 : « Psychiatry for Executives. An experiment in the use of group analysis to improve relationships in an organization », par Henry P. Laughlin and Milton Hall, 2 mai 1950, 7 p.

du personnel auraient à se plaindre d'une décision administrative dont ils estiment qu'elle lèse leurs droits »[1].

Au début des années 1950, Lewis Gielgud, directeur du personnel, dote l'Unesco d'un statut et règlement du personnel, dont, selon Delavenay, l'Unesco « avait le plus grand besoin »[2]. Au début des années 1950, Torres Bodet charge le juriste américain Quincy Wright de faire une étude de l'Acte constitutif, pour analyser ses défauts et contradictions, et permettre d'aboutir à une meilleure compréhension du but de l'Unesco[3]. Selon Evans, l'administration de Torres Bodet a été bonne[4]. Evans fait lui-même des efforts particuliers pour améliorer le fonctionnement de l'Unesco. Il choisit personnellement les chefs de chaque département. Il s'efforce de mettre en place « une bonne équipe », ayant un « esprit d'équipe », qui œuvre à une « unité d'opération », des hommes qui travaillent à « l'intégration de leurs programmes avec ceux des autres » ; il estime y avoir réussi[5]. Il fait beaucoup d'efforts pour concentrer le programme. La mise en place des projets majeurs s'inscrit dans cet effort[6]. Il s'efforce de mettre en oeuvre une procédure démocratique et rigoureuse de gestion du secrétariat. Par exemple, lorsqu'il y a un problème, au lieu de faire une remarque en privé au fonctionnaire concerné, il organise une réunion pour discuter avec plusieurs fonctionnaires de ce problème. Il relate que ce procédé a étonné et choqué beaucoup de fonctionnaires ; mais il estime qu'il était bon et fonctionnait bien quand il a quitté le poste de directeur général, et que cela a accru le « sentiment d'unité » parmi le personnel. Il regrette que les directeurs généraux qui lui ont succédé n'aient pas du tout continué dans cette voie[7].

Evans opère plusieurs changements dans l'organigramme du secrétariat, pour le rationaliser. Ainsi, lorsqu'il accède au poste de directeur général, il observe que le département de l'assistance technique apparaît comme « une sorte de second ministère des affaires étrangères », dirigé par Adiseshiah, « un gars très vigoureux, dynamique, très travailleur, […] qui prenait des décisions sans trop se référer aux avis des autres ; il avait réuni dans ses mains non seulement les problèmes administratifs et extérieurs qui étaient liés à l'assistance technique, mais en réalité il dirigeait aussi une sorte de second département de l'éducation, et dans une certaine mesure un autre département des sciences naturelles, et un autre département des sciences sociales, et il leur dictait leur programme ». Désapprouvant cette indépendance d'Adiseshiah, Evans abolit en 1954 le département de l'assistance technique, pour mettre fin à l'« immense empire » mis en place par lui, et crée à la place le « bureau des relations avec les États membres » (BMS), qu'il dote d'un nouveau directeur, afin de lui infuser « un nouvel esprit »[8]. Evans est très critique à l'égard d'Adiseshiah : « Adiseshiah a une méthode d'opération qui met tout le monde un peu mal à l'aise » ; « Adiseshiah est un homme qui a beaucoup d'idées et qui le lendemain oublie l'idée qu'il

---

[1] *Mercury*, juin 1948, n° 50, p. 2 : editorial.
[2] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 369.
[3] Informations transmises par Pierre-Yves Saunier.
[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 370-371.
[5] OHRO, interview de Luther Evans, p. 565-566 : « good team ». « team spirit ». « the unity of the operation », « the integration of their programs with the other programs ».
[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 415-419, 477-479.
[7] OHRO, interview de Luther Evans, p. 514-516. « sense of unity ».
[8] OHRO, interview de Luther Evans, p. 517-518. « a sort of second foreign office » ; « a very vigourous, dynamic, hard-working chap [...] who made decisions without too much reference to what other people thought, and he had gathered into his hands not only the administrative and foreign office problems that related to technical assistance, but he was really running a second education department and to some extent a separate natural science department and to some extent a separate social science department, just dictating the program as regards this source of funds ». « new spirit ». p. 701.

avait la veille ». Il estime qu'Adiseshiah organisait l'assistance technique sans prêter attention aux véritables besoins des États à long terme, qu'il élaborait « des projets hétéroclites qui ne s'inscrivaient dans aucun plan logique » ; « je travaillais dur pour un développement ordonné, cohérent [de l'action de l'Unesco], et Adishesiah travaillait dur simplement pour avoir beaucoup de projets et pour dépenser beaucoup d'argent, sans se préoccuper si ce qu'il faisait avait un sens ou non ». Ainsi Evans met fin à plusieurs projets lancés par Adiseshiah, estimant qu'ils ne sont pas cohérents (par exemple un projet d'éducation physique en Tunisie, qu'Evans transforme en un projet d'école maternelle)[1].

Un autre changement important opéré par Evans dans l'organigramme du secrétariat a été de déplacer le service des échanges de personnes ; ce service était placé au sein du département de l'éducation, mais n'y était pas bien intégré, d'autant plus que son chef, « un Américain très vigoureux, dynamique, tête brûlée », selon Evans, n'entendait pas se placer sous les ordres du chef du département de l'éducation. Evans fait du service des échanges de personnes une unité séparée[2]. Par ailleurs, il réduit le nombre du personnel au siège et augmente celui du personnel sur le terrain, avec le soutien des États membres et notamment des États-Unis et de l'URSS. Il regrette qu'après son départ le personnel au siège ait beaucoup augmenté[3]. Il observe que ses efforts pour rationaliser l'administration de l'Unesco n'étaient pas populaires auprès du personnel, car cela l'amenait à être sévère envers lui[4]. Il souligne qu'il a toujours eu le souci de recruter des gens compétents, et que cela passait pour lui avant le critère de la nationalité. Il observe que son refus de plusieurs candidats américains, qu'il jugeait insuffisamment compétents, a été mal recu par le gouvernement américain[5]. Sa plus grande contribution à l'Unesco a été selon lui d'avoir orienté le programme dans le sens souhaité par la majorité des États membres, d'avoir « construit un esprit d'unité parmi le personnel, appris au personnel à traiter avec les États membres selon des principes d'intégrité, à faire des estimations budgétaires honnêtes, à adhérer honnêtement aux procédures et règles, et à avoir de l'intégrité dans les questions financières »[6]. Cependant il faut considérer avec circonspection ces affirmations.

En novembre 1958, l'Américain Herbert Emmerich, le Suisse Frochaux, et le Néerlandais Bender font une étude sur le fonctionnement de l'Unesco, qui conclut à la nécessité d'un changement radical dans le recrutement du personnel, et de la mise en place d'un système de promotion interne. Elle préconise la fusion ou la création de certains départements, et une plus importante collaboration avec les ONG. Une seconde étude de ce type est réalisée en 1963, toujours par Emmerich[7].

---

[1] OHRO, interview d'Evans, p. 707-710 : « Adiseshiah has a method of operation which make everbody a little uneasy. They think h's unreliable in certain respects, but the way it appeared to me was that Adiseshiah is a man who has many ideas and tomorrow he forgets what ideas he suported today. And this means that his policy statements, his administrative decisions, do not have a high degree of consistency ». « serve them up a cafeteria of assorted dishes without any dietary rules ». Adiseshiah organisait des « miscellaneous projects that maybe didn't fit into anything ». « I was working hard for orderly development, and Adiseshiah was working hard just to have a lot of projects and to spend a lot of money without reference to whether it made any sense or not ».

[2] OHRO, interview d'Evans, p. 519-520 : « very vigorous, hot headed, dynamic American ».

[3] Ibid., p. 522.

[4] Ibid., p. 572.

[5] Ibid., p. 593.

[6] Ibid., p. 627 : « building a spirit of unity in the staff, educating the staff into a spirit of dealing with member states on a basis of integrity and candor, making honest budget estimates, adhering honestly to the procedures and regulations, having integrity in all financial matters ».

[7] Informations transmises par Pierre-Yves Saunier.

Dans les années 1960, les efforts pour rationaliser le fonctionnement de l'Unesco se poursuivent. Ainsi, en 1963 est convoqué un « comité *ad hoc* sur les fonctions et responsabilités des organes de l'Unesco »[1]. Cependant, en 1963, l'Américain Lucius Battle, secrétaire d'état adjoint pour les affaires éducatives et culturelles, fait un long discours au Sénat, dans lequel il critique sévèrement l'Unesco et passe en revue les aspects de son fonctionnement qui selon lui sont à améliorer. Ainsi, il préconise que l'Unesco réduise le nombre et la durée des conférences et réunions qu'elle organise ; qu'elle laisse les ONG associées, de même que les centres et institutions qu'elle a créés hors siège, s'autofinancer ; qu'elle améliore son service de publications ; il critique en particulier le fait que 49% du budget soit consacré aux salaires du personnel. Cependant, il reconnaît que ce chiffre est plus élevé encore dans les autres agences (OMS : 53%, ONU : 64% ; FAO : 72%). Battle déplore aussi l'absence, au siège de l'Unesco, d'un corps permanent, continu, de fonctionnaires, il critique la succession rapide du personnel. Il estime d'autre part qu'une rationalisation du fonctionnement de l'Unesco permettrait une diminution du budget[2].

M'Bow, en accédant à la tête de l'Unesco en 1974, affime vouloir « lutter par tous les moyens contre une tendance à une bureaucratisation excessive », et « faire un effort de concentration du programme ». Il entend également « associer plus étroitement le conseil exécutif et les États membres à l'élaboration du programme », observant que « beaucoup de délégués à la conférence générale ont le sentiment que tout est joué d'avance et qu'ils n'ont aucune possibilité d'introduire un changement significatif dans les programmes soumis à leur appréciation »[3].

Même s'ils n'ont pas apporté tous les résultats escomptés, de réels efforts de concentration et de rationalisation ont donc été tentés durant la période. S'y ajoutent des efforts de mise en place d'un mécanisme de planification.

La mise en place d'un mécanisme de planification.

L'intérêt pour la planification est très précoce à l'Unesco, puisqu'il date de l'époque de Huxley. Celui-ci en effet avait été lié dans les années 1930 au *Political and Economic Planning* (PEP), groupe de recherches financé par des fonds privés ; il avait rédigé des réflexions sur ce thème au retour d'un voyage aux États-Unis au cours duquel il avait étudié les mécanismes de planification mis en place par Roosevelt[4]. Cependant, il ne parvient pas à mettre en place un tel mécanisme à l'Unesco.

En revanche, dans les années 1950, Evans, épris d'administration rigoureuse, met sur pied un efficace mécanisme de planification : les « PADs », *Programme Activities Detail*, en français « plans d'activités détaillés ». Etablis à partir de 1956 chaque année pour chaque secteur, ces plans précisent pour chaque activité le calendrier, fixent le ou les fonctionnaires chargés de l'exécution, ainsi que le coût de l'opération. Selon Prévost, les PADs auraient

[1] Benton, box 394 : 66 EX/ad hoc/2, 30 juill. 1963 : ad hoc committee on the functions and responsibilities of the organs of Unesco, a discussion paper prepared by the chairman of the executive board, 39 p.
[2] 3 A 31 : Equality of rights ... : « Activities and Procedures of Unesco », « Hearing before a subcommittee of the Committee on foreign relations United States Senate », 88e congrès, 1e session, 4 mars 1963, p. 2, 10, 22, 26.
[3] *Le Monde*, 16 nov. 1974 : « L'élection de M. Amadou Mahtar M'Bow. Je me propose de lutter contre la tendance à la bureaucratisation, nous déclare le nouveau directeur général ».
[4] Charles Asher, *Program-making...*, p. 9 . Cf. J. Huxley, *TVA, Adventure in Planning, op. cit.*

contribué à améliorer nettement la coordination du travail entre les organes de l'Unesco, et à accroître et enrichir les échanges entre le directeur général et les membres du secrétariat : « au cours de ces grands-messes obligatoires, le DG eut l'occasion de s'entretenir directement avec nombre de membres du Secrétariat, de s'enquérir de leur travail, d'écouter leurs vues, parfois leurs suggestions ou même leurs critiques »[1]. Les successeurs d'Evans, Veronese puis Maheu, conservent le système des PADs.

Maheu modifie en fait l'esprit de la revue des PADs, dirigeant cette procédure d'une main de fer : il interroge toute la hiérarchie du secrétariat, donne aux fonctionnaires des consignes strictes et décide en fait lui-même de toutes les modifications à apporter dans les orientations des programmes[2]. Delavenay estime que la mise en place des PADs a « instauré des pratiques régulières de planification du travail de tous les départements, qui permettent une meilleure estimation des étapes d'application des programmes », et une définition plus concrète des objectifs, ainsi qu'une certaine évaluation des résultats. Selon lui, les PADs ont « contribué à discipliner des féodalités originellement rebelles à toute décision collective », et ont conduit à une amélioration de l'organisation du travail du secrétariat, ce qui a fait des années 1960 « des années de réalisation », après de nombreuses années de « mise en ordre et d'organisation ».

« Le Secrétariat a appris à mieux étaler dans le temps les actions entreprises, à circonscrire le champ d'application de ses ambitions et à inscrire ses projets dans le cadre de plans de travail concertés avec tous les organes d'exécution. Certes subsistent les termes souvent désespérément vagues et abstraits des résolutions adoptées par la conférence, « promouvoir » ou « encourager », mais les plans de travail en précisent mieux les modalités. »[3]

Les PADs apparaissent donc comme un net progrès. Pourtant, après 1974, la revue des PADs est abolie par le nouveau directeur général M'Bow. Ainsi disparaît un des seuls mécanismes permettant d'ébaucher une évaluation des résultats du travail du secrétariat[4].

Le second domaine dans lequel se sont réalisés les efforts de rationalisation est celui de l'évaluation.

Des efforts croissants d'évaluation des résultats.

La volonté de rationaliser et d'améliorer l'administration par des évaluations apparaît dès les premières années. Le directeur général adjoint pour l'administration, Walter Laves, s'efforce d'apporter une plus grande rationalité dans l'administration, au moyen d'une importante centralisation[5], et de l'introduction d'une procédure d'évaluation des résultats, défendant l'idée que « le succès de l'Unesco dépend de la capacité de faire des évaluations franches »[6]. Mais ses efforts n'aboutissent pas. C'est en 1954 qu'est reconnu officiellement le besoin d'évaluation des programmes opérationnels, lors d'une réunion à Genève en collaboration avec le Conseil d'assistance technique des Nations Unies (*United Nations*

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 47-48.
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 102.
[3] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 405.
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 328.
[5] EU, box 2242 : lettre de Benton à Lovett, 28 août 1947, citant une lettre reçue de Donald Stone. Autre son de cloche dans EU, box 1600, rapport confidentiel de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janvier 1950 : Laves « n'a pas accompli un travail très brillant ici à l'Unesco » (« he has not done a brilliant job here with Unesco »).
[6] « How far has Unesco come ? » discours de Walter Laves, 13 avril 1950, doc. cit., p. 1 et 7 : « Unesco's success depends upon making frank appraisals ».

Technical Assistance Board, UNTAB), pour déterminer les critères et techniques à adopter dans l'évaluation de l'assistance technique pour le développement économique. Cette réunion est suivie d'une évaluation, entreprise avec l'aide de consultants extérieurs, portant sur les projets d'éducation de base à Ceylan et en Thaïlande, et par la publication en 1955 d'un numéro du *Bulletin International des Sciences Sociales* consacré entièrement aux questions d'évaluation des projets de l'Unesco, puis en 1959 d'un manuel suggérant des méthodes d'évaluation, intitulé *L'Evaluation des projets de développement*[1].

En 1957, une « Unité internationale de management » est créée, chargée d'évaluer la structure et les méthodes de travail de l'organisation. En 1963-64, cette unité réalise 44 études de cas, ainsi qu'un rapport général projetant une grande réforme administrative. Le directeur général et les hauts fonctionnaires du Secrétariat se montrent sensibles aux critiques exprimées dans ce rapport. Les recommandations qui y sont formulées sont acceptées par la conférence générale de 1964[2]. En 1965, le Royaume-Uni estime toutefois que l'évaluation des activités de l'Unesco est nettement insuffisante, et souhaite que l'Unité de management soit renforcée. Cet État déplore que l'Unesco ne tienne pas vraiment compte des résultats des évaluations effectuées[3].

C'est surtout à partir de 1960, avec la prise en main de l'administration de l'Unesco par Maheu, que les réflexions pour une amélioration de son fonctionnement s'intensifient, et que s'impose l'idée d'évaluation. Sous l'effet des critiques du gouvernement américain[4], le rapport annuel du directeur général à la conférence générale sur l'activité de l'organisation prend une dimension plus critique, mettant davantage l'accent sur l'aspect d'évaluation. Entre 1960 et 1962, Maheu et Adiseshiah mettent en œuvre une réorganisation complète de l'administration du secrétariat[5]. En décembre 1962, le conseil exécutif consacre une séance privée à s'efforcer de résoudre le problème de l'organisation administrative du secrétariat. Maheu reconnaît : « Le moment est venu de renoncer aux méthodes empiriques et de réorganiser la direction de manière systématique. Sa structure ne correspond plus aux besoins d'un Secrétariat qui non seulement se développe, mais surtout se modifie »[6].

Ces efforts s'inscrivent aussi dans le cadre plus général de réflexions menées sur les problèmes administratifs des Nations Unies[7]. En 1960, l'Unesco réalise une évaluation des programmes, à l'intention du Conseil économique et social[8]. C'est une entreprise nouvelle, à la réalisation de laquelle le secrétariat et la conférence générale accordent une grande attention. En 1964, le conseil économique et social demande au Secrétaire Général de l'ONU de mettre en place de petites équipes d'évaluation, composées de trois ou quatre experts

---

[1] RU, LAB 13/2566, NC (67) 29 : UK National commission for Unesco : *The development of Evaluation Practices in the United Nations Family of Organisations. Evaluating Development Projects.* Une version révisée en est publiée en 1965.

[2] Ces recommandations sont acceptées par la commission financière et administrative de la conférence générale de 1964.

[3] RU, LAB 13/2566 : report of the working group on Unesco, doc. cité, p. 10. « Not enough is done to evaluate past and present activities, to detect problems in time for remedial action and to enable the Organization to acquire and then use knowledge gained from experience ». p. 12 : cette étude a produit « a strong emotional and not always logical reaction from the DG » ; p. 17.

[4] EU, box 828 : USDEL 12/C/9, 24 octobre 1962 : instructions données à la délégation américaine pour les discussions à la conférence générale, au sujet du rapport du DG sur l'activité de l'Unesco.

[5] Veronese carton 32 : dossier « réorganisation du Secrétariat ».

[6] SCX/PRIV.6, 64 EX/PRIV/SR.1 (prov.), 1er avril 1963, p. 2-4.

[7] Walter R. Sharp, « Trends in United Nations Administration », *International Organization*, vol. 15, n°3, été 1961, p. 393-407. L. Evans « Some management problems of Unesco », in *International Organization*, vol. 17, n°1, hiver 1963, p. 76-90.

[8] *Evaluation des programmes de l'Unesco à l'intention du Conseil économique et social*, Paris, Unesco, 1960, 186 p.

souvent extérieurs au système de l'ONU, chargées d'évaluer l'efficacité des programmes des agences spécialisées, dont l'Unesco[1]. En 1966, le CAC crée un « Groupe d'études inter-agences sur l'évaluation », chargé d'examiner les rapports effectués par les équipes d'évaluation[2].

Cette volonté d'amélioration et d'évaluation est fortement soutenue par les États membres, notamment anglo-saxons. Ainsi, en 1962, les États-Unis, soutenus par le Royaume-Uni, demandent la réalisation d'une analyse globale du programme de l'Unesco par un petit groupe de travail composé de représentants des États membres[3]. Le département d'état américain critique les rapports annuels du directeur général sur l'activité de l'organisation, jugés « encyclopédiques » et « superficiels », et tendant toujours à « mettre en valeur les réussites et à ignorer les situations difficiles ou les échecs », ce qui « réduit beaucoup l'utilité de ces rapports ». Le département d'état exige que ces rapports soient plus « francs, sans exagérer les succès ni cacher les échecs »[4]. C'est ainsi la langue de bois et le refus de l'Unesco de se livrer à l'auto-critique qui sont visés par les États-Unis. À la conférence générale de 1962, la délégation américaine demande une étude sur la gestion de l'Unesco, par un comité international composé de cinq personnes. La conférence générale adopte cette proposition, mais en l'édulcorant : il s'agit seulement d'inviter le directeur général à « utiliser les services d'experts extérieurs »[5]. Dans son discours devant la commission nationale américaine en avril 1963, Maheu se félicite de cette initiative américaine[6]. En 1965, le gouvernement américain préconise une planification à beaucoup plus long terme des activités de l'Unesco, pour les dix, voire les vingt ans à venir, et une stricte limitation à un petit nombre de programmes[7]. En 1965, le gouvernement français estime « excellente » la décision du directeur général d'établir « un dispositif systématique de contrôle et d'évaluation de l'exécution », et souhaite que cette mesure soit « étendue à la plupart des projets importants », et qu'elle soit « confiée à des experts qualifiés et indépendants »[8] ; le gouvernement français insiste sur l'importance pour l'Unesco de se livrer à une meilleure « planification » de son programme[9]. En 1966, le président de la commission nationale américaine, Thomas F. Malone, souhaite que l'Unesco se livre à une sérieuse évaluation de son fonctionnement et de ses actions opérationnelles[10]. Plusieurs États membres soutiennent ces critiques, comme

---

[1] 37e session de l'Ecosoc, juillet 1964. Cité dans : RU, LAB 13/2566, NC (67) 29 : UK National commission for Unesco : the development of evaluation practices in the UN family of organisations, 1964.
[2] 41e session de l'Ecosoc, juillet 1966. Cité dans : RU, LAB 13/2566, NC (67) 29 : UK National commission for Unesco : the development of evaluation practices in the UN family of organizations, 1964.
[3] RU, ED 121/1159, aide-mémoire confidentiel, 7 août 1962, de Sutherland à Burns, UN Department, Foreign Office.
[4] EU, box 828 : USDEL 12/C/9, 24 octobre 1962 : instructions données à la délégation américaine pour les discussions à la conférence générale, au sujet du rapport du DG sur l'activité de l'Unesco. « encyclopedic […] and superficial » ; « the DG's report for 1961 still tend to dramatize successful achievement and ignore difficult situations or failures. The US believes that the Reports should be straightforward, neither exaggerating success nor hiding failures ; otherwise the usefulness of the reports is greatly reduced ».
[5] 12 C/DR.63 et 12/C res, res 30, « amélioration des méthodes de travail et de l'utilisation du personnel », p. 110-111 ; cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 300.
[6] G. Archibald, *op. cit.*, p. 300.
[7] X 07 A 120/197 UNSA : US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968, 31 mai 1965, 11 p., p. 1.
[8] X 07 A 120/197 UNSA : Observations et commentaires du gouvernement français sur l'avant-projet condensé de programme et de budget pour 1967-68, 27 p., p. 11.
[9] Ibid., p. 1-3 et 8-10.
[10] *The United States and Unesco : Challenges for the Future. Report of the Special National Conference of the US National Commission for Unesco, 1966*, par Ronald Gross and Judith Murphy, Academy for Educational Development, 1966, 26 p., p. 19-20 : « Looking Toward the Future » par Thomas F. Malone, président de la commission nationale américaine pour l'Unesco. « Unesco itself should intensify its efforts to re-examine its philosophy and objectives, its program, and its operational approaches ».

l'URSS[1], la RFA, qui souligne la nécessité de « veiller à ce que l'appareil administatif ne devienne pas trop écrasant », et exige des « mesures de rationalisation de l'appareil administratif »[2], et la France, qui réclame que l'Unesco se livre enfin à « un examen de conscience », à « une réflexion critique » sur son activité[3].

L'année 1966, correspondant au vingtième anniversaire de l'Unesco, apparaît comme une date propice pour mener à bien un bilan, une évaluation. En 1966, l'Unesco réalise ainsi une évaluation de l'efficacité de ses huit Bureaux et Instituts régionaux en Asie, et de deux des projets majeurs décennaux[4]. Ces évaluations sont à leur tour examinées par un groupe de travail spécial lors de la conférence générale. Celle-ci approuve la proposition du directeur général de rendre l'évaluation de certains programmes de l'Unesco systématique. Sept projets du nouveau programme sont sélectionnés pour être soumis à une évaluation[5].

Ainsi, au fil des années, sous l'impulsion de Maheu, de l'ONU, et surtout de plusieurs États membres, les efforts d'évaluation se développent de manière croissante. Pourtant, les résultats ne s'avèrent pas toujours à la hauteur des espérances.

Des résultats jugés décevants.

Malgré cette prise de conscience générale et ces encouragements de la part des États membres, les années 1960-70 n'aboutissent pas à une amélioration du fonctionnement administratif ni à la mise en place d'une réelle procédure d'évaluation objective et systématique. Cela est sévèrement critiqué par les États membres[6], et par certains fonctionnaires. En 1970, le rapport de la table ronde du personnel dresse un bilan sévère du fonctionnement administratif, déplorant le refus de l'organisation de reconnaître ses erreurs, le recours à l'auto-censure, l'insuffisance de l'évaluation, « la pratique du camouflage ou de la négation des échecs », « les pratiques de 'dilution' des responsabilités »[7]. Un chapitre entier de ce rapport est consacré à l'« évaluation insuffisante des résultats du programme » :

« On est bien obligé de reconnaître que le Secrétariat - pris dans son ensemble- redoute l'évaluation objective des résultats du Programme ; il y résiste. Les erreurs ou défauts de fonctionnement de l'Organisation sont dès lors camouflés ou simplement niés et, par conséquent, il n'est guère possible d'y remédier. Dans les conditions actuelles, le processus d'évaluation objective des résultats obtenus par rapport aux objectifs que l'Organisation s'était fixés est remplacé par les « Rapports du DG sur l'activité de l'Organisation », qui sont

[1] X 07 A 120/197 UNSA : propositions de la commission nationale soviétique sur le programme et budget 1967-68, 18 p., 31 mai 1965, p. 1. L'URSS insiste sur la nécessité d'évaluer les réalisations et les résultats obtenus.

[2] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la délégation allemande à la 70e session du conseil exécutif sur le futur programme et budget, 3 p., p. 1.

[3] 14 C/12, 27 oct. 66, annexe 5, cité par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 50.

[4] Projet Orient-Occident et projet d'éducation primaire en Amérique latine.

[5] RU, LAB 13/2566, NC (67) 29, UK National commission for Unesco, The development of evaluation practices in the UN family of organizations, doc. cit.

[6] EU, box 823 : lt. confid. de John H. Morrow au département d'état, 18 juillet 1961 ; RP, 22 octobre 1970 : *Le Monde*, 14 octobre 1970 : « les Etats n'ont guère été enclins jusqu'à présent à autoriser et à encourager les fonctionnaires internationaux à prendre des initiatives et à remplacer les contrôles *a priori* par l'appréciation des résultats ».

[7] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cit., p. 16 : « Il faut que le Secrétariat ait le droit à l'erreur, ou plutôt le devoir d'appeler erreur ce qui l'est manifestement. Nous en avons commis et nous en commettrons ; c'est fâcheux, mais c'est normal […]. Ce qui est moins normal c'est le refus de reconnaître nos erreurs, c'est l'auto-justification perpétuelle qui sous-tend trop souvent les propos tenus au nom de l'Organisation » ; ibid., p. 23-24. p. 39-40 : chap. V : « Dysfonctions et anomalies dans l'exécution du programme » : « le fait que l'on ne se livre jamais à une évaluation objective des résultats du programme. »

soumis au conseil exécutif et à la conférence générale. Ce ne sont là que de longues listes énumératives d'activités accomplies. On n'y trouve pas de comparaisons critiques entre les résultats obtenus grâce à une activité donnée et ceux que l'on avait inititalement escomptés, ni entre la politique générale de l'Organisation et ses « Buts » ultimes tels qu'ils figurent dans l'Acte constitutif. Il en résulte souvent ce qu'on pourrait appeler un « déplacement des objectifs » : les activités du Secrétariat tendent à trouver en elles-mêmes leur propre finalité. »[1]

La table ronde déplore la tendance à juger les performances des fonctionnaires du programme sur le seul critère des dépenses encourues dans l'exécution d'un projet par rapport aux crédits qui lui ont été alloués, et exige « une évaluation objective permanente des résultats » des activités, au moyen de « comités d'évaluation », comprenant des experts gouvernementaux et des spécialistes des domaines concernés[2]. Ces jugements sévères sont confirmés par plusieurs fonctionnaires, comme E.R., qui dénonce « la langue de bois, celle des formules toutes faites et des rapports complaisants »[3], Acher Deleon[4], Michel Batisse[5], Harold Foecke[6], Jacques Tocatlian[7], Michel Prévost[8].

A la conférence générale de 1972, la commission administrative juge qu'une amélioration des pratiques d'administration et de gestion de l'Unesco est indispensable et urgente[9]. Les États membres soutiennent avec vigueur cette volonté d'amélioration. Ainsi, le gouvernement français élabore un « mémorandum sur la conception générale d'un plan à moyen terme pour l'Unesco », dans lequel il estime qu'elle a « le plus grand besoin » d'un plan à moyen terme, sexennal, pour fixer et réaliser des objectifs plus « clairs » et « précis »[10]. Après de longues discussions, une résolution est adoptée, demandant au directeur général de faire de l'évaluation des programmes un élément plus important de la planification à moyen terme, et pour cela de rechercher l'assistance de consultants en management ; de réduire les dépenses administratives (liées aux conférences, réunions, publications, voyages de personnel) ; et d'élaborer un plan à long terme pour la sélection et le renouvellement du personnel[11].

En 1974, le nouveau directeur général, M'Bow, reconnaît que, dans le domaine de l'évaluation, « l'Unesco n'a pas encore atteint l'efficacité requise » ; il déplore notamment l'absence d'instruments et de méthodologie capables d'aider le secrétariat à réaliser des évaluations. Il affirme la nécessité d'étendre à la fois l'auto-évaluation et l'évaluation extérieure. Il estime que « les modalités de mise en oeuvre du programme demandent à être profondément rénovées », qu'il faut « repenser certaines méthodes et certains mécanismes de travail, dont l'efficacité est amoindrie par une complexité excessive ou l'inertie qui guette, si elle n'y prend garde, toute grande administration ; assouplir, alléger,

---

[1] Ibid., p. 47 : chap VI : « Evaluation insuffisante des résultats du programme ».
[2] Ibid., p. 48-50.
[3] *Lien-Link* n° 83 : « De Bucarest à Abidjan :Un itinéraire atypique », par E. R.
[4] Interview Deleon. « langue de bois » ; « pesanteurs administratives ».
[5] Interview Batisse.
[6] Interview Foecke.
[7] Interview Tocatlian.
[8] M. Prévost, *op. cit.*
[9] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference ..., doc. cit., p. 22-23.
[10] X 07.21 (44) D, II : UN/17 C/4, transmission de M. Maillard à Maheu d'un « mémorandum sur la conception générale d'un plan à moyen terme pour l'Unesco », que le gouvernement français a adressé le 1er septembre 1972 à Prem Kirpal, président du conseil exécutif, 12 p., 19 septembre 1972, p. 1 et 5.
[11] Report of the US delegation to the 17th session of the gen. conf., doc. cit., p. 22-23.

accélérer les procédures pour rendre l'action plus efficace et donner à l'organisation le pouvoir d'adaptation continue à l'actualité qui lui fait parfois défaut », et apporter « plus de rigueur dans l'exécution du programme »[1]. Au milieu des années 1970, les penseurs tiers mondistes critiquent le conformisme et la routine de l'administration de l'Unesco[2].

Ainsi, durant les trente premières années, le fonctionnement de l'Unesco a souffert d'une structure administrative hiérarchisée et complexe. De plus, cette structure théorique n'a pas vraiment fonctionné en pratique, puisque les attributions officielles du conseil exécutif et de la conférence générale ont été conquises de manière croissante par le secrétariat et le directeur général. Au fil du temps, les États membres, ainsi que le personnel, identifient et dénoncent les causes des dysfonctionnements : langue de bois, refus de reconnaître les échecs et les erreurs, absence de planification à long terme, absence de coordination intersectorielle, fossé entre le siège et le terrain, centralisation du pouvoir et lourdeur bureaucratique. Les efforts, intensifiés à partir de 1960, ont porté sur la réorganisation de l'organigramme administratif, sur le recours à l'évaluation, et sur la planification des activités à long terme ; ils ont incontestablement contribué à améliorer l'efficacité administrative. Cependant, à la fin de la période, le fonctionnement administratif présente toujours des problèmes importants, qui ont d'ailleurs subsisté jusqu'à nos jours[3], et qui font conclure à certains qu'ils sont inévitables[4]. Ces problèmes ont en tout cas eu pour effet d'éprouver moralement le personnel.

3.3. Un personnel moralement éprouvé.

De nombreuses études ont été menées sur la situation du personnel au sein des administrations et des organisations[5], et quelques études en particulier sur les fonctionnaires internationaux[6]. Leur lecture permet de faire la part, dans les éléments relevés, entre ce qui est

---

[1] DG/74/15, 23 nov. 1974, p. 9, 14-15.

[2] J.-P. Lycops déplore « l'absence d'idées et d'esprit créateur » des agents de l'Unesco ; « la première qualité requise pour y travailler est d'avoir le plus de diplômes possibles, pas trop d'originalité dans son curriculum vitae, d'être un bon élément selon les normes du système de valeurs socio-culturelles occidentales, et surtout d'être bien introduit, par conséquent être sans contestation un transmetteur du modèle » (J.-P. Lycops, *op. cit.*, p. 187).

[3] Hervé Ngao, *Les activités opérationnelles de l'Unesco. Acteurs, mécanismes et instruments juridiques, op. cit.*

[4] Interview Deleon.

[5] H. Amblard, P. Bernoux, G. Herreros, Y.F. Livian, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 1996, 244 p. Catherine Ballé, *Sociologie des organisations*, Paris, PUF, Que sais-je, n° 2499. Philippe Bernoux, *La sociologie des organisations*, Paris, Points Seuil, 1985. J-F. Chanlat et Francine Séguin, *L'analyse des organisations. Une anthologie sociologique*, 2 tomes, Québec, Gaetan Morin, 1992. Y.-F. Livian, *Introduction à l'analyse des organisations*, Paris, Economica, 1995. Claude Lafaye, *Sociologie des organisations*, Paris, Nathan, coll. 128, 1996. Michel Crozier, *A quoi sert la sociologie des organisations ?* Tome 1 : *Théorie, culture et société* ; et Tome 2 : *Vers un nouveau raisonnement pour l'action*, éditions Serli Arsan, 2000. Michel Crozier, *Le phénomène bureaucratique*, 1964, Paris, Points Seuil. Michel Crozier et Erhard Freidberg, *L'acteur et le système*, Paris, Points Seuil, 1977, 436 p. Erhard Freidberg, *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993. J.C. March, H.A. Simon, *Les organisations, problèmes psycho-sociologiques*, Paris, Dunod, 1991, 243 p. (1e édition, 1964). Cet ouvrage analyse la satisfaction au travail, les relations interpersonnelles, les conflits personnels et les conflits entre groupes (p. 110-125), l'initiative et l'innovation (p. 168-191). R. Sainsaulieu, *L'identité au travail*, Paris, FNSP, 1977. Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, coll. U, 1991.

[6] Jeanne Penaud (dir.), *La fonction publique internationale. Lexique commenté*, Paris, La Documentation française, 1997, 336 p. « Fonctions publiques : coopérations internationales », in *Service Public*, janvier-février 2002, n°86, p. 4-25. Jacques Lemoine, *The International Civil Servant : An Endangered Species*, The Hague, Kluwer Law International, 1995, 13, 363 p. Alain Pellet, David Ruzie, *Les fonctionnaires internationaux*, Paris, PUF, 1993, 127 p.

commun à l'ensemble des grandes administrations, ce qui est caractéristique des organisations internationales, et ce qui est spécifique à l'Unesco.

L'analyse du moral du personnel de l'Unesco durant les trente premières années est délicate, car l'état moral est un élément difficile à cerner à cause de sa subjectivité. Les sources permettant de mener cette analyse consistent essentiellement en des récits d'anciens fonctionnaires, soit sous la forme d'ouvrages de type *Mémoires*, soit sous la forme d'articles publiés dans la revue des anciens fonctionnaires, *Lien-Link*, soit sous la forme d'interviews réalisées dans le cadre de ce travail. Ce genre de source est sujet à caution, car chaque vision est particulière et subjective, et ces reconstructions du passé par la mémoire, à de longues années de distance, sont susceptibles de contenir des distortions, dues à des intentions parfois inconscientes. Le cas du journal intime, représenté par celui d'Alfred Métraux, semble dans une certaine mesure plus fiable, par son immédiateté temporelle. S'ajoutent à cela d'autres types de sources, considérées généralement comme plus objectives : les rapports confidentiels des diplomates, conservés dans les archives diplomatiques des différents États membres ; les rapports et correspondances internes entre fonctionnaires de l'Unesco ; certains discours des directeurs généraux ; le rapport de la table ronde du personnel de 1970 ; certains articles de journaux de l'époque.

Toutes ces sources permettent d'identifier deux éléments principaux qui contribuent au relatif malaise du personnel : d'une part la frustration née du décalage entre le travail qu'il est censé mener à bien et la réalité de ce travail ; et d'autre part la démoralisation due à des relations humaines teintées de rivalités et d'hostilité ; dans un troisième temps, on observera comment ce mal-être a conduit à l'émergence d'un mouvement de contestation spontané du personnel.

3.3.1. Un travail parfois frustrant.

On observe des tendances communes chez le personnel. Un profond découragement et un défaitisme s'installent, liés notamment à la quantité et l'intensité du travail fourni par certains, au décalage entre les objectifs idéalistes de l'Unesco et la réalité des actions menées, au manque d'initiative personnelle, au sentiment d'inutilité et de frustration qu'entraîne la paralysie des projets pris dans le lourd mécanisme bureaucratique. Loin d'être spécifique à l'Unesco, une telle attitude psychologique est selon Michel Crozier le résultat du fonctionnement des grandes organisations bureaucratiques. Les « névroses de l'homme de l'organisation » ont été étudiées notamment par William H. Whyte[1]. Cette attitude se manifeste dès les premières années. Elle touche en premier lieu les directeurs généraux.

Les dures atteintes au moral des directeurs généraux.

En 1947, Huxley se sent fatigué, épuisé, il sent « [s]on énergie sapée » par toutes les tâches administratives qu'il doit accomplir[2]. Maniaco-dépressif, il est psychologiquement très

[1] William H Whyte, *The Organization Man*, Simon and Shuster, New York, 1956, 429 p. Chap. 3 : « the neuroses of organization man », p. 141-170.
[2] J. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 46 : « my energy sapped ».

affecté par sa charge de directeur général et sombre dans une grave dépression après son mandat, par contraste avec l'« énergie sur-optimiste » qu'il y a déployée[1].

Son successeur Torres Bodet est également très affecté par la pression inhérente à ce poste. En mars 1950, surchargé de travail et de soucis, il tombe malade et ne parvient pas à assister aux séances du conseil exécutif. Des rumeurs courent au département d'état selon lesquelles, épuisé et découragé, il s'apprêterait à présenter sa démission[2]. Le découragement gagne en effet Torres Bodet : à ce poste de directeur général il se sent seul, « isolé » dans le « désert international »[3]. « Dans les couloirs du Majestic, les employés et les dactylos de l'Unesco me désignaient comme le 'DG'. Pour eux, je n'étais pas un homme de chair et d'os […], mais un sigle », déplore-t-il. En 1952, âgé de cinquante ans, il se sent désabusé[4]. Le rythme mécanique et aliénant des journées y contribue. « A partir de neuf heures du matin, j'étais condamné à des conseils, des réunions, des accords, des visites, des lettres, des circulaires et des appels téléphoniques incessants »[5]. Après une première démission reprise en 1951, il démissionne définitivement en 1952. En 1950, l'Américain Sharp observe qu'« il était dans un état extrême de tension nerveuse à la conférence de Florence et [que] ses interventions sont apparues étonnament erratiques, [et que] personne ne pouvait réussir à comprendre ce qu'il voulait dire sur le programme et le budget »[6]. De même, Evans observe que Torres Bodet, « homme très intense », qui « prenait son travail très à cœur », était « épuisé » après quatre ans de mandat[7].

Quant à Evans, il mentionne dans son interview ses propres « frustrations » en tant que directeur général, il évoque la « pression » qui pesait sur son moral et atténuait son enthousiasme ; il signale que cette pression pesait aussi sur le personnel et l'incitait à lui « faire des problèmes »[8].

Le cas de Veronese, élu directeur général en 1958, illustre bien le terrible poids du travail et des responsabilités qui affecte le poste de directeur général. Veronese a, d'après les différents témoignages, très tôt manifesté sa fragilité psychologique devant la lourde tâche de directeur-général, ne parlant pas anglais et n'ayant pas les capacités administratives et décisionnelles nécessaires[9]. Prévost relate comment, dès le début, il « se faisait souci de tout », puis comment, au fil des mois, « Veronese lâcha prise. Il s'était attelé à sa tâche de directeur général avec enthousiasme, avec allant. Il devait bientôt réaliser à quel point elle était exigeante physiquement. Torres Bodet, Evans, avaient été des forces de la nature. Devant la multiplicité des problèmes, des difficultés, il apparut que Veronese flanchait. Ceux qui le voyaient régulièrement rapportaient des nouvelles de plus en plus alarmantes ». « Il se faisait

---

[1] Ibid., p. 53-65, et p. 104 : « I seem to be a maniac-depressive type, perhaps by inheritance from my grandfather ».
[2] EU, box 1601 : rapport hebdomadaire de K. Holland, 15 mars 1950.
[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 146 : « aislado ». Titre de l'ouvrage : « El desierto internacional ».
[4] *Ibid*., p. 293 : « En los corredores del Majestic, los empleados y la taquigrafas de la Unesco me designaban como el « DG ». Para ellos, no era yo un hombre de carne y hueso […] sino una sigla ».
[5] *Ibid*., p. 293 : « a partir de las nueve de la manana, estaba condenado a consejos, reuniones, acuerdos, visitas, cartas, ciculares y llamadas telefonicas incesantes ».
[6] Ascher, box 146 : lt. de Walter Sharp à Ascher, 28 juin 1950: « He was in a high state of nervous tension at Florence and many of his interventions seemed surprisingly erratic. Nobody could quite figure out what he was up to on program, budget, or « peace » ».
[7] OHRO, interview de Luther Evans, p. 370 : « burnt out ». « He had worked very hard. He is a very intense man. He tackles his work with a tremendous drive ».
[8] OHRO, interview Evans, p. 574 : « frustrations ». « to make trouble ».
[9] Interview Jean Larnaud. P.Jones, *op. cit*., p. 101 : « frailty », « who quickly succumbed to the stresses of the job » (« fragilité » de Veronese, « qui a rapidement succombé aux tensions du travail ») ; interview R. Keating.

souci de tout […] Il se dispersait dans de multiples tâches administratives qui rongeaient son temps et minaient sa résistance »[1].

Le département d'état américain observe avec inquiétude la dégradation progressive de l'état physique et moral de Veronese. Kellermann, de l'ambassade américaine à Paris, insiste au fil de ses rapports sur « le mauvais état physique » et « la tension et l'extrême nervosité » du directeur italien. Il recueille plusieurs témoignages soulignant « les symptômes d'épuisement et de détresse » qu'il manifeste, et observant qu'il est sur le point de « craquer » :

« Il a quitté des réunions du personnel en plein milieu de manière abrupte et sans raison nette, parfois s'effondrant au milieu d'un rapport. Il s'est absenté et est resté au lit simplement parce qu'il a dit ne pas pouvoir faire face à certain problèmes administratifs graves. Il s'est plaint aux membres du personnel et à des gens extérieurs de fatigue et de dépression. »[2]

Evans aussi rapporte l'effondrement de Veronese : « Veronese a eu une dépression nerveuse devant le conseil exécutif début juin alors qu'il est directeur général depuis six mois. Il a lancé ses lunettes au loin ; il a jeté les papiers en l'air ; il s'est effondré et a dit qu'il n'était pas capable de continuer ce travail et qu'on devait l'en libérer »[3]. Kellermann observe que cet effondrement de Veronese s'est produit non pas dans une période de particulières tensions politiques, mais dans une période normale, et conclut :

« C'est […] l'inattendue routine de l'Organisation qui a causé la pression et finalement l'effondrement de Veronese. Il faut admetttre que la structure compliquée de l'organisation, l'importante dispersion de ses activités diverses, d'une part, et ses ressources limitées, d'autre part, aggravées par le conflit d'intérêts entre les États membres qui se font concurrence pour les financements, font de l'administration de l'Unesco une affaire extrêmement complexe et parfois exaspérante. Bien que chacun des précédents DG ait essayé de s'en sortir à sa façon, aucun n'a été capable jamais de satisfaire tous les États membres. Il est concevable que la portée de la tâche ne soit pas apparue au Dr. Veronese tant qu'il a été président du conseil exécutif, mais semble l'avoir touché de plein fouet une fois qu'il est devenu DG. La découverte de l'étendue immense de son nouveau domaine de responsabilité peut avoir surpris et déprimé le Dr. Veronese, qui est une personne très émotive et sensible, plus que cela n'aurait affecté une autre personne. »

Kellermann observe que Veronese a aussi souffert de son manque de préparation à ce travail, étant donné son expérience administrative limitée et son manque de contacts et de rayonnement dans les milieux scientifiques et universitaires internationaux. De plus, Veronese

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 79-80.

[2] EU, box 1568 : lt. confid. de Kellermann, de l'ambassade américaine de Paris, au département d'état, 6 juillet 1959, 11 p., p. 1. « to crack up » ; Kellermann se dit frappé « not only by his poor physical shape but by his tenseness and extreme nervousness ». De l'avis des membres du conseil exécutif et du Secrétariat il montre depuis plusieurs semaines des « symptoms of exhaustion and distress ». « He had left staff meetings abruptly and without evident cause, sometimes breaking off in the midst of a report. He had failed to show up at the office and had stayed in bed simply because he said he could not face certain troublesome organizational problems. He complained to members of the staff and outsiders about fatigue and depression ».

[3] OHRO, interview Evans, p. 693 : « Veronee had a nervous breakdown in front of the board in early june after he had been DG for six months. He threw his glasses away ; he threw his papers up in the air ; he broke down and said that he wasn't capable of doing the job and they had to carry him out ».

ne souhaitait pas particulièrement accéder à la tête de l'Unesco, mais a été « poussé » à candidater par les cercles catholiques italiens, soutenus par les États-Unis[1].

A la 54e session du conseil exécutif, au printemps 1960, Veronese ne parvient plus à faire face aux pressions qu'implique sa tâche : il « craque » et est victime d'une crise de nerf : d'après différents témoignages concordants, il s'écrie : « Je ne suis pas à la hauteur de ma tâche. Cela ne peut plus durer ! » et « Je démissionne, ceci est ma démission ! », avant de perdre connaissance. Kellermann observe que le médecin personnel de Veronese se montre pessimiste, et conclut que, si « le tableau clinique n'est pas très clair », du moins l'état psychologique de Veronese est alarmant[2]. Veronese se résout à démissionner pour raisons médicales en 1961[3]. Cet état des directeurs généraux trouve un certain reflet dans celui du personnel du siège.

Les problèmes du personnel du siège.

Le haut niveau des compétences exigées.

Les membres du personnel sont choisis par l'Unesco après avoir été préalablement sélectionnés par les États membres dont ils sont ressortissants. Or, les compétences exigées pour de nombreux postes à l'Unesco sont difficiles à réunir, puisqu'il faut être à la fois spécialiste d'un domaine précis, et bon administrateur.

Dans les premières années, on observe un net décalage entre les compétences attendues et celles que possède réellement le personnel. Ce manque de compétences d'une grande partie du personnel s'explique en partie par le fait que Huxley a dû recruter en très peu de temps un très grand nombre de personnes, dans la hâte et l'urgence, au cours de cette période troublée du lendemain de la guerre[4]. À cela s'ajoute le fait qu'alors que l'Unesco visait à s'attirer le concours de nombreux intellectuels et savants, ces derniers se montrent alors réticents à

---

[1] *Ibid*., p. 2-3. « It was not an extraordinary accumulation of work but the unaccustomed and possibly unexpected routine of the Organization which caused the strain and eventually the breakdown. It must be admitted that the complicated structure of the Organization, the wide dispersal of its manifold activities, on the one hand, and its limited resources, on the other, compounded by the conflict of interests among Member states competing for funds, make the administration of Unesco an extremely complex and at times exasperating job. Although each of the previous DG tried to deal with it in his way, none has been able ever to satisfy all members. Conceivably, the scope of the task has not been apparent to Dr. Veronese as long as he was chairman of the Board, but it seems to have hit him full force, once he became the DG. The discovery of the very magnitude of his new area of responsibilities may have surprised and depressed Dr. Veronese who is a very emotional and sensitive person, more than it would have an ordinary person ». « a feeling of his unpreparedness for the job » ; « he was 'pushed' into accepting his candidacy ».

[2] M. Prévost, *op. cit*., p. 80-81, citant plusieurs témoins. EU, box 1568 : lt. confid. de Kellermann, ambassade américaine de Paris, au département d'état, 6 juillet 1959, 11 p., p. 3 : « I am resigning from the job. This is my resignation » ; Ibid..., p. 1. « the clinical picture is not very clear ». « Dr. Veronese has never been a completely well man ». Il aurait été reformé de l'armée à 32 ans pour cause d'arthrite chronique, et porterait un corset en acier. Il aurait également des problèmes au foie, une hépatite et la jaunisse (« a very enlarged liver » ; « an acute cas of hepatitis » ; « jaundice »).

[3] 60 EX/décisions, p. 27, point 16.3.1 : « acceptation de la démission du DG et hommage à M. Veronese ».

[4] D. Mylonas, *op. cit*., p. 402-403. Fin 1947, le secrétariat compte 557 membres. Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 4e séance plénière, 8 nov. 1947 : intervention de S. Radakrishnan, p. 62. J. Huxley, *Memories*, II, *op. cit*., p. 17 : « the difficult business of recruiting staff » ; RU, ED 157/32 : février 1955 : A brief appraisal of the education programme of Unesco, 13 p., p. 9-11.

s'engager dans une organisation dont la réputation n'est pas encore faite, dont l'avenir est incertain, et qui n'offre que des contrats précaires[1].

Ce manque de compétences du personnel est très tôt observé par les États membres. Ainsi, en août 1946, un diplomate britannique écrit, dans une note confidentielle à son gouvernement, que l'Unesco a recruté « des gens très curieux, la plupart sans réelle compétence dans le domaine dans lequel ils sont censés travailler »[2]. En décembre 1948, un membre de la délégation britannique déplore dans la presse que parmi tous les délégués et les membres du secrétariat, il n'y ait qu'« une demi-douzaine d'hommes distingués », compétents, inspirés, et talentueux[3]. Delavenay, dans ses *Mémoires*, évoque le « personnel hétéroclite » des premières années, ces personnes « venues de civilisations différentes, aux habitudes administratives diverses », et souvent « totalement dépourvues d'expérience administrative »[4].

Peu à peu cependant, une certaine rationalisation s'opère dans le recrutement du personnel, grâce au Britannique St-John Pym, directeur du personnel, qui « remplace petit à petit par des hommes et des femmes au dessus de tout soupçon certains collaborateurs douteux »[5]. Dans les années 1950, le département d'état américain note une nette amélioration de la compétence du personnel[6].

Plusieurs États membres veillent à désigner des personnes de grande valeur intellectuelle ou scientifique, pour des raisons de prestige national. Ainsi, dans les années 1950 et 1960, la plupart des Soviétiques employés dans les départements du programme sont extrêmement compétents, étant choisis avec un soin particulier par leur gouvernement pour jouer un rôle de « façades » de la science, de la pédagogie, et de la culture soviétiques[7].

Pourtant, comme il n'est pas facile de recruter des personnes qualifiées à la fois dans le domaine administratif et dans le domaine intellectuel ou scientifique, au fil des années une évolution se dessine : pour de nombreux États membres, la compétence administrative tend à primer sur la compétence intellectuelle ou scientifique[8]. L'origine géographique devient aussi un critère important, qui entre en concurrence avec le critère de compétence, voire qui prime sur ce critère, l'Unesco s'efforçant d'assurer une répartition géographique équitable de son personnel[9].

A la fin de la période, le problème de la compétence du personnel subsiste chez une partie non négligeable du personnel[10], et le profil de celui-ci évolue de plus en plus vers un caractère administrateur au détriment du caractère intellectuel[11]. Plusieurs fonctionnaires

---

[1] Ibid., p. 9-11. EU, box 1603 : telespresso n°01023, de l'ambassade d'Italie en France, adressé au ministère des affaires étrangères italien, 22 janv. 1948.
[2] RU, BW 2/185, Note on Unesco as at 1.8.1946, par B. Kennedy Cooke, le 2 août 1946. « Unesco has recruited to its staff some very curious people, most of whom have little or no standing in the field they are supposed to control ».
[3] RP/1/49, 14 janvier 1949 : article de Alan Moorehead (membre de la délégation britannique), in *Liverpool Daily Post*, 17 décembre 1948.
[4] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 338, 353.
[5] *Ibid.*, p. 344.
[6] EU, box 1568 : lt. confid. de George N. Shuster, président de Hunter College, à Christian A. Herter, secrétaire d'état, 26 juin 1959 ; « the developing sense of confidence and direction in the Secretariat itself » ; « the best people in the Secretariat now have the feel of their jobs. They constitute a nucleus which will function well as a group and yet not suppress individual initiative ».
[7] EU, box 823 : mémorandum de conversation entre Maheu et Harlan Cleveland, 5 juillet 1961, p. 4 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 170-171.
[8] EU, box 824 : lettre de G. Shuster à Dean Rusk, 15 décembre 1961, 5 p., p. 1.
[9] Ibid., p. 1; RU, ED 157/32, fév. 1955 : « A brief appraisal ... », p. 9-11.
[10] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 216 ; interviews Dumitrescu, Batisse. Journal Métraux, *passim*.
[11] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cit., p. 45.

déplorent une « mauvaise utilisation des ressources humaines »[1]. Rex Keating souligne le décalage entre les compétences souvent bonnes des fonctionnaires américains et les compétences insuffisantes de ceux du Tiers Monde[2]. Selon Lengyel, au sein de l'Unesco, il est difficile en pratique de maintenir une claire distinction entre spécialistes du programme et administrateurs généraux. En effet, le véritable travail de la plupart des spécialistes du programme se résume en fait à de l'administration. Les spécialistes du programme sont en fait des médiateurs, dont le travail consiste surtout à assembler différents éléments. Selon Lengyel, l'Unesco a échoué à former de bons spécialistes du programme[3].

Le décalage entre le très haut niveau des compétences exigées et la réalité des compétences du personnel entraîne la frustration de celui-ci.

Un personnel rapidement frustré.

Jean-Charles Clorennec, chercheur ayant mené des entretiens avec des fonctionnaires de l'Unesco au début des années 1990, distingue deux catégories parmi les agents de l'Unesco : les « passéistes » et les « novateurs » : « les premiers prennent les croyances de l'Unesco comme des valeurs, ou du moins comme des éléments faisant désormais partie de la logique du monde social. Les seconds se situent plus dans une démarche de changement et d'adaptation au monde social, où il en va de la survie de l'Unesco de s'ouvrir aux nouvelles donnes sociales et institutionnelles pour l'éducation. » Parmi les critiques de l'Unesco formulées par ses agents, l'inadéquation entre les moyens disponibles et les projets prévus, ainsi que la lourdeur de la bureaucratie, jugée souvent responsable de l'inefficacité des projets, reviennent fréquemment[4].

Cette situation est ancienne. Déjà le comité d'experts de 1948 observait que « le moral [du personnel] est sapé par le sentiment d'incertitude et d'insécurité », sentiment lié selon le comité à l'époque troublée en cours[5]. Ce jugement est confirmé par le journal de l'association du personnel, *Mercure*, dont un éditorial de 1948 affirme : « nul n'ignore qu'il existe dans le Secrétariat une inhibition psychologique par trop compréhensible en ces temps d'insécurité »[6]. Mais ce sentiment est-il vaiment dû à la situation extérieure ou plutôt à l'Unesco elle-même ?

Si, pour l'Unesco, la participation de ces intellectuels et universitaires constitue une source de prestige, en revanche elle est considérée avant tout par beaucoup d'entre eux comme un moyen de s'assurer des revenus[7]. C'est le cas de Jean d'Ormesson[8], de Julio Cortazar[9], de Philippe Soupault[10], de Claude Lévi-Strauss[11], d'Alfred Métraux[1]. Les

---

[1] *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R. ; M. Prévost, *op. cit.* ; interview Tocatlian.
[2] interview R. Keating.
[3] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 36-37.
[4] J.-C. Clorennec, *op. cit.*, p. 85, 88.
[5] Ascher, box 147 : confid. report of the advisory committee of experts, avril 1948, 67 p., p. 4 : « the task of creating Unesco would have been simplified in a less troubled period of history » ; « the morale both of men and organization is sapped by uncertainty and insecurity ».
[6] Ascher, box 148 : *Mercury*, juin 1948, n° 50, p. 2, editorial, p. 6.
[7] interview Lévi-Strauss.
[8] O. Felgine, *op. cit.*, p. 386.
[9] Article nécrologique dans *Le Monde*, 14 fév. 1984, « La mort de l'écrivain Julio Cortazar. Un maître du conte fantastique », par Claude Couffon, p. 1 et 15. L'écrivain argentin naturalisé français Julio Cortazar a fait à partir de 1953 des travaux de traduction pour l'Unesco.
[10] Biogr. Soupault : PER/Rec.1/218 : Philippe Soupault a été employé plusieurs fois par l'Unesco entre 1947 et 1954 pour des missions de courte durée.
[11] Interview Lévi-Strauss.

contraintes et les pressions imposées par l'Unesco pour la rédaction des publications commandées s'opposent à la liberté à laquelle ils sont habitués dans le cadre de la recherche. Ainsi, Michel Leiris qualifie de « pensum » le texte sur le racisme dont l'Unesco lui a commandé la rédaction[2] ; Alfred Métraux emploie lui aussi, dans son journal, ce terme de « pensum » pour les articles qu'il doit rédiger pour le *Courrier de l'Unesco*[3]. Lévi-Strauss affirme que, au début des années 1950, « l'Unesco n'avait pas très bonne presse chez les intellectuels français »[4]. Beaucoup d'intellectuels, tels Alfred Métraux, Michel Leiris, et Roger Caillois, s'y ennuient[5]. L'atmosphère semble intellectuellement plus libre dans les ONG culturelles chapeautées par l'Unesco (CIPSH, CISS, CIM…) qu'à l'Unesco elle-même[6]. En effet, l'Unesco limite la liberté d'esprit et de pensée des intellectuels qu'elle emploie. La censure et l'autocensure sont la règle, aussi bien dans les publications que dans les débats oraux. Ainsi, G.V. Allen, président de la délégation américaine à la conférence générale de 1948, déplore « l'aridité intellectuelle et le bas niveau de la discussion, l'absence de discours remarquables », observe que l'Unesco n'est pas à la hauteur du « haut niveau intellectuel et moral que beaucoup de gens semblaient attendre », et conclut à « l'immaturité » de l'Unesco[7].

Un des éléments qui contribuent à la déception de ces intellectuels est la limitation de leur liberté d'expression. D'après le règlement du personnel, ils « doivent éviter tout acte et en particulier toute déclaration publique de nature à discréditer la fonction publique internationale ou qui soit incompatible avec l'intégrité, l'indépendance et l'impartialité que la situation exige »[8]. Un autre facteur ayant contribué à partir de la fin de la période de Torres Bodet à un certain déclin de la présence des intellectuels à l'Unesco est la règle votée en 1952 par la conférence générale interdisant aux membres du personnel d'écrire, tant qu'ils sont employés par l'Unesco, des ouvrages ou articles pour une autre instance. Ce règlement est très mal reçu par les intellectuels qui y travaillent[9].

La frustration, chez beaucoup d'intellectuels et scientifiques, vient aussi du fait que le travail est en fait beaucoup plus administratif qu'intellectuel. Ainsi, en 1958, Auger écrit à Maheu, dans une lettre confidentielle, au sujet du nouveau directeur du département des sciences, Victor Kovda :

---

[1] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, …, op. cit.*, p. 215-216 : lt. de Métraux à Verger, 7 sept. 1955 ; p. 239-241 : lt. de Métraux à Verger, 20 fév. 1957. L'Unesco représente surtout pour lui un moyen d'obtenir le financement de voyages lointains pour mener ses recherches ethnologiques.

[2] *Contacts de civilisation en Martinique et Guadeloupe*. Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, correspondance*, p. 185-186. Lettre de Métraux à Verger, 4 nov. 1953 : pour son anniversaire, Leiris a promis à Métraux de « terminer son pensum pour l'Unesco » ; Biogr. Leiris : Contrat entre Leiris et l'Unesco, du 16 fév. 1951 : en 1951, Leiris est payé 27 500 F pour un article de 1500 mots sur le thème du racisme.

[3] Journal Métraux, 8 juin 1954 : « Rédaction d'un pensum pour Koffler ».

[4] Interview Lévi-Strauss.

[5] Journal Métraux, 8 juin 1954. Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, op. cit.*, p. 185-186. Lettre de Metraux à Verger, 4 nov. 1953. O. Felgine, *op. cit.*, p. 380 : Caillois, « de son propre aveu, s'ennuie à l'Unesco » ; p. 386 : « Trouvant son travail de fonctionnaire trop fastidieux, et s'ennuyant ferme ».

[6] O. Felgine, *op. cit.*, p. 387 : Felgine cite les paroles de Jean d'Ormesson : « Caillois s'est beaucoup investi dans *Diogène*. C'était sa revue, son affaire jusqu'à sa mort. Il lui consacrait beaucoup de temps, beaucoup de cœur, une activité importante. Il était payé par l'Unesco, moi par le CIPSH. Mais c'était à *Diogène* qu'il respirait. Il s'échappait dès qu'il le pouvait pour nous rejoindre. Ici, c'etait plus familial, moins bureaucratique, moins discipliné ».

[7] EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, nov. 17-dec. 11 1948, par George V. Allen, président de la délégation américaine, p. 1 : « the intellectual aridity and low level of discussion, the absence of outstanding addresses, the inadequate character of many delegations ».

[8] Article 1.4 du statut et règlement du personnel.

[9] Journal Métraux, 12 fév. 1953 : sa réaction lorsqu'on lui annonce cela : « Je pique une crise de rage et, dans l'emportement, j'annonce à Koffler que je n'écrirai plus une ligne pour lui et à Steinhaus que je cesse toute collaboration avec ses services. Schneider finit par me calmer en m'assurant qu'une commission étudiera la question et que l'article sera soumis à la prochaine conférence générale » ; ibid., 19 fév. 1953 : cependant, ce règlement est en vigueur dans les administrations françaises.

« Il semble avoir une personnalité sympathique, mais peut-être quelques illusions sur le genre de travail auquel il sera appelé à contribuer. C'est un homme d'action de laboratoire et d'application directe, et il ne sera peut-être pas toujours très heureux au milieu de nos papiers. »[1]

Dans les années 1960, Alexis Matveyev, physicien et mathématicien, chef du secteur des sciences, confie à Prévost sa frustration de devoir passer « le meilleur de [s]on temps à faire de l'administration » au lieu d'actions intellectuelles[2].

La frustration vient aussi du fait que le travail exigé est parfois très dur. En 1946, un haut fonctionnaire de l'Unesco souligne que le personnel du secrétariat travaille depuis un an « avec des pressions de temps très difficiles »[3]. Cette atmosphère perdure tout au long des années 1950. Emile Delavenay témoigne que ses deux premières années à l'Unesco, 1950 et 1951, « furent très dures »[4]. De même, en novembre 1955, F. Cowell souligne dans une lettre confidentielle « la terrible pression de travail et le grand nombre de congés de maladie parmi le personnel »[5]. Mme Koffler confie que son mari, Sandy Koffler, travaillait en permanence dans la pression et le stress et faisait de nombreuses heures supplémentaires, rentrant souvent chez lui entre minuit et deux heures du matin, et que toute son équipe travaillait dans une hâte fébrile[6]. Dans son journal et sa correspondance, Alfred Métraux témoigne à plusieurs reprises que de nombreux chefs de service, de division ou de département travaillent tard le soir à l'Unesco et sont sous pression, et note que lui-même se sent « usé », moralement et physiquement, par son travail à l'Unesco. Métraux souffre de son « existence de rond-de-cuir »[7].

La lourde charge de travail qui pèse sur le personnel renforce ce sentiment de frustration. En 1950, Kenneth Holland, qui envoie au département d'état américain des rapports hebdomadaires sur l'activité de l'Unesco, note, d'après ses conversations avec divers membres américains du personnel (Fred Rex, Douglas Schneider, Steve Gebelt, Walter Laves), que l'atmosphère du secrétariat est dominée par la fatigue, la morosité et la désillusion, à cause du décalage entre la lourde charge de travail assumée par le personnel et l'absence de réels résultats. Holland observe avec alarmisme que les membres du secrétariat « ont travaillé et ont été sous pression pendant un tel nombre d'heures que leur santé est sérieusement menacée. […] De plus en plus de membres du secrétariat tombent malades et sont dans un état de fatigue extrême ». Il rapporte que le médecin de l'Unesco est très inquiet pour la santé de ce personnel surmené et stressé[8], et que l'Américain Steve Gebelt, de retour d'un congé maladie de trois mois, lui a confié être « très découragé à propos de l'état d'esprit moral du secrétariat, et pense[r] que des changements sont indispensables pour que

---

[1] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends ..., I : lt. d'Auger à Maheu, 28 oct. 1958.
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 161.
[3] Ascher, box 145 : lt. de Donald C. Stone, assistant director in charge of administrative management, à Huxley, 8 août 1946, 4 p. : « working under such very difficult time pressure ».
[4] *Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par Emile Delavenay.
[5] RU, ED 157/32, lettre de F.R. Cowell, 4 novembre 1955, à Sir Ben Bowen Thomas. « the tremendous pressure of work and sick leave of the staff over the last 6 weeks or more ».
[6] Interview P. Koffler.
[7] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier,…, op. cit.*, p. 75 : lettre de Métraux à Verger, 24 juin 1947 ; p. 144-145 : lettre de Métraux à Verger, 15 juillet 1952 ; journal Métraux, *passim*.
[8] EU, box 1600 : télégramme confidentiel de Kenneth Holland au département d'état, 27 janvier 1950, 4 p. : « have been under such constant strain and working such long hours that their health is being seriously jeopardized » ; « more and more of the members of the secretariat are becoming ill and very tired ».

l'organisation puisse faire de véritables progrès »[1]. De même, Walter Laves, directeur général adjoint pour l'administration, observant la fatigue et le découragement croissants du personnel, s'affirme inquiet pour l'avenir de l'Unesco[2]. Découragé lui-même, il démissionne en juin 1950. Cet état du personnel perdure au fil des années.

La frustration du personnel, liée à l'absence de résultats positifs concrets de leurs actions, à la routine, à l'impression d'inutilité, apparaît dès les premières années. Dès 1947, le journal de l'association du personnel de l'Unesco, *Mercure*, tourne en dérision, dans ses colonnes, le caractère buraucratique du travail[3]. En 1948, le comité d'experts observe que le personnel ne « s'identifie » pas assez avec le travail de l'Unesco, et qu'il règne chez lui « un sentiment d'anonymat » ; il préconise le développement d'un « sentiment d'unité » et une plus grande implication du personnel envers l'action de l'Unesco[4]. Torres Bodet rapporte qu'à l'époque où il était directeur général, « l'Unesco devait travailler avec un personnel qui se sentait en permanence frustré », car il travaillait dans une atmosphère d'irréalité, oeuvrant à des tâches dont les résultats concrets étaient impalpables[5]. Delavenay confirme cette observation, et témoigne que durant les premières années, « la plus grande instabilité pesait sur le moral du personnel ». Le système bureaucratique, lourd et rigide, contribue à la frustration de nombreux membres du personnel, qui ne parviennent pas à développer leurs qualités dans ce cadre strict[6].

Au « climat fébrile » et idéaliste des toutes premières années succèdent selon Delavenay des décennies de routine, à l'atmosphère « disciplinée » et morne[7]. Torres Bodet estime que dès 1948, une grande partie du personnel ressent une « incrédulité peinée » pour les idéaux de l'Unesco[8]. En 1950, selon un rapport confidentiel d'un diplomate britannique, le personnel de l'Unesco est désabusé et éprouve un « considérable mécontentement » à propos du caractère jugé illusoire de la mission de l'Unesco[9].

Dans les premières années, pendant les conférences générales, le personnel du siège qui ne participe pas aux conférences générales souffre d'être laissé à lui-même, désœuvré, « avec un sentiment d'amputation ». Selon le comité d'experts de 1948, ce personnel tomberait alors « inévitablement dans des mauvaises habitudes de travail, dont les effets se prolongent

---

[1] EU, box 1601 : rapport hebdomadaire de K. Holland, 9 mars 1950 : « very discouraged over the condition of morale of the Secretariat and believes that some change must come about if the organization is to make any real progress ».
[2] EU, box 1601 : rapport hebdomadaire de K. Holland, 15 mars 1950.
[3] Collection du journal *Mercury*, docs. cités, Ex : juin 1948, n° 50, p. 40.
[4] Ascher, box 147 : confid. report of the advisory committee of experts, avril 1948, 67 p., p. 64 : « identify itself » ; « a sense of unity » ; « a sense of anonymity ».
[5] J. Torres Bodet, *op. cit.*, p. 58 : « La Unesco tenia que trabajar con un personal que se sentia permanentemente frustrado ». « Beaucoup des fonctionnaires de l'Unesco […] avaient abandonné des tâches claires et perceptibles dans leurs pays d'origine pour entrer soudain dans un bureau où leur tâche habituelle consistait, la plupart du temps, à essayer que d'autres réalisent, à des milliards de kilomètres de distance, des choses que ceux-ci n'avaient pas envie de faire ». (« Muchos de los funcionarios […] habian abandonado tareas claras y perceptibles en su pais de origen, para entrar de pronto en una oficina en la que su deber habitual consistia, las mas de las veces, en procurar que otros realizasen, a millares de kilometros de distancia, lo que no tenian ganas de hacer »).
[6] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 338, 341. M. Prévost, *op. cit.*, p. 143 : « J'ai connu au secteur des sciences de remarquables spécialistes, qui n'arrivaient pas à organiser leur travail dans le cadre administratif qui leur était offert ».
[7] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 403.
[8] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 18 : « pesarosa incredulidad ».
[9] RU, FO 371/88915 : mémorandum de Paul Matthews au Foreign Office, 26 janv. 1950, p. 4. Et M. Prévost, *op. cit.*, p. 8 : « Nous plaisantions gentiment l'organisation qui nous employait. L'Unesco, disait l'un, c'est un fromage dans un nuage. Et l'une de mes collègues du 'Bureau des idées' versifiait : « Unesco is an Island/ Where are living Uneskimos... » Elle ajoutait : « The trouble, with Unesco, is : it bubbles, but it does not fizz » » (l'ennui, avec l'Unesco, c'est qu'elle fait des bulles, mais ne pétille pas) » : critique de l'absence de résultats concrets. M. Prévost, *op. cit.*, p. 31 : une rumeur circulait dans les couloirs, selon laquelle André Maurois projetterait d'écrire l'histoire de l'Unesco en trois volumes : « Ariel ou la vie de Huxley » ; « les discours du Dr. Torres Bodet » ; « les silences du Dr. Taylor » (parodie des titres des ouvrages d'A. Maurois).

fréquemment », et se sentirait frustré de ne pas être tenu au courant du déroulement de la conférence générale[1]. À la conférence générale de 1950, Beeby exprime « la pression et la fréquente frustration de ces deux années difficiles » qu'il a passées à l'Unesco, « durant lesquelles il a commencé à se demander si son travail avait une quelconque valeur » ; Beeby affirme que « le sentiment de frustration [qu'il a ressenti] venait du fait qu'il essayait d'obtenir des résultats rapides avec des techniques inadéquates »[2].

Chez beaucoup, ce n'est pas la charge de travail en elle-même qui est décourageante, mais le sentiment que tous ces efforts ne servent à rien. Chez Alfred Métraux, cette conscience d'une activité vaine entraîne une véritable souffrance, qui va jusqu'au désespoir[3]. En février 1955, il note dans son journal : « Je travaille jusqu'à une heure à l'Unesco dans le désespoir et l'ennui. Gâcher sa vie à de si mornes et si futiles besognes… »[4]. Quelques mois plus tard, en septembre 1955, il écrit : « la lecture des documents de travail m'ennuie au possible. Je suis écoeuré de voir ces efforts systématiques pour créer l'esprit de groupe et l'exaltation du groupe, de la décision collective et la négation de l'individu »[5]. Les problèmes administratifs minent Métraux : « journée à catastrophe », « très mauvaise journée », « exécrable journée », « que de complications, quelle perte de temps ! », déplore-t-il dans son journal, souffrant de devoir rédiger les « pensums » qui lui sont « infligés »[6]. Plusieurs démissions (certaines reprises après) de membres de la Commission pour l'Histoire de l'Humanité (Lucien Febvre, Charles Morazé, Salvador de Madariaga) témoignent du caractère éprouvant de la tâche[7]. En 1958 Ritchie Calder souligne qu'au sein de la division des communications de masse le personnel est « frustré » et que « le moral est affligeant »[8].

La démoralisation provient aussi de la froideur de l'atmosphère générale. Gérard Bolla évoque l'anonymat, la solitude, qui touchent les fonctionnaires dans les années 1950 ; il mentionne les efforts déployés par le directeur général Evans « pour faciliter l'intégration au secrétariat des nouveaux »[9]. Cependant, malgré ses efforts, Evans ne parvient pas à inverser la tendance. Pour plusieurs membres du personnel, à l'instar de Prévost, le nouveau siège de l'Unesco, inauguré en 1957, est la matérialisation de ce système de plus en plus bureaucratique et impersonnel : constituant « un monde tout entier construit en fonction des spécialisations des insectes qui y travaillent, hommes et femmes dont on attendrait désormais un comportement de rouage », le nouveau siège incarne pour Prévost l'« aliénation » de son personnel[10]. Selon la délégation américaine, à une réunion d'experts à Bangkok en 1960, Tor Gjesdal, chef du département de l'information et des communications, était « dans un état de

---

[1] Ascher, box 147 : confid. report of the advisory committee of experts, avril 1948, 67 p., p. 64.
[2] J. Huxley, « Unesco: the first phase... », art. cit., 11 août 1950, p. 4-6 : « the strain and frequent frustration of those two difficult years in Paris, during which he occasionaly began wondering whether his work was being on any value » ; « the sense of frustration came from trying to achieve quick results with inadequate techniques ».
[3] *Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 204-205 : lettre de Métraux à Verger, 12 fév. 1955 : « L'Unesco n'est pas propice à la rédaction. »
[4] Journal Métraux, 5 février 1955.
[5] Ibid., 13 septembre 1955.
[6] Journal Métraux, 5 fév. 1952, 5 mars 1952, 13 mars 1952, 27 sept. 1954 : « Longue conversation avec Destombes au sujet du pensum qui m'est infligé ». 30 sept. 1954 : « longue conversation avec Destombes au sujet du pensum qui me tombe sur le dos. Il ne sait absolument pas ce qu'il veut » ; 21 oct. 1952 : « cet affreux pensum ».
[7] SCHM 10 : Lettre de J. Thomas à Carneiro, 9 sept. 1952 ; SCHM 17 : lt. de Huxley à Carneiro, 27 nov. 1953.
[8] RU, ED 121/745 : lt. de Ritchie Calder à Miss Guiton, 4 nov. 1958. « frustrated » ; « The morale is appalling ».
[9] *Lien-Link* n° 82, « Luther H. Evans, 'Librarian' et Directeur général », par Gérard Bolla.
[10] M. Prévost, *op. cit.*, p. 63.

surexcitation proche de l'ivresse » à cause des enjeux politiques et de la pression[1]. Ce sentiment de malaise s'accentue pendant le mandat de Maheu.

L'accentuation du malaise du personnel sous Maheu.

Maheu, qui assure l'intérim, reconnaît que le travail à fournir est « écrasant »[2]. En 1962, à une séance privée du conseil exécutif, il exprime le souhait que soit mis en place un cabinet d'hommes compétents pour l'aider à assurer sa charge énorme, dans l'accomplissement de laquelle il dit se sentir « très seul »[3]. En 1963, divers témoignages soulignent sa fatigue extrême[4]. Jacques Havet, nommé directeur de cabinet de Maheu à partir de 1962, connaît lui aussi alors, comme en témoignent Nicolas Bodart et René Ochs, une « période difficile », « en grande partie en raison de son excès de conscience professionnelle, car il s'imposait la tâche impossible de traiter à fond tous les dossiers qui parvenaient sur son bureau. Il fut victime de l'extrême surmenage résultant d'horaires de travail épuisants, et demanda à René Maheu de reprendre sa liberté »[5].

Dans les années 1960, la dégradation du moral des membres du personnel est liée au manque d'autonomie et d'initiative personnelle, et au caractère routinier et morne du travail. Prévost relate qu'il a souffert, durant ces années, des rouages très lourds de l'administration, et de la nature du travail, souvent absurde et déshumanisé[6]. Anne Willings Grinda, évoquant ses premières années à l'Unesco, témoigne des « épreuves subies », et relate que, parmi le groupe de stagiaires dont elle était issue, chacun avait reçu une affectation « à l'opposé de ses vœux intimes », et que le poste à l'Unesco donnait à beaucoup « la sensation d'avoir été amputé de ses sept-huitièmes »[7]. E.R. évoque le travail mécanique et morne qu'il accomplissait : « entre le ramassage des documents et leur distribution, entre un travail statistique et le rangement de la bibliothèque d'un économiste de l'éducation, entre les rédactions des *Features* pour une publication de l'Unesco aujourd'hui disparue, les mois s'écoulaient, mornes, désolants »[8]. Plusieurs anciens fonctionnaires de l'Unesco partagent l'idée que, de la fin des années 1940 jusqu'aux années 1970, l'idéalisme et l'enthousiasme pour l'Unesco diminuent au sein du personnel[9].

L'Américain Harry Alpert, chef du département des sciences sociales à la fin des années 1960, souffre de la bureaucratie de l'Unesco[10]. L'évaluation critique du Projet expérimental mondial d'alphabétisation (PEMA) souligne la « frutration » du personnel du Siège chargé de l'exécution du PEMA, « pris entre l'administration et l'action », et le fait que « la hiérarchie rigide de l'Unesco empêchait nombre d'entre eux d'avoir une influence positive (ou même

---

[1] EU, box 820 : rapport de Wilbur Schramm, janv. 1960, 8 p., p. 4 : « in a hyper-stimulated state almost like intoxication ».
[2] Veronese, carton 32 : lettre manuscrite de Maheu à Veronese, 10 juin 1960.
[3] SCX/PRIV.6, 64 EX/PRIV/SR.1 (prov), 1er avril 1963, p. 3.
[4] EU, box 4247 : confidential, « Some miscellaneous observations on Unesco's 65th executive board meeting », Paris, april 29th-may 17th, 1963, by William Benton, 14 p., p. 2-3 : « Chairman Beeby is afraid Maheu may breakdown ; he came close to it during the Board's session, according to Beeby, one morning in his office ».
[5] *Lien-Link* n°80 : nécrologie de Jacques Havet par Nicolas Bodart et René Ochs.
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 141-142. « Je me trouvais bureaucrate, placé dans un appareil bureaucratique ».
[7] *Lien-Link* n°83 : « La deuxième génération de stagiaires », par Anne Willings Grinda. Elle est entrée à l'Unesco en 1963.
[8] *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.
[9] Interview Grinda : « Dans les premières années, l'ambiance n'était pas du tout la même que dans les années 1970 : comme il y avait relativement peu d'Etats membres, tout le monde se connaissait bien. Il y avait un très grand idéalisme. Peu à peu, cet idéalisme s'est perdu ». Et interviews Batisse et Bolla.
[10] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 40-41. « Alpert was not happy in the Parisian bureaucracy ».

quelconque) sur la politique de l'organisation en matière d'alphabétisation »[1]. En mars 1963, Lucius Battle, secrétaire d'état américain adjoint pour les affaires culturelles, observe dans un discours au Sénat que travailler à l'Unesco est frustrant, bureaucratique et ennuyeux[2].

C'est en 1970 que le malaise du personnel s'exprime ouvertement. En effet, cette année-là, sous l'effet de tous ces facteurs, le découragement du personnel va croissant[3]. À l'image de Michael Huberman, jeune pédagogue américain, « entré à l'Unesco gavé d'idéal, comme plus d'un, à la lecture de la charte », et rapidement découragé par les conditions réelles de travail, une grande partie du personnel ressent un grand découragement, « choc en retour d'un enthousiasme déçu »[4]. Le rapport de la table ronde du personnel de 1970 estime que « les relations humaines à l'Unesco pourraient être meilleures qu'elles ne le sont », et que cela « est étroitement lié aux problèmes de gestion administrative ». Il souligne le sentiment d'« impuissance », d'« incompétence » de nombreux membres du personnel, qui « vivent dans la crainte perpétuelle de décisions arbitraires touchant les activités dont ils sont cependant responsables ». Le rapport observe que la centralisation du pouvoir et la « crainte paralysante des sanctions » aboutissent au « découragement de l'initiative », et met en lumière l'anonymat, l'absence de communication, comme une des raisons du découragement du personnel :

« Les relations humaines souffrent du fait qu'il n'y a pratiquement pas de consultations régulières au sein du Secrétariat. On a le sentiment que chacun va de son côté, que les choses ne résultent pas d'une prise de conscience collective et que tout, en dernière analyse, est décidé par un chef qui n'éprouve pas le besoin de rendre compte de ses actes à ses collègues ». « Parce que leurs chefs ne les informent pas, ne les consultent pas, ne les écoutent pas, un certain nombre de membres du Secrétariat se sentent exclus de toute participation à la vie de l'Unesco ». « L'isolement amène le fonctionnaire à s'enliser dans la routine, à sombrer dans le découragement. »[5]

Le même rapport observe un manque d'intérêt croissant du personnel pour les objectifs et les problèmes de l'Unesco dans son ensemble, et un véritable « défaitisme », par une sorte de réaction contre l'optimisme officiel de l'Unesco :

« On croirait que beaucoup des fonctionnaires de l'Unesco sont, dès le départ, convaincus que tout est perdu d'avance : on désespère de réformer l'administration, on désespère encore plus de réformer la nature humaine, on désespère de changer la mentalité des uns et des autres. Cela entraîne à la longue la perte de la foi dans les objectifs de l'Unesco, le doute sur le rôle moral que l'on pourrait y tenir, le scepticisme quant aux possibilités d'action de l'Organisation, et, en fin de compte, une propension au manque de conscience professionnelle […]. La déception naît, d'autre part, de la disproportion entre les objectifs nobles et grandioses proclamés par l'Unesco et la médiocrité des moyens dont elle dispose ainsi que les tracasseries administratives qui alourdissent l'appareil, retardant, compromettant parfois, le

---

[1] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 155-157.

[2] 3 A 31 : Equality of rights ... : « Activities and Procedures of Unesco », « Hearing before a subcommittee of the Committee on foreign relations United States Senate », 88e congrès, 1e session, 4 mars 1963, p. 25.

[3] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cit., p. 140-143 : analyse les différentes causes de la démoralisation qui affecte une importante partie du personnel : « l'autoritarisme » ; « l'esprit de clan » ; « le défaitisme » ; « la solitude » ; « la discrimination raciale » ; « le manque de respect de la personne » ; « la trop grande spécialisation des fonctions ».

[4] Liliane Sichler, « Vie moderne : le mal de vivre de l'Unesco », in *L'Express*, 20-26 juillet 1970, p. 32-33.

[5] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 17, 23, 61-63, 71, 139, 142-143. (« adhésion à la lettre plutôt qu'à l'esprit des règlements, encouragement à la flatterie des supérieurs »).

programme et décourageant les bonnes volontés de ceux qui, au début, étaient les plus enthousiastes. »[1]

On y lit encore que les « tracasseries administratives qui alourdissent l'appareil, retardant, compromettant parfois le programme, décourag[ent] les bonnes volontés de ceux qui, au début, étaient les plus enthousiastes »[2].

L'expression de ce malaise par les fonctionnaires suscite alors la curiosité de la presse et la préoccupation des États membres. Une journaliste de *L'Express*, interviewant en 1970 de manière confidentielle plusieurs fonctionnaires de l'Unesco, note leurs doléances :

« Notre rôle se borne à enregistrer des ordres. Nous n'avons pas le droit de donner notre avis. Une telle discipline se concevait lorsqu'il s'agissait de construire l'Organisation, mais aujourd'hui nous réclamons la libre discussion. »[3]

L'Express évoque « cet étrange mal de vivre dont souffrent les organismes internationaux. Créés pour le bien de tous les hommes, ils broient tous ceux qui s'y consacrent »[4]. La même année, l'ambassadeur des États-Unis à Paris, dans ses rapports confidentiels au département d'état, souligne lui aussi le caractère préoccupant du moral du personnel[5]. En 1971, Maheu, malade et affaibli, se retrouve lui-même au bord de l'effondrement. Ses deux assistants directeurs généraux sont comme lui surchargés de travail et moralement ébranlés[6]. En 1971, une émission de radio consacrée à l'Unesco sur la BBC évoque la frustration des fonctionnaires de l'Unesco[7].

Si, dans son discours devant le personnel à l'occasion de son départ à la retraite en 1974, Maheu s'affirme convaincu que l'esprit et le moral du personnel ont progressé au fil du temps[8], plusieurs fonctionnaires au contraire estiment que ce moral s'est plutôt dégradé, et que la confiance dans les idéaux de l'Unesco s'est perdue[9]. Cette idée est véhiculée par plusieurs penseurs, tel Jean-Pierre Lycops, qui, en 1975, dénonce le « taux élevé de névroses et de dépressions nerveuses observé à l'Unesco », dues selon lui au « bureaucratisme oppressif » de l'organisation[10]. De 1974 à nos jours, l'évolution ne semble pas s'être inversée, comme en témoigne la démission de Michel Prévost en 1993, découragé devant les « rigidités » de « l'appareil administratif », qui ont selon lui « amené une poussée exagérée des aspects bureaucratiques du travail, une dilution des responsabilités, et un déclin des échanges intellectuels au sein du Secrétariat »[11].

Pourtant, une partie du personnel reste tout au long de la période très investie dans son travail. A la réunion d'experts de l'éducation secondaire dans les États arabes (Tunis, 1962),

---

[1] Ibid., p. 141-143.
[2] Ibid., p. 141, cité dans Jean-Luc Mathieu, *Les institutions spécialisées des Nations Unies*, Paris, Masson, 1977, p. 218.
[3] Liliane Sichler, « Vie moderne : le mal de vivre de l'Unesco », in *L'Express*, 20-26 juillet 1970, p. 32-33.
[4] *Ibid.*
[5] EU, box 3225 : airgram de Blake, de l'ambassade américaine à Paris, au département d'état, au sujet de : « Malaise at Unesco : young staff leading revolt against DG's leadership », 25 avril 1970, 3 p.
[6] RU, OD 24/144 : J.A. Burgess, 14 septembre 1971, à Smith: « The DG is always sick » ; « highly inconvenient indispositon » ; le personnel est « severely schocked by the deterioration in his physical condition ».
[7] « What price culture ? », émission de radio diffusée sur la BBC, nov. 1971, doc. cit.
[8] Biogr. Maheu : allocution de Maheu devant le personnel le 14 novembre 1974, à son départ : « J'ai été fier de vous aussi par le sens croissant que j'ai trouvé chez vous de vos responsabilités internationales. Quand nous avons commencé, il y a 28 ans, nous ne savions pas très bien ce qu'était le service international. Il a fallu que nous inventions cet esprit […]. Nous avons tous, les uns et les autres, une conscience plus claire, à la fois de nos devoirs et de notre dignité. Nous savons mieux ce que l'on attend de nous ».
[9] M. Prévost, *op. cit.*, p. 325.
[10] J.-P. Lycops, *op. cit.*, p. 193.
[11] M. Prévost, *op. cit.*, p. 316-318. Lettre de démission adressée par Prévost au directeur général en septembre 1993.

la délégation américaine juge que « le personnel de l'Unesco était sincère, travailleur, et faisant un travail à l'importance duquel il croit »[1]. Par ailleurs, Delavenay évoque le travail de « véritable bénédictin » de l'Américain John Barnes, qui accumule à longueur d'année les fiches de l'*Index Translationum*, avec une grande « minutie »[2]. Plusieurs fonctionnaires auraient souhaité continuer à travailler à l'Unesco après l'âge limite de soixante ans, et plusieurs continuent après cet âge à effectuer des missions pour l'Unesco. C'est le cas par exemple de Jean Thomas[3], de Maurice Dartigue[4], de Michel Batisse[5]. Ces éléments apportent quelques nuances au découragement du personnel.

Ainsi, d'une manière générale, désillusion, frustration, découragement, sont le lot d'une grande partie du personnel du siège. Il faut faire une place à part au personnel hors-siège, dont les conditions de vie et de travail offrent peu de points communs avec ceux du personnel du siège.

Les problèmes spécifiques du personnel hors-siège.

Le décalage entre la mission théorique du personnel envoyé sur le terrain et la situation à laquelle il est réellement confronté sur place, ainsi que ses conditions de vie souvent rudes, s'avèrent extrêmement déstabilisants pour cette catégorie de personnel, chez qui l'optimisme et la motivation initiales cèdent souvent la place à une amère désillusion. Les nombreux témoignages sur le sujet concordent[6]. Le fait que le système de roulement, qui a été envisagé à plusieurs reprises tout au long de la période, entre le personnel du siège et celui du terrain n'ait pas été mis en place, a accentué le décalage entre siège et terrain, et donc la frustration du personnel hors-siège[7].

En 1948-49, Alfred Métraux, en mission dans la région misérable de Marbial en Haïti, où il assiste impuissant à l'échec du projet pilote de l'Unesco sur fond de grave famine des habitants, exprime dans son journal ainsi que dans ses lettres à son ami Pierre Verger son intense désespoir :

« Ma vie ici s'est figée à un tel point que je n'ai plus la notion du temps. […] Le projet de Marbial végète et prend un caractère de plus en plus sordide. Les paysans crèvent de faim plus encore que l'année dernière. […] Tout prend donc l'allure d'une farce et d'une mystification qui commencent sérieusement à m'ennuyer d'autant plus que les mois passent et qu'il n'est pas question de mon retour en France. Cette année est sans doute la dernière que je passe à l'Unesco car j'ignore si je suis d'humeur à vivre ainsi dans l'irréalité d'un univers dont rapports et conférences font la seule substance. […] Il est possible que je sente les effets d'une

[1] EU, box 827 : report of the US delegation to the Unesco meeting of experts on general secondary education in Arab states, Tunis, Tunisia, 23 août 1962-1er sept. 1962, soumis au secrétaire d'état par H. Emmett Brown, président de la délégation (et seul membre de cette délégation), 17 sept. 1962, 12 p., p. 2-3. « the Unesco personnel were sincere, hard working, and doing a job in whose importance they believe ».
[2] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 351.
[3] OHRO, interview Evans, p. 711.
[4] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 225-227.
[5] Interview Batisse.
[6] Journal Métraux, 20 décembre 1954 : « Je reçois la visite de M. Palmer qui part pour Santa Cruz au titre de l'assistance technique. Brave type qui aime fumer la pipe, croit séduire les masses avec son piano et qui se réjouit d'être dans les tropiques. J'entretiens son optimisme ». Interviews Lévi-Strauss et Batisse : désillusion lors de leurs missions sur le terrain.
[7] Interview Rex et Elise Keating ; Benton, box 400 : lt. de Benton à R. Wade, 23 nov. 1964 : prône un tel roulement pour pallier au problème du moral du personnel sur le terrain.

malaria larvée, mais il m'est rarement arrivé d'éprouver un détachement aussi absolu et un sentiment aussi complet d'éloignement vis-à-vis de toutes choses. […] Ma plus grande joie est de rester seul dans ma petite chambre de Marbial et de regarder tomber la pluie. »[1]
Il éprouve le même sentiment d'ennui, d'inutilité, lors de sa mission dans le cadre du projet indien-andin :
4 décembre 1953 : « Je me sens comme paralysé et très déprimé. » 19 décembre 1953 : « je me sens envahi par un sentiment d'isolement et d'ennui ; c'est une sorte de paralysie qui s'empare de toutes mes facultés. » 26 décembre 1953 : « Journée désespérément calme. L'ennui s'empare de moi comme une maladie, et me paralyse. »[2]

Ce sentiment n'est pas uniquement propre à Alfred Métraux. En avril 1951, Conrad J. Opper, chef du projet de Marbial, ne tient pas le coup longtemps et demande à être relevé de cette fonction ; il écrit à Bowers : « j'espère qu'un jour je serai capable à nouveau de devenir un Unescain »[3]. Les agents sur le terrain, souvent initialement motivés, se découragent rapidement ; leur découragement, leur rancœur, leur paranoïa[4], sont très fréquents, et ce d'autant plus qu'ils sont isolés dans des conditions matérielles difficiles et que les communications avec le siège sont distendues. Cela apparaît dans l'évolution du ton de leurs lettres, et dans la fréquence de leur déclaration d'intention de démissionner[5].

Au début des années 1950, l'ONU observe que les conditions de travail des experts de l'Unesco sur le terrain sont souvent matériellement et moralement difficiles voire désespérées étant donné le manque de coopération du gouvernement, l'isolement, et l'impuissance à faire œuvre utile dans des situations bloquées[6].

Un problème important est la très rapide rotation des chefs de mission et des chefs de projet sur le terrain, à cause des conditions difficiles. Ainsi, sur le projet d'éducation de base du Liberia, en très peu de temps, trois chefs se succèdent : le Britannique Rankin, l'Américain Jablow[7], puis l'Indien D. Sadasivi Reddi[8]. Après le départ de ce dernier, l'Unesco a du mal à lui trouver un remplaçant[9]. De même, le projet de Viani en Colombie connaît plusieurs changements de direction[10].

En 1957, l'expert de l'Unesco Hollinstead observe que les conditions de travail sur l'expérience témoin du Liberia sont « difficiles ». « Il faut une personnalité hors du commun

---

[1] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, …, op. cit.*, p. 104-106, lettre du 3 avril 1949 ; p. 107: « les habitants mouraient lentement de faim ».
[2] Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 17-18.
[3] 375 (729.4) A 61, XVIII : lt. d'Opper à Bowers, 17 avril 1951 : « I admire your courage. Good luck ». « I hope that one day I shall again be able to become an Unescan ».
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : rapport confid. de Corner à Auger, 15 oct. 1948, 4 p. ; il déplore les calomnies qui auraient été prononcées contre lui au Siège de l'Unesco, dans son dos.
[5] En oct. 1962, van der Haagen écrit à L. Christophe qu'il démissionne (069(62)N/Christophe : lettre personnelle de van der Haagen à Christophe, 19 oct. 1962). En 1963, Christophe est mécontent, aigri, parce qu'il n'est pas reconnu par ses collègues, parce que ceux-ci empiètent sur ses responsabilités (069(62)N/Christophe : lettres de Christophe, 1963) ; Nubie (375 (729.4) A 61, XVII : lt. de Bowers à Opper, 29 sept. 1950) ; IIHA (330.19 (8) A 01 IIHA, IV: lt. de Corner à Auger, 8 nov. 1948, confidentiel ; I : télégramme non daté de Corner : Corner envoie à l'Unesco un télégramme disant qu'il démissionne à cause de l'absence de sécurité du contrat proposé et de l'ingratitude de sa situation sur le terrain).
[6] C'est le cas par exemple des experts envoyés par l'Unesco sur le projet d'éducation de base à Dujaila en Irak en 1953 (ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport de R. Habbab à T. Nasr, juill. 1953, p. 2. « the almost impossible circumstances in which they are working. [...] hopeless project » ; RU, FO 371/107191 : lt. de J.L. Nevinson à E.R. Warner, 30 juin 1953 : « extreme difficulties »).
[7] RU, FO 371/97165 : rapport confid. de C.F. Capper à R. Allen, 3 mai 1952.
[8] RU, FO 371/97165 : lt. confid. de Capper à Allen, 29 juill. 1952.
[9] RU, FO 371/97165 : lt. confid. de R. Allen à C.F. Capper, 28 juin 1952 ; lt. confid. de Capper à Allen, 29 juill. 1952.
[10] 375 (86) A 63 VP : ED/OCC/9 : A family living programme, Viani, Columbia : projet dirigé d'abord par Sanchez en 1948, puis par Miss Cappo en fév. 1950.

pour réussir ici et je ne suis pas surpris que certains de nos agents en mission aient de grandes difficultés »[1].

Les experts sont souvent découragés par des conditions de travail difficiles. Celles que subit E. Corner sur le terrain à Manaus au Brésil dans le cadre du projet de l'Institut international de l'hylée amazonienne (IIHA) sont emblématiques. Elles sont dues d'une part à l'hostilité des Brésiliens, qui ont le sentiment que l'Unesco parachute des Occidentaux de manière condescendante[2] ; d'autre part aux conditions matérielles très précaires, et à la coordination non satisfaisante avec le siège ; ainsi les nombreuses lettres adressées par Corner au siège se font, entre 1947 et 1948, de plus en plus découragées. Il est tout seul au bureau de l'Unesco, au musée national de Rio, avec son assistante, Heloïsa Torres. Tous deux sont débordés de travail[3]. « Qui ne serait pas de mauvais humeur, parachuté tout seul dans ces étranges contrées ? », déplore Corner, découragé de voir que « ce projet est terriblement lointain de l'intérêt et de l'appréciation de la plupart des personnes à l'Unesco »[4], déplorant le « singulier silence » du siège de l'Unesco au sujet de l'IIHA, et se disant « découragé sur la probabilité de recevoir une aide quelconque de l'Unesco »[5]. En octobre 1948, Corner observe que la situation « s'est détériorée si complètement que j'ai été pratiquement sans aucune nouvelle et sans documents de l'Unesco depuis juin. Je n'ai jamais été aussi isolé »[6]. Fin octobre 1948, Corner est de plus en plus pessimiste et découragé.[7] Il exprime à Auger son indignation, jugeant sa situation « ridicule », étant donné qu'il est censé à lui seul « entreprendre la tâche gigantesque de mettre en place un secrétariat » ; il déplore aussi que lorsqu'il est venu en mai-juin 1948 à Paris pour discuter de l'IIHA avec les fonctionnaires, « personne à l'Unesco n'était prêt à [l]'aider »[8]. En novembre 1948, Celia Neves, secrétaire exécutive adjointe de la commission intérimaire de l'IIHA, écrit à Huxley, lui confiant la situation morale dramatique dans laquelle se trouve Corner, accablé par un travail écrasant et par des difficultés insurmontables[9]. En novembre 1948, Corner exprime sa lassitude et son désespoir à Auger, et sa volonté de démissionner :

« Je ne puis obtenir aucune aide. Les gens qui veulent travailler pour l'Unesco à Paris ne voudront jamais aller travailler dans la région amazonienne. [...] Je suis trop fatigué pour continuer cette tâche, et la seule façon de montrer qu'il y a des limites à l'endurance humaine est de démissionner. Pourquoi devrais-je perdre ma vie de famille pour travailler comme diplomate de troisième rang et chargé aussi des tâches de comptable et de secrétaire, alors que je pourrais rejoindre ma famille en Angleterre et continuer mon véritable travail à

[1] 375 (666) TA /AMS : extrait d'un mémorandum confidentiel de B. Hollinstead, 6 mars 1957. « difficult. It takes an unusual personality to succeed there, so I am not surprised that some of our mission people have had great difficulty ».
[2] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Carneiro, délégué permanent du Brésil auprès de l'Unesco, à Huxley, 16 avril 1947 ; lt. de Corner à Purnell, 19 déc. 1947.
[3] 330.19 (8) A 01 IIHA, II : lt. de Corner à Malina, 9 fév. 1948 ; lt. de Corner à Malina, 18 fév. 1948 ; « we are plodding on ». Son assistante est dona Heloisa Torres.
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, II : lt. de Corner à Purnell, 19 déc. 1947 : « who would not be moody catapulted into these curious countries, alone » ; « confusion of thought » ; « I know that this project is terribly distant from the interest and appreciation of most persons in Unesco » ; IV : lt. de Corner à Auger, 2 oct. 1948.
[5] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. de Corner à Auger, 15 oct. 1948, 4 p. ; « singular silence » ; « I am despondent of the likelihood of receiving any help in this direction from Unesco ».
[6] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. de Corner à Auger, p. 1-2 : « has since deteriorated so completely that I have been practically without any news or documents from Unesco since june. I have never been so isolated, scientifically ».
[7] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. de Corner au DG, 20 oct. 1948, 3 p.
[8] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. de Corner à Auger, 23 oct. 1948 : « Ridicule » ; « the gigantic task of setting up an Interim Commission Secretariat ». « no one in Unesco House was prepared to help me, even if they had the time then to do so. »
[9] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lettre confidentielle de Celia Neves au DG, 6 nov. 1948, p. 7.

l'université ? Le projet de l'hylée amazonienne a changé tellement depuis qu'on m'a demandé pour la première fois d'y participer que je ne peux pas le reconnaître. […] Je suis étonné que l'Unesco n'ait pas compris qu'il n'est pas possible de créer et de faire fonctionner en trois langues un secrétariat international par un seul fonctionnaire, en particulier à Manaus. Mais l'Unesco ne semble pas prêter attention aux questions pratiques. Si vous vous référez à mes lettres, en particulier cette année, vous verrez que j'ai essayé sans arrêt de résoudre ces difficultés pratiques. Il est trop tard maintenant, et je m'en vais. »[1]

Au Siège, l'état psychologique de Corner est considéré comme pathologique, et n'entraîne pas de remise en cause de la gestion des projets de terrain par l'Unesco : la seule chose qui préoccupe l'Unesco, comme l'écrit Frank Malina à Auger, est que l'« état de panique » de Corner risque de « nuire beaucoup au prestige de l'Unesco au Brésil »[2].

Il en va de même dans le projet de Marbial, où le *turn-over* des chefs de mission sur place est rapide, à cause des conditions très ingrates : Métraux, Ballesteros, Bonhomme, Opper, Gabriel, Jaume, Hartlig, sept personnes se succèdent entre 1947 et 1953[3]. Lorsque l'un s'en va, l'Unesco a du mal à lui trouver un successeur[4]. Cela l'amène à recruter des gens incompétents pour diriger le projet, comme l'Espagnol Ballesteros, qui ne parvient pas à imposer son autorité sur le projet, et est victime de l'animosité fanatique du missionnaire protestant Bonhomme ; moralement détruit par les difficultés pratiques, Ballesteros capitule, laissant le projet à la dérive[5] ; le Britannique Opper qui lui succède, initialement enthousiaste, est rapidement complètement découragé et désireux de démissionner[6] ; il est remplacé par le

---

[1] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV: lt. confid. de Corner à Auger, 8 nov. 1948 : « I can get no help. The people who want to work for Unesco in Paris will never want to work in the Amazon region ». « I am too tired to take on this task, and the only way that I can show that there are limits to human endurance is to resign. Why should I lose my family life in order to work at a third-rate diplomat and acountant and clerk, when I could rejoin my family in England and continue my proper work at the University ? The Hylean Amazon project has changed so much since I was first asked to assist that I cannot recognize it. […] I am surprised that Unesco should not have realised that an International Secretariat cannot be set up and maintained in three langages by one senior officer, particularly in Manaus. But Unesco seems not to pay attention to practical matters. If you refers to my letters, especially to this year, you will see that I have been trying all the time to get these practical difficulties solved or realised. It is too late now, and I am going ».

[2] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. confid. de Malina à Auger, 19 nov. 1948 : « stage of panic ». « do a great deal of harm to the prestige of Unesco in Brazil ». Peu après, Corner écrit à Auger qu'il est « extrêmement blessé » du ton des dernières lettres de lui et du DG. Il leur reproche leur manque de compréhension (330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. de Corner à Auger, 27 nov. 1949 : « extremely grieved ») ; début decembre 1948, Neeves écrit à Auger que Corner a « perdu ses esprits », qu'il est « au bord d'une grave dépression nerveuse » ; elle estime que l'Unesco devrait le rappeler à Paris (lt. de Neeves à Auger, 1er déc. 1948 : « out of his mind » ; « I really believe Dr. Corner is on the verge of a very serious nervous breakdown »).

[3] M. Jeaume en 1952 (Journal Métraux, 25 août 1952, p. 382), M. Hartlig en 1953 (Journal Métraux, 23 mars 1953, p. 485) ; Monographie sur l'éducation de base n°4, p. 53 ; 375 (729.4) A 61, XVIII : télégramme du 23 fév. 1951 par Kadhim ; 375 (729.4) A 61, XVIII : *New York HeraldTribune*, 9 mars 1951, p. 4 : « Learning - by failing. Unesco project in Haïti fares poorly, but other areas may benefit from the experiment », par Peter Kihss ; Journal Métraux, 25 août 1952, p. 382 ; 23 mars 1953, p. 485.

[4] 375 (729.4) A 61, XIII : lt. de Bowers à ADG éducation, 19 sept. 1949 : rapport final de sa mission en Haïti du 19 août au 13 sept. 1949 ; VI : lt. de Rex à Bowers, 25 nov. 1948 ; 375 (729.4) A 61, VIII : lt. de Bowers à Beeby, 19 avril 1949.

[5] 375 (729.4) A 61, V : lt. de Bonhomme à Bowers, 26 août 1948 ; X : mémoire au secrétaire d'état de l'éducation nationale d'Haïti, 17 juin 1949, par A. Bonhomme ; X : lt. de Bonhomme à Bowers, 17 juin 1949 ; X : lt. de Bonhomme à Bowers, 22 juin 1949 ; X : lt. de Métraux à Bowers, 24 juin 1949 ; X : lt. de Métraux à Bowers, 24 juin 1949 ; X : 1er rapport de Ballesteros, 27 juin 1949 ; X : lt. de Bonhomme à Bowers, 27 juin 1949 ; X : lettre du malariologiste G. Desvarieux à Ballesteros, 28 juin 1949 ; XI : lt. de Ballesteros à Bowers, 6 juill. 1949 ; XI : rapport de Bonhomme, 7 juill. 1949 ; XI : lt. de Desroches à Ballesteros, 12 juill. 1949 ; XI : lt. de Ballesteros à A. Vieux, 7 p., 14 juill. 1949 ; XII : journal haitien *Sud-Ouest, journal de Jacmel*, 12 août 1949, p. 1 et 4 : article « Accroc à l'expérience » ; XII : lt. de Bonhomme à Bowers, 13 août 1949 ; XII : pétition adressée à Bowers, 23 août 1949 ; XI : lt. de G.L.Carnes à W.Farr, 29 juill. 1949 ; XII : Mission to Haïti, by M. Bowers, report of activities up to august 27, 1949 ; XII : pétition des habitants, 30 août 1949 ; XIII : lt. de Ballesteros à Bowers, 27 sept. 1949 ; XIII : lt. de Bowers à ADG éducation, 19 sept. 1949 ; XIII : rapport du 27 sept. 1949, 5 p. ; XVII : lt. de Grenoilleau à Bowers, 10 oct. 1949 ; XIII : lt. de Torres Bodet à Ballesteros, 18 oct. 1949 ; XIV : lt. de Ballesteros à Bowers, 7 nov. 1949.

[6] RU, FO 371/88915 : lt. de M. H. Dorman à Miss Salt, Foreign Office, 20 mars 1950 ; 375 (729.4) A 61, I a : article du journal haïtien *Le Matin*, 2 mars 1949 ; EU, box 1603 : lt. de W. Alan Laflin à William C. Brister, 9 fév. 1950 ; EU, box 1602 : rapport de John H. Burns, 23 mars 1950 ; 375 (729.4) A 61, XV : lt. de J. Torres Bodet à Raymond Doré, 22 nov. 1949 ; XVI : lt. de M. Grenoilleau au Dr. George Miller, 26 janv. 1950 ; EU,

Haïtien Gabriel, qui n'a pas les compétences nécessaires, et sous la direction duquel les conflits s'attisent et le projet n'avance pas, de même que sous la direction de son successeur Jaume[1]. L'ensemble du personnel qui participe à ce projet sur le terrain est moralement éprouvé[2] ; le manque d'eau potable, les mauvaises conditions sanitaires, la route Jacmel-Marbial fréquemment impraticable, l'absence de confort, l'alimentation déficiente, y contribuent[3]. De même, de nombreuses lettres dans le cadre du projet majeur d'Amérique latine témoignent du caractère très ingrat de la condition d'expert (solitude, mauvaises conditions matérielles, nécessité d'adaptation, caractère temporaire, difficultés dans les relations avec les gouvernements et le personnel local)[4]. Un autre problème est la tendance du personnel sur le terrain à mener un train de vie colonial[5]. La corruption et les détournements de fonds se développent dans l'utilisation par le personnel des fonds versés par l'Unesco[6].

En outre, la condition d'expert sur le terrain est dangereuse. Roger Bordage, soulignant tous les imprévus voire les dangers qui surgissent lors de ces missions, observe que « la vie d'alors sur le terrain dans le cadre de l'assistance technique exigeait un esprit de pionnier et une foi bien ancrée dans l'œuvre de l'Unesco »[7]. Les dangers de la vie d'expert sur le terrain sont réels. Ainsi, en avril 1960, un expert français de l'Unesco, Paul Chabert, est « sauvagement assassiné » à Ritaville au Vietnam, poignardé dans la nuit par un groupe de laotiens antiaméricains appartenant aux « Pathet Lao »[8].

---

box 1600 : télégramme confid. de K. Holland au département d'état, 6 fév. 1950 ; 375 (729.4) A 61, XVII : lt. de Bowers à Opper, 29 sept. 1950.

[1] 375 (729.4) A 61, XVIII : telegramme de Kadhilm, 23 fév. 1951 ; *New York Herald Tribune*, 9 mars 1951, p. 4 : « Learning - By Failing. Unesco Project In Haiti Fares Poorly, But Other Areas May Benefit From the Experiment », par Peter Kihss ; XX : rapport de M. Akrawi au DG, 15 sept. 1952.

[2] 375 (729.4) A 61, XI : lt. de Ballesteros à Bowers, 7 juill. 1949 : au sujet de Métraux : « après son long séjour sous les tropiques, il est si fatigué qu'il ne se tient debout que grâce à son esprit indomptable et son enviable vitalité » ; Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier*, *…*, *op. cit.*, p. 104-106 : lettre de Métraux à Verger, 3 avril 1949 : « Ma vie ici s'est figée à un tel point que je n'ai plus la notion du temps. […] Le projet de Marbial végète et prend un caractère de plus en plus sordide ».

[3] *Monographie sur l'éducation de base n°4*, *op. cit.*, p. 51 ; 375 (729.4) A 61, III : lt. de Métraux à Bowers, personnel et confidentiel, 7 mai 1948 : une experte occidentale a attrapé la malaria ; lettre de Marshall à Bowers, 11 mai 1948 ; IV : lt. de Métraux à Bowers, 5 juill. 1948 ; VII : lt. de Métraux à Bowers, 17 janv. 1949, 7 p.

[4] 372/8/MP 01, IV : mémo de Ruth Froyland-Nielsen à Dartigue, 20 juill. 1959 ; lt. confid. de Diez-Hochleitner, à Bureau of Member States, 14 août 1959 ; l'experte itinérante Luz Vieira Mendez, alors à Pamplona, évoque le caractère ingrat et austère de sa tâche, les énormes « difficultés d'adaptation qu'il y a à vaincre », « la vie monastique qu'on doit mener, le tact et la patience qu'il faut avoir devant le caractère des gens et le fonctionnement de la ville » (372(8) MP 01 A 63 (86), III : lettre confidentielle de L. Vieira Mendez à O. Vera, 22 août 1962) ; IV : lt. d'Applegate à Vera, 5 oct. 1962 ; 372/8/MP 01 A 136, II : lettre de l'expert itinérant Alejandro Covarrubias à José Blat Gimeno, 3 juin 1964.

[5] Marbial : l'ambassade américaine à Port-au-Prince observe que le médecin de l'OMS, Dr. Grenoilleau, et l'infirmière, ont passé plus de 90% de leur temps à Port-au-Prince depuis qu'ils sont arrivés il y a cinq mois (EU, box 1602 : rapport de John H. Burns, 23 mars 1950, 4 p.) ; Métraux lui-même pendant son séjour passe une grande partie de son temps à Port-au-Prince (Journal Métraux : du 5 avril au 14 avril, il est à Port-au-Prince ; du 15 au 23 avril il est à Jacmel et dans vallée Marbial ; du 23 avril au 11 mai, il est à Port-au-Prince ; du 11 au 15 mai, il est au Vénézuela ; du 15 mai au 2 juin, il est au Brésil. Le 4 juin il est à Port-au-Prince. Les 5-6 juin : il passe deux jours à Marbial et Jacmel. 7-9 juin : Port au prince. 13-20 juin : Jacmel et vallée Marbial. Ensuite il part à New York).

[6] Ex : sur le projet de Marbial (375 (729.4) A 61, X : lt. de Métraux à Bowers, 24 juin 1949 ; XII : Mission to Haïti, by M. Bowers, report of activities up to august 27, 1949 ; XIII : lt. de Bowers à ADG éducation, 19 sept. 1949 ; XVII : lt. de Grenoilleau à Bowers, 10 oct. 1949 ; rapport de L. Bernot, p. 103, cité dans 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Lestage à Elvin, 11 août 1954) ; sur le Crefal (375 A 031 CREFAL confidential : lettre confid. du sous directeur général pour l'administration au DG, 9 mai 1974). De la corruption et du détournement de fonds se produisent à l'institut Unesco de la jeunesse en RFA en 1956 (061 A 01 UNESCO (43-15), II : lt ; de C.M. Berkeley au DG, 1er fév. 1957 : rapport de mission à Bonn, 3 p. : « The outlook is for the moment gloomy. « Unesco Institute » means, to most deputies, a « Skandal » last spring, when the then Director of the Youth Institute and his assistant publicly indulged in fistiouffs, an incident widely reported in the German press ».)

[7] *Lien-Link* n°86 : « Comment et pourquoi je suis entré à l'Unesco », par Roger Bordage.

[8] RU, FO 371/152330 : rapport confidentiel de Chancery, British Embassy, Vientiane, au South East Asia Department, Foreign Office, Londres, 27 avril 1960 ; communiqué de presse de Vientiane, non daté ; rapport confid. de J.M. Addis, de l'ambassade britannique de Vientiane, 27 avril 1960.

L'Unesco parachute souvent de nombreux agents occidentaux sur le terrain sans aucune préparation ni connaissance du contexte. Roger Bordage évoque sa mission à Mysore en 1953-1954, et souligne l'insuffisance de la préparation fournie avant son départ par les fonctionnaires du siège : les consignes données par Adiseshiah ainsi que le stage de préparation de deux semaines se révèlent inappropriés pour l'aider à faire face aux « difficultés d'adaptation de tous ordres, tant dans la vie professionnelle que quotidienne » qu'il éprouve[1]. Roger Bordage, qui a enchaîné les missions sur le terrain durant les années 1950 et 1960, souligne les « vicissitudes » de ce travail, la « frustration » qu'entraînait la confrontation quotidienne avec les « réalités et l'énormité des problèmes dans les pays dits du Tiers Monde », et « l'impossibilité de trouver des solutions viables »[2]. Pierre Maes, envoyé en 1958 au Soudan comme expert en statistiques scolaires pour une mission de six mois, souligne comme Bordage le caractère « succinct » et inadapté du « briefing de départ », consistant en une seule journée d'entrevues avec des hauts fonctionnaires, qui lui prodiguent « des recommandations très générales ». Il déplore aussi le vague de sa mission telle qu'elle est exposée dans la « description de poste ». Maes évoque d'une part « les excellents rapports, rapidement amicaux » noués avec les autres experts de l'Unesco et des autres agences spécialisées présents sur place, et d'autre part les difficultés relationnelles avec son homologue local, qu'il est censé former, et qui ne se montre pas du tout coopératif, ainsi qu'avec le résident représentant de l'ONU à Khartoum, corrompu et fumiste[3]. En 1957, les techniciens de l'Unesco qui arrivent au Pérou attendent souvent des mois avant de savoir à qui ils doivent faire des rapports et où ils doivent s'établir[4]. Au cours des années, l'Unesco s'efforce d'améliorer la préparation des experts qu'elle envoie sur le terrain. Ainsi, Francis Bebey, de la division des techniques d'information, évoque en novembre 1962 une réunion organisée au département de l'éducation, « pour donner aux experts qui vont partir en Côte d'Ivoire un échange de vues avec les membres du personnel au siège ». « Il s'agissait, comme prévu, d'une discussion à bâtons rompus, au cours de laquelle les experts, qui ne connaissent pas le pays qu'ils vont visiter, ont pu prendre note des problèmes de détail qu'ils vont rencontrer »[5]. Mariella Tabellini, envoyée au Cambodge de 1956 à 1960 pour y développer un projet d'assistance technique en éducation de base, insiste sur la dureté des conditions matérielles, évoquant le caractère « éprouvant » de sa mission, les « déboires causés par les difficiles conditions matérielles de vie et de travail » : « je dormais dans une paillote avec un lit de camp, des tabourets et une grande jarre d'eau qui attirait un serpent »[6].

---

[1] *Lien-Link* n°86 : « Comment et pourquoi je suis entré à l'Unesco », par Roger Bordage. Il fait une mission de neuf mois à Yelwal, près de Bangalore (Mysore), nov. 1953-août 1954.
[2] *Ibid.*
[3] *Lien-Link* n°86 : « Ma première mission pour l'Unesco », par Pierre Maes. « La première difficulté est venue de l'homologue qu'on m'avait attribué. Vaguement diplômé de l'université de Khartoum, il refusait d'effectuer des travaux qui lui paraissaient indignes de lui, tels que vérifier les questionnaires revenus des écoles […]. J'ai dû demander au ministre un autre homologue et sa désignation a demandé plusieurs semaines » ; « le gouvernement soudanais contingentait l'importation de boissons alcoolisées pour le grand public, mais le personnel diplomatique n'était pas soumis à cette restriction. Les autorités soudanaises savaient que B. [le résident représentant] importait beaucoup de whisky qu'il écoulait sur le marché noir local, mais elles ne voulaient pas créer de problèmes avec l'ONU. Tous les agents de l'ONU à Khartoum étaient au courant. […] B. a voulu contrôler à son profit les importations des diplomates. Il a fini par être muté par l'ONU ».
[4] EU, box 1562 : lt. de Henry Dearborn, 1er secrétaire d'ambassade américain au Pérou, au département d'état, 2 oct. 1957.
[5] 307 (666.8) TA : lt. de Francis Bebey à Henry de Jong, 22 nov. 1962.
[6] *Lien-Link* n°76 : « Souvenirs toujours vivants de mes missions au Cambodge » par Mariella Tabellini.

La difficulté des conditions matérielles de vie sur le terrain est cependant à relativiser. En effet, la situation est très variable selon les postes. Comme l'observe Prévost, le personnel hors-siège jouit souvent de conditions de vie extrêmement confortables, d'un train de vie « colonial », de « satrapes », « avec leurs privilèges diplomatiques et leurs voitures à fanions »[1].

La lenteur de la progression des actions ajoute au caractère déprimant de la condition d'agent sur le terrain. Ainsi, en septembre 1962, l'expert Henri Vignes, en Côte d'Ivoire, écrit dans son rapport confidentiel que les choses avancent « tout doucement », très lentement, avec des pertes de temps. « Mes beaux projets traînent et il me faut dépenser des trésors de patience et de diplomatie pour les maintenir en état de survie. Tout pousse et se défait très vite dans ce pays tropical de grande végétation et de pourriture rapide »[2]. En novembre 1962, il déplore que le travail avance « encore à un régime qu'[il] estime ralenti »[3].

La liaison entre le siège et le terrain est souvent insuffisante. En mai 1948, Métraux, de Marbial, se plaint que le siège de l'Unesco ne comprend pas les problèmes concrets qui se posent sur le terrain[4]. Un des éléments qui contribuent à miner le projet de Marbial est la lenteur des communications entre le siège et le terrain, l'incompréhension du siège pour les problèmes qui se posent, son indifférence, l'absence de réponse aux lettres par le siège, etc.[5]

La coopération et la liaison entre fonctionnaires du siège et équipes sur le terrain sont souvent insuffisantes, lacunaires. Elles existent dans certains cas comme dans le projet du Liberia, où Lestage, fonctionnaire du siège, s'efforce de superviser avec sérieux ce projet ; il va lui-même une fois sur place, à Klay, se rendre compte de la situation[6]. Mais bien souvent, cette liaison est déficiente, les fonctionnaires du siège négligent de répondre aux demandes du terrain. Ainsi, en novembre 1951, le conseiller technique de l'Unesco en Colombie, Dr. Porta, écrit à Hughes, lui rappelant qu'il a demandé au Siège de l'Unesco l'aide de trois experts d'assistance technique afin de mener à bien le projet de Viani, mais que cette demande n'a pas reçu de réponse. Il conclut que dans ces conditions, il ne voit pas comment la réalisation d'un projet associé serait possible à Viani. Il déclare : « Je dois vous dire que la situation se présente particulièrement difficile » à Viani[7]. L'écart entre une lettre du terrain au siège et sa réponse est souvent de trois à quatre mois[8]. Des déformations des informations se produisent fréquemment entre les agents sur le terrain et les plus hauts fonctionnaires du Siège, à cause des nombreux intermédiaires hiérarchiques. Ainsi, la correspondance entre Patricio Sanchez, nommé consultant de l'Unesco pour le projet de Viani, et les fonctionnaires du département de l'éducation au siège, est intéressante car elle révèle des décalages dans la perception de la

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 175-190 et 198-199 : il consacre davantage de pages à détailler son train de vie luxueux (belle maison avec domestiques, contacts avec les autres Européens, promenades en pirogue, soirées mondaines, fêtes, parties de chasse au sanglier dans la jungle ...) que sa mission pour l'Unesco.
[2] 307 (666.8) TA : rapport confidentiel de Vignes à Navaux, 8 sept. 1962.
[3] 307 (666.8) TA : rapport confidentiel de H. Vignes à Navaux, 14 nov. 1962.
[4] 375 (729.4) A 61, III : lettre de Métraux à Bowers, 10 mai 1948.
[5] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Métraux à Bowers, 9 juin 1948 ; IX : lt. de Métraux à Bowers, 27 mai 1949 ; V : lt. de Bowers à Bonhomme, 18 sept. 1948 : Bowers reconnaît avec lucidité : « il nous est très difficile de nous rendre compte par correspondance et à si longue distance» de la situation ; XVII : lt. de Bowers à Opper, 29 sept. 1950 : il lui dit être « conscient des frustrations » que celui-ci connaît en Haïti, notamment les gros retards dans le versement des fonds. Il défend le Siège des accusations d'« inertie » et d'« inefficacité », et proteste qu'au contraire le Siège fait tout ce qu'il peut, et il l'engage à « patienter encore un peu » (« inertia », « inefficiency ». « if you could be patient a very little longer »).
[6] Interview Lestage.
[7] 375 (86) A 63 VP : lt. de F. Porta, conseiller technique de l'Unesco en Colombie, à Hughes, 24 nov. 1951.
[8] Ex : 375 (94) A 63 MRPSP : lt. de Richard Attygalle à Cottrell-Dormer, 25 mars 1955 ; réponse de Cottrell-Dormer à Attygale, 12 juill. 1955.

situation entre le siège et le terrain[1]. Par ailleurs, au siège, la transmission des informations au sein de la hiérarchie ne se fait pas de manière très objective. Ainsi, Bowers, qui reçoit les rapports de terrain de Sanchez, est chargé de résumer la situation à l'assistant directeur-général (ADG). Or Bowers, fervent adepte des projets d'éducation de base, dissimule à l'ADG le scepticisme de Sanchez et les graves difficultés du projet, que celui-ci lui transmet. Il présente au contraire une vision très positive du projet. Ainsi, en avril 1949, il écrit à l'ADG que Sanchez envoie des « rapports excellents », qu'il accomplit « un travail de première classe à Viani », et que le projet est désormais bien lancé[2]. Ainsi, la structure hiérarchique et verticale de l'Unesco, avec de nombreux rapports successifs du bas vers le haut, favorise la déformation des informations, et empêche que les hauts fonctionnaires de l'Unesco aient une image réaliste du déroulement des programmes sur le terrain. Par ailleurs, les informations reçues par l'Unesco sur le déroulement des projets sont souvent lacunaires et peu objectives puisque l'unique interlocuteur de l'Unesco est le responsable du projet sur place, qui a intérêt pour sa carrière à présenter le projet sous un jour positif.

Souvent, le matériel nécessaire pour la réalisation des séminaires de l'Unesco sur le terrain n'est pas fourni à temps par le siège, ou fourni de manière incomplète, ce qui compromet leur réussite. C'est le cas par exemple pour un séminaire de l'Unesco sur « l'éducation de la jeunesse pour vivre dans une communauté mondiale », organisé à Burma en octobre 1952, pour lequel le matériel envoyé d'Europe ne parvient pas à temps[3].

Les fonctionnaires du siège ont, pour certains d'entre eux, conscience de ne pas avoir une vision juste, objective, des problèmes du terrain. Ainsi, en 1956, Leo Fernig, dans sa correspondance avec le directeur de l'UNRWA, affirme avoir conscience qu'il est loin du lieu des événements et qu'il n'a donc peut-être pas une perception juste de la situation, il affirme donc émettre ses commentaires avec précautions[4]. En 1959, Ruth Froyland-Nielsen préconise que le personnel du siège visite de temps en temps les experts : cela les aiderait à mieux se rendre compte de la situation sur le terrain[5].

Esther Dartigue évoque la « très volumineuse correspondance » entre le siège et le terrain à laquelle a donné lieu le projet majeur d'Amérique latine, conduite du côté du siège par son mari Maurice Dartigue ; elle déclare qu'« il y avait de nombreux malentendus et un peu de négligence ». Pour réduire les malentendus, Dartigue se rend lui-même sur place, à Rubio, en novembre 1957[6]. Adiseshiah va lui aussi sur le terrain en Amérique latine inspecter le projet, en octobre 1957.

Malgré les efforts des fonctionnaires du siège pour comprendre les problèmes du terrain, souvent ils n'y parviennent pas et ont une vision trop optimiste de la situation. En outre, de fréquents malentendus se produisent entre les uns et les autres. Ainsi, en septembre 1965, l'expert Jean Meyer, en Côte d'Ivoire, écrit à Cassirer et s'efforce de dissiper les malentendus qui règnent entre eux :

« La lecture de votre lettre m'incite à penser que vous n'avez pas eu connaissance de la description du poste qui a été établi à Abidjan concernant la mission de cet expert demandé.

[1] 375 (86) A 63 VP : correspondance fournie entre Sanchez et le siège.
[2] 375 (86) A 63 VP : lt. de Bowers à ADG éducation, 13 avril 1949 ; « excellent reports », « first class work in Viani ».
[3] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de B. Leitgeber à V.J.G. Stavridi, 31 oct. 1952.
[4] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 » : III a : lt. de Fernig à Labouisse, 20 nov. 1956.
[5] 372/8/MP 01, IV : lt. de Ruth Froyland-Nielsen à Dartigue, 20 juill 1959.
[6] Esther Dartigue, *op. cit*., p. 120-121.

[… Par ailleurs,] je crains de ne pas m'être exprimé clairement. Vous me demandez de vous envoyer copie du « programme enregistré ». Rien de tel n'a encore été fait. »[1]
Meyer réclame l'arrivée du sociologue spécialiste de l'Afrique que l'Unesco a promis depuis longtemps et n'a toujours pas envoyé. Cassirer a du mal à comprendre les problèmes de terrain en Côte d'Ivoire, que lui expose Meyer ; il a une vision décalée, et tend à lui reprocher les échecs du projet, que celui-ci lui expose. Cependant, il finit aussi par comprendre les problèmes que lui expose Meyer, et accepte sa franchise : ainsi, en juillet 1965, il lui répond : « Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt votre deuxième rapport semestriel du 23 juillet 1965. Vous nous informez avec toute franchise non seulement des réussites mais aussi des échecs (espérons temporaires) de votre mission »[2].

Esther Dartigue observe que, dans l'opération Unescongo (1961), des problèmes de communication et des « malentendus » se posent entre le terrain et le siège, « car celui-ci prenait des décisions sans prévenir celui-là », et il y avait des « différences de points de vue entre le siège et l'équipe sur place, ce qui donnait parfois lieu à des revirements »[3].

Ce n'est pas forcément dans des endroits très lointains que la liaison est mauvaise entre siège et terrain. Ainsi, il y a une mauvaise liaison entre l'institut de Cologne et le secrétariat, une mauvaise communication, des désaccords, d'où beaucoup de problèmes ; Kellermann observe de la part du secrétariat des fluctuations et incertitudes sur la façon de gérer cet institut[4]. En 1959, il est envisagé que les agents des trois Instituts Unesco en RFA deviennent fonctionnaires de l'Unesco, afin de pallier aux problèmes qui les affectent[5].

Le personnel du terrain souffre aussi d'une mauvaise ambiance. En 1954, Métraux témoigne des dissensions entre exécutants du projet indien-andin sur le terrain[6]. En 1957, B. Rudramoorthy, envoyé sur le terrain au Liberia, écrit à Bowers que les premières semaines qu'il a passées là ont été « vraiment déprimantes », notamment parce qu'il était « exposé aux commentaires décourageants des étrangers qui travaillent ici »[7]. En 1956, Boleslaw Leitberger, directeur des activités Unesco au Liberia, souffre de ses mauvaises relations avec les Libériens[8].

Il y a en outre des problèmes de rivalités entre personnes sur le terrain, et des problèmes de personnes. Ainsi, en 1957, Lestage, au retour d'une mission à Klay, observe :
« Ce bureau, organisme de l'instruction publique, est dirigé par M. Bai Moore. M. Bai Moore est extrêmement intelligent et pourrait être employé comme expert en éducation de base n'importe où. Il a néanmoins été écarté de Klay car il était trop clair que Miss Bryant et lui ne pouvaient collaborer au centre. C'eût été le choc de deux personnalités également fortes et jouissant toutes deux d'appuis politiques considérables. » [9]

---

[1] 371.67 (666.8) TA : réponse de Meyer à Cassirer, 8 sept. 1965.
[2] 371.67 (666.8) TA : lt. de Jean Meyer à Henry Cassirer, 21 juin 1965 ; lt. de Cassirer à Meyer, 19 août 1965.
[3] Esther Dartigue, *op. cit*., p. 150, 159-160.
[4] EU, box 1562 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 21 oct. 1957.
[5] 061 A 01 UNESCO (43-15), II : mémo de W.H. Loper, directeur du département de l'éducation, au conseiller juridique de l'Unesco, 9 avril 1959.
[6] Journal Métraux, 2 fév. 1954.
[7] 375 (666) TA /AMS : lt. de B. Rudramoorthy à Bowers, 23 janv. 1957 : « really depressing for me here , maybe because I was rather too much exposed to the discouraging comments of some of the foreigners working here ».
[8] EU, box 1556 : lt. de Richard L. Jones, de l'ambassade américaine de Monrovia, au département d'état, 2 avril 1956.
[9] 375 (666) TA /AMS : rapport de mission au Libéria d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, 5 p., p. 2.

Dans certains cas, l'entente est bonne entre les experts Unesco sur le terrain, qui forment un groupe soudé[1]. Elle peut être bonne aussi entre les participants à la rédaction d'un ouvrage collectif ; c'est le cas pour *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, grâce aux efforts vigilants du département des sciences sociales[2]. Mais bien souvent, des dissensions surgissent. D'importants rivalités et dissensions entre les membres du personnel à Marbial contribuent à l'échec du projet[3].

Des dissensions apparaissent entre les membres de la Commission pour l'Histoire de l'Humanité. Si, à sa première réunion en 1950, selon le rapport officiel, l'atmosphère est « de cordiale collaboration », et exprime « une sorte de fraternité intellectuelle »[4], ces relations se dégradent rapidement et de vives tensions internes apparaissent entre eux[5] ; de même, des dissensions divisent les collaborateurs au projet de dictionnaire terminologique multilingue de sciences sociales des années 1950 aux années 1970, contribuant à l'échec de ce projet[6]. Il s'en développe aussi entre les membres du personnel affecté à la campagne de Nubie, ce dont se plaint Louis Christophe au début des années 1960, déplorant les intrigues, mesquineries, pressions, rivalités, conflits de compétence, entre le personnel[7]. De même entre les participants au projet majeur d'Amérique latine, souvent en lien avec des problèmes de communication[8]. Des relations conflictuelles existent également entre les experts du comité du patrimoine mondial[9].

L'Unesco s'efforce de développer une circulation d'experts entre les projets, notamment l'envoi d'experts du Tiers Monde, formés au cours d'un projet de l'Unesco, dans une autre région du Tiers Monde, pour promouvoir la collaboration entre ses pays : ainsi, le Haïtien Gabriel, employé sur le projet de Marbial, est ensuite employé sur le projet de l'IIHA avec Alfred Métraux. Bai Moore et Miss Bryant, qui travaillent sur l'expérience témoin du Liberia, sont d'anciens boursiers de Mysore[10]. En 1952, le Français Roger Garraud, qui a été professeur de français treize ans en Egypte, puis a dirigé l'opération UNRWA-Unesco, est

---

[1] Ex : sur le PETV (Interview Pauvert ; *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R).

[2] 3 A 54/53, IV : mémo de S. Friedman à Mahdi Elmandjra, 30 mai 1967 : « l'atmosphère de très grande franchise et de compréhension mutuelle » ; lt. de S. Friedman à A. Bertrand, 14 avril 1967 ; mémo de S. Friedman à A. Bertrand, 21 juill. 1967 : « un climat de très grande compréhension, de courtoisie et de coopération ».

[3] Journal Métraux, 25 août 1952 : « Frottements entre directeurs, etc. » (p. 382). Et : « the alarming personality clashes », (P. Jones, *op. cit.*, p. 70) in W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, p. 143-144 ; M. Marshall, *op. cit.*, p. 146 ; J. Opocensky, *The beginnings of Unesco*, *op. cit.*, chap. 5 ; Unesco, *Monographie sur l'éducation de base n°4*, *op. cit.*, p. 50 ; 18 EX/9, 29 nov. 1949, p. 1-2. cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 69 ; dissensions entre Métraux et Yvonne Oddon (*Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 100-102, 21 oct. 1948) ; Journal Métraux, 8 juill. 1952 : Métraux observe la tension dans l'équipe : « Jeanne [Sylvain] est renfermée, peu communicative, presque agressive. Yvonne [Oddon] est plutôt menacante » ; 375 (729.4) A 61, XII : Mission to Haïti, by M. Bowers, report of activities up to august 27, 1949.

[4] 25 EX/41, annexe I, 17 janv. 1951, p. 3.

[5] Entre Carneiro et Turner, entre Turner et Morazé, entre Turner et Febvre, entre Carneiro et G. Métraux, entre Carneiro et Evans, entre G. Métraux et Ware, etc. (SCHM 9 : lt. d'Evans à Carneiro, 16 sept. 1955 ; SCHM 18 : échange de lettres et télégrammes entre Carneiro et Turner ; lt. de Turner à Métraux, 10 nov. 1952 : « I am definitely disturbed by what seems to me the lack of cooperation by Morazé and Febvre » ; lt. confid. de Morazé à Ralph Turner, 29 sept. 1953, 3 p., p. 1-2 ; SCHM 17 : lt. de G. Métraux à Carneiro,10 oct. 1967 ; lt. de G. Métraux à Carneiro, 15 juin 1960, etc.) ; sautes d'humeur de Turner (J. Huxley, *Memories II*, p. 69-70) ; en 1961, G. Métraux se plaint à Carneiro des mauvaises relations qu'il a avec Morazé, déplore que « la confiance n'existe pas » entre eux ; on l'accuse, on lui fait des reproches, on médit sur lui, on déforme ses paroles (SCHM 17 : lt. de G. Métraux à Carneiro, 9 mars 1961; SCHM 52 : lettre de G. Métraux à Carneiro, 31 oct. 1961).

[6] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 21. « very partial, lacking any logical follow-up ».

[7] 069(62)N/Christophe : lettre de Christophe à van der Haagen, 18 mars 1961 ; lettre de van der Haagen à Christophe, 19 oct. 1962 ; lettres de Christophe, 1963.

[8] Ex : projet majeur d'Amérique latine (372 (8) MP01 A 63 (81), III : lt. de Stanley Applegate à Oscar Vera, 12 nov. 1960, p. 1 ; Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 122 ; 372/8/MP 01, VII : lt. de Blat à Betancur, 29 sept. 1964.

[9] Th. Postel, *op. cit.*, p. 50-51 et 79.

[10] 375 (666) TA /AMS : rapport de mission d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, 5 p., p. 2.

envoyé sur le projet de Marbial[1]. Yvonne Oddon, qui a travaillé sur le projet de Marbial, est ensuite pressentie pour diriger la bibliothèque pilote de Delhi en 1950[2]. Ella Griffin, employée au projet de Marbial, va en mission à la bibliothèque pilote de Delhi en 1951[3]. En 1953, Métraux envoie l'anthopologue haïtienne Jeanne Sylvain, qu'il a connue sur le même projet de Marbial, faire une enquête anthropologique pour l'Unesco en Bolivie, dans le cadre du projet indien-andin[4]. Au cours du projet pilote *All India Radio* en Inde, Cassirer recrute un Indien, Raam Marathey, spécialiste de la radio, et l'envoie ensuite en Afrique comme expert de l'Unesco en radio rurale, afin de « promouvoir la coopération et l'échange d'expériences entre pays du Tiers Monde »[5]. Henri Vignes, expert de l'Unesco, ancien instituteur, devenu journaliste de radio de la presse écrite pendant la Seconde guerre mondiale, puis chef d'un service culturel de la radiodiffusion française, suit un stage de perfectionnement au Centre régional d'éducation de base pour l'Amérique latine (Crefal), puis l'Unesco l'envoie en Rhodésie, au Ghana et au Mexique étudier diverses expériences d'utilisation de la radio et du cinéma à des fins éducatives, puis en Côte d'Ivoire en 1962[6].

On observe une persistance et même une aggravation de ces problèmes dans les années 1960-70. En décembre 1960, Diez Hochleitner écrit : « Plusieurs délégations [des pays d'Amérique latine] se plaignent que, dans les dernières années, leurs pays n'ont pas reçu de visites des membres du secrétariat, tout au moins du rang de directeur de département »[7]. Esther Dartigue observe que dans les années 1960 les résultats du travail sur le terrain « étaient parfois décevants, les experts choisis n'ayant pas toujours le niveau souhaité ou les gouvernements ne tenant pas toujours leurs promesses »[8]. En 1965, Mary Smieton, membre britannique du conseil exécutif, va en Afrique de l'ouest, observer le déroulement et les résultats des projets qu'y mène l'Unesco[9]. Dans son rapport sur sa visite au Maroc, Nigeria, Cameroun et Ghana, elle affirme : « Visiter le travail mené sur le terrain donne une impression de l'Unesco très différente de celle qu'on peut obtenir à Paris, surtout si comme moi l'on n'est pas familier du genre de conditions dans lesquelles ce travail est mené ». Mary Smieton visite des écoles, collèges, universités, classes d'adultes, instituts techniques, centres communautaires, collèges agricoles, ministères, stations de télévision, bibliothèques, musées… et parle avec les chefs de mission et les experts des agences spécialisées, et avec les représentants-résidents de l'ONU. Elle dit avoir été dans l'ensemble « favorablement impressionnée par la qualité des experts de l'Unesco et de l'ONU ; de leur dévouement pour leur travail ; de la valeur du travail qu'ils mènent ; de leurs bonnes relations avec les institutions gouvernementales dans lesquelles ils travaillent et de la considération que reçoit leur travail » ; mais elle est frappée de l'éloignement d'avec le siège dont ils souffrent, du mauvais fonctionnement des communications entre le terrain et le siège : « ils ne peuvent pas compter sur un soutien ni sur des réponses rapides, ni d'ailleurs sur des réponses tout court de

---

[1] 375 (729.4) A 61, XIX : communiqué de presse Unesco n°625, 16 janv. 1952 : « L'Unesco envoie à Haïti un professeur français ».
[2] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Petersen à P. Kirpal, 18 oct. 1950.
[3] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Petersen à E. Sydney, 12 déc. 1950.
[4] Cl. Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 23.
[5] Henry Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 136 ; Interview Cassirer.
[6] 307 (666.8) TA : exposé de H. Vignes, 18 juill. 1962.
[7] 372/8/MP 01, V : lt. De R. Diez Hochleitner à J. Guiton, 1er déc. 1960.
[8] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 181-195.
[9] RU, OD 24/041 : lt. de L.C.J. Martin, à Mme M.E. Hedley-Miller, 31 déc. 1965.

la part du siège de l'Unesco, et souvent même pas sur une reconnaissance ». Elle observe la frustration de ce personnel du terrain, qui souhaiterait recevoir plus de visites de la part des fonctionnaires du siège, être plus écouté et compris par eux, alors que ceux-ci, lorsqu'ils viennent sur le terrain, passent la plupart de leur temps avec les représentants du gouvernement . Elle observe que si le chef de mission de l'Unesco au Nigéria est très efficace, en revanche, ce n'est pas le cas au Cameroun où il est « court-circuité » par le gouvernement et est laissé tout seul sans soutien, sans conseils, de la part de l'Unesco. Elle note que ce personnel de terrain a été très content, et très surpris, qu'un membre du conseil exécutif prenne la peine de leur rendre visite. Elle observe que les conditions de travail de ces agents sont tellement difficiles qu'ils prennent très fréquemment des congés de maladie ; « ce n'est pas seulement une question de climat mais des frustrations qu'ils vivent chaque jour. Ils sont contraints de supporter l'inefficacité et la corruption d'une administration dont ils sont complètement dépendants pour faire leur travail ; de maintenir sans arrêt un difficile équilibre entre leur intégrité professionnelle en tant qu'experts de l'Unesco et leurs devoirs envers le gouvernement pour le compte duquel ils travaillent » ; de plus leurs conditions de vie matérielles sont précaires et angoissantes (problèmes sanitaires, absence d'endroit convivial) et ils sont inquiets pour leur avenir puisque leurs contrats sont de courte durée. Elle souligne qu'« il y a des gens très bons qui travaillent sur le terrain », et qu'« ils travaillent très dur et avec dévouement »[1].

Dans les années 1960, alors que l'action opérationnelle se développe très rapidement, et qu'il y a bientôt autant de membres du personnel hors siège qu'au siège, les conditions de vie et de travail du personnel hors siège ne s'améliorent pas. Prévost, envoyé en Malaisie dans les années 1960, évoque les « problèmes inconnus au siège » auxquels se heurte le personnel hors-siège : « conditions climatiques, difficulté à se reposer réellement dans le pays où l'on travaillait, retards dans l'édification des locaux où installer les projets, dans la livraison des équipements, la nomination du personnel de contrepartie ». Il mentionne les fréquentes rivalités et animosités qui se développent dans ces milieux clos, entraînant « le cortège classique de lettres de dénonciations ou de calomnie, parfois anonymes, de notes vengeresses », et il déplore les « interventions maladroites » des agents du siège, inappropriées « parce que décidées à distance, et sur la base de simples rapports, parfois tendancieux ». Il évoque comme Pierre Maes les problèmes de corruption, difficiles à maîtriser étant donné l'éloignement d'avec le siège[2]. Philippe Roux, chef de mission en Afrique centrale dans les années 1960, souligne lui aussi la « difficulté » des conditions de travail et de vie[3].

---

[1] Rapport de Mary Smieton, juill. 1965, doc. cit., p. 1. « To visit the work going on in the field gives a very different impression of Unesco from that obtainable in Paris, particularly if one is unacquainted as I was, with the sort of conditions in which it is carried out » ; « favourably impressed with the quality of Unesco and other UN experts ; with their devotion to their job ; with the value of the work they were doing ; with their good relations with the government establishments where they worked and with the appreciation with which their work was regarded ». Mais quelque chose l'a frappée dans la manière dont ils travaillent : « they are and they feel themselves to be a very long way away from their headquarters and they cannot rely on getting support or quick answers or indeed any answers out of Unesco headquarters - often not even an acknowledgment » ; « by-passed » ; « it is not just a question of climate but of the frustrations of the work which occur every day. They have to live with inefficiency and corruption in administration on which they are completely dependent for getting the job done ; with a continuing difficult balance to maintain between their profesional integrity as Unesco experts and their duty to the government on whose behalf they are working » ; p. 6 : « there are very good people working in the field. They are working very hard and with devotion ».

[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 119-120, 215 : « La secrétaire du CTA avait été prise la main dans le sac, à encaisser pour elle des chèques établis sur la caisse du projet » ; l'Unesco l'oblige à démissionner.

[3] Interview Roux. Mission à Brazzaville.

Dans les années 1960-70, le découragement des experts sur le terrain, loin de s'atténuer, semble au contraire s'aggraver. L'expert Vignes, envoyé en Côte d'Ivoire par l'Unesco en 1962-63, bien que très optimiste et motivé au départ, se sent de plus en plus découragé par les blocages au fil du temps. Il exprime son découragement croissant dans ses lettres et rapport successifs[1]. En mars 1963, Vignes écrit au siège : « je dois reconnaître que je me sens un peu « usé », à la fois par le climat géographique et par le climat moral. Bon nombre de nos collègues de l'Unesco, de la FAO, ressentent la même usure »[2]. En mars 1963, l'expert Andriantsilaniarivo fait savoir à l'Unesco qu'il ne souhaite pas prolonger sa mission en Côte d'Ivoire, et observe que plusieurs experts de l'Unesco présents en Côte d'Ivoire ne parviennent pas à faire du bon travail ; ainsi, l'expert Ribeaucourt « est plein de bonne volonté, mais n'arrivant pas à savoir avec précision ce que l'on attend de lui, il tâtonne et ne produit pas grand chose de constructif. On l'emploie à de petits travaux qui ne justifient en rien la nécessité d'un expert de l'Unesco. » ; « on ne sait comment utiliser ses services ». Il note que l'expert Humbert « a eu, lui aussi, beaucoup de difficultés »[3].

Étant donné le caractère difficile et ingrat du travail sur le terrain, et la marginalisation et l'isolement que ces postes entraînent, ceux-ci sont peu convoités par le personnel, ce que Prévost évoque ainsi :

« Peu de mes collègues étaient prêts à tenter l'aventure […car] loin des collègues les plus influents, loin du bureau du personnel, on est rapidement atteint par l'oubli. […] Quand on revient, mieux vaut ne pas compter voir votre effort reconnu. […] Partir hors siège, c'est presque certainement renoncer à toute nouvelle affectation au siège, où candidats extérieurs, et membres du personnel au siège seront à chaque fois mieux placés que vous ; c'est même courir le rique de ne plus jamais pouvoir changer de poste. »

Prévost observe que « dans beaucoup de cas, l'envoi sur le terrain était un exil », une sanction, et il déplore la « rigidité » du système, qui entraîne une nette séparation entre le personnel au siège et le personnel sur le terrain[4]. La décision de Maheu en 1970 de supprimer les postes de chef de mission sur le terrain ajoute encore au découragement et à la démoralisation de ce personnel, qui se retrouve tout-à-coup dessaisi de ses responsabilités[5].

La table ronde du personnel de 1970 prend en compte la « souffrance » des agents hors siège, dont les « appels et protestations sont étouffés par le temps et la distance qui les séparent de Paris »[6]. Toutefois, dans les années suivantes, la situation du personnel hors-siège ne s'améliore pas davantage. En 1974, dans son discours d'adieu, Maheu rend hommage au personnel sur le terrain, reconnaissant le caractère ingrat de ses conditions de travail :

« Tous ceux qui sont au service de l'Unesco sur le terrain, que nous ne connaissons pas d'ailleurs tous suffisamment bien, pas plus qu'ils ne nous comprennent suffisamment correctement, mais qui sont […] aux premières lignes de l'effort de l'organisation. »[7]

---

[1] 307 (666.8) TA : lettre de E. Andriantsilaniarivo au directeur du BMS, 1er mars 1963 ; rapport semestriel de H. Vignes, 24 juin 1962-63, 9 p.
[2] 307 (666.8) TA : lt. de H. Vignes à Navaux, 30 mars 1963.
[3] 307 (666.8) TA : lt. de E. Andriantsilaniarivo au directeur du BMS, 1er mars 1963.
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 181-182. Alors que selon lui « une période passée sur le terrain est indispensable pour devenir un bon fonctionnaire international ».
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 199. « démoralisés ».
[6] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 40.
[7] Biogr. Maheu : allocution de Maheu devant le personnel le 14 novembre 1974, à son départ, p. 3. Maheu assimile ses années à New York à une mission sur le terrain ; il se dit « très fier » de ces « deux ans et demi de dur service sur le terrain, dans la jungle de New York ».

Pierre Cahen, en poste à Monrovia au Liberia en 1975, témoigne de la persistance des mêmes difficultés au fil des années, notamment des difficultés de communication avec le siège et de coopération avec le personnel local :

« La description de mon poste de comptable comprenait la formation d'un homologue africain. En fait, je dus en former trois (l'un démissionna, l'autre mourut). Ce ne fut pas chose facile pour plusieurs raisons : normes spécifiques à la Banque Mondiale, formation comptable différente de la française (plan comptable complètement différent de celui utilisé en France) ». De plus, « je souffris du sentiment de me sentir étranger aux populations locales avec lesquelles je travaillais quotidiennement, malgré l'ardent désir de m'assimiler. »[1]

Dans une émission de radio consacrée à l'Unesco en 1971 sur la BBC, le présentateur évoque les erreurs et défauts du travail sur le terrain, qui rendent la condition des experts sur le terrain difficile. Il observe qu'« aucun autre domaine du travail de l'Unesco n'illustre mieux la frustrante dichotomie entre l'idéal, les espoirs, le travail dévoué des experts et la réalité ». Dans cette émission, Ritchie Calder estime que les gens de l'Unesco « ont commencé à un moment donné à perdre le contact avec le terrain ». Néanmoins il estime que ce qu'il a vu du travail de terrain de l'Unesco dans les années 1950 était « très très encourageant »[2].

Dans les années 1970, Yvan de Hemptinne analyse, dans ses écrits personnels, les problèmes spécifiques au personnel du terrain :

« Le travail des fonctionnaires internationaux « sur le terrain » restera toujours délicat et diplomatiquemnt difficile car il leur est demandé de conseiller les gouvernements et souvent même d'effectuer le travail de leurs administrations nationales naissantes (ou déficientes) sans 'intervenir dans les affaires intérieures des États membres' ! Situation paradoxale ! Corde raide sur laquelle nous marchons, et qui fait souvent des Organisations des Nations Unies des 'boucs émissaires' bien utiles… »[3]

Lors de son voyage au Liban en décembre 1972, Maheu constate, à la suite de ses discussions avec les experts de l'Unesco sur place, les problèmes de retard dans la réception des commandes en équipement, du manque de liaison entre ces experts et les fonctionnaires du siège[4]. André Lestage déplore en 1974 « un décalage permanent entre la manière dont les secrétariats procèdent au briefing des experts et les méthodologies éducatives qu'on leur conseille d'appliquer sur le terrain »[5]. Pierre Cahen, en poste à Monrovia au Liberia en 1975, témoigne de la persistance des difficultés de communication avec le siège et des difficultés de coopération avec le personnel local[6].

L'*Evaluation critique du PEMA* mentionne le problème de la sélection et de la promotion des experts employés, et la fréquente mauvaise coopération, les tensions souvent

---

[1] *Lien-Link* n°81 : « Projet Implementation Unit, Monrovia (Liberia - 1975) », par Pierre L. Cahen.

[2] Emission de radio diffusée sur la BBC, « What Price Culture ? », nov. 1971, doc. cit. « Experts sent out for too short a time, too little equipment, too little recognition of individual needs of a developing country ; too much importing of sophisticated knowhow straight from a developed country into areas only just emerging from traditional rural paterns […]. All this has contributed to the pessimistic view of Unesco, that it's worthy but not effective enough ; that it's grappling with the insoluble » ; « No other area of Unesco's work, I think, illustrates the frustrating dichotomy between the ideal, the hopes, the dedicated work of the experts and the reality » ; « very very encouraging ».

[3] Hemptinne : dossier « science et technologie ».

[4] X 07.83 Maheu, VI : rapport de mission de R. Habachi au Liban, 29 déc. 1972, p. 3

[5] *Evaluation critique du PEMA*, op. cit., p. 158-159. A. Lestage, « Etude et questionnaire relatifs à l'orientation et au « briefing » des nouveaux membres des secrétariats et des experts engagés dans les projets d'enseignement et de formation », Unesco, 1974.

[6] *Lien-Link* n°81 : « Projet Implementation Unit (P.I.U.). Monrovia (Liberia - 1975) », par Pierre L. Cahen

aiguës entre experts et personnel national, la fréquente exaspération des experts devant l'attitude d'obstruction du personnel national hostile. Ce rapport déplore l'inadaptation des experts du PEMA qui manquaient d'expérience pratique, étaient recrutés dans les disciplines académiques, et venaient de pays hautement industrialisés[1].

Ainsi, tout au long de la période, le personnel hors-siège connaît de manière persistante des difficultés spécifiques : problèmes de communication avec le siège, problèmes de coopération avec le personnel local, manque de précision et parfois manque de pertinence dans la définition de sa mission, manque de pouvoirs, conditions de vie moralement et parfois matériellement difficiles.

Malgré ces difficultés, le personnel sur le terrain a souvent travaillé avec ardeur ; ainsi, en 1969 le *Times* affirme que « le personnel de l'Unesco est dévoué et dur à la tâche » sur le terrain en Afrique[2].

Ainsi, au siège comme hors-siège, même si les problèmes posés sont très différents, le personnel connaît des conditions de travail difficiles et souvent ingrates. Cela a des répercussions sur les relations humaines.

3.3.2. Des relations humaines relativement tendues.

Dès 1924, l'influence des relations humaines, de l'affectivité, sur l'efficacité du travail a été mise en évidence par Elton Mayo[3]. Michel Crozier a lui aussi analysé en quoi l'état d'esprit du personnel d'un organisme est révélateur de la qualité de son fonctionnement[4]. L'analyse des relations humaines au sein de l'Unesco est intéressante car elle fournit un tableau très contrasté : les nombreux témoignages recueillis donnent d'une part l'image d'une atmosphère particulièrement amicale, et d'autre part de relations conflictuelles. Où se situe la réalité ?

Une atmosphère particulièrement amicale et agréable.

De nombreux anciens membres du personnel évoquent leur souvenir d'une atmosphère amicale, agréable, chaleureuse. Charles Ascher témoigne de l'atmosphère amicale des premières années de l'Unesco, renforcée par la petite taille qu'avait alors le secrétariat et par le fait que beaucoup de gens se connaissaient déjà d'avance[5]. F.H. Potter en témoigne pour la division des projets, au début des années 1950 : « nous étions tous de grands amis »[6]. Même témoignage d'Harold Foecke pour le personnel de sa division, dans les années 1960-70[7]. Nino Chiappano évoque avec nostalgie les « profonds liens affectifs » tissés tout au long des années

---

[1] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 158-159.
[2] RP, 28 mars 1969 : *Times*, 27 mars 1969, « Africa's dilemma », par John Ardagh : « the Unesco staff are dedicated and hard working ».
[3] J.L. Le Moigne, *Les systèmes de décision dans les organisations*, PUF, Paris, 1974, 244 p. : p. 121-132 : les expériences de Elton Mayo dans les usines Hawthorne en 1924 ont montré le rôle de l'affectivité dans les relations interpersonnelles au sein des entreprises.
[4] Michel Crozier, *A quoi sert la sociologie des organisations ? Tome 1 : Théorie, culture et société* : « Les relations humaines au sein de la direction dans un système d'organisation bureaucratique », p. 66-107 ; et « De l'étude des relations humaines à l'étude des systèmes de pouvoir », p. 108-114.
[5] OHRO, interview de Charles Ascher, 1969-71, p. 327-328.
[6] *Lien-Link* n°81 : « How I entered Unesco », par F. H. Potter : « We were all great friends ».
[7] Interview Foecke.

entre les fonctionnaires[1]. Milan Babic était, selon son fils, « très attaché à la « grande Maison » et considérait ses années de travail à l'Unesco comme les plus belles de sa vie »[2]. De même, Denise Percevaut évoque « l'atmosphère heureuse de ces meilleures années de [s]a vie : celles où [elle a] travaillé à l'Unesco »[3]. Des amitiés très fortes se développent au fil des années, comme entre Frank Malina et Sandy Koffler, entre Sandy Koffler et Alfred Métraux[4]. Dans les années 1950 et 1960, un petit groupe très soudé se forme autour de Guy et Alfred Métraux, Michel Prévost, Peter Lengyel, Kazimierz Szczerba-Likiernik, Sandy Koffler. « Nous faisions partie d'un petit groupe qui avait l'habitude de déjeuner ensemble – on nous appelait la 'Table ronde', se souvient Witold Zyss[5]. Métraux témoigne dans son journal des nombreux repas amicaux organisés chez les uns et les autres et qui poursuivent le cadre de sociabilité du travail[6].

Des relations professionnelles, et même hiérarchiques, se transforment souvent en relations amicales. De nombreux exemples l'attestent. Ainsi, Esther Dartigue évoque l'entente « parfaite » entre l'Haïtien Maurice Dartigue, le Péruvien Carlos Cueto, et l'Espagnol Ricardo Diez-Hochleitner, au sein de la division de l'Amérique latine (secteur de l'éducation) à la fin des années 1950 et dans les années 1960 : « l'ambiance générale de la division était excellente, un climat d'entraide régnait » ; cette entente « dépassait même le cadre du travail puisque nos familles se lièrent d'amitié »[7]. Miguel Soler Roca évoque sa bonne collaboration, durant le projet majeur d'Amérique latine, avec José Blat Gimeno, « qui est devenu un ami pour toujours »[8]. Michel Batisse évoque « la gentillesse et le rayonnement » de Victor Kovda, « mon patron et mon ami »[9]. André Lestage souligne le fait que ces amitiés transcendent les nationalités et les clivages politiques et idéologiques, même au plus fort de la guerre froide dans les années 1950-1960[10]. Au-delà de ces clivages, les membres du personnel se sentent réunis par un fort sentiment d'appartenance[11], comme en témoigne Pierre Cahen[12]. Evans souligne que durant son mandat il s'est efforcé de donner à l'Unesco un esprit de « camaraderie » et de détente[13].

A cette atmosphère amicale contribuent des conditions de travail particulièrement privilégiées. Le bâtiment du siège, situé dans les beaux quartiers de Paris, moderne, vaste, confortable, agrémenté d'un jardin, de terrasses, de salles de sport, est agréable. Cependant, malgré son caractère architecturalement avant-gardiste, il présente quelques défauts, qu'évoque Delavenay : « dès les premières chaleurs, des secrétaires s'évanouissent dans les bureaux surchauffés par le soleil, toute la surface extérieure étant faite de grandes vitres

---

[1] *Lien-Link* n°84 : Nino Chiappano, « Le fonctionnaire international et ses dilemmes ».
[2] *Lien-Link* n°73 : nécrologie de Milan Babic par son fils Dejean Babic.
[3] *Lien-Link* n°83 : courrier des lecteurs : lettre de Denise A. Percevaut.
[4] Interview P. Koffler.
[5] *Lien-Link* n°73 : nécrologie de Guy Métraux, par Witold Zyss.
[6] Journal Métraux, 1er juin 1954 : « Déjeuner chez les Lévi-Strauss. Longue conversation avec Sandy Koffler » ; 2 juin 1954 : « Déjeuner chez Mme Myrdal. Invités : les Szcerba, Louise Miller et M. X, du département de l'information ».
[7] Esther Dartigue, *op. cit*., p. 119 et 183.
[8] *Lien-Link* n°81 : « Le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », par Miguel Soler Roca.
[9] *Lien-Link*, n°40 : « En souvenir de Victor Kovda », par Michel Batisse.
[10] Interview Lestage.
[11] William H. Whyte, *The Organization Man*, *op. cit*. : il étudie le sentiment d'appartenance (« belongingness »), p. 32-45.
[12] *Lien-Link*, n°81 : « Projet Implementation Unit, Monrovia (Liberia - 1975) », par Pierre L. Cahen : « le sentiment que j'appartenais à une élite ».
[13] OHRO, interview d'Evans, p. 585 : « camaraderie », « stiff formality ».

coulissantes »[1]. Prévost souligne le rôle important joué dans les années 1950-60 par des lieux de sociabilité et de convivialité comme la « coopérative » et le bar, « lieux de rencontre de [leur] petite communauté »[2]. Il faut y ajouter l'école internationale pour les enfants du personnel[3]. Krystyna Chlebowska évoque ces conditions telles qu'elle les a connues à la fin des années 1960 :

« C'est avec un plaisir toujours renouvelé que chaque matin je franchissais le seuil de l'Unesco. […] une demeure accueillante, aimable et lumineuse où je me sentais en sécurité. […] Chaque matin la « Dame au café » passait dans les couloirs, son chariot rempli de croissants et de petits pains. Un régal ! Tous les services étaient sur place : une banque où, pour la première fois de ma vie, j'ouvris un compte, une agence de voyages (pour des missions qui mettront du temps à venir), un kiosque à livres et à journaux, une coopérative au sous-sol et même une salle de repos avec de gros fauteuils (en cuir s'il vous plait !). À l'heure du déjeuner on s'installait dans le jardin japonais : qui dans des fauteuils en osier, qui sur un muret, qui sur un banc de chêne plusieurs fois centenaire pour prendre l'air et le soleil. Par-dessus le mur, pas très haut à l'époque, les Parisiens observaient la gente internationale au repos. Que pouvaient-ils bien penser de nous ? »[4]

La convivialité, la solidarité entre les membres du personnel est renforcée par le rôle de la dynamique « association du personnel ». Celle-ci, dès les premières années, publie un bulletin et propose de nombreuses activités de loisirs en tout genre, ainsi que des réunions pour permettre au personnel de nouer des liens. Elle reste très dynamique tout au long de la période[5].

Comme l'observe Michel Prévost, cette sociabilité extrêmement développée est liée à l'importante proportion parmi le personnel des expatriés, qui, n'ayant pas d'attaches à Paris, développent toute leur vie sociale à l'Unesco. Il se souvient :

« Nous vivions très largement entre nous, au travail, bien sûr, mais aussi hors du travail. Jusqu'à nos conversations qui se teintaient d'un jargon plus ou moins bilingue, mêlé d'expressions nées de nos formulaires bureaucratiques. [...] Les Français eux-mêmes, peu à peu aspirés par cette nébuleuse, s'y intégraient. Il m'est arrivé de dire que j'ai passé trente ans de ma vie bien plus à l'Unesco qu'à Paris. »[6]

Un témoignage sans ambiguïté de la bonne atmosphère qui règne à l'Unesco est le regret avec lequel la plupart de ses fonctionnaires prennent leur retraite à l'âge de soixante ans, comme ils en ont l'obligation. Mme Koffler évoque le chagrin qu'a ressenti son mari Sandy Koffler lorsqu'il a dû quitter son poste de rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco* une fois atteinte la limite d'âge[7]. De même, E.R. témoigne de la difficulté à se retirer de

---

[1] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 392.
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 49-50.
[3] FR, NUOI 1946-1959, carton n°333 : note confidentielle de la direction des relations culturelles, au sujet de la 37e session du conseil exécutif, programme 'rénové'.
[4] *Lien-Link* n°75 : « Mes débuts à l'Unesco » par Krystyna Chlebowska.
[5] Ascher, box 148 : *Mercure*, juin 1948, n° 50, p. 2 : éditorial. Elle est dirigée successivement par Helling Raunholt, Pierre Lebar, et Michel Prévost *(Lien-Link* n°75 : nécrologie de Pierre Lebar, par Pierre Henquet. M. Prévost, *op. cit.*, p. 49 : Prévost témoigne que dans les années 1950 et 1960 « l'Association du personnel se montrait dynamique, et pouvait se targuer d'un fort soutien parmi les membres du personnel ». Mais ce témoignage, venu de l'ancien directeur de cette association, doit être considéré avec prudence.)
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 49-50. Il affirme que dans les années 1960 le climat était « encore très convivial », et évoque sa dégradation par la suite.
[7] Interview P. Koffler.

l'Unesco qu'a éprouvée Michel Prévost lorsqu'il a été « frappé par la limite d'âge »[1]. Un destin plus tragique a touché Alfred Métraux : en 1963, âgé de soixante ans, contraint de prendre sa retraite, il se suicide, ne supportant pas d'être réduit à l'inactivité, peu après avoir écrit pour le *Courrier de l'Unesco* un article intitulé « La vie finit-elle à soixante ans ? »[2]. Un destin semblable semble avoir touché Frank Malina, autre ancien fonctionnaire[3]. Pauline Koffler évoque les nombreux fonctionnaires qui, plusieurs années après leur départ à la retraite, ont continué à travailler bénévolement pour l'Unesco[4], ou revenaient « hanter ses couloirs » car « ils n'arrivaient pas à se détacher du petit monde de l'Unesco »[5].

Cette atmosphère est aussi liée à la relation paternaliste, affective, qu'établissent certains supérieurs, et en particulier Maheu, avec leurs subordonnés[6]. Le jargon employé par le personnel est révélateur de cette représentation inconsciente : l'Unesco est couramment désignée par le terme de « Maison », et Maheu par celui de « Père »[7]. Il est également considéré comme un souverain autoritaire mais bienveillant, étant surnommé « le Grand René » ou « le Roi René », son mandat étant désigné comme son « règne », l'Unesco comme sa « principauté »[8], et les réunions du personnel qu'il dirige comme des « grand-messes »[9]. Il est également assimilé à « un principal de collège »[10]. « M. Maheu dirige l'Unesco comme un lycée français » déclare sous couvert d'anonymat un haut fonctionnaire de l'Unesco à *l'International Herald Tribune* en 1970[11]. Le départ de Maheu en 1974 constitue un véritable bouleversement pour le personnel, qu'il dirigeait depuis plus de douze ans[12]. Il laisse dans son esprit des souvenirs émus[13]. En 1991, le syndicat du personnel de l'Unesco crée pour lui rendre hommage le « Prix René Maheu de la fonction publique internationale »[14].

---

[1] *Lien-Link* n°83 : « Exercice d'admiration filiale. Le dialogue posthume de deux écrivains combattants, Jean et Michel Prévost, père et fils », par E.R.

[2] Interview P. Koffler : quelques jours avant son suicide, Alfred Métraux avait confié son projet de mettre fin à ses jours à Koffler, lui expliquant qu'il ne pouvait pas supporter l'idée de prendre sa retraite. Mais selon A.M. d'Ans (*Itinéraires* I, introduction), ce suicide s'explique bien plus par la dépression chronique de Métraux que par son départ la retraite. A. Métraux, « La vie finit elle à soixante ans ? », *Courrier de l'Unesco*, avril 1963, p. 20-23.

[3] Interview P. Koffler.

[4] Ex. : Hemptinne, Keating, Batisse.

[5] Interview P. Koffler.

[6] Biogr. Maheu, Allocution de R. Maheu devant le personnel, 14 novembre 1974, lors de son départ, p. 4 : « Il faut que cette maison continue dans le même esprit, dans le même rassemblement chaleureux » ; « je veux vous remercier de toute cette longue, chaleureuse, mouvementée parfois mais d'autant plus vivante collaboration » ; « je me suis toujours senti un des vôtres, un parmi tous ceux qui servent l'Organisation. […] je voudrais vous dire combien pendant tout ce temps j'ai été fier de vous. Je ne vous l'ai pas souvent dit, c'est peut-être même la première fois, mais dites-vous bien que chaque fois que je me suis montré exigeant à votre égard, c'était l'estime que je vous portais, tout autant que la haute conception que j'ai du service international, qui m'amenaient à vous demander un effort supplémentaire, voire parfois à vous juger sévèrement ».

[7] Nombreuses références à la « Maison » dans les ouvrages de Prévost et Delavenay (notamment E. Delavenay, *op. cit.*, p. 341, 345), et dans le rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 62. Et Emile Delavenay, « Mes souvenirs de J. Thomas : tradition normalienne … », art. cit ; *Lien-Link*, n°87, p. 14-15 ; Acher Deleon, « Paul Lengrand et l'éducation des adultes » ; *Lien-Link* n°83 : « Exercice d'admiration filiale. Le dialogue posthume de deux écrivains combattants, Jean et Michel Prévost, père et fils », par E.R : « la vieille maison ». *Lien-Link* n°84, Nino Chiappano, « Le fonctionnaire international et ses dilemmes » : « la Maison ». Interview Tocatlian : « maison ». Toutefois, ce terme de « Maison » est utilisé dès l'époque de Torres Bodet. Et il perdure encore dans les années 1990 (Jean-Charles Clorennec, *op. cit.*, p. 73-74 et 76).

[8] *L'Express*, 20-26 juillet 1970, p. 32-33 : « Vie moderne : le mal de vivre de l'Unesco », par Liliane Sichler.

[9] M. Prévost, *op. cit.*, p. 102.

[10] M. Prévost, *op. cit.*, p. 243.

[11] *International Herald Tribune*, 16 juin 1970 (cité dans *Le Monde*, 4 juillet 1970, p. 10, article de B. Girod de l'Ain intitulé « Le malaise de l'Unesco. Un groupe organise une campagne contre moi, déclare M. René Maheu »).

[12] ONU, series 273, box 14, file 6 : « René Maheu, retirement Unesco ».

[13] Cf. l'ensemble des témoignages d'anciens fonctionnaires contenus dans les brochures sur Maheu publiées par l'AAFU. Il faut cependant considérer avec prudence ces textes, qui correspondent à un exercice codifié d'hommage.

[14] *René Maheu. Portrait-souvenir par ses collaborateurs*, op. cit., p. 30. Ce prix est décerné tous les deux ans depuis 1995.

Ainsi, incontestablement, l'Unesco, tout au long de la période, offre, par ses nombreux et importants avantages matériels, par ses institutions associatives, par la relation affective et paternaliste établie par certains dirigeants, un cadre de sociabilité exceptionnel. L'atmosphère y apparaît conviviale et amicale. Cependant, ce tableau idyllique ne doit pas occulter le revers de la médaille.

Des relations autoritaires et conflictuelles.

Les relations humaines entre le personnel sont inévitablement marquées par le caractère hiérarchique de l'administration. Ces relations se teintent d'autoritarisme, de rivalités, de mesquinerie.

L'attitude de plus en plus autoritaire des directeurs généraux.

L'attitude des directeurs généraux successifs en est révélatrice. Le premier directeur général, Huxley, s'il n'est certes pas autoritaire, ne respecte pas la hiérarchie administrative : ne demandant pas l'avis de ses conseillers avant de prendre des décisions, s'adressant directement à des exécutants sans passer par les échelons intermédiaires, il brouille les mécanismes administratifs, et provoque le malaise d'une grande partie de son personnel, ainsi dessaisi de ses responsabilités.[1] Quant à Torres Bodet, malgré sa timidité[2], il acquiert une « réputation de despote mexicain »[3]. Son successeur Evans heurte son personnel par son autoritarisme brusque, sa « vulgarité »[4], son « tempérament égocentrique qui inspirait parfois une conduite peu compatible avec la bonne administration »[5] ; en 1955, Métraux note dans son journal : « incroyable vulgarité de Luther Evans. Son ton bourru, ses sorties, ses violences de langage me paraissent néanmoins un genre : politicien texan »[6]. Veronese au contraire, considéré comme « affable et humain »[7], et jugé au moment de son élection par les États-Unis comme « un administrateur compétent »[8], déconcerte ses collaborateurs par son manque de décision et d'autorité, et par son « absence de rapports » avec eux[9].

Enfin, Maheu, déployant une forte autorité naturelle, établit rapidement sa domination sur le secrétariat[10]. Dès les années 1950, on observe dans les rapports rédigés par lui un style

---

[1] E. Chniti, *op. cit*., p. 215.
[2] J. Huxley, *Memories*, II, p. 67 : « too shy to be popular with the staff ».
[3] Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 341.
[4] M. Prévost, *op. cit*., p. 61.
[5] Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 373
[6] Journal Métraux, 9 février 1955.
[7] M. Prévost, *op. cit*., p. 70.
[8] EU, box 1566 : lt. confid. de Robert McBride à F.W. Jandrey, 21 octobre 1958 : au sujet : « reasons why the US should support Dr. Vittorino Veronese for DG of Unesco » ; « a competent administrator ».
[9] Veronese, carton 32 : lettre manuscrite de Maheu à Veronese, 10 juin 1960 : « D'une manière générale et sans vouloir rien dramatiser, il m'a paru qu'il existe un certain malaise à l'échelon des directeurs et chefs de services et de leurs adjoints en ce qui concerne leurs rapports (ou à ce qu'ils disent, absence de rapports) avec vous. J'entends les rapports administratifs. […] Je crois que vous devrez, dès votre retour, vous attacher à dissiper cet état d'esprit, car il serait très inopportun qu'il se cristallise à quelques mois de la conférence générale ».
[10] « a strong-willed, stubborn, even dictatorial figure ; few liked him personally, but never is there expressed doubt that his leadership was of unique substance, vigour and determination » ; « a de Gaulle like egoism » ; « his attitudes were of a 'l'état c'est moi' quality ». P. Jones, *op. cit.*, p. 102. Il cite, comme exemple représentatif de cette attitude de Maheu, son discours du 14 nov. 1974 à la 18e session de la conférence générale, à l'occasion de l'achèvement de son second mandat. (18 C/INF.16 , 22 nov. 1974).

autoritaire et personnel, caractérisé par des ordres péremptoires et par l'emploi systématique de la première personne du singulier[1] ; de même, à l'oral, il se montre, vis-à-vis de ses inférieurs, sec, autoritaire et inflexible[2]. Devenu directeur général, il se fait de plus en plus exigeant et autocratique envers le personnel, même envers les hauts fonctionnaires[3]. Maheu correspond au type de manager 9.1 selon la grille de R.B. Blake et de J.S. Mouton, c'est-à-dire au manager soucieux avant tout de l'efficacité de l'organisation, et très peu aux besoins des personnes, à leur épanouissement personnel[4]. L'autoritarisme de Maheu se révèle clairement dans ses lettres internes. Les instructions qu'il donne, en tant que directeur-général par intérim, aux directeurs de départements et de divisions du secrétariat en 1961, sont révélatrices, par leur ton directif et par leur contenu, de sa volonté de tout diriger lui-même, et de ne laisser aux fonctionnaires que des tâches d'exécution[5]. Ainsi, par exemple, en 1959, il réclame, dans une lettre extrêmement sèche à Jean Chevalier, d'être davantage tenu au courant et consulté sur les affaires de l'UNRWA[6].

Une fois devenu directeur général, il n'hésite pas à réprimander sévèrement son personnel, même les chefs de départements ; ainsi, en 1963, il reproche à Jean Guiton : « vous n'avez pas du tout compris les bases sur lesquelles je me suis mis d'accord avec M. Spencer » ; il lui ordonne en termes secs de se dépenser sans compter pour rattraper le temps perdu[7]. L'autoritarisme de Maheu et sa volonté de tout contrôler s'expriment clairement dans la correspondance relative à la campagne de Nubie[8]. Ainsi, en 1961, il veut contrôler très étroitement tout ce que fait le responsable sur le terrain, M. van der Haagen, et tout décider lui-même[9]. Il affirme au sujet de Louis Christophe : « il n'a que trop tendance à agir indépendamment, il faut le former et le diriger » ; « je répète qu'en ce qui concerne l'Unesco, le président du comité consultatif n'a aucune autorité dans l'intervalle des sessions de ce Comité, sauf mandat exprès de ce Comité et avec l'agrément du représentant du directeur général qui siège dans le Comité ». « Le fait que M. Gysin est, dans le même temps, employé par le directeur général comme expert, devrait, à mon sens, l'inciter à une discrétion particulière »[10]. En juin 1961 Van der Haagen reproche à Maheu ses tentatives pour influer sur les décisions du Comité d'action de la campagne de Nubie, en ne lui communiquant pas l'ensemble du rapport : « je crains qu'une telle procédure puisse être considérée comme n'étant pas tout à fait correcte », estime-t-il[11].

---

[1] 408.1 : mémo de Maheu à Guiton, 13 septembre 1951 : « *J'estime* que ce document ne répond nullement à ce que l'on attend. » « *Je* regrette très vivement de me monter si critique et si négatif, mais une consultation préablable aurait, je crois, été utile ». Et 061 A 01 Unesco (43-15), III : lettre de Maheu à Betancur, 25 mars 1964 : « tout-à-fait inadmissible ».
[2] Journal Métraux, 16 octobre 1953 : « J'ai été convoqué chez Maheu qui se montre assez désagréable et déclare qu'il s'opposera à ce que je m'éloigne trop de mon bureau », p. 531.
[3] Interview Grinda.
[4] J.L. Le Moigne, *Les systèmes de décision dans les organisations*, Paris, PUF, 1974, 244 p., p. 121-132.
[5] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 » : IV : lt. confid. de Maheu à McCune, directeur du département de l'éducation, 24 juill. 1961 ; lt. de Maheu à McCune, 26 juill. 1961.
[6] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 » : III a : lettre confid. de Maheu à Chevalier, 10 juin 1959.
[7] 372(8) MP 01 A 198, I : 28-12-61 : lt. de Maheu à Guiton, 4 juin 1963.
[8] 069(62)N/A 02 (100), II : réponse de S. Okacha à l'Unesco, 13 août 1961.
[9] 069(62)N/A 02 (100), II : lettre de Maheu à S. Okacha, 4 août 1961.
[10] 069(62)N/A 02 (100), II : lt. de Maheu à M. Asabuki, 12 juin 1961.
[11] 069(62) Nubie/Abu Simbel, II : lettre de van der Haagen à Maheu, 20 juin 1961.

Si le personnel est fasciné par le caractère brillant de Maheu[1], il souffre de son caractère autoritaire[2]. Les anciens fonctionnaires évoquent tous cette pression exercée par Maheu. Jean Thomas évoque « sa passion de convaincre, son redoutable talent de dialecticien, son goût de plus en plus affirmé du pouvoir »[3], et souligne « ce qu'il y avait parfois d'accablant dans l'autorité qu'il faisait peser autour de lui »[4]. Michel Prévost mentionne « son caractère exécrable », « ses sautes d'humeur, ses colères, ses injustices », et observe : « je l'ai connu inutilement tyrannique - surtout lors d'explosions verbales au cours desquelles il n'hésitait pas à insulter même ses meilleurs collaborateurs »[5]. Jacques Boisson évoque « la forte personnalité » et le « caractère bien trempé » de Maheu, « dont les silences réprobateurs autant que les emportements et les colères impatientes étaient profondément redoutés »[6]. Tocatlian confie qu'à son arrivée à l'Unesco il était « très impressionné » par l'atmosphère d'autoritarisme mise en place par Maheu : « on sentait en permanence la main de fer de Maheu », affirme-t-il, évoquant « ses colères fameuses », qui faisaient qu'« on le craignait beaucoup »[7]. Lengyel évoque « le règne de Maheu », surnommé « M. Unesco »[8]. En 1968, l'Américain Harold Foecke succède à Baez à la tête de la division de l'enseignement des sciences. Mais celui-ci n'a pas la personnalité de Baez pour résister aux volontés de Maheu : en 1972, Maheu décide, pour affaiblir cette division, de changer sa place dans l'organigramme du secrétariat, et de l'inclure plutôt dans le secteur de l'éducation, ce qui diminue beaucoup son importance[9].

Le personnel souligne le caratère souvent injuste de Maheu. Ainsi, Prévost observe : « j'ai pu noter à deux ou trois reprises qu'il [Maheu] pouvait se tromper lourdement sur la valeur de certains de ses collaborateurs », et, se croyant « infaillible dans ses jugements sur les hommes », prendre des décisions injustes[10]. En effet, tout-puissant, Maheu a parmi le personnel ses favoris, dont il accélère la promotion, et ses têtes de turc, qu'il exile ou dont il sème la carrière d'obstacles[11]. Plusieurs membres du personnel sont ainsi « victimes de son arbitraire ». Selon Prévost, Maheu « n'était pas très sûr d'un pouvoir atteint si tard dans sa

---

[1] *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, article de Michel Doo-Kingué : « Un brillant humaniste, un grand leader, un véritable homme d'Etat », p. 77-85. *Ibid.*, article de Chikh Bekri, p. 42 : « personnalité fascinante de ce grand intellectuel de culture universelle qui savait être parfois d'une ironie cinglante ». *Ibid.*, article de Sybil Claude, p. 54 : personnalité « brillante, souvent séduisante ». Article de Francesco di Castri, « René Maheu : la rigueur », p. 71-72 : « autorité intellectuelle ». M. Prévost, *op. cit.*, p. 243 : « fasciné ».

[2] *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*, article de Gérard Bolla, « Croire en l'Unesco », p. 47-50, p. 47 : « Craint, mais admiré et respecté de son secrétariat, il était la terreur de tous ceux qui avaient cru ou espéré trouver avenue Kléber ou place de Fontenoy une douce sinécure parisienne ». *Ibid.*, Till Bravery, article « La vocation », p. 51 : « ses célèbres colères ». *Ibid.*, article d'Emile Delavenay, p. 62 : « ses moments d'irritation » ; « parfois impatient devant de petites défaillances des services ». *Ibid.*, article de J.B. de Weck, p. 69 : « le redoutable prestige d'un homme au caractère d'acier, capable certes de grands élans de générosité, mais aussi d'humeur imprévisible » ; p. 70 : « la patience n'était certes pas sa première vertu ». *Ibid.*, article de Michel Doo-Kingué : « ses colères aussi orageuses que passagères ». *Ibid.*, article de S. Dumitrescu, p. 89 : « René Maheu avait la réputation d'être assez autoritaire ». *Ibid.*, article de Francesco di Castri, « René Maheu : la rigueur », p. 71-72 : « une attitude d'intransigeance, de manque de chaleur humaine, de mépris pour les médiocres et les opportunistes ».

[3] *Encyclopedia Universalis*, 1976, p. 503-504 : « René Maheu » par Jean Thomas.

[4] *Ibid.*

[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 100, 101, 243.

[6] *Lien-Link* n°85 : « Paris, avril 1968 », par Jacques L. Boisson.

[7] Interview Tocatlian.

[8] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 51. « the Maheu reign » ; « Mr. Unesco ».

[9] interview Foecke.

[10] M. Prévost, *op. cit.*, p. 163.

[11] M. Prévost, *op. cit.*, p. 180 : « J'avais espéré être envoyé en Afrique [...]. Rien en Afrique n'était alors disponible, sauf la Tanzanie, mais cette mission était réservée par le DG à Nasseem Beg [Pakistanais], qui avait encouru son ire, et qu'il souhaitait exiler aussi loin que possible du Siège et du Pakistan. On m'avait donc offert la Malaisie ».

carrière, et […] se rassurait sur ce pouvoir par l'injustice ». En outre, « avec l'âge se développa chez lui un culte de la jeunesse, qui égara parfois ses choix, qu'il s'agisse de nommer un nouveau fonctionnaire, ou au contraire d'obliger à la retraite un collaborateur extrêmement capable ». Prévost explique cette « manie » de Maheu de renvoyer ses collaborateurs ayant atteint la soixantaine, alors que lui-même avait dépassé cet âge, par son désir d'avoir l'impression de leur survivre[1].

L'autoritarisme de Maheu est observé avec agacement par les États membres, notamment anglo-saxons, hostiles par principe à un directeur général français. En 1963, Benton observe dans un rapport confidentiel que, « par son expérience et sa grande virtuosité intellectuelle », Maheu, « brillant, travailleur et compétent », « domine complètement et même tyrannise son personnel. Son rôle est pratiquement dictatorial »[2]. La même année, le gouvernement britannique observe que « comme chef du Secrétariat, Maheu n'est pas exempt de critiques : il traite ses subordonnés durement et est intolérant avec tous ceux qu'il suspecte d'incompétence »[3]. L'ambassade des États-Unis souligne en 1970 « le tempérament coléreux, notoirement français, du DG [qui] éclate souvent en des attaques cinglantes et parfois même calomnieuses sur l'intelligence et la capacité de ses hauts fonctionnaires et de tous ceux qui sont au-dessous de lui »[4].

La démoralisation du personnel qu'engendre le caractère autoritaire de Maheu est analysée dans les rapports confidentiels des États membres. Ainsi, en 1970, l'ambassadeur des États-Unis à Paris observe que l'autoritarisme de Maheu conduit à faire de la publication du document du programme et de budget (le « C/5 ») un moment de « tension et de pression extrême » pour les fonctionnaires, et entraîne chez eux « une baisse de moral », car elle implique une élimination péremptoire de projets dans lesquels ils s'étaient investis ; ce document, conclut-il, « montre qu'en dernière analyse la seule opinion qui compte réellement est celle du DG »[5].

A la fin de la période, l'autoritarisme de Maheu est de plus en plus exprimé dans la presse ; ainsi, lorsqu'il quitte l'Unesco en 1974, *Le Monde* souligne qu'il a dirigé l'Unesco « d'une poigne de fer » et que « certains lui reprochent même d'avoir confondu l'autorité […] avec l'autoritarisme »[6]. À sa mort l'année suivante, *Le Monde* évoque le mécontentement des fonctionnaires à cause de son autoritarisme et la révolte de son personnel : « Ces murmures sont devenus vociférations en 1970, lorsqu'une véritable révolte a secoué le personnel du

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 102-105 : « le snobisme l'a souvent égaré. Les titres nobiliaires, les grands noms impressionnaient trop souvent ce fils d'instituteur devenu l'égal d'un chef d'Etat ».

[2] EU, box 4247 : confidential, « Some miscellaneous observations on Unesco's 65th executive board meeting », Paris, april 29th-may 17th 1963, by William Benton, 14 p. plus annexes, p. 2-3. « a complex French intellectual, brilliant, hard working and able ». « By his experience and greater intellectual virtuosity, he completely dominates and even bullies his staff. His role is practically dictatorial ».

[3] RU, PREM 11/5185 : record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confidentielle intitulée « R. Maheu ». « as head of the Secretariat he is not without critics - he drives his subordinates hard and is intolerant of anyone whom he suspects of incompetence ».

[4] EU, box 3225 : airgram de Blake, de l'ambassade américaine de Paris, au département d'état, au sujet : « Malaise at Unesco : young staff leading revolt against DG's leadership », 25 avril 1970, 3 p. « self-criticism of Unesco, its program and its procedures ». « the revolt is designed to change the allegedly dictatorial operational methods of the DG and to breathe fresh, young ideas into the Organization's program » ; « the DG's notorious French temperament and temper often flare up in scathing and sometimes even scurrilous attacks on the intelligence and capacity of his senior staff and all those under him ».

[5] EU, box 3225 : airgram de Blake, de l'ambassade américaine à Paris, au département d'état, au sujet « Malaise at Unesco : young staff leading revolt agaisnt DG's leadership », 25 avril 1970, 3 p. « a procedure which oldtimers at Unesco always note brings about a low morale in the Organization since it results in ego-deflating elimination of pet projects and plans, and shows that in the final analysis the only opinion that really counts in Unesco is the DG's ».

[6] *Le Monde*, 15 nov. 1974, p. 38 : « Unesco. Après douze ans de mandat, M. René Maheu quitte la direction générale de l'organisation », par Jean-Pierre Clerc : sous-titre « un intellectuel aux avant-postes de l'histoire ».

siège, mécontent d'une si lourde tutelle » ; « les coups de colère du 'roi René' étaient légendaires »[1] ; et *Le Figaro* souligne le caractère « obstiné et autoritaire » de Maheu, et écrit : « d'une fermeté intraitable qui allait quelquefois jusqu'à des éclats de violence qui faisaient partie de sa légende, René Maheu avait, à la tête [de l'Unesco], un tempérament de chef »[2].

Des relations autoritaires à tous les niveaux de la hiérarchie.

Ce n'est pas seulement au niveau des directeurs généraux que l'autoritarisme pèse, mais à tous les niveaux de la hiérarchie. Prévost évoque les « petits chefs habiles à utiliser toutes les nuances du règlement pour mener la vie dure à leurs subordonnés »[3]. En 1960, Maheu observe que le moral du personnel du département des sciences exactes et naturelles est « très mauvais, […] du fait de la brutalité de manières de Kovda et de Roderick dans leurs rapports avec leurs subordonnés »[4]. De même, Delavenay témoigne que ses relations avec son supérieur Jean Thomas durant les années 1950 et 1960 n'ont « pas toujours été de tout repos »[5]. Le rapport de la table ronde de 1970 déplore que l'examen des projets de programme et de budget « pren[ne] régulièrement la forme d'un procès où les spécialistes et directeurs du programme tiennent le rôle d'accusés tandis que les responsables des services jouent le rôle de témoins de l'accusation »[6].

La table ronde du personnel de 1970 consacre une place importante au problème de l'autoritarisme :

« La plupart des témoignages, écrits ou oraux, communiqués par des membres du Secrétariat, voient dans l'autoritarisme qui pèse actuellement sur l'Organisation l'une des principales causes, peut-être la cause essentielle, du malaise qui fausse dans de nombreux cas les relations humaines à l'Unesco. Cet autoritarisme revêt parfois la forme d'un paternalisme condescendant ou bourru ; il prend souvent l'aspect d'un arbitraire sans appel ou d'un formalisme excessif ; il devient enfin, dans certains cas, une sorte de mandarinat quand, par exemple, des supérieurs hiérarchiques refusent de partager avec leurs subordonnés une vérité dont ils doivent demeurer les seuls dépositaires. Cet autoritarisme engendre chez ceux qui le subissent toute une gamme de réflexes négatifs : la méfiance, la peur, un sentiment illégitime de culpabilité, et, ce qui est plus grave, l'esprit de servilité. »[7]

S'il faut relativiser dans une certaine mesure ces observations, sans doute influencées par le courant anti-autoritaire de cette époque, il est indéniable qu'un réel autoritarisme caractérise les relations au sein du personnel, au cours de la période étudiée. Il est à noter que, loin de s'atténuer après le départ de Maheu en 1974, cet autoritarisme s'est renforcé sous la direction de M'Bow, dont les anciens fonctionnaires soulignent le caractère « despotique »[8].

---

[1] *Le Monde*, 21-22 déc. 1975, p. 1 et 21 : « M. René Maheu est mort » ; et « Un homme d'action et de conviction » par Jean-Pierre Clerc.
[2] *Le Figaro*, 20-21 déc. 1975 : « René Maheu ou la passion de l'universel. L'ancien directeur de l'Unesco est mort à 70 ans ».
[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 50.
[4] Veronese, carton 32 : lettre de Maheu à Veronese, 10 juin 1960.
[5] Emile Delavenay, « Mes souvenirs de J. Thomas : tradition normalienne… », art. cit., p. 56-62.
[6] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 31. Ibid., p. 23 : « Le plus souvent, les supérieurs hiérarchiques retournent « chez eux » lorsqu'apparaissent les premiers résultats désastreux de leurs décisions, ce qui laisse les fonctionnaires responsables dans une position critique vis-à-vis de la Direction générale ou de leurs prochains supérieurs hiérarchiques. Et le jeu recommence. »
[7] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 140.
[8] Interviews Deleon, Tocatlian, Dumitrescu, Foecke.

La démoralisation du personnel s'explique non seulement par le climat d'autoritarisme, mais par les nombreuses rivalités personnelles.

Rivalités et mesquinerie.

Les relations au sein du personnel sont marquées par d'importantes rivalités et inimitiés. Celles-ci débutent dès la mise en place du secrétariat, alors que la répartition des pouvoirs n'est pas encore bien établie entre les services. Delavenay évoque ainsi la vigueur des « luttes intestines des années 1946-1949 », marquées par l'affrontement des chefs de division et de services, soucieux d'assurer la prééminence de leurs petits « empires » respectifs[1]. Loin de s'estomper, les conflits de personnes perdurent dans les décennies suivantes. Ils sont accentués par la diversité culturelle et professionnelle du personnel, source de malentendus[2]. Certains évoquent même l'existence d'attitudes racistes[3]. Mais le principal motif de ces « inimitiés individuelles » est la mesquinerie et la jalousie : Prévost observe que « la vanité, l'ambition, […] la mesquinerie, la lâcheté, voire la cruauté […] se font constamment jour dans les couloirs, derrière les portes »[4]. Alfred Métraux, dans son journal, déplore les innombrables « rivalités mesquines » qui opposent les membres du personnel de l'Unesco[5].

Ces rivalités concernent souvent un agent et son supérieur hiérarchique direct. C'est le cas de Prévost avec son supérieur Gjesdal au secteur des communications[6], d'Alfred Métraux avec Guiton au département des sciences sociales[7], de Dumitrescu avec Buzzati-Traverso au secteur des sciences[8], etc. Esther Dartigue observe que Maurice Dartigue, malgré ses efforts énormes comme chef de mission dans l'opération Unescongo en 1960-61, et malgré des lettres d'éloge de Maheu et de Hammarskjöld, n'a pas reçu d'augmentation de salaire et de grade. Au contraire, à son retour au siège, son poste de chef de la division de l'éducation scolaire est même remis en question. Ce n'est qu'en 1986 qu'Adiseshiah, dans une lettre à Esther Dartigue, reconnaît les injustices faites à son mari à l'Unesco, au niveau des postes et du salaire ; selon elle, ces injustices seraient liées à sa couleur de peau[9].

Prévost témoigne de l'hostilité de Maheu à certains fonctionnaires, sans raison justifiée, et du fait qu'il bloquait alors leur carrière, à son gré, au profit d'autres qui étaient ses favoris[10].

Les rivalités se produisent aussi entre égaux hiérarchiques, comme Roger Caillois et Philippe Soupault, à la fin des années 1940[11]. En 1952, Métraux évoque sa rivalité avec son collègue Lacharrière, qui « bloque [s]es efforts », dans le cadre du projet sur les races, « par

---

[1] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 345.
[2] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 17. Le travail au sein du Secrétariat « engendrait inévitablement des conflits de personnes, parfois résultant de malentendus culturels » (« engendered inevitable interpersonal conflicts, sometimes as a result of cultural misunderstandings ») ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 145 : « comment employer dans le même appareil des hommes et des femmes de cultures et de formations diverses, dont les compétences s'appliquent à des domaines très variés […] ? »
[3] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 239. Selon Esther Dartigue, veuve du fonctionnaire haïtien Maurice Dartigue, l'ascension de son mari au sein de l'Unesco aurait été freinée par sa couleur ; rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 142-143.
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 50 et 145.
[5] Journal Métraux, 26 février 1953 : « Ils sont singulièrement corrompus par le « rôle » social qu'ils jouent, ou croient jouer ».
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 50, 76-78.
[7] Journal Métraux, *passim*.
[8] Interview Dumitrescu.
[9] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 170-172.
[10] M. Prévost, *op. cit.*, p. 85-86.
[11] O. Felgine, *op. cit.*, p. 366.

esprit bureaucratique »[1]. Métraux évoque aussi ses conflits et disputes à la même époque avec Jean Guiton, qu'il trouve « malveillant, stupide et borné »[2]. En 1955, il parle dans son journal de « menaces de mémos et autres choses de cet ordre » qui sont faites de façon anonyme par certains fonctionnaires à l'égard de certains de leurs collègues[3]. Une vive dispute se déroule entre Lévi-Strauss et Caillois en 1955[4]. Dans les années 1950, des dissensions personnelles se produisent entre René Etiemble et Caillois, à propos de la direction de la collection des œuvres représentatives asiatiques[5]. Métraux témoigne également dans son journal de dissensions entre Alva Myrdal et Lévi-Strauss ; ainsi, en 1955, au déjeuner d'adieu pour le départ d'Alva Myrdal, il observe qu'elle « ne manque pas d'envoyer à Lévi-Strauss une pointe »[6].

Aucun secteur n'échappe à ces rivalités, même si selon Michel Batisse elles sont moins prononcées dans les départements scientifiques[7]. Ainsi, au sein du secteur des sciences, Dumitrescu témoigne qu'à son arrivée en 1969, il a été l'objet de l'« attitude inamicale » et de la « jalousie » de son collègue roumain[8], et il évoque les mesquineries et les vexations que ce collègue lui fait subir :

« Je savais que celui qui assurait l'intérim du poste de directeur m'en voulait parce qu'il avait été lui-même candidat pour ce poste. J'ai donc essayé d'avoir une attitude particulièrement amicale envers lui. Malheureusement, ceci n'a pas été réciproque. Je fus un peu contrarié quand il m'a dit qu'il n'y avait pas de bureau disponible pour moi, que l'administration était au courant du problème, mais que, pour l'instant, je devrais partager le bureau avec un consultant français. De plus, m'a-t-il dit, il n'y avait pas de secrétaire pour moi […]. La secrétaire principale de la division aurait exprimé le souhait de continuer à travailler avec lui. La correspondance devrait être vue d'abord par lui, car « il connaissait mieux le *background* », mais il me passerait les choses les plus importantes. Cette situation a duré un mois et je m'étonne aujourd'hui d'avoir été si naïf pour croire aux boniments de mon collègue. »[9]

E.R. évoque les « rivalités personnelles »[10], les « conflits intérieurs feutrés »[11], présents dans tous les départements. Pauline Koffler évoque les importants conflits de personnes au sein de la direction de la presse dans les années 1960-70[12]. Raymond Johnson témoigne avoir été frappé par ces rivalités à son entrée à l'Unesco en 1961 :

« Si le sort ne m'avait pas placé, pendant si longtemps et presque dès le début, au Bureau du Personnel (en quelque sorte l'estomac de l'Organisation), je n'aurais peut-être pas été le témoin direct de tant d'exigences excessives, de tant de petitesses de bas étage, de réclamations qui parfois dépassaient les bornes de la plus élémentaire décence. […] Dès ma

---

[1] Journal Métraux, 29 janv. 1952, p. 352.
[2] Journal Métraux : « Prise de bec avec Jean Guiton, que je trouve malveillant, stupide et borné », 21 avril 1952, p. 371.
[3] Journal Métraux, 2 fév. 1955.
[4] Interview Lévi-Strauss ; Journal Métraux, 10 mars 1955 ; « Je lis avec effroi l'article de Lévi-Strauss contre Caillois » ; *Ibid*., 23 nov. 1955 : « grande réconciliation entre Caillois et Lévi-Strauss ».
[5] *Souvenir de Jean Thomas, op. cit*., p. 37-43 : Etiemble : « Sur un cri de Jean Thomas ».
[6] Journal Métraux, 27 oct. 1955.
[7] Interview Batisse.
[8] *Lien-Link* n°84, « Etre roumain à l'Unesco dans les années 60 et 70 », par Sorin Dumitrescu.
[9] *Lien-Link* n°87, « Quelques semaines avant et après mon entrée à l'Unesco », par Sorin Dumitrescu.
[10] *Lien-Link* n°83, « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.
[11] Ibid.
[12] Interview P. Koffler.

première semaine, un Chef de division (encore un compatriote), M. Laidley, m'affirma qu'il ne fallait jamais prendre les choses trop au sérieux à l'Unesco, si on voulait « tenir ». Il faut se souvenir, ajouta-t-il, que le but de l'Administration, et surtout aux Nations Unies, est d'être toujours en mesure de prouver que toute erreur est la faute de quelqu'un d'autre. Il n'avait pas tout à fait tort. »[1]
Le rapport de la table ronde de 1970 observe que ces rivalités « compromet[tent] les relations humaines »[2].

Les rivalités de personnes sont aussi très vives au plus haut niveau. Durant le mandat de Torres Bodet, le membre australien du conseil exécutif, Ronald Walker, conservant de la rancœur de son échec à sa candidature au poste de directeur général face à Torres Bodet, s'efforce de lui nuire[3]. Au début du mandat d'Evans, en 1954-55, une forte rivalité oppose celui-ci à son sous-directeur général Maheu. Au cours d'un dîner avec Alfred Métraux, « le pauvre [Maheu] se plaint des difficultés de sa position. La « troïka » [le directeur général Evans et les deux sous-directeurs généraux] ne marche pas bien. Il n'y a pas de division des compétences et les décisions doivent être prises par trois personnes qui ne s'entendent pas »[4]. À partir de 1956, Evans, hostile à Maheu, l'« exile » à New-York et le tient à l'écart des grandes réunions et des décisions importantes[5]. Une rivalité importante oppose également, pendant des années, Maheu à Adiseshiah. Sous-directeur général depuis janvier 1954, Adiseshiah « se taille un vaste domaine dans l'administration des programmes d'aide aux pays en voie de développement », et occupe une place de plus en plus importante, devenant le « grand maître de l'aide au développement »[6]. Un article de la presse belge en 1958 affirme que Maheu a été envoyé par Evans « dans une sorte d'exil », s'étant rendu « indésirable dans l'entourage de M. Evans qui finit par l'expédier aux Amériques »[7]. Evans témoigne qu'« Adiseshiah et Maheu ne se sont jamais aimés », et que « tous deux étaient avides de pouvoir ». Il observe : « ils se sont constamment battus sous mon administration. Mais j'ai été assez fort, si je puis dire, pour empêcher que cela ne dégénère en guerre ouverte. J'ai maintenu chacun d'eux à sa place. Je les ai fait travailler ensemble ». Il observe que cependant au bout d'environ un an, il s'est « senti davantage du côté d'Adiseshiah que de Maheu ». « Je lui faisais plus confiance qu'à Maheu. Alors j'ai transféré Maheu contre sa volonté à New York »[8]. Evans reconnaît que cette décision a été de sa part « une punition pour ce qu['il] considérai[t] comme un certain degré de déloyauté » de Maheu à son égard, puisque Maheu prônait d'autres orientations que les siennes[9]. Pendant le mandat de Veronese,

---

[1] *Lien-Link* n°79 : « Mes débuts à l'Unesco. Juin 1961 » par Raymond Johnson.
[2] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 38
[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 352-253, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 163.
[4] Journal Métraux, 28 février 1955.
[5] Veronese, carton 33 : lt. de Maheu à Veronese, 7 mars 1957 : il est vexé qu'Evans ne l'ait pas invité à venir à Paris pour assister à la prochaine session privée du conseil exécutif, il en veut à Evans, et pousse Veronese à l'inviter, sinon il le ressentira comme « un désaveu de [s]a mission ».
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 198-199. E. Delavenay, *op. cit.*, p. 389.
[7] Veronese carton 32 : Journal belge *La Relève*, 20 déc. 1958, p. 14-15 : article de Reginald Hemeleers : « Un catholique à la tête de l'Unesco ».
[8] OHRO, interview d'Evans p. 701-702 : « Asiseshiah and Maheu have never liked one another, [...] Both of them were power-thirsty. They fought constantly under my administration. But I was strong enough, if I may say so, to keep open warfare from breaking out. I held each one in his place. I made them work together. [...] I found myself more on Adiseshiah's side than I did on Maheu's. It trusted him more than I trusted Maheu. So I transferred Maheu against his will to New York to be the representative of Unesco with an office in the UN building ».
[9] OHRO, interview d'Evans, p. 703 : le fait d'envoyer Maheu à New York a été un « punishment for what I regarded as a certain amount of disloyalty » puisqu'il prônait d'autres orientations que lui sur le programme. « He did a good job in New York ».

Maheu et Adiseshiah fonctionnent bon gré mal gré en « équipe », en « tandem », mais lorsque Veronese démissionne, ils se retrouvent dans une situation de concurrence ouverte et exacerbée, briguant tous les deux le poste de directeur général[1]. Au début de l'automne 1962, après la démission de Veronese, le conseil exécutif, réuni en séance secrète, choisit Maheu, mettant ainsi un terme à une longue période de concurrence. Une fois élu, Maheu nomme en 1963 Adiseshiah assistant directeur général, mais les relations entre les deux hommes restent teintées d'hostilité[2].

A ces rivalités de personnes s'ajoutent les heurts entre le personnel idéaliste et celui qui considère l'Unesco comme une sinécure.

Un esprit de sinécure, en contradiction avec l'éthique officielle.

Le statut de fonctionnaire de l'Unesco comporte une éthique idéaliste, exprimée dans le « statut et règlement du personnel ». Chaque fonctionnaire est tenu de prêter serment. Pourtant, dès les premières années, comme l'observe Torres Bodet, une partie non négligeable du personnel est motivée principalement non pas tant par l'idéal de l'Unesco, mais par le salaire élevé, la possibilité d'habiter à Paris, le prestige de travailler dans une institution internationale[3]. L'Unesco apparaît comme un refuge douillet, « un terrain fertile pour la sinécure »[4]. De nombreux intellectuels, à l'instar de Jean d'Ormesson, Roger Caillois, Georges Semprun, y voient un gagne-pain confortable, qui leur permet de disposer de beaucoup de temps libre pour se consacrer à l'écriture[5]. Odile Felgine souligne ainsi la « moelleuse et quiète existence » que son poste à l'Unesco procure à Roger Caillois[6]. En 1950, le directeur général Torres Bodet exprime à Delavenay sa contrariété d'observer que « les fonctionnaires ne sont guère ponctuels le matin », et qu'« il est difficile d'obtenir d'eux

[1] EU, box 825 : confidential report of the US delegation to the meeting of ministers of education of Asian members states, Tokyo, par Charles B. Fahs, 12 avril 1962, 5 p., p. 2 : tout un paragraphe est consacré à la « rivalry » entre Maheu et Adiseshiah. M. Prévost, p. 99-100. « Equivalents en culture, en capacité d'administration et en talent diplomatique, trop proches dans le travail quotidien pour ne pas s'estimer mutuellement, tout en se jalousant ». EU, box 824 : lettre de G. Shuster à Dean Rusk, 15 décembre 1961, 5 p., p. 2 : l'ambassadeur d'Inde à Paris a réussi une « rather startling performance » en faisant nommer par le conseil exécutif, contre les vœux de Maheu, Adiseshiah comme DDG ; « rivalry at the top will increase until a new DG is appointed ».

[2] EU, box 4247 : confidential, « Some miscellaneous observations on Unesco's 65th executive board meeting », april 29th-may 17th 1963, by William Benton, 14 p., p. 5-6.

[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, p. 59 : « Unos, porque el sueldo que recibian en Francia era probablemente mayor que el que hubiesen cobrado en sus paises. Otros, porque les gustaba vivir en Paris. Otros, porque el hecho de figurar en la planta de una institucion international les infundia tal vez orgullo ».

[4] Edward H. Buehrig, « The Tribulations of Unesco », in *International Organization*, automne 1976, vol. 30, n°4, p. 684.

[5] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 355 : « Roger Caillois très peu fonctinnaire, difficile à joindre le matin dans son bureau » ; p. 354 : Delavenay, s'étonnant du très faible rendement de la section de la traduction espagnole, se voit expliquer par le chef de cette section, le républicain espagnol Quiroga Pla, que cela est dû « aux arrivées tardives et aux absences non autorisées de Semprun, qui passe ses nuits dans les cafés littéraires de Saint-Germain des Prés ». Delavenay renvoie alors Semprun. « Le malheureux Quiroga sera expulsé du PC espagnol pour avoir ainsi permis le renvoi de Semprun » ; Delavenay a eu « bien du mal à obtenir un travail suivi de [Carrera Andrade], ce poète aux habitudes peu compatibles avec la présence au bureau à heures fixes ». Interview Jean d'Ormesson : il travaillait à ses romans dans son bureau de l'Unesco.

[6] O. Felgine, *op. cit.*, p. 372.

un travail soutenu »[1]. Cette situation rappelle celle évoquée par Albert Cohen dans le roman *Belle du Seigneur*, à propos des fonctionnaires de la SDN[2].

Étant donné les conditions de salaire et de travail exceptionnelles ainsi que les nombreux avantages (exonération d'impôts, primes, …) attachés au statut de fonctionnaire à l'Unesco, les candidatures affluent. Alfred Métraux, dans son journal, évoque sa lassitude à l'égard de ces innombrables demandes dont il perçoit avec lucidité le caractère opportuniste : « 22 juillet 52 : je suis harassé par divers candidats à des jobs Unesco, en particulier par un Dravidien, Mr. Sumithra, éducateur qui considère que ses connaissances, son zèle doivent lui assurer un poste à l'Unesco. Il s'insinue dans mes bonnes grâces avec autant de ténacité que d'onctuosité. » ; « 21 septembre 53 : visite du Togolais Creppy, qui m'avoue être en difficultés financières et qui cherche un ti-job » ; « 9 novembre 53 : visite d'un Bulgaro-Turc, fort sympathique, qui veut un job à l'Unesco » ; « 8 septembre 55 : visite d'une mère yougoslave, qui semble décidée à ne pas quitter mon bureau sans avoir l'assurance qu'une position a été offerte à son fils. »[3]

Les consultants et responsables ponctuels de missions pour l'Unesco, ainsi que le personnel de divers autres postes liés à l'Unesco, sont recrutés essentiellement sur la base des réseaux de relations des fonctionnaires du siège. Ainsi par exemple, Claude Lévi-Strauss a été secrétaire général du Conseil international des sciences sociales (CISS) de 1953 à 1959, à la demande de ses amis Métraux et Klineberg[4].

Evans souligne, dans son interview dans le cadre du *Columbia Oral History Project* en 1966, la lutte sévère qu'il a menée pendant son mandat contre les privilèges, les sinécures, le favoritisme, et évoque l'impopularité que cela lui a valu auprès du personnel. Par exemple, il a refusé d'utiliser son privilège diplomatique pour importer de l'alcool détaxé pour le personnel, il a refusé aux fonctionnaires de se faire payer leurs voyages d'agrément familiaux par l'Unesco et de se faire rembourser des billets d'avion fournis par l'Unesco et qu'ils n'utilisaient pas ; il s'est également élevé contre le fait que certains membres du conseil exécutif se faisaient attribuer par l'Unesco des contrats pour écrire des ouvrages, se faisaient payer, puis n'écrivaient pas ces ouvrages ; à cet égard, Evans fait passer une résolution stipulant que les membres du conseil exécutif ne peuvent pas se faire payer par l'Unesco pour les services supplémentaires qu'ils rendent[5]. En décembre 1958, Jean Larnaud, qui connaît

---

[1] *Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par E. Delavenay.
[2] Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, Gallimard, Folio, 1968, 1100 p. (personnage d'Adrien Deume).
[3] A. Métraux, op. cit., 18 février 1952 : « déjeuner avec Flornoy […] Ce que Flornoy veut, en somme, c'est le patronnage de l'Unesco ; ses amabilités n'ont probablement pas eu d'autre fin ». 20 octobre 1952 : « visite de ce docteur du Togo, M. Ohin, qui, en fin de compte, veut mon appui pour aller aux Etats-Unis. Visite de Dorcely, qui voudrait que je l'aide à prolonger sa bourse ». 11 septembre 1953 : « Visite du jeune Canals Frau, qui étudie l'optique à Paris. Il vient accompagné d'une étudiante argentine. Ni l'un ni l'autre ne veulent rentrer en Argentine, et cette visite est quelque peu intéressée. Il s'agit de savoir si l'Unesco peut la tirer d'affaire » ; « Helena Paz […] m'amène une fort belle péruvienne, Blanca Varela de Saysalo, qui est écrivain, poète, etc. Naturellement, elle voudrait bien trouver quelque emploi à l'Unesco ». 23 septembre 1953 : « longue visite d'Eric Williams, de la Caribbean Commission. […] En fait, il veut un job ». 29 septembre 1953 : « Lerner […] vient me voir dans l'espoir sans doute que je lui trouverai de l'argent pour rester à Paris ». 12 septembre 1955 : visite de deux jeunes Suisses, « peintres et psychologues amateurs, qui s'obstinent à croire que l'Unesco peut leur donner de l'argent pour appliquer en Afrique le test des couleurs inventé par le Dr. Max Luscher ».
[4] Interview Lévi-Strauss.
[5] OHRO, interview Evans, p. 570-572.

bien l'Unesco, met en garde son ami Veronese, nouvellement élu directeur général, contre « les importuns et les quémandeurs » qui ne vont pas manquer de le solliciter sans cesse[1].

Une fois recrutés, ces « opportunistes » font leur travail avec « indifférence et laisser-aller », ce que déplorent les fonctionnaires réellement motivés, comme E.R.[2]. Un clivage se met ainsi en place entre le personnel idéaliste et consciencieux, et celui qui conçoit l'Unesco uniquement comme une sinécure, ou comme un moyen de faire carrière[3]. Raymond Johnson, entré à l'Unesco en 1961, évoque avec ironie les avantages que convoitent les « opportunistes » : « il y a tant d'avantages. […] Il y a une coopérative où les choses coûtent moins cher et on a droit à une ration de tabac par mois, au quart du prix pratiqué à l'extérieur », etc[4].

Le clientélisme dans le recrutement est assez répandu durant toute la période ; il est le fait aussi bien des directeurs généraux et des membres du secrétariat[5], qui font entrer leurs relations à l'Unesco[6], que des représentants gouvernementaux[7]. Des années 1950 aux années 1970, l'ingérence des États membres dans le recrutement du personnel augmente[8]. Sandy Koffler, rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco*, qui refuse absolument toute pression de la hiérarchie comme des États membres pour le recrutement d'un fonctionnaire dans son équipe et fait son choix lui-même après un entretien préalable avec les candidats, fait figure d'exception [9], de même que Dumitrescu[10].

Déplorée par la table ronde du personnel en 1970, car elle nuit à l'efficacité du personnel, cette situation persiste pourtant par la suite[11]. Elle s'aggrave même nettement après 1974, sous la direction de M'Bow. Les témoignages recueillis observent que celui-ci, durant ses deux mandats, érige le népotisme en règle, et que cela constitue un important facteur d'affaiblissement de l'Unesco[12]. Ainsi, en 1983, lorsque Sandy Koffler part à la retraite, M'Bow refuse de nommer, pour lui succéder, Olga Rodel, que Koffler avait pourtant désignée en raison de ses compétences, mais nomme son protégé[13]. En 1984, de vives protestations s'expriment contre les procédures de plus en plus opaques de recrutement[14]. Elise

---

[1] Veronese, carton 22 : lt. de Jean Larnaud à Veronese, non datée, au lendemain de son élection au poste de directeur général.

[2] *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.

[3] Interviews J. et E. de Hemptinne. Yvan de Hemptinne, très dévoué, idéaliste, était toujours en colère contre les nombreux arrivistes et paresseux.

[4] *Lien-Link* n°79 : « Mes débuts à l'Unesco, juin 1961 » par Raymond Johnson.

[5] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 354 : Torres Bodet fait nommer comme éditeur espagnol « un de ses amis, diplomate écuadorien », Carrera Andrade. *Ibid.*, p. 387 : « Evans après un voyage aux antipodes a ramené une jeune Australienne, S.W., à qui il confie dans son cabinet des fonctions auxquelles rien ne semble la préparer » ; cet épisode « n'a fait aucun bien à la réputation d'Evans ». M. Prévost, *op. cit.*, p. 173 : le « népotisme » récurrent dans le secrétariat tout au long des années, a « affaibli le Secrétariat, moralement, et du point de vue des compétences ».

[6] *Lien-Link* n°82 : « Entrer à l'Unesco comme entrer en religion ? » par Zacharie Zachariev. Entré à l'Unesco dans les années 1960. « Avez-vous déjà remarqué le rôle joué dans la vie de plusieurs de mes anciens collègues par l'amie ou les amies en ce qui concerne l'entrée à l'Unesco ? » C'est son cas notamment.

[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 119 et 126 : « Une longue fréquentation des commissions administratives du conseil exécutif et de la conférence générale ne m'avait que trop bien appris qu'en dépit de leurs déclarations les Etats membres se moquent éperdument de la compétence du Secrétariat ».

[8] Alain Pellet, David Ruzié, *Les fonctionnaires internationaux*, *op. cit.*, p. 31-33. M. Prévost, *op. cit.*, p. 40.

[9] Interview P. Koffler.

[10] Interview Dumitrescu.

[11] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cité, p. 17. Alain Pellet, David Ruzié, *Les fonctionnaires internationaux*, *op. cit.*, p. 31-33.

[12] Interviews Tocatlian et Foecke.

[13] Interview P. Koffler. M'Bow ne l'a pas nommée à cause du fait qu'elle était une femme.

[14] M'Bow s'efforce de se défendre dans la presse : *Jeune Afrique* n°1206, 15 février 1984, p. 33, interview de M'Bow : « Qu'est-ce que je réponds aux calomniateurs ? Visitez l'Unesco, assistez aux réunions, fouillez les archives, épluchez la documentation, passez au crible la gestion ». (cité dans Elvira Garcia Cambeiro, *Blue CV. Anatomie d'un recrutement. 1977-1982*, 1987, p. 5)

Keating souligne le développement croissant au fil de la période de ce caractère « intéressé » du personnel par les avantages qu'offre un poste à l'Unesco[1]. Pour relativiser ce phénomène, il faut préciser qu'il n'est pas spécifique à l'Unesco mais propre à l'ensemble du système des Nations Unies. Il est vivement dénoncé en novembre 1982 lors d'une manifestation rassemblant 1500 fonctionnaires de l'ONU, soit le tiers des employés du siège de l'ONU, qui protestent contre la politique d'embauche du système de l'ONU, jugée fondée « sur le favoritisme plus que sur la compétence »[2].

En outre, sur le terrain comme au siège, le véritable travail cède souvent la place à des mondanités : ainsi, comme il le note dans son journal, Métraux, dans sa mission en Guyane anglaise en 1947, passe le plus clair de son temps avec les autorités coloniales, les Européens, les intellectuels, en visites, cocktails, mondanités, repas, soirées …[3]. Le film sur la conférence de Beyrouth (décembre 1948) montre qu'une grande partie de la conférence consiste en des mondanités et divertissements : visites d'expositions, de sites culturels, cocktails, …[4] Beaucoup de fonctionnaires et membres du conseil exécutif sont attirés surtout par la possibilité que leur offre l'Unesco de faire des voyages. Ainsi, Charles Ascher écrit à Juliette Huxley, en 1975, évoquant avec nostalgie ses années passées à l'Unesco : « je n'aurai jamais plus l'occasion de profiter autant du tourisme culturel que je n'ai pu le faire avec le conseil exécutif de l'Unesco, rencontrant des chefs d'état, des ministres de la culture, visitant des musées et des monuments historiques qui ne sont pas ouverts au simple touriste »[5]. Les experts sur le terrain, souvent laissés à eux-mêmes, sont parfois tentés de passer plus de temps à prendre du loisir qu'à travailler[6].

Pour une partie du personnel, travailler pour l'Unesco est plus une source de revenu qu'un idéal. Ainsi, Claude Lévi-Strauss, secrétaire général du CISS de 1953 à 1959, n'était « pas très convaincu » de l'intérêt des activitiés du CISS, ce poste était d'ailleurs pour lui une « occupation subsidiaire », qui le laissait très libre[7].

La corruption et le détournement d'argent règnent, à plus ou moins grande échelle, au siège comme sur le terrain[8]. M' Bow développe beaucoup le népotisme dans le recrutement du personnel[9].

Tous ces éléments qui concourent à développer un malaise au sein du personnel l'amènent au fil des années à une contestation, d'abord timide, ensuite plus affirmée, du fonctionnement de l'Unesco.

3.3.3. Une contestation du personnel contre la direction.

---

[1] Interview Elise Keating.
[2] Elvira Garcia Cambeiro, *Blue CV…*, *op. cit.* : c'est une critique du recrutement à l'Unesco et dans les organisations internationales. Et *Le Monde* 9 novembre 1982, p. 5.
[3] Journal Métraux : il visite le jardin botanique avec Mr. Lord, directeur du department of lands and mines (p. 184). etc. Il va souvent dans les musées (p. 195) ; « visite aux différents consulats » (p. 195) ; il rencontre des Européens, des intellectuels. Mondanités, repas et soirées dans des palaces. Ex : « déjeuner au Gloria avec Carneiro, qui nous conduit au palais d'Hamarati », le 27 juin (p. 207). Le 3 juillet, il reçoit Huxley et déjeune avec lui au Copacabana Palace ; déjeuner chez Carneiro le 11 juillet (p. 210).
[4] Film n° 590, 1948.
[5] Ascher, box 1 : lettre d'Ascher à Juliette Huxley, 17 fév. 1975 : « I shall never again enjoy such cultural tourism as in my travels, with the Unesco excutive board, meeting heads of state, ministers of culture, being shown museums and historic monuments on terms not open to the general tourist ».
[6] Journal Métraux, p. 182 : mission dans les Andes : « sieste », « promenade après dîner ».
[7] Interview Lévi-Strauss.
[8] RU, ED 157/32 : « Criticisms of Unesco », nov. 1955. 1 million de francs sont dérobés à la conférence générale de 1946 par un comptable malhonnête.
[9] Interview Tocatlian.

Les dysfonctionnements et les pesanteurs du système administratif de l'Unesco, qui rejaillissent sur la qualité des relations humaines, entraînent à partir de la fin des années 1950 l'émergence d'une contestation de la part du personnel, révélatrice de son profond malaise.

Vers 1956-1958, Prévost rapporte que « le mécontentement grandissait parmi le personnel », à cause des dysfonctionnements administratifs et de la lenteur des possibilités d'évolution des traitements.

« L'administration restait indifférente à cette situation [...]. La tension montait ; certains parlaient de se mettre en grève. À l'époque, jamais le système des Nations Unies (ni la SDN, qui l'avait précédé) n'avait connu de grève. Nous n'étions pas même certains d'en avoir le droit, même si nous pouvions nous appuyer sur les décisions de l'OIT qui garantissaient ce droit à tous les travailleurs. »[1]

En 1958, le conflit est résolu avec diplomatie par Veronese, alors président du conseil exécutif, qui met au point un mode d'ajustement des traitements satisfaisant pour le personnel, et désamorce ainsi le projet de grève[2].

C'est sous les deux mandats de Maheu, caractérisés par un fort autoritarisme, qu'ont lieu les mouvements de contestation les plus importants. En juillet 1962, le personnel, dénonçant le statut des « salaires locaux », organise une assemblée extraordinaire. Maheu réagit par la fermeté : il fait cadenasser la salle pour empêcher la réunion ; parallèlement, il convoque et retient de force dans son bureau le comité exécutif organisateur de l'assemblée extraordinaire. Mais celle-ci se réunit malgré tout, et vote une grève pour le lendemain. « La grève fut décidée sans vraiment d'hésitation. Nous venions de franchir là un pas important »[3], se souvient Prévost, qui faisait partie des meneurs de ce mouvement. Cette grève, la première de l'Unesco, est suivie par plus de 80 % du personnel[4]. En novembre 1964, l'association du personnel revendique une plus grande sécurité d'emploi et une hausse de certains salaires. Maheu, inflexible, réagit par des « remontrances sévères ». L'assemblée du personnel vote alors une nouvelle grève. Cette fois-ci, devant la menace de grève, Maheu cède et accepte de rouvrir le débat sur l'échelle des traitements et sur le système des postes[5].

Au cours des années 1960, la contestation, de la part d'un fonctionnaire isolé, contre l'autoritarisme de Maheu, est exceptionnelle, et reste généralement ponctuelle et sans conséquences. C'est le cas de Paul Lengrand vers 1965, qui, comme le rapporte Acher Deleon, se dresse contre Maheu au cours d'une réunion du personnel :

« Une critique [de Maheu] sur le programme d'éducation des adultes fait bondir Lengrand qui s'en prend au DG en termes violents pour lui reprocher son autoritarisme et son manque de démocratie. […] Réunion interrompue dans un désarroi total… « Jamais vu ! Inoui ! ! Invraisemblable ! ! ! » ; les commentaires ne manquaient pas. Tension accrue ; atmosphère très tendue. »[6]

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 56-57. et p. 98.
[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 56-57. « Veronese se montra un excellent médiateur ».
[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 98-99. « Même parmi mes amis communistes, plusieurs n'avaient jamais participé à un mouvement de grève ; en revanche, le personnel des ateliers d'entretien et de l'imprimerie comptait nombre d'anciens syndiqués, du Livre en particulier, qui nous aidèrent de leurs conseils. Et dès le lendemain matin [25 juillet 1962], un piquet de grève prit position devant les ascenseurs et l'escalier qui commandaient l'accès aux étages. [...] Peu nombreux [parmi nos collègues] furent ceux qui franchirent le barrage ».
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 99.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 125-131. La grève est votée pour le le 17 novembre 1964 ; elle n'a finalement pas lieu.
[6] Acher Deleon, « Paul Lengrand et l'éducation des adultes », *Lien-Link* n°87, p. 14-15.

En revanche, la contestation qui se déclenche en avril 1970, partie d'un cas isolé, se développe et atteint une ampleur jamais vue jusqu'alors. « Une sorte d'insurrection avait éclaté au siège », comme en témoigne Prévost[1]. La vigueur de ce mouvement s'explique par la conjonction de plusieurs revendications. Il ne s'agit plus seulement, comme dans les deux occasions précédentes, d'un mouvement de défense des salaires, mais surtout d'un mouvement de contestation du fonctionnement administratif et de la situation des relations humaines. En mai 1970, l'association du personnel consulte, au moyen d'un questionnaire anonyme, l'ensemble du personnel de l'Unesco (au siège et hors-siège), pour faire le point sur le « malaise de l'Unesco ». C'est la première fois qu'une telle chose est entreprise au sein du système des Nations Unies[2]. D'autre part, un projet de la direction de compression et de redistribution des bureaux du Siège se heurte à l'opposition du personnel et provoque la signature d'une pétition en juin 1970[3]. En fait, l'élément déclencheur est la décision péremptoire de Maheu de censurer un rapport rédigé par un jeune fonctionnaire de la division de l'enseignement supérieur, Michael Huberman[4], à cause des critiques franches du fonctionnement de l'Unesco qu'il contient. La censure de ce texte entraîne les protestations et la démission du sous-directeur général pour l'éducation, M. Fleixa Ribeiro, qui avait approuvé la publication du texte[5]. L'affaire est ébruitée dans le *New York Times*, ce qui provoque la colère de Maheu et entraîne une radicalisation de la contestation[6]. C'est une véritable révolte qui éclate. Comme l'observe l'ambassade américaine :

« Cette année, au lieu d'accepter les dictats napoléoniens du DG, un esprit de révolte a éclaté et a provoqué une remise en cause de toute la méthode de direction de l'Unesco et de son programme par le DG. […] La révolte a l'intention de changer les méthodes jugées dictatoriales du DG et d'apporter des idées fraîches et jeunes dans le programme de l'organisation. »[7]

Krystyna Chlebowska témoigne de l'atmosphère enfiévrée de cette période de contestation :

« 1969 et 1970 furent […] le temps des débats houleux, des revendications, des remises en question. L'esprit de mai 1968 avait soufflé sur l'Organisation. Le personnel discutait démocratie, bureaucratie, concertation, participation, méthodes de travail, relations humaines. […] ce renouveau à l'Unesco m'enchantait. L'association du personnel était au premier rang des contestataires. Je m'y inscrivis aussitôt. »[8]

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 200-201.

[2] *Le Monde*, 4 juillet 1970, p. 10, article de B. Girod de l'Ain, « Le malaise de l'Unesco. Un groupe organise une campagne contre moi, déclare M. René Maheu ».

[3] Archives Unesco, carton non numéroté : pétition du personnel, 9 juin 1970.

[4] *La démocratisation dans les enseignements secondaire et supérieur*, par Michel Huberman, 35 p., rapport rédigé conformément au projet de programme ; ce rapport est approuvé par ses supérieurs, puis par le sous-directeur chargé de l'éducation, M. Flexa Ribeiro ; (*Le Monde*, 4 juillet 1970, article cité). Maheu donne un blâme écrit à Huberman (*L'Express*, 20-26 juillet 1970, article cité).

[5] M. Fleixa Ribeiro dit : « J'estime que la direction générale et certains de ses bureaux confèrent à l'ensemble de ces problèmes un caractère que j'ai le regret de qualifier de factieux, de persécution policière, de basse police, et de provocations de même qualité morale. Je considère que cette façon d'agir ne préserve pas l'indispensable niveau de dignité humaine dans les relations de travail à l'intérieur de l'organisation et qu'elle est franchement contraire aux principes et aux idéaux de l'Unesco ». (*Le Monde*, 4 juillet 1970, article cité).

[6] EU, box 3225 : John L. Hess, « Internal Unrest Stirs UN System. Complaints on Bureaucracy Widespread in Agencies », in *New York Times*, 25 avril 1970.

[7] EU, box 3225 : airgram de Blake, 25 avril 1970, doc. cité. « This year, however, instead of taking the DG's Napoleonic dictacts lying down, a spirit of revolt flared up and resulted in a challenge to the DG's entire method of operating and managing Unesco and its program [...]. The revolt is designed to change the allegedly dictatorial operational methods of the DG and to breathe fresh, young ideas into the Organization's program ».

[8] *Lien-Link* n°75 : « Mes débuts à l'Unesco », par Krystyna Chlebowska.

Très affecté par ce mouvement dirigé contre lui, Maheu réussit pourtant à résister et à négocier[1]. Pour canaliser et encadrer le mouvement de contestation, il organise le 13 avril 1970 une table ronde du personnel, chargée « d'examiner les méthodes de gestion y compris les relations humaines pratiquées au sein du secrétariat afin de rechercher les améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter du double point de vue de l'intérêt du service et de la satisfaction du personnel »[2]. Elle est composée de 26 membres élus par le personnel, de huit membres désignés par Maheu, de deux membres désignés par l'association du personnel ; Maheu exige que les discussions soient confidentielles[3]. Puis, devant l'intransigeance de l'association du personnel, il se résout finalement à accorder la liberté de parole et la publicité des débats. L'ambassade des États-Unis observe que dans cette situation difficile, presque acculé à la démission, Maheu a cependant su résister et « a encore une fois montré sa mystérieuse capacité à amener des mouvements à suivre les directions qu'il souhaite »[4].

Cet important mouvement de contestation attire l'attention du gouvernement américain[5] et de la presse américaine[6], d'autant plus que le déclencheur du mouvement est un fonctionnaire américain[7]. La presse britannique[8] et la presse française se font également l'écho de cette crise[9]. *Le Monde* lui consacre plusieurs longs articles[10], approuvant le rapport de la table ronde, qualifié de « remarquable et constructif », et de « description lucide des maux des grandes organisations »[11]. *Le Monde* donne également la parole à Maheu, qui reconnaît l'existence d'un « malaise » dans le personnel, mais estime que la révolte est le fait d'un petit groupe manipulateur, qui agirait selon lui par hostilité à l'orientation qu'il a donnée à l'action de l'Unesco vers les pays en voie de développement, et jaloux de son long mandat : « Je crois qu'un groupe organise une campagne contre moi. Voilà neuf ans que je suis

---

[1] Biogr. Maheu : « L'Unesco procède d'un dessein humaniste », par S. Tanguiane, 25 août 2000, 7 p.
[2] EU, box 3224 : ODG/DG/Memo 30.344, 13 avril 1970.
[3] Communiqué de presse, 17 juin 1970 : certains journaux ayant avancé que c'est le personnel qui l'a contraint à convoquer la table-ronde, Maheu diffuse un communiqué de presse affirmant : « Devant des déformations évidentes et grossières, le conseil exécutif […] tient à préciser que, à aucun moment, il n'a appelé le DG à s'expliquer devant lui. C'est M. René Maheu […] qui a pris l'initative de fournir au conseil exécutif, de la manière la plus franche, l'information la plus complète dont il disposait sur certains problèmes concernant le Secrétariat ». *Lien-Link* n°75 : « Mes débuts à l'Unesco » par Krystyna Chlebowska. La table ronde est chargée de terminer son travail d'ici le 15 septembre 1970.
[4] EU, box 3225 : airgram de Blake, 25 avril 1970, doc. cité : « The DG once again has shown his uncanny ability to join movements to follow directions with which he can live » ; « some of the hotheads are thinking of a general strike throughout the Secretariat to force the DG's resignation. At this stage, the possibility of a resignation appears rather remote ». *L'Express*, 20-26 juillet 1970, article cité : « le DG a proposé au personnel une table ronde à la condition de ne pas aborder le sujet tabou : la politique générale de l'Organisation. Trois départements sur six ont d'abord repoussé cette main qui donne et qui retient. Mais ils ont renoncé à leur boycottage sur la promesse que le compte-rendu des débats serait publié ».
[5] EU, box 3225 : airgram de Blake, 25 avril 70, doc. cité : « Malaise à l'Unesco: révolte du jeune personnel contre la direction du DG » (« Malaise at Unesco : young staff leading revolt against DG's leadership ») ; « Unesco, like the universities of the world, is now facing a grass roots rebellion against « the establishment », traditional procedures and entrenched leadership ».
[6] EU, box 3225 : John L. Hess, « Internal Unrest Stirs UN System. Complaints on Bureaucracy Widespread in Agencies », in *New York Times*, 25 avril 1970 : « a deep current od unrest over bureaucracy is surfacing within the UN system ». Stephen Broening, « UNESCO Bans Staff Study Attacking Education Plans », in *International Herald Tribune*, Paris, 13 juin 1970. Stephen Broening, « UNESCO Aide Charges Chief With 'Police Persecution' », in *International Herald Tribune*, 16 juin 1970. « Unesco Director Endorsed As Staff Unit Cites 'Malaise' », in *International Herald Tribune*, 19 juin 1970.
[7] *International Herald Tribune*, 16 juin 1970, article cité.
[8] RP, 22 octobre 1970 : *Times*, 14 octobre 1970.
[9] *L'Express*, 20-26 juillet 1970, article cité.
[10] Notamment *Le Monde*, 4 juillet 1970, article cité.
[11] RP, 22 octobre 1970 : *Le Monde*, 14 octobre 1970 : « La 16e conférence générale de l'Unesco sera-t-elle celle du renouveau des objectifs et des méthodes ? » ; *Le Monde*, 15 octobre 1970, p. 10 : « Unesco : A la 16e conférence générale, le rapport de la 'table ronde' » : « Les 'maladies' des grandes entreprises sont analysées avec beaucoup de franchise et de lucidité dans ce document […]. C'est la première fois qu'une organisation internationale se livre à une telle « auto-évaluation » de son efficacité, ce qui est à l'honneur de l'Unesco ». Et article « M. Maheu veut améliorer le fonctionnement de l'organisation », par Bruno Frappat. [annexe 32].

directeur général de l'Unesco. C'est beaucoup »[1]. *L'Express* se fait le porte-parole du personnel révolté, dénonçant l'« autocratisme » de Maheu, qui aurait transformé son personnel en des « robots efficaces »[2].

Le rapport de la table ronde, long de plus de 150 pages, est une analyse approfondie des problèmes de fonctionnement de l'Unesco [annexe 36][3]. Prévost estime qu'il constitue « une remarquable analyse des structures de l'Unesco », qu'il « a anticipé sur bien des suggestions, bien des conclusions de plusieurs « commissions d'experts », « comités de révision » et autres « panels » commandités à grands frais par le conseil exécutif ou les directeurs généraux suivants », et déplore que « jamais il n'a[it] été appliqué » ; ce rapport demeure selon lui « une grande occasion manquée »[4].

D'autres en revanche relativisent l'importance de ce rapport. Ainsi, pour Jean Larnaud, la table ronde de 1970 ne serait que la preuve que « les gens de l'Unesco ne sont pas faciles à manier »[5]. Acher Deleon minimise l'importance de ce mouvement de contestation, rappelant qu'à cette époque la contestation et l'opposition à l'autorité étaient dans l'air du temps, et estimant que le mouvement n'a en fait concerné qu'un groupe minoritaire constitué de contestataires américains menés par Huberman, et que la majorité des fonctionnaires, comme lui, seraient restés dans l'expectative, indifférents[6]. Deleon reconnaît cependant que le fonctionnement de l'Unesco pose des problèmes graves et complexes, et que le cœur de ces problèmes est « l'absence de démocratie à l'Unesco »[7].

Quoi qu'il en soit, la table-ronde de 1970, si elle a mis le doigt sur l'essentiel des problèmes de fonctionnement de l'Unesco, n'a en rien abouti à des réformes dans les faits. La vie de l'Unesco a repris son cours après cet épisode contestataire. Elise Keating souligne que cette « mini-révolution », menée par « un jeune Américain idéaliste » (Michael Huberman), pour spectaculaire qu'elle ait été aux yeux des fonctionnaires de l'Unesco, n'a eu aucun résultat concret, « tout cela s'est calmé » ; elle estime qu'une telle revendication était utopique et irréaliste. Elle observe avec le recul que « chaque fois qu'on a essayé de réformer le fonctionnement de l'Unesco, de l'améliorer, cela n'a pas marché, il y a toujours eu une espèce de « mur », tous les gens qui avaient des intérêts à conserver la situation en place ont résisté. Les efforts faits pour améliorer le fonctionnement n'ont jamais abouti ; à chaque fois, le nouvel arrivé a essayé d'améliorer les choses, mais s'est heurté à la résistance des anciens » [8]. La contestation du personnel contre la direction s'est radicalisée après la période de Maheu : sous M'Bow, une partie du personnel a mené une révolte contre l'autoritarisme de celui-ci et a organisé une grève de la faim[9].

Ainsi, durant les trente premières années de l'Unesco, de nombreux éléments d'ordre institutionnel et organisationnel ont nui à l'efficacité de son action. Sur le plan institutionnel, l'Unesco a été affaiblie par sa dépendance par rapport aux États membres et à l'ONU. En

---

[1] *Le Monde*, 4 juillet 1970, art. cit.
[2] *L'Express*, 20-26 juillet 1970, p. 32-33 : « Vie moderne : le mal de vivre de l'Unesco », par Liliane Sichler.
[3] Rapport de la table ronde du personnel, 30 avril 1970, doc. cit. Il est significatif d'observer que c'est seulement dans les archives diplomatiques américaines qu'on a pu trouver ce rapport, qui n'est mentionné nulle part dans les archives de l'Unesco.
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 200-201.
[5] Interview Larnaud.
[6] interview Deleon.
[7] interview Deleon.
[8] Interview Elise Keating.
[9] Interview Elise Keating.

effet, le choix du programme et le montant du budget sont entièrement décidés par les États membres ; ceux-ci étant souvent en désaccord entre eux et étant motivés par des enjeux politiques, le programme et le budget votés sont le résultat d'un compromis et varient au fil du temps pour des motifs politiques qui n'ont rien à voir avec la logique interne des activités concernées. Au fil des années, la contradiction entre les ambitions de l'Unesco et le niveau du budget accordé par les États membres s'est faite de plus en plus vive. L'augmentation des crédits extra-budgétaires accordés par les États membres a en partie compensé ce problème, mais par là ceux-ci en ont profité pour exercer leur influence sur le choix des programmes. En outre, l'application des programmes est tributaire de la coopération des États membres ; or, celle-ci a souvent fait défaut, et l'Unesco n'a aucun pouvoir pour les obliger à appliquer le programme qu'ils ont eux-mêmes décidé. D'autre part, l'Unesco a souffert de sa subordination dans le cadre du système de l'ONU. Celle-ci s'est accentuée au fil du temps, notamment à cause de l'importance croissante des crédits extra-budgétaires accordés par l'ONU, qui lui ont permis d'exercer une influence de plus en plus forte sur le choix et le déroulement des programmes. Les rivalités entre l'Unesco et les autres agences spécialisées ont aussi constitué un facteur d'affaiblissement de l'organisation.

Par conséquent, beaucoup, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Unesco, ont déploré la disproportion entre le mandat « ambitieux et idéalisé » de l'Unesco et les pouvoirs et moyens d'action réels du secrétariat[1], et ont préconisé soit un accroissement de ses compétences[2], soit une limitation de ses objectifs à des proportions plus réalistes[3].

Enfin, sur le plan administratif, la lourdeur et la complexité du mécanisme de l'Unesco ont entraîné des dysfonctionnements. Alors que la conférence générale et le conseil exécutif se sont vus de plus en plus dessaisis de leur fonction théorique, le rôle du directeur général et du secrétariat s'est accru. Le secrétariat a été caractérisé par une centralisation croissante du pouvoir, et d'importants conflits s'y sont déroulés entre les départements et entre des personnes. Des tentatives de rationalisation ont eu lieu au fil des années, consistant à mettre en place une meilleure planification du programme et une réelle évaluation des résultats, mais ces derniers n'ont pas été parfaitement concluants. Le moral du personnel a été ébranlé par le caractère frustrant du travail et par la dureté des relations humaines ; cela a abouti à la fin de la période à un mouvement de contestation générale de l'ensemble du fonctionnement de l'Unesco de la part du personnel, donnant lieu à la rédaction d'un rapport argumenté. Cependant, ce mouvement a été désamorcé par le directeur général et n'a pas entraîné de véritables changements. Les problèmes analysés dans ce chapitre ont persisté jusqu'à nos jours.

---

[1] Rapport de la table ronde du personnel, doc. cit., p. 48.
[2] Chikh Bekri, *op. cit.*, p. 74 et 112.
[3] Y. Scavenius, *op. cit.*, p. 130. Cette conception est partagée par d'anciens fonctionnaires de l'Unesco, comme Michel Prévost. M. Prévost, *op. cit.*, p. 325.
[3] Chikh Bekri, *op. cit.*, p. 74 et 112.

4. Une image insuffisante ?

Si, comme l'observe Georges Abi Sabab, les chercheurs ont jusqu'à présent accordé peu d'attention aux rapports entre l'opinion publique et les organisations internationales[1], il ne paraîtra pas inutile de consacrer un chapitre à analyser l'image de l'Unesco dans l'opinion mondiale durant ses trente premières années, d'autant plus que la promotion de sa propre image a constamment été, comme on le verra, au centre de son action. Pourquoi cette image a-t-elle cependant toujours rencontré une certaine indifférence ? Quelle a été son évolution au cours de la période, et quelles sont, et comment peut-on expliquer, ses différences selon les États ?

Parmi les sources disponibles pour évaluer cette image publique, il y a tout d'abord la presse. Toutefois, cette dernière ne reflète pas toujours l'opinion du grand public ; en tout cas on peut considérer qu'elle l'oriente. Aussi, l'organisation a réalisé chaque semaine, pendant toute la période étudiée, des revues de presse, en anglais. Ces *Weekly Press Review*, d'environ cinq pages chacune, présentent un tour d'horizon des échos de son action dans la presse mondiale, faisant la synthèse du contenu des articles, en en citant parfois des passages. Elles constituent donc des sources commodes et précieuses. Il faut cependant avoir conscience du caractère limité de leur objectivité : en effet, les fonctionnaires chargés de les réaliser peuvent avoir tendance à présenter l'état de l'opinion de manière plus positive qu'elle ne l'est en réalité. C'est pour cela qu'il est important de croiser différentes sources.

Les autres sources disponibles pour mener cette étude de l'opinion sont les rapports de voyage dans divers États membres du directeur général et d'autres fonctionnaires de l'Unesco ; confidentiels, ils peuvent être considérés comme plutôt objectifs.

Une autre source de valeur est constituée par les rapports des fonctionnaires des ambassades dans les États membres à leur ministère des affaires étrangères ; de tels rapports ont été consultés pour les cinq États dont la correspondance diplomatique a été analysée, et particulièrement pour les États-Unis. Étant extérieurs à l'Unesco, et extérieurs à l'État en question, les fonctionnaires qui les rédigent apparaissent le plus susceptibles de donner une image objective de la réception de l'action de l'organisation dans cet État. Cependant, leurs

[1] G. Abi Sabab, *Le concept d'organisation internationale*, *op. cit.*, p. 110.

rapports peuvent aussi être orientés de manière subjective d'une autre façon, pouvant par exemple être influencés par un sentiment d'hostilité envers l'Unesco ; c'est le cas de certains rapports rédigés par des fonctionnaires d'ambassades américaines ; il faut donc être prudent dans leur interprétation.

Une autre source est constituée par les publications et rapports des commissions nationales et des clubs Unesco des divers États membres ; en effet, ces commissions étant en théorie des relais entre l'opinion publique, l'Unesco et les gouvernements, leurs publications peuvent être, en partie au moins, considérées comme l'expression de l'opinion de ces États ; de même, les clubs Unesco étant constitués par une partie de la population, leurs publications et rapports peuvent être considérés comme exprimant en partie son opinion.

Les témoignages des anciens fonctionnaires et anciens collaborateurs de l'Unesco peuvent être également utiles.

Il est à noter que, étant donné la configuration des sources accessibles aux archives de l'Unesco, leur consultation a porté nettement plus sur les dix premières années que sur les vingt suivantes.

Cette étude sera menée en deux temps : d'abord seront analysés les efforts importants mis en œuvre par l'Unesco pour promouvoir son image publique et les difficultés rencontrées, puis les résultats inégaux obtenus, qui font apparaître que son image est très différente selon les pays, qu'elle varie selon les groupes sociaux et idéologiques, qu'elle évolue au fil de la période, et que l'organisation se heurte à une indifférence et à des critiques récurrentes.

4.1. D'importants efforts de promotion.

Dès sa création, l'Unesco est très soucieuse de créer dans la population de ses États membres le grand courant de sympathie et d'enthousiasme qui avait tant manqué à l'IICI. Julian Huxley, lors d'une conférence de presse au Mexique en juin 1947, affirme accorder une grande importance à l'intérêt porté par les intellectuels américains à l'Unesco[1]. Torres Bodet se montre lui aussi très soucieux de la promotion de l'Unesco dans toutes les couches de la population. En 1949, il affirme : « il faut que nul journal, nulle université, nul collège, nulle école primaire, nulle organisation d'adultes n'ignore ce qu'est l'Unesco »[2] ; la même année, il appelle le public à constituer « une armée de volontaires anonymes » qui lui donnerait « un concours quotidien et attentif »[3]. Maheu lui aussi estime primordial de faire en sorte que l'organisation ait une forte « résonance » dans le public : « il faut que sa voix se fasse entendre et éveille des échos dans les consciences. Elle ne doit pas être condamnée au silence : une Unesco muette ne serait pas l'Unesco », affirme-t-il en 1964[4].

Il faut maintenant analyser l'action des structures fondées par l'Unesco pour promouvoir son image : le bureau de liaison avec le public, le service des publications, le service de presse sont les trois structures mises en place au siège ; en outre, l'Unesco s'efforce de toucher le public des États membres par divers moyens, les commissions nationales, les bureaux de l'Unesco dans de nombreux États membres, une promotion particulière auprès de la jeunesse,

[1] EU, box 2241 : lt. confid. de Morrill Cody, attaché de relations culturelles à Mexico, au secrétaire d'état américain, 16 juin 1947, 2 p.
[2] DG/8/49, 1er avril 1949, p. 9.
[3] X 07.83 Torres Bodet, IV : DG/41, 7 nov. 1949, p. 2-3
[4] DG/1964, 2 nov. 1964, p. 8.

notamment par le biais des Clubs Unesco, l'établissement de liens avec les ONG, et les voyages du directeur général et de fonctionnaires. L'analyse de ces différentes modalités de promotion permet de prendre conscience de certaines constantes dans l'attitude de l'Unesco, notamment sa tendance à dissimuler les problèmes à l'extérieur, et à effectuer une promotion ayant un caractère de propagande.

Le bureau de liaison avec le public (OPI) répond aux demandes de renseignement du public, assure la distribution du matériel de promotion (brochures, bulletins d'information, affiches), s'occupe des visites du siège, de la liaison avec les clubs, les commissions nationales, les ONG associés, les organes d'information des États membres, et organise des manifestations culturelles[1]. Ce bureau est en fait souvent peu efficace. Ainsi, en 1952, Maheu, au retour d'une visite à Dijon, avertit le département des communications de masse que « plusieurs interlocuteurs [lui] ont signalé que leurs lettres au secrétariat de l'Unesco pour demander des renseignements étaient demeurées sans réponse ou avaient obtenu des réponses extrêmement tardives, évasives ou sommaires », et qu'il a lui-même « relevé la même observation dans plusieurs comptes rendus de missions » ; il observe que « cela produit la plus fâcheuse impression », que c'est « un problème important », et qu'il faut le résoudre, en augmentant la taille et les moyens du département des communications de masse, « faute de quoi nous risquons de nous attirer une très mauvaise réputation »[2]. Au fil des conférences générales, dans les années 1950 et 1960, l'objectif de « renforcer la liaison avec le public, pour mieux faire connaître les buts et les activités de l'Organisation »[3], est réaffirmé sans arrêt, ce qui est reconnaître que ces objectifs n'ont pas été réellement atteints.

4.1.1. Publications et documentation.

Le service des documents et publications est initialement très mal organisé. Fin 1949, Emile Delavenay est engagé dans ce service pour l'améliorer, celui-ci fonctionnant de manière « chaotique » et étant « sévèrement critiqué par certaines délégations ». Delavenay évoque l'« incohérence » et « l'anarchie la plus totale » de ce service qui souffre alors de manque de moyens et de conflits avec les autres secteurs[4]. Il estime que l'incompétence du « jeune diplomate mexicain Castro Valle », « sans aucune expérience administrative », nommé par Torres Bodet, dont il est un ami, à la tête de ce service, est en grande partie responsable de son très mauvais fonctionnement, de même que le fait que ce service est alors constitué d'« un personnel trop restreint, souvent sans formation », « recruté au petit bonheur ». Dans ce contexte, le service fonctionne au ralenti et accumule les retards. En outre, il est alors considéré avec « condescendance » et « mépris » par « les intellectuels et les artistes des 'départements du programme' » ; le « personnel d'exécution » qui constitue ce service se sent donc « mal aimé », comme le constate Delavenay. Celui-ci observe que ce service est débordé par « le foisonnement anarchique des publications » : chaque département du programme entreprend de publier au moins une revue et de nombreuses publications, qui se retrouvent « en compétition pour les services d'un unique maquettiste et de quelques

[1] B.-P. Bamouni, *op. cit.*, p. 64-68.
[2] X 07.83 Maheu, I : mémo de Maheu à Farr, 7 fév. 1952.
[3] F. Valderrama, *op. cit.*, p. 149.
[4] *Lien-Link* n°82 : « Ma longue histoire d'amour avec l'Unesco », par Emile Delavenay ; E. Delavenay, « Mes souvenirs de J. Thomas …», *art. cit.* ; E. Delavenay, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 339.

correcteurs. » Durant toute l'année 1950, Delavenay s'efforce de rationaliser ce service ; il réussit à persuader Torres Bodet de lui donner des moyens plus importants et un matériel d'imprimerie moderne. Il signale les années 1950-1951 comme « les plus dures de [s]a vie professionnelle », souligne la lourdeur du travail, le stress, son « incessant combat pour doter l'Unesco d'un service de publications à la hauteur de ses ambitions » ; il évoque les innombrables conflits avec « les fonctionnaires du programme [qui ...] assiègent [s]es collaborateurs pour tenter de leur faire passer des contrats avec des imprimeurs pour des manuscrits inachevés ou fantômes, parfois impubliables ; ou bien [qui] exigent de réunir au pied levé des conférences ou des groupes d'experts dont ils n'ont pas pris le temps de préparer ni de faire traduire les documents ». « Mon personnel est débordé, assailli de demandes incompatibles ». Sur la pression de Delavenay et de plusieurs délégations au conseil exécutif, est mis sur pied un comité d'experts de trois membres qui rédige un rapport sur les moyens de rationaliser ce service ; mais comme le déplore Delavenay, ce rapport n'a eu aucune diffusion, même pas interne, et absolument aucune suite. Cependant, en 1952, Maheu, Delavenay, et T.C. Young opèrent une rationalisation du fonctionnement et du financement de ce service[1].

L'Unesco est rapidement confrontée à la question de savoir si elle doit créer sa propre maison d'édition, ou avoir recours à des éditeurs extérieurs. En effet, dès 1947, elle observe que le recours à des éditeurs extérieurs pose des problèmes[2]. Sous l'impulsion de la délégation britannique soucieuse d'éviter les dépenses, la conférence générale de 1949 tranche pour le maintien du système de recours aux éditeurs extérieurs[3]. C'est seulement en 1965 que l'Unesco crée sa propre maison d'édition. Delavenay a joué un rôle important dans ce processus. Il dit s'être appliqué, tout au long de sa carrière, « à faire de ce service une maison d'édition compétente et respectée ». Il relate qu'il lui a fallu faire preuve de beaucoup d'obstination face aux éditeurs parisiens reconnus, chez lesquels dans les années 1950 s'était « accréditée l'idée que l'Unesco, dans ce domaine, [était] gérée par des amateurs, à qui l'on p[ouvai]t faire accepter n'importe quoi en matière de prix, de délais et de qualité. » Ce n'est qu'après plusieurs années d'efforts qu'il parvient à « traiter avec eux d'égal à égal » et à leur faire comprendre « que l'Unesco n'est pas une vache à lait ». Il déplore avoir dû passer des contrats avec des éditeurs de mauvaise qualité[4]. Torres Bodet estime dans ses mémoires qu'il y a eu amélioration du service des publications entre le début et la fin son mandat[5]. En 1966, Maheu rend hommage à l'action de Delavenay, devenu directeur des éditions Unesco : « grâce à lui une politique des publications est devenue possible », estime-t-il[6].

Si l'activité éditoriale de l'Unesco n'a pas été aussi réussie qu'elle aurait pu l'être, c'est sans doute lié au fait qu'elle pose d'importants problèmes, notamment politiques et juridiques. Delavenay souligne les « périls de l'édition », qu'il connaît bien, « multipliés par le caractère intergouvernemental des publications » de l'Unesco, et le « nombre infini de susceptibilités » dont il faut tenir compte. Il évoque les « possibilités toujours plus nombreuses d'offenser quelque susceptibilité nationale, religieuse ou autre », auxquelles se heurtent les publications de l'Unesco : « une frontière mal placée, une phrase irréfléchie, une

[1] Emile Delavenay, *Témoignage, op. cit.*, p. 339-350 ; *Lien-Link* n°75 : « Hommage à T.C. Young », par Émile Delavenay.
[2] 37 A 31 Education de base, fonds commun de l'humanité, II : lt. de Holmes à Huxley, 13 janvier 1947, p. 1.
[3] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de Louis Gros, 7 nov. 1949, doc. cit., p. 12-13.
[4] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 356, 372, 393-394, 406-407.
[5] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 291.
[6] Biogr. Delavenay : mémo de Maheu, 23 déc. 1966.

orthographe contestée, mille et un petits détails rendent plus périlleuse encore que l'édition nationale tout entreprise de publication intergouvernementale »[1].

Les publications de l'Unesco se sont heurtées à des oppositions de la part de plusieurs États. Ainsi, en 1962, les États-Unis s'élèvent contre elles, exigeant que désormais, pour éviter leur utilisation à des fins de propagande, l'Unesco ne publie que des ouvrages liés strictement à son domaine de compétences, et qu'elle interrompe sa publication de monographies[2].

Le relatif échec des publications de l'Unesco est aussi dû à la mauvaise qualité d'une grande partie d'entre elles. Delavenay évoque ainsi de nombreuses publications « rédigées dans un style abracadabrant » et dont les traductions, faites à la hâte, donnent des textes « grotesques », qui « fourmillent de coquilles » ; lorsque ces textes apparaissent comme trop mauvais et risquant de rendre l'Unesco « ridicule », leur publication est parfois abandonnée au dernier moment[3]. La traduction des publications de l'Unesco dans les différentes langues est souvent déficiente. C'est le cas notamment pour l'*Histoire de l'Humanité*, comme le déplore à de nombreuses reprises Guy Métraux[4]. Ce problème persiste au fil des années, au fur et à mesure que se multiplient les publications de l'Unesco dans de nombreuses langues asiatiques et africaines[5].

Le service des publications s'efforce de faire la promotion du système de l'ONU[6]. Cependant, il semble que celle-ci n'ait pas été très efficace, à cause notamment d'un problème récurrent de diffusion[7]. Dans ses mémoires, Torres Bodet reconnaît : « nous ne savions pas qui recevait en réalité » les publications et la documentation de propagande que l'Unesco envoyait à des « correspondants invisibles » dans les États membres[8]. Dans les premières années, plusieurs représentants des États membres au conseil exécutif se plaignent de la diffusion insuffisante de ces publications[9]. Lors de sa tournée en Amérique latine en 1947, Julian Huxley prend conscience de l'inefficacité du mécanisme de diffusion des publications : presque dans chaque État latino-américain qu'il visite, il entend des plaintes dans les milieux gouvernementaux, sur le fait que la documentation envoyée par l'Unesco n'est pas reçue, ou l'est très en retard ; d'où un ressentiment de ces États contre l'Unesco dont ils tendent à juger qu'elle ne s'intéresse qu'aux États occidentaux : « j'ai eu beaucoup à faire pour leur expliquer que l'Unesco était vraiment internationale », évoque Huxley[10]. Des plaintes semblables

---

[1] Emile Delavenay, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 351-352. Ex : des problèmes se posent dans la réalisation de grands panneaux muraux sur le thème de la compréhension internationale, qui, rédigés à la hâte par un consultant britannique au début des années 1950, affirment que des centaines de milliers de Français ont été volontaires pour aller travailler en Allemagne pendant la guerre ; les protestations de la délégation française entraînent le retrait de ces panneaux.

[2] 3 A 31 : Equality of rights … : mémo de F. Benet à A. Bertrand, 29 janv. 1963.

[3] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 351-352.

[4] SCHM 17 : lt. de Métraux à Carneiro, 26 août 1965 ; SCHM 9 : mémo de G. Métraux à R. Grauman, 5 oct. 1967.

[5] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 366.

[6] *Les jeunes et les Nations Unies, rapport du stage d'études de Gauting, 16-21 fév. 1959*, Gauting-Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1959, 89 p. ; *L'enseignement relatif à l'ONU et aux institutions spécialisées ; quelques suggestions et recommandations*, Paris, Unesco, 1948, 16 p. ; *Quelques suggestions concernant l'enseignement relatif aux Nations Unies et aux institutions spécialisées*, Paris, Unesco, 1949, 24 p. ; *L'enseignement relatif à l'ONU et aux institutions spécialisées ; bibliographie choisie, préparée par l'ONU et l'Unesco*, Paris, Unesco, 1959, 63 p. ; Leonard S. Kenworthy, *Parlons des Nations Unies ; l'enseignement relatif à l'ONU et aux institutions apparentées ; nouvelles suggestions*, Paris, Unesco, 1963, 181 p.

[7] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 18-20.

[8] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 59 : « No sabiamos en realidad quien los recibiria » ; « corresponsales invisibles ».

[9] Emile Delavenay, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 339.

[10] Julian Huxley, *Memories, II*, *op. cit.*, p. 38. « I had to work hard to explain that Unesco was truly international ».

émanent dans les premières années de l'Australie[1] et de l'Afrique du sud[2]. En 1950, la Commission nationale américaine, le Secrétaire d'État américain, et l'opinion américaine, dénoncent la « considérable confusion » qui règne dans la réalisation des publications de l'Unesco ; « beaucoup de ces publications semblent être produites sans objectif précis apparent, et sans plan de distribution efficace dans les États membres », déplorent-ils[3]. Il est fréquent que des publications de l'Unesco ne soient en fait pas diffusées. C'est le cas notamment aux États-Unis, où en 1950 plusieurs publications annoncées dans l'émission de radio de l'Unesco (*Unesco World Review*) ne sont en fait pas disponibles[4]. Par ailleurs, en février 1951, le « comité consultatif sur l'éducation des adultes » (créé au sein de l'Unesco) exhorte l'Unesco à intensifier ses efforts de promotion, afin d' « attein[dre] les masses », et notamment à faire paraître les publications dans d'autres langues que les deux langues officielles et à les mettre gratuitement à disposition du public[5].

Delavenay s'efforce d'améliorer la diffusion des publications. Dans le but de leur assurer une diffusion massive est entrepris en 1949 un programme intitulé *Unesco Depository Libraries Scheme* : il s'agit de rendre toutes les publications publiées par l'Unesco librement et gratuitement consultables dans tous les États membres, en les envoyant, tous frais payés, à un grand nombre de bibliothèques, sélectionnées comme « centres de dépôt ». Toutefois, en 1954, Delavenay observe que beaucoup de ces « centres de dépôt » sont submergés par les publications qu'ils reçoivent de l'Unesco, et, à cause de problèmes de stockage, ne peuvent les mettre réellement à la libre portée de consultation du public. L'Unesco décide alors de restreindre l'ampleur du programme[6]. Ainsi ce projet initial est abandonné.

Une autre raison, plus profonde encore, de l'échec des publications de l'Unesco à atteindre un vaste public est leur nature même : voulant s'adresser à tous, l'Unesco ne réussit pas à cibler un public précis ; les textes qu'elle a produits ont souvent échoué à trouver une audience, car ils étaient à la fois trop savants et austères pour le grand public, et trop vulgarisés pour un public d'intellectuels et de spécialistes[7].

En outre, ces publications paraissent souvent avec un retard important, ce qui les rend caduques, comme le déplore *Le Monde* en 1954[8].

Une amélioration progressive semble toutefois se produire dans la diffusion des publications au fil des années, grâce notamment à l'action d'agents de vente dans les États membres. En 1958, lors d'un voyage en Amérique latine, Jean Thomas observe que la diffusion des publications s'est beaucoup améliorée en Argentine, et qu'elle y est désormais « satisfaisante ». Il en est de même en Uruguay. En revanche, le même Jean Thomas observe qu'au Brésil elle est « catastrophique », notamment à cause d'une réglementation qui interdit

---

[1] *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I : 6e séance plénière, 10 nov. 1947 : délégué de l'Australie, Ronald Walker, p. 92.
[2] *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I : 7e séance plénière, 11 nov. 1947 : A.A. Roberts, Afrique du sud, p. 102.
[3] EU, box 1601 : lt. du secrétaire d'état au responsable de la mission américaine, 8 fév. 1950 ; « considerable confusion » ; « many of these publications are produced without apparent definite purpose or any plans for effective distribution in member states » ; télégr. confid. de Holland au secrétaire d'Etat, 21 fév. 1950.
[4] Ibid.
[5] ED/91, 28 fév. 1951, 17 p., p. 11-14.
[6] EU, box 1601 : télégr. confid. de Holland au secrétaire d'état, 21 fév. 1950 ; RFA, Bestand B 91 : note d'Emile Delavenay, non datée.
[7] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 23 ; RU, FO 371/88915, p. 4 ; EU, box 2243 : NC 3/6 (Rev), 22 sept. 1947, US National commission for the UNESCO, 3rd meeting, Congress Hotel, Chicago : report by the US National Commission for Unesco on the program of Unesco for 1948 and on related matters, 6 p.
[8] RP, 19 nov. 1954 : *Le Monde*, 4 nov. 1954.

leur importation par l'intermédiaire de l'agent de vente[1]. Les efforts de l'Unesco pour diffuser plus efficacement sa documentation de propagande dans ses États membres semblent porter quelques fruits dans les années 1960[2]. Pourtant, l'amélioration reste limitée, à en juger d'après le témoignage du Roumain George Vaideanu : « au début des années 60, en préparant ma thèse de doctorat […], j'ai découvert dans la bibliothèque du ministère de l'éducation à Bucarest une série d'études intéressantes publiées par l'Unesco. Ces publications n'avaient jamais servi puisqu'elles se trouvaient encore dans leurs emballages d'origine »[3].

Tout au long des années 1950, Delavenay œuvre à mettre au point « des mécanismes internes de contrôle de la qualité des publications ». En 1965, Maheu crée un « comité des publications » compétent pour trancher tout litige sur la question des publications, malgré « l'opposition de départements jaloux de leurs prérogatives » ; il crée aussi le poste de « directeur des éditions Unesco », qu'il confie à Delavenay ; celui-ci l'occupe jusqu'à son départ à la retraite en 1966. Maheu et Delavenay réfléchissent à la mise en place de véritables « presses de l'Unesco », financées par un « fonds des publications » ; c'est ce qui est réalisé par Gilles Souriau après 1966. Delavenay déplore qu'après la fin du mandat de Maheu, le bon fonctionnement de ce mécanisme ait diminué, par la volonté de M'Bow[4].

Dans les années 1960, le gouvernement américain se préoccupe beaucoup de la politique de publications de l'Unesco, notamment par le biais du « comité exécutif sur les publications de l'Unesco », au sein de la commission nationale américaine. Estimant que les publications constituent l'un des aspects les plus importants du travail de l'organisation, il prône l'adoption par la conférence générale d'un règlement de politique gouvernant les publications, qui prévoit notamment que l'Unesco ne publie que des ouvrages relevant de son champ de compétence, et qu'une distinction nette soit faite entre les publications selon qu'elles présentent la position officielle de l'Unesco ou l'opinion de leur auteur. Cet intérêt s'explique par les tensions idéologiques liées à la guerre froide et par la grande inquiétude que la publication de certains ouvrages suscite au sein du gouvernement américain, persuadé que « les pays du bloc soviétique font des efforts persistants pour utiliser les publications de l'Unesco comme un canal pour disséminer la propagande communiste »[5]. L'URSS, elle aussi, attache beaucoup d'importance aux publications de l'Unesco dans ces années, étant consciente qu'elles peuvent être un outil de propagande politique ; elle critique régulièrement la proportion nettement majoritaire d'auteurs occidentaux pour ces publications, au détriment des auteurs communistes et du Tiers Monde, et leur orientation jugée antisoviétique[6]. Dans ces années, l'Unesco s'efforce d'augmenter la diffusion de ses publications dans les États communistes ; dans ce cadre, Delavenay se rend à la foire du livre de Varsovie, pour faire la

[1] X 07.83 Jean Thomas : note pour le voyage de Jean Thomas en Amérique latine, 11 sept. 1958.
[2] 372 (8) MP01 A 63 (81), V : lt. d'Applegate à Blat Gimeno, 23 mai 1963 ; 307 (666.8) TA : rapport de H. Vignes à Navaux, 14 nov. 1962.
[3] *Lien-Link* n°78 : « René Maheu et mon recrutement à l'Unesco », par George Vaideanu.
[4] E. Delavenay, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 406-407.
[5] EU, box 828 : commission nationale américaine, *Report of executive committee on Unesco publications*, 10 oct. 1962 ; lt. de G.V Allen, au secrétaire d'état américain, 22 oct. 1962 ; lt. de Dean Rusk à G.V. Allen, 15 nov. 1962 : « Soviet bloc countries have made persistent efforts to use Unesco publications as a channel for disseminating Communist propaganda. This problem has been of particular concern to the Department » ; box 823 : mémorandum de conversation entre Maheu et Harlan Cleveland, 5 juill. 1961, p. 2.
[6] Vadim Zagladine, « A l'Unesco », 3 juin 1960, art. cit., p. 5-6.

promotion des publications de l'Unesco auprès d'« un public privé de contacts avec le monde occidental »[1].

Ainsi les publications de l'Unesco ont été caractérisées par d'importantes difficultés, et leur efficacité pour promouvoir l'image de l'Unesco dans l'opinion a été nettement plus limitée que cela n'avait été espéré. Il faut cependant accorder une place à part au *Courrier de l'Unesco*, la publication la plus médiatisée de l'organisation.

Le *Courrier de l'Unesco.*

Le *Courrier de l'Unesco* doit énormément à l'action passionnée et talentueuse de son rédacteur en chef, l'Américain Sandy Koffler. Entré à l'Unesco en 1947, il est chargé de s'occuper de sa revue, appelée alors *Le Moniteur de l'Unesco*, qui vise à donner au grand public cultivé des informations sur les progrès de l'éducation, de la science et de la culture dans le monde, et sur les buts et les actions de l'organisation. C'est alors une revue austère et très peu diffusée. Il commence par changer son format et sa présentation, choisissant un format plus petit et une présentation plus attractive. Puis il change son nom : la revue, pour laquelle il conçoit dès le départ de grandes ambitions, devient *Le Courrier de l'Unesco* en 1948[2].

Au début, cette revue ne paraît que dans les deux langues officielles, le français et l'anglais ; l'Unesco s'efforce néanmoins d'encourager sa distribution dans les pays extra-occidentaux et de faire paraître une traduction de certains de ses articles dans la presse nationale en Amérique latine et en Asie[3]. Dans les premières années, la revue reste peu lue et peu connue. En juin 1949, le journal *Combat* critique l'austérité du *Courrier de l'Unesco*, évoquant les « tristes colonnes » de ce journal « que personne ne lit »[4]. Cependant, dès 1949, les efforts de Koffler pour améliorer la qualité de la revue portent leurs fruits, et le *Courrier de l'Unesco* reçoit des éloges de la presse américaine[5] et britannique[6], et commence même à avoir du succès au Brésil[7]. Cependant, pendant plusieurs années encore, la revue se heurte au problème d'un lectorat très limité, dû au fait qu'elle a, comme les publications de l'Unesco, du mal à cerner un public précis, hésitant entre le grand public et le public cultivé ; c'est ce que déplore le gouvernement britannique en 1950[8], et ce qu'observe Delavenay, qui écrit que la revue « vivote et cherchera sa voie jusqu'en 1954 » et ne parvient pas alors à franchir le seuil d'une circulation de 25 000 exemplaires[9]. En 1952, au retour d'un voyage à Dijon, Maheu observe que le *Courrier de l'Unesco* y est « pratiquement inconnu », même dans les milieux enseignants[10].

Tout au long des années 1950, la rédaction déploie d'importants efforts pour élargir le lectorat de la revue, notamment en augmentant les contacts avec les enseignants afin de

---

[1] E. Delavenay, *Témoignage, op. cit.*, p. 409.
[2] Entretiens Pauline Koffler, Jean Larnaud.
[3] RP 40, 31 août 1948 ; RP 41, 6 sept. 1948.
[4] 329.18 A 53 CIPSH, V : lt. de Mayoux à Thomas, 7 juin 1949.
[5] RP 25, 7 mai 1948 : la presse britannique fait l'éloge du *Courrier de l'Unesco* ; RP 16/49, 10 juin 1949 : *The Social Studies*, Philadelphie, présente le *Courrier de l'Unesco* comme « one of the most important and challenging records of man's aspirations ».
[6] RP 25/49, 20 août 1949 : *Schoolmaster*, Londres, 28 juill. 1949 : article « In Harmony With All Mankind ».
[7] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, op. cit.*, p. 151-152.
[8] RU, FO 371/88915 : doc. non signé, 1950, p. 4.
[9] Emile Delavenay, *Témoignage, op. cit.*, p. 345 et 354.
[10] X 07.83 Maheu, I : mémo de Maheu à Farr, 7 fév. 1952.

développer sa présence dans les milieux scolaires et universitaires[1]. En 1954, la revue échappe de peu à la disparition : plusieurs membres du secrétariat, et notamment Douglas Schneider, le directeur du département des communications de masse, préconisent sa suppression, la jugeant trop coûteuse pour l'Unesco et de diffusion insuffisante, au profit de l'augmentation des programmes de radio. Delavenay et Koffler parviennent à convaincre Evans de ne pas faire disparaître le *Courrier de l'Unesco*. Delavenay confie à Peter Thorp la réalisation d'une campagne de promotion de la revue, par courtiers rémunérés selon leurs résultats ; cette campagne a pour effet de doubler en quelques mois le chiffre des abonnés, qui atteint alors 100 000[2]. À partir de la fin des années 1950, le *Courrier de l'Unesco* a une très bonne diffusion en France[3], au Royaume-Uni[4], en Amérique latine[5], en particulier dans les milieux éducatifs mais aussi dans le grand public. En 1958, le journaliste Ritchie Calder, collaborateur de l'Unesco, estime la revue « admirable » ; il considère qu'« elle est, intrinsèquement, la meilleure sorte de publicité pour l'Unesco » ; il estime qu'il est « tragique qu'elle ne soit pas mieux connue et mieux distribuée »[6]. Ce succès est lié aussi à la qualité de la revue, grâce au travail acharné et passionné de Sandy Koffler et à l'esprit soudé et à la bonne collaboration de son équipe[7].

Les années 1960 et 1970 sont l'âge d'or du *Courrier de l'Unesco*. Sandy Koffler, qui entretient de très bonnes relations avec Maheu, réussit à obtenir un budget important pour la revue. Le *Courrier de l'Unesco* est alors très diffusé dans les milieux enseignants dans certains pays comme la France. C'est une réelle réussite. En outre, l'Unesco s'efforce dans ces années de développer la diffusion de la revue dans le Tiers Monde ; Sandy Koffler fait ainsi en 1966 un séjour itinérant de trois mois dans le Tiers Monde pour y convenir de la diffusion de la revue par ces États ; par des discussions avec des représentants des gouvernements, des commissions nationales, et des milieux de l'édition, Koffler parvient à augmenter nettement le nombre d'États dans lesquels est diffusée la revue[8].

En revanche, aux États-Unis, la diffusion du *Courrier* reste faible dans les années 1960, malgré des efforts de promotion ; il est alors beaucoup plus lu en URSS qu'aux États-Unis[9]. Benton attribue cet échec à la grande quantité de revues de bonne qualité diffusées aux États-Unis[10]. En 1964, Maheu, contrarié de cette faible diffusion aux États-Unis (il y a alors seulement 10 000 abonnés dans tous les États-Unis), demande à M. Carr, directeur de la *National Education Association* (NEA), d'agir pour l'améliorer[11]. Mais celui-ci refuse, lui expliquant que la NEA ne fera pas la promotion du *Courrier de l'Unesco* aux États-Unis, tant

---

[1] Ibid. ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 25-28.
[2] E. Delavenay, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 354 et 375.
[3] RP, 13 juill. 1956 : *L'Éducateur* (1er juin 1956) souligne « l'intérêt majeur de cette publication très nourrie et merveilleusement illustrée » ; entretien Pauline Koffler.
[4] RU, ED 121/745 : « Publications : points for information of delegates », par Miss Guiton, 14 janv. 1959.
[5] X 07.83 Jean Thomas : notes à l'occasion du voyage de M. Thomas en Amérique latine, 11 sept. 1958 : par exemple, en Argentine auraient été faits « des progrès très considérables », « le chiffre des ventes de ce périodique dépasse maintenant les 7000. L'agent de vente […] est très actif et collabore étroitement avec diverses associations qui ont pu déployer une grande activité en faveur de l'Unesco depuis la chute du régime de Peron, notamment la Fondation Argentine pour les Nations Unies » ; Benton, box 401 : lt. de Carr à Benton, 5 juin 1964 : bonne diffusion à Cuba, avec 5000 abonnés.
[6] RU, ED 121/745 : lt. de Ritchie Calder à Miss Guiton, 4 nov. 1958 : « wholly admirable» ; « it is, intrinsically, the best kind of publicity for Unesco. It is tragic that it is not better known and better distributed ».
[7] Entretien Pauline Koffler.
[8] Entretiens Pauline Koffler, Rex et Elise Keating.
[9] EU, box 819 : program committee meeting, 8-9 janvier 1960, summary report, US national commission for Unesco, p. 9 ; EU, box 823 : mémorandum de conversation entre Maheu et Harlan Cleveland, 5 juill. 1961, p. 2.
[10] Benton, box 401 : lt. de Benton à William Carr, 31 juillet 1964.
[11] Benton, box 401 : lt. de Carr à Benton, 5 juin 1964.

que l'Unesco ne s'occupera pas davantage des problèmes des enseignants[1]. Une autre des raisons de l'échec du *Courrier de l'Unesco* aux États-Unis semble aussi être le retard important avec lequel il est distribué dans ce pays, ce qui donne lieu à des plaintes régulières des abonnés[2].

Dans les années 1970, la revue paraît dans une trentaine de langues ; l'édition la plus répandue reste celle en langue française[3]. Tout au long des années, la revue publie des lettres enthousiastes de lecteurs, mais il faut examiner ces lettres publiées avec précaution : elles sont sélectionnées par la rédaction, et ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des lettres reçues ; de plus, rien ne garantit leur authenticité[4].

Si la diffusion et l'impact du *Courrier de l'Unesco* apparaissent variables, cette revue constitue cependant le fer de lance de la promotion de l'Unesco dans l'opinion. En comparaison, la documentation spécifiquement de « propagande » apparaît nettement moins efficace.

La documentation de « propagande ».

Outre les publications, il faut évoquer la documentation de « propagande » : brochures, affiches, posters… Peut-on utiliser le terme de documentation de propagande pour la désigner ? Pour certains anciens fonctionnaires comme Anne Grinda, ce terme ne convient pas[5]. Toutefois, ce terme de « propagande » est souvent utilisé par l'Unesco elle-même[6]. Cette documentation vise à faire connaître au public les buts et l'action de l'Unesco, et à lui indiquer les moyens par lesquels il peut contribuer à y collaborer[7]. Elle est envoyée par l'Unesco aux États membres, et ce sont eux qui sont responsables de sa distribution[8]. Ainsi, l'Unesco répond souvent aux critiques de mauvaise diffusion de ses publications que ce n'est pas elle, mais les États, qui en portent la responsabilité. Un des défauts de cette documentation est qu'elle est souvent trop austère. Ainsi, en 1969, la FFCU observe que des jeunes participant à un stage de l'Unesco sont « découragés » par « l'austérité de la brochure » sur l'Unesco qu'on leur fait analyser, ainsi que par « la typographie, l'absence d'illustrations, la complexité des organigrammes, l'aridité du plan »[9].

A l'utilisation des supports écrits traditionnels, l'Unesco s'efforce, dès le début, de joindre celle des *mass media*, pour faire sa promotion dans le public le plus large possible.

4.1.2. *Mass media* (presse, radio, télévision).

[1] Benton, box 401 : lt. de Carr à Benton, 5 juin 1964 : résumé de sa conversation avec Maheu.
[2] Ascher : box 145 : lt. d'Ascher à Alvin Roseman, 1er fév. 1962 ; lt. d'Ascher à Anne D. Wendt (sales service manager, Unesco publications center), 7 mars 1958 ; lt. d'Ascher à Gjesdal, 2 oct. 1956 : quatre mois de retard dans la livraison de la revue.
[3] *Lien-Link* n° 83 : « Sandy Koffler. Un battant », par René Caloz.
[4] *Courrier de l'Unesco*, fév. 1956, p. 33 : courrier des lecteurs : lt. de Marcel Miodovnik, Français ; janv. 1974, p. 42 : courrier des lecteurs : lt. de Peter Schwaninger, de Suisse ; lettre de Tara Duong Te, de république khmère ; lt. de Rosa Maria Pérez Miranbent, de Cuba.
[5] Entretien Anne Grinda.
[6] Ex : X 07.21 (44) Club : stage de Sèvres pour l'élaboration d'une brochure « Qu'est-ce que l'Unesco ? » destinée aux jeunes de 11 à 15 ans, par des animateurs de clubs Unesco : doc. du 29-30 nov. 1969, par Mme Benketira : réflexions de la commision 1.
[7] Ex. : *L'Unesco et vous*, Paris, Unesco, 1948, 41 p.
[8] Entretien Tocatlian.
[9] Doc. de Mme Benketira, 29-30 nov. 1969, doc. cit.

Lengyel estime que l'Unesco a été en retard sur son temps dans la maîtrise des *mass media* pour faire sa promotion[1]. Plusieurs échos vont dans le même sens[2]. Pourtant, l'Unesco a fait beaucoup d'efforts en ce sens, dès les premières années, voulant utiliser les techniques les plus modernes alors disponibles. Ainsi, en 1949, Torres Bodet incite la commission nationale américaine à œuvrer à mettre au service de la promotion de l'Unesco les « dessins comiques » américains, « dont la popularité grandit chaque jour dans le monde entier »[3]. Toutefois cela n'aboutit pas. En outre, dès les premières années, l'Unesco passe des accords avec certains journaux pour des reportages sur son action ; ainsi, en 1950, des arrangements sont passés entre l'Unesco et le *Christian Science Monitor* pour la réalisation d'une quinzaine d'articles sur son action d'assistance technique[4].

Les difficultés du service de presse.

Le service de presse de l'Unesco, de même que celui des publications, connaît des problèmes qui handicapent son efficacité. Il est dirigé pendant une grande partie de la période par Michel Prévost. Dès 1946, il envoie gratuitement un bulletin bi-mensuel, *Informations Unesco*, (*Unesco Features*), aux journaux et revues du monde entier pour les informer des actions de l'Unesco et les inciter à publier des articles sur elle. Prévost observe que cette publication, dans les premières années, ne reçoit pas toujours un bon accueil des journaux américains à qui elle est envoyée[5].

Prévost souligne la difficulté de sa tâche dans les premières années, à cause de « l'hostilité de certains groupes, de certains organes de presse, à l'égard de l'Unesco ». Ainsi, dans les années 1950 :

« [je] me fis une fois piéger, raconte-t-il, par un certain Pullen, qui se présenta comme correspondant d'un quotidien australien. Je répondis franchement et, il faut bien le dire, innocemment à des questions dont plusieurs étaient piégées, et retrouvai trois jours plus tard mes propos déformés dans le *Daily Express* de Londres. Le *Daily Express* appartenait alors à Lord Beaverbrook, qui avait, paraît-il, donné comme consigne : « attaquez l'Unesco au moins une fois chaque semaine ». »[6]

Prévost observe que néanmoins, au fil des années 1950, « l'attitude de la presse, d'abord plutôt ironique, se modifi[e] » à l'égard de l'Unesco, dans un sens plus positif[7].

Il souligne un dysfonctionnement récurrent du service de presse : sa mauvaise liaison avec le reste du secrétariat, ce qui nuit à la connaissance de l'Unesco dans l'opinion. C'est le cas notamment pour la campagne de Nubie, dont le lancement n'a pas pu être médiatisé longtemps à l'avance par le service de presse. Prévost ressent de l'amertume à l'égard de ce problème, qui, déplore-t-il, s'est concrètement matérialisé par la relégation du service de presse, à partir du milieu des années 1960, dans un petit bâtiment annexe. Pour lui, « cet éloignement est à l'image de l'incompréhension entre l'Unesco et la presse, qui a commencé à ce moment-là, et n'a cessé de grandir ». Il estime que cette dégradation s'est poursuivie au fil

[1] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 20-21.
[2] Antonina Vallentin, « Paix, état de conscience », art. cit., p. 10-11.
[3] DG/8/49, 1er avril 1949, p. 9.
[4] 551.457 A 57 Men against the jungle : lt. de Lars J. Lind à Ross MacLean, 10 mai 1950 ; et articles.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 6, 8, 25-28. « Le directeur d'un journal des Etats-Unis nous écrivit : « J'en veux pas, de vos Features ! » »
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 29 et 44 : dans les années 1950, « un correspondant du *Daily Express* s'enferma un jour dans les toilettes avec un récepteur, pour épier les débats d'une séance à huis clos du Conseil exécutif ».
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 44.

des années, et que la controverse qui se déchaîne dans la presse en 1974 au sujet de la « mise hors région » d'Israël (cf. chap. 2) révèle « à quel point les services d'information de l'Unesco avaient perdu au cours du temps leur efficacité et leur crédit »[1].

D'importants efforts dans le domaine de la radio et du film.

En 1949, Douglas Schneider, directeur du département de l'information des masses, fait un voyage à Hollywood, afin d'« intéresser des personnalités du monde cinématographique au programme de l'Unesco et à ses projets »[2] ; la même année, Torres Bodet incite la commission nationale américaine à œuvrer à mettre le cinéma américain au service des idéaux de l'Unesco[3]. Plusieurs films sont tournés dans les premières années pour promouvoir son action, notamment des reportages de Ritchie Calder montrant ses réalisations sur le terrain en Asie[4]. Plusieurs films documentaires sont tournés, mettant en valeur l'action du Crefal dans le domaine sanitaire, de construction de maisons, de lutte contre les taudis, d'efforts de développement de l'agriculture et de l'élevage, etc[5].

Le projet lancé par Benton de créer une radio de l'Unesco (« La Voix de l'Humanité ») ayant échoué, de même que celui de lancer une « université des ondes »[6], c'est finalement à des ambitions plus modestes que se réduit l'Unesco en matière de radio, se contentant de diffuser des émissions hebdomadaires. De 1949 à 1955, elle produit un bulletin radiophonique hebdomadaire d'un quart d'heure, *Le tour du monde de l'Unesco*[7]. En 1950, il alimente régulièrement 225 stations, et l'Unesco l'estime alors « particulièrement efficace »[8]. Cependant, en 1955, Evans, jugeant que ce bulletin n'a pas d'utilité, le supprime[9]. Par ailleurs, des radios privées américaines font la promotion de l'Unesco. En février 1950, l'*International News Service* lance une émission hebdomadaire consacrée à des actualités ayant trait au système de l'ONU. En 1958, une série de 26 émissions de radio, *Easy as ABC*, est diffusée par la radio américaine ABC, présentant à partir de chaque lettre de l'alphabet l'action de l'Unesco ; cette série bénéficie de la participation de vedettes comme Marlon Brando[10].

Ces films et émissions de radio sont-ils efficaces ? Il ne le semble pas toujours. Ainsi, le programme de radio '*Shadows Before*', produit par la division de la radio de l'Unesco pour le 7e anniversaire de l'ONU, en 1952, reçoit une mauvaise critique dans le *Sunday Times*[11]. Le Britannique Rex Keating, entré à l'Unesco en 1955, et qui y réalise des reportages filmés et des émissions de radio pour faire sa promotion, observe qu'ils n'avaient pas beaucoup de succès dans l'opinion britannique. Dans les années 1960, son activité s'oriente de plus en plus vers la réalisation d'émissions de radio en direction des pays en voie de développement, et il estime que la réception a été là plus positive. Selon lui, les films de l'Unesco ont, d'une

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 75, 135-136, 239-241.
[2] RP, 5 janv. 1951 : *La Cinématographie française*, Paris, 27 janvier 1950.
[3] DG/8/49, 1er avril 1949, p. 8.
[4] Film n°20, 1951. Film n°571, 1951. Film n°597, 1951. Film n°570, 1951.
[5] Film n° 370, 1954. Film n° 371, 1954. Film n°57, 1957.
[6] EU, box 2254 : lt. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949 : report of activities at Unesco for week ending january 22, 1949, confid., p. 3 et 6. « university on the air ».
[7] *Le tour du monde de l'Unesco ; revue radiophonique hebdomadaire*, Paris, Unesco, 1949-55, n°1-347. Hebdomadaire.
[8] *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activités*, Paris, Unesco, 1950, 21 p., p. 7-8. Les chiffres divergent : selon G. Archibald, en 1950 il alimenterait 250 stations rien qu'aux Etats-Unis (G. Archibald, *op. cit.*, p. 198.)
[9] OHRO, interview de Luther Evans, p. 487.
[10] G. Archibald, *op. cit.*, p. 198, 263-264.
[11] RP 3/49, 3 nov. 1952 : *Sunday Times*, 26 oct. 1952.

manière générale, été beaucoup moins efficaces que les émissions de radio[1]. En revanche, Alfred Métraux, qui, au cours de ses conférences de promotion de l'Unesco dans diverses villes de France au début des années 1950, projette des films de l'ONU et de l'Unesco, estime que plusieurs d'entre eux sont bons et obtiennent du succès auprès des écoliers et lycéens[2]. D'autres exemples confirment la valeur de plusieurs films de l'Unesco : le film documentaire *World without end* (1955), qui présente le travail des Nations Unies et des agences spécialisées au Mexique et en Thaïlande, reçoit plusieurs prix de documentaires et une large distribution dans les États membres[3]. Evans lui-même, bien qu'hostile à la réalisation de films de promotion, estimant cela trop coûteux, reconnaît que ce film est de valeur[4]. En 1957, le film *Les véritables buts de l'Unesco* est projeté aux États-Unis devant des personnalités officielles, afin de les convaincre de soutenir l'Unesco ; Gagliotti estime que ce film, qui a été réalisé spécialement à l'intention de l'opinion américaine, a « fait du bon travail pour l'audience de l'Unesco en Amérique »[5]. En 1958, l'Unesco confie au marionnettiste tchèque J. Trnka la réalisation d'un dessin animé en couleurs, muet, visant à expliquer, sans aucune parole, au grand public, de toutes les langues et de toutes les cultures, les fonctions de l'Unesco. Le film, *A fable For Friendship*, est conçu de telle sorte « que tous les hommes, du *businessman* new-yorkais au noir du Togo, puissent le comprendre »[6]. En 1956, Henri Laugier, membre du conseil exécutif, exhorte l'Unesco à utiliser davantage et mieux les *mass media* pour se faire connaître dans le grand public, estimant que les efforts menés jusqu'alors sont insuffisants. Il suggère à l'Unesco de s'adresser à Orson Welles pour faire un film sur l'Unesco et les droits de l'homme[7]. En 1958, Ritchie Calder exhorte l'Unesco à augmenter son action de promotion par l'intermédiaire des *mass media* visuels (films et photos), et observe l'importante avance de l'OMS sur l'Unesco dans ce domaine et l'efficacité de son action de promotion ; il déplore l'inefficacité à cet égard de la division des communications de masse[8]. En 1966, la délégation allemande déplore que la presse, la radio et la télévision des États membres n'informent pas assez l'opinion sur l'Unesco, et demande à l'Unesco de faire des efforts pour intéresser les *mass media* de ses États membres à son action, notamment en organisant des visites de journalistes au siège[9]. Dans les années 1960 et 1970, l'Unesco intensifie sa réalisation de films promotionnels[10]. Ses efforts pour susciter des émissions ou des reportages sur son action à la télévision dans les États membres ont un succès variable. L'étude des reportages liés à l'Unesco diffusés au journal télévisé français tout au long de la période révèle que l'Unesco intéresse la télévision française principalement du point de vue du prestige de la France : son action donne lieu à un reportage lorsqu'une personnalité

---

[1] Entretien Keating.
[2] Journal Métraux, 21 oct. 1952, p. 388-389.
[3] RFA, Bestand B 91, Band 29 : E/2854/Add.1, 13 juin 1956, Ecosoc : « advisory services in the field of human rights ».
[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 487
[5] 372/8/MP 01, I : lt. d'Arthur Gagliotti à Adiseshiah, 9 avril 1957 ; *The real aims of Unesco*.
[6] *Le Monde*, 5 avril 1958, p. 8 : « Un film de J. Trnka sur l'Unesco ». Film n° 167, 1958.
[7] Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier, op. cit.*, p. 299-300 ; 37 EX/SR 25, 33 EX/SR8, 35 EX/SR 10, 50 EX/SR 30.
[8] RU, ED 121/745 ; lt. de Ritchie Calder à Miss Guiton, 4 nov. 1958.
[9] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la délégation allemande à la 70e session du conseil exécutif sur le futur programme et budget, 3 p., p. 2.
[10] Film n° 197, 1966 ; film n°695, 1962.

française y joue un rôle important ou lorsqu'elle se déroule en France ou avec l'aide particulière de la France[1].

4.1.3. Action des commissions nationales, des bureaux Unesco dans les États membres, et liens avec les ONG et les fondations.

La promotion de l'Unesco est également stimulée par l'action des commissions nationales. Ce sont des structures de liaison entre l'Unesco, les gouvernements des États membres, et l'opinion de ces États. Elles constituent une des modalités importantes de promotion de l'Unesco dans les États membres. Dès la conférence constitutive de l'Unesco à Londres en 1945, la France propose la création obligatoire de commissions nationales où seront représentés l'État et les principaux groupes nationaux s'intéressant aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture ; la France fait valoir qu'« une organisation intellectuelle internationale n'est viable et efficace que si elle repose sur des organisations intellectuelles nationales très actives qui s'appuient, non seulement sur le gouvernement, sur les académies, les universités, les groupements scientifiques et intellectuels, mais encore sur l'ensemble de l'opinion publique »[2]. Finalement, la création des commissions nationales, si elle est prévue par l'Acte constitutif (article 7), n'est pas rendue obligatoire mais seulement souhaitable[3].

Les dirigeants de l'Unesco se montrent dès le début et tout au long de la période très soucieux du dynamisme et de l'efficacité des commissions nationales, qu'ils espèrent capables de provoquer une « mobilisation » du public en faveur de l'Unesco. Torres Bodet en particulier est très soucieux de leur développement ; pour lui, elles sont « des centres nerveux-relais », qui doivent établir « un vivant réseau de connections » entre le secrétariat de l'Unesco, la conférence générale, le conseil exécutif et la population, un « contact direct entre l'Unesco et les populations » ; il les conçoit comme « les sources où [le secrétariat] puise son énergie et son autorité »[4]. En 1955, Maheu estime que les cadres nationaux « dont l'Unesco dispose grâce à ses commissions nationales sont généralement d'excellente qualité et suffisamment représentatifs », mais déplore leur manque de contact suffisant avec la jeunesse et les incite à faire des efforts à ce niveau[5]. En 1956, Jean Thomas affirme que les commissions nationales sont « le sel de l'Unesco : ce sont elles qui lui donnent saveur et

[1] Ex : INA : 27 janv. 1949, « réunion de la commission nationale de l'Unesco », Les actualités françaises, journal national.
[2] X 07.21 (44) NC, I : document intitulé « historique ».
[3] G. Archibald, *op. cit.*, p. 71.
[4] DG/73, 22 avril 1950, p. 3-4. ; DG/8/49, 1er avril 1949, p. 9. ; DG/35, 1949, p. 2-3 ; *Le Monde*, 23-24 janv. 1949, p. 3 : « A la Commission nationale de l'Unesco : « Pour faire usage de la liberté il est indispensable que les hommes retrouvent la foi en eux-mêmes », déclare M. Torres Bodet » ; RP 7/49, 8 mars 1949 : *Le Peuple, La Dernière heure*, quotidiens belges : Torres Bodet a déclaré devant la commission nationale belge : « Il est clair que les travaux de l'Unesco ne trouveraient aucun écho dans les masses sans les commissions nationales » ; DG/9/49, 11 avril 1949, p. 5-6. Il souligne l'importance des commissions nationales, « destinées […] à infuser continuellement, dans l'atmosphère où se déroulent les travaux de l'Unesco, un souffle frais et vivifiant : le souffle des réalités de la vie ». S'adressant aux commissions nationales, il leur demande : « aidez-nous a éviter que l'Unesco ne s'ankylose en pleine croissance ».
[5] X 07.83 Maheu, I : lt. de Maheu à M. Barbey, délégué permanent de la Suisse, 21 fév. 1955.

santé »[1]. En 1957, Henri Laugier, représentant de la France au conseil exécutif, souligne l'importance des commissions nationales, qui doivent être selon lui de vrais « États généraux de la pensée, chargés d'établir des cahiers de doléances et de formuler les besoins et les ambitions des hommes de pensée au service des peuples »[2]. Veronese encourage lui aussi, durant son mandat, les commissions nationales à jouer un rôle actif[3]. En 1962, Maheu, devenu directeur général, souligne l'importance des commissions nationales, « véritables innovations pour lesquelles il n'existe pas de précédent », et les appelle à agir davantage pour aider l'Unesco dans son action opérationnelle[4].

Les États-Unis sont eux aussi favorables à la création de commissions nationales et à leur rôle actif. Ils réussissent à faire adopter par la conférence générale de 1948 le principe que l'Unesco accorde un rôle très important aux commissions nationales, conçues comme « des agences de première importance dans la réalisation du programme de l'Unesco »[5]. A. Compton, chef de la délégation américaine, déplore « un décevant manque de compréhension […] de la part du secrétariat au sujet des potentialités et de l'importance des commissions nationales », et estime : « nous devons améliorer nos contacts directs avec les autres commissions nationales, et intensifier notre campagne pour montrer en quoi les commissions nationales peuvent servir l'Unesco »[6].

En réalité, la tâche de l'Unesco, dans le domaine des commissions nationales, se réduit à un rôle d'incitation auprès des États membres. Leur création et leur fonctionnement sont uniquement du ressort des États[7]. Si la plupart des États membres créent rapidement une commission nationale, on constate une très importante disparité dans le dynamisme de ces commissions selon les États.

Les commissions nationales sont souvent composées de représentants du gouvernement (notamment du ministère de l'éducation)[8]. Dans de nombreux pays, elles ne se différencient souvent pas beaucoup d'un service du ministère de l'éducation nationale ; elles sont très liées aux milieux gouvernementaux[9]. Elles comportent aussi des représentants d'ONG culturelles et éducatives. Elles s'efforcent aussi de compter des intellectuels parmi leurs membres ; ainsi en

---

[1] XO7.21(44)NC : II : actes de la première conférence des commissions nationales européennes pour l'Unesco, Aix-en-Provence, 29 mai-2 juin 1956, 35 p. p. 8-9.

[2] « Mission de l'Unesco », communicaion de H. Laugier à la réunion des commissions nationales européennes de l'Unesco, 1956, cité dans Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier…, op. cit.*, p. 311.

[3] Discours de Veronese à la séance de clôture de la 3e conférence régionale des commissions nationales européennes, Taormine, 27 fév. 1960, p. 1.

[4] DG/1962, juin 1962 p. 2-3 (l'action des commissions nationales dans ce domaine se limitant généralement à aider au choix d'experts occidentaux devant être envoyés dans les pays en voie de développement).

[5] EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, nov. 17-dec. 11, 1948, par George V. Allen, président de la délégation américaine, p. 23 ; « agencies of the first importance in carrying out the Unesco program ». Et déjà à la conférence générale de 1947, la délégation américaine observe que les relations entre le secrétariat et les Etats membres se sont beaucoup améliorées grâce aux commissions nationales. EU, box 2244 : USDel/23, Ext Rel/3, Mexico City, 6 nov. 1947, US delegation, 2nd session general conference Unesco, background paper on relations and communicatins with member states and national commissions.

[6] EU, box 2254 : rapport confid. d'Arthur Compton à Allen, nov-déc. 1948, p. 3 ; « a disappointing lack of understanding both by representatives of other commissions and to a certain extent the Secretariat as to their potentialities and importance » ; « We must improve our direct contact with other commissions and intensify our drive to show how national commissions can serve Unesco ».

[7] DG/190, 8 nov. 1952, p. 6.

[8] C'est le cas par exemple de la commission nationale indienne, dont le secrétaire général, dans les années 1950, est Maulana Azad, ministre de l'éducation (*Unesco in schools, op. cit.*, p. 57), puis à partir de 1960 Prem Kirpal, secrétaire du ministère de l'education indien (307 :384.4 (540) A 01 AIR/AMS : rapport de M. Flores, 24 mai 1960) ; de même, en 1961, la commission nationale tunisienne est présidée par Mahmoud Messadi, secrétaire d'état pour l'éducation nationale (EU, box 822 : lt. de William N. Stokes, ambassade américaine à Tunis, au département d'état, 13 fév. 1961).

[9] SCHM 10 : rapport confid. de Prem Kirpal, 14 nov. 1953, 69 p. ; RFA, Bestand B91, Band 254 : 23e session de la commission nationale allemande, 9 sept. 1958, p. 6-7 : les relations entre la commission nationale allemande et le gouvernement allemand sont très étroites.

1949, la commission nationale suisse est présidée par Jean Piaget[1]. Elles comportent souvent des comités, groupes d'experts, sous-commissions thématiques, destinés à jouer un rôle consultatif auprès du gouvernement pour la préparation et la mise en œuvre des programmes de l'Unesco ; elles aident aussi le gouvernement à choisir les candidats aux postes d'experts et de fonctionnaires de l'Unesco [2].

Les différentes commissions nationales entretiennent des liens entre elles ; elles se consultent et se réunissent. Ainsi, de 1949 à 1952, en marge des sessions de la conférence générale se déroulent des réunions de délégués des commissions nationales. En 1950, l'Unesco organise et finance une conférence régionale des représentants des commissions nationales des États d'Amérique, à La Havane, puis, en 1951, une conférence équivalente des représentants des commissions nationales des États d'Asie ; ensuite, elle supprime les crédits destinés à ces conférences. En 1954, la commission nationale indienne prend elle-même l'initiative d'organiser une conférence régionale des représentants des commissions nationales des États d'Asie et du Moyen Orient. À sa suite, la conférence générale de 1954 décide de rétablir le financement de telles conférences. De nombreuses conférences régionales des commissions nationales (des États arabes, européens, américains, asiatiques) ont donc lieu périodiquement dans les années qui suivent. Elles apportent parfois des échanges fructueux, comme celle des États européens à Dubrovnik en 1957[3], et celle des États asiatiques à Manille en 1960[4]; d'autres sont moins fructueuses, comme celle des États européens tenue à Taormine en 1960, qui, selon l'observateur américain Kellermann, est « très insatisfaisante », « mal préparée et inefficacement gérée », et dont « la plupart des délégués [auraient été] mal choisis et mal préparés »[5]. Kellermann estime que ces conférences régionales « n'ont qu'une signification limitée », et qu'une influence très faible sur l'Unesco.[6] En 1962, Maheu décide de faire passer la périodicité des conférences régionales de commissions nationales de tous les cinq ans à tous les trois ans[7].

Le dynamisme et l'efficacité des commissions nationales est très variable. Beaucoup sont peu actives et peu efficaces pour promouvoir l'Unesco dans l'opinion publique. Cette inertie s'explique souvent par leur caractère quasi-fictif : plusieurs, malgré leur création officielle, ne se réunissent jamais, et n'ont pas de réel fonctionnement, ayant un personnel et un budget insuffisants. C'est le cas notamment de celles de Ceylan[8], de Thailande[1], du

---

[1] *Courrier de l'Unesco*, 1er nov. 1949, p. 9 : « Le professeur Piaget sous-directeur général chargé de l'éducation par intérim ».

[2] *Unesco, aims and activities, op. cit.*, p. 10-11 ; EU, box 1603 : rapport confid, de l'ambassade américaine au Luxembourg au département d'état, 12 mai 1950 ; SCHM 10 : rapport confid. de Prem Kirpal, 14 nov. 1953, p. 47-49 ; X07.21/43-15 A562 : Germany. Briefing for DG : longue note sans titre ni date ; X 07.21 (44) NC, I : document intitulé « historique » ; ED/82, 29 sept. 1950, p. 1 et 4.

[3] Kellermann, observateur américain à la conférence de Dubrovnik, souligne la qualité des délégations envoyées par les 24 pays représentés (EU, box 1562 ; lt. confid. de Henry J. Kellermann au département d'état, 23 oct. 1957). Pour Steltzer, président de la commission nationale allemande, cette conférence a été extrêmement fructueuse par les contacts et les échanges qu'elle a permis (RFA, Bestand B91, Band 254 : sessions de la commission nationale allemande, 12 mars 1957, 5 nov. 1957 : « hinter den Kulissen »).

[4] EU, box 819 : rapport de William Dix, de la commission nationale américaine, au secrétaire d'état.

[5] EU, box 819 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, mars 1960, 12 p., p. 1 : « inadequately prepared and inefficiently managed » ; « most of them were wrongly selelected, poorly prepared » ; cependant, ces critiques sont dues aussi en partie à sa rancœur de l'influence importante qu'ont réussi à exercer les délégations communistes à cette conférence.

[6] EU, box 819 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, mars 1960, 12 p. : « only limited significance ».

[7] DG/1962, juin 1962, p. 3.

[8] EU, box 1603 : télégr. confid. de l'ambassade américaine à Colombo au département d'état, 11 mai 1950 ; X 07.83 Torres Bodet, VII : télégr. de Maheu à Taylor, 17 mars 1951 ; X 07.83 P.C. Young, II : rapport confid. de mission à Ceylan, février 1954, 19 p., p. 2.

Cambodge[2], de Grèce[3], du Luxembourg[4] ; de l'Inde (inactive au début des années 1950) ; du Pakistan ; de Birmanie ; d'Indonésie[5] ; de Syrie[6] ; du Népal[7] ; de l'Italie[8] ; de beaucoup des commissions nationales africaines[9] ; de la commission nationale espagnole[10].

Certaines en revanche sont dynamiques comme celles du Liban[11], de l'Inde (à partir du milieu des années 1950)[12], des Pays Bas[13], de la Suède[14], du Brésil[15], de Cuba[16], de l'URSS (créée en 1955)[17], de la RDA (créée en 1955, et comportant de nombreuses personnalités du monde des arts, de la culture et de la science de RDA, mais officiellement illégale, puisque la RDA n'est alors pas membre de l'Unesco)[18], de Yougoslavie, de RFA, du Japon, de France et des États-Unis, et dans les années 1960 du Koweit[19], et du Soudan[20]. Il est intéressant de se pencher sur quelques cas.

La commission nationale indienne, initialement peu active, devient dynamique après quelques années[21]. Sa première conférence nationale, en janvier 1954, obtient des échos importants en Inde et attire des observateurs de nombreux pays d'Asie et du Proche Orient[22]. Elle sert au gouvernement indien à mettre au point les revendications et propositions qu'il formule ensuite à la conférence générale de 1956. Jean Thomas, qui y assiste, souligne « le grand retentissement et les suites considérables » de cette conférence de 1954[23]. La 2e conférence de la commission nationale indienne, en février 1956, reçoit elle aussi des échos

---

[1] EU, box 1603 : lt. de l'ambassade américaine en Thaïlande au département d'état, 15 mai 1950.
[2] EU, box 1563 : rapport de l'ambassade américaine de Phnom Penh au département d'état, 18 nov. 1957, p. 1. De sa création en 1954 jusqu'à fin 1957, elle ne s'est jamais réunie.
[3] EU box 1603 : rapport confid. de Waide M. Condon, de l'ambassade américaine à Athènes, au département d'état, 11 mai 1950 : en 1950, un an après sa création, elle est toujours inactive.
[4] EU, box 1603 : rapport confid. de l'ambassade américaine au Luxembourg au département d'état, 12 mai 1950.
[5] SCHM 10 : rapport confid. de Prem Kirpal, 14 nov. 1953, p. 23, 47-49, 53-59.
[6] EU, box 1563 : rapport de l'ambassade américaine à Damas au département d'état, 16 nov. 1957, p. 2-4.
[7] X 07.83 P.C. Young, II : DV n° 137, appendice D : « résolutions de la 1e conférence générale de la commission nationale intérimaire du Népal pour l'Unesco », 6 nov. 1954.
[8] X 07.83 Torres Bodet, V : télégr. de Piovene, 12 avril 1950 ; EU, box 1603 : rapport de Kenneth Holland au département d'état, 21 avril 1950 : « the National Commission has so far been mostly a « paper organization » ». (« la commission nationale n'a jusqu'à présent été qu'une 'organisation sur le papier' ») ; X 07.83 Maheu, I : lt. de Maheu à Duchosal, 25 avril 1955, 3 p., p. 3.
[9] EU, box 1562 : lt. de David Stratmon, de l'ambassade américaine au Ghana, au département d'état, 14 nov. 1957, 5 p., p. 5.
[10] X 07 .21 (44) Club : rapport de Anne Grinda à A. Obligado, 5 avril 1972 : la commission nationale espagnole est entièrement contrôlée par le régime franquiste et est inactive.
[11] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Liban, 13 janv. 1967, p. 1 ; VI : rapport de mission de R. Habachi au Liban, 29 déc. 1972, p. 1.
[12] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : Report on the work and programme of the Indian national Commission, 1956, 32 p., p. 16-17 ; *Unesco, Aims and activities, op. cit.*, p. 12.
[13] X 07.83 Torres Bodet : III : lt. de Torres Bodet à H.R. Kruyt, président de la commission nationale néerlandaise, non datée ; EU, box 1562 : lt. confid. de Earle H. Balch, de l'ambassade américaine de la Haye, au département d'Etat, 8 nov. 1957.
[14] EU, box 1562 : rapport de William Owen, de l'ambassade américaine à Stockholm, au département d'état, 6 p., p. 2, 6 nov. 1957.
[15] X 07.83 Jean Thomas : note pour le voyage de M. Thomas en Amérique latine, 9 sept. 1958, p. 4 ; 372 (8) MP01 A 63 (81), VI b : aide-mémoire relatif à la coopération entre le Brésil et l'Unesco, 16 p., mars 1966.
[16] Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.,* p. 144 ; 372/8/MP 01, VII : mémo du chef de la division de l'Amérique latine et des Caraïbes au directeur général, 11 mars 1965.
[17] EU, box 1554 : rapport de Edward G.Trueblood, de l'ambassade américaine de Paris, au département d'état, 13 oct. 1955 : Elias Entralgo, professeur d'histoire cubaine à l'université de la Havane, est élu président de la commission nationale cubaine ; EU, box 1564 : lt. de Kellermann au département d'état, 31 mai 1958.
[18] RFA : Bestand B 91, Band 42 : lt. de Lothar Bolz, vice-président du conseil des ministres de RDA, au directeur général, 22 août 1955 ; Ecosoc, E/2800, 10 oct. 1955 ; Band 544 : lt. de Walter Neye, président de la commission nationale de RDA (« Kommission der DDR für Unesco-Arbeit »), aux commissions nationales des autres Etats, 31 août 1963.
[19] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Koweit, 25 janv. 1967, 16 p., p. 1-2.
[20] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Soudan, 24 janv. 1967, 34 p.
[21] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : discours de M. Azad, 6 fév. 1956.
[22] *Unesco in schools, op. cit.*, p. 55.
[23] XO7.21(44)NC : II : Actes de la première conférence des commissions nationales européennes pour l'Unesco, Aix-en-Provence, 29 mai-2 juin 1956, 35 p., p. 8-9.

importants dans la presse indienne[1]. Dans les années 1960, sous la direction de Prem Kirpal, la commission nationale indienne mène une action dynamique de promotion de l'Unesco auprès du public indien, notamment par une active diffusion de ses publications (qu'elle se charge de traduire en hindi), et par des subventions à des ONG éducatives et étudiantes[2].

La commission nationale yougoslave compte elle aussi parmi les plus actives, et ce dès le début. Lors de son voyage en Yougoslavie en septembre 1951, Torres Bodet constate son dynamisme. Tout au long de l'année 1951, il entretient une correspondance chaleureuse avec son président, Sinisa Stankovic, qui voue un grand enthousiasme à l'Unesco[3]. La commission nationale yougoslave se charge en 1957 d'organiser la 2e conférence des commissions nationales européennes[4].

La commission nationale de RFA, créée en 1951, est elle aussi active. Torres Bodet, en visite en RFA en 1952, observe son dynamisme. En 1950, avant même l'adhésion de la RFA à l'Unesco, avait été créé, à Francfort, sur initiative privée, un 'Comité allemand pour les travaux de l'Unesco'[5]. La commission nationale allemande participe activement aux trois projets majeurs[6], et au programme des coupons d'entraide[7]. Dès la fin des années 1950, elle travaille en collaboration avec un réseau de plus d'une centaine d'ONG et associations (associations de jeunes, d'étudiants, organisations universitaires, syndicats, institutions culturelles, organisations artistiques, religieuses…)[8], et fait activement la promotion de l'Unesco dans la presse nationale[9]. Ce dynamisme se poursuit dans les années 1960[10].

La commission nationale française, créée dès août 1946 de manière provisoire, puis de manière définitive en février 1948, comme association loi 1901, subventionnée par l'État[11], est également très active. Sa création est accueillie avec faveur par la presse française[12]. Elle est dès le début très dynamique[13]. Son premier secrétaire général est Louis François,

---

[1] *Unesco in schools, op. cit.*, p. 57 ; RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : *Times of India*, 6 fév. 1956 : « Indian Commission Meets Today. Cooperation With Unesco » ; 6 fév. 1956 : « Promotion of East-West Cultural Understanding. India To Ask Unesco To Undertake 'Project' » ; *Hindustan Times*, 7 fév. 1956 : « Glaring Gap in UN Practice and Profession. Azad's Criticism in Unesco Body ».

[2] 307 : 384.4 (540) A 01 AIR/AMS : rapport de M. Flores, 24 mai 1960 ; *Unesco in schools, op. cit.*, p. 59 et 63.

[3] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 232 ; X 07.83 Torres Bodet, VI : lt. de Sinisa Stankovic, président de la commission nationale yougoslave, à Torres Bodet, 21 fév. 1951 ; IX : lt. de Torres Bodet à Sinica Stankovic, 6 oct. 1951 ; lt. de Stankovic à Torres Bodet, 3 nov. 1951.

[4] EU, box 1562 : lt. confid. de Henry J. Kellermann au département d'état, 23 oct. 1957.

[5] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 255 ; RFA, Bestand B 91, Band 42 : lt. de Salat au vice-président G. Stratenwerth, 12 mars 1952 ; Band 254 : 23e session de la commission nationale allemande, 9 sept. 1958, p. 6-7.

[6] RFA, Bestand B91, Band 254 : 18e session de la commission nationale allemande, point 10, 25 fév. 1957 ; Band 252 : lt. de Wilhelm Platz, au ministère de l'intérieur, 14 déc. 1957 ; compte-rendu de la 13e session de la commission nationale allemande, 1959, p. 12, 23.

[7] RFA, Bestand B91, Band 257 : « Anlage zu den Gesprächsunterlagen für den Besuch des Generaldirektors der Unesco », sept. 1954.

[8] RFA, Bestand B91, Band 254 : rapport d'activités de la commission nationale allemande, 30 sept. 1958.

[9] RFA, Bestand B91, Band 257 : « Anlage zu den Gesprächsunterlagen ...», doc. cit., sept. 1954.

[10] *Actes de la conférence générale de 1962*, rapport de la RFA à la conférence générale de 1962, p. 7-9.

[11] X07.21(44)NC, III : « note sur la commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture », fév. 1961 ; doc. du 19 août 1959 : constitution de la commission nationale française pour l'Unesco : par un décret du 2 août 1946 a été établie la Commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, puis par le décret du 23 fév. 1948 a été établie la commission nationale. Par le décret du 2 mai 1951 a été renouvelée la commission nationale ; FR, Nantes, carton 117 : « la deuxième session du conseil…», 3 août 1947, doc. cit., p. 17.

[12] X07.21(44)NC, I : *L'Aube*, 5 mars 1948 : « La Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture s'est installée hier au Quai d'Orsay » ; *Le Figaro*, 5 mars 1948 : « la Commission nationale de l'Unesco s'installe à Paris » ; *Le Populaire*, 5 mars 1948 : « Edouard Depreux a installé hier la Commission nationale de l'Unesco ».

[13] EU, box 2248 : note de K. Holland au secrétaire d'état, 2 fév. 1948, 6 p., p. 1-2 : entre août 1946 et janvier 1948, la commission nationale provisoire a tenu 8 sessions plénières, et ses comités de travail se sont réunis plus de cinquante fois ; INA, 11 mars 1948 : « la réunion de la commission de l'Unesco », actualités françaises. journal national.

enseignant d'histoire puis inspecteur général de l'instruction publique[1]. Yves Brunsvick lui succède à ce poste au milieu des années 1950. Le gouvernement français soutient beaucoup l'action de la commission nationale française, l'encourageant à créer « un climat de confiance et même de foi » envers l'Unesco dans l'opinion[2]. En janvier 1949, Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, et Yvon Delbos, ministre de l'éducation nationale, participent à la réunion de la commission nationale, qui se déroule dans le solennel Salon de l'Horloge du ministère des affaires étrangères. Robert Schuman y promet à l'Unesco « l'entier concours du gouvernement français et de l'opinion publique française ».[3] K. Holland, qui y assiste, se déclare frappé de « cette brillante démonstration de hauts fonctionnaires du gouvernement français »[4]. Un long article du *Monde* décrit et commente cette session[5] ; *L'Education Nationale* y consacre également un article enthousiaste[6]. La commission nationale française déploie dès les premières années de réels efforts pour faire connaître l'Unesco en France, notamment au moyen de la radio, et de réunions-débats organisées dans diverses villes de France[7]. Elle fait la promotion des actions de l'Unesco[8]. Elle se consacre à ses débuts principalement à la reconstruction éducative[9]. Elle organise en 1956 la première conférence des commissions nationales européennes à Aix[10], défendant l'idée que « les commissions nationales ne doivent pas se borner purement et simplement à un rôle consultatif », mais doivent « avoir un rôle d'action »[11], et affirmant sa confiance en l'Unesco, conçue comme « l'unique et puissant élément catalyseur de bonnes volontés éparses dans le monde »[12]. Yves Brunsvick est très désireux de faire jouer à la commission nationale un rôle très actif ; il estime qu'« une commission nationale peut faire vivre une organisation internationale comme l'Unesco dans l'opinion publique »[13]. De nombreuses correspondances témoignent du rôle réellement actif joué tout au long de la période par la commission nationale française (expositions[14], conférences[15], rencontres[16], manifestations culturelles et artistiques[1] ; elle se

---

[1] « Louis François : 1904-2002 », article d'André Zweyacker, site internet FFCU.
[2] FR., Nantes, carton 117 : « la deuxième session du conseil… », 3 août 1947, doc. cit., p. 18.
[3] *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1949, p. 3 : « La France accueille M. J. Torres Bodet, MM. Schuman, Bidault et Delbos à la commission nationale française ».
[4] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949, p. 5 ; « brilliant display of high French gouvernement officials ».
[5] *Le Monde*, 23-24 janv. 1949, p. 3 : « A la Commission nationale de l'Unesco : 'Pour faire usage de la liberté il est indispensable que les hommes retrouvent la foi en eux-mêmes', déclare M. Torres Bodet ».
[6] *L'Education nationale*, 22 janv. 1949, p. 1 et 3 : « Réception de M. Torres Bodet à la Commission nationale de l'Unesco ».
[7] X07.21(44)NC, I : année 1949 : rapport sur les travaux de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture, par Louis François, p. 8.
[8] *Ibid.*, p. 1.
[9] Elle lance une collecte pour les villages d'enfants (*Le Courrier de l'Unesco*, juill. 1949, p. 3 : « Les écoliers français se cotisent pour Moulin-Vieux ».) Elle s'engage dans la coordination des dons reçus pour la reconstruction éducative. Dans ce cadre, elle réalise la fusion des associations de jeunes volontaires pour travailler sur les chantiers de reconstruction, en créant l'association « Jeunesse et reconstruction », qui agit en coordination avec l'Unesco et le ministère de la reconstruction. Elle réalise aussi la fusion des organisations françaises s'occupant des communautés d'enfants (X07.21(44)NC, I : année 1949 : rapport sur les travaux de la commission nationale …, doc. cit., p. 1).
[10] X07.21(44)NC : II : lt. de Paul Rivet au DG, 31 janv. 1956 ; et XO7.21(44)NC : II : communiqué de presse n°1446 : « 1e réunion européenne des commissions nationales pour l'Unesco ».
[11] X07.21(44)NC, II : « séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco », 25 juin 1956, 70 p., p. 35-38.
[12] X07.21(44)NC, II : *Actes de la première conférence des commissions nationales européennes* …, doc. cit., juin 1956, p. 6-7 (propos de Paul Rivet).
[13] X07.21(44)NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale… », doc. cit., 25 juin 1956, p. 42-43.
[14] RP 16 nov. 1955 : *Le Figaro*, *Libération*, *L'Express*, *Le Populaire du centre*, *L'Echo du Centre*, annoncent le début d'une exposition culturelle à Limoges sous les auspices de la commission nationale ; X07.21(44)NC, II : mars 1955 : activités de la commission nationale : la commission organise une exposition sur les droits de l'homme à la gare de Lyon.
[15] FR, NUOI 1946-1959, carton n°333 : commission nationale Unesco, journées d'étude sur le thème « sports, rythmes, musique et danse », Paris, 23-25 sept. 1958.
[16] X07.21(44)NC : II : rapport de Pierre François au DG sur la rencontre d'enseignants organisée à Chamonix, 16 mars 1955.

fait aussi l'intermédiaire auprès de l'Unesco des nombreuses demandes de financement et subventions par ses citoyens[2]). À partir du début des années 1960, la commission nationale française voit sa taille et son importance augmenter : elle est désormais liée non seulement au ministère de l'éducation nationale, mais aussi à ceux de l'information, des affaires culturelles, au secrétariat d'État aux relations avec les États de la communauté et au haut comité de la jeunesse ; elle comprend désormais 140 membres et plus de 250 experts ; elle organise alors plus d'une centaine de réunions nationales par an, auxquelles s'ajoutent des réunions organisées par ses comités régionaux[3].

La commission nationale américaine fait partie des plus actives de toutes. Il est intéressant de se pencher sur son cas. Dès 1946, le Congrès américain autorise sa création. Elle est alors composée de cent citoyens américains liés aux milieux éducatifs, scientifiques, culturels, artistiques et des communications, dont 60 sont des représentants d'ONG[4]. Elle se réunit pour la première fois en octobre 1947 à Chicago[5]. En 1948, Jean Thomas, qui lui rend visite, observe qu'elle « a accompli de grands pas pour la réalisation du programme de l'Unesco aux États-Unis »[6]. Cette commission, qui dès le début formule des ambitions importantes, se plaint dès 1950 de n'être pas assez encouragée par l'Unesco, de ne pas en recevoir assez d'informations[7]. Elle mène dans les premières années une action importante de collecte de dons pour la reconstruction éducative[8]. Son premier président est Milton Eisenhower[9]. Luther Evans lui succède, puis Walter Laves à l'automne 1952[10]. Tout au long des années, elle mène une intense action de promotion de l'Unesco dans l'opinion, notamment au moyen de brochures, de publications, d'affiches, de la presse et de la radio, et par la diffusion d'un bulletin d'informations[11]. Cette action de grande envergure, qui frappe le Quai d'Orsay[12], aurait été efficace et fructueuse dans les premières années, réussissant à susciter un réel courant de sympathie dans une opinion américaine qui, en 1947, selon un sondage Gallup, ne connaît pas du tout l'Unesco[13]. Cette commission nationale américaine est liée très étroitement au département d'état, qui lui assure un grand soutien et un financement[14]. Elle

---

[1] X07.21(44)NC, III : fév. 1961 : « note sur la commission de la république française pour l'éducation, la science et la culture » : « l'expérience de diffusion artistique » tentée par l'Unesco en Haute Vienne, à Limoges ; X07.21 (44) Club : lt. de Ph. Roux, 6 oct. 1958 : la commission nationale crée un « centre d'accueil de la commission française de l'Unesco », à Montrouge.

[2] X07.21(44) AMS, IV : lt. de J. Rovan au président de la commission nationale, 28 juin 1955 .

[3] XO7.21(44)NC, III : « note sur la commission de la république française pour l'éducation, la science et la culture », fév. 1961.

[4] US National Commission for Unesco, *The American Interest in Unesco*, *op. cit.*, 35 p., 1961, p. 2.

[5] Benton, box 387 : *The Chicago Sun*, 7 sept. 1947 : « Unesco Delegates to Meet Thursday » ; et de nombreuses autres coupures de presse sur la réunion de la commission nationale américaine à Chicago, 11-13 oct. 1947 ; RP/1, 6 oct. 1947 : *New York Herald Tribune*, 14 sept. 1947.

[6] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de J. Thomas aux Etats-Unis, 22 mars 1948, 12 p., p. 9-10.

[7] Ascher, box 146 : lt. d'Ascher à Sharp, 25 juin 1950.

[8] G. Archibald, *op. cit.*, p. 141.

[9] News Bulletin/6/49, 7 p. ; *Nouvelles de l'Unesco*, 31 mars 1949.

[10] G. Archibald, *op. cit.*, p. 158 et 194.

[11] US National Commission, *UNESCOPE*, Washington DC, ouvrage non paginé, non daté ; *The American Interest in Unesco*, *op. cit.*, p. 32 ; EU, box 2243 : NC3/Plen 1/1, 9 sept. 1947 : US national commission for Unesco, 3rd meeting, Chicago, « The First Year. A Review of Accomplishments and a Look Ahead », discours de Milton S. Eisenhower, 11 sept. 1947, 8 p. ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 246-247 : de 1947 à 1952, c'est le mensuel *Unesco News*, puis à partir de juillet 1952, le bimensuel *Unesco Newsletter* ; EU, box 1556 : *Questions and answers about Unesco*, US national commission, 25 p., 1955 ; *Unesco in a decisive decade*, 1963, US national commission.

[12] FR., Nantes, carton 117 : « La deuxième session du conseil … », 3 août 1947, *op. cit.*, p. 6-7.

[13] Le sondage Gallup effectué en 1947 révèle qu'à la question « Qu'est ce que l'Unesco ? », seuls 1 % des sondés savent répondre de manière sommaire ; 12 % donnent une réponse fausse ; 87 % avouent ne pas savoir. (G. Archibald, *op. cit.*, p. 228).

[14] EU, box 1601 : mémorandum de Mrs. Carter à M. Russell, 27 fév. 1950 ; EU, box 1 : mémorandum d'Edward W. Barrett au secrétaire d'état, 18 oct. 1951.

compte en son sein des personnalités charismatiques, comme William Benton, Archibald MacLeish, et Milton Eisenhower, frère du futur président Dwight Eisenhower[1]. Elle bénéficie aussi du soutien de personnalités comme Eleanor Roosevelt[2]. Ses membres travaillent, selon une lettre confidentielle de Benton de 1947, « avec un sérieux et une dévotion passionnés » à la promotion de l'Unesco dans l'opinion américaine[3]. Elle s'efforce de relayer aussi l'action de l'Unesco, notamment dans le domaine de l'éducation à la compréhension internationale[4].

En 1947, la commission nationale américaine organise une première Conférence nationale à Philadelphie, à laquelle participent les représentants de plus de 1000 organisations, soit plus de 1500 personnes[5], puis, en septembre 1947, une autre à Chicago, qui attire elle aussi un très grand nombre de participants[6]. Le président de la *Radio Corporation of America*, David Sarnoff, y prononce un discours qui obtient beaucoup d'échos dans la presse, dans lequel il prône la mise en place par l'Unesco d'un réseau mondial de radio, afin de faire triompher la « vérité » sur le « mensonge », c'est-à-dire l'idéologie américaine sur l'idéologie communiste[7].

En mai 1947, sous l'impulsion de Milton Eisenhower, le *Kansas State College*, dont il est le président, organise à Denver (Kansas) durant trois jours une conférence régionale sur l'Unesco, qui est selon la commission nationale un « notable succès ». 1900 participants, représentants d'écoles, de collèges, d'églises, de groupes civiques, ainsi que le chef de la commission nationale américaine y participent « avec enthousiasme », « avides d'informations sur l'Unesco ». La conférence aurait déclenché un « formidable intérêt pour l'Unesco » chez les habitants du Kansas. Elle entraîne la création d'une *Kansas Commission for Unesco* (équivalent de la commission nationale mais au niveau de l'État du Kansas), qui publie un bulletin mensuel et sert de centre d'information et de documentation sur l'Unesco. Elle s'organise en comités de travail et formule des projets, notamment dans le domaine de la tolérance raciale et religieuse, de la révision des manuels scolaires, et de l'encouragement à l'éducation des adultes, et elle organise une aide aux réfugiés européens rescapés des camps de concentration, des jumelages de communes du Kansas avec des communes d'Europe dévastées par la guerre (ainsi, Morganville « adopte » la commune de Fèves, près de Metz, et lui envoie denrées et matériel de première nécessité), des manifestations populaires pour promouvoir les idéaux de paix et de compréhension internationale et le nom de l'Unesco (par exemple le *International Peace Festival*, organisé à Morganville en août 1948), et des conseils locaux (*Unesco Councils*)[8]. La commission nationale américaine espère que ce grand mouvement d'opinion favorable à l'Unesco qu'elle a réussi à déclencher dans le Kansas va

---

[1] EU, box 2254 : rapport confid. de Milton Eisenhower à G.V.Allen, déc. 1948, 5 p., p. 5-6 : devant des étudiants et professeurs de l'université américaine, le 7 déc. 1948, il déclare espérer « que l'Unesco devienne le porte-parole de la conscience de l'humanité » (« that Unesco may become the spokesman for the conscience of mankind »).

[2] X 07.83 Torres Bodet, I : communiqué de presse Unesco n°17, 29 janv. 1949.

[3] EU, box 2243 : rapport confid. de Benton au secrétaire d'état, 22 sept. 1947 : « the seriousness and passionate devotion ».

[4] EU, box 2242 : NC/Com.Prog.Assgn./SC Int.Und./1, US national commission, « Preliminary report on the teaching about the United Nations and its auxiliary organisations in secondary schools in the United States », par Ruth E. McMurry, 11 août 1947, 14 p.

[5] EU, box 2243 : lt. de W.Benton à G.C.Marshall, 26 sept. 1947 ; FR., Nantes, carton 117 : « la deuxième session du conseil … », 3 août 1947, doc. cit., p. 6-7.

[6] EU, box 2243 : mémorandum de Loy W. Henderson à Woodward, Hickerson et Butterworth, 21 oct. 1947.

[7] *New York Times*, 12 et 13 sept. 1947 ; *New York Herald Tribune*, 13 sept. 1947, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 196.

[8] *The Kansas Story on Unesco*, US National Commission, 1949, 41 p., p. 5-21, et 29-38 : « the tremendous interest in Unesco » ; EU, box 2243 : lt. de W. Benton à G.C.Marshall, 26 sept. 1947 ; M. Eisenhower, « The first year... », discours cité, 11 sept. 1947, 8 p. : « success ».

s'étendre aux autres États[1]. À l'automne 1947, Benton, rendant compte au secrétaire d'état américain des résultats de la campagne d'opinion menée par la commission nationale, se montre extrêmement satisfait et souligne l'« intérêt croissant des Américains pour l'Unesco et ses objectifs »[2]. Parallèlement, le ministre français des affaires étrangères, analysant les raisons d'un tel engouement, observe que la commission nationale américaine a séduit le public en adoptant un langage, une rhétorique, proches de celles de la culture américaine : la commission nationale a « éveillé des échos favorables chez un public heureux de retrouver dans la charte de l'Organisation les idéaux américains, les moyens d'action américains et jusqu'au langage américain »[3].

Le réel intérêt manifesté par une partie de l'opinion américaine pour l'Unesco dans ces premières années grâce aux efforts de la commission nationale se mesure au fait qu'assistent à la conférence générale de 1947 plus de 200 observateurs américains (représentants d'associations et de groupes divers), « tenant des réunions quotidiennes, prenant des notes volumineuses, et témoignant un grand intérêt pour l'Unesco », d'après une lettre confidentielle de H. Sargeant, délégué américain[4]. En 1949, Torres Bodet prend en modèle la commission nationale américaine, et déclare devant ses membres : « nous avons besoin de commissions nationales telles que la vôtre »[5].

La commission nationale américaine mène une importante campagne de promotion de l'Unesco dans les écoles américaines. Ainsi, en 1952, elle organise dans une école de Washington une campagne éducative sur l'Unesco, qui incite les élèves à réaliser des poèmes, des affiches, des brochures, des pièces de théâtre à son sujet [annexe 45][6]. Elle s'efforce aussi d'établir des contacts suivis avec les commissions nationales d'autres pays[7].

La commission nationale américaine organise tous les deux ans une grande conférence à laquelle elle s'efforce de donner l'ampleur de manifestations de masse, comme la conférence de Cleveland en 1949 ou celle de Chicago en 1952, auxquelles assiste Torres Bodet[8].

On observe une assez forte indépendance de la commission nationale américaine à l'égard de l'Unesco[9]. En outre, à partir de la conférence générale de 1948, elle n'hésite pas à devenir critique envers elle : Milton Eisenhower critique « l'échec de la conférence générale [de 1948] à affronter les problèmes cruciaux et critiques du monde actuel »[10], et affirme que l'Unesco, par manque de courage, n'a pas assez fait pour contribuer à la paix et à

---

[1] *The Kansas Story ..., op. cit.*, p. 41.
[2] EU, box 2243 : lt. de W. Benton à G.C.Marshall, 26 sept. 1947 : « the rapidly mounting American interest in Unesco and its objectives ».
[3] FR., Nantes, carton 117 : « La deuxième session du conseil …», 3 août 1947, doc. cit., p. 6-7.
[4] EU, box 2244 : lettre confidentielle de Howland Sargeant à M. Lovett, 20 nov. 1947 : « holding daily meetings, taking voluminous notes, and showing great interest […] in Unesco ».
[5] DG/8/49, 1er avril 1949, p. 9.
[6] *Le Courrier de l'Unesco*, avril 1952, p. 15 : « Les écoliers américains répondent à la question : « qu'est-ce-que l'Unesco ? » » [annexe 45].
[7] EU, box 1602 : lt. de C. Thomson à James Marshall, 12 avril 1950.
[8] EU, box 1602 : US National Commission for Unesco, 8e session, 13-15 avril 1950, Washington DC : « How far has Unesco come ? », discours de Walter Laves, 13 avril 1950, 9 p. ; elle invite le Secrétaire d'état à faire un discours à sa 3e conférence nationale, en janv. 1952 (EU, box 1 : mémo d'Edward W. Barrett au secrétaire d'état, 18 oct. 1951 ; lt. de Max McCullough à Marshall Schulman, 1er nov. 1951) ; box 2243 : lt. confid. de Benton au secrétaire d'état, 22 sept. 1947 ; News Bulletin/6/49, 7 p. : Nouvelles de l'Unesco, 31 mars 1949, p. 1 ; X 07.83 Torres Bodet, X : note pour le voyage de M. le DG aux Etats-Unis, à l'occasion de la IIIe conférence nationale de la commission nationale des Etats-Unis, 24 janv.-7 fév. 1952 ; J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 31-32 ; EU, box 1564 : lt. de Kellermann au département d'état, 31 mai 1958.
[9] EU, Box 1601 : télégr. de Paris au département d'état, 3 mars 1950.
[10] EU, box 2254 : mémorandum de G.V. Allen au secrétaire d'état, déc. 1948 : « the failure of the conference to face up he crucial and critical problems of the world today ».

l'apaisement des tensions. Il évoque le « sentiment d'irréalité », « de frustration », qu'il a ressenti à la conférence générale de 1948[1]. En 1953, il confie à son frère Dwight Eisenhower être déçu par l'Unesco[2].

Après une diminution d'activité au cours des années 1950, due selon Gail Archibald à la baisse du soutien que lui fournit le département d'état, la commission nationale américaine redevient dynamique à partir de 1959[3]. Elle est à cette date présidée à nouveau par Evans, puis à partir de 1961 par G.V. Allen[4], puis par Thomas F. Malone à partir de 1966. En 1960, elle travaille en lien étroit avec 60 ONG. Sa conférence de Boston en 1961, réunissant 2000 personnes, est la plus importante jamais tenue jusqu'alors[5]. À partir des années 1960, elle est de plus en plus étroitement liée au département d'état, par lequel elle est presque absorbée selon Gail Archibald[6]. Pourtant, en 1966, son président se plaint qu'elle ne soit pas assez soutenue par le département d'état[7].

Même si la commission nationale américaine a constitué, comme l'affirme Gail Archibald, « le plus important catalyseur » des efforts concernant l'Unesco aux États-Unis[8], son succès a cependant été mitigé. Ainsi, elle n'a pas réussi à étendre aux autres États le grand mouvement favorable d'opinion initialement suscité au Kansas, et même dans cet État, ce mouvement ne semble pas avoir été très durable. Les *Unesco councils* dont elle a encouragé la création n'ont pas été très nombreux : au milieu des années 1950, 19 fonctionnent, principalement autour de Chicago. Selon William Preston, la commission nationale américaine, malgré la présence de personnalités excellentes et motivées, n'a pas réussi à susciter un important mouvement favorable à l'Unesco dans l'opinion américaine[9]. C'est aussi l'opinion qu'expriment ses dirigeants eux-mêmes dans les années 1960[10].

La commission nationale canadienne, qui est mise en place seulement en 1957[11], et qui se réunit pour la première fois en 1958, connaît des débuts incertains à cause de désaccords au sujet de son projet de constitution, et de rivalités en son sein entre les représentants du Canada français (qui occupent 1/3 des sièges) et ceux du Canada anglais (qui en occupent les 2/3)[12]. Cependant, elle mène ensuite une action de plus en plus dynamique[13].

---

[1] EU, box 2254 : rapport confid. de Milton Eisenhower à G.V. Allen, p. 5-6 : il cite son discours devant des étudiants et professeurs de l'université américaine, le 7 déc. 1948 : « a sense of unreality, a sense of frustration. That rather vague sense of missed opportunity ». Cf. aussi G. Archibald, *op. cit.*, p. 154.
[2] Lt. de Milton Eisenhower à Dwight Eisenhower, 21 mars 1953, citée par G. Archibald, *op. cit.*, p. 249.
[3] G. Archibald, *op. cit.*, p. 244, 246, 262-263.
[4] OHRO : interview de Luther Evans, p. 712 ; *Unesco in the News*, US National commission for Unesco, Washington, janv. 1962, 12 p. ; *The United States and Unesco : challenges for the future. Report of the Special National Conference of the US National Commission for Unesco, 1966*, par Ronald Gross and Judith Murphy, Academy for Educational Development, 1966, 26 p., p. 19-20.
[5] *Actes de la conférence générale de 1962* : rapport des Etats-Unis à la conférence générale de 1962, p. 52-60, p. 57-58.
[6] G. Archibald, *op. cit.*, p. 270.
[7] Ronald Gross and Judith Murphy, *The United States and Unesco, ..., op. cit.*, p. 19-20.
[8] G. Archibald, *op. cit.*, p. 243.
[9] G. Archibald, *op. cit.*, p. 245 ; W. Preston, *op. cit.*, p. 79.
[10] *Unesco in the News*, op. cit. : « It may appear that during the 15 years which have elapsed since that lofty effort was launched, our goal has receded rather than come closer to realization » ; Congrès, Vol. 110, 88e congrès, 2e session, 7 janv.-3 oct. 1964 : 8 avril 1964, Senate, p. 7273-7275, « US National Commission for Unesco » : M. Boggs : rapport de la réunion à Washington de la commission nationale américaine, 31 mars-2 avril 1964 ; Eugene Sochor, « A New Look at Unesco », art. cit. ; Ronald Gross and Judith Murphy, *The United States and Unesco, ..., op. cit.*, p. 19-20.
[11] EU, box 1562 : lt. confid. de D.R. Carbon, de l'ambassade américaine à Ottawa, au département d'état, 28 oct. 1957, 4 p., p. 1-2. « deliberate passiveness » ; X 07.83 Maheu, I : lt. confid. de Jean Chevalier à R. Maheu, 6 fév. 1956.
[12] X 07.83 Maheu, I : rapport de R. Maheu au DG, 17 fév. 1958, p. 8 ; X 07.83 Maheu, I : rapport de R. Maheu au DG, 17 fév. 1958, p. 19-20.
[13] En 1958, elle contribue à la promotion de la déclaration des droits de l'homme, par un programme de conférences et de pièces de théâtre jouées par des enfants, à l'occasion du 10e anniversaire de la déclaration des droits de l'homme (Film n°1515, 1958) ; X 07.83 Maheu,

La commission nationale japonaise est particulièrement intéressante par son dynamisme. Avant même son admission officielle en juillet 1951, le Japon envisage la création d'une commission nationale, et à cet effet des fonctionnaires du ministère japonais de l'éducation vont aux États-Unis observer le fonctionnement de la commission nationale américaine. À la fin 1951 est créée la commission nationale japonaise, étroitement liée au ministère de l'éducation[1]. En 1953, Prem Kirpal, de retour d'un voyage en Asie, observe le grand intérêt du ministre japonais de l'éducation pour l'Unesco, mais aussi les difficultés de cette commission à cause de problèmes de communication avec l'Unesco, liés notamment à la lenteur des traductions et de l'envoi des documents de l'Unesco, et aux délais trop serrés demandés par l'organisation pour les réponses. Les membres de la commission nationale japonaise se plaignent aussi que « beaucoup de lettres reçues de l'Unesco ne sont pas assez claires et compréhensibles »[2]. Malgré ces difficultés, la commission nationale japonaise mène dès ses premières années une action dynamique de promotion et d'information auprès de la population japonaise, comme l'observe l'ambassade américaine à Tokyo[3].

Il est intéressant d'évoquer en contrepoint l'absence d'efficacité d'autres commissions nationales, comme celle du Royaume-Uni et celles d'Amérique latine. Dès 1946, est créé au Royaume-Uni un premier « Corps de coopération national » (*National Cooperating Body*, NCB), pour l'éducation, suivi de peu par d'autres consacrés aux communications de masse, aux sciences naturelles et aux sciences sociales, aux arts et lettres, aux bibliothèques et aux musées. Chaque NCB comporte lui-même des comités et des sous-comités. La commission nationale britannique est elle-même créée en 1947, consistant en la réunion des 9 NCB, qui lui préexistaient. Cependant, en 1948, le gouvernement britannique reconnaît qu'elle est inefficace, que son action est trop limitée aux cercles d'experts et ne parvient pas à toucher la population. Cela ne s'améliore pas au fil des années. Au milieu des années 1950, le gouvernement britannique estime que l'organisation interne de la commission nationale (qui comprend alors 430 membres, répartis en 21 NCB, eux-mêmes divisés en sous-groupes) se révèle « à la fois lourde et inefficace » et déplore la faiblesse de la commission nationale. Prenant acte de cette inefficacité, le ministère britannique de l'éducation confie en 1958 à un groupe de travail interdépartemental la tâche de réorganiser complètement la commission nationale. Le groupe de travail juge qu'il faut simplifier sa structure et réduire sa taille[4]. Selon Elhem Chniti, cette lourdeur et cette complexité de l'organisation de la commission nationale britannique pendant les années 1950 auraient été en fait voulues par le gouvernement, qui aurait souhaité « étouffer », « diviser » la commission nationale afin d'empêcher les cercles intellectuels britanniques d'exercer une influence sur les affaires de l'Unesco par son intermédiaire, et afin de limiter les relations Unesco-Royaume-Uni aux cercles politiques[5]. En

V : rapport de V. Vlad à P.C. Terenzio, 7 juill. 1967, p. 3-4 : à partir de la fin des années 1960, elle se charge notamment de la formation de fonctionnaires des commissions nationales africaines, et renforce ses relations avec les commissions nationales du Japon, de l'Inde, d'Europe, et d'Amérique latine.

[1] *Unesco activities in Japan*, fév. 1956, Japanese National Commission for Unesco, 62 p., p. 10-12.

[2] SCHM 10 : rapport confid. de Prem Kirpal, 14 nov. 1953, doc. cit., p. 5-6. « deeply interested in Unesco's programme » ; « not sufficiently clear and comprehensive ».

[3] EU, box 1558 : rapport confid. de W.G. Hackler, de l'ambassade américaine à Tokyo, au département d'état, 27 juill. 1956 ; box 1563 : rapport de Harlan B. Clark, de l'ambassade américaine à Tokyo, au département d'état, 15 nov. 1957, 5 p., p. 2-3.

[4] RU, LAB 13/2566 : report of the working group on Unesco, doc. cit., p. 23-24, 27 ; *Unesco and a world society*, 1948, doc. cit., p. 14-15.

[5] Elhem Chniti, *op. cit.*, p. 258-259 et 692.

1960, la commission nationale est réorganisée selon les directives du groupe de travail : sa taille est réduite, et ses liens avec le ministère de l'éducation sont renforcés, puisqu'elle est dès lors présidée par le ministre de l'éducation, et que ses membres sont désormais essentiellement des fonctionnaires de ce ministère. Cependant, cela ne semble pas améliorer son efficacité, puisque cette même année, l'Américain Shuster observe et déplore que ses membres « ne sembl[ent] pas savoir quel est son rôle ni à quoi sert l'Unesco »[1]. En 1965, un autre groupe de travail mis en place pour évaluer son efficacité conclut que « le système actuel ne fonctionne pas aussi bien qu'il le devrait ». En effet, les membres de la commission nationale sont incapables de conseiller efficacement l'Unesco sur son orientation, en partie parce qu'ils ne sont pas bien informés par l'Unesco de ses programmes et de ses enjeux ; ils sont « frustrés » car ils se rendent compte que les programmes de l'Unesco sont décidés d'avance et que leur avis n'est pas écouté ; par un cercle vicieux, ils renoncent alors à se tenir au courant de l'évolution de l'orientation des programmes de l'Unesco. Le groupe de travail déplore que les attributions de la commission nationale sont trop floues, qu'elle manque d'un secrétariat central compétent, et qu'elle « ne fait rien ou presque pour impliquer le public de ce pays dans les activités de l'Unesco ». Il estime que la faiblesse de la commission nationale britannique est le résultat de la politique du gouvernement britannique, qui ne l'a jamais encouragée à être dynamique et efficace, ainsi que de l'attitude de l'Unesco, qui ne prend pas en compte les avis envoyés par les commissions nationales sur l'orientation de ses programmes[2]. Ces défauts persistent au fil des années suivantes[3].

De même, les commissions nationales d'Amérique latine et des Caraïbes sont globalement peu efficaces tout au long de la période. Elles se mettent en place lentement à partir de 1947. Certaines sont la simple continuation de la « commission nationale de coopération intellectuelle » mise en place dans l'entre-deux-guerres dans le cadre de l'IICI[4]. Si certaines sont actives et animées par des hommes authentiquement enthousiastes à l'égard de l'Unesco[5], la plupart sont en revanche peu actives et paralysées par des problèmes politiques internes[6]. En 1958, Jean Thomas, en visite en Argentine et en Uruguay, observe que dans ces deux pays les commissions nationales observent « une attitude purement passive » et n'aident en rien à la diffusion des publications de l'Unesco ni à la connaissance de l'Unesco par l'opinion[7]. Certaines semblent même demeurer des structures vides, fictives. Ainsi, selon l'ambassade américaine au Vénézuéla, la commission nationale vénézuélienne, créée en 1954, n'a jamais fonctionné réellement, et, malgré ses trente membres théoriques,

---

[1] RU, LAB 13/2566 : « report of the working group on Unesco », doc. cit., p. 21-22 ; EU, box 820 : lt. de Shuster à Christian Herter, 10 mai 1960 : « did not seem to know what its role is or what Unesco is all about ».

[2] RU, LAB 13/2566 : « Report of the working group on Unesco », doc. cit., p. 23-24. « the present machinery is not working as well as it should », « frustrated », « does little or nothing to involve the public of this country in Unesco's activities ».

[3] Ainsi la commission nationale britannique se plaint du délai « irréaliste » exigé par l'Unesco pour la soumission de son rapport biennal (RU, OD 24/89 : lt. de R.C. Platt à G.A.T. Hanks, 5 juin 1968, « irrealistic »).

[4] Juan M. Garcia Espinosa, *La Unesco y su Director General*, 46 p., ministerio de educacion, La Habana, Cuba, p. 7-8 ; EU, box 2241 : lt. de John Andrew Hamilton au secrétaire d'état, 27 mai 1947.

[5] En 1948, le fonctionnaire de l'Unesco Emilio Arenales fait un voyage en Amérique latine pour promouvoir le développement des commissions nationales sur ce continent. Il estime que sa mission a été fructueuse à Cuba, au Mexique, en Colombie, en Uruguay, et que les commissions nationales y sont actives (EU, box 2252 : rapport de K. Holland à Ch. Thomson, 20 oct. 1948, p. 3) ; EU, box 2241 : journal dominicain *La Opinion*, 21 avril 1947 : « Unesco tries to establish direct relations within the country » (traduction du titre en anglais).

[6] Brésil, Vénézuela, Uruguay notamment (EU, box 2252 : lt. de K. Holland à Ch. Thomson, 20 oct. 1948, p. 3 ; J. Torres Bodet, *Memòrias III*, *op. cit.*, p. 46-47 ; EU, box 1602 : télégr. d'Albert E. Carter au département d'état, 21 mars 1950).

[7] X 07.83 Jean Thomas : notes à l'occasion du voyage de M. Thomas en Amérique latine, 11 sept. 1958.

n'est constituée en fait que d'une seule personne, Leonardo Diaz Gonzalez[1]. C'est le cas également de la commission nationale argentine, dont la création subit de nombreux retards et obstacles, et qui en 1958 ne fonctionne toujours pas, ses membres n'ayant pas encore été désignés[2].

Finalement, on peut conclure à une grande inégalité du dynamisme des commissions nationales, et à l'inefficacité persistante de beaucoup d'entre elles, comme l'observent les dirigeants de l'Unesco et les représentants des gouvernements[3]. L'efficacité des commissions nationales pour promouvoir l'Unesco dans l'opinion n'est pas à la hauteur des espérances. Les raisons en sont multiples : absence de clarté et d'accord sur leur rôle exact (rôle consultatif ou rôle actif)[4] ; manque de soutien parfois de la part du gouvernement ; manque de soutien de la part de l'Unesco ; échec à obtenir un impact dans l'opinion publique.

A l'action des commissions nationales s'ajoute celle des bureaux de l'Unesco dans les États membres. L'Unesco développe dans ses premières années l'ambition de créer des « Bureaux régionaux de l'Unesco » pour sa promotion dans l'opinion mondiale. Ainsi est créé en 1949 le « Bureau régional de l'Unesco pour l'hémisphère nord », à La Havane[5] ; il sera déplacé en 1961 à Santiago du Chili en raison des problèmes politiques liés à la révolution cubaine. D'autre part, sont créés aussi des « bureaux de liaison de l'Unesco » dans de nombreux États membres, comme au Japon dès 1949 sur l'initiative du gouvernement japonais[6]. Cependant, ils ne semblent pas avoir exercé une action tangible de promotion de l'Unesco dans l'opinion.

---

[1] EU, box 1562 : lt. confid. de Sam Moskowitz au département d'état, 12 nov. 1957, 6 p., p. 5.

[2] EU, box 1566 : lt. confid. de l'ambassade américaine de Buenos Aires au département d'état, 22 oct. 1958 ; X 07.83 Jean Thomas : note d'information pour J. Thomas, 3 p., 9 sept. 1958, p. 1.

[3] Ascher, box 147 : confid. report of the advisory committee of experts, avril 1948, 67 p., p. 58 ; *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I, p. 104-105 : Pologne (Stephan Wierblowski) ; EU, box 2250 : article dans un journal anglais non déterminé, 9 juill. 1948, « Unesco's Future », par Kenneth Lindsay : il déplore « a dangerous lack of liaison between the various national cooperating bodies and the Secretariat in Paris » (« un dangereux manque de liaison entre les divers corps coopératifs nationaux et le Secrétariat à Paris »). Par ailleurs, Milton Eisenhower observe que « la plupart des commissions nationales n'existent encore que sur le papier » (EU, box 2254 : rapport confidentiel de Milton Eisenhower à George Allen sur la 3e conférence générale, déc. 1948, 5 p., p. 3 : « most National Commissions are as yet paper organizations »). Et Arthur Compton déplore le « décevant manque de compréhension, à la fois de la part des représentants des commissions nationales, et dans une certaine mesure de la part du Secrétrariat, des potentialités et de l'importance des commissions nationales » (EU, box 2254 : rapport confid. d'Arthur Compton à G.V. Allen, déc. 1948, p. 3 ; « was a first step, but showed a disappointing lack of understanding both by representatives of other commissions and to a certain extent the Secretariat as to their potentialities and importance ») ; Torres Bodet observe à plusieurs reprises durant son mandat l'inefficacité des commissions nationales, il jette un « un cri d'alarme », et déplore qu'en l'absence de commissions nationales actives, l'Unesco « reste seulement l'emblème d'une promesse » (DG/35, p. 2-3 : « Certes, il existe déjà de nombreuses commissions nationales, mais combien d'entre elles se réunissent à intervalles réguliers ? Combien se sont préoccupées de créer des filiales en province ? Combien répondent à nos enquêtes ? Combien ont essayé d'appliquer notre programme ? » ; l'Unesco « est une institution qu'il s'agit d'étendre aux dimensions du globe et dont le Secrétariat ne saurait être que le centre nerveux […] Or il semble parfois que, paradoxe physiologique, les nerfs soient encore à la recherche d'un corps » ; DG/190, 8 nov. 1952, p. 6 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 46 ; RFA, Bestand B 91, Band 252 : CL/1249, 20 nov. 1957 ; 372 (8) MP01 A 22, I : mémoire de 45 p., sans titre, de R. Maheu, p. 45 : Maheu, au retour d'un voyage au Pérou, observe que la commission nationale péruvienne pour l'Unesco « n'existe que sur le papier et, selon toute apparence, à moins d'un grand changement de régime politique, n'existera jamais autrement. Elle se résume en tout et pour tout à son secrétaire général, M. Indacoecha, qui est le secrétaire général du ministère de l'éducation publique » ; 372/8/MP 01, IV : lt. confid. de José Lanza Diego au chef du bureau des relations avec les Etats membres, 15 juin 1959 : « la commission nationale salvadorienne est pratiquement inexistante ; son actuel secrétaire, M. Rafael Tercero, ne manifeste pas le moindre intérêt » pour l'Unesco, il « est complètement inopérant et inutile à ce poste » ; 372/8/MP 01, IV : rapport de G. de Reparaz, chef de mission de l'Unesco au Pérou, au DG, 17 avril 1959 ; X 07.83 Maheu, VI : résumé des entretiens entre les autorités de Syrie et le DG de l'Unesco, 26-31 déc. 1972 , 9 p., p. 9 ; entretien R. et E. Keating ; XO7.21(44)NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale française », 25 juin 1956, p. 42-43.

[4] XO7.21(44)NC, II : « Séance plénière de la Commission … », 25 juin 1956, doc. cit., p. 35-38.

[5] *Le Courrier de l'Unesco*, juill. 1949, p. 1-2 : « Création d'un bureau régional de l'Unesco pour l'hémisphère occidental ». La presse cubaine accueille cette création chaleureusement, et souligne l'intérêt que Cuba porte à l'Unesco depuis sa création, et qu'elle portait déjà à l'IICI dans l'entre-deux-guerres (EU, box 1601 : *El Mundo*, 26 fév. 1950, « Constituye un éxito la creacion de la Unesco », p. 1 et 12).

[6] *Unesco activities in Japan*, *op. cit.*, p. 7-8

Plus efficace semble avoir été l'effort pour développer des liens avec les ONG et les fondations. L'Unesco, encouragée par l'Ecosoc, s'efforce de s'associer le concours des ONG scientifiques, éducatives et culturelles, par l'octroi d'un « statut consultatif » qui leur donne droit à une subvention, en échange de quoi elles doivent faire sa promotion[1]. Cela lui donne l'occasion de se lier avec de très nombreuses ONG[2]. À la conférence générale de 1949, 82 ONG sont représentées, soit trois fois plus qu'en 1947. Torres Bodet estime que l'association de l'Unesco avec les ONG constitue pour elle « une grande force »[3] et se réjouit de l'augmentation constante du nombre des ONG partenaires[4]. Leur nombre ne cesse d'augmenter au fil de la période ; en 1970, l'Unesco est liée avec 270 ONG[5].

Toutefois, ce mécanisme est dès le début entravé par des tensions politiques, liées à la guerre froide. En effet, les États-Unis et le Royaume-Uni se montrent extrêmement méfiants à l'égard de nombreuses ONG, qu'ils soupçonnent de tendance communiste, et font tout leur possible pour faire échouer la collaboration de celles-ci avec l'Unesco. Dans ce contexte, au début des années 1950, plusieurs ONG de tendance communiste sont exclues du statut consultatif de l'Unesco[6]. Ces tensions se poursuivent tout au long des années 1950-1960, les États-Unis et le Royaume-Uni s'opposant avec obstination, à la conférence générale et au conseil exécutif, à la collaboration avec l'Unesco d'ONG qu'ils jugent communistes[7]. Malgré la création par le conseil exécutif en 1966 d'un comité spécial pour discuter ce problème, celui-ci persiste jusqu'à la fin de la période, et handicape l'efficacité de la collaboration entre l'Unesco et les ONG[8]. Celle-ci se révèle décevante, non seulement à cause de ce problème politique, mais aussi à cause de leur liaison insuffisamment étroite[9].

Ainsi les efforts de promotion de l'Unesco se déploient par des modalités diverses. Par ailleurs, il est important d'observer qu'ils se concentrent en particulier en direction de la jeunesse.

4.1.4. Promotion auprès de la jeunesse, notamment par les clubs Unesco.

Plusieurs initiatives sont lancées par l'Unesco pour faire sa promotion auprès de la jeunesse : notamment un concours d'affiches et de rédactions en 1949[10] ; le développement de liens avec les organisations internationales de jeunesse, par des conférences et des réunions de

---

[1] EU, box 2241 : mémorandum de Kotschnig à Thomson, 10 juin 1947 ; X 07.83 Torres Bodet, I : communiqué de presse Unesco n°17, 29 janv. 1949 : à la 2e conférence nationale de la commission nationale américaine en 1949 sont attendus les représentants de 800 ONG.

[2] *Unesco and a world society*, *op. cit.*, p. 25-26 ; RU, FCO 61/584: 83 EX/17, 12 août 1969 : item 6.4.

[3] DG/28, 18 juill. 1949, p. 2.

[4] DG/191, 8 nov. 1952, p. 2.

[5] « Le Système des Nations Unies. L'Unesco », par René Maheu, *Grand Larousse encyclopédique*, édition prestige, tome 14, 1970.

[6] XO7.21(44)NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale …», 25 juin 1956, p. 56-57.

[7] RU, FCO 61/584 : doc. confid. du Foreign and Commonwealth Office, au sujet de la 82e session du conseil exécutif ; les ONG que les Américains et les Britanniques veulent écarter du statut consultatif sont notamment la fédération mondiale des unions d'enseignants, l'association internationale des avocats démocratiques, l'organisation internationale des journalistes, l'union internationale des étudiants ; EU, box 821 : USDEL 11 C/5, 12 oct. 1960 : admission of observers from international NGOs ; G. Bourreau, *op. cit.*, p. 92-93.

[8] EU, box 3339 : rapport de W. Benton, 31 mai 1966, 8 p., p. 7 ; Ascher, box 150 : lt. d'Ascher à Dorothy Hackbarth, 14 sept. 1975.

[9] EU, box 1601 : télégr. confid. de K. Holland au secrétaire d'état, 21 fév. 1950 ; DG/190, 8 nov. 1952, p. 5 ; XO7.21(44)NC, III : commission nationale française, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, 18 p., p. 3 ; X 07 A 120/197 UNSA : « US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968 », 31 mai 1965, 11 p., p. 5.

[10] RU, ED 157/348 : *Daily Telegraph*, 18 janv. 1949 : « Dear New World » ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 5 : « Un concours Unesco d'essais et d'affiches ».

leurs représentants au début des années 1950[1]. Cet effort se fonde sur la conviction des dirigeants de l'Unesco qu'elle doit faire l'objet d'un effort particulier de promotion en direction de la jeunesse. Maheu est particulièrement conscient de la nécessité pour l'Unesco de développer le « contact avec la jeunesse », soulignant dès 1955 que « bâtir l'Unesco en marge de la jeunesse, c'est la bâtir sur du sable »[2]. Rapidement ce sont surtout les clubs Unesco qui retiennent toute l'attention de l'organisation.

Les clubs Unesco sont au début une initiative informelle lancée par l'Unesco, qui encourage les divers groupes, cercles, clubs, associations de jeunes à développer des réflexions à son sujet ; puis peu à peu l'entreprise s'institutionnalise : il s'agit non plus seulement d'encourager des organismes existants à discuter sur l'Unesco, mais de stimuler la création d'organismes spécifiques, entièrement consacrés à promouvoir son action. Si, selon le discours officiel de l'Unesco, les clubs Unesco auraient « éclos spontanément à la suite de la création de l'Unesco », en réalité les archives montrent qu'elle a activement encouragé et supervisé leur création[3]. Ainsi, dès 1947, l'Unesco publie et diffuse des « suggestions » en ce sens dans les milieux scolaires et les mouvements de jeunesse. Elle incite les jeunes à se grouper en « clubs de relations internationales » et à développer dans ce cadre des réflexions et des actions liées à ses centres d'intérêt (étude des autres peuples et cultures, organisation d'échanges culturels internationaux, culte des grandes personnalités internationales, aide aux pays dévastés, connaissance du système de l'ONU)[4]. En novembre 1947, Huxley lance un appel pour la création de clubs Unesco dans les écoles secondaires et les universités[5]. En 1950, Torres Bodet déclare que les clubs Unesco constituent « l'ultime relais » entre l'Unesco et la population. « C'est dans la famille, dans le milieu professionnel ou social, dans la vie civile de tous les jours, qu'ils s'efforcent de faire rayonner l'idéal de l'Unesco. […] Grâce à eux, l'Unesco agit, non seulement sur des collectivités, mais directement sur des personnes »[6]. Pour René Maheu, en 1952, les clubs Unesco constituent un bon complément à l'action de promotion menée par les commissions nationales, dans la mesure où les clubs sont plus susceptibles de toucher la jeunesse[7]. Le développement de ces clubs a été vivement encouragé et stimulé tout au long de la période par des fonctionnaires de l'Unesco passionnés, comme Anne Grinda et Philippe Roux[8].

L'Unesco donne aux clubs pour but principal d'étudier les grands problèmes internationaux du moment, d'entrer en relation avec d'autres clubs Unesco à l'étranger et avec des personnalités internationales, d'organiser des voyages à l'étranger et des camps internationaux de volontaires de travail[9] ; il s'agit par là de « propager les buts et l'idéal de l'Unesco et des Nations Unies »[10], de « faire connaître dans le public les buts et les activités

---

[1] ED/121, 18 fév. 1952 : conférence des représentants des organisations internationales de jeunesse, Paris, 21-27 nov. 1951, 32 p., p. 2-4 ; ED/128, 23 juin 1953 ; ED/138, 2 sept. 1954.
[2] X 07.83 Maheu, I : lt. de Maheu à M. Barbey, 21 fév. 1955.
[3] *Frequently asked questions about Unesco clubs, centres and associations*, Paris, Unesco, 2001, p. 3 : « grew up spontaneously following the creation of Unesco ».
[4] Educ./16/1947, 11 avril 1947 : « suggestions destinées aux clubs de relations internationales et autres groupements de jeunes gens et jeunes filles s'intéressant aux relations internationales », 7 p.
[5] *Frequently asked questions ...*, p. 4.
[6] DG/73, 22 avril 1950, p. 3-4.
[7] X 07.83 Maheu, I : Maheu à M. Barbey, 21 fév. 1955.
[8] Entretien Philippe Roux.
[9] X 07.21 (44) Club : commission nationale française, *Les clubs d'études et de relations internationales ou clubs des amis de l'Unesco. Pour un civisme national et mondial*, 16 p., p. 6-8.
[10] X 07.21 (44) Club : réponse de l'Unesco de Ruffec à M. Renault (qui voulait créer un club Unesco), 22 mars 1950.

de notre organisation »[1], d'organiser « un foyer de propagande »[2]. C'est aussi pour cela que l'Unesco envoie aux clubs une quantité importante de matériel de promotion (affiches, brochures, publications). Pourtant, et de manière apparemment paradoxale, l'Unesco tient à préciser qu'« en aucun cas un club ne doit se transformer en 'officine de propagande' »[3]. À partir de 1950, le département de l'information des masses établit une liste des clubs Unesco du monde entier, afin de les inciter à dialoguer entre eux[4].

En 1958, l'Uneso dresse un bilan des avantages que lui procurent les clubs Unesco : ils participent souvent activement à ses campagnes d'entraide ; ils diffusent son matériel d'information (étant « les premiers destinataires du matériel d'information produit par l'Unesco ») ; ils l'aident à organiser des manifestations culturelles (« les clubs de l'Unesco ont été jusqu'à présent notre meilleur appui chaque fois que nous avons voulu organiser des manifestations spéciales, par exemple à l'occasion de la Journée des droits de l'homme »[5]) ; surtout, les clubs Unesco en milieu scolaire sont conçus par elle comme un investissement à long terme, puisqu'elle espère qu'ils « préparent un public de futurs cadres et d'enseignants informés de nos efforts et de nos problèmes »[6].

A partir des années 1950, pour superviser et guider la création et le développement des clubs, et les mettre en relation les uns avec les autres, l'Unesco édite un *Manuel des clubs*[7], un *Répertoire des clubs*, et un périodique *Inter-Clubs Unesco*[8].

Le nombre et le dynamisme des clubs Unesco s'avère très variable selon les pays. Alors que par exemple en Inde, en Italie, en Suède, il n'y a toujours aucun club Unesco au milieu des années 1950[9], et que très peu de clubs Unesco se développent dans les pays arabes[10] ainsi qu'aux États-Unis malgré les efforts de l'organisation[11], en revanche au Japon, en France, en RFA, au Danemark, de nombreux clubs se développent dès la fin des années 1940 et tout au long de la période[12]. Dans les États communistes, peu de clubs Unesco se développent pendant tout ce temps ; selon Anne Grinda, cela s'explique par la méfiance des gouvernements de ces pays envers les clubs Unesco, qu'ils soupçonnent d'être des agents de l'Occident. Aucun club Unesco ne se développe en URSS ; des clubs se développent en Hongrie mais sont supprimés par le pouvoir en 1956 ; parmi les autres pays socialistes, seul un club se développe en Bulgarie[13].

Certains clubs connaissent des problèmes politiques, ils sont parfois mal perçus par le pouvoir. C'est le cas dans l'Espagne franquiste. En 1966, le club Unesco de Madrid, très actif, se voit interdire toutes réunions publiques tenues en dehors de son siège social, et se voit retirer son matériel d'imprimerie ; les textes de ses conférences et l'objet de ses réunions

---

[1] X 07.21 (44) Club : lt. de Pierre Coeytaux à Adrien Pascal, 4 avril 1950.
[2] X 07.21 (44) Club : lt. de G. de Reparaz à Edipublilux, Nice, 13 mars 1950
[3] X07.21(44)NC, II : rencontre de Chamonix : « Rapport de la Commission sur la vie intérieure des clubs », 6 p.
[4] X 07.21 (44) Club : lt. du DG à L. François, 16 fév. 1950.
[5] X 07 .21 (44) Club : « Les clubs Unesco et le département de l'information », 1958.
[6] Ibid.
[7] Ibid.
[8] Entretien Anne Grinda.
[9] RFA, Bestand B91, Band 256 : Deutsche Unesco-Kommission : « Tagung der deutschen Unesco-Clubs », 12 sept. 1958, p. 2-5 ; *Unesco, Aims and activities, op. cit.*, p. 13.
[10] Entretien Anne Grinda.
[11] DG/8/49, 1er avril 1949, p. 10 ; EU, box 1603 : lt. du DG au département d'état, avril 1950.
[12] L'activité est notamment importante à Hambourg (en liaison avec l'Institut Unesco d'éducation), et à Saarbrücken (où la création d'un club a été suscitée par la visite d'un club Unesco français) ; RFA, Bestand B91, Band 256 : « Kurzprotokolle, Tagung der deutschen Unesco-clubs, 12-16 fév. 1958 », 12 sept. 1958, p. 2-5 : il y a 150 clubs Unesco au Danemark en 1958.
[13] Entretien Anne Grinda.

doivent être présentés préalablement pour approbation aux autorités, et la police assiste à toutes ses réunions ; ensuite, les autorités le font fermer à plusieurs reprises entre 1969 et 1971, puis en 1972[1].

A partir de la fin des années 1960, les créations de clubs Unesco se multiplient dans les pays du Tiers Monde, alors que jusqu'alors, ils s'étaient surtout développés en Occident ; dans le Tiers Monde, les clubs Unesco se développent beaucoup en milieu universitaire, contrairement à ceux des pays d'Europe occidentale, qui se développent essentiellement dans le cadre de l'enseignement secondaire. Pour les pays du Tiers Monde, les clubs Unesco constituent un moyen de recevoir gratuitement du matériel éducatif et culturel et une ouverture sur le monde[2].

Il est intéressant de se pencher sur le cas des deux pays où les clubs se sont le plus développés : le Japon et la France.

Le Japon a été pionnier pour la création des clubs Unesco[3]. C'est dans ce pays que naît le premier club Unesco, en juillet 1947[4]. Créé à Sendai par le président de l'université de Tohoku, il est présenté par la presse japonaise comme « un grand succès », plus de mille personnes assistant avec enthousiasme à son inauguration. De 800 membres lors de sa fondation, il passe huit mois plus tard à 1400 membres. De nombreux autres clubs Unesco sont fondés peu après dans le pays sur le modèle du premier, généralement en lien étroit avec les milieux universitaires. Fin 1948 ils sont déjà 42. Cette année-là, Kuo Yu Shou, fonctionnaire de l'Unesco envoyé en visite au Japon, est touché que des représentants de 14 clubs Unesco japonais viennent le voir et lui manifestent leur enthousiasme[5] ; Philippe Roux, envoyé par l'Unesco en mission la même année, témoigne lui aussi de la vigueur et du dynamisme des clubs japonais[6] ; et le conseiller politique des États-Unis au Japon observe que les clubs Unesco japonais jouent un rôle très important de promotion de l'Unesco dans l'opinion, en se chargeant volontairement de traduire et de distribuer ses publications[7]. En 1950 est créée la « Fédération japonaise des Clubs Unesco ». En 1956, les clubs japonais sont au nombre de 136[8]. En 1960, Jean Thomas, en visite au Japon, est impressionné par le réseau dense et dynamique des clubs Unesco japonais, qui désormais « couvre tout le pays et toutes les professions » ; il observe que le Japon est le pays le plus dynamique dans le domaine des clubs Unesco[9]. Dans les années 1960, les clubs Unesco japonais sont toujours très actifs et semblent jouer un rôle de modèle, d'émulation, pour certains autres pays d'Asie[10]. L'enthousiasme vif et immédiat des Japonais pour les clubs Unesco peut sans doute être attribué au traumatisme de la Seconde Guerre Mondiale qui a fortement touché ce pays. On peut le penser, étant donné que l'Allemagne et la France, deux pays eux aussi très marqués par la guerre, ont vu éclore un grand nombre de clubs Unesco.

---

[1] X 07.21 (44) Club : rapport d'Anne Grinda à A. Obligado, 5 avril 1972.
[2] Entretien Anne Grinda ; X 07.21 (44) Club : lt. d'Yves Brunsvick à Y. Barra, 17 fév. 1970 ; X 07.21 (44-5) Clubs : lt. de Jean Nti Mvondo au DG, 17 nov. 1958 ; lt. de l'Unesco à Hugues Rabesahala, de Madagascar, 19 nov. 1959 : elle accepte sa proposition de fonder un club Unesco.
[3] Entretien Anne Grinda.
[4] *Frequently asked questions…, op. cit.*, p. 3 ; *Unesco activities in Japan, op. cit.*, p. 7.
[5] EU, box 2252 : lt. confid. du *US political adviser for Japan*, de Tokyo, adressée au département d'état, 8 oct. 1948 : « a fertile field for reception of his ideas » (« un terrain fertile pour la réception de ses idées »).
[6] Entretien Ph. Roux.
[7] EU, box 2252 : lt. confid. du *US political adviser for Japan*, 8 oct. 1948, doc. cit.
[8] *Unesco activities in Japan, op. cit.*, p. 7 et 47-50.
[9] X 07.83 Thomas, II : mission de J. Thomas au Japon, p. 26-27.
[10] X 07.21(44) Club : lt. de V. Meranov à Ph. Roux, 11 mars 1969.

En France, le lancement par l'Unesco de l'idée des clubs Unesco reçoit tout de suite un écho important de la part des enseignants, certains étant déjà responsables de « clubs de relations internationales » en milieu scolaire[1]. Les très nombreuses lettres envoyées à l'Unesco après l'annonce par celle-ci du lancement de cette initiative témoignent de la curiosité et de l'intérêt de nombreuses personnes, essentiellement des enseignants[2]. Mais l'Unesco se montre souvent incapable de répondre de façon précise aux demandes d'information sur les clubs Unesco[3]. En 1950, le lancement de ces clubs est considéré par l'Unesco elle-même comme une simple « expérience »[4], dont la portée et le développement futurs ne sont pas planifiés. Quoi qu'il en soit, les clubs se développent très rapidement en France, mais au début sans statut bien défini et bien unifié, et avec des noms variables, « clubs de relations internationales », ou « groupement d'amis de l'Unesco »[5], ou encore « clubs des amis de l'Unesco »[6].

Les motivations des enseignants français pour créer de tels clubs sont diverses. Ce peut être la possibilité d'entrer en contact avec des clubs Unesco d'autres pays[7], ou celle d'obtenir de l'Unesco du matériel éducatif et culturel (brochures, publications, affiches, panneaux, matériel d'expositions, diapositives), supports attrayants pour les cours d'histoire-géographie[8], et un abonnement gratuit au *Courrier de l'Unesco*[9]. La volonté de donner de l'occupation aux élèves pendant leur temps de loisir a aussi constitué une motivation, notamment chez les enseignants des établissements à internat ou de petites villes isolées, à l'image de Robert Féry, enseignant dans un collège à internat de Bitche[10].

En février 1950, Torres Bodet est très satisfait du développement des clubs en France[11]. En 1952, Maheu, au retour d'une mission à Dijon, observe que le corps enseignant français est « très désireux de participer à l'action de l'Unesco », notamment au moyen des clubs[12]. C'est par des annonces et articles dans *Le Courrier de l'Unesco*[13], mais aussi dans des revues enseignantes comme *Textes et documents pour la classe* et *L'Education nationale*[14], que l'Unesco sensibilise les enseignants à l'entreprise des clubs Unesco. Louis François, inspecteur d'académie en histoire-géographie, et premier secrétaire général de la commission

---

[1] X07.21(44) Club : lt. d'Yves Brunsvick à l'Unesco, 23 janv. 1950 ; statuts du « club de relations internationales » de Poligny, créé le 11 janv. 1950.
[2] X 07.21(44) Club : lt. de Robert Jouve (club Unesco du lycée Gambetta, Cahors) à l'Unesco, 2 mars 1950 : « Y-a-t-il en France beaucoup de clubs de l'Unesco ? Quels sont-ils ? Peut-on correspondre avec d'autres pays ? »
[3] X 07.21(44) Club : réponse de l'Unesco à Mme de St-Blanquat, directrice du lycée Balzac à Tours, 19 janv. 1950 ; elle demandait comment s'organise ce réseau de clubs de l'Unesco au niveau international : l'Unesco repond « regrette[r] de ne pouvoir [lui] fournir les renseignements précis qu['elle] aur[ait] désiré obtenir. Il existe en effet, dans un grand nombre de pays, des groupements de ce genre, mais leur formation est dans la plupart des cas extrêmement récente et il n'a pas été possible jusqu'ici d'en établir une liste complète ».
[4] X 07 .21 (44) Club : lt. de Louis François au DG, 1er fév. 1950.
[5] X 07 .21 (44) Club : lt. de l'Unesco à Mme de St-Blanquat, 19 janv. 1950.
[6] X 07 .21 (44) Club : lt. de Louis François au DG, 1er fév. 1950.
[7] X 07.21 (44) Club : lt. de Mme Ferradou-Charrier (professeur dans un Centre d'apprentissage public à Bordeaux) à l'Unesco, 6 fév. 1953 ; lt. de la présidente du club Unesco du lycée des Eaux claires de Grenoble, à l'Unesco, 25 janv. 1967.
[8] X 07.21 (44) Club : lt. de S. Lacomblez, professeur d'anglais au lycée national de jeunes filles de Reims, à l'Unesco, 14 janv. 1950. Entretien Anne Grinda.
[9] X 07.21 (44) Club : lt. à l'Unesco de Robert Jouve, du club Unesco du lycée Gambetta, Cahors, 2 mars 1950.
[10] Entretien abbé Robert Féry.
[11] X 07.21 (44) Club : lt. du DG à L. Francois, 16 fév. 1950.
[12] X 07.83 Maheu, I : mémo de Maheu à Farr, 7 fév. 1952.
[13] X 07.21 (44) Club : lt. de M. Begliuti à l'Unesco, 17 août 1958 ; *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1960.
[14] *L'Education nationale*, 14 octobre 1954, n°25, p. 18, rubrique « Informations et législation », article « Rennes : le club Unesco ». Cet article souligne la « foi invincible » en l'Unesco des membres de ce club ; lt. d'un instituteur de Sorgues (Vaucluse) à l'Unesco, 21 oct. 1954 : il dit avoir « lu avec un très vif intérêt » cet article et affirme que cela lui a donné envie d'en faire autant ; *L'Education nationale*, 23 janvier 1958, n°4, p. 7 : « Une rencontre universitaire » : compte-rendu extrêmement positif du voyage à Munich organisé par le club Unesco de Brest.

nationale française, joue, étant donné sa profession, un rôle important dans le développement des clubs Unesco dans les milieux enseignants français[1], mettant à profit les contacts avec les enseignants que lui donne son poste d'inspecteur pour promouvoir les clubs Unesco dans ces milieux. Il prend cette tâche à cœur et devient en 1956 le premier président de la Fédération française des clubs Unesco (FFCU) ; il reste à ce poste jusqu'en 1979[2].

Si les clubs Unesco français se sont majoritairement développés dans l'enseignement secondaire, quelques initiatives ont également été lancées en milieu universitaire ; elles y sont cependant restées rares, isolées, et peu fructueuses malgré de réels efforts[3] ; ainsi, en 1972, le club Unesco de Poitiers, développé en milieu secondaire, s'efforce de mener « un effort de pénétration dans le milieu universitaire », en menant une « propagande concrète » à l'université de Poitiers ; mais sans succès[4]. Anne Grinda attribue cet échec des clubs en milieu universitaire au fait que les étudiants étaient plutôt attirés vers le militantisme dans le cadre de structures politiques plutôt que par un engagement dans un club apolitique[5]. Certains clubs Unesco se sont cependant développés dans des instituts d'études politiques[6], dans les cités universitaires[7], et dans les écoles normales d'instituteurs[8].

Dans les années 1950, les clubs Unesco français sont actifs et développent des activités originales, souvent de leur propre initiative : par exemple, le club de Cannes organise une série de manifestations sur l'enfance malheureuse[9], celui de Poligny organise une « Ronde des Nations Unies »[10], celui de Brest crée un « Foyer international », suscite un rassemblement de 150 jeunes de divers pays, et organise un voyage en Norvège[11], celui de La Rochelle organise une campagne d'aide à la Birmanie, au Mexique et à Israël[12], celui de St-Céré organise un « Mois de l'Amitié »[13], etc.

Cependant, les clubs Unesco offrent aussi parfois des déconvenues de taille à l'Unesco. Certains, mal gérés, se retrouvent dans des situations financières difficiles, et lui demandent d'éponger leurs dettes[14]. D'autres sont créés par des escrocs qui utilisent le nom de l'Unesco pour leur profit financier personnel. Ainsi, à Nice, Jacques Imbert crée un club et, recevant une très abondante documentation de l'Unesco (publications, affiches, brochures…)[15], se fait appeler le « Responsable Général de l'Unesco à Nice » et organise des manifestations culturelles en utilisant le nom de l'Unesco mais à but lucratif pour son propre

---

[1] X 07.21 (44) Club : lt. de Louis François au DG, 1er fév. 1950.
[2] Entretien Anne Grinda ; « Louis François : 1904-2002 », par André Zweyacker, art. cit.
[3] Assemblée générale de la Fédération des clubs d'amis de l'Unesco, Saint-Céré, 15-19 fév. 1961, rapport de la commission 3 ; XO7.21(44)NC, II : rencontre de Chamonix, « Rapport de la Commission sur la vie intérieure des clubs », 6 p.
[4] X 07.21 (44) Club : lt. de M. Guesdon à A. Grinda, 15 déc. 1972.
[5] Entretien A. Grinda.
[6] X 07 .21 (44) Club : lt. de l'association des élèves de l'IEP de Grenoble à l'Unesco, 7 déc. 1962.
[7] X 07.21 (44) Club : lettres de Léon Krasnowski, étudiant à la cité universitaire internationale de Paris, à l'Unesco, 10 déc. 1951, 8 mai 1952 ; rapport de mission de J.K. Sibunruang à Tor Gjesdal, sur sa tournée de conférences dans les clubs Unesco en France du sud, 2-12 mai 67, 15 juin 1967 : elle participe ainsi à un dîner-discussion à la Cité Universitaire de Grenoble, suivi d'une table-ronde d'une trentaine d'étudiants au Centre universitaire St Martin d'Hères.
[8] X 07 .21 (44) Club : lt. de douze élèves de l'école normale d'instituteurs de Rouen, à l'Unesco, 15 nov. 1958.
[9] X 07 .21 (44) Club : lt. du maire de Cannes à l'Unesco, 11 avril 1950.
[10] X 07 .21 (44) Club : statuts du « club de relations internationales » de Poligny, créé le 11 janv. 1950.
[11] X 07 .21 (44) Club : lt. du club de Brest à l'Unesco, 9 oct. 1953.
[12] X 07.21 (44) Club : rapport de Philippe Roux, sur le club du collège de jeunes filles de la Rochelle, 26 nov. 1953. « C'est un des clubs les plus actifs que nous connaissons ».
[13] X 07 .21 (44) Club : lt. de R. Bacconier à Zuckerman, 16 juin 1960 ; réponse de Zuckerman : lui et Ph. Roux viendront chacun une journée.
[14] Entretien Marc Guesdon ; X 07.21 (44) Club : lt. de Lorna McPhee à J. Thomas, 12 mars 1958 ; lt. du proviseur du lycée d'Etat de garçons de Reims à l'Unesco, 13 mars 1963.
[15] X 07.21 (44) Club : lt. de Jacques Imbert à l'Unesco, 10 mai 1950.

intérêt ; la mairie de Nice informe l'Unesco des activités « tapageuses » de ce « personnage de moralité plus que douteuse », et la prévient que « les excès de ses initiatives font un tort moral réel à l'Unesco »[1], et qu'il a créé ce club dans le but « d'utiliser pour son propre compte les cotisations et les dons sollicités auprès de personnalités cannoises connues pour leur générosité »[2] ; de riches rentiers de la Côte d'Azur se plaignent également auprès de l'Unesco d'avoir été escroqués par Jacques Imbert de fortes sommes d'argent au nom de l'Unesco[3]. En août 1950, l'Unesco interrompt alors sa collaboration avec Jacques Imbert, et en tire une leçon de vigilance : « la conclusion de cette affaire est qu'il ne sera pas toujours facile de prendre des précautions à l'égard des activités de propagande que tel ou tel dépositaire de nos publications peut se croire autorisé à entreprendre. […] Dans les pays lointains surtout, notre sauvegarde ne peut venir que de la vigilance de délégués régionaux des commissions nationales », observe Michel Dard, fonctionnaire du service des relations extérieures[4]. À Nice cependant, les déconvenues se poursuivent, le remplaçant de Jacques Imbert à la tête du club Unesco, Henri Bandier, s'avérant encore plus malhonnête que le précédent[5] ; mais cette fois-ci, l'Unesco réagit plus rapidement ; Michel Dard observe en novembre 1950 : « Je me doutais à la vérité […] que nous allions nous retrouver devant le même groupe d'indésirables auquel le nom d'une grande organisation internationale peut donner, dans un milieu généreux et cosmopolite comme celui de la Côte d'Azur, d'étranges facilités »[6]. De même, en 1958, l'Unesco apprend qu'une *Ligue Pro Unesco*, « sans aucune existence réelle, semble utiliser abusivement le nom de l'Unesco » pour collecter de l'argent à son profit[7].

De telles situations sont en réalité exceptionnelles. Les fondateurs de clubs Unesco sont le plus souvent des personnes passionnées par l'idéal de l'Unesco[8]. Ce sont souvent des personnes qui, déjà avant la création de l'Unesco, étaient enthousiasmées par l'idéal de paix, de compréhension internationale, de rapprochement entre les peuples. Ainsi, en 1951, Léontine Roux, qui crée un club d'« Amies de l'Unesco », rappelant son passé de militante à l'association « La paix par le droit » dans l'entre-deux-guerres, affirme : « J'étais Unescaine avant la lettre ». Les lettres reçues par la section des clubs de l'Unesco des années 1950 aux années 1970, de même que les entretiens réalisés dans le cadre de ce travail, attestent du sincère attachement de nombreux fondateurs (et surtout fondatrices) de clubs aux idéaux philanthropiques de l'Unesco, attachement qui s'exprime souvent avec des accents lyriques : ainsi par exemple Mlle Suinot confie avoir créé un club Unesco « parce qu['elle] sentai[t] la nécessité d'ouvrir l'esprit de [s]es élèves à la compréhension internationale » ; « mon expérience [d'animatrice de club Unesco], je l'ai vécue avec beaucoup d'enthousiasme, avec ma vocation d'enseignante et mon amour de l'humain et de l'art », écrit-elle, soulignant son

[1] X 07.21 (44) Club : lt. de Jean Lépine, ajoint au maire de Nice, à J. Thomas, 3 juill. 1950.
[2] X 07.21 (44) Club : lt. du préfet des Alpes Maritimes, P. Haag, à l'Unesco, 18 août 1950.
[3] X 07.21 (44) Club : lt. de Mme Defust à l'Unesco, 23 août 1950.
[4] X 07.21 (44) Club : rapport de Michel Dard au DG, 28 août 1950 : « il était grand temps d'arrêter les activités menées en notre nom qui, quelques jours plus tard, eussent amené sans doute un scandale et une arrestation ».
[5] X 07.21 (44) Club : lt. de Jean Lépine à Michel Dard, 14 nov. 1950 : les faits reprochés à J. Imbert étaient « infiniment moins graves que ceux qui sont légitimement reprochés à M. Henri Bandier ».
[6] X 07.21 (44) Club : lt. de M. Dard à Lépine, 17 nov. 1950.
[7] X 07.21 (44) Club : lt. du PDG de *France Soir*, Robert Salmon, à l'Unesco, 29 sept. 1958.
[8] X 07.21 (44) Club : lt. d'un professeur de l'Indre qui voudrait créer un club Unesco, 9 janv. 1957 : « voilà maintenant un an que j'ai fait connaissance avec l'Unesco. Bien que je connaisse encore mal cette association, je sais tout le bien qu'elle peut nous apporter » ; lt. de Mlle Lacroix à l'Unesco, 3 fév. 1966 : elle se dit passionnée par « cette belle entreprise qu'est la construction du monde dans la paix et l'entente », et lectrice « enthousiaste » du *Courrier de l'Unesco*.

« admiration » pour Louis François, « ce grand homme qui a tant donné à l'humanité »[1] ; en 1967, Mlle Chapellier, directrice du club Unesco de Gagny, écrit :
« A l'heure où les flammes de la haine dévorent encore le monde, les clubs Unesco ont pour idéal de jeter les jeunes de tous les continents dans les bras l'un de l'autre pour une symphonie de l'amour dont les activités du Club de Gagny ne sont que le point d'orgue. »[2]

Parfois, l'esprit des clubs est dévié par leurs responsables au gré de leurs propres orientations, politiques, religieuses, régionalistes, etc. Ainsi, par exemple, en 1952, le club Unesco de Brest organise une « manifestation régionaliste » bretonne, destinée à montrer « comment l'homme se relie au monde par l'attachement même à sa propre province »[3], et organise en 1954 un festival de folklore breton, qui s'achève aux cris de « Vive la Bretagne ! »[4]. Cette orientation régionaliste prise sous l'impulsion du directeur de ce club, M. Roche, et qui s'éloigne des objectifs de l'Unesco, pose problème à l'organisation ; à la fin des années 1950, celle-ci décide alors de « rompre toute relation avec lui et de lui retirer son patronnage »[5], après que ce club a « causé des embarras considérables » à l'Unesco à cause de ses revendications régionalistes[6].

Les clubs français se structurent de manière croissante au fil des années 1950. À partir de 1952, des réunions de représentants de clubs Unesco sont organisées et connaissent un succès croissant ; en 1956 est créée la Fédération française des clubs Unesco (FFCU) qui permet une meilleure liaison des clubs entre eux[7]. Elle les encourage à se doter du statut association loi 1901, ce qui leur permet de recevoir des subventions de l'État[8]. En 1958, les clubs Unesco français sont au nombre de 350[9].

Dans les années 1950-60, les Clubs Unesco français sont très prospères. La presse éducative, mais aussi la presse généraliste, se fait l'écho de leurs actions[10]. Ils apparaissent comme des modèles d'efficacité pour les autres pays, notamment ceux d'Europe et du Tiers Monde[11]. À partir de la fin des années 1950, les clubs Unesco français intensifient leurs

---

[1] X 07.21 (44) Club : lt. de Léontine Roux à l'Unesco, 5 juin 1953.
[2] X 07.21 (44) Club : rapport du voyage du club Unesco de Gagny en URSS en juillet 1967, par Mlle Chapellier, à l'Unesco.
[3] X 07.21 (44) Club : lt. de l'Unesco à D. Roche, 30 oct. 1952 ; lt. de D. Roche à l'Unesco, 14 nov. 1952.
[4] X 07.21 (44) Club : rapport du voyage en Sarre du club Unesco de Brest, Noël 1954.
[5] X 07 .21 (44) Club : lt. d'Y. Brunsvick au DG, 27 fév. 1958.
[6] X 07 .21 (44) Club : lt. de Lorna Mc Phee à J. Thomas, 12 mars 1958.
[7] Fontainebleau, Chamonix, 1957, Gauting et Boulouris, 1958, Houlgate, 1960, St. Céré 1961, Bellac 1963, Apt 1972. X 07.21 (44) Club : « Les clubs Unesco et le département de l'information », doc. non daté ; rapport de J. Clavel sur sa mission au Congrès des journées d'études de la Fédération française des clubs, 13 avril 1965. Entretien R. Féry : congrès des clubs Unesco à Dijon en 1968. Entretien Mme Suinot ; Anne Grinda, *Les Clubs Unesco, des chemins de lumière*, Paris, Unesco, 2000, p. 45-46 ; X 07.21 (44) Club : réunion des clubs de l'Unesco, Boulouris, 7-11 mai 1958 ; rapport de J. Zuckerman (chef de la division de liaison avec le public) au DG, sur l'assemblée générale annuelle de la Fédération française, Houlgate, 15 juin 1960 ; compte rendu d'activités de la Fédération des clubs d'amis de l'Unesco, pour 1959-60 ; Assemblée générale de la Fédération des clubs d'amis de l'Unesco, St-Céré, 15-19 fév. 1961, rapports des commissions ; rapport d'Anne Grinda, 9 avril 1963 ; rapport d'Anne Grinda à A. Obligado, 5 avril 1972 ; X 07.21 (44) Club/A 064 « 70 » : colloque du conseil régional des clubs Unesco de l'Académie de Paris, 1970.
[8] X 07.21 (44) Club : « Fédération française des clubs d'études et de relations internationales et des groupements d'amis de l'Unesco : le problème des statuts » ; Entretien Marc Guesdon ; *L'Education nationale*, 14 octobre 1954, n°25, p. 18 : « Rennes : le club Unesco de Brest » : les activités du club Unesco de Rennes en 1954 « ont reçu localement le plus ferme appui des personnalités officielles qui ne manquent pas de se déplacer personnellement, ou de se faire représenter, pour chaque manifestation ». Entretien Marie-Jeanne Suinot : elle recevait une subvention du conseil général, mais déplore n'avoir reçu « aucun soutien de la municipalité ». Entretien Robert Féry : « au début, les élus venaient aux inaugurations puis, en 1977, le nouveau maire fit du Centre culturel du collège une sorte de vitrine de la ville et nous aida beaucoup ».
[9] *Nice Matin*, « L'Unesco et la jeunesse », 8 mai 1958.
[10] Entretien Mme Suinot. X 07 .21 (44) Club : presse de Poitiers, de Nice, dans les années 1950 ; lt. de Gilberte Robert à l'Unesco, 21 fév. 1967 : évoque un article dans *Le Figaro*, 21 fév. 1967.
[11] RFA, Bestand B91, Band 254 : 18e session de la commission nationale allemande, 12 mars 1957, p. 2 : Steltzer, président de la commission nationale allemande, fait l'éloge du

contacts avec les clubs anglais, polonais, allemands, tunisiens, marocains, par des voyages et visites réciproques[1]. En 1960, le bureau Unesco de New York est impressionné par leur succès[2]. Ils participent avec dynamisme aux campagnes de bons d'entraide, et notamment en 1959-1960 à celle menée au profit des centres d'aveugles en Inde[3]. Ils se chargent aussi de vendre des cartes de l'Unicef[4]. Ce sont non seulement les enseignants (et parmi eux, plus souvent des jeunes[5], et plus souvent des femmes[6]), mais parfois aussi des adolescents eux-mêmes qui se manifestent spontanément auprès de l'Unesco pour créer un club et expriment leurs motivations, fondées souvent sur des convictions idéalistes[7], mais aussi en bien des cas sur l'attrait de la perspective de voyages financés par l'Unesco[8].

Si le lancement des clubs Unesco suscite l'enthousiasme de nombreux enseignants, il se heurte aussi à l'indifférence, voire à l'hostilité, de nombreux autres. Les lettres d'enseignants reçues par l'Unesco donnent évidemment une image faussée de la situation, puisque seuls les enseignants intéressés par l'Unesco font la démarche d'écrire. Les entretiens menés dans le cadre de cette recherche auprès d'anciens responsables de clubs Unesco révèlent cet autre aspect. Robert Féry (Bitche), Marc Guesdon (Poitiers), et Marie-Jeanne Suinot (Lyon), ont spontanément mentionné l'indifférence des autres enseignants pour le club qu'ils ont créé[9], voire leur hostilité[10]. Ainsi il semble que la plupart du temps, les clubs Unesco ne sont créés et animés que par la volonté d'une seule personne, un enseignant enthousiaste et entreprenant. Les dirigeants de clubs Unesco sont donc plutôt des individus isolés dans leur milieu, reliés à l'Unesco individuellement, et non pas un groupe, un réseau dense et actif.

Si les clubs Unesco français se développent principalement dans le cadre de l'enseignement secondaire, ils se développent aussi marginalement dans d'autres structures et réseaux : ils s'insèrent dans une nébuleuse d'associations et de mouvements de jeunesse, de

---

dynamisme des clubs Unesco français ; protocole de la 22e session, 19 mai 1958, p. 2 : rapport sur la conférence des clubs Unesco français à Boulouris : le Dr. Platz, membre de la commission nationale allemande, fait un rapport très élogieux sur la conférence annuelle des clubs Unesco français à Boulouris, et fait l'éloge de l'action des clubs Unesco français, nombreux et très actifs ; X 07.21 (44) Club : rapport de J. Zuckerman au DG sur l'assemblée générale annuelle de la FFCU, Houlgate, 3-6 juin 1960, 15 juin 1960 : il observe la participation d'un grand nombre de délégués d'autres Etats membres, « dans lesquels n'existent pas de clubs Unesco », ce qui place les clubs Unesco comme des modèles ; assemblée générale de la Fédération des clubs d'amis de l'Unesco, St-Céré, 15-19 fév. 1961, rapports des commissions.

[1] X 07.21 (44) Club : compte rendu d'activités de la Fédération des clubs d'amis de l'Unesco, pour 1959-60 ; lettre de V. Meranov à P. Roux, 11 mars 1969 ; lt. de Mlle Chapellier à P. Roux, 22 oct. 1970.

[2] X 07.21 (44) Club : lt. de P. Roux à Marsol, secrétaire général de la FFCU, 7 déc. 1960.

[3] X 07.21 (44) Club : lt. du club Unesco de Cannes à l'Unesco, 6 déc. 1958 ; *Nice Matin*, 8 mai 1958 : « L'Unesco et la jeunesse » ; Anne Willings-Grinda, *Les Clubs Unesco,… op. cit.*, p. 46 ; *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1960.

[4] Entretien Mme Suinot.

[5] X 07.21 (44) Club : lt. d'un professeur de l'Indre à l'Unesco, 9 janv. 1957 ; lt. d'élèves de l'école normale d'instituteurs de Rouen à l'Unesco, 15 nov. 1958.

[6] Mme Suinot, Mme Frappier, Mlle Lacroix, Mlle Chapellier, Mlle Roux… ; et X 07.21 (44) Club : lt. de Mme Cécile Rosset à l'Unesco, 3 mars 1967 ; rapport de mission de J.K. Sibunruang à Tor Gjesdal, 15 juin 1967, doc. cit. : évoque Mme Litovsky, Mlle Jammes, Mlle Delormas.

[7] X 07 .21 (44) Club : lt. de Joseph Burg à l'Unesco, 3 mai 1950.

[8] X 07 .21 (44) Club : lt. du club universitaire Unesco de Nancy à l'Unesco, 26 avril 1964 ; lt. de Jean Vincent à l'Unesco, 8 janv. 1967.

[9] Entretien R. Féry.

[10] Entretiens M. Guesdon, Mme Suinot ; celle-ci évoque les difficultés qu'elle a rencontrées pour mettre en place son club Unesco en 1960, devant l'hostilité générale : « je me suis adressée à Mlle Gervais, proviseur, pour demander l'autorisation d'une création de club Unesco. Réponse sèche du proviseur : « On ne viendra pas me demander de l'argent pour cela ». […] Je n'ai jamais eu la collaboration de personne dans le lycée (sauf la compréhension des concierges qui se voyaient une loge encombrée de monstrueux colis). […] Les enseignants du lycée ont toujours prétexté des occupations familiales pour ne prendre aucune responsabilité ni s'impliquer dans une affaire qui, m'est avis, leur était méconnue ». Lorsque Mme Suinot est partie à la retraite en 1987, le club Unesco, créé par elle en 1960, a disparu car il n'y avait personne pour prendre le relais.

structures et d'institutions diverses : auberges de jeunesse[1], associations syndicales universitaires (UNEF)[2], mouvements de jeunesse catholiques (scouts de France)[3], Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)[4], foyers de jeunes travailleurs[5]. Dans les années 1960, sur l'encouragement de la FFCU, la création de clubs Unesco se développe en milieu extra-scolaire et en particulier en milieu ouvrier[6]. En 1959, la FFCU se réjouit de la création de 40 nouveaux clubs en un an, et notamment non plus seulement en milieu scolaire mais aussi dans le cadre des MJC et des écoles normales d'instituteurs, ainsi que du renforcement des liens avec les Auberges de la jeunesse, les Maisons de Jeunes, les Eclaireurs de France et les Scouts de France, et de la progression du *Bulletin* de la FFCU[7].

M. Zuckerman, chef de la division de liaison avec le public de l'Unesco, qui assiste en juin 1960 à l'assemblée générale annuelle de la FFCU, observe avec satisfaction que la conférence est suivie par trois journalistes représentant d'importants journaux : *L'Express*, *Le Figaro*, et *Combat*. Il observe :

« Cette assemblée générale a mis en valeur la propagation lente mais continue des clubs de l'Unesco en France : alors qu'il y a quelques années de nombreux chefs d'établissements scolaires restaient sur la plus grande réserve à l'égard des profeseurs qui souhaitaient animer des clubs, la Fédération trouve maintenant de plus en plus des auxiliaires précieux parmi les proviseurs de lycées et les principaux de collèges. La création de clubs en milieu extra-scolaire est restée jusqu'à présent un fait exceptionnel. Il semble que depuis quelques mois des progrès très sérieux soient enregistrés dans cette direction. Une dizaine de clubs ont vu le jour récemment dans des maisons de jeunes, dans des auberges de jeunesse et dans des entreprises industrielles. Le Secrétariat de la Fédération a été renforcé et dispose maintenant de plusieurs secrétaires permanentes. »[8]

Le club Unesco de Poitiers est représentatif de la multitude des liens informels tissés par les clubs Unesco avec d'autres organisations ou institutions : au début des années 1970, il crée une commission « Travailleurs migrants », établit des contacts avec la direction départementale de la Jeunesse et des sports, avec la Fédération des œuvres laïques (FOL), avec la MJC de Poitiers, avec l'Alliance française, avec les associations France-URSS, France-Chine, France-États-Unis, et organise un jumelage avec un club Unesco de l'Ile Maurice[9]. Il y a aussi parfois une hostilité de ces mouvements de jeunesse, notamment des MJC, à l'égard des clubs Unesco, qui peuvent leur apparaître comme des concurrents ; ceux-ci s'efforcent cependant de ne pas apparaître comme tels[10]. Finalement en réalité, peu de clubs Unesco réussissent à se développer et à prospérer en milieu extra-scolaire[11].

---

[1] X 07.21 (44) Club : lettre de Daniel Bouix à l'Unesco, 23 mai 1960 ; lettre du chalet de Sentolin à l'Unesco, 19 janv. 1972.
[2] X 07.21 (44) Club : lt. de Daniel Bouix à l'Unesco, 23 mai 60, doc. cit.
[3] X 07.21 (44) Club : lt. de Joseph Burg à l'Unesco, 3 mai 1950, doc. cit.
[4] X 07.21 (44) Club : lt. de Daniel Bouix à l'Unesco, 23 mai 1960, doc. cit. ; *Bulletin Inter-Clubs Unesco*, mars 1972, p. 3.
[5] Entretien Grinda ; X 07.21 (44) Club : lt. de Bastière (club Unesco de Poitiers) à Grinda, 11 oct. 1972 : ce club crée en son sein une commission « Travailleurs migrants » ; rapport de mission de J.K. Sibunruang à Tor Gjesdal, 15 juin 1967.
[6] X 07.21 (44) Club : rapport de J. Zuckerman au DG, 15 juin 1960 ; rapport d'Anne Grinda sur la réunion annuelle de la FFCU, 9 avril 1963.
[7] X 07.21 (44) Club : compte rendu d'activités de la Fédération des clubs d'amis de l'Unesco, pour 1959-60.
[8] X 07.21 (44) Club : rapport de J. Zuckerman au DG, 15 juin 1960.
[9] X 07.21 (44) Club : lt. de M. Guesdon à A. Grinda, 28 oct. 1972 ; lt. de Bastière à Grinda, 11 oct. 1972.
[10] X 07.21 (44) Club : lt. de Marc Guesdon au DG, 27 fév. 1972 ; Fédération des clubs, rapport moral pour 1960-61.
[11] Entretien A. Grinda.

Les clubs Unesco français se développent beaucoup dans les années 1960 et mènent une promotion intense et efficace de l'Unesco dans la population[1] ; ainsi en 1962 le comité Unesco de la Drôme tient un stand à la foire de Romans, présentant au visiteur « une documentation importante » sur l'Unesco ; « c'est un grand pas pour nous faire mieux connaître » observe M. Lataste, responsable du club Unesco de Valence et de ce stand, observant : « par l'intermédiaire de cette foire nous avons pu, de plus, pénétrer dans les milieux scolaires romanais. Grâce à elle nous avons été en contact avec des directeurs et des professeurs qui nous ont proposé de former et d'aider les clubs de collège » ; en outre, une journée Unesco est organisée dans le cadre de la foire, avec une réception officielle à l'Hôtel de Ville et au pavillon de la foire, en présence du maire de Romans et du président de la foire « qui, depuis longtemps ont montré leur sympathie à l'Unesco », et au cours de laquelle M. Lataste remet au maire de Romans la « médaille internationale de l'Unesco » pour son aide active aux entreprises liées à l'Unesco dans le département. M. Lataste estime que « cette manifestation de propagande a permis à l'Unesco de se « faire connaître d'un vaste public »[2]. En 1967, J.K. Sibunruang, fonctionnaire de l'Unesco faisant une tournée auprès de divers clubs Unesco français, observe le grand dynamisme de nombreux clubs et le sincère enthousiasme pour l'Unesco de leurs membres, collégiens et lycéens[3].

Le développement des clubs Unesco français est favorisé par des conférences de fonctionnaires de l'Unesco. Ainsi, Philippe Roux, fonctionnaire de l'Unesco, donne des conférences dans divers lycées pour encourager la création de clubs Unesco ; par exemple, sa conférence au lycée de Nice en 1958 reçoit la présence des notables locaux, et a des échos favorables dans la presse locale, qui estime qu'elle a suscité l'enthousiasme de l'auditoire, qui, « par ses applaudissements, […a] marqu[é] l'intérêt qu'il avait pris à cette causerie » ; lui-même estime que ces conférences ont eu beaucoup de succès auprès des élèves. Le développement de clubs Unesco est aussi favorisé par des émissions à la télévision et à la radio, et des articles dans la presse, qui contribuent réellement à la création de nouveaux clubs et au dynamisme des clubs existants[4]. Les nombreuses lettres envoyées à l'Unesco entre la fin des années 1950 et la fin des années 1960 témoignent d'un très important engouement pour la création de clubs Unesco dans ces années en France ; elles sont écrites principalement par des

---

[1] X 07.21 (44) Club : Fédération des clubs, Rapport moral 1960-61.

[2] X 07.21 (44) Club : lt. de J. Lataste, 13 nov. 1962.

[3] X 07.21 (44) Club : rapport de mission de J.K. Sibunruang à Tor Gjesdal, doc. cit., 15 juin 1967 : Dijon et Lyon : « Mlle Suinot m'a organisé un déjeuner-débat très intéressant. Comme Mlle Jammes à Dijon, Mlle Suinot est vraiment la personne idéale pour ce genre d'activités ; ses élèves ont suivi son exemple et les questions qu'elles m'ont posées montraient qu'elles étaient très au courant des traits généraux des Organisations telles que ONU et UNESCO » ; « une cinquantaine d'auditrices m'ont bombardée de questions pertinentes pendant une heure et demie. […] les jeunes filles étaient informées et enthousiasmées par l'Unesco » ; Valence : conférence devant 150 élèves du lycée de garçons St-Apollinaire : « ces jeunes gens bien informés, aussi enthousiasmés par l'Unesco que leur profeseur, me posaient des questions judicieuses » ; Montpellier : conférence à l'école normale de garçons, devant « un auditoire intéressant » ; Paulhan : « la salle de 120 auditeurs garçons et filles s'est montrée enthousiaste et les questions posées ont été judicieuses. […] leurs professeurs les ont déjà initiés à des problèmes actuels sur le monde entier ainsi qu'à propos des efforts actuels des Nations Unies et de l'Unesco. De tous les responsables que j'ai rencontrés, Mmes Gassan et Tourné sont les animatrices les plus enthousiastes, et leurs efforts se reflètent dans les résultats obtenus parmi leurs élèves dont l'émulation est grande ».

[4] X 07.21 (44) Club : *Nice Matin*, 8 mai 1958 : « L'Unesco et la jeunesse » ; rapport de Philippe Roux sur ses conférences devant les clubs Unesco des académies de Dijon et Besançon, 17-22 avril 1961 ; entretien P. Roux ; rapport de mission de J. Clavel, 13 avril 1965 : ce déplacement « s'est révélé beaucoup plus fructueux encore que je ne l'imaginais » ; rapport de J. Clavel, 22 avril 1965 ; rapport de mission de J.K. Sibunruang à Tor Gjesdal, 15 juin 1967.

enseignants et aussi de plus en plus par des lycéens, et viennent souvent de petites villes[1]. Paris est aussi un grand centre, puisqu'en 1967 il y a 54 clubs dans cette académie[2].

La FFCU connaît un fort développement au début des années 1960, c'est une période de « vitalité et d'extension, mais aussi, en conséquence, de difficultés accrues et de problèmes nouveaux »[3]. En 1961, 35 nouveaux clubs sont créés, et fin 1961 plus de 200 clubs sont en activité en France[4]. À partir de 1960, la FFCU organise régulièrement des stages de formation d'animateurs de clubs Unesco. Elle a un rôle de plus en plus important, envoyant des stocks de publications, diapositives, films, aux différents clubs de France ; elle ouvre en 1966 un centre international de documentation à Paris ; elle distribue aussi un bulletin de liaison entre les clubs, *Inter-Clubs Unesco*[5]. Au milieu des années 1960, la FFCU estime à 350 le nombre de clubs en France, à 12 000 le nombre total d'adhérents, à 100 000 le nombre de personnes concernées par les activités des divers clubs Unesco en France[6]. Cependant, bien que les années 1960 soient l'âge d'or des clubs Unesco français, ceux-ci connaissent des difficultés : ils ont du mal à organiser des voyages de jeunes ; la revue de la FFCU, *L'Unesco et ses amis*, ne parvient pas à trouver un véritable public[7]. En 1961, Yves Brunsvick informe l'Unesco que les clubs Unesco se développent énormément en France, et que cela nécessite une augmentation de la taille et des moyens de la FFCU ; il demande un financement à l'Unesco à cet effet, et souligne ses problèmes financiers[8].

Dans les années 1960, les clubs Unesco français réussissent à susciter de grands enthousiasmes. Ainsi, en 1968, Mlle Chapellier, animatrice du club de Gagny, décide d'organiser « une exposition de dessins d'enfants de divers pays du monde pour concrétiser la notion de compréhension internationale »[9]. L'exposition, organisée en octobre 1969 et rassemblant des dessins d'enfants de 65 pays, inaugurée en présence des personnalités de la ville de Gagny, est un succès qui impressionne l'Unesco : une « manifestation exceptionnelle réalisée par les enthousiastes d'un club de l'Unesco de la banlieue parisienne »[10] ; elle donne même lieu à un reportage au journal télévisé français[11]. Dans les années 1960, Mlle Suinot organise chaque année des voyages à l'étranger dans le cadre de son club Unesco[12]. De même, en 1969, M. Meranov, de l'Unesco, en visite auprès des clubs Unesco de Valence, souligne dans son rapport « le caractère très fructueux, sur le plan de la compréhension internationale, des activités des 19 clubs Unesco de Valence »[13].

Dans les années 1960-70, les clubs Unesco s'intéressent de plus en plus aux problèmes du Tiers Monde, notamment au problème de « la faim dans le monde », et organisent des échanges et des actions de coopération avec le Tiers Monde, et des cours d'alphabétisation

---

[1] X 07.21 (44) Club : lt. de Henri Vachin, lycéen à Millau, à l'Unesco, 6 janv. 1967 ; lt. de Mireille Lagard, lycéenne à Sceaux, à l'Unesco, 1er sept. 1964.
[2] X 07.21 (44) Club : liste des clubs Unesco de l'académie de Paris : en 1967, il y a 54 clubs dans cette académie.
[3] X 07.21 (44) Club : Fédération des clubs, rapport moral 1960-61.
[4] Ibid.
[5] X 07.21 (44) Club : lt. de J.B. de Weck à Antoine Publlicani, surveillant général du lycée de Lure et secrétaire du Club Unesco de ce lycée, 10 janv. 1967 ; Fédération des clubs, stage d'animateurs de clubs en milieu extra-scolaire à Marly, janv. 1960 ; stage de perfectionnement d'animateurs de clubs Unesco, Avallon, 7 sept. 1972.
[6] X 07.21 (44) Club : rapport sur la réunion annuelle de la FFCU, par Anne Grinda, 9 avril 1963.
[7] X 07.21 (44) Club : assemblée générale de la Fédération des clubs d'amis de l'Unesco, St-Céré, 15-19 fév. 1961, rapports des commissions 1 et 2.
[8] X 07.21 (44) Club : lt. d'Y. Brunsvick à Zuckerman, 10 mai 1961.
[9] X 07.21 (44) Club : lt. de Mlle P.Chapellier à l'Unesco, 16 déc. 1968.
[10] X 07.21 (44) Club : lt. de Meranov à Fullerton, 20 oct. 1969.
[11] INA : journal de Paris, « exposition dessins enfants clubs Unesco », 22 oct. 1969.
[12] Entretien Mme Suinot.
[13] X 07.21 (44) Club : rapport de mission de V. Meranov à P. Roux, 11 mars 1969.

pour les travailleurs immigrés[1]. Au début des années 1970, l'Unesco noue des liens avec les clubs tiers-mondistes nouvellement éclos : plusieurs responsables de ces nouveaux clubs s'adressent à elle pour solliciter coopération, informations et parrainage[2]. Selon Anne Grinda, la création de ces clubs tiers-mondistes résulterait directement de l'influence de l'Unesco[3]. Il paraît plus juste de prendre en compte de multiples facteurs dans leur création. Il semble vrai en tout cas que les clubs Unesco aient pu stimuler et provoquer l'éclosion d'autres mouvements : ainsi Robert Féry affirme que son club Unesco de Bitche a, au début des années 1970, donné naissance à un club franco-allemand et à un club artistique[4]. Par ailleurs, au début des années 1970, la FFCU crée à Paris une « Maison des clubs Unesco »[5].

On observe un relatif déclin des clubs Unesco dans les années 1970[6]. Anne Grinda attribue cela à la politisation croissante de la jeunesse, qui aurait nui à la popularité des groupements apolitiques comme les clubs Unesco[7]. En 1972, elle observe que les participants aux Journées annuelles d'étude de la FFCU ont été moins nombreux qu'à celles de 1971, et elle constate dans son rapport un certain déclin : « la FFCU n'a pas pu ne pas souffrir de la 'crise de la jeunesse' que l'on observe un peu partout dans le monde depuis quatre ans », et elle observe « la diminution des effectifs des Clubs » ; elle l'attribue à différentes raisons : « crise de l'enseignement ; détérioration des rapports élèves-maîtres ; politisation précoce des élèves ; manque d'homogénéité des établissements scolaires ; manque d''engagement' de la part des Clubs et de la Fédération ; absence d'action concrète ; lassitude du bénévolat » ; et surtout, elle estime que ce déclin est l'expression d'une désillusion des jeunes par rapport à l'Unesco :

« Les jeunes ressentent très cruellement le divorce qui s'est opéré entre leurs aspirations à la justice et la violation continue des droits de l'homme dont ils sont les témoins ; ils se montrent déçus de l'impuissance des organisations internationales à faire respecter les principes inscrits tant dans la Charte des Nations Unies que dans l'Acte constitutif de l'Unesco et dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. De nombreux jeunes en viennent même à s'interroger sur l'opportunité de conserver à leurs Clubs le sigle de l'Unesco ».

Pour remédier à cette tendance au déclin et pour trouver un « second souffle », la FFCU fait « un effort de diversification des Clubs », pour en créer non plus seulement en milieu d'enseignement secondaire, mais aussi « dans des foyers ruraux, parmi les travailleurs, dans le cadre de bibliothèques, de Maisons de jeunes et de la cuture », et pour développer l'activité d'accueil des groupes étrangers[8].

---

[1] X 07.21 (44) Club : lt. de Lucien Marsol, animateur du club Unesco de Narbonne, à Ph. Roux, 19 juill. 1960 ; lt. de Mme Maillet à l'Unesco, 15 janv. 1967 ; lt. du club Unesco de Marseilleveyre à l'Unesco, 30 janv. 1965 ; lt. du club Unesco de St Denis à l'Unesco, 30 janv. 1966. En 1966, beaucoup de lettres portent sur le Tiers Monde et le problème de la faim dans le monde. Ainsi, le prospectus du club Unesco de Bois Colombes (non daté) évoque des réunions sur le Tiers Monde. Lt. du club Unesco de Lons-le-Saunier à l'Unesco, 15 déc. 1964 ; lt. de Georges Fradier au club Unesco de Lons-le-Saunier, 28 fév. 1967 ; lt. de R. Féry à l'Unesco, non datée ; Club Unesco de Poitiers, rapport de la réunion de rentrée, 21 oct. 1972 ; lt. du club Unesco de Nîmes à l'Unesco, 9 déc. 1964. ; *Historiens et géographes*, 1997, n°359, p. 167-172 : « Entretien avec André Zweyacker ». Entretiens Grinda, Féry.

[2] X 07.21 (44) Club : lt. de Charles Anel au DG, 31 janv. 1972.

[3] Entretien Grinda.

[4] Entretien Robert Féry.

[5] X 07.21 (44) Club : lt. de L. François au DG, 21 janv. 1970 ; doc. du 27 mai 1970, sans titre.

[6] Diminution du nombre de lettres dans les dossiers de correspondance. Entretien Féry. Anne Grinda, *Les Clubs Unesco…*, *op. cit.*, p. 46.

[7] Entretien Grinda.

[8] X 07.21 (44) Club : rapport d'Anne Grinda à A. Obligado, 5 avril 1972.

Les clubs Unesco constituent donc une des modalités les plus importantes et les plus fructueuses de promotion de l'Unesco auprès de la jeunesse.

4.1.5. Voyages, discours, conférences de dirigeants.

La promotion de l'Unesco se fait également plus directement par des visites de ses hauts dirigeants dans des régions du monde où il s'agit de mieux la faire connaître. Huxley fait au cours de son mandat deux grandes tournées : une en Amérique latine en mai-juin 1947, et une au Proche Orient au printemps 1948. Dans ses *Mémoires*, il estime qu'elles ont été très utiles pour populariser le nom de l'Unesco dans ces régions. Il observe que comme résultat à sa tournée en Amérique latine, « les pays latino-américains ont participé en force à la conférence » générale et ont accéléré leur procédure d'adhésion à l'Unesco. Il estime aussi que cette tournée lui a été utile à lui-même en tant que directeur général, lui ayant « ouvert les yeux » sur leurs besoins en matière éducative, scientifique et culturelle[1]. La tournée de Huxley au Proche Orient suscite l'enthousiasme de la presse de ces pays, enthousiasme qui se manifeste par de très nombreux articles [annexe 37]. Le *Journal d'Egypte* évoque le « chaleureux accueil »[2] que lui a réservé la population. *Le Jour* affirme :

« La visite au Liban de M. Julian Huxley correspond à un jour heureux. Il faut marquer cette date d'une pierre blanche. Elle est le point de départ d'une étape solennelle dans la vie libanaise de l'esprit. […] C'est un travail immense que fait et qu'annonce l'Unesco. Les projets de l'Organisation mondiale vont loin. […] Si tout va bien, la terre entière sera remuée par ce réveil de l'esprit, par cette invitation pressante à l'ennoblisement de l'homme, à l'exaltation de la dignité humaine. »[3]

La même année, Huxley envoie son conseiller pour les affaires d'Extrême-Orient, Kuo Yu-Shou, accomplir un voyage au Japon (alors pas encore membre de l'Unesco) pour y faire la promotion de l'Unesco. Ce voyage semble lui aussi fructueux[4].

Torres Bodet également fait plusieurs visites auprès de la population : il voyage à Rennes en 1949, ville meurtrie par la guerre, et dont l'université a été reconstruite grâce à la contribution de l'Unesco ; cette visite recoit des échos importants dans la presse et à la radio régionales ; l'Unesco conclut que ce voyage de Torres Bodet en Bretagne a eu « une résonnance considérable dans la région », et que « le rayonnement et l'autorité de la personnalité du directeur général ont produit une impression profonde sur tous ceux qui ont eu le loisir de le rencontrer »[5]. Torres Bodet voyage en 1949 en Hollande[1], au Luxembourg[2], au

---

[1] Julian Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 37, 54, 56-61. « Our lightning tour was successful. The Latin American countries attended the conference in force » ; « to me, it was an eye-opener » ; EU, box 2242 : lt. de l'ambassade américaine à Buenos Aires au secrétaire d'état, 3 juill. 1947.

[2] EU, box 2254 : éditorial du *Journal d'Egypte*, 8 déc. 1948 : « M. Jaime Torres Bodet accompagnera au Caire le conseil exécutif de l'Unesco ».

[3] EU, box 2254 : *Le Jour*, 17 avril 1948, « Présence de l'Unesco », par M.C.

[4] RU, FO 924/653 : lt. de la *United Kingdom liaison mission in Japan, British Embassy*, Tokyo, au *Foreign Office*, 27 sept. 1948 ; *Unesco activities in Japan*, p. 7-8 ; EU, box 2252 : rapport confid. du US political adviser for Japan, Tokyo, au département d'état, 8 oct. 1948.

[5] X 07.83 Torres Bodet, IV : note au sujet du voyage du DG à Rennes, par Jean Chanderli, 21 nov. 1949 : « nous avons obtenu la publication d'importants articles dans les quotidiens locaux à Rennes. D'autre part, de longs entrefilets ont paru dans 12 quotidiens régionaux. […] La direction régionale de la radiodiffusion nous a apporté le concours le plus complet. Dès le 18 novembre, toutes les émissions d'information ont annoncé la visite de M. Torres Bodet. […] Le 19, à 15 heures, une prise de son à l'hôtel de ville a permis de radiodiffuser d'importants passages du discours du DG. […] Enfin, Radio-Bretagne, sur notre initiative, a diffusé un radio-reportage » ; « accueil très favorable de la presse locale et régionale » ; X 07.83 Torres Bodet, IV : *Ouest France*, 19 nov. 1949 : « M. Jaime Torres Bodet, directeur

Royaume-Uni[3], et en 1950 en Italie afin de susciter une compréhension et un soutien plus grands pour l'Unesco dans la population italienne, à l'approche de la conférence générale qui va se dérouler dans ce pays ; K. Holland rapporte que cette visite est motivée par la constatation d'un très faible intérêt pour l'Unesco dans la population italienne[4]. En 1951 il voyage en Yougoslavie[5], en Inde, au Pakistan, à Ceylan[6] ; sa tournée en Asie, durant laquelle il rencontre de nombreux dirigeants et intellectuels et visite des institutions éducatives et culturelles, suscite « un intérêt considérable de la presse » asiatique selon la revue de presse de l'Unesco[7], et un grand intérêt de la population et des hommes qu'il rencontre selon Torres Bodet lui-même[8] ; en 1951 il se rend au Mexique[9] ; en 1952 il voyage au Moyen Orient, visitant les camps de réfugiés palestiniens au Liban et à Gaza[10], puis aux États-Unis[11]. Ces voyages de Torres Bodet sont bien accueillis par la presse et la population. En 1952, P.C.Young, fonctionnaire de l'Unesco, fait une visite en Asie comme représentant de l'Unesco pour faire la promotion de l'organisation, effort qu'il juge couronné de succès[12]. Un autre représentant de l'Unesco, M. Raadi, voyage en 1950 au Moyen Orient pour promouvoir l'Unesco[13]. En 1952, le Centre d'information des Nations Unies organise à Dijon un cycle d'étude sur l'enseignement relatif aux Nations Unies et aux institutions spécialisées. Ce cycle est jugé « très réussi » par René Maheu, qui y participe en donnant une conférence sur l'Unesco[14].

Evans accomplit lui aussi de nombreux voyages de promotion de l'Unesco dans les États membres durant son mandat : en RFA en 1954 (où il est reçu à Bonn par le président Theodor Heuss, visite qui suscite des échos dans la presse allemande)[15], en URSS[16], au Royaume-Uni[17] et dans les pays arabes[18] en 1955. Il fait porter les efforts particulièrement sur la RFA, y envoyant Maheu en 1955, pour encourager une participation accrue des Allemands à l'action de Unesco, et Jean Thomas en 1957[19]. L'ambassade américaine à Bonn estime que ces voyages en RFA ont un impact positif sur l'état de l'opinion publique à l'égard de

---

général de l'Unesco, assistera aujourd'hui à la rentrée solennelle des facultés et inaugurera les nouveaux laboratoires de la faculté des sciences » ; *Ouest Matin*, 19 nov. 1949 : « M. Torres Bodet, directeur général de l'Unesco » ; *Les Nouvelles de Bretagne* : « M. Torres Bodet, président général à l'Unesco, assistera aujourd'hui à la rentrée solennelle de l'université » ; communiqué transmis sur les ondes par AFP le 18 nov. 1949 à 21 heures : « Le Dr. Torres Bodet, directeur général de l'Unesco, assistera demain après-midi à 15 heures à la séance solennelle d'ouverture de l'université de Rennes ».

[1] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 73.

[2] X 07.83 Torres Bodet, IV : *La Meuse*, 17 déc. 1949 : « M. Torres Bodet à Luxembourg » ; *Escher Tageblatt*, 19 déc. 1949 : « Quelques instants avec Jaime Torres Bodet, directeur général de l'Unesco » par H.T.

[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 34-35.

[4] EU, box 1603 : rapport de K. Holland au département d'état, 21 avril 1950.

[5] DG/145, p. 1.

[6] Film n°476, 1951 ; X 07.83 Torres Bodet, VII : télégr. de Maheu à Taylor, 17 mars 1951 ; V : lt. du service des relations extérieures aux directeurs de départements et chefs de service, 27 oct. 1950.

[7] X 07.83 Torres Bodet, VIII : RP, 16 avril 1951.

[8] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 165-172.

[9] X 07.83 Torres Bodet, IX : communiqué de presse n°558, 4 sept. 1951.

[10] Film n°376, 1953 ; X 07.83 Torres Bodet, V : lt. de W. van Vliet, à M. Dard, 20 oct. 1950 ; lt. de J.J. Mayoux à E.J. Carter, 16 nov. 1950 ; lt. de Ross MacLean à Victor Azam, 29 déc. 1950.

[11] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 30-31 et 271-274.

[12] X 07.83 P.C. Young, I : *Confid. report of a mission to the states of Mysore and Hyderabad*, DV n°80, 19 nov. 1952, 25 p., p. 3 ; II : rapport confid. de mission au Népal par P.C. Young, DV n°119, 21 déc. 1953, 35 p.

[13] EU, box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950.

[14] X 07.83 Maheu, I : mémo de Maheu à Farr, 7 fév. 1952.

[15] RFA, Bestand B91, Band 257 : *Süddeutsche Zeitung*, 2 oct. 1954 : « Prominente zwischen Tür und Angel » ; *Die Welt*, 1 oct. 1954 : « Der Generaldirektor der Unesco ».

[16] EU, box 1554 : lt. d'Edward G. Trueblood au département d'état, 13 oct. 1955.

[17] RU, FO 371/117539 : lt. de F.R. Cowell à E.R. Warner, 24 fév. 1955 ; *Foreign Office memorandum*, par John Hope, 29 juin 1955.

[18] EU, box 1562 : lt. de Cleo A. Neel, ambassade américaine à Jidda, au département d'état, 14 nov. 1957.

[19] RFA, Bestand B91, Band 257 : rapport du Dr. Simon, 8 fév. 55 ; rapport de von Faübelt, 9 sept. 1957.

l'Unesco dans ce pays[1]. En 1957, Adiseshiah voyage aux États-Unis pour faire la promotion de l'Unesco auprès de personnalités officielles, voyage apparemment fructueux[2]. La même année, il fait une tournée de promotion dans les pays d'Amérique latine, à laquelle la presse de ces pays accorde un grand intérêt[3]. En 1958, Jean Thomas fait un voyage de promotion en Argentine[4].

Dès le début des années 1950, se développe la pratique de conférences de fonctionnaires de l'Unesco dans la population des États membres, principalement en France. Alfred Métraux par exemple se livre régulièrement à ce genre d'exercice ; son journal intime est une source intéressante d'impressions sur ces conférences, dont la réussite est variable et aléatoire. Ainsi en février 1952, à la suite d'une conférence sur l'Unesco et les droits de l'homme qu'il donne à Clermont-Ferrand devant des écoliers et lycéens, il observe : « ma conférence est trop abstraite ; n'ont de succès que les cas concrets que je raconte »[5] ; en avril 1952, à propos d'une conférence qu'il donne à Grenoble : « la conférence n'a pas été annoncée. […] Conférence dans un grand amphithéâtre presque vide. J'ai froid et me sens peu inspiré »[6]. Vers la même date, en revanche, il dialogue avec des lycéens au siège de l'Unesco ; ceux-ci se montrent intéressés et lui posent « d'intelligentes questions »[7] ; à la suite d'une conférence à Paris, au club du Marais, en 1953, il note l'intérêt du public :

« le public est formé de gens simples avec quelques intellectuels. […] Les remarques ne sont pas très profondes, mais témoignent de l'intérêt avec lequel les gens écoutent. Je voulais parler de notre lutte contre le racisme dans le cadre des droits de l'homme, mais je m'aperçois qu'une simple causerie sur nos activités intéresse beaucoup plus le public. Je m'exprime mal et je cherche mes mots ; cependant, je sens que l'on me suit avec intérêt et sympathie. On m'applaudit même. »[8]

Philippe Roux donne lui aussi des conférences auprès de lycéens, dans les années 1950-60 ; il raconte qu'elles suscitaient généralement un grand intérêt, et donnaient lieu à des débats « passionnants »[9]. C'est également auprès des jeunes appelés faisant leur service militaire que l'Unesco développe dans les années 1950 de façon systématique la pratique de conférences promotionnelles[10].

Le directeur général suivant, Veronese, fait moins de voyages que ses prédécesseurs. En URSS en 1960, il s'entretient avec les dirigeants politiques, et avec des scientifiques et intellectuels, visitant l'académie des sciences, l'université de Moscou et celle de Tachkent. Cette visite est très médiatisée en URSS : il y donne une allocution à la télévision soviétique, une longue interview au journal *Isvestia*, et sa visite, durant laquelle il prononce des propos conciliants et consensuels, donne lieu à des articles favorables dans la presse soviétique[11].

---

[1] EU, box 1566 : lt. confid., de l'ambassade américaine à Paris, au département d'état, 15 oct. 1958, 8 p., p.1.
[2] 372/8/MP 01, I : lt. d'Arthur Gagliotti à M. Adiseshiah, 9 avril 1957.
[3] RP, 8 nov. 1957 : coupures de presse latino-américaines (Argentine, Brésil, Chili, Pérou, Uruguay) ; 372 (8) MP01 A 63 (81), VI b : aide-mémoire relatif à la coopération entre le Brésil et l'Unesco, mars 1966, 16 p.
[4] EU, box 1566 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Buenos Aires, au département d'état, 15 oct. 1958.
[5] Journal Métraux, *op. cit.*, 12 fév. 1952 ; 21 oct. 1952.
[6] *Ibid.*, 4 avril 1952.
[7] *Ibid.*, 11 avril 1952.
[8] *Ibid.*, 2 fév. 1953.
[9] Entretien Ph. Roux.
[10] X 07 .21 (44) Club : lt. du lieutenant-colonel Marty à Ph. Roux, 20 oct. 1970.
[11] Entretien donnée par Veronese au journal *Isvestia*, n°140, 13 juin 1960 : « Nous allons coopérer ! M. Veronese nous parle », p. 1-2 ; allocution de Veronese à la télévision soviétique, 10 juin 1960 ; V. Zagladine, « A l'Unesco », art. cit., 6 p., p. 5.

Sous le mandat de Veronese, les conférences de promotion de l'Unesco données par des fonctionnaires dans les États membres augmentent. Ainsi, dans ces années, Philippe Roux, présentant l'Unesco dans des lycées français, en prononce de nombreuses qui sont bien reçues[1].

Durant son mandat, Maheu fait de très nombreux voyages : aux États-Unis en avril et octobre 1963[2], en 1965[3] ; à Cuba en 1966[4] ; au Soudan[5], en Syrie[6], au Liban[7] et au Koweit[8] en 1967 ; au Sénégal[9] et en RFA en 1970[10] ; à Singapour[11], en Colombie[12], en Indonésie[13] en 1971 ; en Bulgarie[14], en Syrie[15], au Vatican[16], en 1972 ; en Algérie[17] et en Tunisie[18] en 1973. Ces tournées semblent recevoir des échos très favorables dans l'opinion. Ainsi, en voyage aux États-Unis en novembre 1965, Maheu trouve « partout un accueil sympathique ». Les diplomates et personnalités qu'il rencontre sont frappés par « l'intelligence » et « la clarté des exposés » de Maheu ; et lors d'une conférence de celui-ci à l'université de Bordeaux en 1967, les professeurs comme les étudiants et les membres des clubs Unesco, « venus de toute la région du Périgord jusqu'au Pays Basque », l'écoutent « passionnés », selon les diplomates français[19]. Réciproquement, durant son mandat, de nombreux chefs d'État rendent visite à l'Unesco[20]. Dans les années 1960, les tournées de conférences de fonctionnaires de l'Unesco dans l'opinion publique s'intensifient. Ainsi par exemple, en 1967, J.K. Sibunruang fait une tournée dans des villes françaises, où elle parle devant un « public divers : professeurs, religieuses, femmes du monde, écoliers et leurs parents […], militaires en permission »[21].

Ces efforts intenses de promotion directe par des voyages et conférences paraissent ainsi relativement fructueux. À cela s'ajoutent des campagnes et manifestations de masse.

4.1.6. Campagnes et manifestations de masse.

---

[1] *Nice Matin*, 8 mai 1958 : « L'Unesco et la jeunesse » : Philippe Roux donne une conférence sur « l'Unesco, son programme et la jeunesse » au lycée de garçons de Nice. L'affluence du public, la présence des notables locaux et la publication d'un long article dans *Nice Matin*, témoignent de l'enthousiasme de l'opinion niçoise pour l'Unesco.
[2] G. Archibald, *op. cit.*, p. 298, 300.
[3] FR., Nantes, carton 6 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 20 déc. 1965.
[4] FR., Nantes, carton 6 : lt. de Pierre Négrier au ministre des affaires étrangères, 16 juin 1966.
[5] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Soudan, 24 janv. 1967, 34 p.
[6] X 07.83 Maheu, IV : mémo confid. de Maheu au DG adjoint et aux sous-DG, 22 janv. 1967, 7 p.
[7] X 07.83 Maheu, IV : mémo confid. de Maheu au DG adjoint et aux sous-DG, 7 fév. 1967, 5 p., p. 2.
[8] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Koweit, 25 janv. 1967, 16 p., p. 1-2.
[9] Film n° 242, 1970.
[10] X07.21/43-15 A562 : longue note sans titre ni date.
[11] Film n° 272, 1971.
[12] Film n° 1583, 1971.
[13] Film n° 1816, 1971.
[14] Film n° 298, 1972.
[15] Film n° 1539, 1972.
[16] Film n° 286, 1972.
[17] X 07.83 Maheu, VI : lt. de Hans Ehrenstrale, à Norman Ho, 9 fév. 1973.
[18] X 07.83 Maheu, VI : lt. de Maheu à Hedi Nouira, premier ministre de Tunisie, 10 oct. 1964 ; lt. de Maheu au délégué permanent de Tunisie auprès de l'Unesco, 10 oct. 1973 ; lt. de Maheu à Driss Guiga, ministre de l'éducation nationale de Tunisie, 10 oct. 1974.
[19] FR, Nantes, carton 6 : lt. d'Olivier de Sayve à M. Couve de Murville, 30 nov. 1965 ; lt. de J. Fernand Laurent à M. Couve de Murville, 1er juin 1967.
[20] Film n° 877, 1968 ; film n°212, 1969 ; film n°211, 1969 ; film n°253, 1970 ; film n°274, 1971; film n°294, 1972 ; film n° 1290, 1973.
[21] X 07.21 (44) Club : rapport de J.K. Sibunruang à Tor Gjesdal, 15 juin 1967 : Dijon, Lyon, Valence, Montpellier, Béziers, Paulhan, Chabeuil, St-Paul-les-Trois-Châteaux.

Les conférences générales, qui dans les premières années se déroulent dans des États différents, sont conçues par l'Unesco comme des occasions de promotion dans la population de ces États. Cela commence en 1946 avec la première conférence générale, à Paris, dans le cadre de laquelle est organisée une manifestation culturelle intitulée le « Mois de l'Unesco » ; mais elle semble être un échec ; selon un diplomate britannique, « toute l'organisation du Mois de l'Unesco est lamentable à l'extrême »[1]. Cette manifestation culturelle, n'ayant pas eu les résultats escomptés, est d'ailleurs abandonnée par la suite.

La presse et la radio françaises consacrent une place à la première conférence générale de l'Unesco en 1946, mais plus faible qu'elle ne l'espérait[2]. La télévision française réalise deux reportages à son sujet, mais ils ne sont finalement pas diffusés[3]. La couverture décevante de cette conférence générale par les médias français entraîne des commentaires acerbes des délégués, ainsi que des articles défavorables dans les autres pays, notamment le Royaume-Uni ; ces articles concluent que le choix de Paris comme siège de l'Unesco aurait été une erreur puisque Paris ne s'intéresserait pas du tout à l'Unesco[4]. En 1947, Huxley se plaint officieusement au gouvernement français « de l'indifférence et même du scepticisme des milieux intellectuels français envers l'Unesco », et du silence des médias français sur la première conférence générale[5].

La conférence générale de 1947, qui se déroule à Mexico, reçoit une couverture importante dans la presse locale. Plus encore, c'est la conférence générale de Beyrouth en novembre-décembre 1948 qui a des échos très importants et très enthousiastes au Proche Orient. Le fait que l'on ait envisagé de déplacer le lieu de la conférence, à l'été 1948, à cause du conflit israélo-arabe, a entraîné de vives protestations dans la presse de ces pays[6] ; la décision finalement de maintenir le choix de Beyrouth contribue à accroître l'enthousiasme de la presse et de l'opinion de cette région. À l'occasion de cette conférence, l'État libanais construit à Beyrouth, à ses propres frais, un immense « complexe » de douze bâtiments, baptisé la « Cité de l'Unesco » et comprenant notamment « un grandiose Palais de l'Unesco »[7] ; ce bâtiment, et l'événement à l'ocasion duquel il a été construit, attirent l'intérêt et la curiosité de nombreux Libanais[8]. La conférence donne lieu à de nombreux articles dans *Le Journal d'Egypte*, qui suggèrent un grand enthousiasme de la population libanaise pour l'Unesco, et soulignent la « gaieté » que cet événement donne à la ville : « Beyrouth vit au rythme de l'Unesco », « six lettres ont suffi à transformer la vie libanaise… l'homme de la rue leur attribue un pouvoir magique et y voit la fin des maux de l'humanité » ; « dans les rues de Beyrouth, il est impossible de faire un pas sans se rendre compte que l'on est ici en pleine

[1] RU, BW 2/185 : note de B. Kennedy Cooke, 2 août 1946 : « the whole handling of Unesco month is lamentable in the extreme ».
[2] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : rapport de l'attaché de presse français, 9 p., p. 1-4.
[3] INA, « Ouverture de la conférence de l'Unesco à Paris », 1er oct. 1946, non utilisé ; « conférence de l'Unesco », 1er janv. 1947, non utilisé.
[4] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : rapport de l'attaché de presse français, 9 p., p. 1-4.
[5] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session du conseil … », 3 août 1947, p. 10.
[6] Cela y a entraîné l'apparition d'un certain scepticisme envers l'Unesco, accusée d'être « une marionnette entre les mains des grandes puissances » ; (RP 42, 13 sept. 1948 : *Al Massa* Beyrouth, 28 août 1948 : « a marionette in the hands of the Great Powers » ; *Saout-el-Ahrar*, Beyrouth, 28 août 1948).
[7] IT, Carte di Gabinetto, 1943-1958 : pacco 99, busta 1950-52 : note du ministère des affaires étrangères, direction générale des relations culturelles avec l'étranger, 9 fév. 1950. EU, box 2254 : *Le Journal d'Egypte*, 8 déc. 1948 : « La cité de l'Unesco ».
[8] M.H. Holcroft, *Lebanon...*, *op. cit.*, p. 76.

période d'Unesco. Sur les murs et aux devantures des magasins s'étalent d'énormes affiches »[1].

Dans d'autres cas, la promotion assurée par l'Unesco à ses conférences générales laisse à désirer ; cela semble être le cas de celle de 1949 : la délégation américaine déplore que les responsables de la division de l'information publique de l'Unesco aient manqué totalement de sens de la promotion pour cette conférence, et n'aient pas été capables d'assister les journalistes efficacement afin de les aider à la comprendre et à en tirer des articles[2]. Il semble en aller de même pour la conférence générale de 1950 : selon le journal *Manchester Guardian*, les 52 journalistes accrédités qui devaient la couvrir sont pour la plupart partis au bout de la première semaine, étant déçus par elle [annexe 9] [3]. En revanche, d'autres conférences générales sont beaucoup plus frappantes et médiatisées, comme notamment celle de 1956 et celle de 1960. La première, tenue à New Delhi dans des bâtiments spécialement construits à cette occasion par le gouvernement indien, et inaugurée par Nehru, contribue beaucoup à populariser l'Unesco en Inde ; la presse indienne en rend largement compte ; son impact est accru par la coïncidence de cet événement avec la célébration des 2500 ans de la naissance de Bouddha[4]. L'Unesco s'efforce de permettre au grand public d'assister aux conférences générales, mais cela se fait avec difficulté, comme le déplore en 1950 le gouvernement américain, qui s'efforce pour sa part de la rendre accessible aux citoyens américains[5].

Diverses manifestations et campagnes de promotion sont organisées par l'Unesco : visites du bâtiment du siège, campagnes de bons d'entraide, journée des Nations Unies et journée des droits de l'homme, célébrations des anniversaires de l'Unesco, réalisations de timbres de ou sur l'Unesco, expositions sur l'Unesco. La construction et l'inauguration du nouveau bâtiment du siège, place de Fontenoy en 1957, (conçu par les architectes Le Corbusier, Nervi et Zehrfuss) donne lieu à d'importantes cérémonies et au tournage de nombreux films[6]. Tout au long des années qui suivent, des visites organisées sont proposées au grand public ; de nombreux groupes d'écoliers et de lycéens s'y rendent[7] ; Anne Grinda, qui à partir de 1970 sert de guide, affirme que les visiteurs étaient généralement enthousiasmés[8]. Le système des bons d'entraide Unesco, introduit en 1949, obtient un succès croissant au fil des années[9]. Il s'agit de bons que le grand public peut acheter pour participer au financement de projets de l'Unesco sur le terrain ; cela est encouragé par des descriptifs de ces projets, diffusés dans la presse[10], ou présentés à la radio[11]. Ainsi, la campagne de bons d'entraide de l'Unesco lancée en 1959 au profit de centres d'aveugles a beaucoup de succès

---

[1] EU, box 2254 : *Le Journal d'Egypte*, 28 nov. 1948 : « Beyrouth vit au rythme de l'Unesco », par Marcel Perrier.
[2] EU, box 1600 : rapport de Constance Roach sur la 4e conférence générale.
[3] *Manchester Guardian*, 18 juill. 1950, « Should Unesco Die ? I. Benedetto Croce's Verdict » [annexe 9].
[4] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : *The Hindustan Times*, 6 nov. 1956 : « Nehru Inaugurates Unesco Session » ; rapport de K. Pfauter sur les sessions de la commission nationale indienne, 14 fév. 1956 ; discours de M. Azad, 6 fév. 1956.
[5] EU, box 1600 : *Note to the officer in charge of the american mission*, 20 mars 1950.
[6] Film n°491, 1958 ; film n° 455, 1958 ; film n° 447, 1958 ; film n°495, 1958 ; film n°487, 1956 ; film n° 486, 1955. Entretien Ph. Roux.
[7] Film n° 624, 1959 ; film n°807, 1966.
[8] Entretien Grinda.
[9] X 07 .21 (44) Club : note sur les « bons Unesco », non signée, 22 juin 1967.
[10] 36 A 653 (666) 278 : doc. « Liberia : centre national d'éducation de base de Klay », 18 mai 1957.
[11] 36 A 653 (666) 278 : Liberia, doc MCR/1059, Unesco-radio : script d'une émission de radio intitulée : « A place called Klay. A Unesco radio feature programme on the work of the United Nations in Liberia », 6 p.

en France, étant relayée activement par la commission nationale française et par les clubs Unesco[1]. En revanche, aux États-Unis, ce système se heurte à l'hostilité d'une grande partie de la presse[2].

La journée des Nations Unies (24 octobre) constitue une autre occasion de promouvoir l'Unesco dans les différents États[3], ainsi que le 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme[4]. Les anniversaires de l'Unesco jouent également ce rôle. En 1956, l'Unesco, sur la proposition de Henri Laugier, commémore ses dix ans d'existence[5]. Mais c'est surtout son vingtième anniversaire en 1966 qui donne lieu à des manifestations de grande ampleur. Le général de Gaulle fait à l'Unesco un discours dans lequel il fait l'éloge de l'organisation, et le président Johnson adresse à l'Unesco un message de soutien[6]. Des milliers de personnes visitent à cette occasion l'exposition organisée au siège, à Paris, sur l'histoire, les buts, et l'œuvre de l'Unesco ; cette exposition circule ensuite dans les États membres tout au long de l'année 1967[7]. De nombreuses lettres enthousiastes de particuliers français à l'Unesco fin 1966 et en 1967 témoignent directement de l'impact important de cette célébration sur l'opinion publique française[8]. Autre exemple en 1967 : Maheu observe que le Koweit a « célébré avec éclat le 20e anniversaire de l'Unesco », et que « les journaux ont consacré de larges colonnes à la célébration de l'événement ».[9] En 1971, pour son 25e anniversaire, un effort encore plus important est réalisé : discours de Maheu à la radio, exposition sur l'Unesco à la Maison de la radio, cérémonies au siège de l'Unesco, rassemblant les précédents directeurs généraux et le président Pompidou[10]. Cet anniversaire donne lieu de la part de l'Unesco à la réalisation de films[11], et d'articles dans le *Courrier de l'Unesco*[12]. Il a des échos dans la presse et à la radio aux États-Unis[13] et au Royaume-Uni[14]. Au Royaume-Uni, le *British Council* organise des manifestations culturelles à l'intention des étudiants pour ce 25e anniversaire. Cependant, la plupart des chefs d'État invités à ces cérémonies n'y viennent pas, à la grande déception de l'Unesco. La commission nationale britannique observe que la presse et la télévision n'ont pas accordé beaucoup d'attention aux cérémonies du 25e anniversaire, même en France, et observe : « Le directeur général, très habitué à ce que l'Unesco soit ignorée par les média sauf quand elle a des problèmes, savait qu'il en irait ainsi. Il n'attendait pas que le prestige de l'organisation soit rehaussé de manière tangible »[15].

---

[1] Anne Grinda, *Les Clubs Unesco…, op. cit.*, p. 46 ; *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1960.

[2] EU, box 1556 : *Gazette Telegraph*, 14 mars 1956 : « World Currency », par Robert LeFevre.

[3] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de B. Leitgeber à V.J.G. Stavridi, 31 oct. 1952 ; EU, box 1562 : lt. confid. de Earle H. Balch au département d'état, 8 nov. 1957 ; 307(666.8) TA : rapport confid. de H. Vignes à Navaux, 14 nov. 1962.

[4] Entretien Grinda ; EU, box 1562 : lt. confid. de H. Bartlett Wells au département d'état, 2 nov. 1957, 5 p., p. 1.

[5] Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier…, op. cit.*, p. 299-300.

[6] FR, Nantes, carton 25 : note sur la 14e session de la conférence générale de l'Unesco, 6 déc. 1966 (doc. cité dans G. Bourreau, *op. cit.*, p. 22) ; Congrès, Vol. 112, 89e congrès, 2e session, 10 janv.-22 oct. 1965 ; 21 oct. 1966, House : Unesco accomplishments, p. 28705-28706, Mrs. Green (Oregon). Elle fait inclure le discours de Johnson (discours n°3741). Film n° 198, 1966.

[7] F. Valderrama, *op. cit.*, p. 173.

[8] X 07 .21 (44) Club : nombreuses lettres.

[9] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Koweit, 25 janv. 1967, 16 p., p. 1-2.

[10] Film n° 278, 1971 ; film n°279, 1971.

[11] Film n°276, 1971.

[12] *Le Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1971 : « Les 25 ans de l'Unesco vus par un étudiant de 25 ans ».

[13] Congrès, Vol 117, 92e congrès, 1e session, 21 janv.-17 déc. 1971 : *Unesco's anniversary*, p. 46261-46262.

[14] RU, OD 24/127 : *Evening Standard*, 14 déc. 1971 : « A Get-Together of the Greats » par Sydney Edwards ; RU, OD 24/126 : *The Times Higher Education Supplement*, 12 nov. 1971 : « Unesco Celebrates 25 Years » ; émission radio passée à la BBC : « What Price Culture ? », nov. 1971, doc. cit.

[15] RU, OD 24/126 : *U.K. National Commission. 25th anniversary of Unesco*, doc. non daté, non signé. p. 1-3 : « The DG, well accustomed to Unesco's being ignored by the media of publicity, except when it is in trouble,

Un moyen original de promotion de l'Unesco est constitué par les timbres de ou sur l'Unesco. Sur le modèle de l'ONU, qui en édite dès 1951, l'Unesco crée des timbres-poste à partir de janvier 1958. C'est un moyen de populariser l'organisation auprès des philatélistes et plus largement auprès du grand public. Ces timbres de l'Unesco sont en fait des timbres émis par le gouvernement français mais servant uniquement à affranchir les lettres déposées dans les boîtes situées dans l'enceinte du siège, bénéficiant d'un statut d'extra-territorialité. C'est en fait dès 1948 que l'Unesco avait envisagé de créer ses propres timbres ; cette volonté avait alors pour motivation de passer outre les difficultés d'échanges internationaux dans la période de l'après-guerre ; mais elle n'avait alors pas abouti. Dès lors, chaque année à partir de 1958, l'Unesco organise en janvier une exposition philatélique au siège, à l'occasion de l'émission de ses nouveaux timbres, manifestation qui attire les philatélistes et constitue pour elle une publicité[1]. Par ailleurs, dès 1951, certains États la choisissent comme thème de certains de leurs propres timbres [annexe 13][2]. En 1961, l'Unesco organise une exposition-concours philatélique internationale sur le thème « le timbre-poste et la compréhension internationale »[3].

Enfin, l'Unesco a recours à de nombreuses reprises à des expositions pour faire sa promotion dans l'opinion. Ainsi, par exemple, en 1949, elle en organise une sur son action et ses buts au musée municipal d'Amsterdam[4]. En 1954, une exposition mobile en 78 panneaux sur le thème « l'Unesco en action » circule dans les États membres[5].

Ainsi, l'Unesco met en œuvre de nombreux moyens pour faire sa promotion par des campagnes de promotion de masse, et ces efforts si divers et si insistants ont dans une large mesure contribué, au-delà même de la réalité de ses actions, à la formation de son image dans le grand public.

4.1.7. Une promotion parfois importante, mais pas toujours adaptée.

Certains programmes font l'objet d'efforts de promotion importants. C'est le cas du projet de Marbial, qui fait l'objet d'une popularisation intense et fructueuse. En 1947, il reçoit de nombreux échos positifs dans la presse américaine[6] et dans la presse française[7] ; au début de 1948, une agence de presse anglaise sollicite John Bowers pour faire un reportage sur ce projet[8]. En octobre 1948, Alfred Métraux félicite Pierre Verger pour les photos prises par celui-ci en Haïti, qui ont, dit-il, « provoqué ici un très grand enthousiasme »[9]. Fin octobre 1948, Fred Rex souligne « l'intérêt général du monde extérieur pour le projet pilote d'Haïti »[1].

---

knew that this would be so. He did not expect that the prestige of the organization would be enhanced in any tangible or public fashion » ; RU, FCO 61/854 : lt. de M. Smith au secrétaire privé du premier ministre britannique, 18 août 1971 ; lt. confid. de N.J. Harrington à A.J.C. Simcock, 2 août 1971 ; lt. confid. de R.W.H. du Boulay à M. Keeble, 16 juill. 1971 ; lt. de Maheu au premier ministre britannique Heats, 2 juill. 1971.

[1] Film n° 616, 1961 ; film n°776, 1965 ; film n°214, 1969.

[2] C'est le cas notamment d'une série de trois timbres belges représentant les trois thèmes du sigle de l'Unesco, éducation, science et culture en 1951. *Le Courrier de l'Unesco*, nov. 1951, p. 9 : « Un nouveau message d'amitié et de paix » : timbres sur l'ONU, l'Unicef et l'Unesco, de différents pays [annexe 13].

[3] X 07.21 (44) Club : « Exposition-concours philatélique interscolaire Unesco », 12-18 mai 1961.

[4] X 07.83 Torres Bodet, IV : DG/41, 7 nov. 1949, p. 2-3.

[5] X 07 A 146 « Unesco en action » : texte de l'exposition, 1954.

[6] 375 (729.4) A 61, Ia : *Sunday News* : « UN Test the Theory That the Three Rs Promote Peace », par Russ Symontowne, 22 juin 1947 : « Unesco's Plans [...] Have Aroused Enormous Curiosity » ; Ic : *The New Statesman and Nation*, 31 mai 1947 : poème « Why Haïti ? », par Sagittarius.

[7] 375 (729.4) A 61, Ia : « Au lieu de 10 000 soldats, 10 000 instituteurs », par Roger Klein, *Le Monde*, date non précisée.

[8] 375 (729.4) A 61, II : lt. de J. Bowers à T. Hopkinson Esq., *Picture Post*, 30 mars 1948.

[9] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier…*, *op. cit.*, p. 102.

»[1]. Le *Courrier de l'Unesco* fait la promotion du projet dans des articles romancés évoquant le « succès » de l'expérience ainsi que l'« immense espoir » et le « souffle nouveau » qu'elle a fait naître[2]. À l'automne 1948, Métraux observe : « Marbial est devenu un site renommé. Les visiteurs y viennent de plus en plus nombreux »[3] ; « l'expérience de Marbial a suscité un grand intérêt en Haïti, et il m'a été demandé officiellement à plusieurs reprises d'en informer le public au moyen d'articles et de conférences »[4] ; puis, en janvier 1949 : « le projet de Marbial a captivé l'opinion publique. […] La presse, et notamment les journaux catholiques, est très favorable »[5]. En mars 1949, l'ONU diffuse un reportage radio romancé et exotique qui fait la promotion du projet, avec des bruitages, se déroulant à la manière d'une aventure[6]. Fin 1948-début 1949, l'ONU et l'Unesco projettent de réaliser sur ce projet un film documentaire, *La renaissance d'une vallée*[7] ; Métraux, chargé d'écrire le scénario, est enthousiaste et estime que « Marbial offre matière à un beau film », et qu'il faut tirer parti du paysage « majestueux et même impressionnant » : « montagnes abruptes, beaux torrents, […] plages 'polynésiennes' de Jacmel » ; « il serait possible d'illustrer par des exemples saisissants la mort de cette terre, tuée par l'érosion », écrit-il[8]. Cependant ce film ne se fait pas. La fondation Rockefeller, ainsi qu'Eleanor Roosevelt et ses proches, s'intéressent toutefois vivement au projet. La chaîne de télévision américaine CBS veut faire un reportage sur Marbial. Plusieurs reporters américains de journaux grand public (comme *The Reporter* et *The New York Sun*) y viennent faire des reportages. Ce subit engouement de l'opinion mondiale pour le projet de Marbial paraît même presque excessif à Métraux. Celui-ci écrit à Bowers : « par prudence, j'ai refusé de promouvoir trop largement le projet et j'ai modéré la tendance des gens à exprimer un enthousiasme dépourvu d'esprit critique pour un début modeste »[9]. L'Unesco observe que « l'intérêt public mondial » s'est développé « à un point qui est embarrassant pour l'Unesco »[10]. En effet, les articles exagèrent souvent l'ampleur et la réussite du projet[11]. Le bureau Unesco de New York transmet à Métraux les nombreuses réclamations de photographies sur le projet et sur la vallée de Marbial émanant de journaux américains ; cependant, en janvier 1949, le projet est alors déjà tellement à court d'argent, que Métraux n'est pas en mesure de prendre et d'envoyer des photos[12]. En 1949-50, alors que le projet est en train d'échouer, les échos positifs deviennent au contraire de plus en plus importants, dans

---

[1] 375 (729.4) A 61, V : lt. de F. Rex à Bowers, 20 oct. 1948 : « the general interest of the outside world in the Haïti pilot project ».
[2] *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1949, p. 1-2-3-8 : « Une vallée qui renaît » [annexe 79] ; janv. 1952, p. 3-5 : « Grâce au centre expérimental de l'Unesco, Marbial n'est plus la « vallée oubliée » », par Tibor Mende, p. 5.
[3] 375 (729.4) A 61, VI : doc FE/Rep/PP/1, Beyrouth, 23 nov. 1948 : « Education de base. Expérience-témoin d'Haïti », annexe A : lt. de Métraux à Bowers, 22 oct. 1948.
[4] *Ibid.*, annexe B : lt. de Métraux à Bowers, 9 nov. 1948.
[5] 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Métraux à Bowers, 17 janv. 1949, 7 p. ; « the Marbial project has captured Haïtian public opinion. Even in far away Cap Haïtian, people were familiar with it. Some people are enthusiastic, others are skeptical, but there is no doubt of the general interest. The press, including the Catholic papers, has been consistently favorable ».
[6] 375 (729.4) A 61, VIII : doc. du *UN department of public information, radio division*, 16 mars 1949 : « 'The UN Story', an english feature presentation of the UN Radio Division », volet 4 : « Unesco in Haïti », 15 p.
[7] 375 (729.4) A 61, VI : mémo de Bowers à M. Borneman, 20 déc. 1948 ; VIII : lt. de Farr à Benoît-Lévi, mars 1949 : « the rebirth of a valley ».
[8] 375 (729.4) A 61, VIII : lt. de Métraux à Benoît-Lévi, 23 avril 1949.
[9] 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Métraux à Bowers, 17 janv. 1949, 7 p. : « Out of prudence, I have refused to advertise the project too widely and have moderated people's tendency to give way to uncritical enthusiasm for a modest beginning ».
[10] 375 (729.4) A 61, Ia : mémorandum non daté, non signé, 19 p. : « world wide public interest - to an extent which was embarrassing to Unesco ».
[11] P. Jones, *op. cit.*, p. 68.
[12] 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Métraux à Bowers, 24 janv. 1949.

la presse française[1] comme américaine : à l'été 1949 paraît dans le *New York Herald Tribune* et dans la presse haïtienne un article très enthousiaste, affirmant que les paysans de Marbial, grâce à l'Unesco, « sont en train de devenir des Citoyens modernes du monde », et que « l'évidence de leur enthousiasme est déjà dans les actes de naissances car 18 nouveaux-nés ont déjà été nommés 'Unesco' »[2]. A la rentrée universitaire 1949, un étudiant de l'université de Columbia (New York) décide de faire son mémoire de Master sur ce projet[3]. En 1949-50, l'exposition internationale du Bicentenaire de Port-au-Prince lui consacre une partie de ses salles[4]. L'ancien maire de Jacmel, en septembre 1949, est impressionné par le nombre des articles qui lui sont consacrés, à la fois dans la presse haïtienne et dans la presse étrangère, et observe : « Marbial, naguère inconnu, est maintenant à l'ordre du jour. Sa renommée lui valut la visite d'un groupe d'experts et techniciens étrangers qui lui consacrèrent des articles les plus élogieux. Ces derniers, venus en juges, paraît-il, sont plutôt partis en ambassadeurs »[5]. En 1950, le Haïtien Abélard Désenclos, évoquant les dernières semaines, observe : « plus de quinze personnages ont visité le centre de Marbial. Ils représentaient des nationalités différentes : haïtienne, française, américaine, suisse ; et des intérêts variés : commerce, agriculture, journalisme, ethnologie, littérature, recherches, photographie et film »[6]. Les visiteurs étrangers (experts, techniciens, reporters) s'y succèdent de manière ininterrompue[7]. Entre 1948 et 1952, de nombreux reportages filmés sont réalisés sur Marbial, et s'ajoutent aux nombreux articles de presse[8].

Toutefois, à partir de 1950 et surtout de 1951, on observe un net tournant : des échos critiques se font entendre sur le projet. L'Unesco s'en inquiète et s'efforce de les étouffer. Ainsi, en 1950, Métraux réussit à faire pression sur le magazine américain *The Reporter* pour que l'article défavorable au projet rédigé par un reporter de ce journal à la suite de sa visite sur place ne soit pas publié[9]. En mars 1951, le *New York Herald Tribune* parle d'« échec » au sujet du projet, mais reste modéré, évoquant les difficultés du site, et estimant que cette expérience peut néanmoins être utile à d'autres projets futurs[10]. Cet article provoque néanmoins l'inquiétude de l'Unesco[11]. Douglas Schneider, directeur du département des communications de masse, publie peu après, dans le même journal, une réponse à cet article, défendant le projet[12]. En février 1951, Paul Jaume, chef de la mission d'assistance technique de l'Unesco, observe que le projet connaît un « discrédit moral incontestable » dans

[1] 375 (729.4) A 61, XVII : *Le Figaro littéraire*, 25 mars 1950 : « La fontaine en créole », par B.M.
[2] 375 (729.4) A 61, XII : *Sud-Ouest*, journal de Jacmel, 12 août 1949, p. 1 et 4 : « L'Unesco va en Haïti », par Louise Levitas (c'est une traduction de l'article paru dans le *New York Herald Tribune* le 17 juillet 1949) ; lt. de Bonhomme à Bowers, 13 août 1949.
[3] 375 (729.4) A 61, XIII : lt. de Claire Mali à Bowers, 11 oct. 1949.
[4] 375 (729.4) A 61, XV : lt. de G.H. Rivière à Bowers, 22 nov. 1949 ; XVI : lt. de C.J. Opper à M. Fraser, 23 janv. 1950.
[5] 375 (729.4) A 61, XIII : rapport annuel de R. Claude, 2 sept. 1949.
[6] 375 (729.4) A 61, XVI : rapport d'Abélard Désenclos, mars 1950.
[7] 375 (729.4) A 61, XVI : lt. d'Opper à Fraser, 23 janv. 1950 ; XVII : rapport d'Opper, 15 juill. 1950, 3 p. : parmi les visiteurs, il y a eu notamment M. Levenson, reporter du *New York Times*, M. David Shaw, de *Focus Film Productions*, qui a fait une visite préliminaire pour collecter du matériel pour un scénario en vue d'un film sur le thème de l'assistance technique, et M. Nicholas de la SCIPA.
[8] 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de Métraux à Walter Goldschmidt, 25 avril 1952 ; XVIII : *Script for BBC feature broadcast on Unesco in Haïti*, par J.B. Bowers, 10 oct. 1950 ; Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier…*, *op. cit.*, p. 104-106 ; VII : lt. de Métraux à Bowers, 17 janv. 1949, 7 p. ; X07.21(44)NC, I : rapport sur les activités de la division d'éducation de base pour la commission nationale française, 11 juin 1949.
[9] EU, box 1602 : rapport de John H. Burns, chargé d'affaires à Port-au-Prince, 23 mars 1950.
[10] 375 (729.4) A 61, XVIII : *New York Herald Tribune*, 9 mars 1951, p. 4 : « Learning - By Failing. Unesco Project In Haïti Fares Poorly, But Other Areas May Benefit From the Experiment », par Peter Kihss : « failure ».
[11] 375 (729.4) A 61, XVIII : mémo de J. Bowers à D. Schneider, 12 mars 1951.
[12] 375 (729.4) A 61, XVIII : lt. de D. Schneider à Bowers, 23 mars 1951.

l'opinion[1]. En juillet 1951, André Lestage note dans un mémorandum interne que « l'expérience-témoin a été l'objet d'une discussion très vive par voie de presse », qu'elle a récemment été « violemment attaquée » dans plusieurs journaux[2]. En 1954, le Haïtien Gabriel, dans la presse haïtienne, réplique à un article critique paru dans *The Economist*[3]. L'attitude de l'Unesco devient donc défensive. La même année, dans l'exposition mobile « l'Unesco en action » qui circule dans les États membres, trois panneaux sont consacrés au projet de Marbial, le présentant comme efficace, réussi, et comme ayant donné des résultats très fructueux ; les commentaires sont très propagandistes[4]. Ainsi, il est intéressant d'analyser l'image du projet de Marbial dans l'opinion : l'Unesco a réussi à susciter des échos très importants de ce projet dans les médias internationaux, et sa promotion a remporté un succès qui a dépassé toutes ses attentes, en contraste net avec sa réalité ; ensuite, l'échec patent du projet ayant filtré à l'extérieur, les médias expriment de la déception, et l'Unesco campe alors dans une position défensive, refusant d'admettre officiellement cet échec.

Plusieurs autres actions connaissent aussi une promotion importante. C'est le cas notamment du programme Unesco-UNRWA, que l'Unesco célèbre par des publications[5], des articles[6], des expositions[7], et des films[8], et en encourageant la visite de journalistes[9]. Dans cette action de promotion, l'Unesco met l'accent sur les aspects positifs, les réussites, et estompe les problèmes. Ces efforts semblent fructueux. Au début des années 1970, le long travail éducatif mené par l'Unesco-UNRWA auprès des refugiés palestiniens est reconnu dans la presse mondiale[10].

L'*Histoire de l'Humanité* donne également lieu à une promotion intense de l'Unesco, consistant en des émissions de radio[11] et de télévision[12], des articles de presse, des articles du *Courrier de l'Unesco*[13] ; des prospectus et articles publicitaires dans des revues grand public [annexe 63][14] ; des manifestations culturelles de promotion à Paris à l'occasion de la parution

---

[1] 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de Paul Jaume à Bowers, 16 fév. 1951.
[2] 375 (729.4) A 61, XVIII : mémo de A. Lestage à Bowers, 2 juill. 1951.
[3] 375 (729.4) A 61, XXI : article dans le journal haïtien *Le Matin*, par Gabriel, 28 juin 1954, en réponse à un article paru dans *The Economist*.
[4] X 07 A 146 « Unesco en action » : texte de l'exposition « l'Unesco en action », 1954 : panneaux 39 à 41.
[5] Robert Faherty, L*e droit d'apprendre : reportage 1959 sur les écoles UNRWA-Unesco pour les réfugiés arabes*, Paris, Unesco, 1960, 87 p. ; *UNRWA et les réfugiés de Palestine. Qu'est ce que l'UNRWA ? Qui sont-ils ?*, Unesco, Paris, 11 p., 1966.
[6] *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1951, p. 2 : « Le droit de s'instruire. Un rêve qui se réalise pour 40 000 'écoliers du désert' » ; juillet 1955, p. 4-8 : Myrtle Winter, « 900 000 réfugiés arabes. Un exode resté jusqu'ici sans retour », p. 5 ; oct. 1970, p. 15-17 : « Ecoles surpeuplées des camps de réfugiés palestiniens ».
[7] X 07 A 146 « Unesco en action » : panneau 30 de l'exposition : camp d'El Karameh, en Jordanie.
[8] Film n° 366, 1953 ; film n°39, 1972.
[9] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », V : lt. de Sayed Osman à van Diffelen, 6 nov. 1963 : en 1963, l'Unesco favorise la visite de cinq reporters de la radio-télévision française.
[10] RP 9 fév. 1970 : *The Guardian*, 2 janv. 1970 : article de Richard Bourne décrivant cette action comme « a remarkable piece of educational peace-keeping in the Middle-East ».
[11] SCHM 54 : textes d'émissions de radio de 1951 ; SCHM 8 : MCR/85 : script d'une émission de radio, nov. 1949 ; SCHM 54 : MCR/85, 1951 : script d'une émission de radio, intitulée « A History of Mankind, a four-way discussion between membres of the international commission for a scientific and cultural history of mankind », 5 p. ; les protagonistes sont M. Wood, J. Huxley, Mario Praz, Constantin Zurayk, Ralph Turner.
[12] SCHM 54 : *Il Tempo*, 9 mai 1954, « Gli Apocalittici », par Mario Praz ; 13 mars 1960 : « Storia di una Storia », par Mario Praz ; SCHM 17 : lt. de G. Métraux à Carneiro, 5 juin 1966 ; lt. de G. Métraux à Carneiro, 8 juin 1967 ; lt. de G. Métraux à Carneiro, 26 janv. 1968 ; *Unesco Features*, n°417, 7 juin 1963, p. 7-9 : « A History of Mankind » par Bernard Rushton.
[13] *Le Courrier de l'Unesco*, mai 1967.
[14] SCHM 55 : prospectus de publicité [annexe 63] ; *Match*, n°995, 4 mai 1968, p. 39 : « 'L'histoire de l'humanité' est née sous les bombardements de Londres », par Jean Bueges ; *Historia*, n°257, avril 1968, p. 36 ; J. Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 69 ; SCHM 17 : lt. de Métraux à Huxley, 30 juin 1967.

de l'ouvrage[1]. Ces efforts semblent fructueux : malgré la médiocre qualité de l'ouvrage (voir chap. 6), grâce à cette intense campagne de promotion en direction du grand public, sa réception lors de sa parution est bonne et les ventes sont initialement satisfaisantes[2]. En fait, les efforts de promotion de l'Unesco ont eu des résultats contrastés : si, dans certains pays comme la France et le Japon, l'Unesco a réussi à susciter une vague d'enthousiasme pour ce projet[3], en revanche dans d'autres, et notamment aux États-Unis, la majorité de l'opinion y reste hostile[4]. On observe d'une manière générale au fil de la période une évolution de la presse au sujet de ce projet, d'une attitude hostile à une attitude plus modérée ; grâce aux efforts de propagande et d'apaisement de l'Unesco, la virulence des critiques s'atténue peu à peu[5].

Ces quelques exemples révèlent donc qu'en certains cas l'Unesco, malgré des réalisations de peu de valeur, a réussi à susciter des échos positifs grâce à une intense campagne de promotion. En revanche, dans de nombreux autres cas, elle a fait des réalisations de valeur qui n'ont pas du tout été médiatisées. Ces exemples montrent aussi que l'opinion des milieux concernés évolue et parfois se retourne au cours du temps.

4.1.8. Une promotion qui a un caractère de propagande.

Articles, publications, rapports officiels, rédigés par ses fonctionnaires donnent systématiquement une image très positive de l'action de l'Unesco. Le rapport officiel sur la bibliothèque publique de Delhi, en 1953, est très élogieux[6]. L'étude des correspondances confidentielles donne une vision différente, beaucoup moins optimiste. Il est intéressant de mesurer ainsi le contraste entre discours officiel et discours confidentiel[7]. Otto Klineberg, dans un article en 1956, affirme que le programme de l'Unesco sur les races a été « très réussi », « activement soutenu par tous les États membres », que les publications à ce sujet ont été des « *best sellers* », et ont souvent été des « enquêtes de première qualité »[8] ; ce que l'étude des correspondances confidentielles dément (voir chap. 6). André Lestage, ancien fonctionnaire du département de l'éducation, reconnaît, dans l'entretien réalisé dans le cadre

---

[1] SCHM 9 : lt. de Maheu à Métraux, 7 juin 1967 ; en 1968, L'*Histoire de l'Humanité* constitue d'ailleurs le gros lot de la tombola de Noël de l'association du personnel de l'Unesco (SCHM 55 : prospectus de publicité pour le bal et la tombola de l'Unesco, déc. 1968.)

[2] SCHM 17 : lt. de G. Métraux à Carneiro, 8 juin 1967 ; lt. de G. Métraux à Huxley, 30 juin 1967 ; lt. de G. Métraux à Carneiro, 26 janv. 1968

[3] *Unesco activities in Japan*, *op. cit.*, p. 26-31 ; X 07. 83 Thomas, II : compte rendu de mission en Thaïlande, au Japon et en Chine, octobre 1960, 36 p., p. 21.

[4] EU, box 824 : lt. du sénateur Morse à Harlan Cleveland, 9 nov. 1961 ; réponse de Harlan Cleveland au sénateur Morse, 21 nov. 1961.

[5] Ex. : SCHM 54 : *Gazette de Lausanne*, 24-25 juill. 1954 : « Une œuvre de grande envergure : l'Unesco prépare une histoire mondiale » par Jean-Pierre Aguet ; SCHM 54 : « La historia cientifica y cultural de la humanidad », 29 mars 1955, article paru à la fois dans *El Comercio* (Lima), *La Prensa* (Lima), *El Mercuro* (Santiago), *El Debate* (Santiago), *El Mundo* (La Havane), *Diario de la Marina* (la Havane), *El Plata* (Montevideo), *El Pais* (Montevideo), *Ya* (Madrid), et *El Tiempo* (Mexico). A.C.F. Beales, « Unesco's World History. A Project Taking More Satisfactory Shape », *The Tablet*, 9 avril 1955, p. 347-348. SCHM 54 : « La storia in cooperativa », par Goffredo Bellonci, *Il Messaggero*, 30 juill. 1958.

[6] ED/Occ./16, 22 juin 1953, p. 30.

[7] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Carter à Sayidain, 7 déc. 1951 ; II : lt. de Petersen à Carter, 7 mars 1952.

[8] Otto Klineberg, « The role of the psychologist in international affairs », *The Journal of social issues*, 1956, n°9, 19 p., p. 7-8 : « first rate investigations». « This program has been exceedingly successful and has been actively supported by all member-states ».

de cette recherche, que beaucoup de programmes éducatifs de l'Unesco ont échoué, et que l'Unesco faisait du « bluff », pour ne pas vraiment reconnaître son échec[1].

Dans les revues de presse hebdomadaires réalisées par le département de l'information, les articles favorables à l'Unesco reçoivent une plus grande place que les articles négatifs[2]. En outre, l'Unesco réplique systématiquement aux critiques. Pour faire face aux critiques sur la qualité des séminaires qu'elle organise sur la compréhension internationale, elle publie en 1949 dans le *Courrier de l'Unesco* un article intitulé « Utilité des séminaires de l'Unesco », qui proteste et souligne leur « vif succès »[3]. Dans ses *Mémoires*, Torres Bodet dit avoir été choqué par « l'hypocrisie » et « les termes vagues et trop optimistes » qui caractérisent les discours qu'on lui préparait ; « j'avais honte de les lire », écrit-il [4]. Dans les rapports officiels, les problèmes et les échecs sont souvent éludés. Ainsi, en septembre 1947, au cours des réflexions de la commission provisoire de dix experts mise en place pour élaborer la convention sur le droit d'auteur, Huxley observe l'importante divergence, le blocage, qui résultent de l'existence de deux organisations différentes s'occupant du droit d'auteur, et demande à ce que dans le rapport officiel on élude ce problème[5].

Dans les premières ébauches de l'*Histoire de l'Humanité* à la fin des années 1940 et au début des années 1950, il est prévu de consacrer une grande partie du volume VI à l'idée d'une progression de l'humanité vers « l'organisation mondiale » représentée par le système de l'ONU ; il s'agit de faire de la propagande pour le système de l'ONU ; plusieurs collaborateurs y sont opposés[6]. Cela ne se fera finalement pas.

L'autocritique, la reconnaissance des erreurs, sont rares de la part de l'Unesco. Maheu s'y livre dans une certaine mesure en 1966, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'organisation, dans un message adressé « aux jeunes de vingt ans », disant : « laissez-moi vous dire que nous percevons fort clairement les imperfections, les erreurs de notre entreprise. Nous nous en excusons »[7].

Dans les publications, articles, émissions de radio, reportages, préparés par l'Unesco et présentant son action, les choses sont systématiquement présentées de manière très positive, souvent d'une manière qui ne correspond pas à la réalité, si l'on compare avec les informations contenues dans les dossiers de correspondance[8]. Ainsi la description du projet d'éducation de base de Viani (Colombie) présentée dans le *Courrier de l'Unesco*, est idyllique et éloignée de la réalité : M. Sanchez, « jeune et énergique spécialiste des questions de conservation du sol, […] rapporte qu'après quatre mois d'efforts, il a réussi à convaincre la population de Viani de ce qu'elle peut conserver son sol et arrêter l'érosion par l'effort immédiat, coordonné et persévérant de tous »[9], affirme l'article. Ce récit très positif élude les nombreuses difficultés vécues sur le terrain par le même Sanchez et qu'il décrit pourtant clairement dans ses lettres confidentielles à l'Unesco. De même, une émission de radio du

---

[1] Entretien A. Lestage.
[2] RP 15, 12 fév. 1948.
[3] *Le Courrier de l'Unesco*, sept. 1949, p. 22 : « Utilité des séminaires de l'Unesco ».
[4] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 148 : « los terminos vagos y demasiado optimistas » ; « me avergonzaba leerlas » ; « la hipocresia de esos actos solemnes ».
[5] 347.78 A 102/064(44) « 47 » : note confid. en anglais de J. Huxley, non datée.
[6] SCHM 9 : plan, 1951, 22 p., p. 16 et 19-20 ; lt. de Wilfred Cantwell Smith, destinataire non précisé, 25 avril 1952.
[7] DG/1966 : « Aux jeunes de vingt ans », message de Maheu pour le nouvel an 1966.
[8] Ex : *Les réalisations de l'Unesco jusqu'en 1952*, Paris, Unesco.
[9] *Le Courrier de l'Unesco*, sept. 1949, p. 22 : « Dans les Andes, une communauté modèle ».

milieu des années 1950 faisant la promotion du centre d'éducation de base de Klay (Libéria) présente le projet sous un jour uniformément positif, et de manière romancée, sans évoquer les importantes difficultés rencontrées[1]. En 1948, dans le *Courrier de l'Unesco*, l'Unesco s'affirme satisfaite des résultats de ses efforts de promotion et parle d'un véritable « rayonnement de l'Unesco dans le monde »[2], ce qui est exagéré. En 1954, l'expert Stanislao Dino Rigolo relate dans le *Bulletin trimestriel d'éducation de base* son court séjour à Marbial, à l'été 1953 : « sur le pas des portes, à toutes les fenêtres, ce n'étaient que sourires éclatants et grands yeux brillants […]. Tous ces gens connaissaient l'équipe de Marbial […]. Nous étions les bienvenus à leur modeste foyer. » Il dresse un tableau idyllique du projet, et décrit le départ de son équipe comme ayant provoqué une grande émotion chez les habitants : « [nous] démarrâmes dans de grands adieux - bras et chapeaux qu'on agite, serrements de mains […] Naturellement les Marbialois voulurent nous suivre jusqu'au passage du premier gué […] la foule en liesse hurla et vociféra, mains tendues vers le ciel »[3].

Dans la publication *Tzentzenhuaro commence à vivre* (1953), l'Unesco présente l'action d'une des équipes d'éducation de base du Crefal sous un jour très positif. Le texte affirme que cette équipe, composée de seulement « quatre hommes et une jeune fille délicate », aurait permis une véritable « transformation du village ». Le texte présente ces personnages comme des héros, philanthropes tenaces et dévoués, et souligne leurs efforts fructueux pour gagner la confiance de la population, après avoir reçu initialement un accueil « réservé » ; les résultats de leur action seraient au-delà de toute espérance : « une fois le mouvement enclenché, il n'y avait plus moyen de le freiner », par une sorte de cercle vertueux, de « réaction en chaîne » ; le Crefal est présenté comme jouissant d'une grande notoriété parmi les habitants : « n'importe qui, à Tzentzenhuaro, peut vous dire ce que signifie 'el Crefal' » ; « les étudiants formés à Patzcuaro sont très recherchés »[4]. Ces affirmations sont d'un optimisme très exagéré par rapport à la réalité. Une vision plus objective de l'impact réel des activités du Crefal peut être obtenue par l'analyse des archives diplomatiques des États membres et dans les correspondances confidentielles entre l'Unesco et le Crefal.

En 1953, l'Unesco organise la promotion de l'Asfec, en suscitant la réalisation d'un reportage par la BBC, *France Soir*, et Magnum Photos[5]. En 1956, la BBC produit un documentaire sur le Crefal et sur l'Asfec intitulé *Towards the fuller life*, dont le commentaire est très positif sur ces centres, sans aucun recul critique. Ce film fait partie d'une série de la BBC intitulée *The World is Ours*, qui met en valeur l'action des différentes agences de l'ONU. Ross MacLean, chef de la division des films et de l'information visuelle de l'Unesco, reconnaît que le commentaire est « trop fortement didactique » et apologétique. L'Unesco promeut cette émission auprès des chaînes de télévision européennes[6]. En 1955, un article du *Courrier de l'Unesco* fait la promotion de l'ASFEC, présentant l'entreprise sous un jour très

---

[1] 36 A 653 (666) 278 : MCR/1059, Unesco-radio : script de l'émission intitulée : « A Place Called Klay», doc. cit., 6 p.
[2] *Le Courrier de l'Unesco*, mars 1948, p. 4-5 : « Rayonnement de l'Unesco dans le monde ».
[3] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, vol. VI, n°2, avril 1954, p. 51-57 : « Une journée à Marbial », par Stanislao Dino Rigolo.
[4] *Tzentzenhuaro commence à vivre*, *op. cit.*, p. 8-9, 11, 13-14, 33.
[5] ONU : RAG-2/330, box 107 : lt. de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 30 nov. 1953, 4 p.
[6] 307 :778.5 (41-4) « Towards the fuller life » ; doc non daté, sans titre ; lt. de Ross MacLean à Yousef el Afifi, directeur du CREFAL, 28 fév. 1955 ; lt. de N. Swallow (BBC) à l'Unesco, 18 fév. 1955 ; lt. de Ross MacLean à N. Swallow, 2 nov. 1955 ; lt. de H. Cassirer à différentes chaînes de télévision d'Europe, 15 fév. 1956.

positif, sans nuances[1]. L'Unesco fait celle du projet « radio Sutatenza » dans le grand public, notamment par un film[2], et par des articles dans le *Courrier de l'Unesco*, dans lesquels l'entreprise est présentée sous un jour très positif et le père Salcedo comme un héros, comme « le Don Quichotte de la radio », « le professeur invisible »[3]. L'Année géophysique internationale (AGI) organisée en 1957 est présentée comme « l'entreprise scientifique la plus importante de tous les temps »[4]. Le projet indien-andin donne lieu en 1956 au tournage de films documentaires par le National Film Board du Canada et par la BBC, avec l'aide de l'Unesco. Ces films, et notamment celui de la BBC, *Les Indiens perdus*, donnent une image exagérément positive du projet indien-andin. L'Unesco fait d'autre part la promotion de ce projet dans le *Courrier de l'Unesco*, par un article d'Alfred Métraux intitulé « La « faim de la terre » chez les Indiens des Andes »[5].

Les débats et les rapports officiels à la conférence générale et au conseil exécutif sont marqués par la langue de bois, tout est jugé « satisfaisant » et « encourageant ». Dès 1948, le délégué australien à la conférence générale déplore l'auto-censure qui règne dans cette assemblée : « je n'ai entendu que le murmure soucieux de n'offenser personne, de n'élever aucun sujet de controverse, de ne heurter les sentiments de personne » ; de même, à la suite de cette conférence générale, un membre de la délégation britannique déplore que l'Unesco n'ait pas permis que les délégués examinent ses points faibles[6]. Acher Deleon, ancien fonctionnaire, évoque l'impatience et l'indignation qu'il ressentait devant ces débats et ces rapports, dont il était clair qu'ils ne reflétaient pas du tout la réalité ; pourtant, il estime que l'Unesco était quasiment obligée de procéder à cette transfiguration de ses actions, car il lui fallait présenter à « l'extérieur », c'est-à-dire aux États membres, à l'ONU, etc., une bonne image d'elle-même et de ses réalisations, afin d'obtenir des crédits[7]. On voit ici clairement comment l'élaboration de sa propre image par l'Unesco est surdéterminée par ce problème structurel déjà étudié (chap. 3) inhérent à son organisation et à son fonctionnement.

Outre cette transfiguration de ses actions pour les faire apparaître sous un jour plus positif qu'elles ne le sont en réalité, l'Unesco se livre à une dissimulation de ses points faibles et de ses problèmes, et riposte aux critiques légitimes qui lui sont faites. Ainsi, par exemple, en 1947 dans le *Continental Daily Mail*, Jean Thomas publie une lettre en réponse aux critiques publiées peu de temps auparavant par T.S. Eliot dans le même journal. Ce dernier relance le débat en répondant à son tour à la lettre de Thomas[8]. En 1948, le *Courrier de l'Unesco* publie un article critique du Britannique Read, mais précise que l'organisation ne peut souscrire à ces opinions, et s'efforce de les réfuter. En 1949, le *Courrier de l'Unesco* cite

---

[1] *Le Courrier de l'Unesco*, mars 1955, p. 4-10 : « Sirs-el-layyan. Face à un village arabe », par G. Fradier.
[2] Film n° 125, 1960.
[3] *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1955, p. 16-26 : « 'Los Unescos'. Les experts de l'Unesco », par Daniel Behrman.
[4] Werner Buedeler, *L'année géophysique internationale*, Unesco, Paris, 1957, 66 p., p. 19.
[5] 307 :778.5 (41-4) « The forgotten Indians » : lt. d'Anthony de Lotbinière (BBC) à A. Keim (département des communications de masse de l'Unesco), 16 avril 1956 ; échange de plusieurs lettres entre la BBC et le département des communications de masse de l'Unesco, avril-juin 1956 ; lt. de Jean A. Keim à Lotbinière, 3 déc. 1956 ; lt. de Lotbinière à Keim, 6 déc. 1956 ; lt. de Keim à Navaux, 27 mai 1957 ; *BBC TV News*, 19 nov. 1956, p. 4 : « The Forgotten Indians, nov. 28 » ; *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1955, p. 4-9 : « La « faim de la terre », chez les Indiens des Andes », par A. Métraux, p. 5-6.
[6] RP 1/49, 14 janv. 1949 : *News* (Adelaïde, Australie, 3 déc. 1948) : article de James Cameron : « I have heard nothing but the murmuring sound of giving no offence, of raising no controversial issue, of hurting nobody's feeling »; article de Alan Moorehead (délégué à la conférence générale), *Liverpool Daily Post*, 17 déc. 1948.
[7] Entretien Acher Deleon.
[8] RP 9, 17 déc. 1947 : *Continental Daily Mail*, 10 déc. 1947 ; RP 10, 6 janv. 1948 : *Continental Daily Mail*, 26 déc. 1947.

un article tiré du *Times Literary Supplement* critiquant l'Unesco, et y riposte point par point[1]. L'Unesco, inquiète de la quantité et de la gravité des critiques qui lui sont faites dans la presse britannique, y riposte directement. En décembre 1948, Torres Bodet s'efforce dans un discours de lutter contre le « doute inquiétant quant aux capacités de notre Organisation » qui s'élève dans l'opinion. Il attribue cette crise de confiance non à des défauts intrinsèques de l'organisation, mais à des causes extérieures : à « la crise immanente au sein de chaque culture », à l'absence de soutien de la part des « systèmes économiques et politiques en vigueur », et au manque de pouvoir de l'Unesco pour imposer ses décisions aux États membres. Il dénonce donc « l'injustice que l'on commettrait en voulant inscrire au seul compte de l'Unesco l'insuffisance des résultats obtenus » ; il souligne les nombreuses « réussites » que « l'Unesco a déjà à son actif ». Torres Bodet s'efforce aussi de la défendre contre le reproche qui lui est fait de vouloir inculquer ses principes à la jeunesse par l'endoctrinement ; il déclare que ce serait faire une « grave confusion » que de penser cela[2].

En novembre 1952, à la suite de la démission subite de Torres Bodet, des journalistes interviewent des membres du personnel au sujet de ce qui est perçu à l'extérieur comme une « crise » de l'Unesco. Le personnel, suivant les consignes de la direction, s'efforce de masquer les dissensions. Ainsi, un fonctionnaire, comme il le rapporte dans son mémorandum d'interview, répond au journaliste qui l'interroge au sujet de la « crise » de l'Unesco : « J'ai répondu […] que c'était là une rumeur malveillante qui n'avait aucun fondement »[3]. Cette attitude de protection devient un réflexe, un automatisme, intégré par les fonctionnaires de l'Unesco : comme l'exprime Michel Prévost dans ses mémoires, il s'agit d'éviter toute « fuite » qui serait susceptible de nuire à l'Unesco ; face aux questions de la presse sur tout sujet susceptible de critique ou de controverse, les instructions strictes de la direction sont invariablement : « en tout cas, il ne faut rien dire » ; « nous n'avons rien à déclarer » ; Prévost observe chez les dirigeants de l'Unesco « un mélange d'hostilité et de peur » à l'égard de la presse[4]. De façon analogue, la dépression de Veronese et ses successifs abandons de poste avant sa démission sont soigneusement cachés au public[5]. À la suite de son effondrement devant le conseil exécutif au printemps 1960, la « première idée » de Prévost, comme il le relate dans ses mémoires, a été « qu'il fallait absolument protéger l'Organisation et le Directeur-Général contre toute diffusion tendancieuse de cette nouvelle » ; il suggère donc immédiatement à son supérieur, Farr, de faire parvenir à la presse « un communiqué anodin, disant simplement que le directeur-général avait été pris d'un malaise au cours d'une séance du conseil exécutif, et qu'on s'attendait à ce qu'il reprenne bientôt ses activités », afin de minimiser l'événement. William Farr, encore plus prudent, décide de ne rien communiquer du tout à la presse, et de dissimuler toute l'affaire. Cependant, des fuites se produisent, et trois jours après, *France-Soir* titre : « Ca ne peut plus durer, criait le directeur général de l'Unesco en lançant ses lunettes à la tête du président du conseil exécutif ». Ainsi, la nouvelle que l'Unesco s'était efforcée d'éviter éclate au contraire au grand jour[6].

---

[1] *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 6 : « Propos critiques de M. Herbert Read » ; fév. 1949, p. 2 : « Problèmes de l'Unesco », article citant celui du *Times Literary Supplement*, Londres, du 5 fév. 1949.
[2] DG/1, 10 déc. 1948, p. 2, 10 ; DG/10/49, 4 avril 1949, p. 4 ; DG/166, 26 janv. 1952, p. 4-5.
[3] SCHM 54 : mémorandum d'entretien du journaliste Elie Maïssi, 24 nov. 1952 : « Crise à l'Unesco »
[4] M. Prévost, *op. cit.*, p. 52-53.
[5] Veronese, carton 23 : 59 EX/PRIV/SR.2 (prov.), 10 juillet 1961, confid., 16 p., p. 1-3.
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 81 ; *Le Monde*, 15 nov. 1974, p. 38 : « Unesco. Après douze ans de mandat. M. René Maheu quitte la direction générale de l'organisation », par Jean-Pierre Clerc : « M. V. Veronese, qui, élu

Dans l'essai *UNESCO* paru en 1962, Jean Thomas reconnaît que l'organisation a toujours « répugn[é] à donner le spectacle de ses divisions » et de ses échecs à l'extérieur[1]. Durant ses trente premières années se développe ainsi une attitude de secret, l'idée qu'il ne faut pas laisser voir à l'extérieur la manière dont l'organisation fonctionne vraiment. Cette tendance est vivement critiquée par le rapport de la table ronde de 1970. Cette tendance à la dissimulation et à la langue de bois, si elle s'explique sans doute en partie par la conscience de la nécessité de séduire les États membres, qui sont les contributeurs au budget et qui votent le programme, ainsi que l'ONU, et donc pour cela de se ménager une image positive, a en fait davantage, semble-t-il, nui à l'Unesco qu'elle ne l'a servie. En effet, le résultat de cette attitude a été, rapidement, de rendre ses rapports et ses affirmations officiels moins crédibles, et d'instiller la méfiance dans l'opinion. Il y a quelques exceptions à cela, par exemple une émission de radio en 1971 sur la BBC où Ritchie Calder et Julian Huxley parlent de l'Unesco avec beaucoup de recul et de lucidité et sans chercher à éviter les critiques et les jugements négatifs[2]. Mais justement ce n'est pas une émission réalisée par l'Unesco, et Calder et Huxley ne travaillent plus pour l'Unesco à cette époque. Alfred Métraux, qui donne de nombreuses conférences de promotion pour l'Unesco dans les années 1950, observe que le public « préfère de beaucoup des exposés […] très directs, avec des aveux d'échec ou d'impuissance, à de longues tirades optimistes »[3].

Ainsi la promotion faite par l'Unesco a souvent un caractère de propagande, ce qui semble lui nuire. Il convient à présent d'analyser les résultats de tous ces efforts de promotion.

4.2. Des résultats inégaux.

4.2.1. Selon les pays.

Image positive.

L'Unesco jouit globalement d'une bonne image dans certains pays. En Inde, son image positive est sans doute liée à l'intérêt que lui portent les hommes politiques. Le philosophe et homme d'État indien Sarvepalli Radakrishnan, chef de la délégation indienne et membre indien du conseil exécutif, est très actif aux premières sessions de la conférence générale et du conseil exécutif ; sa grande implication dans les affaires de l'Unesco contribue à la bonne image dont elle jouit dans l'opinion indienne dès les premières années. En octobre 1952, le directeur du centre d'information de l'ONU de New Delhi est frappé de l'enhousiasme avec lequel est célébrée la journée des Nations Unies en Inde[4]. En 1953, Prem Kirpal observe en Inde le « grand intérêt » du grand public pour l'Unesco[5]. Cet intérêt de l'opinion indienne est stimulé aussi par celui de Nehru ; la visite de celui-ci à l'Unesco en

directeur général en 1958, avait sous-estimé la lourdeur de sa tâche, dut démissionner en 1961, au bord de la dépression ».
[1] J. Thomas, *UNESCO*, *op. cit.*, p. 52 et *passim*.
[2] RU, OD 24/126 : émission de radio diffusée sur la BBC : *What Price Culture ?*, doc. cit., nov. 1971.
[3] Journal Métraux, 19 août 1955.
[4] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de B. Leitgeber à V.J.G. Stavridi, 31 oct. 1952.
[5] SCHM 10 : rapport confid. de Prem Kirpal, 14 nov. 1953, p. 23 : « great interest ».

1967 est largement couverte par la presse internationale[1]. Dans les années 1960, la journée des Nations Unies et celle des droits de l'homme sont célébrées avec enthousiasme en Inde ; la commission nationale indienne, et différentes ONG liées à l'Unesco ainsi que les clubs Unesco indiens font sa promotion, et traduisent en hindi et diffusent activement ses publications auprès du public[2]. Cependant, la connaissance de l'Unesco dans l'opinion en Inde est contrastée ; si elle est bien connue à New Delhi, en revanche dans certains États de l'Inde elle est ignorée ou très mal connue. C'est ce qu'observe P.C. Young dans l'État d'Orissa en 1954, où il observe que pratiquement personne ne la connaît, même dans les milieux gouvernementaux[3].

Au Japon, l'image de l'Unesco est également très positive. Le traumatisme vécu par les Japonais à la suite de leur défaite dans la Seconde guerre mondiale et des explosions atomiques de Hiroshima et Nagasaki est sans doute un facteur expliquant leur vif pour l'Unesco. La constitution japonaise promulguée en 1945, qui affirme la renonciation solennelle du Japon à la guerre, est rédigée dans un esprit proche de celle de l'Unesco. En septembre 1948, Kuo Yu Shou, conseiller du directeur général pour les affaires d'Extrême Orient, visitant le Japon au nom de l'Unesco, est frappé de l'accueil chaleureux de la population, et souligne son authentique « enthousiasme » pour l'Unesco. Il déclare en public que « l'enthousiasme pour l'idéal de l'Unesco au Japon […] est le plus grand de tous les États non membres ». Selon le conseiller politique des États-Unis au Japon, il ajoute, en privé, que cet enthousiasme est même « plus grand que dans tous les autres États membres »[4]. En février 1950, Dean Acheson affirme dans un télégramme confidentiel que « l'intérêt populaire pour l'Unesco au Japon est considérable »[5]. Cette année-là, le Japon, qui est alors toujours sous occupation militaire, obtient le droit d'envoyer des observateurs à la conférence générale de l'Unesco, ce qui suscite de grands espoirs dans l'opinion japonaise. La commission nationale japonaise affirme le « désir brûlant » qu'aurait eu le peuple japonais de devenir membre de l'Unesco, et souligne le soutien apporté à cette cause par des organisations culturelles japonaises ; elle estime que l'adhésion du pays à l'Unesco, en juillet 1951, n'a fait que stimuler encore le vif intérêt de l'opinion japonaise pour l'organisation[6]. La presse japonaise témoigne elle aussi de l'ampleur du mouvement d'enthousiasme de l'opinion japonaise pour l'Unesco. Ainsi, le *Nippon Times* titre en 1948 : « Le mouvement Unesco gagne du terrain dans les grandes villes », et exprime l'espoir que le Japon « devienne à l'avenir l'un des membres les plus sincères et les plus influents de l'Unesco »[7]. Selon Jean Stoetzel, auteur en 1953 d'une étude sociologique sur la jeune génération japonaise de l'après-guerre, réalisée

---

[1] RP 31 mars 1967 : *Le Monde* (11 mars 1967), *Le Figaro*, *La Croix*, *New York Herald Tribune*.

[2] *Unesco in Schools*, *op. cit.*, préface et p. 58-59, 63.

[3] X 07.83 P.C. Young, II : DV n°113 : « Unesco, Science Cooperation Office for South Asia, Delhi, 31 mars 1954 » : rapport de visite à Orissa, 22 -25 mars 1954 , 11 p., confid.

[4] Entretien Grinda, Roux ; *Unesco activities in Japan*, *op. cit.*, p. 7-8 ; EU, box 2250 : *Nippon Times*, 24 avril 1948 ; RU, FO 924/653 : lt. de l'ambassade britannique à Tokyo au Foreign Office, 27 sept. 1948 ; EU, box 2252 : lt. du *US political adviser for Japan*, Tokyo, au département d'état, 8 oct. 1948 : évoque le voyage de Kuo Yu-Shou au Japon : celui-ci aurait trouvé au Japon « un terrain fertile pour la réception des idées de l'Unesco » (« a fertile field for reception of his ideas ») ; « excellent start » « the enthusiasm for the Unesco ideal in this country […] is the greatest of any non-member country » ; « He also stated privately [...] that the enthusiasm is greater than in many member countries ».

[5] EU, box 1600 : télégr. confid., signé Acheson, 1er fév. 1950 : « Jap. popular interest Unesco considerable ».

[6] *Unesco activities in Japan*, *op. cit.*, p. 8-9. « burning desire » ; p. 10-12.

[7] *Nippon Times*, 24 avril 1948 : « Unesco Movement Gaining Ground In Big Cities Here », par Choji Oi, art. cit. (traduction du titre en anglais par le département d'état).

pour le compte de l'Unesco, cette génération manifesterait un espoir et un intérêt très forts pour l'Unesco[1]. En 1956, l'ambassade américaine à Tokyo observe un intérêt considérable de l'opinion japonaise pour l'Unesco, en particulier des cercles éducatifs et culturels ; elle estime qu'il y a dans ce pays « un intérêt général et un enthousiasme pour l'Unesco plus forts que pour n'importe quelle autre organisation internationale »[2]. Cependant, l'année suivante, la même ambassade estime que l'intérêt de la population japonaise pour l'Unesco serait en train de décliner, à cause des problèmes de financement des associations Unesco locales, qui deviennent donc moins dynamiques, de la lenteur des actions de l'Unesco et de son caractère apolitique, qui impatienteraient les jeunes Japonais[3]. Néanmoins, l'opinion japonaise semble rester très favorable à l'Unesco tout au long de la période. En 1960, Jean Thomas retire de sa mission au Japon l'impression que « la participation japonaise aux organisations internationales est exemplaire » ;

« Les Japonais […] ont foi […] avant tout dans l'Unesco, qui leur ouvre la voie de la réconciliation et de la sécurité. Rien n'a plus de vertu au Japon que les mots de 'compréhension internationale'. […] On ne peut pas ne pas être profondément impressionné par l'écho que le nom de l'Unesco trouve partout au Japon. Professeurs, étudiants, instituteurs, intellectuels, artistes, fonctionnaires, hommes d'affaires, administrateurs, journalistes et même les écoliers semblent familiarisés avec le but et l'action de l'Unesco. Le réseau des associations d'Amis de l'Unesco couvre tout le pays et toutes les professions. »

Toutefois, observant le fossé entre les attentes et les espoirs des Japonais envers elle et la réalité de son action, il déplore que « l'espoir que l'opinion publique a placé dans l'Unesco […] risque d'être déçu »[4].

Dans certains autres pays d'Asie, l'image de l'Unesco semble également positive. Ainsi, en 1953, Prem Kirpal observe au Pakistan un « immense intérêt » du public et « un intense désir de bénéficier des occasions de coopération culturelle internationale fournies par l'Unesco ». En Indonésie, il observe un intérêt « très considérable » de la population pour l'Unesco, mais remarque que l'Unesco, si elle suscite l'enthousiasme, est en fait très mal connue et comprise par la population[5].

Dans le Bénélux, l'opinion est favorable à l'Unesco. En Belgique, la presse est dès le début enthousiaste pour l'organisation ; cela est sans doute lié aux caractères de ce pays : l'existence d'une forte communauté catholique et d'importantes et nombreuses OIC, qui se sont liées avec l'Unesco ; son statut de puissance coloniale, qui fait que son opinion est

---

[1] Jean Stoetzel, *Jeunesse sans chrysanthème ni sabre*, Paris, Unesco, 1953, 336 p., p. 128. « L'œuvre de l'Unesco y est saluée avec enthousiasme, […] parce qu'elle y est interprétée comme une entreprise internationale tendant à regrouper les forces pacifistes du monde. En maintes occasions dans nos pérégrinations à travers l'archipel nippon, des isolés ou des délégations sont venus nous accueillir, pour nous dire leurs espoirs dans le rôle ainsi conçu de l'Unesco ».

[2] EU, box 1558 : lt. confid. de W.G. Hackler, de l'ambassade américaine à Tokyo, au département d'état, 27 juill. 1956. « There is probably more general interest in and enthusiasm for Unesco than for any other specialized international organization ».

[3] EU, box 1563 : lt. de Harlan B. Clark, de l'ambassade américaine à Tokyo, au département d'état, 15 nov. 1957, 5 p., p. 3.

[4] X 07. 83 Thomas, II : compte rendu de mission en Thaïlande, au Japon et en Chine, par J. Thomas, octobre 1960, 36 p., p. 20, 26-27.

[5] SCHM 10 : rapport confid. de Prem Kirpal, 14 nov. 1953, p. 47-49 : « immense interest in our projects and a keen desire to benefit from the opportunities for international cultural cooperation provided by Unesco » ; p. 58-59 : « very considerable ».

particulièrement intéressée aux enjeux internationaux, et enfin le caractère traditionnellement ouvert des Belges vers l'extérieur, étant donné sa petite taille[1].

Il y a cependant aussi des articles sceptiques voire critiques, de la part de la presse communiste et de la presse coloniale, qui perçoivent l'Unesco comme une concurrente sur le terrain de l'éducation et de l'action civilisatrice outre-mer[2]. De même que la presse belge, la presse luxembourgeoise est généralement favorable à l'Unesco, « entreprise moderne », qui vise à « créer une nouvelle patrie commune : celle de l'esprit, de la science et du cœur », à « rassembler et créer les forces spirituelles qui s'opposeront aux guerres », tâche digne qu'on y « applaudi[sse] des deux mains »[3]. L'ambassade américaine au Luxembourg observe en 1950 que l'opinion luxembourgeoise manifeste un grand intérêt pour l'Unesco[4]. De même, l'opinion hollandaise lui est favorable, comme en témoignent les articles de presse[5] et l'ambassade américaine à La Haye. Le dynamisme de la commission nationale hollandaise et celui du « centre Unesco des Pays Bas » créé à La Haye y contribuent[6]. De même, l'image de l'Unesco est plutôt positive dans les petits pays comme la Suisse[7] et Monaco[8]. Au Proche-Orient (Liban, Iran, Egypte, Jordanie, Syrie), l'enthousiasme à son égard est vif dès les premières années, comme en témoignent notamment les nombreux articles de presse, et comme l'observent les ambassades américaines dans ces pays, ainsi que les directeurs généraux lors de leurs visites[9]. Cet enthousiasme semble lié à la francophilie des milieux intellectuels de ces pays[10]. Au Liban comme en Egypte, c'est surtout dans la presse francophone que sont publiés les articles favorables à l'Unesco [annexe 39], comme le journal libanais *Le Jour*, la revue libanaise *Les Cahiers de l'Est*, qui publie notamment des articles de J.J. Mayoux et de R. Maheu, et les journaux égyptiens francophones *Al-Ahram* et *Le Journal d'Egypte*. Cette presse est favorable à la mission intellectuelle, humaniste de l'Unesco, conçue comme « le réveil de l'esprit », « l'ennoblissement de l'homme », « l'exaltation de la dignité humaine ». Durant son voyage au Liban en 1967, Maheu observe qu'on l'a reçu dans une

---

[1] Le ministre de l'éducation belge, M. Verniers, est très favorable à l'Unesco : en 1948, il estime que cette organisation « subsisterait même si l'ONU, par malheur, disparaissait » ; RP 4, 24 oct. 1947 : *Le Courrier du Hainaut*, 2 oct. 1947, vante le « noble programme » de l'Unesco ; RP 20, 31 mars 1948 : *Le peuple*, 11 mars 1948. Entretien Jean Larnaud.

[2] RP, 5 janv. 1951 : *La Métropole* (Anvers), 25 janv. 1951 : « Depuis cinq ans, cet organisme se borne en fait à dresser un inventaire général. […] Ses efforts sont extrêmement dispersés ». RP 2, 13 oct. 1947 : *La libre Belgique*, 3 oct. 1947 : « La préoccupation principale [de l'Unesco] semble être de chercher des motifs d'existence » ; RP, 22 janv. 1953 : *Le Soir*, Bruxelles : Marcel Lobet, « Le Bilan de l'Unesco : un constat de faillite ? ».

[3] X 07.83 Torres Bodet, IV : *Escher Tageblatt*, 19 déc. 1949 : « Quelques instants avec Jaime Torres Bodet, directeur général de l'Unesco » ; RP 17/49, 17 juin 1949 : *Luxemburger Wort*, 24 mai 1949.

[4] EU, box 1603 : rapport confid. de l'ambassade américaine du Luxembourg au département d'état, 12 mai 1950.

[5] RP 14, 4 fév. 1948.

[6] EU, box 1562 : rapport confid. de Earle H. Balch (ambassade américaine de la Haye) au département d'état, 8 nov. 1957.

[7] RP 13, 28 janv. 1948 : *Journal de Genève*, 11 fév. 1948 ; RP 4, 24 oct. 1947 : *La Tribune de Genève*, 8 oct. 1947 : « Biologie de la Vie Spirituelle » ; mais il y a aussi des articles critiques, comme par exemple : RP, 22 janv. 1953 : *Gazette de Lausanne* : article de Franck Jotterand ; *Feuille d'avis* (Neuchatel) : « La politisation de l'Unesco » ; EU, box 1603 : rapport confid. de l'ambassade américaine à Berne au département d'état, 15 mai 1950.

[8] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 210.

[9] IT., Gabinetto, pacco 99 : *L'Orient*, 17 avril 1948 : « Entre l'Unesco et le monde arabe », par K.L. : « Il appartient au gouvernement libanais et à l'élite intellectuelle, de faire en sorte que le Liban devienne le Q.G. permanent de l'Unesco » ; EU, box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950 ; box 1562 : rapport de Donald R. Heath, de l'ambassade américaine à Beyrouth, au département d'état, 13 nov. 1957 ; box 1563 : rapport de l'ambassade américaine à Damas au département d'état, 16 nov. 1957, p. 2-4 ; Julian Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 53-65 : il évoque sa rencontre avec le roi Abdullah de Jordanie ; X 07.83 Maheu, IV : mémo confid. de Maheu au DG adjoint, 7 fév. 1967, 5 p., p. 2 ; mémo confid. de Maheu au DG adjoint, 22 janv. 1967, 7 p. ; note sur la coopération entre l'Unesco et la Syrie, préparée à l'occasion de la visite de Maheu à Damas, 23 p., p. 1.

[10] EU, box 2248 ; « Qu'est-ce que l'Unesco ? », conférence prononcée à l'institut franco-iranien par Ali Asghar Hekmat, Téhéran, janv. 1948, 15 p.

atmosphère « très chaleureuse » et qu'« il existe une profonde affinité entre les idéaux de l'Unesco et les conceptions fondamentales de la vie qui sont à la base de l'existence même du Liban », et mentionne son « agréable surprise » à constater que son ouvrage *La civilisation de l'universel* est connu dans les milieux intellectuels libanais et qu'il y a reçu « un accueil sympathique »[1].

En Afrique, les États nouvellement décolonisés sont de fervents adeptes de l'Unesco dans les années 1960-70, mettant beaucoup d'espoir dans cette organisation. Avant la vague des décolonisations, l'intérêt de l'opinion africaine pour l'Unesco était en revanche peu éveillé, peu d'États africains en faisant alors partie. Le Liberia faisait figure d'exception, étant membre de l'Unesco dès sa création, et son opinion lui étant dès le début très favorable[2].

De tous les États communistes, c'est en Yougoslavie que l'opinion est la plus éveillée et la plus favorable au sujet de l'Unesco. Dès 1948, Huxley, lors de son voyage dans ce pays, est impressionné par son ardeur à collaborer avec elle ; la réception de cette visite de Huxley est d'ailleurs importante dans la presse yougoslave[3]. De même, en 1951, Torres Bodet retire de sa visite en Yougoslavie l'impression que l'Unesco y jouit d'une très bonne image. En 1957, l'ambassade américaine à Belgrade fait la même constatation[4].

Pour les autres États, les données manquent. Voici quelques éléments ponctuels qui ont été trouvés. En 1950, selon l'ambassade américaine à Tel Aviv, le gouvernement d'Israël serait très intéressé par l'Unesco, notamment par les possibilités d'en recevoir de l'aide, et serait donc soucieux de développer une opinion publique qui lui serait favorable[5]. En 1957, l'ambassade américaine en Australie observe que l'opinion et la presse australiennes ont une image bonne quoique imprécise de l'Unesco[6]. Enfin, pour la Turquie, les avis disponibles sont contradictoires. En 1955, un universitaire turc déplore l'attitude de passivité et de méfiance envers l'Unesco qui règne en Turquie depuis le début[7]. En 1957, l'ambassade américaine à Istanbul observe que le gouvernement turc et la population turque sont « des supporters enthousiastes » de l'Unesco[8]. Il est donc difficile de se faire une idée nette de l'état de l'opinion dans ces autres pays, étant donné le caractère lacunaire et souvent contradictoire des éléments disponibles. Il en faudrait davantage pour tirer une conclusion tranchée. Quoi qu'il

---

[1] RP 30, 11 juin 1948 : *Les Cahiers de l'Est*, revue libanaise ; EU, box 2248 : *Le Jour*, 15 avril 1948 : « M. Julian Huxley à Beyrouth » par M.C. (citation). RP 26, 14 mai 1948 : *Al-Ahram* (Le Caire), 2 mai 1948 : « Elle (l'Unesco) cherche les moyens pratiques pour purifier la vie intellectuelle des peuples pour que naisse cette fraternité » ; box 2254 : *L'Orient*, 17 avril 1948 ; *Le Jour*, 17 avril 1948, « Présence de l'Unesco », par M.C. : « C'est un travail immense que fait et qu'annonce l'Unesco. […] Si tout va bien, la terre entière sera remuée par ce réveil de l'esprit, par cette invitation pressante à l'ennoblissement de l'homme, à l'exaltation de la dignité humaine. […] Tout montre l'Unesco comme un phare qui se multipliera, comme une activité qui ne s'arrêtera plus, comme une vaste espérance » ; X 07.83 Maheu, IV : mémo de Maheu, 7 fév. 1967, doc. cit., p. 2.

[2] EU, box 1562, lt. de Richard L. Jones, de l'ambassade américaine à Monrovia, au département d'état, 13 nov. 1957, 5 p., p. 4.

[3] EU, box 2250 : traduction en anglais de l'article du journal yougoslave *Politika*, 13 juin 1948 : « British Scientist J. Huxley and his impressions on Yugoslavia ».

[4] Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 230. La correspondance développée par Torres Bodet avec des universitaires, représentants d'institutions culturelles, et dirigeants politiques yougoslaves à la suite de sa visite témoigne de cela (X 07.83 Torres Bodet, IX : lt. de Torres Bodet à Fran Ramovs, président de l'académie slovène des sciences et des arts de Lubljana, 5 oct. 1951 ; lt. de Stanko Skerlj, professeur à l'université de Lubljana, à Torres Bodet, 15 nov. 1951 ; lt. de Torres Bodet à V. Ribnikar, ministre adjoint du président du conseil pour la science et la culture de Yougoslavie, 6 oct. 1951 ; EU, box 1562 : lt. confid. de Oliver M. Marcy, de l'ambassade américaine à Belgrade, au département d'état, 12 nov. 1957, 6 p., p. 2.

[5] EU, box 1603 : rapport confid. de l'ambassade américaine à Tel Aviv au département d'état, 11 mai 1950.

[6] EU, box 1562 : lt. de Robert E. Hoey, de l'ambassade américaine de Canberra, au département d'état, 14 nov. 1957, 5 p., p. 2.

[7] EU, box 1552 : article du journal turc *Yeni Sabah*, 17 fév. 1955, par S.E. Siyavusgil, membre de la faculté des lettres d'Istanbul : « The Unesco Story ».

[8] EU, box 1562 : rapport de l'ambassade américaine à Ankara, au département d'état, 14 nov. 1957 : « enthusiastic supporters ».

en soit, il faut observer qu'à l'image positive de l'Unesco dans certains pays s'oppose une image négative dans beaucoup d'autres.

Image négative ou indifférente.

Au Royaume-Uni, l'image de l'Unesco est plutôt négative. Bien que le processus de création de l'Unesco (entre 1942 et 1945) se soit déroulé à Londres, la presse et l'opinion britanniques semblent avoir manifesté de l'indifférence pour la future organisation durant ces années de gestation[1]. Durant les premières années de l'Unesco les articles positifs dans la presse britannique sont très rares, au point que le journaliste britannique Kenneth Lindsay parle de « conspiration du silence »[2] ; la presse est très moqueuse et ironique à l'égard de l'Unesco[3]. Elle critique sa volonté de mettre en place une philosophie (jugée dangereuse et aliénante)[4], son caractère non-confessionnel (de la part de la presse chrétienne)[5], sa politisation[6], le déséquilibre causé par l'absence de l'URSS[7] et par la sur-représentation des Occidentaux[8], son administration lourde et excessivement coûteuse, le caractère vague et flou de ses conceptions, l'absence de consensus sur ses conceptions et l'éparpillement de ses projets[9], son inutilité[10], son refus d'auto-critique[11]. Par exemple, en novembre 1947, l'écrivain T.S. Eliot fait paraître dans le *Continental Daily Mail* une lettre critiquant les buts « trop vagues et ambitieux » de l'Unesco, ses projets « grandioses et nébuleux »[12]. Huxley lui-même, bien que Britannique, est souvent pris pour cible de ces critiques : le *British Council* et la presse lui reprochent le caractère irréaliste et « incurablement optimiste » de ses conceptions, ainsi que l'orientation scientifique qu'il veut donner à l'Unesco au détriment de l'orientation spirituelle et morale[13] ; des articles agressivement railleurs paraissent sur son compte, au point d'inquiéter le gouvernement britannique[14]. Celui-ci est lui-même peu

---

[1] E. Chniti, *op. cit.*, p. 259.
[2] EU, box 2250, *The Spectator*, 9 juill. 1948 : « Unesco's Future », par Kenneth Lindsay ; RP 5, 4 nov. 1947 : *Times Educational Supplement* : « conspiracy of silence » ; RP 10, 6 janv. 1948 : *Manchester Guardian* ; RP 41, 6 sept. 1948 : *Times*, 21 août 1948 ; RP 16, 19 fév. 1948 : *Discovery* : article de Ritchie Calder, « Science is Unesco's Strong Point ».
[3] RP, 22 janv. 1953 : *Times Weekly Review* ; RP 3/49, 13 juill. 1951 : *Sunday Express* : « A Crackpots' Carnival », par John Gordon, RU, ED 157/348 : *Daily Telegraph*, 18 janv. 1949 : « Dear New World ». Ce titre est une allusion au titre du roman d'Aldous Huxley, frère du premier directeur-général, *Le meilleur des mondes* (*Brave New World* en anglais). Leonard Cottrell, *One Man's Journey*, *op. cit.*, p. 215 : « it is easy to laugh at Unesco, and some aspects of that organization undoubtedly lend themselves to ridicule » ; *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1949, p. 2 : « Revue de la presse » : article du *Times Literary Supplement*, 5 fév. 1949.
[4] RP 10, 6 janv. 1948 : *Manchester Guardian* ; RP 2, 13 oct. 1947 : *New English Weekly*.
[5] RP 26, 14 mai 1948 : *Christian World*, 29 avril 1948.
[6] RP/2, 13 oct. 1947 : article de l'éditeur du journal anglais *New English Weekly*.
[7] RP/9, 13 janv. 1948 : plusieurs journaux, ex. : le *Times Educational Supplement* (27 déc. 1947).
[8] RP 5, 4 nov. 1947 : *Contemporary Review*, oct. 1947 : article d'Ibkal Ali Shah.
[9] RP/14, 4 fév. 1948 : critique de l'Unesco par Mr. Kenneth Lindsay dans son émission sur le 3e programme de la BBC (cf. *Listener*, 22 janv. 1948), en réponse au discours de J.-B. Priestley sur l'Unesco dans le même programme (*Listener*, 1er janv. 1948) ; EU, box 2250 : *The Spectator*, 9 juill. 1948 : « Unesco's Future », par Kenneth Lindsay ; RP 1, 6 oct. 1947 : *Daily Express*, 22 sept. 1947, par Sefton Delmer : « the vagueness of Unesco's « cultural » objectives ».
[10] RP 10, 6 janv. 1948.
[11] RP 14, 4 fév. 1948 : *Listener*, 1er janv. 1948, 22 janv. 1948.
[12] RP 7, 17 nov. 1947 : lt. de T.S. Eliot au directeur du *Continental Daily Mail* : « Are Unesco's Aims Too Vague and Ambitious ? » : « grandiose and cloudy schemes for producing international understanding ».
[13] *Manchester Guardian*, 19 juillet 1950, « Should Unesco Die ? II. Croce's Case For Its Dissolution » ; « incurably optimistic » ; RP 10, 6 janv. 1948 : *Times Educational Supplement* ; RU, ED 157/348 : lt. du *Controller, Home Division, British council*, à B.B. Thomas, ministre de l'éducation britannique, 29 juill. 1948 ; *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 6 : « Propos critiques de M Herbert Read » [annexe 18].
[14] RU, ED 157/348 : lt. de M. Powell (*Foreign Office*) à F.R. Cowell (ministère de l'éducation britannique), 29 déc. 1948, au sujet de l'article paru en 1948 dans le *Saturday Evening Post*, intitulé « Le merveilleux zoo du Dr. Huxley » (« Dr. Huxley's Wonderful Zoo ») ; RP 40, 31 août 1948 : *News Chronicle* (Londres, 16 août 1948) : « Beyond the Headlines » : comptine satirique sur le séminaire organisé par l'Unesco à Ashridge.

favorable à l'Unesco, estimant que le personnel de l'organisation « a du mal à garder les pieds sur terre »[1]. Enfin, l'opinion intellectuelle britannique est critique envers la conception que l'Unesco se fait de la culture, concevant celle-ci comme « toute faite, déjà formulée », et non pas comme une « évolution créatrice » [2]. En 1949, la revue britannique *Leader Magazine* juge son action « inefficace »[3]. En 1950, une série d'articles dans le *Manchester Guardian* (« Should Unesco Die ? ») [annexe 9] fait écho aux critiques formulées par Benedetto Croce dans la presse italienne. Certains cependant prennent la défense de l'Unesco, comme Alfred Zimmern et Julian Huxley[4]. En 1955, le gouvernement britannique fait un relevé des nombreuses critiques dont elle est l'objet dans la presse nationale. Celles-ci portent sur le caractère jugé trop idéaliste et impraticable de ses idées ; sur son caractère trop coûteux, son déficit financier ; sur la lourdeur de son administration[5]. Le gouvernement britannique est préoccupé de la mauvaise image de l'Unesco dans l'opinion britannique[6]. Cependant, selon Elhem Chniti, cette mauvaise image et cette indifférence de l'opinion britannique à son égard seraient dues à l'attitude du gouvernement britannique qui, dès les premières années, aurait tout fait pour empêcher que naisse un intérêt des cercles intellectuels pour l'Unesco[7]. Effectivement, Evans affirme que durant son mandat le gouvernement britannique ne se préoccupait pas de rectifier les calomnies sans fondement qui étaient exprimées contre elle dans la presse britannique[8]. Il était lui-même plutôt réservé voire hostile à l'Unesco dans ces années ; ainsi en 1955, le diplomate britannique Kirkpatrick critique « toute l'organisation de l'Unesco » dans un mémorandum. « Je juge les gens de l'Unesco au mieux verbeux et au pire nuisibles », écrit-il[9]. L'opinion britannique continue à être négative sur l'Unesco dans les années 1960. En 1960, paraît au Royaume-Uni un article très critique sur l'Unesco, intitulé « le mythe de l'homme de l'Unesco »[10]. Le gouvernement britannique observe dans une note confidentielle en 1971 que l'Unesco n'est pas l'objet de beaucoup de considération au Royaume-Uni, contrairement à beaucoup d'autres pays[11]. La même année, dans une émission de radio à la BBC sur l'Unesco, le présentateur affirme : « le problème récurrent de l'Unesco est une sorte de fossé de crédibilité psychologique »[12].

Au Canada, l'image de l'Unesco semble plutôt mauvaise durant la période. Les critiques exprimées contre elle par la presse canadienne dans les premières années concernent simultanément l'absence de l'URSS[13], l'« athéisme » de l'Unesco[1], l'intrusion d'enjeux

---

[1] RU, CO 859/1390 : lt. confid. de D.M. Smith à J.S. Champion, 13 sept. 1960 : « find it difficult to keep their feet on the ground ».
[2] *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 6 : « Propos critiques de M. Herbert Read » [annexe 18].
[3] RP 19/49, 1er juill. 1949 : *Leader Magazine*, Londres, 25 juin 1949 : « ineffective ».
[4] Ascher, box 145 : *Manchester Guardian*, 18 juillet 1950, « Should Unesco Die ? I. Benedetto Croce's Verdict » ; 19 juillet 1950, « Should Unesco Die ? II. Croce's Case For Its Dissolution » ; 4 sept. 1950 : « Why Should Unesco Not Die. With An American Instance », par Alfred Zimmern ; 10 août 1950, « Unesco : The First Phase. I. The Two Views », p. 4-6, par J. Huxley.
[5] RU, ED 157/32 : doc. non signé, nov. 1955, intitulé « Criticisms of Unesco » ; RP 41, 6 sept. 1948 : *Times*, 21 août 1948.
[6] RU, FO 371/117539 : lt. de I.T.M. Pink à Kirkpatrick, 13 août 1955 : Ben Bowen Thomas, membre britannique du conseil exécutif, « is worried at the bad odour in which Unesco stands in high places and indeed with the public ».
[7] E. Chniti, *op. cit.*, p. 258-259.
[8] OHRO : interview d'Evans, p. 622-623.
[9] RU, FO 371/117539 : mémo de Sir Kirkpatrick, 30 juin 1955 : « I believe them to be at the best woolly and at the worst harmful ».
[10] Cornelius Ernst, « The Myth of Unesco Man : Contribution To a Debate », *The Tablet*, 7 mai 1960, cité dans *Le Mois à l'Unesco*, n°22, mai-juin 1960, p. 61.
[11] RU, FCO 61/854 : lt. de M. Smith au secrétaire privé du premier ministre britannique, 18 août 1971.
[12] *What Price Culture ?*, émission citée : « Unesco's continuing problem is a kind of psychological credibility gap because of the sheer magnitude of the problems it faces ».
[13] RP/2, 13 oct. 1947 : *Le Devoir*, journal de Montréal, 10 sept. 1947.

politiques et économiques[2], et la supposée domination communiste sur l'Unesco[3]. En 1956, l'Unesco déplore sa mauvaise image au Canada, qui est confirmée par les propos tenus par le secrétaire de l'ambassade du Canada à Paris à un fonctionnaire de l'organisation :

« Ancien chef du Service de l'Unesco au Ministère des affaires étrangères, il a commencé par me dire que ce poste n'était envié de personne, qu'il n'était confié qu'à un débutant pressé d'en sortir ; que l'Unesco ne suscitait aucun intérêt au Canada, ni auprès du public, ni chez les intellectuels, ni au gouvernement ; que cette absence d'intérêt se nuançait souvent d'un manque d'estime et parfois de méfiance. »[4]

Maheu, en mission au Canada cette même année, confirme ce jugement, observant que la personne qui occupe actuellement le poste de chef de service de l'Unesco au ministère des affaires étrangères est « la 22e titulaire de ce poste, dont personne ne veut, parce qu'il y a plus de travail qu'on ne peut en faire, parce que la culture est jugée légèrement ridicule et l'Unesco plus encore ». Maheu souligne l'« absence totale de coordination des bonnes volontés faute d'un service administratif approprié et d'une commission nationale », et l'« ignorance à peu près totale du public » canadien sur l'Unesco[5]. Dans les années 1950, la presse canadienne déplore fréquemment son coût jugé excessif[6]. En 1957, l'ambassade américaine à Ottawa souligne l'attitude de « passivité délibérée » du gouvernement canadien et des institutions culturelles canadiennes à son égard, et leur très faible participation à ses programmes, ce qui a entraîné sa méconnaissance dans l'opinion, phénomene accentué par le caractère fédéral du Canada[7]. L'intérêt de ce pays pour l'Unesco semble augmenter au fil des années 1960[8]. Jean Thomas, en visite au Canada en 1960, observe que la conférence de Montréal sur l'éducation reçoit une couverture médiatique exceptionnelle, du jamais vu alors dans ce pays au sujet de l'Unesco : « la presse, la radio, la télévision, le cinéma du Canada se sont multipliés autour de la conférence de Montréal. Pour l'Unesco au Canada, c'est une publicité extraordinaire ; c'est la première fois que l'Unesco est au premier plan de la vie canadienne »[9].

En Italie, malgré l'existence d'articles favorables dans les premières années[10], il y a beaucoup de scepticisme et de méfiance envers l'Unesco. Cela est lié à la méfiance et à l'indifférence d'une grande partie du gouvernement italien[11]. Torres Bodet, qui rencontre De Gasperi au printemps 1950, retire l'impression que celui-ci « n'[a] pas une foi profonde en

---

[1] RP 7, 17 nov. 1947 : *Canadian Social Creditor*, 23 oct. 1947 ; « Unesco's chief purpose is to replace Christian nationalism by atheistic Internationalism » (« le but principal de l'Unesco est de remplacer le nationalisme chrétien par l'internationalisme athée ») ; RP 36, 25 juill. 1948 : *Tribune*, Québec, 22 juin 1948 : « Ottawa tient à y aller lentement avec l'Unesco » : cet article affirme que la direction de l'Unesco serait « farcie de communistes ».

[2] RP/4, 24 oct. 1947 : *Saturday Night*, Toronto, 11 oct. 1947, C.F. Fraser, « Will Unesco Bring Us Menace or Promise ? » ; « Power politics […] took firm root and are still threatening Unesco's future » : exprime la crainte que l'Unesco ne permette le développement de « l'impérialisme britannique » et du « commercialisme américain » (« British imperialism » ; « American commercialism »).

[3] RP/9, 17 déc. 1947, p. 3 : éditorial dans le *Canadian Social Creditor*.

[4] X 07.83 Maheu, I : lt. confid. de Jean Chevalier à Maheu, 6 fév. 1956 : rapporte sa conversation avec le secrétaire de l'ambassade du Canada à Paris, Jean Ethier-Blais.

[5] X 07.83 Maheu, I : rapport de Maheu sur sa mission au Canada, 19-22 mars 1956.

[6] Ex : RP, 2 fév. 1955 : *Montréal Matin* : « L'Unesco qui coûte passablement cher aux contribuables canadiens, continue de prendre des initiatives et d'effectuer des dépenses qui ne nous semblent ni justifiées ni opportunes ».

[7] EU, box 1562 : lt. confid. de Carbon (ambassade américaine à Ottawa) au département d'état, 28 oct. 1957, p. 1-2. « deliberate passiveness ».

[8] X 07.83 Maheu, V : lt. de V. Vlad à P.C. Terenzio, 7 juill. 1967, p. 3-4.

[9] Veronese, carton 32 : lt. de J. Thomas à Veronese, 1er sept. 1960.

[10] RP 15, 12 fév. 1948 : *L'Italia che scrive*, déc. 1947 : cette revue littéraire exprime un grand enthousiasme envers l'Unesco.

[11] IT., Gabinetto, pacco 99 : rapport de Mamelli au ministre des affaires étrangères italien, 18 août 1950, 6 p., p. 3-4 ; EU, box 1603 : rapport confid. de K. Holland au département d'état, 21 avril 1950, p. 1. K. Holland rapporte l'opinion qui prévaut au secrétariat, c'est-à-dire l'idée que l'intérêt des milieux dirigeants pour l'Unesco est très limité.

l'Unesco »[1]. La même année, l'Unesco déplore la volonté des dirigeants italiens qui s'y intéressent de « restreindre la participation populaire aux activités de l'Unesco en Italie », et Torres Bodet s'inquiète « que le succès de la conférence [générale de Florence] ne soit compromis par le manque de connaissance du public au sujet de l'organisation et de ses buts »[2]. En 1950 une polémique éclate au sujet de l'Unesco dans la presse italienne, avec un article de Benedetto Croce en juillet 1950 dans *Il Mondo*, intitulé « Une entreprise erronée », dans lequel il dénonce l'ethnocentrisme inconscient de l'organisation sous sa façade universaliste. Le comte Jacini, chef de la délégation italienne, riposte dans *Realtà Politica* par un article intitulé « En défense de l'Unesco ». Cette polémique, qui s'étend à la presse britannique, suscite l'embarras du ministère des affaires étrangères italien [3]. Dans les années 1950 et 1960, la presse italienne continue à être sceptique et souvent ironique envers l'Unesco, accusée de « préparer des rapports que personne ne lit et de lancer des propositions irréalisables »[4]. Dans un discours prononcé à Rome en 1961, Veronese déplore les « fortes méfiances envers l'Unesco » qui persistent dans l'opinion italienne, et qu'il estime dues à l'influence persistante de Croce[5].

En Grèce, l'opinion est peu sensibilisée à l'Unesco. L'ambassade américaine attribue cela au fait que le représentant de la Grèce au conseil exécutif, Photiades, est complètement coupé de la Grèce, vivant à Londres depuis de longues années[6]. La même ignorance se rencontre dans d'autres continents. A Ceylan, P.C. Young observe en 1954 que l'intérêt de la population pour l'Unesco n'est pas éveillé, ce qu'il attribue en grande partie à l'absence de promotion de l'Unesco par le ministère de l'éducation de Ceylan auprès des cercles éducatifs, scientifiques et culturels du pays, qu'il estime cependant quant à eux « désireux et anxieux de collaborer avec l'Unesco », et au manque de dynamisme de la commission nationale[7]. Il observe la même ignorance au Népal en 1954[8]. En 1957, selon le directeur du projet Unesco d'éducation de base au Cambodge et le directeur régional de l'Unesco, et selon l'ambassade américaine au Cambodge, ni l'ONU ni l'Unesco ne sont réellement connues dans ce pays[9].

Ainsi, l'image de l'Unesco semble plutôt positive dans certains pays, plutôt négative dans d'autres. Il est intéressant d'observer en outre que dans d'autres pays encore, elle est ambivalente, contrastée.

<u>Image très contrastée.</u>

---

[1] J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit.*, p. 109 : « No creo que tuviese fe muy profunda en la Unesco ».
[2] EU, box 1603 : lt. de K. Holland au département d'état, 21 avril 1950, p. 1 : il transmet l'opinion de la direction de l'Unesco : « to restrict any popular participation in Unesco activities in Italy ».
[3] IT, Gabinetto, pacco 99 : *Il Mondo*, 8 juillet 1950, « Un'impresa sbagliata », par Benedetto Croce ; *Realtà politica*, 15 juillet 1950 : « In Difesa all'Unesco », par le comte Jacini ; rapport de Mamelli, 18 août 1950, p. 2-3 ; *Manchester Guardian*, 18 juillet 1950, « Should Unesco Die ? I. Benedetto Croce's Verdict », art. cit.
[4] Veronese, carton 25 : *Il Borghese*, 4 sept. 1958, n°36 : « I Misteri d'Italia » par Giancarlo Ugolini : « preparare relazioni che nessuno legge e a lanciare proposte irrealizzabili ».
[5] Discours de Vittorino Veronese, « L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui », 8 mai 1961.
[6] EU box 1603 : lt. confid. de Waide M. Condon (ambassade américaine d'Athènes) au département d'état, 11 mai 1950.
[7] X 07.83 P.C. Young, II : DVn°112, *Mission to Ceylon*, janv-fév. 1954, 19 p., confid., p. 1-2 : « willing and anxious to collaborate with Unesco ».
[8] X 07.83 P.C. Young, II : lt. de P.C. Young à Evans, 11 juin 1954.
[9] EU, box 1563 : lt. de l'ambassade américaine de Phnom Penh au département d'état, 18 nov. 1957, p. 2-4.

On observe une image très contrastée dans certains pays, comme la France et les États-Unis. En France, l'essentiel de la presse est favorable à l'Unesco dès le début. Pour Peter Lengyel, cela s'expliquerait par le fait qu'elle était identifiée dans les premières années en France avec la Résistance, du fait de la présence de nombreux résistants dans son personnel[1]. De même, les milieux gouvernementaux français lui sont d'emblée favorables : en 1949, Robert Schuman exprime sa confiance en l'Unesco dans *Le Monde*, et affirme : « la France est prête à vous aider par tous les moyens dans l'accomplissement de votre si lourde tâche »[2] ; la même année, le président de la République, Vincent Auriol, accueille chaleureusement le discours de Torres Bodet dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, et s'affirme confiant en l'Unesco[3]. En 1949 encore, Kenneth Holland, dans l'un de ses rapports hebdomadaires au département d'état, note « un intérêt croissant des Français » pour l'Unesco[4]. De même, dans ses mémoires, Torres Bodet observe que pendant son mandat la France était un de ses principaux soutiens, à cause de « la solidarité des intellectuels » français, comme Léon Blum, dont il était proche et qui l'a soutenu, et de « la considération affectueuse du président de la republique et de beaucoup de ses ministres », ainsi que grâce au soutien de la presse française, notamment *Le Monde*, *Combat*, et *Le Figaro*, qui, écrit-il, « accueillaient avec sympathie les informations que nous envoyions à leurs rédacteurs »[5]. Tout au long des années 1950, la presse française reste dans l'ensemble favorable à l'Unesco[6]. Dans les années 1960 et le début des années 1970, sous la direction de Maheu, l'intérêt de la presse et des milieux politiques français s'accentue[7]. À la conférence générale de 1966, De Gaulle prononce un discours d'hommage à l'Unesco pour son 20e anniversaire. Il exprime sa « satisfaction » de voir sa « réussite »[8]. L'Unesco est de plus en plus souvent évoquée dans les actualités télévisées françaises dans les années 1960-74[9].

Par ailleurs, il y a aussi, en France, tout un versant critique de l'opinion. Dès la première conférence générale, une partie de la presse française déplore l'absence de grandes discussions et de hauteur de vue[10]. Des critiques apparaissent sur les conditions de vie et de

---

[1] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 53.
[2] RP 3/49, 7 fév. 1949 : *Le Monde*, 24 janv. 1949.
[3] Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 24-27.
[4] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949, p. 6 : « Increased French interest ».
[5] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 36-38 : « la solidaridad de los intelectuales » ; « la consideracion afectusoa del presidente de la republica y de varios de sus ministros » ; « acogian con simpatia las informaciones que soliamos proporcionar a sus redactores ».
[6] Ex : RP, 29 nov. 1955 : *Le Monde diplomatique* : B. Poirot Delpech : « La discrétion de ses activités ne doit pas faire douter du dynamisme de l'Unesco » ; « l'inefficacité apparente des services de l'avenue Kléber s'explique surtout par le caractère volontairement effacé de ses missions » ; « l'institution fait l'impossible pour répondre, modestement mais avec ardeur, à des besoins sans limites ».
[7] Ex : RP, 13 nov. 1964 : *Le Figaro*, 16 nov. 1964, p. 1, article de J. Guéhenno.
[8] *Actes de la conférence générale de 1966*, message du général de Gaulle (14C/VR.15 : 5.1-4).
[9] INA. C'est la plupart du temps pour mentionner la visite ou le discours d'un chef d'état ou d'une personnalité, ou une exposition, des cérémonies, des festivités, des spectacles, des mondanités qu'est fait un reportage sur l'Unesco à la télévision française. (Ex : INA : 1er juin 1970 : « soirée DOM TOM à l'Unesco », journal de Paris). A partir du milieu des années 1960, la lutte de l'Unesco contre l'analphabétisme dans les pays en voie de développement devient un thème central de ces reportages. Les reportages visent alors souvent à faire ressortir le rôle important de la France à l'Unesco. Les télévisions régionales mentionnent elles aussi l'Unesco, mais surtout pour évoquer les activités des clubs Unesco locaux ou des groupes Unesco locaux, ou des expositions Unesco dans la région. En 1974, le journal télévisé français présente un entretien de Maheu, et un entretien de A.M. M'Bow (INA : 24 nov. 1974 : « entretien de M. R. Maheu », journal télévisé de 20 heures, canal 1 : entretien par Philippe Sainteny ; 15 nov. 1974, journal télévisé 13 heures, canal 1, « entretien de M. M'Bow, nouveau directeur de l'Unesco »).
[10] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : commission nationale provisoire pour l'éducation, la science et la culture, fév. 1947 : rapport sur la conférence générale de l'Unesco, nov.-déc. 1946, 11 p., p. 3-4.

travail extrêmement privilégiées du personnel de l'Unesco[1] et sur le caractère nébuleux et irréaliste de ses conceptions. Elles restent cependant relativement indulgentes ; ainsi, en 1948, *Le Monde* qualifie l'Unesco de « faisceau de bonnes intentions qui n'a pas encore pour l'instant ses racines dans le réel », et *Combat* regrette que « les vœux de cette organisation demeurent toujours des vœux, seulement des vœux »[2]. Seule la presse anticommuniste exprime de l'agressivité envers l'Unesco, répétant la thèse développée dans certains milieux anglo-saxons selon laquelle elle serait une entreprise crypto-communiste[3]. L'opinion française se caractérise surtout par de l'indifférence à son égard. En 1947, le gouvernement français regrette l'indifférence et le scepticisme des milieux intellectuels et du grand public français pour l'Unesco, qu'il attribue au souvenir de l'échec de l'IICI[4]. De même, en 1948, Jean Guéhenno, dans *Le Figaro*, regrette qu'elle se heurte à l'indifférence de l'opinion : « une seule chose lui donnerait vraiment vie, le contact avec l'homme de la rue »[5]. Les membres de la commission nationale française se livrent durant leurs réunions dans les premières années à « de vives critiques » de l'Unesco, expriment leur « mélancolie », leur « déception » au sujet du fonctionnement jugé « médiocre » de l'organisation[6]. La délégation américaine à la conférence générale de 1949 observe « la désillusion des Français en général envers les organisations internationales »[7]. En 1950, Maurice Gouineau, de l'Entraide française, estime que les efforts accomplis par l'Unesco ont été « le plus souvent sans grand succès »[8]. En 1949, dans *Le Figaro*, l'écrivain Jacques de Lacretelle affirme que l'Unesco « tâte dans le vide, à la manière d'un aveugle ». En 1950, *Franc-Tireur* raille l'inactivité de l'Unesco, décrite comme un « imposant fromage, tout foisonnant et bourdonnant de mouches du coche ». En 1951, *Le Monde* exprime des doutes sur la capacité de l'Unesco à apaiser les tensions internationales. En 1952, *Combat* exprime une opinion désabusée à son sujet : « il est déraisonnable, même pour le public non averti, d'espérer que cette institution soit à même, après six ans d'existence, de modifier de manière spectaculaire la structure du monde »[9]. En 1954, *Le Monde*, dans un éditorial mitigé sur l'Unesco, déplore que « trop de crédits s[ont] absorbés par une administration lourde et paralysante ». Peter Lengyel estime que durant toute la période l'Unesco a été mal connue du grand public français, surtout du public de province[10]. La presse française critique souvent la lourdeur de l'action de l'Unesco. « L'Unesco a le génie pour baptiser ses conférences de titres brefs et légers » raille *Le Monde*

---

[1] RP 8, 25 nov. 1947 : *Carrefour* : « Une Bonne Maison, l'Unesco », article humoristique affirmant que l'Unesco existe depuis plusieurs mois, « à la satisfaction de ses employés tout au moins », à défaut de servir à quelque chose d'autre.
[2] RP 39, 24 août 1948 : *Le Monde* 14 août 1948, *Combat* 6 août 1948.
[3] RP 39, 24 août 1948 : *Dissidence 40*, 1er août 1948 : « C'est avec les dollars généreusement avancés par l'Amérique que cette 5e colonne travaille à la bolchévisation de ce qui reste de l'Europe libre ».
[4] FR., Nantes, carton 117 : « La deuxième session du conseil … », 3 août 1947, p. 17 : « La France ne pourra exercer une influence réelle à l'Unesco que si ses délégués ont l'appui des écrivains, des artistes, des éducateurs, de la presse et, par voie de conséquence, du grand public. Jusqu'à présent, ces milieux, lorsqu'ils n'ignorent pas l'Unesco, sont indifférents ou sceptiques. Ils gardent le souvenir de l'ancien Institut de Coopération Intellectuelle ».
[5] RP 1/49, 14 janv. 1949 : Jean Guéhenno, *Le Figaro*, 22 déc. 1948.
[6] XO7.21(44)NC, I : rapport sur les travaux de la commission nationale en 1949, par Louis François, p. 1. « La vie de l'Unesco se résumait dans la préparation de programmes sans qu'elle n'ait jamais le temps d'en entamer la réalisation » ; FR., NUOI 1946-1959, carton n°333 : commission nationale provisoire, fév. 1947 : rapport sur la conférence générale de l'Unesco, 11 p., p. 4.
[7] EU, box 1600 : rapport de Constance Roach, doc. cit. : « the disillusionment of the French people generally with international organization ».
[8] 37 : 362.92, II : lt. de Maurice Gouineau à B. Drzewieski, 24 fév. 1950.
[9] RP 3/49, 7 fév. 1949 : *Le Figaro*, 15 janv. 1949 ; RP 2/50, 3 fév. 1950 : *Franc-Tireur*, 26 janv. 1950 : « Les échanges culturels, parlons-en ! » », par Charles Vildrac ; X 07.21 (44) Club : *Le Monde*, 11 sept. 1951 : « Pas de pompiers pour l'incendie », par Robert Guillain ; RP, 14 nov. 1952 : *Combat*, 1er nov. 1952.
[10] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 52-53.

en 1968[1]. Tout au long de la période, la presse française critique le coût excessif de l'Unesco. Ainsi, dès le lancement de l'*Histoire de l'Humanité*, la presse dénonce le coût du projet : « Où s'arrêtera le gaspillage insensé de ce coûteux Unesco ? »[2]. Ce genre de critiques est réitéré pour de nombreux projets ; ainsi, en 1972, le *Canard enchaîné*, sous le titre ironique de « Apprendre à dépenser », critique le « résultat consternant » du rapport *Apprendre à être*, « le livre le plus cher de l'année »[3]. Le scepticisme envers l'Unesco est très développé dans la presse française tout au long de la période. Une partie de la presse est sceptique à l'égard du projet Orient-Occident ; ainsi, en 1957, *Le Monde* affirme que l'idée du projet est « excellente » mais qu'« elle se heurte dans l'exécution à des obstacles nombreux, quasiment insurmontables ». Il observe notamment que « l'intérêt du public n'est pas suffisamment éveillé »[4]. Le lancement du projet majeur des zones arides suscite aussi des échos sceptiques et ironiques dans la presse. Ainsi, en août 1956, dans *Le Monde*, Bertrand Poirot-Delpech affirme que l'Unesco semble avoir « ajouté la 'science fiction' à ses attributions traditionnelles », et que le projet de fertilisation des zones arides présenté à la conférence générale est « digne des romans d'anticipation les plus audacieux »[5].

Aux États-Unis, l'opinion sur l'Unesco est très contrastée, soit très favorable à l'Unesco, soit très défavorable. C'est dans ce pays que l'on trouve l'opinion la plus enthousiaste envers l'Unesco, ainsi que l'opinion la plus critique.

Dès le début se développe une opinion positive aux États-Unis. De nombreux articles de presse y expriment une vision enthousiaste de l'organisation[6]. En 1950, le gouvernement américain évoque « le grand nombre de citoyens américains intéressés par l'Unesco »[7]. Mrs. Carter, du département d'état, estime qu'aux États-Unis « l'Unesco […] est encore mieux connue que l'ONU »[8]. Le fait que l'Unesco soit bien connue de l'opinion américaine est redevable à l'action de promotion menée dès les premières années par de nombreuses personnalités américaines intéressées par l'Unesco et convaincues de la nécessité d'y intéresser le public[9]. Ce développement d'une opinion enthousiaste aux États-Unis n'est pas un phénomène spontané. Il est lié au grand intérêt alors accordé par le gouvernement américain et par de nombreux groupes d'intérêt américains à l'Unesco, et à l'intense promotion en sa faveur qu'ils mènent auprès du public[10].

---

[1] FR., Nantes, carton 78 : *Le Monde*, 15-16 sept. 1968, p. 5 : « Après la conférence à l'Unesco sur les ressources de la biosphère : préserver l'équilibre naturel ou mourir », par Yvonne Rebeyrol.
[2] SCHM 53, *Le Courrier du Soir* (Belgique), 19 déc. 1951 : « Les petites dépenses de l'Unesco ».
[3] RP, 19 avril 1971 : *Le Canard Enchaîné*, 13 sept. 1972 : « Apprendre à dépenser ».
[4] *Le Monde*, 26 décembre 1957, p. 6 : « L'appréciation mutuelle des cultures de l'Occident et de l'Orient par l'Unesco ».
[5] RP, 24 août 1956 : *Le Monde*, article de B. Poirot Delpech.
[6] EU, box 2241 : « Unesco or AntUnesco ? » par Herman A. Bennink, *Rural New Yorker*, 1er mars 1947 : « Of the two, I consider Unesco more important than UNO » ; RP 9, 13 janv. 1948 : *New York Herald Tribune*, 26 déc. 1947 ; *The New Statesman and Nation*, 20 déc. 1947 : « Unesco as a symbol, as well as an organisation, is desperatly important » ; *New York Herald Tribune*, 28 août 1948, « A New International Fair ».
[7] EU, box 1600 : *Note to the officer in charge of the american mission*, 20 mars 1950 : « the large number of US citizens interested in Unesco ».
[8] EU, box 1601 : mémo de Mrs. Carter à M. Russell, 27 fév. 1950 : « Unesco, [...] better known even than the UN ».
[9] *The formulation of Unesco programme*, by Robert S. Smith, 31 janv. 1949, doc. cit., p. 114.
[10] Certes, le terreau sur lequel cette promotion s'est effectuée était favorable, puisque d'après des sondages effectués tout au long de la seconde guerre mondiale, l'opinion américaine est devenue de plus en plus favorable à la création d'une nouvelle organisation internationale consacrée à la paix (l'ONU) entre 1941 (50%) et novembre 1944 (71%) (G. Archibald, *op. cit.*, p. 22).

Cependant, dès les premières années, il y a aussi des articles de presse hostiles, accusant l'Unesco d'être noyautée par les communistes[1], et critiquant son inaction[2], son inefficacité[3]. La commission nationale américaine s'emploie à rassurer la population américaine en expliquant que l'Unesco ne cherche pas à mettre en place un gouvernement mondial, n'a pas des buts démesurés, n'est pas dominée par l'URSS[4]. La réunion de la commission nationale américaine en septembre 1953, au cours de laquelle celle-ci s'efforce de rassurer l'opinion américaine, est commentée favorablement dans le *New York Times* et le *Christian Science Monitor*, ainsi que dans les journaux locaux, qui se montrent rassurés à l'égard de l'Unesco[5]. En 1952, Cowell, membre de la commission nationale américaine, juge ces critiques « très nuisibles » à l'Unesco, et les attribue à son caractère « intellectuel », qui est mal vu par l'opinion américaine[6]. En 1952, Howland Sargeant, assistant secrétaire d'état, s'inquiète de la campagne hostile à l'Unesco qui est menée dans la presse américaine[7]. Les milieux nationalistes, notamment les milieux d'anciens combattants, sous l'influence de l'*American Legion*, association d'anciens combattants de tendance patriotique et conservatrice créée par le Congrès en 1919, très puissante (comptant près de 3 millions d'adhérents au début des années 1950), sont hostiles à l'Unesco, craignant qu'elle ne mine les valeurs patriotiques américaines en prônant l'internationalisme. En 1951, l'*American Flag Committee* (AFC) et la *Nationalist Action League*, autres associations patriotiques, lancent une violente campagne contre l'Unesco. Elles visent surtout la série de publications *Vers la compréhension internationale*, qu'elles accusent d'être subversives et de vouloir endoctriner les enseignants et les enfants américains en prônant l'idée de gouvernement unique. Ces organisations patriotiques sont des groupes de pression puissants ; elles ont d'importants soutiens au Congrès américain. L'organisation d'extrême droite et nationaliste *Daughters of the American Revolution* participe aussi à ce mouvement hostile à l'Unesco durant les années 1950. Toutefois, en 1954, l'ancien commandant de l'*American Legion*, Ray Murphy, rédige un rapport favorable à l'Unesco, affirmant qu'elle ne prône pas un gouvernement mondial. Pourtant ce rapport ne réussit pas à faire changer d'avis les membres de l'*American Legion*, qui continuent à être farouchement hostiles à l'Unesco. En 1956, l'*American Legion* introduit au Congrès une demande d'abolition de la commission nationale américaine, qui n'aboutit pas. En mai 1958, Richard C. Rodgers, de l'*American Association for the United Nations*, écrit au secrétaire d'état, John Foster Dulles, pour lui relater l'« importante attaque anti-Unesco » menée durant les dernières semaines aux États-Unis sous la direction du général Sumter Lowry, et soutenue par les *White Citizens' Councils*, par l'*American Legion*, et par plusieurs journaux. Rodgers s'inquiète de « cet effort farouche et hostile » mené par ces puissants groupes de pression[8].

---

[1] RP 13, 28 janv. 1948 : *New Leader* (New York), 27 déc. 1947 : « so filled with Stalinists that it is impossible for members of other groups to get in ».
[2] RP 12/49, 28 avril 1949 : *Christian Science Monitor*, 2-8 avril 1949 : série d'articles par Carlyle Morgan ; Charles Asher, *Program-Making in Unesco*, *op. cit.*, p. 77.
[3] RP 19/49, 1 juill. 1949, Stephen Spender, *Nation*, New York, 18 juin 1949.
[4] EU, box 1556 : *Questions and Answers About Unesco*, US National Commission, 25 p., 1955, p. 16.
[5] RP, 9 oct. 1953 : *Christian Science Monitor* 21 sept. 1953, *New York Times* 18 sept. 1953.
[6] RU, ED 157/348 : lt. de Cowell à M. Moyle et M. Weaver, 10 janv. 1952 ; « To put the matter crudely, Unesco is inevitably a high-brow organisation and high-brow activities are always regarded as being useless by the low-brows who buy the popular Sunday press » ; « Unesco will have to grin and bear such attacks for a good long while yet » ; « very damaging ».
[7] RU, ED 157/348 : lt. de Howland H. Sargeant à John Maud, 18 juill. 1952.
[8] G. Archibald, *op. cit.*, p. 230, 233-234, 236-237, 264 ; ce rapport est fait par le « Comité spécial sur les Nations Unies et les activités qui s'y rapportent » de l'*American Legion* (appelé aussi « Comité Murphy », du nom de son

Dans la première moitié des années 1950, ont lieu de vifs débats au congrès américain, opposant ceux qui accusent l'Unesco de subversion et de propagande anti-américaine, et ceux qui la défendent. Ces débats traduisent une hostilité croissante du public américain à son égard[1]. En 1950, le Sénateur Mundt, qui a joué un rôle dans la fondation de l'Unesco, défend l'organisation devant le Sénat[2]. En 1952, au Congrès, le Représentant du Michigan, M. Dondero, accuse la commission nationale américaine d'être dominée par une « organisation d'artistes gauchiste », la *Artists Equity Association*, et l'Unesco de vouloir répandre le communisme mondial aux États-Unis[3]. Durant son mandat, Evans s'efforce, par des conférences, des discours à la radio, etc., de défendre l'Unesco contre les attaques dont elle est l'objet de la part de l'*American Legion* ; il déplore que beaucoup de dirigeants politiques, comme Foster Dulles, liés à l'*American Legion*, n'aient pas dénoncé ces attaques injustes[4]. Tout au long des années 1950, le Congrès américain est le théâtre de débats souvent violents sur l'Unesco, souvent alimentés par des articles virulents parus dans la presse ; ces débats sont liés aux accusations faites à l'Unesco de prôner le « gouvernement mondial », de faire « de la propagande pour le monde unifié », d'être « subversive » ; certains membres du Congrès lui sont particulièrement hostiles, comme le représentant Usher L. Burdick, du Dakota du Nord [annexe 25]. Ces débats sont aussi alimentés par la violente campagne de dénigrement menée par l'*American Legion*[5]. À la fin des années 1950, la crainte et l'hostilité de l'opinion américaine, et de nombreux membres du Congrès américain, à l'égard de l'Unesco, sont si fortes que l'assistant secrétaire d'État, W.B. Macomber, doit répondre à une lettre d'un représentant pour le rassurer et lui certifier que l'Unesco ne prône pas un gouvernement mondial, que le gouvernement américain lui-même y veille[6].

Dans ces années paraissent de nombreux articles très virulents contre l'Unesco aux États-Unis, véhiculant les accusations de communisme, de complot, de coût excessif pour les contribuables américains, et d'inutilité[7] ; la presse critique les coûts de fonctionnement

---

président Ray Murphy, ex-commandant national de l'*American Legion*) ; Congrès, « The Greatest Subversive Plot in History », 18 oct. 1951, par John T. Wood, doc. cit. ; NUOI 1946-59, carton 333 : « Note sur la 3e session du conseil exécutif », doc. cit. ; EU, box 1564 : Richard C. Rodgers, de l'*American Association for the United Nations*, 31 mai 1958, à John Foster Dulles. Ces groupes de pression font notamment pression sur l'université de Floride pour qu'elle renonce à un séminaire de réflexion sur les problèmes liés à l'Unesco, menaçant l'université de lui retirer les subventions fédérales, en vertu de la loi votée par le Congrès selon laquelle il est interdit aux universités fédérales d'enseigner le « gouvernement mondial ».

[1] Congrès,Vol. 97, 82e congrès, 1e session, 3 janv.-20 oct. 1951 : *Analysis of article by Marcel Wallenstein criticizing Unesco*, p. 8777 ; 1e session, 3 janv.-20 oct. 1951 : *Hardman replies to Unesco critic*, p. 8886 ; *Report on Unesco by American Flag Committee*, A 6551; *Unesco doings cause grumbling*, p. 8776 ; Remark in House : *Subversive activities of Unesco*, A 6964 ; 2e session, 8 janv.-7 juill. 1952 : remarks in House : *Propaganda agency*, A 2946 ; Remarks in Senate : *Unesco : world governement propaganda*, p. 8099, 8108 ; Vol. 99, 83e congrès, 1e session, 3 janv.-3 août 1953 : *articles and editorials : The other side of Unesco*, A4909.

[2] Congrès,Vol. 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : 30 août 1950, Senate, « Unesco », p. 13841-13842.

[3] Congrès, Vol. 98, 82e congrès, 2e session, 8 janv.-7 juill. 1952 : 17 mars 1952, House, p. 2423-2427, « Communist Conspiracy In Art Threatens American Museums » : M. Dondero (Michigan) : p. 2423. « A Left-wing Artists'Organisation ».

[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 410 et 415.

[5] Congrès, Vol. 101, 84e congrès, 1e session, 5 janv.-2 août 1955 : report : conclusions on Unesco by American Legion Committee, p. 12510 ; resolutions : Unesco, by American Legion, Department of Texas, A4976 ; Vol. 102, 84e congrès, 2e session, 3 janv.-27 juill. 1956 : adresses : American Legion and Unesco, by J. Addington Wagner, A 240.

[6] EU, box 819 : lt. de W.B. Macomber à Paul G. Rogers, 11 fév. 1959.

[7] SCHM 53 : « UN's Brainwashing Apparatus », *American Mercury*, fév. 1954, p. 1-8, p. 1 ; « In a gallery of unpopular, money-wasting UN agencies, Unesco has achieved the inglorious distinction of providing the comic relief. Its seven year career has been a continuing regression into the realm of popular contempt and distrust » ; « a crackpot organization - a sort of international catchall for that most tedious of human specimens, the man with the fixed idea » ; « a more serious menace to world intelligence » ; « a cleverly manipulated scheme of the « one worlders » and the « planned society » addicts to indoctrinate the rest of us with their off-center ideas ». EU, box 1556 : *Gazette Telegraph*, 14

énormes de l'Unesco et son luxe « extravagant »[1], le caractère de sinécure des postes[2], les conceptions jugées fumeuses et irréalistes[3], l'accumulation hétéroclite de projets[4]. En 1954, Métraux rencontre à New York des dirigeants de l'université Columbia, et observe qu'ils « sont fort mécontents de l'Unesco »[5]. En 1957, Tor Gjesdal, en voyage à New York, note que la réunion de la commission nationale américaine a été cette année-là « absolument désastreuse » et souligne « les attaques très vives qui ont été faites sur l'ensemble de l'activité de l'Unesco » ; notamment il observe « une sorte d'action de sabotage » de la part du bureau de New York[6].

Le contexte du maccarthysme contribue beaucoup à la mauvaise image de l'Unesco dans l'opinion américaine[7]. Interviewé en 1959, l'ancien président Eisenhower affirme : « il y a eu beaucoup de malentendus sur l'Unesco aux États-Unis, étant donné qu'il y avait le sentiment que l'Unesco était orientée vers le communisme et désirait répandre aux États-Unis un système opposé à la démocratie » ; il estime cependant que depuis quelques temps, « les Américains sont arrivés à une meilleure compréhension et à une meilleure appréciation de l'Unesco »[8]. Selon G. Archibald, l'attitude de l'opinion américaine à l'égard de l'Unesco a été marquée par une très forte défiance au fil des années 1950, qui culmine en 1957, et les années 1958-62 auraient correspondu à un lent regain de faveur[9]. Cependant, les choses ne semblent pas être si schématiques.

Pour le quinzième anniversaire de l'Unesco, en 1961, la presse américaine est généralement positive ; « malgré sa réputation de parfois parler en phrases fumeuses et de poursuivre des buts absurdement vagues, l'Unesco a fait des réalisations solides », observe le *Washington Post*[10]. Le *Des Moines Register* (Iowa) affirme qu'elle a effectué des « progrès »,

---

mars 1956 : « World Currency », par Robert LeFevre : « Now Unesco is a totally un-American operation » ; « There is no mystery about the UN. Its aim and purpose is to establish a world order to the permanent impairment of the freedom and liberty of the American people. There is certainly no mystery about Unesco [...], It is the propaganda arm for the World Order movement and will utilize American money for this purpose. The only mystery is in the attitude of the American people. How long are they going to tolerate this hundred-headed hydra in their midst ? » ; *American Legion Magazine*, sept. 1956 : « Another Look at Unesco », par le National Past-Commander J. Addington Wagner.

[1] Ex: RP 9, 13 janv. 1948 : *Daily Express* : « Sky's the Limit ! »

[2] Ex : RP 1 : 6 oct. 1947 : *Daily Express*, 22 sept. 1947 ; Reg 1632, I : *Sunday Express*, 1952 : « Crackpots' Carnival. For Which You Pay », par John Gordon : « Salaries and conditions beyond the dreams of the ordinary taxpayers »; RP, 14 nov. 1952 : *Daily Express*, 3 nov. 1952 : « Majestic - And No Expense Spared ».

[3] *Sunday Express* : « Crackpots' Carnival. For Which You Pay », par John Gordon, art. cit. : « From the four corners of the earth the long-haired boys and the short-haired girls have converged upon Paris for the plenary sessions of Unesco » ; « Unesco is one of those fuzzy institutions, set up after the war when a rosy dream broke across the tired, torn world, that if all men, white, black, brown, yellow or spottled, could be made alike, the earth would become a Garden of Eden, without a serpent in it » ; EU, box 2241 : discours de Benton devant le *Chicago Council of Foreign Relations*, 7 janv. 1947, 7 p. La boutade émise par des journalistes lors de la première conférence générale, « l'Unesco, c'est un fromage dans un nuage », se répand rapidement aux États-Unis. Charles Asher, *Program-making...*, *op. cit.*, p. 77 : il critique la fascination de l'Unesco pour « the magic of words ».

[4] Dans le journal *The New Yorker*, une bande dessinée satirique présente l'Unesco comme l'« UNAZO : The United Nations A to Z Organization » (cité par W. Preston, *op. cit.*, p. 81) ; RP 9, 17 déc. 1947 : *Christian Science Monitor*, 22 nov. 1947.

[5] Journal Métraux, 27 juill. 1954.

[6] Veronese, carton 33 : note sans date ni titre, fin nov. 1957.

[7] Journal Métraux, 14 sept. 1955 : « Visite d'un énergumène américain, qui, sur un ton agressif, me pose des questions sur le communisme de l'Unesco, sur la statue de l'homme sans race érigée à New York. […] il se fâche, me bouscule, et s'en va en proférant des menaces ! »

[8] Biogr. Veronese : notes prises par l'archiviste de l'Unesco dans la *Dwight Eisenhower Library*, à Abilene, Kansas : DDE Diaries, box 40 : mémorandum de conversation, 22 avril 1959 : « there has been misunderstandings about Unesco in the USA as there was a feeling that Unesco was oriented towards Communism and desired to spread in the USA a system antagonistic to our democracy » ; « American people had come to have a better understanding and appreciation of Unesco ».

[9] Gail Archibald, *op. cit.*, p. 248, 261, 291.

[10] *Washington Post*, 5 nov. 1961 : « Unesco Anniversary Finds It Advancing », par Truman Temple : « Despite its reputation for sometimes speaking in woolly phrases and seeking maddeningly vague goals, Unesco has some solid achievements ».

bien que « lentement et parfois imperceptiblement », et que « l'Unesco mérite le soutien du public ». Le *Los Angeles Mirror* affirme qu'elle « accomplit beaucoup » et « a fait un bon départ »[1]. En revanche, en 1967, un membre du département d'état américain souligne « le manque général de considération pour l'Unesco » aux États-Unis[2].

Au milieu des années 1970, aux États-Unis, la *Unesco Association of the USA*, en Californie, se consacre à sa promotion dans le public. Elle vise à lutter contre son manque de connaissance dans l'opinion américaine[3]. En fait, à la fin de la période, l'opinion américaine sur l'Unesco s'est beaucoup dégradée. En 1975, dans une correspondance, Ascher et la représentante des Philippines au conseil exécutif déplorent « la forte révulsion contre l'ONU et l'Unesco » aux États-Unis et en Europe[4]. Au milieu des années 1970, l'Unesco prend soudain conscience de sa mauvaise image dans l'opinion américaine ; pour W. Preston, cela s'expliquerait par le fait que le département d'état aurait dissimulé cette mauvaise image à l'Unesco jusqu'à cette date[5]. Effectivement, dans ses rapports à la conférence générale, le gouvernement américain donne souvent l'idée d'une bonne réception de l'Unesco dans la population américaine[6].

Dans les années 1960, de nombreux débats au Congrès américain continuent à être consacrés à des attaques contre l'Unesco, accusant l'organisation d'être subversive et inféodée au communisme, et d'être trop coûteuse. Les sujets de controverse principaux sont la question du racisme, certaines publications de l'Unesco, sa convention sur la discrimination dans l'éducation, et sa brochure *L'égalité raciale en URSS*, qui est perçue comme de la propagande communiste et provoque des controverses enflammées en 1963 [annexe 58]. Le département d'état, qui est souvent pris à partie par des membres du Congrès dans ces controverses et ces attaques sur l'Unesco, s'efforce de la défendre et de démontrer l'inanité des accusations formulées à son encontre, notamment des accusations d'espionnage[7]. Certaines interventions au Congrès lui sont néanmoins favorables dans les années 1960, comme celles du sénateur Benton [annexe 25]. Celui-ci, représentant des États-Unis au

---

[1] *Des Moines Register*, Iowa, 2 nov. 1961 : « What Unesco Tries To Do » : « progress » ; « slowly and sometimes imperceptibly » ; « We believe that Unesco deserves public support » ; *Los Angeles Mirror*, 6 nov. 1961 : « Unesco's 15th Anniversary » : l'Unesco « is doing a great deal » ; « Unesco has made a fine start ».

[2] Benton, box 401 : lt. de Robert Leestma à Benton, 28 juin 1967 : « the general lack of appreciation for Unesco in this country ».

[3] Ascher, box 150 : diverses lettres de la *Unesco Association of the USA* (Oakland, Californie), signées Dorothy Hackbarth, envoyées par elle à Ascher, en 1975-1976 ; revue *Unesco Association USA Newsletter*, automne 1975, 4 p. ; prospectus *Inter-Club Unesco*, non daté : tourne en dérision le peu de connaissance de l'Unesco dans l'opinion américaine : « A conversation which could have been overhead in the USA : First lady : - What do you think of Unesco ? Second lady : - I think it tastes as good as real coffee ! Unesco not being well-known in the US, the conversation is all too realistic ».

[4] Ascher, box 145 : lt. d'Estefania Aldaba-Lim à Ascher, 30 janv. 1975 : « the strong revulsion against the UN and Unesco ».

[5] W. Preston, *op. cit.*, p. 122.

[6] Ex. : *Actes de la conférence générale de 1962* : rapport des Etats-Unis à la conférence générale de 1962, p. 53.

[7] EU, box 823 : lt. de John S. Hoghland, assistant secrétaire pour les relations avec le congrès, au sénateur Henry M. Jackson, 20 oct. 1961 : il répond au sénateur, qui lui a envoyé l'article « Lest We Forget ». Et, en mai 1962, le Représentant Ralph R. Harding envoie au secrétaire d'état Dean Rusk une pétition signée par 18 membres de la Chambre des Représentants, affirmant que le Soviétique Pavel Erchov, l'un des trois ADG de l'Unesco, serait un espion soviétique et « l'un des Rouges les plus impitoyables de Russie », que « la liste des Rouges extrêmes qui ont des positions très importantes à l'Unesco semble infinie », et que l'Unesco promeut le « gouvernement mondial unique ». L'assistant secrétaire d'état Dutton répond à Harding, démentant ces accusations, et s'efforçant de rassurer les membres du Congrès, faisant valoir que le secrétariat de l'Unesco emploie 19 Soviétiques contre 65 Américains (EU, box 825 : lt. de F.G. Dutton, assistant secrétaire d'état, au Représentant Ralph R. Harding, 24 mai 1962 : il répond à la lt. de Harding à Rusk du 11 mai 1962, dans laquelle se trouvait la pétition citée ; « one of Russia's most ruthless Reds » ; « the list of top Reds who have the most important positions in Unesco seems to be unending »).

conseil exécutif, poursuit tout au long des années son énergique action de promotion de l'Unesco dans l'opinion américaine ; il constitue un élément très important de la propagande pour l'Unesco aux États-Unis[1]. De même, en mai 1969, à la Chambre des représentants, le Représentant du New Jersey, Frank Thompson, fait l'éloge de l'Unesco, estimant qu'elle est « un des organes les plus efficaces de l'ONU en terme de répercussions dans le public », et qu'elle parvient à rester « au-dessus de l'agitation de l'arène politique mondiale »[2]. En 1969, George Winchester Stone, doyen de l'université de New York, écrit dans l'éditorial du Bulletin de la *Modern Language Association*, que l'Unesco, « franchement considérée comme une expérience lors de sa fondation en 1946 », est au bout d'une vingtaine d'années devenue « une organisation dynamique » qui a à son actif de nombreuses et importantes réussites[3].

En revanche, certaines personnalités du monde politique sont très hostiles à l'Unesco. C'est le cas de Lucius Battle, secrétaire d'état adjoint pour les affaires culturelles. Celui-ci affirme, en mars 1963, dans un discours au Sénat, être « très perturbé par cette organisation », et juge que « c'est avec une prudence extrême que nous [les Américains] devons […] continuer à y participer ». Il est préoccupé du faible nombre d'Américains travaillant à l'Unesco[4].

En décembre 1971, un article paru dans le journal américain *Washington Daily News* et dans d'autres journaux appartenant à la même agence (Scripps-Howard) affirme que l'Unesco emploie plusieurs espions soviétiques, notamment un certain Serguei Kudryavtsev, et donne des précisions à ce sujet. Maheu, inquiet du tort que cet article pourrait causer à la réputation de l'Unesco aux États-Unis, s'empresse d'écrire au président de la commission nationale américaine, et d'envoyer une lettre aux journaux concernés, démentant ces allégations sans fondement[5]. Cette peur des espions à l'Unesco s'inscrit aux États-Unis dans l'imaginaire national, qui est nourri par la presse mais aussi par des films, comme *Charade*, de Stanley Donen (1963), mettant en scène une histoire d'espionnage dans le cadre de l'Unesco[6].

---

[1] G. Archibald, *op. cit.*, p. 293 et 297 ; EU, box 4247 : doc. confidentiel, *Some miscellaneous observations on Unesco's 65th Executive Board meeting*, mai 1963, par William Benton, 14 p., p. 14 ; Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 7 nov. 1963, Senate, *Address by former Senator W. Benton before Unesco Executive Board*, p. 21319-21320 ; William Benton, *Saturday Review* : « The Defenses of Peace ...», 7 mars 1964, art. cit ; EU, box 3212 : *Report of the US delegation to the 77th session of the Executive Board*, Paris, nov. 1967, soumis au secrétaire d'état par W. Benton, 15 p., p. 14-15 : il estime que cette session a été « extrêmement satisfaisante » et que cela « démontre que l'Unesco est peut-être arrivée à maturité ». Dans un discours prononcé peu de temps auparavant à l'université de Chicago, intitulé « Unesco : le rêve arrive à maturité », il développe la même vision extrêmement positive de l'Unesco (« most satisfactory » ; « demonstrates that Unesco has perhaps come of age » ; « Unesco : The Dream Comes Of Age » ; « Unesco has come of age as an agency providing development assistance to an emerging new world in the fields of education, science, culture »).

[2] Congrès, Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv.-23 déc. 1969 : Extensions of Remarks, House of representatives, « the work of Unesco », 19 mai 1969, p. 12959, par Frank Thompson (New Jersey) : « the most effective organ of the United Nations in term of its outreach to people » ; « Unesco has been upon the turmoil of the world political arena ».

[3] George Winchester Stone, éditorial, *Modern Language Association Bulletin*, début 1969 ; « frankly regarded as an experiment when founded in 1946 », « a dynamic organisation » (cité dans Congrès, doc. cit., 19 mai 1969, p. 12959).

[4] 3 A 31 : Equality of rights ...: *Hearing before a subcommittee of the Committee on foreign relations of the United States Senate*, 88e congrès, 1e session, 4 mars 1963, p. 22 et 24 : sur 1300 personnes travaillant alors à l'Unesco, 51 sont Américains (plus 21 recrutés locaux).

[5] Richard H. Boyce, « Russian Spies Swarm To Unesco in Paris », *Washington Daily News*, 21 déc. 1971 ; EU, box 3227 : télégr. du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 23 déc. 1971, au sujet de « Alleged Influx of Russian Spies in Unesco ». Il cite une lt. de Maheu à M. Braverman, président de la commission nationale américaine ; télégr. du département d'état à Pierre Graham, 20 déc. 1971.

[6] Film *Charade*, de Stanley Donen, (Etats-Unis, 1963) avec Audrey Hepburn et Cary Grant : l'héroïne, est traductrice à l'Unesco. Son mari appartient au contre-espionnage américain. Il est tué par d'autres espions. De même, le film *Deux hommes dans Manhattan*, de Jean Pierre Melville (1958), met en scène une histoire d'espionnage dans le cadre de l'ONU. Ce n'est cependant qu'en 2004 que l'ONU a accepté qu'un film soit

L'opinion américaine semble durant toute la période être partagée selon un clivage géographique au sujet de l'Unesco : alors que la région autour de Chicago lui est depuis le début plutôt favorable, (ce qui s'explique en partie par le fait que l'université de Chicago a été très liée aux débuts de l'Unesco), en revanche le Texas lui est très hostile[1] ; en Californie, l'opinion est partagée, et cela donne lieu à des controverses.

Dans les États socialistes autres que la Yougoslavie, l'image de l'Unesco est contrastée. Dans les premières années, la presse de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Hongrie exprime la thèse socialiste officielle selon laquelle la Constitution de l'Unesco est fondée sur une conception bourgeoise des causes de la guerre[2] ; cependant, des articles favorables à l'Unesco sont aussi publiés[3]. Avant l'entrée de l'URSS à l'Unesco, la presse soviétique est très critique envers cette organisation, qu'elle traite d'« auxiliaire du département d'état »[4]. Après l'adhésion de l'URSS, elle continue à être critique à son égard, s'en prenant à sa lourdeur administrative et à sa politisation[5]. Delavenay, en voyage en Pologne au milieu des années 1950, observe qu'il y est très bien reçu et que les cercles intellectuels y sont très favorables à l'Unesco[6]. En Roumanie, qui n'adhère à l'Unesco qu'en 1956, l'opinion se semble pas être très sensibilisée à l'Unesco[7]. De même en Tchécoslovaquie où l'opinion manifeste peu d'intérêt pour l'Unesco dans les années 1950, comme le constate l'ambassade américaine dans ce pays[8].

En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'opinion sur l'Unesco est contrastée. En 1947, Torres Bodet, ministre de l'éducation du Mexique, se consacre sans compter pour faire connaître l'Unesco dans son pays et les autres de la région, notamment par l'organisation d'une conférence à laquelle il convie les ambassadeurs des autres pays latino-américains. Dans ses *Mémoires*, il déplore la passivité qu'avait selon lui l'opinion d'Amérique latine à l'égard de l'Unesco dans ces premières années[9]. En 1947, E. Corner, envoyé en mission par l'Unesco en Amérique latine, y trouve l'opinion très enthousiaste vis-à-vis de l'organisation[10]. La presse d'Amérique latine consacre une couverture spectaculaire à la tournée en Amérique latine de Julian Huxley en juin 1947[11], et à la tenue de la conférence générale à Mexico en

---

tourné dans ses locaux ; la permission en avait été refusée à Hitchcock. C'est dans le cadre de la volonté de revaloriser son image que l'ONU a accepté cela (*Le Monde*, 9 janv. 2004.)

[1] OHRO : entretien L. Evans, p. 678.

[2] RP, 14 mars 1951 : *Literarni Noviny*, Prague, 5 fév. 1951 : « Unesco the Instrument of American Reaction », par A. Strepetov.

[3] RP/10, 6 janv. 1948 : le journal tchèque *Cin* de Brno, 6 déc. 1947 ; RP 21, 8 avril 1948 : le mensuel polonais *The life of Science* (traduction du titre par la RP) publie dans son numéro de janv.-fév. 1948 un article de 5 p., enthousiaste à l'égard de l'Unesco.

[4] Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 139. Article de N. Evgenev dans le journal diplomatique soviétique *Temps Nouveaux*, 29 mars 1950 ; RU, FO 371/95918 : article dans *Uchitelskaya gazeta* (« gazette des enseignants »), n°6, 20 janv. 1950.

[5] *Les Nouvelles de Moscou*, n°42, 19 oct. 1968 : « Moins de paroles et plus d'action ! », par Vassili Vakhrouchev.

[6] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 385-386.

[7] EU, box 1562 : lt. confid. de H. Bartlett Wells (délégation américaine à Bucarest), au département d'état, 2 nov. 1957, 5 p., p. 1.

[8] EU, box 1562 : lt. de Richard W. Tims (ambassade américaine à Prague) au département d'état, 14 nov. 1957.

[9] J. Huxley, *Memories*, *op. cit.*, p. 38. ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 47-48.

[10] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIa : rapport de Corner, 30 mai 1948, 9 p., p. 1 : « Unesco symbolises an ideal and a hope in the minds of all persons that I have met in Latin America » (« L'Unesco symbolise un idéal et un espoir dans l'esprit de toutes les personnes que j'ai rencontrées en Amérique latine »).

[11] EU, box 2242 : *La Razon*, Buenos Aires, 29 juin 1947, « concreto Julian Huxley, su director, las finalidades y propositos de la Unesco » ; *La Prensa*, 30 juin 1947, « Pronuncio una conferencia sobre la Unesco el doctor J.S. Huxley » ; *La Prensa*, 1er juill. 1947 : « Ausentose al Uruguay el Director de la Unesco, Dr. J.S. Huxley ». *La Prensa*, 28 juin 1947, « Esta manana dara una conferencia el Dr. J. Huxley ». *Buenos Aires Herald*, 27 juin 1947, « Julian Huxley arrives » ; 28 juin 1947, « Forthcoming Unesco Conference » ; *The Standard*, 27 juin 1947, « Prof. J. Huxley, Noted Biologist in Argentina » ; *El Clarin*, 27 juin 1947, « Nuestro pais sera invitado a la conferencia de la Unesco. Llego el sabio J. Huxley, jefe de la

octobre-novembre 1947. Les articles, souvent en première page et souvent signés par des membres du personnel de l'Unesco, sont très élogieux à l'égard de l'organisation[1]. Mais les ambassades américaines d'Amérique latine, chargées par le département d'état d'observer l'attitude de l'opinion à l'égard de la visite de Huxley, nuancent cet enthousiasme ; ainsi l'ambassade d'Uruguay observe que la conférence donnée par Huxley à Montevideo, si elle a rassemblé 140 personnes, n'a pas attiré les grands intellectuels du pays, ni des représentants de grands organismes culturels, et qu'elle n'a pas suscité de débat[2]. En 1957, l'ambassade américaine au Pérou signale l'indifférence de l'opinion pour l'Unesco dans ce pays[3]. En 1958, l'ambassade américaine au Brésil estime que les agents de l'Unesco dans ce pays n'auraient pas bonne réputation dans l'opinion brésilienne, et que cela nuirait à l'image de l'Unesco au Brésil[4]. À Cuba, durant toute la période, l'Unesco semble jouir d'un « haut prestige » dans l'opinion, « non seulement dans les cercles officiels, mais aussi parmi le peuple »[5]. Déjà dans l'entre-deux-guerres Cuba avait porté un grand intérêt à l'IICI[6]. Il en va de même en Haïti, pays très pauvre, où l'Unesco suscite beaucoup d'enthousiasme et d'espoir[7].

Ainsi, l'image de l'Unesco varie beaucoup selon les États. Cela est lié en partie au fait que chaque État s'intéresse à l'Unesco pour des raisons différentes (reconstruction, aide au développement, zones arides, coopération intellectuelle, prestige national…)[8]. Il semble que l'Unesco, surtout à partir des années 1960, ait été beaucoup plus populaire dans les pays du Tiers Monde que dans les pays développés[9]. On observe aussi en plusieurs cas une image contrastée de l'Unesco à l'intérieur d'un même État. En réalité, son image au sein d'un État est loin d'être univoque. Au contraire, elle est souvent très variable selon les groupes sociaux et idéologiques. C'est à cette analyse plus fine qu'il convient de se livrer pour mieux comprendre l'image de l'Unesco.

4.2.2. Selon les groupes sociaux et idéologiques.

Milieux coloniaux.

L'attitude des milieux coloniaux (belges, français, britanniques) envers l'Unesco est ambivalente. D'un côté, elle est favorable. En mars 1949, dans *La revue coloniale belge*,

---

organisacion ». *El Mundo*, 30 juin 1947, « Explico extensamente los propositos de la Unesco el professor J. Huxley » ; *El Mundo*, 29 juin 1947, « A la labor de la Unesco se refirio ayer J. Huxley » ; *Buenos Aires Herald*, 30 juin 1947, « J. Huxley explains aims and purposes of Unesco. The first step : To instil belief in world-citizenship » ; box 2242 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Montevideo au secrétaire d'état, 8 juill. 1947 : souligne la « place considérable » accordée par la presse uruguayenne à la visite de Huxley.

[1] RP 16, 19 fév. 1948 : deux articles très favorables dans la revue littéraire mexicaine *Cuadernos Americanos*, nov-déc. 47 ; RP 4, 24 oct. 1947 : *O Jornal*, éditorial, 29 sept. 1947, etc. ; EU, box 2243 : *El Nacional* (Mexico), 23 oct. 1947 : « México va a presentar trascendental tesis ante la Unesco », par Alberto Morales Jimenez ; box 2248 : *Excelsior* (Chili), 8 mars 1948 : « Esta surgiendo un nuevo tipe de diplomacia cultural, habla a Excelsior el nuevo representante de Ecuador en Chile » ; RP 1/49, 14 janv. 1949 : *La Prensa* (Buenos Aires).

[2] EU, box 2242 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Montevideo, au secrétaire d'état, 8 juill. 1947.

[3] EU, box 1562 : lt. de Henry Dearborn (ambassade américaine au Pérou), au département d'état, 2 oct. 1957.

[4] EU, box 1564 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Rio au département d'état, 4 mars 1958, p. 2.

[5] 372/8/MP 01, VII : rapport du chef de la division de l'Amérique latine et des Caraïbes au DG, 11 mars 1965.

[6] EU, Box 1601 : *El Mundo* (Cuba), 26 fév. 1950, « Constituye un exito la creacion de la Unesco », p. 1 et 12.

[7] EU, box 1563 : lt. confid. de l'ambassade américaine de Port-au-Prince au département d'état, 15 nov. 1957.

[8] 347.78 A 102/064(44) « 47 » : lt. non signée adressée à Waldo Leland, président de l'*American Council of Learned Societies*, 18 sept. 1947. Entretien Anne Grinda.

[9] Entretien Anne Grinda.

Marcel Maquet, gouverneur provincial du Congo belge et membre de la délégation belge à l'Unesco, décrit de manière positive le rôle de l'Unesco dans les colonies[1]. En 1950, le *Colonial Office* britannique émet lui aussi un jugement positif[2]. Mais d'un autre côté, on observe, même lorsque cette attitude est favorable, qu'elle est teintée de méfiance, de crainte d'une concurrence ; les puissances coloniales souhaitent servir de modèle à l'Unesco, elles souhaitent que l'organisation rende hommage à leur action d'éducation et de développement dans les colonies ; ainsi, en 1957, plusieurs journaux belges publient un article sur l'éducation de base au Congo belge intitulé « Où la Belgique sert d'exemple à l'Unesco »[3]. Souvent, les milieux coloniaux critiquent l'Unesco, qu'ils percoivent comme une concurrente, et qu'ils cherchent donc à rabaisser dans son action dans les pays en voie de développement[4] ; ainsi, en 1960, le *Colonial Office* critique les opérations de l'Unesco sur le terrain, estimant qu'elles « se révèlent moins utiles que ce qu'elles devraient être »[5].

Milieux intellectuels.

En 1947, plusieurs intellectuels de renom, comme Gandhi, Teilhard de Chardin, Jacques Maritain, acceptent de participer à l'enquête lancée par l'Unesco sur les droits de l'homme[6]. En 1949, l'écrivain K.J. Huysmans affirme à Torres Bodet son intérêt et sa confiance pour l'Unesco[7]. En 1951, Einstein accepte de rédiger un texte sur les droits de l'homme pour l'Unesco[8]. Dans les années 1950, Michel Leiris, Claude Lévi-Strauss, Alfred Métraux, participent au programme sur les races. En 1949, K. Holland, dans un de ses compte rendus au département d'état, observe que l'accession de Torres Bodet au poste de directeur général a suscité un intérêt accru des intellectuels français pour l'Unesco. Torres Bodet lui-même témoigne dans ses *Mémoires* de ce resserrement des liens avec les intellectuels durant son mandat[9].

En revanche, d'autres intellectuels se montrent dès le début sceptiques voire moqueurs à l'égard de l'Unesco, tel Francois Mauriac[10]. Le penseur italien Benedetto Croce, invité, à quatre reprises en trois ans, à diriger la délégation italienne à la conférence générale, refuse invariablement. À la conférence générale de 1950, la presse britannique constate que ni Max Beerbohm, ni Norman Douglas, ni André Gide, ni Hemingay, qui sont pourtant tous en Italie actuellement, ne sont allés assister à la conférence générale[11]. L'admission de l'Espagne franquiste à l'Unesco en 1952 ne fait que détourner de l'Unesco d'autres intellectuels, déçus,

---

[1] RP 9/49, 22 mars 1949 : *La revue coloniale belge*, 1er mars 1949.
[2] RU, FO 371/88915 : lt. de M. H. Dorman (*Colonial Office*) à Miss Salt (*Foreign Office*), 20 mars 1950.
[3] RP, 18 oct. 1957 : *Le Matin*, *La Métropole*, *Agir et réagir* : « Où la Belgique sert d'exemple à l'Unesco ».
[4] RP 10/49, 13 avril 1949 : *Le Peuple*, 16 mars 1949 : « Le Livre d'un Noir du Congo Belge », par Louis Piérard.
[5] RU, CO 859/1390 : lt. confid. de D.M. Smith, à J.S. Champion, 13 sept. 1960 : « prove to be less helpful than they ought to be ».
[6] *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme…*, op. cit.
[7] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 21 : « Le interesaba la Unesco. Creia en ella ».
[8] Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 244.
[9] EU, box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 21 janv. 1949, p. 1. J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 249.
[10] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 82, 85-86 : François Mauriac aurait dit que l'Unesco est « un queso al interior de una nube » (« un fromage dans un nuage ») ; par fromage, il entendait « lo sustancial de los sueldos que percibian los funcionarios » (« les salaires substantiels perçus par les fonctionnaires ») ; et par nuages : « un idealismo brumoso, incapaz de encarnar en la realidad » (« un idéalisme brumeux, incapable de s'incarner dans la réalité »).
[11] *Manchester Guardian*, 18 juillet 1950, « Should Unesco Die ? I. Benedetto Croce's Verdict » [annexe 9].

comme Albert Camus[1]. Il semble qu'au fil du temps l'Unesco soit de moins en moins bien considérée par les intellectuels, en particulier les intellectuels français[2]. Si, début mai 1968, parmi un échantillonnage de quelques élèves de l'ENS interviewés dans le cadre de l'émission *Cinq colonnes à la une*, l'un d'eux dit vouloir travailler à l'Unesco[3], en revanche le fait qu'en mai 1968 l'Unesco n'ait pas été envahie par les étudiants (à part un petit groupe pendant quelques heures), semble être un élément révélateur de la position marginale de cette organisation dans l'opinion estudiantine et intellectuelle en France[4]. Dans une correspondance confidentielle en 1970, Jean Fernand-Laurent souligne que, pour le prochain colloque de l'Unesco sur « l'éducation et le développement de l'homme », il est difficile de trouver un intellectuel français qui accepte d'y participer, et qu'on a « en vain fait appel au président Edgar Faure et au recteur Paul Ricoeur et à d'autres recteurs »[5].

En fait, une grande partie des personnes qui s'adressent à l'Unesco le font par intérêt, que ce soient des représentants d'ONG à la recherche d'un financement[6], des particuliers sollicitant un poste à l'Unesco ou des fonds[7], ou des groupements militant pour diverses causes, sans réel rapport avec l'idéal de l'Unesco, et recherchant un appui, une caution (comme par exemple le « comité de libération de l'Istrie »[8]).

Milieux pacifistes et idéalistes.

L'Unesco suscite un engouement passionné de la part de personnes pacifistes et idéalistes. Ainsi, Léontine Roux, ancienne militante à l'association « La Paix par le droit » dans l'entre-deux-guerres, et directrice de la la « Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix », constituée en 1928, mais qui est « moribonde » au début des années 1950, reporte toute sa ferveur sur l'Unesco, l'assurant de « [s]on indéfectible attachement ». Elle décide même de léguer sa maison à l'Unesco[9]. L'Indien Patnaik, lui aussi pacifiste et idéaliste, est enthousiasmé par l'Unesco et crée le prix Kalinga de vulgarisation scientifique. L'Unesco attire aussi beaucoup d'autres idéalistes, comme par exemple M. Lemkin, qui s'adresse à l'Unesco en 1955 et est reçu par Métraux ; celui-ci est frappé par son enthousiasme idéaliste, qui, estime-t-il, touche au « fanatisme »[10]. En 1970, le multimillionnaire chinois Cy Tung fait une offre de plus de 3 millions de dollars pour acheter le paquebot Reine Elisabeth, et pour le transformer en une université flottante sous les auspices de l'ONU[11]. Par ailleurs, les milieux d'anciens combattants sont dans les premières

---

[1] J. Torres Bodet, *Mémorias III*, *op. cit*., p. 89

[2] Entretiens Cl. Lévi Strauss, Y. Bonnefoy ; P. Lengyel, *op. cit*., p. 53-54. Lengyel estime que durant toute la période, l'Unesco a été méprisée par les intellectuels et universitaires français.

[3] INA : *Cinq colonnes à la une*, 1er mai 1968 : « Normale sup », 1e chaîne.

[4] P. Lengyel, *op. cit*., p. 53-54.

[5] FR., Nantes, carton 104 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 4 p., 25 fév. 1970.

[6] FR, Cabinet du ministre, G. Bidault, carton n°38 : « Unesco, 5 sept. 1946-1er juillet 1948 » : dépliant de l'« Entente mondiale pour la paix ».

[7] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session du conseil exécutif…», 3 août 1947, doc. cit., p. 10 : « Quant aux 2500 candidats français qui se sont découverts subitement une vocation pour la coopération intellectuelle internationale, ils ont donné au Directeur Général de l'Unesco le sentiment que [les Français] ne s'intéressaient à l'Organisation que dans la mesure où ils pouvaient y trouver des places » ; 36 A 653 (44), I : lt. de Mlle Lonjumeau à l'Unesco, 19 janv. 1950.

[8] IT, Affari politici, 1946-1950, organizzazioni internazionali, busta n°26 : lt. de Nicola Tridente (Ente autonoma Fiera del Levante) à l'Unesco, 9 juin 1949 ; télégr. du Comité de libération de l'Istrie à l'Unesco, 27 mai 1950.

[9] X 07.21 (44) Club : lt. de Léontine Roux à l'Unesco, 5 juin 1953 ; Journal Métraux, 12 fév. 1952, p. 356-357 ; 11 sept. 1953, p. 522.

[10] Journal Métraux, 24 janv. 1955 : Lemkin demande que l'Unesco promulgue sa convention sur le génocide, et suggère que l'Unesco fasse composer une cantate sur le génocide.

[11] *Public papers of the Secretary General of the United Nations*, Vol VIII, *op. cit*., p. 465 : transcription d'une conférence de prese de U'Thant, New York, 10 sept. 1970.

années très favorables à l'Unesco, notamment par le biais de leur presse et de leurs organismes comme la Fédération internationale de la presse des anciens combattants (FIPAC)[1].

Il ne s'agit pas seulement de donateurs mécènes isolés, ou de groupes comme les anciens combattants. Une des manifestations originales et intéressantes de l'enthousiasme idéaliste de nombreuses personnes pour l'Unesco est l'envoi spontané d'« hymnes » pour l'Unesco. Un grand nombre de propositions d'hymnes de l'ONU et de l'Unesco sont envoyés spontanément par des particuliers de divers pays à l'Unesco, dès les premières années, bien que l'organisation ne les ait pas sollicités[2]. Ces hymnes [annexe 44] témoignent souvent d'un enthousiasme sincère pour l'ONU et l'Unesco, comme « Nous sommes les Nations Unies », composé en 1946 par les étudiants du College de l'Indiana (États-Unis), ou « L'Unesco à la rescousse », envoyé en 1950 par une Américaine qui se déclare « passionnée par l'Unesco »[3]. En 1951, un Britannique envoie un hymne de sa composition, intitulé « Unesco, Lumière du Savoir » ; il y joint une lettre fervente, dans laquelle il fait l'éloge de « votre merveilleuse Organisation », qu'il considère comme « l'espoir du monde »[4]. Le texte de cet hymne serait, en traduction française [cf. annexe 44 pour la version originale anglaise] :

« Unesco, châsse des Nations,
Par la Volonté du Ciel tu tiens
La sainte Lampe du Savoir
Pour éclairer et guider le Monde.
Guider le Monde vers la Paix, donc,
Est ta Destinée Divine ;
Unesco, Lumière du Savoir,
Continue à guider l'Humanité.

Unesco, Lumière du Savoir,
Tiens haut la Lampe de la Paix ;
Resplendissant sur tous les enfants de Dieu,
La Lumière doit être vue par le Monde entier.
Les yeux du Monde regardent,
La Lumière du Seigneur est ton guide ;
Mène l'Humanité vers les verts pâturages de Dieu,
Unesco, marche, marche devant ! »

Le vocabulaire employé, avec des termes comme « châsse » (coffre où l'on garde les reliques d'un saint), « Ciel », « sainte », « Destinée Divine », « enfants de Dieu », « Lumière du Seigneur », « verts pâturages de Dieu », témoigne clairement d'une inspiration chrétienne. Dans l'esprit de l'auteur, l'Unesco tient la place d'une église, elle suscite les même espoirs, le même rassemblement de fidèles ; comme une religion, l'Unesco promet le bonheur éternel dans l'avenir.

Dès 1949, devant l'afflux non sollicité de chants envoyés à l'Unesco, Torres Bodet suggère à l'ONU que l'Unesco se charge d'organiser un concours permettant de sélectionner un chant qui deviendrait l'hymne officiel des Nations Unies et de l'Unesco. Mais l'ONU répond que cette proposition pose « de nombreux problèmes, vu la grande diversité culturelle

[1] RP 9/49, 22 mars 1949 : *L'invalide belge*, organe des anciens combattants belges.
[2] X 07.136.7 : réponse d'Isadora Falcao, de la section de musique de l'Unesco, 21 avril 1947.
[3] X 07.136.7 : lt. d'Elisabeth Jordan, de Pittsburgh, à Torres Bodet, 7 déc. 1950 ; « I am so fond of UNESCO » ; « Unesco to the rescue ».
[4] X 07.136.7 : lt. de Philip Campbell-Doyle (de Richmond, Surrey, Angleterre), à l'Unesco, 12 juill. 1951 : chant « Unesco light of learning » ; « your great Organization » ; « You are, indeed, the hope of the world » ; lt. de Philip Campbell-Doyle à l'Unesco, 14 août 1951.

et linguistique des États membres ». Le secrétaire-général encourage cependant l'Unesco à collecter des chansons et des hymnes « susceptibles d'être utilisés lors de la commémoration de la Journée des Nations Unies ou d'autres cérémonies non-officielles auxquelles prennent part des groupes privés ». Mais cette demi-mesure ne satisfait pas l'Unesco. Peu de temps après, Maheu observe que « Lake Success [l'ONU] n'est pas disposé à traiter la question sérieusement et qu'on s'est même un peu étonné de l'intérêt que nous lui portions », et persuade Torres Bodet d'abandonner cette affaire[1].

L'Unesco continue dans les années 1950 et au début des années 1960 à recevoir de très nombreux hymnes, malgré ses explications répétées que « l'Unesco n'est pas en quête d'un hymne universel ». Outre des Anglo-Saxons, ce sont aussi des Français, des Italiens, des Belges, et des Latino Américains[2] qui envoient des hymnes, plus passionnés et dithyrambiques les uns que les autres, et souvent teintés d'un style religieux, à l'image de celui-ci :

« Gloire, Gloire, à l'Unesco (bis)
L'Univers entier l'acclame (bis)
Dans la joie et la paix
L'Univers entier l'acclame
Dans la joie, la joie et la paix
Gloire, Gloire à l'Unesco (bis)
Oui Gloire, oui Gloire à l'Unesco !
Tout renaît sur la Terre au souffle de son amour
Tous les peuples sont frères et réunis pour toujours
Sur la planète entière règne à jamais le bonheur
Le bonheur pour enchanter tous les cœurs !
Sur la planète entière règne à jamais le bonheur !
Gloire, Gloire à l'Unesco ! (bis)
Gloire, oui Gloire à l'Unesco ! »[3]

En outre, l'Unesco attire souvent des personnes ésotériques. Ainsi, en 1969, Lanza del Vasto s'adresse à l'Unesco ; penseur franco-italien, auteur d'ouvrages ésotériques, il dirige une communauté utopique artisanale à Bollène, dans le Vaucluse[4].

Certains fonctionnaires de l'ONU ont une bonne image de l'Unesco. Ainsi en 1950, Gustavo Duran, directeur du département des affaires sociales à l'ONU, écrit à Alva Myrdal : « à mon avis, la conférence générale de l'Unesco est l'élément le plus stable dans notre monde instable »[5]. Mais en général, parmi les fonctionnaires de l'ONU, l'Unesco n'a pas une très bonne image. Elle se voit souvent reprocher d'être trop nébuleuse, détachée des réalités. Ainsi, en 1952, l'observateur des Nations Unies à une réunion inter-agences organisée par l'Unesco estime que cette réunion a été « décevante » et « même inutile », et affirme que

---

[1] X 07.136.7 : lt. de Benjamin Cohen, secrétaire général adjoint de l'ONU, à Torres Bodet, 29 mars 1949, en réponse à la lt. de Torres Bodet à T. Lie, du 8 mars 1949. ; lt. de J Thomas au cabinet du directeur général, 8 avril 1949.

[2] X 07.136.7 : lt. de Zuckermann à Théo Vock, 6 mai 1963 ; lt. d'Ola Lingé à l'Unesco, non datée ; lt. d'André Goutorbe, dit André Clamens, à J. Huxley, 26 février 1947 ; hymne : « Salut aux jours nouveaux ! Hymne à la paix » ; « La grande chanson » par Georges Millandy, 1937 ; chant intitulé « A l'Unesco », par l'Italienne Mlle Augusta Fipet, dédidacé à Veronese ; lt. de Théo Vonck (auteur compositeur, Anvers) à l'Unesco, 15 avril 1963 : il envoie son chant « Hymne Unesco/*Unesco Anthem* », avec les paroles en anglais, français, néerlandais, allemand ; lt. de Frederico Siller, secrétaire de la délégation mexicaine, au DG, 21 oct. 1952 : il lui envoie l'hymne « Unesco » réalisé par Bonifacia Aguirre de Bosque et Nicolas Cuevas Rivera ; lt. de José Ruiz Martinez au DG, 8 fév. 1955 : il lui envoie un hymne intitulé « L'Unesco ».

[3] Chant « A l'Unesco », par Augusta Fipet, doc. cit.

[4] FR, Nantes, carton 104 : note du 5 août 1969, non signée.

[5] ONU, RAG-2/76, box 11 : lt. de G. Duran à A. Myrdal, 1er juin 1950 : « in my opinion, the general conference of Unesco is the most stable element in our unstable world. [...] it gives me a comforting feeling of continuity and permanence ».

l'ONU et les autres agences « sont dirigées par des gens pratiques qui ont les pieds solidement ancrés sur terre » alors que les fonctionnaires de l'Unesco lui ont à cette réunion donné « l'impression de gens parlant du haut de la dernière plateforme de la tour Eiffel à des gens installés à terre »[1]. Cependant l'Unesco jouit de certains soutiens à l'ONU, notamment de celui du secrétaire-général U'Thant[2].

Milieux éducatifs.

Dès les premières années, l'Unesco jouit du soutien et de la coopération de plusieurs organisations éducatives nationales dans les différents États membres, comme en Italie l'importante *Unione nazionale per la lotta contro l'analfabetismo*[3], aux États-Unis la NEA[4] et la *American association of school admnistrators* (AASA)[5], en France la Ligue de l'enseignement et le mouvement « Peuple et culture »[6], en Inde la *United Schools Organization* (USO)[7], etc[8]. Dans divers États membres, les revues enseignantes publient des articles positifs sur l'Unesco[9]. Des ONG éducatives apportent aussi leur soutien à l'organisation, comme la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (WCOTP), qui est dès le début très liée à l'Unesco, par le statut consultatif prévu pour les ONG, et en reçoit à ce titre une subvention annuelle[10].

Aux États-Unis, le soutien apporté par les milieux éducatifs à l'Unesco tranche avec les critiques dont elle est l'objet dans une autre partie de la population. Dès 1948, le *Teacher's College* de l'université Columbia à New York propose un cours intitulé « L'éducation internationale et l'Unesco »[11]. La NEA joue un rôle de fervent promoteur de l'Unesco aux États-Unis, et s'efforce de la défendre contre les accusations dont elle est l'objet de la part des groupes de pression nationalistes[12]. Elle diffuse dans les années 1950 des brochures visant à lui rallier l'opinion américaine, et surtout à rassurer cette opinion, qui s'inquiète de ses ambitions dans le domaine de l'éducation, et la soupçonne de vouloir régenter le système éducatif américain ; elle s'efforce de convaincre l'opinion américaine qu'il est légitime d'instaurer un enseignement sur l'ONU et l'Unesco dans les écoles américaines[13].

---

[1] ONU, RAG 2/76, box 7 : rapport de L.B. Ges, observateur des Nations Unies, sur les journées d'études inter-agences spécialisées pour la diffusion de la connaissance scientifique, Unesco, 10-12 sept. 1952.

[2] U'Thant, dans plusieurs de ses discours en 1962-63, fait la promotion de l'Unesco, citant la phrase du préambule de son Acte constitutif (*Public Papers …, op. cit.*, Vol. VI, p. 120 : discours « Education For Peace », prononcé à Carleton University, Ottawa, 25 mai 1962 ; p. 488 : « The Guilty Generation », discours prononcé au dîner de l'*American Association for the United Nations*, New York, 11 nov. 1963) ; Kurt Waldheim, en 1972, rend visite à l'Unesco (film n°285, 1972).

[3] X 07.83 Lengrand, I : 19 avril 1951 : rapport de P. Lengrand à H.L. Elvin, 4 p., p. 2-3.

[4] Laves et Thomson, *op. cit.*, p. 373, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 222.

[5] *The United Nations, Unesco, and American Schools*, NEA, AASA, déc. 1952, 8 p.

[6] X 07.83 Lengrand, I : lt. du mouvement « Peuple et culture » au DG, fév. 1965, pour l'inviter à son congrès annuel.

[7] *Unesco in schools, op. cit.*, préface.

[8] EU, box 1603 : lt. confid. de l'ambassade américaine du Luxembourg au département d'état, 12 mai 1950.

[9] RP 17/49, 17 juin 1949 : *Le Peuple* (Belgique) : article de Fernand Dubois, inspecteur de l'éducation : « L'Unesco vivra et répandra sa bienfaisante chaleur sur le monde si les hommes le veulent, s'ils savent oublier leurs appétits personnels, familiaux, nationaux, raciaux et autres » ; RP 25/49, 20 août 1949 : *Schoolmaster* (Londres), 28 juill. 1949 : « In Harmony With All Mankind ».

[10] X 07 A 120/197 UNSA : lt. de William G. Carr, secrétaire genéral de la WCOTP, à Paul Bertrand, 26 oct. 1965 ; W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, p. 373 (réf. citée par G. Archibald, *op. cit.*, p. 222).

[11] *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 5 : « Un cours sur l'Unesco à Columbia » ; cours donné par le professeur Donald Tewksbury.

[12] G. Archibald, *op. cit.*, p. 232.

[13] *The United Nations, Unesco, and American Schools*, doc. cit.

Cependant les milieux éducatifs ont, dans les premières années, tendance à reprocher à l'Unesco de ne pas tenir suffisamment compte de leur expérience[1]. L'Unesco fait des efforts particuliers en leur direction. En 1952, à la suite d'une conférence qu'il donne à Dijon, Maheu observe : « le corps enseignant français m'a paru à la fois très désireux de participer à l'action de l'Unesco et très ignorant de la nature et des modalités de cette action », et signale au secrétariat l'importance de « prendre des contacts directs avec ces milieux, pour nous si importants », et « d'utiliser au maximum ces contacts »[2]. C'est aussi dans les milieux étudiants que l'Unesco suscite des enthousiasmes, du moins au début. Ainsi, en 1949, Torres Bodet, en voyage à Rennes, rencontre des étudiants passionnés par l'Unesco[3] ; et en 1950, Lorna McPhee, envoyée au Danemark, y est impressionnée par l'enthousiasme manifesté par les étudiants pour participer activement à son oeuvre[4]. En revanche, il existe aussi tout un courant hostile de la part de certains milieux éducatifs américains, conservateurs, nationalistes, et attachés à la liberté de l'enseignement, dans la tradition américaine de la décentralisation de l'enseignement, et opposé à ce qu'une instance internationale édicte des normes en matière éducative[5]. Pour ces milieux, l'action de l'Unesco dans le domaine de l'éducation est une tentative d'intrusion dans le système éducatif américain, traditionnellement caractérisé par la liberté des États en matière de programmes ; ainsi ils s'opposent au concours d'essais et d'affiches lancé en 1948 par l'Unesco en milieu scolaire, avec une virulence que ne semble pas justifier son caractère plutôt anodin[6]. Dès le début des années 1950, et pendant de longues années, le programme de l'Unesco d'éducation à la compréhension internationale et de lutte contre le racisme rencontre la vive hostilité d'une grande partie de l'opinion américaine, qui voit dans ce programme une ingérence illégitime de l'Unesco dans son système éducatif et une volonté de miner ses valeurs. Les vives attaques formulées au Congrès américain en 1952-53 contre ce programme traduisent cette hostilité[7]. En janvier 1953, la ville de Los Angeles décide l'interdiction de la diffusion de la brochure *The E in Unesco*, dans les écoles de la ville, brochure réalisée et diffusée par des enseignants de Los Angeles favorables à l'Unesco, afin de promouvoir son action auprès des élèves. Par réaction à cette initiative des enseignants, se développe à Los Angeles un fort courant hostile à l'Unesco, qui entraîne la mise au ban (et au chômage) des enseignants et directeurs d'écoles suspectés de sympathies pour l'Unesco et pour ses conceptions éducatives[8]. Cette affaire donne lieu à une vive controverse, la « controverse de Los Angeles », qui se traduit par de nombreux articles dans la presse californienne soit hostiles soit favorables à cette brochure et plus largement à l'Unesco. Eleanor Roosevelt déplore cette situation et estime que « la fureur

---

[1] RP 9/49, 22 mars 1949 : *L'Enseignement public*, mars 1949 : cette revue exprime sa déception du manque de coordination entre l'Unesco et le travail des fédérations intrenationales du personnel enseignant, alors que « les organisations d'enseignants ont une documentation et une expérience qui peuvent être utiles à l'Unesco en lui offrant des contacts directs avec l'opinion publique ».
[2] X 07.83 Maheu, I : mémo de Maheu à Farr, 7 fév. 1952.
[3] X 07.83 Torres Bodet, IV : note de Jean Chanderli, 21 nov. 1949, p. 3. En particulier, un étudiant, Claude Durand, lui dit vouloir faire une thèse de doctorat sur « l'Unesco et sa mission ».
[4] EU, box 1603 : rapport confid. de K. Holland au département d'état, 12 mai 1950, 6 p., p. 4.
[5] EU, box 1602 : lt. de Worth McClure à George Stoddard (président de l'université de l'Illinois), 21 mars 1950.
[6] M.H. Holcroft, *Lebanon...*, *op. cit.*, p. 75.
[7] Congrès,vol. 98, 82e congrès, 2e session, 8 janv.-7 juill. 1952 : articles and editorials : Unesco booklet, A 431 ; Unesco threat to our schools, A4252 ; remarks in House : pamphlets by Unesco, A2075 ; Unesco : interference in domestic affairs, A 2914 ; Vol. 99, 83e congrès, 1e session, 3 janv.-3 août 1953 : articles and editorials, « The E in Unesco », A1370 ; statements : the UN Unesco and American schools, issued by the National education association, A 966 ; Benton, box 401 : lt. de Benton à Alvin Roseman, 25 juill. 1967.
[8] G. Archibald, *op. cit.*, p. 231-232 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 45 ; *The E in Unesco*, Los Angeles city school districts, 1950-51, 96 p., p. 9.

à Los Angeles concernant l'Unesco dans les écoles ne se serait pas produite si chacun avait connu les faits au sujet de l'ONU et de l'Unesco »[1]. La controverse de Los Angeles connaît des répliques dans tous les États-Unis, et laisse des traces dans les années qui suivent. Ainsi, en 1954, un universitaire new-yorkais observe que depuis cette affaire de Los Angeles, « dans de nombreuses communautés, les Nations Unies et en particulier l'Unesco sont considérés comme des sujets controversés », et que « la plupart des administrateurs d'écoles, par conséquent, hésitent à exposer leurs étudiants au matériel de l'Unesco », et il constate qu'il demeure une « large résistance envers l'usage du matériel de l'Unesco » chez l'ensemble des professeurs et éducateurs américains[2]. Et en 1957, Maheu écrit à Veronese : « Los Angeles a été, comme vous savez, et continue d'être, quoique à un moindre degré, le théâtre de vives polémiques entre partisans et adversaires de l'Unesco »[3].

Cette hostilité de milieux éducatifs américains contre l'Unesco se poursuit pendant de longues années. En 1961 est diffusé un pamphlet intitulé *Lest We Forget…*, de Mrs Joe Price, dénonçant la supposée mainmise de l'Unesco sur l'éducation aux États Unis, avec par exemple ces affirmations : « la propagande des Nations Unies pour la paix nous [les Américains] a amenés à renier notre héritage national au profit d'un ordre mondial dominé par les communistes » ; « la menace de contrôle des États-Unis par les communistes existe aujourd'hui […] sous la forme de la colombe de la paix des Nations Unies ». Le pamphlet dénonce la direction des activités éducatives de l'Unesco par une Soviétique, ce qui est d'ailleurs inexact[4].

Le programme sur les races en particulier suscite beaucoup d'hostilité dans les milieux éducatifs conservateurs aux États-Unis, soutenus par le département d'état. L'Américain G. Saenger, que l'Unesco sollicite pour faire le bilan de la réception des brochures sur les races dans les lycées et universités américains, rappelle qu'aux États-Unis, « dans de nombreuses communautés, les Nations Unies et en particulier l'Unesco sont considérés comme des sujets controversés ». « La plupart des administrateurs d'écoles, par conséquent, hésitent à exposer leurs étudiants au matériel de l'Unesco », observe-t-il à la suite d'entretiens avec dix surintendants d'écoles à New York et dans le New Jersey. Il observe que dans ce contexte défavorable, « la ville de New York a constitué une exception », car le *Board of Education* a donné sa permission pour que plusieurs lycées et universités fassent lire ces ouvrages aux étudiants[5].

Milieux religieux.

Les milieux religieux sont également partagés. On y constate d'une part un fort soutien à l'Unesco, d'autre part une attitude hostile. L'intérêt des milieux catholiques pour l'Unesco

---

[1] RP, 19 mai 1953 : 12 articles de journaux locaux de Californie.

[2] 3 A 31 Race question in modern science : mémo confid. de Gerhart Saenger, New York University, « The Effectiveness of the Unesco Pamphlet Series on Race », janvier 1954, 20 p., p. 3 et 18 ; G. Saenger, « The Effectiveness of the Unesco Pamphlet Series on Race », *International Social Science Bulletin*, 1954, n°6, p. 488-503.

[3] Veronese, carton 33 : lt. de Maheu à Veronese, 24 sept. 1957.

[4] EU, box 823 ; *Lest We Forget…*, par Mrs. Joe Price, sept. 1961, p. 1, 3-4. « UN propaganda for peace has led us to forsake our National Heritage for a Communist dominated World Order. […] The threat of Communist control of the usa exists right now [...] through the UN's dove of peace ».

[5] Congrès, Vol. 104, 85e congrès, 2e session, 7 janv.-24 août 1958 : remarks in House : Unesco, racial studies, 18991 ; Journal Métraux, 8 avril 1953, 13 avril 1953 ; mémo de Gerhart Saenger, janvier 1954, doc. cit., p. 1-3.

est lié au grand intérêt des papes en personne et des milieux pontificaux pour l'Unesco, durant toute la période. Dès 1947, *L'Osservatore Romano*, organe du Vatican, publie de nombreux articles favorables à l'Unesco, prônant d'une part une participation des groupes catholiques à ses efforts, et d'autre part une adhésion plus nette de l'Unesco aux conceptions chrétiennes[1]. En octobre 1947, *Pax Romana* publie un article intitulé « Les Catholiques et l'Unesco », qui fait l'éloge de l'organisation : « le but de l'Unesco est fantastique, et certains de ses buts sont du plus profond intérêt pour le catholicisme »[2]. En 1951, le pape Pie XII en personne invite les catholiques à se joindre aux efforts de l'Unesco ; la même année, dans son discours devant la conférence générale, le nonce apostolique de France, Mgr. Roncalli, observateur du Vatican, engage les catholiques à coopérer avec elle. En 1957, dans un discours devant l'Union mondiale des organisations féminines catholiques, ainsi que dans l'encyclique *Fidei Donum*, Pie XII répète cette invitation, présentant l'engagement des catholiques dans les organisations internationales comme relevant du « grand devoir missionnaire des chrétiens »[3]. La même année, l'archevêque de Milan, observateur permanent du Saint Siège à l'Unesco, publie un ouvrage intitulé *L'éducation, la science et la culture*, dont le titre même est une allusion à son sigle, et qui traite de la collaboration entre l'Eglise et l'Unesco dans ces trois domaines. Il y souligne d'ailleurs l'importance supérieure selon lui de la fonction culturelle de l'Eglise sur celle de l'Unesco, considérant cette dernière comme une « institution jeune » aux principes « non nettement définis »[4].

Durant le mandat de Maheu, la proximité entre l'Unesco et le Vatican se traduit par des rencontres fréquentes entre lui-même et Paul VI, et par des citations du pape dans les publications de l'Unesco, notamment des citations de l'encyclique *Populorum Progressio*[5]. À ces bonnes relations entre l'Unesco et le Vatican contribuent dans les années 1960-70 Mgr. Benelli, que Larnaud qualifie de « grand apôtre de l'Unesco », et le futur pape Jean-Paul II, alors membre du conseil pontifical pour les laïcs, et très intéressé par l'Unesco[6]. Au milieu des années 1960, lors du concile Vatican II, se produit un rapprochement important entre le Vatican et l'Unesco ; ainsi, dans le cadre de ce concile est organisée en 1966 une « rencontre des cultures de l'Unesco », au cours de laquelle Jacques Maritain exprime des idées favorables à l'Unesco, évoquant la nécessité d'une « renonciation décisive à l'idée ou à l'idole de la souveraineté de l'État » et la mise en place d'une « autorité politique supranationale »[7]. Dans un article du *Figaro* en 1964, Jean Guéhenno fait un rapprochement entre le concile Vatican II et la conférence générale de l'Unesco, parlant des délégués à cette conférence générale comme « des 'pères conciliaires' d'un autre concile dont les débats concernent toute la terre ». La même année, dans *La Croix*, Mgr. Bertoli insiste sur la convergence entre « une Eglise en état de Concile et l'Unesco qui se repense elle-même en fonction d'un nouvel

[1] RP 16, 19 fév. 1948 : 5 articles de l'*Osservatore Romano* ; RP 48, 25 oct. 1948 : *L'Osservatore Romano*, 8 oct. 1948.
[2] RP 14, 4 fév. 1948 : *Ricerca*, 15 janv. 1948, reproduit un article publié dans *Pax Romana* en oct. 1947, intitulé « Les Catholiques et l'Unesco ».
[3] Cité dans Mgr. Bertoli, « Le Saint-Siège et l'essor des organisations internationales », 15 nov. 1960, doc. cit. : cite les paroles prononcées par Pie XII dans son discours du 5 oct. 1957, et dans l'encyclique *Fidei Donum* (1957).
[4] RP, 13 déc. 1957 : *Etudes*, revue de la société de Jésus, nov. 1957.
[5] Ex. : *Regard sur l'Unesco*, Paris, Unesco, 1973, p. 49 : « La participation de l'Unesco au PNUD trouve sa justification dans une phrase comme celle du pape Paul VI dans l'encyclique *Populorum Progressio* : 'Le développement est le nouveau nom de la paix' ».
[6] Entretien Jean Larnaud.
[7] Intervention de Jacques Maritain pendant la 'Rencontre des Cultures de l'Unesco', sous le signe du Concile œcuménique Vatican II, en avril 1966, intitulée « Les conditions spirituelles du progrès et de la paix ».

humanisme »[1]. L'inscription du Vatican dans le « registre international de la propriété culturelle sous protection spéciale » à l'Unesco, en 1960, lors d'une cérémonie présidée par le directeur général, est révélatrice de la sympathie de l'Unesco pour le Vatican[2]. En 1974, le pape décerne à l'Unesco le prix Jean XXIII pour la paix[3].

Le grand intérêt des milieux pontificaux pour l'Unesco est relayé dans la population catholique par l'intermédiaire du « Centre Catholique International de Coordination auprès de l'Unesco » (CCIC), créé en 1947 à Paris à la suite de la conférence des organisations internationales catholiques (OIC) ; ce centre vise à informer les catholiques sur l'Unesco et à les aider à coopérer avec elle ; pour M. Deliance, son directeur, il a joué un rôle de vase communicant entre de nombreuses organisations catholiques et l'Unesco[4]. Selon Maurice Barbier, il a joué le rôle d'un « petit groupe de pression, discret mais efficace »[5]. Des bureaux de ce centre sont établis à Genève, New York et Rome, mais selon Jean Larnaud ceux-ci ont été peu actifs[6]. Encouragées par le CCIC, de nombreuses OIC obtiennent le statut consultatif auprès de l'Unesco[7] ; c'est le cas notamment du mouvement des scouts[8], et du Conseil international des chrétiens et des juifs (CICJ)[9]. La correspondance importante entre la division de liaison avec le public de l'Unesco, et Jean Larnaud, secrétaire général du CCIC, témoigne des liens très étroits et continus entre l'Unesco et le CCIC[10].

Grâce à l'action du CCIC, de nombreuses organisations catholiques se lient dès les premières années avec l'Unesco[11], notamment la Fédération mondiale des jeunesses féminines catholiques, l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes filles[12], *Pax Romana*, l'association des femmes catholiques, la JOC, la JAC[13], les scouts[14], ou des organisations non spécifiquement catholiques mais se revendiquant d'« une interprétation spirituelle de l'univers », dans la « tradition judéo-chrétienne », comme la « Fraternité Mondiale » (« *World Brotherhood* »), ONG créée en 1950 sous la présidence de Paul-Henri Spaak[15], ou la « Grande Fraternité Universelle », avec laquelle l'Unesco s'associe en 1954[16] ; la coopération entre les

---

[1] RP, 13 nov. 1964 : *La Croix* : article de Mgr. Bertoli ; *Le Figaro*, 16 nov. 1964 : chronique de J. Guéhenno, p. 1.
[2] RP, 10 fév. 1960.
[3] *Le Courrier de l'Unesco*, déc. 1974, p. 41 : « L'Unesco reçoit le prix Jean XXIII pour la paix ».
[4] Entretien Deliance ; Maurice Barbier, *L'Eglise catholique …*, p. 90-95 ; Mgr. Bertoli, « Le Saint-Siège et l'essor … », doc. cit. ; Biogr. Rupp : le premier secrétaire général du CCIC est le chanoine Rupp.
[5] M. Barbier, *op. cit.*, p. 5.
[6] Entretien Jean Larnaud.
[7] M. Barbier, *op. cit.*, p. 90-95.
[8] *Bulletin de reconstruction et réhabilitation*, Unesco, août-sept. 1947, n°8-9, vol. 1, p. 7 : rapport sur la 11e conférence internationale des scouts.
[9] 323.12 A 01 ICCJ, I : rapport de la conférence internationale extraordinaire contre l'antisémitisme, Seelisberg, 1947 : un observateur de l'Unesco y participe, Arvid Brodersen ; II : à partir de 1948 s'établit une collaboration entre l'Unesco et le CICJ ; EU, box 2241 : *New York Times*, 6 avril 1947 : le département d'état américain soutient la candidature du CICJ au statut consultatif de l'Unesco.
[10] X 07 .21 (44) Club : lettres de Grinda à Larnaud, années 1960-70 ; lt. de Jean Larnaud à l'Unesco, 5 sept. 1972.
[11] Reg 1632, II : lt. de Giorgio La Pira à Luther Evans, 10 oct. 1958, au sujet du colloque méditerranéen de Florence, organisé dans le cadre des « congrès pour la paix et la civilisation chrétienne ».
[12] ED/128, 23 juin 1953 : rapport final de la réunion consultative des représentants des organisations internationales de jeunesse, 12 p.
[13] Entretien Jean Larnaud ; XO7.21(44)NC, I : doc. du 22 oct. 1952 : dans le « comité Jeunesse » mis en place au sein de la Commission nationale française, un tiers des membres sont catholiques.
[14] Anne Grinda, *Les Clubs Unesco…*, *op. cit.*, p. 46 ; *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1960 ; *Bulletin de reconstruction et réhabilitation*, Unesco, août-sept. 1947, n°8-9, vol. 1, p. 7 : rapport sur la 11e conférence internationale des scouts ; X 07.21 (44) Club : lt. de Joseph Burg à l'Unesco, 3 mai 1950.
[15] 327.6 A 01 WB, I et II : cette organisation est associée à l'Unesco à partir de 1958.
[16] 327.6 A 01 U.G.B. son objectif est la « rééducation de l'être », « le Progrès de la Grande Famille Humaine » ; lt. de V. Hercik, destinataire non précisé, 15 septembre 1954.

OIC et l'Unesco se développe de manière particulièrement forte en Belgique[1]. Jean Larnaud, qui a dirigé le CCIC pendant 45 ans, estime que le bilan de l'action du CCIC est « très positif », mais reconnaît que cette action a été affaiblie par des rivalités internes (notamment des rivalités entre le CCIC et la « conférence des OIC », le CCIC accusant celle-ci de vouloir l'absorber) et observe que l'action du CCIC n'a pas réussi à toucher directement le grand public catholique, qu'elle a seulement été indirecte, auprès des organisations catholiques, et des missionnaires sur le terrain. Il estime que les relations entre le CCIC et le Saint-Siège ont toujours été excellentes[2]. Au sein du CCIC est créée au début des années 1950 une section d'éducation de base sous la direction du père Quéguiner, qui publie dans ce cadre un ouvrage à l'intention des missionnaires pour les inciter à resserrer leur coopération avec les missions éducatives de l'Unesco sur le terrain[3]. Le lien privilégié de l'Unesco avec les OIC est patent si l'on observe qu'à la Conférence des représentants des organisations internationales de jeunesse, organisée en 1951 par l'Unesco, sur les 23 organisations représentées, 10 sont d'obédience catholique. Seule une autre religion est représentée, la religion juive. En 1953, à la réunion consultative des représentants des organisations internationales de jeunesse organisée par l'Unesco, la seule religion représentée est la religion catholique[4].

Le lien privilégié des catholiques avec l'Unesco se perçoit aussi au fait que de nombreux catholiques font partie des commissions nationales, parfois à des postes de direction. Ainsi, au début des années 1950, la commission nationale colombienne est dirigée par un prêtre, Rafael Gomez Hoyos[5]. De même, Louis François, secrétaire général de la Commission nationale française, protestant lui-même, est très favorable à la participation de personnalités catholiques aux affaires de l'Unesco. Ainsi, en 1949, il écrit au directeur général que « la commission nationale approuve entièrement le choix comme experts de M. J. Maritain ou à son défaut de M. E. Mounier pour l'enquête sur le principe des démocraties »[6].

Dès le début, les catholiques français sont ralliés à l'Unesco par le discours de Maritain à la conférence générale de 1947, et par le soutien donné à l'Unesco par Teilhard de Chardin, qui la conçoit comme « une forme […] de religion »[7]. En France[8], comme en Belgique[9], et en Italie[10], les milieux catholiques sont dès le début très favorables à l'Unesco.

L'Unesco jouit aussi de l'intérêt de certains milieux catholiques aux États-Unis, notamment par le biais de la *Catholic commission on intellectual and cultural affairs*

---

[1] Entretien Jean Larnaud ; Veronese, carton 33 ; lt. de M. Baers et de A.M. de Vuyst (de l'Union catholique internationale de service social, Bruxelles) à Veronese, 3 janv. 1958.
[2] Entretien Jean Larnaud.
[3] *Unesco and catholic collaboration*, *op. cit*., p. 38-46.
[4] ED/121, 18 fév. 1952, p. 2-4 ; ED/128, 23 juin 1953, 12 p.
[5] 375 (86) A 63 VP : lt. de Guillermo Francovich, directeur du centre de La Havane, à A. de Blonay, 4 avril 1952.
[6] 329.18 A 53 CIPSH, IV : lt. de L. François au DG, 19 mars 1949.
[7] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 91-92 : « una forma […] de religion ».
[8] *La Croix* et *Témoignage Chrétien* consacrent une large place à la première conférence générale. *La Croix* publie presque chaque jour en deuxième page un long article sur deux colonnes présentant l'évolution des travaux de la conférence ; RP 22/49, 22 juill. 1949 : *La Croix*, 13 juill. 1949. Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 1e séance plénière, 6 nov. 1947, ouverture de la session par le chef de la délégation française, J. Maritain, p. 31. J. Thomas, commentant ces propos, ecrit : « On devait plus tard s'y référer à mainte reprise ; jamais, dans les annales de l'organisation, un tel effort n'a été accompli pour tracer la voie qu'elle devait suivre ». Jean Thomas, *op. cit*., p 48.
[9] RP, 18 avril 1952, *Chantiers* (Bruxelles), mars 1952 : article de 6 p. par Paul Van Vracem, de l'université catholique de Louvain : article enthousiaste à l'égard de l'Unesco.
[10] En Italie, plusieurs villages d'enfants créés par des ecclésiastiques sont soutenus par l'Unesco, comme le « villagio del Fanciullo » dans les Abruzzes, créé par l'abbé Don Guido Visendaz : *Le Courrier de l'Unesco*, août 1949, p. 9 : « Cité d'enfants en Italie ».

(CCICA), de la *Catholic University of America*[1], de la *Church Peace Union*[2], de *Pax Romana*, de la *National Catholic Educational Association*, de la *National Catholic Welfare Conference*[3], et de journaux chrétiens comme notamment le *Christian Science Monitor*[4] ; elle bénéficie du soutien de nombreux prêtres catholiques américains[5]. Elle a aussi le soutien des milieux catholiques en Amérique latine[6], ainsi qu'au Japon, où de nombreux clubs Unesco sont liés à des associations catholiques[7].

Tout au long des années, les milieux catholiques français restent très favorables à l'Unesco, comme en témoignent la presse catholique, les lettres enthousiastes de religieuses et d'enseignantes d'écoles catholiques à l'Unesco (« j'admire […] les conceptions hautement humanistes dans lesquelles vous vous engagez » écrit Mme Frappier, professeur à l'école normale catholique), les liens entre le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC) et l'Unesco, et l'existence de clubs Unesco créés dans des écoles catholiques et dont les activités sont orientées dans un sens religieux ; ainsi, dans le cadre du club Unesco qu'il crée au collège épiscopal de Bitche, l'abbé Féry invite dans les années 1960 des figures catholiques comme l'abbé Pierre et sœur Emmanuelle[8].

Dès sa création en 1951, la Commission nationale allemande pour l'Unesco donne une place importante aux organisations chrétiennes, notamment l'« œuvre culturelle de l'Eglise évangélique allemande », et le « Comité central des catholiques allemands ». En 1952, l'Unesco organise à Francfort une réunion de personnalités catholiques et protestantes pour discuter de l'Unesco. À la suite de cette réunion, Rudolf Salat, de l'Unesco, écrit à l'archevêque de Limbourg, qui y a participé, pour lui « exprimer [s]a sincère joie que les cercles chrétiens s'intéressent de plus en plus à l'Unesco et à ses problèmes, et que l'on ait réussi à rassembler les représentants des deux confessions pour des discussions en commun ». Il exprime les mêmes sentiments au représentant de l'Eglise évangélique allemande, et lui exprime sa « conviction que les églises peuvent faire des choses décisives dans le domaine de l'éducation et de la culture populaire » dans le cadre de l'Unesco[9].

---

[1] En 1953, la *Catholic Commission on Intellectual and Cultural Affairs* (CCICA), liée à la *Catholic University of America*, consacre sa réunion annuelle à la question « L'Unesco et la collaboration catholique » (*Unesco and Catholic Collaboration*, doc. cit) Le révérend Frederick G. Hochwalt y affirme que les catholiques doivent avoir envers l'Unesco non pas une attitude de rejet, qui laisserait le champ libre à l'Unesco aux matérialistes, mais plutôt « une attitude de coopération sans illusion et avec un esprit critique constructif » (p. 38-46 : « attitude of cooperation without illusion and with constuctive criticism »).

[2] A. Métraux, *Journal, op. cit.*, 6 août 1954.

[3] *Unesco and Catholic Collaboration*, doc. cit, p. 19-34.

[4] RP 9, 17 déc. 1947 : *Christian Science Monitor*, 22 nov. 1947: « The pioneers in Unesco have much to be proud of. [...] something ought to be done to make Unesco as familiar as MGM's Leo or Disney's Duck » ; W. Carr, « The Unesco », *Post War World, Commission on a Just and Durable Peace*, *Federal Council of the Churches of Christ in America*, 27 mars 1946 ; W. Carr, « Report on Unesco », *Fraternity Month*, 28 janv. 1947.

[5] RP 9, 17 déc. 1947.

[6] 375 (86) A 63 VP : lt. de Guillermo Francovich à A. de Blonay, 4 avril 1952 : en 1952, le Révérend Père Rafael Gomez Hoyos est secrétaire de la commission nationale colombienne pour l'Unesco ; lt. de Sanchez à Bowers, 17 sept. 1948 : les préparatifs du projet associé de Viani (Colombie) suscitent le grand intérêt de l'archevêque de la région, qui demande à y participer ; 372/8/MP 01, III : lt. d'Oscar Vera à Dartigue, 25 août 1958 : il observe que dans toutes les commissions nationales d'Amérique latine, les institutions privées d'enseignement catholique sont représentées.

[7] *Nippon Times*, 24 avril 1948 : « Unesco Movement Gaining Ground in Big Cities Here », art. cit. : l'association coopérative Unesco de Kyoto, fondée en 1947, est liée officiellement à des associations chrétiennes, comme la *Kokusai Shukyo Doshikai* (*International Religionist's Society*), et la *Kirisutokyo Heiwakai* (*Christian Peace Association*).

[8] X 07.21 (44) Club : lt. de J.-B. de Weck à A. Grinda, 31 juill. 1972 : évoque le journal *Le Pélerin* ; lt. d'A. Frappier à Maheu, mars 1972 ; lt. de Mary Jasper à sœur Marie-Paule, 13 juill. 1972 ; lt. De J.-B. de Weck à l'abbé Géry, 12 janv. 1967. Entretien abbé Robert Féry.

[9] RFA, Bestand B 91, Band 42 : lt. de Salat à Stratenwerth (*Kirchliches Aussenamt der evangelischen Kirche in Deutschland*), 12 mars 1952 ; lt. de Salat à Domvikar A. Stein, de Limburg, 23 mai 1952 ; lt. De Stratenwerth à Salat, 10 mars 1952.

Catholiques et protestants sont en rivalité pour obtenir les bonnes grâces de l'Unesco : c'est le cas notamment en RFA pour l'implantation des instituts de l'Unesco. Le chancelier Adenauer, catholique, insiste personnellement pour que ces trois instituts soient implantés dans des villes majoritairement catholiques. Malgré ses efforts, et à son grand mécontentement, le conseil exécutif désigne la ville de Hambourg, protestante, comme siège de l'institut pour l'éducation[1].

A partir de la fin des années 1950, ces liens entre l'Unesco et le catholicisme deviennent de plus en plus importants, notamment à cause du caractère catholique marqué de Vittorino Veronese[2], et de Malcom Adishesiah (dont le frère d'ailleurs est une importante figure catholique en Inde)[3]. Maria Luisa Paronetto Valier, membre de la commission nationale italienne pour l'Unesco depuis 1951, et secrétaire genérale de cette commission nationale à partir de 1960, est une catholique militante, membre notamment du « Mouvement international des intellectuels catholiques » et de Pax Romana (dont elle est vice-présidente de 1959 à 1966), et membre du conseil de la Fondation du Prix international pour la paix Jean XXIII[4]. En 1957, Maheu, au cours d'un voyage au Canada, observe que la « toute puissante Eglise catholique » canadienne subit une « évolution » à l'égard de l'Unesco, lui devenant plus favorable ; il l'attribue à « l'action du Vatican sur le clergé canadien », qui a « fait beaucoup pour réduire progressivement les très fortes réserves (pour ne pas dire plus) qui s'étaient manifestées, dans les premières années, à l'égard de l'Organisation » dans le clergé canadien[5]. Tout au long des années, les nombreux articles favorables à l'Unesco publiés dans *La Croix*[6] ou dans la revue jésuite *Etudes*[7] témoignent des bonnes relations entre les milieux catholiques français et l'Unesco. En 1961, l'Unesco accueille à son siège le « Congrès catholique de l'enfance »[8], et le « Congrès des syndicats chrétiens »[9].

Toutefois, on observe aussi par ailleurs une relation de méfiance et d'hostilité entre les catholiques et l'Unesco, notamment avec le sentiment des milieux catholiques qu'elle est une concurrente pour leur action éducative, en particulier dans le Tiers Monde ; et aussi la crainte d'une éventuelle volonté de l'Unesco de mettre en place une « philosophie », qui ferait concurrence à la doctrine catholique[10]. Ainsi, tout au long de la période sont aussi diffusés des articles négatifs dans la presse catholique[11].

Dans les toutes premières années, le Vatican comme les diverses organisations catholiques critiquent la tendance rationaliste de l'Unesco, personnifiée par Huxley, ainsi que son engagement dans des activités qui leur paraissent concurrencer les attributions de l'Eglise (révision des manuels scolaires, réflexion sur une philosophie). La presse catholique italienne[12], américaine[13], canadienne[1], suisse[2], exprime ainsi une certaine méfiance envers

---

[1] J. Torres Bodet, Memo*rias III*, *op. cit*., p. 254-255.
[2] V. Veronese, « L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui », 8 mai 1961, discours cité : il cite le message évangélique pour illustrer l'action de l'Unesco : « L'homme ne vit pas que de pain ».
[3] Veronese, carton 33 : lt. de M. Baers et de A.M. de Vuyst à Veronese, 3 janv. 1958.
[4] Biogr. Maria Luisa Paronetto Valier : 17C/NOM/18, 8 sept. 1972.
[5] X 07.83 Maheu, I : rapport de Maheu au DG, 17 fév. 1958, p. 20.
[6] RP 23 janv. 1963 : *La Croix*, 27-28 décembre 1962, article par le père Russo, très élogieux.
[7] RP, 5 janv. 1959 : *Etudes*, décembre 1958 : article de 20 p. par Maurice Quéguiner ; RP 8 oct. 1967 : *Etudes*, sept. 1967 : article de 13 p. par M. Russo.
[8] INA : « Congrès catholique de l'enfance », JT 20 heures, 30 mai 1961.
[9] INA : « congrès des syndicats chrétiens », JT 13h, 29 juin 1961.
[10] M. Barbier, *op. cit*., p. 5
[11] RP, 22 janv. 1953 : *La Croix*.
[12] RP 9, 13 janv. 1948 : *Vita e pensiero*, déc. 1947 ; *La Luce*, 30 nov. 1947 ; *L'Osservatore Romano*, 10 déc. 1947.
[13] RP 3, 20 oct. 1947 : *World's Crisis* (Boston), éditorial : « A Dangerous Modern Trend ».

l'Unesco durant le mandat de Huxley. Le discours prononcé par Maritain à la conférence générale de 1947 contribue néanmoins à l'apaiser en partie[3]. Les milieux chrétiens s'inquiètent de la présence de Julian Huxley, matérialiste athée, à la tête de l'Unesco, et redoutent la propagation auprès de la jeunesse d'une « philosophie » matérialiste de l'Unesco qui ferait concurrence à la morale chrétienne. En 1947, la CCICA fait rédiger par des ecclésiastiques américains un pamphlet visant à réfuter celui de Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, et intitulé *Julian Huxley et l'Unesco. Analyse du pamphlet 'L'Unesco, ses buts, sa philosophie' de Julian Huxley*[4].

Dans les années qui suivent, les milieux catholiques continuent à exprimer une certaine méfiance et à formuler des critiques contre l'Unesco[5]. Notamment le thème de l'éducation de base suscite des tensions entre l'Unesco et les milieux catholiques, ces derniers soutenant que ce concept n'a rien de novateur et que l'action éducative des missionnaires catholiques, beaucoup plus ancienne que celle des missions de l'Unesco, n'a rien à leur envier. Ainsi en 1953, *La France catholique* publie une série d'articles sur l'éducation de base, rappelant l'action éducative menée depuis très longtemps par les missions catholiques dans les zones où l'Unesco a récemment lancé des projets d'éducation de base, notamment à Patzcuaro au Mexique, et défendant l'idée que les missions catholiques auraient été les véritables pionnières en la matière, « de véritables précurseurs », ayant mené une action très profonde et efficace, que l'Unesco n'aurait fait qu'imiter en s'appropriant indûment le mérite de l'innovation[6]. Soucieux d'apaiser ces tensions et de maintenir des relations harmonieuses avec les catholiques, Evans, longuement interviewé par *La Croix*, affirme : « Le progrès réalisé en matière d'éducation dans les régions insuffisamment développées du point de vue économique est dû pour une part considérable, l'Unesco ne l'ignore point, aux missions catholiques. C'est pourquoi l'organisation attache une particulière importance à l'intérêt suscité dans les milieux catholiques par l'éducation de base et à la volonté exprimée par eux de coopérer avec l'Unesco dans sa lutte contre l'ignorance »[7].

C'est notamment aux États-Unis que les milieux chrétiens adoptent, dès le début, une attitude très hostile à l'Unesco, lui reprochant son « caractère non-chrétien » et sa dimension utopiste, et estimant qu'elle constitue « un grave danger pour le christianisme »[8]. Au début des années 1950, la plupart des catholiques américains rejettent l'Unesco, comme l'observent en 1953 les participants à la réunion de la commission catholique sur les affaires intellectuelles et culturelles. Plusieurs des participants à cette réunion la critiquent, et estiment que « la coopération entre les catholiques et l'Unesco peut apporter plus de danger que de bien », les catholiques risquant de se retrouver malgré eux à « aider des projets matérialistes et

---

[1] RP 20, 31 mars 1948 : *Le Droit* (Ottawa, 20 fév. 1948).
[2] RP 40, 31 août 1948 : *Basler Volksblatt* (journal catholique de Bâle), 7 août 1948.
[3] M. Barbier, *op. cit.*, p. 5.
[4] Père John Courtney Murray (dir.), *Julian Huxley and Unesco, an analysis of Julian Huxley's pamphlet UNESCO, its purpose and its philosophy*, CCICA, déc. 1947.
[5] RP, 18 avril 1952 : *Réforme*, 29 mars 1952.
[6] RP, 5 août 1953 : *La France Catholique*, 24 juill. 1953 : « Les techniques de l'éducation de base et les missions catholiques », par Robert Richard.
[7] RP, 4 janv. 1954 : *La Croix*, 15 déc. 1953.
[8] RP 3, 20 oct. 1947, *America*, New York, 27 sept. 1947 ; RP 3, 20 oct. 1947 : *World's crisis* (Boston), éditorial intitulé « A Dangerous Modern Trend » ; « a grave danger to Christianity » ; « We shall do well keep our eyes on Unesco. Where will it go from here ? » ; *Le Moniteur de l'Unesco*, août 1947, p. 3-4 : « L'Unesco en face de deux Mondes », par Byron Dexter (publié aussi dans *Foreign Affairs*, en avril 1947).

athées »[1]. En 1957, Maheu souligne, dans une lettre à Veronese, la vive « méfiance » et « hostilité » envers l'Unesco du « redoutable cardinal McIntyre » de Californie, « dont l'indépendance de caractère à l'égard de Rome est notoire »[2]. En 1967, la revue jésuite *Etudes* et le journal *La Croix* critiquent l'action de l'Unesco au Congo, accusant l'organisation d'ignorer l'existence de l'important et ancien réseau d'écoles catholiques dans ce pays et de vouloir créer un réseau concurrent[3].

Il faut aborder aussi les autres religions. Les mouvements juifs sont favorables à l'Unesco[4]. Cependant, la décision de l'Unesco de tenir la conférence générale de 1948 à Beyrouth heurte les milieux juifs américains (notamment l'*American Jewish Committee*)[5]. À la Conférence des représentants des organisations internationales de jeunesse, organisée en 1951 par l'Unesco, l'Union mondiale des étudiants juifs est représentée[6]. Dès sa création, la commission nationale allemande comporte en son sein des représentants du 'Conseil central des juifs allemands'[7]. En 1953, Métraux, donnant une conférence sur l'action de l'Unesco contre le racisme au Marais à Paris, observe le particulier « intérêt » et la « sympathie » avec lequel il est écouté ; et à cette occasion le rabbin Feuerwerker l'assure du soutien de sa communauté à l'Unesco[8]. Certains juifs cependant sont hostiles à l'Unesco[9]. En 1974, l'affaire d'Israël refroidit considérablement les relations entre l'Unesco et les milieux juifs.

L'Unesco est également très bien vue des mouvements bouddhistes, avec lesquels elle est liée[10]. Ainsi, en 1953, Huxley, en voyage en Thaïlande, passant par un monastère bouddhiste, est agréablement surpris de voir que le chef des moines le reconnaît comme l'ancien directeur de l'Unesco et l'accueille avec sympathie[11]. Dans les années 1950, plusieurs projets d'éducation de base menés par l'Unesco en Asie reçoivent sur le terrain le soutien des moines bouddhistes.

Ainsi, on peut dire que l'action de l'Unesco, malgré des suspicions et des rivalités (surtout dans les premiers temps) a finalement largement convergé avec les préoccupations des milieux religieux.

Milieux communistes.

La mauvaise image de l'Unesco aux États-Unis aurait été liée au fait qu'elle ait été à ses débuts encouragée par Alger Hiss, travaillant alors au département d'état et soupçonné de communisme, et que des associations américaines jugées proches du communisme, comme l'*Independent citizens committee of the arts, sciences and professions*, aient aidé à sa mise en place[12]. Mais en réalité, les communistes n'ont jamais été particulièrement associés à

---

[1] *Unesco And Catholic Collaboration*, *op. cit.*, p. 47-65 : « more danger than good can come from cooperation with Unesco ». We would be « aiding materialistic and atheistic projects ».
[2] Veronese, carton 33 : lt. de Maheu à Veronese, 24 sept. 1957.
[3] RP, 8 oct. 1967 : *Etudes*, sept. 1967 ; RP, 14 sept. 1962 : *La Croix*.
[4] Reg 1632, II : lt. du grand rabbin de Paris, Jacob Kaplan, au DG, 23 fév. 1951.
[5] RP 48, 25 oct. 1948 : *New York Times*, 9 oct. 1948, ainsi que d'autres journaux américains. En octobre 1948, l'*American Federation of Labor* s'affirme « profondément choquée » par le choix de l'Unesco de tenir la conférence générale à Beyrouth, étant donné l'hostilité du Liban envers Israël ; EU, box 2242 : lt. de H. Sargeant à W. Benton, 26 août 1947 : évoque un article de Stephen Spender paru en avril 1947 dans *Commentary*, organe de l'*American Jewish Committee*.
[6] ED/121, 18 fév. 1952, 32 p., p. 2-4.
[7] RFA, Bestand B 91, Band 42 : lt. de Salat à Stratenwerth, 12 mars 1952.
[8] Journal Métraux, 2 fév. 1953.
[9] Journal Métraux, 17 oct. 1954.
[10] *Unesco in schools*, *op. cit.*, 1964, p. 57 ; Tokan Tada, *The Thirteenth Dalai Lama*, Tokyo, Centre for East Asian Cultural Studies, Unesco, 1965, 115 p.
[11] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 138.
[12] G. Archibald, *op. cit.*, p. 234.

l'Unesco, ils ont au contraire souvent manifesté de la méfiance à l'égard de cette organisation. Ainsi, en 1946, la presse communiste française ignore intentionnellement sa conférence générale, à cause de l'absence de l'URSS ; en 1948, la presse communiste belge traite l'Unesco d'« institution bourgeoise et capitaliste » et lui reproche de fonder son action culturelle sur une définition élitiste de la culture. En 1952, *L'Humanité* ironise sur le caractère bien pensant de « la très vertueuse Unesco »[1]. Mlle Suinot, enseignante responsable d'un club Unesco à Lyon dans les années 1960, évoque la réaction hostile d'une collègue face à la création de son club : « j'ai aussitôt été attaquée par une collègue d'allemand communiste qui m'a dit : 'puisque vous représentez l'Europe de l'Ouest, vous ne m'intéressez pas' »[2].

En fait, la situation est complexe, car par ailleurs une partie de l'opinion communiste est favorable à l'Unesco. C'est le cas d'enseignants communistes qui, en France, créent des clubs Unesco dans les années 1960, et qui dans ce cadre développent des échanges avec les pays communistes[3].

Milieux syndicaux.

Les milieux syndicaux s'intéressent dès les débuts vivement à l'Unesco. Des représentants de l'AFL-CIO, un des plus importants syndicats américains, sont, à leur demande, inclus dès 1946 dans la délégation américaine à la conférence générale, l'AFL-CIO se disant « depuis le début passionnément intéressée par le développement du programme et de la structure de l'Unesco » ; cet intérêt de l'AFL-CIO pour l'Unesco se poursuit tout au long des années[4]. De même, en France, la CGT, et son ancien secrétaire Léon Jouhaux, manifestent de l'intérêt pour l'Unesco ; cet intérêt est souvent assez critique ; c'est ainsi que ce dernier déplore, en 1952, dans une lettre au directeur général, « l'affaiblissement et la perte de prestige des Nations Unies et de tous les autres organismes de coopération internationale »[5]. L'intérêt des milieux syndicaux pour l'Unesco se traduit aussi par l'adhésion de nombreuses fédérations syndicales internationales (comme la Fédération syndicale mondiale) au statut consultatif des ONG prévu par l'Unesco, et par la manière favorable dont l'Unesco est mentionnée dans les revues syndicales[6]. L'Unesco aide les fédérations syndicales à organiser des rencontres, comme en 1958 le stage d'études pour les militants syndicaux d'Europe, organisé à Bucarest par la Fédération syndicale mondiale[7].

Milieux d'affaires et milieux politiques américains.

---

[1] RP/41, 6 sept. 1948 : *Pourquoi pas*, hebdomadaire satirique belge, Bruxelles, 20 août 1948 ; RP 16, 19 fév. 1948 : *Travail*, 22 janv. et 5 fév. 1948 ; RP, 7 mars 1952 : *L'Humanité*, 19 fév. 1952 : ironise sur « la très vertueuse Unesco ».
[2] Entretien Suinot.
[3] Entretien Grinda ; X 07 .21 (44) Club : rapport du voyage du Club Unesco de Gagny en URSS en juillet 1967, par Mlle Chapellier ; lt. de J. Lamy, secrétaire général du Club Unesco Paris-Ouest, à l'Unesco, 1er nov. 1967 ; lt. Grinda au délégué permanent de l'URSS, 12 déc. 1972 : le club Uneco de Poitiers souhaite se jumeler avec un club Unesco d'URSS ; or il n'y a pas de clubs Unesco en URSS ; Anne Grinda s'efforce alors de mettre ce club en contact avec des associations soviétiques ; lt. de J. Lataste, délégué de Valence du Conseil départemental des clubs Unesco, à l'Unesco, 2 oct. 1969 : Lataste a organisé en 1968 un voyage en Bulgarie et, en 1969, entreprend un voyage en Sibérie, sur l'invitation du Centre d'étudiants soviétiques ; lt. du maire d'Epinay-sur-Seine à l'Unesco, 29 oct. 1969 ; lt. M. Guesdon à Grinda, 28 oct. 1972 : le club Unesco de Poitiers est lié aux associations France-URSS et France-Chine.
[4] EU, box 1601 : lt. du président de l'AFL à Dean Acheson, 8 mars 1950 ; « has from the beginning been keenly interested in the development of the program and structure of Unesco » ; EU, box 827 : lt. du président de l'AFL-CIO à Dean Rusk, 5 oct. 1962.
[5] Reg 1632, II : lt. de Léon Jouhaux au DG, 10 juill. 1952.
[6] RP 8/49, 18 mars 1949 : *Syndicalisme*, 24 fév. 1949 : soutient « avec ferveur » l'Unesco et affirme sa confiance en le fait qu'elle va mener une « action positive » ; RP , 11 sept. 1952 : *Syndicalisme*, 6 août 1952.
[7] X 07.83 Lengrand, I : lt. Lengrand à M. Loper, 23 avril 1958.

De nombreux milieux d'affaires et milieux politiques américains s'intéressent à l'Unesco pour des raisons d'intérêts économiques. En effet, par plusieurs aspects, et notamment par son action en faveur de la suppression des barrières à la libre circulation de l'information, l'Unesco sert leurs intérêts puisque cela leur ouvre de fructueux marchés à l'étranger[1]. Ainsi, de nombreuses personnalités américaines liées aux milieux politiques et aux milieux d'affaires américains font sa promotion aux États-Unis : Walter Laves, Howland Sargeant[2], Benton, Milton Eisenhower, Charles Ascher, G.V. Allen[3]. Dès 1947, Milton Eisenhower se préoccupe de collecter de l'argent pour l'Unesco auprès des fondations américaines[4]. En 1953, dans des discours devant des milieux d'affaires américains, Walter Laves s'efforce de les convaincre du grand intérêt politique et économique que présente pour les États-Unis la participation à l'Unesco[5]. Le département d'État et Benton poussent, avec succès, les fondations et associations privées américaines à lui faire des dons. Ainsi, tout au long de la période, l'Unesco reçoit des dons de la Fondation Ford, de la Carnegie Corporation, et de la fondation Rockefeller[6]. De plus, une coopération s'établit sur le terrain entre ses projets d'assistance technique et ceux que mènent ces fondations et organismes, comme notamment les projets de la *Pan-American Union* en Amérique latine[7].

4.2.3. Selon les périodes.

Initialement, l'Unesco est peu médiatisée. Léon Blum, président de la première conférence générale, reconnaît que « l'Unesco a fait dans le monde des débuts modestes »[8]. Sa direction par Torres Bodet est accueillie avec faveur par une grande partie de la presse mondiale, et cela contribue à rehausser son image[9]. Le projet d'Institut international de l'hylée amazonienne (IIHA), que l'Unesco promeut fortement[10], reçoit des échos positifs dans la presse internationale[11]. Le *New York Herald Tribune* estime qu'il aura « un profond effet sur l'espèce humaine »[12]. Dans la revue scientifique britannique *Discovery*, Ritchie Calder affirme qu'il est l'entreprise stimulante dont la jeune Unesco avait besoin pour « accrocher l'imagination du public ».[13] En juillet 1947, la prestigieuse revue scientifique britannique *Nature* publie un éditorial soulignant la grande importance du projet de l'IIHA, soulignant

---

[1] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I : compte-rendu des débats, 5e séance plénière, 10 nov. 1947, William Benton, p. 79. En 1947, B. Dexter souligne dans la revue *Foreign Affairs* « à quel point les intérêts commerciaux et politiques de l'Amérique se trouvent engagés » dans l'Unesco.
[2] *Informal report of the US Delegation to the seventh session* ..., doc. cit., 1952, p. 4.
[3] EU, box 2241 : statement by the honorable William Benton, broadcast over the Columbia broadcasting system, 23 déc. 1946, p. 2.
[4] Benton, box 388 : lt. de Milton Eisenhower à Benton, 8 déc. 1947.
[5] *Unesco and the US National Interest*, discours de Walter Laves, 9 juin 1953, doc. cit., p. 4 et 9 ; *Unesco and Economic Development*, discours de Walter Laves, 10 juin 1953, doc. cit.
[6] G. Archibald, *op. cit.*, p. 143 ; Benton, box 392 : lt. d'A. Baez à Benton, 7 déc. 1965 ; rapport des Etats-Unis à la conférence générale de 1962, p. 52-60, p. 59 ; X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de J. Thomas aux Etats-Unis, 22 mars 1948, 12 p., p. 9-10.
[7] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de J. Thomas aux Etats-Unis, 22 mars 1948, p. 9-10.
[8] *Actes de la conférence générale de 1946* : 2e séance plénière, 20 nov. 1946 : discours de Léon Blum.
[9] RP 1/49, 14 janv. 1949 : *Le Figaro* ; *Scotsman* ; *Le Monde* ; *L'Education nationale*, *Christian Science Monitor*, 30 nov. 1948 ; RP 2/49, 27 janv. 1949 : *Arts*, 7 janv. 1949 ; RP 3/49, 7 fev. 1949 : *Le Populaire*, 24 janv. 1949.
[10] *Le Courrier de l'Unesco*, août 1948, p. 2 ; mars 1948 p. 1 et 8 ; juin 1948, p. 1 : « Création de l'institut amazonien » ; juill. 1948, p. 4-5.
[11] RP 15, 12 fév. 1948 : *Christian Science Monitor*, 16 janv. 1948, et *Morning Globe*, 25 janv. 1948.
[12] RP 20, 31 mars 1948 : *New York Herald Tribune*, 14 mars 1948 : « a profound effect upon the history of the human race ».
[13] RP 16, 19 fév. 1948 : *Discovery* : « Science is Unesco's Strong Point », par Ritchie Calder : « to catch the public imagination ».

qu'il constituera « la démonstration de la contribution pratique de la science au bien-être de l'humanité »[1]. D'autres projets de ce genre et l'accueil qui leur est fait illustrent l'amorce d'une image positive de l'Unesco dans l'opinion. Les deux démissions successives de Torres Bodet contribuent à accroître l'attention de la presse et de l'opinion sur l'Unesco[2] ; mais c'est alors l'idée d'un malaise, d'une « crise », d'un « effondrement », d'un « échec », d'une « crise profonde » de l'Unesco qui se répand avec la première démission de Torres Bodet[3] ; cette idée devient encore plus claire en 1952, avec sa démission définitive : ainsi, pour *Le Monde*, cette démission, survenue quelques jours seulement apres celle de Trygve Lie du poste de secrétaire général de l'ONU, est un signe de « la crise profonde que traversent les institutions internationales », « un signe sans équivoque de la disparition d'un esprit et d'une volonté de paix et de compréhension sans lesquels l'Unesco n'a plus guère de raison d'être »[4] ; *Témoignage chrétien* tire de cette démission l'idée que « les grands organismes internationaux continuent de se désagréger » ; et *Combat* s'interroge : « après la démission de Torres Bodet, où va l'Unesco ? », et estime qu'elle est « menacée de dissolution interne »[5]. La même année, l'admission de l'Espagne franquiste a de très importantes répercussions négatives dans la presse, et des effets également négatifs sur une grande partie de l'opinion, notamment intellectuelle. Albert Camus adresse une lettre de protestation au directeur général contre l'admission de l'Espagne, et un meeting de protestation est organisé à Paris ; en 1953, les « Jeunesses socialistes », protestent avec véhémence contre son entrée à l'Unesco[6]. En 1954, le changement du statut des membres du conseil exécutif a lui aussi des répercussions négatives dans l'opinion[7], de même que l'intrusion du maccarthysme au sein de l'organisation [annexe 17][8].

---

[1] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. W.E. Purnell à W. Laves, non daté ; il lui envoie le texte de l'éditorial de *Nature* du 26 juill. 1947 : « outstanding importance » ; « The demonstration in such ways of the practical contribution of science to the human welfare ».

[2] NUOI carton 355 : rapport du 17 juillet 1950, doc. cit. : la démission de Torres Bodet « a brusquement attiré l'attention de l'opinion sur une assemblée dont les travaux ne sont en général suivis qu'avec une certaine indifférence ».

[3] RP, 4 déc. 1950 : *Lo Studente d'Italia*, 31 oct. 1950 : « Crisis in Unesco » de Gaetano Nanetti ; « collapse of Unesco at Florence » ; RP, 16 juill. 1950 : *Le Populaire*, 16 juin 1950 : « cette démission rétractée pose un problème grave », « l'échec de l'Unesco » ; *L'Epoque*, 17 juin 1950, et *L'Information*, 16 juin 1950 : « La démission offerte […] par M. Torres Bodet révèle une crise profonde au sein de cette institution. Elle souffre de la désaffection que le grand public manifeste aujourd'hui à l'égard des organisations internationales dont il attendait beaucoup et dont il ne discerne plus guère que le caractère inopérant et coûteux ».

[4] *Le Monde*, 23-24 nov. 1952 : « Le directeur de l'Unesco donne sa démission » ; RP, 12 déc. 1952 : *Western Mail* ; *World Telegram* (New York) : « Good Bye, Doctor » ; *The New Statesman and Nation* (Londres), 29 nov. 1952 : « The End of Unesco » ; *Expressen* (Stockholm) : cette démission serait une « evidence of the disintegration of which Unesco has for some time been showing signs » ; *L'Observateur*, 27 nov. 1952 : « L'Unesco paralysée » ; *New York Times*, 30 nov. 1952 ; RP, 22 janv. 1953 : *La Relève* (Bruxelles).

[5] RP, 12 déc. 1952 : *Témoignage chrétien*, 28 nov. 1952 : éditorial « Victoire sur la liberté » ; *Combat*, 25 nov. 1952 : « Après la démission de Torres Bodet, où va l'Unesco ? »

[6] RP, 12 déc. 1952 : plusieurs centaines d'articles condamnent l'admission de l'Espagne franquiste ; ex : *Le Monde*, 28 nov. 1952 ; *L'Observateur*, 20 nov. 1952 : « La place de l'Espagne n'est pas à l'Unesco » ; RP, 19 fév. 1951 : *La Marseillaise*, 9 fév. 1951 : critique l'Unesco « dont le dernier acte a été d'agréer la présence en son sein de Franco le bourreau du peuple espagnol » ; RP, 14 mars 1951: *Euzko Deya*, hebdomadaire espagnol publié à Paris, 1er mars 1951 ; RP, 18 avril 1952 : *Le Populaire*, 10 avril 1952 ; RP, 22 janv. 1953 : *Cahiers des droits de l'homme* ; RP, 1er août 1952 : *Franc-Tireur*, *Le Monde*, *Tribune des Nations*, *L'Observateur*, *Les Nouvelles Yougoslaves* (Paris), *Novedades*, *El universal* (Mexico), *El Espectador* (Bogota) ; RP, 1er août 1952 : plusieurs journaux citent la lettre d'Albert Camus. (notamment *Arbetaren* (Stockholm), *Dernière heure* (Alger), *L'Echo du soir*, *Oran républicain*). Entretien Grinda : plusieurs clubs Unesco ont pris parti contre l'admission de l'Espagne franquiste ; X 07 .21 (44) Club : lt. de Léontine Roux à l'Unesco, 5 juin 1953.

[7] RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris* ; RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : *Neue Zürcher Zeitung*, 9 nov. 1956, p. 3 : « Zehn Jahre Unesco » ; RP, 17 déc. 1954 : *New York Times*, 2 et 12 déc. 1954 ; RP, 11 janv. 1955 : *La Croix* ; Emile Delavenay, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 374.

[8] RP, 19 nov. 1954 : *Information* (Copenhague), 3 nov. 1954 ; RU, LAB 13/757 : *The Times*, 24 oct. 1956 : « Unesco Officials' Dismissal. ILO Ruling Upheld by the Hague Court »; *The Times*, 22 mai 1956 : « Dismissals From Unesco » : lt. « To the editor of the Times », par Kenneth Younger, J. Grimond, et Nigel Newton (House of Commons) ; *The Times*, 26 mai 1956 : « Dismissals From Unesco » : lt. « To the editor of the Times », par Austen Albu (House of Commons) ; *The Times Educational Supplement*, 19 mars 1954, p. 1 à 5, « US

Le nouveau bâtiment du siège, construit dans les années 1950, frappe l'opinion, mais pas toujours dans un sens positif. Dès les travaux de construction, dans la première moitié des années 1950, l'entreprise suscite des réactions critiques et ironiques dans la presse française ; *Le Figaro* dénonce ce « palais importun » en construction[1] ; pour *Combat*, ce nouveau bâtiment devient la métaphore de l'échec de l'Unesco, de ses « faillites […] retentissantes »[2] ; *Le Monde* critique cette « architecture d'importation étrangère tombée du ciel »[3]. L'inauguration du bâtiment en 1957 donne lieu en France à d'importants échos dans la presse et même à la télévision[4], mais souvent négatifs ; *Le Monde* qualifie ce bâtiment de « faute de goût »[5].

Pour sa décoration, l'Unesco s'adresse à des artistes de renom comme Juan Miro, qui réalise une décoration murale, intitulée « Les murs du soleil et de la lune »[6], Picasso, qui réalise une fresque murale, Henry Moore, qui fait une statue monumentale, Jean Arp qui réalise un haut-relief[7]. Cela entraîne une « polémique » dans l'opinion, comme l'évoque Michel Prévost, beaucoup critiquant les « dépenses somptuaires » qu'ont entraînées ces commandes, ainsi que le choix des artistes[8]. C'est aussi le caractère des œuvres produites qui entraîne une polémique, notamment l'oeuvre de Picasso ; Huxley évoque dans ses mémoires la déception de l'ensemble du personnel de l'Unesco devant sa fresque : « nous avions tous espéré qu'il produirait quelque chose de splendide, mais j'ai trouvé, comme beaucoup d'autres, que cette œuvre était monstrueuse, énorme, grotesque, indécente, et sans aucun rapport avec l'Unesco. Malgré ma profonde admiration pour les réalisations de Picasso, j'ai finalement rassemblé mon courage pour attaquer cette œuvre dans une longue lettre au

---

Citizens In Unesco. Case of Mr. Leff » ; RP, 17 déc. 1954 : *Le Monde*, 3 déc. 1954 ; *Combat*, *La Croix*, *L'Humanité*, *Le Monde*, 10 déc. 1954 ; RP, 4 nov. 1955 : *New York Times*, 30 oct. 1955 : « US Court Bids Unesco Reinstate Four US 'Risks' » ; *Times Educational Supplement*, 4 nov. 1954 : éditorial « No Evidence » ; *Life Magazine* (New York, 24 oct. 1955), « The Legion Is Disgraced »; RU, LAB 13/757 : *Combat*, 24 août 1954 : « Le maccarthysme gagne l'Unesco », p. 1 et 8.

[1] RP, 22 juill. 1954 : *Le Figaro littéraire* : « Le palais importun » ; RP, 12 déc. 1952 : *Le Figaro*, article d'André Siegfried.

[2] RP 23, 22 avril 1948 : *Combat*, 13 avril 1948.

[3] RP, 14 nov. 1952 ; *Le Monde*, 1er nov. 1952.

[4] INA : actualités françaises, journal national, « Première pierre de l'Unesco », 25 nov. 1955 ; journal national, « Chantier du palais de l'Unesco à l'école militaire », 21 août 1957 ; actualités françaises : « présentation de la fresque de l'Unesco par Picasso », 2 avril 1958 ; « Fresques de Picasso à l'Unesco », JT 13h, ORTF, 1e chaîne, 1er avril 1958 ; « inauguration des bâtiments de l'Unesco à Paris », JT soir, 1e chaîne, 3 nov. 1958 ; « Le palais de l'Unesco », actualités françaises, journal national, 23 avril 1958 ; « Le président Coty inaugure le palais de l'Unesco », Les actualités françaises, journal national, 5 nov. 1958.

[5] *Aujourd'hui Art et Architecture*, juin 1956, n°8, p. 58 à 63, janv. 1957, n°11, p. 57 ; sept. 1957, n°14, p. 48-49-74 ; juill. 1958, n°18, p. 64-73 : « Le siège de l'Unesco à Paris » ; sept. 1958, n°19, p. 66-71 ; déc. 1958, n°20, p. 58-59 : « Les arts à l'Unesco » ; *Le Monde*, 20 mars 1954, p. 9 : « La propagande culturelle de l'Occident inquiète les peuples d'Extrême-Orient, déclare le directeur de l'Unesco » ; *Le Monde*, 6 juill. 1954, p. 7 : Albert Mousset, « L'implantation place de Fontenoy du palais de l'Unesco est désapprouvée » ; *Le Monde*, 14 oct. 1954, p. 8 : « La construction du siège de l'Unesco place de Fontenoy commencera le mois prochain » ; RP, 7 oct. 1957 : *Le Monde*, 24 sept. 1957 : « Faute de goût » ; *Le Monde*, 12 sept. 1958, p. 7 : « Les nouveaux bâtiments de l'Unesco » ; *Le Monde*, 3 oct. 1958, p. 6 : « Les arts à l'Unesco » ; *Le Monde*, 1er nov. 1958, p. 7 : « La Xe conférence générale de l'Unesco s'ouvrira le 4 novembre à Paris » ; p. 16 : « Inauguration du siège permanent de l'Unesco » ; *Le Monde*, 4 nov. 1958, p. 1 : « L'assemblée générale de l'Unesco » ; et « Inauguration des nouveaux bâtiments de l'Unesco » ; *New York Times*, 13 juin 1956, p. 1.

[6] James J Sweeney, « Two Walls by Joan Miro », in *Les arts plastiques au nouveau siège de l'Unesco*, *Quadrum* n°6, Juan Miro, « Ma dernière œuvre est un mur », *Le Courrier de l'Unesco*, novembre 1958, p. 34-36.

[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 60.

[8] M. Prévost, *op. cit.*, p. 60 ; effectivement, ces œuvres ont coûté très cher : 4,2 millions de francs pour l'œuvre de Picasso (Biogr. Picasso : lt. de Jean Thomas à Picasso, 24 oct. 1957), et 7 millions de francs pour celle de Miro (lt. de L. Evans à Joan Miro, 5 juin 1957), à quoi s'ajoutent les frais de réalisation, supportés aussi par l'Unesco.

Manchester Guardian »[1]. Delavenay évoque la consternation que lui et les autres personnes présentes ont ressentie en assistant à l'inauguration de cette fresque en 1961 à Vallauris en 1961, en présence du directeur général Evans mais en l'absence de Picasso, qui était « parti assister à une corrida, manifestant ainsi le peu de cas qu'il fai[sait] d'une organisation qui lui a[vait] commandé et grassement payé cette œuvre discutable »[2]. L'Unesco reçoit de nombreuses plaintes du public au sujet de cette œuvre[3]. Malgré ses efforts de promotion[4], elle ne parvient pas à la rendre populaire et à en tirer avantage pour promouvoir le bâtiment du siège. Elle envisage un moment de faire une exposition des esquisses préparatoires de Picasso, puis y renonce, craignant que cela ne « rend[e] l'Unesco ridicule », étant donné le caractère « dérisoire » de ces esquisses, qui révèlent « Picasso en mal d'inspiration devant un sujet qu'il ne sait pas comment traiter »[5]. Les diverses œuvres d'art réalisées pour la décoration du siège entraînent des jugements très négatifs dans une grande partie de l'opinion américaine, et au congrès américain, où des membres conservateurs déplorent que la décoration du siège ait été confiée à « une bande de marxistes surréalistes »[6]. Ce bâtiment semble rester mal-aimé de la presse française, qui au début des années 1960 voit avec faveur l'éventualité de déplacer l'Unesco à La Défense et d'attribuer ce bâtiment au ministère des finances[7].

Luther Evans estime avoir « changé l'image de l'Unesco dans un sens positif » au cours de son mandat (1953-58)[8]. L'élection de Veronese au poste de directeur général, fin 1958, suscite un enthousiasme général en Italie[9] ; mais dans l'ensemble, c'est davantage sa démission[10] que son accession au pouvoir[11] qui suscite des échos importants dans les médias. En revanche, avec son successeur, Maheu, les choses changent. Plus que tous les directeurs précédents, Maheu, par sa personnalité charismatique, contribue à améliorer l'image de l'Unesco dans l'opinion. Dès 1958, un article dans la presse belge juge qu'il « est

---

[1] J. Huxley, *Memories II*, *op. cit*., p. 86 : « We had all hoped that he would produce something splendid, but this work I (and many others) felt was monstruous - over-large, grotesque, indecent, and without any relevance to Unesco. In spite of my profound admiration for Picasso's achievements, I eventually plucked up courage to attack the organization in a long letter to the *Manchester Guardian*, expressing my disillusionment ».

[2] E. Delavenay, *op. cit*., p. 385 ; film n° 496, 1961.

[3] Ex : Reg 1632, I : lt. de J. Warquier et A. Duvernois à Jeanne Hersch, 22 oct. 1967 : « C'est depuis que nous avons vu son œuvre infâme, l'ignoble panneau dans l'un des halls du bâtiment de l'Unesco, obscène, bassement pornographique, que nous avons compris coment ce « génie » se moque des bourgeois. […] Nous payons des impôts très lourds et notamment pour entretenir l'Unesco, dont les distingués membres ne paient pas un centime, un cent ou un pfennig, pour passer leur temps agréablement aux frais des malheureux contribuables du monde entier. Car les gens de l'Unesco ne paient pas d'impôt du tout ! C'est anti-démocratique ! Combien de millions on a payé à Picasso pour sa saleté ! Que l'Unesco réponde à notre question ! Voilà ce que nous pensons, et des milliers de personnes pensent comme nous ! »

[4] *Le Courrier de l'Unesco*, nov. 1958, p. 27.

[5] Biogr. Picasso : texte manuscrit non signé, écrit sur la lt. de Brigittte Leal, coordinatrice du musée Picasso, à l'Unesco.

[6] Congrès, Vol. 102, 84e congrès, 2e session, 3 janv.-27 juill. 1956 : 20 juill. 1956, House, « Unesco. Communism and Modern Art », p. 13774-13779 : M. Donero (Michigan) : « Unesco builiding to be decorated by communist Picasso » ; « band of Marxist surrealists ».

[7] EU, box 824 : *Le Monde*, 7 mars 1962 : « L'Unesco va-t-elle quitter la place de Fontenoy ? » par Albert Mousset. Articles du *Monde* sur le même sujet, le 12 août 1958, le 1er nov. 1961 et le 3 mars 1962.

[8] OHRO, interview de Luther Evans, p. 487 : « I certainly changed the image of Unesco in a favourable direction while I was there ».

[9] NUOI carton 836 : lt. de l'ambassadeur de France en Italie, Gaston Palewski, au ministre des affaires étrangères, 26 novembre 1958 ; Veronese carton 25 : *Concretezza*, 16 déc. 1958, p. 1 ; *L'Osservatore romano*, 15-16 déc. 1958, p. 7 : « Il discorso programmatico di Vittorino Veronese all'Unesco ».

[10] Veronese, carton 23 : *Il Gazzettino*, 3 nov. 1961 : « Veronese si è dimesso da direttore dell'Unesco » ; *La Stampa*, 3 nov. 1961 : « Le dimissioni di Veronese da direttore dell'Unesco » ; *Le Monde*, et *Le Figaro*, 3 nov. 1961 : « M. Veronese, directeur général de l'Unesco, donne sa démission pour raisons de santé » ; articles semblables dans *L'Avvenire d'Italia*, *Combat*, *Le parisien libéré*, *France soir*, *Le Soir*, *La Croix*, *L'Osservatore Romano*, *New York Times* ; RP, 24 nov. 1961 ; Veronese, cartons 67 et 68 : nombreuses coupures de presse.

[11] Veronese, carton 32 : *La Relève* (Belgique), 20 déc. 1958, p. 14-15 : Reginald Hemeleers, « Un catholique à la tête de l'Unesco ». INA : « Président de l'Unesco, Paris : élection du nouveau directeur général », JT 20h, 22 nov. 1958 ; « M. Veronese élu Directeur de l'Unesco », non diffusé, 1 nov. 1958 ; « Prestation de serment de M. Veronese, nouveau président de l'Unesco », JT soir, 5 déc. 1958.

probablement l'homme le plus remarquable de tout le secrétariat »[1]. Witold Zyss, directeur de l'association des anciens fonctionnaires de l'Unesco, témoigne : « si l'Unesco a fait Maheu, Maheu a fait l'Unesco. Pendant plus d'une décennie, pour ses collègues, directeurs des autres agences, comme pour le grand public, Maheu c'était l'Unesco et l'Unesco c'était Maheu »[2]. En 1967, le conseil exécutif observe au sujet de Maheu que « les États membres, les commissions nationales et même l'opinion publique commencent à connaître son visage, sa voix, ses écrits »[3], ce qui apparaît comme un argument de poids pour le réélire. Maheu jouit d'un grand prestige, tout d'abord dans son pays, en France[4] ; la parution de son livre *La Civilisation de l'universel* en 1967 est favorablement accueillie par la presse française, et notamment dans un article en première page du supplément « Livres » du *Monde*, qui juge que c'est « un livre intéressant et même important »[5] ; en 1970, la presse française le présente comme un « stakhanoviste de la culture, qui travaille seize heures par jour », qui « s'est entièrement donné » à l'Unesco[6]. Cette bonne image de Maheu est également répandue en Europe[7], mais aussi dans les pays du Tiers Monde[8], où il est considéré comme un « sauveur »[9], et notamment dans les pays du Maghreb[10]. Ainsi, en 1973, lors de sa visite officielle en Algérie, de nombreux articles, très importants et très élogieux, lui sont consacrés. H. Ehrenstrahle, directeur du Centre d'information des Nations Unies, est lui-même frappé de l'accueil extrêmement chaleureux donné à Maheu par les dirigeants et la population d'Algérie, et de la couverture « remarquable » de sa visite par la presse algérienne ; il observe que cette couverture surpasse celle donnée à tous les autres visiteurs de marque, y compris chefs d'États, depuis plusieurs années, et évoque le « culte de la personnalité » dont il jouit en Algérie[11]. Maheu bénéficie aussi d'un grand prestige en Amérique latine[12]. Mais ce qui est particulièrement remarquable, c'est que son prestige s'étend même aux États-Unis, où des

---

[1] *La Relève*, 20 déc. 1958, « Un catholique à la tête de l'Unesco », art. cit.
[2] Witold Zyss, « Présentation », p. 29- 31, in *René Maheu. Portrait-souvenir …, op. cit.*
[3] 77 EX/PRIV/SR.1 (prov.), 16 avril 1968, confid., p. 4-5 (propos de M. Barbey).
[4] X 07.21 (44), I : lt. de Maheu à René Dars, professeur à la Sorbonne et secrétaire général des clubs 'Confrontations', 29 sept. 1964 ; celui-ci lui avait demandé l'autorisation de prendre le nom de Maheu pour le conseil de direction de ces clubs. Maheu répond que c'est impossible. *Le Figaro*, 29 sept. 1964 : « Il y a dans le monde des injustices qui mettent en danger la survie de l'espèce, déclare M. Maheu à Toulouse » ; RU, ED 121/1163 : *Le Monde*, 21 août 1963, p. 1-2 : « L'Unesco se propose de donner une nouvelle orientation à son action, déclare au *Monde* M. René Maheu ».
[5] RP, 31 mars 1967 : *Le Monde*, 15 mars 1967, supplément « Livres », p. 1, article de Pierre-Henri Simon ; *La Tribune des nations*, 30 déc. 1966 : « une pensée constante et volontaire, qui les ordonne en une vértiable doctrine de la civilisation à venir ».
[6] *L'Express*, 20-26 juill. 1970, p. 32-33 : « Vie moderne : le mal de vivre de l'Unesco », par Liliane Sichler
[7] Film n° 1223, 1973.
[8] PREM 11/5185 : *Record of meeting with Prime Minister*, 10 avril 1964 : note confid. intitulée « R. Maheu » : « his standing with representatives of those countries is naturally very high » ; X 07.83 Maheu, VI : lt. de Maheu à Hedi Nouira, premier ministre de Tunisie, 10 oct. 1964 ; lt. de Mostafa Kamal Helmy, ambassadeur et délégué permanent de l'Egypte auprès de l'Unesco, à R. Maheu, 2 avril 1973 ; lt. de Maheu au délégué permanent de la Tunisie auprès de l'Unesco, 10 oct. 1973 ; lt. de Maheu à Driss Guiga, ministre de l'éducation nationale de Tunisie, 10 oct. 1974.
[9] Entretien Keating.
[10] Lors de ses visites en Tunisie en 1964, 1973 et 1974, Maheu est accueilli de manière chaleureuse à la fois par les dirigeants et par la presse et la population : X 07.83 Maheu, VI : lt. de Maheu à Hedi Nouira, 10 oct. 1964 ; lt. de Maheu au délégué permanent de la Tunisie auprès de l'Unesco, 10 oct. 1973 ; lt. de Maheu à Driss Guiga, 10 oct. 1974.
[11] X 07.83 Maheu, VI : lt. de Maheu à Noureddine Naït Mazi, directeur du journal d'Alger *El Moudjahid*, 8 fév. 1973 ; *El Moudjahid*, 31 janvier 1973, « L'Unesco et l'idéologie des droits de l'homme » ; *El Moudjahid*, 4-5 février 1973, longue interview de René Maheu ; *L'Orient*, n°83, 6-12 janv. 1973, p. 13-15 : « Portrait : directeur-général de l'Unesco, René Maheu », par Mirèse Akar ; X 07.83 Maheu, VI : lt. de Hans Ehrenstrale à Norman Ho, 9 fév. 1973 ; aide mémoire sur les entretiens entre les autorités algériennes et Maheu, fév. 1973, 6 p., p. 1 ; *Le Monde*, 3 février 1973 : « M. René Maheu est reçu avec un certain éclat ». Film n° 1836, 1973.
[12] En 1970, l'ambassadeur de Colombie remet à Maheu la médaille « Francisco de Paula Santander » (film n° 245, 1970).

personnalités comme William Benton[1] et des membres du Congrès sont impressionnés et admiratifs devant lui[2]. Lorsqu'il quitte son poste en 1974, la presse lui rend hommage[3] ; cet hommage est renouvelé l'année suivante à l'occasion de sa mort[4]. Edgar Faure affirme qu' « on pourrait presque dire qu'il a été le fondateur de l'Unesco »[5]. « Rarement un homme se sera confondu autant que René Maheu avec les valeurs qu'il incarnait et avec la tâche qu'il assumait », affirme *Le Figaro*, soulignant qu'il est « entré à l'Unesco comme d'autres entrent en religion parce qu'il pensait pouvoir servir ainsi la cause fondamentale du progrès de la culture et de la compréhension entre les hommes » ; « il n'est pas exagéré que R. Maheu a donné sa vie à l'Unesco »[6].

Le mandat de Maheu a correspondu avec une phase de grande popularité de l'Unesco, notamment dans le Tiers Monde[7]. La délégation américaine observe, à une réunion d'experts de l'Unesco sur le développement des moyens d'information en Afrique en 1962 : « la grande considération des Africains pour l'ONU et l'Unesco, leurs illusions et leur naïveté, et leurs préjugés en faveur de l'aide multilatérale, tout a contribué à leur faire considérer l'Unesco comme une source première d'aide »[8]. Ainsi, en 1962, dans son rapport à la conférence de la commission nationale américaine, Philip Coombs affirme que lors de ses voyages en Afrique, Amérique latine et Asie, il a été frappé et « très impressionné de la confiance » mise en

---

[1] En novembre 1963, Benton fait un grand éloge de Maheu dans un discours devant la commission nationale américaine. Il l'assimile à Alexis de Tocqueville, estimant que tous deux sont des « pionniers » qui ont perçu bien avant tous les économistes l'importance de l'éducation pour le développement économique. Benton affirme : « M. Maheu est un phénomène rare », loue sa « capacité intellectuelle, son énergie, et la compétence administrative à absorber de vastes quantités de détails et à continuer à garder son œil à l'horizon ». (Rapport de William Benton, en nov. 1963 à Chicago, à une conférence de la commission nationale américaine, cité dans : Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 4 déc. 1963, Senate, p. 23225-23226 : « Report on recent Unesco developments » : M. Ribicoff (Connecticut). (« De Tocqueville and Maheu were the pioneers who saw the issue long before the current crop of economists who are suddenly proclaiming the importance of education as a tool in economic development. M Maheu is a rare phenomenon - a civil servant in an UN agency who has risen to the top and seized the helm » ; « intellectual capacity, energy, and the administrative ability to absorb vast quantities of detail and still keep his eye on the horizont »). En 1965, Benton exprime « sa grande admiration pour le directeur général », Maheu (FR, Nantes, carton 6 : lt. d'O. de Sayve à M. Couve de Murville, 4 nov. 1965 : cite les propos de Benton).

[2] En 1973, le représentant Brademas fait l'éloge de Maheu et de ses idées (Congrès, Vol. 119, 93e congrès, 1e session, 3 janv.-22 déc. 1973 : 29 nov. 1973, House, « Shame of illiteracy », an editorial on an address by René Maheu of Unesco », p. 38713-38714 (M. Brademas).

[3] RP, 23 sept. 1974 : *Le Monde*, 25 juin 1974, « Le 'Roi René', un intellectuel dans l'histoire » : « C'est […], à ce jour, près de la moitié de l'histoire de […] l'Unesco, née en 1946, que M. Maheu a dirigée. […] Il est l'un des hommes qui ont le mieux su, dans les organisations internationales, prendre la mesure de l'émergence du Tiers Monde et en tirer les conséquences » ; *Le Figaro*, 22-23 juin 1974, « A la direction générale de l'Unesco – M. M'Bow succéderait à M. René Maheu » par Rolf Lemoine. « Sa forte personnalité a fortement marqué l'Unesco, lourde machine aux mille contradictions, à laquelle il a su donner un rayonnement que bien des organismes internationaux pourraient lui envier » ; *Le Soir* (Belgique), 27 juin 1974 : « Treize ans à la tête de l'Unesco : M. Maheu ne continuera pas » ; *Le Figaro*, 15 nov. 1974, p. 28 : « Les adieux de René Maheu », par Rolf Lemoine ; *Le Monde*, 15 nov. 1974, p. 38 : « Unesco. Après douze ans de mandat, M. René Maheu quitte la direction générale de l'organisation », par Jean-Pierre Clerc : sous-titre : « Un intellectuel aux avant-postes de l'histoire » ; *Le Monde*, 25 juin 1974 : « Unesco. La succession de M. Maheu à la tête de l'organisation. M. M'Bow a le soutien officiel des non-alignés et des Etats-Unis » ; et article (même page) : « Le 'roi René', un intellectuel dans l'histoire ».

[4] *Le Monde*, 21-22 déc. 1975, p. 21 : « Un homme d'action et de conviction » par Jean-Pierre Clerc. *Le Monde*, 20 déc. 1975, p. 1 : « Ancien directeur général de l'Unesco, M René Maheu est mort ».

[5] *Le Monde*, 21-22 déc. 1975, p. 1 : « M. René Maheu est mort ».

[6] *Le Figaro*, 20-21 déc. 1975 : « René Maheu ou la passion de l'universel. L'ancien directeur de l'Unesco est mort à 70 ans ».

[7] *M. Prévost*, p. 199. En Malaisie, un instituteur indien demande à rencontrer « le représentant de la grande Unesco » ; et le petit prince de Kelatan veur s'abonner au *Courrier de l'Unesco* ; *Lien-Link*, n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.

[8] EU, box 825 : *Report of the US delegation to the Unesco meeting of experts on the development of information media in Africa,* soumis au secrétaire d'état, par Robert E. Hartland, 26 mars 1962, 32 p., p. 6. « Africans' high regard for the United Nations and Unesco, their illusions and naivete, and their bias in favor of multi-lateral aid - all contributed to their looking to Unesco a a primary source of help ».

l'Unesco par les dirigeants éducatifs de ces pays[1]. Au lendemain de son indépendance, l'Algérie met beaucoup d'espoir en l'Unesco[2]. En 1967, Maheu observe un grand enthousiasme du Soudan et du Koweït pour l'Unesco[3]. C'est aussi dans les pays développés qu'elle est très populaire à cette époque, pour son action dans le Tiers Monde[4]. En 1970, *L'Express* qualifie l'Unesco de « la plus prestigieuse des institutions internationales, celle qui a sauvé les temples d'Abou Simbel, qui alphabétise les Zambiens, et forme les agriculteurs tanzaniens ou gualtémaltèques »[5].

Cependant, au début des années 1970 s'amorce une perte d'influence de l'Unesco, comme l'observe *L'Express* en 1970, l'attribuant au fait que, « dans un monde ou le nationalisme éclate un peu partout, le mondialisme n'a plus le vent en poupe »[6]. Cette année-là, la table ronde organisée à l'instigation du personnel pour examiner les dysfonctionnements de l'organisation s'inquiète du déclin de son image ; « que la conférence générale passe, même à Paris où elle se tient désormais, de plus en plus inaperçue, indique assez le déclin de prestige » de l'Unesco, juge-t-elle[7]. En 1972, *Le Monde* évoque l'Unesco comme « une organisation dont l'efficacité est de plus en plus contestée »[8]. Le suicide de Torres Bodet en 1974 peut apparaître comme une sorte de symbole de l'échec de l'Unesco. *Le Monde* rend hommage à l'« honnête homme du XXe siècle » qu'il était, « défenseur acharné des droits de l'homme », qui s'est efforcé de mettre en place une armée de missionnaires internationaux » ; *Le Figaro* célèbre en lui « un héros de notre temps », un « pionnier » dans la lutte pour l'éducation. Le *New York Times* rend hommage à ses efforts contre l'analphabétisme[9]. Si, cette même année, l'arrivée de M'Bow au poste de directeur général, premier Africain à accéder à ce poste, est accueillie de manière positive dans la presse[10], dans les années suivantes l'image de l'Unesco dans l'opinion se dégradera, notamment avec la « crise de l'Unesco » dans les années 1980[11].

4.2.4. Une indifférence persistante ?

---

[1] Rapport de la conférence annuelle de la commission nationale américaine, 26-28 avril 1962, cité dans Congrès, Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 10 janv.-13 oct. 1962 : 17 mai 62, Senate, « Tribute to Unesco », par Frank Thompson du New Jersey, p. 8729-8730. « much impressed by the confidence ».

[2] X 07.83 Maheu, IIa : nov. 1963 : Généralités sur la République algérienne démocratique et populaire, p. 5-9.

[3] X 07.83 Maheu, IV : Note sur la coopération entre l'Unesco et le Soudan, 24 janv. 1967, 34 p. ; Note sur la coopération entre l'Unesco et le Koweit, 25 janv. 1967, 16 p., p. 1-2.

[4] X 07 .21 (44) Club : lt. de M. Weber à l'Unesco, 17 fév. 1966.

[5] *L'Express*, 20-26 juill. 1970, p. 32-33 : « Vie moderne : le mal de vivre de l'Unesco », par Liliane Sichler.

[6] Ibid.

[7] EU, box 3224 : rapport de la table ronde du personnel, avril 1970, doc. cit., p. 15-16.

[8] *Le Monde*, 25 oct. 1972 : « Unesco. La 17e conférence générale. Les pays riches ont réclamé une meilleure utilisation des ressources mises à la disposition de l'organisation », par Bruno Frappat.

[9] RP, 23 sept. 1974 : *New York Times*, 15 mai 1974 : « Dr. Jaime Torres Bodet, 72, Ex DG Unesco, Dies ». *Washington Post*, 15 mai 1974 : « Dr. Jaime Torres Bodet, Ex DG Unesco, Dies ». par Jean R. Hailey. *The Times*, 15 mai 1974, « Dr. J. Torres Bodet : Mexican's Work For Unesco » ; *Le Monde*, 15 mai 1974 : « M. Jaime Torres Bodet est mort - Un honnête homme du XXe siècle », par Pierre Kalfon. *Le Figaro*, 15 mai 1974, « Jaime Torres Bodet, ancien directeur de l'Unesco, s'est donné la mort à Mexico - le savoir et l'action » ; film n°1402, 1974.

[10] RP, 23 sept. 1974 : *Jeune Afrique*, 13 juill. 1974 : « Le 6e DG de l'Unesco ? » ; *Le Monde*, 25 juin 1974 : « La succession de M. Maheu à la tête de l'organisation. M. M'Bow a le soutien officiel des non alignés et des Etats-Unis ». *Le Figaro*, 15 nov. 1974, article « Un Africain à la tête de l'Unesco. Amadou M'Bow : de la cause du petit paysan ouolof au Palais de la Culture », par Jean d'Ormesson ; entretien de M'Bow par Serge Groussard, *Le Monde*, 16 nov. 1974 : « L'élection de M. Amadou Mahtar M'Bow. Je me propose de lutter contre la tendance à la bureaucratisation, nous déclare le nouveau directeur général ». « Amadou Mahtar M'Bow. D'un village du Sahel à la direction générale de l'Unesco », *Educafrica*, 1977, n°1, p. 5-11 ; *International Herald Tribune*, 10 mars 1975, « Unesco : Programs now in search of Funds ».

[11] Chikh Bekri, *op. cit.*, p. 9-10.

On observe, dans tous les pays, dans tous les milieux sociaux et idéologiques, et tout au long de la période, même aux moments les plus favorables à son image, une ignorance et une indifférence persistantes pour l'Unesco.

En France, au lendemain de la première conférence générale, l'attaché de presse du ministère des affaires étrangères dresse un bilan négatif de la place de l'Unesco dans l'opinion française : il observe que l'Unesco est « à peine connue » du public. Un sondage mené pendant la conférence générale par l'Institut d'opinion publique révèle que 85% des personnes interrogées ignorent complètement son existence ; parmi les 15% restants, une « notable partie » est « incapable d'en définir, même grossièrement, la mission »[1]. En août 1947, le ministre français des affaires étrangères observe que l'opinion est « ignorante ou sceptique » à son sujet[2]. En janvier 1947, le consultant Holmes observe, dans une lettre à Huxley, que l'Unesco est très peu connue en Grande Bretagne[3]. En 1948, Huxley déplore l'indifférence à laquelle elle se heurte : « chaque homme et chaque femme ne se sent pas assez solidaire de son œuvre »[4]. Ascher et Laves déplorent dès les premières années le caractère insuffisant de l'information du public par l'Unesco et l'indifférence de l'opinion pour l'organisation[5]. En 1950, Laves déplore qu'elle n'ait pas réussi à séduire les masses, « les travailleurs, les agriculteurs, les jeunes, et ces immenses groupes d'adultes moyens qui peuvent être une force pour la paix constructive »[6]. Durant son mandat, Torres Bodet déplore le « gouffre », l'« abîme », qui règne « entre les activités de l'Unesco et les besoins, les espoirs et les angoisses de l'homme moyen »[7]. À la fin de son mandat, il reconnaît en le déplorant que « cette grande entreprise de coopération mondiale [qu'est l'Unesco] est encore mal connue », et estime que c'est un défaut « grave »[8]. En 1949, le secrétariat observe, à la suite de la visite de Torres Bodet à Rennes, qu'en France « l'Unesco est presque inconnue en province », et estime qu'« un gros effort » est à entreprendre pour faire connaître l'Unesco à la presse et à l'opinion dans les régions françaises, qui sont « parfaitement réceptives », mais « qui manquent totalement d'informations précises sur le rôle de l'Unesco et sa mission »[9]. La délégation américaine à la conférence générale de 1949 observe que la presse française a eu « une attitude d'indifférence » envers cette conférence[10]. En février 1950, *Le Parisien libéré* regrette que l'Unesco soit si peu connue et soutenue[11]. En 1950, elle est très peu connue dans les milieux universitaires britanniques[12]. La même année, un diplomate américain observe qu'« alors que le nom de l'Unesco est assez largement connu en Autriche, les Autrichiens

---

[1] FR, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : rapport de l'attaché de presse français, 9 p., p. 1-4.
[2] FR, Nantes, carton 117 : « La deuxième session du conseil exécutif … », 3 août 1947, p. 12.
[3] 37 A 31 Education de base, fonds commun …, II : lt. de Holmes à Huxley, 13 janv. 1947.
[4] Discours de J. Huxley, 1948.
[5] Ascher, box 147 : confid. report of the advisory committee of experts, avril 1948, 67 p., p. 59 ; discours de W. Laves, 13 avril 1950, (discours cité), p. 9 ; Ascher, box 145 : W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », avril 1951, doc. cit.
[6] Walter Laves, « How far has Unesco come ? », 13 avril 50, discours cité, p. 8 : « labor, farmers, youth and those broad average adult groups that can be a force for constructive peace ».
[7] DG/9/49, 11 avril 1949, p. 5 ; DG/35, p. 1 : « Au cours des différents voyages que j'ai effectués cette année, j'ai souvent rencontré des hommes qui ne savaient rien de l'Unesco. Des hommes simples et droits […] qui sont nos frères, pour qui l'Unesco a été créée et qui ignorent même quel est notre idéal ».
[8] DG/190, 8 nov. 1952, p. 6.
[9] X 07.83 Torres Bodet, IV : note de Jean Chanderli, 21 nov 1949.
[10] EU, Box 1600 : rapport de Constance Roach, doc. cit. : « an attitude of indifference toward Unesco on the part of the french press ».
[11] RP 6/50, 3 mars 1950 ; *Le Parisien libéré*, 21 fév. 1950 : « En 1950 plus encore qu'en 1949, l'Unesco se penchera sur le drame de l'enfance ».
[12] EU, box 1603 : rapport confid. d'Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950.

savent très peu de choses sur ses activités »[1]. L'opinion en Grèce est ignorante de l'Unesco en 1950, selon l'ambassade américaine[2]. En 1952, quand il est transféré de l'ONU à l'Unesco, Cassirer ne connaît même pas son existence. Il observe : « Ma propre ignorance de l'Unesco était une preuve suffisante que leurs relations publiques n'étaient pas à la hauteur »[3]. En 1952, P.C. Young, en voyage en Asie, note qu'à Mysore l'Unesco est très peu connue[4]. La même année, René Maheu déplore l'ignorance des milieux enseignants français envers l'Unesco[5]. On remarque chez plusieurs anciens fonctionnaires de l'Unesco (Evans, Batisse) une amertume par rapport au CERN, dont la création par l'Unesco (en 1954) est ignorée du grand public[6]. De même, Prévost critique le CERN, « qui s'est hâté d'oublier qui l'avait porté sur les fonts baptismaux »[7]. La presse américaine, dès les premières années, relève l'incapacité de l'Unesco à se faire connaître dans l'opinion publique[8]. En 1949, une universitaire californienne déplore le « lamentable manque d'information sur le but de l'Unesco » aux États-Unis[9].

Cette méconnaissance et cette indifférence pour l'Unesco persistent au fil des années. Régis Demeulenaere, dans son mémoire de maîtrise *L'Unesco dans le journal « Le Monde », 1954-1962*, montre que durant cette période le grand quotidien lui accorde très peu de place dans ses colonnes. Dans les années 1950, même les lettres spontanées envoyées à l'Unesco par des personnes intéressées montrent qu'elles la connaissent souvent très mal[10]. En 1957, le journal *Christian Century* observe : « comme on pouvait s'y attendre pour une organisation dominée par des intellectuels, l'Unesco a de graves problèmes de relations publiques »[11]. En 1953, Laves déplore, dans une lettre à Benton, l'indifférence des Américains à son égard[12]. Un rapport publié en 1955 par la division de l'opinion publique du département d'état montre qu'aux États-Unis 30% seulement des personnes interrogées disent en avoir entendu parler, et que 10% seulement ont une connaissance correcte de ses objectifs[13]. En 1957, en Syrie, dans le grand public, elle est inconnue, selon l'ambassade américaine[14]. En 1959, un article intitulé « Ignorance of Unesco » dans la revue éducative *School and Society* déplore l'ignorance et l'indifférence du public pour l'Unesco aux États-Unis[15]. Au début des années 1960, la presse américaine observe qu'elle est très mal connue des Américains : ainsi, le *Washington Post*

---

[1] EU, box 1603 : rapport confid. de Wilder Spaulding (ambassade américaine à Vienne) au département d'état, 12 mai 1950, « While the name Unesco is quite widely recognized in Austria very little is known about its activities ».
[2] EU box 1603 : rapport confid. de Waide M. Condon (ambassade américaine à Athènes) au département d'état, 11 mai 1950.
[3] Henry Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 117 : « Je ne savais même pas ce qu'était l'Unesco ».
[4] X 07.83 P.C. Young, I : confid. report of a mission to the states of Mysore and Hyderabad, par P.C. Young, 19 nov. 1952, 25 p., p. 3.
[5] X 07.83 Maheu, I : mémo de Maheu à Farr, 7 fév. 1952 : « très ignorant ».
[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 483-484 et 633 ; *Rapport mondial sur la science*, 1993, Unesco, Paris : « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, p. 157.
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 42.
[8] EU, box 2243 : NC3/Plen 1/1, 9 sept. 1947 : US national commission for Unesco, 3rd meeting, Chicago, « The First Year. A Review of Accomplishments and a Look Ahead », discours de Milton S. Eisenhower, 1e session plénière, 11 sept. 1947, 8 p. En 1946, le journal américain *Time* ironise sur le caractère peu connu de l'Unesco: « Philadelphia wonders what Unesco is. Is it a biscuit ? A radio station ? » ; RP 9, 13 janv. 1948 : *The New Statesman and Nation*, 20 déc. 1947 ; EU, box 2254 : memorandum to the secretary on the Unesco conference at Beirut, dec. 1948, par G.V. Allen : les membres de la délégation américaine ont critiqué « the weak and defective handling of public relations for the conference ».
[9] EU, Box 2241 : lt. de Helen C. Russell à Charles Thomson, 17 nov. 1949 : « lamentable lack of information on Unesco's scope and aims ».
[10] X 07 .21 (44) Club : lt. d'un professeur de l'Indre à l'Unesco, 9 janv. 1957.
[11] *Christian Century*, 16 janv. 1957, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 249.
[12] Benton, box 388 : lt. de Laves à Benton, 15 juin 1953.
[13] cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 229.
[14] EU, box 1563 : 16 nov. 1957 : rapport de l'ambassade américaine à Damas au département d'état, p. 2-4.
[15] William W. Brickman, « Ignorance of Unesco », *School and Society*, 23 mai 1959. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 233.

estime que seulement 15% de la population américaine sait ce qu'est l'Unesco, ironisant sur le fait que certains la prennent pour un gâteau (la confondant avec le nabisco), pour un compositeur roumain (Ionescu, sans parler d'ailleurs de l'écrivain Ionesco), ou un violoniste (Enesco)[1]. George Vaideanu, ancien fonctionnaire de l'Unesco roumain, estime que, encore jusqu'au début des années 1960, « les intellectuels [en Roumanie] savaient peu de choses sur l'Unesco »[2]. En 1962, Jean Thomas déplore la méconnaissance qui l'entoure : « On la prend tantôt pour une institution savante ou pour l'ébauche d'un ministère mondial de l'éducation et de la culture, tantôt pour une entreprise humanitaire comme la Croix-Rouge. Mais ce qu'elle est en réalité, ce qu'elle peut faire et ce qui lui est interdit, voilà qui échappe même à la plupart de ses amis, à plus forte raison au public » ; il observe que l'Unesco a depuis le début « le pénible sentiment d'être incomprise et méconnue »[3]. M. Lataste, responsable de club Unesco à Valence et organisateur d'un stand Unesco à la foire de Romans en 1962, mesure à cette occasion la faible connaissance dont elle est l'objet : « les commandes n'ont certes été ni très nombreuses ni très importantes car bien des gens ignorent encore l'existence et les buts de l'Unesco […]. En effet, bien des gens assimilent ONU et Unesco et croyaient jusqu'à présent avoir à faire à un mouvement politique »[4]. Zacharie Zachariev, entré à l'Unesco dans les années 1960, en est l'illustration : « au début, je savais à peine ce qu'était cette organisation »[5]. De même, Désiré Pétry, entré à l'Unesco en 1960, affirme qu'il n'avait jusqu'alors entendu parler de l'Unesco qu'une seule fois, trois ans auparavant[6]. En 1963, à l'occasion de la parution du livre de Jean Thomas, *UNESCO*, *Le Monde* observe : « si l'Unesco est classée dans les guides touristiques parmi les curiosités 'à voir', elle restait jusqu'à ce jour une organisation 'à connaître'»[7]. En 1964, une lycéenne française écrit à l'Unesco : « abonnée depuis quelques années au *Courrier*, j'ai pu mieux comprendre ce qu'est l'Unesco et son rôle. Cependant j'ai pu me rendre compte que malgré l'effort de certains professeurs et de l'administration, votre journal ne recevait pas dans notre lycée, comme dans de nombreux autres lycées parisiens, l'accueil que l'on devrait lui faire »[8]. L'indifférence et l'ignorance de l'Unesco dans l'opinion dans les années 1960 sont illustrées par l'Américain Tom R. Forstenzer, qui témoigne qu'il a en 1968 rencontré Maheu dans un cocktail ; celui-ci s'est présenté à lui comme le directeur général de l'Unesco : « enchanté, qu'est ce que l'Unesco ? » lui a-t-il répondu, n'ayant jamais entendu ce mot ; malgré cette ignorance, Forstenzer a été intégré par Maheu au « groupe ad hoc sur la jeunesse »[9]. Malgré tout, au cours des années 1960, un progrès semble s'accomplir. En 1967, J.K. Sibunruang, fonctionnaire de l'Unesco, observe au retour d'une tournée dans des villes de France :

« Il y a, en général, un terrain assez bien préparé sur le plan de l'information concernant les activités de l'Unesco. [...] A mon avis, les nombreux groupes scolaires à qui j'ai parlé pendant

---

[1] *Washington Post*, 5 nov. 1961 : « Unesco Anniversary Finds It Advancing » par Truman Temple.
[2] Lien-Link n°78, « René Maheu et mon recrutement à l'Unesco » par George Vaideanu.
[3] Jean Thomas, *Unesco, op. cit.*, p. 8.
[4] X 07 .21 (44) Club : lt. de J. Lataste à l'Unesco, 13 nov. 1962.
[5] Lien-Link n°82 : « Entrer à l'Unesco comme entrer en religion ? » par Zacharie Zachariev.
[6] Lien-Link n°81 : « Comment je suis entré à l'Unesco ? » par Désiré Pétry.
[7] RP, 23 janv. 63 : *Le Monde*, *La Croix*, et d'autres journaux français font une bonne critique de ce livre.
[8] X 07 .21 (44) Club : 1er sept. 1964 : lt. de Mireille Lagard à l'Unesco.
[9] *Lien-Link* n°78 : « Maheu and the Ad Hoc Youth Group », par Tom R. Forstenzer ; « Smiling ironically he said: « My name is René Maheu and I am the Director General of Unesco ». I said, « Nice meeting you, what is Unesco? » ».

cette brève mission, s'intéressent à l'Unesco qu'ils connaissent vaguement et qu'ils souhaiteraient mieux connaître. »[1]

Cependant, le stage de Sèvres en 1969 souligne l'« ignorance » persistante de l'opinion et notamment des enfants au sujet de l'Unesco[2]. En 1967, Maheu regrette que le programme Unesco-UNRWA, qui fonctionne bien, ne soit pas davantage connu[3]. Lors de la 15e conférence générale, en 1968, le président du conseil exécutif, M. Dell'Oro Maini, déplore la méconnaissance de l'Unesco par l'opinion et encourage l'organisation à faire des efforts pour que « l'écho des travaux de la conférence générale [...] retentisse au-delà des murs de [se]s austères salles de séances »[4]. En 1970, Martin Ennals, ancien fonctionnaire de l'Unesco, constate que l'organisation n'a pas réussi à éveiller l'intérêt des populations[5]. En 1973, la presse algérienne estime que les organisations internationales comme l'Unesco apparaissent au grand public comme « des entités abstraites et mystérieuses »[6]. Ainsi, même à la fin de la période de Maheu, l'Unesco reste mal connue du grand public.

Il paraît difficile de tirer une conclusion globale et tranchée sur l'image de l'Unesco dans l'opinion durant cette période. Cette image se révèle extraordinairement contrastée, changeante, mouvante, multiforme, insaisissable. Cela semble lié à la faiblesse persistante de la connaissance de l'Unesco dans l'opinion[7]. Ce que l'on peut retirer malgré tout comme conclusion de ce panorama contrasté et en demi-teintes, c'est que certains moyens de promotion semblent avoir été plus efficaces que d'autres : les clubs Unesco et le *Courrier de l'Unesco* notamment ; qu'une période semble avoir été plus favorable que les autres : les années 1960 ; et que certains pays semblent avoir été plus réceptifs que d'autres : la France (pays où est localisé le siège), le Japon et la RFA (pays vaincus de la seconde guerre mondiale), une partie de l'opinion aux États-Unis, et, à partir de la décolonisation, les pays du Tiers Monde.

Après avoir pris la mesure de la permanence d'importants problèmes structurels, à savoir le flou et le désaccord sur les conceptions, les problèmes politiques, les dysfonctionnements administratifs, et la faiblesse de l'image publique de l'organisation, on court moins de risque de s'égarer en explorant les divers aspects de son œuvre.

---

[1] X 07 .21 (44) Club : rapport de mission de J.K. Sibunruang à Tor Gjesdal, 15 juin 1967.
[2] Stage de Sèvres, rapport de Mme Benketira, nov. 1969, doc. cit.
[3] X 07.83 Maheu, IV : mémo de Maheu à Guiton, 2 fév. 1967.
[4] *Journal de la conférence générale de 1968*, p. 854.
[5] RP 18 déc. 70 : *The New Scientist*, 12 nov. 1970, article de Martin Ennals.
[6] X 07.83 Maheu, VI : *L'Orient*, n°83, 6-12 janv. 1973 : p. 13-15 : « Portrait : directeur-général de l'Unesco, René Maheu », par Mirèse Akar, p. 14.
[7] Entretiens Jean Larnaud, Ph. Roux.

Seconde partie. Réalisations.

Selon Elhem Chniti, « les activités d'ordre général de l'Organisation sont sous maints aspects moins intéressants que l'étude du retentissement des événements politiques [...] sur les travaux de la conférence générale »[1]. Il peut apparaître au contraire extrêmement intéressant d'analyser les actions de l'Unesco. Mais quelle classification opérer ? Education, sciences et culture, cette tripartition qui correspond au sigle de l'Unesco et à ses attributions officielles, se révèle rapidement insatisfaisante. En effet, d'une part, la culture est un terme vaste qui semble recouvrir aussi l'éducation et la science. D'autre part, l'Unesco a rapidement excédé le champ de ces trois thèmes, puisqu'elle a aussi agi dans le domaine des droits de l'homme, des communications, du patrimoine, de l'environnement, de l'agriculture, de l'action sanitaire, et de l'aide au développement économique. Comme l'observe Seth Spaulding, avec ces thèmes si divers et variés, « l'Unesco est, en un sens, plusieurs organisations en une »[2]. L'organigramme du secrétariat distingue des disciplines et des sous-disciplines distinctes [annexe 31]. Il n'est pas apparu pertinent de plaquer la structure de cet organigramme comme plan sur la matière de cette partie et d'analyser chacun de ces nombreux domaines les uns après les autres, séparément, en reprenant la classification élaborée par l'Unesco. Une telle démarche lui donnerait trop l'allure d'un catalogue, et entraînerait inévitablement des pesanteurs, des redondances, des répétitions. En outre, plusieurs actions de l'Unesco s'inscrivent en réalité dans une perspective interdisciplinaire, ce que l'adoption d'une telle classification rigide par discipline empêcherait de saisir. Plusieurs tentatives ont été faites d'élaborer des classications des actions de l'Unesco, à la fois par d'anciens acteurs importants de l'organisation[3] et par des personnes extérieures. Ainsi, pour Yves-Marie Laulan, ses trois axes d'action principaux seraient : agir pour la liberté d'expression (communication), lutter contre l'analphabétisme (éducation), et « être la mémoire du futur » (préservation du patrimoine de l'humanité).[4] Cependant, à y bien regarder, cette classification tout comme les autres qui ont été proposées paraît plutôt arbitraire et bancale.

On a ainsi élaboré un autre classement de ces actions, qui s'efforce de faire apparaître nettement leur dimension dynamique, évolutive dans le temps, ainsi que leur dimension problématique. On s'est efforcé d'élaborer une typologie de ces actions, tenant compte à la fois de ses domaines d'action, de ses modalités d'actions, et des types de difficultés rencontrés (chap. 5).

---

[1] Elhem Chniti, *op. cit.*, thèse, p. 677.
[2] Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary of the UNESCO*, The Scarecrow Press, Inc., Lanham, Md., and London, 1997, 500 p., préface : « Unesco is, in a sense, several different organizations rolled in one ».
[3] Ex. : pour M'Bow, l'action de l'Unesco consiste en trois domaines prioritaires : « la promotion des droits de l'homme et la paix ; la promotion et la diffusion du savoir ; l'aide au développement (*Le Monde*, 16 nov. 1974 : « L'élection de M. Amadou Mahtar M'Bow. Je me propose de lutter contre la tendance à la bureaucratisation, nous déclare le nouveau directeur général ».)
[4] Yves-Marie Laulan, *La faillite des « machins »*, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. 79.

Il a été décidé de ne pas traiter chaque projet de l'Unesco de manière juxtaposée, l'un après l'autre, de manière individuelle et close, de ne pas en présenter le récit détaillé simplement comme un but en soi. En effet, on a été confronté à une masse énorme de documentation, de renseignements, et, étant donné l'ampleur du domaine d'étude, il est apparu vain de se livrer à des récits du déroulement des différents projets de l'Unesco, cela ferait au contraire perdre le fil de la véritable réflexion, cela détournerait des enjeux importants, et de toute façon cela ne serait matériellement pas possible dans le cadre d'un travail dont le volume est limité. Ainsi, le déroulement des actions de l'Unesco est évoqué seulement pour certains aspects qui prennent un sens particulier associés à d'autres, par rapport aux axes de réflexion. Certains projets sont ainsi évoqués à différentes reprises, pris sous différents angles, dans le cadre de différentes problématiques.

Il convient en premier lieu d'analyser les actions de l'Unesco liées à l'objectif de paix, puisque c'est son objectif ultime. L'analyse des efforts de l'organisation visant à définir et à promouvoir des valeurs pacifiques communes fait donc l'objet du chapitre 6. L'Unesco n'ayant pas de moyens matériels ni de pouvoir juridique ou autres pour faire respecter la paix, ses efforts en ce sens se sont souvent caractérisés par la promotion de l'universalisme. Cet universalisme caractérise de très nombreux projets, et même des projets qui ne sont pas liés directement à la paix. L'étude des efforts de l'Unesco pour contribuer à la promotion d'une culture universelle fait l'objet du chapitre 7. Ensuite est analysée la préoccupation croissante de l'Unesco au fil de la période pour l'objectif de préservation des identités culturelles (chap. 8). Enfin est étudié le déplacement de ses centres d'intérêt d'une action intellectuelle vers une action matérielle (chap. 9).

Le plan adopté pour l'analyse des réalisations n'est pas chronologique, car d'une part cette dimension a déjà été clairement mise en place dans la première partie, et d'autre part, les actions de l'Unesco s'étendant souvent sur plusieurs années et leurs effets étant souvent diffus, il est difficile d'en établir des limites chronologiques claires et précisément datées.

5. Une typologie des actions ?

Les actions de l'Unesco sont tellement variées, par leur nature, leurs modalités, leurs thèmes, qu'il apparaît nécessaire d'en présenter une classification. De nombreuses tentatives différentes en ce sens ont été faites par des fonctionnaires de l'Unesco ou des chercheurs ; aucune ne s'est révélée totalement cohérente[1]. La structure de son organigramme en secteurs et départements du programme, séparant les activités par disciplines, a en fait largement déterminé la perception par ses fonctionnaires de leur structuration [annexe 31]. Il a paru utile, non pas de tenter une énième classification des programmes selon leurs buts, mais de présenter d'une part une typologie des différents thèmes d'action de l'Unesco (éducation, science, culture, sciences sociales, information et communications, patrimoine, environnement) ; d'autre part une typologie de ses différentes modalités d'action (études ; réunions ; rassemblement et diffusion de documentation ; campagnes auprès du public ; missions de conseil d'experts ; subventions et incitation ; création d'institutions ; action normative ; action opérationnelle).

5.1. Thèmes.

L'Unesco mène des actions dans des domaines très variés[2] : éducation, science, culture, sciences sociales, information-communication, patrimoine, environnement.

5.1.1. Education.

Pour de nombreux anciens fonctionnaires[3], comme pour le grand public, l'Unesco a accompli une action importante et de valeur dans le domaine éducatif. L'éducation semble dès

[1] Ex. : celle définie par Evans en 1956 (9C/Débats, p. 13-14, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 158) ; celle définie par la table ronde du personnel de 1970 (EU, box 3224 : rapport de la table ronde, 13 avril 1970, p. 24-25) ; celle définie par Yvan de Hemptinne (dossier Hemptinne) ; celle définie par J. Touscoz et Z. Haquani (Khamissa Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 515)
[2] Jean-Luc Mathieu, *op. cit.*, p. 217.
[3] OHRO, interview d'Isaac Leon Kandel, p. 78-79. Entretien Rex Keating.

les premières années être le thème d'action privilégié de l'Unesco[1]. A partir des années 1960, sur l'insistance de plusieurs États membres, l'Unesco donne la « priorité absolue » à l'éducation dans son programme[2] ; à la fin de la période elle est comparée à « un ministère international de l'éducation »[3], elle est « identifiée avec l'alphabétisation »[4]. L'objectif de l'action éducative de l'Unesco a évolué au fil du temps et a varié selon les actions : épanouissement personnel de l'individu, cohésion de la communauté, développement économique[5]. Les importantes évolutions conceptuelles qu'a connues l'Unesco sont illustrées par la succession des concepts : « éducation des adultes », « éducation de base », « développement communautaire », « alphabétisation fonctionnelle », « éducation permanente ».

L'action éducative de l'Unesco se traduit par différentes activités : recherche pédagogique, collecte et diffusion d'informations pédagogiques, formation, création de matériel pédagogique, et projets directs d'éducation. Ce sont souvent les mêmes structures qui sont chargées de toutes ces activités : ainsi, des centres comme le Crefal, l'Asfec et l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) sont chargés à la fois de mener des études pédagogiques, d'assurer une formation pédagogique, et de créer du matériel d'enseignement.

L'Unesco entreprend de nombreuses expériences pédagogiques qui se veulent novatrices, comme le projet pilote au Sichuan (Chine, 1949) où il s'agit d'inculquer à des villageois misérables et illettrés des notions d'hygiène au moyen de dessins animés ; ou comme l'école normale rurale associée de Pamplona (Colombie), qui se veut « un véritable laboratoire d'expériences pédagogiques pratiques »[6]. Tout au long de la période, l'action éducative de l'Unesco reste attachée à la dimension d'innovation pédagogique.

Dans les années 1960, l'Unesco se consacre de plus en plus à l'éducation dans les pays en voie de développement ; elle multiplie les créations de centres éducatifs en Afrique : écoles normales supérieures, « écoles normales à vocation rurale », « centres à orientation pratique », « instituts régionaux de recherche et de formation pour administrateurs et planificateurs »[7] ; et l'IIPE, créé à Paris en 1963, œuvre à la formation de cadres de l'éducation dans ces pays[8].

L'action éducative de l'Unesco a souvent manqué d'efficacité à cause de son caractère inadapté. Ainsi par exemple, la formation fournie dans le cadre des écoles normales associées et des universités associées du projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine, si elle est considérée comme un succès par les rapports officiels de l'Unesco, n'est en réalité pas vraiment réussie, comme le révèlent les correspondances confidentielles[9]. De nombreux

---

[1] X 07 A 146 « Unesco en action » : texte de l'exposition « Unesco en action » ; James Avery Joyce, *The story of international cooperation*, 258 p., 1964.

[2] X07.21(44)NC, III : commission nationale française, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, p. 9 ; IV : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget 1965-66, 25 juin 1963, 14 p., p. 7-8 ; X 07.21 (44), I : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, p. 2.

[3] « Analogous to an international ministry of education », Chris Osakwe, *op. cit*., p. 135.

[4] *What Price Culture ?*, nov. 1971, émission de radio citée ; « inevitably Unesco is identified with literacy ».

[5] « Education for all... », par José Blat Gimeno, art. cit.

[6] 372(8) MP 01 A 63 (86), II : rapport des deux experts à l'Unesco, 11 mai 1959, p. 2-3 et 6 ; « Topicos acerca del desarrollo de la escuela normal asociada », janv. 1959, p. 3- 4.

[7] I. Marçais, *op. cit*., p. 83-86 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970.

[8] *Journée d'hommage à René Maheu*, *op. cit*., p. 62-74 : Asher Deleon, « L'Unesco en mutation : le cas de l'éducation ».

[9] Les deux universités associées de Sao Paulo (Brésil) et de Santiago du Chili, et les 4 écoles normales rurales associées. Cf. 372 (8) MP01 A 63 (81), III ; 372(8) MP 01 A 63 (86), I : rapport spécial des deux experts de l'Unesco, Manuel Guillermo Campos et Vicente Lema, 10 mai 1958, sur l'école normale rurale associée (ENRA) de Pamplona ; « Education for all… », par José Blat Gimeno, art. cité ; 372/8/MP 01, V : « Projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », doc. cit. ; rapport du DG sur 1957, p. 109 ; 372 (8) MP01 A

boursiers de l'université associée de Sao Paulo se plaignent de la mauvaise qualité, de l'inutilité, et de la mauvaise organisation des cours de pédagogie qui leur sont dispensés par les professeurs fournis par l'Unesco, et du manque de disponibilité et de conscience professionnelle de ceux-ci ; les experts de l'Unesco eux-mêmes reconnaissent dans leur correspondance interne le bien fondé de ces critiques[1]. Les boursiers organisent même une révolte en 1964, ce qui inquiète l'Unesco[2]. En outre, l'efficacité de ces cours est gravement entravée par la mauvaise sélection des boursiers, qui sont souvent choisis sur critères politiques et sur la base du favoritisme et du népotisme et non pour leurs qualités d'enseignants[3] ; de plus, le devenir des boursiers à leur retour dans leur pays n'est pas satisfaisant : la formation qu'ils ont reçue de l'Unesco n'étant pas reconnue, ils ne connaissent aucune promotion professionnelle[4].

5.1.2. Science.

Au moment où est créée l'Unesco, la coopération scientifique internationale est déjà anciennement développée, depuis le début du XIXe siècle, de nombreuses structures existant deja, chapeautées par le « conseil international des unions scientifiques » (CIUS), ONG créée en 1931[5]. L'action de l'Unesco dans le domaine scientifique consiste à la fois à encourager le travail des scientifiques, la diffusion des sciences dans le grand public, et l'application des sciences au bénéfice de l'humanité. En réalité, comme l'observe Michel Batisse, cette action a été beaucoup plus orientée vers la recherche que vers l'action opérationnelle[6].

Dans les premières années, c'est surtout sur l'aspect de coopération scientifique internationale que se concentre l'Unesco, entendant jouer le rôle de « centre mondial d'information et de liaison scientifique »[7], « maintenir et resserrer les relations entre chercheurs », en soutenant des organisations scientifiques, en établissant des réseaux et des institutions scientifiques, et en suscitant des études[8] ; cette action s'inscrit dans une volonté d'encourager la recherche scientifique dans les pays les moins développées, de rééquilibrer les connaissances scientifiques entre pays développés et moins développés ; comme l'affirme Torres Bodet, il s'agit de « faciliter aux chercheurs des régions que les circonstances ont tenues à l'écart du mouvement scientifique contemporain l'accès aux connaissances et aux sources d'information dont les États les plus avancés ne peuvent ni ne veulent garder le

---

63 (81), II : plusieurs lettres, comme celle de Joël Martins à Maurice Dartigue, 4 déc. 1958 ; 372/8/MP 01, III : rapport confid. d'O. Vera à Adiseshiah, 1er juill. 1958.

[1] 372 (8) MP01 A 63 (81), III : lt. de Stanley Applegate à Oscar Vera, 12 nov. 1960, 9 p., p. 2-4, 6-7 ; V : rapport final sur les activités du 5e cours de spécialistes en éducation pour l'Amérique latine, par Maria Graciela Ortiz E., boursière du Paraguay, 1962 ; rapport du boursier du Chili Rolando Miranda Sanchez, sur le cours 6, mars-déc. 1963, 5 p., p. 1-2 ; rapport du boursier Gonzalez Latuf, 1er sept. 1964 ; VIa : lt. de Henquet à Diaz-Lewis, 16 sept. 1965 ; rapport semestriel de l'expert Marquez, janv.-juin 1965, 17 p., p. 6-7.

[2] 372 (8) MP01 A 63 (81), V : rapport de Pierre Henquet à Blat Gimeno, 13 juill. 1964, p. 5-6 ; lt. de Oliveros, 10 août 1964 ; rapport semestriel d'Angel Oliveros, janv.-juin 1964 ; VIa : rapport semestriel de Marquez, janv.-juin 1965.

[3] 372 (8) MP01 A 63 (81), IV : rapport de mission au Brésil, par Jean Chevalier au directeur général, 15 mai 1962, p. 3 ; V : rapports de Maria Graciela Ortiz E., de Rolando Miranda Sanchez, de Gonzalez Latuf, docs. cit. ; lt. d'Applegate à Oscar Loubriel, 20 mai 1964 ; VIa : rapport d'Angel Diego Marquez, expert de l'Unesco, sur la sélection des boursiers, mars 1965.

[4] Rapport de Jean Chevalier, 15 mai 1962, doc. cit., p. 3 ; rapport de Gonzalez Latuf, doc. cit.

[5] Le CIUS a succédé au « Conseil international de la recherche », créé en 1919 ; « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, p. 152-153.

[6] OHRO, interview d'Evans, p. 479-480. Entretien Batisse.

[7] Rapport de G. Bidault à Robert Schuman, 26 avril 1949, doc. cit., p. 6.

[8] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 6.

monopole »[1]. Dans cet esprit, l'Unesco encourage des actions quelquefois frappantes, comme l'expédition internationale de l'océan indien (1959-65), à laquelle prennent part 40 navires océanographiques fournis par 14 pays différents[2].

Un dilemme surgit dès les premières années : l'Unesco doit-elle mener elle-même directement des recherches scientifiques, comme le souhaitent Huxley et Needham, ou plutôt se contenter d'être un catalyseur en matière scientifique, de rapprocher les élites scientifiques et de favoriser leur travail en commun, comme le défendent notamment Métraux et Sczerba Licierniz ?[3] En 1952, l'Unesco définit son rôle plutôt comme celui d'un « catalyseur », consistant à mettre en contact les scientifiques, par l'encouragement à la création de laboratoires internationaux, ou d'organisations régionales ; ou par la création de comités consultatifs d'experts[4]. Cependant, l'ambiguïté demeure tout au long de la période. L'Unesco a aussi contribué à de véritables recherches scientifiques, à la fois de première main comme par exemple la série « Recherches sur la zone aride », et aussi, et surtout, de synthèse, comme *Tendances actuelles de la recherche scientifique* (1961). Plusieurs fonctionnaires du secteur des sciences, comme Dumitrescu, ont eux-mêmes remis en question la légitimité de l'Unesco à réaliser elle-même de telles recherches[5].

Un autre dilemme est apparu : les recherches scientifiques encouragées ou réalisées par l'Unesco doivent-elles être plutôt fondamentales ou appliquées ? Si certains, comme Adriano Buzzati-Traverso, ont prôné une orientation vers la recherche fondamentale, c'est finalement l'orientation vers la science appliquée qui a prédominé, l'application de la science au profit de l'humanité[6]. L'Unesco s'est consacrée en particulier à l'application de la science à la lutte contre les fléaux naturels (aridité, fléaux naturels tels que séismes) et au développement économique (recherches sur les ressources naturelles, portant en particulier sur les sols et les océans[7]).

Les études scientifiques suscitées et coordonnées par l'Unesco ont souvent bénéficié du concours de scientifiques très qualifiés ; ainsi par exemple, le colloque international sur les problèmes de salinité des terres et des eaux dans les régions arides (Téhéran, 1958) a été selon Batisse un « remarquable succès sur le plan scientifique », grâce à « la présence de la plupart des grands spécialistes mondiaux des questions de salinité », d'où des communications généralement « d'excellente qualité », ce qui a permis selon lui « pour la première fois une mise au point générale de l'état des recherches sur ces questions »[8]. Dans les années 1960 le département d'état américain juge les études scientifiques réalisées par l'Unesco de très bonne qualité[9].

---

[1] DG/161, 7 janv. 1952, p. 9.
[2] OHRO, interview de Luther Evans, p. 483 ; 2C/PRG/6, 6 juill. 1962, 20 p. Plus tard, la COI coordonne l'expédition du Kuro-Hito en Extrême-Orient (1959-65), celle de l'Atlantique tropical (1963-64) et celle de la mer Caraïbe (1967-76).
[3] Journal Métraux, 4 janv. 1952.
[4] *Informal report of the US Delegation to the seventh session...*, doc. cit., p. 16. « catalytic agent ».
[5] Entretien Dumitrescu.
[6] Entretien Dumitrescu ; *Journée d'hommage à René Maheu*, *Cahier II*, *op. cit.*, p. 78-85 : Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement ».
[7] « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, p. 155 : la série d'études « Recherches sur les zones arides », la formation de nombreux spécialistes, la création de plusieurs centres nationaux de recherche, et surtout l'établissement d'un réseau mondial de contacts ; Daniel Behrman, *Science, technique …*, *op. cit.*, p. 39-40 : création de l'Institut international de sismologie et de génie parasismique à Tokyo en 1963 ; Angele Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 76-77. En sept. 1969, la COI approuve le « Programme élargi et à long terme d'exploration et de recherche » (LEPOR) ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 109.
[8] 551.45 A 022/06, ZA, -XIV-XVIII : lt. de Batisse au DG, 29 oct. 1958, 5 p., p. 3-5.
[9] EU, box 828 : Unesco general conference, natural sciences chapter, USDEL 12 C/17.2, 18 oct. 1962.

L'Unesco s'est également beaucoup consacrée à la popularisation de la science auprès du grand public, notamment par des expositions scientifiques, par l'attribution du prix Kalinga, prix récompensant la vulgarisation scientifique, et par des actions de formation scientifique et technologique menées en particulier dans le Tiers Monde.

Quelle a été l'importance et l'efficacité de l'action de l'Unesco dans le domaine scientifique? Les avis divergent. Pour Louis Dollot, le cadre de l'Unesco se prête très bien à la coopération scientifique internationale, et cette action serait une réussite[1]. C'est aussi l'avis de nombreux anciens fonctionnaires de l'Unesco et du CIUS, qui estiment que l'action de l'Unesco a moins souffert dans ce domaine que dans les autres domaines de problèmes politiques, car la science serait moins politisée, et qui font valoir l'efficacité de l'approche intergouvernementale des problèmes scientifiques développée par l'Unesco ; ils estiment aussi que cette action aurait joué un rôle important dans la réduction des tensions politiques ; ils soulignent également la particulière compétence du personnel scientifique de l'Unesco[2]. En revanche, pour d'autres comme Philippe Moreau-Defarges, l'action scientifique de l'Unesco serait décevante, à cause de la lourdeur bureaucratique de l'organisation, de son inaptitude à protéger le secret scientifique, et inutile étant donné l'existence de cadres de coopération scientifique internationale satisfaisants en dehors de l'Unesco[3]. En réalité, il semble que l'Unesco ait souvent contribué à la réalisation de recherches et d'études scientifiques de bonne qualité, notamment dans le domaine de l'hydrologie et des zones arides. Cependant les divergences sur le sens de l'action scientifique de l'Unesco (simple catalyseur de la coopération scientifique internationale, ou agent d'assistance technique en vue du développement) ont tout au long des années causé des « tensions » qui ont « handicap[é] l'efficacité » du secteur des sciences, comme l'observe en 1972 la délégation américaine[4]. En outre, l'action scientifique de l'Unesco a été rendue moins efficace par le fait que les commissions nationales des pays en voie de développement, étant le plus souvent liées au ministère de l'éducation de ces pays, n'étaient pas capables de traiter avec efficacité les questions scientifiques de l'Unesco[5] ; ce problème concerne non seulement les commissions nationales mais aussi les délégués à la conférence générale et les membres du conseil exécutif, qui en général sont peu compétents dans le domaine scientifique. Enfin, il faut constater que souvent le lien entre les actions scientifiques de l'Unesco et le but théorique de l'organisation n'est pas clairement établi.

5.1.3. Culture.

Dans le domaine de la culture, l'action est multiforme, diffuse, difficile à délimiter, à la mesure du flou du terme « culture » lui-même, terme qui, selon certains, engloberait l'éducation et la science, attributions de l'Unesco qui sont pourtant présentées dans son sigle comme distinctes de la culture.

---

[1] Louis Dollot, *op. cit.*, p. 113-114.
[2] Entretiens M. et Mme Keating, Dumitrescu, Batisse, Roux ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 164 ; M. Baker, *ICUS-Unesco*, …, *op. cit.*, p. 20.
[3] P. Moreau-Defarges, *op. cit.*, p. 28-29.
[4] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session ..., *op. cit.*, p. 11 : « tensions which hamper the efficacy ».
[5] Entretien Dumitrescu.

L'action dans le domaine de la culture consiste en des recherches et études ; en des créations d'institutions culturelles et en un encouragement à leur fonctionnement ; en des campagnes de diffusion auprès du grand public (expositions, distribution de brochures, conférences, spectacles) ; en des encouragements à la coopération internationale entre intellectuels, en l'organisation de rencontres ou en la réalisation d'outils comme des index (l'*Index Bibliographicus*, l'*Index Translationum*), des répertoires terminologiques, des synthèses (comme *Tendances principales de la recherche dans les sciences humaines et sociales*).

De même que pour le domaine scientifique, il s'est posé pour la culture le problème, non résolu, de déterminer si l'Unesco devait entreprendre elle-même des études ou si elle devait se borner à jouer un rôle de catalyseur.

L'Unesco a été confrontée dans son action culturelle à un dilemme entre deux orientations : doit-elle promouvoir la culture considérée comme quelque chose de stable, de fixé, d'établi, ou bien comme quelque chose de « vivant », en perpétuel devenir, en création constante ? C'est-à-dire doit-elle considérer la population comme un récepteur passif de culture, ou comme un créateur de culture ? Les deux conceptions ont coexisté, et des actions ont été menées dans les deux directions : à la fois pour la diffusion de la connaissance de la culture dans le public (ex : commémoration de grands hommes, diffusion d'albums d'art, …) ; et pour l'encouragement à la création artistique et intellectuelle (ex : exposition de sculptures contemporaines).

Paradoxalement, alors que l'Unesco a beaucoup mis l'accent sur sa mission culturelle, elle a obtenu le concours de relativement peu d'intellectuels et artistes, par rapport à ce qu'elle avait espéré[1]. Plusieurs réalisateurs de renom ont accompli des travaux pour l'Unesco, comme Chris Marker à la fin des années 1940 ou Jean Rouch au début des années 1950, mais c'était avant qu'ils ne deviennent vraiment connus. De même, lorsque Claude Lévi-Strauss et Michel Leiris rédigent pour l'Unesco des publications pour l'Unesco au début des années 1950, ils ne sont pas encore très connus.

5.1.4. Sciences sociales.

Daniel Colard estime que le domaine des sciences sociales a toujours été « par la faiblesse de ses moyens le parent pauvre de l'Unesco »[2] ; de même, J. Sewell estime que c'est l'un des domaines où l'action de l'Unesco a eu les résultats les plus décevants[3]. Pourtant l'action de l'Unesco en sciences sociales a été ambitieuse et à certains moments novatrice. La commission préparatoire, en 1946, insiste sur l'importance que l'Unesco mène une action dans le domaine des sciences sociales.[4] Peter Lengyel, fonctionnaire du département des sciences sociales de l'Unesco à partir de 1953, estime que dans les années 1950, l'évolution de ce département a reflété dans une certaine mesure celle de cette discipline dans le monde, et que ce département, grâce à l'action de sa directrice la sociologue suédoise Alva Myrdal, a

[1] Ex : en 1956, l'Unesco, pour réaliser un film de prévention sur la malaria, échoue à convaincre « un des grands réalisateurs français » de faire ce film. 307 :778.5 « malaria » : lt. de Mary Losey à Fulchignoni, 7 août 1956.
[2] Collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, *op. cit.*, p. 42.
[3] *International Organization*, automne 1976, vol. 30, n°4, Edward H. Buehrig, « The tribulations of Unesco », p. 681. J. Sewell, *op. cit.*, p. 99-103, 183-185, 262-265.
[4] Prep.Com.Soc.Sci.Com., 4 juin 1946, p. 1-3, doc. cité par Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 9-10.

dans ces années joué un rôle important de légitimation des sciences sociales, alors discipline neuve et peu reconnue sur le plan universitaire, et réussi à attirer des sociologues importants. Les sciences sociales sont dans ces années considérées comme importantes par les directeurs généraux, comme Torres Bodet, qui au moment de sa démission insiste auprès de Métraux sur « l'importance du département des sciences sociales, et [sur] le rôle qu'il doit jouer à l'Unesco », et affirme que « de son importance et de l'influence qu'il exercera dépendra le sort final de l'Unesco »[1], et surtout Evans, qui donne une forte impulsion à cette action[2].

L'action de l'Unesco en sciences sociales, après avoir été intense dans les années 1950, aurait décliné et serait demeurée marginale dans les années 1960-70, à cause notamment du peu d'intérêt de Maheu pour cette discipline, qui pourtant au cours de ces années se développe beaucoup dans le monde. En réalité, même dans les années 1950, période où il était le plus dynamique, le département des sciences sociales de l'Unesco n'a jamais réussi à occuper une place primordiale sur la scène sociologique internationale, et a toujours tenu une place marginale au sein de l'organigramme de l'Unesco ; discipline jeune et moins prestigieuse que les sciences humaines, les sciences sociales n'étaient pas une discipline prioritaire pour l'Unesco [3]. L'action de l'Unesco en sciences sociales a consisté à encourager d'une part l'enseignement des sciences sociales, notamment par la création d'institutions d'enseignement et de recherche en sciences sociales, et d'autre part et surtout des recherches et études[4]. Cependant, la réalisation d'études dans le domaine des sciences sociales par l'Unesco a souvent été affaiblie par les pressions politiques qui pesaient sur le contenu, et le fait qu'elles ont été souvent censurées et édulcorées pour des raisons politiques ; un autre facteur de faiblesse a été leur échec à cerner un niveau et un public précis, restant dans une demi-mesure entre le niveau grand public et le niveau du public spécialisé[5].

5.1.5. Information et communications.

L'information et les communications ne sont pas incluses dans l'intitulé de l'Unesco. Pourtant, la tâche de faciliter « la libre circulation des idées par le mot et par l'image » a été inscrite dans l'Acte constitutif de l'Unesco, sous l'influence des États-Unis, qui y voient des intérêts économiques. L'Unesco s'efforce de contribuer à l'unification des réseaux d'information, et de lutter contre le déséquilibre entre pays développés et pays du Tiers Monde dans la maîtrise des moyens d'information et dans l'accès à l'information. Les projets les plus importants dans ce domaine sont entrepris en fait seulement au début des années 1970, avec l'objectif d'un « Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la

---

[1] Journal Métraux, 2 déc. 1952, p. 397.
[2] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 25-28.
[3] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 2, 18-20, 32-33, 39-41. En 1967, le département des sciences sociales est englobé dans le secteur des sciences sociales, par la volonté de Maheu, ce qui lui fait perdre beaucoup d'importance ; *Lien-Link*, n° 47, Peter Lengyel, « The social sciences, step-children at Unesco » ; entretien Pauvert ; Gail Archibald, *op. cit.*, p. 308 ; RU, OD 24/60 : lt. de L.C.J. Martin au DG, 22 déc. 1967 ; Benton, box 401 : lt. de Robert Leestma à Benton, 28 juin 1967 ; EU, box 3213 : 15 USGC/0.3, 23 sept. 1968 : *position paper, future program resolutions*, p. 1 ; EU, box 3222 : *report of the US delegation tothe 84th session of the executive board*, mai-juin 1970, 24 p., p. 7 ; box 3229 : *Report of the US delegation to the 17th session of the general conference*, doc. cit., p. 13-14. ; RFA, Bestand B 91, Band 252 : compte rendu de la 13e conférence de la commission nationale allemande, 1959, p. 13 ; Journal Métraux, 23 mai 1955 ; entretien Lévi Strauss.
[4] Comme l'institut pour les sciences sociales créé en Allemagne en 1951 ; et la « faculté latino-américaine de sciences sociales » (FLACSO) créée à Santiago en 1955 ; en 1951, l'Unesco lance une série de publications « L'enseignement des sciences sociales à l'université » ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 46-47 ; Otto Klineberg, « The role of the psychologist in international affairs », *The Journal of social issues*, 1956, n°9, 19 p., p. 11.
[5] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 12, 39.

Communication » (NOMIC), sous l'impulsion des pays en voie de développement[1] ; ce sujet fait immédiatement l'objet de controverses entre les États membres, et a contribué au retrait des États-Unis de l'Unesco en 1984.

5.1.6. Patrimoine.

Le patrimoine (naturel et culturel), s'il ne constitue pas, lui non plus, une des attributions officielles de l'Unesco, a cependant acquis au fil du temps une place essentielle dans son action, et est peu à peu devenu un de ses domaines d'action considérés comme les plus réussis, notamment grâce à la campagne de Nubie, qui reste l'opération la plus spectaculaire de l'Unesco[2]. L'organisation s'efforce de protéger un patrimoine menacé, de le restaurer, de l'étudier, et de le promouvoir dans le public. Cela se traduit par des études (comme les relevés archéologiques et les fouilles effectués par les différentes missions en Nubie, sous la supervision de l'Unesco, les études menées à Cuzco en 1951 à la suite d'un tremblement de terre, ou celles menées par des institutions que l'Unesco contribue à créer, comme le Centre international pour l'étude de la préservation et la restauration de la propriété culturelle), des opérations matérielles (comme la sauvegarde des monuments de Nubie, de Venise, Florence, Moendjodaro et Borobudur), une action normative (l'instrument le plus connu adopté par l'Unesco en la matière étant la convention sur le patrimoine mondial, en 1972), et des actions de promotion en direction du public (expositions, diffusions d'albums d'art, conférences…).

L'action opérationnelle dans le domaine du patrimoine a été difficile, à cause de nombreux problèmes politiques, administratifs, matériels, et des délais très serrés requis par ces opérations de sauvetage, souvent menées dans l'urgence[3]. Dans le domaine normatif, l'action a été importante avec la mise au point et l'adoption de plusieurs instruments : « recommandation pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et la vente illicite des biens culturels » (1950) ; convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1950) ; recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques (1956) ; convention sur le patrimoine mondial (1972). L'élaboration de cette dernière convention a amené l'Unesco à développer des conceptions novatrices, mais floues et ambiguës, et difficiles à mettre en oeuvre[4].

On observe au fil de la période une évolution dans l'action de l'Unesco, qui se traduit par une préoccupation croissante pour le patrimoine. De plus en plus au fil du temps, la volonté de l'Unesco de « créer » (créer un homme nouveau, une société nouvelle, une culture nouvelle) a été remplacée par la volonté de « conserver » : conserver la nature, conserver les cultures, même les cultures traditionnelles, imparfaites. Cette préoccupation croissante pour la

---

[1] Collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, *op. cit.*, p. 32.
[2] Abou Simbel 1960-68, Venise 1973, Philae 1973, Borobudur 1974, Moenjodaro 1974… Entretiens Rex et Elise Keating, Ph. Roux ; Hassan Nafaa, *op. cit.*, p. 555 ; Chikh Bekri, *op. cit.*, p. 74 ; Ph. Moreau-Defarges, *op. cit.* ; Daniel Colard, *art. cit*. Plusieurs études menées sur l'action de l'Unesco dans le domaine du patrimoine, notamment en France : Fabrice Argounès, *L'évolution de la notion de patrimoine mondial de l'humanité : action de l'Unesco* ; Postel Thibault, *L'Unesco et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel mondial. Convention du Patrimoine mondial et Campagnes internationales de sauvegarde* ; Annick Riffiod Fayard, *Le patrimoine commun de l'humanité : une notion à reformuler ou à dépasser ?* (références complètes dans la bibliographie).
[3] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, ou le parcours d'une égyptologue*, Paris, éditions Stock-Pernoud, 1992, 539 p., p. 498 : « les entraves ne manquèrent pas » ; « inertie, incompréhension, jalousie, lâcheté furent les traditionnels et principaux obstacles à franchir ».
[4] Annick Riffiod Fayard, *op. cit.*

conservation est liée à la crainte de la disparition, du dépérissement de la nature et des cultures, thème alors très répandu dans un monde en transformation et en modernisation rapides. Les évolutions, la modernité, sont conçues non plus comme quelque chose de positif, qu'il faut encourager, mais comme quelque chose de négatif, contre quoi il faut lutter. L'âge d'or semble désormais être situé non plus dans l'avenir mais dans le passé.

5.1.7. Environnement.

De même que l'action dans le domaine du patrimoine, celle dans le domaine de l'environnement n'était initialement pas prévue par l'Unesco. Elle vise à la fois la protection de l'homme contre les rigueurs et les risques de la nature, la protection de la nature, de l'environnement, contre les atteintes de l'homme, et la contribution au développement économique par l'utilisation des ressources naturelles. Elle s'est caractérisée tout au long de la période par un thème commun : l'eau, ressource vitale[1].

Les réflexions sur l'environnement se sont développées initialement sous l'impulsion de Julian Huxley, dont la protection de l'environnement constitue une préoccupation personnelle importante, à un moment où en revanche la communauté internationale n'est pas encore du tout sensibilisée à ce thème. L'Unesco joue ainsi dès le début un rôle pionnier dans ce domaine. Dès 1948, elle suscite la création de l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN). À partir des années 1950 elle s'efforce de contribuer à la protection de l'environnement contre les atteintes de l'homme (avec par exemple des efforts de protection de la faune et de la flore des îles Galapagos) ; cette action s'intensifie dans les années 1960, notamment avec la « conférence de la biosphère » en 1968. Au début des années 1970 l'environnement devient une préoccupation de plus en plus importante de l'Unesco, qui s'efforce d'acquérir une position prépondérante sur la scène internationale dans ce domaine[2] ; le lancement du programme MAB et l'adoption de la convention du patrimoine naturel et culturel en 1972 en témoignent ; en 1972, les États-Unis estiment que l'Unesco a réussi à se tailler cette position prépondérante dans le domaine de l'environnement[3].

L'action dans ce domaine a bénéficié, comme dans le domaine scientifique, de moindres tensions politiques que dans les autres domaines[4]. Cependant certains remettent en question la légitimité de l'Unesco à agir dans ce domaine, qui leur apparaît sortir du cadre de compétence de cette organisation[5]. Et plusieurs observent, comme Daniel Behrman, que cette action n'a pas été « un succès sans mélange »[6] ; si les études et recherches menées par l'Unesco dans ce domaine ont été souvent de valeur et ont témoigné d'une avance de l'Unesco sur son temps par sa prise de conscience des problèmes de l'environnement[7], en revanche les actions opérationnelles et normatives, comme le programme MAB, la convention

[1] Océanographie ; DHI (1965-74) ; expédition internationale de l'océan indien ; projet majeur sur les zones arides (1957-64) ; sur les tropiques humides ; etc. (Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 45-48.).
[2] « Le système des Nations Unies. L'Unesco », par R. Maheu, art. cit.
[3] EU, box 3229 : *report of the US delegation to the 17th session of the general conference*, doc. cit., p. 21.
[4] Entretiens Dumitrescu, Keating.
[5] Entretien Dumitrescu.
[6] Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 5.
[7] Entretiens M. et Mme Keating ; Dumitrescu.

du patrimoine, et la désignation des réserves de biosphère, ont été des échecs, qui s'expliquent peut-être en partie par le manque d'intérêt des États[1].

5.1.8. Programmes interdisciplinaires.

En réalité cette distinction des actions en « disciplines » distinctes se révèle souvent factice, car de nombreux programmes sont interdisciplinaires ; ainsi, le projet sur la forêt amazonienne lancé à la fin des années 1940 a une dimension non seulement scientifique, mais aussi éducative et ethnologique[2] ; le projet majeur Orient-Occident concerne à la fois l'éducation, la culture, les sciences sociales, et le patrimoine ; plusieurs projets scientifiques et environnementaux comme le projet majeur sur les zones arides et le programme MAB, comportent aussi une dimension éducative, sociologique, culturelle[3].

L'interdisciplinarité est souvent difficile à mettre en œuvre. Il s'avère souvent malaisé d'établir une coopération et de maintenir un équilibre équitable entre spécialistes de différentes disciplines. Cette difficulté est aggravée par la structure administrative rigide du secrétariat, divisée en secteurs et départements définis par disciplines[4]. Ainsi, des discordances s'expriment sur le champ de l'application du programme Unisist : doit-il couvrir seulement les sciences fondamentales comme cela était prévu initialement, ou bien intégrer aussi les sciences appliquées et la technologie, voire les sciences sociales et humaines, comme le souhaitent plusieurs gouvernements ? Cette seconde option est adoptée, sous l'influence de plusieurs gouvernements, de Maheu, et de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, et bien que le CIUS y soit opposé[5]. Des difficultés analogues se produisent dans le cas du programme MAB, qui s'efforce d'associer sciences naturelles et sciences sociales[6].

5.2. Modalités.

5.2.1. Publications, recherches.

Les publications de l'Unesco constituent une de ses modalités d'action majeures. Il faut distinguer deux sortes de publications : d'une part des recherches et études originales, et d'autre part des synthèses ou de la simple documentation. Plus intéressante apparaît la première catégorie. L'Unesco publie de très nombreuses enquêtes, études, recherches, sous forme de publications, de séries de publications, d'articles. Ces ouvrages portent sur des domaines variés : réflexion éthique, études scientifiques, sociologiques, ethnologiques,

---

[1] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 195, 206 ; d'où l'élaboration en 1984 du Plan d'action pour les réserves de biosphère, destiné à mieux orienter et encadrer les Etats ; Entretien R. Keating.

[2] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : Commission internationale pour la création d'un institut international de l'hylea amazonique, convoquée par l'Unesco et le gouvernement brésilien à Belem do Para, 12-18 août 1947, 7 p. ; lt. de Z. Zaniewicki au DG, 4 août 1947 ; lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947 ; II : IIHA/1, Nat.Sci./42, 3 fév. 1948.

[3] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session …, doc. cit., p. 21 ; rapport n°27 du MAB ; Sciences/MD/47, p. 7 ; 18C/79, 28 oct. 1974, 3 p., p. 2 ; Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement », art. cit. ; entretien Batisse.

[4] Rapport n°48 du MAB, p. 11-12.

[5] Entretien Tocatlian ; Unisist, rapport final, octobre 1971, p. 10 ; Unisist, Comité directeur, deuxième session, rapport final, 13-17 octobre 1975, Unesco, p. 7-8 ; SC/Unisist/St.Com.II/4 : inclusion des sciences sociales dans le programme Unisist.

[6] L'échec du projet pilote consacré à l'étude des systèmes urbains est révélateur de ce problème. Article de M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », art. cit., p. 7 ; MAB, Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), 3e session, rapport final, Washington DC, 17-29 sept. 1974, rapport n°27, série des rapports du MAB, 58 p. ; Sciences/MD/47, p. 7-8, 27, 45-46 ; rapport n°27 du MAB.

pédagogiques, ou encore outils de recherche (annuaires, index, synthèses). L'Unesco publie aussi de nombreuses revues spécialisées, dans chacun de ses domaines d'activités ; certaines semblent avoir été de bonne qualité, notamment celles concernant les sciences, comme le *Bulletin de la zone aride*[1], d'autres de moins bonne qualité, comme les *Cahiers d'histoire mondiale*[2].

Une stratégie hésitante.

De très nombreux comités et groupes d'experts sont mis en place par l'Unesco pour réaliser études et recherches : « comité d'experts en éducation de base »[3], « comité consultatif sur l'éducation des adultes »[4], « comité international de l'Unesco pour l'avancement de l'éducation des adultes »[5], « comité consultatif international pour le projet majeur Orient-Occident », « comité consultatif international de bibliographie »[6], « comité consultatif international de la recherche pour le programme des sciences exactes et naturelles »[7], sont quelques exemples de ces très nombreuses structures. Leurs fréquentes réunions, donnant lieu à des rapports préparatoires, des rapports intérimaires, et des rapports finaux, ralentissent l'action, souvent sans rien apporter de constructif ; de très nombreux passages des correspondances internes de l'Unesco le reconnaissent et le déplorent. Ainsi par exemple, dans le projet d'*Histoire de l'Humanité*, l'extrême lourdeur du mécanisme administratif mis en place (commission internationale, membres correspondants, comité de rédaction, envoi de chaque texte à tous les membres de ces organismes et aux commissions nationales…) nuit à l'efficacité de la rédaction, causant des pesanteurs, des dysfonctionnements, des retards, qui sont déplorés de manière interne par les participants[8]. Ainsi, en 1953, Morazé déplore auprès de Carneiro « les lenteurs et les incertitudes du travail par correspondance », et observe que « trois heures de discussion directe profitent plus que six mois de correspondance ». Il déplore l'absence de réponse aux lettres qu'il envoie, et regrette : « dans la solitude de notre éparpillement à travers le monde, chacun marche dans son sens à l'aveuglette […], dans une caricature de ce que devrait être notre travail d'équipe. Je crois que la preuve n'est plus à faire de l'échec de cette méthode ». Il observe avec amertume que la commission n'a pas réussi à surmonter « les difficultés que nous oppose l'espace », ni « les difficultés que nous offre le temps »[9] ; il décide alors de démissionner de la commission, exaspéré et découragé par les « délais » et retards importants, par cette « machinerie administrative énorme, pesante, qui ralentit tout, asphyxie tout, entrave les contacts directs entre savants, contacts directs qui seuls pouvaient conduire à bon port notre audacieuse entreprise »[10]. La commission reconnaît, dans un rapport interne, qu'il y a « de graves problèmes à résoudre », que le « mécanisme intérieur doit être soigneusement révisé », que « la commission manque de cohésion et de contacts

[1] Entretiens Dumitrescu, Batisse.
[2] SCHM 18 : lt. confid. de Morazé à Carneiro, 29 sept. 1953, 12 p., p. 3 ; SCHM 52 : lt. de L. Febvre à Carneiro, 22 mars 1953 ; SCHM 52 : lt. de G. Métraux à Carneiro et Febvre, 19 oct. 1953.
[3] Ex : Educ./SR.5, 19 avril 1947 ; Educ/28/1947, 24 avril 1947.
[4] ED/91, 28 fév. 51.
[5] 11C/ résol. 1.2711a, en particulier.
[6] CUA/82, 22 nov. 57, p. 2 ; Unesco/LBA/Conf.15/3-Suppl.1, par Jean Meyriat, 1955.
[7] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends of Inquiry in scientific research, I : 13e session, 3e commission, 8 oct. 1958.
[8] Journal Métraux, 16 fév. 1953, p. 477 ; SCHM 52 : lt. de L. Febvre à G. Métraux, 12 mars 1956 ; SCHM 52 : texte sur L. Febvre écrit par Morazé, 12 oct. 1956, p. 4.
[9] SCHM 18 : lt. confid. de Morazé à Carneiro, 29 sept. 1953, 12 p., p. 6-7.
[10] SCHM 52, 6.1 (1) : lt. de Morazé à Carneiro, 21 oct. 1953.

directs avec l'œuvre qu'elle est chargée d'accomplir, [que] ses responsabilités se dispersent et [que] son élan se ralentit »[1]. Les importantes révisions de l'ouvrage dues aux très nombreuses critiques reçues contribuent également beaucoup à ralentir l'avancement du projet[2].

Les études entreprises par l'Unesco dans le domaine des langues vernaculaires au début des années 1950 se caractérisent par beaucoup de lenteur, de pesanteurs administratives et des retards de plusieurs mois, ce que déplorent dans des notes internes les membres du secrétariat et notamment Maheu, critiquant l'hypocrisie du secrétariat, qui s'efforce de masquer cette inaction par une grande production de papiers[3].

La procédure administrative mise en place pour la rédaction de l'*Histoire de l'Afrique* (1965-1981), malgré ses efforts pour éviter la lourdeur qui avait caractérisé celle de l'*Histoire de l'Humanité*, est cependant elle aussi relativement lourde. Un comité d'experts est mis en place, qui planifie le travail au cours de réunions périodiques (travaux de documentation, campagnes de collecte des traditions orales, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, rencontres entre spécialistes), puis l'ouvrage est rédigé par différents auteurs sous la responsabilité d'un comité scientifique international, qui relit, critique et révise chaque texte ; des contrôles sont également exercés ensuite par le comité de lecture et par le bureau. C'est donc au terme d'une procédure longue et complexe qu'est obtenu le texte final[4].

Pour *Tendances principales de la recherche dans les sciences humaines et sociales*, l'Unesco hésite sur la structure administrative à mettre en place pour diriger l'étude, et de nombreux problèmes administratifs se posent, liés aux rivalités entre spécialistes de différentes disciplines[5]. Finalement, en 1965, un collège de consultants est mis en place pour en assurer la rédaction[6] ; et de nombreux spécialistes et institutions (organismes nationaux ou régionaux, conseils, fondations, instituts et centres de recherche, universités, associations professionnelles…), ainsi que les commissions nationales, sont consultés par questionnaire, ce qui constitue, comme pour l'*Histoire de l'humanité*, un mécanisme très lourd et complexe ; l'ouvrage a d'ailleurs mis dix ans à être écrit, et a donné lieu à la consultation de plus de 560 spécialistes[7]. Des retards se produisent, puisque la première partie aurait dû théoriquement être publiée en 1968[8], et qu'elle paraît seulement en 1970. Les questionnaires envoyés sont très lourds et confus[9].

Faire des études « directes » ou « indirectes » ?

---

[1] SCHM 24 : 4 GA/Doc.N°II, p. 6
[2] 12 C/PRG/11, 21 sept. 1962, 5 p., p. 2.
[3] 408.1 : rapport confid. de Maheu à Blonay et Guiton, 10 sept. 1951 ; lt. de Maheu à Guiton, 13 sept. 1951 : « On a un peu l'impression que les « rapports intérimaires » que nous soumettons jusque-là au comité spécial ne peuvent avoir d'autre objet que 'd'amuser le tapis'. S'il en est ainsi […], ces rapports gagneraient à être plus sommaires et plus modestes ». Maheu critique aussi la mauvaise qualité du rapport ; lt. confid. de C.M. Berkeley à Blonay, 11 sept. 1951 ; lt. confid. de Destombes à Blonay, 12 sept. 1951.
[4] RU, FO 924/1720 : SHC/2, 21 oct. 1966 ; A.M. M'Bow, « préface », *Histoire de l'Afrique*, vol. 1, p. 12.
[5] 3 A 54/53 Social and Human …, II: lt. de Hochfeld à Piaget, 27 nov. 1964 ; lt de Piaget à Hochfeld, 14 déc. 1964 ; lt. de Maheu à Piaget, 16 déc. 1964 ; lt. de Hochfeld à Piaget, 18 déc. 1964.
[6] 3 A 54/53 Social and Human …, II : rapport de Hochfeld à Bertrand, 4 nov. 1964, p. 3-4.
[7] *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines. Première partie : les sciences sociales*. Mouton/ Unesco, 1970. préface par René Maheu, p. 5 et 10-11 ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 44-46 ; 3 A 54/53 Social and Human …, IV : lt. de Mme Cécile Andrieux à J. Hochfeld, 21 avril 1966.
[8] 3 A 54/53 Social and Human…, II: 13 C/PRG/12, 18 sept. 1964, 13 p., p. 9.
[9] 3 A 54/53 Social and Human…, I : SS/41/137, annexe II ; IV : mémo de S. Friedman à Mahdi Elmandjra, 30 mai 1967 : les membres de la commission nationale italienne « ont indiqué qu'ils avaient eu de très grandes difficultés à comprendre l'objet de l'enquête entreprise par l'Unesco, et la signification exacte du trop volumineux questionnaire qui leur avait été envoyé ».

Il y a tout au long de la période une ambiguïté sur la question de savoir s'il relève vraiment des attributions de l'Unesco de mener des études, ou si elle doit seulement les subventionner et les encourager[1]. Cette ambiguïté persiste, et se traduit par la coexistence de différents statuts pour les études faites sous son égide : certaines sont rédigées par des fonctionnaires de l'Unesco, d'autres par des consultants employés par l'Unesco, d'autres encore par des personnes extérieures et simplement subventionnées par l'Unesco. Selon ces différents cas, l'influence de l'Unesco sur le contenu des ouvrages est très variable.

Peter Lengyel observe que les recherches entreprises par l'Unesco elle-même constituent les activités « les plus imparfaites » de l'Unesco. Il observe aussi qu'il a été clair depuis le début que l'Unesco n'entreprendrait pas beaucoup de recherches par elle-même, car un secrétariat international structuré de façon bureaucratique convient mal à ce genre d'activités. De plus, même quand l'Unesco délègue des recherches à des personnes extérieures, cela pose dans tous les cas des problèmes, car une recherche d'ampleur importante prend généralement plus d'un an ; or jusqu'en 1952 le programme de l'Unesco est voté pour un an seulement. Ainsi, l'Unesco a un horizon à trop court terme pour pouvoir se lancer dans des recherches sérieuses. Le moyen trouvé pour contrebalancer cet obstacle a été de faire réaliser successivement plusieurs études ponctuelles, limitées, et donc réalisables dans le délai d'un an. Ainsi, le projet Tensions, qui s'est étendu sur plusieurs années, a consisté en la réalisation de nombreuses études ponctuelles. Mais Lengyel observe que cette manière de faire a nui à la cohérence et à la qualité des travaux. Finalement, l'Unesco a renoncé presque dès le début à mener des recherches elle-même. Elle a surtout mené une politique de publications indirectes (« sous les auspices de l'Unesco », « sous l'égide de l'Unesco ») ou de publications en collaboration[2].

Le problème du choix des auteurs.

Sur la sollicitation de l'Unesco[3], de nombreux intellectuels de renom ont au cours de la période participé à la rédaction de ces études, comme Georges Balandier[4], Jean Malaurie[5], Jean-Paul Sartre, Lucien Goldmann, Martin Heidegger, Karl Jaspers, Jeanne Herrsch, Roman Jacobson[6], Georges Sadoul[7], Lucien Febvre, Charles Morazé, René Grousset, Mario Praz, Arnold Toynbee[8], Jean Piaget[9], Jean-Baptiste Duroselle[10], Pierre Mendès France[11]. Des

[1] O. Klineberg. « The role of the psychologist in international affairs », *The Journal of social issues*, 1956, n°9, 19 p., p. 7-8.
[2] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 22.
[3] 3 A 54/53 Social and Human…, II : lt. de Bertrand à Maheu, 1er juin 1964 ; I : réponses au questionnaire envoyé par l'Unesco ; Ia : lt. de Piaget à Bertrand, 22 juin 1963.
[4] « Etude comparée des motivations et stimulations économiques en milieu coutumier et en milieu moderniste », par G. Balandier, in *Transformations sociales et développement économique* », Paris, Unesco, 1962, 231 p., p. 25-40.
[5] « Perspectives offertes par l'évolution économique et sociale récente des Eskimos de Thulé » par Jean Malaurie, in *Transformations sociales …, op. cit.*, p. 152-158.
[6] A contribué à *Tendances principales de la recherche en sciences humaines et sociales*.
[7] Georges Sadoul, *Les cinémas des pays arabes*, recueil préparé pour l'Unesco, Beyrouth, centre inter-arabe du cinéma et de la télévision, 1966, 287 p.
[8] Ils collaborent à l'*Histoire de l'Humanité*. Ex : pour Toynbee : SCHM 8 : Tentative personal suggestions by A.J. Toynbee for carrying out the plan of the scientific and cultural history of mankind, 24 janv. 1950.
[9] SCHM 8 : lt. de Torres Bodet à Piaget, 10 nov. 1949 ; lt. de Piaget à Torres Bodet, 15 nov. 1949 : Piaget, directeur du BIE, devient chef par intérim du département de l'éducation de l'Unesco pendant quelques mois.
[10] 3 A 31 : Regional studies and research in international relations : mémo de Marie-Anne de Franz à V. Hercik, 3 sept. 1956 : évoque une étude de Jean-Baptiste Duroselle sur « le rôle des études régionales traditionnelles dans la recherche relative aux relations internationales ».
[11] Pierre Mendès France et Gabriel Ardant, *La science économique et l'action*, Paris, Unesco-Julliard, 1954, 229 p.

scientifiques de renom y ont aussi participé, comme le physicien Paul Lazarsfeld[1]. Cependant, d'une manière générale, les grands noms ont été beaucoup plus rares que ne l'espérait l'Unesco à participer à la rédaction de ces études. En réalité, le plus souvent, elles sont confiées par les fonctionnaires de l'Unesco de manière arbitraire à leurs relations et leurs amis, ce qui est leur rendre un service puisque ces études sont très bien payées, mais ce qui ne contribue pas à favoriser leur qualité.

Si plusieurs des études de l'Unesco apparaissent comme des recherches de première main de valeur[2], en bien des cas leur valeur est faible, comme le reconnaissent des fonctionnaires de l'Unesco dans leurs correspondances internes (comme par exemple pour l'ouvrage *Conflit et guerre*, en 1955)[3]. Cette faiblesse s'explique par plusieurs facteurs : la limitation de la liberté d'expression imposée par l'Unesco, pour ne pas offenser tel ou tel État membre et ne pas critiquer l'Unesco[4], les délais souvent très brefs imposés par l'organisation[5], le fréquent recours, pour les rédiger, à des personnes peu qualifiées sur le sujet, et les contingences politiques. Quelques exemples sont nécessaires.

Des contraintes.

Le manque de liberté d'écriture.

Le manque de liberté d'écriture pèse sur les auteurs employés par l'Unesco, comme le déplorent notamment Roger Caillois[6] et Alfred Métraux ; ce dernier est consterné par « la difficulté de faire de la science dans une organisation aussi rigide et aussi peu faite pour entreprendre des recherches »[7]. L'Unesco censure, pour des raisons politiques, certaines études dont elle a commandé la réalisation. Ainsi, en décembre 1951, elle décide que l'étude réalisée par le juriste Bogsch en vue de la convention du droit d'auteur, bien qu'« excellente » et « très intéressante », ne doit pas être distribuée ; « il faut toujours, lorsqu'on rédige un texte, penser à ses conséquences concrètes ; nous ne vivons pas de mots, mais de réalités », observe-t-il, soucieux des possibles conséquences politiques[8]. En 1951, le texte rédigé par Einstein sur commande de l'Unesco pour paraître dans le *Courrier de l'Unesco* à l'occasion du 3e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme n'agrée pas à l'Unesco, car les idées développées par le savant ne sont pas dans la droite ligne de l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU. Ce texte est jugé « présent[er] des dangers pour l'Unesco par rapport aux Nations Unies » ; l'Unesco décide donc d'y faire de nombreuses coupes[9].

---

[1] Biogr. Paul Lazarsfeld.

[2] A. Métraux, *Le vaudou haïtien*, *op. cit.* ; Cl. Lévi Strauss, *Race et histoire*, *op. cit.* ; Etudes statistiques sur l'éducation ; *La situation éducative en Amérique latine*, et *La situation économique et sociale des enseignants en Amérique latine* (372/8/MP 01, VII : résumé des problèmes présentés verbalement par Blat Gimeno (chef du *regional office of education*, Santiago) au meeting du 16 sept. 1965, adressé à Adiseshiah, confid., 17 sept. 1965 ; Miss Lorenzo sur *la situation économique et sociale des enseignants en Amérique latine* ; 372/8/MP 01 A 136, II : doc. confid. de 4 p. en anglais, de J. Blat Gimeno à M. Adiseshiah, 17 sept. 1965, p. 3) ; *L'Amérique latine et l'extension de l'éducation primaire* (372/8/MP 01 A 136, II : lt. de José Blat Gimeno à Hernandez Ruiz, 8 juin 1964).

[3] 3 A 31 Nature of conflict : note de lecture du manuscrit de *Conflict and War*, par P. Leclerc, 30 juin 1955 ; lt.d'O. Klineberg à J. Chevalier, 24 août 1955.

[4] Les cas où des études osent mentionner des défauts dans tel ou tel pays sont des exceptions. Ex : CUA/72, 30 janv. 1956 : *Les Services bibliographiques dans le monde*, 3e rapport annuel, 1953-54, par R.L. Collison, 97 p., p. 2- 3.

[5] 5 A 54/51 Survey of the Main ..., VII : lt. d'Establier à V. Kovda, 25 nov. 1960.

[6] O. Felgine, *op. cit.*, p. 395 ; Roger Caillois, « Illusions à rebours », in *La nouvelle NRF*, 2e année, n°24, 1er déc. 1954, p. 1010-1024 et 3e année, n°25, 1er janv. 1955, p. 58-70. Cet article lui pose des problèmes à l'Unesco.

[7] Journal Métraux, 7 janv. 1952, p. 348 ; 13 mai 1953, p. 496 ; Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier...*, *op. cit.*, p. 176.

[8] 347.78 A 102 « -66 », IV : lt. de Hepp à John Schulman, 14 déc. 1951.

[9] Reg 1632, II : Instructions confid. au DG au sujet de l'article d'Einstein, 31 oct. 1951 ; lt. de Torres Bodet à Einstein, 15 oct. 1951 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 244.

Pour certains travaux, l'Unesco fait exception : ainsi, Maheu se prévaut de laisser entière liberté aux membres de la commission Faure pour la rédaction du rapport *Apprendre à être*[1] ; mais en réalité, comme l'observe Seth Spaulding, ce rapport a été rédigé en grande partie par le secrétariat de l'Unesco bien plus que par les experts de la commission Faure ; c'est ce qui se produit pour de nombreux travaux et rapports commandés par l'Unesco[2]. En 1970, Maheu reconnaît à demi-mot l'absence de liberté d'écriture pour les publications de l'Unesco, observant que la tâche de l'Unesco dans ce domaine doit être « collective et anonyme », caractérisée par l'« effacement » et l'« abnégation »[3].

La lourdeur et la lenteur des contrôles et des relectures.

Les ouvrages réalisés par l'Unesco sont souvent soumis à de très nombreux contrôles internes avant d'être publiés. C'est le cas par exemple de l'étude *Tendances actuelles de la recherche scientifique*, qui, une fois achevée, est soumise à l'examen d'un « collège » de cinq « savants éminents », puis du comité consultatif spécial, puis du directeur général de l'Unesco, et enfin du Conseil économique et social ; elle est ensuite envoyée pour corrections aux milieux scientifiques qui ont concouru à son élaboration[4]. Un système analogue est mis en place pour l'*Histoire de l'Humanité*, pour *Tendances principales de la recherche dans les sciences humaines et sociales*, pour l'*Histoire de l'Afrique*, et pour de nombreux autres ouvrages. Cependant, ces multiples contrôles, s'ils ont permis en bien des cas la rectification d'erreurs et de défauts, ne semblent pas avoir vraiment contribué à augmenter la qualité de ces études, mais au contraire avoir nui à la liberté d'expression et à l'originalité de leur contenu, instaurant une sorte d'autocensure et accentuant la langue de bois. En outre, l'existence de ce mécanisme complexe a tendu, dans le cas de l'*Histoire de l'Humanité*, à inciter de nombreux historiens de renom à refuser de participer à cette entreprise, voyant dans les modalités du travail prévues (travailler en commun, correspondre à l'orientation donnée, accepter des relectures et des critiques formulées par de nombreuses personnes) des freins à la liberté intellectuelle[5].

Des études qui ont souvent l'aspect d'assemblages disparates.

La qualité de nombreuses études collectives réalisées sous la direction de l'Unesco souffre de leur caractère d'assemblage disparate ; c'est le cas par exemple de l'*Histoire de l'humanité* et de *Tendances principales de la recherche en sciences humaines et sociales*[6]. Pour l'*Histoire de l'humanité*, de nombreux collaborateurs et associés critiquent sévèrement les méthodes de travail en commun mises en place ; ainsi, en 1952, le Père de Bivort de la Saudée critique violemment la méthode du « *rewriting* », qui selon lui « compromet la valeur scientifique de tout l'ouvrage »[7] ; en 1962, Jean Larnaud critique vivement le système de travail en commun en vigueur, qui, estime-t-il, « présente de très graves inconvénients,

[1] Entretien Deleon.
[2] Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary…*, *op. cit.*, p. 152-153.
[3] *Tendances principales …*, *op. cit.*, première partie, préface de R. Maheu, p. 7.
[4] 5 A 54/51 Survey of the Main ..., VI : lt. d'Auger à Veronese, 26 avril 1960 ; lt. de Maheu à Martin Hill, 24 août 1960 ; lt. de Maheu aux chefs d'organisations internationales et d'organisaions scientifiques régionales, 26 août 1960 ; NS/ROU/43, 15 janvier 1964, p. 21 ; 11C/PRG/5, 21 oct. 1960, 26 p., p. 5-8.
[5] SCHM 17 : lt. de Métraux à Carneiro, 15 juin 1960 ; lt. de Métraux à Carneiro, 24 juin 1960 ; lt. de Métraux à Carneiro, 9 août 1960.
[6] 3 A 54/53 Social and Human ..., II : lt. de Bertrand à Maheu, 2 juill. 1964 ; lt. de Hochfeld à Piaget, 18 déc. 1964 ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 44-46.
[7] SCHM 9 : lt. du Père de Bivort de la Saudée à Guy Métraux, 16 sept. 1952.

inconvénients qui vont jusqu'à mettre en cause la valeur scientifique de tout l'ouvrage ». Il fait valoir qu'« il est extrêmement difficile au directeur responsable d'un volume d'assimiler les apports respectifs du nombre très considérable de collaborateurs », que « souvent le directeur se sentira très mal à l'aise pour condenser une pensée qui lui est étrangère », et qu'il sera « impossible au rédacteur de ne pas fausser la pensée du collaborateur en la réélaborant ». Il préconise plutôt que chaque chapitre soit rédigé par un spécialiste et paraisse dans l'oeuvre définitive sous la responsabilité personnelle de son auteur[1]. Les rédacteurs de ces études ainsi que les fonctionnaires de l'Unesco chargés de les superviser sont parfaitement conscients de ces problèmes, qui se posent de manière récurrente à chaque entreprise de rédaction collective d'un ouvrage. Pourtant, au fil de la période, aucune amélioration n'est apportée dans ce domaine.

Une qualité amoindrie par les contingences politiques.

Les contingences politiques imposent une limitation de la liberté d'écriture[2], et obligent parfois à la publication d'études de faible valeur. C'est par exemple le cas de l'étude *Les implications de la mécanisation et de l'automation en URSS*, commandée en 1960 par l'Unesco à M. Zvorikine, « éminent savant soviétique », professeur à l'académie des sciences de Moscou, et, selon le fonctionnaire soviétique de l'Unesco Radtchenko, « hautement spécialisé dans le domaine des conséquences sociales et économiques de l'automation et du progrès technique le plus récent »[3]. Si M. Ivanov, autre fonctionnaire soviétique de l'Unesco, trouve le manuscrit de Zvorikine « très intéressant et riche en substance », ce jugement n'est pas partagé par ses collègues d'autres nationalités : André Bertrand juge au contraire le manuscrit « médiocre », et estime que « le prestige scientifique de l'Unesco en général et du département des sciences sociales en particulier ne sera pas rehaussé par une telle publication » ; cependant, il estime nécessaire de la publier, malgré sa mauvaise qualité, afin de respecter l'engagement pris envers l'URSS et de ménager la susceptibilité de ce pays[4].

Malgré la grande prudence de l'Unesco en matière éditoriale, qui se traduit souvent par de l'autocensure, certains ouvrages provoquent des controverses politiques. C'est le cas de *L'égalité entre races et nationalités en URSS* en 1963, ce qui amène l'Unesco à des remises en question et à des réflexions sur sa responsabilité politique dans ses publications. Ainsi en avril 1963, le comité des publications de l'Unesco émet les réflexions suivantes :

« Le problème fondamental qu'il s'agit de résoudre est le suivant : quelle est la responsabilité de l'Unesco quand elle fait paraître une « publication d'idées » ? Est-elle responsable de tout le contenu (véracité des faits, justesse des opinions, etc.) ou son rôle se borne-t-il à susciter le dialogue, sans couvrir de son autorité les thèses présentées dans une telle publication ? Une déclaration liminaire suffit-elle alors à dégager sa responsabilité ? Sinon, quelles mesures envisager pour éviter à l'Organisation des critiques - voire des accusations de partialité, de propagande agressive contre certains États membres […] ? L'Unesco doit-elle renoncer à faire paraître des publications de la catégorie C (thèses et doctrines) pour échapper à de telles critiques ? »

Plusieurs suggestions sont formulées par divers membres du comité :

[1] SCHM 9 : lt. de J. Larnaud à Carneiro, 12 sept. 1952.
[2] SCHM 18 : procès-verbal de la séance du comité, 26 juill. 1948, 4 p., par J.J. Mayoux, p. 3 ; 26 EX/30, 6 juin 1951, p. 2.
[3] 3 A 31 The social consequences of mechanization and automation in USSR : lt. de V. Radtchenko à H.M. Philips, 22 avril 1959 ; lt. de De Silva à Metall, 18 août 1960 ; *Les conséquences sociales…*, *op. cit*., préface.
[4] 3 A 31 The social consequences … : lt. d'Ivanov à Phillips, 26 janv. 1961 ; lt. d'André Bertrand à Adiseshiah, 26 déc. 1961.

« Accorder le droit de réponse, dans un périodique de l'Organisation, aux États membres qui s'estimeraient offensés par une publication ; éliminer ou limiter rigoureusement les sujets en rapport avec des controverses idéologiques ; établir des critères permettant au secrétariat de supprimer, dans les publications, les passages de nature à susciter des contestations ou des protestations. »

Guidés par le souci de prudence politique, les membres du comité suggèrent que les publications de l'Unesco se limitent désormais beaucoup plus strictement aux domaines de compétence de l'Unesco, qu'elles « évite[nt] les assertions partiales », que l'Unesco distingue plus clairement « les publications exprimant la position officielle de l'organisation et les publications exprimant des avis particuliers », et certains suggèrent même, comme le souhaite le gouvernement américain, que l'Unesco suspende sa publication de monographies sur des thèmes nationaux[1]. Cependant, ces réflexions n'aboutissent pas à un véritable changement. L'autocensure se poursuit jusqu'à la fin de la période ; ainsi, comme en témoigne Ehsan Naraghi, une étude qu'il rédige en 1969 sur le problème de la fuite des cerveaux dans les pays du Tiers Monde n'est pas publiée, car l'Unesco craint qu'elle ne mécontente le gouvernement américain puisqu'elle révèle que les États-Unis préfèrent absorber les meilleurs cerveaux des pays en voie de développement plutôt que les aider à développer leurs capacités dans leur pays[2].

Des délais très brefs.

Les délais très brefs souvent impartis à la réalisation des études nuisent à leur qualité, comme certains auteurs le reconnaissent. C'est le cas par exemple du rapport rédigé par Simone Marcus en 1947 sur les enfants victimes de la guerre ; dans l'introduction à ce rapport, elle déplore n'avoir disposé que de deux mois pour le réaliser et reconnaît qu'il est donc très incomplet[3] ; les études sont souvent écrites à la va-vite, étant donné les délais impartis, au détriment de la rigueur de l'examen et de l'analyse. C'est le cas notamment du rapport *L'éducation de base en URSS*, publié en juin 1947, et dont son auteur, Beatrice King, observe dans l'avant-propos : « l'auteur ne se déclare nullement satisfaite de ce mémoire, ayant dû l'écrire en quinze jours alors que cette tâche demandait au moins deux mois »[4]. Ce problème ne connaît pas d'amélioration au fil du temps ; il se produit notamment aussi dans les études du projet Tensions[5], et dans l'enquête sur les besoins éducatifs en Afrique, réalisée en 1959-60 : l'Unesco reconnaît d'ailleurs que, « en raison du court délai imparti et des moyens dont disposait le secrétariat, cette enquête n'a pas pu revêtir toute l'ampleur désirable ni permettre d'étudier les problèmes de façon suffisamment approfondie », et qu'elle contient de nombreuses « insuffisances »[6].

[1] 3 A 31 : Equality of rights … : 65 EX/12, 29 avril 1963, 7 p., p. 1-4.
[2] *Journée d'hommage à René Maheu*, *Cahier II*, *op. cit*., p. 24-27 : Ehsan Naraghi, « Une approche visionnaire ».
[3] Educ./55, 5 nov. 1947 : « Les problèmes des enfants victimes de la guerre », par Simone Marcus, 50 p., p. 1 : elle déplore les délais très courts pour rédiger son étude ; 371.95 : War handiccaped children : lt. de Jean Guiton à Oscar Forel, 17 déc. 1947. Biogr. Mackenzie : Mackenzie doit rédiger en deux mois un rapport sur la situation mondiale du Braille en 1949.
[4] Educ/32/1947, annexe C, Beatrice King, *L'éducation de base en URSS*, juin 1947, 21 p.
[5] 3 A 31 Nature of conflict : lt. d'Otto Klineberg à T.B. Bottomore, 23 sept. 1954.
[6] ED/AFRICA/2 : 15 janv. 1960, 28 p., p. 3-4.

Des résultats critiquables et critiqués.

Des reproches contre la mauvaise qualité des études.

La mauvaise qualité de certaines études donne lieu en certains cas à de nombreuses lettres de plaintes. C'est le cas par exemple du *Catalogue des sources de documentation juridique dans le monde* publié par l'Unesco en 1953[1] ; les nombreuses critiques formulées sur la qualité de cet ouvrage inquiètent les fonctionnaires de l'Unesco, et les amènent à entreprendre une seconde édition révisée[2] ; il en va de même pour l'*Index Bibliographicus*, publié par l'Unesco en 1951, pour lequel, devant les nombreux « défauts » relevés par des spécialistes extérieurs, une édition révisée est lancée[3].

Un impact variable et limité.

Les publications, revues, brochures, de l'Unesco échouent souvent à obtenir l'impact important que souhaite leur donner l'Unesco. Plusieurs exemples l'attestent. En 1949, l'Unesco publie l'*Enquête sur la démocratie*, et estime que « cet ouvrage, bien loin d'être réservé à une élite raréfiée de philosophes, doit circuler largement dans le public intelligent des trois grands territoires linguistiques »[4] ; si cet ouvrage recueille un certain écho dans la presse[5], néanmoins l'influence qu'il exerce réellement est très faible. De même, le bilan de la réception des publications sur la « question des races » est décevant. Pourtant l'Unesco fait beaucoup d'efforts pour rendre ces textes simples et compréhensibles par le plus large public. « N'oubliez pas que vous vous adressez à un public très large et qu'il est donc nécessaire que votre style soit très simple, sans mots trop techniques »[6], recommande-t-elle aux auteurs qu'elle a chargés de les rédiger, insistant sur l'objectif d'« attei[ndre] un public très vaste »[7]. Les auteurs l'ont bien compris ; ainsi, Otto Klineberg, qui rédige la brochure sur *Race et psychologie*, affirme s'efforcer d'adopter « un style populaire et facilement lisible par le profane »[8]. Pourtant, selon la presse, ces publications s'avèrent austères et rébarbatives[9]. Un professeur de *New York University*, G. Saenger, chargé en 1954 par l'Unesco d'évaluer l'efficacité de ces publications sur les lycéens et les étudiants américains, conclut qu'elles se révèlent, sur le plan de la forme et du style, trop difficiles pour les lycéens, et même pour certaines d'entre elles pour les étudiants. Il estime en revanche que dans leur contenu elles n'apportent rien de nouveau aux lycéens et étudiants américains, déjà bien informés sur ces sujets ; il observe aussi que leur impact est diminué par le fait que les personnes racistes ont

---

[1] Nombreuses lettres exprimant des critiques vigoureuses sur l'ouvrage, provenant de professeurs de droit, d'instituts de recherche, etc., de nombreux Etats membres. Ces lettres critiquent les importantes lacunes de l'ouvrage, sa mauvaise présentation, son manque de clarté, ses répétitions, son absence de cohérence, l'hétérogénéité de sa qualité, les quatre rédacteurs étant de valeur très inégale. 3 A 31 Register of legal documentation in the world : lt. de T. Ilosvay à K. Szczerba-Likiernik, 20 janv. 1954 ; lt. de T. Ilosvay à Dr. K. Szczerba-Likiernik, 26 janv. 1954 ; Likiernik à André Bertrand, 26 mars 1954 ; lt. de J. Meyriat à Likiernik, 2 juill. 1954 ; RP, 19 nov. 1954 : *Le Monde*, 4 nov. 1954.

[2] 3 A 31 Register of legal … : lt. de Likiernik à André Bertrand, 26 mars 1954 ; lt. ML/1113 de Luther Evans, non datée ; 8C/Résol. IV.I.3.131.

[3] *Index Bibliographicus*, Paris, Unesco, Bestermann, 1951 ; 008 A 31 Index bibliographicus : lt. du secrétaire général de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires à M. Moeller, 29 juin 1953, « defects » ; lt. de Denise Ravage à J.E. Holmstrom, 5 déc. 1955.

[4] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de Thomas à Bosh-Gimpera, 8 nov. 1949.

[5] 329.18 A 53 CIPSH, V : lt. de Mayoux à J. Thomas, 7 juin 1949.

[6] 3 A 31 Race question in modern science : lt. d'A. Métraux à Juan Comas, 24 mai 1950.

[7] Journal Métraux, 29 janv. 1951.

[8] 3 A 31 Race question ... : lt. d'O. Klineberg à A. Métraux, 17 oct. 1950 : « popular and easily readable by the layman ».

[9] RP, 7 mars 1952 : *Jewish Chronicle*, Londres, 22 fév. 1952.

aussi été celles qui les ont le moins lu[1]. L'Unesco fait par ailleurs d'importants efforts pour assurer une diffusion gratuite très large de cette série de publications[2]. Cependant d'une manière générale leur distribution, souvent confiée aux commissions nationales, n'a en fait pas été très efficace[3]. Les maisons d'édition ont généralement été très réticentes à accepter de publier ces brochures[4]. Cette réticence a plusieurs raisons : d'une part le fait qu'un grand nombre de brochures aient été distribuées gratuitement par l'Unesco, ce qui les rend estiment-elles « invendables » ; d'autre part le caractère politiquement délicat de leur contenu ; également leur style et leur présentation jugés trop austères ; enfin le relativement faible écho auquel elles ont donné lieu dans la presse[5]. La réalisation et la diffusion des brochures est d'autre part rendue difficile par l'existence de problèmes budgétaires récurrents[6]. Tout cela a contribué à ce que la diffusion dans le grand public de ces publications se soit révélée finalement plus faible que ce que l'Unesco n'avait prévu et espéré (surtout pour la version francophone, beaucoup moins diffusée que la version anglophone)[7], même si, par rapport à de nombreuses autres publications de l'Unesco destinées au grand public, cette série compte parmi les mieux médiatisées[8]. Plusieurs institutions et groupements antiracistes, et personnalités impliquées dans ce thème, s'y sont notamment montrés très intéressés[9].

Parmi les autres publications destinées au grand public, les échos obtenus sont variables. Le programme de traductions d'œuvres littéraires est bien reçu, notamment en Amérique latine, aux États-Unis, en France[10]. En revanche, les albums d'art suscitent un intérêt relativement limité[11]. De même, les publications et études réalisées dans le cadre du projet majeur Orient-Occident ont globalement de faibles échos[12]. L'ouvrage *Tendances actuelles de la recherche dans les sciences humaines et sociales* ne réussit pas à obtenir la réception importante qu'il espérait avoir, étant « distribué faiblement par un éditeur obscur, et avec de nombreuses erreurs typographiques », comme l'observe Lengyel. Toutefois, plusieurs

---

[1] 3 A 31 Race question ... : mémo confid. de Gerhart Saenger, janvier 1954 : « The Effectiveness of the Unesco Pamphlet Series on Race », 20 p., p. 1-3 et 20.
[2] En particulier dans leur version allemande en RFA (ce qui témoigne de la préoccupation de « rééducation » du peuple allemand) (3 A 31 Race question … : lt. d'Otto H. Hess à T. Boclet, 25 janv. 1954).
[3] E. Delavenay, *op. cit*., p. 367 ; Journal Métraux, 8 juin 1954.
[4] 3 A 31 Race question .... : correspondance entre de nombreuses maisons d'éditions des divers Etats membres d'une part, et d'autre part E. Delavenay, chef du service des documents et publications, P. Thorp, chef de la division des ventes et distributions, et A. Métraux.
[5] 3 A 31 Race question … : lt. d'Otto H. Hess à T. Boclet, 25 janv. 1954 ; lt. d'A. Métraux à J. Comas, 16 sept. 1952 ; Journal Métraux, 18 avril 1952.
[6] 323.12 A 102 Statement on Race, I : lt. de R. Angell à L.C. Dunn et Arnold Rose, 30 juin 1950 ; journal Métraux, 13 mars 1952.
[7] Journal Métraux, 31 mai 1954 ; 3 A 31 Race question … : lt. d'E. de Dampierre à T.H. Marshall, 30 oct. 1959 ; lt. de Boclet à la maison d'édition La Nuova Italia, 15 déc. 1960.
[8] 3 A 31 Equality of rights ... : lt. de Métraux à Bertrand, 22 avril 1960 ; E. Delavenay, *op. cit*., p. 355, 367.
[9] Quelques exemples parmi d'autres : la revue catholique *Faim et Soif*, fondée par l'abbé Pierre (3 A 31 : Race pamphlets, I : lt. de Roger Bordier à l'Unesco, 19 déc. 1958 ; lt. d'A. Métraux à Roger Bordier, 6 mars 1959) ; le club Unesco de Rouen (lt. d'Y. Brunsvick au département des sciences sociales, 1er fév. 1960) ; le *Royal Institute of International Affairs* (Royaume-Uni) (Journal Métraux, 8 juin 1954) ; le *World Jewish Congress* (*ibid*., 4 fév. 1952 ; 4 nov. 1954) ; la société d'anthropologie de Bombay (*ibid*., 9 juill. 1952) ; le *Jewish Committee* (*ibid*., 8 avril 1953) ; Dr. Watson, professeur de psychologie à *Teacher's College*, New York (*Ibid*., 8 avril 1953, et 13 avril 1953) ; Mrs. Constance Roach, du département d'état (*Ibid*., 13 avril 1953) ; la *World Organization of Teaching Profession* (13 avril 1953) ; le mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples (*ibid*., 22 juin 1953, p. 506) ; la *Mahabodhi Society* de New Delhi (*ibid*, 14 juin 1954) ; l'association internationale de sociologie (*ibid*., 15 juin 1954); Louis Wirth (*ibid*., 28 août 1950) ; Richard Wright (*ibid*., 7 fév. 1955) ; des éducateurs d'Amérique centrale (*ibid*., 19 oct. 1955) ; des représentants du YMCA (*ibid*., 19 août 1955) ; des étudiants africains et asiatiques (*ibid*., 30 août 1955) ; des enseignants allemands (19 août 1955).
[10] X 07.83 Jean Thomas : note pour le voyage de M. Thomas en Amérique latine, 9 sept. 1958, p. 4 ; EU : box 3225 : airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 24-26 ; box 1558 : lt. de l'ambassade américaine au département d'état, 3 août 1956 ; RP, 24 fév. 1961 : *Le Monde*, 8 fév. 1961 : article « Le traducteur, ce méconnu … » ; RP 13 juill. 1956 : *Le Figaro*, 4 juill. 1956.
[11] CUA/34, 8 janv. 1952 ; *Christian Science Monitor*, 14 oct. 1961 : « 'Surname I Vehbi' : A Turkish Miniature Painting », par Dorothy Adlow.
[12] Cf. Régis Demeleunaere, *L'Unesco dans le journal Le Monde…, op. cit.* ; 008. (11-15) MP 03 A 064 « 58 » : rapport du chef de la division des échanges culturels internationaux, au DG, 16 déc. 1957.

chapitres distincts de cet ouvrage collectif, réédités en éditions de poche dans différentes langues, connaissent une diffusion plus satisfaisante, en particulier les textes de Jean Piaget, de Paul Lazarsfeld, et de Roman Jakobson[1]. Nicolas Bodart et René Ochs, anciens fonctionnaires, évoquent eux aussi, au sujet de cet ouvrage, « les aléas d'une co-édition déficiente », qui ont selon eux « empêch[é] cet ouvrage de recueillir tout l'écho qu'il méritait et de devenir le travail de référence d'une génération de chercheurs et d'étudiants »[2]. Le même échec de réception caractérise *Tendances actuelles de la recherche scientifique*, théoriquement destiné « au grand public cultivé dans le monde entier » et en réalité très peu lu de ce public[3].

De même, les nombreuses revues spécialisées publiées par l'Unesco connaissent une diffusion plus faible qu'espéré[4]. Ainsi par exemple, concernant les *Cahiers d'histoire mondiale*, dès 1954, Carneiro, Guy Métraux, Morazé et Febvre s'inquiètent de l'absence d'intérêt et de réaction de l'opinion française pour cette revue[5], et des mauvais échos obtenus[6]. Puis Febvre s'en désintéresse, estimant qu'il s'agit d'un « problème de publicité », qui n'est « pas de [s]on ressort »[7].

Quel est l'impact obtenu par les publications? L'Unesco donne des consignes pour qu'elles soient rédigées dans un style simple et accessible, afin de toucher un public vaste[8]. Cependant elles sont souvent de niveau trop superficiel pour intéresser un public cultivé, et en même temps trop austères et fastidieuses pour intéresser le grand public. En outre, leur distribution est le plus souvent très faible, ce qui limite beaucoup leur impact[9]. Ce problème persiste tout au long des années. Ainsi, Emile Delavenay, responsable des publications de l'Unesco, souligne au début des années 1960 les problèmes récurrents de diffusion de la documentation de l'Unesco, liés aux « difficultés de transport, de barrières commerciales et douanières, des réseaux de distribution, et de difficultés monétaires » et au « désordre » récurrent qui règne « dans la gestion de ces affaires d'édition »[10]. Le rapport de la table ronde de 1970 critique les nombreuses « publications produites sans qu'on sache trop à quelles préoccupations elles répondent, ni à quel type d'activité fonctionnelle de l'Unesco elles appartiennent, et moins encore à quel public elles s'adressent » [11]. De même, Richard Hoggart déplore le « niveau beaucoup trop bas » des publications de l'Unesco[12].

---

[1] P. Lengyel, p. 44-46. « Poorly distributed by an obscure copublisher, full of typographical errors ».
[2] *Lien-Link* n°80 : nécrologie de Jacques Havet par Nicolas Bodart et René Ochs.
[3] 5 A 54/51 Survey of the Main …, VII : mémo de V. Kovda à Maheu, 27 janv. 1961 ; lt. de Paul Bertrand à Akrawi, 25 avril 1961 ; un des handicaps de cet épais ouvrage pour toucher le grand public est la lourdeur de son titre : *Tendances actuelles de la recherche scientifique ; étude sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles, la diffusion des connaissances scientifiques et leur application à des fins pacifiques.*
[4] Inerviews M et Mme Keating ; Dumitrescu.
[5] SCHM 52 : lt. Carneiro à Febvre, 25 mars 1954 ; mémo de Guy Métraux à Carneiro, 25 mars 1954 ; mémo de Febvre à Carneiro, 23 août 1954.
[6] SCHM 18, Morazé : lt. confid. de Morazé à Carneiro, 29 sept. 1953, 12 p., p. 5.
[7] SCHM 52 : préface au vol. III des *Cahiers d'histoire mondiale*, par L. Febvre, 13 mars 1956, 3 p., p. 1.
[8] ED/115, 22 janv. 1952, p. 3-7.
[9] 372/8/MP 01, V : lt. de Blat Gimeno à Diez Hochleitner, 25 sept. 1961 ; entretien Dumitrescu.
[10] 372(8) MP 01 A 198, I : lt. d'E. Delavenay à J. Guiton, 20 fév. 1963.
[11] Rapport de la table ronde de 1970, p. 47.
[12] Richard Hoggart, *An Idea and its servants*, *op. cit.*, p. 160.

5.2.2. Réunions, conférences, stages, séminaires.

Les réunions sont très nombreuses, voire pléthoriques[1]. Elles se font à différentes échelles, de la simple réunion à la conférence internationale, en passant par des conférences régionales, ou par des stages et séminaires. L'Unesco s'efforce de justifier ce grand nombre de réunions[2]. Il est très difficile de juger de l'efficacité de ces réunions et conférences, étant donné le caractère subjectif d'un tel jugement, et la fréquente coexistence de jugements contradictoires à ce sujet. Il est cependant possible d'aboutir à une conclusion en relevant plusieurs éléments objectifs.

Certaines de ces réunions réunissent d'importants intellectuels, comme les « conférences de l'Unesco » à la Sorbonne en 1946, qui comptent Jean-Paul Sartre parmi leurs participants, et la conférence d'Elseneur sur l'éducation des adultes en 1949 qui rassemble des personnalités comme Jean Guéhenno[3], ou des scientifiques de renom[4], comme par exemple le colloque « la recherche sur le cerveau et le comportement humain » (1968) qui réunit six prix Nobel[5]. Yves Brunsvick évoque, à propos du projet Orient-Occident, les « tables rondes de haut niveau restées fameuses », et cite notamment un débat entre Arnold Toynbee et Rajhaven Iyer, et une table ronde avec le fils de Habib Bourguiba et Raymond Aron[6] ; toutefois, les intellectuels associés aux manifestations culturelles dans le projet Orient-Occident ont souvent été de seconde zone. En réalité, la présence d'intellectuels, artistes ou scientifiques de grand renom a été l'exception dans les conférences et réunions de l'Unesco ; la plupart d'entre elles ont réuni principalement des diplomates, des représentants de gouvernements, même lorsqu'elles étaient axées sur des thèmes culturels. Cela a pu être perçu comme une contradiction de la part d'une organisation qui se prétend culturelle, de réunir surtout des représentants politiques et des administrateurs.

Parmi les conférences organisées par l'Unesco qui ont eu le plus de retentissement et qui ont attiré un public important, il faut mentionner la conférence sur les radio-isotopes (1957), la conférence internationale sur le traitement de l'information (1959)[7], la conférence mondiale sur l'éducation des adultes (Montréal, 1960)[8], et la série des conférences de ministres de l'éducation et de la planification des pays en voie de développement organisée au début des années 1960 (à Addis Abéba en 1960, 1961, 1962, à Nairobi en 1968 pour les pays d'Afrique[9], à Karachi en 1960 et en 1961 et à Tokyo en 1962 pour les pays d'Asie[10], à Beyrouth en 1961 pour les pays arabes, à Santiago en 1962 et à Buenos Aires en 1966 pour

---

[1] Ainsi, de 1970 à 1974, l'Unesco organise plus de 20 réunions internationales ou régionales dans le cadre du MAB (18C/79 : 28 oct. 1974) ; 37 A 31 FE Education de base. Vers une campagne mondiale : mémorandum de J. Bowers, 7 janv. 1947, doc. cité, p. 8 ; N. Gaudant, *op. cit.*, p. 134 et 139-140 ; FE/Conf.1/SR1, 15 juin 1948 ; ED/134, 8 fév. 1954 ; EU box 2243 : mémo confid. de Josiah Bennett à l'ambassade américaine de Nankin, 18 sept. 1947 ; Educ./58, 14 nov. 1947 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 168 ; A. Fleury, *op. cit.*, p. 78-79.
[2] M. Conil-Lacoste, *op. cit.*, p. 16.
[3] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 13.
[4] Entretien Mme Keating.
[5] DG/68/1, 11 mars 1968.
[6] *Lien-Link* n°76 (janvier-mars 2001) : « Le projet majeur Orient-Occident, 1957-1966 » par Etienne Brunswic.
[7] Rassemble près de 2000 participants (EU, box 1568 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 30 juin 1959, 5 p., p. 1-2).
[8] Veronese, carton 32 : lt. de J. Thomas à V. Veronese, 1er sept. 1960 : « un complet succès ».
[9] 11 C PRG/1, 12 août 1960 ; ED/Africa/2, 15 janv. 1960 ; DG/68/10, 22 juill. 1968.
[10] 12 C/PRG/18, 24 août 1962 ; 11C/résol. 1.2341.

les pays d'Amérique latine[1]). Il est difficile de juger de leur impact et de leur réussite : elles ont été selon certains très utiles[2], selon d'autres inutiles[3].

Si certaines conférences sont bien préparées et organisées, comme celle des ministres des États membres européens responsables des politiques scientifiques (MINESPOL, 1970)[4], en revanche beaucoup sont mal préparées, mal organisées, caractérisées par la lourdeur et la langue de bois, et n'aboutissent à aucun résultat concret, comme le déplorent de nombreux participants dans leurs correspondances internes[5]. En outre, souvent, leur efficacité est diminuée par des problèmes logistiques récurrents, comme l'absence de documentation distribuée à l'avance aux participants, la documentation n'étant pas prête à temps[6].

Il est frappant de constater la discordance de jugement sur les conférences et réunions de l'Unesco entre les rapports officiels de l'organisation et les rapports des délégations des États participants. Quasi-systématiquement, à l'opinion constamment positive exprimée par l'Unesco sur ces réunions dans ses documents officiels, s'opposent les jugements critiques exprimés par les représentants des gouvernements et des autres agences. Ainsi par exemple, concernant la conférence sur l'éducation de base tenue à Nankin en 1947, le rapport officiel de l'Unesco se félicite que les discussions aient été fructueuses et caractérisées par de réels échanges de conception[7] ; en revanche, l'observateur américain estime qu'elles « ont très peu contribué de façon tangible à la cause de l'éducation de base », qu'elles « ont été généralement ennuyeuses et consacrées à des questions purement formelles », que « certains délégués n'avaient aucune expérience préalable en éducation de base, et d'autres ont montré clairement par leurs remarques qu'ils sont venus à la conférence sans idée claire de ce que ce terme signifie » ; que « plusieurs discussions ont été sans pertinence par rapport au but de la conférence », et que les résolutions et recommandations adoptées sont très vagues et n'ont rien apporté de nouveau ; il observe aussi qu'il y a eu tellement de mondanités et de divertissements qu'il n'est pas resté assez de temps pour travailler[8]. De même, si, de l'avis officiel du secrétariat, le stage sur l'éducation des adultes tenu à Mondsee en Autriche en 1950 est une réussite, en revanche plusieurs participants sont très critiques envers ce stage, qui selon eux « n'est guère parvenu à ses fins »[9].

Il est nécessaire de fournir de nombreux exemples des jugements négatifs fournis par ces sources autres que les rapports officiels, pour apporter un autre regard sur ces réunions que le regard officiel, satisfait, de l'Unesco, et pour convaincre de la fréquence des défauts et de la mauvaise organisation de ces réunions et conférences. L'énumération suivante n'est donc pas

---

[1] 12 C/PRG/16, 24 août 1962 ; rapport du DG sur 1962, p. 58 ; FR, Nantes, carton 59 : ED/225, 75 p.
[2] M. Prévost, p. 81-82 ; EU : box 3225 : airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970, p. 1-2.
[3] 3 A 31 : Equality of rights ... : « Activities and Procedures of Unesco », « Hearing before a subcommittee of the Committee on foreign relations of the United States Senate », 88e congrès, 1e session, 4 mars 1963, Lucius Battle, p. 20 ; entretien Poignant.
[4] EU, box 3223 : *report of the US observer delegation to the conference of ministers of European member states responsible for science policies*, 24-26 juin 1970, p. 6-7.
[5] RU, FCO 55/ 448 : note for the record, confidential, par M.W. Holdgate : « chaotic », « no clear aim » ; EU, box 825 : confid, classified report of the US delegation to the meeting of ministers of education of Asian members states, par Charles B. Fahs, 12 avril 1962, 5 p., p. 3.
[6] Ex : X 07.83 Williams : rapport de Williams à l'ADG pour l'éducation, 11 août 1969.
[7] Educ./58, 14 nov. 1947.
[8] EU, box 2243 : memo confid. de Josiah Bennett à l'ambassade américaine à Nankin, 18 sept. 1947, p. 11-14. « contributed very little of a tangible nature to the cause of fundamental education » ; « were generally tedious and devoted to purely verbal matters. Also, some of the delegates had had no previous experience in fundamental education, and others showed by clear remarks that they came to the conference with no clear idea of what it meant by the term. The result was that some of the discussions were irrelevant to the purpose of the conference ».
[9] ED/91, 28 fév. 1951.

inutile : en 1949, un représentant de l'ONU observe que la conférence d'Elseneur sur l'éducation des adultes a été mal préparée[1]. La délégation allemande à la conférence de La Haye (1954) observe qu'au bout d'une semaine de conférence, « seuls des progrès minimes ont été accomplis », et déplore la « langue de bois », la « lourdeur », la lenteur, des discussions, l'« incertitude » dans laquelle demeurent les réflexions[2]. En 1955, le gouvernement britannique estime que les séminaires d'éducation des adultes organisés par l'Unesco « ne servent à rien », et que les conférences organisées par l'Unesco réunissant des dirigeants de mouvements de jeunesse « ont produit beaucoup de paroles et de résolutions mais peu d'action », et ne se sont pas révélées efficaces[3]. En 1955, les experts canadiens qui participent à la conférence de l'Unesco sur la télévision à Tanger déplorent la mauvaise organisation matérielle et pratique de la conférence[4]. En 1957, la Fédération mondiale de la santé mentale souligne les problèmes de traduction qui surgissent dans les conférences internationales de l'Unesco[5]. En 1959, les États-Unis critiquent les problèmes logistiques et le retard dans la traduction des documents à la conférence internationale sur le traitement de l'information[6]. En 1960, la délégation américaine à la réunion du comité consultatif intergouvernemental du projet majeur d'Amérique latine déplore que les travaux du comité ont été entravés par des problèmes d'organisation : les documents de travail ont été reçus par les participants seulement trois jours avant le début de la conférence, ce qui a contribué à empêcher une véritable réflexion ; en outre, les délibérations et discussions n'ont pas été assez bien planifiées, et les discussions sont restées à un niveau beaucoup trop général[7]. En 1962, la délégation américaine critique, dans son rapport confidentiel à son gouvernement, les coûts importants suscités par la convocation par l'Unesco à Tunis d'une réunion d'experts de l'éducation secondaire dans les États arabes[8]. En 1962, la délégation britannique à la première réunion des parties contractantes à la convention de La Haye déplore, dans son rapport confidentiel à son gouvernement, la très mauvaise qualité de l'organisation de cette réunion ainsi que l'incompétence de ses participants : « je ne peux pas décrire la déplorable impression que laisse cette conférence sur […] la plupart des délégués », déplore le chef de la délégation britannique, qui souligne « l'enchevêtrement de la procédure », le caractère « indescriptiblement mauvais » du président de la conférence, le caractère « déplorable » des services du secrétariat : « ils n'ont pas encore réussi à se débrouiller pour produire un quelconque document et il leur faut au minimum une demi-journée pour traiter et diffuser les amendements les plus minimes, de sorte que la plupart du temps la conférence essaie de discuter un point sans avoir aucun document devant les yeux »[9]. En 1963, le gouvernement français observe que conférences et colloques de l'Unesco devraient être « préparés avec

[1] ONU, RAG-2/76, box 12 : lt. de W.B. Mumford à V.A. Christensen, 19 avril 1949.
[2] RFA, Bestand B91, Band 54 : rapport de Bünger, 29 avril 1954.
[3] RU : ED 157/32 : fév. 1955 : a brief appraisal of the education programme of Unesco, 13 p. « have outlived their usefulness » ; « have produced much talk and many resolutions but little action ».
[4] X 07.83 Maheu, I : rapport de Maheu sur sa mission au Canada, 19-22 mars 1956.
[5] 620.992 :3 Atomic energy, peaceful use : rapport de la Fédération mondiale pour la santé mentale, 9 fév. 1957.
[6] EU, box 1568 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 30 juin 1959, 5p., p. 1-2.
[7] EU, box 820 : report of US delegation to 3rd meeting of Unesco intergovernmental advisory committee of the extension of primary education in Latin America, 14-19 mars 1960, 8 p., p. 6-7.
[8] EU, box 827 : rapport de H. Emmett Brown au secrétaire d'état, 17 sept. 1962, 12 p., p. 2-3.
[9] RU, WORK 14/3068 : rapport confid. de R.M. Hadow à R. Cecil, 19 juill. 1962 : « I cannot describe the deplorable impression this Conference leaves on [...] most of the delegates » ; « indescribely bad » ; « deplorable »; « They have not yet managed to produce a record of any kind and it takes them at least half a day to process and circulate the smallest amendments, so that most of the time the conference is trying to discuss something with no document in front of it ».

beaucoup plus de soin », et déplore que leur nombre est excessif[1]. En 1966, l'observateur de la France à une conférence organisée par l'Unesco à Buenos Aires observe dans son rapport confidentiel à son gouvernement qu'elle s'est déroulée dans un « climat assez morne » et a été caractérisée par « une certaine lassitude » et par « une pesante logorrhée »[2]. En 1969, le participant britannique à un colloque de l'Unesco sur la participation des jeunes à la société moderne, observe que les discussions n'ont abouti à aucun résultat[3]. La même année, à propos du colloque sur Gandhi, le diplomate français Jean Fernand Laurent, dans son rapport confidentiel, observe que « le colloque a été quelque peu écartelé entre la ferveur des gandhistes convaincus […], et le scepticisme d'hommes politiques chargés des responsabilités gouvernementales ». Il relate que tandis que, « sous la présidence très compétente du professeur Lacombe, le colloque s'est orienté le premier jour vers un véritable dialogue philosophique », en revanche, ensuite, la présidence du colloque étant passée à des diplomates, le colloque a beaucoup baissé en qualité, et « est retombé malheureusement dans ce qu'est d'habitude une réunion de l'Unesco : une succession de monologues où chacun lit un papier préparé à l'avance et exprime sa propre pensée ou celle de son gouvernement au lieu d'essayer de participer à l'élaboration d'une synthèse »[4]. En 1970, dans un article dans *Le Monde*, Ionesco critique avec véhémence la conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Europe, organisée par l'Unesco, à laquelle il a participé ; il dénonce son caractère bureaucratique et sa volonté d' « enrégimenter la culture » :

« Il y a eu des centaines de délégués, fonctionnaires et administrateurs de tous les pays d'Europe, des séances plénières et spécialisées. Des commissions et des sous-commissions et d'autres sous-commissions se sont réunies pour rédiger rapports sur rapports et pour entasser des montagnes de paperasses. »[5]

En 1972, la délégation américaine critique les réunions de l'Unesco sur les « implications humaines du progrès scientifique », les jugeant infructueuses à cause du caractère vague des réflexions développées, et du manque de compétence scientifique des participants[6]. De nombreux autres exemples semblables sont disponibles à foison, contenant de vives critiques sur la mauvaise organisation administrative des conférences, le manque de compétence et de préparation des participants, le manque de véritable réflexion, et l'absence de résultat[7]. Le caractère récurrent de ces critiques, et le fait qu'elles portent sur les différentes sortes de réunions de l'Unesco, et qu'elles soient formulées par des délégués de différents pays, accrédite leur véracité.

Ce n'est pas seulement dans les rapports extérieurs à l'Unesco (rapports des États membres et des autres organisations) que l'on trouve de tels jugements, mais aussi dans les correspondances et rapports confidentiels de l'Unesco elle-même, qui donnent un son de cloche bien éloigné du discours officiel auto-satisfait : les fonctionnaires de l'Unesco

---

[1] XO7.21(44)NC, IV : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget 1965-66, 25 juin 1963, 14 p., p. 2-3.
[2] FR, Nantes, carton 59 : lt. de Christian de Margerie au ministre des affaires étrangères, 1er juill. 1966, 9 p., p. 9.
[3] X 07.83 Williams : rapport de K.E. Williams, 7 nov. 1969.
[4] Fr., Nantes, carton 104 : lt. de Jean Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 20 oct. 1969.
[5] *Le Monde*, 12 juill. 1970, p. 1 et 13 : Eugène Ionesco, « L'Unesco, ou la culture contre la culture » [annexe 34]
[6] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session of the general conference, doc. cit., p. 13.
[7] Ex : EU, box 1563 : rapport de Harlan B. Clark, ambassade américaine a Tokyo, au département d'état, sur le Symposium international sur l'histoire des contacts culturels entre Orient et Occident, 15 nov. 1957, 5 p., p. 2-3 ; RP, 9 sept. 1970 : *Le Monde*, 12 juill. 1970, p. 1 et 13 : Eugène Ionesco, « L'Unesco, ou la culture contre la culture », 29 août 1970, 6-7 sept. 1970, sur la Conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles ; EU, box 1568 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, sur la conférence internationale sur le traitement de l'information, 30 juin 1959, p. 1-2.

reconnaissent parfois, dans leurs rapports internes, et dans des lettres confidentielles, les défauts de ces réunions. Ainsi, en 1955, Maheu reconnaît qu'une conférence de l'Unesco sur la télévision, tenue au Canada, a été mal organisée et révélatrice du fait que le secrétariat n'avait « pas […] d'idées très claires sur ce qu'il voulait obtenir », comme les participants l'ont déploré[1]. En 1956, Maheu reconnaît les défauts administratifs de la récente conférence régionale de l'Unesco sur l'enseignement gratuit et obligatoire en Amérique latine, tenue à Lima : « les documents de travail furent le gros point faible de la préparation de la conférence. […] Ils furent envoyés beaucoup trop tard aux États membres pour pouvoir être étudiés sérieusement » ; en outre, les trois experts envoyés par le secrétariat étant incapables de s'exprimer en espagnol, « leur contribution aux travaux de la conférence fut pratiquement nulle »[2]. En 1960, Jean Thomas évoque l'échec de deux stages de l'Unesco auxquels il a participé : à propos du stage en Grèce sur le rôle des musées dans l'éducation, il déplore que le groupe des participants était très hétérogène, et que plusieurs personnalités qui y participaient avaient en fait plus envie de faire du tourisme que de participer aux discussions, et conclut à l'inefficacité de ce stage ; et à propos du stage de Tokyo sur l'enseignement des arts et des arts artisanaux, il observe que l'efficacité de ce stage a été réduite par la qualité « médiocre » des participants. Il ne conclut cependant pas à la responsabilité de l'Unesco pour l'échec de ces deux stages, estimant que « le succès d'un stage dépend de facteurs très divers, dont plusieurs échappent à l'Unesco »[3]. À propos de la conférence de Montréal en 1960, si Jean Thomas juge qu'elle a été « un complet succès »[4], Anna Lorenzetto déplore son ennui et son « conformisme»[5]. En 1964, Maheu observe que la grande quantité des réunions organisées par l'Unesco semble se faire au détriment de leur qualité[6]. Le rapport de la table ronde de 1970 critique comme des « activités inutiles » les nombreuses « réunions dont les résultats sont insignifiants ou inutilisables et qui trouvent leur principale justification dans le fait qu'elles eurent lieu »[7]. Tous ces jugements négatifs exprimés par des fonctionnaires de l'Unesco sont, répétons-le, exprimés de manière confidentielle et non pas au grand jour. Ils accréditent l'idée d'une médiocrité et d'un échec des conférences et réunions de l'Unesco.

La préparation et le déroulement des conférences se caractérisent aussi, bien souvent, par des problèmes administratifs ; ainsi par exemple, l'ONU observe que la conférence de l'Unesco sur l'éducation des adultes, tenue à Elseneur en juin 1949, est mal préparée[8] ; la délégation allemande à la conférence organisée par l'Unesco à La Haye en 1954 déplore la « langue de bois », la « lourdeur », la lenteur, des discussions, et par conséquent l'« incertitude » des résultats[9] ; dans le cadre du projet majeur d'Amérique latine, l'expert Stanley Applegate observe « le manque de productivité des réunions du personnel », « longues, répétitives, étirées en longueur »[10] ; à une réunion de 1962, la délégation britannique déplore la très mauvaise qualité de l'organisation de cette réunion, et de ses

[1] X 07.83 Maheu, I : rapport de R. Maheu sur sa mission au Canada, 19-22 mars 1956.
[2] X 07.83 Maheu, I : rapport confid. de Maheu au DG sur sa mission au Pérou, avril-mai 1956, p. 2-19.
[3] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission en Grèce par Jean Thomas, oct. 1960 ; rapport de mission en Thaïlande, Japon et Chine, octobre 1960, par J. Thomas, 36 p., p. 12.
[4] Veronese carton 32 : lt. personnelle de J. Thomas à Veronese, 1er sept. 1960.
[5] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 63. « conformismo ».
[6] X 07.83 Maheu, III : compte-rendu des audiences accordées au DG au cours de son séjour à Alger, mars 1964.
[7] *Rapport de la table ronde de 1970*, p. 47.
[8] ONU, RAG-2/76, box 12: lt. de W.B. Mumford à V.A. Christensen, 19 avril 1949.
[9] RFA, Bestand B91. Band 54 : rapport de la délégation allemande à la conférence de La Haye, 29 avril 1954.
[10] 372 (8) MP01 A 63 (81), III : 12 nov. 1960 : lt. de Stanley Applegate à O. Vera, p. 1.

participants[1] ; Prévost témoigne des problèmes administratifs dans la préparation de la conférence de la biosphère (1968)[2] ; en 1971, le Royaume-Uni déplore la préparation « chaotique » de la conférence de Stockholm[3]. En 1970, Maheu déplore de manière confidentielle « la faible productivité du travail accompli » par le colloque sur « l'éducation et le développement de l'homme » et en conclut « qu'il faut éviter de réunir à l'avenir des groupes d'experts aussi nombreux », jugement qui est partagé par la délégation française[4].

En 1959, le directeur de l'institut Unesco de Gauting évoque dans une lettre à l'Unesco les problèmes administratifs kafkaïens qui se posent au sujet de l'organisation d'un séminaire qui doit se tenir prochainement à cet institut :

« Pour pouvoir organiser ce séminaire nous devons avoir l'aide d'une commission nationale. La commission nationale allemande est fort intéressée, et demande l'aide de l'Unesco. L'Unesco est disposée à donner une contribution si le gouvernement allemand aussi donne une contribution. Le gouvernement allemand est intéressé au séminaire mais ne peut pas donner une contribution par ce que selon son règlement il ne peut pas subventionner le même organisme sur deux chapitres de son budget. »

Il observe ainsi l'apparition d'un « cercle vicieux » qui conduit à l'échec du projet de séminaire alors qu'en réalité tout le monde est d'accord pour le faire[5].

Cependant, ces défauts ne sont pas spécifiques aux conférences de l'Unesco. Les conférences de l'ONU sont tout aussi touchées que celles de l'Unesco par l'inefficacité. C'est par exemple ce que déplore Prévost, évoquant la langue de bois et le caractère creux et vain de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique appliquées au développement, en 1962 à Genève[6].

Outre le constat de l'inefficacité et des dysfonctionnements de ces conférences, il est intéressant d'observer que souvent, aux grandes conférences réunissant des représentants d'États membres, le secrétariat de l'Unesco s'efforce en fait de dicter des orientations qu'il a d'avance établies ; ces conférences servent souvent en fait au secrétariat à légitimer et valider les orientations qu'il souhaite adopter[7] ; de même que le secrétariat pèse aussi sur les auteurs (censés être indépendants) des publications qu'elle commande.

5.2.3. Missions de conseils d'experts.

Les missions de conseils d'experts sur le terrain constituent une autre des modalités importantes d'action de l'Unesco. Elles concernent des domaines variés, comme l'éducation, le patrimoine, la prévention des séismes, l'environnement, la recherche scientifique, l'exploration et la conservation des ressources naturelles, l'aide au développement

---

[1] RU, WORK 14/3068 : rapport confid. de R.M. Hadow à R. Cecil, 19 juill. 1962.
[2] M. Prévost, *op. cit*., p. 168-169.
[3] RU, FCO 55/ 448 : note for the record, confidential, par M.W. Holdgate : « chaotic ».
[4] FR, Nantes, carton 104 : rapport de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 25 fév. 1970 (cite les paroles de René Maheu).
[5] 061 A 01 Unesco (43-15), II : memo de R.W. Jones à Pierre François, 16 avril 1959.
[6] Prevost, p. 110-112 : « Sous les flocons, la conférence semblait s'assoupir. […] Les heures de la journée ajoutaient leur poids à celles de la semaine. Incessants bavardages, dans les couloirs, aux bars, au restaurant ; déroulement monotone des interventions en séance, rumeurs qui semblaient s'enliser dans la gadoue générale ».
[7] 12 C/PRG/18, 24 août 1962, annexe II : 61 EX/Decisions, 12.1.2 ; EU, box 825 : confid. report of the US delegation to the meeting of ministers of education of Asian members states, Tokyo, par Charles B. Fahs, 12 avril 1962, 5 p., p. 3 : « The course of the discussions and the conclusions were largely pre-determined by the documentation submitted at the last minute by the Secretariat »).

économique, l'agriculture, la santé, etc.[1] Ces missions, qui peuvent être de courte ou de longue durée, consistent à mener une enquête, ou à conseiller et aider le gouvernement concerné, ou encore à créer une structure, une institution, ou l'aider à fonctionner.

La réussite des actions de l'Unesco tient souvent beaucoup à la qualité, à la compétence, à la motivation, du personnel associé à leur réalisation, en particulier pour les projets de terrain. Au fil des années, l'Unesco fait de plus en plus d'efforts en ce sens[2]. Le problème de la compétence de ces « experts » se pose de manière récurrente, car souvent, ils n'ont d'« experts », que le nom, et sont des personnes assez peu qualifiées ; l'Unesco a du mal à trouver des personnes à la fois compétentes et motivées[3]. La réussite de leur mission dépend aussi de leur réussite à s'intégrer dans la population locale[4], et à établir des relations de collaboration avec les gouvernements concernés[5].

Une réelle compétence de certains experts.

La réussite du projet de Marbial à susciter l'adhésion de la population (au moins au début) est redevable au grand intérêt porté par Métraux aux habitants. En 1959, Lestage, s'il observe l'arrêt des activités à Marbial, observe qu'« à Lafond, par contre, le Centre vit. […] A quoi est dû ce miracle ? Au directeur du centre, un inspecteur primaire, M. Etienne, et à notre expert M. Bretonès »[6]. De même, le succès particulier de l'expérience d'éducation de base menée au camp de Dekwaneh, au Liban, dans le cadre du programme Unesco-UNRWA en 1952, s'expliquerait par l'attitude compréhensive et non directive de l'expert indien I.R. Khan[7]. Par ailleurs, Maria Tabellini, qui participe dans les années 1950 au projet pilote du Cambodge, témoigne des qualités et du dévouement du chef de mission, J.J.A. Frans :

« [il] croyait à l'importance absolue des contacts avec la réalité, même la plus désagréable, et il m'en avait donné l'exemple dès mon arrivée à Phnom Penh. Il vivait presque toujours dans les villages à côté des habitants, refusant toute amélioration jugée trop « bourgeoise », mais jetant ainsi les bases d'une véritable éducation rurale dans des conditions très difficiles et sans aucune aide extérieure. »[8]

Dans le projet d'éducation de base du Liberia, selon André Lestage, la réussite est redevable en grande partie aux experts sur le terrain[9]. De même, le succès du projet de radio en ouolof au Sénégal dans les années 1960, doit beaucoup, selon Cassirer, aux qualités du présentateur de l'émission, Boubakar Sock, ancien fonctionnaire du ministère de l'agriculture, qui « comprenait très bien la mentalité des paysans sénégalais », et qui a permis l'instauration d'un « dialogue plein de franchise » entre les masses paysannes et le pouvoir[10].

---

[1] Ex : Daniel Behrman, *Réseaux du progrès. Quelques aspects de l'action scientifique de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1964, 119 p., p. 66-67 ; Pierre Bouvarel, *Sur le reboisement et l'amélioration des forêts en Macédoine yougoslave*, Paris, Unesco, 1956, 45 p. ; *Projet d'enquête sur les ressources naturelles du sud du Chili*, Paris, Unesco, 1959, 44 p. ; EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, 13 p., p. 7-8.
[2] A. Lestage, Etude et questionnaire relatifs à l'orientation et au « briefing » des nouveaux membres des Secrétariats et des experts engagés dans les projets d'enseignement et de formation », 1974, EHT/TEP-AL/SS.21.
[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 153-155.
[4] EU : box 3225 : airgram de Watson au département d'Etat, 13 mai 1971.
[5] Ex : EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971 : les compétences des deux experts en formation agricole envoyés par l'Unesco en Inde n'ont pas été pleinement utilisées par le gouvernement indien et leur contribution a été modeste.
[6] 375 (729.4) A 61, XXI : rapport confid. d'A. Lestage au DG, 17 avril 1959.
[7] ED/131, 31 août 1953, 8 p., p. 3. Film n° 714, 1953.
[8] *Lien-Link* n°76 (janvier-mars 2001) : « Souvenirs toujours vivants de mes missions au Cambodge », par Mariella Tabellini.
[9] 375 (666) TA /AMS : rapport d'A. Lestage au DG, 1er avril 1957.
[10] Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 141-143.

Certains experts semblent très compétents[1], et, malgré des conditions sur le terrain très difficiles, très dévoués, dynamiques, voire passionnés, comme Alfred Métraux[2], E. Corner[3], ou d'autres[4]. Notamment, dans le cadre du projet majeur d'Amérique latine, Oscar Vera, directeur du centre de Santiago[5], José Blat Gimeno, et Hernández Ruiz, expert itinérant ; Blat Gimeno décrit ce dernier, ancien inspecteur de l'éducation en Espagne, exilé au Mexique à cause de la guerre civile espagnole, et professeur à l'université du Mexique, comme un « homme à la personnalité vigoureuse, passionné », doué d'une « force de volonté » et d'une « ténacité » hors du commun ; Adiseshiah, lors d'une de ses visites sur le terrain, est lui aussi frappé par la personnalité passionnée de Hernandez Ruiz, le comparant à un « prophète de l'Ancien Testament »[6]. Quant à Blat Gimeno, Lestage estime : « ses qualités d'administrateur et de pédagogue, sa connaissance approfondie de l'Amérique latine, font de lui un des plus remarquables experts qu'il m'ait été donné de rencontrer »[7]. Selon de nombreuses sources, les experts itinérants du projet majeur d'Amérique latine accomplissent un travail « remarquable », et contribuent pour beaucoup au succès de ce projet majeur[8].

La campagne de Nubie bénéficie sur le terrain d'un personnel très compétent et passionné, comme Louis Christophe, Jan van der Haagen et Christiane Desroches-Noblecourt, qui prennent ce travail très à cœur. Ainsi, en décembre 1959, Rudolf Salat, directeur des activités culturelles de l'Unesco, fait l'éloge, dans une lettre à Maheu, de Louis Christophe, égyptologue au CNRS, secrétaire de l'institut d'Egypte, et expert pour l'Unesco, soulignant le dévouement de celui-ci :

« Pendant des semaines avant la réunion il a travaillé jusque tard dans les nuits à la préparation de la réunion ; pendant le voyage il s'est dévoué d'une manière extraordinaire pour préparer les procès-verbaux. On peut dire que c'est lui qui a « sauvé » la réunion du point de vue administratif…et il a été le seul à n'avoir pas même reçu de *per diem* pendant le voyage ! »[9]

---

[1] Ex : EU, box 3225 : airgram de M. Blake au département d'état, sur les projets Unesco-PNUD au Maroc, non daté, 12 p., p. 5.

[2] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de F. Malina à A. Métraux, 23 sept. 1947 ; II : mémorandum de J. Needham au DG, 6 janv. 1948, p. 6 ; lt. de Métraux à Bowers, 8 avril 1948 ; EU, box 2248 : rapport de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 17 avril 1948, 3 p., p. 3 ; 375 (729.4) A 61, III : lt. de Marshall à Bowers, 11 mai 1948 ; lt. confid. de Bowers à Marshall, 10 juin 1948 ; en revanche, selon Delavenay, Métraux ne convenait pas : il évoque « cet intellectuel assez mal dans sa peau, hésitant et maladroit face à toute tâche exigeant un minimum de sens pratique » (E. Delavenay, *op. cit.*, p. 367).

[3] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Carneiro à Huxley, 16 avril 1947 ; EU, box 2242 : lt. de George H. Zentz au secrétaire d'état, 6 sept. 1947, 7 p., p. 4.

[4] Pour plusieurs projets, comme par ex. le projet *Mekeo rural progress society* en Papouasie (375 (94) A 63 MRPSP : lt. de Cardiner Davies au DG, 15 fév. 1951 ; lt. de J. Taylor à Cardiner Davies, 8 mars 1951 ; lt. de Cottrell-Dormer au chef du département de l'éducation, 19 mai 1951) ; le projet *All India Radio* (entretien Cassirer) ; le projet pilote de Chine (375 (51) : lt. de Huxley à Chu Chia-hua, 23 janv. 1948) ; le projet pilote d'Afrique britannique (37 A 31 FE Éducation de base… : mémo de J. Bowers, 7 janvier 1947, p. 6-7) ; le projet pilote du Liberia (375 (666) TA /AMS : rapport du 1er janv. 1956, p. 10 ; RU, FO 371/97165 : lt. Capper à R. Allen, 25 mars 1952 ; rapport confid. de Capper à Allen, 29 juill. 1952 ; 375 (666) TA /AMS : lt. de Bowers à Guiton, 24 janv. 1957) ; le projet d'éducation de base au Cambodge (EU box 1563 : rapport de l'ambassade américaine de Phnom Penh au département d'état, 18 nov. 1957, p. 2-4).

[5] *Lien-Link*, n°81 : « Education for all : about 50 years ago : the Major Project in Latin America, 1957-66 », par José Blat Gimeno ; Rapport du DG sur 1957, p. 109 ; 87 EX/SR.15, p. 183 : hommage de Diez Hochleitner à Oscar Vera ; *Lien-Link* n°81 : « Le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », par Miguel Soler Roca.

[6] J. Blat Gimeno, « Éducation for all... », art. cit. : « a kind of Prophet of the Old Testament » ; « a man with a vigorous personality, passionate », « willpower », « tenacity ».

[7] 375 (729.4) A 61, XXI : rapport confid. d'A. Lestage au DG, 17 avril 1959.

[8] J. Blat Gimeno, « Education for all... », art. cit. ; 14C/69, 14 oct. 1966, 2 p., annexe I : conclusions du rapport de la commission d'évaluation, 11 p., p. 2 ; 87 EX/SR.15, p. 183 ; 372/8/MP 01, VII : rapport confid. du 17 sept. 1965 de J. Blat Gimeno.

[9] 069 (62) NUBIE A 06 : lt. de Salat à Maheu, 3 déc. 1959.

Experts britanniques et américains semblent avoir été jugés plus compétents et efficaces que ceux des autres nationalités, à la fois par les États récepteurs et par les fonctionnaires de l'Unesco[1].

L'incompétence et le manque de motivation de beaucoup d'experts.

Dès 1950, Torres Bodet évoque la difficulté à trouver des experts compétents ayant l'« esprit missionnaire », et déplore que « beaucoup [d'experts] entreprennent le voyage comme s'ils étaient les colonisateurs d'un nouveau régime absolu : le régime de la technique », et qu'ils ne connaissent pas assez bien les conditions sur le terrain où ils vont[2]. L'Unesco a souvent du mal à trouver des experts qualifiés ; ainsi, au début des années 1950, il faut attendre un an avant de trouver un spécialiste pour accomplir une mission au Nigeria dans le domaine des langues vernaculaires[3]. De même, en 1955, Métraux observe la difficulté de l'Unesco à trouver un « expert en formation de la personnalité » compétent pour être envoyé en Bolivie comme ce pays le demande[4]. Au début des années 1960, l'Unesco s'efforce d'améliorer la qualité de ses experts[5]. Cependant ces efforts ne sont pas fructueux. Ainsi, en 1971, un diplomate américain observe que les deux postes d'experts de l'Unesco prévus pour l'« Institut international pour les méthodes d'alphabétisation des adultes » de Téhéran sont vacants, l'Unesco n'ayant été capable de fournir aucun expert[6].

De nombreux experts sont peu compétents, notamment ceux envoyés en Afrique et ceux associés au PEMA[7]. Ainsi, le bon fonctionnement de la bibliothèque de New Delhi est entravé dans les premières années par d'importants problèmes de direction : l'Unesco a du mal à trouver un directeur compétent et disposé à rester en place plusieurs années ; l'Unesco souhaite trouver un Indien compétent mais n'y parvient pas ; de nombreuses personnes sont envisagées successivement, mais les personnes vraiment compétentes ne sont pas intéressées. Ce sont finalement deux Britanniques qui se succèdent ; puis un Indien est nommé en 1950, M. Kalia ; le fonctionnement de cette bibliothèque est aussi affaibli par des problèmes de relations entre le personnel dirigeant et le personnel subalterne, semi-analphabète[8].

L'opinion sur la compétence des experts varie en fait souvent selon qui l'émet, l'Unesco tendant à être beaucoup plus indulgente que les États bénéficiaires et que les représentants

---

[1] Entretien J. Tocatlian.
[2] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 133-136 ; « el espiritu misionero ». « muchos emprenden el viaje como si fueran los colonizadores de un nuevo regimen absoluto : el regimen de la tecnica ».
[3] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 162-163. Cf. *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, vol. 5, n°2, avril 1953, article de Thomas Bodgin.
[4] Lt. de Métraux à J. Rens, 17 août 1955, citée dans Cl. Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 23.
[5] XO7.21(44)NC, III : commission nationale française pour l'Unesco, juin 1961 : « suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », p. 9 ; X 07.83 Maheu, IIa : instructions données par le DG durant sa visite à Alger, non daté.
[6] EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, 13 p., p. 11.
[7] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 9 : il souligne la mauvaise qualité des experts de l'Unesco au Ghana ; DG/69, 1er déc. 1969. p. 8 ; *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 17-28, 35-36, 62, 77-78, 152-155 : pour tous les projets pilotes du PEMA, le personnel enseignant était insuffisamment qualifié et expérimenté, et son turn-over rapide a augmenté les problèmes.
[8] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Ranganathan (*Delhi university library*) à Petersen, 9 mars 1950 : « I am not happy over the developments here ». « There is a strong impression among the possible candidates that the whole position is fictitious and that the spoils system might vitiate the whole matter » ; lt. de S.R. Ranganathan à Petersen, 13 oct. 1949 ; lt. de N.S. Junankar, ministre indien de l'éducation, à Petersen, 8 août 1950 ; lt. de Petersen au DG, 13 déc. 1949 ; lt. de Petersen à P. Kirpal, 18 oct. 1950 ; lt. de Kalia à Carter, 6 juin 1951 ; lt. confid. d'E.J. Carter à Ranganathan, 26 juill. 1950 ; lt. de Petersen à Ranganathan, 2 août 1950 ; lt. de Petersen à Kalia , 8 déc. 1950 ; lt. d'E.J. Carter à Petersen, 13 sept. 1950 ; lt. de Carter à Sayidain, 7 déc. 1951 ; 02 (540) A 61 Delhi/101 : mémorandum concernant le projet d'accord entre l'Unesco et le gouvernement des Indes sur l'expérience-témoin « bibliothèque publique 'Unesco-Delhi' », 10 p., non daté, p. 1-2 ; ED/Occ./16, 22 juin 1953, 30 p., p. 2 ; CUA/7, 30 janv. 1951, 12 p. ; *La bibliothèque publique de Delhi : une expérience pilote*, p. 9 et 11.

d'autres États : ainsi, en 1958, l'Unesco estime que les deux experts en géologie envoyés par l'Unesco au Brésil sont très compétents[1], alors que selon l'ambassade américaine au Brésil, le gouvernement brésilien les jugerait incompétents[2].

Le manque de compétence des experts s'explique en partie par le faible salaire qui leur est offert et par le contrat de courte durée, ce qui ne rend pas la condition d'expert de l'Unesco très attirante[3]. L'Unesco a souvent du mal à trouver des experts compétents dans certains domaines, comme l'éducation de base, puis la planification de l'enseignement, et l'alphabétisation fonctionnelle[4]. Selon plusieurs avis, l'échec du projet de Marbial s'expliquerait en grande partie par l'inexpérience du personnel envoyé sur place et à son absence de maîtrise du créole, ainsi que par l'incompétence du personnel embauché sur place[5]. La faible compétence de beaucoup d'experts est aggravée par le fait qu'ils restent trop peu de temps sur place, ce qui nuit à la continuité de l'action[6]. Le manque de compétence des experts peut avoir des conséquences plus ou moins graves. Ainsi, au Crefal, en 1974, une véritable crise se produit à cause de l'incompétence et de l'absence totale de conscience professionnelle du directeur, M. Cortes, « très nerveux, voire un peu déséquilibré », qui « traite le personnel sans égards et se permet même parfois des insultes », et détourne des fonds ; cela provoque des conflits au centre ; malgré plusieurs rapports négatifs sur ce directeur, l'Unesco le maintient longtemps en poste ; finalement, sur l'insistance du gouvernement mexicain, Maheu le fait comparaître devant un comité spécial d'enquête ; mais celui-ci ne trouve aucune preuve contre lui[7].

Le problème de la compétence et de la valeur du personnel ne se pose pas seulement dans les projets de terrain, mais aussi dans les institutions créées par l'Unesco (par exemple les instituts Unesco en RFA, et notamment l'institut de Cologne, qui souffre d'un manque de crédibilité dans ce pays à cause du manque de compétence de ses dirigeants[8]) et dans la réalisation d'études collectives, comme l'*Histoire de l'Humanité*[9].

Les résultats très contrastés obtenus par les trois instituts créés par l'Unesco en Allemagne illustrent de manière exemplaire l'importance de la qualité du personnel de terrain pour la réussite d'un projet. Tout au long des années, l'Unesco a du mal à trouver du

---

[1] X 07.83 Jean Thomas : note pour le voyage de M. Thomas en Amérique latine, 9 sept. 1958, p. 4.
[2] EU, box 1564 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Rio au département d'état, 4 mars 1958, 3 p., p. 2.
[3] Beaucoup d'experts du CREFAL ne sont pas satisfaisants : en 1974, M. de Clerck observe: « M. Soria est à la retraite et le travail de Mme Carvajal a déçu. Reste Dajani qui ne paraît pas à la hauteur de sa tâche. Le directeur, très souvent en déplacement, n'a pas l'étoffe ni l'expérience requises pour s'occuper d'activités de formation sur le terrain » ; M. de Clerck souligne « l'absence de personnel qualifié ». M. Mazariegos, entré en fonctions en août 1973, « est hélas une déception de plus », il « n'a fait preuve d'aucune compétence réelle » (375 A 031 CREFAL confidential : mémo confid. de M. de Clerck à J. Knapp, 21 fév. 1974) ; 372/8/MP 01, VI : rapport du 19 déc. 1962 ; 372/8/MP 01, VII : « Unesco educational policy in Latin America » par J. Blat Gimeno, 1er fév. 1965 ; ONU : RAG-2/330, box 107 : juill. 1953 : lt. de R. Habbab à T. Nasr, p. 1 : manque de compétence des experts de l'ASFEC.
[4] Educ/21/1947 ; Educ/28/1947, p. 17 ; N. Gaudant, *op. cit.*, p. 151 ; 12 C/PRG/18, 24 août 1962, annexe I, 5 p. ; Entretien Deleon ; *Evaluation critique du PEMA*, op. cit., p. 152.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 27 ; Entretien A. Lestage ; EU, box 1602 : rapport de C.J. Opper, 31 janv. 1950, 6 p., p. 3 ; rapport de John H. Burns, 23 mars 1950.
[6] Ex : sur le projet majeur d'Amérique latine (372/8/MP 01, IV : note de V. Lema à M. Dartigue, 10 sept. 1959 ; 372 (8) MP01 A 63 (81), III : lt. de Stanley Applegate à Oscar Vera, 12 nov. 1960, p. 6-7).
[7] 375 A 031 CREFAL confidential : mémo confid de M. de Clerck, à J. Knapp, 21 fév. 1974 ; note confid. sur la situation interne du CREFAL, 3 avril 1974, 4 p. ; mémo confid. du chef de mission au Mexique, Juan O. Diaz Lewis, au directeur RMO, 15 avril 1974, 5 p. ; lt. de Waldemar Cortes Carabantes à Vladimir Erofeev, 17 avril 1974 ; lt. confid du sous-DG pour l'administration au DG, 9 mai 1974 ; lt. confid. de R. Maheu au délégué permanent du Mexique auprès de l'Unesco, 9 juill. 1974 ; rapport confid. du comité spécial d'enquête chargé du cas de Cortes, 25 juill. 1974.
[8] RFA, Bestand B91, Band 254 : rapport de la 22e session de la commission nationale allemande, 19 mai 1958, p. 9-10.
[9] Plusieurs collaborateurs de l'*Histoire de l'Humanité* semblent médiocres, comme Caroline Ware selon l'opinion d'Alfred Métraux (A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 25 mars 1955).

personnel compétent pour les instituts Unesco en RFA[1]. Maheu reconnaît en 1955 l'incompétence des deux directeurs successifs de l'institut de la jeunesse, de même que Jean Chevalier, qui, lors d'une visite sur place, est « très frappé par l'hostilité de la totalité du personnel à M. Moser » et revient « convaincu que tant que celui-ci restera directeur, l'Institut sera condamné à l'impuissance et au désordre administratif »[2]. La même année, trois agents de l'Unesco observent la réussite de l'institut d'éducation de Hambourg, grâce à la compétence de ses deux directeurs successifs, MM. Merck et Langeland ; en revanche ils soulignent l'inefficacité des deux autres instituts, à cause de l'incompétence de leurs directeurs[3]. En 1957, Henry J. Kellermann qui visite ces instituts, observe que celui de Cologne souffre du manque d'autorité académique de son directeur, l'Américain M. Anderson, qui aurait échoué à lier l'activité de l'institut avec celle des universités et autres institutions académiques ; l'institut est en « crise » de manière « chronique ». Cela est dû aussi à la mauvaise coopération et à la mauvaise entente entre les membres du conseil de direction de cet institut. Kellermann porte un jugement très « négatif » sur cet institut. Il observe que le niveau « semi-académique » de son personnel lui nuit beaucoup en prestige auprès des universités ; l'institut avait été créé « avec la prétention de faire revenir les sciences sociales en Allemagne », mais il n'a pas du tout été à la hauteur de son ambition. Kellermann observe la réticence d'Anderson à reconnaître ces faiblesses de l'institut et encore moins à s'en attribuer la responsabilité. En revanche, l'institut de Hambourg est jugé par Kellermann beaucoup plus satisfaisant, grâce à la compétence de son directeur et de l'équipe de direction ; quant à celui de Munich, il observe qu'après beaucoup de problèmes dans les années précédentes, il s'améliore désormais, grâce à la compétence de son nouveau directeur[4].

Le manque de compétences des experts envoyés par l'Unesco contribue à expliquer pourquoi ils sont souvent accueillis avec indifférence par le gouvernement de l'État où ils sont envoyés, qui néglige l'aide qu'ils peuvent apporter[5]. Par exemple, en 1962, le gouvernement indonésien souhaite que l'Unesco réduise le nombre de ses experts en Indonésie et se consacre surtout à fournir de l'équipement et des bourses[6] ; de même, en 1963, l'Unesco propose à l'Iran les services de cinq experts mais l'Iran n'en prend que trois, estimant n'avoir pas besoin des deux autres[7]. Lors de son voyage au Liban en décembre 1972, Maheu observe que « certains experts éprouvent le besoin d'être plus et mieux utilisés »[8].

Une autre raison du peu d'enthousiasme que manifestent souvent les États du Tiers Monde à l'égard des experts de l'Unesco est l'origine occidentale de la plupart d'entre eux, ce qui attise susceptibilités et rancœur dans les pays où ils se rendent. Comme l'observe Pierre

---

[1] 41 EX/6, 28 fév. 1955 ; 061 A 01 Unesco (43-15), II : mémo de René Halconruy au DG, 16 mars 1961.
[2] 061 A 01 Unesco (43-15), II : lt. de Maheu à L. Verniers, 1er août 1955 ; lt. de R. Maheu au DG, 2 nov. 1955.
[3] 061 A 01 Unesco (43-15), II : rapport au DG concernant les 3 instituts de l'Unesco en Allemagne, par MM. During, Nuesse et Verniers, 22 juill. 1955.
[4] EU, box 1562 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 21 oct. 1957 : « with the pretense of bringing social science back to Germany » ; « semi-academic ».
[5] Ainsi, l'Unesco est déçue que le gouvernement égyptien ait négligé la coopération offerte par les experts de l'Unesco en matière de développement de la recherche scientifique et technologique venus en 1972 (X 07.83 Maheu, VI : note de synthèse sur la visite du DG en Egypte, 16 mars 1973, p. 1-3 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 153-155 : « les plus grandes difficultés provenaient des gouvernements bénéficiaires eux-mêmes. Il leur fallait souvent plusieurs mois pour étudier les dossiers des experts contactés par l'Unesco, et dont la nomination était soumise à leur approbation. Parfois, l'expert n'était plus disponible ».
[6] EU, box 827 : airgram de l'ambassade américaine de Djakarta au département d'état, 12 sept. 1962, p. 1-3.
[7] 379.2 (55) A 6 Army of Knowledge : document « Armée du savoir », non signé, 4 sept. 1963.
[8] X 07.83 Maheu, VI : rapport de mission de R. Habachi au Liban, 29 déc. 1972, p. 3.

de Senarclens, « l'expert remplace le missionnaire de jadis »[1] dans les représentations, et ce malgré les efforts de l'Unesco pour éviter de conférer à ses missions d'experts un caractère paternaliste. Ainsi, dans les années 1950, le directeur du centre d'éducation de base créé par l'Unesco au Liberia, le directeur de la bibliothèque créée par l'Unesco à New Delhi, et les experts envoyés sur le projet d'éducation de base de Marbial (Haïti), sont initialement occidentaux[2]. Pourtant l'Unesco s'efforce aussi d'employer des experts non occidentaux, bien que cela s'avère difficile étant donné le manque de personnel compétent dans ces pays.

Ainsi, sur l'insistance de Torres Bodet, le premier directeur du Crefal est un Mexicain, et non pas, selon ses paroles, un de « ces experts étrangers […] inutiles parce que théoriques et destructeurs parce qu'arrogants »[3] ; de même, en 1951, le projet de Marbial, initialement dirigé successivement par plusieurs Occidentaux, passe enfin sous la direction d'un Haïtien, Gabriel[4].

Le problème se pose de l'utilité de ces missions d'experts, notamment celles des experts d'assistance technique. En effet, dans ce dernier cas, l'Unesco envoie aux États une somme d'argent et un expert pour conseiller le gouvernement sur l'emploi de cette somme ; or, les gouvernements se montrent souvent beaucoup plus intéressés par la somme d'argent que par l'expert, et manifestent même souvent de l'indifférence, voire de l'hostilité, pour l'expert, dont ils déplorent le salaire important qui selon eux pourrait être mieux utilisé pour des projets. Cela amène l'Unesco à remettre en question l'utilité de l'envoi de ces experts[5]. Le problème demeure pendant toute la période. Le rapport de la table ronde de 1970 critique les nombreuses « missions d'experts envoyés dans les États membres au titre de l'aide multilatérale et cela, sans buts bien définis. Souvent les résultats de ces missions ne sont pas connus et moins encore évalués »[6]. En 1972, le rapport *Apprendre à être* préconise que l'Unesco se forge « une conception nouvelle de l'aide internationale, en renonçant […] au type traditionnel des missions d'experts, qui ont trop souvent pour effet, si heureux qu'en soient les visibles résultats, de démobiliser les initiatives locales et de transplanter des modèles inadaptés »[7].

Le problème se pose aussi de la pérennité de l'action réalisée par ces experts, envoyés sur le terrain dans le cadre de missions temporaires. Ils doivent former des « homologues », c'est-à-dire des autochtones qui doivent être ensuite capables de prendre le relais de leur action une fois qu'ils seront partis. Mais cette tâche est souvent difficile à accomplir. Ainsi par exemple en 1953 un expert de l'Unesco au Liberia observe avec découragement qu'il ne sera pas possible de trouver au Liberia des gens capables de remplacer les experts avant de nombreuses années[8]. Ces difficultés amènent à une remise en question du bien fondé des missions d'experts. En 1974, M'Bow parle d'un changement dans la conception de l'expert :

---

[1] Pierre de Senarclens, *La crise des Nations Unies*, Paris, PUF, 1988, p. 95-96, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 210.
[2] 375 (666) TA /AMS : memorandum on fundamental education in Liberia, annex 1, by Nathaniel V. Massaquoi, président de la commission nationale libérienne, 8 p. ; Educ/59, 26 fév. 1948, 17 p., p. 9-13.
[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 99-101 : « esos tecnicos extranjeros », « inutiles por teoricos y destructores por arrogantes ».
[4] 375 (729.4) A 61, XVIII : 26 EX/8, 25 mai 1951.
[5] XO7.21(44)NC, II : 25 juin 1956 : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », p. 25 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 133-136.
[6] Rapport de la table ronde de 1970, p. 47.
[7] D. Sioen, *op. cit.*, p. 70 ; *Apprendre à être*, *op. cit.*, p. 281.
[8] ONU, RAG 2/76 box 7: mémo de M. Adiseshiah aux experts d'assistance technique sur le terrain, 1er juin 1953, p. 7-8 ; cite les propos de l'expert Reddi.

« Le temps est loin où l'« expert » pouvait croire, avec assurance et bonne foi, qu'il était porteur de valeurs, d'un savoir et d'un savoir-faire dignes d'être transmis et assimilés. […désormais] il est demandé à l'expert d'éviter les transpositions et adaptations hâtives, de faire effort pour résister à la tentation de chercher à reproduire le contexte qui l'a formé et les modèles qu'il a intériorisés »[1].

Ainsi, tout au long de la période, des efforts sont faits pour améliorer les prestations des experts, mais les défauts persistent ; il y a une remise en question croissante de cette modalité d'action qu'est la mission d'expert, qui se révèle de plus en plus clairement insatisfaisante ; le problème n'est pas résolu, aucune solution alternative n'est trouvée.

5.2.4. Action normative.

L'action normative est une modalité d'action bien particulière de l'Unesco, qui se différencie nettement de ses autres modalités d'action. Elle s'inspire du modèle de l'ONU[2]. Elle passe par des « conventions », des « recommandations », et des « appels » et « déclarations ». La caractéristique de cette action normative est son caractère uniquement incitatif, l'Unesco n'ayant aucun pouvoir de sanction ou de coercition. Le contrôle de l'application de ces normes se fait théoriquement, en ce qui concerne les conventions et recommandations, par des rapports que les États doivent envoyer périodiquement à l'Unesco, et que l'Unesco a le pouvoir de rendre publics devant la communauté internationale, ce qui implique donc une certaine pression morale sur les États[3]. Quant aux appels et déclarations, ils n'ont qu'une valeur morale.

L'action normative de l'Unesco durant ses trente premières années concerne surtout le patrimoine[4], l'éducation[5], les droits de l'homme[1], la paix[2], et la circulation de l'information[3].

---

[1] A.M. M'Bow, « L'Unesco au service de l'éducation en Afrique », *Educafrica*, n°1, 1974, cité dans *Evaluation critique…*, *op. cit.*, p. 158.

[2] Daniel Colard, *op. cit.*, p. 401. L'ONU a adopté plusieurs déclarations et conventions importantes. Pour la période des Trente Glorieuses, on peut citer la Déclaration universelle des Droits de l'homme (10 décembre 1948), la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1963), la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948), les Pactes internationaux sur les droits de l'homme (1966), la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité (1968), la Convention sur le crime d'apartheid (1973).

[3] L'action normative est prévue par l'article IV, par. 4, de l'Acte constitutif. La Conférence générale adopte en 1950 le règlement relatif aux recommandations et aux conventions internationales. Une convention prévoit une ratification ou une acceptation, et comporte des engagements juridiques spécifiques de la part de l'Etat qui la ratifie, alors qu'une recommandation est dépourvue de force obligatoire, et laisse à l'Etat toute liberté pour donner effet à ses dispositions ; l'adoption d'une recommandation exige une majorité simple, celle d'une convention une majorité des 2/3. L'adoption d'une recommandation ou d'une convention comporte l'obligation pour chacun des Etats membre de la soumettre aux autorités nationales compétentes dans un délai d'un an (art. IV, 4), et d'adresser à l'Unesco un rapport périodique sur la suite qui y a été donnée (art. 8). La conférence générale a ensuite complété cette dernière disposition en prévoyant en outre la transmission de rapports spéciaux à la conférence générale (CUA/123, p. 3-4). K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 579 D. Sioen, *op. cit.*, p. 102-110, 201.

[4] Recommandation pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et la vente illicite des biens culturels, 1950 ; Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques, 1956 ; Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, La Haye 1954 ; Recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites, 1962 ; Convention relative aux zones humides d'importance internationale, Ramsar, 1971 ; Convention relative à la protection du patrimoine culturel et naturel mondial, 1972 ; Recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972.

[5] Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, 14 déc. 1960 ; (Protocole instituant une commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre Etats à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement : 10 déc. 1962) ; Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement : 14 déc. 1960 ; Recommandation concernant l'enseignement technique et professionnel : 11 déc. 1962 ; Recommandation concernant la condition du personnel enseignant, 5 oct. 1966 ; Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, 19 nov. 1974 ; Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel, 19 nov. 1974.

Elle est restée modeste pendant la période 1945-74[4], mais a augmenté à partir de la seconde moitié des années 1960, surtout sous la forme de recommandations.

De tous les instruments normatifs mis en place par l'Unesco durant cette période, ceux qui ont eu le plus de retentissement et d'importance sont la convention sur le droit d'auteur (1952) et la convention relative à la protection du patrimoine culturel et naturel mondial (1972)[5].

A plusieurs reprises, l'Unesco a tenté sans succès de mettre en place des instruments normatifs, comme le projet de « Tribunal d'honneur » pour juger les journalistes propageant de fausses nouvelles susceptibles de menacer l'entente internationale, proposé à la conférence générale de 1946[6] ; ou le projet lancé en 1948 de règlementation pour assurer le libre-échange des documents musicaux[7] ; ou encore celui de convention pour assurer la protection juridique des émissions de télévision par satellites, envisagé en 1969-70[8].

Plusieurs instruments normatifs, s'ils ont été officiellement adoptés par l'Unesco, n'ont pas eu en fait de résultat concret ; c'est le cas notamment de l'« Appel solennel contre l'idée de la fatalité de la guerre » (1947)[9], de la « Déclaration sur l'origine des guerres » (1948)[10], et de la Déclaration sur la race (1949), malgré ses révisions successives en 1950, 1951, 1967 et 1978.

Une constante est la réticence des États membres à ratifier ces instruments, ce qui affaiblit leur portée, et même souvent retarde leur entrée en vigueur puisqu'il faut souvent attendre plusieurs années avant que le nombre minimum de ratifications soit atteint. Ainsi, la Convention sur la libre circulation du matériel audio-visuel de caractère éducatif, scientifique et culturel (Beyrouth, 1948) entre en vigueur en 1954 seulement, date à laquelle le nombre minimum de ratifications est atteint. Elle n'est alors ratifiée ni par les États-Unis ni par l'URSS, ce qui affaiblit sa portée. Ce n'est qu'en mai 1962 que les États-Unis la ratifient[11]. Quant à l'accord pour la suppression des droits de douane pour l'importation de matériel de caractère éducatif, scientifique et culturel (Florence, 1950), il entre en vigueur en 1952[12] ; mais il est alors ratifié alors par dix pays seulement, et parmi eux ni les États-Unis, ni le Royaume-Uni, ni la France, ce qui, là aussi, affaiblit sa portée ; il n'est pas non plus ratifié par l'URSS après 1954[13].

---

[1] Déclaration sur la race, 1949, révisée en 1950, 1951, 1967, 1978 ; Convention et recommandation contre la discrimination dans l'enseignement, 1960.
[2] « Appel solennel contre l'idée de la fatalité de la guerre », 1947 ; « Déclaration sur l'origine des guerres », 1948.
[3] Convention sur la libre circulation du matériel audio-visuel de caractère éducatif, scientifique et culturel, Beyrouth, 1948 ; accord pour la suppression des droits de douane pour l'importation de matériel de caractère éducatif, scientifique et culturel, Florence, 1950 ; Convention du droit d'auteur, 1952, révisée en 1972 ; Convention concernant les échanges entre Etats de publications officielles et documents gouvernementaux, 1958.
[4] D. Sioen, *op. cit.*, p. 111-112.
[5] selon J. Behrstock ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 190.
[6] Il s'agit de la reprise d'une proposition qui avait été faite à la SDN dans les années 1930 (Antonina Vallentin, « Paix. Etat de conscience », art. cit., p. 10-11)
[7] Press release n°111, 7 août 1948.
[8] FR, Nantes, carton 128 : COM/MD/15, 6 fév. 1970.
[9] A. Monclus, *op. cit.*, p. 78 ; RU, FO 371/95918 : *Uchitelskaya Gazeta*, n°6, 20 janv. 1950 : « Unesco. An Instrument of American Reaction », par A. Strepetov (traduction du titre en anglais par les services britanniques) ; EU, box 2244 : lt. confid. de Howland Sargeant à M. Lovett, 20 nov. 1947.
[10] 323.12 A 102 Statement on Race, I : lt. de R. Maheu à R. Angell, 17 avril 1950.
[11] EU, box 822 : H.J.Res.705, 87e congrès, 2e session, chambre des représentants, 1er mai 1962.
[12] Film n°581, 1950 ; DG/172, 21 mai 1952, p. 2.
[13] Cela est critiqué par la presse ; ex : RP/3/49, 27 juin 1952 : *Guignol* (Lyon, 23 mai 1952) : « Ou bien cet accord n'a aucune utilité et c'est pour cela qu'il n'a pas encore été signé par les grands pays ; pourquoi alors tant de négociations coûteuses pour le conclure ? Ou bien il répond à un réel besoin ; pourquoi alors les grandes nations montrent-elles tant de réticence à le ratifier ? » ; Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 162.

Même lorsque les États ratifient ces conventions, ils se montrent généralement réticents à les appliquer, et en bien des cas ne les appliquent pas. Ainsi, la convention et la recommandation sur la discrimination dans l'enseignement se sont révélées largement inefficaces. La commission de conciliation et de bons offices créée en 1962 pour régler les différends entre États parties à cette convention, non seulement n'entre en vigueur qu'en 1968, mais de plus n'a pas été saisie une seule fois avant 1974. C'est-à-dire qu'elle n'a pas du tout servi. En outre, moins de 20% des États parties respectent l'obligation de la soumission des rapports, et, comme l'observe D. Sioen, ces rapports sont purement formels, « presque tous identiques », et caractérisés par la « langue de bois »[1].

L'Unesco n'ayant aucun pouvoir de sanction ni de coercition pour faire appliquer ces instruments, ceux-ci restent souvent inappliqués. C'est un problème important[2]. Les conventions de l'Unesco semblent avoir été beaucoup moins efficaces que celles mises en place par l'OIT, dont l'application est l'objet de contrôles périodiques par un comité d'experts[3]. Les instruments normatifs de l'Unesco ont échoué à se doter de mécanismes d'application efficaces. Ainsi, pour la convention sur le droit d'auteur, plusieurs États (notamment la France et les États-Unis), ainsi que l'ONU, avaient suggéré de rajouter la possibilité d'un recours des États contractants devant la Cour internationale de justice, mais cela ne s'est pas fait[4].

L'Unesco est censée encourager l'application des principes de la déclaration universelle des droits de l'homme dans les États membres[5]. Mais dès le départ, les États, et les fonctionnaires de l'ONU et de l'Unesco, doutent de la possibilité que cette déclaration soit respectée[6]. Le mécanisme prévu, consistant en l'envoi à l'Unesco, par les particuliers ou les associations, de plaintes sur la violation des droits de l'homme, fonctionne mal : aucune procédure n'étant prévue pour donner suite à ces plaintes, aucune plainte ne semble avoir été envoyée jusqu'en 1952 (aucune n'a pu être retrouvée dans les archives)[7]. En 1952, pour améliorer le mécanisme, l'Unesco décide que les plaintes seront désormais examinées par le conseil exécutif afin d'envisager quelle suite leur donner. Mais cette décision n'aboutit pas à un résultat plus satisfaisant[8]. Dans les années 1960, l'Unesco réfléchit au problème du manque de moyen effectif pour faire appliquer cette déclaration[9], et s'efforce d'améliorer la procédure d'examen de ces plaintes[10]. Sans succès.

---

[1] *Contre les discriminations : pour l'égalité devant l'éducation*, Paris, Unesco, 1962, 86 p. ; D. Sioen, p. 102-110, 121, 129-133, 143-144 et 146 et 149, 163-164, 171-174, 201-205 ; 17 C/15, annexe C, p. 40, 15 sept. 1972.
[2] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 574 ; Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 135-136, 161. M. Prévost, *op. cit.*, p. 326 ; Edward H. Buehrig, « The tribulations of Unesco », *International Organization*, automne 1976, vol. 30, n°4, p. 679 ; EU, box 1601 : télégr. confid. de K. Holland au Secrétaire d'Etat, 21 fév. 1950.
[3] D. Sioen, op. cit., p. 165-170, 174, 189 ; C. Osakwe, p. 135.
[4] 347.78 A 102 « -66 », III : réponse du ministere des affaires étrangères français, 4 avril 1951, 7 p. ; réponse des Etats-Unis, 23 avril 1951 : ils proposent d'insérer dans la Convention une disposition imitée de l'art. 27 bis de la convention de Berne, instituant un recours possible devant la Cour internationale de justice.
[5] ED/124, 10 fév. 1953, 18 p., p. 2.
[6] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 24-27, 187-189.
[7] 342.76 (68.01).
[8] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 535. 30 EX/11, 1952.
[9] FR., Nantes, carton 94 : table ronde sur les droits de l'homme, Oxford, 11-19 nov. 1965 : SS/42, 22 avril 1966 ; SS/HR/10, 22 oct. 1965, 10 p., p. 9-10 ; SS/HR/3, 20 sept. 1965, 7 p., p. 6 ; DG/Messages, 28 mars 1968.
[10] 77 EX/8.3 ; 100 EX/CR 2 ; K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 536. En 1978, une nouvelle décision (104 EX/3.3) remplace cette procédure : c'est désormais le « Comité sur les conventions et les recommandations » qui doit examiner les plaintes ; entre 1960 et 1967, 72 plaintes sur le non-respect des droits de l'homme sont envoyées par les Etats.

La recommandation concernant la condition du personnel enseignant, adoptée en 1966 sur l'impulsion de l'Unesco et de l'OIT[1], est ratifiée dès son adoption par 80 États membres, ce qui témoigne d'un succès plus important que la Convention sur la discrimination dans l'enseignement[2] ; cependant, comme l'observe Maheu, avant d'être adoptée elle a subi une longue et « laborieuse gestation », pendant dix-huit ans[3]. Pour contrôler son application, un Comité conjoint OIT/Unesco fonctionne à partir de 1968, chargé d'examiner les rapports des États sur l'application de la recommandation. Si la création de ce comité témoigne là encore d'un progrès, cependant il ne se réunit que tous les six ans, et force est de constater que cette recommandation n'a elle non plus pas été efficace[4].

Dans les rares cas où ces instruments ont été appliqués, cela a été avec difficultés ; c'est le cas notamment de la convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé : à la suite de l'invasion du désert du Mont Sinaï par l'armée israélienne, l'Egypte accuse les forces israéliennes d'avoir pillé le monastère du Mont Sinaï, ce qu'Israël dément ; en décembre 1956, Israël demande à l'Unesco d'envoyer, conformément à ce que prévoit la Convention (à laquelle à la fois Israël et l'Egypte sont parties) un expert au Couvent de Sainte-Catherine du Sinaï, alors occupé par les troupes israéliennes, pour constater qu'aucun dommage n'y a été apporté[5]. L'Unesco tarde à répondre à la demande d'Israël, car il lui faut préalablement obtenir l'accord de chaque belligérant, et celui des Nations Unies, et trouver un expert acceptable à toutes les parties en cause, et acceptant de se rendre sur place ; ainsi, l'extrême lourdeur du mécanisme, de même que la prudence politique de l'Unesco, empêchent une action rapide[6]. Devant ce qu'elle ressent comme de l'inaction de la part de l'Unesco, l'ambassade d'Israël dénonce auprès de la presse la non-application de la convention. C'est pour Israël « un moyen commode et discret de faire pression sur l'Unesco » comme l'observe Prévost[7]. Finalement un expert est envoyé sur place en janvier 1957 et constate que le monastère a été laissé intact ; cette première application de la convention est considérée par l'Unesco comme un succès[8], malgré les controverses politiques auxquelles elle a donné lieu[9]. Le conflit israélo-palestinien d'octobre 1967 constitue une autre occasion

---

[1] Actes de la conférence intergouvernementale spéciale sur la condition du personnel enseignant, 21 sept.-5 oct. 1966, Unesco, 1966. Recommandation concernant la condition du personnel enseignant, 5 oct. 1966, Unesco, 1966, 51 p.

[2] RP 21 oct. 1966 : *Le Monde*, 7 oct. 1966 : « Les représentants de 80 pays membres de l'Unesco adoptent une 'charte des enseignants' ».

[3] DG/1966/11, 21 sept. 1966.

[4] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 532 et 525 ; Pascale Garcia, *op. cit.*, p. 46.

[5] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : lt. de Maheu à Hammarskjöld, 19 déc. 1956 ; 9C/Resol 7.55.

[6] M. Prévost, op. cit., p. 54 ; 069 :7 A 218/101/19 (62), I : communication téléphonique confidentielle avec Maheu, 19 déc. 1956 ; lt de Chafik A. Chamass à J. Thomas, 20 déc. 1956 ; communication téléphonique de Maheu avec le siège de l'Unesco, 20 déc. 1956.

[7] Ainsi, le *New York Herald Tribune* de Paris affirme que l'Unesco a refusé d'envoyer une mission pour réfuter les accusations portées par l'Egypte contre Israël. Devant les questionnements de nombreux journaux que suscite cet article, les instructions données par Jean Thomas, DG adjoint, à Prévost sont de ne rien dire (M. Prévost, *op. cit.*, p. 52-53). Cette affaire suscite de nombreux échos dans la presse américaine, britannique, et française, en déc. 1956 (069 :7 A 218/101/19 (62), I : *New York Herald Tribune*, 25 déc. 1956 : « Israel and Egypt Wrangle Over Sinai Shrine 'Damage' ». *New York Herald Tribune*, 28 déc. 1956 : « Sinai Monastery Is the Oldest », par Ralph Chapman ; *The Times*, 28 déc. 1956 : « Famous Library on Mount Sinai. Israel Concern for Monastery's Fate » ; *New York Herald Tribune*, 29-30 déc. 1956 : « Unesco Aid to Visit Monastery », par Frank Kelley ; *Le Monde*, 28 déc. 1956 : « Les manuscrits et les trésors du monastere Sainte-Catherine. L'ambassade d'Israël a demandé à l'Unesco de constater qu'ils sont intacts »).

[8] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : rapport de Gérard Garitte au DG, janv. 1957, 6 p. ; 31 janv. 1957, de Aleksander à Maheu ; lt. de L. Evans au secrétaire général de la commission nationale belge, 30 janv. 1957 ; *Chronique de l'Unesco*, mars 1957, vol. III, n°3, p. 51-57 : rapport de Gérard Garitte ; *Le Courrier de l'Unesco*, mars 1957, p. 18-25 : « En plein désert du Mont-Sinaï, le monastère du buisson ardent », par Albert Raccah.

[9] Début janvier 1957, l'ambassade d'Israël à Paris, prenant de vitesse les services d'information de l'Unesco, fait publier dans les principaux journaux français une information « extrêmement tendancieuse » selon Maheu, affirmant que « la mission de l'Unesco aurait pour objet de couper court aux calomnies égyptiennes ». L'Unesco avance alors la diffusion de son communiqué de presse annonçant le succès de la mission de l'expert et l'absence

d'application de la convention de La Haye[1]. Cependant, ces exemples d'application ne sont pas très concluants, et la convention de La Haye est considérée par beaucoup comme inefficace[2].

Tout au long de ses deux mandats, Maheu s'efforce d'engager l'Unesco avec plus de vigueur dans une action normative en faveur de la paix et des droits de l'homme, à la fois sur le plan théorique et dans les enjeux concrets et actuels. Cela correspond à la volonté de Maheu de donner à l'Unesco un rôle croissant sur la scène internationale. En 1965, il affirme sa volonté d'intensifier le « programme éthique » de l'Unesco. Il estime que « l'Unesco s'est acquis dans le monde une résonance et une audience qui lui permettent de jouer un rôle dans le mouvement des idées ». Il reconnaît que « c'est de toutes les efficacités celle qui est la plus difficile à mesurer », et que l'Unesco possède dans ce domaine « une certaine capacité d'action qu'il ne faut ni surestimer ni sous-estimer »[3]. Cette ambition se traduit par l'adoption de la convention sur le patrimoine mondial, en 1972. Or, cette convention souffre elle aussi d'inefficacité : les États répondent peu aux consultations du comité, ils lui envoient peu de rapports, et les rapports qu'ils envoient sont remplis avec négligence ; et de nombreux dysfonctionnements perturbent le processus d'inscription des biens sur les Listes du Patrimoine mondial[4].

Finalement, c'est la convention sur le droit d'auteur, signée en septembre 1952, et entrée en vigueur en septembre 1955, qui semble être l'instrument normatif le plus efficace de l'Unesco[5]. Le bilan global de l'Unesco pour l'action normative semble relativement négatif durant ses trente premières années[6].

5.2.5. Création ou soutien à des institutions.

L'Unesco a créé et soutenu un très grand nombre d'institutions culturelles. Elles ont des statuts très divers. Ce peut être :

- des « bureaux » ou « postes » de l'Unesco, comme par exemple le bureau de l'Unesco pour l'hémisphère occidental, créé à La Havane en 1949 puis déplacé à Santiago du Chili en 1959 ;

- des institutions éducatives, scientifiques ou culturelles portant le nom de l'Unesco et financées par l'Unesco, comme les trois instituts créés en Allemagne (institut de sciences sociales à Cologne, créé en juillet 1951, institut de la jeunesse à Gauting-Munich, créé en janvier 1952, et institut pour l'éducation à Hambourg, créé en mars 1952[7]), ou comme les

---

de dommage au monastère (069 :7 A 218/101/19 (62), I : lt. Maheu à J. Thomas, 10 janv. 1957 ; *New York Herald Tribune*, 10 janv. 1957 : « UNEF Reports No Damage To St. Catherine's Monastery »).

[1] Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary...*, *op. cit.*, p. 74-75.

[2] RU, WORK 14/3068 : lt. de Charles Hummel aux commissions nationales européennes, 23 sept. 1968 ; RU, WORK 14/3068 : lt. de Charles Hummel à R. Maheu, 10 nov. 1969.

[3] DG/Messsages, 26 juill. 1965, p. 3 ; DG/72/15, 24 août 1972, p. 9.

[4] Th. Postel, *op. cit.*, p. 50-51 et 79 ; *Le Monde*, 17 oct. 2002 : « La convention de l'Unesco fête 30 ans de succès et de manquements » par Frédéric Edelmann : « l'Unesco reste prisonnière de ses pesanteurs et de sa frilosité diplomatique » ; « les 172 Etats signataires ne respectent pas leurs engagements envers le patrimoine ».

[5] Convention universelle sur le droit d'auteur, Unesco, 1952, 24 p. ; Actes de la conférence intergouvernementale du droit d'auteur, Genève, 18 août-6 septembre 1952, Unesco, 1955, 427 p. ; Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 164.

[6] Richard Hoggart, *An idea and its servants*, *op. cit.*, p. 160.

[7] G. Archibald, *op. cit.*, p. 203.

« postes de coopération scientifique » créés dans les mêmes années dans le Tiers Monde[1], ou les deux centres régionaux de formation à l'éducation de base créés en 1950, un pour l'Amérique latine à Patzcuaro (Mexique), le Crefal[2], l'autre pour les États arabes à Sirs-el-layyan (Egypte), l'Asfec (*Arab States Fundamental Education Centre*). Ces institutions sont souvent appelées à terme à devenir indépendantes de l'Unesco et à relever du gouvernement de l'État où elles se trouvent, comme par exemple l'« Institut international de psychologie de l'enfant » (IICS) créé avec l'aide de l'Unesco à Bangkok en 1955 et devenu institution nationale thaïlandaise à partir de 1965[3] ;

- des ONG appelées à travailler en coopération avec l'Unesco et souvent subventionnées par l'Unesco, soit temporaires, comme le *Temporary International Council for Educational Reconstruction* (TICER), créé en 1947 pour quelques années dans le cadre de la reconstruction[4], soit permanentes ; l'Unesco a créé de nombreuses ONG dans le domaine des sciences humaines et sociales, des arts et de l'environnement : la Fédération Mondiale de la Santé Mentale (FMSM, 1948) ; la Fédération internationale des communautés d'enfants (FICE) en 1948 ; le Conseil international des archives (CIA) en 1948 ; l'Association sociologique internationale en 1949 ; l'Association internationale de sciences politiques en 1949, l'Association économique internationale en 1950, le Comité international pour l'information et la documentation sur les sciences sociales en 1950, et le Conseil international des sciences sociales (CISS) en 1952 ; l'Institut international du théâtre (IIT) en 1948, le Conseil international de la musique (CIM, 1949), le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) en 1949 ; l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en 1948 ; le Conseil international des musées (ICOM, 1948). Elle a aussi créé de nombreuses ONG dans le domaine sociologique : l'Association sociologique internationale en 1949, l'Association internationale de sciences politiques en 1949, l'Association économique internationale en 1950, le Comité international pour l'information et la documentation sur les sciences sociales en 1950, et le Conseil international des sciences sociales (CISS) en 1952[5]. L'Unesco a souvent hésité, dans son action de création d'institutions, entre créer des institutions gouvernementales ou non gouvernementales[6] ;

---

[1] Quatre « postes » (bientôt rebaptisés « centres ») régionaux de coopération scientifique : un à Nankin (déplacé à Jakarta en 1950), un à Rio de Janeiro (déplacé à Montevideo en 1948), un au Caire et un à New Delhi. Ils visent à stimuler la recherche dans des régions éloignées des grandes zones d'activité scientifique et technique (M. Prévost, p. 170 ; *Liaison scientifique : les postes de coopération scientifique de l'Unesco et leur fonction de liaison*, Unesco, 1949, 72 p. ; *Liaison scientifique : histoire des postes de coopération scientifique de l'Unesco*, 2e édition, Unesco, 1954, 64 p.).

[2] Le CREFAL, « Centre de formation du personnel et de production de matériel d'éducation de base à l'intention de l'Amérique latine » (*Centro regional de educacion fundamental para América latina)*, est créé en 1950, inauguré en 1951. Il est installé dans la ville de Patzcuaro (Etat du Michoacan), petite ville de 12 000 habitants, située au milieu de la région lacustre de la zone indigène tarasque, à 400 km à l'ouest de Mexico. La municipalité de Patzcuaro est formée de 18 villages situés autour du lac Patzcuaro et sur ses îles, à 2 000 mètres d'altitude. Les habitants se livrent à l'agriculture, à la pêche, aux industries artisanales (ED/96, 22 fév. 1951 ; ED/80 ; *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1952, p. 3-4 : « Patzcuaro : huit mois d'une expérience passionnante », par Tibor Mende ; *Tzentzenhuaro*…, p. 11).

[3] *Unesco, 50 années pour l'éducation*, …, *op. cit*., p. 86.

[4] *The Book of Needs*, ..., avant-propos ; *Avec le TICER sur le front de la reconstruction*, Paris, Unesco, 1949, 32 p. ; G. Archibald, *op. cit*., p. 188 ; FR., Nantes, carton 117 : rapport confid. du ministre des affaires étrangères français aux agents diplomatiques de la république française à l'étranger, 27 août 1947 ; et *Unesco, 50 années*…, *op. cit*., p. 234-235. Ces 31 OING regroupent en tout plus de 700 organisations nationales. Le TICER englobe notamment l'importante « Commission américaine pour la relance internationale de l'éducation » (CIER), organisme créé en 1946 et regroupant 200 organisations nationales privées américaines (A. Monclus, op. cit., p. 87).

[5] Peter Lengyel, *op. cit*., p. 18-20 ; « Le système des Nations Unies. L'Unesco », par René Maheu, art. cit. ; CUA/97, 31 août 1959 ; *Enfants sans foyer, compte rendu des travaux de la conférence des directeurs de communautés d'enfants*, Trogen-Heiden, Suisse, par Thérèse Brosse, Unesco, 77 p., non daté. p. 69.

[6] « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, art. cit., p. 157.

- des institutions culturelles, éducatives ou scientifiques nationales, régionales, ou internationales, créées avec l'aide de l'Unesco mais dès le début indépendantes de l'Unesco[1] ; c'est le cas notamment du CERN, créé en 1954 ;

- enfin cela peut être des institutions existantes et moribondes que l'Unesco reprend en main et soutient pendant une certaine période, comme les « écoles normales associées » dans le cadre du projet majeur d'Amérique latine[2].

Ces institutions peuvent être physiquement bien définies par un bâtiment précis, ou plus diffuses, comme l'organisation internationale de recherches sur le cerveau (IBRO) et l'organisation internationale de recherches sur la cellule (ICRO) qui se veulent « des organismes très légers et très souples» et dématérialisées, consistant en un réseau flexible d'institutions et de laboratoires dans divers pays[3] ; de même, l'Unisist se veut un cadre souple, informel, dématérialisé, chargé de catalyser les efforts nationaux et internationaux[4].

L'Unesco a connu plusieurs échecs dans ses tentatives de créer des institutions. À plusieurs reprises, elle a échoué à mettre en place une institution qu'elle projetait de créer. L'exemple le plus représentatif est celui du projet des « laboratoires internationaux de recherche », idée prônée par la France dès 1946 dans le but de faire coopérer des savants de tous pays, et soutenue par des scientifiques comme Huxley (qui préconise la création d'instituts internationaux de recherche consacrés respectivement à l'Antarctique, la « zone aride », « la forêt amazonienne », les « tropiques humides », l'océanographie, et aux cultures microbiennes), Einstein, qui préconise un laboratoire international pour étudier le problème de l'érosion des sols[5], et Auger. Ces différents projets échouent, pour diverses raisons, notamment à cause de l'hostilité des États-Unis et des rivalités des États concernés[6]. En particulier, le projet d'« institut international de l'hylée amazonienne », à l'élaboration duquel l'Unesco consacre beaucoup d'efforts, se heurte à l'échec des États de la région amazonienne à s'accorder entre eux[7], au problème du risque de double emploi avec des institutions existantes et notamment avec l'« Instituto Agronomico do Norte » de Belem, d'où la réticence du Brésil vis-à-vis de ce projet[8], et aux problèmes matériels concrets de création d'un tel centre au milieu de la foret amazonienne ; au lieu de ce centre, l'Unesco se contente

---

[1] Ex : l'Institut international de sismologie et de génie parasismique à Tokyo, créé en 1963 (Daniel Behrman, *Science, technique et développement, la démarche de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1979, 124 p., p. 39-40).

[2] Cinq écoles normales de professeurs comportant des centres nationaux pilotes de formation des maîtres sont sélectionnées par l'Unesco comme « écoles normales associées » au projet majeur : elles sont choisies dans les pays et le régions les plus en difficulté : Pamplone (Colombie) ; San Pablo del Lago (Equateur) sont les deux premières ; puis s'ajoutent en 1960 celles de Tegucigalpa (Honduras), et Jinotepe et San Marcos (Nicaragua) (372/8/MP 01, V : doc. intitulé « Projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », sans date ; Rapport du DG sur l'activité de l'organisation en 1957, p. 109). Le Guatemala, Haïti, le Paraguay le Pérou, la République dominicaine et l'Uruguay proposent également en 1959 création d'écoles normales associées sur leur sol, mais cela ne se realise pas ; un projet est retenu en 1959 d'établir une école normale associée à Marfranc, en Haïti (Rapport du DG sur 1959, p. 61-68), mais il n'aboutit finalement pas.

[3] « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, art. cit., p. 157 ; rapport du DG sur 1961, p. 61-62, 65.

[4] *UNISIST, étude sur la réalisation* …, p. 94, 98-99.

[5] RU, FO 924/653 : rapport confid. de Miss B. Salt, 12 oct. 1948 ; M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », 10 p., AAFU ; Daniel Behrman, *Science*, …, *op. cit.*, p. 37-38 ; RU, FO 924/653 : memorandum by Dr. J. Huxley on possible internationalisation of scientific research in the Antarctic, 2 sept. 1948.

[6] EU, box 1603 : rapport d'Arthur A. Compton au département d'Etat, 18 avril 1950, p. 3.

[7] M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », art. cit.

[8] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. de Celia Neves au DG, 6 nov. 1948, p. 6.

finalement de créer un comité consultatif international sur l'hylée amazonienne[1]. L'« institut international de la presse et de l'information » dont l'Unesco envisage dès 1947 la création[2], a échoué à se concrétiser, à cause de problèmes de financement et du manque d'intérêt d'une grande partie des journalistes. De même, en 1963, Maheu affirme, devant le conseil économique et social, la volonté de l'Unesco de créer un Centre de recherches sur la relation entre la science et le développement, qui aurait également pour tâche la formation de planificateurs et les échanges d'information dans ce domaine ; ce centre exercerait des fonctions analogues à l'IIPE mais dans le domaine des sciences et techniques[3] ; il ne s'est pas réalisé.

Il est arrivé aussi que l'Unesco crée des instituions qui fonctionnent mal et qu'elle soit amenée ensuite à les supprimer, comme l'Organisation internationale de recherches sur le cerveau (IBRO, 1960), l'Organisation internationale de recherches sur la cellule (ICRO, 1962) [4], et le centre international de calcul mécanique, créé à Rome en 1951[5]. Il arrive que l'Unesco abandonne une institution juste après l'avoir créée, ce qui entraîne alors sa disparition ; c'est le cas du Conseil mondial du Braille ; c'est le cas aussi du centre africain de formation et de recherche pour l'administration pour le développement (CAFRAD) créé par l'Unesco à Tanger en 1965 et qui, échouant à fonctionner, est transformé en un autre centre[6].

Parmi les institutions que l'Unesco crée et qui perdurent, plusieurs connaissent des problèmes. Ainsi, l'Asfec et le Crefal, présentés par l'Unesco comme des grands succès, connaissent en réalité de nombreux problèmes. Ces deux centres sont censés initialement être les premiers d'un réseau de douze centres régionaux sur le même modèle ; ils doivent donc jouer le rôle de « modèles », de même que les expériences témoins[7] ; cependant, les centres suivants ne seront pas réalisés, après la tentative avortée d'un centre analogue pour l'Asie, en Thaïlande (le TUFEC), et une autre tentative en Inde qui échoue elle aussi[8]. La réussite de la création de ces deux centres et l'échec de la création de centres analogues dans les autres régions s'expliquerait par l'existence d'une langue commune pour ces deux régions, l'arabe et l'espagnol. Ces centres se consacrent à former des enseignants aux méthodes de l'éducation de base, et à produire du matériel d'éducation de base. Cependant, leur action ne se révèle pas aussi efficace que prévu. Au début des années 1950, l'ASFEC souffre de « graves problèmes » comme l'observe Adiseshiah en 1953, notamment à cause de retards dans la construction du bâtiment et dans le recrutement du personnel, à cause de l'inadéquation du personnel recruté, et à cause du lien pas assez étroit de ce centre avec les autres projets d'éducation de base de l'Unesco[9]. Les problèmes de l'Asfec persistent au long des années,

---

[1] « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, art. cit., p. 154-155.
[2] Ascher, box 149 : Int/PC/31/48 : Unesco, program policy council, meeting n°11, 20 mai 1948 : « liberté d'information », par R. Maheu, p. 1. La création de cet institut est proposée pour la première fois par la « commission des besoins techniques de la presse, de la radio et du cinéma dans les pays dévastés par la guerre en Europe et en Extrême Orient » en août 1947. (2C/resol. 2.2.3.6 ; 3C/resol. 7.226 ; 5C/resol. 6.1713). Elle propose aussi la création d'un centre de 'clearing' international des informations ; Benton, box 388 : lt. de Torres Bodet à Benton, 10 oct. 1949.
[3] Benton, box 394 : communiqué de presse ECOSOC/1595, 9 juill. 1963.
[4] Rapport du DG sur 1961, p. 61-62 et 65 ; Daniel Behrman, *Science, technique,… , op. cit.*, p. 18-20.
[5] *Impact*, vol III, n°1, p. 48-49 : « Le centre international de calcul mécanique ».
[6] RU, OD 24/041 : rapport de Mary Smieton, juill. 1965, p. 5 ; EU box 3225 : airgram de Blake au département d'état, p. 8-12.
[7] Trygve Lie, *In the Cause of Peace. Seven Years with the United Nations*, The Macmillan Company, New York, 1954, 473p., p. 138.
[8] *Lien-Link* n°86 : « Comment et pourquoi je suis entré à l'Unesco », par Roger Bordage.
[9] ONU, RAG 2/76 box 7 : mémo de M. Adishesiah aux experts d'assistance technique sur le terrain, 1er juin 1953, 34 p., p. 5, « serious problems ».

notamment liés à « l'arrivée tardive » systématique des experts[1]. À la réunion en janvier 1960 à l'Unesco d'un comité de travail spécial inter-agences visant à réfléchir aux problèmes de ces deux centres, tous les participants affirment leur insatisfaction ; ils déplorent notamment l'absence de mise en application de la formation reçue dans ces centres par les stagiaires, à leur retour dans leur pays ; constatant la faible efficacité des centres, ils préconisent leur transfert prochain à la responsabilité des États où ils se trouvent, afin de libérer l'Unesco de cette responsabilité[2].

Les instituts de l'Unesco en Allemagne n'ont globalement pas bien fonctionné. En 1950, Torres Bodet souhaite que l'institut de Cologne devienne « une sorte d'organisation auto-suffisante », autonome, avec un simple contrôle de l'Unesco sur la politique générale au moyen d'un contrôle financier et d'une représentation dans le conseil d'administration[3]. La conférence générale de 1952 décide la poursuite du financement des instituts de l'Unesco en Allemagne pour cinq ans[4]. Mais les problèmes administratifs et financiers s'accumulent sur ces trois instituts ; Torres Bodet évoque leur « chaos » en 1952[5]. En 1955, l'institut de la jeunesse, à Gauting, échoue à obtenir, comme il était prévu, d'autres sources de revenu que l'Unesco. Il ne réussit pas à trouver une utilité. Ainsi le gouvernement britannique observe : « il est certain que si cet institut n'existait pas, il y aurait peu de demande pour qu'il soit créé »[6]. Les trois premières années de l'institut de Cologne sont consacrées, comme le reconnaît le gouvernement allemand, presque entièrement à la mise au point administrative : recrutement du personnel, installation des locaux, organisation[7]. Au sujet des instituts Unesco en RFA, il y a eu désaccord au sein du secrétariat au milieu des années 1950, certains faisant valoir qu'un tel désengagement de l'Unesco réduirait de beaucoup leur efficacité, voire les condamnerait à disparaître ; à Evans qui souhaite leur retirer tout soutien financier dès 1956 car les estimant inefficaces, s'opposent d'autres comme Maheu qui prônent leur continuation[8]. En 1957, Rudolf Salat, de l'Unesco, reconnaît dans une lettre au ministère des affaires étrangères de RFA que les fonctionnaires de l'Unesco, dont lui-même, « se demandent sans cesse si cela a vraiment un sens, de continuer ces trois instituts malgré toutes les difficultés ». M. Von Trutzschler, du ministère des affaires étrangères de RFA, affirme lui aussi son « souci » à propos des instituts, et observe une « attitude réservée » à leur égard, étant donné que ce ne sont pas des institutions allemandes. En revanche, la commission nationale allemande fait beaucoup d'efforts pour leur permettre de survivre[9]. En 1958, elle constate qu'ils se trouvent dans une « situation financière très serrée » et incertaine et qu'ils se heurtent à la « méfiance » générale, et estime que celui de Cologne du moins doit être abandonné[10]. En

---

[1] 12 C/PRG /5, 16 mars 1962, 11 p.
[2] EU, box 819 : lt. de Kellermann (ambassade américaine de Paris) au département d'état, 16 fév. 1960 ; 12 C/PRG /5, 16 mars 1962, 11 p.
[3] EU : box 1603 : rapport d'A. Compton au département d'état, 21 avril 1950, 6 p., p. 4-5.
[4] *Informal report of the US Delegation to the seventh session of the general conference*, doc. cit., p. 27.
[5] Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 260 : « caos ».
[6] RU, ED 157/32 : A brief appraisal of the education programme of Unesco, fév. 1955. « It is fairly certain that if this Institute did not exist there would be little call for its establishment ».
[7] RFA, Bestand B91, Band 256 : « Institut Unesco des sciences sociales : recherche internationale dans le domaine des sciences sociales. Rôle et avenir », 21 p., p. 5.
[8] 061 A 01 Unesco (43-15), II : lt. de R.W. Jones à Marcel Hicter, 16 oct. 1962 ; EU, box 1552 : lt. de Trueblood au département d'état, 2 mars 1955.
[9] RFA, Bestand B91, Band 256 : lt. De Salat à von Trutzschler, 26 déc. 1957; lt. de von Trutzschler à Salat, 23 janv. 1958.
[10] RFA, Bestand B91, Band 256 : lt. de Nels Anderson, directeur de l'Institut de Cologne, à von Truzschler, 11 avril 1958 ; lt. de Nels Anderson à von Truzschler, 13 juin 1958 : lt. de Nels Anderson à von Truzschler, 6 oct. 1958 ; lt. de Veronese à von Truzschler, 18 mars 1959 ; Band 254 : rapport de la 22e session de la commission nationale allemande, 19 mai 1958, p. 9-10.

1959, l'Unesco décide de se désengager de l'institut de Cologne, qui est « moribond »[1]. En 1960, il est prévu qu'il se transforme en « institut européen des sciences sociales », ou en « Institut pour les sciences politiques », en lien avec l'université de Cologne[2]. En 1960, l'institut de Gauting souffre d'importants problèmes financiers, et n'a pas d'activités dynamiques : son programme est entièrement déterminé par celui de l'Unesco, et l'institut, peu actif, est surtout loué comme lieu de réunion[3]. En 1962, le représentant de la Belgique au conseil exécutif observe que « l'Unesco ne désire nullement garder définitivement sur les bras des organismes qui grèvent lourdement son budget et qui peuvent être repris par le gouvernement du pays où ils sont installés »[4]. L'institut de Cologne est le premier des trois à disparaître. En 1964, Jean Guiton évoque au sujet de l'institut de Gauting la nécessité de « fermer l'institut le plus tôt possible » si la RFA ne veut pas le reprendre comme institut national[5]. L'institut de Cologne est finalement absorbé par l'université de Cologne[6].

Dans les années 1960-70, l'action de l'Unesco de création d'institutions s'intensifie et s'oriente de plus en plus vers le Tiers Monde. L'Unesco crée ainsi le Groupe régional de planification en éducation (GRPE, Dakar, 1963), qui (signe de ses problèmes de fonctionnement) se transforme en Bureau régional du développement de l'éducation en Afrique (BREDA) en 1970 ; il se consacre à la formation de planificateurs et d'administrateurs de l'éducation, à la formation de personnel enseignant, et mène des études sur l'état de l'éducation dans divers pays africains[7]. À la fin des années 1960, l'Unesco crée des centres analogues au GRPE à Santiago pour les États d'Amérique latine, à Beyrouth pour les États arabes, et à New Delhi pour les États d'Asie[8]. L'Unesco contribue aussi avec succès à la création de nombreuses écoles normales et écoles normales supérieures en Afrique dans les années 1960-70.

D'importants problèmes administratifs se posent dans la création d'institutions par l'Unesco. C'est le cas par exemple pour la mise en place du CERN[9], et pour celle du Fonds du patrimoine mondial[10]. Ces problèmes contribuent parfois à faire échouer la création d'une institution, comme cela s'est produit pour le projet d'institut international de l'hylée amazonienne (IIHA), qui, créé officiellement en juin 1948 à Manaus, ne fonctionne pas, à cause de gros problèmes administratifs et d'erreurs stratégiques de l'Unesco, relevées et déplorées par E. Corner, l'agent de l'Unesco sur place ; ce projet s'enlise dans les nombreuses conférences préparatoires, mal organisées et inefficaces[11]. De même la mise en place du

---

[1] RFA, Bestand B91, Band 256 : lt. de von Trutzschler au ministre des affaires étrangères de RFA, 24 avril 1959 ; lt. de Simson à la commission nationale allemande, 2 oct. 1959.
[2] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 23-24 ; RFA, Bestand B91, Band 256 : lt. de Nels Anderson à von Trusztchel, 21 janv. 1959 ; RFA, Bestand B91, Band 256: lt. de Schutz au député Fritz Burgbacher, 3 mars 1960.
[3] RFA, Bestand B91, Band 256 : plan financier de l'institut Unesco de la jeunesse, pour 1960, 15 déc. 1959.
[4] 061 A 01 Unesco (43-15), II : lt. de Kuypers à Marcel Hicter, 9 oct. 1962.
[5] 061 A 01 UNESCO (43-15), II : note de J. Guiton au directeur de BMS, 18 août 1964.
[6] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 23-24.
[7] I. Marçais, *op. cit.*, p. 78. Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 194-195, 215-216.
[8] EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, 13 p., p. 9 ; airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 8.
[8] 372/8/MP 01, V : « Projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », non signé, non daté ; rapport du DG sur 1957, p. 109.
[9] ONU, RAG 2 /76, box 10 : lt. de W. Moderow, à Szeming Sze, 6 mars 1952 ; 6C/PRG/25, 19 juin 1951.
[10] Fr., Nantes, carton 78 : télégr. de Francfort à Poujade, 13 juin 1972.
[11] Les problèmes ont été notamment le manque de pouvoir des délégués et la lenteur et l'inefficacité dans les conférences organisées par l'Unesco, comme celle de Belem (330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947, p. 2), celle d'Iquitos, à propos de laquelle Paul Rivet déplore : « La mise en marche de l'Hylea amazonica, comme celle de l'Unesco, est lente et hésitante. Les hommes éminents qui participent à ces grandes réunions ont tendance à élaborer de grands projets et à différer les réalisations immédiates. […] Cette timidité devant l'action est déplorable » (RP/36, 25 juill. 1948 : *L'Éducation nationale*, 1er juill. 1948, article de Paul Rivet), et celle de la « Commission intérimaire de l'IIHA » en 1948 à Manaus (IIHA/4, 14 mai 1948 ;

centre biologique de l'océan indien dans la première moitié des années 1960 donne lieu à beaucoup de lenteur et de retards, à cause de problèmes administratifs, de dissensions et de disparités de compétence entre les membres du personnel ; ces problèmes entraînent la disparition précoce de cet institut[1].

De nombreuses institutions créées par l'Unesco présentent d'importants problèmes de fonctionnement. C'est le cas en particulier du centre régional créé à Accra en 1961, chargé de réviser les programmes scolaires, ce qui le rend inefficace[2]. En 1962, Dartigue, qui y est envoyé en mission, pour essayer d'y remédier, observe sur place un faisceau de problèmes, notamment la mauvaise organisation du travail d'équipe, le manque d'équipement, l'absence de personnel directeur compétent ; il élabore des propositions de réforme ; mais elles ne sont pas appliquées[3]. Mary Smieton, lors de son voyage en 1965, observe l'inefficacité persistante de ce centre : « aucun pays à qui je me suis adressée n'a jamais retiré de bénéfice de ce bureau, ni n'a jamais eu aucune idée d'à quoi il pouvait servir, et lorsque j'y suis allée j'ai constaté que, à cause de problèmes de personnel d'une part et du flou complet de sa conception d'autre part il n'avait produit pratiquement rien, et que son chef ne remplissait même pas ses fonctions de chef de mission »[4]. Le centre d'Accra n'a jamais réussi à fonctionner, malgré sa refonte en 1965, et a fermé en 1967[5].

De même, le Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD) créé à Tanger en 1965 fonctionne très mal, comme l'observe Mary Smieton[6]. Certains centres en revanche semblent fonctionner bien, comme celui d'Ibadan[7].

Quelles sont les raisons des problèmes et des échecs des institutions créées ou soutenues par l'Unesco ? Elles sont multiples, et se combinent souvent. Elles peuvent tenir au site choisi : trop excentré, pas assez favorable ; c'est le cas pour la tentative d'IIHA. Elles peuvent être liées à l'absence d'accord et à la rivalité entre États dans le cas d'un projet de centre régional, comme pour le projet de TUFEC, le projet de CAFRAD (les autres États africains

---

NS/IIHA/16, 10 juin 1948). Les Etats-Unis déplorent la mauvaise qualité et les problèmes administratifs des conférences de l'IIHA (330.19 (8) A 01 IIHA, IIIa: lt. de Kenneth Holland à Huxley, 17 mars 1948) ; NS/IIHA/10, 14 juin 1948 : acte final créant l'IIHA. De gros problèmes affectent la Commission intérimaire. Selon Corner, une erreur a été faite dans l'organisation des conférences : presque aucune délégation ne comprend de membre officiel du ministère des affaires étrangères ou du ministère de l'éducation. Ainsi, aucun ministre n'a de connaissance de première main de la question. Et les délégués qui ont participé aux conférences n'ont pas assez de pouvoir et d'énergie pour faire pression sur leur gouvernement pour faire adopter le projet (330.19 (8) A 01 IIHA, IV: rapport confid. de Corner à Auger, 15 oct. 1948, p. 3-4). Corner déplore aussi que l'Unesco n'ait envoyé qu'une seule personne sur place pour mettre en place cet ambitieux institut (330.19 (8) A 01 IIHA, IV: lt. de Corner à Auger, 27 nov. 1948) ; Charles Asher, *Program-making …*, *op. cit.*, p. 33 ; 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947, 5 p. ; lt. de Corner à Purnell, 19 déc. 1947 ; lt. de Huxley à Walter Laves, 22 sept. 1947 ; IIIa : rapport de Corner, « Background notes on the Hylean Amazon conferences, Iquitos and Manaus, 1948, 30 mai 1948, 9 p., p. 1-3; IV : lt. de Corner à Huxley, 19 nov. 1948. Neves déplore le manque de précision des termes employés dans les documents officiels, qui laissent l'incertitude sur les attributions de l'IIHA, ce qui a causé un retard de six mois et a entraîné des « frictions » parmi le personnel (330.19 (8) A 01 IIHA, IV: rapport de Celia Neves au DG, 6 nov. 1948, 8 p., p. 7).

[1] 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », I : NS/1530/62, 27 juill. 1962 ; lt. de H. Roderick au DG, 2 août 1962 ; II-III : lt. de Vagn Hansen à Warren Wooster, 29 mai 1963 ; V : lt. de R.S. Glover à Konstantin, 9 oct. 1964, p. 7 ; lt. de Vagn Hnasen à Konstantine, 17 oct. 1964 ; VI : lt. de Glover à Fedorov, 20 avril 1965 ; lt. de Vagn Hansen à Matveyev, 26 avril 1965 ; lt. de G. Hempel à Glover, 27 avril 1965 ; lt. de K.N. Fedorov à W.S. Wooster, 30 avril 1965; VII : lt. de Glover à Hempel, 2 déc. 1965.

[2] Hilaire-Philippe Sagbohan, *op. cit.*, p. 55-57 ; rapport du DG sur 1963, p. 35 ; I. Marçais, *op. cit.*, p. 76-77.

[3] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 181-195.

[4] Rapport de Mary Smieton, juill. 65, doc. cit., p. 2. « of very doubtful value » ; « this seemed to be merely a prestige office for Ghana for which some vague coordinating and informational function had to be found. No country I asked had ever had any benefit from it or had any idea what it was for and when I went there I found that owing to staffing troubles on one hand and the complete vagueness of its conception on the other it had in fact produced almost nothing, and the head of it was not even acting as chief of mission in Ghana ».

[5] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 181-195.

[6] Rapport de Mary Smieton, juill. 1965, doc. cit., p. 2.

[7] RU, OD 24/041 : rapport de Mary Smieton, 4 fév. 1965.

étant réticents à envoyer leurs cadres de l'administration se former au Maroc), et dans le cas du CREFAL (les rivalités entre États latino-américains donnant lieu à des controverses et à des conflits pour le choix du personnel, des boursiers, et l'orientation des activités, ce qui nuit gravement à la qualité de ses actions[1]). Elles peuvent être liées à l'absence de préparation suffisante, ce qui est le cas lorsque l'Unesco veut appliquer à d'autres régions un exemple qui a fonctionné ailleurs : ainsi, par exemple, en 1963, l'Unesco suscite la création à Vienne en Autriche du « centre européen de coordination pour la recherche et la documentation en sciences sociales » ; des tentatives postérieures de créer des instituts régionaux analogues en Grèce, Iran, Colombie, Pakistan, Chypre, ont échoué[2]. Elles peuvent encore s'expliquer par l'opposition des milieux professionnels concernés ; ainsi, le projet de l'Unesco, dès 1947, de créer un « institut international de la presse et de l'information », consacré à la formation, à la recherche, et à servir de forum de discussion et d'information à destination des journalistes du monde entier, a échoué à se concrétiser, en partie à cause de l'opposition des milieux professionnels de journalistes, notamment de la FIEJ[3]. Elles peuvent aussi être liées à des problèmes d'orientation liés à l'ambiguïté et au flou de la tâche qu'elles se proposent, comme c'est le cas de nombreuses institutions culturelles créées dans le cadre du projet majeur Orient-Occident, qui n'ont pas duré[4]. Elles peuvent aussi être liées à des difficultés à toucher le public, à trouver leur place dans le paysage culturel et intellectuel du pays où elles se trouvent, faisant parfois double emploi avec des institutions existantes ; c'est le cas des trois instituts créés par l'Unesco en Allemagne (« institut de l'Unesco pour l'éducation », à Hambourg ; « institut de l'Unesco pour les sciences sociales », à Cologne ; « institut de l'Unesco pour la jeunesse » à Gauting près de Munich)[5]. Elles peuvent être liées à l'opposition du pouvoir politique, comme dans le cas du « Centre de sciences sociales » créé par l'Unesco et le gouvernement grec à Athènes en 1959 et qui disparaît en 1967, comme conséquence des événements politiques, l'orientation de ses recherches sociologiques n'étant pas approuvée par le nouveau pouvoir[6]. Elles peuvent être liées à des dysfonctionnements administratifs, notamment à l'incompétence de leurs dirigeants et à la trop faible qualification de leur personnel ; c'est le cas par exemple de l'« Institut international pour les méthodes d'alphabétisation des adultes » créé en 1968 par l'Unesco à Téhéran, comme l'observe en 1971 un diplomate américain au terme d'une visite. Elles peuvent être liées à des problèmes de financement, comme c'est le cas aussi de ce dernier centre[7] ; ou bien à des conflits de

[1] 375 A 031 CREFAL confidential : mémo confid. de M. de Clerck à J. Knapp, 21 fév. 1974.
[2] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 46.
[3] Doc. « Liberté d'information », par R. Maheu, 20 mai 1948, doc. cit., p. 1. ; Benton, box 388 : lt. de Torres Bodet à Benton, 10 oct. 1949 ; Jean-Louis Santoro, *La liberté de l'information : logiques institutionnelles et logiques professionnelles au plan international (1947-1972*), *op. cit.*, p. 355 ; ce n'est qu'en 1958, au 11e congrès de la FIEJ, que la FIEJ amorce un rapprochement vers l'Unesco. Si ce projet n'a pas abouti, en revanche, un « institut de la presse internationale » a été créé à Zurich au début des années 1950 par l'initiative privée de journalistes américains ; il se consacre à la libre circulation de l'information dans la perspective de la guerre froide (Christian Breunig, *Kommunikationspolitik …*, *op. cit.*, p. 50-55).
[4] Le projet majeur a entraîné la création d'institutions culturelles, soutenues financièrement par l'Unesco. Cependant, mis à part le « Centre d'études culturelles pour l'Asie orientale » fondé à Tokyo en 1961, elles ont généralement manqué d'efficacité, comme « l'Institution associée pour l'étude et la présentation de la culture arabe » fondée à Beyrouth, à Damas et au Caire en 1964 et « l'Institution associée pour l'étude et la présentation de la culture iranienne », fondée à Téhéran en 1964 (*Evaluation du projet Orient-Occident, op. cit.*, p. 87 ; Unesco / CLT / 130, paragr. 21).
[5] RFA, Bestand B91, Band 256 : « Unesco institute for social sciences. À summary statement of its establishment and development, June 1951 to September 1953 », 14 p., p. 2-10 ; *Unesco, 50 années …*, p. 70-73 ; EU, box 1562 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 21 oct. 1957 ; Rapport de During, Nuesse et Verniers au DG, 22 juill. 1955, 31 p., p. 16-18.
[6] *Tendances principales …*, *op. cit.*, p. 153 ; 3 A 54/53 Social and Human …, IV : lt. de D.C. Velissaropoulos, délégué permanent de Grèce, à R. Maheu, 23 oct. 1970, 4 p. ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 46.
[7] EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, 13 p., p. 11.

compétence et à des rivalités entre ces institutions créées par l'Unesco et l'Unesco elle-même ; c'est le cas dans les années 1960 entre l'Unesco et la COI[1].

Pour plusieurs de ces institutions, un grand nombre de ces problèmes sont réunis. Ainsi, la création de l'institut biologique de l'océan indien en 1962 se caractérise par un mauvais choix du site (le site de Cochin s'avérant mal approprié pour recevoir des spécimens biologiques), des dissensions entre les membres du personnel, des problèmes politiques, des problèmes financiers (le personnel n'étant toujours pas payé fin 1964), et des difficultés à trouver un directeur et du personnel compétent. Fin 1964, cet institut apparaît donc « dans un état très critique », et « sur le point de s'effondrer comme une bulle »[2].

Ainsi, la création d'institutions par l'Unesco présente un bilan là encore plutôt négatif : les réussites existent mais sont peu nombreuses par rapport aux nombreux échecs et aux gaspillages de temps, de travail et d'argent. Beaucoup de ces échecs auraient pu être évités si l'Unesco avait davantage réfléchi aux erreurs commises, puisque l'on observe une reproduction des mêmes erreurs au fil des années et des projets.

5.2.6. Action opérationnelle.

Le développement de l'action opérationnelle de l'Unesco s'est fait en grande partie dans le cadre de l'assistance technique du système de l'ONU, et cela a été stimulé par le discours du président américain Truman du 20 janvier 1949, en particulier par son « point IV », comme le reconnaît Torres Bodet lui-même[3]. Dès le lancement de son action d'assistance technique en 1950, l'Unesco reçoit un grand nombre de demandes d'assistance technique de ses États membres[4]. L'action opérationnelle de l'Unesco a beaucoup augmenté au fil des années. Elle concerne surtout l'éducation, mais aussi d'autres domaines comme la science et l'environnement[5], ou le patrimoine. La sauvegarde des monuments de Nubie est l'action dans ce domaine qui a eu le plus de retentissement.

Ses fonds étant limités, l'Unesco a dans ses premières années développé le concept de « projets pilotes » ou « expériences témoins », c'est-à-dire des expériences d'ampleur très limitée, conçues comme des expérimentations de méthodes et de conceptions, destinées à avoir des résultats frappants et spectaculaires, et à servir de modèles en vue d'une extension à des zones plus larges par la suite[6]. En 1947 l'Unesco définit une expérience témoin comme « une expérience, poursuivie, d'ordinaire, sur un territoire limité et/ou à propos d'un problème bien circonscrit, dont les résultats présenteront un intérêt particulier pour un grand nombre de

---

[1] EU, box 3213 : confidential report of the US delegation to the 82th session of the executive board, 22 mars-16 mai 1968, soumis au secrétaire d'état par Katie S. Louchheim, 11 p., p. 3 ; RU, OD 25/168 : FAO National committee for the UK, FAO council, 51st session, october 1968 : Brief for the British Delegation ; 11C/ Resol 2.32 ; 12 C/PRG /7, 9 juill. 1962 ; NS/10C/Rés.12.

[2] 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », I : lt. de Robert G. Snider à N.K. Pannikar, 16 mars 1962 ; et lettres suivantes ; II-III : lt. de Vagn Hansen à Warren Wooster, 29 mai 1963 ; lt. de Vagn Hansen à T.R. Parsons, 26 nov. 1963 ; lt. de Fedorov à Saba, 31 déc. 1963 ; V: lt. de Vagn Hansen à Konstantin, 17 oct. 1964 ; lt. de R.S. Glover, IOBC, à Konstantin, 9 oct. 1964, 8 p., p. 7 : « a most critical stage », « collapse like a bubble ».

[3] G. Archibald, *op. cit.*, p. 129-130 ; J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit.*, p. 28-30.

[4] 375 (86) A 63 VP : lt. de Lily Tsien au département de l'éducation, sept. 1950, p. 2.

[5] Ex : le projet réalisé dans le cadre de la DHI d'assèchement du Pantanal, immense marais de 400 000 km² sur les frontières du Brésil, de la Bolivie, du Paraguay, inondé plus de six mois de l'année par les crues du fleuve Paraguay et de ses affluents (1966-72). (Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 45-48 ; *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1970, p. 14-15 : « Le Pantanal. Un des plus grands projets hydrologiques du monde », par Newton Velloso Cordeiro).

[6] *Ceux qui ne peuvent attendre, …, op. cit.*, p. 11-15 et 19. Ex : c'est le cas pour le projet pilote de Minneriya (Ceylan).

personnes, d'organisations ou de gouvernements », et « seront susceptibles d'adaptation dans une autre région »[1]. En théorie, le « projet pilote » se différencie de l'« expérience témoin » par le fait que dans celui-ci les conceptions sur lesquelles se fonde le projet sont validées alors que dans celle-là elles sont en train d'être expérimentées ; mais dans la pratique il y a peu de différence entre les deux, et l'Unesco emploie parfois indifféremment ces deux termes pour qualifier un même projet, ce qui d'ailleurs suscite des confusions conceptuelles. Le caractère flou des différents statuts de projets est illustré par le fait que le projet de Marbial change plusieurs fois de statut : initialement « expérience témoin », il est ensuite appelé « projet pilote », puis à partir de 1949 est élargi et devient en 1953 un « projet associé d'assistance technique »[2].

Afin de fournir des modèles de réussite particulièrement frappants et spectaculaires, l'Unesco choisit dans les premières années intentionnellement des zones très pauvres, très enclavées, isolées, et aux conditions matérielles, climatiques et agricoles dramatiques, comme en Haïti, en Chine, au Liberia, en Colombie, au Nicaragua[3]. Cependant, rapidement, ces projets pilotes se révèlent de graves échecs, qui entraînent la déception à la fois de leurs responsables sur le terrain, des fonctionnaires de l'Unesco, et des gouvernements ; ainsi par exemple Georges Bidault observe en 1949 que ces projets « n'ont abouti qu'à des dérobades ou à de pénibles déconvenues »[4] ; le responsable du projet de Viani (Colombie), Sanchez, initialement enthousiaste et confiant, se montre de plus en plus sceptique, découragé, et même désespéré au fil de sa correspondance avec le siège de l'Unesco[5]. Dans les années suivantes, l'Unesco abandonne alors peu à peu le concept, puis y revient dans les années 1960 avec la série des douze « projets pilotes » d'alphabétisation fonctionnelle lancés dans divers pays du Tiers Monde dans le cadre du « programme expérimental mondial d'alphabétisation » (PEMA, 1965-72)[6] ; mais désormais, ce sont au contraire les zones et les catégories sociales les plus dynamiques et prometteuses qui sont sélectionnées.

D'autre part, au milieu des années 1950, l'Unesco élabore le concept de « projets majeurs », qui vise à resserrer et concentrer le programme de l'Unesco, à donner plus de cohérence à un ensemble d'actions jusque là éparpillées[7]. Trois projets majeurs sont lancés en 1957 : le projet majeur Orient-Occident, celui sur les zones arides, et celui sur l'extension de

---

[1] Educ./6/1947, 13 mars 1947, p. 9.

[2] 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Bowers à Métraux, 11 fév. 1949 ; lt. de Bowers à Estimé, 4 mars 1949 ; memorandum de Bowers à Antonio Vieux, 4 mars 1949 ; XVII : lt. d'Opper à Georges Cadet, 15 mai 1950 ; XVIII : 26 EX/8, 25 mai 1951 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 71.

[3] 375 (666) TA /AMS : rapport non signé, 1er janv. 1956, p. 10 ; memorandum on fundamental education in Liberia, annex 1, by Nathaniel V. Massaquoi, 8 p. ; ONU, RAG 2/76 box 7 : mémo d'Adiseshiah aux experts d'assistance technique sur le terrain, 1er juin 1953, p. 7-8 ; EU, box 1556 : lt. d'E.G. Curtis (ambassade américaine à Managua), au département d'état, 1er mai 1956.

[4] Rapport confid. de G. Bidault à Robert Schuman, 26 avril 1949, doc. cit., p. 5 ; journal Métraux, 17 oct. 1952 : il évoque « la fin catastrophique » du projet d'éducation de base en cours en Asie du sud-est ; Leo Fernig, « Some Unesco Memories », art. cit., p. 1 : ces projets « ont disparu sans laisser de traces » (« disappeared leaving no trace ») ; EU, box 2241 : télégr. de Caffery au secrétaire d'état, 4 mai 1947 ; *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, n°2, avril 1949, p. 19-22 : « Le programme d'éducation de base de l'Unesco pour 1949 » ; P. Jones, *op. cit.*, p. 66 ; 375 (666) TA /AMS : memorandum on fundamental education in Liberia, annex 1, by Nathaniel V. Massaquoi, doc. cit.

[5] 375 (86) A 63 VP : lt. de Sanchez au DG, 15 mars 1949, p. 3 ; rapport de Sanchez, 15 mai 1949, p. 2.

[5] 375 (86) A 63 VP : rapport annuel de Sanchez pour 1949, 16 p., p. 1-2 ; rapport intérimaire de Sanchez, 15 mai 1950, 2 p.

[6] Pour ces projets pilotes, il y a d'ailleurs eu, comme le souligne l'évaluation critique, une confusion entre deux approches : « l'approche technico-scientifique », soutenue plutôt par le PNUD, et « l'approche activiste-pragmatique ». L'évalaution critique affirme que l'approche 'pilote' considérait le PEMA « comme un avion transportant des passagers », tandis que l'approche «'expérimentale' considérait le PEMA comme « un prototype ayant aux commandes un pilote d'essai » (*Evaluation critique…*, *op. cit.*, p. 149).

[7] XO7.21(44)NC, II : Actes de la première conférence des commissions nationales européennes pour l'Unesco, Aix-en-Provence, 29 mai-2 juin 1956, 35 p., p. 18-19 ; NUOI 1946-1959, carton n°333 : note confid. de la direction des relations culturelles au sujet de la 37e session du conseil exécutif, non datée.

l'enseignement primaire en Amérique Latine. Ils comportent des actions opérationnelles, mais coordonnées avec d'autres actions. D'autres projets majeurs sont proposés mais ne sont pas réalisés[1].

L'action opérationnelle est coordonnée et supervisée dans les années 1950 par Malcom Adiseshiah, « moteur infatigable » de l'assistance technique[2] ; elle se développe beaucoup au fil des années avec le « programme élargi d'assistance technique » (PEAT) créé en 1948 (programme commun au système de l'ONU)[3], puis avec le « programme de participation » créé en 1955[4], avec le Fonds spécial créé en 1958[5], puis le PNUD créé en 1965 (par fusion du PEAT et du Fonds spécial)[6]. À partir des années 1960, l'Unesco se consacre de manière croissante à l'action opérationnelle dans le Tiers Monde, grâce aux financements de plus en plus importants du Fonds spécial, du PNUD et de la Banque mondiale[7]. Ainsi, dans les années 1960, l'Unesco se transforme en une « agence opérationnelle à grande échelle » [8].

L'action opérationnelle de l'Unesco connaît rapidement des difficultés, qui donnent lieu, dès les années 1950, à des réflexions[9] ; elle échoue souvent à avoir des résultats concrets et durables ; comme l'observe Maheu en 1967, l'assistance technique a souvent cédé à la « dispersion » et « n'a trop souvent laissé aucune trace »[10].

Un des problèmes vécus par les « projets pilotes » et les « expériences témoins » est que souvent la dimension novatrice, expérimentale, n'est pas appliquée, et le projet se déroule de manière traditionnelle ; c'est notamment le cas de plusieurs projets pilotes du PEMA[11].

---

[1] En janvier 1957, le CISS, sous l'impulsion d'Otto Klineberg, préconise le lancement par l'Unesco d'un « projet majeur sur les implications sociales du changement technologique » (620.992 :3 : doc. de la Fédération mondiale pour la santé mentale, 9 fév. 1957) ; à la conférence générale de 1958, il est prévu de lancer un projet majeur relatif à l'extension de l'enseignement primaire obligatoire dans les pays d'Asie (10C/résol. 1.42 (b), annexe I, par. 53) ; il n'est finalement pas réalisé ; J. Thomas envisage aussi l'opportunité d'un projet majeur semblable pour l'Afrique (372/8/MP 01, III : lt. de J. Thomas au DG, 4 fév. 1959 ; V : lt. de Diez Hochleitner à J. Guiton, 1er déc. 1960 ; lt. d'O. Vera à Hochleitner, 7 sept. 1961).

[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 43, 153-155 : « Adiseshiah ne se contentait pas de suivre sur documents l'exécution des projets. Il profitait de chaque voyage pour les visiter, et en examiner de près l'exécution », lors de ses nombreuses « missions d'inspection ». Il « parcourait tous les pays, inspectait tous les projets d'une région entière » ; « il négociait à cette occasion avec les gouvernements la préparation d'autres projets » ; « rien n'arrêtait ce diable d'homme » ; Biogr. Adiseshiah : de 1950 à 1954, il est directeur du département de l'assistance technique. À partir de janvier 1955, il est sous-DG.

[3] 3e session de l'assemblée générale de l'ONU, résolution 198, 4 déc. 1948 ; 15 EX/2, 21 mars 1949, 28 p. ; 15EX/3, avril 1949. L'Unesco adopte à la conférence générale de 1949 le « programme d'assistance technique en vue du développement économique des pays insuffisamment développés », 4 C/Résolutions, annexe 1, p. 48 ; A. Monclus, *op. cit.*, p. 68-69 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 130. La résolution 222 (IX) de l'Ecosoc (15 août 1949) et le vote du 16 nov. 1949 à l'ONU mettent en place le PEAT, activité commune a l'ONU et aux agences spécialisées ; Walter R. Sharp, « The Institutional Framework for Technical Assistance », *International Organization*, vol. 7, n°3, août 1953, p. 342-379 ; *L'assistance technique en vue du développement économique au service de l'homme*, Paris, Unesco, 39 p., 1950, p. 10 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 249.

[4] Contrairement au PEAT, le programme de participation n'est pas réservé aux pays en voie de développement, et il peut concerner aussi des bourses et de l'équipement ; il ne comporte pas forcément une mission d'experts C'est ainsi une réponse apportée par l'Unesco au problème des experts jugés souvent par les gouvernements des pays en voie de développement moins désirables que des bourses et de l'aide en équipement (41 EX/Déc.7.1, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 134. et p. 212).

[5] Rés. 1240 XIII de l'assemblée générale de l'ONU (14 oct. 1958) ; 10 C/Res, res 7B.31 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 119-120. Cette création est liée à la volonté d'une coordination accrue entre secteurs et à la remise en question du rôle et de la fonction des experts occidentaux. Le financement du fonds spécial repose sur un système de promesses.

[6] Kurt Waldheim, *Un métier unique au monde*, *op. cit.*, p. 84-85 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 116.

[7] G. Archibald, *op. cit.*, p. 259 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 121 ; Conseil exécutif, 61 EX/28, 22 mai 1962, p. 2 ; 50 EX/34, 21 mars 1958, p. 10 ; « Le système des Nations Unies. L'Unesco », par René Maheu, art. cit.

[8] Eugene Sochor, « A new look at Unesco », avril 1964, cité dans : Congrès, Vol. 110, 88e congrès, 2e session, 7 janv.-3 oct. 1964 : 8 avril 1964, Senate, p. 7273-7275, « US national commission for Unesco » : M. Boggs. « A large-scale operational agency ».

[9] Trygve Lie, *In the Cause of Peace*, *op. cit.*, p. 152 ; *Instruire et construire*, Unesco, 1955, 58 p. ; *L'assistance technique : rôle de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1957, 24 p. ; M.E. Opler, *Problèmes sociaux de l'assistance technique*, Paris, Unesco, 1954, 87 p. Jean Viet, *L'assistance aux pays sous-développés, bibliographie commentée*, Paris, Unesco, 1957, 83 p. ; *Ceux qui ne peuvent attendre…*, *op. cit.*

[10] X 07.83 Maheu, IV : mémo confid. de Maheu au DG adjoint et aux sous DG, 7 fév. 1967, p. 2.

[11] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 37-46 et 62 : c'est le cas notamment pour le projet d'Inde et celui d'Ethiopie.

L'action opérationnelle connaît de manière récurrente des problèmes de réalisation pratique, liés au décalage entre le siège et le terrain, à la qualité parfois insuffisante des experts envoyés sur le terrain[1], et aux multiples problèmes concrets posés sur le terrain et non prévus au siège ; ces problèmes sont illustrés de manière exemplaire par l'ensemble de la correspondance échangée entre le Siège et les responsables du projet de Marbial entre 1947 et 1955[2].

L'action opérationnelle donne lieu à un dilemme entre les projets pilotes d'une part, c'est-à-dire des actions intenses et concernant une population très réduite, et d'autre part les projets de grande ampleur, mais effectués de manière moins intensive et souvent non pas par l'Unesco directement mais en délégant son action aux autres États membres ou à d'autres organismes. Les projets pilotes sont plus susceptibles d'avoir des résultats tangibles et importants, mais ils ont une portée réduite puisqu'ils concernent une population cible très limitée ; ils ont longtemps été considérés comme une bonne solution par l'Unesco[3], puis ont été l'objet de critiques[4].

Les projets sur le terrain menés par l'Unesco connaissent de graves problèmes administratifs, notamment de coordination entre les agents qui en sont chargés[5]. En 1953, M. Cowell, chef de la commission nationale britannique, analyse les défauts de la mission d'assistance technique de l'Unesco aux Philippines : l'Unesco aurait « été coupable de stimulation excessive de demandes, et d'administration négligente » ; alors que quatre experts sont arrivés début 1953, aucun chef de mission n'a été nommé par l'Unesco ; en outre, les experts envoyés par l'Unesco n'avaient pas été assez bien préparés avant leur départ par les fonctionnaires du siège, ce qui les a « conduits à une fausse impression du travail et des conditions », et à d'importantes « difficultés psychologiques d'adaptation ». Cowell observe que l'Unesco a accompli là des erreurs graves et qu'elle doit en tirer les leçons : nommer un chef de mission dès le début, mieux sélectionner les experts, mieux les préparer à leur mission au préalable, mieux planifier les actions de terrain. Adiseshiah refuse d'admettre les défauts que pointe Cowell. Il estime que les difficultés sont dues au manque de personnel de l'Unesco[6].

Selon J.L. Nevinson, membre de la commission nationale britannique, en 1953, sur le projet d'éducation de base en Irak, l'Unesco a commis l'erreur de ne pas avoir envoyé toute l'équipe en même temps, et d'avoir envoyé un chef de mission inexpérimenté. Ainsi, pendant les trois premiers mois, la mission a connu des « difficultés extrêmes », ce qui a amené l'Unesco à devoir réorganiser le projet[7]. En 1956-57, des experts de l'Unesco observent à propos du projet d'éducation de base du Liberia, que le « Conseil de coordination de l'aide technique » mis en place en 1952 est resté « sur le papier », à cause de « tensions internes » et

[1] Ex : concernant le PETV de Côte d'Ivoire : EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 6-7.
[2] 375 (729.4) A 61, I à XX ; ex : XX : lt. d'Akrawi au DG, 15 sept. 1952 ; XXI : rapport d'André Montessuit à A. Lestage, 21 janv. 1954 ; XXI : lt. de L. Bernot à A. Lestage, 6 fév. 1954.
[3] Leonard Cottrell, *One Man's Journey*, *op. cit.*, p. 215.
[4] Entretiens Deleon, Deliance.
[5] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, 9 p., p. 9.
[6] RU, FO 371/107191 : lt. de Cowell à Adiseshiah, 29 juin 1953. « Unesco has been guilty of over-stimulation of requests and lax administration » ; « lack of proper briefing in Paris led to a false impression of the work and conditions and the natural pschological difficulties of adaptation to a new environment » ; lt. d'Adishesiah à Cowell, 6 juill. 1953.
[7] RU, FO 371/107191 : lt. de J.L. Nevinson à E.R. Warner, 30 juin 1953 : « extreme difficulties ».

d'« anomalies », et déplore les « développements malheureux » de ce projet, liés à l'« administration au jour le jour » menée par l'Unesco, qui a entraîné des « confusions » et des « frictions »[1]. En 1957, l'ambassade américaine au Laos souligne le caractère « non coordonné » des projets de l'Unesco dans ce pays[2].

Les défauts administratifs dans la mise en œuvre du projet majeur d'Amérique latine, liés au mauvais fonctionnement et à la mauvaise coordination entre toutes les institutions concernées par ce projet, sont particulièrement révélateurs des problèmes administratifs que connaissent les projets de terrain de l'Unesco. Tout d'abord, le « comité consultatif intergouvernemental », mis en place par l'Unesco pour superviser ce projet, est l'objet de problèmes techniques et n'est pas efficace[3] ; les rapports qu'il produit sont caractérisés par la langue de bois[4]. D'autre part, les comités de travail nationaux, dont la création est recommandée par ce comité, sont mis en place très lentement par les États et manquent souvent d'efficacité. En outre, le bureau de coordination de La Havane, censé superviser le projet, connaît d'importants problèmes de fonctionnement et de coordination, aggravés par des problèmes politiques liés à la révolution de Cuba, qui entraînent son transfert à Santiago du Chili en 1961. Des problèmes administratifs importants s'observent aussi au niveau des institutions éducatives associées au projet, comme par exemple l'école normale rurale associée de Pamplona (Colombie)[5]. Enfin, des problèmes importants se posent dans l'administration du projet majeur au siège, problèmes aggravés par des problèmes de collaboration entre le département de l'éducation et celui de l'information[6], ainsi que par une rupture de continuité dans les fonctionnaires du siège chargés de la supervision du projet au fil des années[7].

La campagne de Nubie, malgré son succès final, a connu des difficultés de déroulement à cause de problèmes administratifs ; en particulier, l'envoi d'experts en Egypte par l'Unesco connaît des le début des complications administratives, un service du secrétariat

---

[1] 375 (666) TA/AMS : rapport du 1er janv. 1956, non signé : « on paper » ; « some internal stresses and anomalies » ; lt. de John B. Henry à Byron S. Hollinshead, 11 juin 1957.

[2] EU, box 1562 : lt. de J. Graham Parsons au département d'état, 14 nov. 1957 : « uncoordinated ».

[3] 372 (8) MP01 A 22, III : lt. de Guillermo Francovich au directeur du bureau des relations avec les Etats membres, 17 mars 1958 ; 372/8/MP 01, V : lt. de Vera à Hochleitner, 7 sept. 1961.

[4] 372 (8) MP01 A 22, III : ED/159, 18 avril 1958 ; rapport du comité consultatif, 25 fév. 1960, 37 p. ; V : compte rendu détaillé des sessions, 3e réunion du comité consultatif, mars 1960 ; VIII : mémo de Betancur au DG, 20 avril 1964.

[5] 372 (8) MP01 A 22, III : rapport du comité consultatif, 25 fév. 1960, p. 4 ; *Lien-Link* n°81 : « Éducation for all… », par José Blat Gimeno ; entretien José Blat Gimeno ; 372/8/MP 01, IV : lt. confid. de José Lanza Diego au chef du bureau des relations avec les Etats membres, 15 juin 1959 ; 372(8) MP 01 A 63 (86), I : rapport spécial des deux experts Unesco, Manuel Guillermo Campos et Vicente Lema, 10 mai 1958, p. 1-2 : les deux experts observent dès mai 1958 des « défauts techniques et administratifs » dans l'organisation de l'ENRA, notamment un manque de clarté dans la délimitation des fonctions du directeur, des défauts matériels (locaux, matériel d'enseignement), et la faible implication des professeurs, qui se consacrent davantage à l'institut pilote d'éducation rurale qu'à l'ENRA ; d'autre part, ils déplorent la « prédominance de conceptions et de pratiques éducatives traditionnelles » chez leurs élèves, ce qui ralentit le travail, ainsi qu'un manque de conscience claire des objectifs de l'ENRA et de la mission des experts de l'Unesco dans la population ; enfin ils déplorent la sélection des élèves, dont la qualité laisse à désirer ; II : rapport des 2 experts à l'Unesco, 11 mai 1959, 6 p., p. 2-3 et 6 ; rapport des deux experts, janv. 1959, « Topicos acerca del desarrollo de la escuela normal asociada », 7 p., p. 1-3 : en 1959, ils rapportent à l'Unesco, à plusieurs reprises, les mêmes problèmes qui continuent à se poser sans être résolus. Le fait que ces problèmes soient répétés de lettres en lettres montre que la situation est bloquée ; en 1959, Maurice Dartigue estime que cette ENRA a un niveau insuffisant (II : lt. de Dartigue au directeur du département de l'éducation, 11 sept. 1959, p. 1-2). Cette école souffre en outre de problèmes de concurrence entre l'Ecole normale et l'institut pilote d'éducation rurale, deux institutions hébergées sous le même toit (III : lt. de Vieira Mendez à Gabriela de Cruz Santos, 1959 ; III : lt. de Vera à Veira Mendez, 14 juin 1962) ; de plus, en 1962, le bâtiment est toujours défectueux et réclame les travaux demandés déjà depuis plusieurs années (III : mémorandum de Vieira au rectorat de l'institut pilote d'éducation rurale de Pamplona, 27 août 1962, p. 3 et 6).

[6] XO7.21(44) NC, III : commission nationale française, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, 18 p., p. 11.

[7] « Education for all…», par José Blat Gimeno, art. cit. ; Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 122.

décidant d'envoyer les experts, l'autre refusant de les payer[1] ; et les nombreux comités mis en place dans le cadre de cette campagne entraînent une grande lourdeur administrative[2].

Les problèmes administratifs dans les projets sur le terrain, qu'ils soient causés par des erreurs, par une mauvaise liaison entre le siège et le terrain, ou autres, semblent ne pas vraiment se résoudre au fil des années, mais au contraire persister tout au long de la période, et même constituer un problème de plus en plus grave, étant donné l'augmentation de ce genre d'activités au fil des années[3].

5.2.7. Subventions et encouragement à des actions extérieures.

Une grande partie de l'action de l'Unesco se fait sous forme de subventions à des entreprises extérieures (campagnes, projets opérationnels, publications…) Cela entraîne un doute, une imprécision, sur la frontière entre ce qu'on peut considérer ou non comme une action de l'Unesco.

Au moyen du système des bons d'entraide, créé en 1949, l'Unesco subventionne de nombreux projets sur le terrain qu'elle sélectionne mais ne gère pas directement. Ce système permet à des pays à monnaie faible ou difficilement convertible de se procurer par l'intermédiaire de ces bons du matériel éducatif, scientifique ou culturel[4]. De même, avec le système créé en 1948 des « entreprises associées », des « projets associés », des « ONG associées », l'Unesco accorde un encouragement, une publicité, des conseils techniques d'experts, et éventuellement un soutien financier à des entreprises indépendantes de l'Unesco ; dans le cadre de ce partenariat, les gouvernements doivent s'engager à mener ces projets selon les orientations préconisées par l'Unesco et à la tenir informée des résultats obtenus. Les dirigeants de chaque projet associé doivent nommer un chargé de liaison avec l'Unesco, qui doit lui envoyer des comptes-rendus réguliers sur le déroulement du projet, et à qui l'Unesco envoie en retour de la documentation. De plus, un consultant mobile de l'Unesco doit maintenir un contact personnel avec les projets associés[5]. Ainsi le projet associé d'éducation de base mené à Viani (Colombie) est financé par le gouvernement colombien, et l'Unesco lui fournit un expert et de la documentation[6]. En 1955, l'Unesco compte officiellement 59 projets associés menés dans 22 pays[7].

En outre, dans le cadre d'importants projets de l'Unesco, des projets préexistants et indépendants de l'Unesco leur sont rattachés ; c'est le cas de certains projets qui sont rattachés au projet Orient-Occident[8] et au PEMA[1].

---

[1] 069 (62) NUBIE A 06 : note de Van der Haagen à Salat, 14 sept. 1959.
[2] H. Nafaa, *op. cit.*, p. 607-609.
[3] Rapport de Mary Smieton, juill. 1965, doc. cit., p. 2. ; RU, FO 371/107231 : rapport confid. de W. Lloyd Shirer, août 1953, p. 1-2 ; 372/8/MP 01, VI : Briefing confid. d'Adishesiah à la 5e session du comité intergouvernemental, 1963 ; V : lt. de Borrero à Vera et Diez Hochleitner, 27 janv. 1961 ; RU, FO 371 /107231 : rapport confid. de W. Lloyd Shirer, août 1953, 9 p., p. 1-2 ; Richard Hoggart, *An idea and its servants*, *op. cit.*, p. 160.
[4] H. P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 119-122 ; *Le Courrier de l'Unesco*, mars 1951, p. 6-7 : « Les bons d'entraide. Pour aider les écoles défavorisées, l'Unesco crée une nouvelle « monnaie » internationale » ; *Le Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1952, p. 21 : « Vous pouvez participer au programme des bons d'entraide de l'Unesco ».
[5] 3C/resol 2.423; ED/81 ; ED/82 ; CL/426, 4 oct. 50 ; mémorandum de J. Bowers, 7 janvier 1947, doc. cité, p. 5-6 ; D. Sioen, *op. cit.*, p. 77-79 ; *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, juill. 1953 ; *Tzentzenhuaro …*, *op. cit.*, p. 37.
[6] 375 (86) A 63 VP : ED/OCC/7.
[7] 375 (94) A 63 MRPSP : lt. de Richard Attygalle à Cottrell-Dormer, 25 mars 1955.
[8] X 07.83 Maheu, IIa : Notes à l'intention de M. Maheu, 11 avril 1961, p. 3 : « il est souvent difficile de tracer une frontière précise entre ce qui est entrepris au titre du projet majeur et ce qui se fait normalement » ; IIb : Notes pour le voyage du DG aux Etats-Unis, 26 février 1963, p. 1-2 ; CUA/96, 17 juin 1959, p. 3.

Cette modalité d'action connaît aussi beaucoup de problèmes. Ainsi de nombreuses difficultés administratives entravent le programme des bons d'entraide[2] ; et le contact entre les entreprises associées et l'Unesco est souvent très ténu, très lointain, et se perd ; ou bien les communications sont faussés, le responsable du projet sur le terrain envoyant à l'Unesco de fausses bonnes nouvelles, que l'Unesco n'est pas en mesure de vérifier, dissimulant les problèmes et souvent l'abandon du projet. De nombreux exemples l'attestent. C'est le cas notamment du projet associé d'éducation de base de la vallée de Santiago, Nayarit, au Mexique : il est lancé en décembre 1947, mais après 1951 l'Unesco n'en reçoit plus de nouvelles ; ce projet a été vraisemblablement abandonné. De manière semblable, en 1951, « la Centrale d'éducation ouvrière », en Belgique, devenue en 1951 projet associé d'éducation de base, n'envoie jamais aucun compte-rendu périodique d'activité ni de rapport officiel, malgré les consignes et des rappels réguliers de la part de l'Unesco[3]. Pour le projet de Viani en Colombie, après juillet 1950, le lien se perd avec l'Unesco ; l'institut d'anthropologie sociale de Viani, qui est censé poursuivre le programme, ne tient pas l'Unesco régulièrement informée de la suite du projet comme le voudrait le système des projets associés, malgré les relances de l'Unesco[4] ; en novembre 1951, le conseiller technique de l'Unesco en Colombie observe qu'aucune des principales réalisations concrètes prévues n'ont vu le jour, contrairement à ce qu'a fait croire au ministre de l'éducation de Colombie le personnel colombien affecté au projet ; il estime qu'« il n'existe plus rien à Viani en ce qui concerne le projet associé »[5]. L'année suivante, le secrétaire de la commission nationale colombienne observe lui aussi qu'il « ne reste plus rien » du projet de Viani et critique le fait que ce projet « figure toujours dans certains documents de l'Unesco », alors que cela ne devrait plus être le cas[6]. En février 1953 encore, André Lestage écrit une lettre adressée au directeur du projet de Viani, lui demandant d'envoyer à l'Unesco des rapports périodiques sur la suite du déroulement du projet[7]. Cette lettre témoigne que Lestage, qui est pourtant le responsable des entreprises associées à l'Unesco, n'est pas informé de l'arrêt du projet. De même, concernant le projet associé de Mekeo (Papouasie) lancé en 1953, en 1955 l'Unesco n'a toujours pas reçu d'informations sur son déroulement. Elle apprend soudain par une lettre de son responsable qu'il a cessé d'y travailler et a quitté la région, et que le projet ne s'est jamais déroulé conformément au plan de travail[8].

Ainsi, l'Unesco a fréquemment agi au moyen de subventions et d'encouragement à des actions extérieures. Cela a souvent entraîné des difficultés, l'Unesco ayant peu de moyen de contrôle et d'influence sur les orientations et les résultats de ces actions. Il convient

---

[1] Anna Lorenzetto, *op. cit*., p. 206.
[2] EU Box 1601 : rapport hebdomadaire de K. Holland, 9 mars 1950 ; box 1602 : télégr. d'Albert E. Carter au département d'Etat, 21 mars 1950 ; « Le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », par Miguel Soler Roca, art. cit. : M. Soler Roca, responsable de l'expérience associée de la Mina, reçoit de nombreux bons d'entraide pour acheter un tracteur, mais finalement, à cause de la question des taxes d'importation, l'achat ne peut pas se faire, Soler Roca doit renvoyer tous les coupons à l'Unesco.
[3] 375 (493) A 63 CEO : lt. de Lloyd S. Hughes à L. Verniers, 7 mai 1951 ; lt. de Lily Tsien à René Renart, 26 sept. 1951 ; lt. d'André Lestage à R. Renart, 14 fév. 1955.
[4] 375 (86) A 63 VP : ED/OCC/9 ; 375 (86) A 63 VP : lt. de Llyod H. Hughes à Gabriel Ospina Restrepo, 14 fév. 1951.
[5] 375 (86) A 63 VP : lt. de F. Porta à Hughes, 24 nov. 1951 : « ya no existe nada en Viani en lo que atane al proyecto asociado ».
[6] 375 (86) A 63 VP : lt. de Guillermo Francovich à A. de Blonay, 4 avril 1952 : rapporte les propos de R. Gomez Hoyos, secrétaire de la commission nationale colombienne.
[7] 375 (86) A 63 VP : lt. d'André Lestage au directeur du projet de Viani, 17 fév. 1953.
[8] 375 (94) A 63 MRPSP : lt. de Richard Attygalle à Cottrell-Dormer, 25 mars 1955 ; lt. de Cottrell-Dormer à Attygale, 12 juill. 1955 ; lt. de R.E.P. Dwyer à Attygale, 5 oct. 1955.

d'observer que l'Unesco a en particulier développé une importante collaboration avec des ONG et des institutions privées.

5.2.8. Collaboration avec des ONG et institutions privées.

Les ONG sont des « groupements, associations ou mouvements sans but lucratif, créés spontanément et librement par des particuliers, et qui expriment une solidarité transnationale »[1]. On constate au XXe siècle et surtout depuis 1945 une grande prolifération des ONG : des milliers ont été créées dans le monde entier, la localisation européenne demeurant dominante. Ces créations d'ONG concernent tous les secteurs de l'activité sociale : politique, juridique, social, syndical, scientifique, technique, culturel, sanitaire, religieux, sportif, touristique, etc. Le poids des ONG dans la vie internationale est cependant difficile à évaluer avec objectivité, les jugements divergent[2].

Beaucoup d'entre elles sont reconnues par le système des Nations Unies, et chargées, en contrepartie de subventions ou de contrats (d'origine nationale ou internationale), de réaliser des programmes d'activités correspondant aux objectifs de la communauté internationale[3]. Elles sont réunies depuis 1948 dans une « conférence des ONG jouissant du statut consultatif auprès du conseil économique et social des Nations Unies », organe de consultation et de concertation volontaire entre le système de l'ONU et les ONG[4].

L'Unesco coopère avec de nombreuses ONG, en vertu de l'article 11 de son acte constitutif, au moyen du statut d'ONG associée[5]. La coopération avec des ONG se fait notamment dans le domaine des sciences[6], du patrimoine[7], de la culture[8], de l'environnement[9], de l'éducation[10]. L'Unesco s'est caractérisée par sa contribution à la

---

[1] D. Colard, *op. cit.*, p. 89.

[2] Louis Dollot, *op. cit.*, p. 117 ; A. Gazano, *op. cit.*, p. 52: « l'influence des ONG est appréciée différemment par les auteurs, certains leur attribuent « un rôle considérable dans la politique internationale » (J. Laroche), d'autres « un rôle diffus et modeste » (D. Colard) ; P. Gerbet, *op. cit.*, p. 478 : pour ce dernier, elles jouent un rôle très important ; *Constructing world culture ; international nongovernmental organizations since 1875*, par John Boli et George M. Thomas, Stanford University Press, 1999, 355 p., p. 258 : pour ces auteurs aussi, les ONG jouent un rôle très important.

[3] A. Gazano, *op. cit.*, p. 52-53.

[4] Yves Beigbeder, *op. cit.*, p. 36.

[5] Les relations entre l'Unesco et les OING relèvent de trois catégories (I. Marçais, *op. cit.*, p. 73-75) : catégorie A : relations de consultation et d'association ; catégorie B : relations d'information et de consultation ; catégorie C : relations d'information mutuelle.

[6] L'Unesco est liée avec le CIUS depuis 1946 ; ICUS-Unesco, *Forty years of cooperation*, p. 20 ; Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 22 ; entretien Batisse ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 160 ; 9C/Résol. 2.61 ; 372/8/MP 01, II : communiqué de presse n°1499, 23 juillet 1956 ; 11C/PRG/6, 23 sept. 1960, 5 p., p. 1 ; entretien Dumitrescu ; X 07.83 Maheu, V : visite du DG à Washington, oct. 1967, p. 23-28 ; 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947, 5 p., p. 3 ; X 07.83 Hunwald, II : AVS/DST/1967/42, 10 février 1967, p. 8.

[7] Georges Kubler, *Cuzco, la reconstruction de la ville et la restauration de ses monuments, rapport de la mission envoyée par l'Unesco en 1951*, Paris, Unesco, 1953, 47 p., p. 3 ; autres exemples : l'Unesco collabore avec le CISS dans l'étude *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines* (3 A 54/53 Social and Human …, I : mémo d'André Bertrand à M. Adisheshiah, 17 mai 1962) ; avec le CIPSH dans l'action d'unification bibliographique (*La justice : contribution au projet d'un dictionnaire international des termes fondamentaux de la philosophie et de la pensée politique*, Bruxelles, 1957, 145 p.) ; avec la Fédération internationale des traducteurs (FIT) et la Fédération internationale des PEN-Clubs dans son action culturelle (O. Felgine, *op. cit.*, p. 416) ; 069 (62) Nubie, IV : plusieurs institutions des USA (*Peabody museum, University of California, The Bruce Museum* dans le Connecticut, etc.) écrivent à l'Unesco : lt. du directeur du Peabody Museum, J.O. Brew, à van der Haagen, 20 nov. 1959 ; 069(62)N/Christophe : lt. de Vrioni à Christophe, 17 janv. 1961 ; 069 (62)N/A 114/113 (73) : lt. de Froelich Rainey, director of The University Museum, à R. Maheu, 15 mars 1960.

[8] Le Pen Club international, la Fédération internationale des Bibliothécaires, etc.

[9] RU, FCO 55/450 : rapport confid. de Holdgate à Arculus et Davis, 13 nov. 1970 ; souligne la bonne coopération entre l'Unesco et l'UICN.

[10] 36 A 653 (45) 056 : doc. série de projets d'entraide, Italie, 20 déc. 1956 ; Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 48 ; l'UNLA est fondée en décembre 1947 sur l'initiative d'un petit groupe d'instituteurs désireux de venir en aide à la population de l'Italie méridionale. L'UNLA devient institution associée en 1951 ; X 07.83 Lengrand, I : rapport de Lengrand à Elvin, 19 avril 1951, 4 p., p. 2-3.

création dans ses premières années de nombreuses ONG (CIM, IIT, CIPSH, CISS, AIAP…), avec lesquelles elle a étroitement collaboré. Le CIUS, le CISS et le CIPSH, fédérations de nombreuses ONG, constituent des canaux importants par lesquels transitent les relations, notamment financières, entre l'Unesco et la constellation des ONG partenaires[1].

La coopération avec les ONG a cependant été longtemps jugée insuffisante. Tout au long des années, l'Unesco s'est efforcée de renforcer cette coopération, étant convaincue de l'importance de l'aide que peuvent fournir les ONG. Ainsi, en 1950, Tor Gjesdal estime que « les ONG représentent la plus grande force potentielle qui puisse soutenir les buts des Nations Unies dans le monde »[2].

La coopération entre l'Unesco et les ONG varie selon les ONG. Elle a été particulièrement bonne avec le CIUS. Celui-ci a été créé en 1931, prenant la suite du Conseil international de la recherche, créé en 1918. Il a été la première ONG à être liée à l'Unesco, dès 1946 ; celle-ci lui a fourni des locaux et une subvention annuelle, ainsi que des contrats spécifiques pour la réalisation d'activités conjointes. C'est ensuite sur le modèle de cet accord que sont passés dans les années suivantes plusieurs accords semblables avec d'autres ONG. Cependant, même avec le CIUS, la coopération n'a pas toujours été facile et harmonieuse ; ainsi, dans les premières années, des dissensions se produisent entre l'Unesco et le CIUS, liées à la guerre froide, les États-Unis soutenant plutôt le CIUS, et l'URSS plutôt l'Unesco[3].

Certaines actions de l'Unesco ont donné lieu à une coopération particulièrement étroite avec des ONG : notamment la mission d'archéologues de l'Unesco envoyée à Cuzco en 1951[4], la convention du droit d'auteur[5], le projet Orient-Occident[6], le projet majeur d'Amérique latine, le PEMA[7].

L'ensemble des ONG avec lesquelles l'Unesco collabore n'est pas représentatif de l'ensemble des ONG existantes : les ONG de tendance communiste ou de gauche sont, durant quasiment toute la période, bannies de la coopération avec l'Unesco sur la pression des États-Unis, dans le contexte de la guerre froide ; en revanche, l'Unesco collabore de manière importante avec des ONG chrétiennes, notamment dans le domaine éducatif (comme par exemple l'« Union mondiale des enseignants catholiques ») ; la coopération avec des ONG éducatives chrétiennes est particulièrement développée dans le cadre du projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine, avec de nombreuses ONG éducatives latino-américaines, comme par exemple l'« association éducative catholique du Brésil »[8].

---

[1] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 18-20.
[2] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de T. Gjesdal à W. Bryant Mumford, 9 mai 1950.
[3] *ICUS-Unesco, Forty years of cooperation*, par F.W.G. Baker, nov. 1986, éd. ICSU. 30 p., conclusion, p. 20 ; entretien Batisse ; Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 22 ; Hemptinne : conférence de Hemptinne à la société chimique belge le 15 oct. 1957.
[4] *Cuzco, la reconstruction de la ville …*, *op. cit.*, p. 3
[5] 347.78 A 102/064 (44) « 49 » : lt. de Hepp à Arthur Honeger, 20 avril 1949 ; nombreuses lettres de J. Thomas à des ONG, mai-juin 1949 ; communiqué de presse de n°85, 1er juill. 1949 ; 347.78 A 102 « -66 », IV : lettres de nombreuses ONG, 1951.
[6] *Lien-Link* n°76, janvier-mars 2001 : « Le projet majeur Orient-Occident, 1957-1966 » par Etienne Brunswic.
[7] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 172-173.
[8] Rapport du DG sur 1959, p. 61-68 ; 372/8/MP 01, IV : lt confid. de José Lanza Diego à Reynaldo Calindo Pohl, 15 juin 1959 ; 372 (8) MP01 A 22, I : lt. de Lorenzo Giorcelli, secrétaire général de l'Union mondiale des enseignants catholiques, au DG, 7 fév. 1957 ; 372/8/MP 01, III : lt. de Reynaldo Calindo Pohl au DG, 3 juill. 1958 ; lt. de Dartigue à Vera, 9 juill. 1958 ; lt. de Vera à Dartigue, 25 août 1958 ; lt. de Veronese aux chefs de mission d'assistance technique dans les pays latino-américains, 24 mars 1959 ; IV : lt. de G. de Reparaz au DG, 17 avril 1959 ; 372 (8) MP01 A 63 (81), III : lt. de G. Nannetti à Carneiro, 19 avril 1960 ; 372/8/MP 01 A 136, II : lt. de Covarrubias à Blat Gimeno, 25 juin 1964 ; lt. d'Alejandro Covarrubias à D. José Blat Gimeno, 10 mai 1964.

Evans souligne l'importance de la coopération de l'Unesco avec les ONG et l'efficacité du vaste réseau d'ONG associées dans le monde entier établi par l'Unesco ; il estime que l'Unesco est l'agence du système de l'ONU qui coopère le plus avec des ONG. Durant son mandat, il s'efforce de faire augmenter les subventions accordées par l'Unesco aux ONG, mais se heurte en cela à l'opposition de la conférence générale[1].

En fait, la collaboration de l'Unesco avec les ONG a souvent été déficiente, défaillante, ou marquée par des conflits[2]. Dès les premières années, des conflits se produisent entre l'Unesco et les ONG, notamment entre les ONG et les commissions nationales[3]. Quelques exemples peuvent être cités parmi beaucoup d'autres, à titre d'illustration de ce qui est un état de choses récurrent. À la bibliothèque publique créée par l'Unesco à New Delhi, la collaboration entre cette bibliothèque et les ONG éducatives extérieures est souvent conflictuelle dans les années 1950[4]. Dans la réalisation de l'*Index bibliographicus*, des divergences importantes apparaissent entre l'Unesco et la Fédération internationale de documentation (FID) sur l'étendue des domaines à couvrir[5]. Dans le projet Orient-Occident, la collaboration des ONG, sur laquelle l'Unesco comptait beaucoup, se révèle relativement décevante, étant ponctuelle et dispersée, insuffisamment concertée et coordonnée[6]. Dans la réalisation de l'étude *Tendances principales de la recherche scientifique*, la collaboration entre l'Unesco et les ONG a été difficile, notamment parce que celles-ci étaient souvent sceptiques et d'avance découragées devant l'ampleur de la tâche, et donc réticentes à y participer activement[7]. Dans le projet majeur d'éducation en Amérique latine, si les ONG catholiques collaborent activement, cependant la coordination et le résultat de leurs actions sont insuffisants[8]. Dans les années 1960, des problèmes se posent dans la coopération avec les importantes ONG américaines que sont la WCOTP et la NEA[9]. Enfin, dans le cadre de l'Unisist, des dissensions conceptuelles apparaissent sur l'orientation à donner à ce

---

[1] OHRO, interview de Luther Evans, p. 542, 545-546, 632.

[2] Comme le déplorent les Etats membres dans les années 1960 (X07.21(44)NC, III : commission nationale française, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, 18 p., p. 3 ; X07 A 120/197 UNSA : « US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968 », 31 mai 1965, 11 p., p. 5).

[3] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de T. Gjesdal à W. Bryant Mumford, 9 mai 1950.

[4] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Carter à Sayidain, 7 déc. 1951.

[5] La distinction adoptée initialement en deux parties (littéraire et scientifique) entraîne de nombreux chevauchements ; en 1950, l'Unesco décide d'augmenter l'ampleur des domaines traités par *l'Index bibliographicus*, et de l'étendre à tous les domaines des sciences pures et appliquées, ainsi qu'à tous les domaines des sciences sociales, des sciences humaines et de l'éducation, alors que la FID s'oppose à cet élargissement. Le Secrétaire général de la FID critique la qualité de l'*Index bibliographicus* publié par l'unesco en 1951, par rapport à celle des deux précédents *Index bibliographicus* publiés dans l'entre-deux-guerres. Pour la préparation d'une 4e édition révisée, une rivalité se développe entre la FID et l'Unesco, chacune voulant avoir toute la responsabilité de choisir les orientations. Cette situation de rivalité se poursuit dans les années 1960, la FID continuant à s'opposer à l'élargissement de l'ampleur de l'index (008 A 31 Index bibliographicus : lt. d'E.J. Carter à F. Donker Duyvis, 21 oct. 1949 ; lt. de Carter à G. Hajek, Brno, 27 oct. 1950 ; lt. du secrétaire général de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA), à M. Moeller, 29 juin 1953 ; lt. circulaire de J. Meyriat, 5 janv. 1957 ; lt. de Bertrand à Machado, 8 fév. 1963.

[6] *Evaluation du projet Orient-Occident, op. cit.*, p. 79.

[7] 5 A 54/51 Survey of the Main …, V : CL/1368, 29 mai 1959 ; NS/157 ; lt. du directeur de la *National Academy of sciences*, Wallace W. Atwood, à P. Auger, 17 déc. 1959 ; lt. de Henry J. Kellermann à Veronese, 16 janv. 1960 ; lt. d'A.M. Dalcq, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine de Belgique, à P. Auger, 28 déc. 1959. (Dans certains pays, comme en Belgique, les institutions savantes refusent de participer à l'enquête, pour ne pas faire double emploi et concurrence avec les initiatives en matière de politique scientifique lancées par le gouvernement) ; EU, box 819 : lt. de Merchant au département d'état, 11 janv. 1960 ; certaines institutions sont enthousiastes, comme la « Fédération mondiale des travailleurs scientifiques », organisation de tendance communiste, qui souligne la nécessité d'orienter la recherche dans une direction pacifique (5 A 54/51 Survey of the Main …, V : Fédération mondiale des travailleurs scientifiques, 6e assemblée générale, Varsovie, 26-28 sept. 1959). Finalement, seules 19 ONG ont fourni des données, sur 66 ONG consultées (11C/PRG/5, p. 1-3 ; 5 A 54/51 Survey of the Main ..., II, III, et IV : correspondance de P. Auger avec diverses ONG).

[8] 14C/69, 14 oct. 1966, annexe I, p. 2.

[9] Benton, box 401 : lt. de Carr à Benton, 5 juin 1964.

programme, entre l'Unesco et le CIUS, celui-ci voulant conserver au programme son caractère strictement scientifique, et celle-là désirant l'élargir à des applications pratiques[1].

Evans évoque les problèmes dans les relations de l'Unesco avec les ONG, liés au fait que « leurs propositions, leurs recommandations étaient trop dominées par leur désir de recevoir de l'argent de l'Unesco ». Il déplore en particulier que les ONG envoient souvent, aux conférences générales et aux conférences et réunions organisées par l'Unesco, des administrateurs et non pas des hommes éclairés, ce qui fait des représentants des ONG « un groupe trop bureaucratique, trop centré sur l'argent, plutôt que centré sur les idées »[2].

Il y a en fait durant toute la période un débat, au sein de l'Unesco et entre les États membres, sur le bien fondé des subventions accordées par l'Unesco aux ONG ; plusieurs États membres, et notamment les États-Unis, souhaitent une réduction des subventions de l'Unesco aux ONG ; ainsi, sur l'impulsion du gouvernement américain, la commission nationale américaine réalise en 1962 une étude de la question de l'utilité concrète de ces subventions, de leur rentabilité pour l'Unesco, étude qui aboutit à des conclusions mitigées[3]. La France en revanche est favorable à ce mode d'action, estimant que la coopération de l'Unesco avec les ONG est « un des modes d'action les plus utiles et les plus efficaces de l'Unesco »[4].

Au fil des années, l'Unesco a de plus en plus tendance à confier la réalisation de certaines de ses activités à des ONG, à leur « sous-traiter » une partie de l'exécution de son programme, comme l'observe M'Bow en 1974[5].

5.2.9. Programmes comportant plusieurs modalités.

Plusieurs programmes conjuguent différentes modalités d'action. C'est le cas en particulier des trois projets majeurs. Ils sont conçus comme « une innovation », visant à « concentrer » les efforts dans la réalisation du programme[6]. En effet, au début des années 1950, l'Unesco se voit de plus en plus reprocher d'éparpiller ses ressources dans des actions ponctuelles et désordonnées, de mener une action dispersée, de manquer de projet d'ensemble et donc de ne pas obtenir de résultats significatifs[7]. D'où l'élaboration du concept de « projet majeur », destiné à rationaliser et à canaliser les actions de l'Unesco en un programme de

---

[1] En 1966, le CIUS envisage la création d'un Comité des données scientifiques et techniques, et d'un comité spécial chargé d'étudier la possibilité de mettre sur pied un système mondial d'information scientifique. Le CIUS était inquiet de voir tous les différents systèmes (thématiques et nationaux) d'information se développer séparément, chacun avec ses propres normes. Indépendamment du CIUS, l'Unesco entreprend un programme analogue, décide en 1966 de faire une étude de faisabilité d'un système d'information scientifique, et d'organiser en 1967 une conférence intergouvernementale sur le transfert de l'information scientifique et technique, pour établir un mécanisme favorisant les échanges internationaux de documents scientifiques et techniques. L'Unesco et le CIUS, voyant qu'elles mènent parallèlement un travail similaire, créent, pour éviter des chevauchements, sur l'initiative du président du CIUS, Ambartsumian, en 1967 un Comité conjoint Unesco/CIUS pour étudier la « possibilité d'un système mondial d'information scientifique ». Mais le CIUS n'est pas très satisfait de la tournure prise par l'Unisist et garde une vision élitiste du projet (14C/Résolution 2.222, 15C/résol. 2.151) ; 4-8 oct. 1971, SC/MD/25, annexe B : discours d'Ambartsumian ; entretien Tocatlian). L'Unisist n'a pas réussi à avoir de l'autorité sur les ONG , et a été au contraire en concurrence avec elles (R. Jackson, *Etude de la capacité …*, *op. cit.* ; Antoine Lefebure et Maurice Ronai, « Un nouvel ordre de la documentation : les limites de la coopération internationale », *Le Monde diplomatique*, nov. 1979, p. 16-17 ; cité par A. Fleury, *op. cit.*, p. 89-90).
[2] OHRO, interview d'Evans, p. 544-546 : « their proposals, their recommendations, were so dominated by their idea or desire to get money from Unesco » ; « too bureaucratic a group, money-minded a group rather than an idea-minded group ».
[3] OHRO, interview d'Evans, p. 715-716.
[4] Observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, doc. cit., p. 3.
[5] DG/74/15, 23 nov. 1974, p. 10.
[6] 372/8/MP 01, II : communiqué de presse n°1499, 23 juillet 1956.
[7] René Maheu, « Serving the Mind as a Force in History », *In the minds of men*, Unesco, 1972, p. 287 ; MAPA/I AC/3 , p. 12.

longue haleine aux objectifs bien définis. C'est à la 8e Conférence générale, à Montevideo en 1954, que ce concept est élaboré :

« Les projets majeurs sont des activités spéciales choisies dans un domaine prioritaire. L'ampleur de ces projets doit être suffisante pour permettre d'obtenir dans les délais fixés des résultats substantiels d'ordre pratique dans la solution de problèmes importants. Ces projets exigeront généralement l'intervention de plusieurs disciplines. »[1]

Cependant, les critères formulés pour les projets majeurs ne sont pas dépourvus de flou[2].

Trois projets majeurs sont réalisés :

- le « projet majeur pour l'extension et l'amélioration de l'éducation primaire en Amérique Latine » (n° 1A), qui consiste à la fois en des activités de formation, des programmes opérationnels, des études et recherches pédagogiques, des créations et du soutien à des institutions (écoles normales associées, universités associées…) ;

- le « projet majeur de recherche scientifique sur les zones arides » (n° 2A), qui consiste à la fois en des recherches (comme la série des publications sur la zone aride, les articles du bulletin *Zones arides*) et en des actions opérationnelles (comme les efforts d'assèchement du Pantanal, vaste marécage aux frontières du Paraguay)[3] ;

- le « projet majeur relatif à l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident » (n°3A) qui consiste en des publications, des conférences, des campagnes auprès du grand public, de la diffusion de documentation, des subventions à des actions extérieures, et des créations d'institutions.

Ainsi, il y a eu un projet majeur pour chacun des trois grands domaines d'action de l'Unesco (éducation, science, culture). Cependant la focalisation sur ces trois projets majeurs pendant la décennie 1957-1966 n'a pas empêché que se poursuive parallèlement la prolifération des programmes[4]. En 1961, au conseil exécutif, le Néo-Zélandais Beeby déplore que la distinction entre projets majeurs et projets de moindre importance soit peu claire, voire fictive ; en effet, des projets tout aussi coûteux et importants que les projets majeurs sont en cours, sans être appelés « projets majeurs »[5].

En 1958, l'Unesco prévoit de réaliser un « projet majeur relatif à l'extension de l'enseignement primaire obligatoire dans les pays d'Asie », sur le modèle de celui en cours en Amérique latine. Cette idée est finalement abandonnée[6]. Si le concept de projet majeur a été abandonné à la fin de ces trois projets majeurs en 1966, en revanche il a été repris en 1981, avec le lancement d'un autre projet majeur d'éducation en Amérique latine, et de huit petits projets majeurs régionaux en science et technologie[7].

---

[1] 8C/résol. IV.3.21.
[2] Par exemple un projet majeur « doit se distinguer nettement [...] des activités qui relèvent du programme d'assistance technique, même si sa réalisation suppose l'octroi d'une certaine assistance technique » (9C/PRG/26 : rapport du groupe de travail sur les projets majeurs, par. 4 à 9. cité dans MAPA/1-AC/2, p. 2-3).
[3] Rapport du directeur général sur 1957, p. 133-136.
[4] Peter Hajnal, *Guide to Unesco*, 1983, Oceana Publications, Inc., p. 99-102.
[5] EU, box 823 : lt. confid. de John H. Morrow au département d'état, 18 juill. 1961.
[6] 10C/ resol. 1.42 (b) ; ED/173, 29 fév. 1960, p. 1 et 5-10.
[7] Définition de ce projet majeur par J. Szapiro, *op. cit.*, p. 129, cité par M. Jouvenot, *op. cit.*, p. 71-72 ; conférence générale de 1980, *Projet de programme et de budget pour 1981-1983*, 21 C/5, p. 34.

Les campagnes de l'Unesco auprès du grand public (campagne sur la question des races, « semaine internationale des musées » (1956)[1], « Année internationale du livre » (1972)[2], campagne de Nubie, etc.) comportent également plusieurs modalités d'action : diffusion de publications, de brochures, d'affiches, expositions, recherches, action opérationnelle, action normative. Il en va de même pour le programme « l'homme et la biosphère » (MAB), lancé en 1972, qui comporte à la fois des études, des actions opérationnelles (les « projets pilotes intégrés »), des actions de formation, et une dimension normative (les « réserves de biosphère »)[3].

Ainsi, les actions de l'Unesco sont extrêmement diverses en ce qui concerne leurs thèmes, ainsi que leurs modalités d'exécution.

---

[1] CUA/87, 30 avril 1958 ; *Museum*, vol. X, n°1 ; RP, 31 oct. 1956 : plus de 1000 articles sur ce sujet.
[2] X 07.83 Maheu, VI : résumé des entretiens entre les autorités de Syrie et le DG, 26-31 déc. 1972, p. 7.
[3] Angèle Bioum Ihana, *L'Unesco et la protection internationale de l'environnement : contribution à l'étude de la formation et de l'évolution du droit international de l'environnement*, thèse de droit, Paris I, 1998. p. 19 et 57 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 169 ; *Chronique de l'Unesco*, mars 1971 : « Lancement d'un programme sur « l'homme et la biosphère » », p. 91-97 ; entretien Dumitrescu ; Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphere (MAB), 3e session, rapport final, 17-29 sept. 1974, 58 p. ; Sciences/MD/47, p. 7. ; 18C/79 : 28 oct. 1974, 3 p., p. 2 ; rapport n°1 du MAB, 9-19 nov. 1971 ; rapport n°20 du MAB, 23-26 avril 1974 ; rapport n°22 du MAB, 20-24 mai 1974.

6. Des valeurs pacifiques communes.

D'après son acte constitutif, l'Unesco a pour mission de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité », en agissant sur les esprits des hommes. « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Il s'agit donc d'inculquer des valeurs pacifiques communes[1]. C'est le but premier de l'Unesco ; c'est pourquoi il convient de l'aborder tout de suite. Il a ensuite pu apparaître comme passant au second plan, ou a même été souvent perdu de vue, et est devenu l'objet de controverses ; ainsi, à la conférence générale de 1946, la délégation américaine déplore le temps excessif selon elle consacré par la conférence aux questions de reconstruction, car, dit-elle, « l'Unesco n'est pas une institution qui vise à la paix »[2]. En 1949, B. Croce exprime des doutes sur les réelles possibilités de l'Unesco d'œuvrer à la paix[3]. En 1951, Laves, dans un article, s'élève contre les affirmations de certains hauts fonctionnaires du système de l'ONU selon lesquelles l'Unesco n'aurait pas pour tâche de « contribuer à la paix », mais seulement d'« enrichir la paix, si et lorsqu'elle se réalise » ; il dénonce cette « confusion » et le fait que plusieurs fonctionnaires de l'Unesco se soient ralliés à cette conception restrictive, et que cela se traduise dans l'évolution du programme de l'Unesco ; il réaffirme l'objectif de paix comme objectif principal et ultime de l'Unesco[4]. Mais dans les années 1950, cet objectif passe au second plan. En revanche, à partir des années 1960, Maheu s'efforce d'orienter l'Unesco nettement vers « une attitude militante en matière de droits de l'homme, qui ne doit pas hésiter à affronter des problèmes concrets d'actualité », au premier rang desquels la paix[5]. Cependant, certains fonctionnaires de l'Unesco désapprouvent cette nouvelle conception ; ainsi, Michel Prévost affirme dans ses mémoires qu'il a toujours été

[1] Unesco, *Acte constitutif*, préambule et article 1, paragr. 2. cf. aussi Abbas Faroughy, *L'Acte constitutif de l'Unesco. Ses origines*, *op. cit.*, et collectif, *Organisations internationales à vocation universelle*, *op. cit.*, p. 42.
[2] EU, box 2241 : lettre confid. d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, p. 10. « Unesco is not a peace making body » ; Ascher, box 149 : « The formulation of Unesco programme », par Robert S. Smith, Harvard, 31 janv. 1949, 131 p., p. 114 ; de même, plusieurs fonctionnaires de l'Unesco, aujourd'hui encore, comme Jens Boel, directeur des archives, affirment que la paix n'est pas le but de l'Unesco.
[3] *Autour de la nouvelle déclaration…*, *op. cit.*, p. 80-81 : B. Croce dénonce la « futilité » et la « naïveté » d'une telle tentative.
[4] Ascher, box 145 : W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », *Political Quarterly*, avril 1951, 12 p. : « to contribute to the achievement of peace », « to enrich the peace, if and when it comes » ; « confusion ».
[5] CL/2337 : 93 EX/PRIV.SR.1 Prov., annexe 1 ; DG/73/23, 10 déc. 1973, p. 1.

hostile à cette évolution, estimant que cela a constitué une déviation par rapport à la véritable mission de l'Unesco ; pour lui, « il faut se garder de toute interprétation de l'acte constitutif qui en ferait une organisation chargée du maintien de la paix » ; il critique la « tentation » à laquelle aurait cédé Maheu, de « vouloir confier à l'Unesco un rôle de forum de libre discussion pour les peuples et la communauté internationale », et qui se serait faite selon lui « aux dépens du programme »[1]. L'idée que la paix constitue le but primordial de l'Unesco a néanmoins été réaffirmée par la suite, notamment par Frederico Mayor[2].

Dans cette action, l'Unesco s'est heurtée à différentes alternatives : doit-elle mettre en place un programme distinct sur la paix, ou au contraire considérer que l'ensemble de ses activités dans ses divers domaines d'action y contribue globalement ? Est-ce par les réflexions approfondies et élaborées d'un petit groupe de sages, ou au contraire par la diffusion d'une propagande consistant en des principes simples dans les masses que l'Unesco peut le mieux contribuer à la paix ? Est-ce par des réflexions sur les enjeux contemporains, actuels, en cours (ce qui permet une prise sur le réel mais en même temps soumet l'Unesco aux enjeux politiques), ou au contraire sur des situations passées (ce qui permet plus de recul et plus de liberté de pensée, mais aussi empêche des résultats concrets), qu'elle peut le mieux œuvrer à la paix ? Cette dernière question est liée au dilemme fondamental de l'Unesco concernant son engagement sur le terrain politique : doit-elle s'engager sur le terrain politique, afin de pouvoir traiter efficacement les véritables enjeux importants de l'époque, mais cela au risque de devenir la proie des rivalités politiques entre États ? Ou doit-elle conserver sa neutralité politique, pour échapper à de tels conflits, mais au risque de se limiter à une action qui porte sur des enjeux secondaires ?

De manière récurrente, la question se pose de déterminer si l'Unesco doit mettre en place un programme spécifique sur la paix et les droits de l'homme (c'est la position de l'URSS et des pays socialistes), ou s'il faut considérer que l'Unesco, par l'ensemble de ses activités, contribue indirectement à favoriser et à stimuler la compréhension et la coopération internationales, et crée ainsi les conditions dans lesquelles la paix peut s'établir[3].

Tout au long de ces trente années, l'Unesco s'est heurtée au scepticisme de plusieurs États membres sur ses capacités à mener une action réellement efficace en faveur de la paix[4].

Cette action, efficace ou pas, se fait par des moyens d'action différents : par des réflexions ; par la diffusion de principes dans le public le plus vaste possible (tâche d'éducation, de persuasion, voire de propagande) ; par une action normative (par le biais de déclarations, de recommandations, de conventions, de rapports, il s'agit d'exercer une

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 325.

[2] Frederico Mayor, *La paix demain ?, op. cit.*, p. 73-74. « Directement ou indirectement, toute l'activité de l'Unesco tend à la paix ».

[3] EU, box 3229 : rapport de la délégation américaine au secrétaire d'Etat sur la 17e conférence générale (1972), p. 20.

[4] Ainsi, en mai 1950, K. Holland, se fondant sur une conversation avec Roger Seydoux, juge que les fonctionnaires du Quai d'Orsay pensent que « l'Unesco ne pourrait pas apporter de réelle contribution à la solution du problème actuel de la paix et de la guerre, et que ni le DG, ni les membres du conseil exécutif, ni les membres du secrétariat ou n'importe qui d'autre ne serait capable de suggérer ce que l'Unesco pourrait faire spécifiquement pour la paix », et qu'il est inutile de soulever cette question à l'Unesco (EU, box 1603 : lt. de K. Holland au département d'état, 12 mai 1950, p. 4 ; « Unesco could not make any real contribution to the solution of the present problem of peace or war and that neither the DG, the members of the executive board, the members of the Secretariat, or anyone else so far as he knew would be able to suggest specifically what the Organization could do along this line. »)

pression morale sur les gouvernements et les individus pour faire respecter ces principes) ; par des expériences concrètes de compréhension internationale[1].

Tout d'abord, on analysera le discours de l'Unesco sur la paix, la liberté, les droits de l'homme, et sur la question de son engagement dans ces domaines lorsqu'ils touchent à la politique, discours dont on montrera qu'il n'est pas exempt de fluctuations, de malentendus et de contradictions. Ensuite, on étudiera les efforts de l'organisation pour contribuer de façon plus pratique à une union, un rapprochement, une connaissance et un respect réciproques des différents groupes humains. Enfin, on examinera les réflexions de l'Unesco sur les facteurs qui nuisent à la paix et ses efforts pour en venir à bout.

6.1. Promotion de la paix et de ses corollaires.

Développer des idées pacifiques et en faire la propagande.

L'Unesco manifeste dès le début la volonté de susciter des réflexions communes d'intellectuels sur la paix et ses corollaires. Elle lance ainsi dans ses premières années des enquêtes sur la liberté, la démocratie, les conflits d'idéologie, et les problèmes théoriques, philosophiques, que pose la rédaction d'une déclaration internationale des droits de l'homme[2]. Cependant, selon Jean-Jacques Mayoux, ces enquêtes, et en particulier celle sur la démocratie, seraient d'esprit trop « académique » et n'auraient pas apporté d'idées nouvelles et enrichissantes[3].

Pour l'enquête sur les droits de l'homme, l'Unesco charge des personnalités de nationalités, de religions, de tendances intellectuelles aussi variées que possibles, de rédiger des essais sur la question, et les publie en 1949 dans un recueil intitulé *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*[4]. Cette enquête s'inscrit dans la tradition des grands échanges intellectuels développés dans l'entre-deux-guerres par l'IICI sous la forme des « Entretiens ». Toutefois, contrairement aux « Entretiens » de l'IICI, qui donnaient la parole essentiellement à des Européens, cette enquête prend soin de rassembler des représentants de divers courants de pensée et idéologies du monde entier : catholique (Teilhard de Chardin, Maritain), positiviste (Aldous Huxley, R.W. Gerard), non-violente (Gandhi), communiste, chinoise, « hindoue », musulmane[5]. Le but est de se livrer à une large confrontation de doctrines et de traditions spirituelles diverses voire opposées, afin de tenter d'en dégager des

---

[1] Stephen Marks, « Unesco and human rights : the implementation of rights relating to education, science, culture and communication », *Texas International Journal*, vol. 13, 1977, p. 55. Cité dans Khamissa Mofadel Khamsi, *Femmes et développement : l'action normative des organisations universelles*, thèse de droit, Paris I, 1995, p. 515. Pour Stephen Marks, la contribution de l'Unesco aux droits de l'homme se fait dans deux directions : promotion (publication d'ouvrages et publicité) et protection (instruments normatifs et contrôle). Il ne prend pas en compte l'aspect études et réflexions.

[2] EU, box 2241 : mémorandum de Kotschnig à Thomson, 10 juin 1947 ; 329.18 A 53 CIPSH, I : rapport sur l'enquête sur la liberté, par H.J. Pos, doc. cit.

[3] 329.18 A 53 CIPSH, V : note de Mayoux à Maheu, 9 juin 1949.

[4] Collectif, *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*, textes réunis par l'Unesco, introduction de J. Maritain, Paris, Sagittaire, 1949, 239 p. Y ont participé notamment Gandhi, Teilhard de Chardin, Aldous Huxley, Salvador de Madariaga.

[5] *Autour de la nouvelle déclaration…, op. cit.*, p. 171-174 : « Les droits de l'homme : le point de vue de la biologie », par R.W. Gerard, juin 1947, p. 158-161 : « Les droits de l'homme : la tradition de l'islam et les problèmes du monde actuel », par Humayun Kabir ; p. 131-145 : « La conception des droits de l'homme en URSS d'après les textes officiels », par Boris Tchechko.

principes communs, universels. Si ces réflexions donnent lieu à l'expression de quelques idées originales, notamment sur « les droits du détenu »[1], dans l'ensemble cependant elles restent traditionnelles. Ainsi, la conception des droits de l'homme exprimée par Gandhi apparaît fondée sur le respect des traditions, et sur une acception très restrictive des droits de l'homme, qui insiste beaucoup plus sur les devoirs que sur les droits ; il en va de même de la part de l'érudit indien Puntambekar, et du Chinois Chung-Shu Lo, qui donnent priorité au groupe sur l'individu[2].

En prévision du numéro de décembre 1951 du *Courrier de l'Unesco* commémorant le 3e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, l'Unesco demande des textes de réflexion sur cette déclaration à des intellectuels de renom, comme René Cassin, Albert Einstein et Michel Leiris[3]. Tout au long des années 1950, l'Unesco organise et supervise des réflexions sur les droits de l'homme et la compréhension internationale[4]. Dans l'organisation de ces réflexions, l'Unesco s'efforce de donner une part égale aux diverses conceptions des droits de l'homme, selon les différentes idéologies[5].

Plusieurs autres initiatives en ce sens sont tentées. Ainsi, à la conférence générale de 1950, la Belgique propose la création de comités internationaux de sages, qui présenteraient aux États membres des rapports impartiaux sur les effets de la guerre. Mais ce projet n'est alors pas adopté[6]. Il est repris en 1964 par Carneiro, délégué du Brésil, qui, à la conférence générale, propose la création d'un « comité d'étude des problèmes de la paix », qui serait constitué « de philosophes, sociologues et éducateurs de réputation mondiale, de prix Nobel de la paix, de représentants de grands courants religieux, de recteurs et de doyens d'universités et de personnalités de la grande presse », destiné à réfléchir aux problèmes de la paix mondiale, et à « institue[r] une doctrine sociale aussi irrécusable que les doctrines admises, sans contestation, en physique, chimie, ou biologie », et à la diffuser dans l'opinion publique et auprès des gouvernements[7]. C'est un projet d'esprit positiviste. Il n'est, lui non plus, pas adopté.

L'encouragement à la réflexion d'intellectuels sur le thème de la paix se développe dans les premières années, mais diminue par la suite, malgré la volonté en ce sens de Maheu ainsi que de l'URSS dans les années 1960[8]. À partir des années 1960, ces réflexions, lorsqu'elles

---

[1] *Autour de la nouvelle déclaration …, op. cit.*, p. 206- 209 : « Les droits de l'homme et les droits du détenu » par Margery Fry ; elle fait référence aux travaux de la SDN qui avait, en 1929, élaboré le projet d'établir, avec la collaboration de la Commission pénale et pénitentiaire internationale, des règles pour le traitement des détenus.

[2] *Autour de la nouvelle déclaration..., op. cit.*, p. 19 : « J'ai appris de ma mère, illettrée mais fort sage, que tous droits dignes d'être mérités et conservés sont ceux que donne le devoir accompli. […] D'après ce principe fondamental, il est probablement assez facile de définir les devoirs de l'Homme et de la Femme et de relier chaque droit à un devoir correspondant qu'il convient de remplir d'abord. On pourrait montrer que tout autre droit est seulement une usurpation » (Gandhi) ; p. 154-157, « Les droits de l'homme dans la tradition chinoise », par Chung-Shu Lo.

[3] Reg 1632, II : lt. de Torres Bodet à Einstein, 15 oct. 1951 ; J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 244 ; Biogr. Leiris : lt. de L.J. Lind à M. Leiris, janv. 1951.

[4] *La déclaration universelle des droits de l'homme ; essais basés sur les conférences faites dans le cadre de la 12e école d'été de la FMANU*, Genève, Sprint, 1961, 44 p. ; Helen C. White et Madeleine L. Cazamian, *Les droits de l'homme : notre tâche* ; Londres, International Federation of University Women, 100 p.

[5] Ex : ED/115, 22 janv. 1952.

[6] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 121-122.

[7] F.Valderrama, *op. cit.*, p. 156 ; SCHM 17 : *Le Figaro*, 21 oct. 1964, p. 28 : « Création d'un Comité de Sages pour l'étude des problèmes que pose la paix mondiale, propose le président de la conférence de l'Unesco », par Rolf Lemoine ; *Le Monde*, 21 oct. 1964, p. 24 : « L'ouverture de la conférence générale de l'Unesco. M. Carneiro souhaite la constitution d'un comité d'étude des problèmes de la paix ».

[8] En 1964, l'URSS propose une « réflexion » commune « sur les grands problèmes contemporains de la condition humaine » (13 C/PRG/DR.11, 7 nov. 1964). En 1965, elle propose que l'Unesco fasse réaliser une série de rapports contre la guerre par des personnes éminentes dans le domaine scientifique et culturel (X 07 A 120/197 UNSA : 14/C/5 : Propositions de la commission nationale de l'URSS pour l'Unesco sur le programme et budget 1967-68, 31 mai 1965, p. 14).

sont menées, connaissent une évolution : elles sont de plus en plus axées sur les droits de l'homme dans les pays du Tiers Monde ; il s'agit désormais de « réexaminer la déclaration […] à la lumière de l'expérience des pays d'Afrique et d'Asie »[1].

L'Unesco consacre dès le début beaucoup de réflexions à la religion, notamment à déterminer si elle est plutôt un facteur de paix ou de conflit. D'un côté, elle semble être un facteur de paix, puisqu'elle prône une attitude pacifique et bienveillante envers autrui, et que, impliquant la croyance dans une vie heureuse après la mort, elle tend à apaiser les angoisses, donc l'agressivité, de l'être humain, et à lui faire supporter son sort avec docilité ; mais d'un autre côté, l'adhésion à une religion implique souvent une attitude fanatique et intolérante envers certains groupes de la population (les tenants d'autres religions, les non croyants, les femmes, notamment). Ainsi, il est difficile de déterminer si les religions sont ou non un facteur de paix. À l'Unesco, il apparaît que c'est la tendance considérant les religions comme un facteur de paix qui a prévalu. Il y a eu en fait une évolution à ce sujet, puisqu'initialement et notamment sous l'influence de Julian Huxley, l'Unesco était hostile aux religions ; cependant Huxley lui-même, de manière apparemment paradoxale, prônait la mise au point par l'Unesco d'une religion destinée aux masses. En 1949, la presse catholique s'élève contre l'esprit laïque de l'exposition sur les droits de l'homme organisée par l'Unesco à Paris, et condamne avec virulence l'« album-exposition » réalisé par l'Unesco (et plus précisément par Roger Caillois) à partir de cette exposition ; elle crie au « scandale », dénonçant l'« état d'esprit regrettable » de cet album « par ses 'ignorances' systématiques de toute influence chrétienne », son « idéologie anti-chrétienne », son « laïcisme », et ses affirmations selon elle « inexactes ». En 1951, seize députés catholiques français envoient une protestation au directeur général, demandant le retrait de la circulation de cet album. Le gouvernement espagnol refuse de le diffuser[2]. Cette exposition et cet album constituent en fait plutôt une exception dans l'ensemble de la production de l'Unesco, qui est, de plus en plus, caractérisée par une bienveillance à l'égard des religions, qu'elle considère comme facteur de paix. La participation de plus en plus fréquente de représentants religieux aux débats, conférences, réflexions sur la paix et les droits de l'homme organisés par l'Unesco, et la place et les échos importants qu'y ont leurs communications, en témoigne[3].

---

[1] Silvio Zavala, *La défense des droits de l'homme en Amérique latine, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Unesco, 1964, 65 p. ; FR., Nantes, carton 94 : Unesco/SS/42, 22 avril 1966, Table ronde sur les droits de l'homme, Oxford, 11-19 nov. 1965, rapport final, 10 p., p. 3-4. Cf. notamment parmi les communications présentées à cette table-ronde : « La tradition libérale occidentale des droits de l'homme », par D.D. Raphael, SS/HR/11, 15 oct. 1965 ; « La tradition libérale occidentale des droits de l'homme », par René Cassin, SS/HR/10, 22 oct. 1965 ; « La déclaration universelle des droits de l'homme telle qu'elle apparaît en 1965 », SS/HR/3, 20 septembre 1965 ; FR. Nantes, carton 94 : communication « Les requins et les sardines », 5 déc. 1968, par le R.P. Pire, Prix Nobel de la paix, dans le cadre de l'année internationale des droits de l'homme ; Message du DG à l'occasion de l'Année internationale des droits de l'homme ; *Le droit d'être un homme*, Paris, Unesco, Payot, 1968, 588 p. ; *L'analphabétisme et les droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1968, 14 p.

[2] *Les droits de l'homme : album-exposition*, Paris, Unesco, 1950, 34 p. ; E. Delavenay, *op. cit.*, p. 367 ; RP, 25 mai 1951 : *Semailles*, 20 avril 1951 ; RP, 4 avril 1951 : *La Libre Belgique*, Bruxelles, 18 mars 1951 et *La Liberté*, Fribourg, 16 mars 1951, publient un article intitulé « Un 'Scandale' à propos d'un Album de l'Unesco » ; RP, 25 mai 1951 : cinq journaux québecquois critiquent cet album ; *Le Droit* (Ottawa) déplore : « A propos de l'abolition de l'esclavage, l'album passe directement des philosophes stoïciens à Saint Paul sans prononcer le nom du Christ » ; RP, 6 juin 1951 : *Orbis Catholicus*, Vienne, mai 1951, et *L'Action catholique*, Québec, 7 mai 1951.

[3] Inclusion de textes sur la religion dans le recueil de textes sur les droits de l'homme en 1952 (ED/115, 22 janv. 1952) ; en 1949, Maritain participe à l'enquête sur les droits de l'homme (J. Maritain, introduction à *Autour de la nouvelle déclaration…, op. cit.*) ; à la conférence internationale des ONG sur les droits de l'homme, organisée par l'Unesco en 1968, l'idéologie religieuse a une place importante ; ainsi, Malik y affirme que « la dynamique essentielle de la promotion des droits de l'homme » repose selon lui principalement dans les « forces spirituelles et religieuses » (ONG/DH/SR.3, 19 sept. 1968) ; en 1974, l'Unesco organise un débat sur le thème « La paix et les convictions », auquel Maheu invite le cardinal

A plusieurs moments, la question se pose à l'Unesco de déterminer si elle doit encourager la science, l'éducation et la culture pour elles-mêmes ou bien seulement dans la mesure où elles peuvent contribuer à la paix et à la compréhension internationale[1]. C'est-à-dire le développement de l'éducation, de la science et de la culture est-il en soi favorable à la paix, ou bien seulement si on l'infléchit dans un sens plus spécifiquement pacifique ? Plusieurs personnes font valoir qu'il ne l'est pas en soi[2], comme par exemple Nehru[3], et Huxley, évoquant l'exemple de l'Allemagne nazie, qui était en son temps l'un des pays du monde comptant la proportion la plus faible d'illettrés[4].

Au fil des années, l'Unesco s'efforce d'appliquer ses programmes scientifiques à la paix[5]. Ainsi, par exemple, en 1968, Maheu s'efforce d'élargir les activités de l'IBRO à l'étude de l'agressivité et du racisme par les sciences cognitives[6].

Entre les États membres, et entre les fonctionnaires de l'Unesco, il n'y a pas unanimité sur l'explication des raisons des conflits. Ces divergences apparaissent notamment dans le projet Tensions, comme l'observe Lengyel, avec un affrontement entre les tenants de l'idée que la guerre naît « dans l'esprit des hommes », ceux pour qui la guerre résulte des conflits économiques et de la lutte des classes, et ceux qui l'expliquent par l'agressivité et la violence biologiquement inhérentes à l'espèce humaine[7].

Il n'y a pas accord entre les fonctionnaires de l'Unesco sur la manière de concevoir la paix et les droits de l'homme. Pour Torres Bodet, la déclaration universelle des droits de l'homme est avant tout le résultat de la somme des souffrances humaines à travers l'histoire, « d'une longue série de tragédies », « des millions de tués », de « la peine et [du] sang des hommes » [8]. La série de publications « Droits de l'homme », publiée en 1950, dans laquelle sont développés les concepts de droit à l'éducation, à la culture, à la liberté de la science, à la liberté de la création artistique, et à l'information, manifeste elle aussi des divergences de conceptions[9]. Celles-ci se poursuivent tout au long des années, notamment sur la question de savoir si les tensions sont dues plutôt à l'ignorance entre les peuples, ou à une attitude négative et fermée[10].

Ainsi, les réflexions menées par l'Unesco sur la paix, la liberté, la démocratie, les droits de l'homme, se sont révélées moins fructueuses qu'espéré. Plusieurs projets en ce sens

---

Jean Daniélou, qui est en outre un de ses amis (FR, Nantes, carton 104 ; lt. de Maheu au cardinal Jean Daniélou, 22 janvier 1974) ; à la table-ronde sur les droits de l'homme organisée par l'Unesco en novembre 1965, plusieurs communications portent sur la religion (C. Fabro, « Le problème des droits de l'homme dans la tradition judéo-chrétienne » (SS/HR/4) ; Romila Thapar, « Le problème des droits de l'homme dans les traditions hindoue et bouddhique » (SS/HR/5) ; Ali abdel Wahid Wafi, « L'attitude de l'islam à l'égard des droits de l'homme » (SS/HR/7)).

[1] *Informal report of the US Delegation to the seventh session* ..., doc. cit., p. 15.

[2] Ainsi, le *Journal de Genève* (20 janv. 1948) exprime des « réserves » sur les initiatives de l'Unesco en matière d'éducation, et critique « leur absolue confiance dans les bienfaits de l'éducation », observant que « de l'éducation on peut faire aussi bien un bon qu'un mauvais usage » (RP/13, 28 janv. 1948).

[3] *Unesco, 50 années…, op. cit.*, p. 43.

[4] Cité dans N. Gaudant, *op. cit.*, p. 38.

[5] 11C/PRG/5, Annexe II ; *Tendances actuelles de la recherche scientifique*, *op. cit*.

[6] DG/68/1, 11 mars 1968.

[7] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 12.

[8] X 07.83 Torres Bodet, IV ; DG/42, 6 nov. 1949, p. 1-3.

[9] Jean Piaget, *Le droit à l'éducation dans le monde actuel* ; German Arciniegas, *La culture, droit de l'homme* ; *Liberté de la science* ; Lyman Bryson, *La liberté de l'information* ; *La liberté de la création littéraire et artistique* ; Maurice Bedel, *Problèmes humains du droit d'auteur*. Ces essais, publiés aux éditions Sirey, Paris, 1950, sont aussi publiés réunis dans l'ouvrage *Les droits de l'esprit, six études sur les aspects culturels de la déclaration universelle des droits de l'homme*, Sirey, Paris, 1950, 299 p.

[10] En 1961, le comité consultatif du projet majeur Orient-Occident estime que l'incompréhension entre Orient et Occident a plutôt « sa source première » non pas dans « l'ignorance », mais dans « l'attitude des individus », « faite d'arrogance ou de réticences, d'antagonismes ou de rivalités » (CUA/108, 19-23 juin 1961, p. 4).

n'ont pas abouti. D'autres ont été caractérisés par une vision traditionaliste. Au sujet du rôle de la religion pour la paix, l'Unesco a maintenu une attitude ambiguë. En outre, ces réflexions ont donné lieu à des désaccords de conception entre les divers fonctionnaires. Loin d'avoir développé des réflexions claires et rigoureuses sur la question de la paix, l'Unesco semble avoir tâtonné dans leur élaboration. En revanche, elle semble avoir mené une action plus nette visant à promouvoir et à inculquer des doctrines pacifiques.

L'Unesco s'efforce d'établir des doctrines pacifiques et d'en faire la propagande, de favoriser les communications entre les hommes et les peuples, de promouvoir la déclaration universelle des droits de l'homme dans le grand public, et d'inculquer les valeurs de la compréhension internationale.

L'Unesco développe l'idée que la paix n'est pas une affaire de politique, de relations entre États, mais qu'elle doit être établie dans les esprits, et donc qu'il faut se consacrer à agir sur les esprits : c'est ce qu'exprime en décembre 1948 G.V. Allen, secrétaire d'état adjoint des États-Unis : « La politique ne peut pas grand-chose pour la paix »[1]. De même, à la conférence générale de 1948, Torres Bodet déclare : « la paix est avant tout, au même titre que la guerre, un état de conscience »[2]. L'Unesco s'efforce d'inculquer cet état de conscience.

Cependant, l'accord ne règne pas sur les moyens d'atteindre la paix. Pour certains, comme l'Américain Charles Thomson, la paix est « un bien que l'on peut obtenir par un effort direct », c'est-à-dire simplement en faisant de la propagande en faveur de la paix, alors que pour d'autres comme le Britannique Cowell, elle ne peut qu'être atteinte qu'indirectement, comme un produit dérivé d'autres activités pacifiques[3]. En 1947, l'Unesco adopte un « Appel solennel contre l'idée de la fatalité de la guerre »[4]. En 1948, elle diffuse une « Déclaration sur l'origine des guerres »[5].

L'*Histoire de l'humanité* vise, au début, à faire de la propagande pour la paix, en se livrant comme le propose Lucien Febvre à « une récapitulation des grandes phases de l'histoire pacifique du monde », et en luttant contre le nazisme[6]. Le CIPSH est créé par l'Unesco avec pour mission de « créer, au plus haut niveau qui soit possible (…), un esprit de compréhension qui rayonne dans la conscience de l'homme moyen et contribue ainsi (…) à l'avènement d'une fraternelle entente des esprits »[7].

Tout au long des années, l'Unesco s'efforce d'inciter les États à mettre les moyens de communication de masse au service de la paix[8]. Mais cela ne s'avère pas facile. Ainsi, à l'enquête lancée auprès des États en 1961 sur l'utilisation des moyens d'information en vue de la paix[9], les réponses des États sont hétéroclites, et l'Unesco aboutit à la conclusion que « les divers pays ont manifestement des conceptions différentes de la meilleure façon, pour les

---

[1] EU, box 2254 : Marcel Perrier, « « La politique ne peut pas grand-chose pour la paix », nous dit M. Georges Allen, secrétaire d'état adjoint des Etats-Unis », *Le Journal d'Egypte*, 6 décembre 1948.
[2] Discours de Torres Bodet se présentant devant la conférence générale, décembre 1948.
[3] RU, FO 371/95913 : lt. de Cowell à Dudley, 11 avril 1951.
[4] Cité dans A. Monclus, *op. cit.*, p. 78.
[5] A la suite d'une réunion d'experts convoquée par le département des sciences sociales le 23 juill. 1948 ; 323.12 A 102 Statement on Race, I : mémo de Maheu à Angell, 17 avril 1950.
[6] SCHM 8 : rapport de Miguel Ozorio de Almeida, 23 août 1949, p. 7 ; SCHM 7 : rapport pour la première réunion du comité d'experts, non daté, p. 1.
[7] *Lien-Link* n°84, avril-juin 2003 : Patrice Vermeren, « Roger Caillois et la fondation de la revue *Diogène*. Une boussole mentale à l'épreuve de l'Unesco ».
[8] Rapport de la délégation américaine au département d'état sur la conférence générale de 1972, doc. cit., p. 18 ; 11C/résol. 5.202 ; 12C/résol. 5.202.
[9] CL/1477, 16 mars 1961.

gouvernements et les organes d'information, de servir » la paix[1]. Cependant, l'Unesco poursuit tout au long des années son encouragement à l'utilisation des *mass media* au service de la paix[2]. Dans les années 1960, sous l'impulsion de l'ONU, elle promeut l'usage pacifique de l'espace extra-atmosphérique, notamment les communications par satellites[3]. Il s'agit aussi pour l'Unesco d'empêcher que les *mass media* ne servent des buts négatifs. Dans cet esprit, l'Unesco organise en 1970 une réunion des professionnels et spécialistes de la communication de masse, qui vise à examiner les implications des *mass media* sur le respect de la vie privée et à élaborer des codes de conduite, et une éthique professionnelle, dans ce domaine[4]. La même année, l'Unesco organise une réunion d'experts sur le droit à la vie privée[5]. En 1972, elle envisage de mettre en place un « code international d'éthique » dans le domaine des communications de masse ; malgré l'opposition des États-Unis, qui estiment que l'éthique relève du domaine de compétence de chaque État, de chaque individu, et non pas d'une organisation internationale, la conférence générale vote une résolution prévoyant la convocation d'une conférence internationale en vue de la mise en place d'un tel code[6]. Cela n'aboutira finalement pas.

Ainsi les efforts de l'Unesco pour faire de la propagande pour la paix (au moyen d'un Appel, d'une Déclaration, et de l'Histoire de l'Humanité), et de mettre les communications de masse au service de la paix, s'avèrent peu fructueux. Par ailleurs, l'Unesco s'efforce de favoriser les échanges, les communications, entre les hommes et les peuples.

L'Unesco insiste à maintes reprises sur l'importance des échanges, des communications entre les hommes et les peuples pour la paix, dans l'idée qu'« on ne peut pas se haïr quand on se connaît bien »[7]. Dans ce cadre, elle promeut notamment la liberté des échanges d'informations entre pays[8] ; elle envisage de réaliser une histoire des relations pacifiques entre les différents groupes humains[9] ; elle organise ou sponsorise de nombreuses rencontres internationales sur le thème de la paix, de la « compréhension internationale », de la « citoyenneté mondiale », etc.[10] Elle développe les échanges de personnes (étudiants, professeurs), d'un continent à l'autre, afin de stimuler la compréhension internationale[11]. Les

---

[1] 12 C/PRG/15, « Utilisation des moyens d'information en faveur du renforcement de la paix et contre la propagande de nature à provoquer l'agression et la guerre et à susciter l'inimitié et la haine entre les peuples » ; 61 EX/15.

[2] Ex : Max Egly, « La contribution des moyens d'information de masse à la compréhension internationale », Paris, Unesco, *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. 16, n°3-4, oct. 1964.

[3] En 1962, l'ONU réunit un comité sur les usages pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ce qui entraîne un échange de messages entre le président américain et le président du conseil des ministres de l'URSS sur la volonté de coopérer dans ce domaine (*Public Papers …, op. cit.*, vol. VI, p. 205) ; FR, Nantes, carton 128 : 23e ass. gén. de l'ONU, pt. 24 ; rapport du comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, A/7285, New York, 1968, 236 p. ; FR, Nantes, carton 128 : note du 5 déc. 1968 ; 15 C/60, 22 août 1968.

[4] RFA, B30, 544 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et budget pour 1969-70, chap. 4.

[5] FR, Nantes, carton 128 : rapport de la réunion d'experts sur le droit à la vie privée, 19-23 janv. 1970.

[6] EU, box 3229 : rapport de la délégation américaine au secrétaire d'état sur la conférence générale de 1972, p. 17-18; 17C/DR 13 Rev.1.

[7] EU, box 2254 : *La bourse égyptienne*, 2 déc. 1948 : « Un entretien avec le comte Jacini, président de la délégation italienne à l'Unesco », p. 1 et 6, par M.C. Boulad.

[8] *The Book of Needs (of 15 war-devastated countries in education, science and culture)*, I, Paris, Unesco, 1947, 111 p., avant-propos par J. Huxley.

[9] FR, Nantes, carton 117 ; rapport de G. Bidault à Robert Schuman, 26 avril 1949, p. 8.

[10] Séminaire sur l'éducation à la citoyenneté mondiale en 1952 (ONU, RAG 2/76 box 7 : ED/122, 13 fév. 1952) ; conférences annuelles d'organisateurs de camps de travail bénévoles internationaux (ONU, RAG 2 /76, Box 10 : lt. de Ch. Taylor à T. Lie, 31 janv. 1952).

[11] Ce programme suscite notamment le vif intérêt du Japon dans les années 1950 (EU, box 1563 : lt. de Harlan B. Clark au département d'état, 15 nov. 1957, p. 2).

répertoires annuels *Vacances à l'étranger*, *Voyages à l'étranger*, et *Echanges internationaux*, destinés aux jeunes et étudiants de tous les pays, visent à favoriser la mobilité de cette catégorie de la population[1]. L'Unesco supervise aussi des études sur l'impact des voyages sur la compréhension internationale[2]. Elle s'efforce de favoriser le libre échange de l'information, conçu comme propice à la paix[3]. Cependant, assez vite s'expriment des doutes sur l'idée que les échanges culturels contribuent en eux-mêmes à la paix[4] ; ces doutes persistent tout au long de la période. C'est alors surtout à la promotion de la déclaration universelle des droits de l'homme, du civisme international, de la compréhension internationale, que se consacre l'Unesco.

Promouvoir la « Déclaration universelle des droits de l'homme ».

L'Unesco s'efforce de promouvoir dans le grand public la déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'ONU le 10 décembre 1948[5]. Cette tâche est prise très à cœur par ses dirigeants, comme Torres Bodet, qui, en 1949, déplore le contraste entre « d'un côté […] notre connaissance des droits de l'homme, mais de l'autre ces masses qui n'ont jamais entendu parler de droits »[6], ainsi que Maheu[7].

Différents moyens sont mis à contribution pour faire cette promotion : expositions, manifestations culturelles et populaires, conférences, brochures, films. L'exposition sur les droits de l'homme organisée en 1949 à Paris ne reçoit pas autant de visiteurs que l'Unesco l'espérait ; ses visiteurs sont surtout des groupes d'écoliers[8] ; elle circule dans les années suivantes dans divers pays d'Europe et d'Asie[9]. Plusieurs autres expositions et manifestations culturelles sur les droits de l'homme sont organisées dans les années suivantes par l'Unesco dans les divers États membres[10]. Le 10 décembre, jour de la signature de la déclaration

---

[1] *Pour mieux connaître les autres peuples ; le programme d'études à l'étranger de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1955 ; *Vacances à l'étranger*, répertoire, 1954-66, annuel, Paris, Unesco ; *Voyages à l'étranger ; formalités de frontière*, Paris, Unesco, 1956 ; *Echanges internationaux, répertoire de l'Unesco*, Paris, Unesco, vol 1, 1965, 861 p., vol II, 1967, 1102 p. ; *Cours de vacances à l'étranger ; cours et bourses de vacances, répertoire 1968-71*, annuel, Paris, Unesco.

[2] *Analyse de l'influence des voyages et des programmes d'échanges internationaux sur les jeunes*, rapport d'un stage d'études, Gauting, 9-13 mai 1960, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1961, 49 p.

[3] ONU, RAG-2/76, box 11 : Paris, 26 avril 56, réunion internationale d'experts sur la formation professionnelle des journalistes, Unesco, 9-13 avril 1956, conclusions et recommandations, p. 1.

[4] « Les échanges ne contribuent pas nécessairement, par eux-mêmes, à la paix mondiale », remarque de M. Barbier en décembre 1950, lors de la réunion du « Comité consultatif sur l'éducation des adultes » (ED/91, 28 fév. 1951, p. 5).

[5] La déclaration des droits de l'homme est adoptée par l'Unesco le 18 décembre 1948 ; 3 C/110, Res., p. 122. Cité par G Archibald, *op. cit.*, p. 193.

[6] X 07.83 Torres Bodet, IV : DG/42, 6 nov. 1949, p. 4-5.

[7] EU, box 823 : mémorandum de conversation entre Maheu et Harlan Cleveland, 5 juill. 1961, p. 2. Les rapports des réunions organisées dans ce domaine par l'Unesco tout au long de la période révèlent également cette volonté (ex : ED/124, 10 fév. 1953, p. 2).

[8] Elle circule ensuite dans de nombreuses villes d'Europe (J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit.*, p. 68 ; 37 : 362.92 II : lt. de Maurice Gouineau à B. Drzewski, 24 fév. 1950 ; *Le Courrier de l'Unesco*, sept. 1949, p. 9 : « La déclaration des droits de l'homme. Une exposition au musée Galliéra à Paris » ; RFA, B 91, 29 : Ecosoc, E/2854/Add.1, 13 juin 56 ; de cette exposition, l'Unesco tire un film (Film *Cérémonie et exposition sur les droits de l'homme*, n°452, 1949) et un « album-exposition », réalisé en 1950 par Roger Caillois (E. Delavenay, *op. cit.*, p. 367).

[9] X 07.83 Torres Bodet, VII : télégramme de Maheu à Taylor, 17 mars 1951. Fin 1951, cette exposition est présentée à Bangkok (X 07 A 146 « Unesco en action ») ; RFA, B 91, 29 : Ecosoc, E/2854/Add.1, 13 juin 1956 ; lt. de Meynen à l'*Auswärtiges Amt*, 20 juin 1953.

[10] En 1952, une exposition sur le droits de l'homme de l'Unesco est faite à Clermont-Ferrand (Journal Métraux, *op. cit.*, 12 fév. 1952, p. 356-357) ; en 1952, l'Unesco fait poser une plaque commémorative de la déclaration universelle des droits de l'homme à Grenoble (RP, 18 avril 1952, *Le Dauphiné libéré*, Grenoble, 18 mars 1952 ; *Réforme*, 29 mars 1952). En 1955, l'Unesco organise une exposition sur les droits de l'homme à Paris à la Gare de Lyon ; peut-être à cause du choix du lieu, très fréquenté, elle semble recueillir un écho plus important que celle de 1949. Elle est inaugurée par le directeur général Evans, par René Cassin, président du conseil d'état, et par Paul Rivet, directeur du musée de l'homme. Elle recueille l'approbation de la presse, qui estime que c'est

universelle, devient la « Journée internationale des droits de l'homme », occasion de festivités au siège de l'Unesco et dans les États membres[1]. Il est difficile de déterminer son impact réel dans la population[2]. Celui-ci semble varier selon les pays. L'Unesco accorde une attention particulière à sa célébration dans les anciens pays de l'Axe, Japon et RFA. Ainsi, en RFA, lors de ces « journées », l'Unesco fait distribuer gratuitement et massivement dans les établissements scolaires des milliers d'exemplaires du numéro spécial du *Courrier de l'Unesco* édité à cette occasion, et de la Déclaration universelle des droits de l'homme[3], et fait diffuser à la radio des émissions sur les droits de l'homme. La commission nationale allemande participe à cet effort[4]. La ville de Berlin se montre particulièrement active dans cette célébration, grâce au « comité berlinois pour le travail de l'Unesco », qui organise des conférences, des fêtes, diffuse des affiches, et fait adopter ce jour-là par la poste berlinoise une oblitération spéciale[5]. La commémoration de cette journée semble aussi avoir été particulièrement vigoureuse aux États-Unis, grâce au dynamisme de la commission nationale américaine, qui met en place, à partir de la fin des années 1950, une « semaine des droits de l'homme », du 10 au 17 décembre, liant la commémoration de la Journée des droits de l'homme (10 décembre) à celle de l'anniversaire du *Bill of Right* (15 décembre) ; en 1962, cette « semaine des droits de l'homme » donne lieu à des discours du président Kennedy et de plusieurs gouverneurs, et à la diffusion de nombreuses brochures et affiches[6]. Les conférences sur les droits de l'homme organisées par l'Unesco dès les années 1950 ont un succès variable, étant donné le décalage fréquent entre un discours austère et un public jeune et scolaire. Ainsi Alfred Métraux, chargé de donner une conférence sur les droits de l'homme à Clermont-Ferrand en 1952, est surpris de voir la salle pleine « d'enfants des écoles », et constate avec lucidité l'inadaptation du discours qu'il a préparé au public présent : « ma conférence est trop abstraite ; n'ont de succès que les cas concrets que je raconte »[7]. Sur l'initiative de la commission nationale britannique, l'Unesco réalise en 1951 deux ouvrages : *Manuel pour les enseignants sur la déclaration universelle des droits de l'homme*[8], et *La déclaration*

---

une « bonne idée » (*Franc-Tireur*), qu'elle constituera une occasion pour les voyageurs et employés « d'occuper de façon édifiante et instructive leurs minutes perdues » (*Le Monde*), et que « la multiplication de ces sortes d'expositions serait à souhaiter à une époque aussi troublée » (*Combat*) (RP, 10 mars 1955) ; en 1963, la commission nationale américaine organise une exposition sur les droits de l'homme aux archives nationales, centrée sur les archives d'Eleanor Roosevelt dans sa collaboration avec les Nations Unies pour la mise au point de la déclaration des droits de l'homme (*Unesco in a decisive decade*, *op. cit.*, p. 36.) ; en 1968 est organisée une grande exposition itinérante sur les droits de l'homme, dans le cadre de l'année internationale des droits de l'homme (film n°183, 1968).

[1] Discours du directeur général (ex : DG/47, 10 déc. 1949), concerts, réception d'intellectuels (ex : Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 244). Les reportages tournés par l'Unesco chaque année au siège durant cette journée permettent de se rendre compte de l'importance des moyens mis en œuvre, et du public présent, parmi lequel on note une forte proportion d'écoliers et d'étudiants (Films n° 450, 1962 ; n° 516, 1963 ; n° 395, 1974).

[2] En 1953, le directeur général félicite les Etats membres pour la célébration efficace de cette journée en 1952, qui s'est faite dit-il avec la collaboration enthousiaste des « gouvernements et autorités locales, des universités et des écoles, de la presse, des films, des radios et des télévisions, des ONG, des organisations nationales » (RFA, B 91, 29 : CL/818, 1er sept. 1953) ; en 1956, Jean Thomas estime que la commémoration de cette journée obtient un succès croissant (RFA, B 91, 29 : CL/1138, de J. Thomas, 12 oct. 1956).

[3] RFA, B 91, 29 : lt. de Wolf à von Wendorff, 5 nov. 1953.

[4] RFA, B 91, 29 : rapport de la *Arbeitsgemeinschaft der öffentlichen Rundfunkanstalten der BRD*, adressé à la commission nationale allemande, 8 avril 1953.

[5] RFA, B 91, 29 : affiche de 1953, *Berliner Komitee für Unesco-Arbeit* ; lt. de Beck à Schlegelberger, non datée, 1953.

[6] Et en 1963, la commission nationale américaine réalise un guide à l'intention des groupes civiques et communautaires, leur donnant des suggestions pour qu'ils participent à la célébration de cette semaine (*Unesco in a decisive decade*, *op. cit.*, p. 36.)

[7] Journal Métraux, *op. cit.*, 12 fév. 1952, p. 356-357 ; X 07.83 Torres Bodet, IV : conférence sur les droits de l'homme par Torres Bodet à l'université de Leyden, DG/42, 6 nov. 1949.

[8] 37 A 31 « Manuel pour les enseignants sur la déclaration universelle des droits de l'homme » : lt. de l'assistant DG pour l'éducation au DG, 1er juin 1949 ; ED/Conf.7/3, 2 déc. 1949, réunion d'experts sur l'enseignement de l'histoire, 12-16 déc. 1949, Paris : « Schéma

universelle des droits de l'homme ; documentation et conseils pédagogiques[1], destinés à guider les enseignants dans l'inculcation de cette notion à leurs élèves, et entreprend l'élaboration d'un recueil de textes fondamentaux sur les droits de l'homme[2]. La réalisation et la diffusion par l'Unesco de films et de dessins animés sur les droits de l'homme témoigne de la volonté de toucher le public le plus vaste possible, notamment deux catégories : les enfants et les peuples « sous-développés ». En 1955, l'Unesco réalise et diffuse une série de six dessins animés sur les droits de l'homme[3]. Le recours au dessin animé avait été envisagé dès l'époque de l'IICI dans les années 1930, une collaboration ayant alors été entamée avec Walt Disney[4]. En 1968 sont diffusées des publications[5] et sont organisées des festivités et conférences sur les droits de l'homme à l'occasion de l' « année internationale des droits de l'homme », au siège de l'Unesco[6] comme dans les États membres (et en particulier aux États-Unis grâce au dynamisme de la commission nationale américaine[7]). Dans les années 1960-70, les réflexions de l'Unesco sur les droits de l'homme se tournent de plus en plus vers les peuples du Tiers Monde[8].

Ainsi, l'Unesco a activement contribué, par différents moyens, à promouvoir la déclaration des droits de l'homme dans le grand public. L'Unesco a aussi déployé beaucoup d'efforts pour promouvoir le « civisme international », la « compréhension internationale ».

Inculquer la « compréhension internationale ».

L'Unesco conçoit dès le début comme une de ses tâches fondamentales d'inculquer aux peuples le « civisme international », la « compréhension internationale »[9]. Il s'agit de créer un « citoyen international »[10]. Ces idées reçoivent le soutien de plusieurs intellectuels comme Bertrand Russell[11]. Cependant, le flou conceptuel règne sur le sens et la formulation de cette notion dans les premières années, comme l'admet en 1952 Torres Bodet, reconnaissant qu'elle « cherche encore son nom définitif » ; les changements de termes successifs illustrent ces hésitations : « éducation pour la compréhension

---

d'un « livre du maître » sur la déclaration des droits de l'homme », par O. Frederick Nolde et Howard Wilson, projet soumis le 15 nov. 1949, 5 p. ; ED/Conf.7/4, Paris, 6 déc. 1949.

[1] *La déclaration universelle des droits de l'homme ; documentation et conseils pédagogiques*, Paris, Unesco, 1951, 91 p.

[2] ED/115, 22 janv. 1952, p. 3-7.

[3] RFA, B 91, 29 : E/2854/Add.1, 13 juin 1956, doc cit.

[4] Interview Elise Keating.

[5] *L'analphabétisme et les droits de l'homme, publié à l'occasion de l'Année internationale des droits de l'homme*, 1968, Paris, Unesco, 14 p. ; *Le droit d'être un homme*, op. cit. ; *Quelques suggestions pour un enseignement sur les droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1969, 167 p.

[6] cf. films n° 846 (1968) et 847 (1968) ; DG/Messages, 28 mars 1968 ; *Public papers …, op. cit.*, vol. VIII, p. 63 : discours de U'Thant à la conférence internationale sur les droits de l'homme, 22 avril 1968.

[7] La commission nationale américaine organise quatre séminaires, des émissions de télévision, et diffuse de manière massive dans le public la déclaration et d'autres textes sur les droits de l'homme (X 07.83 Maheu, lt. de V. Vlad à P.C. Terenzio, 7 juill. 1967, p. 2.)

[8] Table ronde sur les droits de l'homme, Oxford, nov. 1965 : SS/HR/9 : Lamine Diakhate : « Négritude et droits de l'homme ».

[9] Benjamin Fine, « The Unesco and International Education », *Journal of educational sociology*, vol. 20, n°1, sept. 1946, p. 17-20. Cornelius Kruse, « What Contribution Can philosophy Make To World Understanding ? » *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 9, n°3, mars 1949, p. 512-530.

[10] X 07.83 Torres Bodet, I : lettre de Torres Bodet à Ernest O. Melby, 28 fév. 1949 : « international citizen ».

[11] 4C/VR.9, 29 sept. 1949, p. 151-154.

internationale », « éducation pour le civisme international », « éducation pour vivre dans une communauté mondiale »[1].

L'émergence de cette notion s'explique en partie par l'impression d'une expansion inquiétante du cadre du monde : alors qu'auparavant « le rôle de l'éducation consistait surtout à préparer les hommes à vivre au sein de la petite communauté ou de la petite localité qui était la leur », désormais « les contacts et les rapports internationaux se sont multipliés à l'extrême », révélant de facon croissante l'« interdépendance mutuelle des peuples » ; cette « expansion soudaine » du monde est ressentie comme « terrifiante », porteuse d'un « sentiment d'insécurité » et de « tensions et de conflits nouveaux »[2].

Ces efforts passent par plusieurs moyens : séminaires et stages d'enseignants et d'éducateurs, écoles associés et expériences concrètes dans le domaine de la compréhension internationale, publications, déclarations, manifestations culturelles, utilisation du film, mise à contribution de l'éducation de base, etc.

Des 1946 est prévue l'organisation de stages d'enseignants pour les former à l'enseignement du civisme international[3]. L'action dans ce domaine tarde à démarrer, ce qui est critiqué par des délégués à la conférence générale de 1947[4]. Une série de stages d'études sur l'éducation pour le civisme international est cependant mise en place à partir de 1947[5]. L'utilité et la qualité de ces stages sont cependant remises en cause par certains de leurs participants[6].

L'Unesco lance en 1953 les « écoles associées pour la compréhension internationale ». Il s'agit d'un réseau international d'écoles dont la coordination est assurée par les commissions nationales et dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à une vie ouverte sur la communauté mondiale, grâce à de nouvelles méthodes d'éducation. L'Unesco publie un bilan périodique de l'action de ces écoles[7]. Elles sont dynamiques surtout aux États-Unis[8], au Japon (dont les écoles associées font passer aux enfants un « test de compréhension internationale »)[9], et en Inde (où elles organisent par exemple une simulation de session de l'assemblée générale de l'ONU)[10]. Selon Guiton, chef du département de l'éducation en 1957, les écoles associées en éducation pour la compréhension internationale constituent l'« une des meilleures entreprises de l'Unesco dans les dix dernières années » ; elles sont « les centres de test, les ateliers, de

---

[1] ED/124, 10 fév. 1953, p. 5-6 ; DG/166, p. 7 ; *Les Nations Unies et le civisme international*, Paris, Unesco, 1949, 39 p.
[2] ED/136, 15 fév. 1954, p. 8.
[3] Rapport sur le programme de la 1e conférence générale, 1946, p. 34. Cité dans A. Monclus, *op. cit.*, p. 80.
[4] *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I, p. 92.
[5] En 1947 (Educ./29/1947, 13 juin 1947) ; trois autres stages ont lieu en 1948 : à Podebrady (Tchécoslovaquie), à Ashridge College (Angleterre), à Adelphi College (New York). En 1950-51, des stages d'études sont organisés au Canada, en Belgique et en France (ED/124, 10 fév. 1953, p. 3) ; en 1952, l'Unesco organise un stage à Rangoon (Unesco, *Aims and activities*, Lok Sabha Secretariat, New Delhi, oct. 1956, 42 p., p. 12), un à Burma (ONU, RAG 2/76 box 7 : mémorandum de B. Leitgeber à V.J.G. Stavridi, 31 oct. 1952) et un autre aux Pays-Bas. En 1954 (ED/132, 8 fév. 1954) ; en 1955 (*Le rôle du maître dans le développement de la compréhension internationale*, Hambourg, Institut Unesco pour l'éducation, 1956, 32 p.).
[6] RP/1, 6 oct. 1947 : critique de ces séminaires dans le journal danois *Informationen*, par un enseignant qui y a participé (15 sept. 1947)
[7] A partir de 1961, l'Unesco diffuse un bulletin semestriel intitulé *La compréhension internationale à l'école*, qui présente les résultats obtenus par ces écoles associées ; et en 1965, elle publie *La compréhension internationale à l'école ; l'œuvre des écoles associées de l'Unesco*, Paris, Unesco, 119 p.
[8] La commission nationale américaine, au moyen d'un sous-comité sur l'éducation à la compréhension internationale qu'elle crée en son sein en 1947 (EU, box 2242 : rapport du 2 sept. 1947, NC/Com.Prog.Assgn./SC Int.Und./1, par Ruth E. McMurry). Ex : mise en place d'une « assemblée modèle de l'ONU » dans les écoles de Detroit ; lecture de la Constitution de l'ONU, d'articles sur l'ONU, et réalisation de posters et de bandes dessinées dans les écoles de Cincinnati ; cours sur la compréhension internationale dans les écoles de l'Etat de New York.
[9] *Unesco activities in Japan*, fév. 1956, Japanese National Commission for Unesco, 62 p., p. 20-22.
[10] Jiya Lal Jain, *Unesco in Schools*, 1964, New Delhi, USO Book agency, 64 p., p. 58.

l'Unesco » dans le domaine de la compréhension internationale. Selon lui, leur activité a « un impact beaucoup plus grand que les séminaires internationaux d'éducateurs »[1]. Toutefois, ce jugement, venu de ce fonctionnaire de l'Unesco, n'est peut-être pas très objectif. Selon Jean-Luc Mathieu, les écoles associées ont eu un faible impact[2].

Dans les années 1950, l'Unesco édite de nombreuses publications à l'intention des enseignants, sur les moyens d'inculquer aux élèves la compréhension internationale, avec notamment la série « Vers la compréhension internationale » ; leur publication dans de nombreuses langues atteste de l'effort de l'Unesco de diffuser largement leur contenu[3]. Elles traitent principalement de la jeunesse, mais aussi des travailleurs[4], des immigrants[5] et des femmes[6]. Cette action de promotion des idées de paix est accueillie avec faveur, en France, notamment par l'opinion catholique ; en effet, cet effort pour « prêcher » la paix se rapproche de l'action de prédication de l'Eglise[7]. Cependant, l'impact de ces publications semble être resté limité[8]. Dans les années 1960, l'Unesco poursuit, en collaboration avec le BIE, des recherches pour intégrer l'éducation à la compréhension internationale aux programmes scolaires[9].

Tout au long de la période, l'Unesco mène des réflexions sur la compréhension internationale, au moyen de réunions de comités d'experts, de publications, de conférences[10]. Des critiques sur la qualité de leur contenu sont cependant émises dès les années 1950 par des représentants des États membres[11].

L'Unesco essaie de mettre l'éducation de base au service de la compréhension internationale[12]. L'éducation de base se fonde sur l'idée que « l'inégalité actuelle entre les

---

[1] X 07 A 14/31 « Unesco, purpose, progress and prospects » : lt. de Guiton à Berkeley, 21 fév. 1957, p. 3. « a far greater impact than the international seminars of educators ».

[2] Jean-Luc Mathieu, *op. cit.*, p. 223.

[3] *L'éducation pour la compréhension internationale ; exemples et suggestions à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1959, 133 p. *L'enseignement relatif à l'ONU et aux institutions spécialisées ; bibliographie choisie*, Paris, Unesco, 1959, 63 p. Paul Féraud, *L'enseignement relatif à la sécurité collective, guide à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1951, 39 p. ; N.V. Scarfe, *L'enseignement de la géographie ; petit guide à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1952, 116 p. ; C.P. Hill, *L'enseignement de l'histoire ; conseils et suggestions*, Paris, Unesco, 1953, 131 p. ; *La classe de géographie au service de la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1951, 38 p. ; *Les Nations Unies et le civisme international*, Paris, Unesco, 1949, 39 p. ; *L'éducation pour la compréhension internationale ; exemples et suggestions à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1959, 133 p. ; *L'influence du foyer et de la communauté sur les enfants de moins de treize ans*, Paris, Unesco, 1949, 58 p. Ces publications se font parfois en collaboration avec la Fédération internationale des associations d'instituteurs (ex : *L'initiation de l'instituteur à l'apport culturel des diverses civilisations mondiales*, Paris, FIAI, 1959, 37 p.)

[4] Asa Briggs, *L'éducation des travailleurs pour la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1954, 42 p.

[5] *Etudes sur l'éducation civique des immigrants : Australie, Brésil, Canada, et Israël*, par C.A. Price, M. Diegues, J. Kage, Paris, Unesco, 1955, 49 p.

[6] Maurice Duverger, *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, Unesco, 1955, 240 p. ; Hélène Sourgen, *L'éducation civique des femmes, quelques suggestions pratiques*, Paris, Unesco, 1954, 110 p. ; *L'éducation civique et sociale de la jeune fille d'aujourd'hui*, rapport de la réunion d'experts, Gauting, 1959, 51 p.

[7] RP, 19 oct. 51 : *La Croix*, 11 oct. 1951.

[8] Benton, dans une lettre de mai 1952 à Ed Murphy, dit qu'elles sont très rébarbatives (cité dans G. Archibald, *op. cit.*, p. 231).

[9] BIE, *L'éducation pour la compréhension internationale en tant que partie intégrante des programmes scolaires ; recherche d'éducation comparée*, Paris, Unesco ; Genève, BIE, 1968, 258 p.

[10] Jean Roucaute, *L'éducation pour la compréhension internationale face aux tensions inter-groupes*, rapport et recommandations du séminaire international suisse pour l'Unesco à Fribourg, 20 juill.-2 août 1964, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'éducation, 1965, 125 p. ; C. Osakwe, *op. cit.*, p. 150 ; *Quelques suggestions pour un enseignement sur les droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1969, 167 p. *Contribution à l'Année interntionale des droits de l'homme, op. cit.* ; BIE, *L'éducation pour la compréhension internationale en tant que partie intégrante des programmes scolaires ; recherche d'éducation comparée*, Paris, Unesco, 1968, 258 p.

[11] Ex : ONU, RAG-2/76, box 13 : lt. de Martin Hill à David Bickenstaff, 26 nov. 1954 ; lt. de David Bickenstaff à M. Hill, 18 nov. 1954.

[12] Educ./SR.1, 17 avril 1947, p. 2 ; *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activitiés*, 1950, 21 p., p. 5 ; Educ./20/1947, 17 avril 1947, p. 3 ; Educ/28/1947, p. 6-7 ; DG/168, 6 fév. 1952, p. 7.

nations, au point de vue de l'éducation, est un danger pour la paix du monde »[1], et vise à « maintenir et affermir la paix et la sécurité », à favoriser « le développement d'une attitude saine à l'égard des questions internationales »[2].

L'Unesco s'efforce aussi de développer des moyens originaux pour promouvoir la compréhension internationale, comme les arts[3] et le sport, conçus comme facteur de consolidation d'une culture commune pacifique[4]. En 1959 a lieu une conférence à Helsinki sur le rôle du sport dans l'éducation[5]. Cet engouement de l'Unesco pour le sport augmente dans les années 1960, sous l'impulsion de Maheu[6]. Celui-ci souligne « l'idéal de vertu » du sport, et, déplorant qu'il ait tendance à devenir « un des sous-produits de l'expansion des loisirs qu'à entraînée le machinisme », estime qu'il est du devoir de l'Unesco de rétablir le sport dans sa fonction positive, morale. Son désir de favoriser le sport s'inscrit aussi dans sa volonté de revaloriser les peuples du Tiers Monde[7]. Les études sur le sport se multiplient alors dans les publications et revues de l'Unesco ; le sport y est considéré comme un moyen de « développement de l'être humain »[8], comme « un élément déterminant de la compréhension internationale », comme « un puissant facteur de civilisation »[9]. En 1965, Maheu crée, avec le soutien du champion de tennis Jean Borotra, le « trophée fair play Pierre de Coubertin », que l'Unesco décerne dès lors chaque année à un ou plusieurs sportifs jugés particulièrement respectueux de la loi morale du sport[10]. L'Unesco développe une coopération avec ses États membres et les organisations sportives internationales et régionales pour développer la contribution du sport à la compréhension internationale[11].

Le prix Kalinga, créé en 1950 par l'Unesco sous l'impulsion du mécène indien Patnaik, s'inscrit lui aussi dans le cadre des efforts de promotion de la compréhension internationale. En effet, Kalinga est le nom d'un grand empire de l'Inde antique, gouverné par l'empereur Asoka, qui, après avoir établi son empire par les armes, avait décidé de ne plus jamais recourir à la violence et à la guerre et avait consacré le reste de sa vie à l'éducation à la

---

[1] Educ./6/1947, 13 mars 1947, p. 2 ; Educ/28/1947, p. 14.
[2] Unesco/Educ./20/1947, Paris, 17 avril 1947, Education de base, réunion d'experts, p. 3-4.
[3] *Le Courrier de l'Unesco*, nov. 1948, p. 6 : article de J. Huxley « Pour le progrès de la civilisation mondiale ».
[4] L'Unesco décide, à la conférence générale de 1956, de lancer des études tendant à « développer et à améliorer la pratique du sport à des fins éducatives ». L'Unesco a favorisé la création du Conseil international pour l'hygiène, l'éducation physique et la récréation (*Revue internationale de l'education des adultes et de la jeunesse*, Vol. XIV, 1962, n°4, consacré au sport, p. 187 : note de la rédaction). Sur décision de la conférence générale de 1954, la commission nationale française réalise en 1955-56 une « expérience de diffusion artistique » à Limoges, qui comporte plusieurs manifestations culturelles sur le thème du sport, notamment une exposition « art et sport », un concours pour enfants comportant une épreuve sportive, et une semaine cinématographique sur le sport (X07.21(44) AMS, IV : rapport de M. Delaygue, octobre 1956) ; en 1958, la commission nationale française organise, en coopération avec la direction générale de la jeunesse et des sports, des journées d'étude sur le thème « sports, rythmes, musique et danse » (FR, NUOI 1946-1959, carton n°333 : rapport de la Commission nationale Unesco, 25 sept. 1958) ; *La place du sport dans l'éducation ; étude comparative*, Paris, Unesco, 1956, 66 p. ; cela se heurte au scepticisme de certains pays comme le Royaume-Uni qui y voient un gaspillage des faibles ressources de l'Unesco (RU, ED 157/32 : *A brief appraisal of the education programme of Unesco*, fév. 1955).
[5] RP, 18 août 1959.
[6] *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIV (1962), n°4 : consacré au sport : « Sport et culture », discours de R. Maheu, prononcé en 1960, p. 189-204 : Il estime « surprenant » et « scandaleux » le « divorce » entre le sport et les formes expressives de la culture ». Il appelle les spécialistes de l'éducation et de l'éducation physique à « travailler à ce rapprochement entre le sport et la culture, ente la culture du corps et celle de l'esprit », qui devraient constituer selon lui « les deux versants d'un même humanisme ».
[7] DG/72/15, 24 août 1972, p, 3-4, 9.
[8] *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIV (1962), n°4 : « Sport et développement de l'être humain » par Ernst Jokl, p. 209-215.
[9] *Ibid.*, « Sport et compréhension internationale » par Philip Noel-Baker, p. 204-208.
[10] *Journée d'hommage à René Maheu*, Cahier II, p. 32-35 : Arthur Gillette : « René Maheu et le sport à l'Unesco : la clairvoyance humaniste face aux moyens ».
[11] X 07.83 Maheu, VI : aide-mémoire sur les entretiens entre les autorités algériennes et le directeur général, 3 janv-5 fév. 1973, p. 3.

paix[1]. Cependant, l'Unesco échoue à donner une visibilité et une popularité quelconques à ce prix.

L'Unesco s'efforce par ailleurs, dès sa création, de mettre à contribution le cinéma pour servir la compréhension internationale. En 1946, les Britanniques suggèrent la création d'un département du film au sein de l'Unesco, qui sponsoriserait la production de films sur la compréhension internationale ainsi que l'étude de leurs effets[2]. En 1950, l'Unesco contacte des milieux d'Hollywood pour établir une coopération en vue de la réalisation de films sur la paix et la compréhension internationale[3]. Cependant, ces initiatives n'aboutissent pas, et finalement l'Unesco a, au cours de ses trente premières années, réalisé assez peu de films à cette fin[4], et ces films ont été très peu diffusés.

De même, les efforts de l'Unesco pour mettre à contribution la radio pour cet objectif n'apparaissent pas très fructueux. William Benton préconise en 1945-46 la création par l'Unesco d'une station de radio internationale, « La Voix de l'Humanité »[5] ; une tentative analogue est faite à partir de 1948 mais est tout aussi infructueuse, notamment à cause de la réticence de l'UIT, des États-Unis, et des États socialistes[6]. Plusieurs projets d'émissions sont ébauchés[7], mais peu sont vraiment réalisés. L'Unesco se borne alors à promouvoir la paix et la compréhension internationale par des « causeries radiophoniques » hebdomadaires, fournies gratuitement aux grandes stations de radio fancophones et anglophones[8]. Celles-ci cessent d'ailleurs au bout de quelques années. Le lancement d'une série d'émissions de radio sur la contribution de grands hommes à la compréhension internationale se heurte notamment à l'hostilité des États-Unis, qui y voient du « gaspillage », et aux controverses politiques suscitées entre les États pour le choix des personnages[9].

---

[1] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 315-316 ; J. Huxley, *Memories*, *op. cit*., p. 104-105.

[2] RU, CO 859/89/10 : *Proposal to set up Unesco film department*, rapport du 11 janvier 1946.

[3] EU, box 1601 : rapport de K. Holland, 15 mars 1950 ; EU, box 1603 : rapport d'Arthur Compton au département d'état, 17 avril 1950.

[4] Ex. : film *Bridges For Ideas*, n°1387, 1951; *War on war*, n° 170, 1973.

[5] EU, box 2241 : rapport de W. Benton, 23 décembre 1946, doc. cité, p. 4. À la suite de cette conférence, Benton fait des discours en ce sens à la radio américaine ; pour lui, seule l'utilisation des *mass media* permettra l'établissement de la « démocratie culturelle » (« cultural democracy ») ; discours prononcé à la radio par Benton, 28 décembre 1946, 3 p. Ce projet, adopté par la conférence générale de 1946, n'est cependant finalement pas réalisé, au grand dam de Benton et de la commission nationale américaine (EU, box 2243 : N.C. 3/6 (Rev), 22 septembre 1947, US National commission, 3rd meeting, rapport cité), et c'est dans un cadre national (celui du gouvernement américain) et politique (lié au contexte de la guerre froide), que Benton réussira à mettre à exécution ce projet, avec la radio « La Voix de l'Amérique », créée en juillet 1947, qui vise à répandre l'idéologie américaine dans le monde (G. Archibald, *op. cit*., p. 197 et 199) ; Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 81 ; le projet de radio de l'Unesco avait le soutien également de plusieurs intellectuels français (329.18 A 53 CIPSH, I: lt. de Charles André Fauconnet à J.J. Mayoux, 5 août 1947).

[6] En 1948, l'ONU et l'Unesco demandent, à la conférence des hautes fréquences à Mexico, qu'un créneau de radio soit accordé à un tel réseau de radio international. Cette idée reçoit le soutien de la RTF (EU, box 2252 : rapport confid. de K. Holland, à Ch. Thomson, 27 oct. 1948, p. 7 ; box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949, p. 3) ; X 07.83 Torres Bodet, II : *News Bulletin*/6/49, 7 p. : 31 mars 1949, *Nouvelles de l'Unesco*, p. 4 ; Torres Bodet rencontre M. von Ernst, directeur général de l'UIT, afin de préparer un « plan d'action solidaire » Unesco-UIT à cet effet. Si Torres Bodet affirme lors de cette rencontre sa « détermination » et sa volonté de convoquer une conférence internationale sur le sujet, von Ernst en revanche se montre « sceptique ». Les Etats-Unis et l'URSS s'affirment peu désireux de participer à une telle conférence (X 07.83 Torres Bodet, III : compte rendu de Maheu, 25-26 avril 1949, p. 5-6.)

[7] Ex : 3C/PRG/2.1, 8 sept. 1948 : projet de série de radio intitulée *Hopes for tomorrow*.

[8] L'Unesco réalise entre septembre 1949 et mars 1950 près de 100 « causeries radiophoniques » (G. Archibald, *op. cit*., p. 198) ; Christian Breunig, *op. cit*., p. 61-62.

[9] EU, box 1601 : télégr. confid. de K. Holland au secrétaire d'état, 21 fév. 1950 : « undue expenditure » ; Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit*., p. 32-33 ; EU, box 825 : Position paper, 25 avril 1962 ; *Le Courrier de l'Unesco*, mai 1964, p. 33 : courrier des lecteurs : lettre de Y. Gubelkian.

Enfin, la création de l'université des Nations Unies au début des années 1970 s'inscrit dans l'objectif de compréhension internationale. C'est un projet promu avec enthousiasme par U'Thant à partir de 1969 ; l'ONU charge l'Unesco de la mise sur pied de cette institution[1]. U'Thant souligne son « grand intérêt personnel » pour ce projet, et souhaite que cette université soit conçue selon « un modèle imaginatif et non-conventionnel »[2]. Si ce projet recueille l'enthousiasme de certains États comme le Japon et Hong-Kong (États pressentis pour héberger cette université), il se heurte à l'hostilité de nombreux autres comme notamment la France[3], les États-Unis et le Royaume-Uni, qui estiment que le projet n'est pas réaliste, et constituerait une dépense inutile[4]. La commission nationale française craint que cette institution « apparaisse aux universités comme un concurrent déloyal » et ait pour « résultat paradoxal de compromettre ou de ralentir » l'effort des universités en vue de la compréhension internationale ; elle préconise un organisme très décentralisé, « un réseau souple d'institutions », et estime que « le terme même d'université est à proscrire »[5]. Le projet progresse laborieusement en 1970-1971. En 1972, les États-Unis s'y rallient[6], et, après de longs débats, il est adopté en décembre 1972, sous forme d'un système décentralisé d'institutions académiques[7]. L'université commence à fonctionner en 1975 à Tokyo.

La promotion de la compréhension internationale par l'Unesco se heurte à de nombreuses critiques, qui s'expriment notamment dans la presse. Elle est critiquée notamment pour son caractère jugé trop austère et insuffisamment attrayant ; c'est le cas notamment au sujet du concours d'essais lancé par l'Unesco sur le thème « l'Unesco et la société mondiale » auprès des écoliers[8]. Elle est aussi et surtout critiquée dans ses fondements idéologiques, en particulier aux États-Unis. En 1948, le département d'état et la NEA accueillent avec réticences le projet de l'Unesco de lancer parmi les enfants des écoles des compétitions de rédactions et de posters sur le thème de la compréhension internationale. Le *National Contest Committee* (comité national des concours), institué en 1940 par la NEA, chargé de réglementer et d'autoriser ou d'interdire les concours proposés aux enfants des écoles, interdit aux États-Unis ces concours de l'Unesco[9]. À l'Ecosoc en 1948, le délégué américain exprime

---

[1] Introduction au 24e rapport annuel de l'ONU, 15 sept. 1969, cité dans *Public papers …, op. cit.*, vol. VIII, p. 369.

[2] *Public papers..., op. cit.*, vol. VIII, p. 685-688 : *Statement on the proposed UN University*, 10 déc. 1971 : « great personal interest » ; « an unconventional and imaginative model for the university ». Selon le gouvernement britannique, U'Thant est personnellement très enthousiasmé par ce projet ; il souhaiterait devenir lui-même le premier recteur de cette université (RU, FCO 61/852 : lt. confid. de Miss Darling à R.B. Bone, 6 oct. 1971).

[3] FR., Nantes, carton 63 : lt. du délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, au ministre des affaires étrangères, 23 déc. 1970.

[4] RU, FCO 61/852 : lt. confid. de K.G. Mac Innes à Miss Darling, 5 nov. 1971 ; lt. confid. de Miss Darling à R.B. Bone, 6 oct. 1971 ; EU, box 3229 : rapport de la délégation américaine sur la conférence générale de 1972, p. 10 ; article du *Hong Kong Standard*, 25 avril 1972 : « New Bid to Get UN Campus in Hong Kong », par Mei Fong ; RU, FCO 61/934 : IOC (72) 113, 5 sept. 1972.

[5] FR., Nantes, carton 63 : commission française pour l'Unesco, Suggestions relatives au projet de création d'une université internationale, 5 p.

[6] EU, box 3229 : rapport de la délégation américaine sur la conférence générale de 1972, p. 10.

[7] Cette structure se consacrerait à des programmes de recherche sur « la coexistence entre peuples de différentes cultures, langues et systèmes sociaux, les relations pacifiques entre États, le maintien de la paix et de la sécurité, les droits de l'homme, le changement économique et social, et le développement, l'environnement, l'usage approprié des ressources, la recherche scientifique de base et l'application des résultats de la science et de la technologie dans les intérêts du développement ». RU, FCO 61/934 : Ecosoc, E/L.1461, 12 août 1971, p. 2-5 ; /AC.24/SR.459, 14 sept. 1972 ; 88 EX/6, 3 sept. 1971 ; 89 EX/10, 26 mai 1972 ; 16 C/72, 16 oct. 1970 ; A/RES/2951 (XXVII), 19 déc. 1972 ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 49 ; Ascher, box 145 : memorandum de conversation avec Martin Hill, par Charles Ascher, 12 juill. 1971.

[8] RP 12/49, 28 avril 1949 : *La Lanterne*, (Bruxelles, 31 mars 1949).

[9] EU, box 2252 : mémorandum de McMurry à Abraham, 21 sept. 1948.

une « grande inquiétude » au sujet des actions entreprises par l'Unesco dans le domaine de l'éducation à la compréhension internationale, à cause de son caractère jugé trop hardi et pas assez respectueux des traditions[1]. La série de publications « Vers la compréhension internationale » est très mal reçue dans l'opinion chrétienne américaine, qui y voit une tentative de miner les valeurs religieuses, ainsi que dans l'opinion nationaliste américaine, qui redoute une volonté de l'Unesco de concurrencer les valeurs patriotiques et nationales. En 1952-1953, une polémique sur cette série gagne tous les États-Unis, comme un « ouragan »[2]. De nombreuses organisations traditionalistes et patriotiques, comme l'*American Flag Committee* (AFC), protestent contre l'usage de ces brochures dans les écoles publiques, qu'elles accusent d' « offenser la sensibilité patriotique et morale des citoyens américains » et de diffuser des valeurs « non-américaines »[3]. Ces brochures suscitent une polémique durable aux États-Unis, en particulier celle intitulée *Dans la classe avec les moins de treize ans*, taxée d'esprit communiste[4]. Elles donnent lieu durant de longues années à des débats enflammés au Congrès américain[5]. Dans son action de promotion de la compréhension internationale, l'Unesco se heurte donc aux critiques d'une partie de la presse et de l'opinion, qui lui reprochent de se livrer à de la « propagande »[6]. En 1952, Torres Bodet insiste sur la nécessité pour l'Unesco d'éviter le risque de la « propagande » et du « verbalisme » ; il souligne que l'enseignement à la compréhension internationale ne doit pas se limiter à des « slogans » ; il faut « que l'élève juge avant de se prononcer (…), et non qu'il obéisse, par routine, à un automatisme placide » ; il souligne aussi que l'éducation à la compréhension internationale doit être concrète et « s'adapter aux conditions du milieu qu'elle vise à améliorer »[7].

Ainsi, l'action de l'Unesco de promotion de la paix et de la compréhension internationale a été moins facile et moins fructueuse qu'elle ne l'espérait. Celle-ci a eu du mal à définir rigoureusement cette notion, qui s'est développée dans le contexte d'une crainte liée à l'idée de l'expansion du cadre du monde. L'Unesco a mené un effort très important de promotion de cette notion, par de nombreux moyens conjugués. Certains semblent avoir été efficaces (notamment certaines publications et certains stages d'enseignants), d'autres moins (prix Kalinga, échec à mettre réellement le cinéma et la radio au service de la compréhension internationale, faible efficacité de l'université des Nations Unies). Cette action s'est heurtée à

---

[1] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de J. Thomas aux Etats-Unis, 22 mars 1948, p. 2.

[2] RP/3/49, 17 avril 1953 : *Christian Science Monitor*, Boston, 20 mars 1952 ; RP, 11 sept. 1952 : *Times Educational Supplement*, 22 août 1952 : éditorial « Unesco 'Un-American' » : « storm ».

[3] Le *American Flag Committee*, le *Grand Parlor Americanism Committee of the Sons of the Golden West*, et le *Los Angeles Chapter of the Sons of the American Revolution* ; cité dans *Times Educational Supplement*, 22 août 1952 : éditorial « Unesco 'Un-American' » ; « offensive to the patriotic and moral sensibilities of the citizens of the US » ; « un-American ». Cf G. Archibald, *op. cit.*, p. 230.

[4] *Dans la classe avec les moins de treize ans*, Paris, Unesco, 1949, 89 p. ; pourtant, cette brochure n'avait rien d'anti-américain ni de pro-communiste (G. Archibald, *op. cit.*, p. 231).

[5] Congrès, Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 10 janv.-13 oct. 1962 : remarks in House ; Unesco book, In the classroom with Children under 13, 23075. Vol. 107, 87e congrès, 1e session, 3 janv.-27 sept. 1961 ; 1er août 1961, House, « International control of our schools », p. 14305-14307 ; Vol. 104, 85e congrès, 2e session, 7 janv.-24 août 1958 : remarks in House : Unesco's role in promotion of international understanding, 6158. En 1963, soit 13 ans après la parution de cette brochure, le représentant Ashbrook dénonce notamment le fait qu'elle prône le développement du jardin d'enfant, ce qu'il interprète comme une attaque directe contre la famille américaine et le patriotisme américain (Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 12 juin 63, House, p. 10732-10740, « Leftwing extremism » : sénateur Ashbrook (Ohio), p. 10733 : il cite la brochure, p. 54-58 : « infected with nationalism » ; « combat family attitudes ». Même critique de la part du sénateur Lausche : Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 12 nov. 1963, Senate, « Unesco and nationalism », p. 21757-21758 : M. Lausche).

[6] RP, 4 avril 1951 : *Avanti* (Milan, 16 mars 1951), « propaganda » ; Herbert Read, *Education for Peace*, 1950.

[7] ED/124, 10 fév. 1953, p. 6.

de vives critiques de la part d'une partie de l'opinion hostile, en particulier aux États-Unis. Parallèlement, l'Unesco s'est consacrée activement à encourager un respect réciproque entre les différents groupes humains.

6.2. Encouragement au respect entre les différents groupes humains.

L'Unesco vise à inculquer un respect réciproque entre les différents groupes humains, quelle que soit leur origine ethnique, leur sexe, leur âge, leur langue, leurs capacités physiques et mentales. Il s'agit d'éliminer les dissensions entre ces groupes. On présente ici ces efforts par ordre des plus fructueux aux moins fructueux.

6.2.1. Rapprocher les hommes de toutes origines ethniques.

Le programme de l'Unesco sur la « question des races » a des antécédents dans l'entre-deux-guerres. En 1933, peu après la prise de pouvoir par Hitler, un anthropologue tchèque, le professeur Zollschan, avait demandé au président de Tchécoslovaquie, Masaryk, de convoquer une réunion d'experts scientifiques pour réfléchir sur cette question. Ce projet se fondait sur la prise de conscience que les doctrines de la supériorité raciale représentent une menace pour la paix mondiale. Cette réunion devait rassembler des scientifiques en vue d'une discussion publique et de la rédaction d'un ouvrage. Le but était de faire prendre conscience à l'opinion publique de l'absence de fondement des théories développées par les nazis. Masaryk avait accepté de soutenir ce projet, et avait confié à l'académie des sciences de Prague la mission de convier une conférence internationale à cet effet. Ce projet avait initialement recu le soutien de l'IICI. Pourtant, il n'avait pas abouti, pour des raisons politiques : dans le cadre de la politique d'*appeasment*, la SDN et l'IICI, pour éviter d'offenser l'Allemagne nazie, y avaient finalement renoncé[1].

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'Unesco reprend ce projet, manifestant la volonté de tirer les leçons de « l'esprit de Munich » qui avait caractérisé l'IICI. Le lancement du programme sur les races est fortement soutenu par les deux premiers directeurs généraux, Huxley et Torres Bodet, très sensibles tous deux au problème du racisme.

Dans l'entre-deux-guerres, Huxley avait rédigé plusieurs essais abordant la question du racisme, parus en 1947 sous le titre de *L'homme, cet être unique*. Il y affirme que « l'idée même de race, appliquée à l'homme, est une appellation erronée », qu'elle résulte d'une confusion entre facteurs génétiques et culturels, et que la prétendue infériorité des peuples de couleur est due non pas à l'hérédité mais à « l'atmosphère sociale défavorable dans laquelle ils sont élevés ». Il propose, dès les années 1930, de substituer le terme de « groupe ethnique » à celui, péjoratif, de « race »[2]. S'il exprime par là une position nettement antiraciste, ses textes

[1] Background paper 104, Paris, 19 juill. 1950, Unesco launches major world campaign against racial discrimination ; Brands « race » a social myth ; Historical background, 3 p., p. 2 -3 : « a menace to other nations, to objective research, to religion, to democracy and to world peace ».
[2] *L'homme, cet être unique*, La Presse française et étrangère, Oreste Zeluck éditeur, Paris, éditions de la Baconnière, Neuchatel, 1947 : ce sont 15 essais écrits entre 1927 et 1939. Cf. p. 69-70, 72-73, 161.

ne sont pas exempts de contradictions et contiennent aussi des considérations et des croyances racistes. Ainsi il écrit :

« L'existence de différences génétiques marquées dans les caractères physiques (c'est-à-dire entre les Jaunes, les Noirs, les Blancs et les Bruns) rend probable, à première vue, qu'il existe également des différences dans l'intelligence et le tempérament. Par exemple, je considère comme absolument probable que les nègres authentiques ont une intelligence moyenne légèrement inférieure à celle des Blancs ou des Jaunes. »[1]

Il consacre un chapitre au « concept de race à la lumière de la génétique moderne », où il affirme l'importance selon lui d'inventer une méthode scientifique pour évaluer « les différences génétiques possibles dans l'intelligence, l'initiative, et les aptitudes, qui peuvent distinguer les différents groupes humains »[2]. En 1947, il publie aux éditions de Minuit, au titre de directeur général de l'Unesco, un ouvrage intitulé *Nous Européens*, dans lequel il se donne pour objectif de faire le bilan scientifique des connaissances sur la question des « races » ; ce texte est intéressant par la liberté de pensée qu'il manifeste, et par les hésitations et contradictions qu'il n'hésite pas à exposer. Il consiste en une succession de balancements entre idées opposées. D'un côté, il souligne d'une part « l'étendue de notre ignorance scientifique sur ce sujet fondamental », et observe que le terme de « races », appliqué à l'être humain, ne peut qu'être un « terme pseudo-scientifique », n'ayant aucun fondement biologique ; de l'autre, il affirme la certitude « qu'il existe, entre différents peuples, des différences de capacité innées ». D'une part il affirme que « les réalisations maîtresses de la civilisation moderne se sont produites dans des régions comportant le plus de mélanges de types », et que « d'un point de vue purement biologique, ce serait peut-être une bonne chose d'entreprendre des croisements massifs », et d'autre part il évoque « la possibilité que des croisements entre types très différents donnent, dans les générations à venir, des résultats biologiques 'dysharmoniques', en produisant des combinaisons de caractères mal assortis », et affirme que « s'il est exact que certains groupes ethniques possèdent un niveau moyen peu élevé d'intelligence innée, permettre des croisements entre eux et des types plus intelligents, c'est une marche rétrograde »[3]. Huxley affirme ainsi, sans en avoir vraiment conscience, des croyances racistes.

Contrairement à Huxley, Torres Bodet a toujours affiché des opinions clairement anti-racistes ; il est lui-même métis de mère française et de père mexicain. Dès l'entre-deux-guerres, il s'engage par des articles dans la lutte sur le « problème indigène » au Mexique[4]. En 1949, la conférence générale adopte une résolution prévoyant une collecte de matériel scientifique sur les problèmes raciaux, et la réalisation d'une campagne éducative à ce sujet[5]. Torres Bodet charge l'anthropologue brésilien Arthur Ramos, alors directeur du département des sciences sociales, et très intéressé par les problèmes de race, de réaliser ce programme. En octobre 1949, celui-ci décide de réunir dix scientifiques en un « comité d'experts sur les

---

[1] *Ibid*., p. 74. Il reconnaît cependant : « mais ce point, non point qu'aucun autre point eugéniquement significatif de différence raciale, n'a pas encore été scientifiquement établi ».
[2] *Ibid*., p. 160.
[3] Julian Huxley, *Nous Européens*, Paris, éd. de Minuit, 1947, p. 8, 289, 299-300, 305-306, 309-311. « Si les sous-espèces primaires, chez l'homme, se sont réellement constituées dans un isolement relatif, chacune étant adaptée à un différent type principal de milieu, on pourrait arguer que modifier brusquement l'ajustement obtenu par des milliers d'années de sélection, cela doit nécessairement produire une certaine dysharmonie » ; « il y a une limite à la quantité de souche étrangère qui peut être absorbée par une nation en un temps donné ».
[4] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 95.
[5] 4C/ résol. 4.2.

problèmes de la race » en décembre. Il meurt entre temps, et c'est son successeur l'Américain Robert Angell, sociologue à l'université du Michigan, qui accueille ces scientifiques[1]. Parmi les membres de ce comité d'experts figure Claude Lévi Strauss[2]. En 1950 est créée au sein du département des sciences sociales une « division pour l'étude des questions de race », chargée de diriger la réalisation du programme sur les races. Sur l'invitation du directeur général, Alfred Métraux en devient le chef[3], après avoir hésité longtemps à accepter cette responsabilité[4]. Cette hésitation est révélatrice ; en effet, les scientifiques et sociologues de renom ont été réticents à participer à cette action. Alfred Métraux sera, avec Alva Myrdal, qui succède peu après à Angell à la tête du département des sciences sociales, et avec Otto Klineberg, chef de la division des sciences sociales appliquées, un des principaux piliers du programme sur les races. Delavenay, directeur des publications, qui est à ce titre lui aussi très impliqué dans ce programme, témoigne de leur motivation commune : « diffuser le plus largement dans le monde entier des ouvrages écrits dans un style simple, faisant le point des connaissances scientifiques sur la signification du concept de race, cette tâche nous apparut passionnante, à Métraux, Alva Myrdal et moi, ainsi qu'à Otto Klineberg »[5]. Selon André-Marcel d'Ans, « Métraux, Juif et Russe par sa mère, longuement déraciné en Argentine, naturalisé Américain, appelé en outre par son métier d'ethnologue à fréquenter intimement Polynésiens, Nègres et Indiens, était mieux préparé que quiconque à mesurer la misère du préjugé racial, à s'interroger sur ses causes et à s'atteler à la tâche de chercher des remèdes pour soulager de ce préjugé un monde qui en était malade »[6].

Durant tout son mandat, Torres Bodet encourage avec conviction le programme sur les races[7]. Après sa démission en décembre 1952, le directeur général par intérim John Taylor se montre lui aussi favorable à ce programme, étant un antiraciste convaincu. En 1951, il a fait de l'université de Louisville (Kentucky), dont il est président, la première de tous les États du Sud des États-Unis à supprimer entièrement les barrières raciales pour les étudiants[8]. En revanche, Luther Evans (1953-58) se montre beaucoup moins enthousiaste à l'égard de ce programme, non pas qu'il soit raciste, mais parce qu'il doute de son utilité, et contribue au contraire à freiner à plusieurs reprises cette action.

D'autre part, le programme sur les races est encouragé par de nombreuses organisations et associations qui se consacrent à la lutte contre le racisme[9], et par l'ONU[10]. Cependant, en réalité, l'ONU n'apporte pas beaucoup d'aide à l'Unesco dans ce domaine. En juin 1954, Métraux va à Honolulu assister au nom de l'Unesco à la conférence de l'ONU sur les

---

[1] Ashley Montagu, *Statement on race. An extended discussion in plain language of the Unesco statement by experts on race problems*, Henry Schuman, New York, 1951, 172 p., p. 3-6.

[2] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. d'Yves Brunsvick à Angell, 25 nov. 1949.

[3] *Du pays de Vaud au pays du Vaudou. Ethnologies d'Alfred Metraux*, dir. Claude Auroi et Alain Monnier, Musée d'ethnographie de Genève, IUED, 1996, 98 p., p. 71-84 : Claude Auroi, « Alfred Métraux à la croisée de deux mondes, anthropologie et développement », p. 82.

[4] 323.12 A 102, I : lt. Angell à Ashley Montagu, 23 mars 1950.

[5] Emile Delavenay, *Témoignage, …, op. cit.*, p. 367.

[6] A.M. D'Ans, *Itinéraires I, op. cit.*, p. 285.

[7] En novembre 1950, il prononce devant le conseil exécutif un discours très engagé, intitulé « racisme et réaction », (A. Métraux, *Journal, op. cit.*, 2 nov. 1950, p. 302).

[8] *Le Courrier de l'Unesco* déc. 1950 : « M. John W. Taylor est nommé directeur général adjoint de l'Unesco » ; site internet Columbia University : J.Taylor, de 1951 à 1954, a planifié la création du CETA : *Chicago Educational Television Association*, qu'il a dirigé de 1954 à 1971.

[9] Ex : 323.12 A 01 UIA : correspondance entre l'Union internationale antiraciste (UIA) et l'Unesco.

[10] Notamment Henri Laugier, secrétaire général adjoint de l'ONU en 1950 (J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 121).

questions raciales. Il a pour mission d'y défendre l'idée de la création d'un centre international pour l'étude des questions raciales, lié à l'Unesco. Il observe que les participants américains à cette conférence sont « méfiants » envers l'Unesco, qu'ils jugent échafauder de « noires machinations ». Lorsqu'il prend la parole, il observe que « la défiance et l'hostilité contre l'Unesco sont manifestes sinon exprimés »[1]. Il déplore dans son journal « l'inanité et le caractère académique des débats » à cette conférence[2], et y ressent un ennui incommensurable, et une révolte contre le caractère consensuel des discussions[3]. Il déplore aussi que celles-ci ont donné lieu à des déclarations à la limite du racisme, voire carrément racistes[4].

L'action normative contre le racisme.

L'Unesco s'efforce de mener une action normative contre le racisme. En 1949 s'y réunit une conférence d'anthropologues et de sociologues, pour préparer une « déclaration sur la race »[5], sous la direction de le l'anthropologue américain Ashley Montagu[6]. La déclaration sur la race est adoptée le 14 décembre 1949[7]. Elle affirme que « du point de vue biologique, l'espèce *homo sapiens* se compose d'un certain nombre de groupes, qui diffèrent les uns des autres par la fréquence d'un ou de plusieurs gènes particuliers. Mais ces gènes eux-mêmes […] sont toujours en petit nombre si l'on considère l'ensemble de la constitution génétique de l'homme et la grande quantité de gènes communs à tous les êtres humains ». Elle définit une race comme « un groupe ou une population caractérisée par certaines concentrations, relatives quant à la fréquence et à la distribution de gènes ou de caractères physiques qui, au cours des temps, apparaissent, varient et souvent même disparaissent sous l'influence de facteurs d'isolement géographiques ou culturels ». Elle affirme qu'on ne peut « établir de classification raciale que sur des caractères purement physiques et physiologiques » ; que « rien ne justifie l'opinion selon laquelle les groupes humains diffèrent les uns des autres par des traits psychologiques innés », et que « le niveau des aptitudes mentales est à peu près le même dans tous les groupes ethniques » ; que « rien ne prouve que le métissage, par lui-même, produise de mauvais résultats sur le plan biologique », et que « sur le plan social, les résultats, bons ou mauvais, auxquels il aboutit sont dûs à des facteurs d'ordre social » ; que « ni la personnalité ni le caractère ne relèvent de la race », et que, dans le langage courant, le mot « race » est employé de manière erronée, pour désigner « tout groupe humain arbitraitement désigné comme tel ». Elle estime que ces « graves erreurs » rendent souhaitable de remplacer, pour désigner l'espèce humaine, le terme de « race » par celui de « groupes ethniques ». Elle affirme qu' « en réalité, la 'race' est moins un phénomène biologique qu'un

---

[1] Journal Métraux, *op. cit.*, 22 juin, et 6 et 19 juill. 1954.
[2] André-Marcel d'Ans, « Le contenu d'Itinéraires 2 (1953-1961) », art. cit., p. 16.
[3] A. Métraux, 14 juill. 1954 : « L'ennui que ces séances provoquent se transforme en maladie. Je perds la notion du temps. Hier, les séances ont duré huit heures » ; 15 juill. 1954 : « toujours la même chose : morne séance » ; 16 juill. 1954 : « Rien ne se dégage de cette mer d'ennui » ; 20 juill. 1954 : « La discussion du texte d'Hourani, texte clair et bien pensé, me montre à quel point de stupidité un groupe peut parvenir. Chacun ne voit que son petit champ, veut se distinguer par des interventions injustifiées et par des *distinguo* puérils. Ecœuré, je finis par quitter la séance ».
[4] A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 22 juill. 1954.
[5] 3 A 31 Race question in modern science : CL/776, 1949.
[6] Professeur d'anthropologie à Rutgers University (New Jersey), auteur de *On Being Human* et *Man's Most Dangerous Myth : The Fallacy of Race* (Ashley Montagu, *Statement on race...*, *op. cit.*, p. 5). Le groupe comprend Beaglehole, Frazier, Ginsberg, Lévi Strauss, Costa Pinto, et Kabir ; Claude Auroi, « Alfred Métraux à la croisée…», art. cit., p. 82.
[7] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 96.

mythe social », mythe qui « a fait un mal immense sur le plan social et moral », « a coûté d'inombrables vies et causé des souffances incalculables », et empêche encore « le développement normal de millions d'êtres humains et prive la civilisation de la collaboration effective d'esprits créateurs »[1]. Avec optimisme, elle affirme que « les recherches biologiques viennent étayer l'éthique de la fraternité universelle », que « l'homme est par tendance innée porté à la coopération »[2].

Le texte de la déclaration n'est cependant pas conçu officiellement comme émanant directement de l'Unesco ; cela exigerait en effet une approbation expresse de la conférence générale (difficile à obtenir sur un sujet sensible comme celui-ci, à une époque où plusieurs États membres sont encore des puissances coloniales, et où d'autres, comme l'Afrique du sud et les États-Unis, pratiquent la ségrégation raciale), et cela engagerait la responsabilité de l'Unesco. Officiellement, cette déclaration est placée uniquement sous la responsabilité des experts qui l'ont rédigée et signée. Mais comme l'affirme Maheu, « le fait que nous en assurions la diffusion montre suffisamment que nous en approuvons l'esprit »[3].

L'Unesco s'efforce de lui assurer la plus large diffusion[4]. En juillet 1950, le département des communications de masse organise sa diffusion dans tous les États membres par voie de presse et de radio[5]. En octobre 1950, Douglas Schneider, directeur de ce département, estime avec satisfaction que cette déclaration « atteint vraiment des audiences 'grass-roots' aux États-Unis », notamment par le moyen de spots télévisés, ainsi que de l'organisation de sermons sur ce thème dans les églises[6].

En janvier 1950, le département des sciences sociales soumet le texte de cette déclaration à une centaine de scientifiques et anthropologues du monde entier, leur demandant leurs commentaires. Ces commentaires, une fois réunis, font l'objet de la brochure *Le concept de race. Résultats d'une enquête*[7], qui entend représenter « toute la gamme des opinions et des thèses actuelles sur ce sujet », susciter « un véritable débat sur la question raciale », constituer « une sorte d'anthologie de la pensée scientifique en ce qui concerne la race et les différences raciales »[8]. Or, plusieurs scientifiques se livrent, dans leurs réponses à l'Unesco, à de très vives critiques contre la déclaration[9]. Le Français H. Vallois est le plus critique. Il lui reproche d'être trop ambitieuse et de ne pas atteindre son objectif : « qui veut trop prouver ne prouve rien ». Il dénonce le fait que « pour enlever toute base anthropologique au racisme », les auteurs ont « supprim[é] le concept anthroplogique de race », et proteste que « l'existence de la race chez l'homme est un fait biologique incontestable » ; il dénonce aussi l'affirmation que les aptitudes mentales seraient identiques dans toutes les races ; Vallois, bien qu'il ne le

---

[1] 323.12 A 102, I : UNESCO/SS/Conf.1/6, 12-14 déc. 49 ; Roland Breton, *Les ethnies*, Paris, PUF, Que sais-je, 1981, 127 p., p. 7-8.
[2] 323.12 A 102, I : Déclaration sur la race, 14 déc. 1949, conclusions.
[3] 323.12 A 102, I : mémo de Maheu à Angell, 17 avril 1950 . Cette procédure prudente est celle qui a déjà été suivie pour la « Déclaration sur l'origine des guerres » en 1948.
[4] 3 A 31 Race question in modern science : CL/776, 1949 ; lettre de Robert Angell à Juan Comas, 12 mai 1950 : l'Unesco considère la « déclaration sur la race » comme « un document fort important » et est déterminée à lui donner « toute la publicité nécessaire » ; 323.12 A 102, I : mémo de Maheu à Angell, 17 avril 1950.
[5] 323.12 A 102, I : lettres de Gordon Fraser, chef de la division de la radio, à différents responsables de radio dans divers pays, 12 juill. 1950 ; Ashley Montagu, *Statement on race ...*, *op. cit.*, p. 8-10 ; A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 25 août 1950, p. 290 : la radio de l'université Columbia a transmis la déclaration sur la race sur toutes ses stations, même dans le sud, à la grande satisfaction de l'Unesco.
[6] 323.12 A 102, I : lt. de Douglas Schneider à Alva Myrdal, 16 oct. 1950.
[7] Ashley Montagu, *Statement on race...*, *op. cit.*, p. 7.
[8] 3 A 31 Race question in modern science : CL/776, 1949.
[9] Ashley Montagu, *Statement on race,…*, *op. cit.*, p. 8.

reconnaisse pas officiellement, est ainsi raciste ; il critique la proposition de remplacer le terme 'race' par celui de 'groupe ethnique', ce qui est, dit-il, « un remède pire que le mal », car il entraînerait « une confusion entre la race, fait biologique, et le groupe ethnique, fait culturel ». Il conclut que la déclaration comporte « des contradictions », « des affirmations trop catégoriques », et qu'elle « pèch[e] par excès d'optimisme » [1]. Kenneth Little juge lui aussi la déclaration « insatisfaisante », et estime qu'elle avance des affirmations non prouvées[2]. Leslie Dunn, sans être aussi critique, estime que « quelques-uns des jugements émis [dans la déclaration] supposent plus de connaissances que nous n'en avons actuellement », et qu'« une attitude moins dogmatique serait plus persuasive »[3]. De même, Otto Klineberg suggère que l'Unesco modifie la déclaration pour la rendre « moins dogmatique »[4]. William Jagg déplore le caractère de « document de propagande » de cette déclaration »[5]. Le *Cooperating Body for Social Sciences* déplore que l'Unesco ait « publié et donné large publicité à un document sur la race qui n'a pas le soutien des principaux anthropologues »[6]. Au Congrès américain, la déclaration sur la race, si elle reçoit quelques soutiens[7], suscite surtout de vives critiques[8]. Dans la presse européenne, les réactions à cette déclaration sont contrastées. Certains journaux l'approuvent[9], d'autres la critiquent, lui reprochant de nier le concept anthropologique de race, ou au contraire l'accusant de « ressusciter le racisme »[10].

Ces critiques mettent l'Unesco « dans une situation difficile », comme le reconnaît Angell[11], et entraînent des dissensions internes[12] ; Torres Bodet demande alors à Montagu de modifier le texte de la déclaration en tenant compte des critiques[13], ce qui est fait en juillet 1950. Mais cela ne met pas fin aux articles critiques ; notamment en octobre 1950 paraît dans la revue d'anthropologie *Man* un article très critique sur la déclaration sur la race, déplorant en particulier l'absence de référence à H. Vallois. Torres Bodet décide alors de convoquer un nouveau panel d'experts, plus compétents, qui rédigerait un nouveau rapport sur la race[14], donnant davantage la parole aux anthropologues et aux généticiens[15]. Ces critiques

---

[1] 323.12 A 102, I : texte critique de H.V. Vallois, sur cette déclaration, 3 p. : Vallois conteste notamment les paragr. 4, 8, 14, 15.
[2] 323.12 A 102, I : lt. de K. Little à l'Unesco, 23 oct. 1950.
[3] 323.12 A 102, I : lt. de L.C. Dunn à Robert Angell, 11 janvier 1950 ; « A few of the Statements assume more knowledge than we have at the moment » ; « A less dogmatic attitude would be more persuasive ».
[4] 323.12 A 102, I : lt. d'O. Klineberg à R. Angell, 25 janv. 1950 : « less dogmatic than it now is ».
[5] 323.12 A 102, I : lt. de William Jagg à A. Métraux, 13 nov. 1950.
[6] 323.12 A 102, I : lt. de la commission nationale britannique (A. Thompson), au DG, 12 déc. 1950.
[7] Pour le Sénateur Humphrey, le rapport sur la race, « écrit par des experts anthropologues et sociologues de premier plan », n'a rien de choquant, puisqu'il démontre la vérité du « concept de base judéo-chrétien de la fraternité humaine » (Congrès, vol. 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : 7 sept. 1950, Senate, « Unesco », p. 14379-14380 : « basic Judaic-christian concept of human brotherhood »).
[8] Congrès, vol. 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv. 1950-2 janv. 1951 : article : « findings of Unesco panel studying race problem », A 5448; et rapport « Race problems by Unesco », 14379.
[9] RP, 8 mai 1951 : ex : *Cahiers du sud*, Marseille, n°304 ; RP, 17 mai 1951 : ex : *Truth* (Londres), 20 avril 1951.
[10] RP, 17 mai 1951 : *Europe-Amérique*, Bruxelles, 12 avril 1951 : article d'Alfred Fabre-Luce : « L'Unesco ressuscite le racisme » ; RP, 5 janv. 1951 : *Le Messager d'Athènes*, 25 janv. 1951, « les problèmes anthropologiques et l'Unesco », par J.G. Koumaris.
[11] 323.12 A 102, I : lt. d'Angell à Lawson, 19 avril 1950.
[12] Ainsi, Torres Bodet reproche à A. Métraux « d'avoir laissé de côté l'aspect moral du problème » (A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 24 août 1950, p. 290). Or, c'était intentionnellement que Métraux n'avait pas abordé l'aspect moral dans la préface, « par crainte d'employer des mots sonores et creux ».
[13] 323.12 A 102, I : lt. d'Angell à Lawson, 19 avril 1950.
[14] 323.12 A 102, I : lt. de Métraux à Margaret Mead, 14 nov. 1950 ; lt. Maheu à Martin, 2 nov. 1950 ; article dans la revue *Man*, janv. 1951, p. 17-18.
[15] 323.12 A 102, I : lt. de Métraux à Melville J. Herskovits, 7 nov. 1950 ; lt. de Maheu à Martin, 2 novembre 1950. Cette décision suscite l'approbation du *Cooperating Body for Social Sciences*, qui recommande que le nouveau rapport soit soumis, avant publication, à l'Union internationale des sciences anthropologistes et ethnologiques (323.12 A 102, I : commission nationale britannique (A. Thompson), 12 déc. 1950 au DG) ; en

s'expliquent en fait par le fait que les « scientifiques » réunis par l'Unesco pour mettre au point la déclaration étaient en fait des personnes jouissant de peu d'autorité scientifique dans ce domaine, et que, en l'absence de réelles données scientifiques dans un sens ou dans un autre sur la question du racisme, Ashley Montagu, poussé par ses convictions antiracistes, a inclus dans la déclaration des affirmations non scientifiquement vérifiées. Ashley Montagu lui-même est alors une figure contestée dans le milieu des penseurs sur la question de la race. Pour Margaret Mead et Alfred Métraux, la raison de l'importante contestation suscitée par ce texte est l'incompétence et l'absence d'autorité en la matière de Montagu, responsable des nombreux points faibles de la déclaration[1]. Dans ses mémoires, Torres Bodet estime quant à lui que ces critiques s'expliquent d'une part par une rivalité entre sociologues et biologistes, d'autre part par le fait que l'Unesco avait, dans la composition du premier groupe de savants, « omis, de bonne foi, certains noms indispensables », et enfin par « l'inquiétude que l'Unesco se lance dans une ferme campagne d'éducation contre les pratiques racistes »[2]. Les controverses suscitées par cette déclaration s'expliquent en outre par une rivalité entre sociologues et anthropologues (entre les partisans d'une approche biologique et ceux d'une approche psychologique et culturelle), et par une différence de conception entre Français et Anglo-Saxons, le terme de « race » étant généralement employé alors dans le monde anglo-saxon, alors qu'il est déjà banni en France[3].

Le doute s'instaure assez tôt parmi les fonctionnaires de l'Unesco : le racisme peut-il vraiment être combattu par une action normative ? Lors d'une conversation entre Métraux, Margaret Mead, Michel Leiris, Robert Angell et Louis Wirth, en août 1950, ce dernier, spécialiste du problème des Noirs aux États-Unis, estime que le problème du « préjugé racial » n'est pas intéressant en lui-même, qu'« on a trop parlé et trop écrit à ce sujet » ; il juge que « presque toute la propagande faite aux États-Unis est inefficace », et confie à Métraux que « la *Brotherhood of Christians and Jews* a dépensé 3 millions de dollars pour rien », et qu' « ils n'osent pas l'avouer ». Pour lui, le seul véritable domaine où il soit utile d'agir est le domaine de la discrimination, « par des mesures pratiques et adaptées aux circonstances »[4]. C'est un débat important qui est soulevé là.

Plusieurs versions successives de la déclaration sur la race sont réalisées : décembre 1949, juillet 1950, juin 1951[5]. Même après 1951, les polémiques continuent et entraînent de vives tensions, au secrétariat et à la conférence générale, tensions dont témoigne Métraux dans son journal[6]. La déclaration est alors encore révisée en 1964, puis en 1967[7], prenant alors pour la première fois en compte l'apartheid[8]. En 1969, l'Unesco publie les quatre déclarations

---

janvier 1951, le journal *Man* approuve la décision de l'Unesco de réviser la déclaration, en s'assurant de « l'assentiment de toutes les autorités reconnues » (RP, 29 juill. 1954 : *Man*, janv. 1951, p. 17-18).

[1] 323.12 A 102, I : lettre de Margared Mead à A. Métraux, 6 nov. 1950, New York ; lt. de Métraux à Mead, 14 nov. 1950 ; lt. de Métraux à Melville J. Herskovits, 7 nov. 1950.

[2] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 98. « omitido - de buena fe - ciertos nombres indispensables » ; « la inquietud de que la Unesco iniciase en firme una campana de education contra las practicas del racismo ».

[3] Le mot ethnie a été forgé par Vacher de Lapouge, dans *Les sélections sociales*, en 1896. Mais ce n'est que lentement qu'il s'est imposé dans l'usage courant (Roland Breton, *Les ethnies*, op. cit., p. 5.)

[4] A. Métraux, Itinéraires I, 28 août 1950, p. 291.

[5] Ashley Montagu, *Statement on race*, ..., p. 8-10. J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 97 : le texte du 8 juin 1951 est « acaso meno enfatico » (« peut être moins emphatique ») ; *Déclaration sur la race et les préjugés raciaux, adoptée par la conférence générale à sa 20e session*, 27 nov. 1978, Paris, Unesco, 51 p.

[6] A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 5 fév. 1952, p. 355. « L'article de Fagg est odieux et haineux. […] Je prévois des accusations, des lettres blessantes. Celle que A. Montagu a écrite à Mrs. Myrdal est déjà haineuse » ; Journal Métraux, *op. cit.*, 15 et 17 nov. 1952, p. 392.

[7] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 79 ; 13 C/PRG/32, 22 oct. 1966.

[8] DG/67/4, 12 juillet 1967, p. 5.

successives, assorties de nouvelles études[1]. En novembre 1978, la déclaration est à nouveau révisée[2]. Tout au long de ces années, ces déclarations continuent à se heurter à des hostilités, et à la réticence du département d'état américain, pour des raisons de prudence politique[3]. Ces déclarations ne semblent pas avoir eu de réelle efficacité. C'est ce que reconnaît Maheu en 1971[4].

Peu à peu, l'Unesco, observant l'inefficacité de ces déclarations, décide de réaliser une convention, c'est-à-dire un instrument normatif plus puissant. Il s'agit de la convention et de la recommandation contre la discrimination dans l'enseignement, adoptées en 1960 sur l'impulsion de l'ONU[5], et malgré la réticence des États-Unis[6]. Elles ne sont ratifiées que par deux États, la France et Israël ; elles entrent en vigueur seulement en mai 1962, date à laquelle le nombre minimum de trois États signataires est enfin atteint. Le très faible nombre d'États signataires, ainsi que le fait que ni les États-Unis, ni l'URSS, n'en fassent partie (bien que les États socialistes aient pris une part active à son élaboration), illustrent son échec provisoire. Elle est finalement ratifiée par l'URSS et les autres États socialistes en 1968. En revanche, jusqu'à la fin de la période, les États-Unis ne reviennent pas sur leur refus, justifié par l'idée que cette convention empièterait sur l'autonomie des institutions éducatives[7]. Cette convention se heurte dans les années 1960 à l'hostilité de nombreux membres du Congrès américain[8], et d'une grande partie de la presse américaine[9], reflet de l'opinion patriotique et chrétienne[10], effrayée des risques d'une « socialisation » de l'enseignement et d'une atteinte à

---

[1] *Quatre déclarations sur la question raciale*, Paris, Unesco, 1969, 58 p.

[2] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 89 ; adopté par la 20e conférence générale le 27 nov. 1978 ; Déclaration sur la race et les préjugés raciaux, 27 nov. 1978, doc. cit.

[3] Benton, box 401 : lt. de Robert Leestma, département d'état, à Benton, 28 juin 1967.

[4] ODG/DG/699/2203 : allocution de Maheu à l'ouverture du cycle de conférences sur la question raciale et la pensée moderne, 22 mars 1971, p. 3.

[5] La sous-commission sur la prévention de la discrimination et de la protection des minorités de l'ONU a en 1954 chargé Charles Ammoun de préparer une étude sur le sujet. Publiée par l'ONU en 1957, cette étude recommande la mise en place d'une convention internationale sur la discrimination dans l'éducation. Ammoun a aussi présidé le Comité d'experts groupant environ 60 techniciens et juristes désignés par les Etats membres, mis en place par l'Unesco pour mettre au point la convention. La convention est adoptée en déc. 1960. X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Liban, préparée à l'occasion de la visite officielle de Maheu à Beyrouth, 13 janv. 1967, p. 1 ; Charles Daoud Ammoun, *Etude des mesures discriminatoires dans le domaine de l'enseignement*, New York, Nations Unies, 1957 (cité par D. Sioen, op. cit., p. 115) ; D. Sioen, *op. cit.*, p. 113-116, 121 ; E/CN.4/Sub.2/181/Rev.1, (cité dans Khamissa Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 520)

[6] EU, box 821 : USDEL 11 C/17, 20 sept. 1960 ; 10C/23, 8 oct. 1958.

[7] Elles entrent en vigueur en mai 1962. Les Etats-Unis ratifient seulement la recommandation. En 1961, le département d'état américain publie un communiqué de presse affirmant que cette convention ne concerne pas les Etats-Unis, mais seulement les pays où règne une discrimination des filles dans l'enseignement, que par conséquent les Etats-Unis n'ont pas bsoin de la ratifier (G. Archibald, *op. cit.*, p. 282-283 ; Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 163-164).

[8] Congrès, Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 10 janv.-13 oct. 1962 : articles and editorials : Unesco : antidiscrimination programs, 16155, 16156; Unesco convention, A6415 ; letters : Unesco treaty convention against discrimination in education, Mrs. Richard, M. Kuhn, A 7082 ; remarks in House : Unesco convention against discrimination, 6410 ; remarks in Senate : Unesco antidiscrimination program, 16155; Vol. 107, 87e congrès, 1e session, 3 janv.-27 sept. 1961 : 1er août 1961, House, p. 14306 ; « International control of our schools » : Ashbrook (Ohio). Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 10 janv.-13 oct. 1962 : 11 avril 1962, House, « Small business failures on the new frontier », p. 6398-6412 ; en particulier p. 6410 : M. Hiestand: dit que « the US faces the threat of takeover by Unesco of its entire school system for purposes of socialization ». « The treaty could hand our American education system over to international control. It could automatically remove education from under « domestic » law and control. It encompasses every phase and facet of education ».

[9] Editorial du 27 juill. 1961 du *Wanderer*, hebdomadaire catholique : « Blanck check for Unesco ? » : « A Unesco resolution awaiting US senate ratification would commit the US to socialize its education » ; cité dans Congrès, Vol. 107, 87e congrès, 1e session, 3 janv.-27 sept. 1961 : 1er août 1961, House, p. 14306 : « International control of our schools » : Ashbrook (Ohio) ; EU, box 823 : *Dillon Examiner*, 27 sept. 1961, p. 7 , « Writer Says Unesco Is Threat To Education in United States », par Harvey P. Griffin.

[10] Notamment le cardinal McIntyre et l'archevêque de Los Angeles (cité dans Congrès, Vol. 107, 87e congrès, 1e session , 3 janv.-27 sept. 1961 : 1er août 1961, House, p. 14306 : « International control of our schools » : Ashbrook (Ohio)).

la liberté de l'enseignement. De nombreux groupes de pression aux États-Unis font campagne contre elle[1]. Des particuliers n'hésitent pas à écrire au secrétaire d'état pour la dénoncer[2]. Les membres du Congrès qui défendent la convention sont minoritaires ; c'est le cas du sénateur McGee[3]. Cependant, à partir de 1968, la position des États-Unis sur la convention évolue vers une attitude plus favorable[4]. Finalement, en 1971, elle est ratifiée par 56 États[5]. Malgré la création en 1962 d'une commission de conciliation et de bons offices pour rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties[6], cette convention semble ne pas avoir réussi à être efficace.

Les publications sur les races.

Parallèlement à la déclaration, diverses séries des publications sur la question des races sont entreprises, sous l'impulsion d'Alfred Métraux, selon différentes approches : scientifique, éducative et psychologique, ethnologique, religieuse, démographique, et historique[7].

Comme la déclaration, ces publications ont en fait été rédigées le plus souvent par des personnes qui n'avaient pas de compétences particulières en la matière, souvent des amis du personnel du département des sciences sociales, et en particulier de Métraux[8]. Cela constitue un point faible pour la crédibilité, l'autorité, et la valeur de ces ouvrages. La brochure *Race et santé mentale* est révélatrice des difficultés rencontrées par l'Unesco pour trouver des auteurs qualifiés. Pour rédiger cette brochure, Métraux s'adresse successivement à deux médecins, Marie Jahoda et M. Dicks, et se heurte à des refus. En 1958, le psychanalyste Kubie, qui en 1955 avait accepté de l'écrire, y renonce finalement. Métraux s'adresse alors à M. Levinson, de la *Harvard Medical School*. Métraux souhaite que l'auteur soit un Américain, étant donné l'avance des scientifiques américains dans l'étude des « relations entre psychiatrie, psychanalyse, et préjugés ». Finalement, tous les auteurs pressentis ayant refusé, en octobre

---

[1] Congrès, Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 10 janv.-13 oct. 1962 : 10 août 1962, Senate, p. 16155-6 : « Unesco anti-discrimination program » : M. McGee.

[2] EU, box 824 : lt. d'Eloise E. Mount, de Atwood, Illinois, 19 janv. 1962, à Dean Rusk, secrétaire d'état : « it is very frightening to know that our gouvernement is considering adoption of a treaty that would make Unesco binding upon every citizen ».

[3] Congrès, Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 10 janv.-13 oct. 1962 : 10 août 1962, Senate, p. 16155-6 : « Unesco anti-discrimination program », McGee.

[4] EU, box 3213 : 15 USGC/21.3/1, 1er oct. 1968, position paper, draft program and budget for 1969-70, p. 3 ; en 1970, la commission nationale américaine adopte une résolution prônant la ratification par les Etats-Unis de la convention, et estimant que la non ratification par les Etats-Unis aurait constitué « une anomalie (Congrès, Vol. 116, 91e congrès, 2e session, 19 janv. 1970-2 janv. 1971 : 29 janv. 1970, Senate, « Education for all », p. 1779, M. Proxmire : parle de la commission nationale américaine ; « an anomaly ». Rapport de la commission nationale américaine, 1970, « The US and the education treaty »). La même année, au congrès américain, le Sénateur Proxmire prône la ratification de cette convention par les Etats-Unis (Congrès, Vol. 116, 91e congrès, 2e session, 19 janv. 1970-2 janv. 1971 : 29 janv. 1970, Senate, « Education for all », p. 1779, M. Proxmire ; Vol. 116, 91e congrès, 2e session, 19 janv. 1970-2 janv. 1971 : 2 fév. 1970, Senate, « Education for all », educational treaty, US national commission on Unesco, p. 2113 : M. Proxmire).

[5] 342.733 A 022/103 ED : protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement : adopté par la conférence générale en déc. 1962, et entré en vigueur le 24 oct. 1968 : doc. du 8 mars 1971.

[6] *Contre les discriminations : pour l'égalité devant l'éducation*, Paris, Unesco, 1962, 86 p. ; 2e édition 1963 ; 77 EX/8.3 ; 100 EX/CR 2 ; K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 536. En 1967 est mis en place pour le remplacer le Comité spécial sur la discrimination dans le domaine de l'enseignement. En 1978, une nouvelle décision (104 EX/3.3) remplace cette procédure : c'est désormais le « Comité sur les conventions et les recommandations » qui doit examiner les plaintes ; 342.733 A 022/103 ED : protocole instituant une Commission …, doc. cit.

[7] A. Métraux, Journal, *op. cit.*, 20 mars 1952, p. 365.

[8] 3 A 31 Race question in modern science : lt. A. Métraux à O. Klineberg, 10 mai 1950 ; Journal Métraux, *op. cit.*, 29 janv. 1952, p. 352 : choix de Michel Leiris.

1958, Marie Jahoda, qui avait initialement refusé, accepte d'écrire la brochure[1]. Les difficultés pour trouver un spécialiste réputé qui accepte d'écrire cette brochure (dont la rédaction est pourtant bien payée) sont révélatrices du manque de prestige et de crédit de l'Unesco dans les milieux scientifiques.

Il est important d'analyser non seulement le contenu de ces publications, mais les conditions de leur genèse, les difficultés auxquelles elles se sont heurtées dans leur réalisation, et leur réception.

L'approche scientifique.

A l'idée reçue que les races seraient inégales et que leurs mélanges seraient néfastes, l'Unesco entend opposer l'idée qu'ils sont au contraire bénéfiques. C'est ce qu'affirme en 1948 le comte Jacini, président de la délégation italienne : « Le mélange des races a les plus heureux effets : les plus grands hommes dont puisse s'honorer l'humanité proviennent de races différentes »[2]. Dans *La question raciale*, brochure à l'intention du grand public publiée en 1950, l'aspect scientifique tient une place importante[3]. À partir de 1951, l'Unesco édite une série de publications ensuite regroupée sous le titre « La question raciale devant la science moderne », et comportant notamment : *Le concept de race : résultat d'une enquête* ; *Les mythes raciaux* ; *Les mélanges de races* ; *Race et biologie* ; *Les différences raciales et leur signification* ; *Qu'est-ce qu'une race ? Des savants répondent* ; *Les différences raciales et leur signification*[4].

La correspondance interne de l'Unesco révèle leur élaboration difficile et leur valeur scientifique souvent médiocre. Ainsi, plusieurs sont quasiment des plagiats ; ainsi, Juan Comas fait « énormément d'emprunts » à l'ouvrage *Colour Prejudice* de Alan Burns, comme le reconnaît en s'excusant Métraux dans une lettre à ce dernier[5]. D'autre part, plusieurs de ces brochures contiennent des affirmations fantaisistes et manquant de rigueur scientifique. Métraux observe même que l'ouvrage *Le concept de races*, rédigé par des biologistes en 1953, contient des « déclarations racistes »[6].

Cette série recueille certaines critiques positives dans la presse[7]. Cependant, une partie importante de la presse critique la volonté de l'Unesco de vaincre le racisme par le raisonnement scientifique, et observe que les arguments scientifiques invoqués ne tiennent pas[8]. Certains gouvernements s'opposent à ces brochures, comme le Mexique[1], et surtout les

---

[1] 3 A 31 : Race and Mental Health : lt. de Métraux à Piat et Pichon, 3 nov. 1955. ; lettre de Kubie à Métraux, 11 avril 1958 ; lt. de Métraux à Daniel Levinson, 4 juin 1958 ; mémo de Métraux à Kellerman, 11 juin 1958 ; lt. de Métraux à Hermann, 21 oct. 1958.

[2] EU, box 2254 : *La Bourse égyptienne*, 2 déc. 1948 : « Un entretien avec le comte Jacini, président de la délégation italienne à l'Unesco », p. 1 et 6, par M.C. Boulad.

[3] *La question raciale*, Paris, Unesco, 1950, 11 p.

[4] *Le concept de race : résultats d'une enquête*, Paris, Unesco, 1953, 113 p. ; Juan Comas, *Les mythes raciaux*, Paris, Unesco, 1951, 54 p. ; Harry L. Shapiro, *Les mélanges de races*, Paris, Unesco, 1954, 57 p. ; Leslie Clarence Dunn, *Race et biologie*, Paris, Unesco, 1951, 59 p. ; G.M. Morant, *Les différences raciales et leur signification*, Paris, Unesco, 1952, 51 p. ; G.M. Morant, *Les différences raciales et leur signification*, Paris, Unesco, 1952, 51 p. ; Diana Tead, *Qu'est ce qu'une race ? Des savants répondent*, Paris, Unesco, 1952, 87 p.

[5] 3 A 31 Race question in modern science : lettre de A. Métraux à Alan Burns, 30 janvier 1951, représentant permanent du Royaume-Uni au Conseil de sécurité des Nations Unies.

[6] Journal Métraux, *op. cit.*, 22 juill. 1954.

[7] RP, 7 déc. 1951 : *La Vie Juive*, Bulletin du *Jewish World Congress*, Paris, nov. 1951 : article de E. Namenyi ; 5 avril 1954 : *Cahiers sioniens* (n°2-3, 1953).

[8] RP, 30 nov. 1951 : *Les Cahiers socialistes*, Bruxelles, novembre 1951 : « l'attitude adoptée par ces savants nous laisse quelque peu perplexe. Ne semblent-ils pas, en effet, considérer le racisme comme une théorie scientifique ? […] Ne convient-il pas d'admettre que, toutes proportions gardées, il concerne davantage le psychologue que le biologiste ? » ; RP, 7 mars 1952 : *Mondes d'Orient*, Paris, février 1952 : article « Le racisme et l'union française », par Charles-André Julien, professeur d'histoire coloniale à la Sorbonne : « le meilleur

États-Unis. Ainsi, la brochure de Diana Tead, intitulée *Qu'est-ce qu'une race ? La science répond*, publiée en 1951, est finalement éliminée par l'Unesco en 1952[2], sous la pression des États-Unis, qui, par le biais d'un télégramme de la commission nationale américaine en février 1952, exigent l'arrêt de sa publication ; « la commission nationale redoute sans doute une réaction des représentants du sud au Congrès », observe Métraux, qui estime pourtant : « elle ne contient rien qui me paraisse devoir provoquer ces craintes »[3]. Torres Bodet exprime à Métraux sa « contrariété » à ce sujet, et le réprimande pour ne pas avoir dégagé la responsabilité de l'Unesco par une phrase sur la couverture. Une controverse se développe au sein du personnel au sujet de cette brochure, au point qu'il est envisagé de constituer une commission d'enquête à son sujet[4]. Un conflit ouvert éclot au sein du secrétariat, entre ceux qui soutiennent les exigences de la commission nationale américaine (Torres Bodet, Guiton, Montagu, Heindel), et ceux qui s'y opposent (Métraux, Frazier, Tead, Evans et Mc Cullough). Métraux témoigne dans son journal de la vigueur de ce conflit. Diana Tead publie finalement son texte à compte d'auteur, sous le titre légèrement modifié : *Qu'est-ce qu'une race ? Les savants répondent*[5].

En 1960, l'Unesco se lance dans une entreprise de remise à jour et de réédition de cette série, sous l'impulsion de Maheu, en un seul volume, intitulé *Le racisme devant la science*[6]. Les textes sont « soigneusement révisés », afin d'« éviter les réclamations et les critiques que susciterait un texte démodé »[7]. Cette réédition se fait avec plus de succès, les controverses s'étant calmées ; elle est notamment publiée en France par Gallimard[8]. Cependant, peu à peu, l'utilité de la démarche de démonstration scientifique de l'inanité du racisme a été de plus en plus remise en cause. Comme l'observe P.-A. Taguieff, « le relatif optimisme de l'antiracisme cognitif prôné par l'Unesco s'est vite heurté - dès la fin des années 1940 - aux conclusions des recherches conduites par les psychologues sociaux sur les préjugés et les stéréotypes » : le racisme relève du préjugé, contre lequel les démonstrations scientifiques ne peuvent rien[9]. C'est pourquoi l'Unesco a aussi lancé des publications privilégiant d'autres approches : psychologique, culturelle, historique, économique, juridique, etc.

L'approche psychologique et culturelle.

---

procédé est la mise en contact personnelle et intime des hommes de races différentes » ; RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953 : Paul-Louis Bret critique « l'enquête sur le mythe des races qui, concluant non sans arrières-pensées politiques à la complète inexistence de celles-ci, a suscité, dans le monde savant, des protestations d'autant plus vives que l'affaire avait été lancée avec une publicité naïve et qui dépassait son objet » ; 3 A 31 : Race pamphlets, I : *Scrinium* (revue liée à *Pax Romana*, Fribourg) mai 1954 : « Combien sont divergentes les opinions des spécalistes à ce sujet ! […] Les experts consultés par l'Unesco n'ayant pu s'entendre pour définir la race, la valeur « scientifique » des autres brochures de la série souffre évidemment de ce vide initial. D'autre part, c'est la méthode elle-même qui est fausse : ce n'est pas en essayant de minimiser par la science les différences raciales que l'on combattra efficacement le racisme et spécialement l'antisémitisme. Racisme et antisémitisme sont des positions doctrinales et des attitudes qui relèvent de l'éthique ».

[1] 3 A 31 Race question in modern science : lettre d'A. Métraux à J. Comas, 16 sept. 1952.

[2] A.M. d'Ans, *Itinéraires I*, p. 352.

[3] Journal Métraux, *op. cit.*, 29 fév. 1952.

[4] Journal Métraux, *op. cit.*, 5 mars 1952.

[5] *Ibid.*, 13 mars 1952 ; 25 mars 1952 : « déjeuner avec Diana Tead, qui pense quitter l'Unesco » ; 1er avril 1952 ; 10 avril 52 ; 11 avril 1952 ; 15 avril 1952 ; 21 avril 1952 ; 8 avril 1953 ; 29 fév. 1952 ; 2 mars 1952 ;13 mars 1952 ; A.M. d'Ans, *Itinéraires I*, *op. cit.*, p. 352.

[6] 3 A 31 Race question in modern science : lt. d'E. de Dampierre à E. Delavenay, 28 janv. 1960 ; mémo de T. Boclet à A. Métraux, 16 juin 1960 ; *Le racisme devant la science*, Paris, Unesco, Gallimard, 1960, 544 p.

[7] 3 A 31 Race question in modern science : mémo de T. Boclet à A. Métraux, 16 juin 1960 ; lt. A. Métraux à A. Bertrand, 26 juill. 1960 ; lt. Peter Thorp, à M. Brown, manager des ventes de Columbia University Press, 1er sept. 1960 : notamment, *Race et Biologie*, de L.C. Dunn, apparaît très daté et devant être entièrement réécrit.

[8] 3 A 31 Race question in modern science : mémo de T. Boclet à A. Métraux, 16 juin 1960.

[9] P.-A. Taguieff, *op. cit.*, p. 78-83.

Plusieurs publications de la série « La question raciale devant la science moderne » concernent en fait les aspects psychologiques et éducatifs. C'est le cas notamment de *Race et psychologie* d'Otto Klineberg, de *Race et société* de Kenneth Little (1952), de *Relations raciales et santé mentale* de Marie Jahoda, de *Race, Préjugé et Education*, de Cyril Bibby (1959), et de *L'origine des préjugés*, de Arnold Rose (1951)[1]. Ce dernier ouvrage, rédigé par un universitaire américain, est repris dans une série de quatre articles dans le *Courrier de l'Unesco* à l'été 1958, intitulé « Les préjugés et leurs racines profondes »[2]. L'ouvrage le plus important de cette série est celui de Claude Lévi Strauss, *Race et Histoire* (1952). En mai 1952, Alfred Métraux observe dans une correspondance interne : « la parution de ce nouveau titre constitue un événement important, non seulement du point de vue du 'standing' de notre collection « La question raciale », mais aussi de l'intérêt que le nom de Lévi Strauss ne peut manquer d'éveiller dans le public ». Il incite à cet égard le département de l'information à déployer « un effort de diffusion tout particulier » et insiste sur « la publicité à donner à cet 'événement' »[3]. *Race et Histoire*, dans lequel Lévi Strauss définit le racisme comme « une doctrine qui prétend voir dans les caractères intellectuels et moraux attribués à un ensemble d'individus, de quelque façon qu'on le définisse, l'effet nécessaire d'un commun patrimoine génétique »[4], est l'ouvrage du programme sur les races promis au plus grand succès[5]. Cependant, il donne lieu à une polémique avec Roger Caillois[6]. C'est le début d'un conflit irréductible entre Lévi Strauss et Caillois, « les frères ennemis »[7].

Race et société, de Kenneth Little, dénonce la ségrégation raciale en Afrique du sud. Ce texte pose donc des problèmes politiques à l'Unesco, soucieuse de prudence et de consensus avec ses États membres. En avril 1952, Métraux écrit ainsi à Little :

« Votre exposé sur l'Afrique du sud est objectif et, bien sûr, j'ai apprécié les pages sur la Grande-Bretagne. Je dois, toutefois, attirer votre attention sur quelques difficultés qui nous ont occupés pendant ces dernières semaines et qui constituent une menace pour l'avenir : plusieurs États membres ne prennent pas très bien notre discussion sur le problème de la race. Il m'a donc semblé que la commission nationale britannique pourrait peut-être faire des objections à la présentation de certains faits, eu égard à l'impression qu'ils pourraient causer sur les 'coloniaux' ».

Métraux impose donc à Little d'accepter des coupures et des modifications dans ce texte, confiées à un représentant du gouvernement britannique, pour l'édulcorer afin de le rendre « plus acceptable pour les Britanniques »[8]. Malgré d'importants amendements, l'ouvrage de Little suscite des protestations au Royaume-Uni. Ainsi, en avril 1953, Quintin Whyte,

---

[1] Otto Klineberg, *Race et psychologie*, Paris, Unesco, 1951, 44 p. ; *Race et civilisation*, Paris, Unesco, 1951, 48 p. ; Kenneth Little, *Race et société*, Paris, Unesco, 1952, 61 p. ; Marie Jahoda, *Relations raciales et santé mentale*, Paris, Unesco, 1960, 48 p. ; Cyril Bibby, *Race, prejudice and education*, Londres, Heinemann, 1959, 90 p. ; Arnold M. Rose, *L'origine des préjugés*, Paris, Unesco, 1951, 44 p.

[2] *Le Courrier de l'Unesco*, n° de juin, juillet, août, septembre 1958 : l'étude d'Arnold M. Rose y est publiée dans une série de quatre articles sous le titre « Les préjugés et leurs racines profondes ». Cf. aussi G. Archibald, *op. cit.*, p. 267.

[3] 3 A 31 Race question in modern science : concernant l'ouvrage « Race et histoire » par Claude Lévi-Strauss : mémo de A. Métraux à D.H. Schneider, 13 mai 1952.

[4] Cl. Lévi-Strauss, *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, préface.

[5] Cl. Lévi Strauss et Didier Eribon, *De près et de loin*, suivi d'un entretien inédit « Deux ans après », éditions Odile Jacob, 1990, p. 90 ; Claude Lévi Strauss, *Race et histoire*, Paris, Unesco, 1952, 50 p. ; RP, 16 décembre 1953 : *Cahiers du sud* (Marseille) : « Le hasard et les civilisations », par Gabriel Audisio.

[6] Cl. Lévi Strauss et Didier Eribon, *op. cit.*, p. 122.

[7] Titre du livre de V. Panoff, *op. cit.*

[8] 3 A 31 Race question in modern science : lt. de Métraux à K. Little, 21 avril 1952 ; et plusieurs lettres de Métraux, 2e moitié de l'année 1952.

directeur du *South African Institute of Race Relations*, se plaint auprès du directeur général de la manière subjective selon lui dont ce texte présente la situation en Afrique du sud. Il dénonce dans cette brochure « une présentation inexacte » de la situation, qui selon lui ne rendrait pas justice à « ceux qui travaillent à une plus grande harmonie raciale en Afrique du sud. Pour Whyte, « l'ensemble de l'article est vicié et constitue plus un pamphlet de propagande qu'un traité scientifique ». Il reproche à Little des erreurs et l'omission des mesures en faveur des non-Européens prises par le gouvernement. Whyte estime que la brochure minimise les efforts des antiracistes en Afrique du sud[1].

L'ouvrage de Cyril Bibby, *Race, Préjugé et Education*, se heurte comme celui de Little à l'extrême prudence politique de l'Unesco. Métraux, après avoir jugé cet ouvrage « excellent »[2], observe qu'il « ne pourrait pas facilement être adopté par les différents pays intéressés par la lutte contre la discrimination à l'école », et qu'il doit donc être remanié et « adapté » à chaque situation nationale par les commissions nationales des différents États membres[3]. Il s'agit donc de soumettre ce texte à la censure des commissions nationales et de l'édulcorer en fonction de l'idéologie de chaque État membre. Ainsi l'Unesco, dans sa démarche de lutte contre le racisme, se voit contrainte de faire d'importants compromis.

En 1954, un anthropologue américain chargé par l'Unesco d'étudier l'impact des brochures sur les races sur les étudiants américains, observe que ceux-ci ont montré plus d'intérêt pour celles qui utilisent l'approche psychologique[4].

L'approche économique.

En 1951, Alfred Métraux confie à Michel Leiris, alors chargé de recherches au CNRS, la rédaction d'un article sur « les causes sociales du préjugé de race », dans le cadre du programme sur le races[5]. Leiris y affirme que le préjugé racial, contrairement à ce qu'on croit couramment, a des origines récentes, et que, « sous quelque forme que se présente le racisme, il vise toujours plus ou moins à démontrer qu'il n'y a qu'à s'incliner devant ceux dont la position de dominateurs est censée exprimer la supériorité innée et que l'injustice sociale est, en somme, fondée dans la nature des choses ». Selon Leiris, le préjugé racial n'apparaît que dans des circonstances bien déterminées :

1) « lorsqu'il y a une situation coloniale et qu'une minorité d'expatriés est établie au milieu d'autochtones dont elle s'approprie les terres et exploite les richesses » ;

2) « lorsqu'il y a compétition économique entre groupes d'origine différente » ;

3) « lorsqu'un pays croit avoir à se protéger contre des immigrants pauvres » ;

4) « lorsqu'une nation veut renforcer son unité et se poser en « race de seigneurs », aussi bien pour intimider les autres nations que pour entraîner ses propres nationaux dans une politique de conquêtes » ;

5) « « lorsqu'un état, en vue de canaliser le mécontentement populaire, juge bon de lui fournir un bouc émissaire qu'on dépouillera par la même occasion » ;

---

[1] 3 A 31 Race question in modern science : lt. de Quintin Whyte au DG, 23 avril 1953 ; lt. de Métraux à G. de Lacharrière, 9 nov. 1955.
[2] A.-M. d'Ans, *Itinéraires II*, *op. cit.*, 1er oct. 1954.
[3] 3 A 31 : Race pamphlets, I : lt. de Métraux à B. Aleksander, 31 déc. 1957.
[4] 3 A 31 Race question in modern science : memorandum de Gerhart Saenger, New York University, janvier 1954, confidentiel : « The Effectiveness of the Unesco Pamphlet Series on Race », 20 p., p. 1-2.
[5] Biogr. Leiris : contrat entre M. Leiris et l'Unesco, du 16 fév. 1951 ; Michel Leiris, « Les causes sociales du préjugé de race », 1951, 5 p.

6) « lorsqu'un groupe d'humiliés et d'offensés éprouve le besoin de renforcer sa conscience de lui-même pour réagir contre l'oppression ».

Ainsi, pour Leiris, « loin de répondre à une répulsion congénitale, le préjugé racial apparaît donc comme lié à des antagonismes qui reposent sur la structure économique des sociétés modernes », il est lié à « l'injustice inhérente à cette civilisation occidentale capitaliste », et c'est uniquement « dans la mesure où les peuples transformeront cette structure qu'on le verra disparaître »[1]. Cette explication s'inscrit dans le cadre de la pensée marxiste. Dès avril 1951, Métraux observe, dans une correspondance interne, que ce texte obtient en France, « auprès de beaucoup de gens, un très beau succès »[2]. Dans le même esprit, en 1952, Jean-Paul Sartre manifeste à Métraux son désir de rédiger pour l'Unesco une publication intitulée *Race et économie*, dans laquelle il analyserait le racisme du point de vue marxiste[3]. Ce projet n'aboutit pas. C'est en effet à un Soviétique, M. Kammari, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'URSS, qu'est confiée la réalisation d'une brochure présentant l'analyse du racisme sous l'angle marxiste [4].

C'est non pas par sympathie marxiste mais par souci de répartition équitable de l'expression des idées entre bloc capitaliste et bloc socialiste que l'Unesco décide d'entreprendre une telle publication. C'est d'ailleurs avec appréhension qu'elle s'y lance. En mai 1958, le département des sciences sociales fait des recommandations de prudence à Kammari : « l'approche devra être conforme à celle des autres brochures de la série, qui ont évité toute référence directe à la politique et se sont concentrées sur les principes philosophiques et idéologiques de base sur lesquels les politiques sont fondées. [...] Une précaution particulière devra être observée concernant la situation impliquant certains États membres » ; il lui rappelle qu' « il fait partie des règles de l'Unesco que les passages traitant longuement d'États membres doivent être soumis, avant publication, aux États membres intéressés, pour commentaires »[5]. Quelques mois plus tard, Kammari envoie son manuscrit, *La question raciale à la lumière du matérialisme historique*, à Alfred Métraux. Il y expose, comme Métraux s'y attendait, l'idée marxiste que le racisme est le fruit du capitalisme. Cela ne pose pas de problème, il a été convenu que ces ces idées peuvent être affirmées, comme contrepoint aux conceptions sur le racisme développées par les Anglo-Saxons. Métraux est cependant « alarmé » par la troisième partie de l'ouvrage, intitulée « Moyens pour liquider l'exploitation raciale et nationale », et qui fait directement allusion aux luttes pour la décolonisation et exprime des idées anticolonialistes, ce qui n'est pas acceptable pour l'Unesco. « J'ai peur d'entrer sur un terrain miné », écrit Métraux dans une correspondance interne. « Néanmoins, j'ai peur que si nous disons à M. Kammari de supprimer cette troisième partie, nous soyons immédiatement critiqués pour notre timidité et qu'on nous reproche

---

[1] Ibid., p. 2-5. « les nombreux croisements qui se se sont opérés entre races diverses dès les époques les plus reculées prouvent que d'une race à l'autre il n'y a jamais eu de répugnance instinctive ».
[2] 3 A 31 : Race pamphlets, I : lt. Métraux à Chevalier, 11 avril 1951.
[3] Journal Métraux, *op. cit.*, 5 mars 1952.
[4] 3 A 31 Racial Problem in the Light of Historical Materialism : lt. confid. de Métraux à Marshall, 29 avril 1958.
[5] 3 A 31 : Racial problems ... : lt. du département des sciences sociales à Kammari, 7 mai 1958 ; « the approach will be in line with that of other brochures of the series, which have avoided direct reference to policies and have concentrated on the basic philosophical or ideological principles on which these policies are founded. […] A certain caution should be observed in dealing with situation involving Member States. It is one of Unesco's rules that passages dealing at lenght with member states have to be submitted, before publication, to the interested member states for comment ».

d'éluder l'enjeu majeur, et je crains une réaction désagréable de la délégation russe ». Métraux, qui souligne le caractère très « délicat » de l'affaire, a conscience qu'il faut être « très prudent » et « prendre toutes les précautions pour éviter tout désagrément futur » : il décide donc d'écrire à Kammari qu'il est extrêmement intéressé par les deux premières parties et de lui proposer de résumer la troisième partie dans la conclusion[1]. Cette question entraîne des tergiversations, qui suscitent des difficultés et des retards dans la publication de cette brochure. En janvier 1960, dans une correspondance interne, Szczerba-Likernik, autre fonctionnaire de l'Unesco, dénonce le « caractère polémique très violent contre les préjugés raciaux et le colonialisme » de cette brochure, son discours « très partial » sur la discrimination raciale aux États-Unis et en Afrique du sud, et observe que ce texte « attaque » et « critique très fortement les positions des pays de l'Europe occidentale ». Il critique aussi le fait que l'auteur ne fasse pas de distinction entre minorités nationales et minorités raciales. Il conclut que l'ouvrage ne doit pas être « publié comme ouvrage patronné par l'Unesco »[2]. Son collègue André Bertrand s'inquiète lui aussi des « passages de caractère nettement polémique » contenus dans l'ouvrage[3]. En effet, Kammari accuse notamment les puissances occidentales d'avoir perpétré un « génocide » dans leurs anciennes colonies, de vouloir y restaurer « l'esclavage politique et économique », et de « piller les peuples sous-développés ». Kammari affirme aussi qu'« aux États-Unis, l'idéologie raciste a progressivement pénétré toutes les sphères de la vie économique, politique et culturelle du pays »[4]. En juin 1960, le comité de lecture de l'Unesco conclut que « l'Unesco s'exposerait à des critiques justifiées si elle publait cette brochure », car « des passages importants, consacrés à la dénonciation d'exemples de discrimination raciale dans divers pays, sont de nature à offenser des États membres de l'Unesco ou des Nations Unies » ; « le ton de certaines critiques provoquerait de la part des États membres cités des protestations véhémentes ». Il juge que l'interprétation de l'auteur est « limitée, parfois simpliste et souvent blessante », et que le texte « passe sous silence l'existence au sein des sociétés non marxistes, de courants d'opinion contraires à toute discrimination raciale ». Il conclut que publier ce texte « porterait préjudice à la valeur scientifique de notre excellente série sur la question raciale »[5]. En juillet 1960, l'Unesco demande à Kammari de modifier son texte en profondeur, lui indiquant tous les passages à supprimer ou à modifier, et lui donnant des suggestions pour pondérer son interprétation[6]. Métraux se montre pessimiste sur les résultats d'une telle révision, ainsi qu'il l'écrit alors dans une lettre confidentielle :

« Il me paraît peu probable que M. Kammari comprenne les motifs de nos hésitations et encore moins probable qu'il accepte de réécrire les deux-tiers de son manuscrit dans un esprit différent. Je suis convaincu que M. Kammari fait de son mieux et qu'il ne se rend aucunement compte de l'effet désastreux de ses violences verbales et de l'orientation polémique donnée à son texte. J'ai tout lieu de croire qu'il nous a honnêtement fourni un texte conforme à ses croyances et à sa conception des choses. En d'autres termes, nous lui demandons de sortir de

[1] 3 A 31 Racial Problem … : plan de l'ouvrage, envoyé par Kammari à Métraux ; lt. de Métraux à Marshall, 29 avril 1958.
[2] 3 A 31 Racial Problem… : lt. de K. Szczerba-Likernik à A. Bertrand, 4 janv. 1960.
[3] 3 A 31 Racial Problem ... : lt. d'A. Bertrand à T.H. Marshall, 6 janv. 1960.
[4] Manuscrit de Kammari, p. 14-15 et 35-36, cité dans : 3 A 31 : Racial problems ... : Observations sur le manuscrit de Kammari, non datée, 5 p. « In the USA, the racist ideology has gradually penetrated all the spheres of economic, political and cultural life of the country ».
[5] 3 A 31 Racial Problem … : memo d'E. Delavenay à Jean Thomas, 30 juin 1960 : rapport du Comité de lecture.
[6] Observations sur le manuscrit du prof. Kammari, doc. cit.

son cadre culturel pour adopter notre optique. Je suis fort sceptique quant aux résultats de notre demande. »[1]

Métraux observe avec lucidité l'existence d'un fossé entre deux référentiels idéologiques inconciliables, et estime que la tâche d'harmonisation qui revient à l'Unesco est vouée à l'échec.

Dans un mémorandum confidentiel, un fonctionnaire du département des sciences sociales reconnaît la justesse d'une grande partie des affirmations de Kammari, observant que l'auteur se livre en fait à « l'énumération d'abus trop réels », et que, au sujet de l'Afrique du sud, « les faits qu'il expose sont malheureusement d'autant plus exacts qu'ils proviennent en partie du rapport des Nations Unies ». Concernant les États-Unis, « non sans habileté l'auteur laisse entendre que les victoires remportées par les Noirs en matière syndicale sont dues à l'action du parti communiste des USA ». Le département des sciences sociales estime néanmoins que Kammari n'avait « nul besoin de s'attaquer aux pays d'Europe et aux États-Unis », que « s'il avait besoin d'exemples concrets, la Russie tzariste lui en aurait fourni », qu' « il aurait pu éventuellement parler de la bourgeoisie colonialiste du XIXe siècle », mais qu'évoquer la politique discriminatoire des États-Unis et de l'Afrique du sud est « inadmissible », et il conclut que « la publication d'un tel manuscrit par l'Unesco provoquerait un véritable scandale non seulement au niveau gouvernemental, mais dans les milieux scientifiques les plus divers »[2]. Cela confirme la primauté des impératifs politiques sur la volonté d'objectivité scientifique à l'Unesco. Au nom de la prudence politique, l'Unesco refuse un texte qui dénonce la discrimination raciale et le colonialisme, ce qui pourtant apparaît comme nécessaire dans le cadre d'un programme sur le racisme. En fait, les fonctionnaires de l'Unesco semblent être dans l'ensemble d'accord avec le propos de l'ouvrage ; c'est sa tonalité agressive et violente qui est considérée comme inacceptable dans le cadre d'une série de publications de l'Unesco, dans laquelle au contraire la plus grande prudence doit être observée.

Dans le domaine de l'approche économique, il faut mentionner aussi l'enquête ethnologique menée par Alfred Métraux dans le cadre du projet indien-andin au début des années 1950, qui, comme l'observe José Matos Mar, « porte un coup décisif aux théories racistes sur un prétendu immobilisme et la résistance au progrès des ethnies américaines, en démontrant que la cause du retard social de ces groupes n'est à rechercher ni dans la race ni dans l'éthique, mais bien plutôt dans des causes externes, liées à une longue situation d'oppression »[3].

L'approche religieuse.

Plusieurs études sont menées sur la manière dont les différentes religions conçoivent la « question raciale » ; elles constituent une série intitulée « La question raciale et la pensée moderne ». Le premier ouvrage à être publié dans cette série concerne la religion catholique, ce qui illustre encore la place privilégiée de celle-ci à l'Unesco. C'est le Père Yves Congar, penseur catholique de renom, qui, à la demande de Métraux, rédige *L'Eglise catholique*

---

[1] 3 A 31 Racial Problem ... : lt. d'A. Métraux à A. Bertrand, 11 juill. 1960.

[2] 3 A 31 : Racial problems … : Quelques considérations sur le manuscrit du prof. Kammari, 5 p., p. 3-5.

[3] José Matos Mar, « Race et culture», in *Présence d'Alfred Métraux*, 1992, Paris, Unesco, p. 67-74, p. 71-72.

devant la question raciale, publié en 1953. Son propos est de montrer, comme l'affirme le directeur général, que, « par leur nature même, les principes du catholicisme sont fondamentalement opposés à la discrimination raciale et que l'Eglise a toujours courageusement combattu le racisme, en particulier au cours des persécutions récentes ». Congar affirme avec vigueur que « le point de vue racial est étranger à la tradition catholique ». Il estime que l'apparition du racisme est liée, non pas à celle de la religion, mais à celle de la colonisation au XVIe siècle. Il affirme que « l'Eglise n'est pas raciste, elle est la contradiction même du racisme : elle est l'unité de la famille humaine ». Les inégalités entre les hommes « ne tiennent pas à une infériorité héréditaire génétiquement fatale. Elles tiennent à des chances historiques et parfois géographiques »[1]. Dans sa lettre circulaire aux États membres annonçant la parution de cet ouvrage, le directeur général insiste sur la volonté de l'Unesco d' « assurer à ce volume la plus large diffusion parmi le grand public et les milieux ecclésiastiques et organisations religieuses, ces derniers devant être tout spécialemnt sollicités de contribuer, à leur tour, à le faire connaître »[2]. L'Unesco est très optimiste à l'égard de la diffusion de cet ouvrage. En avril 1953, Alfred Métraux, au retour d'un séjour aux États-Unis, écrit à Congar :

« Aux États-Unis, j'ai eu l'occasion de parler de votre ouvrage avec plusieurs personnes qui s'occupent de la lutte contre la discrimination. Il ne fait aucun doute qu'une telle brochure vient à son heure et que le besoin s'en faisait sentir. Nous espérons un grand succès de librairie, si les autorités et les universités catholiques veulent bien nous prêter leur concours. »[3]

L'Unesco contacte de nombreux ecclésiatiques européens et dirigeants d'associations et d'organisations, de revues, de mouvements, catholiques, principalement européens et américains, pour les informer de la parution de cet ouvrage et les inciter à en faire la promotion et à en assurer la diffusion[4]. L'Unesco entreprend donc une vaste et coûteuse campagne de promotion de l'ouvrage de Congar, s'adressant notamment à une société spécialisée dans la propagande auprès des milieux catholiques, afin de toucher le clergé catholique, les écoles catholiques, les librairies catholiques, et les associations catholiques[5].

Cependant, quelques mois après la parution de l'ouvrage de Congar, il s'avère que son contenu ressemble de manière troublante à celui d'un ouvrage paru antérieurement, *L'Eglise et le Racisme*, du Père Sylvestre Chauleur. En octobre 1953, Métraux est contraint de s'excuser au nom de l'Unesco auprès de ce dernier pour ce qui ressemble bien à un plagiat[6].

En 1954, il s'avère que, malgré les gros efforts de promotion de l'Unesco, qui distribue des stocks de cet ouvrage gratuitement dans les cercles catholiques, celui-ci recueille finalement assez peu d'échos dans l'opinion catholique[7]. Certes, il recueille l'approbation de

---

[1] 3 A 31 : Race pamphlets. I : lt. Métraux à Congar, 16 avril 1952 ; A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 25 avril 1952 ; CL/783, 3 juillet 1953 ; Yves Congar, *L'Eglise catholique devant la question raciale*, Unesco, Paris, 1953, 63 p., p. 18, 22, 34, 36, 57-58.
[2] 3 A 31 : Race pamphlets. I : CL/783, 3 juill. 1953.
[3] 3 A 31 : Race pamphlets. I : lt. de Métraux à Congar, 17 avril 1953.
[4] A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 26 mai 1953 : rencontre de Mme Archinard, de *Pax Romana* ; 3 A 31 : Race pamphlets. I : l'Unesco écrit à de nombreux ecclésiatiques et à de très nombreux directeurs d'organisations internationales catholiques, juill. 1953.
[5] 3 A 31 : Race pamphlets, I : lt. de la société F.A. Beudet, Paris, « services de propagande », à l'Unesco, 1er sept. 1953.
[6] 3 A 31 : Race pamphlets. I : nombreuses lettres ; notamment lt. d'A. Métraux à Sylvestre Chauleur, 17 oct. 1953.
[7] 3 A 31 : Race pamphlets. I : diverses lettres.

la presse catholique : *La Croix* « se réjoui[t] » et « félicit[e] » l'Unesco de publier cette étude, « hommage rendu […] au catholicisme », et loue la « netteté », la « lucidité », la « sûreté théologique » du texte[1] ; *Nouvelles*, organe de la Commission internationale catholique pour les migrations, juge l'ouvrage de Congar « très intéressant » ; *Etudes*, organe de la Société de Jésus, fait l'éloge de cette « simple esquisse, dont la fermeté et l'information laissent deviner la compétence du théologien » ; la revue suisse *Scrinium*, liée à *Pax Romana*, approuve la manière dont Congar expose la « condamnation absolue du racisme » par l'Eglise catholique ; la revue belge *Eglise vivante*, la revue catholique lyonnaise *Chronique sociale de France* (qui fait l'éloge de ce « solide exposé de notre ami le Père Congar »), la revue catholique sud-africaine *Race Relations News*, font aussi l'éloge de l'ouvrage[2]. En revanche, d'autres journaux sont plus critiques, notamment des revues antiracistes et des revues juives. La *Interracial Review*, revue new-yorkaise, dénonce la « brièveté » et les lacunes de l'étude, observe que « plusieurs points importants sont développés de manière incomplète », et affirme que l'étude ne peut pas être considérée comme un reflet fidèle de l'attitude de l'Eglise catholique aux États-Unis. Les *Cahiers sioniens* s'opposent à l'affirmation de Congar selon laquelle le racisme aurait sa source dans le colonialisme du XVIe siècle, estimant qu'il a plutôt sa source dans l'Espagne médiévale catholique et dans son intolérance envers les juifs et les musulmans[3].

En 1954, une polémique se développe au sujet de l'ouvrage de Congar avec les milieux juifs sionistes. Léon Baratz proteste contre ce texte, estimant qu'il contient des « passages inadmissibles » faisant preuve d'un « antisémitisme virulent », puisque Congar affirme que « l'Eglise, bien qu'absolument opposée au racisme, doit convenir, en ce qui concerne la question juive, de l'existence de problèmes concrets posés par un certain particularisme et un esprit d'inquiétude et d'entreprise propre aux juifs » ; il dénonce en particulier un passage de l'ouvrage de Congar dans lequel celui-ci semble donner raison aux prêtres catholiques hongrois d'avoir dans les années 1930 instauré le *numerus clausus* pour l'accès des professions intellectuelles aux juifs, estimant que la minorité juive détenait alors en Hongrie dans ces professions une place supérieure à son importance réelle dans la population, ce qui aurait justifié une telle mesure[4]. Pour Baratz, la brochure de Congar illustre le fait que « l'antisémitisme se faufile à l'Unesco et à l'ONU »[5]. Ce passage de l'ouvrage de Congar suscite une polémique[6]. Congar se défend des accusations d'antisémitisme[7]. Métraux, qui déplore « le caractère disproportionné de ce scandale », s'efforce d'apaiser la situation[8].

---

[1] 3 A 31 : Race pamphlets. I : *La Croix*, 5 déc. 1953, p. 5, « L'Eglise et la question raciale ».
[2] 3 A 31 : Race pamphlets. part I : *Chronique sociale de France*, Lyon, sept-oct. 1953, p. 521-522 ; *Nouvelles*, n°12, Genève, oct. 1953, p. 8 ; *Scrinium*, Fribourg, mai 1954 ; *Eglise vivante*, Louvain, 26 nov. 1953, p. 482-483 ; *Race relations News*, revue sud-africaine, vol. 15 n°12, déc. 1953, p. 156 ; RP, 5 avril 1954 : *Etudes*, article de H. Holstein.
[3] RP, 5 avril 1954 : *Interracial Review*, New York, janvier 1954, article de William L. Reilly: « brevity » ; « some important points incompletely developed » ; *Cahiers sioniens* (n°2-3, 1953).
[4] 3 A 31 : Race pamphlets. I : lt. de Léon Baratz, au Conseil représentatif des juifs de France, 1 déc. 1954 , p. 2 ; la même accusation est portée dans un article du mensuel *La Terre Retrouvée* (3 A 31 : Race pamphlets, I : Revue de presse, n°23 ; 29 juill. 1954, p. 5).
[5] Lettre de Léon Baratz, doc. cit.
[6] Article de Jacques Madoule, *Le Monde*, 4 août 1954, « A propos de destin et vocation d'Israël » ; article de Claude Cahen dans *Le Monde*, 11 août 1954 ; article d'Emmanuel Mounier dans *Esprit*, sept. 1954.
[7] 15 juillet 1954, lettre d'Y. Congar à M. Mandel.
[8] 3 A 31 : Race pamphlets. I : lt. de Métraux à Baratz, 30 déc. 1954 ; lt. de Métraux à Barnes, 10 février 1955.

En 1959, l'Unesco observe avec déception que la brochure de Congar, bien qu'« écrite par un auteur réputé, et munie de l'*imprimatur* », s'est très peu vendue en France[1]. Ainsi, malgré les énormes efforts de promotion faits par l'Unesco pour diffuser cette brochure, le succès n'a pas suivi.

Par ailleurs, l'Unesco charge le pasteur protestant W.A. Visser't Hooft de rédiger *Le mouvement œcuménique et la question raciale* (1954)[2]. Il traite de l'attitude des Eglises par rapport au racisme, en analysant plus précisément les exemples de l'Allemagne nazie, de l'Afrique du sud, et des États-Unis. Là encore il ne s'agit pas d'une réflexion orignale mais de la reprise de thèmes traités par d'autres, puisqu'il s'inspire des réflexions développées par Gunnar Myrdal dans *An American Dilemna. The Negro Problem and Modern Democracy*, sur la contradiction de l'Eglise américaine, qui, tout en professant que tous les hommes ont la même dignité et la même valeur aux yeux de Dieu, légitime la discrimination raciale. Visser't Hooft estime que les Eglises « disposent, pour régler le problème racial, de possibilités uniques, dont aucune autre institution ne peut disposer » ; d'où, conclut-il, l'importance que les Eglises se persuadent de la nécessité de lutter contre le racisme[3].

Par ailleurs, pour faire pendant à ces ouvrages, un ouvrage est prévu concernant la religion bouddhiste. Cependant, Alfred Métraux a des difficultés à lui trouver un auteur. En 1955, dans une correspondance interne, il confie son souci à ce sujet ; Malalasekara, universitaire de Ceylan, qui avait accepté de l'écrire, maintient un « silence prolongé », « s'obstin[ant] à ne pas répondre aux lettres qui lui ont été adressées ». Métraux est inquiet et « [s]e déclare incapable de trouver un bouddhiste asiatique pour écrire cette brochure »[4]. Finalement, l'ouvrage est rédigé par l'auteur prévu initialement, mais avec du retard. Il analyse les « préjugés de castes », et s'attache à prouver que le bouddhisme ne professe aucun préjugé de caste et est pacifiste[5]. Avant la parution, le comité de lecture de l'Unesco critique le manque de rigueur du texte, qui assimile les problèmes de caste avec les problèmes de race, alors que ce sont en fait des choses distinctes ; le comité reconnaît néanmoins : « il est vrai que si on ne faisait pas cette assimilation, il n'y aurait rien à écrire sur le bouddhisme et la question raciale ». D'autre part, le comité déplore la démarche apologétique de l'auteur, qui « clame constamment que le bouddhisme est une religion 'scientifique', en comparaison surtout avec l'hindouisme », ce qui « pourrait être interprété comme une offense par certains lecteurs »[6]. L'ouvrage est cependant publié tel quel, présentant de nombreux développements hors sujet, et faisant l'apologie de la religion bouddhiste.

L'ouvrage sur la religion juive, *La pensée juive, facteur de civilisation* (1954), réalisé sur l'impulsion de M. Steinberg, président du *World Jewish Congress*[7], est rédigé par Léon Roth, ancien recteur de l'université de Jérusalem, et professeur à Oxford[8]. Il traite en fait très

---

[1] Alors qu'on espérait y en vendre 15 à 20 000 exemplaires, moins de 2000 ont été vendus ; 6 700 exemplaires ont été distribués gratuitement (3 A 31 Race question in modern science : 30 oct. 1959, lt. d'E. de Dampierre à T.H. Marshall).
[2] W.A. Visser't Hooft, *Le mouvement œcuménique et la question raciale*, Paris, Unesco, 1954, 70 p.
[3] Gunnar Myrdal, *An American Dilemma. The Negro Problem and Modern Democracy*, New York, 1944, cité par Visser't Hooft, p. 18 et 66-67.
[4] 3 A 31 Race question in modern science : lt. de Métraux à Lacharrière, 9 nov. 1955.
[5] *Le Bouddhisme et la question raciale*, par G.P. Malalasekera, doyen de la faculté des études orientales et professeur de civilisation palie et bouddhiste à l'université de Ceylan, et K.N. Jayatilleke, chargé de cours de philosophie à l'université de Ceylan, Paris, Unesco, 1958, 71 p., p. 67, 70-71.
[6] 3 A 31 : Race pamphlets. I : 30 avril 1957, rapport du comité de lecture à J. Thomas.
[7] A. Métraux, Journal, *op. cit.*, 4 fév. 1952, p. 354-355 ; 12 sept. 1952, p. 384.
[8] Leon Roth, *La pensée juive, facteur de civilisation*, Paris, Unesco, 1954, 71 p.

peu de la question du racisme et se place sur un point de vue très religieux, faisant l'apologie de la religion juive. Dès avant sa parution, cela inquiète Alva Myrdal et Alfred Métraux, qui observent que ce texte ne s'insère pas bien dans la série à laquelle il est rattaché[1]. Le contenu de l'ouvrage et de la préface est révisé avec grand soin par l'Unesco avant sa publication, « pour éviter de blesser toute susceptibilité ». Ainsi, le terme « Israël » est supprimé à quatre reprises dans la préface, et n'est laissé que dans une occurrence, où il ne fait aucun doute qu'il n'est pas synonyme d'« État d'Israël »[2].

Une brochure sur l'islam est également réalisée, *L'islam et la question raciale*[3]. Elle est entreprise dès 1954 mais publiée seulement en 1960. Dès 1955, des intellectuels du Moyen Orient confient à Métraux que le choix de l'auteur, Madkour, est « une erreur », car « il n'a pas autorité en matière religieuse »[4]. L'ouvrage se consacre à prouver que l'islam ne prône pas le racisme, et fait l'apologie de l'islam[5].

Ainsi, ces ouvrages sur les religions ont en commun le souci de dédouaner les religions de l'accusation de racisme, et de présenter chacune de ces religions de manière très positive. Dans ce domaine aussi, on constate que le souci de ne heurter aucune susceptibilité désamorce toute véritable réflexion et aboutit à des textes qui n'ont qu'une faible valeur.

L'approche juridique.

Dans *Problèmes raciaux : l'égalité par la loi*, Morroe Berger, professeur de sociologie à l'université de Princeton, analyse la lutte menée aux États-Unis, sur le terrain juridique, contre la discrimination raciale dans l'accès aux divers emplois des membres des minorités ethniques. Il décrit l'action menée respectivement par le gouvernement fédéral, les États, les municipalités, et les organisations privées, pour l'adoption et l'application d'une législation favorable à l'égalité raciale. Il analyse les résultats de cette action juridique et conclut qu'elle constitue une arme puissante non seulement contre les pratiques discriminatoires, mais aussi contre les préjugés raciaux[6]. Ainsi, par prudence politique, l'étude est axée sur les aspects positifs et non pas négatifs de la législation raciale américaine ; l'Unesco ne pouvait pas se permettre de dénoncer la discrimination raciale en vigueur aux États-Unis ; faire l'éloge des diverses initiatives et avancées juridiques en faveur de l'égalité raciale menées dans ce pays est un moyen pour l'Unesco de s'efforcer de plaider pour l'abolition de la discrimination raciale tout en évitant de heurter de front le gouvernement américain.

Pour faire pendant à cet ouvrage sur les États-Unis, l'Unesco en prévoit un portant sur la juridiction en URSS. Sa rédaction est confiée à l'Académie des sciences soviétique. Là encore, la plus grande prudence est de rigueur pour l'Unesco, qui lui envoie des directives précises. En décembre 1957, deux Soviétiques de cette académie, Tsamerian et Ronine, rédigent un texte. Cependant, des conflits internes semblent se produire au sein de l'académie[7]. En avril 1958, un autre Soviétique, Samkov, annonce à l'Unesco une nouvelle

---

[1] 3 A 31 : Race pamphlets. I : lt. d'A. Métraux à Dr. Steinberg, 6 mars 1953.
[2] 3 A 31 : Race pamphlets. I : lt. de Guy de Lacharrière à Maheu, 12 avril 1954.
[3] *L'islam et la question raciale*, Paris, Unesco, 1970, 69 p. ; 3 A 31 : Race pamphlets. I : lettre de l'association 'Fraternité mondiale' à l'Unesco, 2 août 1960.
[4] A.-M. d'Ans, *Itinéraires II*, *op. cit.*, 15 fév. 1955.
[5] *L'islam et la question raciale*, Paris, Unesco, 1970, 69 p., p. 67-69.
[6] 3 A 31 : Race pamphlets. I : CL/942 : 26 mai 1954. Morroe Berger, *Problèmes raciaux : l'égalité par la loi*, Paris, Unesco, 1954, 85 p.
[7] 3 A 31 : Equality of rights between races and nationalities in the USSR : memo de Métraux à A. Bertrand, 21 mars 1962 ; lt. d'A. Métraux à Topchief, 12 oct. 1956.

version de l'étude, indiquant que celle précédemment envoyée est obsolète et ne doit surtout pas être lue[1]. En octobre 1958, Métraux, après avoir reçu et lu le nouveau manuscrit, observe qu'il « ne correspond pas exactement à l'ouvrage attendu », qu'il posssède « une tonalité propagandiste claire », et que « certaines phrases sont clairement offensives à l'égard des puissances européennes ». D'autre part, il observe l'assimilation faite par les auteurs entre problèmes de races et problèmes de nationalités. Bien qu'il estime le manuscrit « instructif et utile », il éprouve des « craintes » à l'idée de sa publication : « même si on fait les coupures nécessaires et si le texte est édité avec prudence, de fortes critiques se feront entendre aux États-Unis. Je suis convaincu que plusieurs journaux américains se plaindront que 'l'argent des contribuables américains est utilisé par l'Unesco pour promouvoir la propagande russe' ». Il estime cependant que « les événements ont montré qu'en demandant aux Russes de coopérer à notre programme sur les races, nous avons eu raison et qu'il est mieux d'établir une collaboration étroite avec eux plutôt que d'avoir une attitude constamment hostile »[2]. En janvier 1959, il se fait plus sévère : « l'ensemble du livre a été écrit dans un ton de propagande naïve, comme si les auteurs avaient en vue un public de semi-illettrés » ; « certaines idées sont si naïves qu'elles frôlent le comique » : « tout ce qui est soviétique est parfait, excellent, tout ce qui est non soviétique est sombre, mauvais ». Il estime que « chaque page doit être réécrite et [que] le livre doit être réorganisé ». Il est accablé par le ton propagandiste et agressif du texte : « J'admets que, bien qu'ayant été toujours pessimiste, je n'ai pas pu prévoir que les résultats de notre tentative de coopération avec les sociologues russes s'avèreraient si décevants. Si j'avais su […], j'aurais hésité avant de suggérer que nos études sur les relations de race s'étendent à l'Est. C'est une erreur qui vient d'un optimisme non justifié » ; néanmoins il craint que la demande de l'Unesco de réviser l'ouvrage ne « provoque une réaction défavorable, voire explosive, de la part de la délégation russe »[3]. Un long échange de correspondance interne entre les membres du département des sciences sociales en 1959 témoigne de la perplexité et de l'embarras de l'Unesco[4]. En septembre 1959, le comité de lecture de l'Unesco décide que le manuscrit doit être publié, mais après suppression de plusieurs passages. En mars 1960, M. Marshall, directeur du département des sciences sociales, demande à M. Koulagenkov, délégué permanent de l'URSS auprès de l'Unesco, de faire réviser ce manuscrit par ses auteurs. L'URSS l'accepte ; en mai 1960, la nouvelle version révisée apparaît à Métraux « nettement plus satisfaisante que les précédentes ». En septembre 1960, Métraux, apaisé, estime que désormais « rien ne s'oppose à sa publication »[5]. Il donne donc son feu vert, et le manuscrit passe au service des publications. Cependant, dans ce service, Paul Leclerc sonne l'alarme en octobre 1960, estimant que le manuscrit est complètement hors sujet, et que les auteurs ont simplement voulu « profiter de l'occasion que leur offrait la diffusion mondiale de leur brochure par l'Unesco pour présenter une apologie exhaustive des réalisations soviétiques »[6]. Delavenay, chef de ce service, convaincu par les observations de Leclerc, écrit une lettre alarmiste à Jean

[1] 3 A 31 : Equality of rights...: lt. confid. de Métraux à Marshall, 30 janv. 1959 ; lt. de Métraux à A. Bertrand, 21 mars 1962.
[2] 3 A 31 : Equality of rights... : mémo de Métraux à Marshall, 21 oct. 1958.
[3] 3 A 31 : Equality of rights...: lt. confid. Métraux à Marshall, 30 janv. 1959.
[4] 3 A 31 : Equality of rights ...: échange de lettres en 1959.
[5] 3 A 31 Racial ... : lt. confid. de T.H. Marshall à A.G. Koulagenkov, 31 mars 1960 ; 3 A 31 : Equality of rights… : lt. Métraux à Bertrand, 21 mars 1962 ; mémo de Métraux à Bertrand, 26 sept. 1960.
[6] 3 A 31 : Equality of rights … : lt. de P. Leclerc à E. Delavenay, 18 oct. 1960.

Thomas[1]. Cependant, celui-ci maintient qu'il faut le publier : « On m'assure que ce manuscrit ne contient plus aucune grossièreté, injure ou indécence. Le DG s'est engagé par écrit envers M. Kouladjenkov à le publier. Libre maintenant aux Russes de se rendre ridicules en nous faisant publier un texte pseudo-scientifique qui n'est que de la propagande »[2]. Le directeur général, suivant l'avis de Thomas, décide « qu'il serait peu politique de refuser l'impression du manuscrit », mais juge « nécessaire qu'il soit entièrement refondu »[3]. À la fin de l'année 1960, après de nouvelles modifications, le manuscrit est publié en français ; les fonctionnaires de l'Unesco, inquiets, hésitent à le faire publier en anglais, prévoyant que le texte irritera les Anglo-Saxons, mais doivent se résoudre à le faire, comme le prévoit le contrat[4].

Dès sa parution en 1961, comme le redoutait l'Unesco, l'ouvrage provoque une vague de protestations, notamment de la part du Conseil consultatif des organisations juives[5]. En avril 1962, la RFA, les États-Unis, le Canada, et la Lituanie, adressent à l'Unesco des protestations officielles[6]. Fin avril 1962, Maheu, alarmé, et estimant qu'une publication si propagandiste n'aurait jamais dû être publiée par l'Unesco, charge Adiseshiah de procéder à une enquête confidentielle sur cette affaire, pour comprendre les « fautes » et les « erreurs de jugement » commises par le Secrétariat pour avoir permis cette publication[7]. Les fonctionnaires du département des sciences sociales s'efforcent de trouver des arguments pour riposter aux protestations[8]. Maheu s'efforce de défendre l'ouvrage, arguant qu'il est la contrepartie de celui de l'Américain Morroe Berger[9]. En décembre 1962, le conseil exécutif met en place un comité composé de dix personnalités, présidé par Julien Cain, chargé d'examiner cette controverse[10].

Les accusations se déchaînent aux États-Unis contre cet ouvrage, principalement par deux moyens, le Congrès et la presse[11]. L'Unesco y est accusée de servir de véhicule à la

---

[1] 3 A 31 : Equality of rights ...: lt. d'E. Delavenay à J. Thomas, 19 oct. 1960.
[2] 3 A 31 : Equality of rights ...: lt. de J. Thomas au DG, 20 nov. 1960.
[3] 3 A 31 : Equality of rights… : mémo d'A. Métraux à A. Bertrand, 21 mars 1962.
[4] 3 A 31 : Equality of rights … : échange de lettres, fin 1960-début 1961 ; I.P. Camerjan et S.L. Ronine, *L'égalité des droits entre races et nationalités en URSS*, Paris, Unesco, 1962, 111 p.
[5] 3 A 31 : Equality of rights… : lt. de Métraux à Bertrand, 16 oct. 1961.
[6] 3 A 31 : Equality of rights … : protestation de l'ambassade de la RFA en France auprès de l'Unesco, 24 avril 1962 ; protestation de la délégation américaine au DG, 25 avril 1962 ; mémo de F. Benet à Bertrand, 29 janv. 1963 ; lt. Métraux à Bertrand, 16 oct. 1961 ; protestation du chef du service diplomatique de Lituanie, Stasys Lozoraitis, à Maheu, 15 janv. 1963 ; lettre de protestation du *Baltic Women's Council*, 28 janv. 1963 ; lettre de protestation de O. Piirsalu, *Estonian World Council*, 15 mai 1963 ; lt. de Bertrand au chef du service diplomatique de Lituanie, Stasys Lozoraitis, 7 fév. 1963.
[7] 3 A 31 : Equality of rights... : mémo confid. de Maheu à Adishesiah, 27 avril 1962.
[8] 3 A 31 : Equality of rights... : mémo de Bertrand à Adiseshiah, 4 mai 1962.
[9] Cité dans 3 A 31 : Equality of rights ...: « Activities and Procedures of Unesco », « Hearing before a subcommittee of the Committee of the Committee on foreign relations united States Senate », 88e congrès, 1e session, 4 mars 1963, p. 3.
[10] 65 EX/Decisions, 4.6.1, 64 EX/Decisions, pt. 5, p. 4 ; et 65 EX/12, p. 11-13. cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 312.
[11] Congrès : article paru le 25 fév. 1963 dans *US News and World Report*, intitulé « Antiamericanism US Pays for ». Cité dans Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : House, « Special fund of UN to help Castro - a paradox », 21 fév. 1963, p. 2683-2685, McIntire. Article de A.I. Goldberg, paru le 14 fév. 1963 dans le *Washington Post* and *Times Herald*, intitulé « Publication Policy Review Forced - Unesco Booklet Protests Rise » (cité dans Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 14 fév. 1963, House, M. Morris (Nouveau-Mexique), p. 2274-2275) ; Congrès, Vol. 107, 87e congrès, 1e session, 3 janv.-27 sept. 1961. Letters : Unesco : racism studies, by Senator Dodd, 13363.- remarks in Senate : Unesco : double standard on racism, 13362 ; Vol 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc. 63. background statement : Unesco booklet on racial equality in Russia, 2662. Articles and editorials : Unesco booklet protests rise, 2274. Articles and editorials : Unesco pamphlets, 2683, A787. Letters : Unesco booklet, FG Dutton, 4937. Letters : Unesco booklet, Philip Deane, 4021. Unesco publications, Department of State, 10354. Remarks in House : Unesco booklet, 3745, 4020, 4063, 4766, 4936, 10733, 10734. Remarks in House : Unesco publication claiming racial and political freedom in Russia, 2274. remarks in Senate : Unesco booklet, Evils of nationalism, 21757. Remarks in Senate : Unesco booklet on racial equality in Soviet Union, 2662. Remarks in Senate : communist propaganda

propagande communiste. La controverse porte sur certains passages de l'ouvrage, qui affirme qu'en 1940 la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ont rejoint l'URSS de leur propre volonté, et que les Juifs d'URSS n'ont jamais été l'objet de discrimination[1]. Le sénateur Humphrey remet en cause l'opportunité pour l'Unesco de poursuivre la publication des brochures sur le racisme[2]. Lucius Battle, secrétaire d'état adjoint pour les affaires éducatives et culturelles, oppose l'étude de Berger, « étude universitaire, objective », à l'étude soviétique, « véhicule pour une propagande politique », et affirme que cette controverse « est une illustration des problèmes inhérents à notre participation à une organisation internationale comme l'Unesco »[3]. En revanche, le président Kennedy, abordant en février 1963 cette controverse dans une conférence de presse en réponse à une question d'un journaliste, se fait apaisant à ce sujet[4]. Cela ne suffit cependant pas à apaiser l'opinion, et à empêcher l'ensemble de la presse américaine de se déchaîner contre cette publication. Des dizaines d'articles dénoncent cette brochure, souvent des éditoriaux. En mars 1963, selon la commission nationale méricaine, plus de cent articles sur la question sont déjà parus : « Propagande rouge » ; « Nous payons notre assassin » ; « Nous finançons notre propre exécution » ; « Mauvais usage des fonds américains » ; « Un rapport de l'Unesco loue les Soviets » ; « L'Unesco contre l'Occident » ; « Dangereuse brochure de l'Unesco », « Propagande pro-soviétique » ; « Un scandale de l'Unesco », « Un affront à chaque contribuable », etc.[5] Cette affaire est souvent associée, dans les articles, au projet développé au même moment par la FAO d'apporter une assistance en matière d'agriculture à Cuba, projet qui lui aussi scandalise la presse américaine et contribue à la soulever contre le système de l'ONU. En avril 1963, Maheu déplore dans une lettre interne

---

in publication of Unesco, 2310, 2356, remarks in Senate : Unesco publications, 10354, Statements : Unesco booklet, 4937. Vol 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc. 1963 : 12 mars 1963, House, « Unesco booklet 'Equality of rights between races and nationalities in the Ussr' », Gross. Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 20 fév. 1963, Senate, « Unesco booklet on racial and political equality in Soviet Union », p. 2662-2663 : Mc Gée proteste, et cite l'article de Goldberg. Cf aussi W. Preston, *op. cit.*, p. 110.

[1] Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc. 1963 : 14 fév. 1963, House, M. Morris de New Mexico : « United nations and farm aid to Cuba », p. 2274-2275 ; Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 14 fév. 1963, Senate, « Freedom for Lithuania », p. 2356-2357, M. Humphrey, du Minnesota.

[2] Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 14 fév. 1963, Senate, « Freedom for Lithuania », p. 2356-2357, M. Humphrey (Minnesota) : « The main thing, in my view, is to give Unesco the independence and the strenght which alone will enable it to speak for and with the voice of humanity. I believe that our representation in Unesco needs to be strenghtened ».

[3] 3 A 31 : Equality of rights … : « Activities and Procedures of Unesco », « Hearing before a subcommittee of the Committee of the Committee on foreign relations united States Senate », 88e congrès, 1e session, 4 mars 1963 p. 1-2. [annexe 25].

[4] 3 A 31 : Equality of rights ...: *The New York Times International Edition*, 15 fév. 1963, p. 2 ; transcription de la conférence de presse du président Kennedy.

[5] Voir en annexe 58 pour les références exactes. Les titres des article sont révélateurs : « Subsidizing Trash »; « Congress and the UN ; Off-Record Ire Great » ; « Fuel for Foes Of United Nations ». « Service, Not Propaganda » ; « Pay Our Assassin ? » ; « Red propaganda » ; « Incredible Jackassery » ; « The Ugly Russian » ; « Tit for Tat » ; « Misuse of Unesco » ; « UNESCO vs. the West »; « You Paid For It » ; « Unesco Pamphlet Gives Twisted Communistic View » ; « Two U.N. Agencies Undermine It » ; « UN Slap At The West… And US » ; « United Nations Invitinge Disaster »; « Sneaky Business »; « ANTI UN Sentiment »; « Finish The Cuba Job » ; « Assailing The West » ; « You Pay for Red Propaganda »; « And Black Is White »; « US Dollars For Red Propaganda »; « The Hand Is Bitten Again »; « Paying For Our Execution »; « Let's Dare Unesco »; « Dodd Blasts UNESCO For 'One-Sided' Policy » ; « The Red Race Bigots » ; « US Funds Misused » ; « Dangerous UNESCO Booklet » ; « The US Pays For This » ; « History Lesson » ; « An Affront to Every Taxpayer »; « Strange Carryings-On By Agencies of the UN » ; « UNESCO Shows Its Red Coat » ; « Heavier Fire on UNESCO »; « Financing Our Own Execution » ; « US Helps To Finance Communist Propaganda » ; « Subsidizing the Enemy » ; « UN Flings Red Bouquet » ; « UNESCO Report Praises Soviets » ; « Anti-Americanism US Pays For » ; « US Anti-Americanism » ; « Two More Slaps At Uncle Sam » ; « A Sure Way to Kill UN » ; « The Captive Nations » ; « UN Bites The US Hand That Feeds It Despite Our Repeated Objections » ; « Working Against Ourselves » ; « Pro-Soviet Propaganda » ; « A Unesco Scandal » ; « Antiamericanism US Pays for » ; « Publication Policy Review Forced - Unesco Booklet Protests Rise ».

que « cette brochure, largement et systématiquement exploitée, a fait beaucoup de tort à l'Unesco aux États-Unis […] et au Canada »[1]. La presse européenne[2] aussi mentionne la controverse qu'elle a provoquée. L'Unesco s'efforce d'empêcher la controverse de s'étendre en faisant en sorte de n'assurer aucune diffusion à l'ouvrage. Mais cela n'apaise pas les Américains. Au contraire, en mars 1963, les membres du Congrès se rendent compte que la publication incriminée est introuvable aux États-Unis[3], qu'elle n'y a en fait jamais été distribuée, et s'insurgent contre le fait que l'Unesco paye des Soviétiques pour rédiger des publications qui ne sont ensuite même pas publiées, dénonçant un « trafic »[4]. L'ouvrage est d'ailleurs aujourd'hui introuvable, même aux archives de l'Unesco[5].

Des enquêtes sur des situations « positives » dans les relations raciales.

L'Unesco lance des études sociologiques et ethnologiques visant à « apporter une contribution *positive* à la solution du problème racial », c'est-à-dire à montrer les cas de coexistence harmonieuse entre races, et non pas les cas de coexistence conflictuelle, les situations négatives. L'Unesco estime en effet que « les situations que l'on peut qualifier d' « heureuses », celles qui offrent peu de frictions ou qui évoluent vers un état d'équilibre ou d'harmonie, ont reçu une attention moindre de la part des chercheurs » que les situations conflictuelles[6]. Et cela constitue aussi une démarche moins délicate politiquement.

Le cadre choisi pour ces études est principalement l'Amérique latine. La nationalité mexicaine du directeur général Torres Bodet et la nationalité brésilienne du premier directeur du département des sciences sociales, Ramos, ont sans doute exercé une influence dans ce choix. Celui-ci s'explique aussi par le fait que ces lieux étaient ceux qui posaient le moins de problèmes politiques. Ainsi sont réalisées notamment des études sur *Races et classes dans le Brésil rural* par Charles Wagley (1952), *Les élites de couleur dans une ville brésilienne* par Thales de Azevedo (1953), et l'étude de Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe* (1955)[7].

Pour mener à bien son enquête, Leiris accomplit pour l'Unesco une mission de quatre mois sur place[8]. Le texte de cette enquête sera repris ensuite dans *Cinq études d'ethnologie*[9]. Les Antilles françaises constituent un cas apparemment positif et harmonieux de relations entre citoyens des différents groupes ethniques, puisqu'il y a égalité juridique entre eux. Leiris analyse comment s'est opérée l'ascension sociale des éléments de la population d'origine non européenne. « L'abolition de l'esclavage, la diffusion du patrimoine culturel français dans les masses de couleur et la reconnaissance de leurs pleins droits civiques ont amené une

---

[1] 3 A 31 : Equality of rights … : mémo de Maheu à André Bertrand, 16 avril 1963.
[2] 3 A 31 : Equality of rights ...: *Le Figaro*, 7 fév. 1963, p. 3 : « L'Unesco au service de la propagande soviétique ? » ; lt. F. Benet à J. Havet, 20 fév. 1963 : lui donne les références d'articles de journaux condamnant la publication de la brochure.
[3] Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc. 1963 : 12 mars 1963, House : « The Unesco Booklet 'equality of rights between races and nationalities in the USSR' », p. 4020 : M. Hall; Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc. 1963 : 7 mars 1963, House, « Unesco booklet », p. 3745-3746 : M. Gross.
[4] Congrès, Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc. 1963 : 12 mars 1963, House : « United Nations Information Centre ».
[5] G Archibald, *op. cit.*, p. 311.
[6] Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, Unesco, Gallimard, 1955, 192 p., préface.
[7] *Races et classes dans le Brésil rural*, Paris, Unesco, 1952, 167 p. ; *Les élites de couleur dans une ville brésilienne*, Paris, Unesco, 1953, 107 p. ; Michel Leiris, *Contacts de civilisation …, op. cit.*
[8] Michel Leiris, *Contacts de civilisation…*, préface ; M. Leiris, *Journal*, 1992, NRF ; édition par Jean Jamin. P. 884 ; Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, … op. cit.*, p. 187.
[9] M. Leiris, *Journal*, p. 884 (note). Michel Leiris, *Cinq études d'ethnologie*, Paris, Gallimard, 1988.

intégration suffisante pour que ces masses apportent aujourd'hui une contribution originale à la culture française et pour qu'on observe dans la plupart des esprits une sensible atténuation des préjugés raciaux qui sont un reliquat de la vieille époque coloniale ». Cependant, il constate aussi que la situation n'est pas aussi harmonieuse qu'elle le paraît à première vue : en réalité « l'attitude des Blancs créoles vis à vis des mariages mixtes n'a guère varié depuis le temps de la colonie » ; d'importants « antagonismes, d'ordre économique plus que racial, […] opposent à un patronat essentiellement blanc une masse de travailleurs de couleur » ; ainsi, « dans cette société très composite, la répartition par classes se superpose encore à la répartition par catégories raciales » ; « aujourd'hui encore un Noir des Antilles françaises est généralement un travailleur pauvre en face du Blanc son employeur ». Leiris observe cependant une évolution en cours : « maints originaires blancs des deux sexes ont maintenant des emplois […] qui les mettent au coude à coude avec des gens de couleur » ; mais cette nouvelle situation, qui met noirs et blancs en concurrence, risque plutôt de « susciter une nouvelle tension interraciale »[1]. Ainsi, Michel Leiris établit un lien étroit entre tensions raciales et tensions économiques.

Michel Leiris semble avoir été gêné par l'ambiguïté de sa mission : il était payé par l'Unesco et encouragé par le gouvernement français pour écrire une étude visant à mettre en valeur les relations harmonieuses entre groupes ethniques dans les Antilles françaises. Or, au fur et à mesure de son enquête, il s'aperçoit qu'en fait cette image ne correspond pas à la réalité, comme il le confie à son ami Métraux[2]. Il se retrouve donc dans une position inconfortable, pris entre deux feux. La consultation des cahiers tenus par Leiris durant cette mission serait certainement d'un grand apport à ce sujet[3]. Leiris se livre finalement à un constat honnête d'une situation moins positive qu'il n'y paraît à première vue. L'ouvrage recueille les éloges de la presse[4]. Comme cet ouvrage, *Races et classes dans le Brésil rural*, résultat d'une « enquête témoin » menée par Charles Wagley sur les contacts entre groupes ethniques au Brésil[5], révèle l'existence de plus de préjugés et de discriminations que ce à quoi l'on s'attendait au Brésil[6]. En revanche, dans *Les élites de couleur dans une ville brésilienne*, l'historien et sociologue Thales de Avezedo, entend présenter la « solution originale » donnée au problème racial à Bahia, qui aurait entraîné l'instauration de « relations harmonieuses » entre groupes ethniques. Par l'analyse de la position sociale occupée par les personnes des différentes catégories ethniques dans cette ville, l'ouvrage vise à mettre en lumière « les progrès considérables réalisés par les personnes de couleur depuis l'abolition de l'esclavage et la part de plus en plus grande qu'elles prennent à la vie culturelle » à Bahia[7]. La presse spécialisée critique le caractère excessivement optimiste de cet ouvrage[8].

En lançant ces études, l'Unesco s'est placée dans une attitude contradictoire, puisqu'elle prenait pour postulat que les situations qu'elle se proposait d'étudier étaient positives, alors que les enquêtes menées ont dans l'ensemble révélé que ce n'était pas le cas.

---

[1] Michel Leiris, *Contacts de civilisation…*, *op. cit.*, préface et conclusion.
[2] A. Métraux, op. cit., 25 juill. 1952, p. 376.
[3] Jean Jamin, exécuteur testamentaire de Leiris, possède ces cahiers. Il n'en autorise cependant pas la consultation.
[4] RP, 19 oct. 51 : *Tribune de Genève*, 1er oct. 1951.
[5] 3 A 31 : Race pamphlets. I : CL/705, 28 janv. 1953.
[6] Otto Klineberg, « The role of the psychologist in international affairs », *The Journal of social issues*, 1956, n°9, 19 p., p. 9.
[7] 3 A 31 : Race pamphlets. part I : CL/775, 29 avril 1953.
[8] 3 A 31 : Race pamphlets. p. I : *American Anthropologist*, n°56, 1954, p. 908 : critique de l'ouvrage par M.S. Edmonson.

Des efforts pour une modification des attitudes.

Afin de contribuer à une modification des attitudes, l'Unesco met en place, dans le cadre du projet « tensions », une action par trois moyens : d'une part, des études sur la modification des attitudes ; d'autre part, des efforts pour toucher le grand public, enfin des expériences auprès d'un échantillon réduit de population.

L'Unesco confie des études sur la modification des attitudes à des universitaires, à des associations, à des sociétés savantes. Pour toucher le grand public, l'Unesco réalise une série de publications intitulée « Styles de vie », présentant les modes de vie dans seize pays différents[1]. Peter Lengyel, ancien fonctionnaire, porte lui-même un jugement négatif sur ces publications, « des portraits de style officiel, raide, du genre des prospectus gouvernementaux et des guides touristiques les plus impersonnels », en outre « rapidement dépassés »[2]. Par ailleurs, le projet prévoit également, pour toucher le grand public, l'envoi d'experts auprès des gouvernements qui en feraient la demande, pour les aider à orienter leur enseignement national dans un esprit favorable à la paix. Cependant, aucun État ne demande de mission d'experts[3].

Enfin, l'Unesco prévoit de mettre en place des expériences concrètes visant à la modification des attitudes. Pour cela, elle s'inspire des expériences en la matière récemment menées, ayant démontré par exemple l'amélioration durable de l'attitude d'un groupe d'étudiants blancs new-yorkais envers les Noirs à la suite d'une visite guidée du quartier de Harlem, sur quatre journées, leur ayant donné l'occasion d'entrer en contact avec des Noirs d'un niveau socio-culturel élevé[4], et inversément l'attitude raciste de plus en plus marquée d'étudiants blancs du Nord des États-Unis venus faire leurs études dans les universités du sud[5]. Entre 1948 et 1950, l'Unesco confie à H.E.O. James, lecteur en psychologie à l'Institut d'éducation de l'université de Londres, une étude sur les attitudes des adolescents à l'égard des peuples étrangers. L'expérience porte sur 400 garçons et filles de 11 à 14 ans, écoliers d'une petite ville située à une trentaine de kilomètres de Londres, qui reçoivent pendant deux semaines l'enseignement d'un professeur noir. L'interview de chaque enfant, avant, puis après cette expérience d'enseignement, met en évidence une modification dans un sens très positif de leur attitude à l'égard des noirs, et d'une manière générale à l'égard des étrangers[6]. Cette étude entend donc contribuer à démontrer que le racisme est un phénomène lié à l'éducation et à la culture, et que, par conséquent, il peut être combattu par ces moyens.

Des efforts de documentation bibliographique.

---

[1] Cf. *Etats de tension et compréhension internationale*, par Otto Klineberg, Unesco, Librairie de Médicis Paris, éditions Génin, 1951, 260 p., p. 255-258. Cette série est préparée par l'Unesco en collaboration avec la Conférence permanente des hautes études internationales. La modification des attitudes : inventaire et bibliographie de certains travaux de recherche, Paris, Unesco, 1965, 63 p.

[2] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 22.

[3] G. Archibald, *op. cit.*, p. 193.

[4] F.T. Smith, *An experiment in modifying attitudes toward the Negro*, New York, Bureau of Publications, Teachers College, 1943, cité par O. Klineberg, *op. cit.*, p. 169. De même, étude de T.H. Newcomb, *Personality and Social Change*, New York, the Dryden Press, 1943, cité par O. Klineberg, p. 172.

[5] V.M. Sims et J.R. Patrick, « Attitudes toward the Negro of Northern and Southern College Student », *Journal of Social Psychology*, 7, p. 192-204, 1936. Cité dans O. Klineberg, *op. cit.*, p. 171.

[6] *The teacher was black. An experiment in international understanding sponosored by Unesco*, par Harold E.O. James et Cora Tenen, William Heinemann Ltd, Londres, 1953, 120 p., p. 1 et 8-12, et p. 36-67.

En même temps qu'elle programme des publications, l'Unesco s'efforce de contribuer à rassembler de la documentation bibliographique sur les études raciales. Elle publie en 1958 un recueil bibliographique de *Documentation pour l'étude des relations raciales*. Mais le choix des titres retenus dans ce recueil donne lieu aussi à des controverses politiques. En 1958, le président de la commission nationale soviétique, M. Jukov, se plaint auprès du directeur général de ce recueil du contenu selon lui « scandaleux », « provocateur et diffamatoire », « incitant à la haine » contre l'URSS. Il déplore qu'aucune des 27 études mentionnées dans cette publication ne porte sur la situation en URSS, et ne soit l'œuvre d'un savant soviétique, et il dénonce leur caractère anti-soviétique. Pour Jukov, la publication de cet ouvrage « va à l'encontre de la compréhension mutuelle et de la coopération internationale »[1]. Marshall s'excuse auprès du directeur général, reconnaissant avoir laissé passer, par négligence, plusieurs textes nettement anticommunistes : « je suis extrêmement désolé que ce problème se soit presenté et j'admets que cela est dû à une faute de ma part »[2]. Evans, dans sa réponse à Jukov, admet le caractère déséquilibré de cette bibliographie et reconnaît que « la commission nationale de l'URSS a de réelles raisons de se plaindre », et que certains textes sont antisoviétiques (*L'extermination des populations turco-tatares de l'URSS, L'Empire soviétique, Les Turcs de l'Asie centrale et le Stalinisme, La Politique du Kremlin sur les nationalités en Roumanie*)[3]. Afin d'apaiser l'URSS et de pallier à ce déséquilibre, un nouveau chapitre, consacré à l'URSS, est inclus dans l'ouvrage[4].

Ainsi, l'Unesco, malgré sa prudence, sa volonté d'équilibre et de pondération, et son souci d'éviter de blesser les susceptibilités, ne parvient pas à anticiper et à prévenir toutes les controverses. Elle s'efforce pourtant avec vigilance d'apporter des rectifications et des correctifs.

Si Benton juge que les publications sur les races se sont révélées inutiles et vaines[5], il convient d'être plus nuancé et d'estimer qu'elles ont eu un succès variable.

Des efforts pour toucher le grand public.

Le programme sur les races comporte aussi un certain nombre de conférences. Leurs répercussions sont variables et souvent décevantes. Ainsi, en avril 1952, Alfred Métraux et Pierre Coeytaux donnent une conférence à Grenoble, « dans un grand amphithéâtre presque vide ». Métraux y est choqué du racisme et des préjugés du public : « Il y a un monsieur qui croit que le métissage produit la tuberculose. Un autre dissimule mal son indignation de ce que les Nègres puissent accéder à la civilisation », écrit-il dans son journal. En 1954, il donne une conférence sur le racisme au *Brooklyn College* de New York : là, « les questions qui me sont posées sont pertinentes et parfois subtiles », estime-t-il[6]. Ces conférences apparaissent donc utiles étant donné la prégnance du racisme dans le public, comme le révèle son journal. En mai 1960, l'Unesco organise la « 12e Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme

[1] 3 A 31 : Race pamphlets. I : lt. de Georgi Jukov, président de la commission nationale russe, au DG, 1er oct. 1958.
[2] 3 A 31 Selected documents for the study of Race relations : lt. confid. de Marshall au DG, 14 oct. 1958.
[3] Corresp. 3 A 31 : Race pamphlets. part I : 27 oct. 1958, 3 p., réponse de Luther Evans à Jukov ; 51 EX/par 1.25.
[4] 3 A 31 Selected documents... : mémo de Marshall à J. Thomas, 31 déc. 1958.
[5] Article de William Benton, *Saturday Review*, intitulé « The Defenses of Peace : Progress Report on Unesco », 7 mars 1964, cité dans Congrès, Vol. 110, 88e congrès, 2e session, 7 janv.-3 oct. 1964 : 18 mars 1964, Senate, p. 5646-5649 : « Progress report on Unesco » : M Church.
[6] A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 4 avril 1952, 21 août 1952, 28 juill. 1954, 15 fév. 1955.

et la paix » à son siège. Cette manifestation voit la participation de personnalités comme André Maurois, Jean Rostand, Jean Sarrailh, Jean Cassou, Vincent Auriol, Pierre Mendès France, Etiemble, Wladimir Jankélévitch, Lévy-Bruhl, Jean Guéhenno[1]. L'année 1971 est, sur décision de l'ONU, « l'Année internationale pour la lutte contre le racisme et la discrimination raciale»[2]. Dans ce cadre, plusieurs conférences et manifestations à l'intention du grand public sont organisées. Ainsi, en mars 1971, l'Unesco organise un cycle de conférences sur « la question raciale et la pensée moderne ». Maheu invite Lévi Strauss, qu'il présente comme « un ami personnel de longue date qui est aussi un ami fidèle de l'Organisation », à faire un discours sur ce thème[3]. Cependant, le discours de Lévi-Strauss est très mal reçu car il ne correspond pas à ce que l'Unesco attendait de lui[4].

Le *Courrier de l'Unesco* soutient le programme sur les races[5]. Cependant, le prudence politique que se doit d'adopter l'Unesco ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre à son rédacteur en chef, Sandy Koffler, et bride ses initiatives. En 1954, il se fait réprimander durement par Evans pour avoir entrepris d'élaborer un numéro consacré à la victoire remportée par les Noirs aux Etats-Unis, ce qu'Evans juge politiquement trop risqué[6]. Ce numéro ne se fait donc pas. En revanche, en octobre 1960, le *Courrier de l'Unesco* publie un numéro spécial consacré au racisme[7]. Evoquant la discrimination raciale aux États-Unis et en Afrique du sud, ce numéro suscite la vive hostilité du Congrès et du département d'État américain[8].

L'Unesco s'efforce aussi de lutter contre le racisme au moyen de films. Cependant cette action ne semble pas avoir été très fructueuse. Ainsi, en 1969, les responsable des clubs Unesco français, analysant l'efficacité de ces films, aboutissent à un constat d'échec, et concluent : « ces films sont inutilisables pour des clubs, et même à déconseiller aux animateurs », étant trop austères et ennuyeux[9].

C'est d'autre part au moyen des manuels scolaires que l'Unesco s'efforce de contribuer à la lutte contre le racisme. En 1951, Lucien Febvre, chargé par l'Unesco de rédiger un texte pour servir de modèle à des manuels scolaires révisés, insiste sur le caractère mythique et erroné de l'idée de « race » et de « sang », et réfléchit à « l'étrange notion de pureté », l'« instinctive répugnance », l'« insurmontable répulsion des hommes pour le mélange »[10].

---

[1] 3 A 31 : Race pamphlets. I : *Droit et Liberté*, n°191, juin-juill. 1960 : « Eclatant succès de la 12e journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme, et pour la paix, à l'Unesco le 29 mai », p. 1-5.
[2] *Le Courrier de l'Unesco*, janv. 1971 : « Le XXe siècle devant la culture », p. 33.
[3] DG/699/2203, 22 mars 1971.
[4] Interview Cl. Lévi Strauss.
[5] *Le Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1953, consacré au thème : « Le racisme est pire qu'un crime, c'est une faute ».
[6] A. Métraux, *Journal*, *op. cit.*, 1er juin 1954, 2 juin 1954.
[7] *Le Courrier de l'Unesco*, oct. 1960.
[8] Congrès, Vol. 107, 87e congrès, 1e session, 3 janv-27 sept. 1961 : 25 juill. 1961, p. 13362-13363 : « Unesco's double standard », M. Dodd. En juillet 1961, au Congrès, M. Dodd se déclare « inquiet de la présentation pernicieusement partiale du sujet » par l'Unesco. Il estime que ce numéro « escorte complètement la ligne de propagande communiste, en ce qu'il accuse les Etats-Unis et les autres Etats libres de racisme et d'antisémitisme », sans mentionner du tout l'antisémitisme et la persécution des minorités nationales en URSS. Appuyé par le département d'etat, il adresse une protestation officielle à l'ONU et à l'Unesco (« worried by Unesco's perniciouslsy one-sided presentation of the subject » ; « completely paralleled the Communist propaganda line in the sense that it made the charge of racism and anti semitism against the US and other free countries »).
[9] Stage de Sèvres pour l'élaboration d'une brochure « Qu'est-ce que l'Unesco ? » destinée aux jeunes de 11 à 15 ans : par des gens des clubs Unesco : 29-30 nov. 1969, Commission 4 (M. Laliat) ; au sujet des films *Apartheid*, *Décolonisation*, *Aujourd'hui en Afrique*.
[10] Lucien Febvre et François Crouzet, « Origines internationales d'une civilisation, Eléments d'une histoire de France », 10 avril 1951, 32 p., p. 17-25 : chap. II : « dans le domaine de la race et du sang ».

Ces efforts se poursuivent et s'accentuent tout au long des années[1]. En 1968, un comité convoqué par l'Unesco recommande aux enseignants et aux auteurs de manuels scolaires d'être vigilants dans le vocabulaire employé pour qualifier les groupes ethniques, religieux ou autres, en particulier les peuples anciennement colonisés. Une quinzaine de mots sont considérés comme devant être bannis[2]. Cette recommandation est très mal reçue par une partie de la presse américaine et du Congrès[3]. Le représentant de la Louisiane accuse l'Unesco de « se poser en bureau de censure pour le contrôle mondial de la pensée », « dans une entreprise qui rappelle les techniques bolcheviques de lavage de cerveau »[4].

Une réception critique.

L'action de l'Unesco dans ce domaine suscite beaucoup d'oppositions et de critiques de la part de nombreux États membres, à la fois anglo-saxons, socialistes et du Tiers Monde. Pour les États-Unis, cette action est trop audacieuse, pour les États socialistes et ceux du Tiers monde elle est trop timide et inefficace[5]. Dans ce contexte la position de l'Unesco n'est pas aisée. Elle doit sans arrêt mesurer les risques qu'elle prend, bien réfléchir pour chacune de ses actions, s'efforcant de trouver un équilibre entre d'une part la nécessité d'être prudente sur le plan politique et de ménager les États membres, et d'autre part de s'efforcer réellement de contribuer à la lutte contre le racisme.

Si par rapport aux États-Unis et aux puissances coloniales que sont la France et le Royaume-Uni, l'Unesco décide de faire des concessions et d'éviter de dénoncer de front leur politique, ces États étant parmi les plus puissants dans l'organisation, en revanche pour l'Afrique du sud, l'Unesco a choisi de dénoncer sa politique de discrimination raciale, courant le risque que cet État proteste et se retire de l'organisation, ce qu'il n'a pas manqué de faire. Le régime d'Afrique du sud est dénoncé par plusieurs délégations dès les deux premières conférences générales, notamment par l'Inde ; la délégation d'Afrique du sud y défend le bien fondé du régime d'apartheid, affirmant que c'est « un régime juridique indigène très efficace et très souple à la fois », et faisant valoir le « succès » obtenu par cette politique pour « édifier

---

[1] Est publié *L'éducateur devant le racisme*, Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux, Paris, Unesco, Nathan, 1965, 108 p.

[2] « Tribe, native, savage, primitive, jungle, pagan, kaffir, bushman, backward, underdeveloped, uncivilized, vernacular, Negro, colored, race. » (cité dans : Congrès, Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv-23 déc. 1969 : 23 janv. 1969, extensions of remarks, House of representatives, « Censorship of free speech. Unesco » par John R. Rarick (Louisiane), p. 1721-1722).

[3] Congrès, Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv-23 déc. 1969 : 23 janv. 1969, extensions of remarks, House of representatives, « Censorship of free speech. Unesco » par John R. Rarick (Louisiane), p. 1721-1722 ; *Christian Science Monitor*, 18 janv. 1969, « Unesco denounces 'slurs' in language ».

[4] « Se faisant la voix de quelques Etats tribaux et de quelques groupes de conscience minoritaires, l'Unesco va prostituer l'éducation, en entreprenant un autodafé et en remaniant le langage » (« Unesco has now set itself up as a censorship bureau for world thought control ». « As the voice for a few tribal states and minority conscious groups they would prostituteéducation - undertake a book-burning episode by rewriting language and speech - reminiscent of the Bolshevik brainwashing techniques. » « this prejudicial undertaking ») Congrès, Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv-23 déc. 1969 : 23 janv. 1969, extensions of remarks, House of representatives, « Censorship of free speech. Unesco » par John R. Rarick, p. 1721-1722.

[5] Journal Métraux, *op. cit.*, 25 mai 1953 : à la réunion de l'Ecosoc en mai 1953, les représentants de l'URSS, de la Pologne et de l'Ukraine critiquent le programme de l'Unesco sur les races ; Congrès : Vol. 104, 85e congrès, 2e session, 7 janv-24 août 1958 : remarks in House : Unesco, racial studies, 18991; A. Métraux, Journal, *op. cit.*, 8 avril 1953 ; 13 avril 1953, 15 juin 1954, 2 juin 1954 : « Mon programme sur les races est serieusement menacé » ; 26 juill. 1955 : *La Nouvelle Critique* attaque les brochures de l'Unesco sur les races, ce qui provoque la colère d'Aimé Césaire ; RFA, B 91, 16 : 24 fév. 1956 : ambassade de RFA, 14 fév. 1956, rapport de K. Pfauter, sur les sessions de la commission nationale indienne ; *Hindustan Times*, 7 fév. 1956 : « Glaring Gap in UN Practice and profession. Azad's criticism in Unesco body » ; discours de M. Azad, 6 fév. 1956 ; *Times of India*, p. 1, 7 fév. 1956 : « Unesco urged to help backward areas. Mr.Azad's address to Indian Commission »; « Fund for publication of works of art. Maulana Azad's appeal »; 14C/71, 7 oct. 1966, 5 p., p. 4-5.

une culture indigène »[1]. À partir de 1954, sur les instructions de la commission des Nations Unies pour l'étude de la situation raciale dans l'union sud-africaine, l'Unesco engage des études sur l'apartheid[2]. Le 5 avril 1955, l'Afrique du sud annonce sa décision de se retirer de l'Unesco, estimant que ses publications sur la race interfèrent de manière inacceptable avec la juridiction sud-africaine, contrairement à ce que prévoit son acte constitutif (art.1 par.3). Le conseil exécutif demande à cet État de reconsidérer sa décision[3] ; en vain. Le départ de l'Afrique du sud divise les membres du conseil exécutif. Pour certains, tel Laugier, ce départ est regrettable[4]. Delavenay observe que le retrait de l'Afrique du sud « n'a été hélas, ni le premier, ni le dernier exemple de pressions politiques visant à restreindre la liberté d'expression d'une institution internationale pourtant vouée à agir surtout par l'écrit »[5]. Le 6 avril 1955, Métraux note dans son journal : « L'Afrique du sud quitte l'Unesco à cause de mes publications. Je suis un peu inquiet de la réaction d'Evans ». En juin 1955, il reçoit de Maheu « des avertissements d'avoir à être prudent »[6]. Le retrait de l'Afrique du sud devient effectif en 1956. Dès lors, l'Unesco poursuit sa dénonciation de l'apartheid. Notamment en 1967, elle réalise et publie, sur l'impulsion de la commission des Nations Unies pour l'étude de la situation raciale dans l'Union sud-africaine, un « rapport sur les effets de la politique d'apartheid sur l'éducation, la science, la culture et l'information en Afrique du sud »[7], qui reçoit des échos très importants dans la presse internationale[8]. En outre la version de 1967 de la déclaration sur la race prend en compte le problème de l'apartheid[9]. En 1974, l'ONU et l'Unesco produisent un film sur l'apartheid en Namibie[10].

L'Unesco, en entreprenant ce programme, semble s'être heurtée à plusieurs contradictions. Sur le plan politique d'abord : à quoi bon entreprendre un programme de lutte contre le racisme, domaine qui a de fortes implications politiques, si l'Unesco n'est pas prête à l'assumer, pour cause de neutralité politique, c'est-à-dire si elle n'est pas prête à dénoncer ouvertement la discrimination raciale et le colonialisme? Certes il ne s'agit pas de timidité de la part des fonctionnaires de l'Unesco, mais c'est plutôt que l'Unesco ne pouvait pas dénoncer ouvertement la dicrimination raciale et le colonialisme, sous peine de s'attirer la condamnation de plusieurs États membres importants et donc leur sanction (retrait du budget). Elle était forcée d'avancer à pas mesurés, avec prudence, dans cette tâche très délicate et souvent frustrante. Étant donné les pressions politiques, ce n'est que de manière prudente,

---

[1] S. Bourreau, *op. cit.*, p. 78-79 ; journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 7e séance plénière, 11 nov. 1947, p. 102-103 ; A.A. Roberts, Afrique du sud.

[2] 323.12 (68.01) A 02 UN : résolution V, adoptée par la commission des Nations Unies pour l'étude de la situation raciale dans l'union sud-africaine, le 25 fév. 1954, conformément à la résol. 721 (VIII) de l'assemblée générale. Le conseil exécutif de l'Unesco de mars 1957 discute cela longuement. (47 EX/7 et 47 EX/13) Cf. aussi G. Archibald, *op. cit.*, p. 266-267 ; X 07 A 120/197 UNSA : Propositions de la commission nationale de l'URSS sur le programme et budget 1967-68, 18 p., 31 mai 1965, p. 11 ; cf. Hanna Saba, article dans *AFDI* 1960, p. 647 ; cité par K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 520.

[3] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 79.

[4] Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier…*, *op. cit.*, p. 308. 1957, 47 EX/SR 12.

[5] Emile Delavenay, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 367.

[6] Journal Métraux, *op. cit.*, 6 avril 1955, 9 juin 1955.

[7] DG/67/4, 12 juill. 1967, p. 5.

[8] RP, 6 fév. 1967 : articles sur le rapport sur l'apartheid dans *New York Times* (19 janv. 1967), *Christian Science Monitor* (2 janv. 1967), les journaux anglais *Guardian* (19 janv. 1967), *Times* et *Times Educational Supplement* (19 janv. 1967), *Le Monde* (21 janv. 1967), *Le Journal de Genève* (20 janv. 1967) ; RP, 31 mars 1967 : *New York Times*, *Christian Science Monitor*, *Jeune Afrique*, *Le Monde diplomatique* (février 1967)… ; *L'apartheid : ses effets sur l'éducation, la science, la culture et l'information*, Paris, Unesco, 1968, 210 p.

[9] DG/67/4, 12 juill. 1967, p. 5.

[10] Film n° 1522, 1974.

détournée, que l'Unesco peut s'exprimer, dosant à chaque fois les risques encourus, bien soupesés. Les résultats ont forcément été limités. Est-ce à dire qu'une telle démarche est vouée d'avance à l'échec puisque l'Unesco n'a pas les moyens d'assumer l'expression d'opinions avancées ? Faut-il conclure qu'une organisation intergouvernementale, étant dépendante des pressions politiques, n'est pas en mesure de dénoncer le racisme et les atteintes aux droits de l'homme, puisqu'elle est tributaire des États ? Faut-il conclure que des publications sur la question du racisme auraient été plus efficaces si elles avaient été publiées par un éditeur privé, moins soumis que l'Unesco à des tensions politiques ? Certes le fait qu'elles aient été publiées par l'Unesco a conféré à leur élaboration beaucoup de lourdeur et de complexité et à leur contenu une modération qui peut paraître excessive, mais un éditeur privé aurait aussi été soumis à des pressions (politiques, idéologiques, économiques), et ses publications n'auraient pas obtenu une diffusion internationale comme celles de l'Unesco.

Sur le plan scientifique, il semble y avoir une contradiction dans la démarche de l'Unesco, dans le fait qu'elle entreprend une démonstration scientifique de l'inanité du racisme, alors qu'en réalité il y a alors peu d'éléments scientifiques dans ce domaine. Ainsi, une telle démonstration scientifique paraît par avance vouée à l'échec ; c'est pour cela que la déclaration de 1949, rédigée par Ashley Montagu, a suscité tant de critiques, et qu'elle a été tant de fois révisée. L'Unesco, ayant pris conscience de cette contradiction, a alors développé des études sur le racisme selon différentes autres approches, (psychologique, culturelle, juridique, etc.). Parmi ces études, certaines ont été intéressantes et de valeur.

Alfred Métraux, qui a supervisé et dirigé le programme sur les races, a effectué une tâche très lourde et difficile. Comme l'observe André-Marcel d'Ans, « avec le recul du temps, on imagine mal les réticences et les obstacles qui furent opposés à ces réalisations, et la somme de conviction, d'efforts et de diplomatie que Métraux dut déployer pour qu'elles voient le jour »[1]. Il effectue un énorme travail, choisissant les auteurs, les orientant sur le contenu de leur texte, vérifiant les épreuves, corrigeant les nombreuses erreurs, veillant aux délais, et affrontant les problèmes conceptuels, administratifs, financiers, et surtout, politiques[2]. Il reçoit d'ailleurs en juin 1955 les éloges de ses supérieurs[3]. Certains aspects ont sans doute montré des insuffisances ou une mauvaise organisation, comme le choix des auteurs (souvent des personnes insuffisamment qualifiées) et la diffusion des publications ainsi que l'action de promotion auprès du grand public. Un défaut important a été le manque de qualification de plusieurs des auteurs des publications, et des membres du comité ayant élaboré la première déclaration. Leur choix s'explique notamment par le refus de personnes plus qualifiées et par les délais pressants. L'échec de l'Unesco à trouver des personnalités renommées qui acceptent de participer à cette série, et ce malgré le fait que ces travaux soient payés, semble démontrer un manque de prestige de l'Unesco dans les milieux intellectuels.

De même, si le contenu de plusieurs ouvrages apparaît décevant, il faut observer que cela a aussi été une déception pour l'Unesco, et que l'Unesco, après avoir engagé un auteur pour rédiger une publication, pouvait difficilement la refuser ensuite ; elle pouvait seulement (ce qu'elle a fait en bien des cas) l'engager à faire des remaniements dans tel ou tel sens.

---

[1] Ce récit résumé vient de A.M. d'Ans, *Itinéraires I, op. cit.*, p. 341-342.
[2] 3 A 31 Race question in modern science : lettres de A. Métraux, février-décembre 1951 ; 3 A 31 : Race pamphlets. I : lt. Métraux à Thales de Azevedo, 12 août 1954.
[3] A. Métraux, *Journal, op. cit.*, 9 juin 1955.

Les publications sur les races, et, encore plus, la déclaration sur les races, ont été un casse-tête pour l'Unesco étant donné les désaccords entre les personnes qui ont participé à leur élaboration. Pour certains, la « race », pour désigner des groupes humains, correspond à une réalité, pour d'autres elle n'est qu'un mythe. Ces désaccords sont en partie liés à un clivage entre conceptions anglo-saxonnes (où le terme de « race » est d'usage courant) et conceptions françaises (où il est prohibé) ; et à un clivage entre sociologues et anthropologues. Quelques-unes des publications sur les races ont exprimé des idées proches du racisme (de même que les écrits de J. Huxley) ; cela n'est, en fait, pas absolument spécifique à l'Unesco ; comme l'observe Pierre-André Taguieff, le racisme se manifeste de plus en plus, au fil de la seconde moitié du XXe siècle, de manière camouflée, implicite, ambiguë. « Son repérage et son identification supposent un travail de décryptage et un examen critique. Car il est une formation de compromis entre des pulsions d'hostilité et le respect de la norme antiraciste, intériorisée par l'effet de l'éducation »[1].

De plus, il y a des divergences sur les moyens d'éradiquer le racisme : peut-on le faire au moyen d'une explication rationnelle, scientifique ? Ou est-ce inutile, le racisme étant un préjugé intuitif ? Cette question a remis en cause un programme fondé sur l'argumentation écrite pour vaincre le racisme. La lutte pratique contre les situations de discrimination, par des moyens judiciaires, n'est-elle pas le seul moyen efficace ? Peu à peu, cela a conduit l'Unesco sous l'impulsion de l'ONU, à réorienter son action vers une action dirigée plutôt vers la dénonciation de la discrimination (avec l'adoption de la convention sur la discrimination dans l'éducation, en 1960).

Malgré toutes ses insuffisances, le programme de l'Unesco sur les races semble avoir eu un certain impact sur l'opinion publique et exercé malgré tout une certaine pression morale sur les gouvernements, comme sur celui d'Afrique du sud, qui a été amené à se retirer de l'Unesco, et sur celui des Etats-Unis, qui a nommé, en 1961, sur l'initiative du président Kennedy, un Noir américain, John Howard Morrow, comme représentant permanent auprès de l'Unesco[2], en quelque sorte comme pour compenser l'attitude hostile dont il avait fait preuve dans les années 1950 à l'égard du programme sur les races. Sans le juger très réussi comme le font plusieurs anciens fonctionnaires de l'Unesco[3] , il semble plus juste de le juger moyennement réussi, et il paraît plus intéressant, plutôt que de le juger, d'observer et d'expliquer ses insuffisances et ses difficultés. Ce programme est intéressant car très révélateur des obstacles et des dilemmes qui se sont posés à l'Unesco.

Ses insuffisances sont dans une certaine mesure inhérentes à l'Unesco : en effet, l'action entreprise passe presque uniquement par le discours, puisque l'Unesco n'a pas les moyens d'engager une action concrète et d'imposer des sanctions juridiques. Par conséquent, son impact est forcément diffus et difficile à mesurer. À cela s'ajoute le problème politique, qui, à tout moment, ramène l'Unesco à sa contradiction interne : l'Unesco est une organisation apolitique, mais pour mener à bien sa mission, elle doit forcément affronter des réalités politiques. Or, elle est gênée car elle subit la pression politique de ses États membres. Elle est prise entre la volonté de dénonciation du racisme, et un discours « politiquement correct ».

---

[1] P.-A Taguieff, *op. cit.*, p. 44-51, 107-108. Le racisme se caractériserait désormais par un « retournement des valeurs du relativisme culturel : déplacement de la « race » vers la « culture » et affirmation de l'incommensurabilité radicale des cultures ».
[2] G. Archibald, *op. cit.*, p. 286.
[3] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 25 ; article d'O. Klineberg de 1956 (art cit).

Ainsi elle s'est généralement limitée à combattre le racisme en tant qu'idée, sur le plan scientifique, philosophique, psychologique, et non pas concret.

L'Unesco s'est efforcée de ne pas se limiter à l'analyse du problème du racisme dans l'abstrait, et d'analyser aussi des situations concrètes ; pour contourner les problèmes politiques, elle s'est efforcée souvent de privilégier l'étude des situations « positives », et, concernant les situations négatives, de n'étudier que des situations passées. L'accent mis sur les situations jugées positives a souvent entraîné une vision faussée, exagérément optimiste de la situation. En outre, ces études ont souvent donné lieu à des affirmations rétrogrades, comme les brochures sur les différentes religions, qui font chacune leur propre apologie.

L'Unesco a à plusieurs reprises, par négligence, manqué de vigilance à l'égard de textes politiquement tendancieux (comme la brochure *L'égalité des droits entre races et nationalités en URSS*, antiaméricaine, et *Selected Documentation for the Study of Race Relations*, nettement antisoviétique). Dans d'autres cas, elle a fait preuve, sous la pression du gouvernement américain, d'une timidité politique qui peut paraître excessive, et qui s'explique par la volonté de ne pas heurter le principal bailleur de fonds de l'Unesco.

Un problème important de ce programme sur les races est aussi celui de la responsabilité de l'Unesco par rapport aux textes de ses publications ; le flou à ce sujet l'amène à hésiter entre d'un côté donner toute liberté d'écriture aux auteurs en dégageant sa responsabilité, et d'un autre se considérer responsable des textes, donc exercer son influence et sa censure sur leur contenu. Les retards et la lourdeur administrative dans l'élaboration de ce programme ont aussi nui à sa réussite.

L'impact de cette action sur le public est difficile à mesurer : même si les chiffres de vente des publications sont faibles, néanmoins les publications et la déclaration semblent avoir touché beaucoup de monde, puisque de très nombreux exemplaires ont été diffusés gratuitement. Cependant, le statut intermédiaire des ouvrages, trop austères pour le grand public, et trop peu approfondis pour les spécialistes, a nui à leur succès. Toutefois, tous les efforts réalisés par l'Unesco, qui se sont conjugués (films, conférences, émissions de radio, expositions, brochures…) ont quand même, dans leur totalité, constitué une propagande antiraciste d'un certain impact dans le public.

La tâche était difficile étant donné l'existence de contradictions inhérentes : comment participer à la lutte contre le racisme si, par prudence politique, on ne peut pas se permettre de dénoncer les situations de racisme ? Comment prouver scientifiquement l'inanité du racisme si, en réalité, les données scientifiques pour le faire ne sont pas assez assurées ?

L'Unesco, en abandonnant peu à peu dans les années suivantes l'objectif d'éradiquer le racisme par l'éducation, par des arguments rationnels et en se dirigeant plutôt vers l'action normative, aurait suivi l'évolution générale des milieux antiracistes, caractérisée selon Taguieff par un « pessimisme » croissant[1].

Eliminer les tensions entre les races ne constitue en fait que l'une des facettes de l'effort global de l'Unesco pour favoriser le respect réciproque entre les hommes. C'est celle qu'elle a mise en œuvre avec le plus d'intensité. Il s'agit à présent de se pencher sur les autres

[1] P.-A. Taguieff, *op. cit.*, p. 78-83. « Il y a pessimisme en ce que le racisme est attribué à la nature humaine, ou en ce que les attitudes [...] racistes sont identifiées comme des tendances ou des dispositions premières de l'espèce humaine ». Pour Albert Memmi, « c'est le racisme qui est naturel et l'antiracisme qui ne l'est pas : ce dernier ne peut être qu'une conquête, fruit d'une lutte longue et difficile, et toujours menacée ».

facettes des efforts de l'Unesco pour réduire les tensions entre groupes humains, à commencer par ceux pour réduire les tensions entre hommes et femmes.

6.2.2. Réduire les tensions entre hommes et femmes.

Dès ses premières années, l'Unesco se préoccupe activement des droits des femmes et développe des réflexions novatrices dans ce domaine, à l'encontre de l'opinion traditionnelle alors encore très répandue dans beaucoup de pays. Ainsi, en novembre 1948, le *Courrier de l'Unesco* donne la parole à une femme indienne, qui affirme que « les femmes sont les principales dépositaires […] de la compréhension spirituelle », et qui insiste sur l'importance de « la place de la femme à l'Unesco »[1]. En décembre 1949, l'Unesco organise une conférence visant à réfléchir aux obstacles à l'accès des femmes à l'éducation. Torres Bodet y insiste sur « l'importance vraiment primordiale de l'éducation des femmes », qui constitue, dit-il, « un des problèmes fondamentaux de notre époque »[2]. Ces réflexions de l'Unesco sur le droit des femmes se développent en collaboration avec la fédération internationale des femmes diplômées des universités, à l'assemblée de laquelle Torres Bodet participe en 1950 avec enthousiasme[3], ainsi qu'en collaboration avec le BIE[4]. Dans les années 1950, l'Unesco oriente notamment ses réflexions sur la formation civique des femmes et sur leur participation à la vie politique[5]. La volonté de dénoncer la position d'infériorité dans laquelle ont été longtemps cantonnées les femmes va parfois jusqu'à l'extrême, puisque par exemple en 1956 dans le *Courrier de l'Unesco*, Ashley Montagu (le rédacteur de la première déclaration sur les races), affirme que les femmes sont supérieures aux hommes[6]. C'est aussi en admettant des femmes en son sein que l'Unesco s'efforce de promouvoir la condition des femmes. Ainsi, plusieurs femmes participent à la rédaction de l'*Histoire de l'Humanité*[7] ; une femme, Alva Myrdal, devient en 1950 directrice de département au secrétariat ; une femme, la princesse Souvanna Phouma, femme du premier ministre du Laos, devient en 1957 la première chef de délégation à la conférence générale (délégation du Laos) [8]. Mais après le départ d'Alva Myrdal, il n'y a plus de femme à un poste de direction au secrétariat, comme le déplore Maheu en 1965[9].

---

[1] *Le Courrier de l'Unesco*, nov. 1948, p. 7 : « Voix de l'Inde. La place de la femme à l'Unesco », par Rajkumari Amrit Kaur ; cet article est reproduit du *Behar Herald*, de Patna, Inde.
[2] DG/50, 5 déc. 1949. p. 2.
[3] J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit*., p. 138-139.
[4] En 1952, la 15e conférence internationale de l'instruction publique se consacre au thème de l'éducation des femmes (J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit*., p. 325).
[5] A. Métraux, *Journal, op. cit*., 22 mars 1955 ; *Le Courrier de l'Unesco*, nov. 1955 : numéro consacré à : « La femme est-elle un être inférieur ? » ; sous-titre : « Son rôle dans la politique, l'éducation, le travail, la famille. Antiféminisme et complexe d'infériorité » ; J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit*., p. 325. Ex : Maurice Duverger, *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, Unesco, 1955, 240 p. Hélène Sourgen, *L'éducation civique des femmes, quelques suggestions pratiques*, Paris, Unesco, 1954, 110 p. *L'éducation civique et sociale de la jeune fille d'aujourd'hui*, rapport de la réunion d'experts, Gauting, 13-18 oct. 1958, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1959, 51 p. ; réunion de l'Unesco sur la participation des femmes à la vie politique (22-24 oct. 1952) (ONU, RAG 2 /76, box 10 : lt. A.D. Greenwood à Gerald Wen, 9 oct. 1952.) K. Mofadel Khamsi souligne l'importance de cette action ; selon elle, l'Unesco serait avec l'OIT l'agence spécialisée qui a le plus œuvré pour la promotion des droits de la femme (Khamissa Mofadel Khamsi, *op. cit*., p. 514.)
[6] A. Montagu, « Are women the inferior sex ? », *Le Courrier de l'Unesco*, janv. 1956, p. 12.
[7] Jacquetta Hawkes, Gabriella Mistral, Caroline Ware ; SCHM 10 : lt. de L. van Hissenhoven à Birgit Key-Aberg, secrétaire de l'Alliance internationale des femmes, 16 juill. 1952.
[8] EU, box 1562 : lt. de J. Graham Parsons, ambassade américaine à Vientiane, au département d'état, 14 nov. 1957.
[9] DG/Messsages, 26 juill. 1965 : discours de Maheu, « L'Unesco et la promotion de la femme », p. 3-4.

Cette action se développe de plus en plus dans les années 1960[1]. À la table ronde sur les droits de l'homme organisée par l'Unesco à Oxford en 1965, une attention particulière est accordée aux droits des femmes[2]. Cette même année, Maheu affirme son intention de faire participer l'Unesco beaucoup plus activement à la promotion de la femme[3]. Il contribue activement à l'exécution à partir de 1967 du premier programme d'action interdisciplinaire et intersectoriel en faveur des femmes, commun à tout le système des Nations Unies[4]. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'Unesco intensifie son action pour les femmes, notamment au moyen du programme décennal de promotion de la femme, qui prévoit la participation de tous les secteurs de l'Unesco[5], et par de nombreux articles dans les différentes revues de l'Unesco[6].

Ces efforts accrus menés à partir des années 1960 se traduisent surtout dans le domaine de l'éducation des femmes, dans le cadre de la division de l'égalité d'accès à l'éducation, en coopération avec la commission de la condition de la femme des Nations Unies[7]. Ils sont

---

[1] Paul-Henry Chombart de Lauwe, éd., *Image de la femme dans la société*, Paris, éditions ouvrières, 1964, 280 p. ; textes présentés dans la *Revue internationale des sciences sociales*, 1962, vol. XIV, n°1 ; A. Inan, *L'émancipation de la femme turque*, Paris, Unesco, 1962, 70 p. ; T. Koyama, *La condition sociale des Japonaises et son évolution*, Paris, Unesco, 1961, 157 p. ; FR, Nantes, carton 94 : table ronde sur les droits de l'homme, Oxford, nov. 1965 : « Influence des facteurs socio-économiques sur les droits de la femme », par Amanda Labarca (SS/HR/13, 22 oct. 1965, 17 p.). À la fin des années 1960, dans le cadre de l'UNRWA, l'Unesco met l'accent sur la formaiton des filles et des femmes (Film n° 61, *The Flowers of Ramallah*, 1968, sur l'éducation de jeunes réfugiées palestiniennes dans un centre de formation en Jordanie). En 1968, l'Unesco réalise le film *Être une femme*, pour promouvoir la condition de la femme en Afrique (Film n°277) ; Barbara Ward, *Women in the new Asia*, Paris, Unesco, 1963.

[2] FR, Nantes, carton 94 : SS/42, 22 avril 1966 : rapport final de la table ronde sur les droits de l'homme, Oxford, nov. 1965, 10 p., p. 4.

[3] DG/Messsages, 26 juill. 1965 : « L'Unesco et la promotion de la femme », p. 3-4.

[4] Biogr. Maheu : article de S. Tanguiane, « L'Unesco procède d'un dessein humaniste », 25 août 2000, 7 p., p. 4.

[5] K. Mofadel Khamsi, op. cit., p. 557-558 : projet lancé dans le cadre du programme unifié à long terme, entrepris par l'ONU et la Commission de la condition de la femme (14 C/5). Ce projet prévoit que tous les moyens d'action de l'Unesco doivent être mis en œuvre dans le cadre d'une approche globale : recherches, études, élaboration de politiques générales, conférences et réunions, insistance sur l'égalité des femmes dans les institutions nationales et régionales, projets expérimentausx, aide aux Etats membres, assistance à certaines ONG, bourses d'études spéciales réservées aux femmes, information du grand public, etc. Cf. aussi : Rapport de M. Gordon H. Scherer, membre américain du conseil exécutif, « Contribution de l'Unesco à l'amélioration de la condition féminine » (97 EX/SP/RAP/1 Prov., Paris, 11 avril 1975, cité par K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 565).

[6] *Impact*, vol. XX, n°1, janv.-mars 1970 : numéro intitulé « La femme à l'époque de la science et de la technique » : « Les femmes dans l'espace » par Valentina Téréchkova-Nikolaieva ; « L'intellect féminin et les exigences de la science » par Eleanor E. Maccoby ; « Origines biologiqes possiles de la discriminatin sexuelle » par Lionel Tiger ; « Les femmes et la science : souvenirs et réflexions », par Kathleen Lonsdale ; « La femme et les professions : I) l'émanicpation des femmes dans l'impasse », par Maria Markus ; « La femme et les professions : II) Attitudes sociales et carrières féminines », par Rita Auvinen ; « La femme et les professions : III) Les effets de l'évolution technique », par Madeleine Guibert ; « Les femmes et la technique dans les pays en voie de développement », par Barbara E. Ward ; *Impact*, vol. XXI, n°1, janv.-mars 1971, numéro consacré au thème : « Le sexe fort assiégé », avec des articles tels que « Les méfaits du règne masculin », par Wima Scott Heide, p. 63-73, « L'homme est-il le sexe faible ? », par Marianne Rasmuson, p. 49-63, « Le macho américain : mythe et mystique », par José B. Adolph, p. 95-105.

[7] Ex. : conférence des ministres et directeurs de l'éducation des pays de l'Afrique tropicale, Addis-Abéba, février 1960 (11 C PRG/1, 12 août 1960, 42 p.) ; E. Gagné, *op. cit.*, p. 76 : à la demande de la Commission de la Condition de la Femme du Conseil économique et social, la 14e session de l'assemblée générale des Nations Unies met cette question à l'ordre du jour et fait appel au concours des Etats membres. 49 Etats envoient leurs rapports à la demande de l'Unesco ; en mai-juin 1960, l'Unesco organise une réunion d'experts sur l'accès des filles à l'éducation scolare en Afrique tropicale, à Cotonou (11 C PRG/1, 12 août 1960, 42 p.) ; en avril 1960, l'Unesco organise un stage d'études sur l'enseignement professionnel en Afrique tropicale à Accra (ED/Africa/2, 15 janv. 1960) ; *Lien-Link* n°85 : « Paris, avril 1968 », par Jacques L. Boisson ; en 1964, l'Unesco organise une réunion d'experts sur l'accès des jeunes filles à l'enseignement scolaire dans les pays arabes (ED/FAR/3, 25 fév. 1964) ; Jacqueline Chabaud, *Education et promotion de la femme*, Paris, Unesco, 1970, 157 p. *Année internationale de l'éducation. Bourses d'études et cours destinés aux femmes*, Paris, Unesco, 1969, 62 p. ; *Alphabétisation : une expérience sociale ; compte rendu d'un séminaire sur le rôle de l'alphabétisation des femmes et des jeunes filles, Téhéran, 14-26 mai 1966*, Paris, Unesco, 1966, 39 p. ; ED/182, août 1961, 81 p. ; ED/195, 1962, 35 p. ; en 1968, l'Unesco réalise une étude comparée sur l'accès des jeunes filles et femmes à l'enseignement technique et professionnel, à partir de réponses à un questionnaire aux Etats (Rapport du DG sur 1968, p. 28-29) ; le premier projet financé par des Fonds en dépôt, lancé en automne 1963, est un projet d'éducation des femmes africaines, proposé et financé par le gouvernement suédois (12 C/ Rés., 12 C/9.2.V, p. 89 ; 66 EX/Dec.4.2.7, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 305) ; *Colloque sur les femmes africaines et l'éducation*

encouragés par plusieurs États[1]. À partir de 1960, l'accent est de plus en plus mis, dans la *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, sur l'éducation des femmes[2]. Ainsi, en 1964, l'Unesco réalise une enquête sur l'accès des femmes à l'éducation dans les zones rurales des pays en voie de développement, soulignant l'importante résistance des mentalités traditionnelles dans ces zones face à l'idée de l'éducation des femmes[3]. En 1967, l'Unesco lance un « projet expérimental pour l'égalité d'accès des femmes à l'éducation » en Haute-Volta, sur la demande de ce gouvernement, projet décennal, portant sur trois zones différentes situées dans des régions inégalement développées sur le plan économique (Kengoussi, Banfora et Pô), et consistant à alphabétiser les jeunes filles d'abord en langue locale puis en français, autour de thèmes liés à leurs préoccupations ; cependant le projet est lent à obtenir des résultats ; c'est seulement à partir de 1974 qu'il entre dans sa phase opérationnelle, avec la création de classes d'alphabétisation, de maternités villageoises, de garderies d'enfants, de stages de formation de monitrices et animatrices de villages et d'accoucheuses ; une campagne d'écoute radiophonique est lancée ; une enquête sociologique est également entreprise à partir de 1970[4]. En 1968, l'Unesco lance un « projet expérimental sur l'accès des jeunes filles à l'enseignement et aux carrières scientifiques et techniques », au Chili, de six ans ; dans ce cadre, l'Unesco s'efforce de transformer des écoles « techniques féminines » en écoles mixtes comportant un nombre plus élevé de formations techniques modernes adaptées aux besoins du pays. En 1974, l'Unesco estime que « les résultats obtenus sont très encourageants » pour ce projet[5]. En 1970, l'Unesco entreprend avec l'aide du PNUD un Projet expérimental au Népal, pour six ans ; il porte sur la scolarisation des filles dans l'enseignement primaire et sur la formation des institutrices dans le cadre du développement rural. L'objectif est d'accroître les effectifs scolaires féminins par le biais de la formation d'institutrices pour les zones rurales, ainsi que par des contacts fréquents avec les parents pour les persuader d'envoyer leurs filles à l'école. Début 1974, les activités sont ralenties à cause du retard survenu dans le recrutement du nouvel expert. L'évaluation effectuée en 1973-74 conclut que le projet a entraîné des résultats positifs en ce qui concerne le développement de la scolarisation des jeunes filles et les changements d'attitude des parents[6]. L'Unesco envoie des experts dans les pays en voie de développement pour organiser des cours pour les femmes, et donne des bourses d'études à des femmes du Tiers Monde[7]. La consultation des

---

des adultes, tenu à Dakar, 20-30 nov. 1962, Unesco, Dakar, 1963, 39 p. ; à Bangkok (Thaïlande) en 1962, l'Unesco organise une conférencee de femmes africaines spécialistes de la question de l'accès des femmes à l'éducation (*Accès des jeunes filles et des femmes à l'éducation dans les zones rurales. Etude comparée*, Unesco, Paris, 1964, 62 p., préface).

[1] RFA, B30, Band 544 : 1964-70 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et budget pour 1969-70, chap. 1 ; RU, OD 24/60 : rapport de L.C.J. Martin, délégué permanent du Royaume-Uni à l'Unesco, au DG, 22 déc. 1967.

[2] Ex. : *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, Vol. XII, 1960, n°4, p. 217-220 : « L'éducation des grands-mères », par Peter du Sautoy ; vol. XIII, 1961, n°4, « L'enseignement rural féminin au Sénégal », par Marie Gueye. Vol. XIV, 1962, n°3 : entièrement consacré à la femme : « L'éducation des femmes en Yougoslavie », par Marija Kos ; « L'éducation des femmes en Tunisie », par Rauni Turkia ; « La condition féminine et l'éducation », par Nicole Lefort des Ylouses ; « La préparation des femmes au service social en Italie méridionale », par Angela Zucconi ; « La femme dans le nouveau milieu social à Cuba », par Hilda Perera.

[3] *Accès des jeunes filles et des femmes à l'éducation dans les zones rurales*, op. cit., p. 42-43.

[4] Rapport du directeur général sur 1968, p. 28-29 ; 371.042 (662.5) A 67 AMS+TA 136 ED/I : doc. UPV/78/001 ; 14C/résol. 1.322.2 ; rapport du directeur général sur 1971, p. 42-43 ; rapport du directeur général sur 1974, p. 20-25.

[5] Rapport du directeur général sur 1968, p. 28-29 ; rapport du directeur général sur 1971, p. 42-43 ; rapport du directeur général sur 1974, p. 20-25.

[6] Rapport du directeur général sur 1971, p. 42-43 ; rapport du directeur général sur 1974, p. 20-25.

[7] Rapport du directeur général sur 1968, p. 28-29.

rapports de mission des experts sur ces différentes projets serait intéressante ; il n'est cependant pas facile d'avoir accès à ces rapports, étant donné leur absence de catalogage clair.

L'Unesco lance aussi, surtout à partir du début des années 1970, beaucoup d'études et réflexions. Elle organise de nombreuses enquêtes et études de cas sur la situation éducative des femmes dans divers pays[1].

Si, pendant toute la période, l'Unesco n'a pas mis en place d'instrument normatif spécifique dans le domaine des droits de la femme, en revanche, elle s'est efforcée, surtout à partir du début des années 1970, de donner aux femmes une place importante dans les instruments normatifs qu'elle promulgue ; ainsi, la « Recommandation révisée sur l'enseignement technique et professionnel », adoptée par la conférence générale de 1974, promulgue des dispositions en faveur de la promotion de l'égalité des chances des jeunes filles et des femmes dans cet enseignement ; en 1976, la recommandation sur le développement de l'éducation des adultes contient elle aussi des dispositions visant à favoriser l'accès des femmes à l'éducation. Pourtant, selon Kamissa Mofadel Khamsi, toutes ces dispositions normatives adoptées par l'Unesco ont été inefficaces[2].

L'Unesco participe aussi à des activités promotionnelles sur l'éducation des femmes, au moyen de publications, ateliers, films, voyages, réunions, actions de promotion en coopération avec les ONG, et notamment en 1975 par l'année internationale de la femme, décidée par l'ONU[3]. En 1974, l'Unesco crée en son sein à cet effet un Comité consultatif, composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, et organise une réunion d'experts pour étudier les trois thèmes de l'Année de la femme : promotion de l'égalité des femmes et des hommes, intégration de la femme au développement, et le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. Cependant, le directeur général reconnaît en 1976 que malgré les efforts de l'Unesco, « il a été très difficile de faire à l'année internationale de la femme une place pleinement satisfaisante » dans le programme[4].

Ainsi, l'action de l'Unesco pour réduire les inégalités entre hommes et femmes a été menée principalement sur le plan de l'égalité d'accès à l'éducation. Elle s'est développée selon différentes modalités (projets expérimentaux, missions d'experts, études, action normative, promotion dans le grand public) ; pourtant elle a été loin d'être aussi efficace que ce que l'Unesco espérait[5], peut-être en partie à cause des pesanteurs et des résistances des

---

[1] Rapport du directeur général sur 1971, p. 42-43 ; rapport du directeur général sur 1974, p. 20-25 ; en 1974, l'Unesco lance, en collaboration avec le BIT, des études sur les relations entre possibilités d'éducation et de formation et d'emploi pour les femmes et jeunes filles, dans cinq pays ; en 1974, l'Unesco soutient l'organisation de stages et séminaires sur l'éducation des femmes par des ONG, comme la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, la Fédération internationale démocratique des femmes, l'Assemblée mondiale de la jeunesse, la Confédération mondiale du travail, la Fédération syndicale mondiale, l'Union mondiale des femmes rurales.

[2] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 514, 526-527, 530-531.

[3] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 558, *Courrier de l'Unesco*, mars 1975 : « Année internationale de la femme » ; *Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1975 : « Vers la libération de la femme » ; film n° 1576, 1970 ; film n° 169, 1969 ; en juin 1974, l'Unesco organise en Haute-Volta un colloque sur la promotion féminine : « le rôle des femmes dans le développement national » (film n° 1431, 1974) ; le premier Plan à moyen terme de l'Unesco adopté en 1976 insiste sur la nécessité de « mettre pleinement en valeur et de mieux utiliser le potentiel humain que représente la population féminine en vue d'accélérer le développement économique et social » ; ensuite a été lancée la « Décennie des Nations Unies pour la promotion de la femme ». À partir de la fin des années 1970, cette action s'est concentrée sur des actions opérationnelles, en coopération avec les ONG (K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 555-556, 560-563).

[4] Rapport du directeur général sur 1974, p. 20-25.

[5] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 572-573 ; H. P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 130-135 ; Evelyn Gagné, *op. cit.*, p. 202-205, 210-213.

sociétés traditionnelles[1] ; elle semble avoir du moins contribué dans une certaine mesure, même si c'est de manière peu visible et spectaculaire, à attirer l'attention de l'opinion mondiale sur cette question[2].

6.2.3. Œuvrer au respect réciproque malgré les différences entre les capacités physiques et mentales.

L'Unesco s'est par ailleurs consacrée à contribuer à un respect réciproque entre les hommes malgré les différences entre les capacités physiques et mentales. Elle a consacré dès ses premières années des efforts à améliorer la condition des personnes handicapées et en particulier des aveugles.

Les personnes handicapées.

Dès 1950, Torres Bodet propose un programme d'éducation des enfants handicapés. Cela se heurte aux réticences des États-Unis[3] ; cela n'a pas vraiment de suite concrète. C'est surtout à partir de 1960 que l'Unesco engage des réflexions sur le problème de l'intégration des personnes handicapées dans la société, notamment sur leur droit à l'éducation[4]. L'Unesco s'intéresse à l'« enseignement spécial », c'est-à-dire à l'éducation des personnes handicapées[5]. C'est vraiment en 1968 que commencent les programmes d'éducation spéciale. Cette année-là, l'Unesco entreprend une étude comparée sur la législation en matière d'éducation spéciale dans divers pays, et organise un cours de formation sur l'éducation spéicale, au Danemark, réunissant des participants de dix pays africains[6]. À la conférence générale de 1968, plusieurs États dont la RFA encouragent l'Unesco à accentuer ses efforts concernant l'éducation des handicapés[7]. Dans les années qui suivent, l'Unesco édite des

---

[1] H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 104-108, rapport de mission de Mme Dacher, *L'égalité d'accès à l'éducation des femmes et des jeunes filles*, Haute-Volta, déc. 1969-janv. 1971, 2437/ RMO.RD/ SS, Paris, juin 1971, p. 11.

[2] RP, 30 nov. 1970 : *Le Monde*, 15-16 nov. 1970 : Nicole Bernheim, « Un rapport de l'Unesco. L'analphabétisme chez les femmes ».

[3] EU, box 1600, télégramme confidentiel de Kenneth Holland au département d'état, 27 janv. 1950 : « great burden ».

[4] *L'acceptation de soi-même par l'enfant handicapé, problèmes pédagogiques*, Marly, FICE, 1960, 125 p. ; colloque sur « Le handicap dans la société actuelle » organisé en 1970 par l'Unesco (INA : 12 déc. 1970, journal de Paris, « Unesco : colloque sur l'enfance handicapée ») ; X 07.21 (44) Club/A 064 « 70 » : colloque du conseil régional des clubs Unesco de l'Académie de Paris, 1970 : deux journées, 12-13 déc. 1970, consacrées au thème : « Le handicapé dans la société actuelle » ; en 1972 se fait un rapprochement entre l'Unesco et la Fondation Claude-Pompidou pour les personnes âgées et handicapées (X 07.21 (44) Club : lettre d'Anne Grinda à Henri Jeanne, 20 sept. 1972).

[5] *Rapport statistique sur l'enseignement spécial*, Paris, Unesco, 1961, 156 p. ; *L'organisation de l'enseignement spécial pour débiles mentaux, étude d'éducation comparée*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1960, 274 p., XXIIIe conférence internationale de l'instruction publique, Genève, 1960 ; *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIII, 1961, n°1-2 : « Comment nos écoles peuvent aider les jeunes inadaptés », par Robert C. Taber, p. 60-69 ; à la conférence internationale sur l'éducation publique Unesco-BIE à Genève en 1960, les délégués s'accordent sur les possibilités d'éducation aux enfants retardés mentaux (EU, box 821 : official report of the US delegation to 23rd Unesco-BIE international conference on public education, 6-15 juill. 1960, p. 8-9) ; X 07 A 120/197 UNSA : lt. de M.G. Kayuza, ministère de l'éducation de Tanzanie, au DG, 5 juin 1965, 2 p. : « Proposals relating to the Unesco programme 1967-68 » ; INA : 22 mars 1966, JT 13h, « handicapés mentaux ».

[6] Rapport du directeur général sur 1968, p. 29-30.

[7] RFA, Bestand B30, Band 544 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et budget pour 1969-70, chap. 1.

études et des publications sur ce sujet[1]. L'Unesco a ainsi, semble-t-il, un rôle de précurseur sur l'important développement des études sur l'éducation des handicapés dans les années 1970.

L'Unesco s'efforce aussi de sensibiliser le public à la condition des handicapés, notamment par la présentation d'exemples exceptionnels et frappants : ainsi en 1974, le *Courrier de l'Unesco* présente l'histoire hors du commun de Gene Williams, tétraplégique et au bord de la mort, qui aurait réussi à force de volonté à redevenir mobile et actif[2]. Un film est réalisé à partir de cette histoire[3]. Avec le penchant de l'Unesco pour ce genre d'histoires quasi-miraculeuses, on observe là encore sa tendance à un grand optimisme. C'est surtout en faveur des aveugles que l'Unesco a consacré beaucoup d'efforts.

Le problème des aveugles : les efforts de l'Unesco pour unifier l'écriture Braille.

Si l'un des premiers types d'écritures anaglyptiques pour aveugles a été conçu au début du XIVe siècle par l'arabe Zein-Din al Amidi, c'est l'écriture inventée par Louis Braille en 1825 qui s'est diffusée avec succès dans le monde entier. Cependant elle s'est dispersée en de multiples variantes. Malgré l'organisation de conférences internationales en 1878, 1902 et 1911, les divergences entre les variantes sont allées croissant au fil du temps. À partir de 1949, sur l'impulsion de l'Inde, l'Unesco décide de favoriser l'unification des systèmes d'écriture Braille[4]. Elle s'adresse pour cela à Clutha Mackenzie : député de Nouvelle-Zélande, ayant perdu la vue comme beaucoup de Néo-Zélandais au cours de la bataille de Gallipoli pendant la Première Guerre Mondiale, il a contribué à redonner une activité normale aux aveugles de guerre de son pays par la mise en place d'un programme d'assistance dont il a dirigé la réalisation pendant quinze ans. En 1943, il rédige un rapport constatant le chaos qui règne en Inde entre les multiples adaptations du Braille. En 1949, sur la demande de l'Unesco, il en rédige un autre sur la situation mondiale du Braille[5]. L'Unesco, prenant acte avec ce rapport de l'extrême fragmentation des systèmes de Braille en vigueur dans le monde, décide alors d'organiser une conférence internationale en vue de leur uniformisation et de leur rationalisation[6]. Pour la préparer, l'Unesco réunit en décembre 1949 un Comité consultatif d'experts ; tous les participants sauf deux sont aveugles. Et, chose « inhabituelle » selon K.

---

[1] *Education spéciale*, Paris, Unesco, 1969, 144 p. Pâquerette Villeneuve, *Eduquer les enfants déficients ?* Paris, Unesco, 1969, 80 p. ; en 1969, l'Unesco achève une étude comparative concernant la législation en matière d'éducation spéciale ; la même année, une réunion inter-agences sur la réadaptation des handicapés a lieu au siège (Unesco, OIT, OMS, ONU, FISE) (rapport du directeur général sur 1969, p. 32-33) ; en 1971 est publiée l'étude comparative sur l'état actuel de l'éducation spéciale dans 38 États membres ; la même année a lieu à Genève une réunion spéciale inter-institutions réunissant l'OMS, l'OIT, le Haut comissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Unesco, pour coordonner les efforts sur l'éducation spéciale (rapport du directeur général sur 1971, p. 43-44) ; *Courrier de l'Unesco*, mars 1974 ; « Ceux qui nous disent « handicapés » » ; L. Brunet *et alii*, *Terminologie : éducation spéciale*, Paris, Unesco-BIE, 1977 ; A. Labrégère, *Adaptation et éducation spéciale en France*, Paris, INRDP, 1973.

[2] *Courrier de l'Unesco*, mars 1974, p. 22 : « Celui qui avait décidé de ne pas mourir », par Thomas Boswell.

[3] Film n° 2408, *Am I being unrealistic ?*, 1974.

[4] 307 :003.24, IV : MC/Conf.9/4, 10 déc. 1950 ; VII : DG/159, 10 déc. 1951 ; I : lt. de Douglas H. Schneider à C. MacKenzie, 25 mai 1949 ; message de Torres Bodet au Congrès international sur « la place des aveugles dans le monde moderne », 1 août 1949 ; III : MC/MMT/12, 12 oct. 1950.

[5] Biogr. Mackenzie ; en 1939, il a entrepris en Inde, sur la demande du Royaume-Uni, un programme pour la rééducation des hommes qui perdraient la vue pendant la nouvelle guerre qui commence. *L'écriture Braille dans le monde. Rapport sur le progrès accompli dans l'unification des écritures Braille*, par Sir Clutha Mackenzie, Paris, Unesco, 1954, 176 p. : avant propos et chap. 1 (p. 5-13) ; lettre du secrétaire adjoint à l'éducation du gouvernement de l'Inde, Humayun Kabir, au directeur général, avril 1949.

[6] 307 :003.24 : écriture braille, I : 7.212/4C/Résol./II/II.

Holland, l'Unesco déploie des efforts particuliers pour médiatiser cette réunion : Holland observe sa couverture importante par la radio, la presse, la télévision, et les actualités filmées françaises[1]. Ce comité se réunit à nouveau en mars 1950[2]. Helen Keller y participe. Sa présence, d'après Arthur Compton, exerce un effet très stimulant sur la réunion, qui décide dans un grand enthousiasme la création d'un système Braille mondial[3].

De très nombreuses conférences et réunions de comités et commissions sont organisées pour œuvrer à cette tâche[4]. MacKenzie entretient une importante correspondance avec des spécialistes du Braille du monde entier, et avec différents organismes[5]. Il estime que la coopération manifestée par les différents États membres et organismes est « magnifique »[6]. Torres Bodet est très enthousiaste envers cette tâche, affirmant que l'Unesco « ne peut souffrir que des millions d'hommes, parce qu'ils sont privés de la lumière, demeurent à l'écart des grandes voies de la vie intellectuelle »[7]. L'opinion dans les divers États membres est très favorable à cette action[8].

Celle-ci se déploie dans différentes directions : projet de création d'un centre de formation pour travailleurs dans le domaine de l'éducation et du bien-être des aveugles en Inde[9] ; efforts d'unification du système Braille de notation musicale[10] ; études préparatoires sur l'unification des systèmes Braille[11] ; projets de Braille Bharati, de Braille arabe, de Braille persan[12] ; nombreux projets associés[13]. Cependant, les progrès sont lents et incertains et la plupart des entreprises restent à l'état de projet. En octobre 1950, MacKenzie exprime son découragement dans une lettre confidentielle : « Le Braille reste dans un état d'incertitude. Il n'est pas sûr que des conférences supplémentaires servent à quelque chose. Trop de conférences sont parfois susceptibles de nourrir des divisions plutôt que de les aplanir »[14]. En 1951, la « Conférence régionale pour l'unification du Braille, pour les régions du Moyen Orient, Inde et Asie du sud-est », à Beyrouth, donne lieu à la conclusion d'un accord pour l'adoption d'un alphabet Braille, commun aux pays du Moyen Orient, de l'Asie méridionale et de l'Afrique, qui remplacerait les vingt systèmes parallèles alors en usage dans ces régions[15]. Une conférence analogue a lieu la même année à Montevideo, pour décider

---

[1] EU, box 1600 : rapport confidentiel de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janvier 1950.
[2] 307 :003.24, II : MC/Conf.5/22.
[3] EU box 1603 : rapport confid. d'Arthur A. Compton au département d'état, non daté, p. 4 ; 307 :003.24, IV : lt. de MacKenzie à Alfred Allen, 27 déc. 1950 ; J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 91. Helen Keller participe aussi à la conférence générale de 1950. Huxley et Mackenzie sont très touchés de la renconrer ; 307 :003.24, IV : MC/Conf.9/4, 10 déc. 1950.
[4] 307 :003.24, III : MC/MMT/12, 12 oct. 1950 ; Clutha Mackenzie, *L'écriture Braille dans le monde*, *op. cit.*, avant propos et chap. 1 (p5-13) ; 307 : 003.24, IV : MC/Conf.9/4, 10 déc. 1950.
[5] La Fédération suisse des aveugles (III : lt. de Mackenzie à Spahr, 6 oct. 1950) ; le South African National Council for the Blind (V : lt. de Mackenzie à Van Wyk, 8 mars 1951) ; la British Empire Society for the Blind, le Bantou Braille Committee du South African National Council for the Blind, les directeurs des écoles pour aveugles (VII, MC/Conf.11./4, 10 déc. 1951) ; la British Empire Society for the Blind (I: lettre de John Wilson à Torres Bodet, 14 août 1952) ; l'Organisation mondiale pour la protection sociale des aveugles (307 :003.24 A 01 WBC, I : mémorandum de Maheu à Schneider, 10 juill. 1953) ; l'association phonétique internationale (*L'écriture Braille dans le monde*, Paris, Unesco, 1954, 176 p. : avant propos et chap. 1) ; etc.
[6] 307 :003.24, III : lt. de Mackenzie à Dr. Amal Shah, 14 sept. 1950. « magnificent ».
[7] DG/66, 20 mars 1950.
[8] 307 :003.24, III : lt. de W.C. Collings à L. Hughes, 11 sept. 1960.
[9] 307 :003.24, III : mémorandum de MacKenzie à Collings, 24 août 1950, 2 p.
[10] 307 :003.24, III : lt. de Mackenzie à Dr. Spahr, 6 oct. 1950 ; MC/MMT/12, 12 oct. 1950.
[11] MC/Conf.9/10, 13 déc. 1950.
[12] 307 :003.24, V : MC/Conf.9/12, 31 janv. 1951.
[13] 307 :003.24, VI : doc. OOK 25, service d'entraide de l'Unesco : série de projets d'entraide : Ecoles pour l'instruction des aveugles.
[14] 307 :003.24, III : lt. de MacKenzie à S.T. Dajani, 28 oct. 1950. « Braille remains in a state of uncertainty. It is doubtful whether additional conferences would be of advantage. Too many conferences are sometimes apt to breed divisions rather than to heal them ».
[15] 307 :003,24, V : Unesco/MC/Conf.9/12, 31 janv. 1951 ; communiqué de presse Unesco n°412, 28 fév. 1951 ; DG/114, 12 fév. 1951.

l'unification des écritures Braille espagnol et portugais[1]. Le cas de l'Afrique pose davantage de problèmes[2]. En décembre 1951, Torres Bodet est enthousiaste envers les « progrès remarquables » accomplis par l'Unesco dans l'unification du Braille et rend hommage à l'action dévouée et infatigable de Mackenzie[3].

Le Conseil mondial du Braille (CMB), dont la conférence générale de 1950 prévoit la création, pose dès le début des problèmes administratifs et financiers. Il est conçu initialement sur le modèle des ONG culturelles créées en dehors de l'Unesco mais avec son appui[4]. En 1951, le conseil exécutif conçoit le CMB comme « une sorte de fédération internationale d'organisations nationales ». Mais le problème est que, si de nombreuses organisations et associations sur le Braille existent aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni, rien de tel n'existe dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, alors que ce sont justement ces pays qui auraient le plus besoin de l'aide du CMB. D'autre part, se pose le problème du financement. En théorie, l'essentiel de ses ressources devrait provenir des cotisations des organisations et associations qui le constituent. Or, celles-ci n'en ont pas les moyens. C'est ce qui a causé l'échec des précédentes tentatives de créer une fédération internationale des organisations d'aveugles. En octobre 1951, le conseil exécutif recommande donc de créer le Conseil mondial du Braille sous la forme d'une Commission internationale consultative, faisant partie de l'Unesco, composée de 7 à 9 membres appelés à donner leur avis par correspondance, sans qu'aucune réunion régulière ne soit prévue[5]. En décembre 1951 est réuni le comité consultatif en vue de la création du CMB. Il se félicite des résultats obtenus et prévoit la préparation d'un catalogue international, l'établissement de conseils régionaux, l'application du Braille unifié aux langues d'Afrique et d'Asie du sud-est, et la mise en place d'un système de notation musicale unifiée et de symboles mathématiques et scientifiques unifiés[6]. Le CMB est constitué en juillet 1952, composé de 9 membres et présidé par Mackenzie[7].

L'action de l'Unesco en faveur de la création du CMB et de l'unification des écritures Braille recueille l'enthousiasme des gouvernements, des commissions nationales, de la presse, et du grand public (notamment au moyen de lettres d'aveugles adressées à l'Unesco)[8]. En outre, en 1952, l'Unesco commémore le centenaire de la mort de Louis Braille[9].

---

[1] 307 :003.24, VII : communiqué de presse n°591, 20 nov. 1951.
[2] 307 :003.24, V : lt. de Mackenzie à Van Wyk, 8 mars 1951.
[3] 307 :003.24, VII : DG/159, 10 déc. 1951.
[4] 5C/Resol 6.162 ; et 6C/Résol 6.16.
[5] 307 :003.24, VI :28 EX/23, 22 oct. 1951.
[6] 307 :003.24, VII : Conf.11/3, 10 déc. 1951 ; MC/Conf.11./4, 10 déc. 1951 ; MC/15, 28 janv. 1952.
[7] 307 :003.24 A 01 WBC, I : communiqué de presse Unesco n°739, 11 août 1952 : 12-17 fév. 1951 : la conférence régionale pour l'unification du Braille (Moyen-Orient, Inde et sud-est asiatique), à Beyrouth, étudie l'unification du Braille dans ces territoires ; 26 nov-2 déc. 1951 : conférence régionale pour les Brailles espagnol et portugais, Montevideo ; 10-12 déc. 1951 : le directeur général réunit à Paris un « comité consultatif pour la création d'un Conseil mondial du Braille », formé de représentants de certaines zones lingusitiques, de comités de Braille, et de maisons d'édition Braille. C. MacKenzie, *L'écriture Braille dans le monde…, op. cit.*, p. 5-13) ; 4C/PRG/9, 30 août 1949 ; 39 EX/7, 22 oct. 1954.
[8] 307 :003.24 A 01 WBC, I : lt. du ministere des affaires étrangères français, service de l'Unesco, à Pierre Navaux, 7 oct. 1952 ; 307 :003.24, V : lt. de H. C. Rackham, National commision for the United Kingdom, à Douglas Schneider, 29 mai 1951 ; lt. du maire de Coupvray à l'Unesco, 15 mars 1951 ; lt. de Pierre Artigue à Schneider, 28 mars 1951 ; VIII : lettre de Louis Bauguion, instituteur breton, au directeur général, 28 avril 1953 ; *Le Monde*, 8 oct. 1953, p. 7 : « Des difficultés physiologiques empêchent souvent les aveugles de tirer profit des appareils inventés à leur intention », par Pierre Henri ; *Combat*, 30 sept. 1953 : « Présenté au salon d'automne, le radar électro-sensoriel de M. Daudemont de St-Quentin permettra aux aveugles de lire » ; lettre d'Urso Rosario, au directeur général, 4 oct. 1953 ; un autre aveugle italien écrit à l'Unesco, 10 oct. 1953 ; lettre des élèves de l'institut d'aveugles Martuscelli (Italie) à l'Unesco, 16 oct. 1953 ; et nombreuses autres lettres d'Italiens ; lt. de P. Desjardins à Pierre Henri, 12 oct. 1953 ; lettre de Mario Toscano, secrétaire général de la commission nationale italienne, au directeur général, 24 oct. 1953.
[9] 307 :003.24 A 01 WBC, II : DG/178, 22 juin 1952, p. 1.

Cependant, des problèmes financiers et administratifs obligent l'Unesco à se désengager du CMB, à peine celui-ci a-t-il été mis en place et commencé à fonctionner ; celui-ci disparaît alors. Finalement, les réalisation du CMB durant sa brève existence auront été bien faibles au regard des ambitions initiales. L'attitude de l'Unesco, en abandonnant cette structure sitôt après l'avoir créée, peut apparaître incohérente et versatile ; elle peut se comprendre néanmoins par de multiples problèmes administratifs et financiers. L'Unesco a malgré tout contribué à la coordination et à l'unification des écritures Braille dans le monde, et à la prise de conscience dans le grand public de l'importance de mieux intégrer les aveugles dans la société.

Au début des années 1970, l'Unesco soutient et encourage un projet de dictionnaire universel de langage des signes pour les sourds, mené par la Fédération mondiale des sourds[1].

Ainsi, l'apport réel de l'Unesco dans ce domaine a consisté plutôt à faire prendre conscience à l'opinion des problèmes de la condition des personnes handicapées que d'y apporter une amélioration concrète.

6.2.4. Contribuer à une cohabitation harmonieuse entre groupes d'âge.

L'Unesco s'est également employée à rapprocher les hommes en contribuant à une cohabitation harmonieuse entre les groupes d'âge.

Les enfants et les jeunes.

L'Unesco s'intéresse à tous les âges de la vie. Elle s'intéresse ainsi à l'enfance, développant dès ses premières années des réflexions sur la santé mentale des enfants[2], et entreprenant notamment en 1959 une vaste enquête sur la question du droit des enfants[3]. À partir des années 1960, films et articles de l'Unesco dénoncent les conditions de vie déplorables des enfants du Tiers Monde et le travail des enfants[4].

La jeunesse apparaît à l'Unesco comme le public principal pour promouvoir la paix. Dès les années 1950, l'Unesco s'intéresse à ce public : la « Conférence de la jeunesse » (1952, La Havane)[5], la conférence de dirigeants de mouvements de jeunesse (1955, Paris)[6], l'« assemblée mondiale de la jeunesse » (1958, New Delhi)[7], le prouvent. Cette action s'intensifie dans les années 1960-70. La « Conférence internationale de la jeunesse »

---

[1] *Courrier de l'Unesco*, mars 1974, p. 20-21 : « Vers un langage international du geste » ; cependant, l'Unesco s'implique moins dans ce projet qu'elle ne l'avait fait pour le projet sur les aveugles ; Ce projet semble d'ailleurs moins primordial que celui de l'unification des systèmes Braille : en effet, l'existence de différents systèmes de signes selon les pays n'empêche pas les sourds de différents pays de réussir à communiquer entre eux.

[2] Série de reflexions menées avec l'OMS à partir de 1951, avec les ONG ; en novembre-décembre 1952, l'Unesco organise à Paris une Conférence régionale sur l'éducation et la santé mentale des enfants en Europe (ED/126, 21 mai 1953).

[3] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 125-128

[4] Film n° 124, *Human rights, Children's rights*, 1960 ; *Courrier de l'Unesco*, oct. 1973 ; *Courrier de l'Unesco*, janv. 1974, p. 42 : Georges Angereaud, de France, félicite le *Courrier de l'Unesco* pour leur « courageux article » dénonçant le travail des enfants, d'octobre 1973.

[5] Film *Conférence de la Jeunesse*, n° 521, Cuba, 1952.

[6] RU, ED 157/32 : a brief appraisal of the education programme of Unesco, fév. 1955, 13 p.

[7] Film n°1586, 1958.

(Grenoble, 1964) [1], le « Colloque sur la participation des jeunes dans la société moderne » (octobre 1969)[2], l'« Assemblée mondiale de la jeunesse » (1970)[3], la création de l'Université des Nations Unies (1972), s'ajoutent aux nombreux articles, études, réunions, et projets expérimentaux visant à promouvoir la paix chez les jeunes[4]. Les commissions nationales participent à cet effort[5].

Cette action en direction de la jeunesse pose en certaines occasions des problèmes politiques dans le cadre de la guerre froide. C'est le cas notamment de la participation de l'Unesco au Festival mondial de la jeunesse en 1960-61. En 1957 et en 1959, l'Unesco y avait déjà envoyé des observateurs[6]. En 1960 cependant, le département d'état américain s'oppose à l'intention de l'Unesco de participer au Festival mondial de la jeunesse prévu à Moscou en juillet-août 1961, estimant que ce festival a « un caractère indubitablement propagandiste »[7]. Cependant, l'Unesco y participe quand même, au grand dam des États-Unis[8]. En 1962, le département d'état américain s'oppose à nouveau à la participation de l'Unesco à ce festival, prévu cette fois-ci à Helsinki ; là encore, l'Unesco y envoie malgré tout des représentants[9]. À partir des années 1960, l'Unesco est soucieuse de rapprocher la jeunesse par-delà les clivages politiques ; elle se penche ainsi sur le problème de la « jeunesse tridimensionnelle », partagée entre monde capitaliste, monde communiste, et Tiers Monde[10].

Maheu est particulièrement préoccupé par la jeunesse[11]. Il préconise « l'élaboration d'une politique de la jeunesse » de la part de l'Unesco, et l'ouverture de l'organisation aux jeunes ; « la jeunesse ne doit pas être considérée simplement comme un objet d'étude mais aussi et surtout comme un agent et il faut, à ce titre, lui ouvrir les portes de l'Unesco sans faire preuve d'une prudence excessive »[12]. Il prône le développement par l'Unesco d'activités extrascolaires pour la jeunesse, et d'un système de volontariat international pour les jeunes. Il s'efforce de rapprocher l'Unesco de la jeunesse, et même d'identifier l'Unesco avec la

---

[1] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 44-45.
[2] X 07.83 Williams ; rapport de K.E. Williams, 7 nov. 1969.
[3] Organisée par l'ONU en 1970; film n° 1942, *Unlike their elders*, 1970.
[4] ED/189, 3 mai 1962 : mesures destinées à promouvoir parmi les jeunes les idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples, 79 p., p. 10-11 ; 12 C/PRG/1, 6 juill. 1962 ; International Federation of Teacher's Associations, *La compréhension internationale à l'école primaire*, Lausanne, FIAI, 1967, 96 p. ; *La jeunesse et la paix ; moyens de promouvoir parmi les jeunes les idéaux de paix et de compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1964, 74 p. ; *Tendances nouvelles des organisations de jeunesse ; étude comparative*, Paris, Unesco, 1960, 66 p. ; *Place et rôle des organisations de jeunesse dans la société moderne*, Gauting/Munich, 1962, 41 p ; *Courrier de l'Unesco* avril 1969 : numéro intitulé « Jeunesse 1969 », p. 4 : « La jeunesse dans le monde. Une étude de l'Unesco » ; *Courrier de l'Unesco*, juillet-août 1965, p. 4-7 : « Toute la jeunesse du monde », par Maheu ; et p. 66 : « Jeunesse et Unesco » ; *Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1971 ; numéro intitulé « Jeunesse du monde, jeunesse de l'Unesco » ; en mai 1972 est organisée à Paris une réunion sur « les jeunes savants, le problème démographique et la crise de l'environnement ». En 1972 est organisé à Gdansk (Pologne) un séminaire « Jeunesse, paix, éducation » (rapport final, Unesco 2460/YD).
[5] En 1961, la commission nationale tunisienne crée en son sein un comité de jeunesse, coordonant les différents mouvements de jeunesse nationaux (EU, box 822 : lt. de William N. Stokes au département d'état, 13 fév. 1961).
[6] EU, box 821 : télégramme du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 10 août 1960 : festival mondial de la jeunesse, Moscou 1957, Vienne 1959.
[7] EU, box 821 : télégramme du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 10 août 1960 : festival mondial de la jeunesse, Moscou 1957, Vienne 1959 ; EU, box 823 : télégramme confidentiel de Bowles à l'ambassade américaine à Paris, 1er juin 1961 : au sujet du *World Youth Forum*, tenu à Moscou du 20 au 30 juill. 1961 ; « unmistakable propaganda character ».
[8] EU, box 825 : airgram confidentiel de l'ambassade américaine à Paris au département d'état, 5 mars 1962.
[9] Ibid.
[10] *Courrier de l'Unesco* avril 1969, p. 4 : « La jeunesse dans le monde. Une étude de l'Unesco », p. 30 : « Une jeunesse tridimensionnelle » par Ehsan Naraghi.
[11] DG / 1964/4, 23 août 1964 ; DG/Message, 17 mai 1965.
[12] DG/Message, 17 mai 1965, p. 4-5, 7-9.

jeunesse. Ainsi, en 1966, pour le 20e anniversaire de l'organisation, Maheu adresse un message « aux jeunes de vingt ans » : « l'Unesco a votre âge ; comme vous, elle fêtera ses vingt ans en 1966 ». « vous êtes notre espoir […]. Entre vous et l'Unesco, nul doute que n'existent ces similitudes et cette solidarité instinctives que l'historien décèle au sein d'une même génération »[1]. En 1968, il met en place un « groupe *ad hoc* sur la jeunesse », constitué d'étudiants de diverses nationalités, afin de conseiller l'Unesco pour qu'elle soit davantage en phase avec la jeunesse ; l'entreprise était « risquée et novatrice » comme l'observe l'Américain R. Forstenzer, ancien membre de ce groupe. Il observe que cette initiative impliquait de « court-circuiter complètement le réseau des ONG de jeunesse existantes », celles-ci étant séparées selon le clivage de la guerre froide[2] ; en 1970, il crée au sein du secrétariat une « division de la jeunesse »[3] ; aux cérémonies du 25e anniversaire de l'Unesco, en 1971, sont invités deux représentants de la jeunesse, nés la même année que l'Unesco, donc âgés de 25 ans : une jeune africaine francophone, et un jeune anglais, étudiant à Cambridge[4]. C'est également par des publications que l'Unesco s'efforce de se rapprocher de la jeunesse[5]. En 1973, Maheu affirme au nom de l'Unesco : « Dans la mesure où nous faisons une œuvre d'avenir, nous travaillons pour la jeunesse, pas pour la génération adulte »[6].

Pourquoi tant de préoccupation envers la jeunesse ? Parce que celle-ci, tout au long de la période, est perçue comme perturbée, en danger, et dangereuse. La jeunesse est perçue durant les années d'après-guerre comme déphasée par la guerre et par les transformations technologiques et sociales ; cette représentation ne fait que s'accroître au fil de la période, pour culminer avec les grands bouleversements liés à mai 1968 ; d'où de la part des adultes un sentiment de danger : ils ont le sentiment que la jeunesse est en danger, en perdition, et se sentent eux-mêmes en danger face à la violence des jeunes. Dans ce contexte général d'inquiétude au sujet de la jeunesse, l'Unesco s'efforce de contribuer à pacifier et à harmoniser les relations entre jeunes et adultes. Elle développe, dès ses premières années, des réflexions sur la délinquance juvénile et l'inadaptation des jeunes, conçue comme liée au traumatisme de la guerre, ou bien comme l'illustration de la faillite du système social. Elle s'intéresse à des expériences novatrices menées dans certains pays pour enrayer la délinquance ; on observe toujours une conception positive, optimiste, dans la présentation de ces expériences ; par exemple, une municipalité scandinave, « alertée par les dommages répétés causés aux voitures en stationnement, ouvrit aux enfants de la ville le cimetière des vieilles voitures ; en quelques semaines, sous la direction de moniteurs, les délinquants étaient transformés en artisans passionnés au service d'une œuvre constructive ». L'Unesco est particulièrement intéressée par les expériences d'esprit utopique et idéaliste ; en témoigne l'exemple, donné par l'Unesco en modèle, d'une école de rééducation ayant mis en place un

---

[1] DG/1966 : « Aux jeunes de vingt ans », message de René Maheu pour le nouvel an 1966.

[2] *Lien-Link* n°78 : « Maheu and the Ad Hoc Youth Group », par Tom R. Forstenzer. Le groupe *ad hoc* sur la jeunesse comprend initialement un Français, Thierry Lemaresquier, leader étudiant du mouvement de 1968, un Américain, un Belge, un Argentin, un Egyptien, un Yougoslave, tous étudiants. Ce groupe se réunit deux fois par an (« risky, innovative » ; « it involved completely short circuiting the existing NGO environment of youth »).

[3] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.*, p. 24-27 : article d'Ehsan Naraghi [ancien directeur de cette division], « Une approche visionnaire ».

[4] RU, OD 24/126 : United Kingdom National commission for Unesco, 25th anniversary of Unesco, 4 p., non daté, non signé, p. 2.

[5] *Pour et avec les jeunes*, Paris, Unesco, 1969, 67 p.

[6] Mirèse Akar, « Portrait : directeur général de l'Unesco, René Maheu », art. cit., p. 15.

« temple de la grandeur », où figurent « des hommes et des femmes de l'histoire mondiale capable d'inspirer les élans les plus généreux »[1].

Dans les années 1960-70, la représentation de la jeunesse comme étant en perdition à cause de transformations sociales et technologiques s'accentue à l'Unesco. Ainsi Veronese affirme en 1959 :

« A force de recevoir les chocs des bruits, des musiques éclatantes, des publicités agressives, des films à suspense, des littératures morbides, des nouvelles sensationnelles et catastrophiques, la jeunesse ne manque pas d'être éprouvée. Quels sont les effets de ces chocs à répétition ? Certainement beaucoup de fatigue, de la stupeur, une considérable diminution de la résistance et de l'endurance. Mais aussi, une extrême nervosité, une aggravation de l'agressivité, un goût de la violence poussé souvent jusqu'au mépris de la vie. (…) Le monde d'aujourd'hui, secoué et disloqué, n'offre pas aux jeunes un abri de tout repos, à un moment où, trop souvent, la famille ne joue plus pleinement son rôle. On ne peut s'étonner que le nombre de jeunes inadaptés ne cesse de croître. »[2]

Le *Courrier de l'Unesco* consacre de nombreux articles à la « jeunesse à la dérive », à la « jeunesse en colère », à la « génération du refus et de l'enthousiasme »[3] ; la FFCU organise des réflexions sur 'les bandes asociales de jeunes'[4]. Elle fait réaliser des études sur la délinquance juvénile[5]. Les clubs Unesco de Paris prennent comme thème d'étude « les jeunes et la violence »[6]. L'institut de l'Unesco pour la jeunesse se consacre beaucoup au problème de l'inadaptation sociale des jeunes[7]. La *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse* se penche sur les problèmes de la jeunesse, et notamment sur la délinquance juvénile au Japon, dont l'augmentation inquiète d'autant plus qu'elle apparaît moins bien explicable que celle qui s'était développée dans les années qui avaient suivi le traumatisme de la guerre[8]. L'Unesco, en collaboration avec la fédération internationale des communautés d'enfants (FICE), supervise des études psychologiques sur les enfants sans famille et les enfants perturbés, les cas sociaux[9]. La commission nationale italienne estime que la famille traverse

---

[1] ED/70, 31 janv. 1950, p.1-2, 5-7 ; de même, des institutions éducatives qui ont utilisé l'art, avec succès, pour redresser les tendances délinquantes d'enfants particulièrement difficiles (p. 6-7).

[2] *Courrier de l'Unesco*, mai 1959, p. 25 : extrait d'une conférence sur « La jeunesse face au monde d'aujourd'hui », donnée à Paris, par V. Veronese.

[3] *Courrier de l'Unesco*, mai 1964, p. 4-11 ; juin 1964, septembre 1964 : série d'articles : « Jeunesse à la dérive » ; *Courrier de l'Unesco*, avril 1969, p. 15 : « Jeunesse en colère » par Marcel Hicter ; p. 28 : « La génération du refus et de l'enthousiasme », par Alexandre Gorbovski.

[4] X 07.21 (44) Club : rapport de J. Zuckerman au directeur général, 15 juin 1960.

[5] *Juvenile delinquency* de William Kvaraceus, Paris, Unesco, 1964 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 21 : ouvrage jugé très utile.

[6] X 07 .21 (44) Club : rapport de J. Benketira à l'Unesco, 10 fév. 1969.

[7] Rapport du directeur général sur 1962, p. 51 ; *L'inadaptation sociale et l'école, rapport d'une réunion d'experts, Gauting, 2-5 janv. 1960*, Gauting-Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1960, 63 p.

[8] *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIII, 1961, n°1-2 : « Les problèmes de la jeunesse japonaise et l'action préventive », par Kichinosuke Fukami, p. 70-75, p. 75.

[9] *La notion de liberté chez l'adolescent en communauté d'enfants*, Charleroi, FICE, Zurich, 1960, 208 p. ; *La formation de la moralité chez l'enfant élevé en institution*, Charleroi, FICE, 1962, 119 p. ; *L'inadaptation sociale et les centres de jeunes, rapport d'une réunion d'experts, 4-8 avril 1960*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1960, 31 p. ; *L'adoption de l'enfant sans famille*, Charleroi, FICE, 1966, 96 p. ; *L'enfant témoin*, Charleroi, FICE, 1966, 177 p. ; *L'éducateur et l'enfant agressif*, Charleroi, FICE, 1966, 105 p. ; Jean Lavachery, *Rebelles sans cause ?* Paris, Nathan, 1962, 80 p. ; Fernand Cortez, *L'insitut médico-pédagogique de la Mayotte à Montlignon*, FICE, Paris, 96 p. ; Fernand Hotyat, *Le home « Espérance » pour enfants débiles à Coq-sur-mer*, 96 p., FICE ; Georges Bourguet, *Dix ans d'action au service de l'enfance*, Charleroi, FICE, 179 p. ; Simone Lacapère, *L'école de plein air de Suresnes*, Charleroi, FICE, 1965, 79 p. ; Jacques Reynaud, *Une communauté d'enfants cas sociaux : le Centre départemental du Valentin à Bourg-lès-Valence*, Charleroi, FICE 1966, 77 p. ; Hassouana Jouini, *« Ben Metir », premier village d'enfants tunisien*, Charleroi, FICE, 1962, 116 p. ; Arthur Saul Super, *Alonei Yitzhak ; un village d'enfants en*

une « période de crise », et qu'elle doit être « soutenue, éclairée, aidée » par l'Unesco[1]. En outre, des films sont consacrés aux problèmes de la jeunesse par l'Unesco[2].

L'Eglise soutient l'Unesco dans ce domaine. Ainsi, En 1964, le nonce apostolique Bertoli, chef de la délégation du Saint Siège, affirme à la conférence générale que l'Eglise approuve beaucoup l'attention portée par l'Unesco aux problèmes de la jeunesse :

« devant une jeunesse souvent désemparée, qui a le sentiment d'être incomprise et qui est cependant si ouverte aux aspects nouveaux de notre civilisation, toutes les forces spirituelles doivent s'unir en vue de lui apporter la sollicitude, la compréhension dont elle a si intensément besoin. Ses espoirs, son enthouaisame, ne sauraient être déçus. » [3]

Les prémices de la contestation de mai 1968 se font sentir à l'Unesco dans les années précédentes. Ainsi les débats à la première conférence internationale de la jeunesse, organisée par l'Unesco à Grenoble en 1964, sont houleux, violents, et voient exposés par les représentants de la jeunesse des revendications et contestations qui ont ensuite été celles de mai 1968. Cette première conférence n'a d'ailleurs pas été suivie par d'autres[4]. À la suite des événements de mai 1968, au cours desquels l'Unesco est globalement délaissée par les manifestants (seul un petit groupe d'étudiants occupant pendant quelques heures le rez de chaussée du bâtiment[5]), l'organisation s'efforce de se mettre au diapason des revendications et de l'état d'esprit de la jeunesse. Pour cela, en 1974, la division de la jeunesse, se fondant sur les conseils dispensés par un « comité consultatif ad hoc sur la jeunesse » constitué en 1968 par Maheu d'étudiants de divers pays engagés dans des actions militantes, rédige un *Rapport sur la situation de la jeunesse*[6]. Ce rapport, comme le reconnaît Deleon, n'a cependant pas été au niveau des espérances[7]. Dans ses discours prononcés autour de 1968, Maheu s'efforce d'interpréter la « révolte actuelle » des jeunes ; selon lui, elle proviendrait de l'énorme développement des moyens de communication de masse, qui « tout en leur faisant perdre généralement le respect aveugle de l'ordre établi, n'a pas débouché sur une participation active » à la société. Il préconise l'étude de « cette fascinante société » qu'est la jeunesse, et de laquelle viendra, selon lui, la « régénération »[8]. Il s'inquiète de l'attitude « nettement négative » de la jeunesse envers les adultes, faite « d'indifférence, d'évasion ou de contestation », « de différenciation systématique à l'égard de la société ».

« Que veulent donc ces jeunes ? Je ne prétends pas le savoir sans erreur […]. Mais il me semble que ce qu'ils souhaitent par dessus tout ce sont des rapports humains plus francs, plus libre, plus fraternels que ceux que nous leur offrons et que, s'ils refusent l'intégration conformiste […], c'est parce qu'ils soupçonnent que l'ordre national et international, dans lequel on les pousse à entrer, comporte de graves injustices dont ils n'entendent pas se faire

---

Israël, FICE, 158 p. ; Moshe Kol, *Aliyha des jeunes*, Jerusalem, FICE, 1965, 182 p. ; Yehuda Hanegbi, *The Eleanor Roosevelt Youth Centre in Beersheba*, Jerusalem, Jewish Agency, 1964, 144 p.

[1] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, 17 p., p. 2-3.

[2] Film n° 1318, *The Adolescent*, 1970.

[3] Veronese, carton 66 : intervention de Mgr. Bertoli à la 13e conférence générale, 29 oct. 1964.

[4] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 240.

[5] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier I, op. cit.*, p. 30-33 : John Fobes, « La fonction publique internationale ».

[6] *Rapport sur la situation de la jeunesse*, 18 C/7, Paris, Unesco, 18 oct. 1974. Cité par Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 241-242.

[7] *Journée d'hommage à René Maheu, cahier I, op. cit.*, article d'Acher Deleon, p. 65.

[8] DG/68/9, 6 août 1968, p. 5.

les complices. […] même si leur protestation recourt parfois à la violence, il faut comprendre que c'est contre la violence et la haine qu'avant tout s'élève la pureté de leurs cœurs. […] Puissent les organisations du système des Nations Unies, et singulièrement celles comme l'Unesco […], comprendre ce que ceci comporte pour elles de devoirs et de possibilités exceptionnels ! Puissent-t-elles surtout s'ouvrir à la jeunesse, de tout cœur et sans réticence, comme eles se sont ouvertes aux peuples coloniaux, naguère eux aussi aliénés ! »[1]

Ainsi, selon Maheu, la révolte des jeunes constitue pour l'Unesco l'occasion d'une nouvelle mission, qu'il compare à celle qu'elle s'est donnée dans les années précédentes concernant les peuples du Tiers Monde. En 1973, il affirme que « l'Unesco n'a pas suivi les mouvements estudiantins mais les a précédés »[2].

L'engagement de l'Unesco dans une action auprès des jeunes dans le cadre du mouvement de 1968 est encouragé par les États-Unis[3]. Cependant les États-Unis sont finalement déçus par cette action et en 1972 la jugent insatisfaisante[4].

C'est aussi au sein du personnel de l'Unesco que certains participent au mouvement contestataire. En 1971, le ministère français de l'éducation nationale se plaint auprès de l'Unesco de la diffusion clandestine en France d'un « Petit livre rouge des étudiants », qu'il juge comme un « manuel à tendance subversive », distribué « sous bande portant le sigle de l'Unesco ». Il s'avère que c'est une secrétaire de l'Unesco qui a diffusé cette brochure de manière illégale au nom de l'Unesco. Elle est immédiatement licenciée sans préavis[5].

Si l'Unesco s'est ainsi beaucoup consacrée aux problèmes de la jeunesse, elle a aussi, à partir des années 1960, abordé ceux des personnes âgées.

Les personnes âgées.

L'intérêt manifesté par l'Unesco pour les personnes âgées est nettement moins développé quoique non négligeable. C'est surtout dans les années 1960 qu'il commence à apparaître. À cet égard, il faut mentionner l'article d'Alfred Métraux dans le *Courrier de l'Unesco* en 1963, intitulé « La vie finit-elle à soixante ans ? », qui traite du problème de la « retraite imposée » aux hommes de soixante ans qui voudraient continuer à travailler ; si aujourd'hui la problématique sur cette question semble s'être inversée, ce problème de la « retraite imposée » a caractérisé longtemps le régime des fonctionnaires de l'Unesco ; cette question concernait particulièrement Métraux, puisque, venant alors d'atteindre l'âge de soixante ans, il s'était vu signifier son départ à la retraite obligatoire ; il s'est suicidé quelques jours avant la parution de cet article. Il y évoque le clivage croissant entre personnes âgées et adultes ; « comment concilier les légitimes impatiences des nouvelles générations avec la retraite imposée à des hommes et des femmes ayant devant eux de nombreuses années d'existence et qui se sentent encore l'énergie nécessaire pour continuer leurs activités au-delà des limites assignées par la société ? » Métraux décrit quelques-unes des attitudes observées dans les sociétés primitives envers les personnes âgées et observe qu'« on peut souvent se

[1] DG/68/8, 10 juill. 1968, p. 11-13.
[2] X 07.83 Maheu, VI : *L'Orient -Le Jour*, 6-12 janv. 1973, art. cit.
[3] EU, Box 3213 : 15 USGC/0.6/1, 9 oct. 68, 15e conférence générale, background paper : youth activities.
[4] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference of Unesco, doc. cit., p. 19-20.
[5] X 07.21 (44) D, II : lt. de P. Maillard à Maheu, 19 juill. 1971 ; lt. de Roger Barnes à Pierre Maillard, 2 sept. 1971.

demander si dans les civilisations archaïques, le sort des vieilles gens n'est pas préférable à celui qu'elles connaissent dans notre société », puisque dans ces sociétés ils ont un grand prestige et jouent un rôle important[1]. Cet article d'Alfred Métraux apparaît précurseur de réflexions que l'Unesco développe de manière approfondie à partir des années 1970.

Les efforts de l'Unesco pour permettre une meilleure cohabitation, une meilleure entente entre les groupes d'âge sont restés essentiellement à l'état de réflexions, d'ébauches.

6.2.5. Eliminer l'obstacle de la langue.

L'Unesco s'est également efforcée de rapprocher les hommes en éliminant l'obstacle de la langue. Dès le début, le personnel de l'Unesco, ainsi que les intellectuels associés à son action, s'intéressent à l'idée de développer une langue universelle pour permettre la communication entre les hommes, que ce soit l'espéranto, le français, le latin, ou l'anglais[2]. L'Unesco envisage dès sa création d'encourager le développement de « langues de base », c'est-à-dire simplifiées[3]. Ce projet n'est pas dépourvu d'enjeux politiques. La diffusion du « *basic french* » et du « *basic english* » intéresse en effet particulièrement les gouvernements français et britannique, constituant un moyen d'influence culturelle. Cette perspective suscite des inquiétudes chez certains, qui y voient quelque chose d'analogue à une « opération militaire »[4]. En 1951, Georges Duhamel évoque son « malaise » et son « inquiétude », qui, dit-il, n'ont « fait que croître quand [il a] vu qu'on envisagait déjà, pour le '*basic english*' et pour le 'français basique', une distribution de zones d'influence, et que l'Unesco s'intéresserait à ce sourcilleux partage »[5]. En partie à cause de ses implications politiques, ce projet n'est finalement pas réalisé.

C'est aussi à la perspective, moins politique et plus utopique, de réaliser une unification des langages, ou, à défaut, au moins des alphabets, que s'intéresse l'Unesco[6]. En 1947, des experts réunis pour réfléchir aux problèmes linguistiques de l'éducation de base chez les peuples « sous-développés » prônent l'utilisation d'« une langue unique, incomparablement plus facile que les langues nationales, qui ne serait l'instrument d'aucun impérialisme et qui, si elle était généralement adoptée, ouvrirait à ceux qui la pratiquent un domaine beaucoup plus vaste qu'aucune des langues les plus répandues aujourd'hui ». Ils préconisent donc la création d'une « langue auxiliaire internationale », « qui soit l'expression même de la civilisation moderne ». Ce projet se réfère aux travaux menés alors depuis près d'un siècle par l'*International Auxiliary Language Association* de New York, dont justement le directeur, André Martinet, dirige cette réunion d'experts. Cette langue auxiliaire comprendrait « tout le vocabulaire commun aux grandes langues de civilisations

---

[1] *Courrier de l'Unesco*, avril 1963, p. 20-24 : « La vie finit-elle à soixante ans ? » par A. Métraux.
[2] 329.18 A 53 CIPSH, I : lt. de Charles-André Fauconnet à J.-J. Mayoux, 5 août 1947, p. 5 : « L'adoption d'une langue universelle est chose capitale. […] La question de l'espéranto est à reprendre. Mais, parmi les langues existantes, le latin vulgaire ou l'anglais pourraient aussi jouer ce rôle ».
[3] Une conférence d'experts en 1947 envisage cette possibilité ; RP, 30 nov. 1951 : échos de ce projet dans 11 journaux français, notamment *Le Monde*, 1er nov. 1951 ; langues « capables de diffuser rapidment dans les pays les moins evolués, les notions les plus simples d'hygiène, de justice, de morale et de culture » ; le gouvernement français se montre prêt à financer un projet de l'Unesco de « français simplifié » à hauteur de 3,5 millions de francs.
[4] RP, 30 nov. 1951 : *Les Lettres françaises* (7 nov. 1951).
[5] RP, 30 nov. 51 : *Le Figaro*, 18 nov. 1951, chronique de G. Duhamel.
[6] ONU, RAG 2/76 box 7 : 3C/PRG/2.1, 8 sept. 1948.

européennes », mais serait d'un apprentissage et d'un maniement plus aisés[1]. Tout au long des années 1950, l'Unesco est sollicitée par diverses personnes et organisations prônant l'unification des langues ou des alphabets, comme par exemple la « Société orthographique italienne », qui vise à la fraternisation des peuples au moyen de l'unification des alphabets[2]. Malgré l'enthousiasme de certains fonctionnaires de l'Unesco pour ces perspectives, comme P.C. Young[3], l'Unesco ne s'engage pas dans ce genre de projets[4].

En revanche, l'espéranto, entreprise beaucoup plus ancienne et connue, retient davantage l'attention de l'Unesco. À partir de 1898, date de publication de l'ouvrage de Zamenhof et de création de la Société de propagation de l'espéranto, l'espéranto se diffuse peu à peu dans certains milieux (socialistes, catholiques, notamment), sans toutefois réussir à s'imposer. D'autres langues universelles, concurrentes ou issues de scissions avec l'espéranto, comme l'ido et le volapuk, tentent de se développer parallèlement. La période entre 1880 et 1930 constitue des années d'intense création de langues nouvelles. La SDN s'intéresse à l'espéranto dès 1920. En 1924 elle recommande l'assimilation de l'espéranto aux langues officielles dans les communications télégraphiques et radiotélégraphiques internationales[5]. Le BIT s'intéresse lui aussi à l'espéranto dans les années 1920[6]. En 1945, la commission préparatoire de l'Unesco, très préoccupée de l'importance d'un langage international, décide d'entreprendre une enquête à ce sujet[7]. C'est ensuite sur la pression de personnes extérieures que l'Unesco s'engage de plus en plus en faveur de l'espéranto. Dès 1946, l'Unesco reçoit des lettres de particuliers ou d'organisations, l'incitant à promouvoir le développement de cette langue : *World Esperanto Progress* (WEP), Association universelle de l'espéranto, *British Esperanto Association*, Ligue royale espérantiste belge, association espérantiste universelle, *Esperanto Association of North America*. On observe, à travers les lettres de sollicitations envoyées par diverses associations, une concurrence entre les différents groupes[8].

L'Unesco conserve une attitude réservée face à toutes ces sollicitations, causant la vive déception des espérantistes. En 1950, Vladimir Hercik, chef du service des relations avec les ONG, estime dans une correspondance interne que cette attitude de l'Unesco est une erreur. Il évoque « l'impression d'amertume qui subsiste parmi les milieux espérantistes à cause d'une

---

[1] Educ./41/1947, 2 juill. 47 : « Réflexions sur le choix de la langue dans l'éducation de base », par André Martinet.

[2] 003.3 : lt. de Cesare La Serra, directeur de la revue mensuelle italienne pour la Societa ortografica italiana, intitulée *Ortografia*, à Torres Bodet, 18 mai 1950.

[3] 003.3 : lt. de Patrick C. Young, à H.L. Elvin, 23 nov. 1953.

[4] 003.3 : lt. d'Aldo Marzo à Zuckermann, 20 sept. 1957 ; lt. de Zuckermann à Aldo Marzo, 21 oct. 1957. Plusieurs fonctionnaires y sont en effet hostiles, tel Carlos Cueto ; l'idée de créer un nouvel alphabet destiné aux analphabètes lui paraît « plutôt extravagante » et « absurde ». La création d'un alphabet applicable à tous les langages du monde lui paraît « une affaire très délicate et compliquée - et évidemment complètement inadaptée au niveau d'intelligence des analphabètes » ; il estime que la nécessité pour les nouveaux alphabètes de passer ensuite de cet alphabet artificiel et simplifié à un alphabet normal constituerait un « processus mental trop compliqué » (003.3 : lt. de Carlos Cueto à Loper et Guiton, 4 déc. 1958. « crusade against ignorance » ; « rather fanciful » ; « absurd » ; « a very tricky and complicated affair - and obviously totally unsuited to the level of intelligence of illiterates »).

[5] 408.92 CL 720/811, 11 sept. 1953. C'est à l'école supérieure technique de Vienne, en Autriche, où se donnaient deja depuis sept ans des cours d'espéranto, qu'a été créée en avril 1917 la première chaire d'espéranto au monde.

[6] Lors de la 8e conférence du BIT, plusieurs délégués attirent l'attention sur l'intérêt que pourrait présenter, dans de telles réunions, l'emploi de l'espéranto comme langue de travail auxiliaire ; 408.92 A 06 : CL 720/811, 11 sept. 1953.

[7] 408.92 A 06 : lt. de Kuo Yu-Shou à K. Parry Griffiths, 26 nov. 1946.

[8] Lettre manuscrite de K. Parry Griffiths à J. Huxley, 18 nov. 1946 ; lt. de Kuo Yu-Shou à K. Parry Griffiths, 26 nov. 1946 ; lettre de l'association universelle de l'espéranto à l'Unesco, 1er oct. 1947 ; lettre de The British Esperanto Association à l'Unesco, 29 juin 1949 ; CL 720/811 ; lt. de Vladmir Hercik au chef du service des relations extérieures, 19 juill. 1950 ; 408.92 CL 720/811 : mémorandum de William Solzbacher, 18 mai 53, p. 24-25 ; 408.92 A 06 : *Cosmoglotta*, organe mensuel de Interlingue-Union, Lausanne, nov-déc. 1952 ; lt. de Pierre Lebar à I. Lapenne, 24 juill. 1953.

attitude purement négative que l'Unesco a adoptée envers eux au début de son existence par crainte d'intervenir dans une controverse linguistique sur les mérites des langues auxiliaires » ; il affirme sa conviction que l'Unesco, tout en sauvegardant sa « neutralité scientifique », devrait faire un « geste amical » envers ces associations, afin de rendre hommage à « la bonne volonté que les espérantistes ont prodiguée à l'Unesco dans laquelle ils reconnaissent une incarnation de leur propre idéal » ; il souligne la proximité entre l'Unesco et ces associations, qui ont pour but le « rapprochement des peuples et des cultures ». Hercik estime que, stratégiquement, l'Unesco n'a pas intérêt à négliger le mouvement espérantiste, qui constitue un vecteur actif de promotion de l'organisation : en effet, dans plusieurs pays, en France et au Royaume-Uni notamment, les associations espérantistes sont liées aux commissions nationales, et leur bulletin international fait une « publicité remarquable » pour les activités de l'Unesco. Hercik signale que l'association espérantiste universelle, bien que ne jouissant pas de relations officielles avec l'Unesco, a nommé un agent de liaison avec elle, « qui suit consciencieusement [son] œuvre ». Hercik souligne l'existence de « plusieurs points de contact » entre le programme de l'Unesco et les activités de l'association espérantiste universelle[1]. À partir de 1952, l'Unesco devient alors plus favorable au mouvement espérantiste et entreprend une enquête sur la diffusion de l'espéranto dans les différents États membres[2]. Les réponses reçues laissent conclure que l'espéranto n'y est pas très répandu[3]. Le département d'État américain s'affirme opposé à ce que « l'Unesco s'embarque plus avant dans une action ou une étude sur le sujet de l'espéranto ou d'un langage auxiliaire analogue, surtout tant que l'Unesco n'a pas fait plus pour résoudre le problème de l'analphabétisme »[4]. Plusieurs États expriment la même position[5]. Ceux qui s'affirment le plus favorables à l'espéranto sont l'Autriche et la Yougoslavie[6]. Le secrétaire de la commission nationale yougoslave, M. Matic, demande instamment à l'Unesco d'envoyer un représentant au prochain Congrès mondial des espérantistes, à Zagreb, et de subventionner ce congrès. L'Unesco affirme qu'il lui est impossible de donner une subvention, mais accepte d'y envoyer un représentant[7]. Celui-ci, Pierre Lebar, est « frappé par l'atmosphère fraternelle » du congrès, et observe qu' « il existe indiscutablement une foi espérantiste » très forte. Il observe que les idéaux de la ligue espérantiste mondiale sont très proches de ceux de l'Unesco et souligne le désir enthousiaste des espérantistes de collaborer avec l'Unesco, désir qui prend des proportions « démesurées », et insiste sur la « profonde déception » et le « mouvement de dépit » et même de « vive hostilité » des espérantistes si l'Unesco refusait de collaborer avec eux. Il souligne comme l'avait fait Hercik l'intérêt stratégique que peut présenter pour la promotion de l'Unesco « le réseau non négligeable que représentent leurs associations

[1] 408.92 A 06 : lt. de Vladmir Hercik au chef du service des relations extérieures, 19 juill. 1950.
[2] 408.92 CL 720/811 ; CL 720/811, 9 fév. 1953.
[3] 408.92 CL 720/811 : réponses des divers Etats membres à la lettre CL 720/811.
[4] 408.92 CL 720/811 : réponse de Charles A. Thomson à la lettre CL 720/811, 5 août 1953 ; « for Unesco to embark upon further action or study on the subject of esperanto or any similar auxiliary language, especially until Unesco has done much more to solve the problem of illiteracy ».
[5] 408.92 CL 720/811 : lt. de J.S. Arthur, de la commission nationale britannique pour l'Unesco, au directeur général, 2 nov. 1953 ; rapport sur l'enquête effectuée en Suisse à propos de la pétition internationale en faveur de l'espéranto, Berne, mai 1953.
[6] 408.92 CL 720/811 : résumé du rapport présenté à la commission nationale autrichienne pour l'Unesco au sujet du développement de l'espéranto en Autriche, 11 sept. 1953. L'espéranto est en effet alors très développé en Yougoslavie, sur l'impulsion de Tito, espérantophone (408.92 CL 720/811 : lt. de Milovan Matic au directeur général, 12 oct. 1953).
[7] 408.92 A 06 : lt. de Milovan Matic au directeur général, 18 mars 1953 ; lt. de Taylor à Matic, 15 avril 1953 ; lt. de J. Thomas à Matic, 21 juin 1953.

spécialisées et leur presse » ; il insiste sur « les avantages que l'Unesco pourrait retirer d'une telle collaboration qui, si elle était instituée, nous apporterait le concours actif de centaines de milliers d'espérantistes dispersés à travers le monde et favorables à la cause de la compréhension internationale pour l'éducation, la science et la culture »[1].

Ainsi, à l'Unesco, un argument idéaliste et un argument stratégique se combinent dans la position favorable à l'espéranto au début des années 1950. Cependant, l'Unesco reste longtemps dans l'ambiguïté, dans l'expectative, refusant de s'engager réellement aux côtés des mouvements espérantistes, par peur de se compromettre en s'associant avec un mouvement utopiste et qui suscite l'hostilité des États-Unis. À partir du milieu des années 1950, l'Unesco cesse donc peu à peu ses contacts avec les associations espérantistes. Cependant, en 1959, elle organise une commémoration de Zamenhof en tant que « personnalité importante universellement reconnue dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture »[2]. Dans les années suivantes, elle abandonne l'idée d'unifier langues ou alphabets, mais se consacre plutôt à encourager l'enseignement des langues vivantes étrangères[3]. Elle semble donc peu à peu abandonner des projets grandioses et utopiques pour se ramener à des ambitions plus limitées et réalistes. Cependant, en subventionnant dans les années suivantes une communauté internationale réunissant des personnes de différentes langues, visant à abattre les barrières entre ces personnes, elle conserve en partie cette orientation utopique.

« Auroville », une communauté internationale.

La communauté « Auroville », vaste cité utopique édifiée en 1968 en Inde sur la baie du Bengale, près de Pondichéry, est fondée sur l'enseignement de Sri Aurobindo, penseur ésotérique et mystique indien mort en 1950. Elle est soutenue, dès sa gestation en 1966, et tout au long des années, par l'Unesco, qui y voit une incarnation de son idéal universaliste. Le *Courrier de l'Unesco* fait la promotion dès 1967 de cette « ville internationale que pourront habiter les hommes et les femmes de tous les pays, sans distinction de croyance, d'idéologie ou de nationalité », qui aura pour but de « témoigner de la richesse culturelle de chaque civilisation », puisqu'y seront accueillis « les artistes et les savants du monde entier »[4], et en 1972 celèbre le centenaire du Sri Aurobindo[5]. Expositions et films contribuent à cette promotion[6]. Pour l'Unesco, encore au début des années 1980, Auroville « contribue à la réalisation des objectifs de l'Unesco », et cette ville serait « l'incarnation vivante d'une union réelle entre tous les hommes »[7]. Le texte de la Charte d'Auroville est révélateur de l'esprit

---

[1] 408.92 A 06 ; rapport de Pierre Lebar au directeur général, 4 sept. 1953.
[2] *Courrier de l'Unesco*, déc. 1959, « Zamenhof, père de l'espéranto, 100e anniversaire de sa naissance », par Françoise Niederhausen, p. 25.
[3] *Les langues vivantes dans les écoles secondaires d'enseignement général, recherche d'éducation comparée*, Genève, BIE, Paris, Unesco, 1964, 190 p. XXVIIe conférence internationale sur l'instruction publique, FIAI, *L'enseignement des langues étrangères à l'école primaire et la compréhension internationale*, rapports des associations nationales d'instituteurs présentés à la XXXIe conférence des délégués, Stockholm, 26-29 juill. 1962, Lausanne, FIAI, 1962, 48 p. F.G. Learoyd, *L'anglais, seconde langue nationale et son enseignement*, Accra, centre régional de l'Unesco pour l'information et la recherche pédagogique en Afrique, 1965.
[4] *Courrier de l'Unesco*, août-septembre 1967, p. 29.
[5] *Courrier de l'Unesco* oct. 1972 : centenaire de Sri Aurobindo.
[6] film n°2154, 1968 ; film n° 1069, 1972.
[7] Conférence générale, 1983, Résolution 11.9.

mystique et ésotérique de cette communauté : « pour séjourner à Auroville, il faut être le serviteur volontaire de la Conscience Divine. (...) Auroville sera le lieu des recherches matérielles et spirituelles pour donner un corps vivant à une unité humaine concrète ». Il semble que la communauté n'ait pas eu le succès espéré, et ait décliné au cours du temps : en 1992, il n'y a plus qu'environ 700 Aurovilliens, alors qu'elle avait été prévue pour en accueillir 50 000[1].

Tous ces exemples montrent que les efforts de l'Unesco pour rapprocher les hommes en abattant l'obstacle de la langue, bien qu'importants, se sont finalement révélés, peut-être par excès d'ambition et manque de réalisme, peu fructueux.

D'une manière générale, les efforts de l'Unesco pour rapprocher les hommes en encourageant à un respect réciproque entre les différents groupes humains ont eu des résultats moins nets et concluants qu'espéré. Il semble que ce soient surtout les efforts de lutte contre le racisme et ceux visant à améliorer la condition des femmes qui aient été les plus fructueux. En outre, l'Unesco a effectué des efforts pour éliminer les conditions favorisant l'éclatement et la perpétuation des conflits.

6.3. Des efforts pour éliminer les facteurs de conflit.

L'Unesco s'efforce d'identifier les conditions qui favorisent les conflits, et de lutter contre elles. Son effort porte sur la rééducation des anciens nazis et des victimes de la guerre, sur des réflexions au sujet de la question des colonies, sur des réflexions sur les transformations technologiques, économiques et sociales, sur la question du désarmement, et sur le problème des tensions qui émanent de la civilisation.

6.3.1. Une « rééducation » des anciens nazis et des victimes de la guerre.

Dès sa création, l'Unesco, née de la guerre, se donne pour tâche de lutter contre les effets néfastes qu'elle a exercés sur les esprits, de « rééduquer » à la paix, aux droits de l'homme, à la démocratie, les peuples marqués par la propagande nazie et fasciste et traumatisés par la guerre[2].

Rééduquer à la démocratie les responsables de la guerre.

C'est principalement l'objectif de « rééducation » des peuples de l'Axe qui préoccupe l'Unesco dans ses premières années. Dans son discours à la conférence constitutive, en novembre 1945, Léon Blum (lui-même persécuté pendant la guerre) évoque parmi les buts de l'Unesco celui de vaincre le nazisme et le fascisme[3]. Cette préoccupation se fonde sur l'idée qu'ils subsistent encore dans l'esprit des populations concernées. Dès la création de l'Unesco,

[1] *Auroville, un rêve qui prend forme*, Paris, éditions Auroville international France, 1992. p. 4.
[2] Paulo de Berredo Carneiro, *Vers un nouvel humanisme*, Paris, Seghers, 1970, 335 p., p. 229-238 : « L'Unesco au secours des enfants grecs ! », 1949, p. 235-236.
[3] ECO/CONF.29/VR.2 (1945), 1-16 nov. 1945, p. 40-41.

la nécessité d'œuvrer à « la rééducation de l'Allemagne » est affirmée[1]. Cette volonté se fonde sur une crainte d'une persistance ou d'un renouveau du nazisme. Ainsi, à la conférence générale de 1947, le délégué des Pays-Bas affirme son « inquiétude » de ce que, « en Allemagne, des collectivités importantes se trouvent complètement isolées du point de vue culturel, puisque les Allemands, par suite de leur éducation fondée uniquement sur le national-socialisme, ignorent tout des idées qui ont cours dans le monde démocratique » ; il estime que « l'isolement culturel de l'Allemagne constitue un danger pour la civilisation occidentale »[2] ; et Maritain souligne l'importance de « la faute morale collective » du peuple allemand, et la nécessité pour l'Unesco d'œuvrer à son « relèvement moral collectif »[3].

Dans le cadre du projet Tensions, Otto Klineberg fait une synthèse des études récentes sur la psychologie des Allemands et des Japonais, visant à établir un éventuel lien entre leur psychologie et leur propension au fascisme : ces études portent notamment sur le sentiment d'hostilité ressenti par les Japonais détenus pendant la guerre dans les camps de rassemblement en Californie, envers leur personnel américain[4] ; sur les « sétérotypes nationaux » (représentations fausses des autres nations) dont les Japonais et les Allemands seraient particulièrement imprégnés[5] ; sur les malentendus d'ordre culturel entre Japonais et Anglo-Saxons[6] ; sur les caractéristiques culturelles de la « personnalité allemande », visant à expliquer par des interprétations psychologiques comment a été possible l'adhésion du peuple allemand au régime nazi : Frederick Schuman et Richard Brickner l'attribuent à une supposée tendance paranoïaque de la nation allemande ; H.V. Dicks conclut quant à lui, de ses interviews de nombreux prisonniers de guerre allemands en Angleterre, à l'existence d'une personnalité allemande, créée par l'éducation reçue, marquée par le culte du chef, par une conception des rapports humains comme étant de type maître-subordonné, et par une survalorisation de la virilité et de la dureté de caractère. Klineberg se dit sceptique à l'égard de telles interprétations « psychiatriques » de la personnalité des peuples allemand et japonais, qui sont en vogue au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale[7].

Après un refus initial, les autorités d'occupation des zones occidentales acceptent en 1948 le principe d'une action de l'Unesco dans leurs zones de l'Allemagne, tandis que les autorités d'occupation de la zone soviétique ne répondent pas à l'offre de l'Unesco. À partir d'avril 1948, l'Unesco entreprend donc une action dans les zones anglaise, française et américaine de l'Allemagne, visant à propager l'esprit de paix et de compréhension internationale dans le peuple allemand, au moyen de la diffusion des publications de l'Unesco, de l'échange de livres et de personnes, de la mise au point de manuels scolaires pacifiques[8]. Cependant cette action n'est pas très fructueuse, comme le révèlent les discussions des membres du conseil exécutif lors d'une séance privée en février 1949. Ils observent que la qualité du personnel chargé de mener cette action en Allemagne, sous la direction de Thompson, est

---

[1] J.-J. Mayoux, *La coopération intellectuelle internationale*, Paris, 1946, introduction ; 1C/30, p. 286 ; *Die Bundesrepublik Deutschland und die Unesco, 25 Jahre Mitarbeit, eine Dokumentation*, Deutsche Unesco-Kommission, Köln, 1976, 194 p., p. 36-38 ; 4C/résol. 35.
[2] 1 C/30, 20 nov. 1946, p. 34-35. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 199 ; 2C/ 8 nov. 1947, p. 65-66.
[3] 2 C/132, 3 déc. 1947, p. 212 ; 2 C/Résolutions, annexe VII.
[4] Alexander Leighton, *The Governing of Men*, Princeton University Press, 1945 ; cité dans O. Klineberg, *op. cit.*, p. 247.
[5] Ce sont les titres des deux premiers chapitres de l'ouvrage d'Otto Klineberg.
[6] O. Klineberg, *op. cit.* : ex : p. 24-25, 33-34.
[7] O. Klineberg, *op. cit.*, p. 53-56 et 61. Cf. M. Brickner, *Is Germany Incurable ?* Philadelphie, J.B. Lippincolt, 1943.
[8] *Die Bundesrepublik Deutschland und die Unesco, op. cit.*, p. 36-38; 4C/ résol. 35.

« insuffisante ». Carneiro observe que « le rôle joué par le Dr. Thompson est resté mystérieux depuis deux ans », et que cela est lié au flou administratif et politique de la situation de ce dernier, dont personne ne sait exactement de quelle autorité il dépend. Le conseil exécutif décide alors de créer un comité d'experts pour réfléchir à l'action de l'Unesco en Allemagne[1] ; celui-ci se réunit en juin 1949[2]. Ainsi, deux problèmes récurrents de l'action de l'Unesco, incompétence des agents sur le terrain et lourdeur administrative, handicapent cette action. À la suite de la création de la RFA en septembre 1949, la situation administrative se clarifie[3], et l'Unesco intensifie son action dans ce domaine, sous l'impulsion de Torres Bodet et de plusieurs délégués[4].

En mars 1950, Kenneth Holland rend visite, en RFA, au personnel chargé de mettre en œuvre le programme de l'Unesco dans ce pays. Il tire des conclusions pessimistes de son observation de l'état matériel de l'Allemagne et de l'état d'esprit des Allemands : il souligne la « gravité » de la situation de l'Allemagne, « pour la plus grande partie en ruines, avec des gens vivant, en plusieurs endroits, dans des vieux abris militaires ou dans les caves de leurs maisons qui ne sont plus que des amas de poussière, de briques et de poutres cassées ». Il conclut au « caractère complètement inadéquat du programme de l'Unesco face à des problèmes si accablants ». Il reconnaît que « même le programme mené dans la zone américaine, financé par les dollars américains, est insuffisant pour faire face aux problèmes actuels ». Il est personnellement choqué de « l'état d'esprit hébété des Allemands, qui ne semblent pas avoir de sentiment de culpabilité » ; il observe « l'incapacité actuelle des Allemands à faire guère plus que lutter pour survivre ». Il affirme son inquiétude à l'égard du peuple allemand, affirmant « le danger potentiel que représentent les Allemands pour la paix mondiale, à moins qu'on ne continue pendant plusieurs années les programmes actuellement développés en Allemagne, grâce à une force militaire adéquate »[5]. Ce jugement sur l'état d'esprit des Allemands est partagé par M. Declercq, représentant de l'Unesco dans la zone française, qui estime que « les Allemands n'ont rien appris de la guerre et de leur défaite ». Holland discute avec John Thompson, représentant de l'Unesco en Allemagne. Il le décrit comme « ayant une grande sympathie pour les Allemands et un désir sincère d'essayer de leur venir en aide », mais doute de ses capacités administratives et directionnelles. Il observe que jusqu'à présent la principale réalisation de Thompson a été la mise en place d'un « comité Unesco » constitué d'intellectuels, d'éducateurs et de scientifiques allemands. Le président de ce comité, Hallstein, professeur de droit comparé à l'université de Francfort, « semble avoir un intérêt sincère pour l'Unesco » et « croit que le comité contribuera à développer en

---

[1] 14 EX/SR.4.rev. (séance privée), conseil exécutif, 14e session, procès-verbal de la 14e séance (privée), Unesco, 8 fév. 1949, p. 8 (Walker), p. 9 (Carneiro).
[2] *Courrier de l'Unesco*, juin 1949, p. 3 : « L'Unesco est invitée à accroître son activité en Allemagne ».
[3] *Die Bundesrepublik Deutschland und die Unesco,...,op. cit.*, p. 36-38 ; 4C/ résol. 35.
[4] EU, box 1601 : télégr. confid de K. Holland au secrétaire d'état, 21 fév. 1950 ; box 1603 : rapport de K. Holland au département d'état, 5 mai 1950, p. 1-2 ; rapport de K. Holland au département d'état, 12 mai 1950, p. 4.
[5] EU, box 1602 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 30 mars 1950, p. 3 : « seriousness » ; « Germany still lying for the most part in ruins with people living, in many instances, in old air raid shelters or the basement of their homes which are but piles of dust, brick and twisted girders » ; « The complete inadequacy of the Unesco program in the face of such over-whelming problems » ; « even the program in the American Zone financed by US dollars is inadequate to meet the present problems » ; « the dazed condition of the German people who seem to have no feeling of guilt » ; « the inability of the German people to do much more than struggle for existence at the present time » ; « the potential danger of the German people to world peace unless the programs now carried on in Germany are continued for many years by adequate military force ».

Allemagne l'intérêt pour l'Unesco et un programme de promotion des buts de l'organisation » ; cependant Holland observe que ce comité n'a pour l'instant rien accompli. Le récit donné à Holland par Declercq, représentant de l'Unesco dans la zone française, installé à Mayence, est « décourageant » ; Declercq a organisé, sur les directives de l'Unesco, une exposition sur l'Unesco dans un château de Mayence ; mais n'ayant qu'une secrétaire, il ne peut à la fois tenir son bureau et l'exposition ; il se plaint de l'absence totale de soutien de la France. Declercq relate que « la plupart des Allemands qui sont venus le voir lui ont demandé une aide financière […] ; lorsqu'il leur a dit qu'il ne pouvait pas leur en donner, ils sont partis et ne sont jamais revenus » ; Declercq déplore aussi l'absence totale d'intérêt des universitaires et des étudiants pour l'Unesco, et se montre « globalement très découragé sur ce qu'il pourrait accomplir dans la zone française »[1].

Ainsi, en 1950, à cause des gros problèmes matériels et de la désorganisation du pays, l'action de l'Unesco en Allemagne reste très faible[2]. Elle s'intensifie sous l'impulsion de John Taylor, DG par intérim en 1952-53, qui avait été au lendemain immédiat de la guerre chef de l'éducation et de la religion dans le gouvernement militaire de la zone américaine de l'Allemagne[3]. L'action se centre alors sur la diffusion de manuels et de livres pacifiques[4], et surtout sur la mise en place des trois « Instituts Unesco » en Allemagne.

Au lendemain de l'adhésion de la RFA à l'Unesco en 1951, sont créés dans ce pays trois instituts, contrôlés directement par le secrétariat : un institut de sciences sociales à Cologne (créé en juillet 1951), un institut de la jeunesse à Gauting-Munich (créé en janvier 1952), et un institut pour l'éducation à Hambourg (créé en mars 1952)[5]. Leur création répond à l'idée qu'ils pourront « donner des services salutaires en ces temps d'après-guerre »[6]. Ils visent à rééduquer le peuple allemand, et notamment la jeunesse allemande, à lui inculquer des valeurs pacifiques et démocratiques après la propagande nazie qu'elle a subie pendant plus de dix ans[7]. L'institut de Cologne, qui fonctionne de 1951 à 1959, vise en particulier à mener des études sociologiques sur l'état d'esprit de cette population qui a vécu une brutale transition entre nazisme et démocratie, et à favoriser la paix, la compréhension internationale, et la tolérance en Allemagne. L'accent est mis dans ces études en particulier sur la situation de la jeunesse, avec l'inquiétude d'une possible renaissance du nazisme. Il se consacre notamment à mettre en place des « schémas d'intégration des groupes ethniques étrangers », à étudier « le rôle de la femme dans la vie sociale et politique, en Allemagne », « l'intégration

---

[1] Ibid., p. 4-6. « have learned nothing from the war and their defeat » ; « with great sympathy for the German people and with a genuine desire to try to assist them » ; « He seems to be sincerely interested in Unesco » ; « he believes the committee will help develop in Germany an interest in the Organization and an action program that will promote the aims of the Organization » ; « discouraging » ; « for the most part the Germans came to him to ask for financial assitance. […] When Declercq indicated that he did not have funds for these purposes, the Germans left and never returned » ; « M. Declercq on the whole was very discouraged over what he was able to accomplish in the French Zone ».

[2] EU, box 1603 : rapport d'A. Compton au département d'état, 21 avril 1950, p. 4-5 ; rapport confid. de K. Holland au département d'état, 12 mai 1950, p. 4 ; box 1602 : US National Commission for Unesco, 8e session, « How far has Unesco come ? » discours de Walter Laves, prononcé le 13 avril 1950, p. 8.

[3] *Courrier de l'Unesco*, déc. 1950 : « M. John W. Taylor est nommé directeur général adjoint de l'Unesco » ; et site internet Columbia University, « John Taylor ».

[4] RFA, B 91, Band 42 : rapport de Lanfeldt, 7 oct. 1953 ; rapport d'Emile Delavenay, non daté, DR/398320 .

[5] RFA, B91, Band 256 : « Unesco institute for social sciences. À summary statement of its establisshment and development, june 1951 to september 1953 », 14 p., p. 2-10.

[6] RFA, B91, Band 256 : « Institut Unesco des sciences sociales : recherche internationale dans le domaine des sciences sociales. Rôle et avenir », 21 p., p. 2.

[7] 061 A 01 UNESCO (43-15), II : lettre de Kuypers à Marcel Hicter, 9 oct. 1962.

sociale » de toute la population de la RFA, en mettant l'accent sur celle des adolescents ; et à réfléchir à « l'intégration de l'individu et son identification avec les institutions comme la famille, le voisinage, les clubs, les partis politiques » ainsi qu'à « la structure de l'élite » à travers le cas d'une petite communauté rurale[1]. L'institut de Hambourg vise à promouvoir la compréhension internationale par l'éducation. Celui de Gauting s'efforce de promouvoir la compréhension internationale au sein de la jeunesse par des conférences et par des rencontres entre jeunes Allemands et jeunes de différents pays. Ainsi, en 1958 est organisée une rencontre entre jeunes Allemands et jeunes Indiens ; mais la direction observe que c'est un échec[2]. Les différentes activités organisées par les instituts échouent à avoir un réel impact sur la population en faveur de la paix[3].

L'institut de Cologne connaît des débuts lents et laborieux, et souffre d'un manque de crédibilité, étant dirigé par des gens dont la compétence est faible[4] ; celui de Gauting souffre de gros problèmes administratifs qui amènent l'Unesco en 1955 à remanier de facon importante son statut[5]. En 1955, trois agents de l'Unesco qui visitent ces instituts font le constat de leur inefficacité due à d'importants dysfonctionnements : leur fonction n'a pas été clairement définie au départ, ils sont mal coordonnés entre eux, et mal coordonnés avec le programme de l'Unesco, ils connaissent des « flottements » et des « orientations divergentes », leur action ne réussit pas à avoir de réelles répercussions, ils butent contre des « obstacles matériels, psychologiques, idéologiques, voire politiques » ; l'institut de Hambourg paraît avoir des résultats honorables, grâce à la compétence de ses deux directeurs successifs, MM. Merck et Langeland ; en revanche les deux autres instituts sont jugés inefficaces[6]. Maheu reconnaît en 1955 que ces trois instituts fonctionnent difficilement et souffrent depuis le début de « l'absence d'un dessein cohérent et continu de la part de l'Unesco »[7]. Le constat le plus clair de l'échec total de l'institut de Cologne est fait par Henry Kellermann, qui le visite en 1957 pour le compte du gouvernement américain ; il en dresse un tableau consternant : ce beau bâtiment de deux étages dans le style architectural typique de la reconstruction, muni de très bons équipements, donne l'impression d'être « déserté », inutilisé ; il s'avère que les rares bureaux vraiment occupés le sont par des étudiants et chercheurs qui s'y sont installés pour vaquer à leurs travaux personnels[8]. Le problème du flou des buts de ces instituts, et du vague de leur action, persiste au fil des années[9]. Le gouvernement allemand et l'Unesco, observant l'échec de celui de Cologne, dû à ses dysfonctionnements et à son manque de crédibilité scientifique[10], décident en 1959 de le

---

[1] RFA, B91, Band 256 : « Unesco institute for social sciences... », p. 2-10 ; « Institut Unesco des sciences sociales…» ; doc. EISS/2/1d, Studienprogramm.
[2] RFA, B91, Band 254 : Deutsche Unesco Kommission, 22e session, 19 mai 1958 : rencontre de jeunes germano-indienne à Gauting, du 3 au 8 mars 1958.
[3] RFA, B91, Band 256 : *Information*, n°14, déc. 1956, p. 1 ; journal Métraux, 29 janv. 1955 : l'action de ces trois instituts « ne marche pas du tout ».
[4] RFA, Bestand B91, Band 254 : « Deutsche Unesco Kommission », 22e session, 19 mai 1958, p. 9-10 ; DG/162, 14 janv. 52 : p. 4-6 ; Band 257 : *Süddeutsche Zeitung*, 2 oct. 54 : « Prominente zwischen Tür und Angel » ; Band 256 : « Institut Unesco des sciences sociales... », p. 5 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 260.
[5] 061 A 01 UNESCO (43-15) : II : lt. confid. de J.-P. Cabouat au directeur général, 8 fév. 1955.
[6] 061 A 01 UNESCO (43-15), II : rapport de During, Nuesse et Verniers au directeur général, 22 juill. 1955 ; 42 EX/11, annexe I ; EU, box 1562 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 21 oct. 1957.
[7] 061 A 01 UNESCO (43-15), II : lt. de Maheu à Verniers, 1er août 1955 ; lt. de Maheu au directeur général, 2 nov. 1955.
[8] EU, box 1562 : rapport de Henry J. Kellermann au département d'état, 21 oct. 1957 : « deserted ».
[9] 061 A 01 UNESCO (43-15), II : session commune des comités executifs des trois Instituts, 23 sept. 1956, p. 2 ; mémorandum de Pierre Francois au directeur général, 25 sept. 1957, p. 2.
[10] RFA, B91, Band 256 : lt. De vonTrutzschler à Salat, 23 janv. 1958 ; lt. de Schutz à Fritz Burgbacher, 3 mars 1960 .

supprimer[1]. Celui de Gauting continue à fonctionner[2], mais son action s'éloigne complètement du but initial. En 1962 son directeur observe :
« Cet Institut a été créé, dans l'immédiat après-guerre, dans un but de démocratisation d'une Allemagne nazie. Mais ce but d'origine a rapidement cédé la place à d'autres objectifs, d'un caractère bien plus permanent. Quand j'ai pris la direction de cet Insitut, le but d'origine était déjà oublié et pendant les six années où je l'ai dirigé, ce but d'origine n'a eu aucune place dans le programme de l'Institut. »[3]

Ainsi, même si l'Unesco estime avoir beaucoup contribué à la démocratisation de l'Allemagne post-nazie (ainsi Luther Evans affirme : « j'ai toujours été fier d'avoir participé à faire revenir les Allemands dans la communauté civilisée »[4]), globalement les instituts de l'Unesco en Allemagne semblent avoir échoué à remplir l'objectif pour lequel ils avaient été créés ; des retards, des dysfonctionnements, et le manque de compétence de leur équipe dirigeante, les ont empêchés de réaliser une œuvre de valeur.

Au Japon, autre pays anciennement ennemi, l'Unesco s'efforce de manière semblable, dès ses premières années, de développer des activités centrées sur la démocratie et la compréhension internationale. Dans ce pays, contrairement à l'Allemagne, les actions menées par l'Unesco (stages, clubs Unesco, écoles associées ….) suscitent une réception très enthousiaste de la part des Japonais, qui lancent eux-mêmes rapidement des initiatives dans ce domaine[5]. Il serait intéressant d'analyser les causes de cette différence de réception.

Outre ces efforts de « rééducation », l'Unesco s'est consacrée à mener des études sur le fascisme et le nazisme.

Etudier le nazisme et le fascisme.

Dès 1946, l'Unesco envisage de mener une étude sur la psychologie nazie[6]. Ce projet prend forme l'année suivante avec la volonté de faire « un rapport sur les méthodes et les procédés qui ont été utilisés pour instaurer le fascisme en Italie et en Allemagne dans la période précédant la seconde guerre mondiale, afin qu'il soit possible à l'avenir d'aider à identifier de tels mouvements dès leurs premières manifestations »[7]. L'Unesco confie sa réalisation au CIPSH[8]. Cependant, sous l'impulsion de René Maheu, elle affirme sa volonté

---

[1] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 23-24.
[2] *L'éducation des jeunes et les relations intergroupes, rapport du stage d'études de Gauting*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1960, 91 p. ; *Analyse de l'influence des voyages et des programmes d'échanges internationaux sur les* jeunes, rapport d'un stage d'études, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1961, 49 p. ; *Les jeunes et les Nations Unies, rapport du stage d'études de Gauting*, Gauting-Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1959, 89 p. ; RFA, B91, Band 383 : rapport d'activités de l'Institut de Gauting pour la jeunesse, 4 août 1960, par William Jones, directeur ; 13 C/PRG/2, 7 oct. 1964.
[3] 061 A 01 Unesco (43-15), II : lt. de R.W. Jones à Marcel Hicter, Bruxelles, 16 oct. 1962.
[4] OHRO, interview de Luther Evans, octobre 1966, p. 358 : « I always was proud to have had a hand in getting the Germans back into the civilized community ».
[5] X 07. 83 Thomas, II : compte rendu de mission en Thaïlande, au Japon et en Chine, par J. Thomas, octobre 1960, p. 11-13 ; *Unesco activities in Japan*, *op. cit.*, p. 48-49 : ex : la Nakano School (Tokyo), dirigée par la Nakano Unesco Association : chaque mardi après-midi, des professeurs volontaires donnent des leçons de conversation anglaise, de dessin, de musique, et racontent des histoires pour développer l'amitié internationale ; le « village Unesco » de la Seibu Unesco Association, à Tokyo, contient des maisons représentant les styles architecturaux typiques des Etats membres de l'Unesco. Des « Unesco Halls » sont créés en 1956 par la « Sendai Unesco Association ». La « Wakayama Unesco Association » organise un « jour sans querelle » (« day without quarelling ») ; la « Suwa Unesco Association » organise un mouvement de lutte contre la superstition.
[6] G. Archibald, *op. cit.*, p. 199.
[7] PHS/10, 15 nov. 1948 ; 2C/ resol. 5.2 ; 3C/Resol. 4.33 ; 329.18 A 53 CIPSH, VI : doc. GLL/SD, 12 janv. 1952.
[8] 329.18 A 53 CIPSH, IV : lt. de Maheu à Thomas et Brodersen, 3 mars 1949 ; memo de Klineberg à ODG, 8 mars 1949 ; doc du 19 juill. 1949 ; lettre de Fawtier au DG, 2 juin 1949.

de superviser et d'orienter la réalisation de l'étude[1]. Cela donne lieu à certaines dissensions entre l'Unesco et le CIPSH à ce sujet. Le CIPSH confie la réalisation d'études préliminaires à des consultants, tel John Fried, ancien consultant juridique pour les crimes de guerre au tribunal de Nuremberg[2], et met en place un « comité permanent pour l'étude des origines du fascisme », auquel le CIPSH et l'Unesco s'efforcent vivement de faire participer des « personnalités éminentes », comme Ignacio Silone[3]. Le comité se réunit en juin 1949, sous la présidence de Jacques Rueff, pour définir le cadre de l'étude. Jacques Rueff souligne l'objectif « d'ordre moral » de cette étude[4]. Les membres du comité insistent sur l'importance d'analyser en particulier les « conditions économiques, financières, politiques, psychologiques, démographiques » de l'installation du fascisme et du nazisme, et de « replacer le totalitarisme dans le contexte des courants idéologiques et philosophiques dont traditionnellement s'est réclamée la politique autoritaire ou l'éthique de la violence depuis le XIXe siècle »[5].

Cependant, dès le début s'affirment d'importantes divergences entre les membres du comité : pour Rueff, il est « impossible de comprendre le mouvement nazi si l'on n'étudie d'abord la philosophie allemande des cent dernières années », « les techniques constituent une super-structure, la pensée philosophique est la base même de l'édifice » ; Rueff, Rivet et Pos estiment donc qu'il faut étudier d'abord le fondement idéologique des mouvements fasciste et nazi, avant d'analyser leurs techniques et leurs procédés, car, estiment-ils, ces techniques, « bien qu'en rapport étroit avec les idées, sont allées plus loin que l'idéologie originelle ». En revanche, R. Fawtier estime que le fascisme et le nazisme sont « des idéologies pauvres au service desquelles ont été mises des techniques très poussées », et que par conséquent « le mécanisme ne peut être démonté qu'en partant des éléments connus, les techniques, pour aboutir à l'inconnu, le jeu des idées ». Il propose donc de concentrer l'analyse sur les techniques du nazisme et du fascisme. Dès cette première réunion, ces divergences font naître le découragement chez une partie des participants, ainsi que chez Otto Klineberg, qui exprime la crainte « que la commission ne se laisse entraîner dans une tâche extrêmement longue et compliquée »[6]. Les dissensions conceptuelles au sujet de l'orientation à donner à cette étude prennent un caractère national, opposant Français et Anglo-Saxons. La prédominance des Français parmi les experts choisis pour participer à l'enquête inquiète Rueff, qui redoute des critiques à ce sujet[7]. En novembre 1949 à la « conférence pour l'étude des origines du fascisme et du national-socialisme »[8], les divergences s'accentuent au niveau des sous-commissions, et donnent lieu à des « discussions acharnées ». Ainsi, par exemple, à la conception du Français M. Vermeil, qui souligne l'importance du romantisme allemand pour la compréhension de l'idéologie nazie, s'oppose celle de l'Allemand M. Ritter. Ces divergences s'inscrivent de plus dans le cadre de limitations budgétaires qui obligent à limiter l'ampleur de l'étude. Klineberg, qui préconise alors de concentrer l'étude uniquement sur les

[1] 329.18 A 53 CIPSH, V : memo de Maheu à Klineberg, 15 juin 1949.
[2] 329.18 A 53 CIPSH, IV : rapport de John H.E. Fried, 17 mars 1949.
[3] 329.18 A 53 CIPSH, V : lt. de M.A. de Franz à Ignacio Silone, 13 avril 1949 ; mémo de Maheu à Klineberg, 15 juin 1949 ; E. Delavenay, *op. cit.*, p. 371 : il souligne la présence d'historiens « de renommée mondiale » dans le comité.
[4] 329.18 A 53 CIPSH, V : CIPSH, compte rendu provisoire de la 1e séance, 20 juin 1949, p. 2-3.
[5] 329.18 A 53 CIPSH, I : mémo n° 452, non daté, non signé ; VI : doc. GLL/SD, 12 janv. 1952.
[6] 329.18 A 53 CIPSH, V : CIPSH, compte rendu provisoire de la 1e séance, du 20 juin 1949, p. 2-4.
[7] 329.18 A 53 CIPSH, V : lt. de Rueff à Havet, 1er juill. 1949.
[8] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. confid. de B. Monsour à P. Bosch-Gimpera, 25 nov. 1949.

méthodes et procédés du fascisme, s'oppose à Rueff, Pos et Rivet, qui, au contraire, insistent pour que soit maintenue l'ampleur initiale. À cela s'ajoute la situation de concurrence entre le CIPSH et l'Unesco, la volonté du CIPSH de travailler de facon autonome mécontentant l'Unesco, qui veut orienter et contrôler étroitement le travail[1]. Les divergences, les difficultés d'organisation et les problèmes financiers, entraînent beaucoup de retard dans l'enquête[2].

En outre, alors que l'étude était initialement conçue comme devant se faire dans un esprit de parfaite impartialité et objectivité, l'impératif de prudence politique amène l'Unesco à faire pression sur les chercheurs pour peser sur l'orientation et le contenu de leurs écrits. L'Unesco censure même certaines contributions, jugées dangereuses sur le plan politique ; ainsi, la contribution de l'historien italien G. La Piana, qui analyse avec objectivité l'attitude de passivité et de complicité du Vatican à l'égard du fascisme, est jugée inacceptable[3]. En revanche, lorsqu'une contribution est de qualité médiocre voire mauvaise, mais politiquement inoffensive, elle est acceptée sans problème.

Peu à peu, l'Unesco, réalisant qu'elle s'est engagée avec cette étude sur un terrain politiquement délicat, bat en retraite : elle oppose d'abord une résistance passive, bloquant le versement du budget afin de ralentir la progression du travail. Puis elle fait en sorte que l'étude, une fois achevée, ne soit finalement pas publiée. Ne pouvant reconnaître officiellement que la décision de non-publication obéit à des motifs politiques, elle prend le détour d'arguments d'ordre administratif et juridique. L'Unesco refuse d'accéder aux demandes de Jacques Rueff d'obtenir des fonds pour terminer l'étude sur le fascisme, sous prétexte que le contrat n'aurait pas été exécuté de façon conforme. « Nous nous efforçons de faire endosser la plus grande responsabilité [au CIPSH] en cette affaire », telle est la ligne de conduite de l'Unesco[4]. Elle élabore un projet de résolution, sur la question de « l'opportunité d'assurer la publication [de l'étude] par contrat avec le CIPSH », formulation volontairement ambiguë (en effet on ne sait si la question porte sur le fait de publier l'étude par contrat avec le CIPSH ou indépendamment de lui, ou sur le fait de publier ou ne pas publier du tout l'étude) destinée à entraîner l'abandon du projet[5]. Francesco Mameli, représentant suppléant de l'Italie au conseil exécutif, et ancien chef de cabinet de Mussolini, joue un rôle majeur dans la renonciation à cette étude, pesant de tout son poids en ce sens au conseil exécutif[6]. Ainsi, l'étude sur le fascisme n'est pas publiée, et celle sur le nazisme ne l'est qu'en anglais, sous le titre *The Third Reich*, aucun éditeur français n'ayant accepté de la publier en français ; elle est publiée chez un éditeur peu important, « 'sous les auspices du CIPSH et avec l'aide de l'Unesco', formule ambiguë qui évit[e] d'engager la responsabilité de l'organisation » comme l'observe Delavenay ; celui-ci déplore la très faible diffusion de l'ouvrage : « c'est à peine si quelques exemplaires furent distribués aux États membres. Nous étions loin de la vaste publicité que la conférence de Beyrouth avait voulu donner à ces deux études »[7]. En 1956, le

[1] 329.18 A 53 CIPSH, VI : rapport de B. Monsour, nov. 1949 ; rapport d'E. Vermeil, 26 novembre 1950.
[2] 329.18 A 53 CIPSH, V : récapitulation des pourparlers de l'Unesco avec le CIPSH au sujet de l'étude des origines du fascisme, 19 juill. 1949 ; VI : rapport d'E. Vermeil, 26 novembre 1950 ; lt. de Bosch-Gimpera au département des activités culturelles, 30 nov. 1950 .
[3] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de M.A. de Franz à G. de Lacharrière, 29 oct. 1952.
[4] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de J. Chevalier à Maheu, 10 nov. 1952.
[5] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de Lacharrière à Maheu, 29 oct. 1952.
[6] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 371.
[7] 329.18 A 53 CIPSH, VI : 31 EX/7, 4 nov. 52 ; E. Delavenay, *op. cit.*, p. 372 ; Jean d'Ormesson, secrétaire général adjoint du CIPSH, écrit en 1953 aux historiens ayant contribué à l'étude sur le fascisme, leur expliquant que le CIPSH a dû renoncer à la publier (ex : 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de Jean d'Ormesson au prof. Calamandrei, 30 oct. 1953) ; 329.18 A 53 CIPSH, VI : mémo de Lacharrière à Harper-Schmidt, 25 nov. 1953 ;

gouvernement français se montre désireux de voir publiée l'étude sur le nazisme en français et contacte à cet effet l'Unesco[1]. Mais la réticence persistante des éditeurs français, ainsi que le refus de l'Unesco de publier l'ouvrage dans sa propre maison d'édition, rend impossible l'édition en français[2].

La réception de *The Third Reich* semble plutôt positive ; ainsi par exemple, le *New York Journal* affirme que « les articles sont détaillés, documentés, et remarquablement libres de préjugés implicites », et qu' « il n'y a pas à mettre en question l'importance majeure de ce livre, car, pour le moment, c'est sans aucun doute celui qui fait le plus autorité et qui est le plus complet sur la plupart des sujets qu'il traite »[3]. Dès juin 1955, la première édition du volume est déjà totalement épuisée, ce qui montre, pour Jean d'Ormesson, que l'ouvrage a eu un succès commercial important[4]. Cependant, ce succès est à nuancer par le fait que le tirage a été très faible et que l'Unesco s'était engagée dès le départ à acheter de nombreux exemplaires.

Ainsi, la réalisation d'études sur le fascisme et le nazisme s'est heurtée à d'importantes difficultés, liées notamment à leur caractère politiquement délicat. L'impact concret de l'étude qui a été publiée semble avoir été faible. Dans un registre plus concret, l'Unesco s'est consacrée à assister les victimes de la guerre.

Assister les victimes de la guerre.

Dans les premières années après la guerre, l'Unesco coordonne l'action de nombreuses ONG qui se consacrent à la reconstruction et à l'aide éducative aux victimes de la guerre, en créant un organisme, le TICER (*Temporary International Committee for Educational Reconstruction*), qui regroupe une grande partie de ces ONG. Elle coordonne de plus son action avec celle de l'organisation internationale des réfugiés, OIR (qui disparaît en juillet 1950) et, par l'intermédiaire du CCIC, avec celle de nombreuses organisations catholiques[5]. L'Unesco s'intéresse notamment, sous la pression insistante de nombreux organismes et de riches milieux américains, au problème des intellectuels déplacés, ces « élites oubliées », que ces organismes s'inquiètent de voir « subir une déchéance intellectuelle qui constituera[it] la plus grande régression de la civilisation moderne »[6]. Dès fin 1946, en coordination étroite avec l'OIT et l'OIR, l'Unesco s'occupe du problème du placement des réfugiés intellectuels[7], qui pose beaucoup plus de problèmes que celui des autres catégories professionnelles[8]. L'OIR

Maurice Beaumont et alii, *The Third Reich*, publié sous les auspices du CIPSH et avec l'aide de l'Unesco, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1955, 910 p.

[1] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lettre de Daniel Mayer, citée dans la lettre de J. D'Ormesson à Lacharrière, 21 mars 1956.

[2] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de J. D'Ormesson à Lacharrière, 21 mars 1956.

[3] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de Mayoux à G. de Reparaz, 21 nov. 1950 ; RP, 10 mars 1955 : *Times Literary Supplement*, Londres, 18 fév. 1955 : échos plutôt positifs, mais la presse relève des « omissions surprenantes (« surprising omissions ») ; le *Library Journal* de New York publie un long compte-rendu élogieux ; Jean d'Ormesson souligne le « poids » des commentaires de ce journal, qui « est lu par la plupart des bibliothécaires américains » ; 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de J. d'Ormesson à Lacharrière, 8 juin 1955 : cite des extraits de l'article : « There can be no questioning the over-all importance of this book as of the moment it is undoubtedly the most authoritative and exhaustive work in existence on most of the subjects with wich it deals ».

[4] 329.18 A 53 CIPSH, VI : lt. de J. d'Ormesson à Lacharrière, 8 juin 1955 ; lt. de J. D'Ormesson à Lacharrière, 21 mars 1956.

[5] 37 : 362.92, II : lt. de J. Larnaud à Drzewziski, 9 sept. 1949.

[6] 37 : 362.92, II : lt. de Bernard Gouineau à Schneider, 13 déc. 1949 ; mémo d'Evert Barger à Maheu, 27 juill. 1650 ; memo de Coeytaux à Maheu, 18 juill. 1950.

[7] 37 : 362.92, I : lt. de B. Drziewieski à Mlle Baers, non datée.

[8] 37 : 362.92, I : lt. d'A.J. Altmeyer au DG, 10 juin 1947.

charge l'Unesco d'envoyer, dans les camps de personnes déplacées, des missions qui seraient chargées d'examiner les intellectuels pour les classer selon leurs capacités et les possibilités de recasement dans divers pays[1]. Cette action est encouragée par de nombreux particuliers, et par des ONG[2]. À l'été 1950, Jean Chevalier fait observer à Maheu qu'une action en faveur des réfugiés « serait de nature à intéresser vivement certains milieux américains et à les incliner à la générosité. Si, au contraire, rien n'est fait par l'Unesco, ou trop peu, ces milieux éprouveront une grande déception et perdront confiance en l'Unesco »[3]. Ainsi, Andrew Szpeer, riche industriel américain d'origine polonaise, préconise que l'Unesco établisse un vaste fichier des intellectuels réfugiés répertoriant leurs qualifications, afin de les associer à la réalisation de son programme d'assistance technique[4]. Mais l'Unesco ne peut pas s'en charger ; comme l'observe le chef du service de reconstruction en 1950, « nous n'avons ni le personnel ni les fonds pour cela […]. Nous tomberions inévitablement dans un abîme d'espoirs et de grandes attentes déçus. Nous n'avons pas de ressources pour permettre que le fardeau de l'OIR tombe sur nos épaules »[5]. Dans de nombreux milieux, la renonciation de l'Unesco à agir en faveur des intellectuels refugiés entraîne une vive déception et une crainte quant à leur avenir ; ainsi, en 1950, M. Gouineau, de l'Entraide française, exprime la crainte que dès lors, ceux-ci « ne deviennent communistes, ou du moins amers et anti-sociaux »[6]. La crainte que les intellectuels réfugiés ne soient séduits par le communisme constitue d'ailleurs un des principaux motifs des milieux américains pour préconiser leur assistance. L'action de l'Unesco dans ce domaine de l'action sociale en direction des réfugiés se limite finalement principalement à des études, comme celle intitulée *Personnes déplacées* (1955)[7], traitant des problèmes de la réadaptation psychologique et sociale des réfugiés[8]. Cet ouvrage recueille des critiques contrastées[9].

Les efforts de l'Uneso se font non seulement au niveau social, mais aussi au niveau psychologique. En collaboration avec la FICE, l'Unesco se penche sur les problèmes psychologiques des enfants traumatisés par la guerre ; l'idée sous-jacente est que si l'on ne prend pas soin de rééduquer cette génération d'enfants perturbés, une fois arrivés à l'âge adulte ils pourraient devenir dangereux. C'est dans cet esprit aussi qu'en 1949 Berredo Carneiro souligne le problème « poignant » des enfants grecs réfugiés : « des millions d'enfants assujettis à un régime de sous-alimentation, vivant au milieu de ruines qui ne leur

---

[1] X 07.83 Torres Bodet, III : compte rendu de la visite du DG à Genève, avril 1949.
[2] 37 : 362.92, I : lt. de Ljubisa Bozic au DG, 2 janv. 1947 ; lt. de L. Bozic au DG, 31 janvier 1949 ; lt. du prêtre Leondi Gladkov à J. Huxley, 10 nov. 1947 ; lt. de Steenberghe-Engeringh, 11 fév. 1949 ; 37 : 362.92, II : lt. de P. Kuhne, chef adjoint de la division exécutive du comité international de la Croix-Rouge, au directeur général, 10 mai 1950 ; I : lt. d'I. Koralnik, de la direction centrale de l'Union OSE, à B. Drziewieski, 14 fév. 1949 ; lt. de Mlle Baers, secrétaire générale de l'Union catholique internationale de service social, Bruxelles, à Drziewieski, 16 fév. 1949 ; lt. de Mme Steenberghe-Engeringh, présidente générale de l'Union internationale des ligues féminines catholiques, au directeur général, 11 fév. 1949 ; II : lt. de Bernard Gouineau, de l'association syndicale professionnelle des rédacteurs en chef des journaux et revues français, à D. Schneider, 13 déc. 1949.
[3] 37 : 362.92, II : lt. de J. Chevalier à Maheu, 8 août 1950.
[4] 37 : 362.92, II : lt. de Coeytaux à Maheu, 18 juill. 1950.
[5] 37 : 362.92, II : mémo d'Evert Barger à Maheu, 27 juill. 1950 ; mémorandum de Coeytaux à Maheu, 18 juill. 1950. « we have neither the staff nor the funds,[…]. We should inevitably slide into an abyss of disappointed hopes and great expectations. We have no resources to allow the mantle of the IRO to fall upon our shoulders ».
[6] EU, box 1600 : télégramme confid. de K. Holland à Charles A. Thomson, 20 janv. 1950 : « might turn communist or at least become bitter and anti-social ».
[7] *Personnes déplacées, recueil d'études sur la psychologie des réfugiés, leur santé mentale et les problèmes de leur réinstallation*, sous la direction de H.B.M. Murphy, Paris, Unesco, 1955, 251 p.
[8] X 07.83 Torres Bodet, II : News Bulletin/6/49, 7 p. : 31 mars 49, Nouvelles de l'Unesco ; 3 A 31 Flight and Resettlement : lettre de Murphy au directeur du département des sciences sociales, 26 août 1950 ; lt. de J.R. Rees à Myrdal, 27 juillet 1951.
[9] 3 A 31 Flight and Resettlement : Revue de presse n°28, 23 septembre 1955, p. 1. Sa parution y est très médiatisée, donnant lieu à 55 articles de presse, dont 5 éditoriaux ; RP, 31 mai 1956.

rappellent que trop les férocités de la guerre, grandissent dans les conditions les plus défavorables », conditions qui « auront inévitablement des répercussions lointaines et affecteront aussi bien leurs capacités physiques que leur mentalité et leurs attitudes politiques »[1] ; c'est dans le même esprit que le *Manuel des chantiers internationaux* affirme : « par millions, des enfants grandissent dans un monde bouleversé qui souffre encore des ravages de la guerre. Est-il dès lors surprenant que tant de jeunes ne croient plus en rien, qu'ils soient devenus des apathiques dépourvus de convictions et sans idéal ? »[2].

En coopération avec la Fédération Mondiale de la Santé Mentale (FMSM), l'Unesco élabore de nombreuses études et réflexions sur la psychologie des victimes de la guerre[3], et sur les liens étroits entre paix et santé mentale, développant l'idée que tout ce qui contribue à un sentiment d' « appartenance » et de sécurité contribue par là même à l'édification de la paix[4]. L'Unesco s'intéresse au problème des enfants victimes de la guerre, dans la perspective que l'existence de ces êtres perturbés et déracinés constituerait une menace pour l'avenir de la paix mondiale : « Que peut-on sincèrement espérer d'une génération écrasée sous le poids d'une enfance dramatique ? Que deviendront ces êtres dans vingt ans ? ». Etudes, rencontres, enquêtes, conférences, se multiplient sur ce thème[5].

L'Unesco apporte dans ce cadre son encouragement et son soutien aux communautés et villages d'enfants qui se développent alors[6]. Le premier village d'enfant est apparu en France, à Megève, lorsque le commissaire de la république de Lyon et le comité de l'Entraide française ont réquisitionné les hôtels de cette station de sports d'hiver pour y loger des orphelins de guerre, des enfants abandonnés, et des enfants juifs rescapés des camps de concentration. Mais des intérêts privés sont rapidement entrés en jeu, et, devant la renaissance du tourisme, le village d'enfants de Megève a été dissous. D'autres communautés d'enfants ont été alors créées ailleurs en France et en Europe[7]. En juillet 1948, l'Unesco organise une conférence des directeurs de communautés d'enfants, à l'issue de laquelle est créée, sous

---

[1] Paulo de Berrêdo Carneiro, « L'Unesco au secours des enfants grecs ! », texte cité, p. 234.
[2] *Manuel des chantiers internationaux*, 1951, Paris, Unesco, 90 p., par Willy Begert. Introduction.
[3] Thérèse Brosse, *L'enfance victime de la guerre, une étude de la situation européenne*, Paris, Unesco, 1949, 147 p. *L'enfance vagabonde*, Paris, Unesco, 1950, 103 p. ; 371.95 : doc de travail de 12 p. par Thérèse Brosse ; 5 nov. 1947, Educ./55 ; *Les communautés d'enfants. Un espoir pour les victimes de la guerre*, par Elisabeth Rotten ; ED/126, 21 mai 1953, p. 1 ; Educ./55, 5 nov. 1947, p. 1, 21-22.
[4] *Mental Health and World Citizenship*, London, H.K. Lewis, 1948, cité dans : Otto Klineberg, *Etats de tension... op. cit.*, p. 243-244.
[5] 371.95 : 11 avril 1949, Unesco/REC/Rep.8, p. 1-2 ; X 07.83 Torres Bodet, II : News Bulletin/6/49, 7 p. : 31 mars 1949, Nouvelles de l'Unesco. En 1949, il est estimé qu'il y a 12 ou 13 millions d'enfants abandonnés ou déplacés en Europe. L'Unesco estime que c'est « un des problèmes les plus urgents et les plus complexes que le monde ait à résoudre » ; l'Unesco soutient l'organisation des « Semaines internationales d'études pour l'enfance victime de la guerre » (SEPEG), cycle de cours et de conférences, tenues plusieurs fois chaque année de 1945 à 1949 (cf. 371.95 A 072/01 SEPEG) ; l'Unesco organise en 1949 une conférence sur « la reintégration sociale de l'enfance malheureuse et inadaptée » et en 1950 une conférence sur « la rééducation des enfants mutilés ou infirmes » (371.95 : lt. de Cheng Chi Pao à Cilento, 7 juillet 1949), en octobre 1949 une conférence sur « la réintégration sociale de l'enfance malheureuse et inadaptée » (à Charleroi, avec le concours de la FICE), et en février 1950 une conférence sur « la rééducation des enfants mutilés ou infirmes » (à Genève, avec le concours de l'UIPE) ; *Courrier de l'Unesco*, février 1949, p. 1 : « Un immense malheur. Les enfants d'Europe », [annexe 52].
[6] Leonard Stout Kenworthy, *The teacher and the post-war child*, Paris, Unesco, 1946, 48 p. ; *Les psychologues scolaires*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 109 p., XIe conférence internationale de l'instruction publique, Genève, 1948 ; *Enfants sans foyer, compte rendu des travaux de la conférence des directeurs de communautés d'enfants de 1948*, Trogen-Heiden, Suisse, préparé par Thérèse Brosse, Paris, Unesco, 1949, 79 p. ; Elisabeth Rotten, *Les communautés d'enfants, un espoir pour les victimes de la guerre*, Paris, Unesco, 1949, 24 p. ; Peggy Volkov, *La cité de l'enfance à Marcinelles*, Bruxelles, Labor, 1954, 119 p., 1954-62, trimestriel ; Leila M. Rendel, *The Caldecott Community ; a survey of 48 years*, FICE, 1960 ; Henry B.M. Murphy (éd.), *Personnes déplacées, op. cit.*
[7] Educ./55, 5 nov. 1947, p. 39.

l'impulsion de l'Unesco, la fédération internationale des communautés d'enfants (FICE)[1]. L'Unesco ayant délégué l'action directe en faveur des communautés d'enfants à la FICE, elle se consacre dès lors surtout dans ce domaine à une action de promotion[2] ; elle vante l'idéal de cette communauté, de « rebâtir un monde meilleur avec ceux-là mêmes qui sont les plus innocentes victimes des désastres de la lutte »[3]. L'Unesco fait l'éloge des dirigeants des communautés d'enfants, « pionniers courageux »[4]. Cette promotion se fait par des publications, des articles dans le *Courrier de l'Unesco*[5], et des films[6] ; elle vise notamment à récolter des fonds pour aider les communautés, qui souffrent de « difficultés financières tragiques », à perdurer[7]. Ainsi, en 1949, la commission nationale française organise une collecte auprès de tous les écoliers français, en faveur de la communauté d'enfants de Moulin-Vieux ; l'Unesco soutient cette communauté dans les années suivantes[8]. En 1949, l'Unesco estime que « des résultats encourageants ont déjà été obtenus » : « des milliers d'enfants qui erraient dans les campagnes en bandes organisées, vivant au jour le jour, ont été réunis sous le contrôle des communautés et y sont devenus capables d'apporter une précieuse contribution à la reconstruction de leur pays et au développement de la compréhension internationale. Les orphelins et les autres enfants privés de famille ont trouvé un nouveau foyer où ils reçoivent les soins sans lesquels ils ne pourraient mener une existence normale »[9]. L'Unesco encourage les innovations pédagogiques expérimentées dans les communautés d'enfants, comme par exemple dans le village d'enfants de Santa Marinella-Civitavecchia, près de Rome[10]. On observe dans la présentation des communautés d'enfants par l'Unesco un optimisme dépourvu d'esprit critique : selon l'Unesco, ces enfants « jouissent tous, dans leur pavillon, d'un bonheur complet, sans appréhension du lendemain, sans inquiétude de l'avenir »[11]. Par ailleurs, l'Unesco encourage aussi les chantiers internationaux de jeunesse, qui se consacrent à la reconstruction de l'Europe dévastée dans un esprit de coopération internationale et de pacifisme[12]. Dans son soutien à ces entreprises, l'Unesco conserve une vision très idéaliste, comme cela apparaît dans le texte de ses publications sur le sujet : « dans ses entreprises, vastes ou limitées, on sent une puissance nouvelle, une volonté tenace d'édifier un monde

---

[1] *Enfants sans foyer, compte rendu des travaux de la conférence des directeurs de communautés d'enfants*, Trogen-Heiden, Suisse, par Thérèse Brosse, Unesco, Paris, 77 p., non daté.
[2] *Les communautés d'enfants. Un espoir pour les victimes de la guerre*, par Elisabeth Rotten, Paris, Unesco, non daté.
[3] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 17.
[4] 371.95 : 11 avril 1949, Unesco/REC/Rep.8, p. 3.
[5] *Courrier de l'Unesco*, mai 1948, p. 2 : « La vie retrouvée. Pestalozzi, village d'enfants » [annexe 52] ; *Courrier de l'Unesco*, août 1948, p. 2 : « Les communautés d'enfants », par Antonio Rivolta, fondateur du premier village d'enfants en Italie ; *Courrier de l'Unesco*, juill. 1949, p. 3 : « Les écoliers français se cotisent pour Moulin-Vieux » ; *Courrier de l'Unesco*, août 1949, p. 9 : « Cité d'enfants en Italie » ; *Courrier de l'Unesco*, fév. 1951, p. 13 : « Au cœur du 'pays noir', Marcinelle, 'Cité de l'Enfance', abrite… la plus grande famille de Belgique ».
[6] Film *La marche du temps*, n°471, 1949.
[7] 371.95 : 11 avril 1949, Unesco/REC/Rep.8, p. 6.
[8] « Les écoliers français se cotisent pour Moulin-Vieux », art. cit. ; 36 A 653 (44) : GCP, II : lt. de Louis Francois à M. Barger, 18 nov. 1950 ; en 1952, l'Unesco aide financièrement le village d'enfants de Sainte-Colombe-sur-Seine (Reg 1632, I : lettre de Maurice Schuman à René Maheu, 31 janv. 1952) ; RP/14/49, 25 mai 1949 : *Le Figaro* ; RP/26/49, 27 août 1949 : *La Tribune de Genève*, 5 août 1949, *La Suisse*, 14 août 1949, *Das Freie Wort*, Berlin, 12 août 1949.
[9] 371.95 : 11 avril 1949, Unesco/REC/Rep.8, p. 4.
[10] Ce village créé en 1945 par le père Antonio Rivolta est « une communauté libre de jeunes garcons qui se gouvernent eux-mêmes selon des méthodes démocratiques. [...] Le Village n'a ni clôtures, ni barreaux, ni grillages ». Les enfants élisent parmi eux un maire, qui régit le village avec l'aide d'une assemblée générale ; une monnaie spéciale, appelée « mérite », circule (*Courrier de l'Unesco*, août 1948, p. 2 : « Les communautés d'enfants », par Antonio Rivolta) ; ED/70, 31 janv. 50. p. 7.
[11] Peggy Volkov, *La cité de l'enfance à Marcinelle*, FICE, publié avec le concours financier de l'Unesco, 1954, 114 p., p. 83 ; « Au cœur du 'pays noir' …», art. cit.
[12] Interview P. Roux ; Willy Begert, *Manuel des chantiers internationaux*, Paris, Unesco, 1951, 90 p. ; *Sur les chantiers de la paix*, Paris, Unesco, 1949, 17 p. Les chantiers internationaux s'étaient déjà développés au lendemain de la première guerre mondiale.

meilleur. […] Le mouvement n'en est qu'à ses débuts. Il grandit, s'étend à travers le monde »[1].

L'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction a en fait prêté à controverse, plusieurs États la jugeant inopportune, étant donné le budget limité de l'Unesco et l'existence de nombreux organismes se consacrant à la reconstruction. Le rôle de l'Unesco dans ce domaine, s'il a selon Evans été très efficace[2], semble en réalité s'être finalement surtout limité à des études, à des encouragements à des projets, et à de la collecte d'argent, et n'avoir constitué qu'un maillon dans un ensemble d'actions menées par différents partenaires.

6.3.2. Une évolution des idées sur la question des colonies.

L'Unesco développe des réflexions sur la question des colonies, réflexions qui connaissent une évolution au fil du temps. En 1944, Julian Huxley, dans *The Future of the Colonies*, se déclare convaincu que « le vieux modèle de l'expansion impérialiste est mort », mais estime qu'en revanche l'« expansion blanche », l' « expansion culturelle » des peuples développés vers les peuples colonisés peut et doit continuer : « nous, les différentes puissances coloniales et la race blanche dans son ensemble, nous pouvons et devons continuer à exporter des cerveaux et des compétences vers les colonies, aider leur population à acquérir nos idées et inventions pour les aider à progresser […]. Cela aidera les peuples coloniaux ; mais cela aidera aussi la prospérité économique du monde dans son ensemble, celle des puissances coloniales incluse » ; il prône donc le maintien des colonies, tout en préconisant leur évolution vers le *self government*, et le développement de l'éducation chez ces peuples[3].

Alors que l'IICI, en 1939, avait adopté une position relativement progressiste à l'égard du sort des colonies, avec la publication de l'ouvrage *Colonial Questions and Peace*, qui préconisait une évolution de toutes les colonies vers l'émancipation[4], l'Unesco, dans ses premières années, ne s'avance pas davantage dans ce domaine. On constate l'absence de tout discours critique à l'égard des principales puissances coloniales, ce qui s'explique par le fait que ces puissances (France, Belgique, Royaume-Uni) font partie des États membres les plus actifs de l'Unesco. Dans les premières années, l'attitude de l'Unesco à l'égard de la question coloniale se caractérise par la prudence et l'ambiguïté. En 1948 est créée une division des territoires non autonomes. Son chef, Armando Cortesao, reconnaît que la question des « territoires non autonomes » contient une dimension de controverse politique et soulève « une incompréhension et une méfiance entre les nations »[5]. Durant les premières années, l'Unesco, loin de se placer, par son action normative, à la pointe du combat pour la décolonisation et l'indépendance, se place au contraire en retrait, dans une attitude d'expectative. L'ONU en revanche est plus hardie en ce sens. En janvier 1952, elle promulgue une résolution sur les territoires sous tutelle, demandant aux puissances les administrant de

---

[1] *Manuel des chantiers* …, introduction.
[2] OHRO, interview d'Evans, p. 307-309, 616 ; rapport de Louis Gros à Dr Sze, doc. cit., 7 nov. 1949, p. 9.
[3] Julian Huxley et Phyllis Deane, *The Future of the colonies*, 1944, the Pilot Press, London, 64 p., p. 8. « the old type of imperialist expansion is dead » ; « cultural expansion » ; « We, the separate colonial powers and the white race as a whole, can and should still export brains and skills to the colonies, can and should help their people to acquire such of our ideas and inventions as will help their advance [...]. That will help the colonial peoples ; but it will also help the economic prosperity of the world as a whole, including that of the colonial powers » ; « white expansion » ; et p. 50-64.
[4] *Colonial Questions and Peace*, dir. Emanuel Moresco, IICI, Paris, 345 p., 1939.
[5] Armando Cortesao, « Problèmes d'éducation dans les colonies », *Courrier de l'Unesco*, septembre 1948, p. 7.

faire figurer dans chaque rapport annuel des renseignements sur les mesures prises ou envisagées en vue de conduire le territoire à l'indépendance, et d'évaluer le délai nécessaire pour cette indépendance. En décembre 1952, l'ONU adopte une autre résolution, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, affirmant que les États membres « doivent reconnaître et favoriser la réalisation, en ce qui concerne les populations des territoires non autonomes et des territoires sous tutelle placées sous leur administration, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et doivent faciliter l'exercice de ce droit aux populations de ces territoires », notamment en « assur[ant] la participation directe des populations autochtones aux organes législatifs et exécutifs du gouvernement de ces territoires »[1]. Dans l'enquête réalisée par l'Unesco sur les droits de l'homme de 1949, un des contributeurs, A.P. Elkin, s'intéresse à la question des « droits de l'homme dans la société primitive ». Il ne préconise pas l'octroi immédiat de l'indépendance aux colonies, ce qui selon lui rendrait leur état « pire », mais la continuation de l'administration coloniale jusqu'au moment où les colonies « deviendront économiquement et politiquement indépendantes ». Il propose à l'intention des peuples des colonies une « charte des droits de l'homme primitif », qui affirmerait que « le primitif est un être humain, au même titre que le civilisé », et qu'il a « droit à une éducation tournée vers la vraie civilisation », c'est-à-dire la civilisation occidentale[2]. Cette conception, si elle se considère progressiste, contient donc des aspects rétrogrades et paternalistes, par la légitimation du système colonial et par la conception du « primitif » comme un être à part, dont les droits ne relèveraient pas de la même déclaration que pour les hommes « civilisés ». En 1949, la commission nationale de l'Unesco met en place un « sous-comité d'éducation de base », qui s'efforce d'inciter les ministères français de l'éducation nationale et de l'outre-mer à réaliser des actions dans ses colonies en lien avec l'éducation de base et en coopération avec l'Unesco ; ces efforts sont approuvés et encouragés par l'Unesco[3] ; ils aboutissent en 1954 à la création au sein du ministère de la France d'outre-mer d'un « conseil supérieur de l'éducation de base »[4]. Ce sont en fait surtout les colonies britanniques qui sont très impliquées dans l'action de l'Unesco. Entre 1947 et 1950, des représentants des colonies britanniques assistent à divers séminaires et conférences de l'Unesco sur l'éducation[5]. En 1954, des colonies britanniques, comme la Sierra Leone et le Nigeria, accèdent au statut de « membres associés » de l'Unesco. La position de l'Unesco est donc dans les dix premières années une position de légitimiation des colonies et de coopération avec les régimes coloniaux. Les avancées qu'elle opère dans ce domaine ne sont opérées que sous l'impulsion de l'ONU ; ainsi, au début des années 1950, sous l'impulsion de l'ONU, l'Unesco envisage d'aider les États nouvellement indépendants (Birmanie, Ceylan, Corée, Indochine, Malaisie, Inde, Indonésie, Pakistan, Philipines, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Libye) à former leurs

[1] Cité dans : Jacques Dalloz, *Textes sur la décolonisation*, Paris, PUF, que sais-je, 1989 .
[2] *Autour de la nouvelle déclaration…, op. cit.*, p. 189-202 : « Les droits de l'homme dans la société primitive » par A.P. Elkin. Cf. aussi p. 203-205 : « Les droits des peuples non autonomes » par Leonard J. Barnes.
[3] XO7.21(44)NC, I : rapport de Louis François, 1949, p. 4-5 ; ce comité s'efforce notamment d'obtenir du gouvernement français la mise en œuvre d'une expérience d'éducation de base en AOF, qui entrerait dans le cadre des expériences associées de l'Unesco (XO7.21(44)NC, I : mémo d'André Lestage à Bowers, 19 nov. 1951) ; XO7.21(44)NC, I : lt. de Torres Bodet à Elvin, 5 mars 1952 ; lt. de Maheu à Elvin, 6 mai 1952.
[4] XO7.21(44)NC, I : résolution du Comité Education de la Commission nationale, 12 oct. 1954.
[5] Qui ont eu lieu à Ashridge, Poolebrady, Elesinor, Nankin, et Mysore ; RU, FO 371/88915 : lt. de M. H. Dorman à Miss Salt, 20 mars 1950.

cadres administratifs et politiques et à s'intégrer et à jouer un rôle actif dans le système de l'ONU[1].

Ainsi, c'est seulement lentement et prudemment que la position de l'Unesco à l'égard de la question coloniale évolue. Elle suit plus qu'elle ne précède le processus des indépendances. Cependant, certains de ses projets, notamment certaines études, font exception par un caractère plus engagé sur cette question ; mais justement, ces études sont, par prudence politique, généralement censurées, comme celles sur les « évolués ».

Les études sur les « évolués ».

En 1952, dans le cadre du programme sur les races, l'Unesco décide de réunir des « informations scientifiques sur les progrès sociaux et culturels réalisés grâce à l'éducation par les membres de groupes ethniques en cours d'intégration dans la société moderne »[2]. L'objectif est de « faire connaître le phénomène important que constitue la formation d'une élite indigène qui s'est assimilée la culture européenne et qui, par ses succès et par ses contributions à cette culture, démontre l'inanité du préjugé racial »[3]. Ces recherches, désignées sous le terme de « recherches sur les évolués » par le département des sciences sociales, s'inscrivent donc dans le cadre colonial.

Deux enquêtes de terrain sont entreprises en Afrique, sous la direction d'Alfred Métraux. Le cadre choisi pour la première d'entre elles est, sur la proposition de Théodore Monod, le Dahomey, alors colonie française, faisant partie de l'AOF. La réalisation concrète de cette enquête est confiée à Claude Tardits[4], et s'organise en collaboration avec les autorités coloniales françaises. La seconde est prévue au Nigeria[5]. Une autre enquête est aussi entreprise au Congo belge, par le sociologue belge Pierre Clément[6]. Initialement, une enquête avait aussi été envisagée sur les élites noires des milieux urbains et ruraux de Côte d'Or (colonie britannique), sous l'impulsion de l'africaniste britannique Kenneth Little[7]. Ce dernier projet n'est finalement pas réalisé. D'autre part, le département des sciences sociales décide de financer une étude de Roger Bastide, professeur à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), et d'Alfred Métraux, sur la question des « élites indigènes » et de la formation des élites africaines en France[8]. Les difficultés ne tardent pas à apparaître. Elles portent d'une part sur la définition même de la catégorie socio-culturelle concernée. Le concept d' « évolués » apparaît flou, subjectif, variable[9]. Il fait partie du vocabulaire colonial et a une connotation péjorative et condescendante. Sa reprise par l'Unesco place celle-ci dans une position ambiguë. Les difficultés sont d'autre part politiques, étant donné que pour mener à bien ces enquêtes, l'Unesco s'engage dans une collaboration avec les puissances coloniales, ce qui limite dès le départ l'objectivité de son travail, le soumettant aux pressions des puissances

[1] ONU, RAG-2/76, box 11 : SS/NIS/Conf1/1, rapport d'A. Bertrand, 4 janvier 1952 ; box 7 : rapport d'H. Van Mook, 12 fév. 1952.
[2] 7C/résol. 3.2621.
[3] 323.12 (668) A 53 : lt. de Guy de Lacharrière à Robert Valeur, 24 nov. 1953.
[4] Journal Métraux, janv. 1952, p. 350.
[5] 323.12 (668) A 53 : lt. de Guy de Lacharrière à Robert Valeur, 24 nov. 1953 ; lt. d'A. Métraux à G. Malengrau, 14 juin 1954.
[6] Journal Métraux, 24 juill. 1953, p. 515.
[7] Journal Métraux, 15 juill. 1953, p. 512.
[8] 323.12 (668) A 53 : lt. de G. de Lacharrière à Robert Valeur, 24 nov. 1953 ; Voir Journal Métraux, *Itinéraires I*, *op. cit.*, p. 403, 443_444, 457, 458, 460-462.
[9] *Journal Métraux*, 24 juill. 1953, p. 515. Lors d'une réunion dans le bureau d'Alva Myrdal, Pierre Clément, chargé de la mission sur les évolués au Congo belge, « signale la difficulté de définir un évolué, définition qui varie considérablement selon le point de vue ou le groupe considéré ».

coloniales. Ainsi en 1953-54, faute d'un accord avec l'Institut français d'Afrique noire (IFAN), le projet d'enquêtes au Dahomey et au Nigéria connaît des blocages, liés notamment à la rivalité entre chercheurs désignés par l'Unesco et chercheurs de l'IFAN, ceux-ci contestant les compétences de ceux-là[1]. Claude Tardits, chargé de l'enquête, réalise 600 interviews à partir de questionnaires mis au point en accord avec le service de la statistique de l'AOF. Mais cette enquête se déroule, ainsi qu'il le relate, « au milieu de difficultés de tous ordres », liées en particulier à « l'inertie et l'apathie du milieu»[2]. L'enquête sur « les évolués en France métropolitaine », réalisée en 1955 par Bastide et Métraux et intitulée *Les étudiants africains à Paris*, ne reçoit finalement aucune diffusion publique, pour des raisons de prudence politique de la part de l'Unesco, qui craint en la publiant de s'aliéner le soutien de la France étant donné sa dimension critique. Jean Thomas déplore la censure de cette intéressante étude. De même, pour des raisons de prudence politique, un projet d' « enquête sur la formation des élites et des cadres dans les territoires dépendants, particulièrement en Afrique française et britannique », proposé à l'Unesco par le chercheur belge M. van Bilsen, n'est pas adopté ; Jean Thomas écrit : « je doute fort que les autorités britanniques et françaises, si elles se prêtaient à une telle enquête conduite par l'Unesco, verraient avec faveur un enquêteur étranger intervenir dans les métropoles ou dans les territoires dont ces deux États assurent les relations diplomatiques. […] Nous savons trop combien ces questions sont délicates pour ne pas être d'une extrême prudence quand il s'agit d'engager l'Unesco »[3].

Ainsi, ces enquêtes souffrent d'un grave problème politique, à savoir la position ambiguë dans laquelle se trouve l'Unesco en collaborant pour leur réalisation avec les puissances coloniales. L'Unesco se place par là dans une position de dépendance par rapport à ces puissances, et doit en certains cas abdiquer sa liberté de pensée et son objectivité. Ceci dit, quelle était l'autre alternative offerte à l'Unesco ? Dans un monde encore caractérisé par le colonialisme, une organisation apolitique comme l'Unesco, dépendante, pour le choix de son programme et de son budget, des puissances coloniales qui comptent parmi les plus influents de ses États membres, pouvait difficilement réaliser et publier des enquêtes dénonçant ouvertement les injustices et les atteintes aux droits de l'homme commises par ces puissances coloniales, au risque de se voir boycottée par elles, et par là réduite à des moyens d'action et à une audience encore plus restreints. Cet exemple illustre le problème structurel de l'Unesco : sa soumission aux pressions politiques, qui l'empêche de réaliser son programme en toute objectivité. Ces enquêtes sur les « évolués » africains sont néanmoins représentatives d'une évolution progressive des centres d'intérêt de l'Unesco au cours des années 1950 de problèmes strictement européens et liés à la Seconde Guerre Mondiale, vers les problèmes de ce qu'on commence alors à appeler le Tiers Monde. « Le département des sciences sociales s'intéresse de plus en plus à l'Afrique », observe Métraux en 1954[4].

A partir de 1960, la conférence générale devient un lieu d'échanges entre peuples décolonisés et puissances ex-colonisatrices. Amadou Hampaté Bâ, délégué du Mali, l'un des orateurs africains les plus éloquents, y plaide avec une grande pondération pour la réconciliation entre peuples ex-colonisés et peuples ex-colonisateurs, observant que, « quelles

[1] *Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 146, et p. 164-165.
[2] 323.12 (668) A 53 : lt. de Claude Tardits à A. Métraux, 20 sept. 1955.
[3] Veronese, carton 32 : mémo de J. Thomas à Veronese, 14 avril 1959. Document joint : « Note à M. le DG de l'Unesco : projet de mission d'étude de AA.J. van Bilsen ».
[4] 323.12 (668) A 53 : lt. d'A. Métraux à G. Malengrau, 14 juin 1954.

qu'aient été les erreurs commises, la colonisation a apporté certains bienfaits moraux et matériels »[1]. À la conférence générale de 1962, les représentants des pays africains se réjouissent, à l'instar du représentant du Mali, que les délégués aient « pu parler librement du colonialisme, ce qui eût été impossible il y a quelques années »[2]. Cependant, à partir de 1960, une polémique s'instaure sur l'adoption d'une résolution contre le colonialisme, proposée par l'URSS, sur le modèle de celle adoptée cette même année par l'ONU[3]. Les États-Unis et le Royaume-Uni s'y opposent, et les deux résolutions sur « le rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance » adoptées à la conférence générale de 1960 sont très édulcorées[4]. En 1963, Maheu déclare dans la presse sa volonté d'engager l'Unesco de plus en plus nettement dans le domaine de la « post-colonisation ». Il veut faire de l'organisation une tribune de réflexion sur les problèmes des pays décolonisés, s'efforçant de permettre le développement d'un véritable échange de vues pacifié entre pays occidentaux et pays du Tiers Monde[5]. Cette volonté se heurte à la réticence des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France[6].

En 1965, l'assemblée générale de l'ONU adopte une résolution « relative à l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux », et une autre « sur les mesures tendant à faire appliquer la déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale », qui en particulier condamne le Portugal et l'Afrique du sud. Elle demande à tous les États et à toutes les institutions internationales « de refuser toute assistance, quelle qu'elle soit, aux gouvernements portugais et sud-africain tant qu'ils n'auront pas renoncé à leur politique de domination coloniale et de discrimination raciale »[7]. En 1966, la conférence générale de l'Unesco, suivant le modèle de l'ONU, refuse toute aide au gouvernement du Portugal, à la république d'Afrique du sud, et au régime de Rhodésie du sud[8]. Ainsi, ces deux exemples de 1960 et 1965 montrent que l'Unesco, sur la question des colonies, a une attitude très prudente, qui consiste non pas à prendre des initiatives mais à suivre la politique de l'ONU, malgré les importantes incitations de la part de l'URSS et des pays du Tiers Monde[9].

L'*Histoire de l'Humanité*, parue en 1968, exprime des propos colonialistes, notamment dans le chapitre « Colonisation de l'Afrique et de l'Océanie » (volume V)[10], qui présente la colonisation comme bénéfique. Seuls les Soviétiques, dans leurs notes, critiquent cette vision, déplorant que rien ne soit dit dans le texte sur la nette diminution de la population africaine au XIXe siècle à cause des famines, de l'esclavage et de l'oppression coloniale, et dénonçant le fait que le texte prétend au contraire que « les mesures de pacification et de santé

---

[1] 11 C/PRG/SR.6 (prov.), p. 4. A.H. Bâ dit que la France, l'URSS et les EU, « ayant conquis leur liberté par des révolutions nationales, […] ont ainsi un dénominateur commun qui doit leur valoir la sympathie des pays africains ».
[2] 12 C/PRG/SR.5, 14 nov. 1962, p. 11-12.
[3] Résol. de l'ONU sur la décolonisation, 14 déc. 1960 (résol. 1514), citée dans Jacques Dalloz, *Textes…, op. cit.*
[4] RP, 23 déc. 1960 ; 11 C/DR/125, 23 nov. 1960 ; 11C/ Résolution 8.2.
[5] Interview Larnaud.
[6] X 07.21 (44), I : Paris, 17 déc. 1963 : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66 de l'Unesco, p. 2.
[7] A sa 20e session, en déc. 1965, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté la résol. 2105 relative à l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, et la résol. 2017 sur les mesures tendant à faire appliquer la déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale. (cité dans 14C/71, Paris, 7 oct. 1966, p. 1) ; déclaration de l'assemblée générale de l'ONU du 21 déc. 1965 sur les colonies portugaises ; cité dans Jacques Dalloz, *Textes…, op. cit.*
[8] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 79.
[9] 14C/71, 7 oct. 1966, point 19, p. 1-3.
[10] *Histoire de l'humanité, op. cit.*, vol. 5, tome 2, p. 1067-1090.

entraînèrent une augmentation de la population »[1]. Le texte fait l'apologie de l'oeuvre accomplie par les missionnaires et par les colonisateurs, et affirme que « l'éviction de l'homme blanc du continent noir ne doit pas faire oublier que la prospérité matérielle et le développement culturel de ces populations sont l'oeuvre de l'Europe, dont le destin a été de dispenser la civilisation aux quatre coins du monde »[2]. De même, dans le volume VI, l'emploi du terme d'« indigène » est courant pour désigner les peuples d'Asie et d'Afrique. L'influence occidentale sur les pays extra-occidentaux est présentée systématiquement comme un bienfait : « partout ces influences apportèrent une force nouvelle », lit-on[3]. Le massacre des Indiens d'Amérique par les Occidentaux est minimisé, le texte affirmant la conviction que les Indiens d'Amérique étaient de toute facon destinés à disparaître, en s'entretuant au cours de guerres intertribales[4].

A la conférence générale de 1972, de nombreuses interventions condamnent non seulement le colonialisme mais aussi le néo-colonialisme, et expriment leur soutien aux mouvements de libération nationale des pays encore sous tutelle portugaise[5]. Au début des années 1970, l'Unesco s'efforce d'œuvrer en faveur de la libération des colonies portugaises, par des articles dans le *Courrier de l'Unesco*[6], qui suscitent l'enthousiasme de plusieurs lecteurs, et l'indignation de nombreux autres qui estiment que l'Unesco s'engage ainsi de façon illégitime sur le terrain politique[7].

Au bout du compte, alors que plusieurs anciens fonctionnaires affirment que l'Unesco aurait joué un rôle très important en faveur de la décolonisation[8], en réalité il semble plutôt que son rôle dans ce domaine ait été minime. Par ailleurs, l'Unesco s'est efforcée de conduire d'importantes réflexions sur les transformations technologiques, économiques et sociales.

6.3.3. Des efforts pour réduire les tensions émanant de la civilisation.

L'industrialisation et les transformations technologiques, facteurs de paix ou de conflit ?

L'Unesco mène de nombreuses études sur les conséquences de l'industrialisation et des transformations technologiques, oscillant entre deux interprétations de ces transformations, qui sont tantôt perçues comme un progrès, tantôt comme un danger. Le projet Tensions comporte la publication d'une série d'ouvrages intitulée « Evolutions techniques et tensions sociales ». Elle comporte notamment une étude sur *Le progrès technique et l'intégration sociale*[9] et un compte rendu d'enquêtes ethnologiques rédigé par Margaret Mead intitulé

[1] *Histoire de l'humanité, op. cit.*, vol. 5, tome 1, p. 1080.
[2] *Histoire de l'humanité, op. cit.*, vol. 5, tome 1, p. 442.
[3] *Histoire de l'humanité, op. cit.*, vol. 6, tome 2, p. 1256 ; SCHM 9 : commentaires des savants de Bulgarie sur le vol. V, 1966, p. 1-3.
[4] SCHM 41 : commentaires de 1966, sur la première version du vol. V ; partie III chap. 3 ; les Etats socialistes s'élèvent contre cette vision (SCHM 9 : commentaires des savants de Bulgarie sur le vol. V, 1966, p. 1-3 ; SCHM 41 : commentaires de 1966, sur la première version du vol. V, partie III chap. 3, par la commission nationale tchecoslovaque).
[5] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Maillard au ministre des affaires étrangères, 18 déc. 1972.
[6] *Courrier de l'Unesco*, janvier 1971, p. 25-32 : « L'Afrique et la décolonisation culturelle », par James Ngugi ; *Courrier de l'Unesco*, nov. 1973.
[7] *Courrier de l'Unesco*, fév. 1974, p. 37 ; mai 1974, p. 34, avril 1964, p. 33 : lettres favorables de lecteurs ; fév. 1974, p. 37 ; mai 1974, p. 34 : lettres défavorables de lecteurs indignés qui mettent fin à leur abonnement.
[8] Interview Deleon.
[9] J.F. Scott et R.P. Lynton, *Le progrès technique et l'intégration sociale*, Paris, Unesco, 1953, 162 p.

Sociétés, traditions et technologie[1]. Elle vise à montrer que les changements technologiques, s'ils sont souvent facteurs de tensions, peuvent être aussi facteurs d'harmonie. Otto Klineberg, qui supervise la réalisation de cette série, l'oriente volontairement vers l'étude d'entreprises industrielles modernes qui ont réussi à faire naître chez leurs travailleurs une grande satisfaction dans le travail[2]. En 1953, l'Unesco contribue à la mise en place à Paris du « Bureau de recherches sur les implications sociales du changement technologique »[3]. Tout au long des années, l'Unesco poursuit des études dans ce domaine, analysant à la fois les tensions provenant des changements technologiques, et le rôle de ces changements comme facteur de paix[4]. Toutes ces études et réflexions restent caractérisées par une hésitation sur l'interprétation des effets de ces changements.

De plus, l'Unesco mène des réflexions sur l'intégration culturelle des immigrés. Elle mène des ses premières années des études sur les problèmes de migrations, en collaboration avec la Dotation Carnegie pour la paix internationale et avec l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population[5]. Les problèmes de migrations font en effet alors partie des sujets de préoccupation importants de l'époque, dans le cadre des bouleversements provoqués en Europe par le vaste phénomène des « personnes déplacées », c'est-à-dire des réfugiés, du phénomène de l'immigration, et de la crainte de la surpopulation mondiale. L'Unesco estime que l'intégration culturelle réussie des immigrés est quelque chose de très important, non seulement pour eux mais pour le reste de la population mondiale, car si les immigrés sont mal reçus dans leurs pays d'accueil et s'intègrent mal, ils apporteront peu de choses à leur nouvelle patrie[6]. Le projet Tensions comporte une série d'ouvrages intitulée « Démographie et migration », qui attire l'intérêt de l'ONU[7]. Parmi les ouvrages de cette série figurent notamment *L'assimilation culturelle des immigrants* (1950), *Français et émigrés* par Alfred Sauvy (1953), *Italiens et Allemands en Australie* (1954), *La contribution positive des immigrants* (1955) ; *L'intégration culturelle des immigrants* (1958)[8]. Ce dernier ouvrage, qui donne lieu à une conférence, est conçu comme un manuel à l'intention des organisations gouvernementales et non gouvernementales, donnant des consignes pour la sélection des immigrés, leur accueil, l'aide à leur fournir pour leur installation, les mesures à prendre pour favoriser leur intégration culturelle dans leur communauté d'accueil[9]. Il est réédité plusieurs

---

[1] *Sociétés, traditions et technologie : comptes rendus d'enquêtes*, dirigé par Margaret Mead, Paris, Unesco, 1953, 407 p. Ce dernier ouvrage a ensuite connu une large diffusion grâce à sa réédition en livre de poche (P. Lengyel, *op. cit.*, p. 22).
[2] O. Klineberg, *Etats de tension…, op. cit.*, p. 255-258.
[3] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 23-24. Il fonctionne jusqu'en 1961, puis est absorbé par le CISS. Cf. *Changements techniques, économiques et sociaux ; étude théorique*, Bureau international sur les implications sociales des changements technologiques, Paris, CISS, 1958, 355 p.
[4] Rapport de During, Nuesse et Verniers, 22 juill. 1955, doc. cit., p. 16 ; *L'influence sociale du monde du travail sur les jeunes, rapport d'une réunion d'experts*, Gauting, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1964, 65 p. ; *Les répercussions sociales des transformations techniques sur la jeunesse, rapport d'une réunion d'experts*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1962, 47 p. ; *Science et technique au service du développement en Asie, actes de la conférence sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie*, août 1968, Paris, Unesco, 1970, 235 p. ; Henri Mendras, *Six villages d'Epire ; problèmes de développement socio-économique*, Paris, Unesco, 1961, 92 p. ; CISS, *Les implications sociales du progrès technique*, Paris, CISS, 1962, 209 p. ; A. Zvorikine, *Les conséquences sociales de la mécanisation et de l'automation en URSS*, Paris, Unesco, 1963, 207 p.
[5] O. Klineberg, *Etats de tension …, op. cit.*, p. 255-258.
[6] ONU, RAG 2 /76, box 10 : Unesco/SS/Mig.Conf./5, Paris, 15 mars 1955, p. 1-2.
[7] ONU, RAG 2 /76, box 10 : lt. de J. Henderson à Mehdi Vakil, 12 mars 1956.
[8] Cités dans O. Klineberg, *Etats de tension …, op. cit.*, p. 255-258.
[9] 3 A 31 Manuals on Cultural Integration of Immigrants : SS/Migration/1, 26 juill. 1957, par Fernado Bastos de Avila et Manuel Diegos ; SS/Migration/Rev.1, Paris, 15 juin 1959 ; *Etudes sur l'éducation civique des immigrants ; Australie, Brésil, Canada, et Israël*, par C.A. Price,

fois. Des catholiques y participent, étant donné que ce manuel s'adresse notamment aux ONG catholiques[1]. Selon Lengyel, les ouvrages de la série « Démographie et migration » auraient exercé un certain impact dans la société au moment de leur parution mais seraient ensuite rapidement tombés dans l'oubli[2].

Cette action de l'Unesco est à replacer dans le contexte plus large de l'action engagée par l'ONU dans le domaine des migrations. L'ONU se lance en effet à partir de 1950 dans la réalisation de vastes plans d'émigration ou d'immigration, afin d'améliorer les conditions économiques et de contribuer au progrès social, à l'enrichissement culturel et à la compréhension internationale dans les pays concernés, et fait participer ses agences spécialisées à cette action. Dans ce cadre, il échoit à l'Unesco de mener « l'étude des aspects sociaux et culturels de la migration », pour vérifier que les plans migratoires prévus par l'ONU contribueront bien aux objectifs souhaités[3].

L'Unesco vise en particulier à mettre en valeur « la contribution positive des immigrés ». Le but de ces études étant de toucher un large public, l'Unesco annonce leur lancement par des prospectus publicitaires[4]. Cependant, le budget alloué par la conférence générale de 1951 à leur réalisation étant faible, l'Unesco ne peut s'engager dans des études de terrain ou de grande envergure[5]. Elle se lance donc dans la rédaction d'un rapport général, réalisé par contrat avec des ONG[6]. Les autres agences de l'ONU ne sont pas enthousiastes à l'égard de ce projet, qu'elles perçoivent comme émanant d'une volonté de l'Unesco d'élargir ses compétences à leur détriment. Bernard O. Binns, de la division de l'agriculture de la FAO, fait observer à l'Unesco que ce projet se fonde sur une vision unilatérale et « grossièrement asymétrique », qui conçoit l'immigration comme un phénomène uniquement bénéfique. Selon Binns, ce serait « une grave erreur » de négliger l'étude de ses effets néfastes. Binns reproche aussi au projet de l'Unesco d'être trop peu élaboré, de ne pas faire la distinction entre immigration temporaire et immigration permanente, et de prendre pour sujet d'étude uniquement les immigrés d'origine européenne. Il reproche ainsi à l'Unesco de perpétuer par là une erreur de perception sur l'immigration contemporaine, et d'adopter une perspective ethnocentriste[7]. Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) adresse des critiques analogues à ce projet[8]. Effectivement, le fait de choisir uniquement des exemples d'immigration d'origine européenne pour illustrer les effets bénéfiques de l'immigration semble relever d'une démarche ethnocentriste, et dépréciative à l'égard des immigrés d'autres origines. L'Unesco fait réaliser cette étude par l'Association Internationale de Sociologie (AIS) et l'Association Internationale de sciences économiques (AISE)[9]. Le fait de ne pas réaliser l'étude officiellement en son nom propre lui permet de se mettre à l'abri d'éventuelles attaques sur son contenu, de se décharger de sa responsabilité officielle. En 1953, M. Diaz Gonzalez,

---

M. Diegues, J. Kage, Paris, Unesco, 1955 ; ONU, RAG 2 /76, box 10 : Unesco/SS/16, 13 août 1956.

[1] 3 A 31 Manuals on Cultural …, II : SS/Migration/1, Paris, 26 juillet 1957.

[2] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 22.

[3] 6C/résolution 3.23.

[4] 325.1 A 53 Study on the positive contribution by immigrants, I : lt. de Bernard O. Binns à H.M. Phillips, 30 juin 1950.

[5] 325.1 A 53 Study on the positive..., I : note du 18 avril 1952.

[6] 325.1 A 53 Study on the positive ..., I : note du 18 juin 1952.

[7] 325.1 A 53 Study on the positive …, I : lt. de Bernard O. Binns à H.M. Phillips, 30 juin 1950 : « grossly lopsided » ; « a grave error ».

[8] 325.1 A 53 Study on the positive ..., I : lt. de John Alexander à Philipps, 18 juill. 1952.

[9] 325.1 A 53 Study on the positive …, II : lt. de Diaz Gonzalez à Klineberg, 5 oct. 1953.

fonctionnaire de la division des sciences sociales appliquées, ayant lu l'étude, l'estime « peu convaincante » et « sans originalité », et déplore qu'elle ne comporte « aucune conclusion valable du point de vue international » sur la contribution sociale et culturelle des immigrés. Il observe que parmi l'ensemble des rapports nationaux suscités par ce projet, seuls deux sont de valeur : celui de l'Australie et celui du Brésil. Il conclut que l'Unesco devrait « renvoyer ce manuscrit à l'AIS, comme étant insuffisant, et lui demander de bien vouloir le faire remanier ». Philips reconnaît lui aussi les « faiblesses » de l'étude[1]. L'Unesco la fait alors réviser par ses auteurs, et décide de publier la version révisée[2]. Mais cette version révisée est elle-même l'objet de sévères critiques de la part de l'éditeur anglais, qui observe notamment que le texte ne réussit pas à cerner un public précis : il n'est pas assez approfondi pour intéresser un public cultivé, et trop fastidieux et austère pour réussir à captiver le grand public ; il déplore aussi l'extrême hétérogénéité de cet ouvrage collectif, en style et en qualité. Delavenay, directeur des publications, partage ce jugement critique[3].

A cela s'ajoutent des soucis d'ordre politique, l'Unesco craignant que le chapitre sur le Brésil soit « jugé offensant par les autorités brésiliennes ». En effet, malgré plusieurs révisions du texte pour le rendre « politiquement correct » (notamment la suppression du qualificatif de « dictateur » pour désigner Getulio Vargas), l'Unesco observe en 1954 qu' « il reste dans le ton général de cette analyse quelque chose de plus subtil, de moins facile à éliminer, et qu'on pourrait en somme appeler un manque de sympathie à l'égard du Brésil ». Elle recommande donc que ce chapitre soit à nouveau révisé par le comité de lecture, et qu'on attende l'accord officiel de la délégation brésilienne pour le publier. Le comité de lecture, qui comprend un Brésilien, juge que « la touche d'aigreur » qui imprègne le chapitre consacré à ce pays est trop importante pour être effacée par des modifications ponctuelles, et qu'il faut supprimer ce chapitre[4]. Le chef de la délégation brésilienne émet lui aussi un jugement très négatif sur la version révisée de ce chapitre, dont il juge le ton « trop souvent moqueur et agressif ». Il critique le fait que le texte se borne à l'étude de l'immigration allemande, qui selon lui « n'est pas caractéristique de l'immigration au Brésil » et qui au contraire « constitue[rait] un exemple typique de résistance à la politique gouvernementale d'assimilation et de non-discrimination », étant « la moins adaptée, la moins assimilée ». Il juge les conclusions du texte erronées et exige la suppression de ce chapitre[5]. Un membre du département des sciences sociales s'efforce de plaider contre la censure de ce texte, observant qu'au contraire « ce manuscrit est le meilleur de la série ». Il observe que « la tâche imposée […] aux auteurs était assez difficile, car fatalement, il devait y avoir un mécontent parmi les intéressés ». Il reconnaît que le département des sciences sociales se trouve dans une position délicate car il doit s'efforcer de « mettre en harmonie les divers intérêts en jeu », de « satisfaire au maximum toutes les parties intéressées : l'auteur, l'État membre, l'Unesco (du point de vue de sa politique) et la vérité scientifique (indépendante, elle, de tout le reste) ». Toutefois, il estime que des remaniements et des modifications permettraient de concilier ces

[1] 325.1 A 53 Study on the positive ..., II : lt. de Diaz Gonzalez à Klineberg, 5 oct. 1953 ; lt. de Phillips à Klineberg, 3 nov. 1953.
[2] 325.1 A 53 Study on the positive …, II : lt. de Diaz Gonzalez à Klineberg, 5 oct. 1953 ; lt. de Phillips à Brinley Thomas, 4 fév. 1954 ; lt. d'Oscar Handlin à Phillips, 19 fév. 1954.
[3] 325.1 A 53 Study on the positive …, II : rapport de G. Dennis à Delavenay, 13 avril 1954 ; lt. de Delavenay au directeur du département des sciences sociales, 20 avril 1954.
[4] 325.1 A 53 Study on the positive …, II : lt. de Guy de Lacharrière au cabinet du DG, 3 mai 1954 ; lt. confid. de Lacharrière à T.B. Bottomore, 25 juin 1954 : « touch of bitterness ».
[5] 325.1 A 53 Study on the positive ..., II : lt. de Jean Chevalier à Myrdal, 20 août 1954.

divers intérêts[1]. Son avis n'est pas écouté ; Maheu décide de faire supprimer ce chapitre[2]. Ainsi, entre l'objectivité scientifique et les considérations politiques, c'est pour la seconde alternative que l'Unesco semble opter. L'ouvrage est ainsi publié en 1955[3], tronqué d'un chapitre entier et de nombreux passages jugés politiquement sensibles dans les autres chapitres. Il recueille peu d'échos dans la communauté intellectuelle. Deux professeurs de la *London School of Economics and Political Science*, sollicités par l'Unesco pour donner leur avis sur l'ouvrage et sur la réception qu'il a reçue dans cette institution, expriment des jugements divergents : l'un estime que ce serait « une publication très utile », qu'elle serait lue assez largement par les étudiants, et servirait de référence aux enseignants pour élaborer leurs cours[4] ; l'autre juge l'ouvrage décevant, critique le choix des pays, déséquilibré et rendant les conclusions « trompeuses », et déplore le caractère succinct des études, et la faible qualité académique de l'ouvrage[5].

Ainsi, comme le précédent, ce thème de l'intégration culturelle des immigrés donne lieu à des hésitations sur les interprétations et sur les conclusions à donner aux réflexions menées à ce sujet.

Les tensions entre groupes et nationalités.

En 1948, l'Unesco lance une enquête philosophique sur les conflits actuels d'idéologie[6] ; celle-ci n'obtient cependant pas de résultat net. C'est surtout avec le projet Tensions (*Tensions Project*) que l'Unesco se consacre à des réflexions sur la violence et les tensions qui caractérisent les relations dans la civilisation, à tous les niveaux, du niveau familial au niveau international. Ce projet est élaboré sous l'impulsion du gouvernement américain[7], et d'universitaires américains présents au département des sciences sociales, comme Hadley Cantril, Nathan Leites, Edward Shils, et surtout Otto Klineberg[8]. Ce dernier, Américain d'origine canadienne, est professeur de psychologie appliquée à l'université de Columbia[9].

Le projet Tensions vise à identifier les différentes causes de tensions entre individus, peuples, nations, par l'analyse des facteurs biologiques, psychologiques, éducatifs, culturels, politiques, économiques, juridiques, démographiques, et technologiques. Il vise à comprendre les tensions qui mettent en danger la compréhension internationale par l'analyse des croyances, opinions, préjugés, présents dans les diverses sociétés et responsables de ces tensions, et à élaborer une « thérapeutique »[10]. Trois sortes d'actions sont menées : des ouvrages de synthèse sur les recherches récentes et en cours ; des recherches de première main, notamment sous la forme d'enquêtes de terrain ; et des actions concrètes menées auprès

[1] 325.1 A 53 Study on the positive ..., II : lt. de Diaz Gonzalez à Klineberg, 2 août 1954.
[2] 325.1 A 53 Study on the positive ..., II : lt. de Maheu à Lacharrière et Delavenay, 2 sept. 1954.
[3] *The positive contribution by immigrants*, Paris, Unesco, 1955, 199 p.
[4] 325.1 A 53 Study on the positive ..., II : appréciation de l'ouvrage par D.V. Glass, 2 oct. 1956.
[5] 325.1 A 53 Study on the positive .., II : appréciation de l'ouvrge par Maurice Freeman, 5 oct. 1956 : « misleading ».
[6] 329.18 A 53 CIPSH, II : PHS/10 annexe 1, 15 nov. 1948 : lettre-questionnaire de J. Huxley ; PHS/10 annexe 2, 15 nov. 1948 : questionnaire, 14 p.
[7] EU, box 1603 : rapport de Kenneth Holland au département d'état, 5 mai 1950, p. 2.
[8] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine à Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 20.
[9] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 17.
[10] *Nouville, un village français*, par Lucien Bernot et René Blancart, Paris, édition des archives contemporaines, 1995, 440 p. Introduction : « Pour la réédition de Nouville » par Claude Lévi-Strauss ; O. Klineberg, *Etats de tension…, op. cit.*

de la population, que ce soit auprès du grand public ou auprès d'un échantillon expérimental de population.

L'ouvrage de synthèse rédigé en 1951 par Otto Klineberg, *États de tension et compréhension internationale*, fait le point sur les recherches menées par les psychologues et les sociologues, principalement anglo-saxons, sur la question des tensions et des conflits entre groupes et peuples. Il s'attache principalement à une conception nationale des tensions, c'est-à-dire mettant l'accent sur les tensions entre groupes nationaux (chap. I et II). Il élabore aussi une réflexion sur les possibilités de modification des attitudes dans un sens propice à l'apaisement des tensions (chap. III), et sur l'identification, afin de les éliminer, des « influences favorisant l'agressivité » (chap. IV). Par là, cet ouvrage reflète le triple objectif du projet Tensions, qui consiste d'une part à comprendre quels facteurs entraînent les tensions ; d'autre part à identifier les éléments qui les aggravent ; enfin à trouver les moyens de les atténuer.

En fait, ce sont surtout les facteurs psychologiques, culturels, éducatifs, et nationaux, qui concentrent l'essentiel de l'attention des personnes associées au projet. Les facteurs économiques et politiques ne sont quasiment pas traités. Cette caractéristique est représentative de l'orientation idéologique anglo-saxonne du projet, elle révèle l'influence des travaux d'Abram Kardiner sur la « personnalité de base » (selon lesquels l'éducation reçue par un individu dans sa prime enfance exerce une influence prédominante sur sa formation psychique, et contribue à développer des attitudes hostiles envers ceux que sa culture définit comme étrangers), et de ceux de Ruth Benedict et de Margaret Mead sur le « caractère national »[1]. Cette insistance sur les tensions entre groupes nationaux s'explique aussi par le contexte proche de la Seconde Guerre Mondiale.

Otto Klineberg, dans *États de tension et compréhension internationale*, présente une synthèse des dernières recherches menées dans le domaine psychologique sur les facteurs culturels contribuant aux tensions. Ces recherches, qui s'interrogent sur les causes de la guerre et sur les moyens de l'éviter, témoignent du traumatisme de la Seconde Guerre Mondiale. Sous l'impulsion notamment des travaux de Quincy Wright, P. Murdock, Margaret Mead, John Dollard, T. Adorno, les psychologues et sociologues anglo-saxons abandonnent l'idée que la guerre serait « due à des poussées impulsives de l'instinct » ; ils estiment que cette idée est réfutée par « une accumulation de faits qui prouvent combien les sociétés diffèrent dans leur comportement agressif »[2]. Le psychologue Ross Stagner développe une théorie affirmant qu'une attitude fataliste à l'égard de l'inévitabilité de la guerre constituerait un élément important de prédisposition à la guerre. D'après cette théorie, plus une nation comporte d'individus qui pensent que la guerre est inévitable, moins cette nation opposera une résistance collective au déclenchement de la guerre[3]. Otto Klineberg s'efforce de populariser ces réflexions.

Le projet comporte aussi des réflexions sur les attitudes propices aux tensions au sein d'une communauté. Elles s'inspirent de recherches menées aux États-Unis dans l'entre-deux-

---

[1] Claude Levi Strauss, « Pour la réédition de Nouville », texte cit.

[2] O. Klineberg, *op. cit.*, p. 225-226. Cf. Margaret Mead, *Cooperation and Competition among primitive peoples*, New York, 1937 ; John Dollard *et alii*, *Frustration and Agression*, New York, Yale University Press, 1939 ; T.W. Adorno *et alii*, *The Authoritarian Personality*, American Jewish Com. Social Issues Service, publication n°3, 1950.

[3] Ross Stagner, « Why War ? », *World Unity*, 11, p. 264-271, 1932-33. Cité dans Otto Klineberg, *Etats de tension et compréhension internationale*, *op. cit.*, p. 222-225.

guerres, et notamment des enquêtes ethnologiques de R. et H. Lynd sur Middletown, ville du centre-ouest des États-Unis. Les auteurs y ont observé que les individus y étaient guidés par des valeurs conservatrices et conformistes, par l'hostilité à toute idée sortant de la norme, et par des préoccupations d'ordre économique ; l'analyse du fonds commun de valeurs des habitants de Middletown permet aux auteurs de comprendre les conflits au sein de cette communauté[1]. Sur le modèle de cette étude, l'Unesco lance une série de huit monographies intitulée « Etudes sur les communautés », portant sur des communautés rurales ou urbaines d'Inde, des États-Unis, de Suède, d'Australie et de France[2]. Il s'agit de soumettre un échantillon représentatif de leur population à une série de tests psychologiques pour analyser les tensions qui règnent en leur sein[3]. En France sont entreprises dans ce cadre trois enquêtes, l'une sur une communauté urbaine, Vienne, réalisée par le sociologue belge Pierre Clément[4], les deux autres sur des communautés rurales, l'une en Corse[5], l'autre sur un village de Seine Maritime, Nels-Normandeux, désigné dans l'enquête sous le pseudonyme de Nouville.

Cette dernière enquête est menée sous la direction de Claude Lévi-Strauss[6]. Cette tâche avait initialement été confiée par Klineberg à Lucien Febvre, mais celui-ci la délègue rapidement à Claude Lévi-Strauss, alors sous-directeur du Musée de l'Homme. Celui-ci témoigne : « J'étais enchanté de mettre sur pied une entreprise si neuve à plusieurs égards, mais sans la moindre intention de me lancer sur la voie tracée par mes collègues américains »[7]. Il choisit comme collaborateur Lucien Bernot[8]. C'est sur la suggestion d'un collègue, Paul Leuillot, que Lévi-Strauss choisit le village de Nouville (Nels-Normandeux). Celui-ci présente un intérêt particulier, car, situé près d'une limite départementale qui correspond à une ancienne frontière entre provinces, il rassemble deux genres de vie contrastés, l'un rural, l'autre ouvrier. Lévi-Strauss charge René Blancard de procéder aux tests psychologiques. Il considère pour sa part cette partie de l'enquête comme « une servitude imposée par l'Unesco ». Il se passionne davantage pour l'aspect ethnologique : l'expérience est particulièrement intéressante puisqu'il s'agit d'une des premières tentatives d'enquête ethnologique effectuée sur une société dont la culture est la même que celle de l'enquêteur[9]. Bernot et Blancart partagent pendant huit mois l'existence quotidienne des habitants de ce village. Touché de plein fouet par l'exode rural, se vidant de ses habitants d'origine partis chercher un sort meilleur à la ville, Nouville est peuplé d'enfants de l'Assistance publique de Paris ou de Rouen, placés en apprentissage dans les verreries, où ils connaissent des

---

[1] Robert S. Lynd et Helen M. Lynd, *Middletown, A Study in Contemporary American Culture*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1929 ; Robert S. Lynd et Helen M. Lynd, *Middletown in Transition : A Study in Cultural Conflicts*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1937. Cités par O. Klineberg, *op. cit*., p. 77-78

[2] Notamment : O.A. Oeser, S.B. Hammond, *Social Structure and Personality in a City*, New York, the Macmillan Company, 1954 ; O.A. Oeser et F.E. Emery, *Social Structure and Personality in a Rural Community*, New York, the Macmillan Company, 1954.

[3] Claude Lévi-Strauss, « Pour la réédition de Nouville », texte cité.

[4] Pierre Clément et Nelly Xydias, *Vienne-sur-le-Rhône. La ville et les habitants, situations et attitudes. Sociologie d'une cité française*, Paris, Armand Colin-Unesco, 1955.

[5] Cf. *De près et de loin*, op. cit., p. 95

[6] Lucien Bernot et René Blancart, *Nouville, un village français*, *op. cit.* ; interview Lévi-Strauss pour le vrai nom de Nouville.

[7] Claude Lévi-Strauss, « Pour la réédition de Nouville », texte cité.

[8] Jeune chercheur autodidacte, ami de Lévi-Strauss et de Métraux ; plus tard spécialiste des cultures asiatiques ; Bernot a ensuite écrit *Les Paysans arakanais du Pakistan oriental*, 2 vol., La Haye, Paris, Mouton, 1967, qui l'a fait entrer au Collège de France. Lévi-Strauss évoque cette personnalité hors du commun : « Ancien ouvrier typographe, titulaire du seul certificat d'études, Lucien Bernot venait d'obtenir l'équivalent du baccalauréat et le diplôme de chinois de l'école des langues orientales. Au cours de nos conversations, sa culture originale, acquise hors de tous les sentiers battus, me captivait » (Cl. Lévi-Strauss, « Pour la réédition de Nouville », texte cité).

[9] Cl. Lévi-Strauss, « Pour la réédition de Nouville », texte cité.

conditions de travail très dures. Les enquêteurs constatent que la population de Nouville est une communauté isolée, sans cesse renouvelée, aux prises avec des conditions économiques ingrates, et caractérisée davantage par des oppositions et des conflits que par la coopération entre ses membres ; ils y observent une vie sociale apathique, centrée sur la cellule familiale. Les Nouvillois sont repliés sur eux-mêmes, n'ont pas d'esprit d'initiative, et ont de forts préjugés de rejet envers tout ce qui est extérieur à leur village ; les enfants des verreries sont eux-mêmes ainsi qualifiés d' « étrangers » par les habitants de plus ancienne date ; la xénophobie est très forte[1]. Bernot et Blancart se heurtent, dans la réalisation de leur enquête de terrain, à une forte méfiance de la population. « Jamais personne n'a voulu admettre que l'Unesco pouvait être autre chose qu'un organisme américain », observent-ils ; ils citent à l'appui les propos, représentatifs, d'une femme du village : « L'Unesco c'est l'ONU, et tout ça c'est des histoires d'étrangers… et des étrangers, il y en a trop en France »[2]. Les conclusions de l'enquête, peu flatteuses pour les habitants, et encore moins pour les patrons verriers, ont expliqué le choix d'un nom d'emprunt, Nouville, pour désigner le village[3].

L'enquête sur Nouville semble avoir reçu davantage d'échos dans le monde anglo-saxon qu'en France, où le genre de la monographie métropolitaine, après avoir été très en vogue au début du XXe siècle[4], était au début des années 1950 délaissé par la communauté scientifique[5]. Cela explique en partie, selon Lévi-Strauss, le faible écho obtenu par l'ouvrage en France[6]. En revanche, aux États-Unis et au Royaume-Uni, les échos semblent avoir été plus importants, puisque Métraux évoque dans son journal des discussions qu'il a eues avec Bernot sur « les réactions provoquées dans la presse américaine et anglaise par le chapitre de *Nouville* concernant les étrangers »[7]. Dans le cadre du projet Tensions, cette étude se différencie de celles menées par des Anglo-Saxons, par le fait qu'elle prend en compte non seulement les aspects psychologiques et culturels, mais aussi économiques et sociaux, pour expliquer les attitudes propices aux conflits et aux tensions.

L'analyse des dossiers de correspondance interne sur le projet Tensions révèle l'existence de nombreux problèmes dans sa réalisation, liés à différents facteurs : conditions administratives, difficulté à obtenir des publications de qualité, enjeux politiques[8]. Ces derniers sont importants pour certains ouvrages, comme pour *Conflit et guerre*. En 1955, Roger Barnes observe, dans un mémorandum confidentiel à Alva Myrdal, que « le chapitre rédigé par le professeur Jessie Bernard contient beaucoup de comparaisons inacceptables entre la technique de négociation des Américains et celle des Russes » ; cet auteur adopte « un

---

[1] *Nouville, un village français*, édition de 1995, introduction : « Nouville après Nouville », par Francoise Zonabend.
[2] *Courrier de l'Unesco*, juin 1955 : « Un village français est mis à la question », par Lucien Bernot et René Blancart, p. 16-19 ; p. 17.
[3] « Nouville après Nouville », par Francoise Zonabend, texte cité. À deux reprises par la suite, à plusieurs années de distance, Bernot a envoyé un jeune chercheur faire une nouvelle enquête à Nouville, et la tentative a échoué à chaque fois, notamment à cause de l'opposition des habitants.
[4] Frédéric Le Play avait initié les monographies au tournant du siècle, et avait sucité plus de 300 études de familles paysannes ou ouvrières, d'ateliers ou de villages.
[5] En revanche, ce genre connaît un regain de faveur dans les années 1960 et 1970.
[6] F. Zonabend n'a repéré que trois comptes rendus dans des revues d'ethnologie : dans *Arts et Traditions populaires*, 1955, n°2, p. 176, il est dit que les auteurs n'apportent guère la « preuve » des conclusions avancées ; les *Cahiers internationaux de sociologie*, 1955, vol. 19, p. 185-186, parlent d'un « effort louable » pour renouveler le genre de la monographie, mais estiment que c'est décevant ; la revue *American Anthropologist*, 1955, 57, n°4, p. 884-885, est plus élogieuse (« Nouville après Nouville », par Francoise Zonabend, texte cité).
[7] Journal Métraux, 8 sept. 1955.
[8] 3 A 31 Nature of conflict : lt. d'Otto Klineberg à T.B. Bottomore, 23 sept. 1954.

ton continuellement méprisant envers les Russes. Les Américains sont toujours présentés comme 'réfléchis et courtois', les Russes 'vitupérants, agressifs et grossiers'. Je trouve que son attitude n'est pas scientifique et en tout cas qu'elle ne convient pas pour une publication de l'Unesco ». Barnes remet en cause la pertinence du choix de cet auteur pour écrire un tel essai. « Quelqu'un de si imbu des stéréotypes et préjugés nationaux, quelqu'un de si chauvin, peut-il être considéré comme une autorité en matière de relations internationales ? » Barnes est critique non seulement à l'égard de cet essai, mais de l'ensemble du recueil, qu'il juge n'être qu'une accumulation « de platitudes et de lieux communs ». « C'est dommage pour une publication qui est censée représenter le résultat de dix ans d'études sur les tensions », regrette-t-il[1]. Afin de remédier à ces défauts, le personnel du département des sciences sociales se livre à un examen minutieux et à une correction scrupuleuse du manuscrit[2]. Malgré ces efforts, l'ouvrage, publié en 1957, ne parvient pas à recueillir d'échos positifs, et suscite une protestation de la part de la commission nationale soviétique[3].

La réception du projet Tensions dans la société est difficile à évaluer. Pour le faire, on peut se fonder sur les déclarations des représentants des États membres à la conférence générale et au conseil exécutif, sur les correspondances internes des gouvernements, et sur les articles parus dans la presse des États membres. Les représentants des États membres sont souvent critiques ; ainsi, M.H. Holcroft, délégué de Nouvelle Zélande, déplore les nombreux « malentendus » éclos au sein du département des sciences sociales sur la conception de l'esprit et du but du projet Tensions ; il juge le projet « peu maniable et artificiel », ce serait selon lui « un patchwork » hétéroclite ; il considère que « le domaine est trop vaste, et trop exposé aux incursions de dissensions entre les disciplines les plus nouvelles des sciences sociales »[4]. Les correspondances internes entretenues par les gouvernements américain, britannique et français révèlent également un jugement sévère à l'égard de ce projet. Ainsi, en 1950, Arthur Compton estime que les réalisations entreprises dans ce cadre sont trop éparpillées et échouent à obtenir un impact réel[5]. En 1951, le gouvernement français juge qu'elles restent « encore trop modestes et déçoivent l'attente »[6]. Le gouvernement britannique observe, lui, en 1955, qu'« il est douteux que beaucoup de choses valables aient résulté » de ce projet[7]. La presse des États membres, en revanche, si elle évoque rarement ce projet, est, lorsqu'elle le mentionne, relativement positive à l'égard de son esprit, bien que sceptique quant à ses possibilités de résultats concrets[8]. Selon Lengyel, le projet Tensions était dès le départ « ambigu », car son exécution exigeait des personnes associées à sa réalisation un

---

[1] 3 A 31 Nature of conflict : mémo de Roger Barnes à A. Myrdal, 1er sept. 1955.
[2] 3 A 31 Nature of conflict : septembre à décembre 1955 : lettres internes entre le personnel du département des sciences sociales.
[3] 3 A 31 Race pamphlets, I : lt. de Georgi Jukov au DG, 1er oct. 1958.
[4] M.H. Holcroft, *Lebanon..., op. cit.*, p. 61 : « misconception » ; p. 64-65 : « scepticism, a feeling that the field was too vast, and exposed too much to the incursions of faction in the newer disciplines of the social sciences » ; « unwieldy and artificial », « a patchwork ».
[5] EU, box 1603 : rapport d'Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950.
[6] FR, Relations culturelles 1951-52. Oeuvres diverses. 2.91 Unesco. Carton n°242 : note pour le secrétariat des conférences, 25 juill. 1951.
[7] RU, ED 157/32 : a brief appraisal of the education programme of Unesco, fév. 1955, 13 p. : « doubtful whether much of value has resulted from this work ».
[8] En 1948, le *Journal de Genève* observe qu'il a déjà permis d'obtenir « les meilleurs résultats » (RP/13, 28 janv. 1948, Georges Ami, dans un article du *Journal de Genève*, 11 fév. 1948) ; RP/19/49, 1er juill. 1949 : *Leader Magazine*, Londres, 25 juin 1949 ; en 1951, *Le Figaro* observe : « sans avoir trop d'illusions […], on doit pourtant tenir pour encourageante une initiative comme celle-là, modeste certes, mais qui aura du moins demontré que la tolérance n'est pas un vain mot » (RP, 12 oct. 1951 : *Le Figaro*, 2 oct. 1951) ; en 1953, Louis-Paul Bret, dans la *Revue de Paris*, se montre critique à l'égard de la « grande étude, un peu irréelle », lancée par l'Unesco sur les tensions (RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953 : article de P.-L. Bret).

degré de consensus idéologique qui en réalité n'existait pas entre elles ; au contraire, plusieurs conceptions s'affrontaient pour expliquer la persistance des tensions. Il observe aussi que le caractère fragmenté du projet, qui se décomposait en de nombreuses études ponctuelles, échelonnées sur plusieurs années, a nui à sa qualité[1] ; il dénonce la « phraséologie » doctrinale de la plupart des ouvrages réalisés dans ce cadre[2]. En revanche, Otto Klineberg estime que ces ouvrages auraient été pour la plupart « de première qualité »[3]. Lévi Strauss lui aussi estime que certaines des études menées dans le cadre du projet Tensions ont été de valeur[4]. Il est certain que c'est le cas de certaines d'entre elles, notamment celles réalisées par des spécialistes reconnus comme Jean Piaget, Jean Stoetzel, Siegfried Kracauer, Fernand Braudel, Lucien Febvre, Margaret Mead, Raymond Aron, Claude Lévi Strauss, Lucien Bernot, Otto Klineberg ; en revanche, beaucoup d'autres, comme celle de Jessie Bernard précédemment citée, ont été de moindre valeur. Quoi qu'il en soit, leur diffusion semble avoir été très faible dans le public, ce qui constitue un échec par rapport au but visé.

Par ailleurs, ce projet est très marqué par le contexte historique et idéologique dans lequel il s'inscrit : celui du lendemain de la Seconde Guerre Mondiale et du début de la guerre froide. L'insistance mise sur les conflits nationaux, sur l'étude de la mentalité des Japonais et des Allemands (les « pays ex-ennemis »), et la prédominance d'une conception anglo-saxonne des tensions, fondée esssentiellement sur des critères psychologiques et culturels, au détriment des critères économiques et sociaux, en témoignent. L'absence de prise en compte des tensions économiques entre travailleurs et patronat, et des tensions politiques entre les peuples colonisés aspirant à l'indépendance et les puissances coloniales, constitue une lacune de taille, et illustre l'absence d'engagement des programmes de l'Unesco, dans ces annéees, sur les grands problèmes de l'heure.

Après la fin du projet Tensions, l'Unesco et l'institut de Gauting poursuivent les études des conflits dans les groupes, sur le plan psychologique, en abordant parfois des perspectives originales et novatrices, par exemple avec des études sur le rôle du conformisme dans les conflits entre groupes[5], et sur les atteintes portées par la civilisation à la santé mentale[6]. Ces réflexions se heurtent à des réserves persistantes de la part de certains États membres comme le Royaume-Uni[7].

Le projet Tensions donne lieu en outre au lancement de plusieurs études sur les stéréotypes nationaux, portant notamment sur la formation des stéréotypes chez les enfants anglais, sur la comparaison de la personnalité des enfants allemands et anglais, sur les facteurs déterminant les idées des enfants sur les autres nations, sur les stéréotypes répandus au Proche-Orient, sur les stéréotypes nationaux dans la production cinématographique hollywoodienne, sur la manière dont sont présentés les groupes étrangers dans les *mass media*

---

[1] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 12 et 22. « ambiguous ».
[2] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 22 : « phraseology ».
[3] Otto Klineberg, « The role of the psychologist in international affairs », *The Journal of social issues*, 1956, n°9, 19 p., p. 7-8. « first rate investigations ».
[4] Interview Lévi-Strauss.
[5] *La nature et le rôle du conformisme dans les conflits inter-groupes ; rapport d'une réunion d'experts, Gauting, 18-22 juin 1963*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1965, 41 p. ; *La modification des attitudes : inventaire et bibliographie de certains travaux de recherche*, Paris, Unesco, 1965, 63 p.
[6] Ex : *Unesco activities in Japan*, *op. cit.*, p. 25-26 ; Benton, box 401 : lt. de Marian Davis à John Howe, 5 déc. 1963.
[7] RU, ED 157/32 : A brief appraisal of the education programme of Unesco, fév. 1955.

aux États-Unis[1]. Pas plus que l'étude de Stoetzel, ces ouvrages ne semblent réussir à atteindre leur objectif. Les efforts de l'Unesco pour réduire les tensions entre les nationalités sont restés superficiels.

Plusieurs études sont menées sur les tensions entre nationalités au début des années 1950[2]. Notamment, Jean Stoetzel, professeur de psychologie sociale à la Sorbonne, réalise avec l'aide du japonologue néerlandais Frits Vos une étude sur l'état d'esprit de la jeunesse japonaise de l'après-guerre, *Sans chrysanthème ni sabre, étude sur les attitudes de la jeunesse japonaise d'après-guerre* (1954)[3]. Le titre est une allusion à l'ouvrage de R. Benedikt, *The Chrysanthemum and the Sword* (« le chrysanthème et le sabre », 1946). L'enquête vise à battre en brèche les stéréotypes sur le Japon qui ont cours en Occident. Elle porte sur les questions suivantes : « Quelles sont les attitudes des jeunes Japonais à l'égard de l'étranger ? Comment se comportent-ils en face des institutions nationales ? Quelles sont leurs caractéristiques personnelles les plus importantes et les plus significatives ? ». Les enquêteurs réunissent de la documentation aux États-Unis et au Japon, et font réaliser une enquête d'opinion par l'institut national japonais de recherches sur l'opinion publique. Leur tâche se révèle « très difficile et très lourde ». Par l'analyse de nombreux questionnaires adressés à des jeunes Japonais et portant sur leur vision du présent et de l'avenir, Jean Stoetzel conclut à « une profonde crainte de la guerre », à son rejet radical chez les jeunes Japonais, et à leur ferme opposition au réarmement. Il observe la « démoralisation » de ces jeunes, leur repli sur eux-même, leur diminution d'intérêt pour l'idéal familial, leur attrait pour l'étranger (notamment pour les États-Unis), leur esprit pacifiste, leur hostilité envers la guerre. « L'horreur de la guerre perdue est générale, toute idée de revanche paraît absente, le pacifisme et même l'antimilitarisme sont répandus ; ils ne sont cependant pas sans limites et il est à prévoir que, attisés par des vents violents mais dont la direction peut changer, les attitudes actuelles d'une grande partie de la jeunesse, notamment celle des jeunes filles, et aussi celles des ruraux, se laisseront aussi facilement incliner dans une direction différente. Dans toutes ces attitudes des jeunes on ne remarque pas de solution de continuité avec celles des adultes »[4].

Jean Stoetzel reconnaît qu'un certain caractère politique était indissociable de l'esprit de cette enquête. Son texte n'est pas exempt d'une vision revancharde et rancunière envers le Japon : il fait l'éloge du SCAP (*Supreme Commander of the Allied Powers*), venu « tarir les sources institutionnelles de l'efficacité totalitaire du militarisme et de l'impérialisme japonais ». Son analyse est très marquée par le souvenir du rôle du Japon dans la Seconde guerre mondiale, et par la crainte que la jeune génération japonaise ne suive le modèle négatif de ses aînés, et qu'elle ne « caress[e] des idées de revanche » :

---

[1] Cités par Otto Klineberg, *op. cit.*, p. 255-258. Ex. : Siegfried Kracauer, « Les types nationaux vus par Hollywood », *Revue internationale de filmologie*, n°6, t. 2, 1950, p. 115-133.

[2] *Tensions that cause war*, de Hadley Cantril, Urbana, Univ. of Illinois Press, 1950 ; *Tensions et conflits : études de psychologie sociale, déclaration commune et rapports présentés sous les auspices de l'Unesco par Hadley Cantril*, Paris, Librairie de Médicis, 1951, 299 p. ; *Men across borders : How they see each other*, par Hadley Cantril et W. Buchanan, Urbana, Univ of Illinois Press, 1952 ; dir. G. Murphy, *In the minds of men*, New York, Basic Books, 1953 (série d'études portant sur les tensions intergroupes en Inde) ; *The modification of international attitudes : A Newzealand study*, par E. Beaglehole et J.R. McCreary, Wellington, Victoria Univ., 1953 ; « Cultural assimilation and tensions in Israel », *International Social Science Bulletin*, 1956, 8, n°1.

[3] Jean Stoetzel, *Jeunesse sans chrysanthème ni sabre, étude sur les attitudes de la jeunesse japonaise d'après-guerre*, Paris, Plon, Unesco, 1954, 340 p.

[4] *Jeunesse sans chrysanthème ni sabre*, par Jean Stoetzel, Paris, Unesco, 1953, 336 p., p. 13, 18, 26-32, 81-83, 109, 128, 132, 199.

« L'arrogance effrontée avec laquelle le Japon militariste et impérialiste a manifesté au monde sa volonté de puissance, la brutalité de ses agressions sur le continent asiatique et dans l'espace de l'Océan Pacifique, l'acharnement quasi-surhumain de sa résistance militaire et morale quand le sort des armes a commencé à tourner, ont produit dans le monde une impression aussi profonde que durable, ont imprimé pour longtemps dans les esprits l'idée que le foyer d'incendie japonais, maîtrisé en 1945 dans les conditions que l'on sait, couve peut-être encore sous les ruines et les cendres, qu'il mérite d'être surveillé avec une attention soupçonneuse, comme on surveille un volcan, présentement inactif, mais qui pourra à tout instant redevenir redoutable. » [1]

Ainsi, cette étude est empreinte de la peur d'une éventuelle revanche du Japon, sentiment alors très répandu en Occident. C'est ce sentiment qui semble avoir incité l'Unesco à s'efforcer de mettre en place un programme pour le Japon, à étudier l'état d'esprit des Japonais, à « surveiller » ce peuple en quelque sorte. Stoetzel se fait alarmiste et presque antijaponais lorsque, évoquant l'espoir des jeunes Japonais pour une amélioration du Japon, il souligne (ce qui peut paraître contradictoire avec ce qu'il observe plus haut) leur respect envers l'autorité, les traditions, et notamment envers l'empereur, leur « plus grande volonté de puissance » que leurs aînés, leur goût de la gloire[2]. Par là, son étude, destinée à être lue par des Occidentaux, ne contribue pas à apaiser les tensions entre nationalités, mais au contraire à les nourrir, ce qui est donc l'inverse du but recherché.

Au fil des années, ces réflexions sur les tensions s'orientent de plus en plus vers le problème de la violence et de l'agressivité, et sur l'influence qu'auraient les moyens d'information de masse (cinéma, bandes dessinées, télévision) sur leur développement[3]. L'Unesco adopte sur cette question une position modérée, concluant que « les moyens d'information ne sont pas responsables de la violence du monde », mais peuvent « contribuer à propager cette violence », et « peuvent également contribuer parfois à la prévenir »[4]. Par ailleurs, les réflexions prennent aussi en compte, de manière croissante, le rôle des tensions sociales dans l'émergence de la violence[5], aspect qui avait été négligé dans le cadre du projet Tensions. À partir de la fin des années 1960, les réflexions portent aussi sur le problème de la drogue[6]. Une réunion d'experts organisée par l'Unesco en décembre 1972 sur ce sujet reçoit dans la presse française des échos assez importants, mais souvent critiques, donnant notamment la parole au Dr. Olivenstein, qui dénonce la fabrication d'un « mythe » de la drogue ; « nous devrions nous demander pourquoi nous en parlons tant, alors que des problèmes d'injustice et de mort autrement graves se posent partout dans le monde » ; de même, *L'Express* observe que l'Unesco ne s'intéresse au problème de la drogue qu'à partir du

---

[1] *Ibid.*, p. 10-13.
[2] *Ibid.*, p. 150, 157, 161, 205-231.
[3] *Courrier de l'Unesco*, fév. 1956, p. 22-26 : « Les effets de la télévision sur les enfants. 24 heures par semaine devant l'écran », par Wilbur Schramm. L'article traite « l'effet de la violence » télévisée sur l'enfant. « La télévision et la délinquance » ; « Télévision et inadaptation » ; colloque sur l'impact de la violence dans les moyens d'information, organisé sous les auspices de l'Unesco, Paris, 29 juin-7 juillet 1970 ; cité dans : Mary Burnet, *Les moyens d'information dans un monde de violence, rapport d'un colloque sur l'impact de la violence dans les moyens d'information, organisé sous les auspices de l'Unesco*, 29 juin -7 juill. 1970, Paris, Unesco, 49 p., 1971, p. 39 ; *Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1970 : dossier « L'homme et son agressivité » par Daniel Behrman. p. 4-25 : I. « Un mal ancestral mais non héréditaire ». II. « A l'école des singes ». III. « Le syndrome des grandes villes ». IV. « de la trique à la bombe ». V. « Les autres, c'est nous » ; *Les moyens d'information dans un monde de violence*, par Mary Burnet, *op. cit.*, p. 39 ; *Violence and its cause*, Paris, Unesco, 1980.
[4] Mary Burnet, *Les moyens d'information dans un monde de violence*, *op. cit.*, p. 39.
[5] J. Israel, « Personality change in a socially disturbed rural community », *International Social Science Bulletin*, 1955, 7, p. 15-22.
[6] Film n°2400, 1970 ; *Courrier de l'Unesco*, mai 1968, sur le thème « Alerte à la drogue ».

moment où il a commencé à toucher les jeunes occidentaux des milieux privilégiés[1]. L'engagement croissant de l'Unesco sur le problème de la drogue au début des années 1970 est croissant ; il est fortement encouragé par les États-Unis[2].

Des efforts de révision des manuels scolaires.

Afin de lutter, sur le plan de l'esprit, contre les tensions nationales, l'Unesco s'efforce de mener une action de révision des manuels scolaires. Il s'agit de corriger les « documents scolaires qui contiennent des inexactitudes au sujet de certains peuples et pays étrangers ou donnent une image déformée et méprisante des autres civilisations »[3]. Cette action a des antécédents au début du XXe siècle. Dès avant 1914, des protestations s'étaient élevées dans plusieurs revues d'enseignement contre le chauvinisme et le militarisme des manuels. Le CICI avait adopté en 1925 la « résolution Casarès », visant à éliminer des manuels « les passages de nature à semer les germes d'une méfiance réciproque », et l'IICI avait réalisé en 1933 une étude sur *La Révision des manuels scolaires et l'entente internationale*[4]. Mais cette action n'avait eu qu'une portée très limitée[5], elle s'était heurtée à la réticence des États à faire appliquer de telles mesures qu'ils considéraient souvent comme une ingérence contre la liberté des historiens et des professeurs. Le seul véritable résultat concret avait été la conclusion d'accords bilatéraux entre certains États sous l'impulsion du CICI. Avant 1945, les efforts de révision des manuels scolaires restent surtout le fait d'organismes privés ou professionnels, par le biais de conférences internationales[6]. Les pays scandinaves sont particulièrement actifs dans ce domaine[7].

Après la deuxième guerre mondiale, l'Unesco décide de se lancer dans cette tâche, pour laquelle de nombreux membres de l'Unesco s'enthousiasment, la concevant comme essentielle ; c'est le cas de Torres Bodet et de Bertrand Russell[8]. En 1950 et en 1951, l'Unesco organise à Sèvres un séminaire d'enseignants sur la révision des manuels d'histoire, qui recueille des échos positifs de différentes sources. Certains journaux s'efforcent de rassurer une opinion réticente, comme *Le Figaro* qui affirme : « il faut tout d'abord détruire

---

[1] RP, 8 mars 1973 : réunion d'experts sur l'éducation dans les pays les plus développés, pour empêcher l'abus de drogues, 11-20 déc. 1972 : *Le Point*, 5 fév. 1973 ; « France : l'arrêt de l'escalade », par Jean-Marie Pontaut ; *Le Figaro*, 12 déc. 1973 : « L'éducation, une manière de lutter contre la drogue », par Jean-Jacques Leblond ; *Combat*, 13 déc. 1973 : « Unesco : le 'mythe' de la drogue » ; *La Croix*, 13 déc. 1973 : « Un avertissement du malaise des jeunes générations face à la société actuelle » ; *Le Monde*, 13 déc. 1972 : « 50 spécialistes étudient à Paris les politiques d'éducation et d'information sur l'abus des stupéfiants » ; *L'Express*, 11 au 17 déc. 1972 : « L'Unesco cherche des idées contre la drogue ». L'article constate que « l'on n'a commencé à s'occuper du problème qu'à partir du moment où les enfants des classes privilégiées se sont retrouvés pantelants sous la seringue » ; *Le Nouvel Observateur*, 18-22 déc. 1972 : « L'Unesco et la drogue » : « la réunion […] marque peut-être un tournant dans la politique antidrogue des pays occidentaux. Elle s'ouvre, en tout cas, sur des prémices libérales : un constat d'échec de la politique répressive » ; *Le Figaro*, 12 déc. 1972 : « Un mal mondial » par Thierry Maulnier ; *Il Giorno*, 5 déc. 1972 : « L'Unesco a déclaré la guerre à la drogue ».

[2] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 18-19.

[3] *Vers la compréhension universelle*, *op. cit.*, vol. XI.

[4] *La révision des manuels scolaires et l'entente internationale*, Paris, IICI, 1933.

[5] SCHM 8 : rapport de Miguel Ozorio de Almeida, 23 août 1949, p. 3.

[6] *Vers la compréhension universelle*, *op. cit.*, vol. XI, p. 41. Sur la comparaison des manuels scolaires au début du XXe siècle, voir Mark Starr, *Lies and Hate in Education*, Hogarth Press, Londres, 1929.

[7] ED/117, 24 nov. 1952, p. 2. En 1933, l'association de sociétés « Norden » (« le Nord »), étendue sur cinq pays nordique (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) fonde un « Comité mixte des pays nordiques pour l'enseignement de l'histoire », qui réalise en 1940 le tome I de la série *Questions controversées de l'histoire des pays nordiques*. Au lendemain de la guerre, le gouvernement norvégien poursuit cette action.

[8] J. Torres Bodet, *op. cit.*, p. 216 ; discours de B. Russell à la 4e conférence générale, 4C/VR.9, 29 sept. 1949, p. 151-154.

sur ce stage une légende. Ces professeurs ne sont pas venus pour bouleverser l'Histoire, pour substituer à l'étude des batailles celle du soulier à travers les âges, ni pour dresser une liste internationale de grands hommes brevetés par l'Unesco, ni pour substituer l'étude de l'histoire mondiale à celle de chaque pays »[1]. L'année suivante, elle envisage de créer un institut pour la préparation des manuels scolaires, à Zagreb[2]. Dans cette action, les commissions nationales jouent un rôle important ; celles de Scandinavie se montrent particulièrement dynamiques[3]. Dans les années 1950, l'Unesco s'intéresse particulièrement à l'harmonisation des manuels d'Orient et d'Occident[4]. En 1949, elle lance une enquête sur les manuels scolaires, dont elle charge les commissions nationales, au moyen d'un plan type d'examen qu'elle leur fournit[5]. Si en Suisse, en Norvège, en Nouvelle Zélande[6], les commissions nationales se montrent très actives à cet égard, beaucoup d'autres ne le sont pas. Néanmoins, à partir des données recueillies, l'Unesco publie en 1953 une vaste étude comparative des programmes d'histoire, de géographie, et d'éducation sociale, sous forme de grands tableaux donnant les programmes par pays et par années de cursus[7]. Dans ses mémoires, Torres Bodet exprime son scepticisme et sa désillusion au sujet de ce plan type : certes, plusieurs pays l'ont approuvé ; « mais combien l'ont adopté en pratique ? Bien plus, combien de ministres de l'éducation ont eu le temps de le lire ? » ; d'autres échos confirment l'absence d'application de ce plan-type[8].

Tout au long des années 1950, les actions de l'Unesco en faveur des manuels restent finalement faibles[9]. Encouragement aux travaux bilatéraux d'harmonisation des manuels, brochures et études, stages et réunions, se multiplient[10], mais aboutissent rarement à des

---

[1] XO7.21(44)NC, I : lt. de Louis François au DG, 5 janv. 1951 ; RP, 17 août 1951 : *Le Monde*, 6 août 1951, *Le Figaro littéraire*, 11 août 1951, *Force ouvrière*, 9 août 1951 ; *Combat*, 9 août 1951 ; *New York Times*, 9 août 1951 ; en fait, plusieurs journaux comme *Le Figaro* s'efforcent de rassurer une opinion inquiète : *Le Figaro*, 9 août 1951 ; ED/90, 9 fév. 1951, p. 1 ; EU, box 2243 : NC 3/6 (Rev), 22 sept. 1947, Report by the US National Commission for Unesco on the program of Unesco for 1948.

[2] EU, box 1562 : lt. confid. d'Oliver M. Marcy au département d'état, 12 nov. 1957, p. 1.

[3] ED/117, 24 nov. 1952, p. 9-10.

[4] ED/136, 15 fév. 1954, p. 28-29 ; *Unesco, 50 années …, op. cit.*, p. 40-41.

[5] ED/117, 24 nov. 1952, p. 1.

[6] Cf. ED/116, 24 nov. 1952 ; la Commission nationale suisse organise en 1950 et 1951 deux cours d'information sur l'action éducative de l'Unesco, et en 1952 une étude sur la « Contribution des manuels scolaires et des divers auxiliaires de l'enseignement au développement de la compréhension internationale » ; ED/117, 24 nov. 1952 ; ED/76, 28 avril 1950 ; ED/118, 24 nov. 1952.

[7] ED/108, 16 juill. 1951 ; *Histoire, géographie, et éducation sociale, résumé des programmes scolaires de 53 pays*, Paris, Unesco, 1953, 122 p.

[8] J. Torres Bodet, *op. cit.*, p. 59 : « pero cuantos lo adoptaron en la practica ? Mas aun : cuantos ministros de instruccion publica tuvieron tiempo para leerlo ? » ; Journal Métraux, 16 août 1955 ; 7 sept. 1955 ; RU, ED 157/32 : fév. 1955 : a brief appraisal of the education programme of Unesco.

[9] RP, 7 janv. 1960 : *Construire*, Zurich, 9 déc. 1959.

[10] Haakon Vigander, *La révision des manuels d'histoire dans les pays nordiques sur la base de consultations réciproques*, ED/78, Paris, juill. 1950 ; ex : les 12 volumes de *Vers la compréhension internationale* (1950-1953) ; collectif, *La Réforme des manuels scolaires et du matériel d'enseignement*, Paris, Unesco, 1950 ; J.A. Lauwerys, *Les manuels d'histoire et la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1953 ; C. Peter Hill, *L'enseignement de l'histoire : conseils et suggestions*, Unesco, 1952 ; collectif, *Les consultations bilatérales Pour l'amélioration des manuels d'histoire*, Paris, Unesco, 1953 ; Joseph A. Lauwerys, *Les manuels d'histoire et la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1953, 87 p. ; colloque organisé à Bruxelles en 1950 sur le thème : « l'amélioration du contenu des manuels scolaires, en particulier d'histoire ; réunion de mai 1956 sur la présentation de l'Asie dans les manuels scolaires occidentaux » (ED/147.) En Amérique, l'Unesco encourage des rencontres Etats-Unis-Canada (le « Canada-United States Committee on education », en 1953), qui permettent la publication de deux rapports (*The Canadian Content in American History Textbooks* et *The American Content in Canadian History Textbooks*, 1954) ; ceux-ci concluent que l'importance du Canada pour les Etats-Unis n'est pas suffisamment mise en lumière dans les manuels américains, et que les manuels canadiens n'insistent pas assez sur la période coloniale de l'histoire des Etats-Unis et sur les périodes d'amitié et de collaboration entre les deux pays ainsi que sur les liens économiques, sociaux et culturels qui les unissent. En Europe, l'Unesco encourage de nombreuses rencontres bilatérales (notamment la rencontre internationale de Brunswick (mars 1951), les rencontres anglo-allemandes de 1951, les rencontres franco-allemandes (Fribourg-en-Brisgau, août 1950 ; Paris, mai 1951, Mayence, août 1951 ; Tubingen, juill.-août 1952), les rencontres franco-italiennes (Rome 1951, Paris 1952), la rencontre d'historiens allemands de Brunswick (décembre 1951), les rencontres

résultats concrets. Les États se montrent souvent peu enclins à modifier leurs manuels ainsi que les y encourage l'Unesco, et, même lorsqu'ils y sont prêts, ils ne réussissent pas souvent à s'entendre sur la manière de le faire[1]. Dès 1952, Torres Bodet reconnaît et déplore que très peu d'écoles ont modifié leurs programmes dans le sens prôné par l'Unesco, que très peu de manuels ont été révisés, et que, dans les divers États membres, très peu de ministres ou de comités de l'éducation se sont penchés sur les problèmes de l'éducation pour la compréhension internationale[2].

L'action d'harmonisation des manuels se heurte aux pesanteurs et à la persistance des préjugés. Ainsi par exemple, le rapport de la réunion d'experts sur l'amélioration des manuels scolaires tenue en mai 1962 à Goslar (RFA) souligne l'importance des efforts qui restent encore à accomplir :

« Le Groupe a constaté, plus d'une fois, la différence considérable qui sépare encore trop souvent la théorie de la pratique. Les principes dont devrait s'inspirer la révision des manuels sont excellents, mais cette révision se fait beaucoup trop lentement, et [...] les résultats laissent beaucoup à désirer. On a signalé des manuels européens dans lesquels les pays d'Afrique et d'Asie étaient considérés uniquement comme sources de matières premières ou comme débouchés commerciaux ; et d'autres manuels qui parlaient toujours de la colonisation, jamais de libération, et dans lesquels les peuples non européens étaient encore qualifiés de non civilisés ou décrits comme tels. »[3]

---

germano-danoises (Copenhague, février 1952, et Brunswick, avril 1952)). L'Allemagne est particulièrement active dans l'action d'amélioration des manuels, grâce au Centre international de recherches sur les manuels scolaires établi à Brunswick (*Internationaler Institut Schulbuchforschung*, qui publie chaque année un *Internationales Jahrbuch für Geschichtsunterricht*) et à l'*Arbeitsgemeinschaft Deutscher Lehrerverbände*. En France, les travaux sont menés par la Société des professeurs d'histoire et de géographie. Ainsi, au terme de la rencontre franco-allemande de Mayence (1951), les deux parties ont adopté 40 articles relatifs à des points litigieux de l'histoire commune des deux pays pour la période 1789-1933. Quant aux rencontres franco-italiennes de 1951-1952, elles ont permis d'harmoniser la présentation des guerres d'Italie, de la Révolution française et de l'Empire, et de l'unité italienne (*Les consultations bilatérales pour l'amélioration des manuels d'histoire*, Unesco, 1953). Concernant l'Asie dans les manuels occidentaux et l'Occident dans les manuels asiatiques, quatre grandes conférences internationales sont organisées entre 1958 et 1962 (à Paris en mai 1956, à Tokyo en septembre-octobre 1958, en Nouvelle Zélande en 1960, et à Goslar (RFA) en mai 1962. La conférence de Tokyo en 1958 donne lieu à un rapport intitulé *Comment les manuels et le matériel d'enseignement des pays d'Asie méridionale et orientale présentent l'Occident*. La conférence de Paris donne lieu au rapport : *La présentation des cultures d'Asie dans les manuels et le matériel d'enseignement des pays occidentaux* (ED/147)). Les travaux portent notamment sur la révision des erreurs et des textes tendancieux, mais aussi sur des éléments de présentation plus subjectifs, comme l'emploi de couleurs désagréables (marron, gris) pour présenter les pays rivaux dans les cartes, et l'établissement des divisions chronologiques en fonction de l'histoire nationale. En 1958 est organisé à Brunsvick un séminaire sur la façon dont est décrite l'histoire européenne, auquel participent des universitaires, historiens, et auteurs de manuels, appartenant à onze pays européens. Ce séminaire aborde de façon importante la question du colonialisme. (RFA, Bestand B91, Band 254 : rapport de ce séminaire, 30 avril 1958) ; en avril 1954 est organisé à Porto Rico un stage d'études sur l'enseignement de l'histoire (ED/139, 5 janv. 1955, p. 2). Lors des rencontres, la méthode de travail est la suivante : échange de manuels ; établissement d'une liste des points litigieux ; rédaction des thèses par un groupe ; examen critique des thèses par les membres des deux groupes ; élaboration d'un contre-projet de thèses par l'autre groupe et examen critique par les membres des deux groupes ; accord sur un texte commun. L'action consiste à rectifier des erreurs de faits, à corriger les biographies traitées comme des hagiographies ou dans un esprit de dénigrement systématique, à gommer la présentation tendancieuse de certains événements, à effacer une terminologie insultante ou maladroite, à combler les omissions, notamment la place insuffisante réservée aux autres pays et civilisations.

[1] La Commission nationale norvégienne elle-même reconnaît qu'il n'a pas été possible de trouver un accord entre la Suède et la Finlande : « les deux pays ont une conception si differente de ce qui a trait à leur histoire commune que les experts ont préféré donner une serie d'exposés pour la Finlande et une série pour la Suède » (ED/117, 24 nov. 1952, p. 10).

[2] DG/166, 26 janv. 1952, p. 7.

[3] MAPA/ED/2, mai 1962 , p. 3-4.

C'est aussi l'idéologie à donner à ces manuels qui pose problème et qui suscite des divisions. Dès le départ, le projet de réviser les manuels scolaires dans un sens pacifique se heurte à un dilemme : faut-il les réviser dans un sens objectif, ou plutôt dans un sens favorable à la paix et à l'harmonie entre les hommes ? En effet, les deux intentions ne se rejoignent pas forcément. La connaissance de la vérité historique n'entraîne pas forcément un esprit pacifique. La connaissance des injustices sociales et des violences commises par un peuple sur un autre peut en certains cas davantage contribuer à attiser les tensions qu'à les apaiser[1]. Russell, en 1949, estime que l'Unesco doit orienter l'histoire contenue dans les manuels scolaires dans un sens favorable à la paix. « Si vous me dites « ceci est de la propagande », je réponds « toute l'éducation est de la propagande ». […] Il y a seulement de la bonne propagande et de la mauvaise propagande, et ceci, je le dis, est de la bonne propagande », affirme-t-il[2]. Il estime qu'il faut s'efforcer de « faire apparaître les guerres stupides au lieu de les faire apparaître glorieuses »[3]. De même, Charles Ammoun estime que, la révision des manuels scolaires ayant pour but d'améliorer la compréhension internationale, il faut délibérément mettre en valeur l'entente entre les pays et laisser dans l'ombre les conflits, leurs causes et leurs conséquences. « Notre but c'est un apaisement des esprits et une paix actuelle », fait-il valoir[4]. Le projet d'*Anthologie des bienfaiteurs de l'humanité* envisagé en 1946 s'inscrit dans un tel esprit, dans la volonté de mettre l'accent sur les éléments positifs dans les rapports entre peuples et nations, et de gommer les éléments négatifs, susceptibles d'entretenir la rancœur et les tensions. Pour d'autres en revanche, comme pour C. Ware « ce serait une lourde erreur que de vouloir déformer l'histoire » pour favoriser la paix[5]. L'Unesco s'efforce en fait d'éviter de regarder ce dilemme en face, pour ne pas remettre en cause le bien fondé de son programme, et essaie de concilier les deux alternatives. Ainsi, en 1955, la « déclaration de San Juan » adoptée à la suite d'un stage de l'Unesco sur l'enseignement de l'histoire affirme que « l'enseignement de l'histoire peut contribuer à la compréhension internationale tout en respectant la vérité historique »[6]. C'est en fait plutôt dans le sens d'une présentation positive du monde que s'oriente l'Unesco, s'efforcant de mettre en valeur « l'évolution de la civilisation vers l'unité », la « collaboration internationale croissante » qui marquerait le monde[7].

En 1951, les historiens Lucien Febvre et François Crouzet réalisent pour l'Unesco une étude sur l'enseignement de l'histoire. Ils observent qu'alors que « l'histoire politique et militaire met en lumière les facteurs de division qui séparent les nations », en revanche « l'histoire culturelle, scientifique et sociale au contraire met au premier plan les forces qui agissent pour unir les nations ». Ils concluent que « l'une des tâches qui s'imposent aujourd'hui aux éducateurs de tous les pays » est « d'accroître la place relative de l'histoire « culturelle » par rapport à l'histoire « politique », pour en faire un contrepoids qui permettra à la compréhension internationale de connaître un développement aussi normal que

[1] C. Ware, article cité, p. 275, citant Nehru.
[2] Discours de Russell, 29 sept. 1949, discours cité, p. 151-154 : « if you say to me « This is propaganda », I reply « All education is propaganda ». […] There is only good propaganda and bad propaganda, and this, I say, is good propaganda ».
[3] Discours de Russell, 29 sept. 1949, discours cité, p. 151-154 : « in a manner to exhibit the collective development of mankind, and to make wars appear foolish rather than glorious ».
[4] Rapport de Charles Ammoun, février 1958, MAPA/ 3 AC/4, p. 6.
[5] C. Ware, article cité, p. 275.
[6] ED/139, 5 janv. 1955, p. 2.
[7] *Vers la compréhension universelle*, *op. cit.*, vol XI, p. 34-35.

souhaitable ». Ils sont chargés par l'Unesco de mettre au point un « document type », pour illustrer « un exemple concret d'histoire culturelle qui mette en pleine lumière l'interdépendance des nations et soit suceptible d'autre part d'être utilisé dans les établissements scolaires ». Cependant, à l'encontre des principes professés, ce document est caractérisé par un vif nationalisme :

« Nous sommes Français. Nous participons aux destins d'une nation qui a joué dans l'histoire du monde occidental un rôle de premier plan. Nous sommes les héritiers et les bénéficiares d'une des plus riches, d'une des plus belles civilisations qui aient rayonné sur une contrée, elle-même riche et belle. Cette civilisation, notre devoir est de la conserver, de l'enrichir et de la transmettre à nos enfants, comme nos pères nous l'ont transmise à nous. »[1]

On observe en fait dans ce projet une tension entre la profession de foi internationaliste et le maintien de l'idée de civisme national ; si initialement c'est l'internationalisme qui est affirmé[2], en fait l'Unesco évolue peu à peu vers plus de prudence, et s'efforce de faire en sorte que le « civisme international » n'entre pas en concurrence avec le civisme national ; afin de se ménager le soutien des États, il s'agit de « veiller à ne susciter aucun antagonisme essentiel entre l'instruction civique de caractère national et l'éducation pour le civisme international »[3] ; ce qui n'est pas aisé puisque les deux instructions semblent contradictoires. Dans cette perspective plus prudente, l'Unesco estime préférable de remplacer l'expression « éducation au civisme international » par celle d'« éducation pour vivre dans une communauté internationale », car cette dernière « évite les malentendus » que pourrait susciter les mots de « civisme international », qui risquent de « suggérer une allégeance directe, juridique ou politique, envers un pouvoir souverain, autre que celui des États existants ». Cette évolution s'explique par la volonté d'apaiser les craintes exprimées par certains États, notamment les États-Unis. « L'Unesco n'a jamais entendu travailler à la formation de citoyens qui seraient détournés de leur loyalisme national. […] L'action éducative qui incombe à l'Unesco n'a rien de subversif »[4]. L'Unesco est alors confrontée à la tâche difficile de concilier des notions contradictoires ; ainsi le même texte affirme que la perspective nationale est désormais complètement « périmée », au profit d'une perspective mondiale, mais il affirme d'autre part qu'« une conscience mondiale doit tirer sa sève des éléments les plus purs de la tradition nationale »[5].

Par ailleurs, un autre dilemme se pose : vaut-il mieux procéder à partir de l'entourage immédiat de l'élève, puis étudier sa province, son pays, son continent, et finalement le monde entier, ou bien procéder en sens inverse ? Cette question, qui pose le problème de la valeur de l'histoire locale pour la compréhension internationale, reste un sujet de division[6].

En outre, des rivalités s'expriment entre historiens et géographes, certains avançant l'idée que la géographie serait moins susceptible que l'histoire d'attiser les conflits et controverses entre nationalités[7].

---

[1] Lucien Febvre et François Crouzet, Paris, 10 avril 1951, origines internationales d'une civilisation, éléments d'une histoire de France, Unesco, WS/031.101. 32 p., p. 3.
[2] ED/90, 9 fév. 1951, p. 2-3.
[3] ED/136, 15 fév. 1954, p. 9-10.
[4] ED/124, 10 fév. 1953, p. 5-6.
[5] *Vers la compréhension universelle*, *op. cit.*, vol. XI, p. 30-31.
[6] MAPA/ED/2, mai 1962, p. 3-4.
[7] MAPA/ED/2, mai 1962, p. 11-12.

Rapidement, l'Unesco prend conscience de la difficulté à définir les orientations idéologiques de la révision des manuels, et reconnaît qu'il est « impossible […] d'établir un programme idéal à appliquer dans le monde entier », d'autant plus que « les différents pays ne sont pas tous au même stade de développement et n'ont pas tous à faire face aux mêmes problèmes »[1].

L'engagement de l'Unesco dans les efforts d'harmonisation des manuels scolaires rencontre un écho assez important dans le grand public, par le biais de la presse[2]. Cependant, cette action se heurte à une hostilité importante de certains milieux, notamment des milieux conservateurs américains[3], et des milieux catholiques[4]. Le plus gros problème reste l'absence de pouvoir de l'Unesco pour imposer ses orientations sur les manuels face aux compétences des États, ce qui condamne en fait bien souvent ses efforts à l'absence de résultat concret[5].

Le désarmement.

L'Unesco s'intéresse dès sa création au danger de guerre atomique et nucléaire et à la question du désarmement. Cependant, son action dans ce domaine se caractérise dans ses premières années par de la timidité, comparée à celle de l'ONU et d'autres organisations et mouvements. La charte des Nations Unies évoque le désarmement comme un moyen de favoriser la paix[6] ; l'ONU crée en 1947 une « commission des armements de type classique »[7], et se préoccupe concrètement du désarmement dans les années 1950[8]. Parallèlement, dès le lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, se mettent en place des mouvements opposés à l'armement, en particulier le Mouvement de la Paix (dès 1948), l'appel de Stockholm (suscité en mars 1950 par le Kominform, qui exige l'interdiction de l'arme atomique et recueille 500 millions de signatures), et la campagne contre la bombe atomique menée en 1954 par Einstein et Russell[9]. Des réflexions se développent au cours des années 1950 sur la coexistence pacifique[10]. Au sein de l'Unesco par comparaison, la préoccupation pour ce sujet apparaît moins vive. La question de la bombe atomique et de l'éventualité de son contrôle par un outil normatif international est évoquée par O. Klineberg en 1951 dans l'ouvrage *États de tension et compréhension internationale*[11] ; mais cela ne donne lieu à aucun engagement précis de la part de l'Unesco. C'est plutôt sous la pression de

---

[1] ED/90, 9 fév. 1951, p. 4-6.
[2] SCHM 53 : *Times Literary Supplement*, Londres, 29 août 1952 : « History by agreement » ; *New York Times*, international édition, 12 mars 1952, p. 4 ; RP, 5 oct. 1951 : *Le Monde*, 20 août 1951 : article sur les « épurateurs de manuels ».
[3] *Moniteur de l'Unesco*, août 1947, p. 3-4 : « L'Unesco en face de deux mondes », par Byron Dexter : c'est le résumé d'un article de Dexter, rédacteur de la revue trimestrielle américaine *Foreign Affairs* (publié dans cette revue en avril 1947) ; RP/7, 17 nov. 1947 : l'hebdomadaire *Tribune* (Chicago).
[4] RP/9, 13 janv. 1948 : *Vita e pensiero*, déc. 1947 ; *La Luce* (30 nov. 1947) ; *L'Osservatore Romano* (Vatican, 10 déc. 1947).
[5] ED/90, 9 fév. 1951, p. 2-3 ; ED/116, 24 nov. 1952.
[6] Article 26 de la charte des Nations Unies, cité dans Charles Zorgbibe, *La paix*, Paris, PUF, que sais-je , 1984, p. 91-93.
[7] Décision du conseil de sécurité de l'ONU, 13 fév. 1947.
[8] Yves Collaert, *Le désarmement ; étude et bibliographie sur les efforts des Nations Unies*, La Haye, Nijhoff, 1958, 110 p., publié sous les auspices de la FUNA.
[9] Jean Defrasne, *Le pacifisme*, Paris, PUF, que sais-je, 1983, p. 114-116.
[10] John N. Hazard, « Legal Research on 'Peaceful Co-existence' », *The American Journal of International Law*, vol. 51, n°1, janv. 1957, p. 63-71.
[11] O. Klineberg, *Etats de tension …*, *op. cit.*, p. 204.

divers États membres, comme l'Inde et le Népal[1], ainsi que de l'ONU, qui est depuis plusieurs années engagée sur cette question[2], que, peu à peu, l'Unesco s'engage de plus en plus dans des études sur le désarmement. En 1955, Evans, dans une conférence de presse, annonce que l'Unesco est prête à lancer une grande étude sur le péril mondial de la radioactivité, auprès de tous les pays ayant pratiqué des explosions de bombes A ou H. Cette annonce reçoit des échos importants dans la presse internationale. Le lancement de ce programme est initié par un manifeste de neuf scientifiques, dont six prix Nobel, notamment Einstein, demandant de « mettre au ban la guerre », et diffusé à la radio à Londres début juillet 1955 par Bertrand Russell[3]. L'Unesco s'efforce de sensibiliser l'opinion aux risques de guerre, et à la gravité qu'aurait une guerre atomique[4]. Les milieux scientifiques américains prônent la création d'une commission de l'ONU pour étudier le problème des essais de la bombe H, les effets biologiques des radiations, et ceux des explosions nucléaires[5]. Au sein du système de l'ONU s'exprime une réticence au sujet de l'éventualité que l'Unesco mène un programme sur les usages pacifiques de l'énergie atomique, cela étant considéré comme une tentative d'empiètement par rapport à ses compétences[6].

En 1958-59, une série de conférences internationales tenues à Genève et auxquelles participe l'Unesco amorce le débat sur le désarmement et le contrôle des armes nucléaires[7]. En 1959, Julian Huxley évoque comme l'un des principaux dangers qui menacent le monde « la menace d'une guerre superscientifique, nucléaire, chimique et biologique »[8]. En novembre 1959, l'assemblée générale de l'ONU vote une résolution à l'unanimité pour le désarmement général et complet, sous contrôle international effectif. Peu après, sous l'impulsion de l'ONU, l'Unesco organise une table ronde à ce sujet, réunissant un délégué de chaque État membre, et le conseil exécutif examine deux projets de résolution sur le désarmement. Le premier, présenté par l'URSS, sur « le désarmement général et complet », se heurte à l'opposition des Anglo-Saxons et n'est donc pas adopté[9]. Le second en revanche est adopté, grâce au soutien des États-Unis, dont la politique nationale est alors favorable à une

---

[1] RFA, B91, Referat 601, Band 16 : rapport de K. Pfauter sur les sessions de la commission nationale indienne pour la coopération avec l'Unesco, 14 fév. 1956 ; *Hindustan Times*, 7 fév. 1956 : « Glaring Gap in UN Practice and profession. Azad's criticism in Unesco body » ; discours d'Azad, 6 fév. 1956 ; *Times of India*, p. 1 et 7, 7 fév. 1956 : « Unesco urged to help backward areas. Mr. Azad's address to Indian Commission » ; en 1954, la commission nationale du Népal demande à l'Unesco de célébrer chaque année une « Journée contre la guerre scientifique » pour favoriser l'utilisation des méthodes de la science moderne pour la paix (X 07.83 P.C. Young, II : DV n° 137, appendice D : « résolutions de la 1e conférence générale de la commission nationale intérimaire du Népal pour l'Unesco », 6 nov. 1954 ; « anti-scientific war day ») ; à la conférence des commissions nationales à Tokyo en 1956, une résolution est proposée, demandant l'interdiction des armes nucléaires et l'usage exclusif de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Mais le délégué du Royaume-Uni réussit à convaincre l'assemblée que cette résolution n'est pas de la compétence de cette conférence ; la résolution est donc abandonnée (XO7.21(44)NC, II : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », 25 juin 1956, p. 19-20).

[2] Yves Collaert, *Le désarmement ; étude et bibliographie sur les efforts des Nations Unies*, La Haye, Nijhoff, 1958, 110 p.

[3] 5 A 31 « Nuclear energy and its uses in peace » : *New York Times*, 12 juill. 1955 : « UN Unit Planning Atom Peril Study », par Walter H. Waggoner : « a ban on war ».

[4] *Courrier de l'Unesco*, février 1959, p. 21-26 : dossier « La science contre la guerre » : « Le choix : destin heureux ou sort effroyable », par N. Semenov, p. 21-22 ; « Une guerre totale n'est plus possible », par H.J. Bhabba, p. 23-24 ; « Guerre : orgueil, peur, misère » par G. Berger, p. 25-26.

[5] 5 A 31 « Nuclear energy and its uses in peace » : la Federation of American Scientists, Washigton DC, Bulletin d'information n°60, 8 mars 1955 ; n°64, 14 avril 1955, n°68, 30 juin 1955 ; *New York Times*, 7 mars 1955 : « Scientists Urge UN To Sift Peril From Atom Tests », par Peter Kihss.

[6] 372/8/MP 01, I : lt. d'Arthur Gagliotti à Adiseshiah, 9 avril 1957.

[7] A Genève, la conférence tripartite sur l'arrêt des essais nucléaires s'ouvre le 31 oct. 1958 et celle sur la prévention des attaques par surprise le 10 nov. 1958.

[8] *L'Express*, 10 déc. 1959, p. 35-37 : « Document : l'avenir de l'espèce humaine » : long texte de J. Huxley.

[9] 56 EX/Decisions, rés. 8.1, p. 7 ; 11 C/compte rendus des débats, 16 nov. 1960, p. 112-113, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 276-277.

réduction des dépenses d'armements[1]. Dans sa résolution sur « le rôle de l'éducation des adultes et le maintien de la paix », la conférence de Montréal (1960) souligne la nécessité d'agir en faveur du désarmement mondial, afin de libérer des fonds pour l'éducation[2]. En septembre 1961, les négociateurs américain et soviétique, MM. McCloy et Zorine, publient une « déclaration de principes » commune, en vue d'un désarmement général et complet, mais réalisé de manière progressive, par étapes de durée déterminée. Un « traité général de désarmement » commence à être examiné, mais en 1964, son examen est abandonné[3]. En mai 1962, à l'initiative de l'URSS et de la Pologne, le conseil exécutif charge l'Unesco de réaliser un rapport sur les « résultats économiques et sociaux du désarmement »[4]. La conférence générale de 1962, après l'examen de ce rapport, adopte une résolution prévoyant que l'Unesco fournira à l'ONU toutes les informations relevant de sa compétence au sujet du désarmement[5]. En 1962, le « rapport Faure » (du nom de son responsable Edgar Faure) prône « la renonciation aux armes atomiques et l'affectation à des œuvres de vie d'une partie des crédits stérilement investis dans la préparation des guerres »[6]. En 1963, l'URSS réussit à faire adopter par le conseil exécutif, après un long et vif débat, une résolution sur « les tâches de l'Unesco dans l'encouragement du désarmement complet et total à la lumière du Traité de Moscou de bannissement partiel des essais nucléaires »[7]. Si, dans les années 1960, plusieurs personnalités affirment leur espoir en l'Unesco pour contribuer au désarmement, comme Jean Guéhenno en 1964[8] et le prix Nobel de la Paix P.N. Baker en 1966[9], cette action de l'Unesco en faveur du désarmement se heurte cependant aux réserves de plusieurs États, comme la France, qui, en 1963 estime que ce domaine « apparaît purement politique et sortir de la compétence de l'Unesco »[10]. Dans les années 1960, de nombreuses sociétés savantes ou institutions se consacrent à l'étude de la paix et des conflits[11]. Les recherches menées par l'Unesco s'inscrivent dans ce courant.

A l'initiative de l'URSS et d'autres États socialistes, la conférence générale de 1964 adopte une résolution sur « les mesures affectant les résultats économiques et sociaux du désarmement, et la recherche sur les problèmes de la paix »[12]. Le désarmement devient alors l'un des trois thèmes principaux du programme de sciences sociales[13]. En 1965, l'URSS préconise que l'Unesco se livre à l'étude des aspects économiques et sociaux des

---

[1] Projet présenté par MM. Carneiro (Brésil), Eek (Suède) et El Fasi (Maroc). (55 EX/DR.1 et 2, 55/Déc. 5.2 et 11 C/Rés. 5.202 ; 55 EX/décisions, résol. 5.2.A. (G. Archibald, *op. cit.*, p. 260-261, C. Osakwe, *op. cit.*, p. 145).
[2] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 66-67.
[3] Ch. Zorgbibe, *La Paix*, Paris PUF, que sais-je, p. 91-93. Seuls le préambule et 4 articles (sur une trentaine) avaient été adoptés.
[4] 61 EX/Décisions, résol. 4.2.6, Paris, 15 juill. 1962, p. 6-7. Le conseil exécutif décide de soutenir la résolution 1516 (XV) de l'assemblée générale de l'ONU (cité dans C. Osakwe, *op. cit.*, p. 145).
[5] 12C/résolution 3.73, p. 46-47. Cette résolution se fonde sur la résolution n°891 (XXXIV) de l'Ecosoc du 26 juill. 1962. (cité dans C. Osakwe, *op. cit.*, p. 145).
[6] *Apprendre à être*, *op. cit.*, Préambule, par Edgar Faure.
[7] 66 EX/décisions, résol. 9.3.
[8] RP, 13 nov. 1964 : *Le Figaro*, 16 nov. 1964, p. 1, article de J. Guéhenno.
[9] INA.
[10] X 07.21 (44), I : Paris, 17 déc. 1963 : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66 de l'Unesco, p. 2.
[11] Charles Zorgbibe, *La paix*, *op. cit.*, p. 75-87. Cf aussi : Johan Galtung, *La science de la paix*, Science et Paix, Bruxelles, 1973. En 1959, Johan Galtung fonde à Oslo « l'Institut international de recherches sur la paix ». Il s'inscrit dans la tradition de pacifisme constructif des pays scandinaves. Galtung rejette le concept strictement négatif de la paix comme « absence de troubles », qui rejoint le principe conservateur de préservation de l'ordre. Pour Galtung, la paix résulte d'une part de l'absence de violence, mais d'autre part aussi de l'établissement de relations positives de coopération. C'est une définition « active » de la paix, contrairement à la conception de Max Weber.
[12] 13 C/résol. 3.255.
[13] X 07.21 (44), I : Paris, 17 déc. 1963 : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66 de l'Unesco, p. 2.

conséquences d'un désarmement général et complet. Elle prône notamment la réalisation d'une exposition itinérante sur « le désarmemment général et complet et le progrès culturel de l'humanité »[1]. Ainsi, ce n'est pas seulement une action normative qui est prônée au sujet du désarmement, mais aussi des études et de la propagande à destination du grand public. En 1966, la conférence générale adopte une déclaration sur « la contribution de l'Unesco à la paix »[2]. L'année suivante est organisée une série de séminaires de droit international pour l'Afrique et le Tiers Monde. On y réfléchit aux possibilités d'action normative et juridique de l'Unesco pour la paix et les droits de l'homme[3]. Cependant, les oppositions et réticences se poursuivent. Ainsi, à la conférence générale de 1968, la délégation américaine prône l'abandon du projet sur les conséquences économiques et sociales du désarmement, estimant que « plusieurs années d'expérience ont montré clairement qu'aucun résultat significatif ne peut être atteint », et que ce projet ne peut être qu'« infructueux »[4]. En decembre 1971, le secrétaire général des Nations Unies fait un rapport sur « les conséquences économiques et sociales de la course aux armements ». À la fin de la période, l'heure est cependant à un bilan mitigé. Ainsi, en 1972, Alva Myrdal, animatrice du comité du désarmemement des Nations Unies, déplore l'inefficacité des efforts menés par le système des Nations Unies en faveur du désarmement[5]. C'est finalement surtout en des études qu'a consisté l'action de l'Unesco dans ce domaine[6]. En effet, la volonté croissante de Maheu et des pays du Tiers Monde d'aborder de plus en plus les enjeux actuels de la paix et du désarmement se heurte aux « réserves » des puissances occidentales, comme le reconnaît en décembre 1972 un diplomate français dans son rapport sur la conférence générale au ministre français des affaires étrangères. Les puissances occidentales estiment en effet que « ce genre de préoccupations […] a tendance à déborder nettement du cadre des compétences normales de l'organisation ». Ainsi, à la conférence générale de 1972, la position exprimée par les puissances européennes et par les États-Unis est que « les textes proposés débordent les limites de compétence de l'Unesco et que dans ce domaine la contribution de l'Unesco doit être essentiellement indirecte »[7]. C'est surtout à partir de la fin des années 1970 que l'Unesco s'engage de manière plus marquée dans des publications et des résolutions sur le désarmement[8].

Ainsi, l'Unesco, bien que ne possédant pas de pouvoir adapté pour contribuer activement et concrètement au désarmement, y a cependant œuvré avec persévérance et

---

[1] X 07 A 120/197 UNSA : Propositions de la commission nationale de l'URSS sur le programme et budget 1967-68, 31 mai 1965, p. 11, 14.
[2] Doc. 14C/DR11(P), 21 oct. 1966 . Cité dans C. Osakwe, *op. cit.*, p. 149.
[3] C. Osakwe, *op. cit.*, p. 150 : le premier de ces séminaires se tient à Dar-es-Salam, en août-sept. 1967.
[4] EU, box 3213 : 15 USGC/21.3/3.1, addendum, 1er oct. 1968 : « several years of experience has clearly demonstrated that no significant results could be obtained » ; « unfruitful ».
[5] Ch. Zorgbibe, *La Paix*, *op. cit.*, p. 91-93, 101 ; Sissela Bok, *Alva Myrdal. À Daughter's Memoir*, New York, Addison-Wesley, 1991, 375 p., p. 303-319.
[6] *Impact*, Vol. XXII, n°3 : juill.-sept. 1972 : « Débat sur le désarmement nucléaire » ; *Courrier de l'Unesco*, nov. 1970, p. 4-5 : « Sinistre panorama de la course aux armements », par Philip Noel-Baker ; p. 6-8 : « Champignons vénéneux. 46 explosions nucléaires par an » ; p. 15-20 : « L'horreur des armes bactériologiques et chimiques » ; p. 21-22 : « La science de la survie. L'étude de la guerre et de la paix », par B.T.A. Röling ; p. 23-24 : « 100 conflits armés depuis la dernière guerre mondiale » ; Hemptinne : Unesco/NS/ROU/277, 2 avril 1972 : Military research and its impact on world peace, par Y. de Hemptinne ; NS/ROU/363, Zinal, sept. 1975 : problèmes planétaires de survie et de développement du genre humain, par Y. de Hemptinne.
[7] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Maillard au ministre des affaires étrangères, 18 déc. 1972.
[8] *Obstacles to disarmament and ways to overcoming them*, Paris, Unesco, 233 p., 1981 ; Paris, 3-7 avril 1978, réunion d'experts sur les obstacles au désarmement et sur les moyens de les surmonter ; en 1980, l'Unesco adopte une résolution en faveur du désarmement (21 C/résol. 11.1.).

dynamisme avec les moyens dont elle dispose, et semble y avoir apporté une contribution non négligeable.

Les efforts de l'Unesco pour élaborer des valeurs pacifiques communes se sont inscrits nettement dans des contextes politiques : celui du traumatisme de la seconde guerre mondiale, puis celui de la guerre froide, et de la décolonisation. Il apparaît que l'Unesco, loin de précéder ou même d'accompagner les luttes (autour des enjeux actuels), a systématiquement, par prudence politique, eu le plus souvent un temps de retard. Ces efforts présentent en outre des contradictions. Malgré le déploiement de différentes modalités d'action (études et réflexions, action normative, propagande auprès du public…), tous ces efforts semblent donc ne pas s'être révélés aussi fructueux qu'elle l'espérait[1]. Ce relatif échec de l'Unesco à obtenir un impact réel dans ce domaine semble illustré par le fait qu'elle n'ait jamais reçu le prix Nobel de la Paix[2]. Néanmoins, et c'est ce qu'il convient d'analyser à présent, l'Unesco a par ailleurs œuvré à l'établissement d'une culture universelle.

[1] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 578 ; DG/73/23, 10 déc. 1973, p. 1.
[2] Hemptinne : Le prix Nobel de la Paix a été donné cinq fois à l'ONU ou à des organismes apparentés : au HCR en 1954 et en 1981, à l'Unicef en 1965, à l'OIT en 1969, aux forces de maintien de la paix des Nations Unies en 1988. Le prix Nobel de la Paix a aussi été décerné à John B. Orr, directeur général de la FAO, en 1949 ; à Ralph J. Bunche, médiateur des Nations Unies en Palestine, en 1950 ; à Dag Hammarskjöld, en 1961, à titre posthume ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 15.

7. Entre universalisme et préservation des particularités culturelles.

L'Unesco s'efforce de favoriser l'avènement d'une culture universelle. Elle vise à rapprocher les courants de pensée, à instaurer une culture commune entre élites et masses, riches et pauvres, à protéger et à promouvoir le patrimoine, qu'elle conçoit comme un « patrimoine culturel mondial ». Toutefois, elle rencontre des difficultés à déterminer les caractéristiques de cette supposée culture universelle, et cela mine ses efforts en ce sens.

7.1. Un effort de rapprochement des courants de pensée.

De nombreuses entreprises de l'Unesco visent à rapprocher les courants de pensée. Elle entreprend de trouver un terrain d'entente pour les diverses philosophies et religions du monde[1]. « Tout ce qu'un homme a pensé, a exprimé, a créé, a été pensé, exprimé, créé pour l'humanité, et tous les hommes doivent pouvoir le comprendre ». Il s'agit d'établir une « culture humaine », qui témoignerait de la « fraternité humaine », de la « solidarité intellectuelle et morale des nations »[2], une « communauté de civilisation »[3]. Pour cela, l'Unesco s'efforce de donner aux savants et aux intellectuels la possibilité de coopérer ; de répertorier les produits de la culture et de faciliter leur circulation ; d'influer sur les « politiques scientifiques » et sur les « politiques culturelles » menées par les États ; et de rapprocher Orient et Occident. Ces actions sont multiples et diverses. C'est pourquoi, par souci de clarté, l'ordre choisi pour les présenter est celui d'un élargissement progressif : il part des individus pour aller vers les États et vers les groupes d'États.

7.1.1. Donner aux savants et aux intellectuels la possibilité de coopérer.

Cette action comporte diverses modalités : créer, soutenir, ou coopérer avec des institutions (nationales, internationales, gouvernementales, intergouvernementales, non

[1] Conférence générale de 1946, Résolutions, p. 19.
[2] *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activités, op. cit.*, p. 13.
[3] CUA/57, 9 fév. 1954, p. 3.

gouvernementales…) ; réaliser des outils bibliographiques unificateurs, standardiser la terminologie… (indexs, bibliographies, inventaires, répertoires, annuaires) ; éditer ou soutenir des revues, des séries de publications, des conférences et des séminaires ; favoriser l'échange de personnes[1].

L'Unesco entreprend de mettre en place des organismes de collaboration intellectuelle ou scientifique internationale, aux statuts variés : centres régionaux de coopération scientifique[2], instituts de l'Unesco en RFA, centres de recherche et de documentation en Sciences Sociales (Vienne, 1963)[3], (Kinshasa et Le Caire, 1974) ; organisation internationale de recherches sur le cerveau (IBRO, 1960), organisation internationale de recherches sur la cellule (ICRO, 1962), centre international de calcul mécanique (1951), faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO, Santiago, 1957)[4], etc. Le fait que l'Unesco ait créé de nombreuses ONG culturelles s'expliquerait surtout, selon Jean Thomas, par une renonciation à accomplir elle-même les tâches intellectuelles, par « crainte d'ouvrir les vannes de la controverse, de la confusion et de la propagande »[5].

Ces projets ne sont pas toujours des réussites. Ainsi, celui de création d'un institut inernational de l'hylée amazonienne (IIHA) répond à l'idéal de coopération scientifique internationale entre chercheurs de tous pays. En 1947-48, il suscite l'enthousiasme de plusieurs scientifiques, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Unesco : Paul Rivet estime que ce projet s'annonce comme « une belle œuvre de collaboration internationale utile et féconde »[6]. E. Corner, envoyé sur place par l'Unesco pour coordonner le déroulement du projet, souligne la « grande volonté de coopérer » de nombreux scientifiques de divers pays qui l'ont contacté. Il nourrit un grand espoir pour ce projet : « si seulement un noyau pouvait être formé, une merveilleuse « école » de coopération scientifique se développera en Amazonie, pour l' immense bénéfice des pays amazoniens : car c'est le manque d' 'intelligentisa' dans ces territoires qui dissuade les personnes et les entreprises »[7]. Pour Corner comme pour Rivet, ce projet revêt une grande importance, et, « s'il échouait, le monde saurait que la coopération internationale, en éducation, science et culture, serait impossible en pratique » ; Corner affirme qu'à la conférence convoquée par l'Unesco à Iquitos pour mettre au point cet institut, « l'IIHA a représenté un idéal pour lequel tous les scientifiques ont lutté »[8]. Cependant, ce projet échoue, à cause de difficultés administratives et politiques.

---

[1] Acte constitutif, article 1 : l'Unesco « aide au maintien, à l'avancement, et à la diffusion du savoir […] en encourageant la coopération entre nations dans toutes les branches de l'activité intellectuelle, […] l'échange de publications […] et de toute documentation utile [...et] en facilitant par des méthodes de coopération internationales appropriées l'accès de tous les peuples à ce que chacun d'eux publie » ; *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activités*, *op. cit.* : « rassembler les spécialistes d'une même discipline ou d'un groupe de disciplines connexes », et favoriser leur coopération en leur « fourni[ssant] des ouvrages de référence » ; Prep.Com.Soc.Sci.Com., 4 juin 1946, p. 3, cité par Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 9-10.

[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 170 ; *Liaison scientifique : les postes de coopération scientifique de l'Unesco et leur fonction de liaison*, Paris, Unesco, 1949, 72 p. ; *Liaison scientifique : histoire des postes de coopération scientifique de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1954, 64 p.

[3] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 46.

[4] André-Marcel d'Ans, « Le contenu d'Itinéraires 2 (1953-1961) », in *Présence d'Alfred Métraux*, 1992, Paris, Unesco, p. 5-28, p. 19 ; EU, box 819 : program committee meeting, 8-9 janv. 1960, a summary report, US national commission, p. 7 ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 24-25.

[5] J. Thomas, *op. cit.*, p. 51.

[6] RP/36, 25 juill. 48 : *L'Education nationale*, 1er juill. 1948, article de Paul Rivet.

[7] 330.19 (8) A 01 IIHA, II : lt. d'E. Corner à Malina, 18 fév. 1948 ; « There is ample will to cooperate and throw open facilities for persons coming through Unesco to these outlying places » ; « That is the point of the project, and what still inspires me in all the difficulties : if only a nucleus can be formed, there will develop in the Amazon a wonderful « school » of scientific cooperation in the best sense, and to the enormous benefit of the Amazon countries : it being the lack of 'intelligentsia' in their Amazon territories which holds persons and enterprises back ».

[8] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIa : E.J. Corner, « Background notes on the Hylean Amazon conferences, Iquitos and Manaus, 30 mai 1948, 9 p., p. 1. « if it failed, the world would know that cooperation in practice, in science,

La création la plus importante d'une institution de recherche par l'Unesco est le CERN, créé en 1954-55 ; elle résulte des efforts de Louis de Broglie, de Pierre Auger et d'Isidor Rabi, membre de la délégation américaine et prix Nobel de physique ; il s'agit pour Rabi de faire « que la science reste vivante en Europe », de « faire disparaître un sentiment d'infériorité qui se développe parmi les chercheurs dans les pays qui ne possèdent pas les moyens dont nous disposons aux États-Unis » ; pour Rabi, cela s'inscrit dans le cadre des efforts pour « sauver la civilisation occidentale »[1]. Après la conférence générale de 1951, Auger présente le projet à de nombreux savants européens : il recueille le « vif intérêt » de plusieurs savants, et suscite aussi des « controverses passionnées »[2] ; malgré ces controverses, le CERN réussit à être créé.

Les efforts pour donner aux savants et intellectuels l'occasion de coopérer passent aussi par l'organsiation de programmes de recherche en commun, comme l'année géophysique internationale (AGI, 1957-58)[3], et l'*Histoire de l'humanité* (au moyen d'une commission internationale, qui vise à rassembler des historiens de tous les continents[4], et d'un système de consultation de très nombreuses personnes, membres correspondants de la commission, et membres des commissions nationales)[5].

L'*Histoire de l'Humanité* est un projet qui avait été suggéré dès la CAME ; initialement conçu comme une *Histoire de la civilisation européenne*[6], il est rapidement élargi au monde entier[7]. Il reçoit dès le début le soutien de nombreux dirigeants de l'Unesco : Huxley, Carneiro, Needham, Mayoux[8]. Il est conçu dans un esprit élitiste (il s'agit de faire l'« histoire du développement de l'esprit humain, en particulier dans ses réalisations culturelles les plus hautes », comme le suggère Huxley en 1946[9]) et universaliste ; l'accent est mis très fortement sur l'idée de « communauté » (*community*)[10]. Ainsi, selon Carneiro, « l'idée directrice de cette Histoire est de dire qu'il y a eu au fil du temps une 'tendance vers une communauté internationale' »[11] ; il s'agit d'écrire une histoire « d'où se dégage l'idée que la base de toute civilisation est la coopération entre les peuples »[12]. Ce projet vise à encourager les discussions entre savants de divers horizons : il faut « que les points de vue présentés dans le texte puissent être discutés »[13] ; « avant l'édition définitive de l'ouvrage, chaque contribution particulière sera soumise au contrôle des spécialistes et à la critique par une publication préalable. [...Ainsi] nul groupe culturel ne pourra prétexter avoir été tenu dans l'ignorance »[1] ;

---

education and culture, on an international level, would be impossible » ; « the IIHA represented an ideal for which all scientists, at least, were striving ».

[1] L'idée avait en fait été lancée lors de la Conférence européenne de la culture, à Lausanne en 1949, par Louis de Broglie ; *La coopération européenne dans la recherche nucléaire*, Paris, Unesco, 1954, 26 p., p. 8-9 ; 6 C/PRG/25, 16 juin 1951 ; 29 EX/Décisions, 8 mai 1952 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 189.

[2] *La coopération européenne dans la recherche …, op. cit.*, p. 10.

[3] Werner Buedeler, *L'année géophysique internationale*, Paris, Unesco, 1957, 66 p., p. 19.

[4] SCHM 9 : projet de statut pour l'IIHA.

[5] SCHM 7 : 55 EX/SR.3 (prov.), 26 nov. 1959, p. 6-7 ; Sulwyn Lewis, *Les principes de la coopération culturelle*, Paris, Unesco, 1971, p. 14.

[6] G. Archibald, *op. cit.*, p. 190 ; SCHM 8 : PHS/W/7, 23 août 1949, p. 7.

[7] Peter Burke, « New reflections on world history », in *Culture and history*, p. 9-18.

[8] Julian Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 26, 54 ; SCHM 17 : first draft, notes on the history of mankind, par Huxley, 1950, 13 p., p. 1-2 ; J.-J. Mayoux, *La coopération intellectuelle internationale*, 1947, introduction.

[9] « Help in constructing a history of the development of the human mind, notably in his highest cultural achievements » (J. Huxley, *l'Unesco, ses buts, sa philosophie, op. cit.*)

[10] SCHM 8 : PHS/W/7, 23 août 1949, p. 5-7 ; 6C/PRG/12, 25 mai 1951, annexe I, p. 11 ; SCHM 24 : 4 GA/Doc.N°II : annexe I, p. 12-13 ; SCHM 24 : working paper n°1, Plan of the history of mankind, p. 2 ; SCHM 54 : Radio Unesco, MCR/85, 1951, p. 4 ; SCHM 8 : CUA/SCH/1/Prov.1, 1er janv. 1950 ; SCHM 18 : lettre de Turner à plusieurs personnes, déc. 1950 et janvier 1951 ; SCHM 18 : doc « National conference, III/P.3, 28 janv. 1952, p. 3 ; DG/167, 1er fév. 1952, p. 3 ; SCHM 18 : procès-verbal de la réunion du 25 oct. 1948, p. 2.

[11] SCHM 9 : lettre de Carneiro au DG, 21 janv. 1952.

[12] SCHM 18 : Rapport sur les réunions du 25 et du 27 oct. 1948, p. 2.

[13] SCHM 8 : Histoire de l'humanité : compte rendu du comité reuni le 26 juill. 1947, p. 2.

l'ignorance »[1] ; ce travail « ne sera pas fait à huis clos, mais au grand jour, sous le contrôle constant de l'opinion publique »[2]. Il s'agit d'aboutir par là à une vision du monde sur laquelle tout le monde puisse s'accorder. L'idée d'une histoire universelle de l'humanité s'inscrit alors dans l'air du temps, plusieurs entreprises comparables étant lancées ou réalisées dans les années 1950 et 1960[3].

C'est aussi par de nombreuses revues que l'Unesco s'efforce de donner aux savants et intellectuels l'occasion de coopérer : ce sont soit des revues publiées directement par l'Unesco (*Impact*, *Zones arides*, *Education de base et des adultes*, *Natures et ressources*, *Perspectives*, *Cahiers d'histoire mondiale*, *Cultures*…), soit des revues subventionnées par l'Unesco (*Bulletin international des sciences sociales*, *Diogène*, *Museum*, *Current Sociology*, *International Political Science Abstracts*, *Archivium*, *Revue internationale de pédagogie*, *Bulletin d'information de l'Association internationale des arts plastiques*,…). Plusieurs anciens fonctionnaires de l'Unesco soulignent la qualité scientifique de ces revues[4]. Cependant elles ont souvent une très faible diffusion, et beaucoup d'entre elles ne durent pas très longtemps[5]. Pour prendre un exemple, les *Cahiers d'histoire mondiale*, revue trimestrielle, ont été créés en 1953 pour servir d'organe de communication entre les chercheurs associés au projet de l'*Histoire de l'Humanité*. Ils ont paru jusqu'en 1973, étant ensuite remplacés par la revue *Cultures*. Ils visent à fournir « des matériaux pour la construction définitive de l'ouvrage », à « faire passer ces matériaux au crible d'une critique serrée de savants et de spécialistes », et à « permettre aux érudits de tous les pays de participer à un échange de vues »[6]. La communication entre savants que cette revue était censée permettre n'a en fait pas très bien fonctionné, notamment à cause du refus de plusieurs historiens de se soumettre à la procédure prévue, consistant à soumettre les articles à la lecture critique de plusieurs autres historiens et même du grand public avant qu'ils ne soient publiés dans l'ouvrage définitif[7]. Ainsi Lucien Febvre refuse d'ouvrir les *Cahiers d'histoire mondiale* aux opinions des lecteurs du grand public : « Quant à un appel aux bavardages du public, non. Nous ne changeons rien au règlement, qui ouvre la porte aux avis autorisés de gens compétents. Nous ne l'ouvrons pas, en cette année de disgrâce 1956, à toutes les fantaisies nationalistes et racistes de braves gens incultes et incompréhensifs »[8]. Ainsi, les revues de l'Unesco ne remplissent pas vraiment bien leur rôle de tribune et de forum.

Par ailleurs, c'est aussi par de nombreuses conférences, tables rondes, séminaires, et autres symposiums, et par l'octroi de bourses pour faire des recherches et stages à l'étranger, que l'Unesco s'efforce de favoriser la coopération des intellectuels. Les conférences qui semblent avoir eu le plus grand succès à cet égard semblent être dans le domaine scientifique,

---

[1] DG/167, 1er février 1952, p. 3-4.
[2] SCHM 9 : lettre de Carneiro au DG, 21 janv. 1952.
[3] SCHM 53 : *Le Figaro*, 14 fév. 1958, p. 5 : « 'Clou' de l'exposition internationale de Bruxelles : une machine électronique US parlant 10 langues apprendra - ou réapprendra- l'histoire du monde … en 2/3 de seconde » ; entre 1953 et 1957 a été publiée l'*Histoire générale des civilisations*, aux Presses universitaires de France, sous la direction de Maurice Crouzet, en 7 vol. ; SCHM 55 : L. Febvre, *Annales*, IX, 1, janv.-mars 1954, p. 1-6, « Sur une nouvelle collection d'histoire » : il évoque « cette floraison d'Histoires universelles, ou d'histoires mondiales […] à quoi nous assistons depuis quelques temps » ; *Le Monde*, 22 août 1967, « Histoires de l'humanité » : « La mode est aux histoires de l'humanité ».
[4] Interviews M. et Mme Keating, Dumitrescu, Batisse.
[5] *Current Sociology* et *International Political Science Abstracts*, créés en 1952, ne restent pas longtemps sous la responsabilité de l'Unesco (cinq ans pour le premier, deux ans pour le second). Le premier est alors repris par l'ISA, le second par un éditeur privé (Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 18-20).
[6] Extrait du texte de la deuxième page de couverture de chaque numéro.
[7] SCHM 52 : lt. d'A. Piganiol à G. Métraux, 20 sept. 1953.
[8] SCHM 52 : lt. de Febvre à G. Métraux, 12 mars 1956.

dont les participants étaient souvent très qualifiés[1] : notamment la conférence internationale sur les radio-isotopes dans la recherche scientifique (1957)[2] et le colloque « la recherche sur le cerveau et le comportement humain » (1968)[3]. Ce dernier suscite des échos importants et favorables dans la presse. *Le Monde* écrit à ce sujet : « s'il fut un temps où l'on ironisait sur l'idéologie humaniste qui inspire l'Unesco, il faut bien admettre qu'elle contribue à cette convergence des recherches qui, au nom de l'étude de l'homme, tend à l'élaboration d'une science sans frontière »[4]. Sur le plan quantitatif, le projet Orient-Occident est sans doute celui qui a donné lieu au plus grand nombre de rencontres. L'Unesco estime elle-même que le résultat le plus important de toutes ces rencontres est dans « les contacts qu'ils ont permis »[5].

Les « échanges de personnes », c'est-à-dire l'octroi de bourses et l'encouragement à la mobilité internationale des étudiants et chercheurs prend une ampleur croissante au fil des années, bien qu'elle se heurte à l'hostilité du gouvernement américain, qui veut la réduire[6]. La publication annuelle du répertoire *Etudes à l'étranger* et la mise en place en 1974 d'une « convention régionale sur la reconnaissance des diplômes » concernant l'Amérique latine[7] s'efforcent d'encourager la mobilité internationale des étudiants.

L'effort de l'Unesco pour favoriser le travail en commun des savants et intellectuels passe aussi par un effort pour rapprocher les différentes disciplines intellectuelles, « séparées par des cloisons étanches »[8]. Avec *Tendances principales de la recherche en sciences humaines et sociales*, avec l'Unisist (qui concerne à la fois les sciences fondamentales et les sciences sociales), avec le projet Orient-Occident[9], pour ne citer que quelques exemples, il s'agit de mener une action interdisciplinaire.

Ainsi, même si les résultats ont été variables, l'Unesco a mené des efforts intenses pour rapprocher les hommes sur le plan intellectuel. Elle a notamment encouragé la coopération scientifique internationale.

L'encouragement à la coopération scientifique internationale.

C'est sans doute dans le domaine scientifique que les efforts de l'Unesco pour encourager la coopération des savants ont été les plus fructueux. Cette action est particulièrement importante en océanographie, en géologie et en hydrologie.

L'Unesco se lance à partir des années 1950 dans une action intense d'encouragement à la coopération scientifique internationale en matière d'océanographie, visant à promouvoir la recherche scientifique sur les océans et leurs ressources vivantes et non vivantes. Cette action permet un accroissement important du nombre d'océanographes dans le monde et notamment dans le Tiers Monde. Elle est jugée par Maheu, par les anciens fonctionnaires de l'Unesco, et

---

[1] Interview Mme Keating.
[2] M. Conil Lacoste, op. cit., p. 83 ; Film n° 379, 1957.
[3] DG/68/1, 11 mars 1968.
[4] RP, 5 avril 1968 : *Le Monde*, 14 mars 1968 ; *L'Express*, 25-31 mars 1968 ; *Les Nouvelles littéraires*, 28 mars 1968 ; *Le Journal du Dimanche*, *France Soir*, *Le Parisien* ; *Le Monde*, 19 mars 1968 (citation) ; *La Croix*, 3 avril 1968 ; *New Scientist*, Londres, 21 mars 1968.
[5] Rapport de mission du chef de la division des échanges culturels internationaux au directeur général, 16 décembre 1957 (CUA/ECH/1407).
[6] OHRO, interview de Luther Evans, p. 492 ; FR, Nantes, carton 136 : CL/1999, 26 mars 69 ; *Lien-Link* n°76 (janvier-mars 2001) : « Le projet majeur Orient-Occident 1957-1966 » par Etienne Brunswic.
[7] *Unesco, 50 années pour l'éducation, op. cit.*, p. 94.
[8] 329.18 A 53 CIPSH, I : lt. de Charles-André Fauconnet à Mayoux, 5 août 1947, p. 2-3.
[9] CUA/96, 17 juin 1959, p. 4.

par la plupart des États membres, comme un grand succès[1]. Elle se traduit par la création en 1955 d'un comité consultatif international des sciences de la mer, puis d'une division des sciences de la mer, et enfin en 1960 d'une « commission océanographique intergouvernementale » (COI), organisme semi-autonome créé au sein de l'Unesco, auquel tous les États membres de l'ONU et de l'Unesco sont invités à participer. Au cours de sa première session en octobre 1961, la COI conclut un accord général pour l'échange de données océanographiques et de renseignements sur les programmes océanographiques nationaux et régionaux ; elle décide également de coordonner l'expédition internationale de l'océan indien[2]. Le lancement de la COI suscite des échos positifs dans la presse[3]. L'expédition internationale de l'Océan indien (1959-65)[4] se révèle une importante occasion de coopération scientifique internationale ; 40 navires océanographiques venant de 14 pays y prennent part. Cette expédition, qui est fortement soutenue par les États-Unis, est une grande réussite qui consolide la COI, lui donnant une importante crédibilité et un rôle accru[5]. L'expédition, qui porte sur le plus petit et le moins connu des océans de la terre, étudie l'effet sur les courants océaniques du renversement saisonnier des vents à l'arrivée de la mousson, deux fois par an, phénomène unique au monde. Elle donne un grand élan aux études océanographiques dans les pays concernés, qui se traduit notamment par la création en Inde de l'institut national océanographique et du centre biologique de l'océan indien[6]. Elle recueille des échos importants dans la presse mondiale. Ainsi, le *Washington Post* observe que cette « armada de vaisseaux de recherches » qui va lancer « un assaut massif » sur l'océan indien, constituera le plus intensif projet océanographique jamais réalisé, et évoque le « plus que chaleureux […] enthousiasme international » qu'elle suscite[7]. Le « centre biologique de l'océan indien » (IOBC), créé en 1962, vise à fournir des équipements et un personnel qualifié pour le classement d'échantillons de plancton collectés par les équipes de recherche qui ont participé à l'expédition. Cependant la création de ce centre se heurte à de multiples obstacles et problèmes, et sa mise en route est très lente et laborieuse dans les années qui suivent, comme en témoigne la correspondance entre son personnel et en particulier son directeur, M. Vagn Hansen, et l'Unesco et en particulier les fonctionnaires du bureau d'océanographie de l'organisation[8]. Cependant, malgré ses problèmes d'équipement et d'aménagement, il est utile

---

[1] Daniel Behrman, *Science, technique et développement, la démarche de l'Unesco*, Unesco, Paris, 1979, 124 p., p. 43-44. Cf aussi D. Behrman, *Cap sur l'inconnu. Récit de l'expédition internationale de l'océan indien*, Paris, Unesco, 1984. Alors qu'en 1950, il n'y avait que 750 océanographes dans le monde, répartis dans 48 pays, en 1975 il y en a 12 000, répartis dans 130 pays ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 160 ; X 07.21 (44), I : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, p. 4-5 ; DG/69/7, 2 sept. 1969, p. 3.

[2] Daniel Behrman, *Science, technique, …, op. cit.*, p. 43-44 ; 11C/résol. 2.31 ; 12 C/PRG/6, 6 juill. 1962, 20 p. ; l'océanographe américain Roger Revelic est l'un des principaux artisans de cette entreprise ; l'océanographe russe Konstantin Fedorov est le premier secrétaire de la COI. Le Comité scientifique de la recherche océanique (SCOR), qui dépend du CIUS, devient l'organe consultatif de la COI.

[3] Ex. : RP, 24 nov. 1961.

[4] L'Unesco décide, à la conférence générale de 1960, de sponsoriser l'Expédition Internationale de l'Océan Indien, organisée par le SCOR (11C/résol. 2.32).

[5] OHRO, interview de Luther Evans, p. 483 ; 2 C/PRG/6, 6 juill. 1962 ; Angele Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 135 ; *Unesco in a decisive decade*, *op. cit.*, p. 15 ; EU, box 3338 : IOC, 4th session, Nov. 3-12, 1965, position paper.

[6] Daniel Behrman, *Science, technique ..., op. cit.*, p. 43-44 ; D. Behrman, *Cap sur l'inconnu…, op. cit*.

[7] *Washington Post*, 21 sept. 1961 : « 20 Nations Join on Sponsoring Indian Ocean Research Project », par Howard Simons. « An armada of oceanographic research vessels » ; « a massive assault » ; « International enthusiasm […] more than warm ».

[8] 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », I : lt. de Robert G. Snider à N.K. Pannikar, 16 mars 1962 ; NS/1530/62 : contrat signé le 23 mai 1962 par V. Kovda et le 27 juill. 1962 par N.K. Pannikar, secrétaire du Indian National Committee on Oceanic Research ; lt. de H. Roderick au DG, 2 août 1962 ; II-III : lt. de Vagn Hansen à Warren Wooster, 29 mai 1963 ; lt. de Vagn Hansen à Fedorov, 18 oct. 1963 ; lt. de Vagn Hansen à T.R. Parsons, 26 nov. 1963 ; lt. de Fedorov à H. Saba, 31 déc. 1963 ; V : lt. de R.S. Glover à Konstantin, 9 oct. 1964, 8 p., p. 7 ; lt. de Vagn Hnasen à Konstantine, 17 oct. 1964.

aux scientifiques qui viennent y faire des séjours de recheches, selon leur propre témoignage[1]. La COI coordonne aussi l'expédition du Kuro-Hito en Extrême-Orient (1959-65), celle de l'Atlantique tropical (1963-64) et celle de la mer Caraïbe (1967-76). Dans les années 1960-70, la COI mène de nombreuses études et recherches océanographiques[2] ; notamment, en 1965, elle met en place un projet de cadre scientifique général pour l'étude de l'océan[3] ; en 1967, elle publie un *Manuel sur l'échange international des données océanographiques*[4] ; en 1969, elle lance un système mondial intégré de stations océaniques (IGOSS). L'accroissement des compétences et de l'action de la COI dans les années 1960-70 est encouragé par les États-Unis, l'Ecosoc et l'ONU[5]. Les États-Unis prônent même l'organisation par l'Unesco d'un projet majeur dans le domaine des sciences marines, pour faire suite au projet majeur sur les zones arides[6]. Michel Batisse estime que l'Unesco a apporté une contribution très importante et utile dans le domaine de la coopération internationale en océanographie, et a permis de démocratiser l'océanographie, et d'y faire accéder les pays du Tiers Monde, alors que cette discipline était jusqu'alors restée « le fief jalousement gardé de quelques nations », car elle nécessitait des moyens logistiques importants et coûteux[7].

L'Unesco a aussi mené une action de coopération scientifique internationale importante dans le domaine de l'hydrologie. Michel Batisse souligne que l'Unesco a contribué au développement de cette discipline, qui était elle aussi « un peu négligée » avant les années 1960[8]. Cette action se traduit par le programme de recherches puis le projet majeur sur les zones arides, dans lesquels l'aspect de coopération internationale, de communication entre hommes de sciences de tous les pays, entre institutions de recherche et de formation, de mise en commun des résultats, est très développé[9]. Cette action s'est aussi traduite par la décennie hydrologique internationale (DHI), réalisée de 1965 à 1974[10], sous l'impulsion de l'hydrogéologue américain Raymond Nace[11], et qui vise à mieux connaître le cycle de l'eau sur terre, avec les modifications que l'homme lui fait subir, à mieux évaluer les ressources en eau de la planète et à encourager ainsi leur gestion rationnelle dans tous les pays, à remédier à la carence d'hydrologues dans le monde, à identifier et combler les lacunes des connaissances

---

[1] 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », V : rapport de visite à l'IOBC à l'été 64 par B. Kimor, biologste israélien.

[2] COI, IGOSS (système mondial intégré de stations océaniques), plan général et programme de mise en œuvre, phase 1, approuvé par la COI à sa 6e session, Paris, Unesco, 1971, 31 p. ; COI, *Les perspectives de l'océanographie en 1968*, Paris, Unesco, 1969, 104 p. ; COI, *schéma général sur la portée du programme élargi et à long terme d'exploration et de recherche océaniques*, Paris, Unesco, 1970, 110 p. ; COI, *La commission océanographique intergouvernementale ; cinq années d'activités*, Paris, Unesco, 1966, 43 p.

[3] COI, *Projet d'un cadre scientifique général pour l'étude de l'océan mondial, texte preliminaire poposé aux commentaires et à la critique*, Paris, Unesco, 1965, 85 p.

[4] COI, *Manuel sur l'échange international des données océanographiques*, 2e édition, Paris, Unesco, 1967, 51 p.

[5] EU, box 3213 : confidential report of US delegation to the 82th session of the executive board, 22 mai-16 mai 1968, soumis au secrétaire d'état par Katie S. Louchheim, 11 p., p. 3 ; RU, OD 25/168 : FAO National committee for the UK, FAO Council, 51st session, october 1968 : Brief for the British Delegation ; EU, box 825 : airgram du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 4 avril 1962.

[6] EU, box 819 : program committee meeting, 8-9 janv. 1960, a summary report, US national commission for Unesco, p. 4.

[7] M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p.155.

[8] M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p. 156.

[9] 551.45 A 022/06 ZA : NS/149, 13e session du comité consultatif, p. 6.

[10] Le lancement de la DHI, examiné par le conseil exécutif en oct. 1961, et par un comité d'experts de la conférence générale de 1962, est décidé à la reunion intergouvernementale d'experts d'avril 1964 (NS/188, 5 juin 1964, 16 p.) ; ce comité définit l'hydrologie (p. 4) comme : « la science des eaux de la terre, de leurs formes d'existence, de leurs circulation et distribution sur le globe, de leurs propriétés physiques et chimiques et de leurs interactions avec le milieu physique et biologique, sans oublier leurs réponses aux actions humaines. Le domaine de l'hydrologie embrasse l'histoire complète du cycle de l'eau sur la terre ». 12C/résol. 2.2122 (b) ; NS/NR/22 : « Propositions en faveur d'une Décennie hydrologique internationale » ; dès 1962, l'Unesco envisage la mise en place d'un programme dans le domaine de l'hydrologie (12 C/PRG/20, 10 oct. 62, 12 p. ; 12 C/PRG/22, 2 nov. 1962, 5 p. ; 12 C/PRG/25, 16 nov. 62, 8p.) Le lancement de la DHI est décidé au cours de la réunion intergouvernementale d'hydrologie scientifique, tenue à Paris en avril 1964 (13 C/PRG/9, 21 août 1964, 8 p.).

[11] M. Conil Lacoste, *op. cit*., p122.

sur l'hydrologie du monde entier, à établir un bilan hydrique mondial, à normaliser les instruments, les techniques et la terminologie utilisés, et à établir des réseaux de chercheurs[1]. L'Unesco désigne des « bassins représentatifs » pour y mener des études intensives sur certains aspects du cycle hydrologique. Daniel Behrman observe que ces études ont représenté « de vastes opérations en terrain difficile »[2]. La DHI a bénéficié du soutien financier du PNUD, et du soutien actif et enthousiaste de nombreux États, comme la RFA et les États-Unis[3]. Elle a donné lieu à des études scientifiques de valeur, notamment sur l'hyrologie du Bassin du lac Tchad (qui a donné lieu à la construction en 1969 dans les locaux de l'Unesco d'un modèle analogique électrique des différentes hypothèses de pompage du système hydraulique du bassin du lac Tchad, immense réservoir d'eau souterraine intéressant le Niger, le Nigéria, le Cameroun, le Tchad), du bassin du Pantanal, immense marais de 400 000 km² sur les frontières du Brésil, de la Bolivie, du Paraguay, inondé plus de six mois de l'année par les crues du fleuve Paraguay et de ses affluents, dont elle réalise un projet d'assèchement, des bassins artésiens du Sahara, et de la région des grands lacs américains[4]. En 1968 la DHI donne lieu à la création d'un centre d'hydrologie appliquée à Porto Alegre (Brésil)[5]. La DHI semble avoir contribué utilement à uniformiser les approches et à permettre l'élaboration de méthodologies communes aux hydrologues du monde entier. Notamment, le *Dictionnaire hydrologique international* aurait permis une conciliation entre différentes conceptions en matière d'hydrologie. La DHI aurait notamment contribué à une conciliation entre les conceptions et recherches en hydrologie développées parallèlement et jusque-là séparément dans le monde germanique, en URSS, et aux États-Unis. La DHI a ainsi contribué à jeter un pont entre les recherches hydrologiques menées dans différentes régions du monde, à décloisonner la recherche, à amener les scientifiques des deux blocs à mettre en commun leurs acquis, et à former des hydrologues dans les pays du Tiers Monde. Après son achèvement, sur l'impulsion de nombreux États, la DHI est prolongée par le « programme hydrologique international » (PHI), d'une durée de six ans, auquel participent 140 pays[6].

L'Unesco s'efforce aussi de favoriser la coopération scientifique internationale en climatologie, en coopération avec l'OMM. Ces efforts aboutissent en 1961 à l'organisation d'un colloque international sur les changements de climat, et en 1970 à la publication de *l'Atlas climatique de l'Europe*, premier d'une série d'atlas couvrant les différents continents et présentant la synthèse des informations sur la pluviométrie et la température rassemblées au cours d'une centaine d'années par des milliers de météorologues.

---

[1] NS/188, Paris, 5 juin 64, 16p, p. 4-7.
[2] Daniel Behrman, *Science, technique ...*, *op. cit.*, p. 45-48.
[3] RFA, Bestand B30, Band 544 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et de budget pour 1969-70, chap. 2 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 16.
[4] Ce qui donne lieu aux publications de la série « Etudes et rapports en hydrologie » ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 16 ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 142 ; Daniel Behrman, *Science, technique …*, *op. cit.*, p. 45-48 : entre 1966 et 1972 est créé dans le Pantanal un réseau hydrométéorologique comprenant 18 stations radioélectriques autonomes de télémesure, et est mis en place un modèle sur ordinateur du régime des cours d'eau, capable d'établir des prévisions ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1970, p. 14-15 : « Le Pantanal. Un des plus grands projets hydrologiques du monde », par Newton Velloso Cordeiro.
[5] Film n° 219, 1969.
[6] Report of the US delegation to the 17th session …, doc. cit., p. 11-12 ; interview Batisse ; Daniel Behrman, *Science, technique ...*, *op. cit.*, p. 45-48 ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 122 ; rapport du DG sur 1974, p. 110-114 ; interview Dumitrescu ; *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.*, p. 78-85 : Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement ».

C'est enfin dans le domaine de la géologie que l'Unesco engage des efforts ; contrairement à l'hydrologie, la géologie était déjà un domaine pour lequel la coopération scientifique internationale était très développée et structurée, notamment au moyen de l'union internationale des sciences géologiques (UISG)[1]. En 1961, sous l'impulsion de Victor Kovda, directeur du département des sciences, et spécialiste des sols, l'Unesco et la FAO entreprennent la réalisation d'une carte mondiale des sols. Ce projet, auquel collaborent des scientifiques de tous les pays, se poursuit pendant dix-sept. ans, et permet de présenter selon une terminologie et une classification communes la totalité des sols de la planète en 18 cartes détaillées. Ce projet a connu néanmoins d'importantes difficultés : il s'est avéré difficile de concilier les systèmes de représentations des sols, très différents dans les écoles américaine, française, ou russe de la science du sol ; en outre, les données de terrain nécessaires manquaient pour de nombreux pays, notamment ceux du Tiers Monde ; enfin, ce projet, s'étendant sur une si longue durée, a été difficile à financer[2]. Par ailleurs, en 1974, l'Unesco et l'UISG lancent le programme international de corrélation géologique (PICG), dont la gestation était en cours depuis 1966. Il consiste à augmenter les connaissances sur la composition et la structure géologiques de chaque région du monde, dans le but notamment d'évaluer les nouvelles ressources en minéraux, énergie, eau, nécessaires pour soutenir la croissance économique[3].

En outre, à partir du début des années 1960, l'Unesco aide des États du Tiers Monde à créer des institutions nationales de recherche scientifique : ainsi, en 1962, l'Unesco aide le Liban à créer un centre national de recherche scientifique (CNRS), inspiré du modèle français[4].

L'Unesco semble ainsi, comme le jugent plusieurs de ses anciens fonctionnaires et dirigeants, avoir, par l'organisation de conférences, de projets de recherche, et par la création d'institutions de recherche, beaucoup et utilement contribué à la coopération scientifique et intellectuelle internationale[5]. En outre, elle s'efforce de répertorier les produits de la culture et de faciliter leur circulation.

7.1.2. Répertorier les produits culturels et faciliter leur circulation.

L'Unesco mène des efforts pour répertorier les produits de la culture et faciliter leur circulation. Ainsi, elle s'engage dès 1947, sous l'impulsion de Pierre Auger, dans la standardisation de la terminologie scientifique, la préparation de dictionnaires scientifiques multilingues, de bibliographies, de répertoires, de synthèses, bref d'outils en tout genre pour faciliter la collaboration intellectuelle et scientifique internationale[6].

---

[1] M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p. 156 ; Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement », art. cit.
[2] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 109.
[3] Daniel Behrman, *Science, technique ..., op. cit.*, 124 p., p. 40. En 1973 a lieu la première session du PICG ; Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement », art. cit. ; report of the US delegation to the 17th session …, doc. cit., p. 11.
[4] X 07.83 Maheu, IV : Note sur la coopération entre l'Unesco et le Liban, 13 janv. 1967, p. 19-20.
[5] OHRO, interview de Luther Evans, p. 617-619.
[6] Rapport d'Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950, doc. cit. ; *Bibliographie de dictionnaires scientifiques et techniques multilingues*, Paris, Unesco, à partir de 1951 ; *Rapport sur les dictionnaires scientifiques et techniques multilingues*, Paris, Unesco, 1951, 39 p. *Liste des travaux scientifiques publiés au Moyen Orient, reçus au centre*, Bureau de coopération scientifique de l'Unesco pour le Moyen-Orient, n°1-12, mars 1948-juill. 1955, semestriel ; *Liste des travaux scientifiques publiés au Moyen-Orient*, publiée par le centre national de recherches d'Egypte et le bureau de coopération scientifique de l'Unesco au Moyen-Orient, Le Caire,

Plusieurs exemples peuvent être donnés. L'*Index Translationum*, lancé en 1948 avec la création d'un « Comité international pour la traduction des chefs d'œuvre »[1], consiste à solliciter de la part des États membres des bibliographies nationales choisies, et à réaliser des traductions d'œuvres classiques et contemporaines. Cette action se fait en coopération avec les ONG, les commissions nationales, et les États membres[2]. L'*Index Translationum*, qui avait déjà paru avant la guerre, est ainsi à nouveau publié à partir de 1949[3]. Selon Delavenay, ce serait une des publications les plus satisfaisantes de l'Unesco ; sa diffusion est cependant très limitée[4]. En 1952, l'Unesco publie un catalogue mondial de la musique, qui comprend plus de 20 000 fiches[5]. L'Unesco se consacre aussi dès ses premières années à l'amélioration des services bibliographiques dans le monde[6]. Elle recommande à chaque État membre de créer un organisme national qui établirait un plan en matière de services bibliographiques, de publier des bibliographies nationales thématiques, d'instaurer le dépôt légal, de créer des centres nationaux d'information bibliographique, et un Comité international consultatif permanent de bibliographie[7]. À partir du début des années 1950, elle publie régulièrement l'*Index Bibliographicus*[8], et un rapport intitulé *Les Services bibliographiques dans le monde*, dressant le bilan de l'état des systèmes bibliographiques pour chaque État membre[9]. Elle publie aussi de nombreux outils bibliographiques en sciences sociales[10], action fructueuse et utile selon Evans[11], moins selon Alfred Métraux[12]. Cependant, cette action se heurte à de nombreux problèmes, comme l'observe Jean Meyriat en 1957, observant la « diversité » des situations, qui donne une « impression de confusion, voire d'anarchie », observant que « le travail bibliographique international ne relève pas d'une profession reconnue », et que les bibliographies internationales sont « condamnées à n'être achetées que par un petit nombre d'utilisateurs »[13]. En 1955, l'Unesco acquiert un imposant outil documentaire élaboré par l'université américaine de Yale pendant la Seconde Guerre Mondiale pour le compte du département de la défense américain : les '*Human Relations Area Files*'. Il s'agit de

---

1955 à 1960, annuel, 6 vol. ; *Bibliographie de vocabulaires scientifiques et techniques monolinques*, Paris, Unesco, 1955, 1959, 2 vols. ; *Bibliography of scientific publications of South Asia, India, Burma, Ceylon*, n°1-12, 1949-54, New Delhi, Bureau de coopération scientifique de l'Unesco en Asie du sud ; *Répertoire des organisations scientifiques internationales*, Paris, Unesco, 1950, 234 p. ; RP, 15 oct. 1954 : *Le Monde*, 15 oct. 1954 ; EU, box 822 : Provisional international computation centre, Rome, CIPC/44, 31 mars 61, p. 2 et 7 ; Hemptinne : dossier « science et technologie » ; E. Delavenay, *op. cit.*, p. 354 ; Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 20-21 ; *Manuel des échanges internationaux de publications*, Paris, Unesco, à partir de 1950.

[1] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Liban, 13 janv. 1967, p. 1.

[2] O. Felgine, *op. cit.*, p. 416.

[3] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 10.

[4] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 351.

[5] Press release n°111, 7 août 1948 ; *Collection phonothèque internationale, archives de la musique enregistrée*, Paris, Unesco, 1952, 254 p. ; *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, 21 p.

[6] CUA/5, 15 déc. 1950 ; en 1950, l'Unesco publie, conjointement avec la bibliothèque du Congrès, un rapport en 2 volumes sur les services bibliographiques dans le monde, aboutissement d'une enquête entamée en 1948 au moyen de la constitution de groupes de travail nationaux dans 41 pays.

[7] CUA/3, 28 sept. 1950 ; CUA/5, 15 déc. 1950.

[8] *Index Bibliographicus*, Paris, Unesco, 1951-52, 2 vol.

[9] CUA/72, 30 janv. 1956, p. 2 ; série « Manuels bibliographiques de l'Unesco » ; il faut aussi mentionner les mensuels *Les Nouvelles bibliographiques* et *Documentation et terminologie scientifiques*, qui en 1961 fusionnent en un bimestriel intitulé *Bibliographie, documentation, terminologie*.

[10] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 18-20. Au début des années 1950, l'Unesco publie une *Bibliographie internationale des sciences sociales* en 3 volumes : un volume sur la sociologie en 1951, un volume sur l'économie et les sciences politiques en 1952, un volume sur l'anthropologie sociale et culturelle en 1955 ; A partir de 1956, elle est publiée tous les ans en 4 volumes. En 1952, l'Unesco publie le *Répertoire international des centres de documentation sur les sciences sociales*. En 1953, elle publie la première édition de la *Liste mondiale des périodiques de sciences sociales*. En 1953, elle publie la *Bibliographie internationale de sciences politiques* (3 A 31 Register of legal documentation in the world : mémo de T. Ilosvay à K. Szczerba-Likiernik, 20 janv. 1954, p. 2-5).

[11] OHRO, interview de Luther Evans p. 617-618.

[12] Journal Métraux, 2 mars 1953, p. 481.

[13] CUA/82, 22 nov. 1957, p. 3-5. Les difficultés sont aussi évoquées dans CUA/86, 20 fév. 1958, p. 6 ; CUA/89, 31 déc. 1958, p. 8.

l'indexation minutieuse de milliers de livres et d'articles, sur des millions de fiches. Le gouvernement américain avait en effet commandé à l'université de Yale pendant la guerre une gigantesque enquête sur les sociétés des pays que les troupes américaines allaient occuper, afin de contribuer à l'établissement de bons rapports entre elles et les troupes américaines. Ces fichiers constituent selon Lévi Strauss un « trésor bibliographique »[1]. Les États-Unis, n'en ayant plus l'utilité au début des années 1950, décident de le confier à la France par l'intermédiaire de l'Unesco à condition qu'il y soit donné accès librement à tous les chercheurs qui le souhaitent. L'Unesco accepte, sous l'impulsion notamment d'Alfred Métraux[2]. Claude Lévi Strauss estime que les '*Files*', comme ils sont surnommés, ont constitué, et constituent toujours, une source de documentation très utile pour les chercheurs en sciences sociales[3]. Par ailleurs, en 1958, l'Unesco adopte une « Convention concernant les échanges entre États de publications officielles et documents gouvernementaux »[4]. Par la suite, dans le cadre du projet Orient-Occident, l'Unesco s'efforce d'intensifier la préparation de bibliographies nationales et leur circulation entre l'Orient et l'Occident[5]. En outre, en 1961 est publié *Tendances actuelles de la recherche scientifique*[6]. Cette étude, lancée en 1958, a été coordonnée attentivement par Pierre Auger[7]. Elle dresse le bilan des tendances de la recherche scientifique, et formule des recommandations afin d'améliorer l'accès à la documentation scientifique mondiale et la liaison entre États dans l'organisation de la recherche scientifique[8]. Elle recommande la multiplication des instituts régionaux de recherche scientifique, la création d'un véritable service international de recherche, et l'organisation de conférences scientifiques internationales ; mais ces recommandations se heurtent au scepticisme de la plupart des États occidentaux[9]. En 1970, l'Unesco publie *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, étude menée sur le modèle de la précédente, et visant à favoriser la coopération internationale des chercheurs en sciences sociales et humaines, en « dress[ant] une carte […] des points forts et des points faibles de la coopération interdisciplinaire et de leur sous-sol »[10].

Le programme Unisist, lancé en 1971, s'efforce lui aussi de contribuer à favoriser la circulation des produits de la culture. Il a des racines dès les premières années de l'Unesco, avec la volonté d'unifier les résumés analytiques scientifiques[11] ; en 1959, l'Unesco organise une conférence internationale sur le traitement numérique de l'information[12] ; en janvier 1967 est créé un comité conjoint Unesco/CIUS pour étudier la « possibilité d'un système mondial

---

[1] Claude Lévi-Strauss et Didier Eribon, *De près et de loin, suivi d'un entretien inédit « Deux ans après »*, Paris, éditions Odile Jacob, 1990, p. 94 et 112 ; interview Lévi-Strauss.
[2] Journal Métraux, 5 août 1955.
[3] Cl. Lévi-Strauss et Didier Eribon, *De près et de loin, op. cit.*, p. 94 et 112 ; interview Lévi-Strauss.
[4] Convention concernant les échanges entre Etats de publications officielles et documents gouvernementaux, Paris, 3 déc. 1958, 11 p.
[5] CUA/86, 20 fév. 1958, p. 5.
[6] Pierre Auger, *Tendances actuelles de la recherche scientifique ; étude sur les tendances principales de la recerche dans le domaine des sciences exactes et naturelles, la diffusion des connaissances scientifiques et leur application à des fins pacifiques*, Paris, Unesco, 1961, 262 p.
[7] Assemblée générale de l'ONU, 1958, résol. 1260 (XIII) ; 5 A 54/51 Survey of the Main Trends of Inquiry in scientific research, I : lt. confid. de Maheu au DG, 27 oct. 1958, p. 1-2 ; lt. d'Auger à Maheu, 28 oct. 1958 ; NS/ROU/43, 15 janvier 1964, p. 21 ; 11C/PRG/5, 21 oct. 1960, p. 1-2.
[8] 11C/PRG/5, annexe II : Recommandtions 4, 5, 6, 7.
[9] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends ..., VII : rapport Ecosoc n°2, 5 juill. 1961.
[10] *Tendances principales* …, p. 16.
[11] 4-8 oct. 1971, SC/MD/25, annexe B : en 1949, l'Unesco organise une conférence internationale des résumés analytiques, qui prône la création d'une revue unique de resumés analytiques de physique. Cette conférence aboutit à la mise en place en 1952 du « Bureau des résumés analytiques » au sein du CIUS.
[12] *Guide de la conférence internationale sur le traitement numérique de l'information*, Paris, Unesco, juin 1959, 63 p.

d'information scientifique »,[1] qui s'efforce de trouver une solution au problème de « l'explosion de l'information » et de l'évolution des besoins d'information de la communauté scientifique mondiale, et réfléchit au risque que les services d'information scientifiques construisent une « tour de Babel scientifique », que les communications scientifiques soient « morcelées en des milliers de systèmes indépendants »[2]. Le programme Unisist a pour objectif « le libre échange des informations et des données scientifiques publiées ou publiables, parmi les savants de tous les pays »[3]. Il s'agit de vaincre différents obstacles à la libre circulation de l'information scientifique : barrières linguistiques, questions d'économie politique, ajustements professionnels, interconnexion et compatibilité entre systèmes documentaires, évaluation et compression de l'information, barrières administratives et juridiques, afin de permettre la disponibilité mondiale des documents et données scientifiques au profit des chercheurs[4].

Les efforts pour répertorier les produits de la culture et faciliter leur circulation se traduisent aussi par le projet d'élaborer une « encyclopédie des concepts ». Ce projet a été envisagé dès le début des années 1950[5]. Il n'a alors pas abouti mais a été repris en 1969 sur l'impulsion du poète Yves Bonnefoy. Dans une lettre confidentielle de 1970, le diplomate français Jean-Fernand Laurent explique le sens de ce projet : « improprement appelé parfois « projet Gaëtan Picon », le projet d'un lexique notionnel international a en réalité pour père l'écrivain Yves Bonnefoy ». Le but est non pas d'élaborer « un système philosophique planétaire », mais de « donne[r] aux personnalités représentatives de différentes traditions, des différents courants philosophiques, l'occasion de se rencontrer et de chercher à se découvrir mutuellement afin de favoriser l'établissement d'un dialogue permanent ». La proposition de lancer ce projet, faite au conseil exécutif en 1969 par le représentant de la France, enthousiasme immédiatement René Maheu qui décide d'allouer une portion du budget à sa réalisation[6]. Il décide d'entreprendre une « expérience préliminaire », en choisissant un « concept d'entrée » et dix à quinze notions connexes[7]. À la réunion de travail à ce sujet organisée en décembre 1969 par la commission nationale française, Yves Bonnefoy, qui est à l'origine du projet, affirme que celui-ci répond très bien à la « vocation éthique et universaliste de l'Unesco », dans la mesure où il va donner « aux personnalités les plus représentatives des différents systèmes de pensée, des différents univers culturels, l'occasion de se rencontrer et de chercher à se comprendre mutuellement »[8]. Ce projet se fonde sur la conviction qu'« il y a des idées qui transcendent les langues, les nationalités » ; et qu' « à un certain moment de l'histoire, on peut focaliser des concepts qui peuvent être mieux vécus et

---

[1] 4-8 oct. 1971, SC/MD/25, annexe B ; interview Tocatlian.
[2] *UNISIST, étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique*, Paris, Unesco, 1970 : préface ; interview Tocatlian ; Agnès Fleury, *op. cit.*, p. 32.
[3] *UNISIST, étude sur la réalisation …, op. cit.*, p. 1-2. Pour cela il s'agit d'ouvrir ces échanges à la diversité des discipines et des domaines de la science et à la diversité des langues ; d'améliorer les échanges d'informations entre les différents systèmes, manuels ou mécaniques, qui traitent et distribuent cette information ; de mettre à jour et d'uniformiser les normes techniques ; d'améliorer la compatibilité entre des systèmes documentaires de pays et de domaines différents ; d'aider « tout pays, developpé ou en voie de développement, soucieux d'accéder aux services documentaires actuels et futurs de la science » ; et de réduire les « obstacles administratifs et juridiques à la circulation de l'information scientifique entre les nations ».
[4] 17C/Résol. 2.131 ; *UNISIST, étude sur la réalisation…, op. cit.*, p. 93, 131 ; interview Tocatlian.
[5] Journal Métraux, 28 avril 1953.
[6] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 6 janv. 1970.
[7] FR, Nantes, carton 104 : compte rendu de la réunion de travail de la commission nationale française du 5 décembre 1969 : propos de Marie-Pierre Herzog, qui relate la position exprimée par Maheu.
[8] FR, Nantes, carton 104 : compte rendu de la réunion de travail de la commission nationale française du 5 décembre 1969.

présents dans certaines langues tout en existant de façon décalée dans d'autres langues » ; que « dans certaines langues, un concept est pur, tandis que dans une autre langue, le même concept est englué dans d'autres notions » ; il s'agit de « faire apparaître le refoulé du concept »[1]. Cependant, ce projet n'a pas abouti.

L'Unesco a donc mené une importante action pour répertorier les produits de la culture et faciliter leur circulation ; cependant, les outils qu'elle a mis au point à cet effet semblent ne pas avoir eu une diffusion très importante. En outre, l'Unesco s'efforce d'influer sur les politiques scientifiques et culturelles menées par ses États membres.

7.1.3. Influencer les politiques culturelles et scientifiques nationales.

Dès le milieu des années 1950, l'Unesco s'efforce d'influer sur les politiques scientifiques nationales. Ainsi, elle œuvre à améliorer la condition des chercheurs scientifiques[2], avec en 1956 une étude sur les « carrière, statut et conditions de travail du chercheur 'professionnel' », qui réfléchit à la place que l'État donne au chercheur dans la société, et souligne l'importance que l'Unesco œuvre à la mise en place d'un « climat de confiance, de liberté et de joie » dans la recherche scientifique[3]. Le concept de « politique scientifique » est introduit officiellement dans le programme de l'Unesco à la conférence générale de 1960, avec l'adoption d'un plan de dix ans dans le domaine de la politique scientifique[4]. Un rôle majeur est joué dans ce domaine au cours des années 1960-70 par Yvan de Hemptinne, nommé en 1961 directeur de la division de politique scientifique. Celui-ci avait une expérience pionnière dans ce domaine, puisqu'à partir de 1957 il avait développé la politique scientifique de la Belgique, en tant que secrétaire général de la commission nationale des sciences de Belgique. Il lance une série d'études des politiques scientifiques nationales, intitulée « Etudes et documents de politique scientifique »[5]. Dans *Tendances actuelles de la recherche scientifique* en 1961, l'inclusion en fin de volume de recommandations concernant les nouvelles pistes souhaitables de recherche, témoigne d'une volonté de la part de l'Unesco de tracer des orientations de recherche et de réflexion, d'influer sur les politiques scientifiques nationales. Cela suscite d'ailleurs des oppositions de la part des États membres. En 1970, l'Unesco organise une conférence des ministres des États membres européens responsables des politiques scientifiques (MINESPOL), consacrée à la réflexion sur l'organisation et l'orientation de la recherche, et sur l'importance respective à accorder à la recherche appliquée et à la recherche fondamentale ; elle réunit 170 ministres et délégués de 30 États membres européens[6]. Cependant il est difficile de déterminer quel impact réel elle a eu sur les politiques scientifiques nationales de ces États.

Parallèlement, l'Unesco s'efforce de coordonner et d'améliorer les politiques culturelles nationales. En 1955, elle organise une première réunion des directeurs de services

---

[1] Interview Bonnefoy.
[2] Hemptinne : NS/ROU/43, 15 janv. 1964.
[3] Hemptinne, NS/124/rev, 15 janv. 1956 : « Carrière, statut et conditions de travail du chercheur « professionnel » ».
[4] 11C/résol. 2.1131.
[5] *Lien-Link* n°83 : nécrologie d'Yvan de Hemptinne, par Michel Batisse ; interview Mmes de Hemptinne. Le premier volume de la série est *La politique scientifique et l'organisation de la recherche scientifique en Belgique*, Paris, Unesco, 1965, 96 p. (Yvan de Hemptinne étant belge).
[6] EU, box 3223 : rapport de l'observateur américain à cette conférence, 24-26 juin 1970, p. 6-7.

nationaux de relations culturelles ; et une deuxième en 1958[1]. Cette préoccupation s'intensifie dans les années 1960 et 1970, l'Unesco s'efforçant de plus en plus de favoriser la « coopération culturelle internationale » ; cette action passe par la publication d'études sur les politiques culturelles et la coopération culturelle[2], l'adoption de la « Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale » (1967)[3], et l'organisation de conférences. Trois conférences en particulier sont à retenir pour leur importance. La table-ronde sur la politique culturelle, organisée à Monaco en décembre 1967[4], qui rassemble des intellectuels de vingt pays, réfléchit notamment aux nouvelles possibilités de démocratisation de la culture grâce aux moyens de grande diffusion, et recommande à l'Unesco de « renforcer son action en tant que centre international de la culture » et « sa vocation de lieu de rencontre des créateurs, des organisateurs et du public »[5]. La « conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles », organisée à Venise en août-septembre 1970[6], et la première conférence des ministres européens sur les politiques culturelles, tenue à Helsinki en juin 1972[7], s'efforcent d'y œuvrer. *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines* (1970), plus encore que son équivalent concernant la recherche scientifique, s'efforce d'influer sur les politiques culturelles nationales. Si au début de sa gestation, en 1963, le secrétariat de l'Unesco hésite sur « la question de savoir s'il s'agit d'une étude des directions où s'engagent les sciences ou d'une étude des directions de recherche actuellement suivies »[8], Maheu oriente peu à peu cette recherche non pas tant dans le sens d'un bilan, d'une récapitulation et d'une compilation des résultats des recherches passées, mais plutôt dans l'objectif d'indiquer non pas « les résultats des recherches déjà obtenus ni même l'état des recherches en cours », mais les orientations à venir, « les voies où pourront s'engager les sciences de demain », d'« identifier les secteurs sur lesquels devraient porter en priorité la réflexion des chercheurs et l'effort des institutions »[9].

L'Unesco s'est donc efforcée, surtout vers la fin de la période, d'influer sur les politiques scientifiques et culturelles menées par les États. Cependant, l'impact de cet effort semble avoir été faible. Elle a aussi mené des efforts pour rapprocher deux groupes d'États jusque là culturellement éloignés : Orient et Occident.

---

[1] CUA/92, Paris, 27 fév. 1959.
[2] Sulwyn Lewis, *Les principes de la coopération culturelle*, Paris, Unesco, 1971, 29 p. ; *Les droits culturels en tant que droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1970, 129 p. ; *Aspects de la politique culturelle française*, par le service des études et recherches du ministère des affaires culturelles, Paris, Unesco, 1970, 69 p. ; *La politique culturelle en Grande-Bretagne*, Paris, Unesco, 1970, 71 p. ; *La politique culturelle en Yougoslavie*, Paris, Unesco, 1971, 87 p. ; *La polit culturelle en Tchécoslovaquie*, Paris, Unesco, 1970, 73 p. ; *La politique culturelle en Yougoslavie*, Paris, Unesco, 1969, 47 p. ; *La politique culturelle en Italie*, Paris, Unesco, 1971, 83 p. ; *La politique culturelle en Tunisie*, Paris, Unesco, 1970, 56 p. ; *La polit culturelle au Japon*, Paris, Unesco, 1970, 63 p. ; *La politique culturelle en URSS*, Paris, Unesco, 1970, 68 p.
[3] *Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale*, Paris, Unesco, 1967, 11 p.
[4] FR, Nantes, carton 123 : SHC/CS/188/1 à 19, mai 1968.
[5] FR, Nantes, carton 123 : doc. de presse PI/P n°80, 26 déc. 1967.
[6] FR, Nantes, carton 123 : SHC/CIPOC/1 à 13, 26 oct. 1970 ; DG/70/11, 24 août 1970 ; film n°258, 1970.
[7] SHC/EUROCULT/1 à 8 ; film n°295, 1972.
[8] 3 A 54/53 Social and Human Sciences. Study on trends of research, I : lt. de J. Hochfeld à Friedman et Bertrand, 18 mars 1963.
[9] *Tendances principales …, op. cit.*, préface de Maheu, p. 10-11, 16 ; 13 C/PRG/12, 18 sept. 1964, p. 2-3 : cite le doc. SS/CUA/Trends/2 : l'étude « devra montrer quels sont les directions et les méthodes, les genres de recherche interdisciplinaire concentrés autour de certains problèmes spécifiques, les types de division du travail entre les différentes disciplines et les différents foyers nationaux de recherche ».

7.1.4. Rapprocher Orient et Occident.

Dès l'entre deux guerres, la SDN et l'IICI avaient énoncé la volonté de rapprocher Orient et Occident. Le penseur indien Rabindranath Tagore avait développé des conceptions universalistes dans l'ouvrage *Vers l'homme universel*[1], et dans les annés 1930, il avait incité le CICI à œuvrer à rapprocher Orient et Occident[2]. La commission de coopération intellectuelle de la SDN lance une initiative dans ce domaine en 1936, mais qui n'aboutit pas[3]. Dès ses premières années, l'Unesco entreprend d'œuvrer à un rapprochement entre Orient et Occident[4]. En 1946, Julian Huxley traite cette question dans son essai *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, déplorant que « deux philosophies de la vie s'affrontent », l'une venue de l'Orient l'autre d'Occident, et qu'« elles entravent la réalisation de l'unité »[5]. En septembre 1948, le *Courrier de l'Unesco* publie un article du philosophe chinois Lin Yutang, intitulé : « de l'Orient à l'Occident, un même effort culturel »[6], dans lequel l'auteur prône le rapprochement culturel entre l'Orient et l'Occident. Torres Bodet, dans ses mémoires, exprime l'attirance que l'Orient exerçait durant son mandat sur les fonctionnaires de l'Unesco et sur lui-même, pour son caractère « lointain et et mystérieux, très ancien et en même temps très moderne »[7]. L'Inde est en effet, dès son indépendance en 1947, un membre très actif de l'Unesco, et très enthousiaste envers les efforts de rapprochement entre Orient et Occident. En 1948, l'Unesco envisage de lancer un projet d'étude visant à mettre en valeur « l'interdépendance des cultures », et de réaliser une série radio intitulée *The Lost Echoes*, qui viserait à « lutter contre l'isolement culturel en faisant prendre conscience au public de chaque nation des réalisations culturelles de valeur des autres peuples » et notamment à lutter contre le fossé culturel entre Orient et Occident[8]. Ces projets ne se réalisent pas. En revanche, en 1949, l'Unesco lance une enquête sur les relations entre Orient et Occident, consistant à « définir le plus précisément possible les problèmes de communication ou de séparation culturelle, d'échange des valeurs et de stagnation, d'équilibre ou de déséquilibre, qui peuvent exercer une influence heureuse ou néfaste sur les rapports des peuples ». Mayoux estime que cette enquête répond à un besoin « urgent ». Elle pose cependant dès le début des problèmes pratiques, notamment dans le choix des « correspondants » : si du côté occidental les candidats sont nombreux voire pléthoriques, en revanche du côté oriental ils sont très rares. C'est surtout en ce qui concerne la Chine que le problème est le plus aigu, étant donné la situation politique troublée de ce pays en cette année 1949. Mayoux doit donc s'adresser à des Occidentaux orientalistes pour réaliser la partie « Orient » de l'enquête[9]. Ainsi cette enquête, rédigée finalement essentiellement par des Occidentaux, n'a pas du tout consisté en un

---

[1] Rabindranath Tagore, *Vers l'homme universel*, Paris, NRF, 1964 pour l'édition française. Recueil d'essais écrits entre 1892 et 1941 ; notamment l'article « Orient et Occident », p. 133-143, écrit en 1908.
[2] *Cahiers d'histoire mondiale*, 1966, vol. X, 1 , article de H. Bonnet sur l'IICI.
[3] CUA/57, 9 fév. 1954, p. 2.
[4] 329.18 A 53 CIPSH, I : lt. de Charles-André Fauconnet à Mayoux, 5 août 1947, p. 2-3 ; CUA/57, 9 fév. 1954, p. 1.
[5] J. Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, p. 70
[6] *Le Courrier de l'Unesco*, n° 8, septembre 1948 : « Distinguer pour unir », p. 3, et « De l'Orient à l'Occident, un même effort culturel ».
[7] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 163, « distantes y misteriosas, muy antiguas y a la vez muy modernas ».
[8] ONU, RAG 2/76 box 7 : 3C/PRG/2.1, 8 sept. 1948 : Mass communications, projects division, working plan : « interdependence of cultures » ; « counteracting cultural isolation by making the public in every nation aware of valuable cultural achievements of other peoples ».
[9] 329.18 A 53 CIPSH, III : lt. de Mayoux à Georges Coedes, ancien directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 10 janv. 1949.

véritable dialogue entre intellectuels d'Orient et d'Occident, mais plutôt en un discours unilatéral des Occidentaux. Par ailleurs, l'Unesco lance à partir de 1951 un projet d' « étude des liens culturels et moraux entre l'ancien et le nouveau continent »[1], visant à montrer que les cultures de l'ancien et du nouveau monde sont non pas « des zones de civilisations étrangères, qu'aurait séparées, au cours des siècles, un fossé d'ignorances réciproques », mais qu'au contraire, « de part et d'autre de l'Atlantique, quelles que fussent les distances matérielles, c'est bien la même civilisation occidentale qui s'est développée en une famille de cultures, cultures diverses sans doute, mais nourries aux mêmes sources » ; il s'agit de souligner le « tissu d'affinités complexes » qui lie ces cultures, le « sentiment d'une fraternité entre ces différents peuples », leur « solidarité culturelle »[2]. En décembre 1951, l'Unesco organise à New Delhi, avec l'aide du gouvernement de l'Inde et de la commission nationale indienne, un « entretien de penseurs et de philosophes sur les relations culturelles et philosophiques entre l'Orient et l'Occident », réunissant des universitaires sur les questions de « l'idéal de l'homme et la philosophie de l'éducation en Orient et en Occident » et des « relations philosophiques et culturelles de l'Orient et de l'Occident ». Le but est de favoriser les échanges entre ces deux cultures, conçues comme deux blocs opposés entre lesquels il faut « s'efforcer de découvrir des convergences pratiques ». Cependant, les délégués développent une conception de l'Orient et de l'Occident fondée sur des idées reçues, et sur des oppositions schématiques et gratuites ; ainsi, ils s'accordent à affirmer qu'« en Inde, la religion est le véritable fondement de la morale et de la philosophie, à la différence de l'Occident » ; et que pour les Occidentaux, « le temps est une réalité », alors que pour les Orientaux, « le temps n'a pas de réalité »[3]. Dans le cadre de ce même programme, deux réunions sont organisées en 1954 : l'une à Sao Paulo sur le thème « L'apport européen à la vie culturelle et à l'humanisme des peuples d'Amérique », et l'autre à Genève sur le thème : « les Amériques et l'Europe »[4].

Le « projet majeur relatif à l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident », appelé couramment « projet Orient-Occident » à cause de la longueur et de la complexité de son nom complet, est adopté en 1956. Sa mise en oeuvre, d'une durée de dix ans, s'étend de 1957 à 1966. Son but est de « favoriser le rapprochement et l'entente entre les peuples d'Orient et d'Occident, grâce à une meilleure appréciation réciproque de leurs valeurs culturelles », d'« acheminer les esprits vers la compréhension sympathique de réalités étrangères dont l'accès est parfois barré par le préjugé ou le ressentiment ». Il s'agit d'établir des échanges entre les cultures, de faire ressortir les influences réciproques et les ressemblances, les points communs et « le caractère universel de chaque culture »[5], de « mettre en valeur le fonds humain commun, tel qu'il se reflète dans la riche diversité des valeurs culturelles, plutôt que les différences culturelles entre les peuples »[6]. Ce projet se déploie sur trois plans : il a une dimension intellectuelle (études, colloques, création d'institutions, échanges de professeurs) ; une dimension éducative (révision des manuels scolaires, encouragement aux voyages de jeunes, aux échanges de correspondances entre

[1] 6C/résol. 0.11 ; 7C/résol. 4.112.
[2] CUA/57, 9 fév. 1954, p. 2.
[3] 5C/résol. 4.1211 ; CUA/43, 28 avril 1952, p. 4-6 ; CUA/28, 3 août 1951 ; *Humanisme et éducation en Orient et en Occident, entretien international organisé par l'Unesco*, Paris, Unesco, 1953, 245 p.
[4] CUA/57, 9 fév. 1954, p. 4.
[5] *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1958, p. 3.
[6] CUA/96, 17 juin 1959, p. 4 ; X 07. 83 Thomas, II : discours de J. Havet à l'université de Saïgon, 13 janv. 1960, p. 1-4 ; MAPA/I AC/3, annexe I ; K. Erdmann, exposé cité, p. 7.

écoliers) ; et une dimension de communication de masse, à l'intention du grand public (films, émissions de télévision et de radio, articles de presse, posters, brochures, livres de poche, enregistrements musicaux)[1].

Le projet est fondé sur des principes universalistes : ainsi, son coordinateur, Jacques Havet, affirme en 1960 : « l'humanité a besoin de réaliser en elle-même une unité plus profonde ». Il souligne l'importance « cruciale » du rapprochement entre l'Orient et l'Occident », « l'unité de l'esprit humain » par-delà le clivage Orient-Occident[2]. Cette idée est liée à celle d'une « crise » de la civilisation occidentale comme de la civilisation orientale, et à la croyance d'une nécessaire unification de ces cultures pour surmonter cette crise ; des exemples d'arts, de pensées et de peuples transcendant le clivage Orient/Occident sont donnés en modèle[3].

Il s'agit de « favoriser le rapprochement et l'entente entre les peuples d'Orient et d'Occident »[4], d'inviter les peuples d'Orient et d'Occident à mieux se comprendre pour « découvrir ou approfondir leurs similitudes »[5], de supprimer les « mille barrières de tous ordres […] qui séparent l'Orient et l'Occident »[6], de mettre en évidence l'existence d'influences réciproques entre la culture d'Orient et celle d'Occident, afin d'aboutir à une prise de conscience d'un fonds culturel commun, d'un « patrimoine commun à toute l'humanité », de « la communauté fondamentale des valeurs humaines », donc, en dernière instance, à l'idée que cultures d'Orient et d'Occident ne sont que les deux variantes d'une seule et unique culture mondiale[7]. Le projet s'inscrit ainsi en opposition avec l'idée de Rudyard Kipling selon laquelle « l'Orient est l'Orient et l'Occident est l'Occident et jamais dans ce couple il n'y aura de rencontre »[8]. Cette orientation universaliste rencontre l'approbation générale des États membres, notamment de l'Inde, très active dans ce projet[9]. Publications[10], conférences, colloques[11], bibliographies[12], expositions, émissions de radio, films, sont alors réalisés dans cet esprit ; par exemple, l'exposition « Orient-Occident »

---

[1] *Évaluation du projet majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident*, Paris, 1968, p. 9 ; *Courrier de l'Unesco*, déc 1958, p. 20 : « Le projet majeur de l'Unesco, un effort systématique de dix ans », par Jacques Havet. ; *Lien-Link* n°76 (janvier-mars 2001) : « Le projet majeur Orient-Occident 1957-1966 » par Etienne Brunswic. [annexes 67 et 68] ; 215 articles sur le projet majeur Orient-Occident sont parus durant la décennie 1957-66, 182 programmes de radio, 55 programmes de télévision ont été diffusés (*Evaluation…, op. cit.*, p. 60-61) ; Bulletin bimestriel *Orient-Occident. Nouvelles du projet majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident*, vol I-IX, Paris, Unesco, février 1958 à décembre 1966.

[2] Discours de J Havet, 13 janv. 1960, doc. cit., p. 1-4.

[3] *Courrier de l'Unesco*, oct. 1956, p. 27-36 : « Au carrefour des civilisations et des controverses » ; *Courrier de l'Unesco*, avril 1958, p. 4 : reportage sur les gitans. *Courrier de l'Unesco*, déc 1958, p. 7-17 : « Orient et Occident peuvent-ils se comprendre ? », par Georges Fradier ; p. 26 : « Deux civilisations, une même crise », par K. Erdmann ; Georges Fradier, *Orient et Occident : peuvent-ils se comprendre ?*, Paris, Unesco, 1958, 51 p. ; colloque sur « L'influence réciproque des littératures de l'Orient et de l'Occident sur les écrivains d'aujourd'hui et de demain ; valeurs esthétiques et conceptions de la vie », organisé en septembre 1957 à Tokyo ; entretien sur les « nouvelles expériences du théâtre contemporain en Orient et en Occident et leurs influences réciproques » en novembre 1963 à Tokyo.

[4] *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1958, p. 3.

[5] *Évaluation …, op. cit.*, p. 4.

[6] 13 janvier 1960, discours de Jacques Havet, doc. cit., p. 1-2.

[7] MAPA/I AC/3, annexe I ; CUA/96, 17 juin 1959, p. 4. Cf. Jacques Havet, « Le projet majeur de l'Unesco, un effort systématique de dix ans », *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1958, p. 20-24.

[8] Comme l'affirme Jacques Havet dans son discours du 13 janvier 1960 (discours cité).

2. Maulana Azad, alors ministre de l'éducation de l'Inde, et Sarvepallì Radhakrishnan, alors vice-président de l'Inde, soutiennent vivement le projet. RFA, B 91, Band 16 : doc. du 24 février 1956, rapport de K. Pfauter sur les sessions de la commission nationale indienne. Cf. S. Radhakrishnan, « Le temps du chauvinisme culturel est révolu », *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1958, n° 12, p. 4-7.

3. Ex. : G. Fradier, *Orient et Occident : peuvent-ils se comprendre ?*, Paris, 1958.

4. Ex. : « L'homme moderne en Orient et en Occident », 1958, Bruxelles ; « L'art contemporain en Orient et en Occident », 1960, Vienne.

5. Ex : MAPA/Bib./US/1, LBA/Conf. 19/7 : Orient-Occident : Comité consultatif international de bibliographie, 4e session, déc. 1957.

s'efforce de souligner les influences réciproques et la proximité des civilisations d'Orient et d'Occident sur le plan artistique[1] : le dessin animé *Un, deux, trois...* (1962) évoque l'histoire des mathématiques et l'apport conjugué de l'Orient et de l'Occident à leur développement ; *Le geste, ce langage : mimes d'Orient et d'Occident* (1962) et *Rites et jeux : marionnettes d'Orient et d'Occident* (1967), mettent en valeur l'universalité de l'art du mime et des marionnettes en Orient et en Occident ; *Many streams* (1964) retrace les influences diverses venues d'Asie et d'Occident qui se sont combinées pour former la civilisation japonaise moderne ; *Et les sons se répondent* (1966) souligne les points communs entre la musique d'Orient et celle d'Occident [annexe 66]. Le projet Orient-Occident semble avoir suscité un véritable enthousiasme de la part de plusieurs États membres asiatiques[2] ; selon plusieurs anciens fonctionnaires, il aurait beaucoup contribué à faire sortir ces peuples de leur isolement culturel[3]. Cependant, il paraît difficile d'en obtenir une confirmation objective.

L'Unesco s'efforce donc de rapprocher les courants de pensée. Elle mène ces efforts à différents niveaux : elle s'efforce de donner aux savants et aux intellectuels la possibilité de coopérer ; de répertorier les produits de la culture et de faciliter leur circulation ; d'influer sur les politiques scientifiques et culturelles menées par les États ; de rapprocher Orient et Occident. Outre cet effort qui se situe sur le plan intellectuel, l'Unesco œuvre aussi à élaborer une culture commune pour les masses.

7.2. Une culture commune ?

L'Unesco entend contribuer au « maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir »[4]. Dès sa création, et tout au long des années, l'importance à accorder aux masses est soulignée avec force dans les divers instruments normatifs et dans les textes de réflexion élaborés successivement : l'acte constitutif (1946), soulignant la tâche de l'Unesco de donner « une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire et à la diffusion de la culture »[5], la déclaration universelle des droits de l'homme (1948), affirmant le « droit à l'éducation » et le « droit à la culture »[6] ; les réflexions sur « les droits de l'esprit », c'est-à-dire les droits de l'homme dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture (1949)[7] ; sur le droit des femmes à l'éducation[8] ; sur le « droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté » (1952)[9] (l'Unesco y souligne l'importance de favoriser, non seulement d'une part « l'activité créatrice des élites », mais d'autre part surtout « l'activité culturelle de l'ensemble d'une population », et c'est ce second aspect, consistant à « développer l'égalité

6. Exposition « Orient-Occident » organisée par l'Unesco à Paris au musée Cernuschi en 1958 ; *Orient-Occident, images d'une exposition*, Paris, Unesco, 1958.

[2] Jiya Lal Jain, *Unesco in schools*, *op. cit*., p. 56 et 62 ; Prem Kirpal, art. cit., p. 67.

[3] Prem Kirpal, art. cit., p. 72 ; Lien-Link n°76 (janvier-mars 2001) : « Le projet majeur Orient-Occident 1957-1966 », par Etienne Brunswic.

[4] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends…, I : rapport de la 13e session du comité, 8 oct. 1958 ; 9C/résol. 2.31.

[5] Acte constitutif, article 1, paragr. 2b.

[6] Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26 et 27 : le droit à la culture est défini comme « le droit des individus d'accéder à leur propre culture et à celle des autres pays ». Il est affirmé que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent » ; German Arciniegas, *La culture, droit de l'homme*, Paris, librairie du recueil Sirey, 51 p.

[7] Série « Les droits de l'esprit », éd. Sciences et lettres, Liège, Unesco, 1949 ; CUA/42, 28 avril 1952 ; *Le droit à l'éducation dans le monde actuel*, Téhéran, Commission nationale iranienne pour l'Unesco, 1955, 66 p.

[8] *La femme et l'éducation*, Paris, Unesco, 1952, 286 p. ; *L'accès des femmes à l'éducation*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1952, 232 p.

[9] 6C/résol. 4.52 ; 125 EX/SR.1-28, p. 13 ; 10 C/NOM/29.

d'accès effectif à la vie culturelle », qui est conçu comme le plus important[1]) ; la déclaration des droits de l'enfant (1959) ; la « déclaration sur les droits culturels en tant que droits de l'homme » (1970)[2]. La volonté de l'Unesco de permettre la participation des masses à un « fonds culturel commun » est ainsi croissante au fil de la période. Cependant, elle n'est pas sans poser des problèmes conceptuels, dont l'Unesco prend d'ailleurs conscience très tôt. Dès 1952, dans l'étude sur la question du « droit à la culture », l'Unesco reconnaît que le « droit à la culture », « dernier apparu » des droits de l'homme, soulève « de grandes difficultés », par son manque de précision et par la difficulté qu'il présente à être inséré dans le cadre d'une règlementation internationale stricte[3].

Cette volonté de l'Unesco ne se manifeste pas seulement par des déclarations et des réflexions, mais aussi par des projets concrets. Ainsi, dès 1946, la commission préparatoire prévoit un projet de « publications populaires sur des sujets d'intérêt mondial », visant un public de masse, et ayant pour but de constituer « une sorte d'introduction à un point de vue mondial »[4]. Mais ce projet est abandonné avant d'avoir pu aboutir à un autre résultat qu'un rapport préparatoire[5]. Dans le même esprit de création d'un fonds intellectuel commun, est projetée en 1948 la réalisation d'un « calendrier des affaires du monde », répertoriant pour chaque année, à destination du grand public, tous les grands événements scientifiques, culturels et artistiques à venir dans le monde ; de même est projetée une série mensuelle d'émissions de radio, intitulée « Livres du monde », visant à présenter au grand public des ouvrages intellectuels du monde entier[6]. Cependant, ces projets ne se réalisent pas. En 1954, Carneiro propose la création par l'Unesco d'un « Fonds international de la culture »[7] ; cette idée n'aboutit pas. Proposée à nouveau en 1970, par le gouvernement jamaïcain, sous forme d'un projet d'« agence internationale pour la promotion de l'action culturelle », conçue comme un moyen pour les pays en voie de développement d'obtenir du capital à faible taux d'intérêt pour la promotion de la création artistique et culturelle, elle n'aboutit pas davantage, se heurtant notamment à l'opposition des États-Unis[8]. Ainsi, la plupart des projets formulés dans cet esprit n'aboutissent pas ; néanmoins, leur formulation est révélatrice de l'importance de la volonté de l'Unesco d'élaborer un fonds culturel commun pour les masses.

Il convient d'analyser les différentes modalités de l'effort mené par l'Unesco pour contribuer à l'instauration d'une culture commune dans les masses. L'Unesco s'efforce de diffuser la science, la culture, l'éducation dans les masses ; cet effort se traduit notamment par la mise à contribution des *mass media* et des innovations technologiques, et par la promotion du droit à l'information et de la libre circulation de l'information.

Dès la conférence constitutive de l'Unesco, de nombreux délégués, notamment du Mexique, d'Iran et de Cuba, plaident pour que l'Unesco se consacre prioritairement à la lutte contre l'analphabétisme[9]. L'éducation pour les masses devient au fil du temps une des

---

[1] CUA/42, 28 avril 1952 ; 7C/résol. 4.52 ; journal Métraux, 9 fév. 1953, p. 475.
[2] *Les droits culturels en tant que droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1970.
[3] CUA/42, 28 avril 1952, p. 5.
[4] Unesco, Prep.Com.Soc.Sci.Com.2, Prog.H, p. 5.
[5] Peter Lengyel, *op. cit*., p. 23.
[6] ONU, RAG 2/76, box 7 : 3C/PRG/2.1, 8 sept. 1948 : Mass communications, projects division, working plan : « calendar of world affairs », et « world books ».
[7] Paulo de Berrêdo Carneiro, *Vers un nouvel humanisme*, Paris, éd. Seghers, 1970, 335 p., p. 242-243.
[8] EU, box 3229 : rapport de la délégation américaine au secrétaire d'état sur la conférence générale de 1972, p. 15 : « International Agency for the Promotion of Cultural Action ».
[9] A. Monclus, *op. cit*., p. 71.

activités les plus importantes de l'Unesco, qui se donne pour ambition de mener des activités de recherche pédagogique, de promotion de la recherche pédagogique, de documentation pédagogique, de formation pédagogique[1]. Elle coopère étroitement avec le BIE dans ce domaine[2]. Cependant, ses efforts dans ses premières années pour créer un « centre d'échanges d'informations » en matière d'éducation et de pédagogie, permettant aux chercheurs en éducation d'échanger des idées, n'aboutissent pas vraiment[3]. L'Unesco se consacre surtout, dans ses premières années, à l'orchestration de la reconstruction éducative des pays dévastés par la guerre ; elle mène aussi, tout au long de la période, d'importants efforts pour l'éducation des enfants palestiniens réfugiés ; elle s'efforce d'améliorer les systèmes scolaires de ses États membres ; elle essaie aussi de développer une éducation destinée à tous les âges.

L'orchestration de la reconstruction éducative des pays dévastés par la Seconde guerre mondiale.

Dès la conférence constitutive, sur la pression insistante des délégations européennes, est mis en place un programme de reconstruction des institutions éducatives, scientifiques et culturelles détruites par la guerre[4]. Dans les premières années, cette action est considérée comme une tâche primordiale de l'Unesco[5]. En 1947 et en 1949, l'Unesco publie un *Rapport sur les besoins techniques* des pays dévastés par la guerre ; cet ouvrage fait le point, grâce à des données chiffrées jusqu'alors inédites, sur les besoins de ces pays dans le domaine scientifique, éducatif et culturel[6]. La « commission de reconstruction et de réhabilitation » de l'Unesco planifie une campagne d'aide internationale intensive, avec le soutien financier de gouvernements, d'associations nationales et internationales, de fondations (notamment américaines), d'églises, d'universités et d'écoles[7]. En 1947, l'Unesco suscite la formation

---

[1] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, n°1, janvier 1949, p. 2 : préface ; 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Bowers à Fyfe Robertson, 3 mars 1949 : « We aim to make it an international dial 999 for fundamental education all over the world » ; 37 A 31 FE « Education de base. Vers une campagne mondiale » : mémorandum de J. Bowers, 7 janvier 1947 : « Fundamental education. 'Towards a world movement' », p. 4 ; Educ/27/1947, 18 avril 1947 ; Educ/28/1947, p. 17 ; Misc/113/1947 (cité dans Educ/28/1947, p. 17) ; en 1949 sont créés le *Bulletin d'éducation des adultes* et le *Bulletin trimestriel d'éducation de base* ; ils fusionnent ensuite dans le *Bulletin trimestriel d'éducation de base et d'éducation des adultes* ; en 1949 est créée aussi la *Revue analytique sur l'éducation de base*, mensuelle ; et l'Unesco publie les série de publications « Etudes et documents d'éducation », « Monographies sur l'éducation de base », « Documents spéciaux d'éducation ». En 1960 sont créés les *Répertoires internationaux de l'éducation*, les *Guides pratiques de l'éducation extra-scolaire*, et est publiée une compilation de 12 tomes sur *Les Problèmes d'éducation*, ainsi qu'une vaste enquête de 4 tomes sur *l'Education dans le monde*, réunissant les dernières données statistiques ; interview Balandier : Georges Balandier souligne l'importance de cette action ; pour l'élaboration des répertoires sur l'éducation, l'Unesco demande dans les années 1950 des renseignements à chaque Etat membre (375 (666) TA /AMS : mémo d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, p. 1-4).

[2] Torres Bodet, en visite à Genève en 1949, rencontre Jean Piaget, directeur général du BIE, et visite le BIE. Il est « impressionné » par l'installation du BIE et l'importance et la qualité de la documentation rassemblée. Il observe qu'« il faudrait plusieurs années pour que l'Unesco puisse équiper un centre de documentation et d'échanges comparable et certain aussi qu'il serait beaucoup plus coûteux » ; l'Unesco décide alors d'y renoncer et d'augmenter plutôt sa subvention au BIE (X 07.83 Torres Bodet III: compte rendu de la visite du DG à Genève, 25-26 avril 1949, p. 7).

[3] XO7.21(44)NC, I : rapport sur les activités de la division d'éducation de base pour la commission nationale française, 11 juin 1949 ; 375 (470) : lt. de Beeby à Henry Laugier, 11 juill. 1949 : « a slow and rather difficult job ».

[4] ECO/CONF/29, 16 nov. 1945, p. 88 (cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 23).

[5] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 17 ; Emile Delavenay, « Mes souvenirs de Jean Thomas … », art. cit. ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 2 : « Les besoins techniques de l'information : premiers rapports des enquêteurs Unesco », par Philippe Soupault ; août 1954, p. 44-45, « Lecteurs affamés » par Philippe Soupault ; discours de Bertrand Russell à la conférence générale de 1949, 4C/VR.9, 29 sept. 1949, p. 151-154 ; conférence de presse de J. Huxley, 17 janv. 1948, p. 3-4 ; DG/8/49, 1er avril 1949, p. 10-11.

[6] *The Book of Needs (of 15 war-devastated countries in education, science and culture)*, I, Unesco, Paris, 1947, 111 p. ; II, 1949, 139 p. ; cf aussi *Universities in Need*, Paris, Unesco, 1948, 32 p. ; et Jean Leymarie, *Art museums in Need*, Paris, Unesco, 1949, 17 p.

[7] Margetta Austin Stroup, *It's yours for the giving ; a guide for action in international educational reconstruction*, New York, Commission for International Reconstruction, 1949, 25 p., préface de Torres Bodet ; rapport de la Commission de reconstruction et de réhabilitation, à la conférence générale de 1947, p. 6-7, cité dans A. Monclus, *op. cit.*, p. 86 ; conférence de presse de J. Huxley, 17 janv. 1948, doc. cit., p. 3-4.

d'un organisme international réunissant 31 OING s'occupant de la reconstruction éducative et culturelle : le TICER : *Temporary International Council for Educational Reconstruction* (« conseil international provisoire pour la reconstruction éducative »). Il contribue à la mobilisation et à la coordination des actions du secteur privé dans ce domaine[1]. L'Unesco parvient ainsi à orchestrer et coordonner les actions des différents organismes qui se préoccupent de reconstruction[2]. En outre, de 1947 à 1950, elle publie une revue visant à sensibiliser l'opinion publique à cette action de reconstruction culturelle, et à susciter des dons[3]. Les États, en donnant à l'Unesco des contributions volontaires dans cette action de reconstruction culturelle, visent en fait surtout leur propre prestige[4]. L'Unesco joue un rôle actif d'intermédiaire entre des institutions américaines désireuses de faire des dons pour la reconstruction culturelle de l'Europe et les institutions européennes réceptrices de ces dons[5]. Elle reçoit de très nombreuses demandes d'aide. Elle donne suite à plusieurs d'entre elles, permettant notamment la reconstruction de la faculté des sciences de Rennes[6], des bibliothèques de Dunkerque et de Strasbourg[7], et de la bibliothèque de l'université de Varsovie[8]. Le bilan de ces efforts semble positif[9].

Cependant, cette action est remise en question par les États-Unis, qui contestent qu'elle relève vraiment de la compétence de l'Unesco. Les États-Unis sont justement le pays qui contribue le plus à cette reconstruction, et qui en profite le moins[10]. Le gouvernement britannique suit la position américaine[11]. En revanche, l'opinion publique, tant au Royaume-Uni[12] qu'au Canada[13], en Belgique[14], en Pologne[15], en France[16], incite au contraire l'Unesco à se consacrer bien davantage encore à la reconstruction culturelle et éducative. Le département

---

[1] *The Book of Needs*, *op. cit.*, avant-propos ; *Avec le TICER sur le front de la reconstruction ; regard de 29 organisations internationales privées à la pointe du combat pour le relèvement de l'éducation*, Paris, Unesco, 1949, 32 p. ; ces 31 OING regroupent en tout plus de 700 organisations nationales. Le TICER englobe notamment l'importante « Commission américaine pour la relance internationale de l'éducation » (CIER), organisme créé en 1946 et regroupant 200 organisations nationales privées américaines (A. Monclus, *op. cit.*, p. 87) ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 188 ; FR, carton 117 : note confidentielle du ministre des affaires étrangères français aux agents diplomatiques de la république française à l'étranger, 27 août 1947 ; *Unesco, 50 années…*, *op. cit.*, p. 234-235.

[2] EU box 2254 : lt. de K. Holland à Ch. Thomson, 10 janv. 1949, p. 5-6 ; conférence de presse de J. Huxley, 17 janv. 1948, p. 3-4.

[3] *Bulletin de reconstruction*, Paris, Unesco, janvier à juin 1947, mensuel ; d'août 1947 à juin 1949, le titre a été : *Reconstitution et relèvement, Bulletin* ; puis en 1949-50 *Elan ; revue mensuelle sur la reconstruction dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture*.

[4] FR, carton 117 : note confidentielle du ministre des affaires étrangères français aux agents diplomatiques de la république française à l'étranger, 27 août 1947.

[5] 36 A 653 (44), I : télégramme de Grimes à Saunders, non daté.

[6] X 07.83 Torres Bodet, II : *Nouvelles de l'Unesco*, 31 mars 1949, p. 3.

[7] 36 A 653 (44), III : lt. de Julien Cain à Torres Bodet, 10 sept. 1951.

[8] X 07.83 Torres Bodet, II : *Nouvelles de l'Unesco*, 31 mars 1949, p. 4.

[9] *Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction*, 1950, p. 35-37 ; DG/73, 1950, p. 4 ; EU, box 1601 : télégramme confidentiel de K. Holland au secrétaire d'état, 21 fév. 1950 ; EU, box 1603 : rapport de K. Holland au département d'état, 21 avril 1950, p. 2.

[10] EU, box 2241 : lettre confidentielle d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, p. 10 ; conférence de presse de J. Huxley, 17 janv. 1948, doc. cit., p. 3-4 : pour apaiser les craintes, Huxley doit préciser qu'il ne revient pas à l'Unesco de jouer le rôle d'« une organisation de secours, une UNNRA éducative », mais que le rôle de l'Unesco se limite à « dresser le bilan des besoins », à « susciter » le versement de fonds privés, et à « coordonner les efforts entrepris » ; *Impetus*, vol. III, n°10-11, oct.-nov. 1949, p. 22 : courrier des lecteurs : lettre de l'Américain Richard Montgomery, qui conteste la légitimité de l'Unesco à publier cette revue.

[11] RU, FO 371/88915 : lt. de Paul Matthews au *Foreign Office*, 26 janv. 1950, p. 4.

[12] RP/7, 17 nov. 1947 : lettre de T.S. Eliot, dans le *Continental Daily Mail*, adressée au directeur de ce journal ; RP/10, 6 janv. 1948 : *Times Educational Supplement*.

[13] RU, FO 371/88919 : lettre de St-John Chadwick à Ormerod, 14 avril 1950.

[14] RP/1, 6 oct. 1947 : *Het Laatste Nieuws*, Bruxelles, 19 sept. 1947.

[15] Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 104-105.

[16] 37 : 362.92, II : lt. de Maurice Gouineau, commissaire aux actions urgentes de l'Entraide française, à Drzewziski, 24 fév. 1950 ; 36 A 653 (44), I : lettre de Rose Etienne, secrétaire confédérale de la CGT-FO, à l'Unesco, 14 avril 1950.

de la reconstruction continue son action jusqu'en 1950, puis est supprimé sur la pression des États-Unis et du Royaume-Uni[1].

D'autre part, l'Unesco, dans son rôle de coordination et d'intermédiaire, met en place un mécanisme original et efficace : celui des « bons Unesco », ou « coupons Unesco », en 1949. Il s'agit de faciliter les transferts d'argent d'un pays à l'autre dans le cadre de dons ou de prêts pour la reconstruction. Ce système suscite rapidement l'intérêt de très nombreux pays (donneurs comme bénéficiaires) et la satisfaction générale[2]. Il se poursuit donc tout au long des années 1950 et 1960, mais en changeant de signification : peu à peu, il n'est plus destiné à la reconstruction, mais aux pays en voie de développement.

L'Unesco a ainsi oeuvré à permettre aux victimes de la seconde guerre mondiale de recevoir une éducation. Elle s'intéresse aussi dans les années suivantes à mener la même tâche mais pour les victimes d'autres conflits. Ainsi, en 1949, elle envisage d'agir en faveur des enfants grecs dans les camps de réfugiés ; Berrêdo Carneiro est envoyé en mission dans ces camps pour évaluer leurs besoins éducatifs[3]. Mais l'Unesco ne mène finalement pas d'action concrète en leur faveur. En revanche, dans le cadre de la guerre de Corée, sur les injonctions de l'ONU, l'Unesco agit en 1952 en tant qu'expert pour l'agence des Nations Unies de reconstruction de la Corée (UNKRA), établissant le bilan des dommages culturels et éducatifs et élaborant un plan de reconstruction dans ce domaine[4]. C'est en fait surtout auprès des enfants réfugiés palestiniens que l'Unesco mène une importante action éducative.

Des efforts pour donner une éducation aux enfants réfugiés palestiniens.

Les premiers efforts de secours éducatif aux enfants palestiniens réfugiés sont entrepris dès l'hiver 1948-49 par différents organismes[5]. L' « office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine » (en anglais *United Nations Relief and Works Agency*, UNRWA) est établi en décembre 1949, sous l'autorité directe de l'assemblée générale de l'ONU. Son rôle est de distribuer des secours dans le domaine de la santé, de l'assistance sociale, de l'enseignement et de la formation professionnelle, aux réfugiés palestiniens établis en Jordanie, au Liban, en Egypte, en Syrie et se trouvant dans le besoin[6]. L'Unesco s'associe à l'UNRWA pour l'action éducative auprès des enfants réfugiés. Dès 1953, l'Unesco observe les effets positifs de son action, constatant que pour ces enfants, l'école est « l'élément le plus agréable du cadre de la vie quotidienne », et qu'elle leur « permet d'échapper à l'ennui généralisé qui caractérise la vie du réfugié »[7]. Le système d'écoles primaires Unesco-UNRWA, mis en place dans un contexte d'urgence et d'improvisation, touche intialement une

---

[1] RU, FO 371/88915 : mémorandum de Paul Matthews au Foreign Office, 26 janv. 1950, p. 4 ; à partir de 1951, il est remplacé par le Service d'entraide (2 C/2, Annexes D et E et prévisions budgétaires pour l'exercice fin 1948, p. 35 ; 4 C/Resol. 1.1 (cité par G. Archibald, *op. cit*., p. 139-140).

[2] EU, box 1603 : lettre confid. de l'ambassade américaine de Tel aviv au département d'état, 11 mai 1950 ; *Informal report of the US Delegation to the seventh session* …, doc. cit., p. 22 ; EU, box 1563 : lettre de Harlan B. Clark au département d'état, 15 nov. 1957, p. 2.

[3] Paulo de Berrêdo Carneiro, « L'Unesco au secours des enfants grecs ! », art. cit., p. 232-233 et 236.

[4] *Unesco, 50 années*…, *op. cit*., p. 235.

[5] Notamment la Croix-Rouge, l'*American Friends Service Committee* (Quakers), l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens ; Knud Mortensen, K.D. Wagner, *The UNRWA/Unesco experience in refugee education*, Danish International Development Agency, 1980, université de Copenhague, 173 p., p. 27-28 ; *UNRWA et les réfugiés de Palestine. Qu'est ce que l'UNRWA ? Qui sont-ils ?*, Paris, Unesco, 11 p., 1966, p. 5 ; *Courrier de l'Unesco*, juillet 1955, p. 4-8 : Myrtle Winter, « 900 000 refugiés arabes. Un exode resté jusqu'ici sans retour ».

[6] ED/131, 31 août 1953, p. 1 et 4 ; *UNRWA et les réfugiés…*, *op. cit*., p. 4-5.

[7] ED/131, 31 août 1953, p. 1 ; ONU, RAG 2/76 box 7: instructions d'Adiseshiah aux experts d'assistance technique sur le terrain, 1er juin 1953, p. 9-10.

très faible proportion des enfants. Dans les premières années, les cours sont donnés dans des tentes et des bâtiments abandonnés. En quelques années, les effectifs augmentent rapidement. De nombreuses écoles sont construites dans les années 1950[1]. Entre les deux visites qu'il accomplit sur place en 1952 et 1955, Lionel Elvin, fonctionnaire du département de l'éducation de l'Unesco, est impressionné du remplacement, en l'espace de quelques années, de la plupart des tentes par des bâtiments en dur munis de tous les équipements nécessaires ; il estime que d'« immenses progrès » ont été faits[2].

Le programme Unesco-UNRWA suscite l'enthousiasme de l'opinion des États arabes[3], des articles favorables dans la presse française[4], britannique[5], américaine[6], et la satisfaction de l'Unesco[7]. Malgré d'importants problèmes financiers, politiques, et administratifs, qui persistent tout au long de la période, ce programme s'efforce d'étendre peu à peu son ampleur. Ainsi, à partir de 1952, l'UNRWA s'efforce d'introduire une éducation secondaire en Jordanie, avec difficulté. L'éducation secondaire reste beaucoup moins développée que l'éducation élémentaire[8]. La mise en place d'un système d'éducation secondaire et professionnelle se heurte aussi au problème de l'absence de débouchés professionnels[9]. Malgré les efforts de l'Unesco notamment par la mise en place de nombreuses écoles professionnelles[10], les jeunes réfugiés ont du mal à trouver un emploi[11]. La formation des enseignants se heurte elle aussi à d'importantes difficultés[12], malgré la création à Beyrouth d'un « institut pédagogique de formation des maîtres en exercice »[13], et la mise en place d'écoles normales[14]. Quant à la mise en place d'un véritable système universitaire, l'Unesco n'y réussit pas, malgré l'importante demande existant chez les jeunes réfugiés[15]. Néanmoins, en 1969, l'Unesco réussit à conclure avec les gouvernements concernés une série d'accords qui aboutissent à l'organisation dans la bande de Gaza, à partir de juillet 1969, d'examens de fin d'études secondaires auxquels plus de 7000 candidats se présentent. L'Unesco se charge de leur déroulement, du transport des sujets, des copies et des diplômes entre l'Egypte (où les sujets sont élaborés, où les copies sont corrigées, et où les diplômes sont émis) et la bande de Gaza, où les examens ont lieu. Ce système se poursuit dans les années suivantes. En outre, sur l'appel de Maheu, les gouvernements égyptien, libanais et syrien décident à partir de 1971 d'accorder des bourses d'études supérieures à des étudiants

---

[1] Knud Mortensen, K.D. Wagner, *op. cit.*, p. 27-28, 30, 51, 65, 67 ; ED/131, 31 août 1953, p. 4 ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : lt. de Walter à van Vliet, 1er mars 1958.
[2] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : rapport confidentiel de L. Elvin, 3 oct. 1955, p. 1. « immense progrès ».
[3] EU, box 2254 : *Le Journal d'Egypte*, 25 nov. 1948, éditorial : « L'Unesco s'ouvre aux hommes et aux choses du Moyen Orient » ; voir annexes ; ED/131, 31 août 1953, p. 4.
[4] RP, 8 mai 1951 : *Le Monde*, 21 avril 1951 ; RP, 19 mai 1953 : *Revue de Paris*, mai 1953.
[5] RP, 10 août 1951 : *The Scotsman*, Edimbourg, 31 juill. 1951 : « Impressive work of Unesco. Education of Arab refugee Children- 40 schools set up », par Philip Toynbee.
[6] *New York Times*, 15 mars 1949, p. 11 : « Education is Urged for Arab Refugees ».
[7] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : rapport confidentiel de L. Elvin, 3 oct. 1955, p. 2.
[8] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : rapport de Van Vliet, mai 1958, p. 4.
[9] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : rapport confidentiel de L. Elvin, 3 oct. 1955, p. 3 ; lettre de Fernig à Labouisse, 20 nov. 1956.
[10] 37 : 362.92, II : lettre du ministère des affaires étrangères du Liban au DG, 21 juin 1949 ; *UNRWA et les réfugiés…*, *op. cit.*, p. 5-9 ; X 07.83 Maheu, VI : note de synthèse sur la visite du DG en Jordanie, 25 avril 1973, p. 5.
[11] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IV : mémo confid. du DG p.i. à McCune, 24 juill. 1961.
[12] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IV : rapport confidentiel de W.H. Loper au DG, 2 janv. 1959, p. 6-10 ; mémo de Maheu à Aleksander, 27 juill. 1959 ; rapport confid. de W.A. Mustakim au DG, 12 oct. 1960 ; lt. de J. Guiton au DG p.i., 13 juill. 1961.
[13] *Des maîtres s'instruisent : l'expérience de formation des maîtres en exercice de l'Instiut pédagogique UNRWA-Unesco*, Paris, Unesco, 1970, 222 p. ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IVa : mémo confid. de van Vliet au DG, 6 nov. 1962 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, p. 1-6.
[14] *UNRWA et les réfugiés …*, *op. cit.*, p. 5-9.
[15] Knud Mortensen, K.D. Wagner, *op. cit.*, p. 30-31.

réfugiés de Gaza[1]. Ce système d'examens mis en place par l'Unesco est un succès et entraîne des échos admiratifs dans la presse mondiale[2]. Au total, le programme Unesco-UNRWA a durant la période permis un accroissement colossal de la scolarisation des jeunes réfugiés.

L'amélioration des systèmes scolaires.

En 1951, l'Unesco envisage un projet de campagne mondiale pour la généralisation de l'éducation gratuite et obligatoire[3]. Cette campagne n'a finalement pas lieu, mais l'Unesco mène dans les années 1950-60 de nombreuses études sur les systèmes scolaires de divers pays et sur l'application de la scolarité obligatoire dans ces pays ; elle propose en outre aux États l'envoi d'experts pour les aider à améliorer leurs systèmes scolaires, et formule régulièrement avec le BIE des « recommandations aux ministères de l'instruction publique »[4]. Ainsi au début des années 1950, l'Unesco lance un projet d'assistance technique à Chachoengsao en Thaïlande : il s'agit d'expérimenter une réforme du système scolaire dans cette ville, dans l'idée d'étendre ensuite cette réforme, si elle s'avère positive, à toute la province, puis à tout le pays[5]. En 1955, sous l'impulsion d'Evans, est mis en place au sein de l'Unesco un « comité consultatif pour la révision des programmes scolaires », rassemblant des représentants de dix pays[6]. Esther Dartigue observe que le travail de ce comité est difficile, mais il aboutit, entre 1958 et 1960, à la mise au point d'un modèle de programmes scolaires, de l'école primaire jusqu'au lycée. Esther Dartigue observe cependant que, sous Maheu, l'action de ce comité a beaucoup diminué, car Maheu ne s'y intéressait pas[7]. En 1956, au terme d'une conférence régionale sur l'enseignement gratuit et obligatoire en Amérique latine, dont Maheu juge les participants efficaces et motivés, est adoptée une recommandation sur l'extension de l'enseignement gratuit et obligatoire à six années, qui constitue selon Maheu « une grande victoire doctrinale et politique » pour l'Unesco ; Maheu souhaite que ce principe « devienne le thème d'une ardente et incessante campagne » de l'Unesco[8]. Par ailleurs, l'Unesco se préoccupe de soutenir le personnel enseignant et de promouvoir sa formation[9]. Dans les années 1960, l'Unesco participe activement à la réforme du système éducatif du Soudan[10], et dans les années 1960-70 elle mène des réflexions, au moyen de missions d'experts et de réunions, en vue de l'amélioration des systèmes éducatifs en Afrique[11]. En 1972 l'Unesco crée au Liban un « bureau régional d'éducation de l'Unesco pour les pays arabes », chargé de contribuer à améliorer les programmes scolaires et le système scolaire de ces pays[12]. Au début

---

[1] Rapport du DG sur 1971, p. 33 et 45.
[2] RP, 9 fév. 1970 : *The Guardian*, Londres, 2 janv. 1970 ; RP, 31 oct. 1969 : *Le Monde*, 4 oct. 1969 : « Grâce à l'Unesco - Plus de 7000 étudiants de la région de Gaza ont pu passer leurs examens » ; *New York Times*, 3 oct. 1969.
[3] *La scolarité obligatoire et sa prolongation*, Paris, Unesco, 1951 ; ONU, RAG 2/76 box 7 : mémo de Taylor à Guillaume Georges-Picot, 31 janv. 1953.
[4] *Recommandations aux ministères de l'instruction publique*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1946-68 ; ED/125, 4 mai 1953, p. 5-6 ; EU, box 1602 : télégramme de William Palmer Hudson au département d'état, 28 mars 1950 ; EU, box 1562 : lettre confidentielle d'Oliver M. Marcy au département d'état, 12 nov. 1957, p. 2 ; EU, box 1562 : lt. de J. Graham Parsons au département d'état, 14 nov. 1957.
[5] *Ceux qui ne peuvent attendre,…, op. cit.*, p. 22-23.
[6] X 07 A 14/31 « Unesco, purpose, progress and prospects » : lt. de Guiton à Berkeley, 21 fév. 1957, p. 2.
[7] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 122-123.
[8] X 07.83 Maheu, I : lettre confid. de Maheu au DG, 2 avril-13 mai 1956.
[9] *La formation des maîtres ruraux*, 1953. *La préparation du personnel enseignant*, 1949. *La rétribution du personnel enseignant primaire*, 1953. *La rétribution du personnel enseignant secondaire*, 1954. *La formation du personnel enseignant*, 1954 (Paris, Unesco, pour tous ces ouvrages).
[10] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Soudan, 24 janv. 1967, p. 5.
[11] Jean Thomas, *Les grands problèmes de l'éducation dans le monde*, *op. cit.*, p. 28 ; film n° 2143, 1973 ; X 07.83 Maheu, VI : note de synthese sur la visite du DG en Egypte, 16 mars 1973, p. 1-3.
[12] X 07.83 Maheu, VI : note sur le voyage du DG en Chine, 30 août-6 sept. 1972 ; aide-mémoire sur les entretiens entre les autorités libanaisses et le DG, 19-23 déc. 1972.

des années 1970, à la demande des États latino-américains, l'Unesco entreprend une étude de faisabilité en vue de la création d'une « organisation centrale du système d'éducation régional latino-américain », conçu comme une « sorte de marché commun de la production éducative »[1]. Cela n'aboutit cependant pas. En 1973, l'Unesco déplore que le gouvernement égyptien, après lui avoir demandé en 1968 son aide pour mener à bien une réforme de l'enseignement supérieur, n'ait tenu aucun compte des conseils prodigués en ce sens par les experts envoyés par l'Unesco. Ainsi, « faute d'une décision appropriée du pouvoir politique » égyptien, le travail de ces experts reste « un pur exercice intellectuel sans grande portée »[2].

Force est donc de constater que la plupart de ces études et réflexions menées par l'Unesco pour l'amélioration des systèmes scolaires, la promotion de la scolarité obligatoire, l'amélioration de la condition des enseignants, ont abouti à peu de résultats concrets.

Une éducation pour tous les âges.

L'éducation des adultes.

On fait parfois remonter la première tentative d'éducation supérieure des adultes à 1597, avec l'ouverture du *Gresham College* à Londres, destiné aux marchands et artisans. Au XVIIIe siècle, la nécessité de l'éducation des adultes a été soulignée par Condorcet[3]. Au XIXe siècle, plusieurs entreprises d'éducation des adultes ont été tentées en Suisse, en Angleterre, au Danemark, en France, en Italie. Dès la fin des années 1940, l'Unesco reprend cet héritage ; elle développe de nombreuses études et réflexions sur l'éducation des adultes[4], et envoie des missions dans les divers États membres pour étudier la situation éducative et proposer des solutions aux problèmes d'éducation des adultes[5]. Des projets associés d'éducation des adultes sont aussi lancés dans divers pays au début des années 1950[6]. Paul Lengrand se consacre avec conviction à l'éducation des adultes [7]. Cependant, à la fin des années 1950 et au début des années 1960, dans les réflexions de l'Unesco apparaît l'idée de crise de l'éducation des adultes[8]. On lui reproche d'être conçue comme une « sorte de formation supérieure 'au rabais' »[9]. Néanmoins, dans les années 1960, l'Unesco poursuit la publication de nombreuses

---

[1] FR, Nantes, carton 59 : note sur le projet d'organisation centrale du système d'éducation régionale latino-américaine, non datée.
[2] X 07.83 Maheu, VI : note de synthèse sur la visite du DG en Egypte, 16 mars 1973, p. 1-3.
[3] Viviane de Landsheere, *op. cit.*, p. 520-521.
[4] *Rapport sommaire de la conférence internationale de l'éducation des adultes*, Elseneur, Danemark, 16-25 juin 1949, Paris, Unesco, 1949 ; *Les universités et l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1952, 198 p. ; *L'Unesco et l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1948, 16 p. ; Homer Kempfer, *Comment organiser un programme d'éducation pour les adultes ?* Paris, Unesco, 1950, 7 p. ; *Répertoire international de l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1953, 372 p. ; *L'éducation des adultes ; tendances et réalisations actuelles*, Paris, Unesco, 1950, 160 p.
[5] *Rapport de la mission aux Philippines*, Paris, Unesco, 1950, 80 p. *Rapport de la mission en Afghanistan*, Paris, unesco, 1952, 86 p. ; *Rapport de la mission en Libye*, Paris, Unesco, 1953, 88 p. ; *Rapport de la mission en Thaïlande*, par John Sargent et Pedro T. Orata, Paris, Unesco, 1950, 60 p. ; R.M. Timsinger, L.H. Cabrera et F.T. Fairy, *Rapport de la mission en Birmanie*, Paris, Unesco, 1952, 92 p.
[6] *Courrier de l'Unesco*, mars 1951, p. 2 : « Six conseillers itinérants vont mettre en pratique le « système des expériences associées » ».
[7] Acher Deleon, « Paul Lengrand et l'éducation des adultes », *Lien-Link* n°87, p. 14-15.
[8] *Education de base et éducation des adultes*, vol XII, 1960, n°3 : « L'éducation en face des réalités contemporaines », par Margaret Mead ; « les buts de l'education des adultes », par J. Roby Kidd ; « Y a-t-il vraiment une crise de l'education des adultes ? » par Josef Barbag ; « La motivation chez les adultes : éducation et propagande », par John Mac Leish ; « Le temps libre et le développement humain des travailleurs », par Paul Lengrand ; « Le problème des relations entre jeunes et adultes » par Jean Jousselin ; *Education de base et éducation des adultes*, vol. XII, 1960, n° 4 : « L'éducation pour la compréhension internationale : sa raison d'être, ses possibilités », par Paul H. Seats et Leonard Freedman ; « L'éducation des adultes à l'épreuve », par Alan M. Thomas ; « L'education des grand-mères » par Peter du Sautoy.
[9] *Education de base et éducation des adultes*, vol XII, 1960, n°3 : « L'éducation en face des réalités contemporaines », par Margaret Mead, p. 113-121, p. 113.

études sur l'éducation des adultes[1] ; cette notion ne tombe donc pas en désuétude ; l'Unesco organise en 1960 à Montréal une conférence internationale sur l'éducation des adultes, qui reçoit une médiatisation importante, et exerce un fort impact[2]. Elle donne lieu notamment à l'adoption de la « déclaration de Montréal », sur « le rôle de l'éducation des adultes et le maintien de la paix ». Selon Anna Lorenzotto, les délégués à cette conférence ont en fait modifié le contenu et élargi la portée de la notion d'éducation des adultes, l'étendant aux pays en voie de développement et à la lutte contre l'analphabétisme. Initialement la notion d'éducation des adultes concernait uniquement les adultes des pays développés, ayant déjà acquis dans leur enfance un certain niveau d'instruction générale[3] ; elle désigne désormais une éducation pour les adultes des pays en voie de développement qui n'ont jamais reçu d'éducation[4]. En réalité, à force d'élargissements et d'évolutions, au début des années 1970, l'éducation des adultes semble être en crise à l'Unesco[5]. En outre, l'« institut international pour les méthodes d'alphabétisation des adultes », créé à Téhéran en 1968 par l'Unesco, fonctionne mal[6].

L'éducation permanente.

A partir de 1960, l'Unesco s'intéresse de plus en plus à l'« éducation permanente » ; c'est l'idée que « la notion de l'acquisition dans le jeune âge d'un bagage intellectuel ou technique suffisant pour toute la durée de l'existence est périmée », que l'éducation doit se poursuivre tout au long de la vie, et qu'elle doit de plus en plus se consacrer plutôt à « apprendre à l'enfant une certaine façon de réagir au changement »[7]. Cette conception contient l'idée de décloisonnement entre l'école et les institutions sociales[8]. Elle comporte une perspective verticale (temporelle : l'épanouissement de la personne tout au long de son existence) et une perspective horizontale (spatiale : tous les aspects de sa personnalité)[9]. Dans ce cadre, l'Unesco promeut l'éducation des personnes âgées. Elle conçoit notamment l'éducation des femmes âgées des sociétés du Tiers Monde comme une tâche essentielle puisque celles-ci « exercent généralement une influence déterminante sur la mentalité de la famille et sur l'éducation des jeunes »[10]. La conférence de Montréal (1960), la conférence

---

[1] Jean Ader, *Processus de perfectionnement des connaissances et de la formation personnelle chez l'adulte*, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'éducation, 1961, 79 p. ; Marcel David, *L'éducation des adultes en Yougoslavie*, Paris, Unesco, 1961, 187 p. ; *Education des adultes ; répertoire*, Paris, Unesco, 1966, 154 p. ; Pierre Fougeyrollas *et alii*, *L'éducation des adultes au Sénégal*, Paris, Unesco, IIPE, 1967, 46 p. ; A.S.M. Hely, *Nouvelles tendances dans l'éducation des adultes ; d'Elseneur à Montréal*, Paris, Unesco, 1963, 149 p. ; *Les textes de lecture simples pour adultes : préparation et utilisation*, Paris, Unesco, 1963, 99 p. ; A.S.M. Hely, *Les instituteurs et l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1966, 52 p.

[2] Veronese, carton 32 : lt. de J. Thomas à V. Veronese, 1er sept. 1960 ; P. Jones, op. cit., p. 112 ; Viviane de Landsheere, p. 520-521.

[3] Anna Lorenzotto, *op. cit*., p. 21-22, 63-64, 73 ; *L'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1950. Influence des idées du pédagogue anglais M.E.N. Hutchinson.

[4] Anibal Buitron, « Adult Education and the Second Development Decade », *Convergence*, 4, 1, p. 35-40, 1971.

[5] Anna Lorenzetto, *op. cit*., p. 231-233.

[6] EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, 13 p., p. 11.

[7] *Education de base et éducation des adultes*, vol. XII, 1960, n°3 : « L'éducation en face des réalités contemporaines », par Margaret Mead, p. 113-121, p. 115 et 117 ; Anna Lorenzetto, *op. cit*., p. 74-80 ; *Apprendre à être*, *op. cit*., p. 162-163, p. 80 ; Acher Deleon, « Paul Lengrand et l'éducation des adultes », *Lien-Link* n°87, p. 14-15 ; *Courrier de l'Unesco*, janvier 1970 : « L'éducation à refaire », par Paul Lengrand, p. 27-32 ; Paul Lengrand, *Introduction à l'éducation permanente*, Paris, Unesco, 1970. Paul Lengrand a beaucoup contribué à cet intérêt croissant de l'Unesco pour l'éducation permanente, de même qu'Ettore Gelpi, qui lui a succédé en 1972.

[8]. Michel de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, Paris, 10/18, 1974, p. 160-165 ; cité dans J.-Cl. Forquin, *op. cit*., p. 353-356.

[9] FR, Nantes, carton 54 : Comité consultatif international de l'Unesco pour l'éducation extrascolaire, « Les conséquences du concept de l'éducation permanente sur les programmes d'éducation des adultes, d'activités de jeunesse et d'alphabétisation », 6 mars 1968, p. 10.

[10] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, Vol. XII, 1960, n°4, p. 217-220 : « L'éducation des grands-mères » par Peter du Sautoy.

mondiale sur la crise de l'éducation (Williamsburg, 1967), la conférence internationale sur l'éducation à Genève en 1970[1], la conférence de Tokyo (1972), et d'autres réunions et travaux de l'Unesco autour de 1970, donnent une large place à la notion d'éducation permanente[2]. Cette notion s'inscrit en fait dans l'air du temps. Vers la même époque, le Conseil de l'Europe s'intéresse à la notion d'« éducation continuée »[3], et l'OCDE à celle d'« éducation récurrente », inspirée de la Suède[4], par l'intermédiaire du Suédois Ulf Larsson ; ces deux notions sont très proches de celle d'éducation permanente. Celle d'éducation récurrente est en fait, plus que l'éducation permanente, caractérisée par des motivations économiques, étant motivée par le souci de réduire l'augmentation galopante des effectifs de l'enseignement supérieur ; elle vise à réduire le fossé entre monde étudiant et monde du travail, et à rendre possible un retour gratuit aux études pour l'adulte[5]. La notion d'éducation permanente, comme celle d'éducation des adultes, subit elle aussi peu à peu une érosion et une crise : dès le début elle n'est pas uniforme au sein de l'Unesco, elle comporte comme l'observe J.C. Forquin des « modulations » selon les différents auteurs d'écrits sur ce sujet pour le compte de l'Unesco, chacun ayant une idéologie différente[6]. Ces modulations se muent peu à peu en véritables divergences, ce qui aboutit à son affaiblissement[7]. Dès le début des années 1970, l'éducation permanente est critiquée ; pour certains, elle ne conduirait pas vraiment à une redistribution des chances entre les différents groupes sociaux, mais au contraire accentuerait les écarts[8] ; pour d'autres, elle se différencierait en fait peu de l'ancienne notion d'éducation de base[9]. En 1974, M'Bow reconnaît que cette notion nécessite un « effort collectif de clarification intellectuelle »[10].

---

[1] Rapport final de la 32e Conférence internationale de l'éducation, Genève 1-9 juillet 1970, p. 23, cité par H.P. Sagbohan, p. 215.

[2] FR, Nantes, carton 54 : 17 C/62, Paris, 16 oct. 1972, p. 1 ; « Les conséquences du concept de l'éducation permanente… », 6 mars 1968, doc. cit. ; PI/P n°18, Paris, 8 août 1972 ; Unesco/Confedad 5, p. 7 et 9 ; X 07.83 Lengrand II : réunion d'experts sur l'éducation permanente, 10-18 août 1970 ; rapport du premier comité d'experts pour l'avancement de l'éducation, juin 1962 ; lettre d'A. Braconier au DG, 14 mai 1970 ; Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 74-80. De plus, dans certaines réunions non consacrées spécifiquement à l'éducation, l'éducation permanente devient le thème de discussion central, comme à la conférence des commissions nationales pour l'Unesco des pays balkaniques et voisins en 1970 en Yougoslavie (X 07.83 Lengrand II : mémo du chef de la division des commissions nationales au directeur du BMS, 27 mai 1970, p. 1-2). L'Institut Unesco pour l'éducation, à Hambourg, travaille à partir du début des années 1970 sur cette notion (Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary …*, *op. cit.*, p. 25 ; Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 333-334.)

[3] X 07.83 Lengrand I : rapport de Lengrand à Betancur, 29 mars 1966, p. 3-6. ; rapport de mission de Lengrand, non daté, p. 2-3.

[4] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 318. Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, la Suède avait été le premier pays à mettre en place une éducation des adultes ; elle en avait fait un instrument de formation d'une élite ouvrière.

[5] Ulf Larsson, « L'éducation récurrente », in *L'éducation permanente*, Conseil de l'Europe, 1970 ; idées inspirées par les reflexions du Comité U 68 (Comité de l'éducation constitué en 1968 en Suède pour étudier les structures et les objectifs de l'enseignement supérieur). L'OCDE prône à partir de 1969 l'éducation récurrente, en créant en son sein le Centre pour la recherche et l'innovation de l'enseignement, CERI, dirigé par J.-R. Grass ; cf. *Egalité devant l'éducation. Position du problème. Le cas particulier de l'éducation récurrente*, Paris, OCDE, 1971. (cités dans Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 317-321, 326-327).

[6] J.-Cl. Forquin, *op. cit.*, p. 363-364 ; il évoque notamment le marxisme (De Sanctis), le pragmatisme deweyen (Parkyn), la psychologie humaniste (Lyon), la philosophie personnaliste (Lengrand), etc. ; la conférence de Nairobi (1968) prône le développement de l'éducation permanente dans l'optique du développement économique ; FR, Nantes, carton 54 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 4 avril 1962 ; Isabelle Marçais, *op. cit.*, p. 63-66 ; Conférence sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, Nairobi, 16-27 juill. 1968, rapport final, OUA/CESTA/10.

[7] FR, Nantes, carton 54 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 4 avril 1962 ; Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 303-309.

[8] J. Ohliger, *Is lifelong education a guarantee of permanent inadequacy ?*1974, et E. Verne, *Les coûts de l'éducation à vie* ; cité dans J.-Cl. Forquin, p. 369-371.

[9] Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary…*, *op. cit.*, p. 25. Opinion de R.H. Dave, ancien directeur de l'Institut Unesco d'éducation de Hambourg.

[10] DG/74/15, 23 nov. 1974, p. 3.

Une éducation même pour les peuples « sous-développés » : l'« éducation de base ».

Le concept d'« éducation de base », qui dès la création de l'Unesco devient une sorte de slogan pour l'organisation, avait en fait des antécédents avec des expériences menées dans les années précédentes dans divers pays parallèlement, comme celles de James Yen en Chine, celles de Franck Laubach aux Philippines et aux Indes, celles du gouvernement mexicain au Mexique, celles de George Washington Carver dans le sud des États-Unis, celle des instituts de village en Turquie[1]. Frank Laubach avait développé la méthode du « *one teach one* », enseignement mutuel. Cette méthode, initialement très en vogue, a commencé à être discréditée dans les premières années de l'après-guerre, ayant subi des critiques sur la qualité de l'enseignement ainsi dispensé, et sur son caractère jugé traditionnel. Par ailleurs, en 1922, le gouvernement du Mexique a entrepris une vaste campagne pour doter d'écoles primaires les populations paysannes, et a créé en 1925 les « missions culturelles mexicaines », chargées de donner aux maîtres non diplômés une formation professionnelle[2]. Torres Bodet, ministre de l'éducation du Mexique, fait promulguer en 1944 une loi sur l'alphabétisation, qui implique l'obligation morale pour un adulte lettré d'alphabétiser un analphabète entre 6 et 40 ans. De nombreux membres du personnel de l'Unesco, dans les premières années, ont été impressionnés par cette expérience mexicaine[3]. Plusieurs membres de l'Unesco, à cette époque et par la suite, ont été liés aux missions culturelles mexicaines. L'Unesco s'intéresse aussi à la campagne d'éducation menée en URSS et s'efforce avec ardeur, mais avec difficulté, de récolter des informations à ce sujet[4].

La conception de l'Unesco de l'éducation de base doit aussi beaucoup à l'expérience coloniale, notamment britannique[5]. Cela est d'autant plus le cas que plusieurs anciens administrateurs coloniaux britanniques sont membres du personnel du département de l'éducation de l'Unesco dans ses premières années[6]. Il s'agit principalement d'Isaac Leon Kandel, de Joseph Lauwerys, de M. Read, de Fred Clarke, et de John Bowers. Les trois premiers ont rédigé en 1944, pour le *British Colonial Office*, un rapport sur l'éducation des masses en Afrique[7]. Il sont soutenus par Huxley. Celui-ci a d'ailleurs effectué deux missions éducatives pour le *British Colonial Office*, en 1929 et en 1944, portant sur les possibilités de développer l'éducation scientifique et l'éducation supérieure dans les colonies britanniques d'Afrique[8]. John Bowers a été recruté par Huxley, à cause de son efficace administration du Soudan anglo-égyptien pendant la guerre. Bowers a été de 1935 à 1942 administrateur politique au Soudan anglo-égyptien ; il s'y est attaché tout spécialement aux questions d'éducation de base, comme moyen de favoriser le développement social et économique de

---

[1] EU, box 2246 : FE Conf./15, Mexico City, 7 nov. 1947, p. 1.; 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Bowers à Fyfe Robertson, 3 mars 1949.

[2] *Monographie sur l'éducation de base n°10*, *op. cit.*, p. 20-24 ; abolies en 1938, elles sont réorganisées en 1943 ; H.W. Howes, *Education de base, éducation des adultes, éducation des illettrés et éducation communautaire dans la région des Caraïbes*, Unesco, Porto Rico, 1955, p. 43-44.

[3] P. Jones, *op. cit.*, p. 38-50 ; mémorandum de J. Bowers, 7 janvier 1947, doc. cit., p. 2. ; *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, octobre 1949, p. 3-8 ; X 07.83 Torres Bodet, II : *Nouvelles de l'Unesco*, 31 mars 1949, p. 3 : « L'Unesco étudie la vie culturelle au Mexique ».

[4] Educ./SR.5, 19 avril 1947, p. 5 ; Educ./SR.1, 17 avril 1947, p. 6 ; Educ/32/1947, annexe C, Beatrice King, « L'éducation de base en URSS », juin 1947 ; 375 (470) : lt. de John Grierson à Wakefield Esq., 3 oct. 1947 ; lt. de John Grierson à Stefan Wierblowski, 9 janv. 1948 ; lt. de Bowers à Farr, 7 oct. 1948 ; lt. d'E.J. Carter à Judith Todd, 29 oct. 1948 ; lt. de Ruth lazarus à l'association France-URSS, 6 juill. 1949 ; lt. de Beeby à Henry Laugier, 11 juill. 1949.

[5] 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Bowers à Fyfe Robertson, 3 mars 1949.

[6] P. Jones, *op. cit.*, p. 47.

[7] MM. Lauwerys, Read, Clarke, rapport *Mass education in African Society*, rédigé pour le British Colonial Office en 1944 ; cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 48-54.

[8] P. Jones, *op. cit.*, p. 33.

tribus en grande majorité illettrées[1]. En 1952, l'Unesco nomme responsable du projet d'éducation de base du Liberia le Britannique M. Rankin, ancien administrateur du *Colonial Service* à la retraite, ayant déjà travaillé plusieurs années au Nigeria[2]. Norman Steven Hubbard, autre ancien administrateur colonial britannique, travaille comme expert de l'Unesco, notamment à l'expérience-témoin de Chine[3].

En quoi consiste l'éducation de base ? Elle est « ce minimum d'éducation générale qui a pour but d'aider les enfants et adultes privés des avantages d'une instruction scolaire à comprendre les problèmes du milieu où ils vivent, à se faire une juste idée de leurs droits et devoirs tant civiques qu'individuels »[4]. C'est une conception éducative qui se fonde sur la vision universaliste d'une « communauté mondiale » nourrie d'un « fonds commun » de connaissances et d'idées. Les premiers développements théoriques de l'Unesco sur l'éducation de base insistent sur l'idée qu'il faut « donner à tous les peuples un fonds commun de connaissances, en mettant à la disposition de tous l'ensemble du savoir humain » ; « un fonds commun d'idées, de façons d'être et de penser, d'idéaux, qui pourraient créer une véritable solidarité et une fraternité humaines ». Il s'agit d'aider les nations, par cette éducation, à « uniformiser davantage les solutions qu'elles donnent aux principaux problèmes de l'existence »[5]. *L'Education de base, fonds commun de l'humanité* est d'ailleurs le titre du premier ouvrage de l'Unesco sur cette conception, publié en 1946. Il est rédigé par la « commission d'éducation de base », composée d'éducateurs, et qui se consacre à analyser les exemples d'actions d'éducation de base déjà réalisées[6]. La réception dans la presse de cet ouvrage est variable. Certains journaux sont ironiques et sceptiques[7], d'autres enthousiastes[8].

L'éducation de base insiste sur l'idée d'épanouissement de l'individu. Il s'agit « de donner aux hommes d'aujourd'hui une vie meilleure, plus heureuse et mieux réussie », notamment en incluant une éducation artistique et esthétique[9] ; il s'agit de faire en sorte que chacun « puisse développer pleinement sa personnalité ». Julian Huxley affirme : « L'Art et la Culture sont des aspects essentiels de l'Education de base et, si nous désirons accroître le bien-être de l'Humanité, il faudrait procurer aux communautés des régions industrialisées des possibilités d'expression culturelle et artistique »[10]. Mais en réalité, la priorité est donnée à la communauté sur l'individu[11]. Il s'agit de concentrer les efforts sur la formation des « leaders » de la communauté, qui ensuite exerceraient leur influence sur le reste de la communauté[12].

---

[1] Biogr. John Bowers ; J. Huxley, *Memories, II, op. cit.*, p. 17.
[2] RU, FO 371/97165 : lt. de Capper à R. Allen, 25 mars 1952.
[3] RU, FO 371/97165 : lt. confid. de C.F. Capper à R. Allen, 3 mai 1952.
[4] Définition de l'éducation de base proposée au groupe de travail intersecrétariats de l'ONU et des institutions spécialisées, Paris, 16-17 nov. 1950.
[5] Educ./20/1947, 17 avril 1947, p. 3-4.
[6] *L'éducation de base, fonds commun de l'humanité*, Unesco, Paris, 1946, p. 6 ; Educ/28/1947, p. 14 ; l'ouvrage analyse notamment l'expérience des missions culturelles mexicaines ; l'expérience menée au Chili auprès de fermiers adultes illettrés ; les experience menées en Jamaïque, en Egypte, en Irak, en Inde ; 37 A 31 « Education de base, fonds commun de l'humanité », I : lettre de I.L. Kandel à Leonard S. Kenworthy, 7 juin 1946.
[7] Ex. : RP/4, 24 oct. 1947 : *Statist*, Londres, 11 oct. 1947.
[8] Ex. : RP/4, 24 oct. 1947 : *Times Literary Supplement*, 11 oct. 1947.
[9] Educ./20/1947, 17 avril 1947, p. 3-4 ; Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 6-7 ; Educ./SR.1, 17 avril 1947 ; Monographie n°4 sur l'éducation de base, Unesco, 1951, 92 p., p. 66-81.
[10] Educ./20/1947, 17 avril 1947, p. 3 ; Educ/28/1947, p. 6-7 ; Educ/26/1947, 18 avril 1947, p. 1 : se réfère à la phrase d'Alexis Carrel : « C'est le développement de la personnalité humaine qui est le but suprême de toute civilisation » ; Educ./SR.1, 17 avril 1947, p. 2-3 : propos de J. Huxley (citation).
[11] 3C/résol. 2.832.3 ; *Monographie sur l'éducation de base n°1, op. cit.*, p. 10 (cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 56) ; *Bulletin trimestriel d'éducation de base* n°1, janvier 1949, p. 24-25 : « De la définition de l'éducation de base ».
[12] *Education de base et éducation des adultes*, vol. VI, n°2, avril 1954, p. 69-76 : « Comment découvrir les leaders fonctionnels ? » par Marcel de Clerck ; vol. XII, 1960, n°3 : « La motivation chez les adultes : éducation et propagande », par John Mac Leish.

L'Unesco espère que, grâce à l'action de ces leaders de village, les connaissances se diffuseront de proche en proche dans toute la population[1].

Le concept d'éducation de base est promu avec ardeur par l'Unesco car il rassemble en lui les différents aspects de la mission de l'organisation : éducation, culture, droits de l'homme, progrès, paix, bien-être ; il touche différents domaines (éducation, santé, agriculture, industrie, éducation civique…) et semble ainsi promettre une plus grande cohérence, une plus grande unité, à l'action de l'Unesco[2].

Dès 1947, l'Unesco prévoit le lancement de quatre projets pilotes d'éducation de base. Il s'agit d'analyser l'application des nouvelles méthodes d'éducation de base, et d'en tirer des conclusions, qui seraient ensuite diffusées par l'Unesco[3]. Si beaucoup de fonctionnaires de l'Unesco attachent une grande importance à l'éducation de base, d'autres remettent en question la légitimité de l'Unesco à s'occuper de cela. C'est également l'avis des États-Unis[4]. Un projet pilote est prévu en Chine (visant une zone urbaine près de Nankin, et une zone rurale reculée du Sichuan)[5], un au Liberia (visant à combler les disparités dans la scolarisation entre villes du littoral et campagnes)[6], un en Haïti (dans la vallée rurale pauvre de Marbial). Dans le cadre de ce dernier projet, des expériences pédagogiques novatrices sont lancées : école « expérimentale », qui se veut « un vrai laboratoire »[7], centres d'éducation de base[8], écoles d'adultes[9], projection de films éducatifs et diffusion de causeries radiophoniques[10], projet de tourner un film éducatif[11], création d'un Centre d'éducation audio-visuel[12], expositions[13], association coopérative (l'« association Marbial des 4C »)[14], … Pourtant, les résultats ne sont pas très probants, car, comme le reconnaît l'Unesco, les obstacles sont « nombreux » et « graves », principalement à cause de la misère des habitants, et de l'inertie des maîtres locaux, qui persistent à employer les méthodes traditionnelles, routinières[15]. En outre, des divergences opposent les personnes associées au projet, sur la manière de réaliser l'éducation de base. Ainsi, les conceptions de l'un des nombreux directeurs successifs du projet, M. Jaume, sur l'éducation de base, suscitent « l'inquiétude » des membres du

---

[1] Educ./61, 31 mars 1948, appendice B ; RU, FO 371/97165 : lt. de Capper à R. Allen, 25 mars 1952 ; 36 A 653 (666) 278 : MCR/1059, Unesco-radio, « A place called Klay. A Unesco radio feature programme on the work of the UN in Liberia », p. 3 ; doc. du 18 mai 1957, centre national d'éducation de base de Klay, p. 2 : il est prévu que les stagiaires formés dans le centre national d'éducation de base de Klay, venus des villages du pays entier, doivent obligatoirement retourner dans leur village d'origine après leur formation, pour y disséminer les connaissances acquises ; EU, box 1562 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 13 nov. 1957, p. 1 : l'Unesco organise en 1957 un séminaire de leaders de village, réunissant 250 leaders de villages du Liberia.

[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 23 et 84 ; Educ./6/1947, 13 mars 1947, 10 p., p. 2-3 ; 375 (470) : lt. de B.A. Tchechko à Lily Tsien, 12 nov. 1947 ; DG/181, 13 juill. 1952, p. 3 ; Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, discours de Huxley, p. 57.

[3] Memorandum de J. Bowers, 7 janvier 1947, doc. cité, p. 6-7 ; Educ./SR.1, 17 avril 1947, p. 2-3 ; Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 13 ; Educ./SR.1, 17 avril 1947, p. 2-3 ; Educ./SR.5, 19 avril 1947, p. 3 ; Educ/23/1947.

[4] EU, box 1600 : télégramme confid. de K. Holland au département d'état, 2 fév. 1950.

[5] Educ./62, 7 avril 1948.

[6] 375 (666) TA /AMS : lt. de B. Rudramoorthy à Bowers, 23 janv. 1957.

[7] 375 (729.4) A 61, XVI : rapport d'Abélard Désenclos, mars 1950.

[8] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 9-15 ; 375 (729.4) A 61, XIII : rapport de Narénia François, 1er sept. 1949 ; H.W. Howes, *Education de base, éducation des adultes*, …, op. cit., p. 59 ; Educ/64, 5 avril 1948, p. 2 et 10 ; 375 (729.4) A 61, XVIII : Julien Lauture, « Pour comprendre Marbial », *Le Nouvelliste* (Haïti), 7 mai 1951.

[9] 375 (729.4) A 61, XVII : rapport de Conrad J. Opper, 15 juillet 1950.

[10] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase. 1947-1949*, Paris, Unesco, 1951, 92 p. ; *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, vol. VI, n°2, avril 1954, p. 51-57 : « Une journée à Marbial », par Stanislao Dino Rigolo.

[11] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 10 ; 375 (729.4) A 61, XI : lt. de G.L. Carnes à W. Farr, 29 juill. 1949.

[12] XO7.21(44)NC, I : rapport sur les activités de la division d'éducation de base pour la commission nationale française, 11 juin 1949 ; 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Raoul Aglion à Adisheshiah, 15 mars 1954 : Aglion, représentant des Nations Unies, estime que le centre audio-visuel « est incontestablement une réussite extraordinaire », et que depuis le départ de l'expert occidental en 1953, il « fonctionne de façon parfaite, avec les seuls fonctionnaires haïtiens formés par l'Unesco ».

[13] XO7.21(44)NC, I : rapport du 11 juin 1949, doc. cité ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 13-14.

[14] 375 (729.4) A 61, XVI : rapport d'Abélard Désenclos, mars 1950.

[15] *Monographie sur l'éducation de base n°4, op. cit.*, p. 33-36, 39 ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 3.

secrétariat, qui estiment que celui-ci a une « conception inadéquate de l'éducation de base », trop « académique », trop influencée par l'éducation classique[1]. Par ailleurs, les conceptions de l'éducation de base fomulées par l'Unesco ne sont pas toujours appliquées fidèlement dans les projets pilotes. C'est le cas non seulement à Marbial, mais par exemple aussi au Liberia, où, comme l'observe en 1957 l'ambassade américaine à Monrovia, « le concept d'éducation de base tel qu'il est conçu par l'Unesco n'est pas parfaitement compris »[2].

Pour former des enseignants locaux aux méthodes de l'éducation de base, l'Unesco décide de mettre en place douze centres de formation à l'éducation de base. Finalement, seuls deux centres sur les douze préconisés voient le jour : le CREFAL au Mexique et l'ASFEC en Egypte. Un obstacle ayant contribué à l'échec de la mise en place d'autres centres analogues dans le monde (notamment en Asie, avec l'échec du *Thailand-Unesco Fundamental Education Centre*, TUFEC) semble avoir été celui de la langue. La création du Crefal et l'Asfec a été rendue possible par l'existence d'une langue commune : l'espagnol pour le Crefal, l'arabe pour l'Asfec ; encore que le Crefal a souffert de tensions entre hispanophones et lusophones[3]. L'enseignement dispensé dans ces centres se veut novateur par l'insistance mise sur les travaux pratiques auprès des habitants des villages de la région[4]. Pourtant, malgré ces efforts, cet enseignement semble être resté trop théorique et inadapté[5]. En outre, ces centres souffrent d'une hésitation entre la fonction d'enseignement et celle de production de matériel éducatif[6].

La lutte contre l'analphabétisme.

L'idée d'alphabétiser les masses s'exprime dès la création de l'Unesco, sous l'impulsion des Britanniques et notamment de Fred Clarke, ancien administrateur colonial[7], ainsi que des délégations latino-américaines et notamment de Torres Bodet, qui exhortent l'Unesco à mener une campagne mondiale conre l'analphabétisme et à agir en faveur de l'égalité d'accès à l'éducation dans chaque pays[8]. La commission préparatoire, puis la conférence générale de 1946, placent l'éducation de base en tête des priorités de l'action de l'Unesco[9]. Benton s'enthousiasme pour l'idée que l'Unesco puisse éradiquer l'analphabétisme dans le monde[10].

L'Unesco se préoccupe dès ses premières années de recueillir des données statistiques sur l'analphabétisme dans le monde[11], sur les progrès de l'éducation[1], d'élaborer des outils,

---

[1] 375 (729.4) A 61, XIX : minute de Bowers, 12 mai 1952 ; XX : lt. de Matta Akrawi au secrétaire d'état pour l'éducation nationale d'Haïti, 27 juin 1952 ; lt. confidentielle de Matta Akrawi à Adiseshiah, 30 juin 1952.
[2] EU, box 1562 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 13 nov. 1957, p. 6 : « the concept of fundamental education as used by Unesco is not pefectly understood ».
[3] P. Jones, *op. cit.*, p. 82. Pour plus d'informations sur le TUFEC, voir S. Khunmuang, *A study of the training program at TUFEC*, unpublished dissertation, Cornell University, 1965.
[4] *Unesco, 50 années …*, *op. cit.*, p. 98
[5] W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, p. 158-159 ; cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 82-83.
[6] P. Jones, *op. cit.*, p. 83.
[7] *Progress report on the programme of the UNESCO*, Unesco/Prep.com./51, 3 juill. 1946 ; ECO/CONF/29, p. 88 ; *Illiteracy in British Colonial territories : Note by the Colonial Office*, Unesco/PREP.COM/53, 25 juin 1946, fondée sur l'étude de 1944 du Colonial Office : *Mass education in African society*, (docs. cités par P. Jones, *op. cit.*, p. 23-25).
[8]. ECO/CONF/29, p. 30654 ; ECO/CONF/COM, 1/9 ; ECO/CONF/29, p37. UNESCO/PREP.COM/24, 12 avril 1946. (cités dans P. Jones, *op. cit.*, p. 20-22).
[9] Provisional record of the fifth plenary meeting, 7e reunion, 9 juill. 1946, Unesco/Prep.Com/5e session/P.V.7(i), p. 13-15, cités dans P. Jones, *op. cit.*, p. 26.
[10] Discours de Benton à la radio, 27 decembre 1946, doc. cit.
[11] *Données statistiques sur l'analphabéisme dans le monde*, 1950 ; *L'analphabétisme dans le monde au milieu du XXe siècle*, 1957 ; *Données statistiques sur l'analphabétisme d'après les statistiques nationales existantes*, 1950 ; *L'analphabétisme dans divers pays*, 1953 (Paris, Unesco).

des techniques et du matériel pour l'alphabétisation[2], et de diffuser des brochures pour promouvoir celle-ci[3]. À la fin des années 1940, les chiffres de l'analphabétisme sont flous et ne sont pas à jour (recensements périmés, ou simples estimations), et la définition même de l'analphabétisme n'a pas de critères clairs, la limite entre alphabète et analphabète est vague (savoir lire ? lire et écrire ? lire et comprendre ce qu'on lit ? lire et écrire quoi ? dans quelle langue ? avoir su ou savoir encore ?). L'Unesco définit l'alphabète comme une « personne capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec la vie quotidienne », mais cette définition elle-même apparaît floue[4]. L'Unesco s'efforce d'uniformiser les statistiques sur l'analphabétisme ; la « division des statistiques de l'éducation recueille les chiffres fournis par les gouvernements », mais elle ne peut vérifier leur véracité, et ne peut combler les lacunes de statistiques sur l'Afrique[5]. L'Unesco publie en 1957 *L'analphabétisme dans le monde au milieu du XXe siècle*, vaste effort de synthèse, qui souligne la variabilité du concept d'analphabétisme, et critique les définitions formulées par la commission de la population des Nations Unies. Cette étude est alarmante sur le taux d'analphabétisme dans le monde, et notamment sur le taux d'« analphabétisme fonctionnel », encore plus élevé que ce dernier ; elle exhorte au développement de recherches plus systématiques et fiables sur le sujet[6]. Elle reçoit des échos importants et positifs dans la presse[7]. Prévost estime que c'est un « ouvrage remarquable »[8]. Jones en revanche en souligne plusieurs deficiences, et notamment le décalage entre date d'écriture et date de publication, qui rend les chiffres périmés dès sa parution, comme le reconnaît également de manière interne l'Unesco[9].

L'Unesco s'efforce de promouvoir des méthodes novatrices d'alphabétisation (comme une méthode imagée inaugurée dans le projet d'éducation de base en Irak[10]) et la production de matériel de lecture pour nouveaux alphabètes[11]. Elle s'efforce aussi de promouvoir l'éducation extra-scolaire pour lutter contre l'analphabétisme et les déperditions scolaires en Afrique[12]. L'action de l'Unesco en faveur de l'éducation dans les pays en voie de développement à partir des années 1960 reçoit le vif soutien de ces pays, qui poussent sans cesse l'Unesco à accroître son action en ce sens. Ainsi en 1962 le Brésil suggère à l'Unesco de mettre en place un « fonds international pour l'éducation », qui serait alimenté par des

---

[1] Ex. : *L'éducation des analphabètes ; bibliographie choisie*, 1950 ; *Lutte contre l'analphabétisme et éducation des adultes dans les deux Amériques*, 1950 ; *L'éducation dans le monde*, vol. I, 1955, vol. II, 1960, vol. III, 1963, vol. IV, 1967 ; *L'alphabétisation ; bibliographie choisie*, 1955 ; *Revue analytique de l'éducation*, 1949-64 ; *Possibilités d'accès à l'éducation dans les zones rurales*, 1958 (Paris, Unesco).

[2] *Les périodiques pour nouveaux alphabètes ; méthodes de rédaction*, 1957 ; *Le matériel de lecture pour nouveaux alphabètes ; monographies et rapports techniques*, 1959 (Paris, Unesco).

[3] *Apprendre pour vivre*, 1951 ; *Les hommes contre l'ignorance*, 1953 (Paris, Unesco).

[4] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 32-33.

[5] *Annuaire international de l'éducation* (Unesco-BIE, 1948 à 1970) ; *Faits et chiffres* (1951-57) ; *Annuaire statistique*, à partir de 1957.

[6] P. Jones, *op. cit.*, p. 74-75 : elle évalue l'analphabétisme à 44% de la population mondiale de plus de 15 ans, et l'« analphabétisme fonctionnel » à 65 à 70%.

[7] RP, 8 nov. 1957 : éditorial dans le *Manchester Guardian*, et 165 articles dans la presse de 11 Etats membres. RP, 5 août 1955 : ex. : *Le Soir*, Bruxelles, 3 août 1955, p. 1 : « entreprise vaste et hardie que seule une institution comme l'Unesco était capable de mener à bien » ; *Le Monde*, *Combat* et *Le Populaire* ; RP, 8 août 1957.

[8] M. Prévost, *op. cit.*, p. 43.

[9] P. Jones, p. 73 ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 » IIIa : lt. de Mustakim à van Vliet, 16 janv. 1956.

[10] RU, FO 371/107191 : *The Iraq Times*, 26 juin 1953, p. 8 : « Literacy Campaign in Iraq Improves Life Standard : Dujaila Project Is Starting Point », par Jac Rousseau.

[11] EU, box 819 : program committee meeting, 8-9 janv. 1960, summary report, US national commission, p. 8.

[12] A partir de 1973, l'Unesco et le PNUD mènent un projet d'éducation au Rwanda, qui prévoit de mettre l'accent sur l'éducation extrascolaire. Le gouvernement rwandais est alors très désireux de développer l'éducation extra-scolaire (ayant créé un ministère de la jeunesse, et souhaitant créer un ministère chargé de l'education extrascolaire), afin de pallier au gros problème d'abandons d'écoles et du manque de place dans le secondaire qui engendrent une frustration des jeunes (379.2 (675.571) : lettre du directeur de ESM/AD à M'Bow, 2 oct. 1974 ; rapport de mission du 7 au 20 déc. 1974).

contributions volontaires d'États membres[1]. Cela ne s'est cependant pas fait. Dans les années 1960-1970, l'Unesco se consacre beaucoup à la formation d'enseignants dans le Tiers Monde : création d'un centre de formation des cadres supérieurs de l'enseignement à Beyrouth[2], aide à la création d'écoles normales ou d'écoles normales supérieures en Côte d'Ivoire (la première est créée à Abidjan en 1961), au Soudan, au Nigeria, en Syrie, en Tunisie, au Maroc, à Madagascar, en Algérie, au Sénégal, au Togo, au Mali, en Guinée[3]. Le développement d'écoles normales en Afrique a été une action très importante de l'Unesco dans les années 1960-70 ; avec l'aide du PNUD, l'Unesco a aidé à la création de plus de vingt écoles normales et ENS[4]. Plusieurs anciens fonctionnaires estiment que cela a été une des actions les plus réussies de l'Unesco pendant cette période dans le domaine éducatif[5]. Cette action a été soutenue non seulement par les gouvernements des pays en voie de développement, mais aussi a bénéficié du vif soutien des États ocidentaux, comme en partiulier des États-Unis, qui y voient un intérêt national, puisque l'Unesco envoie dans ce cadre de nombreux experts américains sur place[6]. Cependant, ces créations d'écoles ne se sont pas faites sans difficultés, et ces écoles n'ont pas toujours été en mesure de permettre d'assurer la relève des experts et coopérants étrangers[7]. Si certaines de ces écoles semblent fonctionner très bien comme celle créée au Soudan[8], en revanche d'autres connaissent des problèmes de fonctionnement comme par exemple celle du Maroc, à propos de laquelle en 1971, le représentant permanent américain à l'Unesco observe d'importants problèmes administratifs[9]. En outre, entre 1960 et 1968, l'Unesco contribue à la création de douze centres régionaux d'éducation en Afrique (notamment à Dakar, Khartoum, Accra, Nairobi, Yaoudé, Niamey, Bangui, Dakar, Jos, Ibadan, Lagos), chargés de la planification de l'éducation, de l'administration de l'éducation, des constructions scolaires, de la documentation et la recherche pédagogique, de la production de manuels, de la formation d'enseignants et de bibliothécaires. Cependant, ces centres n'ont pas été tous efficaces. Ainsi celui créé à Accra en 1961 a été inefficace[10]. Au printemps 1962, Maurice Dartigue y est envoyé en mission pour analyser les raisons du mauvais fonctionnement de ce centre. Il découvre que ce centre dépend de deux structures à la fois au siège : la division de l'Afrique,

---

[1] 372 (8) MP01 A 63 (81), IV : rapport de mission au Brésil (5-12 mai 1962) par Jean Chevalier au DG p.i., 15 mai 1962, 11 p., p. 3.
[2] 11 C/PRG/2, 12 août 1960 ; ED/Arab States/2, déc. 1959 ; 11C/PRG/2 add. 1, 30 sept. 1960.
[3] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, 9 p., p. 6-7 ; FR, Nantes, carton 57 : lettre de Henri Costilhes, ambassadeur de France au Soudan, à Robert Schuman, 6 mars 1971 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 281 ; X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et la Syrie, préparée à l'occasion de la visite officiele de Maheu à Damas le 19 janv. 67, 11 janv. 1967, 23 p., p. 10-11 ; VI : note sur la coopération entre l'Unesco et la Tunisie, 2 oct. 1974, 6 p. ; aide-mémoire sur les entretiens qui ont eu lieu entre les autorités algériennes et le DG de l'Unesco, Alger, 3 janv.-5 fév. 1973, 6 p., p. 2 ; IIa : instructions données par le DG durant sa visite à Alger ; I. Marçais, *op. cit.*, p. 108-112 ; EU, box 3225 : airgram de Blake au département d'état, 12 p., p. 1-3 ; interview Lestage.
[4] Ecole normale supérieure, Abidjan, Côte d'Ivoire, Paris, Unesco/PNUD, 1970, 50 p. Rapport établi à l'intention de la république de Côte d'Ivoire par l'Unesco pour le PNUD pour la période 1961-1969 ; Ecole normale supérieure, Yaoundé, Cameroun, Paris, Unesco/PNUD, 1969, 43 p. ; rapport établi à l'intention de la république du Cameroun par l'Unesco pour le PNUD pour la période 1961-1969 ; *Répertoire d'ENS bénéficiant de l'aide du PNUD et de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1969, 103 p. ; rapport du DG sur 1962, 218 p., p. 27 ; FR, Nantes, carton 57 : rapport final de la réunion des directeurs, conseillers techniques principaux et professeurs de langues des écoles normales supérieures d'Afrique bénéficiant de l'aide de l'Unesco et du programme des Nations Unies pour le développement, 26 juill. 1967 ; I. Marcais, *op. cit.*, p. 108-112.
[5] Interview Lestage; *Lien-Link* n°78 : courrier de Pierre Dolval.
[6] RFA, Bestand B30, Band 544 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et budget pour 1969-70, chap. 1 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 1-3.
[7] I. Marçais, *op. cit.*, p. 108-112, 117-118.
[8] Lettre de Henri Costilhes à R. Schuman, doc. cit., 6 mars 1971.
[9] EU, box 3225 : airgram de Blake au département d'état, 12 p., p. 1-3.
[10] Hilaire-Philippe Sagbohan, *op. cit.*, p. 55-57 ; rapport du DG sur 1963, p. 35 ; I. Marçais, *op. cit.*, p. 76-77.

et le centre de documentation et d'échange d'informations centrales, ce qui provoque des problèmes ; il observe en outre que les experts envoyés dans ce centre ne travaillent pas du tout en équipe, que la qualité du personnel directeur est insuffisante, et que le centre manque d'équipement. En 1965, Mary Smieton, membre britannique du conseil exécutif, qui se rend en Afrique de l'ouest observer le déroulement et les résultats des projets qu'y mène l'Unesco, observe que le centre d'Accra fonctionne très mal et ne sert à rien. Malgré les propositions de réforme de Maurice Dartigue (diviser le centre en deux sections : l'une pour les programmes et les textes, l'autre pour la documentation), le centre d'Accra n'a jamais réussi à fonctionner, et, après une tentative en 1965 de le transformer en « centre régional d'information et de recherches », il a fermé en 1967[1]. Plusieurs autres centres régionaux d'éducation en Afrique connaissent aussi des problèmes, comme l'observe Mary Smieton[2] ; seule une minorité d'entre eux fonctionnent bien, comme celui d'Ibadan (Nigeria)[3].

L'aide éducative donnée par l'Unesco aux pays en voie de développement a pris une ampleur particulière en Algérie ; ce pays, à son indépendance en 1962, a en effet un besoin énorme en enseignants, pour combler le vide laissé par les nombreux enseignants français partis à l'annonce de l'indépendance ; il s'adresse à cet effet à l'Unesco. Maheu, qui se rend lui-même à Alger, organise en hâte un programme de recrutement et d'envoi de professeurs du secondaire en Algérie[4]. Cependant, Lengrand, lors de sa mission en Algérie à l'automne 1963, observe que les résultats sont moins positifs que prévu ; il déplore l'absence d'organe central capable de fournir des données précises, et observe que la notion d'éducation des adultes n'a « encore pénétré que très insuffisamment et de manière sporadique les milieux responsables en Algérie de l'éducation populaire », et que ces milieux y sont souvent hostiles ; il constate que l'essai de campagne d'alphabétisation des adultes tenté par le gouvernement algérien à l'été 1963 a été décevant, et que cette action a été « en grande partie improvisée, lancée sans préparation et surtout mal située »[5]. La coopération entre l'Unesco et l'Algérie en matière d'éducation s'intensifie dans les années qui suivent ; en 1964 le gouvernement algérien, qui décide de consacrer près de 25% du budget de l'État à l'éducation, envisage conjointement avec l'Unesco de créer un fonds de lutte contre l'analphabétisme dans les pays arabes, au moyen de contributions bénévoles prélevées sur les revenus de la mise en valeur des ressources du pétrôle. Un comité international d'experts sur l'alphabétisation se réunit à ce sujet à l'Unesco en avril 1964[6]. Ce fonds ne sera finalement pas créé. Cependant, l'action éducative de l'Unesco en Algérie se poursuit intensément dans les années qui suivent[7].

On observe au fil des années 1960 plusieurs évolutions. D'une part, l'Unesco, après avoir d'abord mis l'accent sur l'enseignement primaire (notamment avec le projet majeur d'Amérique latine, et la création d'écoles normales d'instituteurs en Afrique), s'intéresse

---

[1] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 181-195 ; film n° 780, 1965 ; RU, OD 24/041 : rapport de Mary Smieton, Notes on a visit to Morocco, Nigeria, Cameroon and Ghana, march and april 1965, juill. 1965, 10 p., p. 2.
[2] RU, OD 24/041 : rapport de Mary Smieton, juill. 1965, doc. cit., p. 2.
[3] RU, OD 24/041 : rapport de Mary Smieton, 4 fév. 1965.
[4] Reg 1632, I : lt. d'A. Fares, président de l'exécutif provisoire de l'Etat algérien, à Maheu, 7 août 1962 ; Chikh Bekri, « René Maheu et l'urgence », p. 41-43, in *René Maheu. Portrait-souvenir…*, *op. cit.* ; X 07.83 Maheu, IIa : généralités sur la république algérienne democratique et populaire, nov. 1963, p. 5-13.
[5] X 07.83 Lengrand, I : lt. de Lengrand à Betancur-Mejia, rapport de mission en Algérie en oct-nov. 1963, 15 janv. 1964, 6 p., p. 1-3.
[6] X 07.83 Maheu, III : bref compte rendu des audiences accordées au DG au cours de son séjour à Alger, 2-5 mars 1964 ; lt. de Maheu à Ben Bella, 13 mars 1964.
[7] X 07.83 Maheu, VI : *Le Monde*, 3 fév. 1973 : « M. René Maheu est reçu avec un certain éclat ».

ensuite également à l'enseignement secondaire et supérieur ; entre 1965 et 1970, la plupart des pays africains se dotent d'un enseignement supérieur avec l'aide de l'Unesco[1]. D'autre part, l'Unesco évolue d'une préoccupation uniquement tournée vers l'alphabétisation à une préoccupation tournée vers la post-alphabétisation : au cours des années 1960, elle se consacre à encourager et à superviser la production de matériel de lecture (livres, journaux) destiné aux nouveaux alphabètes ; il s'agit d'éviter que ceux-ci n'oublient leurs connaissances et ne retombent dans l'analphabétisme, et de leur faire acquérir grâce à des textes facilement lisibles des compétences pratiques utiles à leur vie quotidienne et correspondant à leurs goûts[2]. Ainsi, en 1974, l'Unesco mène un projet de post-alphabétisation au Rwanda, avec notamment le journal *Invaho*, journal rural destiné aux nouveaux alphabètes[3]. Enfin, l'Unesco évolue d'une priorité quantitative à une priorité qualitative, c'est-à-dire de la préoccupation d'accroître les effectifs scolaires à celle d'améliorer la qualité du système éducatif[4].

A la fin de la période, malgré les progrès réalisés en matière de scolarisation dans les pays en voie de développement, l'heure est à la désillusion par rapport aux grands espoirs formulés au début des années 1960. C'est ce que reconnaît Maheu en 1973, soulignant les problèmes de la déperdition scolaire et de l'inadaptation des programmes[5]. De l'avis de la plupart des auteurs, dans le domaine de l'alphabétisation, le bilan de l'action de l'Unesco est nettement décevant[6], malgré l'ampleur des études, réflexions, projets, que l'Unesco y a consacrés[7]. L'accroissement inexorable du taux mondial d'analphabètes apparaît comme un constat d'échec pour l'Unesco[8].

Le projet majeur pour l'extension de l'éducation primaire en Amérique latine (1957-66).

Ce projet reste l'une des plus importantes actions de terrain menées par l'Unesco en faveur de l'éducation. Il a des antécédents dans les réflexions menées par l'OEA et l'Unesco au début des années 1950[9]. Ses objectifs sont, lors de son lancement, de stimuler la planification systématique de l'enseignement dans les pays d'Amérique latine, le développement de l'enseignement primaire, la révision des plans et des programmes d'études

---

[1] H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 74, 138-141 ; EU, box 827 : airgram de l'ambassade américaine de Djakarta au département d'état, 12 sept. 1962, 4 p., p. 1-3 ; dans les années 1960, l'Unesco aide à l'aménagement de l'université de la Havane à Cuba et à la modernisation et la fourniture de son équipement scientifique (FR, Nantes, carton 6 : lt. de Pierre Négrier, ambassadeur de France à la Havane, au ministre des affaires étrangères français, 16 juin 1966) ; R. Weeks, « Rôle de l'enseignement supérieur dans le développement culturel, social et économique des pays d'Afrique », in *L'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique*, Paris, Unesco, 1963, p. 17 ; Conférence sur l'université en Afrique, 1962, Tananarive.

[2] ED/AFREMAT/1 : stage d'études pratiques sur la production de matériel de lecture destiné aux nouveaux alphabètes, Kenya, Ouganda, 16 juill.-3 août 1962, 12 juin 1962 : « Comment produire du materiel de lecture destiné aux nouveaux alphabètes », 58 p., p. 1-9 ; MINEDLIT/3, 30 juill. 1965, *L'alphabétisation au service du développement*, Congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétime, Téhéran, 8-19 sept. 1965, p. 13 ; cité par D. Sioen, *op. cit.*, p. 80-81 ; 17C/résol. 1.25 : « le Directeur-Général est autorisé […] à encourager l'expansion de la post-alphabétisation dans l'esprit de l'éducation permanente ».

[3] 379.2 (675.571) : rapport de mission au Rwanda de J. Auerhan, 19 sept. 1974.

[4] I. Marçais, *op. cit.*, p. 52 ; 12 C/PRG/18, 24 août 1962, annexe I, 5 p.

[5] Mirèse Akar, « Portrait : directeur général de l'Unesco, René Maheu », art. cit., p. 15.

[6] Philippe Moreau-Defarges, *Les organisations internationales*, *op. cit.*, p. 28, et collectif, *Les organisations internationales à vocation universelle*, *op. cit.*, p. 56.

[7] *Alphabétisation : notes et nouvelles*, Paris, Unesco, à partir de 1970, trimestriel ; *Alphabétisation 1967-69 ; progrès de l'alphabétisation dans divers continents*, Paris, Unesco, 1970, 118 p. ; International Institute for Adult Literacy Methods, Teheran, *Literacy Discussion*, semestriel, à partir de 1970 ; en 1973, un représentant au Congrès américain, M. Brademas, soutient vivement la volonté de l'Unesco de rendre l'éducation primaire universelle et obligatoire (Congrès, vol. 119, 93e congrès, 1e session, 3 janv.-22 déc. 1973 : 29 nov. 1973, House, « shame of illiteracy », an editorial on an address by René Maheu of Unesco », p. 38713-38714. M Brademas).

[8] *Le rôle de la radio et de la télévision dans l'alphabétisation*, 1971, préface ; G. Belloncle, *La question éducative en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1984 ; R. Dumont, *Pour l'Afrique, jaccuse*, Paris, Plon, 1986.

[9] *Lien-Link* n°81 : « Education for all: about 50 years ago: the Major Project in Latin America, 1957-66 », par José Blat Gimeno.

primaires, d'améliorer la formation et la condition sociale et économique des maîtres, et de former pour chaque pays d'Amérique latine des spécialistes qualifiés en matière d'éducation[1].

La mise en œuvre de ce projet se traduit par le fonctionnement d'institutions associées d'enseignement primaire, de cinq écoles normales associées, de deux universités associées, et d'institutions associées. Les cinq écoles normales sélectionnées par l'Unesco comme « écoles normales associées » sont choisies dans les pays et les régions qui connaissent le plus de difficultés : Pamplone (Colombie) ; San Pablo del Lago (Equateur) sont les deux premières ; puis s'ajoutent en 1960 celles de Tegucigalpa (Honduras), et Jinotepe et San Marcos (Nicaragua)[2]. Le Guatemala, Haïti, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine et l'Uruguay proposent également en 1959 la création d'écoles normales associées sur leur sol, mais cela ne se réalise pas[3]. Les écoles associées bénéficient de l'aide d'experts de l'Unesco. José Blat Gimeno évoque le très bon travail accompli dans les deux écoles normales associées du Nicaragua par les experts Alejandro Covarrubias (Chilien) et Ligdano Chavez (Equatorien). Il estime que l'école normale associée de San Pablo del Lago (Equateur) a effectué un travail « excellent » d'assistance sociale à la communauté environnante, les Indiens Mingas, grâce notamment à l'expert de l'Unesco, l'Espagnol Julián Juez[4]. Cependant, en général, la réussite des écoles associées est limitée à cause du trop faible nombre d'experts qui y sont envoyés, de leur manque de qualification, et de la courte durée de leur séjour[5], ainsi qu'à cause de la lenteur des gouvernements à fournir les financements prévus[6]. Par exemple, à l'école normale rurale associée de Pamplona (Colombie), l'Unesco s'efforce d'améliorer la bibliothèque[7], et élabore des cours expérimentaux, pour améliorer la formation des maîtres des écoles rurales et l'orienter vers le développement communautaire[8].

Les deux universités associées de Sao Paulo (Brésil) et de Santiago du Chili, quant à elles, s'occupent de la formation des leaders et des spécialistes de l'éducation, de la formation des professeurs, de la planification et de l'administration de l'éducation, et de la mise en place de programmes et de techniques. Des éducateurs renommés enseignent dans ces universités associées[9]. En 1960, l'Unesco estime que leur fonctionnement est satisfaisant ; Diez Hochleitner écrit à Jean Guiton : « tous les rapports que nous avons sur le développement des universités associées sont favorables »[10]. Selon Blat Gimeno, l'action des universités associées aurait été un grand succès, et les étudiants qui y ont été formés auraient ensuite été intégrés dans le personnel des ministères de l'éducation nationale de leurs États[11]. Cependant, l'analyse des correspondances confidentielles révèle que d'importants problèmes

---

[1] Rapport du DG sur 1959, p. 61-68 : il cite les propos du Comité consultatif intergouvernemental, à sa 2e session à Panama en 1958 ; José Blat Gimeno, « Education for all… », art. cit. ; HAV/PP.CC-1960/1-F, p. 5-17.
[2] 372/8/MP 01, V : doc. intitulé « Projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », sans date ; rapport du DG sur 1957, p. 109.
[3] Rapport du DG sur 1959, p. 61-68.
[4] J. Blat Gimeno, « Education for all... », art. cit. : « outstanding ».
[5] 372/8/MP 01, IV : note de Lema à Dartigue, 10 sept. 1959.
[6] 372/8/MP 01, V : lt. de R. Diez Hochleitner à J. Guiton, 1er déc. 1960.
[7] 372(8) MP 01 A 63 (86), III : mémorandum de Vieira au rectorat de l'institut pilote d'éducation rurale de Pamplona, 27 août 1962, 8 p., p. 3 et 6.
[8] L'Unesco fournit ainsi à cette école 2 professeurs, l'un spécialiste en sociologie rurale, chargé de donner un cours de formation de maîtres ruraux, et l'autre spécialiste en administration et supervision scolaire, chargé de donner un cours de formation de professeurs d'écoles normales rurales et de superviseurs de l'éducation rurale (372(8) MP 01 A 63 (86), I : MP/COL/ED/1, 3 déc. 1957 ; rapport spécial des deux experts Unesco, Manuel Guillermo Campos et Vicente Lema, 10 mai 1958, sur l'école normale rurale associée de Pamplona, 4 p., p. 1-2).
[9] J. Blat Gimeno, « Education for all… », art. cit. ; « Projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », doc. cit. ; rapport du DG sur 1957, p. 109 ; rapport du DG sur 1958, p. 60-65.
[10] 372/8/MP 01, V : lt. De R. Diez Hochleitner à J. Guiton, 1er déc. 1960.
[11] Interview José Blat Gimeno.

d'organisation, de fonctionnement et de relations humaines se sont posés dans ces universités associées, notamment à celle de Sao Paulo, problèmes liés en partie à des circonstances politiques et économiques[1].

L'Unesco se lie avec plusieurs entreprises individuelles d'éducation primaire, souvent novatrices, qui étaient jusqu'alors menées de manière sporadique et fragmentaire, et s'efforce de les lier entre elles pour leur donner plus de force et de cohérence : ce sont les institutions associées[2]. Cependant, leurs résultats ont été aléatoires et souvent décevants, à cause de problèmes variés (politiques, administratifs, conceptuels, logistiques, etc.). Ainsi l'expérience pionnière de l'école rurale de La Mina, en Uruguay, dirigée par Miguel Soler Roca, est devenue institution associée au projet majeur à partir de 1958, à la suite de la visite d'Adiseshiah, qui en est « très agréablement impressionné », et qui considère cette institution comme un modèle d'école rurale. Soler Roca, fort de ce statut d'institution associée, entreprend alors un projet de création d'un système d'écoles sur ce modèle ; il évoque la réussite du projet : « nous avons reçu à La Mina des élèves de l'Institut Normal Rural, des membres de plusieurs missions socio-pédagogiques, de l'Institut interaméricain de sciences agricoles en Uruguay et des participants de cours de perfectionnement de maîtres ruraux soutenus par l'Unesco, notamment en Argentine. Bref, nos relations internes et externes se sont enrichies considérablement ». Toutefois, cette réussite est de courte durée : l'entreprise est rapidement stoppée par le pouvoir[3]. De même, l'institution associée « Sudene », dans le nordeste brésilien, suscite le vif enthousisme de l'expert itinérant Covarrubias, mais il constate l'existence d'importants obstacles empêchant son efficacité, dûs notamment à des divergences conceptuelles entre l'action menée par le Sudene et celle menée par une autre institution[4].

Ce projet majeur est intéressant en particulier par les évolutions qu'il a connues au fil de sa réalisation[5]. Il tend à se concentrer de plus en plus sur des populations rurales, misérables, touchées par l'exode rural massif[6]. Il connaît aussi un virage vers le développement communautaire[7], et au fil des années une inclusion de l'éducation des adultes[8], même si cette orientation ne fait pas l'unanimité[9]. Ce projet est également représentatif d'une évolution de la priorité à l'éducation primaire vers la volonté de prendre en compte aussi l'éducation secondaire et même supérieure[10] ; l'Unesco, prenant de plus en plus conscience de l'importance de l'enseignement secondaire, envisage le lancement d'un projet majeur pour l'éducation secondaire en Amérique latine, pour faire suite à celui-ci[11]. Le projet a aussi

---

[1] 372 (8) MP01 A 63 (81), I : nombreuses lettres.
[2] 372/8/MP 01 A 136, II : lt. de Roberto Moreira à Hernandez Ruiz, 25 juin 1964.
[3] M. Soler Roca, « Le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine », art. cit.
[4] 372/8/MP 01 A 136, II : lettre de l'expert itinérant Alejandro Covarrubias à Vicente Lema, 28 mars 1964.
[5] 372 (8) MP01 A 63 (81), I : discours à l'université associée de Sao Paulo par M. Adiseshiah, 17 mars 1958, 17 p.
[6] X 07 A 120/197 UNSA : propositions du conseil national consultatif du Mexique concernant le programme et budget 1967-68, 4 p., 31 mai 1965, p. 1.
[7] 372(8) MP 01 A 198, I : lt. de Lema à Blat Gimeno, 23 avril 1963 ; rapport du DG sur 1958, p. 60-65 ; 10 C/5 ; 50 EX/Decisions 5.2 ; ED/159.
[8] Lt. de Lema à Blat Gimeno, 23 avril 1963, doc. cit. ; 372/8/MP 01, VI : ED/50/25, 9 mai 1963.
[9] 372/8/MP 01, VII : resumé confid. des problèmes présentés verbalement par J. Blat Gimeno, chef du bureau régional d'éducation de Santiago, au meeting du 16 sept. 1965, à Adishesiah, 17 sept. 1965 ; 372/8/MP 01 A 136, II : rapport confid. de Blat Gimeno à Adiseshiah, 17 sept. 1965, p. 1-2.
[10] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 118 ; 372/8/MP 01, V : lt. de Vera à Hochleitner, 7 sept. 1961 ; VII : « Unesco educational policy in Latin America », par J. Blat Gimeno, 1er fév. 1965.
[11] 372/8/MP 01, VII : resumé confid. des problèmes présentés verbalement par J. Blat Gimeno au meeting du 16 sept. 1965, à Adiseshiah ; 372/8/MP 01 A 136, II : rapport confid. de Blat Gimeno à Adiseshiah, 17 sept. 1965, 4 p., p. 1-2.

connu une évolution vers la préoccupation pour l'enseignement technique et professionnel[1]. Il est en outre révélateur d'une évolution de la préoccupation de l'Unesco de l'aspect quantitatif vers l'aspect qualitatif[2]. La modification officielle du titre du projet majeur en 1960, de « projet majeur relatif à l'extension de l'enseignement primaire en Amérique latine » à « projet majeur relatif à l'extension *et à l'amélioration* de l'enseignement primaire en Amérique latine », est révélatrice à cet égard[3]. L'insistance sur l'impératif qualitatif est nette à partir de 1960 ; elle se traduit notamment par un souci d'améliorer la formation des maîtres[4]. Ce projet est également représentatif d'une préoccupation croissante pour la planification ; au cours de son déroulement, la plupart des États engagent ou perfectionnent, avec l'aide de l'Unesco, des plans généraux à long terme[5]. En 1960, plusieurs États (Argentine, Cuba, Colombie, Equateur, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou, Salvador, Venezuela) organisent des bureaux de planification de l'enseignement ; et d'autres (Bolovie, Chili, Panama, Cuba, Honduras, Nicaragua, Venezuela) sollicitent l'aide d'experts de l'Unesco pour la planification de l'enseignement [6]. Malgré la réticence des États-Unis à l'égard de la planification, principe qui évoque à leurs yeux le communisme, cette tendance se poursuit[7]. L'évaluation du projet majeur (1966) conclut que celui-ci a réussi à convaincre les États de la nécessité de « procéder à la planification intégrale de l'éducation »[8]. Cependant ce projet n'a pas réussi à donner lieu à des réalisations aussi importantes que ce que l'Unesco espérait en matière de planification[9], à cause notamment du manque d'objectif clair[10], et de la rivalité entre l'Unesco et l'Institut latino-américain pour la planification économique et sociale[11]. Malgré des obstacles de tous ordres qui ont causé des retards importants[12], ce projet a cependant permis un net accroissement de la scolarisation primaire et de la formation des instituteurs en Amérique latine. Il a suscité une volonté exprimée dès 1959 de lancer des projets majeurs équivalents en Asie et en Afrique ; cela ne s'est finalement pas fait[13].

Ainsi, l'effort de l'Unesco pour diffuser l'éducation dans les masses a été très important et multiforme. L'Unesco a fait des efforts pour adapter son action au public visé (populations victimes de la guerre, réfugiés, peuples du Tiers Monde, etc.) et aux conditions dans lesquelles il se trouve, ainsi que pour mettre au point et pour appliquer des méthodes originales et novatrices. L'Unesco a œuvré à une plus grande diffusion de l'éducation dans le monde, et en particulier dans le Tiers Monde. Il convient à présent de se pencher en

---

[1] 372(8) MP 01 A 198, I : lt. de Gozzer à Betancur, 28 janv. 1964 ; VII : « Unesco educational policy in Latin America » par J. Blat Gimeno, 1er fév. 1965.
[2] 14C/69, 14 oct. 1966, 2 p., annexe I : conclusions du rapport de la commission d'évaluation du projet majeur relatif à l'extension et à l'amélioration de l'enseignement primaire en Amérique latine, 11 p., p. 4.
[3] Rapport du DG sur 1959, p. 61 ; cette modification est approuvée par le conseil exécutif à sa 56e session et par la conférence générale à sa 11e session.
[4] Rapport du DG sur 1960, p. 65 ; 372/8/MP 01, V : rapport d'O. Vera, 3 nov. 1960.
[5] 372(8)MP 01 A 197 : lt du DG aux ministres des affaires étrangères de tous les pays concernés, 17 août 1956 ; questionnaire sur la formation des maîtres et l'enseignement obligatoire dans les Etats d'Amérique latine : réponses des différents Etats ; conclusion sur le questionnaire ; rapport du DG sur 1959, p. 61-68.
[6] Rapport du DG sur 1960, p. 66.
[7] 372/8/MP 01, III : rapport confidentiel de Vera à Adiseshiah, 1er juill. 1958 ; VI : note sur les PADs, 10 janv. 1963.
[8] 14C/69, 14 oct. 1966, 2 p., annexe I, 11 p., p. 1.
[9] 372 (8) MP01 A 22, VIII : rapport de Betancur au DG sur la 5e session du comité intergouvernemental, 20 avril 1964, p. 2-3 ; 372/8/MP 01, VII : « Unesco educational policy in Latin America », par J. Blat Gimeno, 1er fév. 1965.
[10] 14C/69, 14 oct. 1966, annexe I, p. 3 ; 372(8) MP 01 A 198, I : lt. de Lema à Blat Gimeno, 23 avril 1963.
[11] « Unesco educational policy in Latin America » par Blat Gimeno, doc. cit.
[12] 372/8/MP 01, V : lt. de Vera à Hochleitner, 7 sept. 1961.
[13] 372/8/MP 01, III : mémo de J. Thomas au DG, 4 fév. 1959, p. 4 ; V : lt. de Diez Hochleitner à J. Guiton, 1er déc. 1960 ; lt. de Vera à Hochleitner, 7 sept. 1961.

particulier sur ses efforts pour favoriser la diffusion de la culture et de l'éducation par les *mass media* et les innovations technologiques.

La diffusion de la science dans les masses.

« Au milieu du XXe siècle, nul ne devrait ignorer la science », affirme l'Unesco, puisque « la science est devenue le moteur de notre société ». L'Unesco estime que le « fossé profond entre l'homme de science dans sa spécialité et le grand public » constitue une source de « dangers » pour la civilisation[1]. Elle s'efforce donc dès ses premières années de populariser l'intérêt et le goût pour les sciences dans les masses ; « faire connaître au grand public les découvertes scientifiques et lui faire apprécier l'importance pratique de ces découvertes » devient rapidement une de ses priorités[2]. Musées scientifiques, expositions, brochures, émissions de radio et de télévision, films, posters, revues, manifestations culturelles, sont les moyens de promotion utilisés[3].

Un moyen original pour faire cette promotion est l'attribution du prix Kalinga. Fondé en 1950 par l'industriel indien Bijayananda Patnaik, convaincu de l'importance de disséminer les connaissances scientifiques dans les masses les plus larges possibles[4], il est attribué chaque année à partir de 1952 par l'Unesco, pour récompenser des scientifiques ayant contribué à la vulgarisation scientifique[5]. L'institution de ce prix vise à encourager les scientifiques à se préoccuper davantage de vulgariser leur savoir. Cependant, ce but ne semble pas avoir été atteint, le prix Kalinga n'ayant pas réussi à acquérir de notoriété.

Un des principaux vecteurs utilisés par l'Unesco pour diffuser la science auprès du grand public est la revue trimestrielle *Impact : science et société*, publiée à partir de 1950[6]. Comme son nom anglais l'indique (*Impact of Science on Society*), elle vise à sensibiliser le grand public non pas tant à la science fondamentale qu'aux implications des nouvelles connaissances scientifiques sur la société. Cependant, elle ne semble pas avoir atteint son objectif de toucher un vaste public, comme l'observe la délégation américaine et comme le reconnaissent les directeurs généraux successifs[7]. Son existence ne fait d'ailleurs pas l'unanimité au sein de l'Unesco. Ainsi, durant son mandat, Evans s'est efforcé comme il le dit de « se débarrasser » de cette revue, qui, selon lui, « était coûteuse en personnel et coûteuse en impression, et lue par très peu de gens »[8]. Des efforts sont faits à partir de la fin des années 1960 et du début des années 1970 pour la rendre plus attractive pour le grand public, notamment en rendant sa présentation visuelle plus séduisante[9], et en suscitant la publication

---

[1] *Courrier de l'Unesco*, février 1965, p. 4-8 : article « La science devant le profane », par Ritchie Calder, p. 4.
[2] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 7-8 ; *Les musées scientifiques, techniques, de la santé, planetaria, et la popularisation de la science*, Paris, CIM, 1948, 52 p.
[3] *Courrier de l'Unesco*, oct. 1948, p. 8 : « Une exposition qui vaut un long discours », par W.E. Williams ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 54 ; *L'homme mesure le monde, exposition scientifique organisée par l'Unesco*, Paris, Uneso, 1954, 84 p. ; *Catalogue de 50 films de vulgarisation scientifique, sélectionnés et appréciés par l'association internationale du cinéma scientifique*, Paris, Unesco, 1956, 33 p.
[4] J. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 105.
[5] DG/176, 28 mai 52 ; *Impact*, vol. III, n°1, 1952, « Le prix Kalinga ».
[6] *Impact ; science et société*, Paris, Unesco, à partir de 1950, trimestriel.
[7] EU, box 823 : rapport confidentiel sur la 8e session du comité international consultatif sur la recherche en sciences naturelles, New Delhi, par W.A. Noyes, 21 oct. 1961, p. 6 ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 477-479 ; rapport du DG sur 1972, p. 111.
[8] OHRO, interview de Luther Evans, p. 477-479 : « get rid of » ; « which was costly in staff and costly in printing and which very few people read ».
[9] Rapport du DG sur 1974, p. 83.

dans ses colonnes d'articles d'intellectuels et de personnalités de renom comme Pierre Emmanuel ou le peintre Juan Miro[1]. Cependant, les résultats semblent être restés décevants[2].

Par ailleurs, le projet de l'institut international de l'hylée amazonienne (IIHA), lancé en 1947, vise à apporter la culture et la science dans une région du monde sous-développée, celle de la forêt amazonienne. Ainsi, pour Corner et Needham, ce projet permettrait d'« apporter la lumière de la science dans les zones sombres » du monde[3] ; Corner espère en 1948 que l'IIHA va « installer ce germe de vie intellectuelle qui va se répandre comme du levain à travers toute la région » et permettre à la population de « maîtriser son avenir », et peut-être même aboutir à la création d'une « nation amazonienne »[4]. Cependant c'est un échec, l'institut ne voit pas le jour.

L'Unesco s'efforce de développer l'enseignement des sciences dans les masses. Cette préoccupation est présente dès les années 1950[5], mais se développe surtout dans les années 1960, sous l'impulsion d'Albert Baez (père de la chanteuse Joan Baez), « scientifique américain dynamique, débordant d'idées neuves » selon Prévost[6]. Contrairement à Adriano Buzzati-Traverso (frère de l'écrivain Dino Buzzati) qui défend une conception élitiste de l'action scientifique de l'Unesco, qu'il souhaite orientée vers la recherche fondamentale, Baez souhaite que le département des sciences se consacre prioritairement à diffuser la science dans les masses, au moyen des « nouvelles techniques » d'enseignement scientifique[7]. L'affirmation de cette tendance est concrétisée par la diffusion massive à partir de 1957 d'un *Manuel de l'Unesco sur l'enseignement des sciences*[8] et par la mise en place en 1961 d'une « division de l'enseignemnt des sciences », dirigée justement par Baez. Destiné aux enseignants des pays pauvres, qui ne peuvent pas, par manque de devises, importer du matériel d'enseignement scientifique, ce manuel est traduit en de nombreuses langues, et devient rapidement un succès éditorial, étant diffusé à plus d'un million d'exemplaires[9]. Selon Prévost, ce succès serait dû au fait que, « au lieu de s'en tenir aux exposés et aux méthodes traditionnels, l'ouvrage était une mine d'idées et de recettes qui permettaient de réaliser des expériences scientifiques au moyen des bricolages les plus simples, et de produits que l'on pouvait se procurer partout »[10].

En 1964, Baez préconise l'organisation par l'Unesco d'une « année internationale de l'enseignement des sciences » sur le modèle de l'année géophysique internationale, conçue comme « une attaque mondiale massive contre les problèmes de l'enseignement des sciences dans les pays en voie de développement au moyen de l'usage de nouvelles approches, méthodes et techniques ». Prenant la mesure des « deux explosions » en cours, celle du savoir scientifique et celle de la population mondiale, ce projet affirme la nécessité d'une

---

[1] *Impact*, vol. XIX, 1969, n°4 : « L'esprit créateur dans l'art et dans la science », interview de Juan Miro ; « Un poète devant la science » par Pierre Emmanuel.
[2] EU, box 1603 : rapport d'Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950 ; rapport confidentiel de Kenneth Holland au département d'état, 12 mai 1950, p. 5 .
[3] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. d'E. Corner à P. Auger, 23 oct. 1948 : « the gist of Dr. Needham's appeal was that of 'Lead kindly light amidst the encircling gloom', referring to the necessity of helping fellow-scientists in the 'less bright' parts of the inhabited earth ».
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIa : E. Corner, « Background notes on the Hylean Amazon conferences, Iquitos and Manaus, 1948 », 30 mai 1948, 9 p., p. 9 : « make an Amazon Nation » ; « to install that germ of intellectual life which will spread like yeast through the whole » ; « to master its future ».
[5] ONU, RAG 2 /76, box 10 : lt. de Torres Bodet à T. Lie, 26 mai 1952.
[6] M. Prévost, *op. cit*., p. 140-141.
[7] Benton, box 392 : lt. de Benton à Baez, 5 oct. 1964 : « new techniques ».
[8] *Manuel de l'Unesco pour l'enseignement des sciences*, Paris, Unesco, 1957, 240 p.
[9] Benton, box 392 : lt. de Benton à Baez, 5 oct. 1964 ; M. Prévost, *op. cit*., p. 51.
[10] M. Prévost, *op. cit*., p. 51 ; E. Delavenay, *op. cit*., p. 366.

« révolution dans l'enseignement des sciences », et préconise la mise en place de projets pilotes d'enseignement des sciences, et la traduction massive de livres, films, et outils scientifiques provenant de pays développés, et leur diffusion dans les pays en voie de développement ; ce projet insiste aussi sur la nécessité de stimuler les scientifiques et enseignants des pays en voie de développement, et de les associer à l'invention de méthodes d'enseignement des sciences adaptées spécifiquement aux populations concernées[1]. Cependant, les États-Unis y étant opposés, ce projet ne voit pas le jour. De même, le projet de Baez d'établir aux États-Unis, sous l'égide de l'Unesco, un « centre international d'enseignement des sciences », ne réussit pas à trouver assez de soutiens pour être réalisé[2].

Néanmoins, Baez réussit à lancer en 1964, au Brésil, à Sao Paulo, un « projet pilote sur les nouvelles méthodes et techniques d'enseignement de la physique en Amérique latine »[3], qui donne lieu à l'expérimentation de méthodes d'enseignement modernes et à l'élaboration de nouvelles méthodes d'enseignement adaptées spécifiquement à la région (livres, films, programmes de télévision). C'est le premier d'une série de projets pilotes régionaux organisés dans la seconde moitié des années 1960 sous la houlette d'Albert Baez : projet pilote d'enseignement de la chimie en Asie (1965), projet pilote d'enseignement de la biologie en Afrique (1967), projet pilote d'enseignement des mathématiques dans les États arabes (1969). Ils sont conçus dans l'esprit d'impliquer les scientifiques de la région, et de ne pas se contenter de transférer des connaissances des pays développés vers les pays en voie de développement[4]. Ces projets sont jugés efficaces par Harold Foecke[5].

Dans le même esprit, et pour compléter ces projets pilotes qui s'inscrivent à un niveau d'enseignement secondaire, un système de bourses et de cours post-universitaires en sciences fondamentales destinés aux pays en voie de développement est mis en place sous l'impulsion de Victor Kovda ; ils constituent un succès selon Daniel Behrman[6]. Les années 1960 voient aussi la réalisation d'un grand nombre de publications sur l'enseignement des sciences, portant souvent spécifiquement sur les pays en voie de développement, et étant souvent publiées dans de nombreuses langues du Tiers Monde[7].

En 1968, l'Américain Harold Foecke succède à Baez à la tête de la division de l'enseignement des sciences. L'apport de Foecke est de mettre l'accent sur la dimension technologique. De formation d'ingénieur, il est en effet davantage attaché à la technologie qu'à la science fondamentale. Il rajoute le terme « technologie » à l'intitulé de la division de l'enseignement des sciences. Avec Foecke, l'action scientifique de l'Unesco fait un pas de

---

[1] Benton, box 392 : AVS/DST/1965/3, 15 mars 1965 : « Guidelines for a massive world-wide attack on the problems of science teaching in the developing countries through the use of new approaches, methods and techniques », p. 7-15 : « the two explosions » ; « the revolution in science teaching » ; « massive world-wide attack ».

[2] Benton, box 392 : lt. d'Eugene W. Scott à Benton, 1964 : projet d'« International Science Teaching Year », et projet d'« International Science Teaching Briefing Center » ; AVS/DST/1965/3, doc. cit.

[3] En un an, 25 professeurs de faculté de huit pays latino-américains ont produit 5 livres, 7 kits de matériel, 11 petits films, un long métrage et huit programmes de télévision ; et au terme de cette année, 35 autres professeurs de faculté sont venus à Sao Paulo un mois assister à un séminaire pour tester et évaluer le matériel (NS/192, 4 p.).

[4] AVS/DST/1965/3, doc. cit., p. 15-17 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 140-141.

[5] Interview Foecke.

[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 160 ; Daniel Behrman, *Science, technique… , op. cit.*, p. 14.

[7] *Tendances nouvelles dans l'enseignement de la physique*, 1965-66, Paris, Unesco, 1968, 271 p. ; *Tendances nouvelles dans l'enseignement des mathématiques*, Paris, Unesco, 1967, vol. I, 438 p. ; vol. II : 1970, 476 p. ; *Mathématiques appliquées à la physique*, Paris, Unesco, Berlin, Springer, 1970, 610 p. ; *Les activités scientifiques extrascolaires pour les jeunes gens*, Paris, Unesco, 1970, 139 p. ; *Nouveau manuel de l'Unesco pour l'enseignement des sciences*, Paris, Unesco, 1973 ; J. Cessac, *L'enseignement des sciences dans les écoles secondaires en Afrique tropicale*, Paris, Unesco, 1963, 87 p. ; *Rapport de la réunion d'experts sur l'enseignement des sciences en Afrique tropicale*, Abidjan, Unesco, 1960.

plus dans le sens de la science appliquée et s'éloigne de la science fondamentale. L'insistance mise, sous son impulsion, sur l'intégration de la technologie à l'éducation est alors quelque chose de novateur. Afin de stimuler cette intégration, l'Unesco crée l'Organisation mondiale pour l'intégration de la technologie dans l'éducation. Cette orientation, si elle recueille l'adhésion de plusieurs États européens, est en revanche peu appréciée par les États-Unis[1].

Ainsi, à partir de 1960, l'Unesco a déployé des efforts de grande envergure pour accroître l'enseignement des sciences dans les masses des pays en voie de développement. Mais en réalité cet effort a pour but davantage le développement économique des peuples concernés que réellement leur épanouissement intellectuel.

L'Unesco se donne aussi pour tâche, dès les années 1950, de faire prendre conscience aux masses des enjeux, possibilités et dangers présentés par l'énergie atomique et nucléaire. À la « conférence internationale sur les usages pacifiques de l'énergie atomique » en août 1955, Evans souligne l'importance primordiale selon lui que l'Unesco fasse connaître au grand public les enjeux de l'énergie atomique. La même année, l'Unesco publie *L'énergie nucléaire et ses utilisations pacifiques*, publication pédagogique expliquant au grand public, dans un langage simple et vulgarisé, la nature de l'énergie nucléaire et ses possibilités d'utilisation pacifique. L'Unesco s'efforce de le diffuser largement[2]. *Les radio-isotopes au service de l'homme* (1958) et *Les usages pacifiques de l'énergie nucléaire* (1967) visent à apaiser les craintes du grand public à l'égard de la radio-activité et expliquent au grand public les services qu'elle peut rendre : detection de tumeurs, etude d'insecticides, contrôle des métaux, recherches pétrôlières, investigations océanographiques, chronique des temps préhistoriques…[3]. Des articles dans le *Courrier de l'Unesco*, dans *Impact* et dans *Unesco Features*, des émissions de radio (comme une série d'émissions sur les usages pacifiques de l'énergie atomique, par Ritchie Calder, diffusées à la BBC), et des journées d'études, contribuent à cet effort[4]. Au début des années 1960, sous l'impulsion de Victor Kovda, directeur du secteur des sciences, l'Unesco se lance également dans la prévention des problèmes de santé publique, notamment sur le cancer et sur la gérontologie[5]. Cependant il est notable d'observer que les thèmes choisis ne concernent pas tant les pays en voie de développement que les pays developpés. La promotion des applications pratiques des sciences s'inscrit dans le contexte historique et économique ; ainsi, dans le contexte de la crise économique de 1974, cette année là le *Courrier de l'Unesco* consacre un numéro à l'énergie solaire[6].

---

[1] Interview Foecke.
[2] *L'énergie nucléaire et ses utilisations pacifiques*, par Gérard Wendt, Paris, Unesco, 1955, 83 p., p. 66-67, 77 ; 5 A 31 « Nuclear energy and its uses in peace » : lt. de G. Wendt à T. Boclet, 22 nov. 1955.
[3] *Les radio-isotopes au service de l'homme* passe en revue les applications de la radio-activité à la physique, à la chimie, à la biologie, à l'agronomie, à la thérapeutique, à l'industrie, aux techniques, à l'être vivant. Cf. aussi *Guide de la conférence internationale sur l'utilisation des radio-istopoes dans la recherche scientifique*, Paris, Unesco, 1957, 68 p. ; 3 A 31 « Social Implications of the Peaceful Uses of Nuclear Energy » : lt. de S.A. Stahre et P. Francois à Marshall, 19 juin 1957.
[4] *Impact*, vol. IX, n°4, 1959 : « Problèmes posés par l'élimination des déchets dans le cas d'une large utilisation des radio-istopoes », par W.G. Marley ; 620.992 : 3 : lt. de T. Gjesdal à Marshall, 27 mars 1957 : émissions mensuelles de radio diffusées de mars à déc. 1957, intitulées « Sign-posts to the Atomic Age » ; *L'enseignement et l'énergie nucléaire* ; rapport sur les journées d'études du 6-10 juillet 1959 au centre d'études nucléaires de Saclay sous les auspices de l'AIEA et de l'Unesco, 1960, 68 p.
[5] EU, box 823, rapport confidentiel sur la 8e session du comité international consultatif sur la recherche en sciences naturelles, par W.A. Noyes, 21 oct. 1961, p. 4; *Courrier de l'Unesco*, mai 1970 : numéro intitulé « Contre le cancer » ; *Courrier de l'Unesco*, mars 1968 : consacré à la santé.
[6] *Courrier de l'Unesco*, janvier 1974.

Que conclure sur la réelle pénétration de l'action scientifique de l'Unesco dans les masses ? Il est difficile d'aboutir à une conclusion tranchée ; la diffusion des publications scientifiques de l'Unesco semble avoir été déficiente ; en revanche les cours scientifiques organisés dans les pays en voie de développement semblent avoir eu un impact important[1]. Il convient d'analyser à présent les efforts menés pour diffuser la culture dans les masses.

La diffusion de la culture dans les masses.

En 1946, Benton s'enthousiasme pour la perspective que l'Unesco se charge « d'informer presque chaque personne du monde de tous les événements du monde et d'enseigner l'histoire de chaque peuple à tous les autres peuples »[2]. L'Unesco s'efforce de diffuser la culture dans les masses. Elle y œuvre par une action d'encouragement aux musées et aux expositions, de diffusion de publications culturelles dans les masses, et par diverses manifestations culturelles.

Tout au long de la période, l'Unesco encourage les musées à mener une action éducative et culturelle auprès des masses[3], et organise et subventionne de nombreuses expositions pour populariser la culture auprès des masses, qui semblent souvent recueillir un réel succès[4]. C'est le cas notamment de l'exposition sur le Mexique (Paris 1952) qui selon Torres Bodet aurait été « un triomphe splendide »[5], et des expositions itinérantes de l'Unesco aux États-Unis dans les années 1960, qui seraient « visitées par des milliers d'Américains »[6] ; d'autres attirent peu de public, comme celle de dessins de Léonard de Vinci et celle de retables japonais organisées à Bucarest en 1957[7].

Sur la recommandation de l'ICOM, l'Unesco lance en 1956 une « campagne internationale des musées »[8]. Selon l'Unesco, cette campagne suscite « un mouvement d'une grande vitalité », donnant lieu dans certains pays à la constitution de comités régionaux ; l'Unesco conclut au « succès » de cette campagne qui aurait « formé comme une sorte de plébiscite en faveur de la fréquentation des musées »[9]. Cette campagne constitue « le premier essai collectif de mise en œuvre de moyens nouveaux, de caractère expérimental, placés exceptionnellement à la disposition des musées, pour en faciliter l'accès dans la mesure du possible, et pour assurer au public un meilleur accueil »[10]. Cependant, l'Unesco observe en 1958 que la fréquentation des muséees reste toujours insuffisante, et charge donc l'ICOM de mener une enquête auprès des musées des États membres, pour déterminer les mesures les

---

[1] Interview Dumitrescu.
[2] Discours de Benton à la radio, 27 décembre 1946, doc. cit. : « to bring a full account of world developments to nearly every person on the globe, and to tell the story of each people to all other peoples ».
[3] Plusieurs stages d'études sont organisés sur le rôle éducatif des musées (CUA/54, 12 avril 1954 ; CUA/54, 12 avril 1954 ; CUA/64, 13 déc. 1955 ; *Stage régional d'études de l'Unesco sur le rôle éducatif des musées*, Rio, rappport par G.H. Rivière, Paris, Unesco, 1960) ; des études sont menées, par ex : *Revue analytique de l'éducation*, fév. 1956, vol. VII, n°2 ; *Etudes et documents d'éducation*, n°17, 1956 ; *Education de base et éducation des adultes*, avril 1956, numéro consacré aux activités des musées dans les pays en voie de développement ; *Manuel des expositions itinérantes*, Paris, Unesco, 1953 ; *L'organisation des musées, conseils pratiques*, Paris, Unesco, 1959.
[4] *L'Unesco en 1950 : ses buts…*, *op. cit.*, p. 11 ; X 07. 83 Thomas, II : compte rendu de mission en Thaïlande, au Japon et en Chine, octobre 1960, p. 22 (sur l'exposition itinérante d'estampes japonaises) ; *World* (Atlanta), 5 nov. 1961 : « Chinese Art On View At Spelman » ; *La peinture de 1900 à 1925 ; exposition itinérante de reproductions*, Paris, Unesco, 1967, 40 p. ; film n°520, 1972 ; film n°1287, 1973.
[5] J. Torres Bodet *Memorias III*, *op. cit.*, p. 319-321 : « un esplendido triunfo ».
[6] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, p. 24-26. « visited by thousands of Americans. »
[7] EU, box 1562 : lettre confidentielle de H. Bartlett Wells au département d'état, 2 nov. 1957, p. 1-2.
[8] CUA/97, 31 août 1959, p. 7.
[9] CUA/87, 30 avril 1958, p. 1 ; *Museum*, vol. X, n°1, numéro consacré à cette campagne des musées.
[10] CUA/97, 31 août 1959, p. 7 ; *Courrier de l'Unesco*, sept. 1956 : « Le monde merveilleux des musées ».

plus efficaces pour favoriser leur fréquentation par les individus de « toutes les classes sociales et particulièrement du monde du travail », afin de répondre à leur « faim spirituelle ». L'Unesco insiste sur la « fonction sociale » du musée, à côté de sa « fonction scientifique et conservatrice »[1].

Dans le domaine des publications culturelles destinées aux masses, l'Unesco publie à partir de 1952 des catalogues de reproductions en couleurs de peintures[2] ; en 1954, elle lance la collection Unesco de l'art mondial, « Le grand art en livres de poche » ; en 1972, elle organise une importante diffusion de publications culturelles dans les divers États membres en collaboration avec les commissions nationales, à l'occasion de l' « année internationale du livre »[3].

L'Unesco organise et encourage aussi des manifestations culturelles à l'intention des masses, au niveau local. Ainsi par exemple, en 1955-56, sur l'impulsion de l'Unesco, la commission nationale française mène une « expérience de diffusion artistique » à Limoges[4]. L'Unesco s'efforce de contribuer à la connaissance et à la pratique des arts dans les masses. En juillet 1951, elle organise à Bristol un stage d'études sur le thème « les arts plastiques dans l'enseignement général »[5]. Il reçoit des interventions originales et innovantes pour l'époque, comme celle sur l'importance de l'enseignement du dessin pour l'équilibre de l'enfant, qui se fonde sur l'expérience de la Suède[6]. En 1955, l'Unesco organise une conférence internationale consacrée au rôle et à la place de la musique dans l'éducation[7]. À partir de 1958, elle subventionne une revue consacrée à l'éducation artistique[8]. En 1960, elle organise un stage sur le rôle des musées dans l'éducation[9], et un stage sur l'enseignement des arts et des arts artisanaux[10]. Dans les années suivantes, l'Unesco poursuit une intense promotion de l'éducation artistique auprès du grand public (musique, théâtre, peinture,…)[11]. À partir de 1960, elle s'intéresse de plus en plus à la question de l'utilisation culturelle du temps libre, du

---

[1] CUA/87, 30 avril 1958, p. 1 et 16.
[2] *Catalogue de reproductions en couleurs de peintures : 1860 à 1963*, Paris, Unesco, Munich, Oldenbourg Verlag, 1963, 519 p. ; *Catalogue de reproductions en couleurs de peintures antérieures à 1860*, Paris, Unesco, Munich, Oldenbourg Verlag, 1962, 323 p.
[3] X 07.83 Maheu, VI : résumé des entretiens entre les autorités de la République arabe de Syrie et le directeur général, 26-31 déc. 1972, p. 7.
[4] X07.21(44) AMS, IV : rapport de M. Delaygue, oct. 1956.
[5] CUA/9, 1er mars 1951 ; CUA/14, 20 juin 1951.
[6] CUA/14, 20 juin 1951 : notamment l'intervention : « L'enseignement du dessin et l'éducation artistique en Suède » par Anne Larsson, 4 p.
[7] *La musique dans l'éducation ; conférence internationale sur le rôle et la place de la musique dans l'éducation de la jeunesse et des adultes*, Bruxelles, 29 juin-9 juill. 1955, Paris, Unesco, A. Colin, 1955, 349 p.
[8] *Education through art* : revue de la Société internationale d'éducation artistique, n°1-6, The Hague, INSEA, 1958-62, semestriel.
[9] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission en Grèce, oct. 1960.
[10] X 07. 83 Thomas, II, compte rendu de mission en Thaïlande, au Japon et en Chine, octobre 1960, p. 12.
[11] *Courrier de l'Unesco* mai 1969 : numéro sur « les arts et la vie » ; dans les années 1960, l'Unesco continue à s'intéresser à l'éducation musicale, en coopération avec le CIM (Egon Kraus, *Education musicale comparée*, Mainz, Schott, 1962, 246 p. ; Egon Kraus, éd., *L'état actuel de l'éducation musicale dans le monde*, Köln, Klettenberg, 1960, 184 p.). L'Unesco s'efforce aussi de promouvoir l'accès des masses au théâtre et aux arts du spectacle ; elle réalise des études dans ce domaine et subventionne la revue *Le Théâtre dans le monde*, publiée par l'IIT de 1965 à 1968 (*Bibliothèques et musées des arts du spectacle dans le monde*, dir. André Veinstein, Paris, CNRS, 1967, 801 p. ; IIT, *Séminaire sur la situation actuelle du théâtre en Asie*, Paris, juin 1965, rapport, 31 p. ; revue *Le Théâtre dans le monde*, Paris, Brient, IIT, 1965-68, bimensuel). Elle s'efforce aussi de promouvoir l'organisation d'expositions artistiques (*Les expositions temporaires et itinérantes*, Paris, Unesco, 1965, 135 p.). Son intérêt pour l'éducation artistique est soutenu, dans les années 1960, par le gouvernement italien, qui, en 1965, soutient vivement un projet de l'Unesco de mise en place d'un centre d'éducation artistique dans les ecoles d'enseignement secondaire, estimant que « l'art doit devenir, dans l'école, un moyen de compréhension du monde dans lequel on vit » (X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de l'Italie sur le programme et budget 1967-68). D'Arcy Hayman, *Les arts et la vie ; place et rôle des arts dans la société*, Paris, Unesco, Weber, 1969, 175 p. ; cet ouvrage a beaucoup de succès aux Etats-Unis (EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 24-26).

loisir, et à des formes d'art populaires, de masse[1]. L'Unesco donne la parole notamment aux réflexions de Joffre Dumazedier[2] et de Paul Lengrand[3]. En fait, la plupart des efforts faits en vue de diffuser la culture dans les masses semblent avoir eu peu d'échos dans le grand public ; ainsi, selon Georges Fradier, les manifestations culturelles réalisées dans le cadre du projet Orient-Occident auraient plutôt contribué à lasser le grand public, à lui donner « un ennui satisfait »[4]. En outre, ce projet a donné lieu dans sa réalisation à un conflit entre deux orientations, recherche ou vulgarisation[5]. Pour l'*Histoire de l'Humanité*, il avait été envisagé de réaliser plusieurs ouvrages de différents niveaux, chacun visant un public particulier, mais cela n'a finalement pas été fait[6].

La promotion de la lecture, notamment par les bibliothèques.

La préoccupation pour les bibliothèques est une préoccupation ancienne de l'Unesco, et elle concerne tout d'abord les pays développés[7]. À partir de 1950, l'organisation lance une série de manuels à l'usage des bibliothèques publiques, et une enquête sur la formation professionnelle des bibliothécaires et des documentalistes[8]. Les conclusions de cette enquête soulignent l'insuffisance, qualitative et quantitative, de la formation professionnelle des bibliothécaires et des documentalistes, même dans les pays les plus développés, et préconisent une normalisation à grande échelle du catalogage des livres[9].

L'intérêt de l'Unesco pour les bibliothèques s'étend rapidement aux pays en voie de développement[10]. En 1951, l'Unesco et l'OEA organisent une conférence sur le

---

[1] En juin 1973, le *Courrier de l'Unesco* consulte ses lecteurs au sujet d'un éventuel numéro consacré à la musique pop. À partir de la fin des années 1960, l'Unesco charge la commission nationale française et la commission nationale polonaise de développer des réflexions sur l'utilisation culturelle des loisirs, sujet alors dans l'air du temps, dans le cadre de la prise de conscience que les loisirs deviennent un phénomène social majeur (FR, Nantes, carton 122 : note pour le bureau des organisations internationales, 17 juill. 1967 ; commission polonaise sur l'Unesco, rapport final de l'étude sur l'utilisation culturelle des loisirs, 1969, 9 p. ; commission polonaise pour l'Unesco, actes des journées d'études franco-polonaises sur l'utilisation culturelle des loisirs, 18-21 mars 1969, 36 p.).

[2] *Education des adultes et loisirs dans l'Europe contemporaine*, Paris, Unesco, 1966 ; Joffre Dumazedier et Claire Guinchat, *La sociologie du loisir ; tendances actuelles de la recherche et bibliographie*, Paris, Unesco, 1969 ; Joffre Dumazedier, créateur en 1954 du « Groupe d'étude des loisirs et de la culture populaire » et inspirateur du mouvement « Peuple et culture », développe dans les années 1950-60 une analyse sociologique du loisir. En 1962, il publie *Vers une civilisation du loisir ?*

[3] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, vol. XII, 1960, n°3, p. 135, 151-164 : « Le temps libre et le développement humain des travailleurs », par Paul Lengrand : « si l'homme ne veut pas être l'esclave de son temps libre, il doit veiller à le mettre au service de son progrès intellectuel, moral, civique, esthétique et spirituel ».

[4] *Evaluation…*, *op. cit.*, p. 63 ; G. Fradier, « Orient Occident. Une analyse de l'ignorance », article cité.

[5] CUA/96, 17 juin 1959, p. 3.

[6] SCHM 8 : projet de document pour la conférence générale, 4 p., non daté, p. 4. « a) série d'ouvrages traitant d'aspects précis et restreints de l'évolution de l'humanité ; b) ouvrage de synthèse ; […] c) versions populaires ou même vulgarisées du groupe d'ouvrages a et de l'ouvrage b ; d) adaptation de ces mêmes ouvrages par des auteurs appropriés à différents niveaux d'enseignement (au moins deux) ».

[7] L'Unesco organise plusieurs stages d'études sur les bibliothèques publiques : en 1948 au Royaume-Uni, puis en 1950 en Suède ; cf. *Le rôle des bibliothèques dans l'éducation des adultes et dans l'éducation de base, compte rendu du stage d'études de Malmö*, Paris, Unesco, 1951, 201 p. ; 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Petersen à Ranganathan, 2 août 1950 : Petersen juge ce stage fructueux.

[8] *L'extension des bibliotheques publiques*, Paris, Unesco, 1950, 136 p. ; *Les services de lecture publique pour enfants*, Paris, Unesco, 1957, 115 p. ; *Le rôle des bibliotheques publiques dans l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1950, 102 p.

[9] CUA/2, 2 nov. 1950, p. 78-83.

[10] Statistiques sur les bibliothèques, Paris, Unesco, 1959, 134 p. ; Des bibliothèques publiques pour l'Asie ; stage d'études de Delhi, Paris, Unesco, 1957, 187 p. ; Le développement des bibliotheques publiques en Afrique, stage d'études d'Ibadan, Paris, Unesco, 1955, 164 p. ; Le développement des bibliothèques publiques en Amérique latine, conférence de Sao Paulo, Paris, Unesco, 1953, 207 p. ; H.R. Galvin et M. Van Buren, Le bâtiment d'une petite bibliothèque publique, Paris, Unesco, 1959 ; Centres de documentation scientifique et technique : contribution de l'Unesco à leur développement, Paris, Unesco, 1965, 59 p. ; La bibliothèque d'école primaire et ses différentes fonctions, Paris, Unesco, 1961, 104 p. ; La bibliothèque publique et sa mission, Paris, Unesco, 1961, 34p. ; Méthodes d'enseignement de la bibliothéconomie, Paris, Unesco, 1969, 143 p. ; Les bibliothèques universitaires des pays en voie de développement, Paris, Unesco, 1968, 178 p. ; L'organisation d'une petite bibliothèque publique, par Ingeborg Heintze, Paris, Unesco, 1963, 68 p. ; X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, p. 14 ; bulletin *Bibliographie, documentation, terminologie* (CUA/111, 27 nov. 1961, p. 9).

développement des services des bibliothèques publiques en Amérique latine, et recommande la mise en place d'un code latino-américain de catalogage, et la création de centres bibliographiques nationaux et régionaux[1]. En 1953, l'Unesco organise au Nigeria un « stage d'études sur le développement des bibliothèques publiques en Afrique », qui aboutit à l'adoption du « Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques », à la création d'une nouvelle association de bibliothécaires, « l'Association des bibliothécaires d'Afrique occidentale », au lancement d'une enquête sur les bibliothèques publiques africaines, et à la recommandation que l'Unesco crée en Afrique une bibliothèque pilote et un centre de formation professionnelle de bibliothécaires[2]. Cette dernière recommandation ne sera cependant pas suivie d'effet, et c'est plutôt en Inde, à New Delhi, que l'Unesco mènera un important projet de bibliothèque publique pilote. En 1959, l'Unesco organise un stage d'études sur le développement des bibliothèques dans les États de langue arabe[3]. Les réflexions menées se nourrissent avec enthousiasme des nouvelles perspectives, « révolutionnaires », de catalogage offertes par les progrès technologiques[4].

Un résultat décevant à New Delhi.

A partir de la fin 1950, l'Unesco travaille à l'expérience-témoin de la bibliothèque publique de New-Delhi[5]. Cette bibliothèque modèle, créée sur l'initiative du gouvenement de l'Inde avec le concours de l'Unesco, vise à contribuer à la lutte contre l'analphabétisme et à l'épanouissement intellectuel des habitants[6]. Conformément aux principes formulés par l'Unesco, son accès est gratuit, l'accès aux rayons est libre, et la priorité est l'utilisation des livres par les lecteurs, non leur conservation[7]. Elle vise à lutter contre le problème de la rareté des livres en Inde, de leur manque de variété, et notamment du manque de livres pour enfants et pour nouveaux alphabètes, et contre le problème de l'alphabet et des diverses langues locales[8]. L'Unesco décide donc de créer des livres pour les nouveaux alphabètes[9].

La bibliothèque est inaugurée en octobre 1951 en grande pompe, en présence notamment du premier ministre Nehru[10]. Rapidement, elle connaît un très grand succès de fréquentation[11]. En fait, elle attire une grande proportion d'enfants et d'étudiants. Elle sert notamment à combler en partie le grave manque de manuels scolaires et universitaires, ce qui n'était pas son but originel. Finalement, le bilan est en demi-teintes, puisqu'elle n'a pas joué son rôle de bibliothèque pilote, expérimentale, et qu'elle a a échoué à attirer comme cela était son but les classes pauvres et les nouveaux alphabètes, malgré l'élaboration et la mise à disposition d'ouvrages pour nouveaux alphabètes et la mise en place d'un bibliobus pour aller à la rencontre de ces classes pauvres ; au contraire, la bibliothèque a attiré les personnes les plus

---

[1] CUA/33, 2 janv. 1952, p. 2-3, 11.
[2] CUA/55, 29 oct. 1953, p. 1-3-4 ; *La bibliothèque publique, force vive au service de l'éducation populaire*, Paris, Unesco, 1949.
[3] CUA/101, 25 janv. 1960.
[4] *Courrier de l'Unesco*, janv. 1963, p. 10-13 : « Bibliothèque de demain », par J.H. Shera.
[5] 5C/résol. 4.541 ; *La bibliothèque publique de Delhi ; une expérience pilote*, Paris, Unesco, 1953, 30 p.
[6] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Carter à J. Thomas, 26 août 1949 ; ED/Occ./16, 22 juin 1953, p. 2-3.
[7] ED/Occ./16, 22 juin 1953, p. 3.
[8] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Petersen au DG, 13 déc. 1949 ; lt. de Ranganathan à Petersen, 3 nov. 1949.
[9] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de Petersen à E. Sydney, 12 déc. 1950.
[10] ED/Occ./16, 22 juin 1953, p. 12 ; film n° 549, *L'Unesco en Inde*, 1951 ; 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de DasGupta à Sydney, 2 nov. 1951.
[11] ED/Occ./16, 22 juin 1953, p. 2 ; 02 (540) A 61 Delhi/106/187, II : minutes de la 21e réunion du conseil de la bibliothèque de Delhi, 6 juill. 1953, p. 3 ; 02 (540) A 61 Delhi, III : rapport de M.L. Tandon, 31 mars 1957, p. 1-2 et 4 ; Frank M. Gardner, *La bibliothèque publique de Delhi, rapport d'évaluation*, Unesco, Paris, 1957, 104 p., p. 71.

instruites, échouant ainsi dans sa volonté de démocratiser la culture. La sous-représentation, dans le public de la bibliothèque, des femmes, des nouveaux alphabètes, et des personnes âgées, constitue un échec par rapport au but initial, de même que l'abandon des méthodes expérimentales initialement préconisées[1]. En fait, « rien ne la distingue de n'importe quelle autre bibliothèque indienne », déplore en 1954 un expert de l'Unesco, regrettant que l'organisation et la disposition interne, initialement si minutieusement étudiées et répondant à des principes modernes, rationnels, aient été complètement bouleversées. Certes, observe-t-il, au niveau des statistiques de fréquentation, la bibliothèque constitue un succès, mais il se demande « s'il était nécessaire de prouver par des chiffres que les habitants de Delhi feraient plein usage d'une bibliotheque de prêt gratuite si on leur en fournit une ». « A mon avis cette bibliothèque ne peut plus se prétendre un « projet pilote » et je doute que des projets postérieurs puissent bénéficier beaucoup de ce qui y est fait », conclut-il désabusé ; il se dit « déçu » et juge le résultat « déprimant »[2].

Un résultat plus encourageant à Medellin.

Après la bibliothèque de Delhi, l'Unesco décide de créer une bibliothèque analogue en Amérique latine, conjointement avec le gouvernement colombien. Elle choisit Medellin en Colombie, ville ayant un pourcentage élevé d'illettrés, notamment parmi la population ouvrière. La bibliothèque vise à « répondre aux besoins culturels d'une masse de travailleurs récemment immigrés » et misérables. Son inauguration, en octobre 1954, est un événement officiel et très médiatisé, en présence notamment du ministre de l'éducation nationale, des autorités locales, du directeur général et du président du conseil exécutif de l'Unesco[3].

Pour éviter de reproduire le relatif échec de la bibliothèque de Delhi, une campagne de promotion est menée aupres du grand public de la ville, et spécifiquement auprès des masses ouvrières, qui constituent le public-cible de cette bibliothèque : cinéma, presse, radio, affiches, apposées notamment dans les quartiers ouvriers, à proximité des usines et dans les autobus conduisant les ouvriers aux usines, distribution de prospectus aux sièges des syndicats et dans les centres de travailleurs ; le personnel de la bibliothèque se rend même dans les usines, et, pendant les pauses, répond aux questions des travailleurs et leur distribue des bulletins d'inscription pour la bibliothèque. Un effort de promotion est aussi mené auprès des enfants des classes ouvrières, le personnel de la bibliothèque se rendant dans les écoles publiques des quartiers défavorisés[4]. Sous l'effet de cette intense campagne de publicité en direction des masses ouvrières, la bibliotheque connaît une grande affluence d'ouvriers, et son public est très majoritairement composé de personnes de niveau socio-culturel très bas, qui n'avaient pas l'habitude de fréquenter des bibliothèques, ainsi que l'observent non seulement l'Unesco et le directeur de la bibliothèque, mais aussi l'ambassade américaine en Colombie. La bibliothèque réussit non seulement à capter mais aussi à retenir l'intérêt des ouvriers pauvres, en organisant notamment des activités culturelles dynamiques et attractives, qui

[1] ED/Occ./16, 22 juin 1953, p. 12-15, 18-19, 21, 23-27 ; 02 (540) A 61 Delhi, II : lt. de Petersen à Carter, 7 mars 1952 ; Frank M. Gardner, *La bibliothèque publique…*, *op. cit.*, p. 71-75, 100-104.
[2] 02 (540) A 61 Delhi, III : lt. de John Makin à Sydney, 5 fév. 1954 : « depressing » ; « wether it was ever necessary to prove by membership and issue figure that the people of Delhi would make full use of a free lending service should one be provided. To my mind this library can no longer claim to be a « pilot project » and I doubt if later projects can benefit very much from what is being done at present in Delhi » ; « disappointed ».
[3] CUA/69, 11 août 1955, p. 1.
[4] CUA/69, p. 3 ; CUA/84, 17 déc. 1957.

répondent à un vrai besoin de la population, et qui recueillent du succès (expostions, concerts, conférences, projections de films, groupes de discussion, théâtre). De plus, des annexes sont créées dans les faubourgs ouvriers les plus pauvres, et des bibliobus sont mis en place pour atteindre les quartiers les plus éloignés de la ville. Cette bibliothèque semble donc avoir mieux réussi que celle de Delhi à attirer un public culturellement très défavorisé, ainsi qu'à développer des activités expérimentales, novatrices ; ainsi, sa section enfantine développe de nombreux jeux qui incitent les enfants à s'intéresser aux livres, ainsi que des activités telles que chorale et théâtre, et diffuse un programme spécial pour enfants à la radio[1].

La promotion de la lecture dans le grand public.

A partir des années 1960, l'Unesco se consacre à la promotion du livre et de la lecture dans le grand public, en particulier dans les pays en voie de développement. L'écrivain Robert Escarpit contribue activement à cette action, par ses missions dans les pays en voie de développement, notamment en Amérique latine, et par ses publications sur le sujet[2]. Spécialiste de l'Amérique latine, il joue notamment un rôle majeur dans la création en 1969 du « centre de diffusion du livre en Amérique latine »[3]. En 1972, l'Unesco organise l'« Année internationale du livre », ambitieuse manifestation culturelle à destination du grand public, qui se fonde sur la « Charte du livre », approuvée en octobre 1971[4], et donne lieu à des congrès, des films, des expositions de livres[5]. Elle suscite des réflexions sur les moyens pour le livre de survivre à une époque où les moyens audio-visuels occupent une place de plus en plus importante, et sur les possibilités de lutter contre l'inégalité d'accès aux livres entre pays développés et Tiers Monde. Elle donne lieu à des manifestations culturelles dynamiques, à la fois dans les pays développés comme la France (avec la participation des clubs Unesco) [6] et les États-Unis (où elle s'articule avec la « semaine du livre » lancée par Nixon en avril 1972[7]), et dans le Tiers Monde.

Ainsi, l'Unesco mène d'importants efforts pour diffuser la culture dans les masses. Comme le montrent les exemples précédemment exposés, ces efforts obtiennent des résultats inégaux, mais en plusieurs cas positifs. C'est dans le domaine de la diffusion de l'éducation dans les masses que l'Unesco a particulièrement concentré ses efforts.

---

[1] EU, box 1562 : lettre confidentielle de Robert A. Hurwitch, au département d'état, 31 oct. 1957 ; CUA/69, 11 août 1955, p. 2-4 ; CUA/84, 17 déc. 1957.
[2] Biogr. Robert Escarpit : rapports de mission de Robert Escarpit en Argentine (janv. 1969), au Chili (déc. 1968-janv. 1969), au Mexique (janv. 1969), au Brésil (janv. 1969) ; Robert Escarpit, *La révolution du livre*, Unesco, Paris, PUF, 1965 ; Robert Escarpit, *La promotion du livre en Afrique : problèmes et perspectives*, Paris, Unesco, 1969, 41 p. ; Robert Escarpit, *La promotion du livre en Asie, rapport sur la production et la distribution des livres dans la région*, Paris, Unesco, 1968, 1974.
[3] Film n°215, 1969.
[4] Congrès, vol. 118, 92e congrès, 2e session, 18 janv.-18 oct. 1972 : 21 avril 1972, extensions of remarks, House of representatives, Donald M Fraser, du Minnesota, « national library week, april 16-22 1972 », Unesco, charter of the book, p. 13990-13991 : charte proclamée par le Comité de soutien pour l'année internationale du livre.
[5] *Bulletin de l'Année internationale du livre*, 1972, mensuel 1971-1972, Paris, Unesco ; *L'année internationale du livre 1972 : un programme d'action*, Paris, Unesco, 1971, 27 p. ; films n° 11, 1971 ; n° 2469, 1972 ; n° 288, 1972 ; n° 1070, 1972 ; n° 411, 1972 ; n° 1072, 1972 ; n° 180, 1972 ; n°286, 1972.
[6] X 07 .21 (44) Club : lettre de Marc Guesdon au DG, 27 fév. 1972 ; colloque « Les jeunes et la lecture », Bordeaux, oct. 1972, FFCU.
[7] Congrès, 21 avril 1972, Donald M. Fraser, doc. cit.

Les *mass media* et les innovations technologiques au service de la culture.

Dès sa création, l'Unesco a tendu à mettre à profit pour son objectif les innovations technologiques et les moyens de communication de masse. Dès 1946 est créé en son sein un « secteur de l'information ». Il est dirigé durant ses deux premières années par le Britannique John Grierson, pionnier du film documentaire. En 1949, il s'agrandit et devient « département de l'information »[1]. Cet élargissement montre la place croissante tenue par les médias de masse dans l'action de l'Unesco. D'ailleurs, en 1947, l'Unesco accorde la plus grosse part de son budget à la rubrique de l'information des masses[2]. Cependant, l'Unesco hésite longtemps sur le sens et la portée de son rôle dans le domaine des communications de masse, rôle qui apparaît vague et imparfaitement élaboré[3]. Les communications de masse ont occupé en fait une place croissante au fil des années dans le programme de l'Unesco[4]. Cette action concerne la presse, la radio, la télévision, les satellites, et les ordinateurs.

Dans le domaine de la presse, l'Unesco fournit dès ses premières années une aide d'urgence à la Chine, à la France et à la Hollande (pays sinistrés par la guerre) en papier de presse, pour encourager la reprise du système de l'information. Elle envisage aussi dans ces années de créer un « institut international de la presse et de l'information »[5]. La conférence générale de 1950 prévoit la convocation d'une conférence afin de mettre en place cet institut, conçu comme indépendant de l'Unesco et financé par des sources non gouvernementales, et consacré à stimuler la formation et la recherche, et à servir de forum de discussion et d'information à destination des journalistes du monde entier[6]. Mais ce projet échoue. Dans les années 1950, l'Unesco poursuit des études sur les problèmes de la presse (production, circulation, règlementation des journaux, transmission des messages de presse)[7]. En 1957, l'Unesco contribue à la création du CIESJ (centre de formation de journalistes) de Strasbourg puis d'un centre analogue à Quito en 1959[8]. L'Unesco s'intéresse également dès ses premières années à la radio, notamment avec le projet, avorté, de réseau de radio Unesco, les émissions hebdomadaires de l'Unesco, et des recherches et expériences dans le domaine de la radio éducative[9]. Elle s'intéresse aussi à la télévision, réfléchissant à son rôle dans la diffusion de la culture, à ses dangers et à ses limites, et aux questions juridiques et techniques qui y sont liées ; une enquête mondiale sur la télévision (1954) et des conférences de spécialistes et de

---

[1] Babou-Paulin Bamouni, *L'Unesco et l'information. Aspect historique et organisation*, DEA de sciences de l'information et de la communication, 1981, Paris II, p. 37-38.
[2] 2 C/19 Résolutions, chap 8, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 195.
[3] X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission de J. Thomas, 22 mars 1948, p. 2 : il évoque les propos de M. Thorp, délégué des Etats-Unis à l'Ecosoc.
[4] Interview Jean-Claude Pauvert ; *Education de base et éducation des adultes*, vol. X, 1958, n°3, p. 98-99 : « Les quatre problèmes culturels des pays techniquement développés », par Richard Hoggart ; X 07.21 (44), I : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, p. 2.
[5] Ascher, box 149 : Int/PC/31/48 : Unesco, program policy council, meeting n°11, 20 mai 1948, rapport de R. Maheu, p. 1. La création de cet institut est proposée pour la première fois par la « commission des besoins techniques de la presse, de la radio et du cinéma dans les pays dévastés par la guerre en Europe et en Extrême-Orient » en août 1947. (2C/résolution 2.2.3.6 ; 3C/résol. 7.226 ; 5C/résol. 6.1713). Elle propose aussi la création d'un centre de 'clearing' international des informations ; Benton s'y intéresse beaucoup (Benton, box 388 : lt. de Torres Bodet à Benton, 10 oct. 1949).
[6] 6C/résol. 6.1713.
[7] *Une semaine dans le monde : étude comparée de 17 grands quotidiens pendant 7 jours*, 1953 ; *Situation de la presse quotidienne en 1952*, 1953, 44 p. ; *Esquisse d'une bibliographie internationale des ouvrages consacrés aux problèmes de presse, 1900-52*, 1954, 96 p. ; *La transmission des messages de presse*, 1956, 96 p. (Paris, Unesco).
[8] Babou-Paulin Bamouni,*op. cit.*, p. 30 .
[9] OHRO, interview de Luther Evans, p. 342 ; *Courrier de l'Unesco*, sept. 1959, numéro consacré à la radio ; Benton, box 396 : lt. de Douglas N. Batson à Benton, 14 fév. 1966 ; lt. de Benton à Batson, 2 fév. 1966 ; lt. de Wade à Benton, 3 janv. 1966 ; G.A. Codding, *La radiodiffusion dans le monde*, Paris, Unesco, 1959, 190 p. ; John Nicol *et alii*, *La tribune radiophonique rurale du Canada*, Paris, Unesco, 1954, 261 p. ; *Les programmes culturels radiophoniques ; quelques expériences*, Paris, Unesco, 1956, 65 p.

producteurs de télévision, des publications, et des expériences de télévision éducative, y contribuent[1]. L'Unesco se livre également à des études sur le cinéma et sur les possibilités qu'il offre de promouvoir la culture dans les masses[2]. En outre, elle se livre à des réflexions et à des études sur les possibilités que les communications spatiales (satellites) offrent à l'éducation et à la diffusion de la culture dans les masses[3].

Dès l'entre-deux-guerres, des réflexions avaient germé sur les possibilités d'utiliser les moyens modernes audio-visuels d'éducation. Ainsi Jean-Richard Bloch avait vu dans le développement des « moyens mécaniques » de démocratisation de la culture (disque, cinéma, télévision, radio) la promesse d'une ère nouvelle où iraient de pair progrès technique et progrès culturel[4]. Sous l'égide de la SDN avait été mis en place un « Institut international du cinématographe éducatif »[5], qui avait suscité des réflexions sur les possibilités d'éducation par le cinéma. Pendant et au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, des cours sont diffusés par radio en Europe[6]. Dès ses premières années, l'Unesco s'intéresse aux potentialités éducatives de la radio, de la télévision, et du cinéma, sous l'influence de plusieurs personnes : l'Américain William Benton ; le Britannique Howard Wilson ; l'Américain John Taylor, directeur général par intérim en 1952, créateur de programmes éducatifs et culturels diffusés par radio, et d'une association de télévision éducative[7] ; Henri Laugier, qui, au milieu des années 1950, membre du conseil exécutif, y plaide avec vigueur pour l'éducation

---

[1] En 1948, l'Unesco envisage de réaliser plusieurs programmes de radio et de télévision (ONU, RAG 2/76 box 7 : 3C/PRG/2.1, 8 sept. 1948 : Mass communications, projects division, working plan). Mais aucun des projets d'émission formulés dans ce plan de travail ne sera réalisé. À partir des années 1950, l'Unesco développe des études sur la télévision (*La télévision dans le monde*, Paris, Unesco, 1954, 198 p.). En 1952, elle organise une conférence d'experts de télévision (ONU, RAG 2/76, box 7 : lt. de L.B. Ges à Tor Gjesdal, 9 avril 1952). En 1954, elle publie une *Enquête mondiale sur la télévision*, qui suscite des échos importants dans la presse mondiale (RP, 1 fév. 1954). En septembre 1955, elle organise à Tanger une conférence sur la télévision (X 07.83 Maheu, I : rapport de Maheu sur sa mission au Canada, 19-22 mars 1956). En 1954, elle sponsorise une rencontre de producteurs de télévision de plusieurs pays (film n°1950, 1954). Elle fait réaliser en 1956 un reportage sur le développement et l'influence de la télévision dans le monde (film n°1938, 1956).

[2] *Catalogue de films fixes*, Paris, Unesco, 1966, 20 p. ; *Catalogue de courts métrages et de films fixes ; liste sélective*, Paris, Unesco, 1965, 40 p. ; *Dix ans de films sur l'art* (1952-62), catalogue, Paris, Unesco, 1966, 407 p. ; *Le film et la télévision au service de l'opéra, du ballet et des musées, rapports de deux réunions internationales*, Paris, Unesco, 1961, 60 p. ; *Cinéma et sciences sociales, panorama du film ethnographique et sociologique*, Paris, Unesco, 1962, 104 p. ; A.W. Hodgkinson, *L'initiation aux arts de l'écran ; le développement du sens critique chez le spectateur*, Paris, Unesco, 1965, 110 p. ; *L'influence du cinéma sur les enfants et les adolescents ; bibliographie internationale annotée*, Paris, Unesco, 1961, 112 p. ; *Le rôle de la coopération internationale dans la production cinématographique ; rapport sur différentes méthodes de la coproduction dans le domaine du film éducatif et culturel*, Paris, Unesco, 1962, 38 p. ; J.M.L. Peters, *L'éducation cinématographique*, Paris, Unesco, 1961, 127 p. ; *Répertoire mondial de cinéma*, Paris, Unesco, 1962, 70 p. ; Georges Sadoul, *Les cinémas des pays arabes, recueil préparé pour l'Unesco*, Beyrouth, centre inter-arabe du cinéma et de la télévision, 1966, 287 p. ; *Les répercussions sociales du film et de la télévision sur les jeunes, rapport d'une réunion d'experts, Gauting, 4-8 juin 1962*, Gauting, Institut Unesco pour la jeunesse, 1963 ; Myrtle Winter et Norman Spurr, *Comment réaliser des films à peu de frais, l'expérience-pilote Unesco-UNRWA*, Paris, Unesco, 1960, 31 p. ; Catalogue des films sur le théâtre et l'art du mime, édité par André Veinstein, Paris, Unesco, 1965, 284 p.

[3] A partir du lancement du satellite Spoutnik en 1957, de nouvelles perspectives de communications s'ouvrent, et à partir du début des années 1960, l'Unesco s'intéresse à la possibilité de lancer des projets de communication par satellite, essentiellement dans des buts éducatifs ; l'Unesco mène un programme en faveur de l'usage de la communication spatiale pour la libre circulation de l'information et l'élargissement de l'éducation et des échanges culturels (Benton, box 396 : Unesco press release n° 109, 23 déc. 1965 : « education by space satellite forecast by experts » ; *Broadcasting from space*, Paris, Unesco, 1971 ; Christian Breunig, *Kommunikationspolitik...*, *op. cit*., p. 66). La proposition faite à la conférence générale de 1960 d'utiliser des satellites pour l'éducation reçoit des échos importants dans la presse française et américaine, la France et les Etats-Unis ayant été les deux principaux Etats à prôner cette utilisation des satellites pour l'éducation (RP, 23 déc. 1960). En 1960, l'Unesco est très enthousiaste à l'égard des possibilités offertes par les satellites, puis cet enthousiasme s'effrite à partir de 1964 (Christian Breunig, *Kommunikationspolitik...*, *op. cit*., p. 66-68). En 1965, l'Unesco organise à Paris une réunion sur l'emploi de la communication spatiale à des fins éducatives. En 1966, le département d'état américain incite l'Unesco à continuer dans cette voie (Benton, box 396 : mémo de Wade à Benton, 3 janv. 1966).

[4] J.-R. Bloch, *Naissance d'une culture*, 1936.

[5] Christel Taillibert, *L'institut international du cinématographe éducatif*, *op. cit*.

[6] Educ./55, 5 nov. 1947, p. 36 et suiv.

[7] *Courrier de l'Unesco*, déc. 1950 : « M. John W. Taylor est nommé DG adjoint de l'Unesco » ; et site internet Columbia University, « John W. Taylor ». À partir de 1951, il planifie la création de la Chicago Educational Television Association (CETA), qu'il dirige de 1954 à 1971.

radiophonique[1] ; Joffre Dumazedier[2] et Luther Evans[3] dès les années 1950 ; puis Henri Dieuzeide et Henry Cassirer, spécialistes de radio et de télévision, dans les années 1960[4]. L'Unesco coordonne des réflexions sur l'utilisation des auxiliaires audio-visuels dans l'enseignement[5].

A la fin des années 1940, l'Unesco admire le succès de l'action d'éducation cinématographique menée par le gouvernement britannique dans sa colonie du Nyassaland à l'aide d'un camion cinématographique[6]. En 1948, l'organisation envisage de lancer une expérience d'éducation de base en Amazonie avec des « éducateurs équipés d'appareils modernes de projection, de films, de disques, de récepteurs radio, etc »[7]. Cela n'est finalement pas réalisé. En revanche, en Chine, les deux équipes envoyées par l'Unesco pour mener l'expérience-témoin dans le Sichuan préparent un film fixe visant à inculquer une éducation sanitaire, et l'expérimentent auprès de la population locale. Il est réalisé selon des méthodes novatrices, l'artiste canadien Norman McLaren exécutant des dessins directement sur la pellicule[8]. [annexe 76]

Rapidement, l'Unesco observe que les populations « sous-développées » ne comprennent pas toujours bien les films et dessins animés occidentaux qui leur sont projetés. L'Unesco engage donc des réflexions sur l'utilité des films destinés aux populations « primitives », certains estimant qu'ils sont inutiles car ne pouvant pas être compris, d'autres, comme l'ethno-psychologue africaniste André Ombredane, estimant qu'ils peuvent être très utiles mais qu'il faut les adapter aux populations concernées et leur apprendre à les comprendre[9]. L'Unesco étudie les attitudes et réactions de ces populations aux projections de films éducatifs[10]. Ainsi elle diffuse à des populations de Côte de l'Or des dessins animés humoristiques de Walt Disney visant à inculquer des connaissances sanitaires et, aboutissant à la conclusion décevante que ces populations comprennent mal ces dessins animés et en particulier leur humour, elle réfléchit aux moyens de mieux les adapter aux populations visées[11]. L'idée est notamment émise (mais pas partagée par tous) que pour atteindre leur

---

[1] Ch. Morelle et P. Jacob, *Henri Laugier…*, *op. cit.*, p. 296 ; H. Laugier, « Radio-éducation », in *Combat d'exil* ; 37 EX/SR 13. (1954) et 44 EX/SR7 (1956).

[2] Joffre Dumazedier *et alii*, *Télévision et éducation populaire, les téléclubs en France*, Paris, Unesco, 1955 ; Joffre Dumazedier *et alii*, *Le kinéscope et l'éducation populaire*, Paris, Unesco, 1958.

[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 640 ; dans les années 1960, après avoir quitté l'Unesco, Evans a publié un ouvrage, pour le compte de la NEA, sur l'impact de l'automation sur l'éducation.

[4] H. Dieuzeide, *Les techniques audio-visuelles dans l'enseignement*, Paris, Unesco, PUF, 1965 ; Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 116-117.

[5] *Les auxiliaires visuels dans l'éducation de base et le développement communautaire en Asie du sud et du sud-est*, Paris, Unesco, 1959 ; Joffre Dumazedier *et alii*, *Télévision et éducation populaires, les téléclubs en France*, Paris, Unesco, 1955 ; Joffre Dumazedier *et alii*, *Le kinéscope et l'éducation populaire*, Paris, Unesco, 1958 ; *Les groupes d'éducation populaire et les techniques audio-visuelles*, Paris, Unesco, 1958 ; *Les auxiliaires audio-visuels et l'éducation de base*, Paris, Unesco, 1952 ; *L'éducation par la radio : radio scolaire*, Paris, Unesco, 1949 ; *Les camions de cinéma et de radio pour l'éducation de base*, Paris, Unesco, 1949 ; *La radio et l'école ; rapports sur l'organisation de la radio scolaire en divers pays*, Paris, Unesco, 1949 ; *Télévision et éducation aux Etats-Unis*, Paris, Unesco, 1952 ; l'Unesco organise à Messine en 1953 un séminaire sur les films et les auxiliaires visuels en éducation de base, à Londres en 1954 avec la BBC une conférence internationale de producteurs d'émissions educatives de télévision, à Tanger en 1955 un séminaire sur le rôle de la télévision dans l'éducation, à New Delhi en 1958 un stage d'études régional sur les auxiliaires visuels dans l'éducation de base et le développement communautaire en Asie du sud et du sud-est.

[6] Educ./61, 31 mars 1948, appendice B.

[7] 330.19 (8) A 01 IIHA, II : IIHA/1, Nat.Sci./42, Paris, 3 fév. 1948 : annexe I, p. 2-3.

[8] Educ./62, 7 avril 1948, 15 p. ; *La santé au village, une expérience d'éducation visuelle en Chine*, Paris, Unesco, 1952, p. 7-8, 15-16, 24-25 ; Leo Fernig, « Some Unesco Memories », art. cit., p. 1.

[9] Journal Métraux, 27 juill. 1953.

[10] Journal Métraux, 28 juill. 1953.

[11] *Education de base et éducation des adultes*, vol. VI, n°3, juill. 1954, p. 109-122 : « Les films sanitaires de Walt Disney et l'éducation populaire en Côte de l'Or », par W.L. Shirer et A.K. Pickering ; au sujet des dessins animés *Hookworm* (« l'ankylostome »), et *The way disease travel* (« la façon dont voyagent les maladies ») ; en revanche (Journal Métraux, 7 fév. 1954), un autre dessin animé de Walt Disney sur les vers intestinaux obtient « un succès énorme » aupres des Indiens d'Amérique Latine.

objectif les films doivent être tournés sur place et mettre en scène ces populations elles-mêmes[1].

A partir des années 1950, l'Unesco s'efforce d'utiliser les médias de masse pour rapprocher des catégories de la population qui n'entrent ordinairement jamais en contact, notamment citadins et campagnards. Ainsi, en France, l'Unesco subventionne l'émission *État d'urgence*, réalisée par Roger Louis et diffusée à la télévision en 1954. Cette émission, qui s'adresse aux citadins, leur présente les conditions de vie difficiles des habitants d'un petit village de l'Aisne, sans eau courante, avec un seul magasin, et qui se vide peu à peu ; pour essayer d'enrayer l'exode rural et de recréer un cadre de sociabilité, Roger Louis y crée un télé-club. Il commence en aidant les instituteurs à mettre sur pied des « ciné-clubs », puis contribue à la création d'une vingtaine de téléclubs. Roger Louis demande en 1952 l'aide de l'Unesco pour créer des émissions éducatives et des émissions traitant des problèmes de la vie courante des habitants. De cette expérience résultent des publications, et une série de treize émissions de télévision, *État d'urgence*, réalisées par l'Unesco et la télévision française[2]. Il s'agit d'une expérience de « communication à double sens » : elle vise à faire connaître la société urbaine moderne aux paysans arriérés de l'Aisne, et la situation de cette société paysanne aux téléspectateurs citadins[3]. Elle est novatrice en ce qu'elle vise à utiliser la télévision pour « renforcer la cohésion et la conscience de soi des communautés rurales » et à mettre en place « une base de dialogue avec les autorités »[4]. En effet, la réalisation de ces émissions amène les autorités municipales à mettre en place une action pour développer la région : des travaux sont lancés pour amener l'eau courante dans la vallée[5]. Cette expérience donne également lieu à des études sociologiques de la société rurale concernée, sous la direction de Joffre Dumazedier[6]. La situation de cette population est en effet impressionnante d'arriération : « j'en crus à peine mes yeux quand j'arrivai dans ces villages à moins de 100 km de Paris », témoigne Cassirer, évoquant l'absence d'eau courante et de tout moyen agricole moderne. Cette enquête pionnière a constitué le premier effort pour « prendre une mesure exacte de l'impact de la télévision française sur le monde rural »[7].

Un aspect intéressant de cette expérience est l'intérêt et l'émulation qu'elle a suscités dans deux autres pays, l'Italie et le Japon. Roger Louis est envoyé par l'Unesco en mission en Italie pour explorer les possibilités de création de téléclubs dans les Abruzzes, région connaissant des problèmes comparables à l'Aisne. Il entreprend la réalisation d'une série d'émissions destinées aux téléspectateurs italiens, dépeignant les conditions de vie souvent misérables des habitants des Abruzzes contraints à l'exode rural dans les banlieues urbaines. Ces émissions sont cependant interdites de diffusion par les dirigeants de la RAI : « ces émissions, aux yeux des autorités italiennes, révélaient un degré de pauvreté et de frustration

---

[1] *Education de base et éducation des adultes*, vol. VII, n°2, avril 1955, p. 77, « Faites-en l'expérience », par Norman F. Spurr. Ex : le film *Dipping*, montrant comment les bains parasiticides peuvent protéger le bétail contre la theilériose, a eu du succès dans la tribu où il a été tourné, mais aucun dans la tribu voisine, qui déteste l'autre tribu ; donc « les spectateurs acceptent difficilement une 'leçon' si les mœurs, le costume et le décor représentés leur sont étrangers ».

[2] INA : *Etat d'urgence*, émissions de Roger Louis, 1954 ; Roger Louis, *Une expérience de réception collective dans des villages français*, Paris, Unesco, 1952 ; *Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1952 ; Roger Louis et J. Royan, *Télévision et téléclubs en milieu rural. Une expérience française*, Paris, Unesco, 1955, 25 p. ; film *La télévision au village*, 1958, par Henry Cassirer.

[3] INA, émissions *État d'urgence* ; H. Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 127-129.

[4] H. Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 122-125.

[5] Film *La télévision au village*, 1958.

[6] *Télévision et education populaire, les téléclubs en France*, par Joffre Dumazedier, Unesco, 1955.

[7] Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 127-129.

de la population qu'il était dangereux de montrer au public italien », observe Cassirer. Ce n'est que sur sa vive insistance personnelle que ces émissions ont été finalement autorisées de diffusion ; mais cette diffusion est restée très faible[1].

Quant au Japon, un haut fonctionnaire du ministère de l'éducation japonais, M. Arimitsu, est envoyé trois mois au siège de l'Unesco pour étudier auprès de Cassirer l'expérience des téléclubs français ; de retour au Japon, il lance avec l'aide de la commission nationale japonaise une expérience similaire, créant des télé-clubs dans des communautés rurales ; il se heurte initialement à la résistance des paysans traditionnels, mais réussit grâce au soutien des prêtres bouddhistes, favorables à cette expérience susceptible de freiner l'exode rural, qui font du temple du village le centre du télé-club. La création des télé-clubs dans les villages japonais est un grand succès populaire ; ces émissions auraient réinstallé une sociabilité disparue entre les membres de la communauté villageoise ; ce serait même un succès excessif, au point de détourner les habitants de leur travail, et d'obliger les organisateurs à limiter les séances[2]. Les émissions réalisées par Arimitsu traitent des problèmes de la société paysanne japonaise traditionnelle, et notamment de la difficile condition des femmes rurales[3], ainsi que des conditions de vie et de travail déplorables des apprentis ouvriers dans l'industrie japonaise ; Cassirer observe que contrairement aux autorités italiennes, « les autorités japonaises n'eurent pas peur de dévoiler la condition déprimante des jeunes apprentis et leur exploitation » par les patrons, en autorisant la diffusion de ces émissions[4].

Le développement des télé-clubs a donc constitué une initiative originale et intéressante qui a contribué à rapprocher urbains et ruraux et à apporter un soutien aux communautés rurales.

Cassirer, dans ses mémoires, estime que les objectifs énoncés par l'Unesco concernant l'utilisation des *mass media* pour l'éducation dans les années 1950-60 étaient excessivement optimistes[5]. Dans les années 1950, l'Unesco incite à de nombreuses reprises ses États membres à développer les usages éducatifs et culturels de la télévision[6]. Dans les années 1960, l'intérêt pour la télévision éducative est aussi partagé par le Conseil de l'Europe[7].

A partir des années 1950, l'Unesco nourrit un vif enthousiasme pour les nouvelles possiblités de diffusion massive de l'information et de la culture auprès du grand public du monde entier, permises par les « machines à enseigner », qui apparaissent alors porteuses de potentialités révolutionnaires[8]. C'est l'« enseignement programmé ». Emile Delavenay, chef du service des documents et publications, est personnellement passionné par cette question[9]. À partir de la fin des années 1950, l'« enseignement programmé » est en vogue dans les

---

[1] H. Cassirer, *Un siècle de combat…, op. cit.*, p. 130-131 ; film *La télévision au village*, 1958.
[2] Film *La télévision au village*.
[3] L'émission *Women's Class* (« La classe des femmes ») serait « le succès le plus grand et le plus durable » ; H. Cassirer, *Un siècle de combat…, op. cit.*, p. 130-131.
[4] H. Cassirer, *Un siècle de combat…,op. cit.*, p. 130-131.
[5] H. Cassirer, *Un siècle de combat…*, op. cit., p. 122.
[6] Conférence générale de 1951 ; cité dans CL/752, annexe ; 7C/Résol. 5.13 ; MC/16, réunion du comité d'experts, Paris, 7-12 avril 1952 (cité dans 307 :384.4 :001 : CL/752, annexe) ; 8C/résol. 4.1.5.41 et 4.1.5.42.
[7] X 07.83 Lengrand I : lt. de Jean Guiton au DG, 14 janv. 1966.
[8] *Courrier de l'Unesco*, avril 1958, p. 9 : « La traduction dans le monde moderne », par E. Carry ; janv. 63, p. 10-13 : « Bibliothèque de demain », par J.H. Shera ; juillet-août 1959, « Grâce à la machine à traduire », par Emile Delavenay, p. 21 ; « La machine à enseigner et l'être humain », par John W. Blyth, p. 53-59, in *Où en est l'enseignement audio-visuel ?*, Paris, Unesco, 1963, 59 p.
[9] E. Delavenay, *Témoignage, …, op. cit.*, p. 396-398 ; E. Delavenay, *La machine à traduire*, Paris, PUF, Que sais-je, 1959. Delavenay a aussi fondé à cette époque une « association pour l'étude de la traduction automatique et de la linguistique appliquée » (ATALA) qui tient ses réunions à l'Unesco.

milieux pédagogiques, sous l'influence des recherches de Pavlov et de Skinner sur le « conditionnement opérant »[1]. L'Unesco s'intéresse alors avec enthousiasme à l'enseignement programmé et aux « machines à enseigner »[2], et envisage en particulier de développer ces méthodes en Afrique[3]. Ainsi, en 1965, un article du *Courrier de l'Unesco* souligne les « réussites étonnantes » obtenues grâce à l'enseignement programmé : « sans maîtres, sans manuels, sans devoirs à la maison, des élèves du niveau de la 4e ont assimilé le programme d'algèbre de toute une année de troisième en un seul semestre » ; mieux encore, grâce à la machine à enseigner, des enfants de deux ans auraient appris à lire tous seuls[4]. La perspective qu'il sera prochainement possible aux hommes « de s'instruire beaucoup plus rapidement qu'on ne l'avait cru possible autrefois » suscite beaucoup d'espoirs au sein de l'Unesco[5]. Pourtant, peu à peu, les limites de ces outils pédagogiques sont observées par les milieux éducatifs[6]. Cette évolution vers plus de scepticisme se constate aussi à l'Unesco. Ainsi, en 1963, des éducateurs réunis par l'Unesco soulignent qu'il faut se garder d'une « conception quelque peu simpliste » de l'enseignement programmé, agir avec « prudence » dans ce domaine, et soulignent que ce n'est pas « une panacée pédagogique », « un procédé magique grâce auquel il serait possible d'économiser du temps et de l'argent et de diminuer les besoins en personnel enseignant »[7].

L'Unesco soutient vivement (par la fourniture d'experts et de matériel) une expérience pionnière de radio éducative, l'« action culturelle populaire », lancée en 1948 dans un village de Colombie, Sutatenza, par un prêtre, le Père Salcedo, qui met en place un système de cours par radio, « radio Sutatenza », pour toucher les 2000 familles de paysans vivant en habitat dispersé autour du village. Peu à peu, le succès de l'expérience entraîne son extension géographique. Au milieu des années 1950, « radio Sutatenza » diffuse dans un rayon de 1000 kilomètres et suscite le développement d'entreprises analogues dans le pays, comme la création d'une école radiophonique destinée aux ouvriers de l'usine métallurgique de Belencito[8]. Pour Jean Larnaud, cette action aurait été « une grande réussite et un travail pionnier »[9]. Selon l'Unesco, en 1956, Radio Sutatenza compterait 200 000 élèves, et en 1970, ce réseau s'étendrait sur 160 000 postes récepteurs, et couvrirait toute la Colombie[10].

---

[1] G. de Landsheere, « Les teaching machines », *Education*, Bruxelles, 1960, n°65, p. 27-37 ; B.F. Skinner, « Teaching machines », *Science*, 1958, n° 128, p. 969-977 ; B.F. Skinner, *La révolution scientifique de l'enseignement*, Bruxelles, Dessart, 1969.

[2] Jerry Pocztar, *Théories et pratique de l'enseignement programmé ; guide à l'usage des enseignants*, Paris, Unesco, 1971, 186 p. ; *L'enseignement programmé : un répertoire international*, Paris, Unesco, 1967, 189 p. ; *Apprendre à etre*, *op. cit.*, p. 143. La machine à enseigner est « une boîte parallélépipedique dans laquelle se trouve un rouleau de papier portant une série d'unités. L'élève commande le déroulement de la bande et fait ainsi apparaître une question dans une fenêtre ouverte sur la face de la boîte. L'élève formule sa réponse par écrit dans un espace blanc réservé à cet effet, puis actionne un levier qui fait passer la question et la réponse donnée sous une vitre, ce qui rend toute modification impossible. Au même moment, la solution correcte apparaît. L'élève peut ainsi savoir immédiatement s'il a bien répondu. Si c'est le cas, il actionne un autre levier qui, par perforation de la feuille de programmation, enregistre le résultat jugé positif. » (Viviane de Landsheere, *L'éducation et la formation*, *op. cit.*, p. 381-384).

[3] K.P. Komoski et E.J. Green, *L'enseignement programmé en Afrique occidentale et dans les Etats arabes, rapport sur deux stages d'études pratiques*, organisé à Ramallah en Jordanie en juin, et à Ibadan, Nigeria, en juill. août 1963, Paris, Unesco, 1965, 31 p.

[4] *Courrier de l'Unesco*, mars 1965, p. 10-16 : « Les machines à enseigner. Pour et contre l'enseignement programmé », par Ted Morello.

[5] K.P. Komoski et E.J. Green, *L'enseignement programmé …*, *op. cit.*, p. 24-25.

[6] Viviane de Landsheere, *L'éducation et la formation*, *op. cit.*, p. 388.

[7] K.P. Komoski et E.J. Green, *L'enseignement programmé…*, *op. cit.*, p. 24-25.

[8] M. Quéguiner, *Education de base*, p. 61-62 ; 6C/PRG/30, 3 juill. 1951 ; *Unesco, 50 années…*, *op. cit.*, p. 95 ; *Courrier de l'Unesco*, fév. 1955, p. 16-26 : « 'Los Unescos'. Les experts de l'Unesco », par D. Behrman ; EU, box 1562 : lettre confidentielle de R. A Hurwitch au département d'état, 31 oct. 1957 ; 372/8/MP 01, I : lt. de Tor Gjesdal au DG, 8 fév. 1957.

[9] Interview Jean Larnaud.

[10] *Courier de l'Unesco*, nov. 1970, p. 24 ; cf. aussi *Courrier de l'Unesco*, fév. 1955 et août-sept. 1969.

L'Unesco poursuit au fil des années une importante réflexion sur les expériences et les techniques de télé-clubs et de télévision et radio éducative[1]. Dans les années 1950 et 1960, l'Unesco poursuit des réflexions sur les possibilités d'utiliser le cinéma et la télévision pour l'éducation[2], et s'efforce de sensibiliser l'opinion aux problématiques nées du développement de la télévision. Ainsi, en 1953, le *Courrier de l'Unesco* pèse « le pour et le contre » de la télévision, et en 1955 publie un article d'Henry Cassirer sur « l'exceptionnel instrument » d'éducation et de communication que représente la télévision mais aussi sur le « danger » qu'elle porte en germe, danger qu'elle « n'impose peu à peu aux cultures nationales et régionales les idées et les goûts d'un petit nombre de centres mondiaux de production »[3].

Une évolution se produit au cours des années 1950 dans l'opinion des pays en voie de développement sur la question de l'opportunité de la radio-télévision éducative. Henry Cassirer évoque la « controverse mémorable » provoquée à la conférence générale de 1952 par la proposition de mettre en place une expérience de télévision éducative dans le Tiers Monde, proposition qui soulève alors la « colère » du délégué indien, celui-ci affirmant qu'il y aurait bien « meilleur usage pour les fonds limités de l'Unesco que de les gaspiller dans cette fantaisie que seuls les riches peuvent se payer, la télévision » ; le projet est cependant approuvé, sur l'influence du délégué britannique, M. Ben Bowen Thomas, spécialiste de l'éducation des adultes. À la conférence générale de 1956, l'Inde a complètement changé de position, puisqu'elle réclame alors au contraire ardemment le lancement sur son sol d'expériences de télévision éducative[4].

C'est ainsi qu'en 1956 est lancé en Inde, à la demande du gouvernement indien, dans la région agricole de Poona, au sud de Bombay, un projet de radio éducative, la « Tribune radiophonique de l'Inde », organisé par Cassirer en coopération avec la station indienne *All India Radio*, sur le modèle de l'expérience de la « Tribune radiophonique rurale du Canada », expérience réussie de radio-forum agricole mis en place pendant la Seconde Guerre Mondiale par la *Canadian Broadcasting Corporation* (CBC) pour inciter les paysans à augmenter leur production alimentaire dans le cadre de l'effort de guerre[5]. Cassirer, qui se rend à Poona peu de temps après le lancement du projet, observe l'enthousiasme immédiat des villageois pour le projet et les résultats positifs immédiats obtenus : « on m'emmena sur place constater par moi-même les bienfaits des leçons reçues au travers de la radio. Je fus conduit à un verger dont les figuiers avaient été plantés espacés parce que la radio avait dit que cette façon de faire augmenterait la récolte ». J.C. Mathur, directeur général d'*All India Radio*, est lui-même

---

[1] Réunion de Marly-le-roi, 1958, doc. cité ; 307 :384.4 :001 : CL/752, annexe ; M. Stiepman, *Télévision et éducation aux Etats-Unis* ; Mary Allison *et alii*, *L'appréciation des films et des films fixes*, 1956 ; J.-P. Barrot, *Liste des films recommandés pour les enfants et les adolescents jusqu'à seize ans d'après des sélections faites dans 22 pays*, 1956 ; *Les programmes cinématographiques pour la jeunesse*, 1959 (Paris, Unesco) ; film n° 2470, 1953 ; *La télévision rurale au Japon ; rapport sur une expérience d'éducation des adultes*, Paris, Unesco 1961, 211 p.

[2] *Courrier de l'Unesco*, fév. 1964, p. 12-14 : « La leçon est sur l'antenne. Les qualités pédagogiques de la TV et du cinéma », par Anne Darnborough ; *Adult education and television*, 1966 ; Beno Sternberg et Evelyne Sullerot, *Aspects sociaux de la radio et de la télévision*, 1966 ; Henry Cassirer, *La télévision et l'enseignement*, 1961 ; *Les films fixes : utilisation, évaluation et production*, 1960 ; Gaston Mialaret, *Psychopédagogie des moyens audio-visuels dans l'enseignement du premier degré*, 1964 ; *Où en est l'enseignement audio-visuel ?* 1963 ; *L'influence de la télévision sur les enfants et les adolescents*, 1965 (Paris, Unesco).

[3] *Courrier de l'Unesco*, mars 1953, « Télévision, le pour et le contre », 12 p. ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1955. « 1955 : Année de la tv », par Henry Cassirer, p. 27-29.

[4] Henry Cassirer, *Un siècle de combat …*, *op. cit.*, p. 126-127.

[5] Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 132-133 ; *La tribune radiophonique rurale du Canada*, *op. cit.* ; 307 :384.4 (540) A 01 AIR/AMS : lt. de Tor Gjesdal au DG, 14 déc. 1956 ; correspondance entre T. Gjesdal et J.C. Mathur, directeur général de *All india Radio*, juin 1958 ; *L'éducation sociale par la télévision : compte rendu d'une expérience organisée par la société All India Radio avec le concours de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1963, 47 p.

tellement impressionné par ces résultats qu'il entreprend de lancer des forums agricoles ailleurs en Inde[1]. L'Américain Paul Neurath, qui évalue les résultats du projet en 1956-57, estime qu'« en tant qu'instrument de diffusion des connaissances, la tribune radiophonique rurale a obtenu un succès dépassant toute attente », qu'elle s'est imposée comme une « institution nouvelle dans la vie rurale », que « les groupes d'auditeurs se sont rapidement transformés en véritables organes de décision », qu'ils sont devenus « un instrument important de la démocratie rurale », et que l'expérience est digne d'être étendue à toute l'Inde. Cependant il nuance le tableau, reconnaissant qu'en fait seulement 20% des membres ont participé activement aux débats, que la participation des femmes est demeurée très faible, et que plusieurs émissions ont été critiquées par la population comme peu intéressantes et peu instructives[2]. Dans les années qui suivent, l'expérience se poursuit et s'étend à la télévision. En 1960, Flores, agent de l'Unesco en mission en Inde, fait un rapport très favorable sur ce projet, relatant avoir assisté à une projection de télévision à laquelle le public est venu nombreux et s'est montré intéressé, et avoir été frappé par « la puissante force d'attraction sur les foules » exercée par la télévision ; il estime que « ce projet mérite que l'Unesco continue à le soutenir »[3]. Cependant, Cassirer, dans ses mémoires, souligne les « nombreux obstacles » et les échecs rencontrés par l'expérience :

« Le temps passant, l'expérience fit long feu […]. L'organisation des groupes d'écoute supposait un meneur de jeu difficile à trouver et à rétribuer ; les émissions étaient à sens unique et laissaient peu de place à l'expression de plaintes ou d'opinions par les fermiers eux-mêmes ; il y avait finalement peu de retour vers la station et peu de dialogue réel avec les autorités […]. Plutôt qu'un dialogue avec la population, c'était de la propagande à sens unique. […] La démocratie en matière de communication, basée sur une réaction franche et critique venant du public, était le dernier souci des autorités. »

Cassirer observe que, le gouvernement indien bloquant toute possibilité pour les villageois de s'exprimer réellement par l'intermédiaire de la radio, ceux-ci en viennent à « perdre tout intérêt et toute initiative » dans le projet[4]. Ainsi, ce projet n'a finalement pas été très fructueux.

Dans les années 1950 et 1960, l'Unesco fournit à différents pays une assistance au développement de la radio télévision éducative par l'organisation de cours[5], et par l'envoi de missions d'experts, comme celle de Rex Keating au Soudan en 1960 concernant la radio, et celle d'Henri Dieuzeide au Liban en 1966 concernant la télévision[6]. En 1961, l'Unesco envoie Cassirer faire une mission de conseil en Israël, sur la demande du gouvernement israélien, pour le conseiller sur l'opportunité ou non de créer une télévision nationale. Cassirer conseille à Ben Gourion de créer une telle télévision, faisant valoir que « la télévision peut contribuer à la démocratisation du pays et à la stabilité de ses communautés rurales ». La télévision est introduite en Israël en 1967[7].

Par ailleurs, en 1955-56, l'Unesco aide le gouvernement mexicain à créer l'Institut latino-américain du cinéma éducatif (ILCE) à Mexico, et, dans les années qui suivent, soutient

---

[1] Henry Cassirer, *Un siècle de combat…, op. cit.*, p. 134-135 ; J.C. Mathur et Paul Neurath, *La tribune radiophonique rurale de l'Inde*, Paris, Unesco, 1960, 156 p., avant-propos.
[2] J.C. Mathur et Paul Neurath, *La tribune radiophonique rurale de l'Inde*, *op. cit.*, p. 127-129 et 133.
[3] 307 :384.4 (540) A 01 AIR/AMS : rapport de mission de M. Flores, 24 mai 1960 : « this project deserves Unesco's continued aid ».
[4] Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 134-135.
[5] EU, box 1562 : rapport confid. de ? (illisible) au département d'état, 2 oct. 1957.
[6] Interviews Cassirer, Keating .
[7] Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 188-191.

cet institut, qui, comme l'observe le secrétariat en 1960, a pris « un essor assez rapide », produisant environ cinquante films fixes par an, et qui élargit peu à peu sa zone d'influence vers les autres pays d'Amérique latine[1]. L'aide de l'Unesco à l'ILCE se poursuit jusqu'en 1975, sous forme de l'envoi d'un expert[2]. Mais l'action de l'ILCE semble souvent décevante ; ainsi, en 1957, un fonctionnaire du département de l'éducation porte un jugement très négatif sur un projet de film fixe sur l'instruction primaire en Amérique latine elaboré par l'ILCE :

« le projet de l'ILCE est de piètre valeur, et même de valeur négative et d'effet contraire à celui recherché. Je ne crois pas qu'une succession incohérente d'images et de textes soit propre à susciter des attitudes favorables dans le public en général. Je doute beaucoup qu'il vaille la peine d'investir une somme d'argent probablement importante pour produire un film qui ne laissera pas une impression forte sur ceux qui le verront. En ce qui concerne la qualité des vues montrées, il ne me semble pas que des photographies d'enfants et d'adultes oisifs, portant des ballots sur l'épaule, ou de graphiques statistiques, etc., soient les plus appropriées pour attirer l'attention de gens qui, ou bien sont habitués à ces tristes spectacles dans la vie réelle, ou bien sont incapables de comprendre des graphiques. »

Il note aussi absence d'harmonie entre textes et images, ainsi que le fait que le langage du film est « très au-delà de la compréhension, ou étranger à l'intérêt du grand public latino-américain »[3].

Plusieurs autres exemples seraient disponibles, montrant le relatif échec de beaucoup de ces projets. Au cours des années 1960, l'enthousiasme pour l'utilisation des moyens audio-visuels pour l'éducation diminue. Beaucoup critiquent désormais l'action de l'Unesco dans le domaine de la radio et de la télévision éducatives dans les pays en voie de développement, comme Clarence Beeby, qui estime que ces outils modernes étaient trop perfectionnés par rapport aux attentes et aux possibilités des populations concernées[4], Jean Piaget, qui met en garde contre la foi abusive et totale dans les procédés audiovisuels d'enseignement[5], ou encore Oscar Vera, qui exprime son scepticisme à l'égard de l'idée de « la 'machinisation' de l'enseignement comme panacée pour la solution des problèmes éducatifs dans les pays sous-développés » et incite l'Unesco à ne s'engager qu'avec grande prudence dans ces entreprises : « je crains les pressions qu'un enthousiasme effréné pour les techniques modernes peut exercer sur nos programmes. Des personnes bien intentionnées et parfois très capables, mais sans expérience suffisante du caractère et de la complexité des processus éducatifs […] sont très enclines à tomber dans ces mirages »[6]. Le rapport *Apprendre à être*, tout en reconnaissant l'importance de la technologie moderne pour l'éducation, incite à la prudence, et estime que, pour le Tiers Monde, la radio est un vecteur d'éducation plus adapté que la télévision, étant donné son faible coût, sa miniaturisation, et sa bonne adaptation à des cultures fondées sur l'oral[7].

L'Unesco a donc lancé des initiatives importantes et originales afin de diffuser la culture et l'éducation au moyen d'innovations technologiques. Cependant, malgré

---

[1] X 07. 83 Thomas, II : notes pour le voyage du DG au Mexique, par le département de l'information, 2 février 1960, p. 1-3.
[2] *Unesco, 50 années…*, *op. cit.*, p. 94.
[3] 372/8/MP 01, II : lt. de Carlos Cueto à E. Fulchignoni, 5 nov. 1957.
[4] Benton, Box 392 : lt. de Beeby à Benton, 20 avril 1967 : il parle de son livre *The quality of education in developing countries*.
[5] V. de Landsheere, *op. cit.*, p. 372.
[6] 372/8/MP 01, V : lt. de Vera à Hochleitner, 7 sept. 1961.
[7] *Apprendre à etre*, *op. cit.*, préambule et p. 138-139, 152 ; Louis Zieglé, « Education et technologie » ; Robert B Livingston, « Télévision pour les enfants d'âge préscolaire ».

l'enthousiasme et le dynamisme avec lesquels elle a mené ces actions, à la fin de la période, leur résultat apparaît finalement peu concluant, et conduit à une certaine désillusion à cet égard au sein de l'Unesco. Enfin, l'organisation s'efforce de promouvoir le droit à l'information et la libre circulation de l'information.

Le droit à l'information et la libre circulation de l'information.

Sur l'impulsion de l'ONU, l'Unesco se préoccupe de la libre circulation de l'information[1]. En 1945, la conférence constitutive discute de la question de la liberté de la circulation de l'information, de la liberté de la recherche, de la liberté d'enseigner et de publier. Evans souligne le fait que ces réflexions sont alors placées sous le signe de la bombe atomique, et que la question de savoir s'il faut ou non livrer les inventions, scientifiques, et même militaires, à tous les pays, y est alors omniprésente. La conférence adopte une « déclaration en faveur de la liberté de la circulation de l'information » ; Evans estime cependant qu'en réalité « la plupart des gens dans le monde n'acceptaient pas vraiment au fond de leur cœur » cette « flambante déclaration »[2]. L'acte constitutif de l'Unesco accorde une place importante à la liberté de l'information, sous l'influence d'Archibald MacLeish[3]. Selon Maheu, qui travaille dans le domaine de la libre circulation de l'information à ses débuts à l'Unesco en 1946, ce serait « l'un des domaines les plus importants » de l'action de l'Unesco[4]. Dès la conférence générale de 1946, sous l'impulsion de la délégation américaine, une « sous-commission pour la communication de masses » est mise en place et réalise un rapport sur les obstacles à la libre circulation de l'information. La conférence générale de 1947 affirme la notion de « libre circulation de l'information »[5]. Cette notion cause alors d'importantes frictions dans la presse internationale[6]. En octobre 1947, la commission d'experts sur la libre circulation de l'information, mise en place par l'Unesco, dresse un bilan très exhaustif des obstacles idéologiques et techniques qui s'opposent à la libre communication des informations[7]. En 1948, un autre comité d'experts réuni par l'Unesco déplore « les effets pernicieux de la division commerciale actuelle des pays du monde en différentes zones », entravant la circulation de l'information et des produits de la culture[8]. En 1949, René Maheu affirme que, « pour empêcher que l'industrie de l'information opère […] une gigantesque aliénation des masses, il faut accomplir pour l'information la même révolution que celle qui a été effectuée pour l'instruction au siècle précédent : il faut que l'information soit un objet de droit »[9].

L'Unesco s'intéresse aussi aux aspects matériels de la libre circulation de l'information. Dans ce cadre, elle étudie les problèmes de fourniture en papier d'impression et

---

[1] Acte constitutif de l'ONU, article 55 ; résolution de l'ONU du 14 déc. 1946 ; déclaration universelle des droits de l'homme, article 9 ; Benton, box 400 : lt. confid. de Benton à W. Kotschnig, 7 nov. 1963 ; lt. de Maheu à Benton, 18 déc. 1963 ; pour Benton en revanche, cette conférence aurait eu des résultats positifs ; film n°591, 1948 ; W. Preston, *op. cit.*, p. 54-55, 99.
[2] OHRO, interview de Luther Evans, p. 319- 320 : « ringing declaration » ; « most people of the world don't in their hearts accept or don't in their practice realize ».
[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 163-164 ; Acte constitutif de l'Unesco, préambule et article 1.
[4] Mirese Akar, « Portrait : directeur général de l'Unesco, René Maheu… », art. cit.
[5] Christian Breunig, *Kommunikationspolitik ..., op. cit.*, p. 58-59.
[6] RP/8, 25 nov. 1947.
[7] Jean-Louis Santoro, *La liberté de l'information : logiques institutionnelles et logiques professionnelles au plan international (1947-1972*), doctorat d'Etat, p. 353-354.
[8] Press release n°111, Paris, 7 août 1948.
[9] *Autour de la nouvelle déclaration …, op. cit.*, p. 182-185 : « Droit à l'information et droit d'expression d'opinion », par René Maheu.

réalise des études statistiques sur la production, la commercialisation, la circulation internationale des livres[1]. Le système des bons de livres Unesco, mis en œuvre à partir de 1948, vise à permettre aux pays à monnaie faible d'acquérir des publications paraissant dans des pays à monnaie forte. À partir de 1950, ce système s'étend aux films éducatifs et au matériel scientifique[2]. De 1947 à 1951, l'Unesco mène, dans 156 pays et territoires, une enquête de grande ampleur sur la liberté de l'information dans la presse, fondée sur l'étude de 70 journaux[3]. Dans les années 1950 et 1960, elle développe des réflexions sur les notions de « liberté de l'information », « droit à l'information », et « libre-échange culturel »[4]. Cependant son action dans ce domaine ne semble pas avoir été très fructueuse, comme l'estime Benton en 1963[5].

L'Unesco met au point et adopte plusieurs instruments normatifs visant à favoriser la libre circulation de l'information dans le domaine culturel : la convention sur la libre circulation du matériel audio-visuel de caractère éducatif, scientifique et culturel (Beyrouth, 1948)[6] ; l'accord pour la suppression des droits de douane pour l'importation de matériel de caractère éducatif, scientifique et culturel (Florence, 1950)[7] ; la Convention concernant l'échange de publications officielles et de documents gouvernemetnaux entre États (1958)[8], des accords pour la suppression des droits de douane et restrictions à l'importation de films, enregistrements, et matériel audio-visuel éducatif (1952, 1962), une collaboration avec l'UIT et l'UPU pour œuvrer à l'uniformisation et à la réduction des tarifs postaux de matériels de caractère éducatif, scientifique et culturel et d'informations[9]. L'Unesco élabore aussi dans ce domaine plusieurs projets qui n'ont pas abouti, comme un projet de réglementation sur l'accès des musées, visant à rendre les musées accessibles gratuitement à tous[10], et un projet d'accord pour instaurer la « libre circulation internationale des films »[11].

---

[1] *Papier d'impression et papier d'écriture ; évolution de la situation de 1929 à 1951*, Paris, Unesco, 1954, 44 p. ; *Papier journal ; évolution de la situation de 1929 à 1951*, Paris, Unesco, 1954, 64 p. ; R.E. Barker, *Le livre dans le monde, étude sur le commerce international du livre*, Paris, Unesco, 1957, 115 p. ; *Production de livres 1937-1954 et traductions 1950-54*, Paris, Unesco, 1957, 84 p. ; H.R. Verry, *Quelques procédés d'impression et de reproduction*, paris, Unesco, 1955, 79 p. ; *Des livres pour les pays en voie de développement : Asie, Afrique*, Paris, Unesco, 1965, 34 p. ; Robert Escarpit, *La révolution du livre*, Paris, Unesco, PUF, 1965, 163 p.

[2] Entre 1949 et 1956, l'Unesco émet des bons pour une valeur totale de 9 millions de dollars. En 1954, 33 Etats adhèrent à ce système. La Hongrie est le seul pays d'Europe de l'est à y participer.

[3] J. Kayser, *Une semaine dans le monde*, Paris, Unesco, 1953 ; *New agencies, their structure and operation*, Paris, Unesco, 1953. Cité dans Christian Breunig, *Kommunikationspolitik…, op. cit.*, p. 63.

[4] Lyman Bryson, *La liberté de l'information*, Paris, Librairie du recueil Sirey, 1951 ; *Echanges culturels et barrières commerciales*, Paris, Unesco, 1956, 401 p. ; mis à jour en 1970 par F.K. Liebich sous le titre *Vers le libre échange culturel* ; F. Terrou et L. Solal, *Le droit de l'information ; étude comparée des principaux systèmes de règlementation de la presse, de la radio et du film*, Paris, Unesco, 1951, 440 p. En 1962, l'Unesco convoque un comité d'experts pour définir des principes directeurs pour guider les échanges internationaux dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture (12 C/PRG/13, 6 juillet 1962, 12 p.) ; c'est à l'origine l'Ecosoc qui a demandé à l'Unesco de faire cette étude (Résol. 803 (XXX) de l'Ecosoc) ; 12 C/PRG/26, 15 nov. 1962, Comité d'experts sur les échanges internationaux, rapport final.

[5] Benton, box 400 : lt. confid. de Benton à W. Kotschnig, 7 nov. 1963 ; lt. de Maheu à Benton, 18 déc. 1963.

[6] *Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, avantages et modalités d'application*, Paris, Unesco, 1954, 26 p. ; *Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel*, Paris, Unesco, 1952, 30 p. ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1949, p. 3 : Julian Behrstock, « Offensive contre le protectionnisme économique en matière d'éducation ».

[7] DG/172, 21 mai 1952, p. 1-2.

[8] Chris Osakwe, *The participation of the Soviet Union..., op. cit.*, p. 163-164.

[9] Babou-Paulin Bamouni, *L'Unesco et l'information..., op. cit.*, p. 30 .

[10] L'ICOM, dès sa première conférence en 1948, vote une recommandation à l'Unesco afin que soient entreprises, avec les différents gouvernements, des négociations en vue d'obtenir des collectivités publiques et privées responsables la gratuité d'entrée dans les musées. Dans les années 1950, l'Unesco, en collaboration avec l'ICOM, développe des études en vue d'une reglementation internationale pour rendre les musées accessibles à tous (CUA/97, 31 août 1959, p. 6). En 1958, la conférence générale adopte une résolution prévoyant d'élaborer une recommandation aux Etats membres sur une règlementation internationale relative aux moyens les plus efficaces de rendre les musées accessibles à tous. (10C/résol. 4.34, cité dans CUA/97, p. 3).

[11] FR, Nantes, carton 136 : rapport *Vers la libre circulation internationale des films*, par Paul Léglise, 1970, 116 p.

En fait l'Unesco est confrontée dans ce domaine à un dilemme : faut-il préférer le libre échange ou la règlementation en matière de circulation de l'information ? L'ambiguïté persiste au fil des années sur le bien-fondé de la liberté de circulation de l'information. En effet, comme l'avait déjà observé dès 1946 la commission Hutchins (groupe constitué autour de Robert Maynard Hutchins, président de l'université de Chicago), l'augmentation et la libéralisation croissantes de la circulation de l'information, entraînées par les transformations de la technologie des communications qui se produisent au XXe siècle, sont porteuses de danger puisqu'elles placent le public à la merci d'agences privées qui contrôlent l'ensemble des *mass media*[1]. Une controverse se développe et persiste durant toute la période : certains États défendent la libre circulation de l'information, d'autres son contrôle étatique[2].

A la conférence générale de 1972, les États membres débattent du rôle de l'Unesco dans la promotion de la libre circulation de l'information. La conférence générale adopte finalement une « déclaration des principes directeurs pour la libre circulation de l'information, la diffusion de l'éducation, et l'expansion des échanges culturels »[3]. Lors des discussions sur l'adoption de cette déclaration, deux écoles de pensée s'affrontent, dans un conflit de conceptions irréductible : les États qui sont en faveur d'une liberté totale ou quasi-totale de la circulation de l'information, à savoir les États-Unis, le Royaume-Uni et la RFA, et ceux qui sont en faveur de la réglementation de la circulation de l'information, à savoir la France, la majorité des pays en voie de développement, et les pays communistes. La déclaration est adoptée sur la pression de la France, et malgré la réticence des États-Unis[4].

L'Unesco mène donc d'importants efforts pour diffuser la culture dans les masses. Ces efforts sont intéressants par la diversité et l'originalité des moyens mis en œuvre, ainsi que par l'enthousiame avec lequel certains projets ont été menés. Il convient à présent de se pencher sur les efforts de l'Unesco pour développer et promouvoir l'idée d'un « patrimoine culturel mondial ».

7.3. Un patrimoine culturel mondial ?

L'Unesco développe la notion de « patrimoine culturel de l'humanité », de « patrimoine culturel mondial »[5]. Cependant, cette notion est difficile à définir ; comme l'observe Yvonne Rebeyrol, elle rassemble « une variété infinie de catégories : objets ethnologiques, pièces d'art, archives, documents, échantillons de paléontologie humaine ou animale, de zoologie ou de botanique, minéraux... »[6] L'acte constitutif de l'Unesco est l'un des premiers documents internationaux à évoquer l'existence d'un patrimoine commun de l'humanité, puisqu'il déclare que l'Unesco doit veiller à « la conservation et la protection du patrimoine universel des livres, d'œuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou

---

[1] W. Preston, *Hope and Folly. ..., op. cit.*, p. 52-53.
[2] Christian Breunig, *Kommunikationspolitik..., op. cit.*, p. 61-62 ; report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 16-17; 17 C/76.
[3] Doc. 17 C/76.
[4] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 16-17.
[5] Hélène Trintignant, *La protection internationale des biens culturels en temps de paix*, thèse de droit, Montpellier I, 1974, p. 156-157 : certains font remonter ce concept de patrimoine mondial de l'humanité à un ouvrage de M. Le Fur datant de 1919, *Des représailles en temps de guerre. Représailles et réparations*, qui affirmait (p. 113-114) : « Certains chefs-d'oeuvre font partie du patrimoine de l'humanité. C'est s'en exclure soi-même que de travailler à les détruire ».
[6] Yvonne Rebeyrol, « Le droit à la mémoire », *Le Monde*, 30 déc. 1978, p. 2 ; cité par H.P. Sagbohan, p. 247.

scientifique »[1]. L'idée d'un patrimoine commun de l'humanité semble avoir son origine dans le principe de la liberté des mers et dans celui de la liberté de navigation fluviale et maritime[2].

Dans quel esprit se fait cette action de promotion et de protection du patrimoine culturel ? Ce patrimoine doit-il être conçu comme quelque chose de fixé ou comme quelque chose qui est en perpétuelle évolution? C'est-à-dire faut-il plutôt conserver et préserver les cultures passées, ou promouvoir les cultures vivantes ?[3] Ce patrimoine doit-il être conçu comme quelque chose de spirituel ou de matériel ?[4] L'idée de rassembler, répertorier, conserver la culture s'inscrit dans une certaine mesure en opposition avec l'idée d'originalité, comme le reconnaît l'Unesco dès 1950[5]. Ces questions n'ont pas été résolues mais ont constitué des dilemmes qui n'ont cessé de se poser à l'Unesco. Il convient d'analyser les efforts de l'Unesco pour collecter, reconstituer, préserver, protéger, promouvoir le patrimoine.

7.3.1. Collecter et reconstituer.

L'Unesco se consacre à collecter le patrimoine musical. Ainsi, elle organise en 1961 un congrès international sur la « préservation des formes traditionnelles de la musique savante et populaire dans les pays d'Orient et d'Occident »[6] ; elle lance la même année, en coopération avec le CIM, la « collection Unesco de musique traditionnelle », publiée sur disques vinyle[7]. Tout au long des années 1960, elle soutient la publication de répertoires internationaux des sources musicales. Elle s'efforce aussi de collecter le patrimoine linguistique africain, ainsi que les traditions orales africaines en voie de disparition.

L'Unesco s'efforce aussi de contribuer au remembrement d'œuvres artistiques « démembrées », c'est-à-dire partagées entre plusieurs États. Cela s'inscrit bien dans le cadre de son idéal universaliste[8]. Lors d'une « réunion d'experts pour l'étude du problème des échanges d'objets originaux entre les musées et la reconstitution d'œuvres démembrées », organisée par l'Unesco en 1966, est élaboré un projet de réglementation permettant des échanges en vue du remembrement des œuvres, et un projet d'inventaire des œuvres d'art fragmentées et dispersées[9]. L'Unesco s'efforce de susciter une prise de conscience à ce sujet dans la communauté internationale et dans les États membres, au moyen d'enquêtes et de questionnaires ; cependant la réglementation envisagée ne sera finalement pas élaborée[10]. L'inventaire est publié en 1969. Ces préoccupations sont dans l'air du temps, puisque le Conseil de l'europe s'y intéresse aussi dans ces années[11].

---

[1] Article 1 paragr. 2c de l'Acte constitutif (Angèle Bioum Ihana, *op. cit*., p. 32 et 42, et H. Trintignant, *op. cit*., p. 156-158).
[2] M. Virally, *L'Organisation mondiale*, A. Colin, coll. U, 1972, p. 320, cité dans H. Trintignant, *op. cit*., p. 160.
[3] XO7.21(44)NC, IV : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget de l'Unesco 1965-66, 25 juin 1963, p. 11.
[4] Ainsi, pour Maheu, l'opération de Nubie a une dimension spirituelle : il affirme qu'elle est « un acte de piété », « une conquête spirituelle » (cité par H. Nafaa, *op. cit*., p. 590).
[5] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit*., p. 13.
[6] *La préservation des formes traditionnelles de la musique savante et populaire dans les pays d'Orient et d'Occident*, Paris, Unesco, 1964, 323 p. ; *Congrès international sur la préservation des formes traditionnelles de la musique savante et populaire de l'Orient et de l'Occident*, Téhéran, Unesco, 1961.
[7] Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary..., op. cit*., p. 63.
[8] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, p. 13 ; cf. 13C/résol. 3.3432.3, 3.346.
[9] Cf. documents des dossiers 069 :7.004.86, I et II (notamment SHC/1, 26 août 1966, p. 7-11).
[10] 069 :7.004.86, I : CL/1882, 20 juin 1967 ; mémo du 24 juin 1968 (résultats de la consultation effectuée en 1967 auprès des Etats membres et des organisations internationales au sujet des échanges d'objets originaux et de la reconstitution des œuvres démembrées).
[11] 069 :7.004.86, II : rapport du groupe de travail pour l'établissement d'un catalogue d'œuvres d'art fragmentées et dispersées, 24-25 mars 1969.

L'Unesco, dans ses efforts pour reconstituer le patrimoine, se heurte souvent aux intérêts des États, qui se montrent réticents. En 1966, elle envisage de s'engager en faveur de la reconstitution du tapis persan de Tabriz, dit « tapis cracovien-parisien », datant du second quart du XVIe siècle, qui faisait partie du butin rapporté de la bataille de Parkany et qui aurait été offert par le roi vainqueur Jean III Sobieski au trésor de la cathédrale de Cracovie. Ce tapis a été divisé en deux parties, car il était destiné à recouvrir les marches de l'autel de la cathédrale de Cracovie, mais, étant trop grand, il a été coupé en deux et la moitié non utilisée a été vendue ; les deux moitiés sont conservées dans deux pays distincts, la France et la Pologne. C'est sur la demande des conservateurs du château de Wawel (Cracovie) que l'Unesco envisage de s'intéresser au remembrement de cette œuvre[1]. L'organisation, faute de réussir à le remembrer étant donné le refus des deux États possesseurs de se dessaisir de leur moitié de tapis, s'efforce de rendre possible une exposition du tapis temporairement reconstitué. Cependant, même ce simple projet d'exposition temporaire se heurte aux réticences de la France et de la Pologne, chacun de ces pays souhaitant que l'exposition ait lieu sur son sol ; ainsi, le conservateur du musée des arts décoratifs de Paris craint que céder temporairement sa moitié du tapis à la Pologne pour une exposition ne suscite un mouvement d'opinion et une pression pour que ce prêt devienne definitif[2]. C'est finalement au siège de l'Unesco, lieu d'extraterritorialité, qu'est organisée en 1968 cette exposition temporaire symbolique ; elle comporte, outre le tapis cracovien-parisien, deux peintures remembrées [annexe 71][3].

7.3.2. Protéger et préserver.

L'Unesco s'efforce de protéger le patrimoine par une réglementation. Cette action a des antécédents. Ainsi, en 1899 et en 1907, deux conventions avaient été adoptées visant à la protection des biens culturels en cas de bombardement naval. En 1931, la Conférence internationale d'Athènes introduit pour la première fois la notion de « patrimoine international ». En 1933, la Charte d'Athènes précise les conditions de sauvegarde du patrimoine architectural : elle préconise la sauvegarde d'édifices isolés ou d'ensembles urbains, à condition qu'ils répondent à un intérêt général et que leur conservation ne se fasse pas au détriment d'une population maintenue dans des conditions de vie malsaines. La même année, l'IICI élabore un projet de « convention sur le rapatriement des objets d'intérêt artistique, historique ou scientifique, perdus ou volés, ou ayant donné lieu à une aliénation ou une exportation illicite », et le soumet aux États membres de la SDN ; mais ceux-ci refusent de le ratifier. L'IICI le remanie alors plusieurs fois, en 1936, 1937, et 1939, dans un sens de plus en plus étroit et restrictif, afin de convaincre les États de l'accepter, mais sans succès ; la seconde guerre mondiale empêche l'adoption du projet mis au point en 1939, et au lendemain de la guerre, des consultations officieuses entreprises auprès des États laissent conclure que ceux-ci ne sont pas disposés à signer une telle convention. Parallèlement, en 1935, un « traité

[1] 069 :7.004.86, I : lettre d'Abdul Hak à Mahdi Elmandjra, 12 sept. 1966.
[2] 069 :7.004.86, I : lettre d'Abdul Hak à André Bertrand, 24 juill. 1967.
[3] 069 :7.004.86, I : communiqué de presse du 12 juin 1968 ; film n°893, 1968. Le tableau de la bataille de Bergen par Willem van de Velde le Vieux (1665) reconstitué au Rijkmuseum d'Amsterdam en 1958 grâce à la cession de la partie gauche par le musée de Greenwich, et le triptyque de Paolo Veneziano (1354), reconstitué par le musée du Louvre en 1956 (une partie était au musée d'Ajaccio, une autre au musée de Toulouse).
[3] 069 :7.004.86, I : *Le Figaro*, 20 juin 1968, p. 1 : « Trois œuvres d'art reconstituées ».

sur la protection des biens meubles de valeur historique », mis au point par l'Union panaméricaine, a été signé par le Chili, le Salvador, le Guatemala, le Mexique, et le Nicaragua ; mais il ne se révèle pas très efficace[1]. En 1945 à la conférence de Dumbarton Oaks, le Brésil propose un amendement à la charte de l'ONU, demandant que la culture soit considérée comme un « héritage commun de l'humanité » ; cependant cet amendement n'est pas accepté[2]. Ainsi, avant l'Unesco, les efforts dans le sens d'une protection normative du patrimoine n'ont pas vraiment abouti.

L'Unesco élabore plusieurs instruments normatifs pour contribuer à la protection du patrimoine. Le plus important est sans doute la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, signée à La Haye en 1954. Elle s'inscrit dans l'héritage de réflexions menées sur le sujet par l'OIM dans l'entre-deux-guerres[3]. Le projet, initialement formulé « en cas de guerre », l'est finalement « en cas de conflit armé », sur la proposition d'Evans, qui fait valoir que désormais une grande partie des conflits armés ne sont plus officiellement appelés guerres[4]. La convention prévoit que chaque partie contractante doit s'engager à empêcher l'exportation de biens culturels d'un territoire occupé par elle lors d'un conflit armé, à mettre sous séquestre les biens culturels importés sur son territoire et provenant d'un territoire occupé, et à remettre à la fin des hostilités, aux autorités compétentes du territoire précédemment occupé, les biens culturels qui se trouvent chez elle[5]. Elle demande aux États signataires de dresser un inventaire, périodiquement mis à jour, des biens culturels présentant une grande importance, et de les inscrire ensuite sur un registre international. Cependant, pour rallier les États réticents, la convention est édulcorée par rapport au projet initial ; sa portée est très restreinte par l'inclusion d'une clause, dans les articles 4 et 11, stipulant qu'il s'agit d'éviter « tous les actes de détérioration ou de destruction *que ne justifie pas une necessité militaire impérieuse* ». Ce membre de phrase suscite une « controverse animée », comme l'observe Bertrand Poirot-Delpech. L'URSS demande sa suppression, le Royaume-Uni exige au contraire sa conservation, par souci de « réalisme » ; le vote aboutit finalement à sa conservation[6]. La convention est ratifiée par un très faible nombre d'États[7]. Si l'URSS la ratifie[8], ni les États-Unis ni le Royaume-Uni ne le font, estimant que « dans une époque de guerre atomique et bactériologique, ce n'est pas le travail de l'Unesco de s'efforcer de protéger les ruines de la civilisation passée »[9]. La convention recueille des

---

[1] CUA/115, 14 avril 1963, p. 2-3. En 1936 avait été élaboré un projet de « Convention pour la protection des patrimoines historiques et artistiques nationaux », dans lequel chaque Etat contractant reconnaissait à tout autre Etat le droit de réclamer le rapatriement de tous objets présentant un notable intérêt paléontologique, archéologique, historique ou artistique se trouvant sur son propre territore à la suite d'une perte, vol, aliénation ou exportation illicite. En 1939 est élaboré un nouveau projet, de « convention pour la protection des collections nationales d'art et d'histoire ».
[2] Hélène Trintignant, *La protection internationale…*, *op. cit.*, p. 343.
[3] J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 310.
[4] OHRO, interview de Luther Evans, p. 452-455.
[5] CUA/115, 14 avril 1963, p. 4-6 ; cf. aussi H.A. Lavachery et A. Noblecourt, *Les techniques de protection des biens culturels en cas de conflit armé*, Paris, Unesco, 1954, 48 p. ; *Projet de convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé*, Paris, Unesco, 1954, 60 p. Les « biens culturels » y sont définis comme « des biens meubles ou immeubles qui présentent une grande importance pour le patrimoine culturel des peuples, tels que les monuments d'architecture, d'art ou d'histoire, religieux ou laïques, les œuvres d'art, les manuscrits, livres et autres objets d'intérêt artistique, historique ou archéologique, ainsi que les collections scientifiques et les collections importantes de livres, d'archives ou de reproductions des biens définis ci-dessus ».
[6] RFA, B91, Band 54 : 11 mai 1954 : rapport du Dr. Berger ; Bertrand Poirot-Delpech, « Une 'Croix-Rouge' culturelle est née à La Haye », *Le Monde*, 16-17 mai 1954.
[7] SCX/PRIV.2 : 45e session, 3e séance privée, 3 nov. 1956 : intervention de J. Thomas.
[8] OHRO, Luther Evans, p. 452-455 ; Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 164 ; RFA, B91, Band 54 : rapport de Bünger, chef de la délégation allemande, 25 avril 1954.
[9] RU, FO 371/88915 : mémorandum de Paul Matthews au Foreign Office, 26 janv. 1950, p. 3 : « in an epoch of atomic and bacteriological war, it is not Unesco's business to endeavour to protect the ruins of past civilisation ».

échos généralement positifs dans la presse européenne, rendus cependant un peu sceptiques par l'absence de ratification des États-Unis et du Royaume-Uni, ainsi que par la clause des articles 4 et 11. Ainsi, dans *Le Monde*, Bertrand Poirot-Delpech, s'il évoque avec enthousiasme la naissance d'« une 'Croix-Rouge' culturelle », déplore la « restriction inquiétante » à cette convention, due à la phrase des articles 4 et 11, et estime que « tous les espoirs et toutes les craintes sont donc permis » au sujet de son application[1].

L'expédition franco-britannique de Suez en 1956 constitue l'une de ses premières occasions d'application. À la suite de l'invasion du désert du Mont Sinaï par l'armée israélienne en automne 1956, l'Egypte accuse les forces israéliennes d'avoir pillé le monastère du Mont Sinaï, ce qu'Israël dément. En décembre 1956, Israël demande à l'Unesco d'envoyer, conformément à ce que prévoit la convention (à laquelle à la fois Israël et l'Egypte sont parties) un expert au Couvent de Sainte Catherine du Sinaï, alors occupé par les troupes israéliennes, pour constater qu'aucun dommage n'a été apporté au couvent ni aux manuscrits et œuvres d'art qu'il contient[2]. L'Unesco tarde à répondre à la demande d'Israël, car il lui faut préalablement obtenir l'accord de chaque belligérant, et celui des Nations Unies, et trouver un expert disponible et acceptable par toutes les parties en cause, et prêt à se rendre sur place ; ainsi, la lourdeur du mécanisme s'avère un frein à l'application efficace de la convention. Devant ce qu'elle ressent comme une inaction de la part de l'Unesco, l'ambassade d'Israël avertit alors la presse de la non-application par l'Unesco de la convention. C'est pour Israël « un moyen commode et discret de faire pression sur l'Unesco » comme l'observe Prévost. Ainsi, le *New York Herald Tribune* de Paris affirme que l'Unesco a refusé d'envoyer une mission pour réfuter les accusations portées par l'Egypte contre Israël. Devant les questionnements de nombreux journaux suscités par cet article, les instructions données par Jean Thomas, directeur général adjoint, à Prévost sont de ne rien dire et d'étouffer l'affaire[3]. Cette affaire suscite de nombreux échos dans la presse américaine, britannique, et française, en décembre 1956[4]. Le directeur général, s'inquiétant des risques de « controverse politique », s'en remet aux instructions de l'ONU et envisage d'envoyer un expert de l'Unesco dans le cadre de l'envoi de troupes de l'ONU. Des consultations étroites ont lieu à ce sujet entre l'ONU et l'Unesco[5]. L'ONU décide d'aider l'Unesco à donner suite à la demande israélienne, en consultation avec le gouvernement égyptien[6]. En janvier 1957, un expert est envoyé sur place par l'Unesco, conclut que le monastère de Sainte Catherine a été laissé entièrement intact par les troupes israéliennes, et préconise qu'il soit au plus tôt placé « sous protection spéciale » conformément à l'article 8 de la convention[7]. Cependant, cette première occasion

[1] Bertrand Poirot-Delpech, « Une 'Croix-Rouge' culturelle est née à La Haye », *Le Monde*, 16-17 mai 1954.
[2] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : lt. de Maheu à Hammarskjöld, 19 déc. 1956.
[3] M. Prévost, op. cit., p. 52-54.
[4] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : *New York Herald Tribune*, 25 déc. 1956 : « Israël and Egypt Wrangle Over Sinai Shrine 'Damage' »; *New York Herald Tribune*, Paris, 28 déc. 1956 : « Sinai Monastery Is the Oldest », par Ralph Chapman ; *The Times*, 28 déc. 1956 : « Famous Library on Mount Sinai. Israel Concern for Monastery's Fate » ; *New York Herald Tribune*, 29-30 déc. 1956 : « Unesco Aid To Visit Monastery », par Frank Kelley ; *Le Monde*, 28 déc. 1956 : « Les manuscrits et les trésors du monastère Sainte-Catherine. L'ambassade d'Israël a demandé à l'Unesco de constater qu'ils sont intacts ».
[5] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : rapport confidentiel de communication téléphonique avec Maheu, 19 déc. 1956 ; lettre de Chafik A. Chamass à J. Thomas, 20 déc. 1956.
[6] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : rapport de communication téléphonique de Maheu avec le siège, 20 déc. 1956.
[7] 069 :7 A 218/101/19 (62), I : rapport de Gérard Garitte, janv. 1957 ; lt. d'Aleksander à Maheu, 31 janv. 1957.

d'application de la convention reste entourée d'importantes polémiques politiques, qui se traduisent dans la presse[1].

L'absence persistante de ratification de cette convention par les États-Unis et le Royaume-Uni, qui la jugent « irréaliste » et lui objectent de ne pas être adaptée aux conditions de la guerre moderne, et d'être inefficace, affaiblit beaucoup son efficacité. En juillet 1962 a lieu la première réunion des parties contractantes à la convention. Le gouvernement américain, en prévision de cette réunion, envisage la possibilité de ratifier cette convention, mais en y apposant des réserves, notamment en excluant son applicabilité en cas de guerre nucléaire[2]. Cependant, à cette réunion, les États parties se montrent pas du tout disposés à un tel amendement. Les importants problèmes d'organisation ainsi que les vives tensions est-ouest qui s'y manifestent, liées notamment à la question du désarmement, nuisent beaucoup à son efficacité. Bien que la délégation américaine à cette réunion se montre, dans son rapport au département d'État, favorable à l'idée que les États-Unis ratifient la convention, jusqu'à la fin de la période elle n'est pas ratifiée par les États-Unis[3].

Le conflit israélo-palestinien de 1967 constitue une autre occasion d'application de cette convention[4]. En juin 1970, le gouvernement du Cambodge fait une demande officielle à l'Unesco pour la protection de ses monuments culturels, mais au terme d'un vif débat au conseil exécutif, très politisé, cette demande n'est pas acceptée[5]. En 1972, les États arabes demandent, au titre de cette convention, la condamnation d'Israël pour ses fouilles archéologiques dans la vieille ville de Jérusalem. Cela donne lieu à des débats très politisés où s'opposent d'un côté les États arabes et de l'autre Israël soutenu par les États-Unis ; la résolution prônée par les premiers est adoptée mais cela donne lieu à des polémiques importantes et à des pressions très vives sur l'Unesco de la part des États-Unis[6].

Le bilan à la fin de la période semble être plutôt négatif au sujet de l'efficacité de cette convention : ratifiée par trop peu d'États, trop floue dans ses dispositions, peu efficace dans son application pratique, victime de tensions politiques, la convention se révèle décevante[7].

D'autres instruments normatifs sont adoptés. Ainsi, en 1956 est adoptée une recommandation sur les principes internationaux en matière de fouilles archéologiques ; ce

---

[1] Début janvier 1957, l'ambassade d'Israël à Paris, prenant de vitesse les services d'information de l'Unesco, fait publier dans les principaux journaux français une information « extrêmement tendancieuse » selon Maheu, affirmant que « la mission de l'Unesco aurait pour objet de couper court aux calomnies égyptiennes ». L'Unesco avance alors la diffusion de son communiqué de presse annonçant le succès de la mission de l'expert et l'absence de dommage au monastère, afin que des articles en ce sens paraissent dans la presse (069 :7 A 218/101/19 (62), I : mémo de Maheu à J. Thomas, 10 janv. 1957 ; *New York Herald Tribune*, 10 janv. 1957 : « UNEF Reports No Damage To St. Catherine's Monastery » ; *Expressen* (Stockholm), 3 janv. 1957. Le DG explique, fin janv. 1957, à la commission nationale belge, que « vu le caractère délicat de cette mission, primitivement demandée par le gouvernement d'Israël mais finalement organisée avec l'approbation du gouvernement égyptien et par l'entremise de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen Orient, nous avons préféré ne pas lui donner de publicité » (069 :7 A 218/101/19 (62), I : lt. d'Evans au secrétaire général de la commission nationale belge, 30 janv. 1957). Cependant, après la fin de la mission de l'expert, l'Unesco médiatise largement cette action et publie dans la *Chronique de l'Unesco* le rapport de l'expert (*Chronique de l'Unesco*, mars 1957, vol. III, n°3, p. 51-57), et dans le *Courrier de l'Unesco* un reportage sur le monastère de Sainte-Catherine (*Courrier de l'Unesco*, mars 1957, p. 18-25, Albert Raccah : « En plein désert du Mont Sinaï, le monastère du buisson ardent »).

[2] EU, box 820 : lt. confid. de James H. Douglas au secrétaire d'état, 1er juill. 1960 ; RU, WORK 14/3068 : rapport préparatoire de la délégation britannique sur la première réunion des hautes parties contractantes, 12 juill. 1962.

[3] RU, WORK 14/3068 : lt. confid, de R.M. Hadow, 19 juill. 1962, à R. Cecil ; EU, box 826 : rapport confid. de la délégation américaine à la première conférence des hautes parties contractantes, 26 juill. 1962 ; EU, box 826 : lt. du département d'état aux ambassades américaines en Amérique latine, 17 août 1962 ; EU, box 819 : lettre confidentielle de Donald A. Quarles au secrétaire de la défense, 25 août 1958.

[4] Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary*..., p. 74-75.

[5] EU, box 3222 : report of the US delegation to the 84th session of the executive board, Paris, 4 mai-19 juin 1970, p. 15-16.

[6] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 15-16.

[7] RU, WORK 14/3068 : lt. de Charles Hummel aux commissions nationales européennes, 23 sept. 1968 ; lt. de Charles Hummel à Maheu, 10 nov. 1969.

projet était initialement un projet de convention, mais la conférence générale de 1954 s'est prononcée plutôt pour une recommandation, par crainte qu'une convention, par son caractère engageant, suscite les réticences des États[1]. Ainsi l'instrument adopté, bien que complété en 1964 par la Charte de Venise[2], possède finalement un pouvoir moins grand que celui initialement envisagé.

Par ailleurs, en 1962 est adoptée une « recommandation pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et la vente illicite des biens culturels », sur l'initative du Mexique et du Pérou[3]. Pour cet instrument aussi, c'était initialement un projet de convention qui était préconisé. Les experts réunis afin de la mettre au point observent que les États, notamment ceux ayant accédé récemment à l'indépendance, ne possèdent pas tous une définition des biens culturels ; prenant acte de l'échec des projets de convention successifs élaborés dans l'entre-deux-guerres, et des réticences de nombreux États à l'égard d'une telle convention, et de la complexité qu'elle revêtrait étant donné la diversité des régimes juridiques en vigueur dans les différents États et les enjeux politiques, ils se montrent pessimistes sur la possibilité de mettre en place une convention, et se décident plutôt pour une recommandation[4]. Celle-ci suscite des réserves de la part de plusieurs États[5]. Cela amène l'Unesco, déçue, à déplorer que « beaucoup d'États n'ont pas une conscience suffisante du respect qu'ils doivent aux biens culturels »[6]. Cette recommandation ne semble pas avoir exercé un impact réel. Ces exemples montrent la difficulté de l'Unesco à élaborer de tels instruments et leur inefficacité. Le cas de la convention du patrimoine mondial se distingue des exemples précédents.

La Convention sur le patrimoine mondial (1972).

Cette convention, qui s'assortit de la mise en place d'un fonds du patrimoine mondial, est intéressante par ses aspects novateurs[7]. Si l'idée d'instituer un fonds international du patrimoine avait été évoquée à la conférence générale de 1948 puis périodiquement par la suite[8], cela n'avait jusqu'au début des années 1970 pas obtenu de suite à cause peut-être du fait que cette initiative était en avance sur son temps. L'idée de concilier la conservation des sites culturels avec celle des sites naturels est émise pour la première fois par les États-Unis : en 1965, une conférence tenue à la Maison Blanche propose la création d'une « fondation du patrimoine mondial », qui stimulerait la coopération internationale afin de protéger les lieux et les paysages les plus superbes du monde, ainsi que les sites historiques[9]. En 1966, la conférence générale affirme la nécessité de mettre en place un régime international de

[1] CUA/115, 14 avril 1963, p. 4 et 8-11 ; CUA/68, 9 août 1955 ; X 07.83 Maheu, I : lt. de Maheu à Duchosal, 25 avril 1955.
[2] Thibault Postel, *op. cit.*, p. 5-6. La charte de Venise promeut l'idée que les fouilles archéologiques devront être effectuées par des professionnels ; que la conservation devra autant que possible primer la restauration ; et que toutes ces actions devront bénéficier d'une large information.
[3] 11 C/Résol. 4.412. En nov. 1962, l'Unesco réunit un groupe de travail pour réfléchir à l'élaboration d'une réglementation internationale visant à interdire et empêcher l'exportation, l'importation et la vente illicites des biens culturels (12 C/PRG/28, 22 nov. 1962) ; et l'Unesco charge l'ICOM de faire une étude sur cette question (CUA/115, 14 avril 1963).
[4] CUA/115, 14 avril 1963, p. 8-11 ; 12 C/PRG/10, 27 juill. 1962 ; 12C/résol. 4.413 ; 13 C/PRG/17, 29 juin 1964.
[5] Congrès, vol. 116, 91e congrès, 2e session : Sénat, 18 juin 1970, destruction of artistic and archeological heritage (Unesco convention on cultural property), p. 20366 : M. Harris; vol. 119, 93e congrès, 1e session, 9 nov. 1973, Senate, p. 36484-36520 : « Statements on introduced bills and joint resolutions », p. 36491.
[6] CUA/115, 14 avril 1963, p. 8-9 ; CUA/126, 20 déc. 1963, p. 44.
[7] T. Postel, *op. cit.*, p. 34.
[8] H. Trintigant, *op. cit.*, p. 159 ; 3C/résolution 6.43 ; 4C/résol. 6.42.
[9] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 15.

protection de certains monuments et sites qui pourraient être considérés comme le patrimoine de tous les peuples[1]. Avec le message du président Nixon du 22 janvier 1970, les États-Unis demandent la création d'un « fonds pour la sauvegarde du patrimoine mondial » englobant la protection des sites naturels et celle des monuments et ensembles culturels[2]. La conférence générale de 1970 adopte une résolution sur la préservation du patrimoine culturel[3]. Telles sont les étapes qui ont conduit à l'adoption de la convention sur le patrimoine en 1972.

Son adoption n'a pas été facile. Plusieurs problèmes se sont posés, notamment celui de décider s'il valait mieux mettre en place deux conventions séparées, l'une sur le patrimoine culturel, l'autre sur le patrimoine naturel. La conférence décide d'élaborer un texte unique, conciliant nature et culture ; la convention du patrimoine mondial est ainsi le premier instrument international traitant à la fois des aspects culturels et naturels de l'environnement humain. Cette convention a opéré la fusion de deux courants de pensée distincts : l'un préoccupé plutôt des sites culturels, issu directement de la Conférence d'Athènes de 1931 organisée sous l'égide de la SDN ; l'autre axé surtout sur la préservation de la nature et représenté notamment par l'UICN[4]. Le Comité du patrimoine mondial accorde une place privilégiée aux « biens dont la valeur universelle dérive d'une symbiose particulièrement importante de caractéristiques culturelles et naturelles »[5]. Le fait d'inclure dans une même convention le patrimoine naturel et le patrimoine culturel se justifierait par le fait que, fréquemment, la frontière n'est pas nette entre les deux, que de nombreux sites présentent un caractère mixte, relevant à la fois du patrimoine naturel et du patrimoine culturel[6]. Par ailleurs, un autre problème qui se pose est : pour le fonds international du patrimoine, vaut-il mieux opter pour le principe d'une contribution volontaire ou pour celui d'une contribution obligatoire? Cette question a opposé pays développés (qui souhaitent une contribution volontaire) et pays en voie de développement (qui souhaitent une contribution obligatoire). Michel Parent évoque le « retournement soudain des États-Unis en faveur de cette formule », grâce à des tractations confidentielles de dernière minute entre le président américain et le directeur général[7].

Comme pour les autres instruments normatifs de l'Unesco, la ratification de cette convention a posé problème. Elle n'entre finalement en vigueur qu'en 1975, après que le nombre minimal de vingt États l'ayant ratifiée ait été atteint[8].

---

[1] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 45.
[2] H. Trintignant, *op. cit.*, p. 177.
[3] 16C/Résol. 3-4.
[4] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 13-15.
[5] Article 19 des « Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial ». A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 20. Ex. : le parc national de Tikal au Guatemala, sélectionné en 1979 : situé au cœur de la jungle, dans une végétation luxuriante, c'est un des sites majeurs de la civilisation maya, habité du VIe siècle avant J.C. au Xe siècle.
[6] A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 146. Convention du patrimoine mondial, article 1 : le patrimoine culturel comprend : « les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ; les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ; les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique ».
[7] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier I*, *op. cit.*, p. 50-56 : Michel Parent, « La sauvegarde du patrimoine » ; report of the US delegation to the 17th session …, doc. cit., p. 21-22 ; Hassan Nafaa, *L'Égypte et l'Unesco*, *op. cit.*, p. 629 ; A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 149.
[8] Thibault Postel, *op. cit.*, p. 9-10. Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 15 ; conformément à l'article 33.

Afin de contourner la tension entre autorité de l'État et autorité de la convention, son application se fait non pas dans la perspective de sanctions, mais selon le principe de subsidiarité, c'est-à-dire qu'elle vise non pas à se substituer à l'action étatique, mais simplement à seconder l'État dans la préservation du site ; cela se fait dans le cadre souple du *monitoring*. Initialement conçu comme un outil d'information et d'évaluation, le *monitoring* se mue progressivement, selon Angèle Bioum Ihana, en une procédure permettant aux organes de l'Unesco de comparer le comportement des États aux engagements qu'ils ont pris. C'est donc une forme de « contrôle adouci », préventif et non coercitif. La convention laisse aux États l'initiative de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial. Mais un site ne peut être inscrit que si l'État dans lequel il se trouve le demande, ce qui pose des problèmes, certains sites exceptionnels n'étant ainsi pas inscrits, lorsque l'État ne le souhaite pas[1].

Le « comité du patrimoine mondial », institué par la convention, est un organe autonome capable de prendre des décisions de caractère politique. Il est chargé d'établir la liste du patrimoine mondial, et celle du patrimoine mondial en péril (cette liste regroupe les biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial et étant menacés par « un danger grave et précis »), de suivre l'état de conservation des biens inscrits sur la liste, et de gérer le Fonds du patrimoine mondial[2].

Une originalité de la convention est qu'elle n'accorde pas de traitement préférentiel fondé sur le niveau de développement de l'État dont le site doit être sauvegardé. Le seul critère pris en compte dans l'octroi de l'assistance financière est l'urgence de la situation[3].

L'application de cette convention pose de nombreux problèmes : d'une part, il y a un important déséquilibre entre les biens culturels, très nombreux, et les biens naturels, moins nombreux. L'unité de la convention est aussi battue en brèche par le fait que les problèmes posés par la protection des biens culturels et la protection des biens naturels soient très différents, et que dans la plupart des pays, les administrations chargées de ces deux fonctions soient séparées. En outre se pose le problème de la représentativité de la liste, puisque la convention est censée protéger non pas tous les sites exceptionnels, mais seulement « un certain nombre des plus exceptionnels d'entre eux dans une perspective internationale ». La sélection des sites retenus risque de paraître arbitraire. On a pu reprocher à la convention d'exclure certaines catégories d'héritage[4]. De nombreux sites très importants ne sont pas inscrits, leurs États n'étant pas partie à la convention. Les notions présidant à l'inscription sur la liste (« authenticité », « universalité », notamment, et les critères d' « importance », de « signification », d'« irremplacabilité »), apparaissent floues, difficiles à cerner. Pour J.P. Babelon et A. Chastel, les fondements conceptuels de cette convention sont naïfs et sans contenu réel ; ils estiment que « la notion des 'chefs-d'oeuvre de l'art universel', patronnée par l'Unesco [...], marque un retour au tableau prestigieux des 'merveilles du monde', inventé par l'universalisme antique ». Ils remettent en cause le choix des sites retenus, estimant que ceux que les pays du Tiers Monde ont fait inscrire ne sont pas d'une valeur comparable à ceux

[1] A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 147-150, 248-249, 273 ; article 6, paragr. 2, et article 11, paragr. 3.
[2] A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 154-155, 162 ; Th. Postel, *op. cit.*, p. 9-10.
[3] A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 163.
[4] Sarah M. Titchen, *On the construction of outstanding universal values : Unesco's world heritage convention (1972) and the identification and assessment of cultural places for inclusion in the world heritage list*, 1995, thèse de doctorat, Australie, p. 246.

des pays occidentaux ; ce seraient effectivement des « biens culturels », mais pas des « biens patrimoniaux »[1]. Michel Parent lui aussi met en relief les ambiguïtés et les insuffisances de la notion de patrimoine commun de l'humanité, évoquant la difficulté à ce que ce patrimoine ne se résume pas à « l'addition pure et simple des sommets des patrimoines nationaux dans chaque catégorie de biens », et reconnaissant le caractère « intimement subjectif » de l'appréciation des manifestations de ce patrimoine[2]. De plus, concernant l'application pratique de la convention, l'absence de contrôle par l'Unesco de l'action des États, et l'absence de suivi des biens inscrits sur la liste, posent problème. Le fonds du patrimoine souffre de ressources financières toujours insuffisantes[3]. Comme pour les autres instruments normatifs concernant le patrimoine, l'application de cette convention a entraîné des problèmes politiques, notamment à propos de Jérusalem[4].

Ainsi, ces diverses conventions ou recommandations voient leur efficacité fortement limitée par l'existence d'enjeux politiques, par le problème de la compétence des États, réticents à les ratifier et à les respecter, par des problèmes administratifs, et parfois par le flou des notions promues.

L'Unesco se préoccupe de préserver des biens culturels menacés de disparition ou de détérioration, en particulier des monuments et œuvres d'art. Cette action s'inscrit dans l'héritage de celle de l'OCI[5] ; mais l'Unesco, dans la conduite de cette activité, tient à se distinguer de l'esprit de l'OCI, en ce qu'elle entend mener cette action « au profit des masses », et non pas des seules élites intellectuelles[6]. L'Unesco se penche d'abord sur la protection des œuvres endommagées pendant la seconde guerre mondiale[7], puis rapidement elle s'intéresse aussi aux œuvres et monuments menacés par des fléaux naturels (tremblement de terre à Cuzco au Pérou en 1950, d'où l'envoi sur place d'une mission d'archéologues en 1951[8] ; inondations comme à Florence et Venise en 1966, d'où un appel médiatisé du directeur général demandant des contributions financières[9]; menace de submersion par les

---

[1] J.P. Babelon et A. Chastel, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Lévi, 1994 (1980), p. 104-105.
[2] Michel Parent, « Le patrimoine mondial et l'ICOMOS », *Icomos/Information*, octobre-décembre 1987, n° 4, p. 1-7.
[3] A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 156-159, 165, 212 ; Thibault Postel, *op. cit.*, p. 34, 44, 78, 80, 213-215 ; H. Trintignant, *op. cit.*, p. 141-156 ; *Le Monde*, 17 oct. 2002 : « La convention de l'Unesco fête 30 ans de succès et de manquements », par Frédéric Edelmann. L'article déplore « l'impuissance des Etats, voire leur collaboration active à l'altération grave des sites ou monuments qu'ils se sont engagés à protéger », et conclut : « L'Unesco reste prisonnière de ses pesanteurs et de sa frilosité diplomatique ».
[4] Ex. : en 1980 avec la question de la ville de Jérusalem, proposée à l'inscription par la Jordanie (alors que selon l'article 11 de la convention un Etat ne peut proposer que les biens situés sur son territoire ; Jérusalem a été finalement inscrite) ; et en 1981 avec le problème du parc de los Glaciares, situé à cheval entre l'Argentine et le Chili ; son inscription est proposée par l'Argentine, et contestée par le Chili ; ce parc a lui aussi été finalement inscrit (Th. Postel, *op. cit.*, p. 81-90).
[5] En 1932, la CICI avait demandé à l'assemblée de la SDN de mettre en place une éducation de la jeunese au respect des monuments (cité dans DG/39, 17 oct. 1949, p. 2 ; DG/161, 7 janv. 1952, p. 11).
[6] DG/39, 17 oct. 1949, p. 1.
[7] DG/39, 17 oct. 1949, p. 1.
[8] A l'été 1951, à la demande du gouvenement péruvien, l'Unesco envoie une mission à Cuzco, pour faire un rapport sur la restauration des monuments de cette ville, remontant à la civilisation précolombienne des Incas, gravement endommagés à la suite du tremblement de terre de mai 1950. La mission de l'Unesco, dirigée par George Kubler, chef du département d'histoire de l'art de l'université de Yale, analyse l'état des destructions et élabore un projet de conservation et de restauration des monuments (*La reconstruction de la ville et la restauration de ses monuments, rapport de la mission envoyée par l'Unesco en 1951*, par Georges Kubler, Paris, Unesco, 1953, 47 p., p. 3).
[9] *Sauver Venise*, Paris, Robert Laffont, 1971, 366 p. ; INA : télévision française : 3 décembre 1966 : « appel pour Florence sinistrée. Unesco ».
RFA: B30, Band 544 : assemblée consultative du conseil de l'Europe, 21e session ordinaire, résolution 422, 1er oct. 1969.

eaux d'un barrage, comme dans la région de Tabka en Syrie, en 1972[1] et surtout pour les temples de Nubie).

Cette action consiste en des missions d'experts et en des études, concernant de nombreux monuments et sites, comme : Baalbeck (Liban, 1953)[2], les bouddhas de Bamyan (Afghanistan, à partir de 1969)[3]. Carthage (Tunisie, des 1971)[4], Sainte Sophia d'Ochrida (1953)[5], la Syrie (1954)[6], divers sites d'Algérie[7], des œuvres d'art inca (Pérou, 1971) [8], la vallée de Katmandou (Népal, dès 1974)[9]. En 1964, l'Unesco crée le « conseil international des monuments et sites », ICOMOS ; la charte qui crée cette ONG, la « charte de Venise », est l'héritière des principes développés à la conférence d'Athènes en 1931 et des réflexions de l'office international des musées de la SDN[10]. En coopération avec l'ICOMOS et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)[11], l'Unesco organise des colloques et réalise des études et des publications sur la préservation des biens culturels[12]. Cette action suscite le vif intérêt de plusieurs États, comme l'Italie, la France et le Japon[13], et au contraire le désintérêt voire les réticences de plusieurs autres États comme les États-Unis.

Cette action de préservation est cependant souvent très lente et peu efficace. On peut évoquer l'exemple de Moendjodaro au Pakistan. Cette cité, « le mont des morts », découverte au début du XXe siècle par des archéologues, à 300 km au nord de Karachi, est un précieux témoignage la civilisation de l'Indus (entre 2500 et 1500 ans avant Jésus-Christ). Dès 1922, des fouilles sont entreprises et 700 hectares sont peu à peu mis à jour, révélant une conception urbaine très élaborée. Mais la cité se détériore lentement par l'action des eaux infiltrées venues des canaux d'irrigation pour les cultures avoisinantes ; les sels minéraux rongent la terre cuite, minent les fondations, et corrodent les murs des bâtiments. Dès 1953, le Pakistan demande à l'Unesco de l'aide pour préserver les ruines de Moenjodaro ; il lance à nouveau un appel à l'Unesco en 1960 pour obtenir une aide technique. L'Unesco suscite alors des études interdisciplinaires, menées par des archéologues, des historiens de l'art, des architectes, des ingénieurs, des chimistes, des sociologues, des économistes, des juristes. L'Unesco et le gouvernement pakistanais élaborent en 1972 un plan d'action prévoyant de baisser le niveau de la nappe phréatique grâce à un système de pompage, par des puits, de dévier le cours du

---

[1] X 07.83 Maheu, VI : résumé des entretiens entre les autorités de la République arabe de Syrie et le DG, 26-31 déc. 1972, p. 7.
[2] *Liban. Aménagement de la ville de Tripoli et du site de Baalbek*, Paris, Unesco, 1954, 31 p., rapport de la mission enoyée par l'Unesco en 1953, par Paul Collart, Maurice Chehab et Armando Dillon ; X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Liban, 13 janv. 1967, p. 8.
[3] FR, Nantes, carton 59 : lt. d'André Nègre au ministre des affaires étrangères français, 19 nov. 1969.
[4] X 07.83 Maheu, VI : note sur la coopération entre l'Unesco et la Tunisie, 2 oct. 1974 ; film n° 283, 1971 ; film n° 290, 1972 ; 16C/Rés.3.431, 14C/Rés.3.345, 18C/Rés.3.411.
[5] *Sainte-Sophia d'Ochrida ; la conservation et la restauration de l'édifice et de ses fresques*, Paris, Unesco, 1953, 27 p.
[6] *Syrie. Problèmes de conservation et de mise en valeur des sites et monuments*, Paris, Unesco, 1954, 35 p., rapport de la mission envoyée par l'Unesco en 1953, par P. Collart, Selim Abdul-Hak et Armando Dillon.
[7] X 07.83 Maheu, VI : aide-mémoire sur les entretiens entre les autorités algériennes et le directeur général de l'Unesco, Alger, 3 janv.-5 fév. 1973, p. 5.
[8] Film n°181, 1971.
[9] 16C/Rés.3.431, 14C/Rés.3.345, 18C/Rés.3.411.
[10] Sarah Titchen, *op. cit*., p. 51-52 ; H. Trintingnant, *op. cit*., p. 158-159. L'ICOMOS est créé sous l'impulsion d'une recommandation faite au premier congrès international des architectes et spécialistes des monuments historiques, en 1957 ; c'est lors du 2e congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, réuni à Venise en mai 1964, qu'est créé l'ICOMOS, ONG placée sous les auspices de l'Unesco.
[11] L'Italie, depuis plusieurs années, s'etait montrée très désireuse d'obtenir ce centre sur son sol (X 07.83 Maheu, I : lettre de Maheu à Duchosal, 25 avril 1955).
[12] Ex. : rapport du premier colloque sur l'étude de la conservation, de la restauration et de la réanimation des ensembles historiques, Caceres, 15-19 mars 1967, Paris, ICOMOS, 1967, 100 p. ; *La préservation des biens culturels, notamment en milieu tropical*, ICCROM, Rome, Paris, Unesco, 1969, 363 p.
[13] X 07. 83 Thomas, II : compte rendu de mission en Thaïlande, au Japon et en Chine, octobre 1960, p. 25.

fleuve, et de préserver les constructions en éliminant les sels minéraux en dépôt. Cependant, ce n'est qu'en 1979 que ce plan reçoit l'agrément officiel du gouvernement pakistanais, soit vingt-six ans après la première demande du gouvernement pakistanais. Cette lenteur se retrouve dans de nombreuses autres campagnes de préservation, comme par exemple celle pour l'Ethiopie, dont les études préliminaires remontent à 1968, et dont le plan n'est toujours pas adopté en 1985[1].

Il s'agit maintenant d'aborder l'action, plus spectaculaire, menée par l'Unesco pour sauver, par une action matérielle, un patrimoine promis au dépérissement.

7.3.3. Sauver.

La campagne de Nubie est l'illustration exemplaire et réussie de ce genre d'action de sauvetage. En 1955, Nasser décide de construire le haut barrage d'Assouan, d'une importance économique vitale pour ce pays dont le désert représente environ 90% de la superficie ; cela fait peser des menaces sur les temples de Nubie, puisque la mise en place du barrage doit entraîner la formation d'un immense lac artificiel de 5000 km carrés, le lac Nasser. La zone destinée à être engloutie comprend non seulement les temples d'Abou Simbel et de Philae, mais aussi d'innombrables autres monuments et témoignages historiques et artistiques datant de la préhistoire jusqu'à l'époque médiévale (gravures, inscriptions rupestres, une dizaine de temples et de chapelles rupestres, une dizaine de temples construits)[2].

Initialement, l'Unesco n'avait pas prévu de sauver les monuments de Nubie. Il s'agissait, sur la demande du gouvernement égyptien, d'envoyer des missions d'archéologues pour faire des relevés afin de garder leur trace avant qu'ils ne disparaissent. Sur l'impulsion de l'Unesco, des missions archéologiques de différents pays font des fouilles approfondies des différentes zones de la région ; les États sont très intéressés par la possibilité d'envoyer des missions, et rapidement, les demandes de concession de fouilles affluent[3] ; ces fouilles donnent lieu à des résultats importants[4]. Cependant, d'importantes rivalités se développent entre les missions nationales pour l'attribution des zones de fouilles les plus intéressantes et la délimitation de ces zones (problèmes de délimitation et de chevauchements)[5]. Il y a aussi parfois, sur une même zone, des rivalités entre les missions chargées de l'étude préhistorique et celles chargées de l'étude égyptologique. Ces rivalités, peu constructives, consternent Louis Christophe, agent de l'Unesco envoyé sur place : « la campagne de Nubie n'est pas une foire d'empoigne. Il y a du travail pour tous les spécialistes. […] Ne travaillons-nous pas tous dans

---

[1] SCHM 10 : rapport confidentiel de mission de Prem Kirpal, 14 nov. 1953, p. 50 ; Th. Postel, *op. cit.*, p. 178-197, 205-210.

[2] Hassan Nafaa, *op. cit.*, p. 555-558 : en 1842 est construit le barrage de Mohammed Ali au Nord du Caire. C'est le premier d'une série dont le plus important a été le premier barrage d'Assouan, construit par des ingénieurs anglais en 1902. Des besoins croissants en eau et en terres nouvelles ont amené les autorités égyptiennes à élever le niveau de ce barrage à deux reprises, en 1912 et en 1934.

[3] 069(62)N/A 02 (100), II : lt. de van der Haagen à Christophe, 7 avril 1961 ; 069 (62) /A 02 (100) CA12/86, III : lt. de Christophe à Gysin, 1er fév. 1963 ; exposé du représentant du directeur général de l'Unesco devant le comité consultatif, 2-5 déc. 1963.

[4] 069(62)N/Christophe : note de Christophe, n°1664, 25 sept. 1962 : Christophe estime que « la campagne internationale de sauvegarde des monuments nubiens peut d'ores et déjà être, sur le plan spécialement archéologique, considérée comme un succès » ; 14 pays ont envoyé une ou plusieurs missions scientifiques pour faire des fouilles en Nubie, et plusieurs ont fourni des experts au centre de documentation. Il observe que « toute la Basse Nubie est partagée entre les différentes missions de fouilles », et qu' « une grande partie du travail est déjà achevée ».

[5] En 1961 les institutions savantes se renvoient la balle pour la réalisation de l'étude préhistorique de la Nubie égyptienne, qui ne les intéresse pas (069(62)Nubie : 93 A 52 (62) : lettre de Christophe à Jan van der Haagen, 29 mars 1961).

le même but, un but scientifique ?»[1]. La participation de l'URSS aux fouilles, annoncée mais pas confirmée, reste incertaine jusqu'en 1961, ce qui inquiète l'Unesco, qui lui a concédé le terrain d'Ouadi Allaqi ; en effet, étant donné les nombreuses offres des États d'envoyer des missions de fouilles, presque toute la Nubie égyptienne est désormais répartie entre les différentes missions d'archéologues. « Il ne reste pratiquement plus de terrains à fouiller en Nubie égyptienne ; aussi ne devons-nous pas risquer qu'Ouadi Allaqi nous reste sur les bras », comme l'observe un autre fonctionnaire de l'Unesco responsable de ce programme, M. van der Haagen ; c'est finalement très tardivement que l'URSS confirme son intention et entreprend des fouilles dans cette zone[2].

A la supervision des fouilles s'ajoute le fait que l'Unesco contribue en 1955 à la création du « centre de documentation et d'études sur l'histoire de l'art et la civilisation de l'Egypte ancienne », le CEDAE, au Caire, constitué d'archéologues, d'architectes des monuments, de dessinateurs, de photographes ; l'égyptologue française Christiane Desroches Noblecourt, conservateur du département égyptien au musée du Louvre, prend une part active à son élaboration, en collaboration avec le gouvernement égyptien. L'Unesco envoie des experts travailler au CEDAE et y former du personnel égyptien, et dote le centre d'équipement moderne. Ce centre mène d'importants travaux de reconstitution documentaire sur les témoignages artistiques de la zone de Nubie menacée de submersion[3]. Ces travaux contribuent à la prise de conscience de l'immense richesse archéologique de cette zone, jusqu'alors mal connue à cause de sa situation excentrée, au cœur du désert. Une évolution se produit alors vers l'idée de sauver ces monuments. En avril 1956, sur l'impulsion de Christiane Desroches-Noblecourt, le comité international pour les monuments, les sites d'art et les fouilles archéologiques recommande à l'Unesco de lancer un appel pour le sauvetage de ces monuments. Mais l'affaire de Suez qui éclate quelques mois plus tard empêche l'Unesco de donner suite à cette recommandation. En 1957, au conseil exécutif, le représentant de l'Egypte, M. Awad, prône la mise en place d'une aide internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, mais sans succès ; la conjoncture politique y est alors défavorable, dans le cadre de la guerre d'Algérie (le GPRA étant installé au Caire)[4], et de l'expédition franco-britannique à Suez. À la suite de cette expédition, les fonctionnaires de l'Unesco présents en Egypte sont assignés à résidence puis sont évacués en Crète par l'ONU. Les actions de l'Unesco en Egypte sont interrompues. Seule Christiane Desroches-Noblecourt poursuit ses travaux au Caire. Elle a cependant des dissensions importantes avec l'égyptologue égyptien Ahmed Badawi, nommé administrateur général du CEDAE, et avec le directeur de l'IFAO. Le règlement du sort des monuments de Nubie se fait donc lentement et après beaucoup d'incertitudes et de problèmes, et grâce aux efforts de Gaston Maspero et de Desroches-Noblecourt, qui s'emploie activement à convaincre le gouvernement égyptien et les fonctionnaires de l'Unesco, dont plusieurs sont initialement réticents à l'idée du sauvetage de

[1] 069 (62) N/Abu Simbel/A 02. CA 120/29, II : lettre de Christophe à Zbynek Zaba, 18 déc. 1963.
[2] 069 (62) Nubie, IV : déclaration de M. Piotrowski, 28 mai 1960 ; lettre de Jan van der Haagen à Ali Vrioni, 28 avril 1961 ; lt. de Maheu à A.G. Koulagenkov, 13 juin 1961.
[3] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, ou le parcours d'une égyptologue*, éditions Stock-Pernoud, 1992, Paris, 539 p., p. 17, 120-129, 136-137. L'équipement consiste en laboratoires photographiques, en une agence d'architecure antique et en des bureaux d'enregistrement et de recherches ; l'Unesco se charge aussi de l'équipement technique du bateau-laboratoire ; H. Nafaa, *op. cit*., p. 564-567.
[4] H. Nafaa, *op. cit*., p. 567 ; G. Bourreau, *op. cit*., p. 33-35.

ces monuments[1]. En avril 1959, sur les conseils de Desroches-Noblecourt, Saroïte Okacha, ministre de la culture égyptien, adresse au directeur général une demande que l'Unesco devienne l'intermédiaire pour obtenir une aide internationale, scientifique et technique de grande envergure afin de déplacer les monuments de Nubie susceptibles de l'être et d'intensifier les relevés documentaires pour ceux impossibles à déplacer. Le gouvernement égyptien offre de céder aux parties qui auront effectué des fouilles dans la zone menacée au moins la moitié des produits de leurs fouilles, et se déclare prêt à céder certains temples et une collection d'antiquités. Veronese, conseillé par Maheu qui est favorable à une telle entreprise, accepte. Okacha, Maheu, et Christiane Desroches-Noblecourt, qui joue le rôle d'intermédiaire entre les deux, sont les trois personalités qui, par leur motivation pour ce projet, ont joué un rôle moteur pour en permettre la réalisation malgré tous les obstacles politiques[2].

L'Unesco organise alors en septembre 1959, en coopération avec le ministère égyptien de la culture, une première mission de deux spécialistes, l'Allemand Knecht et l'Italien Gazzola, ainsi qu'un voyage en Nubie pour informer archéologues, responsables de musées, historiens de l'art, architectes des monuments historiques, et experts internationaux[3]. L'Unesco réunit en octobre 1959 un groupe d'experts international qui dresse des listes de priorité pour les monuments à sauvegarder, en plaçant en premier Abou Simbel et Philae, affirmant que leur disparition serait « une perte irréparable pour le patrimoine culturel de l'humanité »[4]. La presse internationale accorde un écho important à la demande du gouvernement égyptien, ce qui éveille l'intérêt de l'opinion publique[5]. En 1959, le conseil exécutif, après des divisions sur la question de savoir s'il vaut mieux établir le principe d'une contribution obligatoire ou volontaire, choisit le principe d'une contribution volontaire[6].

L'appel pour les monuments de Nubie est lancé par le directeur général le 8 mars 1960, à un moment où la conjoncture politique internationale est redevenue favorable à une telle entreprise, bien que l'Egypte n'ait pas encore alors renoué ses relations diplomatiques avec l'Angleterre, la Belgique et la France[7]. En France, l'appel est appuyé par le ministre Couve de Murville (ancien ambassadeur au Caire)[8], et par André Malraux, ministre d'État chargé des affaires culturelles, qui, en mars 1960, dans un discours prononcé à l'Unesco, loue la « hardiesse magnifique » de la campagne, qui fait de la Nubie « une vallée de la Tennessee

---

[1] Christiane Desroches-Noblecourt, *op. cit.*, p. 130-133, 139-140, 143-148, 152-164, 169-179 : elle convainc Maheu, Jan van der Haagen, l'Egyptien Hanna Saba, alors conseiller juridique de l'Unesco, Mustafa Amer, administrateur général du CEDAE, et Louis Christophe ; 069(62)N/Christophe : note de Christophe, n°1664, 25 sept. 1962 ; 062(62)NUBIE, I : note confidentielle de J. Thomas du 29 mai 1959 ; compte rendu de la réunion du 17 juin 1959.

[2] M. Prévost, *op. cit.*, p. 74-75. Cf. 54 EX/24, p. 2 ; Christiane Desroches-Noblecourt, *op. cit.*, p. 180-181. « Ce grand patriote, lettré, passionné de musique classique, soucieux d'enrichir constamment ses déjà vastes connaissances, était un militaire de carrière, fils d'un général et compagnon de Nasser, dont il fut le « pilier culturel » ». Okacha avait aussi été un officier de la Révolution ; 062(62)Nubie, I : mémorandum de Jan van der Haagen au DG, 30 juill. 1959 ; X 07.83 Veronese, II : *Le Journal d'Egypte*, 2 fév. 1960, p. 1-2 : « Pour sauver les trésors de la Nubie » ; « Le président a reçu hier M. Veronese ». La presse égyptienne fait l'éloge du ministre de la culture égyptien, S. Okacha, de sa « lutte de diplomatie, de ténacité et d'enthousiasme inlassable au service de cette Idée », de son « don de persuasion », de « conviction ».

[3] H. Nafaa, *op. cit.*, p. 568-570. Cf. doc 54/EX/24, annexe ; et doc 55/EX 7, annexe 11 ; 062(62)NUBIE, I : lettre de Saroït Okacha à Veronese, 6 avril 1959 ; Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, …, op. cit.*, p. 180-199.

[4] 54 EX/24, p. 2 ; 54 EX/décision 4-7 ; 55 EX/7, annexe 1, p. 6-7, cité dans H. Nafaa, *op. cit.*, p. 571-572.

[5] H. Nafaa, *op. cit.*, p. 573, 575 : 55 EX/SR 19, p. 208.

[5] 062(62)NUBIE, I : réponse de Veronese à Saroït Okacha, non datée.

[6] 61 EX/SR.25, p. 305 ; cité dans H. Nafaa, *op. cit.*, p. 584 ; 60 EX/SR 11, p. 92, cité dans H. Nafaa, *op. cit.*, p. 578-579.

[7] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, op. cit.*, p. 213 ; Hassan Nafaa, *op. cit.*, p576-577.

[8] FR, série Cabinet du ministre, Couve de Murville, carton 180 : lettre de Couve de Murville à Veronese, 8 mars 1960 ; note pour le Cabinet du ministre de la DGACT, 21 nov. 1962, ; docs. cités par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 33-35.

de l'archéologie »[1]. Peu après, Desroches-Noblecourt contribue elle-même, par des négociations avec Marcel Vaydie et Saroïte Okacha, à la reprise des relations diplomatiques entre la France et l'Egypte, au moyen d'une large subvention de la France à la campagne, et de l'acceptation du gouvernement égyptien de dégeler l'argent des Français spoliés et de le mettre à la disposition de la sauvegarde[2].

Au fil de la campagne de Nubie, le rôle joué par l'Unesco a progressivement évolué : alors que l'organisation devait initialement jouer seulement un rôle d'intermédiaire entre le gouvernement égyptien, les autres gouvernements donateurs et les entreprises qui se chargeraient de l'opération matérielle, elle s'est impliquée de plus en plus dans l'organisation du sauvetage, jouant en fait un rôle beaucoup plus important que celui d'intermédiaire. Sur la décision prise par le comité international d'action en mai 1960, l'Unesco étend sa responsabilité à l'ensemble des travaux de sauvetage[3].

La campagne a souffert de retards et de problèmes d'organisation, dûs notamment à la lourdeur administative des mécanismes mis en place (comité international d'action, comité exécutif, comités nationaux dans les différents Etats, comité de contrôle composé d'ingénieurs, haut comité international, comité d'honneur…)[4]. En 1962, les autorités égyptiennes craignent que « dans la masse de comités et de rapports la campagne de Nubie ne finisse par être submergée avant les monuments eux-mêmes »[5]. Les comités nationaux, qui sont créés par plusieurs Etats sur l'impulsion de l'Unesco en vue de susciter des financements, s'avèrent souvent peu efficaces, ne comportant pas assez de personnalités de la finance, de l'industrie ou de la vie économique du pays, comme le recommandait l'Unesco[6]. Le comité consultatif n'est pas non plus efficace ; il se réunit de moins en moins après 1962, à cause de l'obstruction du gouvernement égyptien, dans le cadre de la rivalité entre celui-ci et l'Unesco pour la responsabilité de la campagne, étant donné que l'Unesco doit théoriquement jouer un rôle important dans ce comité[7]. Louis Christophe souligne le « malaise évident » qu'entraîne cette situation et estime qu'il est « du devoir de l'Unesco d'étudier sérieusement ce problème pour suggérer au gouvernement de la RAU le moyen de sortir de l'impasse »[8]. En septembre

---

[1] Biogr. Malraux ; discours d'A. Malraux, « L'acte par lequel l'homme arrache quelque chose à la mort », 8 mars 1960 (reproduit dans le *Courrier de l'Unesco*, mai 1960, p. 9-11).

[2] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade*, *op. cit.*, p. 216.

[3] 069(62)N/Abu Simebl/A 02, I : lettre de Maheu à Okacha, 27 avril 1962 ; H. Nafaa, *op. cit.*, p. 576, 602. Cf. 11 C/PRG/9, p. 6 ; 069(62)N/Christophe : letttre de Veronese à Okacha, 18 juill. 1960 : en juill. 1960, Veronese écrit à Okacha que le Comité international d'action, en mai 1960, a estimé que l'Unesco ne devrait pas se limiter au rôle d'intermédiaire mais que la responsabilité de l'Unesco devrait s'étendre à toute l'entreprise jusqu'à l'achèvement des travaux ; Veronese y est favorable.

[4] Le comité consultatif d'experts est chargé d'étudier les offres de participation transmises au gouvernement égyptien, de le conseiller sur leur emploi et sur la répartition des contreparties offertes en reconnaissance de l'aide internationale (H. Nafaa, *op. cit.*, p. 601) ; H. Nafaa, *op. cit.*, p. 607-609 ; 069(62)N/Abu Simbel/A 02, I : rapport du comité de contrôle du projet de surélévation des temples d'Abou Simbel, 1e session, Paris 9-13 oct. 1961 ; *L'Ahram*, 11 oct. 1961 : « Cinq ingénieurs internationaux seront chargés d'établir les conditions nécessaires à la surélévation d'Abou Simbel » ; *El Ahram*, 8 déc. 1961 : « Un haut comité international présidé par Hassan Zaki pour superviser les opérations de sauvegarde d'Abou Simbel » ; 069 (62) /A 02 (100) CA12/85A, I : 22 déc. 1959 : rapport de réunion dans le bureau du DG : le comité international sera composé de 20 ou 30 personnalités choisies en fonction de l'équilibre géographique et culturel, et appartenant au monde de la culture, de la technique et de la finance ; de nombreuses personnalités importantes (rois, reines…) sont contactées pour faire partie du comité international (nombreuses lettres de Veronese) ; mémo de Maheu au DG, 24 fév. 1960 ; US National Commission, *Newsletter*, 23 janv. 1961, vol. VIII, n°2, p. 1 ; H. Nafaa, *op. cit.*, p. 599.

[5] 069(62)N/Abu Simbel/A 02, I : lt. de Vrioni à J.K. van der Haagen, 12 avril 1962.

[6] (62) /A 02 (-4) CA12/98 : lt. d'Ali Skalli au DG, 14 avril 1960 ; liste des membres du Comité national suisse, et récapitulatif des comités créés au 21 nov. 1960 ; lt. de Vrioni à Thomas, 23 juin 1960.

[7] 069 (62) /A 02 (100) CA12/86, III : lettre du service des monuments de la Nubie à Louis Christophe, 18 mars 1963 ; lt. de Gysin à Christophe, 19 juill. 1963 ; lt. de Christophe au service des monuments de Nubie, 11 août 1963.

[8] 069 (62) /A 02 (100) CA12/86, III : lt. de Christophe au service des monuments de Nubie, 13 août 1963 : « Tout se passe comme si le gouvernement de la RAU voulait mettre le Comité consultatif devant un fait

1963, M. Gysin, agent de l'Unesco, déplore : « je dois me demander si notre comité existe toujours »[1]. Finalement, les efforts de l'Unesco aboutissent à une nouvelle session du comité en décembre 1963, mais celui-ci ne joue pas le rôle qu'il aurait dû jouer[2]. La campagne a été rendue difficile non seulement par les problèmes de relations entre l'Unesco et le gouvernement égyptien, mais aussi par les réticences de nombreux États à participer à son financement[3].

Le site d'Abou Simbel devient à partir de mars 1964 un gigantesque chantier international où ingénieurs, ouvriers et administrateurs de toutes nationalités travaillent de concert[4]. Les temples sont découpés en blocs au fil hélicoïdal, soulevés un par un et déplacés. Tous les monuments, inscriptions et reliefs rupestres situés en Nubie égyptienne et soudanaise sont inventoriés, toutes les fresques de la période chrétienne sont détachées des murs et transportées en lieu sûr, tous les sites sont prospectés. Les deux grands temples sont reconstitués à 64 mètres au-dessus de l'ancien site, à l'identique et dans la même orientation, de telle sorte que le soleil puisse avoir le même jeu qu'autrefois sur la façade et à l'intérieur du sanctuaire[5]. En outre, de nombreux autres temples sont déplacés et reconstruits ailleurs, chacun par les soins d'un État[6].

Les travaux préparatoires ont été longs et laborieux pour parvenir à la solution technique retenue. D'autres solutions, comme celle d'un barrage en terre autour des temples, d'un mur, d'un exhaussement des temples huit mètres plus haut, d'un détournement du cours du Nil par deux barrages et de l'ouverture à la dynamite d'un nouveau lit plus à l'ouest, de la mise en place d'un dock flottant, ont été envisagées mais n'ont finalement pas été retenues, soit à cause de leur coût trop elevé, soit à cause de l'aspect esthétique, soit à cause du danger ; ces différents projets se sont longuement affrontés. Le choix du lieu où réinstaller les temples déplacés a aussi prêté à controverse : valait-il mieux les laisser en Nubie, ou les implanter plus au Nord, plus près des grands centres touristiques ?[7]. Desroches-Noblecourt évoque les « interminables discussions » et les « différends » entre spécialistes au sujet des différents systèmes envisagés, les « discussions enfiévrées » qui ont présidé a la décision du plan

---

accompli : la signature du contrat pour le découpage d'Abou Simbel afin de ne plus remettre en question le problème de sa sauvegarde » ; lt. de Vrioni à Christophe, 14 août 1963.

[1] 069 (62) /A 02 (100) CA12/86, III : lt. de Gysin à Christophe, 5 sept. 1963.

[2] 069 (62) /A 02 (100) CA12/86, III : lt. de Christophe au Service des monuments de Nubie, 31 août 1963 ; lt. de Christophe au Service des monuments de Nubie, 18 nov. 1963 ; 069(62)N/A 02 (100), II : lettre de Veronese à Hermann J. Abs, 6 avril 1961.

[3] En 1959, la correspondance entre J. van der Haagen et C. Desroches Noblecourt témoigne des difficultés de communication et des tensions entre l'Unesco et le gouvernement égyptien (ex : 069 (62) Nubie A 06 : lt. de van der Haagen à Desroches Noblecourt, 26 oct. 1959).

[4] H. Nafaa, *op. cit.*, p. 611.

[5] Hélène Trintignant, *La protection internationale…*, *op. cit.*, p. 103-107 ; 069(62)N/Christophe : *Le Progrès egyptien*, 23 fév. 1963 : « Les marbriers de Carrare attendus bientôt au Caire pour soumettre aux responsables leur projet de sauvetage d'Abou Simbel ».

[6] 069(62)N/Christophe : *El Ahram*, 24 avril 1963 ; *Le Progrès égyptien*, 18 avril 1964 : « Un musée archéologique serait créé à Assouan ».

[7] 062(62)Nubie, I : lettre de Georges Post à Okacha, 12 sept. 1959 ; IV : réunion d'experts internationaux pour la sauvegarde des sites et monuments de la Nubie menacée, Le Caire, 12 nov. 1959, compte rendu ; 069(62)N/Christophe : *Le Progrès égyptien*, 17 fév. 1963 : « Sous le signe d'Abou Simbel » ; *El Ahram*, 24avril 1963 ; 069 (62) N/Abu Simbel/A 02, II : *Le Progrès égyptien*, 6 juin 1963 : « Hier, sous la présidence de M. Hassan Zaki, première réunion des experts chargés de l'examen des projets de sauvetage des temples d'Abou Simbel » ; 069 (62) /A 02/17 CA12/85A : compte rendu de la réunion d'experts internationaux concernant la sauvegarde des sites et monuments de la Nubie ancienne, 20 sept. 1959 ; 069(62) Nubie/Abu Simbel, II : documents techniques, comme le rapport du comité de spécialistes scandinaves du 2 juin 1961 ; télégramme de Saroite Okacha à Maheu, 20 juin 1961 ; note confidentielle du 21 juin 1961 ; *Le Progrès égyptien*, 17 juin 1961 ; *Le Monde*, 22-23 janv. 1961 : « A l'Académie des inscriptions et des Belles Lettres : la sauvegarde du temple d'Abou Simbel » ; *Le Monde*, 24 janv. 1961 : « A l'Académie des inscriptions et des Belles Lettres : M. Schaeffer dénonce le danger du projet italien pour la sauvegarde d'Abou Simbel » ; *New Scientist*, n°234, 11 mai 1961 : lettre de l'égyptologue A.J. Arkell ; Hassan Nafaa, *op. cit.*, p. 582-586 ; Hélène Trintignant, *op. cit.*, p. 92-94.

d'action[1]. En outre, la tâche était urgente, étant donné la montée des eaux du lac de retenue, ainsi que des crues exceptionnelles du Nil en août 1964[2].

Il est notable d'observer que l'Unesco s'est beaucoup plus préoccupée du sort des monuments que de celui des habitants de la région ; la construction du barrage entraîne en effet un déplacement massif de population, puisque l'apparition du lac Nasser oblige les Nubiens à abandonner leurs foyers et leurs terres et à être transférés vers les localités de Kom Ombo et d'Esna, où ils sont logés dans des baraquements et où leur avenir s'annonce incertain. Seul un groupe d'ethnologues égyptiens et américains mène une enquête ethnologique sur les traditions de ces populations, qui apparaissent destinées à disparaître[3] ; et les équipes de l'Asfec s'efforcent de collaborer à la planification urbaine de ces nouvelles cités de Kom Ombo, mais sans grande efficacité semble-t-il[4].

L'appel lancé par le directeur général en 1960, les actions de promotion comme la « semaine des antiquités de Nubie » (1963), l'exposition internationale itinérante sur Touthankamon, et le soutien de personnalités, ont permis une prise de conscience par la communauté internationale et la récolte de contributions volontaires importantes[5].

Cette campagne, si elle a été une réussite, a cependant donné lieu à des erreurs et problèmes. Ainsi, l'Unesco finance entre 1960 et 1962 d'importantes fouilles en vue de retrouver le tombeau d'Alexandre le Grand, à partir de documents qui sont des faux fournis par un imposteur, Stelio Comoutsos ; cela contribue à discréditer l'Unesco aux yeux des archéologues, comme l'observe Louis Christophe[6]. Cette campagne donne lieu aussi à des détournements d'argent[7]. Par ailleurs, le nettoyage des temples d'Abou Simbel, effectué avec trop peu de soin, entraîne l'effacement de beaucoup de traces intéressantes, et fait perdre de leur éclat aux couleurs[8] ; en outre, des dommages sont faits sur certains blocs, entraînant l'apparition de fissures[9].

Une des ambiguïtés de cette opération a été le fait que l'Egypte semblait « vendre » ses temples antiques aux États, se débarrasser de son patrimoine culturel pour mener à bien son développement économique. Pour riposter à ce reproche lancé par Israël, l'Unesco et le gouvernement égyptien ont bien pris soin d'éviter le terme de « vente » ; en échange de leur

---

[1] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, op. cit.*, p. 200-210, 270-272.

[2] 069(62)N/Christophe : lettre de Christohpe au service des monuments de la Nubie, 13 avril 1963 ; Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, …, op. cit.*, p. 270-271.

[3] NUBIE/BUR, 1967-86 : NUBIE/13, annexe I, p. 12-13 : déclaration du représentant de la RAU, lors de la 13e session du comité exécutif, 14-16 mars 1967 ; 069(62)N/Christophe : *L'Ahram*, 5 nov. 1961 : « L'émigration des habitants de Nubie commencera en juillet 1963 » ; C. Desroches-Noblecourt, *op. cit.*, p. 236 : elle évoque ces populations « vouées à une réinstallation dans de tristes cités à Kôm Ombo et autour d'Assouan ».

[4] ONU, RAG-2/330, box 108 : lt. de Bogdan Theodorovic à Perez-Guerrero, non datée, 4 p., p. 3-4 : « poor planning ».

[5] 069(62)N/Christophe : *El Ahram*, 31 août 1963 : « Eugene Black présidera aux USA la campagne de donations pour la sauvegarde des monuments de Nubie » ; 062(62)Nubie, I : réunion d'experts internationaux pour la sauvegarde des sites et monuments de la Nubie menacée, Le Caire, 1-11 oct. 1959 ; 069(62)N/Christophe : *El Ahram*, 3 avril 1963 : « Un appel adressé aux membres du Rotary dans le monde entier par le ministre de la Culture et de l'Orientation nationale en faveur de la sauvegarde des temples d'Abou Simbel. Le ministre invite un demi-million de Rotariens à participer à la sauvegarde » ; 069(62)N/Christophe : lt. de Christohpe au service des monuments de la Nubie, 13 avril 1963 ; *El Ahram*, 10 avril 1963 : « Le Congrès des Antiquités à Tunis étudiera 'La semaine des Antiquités de Nubie' » ; *Le Progrès égyptien*, 1er mai 1963 : « L'Irak apportera une large contribution au sauvetage des monuments de Nubie. Une « semaine » sera consacrée à ce projet dans tous les pays arabes » ; 069 (62) N/Abu Simbel/1 114. CA 120/97 : note de M. Wallett, 20 janv. 1965 ; les époux Kennedy soutiennent la campagne.

[6] 069(62)N/Christophe : lettre de Chrisotphe à Asabuki, 16 janv. 1962 ; lettre de Christophe à Rosi, 15 mars 1962.

[7] 069(62)N/Christophe : mémo de Christophe à van der Haagen, 12 mars 1962.

[8] 069(62)N/Christophe : lt. de Christophe à Vrioni, 5 déc. 1962.

[9] 069 (62) N/Abu Simbel/A 02. CA 120/29, III : comité de contrôle, 13e session, 16 nov. 1966 ; mais globalement l'opération de découpage et de transport est satisfaisante (069 (62) N/Abu Simbel/A 02. CA 120/29, III : lettre de Christophe à V. Nenadovic, 25 oct. 1967 ; lettre de Christophe à Chehata Adam, 19 janv. 1968).

participation au sauvetage, les États recoivent des temples et des objets en « contrepartie », il ne s'agit pas d'une « transaction commerciale », d'une « dissociation du patrimoine culturel égyptien » mais bien plutôt d'une « extension nouvelle de son rayonnement »[1]. Dès avril 1959, Christiane Desroches-Noblecourt déplore dans une lettre à Maheu « des pressions de toute sorte » intervenues concernant les dons d'objets aux États[2]. Ceux-ci suscitent rapidement l'intérêt de nombreuses institutions, notamment américaines (musées et universités), qui se manifestent alors auprès de l'Unesco pour proposer leur participation[3]. Ainsi, en échange de leur participation au sauvetage et au déplacement de ces temples, les États-Unis se voient offrir les temples de Derr et de Dendur, la France celui d'Amada (ce qui se fait avec beaucoup de difficultés techniques et de retards)[4], la RFA celui de Kalabsha (cette opération se fait avec beaucoup de succès)[5]. La perspective de recevoir des temples nubiens suscite en certains cas l'enthousiasme de la population, comme c'est le cas de la ville d'Indio, en Californie, très désireuse de recevoir le temple de Derr ; une association « Temple Derr for Indio » est créée, menant campagne pour l'obtention de ce temple, faisant valoir que par son climat d'oasis dans le désert, et par sa topographie, qui se rapprochent de ceux de la Nubie, la ville d'Indio conviendrait particulierement bien à une telle transplantation. L'Unesco n'est pas opposée à un tel transfert, mais le seul problème est de « trouve[r] le moyen d'accepter cette offre sans qu'elle fasse figure d'achat ». Beaucoup de complications et de retards se produisent[6]. De même, en 1965, McCullough, directeur du comité national américain pour la campagne, explique à M. Vrioni, fonctionnaire de l'Unesco, que les musées américains sont très intéressés par l'idée d'aider la campagne de Nubie par des dons, et même par de fortes sommes, mais seulement à condition qu'ils reçoivent, en échange de leurs dons, des objets d'antiquités de valeur ; c'est donc d'un achat déguisé qu'il s'agit[7]. Son successeur à la tête de ce comité, M. Lassalle, s'inquiète lui aussi de la mise en place d'« une sorte d'opération de chantage » de la part des institutions américaines pour l'obtention des contreparties[8].

---

[1] 069 (62) /A 02/17 CA12/85A : rapport confidentiel de la réunion d'experts internationaux concernant la sauvegarde des sites et monuments de la Nubie ancienne, non daté ; rapport de la réunion d'experts internationaux concernant la sauvegarde des sites et monuments de la Nubie ancienne, 20 sept. 1959.

[2] 062(62)NUBIE, I : lettre de Christiane Desroches-Noblecourt à Maheu, 8 avril 1959.

[3] 069 (62)NUBIE, IV : plusieurs institutions américaines (ex. : Peabody Museum, University of California, The Bruce Museum dans le Connecticut) écrivent à l'Unesco en nov. 1959 ; 069(62)N/Christophe : lettre de Vrioni à Christophe, 17 janv. 1961 ; 069 (62)N/A 114/113 (73) : lettre de Froelich Rainey, directeur du musée de l'université de Pennsylvania, à Maheu, 15 mars 1960 ; lettre de Froelich Rainey à Saroit Okacha, 14 oct. 1960.

[4] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, op. cit.*, p. 238-245. La France prend en charge le temple d'Amada, monument d'aspect mixte (moitié grotte, moitié construction par assises de pierre), grâce aux demarches de Desroches-Noblecourt auprès du général de Gaulle ; les études pour le déplacement de ce temple prennent du retard à cause des incidents franco-égyptiens de déc. 1961 ; les experts français ont du mal à se décider entre divers procédés (déplacement par translation, par flottaison, ou encore démontage et remontage sur un nouveau site). Finalement la France commence le déplacement dans la seconde moitié de l'année 1964 (069 (62)NUBIE, IV : CUA 10803, 29 juill. 1963 ; déclaration de M. Cain à la 60e session du conseil exécutif ; lettre de relance du ministre de la culture égyptien, Abdel Kader Hatem, 5 août 1963 ; lettre de van der Haagen à Maheu, 6 mars 1964 ; lettre d'Olivier de Sayve à Vrioni, 22 juin 1964).

[5] 069(62)N/Christophe : *Le Progrès égyptien*, 28 avril 1963 : « Le gouvernement américain étudie le projet de la RAU tendant au sauvetage d'Abou Simbel. Une décision rapide doit être prise à ce sujet, déclare le sous-secrétaire du département d'état américain » ; *El Ahram*, 2 déc. 1963 ; 069 (62) N/Abu Simbel/1 114. CA 120/97 : message du Président Johnson sur Abou Simbel, 29 avril 1967 ; X07.21/43-15 A562 : Germany, Briefing for DG, non signé ni daté ; Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, op. cit.*, p. 236-237.

[6] 069(62)N/A 875 (73) : lettre de la Indio Chamber of Commerce au DG, 16 déc. 1960 ; lettre de Yassu Gauclère à Christophe, 22 fév. 1961 (citation) ; note manuscrite anonyme ; réponse de Wilson à la Indio Chamber of Commerce, 17 janv. 1963. La correspondance se poursuit pendant plusieurs années entre l'Unesco et l'association « Temple Derr for Indio » ; lettre d'Abdel Moneim el-Sawi, sous secrétaire d'état de la RAU, à Maheu, 19 avril 1964 ; lettre de Shahata Adam au ministre de la culture et de l'orientation nationale de RAU, 9 juin 1964.

[7] 069 (62) N/Abu Simbel/1 114. CA 120/97 : lettre de Mc Cullough à Vrioni, 8 juin 1965 ; réponse de Vrioni à Mc Cullough, 8 juill. 1965.

[8] 069 (62) N/A 02 (73) : mémo confid. de Lassalle à Salsamendi, 2 avril 1962.

De la part du gouvernement égyptien, motivations économiques et motivations patrimoniales entrent en concurrence ; en effet, pour des raisons économiques, les terrains soumis aux fouilles doivent être rapidement mis en culture, dans le cadre du programme national de récupération agricole. Pour permettre cela, un instrument moderne est testé qui permet de sonder la terre à la recherche de vestiges, sans la creuser ; cette méthode présente l'avantage d'être rapide et de permettre de mettre une terre en culture rapidement si elle est jugée ne pas contenir de vestiges archéologiques[1].

Le déroulement des fouilles connaît des difficultés à cause de rivalités entre États, par exemple entre l'Egypte et la RFA[2], et entre l'Egypte et les États-Unis[3]. La campagne donne lieu aussi à une collaboration parfois harmonieuse entre États, comme entre le Soudan et l'Egypte[4]. Il semble que la campagne ait, par la coopération internationale qu'elle a impliquée, contribué à un apaisement des tensions entre États arabes et États occidentaux[5].

Des malentendus et des désaccords, de nature juridique, se produisent entre l'Unesco et le gouvernement égyptien au sujet de la signature des contrats, en 1961 : le gouvernement égyptien exige que l'Unesco devienne partie contractante, et fournisse une contribution prélevée sur son propre budget ; or cela a été exclu par l'Unesco[6]. Les relations difficiles entre l'Unesco et le gouvernement égyptien s'expliquent en partie par la diversité des interlocuteurs de l'Unesco au sein du gouvernement égyptien, interlocuteurs qui n'ont pas tous la même position sur le sujet, et en particulier par une dissension entre Saroïte Okacha et Shahata Adam[7], et par la démission en 1962 du prince Sadruddin Khan, qui était un des fervents soutiens de la campagne[8]. En outre, de vives oppositions à l'encontre du projet se développent au sein de la commission nationale égyptienne ; son président, Kamal Hussein, qui est aussi ministre de l'éducation nationale, est hostile à la campagne[9].

L'évolution progressive de la position des États-Unis vis-à-vis de la campagne de Nubie a contribué au succès de celle-ci. Les États-Unis sont initialement hostiles à participer à son financement[10], de même que l'URSS, qui estime que puisqu'elle a assumé le financement du haut barrage, elle n'a pas à contribuer au sauvetage des monuments[11]. L'Unesco mène une

---

[1] 069(62)N/Christophe : *Le Progrès égyptien*, 2 mai 1963 : « Une nouvelle méthode de recherche archéologique va bientôt être appliquée en Egypte et dans le Moyen Orient : le « Mighty Midget » (moustique puissant) épargnera effort, temps et argent ».

[2] En déc. 1961, la presse égyptienne affirme que 50 des pierres du temple de Kalabsha ont été détruites pendant leur débarquement en Nubie à cause de l'inexpérience des ouvriers chargés du débarquement de ces pierres (069(62)N/Philae, III : *El Ahram*, 15 déc. 1961 : « Les pierres du temple de Kalabsha ont subi un accident grave. La destruction de 50 pierres antiques pendant leur débarquement en Nubie »). Le gouvernement de RFA dément et dénonce les « mauvaises intentions » de la presse égyptienne (lt. de Christophe à van der Haagen, 20 déc. 1961). J. van der Haagen estime que cette campagne calomnieuse dans la presse est due à l'hostilité de la presse égyptienne contre M. Choukry et contre S. Okacha (lt. de van der Haagen à G. Bersu, 26 déc. 1961). En fév. 1962, Okacha fait insérer dans la presse un rectificatif et un communiqué élogieux sur les efforts du gouvernement de RFA dans sa participation au projet (lt. d'Okacha au DG, 1er fév. 1962.)

[3] 069 (62)N/A 114/113 (73) : lettre de Desroches-Noblecourt, 3 sept. 1962. Des lettres de Christophe confirment ce jugement.

[4] 069(62)N/Philae, III : lt. de Christophe au service des monuments de Nubie, 5 déc. 1962.

[5] 069(62)N/A 57 Nubie : 4e conférence archéologique de la Ligue arabe, à Tunis, 17-29 mai 1963, rapport de L. Gomes Machado, 20 juin 1963.

[6] 069(62)N/Abu Simebl/A 02, I : réponse d'Okacha, 3 oct. 1961 ; lt. de Maheu à Okacha, 22 sept. 1961 ; lt. d'Okacha au DG, 3 août 1961 ; lettre d'Okacha au DG, 16 sept. 1961.

[7] 069(62)N/Abu Simebl/A 02, I : lt. de Vrioni à J. van der Haagen, 12 avril 1962 : Vrioni estime avoir la « certitude » que les lettres adressées par l'Unesco à Okacha sont en fait « étudiées uniquement par Shehata Adam ».

[8] 069(62)N/Abu Simebl/A 02, I : lt. de Vrioni à J. van der Haagen, 12 avril 1962 ; 069 (62) /A 02 (-4) CA12/98 : mémo confidentiel du 23 mars 1962, de Vrioni à van der Haagen ; EU, box 822 : mémorandum de conversation avec Sadruddin Khan et John Barrow, 15 fév. 1961.

[9] 069(62)Nubie Abu Simbel, III : mémo de la division des mussées et monuments à Maheu, du 22 sept. 1959, et du 23 sept. 1959.

[10] M. Prévost, *op. cit.*, p. 80.

[11] Veronese, carton 32 : lt. de J. Thomas à Veronese, 4 sept. 1960.

tâche longue et persévérante de persuasion auprès du gouvernement américain et des riches milieux privés américains, en particulier au moyen du très dynamique « comité américain pour la préservation d'Abou Simbel » (*American Committe to Preserve Abu Simbel*). L'Unesco et ce comité ne négligent aucun effort pour séduire ces milieux : diffusion de rapports et de coûteuses photographies couleurs à l'intention des milieux spécialisés, conférences, rencontres, projections de films, expositions, à l'intention du grand public, exposé des intérêts économiques de l'opération à l'intention des milieux économiques, création de vêtements de luxe et de bijoux sur le thème de l'Egypte pour toucher les milieux fortunés[1], etc. Ces efforts s'avèrent fructueux[2]. L'exposition « les Trésors de Toutankhamon », inaugurée en novembre 1961 à Washington, est un grand succès ; elle reçoit une couverture exceptionnelle de la part de la presse et de la télévision, elle donne lieu à de nombreux lunchs officiels rassemblant d'importantes personnalités comme Jacqueline Kennedy. Partout où elle circule aux États-Unis, elle est apparemment un succès « colossal » et contribue à une prise de conscience importante de la part de la population américaine[3]. Le diffusion du film *Cléopâtre*, qui sort en 1962, est assortie, aux États-Unis, d'un court-métrage sur les monuments de Nubie avant le générique, ainsi que d'un message de Liz Taylor au public du monde entier en faveur de la campagne[4]. Cette campagne se révèle un succès dans le public américain[5]. De nombreuses entreprises américaines se montrent très intéressées[6]. L'action de collecte de dons est très fructueuse dans ce pays, mais son transfert se heurte à des problèmes juridiques (taxes, devises), ce qui cause des retards[7].

Le gouvernement américain est de plus en plus intéressé par la campagne au fil du temps. En février 1961 se déroule au département d'État une conversation confidentielle entre Veronese et le secrétaire d'état, concernant les aspects politiques de la campagne ; Veronese s'efforce de convaincre les États-Unis de participer, faisant valoir les avantages politiques et financiers qu'ils en retireraient[8]. Le congrès américain, initialement hostile à la campagne, tend à s'y rallier à partir du message de Kennedy au congrès en 1961[9]. Cette année-là

---

[1] 069 (62) N/A 02 (73) : *New York Times*, 20 janv. 1962 : « Land of Nile New Source For Fashion » ; lettre de la Commission nationale américaine à Lassalle, 23 janv. 1962.

[2] 069 (62) N/Abu Simbel/A 02. CA 120/29, II : lt. de Vrioni à Maheu, 24 mai 1962 : Vrioni fait un voyage en Espagne où il s'efforce, par des conversations avec diverses personnes, d'influencer le gouvernement espagnol pour qu'il donne un crédit suplémentaire pour Abou Simbel ; Veronese, carton 32 : lt. de J. Thomas à Veronese, 4 sept. 1960 : J. Thomas affirme avoir « trouvé beaucoup de changement depuis un an » dans la position du département d'état américain et du congrès américain au sujet de la Nubie ; 069(62)N/A 380.383/858, II : mémo de Christophe au service des monuments de Nubie, 29 fév. 1964 ; lettre de Christophe à l'administrateur général du centre de documentation, 19 nov. 1963 ; 069 (62) N/Abu Simbel/1 114 : lt. d'Ali Vrioni à Elmandjra, 4 fév. 1965 ; rapport « The rescue of the Temples, a statement prepared for The Old Dominion Foundation, by The American Committe to Preserve Abu Simbel », 12 avril 1965 ; ex. : efforts auprès de Westinghouse Electric International, Radio Corporation of America, The Bank of America, The Ford Motor Company, The Getty Oil Company, The Singer Company, Sacony-Mobile Oil Company ; le comité américain comprend des grands noms des milieux industriels, savants, politiques, du spectacle, intellectuels, universitaires, etc. ; correspondance entre Max Mc Cullough, directeur du comité américain, et Ali Vrioni, directeur de la Campagne de Nubie (1965) ; lettre de Rodolphe J.A. de Seife à Vrioni, 4 août 1966 ; lettre de Rodolphe J.A. de Seife à Vrioni, 7 oct. 1966 ; lettre de Seife à Vrioni, 14 déc. 1966 ; lettre de Seife à Maheu, 10 fév. 1967 ; lettre de Seife à Maheu, 23 fév. 1967 ; Maheu à Seife, 14 mars 1967 ; 069 (62) N/A 02 (73) : lettre de F. Reinhardt à Okacha, 9 août 1960 ; Okacha à F. Reinhardt, 16 août 1960 ; compte rendu du meeting du US national comittee for the preservation of the Nubian monuments, 14 oct. 1961 ; lettre de Lassalle à Mohamed Habib, 18 déc. 1961.

[3] 069 (62) N/A 02 (73) : lettre de John A. Pope à Lassalle, 7 nov. 1961 ; lt. de Brew à Maheu, 5 fév. 1962 ; lt. de Lassalle à van der Haagen, 8 déc. 1961.

[4] 069 (62) /A 02 (-4) CA12/98 : mémo confidentiel de Vrioni à van der Haagen, 23 mars 1962.

[5] 069 (62) /A 02 (-4) CA12/98 : lt. de J.O. Brew à Veronese, 9 sept. 1960 ; EU, box 824 : lettre de G. Shuster à Dean Rusk, 15 déc. 1961, p. 4-5 ; EU, box 827 : lt. confid. de G.N. Shuster à Dean Rusk, 1er oct. 1962.

[6] 069(62)N/A 114/113 (73) : note de Christophe, 4 mars 1961.

[7] 069 (62) N/Abu Simbel/1 114 : lettre de Rodolphe J.A. de Seife à Vrioni, 4 août 1966 ; lt. de Seife à Vrioni, 28 fév. 1967 ; 069 (62)N/A 114/113 (73) : note de Louis Christophe, 28 nov. 1960.

[8] EU, box 822 : mémorandum de conversation, confid., entre le secrétaire d'état et Veronese, 16 fév. 1961.

[9] 069 (62)N/A 114/113 (73) : lt. de Christophe à van der Haagen, 9 sept. 1961 ; lettre d'Okacha à Maheu, 16 oct. 1961 ; *Le Progrès égyptien*, 21 oct. 1961 : « M. Humbert Humphrey, membre de la commission des affaires

cependant, les relations politiques entre les États-Unis et l'Egypte sont très tendues, à cause de la question d'Israël et de la politique de la RAU de non-alignement[1]. En novembre 1963 sont signés deux accords, l'un entre l'Unesco et le gouvernement égyptien, l'autre entre l'Unesco et les États contractants. Mais des doutes subsistent alors toujours sur la contribution des États-Unis, et sur le sort des temples d'Abou Simbel, puisque le gouvernement américain refuse de signer l'accord, subordonnant cette signature à l'accord préalable du congrès[2]. En mars 1963, Carneiro et Maheu adressent un télégramme solennel et pathétique au président des États-Unis, lui demandant instamment de soutenir la campagne, soulignant l'urgence, étant donné la montée des eaux[3]. En juin 1963, le président Kennedy approuve la participation des États-Unis au projet de sauvetage des temples. Il y a à cela un intérêt économique pour cet État, puisque sa participation sera versée en livres égyptiennes obtenues de la vente du blé américain à la RAU[4]. Ce n'est qu'en octobre 1964 que le représentant américain au conseil exécutif annonce enfin officiellement la décision positive du gouvernement américain[5]. En 1965, Harry C. McPherson, assistant secrétaire d'état, se dit convaincu de l'intérêt pour les États-Unis de participer au sauvetage des temples. En effet, une telle aide « augmenterait les occasions pour les Américains d'influencer les idées et actions dans le monde arabe en direction de la modération, de la coopération et de la stabilité »[6]. De même, en 1967, le président Johnson se félicite de la réussite du comité américain pour la campagne de Nubie à récolter d'importantes sommes et affirme que cette campagne constitue « un excellent exemple de partenariat créatif entre le gouvernement égyptien et l'industrie américaine »[7].

Les fouilles donnent lieu à de nombreuses découvertes : ainsi, la mission archéologique polonaise découvre une basilique copte, en pierre et briques rouges, aux murs recouverts de fresques byzantines du VIIe siècle, enfouie à 20 mètres sous les vestiges d'une forteresse islamique du XVIIe siècle, près de la ville de Faras au Soudan[8]. La mission de Turin découvre treize tombes rupestres dans la région de Dehmit, des graffitis rupestres préhistoriques, et des inscriptions hiéroglyphiques sur des roches[9]. La mission de l'université de Chicago met au jour une nécropole de la protohistoire, au sud d'Abou Simbel, jamais ouverte encore ; la mission de Boston et de Yale découvre la tombe d'un chef nubien, Heka-Nefer, dans la region d'Ikhmindi ; la mission italienne met au jour une ville nobade (Nubie

---

étrangères du Sénat américain, actuellement au Caire, discutera avec les autorités responsables des projets de sauvetage des monuments de Nubie » ; *Le Progrès égyptien*, 22 oct. 1961 : « Entretiens de M. Humphrey avec le Dr. Okacha et M. H.Z. Sabri » ; *Le Progrès egyptien*, 20 mai 1964 : « Le refus de la commission budgétaire américaine de participer au sauvetage des temples égyptiens. Une attitude hostile à la RAU, mais qui nuira au patrimoine archéologique du monde entier » ; *El-Akhbar* ; lt. de Veronese à Philip H. Coombs, 17 avril 1961 ; Congrès, 26 sept. 1961, n°171 ; lettre confid. d'Edmundo Lassalle à Maheu, 28 sept. 1961 ; *New York Times*, 13 sept. 1961 : « House Unit Kills Funds For Egypt's Monuments ».

[9] 069 (62) N/A 02 (73) : *New York Times*, 28 sept. 1961 : « US Votes Funds to Save Nile Arts » ; lettre de John A. Wilson à Maheu, 29 sept. 1961 ; lt. de Lassalle à van der Haagen, 2 fév. 1962 ; mémo confid. de Lassalle à Salsamendi, 2 avril 1962 ; Veronese, carton 32 : discours de Veronese, « L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui », 8 mai 1961 ; 56 EX/ SR 8, p. 62-63, cité dans H. Nafaa, *op. cit.*, p. 580.

[1] EU, box 824 : télégramme de Badeau (Le Caire) au secrétaire d'état, 20 nov. 1961.

[2] H. Nafaa, *op. cit.*, p. 589-592.

[3] 069(62)Nubie Abu Simbel, III : télégramme de Carneiro et Maheu au président des Etats-Unis, 8 mars 1963 : « anxiously ».

[4] 069(62)Nubie Abu Simbel, III : *El Ahram*, 18 juin 1963.

[5] H. Nafaa, *op. cit.*, p. 593.

[6] 069 (62) N/Abu Simbel/1 114 : lettre de Harry C. McPherson à Hartford, non datée : « the American interest in the preservation of the temples of Abu Simbel » ; « it increases opportnities through which Americans can influence ideas and actions in the Arab world in the direction of moderation, cooperation and stability ».

[7] 069 (62) N/Abu Simbel/1 114 : message du Président Johnson sur Abou Simbel, 29 avril 1967 : « an outstanding example of creative partnership between your Government and American industry ».

[8] 069 (62)NUBIE, IV : *Unesco Features*, 15 mars 1963 ; *Unesco Features*, 11 fév. 1964 ; lettre de la commission nationale polonaise pour l'Unesco à Maheu, 23 mars 1972.

[9] 069 (62)NUBIE, IV : dossier Turin CA 120/37

chrétienne), édifiée entièrement en pierres sèches[1] ; l'Américain Simpson découvre, sur le site de Toschké-Ermenneh, deux statuettes funéraires dans la tombe d'un prince d'Aniba du Nouvel Empire nommé Heka-Nefer, en schiste, très bien conservées[2].

Des rivalités se déchaînent concernant la responsabilité des résultats archéologiques ; ainsi en 1963, Louis Christophe déplore que « les savants américains publient leurs rapports dans des revues étrangères » ; « cela est tout-à-fait contraire à l'esprit dans lequel nous travaillons » ; il estime qu'il faudrait plutôt « grouper dans une publication unique toutes les recherches effectuées en Nubie ». « Malgré mes efforts, je n'arrive pas, vous le constaterez, à obtenir de mes collègues qu'ils respectent […] les termes de leur contrat »[3].

L'Unesco se divise sur les moyens d'obtenir les fonds nécessaires à l'opération : faut-il y oeuvrer par une campagne de promotion dans le grand public, ou plutôt par une campagne ciblée en direction des grandes fortunes ? Pour William Farr, il serait « entièrement irréaliste de croire que ces activités d'information et de publicité pourraient en elles-mêmes conduire a des contributions spontanées d'argent à l'échelle nécessaire » ; il estime que la promotion en direction du grand public ne sert à rien et qu'il faut consacrer toute l'action en direction des gros donateurs potentiels[4]. Le prince Sadruddin Aga Khan est du même avis et déplore en 1962 que l'exposition Toutankhamon, si elle est « un très gros succès sur le plan culturel », « ne rapporte absolument rien à la campagne » sur le plan financier alors qu'elle avait été conçue en partie pour rapporter des fonds[5]. Quant à Constantin Christofidis, professeur d'histoire de l'art à l'université de Syracuse aux États-Unis, chargé par son université d'une mission à Abou Simbel, il incite l'Unesco à renoncer à « viser à atteindre l'Américain moyen, parce que l'Américain moyen ne s'intéresse pas assez aux choses de l'art », mais à concentrer la « propagande » sur les milieux universitaires américains[6]. Finalement, l'Unesco mène son action de promotion dans différentes directions. Le « comité américain pour la campagne de Nubie » promeut la campagne de façon très organisée, en direction des différents publics, en utilisant les journaux, les revues, la radio, la télévision, mais aussi les institutions culturelles, l'industrie, les canaux éducatifs, les groupes civiques. Cependant, des obstacles persistent, comme l'observe M. Lassalle, directeur du comité américain, soulignant « l'apathie des égyptologues américains pour le projet, parfois transformée en ouverte hostilité », la mauvaise image relative de l'Egypte aux États-Unis, et « l'opinion prévalente qu'une aide étrangère, intensifiée de façon énorme dans les derniers mois par la création d'agences gigantesques à Washington, serait une obligation 'morale' des citoyens américains pour élever le standard de vie des populations dans les pays les moins privilégiés » ; en outre, les activités de l'Unesco seraient perçues comme « désorganisées et confuses » par l'opinion américaine[7]. Un des facteurs qui ont diminué la réussite de la campagne de promotion est l'exagération

[1] 069(62)N/A 114/113 (73) : *Le Progrès égyptien*, 13 avril 1963 : « La tombe découverte en Nubie par la mission américaine date de 1500 av. J.C. » ; Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade*, *op. cit.*, p. 233.
[2] 069 (62)N/A 114/113 (73) : rapport de mission de Christophe à Toschké-Ermenneh, 12 mars 1961.
[3] 069(62)N/A 114/113 (73) : mémo de Louis Christophe au service des monuments de Nubie, 16 fév. 1963 ; l'Américain Solecki a publié son rapport de ses recherches en Nubie dans la revue *Man*, vol. 62, nov. 1962.
[4] 069 (62) /A 02 (-4) CA12/98 : lettre de William Farr à Vrioni, 14 déc. 1961.
[5] 069 (62) /A 02 (-4) CA12/98 : mémo confidentiel de Vrioni à van der Haagen, 23 mars 1962.
[6] 069(62)N/Christophe : *Le Progrès égyptien*, 15 fév. 1963 : « Une porte où frapper : les universités américaines pourraient encore financer le sauvetage d'Abou Simbel ».
[7] 069 (62) N/A 02 (73) : mémorandum de Lassalle, 26 nov. 1961 : « Draft for a public relations program ».

systématique à laquelle se livre l'Unesco dans ses publications et brochures de promotion, notamment au sujet de la valeur des objets découverts[1].

Début 1963, l'Unesco lance un nouvel appel aux États membres pour combler le déficit du budget destiné à la Nubie. Plusieurs États y répondent, poussés principalement par la volonté d'en retirer du prestige ; c'est le cas de la France, dont le but est de « tire[r] un regain de prestige qui pourrait faciliter [son] action culturelle », et de ne pas se laisser éclipser par les autres pays comme les États-Unis, la RFA, la Hollande, le Royaume-Uni[2]. Les États rivalisent ainsi dans les fouilles et dans l'aide financière[3]. Ce sont les États-Unis qui sont les plus actifs dans ces deux domaines[4].

Comme l'évoque Prévost, tout au long de la campagne de Nubie se poursuit « une campagne de dénigrement » de la part de nombreux journalistes ; l'Unesco s'emploie inlassablement à les « rassurer », à les convaincre que l'opération est bien en cours et va réellement aboutir ; elle y œuvre notamment par l'organisation de voyages de journalistes sur le Nil[5]. L'Unesco s'efforce de désamorcer les réticences souvent très importantes et tenaces de l'opinion et des États, par de nombreux voyages de hauts fonctionnaires de l'Unesco, qui vont directement parlementer, avec conviction et détermination, avec les fonctionnaires gouvernementaux et avec les personnalités concernées, dans les États[6].

Les temples d'Abou-Simbel, entièrement reconstruits, sont inaugurés en septembre 1968, lors d'une cérémonie au pied des temples dans leur nouveau site. Si les déplacements des petits temples (et notamment celui de Kalabsha), ont connu souvent des retards[7], en revanche le sauvetage d'Abou Simbel est terminé en avance sur les prévisions (vingt mois plus tôt)[8]. À leur inauguration, Maheu prononce un discours emphatique[9] :

« Nous sommes venus, O Roi, ajouter notre travail au tien pour préserver ta quête d'éternité. […] nous avons pieusement dressé ta gigantesque majesté et recomposé la suave beauté de ta reine avec l'escorte hiératique des divinités tutélaires. […] Grâce aux efforts de tous, te voici, sauf, prêt à reprendre, intact, sur la barque d'Ammon, ton voyage au long des siècles vers le soleil levant de chaque lendemain. »[10]

En outre, à l'inauguration, il est donné lecture d'un chapitre du Coran[11]. Ainsi, l'Unesco confère à cette inauguration une connotation quasi-religieuse.

---

[1] 069 (62) N/A 02 (73) : mémorandum de Lassalle à Salsamendi, 13 déc. 1961 ; lt. de Lassalle à van der Haagen, 8 janv. 1962.
[2] 12 C/6, 4.1 ; FR, série cabinet du ministre, Couve de Murville, 180 : note pour le cabinet du ministre de la DGACT, Francois Charles-Roux, 18 janv. 1964 ; note de la DGACT sur la sauvegarde du temple d'Amada, 24 mars 1964 (docs cités par G. Bourreau, *op. cit.*, p. 33-35).
[3] 56 EX/SR 8, p. 62-63 ; cité dans H. Nafaa, *op. cit.*, p. 580 ; H. Nafaa, *op. cit.*, p. 587 ; 069(62) NUBIE/ABU SIMBEL, II : lettre confidentielle de Maheu à Saroite Okacha, 2 août 1962.
[4] 56 EX/SR 8, p. 62-63 ; cité dans H. Nafaa, *op. cit.*, p. 580 ; 069(62)Nubie Abu Simbel, III : lt. d'A. Vrioni au secrétaire de la délégation permanente de l'Espagne, 23 janv. 1963 ; H. Nafaa, *op. cit.*, p. 617.
[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 76-78.
[6] Hassan Nafaa, *op. cit.*, p. 613-614 ; 069(62)Nubie Abu Simbel, III : mémo de J. Thomas à Maheu, 15 juill. 1959 : en 1959, l'Unesco ayant appris que James Rorimer, directeur du Metropolitan Museum of Art de New York avait « certains doutes et appréhensions à l'égard de l'intervention de l'Unesco », envoie Jean Thomas pour le faire changer d'avis, le convaincre. Les deux hommes ont « un entretien très long et très franc », au cours duquel Thomas estime avoir réussi à « rassurer » Rorimer ; 069(62)N/Christophe : *El Ahram*, 6 janv. 1963 : « Les délégués de l'Unesco visitent les pays pour les inviter à la coopération en faveur de la sauvegarde des monuments » ; 069(62)Nubie Abu Simbel, III : *Le Monde*, 27 janv. 1962, p. 9 : « Pour des raisons techniques et financières, la décision du gouvernement égyptien de mettre en adjudication les travaux d'Abou Simbel semble prématurée » ; 069 (62) N/A 02 (73) : Lassalle à van der Haagen, 8 janv. 1962 : Lassalle souligne l'hostilité générale des milieux des musées et des égyptologues aux Etats-Unis pour la campagne de Nubie et est exaspéré de voir que l'Unesco ne veut pas l'admettre.
[7] 069(62)N/Philae, III : mémo n°795 ; télégramme n°1227, 29 janv. 1965. L'inauguration du temple de Kalabcha, prévue initialement en mai 1964, est repoussée à fév. 1965.
[8] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, op. cit.*, p. 272.
[9] H. Nafaa, *op. cit.*, p. 595-596.
[10] DG/68/14, p. 2-3.
[11] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, op. cit.*, p. 330-331.

La sauvegarde de Philae peut être évoquée plus brièvement car elle a été menée sur le modèle de celle d'Abou Simbel. L'île de Philae, surnommée « la perle de l'Egypte », comporte un temple d'Isis, une colonnade et un édifice de l'époque de Trajan. Cet ensemble, situé en aval du haut barrage d'Assouan, et en amont de l'ancien barrage, est submergé pendant les deux-tiers de l'année. Les variations incessantes du niveau de l'eau exercent sur la pierre une action d'usure très grave. En 1908, Pierre Loti avait écrit un roman sur la détérioration progressive de ces temples, *La mort de Philae*. Dès 1955 est envisagée l'idée d'isoler l'île pour la sauver[1]. Sous l'impulsion de l'Unesco, plusieurs projets en ce sens sont étudiés à partir de 1959. Celui qui est initialement retenu consiste à réunir les îlots par une série de petits barrages mettant ainsi à l'abri de la montée des eaux l'île de Philae, de préférence à un autre projet prônant le démontage des temples puis leur remontage sur la même île après l'avoir exhaussée de quelques mètres. Finalement c'est une autre solution qui est préférée : le transfert des monuments sur l'île voisine d'Agilka, plus élevée[2]. En 1968, Maheu lance un appel pour le sauvetage de Philae, sur le modèle de celui lancé pour Abou Simbel. Des comités spécialisés sont créés, et des contrats sont établis, de manière analogue à ce qui avait été fait pour la campagne précédente. Le financement est obtenu beaucoup plus facilement que pour Abou Simbel, bénéficiant du précédent réussi que constituait cette opération ; en revanche la mise en œuvre concrète de l'opération entraîne des « discussions sans fin et des incidents de toute sorte » comme le souligne Desroches-Noblecourt[3]. Ce n'est qu'en 1972 que commencent les travaux. La guerre du Kippour entraîne leur interruption provisoire. Ils connaissent des difficultés (pénurie de matériel, dysfonctionnements dans l'organisation du travail) et prennent un important retard ; ils ne sont achevés qu'en 1978[4]. Un problème qui a contribué à affecter cette opération a été le remplacement en cours de route d'une grande partie de ses responsables : ainsi Maheu quitte l'Unesco en 1974, Nasser meurt en septembre 1970 ; Okacha est écarté du pouvoir par le successeur de Nasser, Sadate ; van der Haagen, G. Rosi, Piero Gazzola, fonctionnaires de l'Unesco qui ont participé activement aux deux campagnes, meurent avant la fin de celle de Philae[5].

La campagne de Nubie, menée et réussie malgré de nombreuses difficultés logistiques, administratives, et politiques, constitue un grand succès pour l'Unesco. Ce succès contribue à rehausser son image de marque, et aussi l'aide à mener une action de promotion du patrimoine dans le public.

---

[1] Hélène Trintignant, *La protection internationale …, op. cit.*, p. 95-96 ; *Courrier de l'Unesco*, oct. 1961, p. 16-20 ; numéro spécial sur Philae en décembre 1964 ; déc. 1968, p. 48-55 ; fév. 1960, p. 34-37.

[2] 069(62)N/Philae, III : lt. de Christophe au service des monuments de Nubie, 23 oct. 1966 ; Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade,…, op. cit.*, p. 211-212 ; 069 (62) /A 02/17 CA12/85A : rapport confidentiel de la réunion d'experts internationaux concernant la sauvegarde des sites et monuments de la Nubie ancienne, 12 nov. 1959 ; en 1960 le gouvernement des Pays-Bas fait des études préliminaires pour le sauvetage de Philae. La mise en service du nouveau barrage de Sadd-el-Aali, entraînant des oscillations journalières rapides de 6 mètres au niveau des temples de Philae, aura pour conséquence si rien n'est fait de scinder les temples en deux au niveau de l'eau. Les Pays Bas proposent de construire trois digues et une station de pompage. (069(62)N/Philae, II : « Exposé sommaire des études préliminaires réalisées sur l'initiative du gouvernement des Pays-Bas en vue de la protection de l'île de Philae », oct. 1960). En 1964, il est décidé que les Pays-Bas assureront les travaux de sauvegarde du temple de Philae, à partir de 1967, par la constrution de deux barrages qui permettront le retrait de l'eau et l'assèchement complet du temple (069(62)N/Philae, II : *Le Progrès égyptien*, 2 nov. 1964 : « Les Pays-Bas assumeront les travaux de sauvegarde du temple de Philae. L'opération commencera en 1967 et coûtera six millions de livres ») ; H. Nafaa, *op. cit.*, p. 597-611, 618-619.

[3] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, op. cit.*, p. 397-428 ; H. Nafaa, *op. cit.*, p. 597 ; NUBIE/BUR, 1967-86 : NUBIE/17, p. 6, annexe 2 : appel de Maheu pour la sauvegarde des temples de Philae, 6 nov. 1968.

[4] Hassan Nafaa, *op. cit.*, p. 597 ; NUBIE/BUR, 1967-86 : UNESCO/ NUBIA/CE/XXII/3 (rapport sur la sauvegarde des monuments de Philae présenté par le gouvernement d'Egypte : état d'avancement des travaux exécutés depuis mars 1973, 9 nov. 1973, p. 3 : « observations relatives aux retards »).

[5] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, op. cit.*, p. 397-406.

7.3.4. Promouvoir.

La promotion du patrimoine par l'Unesco se fait tout d'abord par des publications. En 1948, l'Unesco développe un projet de « musée total », visant à la reproduction et à la distribution dans les masses des trésors culturels, par voie de publications, disques, radio et films[1]. Dans le domaine des publications, la division des arts plastiques réalise et publie des catalogues de reproductions de peinture, des recueils de photographies d'oeuvres d'art, et des diapositives, à partir de photographies qu'elle réalise[2]. Mais ces albums sont souvent peu diffusés, notamment à cause de leur coût élevé. Des expositions itinérantes de reproductions de peinture sont réalisées[3]. Jacqueline Cuzelin-Guerret, entrée en 1950 à la division des arts plastiques, évoque l'enthousiasme et la passion qui régnaient dans cette division pour exécuter ces activités, et souligne la « qualité exceptionnelle des reproductions », et l'importance exceptionnelle de cette « collection très importante, unique au monde, comptant plus de 15 000 reproductions en couleurs ». Elle évoque les missions souvent « périlleuses » accomplies par le chef de la division, Peter Bellew, qui se rendait lui-même sur place pour prendre les photos, traversant notamment la forêt tropicale à dos de mulet pour aller photographier les œuvres d'art des temples de Bonampak au Mexique. Elle souligne l'utilité de cette immense collection, qui a permis aux éditeurs de combler des lacunes, et qui a aidé certains pays à constituer des musées de reproductions[4]. Cette activité reçoit des échos favorables dans la presse[5]. Cependant, elle diminue beaucoup à partir du milieu des années 1970, la diffusion massive de la photographie rendant désormais accessible à tous les États la photographie d'œuvres[6]. Par ailleurs, le *Courrier de l'Unesco* se consacre activement à promouvoir le patrimoine, surtout à partir des années 1960[7].

Dans le domaine du film, de nombreux films documentaires sont tournés sur le patrimoine, surtout à partir des années 1960[8]. Mais ils sont de qualité inégale, et souvent de style très traditionnel ; ceux portant sur l'art du Tiers Monde sont souvent réalisés dans un style orientaliste. Ainsi, le film *La route historique*, réalisé en 1974, qui présente les monuments historiques (églises, palais, ruines antiques) d'Ethiopie, montre des représentations statiques des habitants en costume typique, dans des poses traditionnelles (femmes assises tissant, personnages priant…), rappelant l'imagerie coloniale.

Par ailleurs, l'Unesco mène une intense action de promotion des musées. Elle s'inscrit dans la continuité des activités de l'OCI, qui avait créé en 1926 l'office international des

---

[1] ONU, RAG 2/76 box 7 : 3C/PRG/2.1, Paris, 8 sept. 1948 : Mass communications, projects division, working plan. « total museum ».

[2] *Catalogue de reproductions de peintures*, Paris, Unesco, à partir de 1949. 9 éditions successives, jusqu'en 1969 ; *Répertoire international des archives photographiques d'œuvres d'art*, Paris, Unesco, 1954, 70 p., vol. I en 1950, vol. II en 1954.

[3] EU, box 819 : program committee meeting, 8-9 janv. 1960, a summary report, US national commission for Unesco, p. 8.

[4] *Lien-Link* n°75 : « Albums de reproductions de peintures et expositions itinérantes. La division arts plastiques de 1950 à 1980 » par Jacqueline Cuzelin-Guerret.

[5] RP, 24 fév. 1961 : *Le Figaro*, 24 janv. 1961, article de Raymmond Cogniat ; *Combat*.

[6] Commentaire du Club Histoire (*Lien-Link* n°75) à l'article de J. Cuzelin-Guerret.

[7] Ex : *Courrier de l'Unesco*, avril 1974 : « Merveilles d'art et d'archéologie : Albanie, Equateur, Chine, Bulgarie », juin 1968 : « Menace sur le Parthénon, Borobudur, Srirangam... » ; déc. 1968 : « Sauver Venise ». déc. 1970 : « Il ne faut pas détruire Carthage » ; déc. 1971 : « SOS Angkor » ; septembre 1974 : « Trésors perdus du cinéma » ; octobre 1974 : « Deux manuscrits retrouvés de Léonard de Vinci ».

[8] Films n° 883, 1966 ; film n° 858, 1966 ; film n° 1421, 1966 ; film n°667, 1967 ; film n°666, 1967 ; film n°177, 1967 ; film n° 250, 1967 ; film n° 1305, 1969 ; film n°176, 1969 ; film n°175, 1972 ; film n°1187, 1973 ; film n°402, 1971 ; film n°519, 1970 ; film n°923, 1968 ; film n°1839, 1971 ; film n°1188, 1973 ; film n°168, 1972 ; film n°1904, 1972 ; film n°448, 1970 ; film n°2222, 1962 ; l'Unesco a réalisé 77 films sur le thème du patrimoine mondial entre 1946 et 1974 (internet site Unesco.)

musées (OIM) ; celui-ci avait publié un bulletin annuel d'informations, *Mouseion*, avait organisé des causeries radiophoniques consacrées aux musées, des conférences internationales sur la protection et la conservation des monuments et œuvres d'arts, avait publié des ouvrages de muséographie, un *Répertoire des musées* de certains pays européens et un *Recueil de législation comparée* consacré à l'art et à l'archéologie ; il avait aussi créé en 1933 une « commission internationale des monuments historiques »[1]. À partir de 1948, l'Unesco publie la revue trimestrielle *Museum*, qui fait suite à *Mouseion*[2]. À partir du début des années 1950, l'organisation engage une réflexion sur le rôle des musées dans l'éducation artistique[3], et organise de nombreuses expositions artistiques[4]. En 1956, elle lance la « semaine internationale des musées », pour promouvoir la fréquentation des musées dans le grand public. Cette initiative reçoit dès la première année des échos importants dans la presse[5]. Cette manifestation culturelle se reproduit dans les années suivantes, de manière apparemment fructueuse, notamment en Italie où, selon la commission nationale italienne, elle obtient « un très grand succès »[6].

A partir des années 1960, c'est surtout dans les pays du Tiers Monde que l'Unesco s'efforce de développer les musées, au moyen de missions d'experts[7], de colloques (comme celui sur les problèmes des musées dans les pays en voie de développement en 1962), et de stages régionaux[8]. Ainsi, en 1958, est organisé à Rio un stage sur le rôle éducatif des musées ; en 1962 à Mexico un stage sur « le musée en tant que centre culturel, son rôle dans le développement de la collectivité », qui recommande de « multiplier, à l'échelon international et dans l'intérêt de tous les pays d'Amérique latine, les expositions artistiques itinérantes », et d'intensifier la coopération des musées d'Amérique latine avec l'Unesco et l'ICOM[9] ; en 1964 un stage sur « le rôle des musées dans l'Afrique contemporaine », à Jos-Lagos (Nigeria) ; c'est le premier stage consacré au problème du développement des musées en Afrique ; ses participants y réfléchissent aux moyens de promouvoir les musées sur ce continent, et y affirment la nécessité de réaliser un inventaire des besoins des musées africains. Cependant, alors que tous les États africains membres de l'Unesco y sont invités,

---

[1] J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 310.
[2] « Magnifique publication » selon E. Delavenay (E. Delavenay, *op. cit.*, p. 351.)
[3] *Aperçus sur le rôle des musées dans l'éducation*, Paris, Unesco, 1952, 26 p. ; *Musées et jeunesse*, par G. Cart, M. Harrison, C. Russell, Paris, CIM, 1952, 141 p. ; X 07. 83 Thomas, II : rapport de mission en Grèce sur le stage sur le rôle des musées dans l'éducation, oct. 1960.
[4] En 1955, l'Unesco organise une exposition d'art chinois à Paris, qui reçoit les éloges de la presse française (RP, 22 avril 55 : *Arts*, Paris, 6 avril 1955 ; *Le Figaro*, 8 avril 1955 ; *L'Express*, *Le Monde*, 15 avril 1955, *L'Information*) ; *Gravures sur bois japonaises ; exposition itinérantre de l'Unesco*, Commission de la protection des propriétés culturelles, Japon, Paris, Unesco, 1954, 25 p. ; *Aquarelles ; exposition itinérante de reproductions*, Paris, Unesco, 1958, 31 p. ; *Exposition itinérante de reproductions de l'impressionnisme à nos jours*, Paris, Unesco, 1949, 23 p. ; *Exposition itinérante de reproductions ; peintures antérieures à 1860*, Paris, Unesco, 1950, 23 p. ; en 1951, le ministre des affaires étrangères français évoque dans une lettre le le « succès remporté par ces expositions dans les divers Etats membres » (FR, Relations culturelles 1951-52. Oeuvres diverses, carton n°242 : lettre du ministre des affaires étrangères au gouverneur général de l'Algérie, 29 déc. 1951) ; *L'art de l'écriture ; exposition en cinquante panneaux*, Paris, Unesco, 1965, 51 p.
[5] RP, 31 oct. 1956 : plus de 1000 articles sur ce sujet en tout, dans la presse du monde entier ; notamment beaucoup d'articles de journaux italiens.
[6] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, p. 13.
[7] En 1968, G.-H. Rivière fait une mission pour l'Unesco en Egypte pour y organiser et développer les musées, et une mission analogue en Iran en 1970. En 1974, il fait une mission à Dakar pour y développer un « musée des civilisations nègres » (microfiche : « développement des musées » : mission de G.-H. Rivière en République arabe unie, 23 sept.-14 oct. 1968, parue en janv. 1969, 69fr1585 ; microfiche : « organisation des musées » : mission de G.-H. Rivière en Iran, déc. 1970, publiée en janv. 1972, 34 p., 72fr0202 ; microfiche « musée des civilisations nègres », mission de G.-H. Rivière à Dakar, 1er oct.-4 nov. 1974, parue en janv. 1975, 24 p., 75fr0041).
[8] Ex. : rapport du stage régional d'études de l'Unesco sur le rôle éducatif des musées, Rio de Janeiro, Brésil, 7-30 septembre 1958, Unesco, 1960, 63 p.
[9] CUA/126, 20 déc. 1963, p. 44.

seuls dix-sept. y participent, ce qui semble indiquer un faible éveil de l'intérêt des États africains pour ce thème[1]. Cet effort se poursuit néanmoins dans les années qui suivent ; ainsi, en 1974 a lieu au Caire un séminaire régional sur le développement des musées dans les pays arabes[2].

En outre, l'Unesco participe à la promotion du tourisme, envisagée dès les premières années de l'Unesco[3]. En 1966, le conseil exécutif introduit le concept de « tourisme culturel »[4]. La convention du patrimoine mondial (1972) semble avoir eu pour effet positif d'encourager le tourisme culturel, mais elle a aussi permis d'observer que l'objectif de protection du patrimoine culturel peut entrer en concurrence avec la promotion du tourisme[5]. Dans le cadre de la campagne de Nubie, l'Unesco encourage le développement du tourisme dans cette région[6]. En outre, elle se livre aussi à la promotion des biens culturels en vue du développement économique. C'est le cas par exemple en Tunisie, avec le projet Unesco-PNUD de mise en valeur du patrimoine monumental en vue du développement économique, mené à Tunis et Carthage de 1971 à 1973[7].

Enfin, la réalisation des campagnes de sauvetage du patrimoine donne lieu à des opérations de promotion importantes auprès du grand public. C'est le cas en particulier pour la campagne de Nubie. Ainsi, pour prendre l'exemple de la France, la campagne y est médiatisée dans les clubs Unesco[8], dans le *Courrier de l'Unesco*[9], dans la presse internationale[10], par des ouvrages[11], des brochures de propagande[12], des films (notamment *Le pain et les pierres*) des reportages radio et télévisés[13], par l'action d'ONG, par des actions

---

[1] CUA/128, 7 mai 1965, p. 2-15.
[2] CUA/226, novembre 1974.
[3] DG/39, 17 oct. 1949, p. 2.
[4] 72e session du conseil exécutif (Budapest, mai 1966).
[5] Thibault Postel, *op. cit.*, p. 218-219.
[6] NUBIE/BUR, 1967-86 : UNESCO/NUBIE/CE/XIX/3, 9 juill. 1971, 19e session du comité exécutif, rapport du groupe d'archéologues et d'architectes paysagistes, p. 2 -5.
[7] X 07.83 Maheu, VI : 2 oct. 1974 : note sur la coopération entre l'Unesco et la Tunisie, 6 p.
[8] X 07.21 (44) Club : n°63 du *Bulletin Inter-Clubs Unesco*, fév. 1972 ; lettre de Marc Guesdon au DG, 27 fév. 1972.
[9] *Courrier de l'Unesco*, oct. 1961 : « Abou Simbel. Maintenant ou jamais », p. 1 ; fév. 1960 : numéro spécial : « L'Unesco lance un appel au monde : sauvez les trésors de Nubie », p. 1 ; déc. 1964 : « Victoire en Nubie », p. 1 ; CUA/103, 8 juillet 1960, p. 1-2.
[10] Veronese, carton 26 : *National Geographic*, vol. 129, n°5, mai 1966, p. 694-742 : « Saving the ancient temples at Abu Simbel », par Georg Gerster ; RP, 10 août 1961 : 130 articles concernant la Nubie ; RP, 24 nov. 61 ; CUA/107, 23 mai 1961, p. 2 ; CUA/118, 24 août 1962, p. 2 ; 069(62) Nubie/Abu Simbel, I : *Frankfurter Allgemeine*, 19 mars 1960, n°67, Sabrina Lietzmann, « Nubien » ; X 07.83 Veronese, II : *Images*, 6 fév. 1960, p. 3 à 6 : « Vittorino Veronese s'est fait le chantre des monuments de la Nubie » ; RP, 21 juin 1965, p. 5 ; 069(62)Nubie Abu Simbel III : *El Ahram*, 18 juin 1963 ; *El Ahram*, 3 juill. 1963 ; *El Ahram*, 7 mai 1964 ; *Le Progrès égyptien*, 6 mai 1964 ; 062(62)NUBIE, I : *La Bourse égyptienne*, n°130, 2 juin 1959, p. 2 ; X 07.83 Veronese, II : *The Egyptian Gazette*, 2 fév. 1960 : « Unesco chief here for talks with UAR Officials. Saving of Nubian temples has priority » ; *Le Journal d'Egypte*, 2 fév. 1960, p. 1-2 : « Pour sauver les trésors de la Nubie » ; « Le président a reçu hier M. Veronese » ; X 07.83 Veronese, II : *Le Progrès égyptien*, 2 fév. 1960 : « Le sauvetage des monuments de Nubie examiné hier au cours de l'entretien Okacha-Veronese » ; *The Egyptian Gazette*, 1er fév. 1960 : « Veronese arrives today » ; *Le Journal d'Egypte*, 1er fév. 1960, p. 1-2 : « Le directeur général de l'Unesco arrive aujourd'hui » ; *Le progrès égyptien*, 1er fév. 1960 : « M. Vittorino Veronese, directeur de l'Unesco, arrivera aujourd'hui au Caire » ; *La Bourse égyptienne*, 1er fév. 1960, p. 3-4 : « Le drame de la Nubie est notre drame à tous ». En 1962, la presse européenne publie des articles négatifs sur la campagne ; ex : 069(62)N/Christophe : *Corriere della sera*, 13 mars 1962, p. 3 : « Un errore dell'Unesco » ; *Le Progrès égyptien*, 31 janv. 1963 : « Un appel de la 'Stampa' en faveur du sauvetage d'Abou Simbel » ; *Washington Evening Star*, 24 avril 1964 ; *Le Progrès égyptien*, 27 avril 1964.
[11] CUA/107, 23 mai 1961.
[12] *Un devoir de solidarité internationale : la sauvegarde des monuments antiques de la Nubie*, Paris, Unesco, 1960, 32 p.
[13] 069 (62) /A 02 (100) CA12/85A, I : lettre non datée de Veronese à Jean d'Arcy ; film commandé par Maheu à Max-Pol Foucher : *Le pain et les pierres* (Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade*, p. 236-237) ; films n° 2152, 1959 ; n° 375, 1959 ; n° 355, 1959 ; n° 184, 1967 ; n° 381, 1966 ; n° 377, 1965 ; n° 378, 1965 ; n° 738, 1965 ; n° 389, 1965 ; n° 382, 1965 ; n° 384, 1964 ; n° 775, 1964 ; n° 356, 1964 ; n° 464, 1964 ; n° 354, 1963 ; n° 1415, 1962 ; n° 348, 1962 ; n°374, 1961 ; n° 373, 1961 ; n° 385, 1961 ; n°386, 1961 ; n° 27, 1960 ; n° 380, 1960 ; n°1831, 1973 ; n°393, 1972 ; n°194, 1972 ; n°394, 1971 ; n°392, 1971 ; n°901, 1968 ; n°383, 1968 ; n°391, 1968 ; CUA/103, 8 juillet 1960, p. 1-2 ; CUA/118, 24 août 1962, p. 2 ; CUA/127, 25 mai 1964, p. 4 ; INA : RTF : 4 déc. 1959, « Les temples de la Nubie », dans « Cinq colonnes à la une » ; 4 déc. 1959 : « Temples en péril ».

comme la campagne philatélique[1] et la « semaine de la Nubie » en 1962[2], par la diffusion de diapositives et photographies[3], par des expositions (« Trésors de Touthankamon », « 5000 ans d'art égyptien » [4], « Trésors d'Abou Simbel »[5]). En revanche, l'action menée par le comité national demeure décevante[6].

L'appel du directeur général en 1960, diffusé par la presse, la radio et la télévision dans de nombreux pays[7], visant à créer « un véritable choc psychologique »[8], suscite immédiatement de nombreuses réponses de l'opinion, notamment des lettres d'enfants, dont celle de « la petite écolière de Tournus, Yvette Sauvage, âgée de douze ans, adressant à l'Unesco le contenu de sa tirelire 'pour que les beaux temples de Nubie ne disparaissent pas' », et invitée, en remerciement, en voyage en Egypte par Saroite Okacha. De même, Desroches-Noblecourt raconte que le chauffeur de taxi qu'elle prend pour aller à l'aéroport, « refusa de se faire payer, [lui] demandant d'en verser le montant à 'la sauvegarde de la Nubie' »[9].

L'exposition sur « les Trésors de Toutankhamon », bien qu'elle ait posé à l'Unesco des difficultés importantes d'organisation et de réalisation[10], semble avoir été un grand succès populaire dans tous les pays où elle a circulé[11], notamment non seulement en France et aux États-Unis mais aussi au Royaume-Uni ; par exemple, à Londres, en 1967, elle a accueilli près de 1 750 000 visiteurs ; elle y aurait connu « un succès absolument extraordinaire », aurait « fait le plein sans interruption pendant neuf mois, à raison de onze heures par jour […]. Il n'était pas rare de voir des gens faire la queue pendant toute la nuit et la période normale d'attente à l'entrée était de trois à huit heures »[12]. La campagne de Philae bénéficie elle aussi d'une importante promotion, avec des expositions itinérantes, des reportages, des films, des conférences de presse, etc.[13]

Finalement, l'action de l'Unesco dans le domaine du patrimoine serait celle qui aurait été la plus réussie et qui aurait le plus passionné le public, selon certains anciens

---

[1] H. Nafaa, *op. cit.*, p. 613 ; en 1964, l'Unesco se félicite du succès de la campagne philatélique internationale lancée en 1962 ; une vingtaine de pays émettent des timbres sur la Nubie (CUA/127, 25 mai 1964, p. 3-4).
[2] CUA/127, 25 mai 1964, p. 4-5.
[3] 069(62)N/A 380.383/858, II : correspondance de Christophe avec la section des ventes, service des documents et publications, Unesco (Mme Marin), avec la division de la radio et de l'information visuelle de l'Unesco (Mme Erika Arcay), et avec d'autres personnes des différents Etats ; mémo de Christophe au service des monuments de Nubie, 3 juin 1963 ; l'Unesco déploie des efforts particuliers au niveau de la qualité des photographies ; ainsi par exemple elle invite en 1961 Eliot Elisofon, un des photographes des plus réputés du magazine *Life*, en Egypte (069 (62) /A 02 (-4) CA12/98 : lettre de Vrioni à Christophe, 8 fév. 1961 : « il faudra bien le recevoir » ; 069(62)N/A 380.383/858, partie II : lettre de Christophe à Sandy Koffler, 29 nov. 1965 ; III : correspondances en 1965 ; 069 (62) N/A 02 (73) : lt. de Lasalle à van der Haagen, 2 fév. 1962).
[4] CUA/107, 23 mai 1961.
[5] Une exposition des « trésors d'Abou Simbel » organisée par le gouvernement de la RAU, circule aux Etats-Unis en 1963, y remporte un grand succès, recevant en un mois 73 000 visiteurs à Houston (Texas), et 62 000 à San Francisco (CUA/127, 25 mai 1964, p. 4-5).
[6] 069 (62)N/A 114/113 (73) : lettre de van der Haagen à J. Thomas, 28 déc. 1961.
[7] CUA/103, 8 juillet 1960, p. 1-2.
[8] 069 (62)/A 02/17 CA12/85A : rapport confidentiel sur la réunion d'experts internationaux, 12 nov. 1959 ; rapport sur la réunion d'experts internationaux, 20 sept. 1959.
[9] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade*, *op. cit.*, p. 214-215.
[10] 069 (62)N/A 114/113 (73) : lt. de Christophe à van der Haagen, 9 sept. 1961.
[11] 069 (62)N/A 114/113 (73) : lt. de Vrioni à Maheu, 16 janv. 1962 ; mémo confidentiel de Lassalle à Salsamendi, 2 avril 1962.
[12] NUBIE/BUR, 1967-86 : NUBIE/13, annexe I, p. 12-13 : déclaration du représentant de la RAU, lors de la 13e session du comité exécutif, 14-16 mars 1967, p. 5.
[13] Hélène Trintignant, *op. cit.*, p. 103-107 ; NUBIE/BUR, 1967-86, II : réunion du bureau du comité, rapport du bureau, 6 août 1971 : II. Plan d'information du public, p. 2-3 ; NUBIA/CE/XXIII/6, 23e session du comité exécutif, Paris 11-12 juill. 1974, projet de rapport, p. 3-4 ; UNESCO/NUBIE/CE/XXII/5, 9 nov. 1973, 22e session comité exécutif, résumé de l'allocution de Gamal Moukhtar, p. 2-3.

fonctionnaires[1]. En fait, l'Unesco, en se préoccupant de plus en plus du patrimoine au fil de la période, s'inscrit dans une tendance générale. Cette tendance a d'ailleurs suscité des critiques. Ainsi, Dominique Poulot pose un regard critique sur la « véritable explosion d'entreprises patrimoniales » observable depuis le début des années 1970, et qu'illustre l'action de l'Unesco[2]. Cependant l'organisation a dans les années qui ont suivi poursuivi cette orientation de plus en plus forte vers la préservation du patrimoine, réussissant au fil du temps à conférer à la « liste du patrimoine mondial de l'Unesco » un prestige croissant.

Toutefois, malgré toutes les actions entreprises, des hésitations sur la nature de la « culture universelle » que l'Unesco tend à élaborer et à promouvoir se font jour et persistent au fil de la période.

7.4. Un certain essoufflement de l'idéal universaliste.

Quelle conception de l'éducation ?

Les réflexions et élaborations conceptuelles de l'Unesco dans le domaine de l'éducation sont caractérisées par des ambiguïtés, des hésitations, des incertitudes, des revirements. La rédaction de l'ouvrage *L'éducation de base. Fonds commun de l'humanité*, en 1946, donne lieu à d'importantes divergences de conceptions, et entraîne un certain découragement des membres de la commission et des consultants extérieurs qui y sont associés. Ainsi le consultant Holmes estime que cet ouvrage est un « quasi-fiasco », et résume à Huxley les déboires de la rédaction de cet ouvrage, et en souligne les défauts[3]. Les divergences sur le nom à donner à cette éducation (*Basic Education*, *Mass Education*, *Fundamental education*), accentuées par des problèmes de traduction des termes, sont révélatrices des divergences sur le contenu[4]. Le flou persiste longtemps sur le contenu exact de la notion d'éducation de base. En 1947, le conseil exécutif et la commission nationale américaine déplorent que l'Unesco n'en ait produit encore aucune définition rigoureuse, satisfaisante[5]. Le flou persiste, l'éducation de base n'est pas conçue de la même manière dans les différents pays et selon les situations[6]. Par des articles et publications, l'Unesco s'efforce de clarifier et de préciser ce concept[7]. Cependant, les réflexions menées conduisent plutôt à mettre en évidence ses contradictions. Il est en effet par certains aspects novateur et par d'autres traditionnel[8] ; en outre, il donne lieu à des divergences sur la question de déterminer si l'aphabétisation est indispensable ou accessoire. Pour certains, elle serait désormais devenue moins importante que par le passé, étant donné l'émergence croissante des vecteurs de communication

---

[1] Interview Roux.
[2] Dominique Poulot, « Le patrimoine universel : un modèle culturel français », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1992, p. 29-55.
[3] 37 A 31 « Education de base, fonds … », II : lt. de Henry W. Holmes à O.F. Boehringer, Esq., 8 déc. 1946 : « near-fiasco » ; memorandum de H.W. Holmes à Huxley, 13 janvier 1947, p. 1.
[4] Educ./SR.1, 17 avril 1947, p. 2.
[5] EU, box 2243 : NC 3/6 (Rev), 22 sept. 1947, US National commission, 3rd meeting : report by the US National Commission on the program of Unesco for 1948, 6 p. ; conférence générale, 1e session, records, appendice, le programme de l'Unesco pour 1947, approuvé par le conseil exécutif, 2e session, 10-15 avril 1947, p. 270.
[6] Educ./SR.1, 17 avril 1947, p. 6 ; Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 8 nov. 1947, p. 56-60 : discours de J. Huxley, p. 58 ; D. Sioen, *op. cit.*, p. 77-79 ; *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, n°1, janvier 1949, p. 24-25 : « De la définition de l'éducation de base » : « elle ne sera pas la même dans des contextes différents, variant dans sa méthode et son programme selon le milieu physique et social ».
[7] « De la définition de l'éduc de base », art. cit.
[8] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 16. ; ED/131, 31 août 1953, p. 3 ; film n° 714, 1953.

audiovisuels ; pour d'autres, elle serait plus ou moins prioritaire selon les communautés (certains estiment que les peuples tribaux ne seraient pas encore mûrs pour l'alphabétisation) ; pour d'autres encore, elle ne serait pas nécessaire chez tous les individus d'une même communauté, mais seulement chez une partie d'entre eux ; enfin, pour d'autres, elle serait indispensable pour tous[1]. Par ailleurs, concernant la manière d'alphabétiser, certains estiment qu'il faut commencer tout-de-suite à apprendre à lire, d'autres qu'il faut plutôt d'abord créer le besoin de l'alphabétisation[2]. De nombreux autres points posent problème de manière semblable. L'éducation de base apparaît comme un casse-tête. Les incertitudes conceptuelles persistantes sur ce concept ne tardent pas à entraver le déroulement des projets d'éducation de base, comme celui du Cambodge, interrompu en 1957-58, ses responsables prenant conscience de la nécessité d'une révision conceptuelle[3].

A partir du milieu des années 1950, le concept d'éducation de base est sérieusement remis en cause, et progressivement abandonné, bien que l'éducation de base continue alors à être défendue par certains de ses fervents adeptes, comme Bowers ou Lestage[4]. Prévost estime que « l'éducation de base, trop limitée dans ses buts, trop restreinte dans ses moyens, était une impasse. Elle aurait suffi dans des sociétés immobiles »[5]. Au terme d'une période de flottement, le « développement communautaire » devient la nouvelle conception en vigueur, avant d'être supplanté à son tour par celle d'« alphabétisation fonctionnelle ».

A partir du milieu des années 1950, le « développement communautaire », qui avait commencé à être développé dans des publications de l'Unesco dans la premiere moitié des années 1950[6], devient donc la conception éducative officielle de l'Unesco[7] ; cela ne met pas fin pour autant aux divergences conceptuelles, qui s'expriment notamment entre fonctionnaires de l'Unesco et fonctionaires de l'ONU, et, au sein de l'Unesco, entre fonctionnaires du siège et agents sur le terrain, et, parmi les fonctionnaires du siège, entre les différents responsables, et également, parmi les agents sur le terrain, notamment entre les dirigeants de l'ASFEC et ceux du CREFAL[8]. Il faut cependant relativiser la portée de cette

---

[1] 37 A 31 « Education de base, fonds … », II : meeting of heads of sections to discuss the fifth chapter of the report on fundamental education, 26 sept. 1946, p. 4 ; William Gray, *The teaching of reading and writing, an international survey*, Paris, Londres, Unesco/Evans Brothers 1956 ; W. Gray, « World Literacy : its statuts and problems », *Community education : principles an practices from world-wide experience*, *58th Yearbook of the NSSE*, Chicago, National Society for the Study of Education, 1959, p. 122-146 (cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 75-76) ; 375 (666) TA /AMS : lt. de John B. Henry à B. S. Hollinshead, 11 juin 1957 : J.B. Henry estime que l'alphabétisation des populations tribales du Liberia, pronée par Bowers, n'est pas nécessaire : rappelant que « les peuples tribaux du Liberia ont vécu et suvécu à travers leur histoire sans bénéficier de l'alphabétisation, même dans leurs langues natales », il estime que « l'alphabétisation n'est pas essentielle dans le mode de vie de la personne tribale moyenne aujourd'hui ». Selon lui, c'est seulement une fois que ces populations seront plus avancées sur le plan politique, économique et social, qu'elles ressentiront un réel intérêt pour l'aphabétisation ; il pense que le moment n'est pas encore venu de les alphabétiser, et qu'il faut pour l'instant seulement mener une action de « préparation à l'alphabétisation (« the tribal peoples of Liberia have existed and survived throughout their histories without benefit of literacy even in their native languages. […] Literacy is a non-essential in the way of life of the average tribal person today » ; « literacy readiness ») ; *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, n°1, janvier 1949, p. 3-5 : Margaret Read, « La formation des professeurs spécialistes de l'éducation de base » ; Bowers aussi prône l'alphabétisation (375 (666) TA /AMS : lt. de John B. Henry à Byron S. Hollinshead, 11 juin 1957).

[2] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 58-59 ; *Tzentzenhuaro…*, *op. cit.*, p. 13. Opinion de Lucas Ortiz, directeur du Crefal ; il estime qu'« il est inutile d'apprendre à un homme à lire et à écrire tant qu'on ne l'a pas convaincu que cela l'aidera dans sa vie quotidienne ».

[3] Maria Tabellini, EPTA/CAM/1, p. 10.

[4] 375 (666) TA /AMS : lt. d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, doc. cité ; Tabellini, EPTA/CAM/1, p. 10.

[5] M. Prévost, *op. cit.*, p. 44.

[6] *Les coopératives et l'éducation de base*, Paris, Unesco, 1951, reçoit des échos positifs (ex. : RP, 5 janvier 1951) ; ED/occ./14, 27 oct. 1952, *L'éducation des communautés à Porto-Rico*, Paris, Unesco, 33 p. ; *Education de base, éducation des adultes, éducation des illettrés et éducation communautaire dans la région des Caraïbes*, par H.W. Howes, 1955 ; W. Gray, *L'analphabétisme dans le monde au milieu du XXe siècle*, *op. cit.*.

[7] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : lt. de Fernig à Labouisse, 20 nov. 1956.

[8] ONU, RAG-2/330, box 108 : interoffice memorandum d'Ernest Weissmann à Taghi Nasr, 12 juill. 1954 ; lt. de Weissmann à Nasr, 21 avril 1955.

évolution conceptuelle ; malgré les changements terminologiques[1], une forte continuité s'observe dans les actions éducatives menées par l'Unesco sur le terrain[2].

Dans les années 1960, les divergences conceptuelles s'accentuent au sein du personnel de l'Unesco sur le plan des conceptions éducatives. Un clivage se développe notamment entre les tenants d'une éducation populaire et ceux d'une éducation de type scolaire, formel[3]. L'idée de crise mondiale de l'éducation qui apparaît vers 1968 ajoute encore à la confusion. En 1967 l'IIPE organise aux États-Unis une conférence mondiale consacrée à la « crise de l'éducation ». Maheu y affirme que cette crise résulterait du contexte d'une « époque d'interrogation totale et de rénovation radicale », qui entraînerait une « usure des connaissances » beaucoup plus rapide qu'auparavant. De ces réflexions est issu l'ouvrage de Philip Coombs, *La crise mondiale de l'éducation* (Unesco, 1968), qui, dès 1970, est considéré par le gouvernement américain comme « un classique dans ce domaine »[4]. Dans ces années, les publications, revues, colloques de l'Unesco s'orientent vers le thème de la crise de l'éducation[5] et de la nécessité de « déscolariser » l'école[6]. Le colloque de l'Unesco sur « l'éducation et le développement de l'homme » (1970), notamment, souligne l'importance de cette crise : « le système scolaire est inefficace, voire rétrograde. Figé dans ses structures et ses méthodes, fermé à l'avenir, il est devenu conservateur à l'excès ». Les participants observent que « la crise de l'éducation fait partie d'une crise plus large de civilisation », « une crise de l'homme et de l'humanisme » et qu'il faut « donner une définition nouvelle aux valeurs éthiques »[7]. Jean-Fernand Laurent, représentant de la France à ce colloque, estime dans son rapport au ministère des affaires étrangères que ce colloque a surtout été marqué par l'exposé de « contradictions », et estime qu'il a échoué, puisque, si « tous […] ont reconnu la nécessité d'inventer une nouvelle éthique », « il a été imposible aux présidents successifs du colloque [...] de réunir un accord sur quelque definition que ce soit de cette éthique », échec constaté par Maheu également, ainsi que par la presse, qui souligne l'échec de ce colloque à définir des idées précises, et qui critique l'orientation strictement occidentale des réflexions qui y ont été faites[8]. Le même thème est traité à la 3e conférence internationale sur l'éducation des adultes, à Tokyo en 1972, mais sans apporter plus de clarification[9]. En revanche, le rapport *Apprendre à être*, publié cette même année, présente de nombreuses propositions et idées novatrices pour dépasser cette crise, et exprime son enthousiasme pour les concepts éducatifs alternatifs[10]. En outre, à partir du milieu des années 1960, est introduit le concept

---

[1] Ainsi, l'Asfec change de nom, et devient le « Regional Center for Functional Literacy in Rural Areas for the Arab States » ; le sigle, Asfec, demeure cependant inchangé (Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary…*, *op. cit.*, p. 34).
[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 81 et 83-84.
[3] Interview Cassirer.
[4] DG/67/8, 6 oct. 1967, p. 1 et 10 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 8 : « a classic in the field ».
[5] *Courrier de l'Unesco*, janv. 1970 : « L'éducation à refaire » ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1972 : « L'échec à l'école » ; *Les tendances de l'éducation en 1970 : une enquête internationale*, Paris, Unesco, 1970 ; *Perspectives de l'éducation* ; revue trimestrielle, Paris, Unesco, à partir de 1969 ; FR, Nantes, carton 104 : SHC/CONF.1/2, 1er oct. 1969 : rapport préparatoire au colloque sur « l'éducation et le développement de l'homme », p. 1-5 : ce colloque vise à « un renouvellement éthique et technique du concept d'éducation », se fondant sur le constat que « la crise que traverse actuellement l'éducation a une ampleur et un retentissement considérables » ; *Apprendre à être*, *op. cit.*, p. 152-153.
[6] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 220-221.
[7] FR, Nantes, carton 104 : SHC/CONF.1/13, 24 avril 1970, rapports du colloque sur l'éducation et le développement de l'homme, p. 1-3, 5.
[8] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 25 fév. 1970, 4 p. ; *Réforme*, 28 février 1970 : « Unesco : vers un nouveau modèle éducatif ».
[9] FR, Nantes, carton 54 : Unesco/Confedad 5., p. 15.
[10] *Apprendre à être*, *op. cit.*, Paul Lengrand, « Les insuffisances de l'éducation » ; Ivan Illich, « De la nécessité de déscolariser la société » ; G. Monod-Herzen et Jacqueline Benezech, « L'expérience du Libre-progrès » :

d'alphabétisation fonctionnelle, fondé sur l'idée d'orienter l'éducation vers l'objectif de développement économique ; il entraîne lui aussi des divergences conceptuelles.

Ce tour d'horizon illustre les divergences et les hésitations qui caractérisent les conceptions éducatives de l'Unesco. Des hésitations tout aussi importantes caractérisent sa conception de la science.

Quelle conception de la science ?

L'attitude de l'Unesco à l'égard de la science s'est toujours caractérisée par des ambiguïtés, entre confiance et méfiance, entre promotion des acquis de la science auprès des masses et encouragement au développement scientifique de pointe, entre action directe et action indirecte de catalyseur, entre science fondamentale, et science appliquée en vue du développement économique.

D'une part, l'Unesco oriente son effort dans le sens de la science fondamentale. Dans ses premiers numéros, la revue *Impact* présente des articles de scientifiques européens de grand renom : Jean Perrin, Albert Einstein, Louis de Broglie, Pierre Auger[1]. Cette orientation, sans être majoritaire, persiste au fil des années ; elle est encouragée dans les années 1960-70 par Maheu[2] et par Adriano Buzzati-Traverso[3]. En 1970, le gouvernement américain est satisfait de l'action de l'Unesco dans ce domaine, estimant qu'elle a conduit à des « réussites importantes », et que les publications scientifiques de l'Unesco constituent « des matériaux de poids qui, bien que n'étant pas utilisés largement dans la communauté scientifique américaine, ne passent pas inaperçues »[4]. L'URSS est elle aussi favorable à cette orientation[5].

Cependant, il est important d'analyser l'ambiguïté entre confiance en la science et méfiance envers la science, sous-jacente dans le discours et les actions de l'Unesco. D'une part, sous l'impulsion de plusieurs fonctionnaires et collaborateurs de l'Unesco, s'exprime tout au long de la période une confiance importante en la science, dans un esprit positiviste. Cet esprit est présent dans les premières ébauches et les premiers plans de travail de l'*Histoire de l'Humanité*, qui, sous l'impulsion de Needham, Huxley, Morazé, Carneiro, et Toynbee, mettent l'accent sur des conceptions évolutionnistes, positivistes, résolument optimistes, et envisagent de donner une place centrale à la science et à la technique, qu'ils identifient avec le progrès, envisageant même d'y consacrer un volume entier de l'ouvrage[6]. Arnold Toynbee

---

« classes polyvalentes, écoles intégrées, non-graded schools, cycles de transition, scuola senza muri, comprehensive schools, écoles polyvalentes, classes passerelles, unstreamed classes, shramek vidyapeeth, harambee schools, community colleges, universidad libre a distancia, drop-in highschools, universités invisibles, ensenanza en equipo, universités sans murs, radnicki univerziteti, open schools, escuela en el campo, écoles parallèles, modular scheduling, études independantes, individually prescribed instruction ».

[1] *Impact*, vol. I n°3-4, oct-déc. 1950.

[2] Rapport de William Benton devant la commission nationale américaine, nov. 1963, cité dans Congrès, vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv.-30 déc. 1963 : 4 déc. 1963, Senate, p. 23225-23226.

[3] Interview Dumitrescu ; Adriano Buzzati-Traverso, *The Scientific Enterprise : Today and Tomorrow*, Paris, Unesco, 1977.

[4] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris, au département d'état, 24 déc. 1970, p. 11 : « important achievements » ; « a wealth of source material which, although not widely used in the American scientific community, does not go unnoticed ».

[5] X 07 A 120/197 UNSA : propositions de la commission nationale soviétique sur le programme et budget 1967-68, 31 mai 1965, p. 4-10. L'URSS prône notamment l'organisaiton par l'Unesco d'importantes conférences internationales sur des problèmes scientifiques majeurs.

[6] SCHM 8 : projet de document pour la conférence générale, non daté, p. 2 ; SCHM 18 : procès-verbal de la réunion du 25 oct. 1948, p. 2. ; SCHM 8 : Huxley, rapport « Human evolution », 1949, p. 4 : « progress » ; « Project for a History of Technology », non daté ; SCHM 7 : 6C/PRG/12, 25 mai 51, annexe I, projet d'une Histoire scientifique et culturelle de l'humanité, par Ch. Morazé, p. 12 : « la science a jeté les bases d'un nouvel ordre social » ; SCHM 9 : plan daté de 1951, p. 16-18 ; SCHM 18 : lt. de Morazé à Turner, 12 juin 1952 : insiste sur « l'histoire des sciences, l'histoire des techniques, l'histoire des conditions biologiques et économiques du

estime en 1950 que seule une histoire technologique de l'humanité peut fournir la « base solide » sur laquelle on peut établir une réflexion sur « la plupart de nos problèmes et anxiétés actuels »[1]. Puis cette tendance diminue beaucoup dans le cadre de l'*Histoire de l'humanité*, sous l'influence de critiques[2] ; dans l'ouvrage final, elle est très peu présente.

Toutefois, à l'Unesco, cet esprit, impulsé par Huxley, persiste dans les années 1950. En 1950, l'Unesco affirme vouloir « favoriser la connaissance la plus large posible des possibilités matérielles qu[e la science] offre » et affirme sa croyance dans l'idée que « la science est le grand facteur de l'évolution économique et sociale, intellectuelle et politique de l'humanité »[3]. De même, dans un ouvrage contemporain publié sous les auspices de l'Unesco, Alva Myrdal affirme : « les progrès matériels réalisés par la science n'ont jamais déçu, jusqu'ici, ceux qui avaient placé leur confiance en elle »[4]. De nombreux articles de la revue *Impact* témoignent semblablement d'une grande confiance en la science. C'est le cas de celui de Jean Perrin, « Les progrès de la science », en 1950, qui évoque « l'aventure merveilleuse où l'humanité se trouve engagée depuis une génération à peine » grâce au « progrès sans cesse accéléré de la science », qui conduisent à « l'aurore d'une civilisation nouvelle »[5]. L'Indien Patnaik, créateur du prix Kalinga, est, comme son ami Huxley, très confiant en la science pour oeuvrer au bonheur de l'humanité[6]. En 1954, l'Unesco affirme dans une publication : « la science offre à l'humanité la perspective d'un progrès indéfini, que l'Unesco se doit de favoriser par tous les moyens en son pouvoir »[7]. Comme les publications, les films réalisés par l'Unesco sont révélateurs de cette immense confiance en la science, tel le film documentaire de 1956 sur l'éradication du paludisme en Irak[8]. Le scientifique français Pierre Auger, chef du département des sciences naturelles dans les années 1950, contribue beaucoup à cet esprit, exprimant sa confiance dans le « mouvement en avant » continu de la science[9]. Autour de 1960, un vif enthousiasme et un grand espoir s'expriment, dans de nombreux articles du *Courrier de l'Unesco* et de *Impact*, ainsi que dans les colloques organisés par l'Unesco, à l'égard des innovations technologiques (machines à enseigner, machines à traduire, machines à calculer, ordinateurs, robots)[10]. Dans les années 1960, cet esprit persiste, entretenu par les directeurs généraux. Ainsi, en 1960, Veronese déclare que « ce qui caractérise singulièrement ce siècle, c'est évidemment le progrès scientifique foudroyant qui va permettre à l'homme de comprendre, d'utiliser et de dominer de facon de plus en plus

---

développement de l'humanité » ; SCHM 7 : planning of the work, par Gordon Childe, 1949 ; E. Delavenay, *op. cit.*, p. 403 ; SCHM 17 : notes on the history of mankind : cultural and scientific development, by Julian Huxley, 1950, p. 4-5 ; Tentative plan presented to the bureau at its 17th meeting, by Sir J. Huxley, 3 août 1964 ; SCHM 8 : rapport sur l'histoire scientifique et culturelle de l'humanité, par Miguel Ozorio de Almeida, 23 août 1949, p. 14 ; plan du vol. V, juillet 1954, confidentiel, p. 5 ; SCHM 17 : Notes on the history of mankind, by Sir Julian Huxley, 1950, p. 11-12 ; 6C/PRG/12, annexe I, p. 12.

[1] SCHM 8 : Tentative personal suggestions by A.J. Toynbee for carrying out the plan of the scientific and cultural history of mankind, 24 janv. 1950 : « our present troubles and anxieties » ; « a solid basis ».

[2] SCHM 18 : Mario Praz, « Rapport sur le projet d'une histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité » : il estime au contraire qu'il faut consacrer une section à « l'épouvantable rapidité avec laquelle l'humanité est apte à retomber dans le barbarisme primitif », à étudier les cas de « relapse », de « rechute », souligner « ce côté négatif de l'histoire de la civilisation », étude qui aura pour but de « mettre en garde » l'humanité ; SCHM 17 : Comment to the preface of Sir Julian Huxley, 7 juin 1962, par Ludvik Svoboda.

[3] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …, op. cit.*, p. 6.

[4] Alva Myrdal et de Paul Vincent, *Sommes-nous trop nombreux ?, op. cit.*, p. 70.

[5] *Impact*, vol. I, n°3-4, oct.-déc. 1950 : J. Perrin, « Les progrès de la science », p. 107.

[6] J. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 104-105.

[7] *La coopération européenne dans la recherche nucléraire*, Paris, Unesco, 1954, p. 1.

[8] 307 :778.5 « malaria » : script : 6e révision, 2 mars 1956.

[9] Fernand Lot, *Les radio-isotopes au service de l'homme*, Paris, Unesco, 1958, 83 p. ; préface de Pierre Auger.

[10] *Courrier de l'Unesco*, février 1959, p. 27-32 ; *Impact*, vol. X, 1960, n°1 : « Les calculatrices et l'automation », par E.L. Harder ; « La traduction mécanique et l'humanité », par D.J. Panov ; *Impact*, vol. IX, n°3, 1959 : « Les influences sociales du progres de l'optique », par Vasco Ronchi. L'Unesco consacre à l'étude des machines à calculer électroniques une grande conférence internationale, en juin 1959.

rationnelle la nature »[1]. En 1964, Maheu affirme que les possibilités de la science moderne sont « quasi-illimitées »[2]. En 1965, dans le *Courrier de l'Unesco*, Ritchie Calder affirme que la science « peut nous promettre une vie plus remplie et plus riche de sens »[3]. Les publications de l'Unesco lient explicitement le développement de la science à l'idée de « progrès »[4]. Un rapport de l'Unesco de 1965 souligne les « bénéfices économiques », « culturels » et « moraux » que la science peut apporter à l'humanité[5]. En 1970, à un colloque de l'Unesco sur « l'éducation et le développement de l'homme », les participants soulignent l'importance d'encourager « l'acquisition précoce de connaissances scientifiques », pour son influence « libératrice », et certains participants évoquent même la possibilité d'un « humanisme scientifique », revenant aux thèmes développés par Huxley à la fin des années 1940[6] ; le rapport *Apprendre à être* préconise lui aussi le retour à un « humanisme scientifique »[7].

D'autre part, paradoxalement, dans les conférences, colloques, réunions, et dans les publications de l'Unesco, tout au long de la période, s'exprime également un discours qui véhicule une image nostalgique du passé, une crainte des bouleversements apportés par la modernité, une vision négative et craintive des innovations technologiques, une conception traditionnelle et passéiste de la société idéale. Ainsi, dès 1946, sur décision de la commission préparatoire, l'Unesco réalise un « rapport sur les effets de la mécanisation sur la civilisation », qui est la continuation d'un projet de l'IICI[8] ; en 1947, dans sa contribution à l'ouvrage *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*, l'Indien Puntambekar évoque le « désastre imminent qui risque de détruire l'ensemble de la civilisation humaine par les armes mortelles de la science» ; en 1948, le comte Jacini, délégué de l'Italie à la conférence générale, déplore « le développement des communications », coupable selon lui d'avoir « paralysé la circulation des idées »[9]. En 1950, Louis de Broglie, dans *Impact*, souligne les limites, voire les dangers, de la science[10]. En 1950 est lancé un projet de réflexion sur « la compréhension des responsabilités morales » qu'impliquent les possibilités de la science[11]. Torres Bodet, durant son mandat (1948-52), développe l'idée que la société serait « désemparée », victime de « la terreur d'une vie mécanisée »[12] ; il déplore « ce paradoxe dramatique d'une technique qui peut aussi bien asservir qu'émanciper »[13]. Dans ses mémoires, il dénonce l'esprit selon lui exagérément optimiste de l'Unesco à l'égard de la science durant son mandat[14]. Son successeur Evans poursuit dans le même esprit, appelant en 1955 à la vigilance à l'égard des découvertes scientifiques qui « peuvent être mises au service

---

[1] ODG/Memo/926855 : allocution prononcé par Veronese à la télévision soviétique, 10 juin 1960, p. 2.
[2] X 07.21 (44), I : *Le Figaro*, 29 septembre 1964 : « 'Il y a dans le monde des injustices qui mettent en danger la survie de l'espèce', déclare M. Maheu à Toulouse ».
[3] *Courrier de l'Unesco*, février 1965, « La science devant le profane », par Ritchie Calder, p. 4-8, p. 4.
[4] *Réseaux du progrès ; quelques aspects de l'action scientifique de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1964, 119 p.
[5] Benton, box 392 : Guidelines for a massive world-wide attack on the problems of science teaching in the developing countries through the use of new approaches, methods and techniques, 15 mars 1965, p. 5-7.
[6] FR, Nantes, carton 104 : rapport du colloque sur l'éducation et le développement de l'homme, Unesco, Paris, 16-20 fév. 1970, 24 avril 1970, p. 7-8.
[7] *Apprendre à être*, *op. cit.*, préambule, par Edgar Faure.
[8] Rapport soumis au Comité des sciences sociales de la commission préparatoire, 4 juin 1946, p. 3 (Prep.Com.Soc.Sci.Com.), cité par Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 9-10.
[9] EU, box 2254 : *La Bourse égyptienne*, 2 déc. 1948 : « Un entretien avec le comte Jacini », p. 1 et 6, par M.C. Boulad.
[10] *Impact*, vol. I, n°3-4, oct.-déc. 1950 : Louis de Broglie, p. 112 : « La culture scientifique suffit-elle à faire un homme ? »
[11] *L'Unesco en 1950 : ses buts, …*, *op. cit.*, p. 6.
[12] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 301-302 : « desamparados » ; « el terror de una vida mecanizada ».
[13] DG/177, 15 juin 1952, p. 5.
[14] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 148.

du bien comme du mal »[1]. Entre la fin des années 1950 et le début des années 1970, ces craintes, loin de s'apaiser, s'intensifient, à mesure que s'accélèrent les progrès technologiques. En 1959, Veronese, prenant la mesure des rapides innovations scientifiques et technologiques en cours, affirme qu'« une révolution irréversible est en train de s'accomplir », entraînant l'humanité « vers des périls insoupconnés » ; il estime que « le développement prodigieux de la science pose à l'homme des problèmes nouveaux » et entraîne de graves « menaces »[2]. Son successeur Maheu développe des idées semblables, affirmant en 1964 que le développement accéléré des sciences et des techniques est porteur de « danger »[3]. En 1965, l'ancien directeur général Huxley pousse l'Unesco à mettre l'accent dans l'*Histoire de l'humanité* sur « la menace de la guerre nucléaire », « la menace de la sur-mécanisation »[4]. L'Unesco s'intéresse aussi au danger engendré par les ordinateurs[5]. En 1969, la revue *Impact* traite des « dégâts de la science », des « méfaits de la science et de la technique », des « limites de la science », et des « frustrations de la science et de la technique »[6]. Au début des années 1970, l'Unesco accorde une place croissante à la réflexion sur le danger potentiel de la science[7]. En 1972 est lancé un programme intitulé « La science dans les années 1970 : les implications humaines du progrès scientifique », qui entend se consacrer à la réflexion morale et éthique sur les avancées scientifiques et sur les dangers qu'elles portent en germe[8].

Ainsi, la conception de la science par l'Unesco est ambivalente, d'un côté positive, enthousiaste, de l'autre négative, craintive. Ces deux aspects se développent de manière parallèle et indépendante au fil de la période. De même, concernant sa conception de la culture, l'Unesco est pendant toute la période traversée par des doutes et des incertitudes.

Quelle conception de la culture ?

Plusieurs dilemmes se présentent à l'Unesco sur sa conception de la culture.

Stimuler la libre créativité intellectuelle et artistique, ou imposer une culture fixée ?

L'Unesco s'efforce d'encourager la liberté de l'intellectuel et de l'artiste, la libre créativité artistique. Ainsi, en 1947, elle organise une « enquête sur la liberté de création artistique », qui vise à encourager la liberté de l'artiste, afin de lui permettre de développer son art de manière encore plus féconde et spécifique, hors de toute contrainte, politique ou

---

[1] *L'énergie nucléaire et ses utilisations pacifiques*, par Gérard Wendt, Paris, Unesco, 1955, 83 p.
[2] Allocution de Veronese, 16 nov. 1959, p. 6 et 8.
[3] X 07.21 (44), I : *Le Figaro*, 29 sept. 1964 : « 'Il y a dans le monde des injustices qui mettent en danger la survie de l'espèce', déclare M. Maheu à Toulouse ».
[4] SCHM 17 : mémorandum de J. Huxley, avril 1965, p. 3-4 : « the threat of nuclear war » ; « the threat of over-mechanization ».
[5] Benton, box 394 : *New York Times*, 5 sept. 1967 : « UN Study Asked on Computers' Peril to Freedom », « Computer Peril to Rights is Seen », p. 1-2.
[6] *Impact*, vol. XIX, 1969, n°4 : « Les dégâts de la science », interview de Robert Graves ; « Bienfaits et méfaits de la science et de la technique », par G.T. Pecson ; « Les limites de la science », par Charles Malik ; « Les frustations de la science et de la technique », par Mochtar Lubis.
[7] *Impact*, vol. XXI, n°2, avril-juin 1971 : « Le mythe de la neutralité de la science », par Steven Rose et Hilary Rose, p. 159-175 ; vol. XXII, n°1-2, janv.-juin 1972 : numéro consacré au thème : « La science, les savants et les gouvernements » ; en 1970, au colloque sur « l'éducation et le développement de l'homme », Jean-Fernand Laurent note « une méfiance très générale vis-à-vis des valeurs éthiques de la science […], et même vis-à-vis d'un certain « esprit scientifique » » (FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 25 fév. 1970).
[8] EU, box 3229 : rapport de la délégation américaine au secrétaire d'état sur la conférence générale de 1972, p. 13 ; A. Fleury, *op. cit.*, p. 54-56 ; DG/71/9, p. 3.

autre[1]. En 1952, elle organise une « conférence internationale des artistes », à Venise, fondée sur les résultats de cette enquête[2]. Frank Malina, fonctionnaire de l'Unesco, scientifique et artiste hors normes, qui s'intéresse aux interactions entre art, science et technologie, y joue un rôle notable[3]. L'Unesco organise en 1956 à Paris, en collaboration avec le CIM, un « symposium pour la diffusion internationale des œuvres de compositeurs contemporains ». En 1959, Huxley déplore « l'érosion de la diversité culturelle dans le monde », diversité qui est pourtant dit-il « le piment de l'existence ». Selon lui, l'Unesco doit « lutter farouchement contre […] toutes les forces qui travaillent à l'uniformisation de l'humanité », et notamment en stimulant la créativité intellectuelle et artistique[4]. En 1961 est adoptée la convention internationale sur la protection des artistes exécutants. En 1971, l'Unesco organise un symposium sur le statut de l'artiste, qui suscite la participation d'intellectuels et artistes de renom comme Yehudi Menhuin[5]. En 1972, elle présente une exposition de jeunes sculpteurs contemporains dans le jardin du siège et sur la place des Vosges à Paris, afin de promouvoir la création artistique[6]. En 1973-74, dans le cadre du CIM, est lancé le Fonds international d'entraide musical[7]. Ce genre d'action obtient en fait des résultats peu tangibles et suscite d'importantes réserves de la part de plusieurs États membres[8].

L'action la plus importante dans ce domaine, et qui a eu le plus de répercussions, est la convention internationale sur le droit d'auteur (1952). Cette action a des antécédents. En 1878, sur l'impulsion de Victor Hugo, des juristes européens avaient constitué l'« association littéraire et artistique internationale » (ALAI), qui avait réfléchi à un projet de loi-type internationale sur le droit d'auteur, les législations sur le droit d'auteur étant jusqu'alors purement nationales ; en 1884, l'ALAI avait organisé deux conférences internationales en Suisse, qui avaient abouti en 1886 à la fondation de l'« Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques » par dix pays, qui avaient adopté la convention de Berne ; le nombre d'adhérents à cette convention avait ensuite augmenté. Parallèlement, des efforts en ce sens menés dans le continent américain avaient abouti à la signature de plusieurs conventions internationales à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle (Montevideo, 1889, Mexico 1902, Buenos Aires 1910, La Havane 1928). Dans l'entre-deux-guerres, la SDN et l'IICI jouent un rôle dans la poursuite de ce processus. En 1928, sous l'influence des États de la Convention de Berne, la SDN décide d'œuvrer à « l'unification internationale des lois et des mesures protégeant les créations de l'esprit », et confie à l'IICI la coordination d'études, qui aboutissent à la réunion d'un comité d'experts pour l'étude d'un statut universel du droit d'auteur, à Paris en 1936, et à la décision de convoquer en septembre 1939 à Bruxelles une conférence universelle pour l'unification du droit d'auteur. Le déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale l'en empêche. Dès sa création, l'Unesco

---

[1] *La liberté de la création littéraire et artistique*, Paris, librairie du recueil Sirey, 32 p.
[2] DG/186, 22 sept. 1952, p. 5, 7 ; *Conférence internationale des artistes, Venise : L'artiste dans la société contemporaine, témoignages recueillis par l'Unesco*, Paris, Unesco, 1954, 169 p.
[3] *Lien-Link*, n°83 : « Frank Malina and Unesco. Yesterday, Today and Tomorrow », par John E. Fobes. Cf aussi : http:www.olats.org/pionniers/malina/malina.shtml.
[4] *L'Express*, 10 déc. 1959, p. 35-37 : « L'avenir de l'espèce humaine », par J. Huxley.
[5] RU, OD 24/127 : UK national commission, culture advisory committee : symposium on the status of the artist, 18 janv. 1972, p. 4.
[6] INA : télévision française, 12 juin 1972, « La jeune sculpture ».
[7] Film n° 1292, 1973 ; film n° 84, 1974.
[8] Les Etats-Unis ne participent pas au Mois de l'Unesco, car le Congrès américain, hostile à cette activité, n'a pas octroyé de fonds (Gail Archibald, *op. cit*., p. 93) ; en 1971, le Royaume-Uni n'est pas très favorable au symposium sur le statut de l'artiste, qui ne correspond pas à l'orientation qu'il souhaite voir adopter par l'Unesco (RU, OD 24/127 : lt. de miss Hurn à Smith, 5 août 1971).

entreprend de reprendre et de poursuivre cette action. En 1947 elle publie un ouvrage récapitulatif de l'action accomplie jusqu'alors dans ce domaine, *Les premières étapes d'une charte mondiale des droits intellectuels*, rédigé par l'ancien conseiller juridique de l'IICI, et réunit un comité d'experts, qui constate « l'inefficacité de la protection internationale » dans le domaine du droit d'auteur[1]. En 1948, la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU évoque le droit de l'auteur à la « protection des intérêts moraux et matériels » de sa production. En 1951, l'Unesco publie une étude intitulée *Problèmes humains du droit d'auteur*. La convention sur le droit d'auteur est signée en septembre 1952, au terme de la conférence intergouvernementale du droit d'auteur. Elle entre en vigueur en septembre 1955, après avoir été ratifiée par douze États[2].

Dans l'élaboration de la convention, une ambiguïté se fait jour entre deux priorités opposées : protéger l'auteur ou protéger les lecteurs ; restreindre la circulation des œuvres, ou la favoriser. Cette ambiguïté apparaît clairement aux protagonistes de l'entreprise et entraîne leur perplexité. L'Unesco a en effet « devant elle l'alternative de protéger le droit d'auteur, […], ou bien de favoriser la large circulation des informations […] au détriment des droits des propriétaires du droit d'auteur »[3]. L'Unesco s'efforce de faire en sorte d'éviter la contradiction entre les deux alternatives, en insistant sur les aspects « pratiques » du problème plus que sur ses aspects « théoriques »[4], et en développant l'idée que « la communication est améliorée si les auteurs sont protégés de manière adéquate », alors que « si le droit d'auteur n'est pas protégé de manière adéquate, les industriels de la communication risquent de ne pas être disposés à investir dans la production de communications »[5]. L'Unesco entend se consacrer à « promouvoir l'influence pacificatrice et libératrice des oeuvres de l'esprit humain » ; pour cela, elle veut « favoriser l'activité des créateurs intellectuels par une efficace sauvegarde de leur dignité professionnelle et de leur sécurité matérielle », et elle soutient que le « vigilant souci des intérêts des créateurs ne contredit aucunement » la mission qu'a d'autre part l'Unesco de donner accès au public le plus vaste possible aux œuvres de l'esprit : elle estime que « sur ce plan supérieur, les intérêts du public et ceux du créateur sont étroitement corrélatifs et rigoureusement complémentaires »[6].

Pourtant, concilier ces deux impératifs apparemment divergents se révèle malaisé. En 1949, Torres Bodet évoque les deux faces du problème : d'une part, l'Unesco « cherche à assurer la circulation la plus large de la culture dans le monde afin que les peuples se connaissent et puissent mieux s'entendre », mais d'autre part « il ne faut pas que le vaste effort de diffusion auquel l'Unesco veut se livrer ait pour effet de nuire aux intérêts légitimes

---

[1] 347.78 A 102/064(44) « 47 » : rapport de François Hepp, septembre 1947, p. 3-6 ; 27 août 47, DA/1 : exposé préliminaire aux travaux de la commission provisoire d'experts pour le droit d'auteur, 15-20 sept. 1947, p. 1, 5-6 ; Raymond Weiss, *Les premières étapes d'une charte mondiale des droits intellectuels*, Paris, 1947, librairie du recueil Sirey.

[2] Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948, article 27 ; Maurice Bedel, *Problèmes humains du droit d'auteur*, Paris, librairie du recueil Sirey, 1951, 57 p. ; *Convention universelle sur le droit d'auteur*, Paris, Unesco, 1952, 24 p. ; deux autres éditions sont publiées en 1953 ; *Actes de la conférence intergouvernementale du droit d'auteur, Genève, 18 août-6 septembre 1952*, Paris, Unesco, 1955, 427 p. ; Evans a participé activement à son élaboration (Biogr. Luther Evans) ; Chris Osakwe, *op. cit*., p. 164.

[3] OHRO, interview de Luther Evans, p. 342-343 : « before it the alternatives of taking a view of copyright which would protect the authors [...], or whether we would favor wide mass communication [...], in detriment to the rights of the copyright owners ».

[4] 347.78 A 102/064(44) « 47 » : rapport de François Hepp, sept. 1947, p. 6-9 ; 347.78 A 102/064 (44) « 49 » : communiqué de presse n°85, 1er juillet 1949.

[5] OHRO, interview de Luther Evans, p. 342-343: « because communication is improved if the authors are protected adequately » ; « if copyright is not protected adequately, the communicators might not be willing to invest in the production of communications ».

[6] 347.78 A 102/064(44) « 47 » : 27 août 1947, DA/1, doc. cit., p. 1-2.

[…] des auteurs »[1]. Il évoque la volonté de l'Unesco de « restituer à l'esprit, à l'esprit clairvoyant, loyal et désintéressé, la primauté […]. Il faut […] que la pensée […] retrouve ses droits », il faut lui rendre « sa liberté d'action ». D'une part il faut favoriser une « diffusion élargie » des œuvres de la pensée ; d'autre part, « cette diffusion élargie, il convient qu'elle ne lèse en rien ni les auteurs ni les messagers des œuvres qu'elle répand dans le grand public ». Il expose ainsi clairement « les deux termes du problème », du « conflit » ; « la pensée doit se répandre », mais cette diffusion ne doit pas « nuire à ses serviteurs »[2]. Étant donné ce dilemme, l'élaboration de la convention donne lieu à des difficultés[3], de même que sa mise en pratique et que le fonctionnement du comité intergouvernemental du droit d'auteur[4]. À partir de 1951, l'Unesco s'occupe aussi de la protection des droits dits « voisins », élaborant un avant-projet de traité international sur la protection des artistes, des producteurs de phonogrammes et organismes de radiodiffusion et de télévision[5]. En 1961 se déroule à Rome la « conférence diplomatique sur la protection internationale des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion »[6]. La convention sur le droit d'auteur reste l'action la plus importante menée par l'Unesco dans le but de favoriser la création intellectuelle et artistique.

L'intérêt de l'Unesco pour le thème de la libre créativité intellectuelle s'accroît au fur et à mesure de la période, et notamment au début des années 1970. Le rapport *Apprendre à être* (1972) prend en compte l'importance de la créativité de l'individu dans l'éducation : observant que « l'éducation a le double pouvoir de cultiver ou d'étouffer la créativité », il affirme qu'elle doit avoir pour tâche de « préserver l'originalité et l'ingénuité créatrice de chaque sujet », de « favoriser la mise en œuvre de ses aptitudes, de ses vocations et de son expression propres », « être passionément attentive à la spécificité de chaque être ». Afin de stimuler cette créativité, le rapport préconise des innovations pédagogiques, notamment sous forme d'un « programme international pour les innovations éducatives » que mènerait l'Unesco[7]. Cependant cela n'a pas été réalisé.

Cet effort pour encourager la libre créativité artistique et intellectuelle individuelle entre dans une certaine mesure en contradiction avec la volonté qui avait été développée dans les premières années par plusieurs membres du secrétariat, et notamment par Julian Huxley, d'établir une culture universelle, nettement déterminée, et de l'inculquer à tous les individus.

L'Unesco est rapidement critiquée pour la conception de la culture qu'elle développe : on lui reproche de présenter la culture « comme toute faite, déjà formulée et pleinement évoluée », et de négliger le fait qu'elle est « un développement, une évolution créatrice »[8]. Tout au long des années, la politique culturelle menée par l'Unesco est critiquée. Ainsi, en juillet 1970, Eugène Ionesco publie dans *Le Monde* un article très virulent contre l'Unesco, critiquant les débats qui se sont déroulés à la conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Europe, en juin 1970, à laquelle il a assisté. Sous le titre « L'Unesco,

---

[1] 347.78 A 102/064 (44) « 49 » : communiqué de presse n°85, 1er juill. 1949.
[2] DG/21, 4 juillet 1949.
[3] RFA, B 91, Band 53, Referat 601 : mémorandum « Stellungnahme der Regierung der BRD zu dem Vorentwurf der Unesco über ein Welturheberrechtsabkommen vom 31. Juli 1951 ».
[4] RFA, B 91, Band 53 : lettre de Maheu, au ministre des affaires étrangères allemand, 29 août 1955.
[5] RFA, B 91, Band 53 : CL/1079, 29 déc. 1955.
[6] *Actes de la Conférence diplomatique sur la protection internationale des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion*, Rome, 10-26 octobre 1961, Genève, OIT, Paris, Unesco, 1968, 334 p.
[7] *Apprendre à être*, *op. cit.*, p. 171, 264, 297.
[8] *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 6 : « Propos critiques de M. Herbert Read ».

ou la culture contre la culture », il accuse l'organisation d'avoir une conception traditionnelle de la culture, et de vouloir enrégimenter celle-ci. Il dénonce l'instrumentalisation de la culture aux mains des politiques, le fait que la culture devient « une arme supplémentaire dans les mains des politiciens et des administrateurs », « le monopole et la trique des politiciens totalitaires ». Il proteste contre l'idée qui s'est selon lui imposée à cette conférence, selon laquelle les artistes seraient en quelque sorte des mineurs qui devraient être surveillés par les hommes politiques : « une nouvelle exploitation de l'homme et une nouvelle aliénation semblent s'esquisser dangereusement : l'exploitation des artistes par les bureaucrates qui seraient les employeurs, les patrons des créateurs, dont ils feraient les distributeurs de leurs pensées, les camelots de leurs idéologies ». Il dénonce la volonté des administrateurs participant à cette conférence « d'enrégimenter et de gérer la culture » ; « c'est à eux de suivre et d'écouter les créateurs, ce n'est pas au créateur de les écouter », proteste-t-il. « Méfions-nous de l'Unesco », conclut-il, en appelant à « repouss[er] toutes les politiques culturelles de tous les gouvernements »[1]. En 1977, Ionesco exprime des idées semblables dans un exposé rédigé pour l'Unesco : « A bas les ordres que l'on donne aux créateurs ! A bas les instructions reçues des gouvernements ! »[2].

L'enquête sur les tendances de la recherche dans les sciences sociales et humaines donne lieu à des incertitudes et à des critiques de la part des nombreux intellectuels consultés pour sa réalisation. Ainsi, Claude Lévi-Strauss estime que cette enquête est « un alibi » ; il en critique la « superficialité ». Il met en question la pertinence du parallélisme entre sciences sociales et sciences humaines exprimé dans le titre. De même, Jean Piaget estime que le projet « perdrait son efficacité s'il embrassait toutes les disciplines »[3]. Les savants se divisent sur l'extension à donner à l'enquête et s'accordent sur le fait qu'elle se révèle « beaucoup plus difficile et complexe que celle qui a précédemment été conduite dans le domaine des sciences exactes et naturelles »[4].

De nombreux intellectuels dénoncent la tendance à l'« institutionnalisation » de la culture, par des institutions comme l'Unesco, tendance qui selon eux ferait triompher le conformisme au détriment de la créativité[5].

Ainsi un dilemme persiste dans le cadre de l'Unesco entre culture fixée et culture mouvante. Un autre dilemme qui s'ajoute à celui-ci est celui entre culture populaire et culture savante, entre culture traditionnelle et culture moderne, entre culture de masse et culture d'élite.

Culture populaire ou savante ? de masse ou d'élite ?

Un clivage important se développe entre deux conceptions de la culture : culture populaire ou culture savante, culture de masse ou culture d'élite. Cela se matérialise en particulier par le clivage, très prégnant dans les années 1960, entre le secteur de la communication et celui de l'éducation ; comme en témoigne Henry Cassirer, même si leurs objectifs et leurs terrains d'action sont souvent les mêmes, en réalité chacun de ces secteurs

[1] *Le Monde*, 12 juill. 1970, p. 1 et 13 : Eugène Ionesco : « L'Unesco, ou la culture contre la culture » [annexe 33]
[2] *L'Aurore*, mars-avril 1977, « L'Unesco censure Ionesco » [annexe 48].
[3] 3 A 54/53 Social and Human .., II : SS/CUA/Tendances, 19 juin 1964 : aperçu sur les rapports des experts.
[4] 3 A 54/53 Social and Human …, II : mémo de Bertrand à Maheu, 2 juill. 1964 : compte rendu de la réunion d'experts ; SS/CUA/Tendances, 19 juin 1964, aperçu sur les rapports des experts.
[5] Marc Fumaroli, *op. cit.*, p. 194, 202 ; Marc Blancpain, préface à Albert Salon, *op. cit.*, p. 6-9 ; Jean Dubuffet, *Asphyxiante culture*, Paris, éditions de Minuit, 1968, 1986, p. 10, 29, 47, 62, 93.

travaille dans son coin, de manière opposée à l'autre. Ainsi, le Français Henri Dieuzeide développe, comme Henry Cassirer, des programmes de télévision éducative, mais il le fait sous l'égide du département de l'éducation, alors que Cassirer le fait sous celle du département de la communication ; leurs programmes respectifs sont d'esprits différents : ceux de Dieuzeide dans l'esprit de l'éducation formelle, scolaire, ceux de Cassirer dans l'esprit de l'éducation populaire[1]. Dans les années 1960, l'Unesco s'engage de plus en plus dans la promotion de la « culture populaire », sous l'influence notamment des conceptions de Joffre Dumazedier, inspirateur du mouvement « Peuple et culture »[2]. La culture populaire, par opposition à la culture savante, est soutenue à la fois par les États-Unis et par les États socialistes, alors que les États « latins » défendent la culture d'élite[3].

Les divergences, les tergiversations, dans l'élaboration de l'*Histoire de l'Humanité* témoignent du manque de cohérence et d'unanimité à l'Unesco sur la conception de la culture [annexe 63]. Ces désaccords se reflètent notamment dans les controverses sur le titre : *Histoire de l'Homme*[4], *Vers une communauté mondiale. Une histoire scientifique et culturelle de l'humanité*[5], *L'histoire générale de l'humanité. Une histoire scientifique et culturelle de l'avancée de l'humanité vers une commnuanuté mondiale*[6], etc. Chaque proposition est controversée et se heurte à des oppositions[7]. Finalement, c'est « la formule la plus simple, *Histoire de l'humanité*, qui a aussi bien l'avantage, non négligeable, de la plus grande brièveté », qui est adoptée[8].

Les participants se partagent aussi sur l'esprit à donner à l'ouvrage, entre assemblage de monographies de première main et ouvrage de synthèse ; ils optent finalement pour un ouvrage de synthèse[9]. Ils se divisent aussi sur la question de savoir si celui-ci devra professer une « doctrine », un « enseignement », une propagande ; cette idée entraîne des craintes, des réticences, de la part de plusieurs membres[10] ; il est d'ailleurs envisagé à un moment de réaliser deux ouvrages distincts : un ouvrage érudit, et un ouvrage de propagande[11]. La rédaction de cet ouvrage donne lieu, de plus, à une opposition idéologique nette entre esprit spiritualiste et esprit matérialiste[12] ; on observe aussi un clivage droite-gauche entre les

---

[1] Interview Cassirer.
[2] Joffre Dumazedier, né en 1915, ancien participant de l'école de cadres d'Uriage pendant la Seconde Guerre Mondiale, lance après la guerre le mouvement « Peuple et culture » qu'il préside jusqu'en 1967, inaugurant une nouvelle conception de la culture, conçue comme la « synthèse de la pluralité des expressions socio-culturelles dans la société ».
[3] X 07 A 120/197 UNSA : propositions de la commission nationale de l'URSS pour l'Unesco sur le programme et budget 1967-68, 18 p., 31 mai 1965, p. 14-15. L'URSS prône la réalisation d'une étude sur le rôle de l'art populaire.
[4] Febvre (SCHM 52 : hommage à Lucien Febvre, par Charles Morazé, 12 oct. 1956, p. 4).
[5] Morazé (SCHM 7 : 6C/PRG/12, 25 mai 1951, annexe I, p. 14).
[6] SCHM 17 : lettre de Huxley à Turner, 8 fév. 1951 : « The general history of Mankind. À Scientific and Cultural History of the Advance of Mankind towards a World-Community ».
[7] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 403-404 ; SCHM 17 : lt. de Carneiro à Huxley, 8 fév. 1961 ; lt. de Carneiro à Huxley, 9 mars 1961 ; lt. de Carneiro à Huxley, 27 mars 1961 ; lt. de Huxley à Carneiro, 17 mars 61 ; lt. de Huxley à Carneiro, 22 mars 1961 ; SCHM 9 : lt. de Maheu à Carneiro, 17 avril 1961 : Maheu condamne l'éventualité de *The international history of mankind : Cultural and scientific développement*, et de W*orld history : Cultural and scientific développement of mankind*, comme titre en anglais, et prône au contraire : *Cultural and scientific history of mankind*, ou, à défaut: *History of mankind : cultural and scientific development* ; SCHM 17 : lettre de Huxley à Carneiro, 19 avril 1961.
[8] SCHM 9 : lettre de Raffaele Pettazzonni à Armando Cortesao, 30 oct. 1951.
[9] SCHM 18 : procès-verbal de la réunion du 25 oct. 1948, p. 1 et 3 ; rapport sur les réunions du 25 et du 27 oct. 1948, p. 1-2 ; SCHM 8 : rapport sur l'histoire scientifique et culturelle de l'humanité, par Miguel Ozorio de Almeida, 23 août 1949, p. 4 ; CUA/SCH/1/Prov.1 : rapport du comité d'experts, 1er janvier 1950.
[10] SCHM 18 : procès-verbal de la réunion du 25 oct. 1948, p. 4 ; SCHM 8 : rapport d'Ozorio de Almeida, 23 août 1949.
[11] SCHM 18 : compte rendu du comité, 29 avril 1949 ; 5C/résol. 4.131.
[12] SCHM 18 : *The Saturday Review*, 5 avril 1952 : « Mankind from a new summit. Writing history with a global slant », par Ralph E. Turner, p. 9-10 et 35-36 ; SCHM 9 : plan datant de 1951, p. 6 ; SCHM 24 : 4 GA/Doc.N°II : annexe I, p. 10-11 ; SCHM 9 : lt. de Werner Kaegi à Armando Cortesao, 3 fév. 1952 ; rapport de

participants, qui se traduit dans les textes et dans le choix des bornes chronologiques ; ainsi par exemple, selon la commission nationale bulgare, le choix du volume V, qui fixe 1775, et non 1789, comme date de début de l'histoire culturelle et scientifique pour le XIXe siècle, dénoterait un parti pris réactionnaire[1]. Il se développe aussi une concurrence entre l'aspect scientifique et l'aspect culturel[2]. En outre, la cohérence de cet immense ouvrage est ébranlée par le décès en cours de route de nombreux membres de la commission[3], ainsi que par la démission de plusieurs autres[4]. Devant le flou, le manque de cohérence conceptuelle, et les désaccords qui s'expriment dans l'élaboration de l'*Histoire de l'humanité*, plusieurs des collaborateurs se montrent rapidement sceptiques sur la possibilité de réussite du projet, comme par exemple Raymond Aron[5]. La réception de l'*Histoire de l'Humanité* dans la presse mondiale, tout en étant contrastée et variable, apparaît globalement négative.

Le projet Orient-Occident témoigne lui aussi des hésitations et des incertitudes conceptuelles de l'Unesco sur sa conception de la culture. Cela apparaît notamment dans l'hésitation qu'on y décèle entre culture traditionnelle et culture moderne, malgré les efforts de l'Unesco pour concilier ces deux éléments ; le projet est de plus en plus critiqué au fil du temps pour son orientation excessive vers les cultures passées, traditionnelles, au détriment des cultures vivantes, en évolution[6].

Quelle place donner à la religion ?

Le fait religieux a tenu une place de plus en plus importante dans les thèmes des études intellectuelles réalisées ou subventionnées par l'Unesco. Durant toute la période, l'Unesco organise et subventionne de nombreuses études savantes et des conférences sur les religions[7], portant essentiellement sur le christianisme[8].

L'*Histoire de l'Humanité* est révélatrice de cette évolution : initialement, elle est entamée dans un esprit laïque et positiviste ; pourtant, dès 1948, il avait été décidé d'accorder

---

Wilfred Cantwell Smith, 25 avril 1952 ; mémorandum d'interview du Dr. A. Steinberg, 24 sept. 1952 ; R. Maheu, *La civilisation de l' universel*, *op. cit*., p. 228.

[1] SCHM 9 : commentaires des savants de Bulgarie sur le vol. V, p. 3 ; autre ex. (p. 12-13) : la commission nationale bulgare déplore que « le lecteur reste sous l'impression que dans l'organisation du mouvement ouvrier Napoléon III a joué un rôle plus grand que Karl Marx », et que l'ouvrage présente « une description du bien-être matériel et du niveau de vie des ouvriers vers la fin du XIXe siècle », sans aucun rapport avec la réalité et ne mentionne pas du tout les conditons de vie déplorables de la majorité de la classe ouvrière de l'époque.

[2] SCHM 9 : lettre de Torres Bodet à Carneiro, 2 avril 1952.

[3] Notamment Leonard Woolley, René Grousset, H. Frankfort, Z. Zachariah, M. Pareti, J. Romein, et L. Febvre (12 C/PRG/11, 21 sept. 1962, p. 4 ; SCHM 7 : rapport de Carneiro au DG, 1er sept. 1960, p. 6).

[4] En 1954, Z. Zachariah, directeur du vol. 6, est remplacé par Caroline Ware ; et Charles Morazé est remplacé par J. Basadre (SCHM 9 : lettre de Carneiro à Evans, 26 mai 1956).

[5] SCHM 9 : Georges Sarton à A. Cortesao, 3 mars 1952 ; en 1960, Raymond Aron, employé comme consultant par la commission, juge, dans son rapport confidentiel sur le vol. VI, que l'entreprise d'une histoire universelle du XXe siècle est vouée à l'échec : selon lui, « une interprétation du XXe siècle […] ne peut être que personnelle et partiale ». Il estime que les auteurs sont restés à mi-chemin, suggérant l'existence d'un « modèle universel », « mais presque jamais l'analyse n'a été poussée assez loin pour faire apparaître les causes et les structures de ce modèle universel » (SCHM 41 : commentaires de Raymond Aron, sur le vol VI, confidentiel).

[6] CUA/96, 17 juin 1959, p. 4 ; MAPA/I AC/3, annexe I ; NUOI carton 835 : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget de l'Unesco 1965-66, 25 juin 1963 ; XO7.21(44)NC, IV : 22 mai 62, doc. CN 27 sur le projet majeur Orient-Occident, par Y. Brunsvick.

[7] Actes du 8e congrès international d'histoire des religions, Rome, avril 1955, Firenze, Sansoni, 1956, 499 p., et C.J. Bleeker, *Anthropologie religieuse ; l'homme et sa destinée à la lumière de l'histoire des religions, Etudes publiées avec l'aide de l'Unesco et sous les auspices du CIPSH*, par l'Association internationale pour l'étude de l'histoire des religions, Leiden, E.J. Brill, 1955, 189 p.

[8] Ex. : Commission internationale d'histoire ecclesiastique comparée, *Bibliographie de la réforme, 1450-1648, ouvrages parus de 1940 à 1955*, Leiden, Brill, vol. I en 1958, vol. II en 1960, vol. III en 1961, vol. IV en 1963, vol. V en 1965, vol. VI en 1967 ; *Congrès international pour l'étude de l'Ancien Testament*, Strasbourg, 1956, Leiden, Brill, 1957, 258 p.

une place dans cet ouvrage aux « idées métaphysiques et religieuses », considérées comme « des faits dont le rôle dans l'histoire des cultures a été essentiel »[1]. L'orientation de l'ouvrage devient de plus en plus pro-religieuse, sous l'influence croissante de la campagne menée par d'importants groupes de pression catholiques, notamment américains, qui reprochent au projet d'être dirigé par des athées (Huxley, Needham, Turner notamment sont les cibles visées)[2]. Alarmée de toutes ces critiques, l'Unesco fait beaucoup d'efforts d'apaisement auprès de ces milieux[3], notamment auprès du Vatican[4]. La nomination de plusieurs catholiques comme membres correspondants de la commission contribue à apaiser les craintes[5], de même qu'une rencontre entre Turner et Larnaud, secrétaire de la délégation du Vatican à l'Unesco[6]. L'Unesco s'efforce d'amener des historiens catholiques américains à participer au projet, pour diminuer l'hostilité de l'opinion catholique, mais ceux qu'elle contacte refusent[7] ; de même, Maritain est envisagé par Huxley pour participer à la rédaction[8]. En 1952, Carneiro se fait explicitement rassurant pour les croyants :

« La part qui, depuis deux mille ans, revient au Christianisme et à l'Eglise catholique en particulier, dans ce devenir historique, est si grande et si belle que rien ne saurait ni la défigurer ni l'amoindrir. Comment pourrait-on concevoir qu'une Commission composée d'hommes mûris au service de la science, des arts, de l'humanité, serait capable d'une pareille hérésie ? […] Que les Catholiques se rassurent : la grande ombre de Bossuet sera toujours présente aux débats des historiens convoqués par l'Unesco. » [9]

Cette tendance se poursuit au fil des années[10], sous la pression constante des milieux catholiques[11], et malgré l'opposition des États communistes[12]. En 1953, un article de l'historien catholique Oscar Halecki pose problème aux responsables du projet, par son orientation ultra-catholique. Néanmoins, sur l'impulsion de Guy Métraux, il est publié dans les *Cahiers d'histoire mondiale*, car la commission s'est engagée à publier tout article approuvé par le comité de rédaction, et car d'autre part si Halecki publie son article, comme il menace de le faire, dans une autre revue, « en donnant quelques explications sur sa destination première », Guy Métraux estime que « la vieille querelle avec les catholiques américains et autres se réveillera, car il ne faut pas oublier que Halecki est un des leaders des intellectuels

---

[1] SCHM 18 : rapport sur les réunions du 25 et du 27 oct. 1948, p. 2.
[2] *Unesco and catholic collaboration*, *op. cit.*, p. 60 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 235 ; de nombreux articles américains prennent pour cible Ralph Turner, qui a été renvoyé en 1934 de l'université de Pittsburgh pour avoir professé des opinions athées (ex : SCHM 9 : *Pittsbugh, PA Post-Gazette*, 19 déc. 1951 : « Teacher fired by Pitt will edit History. Dr. Ralph Turner, ousted here in 1934, gets Unesco post ») ; SCHM 53, *France Catholique*, 2 janv. 1952 : « L'Unesco et l'histoire de l'Humanité » ; *Vers l'avenir*, Namur, 12 janv. 1952, et *Temps nouveaux*, Bruxelles, 12 janv. 1952, intitulent leur article : « L'Unesco fait écrire l'histoire de l'humain par des athées » ; *Journal de Charleroi* (27 déc. 1951) ; *France Catholique*, 13 juin 1952.
[3] SCHM 10 : lettre confid. de G. Métraux au ministre allemand Burckhardt, 22 oct. 1952 ; en 1952, G. Métraux écrit au ministre allemand pour lui demander d'agir pour apaiser la « violente » opposition de la commission nationale allemande au projet ; SCHM 18 : lettre confidentielle de Morazé à Carneiro, 29 sept. 1953, p. 1-2 ; SCHM 9 : plusieurs lettres du Père de Bivort de la Saudée, ex. : lettre à Guy Métraux, 9 août 1952 ; SCHM 9 : lettre de Raffaele Pettazzoni (de l'Istituto di studi storico-religiosi de l'Université de Rome) à Carneiro, 28 avril 1952.
[4] RU, FO 371/101440 : mémorandum confidentiel de J. Somers Cocks à Paul Mason, 2 oct. 1952. L'Unesco s'efforce de rassurer les craintes du Vatican, notamment par une visite de Carneiro au Vatican en 1952 (SCHM 18 : lt. de Carneiro à Turner, 22 janv. 1952).
[5] SCHM 53 : *France Catholique*, 13 juin 1952 ; SCHM 8 : commentaires de G.N. Clark (Oxford) et de J. Rutherford, (Nouvelle-Zélande), 10 fév. 1950.
[6] RU, FO 371/101440 : mémorandum de J. Somers Cocks à Paul Mason, 2 octobre 1952.
[7] *Unesco and catholic collaboration*, *op. cit.*, p. 38-46 : « Unesco-programs and the problem of catholic collaboration », par le révérend Frederick G. Hochwalt.
[8] SCHM 17 : lettre de Huxley à Armando Cortesao, 31 juill. 1950.
[9] SCHM 9 : lettre de Berredo Carneiro au DG, 21 janv. 1952.
[10] 9e conférence générale, 10 sept. 1956, 4e rapport annuel de Carneiro (9C/PRG/9), p. 6.
[11] SCHM 41 : commentaire de Paul Dezza, secrétaire permanent de la Fédération des Universités catholiques, 13 mai 1959 ; SCHM 41 : commentaires de Michele Maccarone, secrétaire du Comité pontifical des sciences historiques.
[12] SCHM 41 : commentaires de 1966, sur la première version du vol. V.

catholiques »[1]. Le volume V laisse apparaître un fort déséquilibre dans la façon dont sont représentées les religions : sept pages seulement sont consacrées à la religion juive (malgré les démarches faites par le *World Jewish Congress* depuis le début des années 1950[2]), contre 22 pages à la religion catholique (plus de trois fois plus), et 17 pages à la religion protestante. Quant à la religion musulmane, et aux religions d'Afrique noire et d'Océanie, elles sont très rapidement évoquées, alors que les auteurs décrivent beaucoup plus longuement l'implantation du christianisme par les missionnaires dans ces régions. Le texte est souvent une véritable apologie de la religion chrétienne[3], au point qu'il suscite même le rejet de certains cercles chrétiens progressistes : ainsi, en 1968, le *Bulletin du Cercle Ernest Renan* publie une critique négative sur l'*Histoire de l'Humanité*, critiquant l'esprit catholique dogmatique de l'ouvrage, dans lequel « la résurrection de Jésus est rapportée comme un fait historique indiscutable, de même que la descente du Saint Esprit ». L'article dénonce : « comment une histoire qui se présente comme une somme de connaissances et une synthèse de conceptions peut-elle passer sous silence et la position rationaliste et celle des autres religions que le christianisme ? […] Faut-il croire que seul le point de vue chrétien doive prévaloir dans le monde de l'Unesco, où cependant tous les pays et par voie de conséquence toutes les religions et toutes les philosophies sont censées être présentes ? N'aurait-il pas fallu exposer en toute impartialité les conceptions différentes […] ? » Il critique aussi le fait que la sélection bibliographique contienne uniquement des ouvrages d'orientation très catholique[4].

C'est aussi à travers les programmes d'éducation, notamment ceux d'éducation de base sur le terrain, que s'observe une proximité de l'Unesco avec le catholicisme[5]. L'Unesco insiste sur le but de « développement spirituel et moral » de l'éducation de base[6]. Les concessions au domaine religieux que fait l'Unesco dans le domaine de l'éducation de base sont liées au fait que, dans cette action, l'organisation a comme allié naturel les missionnaires religieux. Il y a en effet souvent une bonne entente entre l'Unesco et l'Eglise dans les projets d'éducation de base[7] ; et certains membres du personnel de l'Unesco ou personnes associées à des projets d'éducation de base de l'Unesco sont chrétiens, comme H.W. Howes, qui estime que l'éducation de base « ne signifie pas l'abandon des valeurs spirituelles », et qui s'affirme « profondément convaincu que la religion est, pour bien des raisons, nécessaire à la réussite de l'entreprise »[8] ; en même temps il y a une concurrence entre les deux[9]. Malgré cet effort de collaboration, l'Unesco se veut vigilante à ce que ses projets d'éducation de base n'aient pas un style « missionnaire » trop marqué[10]. Les relations de coopération teintée de concurrence et de méfiance entre l'Unesco et le Père Maurice Quéguiner, membre actif du CCIC, sont représentatives de cette ambiguïté[11]. Celui-ci, tout en estimant l'éducation de base utile et tout en incitant les catholiques à participer activement aux efforts de l'Unesco dans ce domaine,

---

[1] SCHM 52 : lt. de G. Métraux à Carneiro, 31 juill. 1953.
[2] SCHM 9: mémorandum d'interview d'A. Steinberg, 24 septembre 1952.
[3] *Histoire de l'humanité*, vol. 5, tome 1, p. 436 ; vol. VI, tome 2, p. 1287 et 1290.
[4] *Bulletin du Cercle Ernest Renan*, n°140, janv. 1968, p. 7 : « L'histoire de l'humanité » par M. Messiqua.
[5] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit*., p. 213.
[6] Educ/28/1947, p. 6 ; Educ./20/1947, 17 avril 1947, p. 3.
[7] 375 (86) A 63 VP : Patricio S. Sanchez, 15 mai 1949, « Viani. Rapport sur le travail d'éducation de base accompli par le ministère de l'éducation de Colombie pour le projet associé de Viani, avec la collaboration de l'Unesco », p. 3.
[8] H.W. Howes, « Education de base, éducation des adultes,… », art. cit., p. 67.
[9] Congrès, vol. 102, 84e congrès, 2e session, 3 janv.-27 juill. 1956 : articles and editorials : remarks in House : missionaries do better job than Unesco, p. 718. (« les missionnaires font un meilleur travail que l'Unesco »).
[10] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIa : lt. de Corner à Malina, 12 mars 1948 ; « missionary ».
[11] Journal Métraux, 7 sept. 1953.

affirme qu'elle est « incomplète et dangereuse si elle ignore systématiquement l'élément religieux », car elle ne fabriquerait que des « robots » ou pourrait même servir à « l'asservissement totalitaire des esprits » ; il estime que les missionnaires catholiques, dans leur collaboration à l'action d'éducation de base de l'Unesco, doivent s'efforcer de l'orienter dans un sens catholique[1]. L'Unesco elle-même emploie le terme de « missionnaires de l'éducation de base »[2], terme du registre religieux ; Métraux affirme en 1955 : « il nous faut des missionnaires laïcs, mais qui soient très près des missionnaires religieux » [3]. Et l'Unesco emploie certains missionnaires ou anciens missionnaires comme conseiller, experts, chefs de missions, sur ses projets d'éducation de base[4] ; elle coopère en outre avec des moines bouddhistes[5].

Le projet Orient-Occident, lui aussi, accorde une place non négligeable au domaine religieux, sur la pression de certains États, et après des hésitations[6]. En septembre 1958, Ramon Sugranyes de Franch, président de *Pax Romana*, se réjouit, dans une lettre à Veronese :

« *Tempora mutantur* : qui nous aurait dit, du temps de Julian Huxley, qu'un jour le DG de l'Unesco [Evans] viendrait à un congrès de *Pax Romana* et que nous entendrions de sa bouche des propos comme ceux qu'il a tenus sur le rôle des ONG en général et des organisations catholiques en particulier dans l'Unesco. Le thème central de son discours était le projet majeur Orient-Occident et la part qu'une organisation confessionnelle comme la nôtre peut jouer dans l'étude des valeurs religieuses qui sont à la base de la compréhension des valeurs culturelles. C'était vraiment un excellent discours, dont l'intention était très claire (*captatio benevolentiae*). »[7]

L'Eglise catholique, le CCIC, et les organisations catholiques, participent activement au projet. La correspondance entre Jean Larnaud et Jacques Havet à ce sujet en témoigne. Des informations sur son déroulement sont publiées régulièrement dans la revue *Informations catholiques internationales*[8]. Le CCIC œuvre au projet dans une perspective catholique, en s'efforçant de rapprocher catholiques d'Orient et d'Occident : ainsi en 1958 Jean Larnaud écrit à l'Unesco que le CCIC a réussi à intéresser au projet « un groupe d'intellectuels catholiques chinois en Allemagne »[9]. En janvier 1960, *Pax Romana* organise à Manille dans le cadre du projet, avec le soutien de l'Unesco, un entretien sur « le rôle des grandes religions d'Orient et d'Occident dans la vie des hommes d'aujourd'hui », qui suscite d'ailleurs de vives critiques de l'URSS, opposée à ce que le projet revête une coloration religieuse[10].

Ainsi, le fait religieux tient une place ambiguë à l'Unesco. Cette place se révèle de plus en plus importante au fil de la période. Corollairement, l'idéal universaliste connaît un certain essoufflement au fil du temps.

---

[1] RP/3/49, 17 avril 1953 : *Etudes* : « Unesco et éducation de base », par Maurice Quéguiner ; cf. aussi interview Jean Larnaud.
[2] Educ./6/1947, 13 mars 1947, p. 9.
[3] Cl. Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 24 ; il cite une lettre d'A. Métraux à J. Rens, 7 sept. 1955.
[4] Leo Fernig, « Some Unesco Memories », art. cit., p. 1. Norman Steven-Hubbard, conseiller de l'Unesco sur le projet pilote d'éducation de base en Chine, est un ancien missionnaire.
[5] M. Tabellini, EPTA/CAM/1, p. 6-7 : cours organisé entre 1954 et 1956 dans l'enceinte d'un monastère bouddhique, dans le village de Prey Veng-Pong Tük, à une vingtaine de kilomètres de Phnom-Penh au Cambodge.
[6] MAPA/I AC/3, annexe I.
[7] Veronese, carton 25 : lettre de Ramon Sugranyes de Franch, président de Pax Romana-MIIC, à Veronese, 12 sept. 1958.
[8] 008 (456.31) MP 03 : correspondance Jacques Havet/Larnaud 1958-59, et Larnaud/A. Khoshkish en 1959-60. Larnaud se montre très intéressé par ce projet.
[9] 008 (456.31) MP 03 : lt. de J. Larnaud à R. Salat, 26 juin 1958.
[10] X 07.83 Maheu, IIa : notes à l'intention de M. Maheu, 11 avril 1961, p. 9.

Un essoufflement de l'universalisme.

A la commission préparatoire de l'Unesco avaient été préconisées des études sur « la contribution de différents groupes humains à une oeuvre commune de civilisation, menant à une culture mondiale unique »[1] ; ces études n'ont pas été réalisées et peu à peu cette tendance universaliste de l'Unesco a tendu à s'estomper[2]. L'érosion de l'universalisme de l'Unesco se constate à la prédominance d'Occidentaux et par conséquent de conceptions occidentales, de points de vue occidentaux, dans des actions censées être universalistes, et au sentiment inconscient de supériorité souvent exprimé par ces Occidentaux. C'est le cas notamment des conférences de l'Unesco organisées à la Sorbonne en 1946[3], des manifestations culturelles « le Mois de l'Unesco » en 1946[4], de l'enquête sur la liberté lancée par l'Unesco en 1947[5], de l'enquête philosophique sur les conflits actuels d'idéologie lancée en 1948[6], de l'étude sur le fascisme[7], de la collection Unesco de l'art mondial, des catalogues de reproductions en couleurs de peinture[8]. Cela s'observe aussi dans le choix des grands hommes dont l'Unesco décide de faire la biographie à partir de la fin des années 1940 : Pouchkine, Goethe, Chopin, Balzac... : la plupart sont occidentaux[9] ; cette orientation se poursuit dans les années 1960, avec la célébaration de Rousseau, Shakespeare et Kierkegaard[10] ; cela apparaît aussi dans le choix des œuvres du programme de traductions d'oeuvres littéraires, dans les années 1950-60[11]. En outre, un esprit occidental, souvent caractérisé par un sentiment de supériorité, est marqué chez de nombreux chefs de mission sur le terrain ; c'est le cas par exemple du chef du projet d'éducation de base au Cambodge au milieu des années 1950, M. Frans, selon le jugement de l'inspectrice de l'ONU[12], et des membres de l'équipe du CREFAL, selon les habitants de Patzcuaro (Mexique)[13]. C'est aussi dans la composition des comités, des groupes d'experts mis en place par l'Unesco, qu'on constate une prédominance systématique des Occidentaux, à l'encontre des principes universalistes de l'organisation. Souvent cependant, cela ne résulte pas d'une volonté délibérée de l'Unesco, mais de la difficulté à trouver des

---

[1] Prep. com.2, 4 juin 1946, annexe I.
[2] Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 10.
[3] *Les Conférences de l'Unesco*, Paris, éditions de la Revue Fontaine, 1947.
[4] RU, BW 2/185 : lettre du ministre plénipotentiaire chef du secrétariat des conférences, ministère des affaires étrangères français, à l'ambassadeur du Royaume-Uni en France, 5 juill. 1946.
[5] Les intellectuels qui y participent sont essentiellement occidentaux, ils se réfèrent beaucoup au traumatisme de la Seconde guerre mondiale, à la philosophie occidentale, au christianisme (329.18 A 53 CIPSH, I : rapport sur l'enquête sur la liberté, par H.J. Pos ; liste des auteurs ayant participé à l'enquête : 44 intellectuels sur 59 sont européens).
[6] 329.18 A 53 CIPSH, II : PHS/10 annexe 1, 15 nov. 1948 : lettre-questionnaire de J. Huxley ; PHS/10 annexe 2, 15 nov. 1948 : questionnaire.
[7] 329.18 A 53 CIPSH, VI : rapport d'Edmond Vermeil, 26 nov. 1950. Neuf sur onze rédacteurs sont Européens, les deux autres sont américains.
[8] « Le grand art en livres de poche », collection lancée en 1954. La liste des titres révèle ce déséquilibre ; CUA/34, 8 janv. 1952, p. 2. Ils se caractérisent par une inégale répartition des pays représentés dans l'ensemble des reproductions choisies.
[9] Série « Grands anniversaires » : *Goethe, hommage de l'Unesco pour le 2e centenaire de sa naissance*, Paris, Unesco, 1949, 177 p. ; *Hommage à Balzac, textes réunis par l'Unesco*, Paris, Mercure de France, 1950, 454 p. ; Roland Manuel, *Frédéric Chopin, 1810-1849*, Paris, Unesco, 1949, 20 p. ; Petre Sergescu, *Aldo Mieli (1879-1950)*, Union internationale d'histoire des sciences ; Victor Tapié, *Joaquim Nabuco, 1849-1910*, Paris, Unesco, 1949, 40 p. ; Wladimir Weidlé, *Pouchkine, 1799-1837*, Paris, Unesco, 1949, 37 p. De plus, ces brochures ne sont publiées qu'en français, anglais et espagnol.
[10] Colloque « Kierkegaard vivant », 21-23 avril 1964 à l'Unesco ; publication *Kierkegaard vivant*, coll. idées, éd. NRF Gallimard, 317 p., 1966.
[11] Ainsi, dans la collection des œuvres représentatives, sont publiées plus d'une centaine d'œuvres sur l'Asie, alors que sur l'Afrique sont publiées seulement quatre œuvres ; et dans la collection d'œuvres contemporaines, sont publiées 19 titres ds la série européenne, 15 titres dans la série orientale, et un seul titre dans la série africaine.
[12] ONU, RAG-2/330, box 107 : lettre d'Evelyn Rauch à E. Hinder, 28 fév. 1955.
[13] RU : FO 371 /107231 : rapport confid de W. Lloyd Shirer, août 1953, p. 1-2.

participants qualifiés dans les pays non occidentaux. C'est le cas par exemple pour la composition du comité consultatif du Centre biologique de l'océan indien (IOBC)[1], du comité d'experts visant à l'établissement d'un catalogue mondial de la musique[2], et du choix des consultants appelés à participer à la rédaction de l'étude *Tendances principales de la recherche dans les sciences humaines et sociales*[3]. De nombreux exemples semblables sont disponibles. De même, des actions qui se veulent spécifiquement universalistes sont souvent en réalité marquées par un caractère occidental ; c'est le cas de la communauté spirituelle d'Auroville, qui, d'après le témoignage d'un de ses anciens participants, aurait hébergé en fait surtout des Européens, et aurait manifesté un clivage entre les Européens et les Indiens, ceux-ci constituant principalement le personnel subalterne[4]. Enfin, le fait que de nombreuses publications et revues de l'Unesco soient publiées uniquement dans des langues occidentales ajoute à cet occidentalocentrisme[5]. Cet aspect est critiqué dès 1950[6].

Il est intéressant d'analyser des cas concrets qui révèlent bien la contradiction entre le prétendu universalisme et la réalité des conceptions : l'éducation de base, le projet Orient Occident, l'*Histoire de l'Humanité*, le projet d'encyclopédie des concepts.

Le concept d'éducation de base, bien qu'il se prétende universaliste par réaction contre l'éducation coloniale, est conçu comme une éducation de « rattrapage » pour des communautés considérées comme culturellement attardées[7]. Il y a un sentiment de supériorité de la part des Occidentaux, la culture traditionnelle était considérée comme « périmée »[8], comme intrinsèquement inférieure à celle du monde moderne[9], le public-cible étant jugé comme consistant en « groupes peu évolués »[10]. La prédominance des Occidentaux parmi les concepteurs de l'éducation de base (ainsi la réunion d'experts sur l'éducation de base organisée par l'Unesco en avril 1947 ne comporte que des experts européens, sauf un Indien et un Chinois[11]) accentue cet aspect, de même que la prédominance des Occidentaux parmi les chefs et membres des missions d'éducation de base envoyées sur le terrain[12]. De plus, dans le cadre des réflexions sur l'éducation de base, certains estiment qu'il faut inculquer aux peuples concernés « une grande langue de civilisation », c'est-à-dire l'anglais ou le français, considérées comme davantage capables que la langue maternelle d'élargir l'« horizon spirituel » de l'indigène[13].

Dans la vision des paysans haïtiens développée dans les rapports de l'Unesco, on observe des aspects condescendants, un sentiment de supériorité de l'Occidental, l'idée d'une « action

---

[1] 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », V : lt. de Vagn Hansen aux autres dirigeants du IOBC (Fedorov, Rover, Vinogradov, McGowan, Humphrey, Pannikar, Prasad), 28 sept. 1964.
[2] Ce comité est composé de musicologues appartenant à quatre pays : France, Allemagne, Suisse, Royaume-Uni (Press release n°111, 7 août 1948).
[3] 3 A 54/53 Social and Human ..., IV : lt. de S. Friedman à A Bertrand, 21 juill. 1967 ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 44-46.
[4] M. Teitler, le 13 mai 2001. (participant au DEA d'histoire sociale de Paris I, année 2000-2001).
[5] Ex. : *Bulletin international des sciences sociales* (*International Social Science Bulletin*) : en anglais et en français seulement (Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 18-20)
[6] EU, box 1603 : rapport confid. d'Arthur A. Compton au département d'état,14 avril 1950, p. 4-5.
[7] *Education de base et éducation des adultes*, vol. XII, 1960, n°3 : « L'éducation en face des réalités contemporaines », par Margaret Mead, p. 113-121, p. 114 : « rattrapage » ; définition de l'éducation de base proposée au groupe de travail intersecrétariats de l'ONU et des institutions spécialisées, Paris, 16-17 nov. 1950.
[8] H.W. Howes, *Education de base, éducation des adultes*, …, *op. cit.*, p. 67
[9] Margaret Mead, « L'éducation en face des réalités contemporaines », art. cit., p. 113-121., p114.
[10] Educ/28/1947, p. 6 et 7.
[11] Educ./SR.1, 17 avril 1947.
[12] *L'assistance technique en vue du développement économique au service de l'homme*, Paris, Unesco, 39 p., 1950, p. 34-38 ; N. Gaudant, *op. cit.*, p. 171-172.
[13] Rapport de M. Coulon, doc. cit., p. 9.

civilisatrice »[1]. Les habitants sont présentés comme primitifs, coupés de la civilisation : « les événements mondiaux ne les ont presque pas touchés, et ils sont à peine au courant de ceux de leur propre pays », et « n'ont aucune idée précise de ce qu'est la vie urbaine »[2]. Le fonctionnement mental des Haïtiens est considéré comme archaïque et peu élaboré ; pourtant les traits de caractère énumérés pour justifier ce jugement (« crainte envers le pouvoir sous toutes ses formes », « tendance à entraver l'ascension du voisin ») ne semblent pas spécifiques à des sociétés primitives[3]. Cependant, l'Unesco s'efforce de ne pas céder à une vision exotique et pittoresque des habitants de Marbial, et au contraire se place en réaction contre cette tendance : ainsi, l'expert de l'Unesco René Lemoine déplore que « des romanciers, […] désireux de provoquer chez leurs lecteurs des émotions fortes, ne craignent pas d'évoquer des scènes d'anthropophagie dont ils auraient été témoins […]. D'autres, sur un mode lyrique, célèbrent Haïti comme une terre paradisiaque où se nouent les plus gracieuses idylles et se réalisent les plus beaux rêves ». Lemoine dénonce ces « fables » et observe que « la vérité est plus simple et plus terne »[4].

Le projet Orient-Occident est très représentatif de l'évolution de l'Unesco. Formulé initialement dans une perspective universaliste et dans le but de rapprocher Orient et Occident, il rencontre des difficultés à accomplir cet objectif. La lourdeur et la complexité de son titre, ainsi que les nombreux documents internes auxquels il donne lieu, sont révélateurs de son flou conceptuel ; à plusieurs reprises, les délégués et experts avouent leur perplexité sur son sens profond et sur la signification rigoureuse de ses termes. La notion d'« appréciation », celle de « valeurs culturelles », celle de « mutualité », présentes dans l'intitulé, suscitent des interrogations qui restent irrésolues tout au long de son déroulement[5]. Cependant les notions les plus difficiles à définir s'avèrent être celles d'Orient et d'Occident. À la conférence générale de 1958, les délégués s'efforcent en vain d'en élaborer une définition rigoureuse, envisageant tour à tour une définition géographique, une définition « fondée sur l'esprit des cultures », et une définition fondée sur l'histoire. Ces tentatives sont abandonnées, les experts mettant en garde contre une simplification abusive des oppositions entre ces deux entités : « il serait trompeur de réduire la civilisation de l'Occident au seul génie technologique ou au rationalisme positiviste, et la civilisation de l'Orient à la quête d'une spiritualité aveugle aux réalités d'ici-bas ». Finalement, l'Unesco désigne « la culture occidentale comme celle qui prévaut dans les pays européens et dans tous les autres pays dont la culture est sortie de celle de l'Europe », et la culture orientale comme « l'ensemble des cultures non-européennes, mais plus particulièrement celles qui ont leurs racines en Asie, et qui ont été façonnées par une tradition ancienne et écrite »[6]. Cependant l'Unesco est consciente des limites d'une telle définition. Les réflexions développées par un intellectuel oriental et un intellectuel occidental, le Libanais Charles Ammoun et l'Allemand K. Erdmann, chargés par l'Unesco de rédiger chacun un essai sur le thème : « l'idée que l'Orient et l'Occident se sont faite l'un de l'autre au cours de l'histoire, et l'expression de ces idées dans

[1] Rapport de René Lemoine au DG, 5 avril 1948, Educ/64, p. 2.
[2] *Monographie n°4 sur l'éducation de base, op. cit.*, p. 16-17.
[3] *Ibid*., p48-49.
[4] Rapport de René Lemoine au DG, 5 avril 1948, Educ/64, p. 9.
[5] MAPA/I AC/3, annexe I ; CUA/125, 13 sept. 1963, p. 5. (intitulé du projet: « projet majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident »).
[6] MAPA/I AC/3, annexe I : définition géographique, qui comprendrait sous le nom d'« Orient » l'ensemble de l'Asie et l'Afrique riveraine de la Méditerranée et de la mer Rouge, et sous le nom d'« Occident » l'Europe, l'Amérique, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

les écrits historiques : conséquences pour le développement actuel de l'appréciation mutuelle », se révèlent décevantes et n'aboutissent pas à un éclaircissement. Ammoun propose une définition très sommaire et schématique de l'Orient et de l'Occident : « d'une façon générale, l'Orient est pauvre et sous-développé, l'Occident riche ». Il assimile l'Occident à l'Europe et l'Orient à l'Asie de manière péremptoire, et présente le monde comme organisé de tous temps selon une logique Orient-Occident, sans se poser la question de la place de l'Amérique et de l'Afrique. Il finit par avouer son échec à élaborer une véritable définition : « Il m'est difficile de trouver une définition précise pour les deux termes d'Orient et d'Occident. […] Cette course à la définition n'est-elle pas vaine ? [...] L'Orient et l'Occident existent, c'est un fait » ; Erdmann ne réussit pas mieux[1]. Ainsi, dès le début, le flou règne sur la définition des conceptions du projet[2].

La volonté d'interdisciplinarité qui préside aux réflexions faites dans le cadre du projet donne également lieu à des difficultés, et cela instille rapidement le doute sur la pertinence de l'idéal universaliste de celui-ci ; ainsi, en 1957, un fonctionnaire de l'Unesco reconnaît l'échec du symposium sur l'histoire des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident, qui a rassemblé historiens, archéologues, philosophes, ethnologues, anthropologues, philologues, spécialistes de l'art et de la littérature, et souligne le flou des conceptions et le caractère de « marqueterie » disparate de cette rencontre :

« Le sujet était très vaste [...]. Il supposait que l'on s'en tînt à des vues d'ensemble, de vastes synthèses culturelles du genre de celles de Toynbee ou de Malraux. Il y eut plusieurs tentatives de ce genre[3]. Mais la plupart des communications étaient beaucoup trop spécialisées, érudites[4] [...]. Certaines aussi s'attachèrent à décrire des contacts entre pays appartenant à une aire géographique limitée ; c'est là qu'apparut la relativité des concepts d'Orient et d'Occident, beaucoup de Japonais considérant par exemple certaines influences de l'Asie centrale, de l'Inde ou même de la Corée comme de caractère occidental. »[5]

En 1958, le comité consultatif du projet majeur affirme : « ni l'Orient ni l'Occident ne présentent une véritable unité interne ; la diversité des cultures qui existent en leur sein est très grande [...] nombreux sont les peuples qu'on ne saurait rattacher à l'un ou à l'autre de ces ensembles culturels. [...] Parler de l'Orient et de l'Occident comme de deux mondes radicalement différents et séparés par une frontière nette, c'est déjà d'une certaine manière pratiquer une discrimination entre les hommes »[6]. La même année, Luther Evans, dans un discours intitulé « L'homme moderne en Orient et en Occident », reconnaît que « la ligne de partage ne passe pas nécessairement entre Orientaux et Occidentaux »[7]. De même, la conférence générale, tout en affirmant qu'« une différence réelle sépare deux traditions, dans l'édification des civilisations humaines », admet qu'il serait exagéré de « camper l'un en face de l'autre deux partenaires aux individualités bien différenciés », et affirme que, « étant donné

[1] Charles Ammoun et K. Erdmann : « L'idée que l'Orient et l'Occident se sont faite l'un de l'autre au cours de l'histoire, et l'expression de ces idées dans les écrits historiques : conséquences pour le développement actuel de l'appréciation mutuelle », 1958, MAPA/3 AC/4, p. 8.
[2] RFA, B91, Band 254 : 18e session de la commission nationale allemande, rapport du 5 nov. 1957, p. 6 ; rapport de M. Steltzer, octobre 1957, p. 2.
[3] Par exemple par le professeur Regamey (« Les attitudes fondamentales des philosophies orientale et occidentale »), le professeur Hsieh (« The characteristics of Chinese culture as in contrast with the Western patterns »), le professeur Numazawa (« Eastern and Western ethnological and mythological contacts »), le professeur Hattori (« Pouvons-nous comprendre les étrangers ? »).
[4] Ex. : « The Okhotuk culture and the Scythian culture » ; « Koko-nor region : Its important yet unknown role in history » ; le rôle des tribus Hazara d'Afghanistan ; la civilisation du royaume des Jungars, etc.
[5] CUA/ECH/1407, 16 décembre 1957.
[6] MAPA/2 AC/ Misc. 1 : « discussions de portée générale. Résumé des points de vue » 1958, p. 4.
[7] DG/211, juin 1958 : « L'homme moderne en Orient et en Occident ».

les emprunts et interactions des cultures au cours de l'histoire, aucun peuple ne peut être dit aujourd'hui purement oriental ou purement occidental »[1]. Dans le *Courrier de l'Unesco*, Georges Fradier reconnaît la difficulté à définir Orient et Occident : « Où finit l'Orient ? Où commence l'Occident ? Orient, Occident, termes imprécis » ; il passe en revue plusieurs critères possibles pour tenter de trouver une définition rationnelle, sans y parvenir : ni les frontières, ni les « races », ni les langues, ni les religions, ni le progrès technologique et social ne s'avèrent des critères satisfaisants[2]. En 1962, les experts réunis par l'Unesco dans le cadre du projet déplorent le flou persistant sur les notions d'Orient et d'Occident[3]. En 1962, Jean d'Ormesson souligne lui aussi, dans une lettre interne, les problèmes de « délimitation de ces vagues régions » d'Orient et d'Occident[4]. En 1968, l'*Evaluation* du projet reconnaît que la « simplification » conceptuelle et le vague qui ont présidé au projet ont nui à son efficacité et affirme : « aucun esprit informé ou cultivé ne parlerait en 1968 d'un Orient opposé en bloc à un Occident monolithique »[5]. Prem Kirpal, ancien fonctionnaire de l'Unesco, souligne lui aussi ce problème[6].

Plusieurs États membres orientaux et des fonctionnaires de l'Unesco expriment dès le début des mises en garde sur le risque de véhiculer « des interprétations erronées »[7] et de développer des représentations schématiques et déformées, et soulignent « les dangers du pittoresque »[8]. Pourtant, dans le discours sur l'Orient développé à travers les conférences, publications, articles… auxquels donne lieu le projet, on décèle, comme l'a fait Edward Saïd à propos des textes des orientalistes des XIXe et XXe siècles, une vision souvent marquée par l'ethnocentrisme : à un Orient présenté comme lointain et mystérieux, aux mœurs étranges et figées, ancré dans le passé et la tradition, s'oppose un Occident moderne, rationnel, civilisateur[9]. En effet, au lieu de laisser les Orientaux présenter leurs cultures, conformément à l'esprit théorique du projet, ce sont essentiellement les Occidentaux qui donnent leur propre vision de l'Orient. Publications, émissions de radio et films réalisés au titre du projet majeur le sont d'ailleurs souvent uniquement dans des langues occidentales[10].

Le manque de réciprocité entre Orient et Occident dans ce projet apparaît rapidement et pose problème[11] ; l'Unesco s'efforce de le justifier par le déséquilibre dans le niveau de

---

[1] MAPA/I AC/3, annexe I.
[2] *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1958, p. 7-17 : « Orient et Occident peuvent-ils se comprendre ? », par Georges Fradier ; G. Fradier, *Orient et Occident peuvent-ils se comprendre ?*, Paris, Unesco, 1958.
[3] MAPA/ED/2, mai 1962, p. 2-3.
[4] 3 A 54/53 Social and Human …, I : lettre de Jean d'Ormesson à Yves brunsvick, 3 oct. 1962.
[5] *Evaluation du projet Orient-Occident*, p. 2-3, 82 ; MAPA/1-AC/2, par. 17.
[6] MAPA / 9256.17 ; Prem Kirpal, article cité, p. 71-73.
[7] MAPA/1 AC/5 : Comité consultatif, 1e session : projets de résolution présentés par des délégations à la neuvième session de la conférence générale, p. 18-19 (Liban) ; MAPA/I AC/I, 1956 : note sur la conception générale du projet majeur (Iran).
[8] G. Fradier, « Orient Occident. Une analyse de l'ignorance », *Le Courrier de l'Unesco*, avril 1963, p. 4-7 ; Georges Fradier, « Orient et Occident peuvent-ils se comprendre ? », *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1958, p. 7-17 : « à insister sur ces prétendus contrastes, on ne fait, sans le vouloir, que perpétuer des préjugés ».
[9] Edward W. Saïd, *L'orientalisme*, Paris, Seuil, 1980 ; *Evaluation…, op. cit.*, p. 84-85.
[10] *Evaluation…, op. cit.*, p. 59-60 ; de même, l'entreprise de traductions est restée surtout unilatérale : il y a eu beaucoup de traductions d'œuvres orientales dans des langues occidentales, mais pratiquement pas de traductions d'œuvres occidentales dans des langues orientales ; la Ligue des Etats arabes, organisation intergouvernementale associée au projet, a cependant oeuvré à traduire en arabe des œuvres classiques de l'Occident, « établissant ainsi, dans une certaine mesure, la contrepartie du programme Unesco de traductions d'oeuvres littéraires orientales » (*Evaluation …, op. cit.*, p. 12 et 75).
[11] MAPA/I AC/3, annexe I ; Projet de programme et de budget pour 1959-1960, de la Commission Orient-Occident ; 10 C/5, paragr. 8 ; *Evaluation…, op. cit.*, p. 84 ; 12 C/PRG/SR.32 (prov.), décembre 1962, p. 3-10 ; MAPA/60.657, janvier 1961, p. 4 : le délégué de la Thaïlande déplore : « il semble que la circulation se soit effectuée dans un seul sens : d'Occident vers l'Orient. Dans son effort pour diffuser les connaissances relatives à l'Orient, il semble que l'Occident préfère les sources occidentales (ce qui a pour conséquence des renseignements souvent erronés) ».

développement des études savantes entre Orient et Occident[1]. Ainsi, en 1961, Jacques Havet, assailli de critiques, fait valoir que, « idéalement, l'objectif de ce projet majeur ne pourrait être réalisé que dans un monde où tous les pays disposeraient de ressources comparables pour présenter leurs valeurs culturelles et où la volonté de comprendre autrui règnerait dans tous les milieux », et que « l'Unesco ne saurait résoudre magiquement tous les problèmes »[2]. L'Unesco renonce alors peu à peu à l'objectif de réciprocité, qu'elle considère d'un « égalitarisme prématuré » étant donné les déséquilibres économiques entre Orient et Occident[3].

L'émission *Asian Club*, diffusée sur la BBC dans le cadre du projet majeur, caractérisée par le recours au pittoresque et à l'exotisme, et, de ce fait, par un succès populaire, est révélatrice de ce problème : « les téléspectateurs […] sont sensibles au pittoresque des types et des costumes, et l'élément visuel semble constituer l'un des attraits principaux du programme », observe l'Unesco[4]. *Asian Club* témoigne en fait de la prégnance du modèle occidental chez les concepteurs occidentaux de l'émission, qui reprennent le modèle des « clubs » traditionnels anglais, aux usages desquels ils conforment les débats, et attribuent à ce club fictif d'Asiatiques un président britannique, témoignage du sentiment inconscient de supériorité des Occidentaux sur les Orientaux.

Les articles du *Courrier de l'Unesco* consacrés au projet Orient-Occident, rédigés essentiellement par et pour des Occidentaux, sont eux aussi très révélateurs de l'ethnocentrisme involontaire du projet. Ainsi le titre de l'article de Robert L. Collison, « Pour que l'Occident puisse lire l'Orient (et vice-versa) »[5], révèle que le point de vue de référence est pour l'auteur d'abord celui de l'Occident. De manière analogue, G. Fradier se demande « si les jeunes Anglais connaissent davantage et apprécient mieux, avec plus de finesse, avec plus de sympathie, les valeurs culturelles des Chinois. Et réciproquement »[6]. À l'article de Yehudi Menhuin : « La musique orientale peut être comprise par tous »[7], ne vient faire pendant aucun article sur la façon dont les Orientaux perçoivent la musique occidentale. Le numéro consacré aux « littératures d'Orient et d'Occident » (juin 1957) ne traite en fait que d'œuvres orientales, et sur treize articles, seulement deux sont écrits par des Orientaux ; les titres des articles, comme « L'Orient dans votre bibliothèque »[8], de même que leur contenu, révèlent qu'ils s'adressent à un public d'Occidentaux. Et, dans sa présentation de la littérature orientale, la revue s'efforce systématiquement de trouver des similitudes, de faire des rapprochements avec telles oeuvres ou auteurs célèbres d'Occident, comme si l'Occident était le référentiel obligatoire pour apprécier la littérature orientale[9]. L'analyse iconographique

---

[1] CUA/125, 13 sept. 1963, p. 7. ; XO7.21(44)NC, III : commission nationale française pour l'Unesco, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, p. 14-15 ; X 07. 83 Thomas, II : lettre de J. Havet au Dr Villegas, 18 juill. 1960.
[2] MAPA/60.657, janvier 1961 : rencontre entre les membres des délégations, p. 7-9.
[3] CUA/108, 29 août 1961, p. 4.
[4] « Asian Club : une émission de la télévision britannique », *Bulletin Orient-Occident*, avril 1959, p. 8 ; « la première émission télévisée ayant eu lieu peu avant Noël 1952, des centaines de téléspectateurs écrivirent pour inviter des Asiatiques qui avaient pris part au programme à passer les fêtes chez eux » ; le « succès » de l'émission « dépassa les prévisions les plus optimistes ».
[5] Robert L. Collison, « Pour que l'Occident puisse lire l'Orient (et vice-versa) », *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1957, p. 11-12.
[6] G. Fradier, « Orient Occident. Une analyse de l'ignorance », article cité.
[7] Yehudi Menhuin, « La musique orientale peut être comprise par tous », *Le Courrier de l'Unesco*, novembre 1957, p. 22.
[8] *Courrier de l'Unesco*, juin 1957, p. 13.
[9] G. Fradier, « Le livre des avares », et Mary Burnet, « Douze siècles de littérature japonaise », in *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1957, p. 19, p. 13-15.

des articles du *Courrier de l'Unesco* est également très révélatrice. Les photographies relatives à l'Orient sont le plus souvent prises par des Occidentaux et cèdent à l'attrait du pittoresque, de l'exotisme, de la séduction visuelle[1]. En outre, elles insistent surtout sur l'aspect traditionnel des cultures orientales : danses traditionnelles, monuments et temples anciens, fêtes religieuses rituelles, sont beaucoup plus représentés que les aspects contemporains[2]. Cette absence de réelle représentation des cultures orientales s'explique peut-être en partie par le fait que, si les membres du comité consultatif du projet majeur sont assez équitablement répartis entre Occidentaux et Orientaux, néanmoins les membres orientaux sont tous des hommes très occidentalisés[3].

L'entreprise de l'*Histoire de l'Humanité* est également représentative de cet ethnocentrisme, malgré le vif « souci de distribution géographique et culturelle équitable » dans la composition de la commission pour l'*Histoire de l'Humanité*[4]. On trouve notamment dans une des ébauches une « classification des civilisations actuelles », entre barbares et civilisés, où sont placés en bas de l'échelle les « types primitifs », « Pygmées, Mélanésiens, Esquimaux », à propos desquels il s'agirait de présenter dans l'ouvrage « la résistance que ces populations semblent opposer à un progrès dans le sens des civilisations beaucoup plus avancées »[5] ; une distinction nette est faite entre populations « primitives » et populations « avancées »[6]. Cependant, certains membres correspondants se montrent choqués de ce document[7]. Pourtant cette conception conserve de l'influence au fil des années chez plusieurs membres de la commission ; elle est notamment défendue en 1959 par Mario Praz qui critique le déplorable « nivellement » que constituerait selon lui l'*Histoire de l'humanité* en voulant « donner autant d'importance à l'histoire d'une tribu africaine qu'à celle d'un peuple européen »[8]. En outre, la répartition géographique des rédacteurs, comme celle des contributeurs aux *Cahiers d'histoire mondiale*, est très déséquilibrée[9].

Dans le texte définitif, malgré la vigilance des rédacteurs et leur souci de permettre aux historiens du Tiers Monde de s'exprimer[10], l'occidentalocentrisme apparaît fréquemment, notamment à travers le choix du vocabulaire[11] et du plan ; par exemple, le volume V est divisé en deux tomes, dont le premier est intitulé « Le progrès et l'Europe », et le second « Univers

---

[1] Photographie de couverture, *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1958 : une jeune danseuse de Bali ; photographie de couverture du numéro de juin 1957 : tirée du film les *Contes de la lune vague après la pluie*.
[2] G. Fradier, « Orient Occident. Une analyse de l'ignorance », article cité.
[3] Ayant souvent fait leurs études en Europe, à l'image du délégué du Viet-nam, Pham Duy Khiem, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé, ambassadeur du Viet-nam à Paris. Cf. MAPA/1 AC/8.
[4] SCHM 9 : lettre de Carneiro au DG, 21 janv. 1952 ; lt. de Torres Bodet à Carneiro, 2 avril 1952.
[5] SCHM 8 : rapport de Miguel Ozorio de Almeida, 23 août 1949, p. 18 ; CUA/SCH/1/Prov.1, p. 13.
[6] SCHM 8 : « Notes on the SCHM », par J. Huxley, mai 1948: il classe notamment parmi les populations « primitives » les Tasmaniens, Australiens, Mélanesiens, Pygmées, Hottentotes, Indiens d'Amérique, Esquimaux ; parmi les civilisations « Barbares » les Mayas, Aztèques, Incas, Africains, Polynésiens, Mongols ; parmi les civilisations « intermédiaires » les Indonésiens et les Sumériens ; enfin parmi les civilisations « avancées » les civilisations chrétiennes, chinoises, indiennes et islamiques (« primitive » ; « Barbaric » ; « intermediate » ; « advanced ») ; juill. 1954 : plan du vol III, confidentiel, par Gaston Wiet, Vadime Elisseeff et philippe Wolff, p. 8-9 : opposition schématique entre barbares et civilisés.
[7] SCHM 9 : lettre de Raffaele Pettazzonni à Armando Cortesao, 30 oct. 1951: en 1951, Raffaele Pettazzonni est « perplexe » et choqué des dénominations géographiques adoptées pour caractériser les différentes périodes : « Asian Age », « European Age, « Atlantic Age », qui semblent impliquer une hiérarchie des civilisations.
[8] SCHM 18 : *Il Tempo*, 5 avril 1959 : M. Praz : « Meglio un muro bianco ».
[9] SCHM 8 : commentaires de Pedro Calmon, 15 fév. 1950 : il déplore ce déséquilibre ; *Histoire de l'humanité*, vol. 5, tome 1, p. 10-13 : la liste des auteurs du vol. V révèle un net déséquilibre dans leur répartition par pays ; l'Asie n'est représentée que par les quatre auteurs japonais, l'Amérique latine que par deux auteurs, et il n'y a aucun auteur africain, contre 80 auteurs appartenant aux pays développés ; SCHM 52 : lettre de Carneiro à Febvre, 20 nov. 1953 ; lt. de G. Métraux à Febvre, 11 sept. 1952.
[10] Collectif, *Histoire de l'humanité*, Paris, Robert Laffont, Unesco, vol. 5, tome 1, 1969, p. 6-9 : C. Morazé, « Avertissement au lecteur » ; il dit avoir voulu favoriser l'expression d'historiens du Tiers Monde, même si leur façon d'écrire l'histoire ne correspond pas aux critères des historiens occidentaux.
[11] Le choix du vocabulaire a donné lieu à des casse-tête inattendus ; Caroline F. Ware, *op. cit.*, p. 276-277. Ex : ce qu'en Occident on appelle communément « Croisades » est appelé « invasions » par les Musulmans.

non européens ». Ainsi l'Europe est assimilée au progrès, et un volume entier lui est consacré, alors que le reste du monde est défini de manière négative (« non européens ») et rassemblé dans un seul volume ; de même, le volume II se divise en deux parties, « L'Occident en expansion », et « Les univers en suspens » ; les titres des différents chapitres sont eux aussi révélateurs : ainsi par exemple, il n'est pas question de faire l'histoire de l'Inde, mais des « Britanniques en Inde », chapitre rédigé d'ailleurs par un Européen et non par un Indien[1]. Dans la conclusion du volume V, Charles Morazé évoque à plusieurs reprises Beethoven, Kant, Hegel, Nietsche, Auguste Comte, Michelet, Balzac, Tolstoï, Goethe, Mozart, Hugo, Rousseau, etc., grands hommes de la culture classique européenne. Aucune référence à des personnages africains, asiatiques, latino-américains, ne vient contrebalancer cette orientation européenne. De même, sur les onze illustrations jointes à ce texte, dix se rapportent à l'Occident (dont huit à la France), et une seule à un pays non-occidental (une estampe japonaise)[2]. L'*Histoire de l'Humanité* n'a donc pas vraiment réussi à faire « perdre sa teinte occidentale » à l'histoire mondiale comme cela était son intention[3]. Les pays socialistes se font les porte-parole des pays du Tiers Monde pour déplorer la place minime donnée à l'Asie, à l'Afrique, à l'Amérique latine, et pour critiquer le « ton d'apologie » adopté dans la présentation de la colonisation[4].

Le projet d'encyclopédie internationale des concepts, lancé en 1969-1970, lui aussi dans un esprit clairement universaliste, se heurte à des difficultés conceptuelles, malgré l'insistance mise par Maheu dès le début sur la nécessité d'être très vigilant à ce que ce projet « échapp[e] absolument au reproche d'ethnocentrisme ». A la réunion de travail organisée à ce sujet en décembre 1969 par la commission nationale française, les participants échouent à se mettre d'accord sur le choix d'une notion expérimentale, faisant le constat que « chaque notion proposée s'est révélée appartenir à un système de pensée précis, et ne pas échapper à l'ethnocentrisme ». De plus, le titre du projet donne lieu à des controverses : Maheu conteste le titre de « dictionnaire des concepts » ; afin d'éviter tout reproche d'ethnocentrisme, il préconise de ne pas adopter le terme de « concept », qui lui paraît « trop étroitement lié à un univers culturel particulier » ; il suggère à la place l'emploi de l'expression « instruments généraux de la pensée tels que le concept », malgré la lourdeur de celle-ci ; il réprouve également l'emploi du terme de « dictionnaire », qui, observe-t-il, désigne « quelque chose d'arrêté, de fixe, de définitif, qui concorde mal avec un projet précisément caractérisé par son ouverture et dont l'ambition est en particulier de saisir […] le devenir de l'esprit »[5]. Cependant, de tels efforts ne réussissent qu'à rendre plus confuses les conceptions de ce projet, qui finit d'ailleurs par être abandonné devant les difficultés conceptuelles qu'il suscite.

Ainsi l'Unesco peine à réaliser son idéal universaliste. Celui-ci connaît peu à peu un certain essoufflement, qui se traduit par une évolution progressive vers la volonté de promouvoir les particularités culturelles.

---

[1] *Histoire de l'humanité*, *op. cit.*, vol. V, table des matières.
[2] C. Morazé, « Conclusion », *Histoire de l'humanité*, *op. cit.*, vol. 5, tome 2, p. 1177-1221.
[3] *Courrier de l'Unesco*, juillet 1954, p. 24-25 : « L'histoire mondiale va-t-elle perdre sa teinte occidentale ? » par Marshall G.S. Hodgson.
[4] SCHM 41 : commentaires de K.V. Ostrovityanov sur le vol. VI, 19 nov. 1959, p. 2-3 ; commentaires de la commission nationale roumaine sur le vol. VI, 15 avril 1960, p. 3.
[5] FR, Nantes, carton 104 : compte rendu de la réunion de travail de la commission nationale française, doc. cit., 5 décembre 1969 : propos de Marie-Pierre Herzog.

7.5. La promotion des particularités culturelles.

L'intérêt croissant de l'Unesco pour les cultures du Tiers Monde se manifeste par la volonté de les étudier, de les promouvoir et d'encourager leur survie. Cet intérêt se focalise en particulier sur l'Afrique, ainsi que sur la question de l'enseignement dans les langues vernaculaires.

7.5.1. Les premières études ethnologiques, en marge de certains projets.

En 1948, sous l'impulsion d'Otto Klineberg. le département des sciences sociales entreprend des recherches sur les relations entre cultures, dans une perspective culturaliste. Il s'agit d'étudier la diversité des cultures, et de « faire de leur diversité l'usage le meilleur à l'humanité »[1]. L'Unesco décide d'étudier « l'idéal humain » que crée chaque société humaine « pour incarner ses aspirations particulières ». L'Unesco décide de « définir ces types humains idéaux et de disséminer leur appréciation en dehors des groupes culturels qui les ont créés »[2]. À la conférence générale de 1949, il est décidé de lancer une « étude comparée des civilisations » ; l'Unesco réunit un comité d'experts à cet effet, chargé d'examiner les résultats de l'« enquête sur les différentes civilisations et sur les rapports qu'elles entretiennent entre elles »[3]. Il s'agit notamment de « favoriser chez les peuples une meilleure appréciation de leurs idéaux respectifs, de leurs réalisations culturelles, et de leurs modes de pensée et de sentiment ». Les résultats de l'enquête sont publiés sous le titre *L'originalité des cultures*[4]. Ils donnent cependant lieu à des désaccords conceptuels entre fonctionnaires de l'Unesco, notamment entre Alfred Métraux et Roger Caillois[5].

C'est en fait surtout par des études ethnologiques des cultures spécifiques que l'Unesco contribue, dès ses premières années, à l'étude des cultures particulières. Cela se fait alors le plus souvent en marge de projets se déroulant auprès de populations « primitives » mais ayant principalement d'autres buts (scientifique, éducatif, agricole…), et sous l'impulsion de personnes particulièrement intéressées à ces cultures, comme Alfred Métraux[6]. Il s'agit non seulement de mener des études sur les cultures spécifiques, mais de les encourager à perdurer et même de les raviver, dans les cas où elles apparaissent en voie d'extinction.

---

[1] *Enquête sur les relations entre les cultures*, Paris, Unesco, 20 juin 1948. La « culture » y est définie comme « l'héritage culturel assumé et vécu par une collectivité dont l'identité historique peut être admise à travers ses variations ; héritage fait d'abord de l'instrument de tous ses processus mentaux, sa langue ; puis des créations d'art ou de pensée, scientifique, philosophique, religieuse, qui se sont succédé dans les limites approximatives de cette collectivité ». L'Institut international africain soumet à l'Unesco un plan de recherches sur les cultures africaines (PHS/9, 20 oct. 1948) ; Biogr. Otto Klineberg : Biographies/29, 20 oct. 1948 : Klineberg, né à Québec en 1899, a étudié à Montréal et Harvard, puis a fait un doctorat de psychologie à Columbia. Il fait des études d'ethnologie, au début des années 1930, sur les Indiens et les Noirs des Etats-Unis. En 1935-36, il séjourne en Chine pour étudier les manifestations de l'affectivité chez les Chinois.

[2] ONU, RAG 2/76 box 7 : 3C/PRG/2.1, 8 sept. 1948 : Mass communications, projects division, working plan : « the human ideal » : « an ideal human type tending to embody their particular aspirations. [...] It is important to define these ideal human types and to disseminate their appreciation outside the cultural groups which had created them ».

[3] 4C/résol. 5.5. Cette résolution est inspirée de celle de l'Ecosoc sur la situation sociale et culturelle dans le monde (ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de Louis Gros à Sze, 7 nov. 1949) ; DG/NOTE/-DOC, 1947-49 : doc. de presse n°33, 14 nov. 1949.

[4] CUA/57, 9 fév. 1954, p. 1 ; *L'originalité des cultures ; son rôle dans la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1953, 410 p.

[5] Journal Métraux, 11 janv. 1957 : « j'attaque la conception de Caillois, qui consiste à montrer que les cultures s'influencent mutuellement ».

[6] Lettre d'A. Métraux à Y. Oddon, 25 mai 1933, citée dans Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 24.

Dans le cadre du projet de l'Institut international de l'hylée amazonienne (IIHA), axé surtout sur la connaissance et la mise en valeur de l'environnement de la forêt amazonienne, l'Unesco prévoit en 1947-48 de mener « des recherches intensives dans les sociétés primitives ou en voie d'assimilation »[1], et notamment une étude ethnologique des populations de la région amazonienne, qui consisterait à « étudier la structure et les conditions de vie de quelques collectivités rurales », ainsi que « le folklore, l'art, les métiers et la langue des divers groupes indigènes »[2] ; Alfred Métraux s'enthousiasme initialement pour ce projet et se réjouit d'y participer, soulignant que les territoires concernés sont encore pour les anthropologues *terra incognita*, et que leurs habitants, quelques 140 tribus, possèdent des cultures primitives préservées à cause de l'isolement culturel auquel les a contraints la topographie accidentée de leur région[3]. L'ethnologue américain Charles Wagley réalise pour l'Unesco en 1948-49 dans le cadre de ce projet une « étude-témoin » sur la vallée du Huallaga et en particulier sur la ville de Gurupa[4]. D'autre part, en 1949, la conférence générale prévoit l'étude de la situation des populations aborigènes du continent américain[5].

Par ailleurs, le personnel du Crefal s'efforce de préserver et de promouvoir les cultures traditionnelles des indiens tarasques vivant dans la région autour de Patzcuaro au Mexique, notamment leur patrimoine monumental et architectural. Les équipes du Crefal s'efforcent de « remettre en vogue les fameuses danses tarasques » traditionnelles de la région et « d'aider et d'encourager les nombreux musiciens et compositeurs locaux »[6].

Le projet indien-andin est lui aussi intéressant à cet égard car il est d'esprit à la fois universaliste et communautariste, dans la mesure où, d'un côté, il vise à faire accéder les Indiens des Andes à la « culture mondiale » en les transplantant dans les villes, en les faisant accéder à la « civilisation » (démarche universaliste), et, d'un autre côté (mais dans une moindre mesure), à faire des enquêtes ethnologiques pour recueillir leur patrimoine culturel spécifique (démarche communautariste). L'aspect ethnologique de ce projet intéresse beaucoup Alfred Métraux[7]. Il coordonne l'organisation de l'enquête, et effectue lui-même des séances d'ethnographie auprès de ces Indiens[8]. En 1953 est réalisé un film, *Les Indiens oubliés*, sur ce projet[9]. Mais si le président de Bolivie se montre très favorable à la réalisation de telles enquêtes, celui du Pérou se montre beaucoup moins coopératif[10]. En marge de ce projet, Métraux mène aussi une étude d'une tribu du Haut Xingu (Brésil amazonien), nouvellement découverte[11]. La participation de Métraux aux études ethnologiques dans le

---

[1] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : commission internationale pour la création d'un institut international de l'hylea amazonique, Belem do Para, 12-18 août 1947, 7 p.
[2] 330.19 (8) A 01 IIHA, II : IIHA/1, Nat.Sci./42, 3 fév. 1948, annexe I : « L'ampleur et le programme du futur institut international de l'hylea amazonienne », p. 2-3.
[3] 330.19 (8) A 01 IIHA, II : « The main objective of the Anthropological Section of the IHAI », par A. Métraux, 1948, p. 1, 3 et 4 ; IIIa : lt. d'A. Métraux à Malina, 1er mars 1948.
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIb : NS/IIHA/13, 20 oct. 1948 : rapport d'E.J.H. Corner, p. 5 ; NS/IIHA/14, 14 nov. 1949 : rapport de Charles Wagley, p. 25 et 29.
[5] 4C/Resol 5.53 ; ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de la délégation des Nations Unies sur la 4e session de la conférence générale de l'Unesco, par Louis Gros, 7 nov. 1949, p. 10.
[6] Film n°57, 1957 ; n° 368, 1954 ; M. Quéguiner, *Education de base. Préoccupations catholiques et initiatives de l'Unesco*, p. 50-51.
[7] A.M. d'Ans, *op. cit.*, p. 467.
[8] Journal Métraux, 16 juill. 1953 ; 16 nov. 1953 ; A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 182-184.
[9] Film n°1944, 1953 ; journal Métraux, 7 fév. 1954.
[10] Journal Métraux, 19 nov. 1953 : à Lima, il rencontre le directeur du département des affaires indigènes du Pérou, M. Pereyra : « esprit dogmatique », « aucune vivacité, aucune bonne grâce, aucun esprit. […]. Il n'écoute pas et ma suggestion d'enquête lui paraît peu importante » ; 10 fév. 1954 : le président Paz Estenssoro assure Métraux qu'il aidera les chercheurs à faire des recherches ethnographiques en Bolivie ; Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 23.
[11] Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 15.

cadre de ce projet a beaucoup contribué à sa passion pour les Andes, et a conditionné ses recherches futures[1].

Le projet majeur sur les zones arides comporte, comme les précédents projets cités, un volet ethnologique, tout en étant axé prioritairement vers un autre but. Ainsi, en janvier 1957, l'aspect ethnologique de ce projet est traité lors d'une « grande réunion chez le DG » à laquelle participe Métraux : « comment trouver un thème de recherche intéressant ? » se demande celui-ci ; « je ne puis songer qu'à l'adaptation des nomades à la vie sédentaire » ; Métraux envisage d'étudier la sédentarisation des nomades de l'Iran, et notamment « l'incidence de la sédentarisation sur la structure sociale, la religion, l'éthos, etc. »[2] Finalement, ces recherches sont étendues aussi à l'Egypte, l'Irak, la Syrie, le Soudan et le Niger, où les nomades sont en voie de disparition[3]. Cette étude souligne les lacunes qui persistent dans la connaissance de ces nomades, surtout pour le Sahara méridional et le Sahel. L'orientaliste français Jacques Berque, qui contribue à cette étude, souligne la nécessité de concilier intégration nationale et préservation de la culture nomade[4].

Ces enquêtes ne sont en fait pas toujours réussies. Si celle menée par Alfred Métraux sur le vaudou haïtien a donné lieu à la réalisation par celui-ci d'un ouvrage devenu un classique de l'ethnologie[5], en revanche celle menée sur la vallée du Huallaga, comme l'observe l'ethnologue Anibal Buitron, s'est révélée sans grand intérêt à cause du choix peu judicieux du lieu ; en effet, cette vallée « n'est pas une région particulièrement caractéristique de l'Amazonie », car elle est essentiellemnt peuplée de métis (elle ne comporte qu'un seul groupe d'indiens : les Lamas), et elle n'est pas du tout isolée : presque tous les villages de cette vallée disposent, dès la fin des années 1940, de terrains d'atterrisage et d'un service aérien plus ou moins régulier ; or c'est dans les régions isolées et enclavées que l'étude ethnologique peut être la plus fructueuse, car c'est dans ces régions que se trouvent conservées les cultures spécifiques[6]. Ce mauvais choix du lieu s'explique par le fait que l'étude ethnologique est organisée de façon coordonnée avec une étude scientifique portant sur les sols. Métraux est très déçu du choix de cette région pour l'étude ethnologique, et déplore que cette décision ait été prise par une commission « composée d'hommes sans aucun bagage scientifique », qui s'est déterminée « pour des raisons purement politiques » ; il estime que c'est « une grave erreur et une décision stupide », puisque, selon lui, les Indiens du Huallaga ont perdu leur identité culturelle depuis deux siècles et, étant désormais acculturés, n'offrent aucun intérêt ethnologique. Il ne se sent pas motivé pour réaliser « une étude vouée à l'échec », et qui, de plus, comporterait de nombreuses contraintes puisqu'il devrait la mener sous la tutelle d'un groupe de biologistes dont les intérêts et les méthodes sont étrangers aux siens. Tous les scientifiques sont de son avis, de même que la délégation brésilienne. Il déplore que la décision de mener cette étude ait été prise sous la pression des « tactiques » de

[1] Lettre de Métraux à Jeff Rens, 29 sept. 1961, citée dans Cl. Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 28-30.
[2] Journal Métraux, 3 janv. 1957 et 4 janv. 1957.
[3] Elles sont menées par deux experts, l'Iranien Naraghi et le Norvégien Barth ; rapport du directeur général sur 1957, p. 133-136.
[4] *Nomades et nomadisme au Sahara*, Unesco, Paris, 1963, conclusion, par C. Bataillon, p. 179-180.
[5] Alfred Métraux, *Le vaudou haïtien*, 1968 ; A. Métraux, « La religion vaudou en Haïti », *Panorama du monde et des sciences*, n°2, été 1953 ; cité dans Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 163.
[6] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : IIHA/18, 17 déc. 1948 : rapport d'Anibal Buitron, p. 4.

la délégation péruvienne[1]. Ainsi les motivations politiques et stratégiques qui président au choix du lieu de ces enquêtes se révèlent nuisibles à leur qualité scientifique.

Cette action se traduit aussi par des films. En 1951, l'Unesco aide l'ethnologue et cinéaste français Jean Rouch à réaliser le film documentaire *Cimetière dans la falaise*[2], qui décrit les rites funéraires maliens. L'Unesco, dans les années 1950, fait réaliser ou acquiert des films documentaires portant sur les cultures et les modes de vie traditionnels de peuples du Tiers Monde, comme par exemple les Sri Lankais, et les Hutus du Rwanda[3]. En 1955, l'Unesco soutient la publication d'un catalogue de films ethnologiques[4].

Dans les années 1940-50, cette action ethnologique reste en fait minoritaire parmi les activités de l'Unesco. L'organisation ne lui donne pas la priorité ; ainsi, le projet de Métraux de publier en 1953 un article ethnologique sur les cultures du Dahomey dans le *Courrier de l'Unesco* n'aboutit pas, car cela ne correspond pas alors à la ligne éditoriale que le directeur général veut donner à la revue[5]. La même année, un projet est envisagé pour aider le Soudan à créer un institut de recherches ethnologiques, mais il n'aboutit pas non plus, malgré le grand intérêt qu'y porte Métraux[6]. La place secondaire de cette action ethnologique dans les premières années s'explique en partie, comme l'observe Métraux en 1953, par le fait que les gouvernements des territoires concernés (puissances coloniales notamment) ne sont pas intéressés par ce genre d'activités et n'adressent pas de demandes en ce sens aux Nations Unies et à l'Unesco ; ainsi, en 1950-51, seul le Libéria (d'ailleurs alors un des seuls pays africains à être indépendant), demande aux Nations Unis les services d'un anthropologue[7]. En outre, certains États tendent aussi à percevoir cette action de l'Unesco comme de la concurrence par rapport aux activités ethnologiques qu'ils mènent eux-mêmes. Ainsi au début des années 1950, l'Unesco s'efforce de collaborer avec l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) dans l'étude ethnologique des civilisations africaines, mais les relations entre les deux institutions sont caractérisées davantage par le conflit et la rivalité que par une fructueuse collaboration[8].

En outre, l'Unesco s'intéresse dès ses premières années à l'étude des cultures populaires et du folklore. En 1948, elle développe un projet d'étude sur « les arts populaires et la sagesse populaire », qui se fonde sur l'idée que :

« une culture crée plus qu'un simple mode de vie. Aussi 'primitive' soit-elle, elle produit aussi une certaine beauté qui apparaît non seulement dans les chefs d'œuvre les plus admirés de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, mais aussi dans les plus humbles des arts appliqués : poterie, vannerie, et autres formes de folklore ; elle produit aussi une certaine conception de la justice, qui apparaît non seulement dans la législation mais aussi dans les contes folkloriques, dans les chansons et dans toute la littérature orale ; une certaine sagesse

[1] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Métraux à Bowers, 19 mars 1948 : « composed of men without any scientific background », « for purely political reasons » ; « a grave mistake and a silly decision », « a survey doomed to failure » ; « tactics ».
[2] Film n°2093, 1951.
[3] film n°190, 1956 ; n°2413, 1955.
[4] *Catalogue des films ethnographiques français*, Paris, Unesco, 1955, 69 p.
[5] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 160-162.
[6] Journal Métraux, 9 fév. 1953, p. 475.
[7] Cl. Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 81.
[8] Journal Métraux, 29 avril 1953, p. 494 ; 19 mai 1953, p. 497-498 ; Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 183-184 : lettre de Verger à Métraux, 15 mai 1953.

qui non seulement inspire les œuvres des philosophes et des écrivains, mais qu'on trouve aussi dans les dictons et proverbes populaires qui constituent la base des réactions élémentaires d'un peuple aux problèmes de la vie. »[1]

En 1949, l'Unesco organise une réunion d'experts sur « la protection et le développement des arts populaires »[2]. La même année, elle organise le « Mois des Colonies », qui vise à promouvoir l'art « primitif » des « indigènes » des colonies. Cette manifestation se développe sous l'impulsion de Huxley, qui, au cours de son voyage en Afrique en 1944, dit avoir été « profondément frappé par la diversité et la richesse de cet art traditionnel », et qui mentionne que les indigènes des colonies africaines ont développé « des formes d'art nouvelles et étranges ». En 1949, Huxley déplore la disparition progressive de l'art traditionnel indigène. Selon lui, « les puissances coloniales ont une grave responsabilité en la matière. […] Elles devraient se préoccuper plus activement de recueillir, de protéger et de faire connaître tous les monuments de l'art traditionnel des peuples primitifs dont elles ont la charge ». Huxley prône la création d'un « conseil des arts aux colonies et pour les colonies », sur le modèle du « conseil des arts » créé au Royaume-Uni.[3] A partir de 1949, l'Unesco aide à la publication d'une bibliographie internationale des arts et traditions populaires[4]. À partir du début des années 1950, elle encourage la publication d'études de folklore portant sur des pays d'Asie[5]. En 1949-50, l'Unesco et le *Colonial Office* britannique organisent conjointement une exposition de textes des littératures populaires d'Afrique et d'Indonésie[6]. La collection d'art mondial présente dès les années 1950 des œuvres artistiques de peuples jusque-là considérés comme primitifs[7]. Cette action de protection des cultures populaires concerne aussi la musique. En 1948, le comité d'experts réuni par l'Unesco afin de mettre au point un catalogue mondial de musique prévoit également la réalisation d'un catalogue de musique folklorique[8]. À la conférence générale de 1952 est affirmée l'idée que si, dans le domaine de l'éducation, des sciences, et des communications de masse, les pays non occidentaux sont en retard et se présentent comme des pays « receveurs » par rapport aux pays occidentaux, en revanche, dans le domaine de la culture, « tous les États membres de l'Unesco sont sur un pied d'égalité »[9]. Au cours des années 1950, plusieurs fonctionnaires de l'Unesco prennent conscience de l'importance d'étudier et de faire connaître les traditions culturelles et artistiques des pays en voie de développement[10]. Cependant, il est à noter que la Convention universelle sur le droit

---

[1] ONU, RAG 2/76 box 7 : 3C/PRG/2.1, 8 sept. 1948 : Mass communications, projects division, working plan. « popular arts and popular wisdom » : « A culture creates more than just a way of life. No matter how « primitive », it also produces a certain beauty which appears not only in the most admired masterpieces of painting, sculpture and architecture, but also in the more humble applied arts of pottery, basketry, and other forms of folklore ; a certain conception of justice which appears not only in legislation but also in folk tales, in songs and in all of oral literature ; a certain wisdom which not only inspires the works of philosophers and writers, but is also found in popular sayings and proverbs which form the basis of the elementary reactions of a people to the problems of life ».

[2] *La protection et le développement des arts populaires ; rapport d'une réunion d'experts de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1950, 52 p.

[3] *Courrier de l'Unesco*, sept. 1949, p. 21, J. Huxley : « Pour un Conseil de l'art colonial » ; cet article est aussi paru dans le *Sunday Times*, Londres.

[4] *Bibliographie internationale des arts et traditions populaires*, à partir de 1949. Bâle, Commission internationale des arts et traditions populaires.

[5] *Laos. Etudes comparées de folklore ou d'ethnologie régionale*, CIAP, tome I en 1951, tome II en 1952, tome III en 1955, Stockholm.

[6] RU, FO 371/88915 : lt. de H. Dorman à Miss Salt, 20 mars 1950.

[7] RP, 10 mars 1955 : *Time magazine*, New York, 21 fév. 1955.

[8] Trois catalogues sont entrepris : l'un consacré à la musique folklorique, le deuxième à la musique classique de l'Inde, le troisième à la musique de la Birmanie, de Ceylan, de la Chine, des Philippines et de la Thaïlande (Press release n°111, 7 août 1948).

[9] *Informal report of the US delegation to the seventh session* ..., doc. cit., p. 19 : « recipient » ; « all member states of Unesco meet on an equal basis ».

[10] Ainsi, en 1956, Adiseshiah, au retour d'une mission au Mexique, affirme avec enthousiasme : « nous devrions avoir dans notre QG une pièce mexicaine où seraient représentées les traditions artistiques de l'un des pays les plus riches en art de notre temps » (372/8/MP 01, I : rapport d'Adiseshiah, 22 sept. 1956).

d'auteur (1952) ne comporte pas, contrairement à la Convention de Berne, de dispositions sur la protection du folklore, ni en 1952 lors de son adoption, ni en 1971 lors de sa révision. La Convention universelle, contrairement à la convention de Berne, ignore l'œuvre anonyme[1].

Les premières études ethnologiques menées par l'Unesco en marge de certains projets sont intéressantes par leur caractère précurseur ; il faut, à cet égard, accorder une place à part à l'enquête ethnologique menée dans le cadre du projet de Marbial, pour son importance particulière.

L'enquête ethnologique dans le projet de Marbial.

Dans le cadre du projet pilote d'éducation de base de Marbial (Haïti), l'Unesco prévoit de mener une « enquête de base, sociologique et écologique, destinée à fournir un fondement solide au programme d'enseignement et à permettre d'évaluer ultérieurement les progrès réalisés ». Sa réalisation est confiée à Alfred Métraux[2]. Les sources consultées concernant ce projet viennent d'ailleurs essentiellement d'Alfred Métraux, de son journal intime, de sa correspondance privée avec son ami Pierre Verger, et de sa correspondance professionnelle conservée aux archives de l'Unesco. L'enquête est lancée initialement non pas pour son intérêt intrinsèque mais plutôt pour recueillir des renseignements afin de servir de fondement à la mise en place du projet d'éducation de base (à but de développement économique). Il s'agit d'évaluer « les possibilités de progrès existantes »[3]. L'enquête porte en grande partie sur « l'étude de l'économie locale », étant donné que le projet « vis[e], en dernière analyse, à élever le niveau de vie » des habitants[4]. Dans cette optique économique, l'enquête se trouve d'ailleurs dans une certaine mesure en concurrence avec une importante mission du programme d'assistance technique des Nations Unies qui s'occupe d'étudier l'économie du pays dans son ensemble[5]. Cependant, cela n'entraîne pas de conflit, et au contraire Métraux observe que les participants à l'enquête de l'ONU se montrent intéressés par son enquête ethnologique[6].

Celle-ci porte sur « les conditions sociales et écologiques actuelles, et les coutumes locales (vie de la famille et de la collectivité, organisation sociale, régime de la propriété foncière et méthodes agricoles, régime alimentaire et alimentation, conceptions paysannes de la maladie et de l'hygiène, folklore, religion populaire, etc.) ». Métraux se donne pour principe de vivre au contact des paysans, communiquant avec eux en créole, et s'assure le concours d'un groupe d'étudiants haïtiens pour mener son enquête. Si initialement il prévoit de prendre sa femme, américaine, comme assistante, finalement il recrute plutôt le Haïtien Rémy Bastien ; cet effort pour s'entourer de collaborateurs haïtiens est très apprécié sur

---

[1] Kouliga Nikiema, *La protection des « expressions du folklore » par la propriété intellectuelle*, thèse de droit, Paris II, 1988, p. 447. L'article 15 alinéa 4 de la convention de Berne reconnaît la notion d'« œuvre du folklore et d'œuvre inspirée du folklore ».
[2] Educ/59, appendice A, 26 fév. 1948.
[3] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase*, p. 7 ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 4-6 ; Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 8.
[4] Educ/63, 2 avril 1948, p. 5.
[5] P. Jones, *op. cit.*, p. 69.
[6] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIa : lt. d'A. Métraux à Malina, 1er mars 1948 ; lettre d'A. Métraux à Suzanne Comhaire-Sylvain, 20 oct. 1948 (trouvée sur internet : www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/comhaire-sylvain_lettre_metraux.html).

place[1]. Métraux s'intéressait en fait déjà beaucoup à la culture haïtienne depuis l'époque de la Seconde Guerre Mondiale, pendant laquelle il s'était rendu en Haïti et y avait fait la connaissance de l'écrivain haïtien Jacques Roumain[2] ; sous l'influence de celui-ci, il avait été choqué par la « violence » de la « campagne anti-superstitieuse » menée par l'Eglise catholique et par le gouvernement contre le vaudou dans les années 1930-40, ce qui l'avait amené à s'intéresser au culte vaudou en voie de disparition : « l'ampleur de l'offensive dirigée contre le vaudou et la brutalité des mesures prises contre ses adeptes m'avaient paru présager sa disparition ; ce qui éveilla en moi le désir d'en entreprendre l'étude avant qu'il ne fût trop tard »[3]. En 1941, les Haïtiens Jacques Roumain et Jean Price-Mars créent en Haïti un « Bureau d'ethnologie », qui vise à recueillir la culture haïtienne, le folklore, et spécialement le vaudou, dans l'esprit de la revue *Les Griots* créée en 1938 par Lorimer Denis et Francois Duvalier, le futur président et dictateur d'Haïti[4].

Cependant, à son arrivée dans la vallée de Marbial en 1947, Métraux est déçu sur le plan ethnologique, constatant que c'est loin d'être le meilleur endroit d'Haïti pour étudier le vaudou, puisqu'il s'agit au contraire d'une des régions où la campagne antisuperstitieuse a été la plus intense et où le vaudou a été le plus vigoureusement extirpé[5]. En effet, à la fin des années 1940, 80% des habitants de la vallée de Marbial sont catholiques, 10% sont protestants, et seulement 10% sont encore vaudouïsants[6]. Ainsi le choix du lieu semble avoir été peu judicieux, guidé par d'autres impératifs qu'ethnologiques, de même que dans le cas du projet indien-andin. C'est en fait surtout à Port-au-Prince que Métraux parvient à assister à des rites vaudous, dont il ressort enthousiasmé[7]. Il observe dans le vaudou haïtien un important syncrétisme entre les anciennes traditions religieuses africaines et l'influence du catholicisme[8]. La mission de Métraux d'enquêteur ethnologue est, en outre, rendue difficile par le fait qu'il doit en même temps mener le projet d'éducation de base, tâche qui, consistant à apporter des innovations, s'avère contradictoire avec celle de recueillir la culture traditionnelle. Selon André-Marcel d'Ans, Métraux se serait ainsi retrouvé « prisonnier de sa fonction d'animateur de projet » d'éducation de base et de développement économique, sa position officielle l'empêchant de s'afficher sur place clairement comme un observateur bienveillant du vaudou[9].

---

[1] Educ/63, 2 avril 1948, p. 4 ; Educ/59, appendice A, 26 fév. 1948 ; EU, box 2248 : rapport de l'ambassade américaine à Port-au-Prince, Haïti, au département d'état, 17 avril 1948, 3 p., p. 2-3 ; 375 (729.4) A 61, II : lettre de Métraux à Bowers, 8 avril 1948.

[2] A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 126.

[3] A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 21 ; A. Métraux, *Le Vaudou haïtien*, Paris, NRF, Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 357 p., 1968. Le vaudou est un ensemble de croyances et de rites magiques d'origine africaine, qui, étroitement mêlés à des pratiques catholiques, constituent la religion de la plus grande partie de la paysannerie et du prolétariat urbain en Haïti. Les communications entre les sectateurs du vaudou et le monde surnaturel se font au moyen de la possession. On observe de nombreuses analogies entre le vaudou et les cultes orgiaques de l'antiquité classique.

[4] A. Métraux, *Le Vaudou haïtien*, p. 12-13 ; A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 21 ; Jean Price-Mars est l'auteur de *La vocation de l'élite*, Port-au-Prince, Edmond Chenet, 1919, et de *Ainsi parla l'oncle* (1928), Montréal, Lemeac, coll. Caraïbes, 1973 ; site internet www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/comhaire-sylvain_hommage.html. Le surnom de « Papa Doc » donné à François Duvalier lui vient de son titre de docteur en ethnologie.

[5] A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 231-232 ; *Monographie sur l'éducation de base n°4*, *op. cit.*, p. 25 ; *Journal Métraux*, 22 avril 1948, p. 243.

[6] 375 (729.4) A 61, XIII : rapport de mission de Bowers, 19 sept. 1949 ; Cl. Auroi, « Ideologias, representaciones y realidad : el comienzo de errores en proyectos de desarrollo, el caso de Marbial (Haïti), 1947-49 », X^e^ congrès de la fédération internationale d'études sur l'Amérique latine et les Caraïbes, FIEALC, Moscou, juin 2001, p. 4-8.

[7] Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 75, 100-102 : lettre de Métraux à Verger du 24 juin 1947 ; A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 156, 232.

[8] Armando Entralgo, « Le fait politique africain dans les Caraïbes », in *Présence d'Alfred Métraux*, 1992, Paris, Unesco, p. 35- 45, p. 42.

[9] A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 232.

Toutefois, l'enquête d'Alfred Métraux est facilitée par son intégration dans un groupe préexistant d'ethnologues. Il fréquente en effet assidûment les membres du Bureau d'ethnologie de Port-au-Prince[1]. En février 1949, il publie des extraits de son étude ethnologique dans la revue de ce centre, *Les Griots*[2]. Néanmoins, les conditions de travail au Bureau d'ethnologie sont difficiles étant donné « le manque de ressources », « l'ingratitude du milieu », et le fait que « le Bureau et l'institut d'ethnologie sont constamment menacés par des influences cléricales » et par le pouvoir[3]. Au fil des années, l'institut d'ethnologie, se heurtant à l'hostilité du gouvernement du président Magloir, dépérit ; ainsi Métraux observe en 1954 dans son journal que « si l'institut n'est pas réorganisé rapidement, il aura bientôt cessé d'exister »[4], et en 1955 que « l'institut est en butte à des attaques constantes de la part de l'ambassadeur, catholique étroit et zélé »[5].

Dans la conduite de son enquête, Métraux bénéficie aussi de l'aide précieuse et dévouée d'intellectuels de valeur, comme Yvonne Oddon, Lucien Bernot, les sœurs haïtiennes Jeanne Sylvain et Suzanne Comhaire-Sylvain, ainsi que le mari de celle-ci, le Belge Jean Comhaire[6]. Il fait l'éloge de l'« idéalisme » et de la « farouche énergie » de Jeanne Sylvain dans son travail d'assistante sociale bénévole ; il loue son « zèle intelligent » et estime qu'elle est « la mieux formée et la plus énergique » du groupe[7]. Il fait aussi l'éloge d'Yvonne Oddon, « personne très remarquable, une des rares alliant un véritable idéalisme à un bon sens et à une appréciation pratique des choses » ; il souligne l'énergie passionnée, « presque excessive » avec laquelle elle travaille[8]. Les époux Comhaire mènent bénévolement une étude ethnologique portant notamment sur le mécanisme de l'autorité dans la région. En 1949, Métraux, aidé des Comhaire et de l'agronome haïtien Berrouet, entreprend une étude sur les pauvres de la vallée[9]. De plus, dans la collecte des sources du folklore haïtien, Métraux bénéficie de la collaboration de la Haïtienne Mme H. Lanoix-Thezan, qui publie un recueil de contes folkloriques sur les aventures de Bouqui et Malice, les deux principaux personnages du folklore haïtien, contes dont elle souligne la dimension syncrétique, le caractère d' « héritage mitigé des Gestes du Moyen Age et des souvenirs d'Afrique »[10].

---

[1] A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 245-246 ; *journal Métraux*, 5 mai 1948. À cette époque, François Duvalier est ethnologue au Bureau d'ethnologie et publie des articles d'ethnologie en association avec Lorimer Denis.
[2] 375 (729.4) A 61, Ia : A. Métraux, « Tableau de la vie économique de Marbial », *Les Griots*, 4 fév. 1949.
[3] Journal Métraux, *op. cit.*, p. 248.
[4] Journal Métraux, *op. cit.*, 5 août 1954.
[5] Journal Métraux, 2 août 1955.
[6] 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de Métraux à Walter Goldschmidt, 25 avril 1952 ; www.haitiwebs.com/femmes ; www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/comhaire-sylvain_: « Hommage à ma femme », par Jean Comhaire : Suzanne Comhaire-Sylvain a été présidente fondatrice du « Noël », un des premiers mouvements incitant la participation des jeunes aux œuvres sociales ; elle a été la première femme d'Haïti à travailler dans un bureau, en 1925. Elle a été ensuite la première Haïtienne à obtenir le baccalauréat, la licence et un doctorat, qu'elle passe à Paris. En 1935, elle est assistante de recherches à l'université de Londres, sous la direction de B. Malinowski. Elle y rencontre de futures personnalités marquantes de la décolonisation africaine. En 1959, elle est membre à Oxford du séminaire d'Evans-Pritchard ; lettre d'A. Métraux à Suzanne Comhaire-Sylvain, 20 oct. 1948 ; journal Metraux, 27 sept. 1954.
[7] 375 (729.4) A 61, III : lettre de Métraux à Bowers, 10 mai 1948 ; « idealism » ; « fierce energy » ; lt. de Métraux à Bowers, 9 juin 1948 : « the best prepared and the most energetic of the group » ; lettre d'A. Métraux à Suzanne Comhaire-Sylvain, 20 oct. 1948 (www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/comhaire-sylvain).
[8] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Métraux à Bowers, 9 juin 1948 : « a very remarkable person, one of the few who combines true idealism with good sense and a practical appreciation of things » ; VIII : lt. de Métraux à Bowers, 10 avril 1949 : « almost excessive » ; Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 100-102 ; *Monographie sur l'éducation de base n° 4*, *op. cit.*, p. 13 ; Yvonne Oddon, bibliothécaire et ethnologue du Musée de l'homme, arrive à Marbial en juin 1948 pour mener une enquête de six mois sur les possibilités d'adapter les bibliothèques et musées à cette communauté, et d'utiliser dans la vallée de Marbial les nouvelles méthodes d'éducation auditive et visuelle.
[9] 375 (729.4) A 61, VIII : lt. de Métraux à Bowers, 2 avril 1949 ; basic survey.
[10] Rapport de René Lemoine au DG, 5 avril 1948, Educ/64, p. 8.

Métraux s'efforce ainsi de s'entourer à la fois de collaborateurs occidentaux (comme Yvonne Oddon, Jean Comhaire et Lucien Bernot) et haïtiens (Gabriel, Rémy Bastien, Berrouet[1], et les sœurs Sylvain). Il est cependant déçu par la collaboration des étudiants haïtiens dont il s'entoure, qui, comme il l'observe, ont du mal à adopter une démarche d'observation scientifique et objective[2], et dont la collaboration est rendue difficile par la division des anthropologues locaux en « deux clans en guerre » : celui du bureau d'ethnologie, et celui de l'institut d'ethnologie de Port-au-Prince ; Métraux s'efforce de « maintenir la paix entre les deux groupes et de donner satisfaction à tous », en accordant un quota égal aux étudiants de l'une et l'autre institution[3]. Il est egalement déçu de la collaboration de son assistant le Haïtien Rémy Bastien, insuffisamment compétent et consciencieux selon lui[4].

Malgré ces difficultés, Métraux s'implique beaucoup dans ce projet, pour lequel il nourrit de grandes ambitions ethnologiques[5], et ce n'est qu'avec « anxiété » et à regret qu'il quitte Marbial de temps en temps pour d'autres missions[6]. Il réussit, grâce à sa patience, à sa disponibilité et à son réel intérêt pour la culture de ces paysans, à se faire apprécier d'eux et à obtenir leur collaboration[7]. Il parvient à les faire coopérer « avec beaucoup de bonne volonté » et d'enthousiasme à l'enquête. Ainsi, un paysan de Marbial instruit rédige un exposé sur les coutumes en matière de mariage ; un autre dicte ses souvenirs d'enfance détaillés ; une vingtaine d'instituteurs ruraux de différentes régions d'Haïti rédigent eux aussi des souvenirs d'enfance et une description de leur vie quotidienne d'instituteurs[8]. Métraux a ainsi eu le mérite d'avoir fait collaborer les Haïtiens eux-mêmes à son enquête. Cependant des critiques lui ont été faites à ce sujet *a posteriori*, lui reprochant de s'être attribué tout le mérite du résultat d'enquêtes et d'études souvent réalisées par et grâce à d'autres. Ainsi Jean Comhaire déplore que le rôle important joué par sa femme Suzanne dans le cadre de ce travail ait été complètement éclipsé au profit de celui de Métraux[9].

Le secrétariat de l'Unesco n'appuie pas avec conviction cette enquête ethnologique ; il se montre au contraire réticent à la publier. En octobre 1950, Métraux souligne, dans une lettre à Jean Comhaire, « combien il [lui] a été difficile de convaincre l'Unesco de prendre la responsabilité de publier un rapport technique aussi détaillé qui porte sur une région limitée d'Haïti »[10]. En mars 1951, il se plaint auprès du secrétariat d'un nouveau retard dans la publication de ce rapport[11]. Celui-ci est finalement publié par l'Unesco en 1952 sus le titre *L'homme et la terre dans la vallée de Marbial* (*Making a Living in Marbial Valley*)[12]. Sa rédaction avait été demandée en fait initialement non pas par l'Unesco mais par le *Viking Fund* en échange de sa contribution financière, ce qui montre bien que ce genre d'études

---

[1] 375 (729.4) A 61, III : lettre de Métraux à Bowers, 10 mai 1948.
[2] *Monographie sur l'éducation de base n° 4 , op. cit.*, p. 13.
[3] 375 (729.4) A 61, II : lettre de Métraux à Bowers, 8 avril 1948 : « to maintain peace with both groups and give equal satisfaction to all ».
[4] 375 (729.4) A 61, III : lettre de Métraux à Bowers, 10 mai 1948 ; lt. de Métraux à Bowers, 9 juin 1948.
[5] 375 (729.4) A 61, VI : rapport FE/Rep/PP/1, 23 nov. 1948, annexe B : lettre de Métraux à Bowers, 9 nov. 1948.
[6] 375 (729.4) A 61, III : lettre de Métraux à Bowers, 10 mai 1948 ; « anxiety » ; lt. de Métraux à Huxley, 18 mai 1948.
[7] 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de Métraux à Walter Goldschmidt, 25 avril 1952.
[8] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, …, op. cit.*, p. 15-16.
[9] Jean Comhaire, « Hommage à ma femme », art. cit.
[10] 375 (729.4) A 61, XVIII : lt. d'A. Métraux à J. Comhaire, *op. cit.*, 16 oct. 1950.
[11] 375 (729.4) A 61, XVIII : lt. de Métraux à Akrawi, 15 mars 1951.
[12] Alfred Métraux, *Making a living in the Marbial Valley (Haïti)*, ED/OCC/10, 7 déc. 1951, 217 p.

n'était pas dans les priorités majeures de l'Unesco à cette époque[1]. Métraux déplore en 1952, dans une lettre à un ami : « le département de l'éducation n'a jamais profité des 1200 pages de notes manuscrites que nous avons accumulées et n'a publié ma monographie *L'homme et la terre dans la vallée de Marbial* qu'avec la plus grande réticence. Personne, autant que je sache, n'a jamais fait usage des données que nous avons collectées avec tant de soin »[2]. Cette monographie reçoit néanmoins en 1952 une critique favorable dans la revue *Man*, qui estime qu'elle peut être considérée comme comptant « parmi les activités les plus utiles de l'Unesco »[3]. Finalement, ce n'est qu'en 1968, donc après la mort de Métraux, qu'est publié *Le Vaudou haïtien*, étude faite à partir des données qu'il a recueillies durant sa mission pour l'Unesco[4].

Finalement, même si les enquêtes ethnologiques qu'elle a menées pendant ses premières années ont souvent été peu diffusées et d'intérêt limité étant donné le choix de la zone, souvent dicté par des critères autres qu'ethnologiques et les faibles ressources qui y ont été consacrées, l'Unesco semble cependant avoir joué un rôle de précurseur dans le lancement d'enquêtes ethnologiques sur les peuples du Tiers Monde[5]. Cette orientation s'intensifie nettement à partir de 1960.

7.5.2. Une orientation qui s'intensifie à partir des années 1960.

L'Unesco s'oriente de manière croissante vers la préservation des cultures particulières dans les années 1960-70[6]. Cette orientation est vivement soutenue par l'URSS et les États-Unis. Les deux grandes puissances saisissent en effet leur intérêt stratégique à promouvoir les identités culturelles des pays en voie de développement, pour se ménager leur sympathie. Ainsi, en 1965, l'URSS propose la création par l'Unesco d'une revue trimestrielle sur « les problèmes de reviviscence et de développement des cultures nationales », qui se consacrerait surtout aux cultures des pays en voie de développement[7] ; et les États-Unis préconisent que l'Unesco encourage les « formes indigènes d'activité créatrice contemporaine », au moyen de la création d'un centre pilote pour explorer l'héritage culturel d'une nation donnée, centre qui formerait les enseignants à mieux prendre en considération les formes d'art indigènes, et qui inciterait les peuples à enregistrer eux-mêmes leur patrimoine culturel (traditions, arts, danses, chants…) avant qu'il ne disparaisse[8]. Quant aux autres États occidentaux, ils sont d'accord pour que le programme culturel de l'Unesco

[1] 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Métraux à Bowers, 17 janv. 1949, 7 p.
[2] 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de Métraux à Walter Goldschmidt, 25 avril 1952 : « the department of education has never taken advantage of the 1200 pages of manuscript notes which we accumulated and did publish my monograph, « Making a living in the Marbial Valley », with the greatest reluctance. No one, as far as I know, has ever made any use of the data on which we checked so carefully ».
[3] RP, 11 sept. 1952 : *Man* : « among the most useful activities of Unesco ».
[4] A. Métraux, *Le Vaudou haïtien*, *op. cit.* ; A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 21 ; par ailleurs, il est à noter que le fils de Julian Huxley, Francis Huxley, a lui aussi fait des études d'anthropologie sur le vaudou haïtien (J. Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 89 ; Francis Huxley, *Aimables sauvages*, Paris, Plon, 1960, et *The Invisibles*, London, R. Hart-Davis, 1966.
[5] Paul Pelissier, *Un problème de l'éducation de base : l'enquête*, service fédéral de l'éducation de base de l'AOF, 1954, 24 p., p. 5.
[6] A. Monclus, *op. cit.*, p. 142 ; X 07.83 Maheu, V : lt. de V. Vlad à P.C. Terenzio, 7 juill. 1967, p. 1 ; C.P. Mountford, *Peintures aborigènes d'Australie*, Paris, Flammarion, 1964, 24 p. ; M. Singh, *L'art de l'Himalaya ; la peinture murale et la sculpture*, Paris, Unesco, 1968, 293 p. De plus, en 1974, l'Unesco lance un programme d'études sur les cultures arctiques.
[7] Propositions de la commission nationale de l'URSS sur le programme et budget 1967-68, 31 mai 1965, doc. cit., p. 15 : « problems of reviving and developing national cultures ».
[8] US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968, 31 mai 1965, doc. cit.

s'oriente de plus en plus vers les cultures des pays en voie de développement, mais pensent, à l'instar de la RFA, que « l'Unesco ne devrait toutefois pas oublier les pays hautement industrialisés »[1].

Durant ces années, cette orientation conduit à une remise en cause des principes universalistes. Les participants à la table ronde sur les droits de l'homme organisée par l'Unesco en 1965 observent que « la déclaration universelle a été fortement influencée par la tradition occidentale des droits de l'homme ». René Cassin notamment affirme que la déclaration universelle des droits de l'homme est le fruit de « la tradition libérale occidentale »[2]. Des efforts y sont déployés pour envisager les droits de l'homme du point de vue des autres cultures et systèmes de pensée, et pour prendre en compte les particularités culturelles des autres peuples : ainsi y sont présentées des communications sur « le marxisme devant les droits de l'homme », sur « l'attitude de l'islam à l'égard des droits de l'homme », sur « le problème des droits de l'homme dans les traditions hindoue et bouddhique », sur « le problème des droits de l'homme dans la tradition judéo-chrétienne », et sur « négritude et droits de l'homme » [3]. En 1967, les participants à la table-ronde sur la politique culturelle, organisée par l'Unesco, soulignent le danger de « voir l'apport de la culture de pays hautement industrialisés, riches en moyens de grande diffusion, se faire au détriment des cultures nationales », et l'importance de « chercher une méthode de conciliation entre la culture universelle et la sauvegarde du patrimoine traditionnel »[4].

A la fin des années 1960, on observe dans les publications et revues de l'Unesco l'émergence de la crainte que les progrès scientifiques et technologiques n'entraînent une uniformisation culturelle néfaste à la richesse et à la diversité culturelles[5]. En 1971, l'Unesco organise un colloque sur le thème « Culture et science. La diversité des cultures face à l'universalité de la science et de la technologie ». Les communications présentées mettent l'accent sur l'idée de préserver les particularités culturelles face à l'influence uniformisatrice de la science et de la technologie[6].

Les manifestations culturelles visant à mettre en valeur des cultures particulières suscitent cependant parfois des controverses. C'est le cas notamment de celles organisées pour célébrer le centenaire de Gandhi en 1969-70[7]. Le colloque international « la vérité et la non violence dans l'humanisme de Gandhi » donne lieu, comme l'observe une fonctionnaire de l'Unesco, à des débats animés et à « des difficultés d'interprétation et des divergences »,

---

[1] RFA, B30, Band 544 : dossiers 6 à 10.
[2] FR, Nantes, carton 94 : SS/HR/10, 22 oct. 1965, p. 1 ; SS/42, 22 avril 1966, p. 3-4 ; SS/HR/11, 15 oct. 1965.
[3] FR, Nantes, carton 94 : SS/HR/12, 29 oct. 1965 ; SS/HR/7, 29 octobre 1965 ; SS/HR/5, 22 oct. 65 ; SS/HR/4, 3 nov. 1965 ; SS/HR/9, 15 oct. 1965.
[4] FR, Nantes, carton 123 : doc. de presse PI/P n°80, 26 déc. 1967 ; SHC/CS/188/1 à 19.
[5] *Impact*, vol. XIX, 1969, n°4 : « Les dégâts de la science », interview de Robert Graves ; « Bienfaits et méfaits de la science et de la technique » par G.T. Pecson ; « Les limites de la science », par Charles Malik ; « Les frustations de la science et de la technique », par Mochtar Lubis.
[6] FR, Nantes, carton 104 : SHC.71/CONF.1/25, 25 nov. 1971.
[7] Colloque international sur « la vérité et la non-violence dans l'humanisme de Gandhi », octobre 1969, Paris ; films documentaires sur Gandhi (n° 1572, 1968 ; n° 227, 1969) ; la préparation de ces manifestations culturelles sur Gandhi par l'Unesco en 1968-69 donne lieu à des échnages de correspondance avec la commission nationale française, qui se montre très intéressée par ce projet qui entre tout-à-fait dans la conception intellectuelle de l'action de l'Unesco qu'a toujours défendue le gouvernement français (cf. FR, Nantes, carton 104) ; en 1970, la commission nationale française contribue à l'organisation d'une exposition itinérante en France sur « l'humanisme de Gandhi » (note de la commission nationale française à l'intention de M. Jean-Fernand Laurent, 25 fév. 1970) ; la commission nationale française collabore avec l'Unesco pour publier les Actes du colloque « La vérité et la non-violence dans l'humanisme de Gandhi » (lettre de Marie-Pierre Herzog à Y. Brunsvick, 27 janv. 1970), et publie une anthologie des œuvres de Gandhi, aux éditions Gallimard (lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 20 oct. 1969). Ces manifestations culturelles sur Gandhi suscitent notamment l'intérêt de l'opinion catholique française (lettre de l'abbé Jean Dubois au ministère des affaires étrangères, 19 mai 1969).

dues à l'évolution de la pensée de Gandhi au cours de sa vie, aux rapports complexes de Gandhi avc l'hindouïsme et le bouddhisme, à la complexité de l'ensemble idéologique et religieux que représente l'Inde, et aux désaccords sur l'interprétation de la personnalité de Gandhi ; la conclusion des débats reste « ambiguë », l'assemblée reste « divisée ». Certains défendent des idées communautaristes, refusant d'admettre que Gandhi aurait été influencé par les Britanniques, et soulignant au contraire l'opposition de celui-ci aux valeurs occidentales (avec par exemple son refus que les enfants indiens apprennent l'anglais) ; d'autres mettent l'accent sur l'aspect universaliste de la pensée de Gandhi, le considérant comme un « homme universel »[1]. De même, le diplomate français Jean-Fernand Laurent, dans son rapport confidentiel, observe que « le colloque a été quelque peu écartelé » entre les différentes conceptions, « chacun tir[ant] la couverture à soi » :

« M. Uvalic par exemple, ignorant complètement la non-violence de Gandhi, a tenté d'etablir que tout ce qui est valable dans son héritage se trouve dans l'auto-gestion et dans le mouvement coopératif en Yougoslavie. En vain M. Maheu, s'arrachant à une autre réunion pour participer brièvement au débat, a-t-il essayé de le ranimer en posant la question du rapport entre l'éthique et le développement […] : enfermés dans leurs propres préoccupations, les invités de l'Unesco ne lui ont pas donné de réponse. Un public de jeunes non-violents est venu peu à peu garnir les sièges disponibles de la salle du colloque. Ce public a vivement applaudi M. Lanza del Vasto lorsque celui-ci a décrit le style de vie qu'il exige des membres de la communauté de l'Arche, dans les Cévennes, et quelques actions civiques non violentes menées par de jeunes Français qui y ont séjourné. Il a fallu toute la maîtrise du professeur Lacombe pour tirer quelques conclusions cohérentes d'un échange de vues aussi disparate. »[2]

Cette orientation passe non seulement par des réflexions mais aussi par des efforts pour augmenter le nombre d'auteurs issus du Tiers Monde pour rédiger des articles dans les revues publiées par l'Unesco et pour développer des versions des publications de l'Unesco dans des langues du Tiers Monde[3]. Elle se traduit aussi par un effort pour préserver et promouvoir l'histoire des pays en voie de développement, et notamment leurs archives, ce qui avait déjà été envisagé dans l'entre-deux-guerres. Dans la seconde moitié des années 1950, en collaboration avec le Conseil international des Archives (CIA), l'Unesco mène un projet d'inventaire et de publication des sources manuscrites de l'Amérique latine (à partir de 1955) puis de celles de l'Extrême-Orient (à partir de 1960) conservées dans les archives des pays européens[4]. En 1965, l'Unesco s'intéresse aux possibilités de collecter et de fixer par écrit le droit coutumier (oral) des pays africains[5]. Cette action de collecte d'archives, écrites comme orales, s'intensifie au début des années 1970, sous l'impulsion des États-Unis et aussi des pays en voie de développement eux-mêmes[6].

Dans les années 1960-70 s'intensifie également l'intérêt pour le folklore et les arts et traditions populaires. À la conférence de Stockholm en 1967 est proposé un texte normatif

[1] FR, Nantes, carton 104 : SHC/CONF.4/4, 17 nov. 1969, p. 1-3.
[2] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 20 oct. 1969.
[3] Rapport du DG sur 1974, p. 83.
[4] X 07. 83 Thomas, II : compte rendu de mission en Thaïlande, au Japon et en Chine, octobre 1960, p. 21 ; Charles Kecskeméty, « Réflexions sur la coopération internationale », *Rassegna degli archivi di Stato*, p. 421-433.
[5] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la commission nationale italienne sur le programme et budget 1967-68, p. 15.
[6] Ex. : en 1972, le Liban demande l'aide de l'Unesco pour la création d'un centre d'archives sur son sol (X 07.83 Maheu, VI : aide-mémoire sur les entretiens entre les autorités libanaises et le DG, 14 déc. 1972) ; EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session …, doc. cit., p. 16-17 ; 17C/DR 123.

prévoyant une protection du folklore, mais il est rejeté sous la pression des pays industrialisés ; il est finalement adopté en 1971, après avoir été révisé dans un sens plus restrictif et moins favorable aux pays en voie de développement. En avril 1973, la Bolivie demande à l'Unesco qu'un protocole soit ajouté à la convention universelle du droit d'auteur, qui règlementerait « la conservation, la promotion et la diffusion du folklore ». Mais le comité intergouvernemental du droit d'auteur juge que la protection du folklore dépasse le domaine de compétence de la convention, et estime, sur l'impulsion de la France et du Royaume-Uni, que l'idée de protection internationale du folklore ne serait envisageable que pour les pays en voie de développement, car dans les pays développés il y aurait une trop grande interpénétration des cultures, ce qui ne permettrait plus la désignation de l'origine du folklore[1].

Malgré cet échec à introduire le folklore dans l'un de ses textes, l'Unesco, dans les années 1960-70, se consacre de manière croissante à la promotion des cultures particulières : le « congrès international des études balkaniques et du sud-est européen » (Sofia, 1966)[2], la création du « centre culturel asiatique pour l'Unesco » (Tokyo, 1971)[3], les études menées sur les cultures latino-américaines[4], en sont quelques exemples. L'exemple le plus représentatif et le plus intéressant demeure le projet Orient-Occident, par son évolution progressive vers la préservation des particularités culturelles.

Ce projet connaît en effet à partir du début des années 1960 un retournement vers un esprit communautariste[5] : en 1961, Maheu affirme que l'on se trouve « à un point tournant du projet majeur », d'une « importance singulière »[6] ; en 1963, Georges Fradier estime que l'Unesco avait cédé à une « illusion d'optique », au « préjugé […] de l'uniformité »[7]. De plus en plus, l'accent est mis plus sur les « différences » entre les cultures que sur les points communs et les analogies[8]. Au fil des années, le projet se consacre également à oeuvrer à une meilleure compréhension entre les civilisations asiatiques, étant donné la prise de conscience de la grande diversité culturelle des peuples d'Asie et d'une incompréhension interne à ces peuples[9]. Cette nouvelle orientation est liée aux revendications croissantes du Tiers Monde. L'Indien S. Radakrishnan s'en fait le porte parole dans le *Courrier de l'Unesco*, rappelant la grandeur scientifique et intellectuelle de la Chine et de l'Inde, soulignant le réveil de l'Orient (« aujourd'hui, l'Orient est en fermentation ; l'Asie s'est réveillée »), et insistant sur la « grande flambée de désirs et d'espoirs » qui s'expriment dans ces pays. Il se fait même légèrement menaçant : « si ces aspirations fort légitimes des nations d'Orient ne sont pas

---

[1] L'Unesco réunit en 1977 un comité d'experts sur la protection juridique du folklore, qui s'engage dans une étude exhaustive de tous les aspects qu'implique la protection du folklore. Nikiema conclut cependant à « l'absence d'une solution satisfaisante à la protection du folklore en tant que partie intégrante du domaine public », de la part de l'Unesco. Kouliga Nikiema, *op. cit*., p. 448-450, 482, 509, 517.
[2] DG/1966/9, 26 août 1966, p. 1-2.
[3] *Asian Cultural Center for Unesco* (ACCU), cité dans Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary ..., op. cit*., p. 39-40.
[4] Publication de la série *América latina en su cultura*, à partir de 1974.
[5] L'Unesco avait évoqué le « danger de viser à une uniformisation factice des cultures, en tendant vers l'idéal mal défini d'une culture commune à tous les hommes » (MAPA/I AC/3, Annexe I).
[6] CUA/108, 29 août 1961, p. 3.
[7] G. Fradier, « Orient Occident. Une analyse de l'ignorance », article cité.
[8] *Evaluation du projet majeur Orient-Occident*, p. 4.
[9] OHRO, interview de Luther Evans, p. 805 ; ex. : le « Congrès sur la préservation des formes traditionnelles de la musique savante et populaire dans les pays d'Orient et d'Occident », en avril 1961 à Téhéran ; et en 1963, la publication *Fêtes et rencontres*, tout en insistant sur l'idée d'échanges, de contacts entre civilisations d'Orient et d'Occident, souligne la différence fondamentale des traditions orientale et occidentale ; Georges Fradier, *Fêtes et rencontres, quelques aspects de l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident*, Paris, Unesco, 1963, 84 p.

satisfaites, ou ne reçoivent pas, au moins, un commencement de satisfaction, il n'y aura aucune assurance de paix dans le monde ». De même, Charles Ammoun estime que ce projet doit viser à faire « retrouver leurs lettres de noblesse » aux cultures orientales[1]. Les pays occidentaux accueillent favorablement ces réclamations[2]. La préparation d'une *Encyclopédie de l'Asie*, d'une *Histoire de l'art islamique*, et d'une *Histoire de l'Asie* dans le cadre du projet sont révélatrices de cet intérêt pour les cultures particulières du Tiers Monde[3]. Ce projet veut s'inscrire dans le cadre du « réveil de l'Asie » et part de la constatation que « la documentation existante est absolument insuffisante » sur l'Asie, « lacune » attribuée au fait que « pendant la période de la domination occidentale, les rivalités entre les puissances européennes avaient entraîné la rupture des relations traditionnelles entre les diverses parties de l'Asie » ; le projet vise à mettre fin au « caractère fragmentaire » des études menées jusqu'à présent sur l'Asie, il veut adopter « une perspective d'ensemble du continent asiatique »[4]. Ainsi, le projet d'*Encyclopédie de l'Asie*, très ambitieux, prévoit la rédaction, sous la direction de l'historien britannique Arnold J. Toynbee, d'un monumental ouvrage en cinq volumes de mille pages chacun. Mais il suscite des réserves, et n'est finalement pas réalisé, comme non plus celui d'une histoire de l'art islamique[5]. Seuls paraissent une *Encyclopédie du bouddhisme*, une *Bibliographie bouddhique*, et une *Anthologie musicale de l'Orient*[6], ainsi que de nombreuses études, historiques, sociologiques, bibliographiques, de moindre ampleur portant sur l'Orient[7]. Le *Courrier de l'Unesco* s'efforce également de promouvoir la culture asiatique auprès des Occidentaux, par de très nombreux articles[8].

Dans cette optique communautariste, le projet attire l'intérêt non seulement des pays asiatiques mais aussi des pays latino-américains et africains. Les pays latino-américains s'efforcent de participer au projet avec dynamisme, non sans un certain succès[9]. À partir du

---

[1] Charles Ammoun, texte cité, p. 8.

[2] WS/0463.63 : rapport de la Conférence Internationale tenue à Fribourg-en-Brisgau du 29 mars au 2 avril 1963, « Rôle des universités dans la diffusion de la connaissance des civilisations orientales en Occident » ; *Bulletin Orient-Occident*, juin 1963, p. 2-5 : « Un livre du maître sur les cultures orientales à l'intention des professeurs de l'enseignement secondaire des pays d'Occident » ; X 07. 83 Thomas, II : discours de J. Havet, 13 janv. 1960, doc. cit., p. 1-3.

[3] CUA/96, 17 juin 1959, p. 4 ; MAPA/I AC/3, p. 13- 14.

[4] MAPA/2 AC/6 ; annexe 2.

[5] Conseil exécutif, 44e session, juillet 1956, p. 25 : le Royaume-Uni met en doute l'utilité d'un ouvrage aussi ambitieux, et suggère de se concentrer sur une encyclopédie des religions hindoue, bouddhiste et confucéenne ; ibid., DR/90 et DR/92 ; MAPA I/3 AC.

[6] *Encyclopédie du bouddhisme*, Colombo, Unesco, 1961 ; *Bibliographie bouddhique*, Paris, Unesco, 1961 ; *Lien-Link* n°76 (janvier-mars 2001) : « Le projet majeur Orient-Occident 1957-1966 » par Etienne Brunswic.

[7] *A short history of Korea*, 1963, 84 p., Tokyo, CEACS ; *The dynastic chronicles, Bangkok Era*, Tokyo, CEACS, 1965 ; *The formation of Modern Japan as viewed from legal history*, 1962, Tokyo, Centre for East Asian Cultural Studies (CEACS), 127 p. ; *L'Inde hier et aujourd'hui. L'influence de sa culture et de son histoire sur son développement social et économique*, par T.S. Jenkins, Genève, Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, 1962, 118 p. ; *L'Orient : ouvrages en langues occidentales sur l'Asie et les pays arabes*, Londres, IFLA/FIAB, 107 p. ; Séminaire sur Gandhi, et séminaire sur le bouddhisme (Jiya Lal Jain, *Unesco in schools, op. cit.*, p. 57) ; *Jawaharlal Nehru in memoriam*, Paris, Unesco, 1964, 80 p. ; *The Chinese community in the sixteenth century Philippines*, Tokyo, CEASC, 1968, 176 p. ; *The history of Korea*, Séoul, commission nationale coréenne pour l'Unesco, 1970, 363 p.

[8] *Courrier de l'Unesco*, juin 1956 : numéro intitulé « 2 500 ans d'art et de pensée bouddhique » ; juin 1957 : numéro intitulé « Littératures d'Orient et d'Occident » ; nov. 1957 : « La musique orientale peut être comprise par tous », par Yehudi Menuhin ; avril 1958 : « Pour que l'Occident puisse lire l'Orient (et vice-versa) », par Robert L. Collison, p. 11-12 ; « L'Orient dans votre bibliothèque », p. 13 ; décembre 1958, « Tous les hommes sont frères, hommage de l'Unesco au Mahatma Gandhi », p. 28 ; « Le monde est fatigué de la haine », p. 30 ; avril 1963 : « Rencontre Orient-Occident sur l'île nue », par G. Fradier, p. 8 ; avril 1963 : numéro intitulé « Orient-Occident. Etude et méconnaissance » : p. 4 : « Orient Occident. Une analyse de l'ignorance » par G. Fradier.

[9] X 07.83 Jean Thomas, Brazil : discours de J. Thomas, « Le rôle éducatif des musées », 30 sept. 1958 ; EU, box 1566 : lettre confid. de l'ambassade américaine à Buenos Aires au département d'état, 15 oct. 1958 ; article du journal argentin *La Nacion*, 14 oct. 1958, « De Oriente y de Occidente » ; X 07. 83 Thomas, II : notes à l'intention de Jean Thomas, 1er juill. 1960, p. 1-2 ; lettre de J. Havet au Dr Villegas, 18 juill. 1960 ; *Evaluation du projet Orient-Occident, op. cit.*, p. 88 : en 1958, un Centre latino-américain d'études orientales est créé à Bogota ; MAPA/6 AC/3. p. 8-9 : le Colegio de México crée un *Centro de Estudios Internationales* où figure une section d'études orientales, et l'Institut d'Etudes Supérieures de Montevideo fonde une section d'études

début des années 1960 se pose le problème de la place des pays africains dans ce projet, auquel ils sont avides de participer[1]. Le comité consultatif décide l'inclusion de ce continent dans le projet, tout en reconnaissant que cela « comporte certaines difficultés, tant théoriques que pratiques »[2]. La participation de l'Afrique reste en fait minime, posant d'importants problèmes[3]. Les pays arabes s'efforcent eux aussi de participer activement au projet, en faisant valoir leur position stratégique de charnière entre Orient et Occident[4]. Le projet s'efforce aussi de développer la compréhension de l'Asie par les Asiatiques eux-mêmes[5]. L'URSS soutient fortement la nouvelle orientation communautariste du projet ; cette position est liée à des enjeux politiques, puisqu'il s'agit ainsi pour l'URSS de prendre la défense du Tiers Monde, auquel elle assimile l'Orient, et de prôner la décolonisation ; cette orientation que veut donner l'URSS au projet inquiète l'Unesco et les États-Unis[6]. Dans les dernières années du projet, l'Unesco et les États membres envisagent avec enthousiasme de lancer pour y faire suite un nouveau programme d'études des cultures, qui incluerait désormais toutes les cultures, et qui serait réalisé dans un esprit davantage communautariste[7]. Mais ce programme ne sera pas réalisé.

Malgré des résultats souvent décevants par rapport aux prévisions, l'Unesco a beaucoup contribué au développement des études sur les cultures particulières, notamment sur les cultures en voie de disparition des pays du Tiers Monde. L'organisation s'efforce non seulement de les étudier et de les faire connaître, mais d'encourager leur survie et leur reviviscence.

7.5.3. Des efforts de préservation des particularités culturelles des peuples du Tiers Monde.

L'Unesco maintient tout au long des années un équilibre difficile entre l'objectif de moderniser les cultures traditionnelles et celui de les préserver, c'est-à-dire entre deux tâches qui peuvent apparaître contradictoires. On observe à travers la succession des projets qu'elle a menés un glissement progressif.

---

orientales ; l'Argentine organise des expositions d'art oriental et des conférences sur l'Orient ; l'Equateur et le Guatemala mettent en route des programmes éducatifs sur l'histoire et la géographie de l'Orient ; à São Paulo est organisée une table ronde sur le thème de « l'Orient et l'Occident » et, au Chili et en Colombie, des « Semaines orientales » ; en 1964 est fondé un musée d'art oriental à Buenos Aires, et est créée une section d'études islamiques au Centre d'études orientales de l'Université du Chili à Santiago, ainsi qu'une section d'études orientales à l'université de Montevideo ; entre 1957 et 1964, une cinquantaine de bourses sont attribuées par l'Unesco à des chercheurs et éducateurs latino-américains ; l'Unesco organise à Buenos Aires en 1966 une conférence sur « le rôle des universités et des instituts supérieurs dans le développement des études orientales en Amérique latine ».

[1] 12 C/PRG/SR.32 (prov.), décembre 1962, p. 3-10.

[2] CUA/108, 29 août 1961, p. 3, 5.

[3] CUA/125, 9-13 sept. 1963, p. 6 ; *Evaluation du projet Orient-Occident*, p. 17-18, p. 83.

[4] *Lien-Link* n°76, janvier-mars 2001 : « Le projet majeur Orient-Occident 1957-1966 » par Etienne Brunswic.

[5] « Le projet majeur Orient-Occident 1957-1966 » par Etienne Brunswic, art. cit. ; *Evaluation du projet Orient-Occident*, *op. cit.*, p. 72, 84.

[6] Rapport de l'URSS à la conférence générale de 1962, p. 166-167 ; Veronese, carton 23 : 10 C/VR.17, janvier 1959, p. 9-10 : propos du délégué soviétique Kouznetsov ; EU, box 825 : airgram confidentiel de l'ambassade américaine à Paris, au département d'état, 5 mars 1962 ; X 07.83 Maheu, IIa : notes à l'intention de M. Maheu, 11 avril 1961, p. 1-2, 9.

[7] 3 A 54/53 Social and Human …, I : lettre de Jean d'Ormesson à Yves brunsvick, 3 oct. 1962 ; CUA/125, 9-13 sept. 1963, p. 7 ; 14C/4, 10 octobre 1966 ; X 07.21 (44), I : observations du gouvernement français sur l'avant-projet de programme et de budget 1965-66, 17 déc. 1963, p. 2 ; X 07 A 120/197 UNSA : commentaires de la délégation allemande à la 70e session du conseil exécutif sur le futur programme et budget, p. 2 ; propositions du conseil national consultatif du Mexique concernant le programme et budget 1967-68, 31 mai 1965, p. 3 ; 31 mai 1965, US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968 ; *Evaluation du projet Orient-Occident*, p. 73, 83, 88-89.

Dans les premières années, la position de l'Unesco à l'égard des cultures traditionnelles et « indigènes » se caractérise par un compromis : il s'agit d'une part de les transformer, de leur apporter la modernité occidentale, et d'autre part de les préserver. Il s'agit de « déterminer les moyens d'agir sur elles sans les bouleverser brutalement »[1]. L'Unesco s'efforce, en dispensant l'éducation de base, de préserver les spécificités culturelles. Dès 1947, certaines personnes, à l'Unesco, mettent en garde contre le risque, en appliquant l'éducation de base de manière rigide et autoritaire, d'aboutir à « l'extinction des cultures des peuples dits 'arriérés'»[2]. En 1947, l'Unesco prévoit que le futur IIHA se consacrerait à « établir le type d'éducation le mieux approprié pour les populations amazoniennes » et à « contribuer au développement et à l'enrichissement de la vie humaine en Amazonie »[3] ; le plan de travail mis en place en février 1948 prévoit le développement de l'éducation de base chez les populations amazoniennes[4]. En 1949, le *Bulletin trimestriel d'éducation de base* affirme qu'il ne faut surtout pas « adopter une attitude condescendante », que « l'éducation de base ne doit pas essayer d'imposer une 'civilisation' étrangère », mais plutôt « aider [les indigènes] à développer les meilleurs éléments de leur propre culture »[5]. En 1950, l'Unesco souhaite « sauvegarder et enrichir la culture » indigène[6]. Au cours des années 1950, on saisit dans le discours de l'Unesco un glissement de l'idée universaliste de modernisation des cultures autochtones à l'idée communautariste de préservation de ces cultures. Ainsi, en 1953, Métraux évoque dans son journal une discussion avec un collègue du département des sciences sociales, sur le projet d'« études des relations culturelles entre le Vieux et le Nouveau Monde » : « je propose une étude sur les assimilations des populations indigènes, mais je me demande si l'étude de la contribution des éléments indigènes n'est pas un meilleur sujet », écrit-il[7].

C'est surtout dans les années 1960 que l'évolution est nette, sous l'impulsion à la fois des États développés et de ceux du Tiers Monde. En 1963, le gouvernement français exhorte l'Unesco à « une grande prudence » dans l'importation dans les pays en voie de développement de connaissances scientifiques et technologiques modernes, faisant valoir que « l'intrusion brutale de techniques conçues dans des pays très différents risque de bouleverser les cultures traditionnelles »[8]. En 1965, Maheu souligne l'importance « d'établir des relations de réciprocité » dans les échanges culturels entre Occident et Tiers Monde, c'est-à-dire de ne pas seulement apporter au Tiers Monde la culture occidentale, mais de promouvoir les cultures minoritaires du Tiers monde en Occident[9]. Cependant, Maheu, bien que sympathisant avec l'idée de préservation des cultures spécifiques, maintient que la modernisation des cultures est prioritaire, indispensable, et qu'elle justifie une « conversion culturelle » des pays du Tiers Monde. Il affirme en 1969, dans une lettre à Jacques Berque qui cherche à le mettre

[1] CUA/42, 28 avril 1952, p. 6-21
[2] 375 (470) : lt. de B.A. Tchechko à Lily Tsien, 12 nov. 1947.
[3] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : commission internationale pour la création d'un institut international de l'hylea amazonique, Belem do Para, 12-18 août 1947, 7 p.
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, II IIHA/1, Nat.Sci./42, Paris, 3 fév. 1948, annexe I, 5 p., p. 2-3.
[5] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, n°1, janvier 1949, p. 24-25 : « De la définition de l'éducation de base ».
[6] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, janv. 1950, p. 27 : « L'éducation de base chez les Indiens d'Amérique du Nord », par Pedro T. Orata.
[7] Journal Métraux, 30 juill. 1953, p. 517.
[8] XO7.21(44) NC, IV : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget de l'Unesco 1965-66, 25 juin 1963, p. 9-10.
[9] X 07.83 Maheu, III : « Le sens et la valeur de la coopération internationale au service du développement », allocution de Maheu, 12 mars 1965, p. 12.

en garde contre le supposé danger de déculturation qu'implique une telle modernisation des cultures : « Je ne crois pas […] que la grande tâche d'aujourd'hui soit […] de dénoncer les dangers que peut faire courir aux cultures non occidentales la culture occidentale que la technologie véhicule à travers le monde »[1]. Ainsi, cette évolution vers la préservation des identités culturelles n'est pas linéaire ; on observe plutôt un balancement. Dans la réalisation du PEMA à la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'Unesco s'efforce de tenir compte de la culture particulière des groupes concernés. Il s'agit de « favoriser l'aptitude des individus et des groupes à s'exprimer », et de faire des adultes analphabètes « des créateurs de culture » [2]. Dans les années 1970, le *Courrier de l'Unesco* fait la promotion de « l'identité culturelle »[3].

Le projet de Marbial est particulièrement représentatif des efforts menés pour préserver les particularités culturelles locales et pour les stimuler. Le plan de travail de 1948 affirme qu'il s'agit d'aider les habitants à « développer les meilleurs éléments que renferme leur culture originale »[4]. Métraux était dès le départ conscient de l'importance de recueillir et de préserver les particularités culturelles, qui allaient être modifiées par les innovations apportées par le projet : « il est inévitable que la mise en application d'un programme d'éducation transforme les institutions et les coutumes. Lorsque cette transformation se produit, […] toute la vie se trouve affectée d'une manière ou d'une autre. […] L'hygiène et la scolarité n'apportent pas automatiquement l'ordre et le bonheur à une société peu évoluée, au contraire elles peuvent la désorganiser pour quelques temps »[5]. Pour éviter une déculturation de cette société, l'équipe s'efforce de « s'inspirer de façon réaliste des besoins et des coutumes des habitants et d'utiliser leurs traditions et leur folklore » dans la réalisation des manuels scolaires[6], comme dans le style des bâtiments construits, des activités communautaires mises en place, des objets fabriqués dans les coopératives créées par le projet. Le plan de travail élaboré par l'Unesco en 1948 souligne l'« éclat » des « traditions en matière d'art populaire et de création sur le plan visuel et auditif » de cette société traditionnelle, et insiste sur l'importance de rendre la population « vraiment consciente et fière de la valeur de l'héritage culturel si pittoresque et si riche des Haïtiens ». La construction des bâtiments de l'expérience est donc confiée à un architecte haïtien ; « il faut avant tout que ces constructions s'inspirent de l'architecture paysanne haïtienne, en lui apportant des améliorations faciles à reproduire »[7]. Ainsi on observe la volonté de faire coexister le respect des traditions et l'impératif de modernisation. Il s'agit de lutter contre la « superstition » et « l'ignorance », mais en même temps de « préserver les coutumes traditionnelles dans la mesure du possible ». L'Unesco s'efforce de revivifier les cultures traditionnelles : « depuis que la musique et la danse ont été bannies en raison de leurs rapports avec le vaudou, la vie du paysan est devenue d'une grande monotonie. Les jeunes gens déclarent souvent qu'ils s'ennuient. Il faudrait donc trouver le moyen de ressusciter les divertissements populaires, mais dans une ambiance nouvelle. […] Les paysans possèdent de riches traditions

[1] Lettre de R. Maheu à Jacques Berque, 17 juin 1969, citée dans *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier I, op. cit.*, p. 62-75 : Jean Maheu, « Son fils et sa petite fille se souviennent ».
[2] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 223-224, p. 185.
[3] *Courier de l'Unesco*, fév. 1976 : sur l'identité culturelle.
[4] *Monographie n°4 sur l'éducation de base, op. cit.*, p. 66-81.
[5] Educ/63, 2 avril 1948, p. 3.
[6] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 5-6.
[7] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 7, 13-14 ; 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de R. Garraud à Adiseshiah, 15 mars 1952.

folkloriques […]. Leur emploi dans l'enseignement augmentera certainement leur prestige aux yeux des paysans. En donnant une valeur nouvelle à ces traditions, l'expérience témoin peut à la fois susciter de profondes sympathies en sa faveur et réveiller les forces que recèle la culture locale ». L'Unesco espère aussi « incorporer […] un certain nombre de coutumes locales […] dans les nouveaux systèmes » socio-économiques qu'elle entend mettre en place[1]. Il s'agit d'encourager les arts indigènes, qui permettront aux Haïtiens de s'« élever au-dessus des soucis matériels de leur existence besogneuse par la culture de leur sensibilité et l'essor de leur imagination ». Ainsi, pour la mise en œuvre des activités économiques désignées sous le terme de « petites industries » que l'Unesco prévoit de développer, elle décide de s'inspirer des « arts indigènes » haïtiens. Ces idées révèlent une volonté nette de l'Unesco de préserver et d'encourager les cultures traditionnelles, elles témoignent d'un réel respect pour ces cultures, mais elles impliquent aussi que les Occidentaux comprendraient mieux que les Haïtiens les arts populaires haïtiens, et qu'ils pourraient, non seulement « éveiller et fortifier le goût des populations haïtiennes pour les arts indigènes », mais aussi « les éclairer dans la pratique de ces arts »[2].

L'équipe du projet fait de réels efforts pour adapter ses actions à la culture des habitants. Ainsi, dans le choix de la musique que l'Unesco diffuse dans le village au moyen de hauts-parleurs, elle s'efforce de respecter le goût du public : il s'agit donc finalement « très peu de musique classique » (occidentale), car « notre public préfère toujours les mélodies haïtiennes ». De même, lorsqu'elle projette des films aux habitants, ceux-ci sont traduits simultanément en créole[3]. Dans la mise en place du musée et de la bibliothèque, l'Unesco insiste sur l'importance de les « harmoniser avec la mentalité d'une communauté paysanne composée en majorité d'analphabètes, et avec leurs traditions ethnographiques et culturelles »[4]. Yvonne Oddon, aidée de l'artiste haïtien Ramponneau, s'efforce de stimuler l'expression artistique des paysans et de revivifier ainsi leur riche fonds artistique traditionnel, au moyen du « centre d'art » qui se consacre à la production d'objets artisanaux[5]. En 1949, Métraux estime que ce centre produit de « très jolies choses » et est devenu « un centre vivant » auquel les habitants participent volontiers[6].

Afin de diffuser et de faire assimiler à la population des connaissances rationnelles, les membres de l'équipe utilisent les croyances traditionnelles, comme la « fête de l'arbre » ; ils mettent à profit les coutumes traditionnelles, comme le rôle d'agora de la place du marché, et mettent à contribution les personnalités locales. Ainsi, le jour de la cérémonie traditionnelle de la fête de l'arbre, après que « les arbres furent bénis tandis que toute la communauté psalmodiait des litanies », l'expert agronome diffuse au micro dans tout le village une causerie de quinze minutes sur la sylviculture, que selon l'Unesco « jeunes et vieux écoutèrent avec un intérêt passionné » ; et le soir, au milieu des cérémonies, « on projeta un film fixe intitulé *Plâté pié bwa*, […] revenant sur certains des conseils donnés par l'agronome. On distribua également quelques brochures produites par le centre, exposant les avantages du boisement et énumérant les produits indispensables à la vie quotidienne que nous devons aux

[1] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, op. cit.*, p. 43, 50.
[2] Educ/64, 5 avril 1948, p. 7-8.
[3] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, vol. VI, n°2, avril 1954, p. 51-57 : « Une journée à Marbial », par Stanislao Dino Rigolo.
[4] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 13.
[5] 375 (729.4) A 61, VIII : lt. de Bowers à Beeby, 19 avril 1949.
[6] 375 (729.4) A 61, IX : lt. de Métraux à Bowers, 27 mai 1949 : « very nice things » ; « a lively center ».

arbres »[1]. Ainsi, l'Unesco s'efforce d'allier tradition et modernité, de tirer avec habileté parti des fêtes traditionnelles pour transmettre des connaissances.

Un souci semblable de stimuler les traditions populaires s'observe dans les activités du Crefal : les équipes de ce centre s'efforcent, dans la diffusion de l'éducation de base, d'encourager les traditions et le folklore de la population vivant autour de Patzcuaro, les indiens tarasques[2]. Elles s'efforcent de ne pas céder au « préjugé d'une éducation-type à valeur absolue et universelle », et de prodiguer « une éducation de base nettement autochtone », qui soit adaptée « au climat, à la race, aux traditions, aux circonstances économiques et sociales, etc. »[3] L'éducation de base se heurte néanmoins souvent à des résistances de la part des sociétés traditionnelles ; c'est le cas par exemple au Liberia, où l'action éducative de l'Unesco est confrontée aux sociétés secrètes, qui emmènent les adolescents dans la forêt pendant une période de six mois à trois ans pour les former à la vie d'homme par un rite d'initiation[4].

L'Unesco parvient à développer un souci semblable dans les actions d'éducation de base menées par les États et qu'elle encourage ; ainsi, sur la suggestion de l'Unesco, le Sénégal met en place au début des années 1950 des services d'éducation de base, dirigés par M'Bow, et qui s'efforcent d'encourager les cultures traditionnelles. « Ce fut sans doute la période la plus exaltante de ma carrière », estime M'Bow, qui a, dans ce cadre, mis au point une méthode de lecture-écriture utilisant à la fois le français et la langue locale, et contribué à la transcription en alphabet latin des six langues sénégalaises[5]. De même, au début des années 1950, l'Unesco soutient la mise en place par l'administration française d'écoles ambulantes en Mauritanie, destinées aux tribus nomades, c'est-à-dire s'adaptant aux spécificités de leur mode de vie[6].

Cette tendance se poursuit et s'accentue au fil des années, sans être pour autant forcément couronnée de succès. Le projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine (1957-66) s'efforce de rapprocher les différents États latino-américains sur le plan culturel, afin de réparer l'isolement qu'ils ont connu les uns des autres[7] ; à la fin du projet en 1966, le comité consultatif de ce projet recommande à ces États d'accorder une attention spéciale aux groupes indigènes, dont il reconnaît qu'ils ont, malgré les efforts réalisés, été un peu négligés pendant le déroulement du projet[8]. Dans les années 1960, l'Unesco s'intéresse a la sauvegarde du patrimoine des aborigènes d'Australie ; mais selon Sarah Titchen, les concepts et problématiques développés par l'Unesco à ce sujet sont inadaptés au patrimoine des aborigènes australiens, et l'Unesco conserve à ce sujet une vision européocentrique[9]. L'Unesco cède souvent au pittoresque et à l'exotisme dans plusieurs de ses réalisations communautaristes. Ainsi, en 1971, elle organise à son siège un « festival du Ramayana »,

---

[1] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, vol. VI, n°2, avril 1954, p. 51-57 : « Une journée à Marbial », par Stanislao Dino Rigolo.
[2] ED/96, 22 fév. 1951 ; *Courrier de l'Unesco*, fév. 1952, p. 3-4 : « Patzcuaro : huit mois d'une expérience passionnante », par Tibor Mende ; *Tzentzenhuaro …*, *op. cit.*, p. 11.
[3] Educ/26/1947, doc. cité, p. 8.
[4] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 171-172.
[5] « Amadou Mahtar MBow. D'un village du Sahel à la direction générale de l'Unesco », *Educafrica*, 1977, n°1, p. 5-11, p. 9-10 ; *Le Figaro*, 15 nov. 1974, « Un Africain à la tête de l'Unesco. Amadou M'Bow : de la cause du petit paysan ouolof au Palais de la Culture », par Serge Groussard.
[6] X 07 A 146 « Unesco en action » : exposition « Unesco en action », panneau 15.
[7] 372 (8) MP01 A 63 (81), I : discours d'Adiseshiah à l'université associée de Sao Paulo, 17 mars 1958.
[8] 14C/69, 14 oct. 1966, annexe II, p. 6-7.
[9] S. Titchen, *op. cit.*, p. 47-48.

spectacle de danse et de théâtre traditionnel indonésien, organisé par le gouvernement indonésien. Mais pour M. Boinneff, attaché culturel, loin d'être un spectacle authentique, « c'est un spectacle à l'occidentale […], un spectacle pour les touristes »[1]. Néanmoins, l'Unesco semble au fil des années réussir de mieux en mieux à maintenir un équilibre entre modernisation et préservation des cultures traditionnelles. En 1972, le rapport *Apprendre à être* incite l'Unesco à poursuivre dans cette voie[2]. En 1973, le film documentaire *Watu Wazima* montre les efforts de l'Unesco pour infuser des connaissances modernes dans une culture ancienne sans la détruire, grâce aux nouvelles méthodes d'alphabétisation expérimentées en Tanzanie[3].

Cependant, dans ses efforts de préservation des cultures traditionnelles, l'Unesco est souvent confrontée à un paradoxe, qui rend sa tâche plus difficile encore : c'est souvent en effet à l'encontre de l'avis des intéressés eux-mêmes qu'elle entreprend de réhabiliter les cultures traditionnelles. Ce phénomène s'observe nettement dans l'expérience de Marbial : l'Unesco entend « aider le paysan à acquérir un sentiment de respect pour sa culture », se fondant sur la constatation que « le respect exagéré que les paysans éprouvent pour les gens de la ville et les blancs les conduit à mépriser leur propre culture et à perdre consience de la dignité de la vie rurale »[4]. Métraux déplore en 1948 que les Haïtiens « manifestent souvent une confiance excessive envers les blancs et un empressement exagéré à rejeter leurs traditions propres », et souhaite que le projet parvienne à faire renaître chez eux « l'orgueil de leur civilisation propre »[5]. En 1948, il publie dans le *Courrier de l'Unesco* un article sur la culture haïtienne, dans lequel il réfléchit à la disparition des cultures traditionnelles, et met en garde contre le fait que dans les civilisations dites « sous-développées », « l'homme est souvent tenté de mépriser son patrimoine culturel et d'adopter sans discrimination les idées et les façons de faire auxquelles on l'initie » ; il observe que « c'est là un danger auquel on se trouve particulièrement exposé à Haïti, pays dont les habitants les plus cultivés désirent occidentaliser leur patrie le plus rapidement possible » ; il estime que, dans ce contexte, la tâche qui revient à l'ethnologue est de « signaler […] les aspects de la culture du pays qui méritent d'être conservés et encouragés », et par là d'« empêcher l'apparition au sein de la communauté d'un complexe d'infériorité » et « la manifestation d'un respect excessif et superficiel pour toutes les nouveautés »[6]. Au cours de la réalisation du projet, il apparaît que les Haïtiens se montrent souvent plus sévères que les Occidentaux envers l'état de dégradation où en est venue la culture haïtienne ; ainsi la Haïtienne Jeanne Sylvain souligne « le désarroi de la vieille culture [haïtienne] épuisée confrontée à une civilisation étrangère », « la passivité du paysan de Marbial, son souhait qu'on lui dise ce qu'il faut faire sans discussion, son incapacité à exprimer ses besoins et ses aspirations », son « manque d'équilibre et de confiance en soi », sa « perte de respect de soi », sa « décadence psychologique »[7] ; de même,

[1] INA : 29 oct. 1971, ORTF, « Indonésie, festival du Ramayana ».
[2] *Apprendre à être*, *op. cit.*, préambule et p. 71.
[3] Film n° 143, 1973.
[4] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase*, *op. cit.*, p. 43, 50.
[5] 375 (729.4) A 61, VI : rapport FE/Rep/PP/1, 23 nov. 1948, annexe B : lettre de Métraux à Bowers, 9 nov. 1948.
[6] *Courrier Unesco* avril 1948, « Problèmes d'éducation en Haïti et en Afrique » par A. Métraux.
[7] 375 (729.4) A 61, Ia : extrait du rapport de Jeanne Sylvain, « Haïti pilot project. Basic survey report. Causes of physical degeneration » : « disconcertment of the old, exhausted culture faced with a foreign civilisation which is perhaps difficult to assimilate » ; « the Marbial peasant's passivity, his wish to be told what to do without discussion, his inability to express his needs and aspirations » ; « the loss of self-respect » ; « psychological decadence and lack of balance and self-confidence ».

le Haïtien Abélard Désenclos est très sévère envers la culture haïtienne et estime que l'Unesco doit mener une œuvre de « réhabilitation humaine » auprès de cette culture[1]. Toutefois, parallèlement, les milieux nationalistes haïtiens font pression sur l'Unesco pour préserver et mettre en valeur les particularités culturelles locales[2].

Ainsi, tout au long des années, l'Unesco s'est efforcée de concilier, à l'égard des peuples du Tiers Monde, l'apport de connaissances modernes et l'encouragement aux cultures traditionnelles ; cet équilibre a été difficile à maintenir, d'autant plus que l'Unesco s'est souvent heurtée au rejet de leurs cultures traditionnelles par les intéressés eux-mêmes. Cependant, à partir des années 1960, la prise de conscience croissante de leur identité culturelle par les peuples du Tiers Monde a encouragé l'Unesco à intensifier l'action en ce sens. Cette évolution apparaît en particulier très nettement avec le cas de l'Afrique.

7.5.4. … et notamment des identités culturelles africaines.

Dès les années 1940, à l'époque des luttes nationalistes précédant la conquête de l'indépendance, les revendications culturelles revêtent une place importante en Afrique. Des organisations telles que « Présence africaine » fondée en 1947 exercent un rôle majeur à cet égard[3]. L'Afrique prend conscience de son identité culturelle en forgeant le concept de « négritude », défini par Léopold Sédar Senghor comme « l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie et les oeuvres des Noirs ». Deux congrès (Paris 1956, Rome 1959) réunissent les intellectuels africains autour du thème de l'identité culturelle africaine[4]. Ils contestent les modèles venus de l'Occident, dans lesquels ils voient « une forme subtile d'aliénation politique »[5].

Ce mouvement commence à se répercuter à l'Unesco dès les années 1950. En 1953, l'Unesco aide à la publication d'un recueil des systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique[6]. En 1959, le *Courrier de l'Unesco* publie un numéro entièrement consacré aux cultures africaines. Les articles de ce numéro visent à mettre en valeur le caractère « remarquable », « prestigieux », des cultures africaines, vantant les « hauts lieux » et les « chefs d'œuvre » qu'elles ont produit, et visent à faire connaître aux Occidentaux leur « passé perdu » et leurs « trésors engloutis ». Cependant, la grande majorité des auteurs des articles sont encore des Occidentaux[7]. En 1960, Veronese annonce le lancement par l'Unesco d'un « nouveau programme d'études consacré aux cultures africaines », visant à « faire d'abord un inventaire, reconnaître l'état des connaissances, situer les principaux problèmes », étudier et promouvoir « les valeurs africaines » conçues dans leur ensemble (arts traditionnels,

---

[1] 375 (729.4) A 61, XVI : rapport d'Abélard Désenclos, mars 1950.
[2] 375 (729.4) A 61, II : lettre de Métraux à Bowers, 8 avril 1948 ; EU, box 2248 : lt. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 17 avril 1948, p. 2.
[3] Philippe Decraene, *op. cit.*, p. 22-24.
[4] Y. Scavenius, *op. cit.*, p. 232.
[5] P. Decraene, *op. cit.*, p. 24-25. Decraene observe cependant que, même encore bien après l'indépendance, « un grave malaise intellectuel pèse sur les élites encore écartelées entre l'Occident et l'Afrique, même lorsqu'elles donnent l'impression d'avoir opté résolument en faveur de la seconde ».
[6] A.R. Radcliffe-Brown et D. Forde, *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, Paris, PUF, 1953, 527 p.
[7] *Courrier de l'Unesco*, oct. 1959 : « Le voile se lève sur le passé perdu de l'Afrique », p. 4-9 : « Découverte de l'Afrique et de son passé perdu » par Basil Davidson, p. 10-11 : « Zimbabwe la grande, ruine d'une remarquable culture noire », par Henri Bart ; p. 12-14 : « Bénin, royaume prestigieux nigérien, existait dès le Moyen Âge », par Onwonwu Dike ; p. 15-19 : « Hauts lieux de l'art africain, les chefs-d'œuvre d'Ifé et de Bénin » par William Fagg ; p. 26-27 : « A Tombouctou, au Moyen Age, le livre était le plus prospère des commerces », par Thomas Hodgkin ; p. 28-29 : « Trésors engloutis dans les sables du désert », reportage photographique ; p. 30-32 : « L'histoire de l'Ethiopie est revêtue d'un manteau de traditions », par Jean Doresse.

sculpture, danse, musique, littératures orales) et non pas de manière fractionnée, « tronquée » comme cela avait été le cas jusqu'alors. Il s'agit aussi d'étudier « la place et l'efficacité de ce patrimoine culturel dans des sociétés soumises actuellement à des transformations profondes ». L'Unesco souhaite « donner à des Africains l'occasion d'exprimer eux-mêmes leurs vues sur leur propre patrimoine »[1]. En 1961, Veronese insiste sur la nécessité de préservation de la culture africaine[2].

La conférence générale de 1960, marquée par l'entrée massive des États africains, prévoit d'encourager l'étude des cultures d'Afrique noire et des pays arabes ; elle insiste en particulier sur la nécessité de développer des centres d'études africaines en Afrique même. À cette conférence, Amadou Hampâté Bâ exhorte l'Unesco à « sauver de la destruction un gigantesque patrimoine oral, qui n'est actuellement conservé que dans la mémoire d'hommes mortels » ; faisant valoir que, « en Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle »[3], il affirme que la « sauvegarde des traditions orales des pays africains » est une « nécessité urgente »[4]. En 1962, il déclare devant l'ICOM que les musées africains « doivent devenir des hauts lieux de la culture africaine », et, à cet effet, demande la coopération scientifique et financière des institutions étrangères[5]. Les autres représentants des États africains nouvellement indépendants vont dans le même sens. Ainsi, à la conférence générale de 1962, le représentant du Mali affirme : « ce qui importe en premier lieu dans les pays nouvellement indépendants, c'est la 'restauration' des cultures nationales ». La première conférence régionale sur la planification et l'organisation des programmes d'alphabétisation en Afrique, organisée par l'Unesco à Abidjan en 1964, affirme que les programmes d'alphabétisation menés en Afrique « devraient tendre à assurer la préservation et l'évolution du patrimoine traditionnel et culturel de la communauté »[6]. Amadou Hampâté Bâ a joué un role très important dans l'action de l'Unesco pour la sauvegarde de la culture orale africaine[7].

Dans les années 1960, l'Unesco lance plusieurs projets visant à la préservation des cultures africaines. En 1962-63, dans le cadre du projet majeur des zones arides, est menée une étude sur les nomades du Sahara, visant à concilier nomadisme traditionnel et économie moderne[8]. En 1964, l'Unesco entreprend un « plan organique de collaboration culturelle avec l'Afrique »[9]. À partir de 1966, l'organisation lance un projet de transcription des langues africaines orales[10]. En 1966, elle contribue au « premier festival mondial des arts nègres », organisé à Dakar[11]. Ce festival, ainsi que le colloque sur « la signification des arts africains dans la vie des peuples » organisé la même année, suscitent de nombreux échos positifs dans la presse internationale[12]. En 1967, l'Unesco publie un catalogue de films ethnographiques sur

---

[1] DG/216, 24 oct. 1960, p. 5.
[2] Veronese, carton 32 : discours de Veronese, « L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui », 8 mai 1961.
[3] *Le Monde*,18 mai 1991 : « Mort de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ, le conservateur de 'l'œuvre' orale africaine ».
[4] 11 C/PRG/SR.6 (prov.), p. 4 : Hampâté Bâ ; WS/0766.55 : étude et présentation des cultures africaines ; chapitre spécimen préparé par A.H. Bâ dans le cadre du programme de l'Unesco pour la préservation et la présentation de la tradition orale en Afrique, 77 p.
[5] « Nos musées doivent devenir des hauts lieux de la culture africaine », par A.H. Bâ, *La vie africaine*, n°29, oct. 1962, p. 40-41 (texte du discours prononcé par A.H. Bâ devant l'ICOM).
[6] 13 C/PRG/4 : programme mondial d'alphabétisation, p. 3.
[7] H.P. Sagbohan, p. 255-257.
[8] *Nomades et nomadisme au Sahara*, Paris, Unesco, 1963, 195 p., p. 179-180.
[9] 13C/PRG/13 : plan organique de collaboration culturelle avec l'Afrique, 30 sept. 1964.
[10] *Hommage à René Maheu*, *op. cit*., article de Michel Doo-Kingué, p. 78 et 83.
[11] Premier festival mondial des arts nègres, Dakar, 1966, Contributions au colloque sur « la fonction et la signification de l'art nègre dans la vie du peuple et pour le peuple », Paris, présence africaine, 1971, 283 p.
[12] RP, 10 mai 1966 : le festival mondial des arts nègres (Dakar), et le colloque Unesco sur la signification des arts africains dans la vie des peuples, ont suscité de nombreux articles positifs dans la presse : *Combat*, *Le*

l'Afrique noire, auquel participe l'ethnologue et cinéaste français Jean Rouch[1]. La même année, elle entreprend l'élaboration de grammaires, de dictionnaires, et d'un matériel de lecture dans neuf langues africaines qui n'avaient jusque là pas été mises par écrit[2] ; elle envoie notamment une mission au Mali enregistrer et transcrire les textes historiques et culturels peuls, comme en particulier le récit initiatique oral *Kaïdara*, constitué de 2500 vers, qui est grâce à elle publié en 1968 en français et en peul[3]. Elle publie également des albums sur les arts d'Afrique et d'Océanie[4]. En 1971, elle fait une exposition itinérante sur les arts africains ; elle se fonde sur l'idée que « ce qu'il est convenu d'appeler 'art' […] ne doit être tenu que pour un phénomène européen provisoire, témoignage d'un moment de l'histoire mondiale des arts » ; l'exposition affirme qu'« on a beaucoup exagéré l'isolement des communautés africaines avant les contacts avec les Européens ». Elle veut au contraire mettre en valeur le fait que « les arts plastiques africains ont joué un rôle stimulateur auprès des artistes occidentaux dans toute la première moitié du XXe siècle », et affirme que « la contribution des arts africains à l'histoire universelle de l'art a été, est et restera d'une importance considérable »[5]. On observe donc une volonté de réhabiliter la valeur artistique des œuvres d'art africaines. Le projet de « musée des civilisations nègres » lancé en 1974 par l'Unesco à Dakar s'inscrit dans cet esprit[6], de même que les films documentaires qu'elle réalise[7]. En 1972, elle adopte un « plan décennal pour l'étude de la tradition orale et la promotion des langues africaines », et prévoit le renforcement du « centre de documentation régionale pour les traditions orales africaines » de Niamey (Niger). Ce centre se charge de la collecte et de la diffusion de contes, fables, chants, proverbes et dictons, jeux éducatifs, monographies des arts, des techniques et des métiers[8]. Le plan décennal suscite le vif intérêt de nombreux universitaires américains. La délégation américaine à la conférence générale de 1972 observe que l'adoption de ce projet démontre « l'intense intérêt des Africains pour le développement de leur identité culturelle nationale »[9]. Une équipe d'experts réunis à Nairobi en 1974 met en place un programme d'action pour inventorier et mettre en valeur les cultures africaines : prospection, fouilles, conservation des objets anciens, collecte des traditions orales, promotion des langues africaines, recherches sur la culture populaire, promotion de l'artisanat, rassemblement des archives écrites[10]. Dans les années 1970, *Le Courrier de*

Figaro, *La Croix*, *L'Humanité*, *L'Aurore*, *Le Parisien*, *Arts*, *Carrefour*, *Washington Post*, *Philadelphia Inquirer*, *Guardian*, *Sunday Times*, *Le Soir* (Bruxelles), *La Stampa* (Turin), *L'Unità* (Rome), *Le Monde*.

[1] *Premier catalogue sélectif international de films ethnographiques sur l'Afrique noire*, Paris, Unesco, 1967, 408 p. Jean Rouch a réalisé divers films sur les cultures africaines et leurs transformations, notamment *Moi, un noir*.

[2] bambara, haoussa, kanouri, peul, sango, somali, songhoy-djerma et tamasheq.

[3] Biogr. Hampâté Bâ : rapport de mission de Alfâ Ibrahim Sow, 25 oct. 1967. Cet expert réalise sa mission en étroite coopération avec Hampâté Bâ, directeur de l'institut malien des sciences humaines ; *Kaïdara, récit initiatique peul rapporté par A.H. Bâ*, Paris, Julliard, 1968, 181 p.

[4] William Fagg, *L'art de l'Afrique centrale ; sculptures et masques tribaux*, Paris, Unesco, 1967, 24 p. ; William Fagg, *L'art de l'Afrique occidentale ; sculptures et masques tribaux*, Paris, Unesco, 1967, 24 p. ; Jean Guiart, *Art de l'Océanie*, Paris, Albin Michel, 1968, 24 p.

[5] *Arts africains, Exposition en 34 panneaux*, Paris, Unesco, 1971, 54 p., p. 7-11.

[6] Microfiche « musée des civilisations nègres », mission de G.-H. Rivière à Dakar, 1er oct.-4 nov. 1974, parue en janv. 1975, 24 p. 75fr0041.

[7] Film n°25, 1971 ; film n°1306, 1972 ; film n° 280, 1974.

[8] H.P. Sagbohan, *op. cit*., p. 255-257.

[9] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 14-15 : « the intense interest of Africans in the development of their national cultural identity ».

[10] H.P. Sagbohan, *op. cit*., p. 247-248 ; cf. « La jeunesse et les valeurs culturelles africaines », *Documents de la réunion régionale d'Abomey, Dahomey, 2-7 déc. 1974*, dossier documentaire n°4, Unesco, p. 19 ; et *Eléments statistiques sur le développement culturel en Afrique*, réunion d'experts sur les statistiques culturelles en Afrique, Nairobi, 7-12 mai 1974, p. 11.

l'Unesco se livre à une intense promotion du patrimoine culturel africain[1] ; ce n'est cependant pas avant 1979 qu'il consacre un numéro entier à l'Afrique[2].

Maheu joue un rôle majeur ds cette orientation croissante de l'Unesco ; selon Michel Doo-Kingué, il aurait même par là influencé « ses collègues des autres organisations du système des Nations Unies »[3]. Il est notamment à l'origine de la création en 1970 du Bureau regional d'éducation de l'Unesco pour l'afrique (BREDA), à Dakar, qui vise à coordonner l'ensemble des activités de l'organisation en Afrique, et à promouvoir l'originalité et la spécificité des cultures africaines[4]. Plusieurs fonctionnaires de l'Unesco d'origine africaine, comme Léon-Gontran Damas, y contribuent aussi[5]. L'Unesco encourage les États africains à mener des expériences de « développement culturel » impliquant un encouragement aux cultures traditionnelles, comme celle menée en 1973 par l'Algérie[6].

Au début des années 1970, l'Unesco, dans ses efforts pour collecter et promouvoir le patrimoine culturel de l'Afrique, prend conscience qu'une importante partie des œuvres d'art africaines a été transportée dans les métropoles au cours de la période coloniale et y sont restées. À la conférence de Venise sur les politiques culturelles organisée par l'Unesco en 1970, plusieurs États africains demandent que « les trésors artistiques et culturels qui ont été enlevés de leurs pays avant l'accession à l'indépendance soient restitués ». Mais cela pose des problèmes juridiques et suscite l'opposition des États occidentaux[7]. Cette revendication se radicalise en 1978 avec l'appel officiel lancé alors par M'Bow pour la restitution à leurs pays d'origine de ces œuvres ; cette prise de position tranchée de la part du directeur général suscite de vives controverses politiques en Occident.

Avec cette vive prise de conscience de la nécessité de sauvegarder le patrimoine culturel africain à partir des années 1960, et avec les nombreux projets lancés en ce sens, l'Unesco a sans doute contribué de manière non négligeable à la préservation et à la survie de l'identité culturelle africaine. Cependant, selon certains, ces actions, comme notamment le programme de sauvegarde des traditions orales africaines, quoique bien conçues, auraient été lancées trop tard pour parvenir à atteindre leur objectif, une partie de ces traditions ayant alors déjà irrémédiablement disparu[8].

La rédaction d'une *Histoire de l'Afrique*[9], entreprise par l'Unesco en 1965 sur l'impulsion de l'organisation de l'unité africaine (OUA), est un projet représentatif de la forte demande de reconnaissance de son histoire et de son identité culturelle par l'Afrique au lendemain de son indépendance, et son étude est révélatrice de la complexité et des ambiguïtés que comporte cette nouvelle orientation de l'Unesco. D'esprit communautariste,

---

[1] *Le Courrier de l'Unesco*, janv. 1971, p. 25 : James Ngugi, « L'Afrique et la décolonisation culturelle » ; *Courrier de l'Unesco*, mai 1977 : « Visages de l'Afrique » ; juillet 1977 : « Freiner l'avance des déserts » ; novembre 1977 : « L'Afrique australe et le racisme » ; décembre 1977 : « L'essor de la cité arabe il y a 1000 ans » ; août-sept. 1977 : « L'empreinte de l'Afrique ».
[2] *Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1979 : « L'Afrique et son histoire ».
[3] Michel Doo-Kingué, art. cit., p. 78 et 83.
[4] FR, Nantes, carton 57 : DG/70/2 : allocution de Maheu à l'occasion de l'inauguration du bureau régional d'éducation de l'Unesco pour l'Afrique, Dakar, 11 mars 1970.
[5] *Léon-Gontran Damas, l'homme et son œuvre*, par Daniel Racine, Paris, Présence africaine, p. 41-42. Cf. aussi le numéro spécial de *Présence africaine* sur L.-G. Damas (n°57, 1966).
[6] X 07.83 Maheu, VI : aide-mémoire sur les entretiens entre les autorités algériennes et le DG, 3 janv.-5 fév. 1973, p. 5. Cette expérience vise à l'extension et à la décentralisation de la lecture publique et à la création de maisons de la culture.
[7] H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 244-252. Cf. *Conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs, et financiers des politiques culturelles*, Venise, 1970, Unesco, rapport final, annexe I, p. 31.
[8] Interview Keating.
[9] Collectif, *Histoire de l'Afrique*, Paris, éditions Jeune Afrique/Stock/Unesco, 1981 ; Jan Vansina, « Unesco and African historiography », in *History in Africa*, p. 337-352.

ce projet contraste avec l'entreprise d'inspiration universaliste qu'avait été l'*Histoire de l'Humanité* ; cependant, la perspective universaliste n'est pas totalement absente de l'ouvrage, puisque l'histoire de l'Afrique y est conçue comme « un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière »[1]. Pour la rédaction de cet ouvrage, les auteurs sont d'origines beaucoup plus variées que cela n'avait été le cas pour l'*Histoire de l'Humanité*, et parmi eux les Africains sont largement représentés, constituant les deux-tiers des membres du comité scientifique international chargé de superviser la rédaction. Le lancement de ce projet par l'Unesco en 1965 s'inscrit alors dans l'air du temps, puisque deux autres projets d'histoire de l'Afrique sont simultanément envisagés, l'un sous l'impulsion de l'URSS, l'autre sous celle du Ghana[2]. Le lancement de cette entreprise suscite l'enthousiasme des pays africains[3]. La réalisation de l'ouvrage donne lieu à d'importants travaux de documentation et d'inventaire, à des campagnes de collecte de la tradition orale et de manuscrits inédits, à la création de centres régionaux de documentation sur la tradition orale, à la préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique* à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, et à des rencontres entre spécialistes[4]. La procédure de rédaction est complexe et comporte de nombreuses vérifications par tous les membres du comité scientifique international et par ceux du bureau, afin d'obtenir « le maximum de garantie scientifique ». L'ouvrage, ambitieux et de grande ampleur, se veut novateur, se présentant comme une première tentative d'élaboration d'un point de vue africain unifié sur l'Afrique dans son ensemble ; à ce titre, l'Unesco souhaite lui donner une large diffusion[5]. Dans l'ouvrage, le continent africain est toujours considéré dans son ensemble[6]. Il s'agit d'œuvrer à « la reconnaissance du patrimoine culturel africain », et de « mettr[e] en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent ». L'ouvrage se veut aussi « le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation » ; cette « volonté de voir les choses de l'intérieur » est présentée comme un aspect novateur[7]. Pour l'un des auteurs, le professeur John Fage, « fruit de la collaboration internationale, cette œuvre, qui présentera une vaste fresque de l'époque préhistorique à nos jours, [...] donne à l'histoire africaine la place qu'elle mérite dans celle de l'humanité »[8]. Une *Histoire de l'Asie* et une *Histoire des Caraïbes*[9] ont été également projetées mais n'ont pas vu le jour.

Le texte de *L'Histoire de l'Afrique* est marqué par l'influence de la « nouvelle histoire africaine », qui revalorise le passé précolonial, perçu comme une sorte d'âge d'or, et qui exalte l'« authenticité » africaine, liée au nationalisme. Les « nouveaux historiens » de l'Afrique (dont Cheikh Anta Diop est l'une des figures de proue) s'efforcent d'utiliser des sources africaines et notamment archéologiques (par réaction à l'utilisation exclusive de

---

[1] Bethwell Allan Ogot, « introduction », *Histoire de l'Afrique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 18.
[2] RU, FO 924/1720 : lt. de J.C. Edmonds à M. Brown, 24 août 1966.
[3] RU, OD 24/041 : notes de Mary Smieton, sur sa visite en Afrique, juill. 1965, p. 5.
[4] RU, FO 924/1720 : SHC/2, 21 oct. 1966.
[5] A.M. M'Bow, « préface », *Histoire de l'Afrique*, *op. cit.*, vol. 1, p. 12, 14 ; Bethwell Allan Ogot, « introduction », *Histoire de l'Afrique*, vol. 2, p. 18.
[6] Ainsi dans le volume sur le XXe siècle, la section VII : « L'Afrique indépendante dans les affaires mondiales », traite des relations de l'Afrique avec les autres puissances : elle comporte un chapitre sur « l'Afrique et les pays capitalistes », un sur « l'Afrique et les pays socialistes », un sur « l'Afrique et les régions en développement », un sur « l'Afrique et l'ONU ».
[7] A.M. M'Bow, « préface », *Histoire de l'Afrique*, vol. 1, p. 9-10, 15.
[8] John Fage, « Hay que revisar las ideas admitidas de Africa », in *Folia Humanistica*, n° 201, 1979, p. 483-485.
[9] « The Unesco general history of the Caribbean », in *Journal of Caribbean History*, n° 19, 1984, p. 93-109. Traite de la réunion de travail sur le projet de l'Unesco d'une *Histoire générale des Caraïbes*, tenue à Paris du 14 au 18 décembre 1981.

sources extérieures comme cela avait été le cas jusqu'alors). La mise en parallèle de la puissance militaire de l'Ouest africain, comme le Ghana et le Mali, avec les faiblesses de la France capétienne à la même époque, la valorisation du rayonnement religieux du royaume du Congo au XVe siècle, de la richesse culturelle du Bénin, de la force d'attraction politique au XVIIIe siècle en Afrique centrale de l'empire Lunda, en sont des caractéristiques. Les nouveaux historiens africains s'élèvent contre l'idée jusqu'alors répandue que les sociétés africaines ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits. Ils réhabilitent les grands conquérants africains, diabolisés par l'historiographie européenne de l'époque coloniale : Chaka, l'unificateur des tribus zoulous, Ousmane da Fodio, le plus grand des émirs peuhls, El Hadj Omar, héros de la résistance à l'armée française, Soundiata Keita, fondateur de l'empire du Mali, Mohammed Abdullah Hassan, précurseur du nationalisme pansomali. À l'inverse de l'histoire coloniale, qui met en valeur les bienfaits de la colonisation, cette histoire insiste sur les ravages opérés sur les cultures africaines par la traite des Noirs et par la colonisation. Elle porte donc « un message qui se situe aux antipodes de celui qu'ont transmis les historiens de l'époque coloniale ». Certains intellectuels comme Philippe Decraene se montrent critiques envers cette nouvelle histoire, estimant qu'elle est au fond « aussi apologétique dans ses formes que celle qu'elle prétend condamner »[1].

M'Bow reconnaît la perspective politique de l' *Histoire de l'Afrique*, qui s'incrit dans « une époque dominée par les rivalités économiques et techniques ». En montrant que dans l'Antiquité et au Moyen-Age existaient en Afrique des systèmes politiques et économiques très évolués, l'ouvrage vise à valoriser l'histoire et la culture africaines, à donner à l'identité africaine une « conscience historique rénovée »[2]. L'ouvrage, mettant l'accent sur l'histoire culturelle africaine, se livre à une analyse de la tension que connaissent les intellectuels africains entre culture autochtone et culture occidentale, et du risque de perte de l'identité culturelle africaine[3]. Il s'efforce de défendre l'idée d'une culture africaine vivante authentique, en « continuité avec les temps antérieurs », et « malgré aussi l'adoption de techniques ou d'instruments venus d'Europe » ; « les continuités sont évidentes pour les arts ruraux, manifestes pour les arts populaires et sous-jacentes à une bonne partie de l'art destiné au marché touristique. [...] Dans un jaillissement massif, les arts ont reflété le nationalisme » ; « partout en Afrique aujourd'hui les arts donnent le spectacle d'un étonnant bouillonnement de créativité surgi avec une étourdissante diversité de toutes les couches de la société »[4]. Ces phrases sont révélatrices d'une volonté délibérée de valorisation de la culture africaine.

Cependant, si les auteurs prennent en général clairement le parti de l'Afrique[5], il leur arrive aussi d'exprimer, souvent à leur insu, un point de vue européen. Ainsi, à propos de la période de l'occupation romaine, c'est souvent le point de vue de Rome qui est adopté ; on observe ainsi que les auteurs, tout en mettant l'accent sur le fait que « les populations

---

[1] A.M. M'Bow, « préface », *Histoire de l'Afrique*, *op. cit*., vol. 1, p. 9-10 ; Philippe Decraene, *Vieille Afrique, jeunes nations*, Paris, Paris, PUF, 1982, p. 38-40.
[2] A.M. M'Bow, « préface », in *Histoire de l'Afrique*, *op. cit*., vol. 1, 9-10, 13, 15.
[3] Ali A. Mazrui, « Introduction au chapitre premier », *Histoire de l'Afrique*, vol. 2, p. 19 : « Nous entendons le mot *culturel* non pas au sens étroit évoquant l'expérience artistique mais dans une acception plus large visant les valeurs et les traditions », et englobant « tout l'horizon compris entre la religion et la littérature » ; *Histoire de l'Afrique*, *op. cit*., vol. 2, p. 612-614 : une large place est consacrée à Aimé Césaire et à Léopold Sédar Senghor ; p. 624.
[4] *Histoire de l'Afrique*, *op. cit*., vol. 2, p. 639, 695.
[5] *Histoire de l'Afrique*, *op. cit*., vol. 2, p. 501.

indigènes ne furent jamais subjuguées entièrement malgré les victoires romaines » , ont du mal à se détacher du référentiel occidental ; cela s'explique sans doute en partie par la prédominance des sources romaines[1]. Finalement, si l'*Histoire de l'Afrique* a comme l'*Histoire de l'Humanité* échoué à devenir un important ouvrage de référence qui fasse autorité, elle constitue cependant une entreprise intéressante à analyser, en tant que témoignage de la forte influence prise à cette époque, au sein de l'Unesco, par un courant communautariste soucieux de préserver les identités culturelles africaines.

Un autre témoignage intéressant de ce courant réside dans la vogue que connaît au même moment le concept d' « africanisation ». En janvier-février 1962, à la réunion d'experts organisée par l'Unesco sur le développement des moyens d'information en Afrique, les participants expriment la necessité de ruralisation et d'« africanisation » de ces moyens d'information[2]. Maheu affirme l'importance de les utiliser pour « diffuser toutes les formes de cultures sur une échelle non encore atteinte »[3]. Cependant, dès cette époque, un dilemme apparaît aux experts : comment concilier la dépendance de l'Afrique face aux techniques extérieures et le désir d'africaniser ?[4] En 1964, à la conférence des ministres de l'éducation des pays africains participant au plan d'Addis Abéba, à Abidjan, Maheu souligne l'importance du concept d' « africanisation ». Il affirme que l'africanisation de l'éducation est « tout l'opposé de la rétrogradation à je ne sais quel archaïsme anachronique » ; elle n'est pas « repliement, tendance à l'isolationnisme », mais plutôt « l'appropriation, par les nouveaux États africains indépendants, des richesses diverses de leurs personnalités nationales » ; elle est donc « la condition objective d'un progrès véritable » ; selon Maheu elle permettra à l'Afrique « d'apporter sa contribution propre à la civilisation mondiale »[5]. La « conférence d'États africains sur l'éducation et la formation scientifique et technique par rapport au développement en Afrique », organisée par l'Unesco à Nairobi en 1968[6], met davantage encore l'accent sur l'« africanisation » et la « ruralisation » de l'enseignement en Afrique. Il s'agit de libérer l'enseignement de son caractère académique et de l'adapter aux besoins et aux réalités des cultures africaines. Il est intéressant de noter que le terme de « ruralisation » avait déjà été employé pendant la péride coloniale ; mais il signifiait alors la transformation d'un certain nombre d'écoles primaires en petites entreprises agricoles au sein des communautés rurales. L'objectif était alors le rendement de la production agricole et non l'éducation des enfants[7].

Les efforts de ruralisation de l'enseignement africain visent à éviter l'exode rural massif, et à adapter l'école à l'environnement social de l'enfant rural africain. Le premier pays africain à développer au lendemain de l'indépendance une éducation rurale est la Haute-Volta, avec la création en 1961 du Centre d'éducation rural (CER). Mais en réalité cela ne

---

[1] *Histoire de l'Afrique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 503, 508 ; dans des phrases telles que : « Cependant, l'Empire eut alors des sursauts qui le sauvèrent » ; « Ce fut la première étape d'une oeuvre de restauration qui progressa avec Aurélien et Probus ». Le terme de « triomphes » est systématiquement employé quand l'armée romaine écrase les populations autochtones (au lieu de se placer du point de vue de l'Afrique et d'employer le terme de « défaites »).
[2] EU, box 825 : rapport de Robert E. Hartland au secrétaire d'état sur cette réunion, 26 mars 1962, p. 9, 28 ; « africanization ».
[3] Discours de Maheu à la réunion d'experts sur le développement des moyens d'information en Afrique, Paris, 1962.
[4] EU, box 825 : rapport de Robert E. Hartland, doc. cit., 26 mars 1962, p. 28.
[5] DG/1964/1, 17 mars 1964, p. 3-4.
[6] H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 150-151.
[7] Isabelle Marçais, *op. cit.*, p. 63-66 ; conférence sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, Nairobi, 16-27 juill. 1968, rapport final, OUA/CESTA/10.

correspond pas à l'esprit de la « ruralisation de l'enseignement » voulue par l'Unesco ; cet enseignement n'offre aucune possibilité de promotion, et apparaît aux parents et aux élèves comme un repoussoir par rapport à l'école classique ; il semble avoir plutôt contribué à aggraver la crise du système éducatif de ce pays. À partir de 1968, plusieurs États africains, comme le Tchad, le Dahomey et le Rwanda, s'efforcent de ruraliser l'enseignement primaire, c'est-à-dire de l'adapter aux conditions des sociétés rurales africaines. Avec l'aide du PNUD, l'Unesco crée en 1969 au Niger une Ecole normale à vocation rurale, à Zinder, et à partir de 1970 au Mali des « centres à orientation pratique » (COP), centres d'enseignement général et agricole, visant à faciliter l'intégration des jeunes ruraux dans leur milieu rural, afin de faire contrepoids à l'enseignement secondaire traditionnel, qui contribue généralement à rendre le milieu agricole hostile à l'élève et à le pousser à l'exode rural. Dans ce nouveau système, les jeunes passent deux ans en alternance entre le centre et leur famille, pour ne pas se couper de leur milieu d'origine. Toutefois, selon Isabelle Marçais, cette expérience a été elle aussi « décevante », car « les adolescents sortant de ces centres se trouvaient sans équipements et sans soutien », « dans l'impossibilité pratique et psychologique d'appliquer les techniques acquises » ; ces difficultés ont été aggravées par la sécheresse aiguë qu'a connue le Mali en 1974[1]. À partir de 1972, l'Unesco crée au Tchad des écoles pilotes de formation d'enseignants ruraux, et instaure dans toutes les écoles primaires de ce pays une journée par semaine consacrée aux activités ayant trait au monde rural ; cependant, selon Madana Nomaye, cela aussi a été un échec : « ce jour-là, on levait le drapeau dans toutes les écoles ; on allait au jardin ou au champ scolaire ; on balayait la cour et les abords de l'école, etc… Très vite, cette journée a été tournée en dérision. Les enseignants n'y croyaient plus et, partant, les élèves s'en désintéressaient. Les parents d'élèves, qui n'étaient pas sensibilisés au préalable, sont restés indifférents »[2].

Le projet de radio et de télévision mené à la même époque et dans le même esprit par l'Unesco à Dakar semble avoir obtenu des résultats plus nettement positifs. Henry Cassirer, qui a participé à son exécution, en souligne l' « esprit pionnier » et la « créativité ». Ce projet s'efforce de s'adapter aux spécificités culturelles de la population africaine, et de donner l'initiative à cette population dans la réalisation même des programmes. La « radio éducative rurale » mise en place par l'Unesco au Sénégal, *Diiso* (mot ouolof signifiant « dialogue »), est en langue vernaculaire. Cassirer souligne le talent du présentateur des émissions de ce télé-club, le sociologue sénégalais Farah N'Diaye, qui, dans son dialogue avec les femmes sénégalaises, parvient à réhabiliter dans leur esprit la culture africaine[3]. Le film *Ces dames de Camélia*, produit par l'Unesco et l'ORTF en 1970, est représentatif de cette créativité et des efforts originaux déployés par l'Unesco pour donner l'initiative aux populations, en respectant leur culture ; il est réalisé à la fois par un Français et par des Sénégalais. Le titre du film, allusion au roman d'Alexandre Dumas fils, témoigne cependant de la prégnance de la culture de l'ancien colonisateur. En réalité, « ces dames de Camélia » n'ont aucun rapport avec la

[1] I. Marçais, *op. cit.*, p. 66, 83-86 ; H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 218 et 221 ; *Planification de l'éducation en relation avec le développement rural*, Paris, Unesco, 1974, p. 33-34.
[2] Madana Nomaye, *L'éducation de base au Tchad, Situations, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, coll. Educations et sociétés, 1998, p. 118-126. Voir aussi sur ce sujet : *Opération Mandoul : Contribution à la connaissance d'une expérience de réforme éducative (1966-1972)*, République du Tchad, recherche-action sur l'école de base en Afrique, Groupe Tchad, CEPEC, Lyon, juill. 1995. L'« opération Mandoul », menée dans le bassin du fleuve Mandoul, autour de la ville de Koumra, met l'accent sur l'éducation agricole.
[3] Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 138, 140 ; interview Cassirer.

« dame aux camélias », mais cette expression désigne les femmes de la petite cité ouvrière de Camélia, à la périphérie de Dakar ; cette communauté de 300 personnes, dont les hommes sont ouvriers d'une importante manufacture, connaît des conditions de vie difficiles et n'est pas du tout intégrée avec les couches socialement plus élevées de l'agglomération. Le projet de télé-club lancé par l'Unesco obtient du succès auprès des femmes de cette cité, tirant parti du groupe qu'elles formaient déja en se réunissant régulièrement le soir, sous les arbres ou dans le local de la Croix-Rouge. Des séances de télé-club sont dès lors organisées tous les soirs, dans la maison du délégué de quartier, présentant aux femmes des programmes portant sur l'hygiène, la musique, la danse, les légendes et l'histoire du Sénégal, et les actualités. Sur l'impulsion de l'Unesco, certaines femmes écrivent et jouent des saynètes en langue vernaculaire traitant des problèmes de leur vie quotidienne et de leur condition sociale ; l'Unesco filme ces saynètes, et en fait ensuite des projections auprès des autres femmes, afin de susciter des discussions et des débats, et de les amener à une prise de conscience et à une volonté d'agir pour améliorer leur condition sociale et aussi pour préserver leur identité culturelle. Le documentaire *Ces dames de Camélia* présente des extraits de ces saynètes. L'une d'elles traite des problèmes dans les relations entre les co-épouses, montre leur animosité irréductible, et le rôle de conciliation de la doyenne ; les saynètes traitent aussi de la manière irresponsable dont les hommes gèrent l'argent du ménage, ayant notamment tendance à dépenser pour leur propre plaisir les prestations familiales que le gouvernement leur verse pour leurs enfants. Une autre saynète vise à convaincre de l'inutilité de l'action du marabout pour guérir un bébé malade, et souligne en comparaison l'efficacité du médecin de l'hôpital. Le documentaire montre les réactions intéressées et animées des femmes de la cité à la projection de ces saynètes et les réflexions que celles-ci font naître chez elles. L'Unesco a pour principe de ne pas influencer directement ces femmes dans le cours de ces réflexions et dans la réponse à leurs interrogations. « Comment résoudront-elles ce problème ? C'est à elles d'en décider », affirme le commentaire, qui insiste bien sur l'idée que l'Unesco n'entend pas imposer aux femmes sénégalaises des solutions toutes faites, des orientations préétablies. Henry Cassirer observe que ces émissions de télévision en ouolof ont obtenu un « succès énorme » dans la population ouvrière des « quartiers les plus pauvres » de Dakar, mais qu'elles n'ont pas touché les couches plus aisées de la population, qui aspiraient à l'occidentalisation et dont le modèle était la culture française, et qui, à ce titre, n'avaient que mépris pour des émissions en ouolof[1].

Malgré l'apparent succès de ces télé-clubs auprès des femmes ouvrières de Dakar, on peut s'interroger sur la réelle utilité de ce projet : remplacer les réunions traditionnelles des femmes par des émissions de télévision n'a-t-il pas eu pour effet de contribuer à une érosion des cultures traditionnelles, c'est-à-dire au résultat inverse de celui que recherchait l'Unesco ? D'autre part, les thèmes des saynètes révèlent l'ambiguïté consubstantielle à ce projet de l'Unesco, partagé entre l'objectif d'encourager une évolution des mentalités et celui de préserver les traditions africaines. Un autre domaine qui donne lieu à des hésitations et à des ambiguïtés est la question de l'enseignement dans les langues vernaculaires.

[1] Film n° 129, 1970, réalisé par René Blanchard, Papa Tafsir Thiam, et Seydou Diagne ; Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 136-139.

7.5.5. L'enseignement dans les langues vernaculaires.

L'intérêt croissant de l'Unesco pour la préservation des identités culturelles se traduit en particulier par des réflexions sur la question de l'enseignement dans les langues vernaculaires. Dès 1947, un débat se déroule à l'Unesco sur la langue à adopter dans l'éducation de base des peuples dits « sous-développés ». L'accord est difficile à trouver entre les partisans des langues vernaculaires et ceux des langues occidentales[1]. En 1947, l'Unesco estime : « en principe, il semble préférable de se servir, dans l'enseignement élémentaire, de la langue maternelle des sujets », mais reconnaît qu'« à la réflexion, cet idéal paraît souvent difficilement réalisable »[2]. L'Unesco prévoit début 1948 de mener un projet d'éducation de base en Afrique orientale, le « projet des arachides », dans lequel serait développé un enseignement en « anglais simplifié »[3]. Ce projet ne sera pas réalisé, mais sa formulation, qui consiste en une tentative de compromis, reste un témoignage d'une évolution conceptuelle en cours. En 1950, il n'est plus question d'anglais simplifié, mais de la réalisation d'« une étude d'ensemble sur la question de l'emploi des langues vernaculaires ou nationales comme langues d'enseignement »[4]. Ainsi, alors que l'éducation coloniale et missionnaire dispensait l'enseignement dans les langues de la métropole[5], la conception de l'éducation de base développée par l'Unesco se montre plus favorable à l'enseignement dans les langues vernaculaires. Fin 1951, la « réunion d'experts sur l'emploi des langues vernaculaires comme instruments d'enseignement scolaire et extra-scolaire, sur l'emploi d'autres langues à cette fin, et sur les problèmes qui en résultent », organisée par l'Unesco, étudie le rapport préparé par le comité spécial des Nations Unies sur l'enseignement dans les territoires non autonomes : il recommande d'employer si possible la langue maternelle au début de l'instruction élémentaire, et distingue ensuite deux cas selon si la langue indigène n'est parlée que dans la région (préconisant alors l'introduction d'une autre langue) ou si elle est plus largement répandue ; il souligne les deux impératifs à concilier : d'une part « préserver l['']héritage culturel », et d'autre part faire « acquérir la culture universelle » ; les populations concernées « ne doivent être ni privées de leur héritage culturel, ni laissées dans l'impossibilité d'accéder à la culture mondiale »[6]. Durant cette réunion, plusieurs participants défendent les langues vernaculaires ; ainsi l'un d'eux affirme :

« Beaucoup de ceux qui sous-estiment l'idiome indigène se fondent sur l'idée que les « vernaculaires » sont de médiocres jargons, qui ne sauraient se comparer aux langues « pleinement évoluées ». Ils soutiennent qu'il vaut mieux connaître quelques mots d'anglais que posséder à fond le navajo. Ils oublient que des notions

[1] Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 8-11 ; EU, box 2243 : mémorandum confidentiel de Josiah Bennett à l'ambassade americaine de Nankin, 18 sept. 1947, p. 9-11 : la conférence régionale de Nankin (1947) a donné lieu à des réflexions sur le choix des langues à enseigner. Les délégués de Burma et de l'Inde y prônent l'éducation dans les langues vernaculaires. La question de la langue chinoise y est particulièrement problématique : faut-il enseigner le chinois à tous les Chinois, ou bien les différents dialectes chinois aux habitants de chaque région ? ; lettre d'André Lestage au département de l'assistance technique, 26 avril 1956, citée par N. Gaudant, *op. cit.*, p. 169-170 : le gouvernement du Liberia s'adresse à l'Unesco dès 1947 pour lui demander de l'aide pour alphabétiser sa population en anglais. L'Unesco lui conseille de passer plutôt par l'intermédiaire des langues vernaculaires ; rapport de M. Coulon, doc. cité, p. 9 : Coulon prône l'enseignement dans les langues vernaculaires.

[2] Educ./31/1947, 19 juin 47 ; Educ./32/1947, 19 juin 47 ; Educ./33/1947, 23 juin 47 ; Educ/38/1947, 2 juill. 47 ; Educ./41/1947, 2 juill. 47 (citation).

[3] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 10.

[4] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de Gustavo Duran, représentant de l'ONU, 21 juill. 1950, p. 15, 48-49.

[5] Au Congo belge, l'éducation prodiguée par les missionnaires se faisait dans les deux langues nationales belges : le français et le flamand (Educ/26/1947, 18 avril 1947, p. 2-4).

[6] 408.1 : EDCH/Meeting Vern./4, 5 oct. 51 ; et annexe I.

rudimentaires d'anglais ne vous permettent d'avoir avec la collectivité qui vous entoure que des relations limitées et souvent désavantageuses, trop souvent teintées de condescendance ou de ridicule, tandis que la connaissance de sa langue matenelle permet à chacun de vivre au sein de sa communauté, de jouer son rôle au sein de sa famille, d'avoir des amis, de collaborer avec ses concitoyens à des entreprises dont chacun tire profit et plaisir, et d'exprimer ses idées. »

Il critique la théorie qui distingue des langues « évoluées » et des langues « non évoluées », fondées sur l'idée selon laquelle les « dialectes indigènes » seraient « primitifs » et ne permettraient pas de communiquer une pensée élaborée, théorie qu'il juge « dénuée de tout fondement ». Selon lui, ce jugement est lié à « l'attitude de supériorité que l'on adopte souvent à l'égard des populations indigènes ». Il estime qu'il faut, avant de trancher sur la question de la langue d'enseignement, « prendre l'avis de la communauté elle-même »[1]. En 1951, Maheu juge que le rapport intérimaire sur l'emploi des langues vernaculaires qui résulte de cette réunion est un « travail méritoire », mais regrette l'absence de définition précise du terme de « langue vernaculaire », déplore que le rapport se fonde avec trop de confiance sur les données fournies par les puissances coloniales, et y relève des lacunes, des imprécisions, des erreurs[2].

L'étude *L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement*[3], publiée par l'Unesco en 1953, préconise plus nettement que les textes antérieurs l'enseignement dans les langues vernaculaires. Ainsi, peu à peu, l'Unesco élabore une politique précise au sujet de la langue d'enseignement, accumulant de la documentation sur cette question[4]. *L'enseignement de la lecture et de l'écriture* (1956) et *L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement* (1958) contribuent à approfondir cette réflexion[5].

Dans ces réflexions menées par l'Unesco, on observe des attitudes de condescendance et un sentiment de supériorité de la part des Occidentaux. Cela se décèle dans certaines formulations ainsi que dans certains des raisonnements développés. Ainsi, en 1950, l'Unesco préconise de « respecter la langue indigène, si peu évoluée soit-elle »[6] ; en 1952, le directeur du département de l'éducation affirme que la langue créole est « contraire à la science », par opposition au français[7]. L'Unesco se heurte également au problème du rejet, en certains cas, des langues vernaculaires par les populations concernées; ainsi, dans le projet indien-andin, l'Unesco est favorable à l'idée de dispenser un enseignement en langue vernaculaire aux indiens quechuas et aymaras[8]. Or, ceux-ci préfèrent que leurs enfants apprennent l'espagnol, « pour des raisons de prestige social ». Métraux préconise un compromis : apprendre l'espagnol aux enfants, mais en aymara et en quechua ; malgré son intérêt pour ces langues vernaculaires, il se montre lui-même sceptique sur l'avenir de l'enseignement dans ces langues, qui ne possèdent pas de littérature écrite. Cette situation donne lieu à des hésitations[9].

---

[1] 408.1 : EDCH/Meeting Vern./2, 10 sept. 1951, p. 10 et 15.
[2] 408.1 : rapport confid. de Maheu à Blonay et Guiton, 10 sept. 1951 ; ex : confusion entre arabe classique et arabe moderne, qui tend à présenter l'arabe classique comme une langue vernaculaire ; oubli des dialectes berbères.
[3] *L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement*, Paris, Unesco, 1953, 171 p.
[4] X07.21(44) AMS, IV : lt. de J. Guiton à Emin Hekimgil, 7 juin 1951.
[5] N. Gaudant, op. cit., p. 140-141.
[6] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, janv. 1950, p. 27 : « L'éducation de base chez les Indiens d'Amérique du Nord », par Pedro T. Orata.
[7] Journal Métraux, 29 août 1952.
[8] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Bernard Mishkin à Bowers, 22 sept. 1947.
[9] Lettre de Rens à Métraux, 24 août 1955 ; lettre de Métraux à Rens, 29 août 1955 ; citées par Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 24-25. Ce problème n'a pas été résolu par la suite par les gouvernements concernés ; Cl. Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 24-25.

Dans les années 1950, l'Unesco développe des réalisations concrètes dans le domaine des langues vernaculaires, en particulier au Libéria : l'expert indien Vish Rao y apprend aux adultes à lire leur dialecte (le gola, le vai ou le mendi), qu'il a lui-même transcrit en alphabet latin ; avec la collaboration de l'expert libérien Bai T. Moore, il prépare un manuel en gola à l'intention des enseignants libériens, et transcrit en vai et en gola des fables traditionnelles libériennes. Mais l'Unesco n'abandonne pas l'objectif d'apprendre l'anglais à ces populations[1]. Le centre d'éducation de base de Klay et le bureau de littérature vernaculaire à Monrovia se consacrent dans les années suivantes à préparer des livres de lecture en langue vernaculaire[2]. L'Unesco souhaite que l'action qu'elle mène dans ce domaine au Liberia serve de modèle aux autres pays du Tiers Monde[3].

Des actions parallèles sont menées en Côte de l'Or, initialement par le gouvernement britannique (dont ce territoire est alors une colonie), qui y crée en 1950 un « bureau de littérature vernaculaire », chargé de publier de la littérature en langue vernaculaire. Ce bureau connaissant d'importants problèmes opérationnels (notamment des difficultés à imprimer les publications, à les distribuer, et à trouver un équilibre entre les textes destinés aux débutants et ceux destinés aux lecteurs confirmés), le Royaume-Uni demande à l'Unesco son aide. L'Unesco y envoie alors des experts pour donner des conseils, mener des enquêtes, et aider à la production de publications et de journaux en langue vernaculaire. À partir de l'accession de la Côte de l'Or au statut de membre associé, fin 1954, la part du budget de l'Unesco affectée à ces activités augmente, ainsi que les fonds du programme d'assistance technique des Nations Unies ; l'action devient donc plus importante. C'est surtout à partir de l'indépendance de ce pays en 1957 (Togo et Côte de l'Or s'unissent pour former le Ghana, première colonie africaine à accéder à l'indépendance) que cette action prend une ampleur nettement plus importante[4]. L'Unesco envoie également, à partir de 1951, des experts au Nigeria (colonie britannique sous tutelle des Nations Unies), pour conseiller la production de matériel d'alphabétisation et pour aider à codifier les langues vernaculaires et mettre au point une graphie et une orthographe ; l'expert américain Hans Wolff, en 1953, y analyse 25 langues vernaculaires, met au point un alphabet commun à tout le Nord du Nigeria, et aide à produire du matériel d'alphabétisation pour adultes[5] .

Le projet de Marbial est particulièrement représentatif de l'évolution de la position de l'Unesco dans le domaine des langues vernaculaires. En Haïti, dans les années 1940, le créole haïtien est alors la langue maternelle de plus de 90% des habitants, le français étant la langue officielle. L'Unesco, de manière novatrice, préconise dès le début de développer l'enseignement en créole, à titre de « tentative » expérimentale[6]. Cette orientation se fait sous l'influence du gouvernement haïtien[7]. L'Unesco prévoit en 1948 de créer deux écoles primaires et dix centres d'éducation des adultes, où l'enseignement se ferait en créole pendant

---

[1] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 174-175.
[2] 375 (666) TA /AMS : rapport non titré, non signé, 1er janvier 1956, p. 10.
[3] 375 (666) TA /AMS : lt. de Bowers à Alex, 29 mars 1957 ; 408.1 : Bowers à Elvin, 1er juin 1951 : l'Unesco travaille à la question de l'alphabet kannada, à Mysore.
[4] L'experte américaine Ella Griffin, puis l'expert srilankais Don Sugathapala, puis à nouveau Ella Griffin, puis l'expert américain Edwin L. Read (cf. articles d'Ella Griffin dans le *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, juillet 1953, vol 5, n° 3, et janv. 1954, vol. 6, n°1 ; EU, box 1562 : lt. de David Stratmon au département d'état, 14 nov. 1957, p. 1-2 ; N. Gaudant, *op. cit.*, p. 158-160).
[5] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 162-163 ; *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, vol. 5, n°2, avril 1953, article de Thomas Bodgin.
[6] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase*, *op. cit.* ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 10.
[7] EU, box 2246 : FE Conf./15, 7 nov. 1947, p. 1 et 3.

trois ou quatre ans, puis où le créole servirait de langue auxiliaire pour passer à l'enseignement du français. Toutefois, cette question de la langue d'enseignement suscite dès le début « de vives controverses […] sociales et politiques », comme l'observe l'expert de l'Unesco René Lemoine en avril 1948[1]. Les élites manifestent « une très vive opposition » à l'enseignement en créole ; l'Unesco se rend compte que le développement de l'enseignement en créole est handicapé par le fait que le créole « ne jouit d'aucun prestige culturel » auprès des Haïtiens eux-mêmes ; pour l'élite haïtienne, le français représente en effet un « idéal » et le créole apparaît méprisable[2]. C'est pourquoi les tentatives précédentes d'enseignement en créole ont échoué, notamment celle de l'éducateur haïtien Christian Beaulieu, qui avait élaboré une transcription du créole fondée sur l'orthographe française traditionnelle (qui avait en outre été jugée trop compliquée), puis celle du révérend Ormond McConnell, qui avait mis au point un système simplifié de transcription du créole ; bien que bénéficiant du soutien de Laubach, cette méthode (qui avait d'ailleurs pris le nom de « orthographe Laubach ») s'était heurtée au rejet de l'élite[3]. La rivalité qui persiste entre les différentes transcriptions du créole ajoute aux difficultés de l'Unesco.

Celle-ci se lance pourtant avec ardeur dans la préparation de manuels en créole, visant à mettre au point une transcription orthographique « scientifique »[4]. Elle charge un universitaire américain d'une étude sur le créole haïtien, afin de déterminer sa valeur en tant qu'instrument d'enseignement du français[5] ; celui-ci, au terme de son étude en juin 1949, préconise l'emploi de la méthode McConnell, mais suggère d'abandonner le terme « orthographe Laubach » au profit d'un terme comme « orthographe haïtienne », désignation plus à même de flatter le nationalisme de l'élite haïtienne, et de connotation moins paternaliste que la précédente, afin de désamorcer l'hostilité des milieux nationalistes haïtiens[6]. Cependant, malgré les efforts et la diplomatie de l'Unesco, le problème de la transcription du créole haïtien et de l'enseignement en haïtien reste « épineux »[7]. Les controverses se poursuivent au fil des années. En 1952, McConnell écrit à l'Unesco pour se plaindre que sa méthode, la seule efficace selon lui, ait été abandonnée au profit de la « méthode Richards », réintroduite par un collaborateur de Métraux, le Haïtien Gabriel, sous le nom de « méthode Gabriel ». Selon lui, l'introduction de cette nouvelle méthode constitue une grave erreur, celle-ci convenant pour l'anglais mais pas du tout pour le créole[8]. Les tenants de l'éducation en créole sont divisés en deux camps rivaux ; leur désacord porte sur la transcription : le « camp Gabriel » prône la transcription phonétique tandis que le « camp Pressoir » prône la méthode phonétique

---

[1] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 9 ; Educ/64, 5 avril 1948, p. 6-7.
[2] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, op. cit.*
[3] McConnell a néanmoins alphabétisé 600 Haïtiens en créole avec l'orthograpе Laubach en 1943 ; à la suite de cela, le gouvernement haitien a constitué un Comité national pour l'alphabétisation et en a nommé McConnell secrétaire général. McConnell aurait d'ailleurs (selon ses dires) été lui-même à l'origine de la lettre envoyée par le président Estimé à l'Unesco demandant le lancement d'une campagne d'éducation de base en Haïti (*L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, op. cit.*) ; 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de McConnell à Adiseshiah, 27 mai 1952.
[4] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, op. cit.* ; 375 (729.4) A 61, VI : rapport FE/Rep/PP/1, 23 nov. 1948 ; lettre de Rex à Bowers, 30 oct. 1948 ; VII : lt. de Bowers au président Estimé, 4 mars 1949.
[5] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase,* op. cit. ; 375 (729.4) A 61, VIII : lt. de Métraux à Bowers, 2 avril 1949.
[6] 375 (729.4) A 61, IX : lt. de Robert A. Hall à Bowers, 6 juill. 1949 ; *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, op. cit.*, p. 41 ; XO7.21(44) NC, I : rapport sur les activités de la division d'éducation de base pour la commission nationale française, 11 juin 1949.
[7] *Courrier de l'Unesco*, juin 1949, p. 1-2-3-8 : « Une vallée qui renaît » ; 375 (729.4) A 61, XVIII : « Pour comprendre Marbial », par Julien Lauture, *Le Nouvelliste*, 26 avril 1951.
[8] 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de McConnell à Adiseshiah, 27 mai 1952.

internationale modifiée[1]. À travers cette opposition, on saisit une rivalité politique entre l'influence de la langue anglaise et celle de la langue française. L'experte américaine Ella Griffin, employée par l'Unesco, entreprend de transformer la tanscription classique du créole haïtien sur le modèle de l'anglais[2]. En outre, les systèmes de transcription donnent lieu à des oppositions entre représentants du clergé et ceux des grandes puissances[3]. L'Unesco s'inquiète de la dimension politique de ces controverses[4].

En 1952, un fonctionnaire de l'Unesco, M. Akrawi, visitant Marbial, observe que les Haïtiens sont très attachés à la langue française, considérée comme utile et prestigieuse, et que de nombreux adultes participant aux centres d'éducation de base de l'Unesco disent qu'ils seraient plus motivés par des cours en français que par des cours en haïtien[5]. Cela amène l'Unesco à des hésitations et à une remise en question du bien-fondé de l'enseignement en créole, d'autant plus que selon plusieurs fonctionnaires, l'Unesco risquerait, « en maintenant un dialecte local, de s'écarter du but des Nations Unies : le rapprochement et la compréhension entre les peuples »[6].

L'Unesco s'efforce néanmoins de produire des livres et des manuels en créole, tâche à laquelle elle associe des Haïtiens et des experts étrangers[7]. L'ambassade américaine de Port au Prince y est favorable et estime que ces manuels seront très utiles[8]. Cependant, des retards importants surviennent dans leur préparation et leur distribution[9]. En 1954, André Lestage, en visite sur place, constate qu'il n'y a toujours aucun livre en créole dans les écoles du projet, et observe le fonctionnement déficient du centre de Port-au-Prince qui est censé les produire[10]. Ces retards s'expliquent en partie par la controverse qui se poursuit à ce sujet dans l'opinion haïtienne[11].

Par ailleurs, on observe dans les documents et lettres produits par les membres de l'Unesco une vision condescendante et un sentiment de supériorité occidentale : ainsi, le créole est désigné comme un dialecte qui « dérive d'une sorte de jargon à base de français »[12]. René Lemoine désigne le français comme la langue d'une « civilisation supérieure », qui serait « seule apte à l'expression des connaissances nécessaires à l'homme moderne », et seule capable de receler « en soi un principe d'élévation morale » ; il estime donc comme « une des

---

[1] 375 (729.4) A 61, XX : lt. de Lestage au directeur du département de l'éducation, 2 juin 1953.
[2] Interview Lestage.
[3] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Bernot à Lestage, 6 fév. 1954.
[4] 375 (729.4) A 61, XIX : lt. d'Adiseshiah à Wakefield, 10 avril 1952 ; Donald Burns, « Conséquences sociales et politiques du choix d'une orthographe », *Bulletin trimestriel d'éducation de base et des adultes*, avril 1953.
[5] 375 (729.4) A 61, XX : lt. d'Akrawi au DG, 15 sept. 1952.
[6] 375 (729.4) A 61, XXI : rapport d'André Montessuit à Lestage, 21 janv. 1954 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 27.
[7] Cette tâche est confiée au Haïtien Emmanuel-Gabriel François. Il est aidé de l'Américaine Ella Griffin, du *Board of Education* des Etats-Unis, de l'enseignant haïtien Abélard Désenclos et du dessinateur haïtien Ramponneau. Les premiers manuels sont terminés fin 1949 ; l'accent est mis sur l'aspect visuel, ils sont « ornés d'attrayantes illustrations haïtiennes » ; divers matériaux visuels (affiches, diagrammes, films fixes) sont aussi préparés (*L'expérience-témoin d'Haïti, première phase*, p. 41, 60 ; H.W. Howes, *Education de base, éducation des adultes, …, op. cit.*, p. 47-48 ; 375 (729.4) A 61, XVIII : « Pour comprendre Marbial », par Julien Lauture, *Le Nouvelliste*, 26 avril 1951 ; EU, box 1602 : rapport de John H. Burns, 23 mars 1950).
[8] EU, box 1602 : rapport de John H. Burns, 23 mars 1950.
[9] 375 (729.4) A 61, XV : rapport du Rév. H. Ormonde McConnell, président adjoint de l'église méthodiste du sous-district d'Haïti, 16 déc. 1949 ; XVI : rapport d'Opper pour mars 1950, 18 avril 1950.
[10] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Bernot à Lestage, 6 fév. 1954 ; ce centre, créé en 1951, reçoit pourtant le fort soutien des ministères haïtiens de la santé, de l'agriculture, de l'éducation et du travail (H.W. Howes, *Education de base,…, op. cit.*, p. 47-48).
[11] 375 (729.4) A 61, XVIII : Julien Lauture, « Pour comprendre Marbial », série d'articles parus dans *Le Nouvelliste*, volet IV, 26 avril 1951 ; rapport de Bernot de 1954, p. 90, cité dans : XXI : lt. de Lestage à Elvin, 11 août 1954 ; Bernot évoque « cette vieille querelle », qui a, dit-il, fait obstacle à l'alphabétisation ; XV : rapport de H. Ormonde McConnell, 16 déc. 1949 ; XVI : rapport d'Abélard Désenclos, mars 1950.
[12] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, op. cit.*, p. 39.

fins essentielles de l'Unesco » d'effectuer « l'initiation du peuple haitien à l'usage du français »[1].

C'est seulement dans les années 1960 que l'Unesco s'engage plus nettement dans la promotion de l'enseignement dans les langues vernaculaires[2]. En 1960, si la « convention sur la discrimination dans l'enseignement » reste prudente au sujet de l'éducation en langue vernaculaire et laisse la priorité à la politique nationale sur cette question[3], en revanche le « rapport sur les besoins éducatifs de l'Afrique », de même que les conclusions de la conférence d'Addis Abéba, la même année, soulignent l'importance d'un enseignement dans les langues vernaculaires[4]. L'Unesco engage des études, dans les années 1960, sur l'intégration des langues africaines dans l'enseignement[5]. Les États membres sont divisés sur la question ; ainsi la France soutient l'enseignement du français en Afrique[6], tandis que l'URSS en revanche prône l'alphabétisation dans les langues vernaculaires[7]. La conférence de Nairobi en 1968 préconise l'enseignement dans les langues maternelles africaines, afin d'éviter un « déracinement psychologique de l'enfant »[8]. Le plan décennal adopté par l'Unesco en 1972 insiste sur la nécessité d'introduire les langues maternelles à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation. Cependant, au cours de sa réalisation, le développement des langues africaines dans l'enseignement se heurte à de nombreux obstacles pratiques : la multiplicité des langues africaines fait qu'il est impossible d'éduquer chaque ethnie dans sa langue maternelle ; d'un autre côté, privilégier une langue au détriment des autres risque de provoquer le mécontentement des autres ethnies ; en outre, dans plusieurs pays d'Afrique, la réussite sociale est conditionnée par la bonne maîtrise du français[9] ; une importante résistance des diverses couches sociales africaines se développe donc contre l'intégration des langues africaines dans l'enseignement. L'Unesco hésite entre plusieurs options : l'éducation bilingue, l'éducation en langue vernaculaire, ou l'« africanisation » de la langue française, idée lancée par Senghor qui suggère une ouverture du français aux mots africains[10]. Plusieurs intellectuels africains développent dans les années 1970 l'idée que l'emploi des langues africaines dans l'enseignement pourrait être un facteur de développement pour l'Afrique[11].

---

[1] Educ/64, 5 avril 1948, p. 7.
[2] 12 C/PRG/SR.5, p. 11-12 ; Le film *Malik et Zina* (film n°1349, 1968), présente une méthode moderne pour l'enseignement de l'arabe et du français dans les écoles primaires algériennes.
[3] Maïté Jouvenot, *L'Unesco et l'éducation bilingue en Amérique latine*, maîtrise d'histoire, Paris I, sous la direction de François-Xavier Guerra, 1999, p. 25.
[4] ED/AFRICA/2 : 15 janv. 1960, p. 26-28 ; 11 C PRG/1, 12 août 1960, annexe II, p. 33-41.
[5] *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, Vol XV, 1963, n°2, p. 99-106 : « L'Unesco et l'avenir de l'éducation des adultes ».
[6] FR, Nantes, carton 57 : « L'enseignement du français en Afrique noire », par Jacques Golliet, *Cahiers pédagogiques*, n° 61, mai 1966 ; commission nationale française, *Enseignement de la langue française en Afrique et à Madagascar*, 16 p., 1966 ; *La Croix*, série d'articles « L'enseignement du français en Afrique » par Louis François Delisse, 26, 27, 28, 29 août 1964 (« I. Les pays les moins scolarisés comme le Niger voient leurs écoles se multiplier » ; « II. Les problèmes de culture » ; « III. L'enseignement du français est-il compatible avec la personnalité africaine ? » ; « IV. Perspectives : qu'arrivera-t-il quand nos professeurs s'en iront ? »)
[7] X 07.83 Maheu, IV : élements pour le briefing du DG, 5-9 nov. 1967, p. 6-8.
[8] Isabelle Marçais, *op. cit*., p. 63-66 ; conférence sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, Nairobi, 16-27 juill. 1968, rapport final, OUA/CESTA/10.
[9] Plan décennal pour l'étude de la tradition orale et la promotion des langues africaines, 1972-81, Conférence générale de 1972, cité dans I. Marçais, *op. cit*., p. 87-92.
[10] I. Marçais, *op. cit*., p. 120-122 ; article de Senghor dans la *Revue des Parlementaires de langue française*, n°38, mars 1980 ; J. Champion, *Les langues africaines et la francophonie, essai d'une pédagogie du français en Afrique noire*, Paris, La Haye, 1974, thèse de 3e cycle.
[11] H.M. Bot Ba Njock, « Les langues africaines - facteur de développement », in *Actes du séminaire pour l'enseignement des langues africaines*, Douala, 2-14 juillet 1973, édition Collège Liberman, Douala, 1974, p. 22 ; cité dans H.P. Sagbohan, *op. cit*., p. 110.

L'Unesco a donc contribué à faire prendre conscience de l'importance et de la complexité de la question des langues d'enseignement dans le Tiers Monde, et, à défaut de lui trouver des solutions, a mis en évidence ses enjeux non seulement culturels mais aussi politiques et économiques. Au fur et à mesure de la période, on observe d'ailleurs un lien de plus en plus étroit, dans les réflexions menées par l'Unesco, entre préservation des particularités culturelles et développement économique.

Entre 1945 et 1974, l'Unesco, qui prônait initialement des principes universalistes, s'est intéressée de plus en plus aux particularités culturelles ; elle s'est efforcée de ne pas faire apparaître cette évolution comme un changement brutal, mais au contraire de concilier ces deux aspects ; ainsi Maheu affirme en 1970 : « l'universalisme de l'Unesco est tout le contraire de la recherche et de la prédication d'une civilisation planétaire uniforme. C'est sans doute l'ouverture fraternelle à la compréhension de la totalité humaine et à la coopération avec tous ses éléments sous tous ses aspects, mais cette ouverture […] doit s'insérer, s'enraciner dans la diversité socio-culturelle des communautés historiques et jusque dans l'originalité absolue des personnes »[1]. L'Unesco s'intéresse à connaître et préserver les particularités culturelles, mais également à les stimuler, à les encourager à renaître et à s'épanouir, et elle envisage également de les utiliser pour contribuer au développement économique. En effet, le développement économique devient au fil des années un objectif de plus en plus important pour l'Unesco. D'une action intellectuelle, l'organisation passe, insensiblement, à une action matérielle.

[1] DG/70/2, 11 mars 1970.

8. De l'action intellectuelle à l'action matérielle.

Initialement centrée sur l'aspect intellectuel, l'action de l'Unesco s'oriente de plus en plus, au fil des années, vers l'aspect matériel[1]. Cette évolution semble due à une volonté d'agir de manière plus tangible, et d'obtenir une reconnaissance plus importante de son rôle dans le monde. Cependant, cela ne se fait pas sans difficultés, étant donné que l'Unesco n'a pas été créée en vue d'une action matérielle et qu'elle dispose de peu de moyens pour la mener à bien. Il faut prendre la mesure de l'importance de cette évolution de l'Unesco vers des préoccupations matérielles. Il convient ensuite de l'analyser à travers l'éducation, les communications de masse, la science et la technologie. Enfin, il s'agit d'analyser l'action de plus en plus importante de l'Unesco dans le domaine environnemental : l'Unesco s'efforce de protéger l'homme contre les rigueurs et les caprices de la nature, mais aussi de protéger la nature contre les atteintes de l'homme ; elle s'efforce également de contribuer à la mise en valeur des ressources naturelles en vue du développement économique.

8.1. Evolution vers des préoccupations matérielles.

Cette évolution se traduit par un élargissement de la localisation géographique des actions, de l'Occident vers le Tiers Monde. Elle s'observe aussi à l'infléchissement de l'esprit de nombreux projets vers l'objectif de développement économique, et par le lancement de projets visant spécifiquement cet objectif. Enfin, il est intéressant de se pencher sur l'intérêt de l'Unesco pour le problème de l'augmentation de la population mondiale.

8.1.1. Extension géographique des actions vers le Tiers Monde.

Peu à peu, les activités de l'Unesco se consacrent davantage à des pays extra-occidentaux : Asie, Amérique latine, États arabes, puis Afrique[2] ; cet élargissement est dû

[1] P. Jones, *op. cit.*, p. 60.
[2] 372/8/MP 01, VII : note confidentielle de Blat Gimeno à Adishesiah, 17 sept. 1965 ; *Bibliographie américaniste analytique et codée*, éditée par Bernard Pottier, Paris, Société des américanistes, musée de

notamment aux revendications croissantes de ces pays, et il se pousuit malgré la volonté de certains pays occidentaux de recentrer l'action sur l'Europe[1]. Cette évolution est particulièrement marquée dans le domaine de l'éducation. Initialement, les réflexions de l'Unesco dans ce domaine sont axées principalement sur les préoccupations des pays industrialisés d'Europe occidentale, comme en témoignent le séminaire de l'Unesco d'Ashridge (Royaume-Uni, août 1948) sur l'éducation et la formation des enseignants, rassemblant huit nationalités (essentiellement européennes)[2], la conférence d'Elseneur (Danemark, 1949), accueillant une majorité écrasante d'Occidentaux (sur les 79 délégués et observateurs, 59 viennent d'Europe de l'ouest et 14 d'Amérique du Nord)[3], le « stage international d'études sur les méthodes et techniques utilisées dans l'éducation populaire des adultes et son ouverture sur le monde » (Mondsee, Autriche, 1950), et le séminaire sur « les arts plastiques dans l'enseignement général » (Bristol, juillet 1951)[4]. Dans le contexte de la reconstruction et du problème des zones rurales attardées, l'éducation des adultes y est envisagée principalement du point de vue des questions de la formation professionnelle et de la formation continue. Le grave problème de l'analphabétisme de masse dans les pays dits « sous-développés » n'est pratiquement pas envisagé[5]. À partir de 1951, le « Comité consultatif sur l'éducation des adultes », créé au sein de l'Unesco, critique la focalisation de celle-ci sur les problèmes éducatifs de l'Europe occidentale, et l'incite à se consacrer davantage aux problèmes de « l'éducation ouvrière dans les régions insuffisamment développées »[6]. De même, dans les études sur l'éducation menées par l'Unesco dans les premières années, l'Afrique est complètement négligée : « il y aura lieu de se préoccuper plus tard de l'Afrique », affirme explicitement Margaret Read en 1947[7]. Dans *L'analphabétisme dans le monde* (1953), on ne trouve aucune donnée sur l'Afrique, alors que cet ouvrage se veut une synthèse de la situation mondiale sur la question[8]. En 1954, plusieurs membres du conseil executif poussent l'Unesco à se consacrer davantage aux problèmes de l'éducation dans les pays sous-développés[9]. Peu à peu l'Unesco s'efforce de combler ces lacunes. Ainsi à partir de 1955, le rapport annuel *Les Services bibliographiques dans le monde* contient certaines informations sur les territoires africains[10]. Les efforts éducatifs de l'Unesco s'orientent à partir de 1960 de plus en plus vers les besoins des pays en voie de développement, comme en témoigne l'évolution de la proportion des articles consacrés à ces pays dans la *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*.

Cette évolution concerne aussi les autres domaines d'activité. Orientées dans les années 1940 vers les besoins des pays dévastés par la guerre, les études menées par l'Unesco sur les moyens de télécommunication modernes s'orientent dans les années 1950 et surtout

---

l'homme, à partir de 1967, semestriel ; X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Liban, 13 janv. 1967, p. 1 ; mémo confidentiel de Maheu au DG adjoint et aux sous DG, 22 janv. 1967 ; cette évolution se fait notamment sous l'impulsion de Torres Bodet (Trygve Lie, *In the Cause of Peace…*, *op. cit.*, p. 138).

[1] RU, PREM 11/5185 ; record of meeting with Prime Minister, 10 avril 1964.

[2] EU, box 2252 ; *The Times Educational Supplement*, 28 août 1948, p. 1: « Unesco Seminar » ; Ibid., p. 2-3 : « Education and Training of Teachers ».

[3] Le reste du monde n'était représenté que par onze délégués. Une seule personne (le délégué égyptien) représentait le continent africain, et une seule personne également représentait l'Amérique latine. (Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 21-22).

[4] Film n°53, 1951 ; Film n°350, 1951.

[5] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 133.

[6] ED/91, 28 fév. 1951, p. 17.

[7] Educ./SR.5, 19 avril 1947, p. 3.

[8] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 34-35.

[9] RFA, B 91, Band 42 : Press Release ECOSOC/757, 30 juill. 1954.

[10] CUA/72, 30 janv. 1956, p. 4.

1960 spécifiquement vers les besoins des pays en voie de développement[1]. Il en va de même pour le système des bons d'entraide[2], pour les études sur les problèmes de fourniture en papier d'impression, sur la production, la commercialisation, et la circulation internationale des livres[3], pour la série « Etudes et documents de politique scientifique », pour le projet majeur des zones arides et le projet majeur Orient-Ocident[4]. L'Unesco connaît donc au fil de la période un important élargissement de ses activités vers le Tiers Monde. Il convient également de prendre conscience d'un infléchissement de ses projets vers l'objectif de développement économique.

8.1.2. Infléchissement des actions vers l'objectif de développement économique.

On observe au fil de la période une tendance de nombreux projets de l'Unesco, dans des domaines variés, à s'infléchir vers l'objectif de développement économique, alors que cette composante n'était pas prévue initialement. Ainsi, par exemple, dans le cadre du projet visant à la mise en place d'un institut international de l'hylée amazonienne (IIHA), projet qui a un objectif scientifique, est entreprise en 1948 l'« enquête du Rio Huallaga », menée dans l'objectif de développement économique et social de cette vallée et de ses possibilités de mise en valeur agricole pour fournir des ressources alimentaires ; cette enquête se fait dans l'espoir que cette vallée devienne une « grande région agricole » et le lieu d'une « colonisation humaine » importante[5]. De même, en Egypte dans les années 1950, les équipes éducatives de l'Asfec orientent de plus en plus leur action auprès des villageois vers l'objectif d'amélioration de leur cadre et de leurs conditions de vie matérielles, notamment par la promotion de l'hygiène et la lutte contre l'insalubrité[6] ; l'Asfec développe notamment, au début des années 1950, un ambitieux projet de construction d'un « nouveau village », selon des principes modernes de planification villageoise : il s'agit de reloger les habitants de l'ancien village de Gourna, vétuste et insalubre, dans des habitations modernes et saines[7]. De même, à la conférence intergouvernementale pour l'Unisist, en 1971, l'accent est mis sur les problèmes spécifiques des pays en voie de développement, alors que dans les études préparatoires cet aspect n'avait pas été pris en compte ; Maheu y plaide avec succès pour l'élargissement de l'Unisist aux sciences appliquées et aux techniques, dans l'objectif du

---

[1] Séries de publications « La presse, le film et la radio dans le monde d'aujourd'hui », « Rapports sur les moyens techniques de l'information », et « Rapports et documents sur les communications de masse ».

[2] EU, box 1562 : lt. de David Stratmon au département d'état, 14 nov. 1957, p. 3.

[3] R.E. Barker, *Le livre dans le monde, étude sur le commerce international du livre*, Paris, Unesco, 1957, 115 p. *Production de livres 1937-1954 et traductions 1950-54*, Paris, Unesco, 1957, 84 p. H.R. Verry, *Quelques procédés d'impression et de reproduction*, Paris, Unesco, 1955, 79 p. *Papier d'impression (autre que le papier journal) et papier d'écriture ; évolution de la situation de 1929 à 1951*, Paris, Unesco, 1954, 44 p. *Papier journal ; évolution de la situation de 1929 à 1951*, Paris, Unesco, 1954, 64 p. *Des livres pour les pays en voie de développement : Asie, Afrique*, Paris, Unesco, 1965, 34 p. Robert Escarpit, *la révolution du livre*, Paris, Unesco, PUF, 1965, 163 p ; RP/23, 22 avril 1948 : *Hindustan Times*, Delhi, 7 avril 1948.

[4] Interview Batisse ; conférence générale de 1958, résol. 2.71.

[5] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIb : NS/IIHA/15, 25 novembre 1948, 7 p. ; V : NS/IIHA/19, 13 p. ; IIIb : NS/IIHA/13, 20 oct. 1948, p. 5 ; IV : NS/IIHA/15 A, 7 janv. 1949, 34 p., p. 31.

[6] ONU, RAG-2/330, box 108 : rapport de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 1er fév. 1955 : création de latrines, de pompes à eau, projections de films sur l'hygiène, création d'un centre de soins et d'un club rural.

[7] ONU, RAG-2/330, box 108 : lt. de Bogdan Theodorovic à Perez-Guerrero, non datée, p. 1-2 ; box 107 : lt. de R. Habbab à T. Nasr, non datée, p. 1 ; lettre de Bill à Betty Whitelaw, 14 janv. 1953.

développement économique des pays en voie de développement[1]. Au fil des années, l'esprit de l'Unisist est de plus en plus axé vers cet objectif[2]. De même, l'étude *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines* (1970), dont l'objectif principal est intellectuel, vise aussi, et de plus en plus au fil de sa réalisation, à apporter une « contribution essentielle au progrès économique et social »[3] ; dans la préface à la première partie de l'ouvrage en 1970, Maheu souligne cette évolution et affirme l'ambition de cette étude de contribuer à l'« amélioration des conditions d'existence des peuples » et en particulier des peuples du Tiers Monde[4]. De même, dans les années 1960-70, les réflexions de l'Unesco sur la question de la libre circulation de l'information s'inscrivent de plus en plus dans l'optique du problème de l'inégalité d'accès à l'information et de production de l'information, entre pays développés et pays en voie de développement[5].

Ainsi, de nombreux projets, qui ne tendent initialement pas spécialement à promouvoir le développement économique, s'infléchissent au fil de leur réalisation vers cet objectif. En outre, peu à peu, le développement économique tend à devenir l'objectif spécifique d'un nombre croissant de projets.

Le développement économique comme objectif spécifique.

Le développement économique constitue en fait dès les premières années l'objectif spécifique de certains projets. Cette action s'inscrit notamment dans le cadre de l'action d'assistance technique du système des Nations Unies[6]. C'est le cas notamment du projet indien-andin, auquel participent plusieurs institutions des Nations Unies, dont l'Unesco. Il vise à organiser l'émigration des Indiens des hauts plateaux des Andes, qui sont, dans leur region d'origine, acculés à la misère par l'expansion des grandes propriétés terriennes (les *haciendas*)[7]. Il s'agit de mettre un frein à l'exode rural de ces Indiens qui sont chaque année 20 000 à 30 000 à émigrer vers les villes de la côte, où ils constituent comme l'observe Alfred Métraux « un prolétariat misérable », et de les inciter à coloniser plutôt la vaste région rurale et peu peuplée du Tambopata, dans l'est, région chaude de climat subtropical[8]. L'Unesco participe au projet indien-andin à partir de 1947 par l'envoi d'un expert au Pérou et en Bolivie[9]. Métraux prend une part active au projet à partir de 1953 ; il observe les mauvaises conditions sanitaires de ces indiens qui, une fois émigrés dans les villes, succombent rapidement à des maladies, et il défend, comme l'ONU, la thèse de la colonisation massive du Tambopata ; il observe que le principal obstacle à une telle colonisation est le manque de routes d'accès, et prône la construction de routes et l'attribution de titres de propriété aux Indiens ; il s'oppose à la thèse de l'inadaptabilité physique des Indiens aux conditions des

[1] DG/71/9, p. 3 ; A. Fleury, *op. cit.*, p. 55-56.
[2] A. Fleury, *op. cit.*, p. 79 et 81 ; interview Tocatlian.
[3] 12C/résolution 3.43 ; SS/CUA/Trends/2 ; 13 C/PRG/12, 18 sept. 1964, p. 2-3.
[4] *Tendances principales …, op. cit.*, p. 16 et 19.
[5] 13 C/PRG/20 : suggestions sur les mesures que pourraient prendre les Etats membres pour promouvoir la libre circulation des informations et des idées, 21 août 1964, 15 p.
[6] X 07.83 Torres Bodet, II : News Bulletin/6/49, 31 mars 49, *Nouvelles de l'Unesco*.
[7] A.-M. d'Ans, *op. cit.*, p. 467.
[8] Journal Métraux, 2 juill. 1953 ; 19 nov. 1953 ; Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 14
[9] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Bernard Mishkin à Bowers, 22 sept. 1947.

terres chaudes, thèse très répandue à l'époque[1]. En 1954, sur le conseil de Métraux, le gouvernement du Pérou fait des démarches auprès de la BIRD pour obtenir des crédits destinés à la construction d'une route. Le projet indien-andin se heurte à l'opposition de nombreux intellectuels progressistes latino-américains, qui dénoncent son aspect paternaliste. Métraux lui-même ne saisit pas bien les implications politiques du projet : « il y a tout un arrière-fond politique que je pressens, mais que je ne comprends pas bien », écrit-il en novembre 1953. Selon M. Arca Parro, expert des Nations Unies, le projet est « une tentative de diversion pour faire oublier les réclamations, toujours plus nombreuses et plus pressantes, des collectivités indigènes qui demandent des terres »[2]. Selon Claude Auroi :
« rétrospectivement cette volonté de forcer les migrations vers l'est apparaît comme une entreprise vaine. Les Indiens ont continué à émigrer prioritairement vers la côte et ont peu à peu « andinisé » les villes du Pérou côtier. Ils sont souvent devenus des éléments progressistes de la dynamique sociale, et ne sont pas forcément restés à l'état de prolétariat misérable. Tandis que ceux qui sont partis vers les vallées chaudes ont trouvé des infrastructures précaires voire inexistantes, et ont dû dès lors soit entrer dans un système de migration ou déplacements temporaires permanents entre la sierra et les vallées, soit s'établir et souvent, comme dans le Haut Huallaga, cultiver des produits illicites pour survivre. »[3]

Si ce projet semble donc avoir été un échec, l'Unesco a cependant eu le mérite, en y participant, de contribuer à faire reconnaître aux gouvernements concernés la réalité de la situation économique catastrophique des indiens, notamment grâce aux études menées à ce sujet par Métraux[4].

Par ailleurs, dès les premières années, l'Unesco se préoccupe de politique de santé, et en particulier de prévention sanitaire, notamment au moyen de films[5]. L'évolution des lieux choisis pour ces films, qui portent initialement sur les problèmes sanitaires propres à l'Europe de l'immédiat après-guerre, révèle une préoccupation croissante pour les problèmes sanitaires du Tiers Monde. Cependant, ces films sont souvent de qualité médiocre et manichéens, comme le déplore l'Unesco elle-même ; ainsi, à propos du film sur la malaria en Irak, l'Unesco observe : « l'image illustrant la guérison des malades est un peu trop militaire ; on dirait même que les gens sont en train d'etre fusillés »[6]. De plus, ces films sont très peu diffusés.

A partir de 1950, le département des sciences sociales s'efforce de participer au programme d'assistance technique, sous l'impulsion d'Alva Myrdal et avec le soutien notamment de Charles Ascher et de Henri Laugier. Bien que cela s'avère difficile à cause du manque de compréhension par les gouvernements de la manière dont les sciences sociales peuvent contribuer au développement économique, les efforts aboutissent cependant à la création de certaines institutions de recherche dans le Tiers Monde, comme celle en 1955 du centre économique pour l'Amérique latine (CEPAL), à Santiago du Chili, chargé d'étudier les

[1] Journal Métraux, 29 juin 1953, p. 508 ; 2 juill. 1953, p. 509 ; 2 déc. 1953, 3 déc. 1953 ; lettre de Métraux à Juan Comas, 2 nov. 1955, cité par Claude Auroi, « Métraux et les Andes », p. 17 ; rapport du BIT, février 1954, cité par Claude Auroi, « Métraux et les Andes », p. 17.
[2] Journal Métraux, 11 juin 1954 ; 19 nov. 1953 ; 23 nov. 1953.
[3] Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 14
[4] Claude Auroi, « Alfred Métraux à la croisée de deux mondes... », art. cit., p. 73.
[5] Film n°1363, 1946 ; Film n° 1339, 1948 ; Film n°1259, 1950 ; Film n° 503, 1951 ; Film n° 504, 1951 ; 307 :778.5 « malaria » : Unesco/WHO film Malaria.
[6] 307 :778.5 « malaria » : lt. de Mary Losey à André Tadié, 7 août 1956.

problèmes sociaux[1]. Ils aboutissent aussi à des réflexions sur l'urbanisation et la planification urbaine dans les pays en voie de développement[2], souvent menées en coopération avec l'ONU[3]. Des réflexions sur ce thème avaient été préconisées dès la création de l'Unesco par Huxley[4].

C'est surtout dans les années 1960 que l'action de l'Unesco consacrée explicitement au développement economique augmente beaucoup, notamment dans le cadre de la première décennie du développement, lancée par l'ONU en 1961, à laquelle participe l'Unesco[5]. C'est un « grand virage », une « grande mutation » que l'Unesco a conscience de vivre dans les années 1960[6]. Maheu développe l'idée que l'aide économique aux pays en voie de développement est « une exigence morale », et qu'elle s'inscrit complètement dans les attributions de l'Unesco, puisqu'il s'agit de permettre aux habitants des pays en voie de développement de « vivre conformément aux droits de l'homme », et que cette aide doit aussi viser à être « une assurance contre la guerre »[7].

Cette action passe par de nombreuses études, réalisées par le département des sciences sociales. Ainsi, au sein de ce département, un bureau d'analyse sur le rôle de l'éducation, des sciences, de la technologie, et des communications de masse dans le développement économique est créé en 1961[8] ; en 1970, l'Unesco organise un symposium sur le rôle des sciences sociales dans le développement[9]. Cette action passe aussi par des efforts de sensibilisation de l'opinion à l'aide au développement, par des films[10], et des articles dans le *Courrier de l'Unesco*[11]. Cependant ces efforts sont souvent des échecs. Ainsi, le Centre africain pour la formation administrative et la recherche pour le développement (CAFRAD) établi par l'Unesco à Tanger en 1965, ne réussit pas à fonctionner ; et le centre de recherche sur le développement économique et social en Asie du sud-est est supprimé en 1967[12].

---

[1] Ascher, box 1 : lt. d'Alva Myrdal à Ch. Ascher, 22 sept. 1950 ; lt. d'Ascher à A. Myrdal, 12 sept. 1950 ; 3 A 31 « Measuring the results of Development Projects » : lt. d'Alva Myrdal à Samuel Hayes, 25 juin 1954 ; lt. de G. Ferguson à A. Myrdal, 30 août 1955 ; Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier....*, *op. cit.*, p. 295.

[2] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 12, 25 ; compte rendu des travaux du 11e congrès international de la route, sept. 1959, Paris, AIPCR, 1961, 539 p. *Routes dans les pays en voie de développement : conception, construction, entretien*, rédigé par un groupe international d'experts, sous la responsabilité de l'Unesco, Paris, Eyrolles, 1968, 174 p.

[3] Ascher, box 150 : cycle d'études sur la politique et la planification du développement urbain, compte rendu des travaux du comité préparatoire de planification, ONU, Genève, 25-26 mai 1961 ; P.M. Hauser éd., *L'urbanisation en Amérique latine ; actes du stage d'études sur les problèmes de l'urbanisation en Amérique latine, Santiago du Chili, 6-18 juill. 1969*, Paris, Unesco, 1962, 330 p. ; P.M. Hauser (dir.), *Le phénomène de l'urbanisation en Asie et en Extrême-Orient ; compte rendu du stage d'études ONU/Unesco, sur le phénomène de l'urbanisation dans la région qui relève de la commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, 8-18 août 1956*, Calcuta, Centre de recherches de l'Unesco sur les implications sociales de l'industrialisation en Asie méridionale, 1959, 321 p. ; *Les villes nouvelles ; éléments d'une bibliographie annotée réunie par Jean Viet*, Paris, Unesco, 1960, 82 p.

[4] Rapport soumis au Comité des sciences sociales de la commission préparatoire, 4 juin 1946, p. 3, Prep.Com.Soc.Sci.Com., cité par Peter Lengyel, *op. cit.*, p. 9-10.

[5] Interview Balandier ; Résol 1.710 de la 16e session de l'assemblée générale de l'ONU ; 12C/34, 12 C/Res. 8.1, p. 78-79. Cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 290 ; 372/8/MP 01, VII : Mémo ED/50/25, de Blat Gimeno à Betancur, 29 sept. 1964.

[6] *Courrier de l'Unesco*, octobre 1965, p. 4-5-8-9 : « Le grand virage. Vers une coopération technique planétaire », par U'Thant ; p. 27-34 : « La grande mutation de l'Unesco », par Wilbur Schramm.

[7] X 07.83 Maheu, III : « Le sens et la valeur de la coopération internationale au service du développement » : allocution de Maheu, 12 mars 1965.

[8] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 38-41.

[9] Ascher, box 147 : SHC/CONF.15/11, 6 juin 1970 : Symposium on the role of social sciences in development, Paris, 29 juin-6 juillet 1970.

[10] Film n°406, 1974 ; film n° 151, 1974 ; film n° 2130, 1970 ; film n° 1568, 1969 ; film n°1322, 1974.

[11] *Courrier de l'Unesco*, fév. 1970 : « stratégie pour le développement » ; oct. 1970, « Le drame du développement » par Malcom Adiseshiah, p. 4-14.

[12] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 46.

Certains États occidentaux n'approuvent pas le fait que l'Unesco se consacre de plus en plus à l'action matérielle et au développement économique ; c'est le cas de la France, qui, en 1961, estime que cette tendance « détourn[e] l'Unesco de sa vocation initiale » ; la France prône un retour aux objectifs intellectuels initiaux de l'Unesco[1], veut « préserver le caractère propre de l'Unesco », et estime qu'« il n'est pas souhaitable que l'Unesco devienne un 'servant de fonds' au risque de perdre de vue sa mission initiale d'orientation intellectuelle »[2]. En revanche de nombreux États, et notamment les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni, la RFA, et les pays en voie de développement, sont très favorables à cette tendance croissante[3], de même que l'Eglise[4].

Certains fonctionnaires de l'Unesco déplorent dans les années 1960 un déséquilibre, du fait qu'une proportion croissante du budget est consacré aux projets d'assistance technique, alors que le personnel continue à consacrer la plupart de son temps aux activités intellectuelles[5].

L'Unesco s'efforce de mener son action en vue du développement économique dans un objectif non seulement matériel mais aussi « moral et spirituel »[6]. L'Unesco souligne l'idée qu'il faut mettre en commun entre pays développés et pays en voie de développement les ressouces de l'éducation, de la science, de la technologie, de l'information et de la culture. Adishesiah fait valoir que « l'aide n'est ni un moyen de corruption ni une aumône charitable », et que « les politiques d'aide reposent sur le fait inéluctable que nous vivons dans un monde de plus en plus étroit, et que le bien-être de tous est l'affaire de chacun »[7].

En 1970 est publié le « rapport Pearson », intitulé *Vers une action commune pour le développement du Tiers Monde*, résultat du travail d'une commission d'étude dirigée par Lester Pearson, et chargée par la Banque mondiale de définir les grandes lignes d'une action commune pour le développement du Tiers Monde. Ce rapport constate que « l'accélération du progrès, depuis la révolution industrielle […] a creusé un fossé profond entre les pays industrialisés et le reste du monde », fossé qui ne cesse de s'accentuer. Il condamne « le comportement de certains pays donateurs qui ont cherché à tirer de leur aide des avantages politiques ou économiques », et observe que cette attitude « a mis en éveil la susceptibilité des dirigeants de certains pays en voie de développement », qui « ont désormais tendance à voir dans cette politique […] une forme d'intervention néocolonialiste », et que réciproquement, « dans certains pays donateurs, on constate une opposition ou du moins une indifférence grandissante à l'égard de l'aide au développement, considérée comme coûteuse, stérile,

---

[1] FR, NUOI 836 : lettre de M. Maréchal à la DGACT, 7 nov. 1961 (cité par G. Bourreau, *op. cit*., p. 53).

[2] XO7.21(44)NC, III : commission nationale française pour l'Unesco, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, p. 11-12. ; II : « Séance plénière de la Commission nationale française pour l'Unesco, ministère des affaires étrangères », 25 juin 1956, p. 34-35.

[3] Commission nationale américaine, avril 1962, « US Support for Unesco Pledged », doc. cit. ; X 07 A 120/197 UNSA : Propositions du conseil national consultatif du Mexique concernant le programme et budget 1967-68, 31 mai 1965, par Manuel Alcala, p. 3 ; Commentaires de la délégation allemande à la 70e session du conseil exécutif sur le futur programme et budget, p. 2 ; propositions de la commission nationale de l'URSS sur le programme et budget 1967-68, 31 mai 1965, p. 11. ; RU : OD 17/186 : Brief for the UK representative, 12th session of the governing council of the Special Fund, 15-22 june 1964 ; Coordination of UN Technical Assistance activities. Ad hoc committee of Ten, Final session, feb. 17th-28th 1964, Report of the UK representative ; E/3851, 31 janv. 1964 : Ecosoc : coordination of technical cooperation programmes. Report of the secretary general.

[4] Centre Unesco Rome : rapport de mission de Maria Tabellini, fév. 1962, EPTA/CAM/1, « Rapport de l'éducation de base à l'éducation des adultes et au développement communautaire, Cambodge 1952-1960 », p. 54-57.

[5] « US Support for Unesco Pledged », 1962, doc. cit.

[6] 16/ C/ 13, 1970, p. 10 (cité par P.H. Sagbohan, *op. cit*., p. 164.)

[7] *Courrier de l'Unesco*, oct. 1970, « Le drame du développement » par Malcom Adiseshiah, p. 4-14. I. « Le dur bilan des années 60. » II. « Les chances à saisir ». p. 12.

inefficace et inutile ». Il fait valoir que « si les pays pauvres qui totalisent les deux-tiers de la population mondiale peuvent se développer, le développement et le progrès des pays riches et industrialisés ne pourront certainement qu'y gagner »[1]. Le rapport Pearson est représentatif de la pensée « développementaliste », idéologie qui préconise le développement économique des pays pauvres par un recours à des méthodes compatibles avec l'expansion d'une économie libérale, c'est-à-dire qui préconise l'investissement direct de capitaux privés[2]. Au début des années 1970, sous l'influence du rapport Pearson, l'idée se répand d'une « crise de l'aide » au développement. Le rapport *Apprendre à être* (1972) s'attache à y réfléchir[3]. En 1973, devant le conseil économique et social, Maheu conteste l'idée d'une crise de l'aide, la considérant comme « outrancière » et « défaitiste ». Il reconnaît cependant la nécessité d'apporter des « révisions et mutations » à l'aide au développement. Selon lui, l'Unesco, dans son action d'aide au développement, ne se trouve pas devant un « constat d'échec », mais seulement devant un « passage critique ». Il observe qu'elle prend désormais mieux en compte « les limites de l'aide » et que « bien des illusions se sont dissipées ». Il reconnaît que « l'aide n'est pas en mesure de jouer un rôle immédiat majeur dans la résorption de l'écart entre pays développés et pays sous-développés », et estime que l'aide apportée par l'Unesco doit en realité se concentrer davantage sur l'aspect qualitatif que quantitatif. Il rappelle les possibilités limitées de l'Unesco et observe : « les organisations internationales ne sauraient être tenues pour responsables de […] l'aggravation de l'écart qui sépare les pays sous-développés des pays développés. On ne leur a pas donné les moyens d'intervention décisifs. Peut-on reprocher à un casse-noisettes de ne pas faire le travail d'un marteau-pilon ?»[4]. L'ONU elle aussi, dans la planification de la deuxième décennie du développement, lancée en 1971, met l'accent beaucoup plus sur l'aspect qualitatif du développement que cela n'avait été le cas durant la première décennie[5]. À la troisième session de la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), à Santiago, en 1974, la notion de NOEI est mise en forme. Elle est fondée sur l'idée que les pays en voie de développement se trouvent pénalisés par les termes du commerce international, et donc qu'il faut modifier ces termes dans un sens qui leur soit moins défavorable ; il s'agit en particulier de remplacer l'aide par du commerce (« *Trade, not aid* »). En 1974, la conférence générale de l'Unesco adopte elle

---

[1] Lester Pearson (dir.), *Vers une action commune pour le développement du Tiers Monde*, Banque mondiale, 1969 ; *Courrier de l'Unesco*, février 1970, numéro intitulé : « Le rapport Pearson : une nouvelle stratégie pour le développement planétaire ». p. 4-14 : Lester B. Pearson, « Une nouvelle stratégie pour le développement planétaire ». Lester Pearson a été conseiller à la conférence de San Francisco en 1945 ; il a pris part à la création de la FAO et de l'UNRRA. Il a reçu le Prix Nobel de la paix en 1957. Il a été premier ministre du Canada de 1963 à 1968. Cf. L. Pearson, *Politique mondiale et démocratie*, Paris, éditions du vieux colombier, 1958. La commission d'étude dirigée par Pearson est formée de huit personnalités : Edward Boyle (États-Unis), Roberto de Oliveira Campos (Brésil), C. Douglas Dillon (États-Unis), Wilfried Guth (RFA), Arthur Lewis (Jamaïque), Robert E. Marjolin (France), Saburo Okita (Japon).

[2] Au fil des années 1970, le développementalisme, auquel on a reproché de favoriser « le capitalisme dépendant », s'est vu supplanté par deux nouvelles idéologies : le transnationalisme et le globalisme ; le transnationalisme, peu différent du développementalisme, met l'accent sur le développement des sociétés multinationales, perçues comme les moteurs de la croissance économique ; le globalisme prête attention à la dimension écologique, aux ressources minérales de la planète, et prône une limitation de la croissance démographique et de la production industrielle (Georges Abi-Sabab, *Le concept d'organisation internationale*, Unesco, Paris, 1980, 292 p., p. 96). Le rapport établi par le club de Rome par Donella H. Meadows *et alii* : *Les limites de la croissance*, New York, Universe Books, 1972, expose la thèse globaliste.

[3] *Apprendre à être*, *op. cit.*, Préambule, par Edgar Faure.

[4] DG/73/10, 6 juillet 1973.

[5] H.M. Philips, *Planification de l'aide à l'éducation pour la 2e Décennie du développement*, Paris, PUF, Unesco, 1974, p. 17 (cité par P.H. Sagbohan, *op. cit.*, p. 165.)

aussi une résolution sur le NOEI, mais, comme l'observe Prévost, « laborieusement » et dans l'« incohérence », car cette notion suscite beaucoup de controverses[1]. En outre, au début des années 1970, l'Unesco développe des réflexions sur la question des « limites de la croissance », sous l'influence notamment des réflexions du club de Rome[2]. Le rapport Faure, sans aller jusqu'à prôner une réduction de la croissance économique, préconise « une croissance orientée vers la qualité de la vie et vers la recherche des équilibres humains »[3].

Ainsi, l'Unesco s'oriente de plus en plus vers l'objectif de développement économique au fil des années et, corollairement, prend de plus en plus la mesure de la difficulté de cet objectif. Une modalité originale qu'elle développe pour œuvrer au développement économique est de mettre à contribution pour cela les particularités culturelles des peuples du Tiers Monde.

8.1.3. Mise à profit des particularités culturelles pour le développement économique.

Dès les années 1950, l'Unesco s'intéresse à l'étude des changements apportés par la mécanisation, l'industrialisation, l'automation, et l'urbanisation, sur la société, et en particulier de leurs effets sur la survie des cultures particulières[4]. Dans un article du *Courrier de l'Unesco* en 1953 intitulé « le choc du machinisme », Métraux estime irréversible l'industrialisation des sociétés rurales et indigènes, et observe que « le prix de l'industrialisation, en termes de souffrance humaine, a été la plupart du temps bien plus élevé qu'on ne le croit » ; il souligne l'« antagonisme larvé » des populations contre ces changements ; il affirme qu' « aucun changement ne sera accepté ou n'aura d'effets durables s'il ne correspond pas à un système de valeurs », et souligne que « pour qu'une transformation s'effectue dans une culture, il faut que les innovations correspondent aux désirs des individus et ne se heurtent pas aux attitudes profondément enracinées dans la culture » ; il souligne l'importance d'« obtenir l'accord et le concours de la population interessée »[5].

En 1954 l'Unesco réunit à Abidjan une conférence de sociologues portant sur l'impact social de l'industrialisation et des conditions urbaines en Afrique[6]. L'ONU estime que cette conférence est « d'une importance centrale » et y envoie un représentant[7]. Julia Henderson, de l'ONU, est elle-même très intéressée par ce thème, dans la perspective du développement communautaire[8]. En 1956, l'Unesco met en place à Calcutta, conjointement avec le gouvernement indien, un « centre de recherche sur les implications sociales de l'industrialisation »[9]. La même année, un groupe de sociologues américains réuni par l'Unesco estime que le département des sciences sociales de l'Unesco a un rôle majeur à jouer dans l'étude des implications sociales de l'industrialisation et préconise l'élaboration d'un

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 228, 242-243 ; D. Sioen, *op. cit.*, p. 71.; ONU, résolution 3201 du 1er mai 1974.
[2] Film n°1300, 1974 ; EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session of the general conference.
[3] *Apprendre à être*, *op. cit.*, Préambule, par Edgar Faure.
[4] Cf. notamment Journal Métraux, 2 mars 1953 et 6 oct. 1953.
[5] *Courrier de l'Unesco*, juillet 1953 : « Le choc du machinisme » par Alfred Métraux.
[6] ONU, RAG 2 /76, box 10 : SS/Af.conf/1, 9 nov. 1953.
[7] ONU, RAG 2 /76, box 10 : mémorandum de Wilfrid Benson à Victor Hoo, sept. 1954: « central importance ».
[8] ONU, RAG 2 /76, box 10 : lt. de Julia Henderson à A. Myrdal, 18 janv. 1954.
[9] Jiya Lal Jain, *Unesco in schools*, *op. cit.*, p. 61-62 ; RFA, B 91, Referat 601, Band 16 : discours de Maulana Azad, 6 fév. 1956 ; ce centre réalise plusieurs études sur ces questions.

« projet majeur sur les implications sociales du changement technologique ». Le gouvernement américain y est favorable, de même que le CISS et la fédération mondiale de la santé mentale[1]. Ce projet majeur ne sera finalement pas adopté. Les réflexions de l'Unesco sur les implications sociales du changement technologique, si elles n'ont pas abouti à des conclusions claires, sont néanmoins révélatrices d'une alternance entre une vision optimiste et une vision craintive de ce changement et de ses répercussions sur les identités culturelles[2].

Par ailleurs, l'Unesco préconise dès les années 1950 l'utilisation des ressources culturelles propres aux pays en voie de développement afin de contribuer à leur développement économique ; c'est ce qui sera appelé le « développement endogène ». Dès ces années, certaines voix se font entendre à l'Unesco pour affirmer la nécessité de ne pas se contenter, dans l'assistance technique, d'un transfert de compétences. C'est le cas d'Henri Laugier, alors représentant de la France au conseil exécutif, qui prône une modification des caractères de l'assistance technique ; selon lui, au lieu d'envoyer des experts dans les pays demandeurs, l'Unesco devrait plutôt former sur place des experts nationaux[3]. Mais ces voix restent alors minoritaires et sans échos. Ce n'est qu'au début des années 1960 qu'une prise de conscience se produit. Hemptinne estime que l'Unesco a été la première institution du système des Nations Unies à accomplir cette prise de conscience. En effet, dès 1962, Maheu préconise qu'une politique de « développement endogène » prenne le pas sur le transfert horizontal de technologie et sur l'apport de capitaux extérieurs[4]. En 1963, à l'ouverture de la conférence UNSCAT à Genève, Maheu promeut ce concept, affirmant que « le problème du progrès technologique des régions encore insuffisamment développées ne peut être fondamentalement résolu par l'importation de techniques étrangères ». Il affirme que si les transferts de savoir-faire et d'équipement constituent « la méthode la plus rapide et la plus commode » pour aider les pays en voie de développement et s'ils présentent une « utilité pratique immédiate », néanmoins « ce serait s'abuser gravement que de penser qu'ils peuvent à eux seuls résoudre le problème de l'aide au progrès technologique des pays insuffisamment développés ». Selon lui, « la seule solution radicale » serait la mise en place d'un processus de développement endogène[5]. Victor Kovda, chef du secteur des sciences, fait un discours dans le même sens à cette même conférence, affirmant que l'Unesco vise désormais à aider chaque pays à constituer son propre « potentiel scientifique et technique » (PST), défini comme « un ensemble opérationel de talents et de ressources dont il doit disposer souverainement afin de définir et de résoudre ses problèmes d'ordre national, régional ou international dans le domaine de la science et de ses applications pratiques », et d'atteindre l'« autonomie

---

[1] EU, box 1558 : lt. du département d'état à l'ambassade américaine de Paris, 29 août 1956 ; 620.992 :3 : résolution « Social implications of technological change », 9 fév. 1957, par Esther E.M. Thornton.

[2] La conférence générale de 1958 décide l'organisation de « recherches sur les problèmes de l'urbanisation, de l'automatisation », et « sur les facteurs sociaux et culturels qui influencent la productivité » (10C/resol. 3.72 e). L'Unesco lance sur ce thème une série de publications intitulée « Evolution technique et tensions sociales » ; J.F. Scott et R.P. Lynton, *Le progrès technique et l'intégration sociale*, Paris, Unesco, 1953, 162 p. ; B.F. Hoselitz, *Industrialization and Society*, Unesco Mouton, 1963 ; E. de Vries, *Social Aspects of Economic Development in Latin America*, Paris, Unesco, 1963 ; P. Lengyel, op. cit., p. 43-44 ; *Les implications sociales du progrès technique*, Paris, CISS, 1962, 209 p. ; *Changements techniques, économiques et sociaux ; étude théorique*, Bureau international sur les implications sociales des changements technologiques, Paris, CISS, 1958, 355 p. ; A. Zvorikine, *Les conséquences sociales de la mécanisation et de l'automation en URSS*, Paris, Unesco, 1963, 207 p.

[3] Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier…*, *op. cit.*, p. 294.

[4] Hemptinne : NS/ROU/258, 28 mars 1972.

[5] DG/1963/1/Rev, 4 fév. 1963.

scientifique et technique »[1]. Devant le conseil économique et social en 1963, Maheu insiste sur la volonté de l'Unesco de se consacrer au développement endogène : « il faut aller à la racine du sous-développement pour le résoudre définitivement, sinon les pays sous-développés seront tributaires d'une technologie etrangère à eux qu'ils auront empruntée sans la comprendre »[2]. Au sein du secrétariat de l'Unesco, cette prise de conscience donne lieu à la formulation de réflexions approfondies[3]. Yvan de Hemptinne, chef de la division des politiques scientifiques, y joue un rôle majeur, développant l'idée que l'autonomie scientifique est « une condition essentielle de la véritable indépendance nationale »[4]. Il estime que sur ce plan la première décennie du développement (1960-70) a été un « grand échec », qu'elle a eu des « résultats extrêmement décevants », car elle a consisté selon lui en une « transposition mimétique des concepts et méthodes du plan Marshall au développement des pays du Tiers Monde » et n'a pas assez promu le développement endogène[5]. L'orientaliste français Jacques Berque contribue lui aussi à ces réflexions ; en 1969, il soumet à l'Unesco un projet d'étude sur « la pluralité culturelle dans l'unité du progrès technologique »[6]. En 1962, l'Unesco publie *Transformations sociales et développement économique*[7] ; cet ouvrage, qui contient des études portant sur les problèmes économiques du Tiers Monde, entend exprimer des conceptions développées par des hommes du Tiers Monde ; c'est le cas notamment de l'article sur les « vues du Mahatma Gandhi sur les machines et le progrès technique », et de celui sur les « conceptions occidentale et orientale du progrès économique »[8]. En 1973, Maheu déclare aux Nations Unies : « le développement, c'est l'état de civilisation où la science, cessant d'être une magie étrangère, s'insère dans le tissu social pour se faire progressivement culture »[9]. En 1974, il critique l'assistance technique telle qu'elle a été menée dans les décennies précédentes par l'Unesco, « visant essentiellement des objectifs économiques susceptibles d'être rapidement atteints », et consistant en « des transferts de technologie immédiats ». Il insiste sur l'importance de la notion de « dimension humaine » du développement, qui prend en compte les particularités culturelles des pays en voie de développement[10].

Plusieurs États membres jouent également un rôle dans cette prise de conscience. Ainsi, en 1963, dans ses commentaires et propositions sur le prochain programme et budget, le gouvernement français affirme : « l'aide aux pays en voie de développement ne doit pas consister uniquement à importer chez eux des procédés et des recettes, ou des systèmes, mais les mettre en état de contribuer eux-mêmes le plus rapidement possible à leur propre

---

[1] Discours de V. Kovda à l'UNSCAT, 11 fév. 1963, NS/ROU/27 (cité dans Hemptinne : NS/ROU/43, 15 janvier 1964, p. 29-30.)
[2] Benton, box 394 : communiqué de presse ECOSOC/1595, 9 juill. 1963.
[3] FR, Nantes, carton 104 : SHC.71/CONF.1/25, 25 nov. 1971 ; doc. de presse PI/P n°51, 14 sept. 1971.
[4] Hemptinne : NS/ROU/43, 15 janvier 1964, « La science et la technologie à l'Unesco », p. 34 ; SC/WS/488, 3 mai 1972 : « Governmental science policy planning structures » ; NS/ROU/311, 10 juin 1974 : « La rationalisation des politiques scientifiques ».
[5] Hemptinne : NS/ROU/258, 28 mars 1972 : « Contre un « plan Marshall » pour le Tiers Monde », par Y. de Hemptinne.
[6] lettre de Maheu à Jacques Berque, 17 juin 1969, citée dans : *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier I, op. cit.*, p. 62-75 : « Son fils et sa petite-fille se souviennent », par Jean Maheu ; SHC/5, 28 avril 1967 : « le rôle du facteur humain dans le développement des pays nouvellement indépendants », par Jacques Berque.
[7] *Transformations sociales et développement économqiue*, Paris, Unesco, 1962, 231 p.
[8] « Les vues du Mahatma Gandhi sur les machines et le progrès technique », par D.P. Mukerji, p. 63-78 ; « Aperçu des conceptions occidentale et orientale du progrès économique », par C. Gini, p. 79-82, in *Transformaitons sociales et développement economqiue, op. cit.*
[9] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.*, p. 75-77 : Michel Batisse, « Partager la science ».
[10] DG/74/5, 20 mai 1974, p. 4.

développement scientifique et technique par la création d'instituts de recherche ou d'application adaptés à leurs propres besoins. […] Sinon on se trouvera en présence d'une nouvelle forme de colonisation »[1]. En 1965, le gouvernement de Tanzanie souligne que « l'assistance technique à court terme n'est dans l'intérêt ni de l'Unesco ni des États membres », et incite l'Unesco à s'attacher à favoriser le développement à long terme, au moyen notamment de la formation de personnel local[2].

L'Unesco tente de faire passer ces réflexions dans le domaine de l'action. Ainsi, le PEMA s'efforce explicitement de contribuer au développement endogène[3]. En 1970, l'Unesco publie une *Enquête sur le potentiel scientifique et technique des pays d'Afrique*, qui recense tous les centres et instituts de recherches, ministères, et universités des États d'Afrique, travail obtenu à la suite de questionnaires envoyés aux États et de visites d'enquêteurs[4]. Cependant, si au début des années 1970 l'Unesco s'intéresse de plus en plus au rôle des cultures particulières dans le développement économique du Tiers Monde[5], jusqu'en 1974 l'assistance technique menée par l'Unesco s'est en fait caractérisée surtout par un transfert à sens unique de méthodes, de techniques, de compétences, d'équipement venus des pays occidentaux. Les besoins nationaux spécifiques n'ont souvent pas assez été pris en compte, et les ressources culturelles propres aux États concernés n'ont pas été assez mises à profit[6]. Comme l'observe Prévost, durant les années 1960-70, malgré une prise de conscience de ces questions par Maheu et par certains fonctionnaires, la majorité des fonctionnaires de l'Unesco « comprenaient mal le problème » : « il n'existait pour eux qu'une technologie ; ils ne pouvaient en concevoir, ni même en rêver, de différentes »[7]. Ainsi, durant toute la période, malgré d'importants efforts de l'Unesco en ce sens, les particularités culturelles des peuples du Tiers Monde n'ont pas vraiment été mises à profit en vue de contribuer au développement économique. Il convient à présent de faire une place à la question de l'augmentation de la population mondiale et de l'alimentation, qui a beaucoup préoccupé l'Unesco.

8.1.4. Accroissement démographique et alimentation.

L'Unesco s'est particulièrement intéressée, tout au long des années, à la question de l'augmentation de la population mondiale et au problème de l'alimentation. Cette préoccupation avait des antécédents avec les travaux menés à partir de 1938 par la conférence d'experts sur les migrations, qui avait abouti à la création du « comité permanent sur les migrations », chargé de considérer les problèmes liés aux migrations[8]. Ces questions intéressent l'ONU dès sa création. À l'assemblée générale de l'ONU d'octobre 1948, une résolution est adoptée, soulignant « l'enjeu mondial du problème migratoire », et affirmant

[1] XO7.21(44) NC, IV : Commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget 1965-66, 25 juin 1963, p. 9-10.
[2] X 07 A 120/197 UNSA : lettre de M.G. Kayuza au DG, 5 juin 1965, 2 p. : « short term technical assistance is neither in the interest of Unesco nor member states ».
[3] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 174-175.
[4] *Enquête sur le potentiel scientifique et technique des pays d'Afrique*, Paris, Nairobi, Unesco, 1970, 296 p.
[5] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference, doc. cit., p. 14.
[6] D. Sioen, *op. cit.*, p. 69.
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 162.
[8] RU, CO 537/2567 : E/806, 28 mai 1948 : Conseil économique et social : report of the secretary general on the allocation of functions among the various organs concerned in the field of migration, p. 63.

que « le progrès économique des pays sous-développés peut être considérablement favorisé par la réalisation d'un programme de migrations à l'échelle internationale » et qu'il faut donc soulager ces pays de leur « congestion humaine » ; elle recommande la mise en place d'une « commission sur les migrations », qui centraliserait les recherches et les études sur les migrations, publierait un annuaire démographique, et formulerait un programme d'action internationale dans ce domaine[1].

Au sein de l'Unesco, cette préoccupation est introduite sous l'impulsion de Huxley, qui est très inquiet de l'augmentation de la population mondiale, qu'il juge excessive, et qui estime « irrémédiables » « la mauvaise santé et la sous-alimentation de la majorité de la race humaine »[2]. Rapidement, l'Unesco développe une action dans ce domaine, prônant le contrôle de l'augmentation démographique, action qui interfère avec celle de l'ONU[3]. À la conférence générale de 1946, l'Unesco inclut dans son programme l'analyse des zones connaissant des croissances ou des déclins importants de population et l'étude des effets culturels de la restriction ou de la stimulation des mouvements de population à grande échelle. À la conférence générale de 1947, l'Unesco inclut dans son programme la préparation d'un manuel récapitulant l'action déjà faite dans les États membres pour étudier les tensions découlant des mouvements de population[4]. En 1949, l'Unesco choisit comme thème central de ses efforts en matière de propagation de la science dans le grand public le thème « les hommes et leur nourriture », sous la forme d'une série de publications[5]. Torres Bodet souligne l'importance à ses yeux de ce programme, qui « a pour objet de faire prendre conscience aux populations du monde entier de l'un des plus graves problèmes qui se pose à l'humanité ». Il développe une vision alarmiste, évoquant un grand « danger », la perspective d'une « famine », et la nécessité urgente d'avoir recours à la science pour « préserver et augmenter nos ressources alimentaires »[6].

Dans sa contribution à l'enquête sur les droits de l'homme en 1949, Aldous Huxley se concentre sur le problème de la pression démographique dans le monde ; il développe une vision catastrophiste de l'avenir de l'espèce humaine, fondée sur l'idée que la quantité de nourriture sera bientôt insuffisante pour nourrir une humanité en croissance continue. Il s'inquiète de la stagnation démographique des peuples européens au profit des autres peuples et notamment de ceux du Nouveau Monde, estimant que cela entraînera une diminution du « coefficient moyen d'intelligence » de la population mondiale ; il remet en question la légitimité du respect universel des droits de l'homme dans le cadre d'une telle diminution de

---

[1] RU, CO 537/2567 : assemblée générale de l'ONU, A/C 2/128, 1er oct. 1948 : coordination of migration activities. Peru : draft resolution ; Conseil économique et social. Procès-verbaux officiels, 1948, p. 14.
[2] J. Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, *op. cit.*, p. 8.
[3] ONU, RAG-2/76, box 12 : lt. De Witold Langrod à J. van Heuven, 10 juill. 1950 ; rapport non signé, sur la réunion d'experts de l'Unesco sur les problèmes de population, ONU, 10 oct. 1950, 4 p., p. 4.
[4] E/806, 28 mai 1948, doc. cit., p. 66-67 ; 2C/résol. 5.1.1.5.
[5] *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activitiés, op. cit.*, p. 7-8 ; J. de Castro, *Le problème de l'alimentation en Amérique du sud*, Paris, Dunod, 1950, 40 p. ; S. Chandrasekhar, *Les problèmes démographiques dans l'Inde et dans le Pakistan*, Paris, Dunod, 1950, 40 p. ; Ta Chen, *Les problèmes démographiques en Chine*, Paris, Dunod, 1950, 40 p. ; Aldous Huxley, *La double crise*, et John Russell, *Pour sortir de l'impasse*, Paris, Dunod, 1950, 52 p. ; B.A. Keen, *Quelques progrès scientifiques en matière d'agriculture*, Paris, Dunod, 1950, 24 p. ; *Alimentation, population et progrès social*, Paris, Dunod, 1950, 36 p. ; Margaret Mead, *L'alimentation et la famille*, Paris, Dunod, 1951, 97 p. ; Alva Myrdal et Paul Vincent, *Sommes-nous trop nombreux ?*, Paris, Dunod, 1950, 72 p. ; F.T. Wahlen, *L'expérience de la guerre de la Suisse en matière d'alimentation*, Paris, Dunod, 1950, 32 p. ; Nanette Guillermo, *L'ABC de la conservation du sol*, Paris, Dunod, 1950, 52 p ; *Lien-Link* n°81 : « How I entered Unesco », par F. H. Potter : « « Food and People » was one of our most important programmes ».
[6] DG/8/49, 1er avril 1949, p. 10-11.

la qualité intellectuelle de l'humanité[1]. En fait, non seulement ses idées sont en grande partie hors-sujet par rapport au thème du recueil, mais leur publication par l'Unesco peut apparaître choquante par leur absence de respect des droits de l'homme.

En 1950, l'Unesco organise une réunion d'experts sur les problèmes de population[2]. Alva Myrdal s'efforce de développer au sein du département des sciences sociales des réflexions sur ces questions[3]. En 1950, l'Unesco soutient la publication d'un ouvrage d'Alva Myrdal et de Paul Vincent, intitulé *Sommes-nous trop nombreux ?* L'ouvrage vise à informer le grand public sur les problèmes démographiques, qui, « présentés de façon fallacieuse à un public insuffisamment averti, risquent de devenir désormais un facteur de trouble dans les relations internationales ». Les auteurs critiquent la théorie malthusienne d'un « optimum de population » mondiale. Selon Myrdal, les termes de « surpeuplement », de « sous-peuplement », de « pression démographique » ne sont pas adaptés et sont à bannir, n'étant que des survivances de la théorie malthusienne. Selon elle, « le terme 'surpeuplement' n'est guère qu'une autre façon, plus vague, de désigner la pauvreté ». Elle estime que ces notions n'ont aucune signification objective, mais qu'elles portent en elles un « danger », car, inculquées à « une population ignorante », elles peuvent « constituer l'un des moyens psychologiques et idéologiques de préparer un pays à la guerre ». Cependant, les auteurs, évoquant les risques que comporte la forte expansion démographique en cours en Asie, s'affirment confiants dans l'idée d'une prise en charge croissante de la question démographique par les États, par un contrôle sur la fécondité et par l'organisation de transferts de population[4]. Ainsi, on observe de la part d'Alva Mydal une conception nuancée sur cette question, contrairement à celle de Julian et d'Aldous Huxley.

En 1950-1951, l'Unesco publie une série d'études intitulée « Les hommes et leur nourriture », à laquelle participent notamment Aldous Huxley, Margaret Mead et Alva Myrdal, consacrée au problème de la croissance de la population mondiale, dans le contexte de l'inquiétude causée par l'idée que la nourriture serait disponible en quantité limitée et bientôt insuffisante. Elle aborde les problèmes démographiques et alimentaires en Amérique latine et en Asie[5], étudie les progrès scientifiques, technologiques, agricoles, et administratifs permettant d'augmenter la quantité de nourriture disponible[6], les liens entre alimentation, structure sociale, et progrès social[7], et sonne l'alarme au sujet de ce qui est perçu comme un grave risque de surpopulation mondiale[8].

Dans les années suivantes, l'Unesco poursuit des études sur la population sous l'égide de la commission de la population de l'Ecosoc, et présente une étude sur la question à la

---

[1] *Autour de la nouvelle déclaration …, op. cit.*, p. 166-170 : « Les droits de l'homme et les données de la condition humaine » par Aldous Huxley, juin 1947, p. 166-167.
[2] ONU, RAG-2/76, box 12 : SS/TAIU/Conf.2/9, 28 juill. 1950 : Report of the meeting of experts on population problems, Unesco, 3-5 juill. 1950, 12 p.
[3] Sissela Bok, *Alva Myrdal. A Daughter's Memoir*, 1991, New York, Addison-Wesley, 375 p., p. 216.
[4] Alva Myrdal et Paul Vincent, *Sommes-nous trop nombreux ?, op. cit.*, p. 10, 14, 19, 22-24, 27-30, 37, 57, 68.
[5] J. de Castro, *Le problème de l'alimentation en Amérique du sud*, Paris, Dunod, 1950, 40 p. ; S. Chandrasekhar, *les problèmes démographiques dans l'Inde et dans le Pakistan*, *op. cit.* ; Ta Chen, *Les problèmes démographiques en Chine*, Paris, Dunod, 1950, 40 p.
[6] F.T. Wahlen, *L'expérience de la guerre de la Suisse en matière d'alimentation*, Paris, Dunod, 1950, 32 p. ; B.A. Keen, *Quelques progrès scientifiques en matière d'agriculture*, Paris, Dunod, 1950, 24 p. ; Nanette Guillermo, *L'ABC de la conservation du sol*, Paris, Dunod, 1950, 52 p.
[7] *Alimentation, population et progrès social*, Paris, Dunod, 1950, 36 p. Maragret Mead, *L'alimentation et la famille*, Paris, Dunod, 1951, 97 p.
[8] Aldous Huxley, *La double crise* ; et John Russell, *Pour sortir de l'impasse*, Paris, Dunod, 1950, 52 p. Alva Myrdal et Paul Vincent, *Sommes nous trop nombreux ?, op. cit.*

conférence mondiale sur la population, organisée par l'Ecosoc à Rome en 1954[1]. À cette conférence s'expriment des contestations sur la position de l'Unesco à ce sujet, notamment de la part des catholiques[2]. L'opposition des catholiques s'exprime aussi dans la presse et par le biais d'organisations catholiques[3]. Une partie relativement importante de la presse, même non catholique, est hostile ou sceptique à l'égard des théories néo-malthusiennes développées par l'Unesco dans les années 1950[4].

Au fil des années, le gouvernement américain se préoccupe de plus en plus de la question démographique mondiale. Si en 1959, Eisenhower déclare qu'une telle question était trop « délicate » pour faire l'objet des préoccupations du gouvernement, à partir de Kennedy, les États-Unis commencent à la prendre en compte ; le président Johnson est le premier président américain à porter assistance aux nations qui cherchent à entreprendre des programmes de contrôle de population ; en 1965, le gouvernement américain recommande à l'Unesco de se préoccuper de la question de la population mondiale dans les pays en voie de développement. La commission nationale américaine encourage vivement l'Unesco à se préoccuper de ces questions[5].

L'ONU, elle aussi, se montre active dans ce domaine dans les années 1960. En 1962 est votée à l'ONU une résolution pour soutenir la recherche sur les problèmes de surpopulation dans le monde[6]. Le fonds des Nations Unies pour les activités sur la population (*United Nations Fund for Population Activities*, UNFPA) est actif[7]. En 1965, l'ONU organise à Belgrade un Congrès mondial de la population, auquel participe l'Unesco[8].

Durant toute la période et jusqu'à sa mort en 1975, Huxley se fait le porte-parole des théories malthusiennes. En 1959, il les expose dans un discours à l'université de Chicago, évoquant de manière dramatisée les « effrayants problèmes » et même la « catastrophe » que poserait selon lui la poursuite de l'augmentation de la population mondiale, augmentation qui entraînerait une « dégradation » de la qualité de la vie[9]. En 1961, à la conférence sur la « crise mondiale de la population », Huxley répète les mêmes idées, affirmant que « la quantité menace la qualité » et que « l'homme risque de devenir le cancer de la planète » à moins que l'ONU et l'Unesco ne traitent rapidement ce problème[10].

L'Unesco promeut la planification familiale et la question de l'alimentation dans les pays en voie de développement par des films et des dessins animés[11], et traite dans le *Courrier de l'Unesco* et dans *Nature et ressources* des « graves problèmes » que suscitent l'« extraordinaire poussée démographique » et le problème de l'alimentation[12]. Cependant ces

---

[1] *Unesco and catholic collaboration*, *op. cit.*, p. 61.
[2] Sissela Bok, *Alva Myrdal…*, *op. cit.*, p. 216.
[3] RP/7/49, 8 mars 1949 ; RP, 4 janv. 1954 ; *Unesco and catholic collaboration*, *op. cit.*, p. 61.
[4] *La Tribune de Genève*, 4 janv. 1957, p. 1 : « La propagande en faveur de la limitation des naissances est-elle inspirée par l'amour du prochain ? »
[5] *The United States and Unesco : challenges for the future. Report of the Special National Conference of the US National Commission for Unesco*, 1966, par Ronald Gross and Judith Murphy, Academy for Educational Development, 1966, 26 p., p. 5-6. « delicate » ; X 07 A 120/197 UNSA : US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968, 31 mai 1965, 11 p., p. 5-6.
[6] *The United States and Unesco : Challenges For the Future*., *op. cit.*, p. 5.
[7] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 50.
[8] *Courrier de l'Unesco*, fév. 1965, p. 13-14, « La population du monde. Deux fois plus d'hommes sur la planète en l'an 2000 ».
[9] *L'Express*, 10 déc. 1959, p. 35-37 : « Document : l'avenir de l'espèce humaine », par J. Huxley.
[10] *New York Times*, 18 mai 1961 : « Population Issue Raised by Huxley. Sir Julian Accuses Catholic Church of Suppressing It ».
[11] Film n° 1340, *Family Planning*, Walt Disney Productions, 1968 ; Film n°1550, 1974 ; Film n° 1477, 1974. Film n°1475, 1974 ; film n° 1473, 1974 ; film n° 1472, 1974 ; film n° 1470, 1974 ; film n°86, 1974.
[12] *Courrier de l'Unesco*, fév. 1965, p. 13-14 : « La population du monde, …» ; février 1959 : p. 17-20 : « Avons-nous le droit de laisser nos terres s'épuiser ? » par W. Noyes ; p. 31-32 :

articles entraînent des controverses au sein même du secrétariat. Ainsi, les articles de F. Notestein et J. Simon, dans le *Courrier de l'Unesco* de mai 1974, affirment que le problème de la croissance démographique du monde n'est pas lié à celui des ressources naturelles disponibles. Ces articles, s'ils sont approuvés par Auger, suscitent les protestations de Michel Batisse, directeur du département des sciences de l'environnement et de la recherche sur les ressources naturelles, qui reproche à ses auteurs de « s'abriter derrière une croyance aveugle à la toute-puissance de la technologie »[1]. En 1968, l'Unesco réunit un comité spécial d'experts pour définir ses responsabilités et sa position dans le domaine de la population et de l'alimentation[2]. Au milieu des années 1960, l'Unesco est confrontée à la question de savoir si son action d'aide au développement doit comporter une aide alimentaire. D'un côté, cela apparaît comme une extension indue de ses attributions, mais de l'autre, il apparaît que l'aide alimentaire est dans certains cas une condition nécessaire pour la réussite d'un projet[3]. Aucune réponse nette n'est formulée, mais l'Unesco entame une coopération avec le programme alimentaire mondial (PAM)[4]. Au début des années 1970, les États-Unis poussent l'Unesco à s'engager plus activement encore sur les questions de population et d'alimentation[5]. 1974 est déclarée par l'ONU « année internationale de la population ». Cependant, ces questions continuent jusqu'à la fin de la période à susciter des controverses et des réticences de la part de plusieurs pays, notamment latino-américains (car catholiques)[6].

Ainsi, l'engagement de l'Unesco sur la question de l'accroissement démographique et de l'alimentation reste surtout théorique ; ce n'est que vers la fin de la période qu'il se traduit par une volonté d'action concrète ; il demeure un sujet de controverses et d'incertitudes.

L'Unesco a donc connu une évolution générale de ses préoccupations et de ses actions de l'aspect intellectuel vers l'aspect matériel. Elle est particulièrement prononcée dans le domaine éducatif.

8.2. Conceptualisations et expérimentations dans le domaine éducatif.

« Education de base » et « développement communautaire ».

Dès sa création, l'Unesco développe le concept d'éducation de base, qui vise à « élev[er] le niveau de vie de tous les hommes », lutter contre la « pauvreté, la maladie », aider l'homme à « s'adapt[er] aux transformations de son milieu et exercer une action sur son ambiance physique et sociale », lui faire acquérir « la connaissance et la compréhension […] des processus économiques », les « techniques professionnelles en matière de production

« La pénurie alimentaire : un problème de kilowattheures » ; *Nature et ressources*, vol. X, n°1, janv.-mars 1974, p. 2-8, « Perspectives mondiales sur les ressources naturelles », par Michel Batisse ; *Courrier de l'Unesco*, mai 1974 ; juillet-août 74 : « Six millions de plus chaque mois, Année mondiale de la population » ; mai 1974: « Et demain combien ? Année mondiale de la population ».

[1] *Courrier de l'Unesco*, juill.-août 1974, p. 70.

[2] EU, box 3229 : « Unesco : report of the special committee of experts on the definition of Unesco's responsibilities in the field of population », *Studies in Familiy Planning*, vol. 1, n°28, avril 1968. p. 12-15.

[3] ONU, RAG 3 SA, box 23 : ACC working group on rural and community development, general : lettre de J.B. Orizet à Gerald Wen, 1966.

[4] DG/68/8, 10 juill. 1968, p. 7.

[5] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference of Unesco, doc. cit., p. 19.

[6] Report of the US delegation to the 84th session of the executive board, doc. cit., p. 23.

économique »[1]. Dès le début, l'enseignement de la lecture et de l'écriture est conçu seulement comme un outil en vue de permettre l'amélioration des conditions matérielles de vie[2]. Les individus auprès desquels l'Unesco entend appliquer l'éducation de base sont conçus plus en tant que « travailleurs » qu'en tant que personnes[3]. L'Unesco vise par l'éducation de base à aider l'humanité à s'adapter aux modifications techniques, sociales, culturelles qu'implique le passage à la vie industrielle moderne. Les écoles, qui « exercent une influence conservatrice […], en éveillant le respect envers les traditions et les anciennes méthodes » doivent modifier leur orientation et être utilisées « pour aider à répandre les bienfaits de l'industrialisation et à neutraliser ses méfaits »[4]. Il s'agit d'aider les habitants à « réaliser les progrès économiques et sociaux qui leur permettront de tenir leur rang dans le monde moderne »[5]. Il s'agit d'« aider les habitants des zones retardées sur le plan éducatif et sous-développées sur le plan économique à élever leur niveau de vie social et économique, et ce autant que possible grâce à leurs propres efforts et avec leurs propres ressources », de « leur faire comprendre qu'ils peuvent améliorer leur situation économique »[6]. L'Unesco destine l'éducation de base « tout spécialement aux régions attardées du monde […], ainsi qu'aux groupes humains défavorisés des régions industrielles »[7]. L'éducation de base lie ainsi nettement l'éducation et le développement économique[8]. Torres Bodet défend aussi vivement cette idée : en 1952, il affirme : « l'ignorance aggrave les ravages de la maladie, limite la production de denrées alimentaires [...]. La sous-production provoque à son tour la misère et la sous-alimentation, lesquelles favorisent la maladie et l'ignorance. Ainsi s'établit un processus de désintégration économique et sociale ininterrompue »[9]. Son successeur intérimaire, Taylor, s'affirme lui aussi convaincu de la corrélation entre développement économique authentique et éducation[10].

Avec ce concept, l'Unesco s'inscrit dans une certaine mesure dans la continuité de l'action des missionnaires, qui avaient dès le XIXe siècle développé dans les zones où ils se rendaient un enseignement agricole, artisanal, industriel[11].

Les gouvernements qui collaborent avec l'Unesco à l'éducation de base sont intéressés par l'objectif de développement économique de ce concept[12]. En 1955, le gouvernement français crée le « conseil supérieur de l'éducation de base outre-mer ». Le secrétaire d'État à la France d'outre-mer définit ses objectifs : « élever rapidement le niveau de vie des populations d'Afrique noire, grâce beaucoup plus à l'utilisation de leurs propres ressources qu'à une industrialisation et à une mise en valeur qui exigeraient des moyens financiers considérables et qui, de plus, ne sont peut-être pas possibles du fait de certaines conditions défavorables : manque de main d'œuvre, pauvreté des sols » ; « améliorer leurs conditions

---

[1] Rapport du secrétariat sur les premières réunions d'experts en matière d'éducation de base tenues les 17-18-19 avril 1947 à Paris, Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 6-7.
[2] Educ./20/1947, Paris, 17 avril 1947, Education de base, réunion d'experts, p. 3.
[3] Educ/28/1947, p. 6-7.
[4] Educ./20/1947, 17 avril 1947, p. 2.
[5] Plan de travail intial, fév. 1948, reproduit dans : *Monographie n°4 sur l'éducation de base*, Paris, Unesco, p. 66-81.
[6] 375 (86) A 63 VP : lt. de Bowers à Sanchez, 31 janv. 1949.
[7] *Bulletin trimestriel d'éducation de base* n°1, janvier 1949, p. 24-25 : « De la définition de l'éducation de base ».
[8] Déclaration adoptée le 10 nov. 1950, au cours de la 24e session du conseil exécutif. Elle est reproduite dans ED/86, 16 nov. 1950.
[9] J. Torres Bodet, *Rapport sur l'éducation de base d'avril 1951 à juillet 1952* (nov-déc. 1952), p. 3 ; cité par N. Gaudant, p. 36.
[10] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de Taylor à Guillaume Georges Picot, 31 janv. 1953.
[11] Educ/26/1947, 18 avril 1947, p. 2-4.
[12] Jiya Lal Jain, *Unesco in schools*, *op. cit.*, p. 55 ; X 07.21 (44-5) : lettre du ministre du travail et des affaires sociales du territoire de la Côte d'Ivoire au DG de l'Unesco, 11 juill. 1957.

sociales et économiques d'existence ». Il s'agit aussi de développer une éducation à l'échelle des collectvités. Le secrétaire d'État à la France d'outre-mer souligne l'importance d'associer l'éducation de base avec les programmes de développement économique et social. Il précise que malgré cette orientation vers le développement, « l'éducation de base n'est pas un enseignement au rabais »[1].

Les actions menées par le Crefal (créé en 1951 à Patzcuaro au Mexique[2]) visent en grande partie le développement économique. Les stagiaires du Crefal font des enquêtes dans les villages de la région pour comprendre les besoins de la population. Tout est mis en œuvre pour « relever le niveau de vie de la population », par l'étude des problèmes économiques spécifiques à chaque village. Les cours radiophoniques dispensés, avec l'aide du Crefal, par le père Salcedo dans de nombreux villages de l'est de la Colombie se concentrent sur l'agriculture, l'élevage, l'hygiène, la lutte contre les épidémies, le régime alimentaire : ils s'efforcent ainsi de contribuer à l'amélioration des conditions matérielles de vie[3]. De même, l'expérience associée d'éducation de base du centre de Minneriya à Ceylan vise à relever le niveau de vie de la population ; cependant, selon Torrres Bodet, ses résultats ont été peu concluants[4]. Le projet d'éducation de base mené par l'Unesco à Dujaila en Irak vise au développement économique au moyen d'une expérience agricole[5]. Cela donne lieu à des critiques contre l'Unesco : on lui reproche de ne pas se limiter à l'aspect strictement éducatif et de se mêler indûment d'agriculture ; en 1953, le Britannique Cowell défend la perspective adoptée par l'Unesco, faisant valoir que dans un endroit démuni comme Dujaila « on ne peut pas compartimenter la vie dans des tiroirs étanches » et qu'il est indispensable aux experts de s'occuper de tous les aspects à la fois[6]. Dans le projet associé d'éducation de base à Nayarit au Mexique, il s'agit de développer les compétences agricoles, techniques et sanitaires des habitants de la région, dont la situation économique est désastreuse. Dans celui de Viani (Colombie) sont menés un programme d'économie domestique, qui vise à l'amélioration des conditions matérielles de vie, notamment à une réduction de l'insalubrité[7], un programme de conservation des sols afin de lutter contre l'érosion, qui implique une formation agricole pour les jeunes ruraux, et un programme d'éducation à la santé, en coopération avec l'OMS, qui prévoit la création de centres de santé[8]. Dans le projet associé lancé en Papouasie, est menée une expérience de développement économique et social, visant à améliorer la santé et le bien-être général de la communauté villageoise. C'est en particulier sur la modernisation des techniques d'exploitation des ressources naturelles, en particulier de la technique de culture du riz, que l'Unesco souhaite se concentrer, au moyen de la création d'une société coopérative . Le projet a pour principe de développer l'initiative locale et la responsabilité des

---

[1] XO7.21(44)NC, II : sous-comité d'éducation de base : « Essai de définition d'une doctrine française en matière d'éducation de base, rapport de M. Pauvert », 10 janv. 1955.
[2] J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit.*, p. 143.
[3] M. Quéguiner, *Education de base, …, op. cit.*, p. 50-51, 61-62 ; 6C/PRG/30, 3 juill. 1951.
[4] J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit.*, p. 166.
[5] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de D. Gosh à M. Golsdschmidt, 8 juillet 1953 ; RU, FO 371/107191 : lettre de J.L. Nevinson à E.R. Warner, 30 juin 1953.
[6] RU, FO 371/107191 : lt. de Cowell à Warner, 20 août 1953 : « life in a place like Dujaila is not capable of division into neat watertight compartments ».
[7] *Programme d'économie domestique, Viani, février-juillet 1950*, Paris, Unesco, 1951, 26 p. ; 375 (86) A 63 VP : ED/OCC/9 : A family living programme, Viani,Columbia ; doc. ML/495, 5 p., de Lily Tsien, sept. 1950, p. 1-2.
[8] *Courrier de l'Unesco*, sept. 1949, p. 22 : « Dans les Andes, une communauté modèle » ; 375 (86) A 63 VP : lt. de Torres Bodet à Brock Chisholm, 6 juill. 1949 ; rapport interimaire du projet de Viani, par Sanchez, 15 mai 1950 ; *Courrier de l'Unesco*, mars 1951, p. 2 : « Six conseillers itinérants vont mettre en pratique le système des expériences associées ».

habitants, en les aidant à améliorer leurs techniques et donc leur niveau de vie. C'est dans une seconde phase seulement que l'Unesco compte s'attaquer au problème de l'analphabétisme dans cette communauté[1]. Ce projet n'a cependant pas été poursuivi assez longtemps pour obtenir des résultats tangibles. Dans tous ces projets lancés dans les années 1950, l'alphabétisation n'est qu'un outil parmi d'autres pour une action qui vise surtout à l'amélioration des conditions matérielles de vie.

L'exemple du projet de Marbial peut être évoqué plus longuement car c'est en fait la tentative la plus longue lancée dans ce domaine dans ces années. L'Unesco y vise explicitement à « élever le niveau social et économique » de la population. Il s'agit de lutter contre le « cercle vicieux qui emprisonne tant de régions insuffisamment évoluées, où une collectivité qui doit se débattre pour parvenir à assurer sa subsistance ne peut supporter les frais qu'entraîne l'éducation de base, alors que c'est l'éducation seule [… qui peut] permettre d'élever le niveau de vie des habitants »[2]. Le projet vise, au moyen de l'éducation de base, à perfectionner les méthodes de culture et de conservation du sol, à favoriser le développement des petites industries et à améliorer les conditions sanitaires[3]. Il s'agit d'associer alphabétisation, éducation sanitaire, enseignement agricole, campagne sanitaire, activités culturelles communautaires, et création d'entreprises artisanales rurales, et de coopératives de producteurs et de consommateurs[4]. Le projet vise à aider les habitants à « réaliser les progrès économiques et sociaux qui leur permettront de tenir leur rang dans le monde moderne » ; « l'éducation de base doit aller de pair avec le développement économique »[5]. La création d'un musée est prévue, visant à expliquer par des expositions « les données de la technologie moderne et les réalités du vaste monde ». Il s'agit de « rendre l'opinion haïtienne favorable à ces innovations », de « stimuler » chez les habitants « le désir d'améliorer leur situation économique ». Dans le domaine de l'agronomie, l'Unesco prévoit la création d'une petite ferme-modèle, chargée d'enseigner aux paysans les techniques de culture sur des terrains en pente abrupte, le reboisement, la lutte contre l'érosion du sol, l'assolement, l'utilisation d'engrais, la production de cultures améliorées, la destruction des insectes, l'irrigation, afin de leur permettre d'améliorer leurs méthodes de culture, que l'Unesco juge « extrêmement primitives et imprévoyantes ». L'Unesco souhaite aussi détourner une partie de la population locale de l'agriculture, et développer à la place les petites industries nécessaires aux besoins de la communauté rurale (engrais, ciment, brique…)[6]. Le développement des petites industries de céramiques sous l'égide de l'expert Glen Lukens en 1953 est selon ce dernier fructueux et suscite l'enthousiasme des habitants ; seul le manque d'argent empêche la population locale de créer des petites entreprises à la suite de cette formation[7]. Dans le domaine médical et sanitaire, l'Unesco prévoit d'agir contre les maladies endémiques des habitants de Marbial : malaria, pians, ankylostomiase, typhoïde, tuberculose, notamment en fondant une clinique rurale[8]. Deux enquêtes sur l'état sanitaire de la population, menées parallèlement par la mission de l'Unesco et par celle de l'ONU, concluent que la situation

[1] 375 (94) A 63 MRPSP : RA/o1, Notes on Mekeo rural progress society, par Bowers, 29 oct. 1951.
[2] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 3-4 ; DG/11, 31 mars 1949, p. 7.
[3] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, op. cit.*, p. 12.
[4] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 5
[5] Plan de travail intial, fév. 1948, doc. cit.
[6] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 12, 14, 16, 17, et appendice A.
[7] 375 (729.4) A 61, XX : lt. de Glen Lukens à Luther Evans, 21 juill. 1953 ; *Bulletin d'éducation de base et des adultes*, oct. 1953 : il y raconte l'expérience.
[8] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 11-12.

sanitaire est catastrophique[1]. Dès son ouverture en 1948, la clinique obtient des résultats très positifs et permet, grâce à la pénicilline, de soigner rapidement des milliers d'habitants, venus de toute la région ; des conseils d'hygiène leur sont aussi donnés[2] ; un nouveau dispensaire est inauguré à Marbial en juillet 1950 en grande pompe ; cependant, quelques années plus tard, faute de financement, clinique et dispensaire s'arrêtent de fonctionner.

Rapidement, les premières expériences entreprises font prendre conscience à l'Unesco que l'éducation de base n'est pas capable à elle seule d'entraîner le développement économique. En 1949 un article du *Bulletin trimestriel d'éducation de base* affirme qu'il est illusoire d'espérer que « les mesures d'éducation puissent à elles seules améliorer de mauvaises conditions de vie », et estime qu'il faut combiner étroitement l'éducation de base avec les plans de mise en valeur économique et sociale extérieurs, avec « des méthodes plus démocratiques et plus éclairées de gouvernement local »[3].

La conception de l'éducation de base se caractérise par la volonté de mener des actions spectaculaires et de grande ampleur. Philip Jones observe dans les expressions employées par Bowers lorsqu'il s'exprime sur les projets d'éducation de base d'importantes « analogies militaires », avec l'emploi fréquent de termes comme « attaque », « assaut », contre la pauvreté, la maladie, la faim, « activités de première ligne »[4] ; Bowers conçoit les projets d'éducation de base comme des campagnes intensives et de durée limitée, et devant avoir « des résultats immédiats et étendus », frappants[5]. Cette connotation militaire peut s'expliquer par le passé de militaire de Bowers[6].

La définition de l'éducation de base élaborée en 1950 par l'Unesco donne une place essentielle aux aspects économiques et matériels, et secondaire aux aspects intellectuels : l'éducation de base y est conçue comme « ce minimum d'éducation générale qui a pour but d'aider les enfants et adultes privés des avantages d'une instruction scolaire à comprendre les problèmes du milieu où ils vivent, […] et à participer plus efficacement au progrès économique et social de la communauté dont ils font partie. […] elle confère le minimum de connaissances théoriques et techniques indispensables pour parvenir à un niveau de vie suffisant. Sans elle, l'activité des services specialisés (hygiène, agriculture, etc.), ne saurait etre pleinement efficace » ; « ces connaissances théoriques et techniques ne sont pas communiquées simplement pour elles-mêmes » mais dans l'optique du développement économique. L'éducation de base se « concentre […] sur les problèmes concrets que pose le milieu ». Elle vise le « développement ». « L'éducation de base s'adresse avant tout aux régions […] où le cercle vicieux de l'analphabétisme, de la maladie et de la misère limite les possibilités de progrès humain, c'est-à-dire aux pays économiquement peu développés ». Elle

[1] 375 (729.4) A 61, I a : survey by the public health expert of the UN mission to Haïti, confidentiel, par Adolf Kundig, 4 déc. 1948 ; extrait du rapport de Jeanne Sylvain, « Haïti pilot project. Basic survey report. Causes of physical degeneration » ; II : rapport de René Lemoine au DG, 5 avril 1948, Educ/64, p. 5.
[2] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Bonhomme à Bowers, 17 juin 1948 ; *Monographie n°4 sur l'éducation de base*, *op. cit.*, p. 63 ; 375 (729.4) A 61, XVI : rapport du mois de mars 1950, par C.J. Opper, 18 avril 1950, 6 p. ; XVII : rapport pour juin 1950, par C.J. Opper, 15 juillet 1950, 3 p.
[3] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, n°1, janvier 1949, p. 24-25 : « De la définition de l'éducation de base ».
[4] « drew heavily upon military analogy » ; « attack » ; « assault » ; « front-line activities » ; P. Jones, *op. cit.*, p. 52.
[5] Educ/28/1947, p. 7; P. Jones, *op. cit.*, p. 53.
[6] Biogr. John Bowers : CV de John Bowers, oct. 1948.

« ne vise pas à pousser l'instruction des adultes au-delà du minimum de connaissances théoriques et techniques sans lesquelles l'homme ne saurait vivre pleinement »[1].

Cependant, au milieu des années 1950, le concept d'éducation de base est remis en question, à la fois à cause du constat du manque d'efficacité des projets d'éducation de base entrepris, de l'échec à définir clairement l'éducation de base, et sur la pression de l'ONU qui développe la notion concurrente de « développement communautaire ». Ainsi, en 1955, J.C. Pauvert déplore que depuis six ans que l'Unesco s'efforce d'élaborer une définition précise de l'éducation de base, elle n'y soit toujours pas parvenue. Il raille les idées développées sur l'éducation de base, que l'Unesco présente comme des nouveautés mais qui selon lui ne présentent en fait rien de neuf : « fallait-il vraiment faire des expériences pour savoir que les Africains peuvent apprendre à lire et à écrire, à se soigner et à cultiver leurs champs à condition que l'on s'intéresse à eux ? » Cependant il défend l'éducation de base : « Loin d'être un idéalisme universaliste comme certains l'ont cru parfois, l'education de base, que l'on peut bien continuer à appeler par son nom, apparaît comme un empirisme prudent et un pluralisme relativiste, formule qui exprime notre désir de tenir compte des réalités sociologiques multiformes »[2]. À la conférence générale de 1958, Carneiro dénonce l'« inefficacité manifeste » de l'éducation de base, notamment dans le domaine du développement agricole et économique. Les délégués décident alors de renoncer officiellement à l'expression « éducation de base ». La désillusion qui suit l'abandon de ce terme est à la mesure de l'importance des espoirs qui y avaient été mis. L'abandon de l'éducation de base pose des problèmes à l'Unesco sur le plan de son image de marque[3].

Cependant, même après l'abandon de la notion d'« éducation de base », de nombreux ex-projets d'éducation de base se poursuivent sur le terrain sans changement, malgré le remplacement de cette notion par celle de « développement communautaire ». C'est le cas par exemple du projet mené au Cambodge[4] ; malgré ce changement conceptuel subi en cours de route, ce projet aurait été fructueux selon Maria Tabellini qui y a participé longtemps comme experte de l'Unesco[5]. De même, au Liberia, le projet se poursuit au fil des années 1950 avec peu de changements, malgré l'évolution officielle de l'éducation de base vers le développement communautaire. Le centre d'éducation de base de Klay se concentre beaucoup plus sur la formation agricole et sanitaire, avec pour but le développement économique, que sur l'activité éducative proprement dite ; il aboutit d'ailleurs à de bons résultats sur le plan agricole, avec l'amélioration de la productivité du riz, et, sur le plan de la santé, avec la création d'une importante clinique rurale ; il donne lieu aussi à la création de routes et de ponts ; l'alphabétisation tient en fait une place faible dans le projet, elle est considérée comme non prioritaire « tant que les habitants ne seront pas plus riches, qu'ils ne mangeront pas plus, et qu'ils ne gagneront pas plus d'argent »[6].

---

[1] Definition de l'éducation de base proposée au groupe de travail intersecrétariats de l'ONU et des institutions specialisées, Paris, 16-17 nov. 1950.
[2] XO7.21(44)NC, II ; sous-comité éducation de base ; « Essai de définition d'une doctrine française en matière d'éducation de base, rapport de M. Pauvert », 10 janv. 1955, 11 p.
[3] Interview Jean-Claude Pauvert ; 372/8/MP 01, III : mémo de J. Thomas au DG, 4 fév. 1959, p. 5 : « Abolition du terme « éducation de base » » : « Il y a cependant un aspect de 'public informaiton' dont il faut tenir compte. Le nom de l'Unesco est, jusqu'à présent, lié à celui de l'éducation de base, et il faudra accoutumer le public, les gouvernements, les administrations, les organisations internationales, à une nouvelle terminologie ».
[4] ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport d'Evelyn Rauch à Eleanor H. Hinder, 25 fév. 55, 7 p.
[5] Rapport de Maria Tabellini, fév. 1962, doc. cit., p. 53-57.
[6] EU, box 1562 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 13 nov. 1957, p. 1 ; 375 (666) TA /AMS : extrait d'un rapport non signé, 1er janv. 1956, p. 9-10 ; memorandum on fundamental education in Liberia, annex 1, by

Le choix fréquent de zones caractérisées par des situations matérielles catastrophiques pour ces projets résulte de l'ambition de l'Unesco de mener une opération aux résultats rapides et spectaculaires, capable de frapper l'opinion mondiale et d'assurer ainsi à l'Unesco un grand prestige[1]. Cependant, ce choix pose la question de l'intervention de l'Unesco dans le domaine de l'aide alimentaire et matérielle. Officiellement l'Unesco n'a pas à se charger de ces domaines ; cependant, à l'occasion du projet de Marbial, elle observe l'impossibilité d'obtenir des résultats satisfaisants sans fournir une telle aide. L'Unesco hésite et se divise à ce sujet, Bowers y étant favorable, Fred Rex opposé[2]. L'ambiguïté demeure et mine le projet ; la situation est très délicate pour les membres de la mission sur le terrain, confrontés aux revendications continuelles d'aide matérielle de la part des habitants, et constamment obligés de leur rappeler que l'Unesco n'est « pas une filiale de la Croix-Rouge »[3]. Le projet de Marbial est finalement un échec, comme l'observe Alfred Métraux dès 1949 et comme le confirme Lucien Bernot en 1954, constatant que les améliorations sanitaires et agricoles effectuées dans un premier temps ont été rapidement réduites à néant[4].

Le « développement communautaire », qui succède à l'éducation de base comme doctrine de l'Unesco, est une notion en fait peu éloignée de cette dernière. Elle s'appuie comme la précédente sur l'idée d'un lien étroit entre éducation et développement économique, mais surtout elle met l'accent sur la cohésion de la communauté : l'idée est que le bien-être matériel de chacun ne peut venir que de l'amélioration des conditions matérielles de la communauté dans son ensemble. La notion de développement communautaire avait déjà été développée avant 1945 par le comité consultatif du *Colonial Office* britannique ; Fred Clarke, qui y appartenait, est ensuite entré à l'Unesco et a contribué à l'acclimatation de cette notion à l'Unesco[5].

Cette idée de cohésion de la communauté était en fait déjà présente avec l'éducation de base. Elle était clairement développée par exemple dans les plans du projet de Marbial, qui prévoyaient la mise en place de nombreuses installations et activités communautaires, afin de souder la communauté : ferme-modèle, bibliothèque, musée, centre artistique, coopératives, maison du peuple[6]. L'Unesco avait en effet jugé que les paysans de la vallée de Marbial manquaient « du sentiment de collectivité », que la population souffrait de « l'absence de vie sociale organisée » ; « les paysans vivent dans des fermes isolées et il n'existe entre eux aucune cohésion en dehors du cercle familial. La vie sociale est à peu près inconnue », observait l'Unesco, soulignant la décadence du système traditionnel coopératif des « coumbites ». Les activités communautaires mises en place par l'Unesco dans le cadre de ce projet avaient eu du succès. Ainsi, fin 1948, Métraux observait : « l'installation du centre de

---

Nathaniel V. Massaquoi ; rapport de mission de W. Rankin, 1952, cité par N. Gaudant, *op. cit.*, p. 170-171 (la citation vient de ce dernier rapport).

[1] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 3.

[2] 375 (729.4) A 61, V : lt. de Bowers à Métraux, 16 août 1948 ; lt. de Bowers à Rex, 10 sept. 1948 ; VI : FE/Rep/PP/1, Beirut, 23 nov. 1948 : « Education de base. Expérience-témoin d'Haïti » : rapport sur le projet-pilote de Marbial, à la conférence générale de Beyrouth ; extrait d'une lettre de Rex à Bowers, 30 oct. 1948 ; VI : lt. de Rex à Beeby, 9 déc. 1948.

[3] Lt. de Métraux à Bowers, 22 oct. 1948, doc. cit.

[4] 375 (729.4) A 61, VIII : lt. de Métraux à Bowers, 10 avril 1949 ; XXI : lt. de Bernot à Lestage, 6 fév. 1954.

[5] W.F. Connell, *A history of education in the twentieth century world*, Canberra, Curriculum development centre, 1980, p. 324-325.

[6] *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, op. cit.*, p. 46 ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 14 et 16, et appendice A ; lt. de Métraux à Bowers, 9 nov. 1948, doc. cit. ; *Monographie n°4 sur l'éducation de base op. cit.*, p. 66-81.

l'Unesco dans la vallée de Marbial a suscité un début de vie sociale. De nombreux paysans ont contracté l'habitude de venir à notre centre pour demander des conseils, exprimer leurs doléances ou discuter des problèmes qui intéressent l'ensemble de la région »[1]. En 1950, l'équipe de l'Unesco organise une réunion communautaire à Marbial, réunissant 1500 personnes, pour souder la population. Opper estime que cette réunion a été fructueuse à cet égard[2]. Mais ce succès est de courte durée et peu à peu, avec les problèmes financiers et matériels que connaît l'expérience, la coopérative, le « club des 4C », les « clubs féminins », et les autres structures communautaires créées au prix de beaucoup d'effort, deviennent « léthargiques »[3]. Malgré cet échec, on observe ainsi à travers les projets d'éducation de base une préoccupation importante pour la dimension communautaire.

Au bout du compte, l'évolution entre éducation de base et développement communautaire apparaît plus factice que réelle ; il y a au fond peu de véritables différences entre les deux notions ; ce changement est plutôt un artifice dont les raisons résident dans les luttes d'influence entre l'Unesco et l'ONU. Cette dernière joue en effet un rôle important dans cette évolution. En 1956, Hammarskjöld introduit cette nouvelle notion devant le conseil économique et social, et affirme que l'éducation de base n'est qu'un sous-ensemble du développement communautaire[4]. À la conférence générale de 1956, l'Unesco abandonne l'éducation de base, sous l'influence des conceptions de l'ONU sur le développement communautaire[5]. Dans le programme de l'Unesco mis au point en 1958, l'éducation de base disparaît en tant que rubrique à part entière. Cet abandon s'expliquerait aussi selon Jones par le fait que cette notion ait été jugée compromise avec l'éducation coloniale, ce qui posait problème à un moment où la décolonisation battait son plein. Le « développement communautaire » succède à l'éducation de base comme doctrine officielle, et cela donne lieu à des réflexions et études de la part de l'Unesco[6]. En 1961, conformément à ce changement de terminologie, le *Bulletin trimestriel d'éducation de base* change de nom et s'intitule désormais *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*[7]. La même année, dans le *Mois à l'Unesco*, Maurice Quéguiner observe que « désormais, et à peu près partout, on ne parle plus d'éducation de base mais de développement communautaire », et juge que « l'éducation de base du début aboutissait de fait à une impasse »[8]. L'Asfec et le Crefal se réorientent officiellement vers le développement communautaire, avec l'aide notamment des travaux d'un comité de travail spécial inter-agences sur la réorientation des programmes des centres régionaux d'éducation de base, réuni en janvier 1960 ; cette réorientation n'est pas

---

[1] Lt. de Métraux à Bowers, 9 nov. 1948, doc. cit.
[2] 375 (729.4) A 61, XVI : rapport de C.J. Opper, 18 avril 1950.
[3] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Bernot à Lestage, 6 fév. 1954.
[4] *Public Papers ... op. cit.*, Vol. III, p. 208 : Ecosoc official records, 22th session, 942nd meeting, 24 juill. 1956 ; Viviane de Landsheere, *op. cit.*, p. 519 : elle définit le développement communautaire comme un « ensemble de principes et de méthodes destinés à susciter, parmi les membres d'une communauté, un intérêt pour le progrès matériel et social de celle-ci et la volonté d'en assumer la responsabilité » ; et l'éducation communautaire comme le « principe selon lequel l'éducation doit prendre sa source dans les intérêts de la communauté et viser à l'amélioration de la qualité de sa vie » ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 » : III a : lt. de Fernig à Labouisse, 20 nov. 1956.
[5] 9C/PRG/27, 28 nov. 1956 (cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 98).
[6] P. Jones, *op. cit.*, p. 99-100, 153 ; I . Chiva, *Les communautés rurales ; problèmes, méthodes et exemples de recherches*, Paris, Unesco, 1958, 48 p. ; *L'éducation pour le développement général des collectivités, bibliographie établie par l'Unesco et l'ONU*, Paris, Unesco, 1954, 58 p. ; *L'éducation des communautés à Porto Rico*, Paris, Unesco, 1952, 33 p.
[7] *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIII (1961), n°1-2, p. 3.
[8] *Le Mois à l'Unesco*, janv-fév. 1961, p. 8-9 : « Evolution de l'éducation de base et du développement communautaire », par Maurice Quéguiner.

aisée et provoque certaines hésitations et certains flottements[1]. Tout au long des années, le personnel de ces centres reste en fait sceptique concernant les changements conceptuels périodiques imposés par le siège ; l'évolution conceptuelle de ces centres semble avoir été plus symbolique que réelle ; en réalité ces changements conceptuels semblent avoir eu peu d'impact pratique sur leurs activités[2]. L'éducation de base a en fait subsisté, tout au long des années, dans les esprits des membres de l'Asfec et du Crefal et des experts sur le terrain[3]. L'éducation de base a été d'ailleurs officiellement reprise par l'Unesco dans les années 1980.

A l'« éducation de base » et au « développement communautaire » succèdent dans les années 1960 l'« alphabétisation fonctionnelle » et l'« éducation en vue du développement ».

« Alphabétisation fonctionnelle ».

A partir des années 1960, l'ONU, avec la décennie du développement, et la BIRD, sous l'impulsion de Robert McNamara, s'intéressent de plus en plus à l'idée d'un lien entre éducation et développement économique, et plus précisément à la rentabilité économique de l'éducation, conçue comme un « investissement »[4]. L'Unesco elle-même s'intéresse à partir de la conférence générale de 1960 de plus en plus à l'éducation et notamment à l'alphabétisation dans le Tiers Monde dans l'optique du développement économique, au moyen d'études et d'enquêtes, comme le rapport sur les besoins éducatifs de l'Afrique (1960). Ce rapport souligne l'importance potentielle des financements que pourraient apporter le PEAT, le fonds spécial, les organisations régionales, les accords bilatéraux, les fondations privées, les ONG[5].

La conférence de Montréal (1960) contribue à faire prendre conscience à l'opinion mondiale, et notamment à l'ONU, de la gravité de l'analphabétisme dans le monde[6]. À la suite de cette conférence, en décembre 1961, sur proposition de l'Ukraine (inspirée par l'URSS), l'assemblée générale de l'ONU adopte à l'unanimité, dans une atmosphère d'optimisme et d'enthousiasme, une résolution en faveur d'une campagne mondiale visant à supprimer l'analphabétisme dans le monde, et demande à l'Unesco de mener une étude sur la possibilité d'une telle campagne[7]. Toutefois, selon Acher Deleon c'était plutôt une résolution formelle et non pas à portée pratique ; cette résolution prévoyait le lancement d'une telle

---

[1] ACC, Working group on community development, 7th session, 22-29 juin 1958 ; *Future of the two regional fundamental education centres*, ACC/WGCD/VII/Working paper, 19 juin 1959, p. 1-5 ; Unesco, *special inter-secretariat working party on reorientation of the regional fundamental education centres*, 11-15 janvier 1969 ; *Regional fundamental education centre for Latin America : draft programme for 1961-1962*, 18 déc. 1959, p. 1 (cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 96) ; 12 C/PRG /5, 16 mars 1962 : ASFEC, rapport de la réunion spéciale du comité consultaif des États arabes ; EU, box 819 : lt. de Kellermann au département d'état, 16 fév. 1960 ; 12 C/PRG /4, 16 mars 1962 : CREFAL : rapport du comité spécial designé par le conseil exécutif ; 11C/resol 1.2713.

[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 96 ; *Reorientation of the objectives, functions and programme of the regional centres for education for community development*, ED/SIWP/n°3, 28 déc. 1959 ; interview Acher Deleon.

[3] 375 A 031 CREFAL confidential : memo confid. de M. de Clerck à J. Knapp, 21 fév. 1974.

[4] Résolution 1710-XVI de l'assemblée générale de l'ONU, déc. 1961 ; DG/69, 1er déc. 1969. p. 4.

[5] P. Jones, *op. cit.*, p. 80 ; 11C/résolution I.2712/B/XI ; Veronese, carton 32 : « L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui », discours de Veronese, 8 mai 1961 ; ED/AFRICA/2 : réunion des ministres ou directeurs de l'éducation des pays de l'Afrique tropicale, 15 janv. 1960, p. 26-28 ; Veronese, carton 32 : mémo de J. Thomas à Veronese, 14 avril 1959 ; 11 C/PRG/2, 12 août 1960 : rapport sur les besoins des pays arabes en matière d'éducation ; ED/Arab States/2, déc. 1959 : rapport provisoire sur les besoins des pays de langue arabe en ce qui concerne le développement éducatif ; 11 C/PRG/1, 12 août 1960 : rapport sur les besoins de l'Afrique tropicale en matière d'enseignement primaire et d'enseignement secondaire général et technique ; ED/Africa/2, 15 janv. 1960 : rapport provisoire sur les besoins de l'Afrique tropicale dans le domaine de l'enseignement du premier et du second degré.

[6] X 07.83 Lengrand, II : stage de Genève, organisé par l'ONU, 23 juill-7 août 1970 : « L'enseignement dans une société en voie de développement ».

[7] P. Jones, *op. cit.*, p. 132.

campagne sous réserve que des ressources suffisantes soient disponibles pour l'appliquer, ce qui n'était pas le cas ; elle était donc irréaliste[1].

En 1966, l'évaluation du projet majeur d'Amérique latine en 1966 conclut à l'existence de « liens très étroits » entre l'éducation et le développement économique et social[2]. L'intérêt croissant de l'Unesco pour l'éducation dans le Tiers Monde en vue du développement économique se traduit aussi par l'organisation de nombreuses conférences de ministres de l'éducation et de la planification des grandes régions du Tiers Monde. La conférence des ministres et directeurs de l'éducation des pays de l'Afrique tropicale, à Addis-Abéba en février 1960, souligne « l'interdépendance de l'éducation et du développement économique », et l'importance que les dépenses éducatives soient considérées comme un « investissement » par le fonds spécial et les autres organismes internationaux de financement. L'Unesco organise en 1961 et 1962 d'autres conférences sur l'éducation à Addis-Abéba[3]. Un plan de vingt ans pour l'éducation en Afrique, le plan d'Addis Abéba, est adopté par les États d'Afrique, qui décident d'investir immédiatement dans l'enseignement 4% de leur revenu national, puis 5% pour 1970, puis 6% pour 1981, et fixent l'objectif d'amener en 1965 le taux de scolarisation primaire à 51% (au lieu de 40%) et celui de l'enseignement secondaire à 9% (au lieu de 3%) ; ces objectifs ont ensuite été jugés irréalistes[4]. Ces conférences d'Addis Abéba se déroulent dans une atmosphère chaleureuse et unanime, et obtiennent un fort impact dans le monde[5]. Parallèlement ont lieu des conférences analogues pour les États asiatiques (Karachi, 1959-60 ; Tokyo, 1962), arabes (Beyrouth, 1961), et d'Amérique latine (Santiago, 1962). Elles aboutissent à l'adoption de plans analogues, et à la formulation de la volonté de mener une « croisade » pour mettre en place grâce à l'éducation un « cercle vertueux de croissance économique »[6]. Ces conférences semblent avoir joué un rôle dans le fait que la Banque mondiale a dans les années qui ont suivi accepté de considérer l'éducation comme un investissement économique[7].

A partir des années 1960, l'Unesco se consacre de plus en plus au développement économique de l'Afrique au moyen de l'éducation ; elle avait négligé ce continent dans les années précédentes[8]. Cette action se veut menée dans un nouvel esprit : non plus en termes d'« aide » ou d'« assistance », termes « paternalistes », qui « appartiennent au passé », mais en termes de « coopération », comme le souligne Maheu. Celui-ci insiste sur la nécessité de

---

[1] Interview Deleon.

[2] 14C/69, 14 oct. 1966, annexe I : conclusions du rapport de la commission d'évaluation du projet majeur MP 01, 11 p., p. 1.

[3] 11 C/PRG/1, 12 août 1960, doc. cit. et annexe II : rapport de la conférence des ministres et directeurs de l'éducation des pays de l'Afrique tropicale, Addis-Abéba, p. 33-41 ; à la suite de la conférence d'Addis Abéba, l'Unesco organise en Afrique tropicale deux réunions régionales techniques sur l'éducation (Accra, Cotonou), dont les conclusions corroborent celles de la conférence d'Addis Abéba : ED/Africa/2, 15 janv. 1960 ; 12 C/PRG/17, 24 août 1962, 15 p., annexe I.

[4] Interviews Poignant et Deleon.

[5] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 130-133 ; *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, Vol. XIII (1961), n°4, p. 181-195 : rapport de la commission IV relatif à l'éducation des adultes ; RP 12 juin 1961 ; EU, box 822 : mémorandum de conversation confid. entre Veronese et le secrétaire d'état américain, 16 fév. 1961.

[6] 12 C/PRG/18, 24 août 1962, réunion des minsitres de l'éducation des Etats membres d'Asie, Tokyo, 2-11 avril 1962, annexe I ; 12 C/PRG/16, 24 août 1962, « Conférence sur l'éducation et le développement économique et social en Amérique latine », Santiago du Chili, 5-19 mars 1962, 6 p. ; rapports du DG sur l'activité de l'Organisation, présentés aux Etats membres et au conseil exécutif conformément à l'article VI.3.b de l' Acte constitutif en 1962, 218 p., p. 58.

[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 81-82 ; 12 C/PRG/18, réunion des ministres de l'éducation des Etats membres d'Asie, Tokyo, 2-11 avril 1962, 24 août 1962, 2 p. ; 11C/resol. 1.2341.

[8] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Soudan, 24 janv. 1967, 34 p., p. 6-8 ; note sur la coopération entre l'Unesco et la Syrie, 19 janv. 1967, 23 p., p. 10-11.

développer l'éducation pour favoriser le développement économique : « jamais on ne développera un pays si on ne développe pas l'éducation », affirme-t-il[1]. En 1962 est créée au sein du secrétariat une « division de l'Afrique », dont la direction est confiée à un Haïtien, Maurice Dartigue[2]. L'Unesco établit un centre d'information sur les besoins éducatifs de l'Afrique, chargé de compiler et d'analyser les données récoltées par des missions d'experts dans divers pays d'Afrique[3]. En 1968, la « conférence ministérielle sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique », tenue à Nairobi, est l'occasion pour l'Unesco de faire le bilan des « résultats considérables » obtenus depuis la conférence d'Addis Abéba, mais aussi de prendre la mesure des « difficultés » qui empêchent d'atteindre les objectifs fixés. Maheu constate que le taux de croissance économique de l'Afrique n'a pas progressé aussi rapidement que prévu, et que le volume de l'aide extérieure fournie est resté inférieur aux espoirs. Il incite donc à une redéfinition des objectifs[4]. Au cours des années 1960, l'Unesco parvient ainsi à convaincre à la fois les gouvernements du Tiers Monde et les agences internationales de financement de l'intérêt de l'éducation pour le développement économique[5].

L'Unesco mène dans les années 1960 une importante promotion de l'alphabétisation, notamment au moyen de nombreuses études, de stages, de réunions, de colloques, et par l'organisation en septembre 1967 de la journée internationale de l'alphabétisation[6]. En fait, la manière dont l'Unesco conçoit l'alphabétisation dans ces années évolue, elle s'oriente de plus en plus vers l'objectif de développement économique. En 1962, Maheu se félicite que « la phalange des économistes a récemment découvert l'éducation comme une forme d'investissement et qu'un nombre croissant d'éducateurs écoutent et comprennent enfin ces économistes »[7]. Le congrès mondial des ministres de l'éducation pour l'élimination de l'analphabétisme, organisé à Téhéran en 1965 sur l'impulsion de l'Iran, constitue à cet égard un événement important. Les pays en voie de développement, qui y constituent un bloc puissant, prônent la priorité à l'alphabétisation. Le shah d'iran plaide pour le lancement d'une campagne mondiale contre l'analphabétisme, qui serait réalisable par une réduction des

---

[1] X 07.83 Maheu, III : « Le sens et la valeur de la coopération internationale au service du développement » : allocution prononcée par Maheu devant la commission nationale canadienne à Montréal, 12 mars 1965, 19 p.
[2] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 182.
[3] 12 C/PRG/18, 24 août 1962, annexe I ; EU, box 825 : Economic and social council, Information note on Unesco activities in Africa, E/CN.14/145, 21 fév. 1962, p. 9 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 81-82 ; Hilaire-Philippe Sagbohan, *op. cit.*, p. 74 ; Mekhti Zade, « Les principaux problèmes de l'éducation des adultes dans les pays d'Afrique », in *Rapport final de la conférence d'Addis-Abéba*, mai 1961, p. 117-122.
[4] DG/68/10, 22 juill. 1968, p. 3-4, 6-7.
[5] *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, Vol. XV, 1963, n°2, p. 99-106 : « L'Unesco et l'avenir de l'éducation des adultes ».
[6] *Alphabétisation 1965-67*, Paris, Unesco, 1968, 80 p. ; *La bataille de l'alphabet*, Paris, Unesco, 1965, 71 p. ; *La planification et l'organisation des programmes d'alphabétisation des adultes en Afrique*, Paris, Unesco, 1966, 138 p. ; *Les manuels élémentaires de lecture ; élaboration, évaluation, emploi*, Paris, Unesco, 1961, 2e édition en 1963, 122 p. ; *Stage d'études sur la planification de l'alphabétisation des adultes en Asie*, Simla, Inde, 6-25 juin 1966, rapport final, Bangkok, Bureau régional de l'Unesco pour l'éducation en Asie, 1967, 56 p. ; *Asie, Etats arabes, Afrique ; éducation et progrès*, Paris, Unesco, 1961, 72 p. ; Richard Greenough, *Un rendez-vous africain ; l'éducation en Afrique : problèmes et besoins*, Paris, Unesco, 1961, nouvelle édition en 1962, 50 p. ; *Perspectives africaines ; les progrès de l'éducation*, Paris, Unesco, 1966, 117 p. ; *Estimation des effectifs scolaires futurs dans les pays en voie de développement, manuel de méthodologie*, Paris, Unesco, 1967, 140 p. ; *Afrique éducation*, Accra, Bulletin qui a paru en 1963-64 et en 1966 ; *Bulletin du Bureau régional de l'Unesco pour l'éducation en Asie*, Bangkok, BREDA, bulletin paru à partir de sept. 1966 ; *L'enseignement dans les pays africains*, Accra, Unesco, 1966, 2 vol. ; *Répertoire des institutions de recherches sur l'éducation en Asie*, Bangkok, BREDA, 1967, 261 p. ; *Alphabétistion et enseignement des adultes, recherche d'éducation comparée*, Genève, Unesco, BIE, 1964, 198 p. ; XXVIIe conférence internationale de l'instruction publique, Genève, 1964 ; Etude sommaire sur la réforme de l'enseignement au Mali et ses conséquences, Accra, centre régional de l'Unesco pour l'information et la recherche pédagogique en Afrique, 1966, 40 p.
[7] Rapport du DG sur 1961, 218 p., p. 25.

dépenses militaires. Maheu prône en revanche une campagne d'ampleur plus restreinte, limitée à quelques projets. Ce congrès donne lieu à des hésitations et à des désaccords sur l'ampleur de la campagne d'alphabétisation que l'Unesco envisage de lancer. Au congrès de Téhéran en 1965, Maheu, face aux gouvernements du Tiers Monde qui prônent le lancement d'une campagne d'alphabétisation de masse, propose une campagne sélective, limitée, solution qu'il juge plus susceptible d'obtenir le financement de la banque mondiale et du PNUD. Pour convaincre les gouvernements, il se fait diplomate et rassurant, il s'efforce de ne pas imposer brutalement le concept d'alphabétisation fonctionnelle : il parle d'abord plutôt d' « approche fonctionnelle » que d' « alphabétisation fonctionnelle », et précise que l'Unesco ne s'intéresse pas seulement aux aspects économiques de l'alphabétisation, mais aussi beaucoup à ses aspects socio-culturels, à son rôle social, civique, économique, culturel : « que personne ne s'inquiète : l'Unesco n'a pas vendu son âme à l'*homo economicus* ; son effort pour insérer son action dans l'économie n'a pas pour but d'assujetir celle-là à celle-ci, mais au contraire d'humaniser au maximum l'économie en en subordonnant les mécanismes aux choix imposés par les valeurs socio-culturelles »[1].

Le congrès de Téhéran marque le début de l'engagement de l'Unesco dans l'« alphabétisation fonctionnelle », concept qui désigne l'alphabétisation au service de la modification des structures économiques et sociales, de l'industrialisation, du développement rural, de l'augmentation de la productivité économique. Dès lors, le concept de développement communautaire est abandonné au profit de celui d'« alphabétisation fonctionnelle ». Comme pour le passge de l'éducation de base au développement communautaire, la véritable signification de ce changement terminologique n'est pas conceptuelle et pédagogique, mais stratégique, pratique, politique, en lien avec des rapports de force au sein du système de l'ONU : le « développement communautaire » avait été promu par le bureau des affaires sociales de l'ONU ; au milieu des années 1960 en revanche, c'est désormais le PNUD et le groupe de la Banque mondiale qui sont à la pointe des stratégies d'assistance au développement ; ils sont plus favorables à l'idée d'alphabétisation fonctionnelle[2]. L'Unesco, saisissant cela, fait alors de cette notion son nouveau cheval de bataille[3]. Cette notion a d'ailleurs quelques racines dans certaines des réflexions menées antérieurement par l'Unesco ; dans une publication du début des années 1950, William Gray avait introduit le terme d' « éducation fonctionnelle » ; cependant, celui-ci n'était alors pas porteur de l'idée de rentabilité économique de l'éducation, se limitant alors à désigner le fait d'« acquérir les compétences de lire et d'écrire qui permettent de s'engager efficacement dans toutes les activités dans lesquelles l'alphabétisation est normalement requise dans une culture ou un groupe »[4]. Dans les années suivantes, l'Unesco avait développé des réflexions sur l'éducation économique des travailleurs, proches de la notion d'alphabétisation fonctionnelle, notamment lors d'un stage organisé en 1956 en Yougoslavie[5].

---

[1] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 134, 146-151, 189, 191 ; résolution 2043-1391 de la 139e assemblée générale de l'ONU, 8 déc. 1965 ; docs Mindelit/3, 5, 6. Lorenzetto souligne les contradictions entre le doc. Minedlit/3 (qui prône une campagne limitée et tient pour acquis le principe de l'alphabétisation fonctionnelle) et le doc. Minedlit/6.
[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 100, 143-144, 148.
[3] *Hommage à René Maheu*, *op. cit.*, article d'Acher Deleon, p. 65.
[4] M. Gray, *The teaching of reading and writing*, p. 24, cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 76-77. « acquired the knowledge and skills in reading and writing which enable him to engage effectively in all those activities in which literacy is normally assumed in his culture or group ».
[5] X 07.83 Lengrand, I : rapport de Lengrand au DG sur sa mission en Yougoslavie, 15 oct. 1956, 4 p., p. 2.

L'Unesco adopte le concept d'« alphabétisation fonctionnelle » avec grand enthousiasme dans la seconde moitié des années 1960, et souhaite collaborer étroitement avec l'ONU dans ce domaine ; au sein de l'Unesco, Acher Deleon, directeur du département de l'éducation des adultes et des activités de jeunesse, se fait le champion de l'aphabétisation fonctionnelle[1]. Il estime que contrairement au « développement communautaire » qui a été un concept imposé par l'ONU à l'Unesco, l'« alphabétisation fonctionnelle » aurait été un concept développé par l'Unesco elle-même, qu'elle aurait réussi à imposer à l'ONU et à la Banque mondiale. Il souligne le grand succès de prestige que cela représente pour l'Unesco[2]. En fait, si l'alphabétisation fonctionnelle a réellement conféré du prestige à l'Unesco, néanmoins l'initiative semble être plutôt venue en fait de la Banque mondiale[3]. En effet, à la fin des années 1950, celle-ci envisage de créer une fondation pour l'éducation ; elle crée finalement en son sein un « département d'investissement dans l'éducation », avec l'aide de Ricardo Diez Hochleitner, détaché de l'Unesco pour aider à le mettre en place[4]. Parallèlement, la création au sein de l'Unesco d'une « division du financement de l'éducation » permet un renforcement du lien avec la Banque mondiale[5]. Diez Hochleitner souligne cependant qu'il y avait « bon nombre de difficultés et de malentendus entre la Banque mondiale et l'Unesco en raison de leurs objectifs différents »[6]. Les divergences conceptuelles persistent entre l'Unesco, la Banque mondiale et le PNUD au sujet de l'alphabétisation fonctionnelle[7].

Le partenariat qui se met en place entre l'Unesco et la Banque mondiale amène l'Unesco à infléchir l'esprit de ses projets éducatifs, afin d'obtenir le financement de la Banque mondiale ; dans les rapports envoyés sous l'impulsion de l'Unesco à la Banque mondiale sur les projets éducatifs qu'elle envisage de lancer dans le Tiers Monde et pour lesquels elle sollicite son soutien financier, l'Unesco met l'accent surtout sur le caractère économiquement rentable de ces projets[8]. L'idée sous-jacente est qu'un travailleur alphabète est plus efficace et donc plus rentable qu'un travailleur analphabète. Il s'agit désormais d'éliminer l'analphabétisme uniquement dans les secteurs-clés où celui-ci s'avère être un obstacle au développement[9]. L'Unesco s'efforce de présenter l'alphabétisation fonctionnelle comme quelque chose de radicalement novateur par rapport à l'alphabétisation traditionnelle, notamment par ses finalités concrètes, immédiates, pratiques, par son caractère multidisciplinaire et ouvert sur la vie active, et par l'intérêt qu'elle porte à la personne humaine dans sa globalité[10]. L'alphabétisation fonctionnelle se veut novatrice par sa conception du travailleur : celui-ci est considéré comme non plus passif et résistant au changement, mais ouvert aux innovations pour peu qu'on le convainque que cela lui est profitable[11].

---

[1] ONU, RAG 3 SA, box 23 : lettre d'Acher Deleon à Kurt Jansson, 15 déc. 1967.
[2] Interview Acher Deleon.
[3] P. Jones, *op. cit.*, p. 88.
[4] Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action », art. cit.
[5] *Lien-Link* n°75 : nécrologie de Werner Moller par André Magnen.
[6] Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action », art. cit.
[7] P. Jones, *op. cit.*, p. 144-145.
[8] EFM/18, juin 1969, Republic of China-Taiwan, priority projects for educational development, 84 p. ; EFM/23, Uganda, priority projects for educational development, juin 1969, 118 p.
[9] H.M. Phillips, *Literacy and development*, Paris, Unesco, 1970, p. 39. Cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 147 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 144-145.
[10] ED/Conf/53/9, cité dans Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 228.
[11] P. Jones, *op. cit.*, p. 147 ; Minedlit 3, doc. cit., p. 38.

Le « comité d'experts sur l'alphabétisation », réuni par l'Unesco en juin 1962 pour étudier l'état de l'analphabétisme dans le monde, souligne le caractère dramatique de l'analphabétisme, avec plus de 700 millions d'anaphabètes dans le monde[1]. Il formule l'objectif d'éliminer en dix ans 330 millions d'analphabètes (70 millions en Afrique ; 230 millions en Asie ; 30 millions en Amérique latine) et affirme que le problème global de l'analphabétisme ne pourra pas être résolu par une simple extension de l'éducation scolaire, qu'« il serait irréaliste de viser une éradication totale de l'analphabétisme », qu'il faut viser plutôt à alphabétiser les 2/3 des analphabètes, et que cela ne peut se faire que dans le cadre de campagnes nationales, menées par les États. Ce projet est discuté au conseil exécutif[2], et présenté à la conférence générale de 1962 par Maheu qui déplore « la misère mentale du monde », révélée par les chiffres « scandaleux » de l'analphabétisme. Maheu s'affirme confiant en la possibilité d'éliminer l'analphabétisme en une génération, grâce aux moyens matériels accrus dont dispose l'humanité ; il évoque notamment la nécessité de réduire les armements pour libérer des fonds pour l'éducation. Le projet présenté par le comité d'experts est voté ; son coût est estimé à 20 millions de dollars. En décembre 1963, ce comité présente à l'Ecosoc et à l'ONU un projet révisé de campagne mondiale, qui comporte une prévision des coûts revue à la baisse, afin de rassurer les gouvernements[3].

L'ONU réagit de manière prudente : elle accepte le projet, mais refuse de se charger de son financement et confie à l'Unesco la responsabilité de se le procurer auprès de la Banque mondiale et du Fonds spécial[4]. Les financements que réussit à obtenir l'Unesco n'atteignant pas le niveau du projet qu'elle a présenté, elle doit convoquer un nouveau comité d'experts, en avril 1964, qui révise le projet dans un sens plus modeste ; le nouveau projet met clairement l'accent sur le lien entre alphabétisation et développement économique, et sur les projets intensifs selon une approche sélective plutôt que sur les campagnes extensives. L'ONU, le Fonds spécial, et les États-Unis sont satisfaits de cette plus grande modération du projet[5].

A la conférence générale de 1964, s'affrontent d'une part les revendications des pays en voie de développement favorables à une grande campagne mondiale d'alphabétisation, soutenus par le shah d'Iran qui suggère la formation d'une « Armée internationale du savoir » et d'un Institut Mondial d'alphabétisation[6], et d'autre part les États occidentaux riches comme les États-Unis, méfiants et hostiles envers l'idée d'une vaste campagne[7]. La conférence approuve le nouveau projet de campagne plus modéré[8]. L'assemblée générale de l'ONU, en

---

[1] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 134-136 : *La relation entre la campagne d'alphabétisation et le développement économique*, réunion d'experts sur l'alphabétisation, WORLIT/2, III, 18 juin 1962, cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 132.

[2] 61 EX/9, 7 mai 1962 : document « coopération pour l'éradication de l'analphabétisme dans le monde ».

[3] 12 C/PRG/23, 13 nov. 1962, 18 p. ; 12C/résol. 12531 à 12534 ; 12 C/PRG 3, 10 oct. 1962, 63 p. : partie V : « programme d'action international », p. 53-62 ; ONU, Ecosoc, 36e session, *World campaign for universal literacy*. E/3771, 15 mai 1963 ; 61 EX/9, 7 mai 1962 ; 12C/résolution 1.2531.1 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 134. Les dépenses totales sont estimées à 1911 millions de dollars pour les dix ans ; soit un coût total par adulte de 5,25 à 7,35 dollars selon la zone géographique.

[4] Résolution 1937 de la 17e assemblée générale des Nations Unies, cité par Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 138 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 135-137.

[5] ED/204, 12 mai 1964 ; 13 C/PRG/4, 26 p., p. 16 ; ED/204, 12 mai 1964 ; Ecosoc, E/3886, 5 mai 1964, cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 140-141 ; EU, box 3338 : USDEL/AF/MIN, 8.4, 9-14 mars 1964.

[6] SCHM 17 : *Le Figaro*, 21 oct. 1964, p. 28 : « Création d'un Comité de Sages pour l'étude des problèmes que pose la paix mondiale, propose le président de la conférence de l'Unesco », par Rolf Lemoine.

[7] USDEL/AF/MIN, 8.4, 9-14 mars 1964, doc. cit.

[8] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 139-141.

décembre 1964, fait de même[1]. Ainsi, entre 1963 et 1964, l'Unesco, pour réussir à obtenir l'appui des donneurs de fonds que sont le Fonds Spécial, la BIRD, les États et des ONG, a modifié radicalement l'esprit du projet vers l'objectif de développement économique, tout en s'efforçant de ne pas rendre cette modification trop apparente[2]. Pour la mise au point du nouveau projet, l'Unesco s'inspire de réflexions sur le lien entre alphabétisation et développement économique, menées par ses fonctionnaires, par l'institut d'études du développement économique et social (IEDES)[3], et par un universitaire de Harvard, Adam Curle, qui avait rédigé en février 1964 un texte critique sur le projet de campagne universelle d'alphabétisation, critiquant notamment le manque de mesurabilité des résultats, la faiblesse de l'organisation administrative de la campagne projetée, soulignant l'importance du principe de sélectivité, du lien entre alphabétisation et formation professionnelle, et donnant la préférence à l'alphabétisation des adultes sur l'éducation des enfants pour des raisons de rentabilité économique[4].

Les pays en voie de développement sont déçus de l'abandon du projet de campagne mondiale (notamment l'Inde et l'Iran), mais Maheu, grâce à sa rhétorique et à sa diplomatie, réussit à la conférence de Téhéran en 1965 à éviter des critiques et des contestations de leur part, et à les rallier au PEMA[5]. L'adoption finalement du terme de « programme » de préférence à celui de « campagne » est révélatrice de la restriction de l'ambition du projet[6].

C'est aussi auprès de plusieurs membres du secrétariat que Maheu a dû faire oeuvre de persuasion pour les rallier au projet restreint. Il joue un rôle de conciliateur et de modérateur, avec beaucoup de diplomatie. Le Yougoslave Acher Deleon, nommé par Maheu chef du département d'éducation des adultes et des activités de jeunesse, joue également un grand rôle dans cette évolution vers un projet plus restreint ; venu du syndicalisme yougoslave et des milieux de l'éducation des travailleurs, il est immédiatement séduit par la conception de l'alphabétisation fonctionnelle, qui lie alphabétisation et formation professionnelle, et en devient un fervent partisan ; en revanche, Bowers est hostile à cette conception ; son adoption par l'Unesco précipite sa démission[7].

---

[1] Son coût a été diminué à 33 millions de dollars pour les trois premières années du projet (19e session de l'assemblée générale de l'ONU, doc. A/5830, 8 déc. 1964).

[2] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 142.; 13 C/PRG/4, 4 sept. 1964, 26 p. ; Resol. 55 de la conférence des commissions nationales de l'ONU, Téhéran, mars 1964 ; rapport final de la conférence des ministres de l'éducation des pays africains, Abidjan, mars 1964 ; 12 C resol. 1.2531 ; et résolution 1677 (XVI) du 8 déc. 1961 ; interview Acher Deleon ; ONU résolution 1937 (XVIII) du 11 déc. 1963 ; US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968, doc. cit., p. 2-3 ; X 07 A 120/197 UNSA : propositions du conseil national consultatif du Mexique concernant le programme et budget de l'Unesco 1967-68, 4 p., 31 mai 1965, p. 1 ; XO7.21(44)NC, IV : 25 juin 63 : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget 1965-66, 14 p., p. 8 : le gouvernement français estime que le projet de campagne mondiale est « dépourvu de réalisme », et qu'« il serait très dangereux pour l'Unesco d'accepter la charge d'un projet trop ambitieux, qui ferait naître des espoirs immodérés, les déceptions n'en seraient que plus vives devant un échec, qui engagerait la responsabilité de l'Institution » ; ONU, Fonds spécial, 77th meeting of the governing council, Statement by the Managing Director, 11 janv. 1965, cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 122 ; Banque mondiale, Education sector working paper, sept. 1971, p. 20, cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 125-126 ; 76EX/INF.6, 8 mai 1967, p. 2.

[3] Unesco/WORLIT/2, III, 18 juin 1962, doc. cit.

[4] Adam Curle, *World campaign for universal literacy : comment and proposal*, fév. 1964, éditions Harvard University ; *Occasional papers in education and development*, Graduate School of Education, Harvard University, 1964 ; C.O. Houle, *Unesco and adult education, 1962-1972*, US National Commission for Unesco, 26-28 avril 1962 ; docs. cités par P. Jones, *op. cit.*, p. 137-138.

[5] 13 C/PRG/42, 16 nov. 1964, 3 p. ; congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'éradication de l'analphabétisme, Téhéran, 8-19 septembre 1965 : les documents de la conférence de Téhéran reflètent les oppositions qui s'y sont affirmées : le document Minedlit/3, favorable à la conception sélective et intensive, est en contradiction avec le document Minedlit/6. Et les paragr. 42 et 43 du rapport final expriment les réserves de nombreux délégués au sujet du document Minedlit/3 ; Minedlit/Inf/6, 11 sept. 1965 ; ED/217, p. 7 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 109, 143.

[6] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 192-194.

[7] P. Jones, *op. cit.*, p. 142.

Quant à l'Eglise, elle se montre très intéressée par le projet de campagne mondiale d'alphabétisation. Le pape et le cardinal Cicognani, que Maheu rencontre en décembre 1963, considèrent « avec sympathie » ce projet et affirment leur intention d'y faire contribuer les missionnaires et les hiérarchies ecclésiatiques locales ; en réalité, le pape souhaite par ce projet mettre en valeur l'action de l'Eglise dans l'alphabétisation[1]. Benelli, observateur du Saint Siège à l'Unesco, ambitionnait d'ailleurs la mise en place par l'Eglise d'un grand programme d'alphabétisation, qui devait être coordonné et dirigé par l'Eglise et le CCIC[2]. L'Unesco intéresse au PEMA le Comité pour la promotion humaine de la commission pontificale « Justice et Paix », le Conseil œcuménique des Eglises, et de nombreuses OIC[3]. En mars 1969, le Vatican crée un « comité sur le développement humain » pour participer aux efforts du PEMA[4]. Les réflexions menées par des ecclésiastiques sur l'alphabétisation dans les années 1960-70 sont, selon Paul Lengrand, influencées par les réflexions de l'ONU et de l'Unesco sur le lien entre alphabétisation et développement[5].

Le « programme expérimental mondial d'alphabétisation » (PEMA).

Le PEMA est l'exemple le plus représentatif et de plus grande envergure mis en œuvre par l'Unesco pour appliquer l'alphabétisation fonctionnelle. Son lancement recueille des échos important dans la presse mondiale en 1966-67[6]. Il consiste en douze projets pilotes d'alphabétisation des adultes à orientation professionnelle (PAAOP), mis en place dans des zones agricoles ou industrielles de certains pays du Tiers Monde (Ethiopie, Tanzanie, Mali, Inde, Soudan, Guinée, Madagascar, Syrie, Algérie, Equateur, Iran, par ordre du plus pauvre au moins pauvre), avec l'aide du PNUD. À cela s'ajoutent des micro-expériences de courte durée, financées par des financements extérieurs[7].

Son exécution donne lieu à des conflits entre l'approche sélective et l'approche extensive. Il est mené selon le principe de la sélectivité, qui implique une différence de cursus selon les professions des travailleurs à alphabétiser, ainsi que selon leurs pays ; ainsi, il revient plus cher qu'un programme unique et standardisé. Son exécution suscite aussi un débat entre la méthode d'alphabétisation traditionnelle, alphabétique, et la méthode globale, qui prétend permettre de concentrer davantage l'attention des élèves sur le contenu professionnel[8].

---

[1] Veronese carton 66 : lt. du cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'état du pape, à Maheu, 4 mars 1964.
[2] Interview Deliance.
[3] DG/69, 1er déc. 1969. p. 4.
[4] Leo V. Brother Ryan, « The Vatican and Unesco Link Efforts for World Literacy », *Adult Leadership*, 19, 4, p. 120-123, oct. 1970.
[5] X 07.83 Lengrand, II : Séminaire « éducation et développement », à la Maison généralice des Sœurs de Notre Dame de Namur, Rome, 17-19 janv. 1970, compte rendu, 38 p.
[6] RP 10 mai 1966 : *New York Times* (10 mai), *New York Post*, *Guardian*, *Times*, *Daily Telegraph*, *Daily Mail*, *Le Monde*, *Combat*, *Le Figaro*, *New York Herald Tribune*, *Arriba*, *Bangkok Post*, *Christian Science Monitor* (16 avril, « Strategic Assaults Pressed on World Illiteracy ») ; RP 6 fév. 1967 : *El Mercurio* (Santiago du Chili, 13 janv. 1967) ; *Révolution africaine* (9-15 janv. 1967).
[7] *L'alphabétisation pour le travail ; l'alphabétisation fonctionnelle en Tanzanie rurale*, par Margo Viscusi, Paris, Unesco, 1971, 48 p. ; *Visite d'étude et colloque : projet pilote d'alphabétisation fonctionnelle en Iran : Isfahan et Dezful, 1969*, rapport final, Bangkok, BRUEA, 1970, 65 p. ; D. Sioen, *op. cit.*, p. 91 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 67.
[8] P. Jones, *op. cit.*, p. 149-151. Cf Unesco, « Methodology of functional literacy », in *Literacy : a Newsletter*, 1er trimestre 1971, p. 4-6.

En 1967-68, l'Unesco décide la reconversion du Crefal et de l'Asfec vers l'aphabétisation fonctionnelle et leur donne pour tâche de contribuer au PEMA ; et elle envisage de faire de ces centres des institutions de formation chargées de former les travailleurs à l'alphabétisation fonctionnelle[1]. En 1972, l'Asfec devient ainsi le « centre régional pour l'alphabetisation fonctionnelle dans les aires rurales pour les États arabes »[2]. Cependant, le Crefal et l'Asfec ont en réalité apporté très peu de réelle contribution au PEMA.

Le PEMA est fondé sur le principe d'intensivité et de sélectivité, et de rentabilité économique[3]. Il s'agit de mener des projets pilotes d'ampleur tres limitée, dans l'idée qu'ensuite, une fois prouvées la rentabilité et l'efficacité de la méthode, elles seraient étendues à des zones plus larges. La sélection se fonde sur des critères précis : il s'agit de ne prendre en compte que les domaines où l'analphabétisme est un obstacle au développement économique : c'est-à-dire alphabétiser uniquement les travailleurs qui en ont besoin pour leur activité professionnelle ; il s'agit aussi de ne prendre en compte que les secteurs économiques prospères ; à l'intérieur de cet ensemble, il s'agit d'alphabétiser uniquement les travailleurs des secteurs de l'économie qui sont réellement en expansion, qui vont contribuer de façon importante au développement économique du pays ; et à l'intérieur de cet ensemble, l'action se concentre sur les catégories de travailleurs les plus motivés et les plus efficaces[4]. Dans cet esprit, « l'apprentissage de la lecture et de l'écriture n'est plus une fin en soi », mais s'inscrit dans l'objectif de « faire remplir [aux individus] des tâches économiques et sociales données »[5]. Ce principe de sélectivité s'inscrit dans le cadre du libéralisme économique. Il est en opposition avec les principes antérieurs de l'Unesco pour le choix des zones pour les projets-pilotes d'éducation de base : ainsi, pour le projet de Marbial, c'était au contraire une des zones du monde les plus défavorisées qui avait été choisie. Le lancement du PEMA a été soutenu par de nombreuses sociétés financières et industrielles, que l'Unesco réussit à sensibiliser à la possibilité d'un avantage économique découlant de ces projets pilotes[6].

Ce principe de sélectivité n'a pas tardé à être critiqué pour son caractère inégalitaire et ses implications sociales et économiques libérales. Ainsi, il apparaît rapidement que ce principe entraîne la formation d'une élite alphabétisée, par opposition au reste de la population du pays, qui reste analphabète ; c'est-à-dire qu'il tend à accroître les clivages économiques et sociaux au sein d'un pays, clivages qui sont des facteurs de tensions sociales, au lieu de les atténuer. De plus, ce principe entraîne la mise à l'écart des femmes, puisque celles-ci sont, dans les pays concernés, quasi-absentes de la main d'œuvre industrielle ; le projet contribue donc à accroître encore plus le décalage entre le niveau culturel des hommes

---

[1] 375 A 031 ASFEC/CREFAL 191, I : Future activities of the regional centres for education and comunity development in Arab states and Latin America, Asfec and Crefal, 13 nov. 1967, 9 p., p. 1-2 ; Report on the reconversion of Asfec to a functional literacy centre for rural and comunity development, par M.S. Kadri, directeur de l'Asfec, à A. Deleon, 24 sept. 1967, 8 p. ; II : report of a working group on the conversion of Asfec and Crefal into centres of functional literacy in rural areas, Paris, 1er mars 1968, 9 p., p. 2-3 ; Unesco : inter-agency cooperation in the field of functional literacy and future support of Asfec and Crefal : review of cooperation in the field of literacy, 8 mai 1968, 23 p., p. 1 ; inter-agency cooperation in the field of functional literacy and future support of Asfec and Crefal : review of cooperation in the field of literacy, 8 mars 1968, 6 p.

[2] 17C/resol 1.252.

[3] R. Maheu, « Le système des Nations Unies. L'Unesco », art. cit.

[4] 15 C/52, 12 sept. 1968, 10 p., p. 10 ; 13C/PRG/4, 4 sept. 1964 ; Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 207 et 226 ; Minedlit/Rapport du rapporteur général, 19 septembre 1965 ; D. Sioen, *op. cit.*, p. 89-90. *L'alphabétisation au service du développement* (30 juill. 1965, Minedlit/3) ; *Données statistiques sur l'analphabétisme* (6 août 1965, Minedlit/5) ; *L'alphabétisation et l'éducation des adultes* (25 août 1965, Minedlit/6) ; 13 C/PRG/4, 26 p., p. 4.

[5] *Apprendre à être*, *op. cit.*, p. 160-161.

[6] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 134 ; DG/69, 1er déc. 1969, p. 4.

et celui des femmes[1]. Ainsi, contrairement à ce qu'affirme Acher Deleon, estimant que le PEMA aurait été « le plus 'démocratique' et 'populaire' » des programmes menés par l'Unesco[2], il apparaît au contraire que ce programme a été inégalitaire et orienté dans le sens du profit économique et non pas de la justice sociale[3].

Le PEMA a en outre souffert de conflits de conceptions, d'un flou conceptuel, qui ont miné le deroulement des projets[4] ; ainsi, les experts d'évaluation de l'Unesco en visite sur le projet d'Iran constatent la coexistence d'au moins huit conceptions différentes de l'alphabétisation fonctionnelle en train d'être testées[5]. Rapidement, un conflit s'établit dans les relations entre l'Unesco et le Pnud, lié à l'extension croissante des objectifs du projet par l'Unesco[6].

Une réunion spéciale est organisée en décembre 1969, réunissant les membres du panel d'experts sur l'évaluation mis en place par l'Unesco, les directeurs et les principaux conseillers techniques des projets nationaux, les représentants de l'ONU, du PNUD, de l'OIT, de l'OMS, de la BIRD, les membres du secrétariat de l'Unesco, afin de réfléchir aux problèmes posés par le PEMA, notamment aux problèmes de retard et de conflit de conceptions, à celui des effectifs plus réduits que prévu aux cours d'alphabétisation fonctionnelle, à celui de la divergence d'objectif entre l'Unesco (approche sélective et expérimentale) et les États (qui souhaitent que le projet soit le plus étendu possible), à celui du manque d'application du principe de sélectivité ; à cette réunion, Maheu propose une réduction du nombre des pays participants prévus[7]. Il reconnaît que « le PEMA n'a pas donné jusqu'à présent des résultats aussi substantiels et aussi rapides qu'on l'avait escompté », mais s'affirme convaincu que « sa conception de base est juste » et qu'il est sur la bonne voie ; il affirme aussi que le PEMA « recèle de grandes possibilités pour préparer le lancement ultérieur de campagnes d'alphabétisation sur une large échelle », maintenant ainsi l'ambiguïté entre approche sélective et approche extensive[8].

Selon Jones, le PEMA a souffert du fait que l'Unesco était en même temps en train de tester et de populariser le concept d'alphabétisation fonctionnelle, ce qui était contradictoire : tester un concept implique qu'on n'est pas sûr de sa validité, alors qu'en faire la promotion implique qu'on l'est[9].

En outre, alors que le PEMA se voulait non pas « une mosaïque d'entreprises éparses et isolées les unes des autres », mais « un ensemble cohérent et interdépendant d'efforts coordonnés […] dont les résultats devraient non pas se juxtaposer mais s'insérer progressivement dans un processus cumulatif »[10], en réalité il a tendu à n'être que l'addition de projets très différents les uns des autres[11].

---

[1] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 210-212.
[2] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.*, p. 62-74 : Acher Deleon, « L'Unesco en mutation : le cas de l'éducation ».
[3] P. Jones, *op. cit.*, p. 193.
[4] Cf. lettre du 14 déc. 1970, de l'administrateur adjoint du PNUD à l'Unesco, citée dans 18C/68, p. 4.
[5] Rapport final du panel d'évaluation des projets expérimetnaux d'alphabétisation, ED/CONF.28/8, 20 oct. 1970.
[6] 13C/PRG/4, p. 12 ; ONU, A/5830, p. 13 (1964) ; 14C/5, paragr. 523 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 169 ; lettre du 14 déc. 1970, de l'administrateur adjoint du PNUD à l'Unesco, p. 4.
[7] ED/CONF.53/9, 12 janv. 1970, annexe VI, cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 170 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 172-174.
[8] DG/69, 1er déc. 1969. p. 1-3, 5, 9-10.
[9] P. Jones, *op. cit.*, p. 175.
[10] 15 C/52, 12 sept. 1968 : « Etat présent des projets pilotes d'alphabétisation fonctionnelle », 10 p., p. 10.
[11] P. Jones, *op. cit.*, p. 175.

Le PEMA a aussi souffert de l'attitude souvent méfiante, réticente, peu coopérative de certains patrons, qui n'étaient pas favorables à l'alphabétisation de leurs ouvriers et employés, tendant à considérer les nouveaux alphabètes comme de potentiels éléments perturbateurs ; cette attitude des patrons a freiné le bon déroulement des projets pilotes[1]. Pourtant, il semble que les projets expérimentaux d'alphabétisation fonctionnelle aient tendu à profiter aux patrons, c'est-à-dire que ces projets aient payé la formation de la main-d'œuvre utilisée par des grandes entreprises du Tiers Monde[2].

Le PEMA a aussi souffert d'importants problèmes linguistiques, qui n'avaient pas été prévus au préalable : comme l'observent les experts chargés de l'évaluation, il y a eu des problèmes de traduction, et, « dans plus d'un pays, le programme a été utilisé pour propager ou pour imposer une langue dominante parmi les minorités qui, en plus d'être analphabètes, ne la parlaient pas ». Ainsi cela a été le cas par exemple en Ethiopie, où il avait été prévu de mener l'alphabétisation en langue amharique, ce qui n'était pas la première langue d'une grande partie des participants ; cela a entraîné une lenteur des progrès et de nombreux abandons. En revanche, le projet du Mali est celui dans lequel il a été le plus tenu compte du problème de la diversité des langues des participants et où ont été faits beaucoup d'efforts d'adaptation ; en effet, dans ce pays, une équipe du PEMA a travaillé à la transcription en caractères latins des langues nationales : mandingue, peul, tamachek et songhai. Elle a élaboré un lexique de bambara (variante du mandingue), et rédigé en langue française une grammaire de la phrase bambara. Le Mali a créé un centre linguistique national. De même, en Inde, les matériels d'alphabétisation ont été prévus en au moins neuf langues. Ainsi, le PEMA aurait donné, selon les experts d'évaluation, « une vive impulsion à la réhabilitation des langues du Tiers Monde »[3].

Le PEMA semble avoir comporté des réussites. Des résultats positifs sur le comportement des participants ont ainsi été relevés, notamment dans les projets pilote d'Algérie, d'Ethiopie, et d'Inde[4]. C'est en fait surtout le projet d'Iran qui semble avoir été réussi, grâce au soutien dont il a bénéficié de la part du gouvernement iranien et de la famille royale iranienne, et grâce à la compétence des experts qui y ont contribué. Ce projet, qui a consisté en deux sous-projets (le sous-projet d'Isfahan, dans une grande aciérie construite avec l'aide des Soviétiques ; le sous-projet de Dezful, portant sur l'irrigation agricole liée à la mise en service du barrage Pahlavi), a éveillé beaucoup plus d'intérêt que les autres. Cependant, il n'a pas entraîné d'augmentation de la production industrielle et agricole, et n'a pas donné de résultats nets sur le plan économique[5].

---

[1] D. Sioen, *op. cit.*, p. 97-99 ; *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 52-53, 77-78 ; DG/69, 1er déc. 1969. p. 8.
[2] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 210-212.
[3] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 37-46, 100-101, 195-196 ; *Ibid.*, Annexe, p. 223-224 (Recommandations du groupe d'experts pour l'évaluation des projets expérimentaux d'alphabétisation, 3e session, Paris, 15-18 juillet 1975) ; Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 204-205.
[4] X 07.83 Maheu, VI : Aide-mémoire sur les entretiens entre les autorités algériennes et le DG, Alger, 3 janv.-5 fév. 1973, 6 p., p. 2 ; *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 44-45, 62.
[5] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 204-205 ; voir aussi : P. Furter, *Possibilities and limitations of functional literacy : the Iranian experiment*, Educational studies and documents 9, Paris, Unesco, 1973 ; Iran, work-oriented adult literacy pilot project, Report on sub-project level : Dez Pilot Irrigation Project, EWLP Bibl. n°IRAN.7.1.1.0555 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 182-183. Dans ce cadre, le *Khuzestan Water and Power Authority* (KWPA), agence gouvernementale autonome établie pour administrer les nouveaux modes d'irrigation et de distribution d'électricité, joue un rôle important ; P. Jones, *op. cit.*, p. 175-176 ; Unesco, *Workshop on Functional literacy, Addis Abeba, 20 avril-12 mai 1970, Problems and difficulties of the work-oriented adult literacy pilot project in Iran*, FLW/Addis /2-1 à 7/SN 8, 29 mars 1969, p. 2-3. Cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 179.

Le projet pilote iranien s'inscrit dans le cadre de la « révolution blanche » entreprise dans les années 1960 par le shah Mohammad Reza Pahlavi ; cette entreprise, qui consiste en 19 principes visant au développement économique de l'Iran, comporte notamment une campagne éducative, avec la proclamation de l'éducation gratuite et obligatoire pendant huit ans, la création d'une « armée du savoir » (les conscrits bacheliers font un service civil en dispensant l'enseignement dans les villages), d'un « comité national d'alphabétisation », et la promulgation en 1968 de la « charte de la révolution éducative »[1]. Cependant cette campagne éducative nationale, ayant un but extensif, n'était pas faite dans le même esprit que le PEMA ; il y a eu rivalité entre les deux approches ; le projet pilote d'Iran a donc souffert d'être mal conçu, mal conceptualisé, hésitant entre deux approches[2].

L'Américain Culley, dans son rapport confidentiel au département d'État en 1971, se dit « très impressionné par le professionnalisme et le dévouement évidents de cette équipe de l'Unesco » ; il souligne « le travail intense et la soigneuse attention donnés à ce projet » par l'équipe de l'Unesco. Il observe cependant que ce projet, bien que soutenu par le sommet du pouvoir iranien, rencontre des hostilités dans les bas échelons gouvernementaux car il est considéré comme « une menace pour les intérêts personnels de l'ancien programme d'alphabétisation traditionnel »[3].

Seule une des classes d'alphabétisation fonctionnelle mises en place dans le cadre du projet d'Iran semble avoir réellement suivi les conceptions de l'alphabétisation fonctionnelle, et notamment les méthodes prônées par l'éducateur italien Camillo Bonnani[4] : la classe mise en place dans la filature de laine Taj, entreprise hautement mécanisée d'Isfahan, fonctionnant à partir de laine importée d'Australie. L'enseignement y a été fondé sur l'objectif d'éliminer les principaux problèmes nuisant à la rentabilité de l'entreprise, à savoir les erreurs faites par les employés dans les combinaisons des fils de laine colorés, erreurs souvent dues au fait qu'ils ne savaient pas lire les noms ou codes indiquant les couleurs. Il s'agit donc d'apprendre à un groupe d'ouvriers à lire et à écrire les noms des couleurs, durant des cours du soir quotidiens gratuits, en 1968-1969. La direction de la filature donne une promotion et une augmentation de salaire aux participants à ce cours[5]. Cela entraîne, selon le rapport technique final, chez les ouvriers ayant suivi ces classes, un moindre absentéisme, des salaires en hausse, une intention de rester dans l'usine plus importante, des aspirations à progresser dans

---

[1] Mohammad Reza Pahlavi, *Réponse à l'histoire*, Paris, le livre de poche, 1981, 381 p., p. 118, 143-144, 219.

[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 176-177. Cf Iran, work-oriented adult literacy pilot project, Report of a visit to the functional literacy project in Iran, 20-30 nov. 1968, par C.E. Beeby, EWLP, Bibl n° IRAN.2.7.1620, 31 janv. 1969, p. 3; cf. Iran, work-oriented adult literacy pilot project, Report of a visit to the functional literacy project in Iran, 20-30 nov. 1968, par C.E. Beeby, EWLP, Bibl n° IRAN.2.7.1620, 31 janv. 1969, p. 3. cf. Unesco, *Workshop on Functional literacy, Addis Abeba, 20 avril-12 mai 70, Problems and difficulties of the work-oriented adult literacy pilot project in Iran*, FLW/Addis /2-1 à 7/SN 8, 29 mars 1969, p. 3. Cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 177. Iran, work-oriented adult literacy pilot project, rapport final et recommandations, par l'expert en evaluation D. Potter, EWLP Bibl n°IRAN.8.2, juin 1969. Voir aussi : PNUD, Special Fund, Plan of operation : Iran, work-oriented adult literacy pilot project, Unesco WS.0367.182 RIO/PRG, mars 1967 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 180-181.

[3] EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, 13 p., p. 12-13, « greatly impressed by the obvious professionalism and dedication of this Unesco team. [...] the hard work and careful attention » ; « a threat to the vested interests of the older regular literacy program ».

[4] C. Bonnani, *A literacy journey*, New Delhi, Indian Adult Education Association, 1973 ; Iran, work-oriented adult literacy pilot project, *Literacy for workers ; notes on methods and techniques*, par C. Bonnani, EWLP Bibl. n°IRAN.3.1, 1969, p. 1 (doc. cités par P. Jones, *op. cit.*, p. 186-188).

[5] cf. Iran, *Work-oriented adult literacy pilot project, Taj Textile Factory Experimental Group, technical contents, teacher's notes and suggested visual aids for Stage 1*, par C.J. Leven ; Iran, *Work-oriented adult literacy pilot project, A brief account of the Taj Functional literacy Experiment in Esfahan*, EWLP Bibl.n° IRAN.7.1. (docs cités par P. Jones, op. cit., p. 189-190).

la carrière, une attitude plus critique envers l'employeur, que chez la moyenne des ouvriers. Mais, comme l'observe Jones, on ne peut pas déterminer si cette attitude est le résultat de la fréquentation des cours, ou si elle était présente des le départ chez les personnes ayant décidé de suivre les cours et si c'est elle qui a motivé leur décision d'y participer[1].

Les résultats de l'ensemble des projets du PEMA se révèlent peu concluants : il s'avère impossible de dresser une corrélation entre alphabétisation fonctionnelle et développement économique[2]. Plusieurs projets, mal organisés, sont des échecs et sont abandonnés avant terme, comme celui du Soudan[3].

Une remise en question du PEMA et de l'alphabétisation fonctionnelle.

Au début des années 1970, plusieurs personnes au sein de l'Unesco, faisant le bilan de l'action d'alphabétisation fonctionnelle menée par l'Unesco, constatent que le succès a été moins net que prévu ; le bilan en demi-teintes du PEMA contribue à leur désillusion. L'Unesco prend plus nettement conscience encore que, pour être fructueux, l'effort qu'elle mène est dépendant de l'adhésion des États[4], que l'alphabétisation fonctionnelle est plutôt un ensemble d'hypothèses non vérifiées[5], et qu'elle est marquée par un flottement conceptuel, consistant en la coexistence de plusieurs conceptions, les membres du Secrétariat étant divisés en deux groupes opposés (d'une part la division de l'éducation extra-scolaire et d'autre part les autres membres du département de l'éducation), et les discours de Maheu lui-même manquant de cohérence sur la question[6]. En 1972, le PNUD fait le constat de ce flottement conceptuel et réclame un éclaircissement de cette notion[7]. En outre, au fil du temps, l'alphabétisation fonctionnelle évolue et est influencée par le concept d'éducation permanente[8].

Des divergences importantes divisent le Secrétariat au début des années 1970 au sujet de l'alphabétisation fonctionnelle ; cela se traduit notamment à la conférence générale de 1972 par le fait qu'une déclaration que devait prononcer Maheu sur l'alphabétisation est subtilisée et remplacée *in extremis* par une déclaration sur l'alphabétisation fonctionnelle par certains membres du secrétariat ; finalement Maheu ne prononce ni l'une ni l'autre des deux declarations[9].

En 1971, le catholique Maurice Barbier critique l'esprit « conservateur » vers lequel s'orienterait l'Unesco avec le PEMA. Il estime qu'avec ce programme, l'Unesco « risque paradoxalement de contribuer au maintien de structures économiques, sociales et politiques qu'il faudrait modifier en profondeur » ; « René Maheu a voulu intéresser certaines

---

[1] P. Jones, *op. cit.*, p. 191.
[2] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 77-78, 100-101, 205-209 ; IRAN.2.7.1620, p. 4, doc. cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 179.
[3] FR, Nantes, carton 57 : lettre de Henri Costilhes, ambassadeur de France au Soudan, à Robert Schuman, 6 mars 1971.
[4] John Bowers, « The Progress of functional literacy, report on a Unesco report », *Community Development Journal*, 5, 3, p. 156-161, juill. 1970 ; Sohan Singh, « Unesco's work oriented approach to literacy », *Literacy Discussion*, 4, 4, p. 439-455, déc. 1973 ; D. Sioen, *op. cit.*, p. 99-100 ; DG/76/23, 8 sept. 1976, p. 5.
[5] P. Jones, *op. cit.*, p. 151 ; *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p.147-148.
[6] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 191-192, 217-222.
[7] PNUD, *Formation en matière d'alphabétisation fonctionnelle. Etude de l'expérience UNDP-Unesco et lignes directrices pour l'avenir*, New York, janv. 1972. cité dans Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 217.
[8] Aide-mémoire sur les entretiens entre les autorités algériennes et Maheu, 3 janv.-5 fév. 1973, doc. cit., p. 2.
[9] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 311.

institutions financières et bancaires au problème de l'alphabétisation, en essayant de les convaincre qu'il y avait là pour elles un investissement rentable à long terme ; et celles-ci ne sont pas totalement insensibles à ce genre d'argument »[1].

Le concept d'alphabétsiaion fonctionnelle est remis en question et très critiqué à la 3e conférence internationale sur l'éducation des adultes, à Tokyo en 1972. Les remises en question portent sur l'idée de la motivation du travailleur à s'alphabétiser ; sur le présupposé que le travailleur alphabète serait plus productif et plus motivé pour augmenter la productivité globale de son entreprise ; sur l'idée d'un cercle vertueux entre alphabétisation et augmentation du revenu national ; sur la possibilité d'élaborer un manuel d'alphabétisation en partant de la situation concrète du travailleur, notamment lorsque l'activité du travailleur consiste en une série d'opérations simples, comme celles qui sont faites sur une chaîne de montage ; sur l'opportunité de créer un grand nombre de manuels, chacun adapté à une tâche précise (comme cela a été fait dans une entreprise d'Iran, où seize manuels différents ont été mis au point, chacun correspondant à un poste précis dans l'usine) ; sur le problème de l'exclusion des zones jugées non prioritaires, des secteurs économiques qui ne sont pas en expansion. Les délégués dénoncent le risque que l'alphabétisation fonctionnelle ne contribue à structurer de façon encore plus rigide le sous-développement du Tiers Monde, à l'intérieur des pays, à l'intérieur des secteurs, à l'intérieur des zones, à l'intérieur des groupes ouvriers ; ils dénoncent l'instrumentalisation de l'éducation à des fins économiques, et réaffirment le caractère indispensable de l'élément culturel dans l'alphabétisation, et le principe de l'égalité d'accès à l'éducation. Le PEMA a été critiqué pour son caractère utilitaire, pour son orientation vers l'unique but de productivité économique. Les délégués à la conférence de Tokyo mettent l'accent sur l'objectif de « développement de la personnalité » dans l'alphabétisation. Les critiques contre l'alphabétisation fonctionnelle viennent notamment de délégués d'Amérique latine (notamment les Péruviens, qui se réclament de Paulo Freire et du rôle de « conscientisation » de l'éducation, mais aussi ceux de Cuba, d'Equateur, du Brésil), ils dénoncent l'instrumentalisation de l'éducation à des fins économiques, et soulignent la nécessité de l'élément culturel dans l'alphabétisation ; ils soutiennent la nécessité d'une approche intégrale (et non pas fonctionnelle) de l'alphabétisation. Plusieurs délégués prônent le remplacement du terme « alphabétisation fonctionnelle » par le terme « alphabétisation intégrée ». La conférence propose finalement, en guise de compromis, le terme « alphabétisation fonctionnelle intégrée ». Les documents de travail de la conférence de Tokyo sont révélateurs d'incertitudes et de divergences conceptuelles croissantes ainsi que d'une désillusion par rapport à la notion d'alphabétisation fonctionnelle.

L'abandon de l'alphabétisation fonctionnelle est aussi lié au retrait soudain, en 1972, du financement du PNUD au PEMA, une fois établi le constat de la non-rentabilité des projets pilotes. Parallèlement, à la conférence générale de 1972, sur proposition de plusieurs États africains, il est décidé de faire passer, dans le prochain programme, l'aide de l'Unesco aux programmes nationaux d'alphabétisation classique avant le financement des projets pilotes d'alphabétisation fonctionnelle, ce qui est condamner le PEMA au dépérissement. En 1975, les experts d'évaluation critiquent la limitation de l'alphabétisation à des objectifs strictement économiques, la préférence du PEMA pour « les plus favorisés des pauvres », et le fait que les

[1] Maurice Barbier, *L'Eglise catholique et l'Unesco…, op. cit.*, p. 94-99.

vrais déshérités, majoritaires, ont été laissés de côté[1]. Après le retrait du financement du PNUD, Maheu cesse de soutenir la conception de l'alphabétisation fonctionnelle, qui était surtout pour lui en fait un moyen d'obtenir des fonds ; il fait revenir l'Unesco peu à peu à une conception classique, extensive, universelle, de l'alphabétisation ; dans le programme fixé en 1974, cette évolution est nette ; en réalité l'idée d'alphabétisation extensive avait toujours eu la préférence de Maheu[2]. Au séminaire international de Persépolis, en 1975, l'alphabétisation fonctionnelle est condamnée pour son caractère « bassement économique »[3], le PEMA est condamné pour avoir été conçu comme un « produit », qu'il s'agissait de « commercialiser » auprès des pays participants, eux-mêmes considérés comme des « clients »[4]. Un groupe de jeunes scientifiques réunis sur l'initiative de la division de la jeunesse de l'Unesco en mai 1972 sous la présidence d'Adriano Buzzati-Traverso a contribué à cette condamnation. Ce groupe conteste la théorie linéaire du développement qui est celle des Nations Unies depuis la 1e décennie du développement et l'orientation prioritaire vers la rentabilité économique[5]. Ces critiques et contestations amènent Maheu, à la conférence générale de 1974, à appeler à une révision de toute l'action internationale dans le domaine de l'éducation en vue du développement[6].

L'évaluation critique commandée par le PNUD a relevé plusieurs défauts du PEMA. Ainsi, sous prétexte d'innovation pédagogique et d'ouverture de l'école au milieu extérieur, mais en réalité plutôt par souci de rentabilité économique, le PEMA a fait l'économie de la construction d'écoles et de la fourniture en matériel d'enseignement ; les cours ont été donnés dans des centres communautaires, des usines, des églises, des mosquées, des maisons particulières, en plein air, etc. Cela a nui à la réussite des projets. Un autre défaut important du PEMA a été la faible attention portée à la post-alphabétisation. Certains efforts ont pourtant été faits en ce sens dans le cadre des projets menés en Tanzanie et au Mali : ainsi, en Tanzanie, le gouvernement a organisé un concours national pour obtenir des manuscrits, a développé des bibliobus, et a instauré une page entière dans les journaux destinée aux nouveaux alphabètes. Au Mali a été créé un journal pour nouveaux alphabètes, *Kibaru.* En outre les matériaux créés pour les nouveaux alphabètes ont tendu à constituer uniquement une

---

[1] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 188.

[2] FR, Nantes, carton 54 : rapport de la 3e conférence internationale sur l'éducation des adultes dans le contexte de l'éducation permanente, Tokyo, 25 juillet-7 août 1972, Confedad/4 (« rétrospective internationale de l'éducation des adultes ») et Confedad/5 (« L'éducation des adultes dans le contexte de l'éducation permanente ») ; rapport final de cette conférence, ED/MD/25, 26 oct. 1972, annexe 4 : discours de Maheu à la session de clôture, p. 77-80 ; rapport de la 3e conférence internationale sur l'éducation des adultes, Tokyo, 25 juill.-7 août 1972, Paris, Unesco, 1972. Cf. Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 228, 284-285, 289-292, 300-301, 311-313, 340-341 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 107-108, 193 ; *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 139-140, 223-224.

[3] Interview Deleon.

[4] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 141-146

[5] Ce groupe formule de nombreuses critiques contre l'étude élaborée en 1972 par le MIT pour le compte du Club de Rome, *Les limites du développement*, qui étudie l'interdépendance et l'interaction de cinq facteurs « critiques » (l'augmentation de la population ; la production des aliments ; l'industrialisation ; l'épuisement des ressources naturelles ; la pollution). Cette étude, qui avait obtenu un grand impact, avait été suivie d'une autre étude, *Vers un équilibre global* (1973), qui avait suscité de nombreuses critiques ; le groupe formule aussi des critiques contre le « plan d'action » élaboré sur demande de l'ONU par le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement (UNACAST), qui proposait d'implanter dans les pays en voie de développement les structures nécessaires pour garantir le mieux l'application de la science et de la technologie au développement ; le groupe critique en particulier le fait que le plan d'action de l'UNACAST se fonde sur le PNB comme mesure unique du processus de développement. Il critique le fait que le rapport du MIT ne tient pas compte de la guerre, du commerce des armes, du colonialisme, de l'impérialisme, ni des inégalités dans la répartition des ressources entre les pays ; il critique le rapport du MIT pour son caractère « élitiste ». *Les jeunes scientifiques face au problème démographique et à la crise de l'environnement*, Paris, Unesco, ED.72, Conf. Jeunes scientifiques, Rapport final. 2-4 mai 1972. Le Club de Rome est un groupe international de personnalités du monde scientifique, économique et idustriel, individuellement préoccupées par les menaces implicites croissantes qui pèsent sur le genre humain. Sa première réunion a lieu à Rome en 1968 ; Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 341-344.

[6] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 341.

communication du haut vers le bas, c'est-à-dire de la couche sociale détentrice du pouvoir vers la couche sans pouvoir, et n'a pas tendu à permettre une communication latérale, c'est-à-dire des nouveaux alphabètes entre eux. Par ailleurs, l'emploi d'auxiliaires audio-visuels a donné lieu à des problèmes de compréhension d'ordre culturel, de nombreux aspects du code graphique de l'Occident (les flèches par exemple) étant étrangers à l'univers symbolique de la plupart des analphabètes des pays en voie de développement ; les illustrateurs « ont eu tendance à travailler comme si les analphabètes n'avaient pas d'univers symbolique à eux ou en avaient un si pauvre qu'ils se trouvaient relégués au rang de demeurés. […] le PEMA a cherché à faire accéder les analphabètes à l'univers symbolique des alphabètes au moyen d'images conçues par des alphabètes ». Les analphabètes ont donc eu du mal à comprendre les affiches et images produites et distribuées dans le cadre des projets pilotes. Par ailleurs, malgré la publication en 1967 d'un *Guide du PEMA*, il y a eu des flottements et des confusions dans les méthodes d'enseignement employées ; il y a eu notamment des contradictions entre le contenu du programme, qui mettait l'accent sur les techniques de participation populaire, et les méthodes d'enseignement, scolaires et directives. Enfin, les réflexions pédagogiques sur l'alphabétisation fonctionnelle développées dans le cadre du PEMA, et notamment à l'Institut international pour les méthodes d'alphabétisation fonctionnelle, créé à Téhéran en 1968, sont venues presque uniquement des pays industrialisés. La réalisation du PEMA aurait été marquée par le paternalisme, par « une sorte de rapport de médecin à malade »[1]. Ainsi, les principes politiques et économiques libéraux qui ont présidé à la réalisation du PEMA sont ensuite critiqués au nom du souci de justice sociale. Acher Deleon, partisan de l'alphabétisation fonctionnelle, défend ce concept contre les critiques dont il a été l'objet : selon lui, ce concept n'était pas si orienté vers le profit économique que ce qu'on lui a reproché d'être, mais comportait aussi des aspects éthiques et culturels[2].

Dans les années 1970, la Banque mondiale introduit le terme de *basic education* (traduit en français par « éducation de base » comme l'ancien terme de « *fundamental education* »). Cette notion est, comme l'alphabétisation fonctionnelle, très axée sur le développement économique[3]. Là encore, les véritables différences avec les notions précédentes sont faibles, et la raison de ce changement est avant tout stratégique : il s'agit d'abandonner une notion qui apparaît discréditée par ses échecs dans ses tentatives de mise en œuvre concrète.

En 1970, Maheu souhaite faire préparer par l'Unesco un rapport comparable au rapport Pearson et consacré spécifiquement à la stratégie mondiale du développement de l'éducation. Il confie sa préparation à une commission de sept. membres présidée par Edgar Faure, ancien ministre de l'éducation nationale français. Cette initiative de Maheu obtient le soutien de la Banque mondiale. Le « rapport Faure », intitulé *Apprendre à être*, est le résultat d'enquêtes et de réflexions menées par cette commission ; il a en fait été en grande partie rédigé par des membres du secrétariat, comme Acher Deleon. Ce rapport déplore les « graves

[1] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 52-53, 160-165, 170-171, 174-175, 192-195, 223-224 ; Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 210-212.
[2] Interview Deleon.
[3] World Bank, Education : sector working paper, Washington, déc. 1974, p. 24. Cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 127-128.

inégalités » économiques entre pays en voie de développement et pays développés, et insiste sur les enjeux politiques et économiques de l'éducation[1].

Ainsi, au fil des années, l'Unesco se préoccupe de plus en plus du lien entre éducation et développement. Cela se traduit non seulement par la promotion de notions comme l'« alphabétisation fonctionnelle » et par le lancement de grands projets comme le PEMA, mais aussi par des efforts pour promouvoir la planification de l'éducation.

Le développement au moyen de la planification éducative.

L'Unesco mène, dès les années 1950 mais surtout dans les années 1960-70, une action très importante de planification de l'éducation et de l'administration, dans le but de favoriser le développement économique[2]. Au début des années 1960, la planification devient l'un des principaux mots d'ordre de l'Unesco[3]. C'est alors un principe en vogue dans différents États occidentaux[4]. L'action de l'Unesco pour la planification en vue du développement économique est également soutenue et encouragée par les États-Unis dans les années 1960[5], alors que la planification y était jusqu'alors « un mot un peu tabou » comme l'observe Ricardo Diez-Hochleitner[6]. Les conférences de Washington (1958), Paris (1959), Karachi, Beyrouth (1960), Adis Abéba (1961), Santiago du Chili (1962), Abidjan (1964), Nairobi (1968), etc., organisées par l'Unesco, rassemblent des ministres de la planification et préconisent de lier l'éducation aux autres secteurs de la vie nationale, au moyen de la planification ; elles donnent lieu à la formulation de plans, comme celui d'Addis Abéba et celui de Karachi[7].

L'Unesco mène de nombreuses recherches dans le domaine de la planification de l'éducation[8], souvent orientées explicitement vers l'objectif de développement économique[1] ;

---

[1] FR, Nantes, carton 104 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 25 fév. 1970, 4 p. ; *Unesco, 50 années pour l'éducation, op. cit.*, p. 36 ; *Apprendre à être, op. cit.*, préambule, et p. 301-302 ; 16C/résol. 1.131.

[2] 375 (666) TA /AMS : mémo d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, 5 p., p. 1-4-5 ; RU, PREM 11/5185 : Visit of R. Maheu, record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : Note for the record.

[3] Rapports du DG sur 1962, 218 p., p. 25.

[4] Interview Poignant ; Jean Thomas, *Les grands problèmes de l'éducation dans le monde, essai d'analyse et de synthèse,* Presses de l'Unesco, PUF, collection Sup, Paris, 1975, 172 p., p. 39 ; Raymond Poignant, qui a participé aux trois premiers plans de la France, aux réunions de l'OCDE, et à la conférence de Williamsburg, est nommé directeur de l'IIPE à partir de 1969, après avoir été l'assistant de Philip Coombs.

[5] X 07 A 120/197 UNSA : commentaires sur les propositions de programme et budget, Unesco, 31 mai 1965, 11 p. : « US gouvernement Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968 », p. 1, 3, 4.

[6] Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action », art. cit.

[7] X 07.83 Maheu, III : « Le sens et la valeur de la coopération internationale au service du développement » : allocution prononcée par Maheu devant la Commission nationale canadienne pour l'Unesco à Montréal, 12 mars 1965, 19 p., p. 17 ; FR, Nantes, carton 54 : Confedad 5, 40 p., p. 22-24 ; Isabelle Marçais, *op. cit.*, p. 60-66 ; Evelyn Gagné, *Stratégies de développement en éducation proposées par l'Unesco pour le Bangladesh. Recherche des implications pour l'éducation de la femme bengale*, PhD en éducation, Ottawa, Canada, 1977, Ecole des Etudes Superieures, p. 201-205 ; *Principes de la planification de l'enseignement*, Unesco, série « Etudes et documents d'éducation », n°45, 1963 : préface et annexes 1 à 5 ; Conférence sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, Nairobi, 16-27 juill. 1968, rapport final, OUA/CESTA/10.

[8] Notamment une série de publications intitulée « Principes de la planification de l'éducation » et une série intitulée « Monographies africaines » : Clarence E. Beeby, *L'administrateur de l'éducation face à la planification*, Paris, Unesco, IIPE, 1967, 41 p. ; V.L. Griffiths, *Les problèmes de l'enseignement en milieu rural*, Paris, Unesco, 1969, 42 p. ; *L'Unesco et la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, 1965, 12 p. ; James F. Thornley, *The planning of primary education in Northern Nigeria*, Paris, Unesco, IIPE, 1966, 46 p. ; A.C.R. Wheeler, *The organization of educational planning in Nigeria*, Paris, Unesco, IIPE, 1968, 68 p. ; *La planification de l'éducation ; recherche d'éducation comparée*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1962, 192 p. ; XXVe conférence de l'instruction publique, Genève, IIPE ; *Bibliographie de la planification de l'éducation*, Paris, IIPE, 1965, 135 p. ; *Planification de l'éducation en URSS*, étude de K. Nojko *et alii*, avec les commentaires des membres d'une mission de l'IIPE en URSS dirigée par Raymond Poignant, Paris, 1967, 337

elle organise de nombreuses réunions et conférences à ce sujet[2]. Celles-ci sont fuctueuses selon la délégation américaine, qui y assiste en tant qu'observatrice[3].

Dans les années 1960, un nombre croissant de gouvernements des pays en voie de développement font appel à l'aide de Unesco pour créer ou améliorer leurs services chargés de la planification nationale du développement[4]. L'Unesco s'efforce de remédier à la grande pénurie en cadres de l'administration qui sévit dans les pays en voie de développement et qui nuit au développement économique, en contribuant à la formation de tels cadres[5], en

---

p. IIPE, Planification de l'éducation ; *Répertoire d'institutions de formation et de recherche*, Paris, 1965, 183 p., IIPE, Planification de l'éducation ; *Thèmes principaux de recherche*, Paris, 1965, 59 p. ; Jane King, *Planning non-formal education in Tanzania*, Paris, Unesco, IIPE, 1967, 40 p. ; *Modèle de développement de l'éducation ; perspectives pour l'Asie (1965-1980)*, Paris, Unesco, 1967, 136 p. ; A.C. Mwingira et S. Pratt, *Le processus de planification éducative en Tanzanie*, Paris, Unesco, IIPE, 1967, 102 p. ; *Principes de la planification de l'enseignement*, Paris, Unesco, 1962, 43 p. ; C.A. Anderson, *Le contexte social de la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, IIPE, 1968, 41 p. ; *Institute News*, revue de l'*Unesco Regional Office for education in Asia*, Bangkok, à partir de 1966, trimestriel ; Clarence E. Beeby, *Les aspects qualitatifs de la planification*, Paris, Unesco, IIPE, 1970, 327 p. ; Philip Hall Coombs, *Qu'est ce que la planification de l'éducation ?* Paris, Unesco, IIPE, 1970, 70 p. ; Adam Curle, *Le rôle du conseiller en planification de l'enseignement*, Paris, Unesco, IIPE, 1969, 29 p. ; Adam Curle, *L'identité professionnelle du planificateur de l'éducation*, Paris, Unesco, IIPE, 1970, 59 p. ; F.H. Harbison, *Planification de l'éducation et développement des ressources humaines*, Paris, Unesco, IIPE, 1968, 38 p. ; J.E. Vaizey et J.D. Chesswass, *La planification de l'enseignement : évaluation des coûts*, Paris, Unesco, IIPE, 1968, 65 p. ; IIPE, *Techniques modernes au service d'une éducation planifiée ; conclusions d'un programme d'enquêtes financé par un contrat de l'agence américaine pour le développement international*, par Wilbur Schramm *et alii* ; avant-propos de R. Maheu, Paris, Unesco, IIPE, 1970, 183 p. W.J. Platt, *Planification de l'éducation ; notes sur les besoins nouveaux en matière de recherche*, Paris, Unesco, IIPE, 1970, 75 p. ; G.C. Ruscoe, *Planification de l'éducation ; les conditions de réussite*, Paris, Unesco, IIPE, 1970, 51 p. ; Ta Ngoc Chau, *Les aspects démographiques de la planification de l'enseignement*, Paris, Unesco, IIPE, 1969, 88 p. ; *Revue de planification de l'éducation dans les Etats arabes*, publiée à partir de 1963, Beyrouth, centre régional de planification et d'administration de l'éducation pour les Etats arabes, 3 numéros par an ; *Plan/ed*, Bulletin du Groupe régional Unesco de planification de l'éducation, Dakar, publié à partir d'avril 1967, biennal ; *Courrier* du centre régional pour la formation de planificateurs, d'administrateurs et d'inspecteurs de l'enseignement en Asie, Bangkok, Unesco Regional Office for Education in Asia, 1964-65, trimestriel ; *Institute News*, bulletin de l'Asian Institute of educational planning and administration, New Delhi, publié à partir de 1966.

[1] Maureen Woodhall, *L'analyse coût-bénéfice dans la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, IIPE, 1970, 55 p. ; Jacques Hallak, *Coûts et dépenses en éducation*, Paris, Unesco, IIPE, 1969, 75 p. ; Viviane de Landsheere, *L'éducation et la formation*, Paris, PUF, collection 1er cycle, 1992, 734 p., p, 689, 691.

[2] En 1962 a lieu un colloque régional sur la planification générale de l'enseignement à New Delhi (ED/194 : la planification de l'enseignement en Asie, compte rendu du colloque régional sur la planification générale de l'enseignement, New Delhi, 29 janv.-23 juin 1962, Paris, Unesco, 1962, 17 p.). En 1962 a lieu à Tokyo une réunion des ministres de l'éducation des Etats membres d'Asie qui participent au plan de Karachi (ED/192, Tokyo, 11 avril 1962, rapport final, 88 p.). En 1965 a lieu à Bangkok la Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique des Etats membres d'Asie (rapport final, Unesco/CEAEO, Bangkok, 1965, 78 p.). En 1966, l'Unesco organise la conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique des Etats arabes membres de l'Unesco (FR, Nantes, carton 58 : Mined/Arab States/INF.1, Paris, 31 déc. 1965). John D. Chesswass, *La planification éducative et le développement en Ouganda*, Paris, Unesco, IIPE, 1966, 97 p. ; *Les aspects économiques et sociaux de la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, 1965, 331 p. ; Louis Mallasis, *Développement économique et programmation de l'éducation rurale*, Paris, Unesco, 1966, 59 p. ; Patrick Guillaumont *et alii*, *Les dépenses d'éducation au Sénégal*, Paris, Unesco, IIPE, 1967, 51 p. ; Ladislav Cerych, *L'aide extérieure et la planification de l'éducation en Côte d'Ivoire*, Paris, Unesco, IIPE, 1967, 49 p. ; Ladislav Cerych, *L'intégration de l'assistance extérieure avec la planification éducative au Nigeria*, Paris, Unesco, IIPE, 1967, 78 p. ; Jacques Hallak et Raymond Poignant, *Les aspects financiers de l'enseignement dans les pays africains d'expression française*, Paris, Unesco, IIPE, 1966, 76p. ; Jacques Hallak et Raymond Poignant, *Les aspects financiers de l'enseignement en Côte d'Ivoire*, Paris, Unesco, IIPE, 1966, 44 p. En janv. 1970 a lieu la 3e conférence des ministres arabes de l'éducation et de la planification économique, à Marrakech (FR, Nantes, carton 58 : Minedarab 4, 161 p.) ; La planification de l'éducation ; bilan, problèmes et perspectives, Paris, Unesco, 1970, 210 p., publié à la suite de la conférence internationale organisée par l'Unesco à Paris, 6-14 août 1968. En 1965 est organisée à Bangkok la conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique des Etats membres d'Asie (FR, Nantes, carton 59 : 22 nov. 1965, DG/1965/4 ; ED/222, 29 nov. 1965, 78 p.).

[3] EU, box 3222 : report of the US delegation to the 3rd regional conference of ministers of education and ministers reponsible for economic planning in the Arab states, Marrakech.

[4] Rapports du DG sur 1962, p. 25.

[5] X 07.83 Maheu, IV : note sur la coopération entre l'Unesco et le Liban, 13 janv. 1967, p. 7 ; III : bref compte rendu des audiences accordées au DG au cours de son séjour à Alger, mars 1964.

fournissant des experts pour conseiller les ministères des pays en voie de développement[1] (notamment en Algérie[2]), et en contribuant à la création d'instituts de planification dans les pays en voie de développement[3]. Ainsi, l'Unesco met en place à la fin des années 1960 quatre instituts régionaux de recherche et de formation pour administrateurs et planificateurs, à Dakar (pour les États africains), Santiago (pour les États d'Amérique latine), Beyrouth (pour les États arabes), New Delhi (pour les États asiatiques)[4]. Le centre de Dakar, intitulé Groupe régional de planification de l'éducation (GRPE), est créé en 1963 ; selon Esther Dartigue (femme de son ancien directeur), son action aurait été fructueuse, malgré le mauvais niveau des stagiaires qu'il y a accueillis[5]. En 1970, le GRPE est transformé en Bureau régional pour le développement de l'éducation en Afrique (BREDA).[6] L'Unesco suscite aussi en 1963 la création à Paris de l'« institut international de planification de l'éducation », IIPE, grâce à un accord avec la Banque mondiale[7]. Cet institut organise des séminaires et stages pour former à la planification des fonctionnaires ministériels des pays en voie de développement[8]. L'action de formation de planificateurs menée par l'IIPE aurait été un grand succès selon Raymond Poignant, ancien directeur de l'IIPE, ainsi que selon Acher Deleon[9].

Outre son activité de formation, l'IIPE mène des études et des recherches sur la question de l'extension mondiale de la scolarisation dans l'optique du développement économique[10]. Dans ce cadre, Poignant dénonce le principe de la gratuité de l'enseignement et de son financement par l'État, qu'il juge être un « mythe », estimant que, dans le cas des pays en voie de développement, cela constitue un obstacle au développement de l'éducation, puisqu'au lendemain des indépendances, ces États n'avaient pas de ressources financières suffisantes pour financer les énormes besoins éducatifs. Il prône plutôt le développement d'initiatives privées pour développer l'éducation dans les pays en voie de développement. Toutefois ses idées ne s'imposent pas. À partir de 1974, l'IIPE s'oriente de plus en plus vers des objectifs qualitatifs, tandis qu'avant 1974 la priorité était quantitative ; après 1974, peu à peu, l'IIPE abandonne son activité de planification de l'éducation[11]. Comme l'observe Jean Thomas, le modèle de la planification de l'éducation et de l'administration, après avoir suscité

---

[1] Ex : dans les années 1960, un expert de l'Unesco aide le Service de planification de l'éducation du Ministère de l'éducation nationale du Koweït (X 07.83 Maheu, IV : Note sur la coopération entre l'Unesco et le Koweït préparée à l'occasion de la visite officielle de Maheu au Koweït, 25 janv. 1967, 16 p., p. 6.

[2] X 07.83 Maheu, VI : aide-mémoire sur les entretiens qui ont eu lieu entre les autorités algériennes et le DG, Alger, 3 janv.-5 fév. 1973, 6 p., p. 2.

[3] Ex : en 1962, l'Unesco et le gouvernement indien créent l'Institut asiatique pour la planification et l'administration de l'éducation, à New Delhi (airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, doc. cit., p. 9.)

[4] EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 8 ; EU, box 822 : lt. de William N. Stokes, de l'ambassade américaine à Tunis, au département d'état, 13 fév. 1961.

[5] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 194-195 et 215-216. Maurice Dartigue a dirigé le GRPE de 1963 à 1965.

[6] I. Marçais, *op. cit.*, p. 78. Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 194-195 ; FR, Nantes, carton 57 : lt. de Jean-Fernand Laurent au ministre des affaires étrangères, 8 mai 1970 ; DG/70/2, 11 mars 1970.

[7] Ricardo Diez-Hochleitner, « La passion de l'action », art. cit.

[8] Rapport du DG sur 1972, p. 85-86. Interview Poignant.

[9] Interview Poignant ; « succès parfait », « la machine tournait parfaitement », « les stagiaires étaient ravis » ; Acher Deleon, « L'Unesco en mutation : le cas de l'éducation », art. cit.

[10] Parmi les recherches réalisées par l'IIPE, est achevée en 1971 une étude sur les relations entre population et éducation dans quatre États (Ceylan, Colombie, Tanzanie, Tunisie), financée par le *Population Council* de New York. Les recherches sont publiées dans les séries « Principes de la planification de l'éducation », « Conférences et discussions », et « Cahiers de l'IIPE ». (Rapport du DG sur 1971, p. 83-84). L'IIPE mène des recherches sur les problèmes des systèmes éducatifs dans les pays en voie de développement, comme en 1973 une étude de l'organisation de l'inspection des écoles primaires dans six pays (Algérie, Nigeria, Pakistan, Pérou, Venezuela, Zambie). Cf. rapport du DG sur 1973, p. 40-42.

[11] Interview Poignant ; Rapport du DG sur 1974, p. 15-17.

l'enthousiasme des pays en voie de développement, suscite vers 1975 leur « désenchantement »[1].

L'action de l'Unesco d'encouragement à la planification donne lieu à de nombreuses critiques dès la fin des années 1960[2]. Elles viennent d'une part du courant marxiste, qui estime que l'Unesco a ainsi concouru à transformer « tout le système d'éducation des pays dominés […] en un instrument au service de l'accumulation à l'échelle mondiale », et à « renforcer la dépendance idéologique des pays sous-développés », comme l'affirme Daniel Holly[3] ; elles viennent aussi, d'autre part, des États-Unis ; le gouvernement américain estime que souvent « la planification en tant que telle est une illusion, les unités de planification dans les ministères de l'économie et de l'éducation servant seulement de paravent derrière lequel continuent de manière inchangée les vieilles habitudes et les vieux préjugés »[4].

Malgré ses efforts, l'Unesco n'a pas vraiment réussi à réduire la pénurie persistante d'experts en planification de l'éducation dans les pays en voie de développement[5]. Les missions d'experts qu'elle envoie sont souvent infructueuses, ne parvenant pas à obtenir le soutien des gouvernements, comme c'est le cas au Pakistan et au Bangladesh au début des années 1970, où les experts en planification de l'Unesco se heurtent à la passivité, l'« apathie » et l' « irresponsabilité » des gouvernements[6]. Certaines institutions mises en place par l'Unesco échouent, comme le centre de formation des cadres de l'administation pour les États africains (CAFRAD), mis en place à Tanger en 1965 ; ce centre ne réussit pas à fonctionner, étant donné la réticence des États africains à envoyer leurs hauts fonctionnaires se former dans un autre pays ; cela suscite l'inquiétude de Maheu, et ce centre est alors rapidement transformé en un centre de recherche et de documentation éducative[7]. De même, en 1971, l'ambassade américaine à New Delhi estime que l'Unesco a échoué à faire de l'institut asiatique pour la planification et l'administration de l'éducation créé dans cette ville un centre capable de poursuivre une activité autonome indépendamment du soutien de l'Unesco[8].

L'Unesco a donc, au fil de la période étudiée, orienté de plus en plus nettement son action éducative dans l'optique du développement économique. Elle a fait de même pour l'information et les communications.

8.3. L'information et les communications au service du développement.

Dans les années 1960-70, l'idée se développe que les nouvelles technologies de l'information et des communications sont capables de contribuer au développement

[1] Jean Thomas, *Les grands problèmes de l'éducation …, op. cit.*, p. 31-32.
[2] Arnold C. Anderson, « Some heretical views on educational planning », *Comparative Education Review*, 13, 3, p. 260-275, oct. 1969 ; Viviane de Landsheere, *L'éducation et la formation, op. cit.*, p. 694-695 : notamment on a critiqué l'élaboration de plans de façon autoritaire, par des cabinets ministériels et par des techniciens, plans conçus sans tenir compte des aspirations de la base, et le caractère théorique et peu réaliste de beaucoup de ces plans.
[3] D. Holly, *op. cit.*, p. 38-39, 122-123.
[4] US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968, 31 mai 1965, doc. cit, p. 1, 3, 4. « planning as such is an illusion with planning units in Economic and Educational Ministries serving only as a hollow shell under which old habits and prejudices continue undisturbed. »
[5] Rapport du DG sur 1962, 218 p., p. 26 ; 12 C/PRG/18, 24 août 1962, Annexe I, 5 p.
[6] Evelyn Gagné, *Stratégies de développement …, op. cit.*, p. 196-197, 202, 206, 210-215.
[7] Rapport de Mary Smieton, juill. 1965, p. 2 et 5.
[8] EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, 13 p., p. 9-10.

économique, notamment dans le Tiers Monde[1]. Cette idée est notamment prônée par les États-Unis[2].

En 1960, l'Unesco organise à Bangkok une conférence sur le développement des médias d'information en Asie du sud-est, qui affirme l'idée d'un lien entre développement des médias d'information et développement économique ; constatant qu'hormis le Japon, les pays d'Asie n'ont pas de système suffisamment développé de communications de masse, elle préconise que l'Unesco aide à la mise en place des journaux d'information dans les différentes villes d'Asie[3]. En 1960, l'Unesco organise une réunion d'experts sur la liberté de l'information en Asie du sud-est, en 1961 une réunion semblable pour l'Amérique latine, et en 1962, une réunion d'experts sur le développement des moyens d'information en Afrique[4]. En 1961, la publication de l'enquête de l'Unesco sur l'accès à l'information dans le monde, qui montre que 70% des habitants du globe manquent des moyens les plus simples d'être informés sur la situation mondiale et même locale, provoque une prise de conscience, dans les pays industrialisés, du grave manque d'accès à l'information dans les pays en voie de développement[5]. La réunion d'experts sur le développement des moyens d'information en l'Afrique (1962) insiste sur le rôle du cinéma, de la presse, de la radio pour le développement de l'Afrique[6]. Maheu y affirme la nécessité de mettre les « moyens sans précédents » d'information qu'offrent les techniques modernes au service de « la lutte massive contre l'analphabétime, ce scandale de notre civilisation », en vue du développement économique[7]. Cette réunion renforce chez les Africains le sentiment que les moyens de communication constituent un facteur majeur du développement économique[8]. Plusieurs réunions d'experts, sur le développement des agences d'information en Afrique à Tunis en 1963, sur l'établissement et le développement de la télévision en Afrique à Lagos (Nigeria) en 1964, à Bangkok sur la radio et la télévision au service de l'éducation et du développement en Asie[9], sur les moyens d'information au service de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation à Paris en 1967, et sur les moyens d'information et la société à Paris en 1969, orientées surtout vers les besoins des pays en voie de développement, renforcent cette prise de conscience[10]. L'Unesco réalise et publie de nombreuses études sur les problèmes de la circulation

---

[1] Jean-Louis Lavallard, « Grâce à l'électronique et à l'informatique, vers un nouveau cycle long de croissance ? », *Le Monde*, 30 nov. 1976, p. 20. ; Eric de Grolier, *L'organisation des systèmes d'information des pouvoirs publics*, Paris, Unesco, 1978. Cité dans A. Fleury, p. 79.

[2] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference of Unesco, doc. cit., p. 16-17 ; William Benton, « The Defenses of Peace », 7 mars 1964, art. cit. En 1962, le « comité des communications de masse » de la commission nationale américaine recommande à l'Unesco de mettre l'accent sur la promotion des techniques bon marché de *mass media* pour les pays en voie de développement (« US Support for Unesco Pledged », doc. cit.)

[3] EU, box 819 : report of the US delegation to the Unesco meeting on the development of information media in South East Asia, Bangkok, 18-29 janv. 1960.

[4] B.P. Bamouni, *op. cit.*, p. 31. Ces 3 réunions sont organisées conformément à la décision de l'Ecosoc.

[5] Article du journal américain *New Bedord Standard Times* (Massachussetts), 6 oct. 1961 : « An Uninformed Majority ».

[6] Film n°603, 1962 ; film n°2329, 1962 ; doc MC/45, fév. 1962 .

[7] Discours de Maheu, à la réunion d'experts sur le développement des moyens d'information en Afrique, Paris, 1962.

[8] EU, box 825 : report of the US delegation to the Unesco meeting of experts on the development of information media in Africa, Paris, 24 janv.-6 fév. 1962, soumis au secrétaire d'état, par Robert E. Hartland, 26 mars 1962, 32 p., p. 28-30.

[9] EU, box 3342 : report of the US delegation to the Unesco meeting on broadcasting in the service of education and development in Asia, Bangkok ; 6-23 mai 1966, par Lawrence Tate, 26 p., p. 2.

[10] MC/48, Tunis, avril 1963 ; MC/51, Lagos, Nigeria, septembre 1964 ; FR, Nantes, carton 128 : COM/CS/169/8, 25 mars 1968 : rapport final sur la réunion d'experts sur les moyens d'information au service de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation, 12 p. ; FR, Nantes, carton 128 : rapport sur la réunion d'experts sur les moyens d'information et la société, Montréal, COM/MD/8, 10 sept. 1969, 9 p.

déséquilibrée de l'information et sur le développement des moyens d'information dans les pays en voie de développement[1].

L'Unesco encourage aussi, dans les années 1960, l'usage des communications spatiales au service du développement économique[2]. Notamment, en 1969, elle organise à Paris une « réunion d'experts gouvernementaux sur les arrangements internationaux dans le domaine des communications spatiales » ; réunissant des experts de 61 États et des organisations de radiodiffusion du monde entier, elle affirme la nécessité de « favoriser le développement des communications par satellites dans l'intérêt de tous les États sur une base mondiale et non discriminatoire », et particulierement dans l'intérêt des pays en voie de développement. Elle donne lieu à des débats animés[3]. En 1972, l'Unesco adopte une « déclaration des principes directeurs sur l'usage de la diffusion par satellite pour la libre circulation de l'information, la diffusion de l'éducation, et l'augmentation des échanges culturels », qui prévoit que la diffusion par satellite doit être accessible à chaque État, sans lien avec son degré de développement, et que chaque État a le droit de déterminer le contenu des programmes éducatifs diffusés par satellite pour ses citoyens[4]. Cette affirmation sur le droit de regard des États sur les programmes éducatifs suscite l'hostilité des milieux conservateurs américains[5]. En 1972 démarre un programme de formation des spécialistes de radio et de télévision en Asie. L'Unesco aide à la mise en place du satellite indien SITE, qui

---

[1] J. Bugnicourt, *Flux culturels dans l'espace africain*, Dakar, BREDA, 1970, 60 p. ; *Les moyens d'information dans la société ; nécessité de développer la recherche*, par J. Halloran, Paris, Unesco, 1970, 37 p. ; *Les journaux ruraux multicopiés : guide pour la production de journaux locaux à bon marché dans les pays en voie de développement*, Paris, Unesco, 1965, 45 p. ; *Les associations professionnelles de l'information ; répertoire d'organisations de presse, film, radio, télévision*, Paris, Unesco, 1960, 219 p. ; Wilbur Schramm, *L'information et le développement national ; le rôle de l'information dans les pays en voie de développement*, Paris, Unesco, 1965, 354 p. ; *Guide mondial des centres de documentation et d'information techniques*, Paris, Unesco, New York, Unipub, 1969, 287 p. ; *Guide mondial des centres de documentation et d'information scientifiques*, Paris, Unesco, 1965, 211 p. ; *Le développement des moyens d'information en Afrique ; presse, radio, film, télévision*, Paris, Unesco, 1962, 58 p. ; *La formation professionnelle en matière d'information*, Paris, Unesco, 1965, 48 p. ; *L'information à travers le monde, presse, radio, télévision*, Paris, Unesco, 1966 ; *Les moyens d'information dans les pays en voie de développement, rapport de l'Unesco à l'ONU*, Paris, Unesco, 1961, 50 p. ; 13 C/PRG/20 : Suggestions sur les mesures que pourraient prendre les États membres pour promouvoir la libre circulation des informations et des idées, 21 août 1964, 15 p.

[2] Wilbur Schramm, *Satellites de télécomunications pour l'éducation, la science et la culture*, Paris, Unesco, 1968, 25 p. ; *L'information à l'ère spatiale ; le role des satellites de comunication*, Paris, Unesco, 1968, 219 p. ; FR, Nantes, carton 128 : Note pour la direction des Nations Unies et des organisations internationales, 5 déc. 1968 ; 15 C/60, 22 août 1968 ; *Les communications spatiales et les moyens de grande information ; rapport présenté par l'Unesco à l'occasion de la conférence de 1963 sur les communications spatiales*, Paris, Unesco, 1963, 26 p. ; Jiya Lal Jain, *Unesco in schools*, *op. cit.*, p. 61 ; 13C/resol. 4.2123. En 1965, l'Unesco organise à Paris une réunion d'experts sur les communications spatiales et les moyens de grande information, visant à définir les grandes lignes de l'utilisation des satellites d'informaiton ; Christian Breunig, *Kommunikationspolitik…*, *op. cit.*, p. 66-68. FR, Nantes, carton 128 : rapport sur la réunion tenue à Paris, 6-10 déc. 1965. La conférence générale de 1968 affirme la nécessité de conclure des arrangements internationaux relatifs aux communications par satellites, afin de faire en sorte que ces communications soient utilisées dans l'intérêt général, et qu'elles soient accessibles, sans aucune discrimination, à tous les États du monde, même les pays en voie de développement (FR, Nantes, carton 128 : note pour la direction des NUOI, 5 déc. 1968 ; 15 C/60, 22 août 1968.

[3] *La radiodiffusion par satellites ; rapport de la réunion d'experts gouvernementaux sur les arrangements internationaux dans le domaine des communications spatiales, 2-9 déc. 1969*, Paris, Unesco, 1971, 67 p. ; FR, Nantes, carton 128 : doc. COM/MD/15, Paris, 6 fév. 1970 : réunion d'experts gouvernementaux sur les arrangements internationaux dans le domaine des communications spatiales, Paris, Unesco, 2-9 déc. 1969, rapport final, 11 p., p. 5 ; Traité de 1967 sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, rédigé sous les auspices de l'ONU ; film n°235, 1969 ; FR, Nantes, carton 128 : dossier : réunion d'experts gouvernementaux, décembre 1969 : presse, PI/P n°57 : « la télévision par satellite ouvre une ère nouvelle pour les communications, déclarent les délégués de 60 pays réunis à l'Unesco ».

[4] Déclaration des principes directeurs sur l'usage de la diffusion par satellite pour la libre circulation de l'information, la diffusion de l'éducation, et l'augmentation des échanges culturels, 15 nov. 1972 .

[5] Seth Spaulding et Lin Lin, *op. cit.*, p. 88-89.

apporte la télévision aux habitants de 2500 villages. Et l'Unesco envisage l'utilisation de satellites en Amérique latine pour la télévision scolaire[1]. En mai 1973 est organisée la 5e Journée mondiale des Télécommunications, par l'UIT, avec le concours de l'Unesco[2].

Pourtant, au début des années 1970, l'Unesco évolue vers une plus grande modération à l'égard des services que peuvent rendre les communications par satellite au développement des pays du Tiers Monde. Dans *La radiodiffusion par satellites*, l'Unesco reconnaît : « nous en sommes encore à tâtonner pour trouver ce qu'il faut faire et comment le faire »[3] ; et le *Guide des communications par satellites* publié en 1972 met en garde contre tout optimisme excessif, et insiste sur le fait que « la technique seule ne fournit pas la solution facile des problèmes mondiaux des communications, de l'éducation et du développement »[4].

Aux conférences générales de 1970, 1972, 1974, les pays en voie de développement déplorent l'inégale distribution des moyens d'information entre eux et les pays développés, soulignent les dangers qu'elle porte en germe, et font adopter des résolutions visant à pallier ce problème. En 1970, la conférence générale décide le lancement d'un programme international sur l'influence de l'information dans la société, et d'un programme international de recherches sur l'information auquel collaboreraient des institutions de pays développés et de pays en voie de développement[5]. L'Unesco s'efforce de contribuer à rétablir la justice, par des règlementations, concernant le problème de l'inégale distribution des moyens d'information et de la circulation déséquilibrée de l'information entre pays en voie de développement et pays développés. La division de la libre circulation de l'information et des politiques de la communication, créée au sein du secteur de l'information, s'occupe notamment de lutter contre les obstacles pratiques à la circulation de l'information : barrières douanières, systèmes d'autorisations, dispositions désuètes applicables aux services postaux et aux télécomunications, taxes sur les ventes, … Elle s'efforce de favoriser la conclusion d'arrangements internationaux sur l'information, et la création d'agences de presse nationales qui établiraient entre elles des liaisons pour augmenter les moyens d'expression des pays en voie de développement. Elle contribue à l'envoi en Afrique d'experts et de conseillers pour les communications de masse. Les travaux de la « commission internationale d'étude des problèmes de la communication » (commission Sean MacBride) contribuent à ces efforts[6].

L'évolution croissante de l'orientation de l'esprit du projet UNISIST, d'un objectif initialement essentiellement scientifique et intellectuel, vers un objectif de développement économique des pays en voie de développement[7], est révélatrice de cette évolution. La dimension de développement économique des pays du Tiers Monde est présente en fait dès l'origine, dès son étude de faisabilité datant de 1970, bien que de manière marginale. Et, si les 16 membres du comité conjoint Unesco-CIUS créé en 1967 sont tous des ressortissants de

---

[1] Film n°1429, 1972.
[2] Film n°1442, 1973.
[3] *La radiodiffusion par satellites*, Paris, Unesco, 1970, 67 p., p. 7.
[4] *Guide des communications par satellites*, Unesco, 1972, 36 p. ; avant-propos.
[5] 17C/résol 4.111. M. Prévost, *op. cit.*, p. 235-236 ; Babou Paulin Bamouni, *L'Unesco et l'information*, p. 35-36, 82, 92 ; en 1976, l'Unesco organise au Costa Rica une conférence intergouvernementale sur les politiques de la communication, afin de traiter le problème de l'inégale distribution des moyens d'information. La conférence générale de 1978 ouvre le débat sur la redéfinition d'un NOMIC (nouvel ordre mondial de l'information et de la communication).
[6] *Lien-Link* n°79 : « John Willings – An appreciation », par Ruth Lazarus ; *Lien-Link*, n°78, « Vale John Willings-Grinda », par E. Lloyd Sommerlad ; B.P. Bamouni, *op. cit.*, p. 79, 128-129.
[7] Interview Tocatlian.

pays industrialisés, en revanche, le comité directeur de l'Unisist, constitué en 1972, compte plusieurs représentants des pays en voie de développement[1]. C'est notamment sous l'influence des conclusions du rapport Jackson de 1969 que l'Unisist évolue autour de 1970 vers une préoccupation croissante pour les besoins des pays en voie de développement[2]. À la conférence intergouvernementale pour l'établissement d'un système mondial d'information scientifique, en 1971, les délégations des pays en voie de développement insistent pour que l'Unisist se préoccupe davantage de leurs besoins pour l'accès au partage de l'information à l'échelle mondiale ; ils réclament à cet effet un plan d'aide financière à long terme qui leur permettrait de participer pleinement à l'Unisist. Ces réclamations sont soutenues par le président du CIUS, V. Ambartsumian, qui affirme que l'Unisist doit « tendre tout spécialement à contribuer au maximum au progrès économique et culturel des pays en voie de développement », et que, pour cela, l'Unisist doit « englober également l'industrie, l'agriculture, le bâtiment, la médecine et d'autres activités qui présentent une importance capitale pour les pays en voie de développement »[3]. Au fil des années 1970, l'Unisist s'oriente de plus en plus prioritairement vers les besoins de ces pays[4]. Parmi les tentatives de réalisations concrètes entreprises par l'Unisist dans la perspective de l'aide au développement économique de ces pays, on peut mentionner notamment le centre automatisé d'information, créé en Bulgarie, qui se consacre prioritairement à la formation de spécialistes de l'information venant de pays en voie de développement[5] ; la tentative de mettre en place une politique scientifique et technique dans les pays du Pacte Andin par une mission Unesco-Pnud envoyée en 1973[6] ; les efforts pour mettre au service des pays en voie de développement le « système international d'information sur la politique scientifique et technologique » (SPINES, banque de donnée créée par l'Unesco en 1969 ; cependant, cela n'a pas été réalisé, à cause notamment de l'opposition des pays industrialisés). Ces tentatives n'ont généralement pas abouti. L'Unisist a en fait échoué à apporter une aide tangible aux besoins des pays en voie de développement dans le domaine de l'information et des communications[7].

<u>La radio et la télévision au service de l'éducation et du développement.</u>

---

[1] *UNISIST, étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique*, Paris, Unesco, 1970, Recommandations 18, 19, 20, 21 ; p. 171-175 ; Comité directeur de l'Unisist, première session, rapport final, Paris, 5-9 novembre 1973, SC/MD/38.

[2] PGI/UNISIST II/4, p. 35.

[3] Unisist, Conférence intergouvernementale pour l'établissement d'un système mondial d'information scientifique, rapport final, Paris, Unesco, 4-8 octobre 1971, SC/MD/25, p. 14, 26-29 : allocution de M. V.Ambartsumian, présid du CIUS, p. 29.

[4] Cette orientation est proclamée à la conférence générale de 1972, qui affirme que l'Unisist doit répondre à l'impératif d'« aider les pays en voie de développement à couvrir leurs besoins d'information scientifique et technique » (17C/Resol. 2.131) ; à la conférence générale de 1974, où est adoptée une résolution sur la contribution de l'Unisist aux besoins des pays en voie de développement et à l'instauration d'un « nouvel ordre économique international » (NOEI) (PGI/UNISIST II /4) ; à la 2e session du comité directeur de l'Unisist en 1975 (Unsisit, Comité directeur, deuxième session, rapport final, Paris, 13-17 octobre 1975, SC/MD/51, p. 5, 7, 12, 15 ; SC/UNISIST/St.Com.II/12, « Projets à l'intention des pays en voie de développement » ; lors de l'adoption du « programme intergouvernemental de coopération en matière d'information scientifique et technique » (PGI) en 1976 (Agnès Fleury, *op. cit.*, p. 4. et 7) ; et à la conférence « Unisist II » en 1979 (Unisist, Conférence intergouvernementale sur l'information scientifique et technique au service du développement, Unisist II, rapport final, Paris, 28 mai-1er juin 1979, PGI/MD/1, p. 9 et 11) ; A. Fleury, *op. cit.*, p. 82.

[5] Unisist, Comité directeur, deuxième session, rapport final, Paris, 13-17 octobre 1975, SC/MD/51, p. 12.

[6] Le Pacte Andin, conclu le 26 mai 1969 à Cartagena (Colombie), et rassemblant la Bolivie, le Chili, la Colombie, L'Equateur, le Pérou, le Venezuela, devait créer un « mouvement subrégional d'intégration économique ».

[7] A. Fleury, *op. cit.*, p. 75, 81-82, 90. Le programme Unisist change de nom à partir de 1979 et s'appelle dès lors PGI (programme général d'information).

Au début des années 1960, l'idée d'utiliser la télévision pour favoriser l'éducation dans les pays en voie de développement est en vogue, et plusieurs projets de télévision éducative sont entrepris dans plusieurs pays d'Afrique (Kenya, Nigeria, Niger, Soudan), indépendamment de l'Unesco, souvent afin de pallier le manque d'enseignants dans ces pays nouvellement indépendants. Les projets alors entrepris se soldent souvent par des échecs[1]. C'est dans ce contexte que l'Unesco s'intéresse de plus en plus à la télévision éducative dans les pays en voie de développement dans les années 1960[2]. De nombreux États sont enthousiastes à l'égard des possibilités de la télévision de contribuer à l'éducation et au développement économique dans les pays en voie de développement. En 1960, le Français Henri Laugier affirme à la commission nationale française que l'Unesco, pour aider les pays en voie de développement à résoudre le problème de l'analphabétisme, doit mettre au point des « méthodes de choc » utilisant « les procédés audio-visuels », et non pas se contenter d'appliquer les anciens modèles d'enseignement traditionnels[3]. En 1961, la commission nationale française insiste beaucoup sur l'utilité des méthodes audio-visuelles pour l'éducation[4]. En 1964, la commission nationale américaine affirme « sa croyance dans la grande promesse des *mass media* pour augmenter la croissance éducative » notamment dans les pays en voie de développement[5]. En 1965, le gouvernement mexicain insiste sur l'importance de l'enseignement par les moyens audiovisuels[6].

Au sein du secrétariat, les fonctionnaires qui s'occupent de cette activité sont divisés en deux groupes opposés : l'un représenté par Henri Cassirer, chef de la division de l'application des moyens d'information à l'éducation, et qui se situe dans l'esprit de l'éducation populaire, l'autre représenté par Henri Dieuzeide et fidèle à l'esprit de l'éducation formelle, scolaire. D'autres fonctionnaires, notamment ceux qui défendent l'alphabétisation fonctionnelle (comme Acher Deleon), sont critiques envers cette activité, estimant que la radio et la télévision éducatives ne constituent « pas une solution » pour le développement économique des pays en voie de développement, et soulignant les ambiguïtés de cette activité : est-elle un simple palliatif à la pénurie d'enseignants, ou correspond-elle à une volonté de remplacer l'enseignement classique ? Il y a eu aussi des rivalités et des hésitations entre radio et télévision ; la télévision apparaît comme plus moderne et prometteuse ; pourtant pour certains comme Cassirer, la radio est mieux adaptée aux pays en voie de développement, car moins chère, adaptée à la culture orale de nombreux peuples des pays en voie de développement, et mieux adaptable au grand nombre de langues vernaculaires[7].

---

[1] André-Jean Tudesq, *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, INA, Anthropos, 1992, 340 p., p. 163-180 : « la télévision éducative », p. 164-166. Au Soudan est menée une expérience de télévision éducative dès 1972 en milieu rural, avec le lancement d'une station à Wad-Medeni, à 180 km au sud-est de Khartoum. Des clubs de télévision sont mis en place dans 40 villages. Toutefois, « soit en raison de la qualité médiocre de ces émissions considérées comme un corps étranger, ou de l'inexpérience des animateurs de club et des réalisateurs ou, peut-être et surtout à cause des pannes fréquentes des postes ou des groupes électrogènes, l'enthousiasme des villageois fut de courte durée. L'expérience ne semble avoir duré que peu de temps ».

[2] ED/ACDOC/1, 10 juill. 1964, 11 p. ; ED/ACDOC/4, 20 juill. 1964, 26 p. ; ED/ACDOC/3, 20 juill. 1964, 11 p., p11.

[3] XO7.21(44)NC, III : « Stage préparatoire à la conférence générale », 3 nov. 1960, p. 3.

[4] XO7.21(44)NC, III : commission nationale française, « Suggestions de caractère général concernant les programmes futurs de l'Unesco », juin 1961, 18 p., p. 11.

[5] *Unesco in a decisive decade*, *doc. cit.*, p. 46 : « reaffirms its belief in the great promise of the mass media to speed educational growth ».

[6] X 07 A 120/197 UNSA : propositions du conseil national consultatif du Mexique sur le programme et budget 1967-68, 4 p., 31 mai 1965, p. 1-2.

[7] Interviews Cassirer, Deleon.

Dans les années 1960-70, l'Unesco mène de nombreuses études sur le rôle de la radio et de la télévision dans le développement des pays du Tiers Monde[1] ; elle réalise des conférences et des séminaires[2], ainsi que plusieurs films documentaires sur son action d'aide au développement de la radio et de la télévision dans les pays en voie de développement[3].

Peu à peu, on observe dans les textes et publications de l'Unesco un scepticisme et une désillusion croissants à l'égard des méthodes d'éducation audiovisuelles, qui s'exprime dans les publications. Ainsi, en 1963, Henri Dieuzeide évoque « le paradoxe de l'information visuelle appliquée à l'alphabétisation », puisque l'utilisation systématique de la télévision pour l'éducation est envisagée dans les pays en voie de développement « au moment même où l'intrusion généralisée de ce mode d'information dans les pays industrialisés paraît faire reculer partout certains éléments de la formation générale de base […], paraît entraîner partout une détérioriation générale du savoir-faire linguistique traditionnel ». Dieuzeide estime que, si la télévision peut apporter des contributions positives à l'éducation dans les pays en voie de développement, elle comporte des points faibles auxquels il faut être attentif, et entraîne de nouvelles difficultés psychopédagogiques. Le début d'une désillusion se fait sentir ici au sujet de l'efficacité de la télévision pour l'éducation. Des réflexions dans le même sens sont développées la même année par Michel Tardy[4]. En 1970, l'Unesco reconnaît que « les techniques modernes ne sont pas des remèdes miracles capables de sauver un système d'enseignement défaillant », que ce ne sont que « des renforts dont la puissance virtuelle peut être bien ou mal exploitée »[5]. Cependant, autour de 1970, la télévision éducative est un thème sur lequel l'Unesco mise encore beaucoup[6].

Pour comprendre cet engouement et la désillusion qui a suivi, il importe d'analyser quelques-unes des réalisations les plus ambitieuses lancées par l'Unesco dans ce domaine.

---

[1] *La radiodiffusion-télévision au service de l'éducation et du développement en Asie ; rapport de la réunion organisée par l'Unesco, mai 1966*, Paris, Unesco, 1967, 62 p. ; *La radiodiffusion au service du développement rural*, Paris, Unesco, 1966, 63 p. ; 1) *L'extension de la tribune radiophonique rurale à toute l'Inde*, par B.P. Bhatt et P.V. Krishnamoorthy ; 2) *La formation de spécialistes de la radiodiffusion rurale en Afrique*, par Ram Marathey et Michel Bourgeois ; *Statistiques de la radiodiffusion et de la télévision, 1950-1960*, Paris, Unesco, 1963, 88 p. ; H. Cassirer, *La télévision et l'enseignement*, Paris, Unesco, 1961 ; H. Cassirer, *Les moyens de l'information dans un contexte africain. Etudes et documents de l'information*, 1974. Il y raconte l'expérience du Sénégal. Raymond Lallez, *Une expérience de ruralisation de l'enseignement : l'IPAR et la réforme camerounaise*, Paris, Unesco, 1974 ; Raymond Lallez, *L'innovation en Haute-Volta : éducation rurale et enseignement primaire*, Paris, Unesco, 1990 ; R. Luke, « L'opération alphabet : l'alphabétisation par la télévision », *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, Paris, Unesco, vol. 16, n°1, janv. 1964 ; J. Bisiliat, *La télévision communautaire de Bonoua, Rapport de mission*, Paris, Unesco, 1978 ; John Maddison, *Le rôle de la radio et de la télévision dans l'alphabétisation, étude sur l'emploi des techniques de radiodiffusion et de télévision dans la lutte contre l'analphabétisme des adultes*, Paris, Unesco, 1971, 88 p. ; *L'emploi de la radio et de la télévision dans la formation des maîtres, rapport d'une réunion tenue à Hambourg du 9 au 14 déc. 1968*, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'éducation, 1970, 129 p.

[2] En 1961, l'Unesco organise un séminaire international sur la télévision éducative (article du journal américain *Lafayette Journal and Courier* (Indiana), 10 oct. 1961 : « Television Can Reshape Education, Coombs Says ».

[3] Film n°1400, 1973. Film n° 1230, 1972. Film n° 263, 1970. Film n° 231, 1969. Film n° 680, 1970. Film n°45, 1973.

[4] « Problèmes d'une télévision raisonnée », par Henri Dieuzeide, p. 27-28 ; « Quelques problèmes psychopédagogiques posés par les émissions de télévision scolaire », par Michel Tardy, p. 29-33, in *Où en est l'enseignement audio-visuel ?* Paris, Unesco, 1963, 59 p.

[5] W. Schramm, Ph. H. Coombs, F. Kahnert, J. Lyle, *Techniques modernes au service de l'éducation planifiée*, Unesco, IIPE, 1970, p. 101 ; cité dans H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 233.

[6] Notamment avec l'enthousiasme de l'expert américain Wilbur Schramm (EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 2-3). En 1971, l'Unesco publie une étude sur l'emploi des techniques de radiodiffusion et de télévision dans la lutte contre l'analphabétisme des adultes, résultat d'une enquête faite par questionnaire dans 38 Etats ; elle conclut à l'insuffisance des méthodes traditionnelles d'éducation dans les pays en voie de développement, et à la nécessité d'avoir recours à la radio et à la télévision éducative (*Le rôle de la radio et de la télévision dans l'alphabétisation. Etude sur l'emploi des techniques de radiodiffusion et de télévision dans la lutte contre l'analphabétisme des adultes*, par John Maddison, Paris, Unesco, 1971, 88 p., préface).

Le projet pilote au Sénégal de radio et de télévision éducative.

En 1962, l'Unesco décide d'aider le gouvernement sénégalais à mettre en place un centre pilote d'éducation audio-visuelle[1]. Ce projet débute en 1963. Il consiste en la mise en place d'une radio et d'une télévision dans la langue vernaculaire, le ouolof[2]. Le projet de télévision a globalement échoué, et cet échec s'explique selon Cassirer par l'opposition des colons français et de l'élite sénégalaise, qui auraient préféré une télévision en langue française. Il n'a eu de succès que dans quelques-unes des banlieues les plus pauvres de Dakar, comme celle de Camélia[3]. En revanche, le projet de « radio rurale éducative », en langue vernaculaire, a selon Cassirer mieux fonctionné, car il n'a pas suscité d'opposition de la part des Français et des élites urbaines : en effet la radio intéresse beaucoup moins les Français que la télévision, étant beaucoup moins chargée d'enjeux politiques que celle-ci ; il observe que la « radio éducative rurale » a même eu du succès dans des zones urbaines[4]. Cependant, dans ce projet de radio, comme dans les autres projets de radio menés par l'Unesco, un problème récurrent se pose : la difficulté à constituer des groupes d'écoute. Il se révèle difficile de trouver des animateurs autochtones bénévoles et compétents pour animer les groupes. Rétrospectivement, Cassirer estime que dans les années 1960, il a trop sous-estimé la difficulté à créer une audience collective à la base, dans les pays en voie de développement ; il estime finalement qu'il n'était possible de constituer un groupe d'écoute que lorsqu'existaient déjà au préalable des structures de groupe. Il observe que ce problème s'est accentué par la suite, quand les populations ont eu la radio chez à domicile, car alors elles ne voulaient plus se déplacer pour participer à un groupe d'écoute, l'écoute individuelle s'est imposée[5].

L'expérience de tribune radiophonique au Ghana.

Dès 1959, l'Unesco envoie un expert au Ghana pour contribuer à développer les radios scolaires[6]. C'est surtout en 1964-65 que l'Unesco intensifie ses efforts en la matière, menant au Ghana une « expérience de tribune radiophonique au service du développement rural »[7]. Selon Henri Cassirer, ce projet a bien fonctionné, a été un succès, et a profité de l'expérience acquise dans le projet de *All India Radio*. Il estime que ce succès est dû en partie au soutien que lui a accordé N'Krumah, qui avait pris conscience de la possibilité et de l'importance de toucher les masses, et qui a beaucoup encouragé sa réalisation ; en revanche, ce projet a

---

[1] H. Cassirer, *Un siècle de combat…, op. cit.*, p. 136-137. Pierre Fougeyrollas, *La télévision et l'éducation sociale des femmes ; premier rapport sur le projet pilote Unesco-Sénégal à Dakar*, Paris, Unesco, 1967, 47 p.
[2] Interview Cassirer.
[3] Film n°129, *Ces dames de Camélia*, coproduction Unesco/ORTF, 1970, réalisé par René Blanchard, Papa Tafsir Thiam, et Seydou Diagne. Henry Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 136-137. On observe à ce propos que le public visé par ce projet de télévision (c'est-à-dire les plus pauvres) est l'opposé du public visé par le PEMA.
[4] Interview Cassirer ; Henry Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 137, 140. La mise en place du réseau se fait en 3 phases : une période préparatoire consacrée à la création et à la mise en place progressive des structures, suivie ensuite de l'expérimentation ; une phase d'extension à l'ensemble du Bassin arachidier constitué par les trois régions économiquement importantes du centre du Sénégal ; enfin une phase de régionalisation à partir des émetteurs régionaux liée à la mise en application d'une politique de diversification des cultures (M. Bourgeois, *Radio-télévision éducative, Sénégal, janv. 1966-juin 1973*, 3032/ RMO. RD/ COM, 1974 , cité dans H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 236-237.)
[5] Interview Cassirer ; Henry Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 144-145 et 208-209.
[6] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 158-160.
[7] *Une expérience africaine de tribune radiophonique au service du développement rural, Ghana, 1964-1965*, Paris, Unesco, 1968, 75 p.

souffert de la rivalité entre ministère de l'information et ministère de l'agriculture, et, de ce fait, d'une obstruction de la part du ministère de l'agriculture. Un des principaux problèmes auxquels s'est heurté ce projet est l'existence de nombreuses langues vernaculaires au Ghana. Mais l'Unesco s'est efforcée de s'y adapter, en réalisant des programmes de radio dans différentes langues vernaculaires. Cassirer estime que ce projet a développé un « esprit d'échange avec des audiences paysannes dans leurs différentes langues locales », esprit qui est « resté bien vivace bien après la chute de N'Krumah »[1].

Le projet de radio et télévision éducative en Côte d'Ivoire.

En 1961, sous l'impulsion du ministère de l'information de Côte d'Ivoire, est créée la « société ivoirienne de cinéma », qui a pour but de produire des actualités cinématographiques et des films documentaires et d'enseignement, et demande les services d'un expert de l'Unesco[2]. L'expert Vignes, envoyé par l'Unesco à partir de 1962, forme des journalistes ivoiriens et supervise la production de moyens visuels (films fixes, photos, affiches, brochures), et des émissions de radio et de télévision éducative, dans le cadre du centre audio-visuel créé en 1963[3]. À partir de 1964, le gouvernement de Côte d'Ivoire, avec l'aide bilatérale du gouvernement français, établit une station de télévision expérimentale en circuit fermé, qui mène des expériences d'alphabétisation, avec l'aide d'un autre expert, Jean Meyer ; un « gros retard » est pris dès le début dans ces expériences, et les tentatives de formation de maîtres par la télévision ne s'avèrent pas très fructueuses ; une des raisons des problèmes est constituée par « les aléas des prestations de services de la RTI » (radio-télévision ivoirienne) ; ainsi les émissions sont réalisés beaucoup plus lentement que prévu[4] ; en outre, la mise au point de télé-clubs, prévue par l'expérience, connaît des difficultés à cause des problèmes de collaboration entre les ministères de la santé et de l'agriculture ; Meyer, initialement optimiste, devient de plus en plus désabusé au fil de ses lettres à Cassirer[5]. Malgré la volonté de ce dernier de réussir à obtenir l'adhésion de la population à ces télé-clubs (notamment en créant des groupes de réception dynamiques et en formant soigneusement les animateurs, en donnant accès aux studios aux habitants, en filmant une partie des émissions dans les villages mêmes, car « de cette façon, les émissions donneraient une idée plus réelle de la vie et de la pensée des villages et ceux-ci s'y identifieraient », et en mettant en place des camions mobiles pour faire la liaison entre les différents télé-clubs et les organisateurs du projet)[6], le projet de télé-club stagne et échoue, confronté à des problèmes sur le terrain que Cassirer, au siège, ne peut pas percevoir ni résoudre[7].

A la suite de ces premières tentatives peu fructueuses, est lancé un programme beaucoup plus ambitieux, le plus ambitieux de l'histoire de la télévision scolaire : le « programme d'éducation télévisuelle », mené de 1969 à 1981[8]. Le précédent le plus

[1] Henry Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 207-209 ; interview Cassirer.
[2] 307 (666.8) TA : rapport semestriel de H. Vignes, IVOREM 2, 24 juin 1963, 9 p., p. 7 ; lettre de Th. Diffré à Maheu, 21 fév. 1962.
[3] 307 (666.8) TA : lt. de Henri Vignes à Pierre Navaux, 21 juill. 1962 ; doc. 1963-64 program long-term project data sheet : développement de la production et de l'utilisation des moyens audio-visuels, Côte d'Ivoire.
[4] 371.67 (666.8) TA : doc IVOREM 1 (Rev.), 11 mars 1964 : poste d'assistance technique, expert en télévision éducative ; lettre de Jean Meyer à Henry Cassirer, 21 juin 1965.
[5] 371.67 (666.8) TA : lettre de Cassirer à Meyer, 19 août 65 ; réponse de Meyer à Cassirer, 8 sept. 1965.
[6] 307 (666.8) TA : lt. de Cassirer à Meyer, 14 mai 1965.
[7] 371.67 (666.8) TA : lettre de Cassirer à Meyer, 19 août 1965.
[8] I. Marçais, *op. cit.*, p. 93-99. André-Jean Tudesq, *op. cit.*, p. 167-168.

important était alors le projet de télévision éducative lancé au Niger en 1964, conjointement par le ministère de l'éducation nationale nigérien et par le ministère français de la coopération et du développement, auquel l'Unesco avait contribué par des missions de conseils d'experts[1]. Le PETV donne lieu à la mise au point d'émissions scolaires, produites à partir de 1971 dans un studio de télévision, et à la fourniture de téléviseurs aux écoles primaires ; le nombre d'élèves concernés par cet enseignement augmente de manière impressionnante entre 1971 et 1977 ; parallèlement est mené dans une école normale télévisuelle un programme de recyclage des enseignants pour les former à cette méthode. Le projet donne lieu à la mise en place d'énormes installations, très coûteuses. Pendant l'année 1971-72, l'éducation télévisuelle est appliquée dans 447 écoles, et touche au total 22 500 élèves. En 1976-77, 1652 écoles, 312 625 élèves. En 1977-78, 2 268 écoles, 425 289 élèves[2]. En 1980, il y a 15 635 classes télévisuelles, rassemblant 615 743 élèves, soit 80% de la population scolaire du pays[3].

L'objectif de développement économique est primordial dans ce projet. Il s'agit de contribuer à réduire l'exode rural[4], d'apprendre à chaque enfant « un métier utile au progrès du pays »[5]. Le PETV a aussi pour objectif d'uniformiser l'enseignement à tout le pays, dans une perspective de consolidation de l'unité nationale, de centralisation et de renforcement de l'identité nationale, notamment dans le but de gommer les disparités et clivages entre villes et campagnes, et entre les quelques 60 groupes ethniques qui composent le pays[6]. Parallèlement, Pauvert souligne que les émissions réalisées ont été attentives à s'adapter aux particularités culturelles régionales et à les préserver[7].

La méthode employée est intéressante par son caractère novateur et ses efforts d'attractivité : dans les émissions destinées à l'alphabétisation, des enfants vêtus chacun d'un costume portant une lettre dansent sur un thème musical, puis se mettent les uns à côté des autres, formant ainsi des syllabes que les élèves télévisuels doivent alors crier en chœur. Les émissions visent à stimuler l'expression orale des enfants et leur créativité. L'instituteur doit animer ces séances et noter les réactions des enfants aux émissions, puis envoyer ces données aux responsables du projet. Cette méthode a en fait entraîné des difficultés dans sa mise en pratique par les instituteurs et comporté des défauts. Les émissions ont été critiquées pour leur caractère insuffisamment africain, et pour leur rigidité[8]. Si elles ont permis aux élèves « télévisuels » d'acquérir un meilleur niveau en ce qui concerne le français oral, elles leur ont donné un niveau plus faible à l'écrit, par rapport aux élèves formés de manière traditionnelle. Par ailleurs, le système de la promotion automatique, c'est-à-dire la suppression des redoublements, qui a été introduit dans le cadre de ce programme, s'il a momentanément réduit le taux des déperditions scolaires, a causé un afflux d'élèves voulant entrer dans l'enseignement secondaire, où il n'y avait pas assez de place pour les accueillir, et pour lequel ils n'avaient souvent pas le niveau ; ainsi un grand nombre d'enfants, après avoir accompli le cycle primaire télévisuel, se sont retrouvés marginalisés[9].

---

[1] I. Marçais, *op. cit.*, p. 99-100. Cette expérience s'est poursuivie jusqu'en 1978 ; Film n°1686, 1973.
[2] André-Jean Tudesq, *op. cit.*, p. 167.
[3] *Télévision didactique*, par Max Egly, Paris, Edilig, 1984.
[4] I. Marçais, *op. cit.*, p. 93-99.
[5] Film n°7, *The Ivory Coast Experiment*, 1972.
[6] *Programme d'éducation télévisuelle 1968-80*, p. 86, cité dans H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 229-231 ; I. Marçais, *op. cit.*, p. 93-99.
[7] Interview Jean-Claude Pauvert.
[8] Film n° 7, 1972.
[9] I. Marçais, *op. cit.*, p. 93-99.

Lancé dans l'enthousiasme, dans l'espoir de généraliser à tout le pays l'enseignement télévisuel[1], ce projet rencontre d'importants problèmes techniques et se heurte à de fortes oppositions, notamment de la part des enseignants (avec l'enseignement télévisuel, le maître perd en effet de son prestige et de son autorité) et et de l'élite intellectuelle et francophone de Côte d'Ivoire[2], qui entraînent son abandon en 1981. Selon plusieurs anciens fonctionnaires, le PETV a eu des résultats peu concluants, peu tangibles ; selon Cassirer, cet échec serait dû à son caractère paternaliste, sous l'influence du gouvernement français ; selon Jean-Claude Pauvert en revanche, qui a participé activement à sa mise en oeuvre, il serait dû à des causes extérieures, et si on l'avait laissé se poursuivre, il aurait réussi[3].

L'Unesco a donc mené des efforts importants pour mettre les moyens d'information et de communication au service du développement économique. Elle a dans ce cadre réalisé des projets souvent originaux et novateurs, qui, s'ils se sont heurtés à des difficultés et n'ont pas obtenu tous les résultats désirés, ont néanmoins constitué un apport intéressant dans le cadre de la réflexion sur le développement économique. Enfin, l'Unesco s'est aussi efforcée d'appliquer au développement économique la science et la technologie.

8.4. La science et la technologie appliquées au développement.

Dès les premières années, l'idée est introduite au sein de l'Unesco de mettre la science et la technologie au service des pays les moins développés. C'est notamment ce que prône Joseph Needham dès 1946, incitant l'Unesco à envoyer en Amérique latine et en Asie de petites équipes de scientifiques, en coopération avec la FAO et l'OMS, pour mener « des activités scientifiques susceptibles de donner des bénéfices immédiats aux masses en grand besoin »[4]. En 1948, l'Unesco développe un projet de programme de radio qui aurait été intitulé « Les fruits de la science » et qui aurait mis en valeur les contributions concrètes de la science aux améliorations du niveau de vie des masses[5]. Cette volonté de mettre la science au service du bien-être des masses et du développement économique continue à être affirmée dans les années suivantes[6]. À la conférence générale de 1952, Torres Bodet suggère la mise en place d'une sorte de contrat social entre les nations scientifiquement avancées et celles qui ne bénéficient pas encore des bienfaits de la science moderne[7]. Dès le début des années 1950, l'Unesco encourage l'enseignement technique, pour favoriser le développement économique[8] ; dès ces années, l'Unesco crée quatre « postes » (bientôt rebaptisés « centres »)

---

[1] André-Jean Tudesq, *op. cit.*, p. 167-168. Interview Pauvert ; Max Egly, *op. cit.* ; film n°7, 1972.

[2] H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 229-231 ; EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, 9 p., p. 6-7 ; I. Marçais, p. 93-99.

[3] Interviews Cassirer, Lestage et Pauvert ; *Lien-Link* n°83 : « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », par E. R.

[4] ONU, RAG 2 /76, box 10 : lt. de Joseph Needham à John Orr, 24 déc. 1946. « certain scientific activities likely to yield immediate benefits to the masses of the peoples in dire want ».

[5] ONU, RAG 2/76 box 7 : 3C/PRG/2.1, 8 sept. 1948 : working plan : « the fruits of science ».

[6] *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activités*, Paris, Unesco, 1950, 21 p., p. 8-9 ; *Impact*, Vol. IV, n°1, printemps 1953, p. 32-56 : Borge Michelsen, « le développement national fondé sur la science : le cas du Danemark » ; en 1950, la conférence générale adopte un programme général en 10 points, visant à favoriser les applications de la science pour le bénéfice des populations (cité dans NS/ROU/43, Paris, 15 janvier 1964 : La science et la technologie à l'Unesco, 1948-1964, par Yvan de Hemptinne, p. 27). En 1951, la conférence générale réaffirme cet objectif, affirmant que la contribution de l'Unesco à la recherche doit viser particulièrement les conditions d'existence de l'homme (6C/resol. 2.2) ; *L'énergie et ses transformations ; exposition scientifique organisée par l'Unesco*, Paris, Unesco, 1956, 82 p.

[7] Rapport du DG à la conférence générale de 1952 ; cité dans NS/ROU/43, doc. cit., p. 27.

[8] *Education et technologie, enquête internationale préliminaire sur la nature et la valeur pratique de l'enseignement technique*, Paris, Unesco, 1952, 72 p.

régionaux de coopération scientifique : un à Nankin (déplacé à Jakarta en 1950), un à Rio de Janeiro (déplacé à Montevideo en 1948), un au Caire et un autre à New Delhi[1]. En 1950, l'Unesco étend ces postes, par la mise en place d'annexes, appelées « bureaux » (à Manille et à Istanbul)[2], malgré l'opposition des États-Unis à cause du coût[3].

L'énergie atomique et nucléaire au service du développement.

Dans les années 1940-50, l'Unesco se consacre beaucoup au thème de l'énergie atomique et nucléaire au service du développement économique. Dès 1947, dans une conférence de presse, Julian Huxley affirme que l'Unesco peut jouer un rôle important dans la recherche atomique, par des études sur les matériaux fissiles et sur les usages non militaires de l'énergie atomique ; ces propos sont mal reçus par le département d'état américain, qui estime que cela ne relève pas des attributions de l'Unesco[4]. En 1951, l'Unesco lance une enquête intitulée « l'énergie au service de l'homme »[5]. La volonté de l'Unesco de s'engager en faveur des usages pacifiques de l'énergie atomique reçoit le soutien de plusieurs États par le biais de leurs commissions nationales, comme l'Inde[6], l'URSS[7] et le Japon[8].

Sous l'impulsion de Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, personnellement très intéressé par ce thème, qu'il considère comme « une condition essentielle pour toute accélération significative du taux d'industrialisation » et comme un facteur primordial de développement pour les pays les moins avancés, l'Unesco lance un programme d'études sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique[9].

Sous l'impulsion des États-Unis[10], en décembre 1954, l'assemblée générale de l'ONU vote une résolution affirmant « l'importance et l'urgence, pour contribuer à faire reculer la faim, la misère et la maladie, de la coopération internationale en vue de développer et d'etendre l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques » et recommandant la création d'une agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la tenue d'une conférence internationale ; la conférence générale de 1954 de l'Unesco approuve la même proposition et cela aboutit à la création de l'AIEA[11].

En août 1955, symboliquement dix ans après Hiroshima, l'ONU organise à Genève la « conférence internationale sur les usages pacifiques de l'énergie atomique » ; une étude y est présentée, envisageant les usages possibles de l'énergie nucléaire dans divers domaines

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 170 ; *Liaison scientifique : les postes de coopération scientifique de l'Unesco et leur fonction de liaison*, Paris, Unesco, 1949, 72 p. ; *Liaison scientifique : histoire des postes de coopération scientifique de l'Unesco*, 2e édition, Paris, Unesco, 1954, 64 p.
[2] *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activités*, *op. cit.*, p. 7-8.
[3] EU, box 1603 : rapport de Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950, 9 p.
[4] EU, Box 2240 : lettre de Johnson au US adviser on Unesco, 27 mars 1947.
[5] NS/ROU/43, 15 janvier 1964 ; NS/74 à 79.
[6] Jiya Lal Jain, *Unesco in schools*, *op. cit.*, p. 55.
[7] La commission nationale soviétique, très intéressée, propose en 1958 d'organiser un séminaire sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et la jeunesse (620.992 :3 Atomic energy, peaceful use : lt. de Radtchenko à Marshall, 28 janv. 1958).
[8] 620.992 :3 : lt. de Willy Nagai, chef de la section de recherches de la commission nationale japonaise, à M. Phillips, département des sciences sociales de l'Unesco, 23 juill. 1957.
[9] 620.992 :3 : lt. de Maheu au DG, 18 juin 1956, 4 p., p. 2 ; *Public papers*..., Vol. III, p. 197-199 : rapport du 14 juin 1956 : « an essential condition of any significant acceleration of the rate of industrialization ».
[10] Gerard Wendt, *op. cit.*, p. 71 : extrait du discours prononcé par le président américain devant l'assemblée générale des Nations Unies, 8 déc. 1953.
[11] G. Wendt, *L'énergie nucléaire et ses utilisations pacifiques*, *op. cit.*, p. 66-68. Résolution de l'assemblée générale de l'ONU du 4 déc. 1954, soumise par l'Australie, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Afrique du sud.

(industrie, agriculture, médecine, transports, etc.) et étudiant les effets des radiations sur l'homme et l'environnement. Cette conférence charge l'OMS, l'Unesco, l'OIT, la FAO d'études précises sur ces thèmes[1]. En juin 1955, l'Unesco réunit un comité d'experts appartenant à douze pays, pour étudier l'établissement d'un ensemble de normes et de règles pour la préparation, la distribution, le transport et l'utilisation d'isotopes radio-actifs et de molécules traceuses[2]. À la « conférence internationale sur les usages pacifiques de l'énergie atomique » en août 1955, Evans affirme que « l'énergie nucléaire est « une grande découverte, qui permettra sans doute, dans un proche avenir, d'élever le niveau de vie de l'humanité tout entière »[3]. Gérard Wendt, en 1955, dans *L'énergie nucléaire et ses utilisations pacifiques*, affirme son grand espoir dans les possibilités de l'énergie nucléaire pour le développement économique : « le flot d'électrons qui s'écoulera des stations génératrices pourra apporter la vie à des peuples déshérités. Il pourra donner le moyen d'irriguer des déserts, de tirer parti des richesses enfouies dans le sous-sol, d'améliorer la santé des populations et de prolonger la vie, et en même temps d'augmenter considérablement la production de denrées alimentaires »[4].

En septembre 1957, l'Unesco organise la « conférence internationale sur les radio-isotopes dans la recherche scientifique », à Paris, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Un millier de savants venus du monde entier, représentant soixante pays, s'y réunissent, sous la présidence de John Cockcroft, prix Nobel, directeur du centre atomique de Harwell[5]. Elle suscite de très importants échos, généralement très élogieux, dans la presse internationale. *Le Parisien Libéré* la qualifie d' « immense succès scientifique », *L'Humanité* la juge « extrêmement profitable » [6].

Cependant, parallèlement se produit une désillusion à ce sujet : en 1957, le département des sciences sociales de l'Unesco estime finalement que « l'introduction de l'énergie atomique n'est pas susceptible d'avoir des conséquences sociales très profondes dans les prochaines décennies sur les pays économiquement et socialement développés », et que d'autre part son introduction dans les régions sous-développées entraînerait l'apparition de « problèmes substantiels »[7]. De même, en octobre 1957, M. Marshall, chef du département des sciences sociales, confie dans une lettre confidentielle au chef de la commission nationale britannique que le département des sciences sociales a « des difficultés à déterminer en quoi les sciences sociales peuvent contribuer dans ce domaine »[8]. Ainsi peu à peu une désillusion succède au grand enthousiasme sur les possibilités de l'énergie atomique et nucléaire de contribuer au développement économique ; l'Unesco échoue à éveiller l'intérêt de l'opinion mondiale pour ce thème, ce que déplore en 1965 Ritchie Calder dans le *Courrier de l'Unesco*,

---

[1] *Public papers* …, Vol III, p. 197-199 : rapport du 14 juin 1956.
[2] G. Wendt, *op. cit.*, p. 76.
[3] Cité dans G. Wendt, *L'énergie nucléaire* …, *op. cit.*, p. 66-67.
[4] G. Wendt, *L'énergie nucléaire* …, *op. cit.*, p. 78-79. Fin 1955, il rédige aussi un ouvrage pour le compte de la Commission américaine de l'énergie atomique, qui vise à convaincre les milieux d'affaires et juridiques du bien-fondé du développement de l'industrie nucléaire (5 A 31 « Nuclear energy and its uses in peace » : lt. de G. Wendt à T. Boclet, 22 nov. 1955).
[5] Fernand Lot, *Les radio-isotopes au service de l'homme*, Paris, Unesco, 1958, p. 77-80.
[6] RP, 8 nov. 1957 ; RP, 13 déc. 1957 ; RP, 7 oct. 1957 ; RP, 27 sept. 1957. *Le Parisien libéré*, 13 sept. 1957 ; *France-observateur* (12 sept. 1957) ; *L'Humanité* (12 sept. 1957).
[7] 620.992 :3 : lt. de T.H. Marshall à Maheu, 12 mars 1957 : « the introduction of atomic energy is not likely to have very profound social consequences over the next decade in the economically and socially developed countries » ; « substantial problems ».
[8] 620.992 :3 : lt. de Marshall à Richard Cowell, 29 oct. 1957 : « some difficulty in determining what the social sciences can usefully contribute in this field ».

observant « l'inquiétude universelle » du grand public envers l'énergie atomique, inquiétude qu'il assimile à une « superstition »[1].

Des efforts intensifiés à partir des années 1960.

C'est en fait surtout à partir de 1960 que l'effort de faire contribuer la science et la technologie au développement du Tiers Monde s'accentue beaucoup à l'Unesco et devient un thème majeur[2]. Cette évolution se fait en particulier sous l'impulsion de l'ONU. En 1960, à l'ONU, lors de l'examen du rapport Auger, les délégations des pays socialistes insistent sur la nécessité selon elles prioritaire d'utiliser les découvertes techniques et scientifiques pour le développement des pays du Tiers Monde, et de former du personnel scientifique et technique dans les pays en voie de développement ; elles proposent la création sous les auspices de l'ONU d'« un centre scientifique international pour l'échange international de la culture et de l'expérience scientifique », qui serait orienté vers les besoins des pays en voie de développement[3]. En 1961, les États-Unis et l'URSS préconisent que l'action scientifique de l'Unesco s'oriente prioritairement vers l'aide aux pays en voie de développement[4]. En 1962, l'Unesco entreprend, avec le financement du fonds spécial et du PEAT, cinq projets visant à l'application de la science au développement[5]. En 1963, à une conférence sur la recherche scientifique, organisée par l'Unesco à Beyrouth, est affirmée la nécessité pour les pays en voie de développement de former leurs propres cadres scientifiques[6]. En février 1963, l'ONU organise à Genève la « conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées » (UNSCAT), à laquelle participe activement l'Unesco, et qui réunit 1600 personnes. Dans son discours à cette conférence, U'Thant souligne le rôle important que doit selon lui jouer l'Unesco dans l'application de la science au développement, notamment en contribuant à la création d'établissements scientifiques et technologiques nationaux dans les pays en voie de développement et en promouvant la popularisation de la science (la « *basic science* »)[7]. À cette conférence, Maheu s'efforce de promouvoir l'idée que l'Unesco doit jouer un rôle majeur dans le domaine de l'application de la science au développement. C'est aussi devant le conseil économique et social en 1963 que Maheu affirme le vif intérêt de l'Unesco pour le développement scientifique, et l'idée que la science et la technologie jouent un grand rôle dans le

---

[1] *Courrier de l'Unesco*, mars 1965, p. 17-22 : « La science devant le profane », par R. Calder.

[2] Sherman E. Katz, « The Application of Science and Technology to Development », *International Organization*, vol. 22, n°1, hiver 1968, p. 392-416 ; Evan Schofer, F.O. Ramirez, J.W. Meyer, « The Effects of Science on National Economic Development, 1970 to 1990 », *American Sociological Review*, vol. 65, n°6, déc. 2000, p. 866-887 ; l'ouvrage *Tendances actuelles de la recherche scientifique* recommande que les États mènent une « politique scientifique » qui favorise « le progrès économique et social » (11C/PRG/5, Annexe II : Recommandations concernant la recherche scientifique, la diffusion des connaissances scientifique et leur mise en application à des fins pacifiques : 11 recommandations générales et 31 recommandations particulières).

[3] 5 A 54/51 Survey of the Main ..., VII : lt. de Matta Akrawi au DG, 21 déc. 1960.

[4] 5 A 54/51 Survey of the Main ..., VII : Unesco, rapport Ecosoc n°1, 4 juill. 1961 : Ecosoc, 32e session, séance d'ouverture.

[5] Rapports du DG sur 1962, p. 62 : Institut national du pétrôle en Argentine ; étude sur le delta du Mékong ; Organisation centrale des instruments scientifiques aux Indes ; Institut international de sismologie et de génie sismique au Japon ; projet de recherches et de formation sur l'irrigation au moyen d'eaux salines en Tunisie.

[6] X 07.83 Maheu, IIb : article du journal libanais *L'Orient*, 27 mai 1963, par René Habachi : « Recherche scientifique ou technologie ? ».

[7] *Public Papers ..., op. cit.*, Vol. VI, p. 372-374 : Ecosoc, adress on science and technology, Genève, 8 juill. 1963.

développement. En mai 1963 l'Unesco organise à Beyrouth une conférence régionale sur les aplications de la science au développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En 1964, Maheu fait approuver par la conférence générale la décision d'accorder une priorité égale à la science et à l'éducation, et crée un nouveau département au sein du secrétariat, le « département pour les applications de la science au développement »[1]. Maheu impulse en quelques années une expansion rapide et importante des actions scientifiques opérationnelles avec l'appui du PNUD[2].

L'Unesco se consacre beaucoup, dans les années 1960-70, à l'intégration de la science et de la technologie dans l'éducation en Afrique, par des études, des missions d'experts, et des projets[3]. La série « Etudes et documents de politique scientifique », qui porte intialement surtout sur les pays développés, s'oriente au fil des années 1960-70 de plus en plus vers les pays en voie de développement[4]. Cette action passe notamment, sur la vive réclamation de ces pays, par la création de centres de formation scientifique et technologique sur leur sol[5]. À partir de 1960, l'Unesco aide l'université technologique du Moyen-Orient à Ankara, grâce à un important financement du fonds spécial[6]. Sous l'impulsion de l'Unesco, plusieurs pays mettent la technologie au programme scolaire dans les années 1960[7]. En 1961, l'Unesco

---

[1] Benton, box 394 : Communiqué de presse ECOSOC/1595, 9 juill. 1963.

[2] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.* ; p. 75-77 : article de Michel Batisse : « Partager la science » ; RU, PREM 11/5185 : visit of R. Maheu, record of meeting with Prime Minister, 10 april 1964 : note confid. intitulée « R. Maheu » ; Benton, box 392 : AVS/DST/1965/3, « Guidelines for a massive world-wide attack on the problems of science teaching in the developing countries through the use of new approaches, methods and techniques », 15 mars 1965, 21 p., p. 5 ; X 07.83 Maheu, III : discours de Maheu, « Le sens et la valeur de la coopération internationale au service du développement », 12 mars 1965, doc. cit., p. 18.

[3] *Enseignement et formation techniques et professionnels ; recommandations de l'Unesco et de l'OIT*, Paris, Unesco, Genève, BIT, 1964, 42 p. ; *Formation de moniteurs de l'enseignement technique et professsionel*, Vientiane, Laos, Paris, Unesco/PNUD, 1968, 30 p. ; M.K. Harby, *L'enseignement technique dans les Etats arabes*, Paris, Unesco, 1965, 60 p. ; *Institut pédagogique national de l'enseignement technique*, Beyrouth, Liban, Paris, Unesco/PNUD, 1969, 60 p. ; K.G. Nozko, *Méthodes d'évaluation des besoins en spécialistes et de planification de la formation spécialisée en URSS*, Paris, Unesco, 1964, 58 p. ; H. Warren, *L'enseignement technique et professionnel : étude comparative de la pratique et des tendances actuelles dans 10 pays*, Paris, Unesco, 1968, 242 p. ; en 1962, l'Unesco adopte une Recommandation sur l'enseignement technique et professionnel (Rapport du DG sur 1962, p. 25).

[4] *Le rôle de la science et de la technologie dans le développement économique*, Paris, Unesco, 1970, 232 p. ; *Résumé des débats de la réunion organisée à Paris en 1968 par l'Unesco en coopération avec l'AISE. Les aspects internationaux de l'innovation technologique, actes du symposium de politique scientifique*, Paris, 7-9 sept. 1970, Paris, Unesco, 1971, 93 p. ; *Statistiques de la science et de la technologie ; aperçu mondial, résultats d'enquêtes expérimentales sur la main-d'œuvre scientifique et technique et les coûts*, Paris, Unesco, 1970, 66 p. ; *Bulletin trimestriel du poste scientifique hors-siège de l'Unesco pour l'Afrique*, Nairobi, PSHUA, publié à partir de 1969 ; Jacques Spaey, *Le développement par la science ; essai sur l'apparition et l'organisation de la politique scientifique des Etats*, Paris, Unesco, 1969, 204 p. ; *Courrier de l'Unesco*, octobre 1965 : « La science, nouvelle force sociale », par Mikhail Millionchtchikov, p. 24-26 ; *Impact*, vol. XIX, 1969, n°4 : « La technique et le développement de l'Afrique, aperçu critique », par Thomas J. Mboya.

[5] Au début des années 1970, l'Unesco soutient la création et le fonctionnement de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, par l'envoi d'experts et de consultants, et le Centre d'Etudes et de Recherches en informatique d'Alger, qui s'efforce d'acquérir une vocation africaine (formation des cadres de l'informatique d'Afrique) (X 07.83 Maheu, VI : aide-mémoire sur les entretiens entre les autorités algériennes et Maheu, 3 janv.-5 fév. 1973, 6 p., p. 4). Sur demande de l'Inde, l'Unesco contribue à la création de l'Institut supérieur de technologie de Kharagpur près de Calcutta, et de l'Institut indien de technologie, destiné à former « l'élite de la nouvelle société industrielle et technologique de l'Inde », à former des ingénieurs de tous les échelons dont l'Inde a besoin pour son développement économique (Daniel Behrman, *Réseaux du progrès…, op. cit.*, p. 12-29) ; EU, box 823 : « Report on the eight session of the international advisory committee on research in the natural sciences programme of Unesco, by W.A. Noyes, New Delhi, 16-20 oct. 1961, confidentiel, 21 oct. 1961, 6 p., p. 6.

[6] Discours prononcé par Veronese devant la commission nationale japonaise, Tokyo, 29 janv. 1960, p. 5.

[7] La Guinée la met en 1964 au programme dans le premier degré ; en Mauritanie et en Côte d'Ivoire, la technologie est introduite dans toutes les écoles, sauf dans le primaire, pour « susciter » et « dynamiser » l'effort de production. A partir des leçons de technologie dispensées aux premières années de collège, il s'agit d'attirer le maximum d'élèves possible vers les matières scientifiques et techniques. Au Congo en revanche, l'enseignement de la technologie est encore au stade expérimental à la fin des années 1960 (H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 152-155).

participe à la création du « centre international pour la formation technique et professionnelle », à Turin, qui vise à assurer la formation de techniciens de pays en voie de développement[1]. Dans les années 1960, elle fait d'importants efforts pour développer un enseignement technique dans les pays en voie de développement[2]. En 1965, les centres régionaux de coopération scientifique deviennent des centres régionaux pour la science et la technique. En 1965 est créé un « centre régional de coopération scientifique et technologique pour l'Afrique » à Nairobi, le ROSTA[3]. Dumitrescu evoque les âpres rivalités entre pays en voie de développement pour obtenir sur leur sol l'implantation de ces centres, ainsi que le fait que les ressortissants des pays en voie de développement préféraient obtenir une bourse pour suivre un cours en Europe plutot que pour suivre un cours dans l'un de ces centres[4].

La « conférence d'États africains sur l'éducation et la formation scientifique et technique par rapport au développement en Afrique », qui se déroule à Nairobi en 1968, insiste sur l'importance de développer l'enseignement scientifique et technologique à tous les niveaux de l'enseignement, et sur l'importance de la technologie pour le développement économique de l'Afrique[5]. En 1968, Maheu évoque avec enthousiasme « les immenses moyens de la science et de la technique », qui permettent d'œuvrer au « développement de la société » et de faire que « misère, faim, ignorance ne sont plus des fatalités »[6]. En 1970, le BREDA (Dakar) organise un séminaire sur « la technologie dans l'enseignement général du second degré en Afrique au sud du Sahara ».[7] En Tunisie, l'Unesco mène avec l'aide du PNUD, de 1962 à 1969, un projet de recherche appliquée pour l'utilisation de l'eau salée dans l'irrigation[8]. Cette orientation croissante de l'activité scientifique de l'Unesco vers l'application de la science au développement est vivement encouragée par le gouvernement américain[9], et par les gouvernements des pays en voie de développement[10].

A la suite de la conférence UNSCAT de février 1963, sont organisées plusieurs conférences régionales sur ce thème : en septembre 1965 est organisée à Santiago du Chili la conférence des ministres sur l'application de la science et de la technologie au développement (CASTALA) ; en août 1968 à New Delhi la conférence des ministres sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie (CASTASIA), réunissant 25 pays d'Asie ; en janvier 1974 la conférence des ministres sur l'aplication de la science et de la technique au développement de l'Afrique (CASTAFRICA), à Dakar[11] ; en avril 1976 la conférence internationale sur la planification nationale et régionale des systèmes et services d'information scientifique et technologique pour le développement dans les pays arabes, à Tunis, puis en août 1976, la conférence des ministres sur l'application de la science et de la

[1] X 07.83 Lengrand, I : Memo EDA/66.215, de Lengrand à Betancur, 24 mars 1966.
[2] H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 145-146.
[3] M. Prévost, *op. cit.*, p. 170.
[4] Interview Dumitrescu.
[5] Isabelle Marçais, *op. cit.*, p. 63-66. Conférence sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, Nairobi, 16-27 juill. 1968, rapport final, OUA/CESTA/10.
[6] Message du directeur général à l'occasion de l'Année internationale des droits de l'homme, 1968.
[7] « La technologie dans l'enseignement général du second degré en Afrique au sud du Sahara », in *Séminaire du Bureau régional de l'Unesco pour l'Éducation en Afrque, Dakar, 23 juin-11 juillet 1970*, cité dans H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 152.
[8] X 07.83 Maheu, VI : Note sur la coopération entre l'Unesco et la Tunisie, 2 oct. 1974, 6 p.
[9] US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968, 31 mai 1965, doc. cit., p. 1, 2, 4 ; *Unesco in a decisive decade*, *op. cit.*, p. 41 ; X 07.83 Maheu, V : mémo du directeur APS au directeur BMS, non daté.
[10] 372 (8) MP01 A 63 (81), IV : rapport de mission au Brésil par Jean Chevalier, 15 mai 1962, 11 p., p. 4.
[11] A. Fleury, *op. cit.*, p. 78-79.

technique au développement des pays arabes (CASTARAB)[1]. Ces conférences, si elles ont des répercussions assez importantes, ne débouchent pas toujours sur des résultats concrets. Ainsi, CASTALA échoue à susciter la création d'un centre latino-américain pour l'application de la science et de la technologie au développement ; CASTASIA a des difficultés à cause des « opinions divergentes » des États participants, notamment à cause de la grande hétérogénéité économique de l'Asie; les petits pays déplorent que les recommandations formulées ne leur profiteraient pas directement[2] ; CASTAFRICA suscite des échos relativement importants dans la presse africaine francophone ; si *Le Soleil* est enthousiaste, affirmant que c'est « le plus vaste forum jamais tenu d'échanges d'informations sur les politiques scientifiques et technologiques entre des pays africains », plusieurs autres journaux se montrent réservés, comme *Jeune Afrique* qui exprime son scepticisme sur la question de savoir « si tout cela contribuera vraiment à sortir l'Afrique du sous-développement » ; la presse française est plutôt critique : ainsi, *Le Figaro* estime que cette conférence « n'a pas débouché sur des décisions spectaculaires » ; *Le Monde* affirme que ce « vaste forum de discussions » a « finalement abordé peu de problèmes concrets », que « certaines de ses recommandations paraissent bien utopiques face aux réalités », et que la progression de la recherche scientifique en Afrique proposée d'ici à 1980 est irréalisable[3].

Yvan de Hemptinne, directeur de la division des politiques scientifiques, a beaucoup œuvré à cette évolution de l'action scientifique de l'Unesco vers le développement, étant persuadé dès le début des années 1960 que « la recherche scientifique constitue un facteur important du développement économique des pays africains »[4]. Sous son impulsion, dans les années 1960-70, l'Unesco contribue à la création de nombreux organismes nationaux de politique scientifique et technologique dans les pays en voie de développement, créés sur le modèle du CNRS français : au Nigéria (1970), au Kenya (1975), au Sénégal (1974), au Mexique (1970), au Liban (1962), au Vénézuela (1967), en Tanzanie (1968), au Soudan (1970), en Uruguay (61), au Chili (1971)[5].

Plusieurs projets envisagés ne se réalisent pas, comme celui de créer une faculté de technologie à l'université de Singapour[6] ; certains se réalisent mais ne sont pas fructueux, comme celui d'aider l'université de Cape Coast (Ghana), mené par l'Unesco depuis 1962 au moyen de deux experts, visant à former des professeurs de science pour l'éducation secondaire ; un observateur américain observe en 1971 que ce projet a visé trop grand et que la formation dispensée aux étudiants a été inefficace, insuffisante, mal orientée[7] ; certains projets en revanche semblent fructueux (selon des observateurs américains), comme celui d'équiper un centre technique national à Phu-Tho au Vietnam et celui de soutenir l'école

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 168.
[2] Daniel Behrman, *Science, technique ..., op. cit.*, p. 61-64.
[3] RP, 12 avril 1974 ; *Le Soleil*, 21 janv. 1974 ; « Castafrica ; ouverture ce matin » ; *Le Soleil*, 1er fév. 1974 ; « René Maheu pour la création d'un fonds spécial de la recherche en Afrique », par J.K. Sane ; *Jeune Afrique*, 9 fév. 1974 ; « Castafrica : 19 technologies » ; *Le Figaro*, 1er fév. 1974 : « En Afrique, science et technologie doivent s'adapter aux réalités et aux besoins », par Hervé Ponchelet ; *Le Monde*, 7 fév. 1974, « La recherche en Afrique ».
[4] NS/ROU/43, Paris, 15 janvier 1964, p. 25.
[5] NS/ROU/29, 6 mai 1963.
[6] M. Prévost, *op. cit.*, p. 216, 221, 222.
[7] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, 9 p., p. 4-6.

d'ingénieurs de l'université de Malaisie à Kuala Lumpur et l'institut polytechnique Ipoh de Malaisie à partir de 1966 dans le cadre de projets Unesco-Pnud[1].

A partir de 1960, l'Unesco développe un réseau de cours internationaux de formation scientifique et technologique dispensés dans des universités occidentales et destinés à des ressortissants des pays en voie de développement. Cependant Daniel Behrman estime qu'« il est difficile de tirer des conclusions générales au sujet de ces cours »[2].

En 1960, l'Unesco décide de favoriser la production à bon marché d'ouvrages scientifiques et techniques dans les pays sous-développés. Plusieurs propositions sont émises, notamment celle que l'Unesco crée « une sorte de comptoir central, qui jouerait le rôle d'intermédiaire et même de garant et/ou d'agence de conversion en devises » ; mais des problèmes se posent, étant donné l'extension trop importante de la tâche, et les « mécontentements » que soulèverait « une intervention de l'Unesco dans les affaires de l'industrie du livre » ; en 1962 l'Unesco renonce finalement à cette tâche[3].

Les gouvernements des pays en voie de développement ne sont pas toujours coopératifs et enthousiastes à l'égard de l'aide de l'Unesco dans le domaine des politiques scientifiques, proposée sous forme d'experts. Ainsi, en 1973, l'Unesco est déçue que le gouvernement égyptien ait négligé la coopération qu'elle lui a offerte en matière de développement de la recherche scientifique et technologique, qu'il ne se soit pas montré coopératif avec l'équipe de consultants de l'Unesco en politique scientifique, dirigée par Hemptinne, venue en Egypte en mai 1972 pour aider à l'organisation et au fonctionnement de l'académie des sciences et de la technologie[4].

Dans le choix des institutions scientifiques lauréates du « prix scientifique Unesco », l'Unesco choisit de plus en plus des institutions contribuant au développement économique ; ainsi, en 1970, ce prix est remis au centre international d'amélioration du maïs et du blé, de Mexico, et à l'institut international de recherches sur le riz, de Los Banos, aux Philippines, deux organismes qui jouent un rôle capital dans la « révolution verte »[5].

Dans les années 1960, l'Unesco oriente même les activités de l'IBRO et de l'ICRO vers des recherches liées au développement économique[6].

A partir de la fin des années 1960, l'Unesco lance une série de projets pilotes pour promouvoir l'enseignement des sciences dans les pays en voie de développement. Elle lance ainsi à partir de 1967 un projet pilote d'enseignement de la biologie en Afrique[7]. Cependant, ce projet connaît des difficultés, notamment celles de « familiariser les enseignants avec les

---

[1] EU, box 3214 : report of the US delegation to the 78th session of the executive board, par Benton, soumis au secrétaire d'état, p. 2-3. ; box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, 13 p., p. 1-3.

[2] Daniel Behrman, *Réseaux du progrès*, *op. cit.*, p. 31-33. Il y a eu ainsi des cours de pédologie à Gand, de mathématiques à Budapest, de génie hydraulique à Delft, de sciences du sol à Séville et Grenade, et de physique à Uppsala.

[3] CUA/ 119, 2 juill. 1962, 3 p., p. 1 et 3 ; 11 C/resol. 2.43.

[4] X 07.83 Maheu, VI : note de synthèse sur la visite du DG en Egypte, 16 mars 1973, 6 p., p. 1-3.

[5] DG/70/15, 12 nov. 1970.

[6] Maheu souhaite élargir les activités de l'IBRO à l'étude des conséquences de la sous-alimentation sur le cerveau (DG/68/1, 11 mars 1968) ; l'ICRO donne lieu à une série de « conférences sur les incidences mondiales de la microbiologie appliquée » : si la première, en 1963, se tient à Stockholm, les suivantes sont intentionellement toutes organisées dans un pays en voie de développement (Addis Abéba, 1967 ; Bombay, 1969 ; Sao Paulo 1973), car elles se font dans l'optique du développement économique. En 1975 est lancé un programme PNUE/Unesco/ICRO de microbiologie, orienté lui aussi nettement vers les applications concrètes dans l'optique du développement (Daniel Behrman, *Science, technique,…, op. cit.*, p. 18-20).

[7] X 07.83 Hunwald, II : réunion de la commission de l'UISB pour l'enseignement supérieur de la biologie, Prague, 30 janv.-3 fév. 1967, 10 février 1967, 10 p., p. 8 ; lt. d'A. Hunwald à G. Burkhardt, 6 avril 1967, 16 p., p. 1-9 ; rapport d'A. Hunwald à G. Burckhardt, 7 mars 1967 ; rapport de mission d'A. Hunwald, 22-25 fév. 1968, 5 p., p. 3 ; A. Hunwald, aide-mémoire, briefing with Adiseshiah, 4 avril 1969, 3 p., p. 1-2.

nouvelles méthodes d'evaluation », et « d'incorporer le matériel du projet pilote »[1]. Un projet pilote sur l'enseignement des mathématiques dans les pays arabes, et un projet pilote sur l'enseignement de la physique en Asie, sont aussi lancés.

En 1971, le colloque de l'Unesco sur les rapports entre les cultures et la science observe que « si les pays industrialisés peuvent se payer le luxe d'une certaine désillusion à l'égard de la science […], il n'en va pas de même pour les pays du Tiers Monde : s'ouvrir à la science et à ses applications est, pour eux, une condition du progrès »[2].

Ces actions suscitent peu à peu un clivage entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Ainsi, en 1979, à la « conférence des Nations Unies pour les sciences et les techniques au service du développement », ces derniers demandent la création d'un comité intergouvernemental pour mettre en place un transfert de technologie Nord/Sud, mais se heurtent à la résistance des pays industrialisés, et ce projet n'aboutit pas[3].

A partir du début des années 1970, on observe à l'Unesco une désillusion à propos de l'idée que la clé du développement économique des pays en voie de développement serait dans leur intense développement scientifique et technologique[4]. En outre, dans les années 1970, les Tiers-Mondistes critiquent l'orientation de l'Unesco vers l'exploitation de la science en vue du développement économique, estimant que cela s'opère en réalité dans l'intérêt des pays industrialisés[5].

Finalement, l'Unesco s'est efforcée, par de nombreux moyens (éducation, information, communications, science et technologie), d'apporter la plus grande contribution possible au développement économique. Cependant, en grande partie à cause de la faible étendue de ses pouvoirs, les résultats ont été inférieurs aux espoirs.

Il convient également de se pencher sur les efforts d'action matérielle menés par l'Unesco dans un autre domaine : celui de l'environnement.

8.5. L'environnement.

Aucune mention explicite n'est faite de la « protection de l'environnement », comme faisant partie des attributions de l'Unesco, dans son acte constitutif[6]. Cependant, dès le début, certains aspects des problèmes d'environnement font leur entrée dans les activités de l'organisation. La préoccupation de l'Unesco dans ce domaine est double, ambivalente : il s'agit à la fois de protéger la nature contre les atteintes de l'homme, et de protéger l'homme contre les rigueurs et les caprices de la nature.

Protéger la nature contre les atteintes de l'homme, et l'homme contre les rigueurs de la nature.

[1] X 07.83 Hunwald, II : rapport de mission en Tanzanie d'A. Hunwald à S. Awokoya, déc. 1969, 10 p., p. 5-7.
[2] FR, Nantes, carton 104 ; rapport sur le colloque « Culture et science. La diversité des cultures face à l'universalité de la science et de la technologie », SHC.71/CONF.1/25, 25 nov. 1971, 35 p. PI/P n°51, 14 sept. 1971.
[3] Interview Tocatlian.
[4] *Courrier de l'Unesco*, oct. 1970, « Le drame du développement », par Malcom adiseshiah, p. 4-14. I. « Le dur bilan des années 60. » II. « Les chances à saisir » ; p. 14 ; Daniel Behrman, *Science, technique…*, *op. cit.*, p. 5.
[5] D. Holly, *op. cit*., p. 38-39, 122, 123.
[6] Angèle Bioum Ihana, *op. cit*., p. 32 et 42.

Dans le cadre des recherches sur les zones arides, l'Unesco s'intéresse à partir de 1953 au problème de « l'aridité due à l'action de l'homme »[1]. En mars 1959, le *Courrier de l'Unesco* consacre un numéro à la pollution.

Au fil des années, l'Unesco se préoccupe de plus en plus des atteintes faites à l'environnement et du risque de catastrophe environnementale. Cette préoccupation est liée à la peur de catastrophes environnementales irréversibles, peur souvent liée aux risques de guerre atomique ou nucléaire. Des enjeux politiques sont donc présents. En 1959, l'Unesco organise une conférence scientifique sur l'élimination des déchets radio-actifs[2]. À la conférence générale de 1960, la délégation américaine s'oppose à ce qu'elle considère comme la « politisation de la science » par l'Unesco, c'est-à-dire les études des effets biologiques des tests nucléaires, les études sur la pollution des eaux marines, etc.[3]

Lors de la guerre du Vietnam, l'Unesco est saisie de demandes pour étudier l'effet des bombardements et substances defoliantes (napalm) sur l'environnement. La demande n'aboutit pas, à cause de l'opposition des États-Unis pour des raisons politiques. Dans le cadre du programme MAB, les pays d'Europe de l'est proposent à plusieurs reprises un projet d'étude sur les conséquences d'une éventuelle guerre nucléaire ; ce projet suscite une controverse et, se heurtant à l'opposition des pays occidentaux, n'est pas adopté[4].

En 1965 l'Unesco lance la revue trimestrielle *Nature et ressources*, chronique internationale sur les programmes relatifs à l'environnement, aux ressources naturelles et à leur conservation. En outre, dans les années 1960-70, de nombreux articles sur l'écologie et les problèmes de l'envionnement paraissent dans *Impact* et dans le *Courrier de l'Unesco*[5]. En 1970, dans un article sur l'Unesco dans le *Grand Larousse Encyclopédique*, Maheu affirme que « les questions relatives au milieu humain occupent une place croissante dans les préoccupations et l'action de l'Organisation »[6]. En 1970, l'Unesco organise une exposition intitulée « SOS Nature »[7]. En 1974, le Conseil du MAB réoriente ce programme en faisant une place aux études sur la pollution[8].

Hemptinne écrit en 1975 pour l'Unesco un rapport alarmiste intitulé « Problèmes planétaires de survie et de développement du genre humain » ; il y observe qu'on a pris conscience que « la 'résilience' de la nature aux agressions de l'homme a atteint des limites », il évoque le risque de catastrophes écologiques, de surpopulation, de famine, d'épuisement des ressources énergétiques et alimentaires, d'extinction des espèces vivantes, le problème de la pollution ; ce texte exprime une vive crainte envers l'avenir. Il affirme que « la situation

---

[1] 551.45 A 187 Stabbing : NS/AZ/113, « L'aridité due à l'action de l'homme », 30 janv. 1953, 42 p.
[2] Allocution de Veronese à la séance inaugurale de la conférence scientifique sur l'élimination des déchets radio-actifs, Monaco, 16 nov. 1959.
[3] EU, box 821 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, 6 p.
[4] Interview Dumitrescu.
[5] *Impact*, vol. X, n°3, 1960 : « La pollution de l'atmosphère et des eaux par le développement industriel », par Gaston Cohen ; *Impact*, vol. XIX, n°2, 1969 : numéro intitulé « La planète remaniée pour l'humanité » : « La société humaine vue en écosystème » par F.F. Darling et R.F. Dasmann ; « Les ressouces mondiales en eau, actuelles et futures », par G.P. Kalinin et V.D. Bykov ; « Maîtriser le climat de la planète » par J.O. Fletcher ; « Le sol, I : les polluants qui mettent son avenir en jeu » par D.E. Elrick ; « Le sol, II : vers une agriculture écologique », par Michaël Evenari ; *Courrier de l'Unesco*, janv. 1969 : « La planète devient-elle inhabitable ? » ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1969 : « Glaciers en marche » ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1970 : « L'homme en quête d'eau » ; *Courrier de l'Unesco*, août-sept. 1970, p. 46-53 : « L'homme, meurtrier de la nature », par U Thant ; *Courrier de l'Unesco*, juill. 1971 : « SOS environnement ».
[6] R. Maheu, « Le système des Nations Unies. L'Unesco », art. cit.
[7] INA : « Exposition SOS nature à l'Unesco », journal de Paris, 6 juin 1970.
[8] Introduction d'un nouveau projet, le projet n°14 : « Recherches concernant la pollution de l'environnement et ses effets sur la biosphère » (rapport n°27 du MAB, 58 p. ; Sciences/MD/47, p. 15).

actuelle du monde comporte déjà plusieurs signes avant-coureurs qui nous permettent de dire que nous approchons des conditions limites au-delà desquelles la survie de l'homme sur la planète terre ne sera plus possible », que « nous marchons dans la mauvaise direction »[1].

Cete préoccupation croissante de l'Unesco pour l'environnement est-elle impulsée par l'Unesco ou bien par l'opinion ? En tout cas elle est alors dans l'air du temps, et à partir du début des années 1970, l'Unesco reçoit des lettres de particuliers l'incitant à se consacrer davantage à ce thème[2] ; et les clubs Unesco développent d'eux-mêmes au début des années 1970 des activités sur la protection de l'environnement et sur la pollution[3]. L'ONU exerce aussi une influence importante, avec la création en 1972 du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui centralise l'action en matière d'environnement et réalise la coordination dans ce domaine entre les agences de l'ONU [4]. Cette action de l'Unesco connaît donc un accroissement important au fil du temps.

Parallèlement, l'Unesco s'efforce de contribuer à la protection de l'homme contre les rigueurs et les caprices de la nature. Pour cela, elle s'efforce de lutter contre les catastrophes naturelles. En 1958, l'Unesco et la FAO lancent une étude écologique sur le criquet pélerin, dont les nuées provoquent périodiquement des ravages sur une immense aire géographique allant des côtes atlantiques de l'Afrique à la péninsule arabique et à l'Asie méridionale. En 1960, elle contribue à organiser un colloque sur la conservation et la restauration des sols, à Téhéran[5]. En 1965, elle contribue à la mise en place à Hawaii d'un système international d'alerte aux tsunamis (raz de marée) dans le Pacifique. Concernant les catastrophes naturelles, c'est en fait surtout sur les séismes que l'Unesco concentre ses efforts. Dès 1951, l'Unesco envoie des missions d'experts sismologues dans les États qui en font la demande. À partir de 1960 est entrepris un programme cohérent d'etudes sismologiques, sous la direction du Français Michel Fournier d'Albe ; ce programme, qui fait appel à de nombreux spécialistes, dont le vulcanologue français Haroun Tazieff, vise à la surveillance des séismes et donne lieu à la réalisation d'enquêtes sur les zones de forte activité sismique. Selon Rex Keating, qui y a contribué, c'etait « un système extraordinaire », qui fonctionnait très bien. En 1963, l'Unesco contribue avec l'aide du PNUD à la création puis au fonctionnement de l'« Institut international de sismologie et de génie parasismique » (IISEE) à Tokyo, qui vise à mettre à la disposition des pays en voie de développement la grande expérience acquise par le Japon dans le domaine sismique. En 1966, l'Unesco contribue à la création à Lima d'un centre sismologique régional pour l'Amérique du sud[6]. À la suite du tremblement de terre de 1962 en Iran, de celui de Barce en Libye en février 1963, et de celui de Macédoine en juillet 1963, l'Unesco envoie une mission d'experts. En outre, l'Unesco envoie dans diverses régions du monde des missions d'enquête et de prévention sismique, qui contribuent à faire prendre conscience aux gouvernements des dangers que courent les populations et à les convaincre de

[1] Hemptinne, dossier « science et technologie » : NS/ROU/363, Zinal, sept. 1975 : « Problèmes planétaires de survie et de développement du genre humain », par Y. de Hemptinne, p. 10.
[2] X 07.21 (44) Club : deux élèves d'Avignon écrivent à l'Unesco, le 22 oct. 1970, pour affirmer leurs profondes convictions écologistes et leur espoir que l'Unesco puisse faire quelque chose en ce sens.
[3] X 07.21 (44) Club : article dans la presse locale de Poitiers, 1972 : « Poitiers : les clubs Unesco et la pollution. Une série de débats dans le département ».
[4] Résol. 2997 (XXVII) de l'ONU.
[5] Compte-rendu général du Colloque sur la conservation et la restauration des sols, Téhéran, 21 mai-11 juin 1960, Paris, Institut français de coopération technique, 1961, 544 p.
[6] Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 39-40. Le centre de Tokyo, de 1963 à 1972, a formé plus de 200 scientifiques et ingénieurs de 41 pays ; *Impact*, vol. X, n°4, 1960 : « Les catastrophes sismiques, peut-on les prévoir et s'en protéger ? », par G. Laclavère. Interview M. et Mme Keating.

l'importance de tenir compte des règles de construction parasismique. En avril 1964, l'Unesco organise une réunion intergouvernementale sur la sismologie et le génie parasismique, réunissant 110 délégués de 38 nations, qui donne lieu à la création d'un service d'alerte sismologique et d'un réseau international de stations télésismiques[1]. En 1970, l'Unesco lance avec l'aide du PNUD une enquête sur la sismicité de la région des Balkans[2]. En outre, de 1966 à 1971, elle publie un *Résumé annuel d'informations sur les catastrophes naturelles*[3]. En 1971, le représentant permanent américain à l'Unesco, visitant le projet Unesco-PNUD de séismologie à l'université de Rabat mis en œuvre depuis 1964 (à la suite du tremblement de terre d'Agadir de 1961), estime que ce projet est efficace et donne lieu à des études de valeur[4]. Les efforts dans le domaine sismique semblent généralement fructueux[5].

En outre, l'Unesco s'efforce de contribuer à l'étude et à l'amélioration de la mise en valeur de zones répulsives pour l'homme, comme les zones humides et les zones arides. A cet effet, en 1954, l'Unesco lance un programme de recherches sur les tropiques humides et met en place un « comité consultatif international de recherches sur les tropiques humides », qui tient sa première session à Manaus au Brésil. Cependant ce programme ne devient pas un projet majeur comme le prônaient certains. En 1960 est organisé à New Delhi un colloque sur le problème des termites dans les tropiques humides. Dans les années 1960, l'Unesco mène de nombreuses recherches sur la végétation en milieu tropical humide[6]. En 1962, elle lance un bulletin semestriel intitulé *Nouvelles de la zone tropicale humide* ; mais seuls quatre numéros paraissent, et ce bulletin disparaît en 1964[7]. Par ailleurs, cette année-là est organisé à Dacca (Bangladesh) un colloque international sur les problèmes des deltas de la zone tropicale humide. Le programme de recherches sur les tropiques humides s'est finalement révélé plus modeste et fragmentaire que prévu.

C'est surtout dans le domaine des zones arides que l'Unesco a mené une action importante. Des travaux de recherche importants avaient certes déjà été menés dans ce domaine avant que l'Unesco ne s'y intéresse[8]. Mais l'Unesco coordonne et intensifie les efforts dans ce domaine. Dès le début des années 1950, elle s'engage dans des recherches sur les zones arides[9]. Elle crée un « comité consultatif sur les zones arides »[10]. Il tient sa première session à Alger en 1951. Quinze délégués venant de différents pays y réfléchissent à l'élaboration d'un programme international de recherches scientifiques sur la mise en valeur des zones arides[11]. Les travaux de ce comité donnent lieu à la formulation d'idées originales, comme à la volonté d'étudier les possibilités d'utilisation de l'énergie éolienne et solaire dans

---

[1] Daniel Behrman, *Réseaux du progrès…, op. cit.*, p. 59, 66-72. Missions en Asie du sud-est en mai 1961, en Amérique du sud en oct. 1961, en Mediterranée et au Moyen-Orient en mai 1962, en Afrique en avril-mai 1963.
[2] Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 40.
[3] *Résumé annuel d'informations sur les catastrophes naturelles*, publié à partir de 1966, Paris, Unesco, 1966-71.
[4] EU, box 3225 : airgram de Blake au département d'état, 12 p., non daté, p. 5.
[5] *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, op. cit.* : Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement ».
[6] *L'étude de la végétation tropicale ; actes du colloque de Kandy*, Paris, Unesco, 1958, 226 p.
[7] *Humid Tropic Newsletter*, Paris, Unesco, 1962-64, n°1 à 4, semestriel.
[8] RU : ED 157/32 : fév. 1955 : a brief appraisal of the education programme of Unesco, 13 p.
[9] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 10 ; *Informal report of the US Delegation to the seventh session...*, doc. cit., p. 15.
[10] Recommandation 12 du conseil intérimaire, NS/83, citée dans NS/AZ/19, 21 mars 1951, Le programme de l'Unesco concernant la zone aride, Document de travail pour la 1e session du comité consultatif de recherches sur la zone aride, Université d'Alger, 5-7 avril 1951, p. 7. Les centres sont : le Centre indien de recherches et de mise en valeur de Jodhpit, dans le désert du Ragasthan ; Station d'observation d'Abde (Israël) ; Institut Fouad Ier du désert, à Héliopolis (Egypte) ; Station de recherches de Khartoum (Soudan) ; Centre de recherches du Sahara, à Beni Abbes (Algérie).
[11] NS/AZ/19, 21 mars 1951, p. 1. ; NS/AZ/20, 23 mars 1951.

les régions arides et semi-arides. Dans le cadre de la 3e session du comité, en 1952, est organisé à Ankara un « colloque mondial sur l'hydrologie de la zone aride », dont les actes inaugurent la série de publications « Recherches sur la zone aride »[1]. Le comité consultatif, qui se réunit deux fois par an, choisit chaque année, pour éviter la dispersion des efforts, une grande question pour en faire l'objet d'une étude spéciale : l'hydrologie des eaux souterraines (1951), l'écologie végétale (1952), la mise en valeur des sources d'énergie disponibles dans la zone aride (1953), l'écologie humaine et animale (1954). Le comité charge des experts de rédiger des études et des rapports sur des aspects particuliers de la question de l'année, publie ces rapports, et organise un colloque annuel. Ainsi, en 1953, l'Unesco organise en Israël un colloque sur la conquête du désert[2]. De nombreuses études scientifiques sur les zones arides sont ainsi réalisées par des chercheurs de diverses nationalités, sur des sujets souvent originaux et innovants, comme par exemple les effets physiologiques de la rosée sur la croissance des végétaux dans les régions arides, ou les possibilités de transformation de l'eau de mer en eau douce, et d'adaptation des animaux et végétaux à l'eau de mer[3]. Elles donnent lieu aussi à des projets expérimentaux. Ainsi par exemple en 1955 est entreprise la constitution d'un herbier sur la flore du Radjpoutana (Inde)[4]. L'Unesco projette également de mettre en place des centres de formation et de développement régional[5].

En avril 1952, le comité consultatif décide la rédaction d'un manuel qui servirait de guide pour rassembler les données fondamentales sur les problèmes des régions arides[6]. Cette volonté se fonde sur la constatation qu'aucun pays ne dispose alors d'une documentation suffisante sur ses propres zones arides, et sur la conscience de la nécessité de remédier à cette « pénurie de documentation, d'études, de données solides et précises sur les différents pays », et à la pénurie de techniciens dont souffrent les pays peu développés. Des suggestions et orientations sont demandées à 150 experts extérieurs pour mener ce projet. À l'aide de ces suggestions, un projet de manuel est approuvé, et cela donne lieu à la publication du *Manuel Unesco-FAO d'irrigation et de drainage*[7]. En 1952, l'Unesco envisage la création de centres de formation régionaux sur les problèmes des zones arides[8].

Les organismes de recherche nationaux qui s'occupent des problèmes des zones arides ont la possibilité de demander le statut d'organisme associé au programme. Ce statut leur permet de bénéficier d'une aide de l'Unesco pour l'accueil de savants et de boursiers étrangers, pour l'échange d'informations avec les autres centres associés, et pour mener des recherches. Les trois pays qui participent le plus à cet égard sont, par ordre décroissant, les États-Unis, l'Australie et la RFA[9]. Par exemple, pour la France, l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) est admis comme organisme associé, en 1952, sur l'initiative insistante de son

---

[1] NS/AZ/66, Paris, 19 fév. 1952.
[2] *Impact*, Vol. IV, n°4 p. 232-243 : « Les régions arides appellent une action internationale », par James Swarbricknh.
[3] 551.45 A 022/06 -X AZ : NS/AZ/29, 28 nov. 1951, 50 p. ; NS/AZ/54, 6 fév. 1952, 16 p. ; NS/AZ/74, 17 mars 1952 ; NS/AZ/80, 7 sept. 1953, 48 p. ; NS/AZ/81, 15 déc. 1952, 45 p. ; NS/AZ/84, 26 juill. 1952, 42 p. ; NS/AZ/85, 18 août 1952, 40 p. ; NS/AZ/89, 25 août 1952, 32 p. ; NS/AZ/90, 21 août 1952, 4 p. ; NS/AZ/91, 5 déc. 1952, 76 p. ; NS/AZ/92, 3 nov. 1952, 94 p. ; NS/AZ/93, 6 oct. 1952 ; NS/AZ/87, 25 juill. 1952, 2 p. ; NS/AZ/100, 8 sept. 1952, 35 p. ; NS/AZ/258, 7 nov. 1955, 2 p. ; NS/AZ/94, 24 nov. 1952, 20 p.
[4] 551.45 A 022/06 -X AZ : NS/AZ/256, 7 nov. 1955, 18 p.; NS/AZ/257, 22 nov. 1955, 5 p.
[5] NS/AZ/54, 6 fév. 52, 16 p.
[6] 3e session du comité consultatif, recommandation n°8, doc Unesco/NS/95.
[7] NS/AZ/83, 25 juin 1952, 8 p. ; NS/AZ/97, 4 sept. 1952, 10 p.
[8] 551.45 A 034/63 : projet de proposition pour l'établissement d'un centre de formation régional pour le développement de la zone aride, 27 juin 1952, 3 p.
[9] CL/517, non datée ; NS/AZ/98, 8 sept. 1952.

directeur, Théodore Monod, qui y voit « une grande satisfaction et un incomparable encouragement »[1].

L'Unesco s'efforce de sensibiliser l'opinion au problème des zones arides, par des films, des expositions, des articles et des publications[2]. Dès sa mise en place, le programme de la zone aride entraîne un accroissement régulier du nombre des demandes que l'Unesco reçoit d'États membres désireux d'obtenir une assistance technique pour financer des recherches sur la mise en valeur de cette zone[3].

Afin d'intensifier l'action dans ce domaine, que certains comme les États-Unis estiment peu satisfaisante[4], l'Unesco lance de 1957 à 1962 le « projet majeur sur les zones arides », qui se fixe comme but de rassembler et diffuser des informations sur les recherches sur les problèmes de la zone aride ; de donner des conseils aux États sur la mise en œuvre de recherches sur la zone aride et de les assister dans la réalisation de programmes de recherches[5]. Ce projet majeur est coordonné par Michel Batisse. L'action se traduit par des études, des inventaires de recherches, colloques, réunions, cours, bourses, publications, projets spéciaux, et actions de sensibilisation du grand public[6].

Le projet majeur donne lieu à la publication du bulletin trimestriel *Zone aride*, dans lequel sont publiées des études sur les diverses régions arides du monde ; ce bulletin est diffusé dans les milieux spécialisés des divers États membres. Une des réalisations importantes du projet est la publication d'un *Guide des travaux de recherche sur la mise en valeur des régions arides*, et de *l'Histoire de l'utilisation des terres des régions arides*[7]. En 1958 est organisé à Téhéran dans le cadre du projet un colloque international sur les problèmes de salinité des terres et des eaux dans les régions arides. Batisse estime, dans un rapport confidentiel, que ce colloque constitue un « remarquable succès sur le plan scientifique », notamment grâce à « la présence de la plupart des grands spécialistes mondiaux des questions de salinité », ce qui a permis « pour la première fois une mise au point générale de l'état des recherches sur ces questions » ; il estime que les communications ont été en général « d'excellente qualité » à part celles de certains pays (Inde, Egypte) et les dicussions « très animées ». Il se réjouit que « la presse et la radio iraniennes ont abondamment relaté les travaux du colloque », mais regrette que celui-ci n'ait suscité que peu d'échos à l'étranger[8]. De même, la 15e session du comité, en 1959 à Madrid, suscite « un intérêt considérable en Espagne », grâce à une importante médiatisation par la presse, la radio et la télévision[9]. L'Unesco subventionne aussi des institutions de recherches sur les zones arides[10]. Le projet majeur donne lieu à une intensification des recherches[1], et à la réalisation

---

[1] NS/AZ/90, 21 août 1952, 4 p. ; NS/AZ/67, 5 mars 1952.
[2] Film n°1434, 1951. En 1952, l'Unesco envoie au Moyen-Orient une exposition en panneaux présentant les problèmes des zones arides et les recherches entreprises (NS/AZ/71, 12 mars 1952). *Impact*, vol. IV, n°4 p. 232-243 : « Les régions arides appellent une action internationale », par James Swarbricknh.
[3] « Les régions arides appellent une action internationale », par James Swarbricknh, art. cit.
[4] En 1957, les États-Unis déplorent que le programme de la zone aride n'ait pas donné de résultats tangibles en faveur de l'amélioration de l'économie du Pérou, depuis quatre ans qu'il a commencé (EU, box 1562 : lt. de Henry Dearborn, 1er secrétaire d'ambassade américaine au Pérou, au département d'état, 2 oct. 1957).
[5] 9C/Résol. 2.61 ; 372/8/MP 01, II : communiqué de presse n°1499, 23 juill. 1956 : « Trois grands projets au programme de l'Unesco » ; 11C/PRG/6, Paris, 23 sept. 1960, 5 p., p. 1.
[6] Rapport du directeur général sur 1957, p. 133-136.
[7] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 109.
[8] 551.45 A 022/06, ZA, -XIV-XVIII : lettre de Batisse au DG, 29 oct. 1958, 5 p., p. 3-5.
[9] 551.45 A 022/06, ZA, -XIV-XVIII : lettre de Batisse au DG, 13 oct. 1959, 6 p., p. 5. ; RP, 23 oct. 1959 : 80 articles en une semaine dans la presse espagnole.
[10] Comme l'institut du désert de Bersheeba (lettre de Batisse au DG, 13 oct. 1959, doc. cit., p. 2).

de films et d'émissions de radio pour sensibiliser le public[2]. Cependant, l'information du public et de la communauté scientifique internationale semble être restée insuffisante[3]. En 1960 est organisé à Paris un colloque général sur les problèmes de la zone aride, faisant la synthèse des connaissances acquises. En 1962 est créé un centre de recherches sur l'utilisation des eaux salées pour l'irrigation (CRUESI) en Tunisie, avec l'aide du Fonds spécial. En 1963 a lieu une conférence sur les terres arides de l'Amérique latine, à Buenos Aires[4].

Le projet majeur des zones arides suscite le vif enthousiasme de nombreux pays du Tiers Monde comme l'Inde[5], et est également très vivement soutenu par les États-Unis[6], et par l'URSS[7], qui sont désireux de montrer leur avance scientifique et technologique dans ce domaine. Ce projet a été finalement beaucoup plus tourné vers la recherche que vers l'action opérationnelle[8]. Ces recherches ont été souvent orientées vers l'objectif de développement économique[9]. Selon Batisse, les acquis essentiels de ce projet ont été la publication de la série d'études « Recherches sur les zones arides », la formation de nombreux spécialistes, la création de plusieurs centres nationaux de recherche, et surtout l'etablissement d'un réseau mondial de contacts[10]. Comme l'observe Batisse, les recherches lancées par l'Unesco sur les zones arides ont eu beaucoup plus de succès que celles sur les tropiques humides ; il attribue cela au fait que les zones arides intéressent les pays développés (comme les États-Unis et l'URSS, qui ont de telles zones sur leur sol), alors que les tropiques humides ne concernent que des pays du Tiers Monde[11].

Après l'achèvement du projet majeur sur les zones arides, l'Unesco continue à s'intéresser aux problèmes des zones arides. Ainsi elle coopère à partir de 1974 à l'effort d'aide au Sahel mené par le système des Nations Unies. En effet, en 1973-1974, une sécheresse dramatique s'abat sur le Sahel, touchant six pays (Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad). Un « bureau spécial des Nations Unies pour le Sahel » recueille des dons des États membres.[12] L'aide apportée par l'Unesco au Sahel se fait dans le domaine de la recherche appliquée sur la sécheresse, en lien d'une part avec le projet n°3 du MAB : « impact des activités humaines et des méthodes d'utilisation des terres à pâturages », alors en cours de réalisation (une réunion sous-régionale intéressant la zone sahélienne a lieu en mars 1974 à Niamey), et d'autre part avec un projet Unesco-Pnud de centre de documentation et d'analyses pour les ressources naturelles du bassin du fleuve Niger, créé à Niamey en 1970[13].

---

[1] *Carte de la végétation de la région méditerranéenne, 1 : 5 000 000*, Paris, Unesco, Rome, FAO, 1968 ; *Echanges hydriques des plantes en milieu aride ou semi-aride, compte rendu de recherches*, Paris, Unesco, 1961, 250 p. ; *Méthodologie de l'éco-physiologie végétale, actes du colloque de Montpellier, avril 1962*, Paris, Unesco, 1965, 531 p.

[2] Rapport du directeur général sur 1957, p. 133-136. Film fixe intitulé : *L'eau dans la zone aride*. Emissions de radio : en français : « Un expert vous parle » ; en anglais : « Life from undrergound », « Wetter water », « Salt of the Earth » ; film n°21, 1966 ; film n°390, 1965.

[3] RFA, Bestand B 91, Band 252 : 1953-60 : Compte rendu de la 13e conférence de la commission nationale allemande, 1959, p. 12.

[4] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 115.

[5] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : report on the work and programme of the Indian National Commission, 1956, 32 p., p. 7.

[6] EU, box 1564 : commentaires des Etats-Unis sur le projet de programme et de budget pour 1959-60 ; rapport des Etats-Unis à la conférence générale de 1962, p. 53-54.

[7] Rapport de l'URSS à la conférence générale de 1962, p. 165.

[8] Interview Batisse.

[9] *Impact*, vol. X, n°4, 1960 : « Les utilisations possibles de ressources hydriques limitées » par Gilbert F. White.

[10] M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p. 155.

[11] Interview Batisse.

[12] 361.9 (6) Sahel, I : lettre de Bradford Morse, sous-secrétaire général de l'ONU pour les affaires politiques, à Maheu, 31 janv. 1974 ; communiqué de presse de l'ONU, 13 fév. 1974 ; mémorandum, 19 fév. 1974 : « Les problèmes de la sécheresse dans la région saharo-sahélienne et le programme de l'Unesco », 4 p.

[13] « Les problèmes de la sécheresse dans la région saharo-sahélienne … », 19 fév. 1974, doc. cit.

L'Unesco s'efforce de développer des projets à long terme et interdisciplinaires, c'est-à-dire comportant des composantes éducative, écologique, sociale, des actions de sensibilisation, d'information, et de formation, contrairement aux actions lancées par le comité de Ouagadougou (constitué par les six pays touchés par la sécheresse au Sahel)[1]. L'Unesco s'efforce de faire en sorte que les recherches écologiques et scientifiques sur les problèmes de secheresse du Sahel puissent être menées par les peuples de la région eux-mêmes, notamment par la mise en place de cours régionaux d'études universitaires supérieures. Elle s'efforce de contribuer à mettre en place « une politique intégrée et globale » dans les pays concernés[2]. En juillet 1974, devant l'Ecosoc, Maheu plaide pour l'augmentation de l'action de l'Unesco dans ce domaine : il affirme que « la contribution de l'Unesco est destinée à assumer une importance d'autant plus grande que l'on s'éloigne des secours d'urgence pour s'engager dans des entreprises en profondeur à plus ou moins longue échéance ». Dans ce cadre, l'Unesco contribue à la création en 1974 d'un centre de documentation et de coordination des recherches en sciences sociales pour l'Afrique au sud du Sahara[3]. L'Unesco s'efforce aussi d'oeuver à la sensibilisation de l'opinion mondiale sur ce problème[4]. En juin 1975, l'Unesco participe à une réunion inter-agences sur la désertification organisée par le PNUE à Genève, dans un contexte de concurrence entre les agences du système de l'ONU[5].

Dans ce domaine, l'Unesco semble avoir réalisé une action importante et de valeur. Il est intéressant d'observer qu'il se produit un glissement progressif de la volonté de conservation de la nature à celle de mise à profit des ressources naturelles.

De la conservation de la nature à la mise à profit des ressources naturelles.

A partir des années 1960, le domaine de l'environement prend une ampleur croissante à l'Unesco, en lien avec la prise de conscience par l'organisation de l'interdépendance entre environnement et développement[6]. C'est en particulier sous l'impulsion de Huxley, dont c'est un important centre d'intérêt, que l'Unesco s'est intéressée dès ses premières années à l'environnement. C'était alors un thème très marginal, malgré la tenue en 1913 d'une conférence internationale sur la protection de la nature à Berne[7]. Ainsi, Huxley, malgré l'opposition de la commission du programme de la 2e conférence générale, fait beaucoup d'efforts, use de beaucoup de patience et de ténacité, pour convaincre les délégués, pas du tout sensibilisés à cette époque au problème de l'environnement, de convoquer en 1948 et en 1949 une conférence internationale sur la protection de la nature ; il contribue aussi à la création par l'Unesco de l'« union internationale pour la conservation de la nature » (UICN) en 1948[8]. L'UICN réalise dans les années suivantes de nombreuses études, sponsorisées par

[1] 361.9 (6) Sahel, I : commentaires de l'Unesco sur les projets de développement prévus dans les pays du Sahel touchés par la sécheresse, 11 avril 1974.
[2] 361.9 (6) Sahel, I : projet de rapport succint, réunion régionale sur la recherche écologique intégrée et les besoins de formation dans la région du Sahel, Niamey, Niger, 10 mai 1974, 4 p. ; mémo de Batisse à Jimenez, 17 juin 1974.
[3] 361.9 (6) Sahel, I : déclaration de Michel Prévost à la séance pléniere de l'Ecosoc, 16 juill. 1974 (cite les propos de Maheu).
[4] *Courrier de l'Unesco*, avril 1975, sur le Sahel.
[5] 361.9 (6) Sahel, I : lt. de Batisse à Zyss, 16 juin 1975.
[6] Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier : l'environnement », art. cité ; Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 55-56;
[7] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 13-14.
[8] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 50, 61 ; Charles Asher, *Program-making in Unesco*, *op. cit.*, p. 71 ; DG/Note/75/1 : note de A. Obligado, sur la mort de J. Huxley, 24 fév. 1975 ; M. Batisse, « La coopération

l'Unesco, avec laquelle elle entretient de bonnes relations[1]. Au sein de l'Unesco, cette action est aussi soutenue par Bowers, qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, a travaillé au ministère britannique de l'urbanisme et de l'aménagement des campagnes, spécialisé dans le domaine de la protection du paysage[2].

Rapidement l'Unesco se pose la question de savoir si cette action relève vraiment de ses attributions. Ainsi, Torres Bodet évoque dans ses mémoires les doutes qu'il a ressentis à ce sujet durant son mandat[3]. Dans les années 1950, l'Unesco s'efforce de mettre en place des instituts internationaux de recherche sur l'environnement dans le Tiers Monde, comme l'institut du désert du Caire, inauguré en 1950[4]. Elle organise aussi des colloques, comme celui sur la protection et la conservation de la nature dans le Proche Orient, à Beyrouth en juin 1954[5]. Elle envoie également des missions, comme celle envoyée en 1955-56 pour contribuer au reboisement et à l'amélioration des forêts en Macédoine yougoslave[6], et celle envoyée en 1957 aux îles Galapagos, pour enquêter sur les possibilités d'établir une station biologique marine afin d'instituer des mesures de conservation pour empêcher l'extinction d'oiseaux rares et de spécimens animaux. Les deux experts, au terme d'une mission de quatre mois très éprouvante physiquement, concluent à la nécessité de sensibiliser la population à l'idée de la nécessité de protéger les espèces animales comme les lions et les pélicans au lieu de les chasser[7]. Les conclusions de cette mission aboutissent en 1959 à la création de la fondation Darwin aux îles Galapagos, chargée de sauvegarder la faune et la flore de ces îles[8]. En 1959, l'Unesco envoie une mission explorer les ressources naturelles du sud du Chili[9]. Dans les années 1960, Huxley accomplit plusieurs missions en Afrique pour l'Unesco, pour étudier la conservation de la vie sauvage et des ressources de l'habitat naturel. Dans ses mémoires, il regrette que les rapports qu'il a rédigés suite à ces missions n'aient été suivis d'aucun effet, « par manque de fonds et souvent par manque de ferme soutien gouvernemental »[10].

En 1961, l'Unesco fait rédiger un rapport sur la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites, qui énonce plusieurs raisons de les protéger : le besoin pour « le citadin enfermé dans un univers de béton et de fer » de « se détendre dans un paysage harmonieux » ; la « source d'inspiration » que constituent les paysages pour les artistes ; les « raisons économiques » (ressources du tourisme) ; les raisons écologiques. L'Unesco

---

intergouvernementale », art. cit. ; M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », art. cit. En oct. 1948 a lieu une conférence internationale sur la protection de la nature à Fontainebleau ; en 1949 a lieu à Lake Success une conférence technique sur la protection de la nature, conjointement avec une conférence des Nations Unies sur les ressources naturelles ; documents préparatoires à la conférence technique internationale pour la protection de la nature, Etats-Unis, 1949, Paris, Bruxelles, UICN, 1949, 102 p. ; Procès-verbaux et rapports de la conférence technique internationale pour la protection de la nature, 22-29 août 1949, Paris, Unesco, Bruxelles, UICN, 1950, 583 p.

[1] Ex : A. Villiers, *La nature est notre mère ; la conservation de la nature et de ses ressources dans la zone soudano-sahélienne de l'Afrique*, Morges, UICN, 1963, 77 p., préparé et publié avec l'assistance de l'Unesco ; RU, FCO 55/450 : confid., « Unesco : MAB and MAE », 13 nov. 1970, rapport de M. Holdgate à MM. Arculus et Davis.

[2] Biogr. John Bowers : CV datant d'oct. 1948.

[3] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 148.

[4] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 148.

[5] Colloque sur la protection et la conservation de la nature dans le Proche-Orient, Beyrouth, Paris, Unesco, 1954, 173 p.

[6] Pierre Bouvarel, *Sur le reboisement et l'amélioration des forêts en macédoine yougoslave*, Paris, Unesco, 1956, 45 p.

[7] EU, box 1562 : lt. d'A. Guayaquil au département d'état, 12 nov. 1957.

[8] Film n°82, 1964.

[9] Projet d'enquête sur les ressources naturelles du sud du Chili, Paris, Unesco, 1959, 44 p.

[10] Julian Huxley, *Memories II*, chap. 12 (p. 193-200) : « African travels for Unesco » ; « by lack of funds - and often by lack of firm government backing » ; Julian Huxley, rapport de mission « La protection de la grande faune et des habitats naturels en Afrique centrale et orientale », Paris, Unesco, 1961, 130 p.

envisage de créer des « réserves naturelles » et des « zones de protection » pour protéger les paysages et les sites les plus beaux. Cependant, la « beauté » d'un paysage ou d'un site, définie dans ce rapport comme « l'agrément particulier representé par les lignes, les formes, les couleurs des paysages ou des sites », apparaît comme un critère flou. En 1962, l'Unesco adopte la « recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites »[1].

L'Unesco s'intéresse aussi de plus en plus, dans les années 1960, à l'exploration et à la mise en valeur des ressources naturelles. En 1961, parmi les recommandations formulées dans *Tendances actuelles de la recherche scientifique*, figure une recommandation sur « l'exploration et la conservation des milieux naturels », qui incite les États à « procéder à ces études sur leur propre territoire et à en faire connaître le résultat », et qui appelle à l'adoption d'un texte normatif international réglementant les obligations et les droits des États membres concernant l'exploration et la conservation de leurs milieux naturels[2]. L'Unesco se lance donc dans les années 1960 avec l'aide du fonds spécial dans l'étude des ressources naturelles des pays en voie de développement, dans l'optique de leur développement économique[3]. Elle joue dans ces années un rôle pionnier dans le domaine de l'environnement[4]. Victor Kovda, directeur de 1959 à 1964 du département des sciences exactes et naturelles, spécialiste des sols, joue un rôle important dans la préoccupation croissante de l'Unesco pour l'étude des ressources naturelles[5]. En 1961 l'Unesco organise à Arusha en Tanzanie la première conférence sur la conservation de la nature et des ressources naturelles dans les États africains nouvellement indépendants[6]. La même année a lieu la 3e conférence des Nations Unies sur le droit de la mer ; l'ambassadeur maltais auprès des Nations Unies, Arvid Pardo, y affirme que le fond des mers constitue un patrimoine commun de l'humanité, et qu'à ce titre il doit faire l'objet d'une gestion commune, que l'exploitation des ressources du fond des mers doit avoir des buts exclusivement pacifiques, et que les avantages qui en découlent doivent faire l'objet d'une répartition équitable entre tous les peuples intéressés. Cette proposition est déterminante pour l'élaboration du concept juridique de « patrimoine commun de l'humanité ». Elle obtient l'adhésion des pays en voie de développement, qui y voient un moyen d'obtenir un partage plus égalitaire des ressources du fond des mers[7]. En novembre-décembre 1965, l'Unesco organise à Bangkok une conférence sur la conservation de la nature et de ses ressources en Asie tropicale du sud-est.

---

[1] CUA/110, 6 sept. 1961, p. 6-7 : « Par 'sauvegarde de la beauté et du caractère du paysage et des sites', on entend la préservation de l'aspect des paysages et sites d'intérêt culturel ou esthétiques, urbains ou ruraux, dûs à la nature ou à l'œuvre de l'homme, et ceci notamment par le contrôle des travaux susceptibles d'y porter atteinte. Ces notions échappent à une définition juridique rigoureuse. […] le paysage est l'ensemble des aspects du territoire ; un site est une portion de paysage d'un aspect particulièrement intéressant, en raison de la disposition de ses lignes, ses formes et ses couleurs, formant un ensemble esthétique ou pittoresque » ; 12 C/PRG/29, 22 nov. 1962, 7 p. ; Recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites, 11 déc. 1962.

[2] 11C/PRG/5, Annexe II : Recommandations concernant la recherche scientifique, la diffusion des connaissances scientifiques et leur mise en application à des fins pacifiques (11 recommandations générales et 31 recommandations particulières). Recommandation 11.

[3] OHRO, interview d'Evans, p. 620 ; C. de Klemm, *Conservation et aménagement du milieu, aspects juridiques et institutionnels internantionaux*, Morges, UICN, 1969, 136 p.

[4] Thomas G. Weiss, David P. Forsythe, Roger A. Coate, *The United Nations and Changing World Politics*, Westview Press, 1994, 292 p., p. 197.

[5] Biogr. Victor Kovda : ODG/DG/Memo 27.615, 3 oct. 1964 ; *Lien-Link*, n°40, 1992 : Michel Batisse, « En souvenir de Victor Kovda ».

[6] Film n°563, 1961. Film n°60, 1960. Film n° 1261, 1960. M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », art. cit., p. 2.

[7] A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 42. ONU, A/A./C.2/SR : « Proposition relative à l'adoption d'une déclaration et d'un traité concernant l'affectation à des fins exclusivement pacifiques du fond des mers et des océans ainsi que

En 1966, le CIUS lance, avec le soutien de l'Unesco, un programme international de recherches écologiques, le « programme biologique international » (PBI), qui vise à étudier la productivité biologique et son influence sur le bien-être matériel de l'homme. Initialement prévu pour quatre ans, le PBI est finalement prolongé jusqu'en 1974 à cause de son succès. Il permet de mener l'étude approfondie de la structure et du fonctionnement d'un grand nombre d'écosystèmes naturels. Michel Batisse estime que le PBI a été un « incontestable succès scientifique » et a apporté « une somme considérable de connaissances nouvelles, contribuant ainsi de facon notable à la pensée écologique moderne. » Mais plusieurs observent qu'il a aussi comporté des défauts et des insuffisances, notamment par le fait qu'étant mené essentiellement par des spécialistes des sciences de la nature, il s'est finalement peu intéressé aux données économiques et sociales, a négligé l'aspect de formation, et surtout n'a pas vraiment intégré les pays en voie de développement, contrairement à ce qui était prévu initialement[1].

En 1967, Maheu propose au conseil exécutif le lancement de projets sur le thème du développement des zones rurales ; il s'agit d'étudier en quoi les spécificités de l'environnement rural peuvent être mises à profit pour le développement. Mais ces projets, s'ils obtiennent le vif soutien de certains États comme la RFA[2], se heurtent aux réticences des États-Unis, qui estiment qu'ils manquent de clarté et qu'ils risquent de faire double emploi avec ceux de la FAO[3]. Ces projets s'enlisent et n'aboutissent pas.

Dans les années 1960-70, l'Unesco développe de nombreuses études environnementales dont l'objectif principal est le développement économique[4]. Ainsi par exemple, en 1962, l'Unesco, la FAO et l'OMM mènent conjointement une étude sur l'agroclimatologie du Proche-Orient, visant à la mise en valeur agricole des terres de cette région malgré les conditions climatiques difficiles. En 1967, l'Unesco contribue à la création à Abou-Ghraïb en Irak d'un institut de recherches appliquées sur les ressources naturelles[5]. Avec la série « Recherches sur les ressources naturelles », l'Unesco mène de nombreuses recherches sur les ressources des sols et les possibilités de les exploiter, dans une perspective de développement économique du Tiers Monde[6]. Ces travaux sur les ressources naturelles des pays en voie de développement suscitent le vif intérêt des États occidentaux[7]. Cependant ils sont souvent très longs à réaliser ; ainsi, l'Atlas géologique du monde, au 1/10 000 000,

---

de leur sous-sol, au-delà des limites de la juridiction nationale actuelle et de l'exploitation de leurs ressources dans l'intérêt de l'humanité », 17 août 1961.

[1] M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p. 154 ; Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 55-56 ; J.S. Weiner, « The Biology of Man in the International Biological Programme : The Human Adaptability Project », *Current Anthropology*, vol. 5, n°3, juin 1964, p. 191-195.

[2] RFA, Bestand B30, Band 544 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et budget pour 1969-70.

[3] EU, box 3212 : report of US delegation to the 77th session of the executive board, nov. 1967, soumis au secrétaire d'état par W. Benton, 15 p., p. 3.

[4] *Etude du delta du Mekong sur modèle*, Paris, Unesco-PNUD, 1970, 54 p. ; O. Györke, *Les laboratoires d'hydraulique européens, étude de synthèse*, Paris, Unesco, 1971, 132 p. ; *Recommandation concernant les barrages-réservoirs*, Paris, Unesco, 1967, 35p. ; C. Toebes et V. Ouryvaev (éd.), *Les bassins représentatifs expérimentaux ; guide international des pratiques en matière de recherches*, Paris, Unesco, 1970, 380 p. ; E. Aubert de la Rue, Projet d'enquête sur les ressources naturelles du sud du Chili, Paris, Unesco, 1960, 36 p.

[5] M. Conil-Lacoste, *op. cit.*, p. 111-112, 131.

[6] *Biologie des sols ; comptes rendus de recherches*, Paris, Unesco, 1969, 248 p. ; *Méthodes agroclimatologiques ; actes du colloque de Reading, juill. 1966*, Paris, Unesco, 1968, 392 p. ; *Sols et végétations des régions tropicales ; travaux du colloque d'Abidjan, oct. 1959*, Paris, Unesco, 1961, 115 p. ; *Compte rendu du colloque sur les granites de l'ouest africain, Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun, mars 1965*, Paris, Unesco, 1968, 162 p. ; carte de la végétation de la région méditerranéenne, au 1/5 000 000, Unesco-FAO, 1969.

[7] RFA, Bestand B30, Band 544 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et budget pour 1969-70, chap. 2.

entrepris en 1964, est achevé en 1976 ; la carte mondiale des sols, au 1/5 000 000, entreprise par l'Unesco et la FAO en 1961, est achevée en 1978[1].

C'est en particulier sur le continent africain que l'Unesco fait porter prioritairement ses enquêtes et ses études sur les ressources naturelles. Elle se lance en 1959 dans une grande enquête sur les ressources naturelles du continent africain, pour laquelle elle s'efforce d'obtenir la coopération des savants et des institutions de recherche des États membres[2]. Mais ceux-ci sont souvent critiques. Ainsi, le savant français Théodore Monod, de l'institut français d'Afrique noire, critique l'ambition et le flou du projet formulé par l'Unesco, et l'incite à se limiter à des travaux de synthèse[3]. L'enquête sur les ressources naturelles du continent africain, publiée en 1963, consiste finalement, comme le préconisait Monod, en une synthèse des recherches effectuées durant les trente années précédentes. Elle est explicitement réalisée « en vue de l'industrialisation », et s'inscrit dans le cadre de travaux en ce sens menés les années précédentes par l'ONU et la FAO[4]. Elle donne lieu en 1964 à la tenue au Nigeria d'une « conférence internationale sur l'organisation de la recherche et la formation du personnel en Afrique en ce qui concerne l'étude, la conservation et l'utilisation des ressources naturelles », orientée elle aussi surtout vers l'utilisation des ressources naturelles en vue du développement[5]. Au cours des années 1960, l'Unesco publie des cartes géologiques et tectoniques de l'Afrique, ainsi qu'une bibliographie hydrologique africaine[6].

Des années 1950 aux années 1970, les activités de l'Unesco dans le domaine de l'océanographie concernent de manière croissante le problème de la pollution des océans, et la mise en valeur économique de leurs ressources. D'un intérêt initialement purement scientifique, l'Unesco évolue vers des préoccupations de nature économique[7]. Ce glissement s'effectue notamment sous l'impulsion des États-Unis et du Royaume-Uni, qui considèrent que la recherche en océanographie « n'est pas une fin en soi »[8]. Ainsi, en 1969 est créé avec le vif soutien des États-Unis le « programme élargi et à long terme d'exploration et de recherche » (LEPOR), dont l'objectif est de promouvoir la recherche scientifique sur les océans, mais surtout « de tirer un meilleur parti de l'océan et de ses ressources au profit de l'humanité »[9]. Et en 1973, le conseil d'administration du PNUE met en place un programme

---

[1] M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », art. cit., p. 4.

[2] 5 A 31 Review of the natural resources of the African continent, I : CL (59) 90, 4 juin 1959 ; lettre de A. Rumeau, directeur de l'IGN, à V. Kovda, 12 août 1959.

[3] 5 A 31 Review of the natural ..., I : lt. de Th. Monod au secrétaire scientifique du CCTA/CSA, Londres, 4 juill. 1959.

[4] NS/ROU/43, 15 janvier 1964 : « La science et la technologie à l'Unesco, 1948-1964 », par Yvan de Hemptinne, p. 25 ; *Enquête sur les ressources naturelles du continent africain*, Paris, Unesco, 1963, 448 p., préface (d'où est tirée la citation) et p. 12.

[5] Conférence internationale sur l'organisation de la recherche et la formation du personnel en Afrique en ce qui concerne l'étude, la conservation et l'utilisation des ressources naturelles, préparée par l'Unesco en association avec la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, à Lagos (Nigeria), 28 juill.-6 août 1964.

[6] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 403 ; *Carte de l'Afrique, fond géologique pour servir à des synthèses diverses ou à des cartes thématiques, 1 :10 000 000*, Paris, Unesco-ASGA (African Geologican Surveys Association), 1967. *Carte géologique de l'Afrique, 1 :5 000 000*, Paris, Unesco-ASGA, 1964. *Carte minérale de l'Afrique, 1 : 10 000 000*, Paris, Unesco-ASGA, 1968. *Carte tectonique internationale de l'Afrique, 1 : 5 000 000*, Paris, Unesco-ASGA. 1968. *Bibliographie hydrologique africaine*, Paris, Unesco, 1963, 166 p.

[7] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 75-77.

[8] *Unesco in a decisive decade*, *op. cit.*, p. 12, 18. « is not an end in itself » ; RU, OD 25/168 : FAO National committee for the UK, FAO council, 51st session, october 1968 : Brief for the British Delegation.

[9] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 76-77. En sept. 1969, la COI approuve le « Programme élargi et à long terme d'exploration et de recherche » (LEPOR), qui est ensuite adopté par l'ONU en déc. 1969 (résolution 2560 (XXIV)). La mise en œuvre du LEPOR commence dans le cadre de la Décennie internationale de l'exploration océanique (DIEO), 1971-1980 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 15-16 ; Report of the US delegation to the 17th session of the general conference, doc. cit., p. 12.

sur « les océans et les zones côtières », qui aboutit à partir de 1975 à une coopération PNUE-COI dans un tel esprit[1].

Dans les années 1960, les activités de l'Unesco en géologie s'orientent de plus en plus vers l'objectif de développement économique, de mise en valeur des ressources naturelles ; ainsi la carte mondiale des sols, entamée en 1961 conjointement avec la FAO, vise à permettre une meilleure mise en valeur des sols, notamment dans les pays en voie de développement[2]. De même, le « programme international de corrélation géologique » (PICG), lancé par l'Unesco et l'union internationale des sciences géologiques (UISG) en 1974, s'oriente principalement vers l'évaluation des ressources en minéraux, énergie, eau, dans une perspective de développement économique, alors que dans les travaux préparatoires développés à partir de 1966 il s'agissait plutôt d'un esprit strictement scientifique. Les États-Unis sont favorables à l'orientation croissante du programme vers l'objectif de développement économique, esprit qui n'est pas partagé par tous les protagonistes, certains défendant plutot son aspect strictement scientifique. Les pays en voie de développement quant à eux sont, plus encore que les États-Unis, intéressés en priorité par l'aspect de développement économique, voulant orienter le PICG vers la découverte de minéraux et fuels exploitables à des fins commerciales, orientation que les États-Unis eux-mêmes jugent excessive[3].

La DHI, lancée en 1965, se fonde sur l'idée de « l'absolue nécessité de rationaliser sans cesse l'exploitation de l'eau considérée comme élément vital du milieu humain ». Il s'agit d'« accumuler dans chaque pays une documentation suffisante et sûre », et d' « intensifier l'étude des ressources en eau et de leur régime, afin d'en permettre l'exploitation rationnelle dans l'intérêt de l'humanité entière, de faire comprendre la nécessité de la recherche et de l'enseignement hydrologique dans tous les pays, et de mieux armer ces derniers pour évaluer leurs ressources et en tirer le meilleur parti possible ». Elle se veut axée sur « les besoins des utilisateurs »[4].

La « conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère », organisée par l'Unesco à Paris en septembre 1968 sur l'initiative du comité consultatif de l'Unesco pour les recherches sur les ressources naturelles, est la première réunion scientifique mondiale à se pencher sur les problèmes de l'environnement[5]. Elle envisage de manière liée les problèmes de l'environnement et ceux du développement[6]. Son organisation s'inscrit dans le cadre de la volonté de Maheu de faire jouer un « rôle pionnier » à l'Unesco dans le domaine écologique[7]. Son organisation suscite l'enthousiasme de plusieurs États dont la RFA, pays déjà très

---

[1] A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 78-79.
[2] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 109.
[3] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference, doc, cit., p. 11.
[4] NS/188, 5 juin 1964 : Décennie hydrologique internationale, réunion intergouvernementale d'experts, rapport final, 16 p., p. 4-7 : « L'hydrologie est la science des eaux de la terre, de leurs formes d'existence, de leur circulation et distribution sur le globe, de leurs propriées physiques et chimiques et de leurs interactions avec le milieu physique et biologique sans oublier leurs réponses aux actions humaines ».
[5] Utilisation et conservation de la biosphère ; actes de la conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère, 4-13 septembre 1968, Paris, Unesco, 1970, 305 p. ; M. Prévost, op. cit., p. 168 ; Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 49.
[6] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 133
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 163 ; Thomas G. Weiss *et alii*, *The United Nations and Changing World Politics*, p. 195-197.

sensibilisé à l'écologie[1]. Cette conférence aurait contribué à populariser le terme de « biosphère », inclus dans le titre de la conférence par Michel Batisse, et défini comme « la partie du globe terrestre où la vie peut exister »[2]. La conférence de la biosphère est la première instance internationale à déclarer nécessaire une rationalisation à l'échelle planétaire de l'utilisation des ressources de la biosphère pour assurer aux générations futures des conditions de vie satisfaisantes[3]. Cette conférence se caractérise par une perspective interdisciplinaire, puisqu'elle rassemble non seulement des scientifiques mais aussi des sociologues, des économistes, des responsables politiques. Elle regroupe également à la fois des ressortissants des pays développés et du Tiers-Monde[4]. Elle a des échos positifs dans la presse[5], et chez ses participants ; ainsi, les diplomates français sont enthousiastes à l'égard de son caractère interdisciplinaire, et du « sentiment d'urgence » qu'elle a suscité devant le constat de « la dégradation des ressources et de l'expansion de la civilisation urbaine », ils estiment qu'elle « donnera certainement dans le Tiers Monde un élan à l'écologie»[6], et se rejouissent qu'elle « a appelé l'attention des gouvernements et du grand public sur l'acuité des problèmes de l'environnement et a eu un grand retentissement ». La France prend en effet une part très active à cette conférence[7].

En 1969 est créé au sein du secrétariat de l'Unesco un « département des sciences de l'environnement et des recherches sur les ressources naturelles » ; c'est la première structure administrative, à l'Unesco, incluant le terme d'environnement dans son titre[8]. L'année suivante, la conférence générale adopte une résolution sur la préservation de l'environnement[9]. En février 1971 est adoptée la Convention de Ramsar (Iran), relative aux zones humides d'importance internationale[10]. En juin 1972, l'Unesco participe activement à la conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, à Stockholm. Celle-ci aboutit à la création du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), avec lequel l'Unesco établit une coopération très étroite[11].

En 1972, l'Unesco adopte la convention et la recommandation sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, qui définissent le « patrimoine naturel » mondial[12].

---

[1] La commission nationale allemande organise d'ailleurs en avril 1968 un colloque international sur les « problèmes de conservation et de l'usage des ressources de la biosphère » (Remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et budget pour 1969-70, doc. cit., chap. 2).

[2] Conférence de la biosphère, Rapport final, introduction ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 133 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 168 ; le terme de « biosphère » avait été utilisé en 1926 par le savant soviétique V.I. Vernadsky (Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 49).

[3] Rapport final de la conférence de la biosphère, Sciences/MD/9, point II-12, p. 4. (cité dans Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 18.)

[4] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 19 et 57).

[5] FR, Nantes, carton 78 : *Le Monde*, 15-16 sept. 1968, p. 5 : « Après la conférence à l'Unesco sur les ressources de la biosphère : Préserver l'équilibre naturel ou mourir », par Yvonne Rebeyrol.

[6] FR, Nantes, carton 78 : lt. de Jean-Fernand Laurent, au ministre des affaires étrangères, 23 sept. 1968.

[7] FR, Nantes, carton 78 : Note au sujet de L'homme et la biosphère, signée H.J., 19 oct. 1970.

[8] M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », art. cit., p. 4.

[9] 16C/Résol. 2.3, « Science de l'environnement et recherche sur les ressources naturelles ».

[10] Selon Angèle Bioum Ihana, c'est l'une des grandes conventions conclues en droit international de l'environnement. Mais l'Unesco n'aurait pas joué un rôle important dans l'adoption de cette convention, elle en est seulement le dépositaire (Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 105-106).

[11] 88 EX/10, 6 sept. 1971 : participation de l'Unesco à la préparation de la conférence des Nations Unies sur l'environnement, juin 1972.

[12] Convention relative à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 16 nov. 1972, et « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial ». Recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine mondial culturel et naturel, 16 nov. 1972 ; Convention du patrimoine mondial, article 2 : le patrimoine naturel comprend : « les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique. Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation. Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées qui ont une valeur universelle du point de vue de la science, de la conservation

L'Unesco devient ainsi la première institution internationale à affirmer l'interaction entre conservation du milieu naturel et développement socio-économique. Si la convention du patrimoine adopte une vision globale de la nature, en revanche, comme l'observe Angèle Bioum Ihana, pendant les deux décennies suivantes, hormis quelques exceptions, (la CITES adoptée à Washington en 1973, ou la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, adoptée à Bonn en 1979), les instruments juridiques internationaux consacrés à l'environnement présentent un caractère sectoriel, leur champ d'application se limitant à certaines espèces ou à certains espaces[1]. En 1973, l'Unesco établit un groupe inter-institutions d'experts chargés d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (GESAMP), et lance sous l'égide de la COI une « étude mondiale de la pollution dans le milieu marin » (GIPME), en coopération avec le PNUE. En 1973, face à la crise de l'énergie, l'Unesco organise un congrès international sur « le soleil au service de l'homme », qui réunit plus d'un millier de participants d'une centaine de pays. Et, en janvier 1974, le *Courrier de l'Unesco* consacre un numéro à l'énergie solaire ; ce numéro suscite l'intérêt des lecteurs, d'après la rubrique du courrier des lecteurs[2].

Il est intéressant d'analyser en particulier deux exemples : les projets de création d'instituts de recherche sur l'environnement dans le Tiers Monde, et le programme « l'homme et la biosphère (*Man and Biosphere*, MAB).

Les projets de création d'instituts internationaux de recherche en environnement.

En 1947, sur la proposition de la France, l'ONU lance auprès de l'Unesco une enquête sur l'éventualité de la création de laboratoires de recherche dans le domaine de l'environnement[3]. Un grand nombre d'organisations et une soixantaine de savants expriment leurs idées sur la question. Ainsi Einstein préconise la mise en place d'un centre international de recherches sur l'érosion des sols. Huxley prône la création d'instituts internationaux de recherche qui seraient consacrés respectivement à l'Antarctique, à la « zone aride », à « la forêt amazonienne », aux « tropiques humides », à l'océanographie, aux cultures microbiennes. Batisse juge ces propositions « tout à fait visionnaires pour l'époque »[4]. À la fin des années 1940 et au début des années 1950, l'idée des laboratoires internationaux est promue avec conviction par Henri Laugier à l'ONU[5], et par Pierre Auger à l'Unesco[6]. Cependant elle se heurte aux vives réticences de plusieurs États comme les États-Unis et le Royaume-Uni[7].

L'un des premiers projets à être envisagés sérieusement est celui d'un institut international de l'Antarctique. En août 1948, les États-Unis ouvrent des négociations avec

---

ou de la beauté naturelle ». Un précurseur de l'idée de patrimoine commun de l'humanité est M. La Pradelle, qui, en 1934, affirme que la mer doit être gérée et protégée par un organisme de caractère universel, « puisqu'elle est la chose de tous » (A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 41).

[1] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 18, 22, 275.

[2] *Courrier de l'Unesco*, déc. 1974, p. 42 : lettre de G. Perra, félicitant la rédaction pour le numéro de janv. 1974.

[3] RU, FO 924/653 : lettre confid. de B. Salt, 12 oct. 1948 ; M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », art. cit., p. 1 ; Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 37-38.

[4] RU, FO 924/653 : memorandum by J. Huxley on possible internationalisation of scientific research in the Antarctic, 2 sept. 1948. M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », art. cit., p. 1.

[5] Interview Batisse.

[6] Rapport d'Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950, doc. cit., p. 3.

[7] Lettre confid. de B. Salt, 12 oct. 1948, doc. cit. ; rapport d'Arthur A. Compton au département d'état, 18 avril 1950, doc. cit., p. 3.

sept. autres nations (Argentine, Australie, Chili, France, Nouvelle-Zélande, Norvège, Royaume-Uni) pour mettre en place une forme d'administration internationale de l'Antarctique. En septembre 1948, J. Huxley rédige un « mémorandum sur la possibilité d'internationalisation de la recherche scientifique dans l'Antarctique » : selon lui, une internationalisation de la recherche scientifique dans l'Antarctique au moyen d'un institut international permettrait de développer une recherche plus efficace (notamment dans le domaine de la météorologie et de la géologie), moins axée sur la concurrence entre nations, et qui constituerait un pas en avant dans la coopération internationale[1]. J. Huxley sonde plusieurs pays au sujet de ce projet, mais ceux-ci n'y sont pas favorables[2]. Malgré l'organisation, de 1949 à 1952 de la première expédition internationale dans l'Antarctique, organisée conjointement par le Royaume-Uni, la Norvège et la Suède, le projet d'institut de l'Antarctique n'aboutit pas. En revanche, celui d'institut du désert aboutit, grâce au vif soutien des États arabes : il est créé sous l'égide de l'Unesco en décembre 1950 au Caire[3] ; cette création suscite l'enthousiasme de la presse[4] ; un autre institut du désert est créé sous l'égide de l'Unesco, en novembre 1957, à Bersheeba (Israël)[5].

Quant au projet d'institut international de l'hylée amazonienne (IIHA), bien que l'Unesco s'y soit beaucoup investie, il s'est soldé par un échec[6]. Il est intéressant d'analyser cet échec. En 1946, à la commission préparatoire, au conseil exécutif, et à la conférence générale, Paulo de Berredo Carneiro, délégué du Brésil, préconise que l'Unesco établisse un institut international de l'hylée amazonienne. Sous l'impulsion de la délégation brésilienne, la conférence générale adopte ce projet[7]. Huxley y est très enthousiaste[8]. Ce projet répond à plusieurs motivations : connaissance scientifique de la forêt amazonienne, coopération scientifique internationale entre chercheurs de tous les pays, et surtout mise en valeur des ressources naturelles de cette forêt pour le bénéfice matériel des populations, et par là contribution au développement économique de l'Amérique latine. Son lancement se fonde sur le constat de l'échec des précédentes tentatives d'étude et de mise en valeur de la forêt amazonienne, et sur l'idée que cet échec aurait été dû à l'absence d'un centre international permanent pour coordoner les efforts, pour en faire la synthèse, et pour les stimuler. L'Unesco observe que « les renseignements recueillis par ces différentes expéditions [ont été] maintes fois perdus et leurs comptes rendus […] sont dispersés et oubliés »[9]. Une « commission internationale pour la création d'un institut international de l'hyléa amazonique » est mise en place en 1947. Elle décide que le futur IIHA se consacrerait notamment à « l'étude des conditions écologiques et des produits naturels de la région » et à « l'étude des problèmes soulevés par l'adaptation de l'homme au milieu tropical », dans le but de « contribuer au

[1] Memorandum by J. Huxley on possible internationalisation of scientific research in the Antarctic, 2 sept. 1948, doc. cit.
[2] RU, FO 924/653 : lettre confid. de J.P.G. Finch à M. Warner, 16 oct. 1948 ; lettre de B. Salt, 12 oct. 1948.
[3] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 146.
[4] Ex : RP, 5 janv. 1951 : *Le Figaro*, 26 janv. 1951, p. 1 : article de Georges Duhamel.
[5] EU, box 1562 : lt. de Joseph Neubert, de l'ambassade américaine à Tel Aviv, au département d'état, 14 nov. 1957.
[6] L'histoire de ce projet avorté peut être suivie de manière authentique par la correspondance confidentielle entretenue entre l'Unesco et ses agents sur le terrain, notamment entre E. Corner, directeur du projet sur place, et les fonctionnaires du siège.
[7] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Carneiro à Huxley, 16 avril 1947.
[8] EU, box 2241 : lettre confidentielle de Ralph H. Ackerman au secrétaire d'état, 30 juin 1947, 2 p.
[9] 330.19 (8) A 01 IIHA, II : IIHA/1, Nat.Sci./42, 3 fév. 1948 : Unesco, renseignements généraux sur la conférence pour la création de l'IIHA, 3 p., et annexe I, 5 p. ; I : commission internationale pour la création d'un institut international de l'hylea amazonique, Belem do Para, 12-18 août 1947, 7 p.

développement et à l'enrichissement de la vie humaine en Amazonie »[1]. Ainsi il s'agit bien de mettre la connaissance et l'étude de la nature au service de l'exploitation des ressources naturelles au profit de l'homme. Le plan de travail mis en place en février 1948 prévoit d'une part l'étude scientifique de l'environnement amazonien, mais d'autre part surtout des recherches pour la mise en valeur du milieu naturel au bénéfice de l'homme, notamment par l'amélioration des techniques de mise en valeur agricole, et de l'état sanitaire catastrophique des populations, minées par la misère et les rigueurs de la nature[2]. En fait ce projet souffre de l'absence de définition claire de ses priorités, certains au sein de l'Unesco, comme M. Zaniewicki, prônant une priorité à la mise en valeur des ressources naturelles pour le bénéfice matériel des populations et à la protection des populations contre les rigueurs du milieu naturel[3], et d'autres, comme E. Corner, une priorité au développement des connaissances scientifiques[4]. En mai 1948, est lancée une enquête visant à réunir toutes les données possibles sur la région, et sur l'action des autres organismes et instituts techniques dont les travaux sont apparentés au futur programme de l'IIHA[5]. En novembre 1948 une mission est envoyée pour mener l'étude des problèmes scientifiques et des problèmes économiques de la vallée du Rio Huallaga, dans la forêt amazonienne au Pérou. Le rapport de cette mission reconnaît des « défauts » dans l'organisation de celle-ci, dûs à « la hâte » avec laquelle l'expédition a été mise sur pied[6]. Ce projet se heurte à de vives oppostions de la part de plusieurs États comme les États-Unis, qui lui reprochent de détourner une grande partie des fonds, limités, de l'Unesco, vers une recherche scientifique très spécialisée et sans lien avec les vrais objectifs de l'Unesco, et qui soulignent les gros problèmes administratifs et politiques dans lesquels ce projet est déjà englué. Beaucoup craignent que ce projet, qui est le plus vaste projet opérationnel conçu jusqu'alors par l'Unesco, ne devienne un échec retentissant, qui entamerait la crédibilité de la jeune organisation[7]. Bien qu'il jouisse du soutien de la presse et de l'opinion brésilienne et péruvienne[8], ainsi que d'une partie de la presse occidentale, qui s'enthousiasme pour ce qui apparaît comme un *Amazon Valley Authority*[9], le projet suscite en fait de plus en plus de critiques, et devant les multiples obstacles qui se dressent devant lui, échoue.

Parallèlement, l'Unesco envisage à partir de 1947 la création d'un institut international de la zone aride. Un « comité d'experts scientifiques pour les laboratoires internationaux de

---

[1] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : Commission internationale ..., Belem do Para, 12-18 août 1947, doc. cit.
[2] IIHA/1, Nat.Sci./42, 3 fév. 1948, doc. cit., annexe I, p. 2-3.
[3] Pour Z. Zaniewicki, chargé de liaison avec l'Unesco, l'aspect sanitaire devrait même devenir l'aspect principal du projet ; soulignant l'état de santé catastrophique des indigènes, témoignant avoir vu des villages où il n'y a pas un seul homme qui ne soit pas malade, il préconise la création de centres sanitaires à Belem, Manaus et Iquitos (330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Z. Zaniewicki au DG, 4 août 1947).
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947, 5 p.
[5] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIb : NS/IIHA/13, rapport de E. Corner, 20 oct. 1948, 7 p., p. 5.
[6] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIb : NS/IIHA/15, Rapport sommaire sur la géographie de la vallée du Rio Huallaga, par Edwin B. Doran, 25 novembre 1948, 7 p., p. 4-5 ; V : NS/IIHA/19, Rapport sur l'exploitation de la vallée du Huallaga, par C. Bolivar, 14 janv. 1949, 13 p.
[7] EU, box 2244 : USDel/16, Inter.Cul./1, Mexico city, 6 nov. 1947, US delegation, 2nd session of the general conference, IIHA, confidentiel, p. 3.
[8] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947, 5 p., p. 4. ; IIIa : rapport de Corner, 30 mai 1948, « Background notes on the Hylean Amazon conferences, Iquitos and Manaus, 1948 », 9 p., p. 1 ; lors de la conférence de Belem en 1947, plusieurs pays d'Amazonie offrent de mettre à disposition de l'IIHA des laboratoires, bibliothèques, musées, réserves forestières, postes d'études de la vie indigène, facilités de vie et de travail (IIHA/1, Nat.Sci./42, 3 fév. 1948, annexe I, doc. cit.) ; en janv. 1948, le gouvernement du Pérou crée, sur la recomandation de la conférence de Belem, un organisme coordinateur de l'hylée amazonienne péruvienne, l'OCHAP (330.19 (8) A 01 IIHA, II : lt. de Corner à Malina, 9 fév. 1948) ; IIIa : rapport de Corner, 30 mai 1948, « Background notes on the Hylean Amazon conferences, Iquitos and Manaus, 1948 », 9 p., p. 1.
[9] 330.19 (8) A 01 IIHA, V : « A field for international development », paru dans *The World Today*, vol. VIII, n°2, 14 fév. 1952, revue publiée par le *Royal Institute of International Affairs*, 9 p., p. 8.

recherche », réuni à l'Unesco en août 1949, étudie la possibilité de création d'un tel institut. La conférence générale de 1949 et celle de 1950 poursuivent ce projet d'institut qui viserait à encourager « la coopération internationale dans les recherches scientifiques et techniques et la mise en valeur des régions arides et semi-arides »[1]. Ce projet se heurte à l'hostilité des États-Unis[2]. En novembre 1950, le « conseil intérimaire de la recherche sur la zone aride », devant les difficultés et les oppositions, juge que la création d'un institut est prématurée et recommande finalement la création d'un simple « comité consultatif international de recherches sur la zone aride »[3].

Ces tentatives se révèlent donc des échecs. Il convient d'analyser pour faire contrepoint la relative réussite qu'a constitué le programme *Man and Biosphere*.

Le programme *Man and Biosphere* (MAB).

Le programme MAB, lancé en 1971 sur l'impulsion de la conférence de la biosphère[4], est représentatif de la volonté de lier environnement et développement. Batisse estime que le MAB a joué un rôle important pour structurer l'écologie appliquée au développement, sur le plan international[5]. Sous l'impulsion de plusieurs gouvernements (France, RFA, États-Unis, URSS, Royaume-Uni...), ce programme vise à donner une place plus prioritaire à l'objectif d'« utilisation rationnelle des ressources de la biosphère », c'est-à-dire au développement économique, qu'à celui de conservation de la nature ; il vise à donner une place importante aux pays en voie de développement[6]. Il s'agit de « concilier la conservation de la diversité biologique et les intérêts économiques et sociaux vitaux des populations locales »[7]. Le MAB, qui rassemble plus de 10 000 chercheurs dans 110 pays, consiste en études approfondies des interrelations entre certains milieux spécifiques et l'action humaine, projets expérimentaux dans des milieux divers, et créations de réserves de la biosphère[8]. Ces réserves sont conçues comme des « zones protégées pour la conservation de la nature et des ressources génétiques, pour l'exécution de recherches scientifiques et l'exercice d'une surveillance visant à un aménagement et un emploi rationnels de l'environnement mondial »[9]. À l'origine de ces réserves, il y a notamment les réflexions menées dès les années 1960 sur les « zones protégées internationales »[10]. La création de ces réserves est l'objet de discussions entre Nixon et

---

[1] Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, 124 p., p. 37-38 ; Conseil économique et social, E/1694, annexe (XI) 31. ; 3C/resol. 3.72 ; 4C/ resol, 3.6 ; 5C/Resol. 2.23.

[2] EU, box 1600 : observations of the government of the United States on the report of the committee of experts on the international institute for the arid zone, mai 1950.

[3] 6C/Resol. 2.25 ; NS/AZ/114 ; 25 EX/11, 25 EX/Decisions 7.2. ; Daniel Behrman, *Science, technique,…, op. cit.*, p. 37-38 ; 11C/PRG/6, 23 sept. 1960, 5 p., p. 1.

[4] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 19 et 57 ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 133 ; 16 C/78, 6 oct. 1970, 33 p.

[5] M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, art. cit., p. 156.

[6] DG/71/14, 9 nov. 1971, p. 1. ; FR, Nantes, carton 78 : délégation générale à la recherche scientifique et technique, observations du gouvernement français sur le programme de l'Unesco « L'homme et la biosphère », 14 août 1969 ; X07.21/43-15 A562 : Germany. Briefing for DG : longue note sans titre ni date ; EU, box 3224 : report of the US delegation to the 89e session of the Unesco executive board, juin 1972 ; RU, FCO 55/450 ; lt. de R. Arculus à Holdgate, 23 déc. 1970 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 24 déc. 1970, 56 p., p. 49-50 ; FR, Nantes, carton 78 ; note confid. pour le président du comité des sciences de la commission nationale, 1er fév. 1971.

[7] M. Batisse, « L'Unesco et l'environnement », p. 6 ; M. Batisse, « The relevance of MAB », *Environmental Conservation*, Genève, 7, 3, 1980, p. 179-184 ; M. Batisse, « The silver jubilee of MAB and its revival », *Environmental Conservation*, Genève, 20, 2, 1993, p. 107-112.

[8] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 133 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 169 ; *Chronique de l'Unesco*, mars 1971 : « Lancement d'un programme sur « l'homme et la biosphère » », p. 91-97.

[9] Rapport n°27 du MAB, doc. cit. ; Sciences/MD/47, p. 29.

[10] *Courrier de l'Unesco*, fév. 1965, p. 15-21 : « Parcs nationaux et frontières. Zones protégées internationales », par François Bourlière.

Brejnev lors de leur entrevue à Moscou en 1974 ; ils s'engagent à en désigner dans leurs États respectifs[1]. Les enjeux politiques et économiques du programme MAB sont très importants, et sont observés à la fois par les diplomates et par la presse[2].

De 1970 à 1974, qui est la phase de préparation, l'Unesco organise plus de 20 réunions internationales ou régionales dans le cadre du MAB, et produit une documentaiton très abondante[3]. Treize projets scientifiques internationaux sont définis dès 1971. Très vite les États et l'Unesco manifestent un intérêt particulier pour le projet n°8 intitulé : « conservation des zones naturelles et des ressources génétiques qu'elles contiennent », qui conduit peu à peu, de manière progressive, à l'idée d'inciter les États à la création des « réserves de biosphère », au terme de réflexions conjointes menées par l'Unesco, les États, et les autres organisations ; en 1974 un groupe de concertation *ad hoc* convoqué par l'Unesco et le PNUE apporte des précisions sur les différentes fonctions des réserves de biosphère[4]. Celles-ci sont conçues sur le modèle des « stations de la décennie » qui avaient été mises en place dans le cadre de la DHI. L'esprit des réserves de biosphère est différent de celui des réserves et parcs nationaux, qui sont fondés sur l'idée défensive d'une protection intégrale de la nature, et qui voient dans l'homme un élément perturbateur ; dans le concept de réserves de biosphère, l'homme est intégré à l'écosystème ; simplement sa présence et son action sont réglementés. Il y a eu une évolution progressive dans la conception du rôle de ces réserves de biosphère, du rôle initial de conservation de la nature, à celui de contribution des ressources naturelles au développement économique, de mise en valeur des ressources naturelles pour le bénéfice matériel des populations. Le projet 11, dont le titre est modifié en 1974 en « aspects écologiques des systèmes urbains, et en particulier utilisation de l'énergie », est particulièrement représentatif de cette tendance[5].

A partir de 1974, le conseil du MAB met l'accent sur l'importance de vraiment intégrer les pays en voie de développement au programme, et souligne la nécessité de sensibiliser l'opinion des pays en voie de développement et de former des spécialistes dans les pays en voie de développement, par l'organisation de cours. Le programme s'efforce de réaliser une coopération concrète entre pays développés et pays en voie de développement dans la mise en œuvre du MAB : cela se traduit notamment par la coopération entre RFA et Vénézuela pour le projet n°1, et par la coopération entre France et Tunisie pour projet n°3[6].

Dans l'ensemble, le MAB a eu des résultats peu concluants, à la fois à cause du flou conceptuel, du manque d'encadrement efficace par les États, de la sélection inadéquate des réserves de biosphère, de la coordination insuffisante entre les différents projets qui ont souvent tendu à rester « une simple mosaïque de projets de recherche nationaux », de la

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 170 ; RP, 23 sept. 1974 : *Le Point*, 19 août 1974 : « Tourisme : paradis en péril », par Hélène Demoriane ; Daniel Behrman, *Science, technique…*, *op. cit.*, p. 51.

[2] RU, FCO 55/450 : article du *New Scientist*, 8 oct. 1970, p. 88-89 ; FR, Nantes, carton 78 : note confid. pour le président du comité des sciences de la commisison nationale, 1er fév. 1971.

[3] Rapport n°27 du MAB, doc. cit. ; Sciences/MD/47, p. 7-8 ; 18C/79, 28 oct. 1974, 3 p., p. 1 ; entre 1971 et 1974 sont publiés 27 rapports du MAB.

[4] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 186-192. Conseil international de coordination du MAB, rapport final de la 1e session, nov. 1971, p. 21 ; rapport du groupe de concertation sur le fonctionnement des réserves de biosphère, Unesco-MAB, 1974.

[5] Michel Batisse, « Les réserves de la biosphère : élaboration et mise au point du concept », *Nature et ressources*, vol. XXII, n°3, juill.-sept. 1986, p. 2-11 ; p2-4 ; A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 190, 197 ; François Bourlière, « L'évolution du concept de protection de la nature », *Bulletin de l'UICN*, n°10, 1964 ; Thibault Postel, *op. cit.*, p. 43 ; 18C/79, 28 oct. 1974, 3 p., p. 1 ; rapport n°27 du MAB ; Sciences/MD/47, p. 25.

[6] Rapport n°27 du MAB, p. 32-33, 45-46.

difficulté à mettre en pratique la nature interdisciplinaire du programme (équilibre difficile à maintenir entre sciences naturelles et sciences sociales), et des défauts dans la mise en pratique concrète[1].

L'Unesco a donc connu une importante évolution de préoccupations intellectuelles vers des préoccupations matérielles. Elle s'est effectuée en lien avec la place de plus en plus prépondérante occupée par les pays du Tiers Monde à l'Unesco. Les efforts de l'Unesco dans ce domaine ont porté principalement sur le développement économique et sur l'environnement. Ils ont donné lieu à des tentatives de grande ampleur, comme le PEMA, la planification de l'éducation, la radio-télévision éducative, le programme MAB. Si les résultats ont pu apparaître souvent décevants, néanmoins les efforts entrepris sont intéressants.

[1] A. Bioum Ihana, *op. cit*., p. 195, 206 ; rapport n°27 du MAB ; Sciences/MD/47, p. 7-8 ; 18C/79, 28 oct. 1974, p. 2.

9. Une évaluation ?

Il convient maintenant de s'interroger sur le déroulement et les résultats des actions de l'Unesco. En effet, l'intérêt d'examiner de très nombreuses actions de l'organisation, dans tous les domaines, et sur une période de trente ans, est de repérer des constantes dans leurs conditions de déroulement et dans leurs résultats, ce que n'aurait pas permis une étude de type monographique.

9.1. Des efforts d'évaluation faits par l'Unesco.

L'Unesco elle-même, dès ses premières années, déploie de réels efforts pour évaluer les résultats des actions qu'elle entreprend. Cependant, l'action d'évaluation se révèle particulièrement difficile.

De réels efforts.

A partir du début des années 1950, l'Unesco, sous l'impulsion notamment de Laves, du département des sciences sociales, et du CISS, s'efforce de développer des évaluations de ses projets, et de lier cette activité avec celle du reste du système de l'ONU[1]. Dès 1950, elle entreprend ainsi une étude des « facteurs psychologiques, culturels et linguistiques affectant le fonctionnement des secrétariats internationaux »[2].

[1] 3 A 31 « Measuring the results of development Projects » : lt. d'Alva Myrdal à Samuel Hayes, 25 juin 1954 ; lt. de G. Ferguson à A. Myrdal, 30 août 1955 ; SS/39, « Rapport sur le projet d'assistance technique régional de l'Unesco sur le développement des techniques d'évaluation », 20 avril 1964, 9 p. ; W. Laves, « Unesco and the achievement of peace », art. cit. ; « Evaluation techniques », *International Social Science Bulletin*, 1955, 7, n°3 ; Otto Klineberg, « The role of the psychologist in international affairs », art. cit., p. 9-10 ; G. Saenger, « The effectiveness of the Unesco pamphlet series on race », art. cit.

[2] ONU, RAG-2/76, box 11 : lt. de G. Duran à Henri Laugier, 9 juin 1950.

Plusieurs évaluations concrètes de projets de l'Unesco sont réalisées, comme celle du projet de Marbial, de l'action de reconstruction éducative[1], de la bibliothèque publique de Delhi[2], du projet Tensions[3], du projet Orient-Occident, du projet majeur d'Amérique latine, du PEMA, et des projets d'aide au développement[4]. En 1960, l'Unesco réalise une évaluation de ses programmes à l'intention de l'Ecosoc[5]. L'évaluation n'est cependant pas une démarche systématique ; elle est même relativement rare. En outre, les évaluations réalisées sont souvent trop complaisantes, exagérément optimistes. C'est le cas en particulier de celle du projet Orient-Occident. En revanche, pour le PEMA, deux évaluations ont été faites ; la seconde, plus critique, en 1976, est dirigée par Seth Spaulding et menée par des membres de l'Unesco, mais, par souci d'objectivité, pas par ceux qui avaient participé à sa mise en œuvre[6]. De plus, dans d'autres publications contemporaines du PEMA, l'Unesco a reconnu des défauts à ce programme[7]. L'idée du PNUD de mener une évaluation objective se justifiait par la volonté de déterminer avec certitude si l'éducation avait une rentabilité économique[8] ; en revanche les Etats membres et l'Unesco souhaitaient plutôt une « évaluation de soutien » c'est-à-dire une évaluation subjective[9]. Selon Deleon (un des principaux promoteurs du concept d'alphabétisation fonctionnelle et un des principaux coordinateurs du PEMA), l'*Evaluation critique* de 1976 a été trop critique ; il estime que le PEMA a été très utile, même par ses échecs[10]. On peut considérer que l'*Evaluation critique* est, durant la période 1945-74, le document le plus critique sur des activités de l'Unesco que l'organisation ait produit et accepté de rendre public, affrontant le risque politique que cela comportait[11]. La liberté de parole de ce document, qu'il revendique, est exceptionnelle par rapport à l'habitude des documents de l'Unesco. Le rapport observe en effet qu'il est normalement d'usage dans ce genre de documents d'occulter les véritables enjeux et problèmes, ou « de les traiter en termes si diplomatiques qu'on ne fait qu'obscurcir le sujet au lieu de l'éclairer », mais qu'il entend justement rompre avec cette habitude et au contraire se caractériser par un « esprit d'autocritique » ; il s'agit de « dire les choses franchement », d'« encourager le débat au lieu de l'éviter, de stimuler plutôt qu'étouffer les réflexions, même si elles ne sont pas orthodoxes »[12].

Ces évaluations sont parfois faites par le secrétariat, parfois par des personnes ou organismes extérieurs. Ainsi, celle du projet Tensions est confiée à l'association sociologique

---

[1] *Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction*, *op. cit.*, 1950.
[2] Frank M. Gardner, *La bibliothèque publique de Delhi, rapport d'évaluation*, Manuels de l'Unesco à l'usage des bibliothèques publiques, Paris, Unesco, 1957, 104 p.
[3] *De la nature des conflits ; évaluation des études sur les tensions internationales*, Unesco, 1957, 346 p.
[4] S.P. Hayes, *Comment mesurer les résultats des projets de développement : manuel à l'usage des missions sur le terrain*, Unesco, 1959, 110 p. ; 3 A 31 Measuring the results … : « Rapport sur le projet d'assistance technique régional de l'Unesco sur le développement des techniques d'évaluation », 20 avril 1964, 9 p. ; 372(8) MP 01 A 198, I : « Bases pour l'évaluation du Projet majeur n°1 », 28 déc. 1961 ; 12C/résolutions, 1.53) ; pour le PEMA (deux évaluations) ; pour le projet de Marbial. Et par exemple, en 1959-60 est organisée par l'Unesco une mission d'évaluation du développement communautaire en Inde (RU, CO 1045/993 : report of a community development evaluation mission in India, par M.J. Coldwell, R. Dumont and M. Read, 17 août 1959, 100 p. ; rapports de Margaret Read sur le développement communautaire en Inde dans la revue *Oversea Quarterly*, juin 1962, p. 45 et suiv. ; J.C. Mathur et Paul Neurath, *La tribune radiophonique rurale de l'Inde*, Unesco, 1960, 156 p., 2de partie : « Evaluation et résultats », par Paul Neurath).
[5] *Evaluation des programmes de l'Unesco à l'intention du Conseil économique et social*, Paris, Unesco, 1960, 186 p.
[6] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.* ; interview Deleon.
[7] *L'alphabétisation fonctionnelle ; pourquoi et comment*, Paris, Unesco, 1970, 39 p., p. 25-30.
[8] P. Jones, *op. cit.*, p. 159-160.
[9] P. Jones, *op. cit.*, p. 193-194. « supportive evaluation ».
[10] Interview Deleon.
[11] P. Jones, *op. cit.*, p. 193.
[12] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 11 et 13.

internationale[1]. Concernant le projet majeur d'Amérique latine, pour donner plus de crédibilité et d'objectivité à son évaluation, Maheu souhaite la confier à un organisme indépendant de l'Unesco ; il s'adresse en 1963 à cet effet au « Conseil de l'enseignement supérieur des républiques américaines » (*Council on Higher Education in the American Republics*, CHEAR), organisation privée américaine ; mais le coût d'une évaluation par le CHEAR s'annonce très élevé, ce qui entraîne une crise, l'Unesco n'ayant pas les moyens de réunir cet argent et ne parvenant pas à convaincre d'autres fondations américaines de la financer, et certains à l'Unesco critiquant le choix du CHEAR, institution spécialisée dans l'enseignement supérieur, pour évaluer un projet d'éducation primaire. Finalement l'Unesco désigne des experts individuels pour mener cette évaluation[2].

En plusieurs cas, une procédure d'évaluation est mise en place dès le début, mais n'est pas suivie et est abandonnée. Ainsi par exemple, dans le projet associé d'éducation de base parmi la population rurale de la vallée de Santiago (Nayarit), au Mexique, l'expert de l'Unesco met en place une procédure d'évaluation rigoureuse : pendant les cinq ans que doit durer le projet (de 1949 à 1953), il décide de réaliser une étude chaque année, afin de mesurer l'efficacité du travail accompli. Il élabore une méthode de mesure rigoureuse, avec un questionnaire destiné à un échantillon représentatif de la population[3]. Mais on ne trouve plus de nouvelles de cette évaluation ni du projet lui-même après 1951. L'évaluation a sans doute été abandonnée.

Ainsi, l'Unesco a en plusieurs cas entrepris d'évaluer son action, mais ces efforts ont fréquemment obtenu des résultats peu concluants. C'est que l'évaluation des actions de l'organisation est particulièrement difficile.

Une tâche difficile.

Comme le souligne Jean-Luc Mathieu, il est « très difficile de juger l'impact réel des activités de l'Unesco »[4]. Leur efficacité est beaucoup plus difficile à évaluer que celle des autres agences spécialisées, comme l'OMS et la FAO ; en effet, l'action de l'Unesco porte sur des objets beaucoup plus vastes et aussi beaucoup plus diffus, moins tangibles, que ceux dont s'occupent ces dernières[5]. En outre, il est difficile d'évaluer les actions sur le terrain avec objectivité, à cause de la distance ; les fonctionnaires de l'Unesco travaillant au siège ayant du mal eux-mêmes à se rendre compte des résultats de ces projets, il est difficile au chercheur, qui a accès aux documents écrits par eux, de s'en faire une idée nette. Un autre élément s'ajoute : il est difficile d'évaluer la qualité de l'action intellectuelle de l'Unesco, du fait qu'elle est en grande partie le fait de personnes extérieures, auxquelles l'Unesco commande

---

[1] *Informal report of the US Delegation to the seventh session of the general conference*, doc. cit., p. 18.
[2] 372(8) MP 01 A 198, I : mémo de Maheu à Guiton, 4 juin 1963 ; memo de Jean Guiton au Conseiller juridique, 12 août 1963 ; 66 EX/35, 22 août 1963 ; 372/8/MP 01, VI : lt. de Maheu à Henry Heald, 9 août 1963 ; 372(8) MP 01 A 198, I : UNESCO/IAC- LAMP/V/4, 18 fév. 1964 ; lt. confid. de Leo Fernig à Arthur Gagliotti, 29 août 1963 ; mémo d'Adiseshiah à Betancur-Méjia, 30 sept. 1963 ; lt. de J. Guiton à Giovanni Gozzer, 9 oct. 1963 ; VI : mémo de P.H. Coeytaux à Alfonso de Silva, 22 oct. 1963 ; VII : mémo de Blat à Betancur, 13 janv. 1964.
[3] *Measurement of the effectiveness of basic education, surveys of the results of Unesco's pilot project of basic education among the rural population of the Santiago Valley, Nayarit, Mexico*, par Laszlo Radvanyi, Casa editorial Las ciencias sociales, S. de R.L., Mexico, 1951, 22 p., p. 4-5, 9-14, 19-21.
[4] Jean-Luc Mathieu, *op. cit.*, p. 218.
[5] C'est ce qu'observent les gouvernements eux-mêmes. Ex : RU, ED 157/32 : doc. non signé, nov. 1955 ; EU, box 1562 : lt. de Henry Dearborn au département d'état, 2 oct. 1957 ; *Evaluation du projet Orient-Occident, op. cit.*, p. 73 : le projet a pris « une telle ampleur qu'il n'est pas possible d'évaluer avec précision ce qu[e les Etats membres] ont accompli » ; interview Keating.

une étude ; ainsi on ne peut pas vraiment dire que l'Unesco soit responsable de la qualité de l'étude en question. Une question se pose : la responsabilité de l'échec ou de la réussite de son action doit-elle être attribuée à l'Unesco elle-même ou aux gouvernements et ONG avec lesquels elle coopère ? [1]. Si elle-même attribue la plupart de ses échecs aux Etats[2], il semble qu'en réalité la responsabilité soit partagée entre tous les partenaires.

Par ailleurs, les résultats de l'action de l'Unesco sont difficiles à évaluer parce qu'elle tend à masquer, dans ses rapports et documents, les problèmes qui se posent[3]. Sa réticence à reconnaître les erreurs, défauts, échecs de ses programmes s'explique en partie par son besoin d'obtenir des financements de la part de ses Etats membres, financements qui sont votés d'abord tous les ans puis tous les deux ans à partir de 1952 ; pour les projets s'étendant sur plusieurs années, l'Unesco doit ainsi obtenir regulièrement des reconductions de budget pour les poursuivre ; si elle admettait officiellement que les projets qu'elle mène se passent mal, les Etats n'accepteraient plus de les financer, estime-t-elle ; les Etats perdraient confiance en son action et restreindraient de beaucoup le budget qu'ils lui accordent ; et de même l'ONU et les autres agences de financement (BIRD, PNUD…) deviendraient réticents à fournir des financements ; voilà une des raisons de la « langue de bois » qui prévaut dans le jugement porté sur les actions de l'Unesco à la conférence générale et au conseil exécutif, ainsi que dans les rapports officiels. Cela apparaît par exemple clairement dans le décalage entre la façon dont Carneiro, président de la commission pour l'histoire de l'humanité, parle de ce projet en termes très critiques et desabusés dans ses correspondances internes, et au contraire l'évoque en termes uniformement positifs devant chaque session de la conférence générale[4] ; cela apparaît aussi dans la facon uniformément élogieuse dont sont présentés les résultats du projet Orient-Occident par le comité consultatif et par Maheu[5].

Les tentatives de fonctionnaires ou experts de l'Unesco pour relever les échecs et défauts de ses actions sont souvent bloquées. C'est le cas du rapport d'évaluation sur le projet de Marbial réalisé par Lucien Bernot pour l'Unesco en 1954. L'Unesco accepte très mal ce rapport sincère, objectif, très approfondi et consciencieux[6], qui fait le constat sans appel de l'échec du projet. Ce rapport est d'ailleurs introuvable dans les archives de l'Unesco ; je n'ai pu y avoir accès qu'indirectement, par les passages qu'en cite Lestage, pour le critiquer, dans un de ses propres rapports. Métraux évoque dans son journal l'inquiétude de Bernot devant le

---

[1] Jean-Luc Mathieu, *op. cit*., p. 218.
[2] RU, FO 371/107191 : lt. de F.R. Cowell à Warner, 20 août 1953.
[3] Interview Tocatlian.
[4] 8C/PRG/7, 15 juill 1954, p. 1 et 11 : « de grands progrès ont été accomplis » ; 10 C/17, 15 sept. 1958, p. 1 : « les commentaires que nous avons reçus […] témoignent de l'intérêt que nos volumes ont soulevé dans les milieux savants » ; 12 C/PRG/11, 14 août 1962, p. 2-3 : « le principe des notes s'est avéré extrêmement fécond, en permettant l'insertion de toutes les nuances de pensée et d'interprétation » ; 12 C/PRG/11, 21 sept. 1962, p. 3 ; 13 C/PRG/14 : 21 août 1964, 8 p., p. 2 : « succès » ; 12 C/PRG/11, 14 août 1962, p. 2-3 : « à l'avant-garde du mouvement de critique historique », « une documentation de base de la plus haute importance » ; « l'importance et le rayonnement de cette œuvre ne cesseront de s'accroître » ; 15 C/57, 23 août 1968, p. 4 : « l'entreprise la plus fascinante, peut-être, de l'Unesco ».
[5] MAPA/3 AC/3 p. 2 : « Au terme de deux années d'exercice, on peut considérer que cet effort a été largement couronné de sucès. Le Projet Majeur a d'ores et déjà rallié un intérêt considérable dans le monde entier et à tous les niveaux » ; CUA/108, 29 août 1961, p. 3 : « couronnée de succès » ; R. Maheu, *La civilisation de l'universel*, p. 266-268 : dans son rapport à la conférence générale en 1968, Maheu évoque les « conclusions fort encourageantes », « les plus heureuses répercussions » obtenues selon lui par le projet.
[6] Raoul Aglion, représentant du bureau de l'assistance technique des Nations Unies, fait l'éloge de Lucien Bernot : « M. Bernot est un sociologue qui me paraît très consciencieux, s'entoure de tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne l'historique du projet. Il a déjà visité le centre de formation de Lafond et a vécu, pendant tout le temps de son séjour en Haïti, chez des paysans ; il a même poussé le scrupule jusqu'à venir à pied de Marbial, en dormant dans des cabanes de paysans sur la route, comme le font les paysans de la vallée » (375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Raoul Aglion à Adiseshiah, 15 mars 1954).

mauvais accueil fait à son rapport par l'Unesco[1]. Lestage, ayant reçu et lu le rapport de Bernot, estime, tout en lui reconnaissant de grandes qualités[2], qu'il doit « recevoir le moins de publicité possible »[3], jugeant qu'il contient des passages « dangereux » pour l'Unesco. « Bernot a certainement eu raison d'exprimer sa pensée en toute franchise […]. Après tout, il devait nous informer. Autre chose est de la faire présenter de la même manière par l'Organisation »[4]. Jean Guiton, directeur du département de l'éducation, est encore plus sévère à l'égard de ce rapport, estimant qu' « il a péché par excès de conscience et s'est laissé entraîner, à force d'étudier minutieusement chaque fait, à rédiger un rapport d'inspection plutôt que d'évaluation ». Il décide, non seulement de ne pas rendre public ce rapport, qui doit rester « strictement confidentiel », mais aussi de refuser de le soumettre aux autorités haïtiennes, et de faire préparer un autre rapport, édulcoré, à leur intention, et ce malgré leur demande d'avoir connaissance du rapport de Bernot[5].

En 1954, l'expert John Makin se montre critique envers la bibliothèque de New Delhi ; il déplore l'absence d'esprit critique de l'Unesco à ce sujet : « malheureusement, autant que j'aie pu en juger, tout le monde est déterminé à proclamer que c'est un succès : l'Unesco, le gouvernement indien, le comité de direction, etc., sont tous profondément impliqués dedans et ne veulent pas admettre que ce soit autre chose qu'un succès flamboyant »[6].

De même, pour l'*Histoire de l'Humanité*, le constat des défauts de l'entreprise (ethnocentrisme, flou des orientations), que Lucien Febvre entend exprimer en 1953 dans le numéro 1 des *Cahiers d'histoire mondiale*, est censuré par l'Unesco ; Carneiro justifie cette censure par l'idée que « ces critiques [...] ne présentent pas, pour le grand public auquel s'adressent les *Cahiers*, l'intérêt 'constructif' qu'elles présentent pour les artisans de notre tâche » ; Guy Métraux estime lui aussi une telle autocritique publique inadmissible : « est-ce utile de soulever tous ces problèmes, purement internes, à la tribune publique ? Comment allons-nous répondre aux critiques […] ? Comment le président de la commission pourra-t-il défendre ce projet devant le conseil exécutif ou la conférence générale s'il est obligé de faire état de problèmes que la commission internationale est en train de résoudre ? ». Lucien Febvre se dit « stupéfait » de cette censure et, indigné, décide alors de démissionner[7]. Dans le cas du PEMA, l'*Evaluation critique* critique la manière dont ont été conduites les évaluations des différents projets pilotes à l'échelon national, par les différentes équipes d'évaluation, pas assez rigoureuses et trop complaisantes et superficielles[8]. De nombreux autres exemples sont disponibles : ainsi, un rapport élaboré en 1968 sur les centres et instituts de l'Unesco en Afrique, et qui se montre très critique sur leur efficacité, n'a pas du tout été diffusé par

---

[1] Journal Métraux, 27 sept. 1954.
[2] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Lestage à Elvin, 11 août 1954 : le rapport de Bernot « me paraît extrêmement dense et sérieux. […] Je suis sûr que l'attitude de son auteur est de stricte justice. L'équité de Bernot me paraît aussi certaine que la robustesse de ses jugements. Il était certainement difficile de serrer de plus près à la réalité ».
[3] 375 (729.4) A 61, XVIII : mémo d'André Lestage à Bowers, 2 juill 1954.
[4] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Lestage à Elvin, 11 août 1954 ; mêmes idées dans lt. d'Opper à Guiton, 5 oct. 1954.
[5] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. confid. de Guiton à Albert Le Bel, 25 oct. 1956 ; lt. d'Albert Le Bel à Guiton, 15 nov. 1956.
[6] 02 (540) A 61 Delhi, III : lt. de John Makin à Sydney, 5 fév. 1954 : « Unfortunately, as far as I could judge, every one is determined to claim that it is a success : Unesco, the government of India, the managing committee, etc., are all deeply involved and will not admit to its being anything but a roaring success ».
[7] SCHM 52 : analyse et notes critiqus de l'article « La part du directeur » ; lt. de Carneiro à Febvre, non datée ; mémorandum de G. Metraux à Carneiro, 16 juill 1953 ; lt. manuscrite de Febvre au président Carneiro, 18 juill. 1953 (annexes) ; Febvre acceptera finalement de reprendre sa démission.
[8] DG/69, 1er déc. 1969, p 9-10 ; *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 17-28, 44-45, 180-182, 223-224.

l'Unesco[1] ; en 1970, un rapport de Michael Huberman, fonctionnaire de l'Unesco, critique envers l'organisation, est censuré par Maheu ; en 1977, l'écrivain Ionesco, écrivant, sur commande de l'Unesco, un texte à l'occasion de la Journée mondiale du Théâtre, le voit censuré par l'organisation, à cause de sa dimension critique[2]. Cette censure semble persister jusqu'à nos jours puisqu'aux archives de l'Unesco on n'a pu avoir accès ni au rapport de Bernot, ni à l'évaluation du projet majeur des zones arides, ni au rapport complet d'évaluation du projet majeur d'Amérique latine[3]. L'*Evaluation critique* du PEMA, qui se voulait « destinée à un large public »[4], n'est en fait pas conservée à la bibliothèque de l'Unesco ; aux archives de l'Unesco, elle n'est accessible que sur des microfiches conservées dans la réserve et dont l'existence elle-même n'est mentionnée dans aucun des outils de recherche disponibles.

Les réticences à admettre un jugement critique sur les projets de l'Unesco ne proviennent pas seulement de l'Unesco, mais aussi des Etats membres ; ainsi, l'*Evaluation critique du PEMA* souligne la réticence des gouvernements à « appuyer une expérience qui comportait une évaluation systématique »[5]. Dans l'évaluation du projet majeur d'Amérique latine, l'Unesco prend soin de ne pas indisposer les Etats membres qui y ont été associés, et pour cela, mène l'évaluation des résultats par thèmes et non par pays[6].

Des jugements souvent divergents.

Un élément qui ajoute à la difficulté d'évaluation est que les projets de l'Unesco suscitent souvent des jugements divergents, entre lesquels il est difficile de trancher. Les échos sont souvent très différents selon qu'ils proviennent d'un expert de l'Unesco, d'un fonctionnaire du siège, d'un diplomate d'un Etat membre, d'un fonctionnaire de l'Etat concerné, ou de la population locale elle-même. Ainsi, le projet d'éducation de base du Liberia reçoit des appréciations positives des experts de l'Unesco sur place[7], et de la presse libérienne locale[8] ; en revanche, l'ambassade américaine à Monrovia le juge inefficace[9], de même que le directeur des activités de l'Unesco au Liberia[10], et que le fonctionnaire de l'Unesco envoyé en visite[11]. Dans le cas du projet de Marbial, les jugements varient au fil du temps et selon les personnes ; dès novembre 1948, l'ambassade américaine à Port-au-Prince souligne les jugements opposés qui ont été portés sur ce projet[12]. Il faut être vigilant à l'égard

---

[1] *Report of the Committee on the Evaluation of Unesco Operated or Aided Regional Offices, Centres and Institutes in Africa* (1968), cité dans le rapport de la table ronde d'avril 1970, doc. cit., p. 34-35.
[2] L'Unesco ne publie pas ce texte dans le *Bulletin de l'IIT*, comme cela aurait dû se faire ; et les pays communistes, qui sont visés par ce texte de Ionesco, ne le diffusent pas non plus (*L'Aurore*, mars-avril 1977, « L'Unesco censure Ionesco » : « Ionesco est victime d'une étrange mésaventure : l'Unesco l'a censuré au mépris de ses propres règlements. […] Quo vadis, Unesco ? »).
[3] MINEDECAL/5. Evaluation présentée par le directeur général à la 6e session du comité consultatif intergouvernemental, Buenos Aires, 20-22 juillet 1966.
[4] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 11 et 13.
[5] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p.147-148 ;
[6] Conseil exécutif, 66e session, sept.-oct. 1963, et comité intergouvernemental du projet majeur, 5e session, Brasilia, mars 1964 ; 13C/résolution 1.322 d (iv) ; 372(8) MP 01 A 198, I : doc. « Evaluation », 10 avril 1963 ; lt. de Blat Gimeno à Vicente Lema, 22 mars 1963 ; lt. de Leo Fernig à Maheu, 12 avril 1963.
[7] EU, box 1562 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 13 nov. 1957, p. 3 : il cite les paroles de M. Grantham, chef de mission de l'Unesco au Liberia ; 375 (666) TA /AMS : lt. de Rudramoorthy à Bowers, 23 janv. 1957.
[8] Editorial du journal *Liberian Age*, 26 mars 1956 , cité dans EU, box 1556 : lt. de Richard L. Jones au départemen d'état, 2 avril 1956 : « The experts sent out here are doing a remarkable piece of work, the impact of which is already being felt. [...] The rate of progress is outstanding » (« les experts de l'Unesco envoyés ici font un travail remarquable, dont l'impact se fait déjà sentir », « le ryhtme du progrès est extraordinaire »).
[9] EU, box 1562 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 13 nov 1957, p. 3.
[10] EU, box 1556 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 2 avril 1956 : il cite les propos de B. Leitberger.
[11] 375 (666) TA /AMS : lt. de Lestage au DG, 1er avril 1957, 5 p., p. 2.
[12] EU, box 2253 : lt. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 2 nov. 1948.

des différentes sources disponibles sur ce projet, et connaître l'intérêt de chacun des protagonistes à porter le jugement qu'il formule ; ainsi, les comptes rendus périodiques du Haïtien Arthur Bonhomme à l'Unesco sont toujours très positifs, celui-ci ayant intérêt, pour se faire valoir, à présenter les choses sous un jour favorable : « je suis très optimiste », « tout va bien », ne cesse-t-il d'affirmer rapport après rapport[1], tandis que d'autres responsables du projet comme Métraux et Grenoilleau envoient des rapports beaucoup plus sombres, affirmant que « l'expérience de la vallée de Marbial est dans une impasse »[2]. Quant au projet majeur des zones arides, en 1958, le secrétariat estime dans une correspondance confidentielle qu'il fonctionne très bien au Brésil et que les deux experts de l'Unesco y font du très bon travail[3] ; la même année, l'ambassade américaine au Brésil estime que les Brésiliens ne sont pas satisfaits des qualifications techniques de ces experts et que peu de progrès a été fait jusqu'à présent dans ce projet[4]. De même, au sujet du projet majeur d'Amérique latine, concernant les cours donnés par des experts de l'Unesco à l'université associée de Sao Paulo, le bilan varie beaucoup selon le jugement de ces experts eux-mêmes (qui estiment que leurs cours ont eu beaucoup de succès et ont énormément intéressé les étudiants)[5], ou des stagiaires, qui dans leurs rapports critiquent sévèrement leur contenu[6]. Si le personnel de l'Unesco en général estime que le projet majeur d'Amérique latine a été un très net succès[7], en revanche certains sont plus nuancés, comme Esther Dartigue[8] et José Blat Gimeno (si celui-ci, en 2002, juge que le projet est un succès sans nuances, en 1965 il évoquait, dans un document confidentiel, « plusieurs défauts et erreurs » dans le projet)[9]. De même, le PETV de Côte d'Ivoire a reçu des jugements très divergents ; positifs de la part de Lestage et Pauvert, qui ont été associés à sa mise en place[10] ; négatifs selon Cassirer et E.R.[11]. De nombreux autres exemples de jugements contradictoires sur des projets de l'Unesco sont disponibles, par exemple sur l'opération Unescongo[12] ; sur le PEMA[13] ; sur le projet d'éducation de base au Cambodge[14] ; sur celui de Dujaila en Irak[15].

---

[1] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Bonhomme à Bowers, 12 mai 1948 ; lt. de Bonhomme à Métraux, 17 mai 1948 ; lt. de Bonhomme à Bowers, 17 juin 1948 ; lt. de Bonhomme à Bowers, 15 juill. 1949, 6 p.
[2] 375 (729.4) A 61, XIV : lt. de Grenoilleau à Bowers, 30 oct. 1949.
[3] X 07.83 Jean Thomas : note pour le voyage de M. Thomas en Amérique latine, 9 septembre 1958, p. 4.
[4] EU, box 1564 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Rio au département d'état, 4 mars 1958, 3 p., p. 2.
[5] 372 (8) MP01 A 63 (81), II : MP/BRA/ED/3 : rapport de Hilda Taba, janv. 1959 ; lt. de C.Cueto à Hilda Taba, 20 janv. 1959 ; rapport de Deborah Elkins, 20 juill 1959 ; III : lt. de Vera à Elkins, 4 sept. 1959.
[6] Rapports de Maria Graciela Ortiz, Rolando Miranda Sanchez, Gonzalez Latuf, docs. cit.
[7] Rapport du DG sur 1959, p. 61-68 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970, p. 1-2 ; congrès, vol. 119, 93e congrès, 1e session, 3 janv.-22 déc. 1973 : 29 nov. 1973, House, « shame of illiteracy », an editorial on an address by René Maheu of Unesco, p. 38713-38714 ; interviews Blat Gimeno et Lestage ; 87 EX/SR.15, p. 183 ; 372/8/MP 01, VII : lt. de Vera à Guiton, 8 mars 1967 ; A. Monclus, *op. cit.*, p. 67 ; M. Soler Roca, « Le projet majeur d'éducation en Amérique latine », art. cit.
[8] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 119 : « quelques buts furent atteints », mais beaucoup ne l'ont pas été, car le projet était « très ambitieux », et « il aurait fallu des ressources suffisantes pour qu'il réussisse » ; p. 122 : ses résultats sont « très difficiles à évaluer ».
[9] 372/8/MP 01, VII : « Unesco educational policy in Latin America » par J. Blat Gimeno, 1er fév. 1965 ; interview Blat Gimeno.
[10] Interviews Lestage et Pauvert.
[11] E.R., « De Bucarest à Abidjan : un itinéraire atypique », art. cit.
[12] Esther Dartigue, *op. cit.*, p. 201.
[13] Pour P. Jones (P. Jones, *op. cit.*, p. 159-160) et pour A. Deleon (interview Deleon), le PEMA a été un grand succès, alors que pour Lorenzetto (Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 316), pour les auteurs de l'*Evaluation critique du PEMA*, et pour Mme Keating (interview Mme Keating), cela a été un échec.
[14] Bilan positif dressé par Maria Tabellini (Maria Tabellini, « Souvenirs toujours vivants … », art. cit.).
[15] Jugement positif porté par Adiseshiah (mémorandum de M. Adiseshiah, 1er juin 1953, doc. cit., p. 6-7) et par la presse irakienne (RU, FO 371/107191 : *The Iraq Times*, 10 juill. 1953, p. 8 : « Iraq builds its future », par A.B. Trowbridge ; *The Iraq Times*, 17 juill. 1953, p. 8 : « Iraq builds its future », suite, par Queta Lopez et Jac Rousseau) ; jugement négatif porté par l'ONU, la FAO, et l'OMS (rapport de R. Habbab à T. Nasr, 2 juill. 1953, doc. cit., p. 2), et par la commission nationale britannique (lt. de J.L. Nevinson à E.R. Warner, 30 juin 1953, doc. cit.).

Pour reconstituer et évaluer avec objectivité les actions de l'Unesco, on a croisé différentes sources : des publications extérieures, les documents officiels de l'Unesco (publications, rapports officiels) ; les correspondances internes de l'Unesco ; les rapports confidentiels de missions d'agents de l'Unesco sur le terrain ; les correspondances confidentielles internes d'Etats membres (France, Royaume-Uni, Etats-Unis surtout), notamment les correspondances entre les ambassades dans les Etats membres et le gouvernement ; les correspondances des commissions nationales des Etats membres ; les témoignages directs. Les publications extérieures rédigées par d'anciens membres de l'Unesco sont souvent à prendre avec beaucoup de précautions à cause de leur caractère élogieux[1]. La correspondance diplomatique du gouvernement américain a été particulièrement révélatrice, le gouvernement américain ayant régulièrement fait examiner de près les projets de terrain de l'Unesco par des agents de ses ambassades ; notamment, en 1957, il a envoyé à toutes ses ambassades un questionnaire détaillé sur la qualité et l'efficacité de l'action de l'Unesco ; les réponses varient, étant plutôt négatives pour plusieurs pays comme par exemple le Pérou, San Salvador, la Colombie, le Japon[2], et plutôt positives pour d'autres comme la Bolivie et Haïti[3]. Mais on peut se demander si la variabilité de ces jugements ne dépend pas plus des différences d'opinion sur l'Unesco de la part du personnel de ces différentes ambassades américaines que de la réelle différence de qualité de l'action de l'Unesco dans les différents Etats.

Quelles conclusions peut-on tirer sur les résultats des actions de l'Unesco ? Plusieurs semblent être des réussites objectives. Certaines actions de recherche semblent avoir été fructueuses, comme l'Année géophysique internationale (AGI)[4], de même que certains projets de terrain, comme le programme UNRWA/Unesco, qui a donné lieu notamment à de nombreuses constructions d'écoles[5]. L'encouragement de l'Unesco à la reconstruction éducative dans les années 1947-50 semble avoir été porté des fruits[6]. Plusieurs jugements sur le projet majeur des zones arides convergent pour faire conclure à sa réussite[7]. La campagne de Nubie a connu un résultat spectaculaire. En revanche, un grand nombre d'autres actions ont eu des résultats décevants : l'Unisist[8], le système des bons Unesco[9], l'action d'assistance technique[10], etc.

---

[1] Chikh Bekri, *op. cit.*, p. 10 ; Antonio Monclus, *op. cit.*, p. 357.
[2] EU, box 1562 : lt. de Henry Dearborn, de l'ambassade américaine au Pérou, au département d'état, 2 oct. 1957 ; lt. de Douglas McLain, de l'ambassade américaine à San Salvador, au département d'état, 8 nov 1957 ; lt. de Robert A. Hurwitch, au département d'état, 31 oct. 1957 ; EU, box 1563 : lt. de Harlan B. Clark, de l'ambassade américaine à Tokyo, au département d'état, 15 nov. 1957 ; lt. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 15 nov. 1957.
[3] EU, box 1562 : lt. de Clarence T. Breaux, de l'ambassade américaine à La Paz, au département d'état, 7 nov. 1957.
[4] M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p. 153.
[5] Knud Mortensen, K.D. Wagner, p. 65 ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : lt. de Walter à van Vliet, 1er mars 1958.
[6] *Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction*, Paris, Unesco, 1950, p. 35-37 ; même jugement la même année par Torres Bodet (DG/73, p. 4) ; télégr. confid. de K. Holland au secrétaire d'état, doc. cit., 21 fév. 1950 ; rapport de K. Holland au département d'état, 21 avril 1950, doc. cit., p. 2.
[7] A. Monclus, *op. cit.*, p. 59 ; 11C/PRG/6, 23 sept. 1960, p. 1-3 ; NS/165, 22 juill. 1960 ; rapport de H.J. Kellermann au département d'état, 23 mars 1960, doc. cit. ; EU, box 821 : USDEL 11 C/17.2 A, 6 oct. 1960.
[8] Interview Tocatlian: « ça n'a jamais été un système opérationnel, c'est toujours resté une idée » ; interview Deleon : « échec » ; Harold Dierickx, « The Unisist reference manual and UNIBID. Standardisation for development », *Program*, vol. 17, n°2, 1983, p. 68-85, cité par A. Fleury, *op. cit.*, p. 89-90 ; rapport Jackson ; Antoine Lefebure et Maurice Ronai, « Un nouvel ordre de la documentation : les limites de la coopération internationale », *Le Monde Diplomatique*, nov. 1979, p. 16-17 ; cité par A. Fleury, *op. cit.*, p. 89-90. Cependant il y a eu un résultat concret avec l'apparition du n° ISSN (PGI/UNISIST II/4, p. 19).
[9] Lt. de David Stratmon au département d'état, 14 nov. 1957, doc. cit., p. 3 : « largely inoperative ».
[10] EU, box 1554 : lt. du département d'état à l'ambassade américaine à Paris, 9 déc. 1955 ; EU, box 826 : airgram de Perry Ellis au département d'état, 1er août 1962, p. 3 ; L. Evans, article dans *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1956, p. 12-14.

Il faut relativiser les échecs connus par l'Unesco, en comparant ses résultats avec ceux des autres agences spécialisés, et ceux des actions bilatérales des gouvernements, comme les missions du Point IV. Ainsi, par exemple, en Haïti, l'échec du projet de Marbial doit être relativisé, comme le fait André Lestage en 1959, observant que « le Point IV avec une touchante bonne volonté et d'incomparables moyens n'a guère mieux réussi » que l'Unesco, de même que les missions de l'OMS et de la FAO, qui se retirent alors d'Haïti[1].

Ainsi, l'évaluation de ses actions par l'Unesco elle-même s'est révélée très difficile à effectuer et souvent décevante. Il apparaît délicat de se livrer à une évaluation objective des résultats de ces actions, non seulement parce que les sources disponibles sont souvent divergentes et parfois peu fiables, mais aussi parce que les résultats sont souvent diffus étant donné la nature des actions engagées. Au problème de l'évaluation s'ajoute celui de l'organisation administrative des actions.

9.2. Une organisation administrative des actions souvent déficiente.

L'organisation administrative des projets a été en certains cas efficace, mais souvent gravement déficiente. Pour justifier cette affirmation, qui va à l'encontre du discours officiel de l'Unesco, il est nécessaire de fournir de nombreux exemples ; cela présente aussi l'intérêt de permettre de dégager différents types de cas, et de comprendre les raisons de ces déficiences. Ces problèmes, s'ils ne sont pas évoqués dans les documents officiels, apparaissent clairement dans la correspondance interne de l'Unesco, ainsi que dans les correspondances diplomatiques des Etats membres, et dans des sources privées comme le journal intime d'Alfred Métraux[2].

La mise en place fréquente de mécanismes administratifs lourds.

L'exécution des projets de l'Unesco donne souvent lieu à la mise en place de mécanismes administratifs *ad hoc*. Lorsqu'ils donnent satisfaction pour un projet, ils sont souvent reproduits pour d'autres projets postérieurs. Ainsi, le mécanisme mis en place pour la campagne de Nubie (création de comités consultatifs, comités exécutifs, comités nationaux, principe des contributions étatiques volontaires, action de promotion) a été reproduit dans l'organisation des campagnes suivantes de sauvegarde du patrimoine[3]. De même, les grands programmes scientifiques (sur les zones arides, les tropiques humides, l'océanographie, l'hydrologie, le MAB) ont été structurés selon un même modèle administratif (création d'un comité consultatif intergouvernemental de coordination, incitation aux Etats à créer des comités nationaux ou locaux de coopération, recours fréquent à des conseils d'experts extérieurs par voie de questionnaire), modèle qui selon plusieurs anciens fonctionnaires se serait révélé efficace grâce à sa souplesse[4].

---

[1] 375 (729.4) A 61, XXI : rapport confid. de Lestage au DG, 17 avril 1959.
[2] Journal Métraux, 31 janv. 1952, p. 353 : il évoque une « interminable réunion chez Mme Myrdal », directrice du département des sciences sociales. Elle informe les membres du département que désormais, « chaque fois que nous inviterons un expert à entreprendre quelque projet ou à venir ici, il faudra en informer les gouvernements ou les commissions nationales. C'est donc un redoutable torrent de papier qui va s'abattre sur nous, car chaque lettre aux commissions nationales doit être reproduite au moins quinze fois ».
[3] Hélène Trintignant, *op. cit.*, p. 136-138.
[4] Rapport du directeur général sur 1957, p. 133-136 ; NS/117, 28 juin 1954, 6 p. ; M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p. 156 ; interview Batisse ; Sorin Dumitrescu, « Un domaine pionnier :

Cependant, ces mécanismes sont souvent caractérisés par des défauts et notamment par une grande lourdeur administrative. Ainsi, on observe une grande lenteur dans la mise en place du comité consultatif international de recherches sur la zone aride, créé en 1951, au bout de cinq ans de travaux préparatoires et de nombreuses réunions et consultations[1] ; tout au long des années 1950, ce comité connaît un grand nombre de sessions et est marqué par une lourdeur de fonctionnement et un manque d'implication des Etats membres, ce qui nuit à l'efficacité de ce programme de recherches et en particulier du projet majeur sur les zones arides[2].

Au sujet de la convention du droit d'auteur, se pose, dès 1951, la question de l'opportunité de mettre en place un appareil administratif pour veiller à son application ; les experts et les fonctionnaires participant à l'élaboration du projet sont divisés ; finalement la convention ne tranche pas cette question[3] ; les démarches pour aboutir à l'élaboration et à la ratification de la convention sont lentes, confuses et complexes, notamment à cause de la pléthore de réunions et d'études préparatoires, et des rivalités entre division du droit d'auteur, comité de spécialistes, comité de travail, et comité intérimaire.

L'analyse des correspondances échangées dans le cadre de la campagne de Nubie laisse apparaître clairement des problèmes dûs à la lourdeur et à la rigidité du mécanisme, qui consiste en la coexistence de plusieurs comités (comité consultatif, haut comité international, comité exécutif, comité de contrôle, comités nationaux), caractérisés par un grand nombre de sessions, de correspondances, qui ralentissent l'avancement du projet plutôt qu'ils ne le font progresser[4].

---

l'environnement », art. cit. ; en 1955, l'Unesco crée un comité consultatif international des sciences de la mer ; puis en 1960 est établie la Commission océanographique intergouvernementale (COI), semi-autonome au sein de l'Unesco ; tous les Etats membres de l'Unesco ou des Nations Unies peuvent y participer ; le Comité scientifique de la recherche océanique (SCOR) du CIUS devient l'organe consultatif de la COI (Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 43-44 ; 11C/ résol. 2.31 ; 12 C/PRG/6, 6 juill. 1962). De même, plus de 70 comités nationaux du MAB sont créés entre 1970 et 1974 (18C/79, 28 oct. 1974, p. 1). Dans le cadre du projet majeur des zones arides, l'Unesco encourage la mise en place par les Etats membres concernés de comités nationaux ou locaux de coopération (Rapport du directeur général sur 1957, p. 133-136). La DHI, premier programme intergouvernemental de l'Unesco, est organisée par un conseil intergouvernemental (plus léger qu'une commission), qui élabore le programme ; au niveau national, il y a des comités nationaux pour la DHI, dont le nombre a augmenté peu à peu. Il y avait aussi un niveau régional, mais pas de structure rigide ; c'était un mécanisme efficace selon Batisse et Dumitrescu (interview Dumitrescu ; M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p. 152-161, p. 156). La structure administrative du MAB, de même que pour la DHI, consiste en un conseil intergouvernemental de coordination, où sont représentés les Etats et les organisations, gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'en un réseau de comités nationaux et en un Secrétariat central situé à l'Unesco. Le programme MAB est doté d'un Secrétariat central à l'Unesco (A. Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 135) ; cela correspond à ce que souhaitait le gouvernement français, un « mécanisme léger et peu coûteux » (FR, Nantes, carton 78 : Observations du gouvernement français sur le programme de l'Unesco « L'homme et la biosphère », 14 aout 1969 ; NS/AZ/97, 4 sept. 1952 ; Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 61 ; FR, Nantes, carton 78 : comité consultatif de recherches sur les ressources naturelles, 2e session, 16 août 1967, rapport final, 14 p. ; 3e session, 6 août 1969, rapport final, 20 p. ; 4e session, 29 oct. 1971, rapport final, 10 p. ; compte rendu de la réunion du comité consultatif de l'Unesco sur les resssources naturelles, Canberra, 23-27 août 1971, par Georges Aubert, membre de la commission française pour l'Unesco ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 131.

[1] EU, box 1600 : observations of the government of the US on the report of the committee of experts on the international institute for the arid zone, mai 1950 ; Conseil économique et social, procès-verbaux officiels, annexe XI 31- E/1694 ; 4C/resol. 3.6 ; 5C/Resol. 2.23 ; 6C/Resol. 2.25 ; NS/AZ/114 ; 25 EX/11 ; 25 EX/Décisions 7.2 ; Daniel Behrman, *Science, technique … , op. cit.*, p. 37-38 ; 11C/PRG/6, 23 sept. 1960, p. 1 ; ce comité se réunit deux fois par an (NS/AZ/66, 19 fév. 1952 ; *Impact*, vol. IV, n°4, p. 232-243 : « Les régions arides appellent une action internationale », par James Swarbricknh). De même pour l'échec du projet d'IIHA (330.19 (8) A 01 IIHA, V : rapport d'A. Cortesao à A. de Blonay, 3 juill. 1949 : souligne les énormes difficultés apportées au projet par « la centralisation excessive exercée par l'Unesco »).

[2] NS/154, 10 nov. 1958, 8 p. ; NS/159, 16 nov. 1959, 8 p. ; NS/164, 27 juin 1960 ; NS/164, 20 déc. 1961 ; M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », p. 155 ; interview Batisse.

[3] 347.78 A 102 « -66 », IV : lt. de Bogsch à John Schulman, 11 oct 1951 ; lt. confid. de Hepp à Schulman, 11 oct. 1951; lt. de Hepp à John Schulman, 14 déc. 1951.

[4] Le comité de contrôle est composé d'ingénieurs de diverses nationalités, nommés par l'Unesco et le gouvernement égyptien ; 069(62)N/Abu Simbel/A 02, I : Nubie BC : rapport du comité de contrôle du projet de surélévation des temples d'Abou Simbel, 1e session, 9-13 oct. 1961 ; *El Ahram*, 8 déc. 1961 : « Un haut comité international présidé par Hassan Zaki pour superviser les opérations de sauvegarde d'Abou Simbel » ; II : lt. de Vrioni à Maheu, 24 mai 1962 : Vrioni observe que, lors de la réunion du comité de contrôle, des tensions se sont

Dans le PEMA, les différents comités mis en place (comme notamment le comité consultatif international de liaison pour l'alphabétisaiton, et le comité consultatif international pour l'éducation extra-scolaire) n'ont pas vraiment joué de rôle actif ; plusieurs exemples, que l'on ne détaille pas, montrent que leur existence a plutôt freiné et handicapé l'action ; comme l'observe l'*Evaluation critique*, ils ont en fait plutôt servi à « légitimer […] les décisions et les politiques du secrétariat », d'où un « sentiment de frustration chez leurs membres »[1].

De même, d'importants problèmes administratifs ont miné le fonctionnement de la COI, comme le reconnaît notamment Maheu en 1969, observant que cet organisme a consacré « trop de temps aux problèmes de politique générale et d'organisation interne au détriment de ses activités proprement scientifiques »[2]. Au début des années 1970, la délégation américaine fait une remarque semblable, déplorant que la COI, à cause de la création en son sein de nombreux comités et sous-comités, se soit « embourbée sous son propre poids à cause de la prolifération des sous-groupes »[3].

De même, le fonctionnement administratif du MAB manque d'efficacité, comme le reconnaît en 1974 le secrétaire de son Conseil, signalant les « imperfections » dans ce fonctionnement, « imputables en grande partie au volume de travail qu'a imposé l'organisation d'un nombre excessif de réunions » et constatant l'inefficacité des comités nationaux, les « retards excessifs » dans la production et la distribution des rapports sur les réunions, et dans les réponses aux demandes des comités nationaux, donc la lenteur des communications entre les diverses structures du MAB[4].

En outre, dans de nombreux programmes, les experts extérieurs que l'Unesco consulte négligent souvent de s'impliquer sérieusement dans leur contribution, et souvent même de répondre aux questionnaires qu'elle leur envoie[5].

Une constante : les retards.

Lenteur et retards sont une constante des programmes de l'Unesco. Malgré les efforts du personnel, ils sont systématiques et importants. On les retrouve dans de très nombreux programmes, comme la campagne de Nubie[6] ; la fourniture d'experts aux gouvernements qui en font la demande[7] ; la mise en fonctionnement de l'institut de Cologne[8] ; le projet indien-andin[9] ; le projet d'éducation de base de Minneriya[10] ; le projet d'éducation technique en

---

produites, l'atmosphère a été « assez orageuse », à cause des justifications spécieuses presentées par Abdel Mohti Abdel Wahab Amer, directeur du bureau technique pour la sauvegarde d'Abou Simbel auprès du ministère de la culture, pour justifier les retards en réalité « inexplicables » apportés a l'opération, justifications qui « ont indisposé plusieurs membres du comité ».

[1] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 171 ; cf. 13 C/PRG/4, paragr. 59-61 ; 15 C/52, 12 sept. 1968, paragr. 34. P. Jones, *op. cit.*, p. 165-166 ; ED/MD/6, 27 déc. 1968 ; ED/MD/24, 30 juin 1972 ; ED/73/CONF.502.6, 29 mars 1974 ; ED/229, 18 juillet 1967 ; *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 37-46.

[2] DG/69/7, 2 sept. 1969, p. 3 ; Michael Brenner, « The Intergovernmental Oceanographic Commission and the Stockholm Conference : A Case of Institutional Non-Adaptation », *International Organization*, vol. 29, n°3, été 1975, p. 771-804.

[3] EU, box 3229 : report of the US delegation to the 17th session of the general conference, p. 12 : « bogged down under its own weight through the proliferation of sub-groups ».

[4] Rapport n°27 du MAB ; Sciences/MD/47, p. 11.

[5] En 1952, l'Unesco demande à 150 experts extérieurs des suggestions sur le projet de manuel sur la zone aride. Seules 50 réponses sont reçues (NS/AZ/97, 4 sept. 1952).

[6] 069 (62) N/Abu Simbel/A 02. II : lt. de van der Haagen à Hathaway, 10 août 1962 ; *Le Monde*, 28 juill. 1962.

[7] 307 (666.8) TA : lt. de Th. Diffré à Maheu, 21 fév. 1962 : le gouvernement de Côte d'Ivoire relance l'Unesco sur sa demande d'experts en matière d'information.

[8] Les trois premières années se passent à recruter du personnel, à chercher des locaux provisoires, à apprêter le nouveau bâtiment ; les gros problèmes d'organisation administrative que connaît cet institut, notamment au niveau du conseil de direction, entraînent d'importants retards dans sa mise en fonctionnement (RFA, carton 256 : rapport de During, Nuesse et Verniers, 22 juill. 1955, p. 21 ; lt. de Salat à Trutzschler, 26 déc. 1957.)

[9] Journal Métraux, 1er oct. 1953, p. 528 ; 14 oct. 1953.

[10] *Ceux qui ne peuvent attendre, …, op. cit.*, p. 11-15 et 19.

Malaisie[1] ; la création de l'institut indien de technologie[2] ; les projets pilotes du PEMA [3] ; le PETV[4] ; les projets d'éducation de base[5] ; le fonctionnement de l'ASFEC[6] ; la publication des revues, comme les *Cahiers d'histoire mondiale*[7], le *Bulletin d'éducation des adultes*[8] ; le projet majeur d'Amérique latine[9] ; le programme de traduction des classiques littéraires[10] ; le projet d'éducation de base du Liberia [11] ; Le projet Orient-occident[12] ; la publication de l'*Histoire de l'Humanité* (1947-1968), de *Tendances principales de la recherche en sciences humaines et sociales* (1965-1978), de l'*Histoire de l'Afrique* (1965-81)[13] ; le projet de formation des maîtres au Liban en 1972[14] ; la construction du bâtiment modèle de la bibliothèque de Medellin dans les années 1950[15] ; etc.

A quoi sont dûs ces retards systématiques et interminables ? Plusieurs causes coexistent et se combinent. Dans les projets sur le terrain, les retards sont souvent liés en partie aux délais dans la réception des lettres, de la documentation, et du matériel[16]. Par ailleurs, l'Unesco est constamment en retard dans la fourniture des experts et du matériel, ainsi que des fonds promis[17]. C'est le cas notamment à Marbial[18]. Les problèmes de transport sont un

---

[1] M. Prévost, *op. cit.*, p. 195. Prévost, chef de mission en Malaisie, évoque le gros retard dans l'édification des ateliers, qui oblige à l'annulation de cours.

[2] Daniel Behrman, *Réseaux du progrès…*, *op. cit.*, p. 12-29. L'institut est créé en 1958 à Powai, près de Bombay. Il commence temporairement à fonctionner à Worli, dans la banlieue de Bombay, dans des locaux provisoires, pendant que les travaux de construction se poursuivent à Powai. Mais ces travaux connaissent des problèmes et prennent beaucoup de retard. Ils ne sont toujours pas terminés en 1964.

[3] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 198-199 ; notamment pour le projet d'Algérie (p. 17-28) et celui d'Ethiopie (p. 37-46) : en Ethiopie, le projet commence en 1968, il est prévu pour cinq ans. Du retard est pris : les opérations de terrain ne commencent vraiment que début 1970 ; en 1972, aucun élève n'a terminé la 2de ni la 3e phase du cursus d'alphabétisation fonctionnelle, contrairement aux prévisions. 13C/PRG/4, paragr. 64, cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 161-162 : il était prévu que trois projets expérimentaux commenceraient en 1966, trois autres en 1967, et deux autres en 1968, chacun devant durer au moins trois ans ; il est prévu qu'ils exerceront rapidement une influence dans toute la région ; certains projets pilotes, au bout de deux ans, ont dû quasiment repartir de zéro, tels ceux d'Algérie et d'Equateur (Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 204-205). L'*Evaluation critique* souligne que l'aspect logistique du PEMA a été « un casse-tête permanent ». Le PEMA avait une structure logistique à deux échelons : l'équipement et les fournitures étaient commandés à l'étranger, dans les pays industrialisés, et cela donnait lieu à de nombreux retards de livraison, parfois de plus d'un an. Le second échelon logistique était intérieur aux pays des projets : là aussi il y avait des retards (*Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 166-167).

[4] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 6-7 : il n'a vu aucun récepteur encore dans les classes, et aucun programme de télévision n'est encore prêt.

[5] Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier,..., op. cit.*, p. 295.

[6] ONU, RAG-2/330, box 107 : lt. de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 27 août 1953, p. 1 ; box 108 : lt. de Theodorovic à Perez-Guerero, 9 mars 1955 : Theodorovic, expert de l'ONU, déplore l'extrême lenteur de l'administration de l'ASFEC, son esprit de « routine », les retards excessifs dans la mise à disposition des fonds, et la mauvaise transmision des informations ; « Notes Egypt community development », par C de … (illisible).

[7] SCHM 10 : mémorandum d'interview, de Jean Thomas, 24 juin 1953 ; SCHM 52 : lt. de Febvre à Carneiro, 22 mars 1953 ; lt. de G. Métraux à Carneiro, 31 oct. 1961 : la parution des *Cahiers d'histoire mondiale* continue à susciter d'« innombrables difficultés » et à subir un « retard considérable » ; lt. de Guy Métraux à H. Hauser, 25 mars 1963 ; lt. de G. Métraux à François Crouzet, 1er aout 1966 ; SCHM 53 : très nombreuses lettres de l'éditeur (H. Hauser) à G. Métraux, se plaignant du grand retard pris : la situation est « catastrophique du fait que notre retard s'aggrave constamment », ecrit Hauser à G. Métraux le 21 sept. 1961 ; lt. de Hauser à G. Métraux, 21 fév. 1963 ; SCHM 52 : lt. de G. Métraux à Crouzet, 16 mars 1967 ; lt. de G. Métraux à Crouzet, 4 mars 1968.

[8] ED/91, 28 fév. 1951, 17 p., p. 13.

[9] EU, box 1562 : rapport confid. de Sam Moskowitz, de l'ambassade américaine à Caracas, au département d'état, 12 nov 1957, 6 p., p. 3.

[10] E. Delavenay, *op. cit.*, p. 355.

[11] Mémorandum on fundamental education in Liberia, par Nathaniel V. Massaquoi, doc. cit.

[12] En 1960, Veronese reconnaît dans un discours que son « démarrage a pour diverses raisons été plus lent que celui des deux autres », et admet l'existence de « certains tâtonnements » (discours de Veronese, 29 janv. 1960, p. 4-5) ; l'Unesco reconnaît que, le projet étant très ambitieux, « les dix années d'exécution du projet majeur ont constitué une période d'exploration pendant laquelle on n'a fait qu'aborder, sans plus, un problème très complexe » (*Evaluation du projet majeur Orient-Occident, op. cit.*, p. 2.). Kirpal observe lui aussi cette lenteur (Prem Kirpal, art. cité, p. 71-73).

[13] Collectif, *Histoire de l'Afrique*, Paris, éditions Jeune Afrique/Stock/Unesco, 1981.

[14] X 07.83 Maheu, VI : rapport de mission de R. Habachi au Liban, 29 déc. 1972, p. 3.

[15] A cause de problèmes administratifs, en 1957, sa construction n'est toujours pas achevée (CUA/84, 17 déc. 1957, 2 p.).

[16] C'est le cas notamment dans le projet pilote d'éducation de base de Chine en 1949 : cf. *La santé au village, op. cit.*, p. 15-16.

[17] 375 (86) A 63 VP : lt. de F. Porta à Hughes, 24 nov 1951.

[18] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Métraux à Bowers, 9 juin 1948 ; IX : lt. de Métraux à Bowers, 27 mai 1949 ; V : lt. de Bowers à Bonhomme, 18 sept. 1948 : Bowers reconnaît avec lucidité : « il nous est très difficile de nous rendre compte par correspondance et à si longue distance » de la situation ; XVII : lt. de Bowers à Opper, 29

élément important qui handicape et ralentit les projets de terrain, qui se déroulent souvent dans des zones très enclavées[1].

Dans la publication d'ouvrages de synthèse ou collectifs, les retards très fréquents sont souvent dûs à la lourdeur de la procédure de rédaction et de contrôle, et à la mauvaise qualité du texte, qui oblige à d'innombrables révisions. C'est le cas pour plusieurs publications comme l'enquête sur la démocratie (1949)[2], ou le *Catalogue des sources de documentation juridique dans le monde*[3]. Sa rédaction, entreprise en 1951, subit de nombreux retards pour cette raison. En 1953, le chef de la division des impressions déplore dans une lettre confidentielle que depuis que l'Unesco a reçu ce manuscrit, « le département des sciences sociales et le service des documents et publications n'ont cessé de se heurter à des difficultés innombrables dues à sa présentation désastreuse » et à son « insuffisance flagrante ». Il déplore le « nombre considérable d'heures de travail » et l'argent que ce manuscrit a fait perdre à l'Unesco. Le retard important avec lequel l'ouvrage paraît (un an de retard), rend une partie des informations qu'il contient caduques[4]. C'est aussi le cas pour *Tendances principales de la recherche scientifique ;* en 1964, Auger déplore le retard dans sa publication, observant qu'« un tel travail perd beaucoup de son intérêt au fur et à mesure du passage des mois et des années »[5] ; de même, *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines* souffre de gros retards puisque son premier volume est paru en 1970, et sa publication complète ne s'est faite qu'en 1978 ; la gestation de l'ouvrage se déroule avec une grande lenteur malgré les efforts d'Auger[6]. Concernant l'*Histoire de l'Humanité*, les retards ont été particulièrement énormes, puisqu'initialement l'ouvrage devait être achevé début 1957 [7]. En 1954, la prévision de l'achèvement passe à 1958[8] ; en 1960, à fin 1963[9] ; en 1961, à fin 1964[10]. Finalement, c'est en 1962 seulement que le premier volume est publié[11], et ce n'est qu'en 1968 que l'ouvrage est publié dans sa totalité. Les retards sont continuels et systématiques et persistent malgré les efforts des responsables du projet, qui en éprouvent de vives inquiétudes et angoisses[12]. Parallèlement aux retards, il y a aussi « hâte »

---

sept. 1950 : Bowers se dit « conscient des frustrations » qu'Opper connaît en Haïti, notamment des gros retards dans le versement des fonds. Il défend le siège des accusations d'« inertie » et d'« inefficacité », et proteste qu'au contraire le siège fait tout ce qu'il peut, et il l'engage à « patienter encore un peu » (« inertia », « inefficiency », « if you could be patient a very little longer »).

[1] Ce problème se pose ainsi pour l'ASFEC (ONU, RAG-2/330, box 107 : lt. de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 27 août 1953, p. 2) ; il se pose aussi avec beaucoup d'acuité à Marbial ; ainsi en octobre 1949, Grenoilleau dit qu'il réclame depuis des semaines en vain un moyen de transport à l'Unesco ; la jeep de l'Unesco est démolie (375 (729.4) A 61, XVII : lt. de Grenoilleau à Bowers, 10 oct. 1949) ; en nov. 1950, l'état très mauvais de la route Jacmel-Marbial, souvent inondée, pose de graves problèmes (XVIII : lt. d'Opper à R. Nicolas, 28 nov. 1950).

[2] 329.18 A 53 CIPSH , VI : lt. de Thomas à Bosh-Gimpera, 8 nov 1949, note.

[3] 3 A 31 Register of legal documentation in the world : mémo de T. Ilosvay à K. Szczerba-Likiernik, 20 janv. 1954, 5 p., p. 1 ; lt. de K. Szcezrba-Likiernik à J. Meyriat, 17 avril 1952.

[4] 3 A 31 Register of legal … : mémo du chef de la division des impressions au directeur adjoint du département des sciences sociales, 5 mai 1953 ; RP, 19 nov. 1954 : *Le Monde*, 4 nov. 1954.

[5] 3 A 54/53 Social and Human…, Ia : rapport sur l'objet, la portée et la méthodologie d'une étude consacrée aux tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines, par P. Auger, 13 mars 1964, 10 p., p. 10.

[6] P. Lengyel, *op. cit*., p. 44-46 ; 13 C/PRG/12, 13 p. ; 13 C/PRG/40, 12 nov. 1964, 2 p. ; 13 C/PRG/DR.9, 6 nov. 1964, 1 p. ; 13 C/PRG/DR.10, 6 nov. 1964, 1 p. ; 3 A 54/53 Social and Human... Ia : lt. de Hochfeld à Bertrand, 27 janv. 1964 ; II : lt. de Hochfeld à Bertrand, 24 nov 1964 ; Ia : rapport d'Auger, 13 mars 1964, doc. cit., p. 10.

[7] SCHM 7 : contrat entre l'Unesco et la commission internationale pour une histoire scientifique et culturelle de l'humanité : 21 janv. 1952. Cf. art. 4 ; 6C/PRG/12, 25 mai 1951, 15 p., p. 9.

[8] 8C/PRG/7, 15 juill. 1954, p. 8.

[9] SCHM 7 : rapport de Carneiro au DG à la 11e conférence générale, 1er sept. 1960, 6 p., p. 1.

[10] SCHM 17 : « Notes on the history of mankind : cultural and scientific development », par Julian Huxley, 1950, 13 p., p. 4-5; 12 C/PRG/11, 14 août 1962, p. 1.

[11] SCHM 9 : lt. de Maheu à Guy Métraux, 28 fév. 1962 ; SCHM 17 : lt. de G. Métraux au DG, 1er sept. 1962 : il se désespère que la publication soit « remise aux calendes grecques ».

[12] SCHM 24 : 4 GA/Doc.N°II, p. 6, 12-13 ; SCHM 9 : lettre d'Evans à Carneiro, 16 sept. 1955 ; 9C/PRG/9, 20 août 1956, p. 6 ; 10 C/17, 15 sept. 1958, p. 1 ; SCHM 9 : lt. de Guy Métraux à Carneiro, 25 sept. 1956 ; J. Huxley, *Memories II, op. cit.*, p. 69-70 ; *Lien-Link* n°73 : nécrologie de Guy Métraux par Witold Zyss ; SCHM

et « improvisation » dans la mise au point et la réalisation des programmes, comme le déplore la table ronde du personnel d'avril 1970[1].

Ainsi, l'organisation administrative des actions de l'Unesco est et reste au fil du temps relativement déficiente, malgré une prise de conscience croissante de ce problème par le personnel. Cela concourt au fait que les actions de l'Unesco se révèlent en de nombreux cas manquer de cohérence.

Des actions souvent peu cohérentes.

Le manque de cohérence de nombreuses actions de l'Unesco est souligné par certains auteurs[2]. Ses actions ont en effet souvent consisté en des activités dispersées et mal reliées les unes aux autres. Ainsi, le projet Orient-Occident a eu tendance à être une juxtaposition d'activités au lieu de constituer un ensemble intégré et cohérent, comme l'ont observé à la fois ses responsables (soulignant l'aspect désordonné, brouillon et superficiel des activités réalisées : « un amas de connaissances superficielles, de notions disparates, d'images arbitrairement découpées et de statistiques fortuites »[3]), plusieurs commissions nationales, et l'évaluation effectuée en 1968[4]. De même, l'évaluation du projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine regrette la fréquente dispersion des activités et le fait qu'« on n'a pas toujours eu une idée très claire du but pratique à atteindre »[5]. Ce caractère persiste dans de nombreux projets de l'Unesco au fil des années. Ainsi, les activités menées par la COI sont critiquées par les Etats-Unis, au début des années 1970, comme étant un « mélange » d'activités dispersées, sans « point central », dans lequel les principes initiaux auraient été « perdus de vue » ; la COI se serait « embourbée sous son propre poids à cause de la prolifération de sous-groupes en son sein »[6]. De même, en 1974, le conseil international de coordination du MAB déplore que le programme MAB a « trop tendance à se réduire à une simple mosaïque de projets de recherche nationaux », insuffisamment coordonnés entre eux[7].

Un des éléments qui explique ce manque de cohérence consiste dans les fluctuations et revirements de l'Unesco, qui entreprend une tâche puis y renonce, professe une théorie puis l'abandonne, ce qui affaiblit la portée de ses actions. Ainsi, l'Unesco, après avoir commandé à Métraux en 1947 une enquête ethnologique sur les paysans haïtiens, n'est, en 1950, plus intéressée à la publier[8]. Les changements de conceptions sont nombreux : ils se produisent notamment dans le domaine de l'éducation, avec le remplacement de la notion d'éducation de base par celle de développement communautaire puis d'aphabétisation fonctionnelle et enfin d'éducation permanente, en passant par l'éducation programmée et l'éducation planifiée, mais aussi dans le domaine scientifique, avec l'évolution des principes directeurs du MAB[9] (d'un

---

17 : « Notes on the history of mankind : cultural and scientific development », par Julian Huxley, p. 4 ; lt. de Carneiro à Huxley, 27 août 1959 ; lt. de G. Métraux à Huxley, 10 fév. 1960 ; SCHM 7 : 55 EX/SR.3 (prov.), 26 nov. 1959, p. 6-7 ; SCHM 66 : lt. de G. Métraux à François Crouzet, 25 sept 1969.

[1] Rapport de la table ronde d'avril 1970, doc. cit., p. 34.

[2] Jean-Luc Mathieu, *Les institutions spécialisées des Nations Unies*, Paris, Masson, 1977, p. 217.

[3] G. Fradier, « Orient Occident. Une analyse de l'ignorance », article cité.

[4] XO7.21(44)NC, IV : doc. CN 27 sur le projet majeur Orient-Occident, par Y. Brunsvick, 22 mai 1962 ; EU, box 819 : program committee meeting, 8-9 janv. 1960, a summary report, US national commission, p. 10.

[5] 14C/69, 14 oct. 1966, annexe I, 11 p., p. 3.

[6] Report of the US delegation to the 17th session of the general conference, doc. cit., p. 12 : « a melange » ; « no central focus » ; « bogged down under its own weight through the proliferation of sub-groups » ; « appears to have been lost sight of ».

[7] Rapport n°27 du MAB, 58 p. ; Sciences/MD/47, p. 7 ; 18C/79, 28 oct. 1974, 3 p., p. 2.

[8] 375 (729.4) A 61, XVIII : lt. de Métraux à J. Comhaire, 16 oct. 1950 ; lt. de Métraux à Akrawi, 15 mars 1951 ; XIX : lt. de Métraux à Walter Goldschmidt, 25 avril 1952.

[9] Rapport n° 27 du MAB ; Sciences/MD/47, p. 7 ; 18C/79, 28 oct. 1974, 3 p., p. 2.

caractère théorique à un caractère pratique) et de l'Unisist (avec l'accent mis de plus en plus vers le développement économique).

Ce manque de cohérence des actions de l'Unesco peut venir aussi de désaccords sur les orientations à leur donner, ce qui entraîne des flottements et des incertitudes. C'est le cas dans le domaine de l'environnement. Ainsi, en 1971, le Royaume-Uni observe que la conférence de Stockholm alors en préparation n'a encore « aucun but clair »[1] ; et la mise en place du Fonds du patrimoine mondial donne lieu à des affrontements entre plusieurs thèses sur la nature et le fonctionnement de ce fonds[2]. L'étude *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines* est elle aussi caractéristique de telles divergences. Les membres du secrétariat hésitent sur la définition de ses termes : faut-il mener « une étude des directions où s'engagent les sciences, ou une étude des directions de recherche actuellement suivies » ?[3] ; faut-il viser à une approche unifiée des disciplines ou à une approche par disciplines spécifiques ?[4] ; l'enquête doit-elle inclure les sciences humaines ou concerner uniquement les sciences sociales ?[5] Le document préparatoire est critiqué par des membres du secrétariat qui observent qu'il contient « trop d'idées abstraites et d' « a priorismes »[6], et que cette enquête s'annonce beaucoup plus difficile que le rapport Auger, parce que la définition du domaine à couvrir « est plus délicate et sujette à controverses »[7] ; mais aussi par la commission nationale américaine[8] ; par la commission nationale britannique (qui observe que ce document « échoue à clarifier le but exact de l'étude proposée et [que] sa forme est confuse », et que « certains passages semblent en contradiction les uns avec les autres »[9]) ; par Jean d'Ormesson[10] ; et par Maheu qui se dit « vivement déçu » par le document préparatoire, déplorant à son sujet : « tantôt flottante et tantôt au contraire dogmatique, la pensée demeure le plus souvent obscure dans son dessein ; on n'est jamais saisi, encore moins convaincu, rarement stimulé » ; Maheu estime que ce texte constitue « un mauvais départ »[11]. Ce flou et ces hésitations se poursuivent, et se traduisent notamment en 1969 dans les controverses sur le choix du titre, au moment de la préparation de l'édition de la première partie de l'ouvrage, et dans la lourdeur du titre initialement prévu : *Etude internationale sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines*[12].

Le caractère fragmenté qui caractérise plusieurs projets de l'Unesco (comme par exemple le projet Tensions, décomposé en de nombreuses études ponctuelles, échelonnées sur

---

[1] RU, FCO 55/ 448 : note confid. de M.W. Holdgate, non datée : « no clear aim ».
[2] Télégramme de Francfort à Poujade, 13 juin 1972, doc. cit.
[3] 3 A 54/53 Social and Human…, I : lt. de J. Hochfeld à Friedman et Bertrand, 18 mars 1963.
[4] 3 A 54/53 Social and Human…, I : lt. confid. de N. Bammate à Gomes Machado, 20 mars 1963.
[5] 3 A 54/53 Social and Human..., Ia : « Comments by UK National Commission on the Unesco preliminary note on the object, scope and methods of a study on the main trends of research in the social and human sciences », doc. non daté.
[6] 3 A 54/53 Social and Human ..., I a : mémo de B. Monsour à Machado, 24 avril 1963.
[7] 3 A 54/53 Social and Human ..., I a : SS/CUA/Trends/3, 13 mars 1964, par Auger, p. 1 ; II : mémo de Bertrand à Maheu, 2 juill. 1964.
[8] cité dans 3 A 54/53 Social and Human ..., I a : lt. de Maheu à Bertrand, 4 juin 1963.
[9] 3 A 54/53 Social and Human ..., I a : comments by UK National Commission..., doc. cit. : « it fails to make clear the exact purpose of the proposed study and its form is confused. Some passages seem to contradict others ».
[10] 3 A 54/53 Social and Human ..., I a : lt. de J. d'Ormesson à Machado, 26 août 1963.
[11] 3 A 54/53 Social and Human ..., I a : lt. de Maheu à Bertrand, 4 juin 1963.
[12] 3 A 54/53 Social and Human …, IV : lt. de A.J. van Vliet à Friedman, 6 nov. 1969 ; note de J. Havet à M. Elmandjra, 19 nov. 1969 ; Lengyel observe que le vol. 2, paru en 1978, long de 1600 p., divisé en 2 vol., est « assez indigeste et clairement déséquilibré » (P. Lengyel, *op. cit.*, p. 44-46 : « quite indigestible and notably unbalanced »).

plusieurs années[1]) et qui nuit à leur cohérence, à leur qualité, et à leur portée, s'explique en partie par les limitations financières : dans le cadre d'un programme voté tous les ans puis tous les deux ans, il n'était pas possible d'entreprendre un projet de grande ampleur dont la réalisation se serait étalée sur plusieurs années, mais seulement une somme d'actions ponctuelles, réalisables chacune en un an maximum.

Un autre élément qui explique le manque de cohérence des actions de l'Unesco est l'insuffisante clarté de leur formulation, qui laisse la porte ouverte à différentes interprétations. Elle s'observe dans l'exposé des conceptions et dans la formulation des programmes à l'emploi fréquent de formules très vagues, caractérisées par des termes comme « promouvoir », « contribuer », « encourager », suivis d'expressions très générales ; elle est d'ailleurs critiquée par certains experts de l'Unesco[2], et par certaines délégations[3]. Ainsi, l'échec du projet d'Institut international de l'hylée amazonienne (IIHA), en 1948, est dû en partie à des hésitations et à un flou persistants sur des questions importantes : cet institut serait-il financé par l'Unesco ou bien par les Etats membres ? Son statut serait-il centralisé, décentralisé, ou encore complètement indépendant de l'Unesco ? Corner, découragé, déplore la « confusion de pensée » qui règne à l'Unesco à ce sujet. Ces problèmes ne sont pas résolus malgré ses efforts, ceux des membres de la commission intérimaire de l'IIHA, et ceux de Huxley[4]. De même, le flou des conceptions règne au sujet des critères d'attribution des réserves de biosphère. Ce n'est, selon Batisse, qu'en 1974 que ces attributions sont définies avec clarté et précision, par un groupe de concertation convoqué conjointement par l'Unesco et le PNUE[5].

A ces problèmes qui relèvent strictement de l'Unesco s'ajoute celui de la collaboration avec les Etats membres et de l'adhésion de la population.

9.3. Une collaboration difficile avec les Etats membres.

L'Unesco se montre dès ses premières années soucieuse d'améliorer sa coopération avec ses Etats membres. Ainsi, par exemple, en 1951, elle commande une étude sur les problèmes administratifs résultant de la participation des Etats à l'action des organisations internationales ; en 1955, elle en commande une autre, sur les problèmes administratifs qui se posent aux Etats nouvellement indépendants du fait de leur participation au système de l'ONU[6]. Cependant, leurs résultats semblent minimes, et d'importants problèmes persistent tout au long de la période dans la collaboration entre l'Unesco et les Etats membres ; ils exercent des répercussions négatives sur les résultats des actions entreprises. Plusieurs cas de

---

[1] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 22.
[2] Comme le comité consultatif sur l'éducation des adultes en 1951 (ED/91, 28 fév. 1951, 17 p., p. 16).
[3] Comme la délégation allemande en 1974 (RFA, Bestand B30, Band 544 : remarques générales de la délégation allemande sur le projet de programme et de budget pour 1969-70, chap. 3).
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947, p. 2. ; ICIIHA/4, 14 mai 1948 ; lt. de Corner à Purnell, 19 déc. 1947 ; lt. de Huxley à Walter Laves, 22 sept. 1947 ; Unesco/NS/IIHA/16, 10 juin 1948 ; III a : lt. de K. Holland à Huxley, 17 mars 1948 ; note de Corner, 30 mai 1948, 9 p., p. 1-3 ; IV : rapport confid. de Corner à Auger, 15 oct. 1948, p. 3-4 ; lt. de Corner à Auger, 27 nov. 1948 ; rapport de Celia Neves au DG, 6 nov. 1948, 8 p., p. 7 ; lt. de Corner à Huxley, 19 nov. 1948. *L'Education nationale*, 1er juill. 1948, article de Paul Rivet, art. cit.
[5] Michel Batisse, « Les réserves de la biosphère : élaboration et mise au point du concept », *Nature et ressources*, vol. XXII, n°3, juill.-sept. 1986, p. 2-11, p. 2-4.
[6] *L'administration nationale dans ses relations avec les organisations internationales, conclusions d'une enquête effectuée dans 14 Etats*, Bruxelles, IISA, 1951, 92 p. ; Roger Grégoire, *Administrations nationales et organisations internationales ; les problèmes administratifs qui se posent aux nouveaux Etats du fait de leur participation à l'ONU et aux institutions spécialisées*, Unesco, 1955, 88 p.

figure peuvent être distingués : les Etats manifestent fréquemment de l'inertie dans leur soutien aux projets de l'Unesco ; ils entrent parfois en conflit avec elle sur l'orientation et la responsabilité des projets ; il arrive que des problèmes politiques propres aux Etats se répercutent sur ses programmes ; enfin, les Etats peuvent aussi soutenir fortement ses projets lorsqu'ils y trouvent un intérêt.

9.3.1. Une fréquente inertie des Etats dans leur soutien aux projets.

Son action ne pouvant être qu'incitative, l'Unesco doit réussir à convaincre les Etats de suivre les orientations qu'elle prône, de prolonger les efforts qu'elle initie dans le cadre de ses projets, de prendre le relais de l'action qu'elle entame. Mais elle n'y parvient pas toujours, loin de là. L'inertie des Etats membres, l'impuissance de l'Unesco à les faire participer à ses actions, semble constituer une des faiblesses majeures de l'organisation[1].

En 1949, Torres Bodet, dans une lettre au doyen de la *School of Education* de New York, exprime sa déception de l'attitude insuffisamment engagée selon lui des Etats membres dans l'action de l'Unesco :

« Si les pays du monde pensent que c'est suffisant d'avoir fondé une organisation comme l'Unesco et de continuer à lui accorder le budget dérisoire dont elle dispose, ils se trompent profondément, comme le père qui suppose que, du moment qu'il paye les frais de scolarité pour ses enfants, il a fait tout ce qui était nécesaire pour leur éducation. […] Si les gouvernements, dans l'enceinte de l'Unesco, affirment qu'ils aspirent à assurer un système d'éducation visant à la paix, mais que, en dehors de l'Unesco, ils préparent leurs citoyens à la guerre, qui des deux les peuples écouteront-ils : le doux fonctionnaire de l'Unesco qui leur rend visite de temps en temps, abécédaire en main, ou l'homme d'état qui leur affirme que la paix ne peut être préservée que par l'artillerie ? » [2]

De même, le représentant de l'ONU à la conférence générale de 1949 souligne la nécessité de resserrer les liens entre l'Unesco et les Etats membres ; à la conférence générale de 1950 il déplore « le manque de coopération effective aux travaux de l'Unesco de la part des Etats membres »[3].

L'inertie des Etats à collaborer avec l'Unesco se manifeste clairement dans le cadre des projets sur le terrain. Le principe de ces projets est de lancer des idées, de proposer aux Etats des méthodes et des solutions à leurs problèmes, et de leur montrer, à échelle réduite, et qu'elles fonctionnent, afin qu'ensuite les Etats poursuivent cette action et l'étendent avec une envergure beaucoup plus importante. « L'assistance technique a pour fonction […] d'amorcer la pompe, mais celle-ci doit être fournie par les bénéficiaires », comme l'affirme l'Unesco en 1952[4]. Toutefois, la plupart du temps, cela ne fonctionne pas, les Etats opposant aux efforts de

---

[1] W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 250 ; *International Organization*, automne 1976, vol. 30, n°4, Edward H. Buehrig, « The tribulations of Unesco », p. 680.

[2] X 07.83 Torres Bodet, I : lt. de Torres Bodet à Ernest O. Melby, 28 fév. 1949 : « If the countries of the world think that it is enough to have founded an organisation like Unesco and to continue subscribing the scanty budget at its disposal, they deceive themselves profoundly, like the father who assumes that, by paying the school fees of his sons, he has done all that was necessary towards their education. [...] If the governements state, within Unesco's walls, that they will strive to secure a system of education designed for peace, but, outside Unesco, arrange their whole lives for war, which of the two will the listening peoples believe - the mild official of Unesco who visits them from time to time, primer in hand, or the statesman who proclaims to them that peace can be preserved only with artillery ? »

[3] ONU, RAG-2/76, box 11 : rapport de Louis Gros, 7 nov. 1949, p. 13-14 ; rapport de Gustavo Duran, 21 juill. 1950, 16 p., p. 7.

[4] *Ceux qui ne peuvent attendre, …, op. cit.*, p. 8.

l'Unesco leur inertie. Les exemples abondent[1]. Lorsque l'Unesco décide, à partir de 1947, de se lancer dans des projets d'éducation de base en collaboration avec les Etats membres[2], ceux-ci réagissent avec un enthousiasme inégal. Certains comme le Brésil[3], le Venezuela[4], l'Inde[5], la Chine, le Liberia, se montrent particulièrement intéressés, mais beaucoup d'autres pas du tout[6]. Le projet d'éducation de base en Irak à Dujaila connaît de graves problèmes de déroulement à cause du manque de soutien du gouvernement irakien[7] ; de même pour le projet de Viani[8], pour celui du Cambodge[9], celui du Liberia[10], celui des Philippines[11], et bien d'autres.

Dans le cadre du projet Orient-Occident, les Etats et les commissions nationales sont très inégalement actifs. L'Inde, le Japon[12], les Etats-Unis[13], la France[14], la RFA[15] le sont, mais beaucoup d'autres pays le sont beaucoup moins. Dans la campagne de Nubie, l'Unesco doit sans cesse lutter contre les pesanteurs et l'inertie du gouvernement égyptien[16]. Elle déplore que le Mexique ne soutienne plus assez activement le Crefal[17]. Evans explique en le déplorant que l'Unesco « n'avait pas les moyens de lutter contre les gouvernements, même lorsqu'ils ne respectaient pas leurs engagements ». Il signale qu'à plusieurs reprises les gouvernements n'ont pas respecté leurs engagements ; ainsi, lorsque celui d'Egypte a subitement retiré le directeur de l'ASFEC (égyptien) et l'a rappelé à son ancien poste de fonctionnaire du gouvernement, obligeant l'Unesco à nommer un nouveau directeur[18]. L'Unesco est déçue du

---

[1] En 1951, l'Unesco travaille à la question de l'alphabet kannada, à Mysore. Mais cela n'aboutit à rien, car finalement, les autorités de Mysore renoncent à lui adresser une demande officielle à ce sujet (408.1 : lt. de Bowers à Elvin, 1er juin 1951 ; lt. de Maheu à Elvin, 18 juin 1951). Exemples analogues sur les projets d'alphabétisation en Afrique dans les années 1960 (N. Gaudant, *op. cit.*, p182.) ; et en Turquie (EU, box 1552 : article du journal turc *Yeni Sabah*, 17 fév. 1955, par S.E. Siyavusgil, « The Unesco Story »).

[2] 37 A 31 Education de base, fonds commun …, I : « Meeting of heads of sections to discuss the fifth chapter of the report on fundamental education », 3 p., 30 août 1946 ; Educ./6/1947, 13 mars 1947, 10 p., p. 2-3 ; *Tzentzenhuaro…, op. cit.*, p. 35.

[3] *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, août 1949 et avril 1950.

[4] EU, box 2246 : FE/Conf./17, 15 nov. 1947 : memorandum by the venezuelian government on fundamental education.

[5] *Unesco, Aims and activities, op. cit.*, p. 12.

[6] Rapport du DG sur 1955, p. 54-55 ; cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 80-81 ; 375 (520) : lt. de J.W. Taylor au ministre des affaires étrangères du Japon, 24 janv. 1952 ; lt. de Torres Bodet au ministre des affaires étrangères du Japon, 30 juin 1952 ; lt. de R. Naidu à Tadakatsu Suzuki, 9 mars 1953 ; lt. d'Ichiro Kawasaki à Evans, 5 août 1955.

[7] ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport de R. Habbab à T. Nasr, juill. 1953, p. 2 ; RU, FO 371/107191 : lt. de J.L. Nevinson à E.R. Warner, 30 juin 1953.

[8] 375 (86) A 63 VP : lt. de ? (illisible) à Bowers, 17 sept. 1948 ; rapport de Sanchez au DG, 15 mars 1949, p. 3.

[9] EU, box 1563 : lt. de l'ambassade américaine de Phnom Penh au département d'état, 18 nov 1957, p. 2-4 ; ONU, RAG-2/330, box 107 : lt. d'Evelyn Rauch à Eleanor M. Hinder, 25 fév. 1955.

[10] RU, FO 371/97165 : lt. de Chancery, British legation, Monrovia, au Foreign Office, 15 avril 1952 ; lt. de F.R. Cowell à A.A. Dudley, 8 mai 1952 : « ginger up the Monrovian Bureaucrats » ; lt. confid. de R. Allen à C.F. Capper, 28 juin 1952 : « they should ginger up the Liberians » (les agents de l'Unesco « devraient secouer les bureaucrates de Monrovia »).

[11] RU, FO 371/107191 : lt. de Cowell à Adiseshiah, 29 juin 1953.

[12] RFA, Bestand B 91, Referat 601, Band 16 : rapport de K. Pfauter, 24 fév. 1956 ; *Le Monde*, 26 déc. 1957, p. 6 : « L'appréciation mutuelle des cultures de l'Occident et de l'Orient par l'Unesco » ; *Unesco activities in Japan*, fév. 1956, par la Japanese national commission for Unesco, 62 p., p. 26-31 ; EU, box 1560 : télégramme confid. de Dulles à l'ambassade américaine, 14 mai 1957 ; EU, box 1563 : lt. de Harlan B. Clark au département d'état, 15 nov. 1957, p. 2-3 ; discours de Veronese, 29 janv. 1960, p. 4-5.

[13] X 07.83 Maheu, IIb : notes pour le voyage du DG aux Etats-Unis, 26 fév. 1963, p. 1-2.

[14] *Le Monde*, 26 nov. 1960, p 2 : « La délégation française à l'Unesco organise diverses manifestations sur le thème : rapprochement de l'Orient et de l'Occident » ; La France contribue au projet par le lancement en 1959 d'un enseignement expérimental du chinois au lycée de Montgeron (« Le projet majeur Orient-Occident », par Etienne Brunswic, art. cit.)

[15] « Le projet majeur Orient-Occident » par Etienne Brunswic, art. cit. ; RFA, Bestand B 91, Band 252 : lt. de Wilhelm Platz au ministère de l'intérieur de RFA, 14 déc. 1957.

[16] Notamment au sujet de la signature des contrats (malentendus et désaccords, problèmes juridiques) ; 069(62)N/Abu Simbel/A 02, I : lt. de S. Okacha au DG, 3 août 1961 ; lt. de S. Okacha au DG, 16 sept. 1961 ; lt. de Maheu à Okacha, 22 sept. 1961.

[17] 375 A 031 CREFAL confidential : mémo confid. de M. de Clerck à J. Knapp, 21 fév. 1974.

[18] OHRO, interview d'Evans, p. 624: « that my international organization was in no position to fight governments, even when they broke their agreements ».

soutien insuffisant des Etats à l'Unisist[1]. En 1974, son expert au Rwanda observe que le projet éducatif lancé par l'Unesco et le PNUD est « sérieusement handicapé » par le manque de soutien du gouvernement[2].

La coopération des puissances coloniales aux projets de terrain de l'Unesco s'avère décevante pour l'organisation. Alors que celle-ci fait des avances importantes aux puissances coloniales britannique, francaise et belge[3], si le Royaume-Uni engage une réelle collaboration avec elle[4], en revanche la France se montre beaucoup plus méfiante, fait très peu appel à elle pour ses colonies, et refuse la plupart du temps ses offres d'aide dans ce domaine[5].

Dans l'opération Unescongo, Esther Dartigue observe que les méthodes et conseils donnés par les experts de l'Unesco aux instituteurs congolais n'ont généralement pas été suivis, notamment à cause du manque de soutien de l'opération par les autorités nationales[6].

Les faibles résultats du PEMA sont liés notamment au manque d'implication des Etats concernés, et à leur mauvaise organisation des projets (souvent liée à leur incompréhension du principe de l'alphabétisation fontionnelle)[7]. Les Etats participant au PEMA ont manifesté un intérêt très variable ; le plus intéressé semble avoir été l'Iran ; en revanche des Etats comme Madagascar et l'Equateur se sont très peu impliqués[8]. Les tergiversations des Etats et leur manque d'implication ont souvent entraîné l'interruption des « projets-pilotes », « projets mineurs », et « micro-expériences » du PEMA[9]. L'*Evaluation critique du PEMA* estime que « la plus poignante leçon » de ce programme est qu'« un acte de la volonté d'institutions internationales qui sont intergouvernementales, mais non pas supranationales, ne peut donner

---

[1] Interview Tocatlian.
[2] 379.2 (675.571) : mémo de J. Auerhan, 19 sept. 1974.
[3] Ainsi, l'Unesco décide de contacter le *British Colonial Office* et les services coloniaux français au sujet du projet d'Haïti ; (EU, box 2241 : télégramme de Caffery au secrétaire d'état américain, 4 mai 1947) ; de plus, en août 1951, sur la demande de l'Unesco, la commission nationale française organise une réunion officieuse au Quai d'Orsay, pour présenter le rapport de l'Unesco sur l'usage des langues vernaculaires dans l'éducation aux fonctionnaires français intéressés et obtenir leur avis officieux. De même, une réunion officieuse est organisée en août 1951, sur demande de l'Unesco, par la commission nationale britannique au *Colonial Office* à Londres, pour obtenir l'avis officieux des fonctionnaires coloniaux britanniques sur ce rapport. Marcel Destombes se rend également à Bruxelles, pour obtenir l'avis officieux du ministère des colonies sur le rapport de l'Unesco (408.1 : lt. confid. de Marcel Destombes au DG, 29 août 1951 ; lt. confid. de M. Destombes au DG, 6 sept. 1951) ; Maheu dénonce le fait que le rapport ait été soumis à l'examen préalable de trois Etats membres, « qui se trouvent être les trois principales puissances coloniales » ; il évoque « les justes critiques qu'un pareil traitement préférentiel peut nous valoir de la part des autres Etats membres » (408.1 : lt. confid. de Maheu à Blonay et Guiton, 10 sept. 1951, p. 4).
[4] RU, CO 1045/1266 : plusieurs docs. ; 375 (41-5) A 06 ; N. Gaudant, *op. cit.*, p. 135 ; *Éducation de base et éducation des adultes*, vol. VII, n°2, avril 1955, p. 77, « Faites-en l'expérience », par Norman F. Spurr ; Educ/23/1947 ; Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 13 ; EU, box 2241 : télégramme de Caffery au secrétaire d'état, 4 mai 1947 ; box 2246 : Fundamental education progress report, FE.Conf./5, 22 oct. 1947, p. 5 ; RU, FO 371/88915 : lt. de H. Dorman à Miss Salt, 20 mars 1950 ; RU, ED 157/32 : A brief appraisal of the education programme of Unesco, fév. 1955, 13 p. ; les administrateurs coloniaux britanniques s'intéressent particulièrement au Crefal, et le font visiter en août 1952 par un de leurs agents pour déterminer quelles expériences développées à Patzcuaro pourraient être appliquées avec profit en Côte-d'Or britannique, et si la création d'un centre sur le modèle du Crefal serait utile en Afrique de l'ouest britannique ; mais l'agent conclut que cela n'est pas souhaitable (RU, FO 371 /107231 : rapport confid. de W. Lloyd Shirer au Director of social welfare and community development, Accra, août 1953).
[5] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 147, 164, 166 ; EU, box 1600 : télégramme confid. de K. Holland au département d'état, 6 fév. 1950 ; G.H. Camerlynck, *L'éducation de base dans les territoires d'outre-mer. Problème politique, économique, technique et financier*, service fédéral de l'éducation de base de l'AOF, 1953, 27 p., p. 5-6, 12 ; en 1955, le gouvernement français crée le « Conseil supérieur de l'éducation de base outre-mer » (XO7.21(44)NC, II : sous-comité de l'éducation de base, essai de définition d'une doctrine française en matière d'éduc de base, rapport de M. Pauvert, 10 janv 1955 ; EU, box 1562 : lt. de J. Graham Parsons au département d'état, 14 nov. 1957.
[6] E. Dartigue, *op. cit.*, p. 201.
[7] DG/69, 1er déc. 1969, p. 7 ; interview Deleon ; P. Jones, *op. cit.*, p. 163.
[8] ED-75/WS/47, p. 30-31, juill. 1975, cité par D. Sioen, *op. cit.*, p. 92-94 ; *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 35-36, 77-78.
[9] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 206.

vie ni à l'alphabétisation ni au développement dans son ensemble », elles ne peuvent que « harceler la conscience des gouvernements »[1].

Les Etats négligent souvent de s'informer des projets de terrain de l'Unesco auxquels ils sont censés participer ; cela entraîne souvent des malentendus et des complications, les Etats s'engageant dans des projets sans bien se renseigner puis se dérobant après avoir temporisé[2].

Souvent les Etats négligent d'assurer un suivi du déroulement et des répercussions des projets de l'Unesco auxquels ils participent. Ainsi, concernant l'Asfec, le gouvernement égyptien néglige de se préoccuper des débouchés en fin de formation pour les boursiers formés dans ce centre, et ne reconnaît pas le diplôme qu'il délivre, ce qui nuit beaucoup à sa renommée, à la qualité de ses boursiers, donc à son efficacité ; Lestage observe d'ailleurs que l'Asfec aurait eu moins de succès que le Crefal ; il atttribue cela au fait que les gouvernements des pays arabes n'ont pas relayé les efforts de l'Unesco, ne se sont pas investis dans cette entreprise, contrairement à ceux des pays latino-américains[3].

C'est souvent pour des raisons financières que les Etats sont réticents à participer aux projets de l'Unesco et à les poursuivre[4]. Ainsi le projet de Klay (Liberia) est handicapé par le manque persistant d'assistance financière de la part du gouvernement libérien[5]. Dans le même ordre d'idées, à plusieurs reprises dans les années 1950 et 1960, les Etats d'Amérique latine s'opposent au transfert du Crefal à la responsabilité des Etats membres, ce qui impliquerait un financement par les Etats membres[6]. De même, dans le PETV de Côte d'Ivoire, la radio télévision ivoirienne se révèle finalement n'être « pas en mesure de tenir sa promesse de prestation de services, en personnel et en matériel »[7].

L'inertie des Etats par rapport aux actions de l'Unesco est augmentée par les changements des hommes au gouvernement, qui nuisent à la continuité du déroulement des projets de l'Unesco dans l'Etat en question[8]. Par exemple, au Cambodge, le ministre de l'éducation soutient le projet d'éducation de base de l'Unesco, puis il est remplacé en 1954, et son successeur lui est beaucoup moins favorable, ce qui entraîne des difficultés dans son déroulement[9]. De même pour le projet de Viani : la constitution d'un nouveau gouvernement, plus conservateur, nuit à la poursuite du projet[10]. Il en va de manière semblable dans le projet

---

[1] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 222.

[2] Ex: Corner observe, suite à un entretien avec le ministre des affaires étrangères de Bolivie, que « la Bolivie n'est pratiquement pas informée du projet amazonien » (330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Corner à Purnell, 19 déc. 1947 (« Bolivia is practically uninformed about the Amazon project ») ; le Brésil tergiverse pour ratifier la constitution de l'IIHA (II : lt. de Corner à Malina, 9 fév. 1948 ; I : lt. de Torres Bodet au ministre des affaires étrangères du Brésil, 15 avril 1947) ; en octobre 1948, Corner déplore que le soutien des pays amazoniens soit peu fiable : il observe qu'« il y a un grand fossé entre les promesses florissantes des conférences et la réalisation des obligations ». Les promesses faites par ces Etats de ratifier la convention de l'IIHA et de trouver des fonds pour la commission intérimaire en 1949 n'ont toujours pas été réalisées, et leur réalisation semble être « au point mort » (IV : rapport confid. de Corner à Auger, 15 oct. 1948, 4 p. ; « there is a great gap between the flowing promises of conferences and the solid performance of obligations » ; « at a standstill »).

[3] ONU, RAG-2/330, box 108 : « Notes Egypt Community Development » ; interview Lestage ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 » IIIa : lt. de Fernig à Labouisse, 20 nov. 1956.

[4] Ex : réticence des Etats amazoniens à financer l'IIHA (330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. de Corner à Auger, 27 nov. 1948 ; III a : lt. d'Establier à Malina, 27 avril 1948) ; l'expérience d'Haïti est handicapée par la rétractation du gouvernement haïtien en 1947 au sujet de la responsabilité financière, et par les fluctuations du gouvernement haïtien à ce sujet dans les années suivantes (mémorandum de Bowers, 7 janvier 1947, doc. cit., p. 6-7).

[5] RU, FO 371/97165 : rapport de Baxter, 1952 ; lt. de Capper à R. Allen, 25 mars 1952 ; lt. de Capper à A. Eden, 7 juin 1952.

[6] EU, box 1568 : rapport confid. de Kellermann au département d'état, 6 juill. 1959, 11 p., p. 6.

[7] 371.67 (666.8) TA : lt. de Jean Meyer à Henry Cassirer, 21 juin 1965.

[8] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 9.

[9] ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport de J.J.A. Frans, 15 août 1954, p. 1-8 ; lt. de Paul Everett à Frans, 20 août 1954 ; rapport d'Evelyn Rauch à Eleanor Hinder, 25 fév. 1955, 7 p.

[10] 375 (86) A 63 VP : lt. de F. Porta à Hughes, 24 nov. 1951 ; lt. de G. Francovich à Blonay, 4 avril 1952.

majeur d'Amérique latine : le gouvernement d'Haïti refuse de signer le contrat pour une école normale associée, contrat qui avait été négocié et accepté par le précédent gouvernement[1]. De nombreux autres exemples sont disponibles. En outre, à la grande déception de l'Unesco, les Etats membres manifestent souvent une complète indifférence pour les projets qu'elle met en œuvre dans d'autres Etats[2].

Cette inertie des Etats s'observe aussi dans d'autres types d'action que les projets de terrain. Elle se traduit par leur négligence à répondre aux questionnaires que l'Unesco leur envoie pour la réalisation de ses enquêtes et études. Souvent ils n'y répondent pas ou y répondent très en retard et de manière bâclée[3]. Ainsi, dans les années 1950, la publication par l'Unesco du *Recueil des accords culturels*, et du *Répertoire des services de relations culturelles*, se heurte à des difficultés, car les Etats tardent à envoyer les renseignements requis[4]. De même, dans les années 1950, pour la réalisation du *Répertoire mondial de l'enseignement du premier degré*, l'Unesco demande des renseignements à chaque Etat membre, mais plusieurs négligent de répondre, malgré plusieurs lettres de rappel[5]. De manière analogue, pour l'enquête sur les besoins éducatifs de l'Afrique, menée en 1959-60, sur 22 pays et territoires consultés, 11 seulement répondent au questionnaire ; les puissances coloniales notamment se montrent réticentes à laisser l'Unesco mener des enquêtes dans leurs colonies[6]. Ce manque de coopération des Etats à fournir les renseignements demandés par l'Unesco ne s'explique pas toujours par de la négligence, mais aussi parfois par une incapacité à répondre. Ainsi par exemple, dans les années 1950, la mise au point par l'Unesco de l'*Index translationum* ainsi que l'action dans le domaine bibliographique sont entravées par les difficultés qu'ont certains Etats à fournir les informations demandées[7].

De nombreux Etats négligent souvent d'envoyer des représentants à des conférences organisées par l'Unesco auxquelles ils sont conviés, ce qui nuit à leur impact[8]. En outre, lorsqu'ils y participent, ils envoient souvent des délégations peu informées de la question, mal préparée, peu compétentes[9]. L'inertie des Etats se manifeste aussi dans leur peu d'implication

---

[1] 372/8/MP 01, V : lt. de R. Diez Hochleitner à J. Guiton, 1er déc. 1960.

[2] 375 (86) A 63 VP : lt. de ? (illisible) à Bowers, 17 sept. 1948 : déplore le désintérêt des Etats d'Amérique latine pour le projet de Marbial.

[3] Exemples : enquête sur les ressources naturelles du continent africain (5 A 31 Review of the natural resources of the African continent, I : CL (59) 90, 4 juin 1959 ; cette lettre circulaire obtient des réponses souvent critiques ou une absence de réponse) ; enquête sur les besoins éducatifs en Afrique, 1959-60 : sur les 22 pays et territoires sur lesquels porte l'enquête, 11 seulement répondent au questionnaire, et souvent sans enthousiasme (ED/Africa/2, 15 janv. 1960, p. 3-4) ; projet majeur des zones arides (9C/Résol. 2.61; 372/8/MP 01, II : communiqué de presse n°1499, 23 juill. 1956 ; 11C/PRG/6, 23 sept. 1960, p. 1 ; FR, Nantes, carton 136 : CL/1999, 26 mars 1969 ; CUA/97, 31 août 1959, p. 6) ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 59.

[4] CUA/92, 27 fév. 1959.

[5] 375 (666) TA /AMS : rapport d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, p. 1-4 : au sujet du Liberia : « il était clair que personne n'avait rien préparé et nul ne semblait se soucier de répondre ». En revanche, pour le rapport *Les Services bibliographiques dans le monde*, le Britannique Robert Collison, qui se charge de la mise au point de ce rapport à partir de 1955, se réjouit de la « bonne volonté » et du « zèle » avec lequel 60 des 70 Etats consultés ont répondu (CUA/72, 30 janv. 1956, p. 3).

[6] ED/Africa/2, 15 janv. 1960, 28 p., p. 3-4.

[7] Ex : X 07.83 Jean Thomas : notes à l'occasion du voyage de M. Thomas en Amérique latine, 26 août 1958 : « les autorités argentines nous ont fait savoir en février 1958 par la voie de l'ambassade que des difficultés insurmontables les empêchaient de collaborer à l'Index » ; CUA/3, 28 sept. 1950 ; CUA/5, 15 déc. 1950 : l'Unesco recommande à chaque Etat membre de créer un organisme national qui établirait un plan en matière de services bibliographiques, de publier des bibliographies nationales thématiques, d'instaurer le dépôt légal, de créer des centres nationaux d'information bibliographique, et un comité international consultatif permanent de bibliographie ; mais les Etats y répondent très inégalement.

[8] Ex. : en 1964, l'Unesco organise un stage régional d'études sur « le rôle des musées dans l'Afrique contemporaine », à Jos-Lagos (Nigeria) ; c'est le premier stage consacré au problème du développement des musées en Afrique. Tous les Etats africains membres de l'Unesco y sont invités. Mais seuls 17 y participent, au regret de l'Unesco (CUA/128, 7 mai 1965).

[9] Ex. : conférence de Belem, 1947 (EU, box 2242 : lt. de George H. Zentz au secrétaire d'état, 6 sept. 1947, 7 p., p. 2-4 ; 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947, 5 p., p. 1 et 4) ; conférence d'Iquitos, 1948 (330.19 (8) A 01 IIHA, IV : rapport confid. de Corner à Auger, 15 oct. 1948).

dans l'élaboration des conventions et recommandations de l'Unesco, et par leur réticence à les ratifier[1], ce qui leur enlève beaucoup de leur efficacité. Ainsi, en juin 1956, Maheu, au terme de sa visite au Canada, observe avec résignation : « Il est inutile de presser le Canada d'adhérer aux conventions élaborées par l'Unesco. Sa politique déclarée est opposée aux conventions internationales »[2].

L'attribution des bourses octroyées par l'Unesco est confiée à la décision des Etats membres ; or, c'est souvent le népotisme qui préside à leur attribution[3].

Certaines créations d'institutions, auxquelles l'Unesco travaille longuement, sont retardées ou abandonnées, à cause de l'absence de soutien ou de ratification par les Etats concernés[4]. Par exemple, à cause du trop faible nombre de ratifications, c'est seulement en 1961 que la création du Centre international de calcul devient vraiment effective, avec l'entrée en vigueur de la convention signée en 1951[5]. Par ailleurs, la création du Centre latino américain pour la recherche dans les sciences sociales (CENTRO), projetée à Rio en 1957 par l'Unesco, échoue, en grande partie à cause du manque de soutien du gouvernement brésilien[6].

Les orientations des politiques nationales préconisées par l'Unesco en matière éducative, scientifique et culturelle se heurtent souvent à une totale absence d'application par les Etats. Ainsi, l'étude et la révision des programmes et des systèmes scolaires, à laquelle l'Unesco se consacre activement à partir des années 1950, par de nombreuses études et publications, est une action purement incitative ; la plupart des réflexions faites et des orientations prônées par l'Unesco dans ce cadre restent lettre morte, les Etats ne les appliquant pas. Il en va de même dans le domaine des politiques culturelles et scientifiques. La réunion des directeurs de services nationaux de relations culturelles qu'organise l'Unesco en 1955 se heurte à l'absence d'intérêt des Etats ; les autres réunions et conférences sur ce thème, en 1958, 1967, 1970, 1972, éveillent en revanche leur intérêt croissant[7]. Ainsi, celle de 1970 réunit 80 ministres ou responsables gouvernementaux de la culture, et suscite le grand intérêt de nombreux Etats membres, tout comme celle de 1972[8]. Cependant ces conférences ne

---

[1] Ex. : convention sur le droit d'auteur : 347.78 A 102 « -66 », IV : lt. de Hepp à Arthur Fischer, 14 déc. 1951 ; 347.78 A 102/064 (44) « 51 » : CL/468, 23 janv. 1951 : le DG relance les gouvernements pour qu'ils envoient des commentaires au projet de convention, car ils négligent de le faire ; lt. de Hepp à André de Blonay, 26 avril 1951 : « peu de gouvernements nous ont fait parvenir une réponse à ce jour » ; 347.78 A 102 « -66 », IV : note d'Arpad Bogsch à J. Thomas, 5 oct 1951 : l'Unesco doit encore relancer les Etats retardataires, comme le Brésil ; le problème se poursuit au fil des années (X 07. 83 Thomas, II : compte rendu de mission en Thaïlande, au Japon et en Chine, octobre 1960, p. 22). Autres ex. : convention du patrimoine mondial (T. Postel, p. 50-51 et 79) ; convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé : certains pays comme les Etats-Unis y sont hostiles (SCX/PRIV.2, 3 nov. 1956, par J. Thomas ; EU, box 820 : lt. confid. de James H. Douglas au secrétaire d'état, 1er juill. 1960 ; box 826 : rapport confid. de la délégation américaine à la 1e conférence des hautes parties contractantes à cette convention, juill. 1962, 3 p. ; EU, box 819 : lt. confid. de Donald A. Quarles au secrétaire de la défense, 25 août 1958).

[2] X 07.83 Maheu, I : rapport de Maheu au DG, 22 juin 1956, p. 10.

[3] EU, box 1562 : lt. de William Owen au département d'état, 6 nov. 1957, p. 2 : « nepotism ».

[4] Ex. : pour l'IIHA : 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. confid. de Celia Neves au DG, 6 nov. 1948 ; lt. de Corner à Huxley, 19 nov. 1948 ; lt. de Corner à Auger, 19 nov. 1948 ; lt. de Corner à Auger, 27 nov. 1948 ; V : lt. de Torres Bodet au ministre des affaires étrangères du Brésil, 10 mars 1949 ; lt. de Torres Bodet au ministre des affaires étrangères du Venezuela, 14 mars 1949 ; rapport de Cortesao à Blonay, 3 juill. 1949 ; article du *Journal of commerce*, Rio, 6-7 mars 1950.

[5] Il est en effet prévu que le centre devienne effectif lorsque dix Etats membres auront ratifié sa convention ; en 1961, seuls huit Etats l'ont fait (M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 108 ; M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », *art. cit.*, p. 157 ; EU, box 822 : CIPC/44, 31 mars 1961, Prospects of the International Computation Centre, p. 1-2).

[6] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 24-25.

[7] CUA/92, 27 fév. 1959 ; SHC/CS/188/19, 7 mai 1968, 45 p. ; SHC/MD/13, 26 oct. 1970, 76 p. ; film n°258, 1970 ; SHC/EUROCULT/1 à 8, oct. 1969 ; film n°295, 1972.

[8] FR, Nantes, carton 123 : communication au conseil des ministres de M. Edmond Michelet, sur la conférence de Venise, non datée ; RU, FCO 13/443 : correspondances ; RP, 9 sept. 1970 : *Le Monde*, 29 août 1970, et 6-7 sept. 1970 : Isabelle Vichniac, « Prise de conscience » ; *L'Express*, 7 sept. 1970 : « Les pélerins de la culture ».

réussissent pas vraiment à influer sur l'action des Etats membres. Il en va de même dans le domaine des politiques scientifiques : en 1970, l'Unesco organise une conférence des ministres des Etats membres européens responsables des politiques scientifiques (MINESPOL), réunissant 170 ministres et délégués de 30 Etats membres européens ; mais, comme le note la délégation américaine observatrice, cette conférence ne réussit pas à avoir de résultats concrets, elle joue un simple rôle de forum[1].

Souvent, les Etats ne suivent pas les conseils qui leur sont proposés par les experts de l'Unesco[2]. En outre, le manque de coopération des Etats membres avec l'Unesco sur les projets de terrain est aggravé par les détournements d'argent et de matériel auxquels se livrent certains gouvernements. Evans évoque ces problèmes et le fait que l'Unesco en était consciente mais ne pouvait pas se permettre de dénoncer ces procédés[3].

Evelyn Gagné, qui réalise dans les années 1970 des missions pour l'Unesco au Bangladesh, observe elle aussi le problème du détournement d'argent et d'équipement par les Etats membres à l'occasion des projets de terrain ; elle estime que l'Unesco, en ayant conscience de ces actes et en ne les dénonçant pas, s'en rend complice. Selon elle, la passivité de l'Unesco à cet égard « constitue un soutien tacite […] envers la corruption et la dépendance »[4].

L'opposition de groupes d'intérêts à certains projets de l'Unesco pour des raisons d'intérêt économique entraîne souvent, sous l'effet de leur pression, une inertie des gouvernements à leur égard. Ainsi, en 1951, l'Unesco observe de la part de « personnes influentes » aux Etats-Unis une « crainte », qu'elle s'efforce de désamorcer, à l'égard de l'adhésion de ce pays à la convention universelle du droit d'auteur[5]. De même, le système des bons d'entraide Unesco suscite la grogne de plusieurs milieux, notamment de libraires, pour lesquels ce système n'est financièrement pas avantageux. Il donne lieu aussi, dans les années 1950, à des échos hostiles dans une partie de la presse américaine[6].

Certains groupes d'intérêt s'affrontent et s'opposent au sujet des programmes de l'Unesco. Au début des années 1950, les milieux de la télévision ont des intérêts divergents et se divisent sur le rôle que doit jouer l'Unesco dans l'élaboration des programmes de télévision ; les grosses stations de télévision, comme la NBC, souhaitent « que l'Unesco ne se mêle pas de préparer des programmes de télévision », et se borne à « fourni[r] le matériel de base dans lequel les stations de télévision puiseront de quoi alimenter leurs programmes éducatifs », tandis que les plus petites stations sont au contraire très favorables à l'idée que l'Unesco leur fournisse « des programmes tout faits », « dont les petites stations puissent se servir sans frais »[7].

L'Humanité ; RU, FCO 13/443 : rapport confid. sur une réunion avec R. Hoggart, 25 nov. 1971 ; confid. note for Mr. Mathieson's meeting with Mr. Hoggart, 25 nov. 1971.

[1] EU, box 3223 : report of the US observer delegation to the conference of ministers of European member states responsible for science policies, juin 1970, p. 6-7.

[2] X 07.83 Maheu, VI : note de synthèse sur la visite du DG en Egypte, 16 mars 1973, 6 p., p. 1-3.

[3] OHRO, interview d'Evans, p. 626.

[4] Evelyn Gagné, *Stratégies de développement en éducation proposées par l'Unesco pour le Bangladesh. Recherche des implications pour l'éducation de la femme bengale*, PhD en éducation, Ottawa, Canada, 1977, Ecole des Etudes Supérieures, p. 214-215.

[5] 347.78 A 102 « -66 », IV : lt. de Hepp à John Schulman, 14 déc. 1951.

[6] Journal Métraux, 20 janv. 1955 ; EU, box 1556 : « World Currency », par Robert LeFevre, in *Gazette Telegraph*, 14 mars 1956. Cependant le département d'état soutient ce système et le défend contre les attaques dont il est l'objet dans la presse américaine et au congrès (EU, box 1556 : lt. de Robert C. Hill, assistant secrétaire d'état, au sénateur John Marshall Butler, 3 mai 1956).

[7] ONU, RAG 2/76 box 7 : lt. de L.B. Ges à Tor Gjesdal, 9 avril 1952.

Plusieurs personnes s'élèvent contre l'intrusion des enjeux économiques à l'Unesco par le biais des pressions de ces groupes d'intérêts ; ainsi, en 1956, à la commission nationale française, Paul Rivet exprime sa crainte au sujet de l'augmentation des fonds extrabudgétaires versés sur une base volontaire par les Etats pour l'assistance technique : il estime que l'assistance technique devrait plutôt être versée par les Etats de manière anonyme, « pour éviter qu'une puissance ne puisse, par ses capitaux, s'assurer une hégémonie financière sur d'autres pays »[1]. Mais ces oppositions restent minoritaires, et les intérêts économiques et stratégiques pèsent tout au long, et de plus en plus, sur l'Unesco.

La commission nationale américaine est très hostile, en 1957, au projet de l'institut international du cinéma et de la télévision, qui nuirait aux intérêts des producteurs américains, et au marché commercial américain[2].

Dans les années 1970, et notamment en 1976, le gouvernement américain se montre très hostile à la volonté de l'Unesco de réglementer la circulation de l'information pour rendre la situation plus favorable aux pays en voie de développement ; une importante campagne de presse hostile à ces projets se développe alors aux Etats-Unis[3].

Le PETV suscite l'hostilité de l'élite francophone et intellectuelle et des milieux enseignants de Côte d'Ivoire, ainsi que de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale de ce pays, qui estiment que ce programme menace les fondements de l'enseignement scolaire classique en place, calqué sur le modèle français ; ainsi les professeurs de l'ENS d'Abidjan rechignent à inclure le programme d'éducation télévisuelle dans la formation qu'ils donnent à leurs élèves[4].

Ainsi, les Etats opposent fréquemment leur force d'inertie ou des forces contraires aux actions de l'Unesco. En outre, en de nombreux cas, des conflits se développent entre eux et l'Unesco, au sujet de l'orientation et de la responsabilité des projets.

9.3.2. Des conflits avec les Etats sur l'orientation et la responsabilité des projets.

Des conflits éclatent entre l'Unesco et les Etats où se déroulent ses projets, à cause de désaccords sur leur orientation, ou d'une attitude de méfiance et d'hostilité des Etats à l'égard de l'Unesco.

Les Etats du Tiers Monde se montrent souvent hostiles à des projets de l'Unesco qu'ils perçoivent comme une « intrusion étrangère » des Occidentaux, de style colonial[5]. Ainsi, par exemple, le projet d'éducation de base du Liberia, malgré le soutien du président Tubman[6], est handicapé par l'hostilité du gouvernement libérien aux professeurs et experts étrangers envoyés par l'Unesco ; en 1952, l'agent de l'Unesco sur place déplore l'attitude de « non-coopération active » du gouvernement libérien ; lui-même britannique, il observe que l'envoi

[1] Actes de la première conférence des commissions nationales européennes, doc. cit., p. 6-7.
[2] Veronese, carton 33 : note non datée non signée.
[3] Roger Heacock, *Unesco and the media*, HEI, études et travaux, n°15, Genève, 1977, Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales, 62 p., p. 37-54 et 62 ; *Christian Science Monitor*, Boston, 25 mai 1976, « A Russian Threat to the International Press » ; interview Pauvert.
[4] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 6-7 ; I. Marcais, *op. cit*., p. 93-99.
[5] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Carneiro à Huxley, 16 avril 1947 ; lt. de Huxley à Carneiro, 12 mai 1947 ; II : lt. de Corner à Malina, 18 fév. 1948 ; « a foreign intrusion » ; IV : rapport confid. de Corner à Auger, 15 oct. 1948.
[6] 375 (666) TA : lt. de Jablow à Adiseshiah, 8 mai 1951.

par l'Unesco d'experts occidentaux au Liberia a été mal perçu par le gouvernement[1] ; cette hostilité se poursuit tout au long des années 1950[2].

Dans le cadre du projet indien-andin, des divergences politiques apparaissent entre le gouvernement péruvien, le gouvernement bolivien et l'Unesco[3].

En mai 1950, au Congrès sur le télégraphe et le téléphone, s'exprime un clivage entre les Etats membres et l'Unesco : si celle-ci est favorable à la réduction des tarifs de l'usage du téléphone et du télégraphe en faveur de la presse, afin de faciliter la circulation de l'information, en revanche les Etats y sont généralement hostiles[4].

Le projet pilote d'Haïti est rapidement handicapé par des relations conflictuelles entre l'Unesco et le gouvernement haïtien, qui démarrent à la suite d'un malentendu, le gouvernement haïtien croyant au financement par l'Unesco de l'ensemble du projet, alors qu'en réalité les frais doivent être partagés entre l'Unesco et le gouvernement haïtien ; en outre, celui-ci manifeste rapidement son désaccord avec les orientations que l'Unesco entend imprimer au projet ; il soutient finalement très peu le projet sur le plan financier et administratif[5] ; de plus, par négligence, le gouvernement haïtien laisse un imposteur, le missionnaire protestant Arthur Bonhomme, se faire passer, pendant plusieurs années, aux yeux de l'Unesco, pour le spécialiste officiel du projet nommé par le gouvernement[6]. Tout cela amène la plupart des fonctionnaires de l'Unesco à conclure que la responsabilité de l'échec du projet revient au gouvernement haïtien[7].

Le projet de la bibliothèque de Delhi connaît dans les années 1950 de graves problèmes dûs aux relations conflictuelles entre l'Unesco et le ministère indien de l'éducation concernant l'administration et la direction du projet ; elles aboutissent à une situation qui apparaît sans issue, qui est perçue comme un « échec » et même comme une « tragédie », et qui cause le découragement et l'angoisse des agents de l'Unesco sur place, qui ont l'impression d'être « assis au bord d'un volcan prêt à entrer en éruption à tout moment », qui déplorent la « lenteur », « l'incompétence », l'« inertie » totale qui règnent, « le poids mort de la bureaucratie locale », l'attitude d' « obstruction » de plusieurs fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale[8]. Le gouvernement indien veut en effet s'attribuer la paternité et la responsabilité du projet, au détriment de l'Unesco, en s'efforcant de contrôler totalement le conseil d'administration de la bibliothèque, et en refusant que le nom de celle-ci comporte le mot « Unesco », ce que l'Unesco juge « inacceptable », étant donné que c'est elle qui a conçu

---

[1] Rapport de mission de W. Rankin au Liberia, 1952, cité par N. Gaudant, p. 170-171.
[2] 375 (666) TA /AMS : extrait d'un rapport non signé, 1er janv. 1956, p. 2 ; lt. d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, p.2 ; EU, box 1556 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 2 avril 1956.
[3] Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 17-18, 21, 28 ; 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Bernard Mishkin à Bowers, 22 sept. 1947 ; André-Marcel d'Ans, « Le contenu d'Itinéraires 2 », in *Présence d'Alfred Métraux*, Paris, Unesco, 1992, p. 5-28, p. 9-10 et 19 ; *Le pied à l'étrier, op. cit.*, lt. de Métraux à Verger, 26 fév. 1954 : « La Bolivie est en pleine révolution. […] Le nouveau président Paz Estenssoro est un type très sympathique qui m'a conquis à ses idées » ; Journal Métraux, 19 nov. 1953 ; 23 nov. 1953.
[4] X 07.83 Torres Bodet, III : compte rendu de la visite du DG à Genève, par Maheu, avril 1949, 8 p., p. 5-6.
[5] 375 (729.4) A 61, VIII : lt. de Métraux à Bowers, 2 avril 1949.
[6] Educ/59, 26 fév. 1948, p. 5,7 ; Educ/64, 5 avril 1948, p. 3 ; 375 (729.4) A 61, XIX : lt. de Paul Jaume à Adiseshiah, 20 mars 1952 ; *Monographie sur l'éducation de base n°4, op. cit.*, p. 53.
[7] Interviews Lestage, Pauvert ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 27.
[8] 02 (540) A 61 Delhi, I : lt. de S.R. Ranganathan à E.J. Carter, 10 oct. 1950 : « tragedy », « failure » ; lt. de S.R. Ranganathan à E.J. Carter, 9 fév. 1951 ; lt. de Petersen à Kalia, 8 déc. 1950 ; lt. de Ranganathan à Carter, 26 janv. 1951 : « slowness », « incompetence », « my worst fears are happening to have been true in regard to the Delhi pilot project. Procrastination is not the least of them. Poor Mr. Sydney has to vegetate. Inertia is so global » ; lt. de Ranganathan à Carter, 9 fév. 1951 : « the dead weight of local bureaucracy » ; lt. de Ranganathan à Carter, 7 mars 1951 ; lt. de Carter à Petersen, 15 mars 1951 ; lt. de Carter à Lu Gwei-Djen, 27 mars 1951; lt. de Kalia à Carter, 6 juin 1951 : « sitting at the mouth of a volcano which could burst out any moment » ; lt. de Ranganathan à Carter, 16 oct. 1951 ; lt. de DasGupta à Sydney, 2 nov. 1951.

et mis en œuvre tout le projet. Finalement, le gouvernement indien assouplit sa position, acceptant l'inclusion du mot « Unesco » dans le nom de la bibliothèque, et le droit de regard de l'organisation dans son fonctionnement. Mais des dissenssions importantes subsistent, notamment sur des questions financières, bien que l'Unesco fasse elle aussi des concessions[1].

Dans la plupart des projets lancés par l'Unesco sur leur sol, les gouvernements sont en fait intéressés essentiellement par le financement que leur fournit l'Unesco et ne sont pas disposés à orienter le projet dans le sens qu'elle prône[2].

Dans le cadre de la campagne de Nubie, des divergences apparaissent entre l'Unesco et le gouvernement égyptien sur la manière de mener le projet, et se traduisent par des efforts persistants du gouvernement égyptien pour s'attribuer plus de responsabilité dans le projet. Ainsi, en 1959, le gouvernement égyptien fait modifier au dernier moment la déclaration instituant le comité international, de sorte que le passage affirmant que ce comité est institué conjointement par le gouvernement égyptien et l'Unesco devient « est institué par le gouvernement égyptien en accord avec l'Unesco », ce à quoi l'Unesco s'oppose[3]. Le conflit latent entre l'Unesco et le gouvernement égyptien au sujet de la paternité de l'entreprise persiste tout au long de la campagne. Ainsi, en 1968, à la veille de l'inauguration des temples d'Abou Simbel, Christiane Desroches-Noblecourt et Louis Christophe constatent que la stèle commémorative réalisée par l'Egypte comporte « une bien regrettable lacune » : « le sculpteur chargé de reproduire le texte avait omis la ligne dans laquelle était signalée l'intervention essentielle de l'Unesco ». Maheu adresse alors un ultimatum au gouvernement égyptien, déclarant : « si la phrase manquante n'est pas remise en place avant demain matin, je repartirai avant l'inauguration » ; la ligne manquante est alors gravée d'urgence dans la nuit précédant l'inauguration[4]. Cet incident apparemment anodin a en réalité un enjeu important et révèle la prégnance de la rivalité entre l'Egypte et l'Unesco pour la responsabilité de la campagne.

L'opération « Unescongo », « programme d'urgence de l'Unesco dans le cadre de l'action des Nations Unies pour le maintien des services éducatifs au Congo », lancée en 1960 par l'Unesco sur la demande de l'ONU, en lien avec l'opération de celle-ci au Congo (ONUC), vise à fournir de nombreux experts et à favoriser le recrutement de nombreux enseignants de diverses nationalités (en particulier Haïtiens), afin de combler les départs massifs d'enseignants belges, pour permettre le fonctionnement du système scolaire à la rentrée 1960[5]. Dans l'opération Unescongo, les nouvelles autorités du Congo nouvellement

---

[1] 02 (540) A 61 Delhi/101 : mémorandum concernant le projet d'accord entre l'Unesco et le gouvernement des Indes sur l'expérience témoin « Bibliothèque publique 'Unesco-Delhi' », 10 p., non daté, p. 2-5, 7-10 ; lt. d'Ashfaque Husain, ministère de l'éducation de l'Inde, à Torres Bodet, 17 avril 1951, 4 p., p. 3 ; projet d'accord, non daté, 4 p., article II.2 ; doc. strictement confid., non daté : « Bibliothèque publique 'Unesco-Delhi' : variantes possibles aux clauses de l'accord », 2 p.

[2] Quelques exemples parmi d'autres : 307 :384.4 (540) A 01 AIR/AMS : rapport de M. Flores, 24 mai 1960 ; lt. de Cassirer à Tor Gjesdal, 21 déc. 1959 : Cassirer déplore que, dans le projet *All India Radio*, le gouvernement indien considère l'Unesco comme « une source utile de financement », mais ne veut pas considérer le projet comme un projet de l'Unesco ou comme un projet commun ; il déplore que cette attitude négative du gouvernement indien « a beaucoup réduit la valeur que l'expérience indienne présente pour l'Unesco (« as a useful source of funds » ; « has greatly reduced the value which the Indian experiment has for Unesco ») ; lt. de Gjesdal à Kirpal, 24 mars 1960 ; 375 (666) TA /AMS : lt. de Joseph Jablow à Adiseshiah, 2 avril 1952 ; lt. de John B. Henry à Byron S. Hollinshead, 11 juin 1957.

[3] 062(62) Nubie, I : mémorandum de van der Haagen au DG, 30 juill. 1959.

[4] Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade*, *op. cit.*, p. 330-331.

[5] S. Sagnard, *op. cit.*, p. 37 ; E. Dartigue, *op. cit.*, p. 135 ; résolution du conseil de sécurité de l'ONU sur le Congo, 14 juill. 1960, citée dans Jacques Dalloz, *Textes sur la décolonisation*, Paris, PUF, Que sais-je, 1989 ; *Public Papers* …, vol. V, p. 93 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 83 ; André Varchaver, « Maheu et le système des Nations Unies », art. cit. ; G. Bourreau, *op. cit.*, p. 51-52 ; *Lien-Link* n°78, « Au « beach » de Léopoldville », par Nino Chiappano ; « Souvenirs toujours vivants de mes missions au Cambodge » par Mariella Tabellini, art. cit. ;

indépendant ne sont pas d'accord avec l'orientation suivie par l'Unesco de mise en place d'un système unique d'éducation, centralisé, francophone, et inspiré du modèle européen, et souhaitent au contraire un enseignement décentralisé et dispensé dans les différentes langues vernaculaires ; ces divergences contribuent à handicaper le déroulement du projet et à entraîner son interruption brutale, Moïse Tschombe renvoyant les experts de l'Unesco[1].

Mary Smieton, représentante du Royaume-Uni au conseil exécutif, visitant plusieurs pays d'Afrique en 1965, est frappée de la rigidité de la procédure régissant leurs relations avec l'Unesco dans le cadre des projets de terrain, ce qui rend leur coopération difficile[2].

Le PETV de Côte d'Ivoire est affecté par des problèmes de collaboration entre l'équipe de l'Unesco et les ministères de la santé et de l'agriculture[3].

En juillet 1973, le gouvernement tunisien arrête trois experts de l'Unesco présents en Tunisie, et ferme le club Unesco de Tunis. L'un d'eux, Michel Cantal Dupart, est emprisonné pendant sept semaines et torturé par les autorités tunisiennes, pour avoir aidé une opposante politique et son compagnon à fuir en France. Les experts seront finalement libérés à la suite des protestations puis de manœuvres diplomatiques menées par Maheu et par l'ONU. A sa libération et à son retour en France, Michel Cantal Dupart est acclamé par le personnel de l'Unesco, mais fermement réprimandé par Maheu pour avoir manqué à son devoir de réserve ; Maheu, soucieux de maintenir de bonnes relations avec le gouvernement tunisien, décide de ne pas renouveler son contrat[4].

Dans le projet Unesco-FAO-Pnud de formation agricole et d'alphabétisation fonctionnelle mené en Inde, un diplomate américain observe en 1971 des difficultés de coopération entre l'Unesco et les trois ministères indiens (agriculture, éducation, information) qui sont censés y collaborer[5].

Dans le cadre du PEMA, des désaccords entre plusieurs Etats participants (Guinée, Madagascar) et l'Unesco entraînent rapidement la rupture de leur collaboration et la transformation du projet pilote en un projet national[6], ou son orientation dans un sens qui ne correspond pas aux principes prônés par l'Unesco ; ainsi, le gouvernement algérien l'infléchit dans un sens autogestionnaire et révolutionnaire et l'oriente vers l'alphabétisation des masses ; ce qui ne correspond pas du tout au caractère sélectif, intensif et expérimental du

---

Mbuyu Mujinga Kimpesa, *L'opération de l'Unesco au Congo-Léopoldville et le diagnostic des réalités éducatives congolaises : 1960-64*, thèse de doctorat, sciences de l'éducation, Genève, 1983, p. 10 : « l'enjeu principal de l'intervention des Nations Unies au Congo était l'immensité des richesses du sol et du sous-sol congolais en général et katangais en particulier », p. 669-670, 682-683 ; selon Kimpesa, le problème du manque de cadres nationaux au Congo au lendemain de l'indépendance n'était pas criant au point de justifier une assistance d'urgence de l'Unesco. Pour lui, cette opération s'est en fait expliquée par des raisons économiques, à savoir la peur des Occidentaux de perdre leurs capitaux humains et matériels investis au Congo (entreprises agro-minières, notamment au Katanga), si l'URSS mettait la main sur ce pays.

[1] Mbuyu Mujinga Kimpesa, *op. cit*., p. 631-637, 645.

[2] Rapport de Mary Smieton, juill. 1965, doc. cit., p. 6.

[3] 371.67 (666.8) TA : lt. de Jean Meyer à Henry Cassirer, 21 juin 1965 ; lt. de Cassirer à Meyer, 19 août 1965 ; rapport de mission final de Vignes, 24 juin 1963.

[4] ONU, box 77 : deux câbles de John Fobes à Masmoudi, ministre des affaires étrangères de Tunisie, 4 juill. 1973 ; lt. confid. de Maheu à Rudolph A. Peterson, 30 juillet 1973 ; lt. de Maheu à Hedi Nouira, premier ministre de Tunisie, 7 juill. 1973 : il demande que des négociations secrètes soient mises en place afin de libérer ces experts, « le plus discrètement possible » ; l'un des trois experts arrêtés, Michel Cantal-Dupart, est un ancien dirigeant de l'UNEF et ancien participant aux événements de 1968 ; lt. confid. de Maheu à Mohamed Masmoudi, 23 juill. 1973 ; télégramme de Brendow à Waldheim, non daté : Cantal Dupart a été arrêté le 2 juill., « emprisonné par les autorités tunisiennes » et « torturé » ; l'ONU doit intervenir car les démarches entreprises par l'Unesco n'ont rien donné ; interview Roux. Interview Cantal-Dupart.

[5] Projet lancé en 1969, visant à aider le gouvernement indien à la sélection de graines à haut rendement, au moyen de l'alphabétisation fonctionnelle et de la diffusion d'une radio paysanne ; EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, p. 7-8.

[6] Anna Lorenzetto, *op. cit*., p. 204-205.

PEMA[1] ; de même, dans les projets pilotes d'Ethiopie, de Guinée, d'Inde, de Madagascar, le principe de l'alphabétisation fonctionnelle et la méthode expérimentale préconisés par l'Unesco ne sont en fait pas appliqués, car ces gouvernements n'y adhèrent pas[2] ; de même, le « Comité national d'alphabétisation » établi en 1965 par le shah d'Iran oriente le projet pilote d'Iran vers un but extensif, quantitatif, différent de celui du PEMA[3] ; en outre, dans ce pays, ce projet se heurte à l'hostilité de nombreux fonctionnaires gouvernementaux qui le considèrent comme « une menace pour les intérêts personnels de l'ancien programme d'alphabétisation traditionnel »[4]. Les pays où les principes du PEMA ont été véritablement appliqués sont finalement rares (Mali et Soudan). L'*Evaluation critique du PEMA* souligne les « malentendus » qui ont affecté sa réalisation, puisque de nombreux gouvernements s'y sont engagés alors qu'en réalité ils n'adhéraient pas à ses principes ; ils l'ont fait « en partie parce qu'ils n'avaient pas conscience de toutes ses incidences, et en partie parce qu'ils ne voyaient pas le moyen d'obtenir une aide internationale d'une autre manière », mais ont rapidement été heurtés par la rigidité conceptuelle du PEMA. Pour l'*Evaluation critique*, « le projet démontre l'inanité des efforts entrepris par un organisme international pour imposer une méthode à un pays lorsque celui-ci désire faire autre chose »[5].

Ce n'est pas seulement dans des projets de terrain qu'apparaissent des divergences d'orientation entre l'Unesco et les Etats membres. Les instrument normatifs élaborés par l'Unesco se heurtent souvent à l'hostilité de nombreux Etats ; ainsi par exemple les Etats-Unis sont hostiles à la Convention sur la discrimination dans l'enseignement, de 1960, qu'ils considèrent comme une tentative de mainmise sur l'éducation dans les Etats membres[6]. Leur refus de ratifier cette convention a contribué à la rendre largement inefficace.

A la conférence internationale sur l'éducation organisée par l'Unesco à Montréal en 1960, des divergences importantes sur les conceptions éducatives s'expriment entre l'Unesco et les Etats membres, ceux-ci la pressant de se consacrer davantage à l'éducation des adultes, concept que l'Unesco tend alors à abandonner ; comme l'observe Jean Thomas dans une lettre confidentielle :

« Beaucoup de délégués ont marqué discrètement et courtoisement mais très clairement leur méfiance à l'égard du département de l'éducation, qu'ils accusent de ne pas comprendre l'importance urgente de l'éducation des adultes et de manquer de sympathie, d'efficacité et de dynamisme à cet égard. Il y a là de vieux griefs qui remontent en particulier à la conférence générale de Delhi. Mais cette fois, je me suis trouvé devant un front commun de la plupart des délégués des grands pays. […] Ils nous reprochent de faire de l'éducation des adultes le parent pauvre de l'Unesco, de ne pas lui donner le personnel compétent, efficace et enthousiaste qu'il faudrait. »[7]

---

[1] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 17-28. En outre, ce projet pilote, placé sous l'autorité du ministère de l'enseignement primaire et secondaire, a souffert de l'absence de coordination réeelle entre les divers ministères.
[2] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.* : Ethiopie, p. 37-46 ; Guinée, p 52-53 ; Inde, p. 62 : le projet s'y est heurté à l'hostilité des « nombreuses couches de bureaucratie de l'Inde » ; Madagascar, p. 86-87 : après s'être opposé à l'idée d'un projet expérimental modeste et limité à trois régions géographiques, le gouvernement s'est finalement rallié au plan de l'Unesco, mais a continué à en combattre l'exécution par des moyens directs et indirects, jusqu'à la fin prématurée du projet.
[3] Rapport de mission de C. Beeby, 31 janv. 1969, p. 3, cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 176-177.
[4] EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, p. 12-13 : « a threat to the vested interests of the older regular literacy program ».
[5] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 52-53, 100-101, 111, 152, 167-169.
[6] EU, box 823 : « Lest We Forget… », par Joe Price, sept. 1961, p. 1 ; box 824 : lt. de Frederick G. Dutton, assistant secrétaire d'état, au sénateur Morse, 22 mars 1962, 3 p. ; box 819 : lt. de Temple Wanamaker à Miss Katherine C. Reed, 1er mars 1960, 4 p. ; *American Mercury*, oct. 1959 : « Unesco invades our schools », par John T. Flynn.
[7] Veronese, carton 32 : lt. de J. Thomas à Veronese, 1er sept. 1960.

Ces conflits qui nuisent à l'efficacité de l'action de l'Unesco réduisent d'autant plus sa responsabilité en cas d'échec et portent à une évaluation moins sévère.

Aux fréquents conflits entre les Etats et l'Unesco s'ajoutent les problèmes politiques propres aux Etats, qui exercent souvent des répercussions négatives sur les programmes de l'Unesco.

9.3.3. Des problèmes politiques propres aux Etats, qui se répercutent sur les projets.

Outre les problèmes de politique internationale, analysés dans le chapitre 2, ceux qui se développent à un niveau national ont souvent contribué à affaiblir et parfois à faire échouer des projets de l'Unesco. Il convient de distinguer les rivalités politiques entre les Etats, et les problèmes politiques internes aux Etats.

Les rivalités politiques entre Etats.

Dans le projet de l'IIHA, à la conférence de Belem en 1947, la « suspicion » règne entre les délégations des différents Etats de la région amazonienne, chacun suspectant les autres de vouloir profiter du projet pour accroître ses intérêts nationaux ; le Brésil en particulier est suspecté par les autres Etats de nourrir à travers ce projet des visées politiques nationalistes ; et réciproquement, au sein de la délégation brésilienne, plusieurs délégués sont réticents envers le projet, pour des raisons symétriques[1].

Le projet d'expérience-témoin d'éducation de base en Amazonie envisagé en 1947 n'est finalement pas lancé, à cause de la difficulté des différents gouvernements concernés (Brésil, Colombie, Bolivie, Equateur, Pérou, Venezuela, France, Royaume-Uni et Pays-Bas) à composer entre eux[2].

L'élaboration de la convention du droit d'auteur donne lieu à des tensions idéologiques et politiques entre les deux groupes d'Etats qui sont déjà partie à une convention dans ce domaine : l'Union de Berne et l'Union panaméricaine ; des divergences importantes, aux implications politiques, s'expriment entre ces deux groupes, et ralentissent l'élaboration de la convention[3].

Dans le projet majeur d'Amérique latine, se produisent des dissensions entre les différents Etats latino-américains, dissensions qui se répercutent sur les activités communes, comme les cours à l'université associée de Sao Paulo, où naissent des tensions entre boursiers du Brésil et des autres pays d'Amérique latine[4].

---

[1] EU, box 2242 : lt. de George H. Zentz au secrétaire d'état, 6 sept. 1947, p. 5-6.
[2] Rapport cité, p. 16.
[3] 347.78 A 102/064(44) « 47 » : press release n°323, 23 sept. 1947 ; rapport du 27 août 1947, DA/1, p. 3 ; rapport introductif aux travaux de la commission provisoire d'experts en droit d'auteur, sept. 1947, par François Hepp, p. 7 ; note confid. de Huxley, 1947 ; NC/Copyr/WP/1, 27 fév. 1948 ; EU, box 1603 : lt. confid. de l'ambassade américaine à Berne au département d'état, 15 mai 1950 ; J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 330, 332-333 ; 347.78 A 102/064 (44) « 49 » : DA/26, 3 août 1949 : comité d'experts sur le droit d'auteur, propositions et remarques soumises par des experts, 8 p., projet du juge Wysanski, p. 5-8 ; lt. de Francois Hepp à Wenzel Goldbaum, 3 oct. 1949 ; RFA, Bestand B 91, Band 53 : lt. d'Eugen Ulmer au Bundeskanzler, 20 juill 1951 ; FR, Relations culturelles 1951-52, carton n°242 : lt. du ministère des affaires étrangères au secrétaire d'état à l'éducation nationale, 26 déc. 1952 ; lt. du secrétaire d'état à l'éducation nationale au ministère des affaires étrangères, 4 déc. 1952 ; 347.78 A 102 « -66 », IV : lt. d'Arpad Bogsch à Arthur Fischer, 9 oct. 1951 ; RFA, Bestand B 91, Band 53 : rapport d'Eugen Ulmer, sept. 1952 ; *Die Neue Zeitung*, 7 nov. 1952 ; *Die Welt*, 1er sept. 1952 : « Deutsche Schrifsteller protestieren » ; *Neue Zürcher Zeitung*, 22 nov. 1951, « Eine urheberrechtliche Weltkonvention der Unesco », par A. Troller.
[4] 372 (8) MP01 A 63 (81), III : lt. de Stanley Applegate à Oscar Vera, 12 nov. 1960, p. 1, 6-7 ; V : rapport de Pierre Henquet à Blat Gimeno, non daté, p. 1-4 ; lt. d'Angel Oliveros, 10 août 1964 ; rapport semestriel d'Angel Oliveros, janv.-juin 1964 ; VIa : rapport semestriel d'Angel Oliveros, juill.-déc. 1964, 4 p. ; 372/8/MP 01 A

Des problèmes politiques se posent entre les Etats participant au Crefal dans les années 1960, le caractère de plus en plus nationaliste mexicain du Crefal étant dénoncé par les autres Etats latino-américains[1] ; les tensions entre nationalités s'y radicalisent au fil des années ; en 1974, son nouveau directeur, chilien, se livre publiquement à des déclarations hostiles envers le Mexique, tandis que, parallèlement, le centre devient également le théâtre de vives tensions entre Uruguayens et Cubains[2].

La campagne de Nubie donne lieu à d'importantes rivalités entre les différentes missions archéologiques nationales chargées de faire des fouilles ; leurs relations se caractérisent beaucoup moins par la coopération scientifique désintéressée que par des conflits d'intérêt et des rivalités au sujet de la délimitation des zones de fouilles qu'on leur concède[3].

Ainsi, les rivalités politiques entre certains Etats nuisent à la réussite des actions entreprises par l'Unesco. Cependant ce sont, plus encore, les problèmes politiques internes à certains Etats qui se révèlent très préjudiciables aux actions de l'Unesco.

Des problèmes politiques internes à certains Etats.

Les problèmes politiques qui se produisent fréquemment au sein des Etats où l'Unesco lance des projets concourent à les affaiblir et quelquefois à les faire échouer. Trois cas de figure peuvent être distingués : des problèmes suscités par des changements de gouvernement, des problèmes dûs à des tensions internes au sein des gouvernements, et des problèmes liés à l'existence de groupes d'opinion opposés au sein de ces Etats.

Des problèmes suscités par des changements de gouvernement.

De nombreux exemples peuvent être cités. L'expérience-témoin d'éducation de base lancée par l'Unesco en Chine en 1947 sur la demande du gouvernement chinois[4] est abandonnée au cours de l'année 1949, à cause des troubles politiques qui se produisent sur les lieux même du projet (afflux de réfugiés, reflux de l'armée nationaliste, chaos, puis entrée des troupes communistes), liés au changement de régime et à l'installation de Mao au pouvoir ; l'Unesco, ne reconnaissant pas le nouveau régime de Chine populaire, abandonne alors ce projet[5]. Le projet de Marbial souffre aussi des bouleversements politiques qui se déroulent en Haïti tout au long des années de son exécution : sous la présidence de Dumarsais Estimé, le pouvoir haïtien donne la priorité aux problèmes sociaux, et c'est dans ce cadre qu'est lancé le projet de Marbial. A partir de 1948 se produisent des troubles politiques importants, qui

136, II : lt. de Moreira à Covarrubias, 25 juin 1964 ; 372 (8) MP01 A 63 (81), VIa : rapport semestriel de Marquez, janv.-juin 1965, p. 1-5 ; lt. confid. de Henquet, 22 juin 1965 ; IV : rapport de mission au Brésil par Jean Chevalier au DG p.i., 15 mai 1962, p. 3 ; V : rapports de Maria Graciela Ortiz E., de Rolando Miranda Sanchez, de Gonzalez Latuf, docs. cit. ; lt. d'Applegate à Oscar Loubriel, 20 mai 1964 ; VIa : rapport de l'expert Angel Diego Marquez, mars 1965 ; rapport de Pierre Henquet à Blat Gimeno, 13 juill. 1964, p. 1-4.

[1] RU, FO 371 /107231 : rapport confid. de W. Lloyd Shirer, août 1953, 9 p., p. 1-2, 7-9 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 83.

[2] 375 A 031 CREFAL confidential : note confid. sur la situation interne du Crefal, 3 avril 1974.

[3] Querelles entre l'Italie et l'Espagne pour la concession des fouilles à Sabagoura, en 1960 ; querelles entre Américains, Allemands et Polonais au sujet du Soudan en 1961. Ces conflits sont arbitrés par Louis Christophe et van der Haagen (069 (62) Nubie IV : lt. de Christophe à van der Haagen, 31 mai 1962 ; lt. de Bersu à van der Haagen, 4 juin 1962). Christophe s'occupe aussi en 1962 de régler le problème de la réclamation de la mission archéologique de Turin d'obtenir une extension de sa concession ; il lui donne à fouiller la forteresse de Kalabcha (dossier : Turin CA 120/37) ; en 1961 se produisent des conflits entre la mission américaine Simpson et la mission de Milan sur la répartition des concessions (069 (62)N/A 114/113 (73) : lt. de Christophe à van der Haagen, 8 juin 1961). En 1962, l'expédition archéologique Yale-Pennsylvania demande une concession dans le Nord de l'Egypte (lt. de Vrioni à Maheu, 16 janv. 1962).

[4] Educ/23/1947 ; Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 13 ; Educ./6/1947, 13 mars 1947, 10 p., p. 9.

[5] Educ./62, 7 avril 1948 ; *La santé au village*, *op. cit.*, p. 9-12 ; 375 (51) ; Leo Fernig, « Some Unesco Memories », 3 p. , p. 2 ; *Unesco, 50 années …*, *op. cit.*, p. 90 ; 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Bowers à Fyfe Robertson, du *Picture Post*, Londres, 3 mars 1949.

nuisent au projet[1]. En 1950, Estimé est destitué par l'armée, et remplacé par le colonel Paul Magloir, et les troubles se poursuivent, dans une atmosphère d'incertitude et de guerre civile ; sous Magloir, le pouvoir haïtien est beaucoup moins favorable au projet[2]. Magloir est finalement destitué en décembre 1956, remplacé par Dejoie, puis par Duvalier en 1957[3]. Tous ces bouleversements politiques nuisent au projet. Dans les Etats d'Amérique latine, des problèmes politiques font obstacle à l'action de l'Unesco[4] ; en 1956, dans un rapport confidentiel, Maheu observe que l'« instabilité ministérielle » en Amérique latine « constitue une des difficultés majeures auxquelles se heurte [l']action » de l'Unesco dans ces Etats[5]. Le projet majeur d'Amérique latine est entravé par de fréquents bouleversements politiques au sein des Etats concernés. Ainsi par exemple les bouleversements politiques en Uruguay, avec l'arrivée en 1959 d'un pouvoir autoritaire, empêchent la poursuite de l'expérience associée du « nucleo » de La Mina[6] ; au Nicaragua l'arrivée au pouvoir en 1964 du président Somoza rend ce pays beaucoup moins favorable au projet majeur[7] ; à Cuba la révolution de 1960 entraîne le déplacement du bureau de coordination de La Havane vers Santiago du Chili, le régime de Fidel Castro étant hostile à l'Unesco, qu'il considère comme un « agent de l'impérialisme »[8]; au Chili où ce bureau est transféré en 1961, ses relations sont tendues avec le gouvernement chilien, qui le laisse dans des conditions matérielles très difficiles, nuisant à son efficacité, et provoquant des querelles administratives avec l'Unesco[9] ; au Venezuela[10] et en Colombie[11] des tensions politiques entravent le déroulement du projet majeur ; au Brésil, les tensions politiques et économiques rendent difficile le fonctionnement et conflictuelle l'atmosphère de l'université associée de Sao Paulo[12]. En 1959, l'Unesco crée à Athènes, en collaboration avec le gouvernement grec, un « Centre de sciences sociales » ; il disparaît en 1967, se heurtant à l'hostilité du nouveau pouvoir politique[13]. Au début des années 1960, l'opération Unescongo se heurte à l'hostilité du nouveau gouvernement de Moïse Tschombe, qui succède à Lumumba assassiné en février 1961. Le contexte politique extrêmement troublé et violent de cette période concourt à faire échouer ce projet[14]. En 1971, un diplomate américain, au retour

---

[1] 375 (729.4) A 61, II : lt. de Métraux à Bowers, 8 avril 1948 ; XIV : lt. de Ballesteros à Bowers, 7 nov 1949 ; journal Métraux, 9 juin 1948, p. 269.
[2] Journal Métraux 13 fév. 1953 ; 20 mai 1953.
[3] Journal Métraux, 8 juill. 1957.
[4] Journal Métraux, 16 fév. 1954.
[5] X 07.83 Maheu, I : rapport confid. de mission au Pérou, de Maheu au DG, mai 1956, p. 20-27.
[6] Miguel Soler Roca, « Le projet majeur d'éducation en Amérique latine », art. cit.
[7] 372/8/MP 01 A 136, II : lt. d'Alejandro Covarrubias à José Blat Gimeno, 10 mai 1964.
[8] 372/8/MP 01, V : lt. de Diez Hochleitner à Guiton, 1er déc. 1960 ; lt. de Vera à Ricardo, 3 mai 1961 ; note confid. non signée, 1961 ; lt. de Vera à Diez Hochleitner, 2 mai 1961 ; lt. de Jonquières à Thorp, 15 juin 1962.
[9] 372/8/MP 01, V : lt. de Vera à Ricardo, Santiago, 3 mai 1961 ; note de Vera, 28 juin 1961 ; lt. de Vera à Hochleitner, 7 sept. 1961 ; lt. de Vera à Oscar Fuentes Pantoja, 22 nov 1961 ; VI : rapport non signé du 19 déc. 1962.
[10] 372/8/MP 01, I : rapport d'Oscar Vera à M. Akrawi, 26 déc. 1956, p. 4-5.
[11] 372/8/MP 01, IV : lt. confid. d'A. de la Guardia à Diez-Hochleitner, 3 août 1959.
[12] 372 (8) MP01 A 63 (81), III : lt. de Stanley Applegate à Oscar Vera, 12 nov. 1960, p. 1, 6-7 ; V : rapport de Pierre Henquet à Blat Gimeno, p. 1-4 ; lt. d'Oliveros, 10 août 1964 ; rapport semestriel d'Angel Oliveros, janv.-juin 1964 ; VIa : rapport semestriel d'Angel Oliveros, juill.-déc. 1964, 4 p. ; rapport semestriel de Marquez, janv.-juin 1965, p. 1-5 ; 22 juin 65 : lt. confid. de Henquet ; 372/8/MP 01 A 136, II : lt. de Moreira à Covarrubias, 25 juin 1964.
[13] *Tendances principales …, op. cit.*, p. 153 ; 3 A 54/53 Social and Human …, IV : lt. de D.C. Velissaropoulos, délégué permanent de Grèce, à Maheu, 23 oct. 1970, 4 p.
[13] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 46.
[14] Interview Larnaud ; *Lien-Link* n°77 : « La machine à enseigner », par Paul Perrot, et « Les voleurs (Léopoldville, 1964) » par Paul Perrot (« désillusions », « triste bilan ») ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 82-84 ; E. Dartigue, *op. cit.*, p. 135, 139-144, 146, 148, 157 ; EU, box 821 : télégramme de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 12 sept. 1960 ; M. Kimpesa, *op. cit.*, p. 3-4, 10-11 ; « Au « beach » de Léopoldville », par Nino Chiappano, art. cit. L'Unesco se heurte au tout puissant Bureau de l'Enseignement Catholique (BEC), dirigé par des Jésuites, qui avait eu pendant un demi-siècle de domination coloniale la mainmise sur l'éducation au Congo belge, et qui voit l'Unesco comme une concurrente ; l'hostilité du BEC se focalise sur le Yougoslave Dragi Najman, le chef de la mission Unescongo à partir de 1963 ; sur la pression du

d'un voyage en Afrique, observe que souvent dans ces pays des changements dans les hommes au gouvernement brisent la continuité des programmes qu'y mène l'Unesco[1].

Des problèmes suscités par des tensions internes au gouvernement.

Il y a de nombreux exemples de problèmes suscités par des tensions internes au gouvernement. Le lancement du projet pilote en Afrique britannique, prévu en 1946[2], donne lieu à des problèmes politiques, qui entraînent un changement de site puis finalement l'abandon du projet[3]. Dans le projet *All India Radio*, dans les années 1950, le gouvernement indien bloque toute possibilité pour les villageois de s'exprimer réellement par l'intermédiaire de la radio, par peur de contestations politiques, contribuant ainsi à un relatif échec du projet[4]. Le projet d'éducation de base au Cambodge est rendu dificile au milieu des années 1950 par les troubles politiques ; cependant, il réussit à se poursuivre malgré ces difficultés[5]. En 1953, la commission nationale britannique observe que les difficultés du projet de l'Unesco aux Philippines sont liées aux problèmes politiques internes, qui entraînent des « intrigues politiques » et des attaques contre le chef de mission de l'Unesco[6]. En Libye, le gouvernement du colonel Kadhafi, dès son installation, fait obstruction à un projet de l'Unesco de radio éducative[7]. Dans les années 1960, le projet de radio au Ghana souffre de tensions entre le ministère de l'information, favorable au projet, et le ministère de l'agriculture, hostile. Dans le projet de radio au Sénégal au début des années 1960, les troubles politiques dûs au conflit entre le président Senghor et le premier ministre entravent le bon déroulement du projet[8]. Dans les années 1970, le PETV de Côte d'Ivoire est affaibli notamment par des rivalités et désaccords entre les ministères, des dissensions internes entre dirigeants de la radio-télévision ivoirienne (RTI), ainsi que par le changement de majorité au gouvernement : fin 1962-début 1963, une crise politique de six mois suivie d'un remaniement ministériel « paralysent » le projet ; le nouveau ministre de l'information, nommé en février 1963, M. Thiam, est beaucoup moins favorable à l'Unesco, et donne la préférence à l'assistance technique bilatérale francaise ; des dissensions entre ministère de l'information et ministère de l'éducation rendent difficile le projet ; ces deux ministères « travaillent chacun dans l'indépendance totale et dans la parfaite ignorance l'un de l'autre », alors que l'Unesco s'efforce de lier information et éducation, comme l'observe Francis Bebey ; des dissensions

---

BEC et du gouvernement, il est rappelé au siège en fév. 1965 ; *Lien-Link* n°77 : « L'affaire (Léopoldville, 1965) », par Paul Perrot : « Suppôts de Satan ou de l'impérialisme américain, peut-être même agents de Moscou, nous étions un danger pour l'hégémonie belge, nos utopies modernistes écartaient les jeunes Congolais de la voie royale des humanités gréco-latines et flamandes. Surtout nous menacions la mainmise de l'Église sur l'enseignement. Nous disposions quant à nous d'un argument souvent décisif : à l'Hôtel Royal, à l'abri dans un coffre-fort des Nations Unies, un lourd dossier renfermait les pièces irréfutables d'une « affaire » mettant en cause les plus coriaces de nos adversaires et qui aurait fait scandale même dans le chaos nauséabond du moment. La consigne était de n'en point parler, de se limiter au besoin, si un point clé de la Réforme risquait d'être remis en question, à quelque allusion discrète, au dossier dont chacun connaissait ou soupçonnait l'existence ».

[1] EU, box 3225 : airgram de Watson, 13 mai 1971, 9 p., p. 9.

[2] Educ/23/1947.

[3] Mémorandum de J. Bowers, 7 janvier 1947, doc. cit., p. 6-7 ; EU, box 2241 : télégramme de Caffery au secrétaire d'état américain, 4 mai 1947 ; EU, box 2246 : FE.Conf./5, p. 5, 22 oct. 1947.

[4] Henry Cassirer, *Un siècle de combat…, op. cit.*, p. 134-135.

[5] Rapport sur le projet du Cambodge, par J.J.A. Frans, 15 août 1954, 8 p., p. 1.

[6] RU, FO 371/107191 : lt. de F.R. Cowell à Warner, 20 août 1953 : « political intrigue ».

[7] Interview Keating (Keating a fait une mission de trois mois en Libye pour préparer la mise en place de ce projet).

[8] H. Cassirer, *Un siècle de combat…, op. cit.*, p. 136-137, 207.

internes affectent aussi la radio-télévision ivoirienne ; en 1981, Félix Houphouët-Boigny, désavoué, est obligé de mettre fin au projet[1].

Des problèmes liés à des groupes d'opinion opposée au sein de la population.

De nombreux exemples illustrent le cas de figure des problèmes liés à des groupes d'opinion opposée au sein de la population. Le projet de Marbial est handicapé par l'opposition très forte entre missionnaires catholiques et protestants, attisée par les personnalités fanatiques et paranoïaques du père protestant Arthur Bonhomme et du père catholique Louis Charles, qui s'en prennent tous deux à l'Unesco qu'ils perçoivent comme un ennemi[2]. En 1948, le projet de Viani en Colombie est miné par une rivalité entre l'Ecole Normale, l'Institut d'anthropologie sociale, et l'Institut d'ethnologie[3]. Au début des années 1950, la division de la population de Minneriya (Ceylan) entre trois groupes opposés, « colons », « squatters », et « paysans », nuit au projet associé d'éducation de base[4]. Dans les années 1960 au Sénégal, le projet de télévision éducative en ouolof se heurte à l'opposition des colons français et de l'élite sénégalaise urbaine, hostiles aux langues vernaculaires[5]. Le projet mené par l'Unesco à partir de 1966 à l'école d'ingénieurs de l'université de Malaisie à Kuala Lumpur est handicapé par les tensions entre Chinois, Indiens et Malais ; alors que l'école est fréquentée par 1% de Malais contre 90% de Chinois, le gouvernement fait pression pour y imposer l'usage du malais, ce qui contribue à l'échec du projet, dans un contexte d'importantes émeutes raciales anti-chinoises[6].

Ainsi, l'inertie des Etats, leur rivalité avec l'Unesco, et les problèmes politiques qu'ils connaissent, nuisent souvent à la réussite des actions de l'Unesco menées sur leur territoire. Il convient néanmoins de prendre également la mesure du dynamique soutien que les Etats peuvent leur apporter lorsqu'ils considèrent qu'il y va de leur intérêt.

---

[1] 307 (666.8) TA : rapport de H. Vignes à Navaux, 14 nov. 1962 ; lt. de E. Andriantsilaniarivo au directeur du BMS, 1er mars 1963 ; rapport semestriel de H. Vignes, non daté ; rapport de mission final de H. Vignes, juin 1963 ; lt. de Vignes à Navaux, 4 mars 1963 ; lt. de Vignes à Navaux, 5 déc. 1965 ; lt. de Vignes à Navaux, 30 mars 1963 ; lt. de Vignes à Navaux, 20 août 1965 ; lt. de Vignes à Navaux, 21 juill. 1962 ; lt. de Jean Meyer à Henry Cassirer, 21 juin 1965 ; lt. de Vignes à Navaux, 3 oct. 1965 ; lt. de Cassirer à Meyer, 19 août 1965 ; rapport de Vignes à Navaux, 8 sept 1962 ; rapport de Vignes à Navaux, 14 nov. 1962 ; lt. de Francis Bebey à Henry de Jong, 22 nov. 1962 ; interview Pauvert ; André-Jean Tudesq, *op. cit.*, p. 168.

[2] Interview Larnaud ; *Monographie sur l'éducation de base n°4*, p. 44, 50 ; W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, p. 143-144 ; M. Marshall, *op. cit.*, p. 146 ; J. Opocensky, *op. cit.*, chap. 5 ; 18 EX/9, 29 nov. 1949, p. 1-2 ; cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 69-70 ; Journal Métraux, 21 avril 1948 ; 22 avril 1948 ; 7 mai 1948 ; 375 (729.4) A 61, II : lt. de Metraux à Bowers, 12 avril 1948 ; III : lt. de Laves à Beeby, 11 mai 1948 ; lt. confid. de Métraux à Bowers, 7 mai 1948 ; EU, box 2248 : lt. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 17 avril 1948 ; lt. confid. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 28 avril 1948 ; 375 (729.4) A 61, III : lt. de Marshall à Bowers, 11 mai 1948; II : lt. de Métraux à Bowers, 8 avril 1948 ; III : *Haiti Journal*, 8 mai 1948 : « Quelle tristesse ! » ; lt. de Métraux à Bowers, 10 mai 1948 ; *Haiti-Journal*, 11 mai 1948 : « Une lettre de M. Arthur Bonhomme » ; lt. de Bonhomme à Bowers, 12 mai 1948 ; III : lt. de Bonhomme à Métraux, 17 mai 1948 ; lt. de Bonhomme à Bowers, 17 juin 1948 ; IV : lt. de Métraux à Bowers, 5 juill. 1948 ; V : lt. de Rex à Bowers, 20 oct. 1948 ; lt. de Rex à Bowers, 30 oct. 1948 ; EU, box 2253 : lt. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 2 nov. 1948 ; box 1602 : rapport de John H. Burns, 23 mars 1950 ; 375 (729.4) A 61, VI : lt. de Métraux à Bowers, 9 nov. 1948 ; VIII : lt. de Métraux à Bowers, 10 avril 1949 ; XII : rapport de Bowers, 27 août 1949 ; XIII : lt. de Bowers à ADG éducation, 19 sept. 1949 ; *Monographie sur l'éducation base n°4*, *op. cit.*, p. 59 ; *Unesco and catholic collaboration*, *op. cit.*, p. 38-46, 63 ; XX : lt. d'Akrawi au DG, 15 sept. 1952 ; XXI : lt. de Bernot à Lestage, 6 fév. 1954 ; H.W. Howes, « Education des adultes, … », art. cit., p. 47 ; journal Métraux, 20 juin 1948.

[3] 375 (86) A 63 VP : lt. non signée adressée à Bowers, 17 sept. 1948.

[4] *Ceux qui ne peuvent attendre*, …, *op. cit.*, p. 11-15 et 19.

[5] Interview Cassirer ; Henry Cassirer, *Un siècle de combat …*, *op. cit.*, p. 136-137. En revanche, le projet de radio rurale éducative, en langue vernaculaire, a mieux fonctionné, car il n'y a pas eu d'opposition de la part des Français et des élites urbaines : en effet la radio était beaucoup moins chargée d'enjeux politiques que la télévision.

[6] EU, box 3225 : airgram de Culley au département d'état, 23 août 1971, p. 1-3 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 195.

9.3.4. Un vif soutien des Etats quand ils sont intéressés.

Lorsqu'ils voient dans certains projets de l'Unesco un intérêt matériel ou moral, des avantages concrets, ou une position de *leader* à prendre, les Etats se montrent très intéressés et leur apportent alors un vif soutien[1]. De nombreux exemples illustrent ce caractère intéressé des Etats.

La France, à en juger par sa presse, s'attache beaucoup plus à sa place et à son rôle à l'Unesco qu'à l'Unesco en elle-même[2]. L'article « La France à l'Unesco » publié en mars 1948 par André Siegfried en première page du *Figaro*, dans lequel il se félicite du rôle de premier plan joué selon lui par la France à l'Unesco, est très révélateur de cette préoccupation[3]. De même, le choix des Antilles françaises pour l'étude de Michel Leiris sur la question des races est fortement soutenu par le ministre des affaires étrangères, qui estime que ce projet « présente, entre autres avantages, celui de faire reconnaître internationalement l'importance et la valeur de l'œuvre entreprise par la France aux Antilles »[4]. Ainsi, le souci du rayonnement culturel français constitue un argument de poids pour le gouvernement français. Une telle préocupation de prestige et d'intérêt national caractérise aussi les gouvernements haïtien[5], chinois[6], libérien[7], etc. pour les projets d'éducation de base qui y sont lancés dans les premieres années ; mais également le gouvernement péruvien pour la mission envoyée par l'Unesco en 1951 à Cuzco, pour faire un rapport sur la restauration des monuments de cette ville, gravement endommagés à la suite du tremblement de terre de mai 1950 (la mission de l'Unesco estime que les autorités locales et le ministère péruvien des travaux publics « ont fait preuve d'un remarquable esprit de coopération »)[8] ; le gouvernement équatorien pour la mission d'exploration de la faune envoyée par l'Unesco aux îles Galapagos en 1957[9] ; le gouvernement égyptien pour la campagne de Nubie ; le Sénégal pour le projet de « tribune radiophonique au service du développement rural » mené en 1964-65, et bénéficiant du fort soutien personnel de Senghor[10] ; le Niger[11] et la Côte d'Ivoire[1] pour les projets d'éducation

---

[1] Ex. : le projet d'éducation de base en Libye (mémorandum d'Adiseshiah, 1er juin 1953, doc. cit., p. 8) ; la mission de l'Unesco à Cuzco en 1951 (*Cuzco, la reconstruction de la ville …, op. cit.*, p. 3).

[2] RP 10, 6 janv. 1948 : *Le Figaro*, 30 déc. 1947 : « La session de l'Unesco à Mexico représente un tournant dans son activité » ; RP 9, 13 janv. 1948 : *Arts*, 18 déc. 1947 ; XO7.21(44)NC, I : *L'Aube*, 5 mars 1948 : « La Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture s'est installée hier au Quai d'Orsay » ; *Le Figaro*, 5 mars 1948 : « la Commission nationale de l'Unesco s'installe à Paris » ; *Le Populaire*, 5 mars 1948 : « Edouard Depreux a installé hier la Commission nationale de l'Unesco » ; *Le Figaro*, 5 mars 1948, « La France à l'Unesco », par André Siegfried.

[3] X07.21(44)NC, I : *Le Figaro*, 5 mars 1948, p. 1 et 6 : « La France à l'Unesco », par André Siegfried.

[4] FR, Relations culturelles 1951-52, Oeuvres diverses, 2.91 Unesco, carton 242 : lt. du ministre des affaires étrangères au ministre de l'intérieur, 27 août 1951.

[5] Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 8 ; K.N. Marshall, « The fundamental education program of Unesco », *Harvard Educational Review*, 20, 30, 1950, p. 139-148, p. 144 ; cité dans P. Jones, op. cit., p. 65-66 ; *Monographie n°4 sur l'éducation de base*, p. 7 et 11 ; 375 (729.4) A 61, III : lt. de Marshall à Bowers, 11 mai 1948 ; lt. de Love O. Leger à Huxley, 26 juin 1948 ; VII : lt. de Métraux à Bowers, 24 janv. 1949 ; lt. de Métraux à Bowers, 1er fév. 1949 ; XO7.21(44)NC, I : rapport sur les activités de la division d'éducation de base pour la commission nationale française, 11 juin 1949 ; 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Bowers à Métraux, 11 fév. 1949 ; XVIII : lt. de Camille Lhérisson, secrétaire d'état de l'éducation nationale d'Haïti, au DG, 12 janv. 1951 ; lt. d'Adiseshiah à Lhérisson, 8 fév. 1950.

[6] Mémo confid. de Josiah Bennett, 18 sept. 1947, doc. cit. ; 375 (51) : lt. de Chu Chia-hua à Huxley, 30 oct. 1947.

[7] N. Gaudant, *op. cit.*, p. 169-170, 176 ; 36 A 653 (666) 278 : doc. du 18 mai 1957 ; interview Lestage.

[8] *Cuzco, la reconstruction …, op. cit.*, p. 3.

[9] EU, box 1562 : lt. d'A. Guayaquil au département d'état, 12 nov. 1957.

[10] *Une expérience africaine de tribune radiophonique au service du développement rural, Ghana, 1964-1965*, Paris, Unesco, 1968, 75 p. ; interview Cassirer ; H. Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 136-137 et 140-143.

[11] Projet de télévision éducative mené au Niger de 1964 à 1978, conjointement par le ministère de l'éducation nationale nigérien et le ministère français de la coopération et du développement (I. Marçais, *op. cit.*, p. 99-100 ; film n°1686, 1973).

télévisuelle menés dans les années 1960-70 ; de nombreux pays en voie de développement pour les projets de planification nationale du développement dans les années 1960[2] ; les Etats asiatiques pour les bourses proposées dans le cadre du projet Orient Occident[3] ; les Etats latino-américains pour le lancement du projet majeur d'Amérique latine[4] ; le gouvernement d'Iran, et notamment le shah Mohammed Reza Pahlavi pour le projet (avorté) de campagne mondiale d'alphabétisation, puis pour le projet pilote d'alphabétisation fonctionnelle mené en Iran dans le cadre du PEMA[5] ; le gouvernement du Rwanda, pour le projet Unesco-PNUD d'éducation extra-scolaire lancé en 1974[6].

Les activités de l'Unesco en océanographie, et l'expédition de l'océan indien en particulier, suscitent le grand intérêt des Etats-Unis, comme le mentionne Lucius Battle, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires culturelles, en 1963[7].

Dans les années 1950, le gouvernement italien accorde une grande importance au Crefal car il estime que ce centre « concourt à former l'orientation et la mentalité des futurs enseignants des pays qu'il est dans notre intérêt politique et moral d'aider à s'épanouir conformément à la racine latine commune »[8].

En général, les pays en voie de développement sont intéressés par des projets de l'Unesco lorsque ceux-ci sont susceptibles de leur apporter un bénéfice réel et à court terme : projets opérationnels, bourses, bons d'entraide, subventions… , et non pas ceux pour lesquels l'Unesco leur demande un financement et un travail de participation important et pour lesquels les bénéfices à retirer apparaissent peu tangibles.

Quand les projets mettent en jeu de très nombreux Etats, les pays en voie de développement s'efforcent souvent de les orienter vers leur intérêt propre (c'est le cas par

---

[1] 307 (666.8) TA : lt. de Henri Vignes à Pierre Navaux, 21 juill. 1962 ; doc. « 1963-64 programme long-term project data sheet » ; doc. IVOREM 1 (Rev.), 11 mars 1964.

[2] Rapport du DG sur 1962, p. 25.

[3] 372 (8) MP01 A 22, I : rapport de R. Maheu, non daté, p. 29.

[4] 372(8)MP 01 A 197 : en 1956, à la suite de la conférence des ministres de l'éducation à Lima, des lettres enthousiastes sont envoyées à l'Unesco par des ministres de l'éducation ; 372/8/MP 01, I : rapport de Adiseshiah au DG, 22 sept. 1956 ; lt. d'Arthur Gagliotti à Adiseshiah, 9 avril 1957 ; rapport du DG sur 1957, p. 109 ; 372 (8) MP01 A 22, III : 2e session du comité consultatif intergouvernemental pour l'extension de l'enseignement primaire en Amérique latine, rapport provisoire, 4 mars 1958, p. 7 ; 372/8/MP 01, III : « Actes de la réunion célébrée à l'Unesco entre les membres du Secrétariat et les délégations latino-américaines, en relation avec le projet majeur », 3 déc. 1958, p. 5-10 ; EU, box 820 : report of the US delegation to the 3rd meeting of the Unesco intergovernmental advisory committee of the extension of primary education in Latin America, Mexico, 14-19 mars 1960, p. 6 et 8 ; 372/8/MP 01, VII : doc. 50/25, signé Blat Gimeno, 31 août 1966.

[5] Dans les années 1960, le shah entreprend la « révolution blanche » en Iran, qui consiste en 19 principes visant au développement économique du pays. Cette entreprise comporte notamment un aspect éducatif, avec la proclamation de l'éducation gratuite et obligatoire pendant huit ans, et la création d'une « armée du savoir » : les conscrits bacheliers font un service civil en répandant l'enseignement dans les villages ; un plan national d'alphabétisation est lancé ; le gouvernement iranien demande à l'Unesco de le soutenir dans cette action, et obtient un soutien important de l'Unesco et de l'Unicef, indépendamment même du PEMA ; le shah établit le Comité national d'alphabétisation en 1965, et promulgue la Charte de la révolution éducative en 1968. Mohammad Reza Pahlavi, *Réponse à l'histoire*, Paris, Le livre de poche, 1981, 381 p., p. 118, 143-144, 219 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 176-177 ; 379.2 (55) A 6 Army of knowledge : lt. de G.A. Raadi à Maheu, 19 oct. 1962 ; lt. de Maheu à Raadi, 5 nov. 1962 ; avant-projet d'aide conjointe Unicef-Unesco à l'Iran pour la formation des cadres de l'Armée du Savoir et son équipement en matériel d'enseignement, doc. non daté ; lt. d'Adiseshiah à Eghbal, sans date ; lt. de Maheu à P.N. Khanlari, 26 déc. 1962 ; lt. de A.A. Hekmat à Maheu, 19 fév. 1963 ; rapport de M. Eghbal, 19 avril 1963 ; lt. de Jean Guiton à C.J. Opper, 16 janv. 1963.

[6] 379.2 (675.571) : mission du 7 au 20 déc. 1974, rapport de mission ESM/FDC, 8 p., étudiant la réalisation du « Projet d'éducation extra-scolaire financé par le PNUD, visant à inculquer aux jeunes les connaissances nécessaires à l'amélioration de leur niveau de vie par les moyens d'information de masse (presse rurale, radio éducative), début en 1973, durée 2 ans ». Le rapport fait référence à l'étude de Théodore Hanf *et alii*, *Éducation et développement au Rwanda, problèmes, apories, perspectives*, Weltforum Verlag, Munich, 1974, et à l'article « Le développement national », contribution du gouvernement rwandais au séminaire sur l'éducation de base, Unicef, Nairobi, 22-26 oct. 1974.

[7] 3 A 31 : Equality of rights ... : « Activities and Procedures of Unesco », « Hearing before a subcommittee of the Committee on foreign relations of the United States Senate », 88e congres, 1e session, 4 mars 1963, p. 19-20.

[8] Veronese, carton 25 : lt. de P. Arpesani, de l'ambassade d'Italie à Mexico, à Veronese, 12 août 1957 : « concorre a formare l'orientamento e la mentalità dei futuri insegnanti di questi paesi che è nostro interesse politico e morale di aiutare a fiorire seconde la comune radice latina ».

exemple du projet Orient-Occident[1]). Cela entraîne parfois une modification de leur esprit et de leur but. Ainsi, l'Unisist, qui a initialement un but scientifique, s'infléchit peu à peu, sous la pression des pays en voie de développement, vers leurs besoins spécifiques, vers l'objectif de réduction des inégalités entre pays en voie de développement et pays développés dans l'accès à l'information[2].

Il ne s'agit pas seulement de pays du Tiers Monde qui espèrent recevoir un bénéfice matériel, mais aussi de pays développés qui espèrent tirer un prestige important, ou un intérêt économique des projets développés par l'Unesco. Cette motivation est en particulier très présente chez le gouvernement américain, notamment pour la convention sur le droit d'auteur[3], la DHI[4], l'Unisist[5], et le programme MAB. Dans ce dernier programme, les Etats-Unis espèrent prendre une position de leader, au moyen du Comité national américain pour le MAB[6].

Cette motivation se rencontre aussi chez d'autres pays développés, comme la France. En 1949 le ministère de l'éducation nationale et celui de la France d'outre-mer acceptent un projet proposé par le sous-comité d'éducation de base de la commission nationale, consistant à organiser un stage annuel de formation à l'éducation de base pour les jeunes enseignants français partant enseigner en France d'outre-mer.[7] En 1954, le ministère de la France d'outre-mer crée en son sein un « Conseil supérieur de l'éducation de base », grâce aux efforts du Comité Éducation de la commission nationale française[8]. Cela s'explique par le sentiment de la France d'avoir des avantages à retirer de cette coopération.

En 1962-63, la mise en place de l'IIPE est soutenue par la France, qui offre les moyens matériels de son installation à Paris ; un intérêt de prestige culturel national n'est pas étranger à cette offre ; Louis Joxe, chef de la délégation francaise, fait valoir que l'IIPE « aurait tout naturellement sa place [en France], puisque, dit-il, notre pays a mis au point, dans le domaine de la planification, des méthodes que nous estimons très originales et efficaces »[9].

Souvent, des groupes d'intérêt soutiennent telles ou telles actions de l'Unesco pour des raisons d'intérêt économique et stratégique, ou idéologiques. Le gouvernement américain et certains groupes au sein des Etats-Unis (milieux industriels, milieux des *mass media*, milieux

---

[1] MAPA/5 AC/7, 9-13 septembre 1963.
[2] A. Fleury, *op. cit*., p. 77 ; interview Tocatlian.
[2] Rapport du DG sur 1971, p. 106-107 ; rapport du DG sur 1972, p. 110-111 ; interview Tocatlian ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970, p. 14 ; airgram de l'ambassade américaine à Paris au département d'état, 16 avril 1970, p. 4-5 ; report of the US delegation to the 17th session of the general conference, p. 12-13.
[3] OHRO, interview d'Evans, p. 236-237 ; EU, box 2243 : US National Commission, 3rd meeting, 22 sept. 1947 ; 347.78 A 102/064(44) « 47 » : lt. non signée adressée à Waldo Leland, 18 sept. 1947 ; ONU, RAG-2/76, box 14 : DA/Conf.3/34, rapport du comité d'experts en matière de droit d'auteur, 23 oct.-4 nov. 1950, p. 23.
[4] Le gouvernement américain participe activement à la DHI, entre autres en créant au sein du département d'état un Bureau de l'eau pour la paix, et organisant en 1967 à Washington une conférence internationale sur le thème « L'eau pour la paix », suivie par plus de 6000 scientifiques de 96 nations (X 07.83 Maheu, V : visite du DG à Washington, oct. 1967, p. 23-28).
[5] A. Fleury, *op. cit*., p. 77 ; interview Tocatlian ; rapport du DG sur 1971, p. 106-107 ; rapport du DG sur 1972, p. 110-111 ; interview Tocatlian ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970, p. 14 ; report of the US delegation to the 17th session …, doc. cit., p. 12-13 ; EU, box 3225 : airgram de l'ambassade américaine de Paris au département d'état, 16 avril 1970, p. 4-5.
[6] Ils veulent en particulier faire jouer un rôle actif à la NASA. EU, box 3224 : report of the US delegation to the 89th session of the Unesco executive board, juin 1972 ; RU, FCO 55/448 : note confid. de M.W. Holdgate ; X07.21/43-15 A562 : Germany. Briefing for DG : longue note sans titre ni date ; FR, Nantes, carton 78 : note confid. pour le président du comité des sciences de la commission nationale, 1er fév. 1971.
[7] XO7.21(44)NC, I : rapport sur les travaux de la commission nationale, année 1949, par Louis François, p. 4-5.
[8] XO7.21(44)NC, I : résolution du Comité Éducation de la Commission nationale, 12 oct. 1954.
[9] 12 C/9, 8.18, 13 C/9, 15.10, cité dans G. Bourreau, *op. cit*., p. 30-32 ; XO7.21(44)NC, IV : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget 1965-66, 25 juin 1963, 14 p., p. 7-8 ; FR, cabinet du ministre, carton 166a, lt. de M. Sudreau à Couve de Murville, 4 juin 1962 ; lt. de Couve de Murville à Sudreau, 12 juill. 1962 ; note de J. Basdevant pour le cabinet du ministre, 12 juill. 1962 (docs. cités dans G. Bourreau, *op. cit*., p. 30-32).

traditionalistes) sont les plus actifs et les plus influents à cet égard. Les Etats-Unis sont intéressés par l'influence économique, culturelle, idéologique, qu'ils pourraient exercer sur certaines régions grâce à des programmes de l'Unesco, et par les investissements que fournit l'assistance technique à leurs entreprises[1]. Ainsi l'intérêt des Etats-Unis pour le projet d'IIHA est motivé en premier lieu par leur espoir d'accroître leur influence politique et économique dans la région amazonienne, et de donner des débouchés à leurs entreprises[2].

Le PICG, visant à augmenter les connaissances sur la composition et la structure géologiques de chaque région du monde, dans le but notamment d'évaluer les nouvelles ressources en minéraux, énergie, eau, nécessaires pour soutenir la croissance économique, suscite l'intérêt stratégique d'importants milieux américains ; les Etats-Unis soutiennent cet esprit du programme, orienté vers l'objectif de développement économique, esprit qui n'était pas partagé initialement par tous les protagonistes, certains défendant plutôt l'aspect strictement scientifique, et environnemental[3]. C'est également en partie pour des raisons économiques que les Etats-Unis sont intéressés par le MAB[4].

La volonté de l'Unesco d'édicter des règlementations en matière de circulation de l'information et de production intellectuelle suscite également le vif intérêt des Etats-Unis. Le gouvernement américain, comme la presse américaine, sont très favorables à l'adoption de l'accord pour la suppression des droits de douane pour l'importation de matériel de caractère éducatif, scientifique et culturel (Florence, 1950), qui leur est financièrement avantageux[5], ainsi qu'à la convention sur le droit d'auteur, bénéfique sur le plan financier à de nombreux intérêts privés américains[6]. Dans les années 1960, le gouvernement américain souhaite que l'Unesco accroisse son action dans le domaine de la libre circulation de l'information[7].

Les autres puissances occidentales sont également motivées par des intérêts économiques et politiques ; ainsi l'Italie s'intéresse au projet IIHA dans l'espoir qu'il offrira aux Italiens une possibilité d'émigration[8] ; la France et le Royaume-Uni rivalisent, dans le cadre de ce projet, pour leur influence et leur prestige sur la région amazonienne ; cette rivalité porte notamment sur la nationalité du futur directeur de l'hypothétique institut[9].

La France, comme les Etats-Unis, saisit très rapidement les enjeux économiques de l'assistance technique ; ainsi en 1951, le ministère des affaires étrangères français crée en son sein une « Commission consultative pour l'étude des problèmes relatifs à l'assistance technique internationale », et écrit à ses collaborateurs : « l'assistance technique, telle qu'elle se développe actuellement dans le monde, constitue un des aspects nouveaux de la

---

[1] Pierre de Senarclens, *La crise des Nations Unies*, *op. cit.*, p. 95-96, cité par G. Archibald, p. 210.
[2] EU, box 2242 : lt. confid. de George H. Zontz au secrétaire d'état, 9 août 1947 ; box 2244 : USDel/16, Inter.Cul./1, Mexico City, 6 nov. 1947, US delegation, 2nd session of the general conference of the Unesco, IIHA, par Herbert J. Abraham ; EU, box 1564 : note confid. de l'ambassade américaine à Rio au département d'état, 4 mars 1948.
[3] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 11.
[4] FR, Nantes, carton 78 : note confid. pour le président du comité des sciences de la commission nationale, 1er fév. 1971.
[5] EU, box 1602 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 30 mars 1950, p. 9 ; RP/42, 13 sept. 1948 : « A New International Fair », *New York Herald Tribune*, 28 août 1948; EU, box 1602 : US delegation to the committee of experts on draft agreement of the importation of educational, scientific and cultural materials, Genève, 1-15 mars 1950 ; G. Archibald, *op. cit.*, p. 190.
[6] *Lien-Link* n°82 : « Luther H. Evans, « Librarian » et directeur général », par Gérard Bolla ; *Le Monde diplomatique*, mars 1969 : « Unesco. Vers une révision de la convention sur le droit d'auteur » ; 16 C/20 ; RU, FCO 13/439 : télégramme confid. de Mason, 1er nov. 1971 ; télégramme confid. de Douglas, 29 oct. 1971 ; report of the US delegation to the 84th session of the executive board, doc. cit., p. 8.
[7] X 07 A 120/197 UNSA : « US Government Comments and Recommendations on Unesco's Program and Budget for 1967-1968 », 31 mai 1965.
[8] RP/16, 19 fév. 1948 : *L'Italia Socialista*, 1er fév. 1948.
[9] EU, box 2242 : lt. confid. de George H. Zontz au secrétaire d'état, 9 août 1947.

concurrence économique. Devancés par de plus diligents, nous risquerions, à défaut d'une action coordonnée, d'être écartés à plus ou moins long terme de certains marchés »[1]. De même, au sujet du développement des moyens d'information en Afrique (par exemple dans le cadre de la réunion d'experts sur le développement des moyens d'information en Afrique en 1962), la France, le Royaume-Uni, et les Etats-Unis rivalisent pour leur influence économique dans ce continent[2]. Par la suite, la mise en place des programmes de radio et de télévision par l'Unesco en Afrique dans les années 1960-70 suscite des rivalités entre puissances occidentales, qui y ont des intérêts politiques (leur influence et leur prestige dans les Etats concernés est en jeu) et économiques (atttribution des marchés à des compagnies françaises, britanniques ou italiennes)[3].

Les pays du Tiers Monde, quant à eux, font systématiquement pression pour infléchir les programmes de l'Unesco dans un sens qui leur soit favorable sur le plan économique. C'est le cas dès les premières années, avec par exemple le projet IIHA, initialement orienté vers un objectif scientifique, et que les Etats amazoniens veulent utiliser pour stimuler le développement économique de leur région, certains d'entre eux voyant même dans ce projet une sorte de *Amazon Valley Authority*[4] ; mais l'Unesco est réticence à s'engager ouvertement dans cette voie ; Corner met ainsi l'Unesco en garde : « Il faut éviter à tout prix le mot 'exploitation' et éviter de suggérer que cet IIHA aurait des buts de développement commercial »[5].

Les pays du Tiers Monde font pression pour infléchir le PICG en vue de leur profit économique, souhaitant le transformer en un programme d'assistance technique mettant l'accent sur la découverte de minéraux et de fuels exploitables à des fins commerciales[6].

L'Unesco finit d'ailleurs par infléchir d'elle-même ses programmes vers des finalités économiques, afin d'obtenir des financements ; c'est le cas avec le PEMA, dans le cadre duquel elle s'efforce, pour obtenir le soutien des Etats, de développer une collaboration avec de nombreuses entreprises privées industrielles et avec des organisations économiques, prévoyant explicitement un intérêt économique pour ces entreprises[7]. Ainsi les Etats adoptent parfois une attitude « utilitariste » à l'égard de l'action de l'Unesco[8].

De nombreux exemples attestent donc des répercussions négatives qu'exercent sur les actions de l'Unesco les conflits politiques propres aux Etats, que ce soient des rivalités politiques entre eux, ou des problèmes politiques internes à certains d'entre eux. En revanche, ils accordent un fort soutien aux actions de l'Unesco lorsqu'ils y voient un intérêt pour eux. Si

---

[1] FR, relations culturelles 1951-52, carton 242 : lt. du ministre des affaires étrangères à plusieurs ministres et secrétaires d'état, non datée.
[2] Film n° 603, 1962 ; film n° 2329, 1962 ; MC/45, janv.-fév. 1962 ; FR, Nantes, carton 134 : note de Jean Fines du 14 fév. 1962 ; EU, box 825 : report of the US delegation to the Unesco meeting of experts on the development of information media in Africa, 24 janv.-6 fév. 1962, par Robert E. Hartland, 26 mars 1962, p. 7, 28-30; XO7.21(44)NC, IV : commentaires et propositions du gouvernement français sur le programme et budget de l'Unesco 1965-66, 25 juin 1963, p. 12.
[3] 307 (666.8) TA : lt. de Henri Vignes à Pierre Navaux, 21 juill. 1962 ; rapport de Vignes à Navaux, 8 sept. 1962 ; Henry Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 193-194, 203 ; *Unesco in a decisive decade*, *op. cit.*, p. 20-27 : « The educational media and national development », par Wilbur Schramm.
[4] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIa : « Background notes on the Hylean Amazon Conferences, Iquitos and Manaus, par Corner, 30 mai 1948, p. 9 ; RP/16, 19 fév. 1948 : Ritchie Calder, « Science Is Unesco's Strong Point », in *Discovery*.
[5] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIa : lt. de Corner à Malina, 12 mars 1948 ; « At all costs avoid the word exploitation and do not suggest that this IIHA is for commercial development ».
[6] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 11.
[7] DG/69, 1er déc. 1969, p. 4.
[8] Interview Pauvert.

la réussite des actions de l'Unesco est ainsi tributaire de l'attitude des Etats, elle l'est aussi de celle de leur population.

9.3.5. Une population plus ou moins adhérente.

L'Unesco a souvent échoué à obtenir une adhésion importante de la part de la population.

Dans les projets opérationnels, la réussite ou l'échec à obtenir cette adhésion dépendent beaucoup de la qualité des agents de l'Unesco envoyés sur le terrain. Certains parviennent à marquer la population de manière positive. C'est le cas d'Alfred Métraux en Haïti, grâce à son dévouement, sa finesse psychologique, sa patience, ses efforts pour comprendre l'esprit des habitants ; ainsi, en 1954, Bernot, en visite à Marbial, observe que dans l'esprit des paysans de la vallée, le souvenir de « Blanc-Métraux », comme ils le surnommaient, est toujours très vivace, et que Métraux y est une figure très populaire et aimée[1]. De même, dans l'expérience d'éducation de base menée au camp de Dekwaneh, au Liban, dans le cadre du programme Unesco-Unrwa en 1952, l'expert indien I.R. Khan, connaissant bien la langue et le mode de vie des Palestiniens, réussit à gagner la confiance des réfugiés, initialement hostiles, s'attirant le surnom de « Père du Camp »[2]. De manière comparable, dans le projet d'éducation de base du Cambodge, les experts de l'Unesco estiment avoir réussi à obtenir l'adhésion enthousiaste de la population[3]. Ce succès serait dû en grande partie au dévouement de l'expert de l'Unesco J.J.A. Frans et à sa bonne coopération avec son associé cambodgien, M. Mèn-Chum[4]. De même, au Liberia, le projet semble avoir réussi à obtenir « la coopération active et enthousiaste des leaders locaux et des doyens de villages », non seulement de l'avis des experts de l'Unesco, mais aussi de celui de diplomates américains[5].

Cependant, les experts de l'Unesco sur le terrain ont souvent d'importantes difficultés à s'intégrer dans les populations locales et à obtenir leur adhésion, se heurtant à leur passivité et à leur indifférence ; ainsi, pour citer un exemple parmi d'autres, l'ancien expert de l'Unesco Pierre Cahen évoque, au sujet de son travail au Liberia, le sentiment « de [s]e sentir étranger aux populations locales avec lesquelles [il] travaillai[t] quotidiennement, malgré [son] ardent désir de [s]'assimiler » [6].

Un problème récurrent dans les pays où ont été tentés des projets de radio et de télévision a été la difficulté à constituer des groupes d'écoute, ce qui nécessitait de trouver des animateurs autochtones bénévoles et compétents[7].

---

[1] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Bernot à Lestage, 19 janv. 1954.
[2] ED/131, 31 août 1953, 8 p., p. 3 ; film n° 714, 1953.
[3] Centre Unesco Rome : rapport de mission de Maria Tabellini, fév. 1962, p. 54-57.
[4] ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport de J.J.A. Frans, 15 août 1954 ; rapport d'Evelyn Rauch, 25 fév. 1955 ; lt. d'Evelyn Rauch à Hinder, 28 fév. 1955.
[5] RU, FO 371/97165 : lt. de Capper à Allen, 25 mars 1952 : « the active and willing cooperation of local headmen and village elders » ; 375 (666) TA /AMS : rapport non signé du 1er janv. 1956, p. 10 ; lt. de B. Rudramoorthy à Bowers, 23 janv. 1957.
[5] EU, box 1562 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 13 nov. 1957, 5 p., p. 1.
[6] *Lien-Link* n°81 : « Projet Implementation Unit, Monrovia », par Pierre L. Cahen ; RP, 28 mars 1969 : *Times*, 27 mars 1969, « Africa's Dilemma », par John Ardagh ; interview Lestage.
[7] Interview Cassirer ; Henry Cassirer, *Un siècle de combat …*, *op. cit.*, p. 144-145 et 208-209 ; 307 (666.8) TA : lt. de H. Cassirer à M. Meyer, 14 mai 1965 ; lt. de Cassirer à Meyer, 19 août 1965 ; rapport de mission de Vignes, 24 juin 1963.

Il est parfois difficile d'évaluer le degré d'adhésion d'une population à l'action opérationnelle conduite auprès d'elle par l'Unesco, étant donné que les sources en donnent des images contradictoires. Ainsi, par exemple, pour le projet majeur d'Amérique latine, plusieurs sources donnent l'idée d'une réception enthousiaste du projet par la population, en réponse aux importants efforts de médiatisation de l'Unesco (films, affiches, brochures, émissions de radio, articles de presse)[1] ; d'autres suggèrent au contraire un net échec de l'Unesco à toucher efficacement les populations[2].

En plusieurs cas, l'Unesco s'est heurtée aux résistances des mentalités archaïques. Ainsi, dans le cas du projet de Viani, dès le départ, la mission de l'Unesco, tout en étant bien accueillie par une part de la population, s'est heurtée aux résistances des mentalités traditionnelles, butées, fermées au progrès, qui refusent d'abandonner leurs idées sur les méthodes de lutte contre l'érosion des sols et ne voient pas l'utilité de s'alphabétiser[3]. De même, la participation au PEMA des populations censées y participer s'est révélée généralement décevante ; l'*Evaluation critique* observe que le PEMA n'a pas réussi à susciter une véritable vague d'intérêt chez les analphabètes, ceux-ci lui ont au contraire opposé généralement une importante « résistance au changement »[4].

Dans ses projets, l'Unesco déploie d'importants efforts pour susciter l'adhésion de la population ; ainsi, en Côte d'Ivoire, elle fait jouer les sketches d'alphabétisation télévisuelle par des acteurs ivoiriens[5], ce qui a des effets positifs sur l'opinion[6].

En plusieurs cas, la déception et l'indifférence succèdent à un enthousiasme initial de la part des populations. Ainsi, le projet de Marbial réussit dans un premier temps à susciter l'intérêt et l'adhésion des paysans ; Métraux observe en 1948 que les paysans, qui « se rendent parfaitement compte de la décadence économique de leur vallée », « écoutent avec attention les conseils des agronomes », qu'ils « ne sont pas irrémédiablement attachés à la routine », mais sont au contraire favorables aux innovations, et qu'ils sont notamment très influencés par la brochure en créole sur l'hygiène, produite par l'équipe[7]. L'intérêt de la population locale de Marbial répond aussi aux efforts de l'Unesco pour la faire participer à la construction des bâtiments du projet et à la mise en place des équipements[8]. La population met initialement d'immenses espoirs et « un enthousiasme extraordinaire » dans le projet, qui

---

[1] Interview Blat Gimeno ; 372/8/MP 01, II : communiqué de presse n°1499, 23 juill. 1956 ; 372 (8) MP01 A 22, II : communiqué de presse n°1583, 15 fév. 1957 ; rapport du DG sur 1957, p. 109 ; rapport du DG sur 1959, p. 61-68 ; 372 (8) MP01 A 22, III : 2e session du comité consultatif intergouvernemental pour l'extension de l'enseignement primaire en Amérique latine, rapport provisoire, 4 mars 1958, p. 7 ; 372/8/MP 01, II : lt. de Carlos Cueto à E. Fulchignoni, 5 nov. 1957 ; RP/4, 1958 : *El Mercurio* (Santiago), *El Diario illustrado* (Santiago), *El diario de hoy* (San Salvador); 372 (8) MP01 A 22, I : article dans *The Havana Post*, 17 fév. 1957, p. 1 : « Latin American Education To Be Eyed By UNers » ; 372/8/MP 01, VI : *La Capital* (Mar del Plata), 23 avril 1963 : « La Unesco procura la perfeccion de la escuela » ; V : *El Imparcial* (Guatemala) 8 août 1961 : « Que es el proyecto principal de la UNESCO » ; 16 août 1961 : « Interesantes disertaciones en TV. Primera semana de informacion del proyecto principal Unesco » ; VI : lt. d'A. de Gamarra à T. Gjesdal, 20 mars 1964 : mentionne notamment que le journal *Diarios asociados* a enregistré un programme de cinéma et de télévision d'une demi-heure sur le projet majeur, et qu'A. de Gamarra, de l'Unesco, a été invité et interviewé par plusieurs journaux à Sao Paulo.

[2] 372/8/MP 01, II : lt. confid. de Carlos Lacalle à Luther Evans, 26 août 1957 ; rapport du DG sur 1958, p. 60-65 ; 10 C/5 ; 50 EX/Décisions 5.2 ; ED/159 ; 372/8/MP 01, IV : note urgente de J. Thomas, 4 sept. 1959, à M. Dartigue ; et de nombreuses autres lettres de ce dossier, notamment de Jean Thomas et d'Oscar Vera, tout au long des années.

[3] 375 (86) A 63 VP : lt. de Sanchez au DG, 15 mars 1949, p. 4 ; rapport de Patricio S. Sanchez, 15 mai 1949, p. 2-3 ; lt. de Sanchez à Bowers, 16 mai 1950.

[4] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 35-36, 77-78, 100-101, 111, 138, 188.

[5] 371.67 (666.8) TA : réponse de Meyer à Cassirer, 8 sept 1965.

[6] 307 (666.8) TA : rapport de Vignes à Navaux, 8 sept. 1962 ; rapport de Vignes à Navaux, 14 nov. 1962 ; rapport semestriel de Vignes, 24 juin 1963 ; lt. de A. Joly à Monsour, 28 mai 1965 ; lt. de Vignes à Navaux, 20 août 1965.

[7] Lt. de Métraux à Bowers, 9 nov. 1948, doc. cit.

[8] Educ/64, 5 avril 1948, p. 5 ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 7, 14.

« a captivé son imagination »[1] ; le soutien de la presse locale haïtienne y contribue[2]. Cependant, au fil du temps, la mission de l'Unesco, impuissante à résoudre les graves problèmes qui se posent, perd l'adhésion de la population, dont l'attitude évolue alors vers la passivité, l'« indifférence », l'« indolence », et même le « mécontentement » et l'hostilité[3]. La perte d'adhésion de la population de Marbial a été liée au malentendu qui avait fait croire à la population à une aide matérielle de la part de l'Unesco ; en effet :

« Lorsque l'équipe de l'Unesco arriva sur les lieux, la plupart des paysans imaginèrent que le projet qu'elle devait mettre en œuvre était une vaste entreprise charitable dont ils seraient les bénéficiaires et qui, pour des raisons qui leur échappaient, avait été conçue par un homme riche et généreux appelé l' 'Unesco'» [4].

Cela a amené les paysans haïtiens à adopter à l'égard de l'équipe de l'Unesco « l'attitude d'un client ou d'un mendiant »[5]. A partir de 1950, l'enthousiasme de la population haïtienne pour le projet décline et laisse place à la démoralisation[6]. De même, si le travail des équipes de l'ASFEC suscite intialement l'« enthousiasme » et l'adhésion des villageois, par leurs efforts de mise en place d'une « société de bien-être rural » (*rural welfare society*), dans laquelle elles prennent soin d'impliquer la population, de ne pas lui « imposer d'en haut » des activités, de « faire sentir aux habitants que ce sont leurs propres projets et de les mettre en position d'être les initiateurs des projets », d'insister sur la formation des leaders de villages[7], cependant, peu à peu les habitants sont déçus.

Un dilemme se pose quelquefois au personnel de l'Unesco sur le terrain : sa volonté d'éviter l'emploi de méthodes et d'un ton autoritaires et directifs se heurte à la fréquente passivité de la population et à sa volonté d'obéissance mécanique. C'est ce qui se produit notamment dans le projet du Cambodge, mettant les experts de l'Unesco dans une position inconfortable et difficile[8]. Les difficultés à obtenir l'adhésion de la population amènent quelquefois les experts à adopter une attitude autoritaire. C'est le cas de plusieurs d'entre eux au Liberia dans les années 1950, ce qui inquiète à la fois l'Unesco et le gouvernement britannique. Ainsi par exemple, en 1957, Lestage, en visite dans ce pays, est frappé du fait que Miss Bryant, directrice du centre de Klay, emploie « la manière forte, plus que la

---

[1] P. Jones, *op. cit.*, p. 70-71 ; journal Métraux, 21 avril 1948, p. 244 ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 3 ; Educ/64, 5 avril 1948, p. 2 et 10 ; *Monographie n°4 sur l'éducation de base, op. cit.*, p. 43 ; 375 (729.4) A 61, III : lt. de Marshall à Bowers, 11 mai 1948. (« has captured the imagination of the people »).

[2] *Monographie n°4 …, op. cit.*, p. 61 ; 375 (729.4) A 61, Ia : article du journal haïtien *Le Matin*, 2 mars 1948 ; III : « L'expérience de Marbial », *Haïti-Journal*, 13 mai 1948 ; Ia : « Marbial », *Sud Ouest*, 5 fév. 1949 ; « Fête de charité », *Sud-Ouest* ; X : lt. de Bonhomme à Bowers, 27 juin 1949 ; XVIII : série de six articles « Pour comprendre Marbial », par Julien Lauture, in *Le Nouvelliste*, (I : 18 avril 1951 ; II : 21 avril 1951 ; III : 24 avril 1951 ; IV : 26 avril 1951 ; V : 7 mai 1951 ; VI : 10 mai 1951) ; « The change in the valley of Marbial », in *Haïti Sun*, Noël 1951, p. 7-9-16-18 ; XIX : « Une visite à Marbial, avec Mme Paul Magloire », par Aubelin Jolicoeur, in *Le Nouvelliste*, 24 déc. 1951 ; lt. d'Albert Le Bel à Guiton, 15 nov. 1956 : le projet de Marbial a « fait couler beaucoup d'encre en Haïti » ; VII : lt. de Métraux à Bowers, 1er fév. 1949 : « Newspaper comments were most friendly ».

[3] Journal Métraux, 25 août 1952, p. 382 ; 23 mars 1953, p. 485.

[4] *Monographie n°4 …, op. cit.*, p. 43-44 ; cf. aussi H.W. Howes, « Éducation de base, … », art. cit., p. 46-47 : « beaucoup de villageois avaient tendance à voir dans l'Unesco […] une sorte d'organisation charitable ».

[5] Ibid.

[6] EU, box 1562 : rapport de C.J. Opper, 31 janv. 1950, p. 3-6 ; lt. de W. Alan Laflin à William C. Brister, 9 fév. 1950.

[7] ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport de Rifat Habbab à Taghi Nasr, juillet 1953, p. 1 : « great enthusiasm » ; rapport de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 27 août 1953, p. 2-4 : « enthusiastically received by the villagers » ; rapport de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 30 nov 1953, p. 3-4 : « imposed from above » ; « the people should feel that these projects are their own and they have to be put in the position that they are the initiators of the schemes » ; rapport de Habbab à Nasr, 14 oct. 1954, p. 3-4 ; rapport annuel de Rifat Habbab, 1954, p. 39 ; rapport de Habbab à Nasr, fév. 1955, p. 6.

[8] ONU, RAG-2/330, box 107 : rapport de l'expert J.J.A. Frans, 15 août 1954, p. 1-8 ; centre Unesco Rome : rapport de mission de l'experte Maria Tabellini, fév. 1962, p. 54-57.

persuasion éducative », et B. Hollinshead ainsi que la légation britannique à Monrovia, observent les résultats néfastes de cet autoritarisme[1].

La difficulté à former des « homologues ».

La difficulté des experts de l'Unesco à former des homologues est récurrente dans la plupart des projets de terrain[2]. Dans certains projets, l'Unesco semble y avoir réussi, comme au Liberia, puisqu'en 1956-57 le centre qu'elle a créé à Klay passe progressivement sous une direction entièrement libérienne, tout en continuant à recevoir des conseils de ses experts[3]. En 1957, Lestage, en inspection sur place, observe que le personnel, à l'exception de deux experts, est désormais entièrement libérien ; il dresse un bilan positif :

« Le centre existe, je veux dire qu'il est incontestablement installé, qu'il compte comme une création solide, qu'il n'est pas seulement accepté comme un corps artificiellement greffé dans la vie du pays, mais que, au contraire, son existence et sa réussite en font un objet de fierté nationale. […] Toutes les personnes que j'ai rencontrées (libériens, experts étrangers à l'éducation de base, experts américains du point IV, etc.) m'en ont spontanément vanté les mérites. Mon séjour à Klay, mes rapides visites dans les villages environnants, mes discussions avec le personnel et les étudiants ont confirmé ce jugement général. […] le bilan est net et il est positif : le personnel travaille avec ardeur, les étudiants sont bien formés, les villageois sont de chauds partisans du centre et de Miss Bryant. En résumé, les experts étrangers qui ont bâti Klay (Garraud dont le souvenir est toujours vivace, de Clerck, Rao, etc.) ont laissé à leurs successeurs libériens un héritage que ceux-ci mettent maintenant en valeur. Cette expérience constitue donc un parfait exemple de l'aide que peut apporter l'assistance technique à un pays sous-développé. »[4]

D'autres échos laissent cependant penser que la situation au Liberia est alors moins positive que ne la décrit Lestage[5].

En 1965, Mary Smieton, représentante du Royaume-Uni au conseil exécutif, observe lors d'un voyage au Maroc, au Nigeria, au Cameroun et au Ghana, la réussite de la formation d'homologues par l'Unesco dans ces pays[6]. A la fin des années 1960 et au début des années 1970, le projet de préservation du patrimoine en vue du développement économique qui se déroule à Tunis donne lieu, selon l'ancien expert de l'Unesco Michel Cantal Dupart, à une action très intense et particulièrement efficace de formation de personnel tunisien sur place[7].

Cependant, cette formation s'avère une tâche difficile[8], se heurtant à la passivité de la population locale[1], et même des dirigeants[2]. Ceux-ci sont souvent méfiants voire hostiles aux

---

[1] RU, FO 371/97165 : rapport de British Legation, Monrovia, au Foreign Office, 15 avril 1952 ; 375 (666) TA/AMS : extrait d'un mémorandum confid. de B. Hollinstead, 6 mars 1957 ; 375 (666) TA/AMS : lt. d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, 5 p., p. 1-2.

[2] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 8 (sur le Liberia) ; interview Cassirer : selon Cassirer, un des problèmes majeurs du projet *All India Radio* a été de trouver des animateurs locaux bénévoles pour constituer et animer des groupes d'écoute ; EU, box 1562 : lt. de David Stratmon, de l'ambassade américaine au Ghana, au département d'état, 14 nov. 1957, p. 1-2 : même problème au Ghana.

[3] RU, FO 371/97165 : lt. de Capper à Allen, 25 mars 1952 ; 375 (666) TA/AMS : rapport du 1er janv. 1956, p. 10 ; EU, box 1562 : lt. de Richard L. Jones au département d'état, 13 nov. 1957, p. 1.

[4] 375 (666) TA /AMS : lt. d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, 5 p., p. 1-2 ; lt. de B. Rudramoorthy à Bowers, 23 janv. 1957 ; N. Gaudant, *op. cit*., p. 174.

[5] Ex : interview Cassirer.

[6] Rapport de Mary Smieton, juillet 1965, doc. cit., p. 2. ; RU, OD 24/041 : note de Mary Smieton, juill. 1965, p. 3.

[7] Interview Cantal Dupart.

[8] *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIV (1962), n°3 : « L'éducation des femmes en Tunisie », par Rauni Turkia, p. 135-139, p. 138 ; Pierre Cahen, en poste à Monrovia au Liberia en 1975, témoigne de la difficulté de former des homologues : « La description de mon poste de comptable comprenait la formation d'un homologue africain. En fait, je dus en former trois (l'un démissionna, l'autre mourut). Ce ne fut pas chose facile pour plusieurs raisons : normes spécifiques à la Banque Mondiale, formation comptable différente de la française ». (Pierre Cahen, « Projet Implementation Unit … », art. cit.)

experts occidentaux que l'Unesco leur envoie, redoutant une attitude néocolonialiste ou paternaliste, et ne suivant pas les conseils qu'ils leur donnent[3]. Par conséquent, les experts sont souvent dans une situation inconfortable. Par exemple l'expert Vignes en Côte d'Ivoire observe en 1963 que le nouveau ministre de l'information ne veut pas recevoir ses conseils et fait obstruction à son travail[4].

A cette difficulté de formation des « homologues » se rattache le problème récurrent de pénurie de boursiers compétents pour recevoir les bourses de formation que propose l'Unesco aux pays du Tiers Monde, notamment dans les années 1960 en Afrique[5].

Ainsi, l'attitude des Etats et celle de leur population à l'égard des actions de l'Unesco influent, souvent de manière négative, sur leur efficacité. L'efficacité de l'action de l'organisation s'avère très dépendante de facteurs extérieurs. Par ailleurs, l'évaluation des actions de l'Unesco doit tenir compte de leur caractère novateur ou au contraire de leur rattachement à des tentatives antérieures. En effet, les actions de l'organisation sont souvent caractérisées par l'existence d'antécédents, et par ailleurs elles peuvent revêtir un caractère plus ou moins novateur.

9.4. Des actions novatrices ?

9.4.1. Des actions souvent caractérisées par l'existence d'antécédents.

De nombreuses actions entreprises par l'Unesco bénéficient de l'expérience accumulée par des tentatives antérieures, souvent remontant à l'entre-deux-guerres. De très nombreux exemples l'attestent. Par exemple, l'action de l'Unesco en faveur des musées et de la promotion et de la protection du patrimoine culturel est en grande partie la continuation d'activités lancées dans l'entre-deux-guerres par l'OCI et par l'Office international des musées (créé en 1926 par l'OCI)[6] ; elle est également influencée par les principes de la charte

---

[1] En 1962, l'expert H. Vignes, en Côte d'Ivoire, observe : « la plus grande difficulté pour le moment, c'est d'obtenir des homologues ivoiriens. La tendance serait volontiers de laisser l'expert 'faire le travail lui-même'. J'ai beau expliquer que je ne suis là que pour former des Ivoiriens, on me laisse dire sans autre réaction » (307 (666.8) TA : rapport confid. de Vignes à Navaux, 14 nov. 1962) ; en 1963, E. Andriantsilaniarivo observe qu'en Côte d'Ivoire, l'expert Ribeaucourt « n'a pu obtenir la désignation d'aucun homologue ivoirien qu'il formerait pour prendre sa succession à la fin de son contrat », ni l'expert Humbert (307 (666.8) TA : lt. de E. Andriantsilaniarivo au directeur du BMS, 1er mars 1963) ; en 1971, le diplomate américain Watson constate le problème de la formation des homologues locaux, dans l'ensemble des projets de l'Unesco en Afrique (EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 8) ; la même année, le représentant permanent américain à l'Unesco, Blake, observe qu'un problème majeur et récurrent des projets de l'Unesco au Maroc est celui des homologues (EU, box 3225 : airgram de Blake au département d'état, 24 janv. 1971, p. 3-4, 12).

[2] Vignes écrit à l'Unesco en 1963 qu'il répète en vain aux dirigeants ivoiriens que « les experts de l'Unesco […] ont pour mission principale, non de faire eux-mêmes le travail, mais d'apprendre aux nationaux à faire le travail. Ce distinguo échappe souvent aux dirigeants ivoiriens » (307 (666.8) TA : lt. de Vignes à Navaux, 24 avril 1963).

[3] Ex. : Liberia (FR, Nantes, carton 57 : lt. de Paul Hubert Le Mire à Michel Debré, 18 fév. 1969).

[4] 307 (666.8) TA : lt. de Vignes à Navaux, 4 mars 1963 ; lt. de Vignes à Navaux, 30 mars 1963.

[5] 371.67 (666.8) TA : lt. de Cassirer à Meyer, 19 août 1965 ; réponse de Meyer à Cassirer, 8 sept. 1965.

[6] L'OIM avait publié un bulletin annuel d'informations, *Mouseion* (sur lequel est calquée la revue *Museum* publiée ensuite par l'Unesco) ; organisé des causeries radiophoniques consacrées aux musées ; publié des ouvrages de muséographie, un *Répertoire des musées* de certains pays européens et un *Recueil de législation comparée* consacré à l'art et l'archéologie ; organisé des conférences internationales sur la protection et la conservation des monuments et œuvres d'arts ; créé, en 1933, la Commission internationale des monuments historiques (J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 310) ; Torres Bodet revendique cet héritage de l'OCI dans ce domaine (DG/39, 17 oct. 1949, p. 2 ; DG/161, 7 janv. 1952, p. 11). La Convention sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, adoptée par l'Unesco en 1954 a ses antécédents dans l'action de l'OIM qui dans l'entre-deux-guerres avait réfléchi à l'élaboration d'une législation sur la protection des biens culturels en cas de guerre, mais justement la guerre avait interrompu ces réflexions (J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p 310) ; CUA/97, 31 août 1959, p. 5.

d'Athènes de 1933[1]. Son action dans le domaine de la bibliographie et des répertoires de traductions a été entamée par l'OCI[2]. Celle en vue de réglementer la circulation de l'information et des biens culturels a été initiée dans l'entre-deux-guerres par l'IICI[3] et par l'Union panaméricaine[4]. Ses efforts pour mettre les moyens audio-visuels au service de l'éducation et de la compréhension internationale ont des antécédents dans les activités qu'avait tentées de développer dans l'entre deux guerres l'Institut international du cinématographe éducatif[5]. Ses actions visant à la protection de la nature se rattachent à la première conférence internationale sur la protection de la nature tenue à Berne en 1913[6]. Son intérêt pour la mise en valeur de la forêt amazonienne prolonge de nombreuses tentatives précédentes, lancées dans un cadre national (les efforts des gouvernements brésilien et péruvien) et dans un cadre privé, avec notamment le projet de Fordlandia lancé en 1927 par la compagnie Ford, visant à établir dans la jungle brésilienne un centre industriel florissant consacré à l'exploitation du caoutchouc, et qui avait échoué, notamment à cause du manque de connaissance des conditions locales[7]. Son action en faveur des populations indiennes indigènes des hauts plateaux andins que la misère pousse à l'exode rural (projet indien-andin) s'inscrit dans la continuité des efforts du BIT dans l'entre-deux-guerres[8]. L'année géophysique internationale organisée en 1957-58 a pour antécédents les deux « années polaires internationales » organisées par plusieurs pays européens en 1882-1883 et 1932-33[9]. Le projet Unisist de réseau unifié d'information scientifique a des précurseurs remontant à la fin du XIXe siècle avec des entreprises privées comme celle du Belge Paul Otlet et son projet de « Bibliopolis », puis avec, dans l'entre deux guerres, le projet de création d'une « Union internationale de bibliographie et de documentation », celui de l'écrivain H.G. Wells d'une

---

[1] En 1931, la Conférence internationale d'Athènes introduit pour la première fois la notion de « patrimoine international ». En 1933, la Charte d'Athènes précise les conditions de sauvegarde du patrimoine architectural : elle préconise la sauvegarde d'édifices isolés ou d'ensembles urbains, à condition qu'ils répondent à un intérêt général et que leur conservation ne se fasse pas au détriment d'une population maintenue dans des conditions malsaines (Thibault Postel, *op. cit.*, p. 5-6).

[2] *Index Bibliographicus* ; *Index translationum* ; *Collection ibéro-américaine* ; *Collection japonaise* (008 A 31 Index bibliographicus : lt. du secrétaire général de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA), à M. Moeller, 29 juin 1953 ; J.-J. Renoliet, *op. cit.*, p. 310).

[3] En 1899 et en 1907, deux conventions avaient été adoptées visant à la protection des biens culturels en cas de bombardement naval (Thibault Postel, *op. cit.*, p. 5-6). La Recommandation pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et la vente illicite des biens culturels, adoptée par l'Unesco, a ses origines dans le projet élaboré par l'IICI dès 1933 de « Convention sur le rapatriement des objets d'intérêt artistique, historique ou scientifique, perdus ou volés, ou ayant donné lieu à une aliénation ou à une exportation illicite » ; les Etats membres de la SDN en avaient refusé la ratification. L'IICI avait alors plusieurs fois remanié ce projet de convention, en 1936, 1937, et 1939, dans un sens de plus en plus restrictif, afin de le faire accepter par les Etats, mais sans succès ; la seconde guerre mondiale avait empêché l'adoption du projet de 1939, et au lendemain de la guerre, des consultations officieuses entreprises auprès des Etats ont laissé conclure que les Etats ne sont pas disposés à signer une telle convention (CUA/115., p. 2) ; la convention sur le droit d'auteur avait aussi été envisagée par l'IICI.

[4] En 1935, un « Traité sur la protection des biens meubles de valeur historique », mis au point par l'Union panaméricaine, est signé par le Chili, le Salvador, le Guatemala, le Mexique, et le Nicaragua ; mais il n'est pas très efficace (CUA/115, p. 3).

[5] C. Taillibert, *op. cit.*, p. 273-275.

[6] Angèle Bioum Ihana, *op. cit.*, p. 13-14.

[7] A partir des années 1920, des expériences ont été menées par le Brazilian Forest Service, sous le général Rondon, chef du Indian Protection Service et fameux explorateur du Brésil. Par la suite, le gouvernement brésilien a dépensé des sommes importantes pour mener des recherches sur la mise en valeur agricole de l'Amazonie, à Belem, mais cela a échoué, à cause d'un mauvais choix du site ; il a cependant réussi à construire des villes nouvelles en pleine jungle, comme Anapolis et Goiania ; parallèlement, le gouvernement péruvien a mis en place à Tingo Maria une grande station agricole expérimentale (330.19 (8) A 01 IIHA, V : « A field for international development », *The World Today*, vol. VIII, n°2, 14 fév. 1952, 9 p.).

[8] Le BIT avait notamment réalisé des études sur ces indigènes dès 1921, institué en 1926 une commission d'experts en matière de travail indigène, et organisé plusieurs conférences (Santiago 1936, La Havane 1939) pour attirer l'attention sur l'état social et culturel déplorable des masses prolétaires d'Amérique (Claude Auroi, « Alfred Métraux à la croisée de deux mondes…», art. cit., p. 74).

[9] Werner Buedeler, *L'année géophysique internationale*, Paris, Unesco, 1957, 66 p., p. 16 et 19.

Encyclopédie universelle, et la réoganisation de la Fédération internationale de documentation (FID) [annexe 72].

Il est intéressant aussi d'observer que le choix des sites sélectionnés par l'Unesco pour l'exécution de projets de terrain est souvent déterminé par l'existence d'expériences analogues menées antérieurement sur ces sites. Ainsi, le site sélectionné par l'Unesco en Haïti pour mener son projet d'éducation de base à partir de 1947, la vallée de Marbial, n'a pas été choisi arbitrairement ; cette vallée, quoique misérable, avait connu dans les années 1920-1930 une action énergique en vue du développement économique et éducatif menée par un prêtre missionnaire francais, le père Rivallin, homme « d'une rare valeur » selon l'ancien maire de Jacmel (bourgade proche de Marbial) ; Rivallin avait créé des écoles, une église, enseigné des techniques d'artisanat, d'agriculture, d'irrigation, d'élevage, construit un dispensaire, et mis en place un marché, avant de se retirer, « harcelé par la maladie, après de nombreuses années de surmenage » ; l'agglomération de Marbial est en fait elle-même une création de Rivallin ; selon l'ancien maire de Jacmel, cette période prospère aurait pris fin rapidement après le départ de Rivallin, son successeur, le père haïtien Louis-Charles, n'ayant pas réussi à s'imposer ; ainsi, selon l'ancien maire, en peu de temps la population « se laissa gagner par la paresse et l'oisiveté. La terre cessa de produire et s'appauvrit sans cesse par le déboisement et l'érosion »[1]. En outre, la vallée de Marbial a été une des zones où la campagne de lutte contre l'analphabétisme et contre les superstitions lancée en 1943 par l'Etat haïtien a été menée le plus activement. Cette expérience préexistante, dont les réalisations sont dans l'esprit de ce que veut réaliser l'Unesco, ainsi que l'insistance du père Louis-Charles auprès de l'Unesco, ont exercé une influence déterminante pour l'amener à choisir ce site[2]. De nombreux autres sites sélectionnés par l'Unesco pour mener ses projets de terrain sont eux aussi choisis à cause de l'existence d'antécédents. Et ces projets antérieurs ont sans doute aussi influencé ceux de l'Unesco.

Ainsi l'Unesco ne part pas de rien, ne lance pas des projets *ex nihilo* ; bien souvent au contraire, elle reprend des initiatives et des idées qui avaient été formulées et tentées précédemment. C'est son mérite d'en avoir vu l'intérêt et d'avoir travaillé à réaliser d'anciens projets qui le méritaient. Elle a cherché de surcroît à engager des actions novatrices qu'il convient maintenant d'examiner et d'évaluer.

9.4.2. Des actions parfois novatrices.

Dans plusieurs domaines, elle a réellement développé des pistes d'action et de réflexion novatrices, jouant un rôle de pionnier, mais souvent dans ces cas cette action n'a pas eu d'échos importants dans la société ; et souvent, l'Unesco elle-même s'en est alors désintéressée ; c'est le cas par exemple des recherches ethnologiques et linguistiques

[1] 375 (729.4) A 61, XIII : rapport annuel de R. Claude, 2 sept. 1949, 5 p. ; Rivallin a notamment développé de manière prospère l'élevage des porcs, d'où le nom de « Cochon-gras » donné à cette partie de la vallée ; mais « cette appelation résonnant mal aux oreilles délicates » de l'Unesco, elle a été remplacée par celle de Marbial pour désigner le projet ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 3.

[2] 375 (729.4) A 61, III : lt. confid. de Métraux à Bowers, 7 mai 1948 ; Journal Métraux, 9 juin 1948, p. 269 ; A.-M. d'Ans, *Itinéraires I, op. cit.*, p. 231-232 ; *Monographie sur l'éducation de base n°4, op. cit.*, p. 37-38 ; H.W. Howes, « Education de base, éducation des adultes, éducation des illettrés et éducation communautaire dans la région des Caraïbes », art. cit., p. 45-47.

novatrices, comme celles menées à Marbial[1]. Dans certains domaines, elle a été très ouverte aux innovations, mais cela n'a pas abouti à des résultats importants. Ainsi elle s'est enthousiasmée pour l'usage de la radio et de la télévision au service de l'éducation et de la culture, lançant des projets fondés sur l'idée que l'usage de ces nouveaux médias pourrait permettre aux masses de faire aisément des progrès intellectuels gigantesques. Henry Cassirer témoigne de l'existence d'une véritable liberté d'innovation dans ce domaine à l'Unesco dans les années 1950 : « à ma grande surprise, j'avais trouvé plus de liberté pour des approches originales et des initiatives innovantes dans une organisation intergouvernementale que je n'en avais fait l'expérience dans une compagnie privée américaine »[2]. Cependant ces projets n'ont pas conduit à des résultats concrets probants.

L'Unesco suscite des réflexions pionnières dans le domaine de l'exploration de l'espace[3], ainsi que dans celui de l'environnement, notamment avec la conférence de la biosphère en 1968, qui introduit le terme de « biosphère »[4], et la convention sur le patrimoine de 1972[5]. Dans le domaine artistique et intellectuel, elle s'efforce de se placer à l'avant-garde. Ainsi, à l'exposition de peinture internationale qu'elle organise en 1947, elle accorde une place d'honneur aux tableaux de Braque et de Picasso[6] ; et pour la décoration de son siège en 1957, elle commande des œuvres de Picasso, de Miro, et d'autres artistes d'avant-garde. La revue *Diogène* créée par Roger Caillois en 1953 est d'esprit très novateur ; elle suscite d'ailleurs des controverses dans ses premières années[7] ; cependant, elle n'a qu'une audience très restreinte[8]. Dans le domaine de la pédagogie, l'Unesco développe des pistes novatrices, comme l'intégration des loisirs à l'éducation (avec par exemple la mise en place de spectacles de marionnettes dans l'expérience témoin du Nyassaland en 1948, qui auraient « eu beaucoup de succès »)[9], l'éducation des personnes âgées[10], l'éducation des handicapés[11]. L'Unesco

---

[1] Interviews Pauvert, Larnaud ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 4 ; *Monographie n°4 sur l'éducation de base, op. cit.*, p. 7.
[2] H. Cassirer, *Un siècle de combat …, op. cit.*, p. 126.
[3] Interview Keating : au sujet de la conférence sur l'espace en 1957.
[4] Thomas G. Weiss, David P. Forsythe, Roger A. Coate, *The United Nations and Changing World Politics*, Westview Press, 1994, 292 p., p. 195-197.
[5] T. Postel, *op. cit.*, p. 34.
[6] RP/33, 2 juill. 1948 : *Spectateur*, 15 juin 1948.
[7] En février 1952, Roger Caillois propose devant l'assemblée du CIPSH la création d'une revue du CIPSH ; sa proposition reçoit le soutien de Jean Thomas. Les tentatives précédentes en ce sens ont échoué. Caillois préconise que cette revue se consacre à promouvoir « les sciences diagonales », qu'elle soit à la pointe de la recherche dans chaque discipline des sciences humaines et sociales, tout en restant accessible au non-spécialiste cultivé, et qu'elle se livre à un bilan périodique de la recherche dans ces domaines. Il en devient le rédacteur en chef, assisté de Jean d'Ormesson, et le reste jusqu'à sa mort en 1978 ; dans le numéro 4, Caillois publie une lettre qu'il adresse à « Monsieur le Professeur », dans laquelle il répond aux objections qui lui sont faites et défend les orientations de sa revue : il affirme qu'elle s'adresse à plusieurs publics, qu'elle est transdisciplinaire, qu'elle s'efforce d'éviter à la fois la trop grande spécialisation et la trop grande vulgarisation, et qu'elle vise à être, selon sa propre expression, une « table d'orientation » ouverte sur plusieurs disciplines et sur les diverses cultures du monde (*Lien-Link* n°84, avril-juin 2003 : Patrice Vermeren, « Roger Caillois et la fondation de la revue *Diogène*. Une boussole mentale à l'épreuve de l'Unesco » ; O. Felgine, op. cit., p. 386) ; peu après, il publie dans la *Nouvelle revue française* une lettre à Jules Marouzeau, professeur de philologie latine à la Sorbonne, intitulée « lettre du rédacteur en chef sur le rôle de *Diogène* et les conditions d'un humanisme rénové », où il écrit : « Cette revue ne saurait être une forteresse, un monastère ou quelque acropole, encore moins une « réserve » comme on en a créé pour les Indiens : elle est forcée d'être un carrefour ou, dans le pire des cas, un bazar ; de toute façon, un lieu d'accueil, de rencontre et de haut ou de bas commerce, une table d'orientation ouverte sur plusieurs disciplines et sur les diverses cultures fraternelles dont l'homme peut également s'enorgueillir d'être l'auteur (cité dans O. Felgine, *op. cit.*, p. 391) ; RP, 19 mai 1953 : *Tribune de Genève* ; RP/3/49, 17 avril 1953.
[8] Interview Bonnefoy.
[9] Educ./61, 31 mars 1948, appendice B.
[10] *Journal international de l'éducation des jeunes et des adultes*, vol. XII, 1960, n°4, p. 217-220 : « L'éducation des grands-mères » par Peter du Sautoy.
[11] L. Brunet *et alii*, *Terminologie : éducation spéciale*, Paris, Unesco-BIE, 1977. A. Labrégère, *Adaptation et éducation spéciale en France*, Paris, INRDP, 1973.

s'efforce aussi d'innover en encourageant des recherches et réflexions interdisciplinaires[1]. Dans le domaine du patrimoine, l'Unesco développe à partir de la fin des années 1960 des projets novateurs de préservation du patrimoine en vue du développement économique, en particulier en Tunisie, pour la préservation des ruines antiques de Tunis et de Carthage. Michel Cantal Dupart, qui a travaillé sur ce programme, témoigne de son caractère alors très innovant pour l'époque et estime que ce programme a été une grande réussite[2].

Mais en certains cas, l'Unesco a développé des idées novatrices qui sont devenues rapidement caduques à cause de l'avancée rapide de la technologie et des conceptions de la société. Dans le domaine de l'éducation de base, l'Unesco a suscité des recherches et des expérimentations novatrices, avec l'usage d'« auxiliaires sensoriels » comme dessins, photographies, images, films et films fixes pour aider à l'apprentissage, et s'est livrée à des réflexions pédagogiques novatrices dans ces domaines, faisant appel aux sciences sociales, à l'anthropologie, à la psychologie, sous l'impulsion notamment de John Grierson et de John Bowers[3] ; de même, dans le domaine de l'éducation télévisuelle, l'Unesco a suscité des recherches et des expérimentations novatrices ; mais finalement tout cela a été complètement abandonné par la suite, et son enthousiasme pour ces nouveautés s'est affaissé. De même pour l'utilisation des satellites pour l'éducation, où une phase de grand enthousiasme au début des années 1960 a laissé place quelques années plus tard à de la désillusion[4]. Le Centre international de calcul, conçu initialement selon des conceptions novatrices, a échoué, apparemment à cause de l'évolution très rapide de l'informatique, et au fait que celle-ci s'est développée non pas tant dans le cadre de la coopération intergouvernementale, mais surtout dans le cadre de l'entreprise privée[5]. De même, l'Unisist était un projet novateur et de pointe pour son temps, qui avait une « aura de modernité » à l'époque où il a été lancé. Il s'est d'ailleurs heurté à la difficulté que les technologies n'étaient pas encore assez au point pour réaliser tout ce qu'il prévoyait. Il a ensuite été dépassé par leur évolution rapide, évolution à laquelle il n'a pas été capable de s'adapter ; il reste néanmoins qu'il a joué à ses débuts un rôle pionnier, ayant réalisé un important travail théorique sur l'organisation et la circulation de l'information scientifique et technique[6]. Par ailleurs, les initiatives lancées par l'Unesco dans le domaine télévisuel n'ont pas été fructueuses[7] ; elles ont de plus été rapidement dépassées par le succès général de ce média, dont l'usage s'est répandu spontanément, ce qui a fait perdre tout sens à ces efforts[8], et ce qui l'a amenée par la suite à changer radicalement

[1] Un séminaire sur la collaboration entre mathématiques et sciences humaines est organisé par Claude Lévi-Strauss en 1953 grâce à une subvention de l'Unesco (interview Lévi-Strauss) ; et de 1960 à 1968, l'Unesco organise, avec la participation du physicien Paul Lazarsfeld, des séminaires sur l'utilisation des mathématiques dans les sciences sociales (Biogr. Paul Lazarsfeld).
[2] Interview Cantal Dupart.
[3] Educ./SR.1, 17 avril 1947, 7 p., p. 2-3 ; Educ./20/1947, 17 avril 1947, p. 4 ; Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 8-11 et 18 ; définition de l'éducation de base proposée au groupe de travail intersecrétariats de l'ONU et des institutions spécialisées, 16-17 nov. 1950 ; 375 (86) A 63 VP : lt. de Bowers à Sanchez, 31 janv. 1949 ; W. Gray, *The teaching of reading and writing*, *op. cit.* ; André Terrisse, « Les méthodes de l'éducation de base et les auxiliaires audio-visuels en AOF », Paris, Service fédéral de l'éducation de base de l'AOF, 1954, 31 p., p. 16-31 ; *Etudes et documents d'éducation, n°11*, Paris, Unesco, 1955, numéro intitulé : « Quelques procédés d'impression et de reproduction ».
[4] Christian Breunig, *Kommunikationspolitik ...*, *op. cit.*, p. 66-68 ; 11C/ résol. 1.1322 ; 12C/ résol. 5.112 ; 13C/résol. 4.2122.
[5] M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 108 ; M. Batisse, « La coopération intergouvernementale », art. cit., p. 157.
[6] Interview Tocatlian ; A. Fleury, *op. cit.*, p. 91-92.
[7] H. Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 184.
[8] Interview Cassirer ; H. Cassirer, *Un siècle de combat…*, *op. cit.*, p. 144-145 et 208-209.

de problématique : les espoirs mis dans ce nouveau media ayant été déçus, il s'est agi par la suite au contraire de détourner les populations de son usage excessif[1].

En d'autres cas, l'Unesco a développé des conceptions novatrices sur le plan théorique, mais leurs tentatives d'application pratique ont été beaucoup plus traditionnelles. C'est le cas pour beaucoup des activités éducatives promues par l'Unesco, dont le caractère théoriquement novateur, expérimental, n'est souvent pas appliqué dans la pratique. Ainsi, alors que les activités d'éducation et de formation du CREFAL et de l'ASFEC sont conçues selon des principes novateurs, en réalité plusieurs témoignages laissent penser que ces principes sont souvent négligés dans la pratique[2]. De même, les projets pilotes du PEMA sont conçus comme très novateurs, avec le principe de l'« alphabétisation fonctionnelle » qu'il s'agit d'expérimenter et de vérifier à travers eux ; cependant, en pratique, l'innovation a été faible, puisque ces projets ont été dirigés par les ministères de l'éducation des Etats concernés, et exécutés par du personnel local, qui, ni les uns ni les autres, n'étaient convaincus par ce principe novateur, et qui ont tendu à orienter les projets dans un sens plus traditionnel[3]. La bibliothèque publique de Delhi est un autre exemple de projets théoriquement novateurs, mais qui ne le sont pas en pratique. C'est aussi le cas de plusieurs projets d'éducation de base, comme celui de Marbial ; Lestage, en visite dans la vallée de Marbial en 1959, observe qu'au centre d'éducation de base de Lafond, « on n'y fait pas de l'éducation de base, ou plutôt on dit par habitude qu'on y fait de l'éducation de base, mais on y fait de l'éducation des adultes »[4]. Cela s'observe aussi pour les publications. Ainsi, l'*Histoire de l'Humanité*, qui se voulait une entreprise très novatrice, a finalement abouti à un texte à plusieurs égards peu novateur. Lucien Febvre, qui y est associé, l'a critiquée pour le caractère traditionnel de ses textes, non seulement dans des lettres internes, mais aussi dans un article dans les *Annales* en 1954, où il qualifie cette entreprise de « hasardeuse » et affirme qu'elle tend à donner « aux lecteurs de fausses sécurités, et surtout, à ne guère sortir des vieux cadres fabriqués par les historiens de culture européenne ou occidentale », où il affirme qu'il n'est « personnellement pour rien » dans cette entreprise[5], ce qui est faux, et où il indique sa volonté de prendre ses distances avec cette histoire dont il ne retire aucune fierté ; en 1969, Guy Métraux exprime à Huxley son inquiétude au sujet du volume VI, qui porte sur le XXe siècle ; observant que « l'année 1968 a changé considérablement les orientations

---

[1] Ex : *La violence dans les médias*, Paris, Unesco, 1967.

[2] En 1953, Rifat Habbab, expert en développement communautaire de l'ONU, observe que l'activité d'enseignement de l'ASFEC est trop scolaire, « trop académique », inadaptée au profil et aux centres d'intérêt des stagiaires (lt. de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 27 août 1953, doc. cit., p.1 et 3-4 : « over-academic »). En 1974, M. de Clerck observe que les conceptions des responsables éducatifs du Crefal sont « encore très scolaires », ont un « caractère doctrinaire », une « directivité rigide » ; « tous les séminaires opérationnels se répètent de façon mécanique. On n'y relève aucun effort d'imagination créatrice, de renouvellement ni dans les approches, ni dans la méthodologie » ; il souligne les « formules stéréotypées » qui caractérisent cet enseignement. Il fait notamment cette critique au sujet d'un séminaire sur l'alphabétisation organisé par le Crefal au Salvador en 1973 : « La lecture du rapport du séminaire est atterrante à plusieurs points de vue. C'est indiscutablement l'exercice de formation le plus médiocre qui ait été réalisé jusqu'à ce jour du point de vue technique. Le programme des acitivités n'a même pas été réalisé en entier. L'expérimentation sur le terrain des programmes fut abandonnée sans motif plausible ». (mémo confid. de M. de Clerck à J. Knapp, 21 fév. 1974, doc. cit.).

[3] D. Sioen, *op. cit*., p. 96-97 ; ED-75/WS/47, p. 44 ; *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 154-155.

[4] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. confid. de Lestage au DG, 17 avril 1959.

[5] SCHM 55 : Lucien Febvre, *Annales*, IX, n° 1, janv.-mars 1954, p. 1-6 : « Sur une nouvelle collection d'histoire » [annexe 63] ; G. Métraux fait remarquer à Carneiro cette « assez curieuse référence à l'*Histoire de l'Humanité* et aux *Cahiers d'histoire mondiale* » par Febvre, et son mensonge puisque Febvre était membre de la commission internationale ; G. Métraux observe que « cet article a eu un impact négatif sur l'opinion des historiens français sur l'*Histoire de l'humanité* » (SCHM 55 : doc. manuscrit signé G. Métraux, accompagnant l'article : « See the rather curious reference to the *History of Mankind* and to the *Journal of World History* on p. 2 in an article by Lucien Febvre who was both member of the International Commission and the editor of the Journal…This article had a negative impact on the opinion of French historians about SCHM »).

fondamentales de la société du XXe siècle », il souligne que le texte rédigé apparaît très daté, très traditionnel[1].

En certains cas, les activités sont nettement et ouvertement traditionnelles. Ainsi, dans l'« Entretien sur les relations philosophiques de l'Orient et de l'Occident », en 1951, les participants expriment des propos traditionalistes et passéistes : ils prônent l'élaboration d'un « nouvel humanisme », capable de contrebalancer les supposés effets pervers de « l'excès de technologie » et de rationalité qu'ils attribuent à l'Occident ; ils condamnent le progrès technologique, jugé responsable de faire « perdre au travail la place éminente qu'il avait naguère dans la vie de l'homme », et préconisent l'élaboration d'« une nouvelle éthique du travail », et d'un « humanisme patriotique »[2]. De même, Veronese exprime des idées passéistes et traditionalistes[3]. L'enseignement dispensé dans le programme Unesco-UNRWA a un caractère très traditionnel, et les méthodes d'enseignement sont archaïques, l'enseignement étant calqué sur le modèle du pays-hôte ; une très grande partie du temps de travail est consacrée à lire et apprendre par cœur le Coran[4] ; le taux de fréquentation des filles est nettement inférieur à celui des garçons ; l'enseignement qu'elles reçoivent est centré sur des cours de couture et de travaux manuels[5] ; ces caractères persistent au fil des années, malgré les efforts de l'Unesco à partir de 1955 pour mettre en place une structure de formation des enseignants des camps de réfugiés[6]. De même, selon Lévi-Strauss, qui a été secrétaire général du CISS de 1953 à 1959, les thèmes de réflexion retenus par cet organisme n'avaient à cette époque rien de novateur ni d'intéressant, il n'était lui-même « pas très convaincu » de l'intérêt des activités de cet organisme dont il estime que l'action a été « décevante »[7]. Par ailleurs, les réflexions développées à la « conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Europe » organisée par l'Unesco en juin 1970 sont violemment critiquées par Ionesco pour la conception traditionnelle et figée de la culture qui, selon lui, y a été exprimée[8].

Souvent, dans les premières ébauches d'un projet, des idées novatrices sont lancées, puis elles ne sont pas retenues aux stades plus avancés de son élaboration, l'orientation traditionnelle prenant le dessus. C'est le cas pour l'*Histoire de l'humanité*, pour laquelle dans les premières ébauches et réflexions préparatoires sont proposées de nombreuses pistes novatrices : « histoire du peuplement de la terre et des problèmes de population », « histoire des maladies, de leurs migrations et de leurs effets », « histoire du logement », « histoire de l'histoire », « histoire des idées », « histoire des divertissements et des jeux », réflexions sur les « pressions croissantes pour le conformisme », sur « la prolifération des nouvelles techniques de persuasion », etc.[9] L'Unesco veut par là « orienter la recherche des historiens

---

[1] SCHM 17 : lt. de G. Métraux à Huxley, 17 mars 1969 ; « I am afraid, personally, that it will be a most complex and difficult job. The year 1968 has changed in a considerable way the fundamental orientations of society in the Twentieth Century ».
[2] CUA/43, 28 avril 1952, 8 p., p. 4-6.
[3] *Courrier de l'Unesco*, mai 1959, p. 25 : extrait d'une conférence sur « La jeunesse face au monde d'aujourd'hui », par Veronese.
[4] ED/131, 31 août 1953, 8 p., p. 1 ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : lt. de A.J. van Vliet à B. Aleksander, 14 mars 1958 ; rapport confid. de L. Elvin, 3 oct. 1955, 6 p., p. 2.
[5] Knud Mortensen, K.D. Wagner, *op. cit.*, p. 51 ; ED/131, 31 août 1953, p. 1-2 ; X 07 A 146 « Unesco en action » : panneau 30 de l'exposition.
[6] 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : rapport confid. du 3 oct. 1955 par Lionel Elvin, p. 2 ; rapport d'A.J. van Vliet, mai 1958, p. 1-2 ; lt. de van Vliet à Aleksander, 14 mars 1958 ; ED/131, 31 août 1953, p. 1.
[7] Interview Lévi-Strauss.
[8] *Le Monde*, 12 juill. 1970, p. 1 et 13 : Eugène Ionesco, « L'Unesco, ou la culture contre la culture » [annexe 34].
[9] SCHM 8 : plan des travaux préparatoires, non daté, p. 2 ; SCHM 17 : Tentative plan, 3 août 1964 ; mémorandum de Huxley, avril 1965, p. 3-4 ; « Comments », par Huxley, 21 avril 1959.

[…] autour d'une conception toute nouvelle de l'histoire et non [se] contenter d'enregistrer ce qui est déjà connu »[1]. Ces pistes ne seront finalement pas du tout suivies ; l'ouvrage final se veut néanmoins novateur par son insistance sur l'histoire culturelle par réaction à l'« importance prépondérante » traditionnellement accordée « aux déterminations politiques ou économiques, voire militaires »[2]. De même, dans les réponses au premier questionnaire sur *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, plusieurs chercheurs proposent comme thèmes d'études les situations sociales nouvelles liées à l'urbanisation, à l'évolution scientifique et technologique, et à l'accession des pays en voie de développement à l'indépendance, et des réflexions selon des perspectives anthropologiques[3] ; les perspectives les plus novatrices n'ont cependant pas été retenues dans le texte final.

Inversement, certains programmes qui ne tendaient pas particulièrement à être novateurs l'ont parfois été. Ainsi, le programme de traductions des œuvres littéraires, qui devait initialement se limiter aux œuvres classiques, a aussi concerné des œuvres contemporaines, sur l'impulsion d'Etiemble et de Roger Caillois[4].

Selon Anne Grinda, une des raisons importantes des fréquents échecs de l'Unesco serait qu'elle aurait développé des idées trop en avance sur son temps, trop novatrices pour être écoutées et appliquées ; c'est le cas notamment selon elle avec sa volonté d'étudier la violence de la jeunesse, la violence des médias, la pollution[5].

Ainsi, si l'Unesco a souvent affiché la volonté de développer des actions novatrices, elle a fréquemment eu des difficultés à les imposer à la société, ou a vu leur caractère novateur rapidement dépassé. C'est seulement en certains cas, de manière marginale, qu'elle a réellement réussi à innover. Une grande partie de son action est au contraire marquée, sans doute à cause de sa prudence due à sa situation de dépendance, par un caractère traditionnel.

9.4.3. Une perspective progressiste ?

Alors que l'Unesco entend viser le progrès social, en réalité, de manière apparemment paradoxale, un grand nombre d'opinions politiquement conservatrices s'expriment dans ses publications et ses documents, et plusieurs de ses projets sont réalisés dans un esprit socialement rétrograde et paternaliste. Politiquement, si plusieurs fonctionnaires communistes, anticolonialistes, républicains espagnols sont présents dans le personnel de l'Unesco dès les premières années[6], ils restent très minoritaires. Cette tendance s'observe aussi dans le choix des ONG que soutient l'Unesco : sous la pression des Etats-Unis, celles de tendance communiste se voient refuser l'accord consultatif ; et plusieurs organismes ancrés à gauche, qui s'adressent à elle pour obtenir un soutien, ne l'obtiennent pas ; c'est le cas par

---

[1] SCHM 18, lt. de Morazé à Ralph Turner, 29 sept. 1953, p. 1-2.
[2] R. Maheu, préface à l'*Histoire de l'Humanité*, Paris, Unesco, 1968.
[3] 3 A 54/53 Social and Human …, I : réponses au questionnaire envoyé par l'Unesco ; Ia : lt. de Piaget à Bertrand, 22 juin 1963.
[4] Caillois est notamment, avec Ventura García Calderon, à l'origine de la publication de l'*Anthologie des poètes mexicains*, coordonnée par Octavio Paz et préfacée par Paul Claudel, et de l'*Anthologie de la poésie ibéro-américaine*, publiée par Gallimard ; Caillois introduit aussi les œuvres poétiques de deux futurs prix Nobel, le Japonais Yasunari Kawabata et le Grec Séféris (Etiemble, « Sur un cri de Jean Thomas », in *Souvenir de Jean Thomas*, Nice, 1984, 94 p., p. 37-43 ; O. Felgine, *op. cit*., p. 416-417 et 380).
[5] Interview Grinda.
[6] Des républicains espagnols réfugiés, comme Quiroga Pla et le curé Don Alberto Onaindia (E. Delavenay, *op. cit*., p. 355) ; *Lien-Link* n°84, avril-juin 2003 : nécrologie de Daniel Hauet-Mercier par Pierre Maes : Pierre Maes, Hauet-Mercier, André Lestage, Léon Bataille et Michel Prevost faisaient partie « du petit groupe de Français « progressistes » de l'Unesco ».

exemple de l'organisation « L'Université à l'usine », présidée par Jean Sarrailh[1]. Les quelques tentatives faites par l'Unesco pour se rapprocher du monde ouvrier ne s'avèrent pas très concluantes. Ainsi, en 1952, elle organise une réunion internationale de délégués du monde ouvrier ; Torres Bodet, qui y participe, observe avec désenchantement que cela n'a pas pu donner lieu à un réel échange entre fonctionnaires de l'Unesco et délégués du monde ouvrier : « au fond, les uns et les autres parlaient des langues distinctes »[2]. La politique de publications de l'Unesco témoigne elle aussi de cette orientation. Selon M. Flexa Ribeiro, sous directeur général pour l'éducation en 1970, le texte de Michael Huberman, *La démocratisation dans les enseignements secondaire et supérieur*, est censuré cette année-là parce qu'il souligne le caractère « conservateur et élitiste » de l'enseignement supérieur occidental[3]. Cela s'observe aussi dans des projets culturels. Ainsi, l'*Histoire de l'Humanité*, initialement conçue dans un esprit très progressiste (le titre initialement envisagé est *Histoire des progrès scientifiques et culturels de l'humanité*), a en fait dans le texte définitif souvent exprimé des opinions politiquement conservatrices, et même colonialistes[4]. De même, dans l'enquête sur la démocratie organisée par l'Unesco en 1949, plusieurs contributions expriment des idées conservatrices, comme celle de Juan Zaragueta Bengoechea, qui affirme que le système démocratique entraîne des rivalités interminables entre partis opposés, et estime nécessaire pour y remédier de tempérer la démocratie par « un peu d'autoritarisme »[5]. Cependant, cette orientation est en partie contrebalancée par le choix de subventionner la publication de certains ouvrages d'inspiration opposée comme en 1963 le *Répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIXe et XXe siècle*[6].

Cette tendance s'observe aussi nettement dans des projets éducatifs. Le concept d'« éducation de base », qui a été le principal slogan de l'Unesco dans ses dix premières années, se voulait un concept progressiste, et se revendique explicitement comme une réaction à l'éducation coloniale et à celle des missionnaires chrétiens[7]. Ainsi, l'éducation coloniale serait superficielle, « formaliste, artificielle», et ferait du noir un « pauvre perroquet dont les connaissances restent souvent à l'état mécanique, passif », elle ne donnerait qu'un « vernis de civilisation », laissant « le fond primitif intact », et elle laisserait le noir, après l'avoir instruit, dans un « véritable isolement », « désemparé, en marge des deux sociétés », sans aucune perspective d'ascension sociale ni civique. En revanche, l'Unesco entend, avec l'éducation de base, aider les indigènes à « se libérer de tous les jougs qui les écrasent encore afin de pouvoir s'élever progressivement vers la vie civilisée », en leur inculquant « un fond solide de conscience morale et civique ». Mais en réalité, on observe dans les textes de l'Unesco sur l'éducation de base une rhétorique paternaliste et dépréciative envers les cultures africaines ; ainsi l'éducation de base n'est pas si éloignée de l'éducation coloniale dont elle cherche tant à se distinguer[8]. De plus, le concept d'éducation de base, tout en se prétendant progressiste en

---

[1] X07.21(44) AMS, IV : lt. de Jean Sarrailh à Louis François, 27 juin 1957 ; lt. de J. Thomas à L. François, 26 sept. 1957.
[2] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 322 : « en el fondo, unos y otros hablaban distintas lenguas ».
[3] *Le Monde*, 4 juillet 1970, p. 10, B. Girod de l'Ain : « Le malaise de l'Unesco. Un groupe organise une campagne contre moi, déclare M. René Maheu ».
[4] *Histoire de l'humanité*, vol. 5, tome 1, p. 437, 442, 1080 ; vol. 5, tome 2, p. 1067-1090 ; vol. 6, tome 2, p. 1256.
[5] 329.18 A 53 CIPSH, V : PHS/W/6, 31 mai 1949, 12 p. : « Analyse philosophique des conflits actuels d'idéologies, rapport sur le sens du mot « démocratie » », par Juan Zaragueta Bengoechea, p. 12.
[6] *Répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIXe et XXe siècles*, Paris, A. Colin, 1958-63, 3 vol., publié sous les auspices du Comité international des sciences historiques.
[7] Educ./6/1947, 13 mars 1947, 10 p., p. 2-3 ; Educ/26/1947, 18 avril 1947, p. 2-4.
[8] Educ/26/1947, p. 5-7 ; Educ./SR.6, 19 avril 1947, 6 p., p. 2-3.

destinant l'éducation de base à la fois aux hommes et aux femmes[1], véhicule en réalité une conception patriarcale et conservatrice du rôle de la femme, limité à la tenue du foyer et à l'éducation des enfants ; le contenu de l'éducation de base destinée aux femmes est souvent limité à la couture, à la puériculture, et à l'art ménager[2].

Dans de nombreux projets d'éducation de base et d'assistance technique menés par l'Unesco dans les années 1950, l'esprit est inconsciemment paternaliste, bien qu'elle s'efforce pourtant d'éviter de tomber dans ce travers. Ce paternalisme apparaît clairement dans les descriptions de projets faites dans les revues et publications de l'organisation. Ainsi, dans une publication, l'expert Duane Spencer Hatch, qui dirige le centre d'éducation de base créé à Minneriya (Ceylan), est présenté comme un héros dispensant le bien aux populations attardées : il « déploie une activité dont des hommes deux fois plus jeunes seraient incapables. Il se refuse encore à porter un casque, malgré l'ardeur du soleil pendant la saison sèche ; sa chevelure argentée et le regard perçant de ses yeux bleus sont aujourd'hui familiers à tous les habitants » ; en outre, une photo de lui debout, prise en contre-plongée, contribue à sa glorification. Le texte est proche des descriptions de l'action civilisatrice menées par les puissances coloniales dans leurs colonies, dans les manuels scolaires de la Belle Epoque. Le fait que le centre d'éducation de base de Minneriya se soit installé dans d'anciens bâtiments coloniaux britanniques ajoute encore à la proximité avec l'action coloniale. Il en va de même dans les descriptions des chefs de mission d'autres projets, comme celui de Chachoengsao en Thaïlande, dont le chef, le Néo-zélandais Thomas Wilson, est présenté comme « un homme qui donne, dès qu'on le voit, une impression de calme et de compétence », et qui impressionne par son endurance, sa persévérance, son dévouement dans son action ; ses associés sont présentés comme « des lieutenants et des adjudants » pleins de courage et de vaillance, arrivés « comme un ouragan » pour « déchaîne[r] une tempête » de progrès dans cette zone arriérée, avant de « repart[ir] en trombe » vers de nouvelles missions civilisatrices[3]. Cette attitude paternaliste et triomphatrice des missions de l'Unesco est critiquée dans les années 1950 par certains, comme Henri Laugier, représentant de la France au conseil exécutif[4], qui reprochent à l'éducation de base de viser à maintenir ces peuples dans les « chaînes » de la colonisation, au lieu de leur donner « la solution vraie d'indépendance nationale qu'ils réclament » [5]. L'Unesco tend peu à peu à reconnaître ces défauts de manière interne. Ainsi par exemple, en 1956, un rapport confidentiel évoque « certains développements malheureux » dans le projet de Klay (Liberia), liés à l'« attitude paternaliste » des membres de la mission[6]. Cela contribue à amener l'Unesco, au milieu des années 1950, à abandonner le concept d'éducation de base.

Cependant, le paternalisme dans les actions et publications éducatives de l'Unesco se poursuit dans les années 1960, même après l'abandon du concept d'« éducation de base ». C'est le cas par exemple du PETV de Côte d'Ivoire, d'après plusieurs sources ; par exemple,

---

[1] Educ/28/1947, 24 avril 1947, p. 6 ; Educ/26/1947, 18 avril 1947, p. 5-7 et 9 ; Educ./SR.6, 19 avril 1947, 6 p.,p. 2-3.
[2] *Monographie sur l'éducation de base n°1*, Paris, Unesco, 1952. P. Jones remarque que les conceptions ont peu évolué concernant les femmes du Tiers Monde, comme le montre le *World Development Report* réalisé par la Banque mondiale en 1980 (cité par P. Jones, *op. cit.*, p. 57) ; Educ./61, 31 mars 1948, appendice B ; N. Gaudant, *op. cit.*, p. 172-174 ; 36 A 653 (666) 278 : « Centre national d'éducation de base de Klay », 18 mai 1957 ; 375 (666) TA /AMS : extrait d'un rapport non signé, 1er janv. 1956, 12 p., p. 10.
[3] *Ceux qui ne peuvent attendre,…, op. cit.*, p. 11-12, 16, 21-27.
[4] Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier…, op. cit.*, p. 311-312.
[5] RP, 14 déc. 1951: *La Nouvelle Critique*, revue française marxiste, nov. 1951 : Alain Jouve.
[6] 375 (666) TA /AMS : rapport du 1er janv. 1956, p1 : « paternalistic attitude ».

en 1965, l'expert de l'Unesco Jean Meyer déplore le « caractère un peu paternaliste » des émissions produites dans le cadre de ce programme[1]. Cassirer souligne lui aussi leur esprit paternaliste en même temps que traditionnel et classique ; il l'attribue non pas à la responsabilité de l'Unesco, mais plutôt au rôle important joué dans ce projet par le gouvernement francais, qui l'aurait selon lui infléchi dans ce sens (notamment à cause du choix du français pour la langue d'enseignement, et du système centralisé, rigide, sur le modèle français, que l'on a tenté de mettre en place)[2]. De même, l'action menée par les responsables du Crefal est critiquée par un expert de l'Unesco, en 1974, celui-ci dénonçant « leur attachement verbal à une conception pseudo-humaniste [qui] n'est souvent qu'un alibi pour perpétuer chez les masses populaires leur ignorance et leur misère »[3]. De manière comparable, le projet PEMA, qui a une démarche en théorie progressiste puisqu'il vise à l'alphabétisation fonctionnelle des travailleurs (démarche qui, d'ailleurs, suscite initialement la méfiance voire l'hostilité des patrons d'entreprises qui étaient censés y collaborer[4]), semble avoir finalement plus profité aux patrons qu'aux ouvriers, puisqu'il a surtout consisté à faire acquérir à ceux-ci des compétences destinées à accroître leur productivité, et semble s'être déroulé de manière paternaliste, selon « une sorte de rapport de médecin à malade »[5].

Ce paternalisme ne concerne pas seulement les actions éducatives. Le projet indien-andin a été lui aussi, selon André Marcel d'Ans, « de conception très paternaliste », fondé sur la certitude de la supériorité de la civilisation occidentale, et mené à bien d'une manière favorable au pouvoir conservateur. Selon lui, le projet consistait à « identifi[er] parmi les indigènes les individus les plus « réceptifs » » et à s'« arrang[er] pour les embringuer comme exécutants subalternes, à la grande joie des pouvoirs conservateurs locaux », et « la dominante du projet consistait finalement en une vigoureuse action en faveur de la propriété privée et de l'économie mercantile », ce qui a valu au projet « des complicités de mauvais aloi de la part d'astucieux propriétaires terriens », et suscité à son égard les réticences d'hommes de gauche comme Paul Rivet[6] ; Claude Auroi souligne lui aussi les intérêts politico-économiques de ce projet de déplacement de population, et observe qu'Alfred Métraux, qui y a œuvré sans en comprendre les implications politiques, a été critiqué pour cela[7]. Réciproquement, il semble que ce soit aussi à cause des mentalités indiennes figées et habituées au joug que le projet indien-andin ait eu des aspects paternalistes ; c'est ce qu'observe Jef Rens en 1954, lors de la cérémonie de transfert de propriété, quand une grande hacienda passe aux mains des indiens aymaras, en Bolivie, dans le cadre de ce projet ; il témoigne qu'il s'est senti mal à l'aise en observant que les Indiens le considéraient comme leur nouveau patron, car, modelés par le « joug séculaire » qui avait pesé sur eux, ils ne parvenaient pas à comprendre qu'on avait fait d'eux des propriétaires libres[8].

En revanche, et plus rarement, certains projets, qui initialement n'ont pas été conçus comme particulièrement progressistes, ont pris, au fil de leur exécution, un tel caractère. Il en

---

[1] 371.67 (666.8) TA : lt. de Cassirer à Meyer, 19 août 1965.
[2] Interview Cassirer.
[3] mémo confid. de M. de Clerck à J. Knapp, 21 fév. 1974, doc. cit.
[4] D. Sioen, *op. cit.*, p. 97-99 ; *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 52-53, 77-78 ; DG/69, 1er déc. 1969. p. 8.
[5] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 174-175. Albert Meister, *Alphabétisation et développement*, Paris, Anthropos, 1973.
[6] André-Marcel d'Ans, « Le contenu d'Itinéraires 2 », art. cit., p. 19-21.
[7] 323.12 A 31 Comas : lt. de Métraux à Juan Comas, 2 nov. 1955, cité par Cl. Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 17.
[8] J. Rens, *Rencontres avec le siècle. Une vie au service de la justice sociale*, 1987, p. 172 ; cité par Cl. Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p. 19-21.

va ainsi du projet de tribune radiophonique rurale mené au Sénégal, dans le cadre duquel Senghor a permis au malaise paysan de s'exprimer, donnant lieu à une vive critique de l'administration rurale[1]. Cette orientation, qui n'était pas du tout recherchée par l'Unesco, a été due à l'attitude de Senghor, au talent du présentateur de la radio, et à la volonté de la population paysanne d'exprimer son malaise social. En revanche le projet analogue mené en Inde quelques années auparavant ne s'était pas caractérisé par un tel progressisme, étant donné l'attitude beaucoup plus rigide du pouvoir en place, qui avait empêché toute expression de revendications populaires par ce biais.

Ainsi, il est intéressant d'observer la grande prudence de l'Unesco sur le plan politique et social. Par ailleurs, une évaluation des actions de l'Unesco ne peut manquer de prendre en compte un de leurs caractères récurrents, leurs ambitions souvent disproportionnées.

9.5. Des ambitions adaptées aux moyens ?

Une des raisons des problèmes et des échecs de nombreux projets de l'Unesco est qu'elle se lance souvent dans des actions trop ambitieuses par rapport à ses possibilités, ne prenant pas assez en compte les difficultés pratiques, les limitations financières, et ayant tendance à se laisser porter par un optimisme utopique. Cela amène souvent son personnel à passer d'un enthousiasme excessif à la désillusion et au découragement, au moment où il prend pleinement conscience des difficultés. L'analyse des actions entreprises par l'Unesco révèle souvent une sous-estimation des difficultés pratiques, des limitations financières, ainsi que la formulation d'ambitions irréalistes.

9.5.1. Une prise de conscience insuffisante des difficultés pratiques.

L'Unesco se lance fréquemment dans des projets trop ambitieux, qu'elle n'est pas en mesure de mener à bien matériellement[2] . De nombreux exemples l'attestent, dont on peut citer quelques-uns. Ainsi, au début des années 1950, l'Unesco envoie en mission Michel Batisse au poste de coordination scientifique du Caire, le chargeant de promouvoir dans ce pays la recherche sur la physique des solides ; mais il estime que sa mission était vouée d'avance à l'échec, car il était impossible à une seule personne, sans moyens particuliers, de réussir cette tâche dans ce pays pauvre dont le gouvernement n'était pas disposé à agir en ce sens[3] ; Claude Lévi-Strauss, envoyé par l'Unesco en mission au Pakistan à la même époque, afin d'y promouvoir la recherche en sciences sociales, émet le même jugement à ce sujet[4].

Par ailleurs, dans le choix des sites pour ses projets, l'Unesco se montre souvent indifférente aux difficultés pratiques, malgré les mises en garde qu'elle reçoit ; cela va souvent jusqu'à un véritable aveuglement. Ainsi, la vallée de Marbial est choisie comme

[1] H. Cassirer, *Un siècle de combat…, op. cit.*, p. 136-137, 140-143, 144-145, 199, 210. « le désaccord [des paysans avec la politique gouvernementale] se déversa à pleins bords par lettres et enregistrements interposés, quand les vannes d'accès à la radio furent ouvertes aux clubs de villages à travers toutes les régions parlant le ouolof ». C'était « une entreprise pleine de risques à laquelle […] s'opposèrent les fonctionnaires et les services de l'agriculture ».
[2] EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 4-6 : sur le projet mené par l'Unesco au Ghana dans les années 1960-70 d'aide à l'université de Cape Coast, en 1971, il conclut de ses discussions avec plusieurs fonctionnaires que « le programme a commencé trop grand et trop vite », d'où ses difficultés, du fait qu'il n'a pas pu se développer de manière assez approfondie (« the prorgam started too big and too fast »).
[3] Interview Batisse.
[4] Interview Lévi-Strauss.

localisation pour l'expérience d'éducation de base en Haïti, malgré les avertissements de Métraux, de l'OMS et de la FAO ; la ville de Manaus, ville surpeuplée marquée par une pénurie de logements, par des problèmes d'alimentation en électricité, par l'absence de radio, par des moyens de transports lents et incertains, et par l'absence de bibliothèque, est choisie pour siège de l'hypothétique IIHA, malgré les mises en garde de Corner et du gouvernement brésilien[1] ; celui de Cochin est choisi pour siège du centre océanographique de l'océan indien, malgré les mises en garde de l'expert sur place, qui fait valoir que ce site ne convient pas pour recevoir des spécimens biologiques[2].

En de nombreux cas, l'Unesco s'attaque, en lançant ses projets, à des situations très graves, auxquelles elle n'a en réalité pas le pouvoir de remédier. C'est donc dans des combats perdus d'avance qu'elle s'engage. L'exemple par excellence de ce type de situation est le projet de Marbial. Des facteurs structurels font de la situation des paysans de cette vallée une situation particulièrement désespérée, qu'un projet d'éducation, même « de base », n'est pas à même de relever. Le journal de Métraux et la correspondance entre les agents du projet et le siège en témoignent. La vallée est très isolée ; la ville la plus proche, Jacmel, n'est accessible que par une route en très mauvais état et fréquemment inondée ; la vallée semble donc être une « vallée oubliée par la civilisation »[3] ; de plus, elle souffre d'une grave sécheresse et d'une grave érosion ; en outre, elle connaît régulièrement des pluies diluviennes, catastrophiques, qui coupent les routes, inondent les champs et font périr les animaux[4] ; par-dessus le marché, la population est déchirée par de violents antagonismes religieux entre catholiques et protestants ; enfin, la vallée est aussi accablée par la famine, et par des maladies à l'état endémique (paludisme, malaria, pians) ; et la situation politique troublée du pays en ces années, ainsi que sa faiblesse économique, contribuent à y maintenir la misère. Ainsi, les conditions étaient les moins propices qui soient pour la réalisation d'une enquête ethnologique et sociologique et la mise en place d'un projet d'éducation de base ; d'autant plus qu'il y a eu un malentendu, les paysans croyant que l'Unesco allait leur apporter de l'aide alimentaire et matérielle : « au moment où fut entreprise l'enquête, une famine consécutive à onze mois de sécheresse sévissait dans la région. Pour les paysans, l'Unesco représentait la promesse d'un avenir meilleur. Etat d'esprit qui n'était guère favorable, puisque les collaborateurs du Dr. Métraux ne venaient pas leur apporter des aliments, mais leur poser des questions sur leur vie privée »[5]. L'Unesco semble donc avoir mal choisi le site, bien que de nombreux avertissements lui aient été donnés avant le démarrage de l'expérience ou à ses débuts par tous ceux qui s'étaient rendus sur place, préconisant le déplacement de l'expérience vers un

---

[1] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : lt. de Corner au DG, 20 oct. 1948 ; V : lt. de Cortesao à Blonay, 3 juill. 1949 ; de même, il se présente des difficultés matérielles pour l'organisation de la conférence de Belem en août 1947, et de nombreux problèmes techniques (manque d'interprètes, de logements, etc.), à cause de l'isolement de cette ville (I : lt. de Corner à Purnell, 3 sept. 1947).

[2] 551.46 (267) A 031 IOBC « -66 », I : lt. de Robert G. Snider à N.K. Pannikar, 16 mars 1962.

[3] J. Torres Bodet, *Memorias III*, *op. cit.*, p. 250-251 : « un valle olvidado por la civilisation ».

[4] Journal Métraux, 4 juin 1948 ; 6 juin 1948.

[5] *Monographie n°4 sur l'éducation de base*, *op. cit.*, p. 12, 16-18, 23 ; cf. aussi H.W. Howes, « Éducation de base, ... », art. cit., p. 46 ; Educ/64, 5 avril 1948, p. 5 ; 375 (729.4) A 61, II : lt. de Métraux à Bowers, 12 avril 1948 : « It is indeed a sad and forgotten place ! » ; IV : lt. de Métraux à Bowers, 5 juill. 1948 : « The peasants are hungry and restless. I am literally besieged by swarms of peasants who come to beg for food and money and work. They expect Unesco to assist them and they regard the pilot project as their only salvation from their present condition. I have exhausted all the explanations to make them understand our delays. I am afraid that their impatience may turn in resentment » ; *Le pied à l'étrier*, *op. cit.*, p. 104-106 : lt. de Métraux à Verger, 3 avril 1949 : « Les paysans crèvent de faim plus encore que l'année dernière » ; P. Jones, *op. cit.*, p. 71 ; 375 (729.4) A 61, XX : lt. de Glen Lukens à Luther Evans, 21 juill. 1953 ; *Bulletin d'éducation de base et des adultes*, oct. 1953, article de Glen Lukens.

site moins désespéré. Ainsi, Métraux estime que le projet est « voué à l'échec avant même son démarrage »[1] ; Laves, Marshall (de l'ONU), l'ambassade américaine, Fred Rex, et les missions de la FAO et de l'OMS soulignent auprès de l'Unesco le caractère désespéré de ce site[2]. En 1954, Lestage s'interroge, dans une lettre confidentielle, avec lucidité : « nous pourrions peut-être nous demander si l'expérience lancée à Marbial avait au départ des chances raisonnables de réussite […]. L'éducation de base est-elle apte à résoudre des problèmes dans lesquels des facteurs aussi importants que l'économie ou la politique lui échappent complètement ? »[3].

Des situations tout aussi difficiles se présentent dans de nombreux sites retenus par l'Unesco pour ses projets ; ainsi, les six villages sélectionnés pour le projet d'éducation de base au Cambodge sont, selon une fonctionnaire de l'ONU qui les visite en 1955, « parmi les villages les plus pauvres qu['elle ait] vus en Extrême-Orient », et souffrent de problèmes structurels graves, comme la pénurie d'eau ; l'aide de l'Unesco est impuissante à résoudre ces problèmes[4] ; de même, le site de Viani (Colombie), retenu pour un projet associé d'éducation de base, est frappé très durement par une érosion galopante et par des pluies diluviennes, et le responsable du projet sur le terrain se montre assez vite désespéré sur ses chances de réussite dans des conditions si dramatiques[5]. De même, le projet d'IIHA est considéré dès le début par beaucoup comme condammé d'avance à l'échec, ne serait-ce qu'à cause du choix du site, à savoir la ville de Manaus, isolée et privée de ressources matérielles et intellectuelles ; ainsi dès octobre 1947, un diplomate américain juge ce projet irrémédiablement destiné à « mourir de mort plus ou moins naturelle »[6].

Ce n'est pas seulement dans le choix des sites, mais tout au long du déroulement des projets que l'Unesco fait preuve d'incompréhension et du refus de prendre en compte les

---

[1] 375 (729.4) A 61, Ia : lt. de Bowers à John Marshall, non datée ; EU, box 2248 : lt. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 17 avril 1948, p. 2 : « Considerably disturbed, angry, and disgusted with what he had encountered during his survey in the Marbial valley, M. Métraux remarked that the selection of this particuliar spot for Unesco's pilot project in Haiti was one of the greatest errors that could have been made ». Métraux pense que « the project seemed doomed to failure before its start ». « It is a story of thirty thousand human beings living jammed together in primitive huts - primitive people with no education, with little contact with the outside world living on a land that is barren from years of erosion [...] It is a story of thirty thousand people disappearing from literally slow starvation » (« C'est l'histoire de 30 000 êtres humains vivant entassés dans des huttes primitives – des gens primitifs sans éducation, avec peu de contact avec le monde extérieur, vivant dans une région qui est aride à cause d'années d'érosion […] C'est l'histoire de 30 000 êtres humains disparaissant de lente famine ») ; lt. confid. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 28 avril 1948 ; 375 (729.4) A 61, III : lt. de Métraux à Bowers, personnel et confid., 7 mai 1948 : Métraux est indigné des descriptions « rayonnantes » faites au sujet de la vallée par R. Lemoine dans son rapport pour l'Unesco et s'indigne que ces descriptions soient complètement fausses, que Lemoine ne connaisse pas du tout le lieu, n'y ait passé que quelques heures ; il est convaincu qu'« aucun endroit en Haïti ne pourrait être plus mal choisi pour le projet », car cette vallée présente toutes les difficultés du pays « multipliées par cent », puisque les habitants sont « au bord de la famine », que les conditons sanitaires sont « désastreuses », et que cette situation nécessiterait un budget mirobolant pour en venir à bout (« no place in Haïti could be more unsuitable for Unesco's pilot project » ; « their only hope for the future » ; « multiplied by hundred » ; « on the verge of famine » ; « disastrous ») ; 375 (729.4) A 61, Ia : article « Fête de charité », art. cit.

[2] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Laves à Beeby, 11 mai 1948 ; lt. de Marshall à Bowers, 11 mai 1948 : « The site is ideal in one sense : you could hardly have found a spot where there is more to do » ; EU, box 1602 : rapport de John H. Burns, 23 mars 1950 : l'ambassade américaine à Port-au-Prince estime que le choix du site est une « mistake », « because of the nature of the terrain, because of the relative inaccessibiliy of the site, and because of the particular problems involving personalities and religious issues » ; 375 (729.4) A 61, IV : lt. de F. Rex à Bowers, 11 août 1948 ; EU, box 2253 : lt. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 2 nov. 1948 ; box 2252 : rapport confid. de Compton à Thomson, 1er oct. 1948, p. 3 ; 375 (729.4) A 61, Ia : mémorandum sur le projet pilote, non daté, 19 p.

[3] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Lestage à Elvin, 11 août 1954.

[4] Rapport d'Evelyn Rauch à Eleanor H. Hinder, 25 fév. 1955, doc. cit. : « are some of the most depressed villages I have seen in the Far East ».

[5] Mémo de Sanchez au DG, 15 mars 1949, p. 3 ; rapport de Sanchez, 15 mai 1949, p. 2 ; rapport de Sanchez sur l'année 1949, non daté, p. 1-2 ; rapport intérimaire de Sanchez, 15 mai 1950 (docs. cit.)

[6] EU, box 2243 : memorandum de DuWayne G. Clark à Dawson, 16 oct. 1947 : « die a more or less natural death ».

multiples difficultés pratiques[1]. D'importants problèmes se posent, notamment dans la mise en place et l'entretien d'un équipement moderne (recepteurs radio, machines à écrire, etc.) dans des endroits souvent dépourvus de tout[2].

Ainsi, tout au long de la période envisagée, l'Unesco persiste à évaluer de manière insuffisante les difficultés pratiques qui se posent à elle. En particulier, elle prend fréquemment trop peu en compte les limitations financières qui lui sont imposées.

9.5.2. Un manque de prise en compte des limitations financières.

Les projets de l'Unesco souffrent souvent de projections trop optimistes sur les possibilités de leur financement. Dans le cadre d'un budget voté tous les deux ans, le financement des projets qui s'étendent sur plusieurs années est loin d'être assuré et demeure au contraire très incertain. En outre, de nombreux projets souffrent fréquemment d'une gestion financière erratique. L'Unesco dépense souvent beaucoup d'argent pour des projets de peu de valeur et se trouve dépourvue pour financier des projets utiles. Son incapacité à anticiper et à gérer les problèmes et les aléas financiers a souvent des conséquences dramatiques sur le déroulement de ses projets sur le terrain.

De nombreux exemples témoignent des problèmes de reconduction du budget pour des projets s'étendant sur de longues années, qui s'en trouvent ralentis ou ne peuvent se réaliser dans toute leur étendue. C'est le cas notamment des instituts Unesco en RFA dans les années 1950[3], du projet majeur sur les zones arides[4], de l'*Histoire de l'humanité*[5], du programme Unesco-UNRWA[6], de *Tendances actuelles de la recherche scientifique*[7], de l'IIPE[8], des projets pilotes d'enseignement des sciences dans les pays en voie de développement, dans les années 1960-70[9].

En outre, l'Unesco rencontre fréquemment des difficultés qu'elle n'a pas anticipées à obtenir les versements promis par les Etats partenaires de ses projets ; c'est le cas par exemple

---

[1] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Métraux à Bowers, 9 juin 1948 ; IX : lt. de Métraux à Bowers, 27 mai 1949 ; V : lt. de Bowers à Bonhomme, 18 sept. 1948 ; XVII : lt. de Bowers à Opper, 29 sept. 1950.

[2] Ces problèmes se posent dans des endroits où des pièces de rechange qui en Occident sont faciles à trouver sont introuvables. Ainsi, en Afrique se posent des problèmes de maintenance et de fonctionnement des récepteurs radio pour les projets de radio éducative (H. Cassirer, *Un siècle de combat …*, *op. cit.*, p. 208-209 ; André-Jean Tudesq, *op. cit.*, p. 168). A Marbial, en 1951, des problèmes matériels empêchent la continuation de la production de manuels scolaires, à cause du fait que l'unique machine Multigraph a des pièces cassées, ce qui empêche d'imprimer (375 (729.4) A 61, XVIII : lt. de J.-F. Gabriel à Lily Tsien, 22 nov. 1951) ; interview Keating ; rapport de la conférence annuelle de la commission nationale américaine, 26-28 avril 1962, intitulé « US Support for Unesco Pledged », cité dans Congrès, Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 10 janv.-13 oct. 1962 : 17 mai 62, Senate, « Tribute to Unesco », par Frank Thompson du New Jersey, p. 8729-8730.

[3] Rapport de la 22e session de la commission nationale allemande, 19 mai 1958, doc. cit., p. 9-10 ; 41 EX/6, 28 fév. 1955.

[4] 551.45 A 022/06, ZA, -XIV-XVIII : lt. de Batisse au DG, 13 oct. 1959, 6 p., p. 1.

[5] *Informal report of the US Delegation to the seventh session...*, doc. cit., p. 19-20 ; SCHM 8 : lt. de Pelseneer à Gaston Ossa, président du Rotary International, 12 avril 1948 ; lt. de G. Ossa à Huxley, 11 fév. 1948 ; lt. de Berkeley à Ossa, 18 mars 1948 ; lt. de J. Peleneer à Berkeley, 22 mars 1948 ; SCHM 10 : mémorandum d'interview, de Jean Thomas, 24 juin 1953 ; SCHM 17 : lt. de Huxley à Carneiro, 27 nov. 1953 ; SCHM 9 : plusieurs lettres de Berredo Carneiro à Evans pour demander de l'argent ; ex : lt. du 8 mars 1954.

[6] X 07.83 Maheu, IV : lt. de Maheu à Guiton, 2 fév. 1967 ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IVa : rapport confid. de van Vliet au DG, 6 nov. 1962 ; Knud Mortensen, K.D. Wagner, *op. cit.*, p. 65-67 ; DG/71, 1er janv. 1971 ; RU, OD 24/145 : lt. de Smith à Mac Innes, 29 janv. 1971 ; CL/2106 ; RU, FCO 61/585 : instructions confid. à la délégation britannique pour le conseil exécutif 83e session, sept.-oct. 1969 ; 83 EX/8, item 4.2 ; 82 EX/8, 4 avril 1969, item 4.2.5 ; rapport du DG sur 1971, p. 45 ; rapport du DG sur 1972, p. 46-47 ; X 07.83 Maheu, VI : mémorandum au DG par le ministre de l'éducation de Jordanie ; rapport du DG sur 1973, p. 48 ; ED/131, 31 août 1953, p. 4 ; 37 : 362 .92 (5-011) « -66 », IIIa : lt. de A.J. Halls à Guiton, 10 mai 1957 ; rapport de van Vliet sur sa mission au Moyen-Orient, mai 1958 ; notes on a discussion of project 1711, 27 juin 1958.

[7] 5 A 54/51 Survey of the Main Trends..., V : memo de P.C. Terenzio à Maheu, 5 janv. 1960.

[8] Rapport du DG sur 1971, p. 83-84 ; rapport du DG sur 1972, p. 85-86 ; rapport du DG sur 1973, p. 40-42 ; rapport du DG sur 1974, p. 15-17.

[9] Interview Foecke.

pour le projet de Marbial[1] ; l'IIHA[2] ; le projet indien-andin [3], le projet majeur d'Amérique latine[4] ; l'Asfec[5], le Crefal[6] ; l'enquête de l'Unesco sur les besoins des pays arabes en matière d'éducation[7] ; le PETV de Côte d'Ivoire[8] ; la campagne de Nubie[9], le projet Unesco-PNUD d'éducation extrascolaire lancé en 1973 au Rwanda[10].

Par ailleurs, les financements fournis à partir des années 1960 par le PNUD et la Banque mondiale sont incertains ; ainsi en 1972, le PNUD interrompt subitement son financement au CREFAL, à l'ASFEC, et au PEMA, ayant conclu que ces projets éducatifs ne sont pas si rentables qu'il l'avait escompté[11].

Un problème structurel de l'Unesco est le manque d'argent pour pouvoir vraiment lancer des projets de grande envergure ; ceux qu'elle lance sont donc pour la plupart soit très restreints dans l'espace (comme les projets pilotes), soit diffus. De plus, ils voient souvent leur ambition réduite au fil du temps par rapport aux prévisions initiales[12]. La prise de conscience de ce problème entraîne rapidement une certaine désillusion de la part du personnel de l'Unesco. Par exemple, Torres Bodet, visitant le projet d'éducation de base de Ceylan en 1951, y « félicit[e] le directeur pour ses intentions, mais crain[t] que là encore, par manque de ressources, l'action de l'Unesco ait des résultats anémiques »[13].

Certains projets de l'Unesco sont très coûteux, notamment ceux qui impliquent des investissements matériels importants, comme le PETV de Côte d'Ivoire ; d'autres le sont beaucoup moins, comme le projet majeur Orient-Occident, qui a consisté surtout en publications et conférences, et dont une grande partie de l'exécution était à la charge des

---

[1] 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Métraux à Bowers, 17 janv. 1949 ; lt. de Métraux à Bowers, 24 janv. 1949 ; lt. de Métraux à Bowers, 1er fév. 1949 ; III : lt. de Huxley a Estimé Dumarsais, 9 juin 1948 ; VIII : lt. de Métraux à Bowers, 2 avril 1949 ; P. Jones, *op. cit.*, p. 66-68 et 70 ; Educ/59, 26 fév. 1948, p. 1-2, 17, et appendice A ; Educ/64, 5 avril 1948, p. 1, 3, 11 ; 375 (729.4) A 61, I : lt. d'Estimé Dumarsais à Huxley, 20 fév. 1948 ; Ia : lt. de Huxley à Estimé Dumarsais, non datée ; II : rapport de R. Lemoine au DG, 5 avril 1948 ; III : lt. de Laves à C. Beeby, 11 mai 1948 ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1949, p. 1-3 et 8 : « Une vallée qui renaît » [annexe 79] ; *Monographie n°4 sur l'éducation de base*, p. 51, 56, 61 ; 375 (729.4) A 61, VII : lt. de Métraux à Bowers, 17 janv. 1949 ; EU, box 2248 : lt. de l'ambassade américaine à Port-au-Prince au département d'état, 17 avril 1948, p. 1-2 ; 375 (729.4) A 61, XV : lt. de Torres Bodet à Raymond Doré, 22 nov. 1949 ; 18 EX/9, 26 nov. 1949 ; EU, box 2243 : rapport de C.J. Opper, 31 janv. 1950 ; Journal Métraux, 25 août 1952, p. 382 ; 375 (729.4) A 61, VI : lt. d'A. Gagliotti à Bowers, 21 déc. 1948 ; XX : lt. d'Akrawi au DG, 15 sept. 1952 ; XVI : lt. de Grenoilleau à George Miller, 26 janv. 1950 ; rapport d'Opper, 18 avril 1950 ; XVII : rapport d'Opper, 15 juillet 1950 ; XIX : lt. de Paul Jaume à Bowers, 16 fév. 1951 ; télégramme de Jaume à Bowers, 18 fév. 1952 ; lt. de Roger Garraud à Bowers, 18 fév. 1952 ; lt. de Gabriel à L. Elvin, 26 mai 1952 ; lt. de Gabriel à Bowers, 12 mai 1952 ; Ia : lt. de Huxley à Louis Joxe, non datée.

[2] 330.19 (8) A 01 IIHA, V : rapport de Cortesao à Blonay, 3 juill. 1949, 2 p.

[3] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Bernard Mishkin à Bowers, 22 sept. 1947 ; journal Métraux, 29 juin 1953.

[4] 372/8/MP 01, I : lt. de Guiton à ODG, 24 août 1955 ; 372 (8) MP01 A 63 (81), III : lt. de Stanley Applegate à Oscar Vera, 12 nov. 1960, p. 4 ; rapport de Clément Feraud, 25 juin 1960 ; VIa : rapport d'Angel Oliveros, juill.-déc. 1964 ; rapport semestriel de Marquez, janv.-juin 1965, p. 1-5.

[5] ONU, RAG-2/330, box 107 : lt. de Rifat Habbab à Taghi Nasr, 27 août 1953, 4 p., p. 2.

[6] ED/86, 16 nov. 1950, 2 p.

[7] Veronese, carton 32 : mémorandum de J. Thomas à Veronese, 14 avril 1959 ; 11 C/PRG/2, 12 août 1960.

[8] Interview Pauvert ; 371.674.5 (666.8) SF : briefing de la 19e session du groupe consultatif de coordination du programme d'éducation télévisuelle, 23 mars 1976 ; *Programme d'éducation télévisuelle 1968-80*, p. 257-263, cité dans H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 229-231 ; I. Marçais, *op. cit.*, p. 93-99 ; EU, box 3225 : airgram de Watson au département d'état, 13 mai 1971, p. 6-7.

[9] 069(62)N/Abu Simebl/A 02, I : lt. de Maheu à Okacha, 27 avril 1962 ; II : lt. de Vrioni à Maheu, 24 mai 1962.

[10] 379.2 (675.571) : lt. du ministre de l'information du Rwanda au représentant-résident du PNUD, Zaude Gabre-Madhin, 11 juill. 1974 ; lt. de Gabre-Madhin à l'Unesco, 18 juill. 1974 ; mémo de M. Soler Roca, 30 juill. 1974 ; lt. de Manuel Jimenez à Gabre-Madhin, 14 août 1974.

[11] Anna Lorenzetto, *op. cit.*, p. 500-501 ; EU, box 827 : report of the US delegation to the Unesco meeting of experts on general secondary education in Arab states, 17 sept. 1962 ; H.P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 81.

[12] Ex : projet d'éducation de base du Liberia (N. Gaudant, *op. cit.*, p. 172), du Cambodge (M. Tabellini, EPTA/CAM/1, p. 10), de radio en Inde (interview Cassirer), études de l'Unesco sur l'éducation de base (Educ./SR.6, 19 avril 1947, p. 5), études de l'IBRO et de l'ICRO (airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970, doc. cit., p. 13).

[13] J. Torres Bodet, *Memorias, III*, *op. cit.*, p. 166 : « Lo felicité por sus intenciones. Pero temi que tambien alla, por escasez de recursos, resultase la actividad de la Unesco un ensayo anemico ».

Etats[1]. Cependant, même les actions de l'Unesco les moins coûteuses, c'est-à-dire celles consistant en des publications et des études, ont été handicapées par le manque de fonds[2].

Par ailleurs, l'Unesco dissipe fréquemment ses ressources, pourtant limitées, par d'importants gaspillages. Ainsi, par exemple, le Crefal est critiqué pour le luxe de son siège, villa d'été d'un ancien président mexicain[3]. En 1973, ce centre organise un séminaire sur l'alphabétisation au Salvador qui se déroule dans un luxe qui choque la presse[4]. De même, l'ASFEC est critiqué par la presse locale pour les logements luxueux qu'il fournit aux experts de l'Unesco[5]. Par ailleurs, la décoration du siège de l'Unesco coûte des sommes astronomiques.

Cette fréquente incapacité de l'Unesco à prendre en compte avec lucidité les difficultés pratiques et les limitations financières est liée à une propension à formuler des ambitions disproportionnées, et à y croire, au mépris de la réalité.

9.5.3. Des ambitions irréalistes.

De nombreux projets de l'Unesco se caractérisent par des ambitions irréalistes, par un optimisme disproportionné ; la confrontation avec la réalité l'amène souvent ensuite à la désillusion. Cela a été observé à la fois par son personnel et par des chercheurs[6]. La formulation d'espoirs utopiques, qui au bout d'un certain temps se révèlent irréalistes, conduit souvent à une réduction en cours de route de l'ambition et de la portée des projets entrepris.

La formulation d'espoirs utopiques.

L'Unesco manifeste souvent un optimisme excessif vis-à-vis des problèmes que rencontrent ses projets. Ainsi, dans le projet IIHA, les rapports demandés par l'Unesco se montrent confiants en la possibilité de transformer rapidement l'Amazonie en une « grande région agricole »[7], ils estiment que « la vallée du Huallaga pourra devenir, sans aucun doute, l'une des grandes régions productives du Pérou » et que « les vastes étendues non encore peuplées de cette vallée offrent à la colonisation humaine des ressources de premier ordre »[8] ; espoirs non réalisés.

Par ailleurs, le concept d'éducation de base donne lieu au début à un grand enthousiasme et à un vif optimisme parmi les membres de l'Unesco (Huxley, Bowers, Kuo Yu shou, Torres Bodet…) et aussi parmi les délégations des Etats[9]. Lors du lancement des revues *Bulletin d'éducation des adultes*, et *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, en 1949,

---

[1] E. Brunswic, « Le projet majeur Orient-Occident », art. cit. : il souligne « l'extrême modicité » du budget de ce projet majeur : un peu plus de 5 millions de dollars.
[2] Ex: dans le domaine des sciences sociales (OHRO, interview d'Evans, p. 617-618) ; dans le domaine des études sur les langues vernaculaires (408.1 : mémo de Maheu à Guiton, 13 sept. 1951 ; lt. de C.M. Berkeley à André de Blonay, 11 sept. 1951 ; lt. de Destombes à Blonay, 12 sept. 1951 ; EDCH/Meeting Vern./4, 5 oct. 1951).
[3] Rapport confid. de W. Lloyd Shirer, août 1953, doc. cit., p. 1-2.
[4] Mémo confid. de M. de Clerck à J. Knapp, 21 fév. 1974, doc. cit.
[5] RP, 22 avril 1955 : *Al Akhbar*, Le Caire, 16 mars 1955 : article de Mustafa Cherif.
[6] J.-C. Clorennec, *op. cit.*, p. 92 ; rapport de la table ronde du personnel d'avril 1970, doc. cit., p. 141, passage cité dans Jean-Luc Mathieu, *op. cit.*, p. 219 : la table ronde souligne « la disproportion entre les objectifs nobles et grandioses proclamés par l'Unesco et la médiocrité des moyens dont elle dispose ».
[7] 330.19 (8) A 01 IIHA, IIIb : NS/IIHA/15, 25 novembre 1948, 7 p., p. 4-5. Cf. aussi : V : NS/IIHA/19, 14 janv. 1949, 13 p. ; IIIb : NS/IIHA/13, 20 oct. 1948, 7 p., p. 5.
[8] 330.19 (8) A 01 IIHA, IV : NS/IIHA/15 A, 7 janv. 1949, 34 p., p. 31.
[9] Memorandum de J. Bowers, 7 janvier 1947, doc. cit. ; Educ./SR.1, 17 avril 1947, p. 2 ; 375 (51) : lt. de Huxley à Chu Chia-hua, 23 janv. 1948 ; lt. de Kuo Yu-shou à Ren Chi Tung, 19 mai 1948 ; Educ./61, 31 mars 1948 ; DG/161, 7 janv. 1952, p. 8 ; DG/165, 28 janv. 1952, p. 7 ; *Informal report of the US Delegation to the seventh session...*, doc. cit., p. 13 ; 37 A 31 Education de base, fonds commun…, I : rapport de Zimmern, 30 août 1946.

l'Unesco est confiante dans le fait qu'elles auront une grande diffusion et exerceront une influence déterminante dans le monde[1]. Le contenu même de ces revues se caractérise par un ton très optimiste dans la description des projets éducatifs en cours. Il en va de même des publications éditées par l'Unesco au début des années 1950 présentant les premiers résultats de l'éducation de base ; ainsi, les transformations du système éducatif faites par le projet de l'Unesco à Chachoengsao en Thaïlande sont présentées comme impressionnantes : non seulement l'école est désormais « entourée de jardins d'une propreté impeccable, dont les allées sont bordées de massifs de fleurs », mais « l'enseignement scientifique élémentaire fait maintenant pénétrer l'élève dans un monde merveilleux et fascinant, tout peuplé d'aquariums, de spécimens d'animaux et de tubes à essai »[2]. Pour l'expérience d'éducation de base de Marbial, les objectifs exprimés dans le plan de travail initial sont exagérément optimistes. Il y est affirmé que l'action de l'équipe de l'Unesco va se propager de proche en proche dans tout le pays : « émanant du foyer actif d'éducation situé dans la vallée de Marbial, l'influence de l'expérience se ferait graduellement sentir dans la république d'Haïti tout entière » ; « dès la fin de sa première année, l'expérience témoin devrait avoir produit des résultats de grande importance »[3].

De même, dans les débuts du Crefal, l'Unesco est confiante en la possibilité que ce centre répande rapidement et facilement l'éducation de base de proche en proche dans toute l'Amérique latine, au moyen des stagiaires qui après leur formation diffuseront l'éducation de base dans leurs villages respectifs, par une « réaction en chaîne »[4]. Le vif enthousiasme initial de l'Unesco pour le Crefal s'exprime dans les discours de Torres-Bodet (« ces maîtres de Patzcuaro qui forment d'autre maîtres, sont, au sens propre, des pionniers : ils préparent l'avènement d'une nouvelle communauté mondiale fondée sur la liberté et la sécurité collective », et le Crefal serait « un centre de ralliement pour tous ceux qui, en Amérique latine, voient dans une lutte efficace contre l'analphabétisme la clé du progrès social »[5]). Cet enthousiasme se lit également dans les publications de l'Unesco, notamment les articles publiés dans le *Courrier de l'Unesco*[6], et dans les films qu'elle tourne ou commande[7] ; en 1949, organisant un stage d'études sur l'analphabétisme au Brésil, elle considère que ses effets sur l'éducation en Amérique latine « devraient être considérables »[8] ; le Crefal et l'Asfec sont considérés au début comme les premiers jalons d'un réseau de douze centres de formation à l'enseignement de l'éducation de base, afin de former en une décennie 5000 professionnels de l'éducation[9].

---

[1] Educ/27/1947, 18 avril 1947, p. 1-2.
[2] *Ceux qui ne peuvent attendre,…, op. cit.*, p. 21-27.
[3] *Monographie n°4 sur l'éducation de base, op. cit.*, p. 66-81 ; Educ/59, 26 fév. 1948, 17 p., p. 4, 14-15, 17 : idée que le petit centre qui fait musée et bibliothèque aura une action qui « rayonnera dans toute la région », grâce à des « camions qui rayonneront autour du centre en transportant des livres, des expositions, des installations cinématographiques et radiophoniques ».
[4] T. Mende, « Patzcuaro : huit mois … », art. cit. ; *Tzentzenhuaro …, op. cit.*, p. 12 et 33 ; ED/96, 22 fév. 1951, 6 p.
[5] DG/168, 6 fév. 1952, p. 7 ; discours de J. Torres Bodet devant la commission nationale française, janv. 1952.
[6] T. Mende, « Patzcuaro : huit mois … », art. cit. : il affirme qu'un des directeurs du centre se serait écrié, impressionné devant des résultats si prodigieux : « ils vont presque trop vite ».
[7] Film *Patzcuaro* (1951, n°483) qui présente le centre ; film *Save your corn* (1952, n°1578), qui présente l'introduction par le Crefal de silos à maïs surélevés pour préserver des rats les récoltes de maïs ; film *Nouveaux horizons* (1952, n°162), qui présente les techniques d'éducation de base développées par les étudiants du Crefal auprès des villageois ; film *Introduction au Crefal* (1952, n°154) ; film *Monde sans fin* (1953, n°366) ; film *Crefal : autour de Patzcuaro* (n°154), et film *Je suis un homme* (n°366).
[8] ED/Occ./1, 15 mai 1950, 35 p., introduction.
[9] J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit.*, p. 159-160, 213, 254-255 ; 6C/PRG/3, 30 mars 1951; 26/EX/3, 1951 ; ED/96, 22 fév. 1951, 6 p., p. 1 ; ED/86, 16 nov. 1950, 2 p. ; DG/166, 26 janv. 1952, p. 7 ; DG/165, 28 janv. 1952, p. 7.

Le projet indien-andin suscite le grand enthousiasme de plusieurs membres de l'Unesco[1] ; ainsi, en 1947, l'expert de l'Unesco Mishkin affirme que ce projet est « la plus importante chose jamais tentée dans le continent américain »[2]. Les ambitions initiales pour l'*Histoire de l'Humanité* sont pharaoniques, et l'Unesco se montre convaincue que l'ouvrage aura d'« immenses répercussions » dans le monde[3]. En 1950, la Conférence régionale pour l'unification du Braille réunie par l'Unesco décide dans un grand enthousiasme que l'Unesco entreprenne la création d'un système Braille mondial[4]. Cette ambition sera finalement abandonnée au bout de quelques années. En 1956, l'Indien Kalia, directeur de la bibliothèque créée à New Delhi par l'Unesco, entend en faire un important centre régional pour le développement culturel communautaire[5].

A la conférence de Montréal en 1960 s'exprime la croyance que l'analphabétisme est un problème qui peut être éliminé, en l'espace de quelques années, au moyen d'une action intensive du système de l'ONU[6]. De même, à la réunion régionale de représentants des Etats membres d'Asie sur l'enseignement primaire obligatoire, organisée par l'Unesco à Karachi en janvier 1960, il est question de mettre sur pied un programme d'enseignement obligatoire en Asie sur vingt ans qui permettrait d'alphabétiser 220 millions d'enfants[7] .

Les lettres internes de l'Unesco au sujet de l'éducation télévisuelle en Côte d'Ivoire[8], ainsi que par exemple le film documentaire *The Ivory Coast Experiment*, realisé en 1972, sont très représentatifs de l'optimisme initial de l'Unesco à l'égard du projet d'éducation télévisuelle. Le commentaire du film affirme que grâce à cette éducation, « les enfants, même dans les villages les plus reculés, ont appris en sept mois à parler une langue nouvelle », que « tout un pays ouvre ses portes à la science », et qu' « en 1980, chaque enfant de six ans en Côte d'Ivoire pourra aller à l'école »[9].

L'Unesco minimise fréquemment les problèmes au lieu de les prendre en compte et de les affronter ; ainsi, en 1970, devant l'échec du projet de télévision lancé au Sénégal à toucher la population, elle estime : « c'est un problème de croissance, et il sera résolu demain »[10].

Le *Courrier de l'Unesco* adopte souvent un ton très enthousiaste, optimiste, utopique ; cela s'observe aux formulations employées, avec des titres comme « les promesses du soleil »[11], ou « le monde merveilleux des musées »[12]. Les textes se caractérisent par l'idée que l'action de l'Unesco peut produire des résultats quasi-instantanés[13].

L'Unesco nourrit souvent un enthousiasme démesuré pour certaines techniques ou idées nouvelles, comme l'utilisation des satellites et des machines (machines à traduire, machines à

---

[1] Journal Métraux, 6 fév. 1954 ; 4 août 1954 ; 26 juill. 1955 ; Claude Auroi, « Métraux et les Andes », art. cit., p 14 : « rétrospectivement cette volonté de forcer les migrations vers l'est apparaît comme une entreprise vaine ».
[2] 330.19 (8) A 01 IIHA, I : lt. de Bernard Mishkin à Bowers, 22 sept. 1947 : « the most important thing ever tried in the Americas ».
[3] SCHM 18, 25 EX//SR.1-15, 28 fév. 1951, p. 60 ; 25 EX/41, annexe I, 17 janv. 1951, p. 5.
[4] MC/Conf.9/4, 10 déc. 1950.
[5] 02 (540) A 61 Delhi, III : lt. de Petersen au chef de la division des bibliothèques, 17 déc. 1956 : « not very realistic » ; « grandiose scheme » ; lt. de Carter au DG, 19 déc. 1956.
[6] ED/177, 17 nov. 1960. Cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 112.
[7] ED/173, 29 fév. 1960, 57 p., p. 1 et 5-10.
[8] 371.67 (666.8) TA : lettre de B. Monsour à P.C. Terenzio, 27 janv. 1965.
[9] film n° 7, 1972.
[10] Film n°129, *Ces dames de Camélia*, coproduction Unesco/ORTF, 1970, réalisé par René Blanchard, Papa Tafsir Thiam, et Seydou Diagne.
[11] Titre du numéro du *Courrier de l'Unesco* de janvier 1974, consacré à l'énergie solaire.
[12] *Courrier de l'Unesco*, sept. 1956 : « Le monde merveilleux des musées ».
[13] *Courrier de l'Unesco*, mai 1970, p. 3 : ce numéro consacré au cancer contient une note de la rédaction affirmant : « La documentation réunie sur le cancer et les cigarettes, pour la préparation de ce numéro, a paru si saisissante à notre rédaction parisienne que six rédacteurs, y compris le rédacteur en chef et le rédacteur en chef adjoint, ont immédiatement cessé de fumer ».

enseigner…) pour diffuser la culture dans les masses ; Emile Delavenay, chef du service des documents et publications, se montre personnellement passionné par ces perspectives ; dans ses mémoires, il reconnaît *a posteriori* avoir fait preuve d'un optimisme excessif à leur égard[1].

Des espoirs qui se révèlent irréalistes.

L'optimisme affiché par l'Unesco provoque souvent l'ironie de la presse et de l'opinion. Ainsi, le lancement du projet majeur des zones arides suscite des échos sceptiques et ironiques dans la presse ; par exemple, en août 1956, dans *Le Monde*, Bertrand Poirot-Delpech affirme que ce projet est « digne des romans d'anticipation les plus audacieux » et que l'Unesco semble avoir « ajouté la 'science fiction' à ses attributions traditionnelles »[2]. De même, le caractère grandiose que l'Unesco donne à la campagne de Nubie, que Maheu considère comme « une conquête spirituelle »[3], ainsi que l'optimisme qu'elle affiche au sujet de la réussite de cette campagne, suscitent des critiques ; ainsi l'Américain Lassalle, président du comité américain pour la campagne de Nubie, affirme : « cela m'attriste de voir un optimisme défensif prendre la place de la dure réalité » chez le personnel de l'Unesco[4].

De nombreux autres exemples attestent de la méfiance avec laquelle les Etats membres considèrent l'optimisme de l'Unesco et ses ambitions souvent gigantesques (projet Tensions[5], IIHA[6], projet d'éducation de base du Cambodge[7], MAB[8], etc.)

Ces ambitions inquiètent aussi certains fonctionnaires de l'Unesco, comme par exemple Adiseshiah au sujet du projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine[9].

Aux ambitions grandioses succède souvent rapidement la désillusion chez le personnel de l'Unesco ; c'est le cas par exemple pour l'éducation de base ; ainsi, dès 1947, Beeby affirme : « l'éducation de base est l'un de nos projets les plus importants. […] Or, j'hésite un peu à le dire aussi crûment, mais en matière d'éducation de base, nous ne faisons rien de sérieux »[10] ; c'est le cas aussi pour le Crefal[11] ; l'éducation audiovisuelle[12] ; la planification de

---

[1] E. Delavenay, *La machine à traduire*, Paris, PUF, que sais-je, 1959. E. Delavenay, *op. cit*., p. 396-398 : « plus optimiste que de raison ». Delavenay a aussi fondé à cette époque une « association pour l'étude de la traduction automatique et de la linguistique appliquée » (ATALA) qui tient ses réunions à l'Unesco.
[2] RP, 24 août 1956 : *Le Monde*.
[3] NUBIE/6 : annexe V, p. 2 ; cité par H. Nafaa, *op. cit*., p. 590.
[4] 069 (62) N/A 02 (73) : lt. de Lassalle à van der Haagen, 8 janv. 1962 ; lt. De Lassalle à van der Haagen, 2 fév. 1962.
[5] RU, ED 157/32 : fév. 1955 : « A brief appraisal of the education programme of Unesco », 13 p. : « grandiose » ; « The Tensions that Cause Wars » ; « It is doubtful whether much of value has resulted from this work ».
[6] EU, box 2242 : lt. confid. de George H. Zontz au secrétaire d'état, 9 août 1947 ; lt. confid. d'Allan Dawson à Zentz, 18 août 1947 ; lt. de George H. Zentz au secrétaire d'état, 6 sept. 1947, p. 6-7.
[7] EU, box 1563 : lt. de l'ambassade américaine de Phnom Penh au département d'état, 18 nov 1957, p. 2-4.
[8] RU, FCO 55/450 : télégramme de Stanley, 17 nov. 1970 ; lt. confid. de Holdgate à Ronald, 26 oct. 1970.
[9] 372/8/MP 01, III : « Actes de la réunion célébrée à l'Unesco entre les membres du Secrétariat et les délégations latino-américaines », 3 déc. 1958, p. 5-7 : « à moins qu'on ne fasse dans les années qui viennent des efforts vraiment exceptionnels, il est nécessaire de le dire maintenant en toute franchise, à la fin de la période du projet nous serons loin d'avoir accompli les fins que nous nous sommes proposées ».
[10] *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I, 10 nov. 1947, p. 87 ; de même, le délégué de l'Egypte, *ibid*., p. 111 ; Educ./SR.5, 19 avril 1947, p. 3 ; EU, box 1600 : télégramme confid. de Kenneth Holland au département d'état, 27 janv. 1950 ; 330.19 (8) A 01 IIHA, I : Educ/46, 11 août 1947, strictly confidential, Interim report on fundamental education in the Hylean Amazon, by Mr. Bernard Mishkin, 4 p. ; en 1952, la légation britannique à Monrovia souligne le caractère ingrat et difficile du projet dans lequel s'est lancé l'Unesco au Liberia : les équipements éducatifs sont très pauvres, les enseignants très peu qualifiés, le niveau des élèves très faible. Selon Piehl, l'expert danois de l'Unesco envoyé sur place, l'Unesco s'est lancée dans « une bataille perdue » (RU, FO 371/97165 : lt. de British legation, Monrovia, au Foreign Office, 15 avril 1952 : « a losing battle »).
[11] J. Torres Bodet, *Memorias, III, op. cit*., p. 200.
[12] « Problèmes d'une télévision raisonnée », par Henri Dieuzeide, p. 27-28, et « Quelques problèmes psychopédagogiques posés par les émissions de télévision scolaire », par Michel Tardy, p. 29-33, in *Où en est l'enseignement audio-visuel ?*, Paris, Unesco, 1963, 59 p. ; W. Schramm, Ph. H. Coombs, F. Kahnert, J. Lyle,

l'éducation[1] ; l'idée de la contribution de la science au développement économique[2] ; celle de l'éradication rapide de l'analphabétisme dans le monde[3] ; l'*Histoire de l'Humanité*[4] ; *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*[5] ; l'encyclopédie des concepts (qui ne verra d'ailleurs pas le jour)[6] ; le PEMA[7] ; etc.

Dans le projet de Marbial, la désillusion survient très rapidement : dès mars 1948, Bowers observe le « chaos complet » qui règne dans le projet[8]; en mai 1948, Beeby, remettant en cause les prévisions de l'Unesco, estime qu'on ne peut pas espérer obtenir des résultats concluants avant cinq ans, que de toute façon le projet a très peu de chances de réussir, et qu'à l'avenir, l'Unesco ne devrait plus se lancer dans de tels projets[9] ; Laves est du même avis, affirmant que l'Unesco s'est engagée dans « une entreprise très nébuleuse » en Haïti, et estimant qu'il va sans doute « se révéler impossible de produire des résultats quelconques »[10]. Et Marshall observe que les prévisions devraient être complètement révisées, étant donné les énormes difficultés[11]. En août 1948, Bowers, dans une lettre confidentielle à Métraux, exprime son découragement et sa volonté d'interrompre le projet[12]. Torres Bodet lui-même juge ce projet « très décourageant »[13]. En 1950, Opper, directeur du projet, reconnaît que celui-ci ne fournit « pratiquement aucune réalisation tangible »[14]. Des phases de regain d'optimisme[15] et de découragement se succèdent[16].

Autre exemple de projets grandioses et de projections optimistes qui ne sont pas du tout vérifiés dans la pratique : dans le cadre du projet associé d'éducation de base et de développement économique et social à Mekeo en Papouasie, l'Unesco souhaite mettre en place une société coopérative pour contribuer à la modernisation des techniques de culture du riz tout en développant l'initiative locale des habitants ; elle a l'espoir d'améliorer ainsi

---

Techniques modernes au service de l'éducation planifiée, Paris, Unesco, IIPE, 1970, p. 101 ; cité dans H. P. Sagbohan, *op. cit.*, p. 233.

[1] J. Thomas observe en 1975 que le modèle de la planifiation de l'éducation, promu par l'ONU et l'Unesco, a suscité d'abord l'enthousiasme des pays en voie de développement, puis vers 1975 le « désenchantement », car il apparaît alors clairement que les plans élaborés dans les années 1960 sont « irréalisables », et il y a une remise en cause de l'idée que « l'éducation planifiée soit nécessairement une éducation adaptée aux besoins de la société ». (Jean Thomas, *Les grands problèmes de l'éducation dans le monde, essai d'analyse et de synthèse*, Paris, Unesco, PUF, collection Sup, 1975, 172 p., p. 31-32).

[2] Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 5.

[3] *Evaluation critique du PEMA, op. cit.*, p. 222 ; DG/68/10, 22 juill. 1968.

[4] SCHM 53 : « Les 75 », in *Vers l'avenir*, Namur, 27 déc. 1951 ; RFA, Bestand B91, Band 254 : rapport d'activité de la commission nationale allemande, sept. 1958 ; SCHM 18 : lt. confid. de Morazé à Carneiro, 29 sept. 1953, 12 p., p. 7-11 ; lt. confid. de Morazé à Ralph Turner, 29 sept. 1953.

[5] 3 A 54/53 Social and Human …, I : mémo d'André Bertrand à Adiseshiah, 17 mai 1962 ; lt. de Jean d'Ormesson à Yves Brunsvick, 3 oct. 1962 ; mémo du directeur du département des activités culturelles au bureau du programme et du budget, non datée ; réponses au questionnaire de l'Unesco ; Ia : lt. de Piaget à Bertrand, 22 juin 1963 ; P. Lengyel, *op. cit.*, p. 44-46.

[6] Interview Bonnefoy.

[7] Dès 1969, Maheu reconnaît que la mise en œuvre du PEMA « s'est révélée beaucoup plus lente qu'on ne l'avait prévu et se heurte à des difficultés nombreuses, sérieuses et variées », et que « l'état présent du Programme laisse nettement à désirer » ; il reconnaît « l'écart […] flagrant » entre les objectifs et les résultats, et appelle « des mesures énergiques » pour « rectifier » l'« erreur de planification » commise dès le départ. Il reconnaît que les prévisions ont été trop optimises et ont manqué de réalisme, et que les objectifs quantitatifs doivent être réduits (DG/69, 1er déc. 1969).

[8] 375 (729.4) A 61, II : lt. de Bowers à T. Hopkinson Esq., 30 mars 1948 : « complete chaos ».

[9] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Beeby au DG, 19 mai 1948 : « I do not think the chances of a successful conclusion to this whole Haïti project are very great » ; mémo de Bowers à Beeby, 1er mai 1948.

[10] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Laves à Beeby, 11 mai 1948 : « very nebulous undertaking » en Haïti ; « prove impossible to produce any real results ».

[11] 375 (729.4) A 61, III : lt. de Marshall à Bowers, 11 mai 1948.

[12] 375 (729.4) A 61, V : lt. de Bowers à Métraux, 16 août 1948.

[13] J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 250-251 : « muy desalentadores ».

[14] 375 (729.4) A 61, XVI : lt. d'Opper à Fraser, 23 janv. 1950 : « practically nothing to show in the way of tangible achievements ».

[15] 375 (729.4) A 61, VIII : lt. de Métraux à Bowers, 10 avril 1949 ; IX : lt. de Métraux à Bowers, 27 mai 1949 ; XX : rapport d'Akrawi au DG, 15 sept. 1952 ; lt. de Glen Lukens à Luther Evans, 21 juill. 1953 ; XXI : rapport d'André Montessuit à Lestage, 21 janv. 1954 ; *Bulletin d'éducation de base et des adultes*, oct. 1953, article de Glen Lukens.

[16] 5 avril 48, Educ/64, p. 3-4 ; *Monographie n°4 sur l'éducation de base, op. cit.*, p. 7.

rapidement le niveau de vie de la population de cette communauté, et de généraliser rapidement les méthodes employées à l'ensemble de la Papouasie[1]. Toutefois, le déroulement concret du projet ne vérifie pas du tout ces prévisions optimistes[2].

Des projets dont l'ambition est souvent réduite en cours de route.

Plusieurs projets ont été finalement réalisés de manière beaucoup plus réduite que prévue. C'est le cas de plusieurs instruments normatifs. Ainsi le texte de la convention adoptée à la conférence de la Haye en 1954 est édulcoré par rapport au projet de convention élaboré par l'Unesco et adopté à la conférence générale de 1952 ; cela a été nécessaire pour rallier les Etats à la signature[3]. C'est aussi fréquemment le cas de projets de bibliographies et de dictionnaires terminologiques. En 1952, l'Unesco lance un projet sur la terminologie des différentes langues ; il s'agit initialement de préparer une série de dictionnaires et de glossaires de termes techniques et de concepts dans les principales langues ; en 1956, ce projet devient plus modeste, se bornant à viser à la mise au point de dictionnaires interdisciplinaires français-anglais ; finalement l'ouvrage qui a fini par paraître, en 1964, avec beaucoup de retard, a été un dictionnaire seulement en anglais[4]. Quant à l'ouvrage *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines* (1970), contrairement à l'objectif initial, il n'a pas consisté en une étude récapitulative, tâche qui a été abandonnée car jugée impraticable, mais plus modestement en une série d'essais[5]. Par ailleurs, la communauté utopique Auroville, en Inde, soutenue par l'Unesco, a compté seulement quelques centaines d'adeptes, alors qu'elle avait été bâtie pour en accueillir 50 000[6].

Ainsi, de nombreux exemples attestent de la fréquente nécessité de réajuster l'ampleur et l'ambition des projets lancés par l'Unesco, à un niveau plus conforme avec les possibilités qu'offre la réalité. En dépit de cela et comme conséquence de toutes les difficultés et de tous les aléas que connaissent ses actions, leurs résultats se révèlent inégalement durables.

9.5.4. Des actions plus ou moins durables.

Toutes les actions ne visent pas elles-mêmes des effets durables. La table ronde du personnel d'avril 1970 critique le fait que dans les programmes, « l'accent est mis sur les projets à court terme et de courte durée, au détriment des projets à long terme » ; « on sacrifie ainsi la continuité du travail et la saine expansion des activités de l'Unesco, au bénéfice de projets « voyants » que l'on espère pouvoir achever en deux ans »[7].

Quant aux actions qui visent le plus long terme, certaines ont des résultats durables, tandis que beaucoup d'autres se révèlent très éphémères et échouent à obtenir des résultats tangibles.

L'action de formation semble avoir souvent obtenu des résultats durables. Ainsi, Miguel Soler Roca, ancien étudiant du Crefal, témoigne que « [s]a formation au Crefal a

[1] 375 (94) A 63 MRPSP : notes on Mekeo rural progress society, par Bowers, 29 oct. 1951.
[2] 375 (94) A 63 MRPSP : lt. de Richard Attygalle à Cottrell-Dormer, 25 mars 1955 ; lt. de Cottrell-Dormer à Attygale, 12 juill. 1955 ; lt. de R.E.P. Dwyer à Attygale, 5 oct. 1955.
[3] RFA, Bestand B91, Band 54 : rapport du Dr. Berger, Deutsche Delegation für die Haager Konferenz, 11 mai 1954.
[4] *A Dictionary of the Social Sciences*, 1964, éd. Julius Gould and William L. Kolb, Free Press of Glencoe.
[5] P. Lengyel, *op. cit.*, p. 44-46.
[6] *Auroville, un rêve qui prend forme*, Auroville International France, 1992, p. 4.
[7] Table ronde du personnel d'avril 1970, doc. cit., p. 31.

marqué [s]a vie professionnelle », a déterminé « [s]on avenir en tant qu'éducateur » ; il évoque en termes positifs l'enseignement qu'il y a reçu, dispensé par « un groupe très qualifié d'enseignants »[1] ; la formation dispensée au Crefal semble avoir exercé une action plus durable que celle de l'Asfec[2]. Cependant, pour ces deux centres, le manque de débouchés pour les boursiers a constitué un problème[3]. En outre, après le désengagement de l'Unesco du Crefal et de l'Asfec à la fin des années 1970, les Etats concernés semblent n'avoir pas réussi à prendre le relais et à faire poursuivre aussi efficacement à ces centres leur action[4]. La création d'écoles normales et d'ENS en Afrique dans les années 1960-70 avec l'aide de l'Unesco semble avoir eu des résultats tangibles et positifs, permettant la formation de plusieurs générations de professeurs nationaux. Si certaines actions semblent donc avoir eu des résultats durables, d'autres semblent être restées très éphémères.

De nombreux projets, auxquels pourtant l'Unesco s'est beaucoup consacrée, ont échoué à obtenir des résultats tangibles et durables. De nombreuses publications et études n'ont pas réussi à exercer sur les esprits l'impact espéré : c'est le cas entre autres de l'*Histoire de l'Humanité*, qui n'a pas pu devenir le grand ouvrage de référence que l'Unesco espérait en faire, et de la série des publications sur les races, qui, hormis l'exception notable de l'essai de Lévi-Strauss, *Race et histoire*, n'ont jamais réussi à devenir populaires, alors que le but de cette série était au contraire d'obtenir une réception très importante dans le grand public, afin de lutter contre le racisme. Plusieurs revues lancées par l'Unesco sont très éphémères, comme (parmi de nombreux exemples) *Art et éducation*, lancée en 1949, qui disparaît au bout de deux numéros[5]. Plusieurs structures créées par l'Unesco se révèlent aussi très peu durables. L'exemple du Conseil Mondial du Braille, créé en 1952 après de longs travaux préparatoires puis abandonné peu après, illustre ce phénomène. Ce problème de pérennité touche aussi de nombreux projets de terrain. L'exemple du projet de Marbial l'illustre. L'Unesco exprime dès 1948 la conscience que « les résultats obtenus grâce à une expérience-témoin d'éducation de base réalisée dans des conditions artificielles, par une équipe d'experts et d'éducateurs « étrangers » seront rapidement anéantis lorsque ces experts seront partis, à moins que le niveau économique de la collectivité n'ait été élevé de telle façon qu'elle puisse assurer la continuation des services éducatifs et culturels » ; l'Unesco est donc désireuse de faire en sorte que cette expérience n'ait pas seulement l'effet d' « une transfusion sanguine » ponctuelle, mais des effets durables. Elle souhaite retirer au fil du temps le personnel étranger, et laisser le personnel haïtien, « le plus tôt possible, poursuivre les travaux par lui-même »[6]. Cependant, de l'avis général, les résultats ne sont pas au rendez-vous : Prévost estime que ce projet a été un « échec » [7], Pauvert parle lui d'« échec total »[8], Delavenay d'« échec

[1] *Unesco, 50 années …, op. cit.*, p. 98 ; « Le projet majeur d'éducation…», par Miguel Soler Roca, art. cit.
[2] P. Jones, *op. cit.*, p. 81-82 ; interview Lestage.
[3] Plusieurs sources témoignent de la difficulté des boursiers à trouver un poste après leur formation (RU, FO 371/107231 : rapport confid. de W. Lloyd Shirer, août 1953, doc. cit., p. 7-9 ; lt. de H.F. Bartlett à J.S. Arthur, 17 sept. 1953 ; interview orale de Lloyd Hughes, directeur-adjoint du Crefal à partir de 1953, par P. Jones, citée dans P. Jones, *op. cit.*, p. 83) ; en revanche, Laves et Thomson affirment en 1957 qu'une importante proportion des diplômés de l'Asfec, à leur retour dans leur pays, auraient été nommés à des postes directement liés avec l'éducation de base, mais ce jugement ne semble pas très objectif (W. Laves et Ch. Thomson, *op. cit.*, p. 158-159 ; cité dans P. Jones, *op. cit.*, p. 82-83.)
[4] 375 A 031 ASFEC/CREFAL 191, IV bis : mémo de John Fobes au DG, 3 août 1977 ; rapport de S. Tanguiane au DG, 6 déc. 1977.
[5] *Art et éducation*, n°1 et 2, Paris, Unesco, 1949.
[6] Educ/59, 26 fév. 1948, 17 p., p. 5.
[7] M. Prévost, *op. cit.*, p. 27.
[8] Interview Pauvert,

retentissant »[1], Jean Comhaire (ancien participant à l'expérience) évoque la « lamentable expérience de Marbial »[2], Julian Huxley lui-même, pourtant au début si enthousiaste pour ce projet, reconnaît dans ses mémoires qu'il a « accompli très peu de choses »[3]. Lestage, qui a fait plusieurs séjours à Marbial à différents intervalles, a été lui aussi frappé par l'échec du projet. Il avait d'ailleurs été toujours sceptique à son égard[4]. En 1951, il observe que l'action accomplie à Marbial est « assez anarchique »[5] ; en 1954, il constate qu'à l'exception de la clinique, tous les bâtiments construits dans le cadre du projet « sont déjà promis à la démolition »[6] ; faisant une nouvelle visite en 1959, il observe qu'il ne reste pratiquement rien du projet. « Il serait cruel d'insister sur l'échec de Marbial », écrit-il.

« J'ai vu Marbial au fond de la vallée terriblement sèche de la Gosseline, entourée de mornes dénudés et ravinés par une érosion qui laisse peu d'espoir sur une éventuelle régénération des sols. L' « Unesco » (on dit là-bas « l'Unesco » pour le « Centre ») est toujours là : quelques bâtiments en étage au flanc d'un morne, trois classes avec un pauvre matériel, une petite clinique (le terme est pompeux mais on l'emploie) […] ; c'est à peu près tout. Le grillage en toile métallique des fenêtres est défoncé ; l'ancienne canalisation d'eau installée à grands frais sort de terre, éventrée ; le moteur-pompe a disparu ; les frigidaires se sont volatilisés. Seuls les palmiers royaux, plantés il y a douze ans, au début de l'« expérience-pilote de Marbial », ont poussé d'un jet magnifique au-dessus de cet échec doucement consommé. L'enthousiasme n'est pas de mise. […] Nous avons en Haïti dépensé des milliers de dollars pour peu de choses. »[7]

De nombreux autres projets d'éducation ont échoué pareillement, comme l'attestent les correspondances confidentielles de l'Unesco et les correspondances dipomatiques[8].

Les constructions matérielles faites sous l'égide de l'Unesco ont souvent une existence éphémère. Ainsi par exemple, Lestage, évoquant en 1957 les bâtiments universitaires construits par l'Unesco à Klay au Liberia quelques années auparavant, observe qu'« ils sont certainement d'une conception toute moderne et feraient honneur à l'Organisation si déjà ils ne se lézardaient de partout »[9]. Des problèmes semblables se posent pour la bibliothèque de Medellin dans les années 1950, obligeant à l'abandon du bâtiment initial[10].

Les projets de radio et de télévision éducatives ont eu une destinée et une pérennité variable. Le projet de radio au Ghana aurait, selon Cassirer, exercé une influence importante et durable sur la population[11]. En revanche, Pauvert reconnaît que le PETV de Côte d'Ivoire, après son abandon en 1981, n'a eu aucune postérité, n'a laissé aucune trace ; retournant sur place plusieurs années plus tard, il observe que « l'imprimerie a été envahie par la forêt vierge, les studios qui servaient à élaborer les programmes expérimentaux ont été occupés par la télévision ivoirienne, et l'école normale expérimentale télévisuelle est devenue une école

---

[1] Emile Delavenay, *op. cit.*, p. 367.
[2] Site www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/comhaire-sylvain_hommage.html : « Hommage à ma femme », par Jean Comhaire.
[3] Julian Huxley, *Memories II*, *op. cit.*, p. 23 : « in the light of later trends our efforts accomplished very little » ; cf. aussi P. Jones, *op. cit.*, p. 65-66.
[4] Interview Lestage.
[5] 375 (729.4) A 61, XVIII : lt. d'André Lestage à Bowers, 2 juill. 1951.
[6] 375 (729.4) A 61, XXI : lt. de Lestage à Elvin, 11 août 1954.
[7] 375 (729.4) A 61, XXI : rapport confid. de Lestage au DG, 17 avril 1959.
[8] Ex. : EU, box 1562 : lt. de J. Graham Parsons au département d'état, 14 nov. 1957 ; FR., Nantes, carton 57 : lt. de Henri Costilhes, ambassadeur de France au Soudan, à R. Schuman, 6 mars 1971 : le projet d'alphabétisation fonctionnelle lancé depuis un an par l'Unesco « se déroule dans de si mauvaises conditions qu'il sera vraisemblablement abandonné » sous peu.
[9] 375 (666) TA /AMS : lt. d'André Lestage au DG, 1er avril 1957, 5 p., doc. cit.
[10] Unesco/CUA/69, 11 août 1955, 4 p., p. 1.
[11] Henry Cassirer, *Un siècle de combat …*, *op. cit.*, p. 208-209.

normale 'normale' »[1]. Cependant, ce projet a suscité dans d'autres Etats africains comme le Mali, la Haute Volta, le Bénin, la Guinée et le Sénégal, dans les années 1970, le lancement de projets qui s'en sont inspirés et se sont efforcés de tirer les leçons de ses défauts ; ainsi la Télévision Scolaire du Sénégal (TSS) a été conçue dans des dimensions volontairement modestes, afin de limiter l'intervention étrangère, et a prévu que l'enseignement de la première année serait dispensé non pas en français, mais en ouolof[2].

La durabilité, la pérennité, des projets de l'Unesco sur le terrain dépend de sa capacité à donner une impulsion, un mouvement, qui seront ensuite poursuivis, donc à convaincre à la fois le gouvernement et la population locale de l'intérêt de ces projets.

Les projets pilotes lancés dans le cadre du PEMA n'ont pas eu de pérennité ; ils n'ont donné lieu au lancement d'aucun autre projet d'alphabétisation fonctionnelle à plus vaste échelle, contrairement à ce qui était espéré. Au contraire, après la fin du PEMA, les Etats concernés ont eu plutôt tendance à revenir à l'alphabétisation traditionnelle[3].

Parmi les projets de recherche ayant eu des répercussions importantes et de longue durée, le projet majeur des zones arides aurait, selon son comité consultatif, « ouvert la voie à d'importants nouveaux développements en recherche fondamentale et appliquée », et provoqué « un considérable éveil de la conscience publique pour les problèmes de la zone aride »[4]. De même, la DHI a eu des résultats durables sur le plan scientifique, ayant stimulé la recherche dans ce domaine jusque là peu développé[5].

Parmi les conventions ayant eu des résultats importants et durables, c'est de loin la convention sur le droit d'auteur qu'il faut mentionner (adoptée en 1952, révisée en 1972)[6]. Elle est d'ailleurs considérée par beaucoup comme l'une des plus grandes réussites de l'Unesco[7].

Parmi les institutions créées par l'Unesco, si le CERN apparaît comme un grand succès, plusieurs ont échoué à perdurer. C'est le cas de l'IBRO, de l'ICRO, du Centre de calcul[8], des Instituts Unesco de Munich et de Cologne[9]. Par ailleurs, plusieurs se sont transformées en organisme national au fil du temps, à l'instar de l'Institut international de séismologie et de génie parasismique (IISEE)[10], et de l'institut Unesco de Hambourg.

Plusieurs activités se sont prolongées après leur achèvement théorique. Ainsi, les *Cahiers d'histoire mondiale* continuent d'exister après la fin de l'*Histoire de l'Humanité*[11] ; le

---

[1] Interview Pauvert. Pour André-Jean Tudesq, ce programme a davantage contribué au développement rapide de la télévision que de l'éducation en Côte d'Ivoire (André-Jean Tudesq, *op. cit.*, p. 168).
[2] I. Marçais, *op. cit.*, p. 99-100. Expériences d'éducation télévisuelle : au Mali à partir de 1971 ; en Haute-Volta à partir de 1976 ; au Bénin et au Sénégal à partir de 1978 ; en Guinée à partir de 1980.
[3] *Evaluation critique du PEMA*, *op. cit.*, p. 222.
[4] NS/165, 22 juill. 1960, p. 1-2 : « a great success » ; « very satifactory » ; « paved the way to important new developments in fundamental and applied research » ; « considerable awakening of public awareness for arid zone problems ».
[5] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 11-12 ; interview Batisse ; Daniel Behrman, *Science, technique …*, *op. cit.*, p. 45-48 ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 122.
[6] *Le Monde diplomatique*, mars 1969, « Unesco. Vers une révision de la convention sur le droit d'auteur » ; 16 C/20 ; report of the US delegation to the 84th session of the executive board, doc. cit., p. 8.
[7] OHRO, interview de Luther Evans, p. 237 : « I think that was one of our great achievements » ; Chris Osakwe, *op. cit.*, p. 135 ; M. Prévost, *op. cit.*, p. 45.
[8] Airgram de l'ambassade américaine au département d'état, 24 déc. 1970, doc. cit., p. 13 ; interview Batisse ; M. Conil Lacoste, *op. cit.*, p. 108 ; « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, doc. cit., p. 157 ; Prospects of the International Computation Centre, 31 mars 1961, doc. cit., p. 2 et 7.
[9] 061 A 01 Unesco (43-15), II :lt. de Maheu à Verniers, 1er août 1955 ; lt. de Maheu au DG, 2 nov. 1955 ; lt. de R.W. Jones à Marcel Hicter, 16 oct. 1962 ; EU, box 1552 : lt. de Trueblood au département d'état, 2 mars 1955.
[10] Hemptinne : dossier « science et technologie. Yvan de Hemptinne ».
[11] 50 EX/33, 22 mai 1958, p. 34 ; SCHM 7 : rapport de Carneiro au DG à la 11e conférence générale, 1er sept. 1960, p. 4-5 ; 55 EX/SR.3 (prov.), 26 nov. 1959, p. 6-7 ; SCHM 9 : lt. du DG au président du CIPSH, 13 mars 1957.

système des bons Unesco, initialement créé à titre temporaire pour les besoins de la reconstruction des pays dévastés par la guerre, s'est maintenu, servant ensuite à l'aide aux pays du Tiers Monde ; à partir de 1956, la création d'un fonds des Bons Unesco permet au projet de se poursuivre, de façon autonome, sans frais pour l'Unesco[1] ; l'Année géophysique internationale (AGI) a été prolongée avec le lancement d'entreprises analogues par le CIUS, avec le soutien de l'Unesco[2] ; le Programme biologique international (PBI), lancé en 1966 et initialement prévu pour quatre ans, est finalement renouvelé jusqu'en 1974[3] ; le programme Unisist a été quant à lui prolongé par le Programme général d'information (PGI)[4] ; en 1972 les Etats-Unis se montrent favorables à une continuation de la DHI pendant dix années supplémentaires ; à l'achèvement de celle-ci, le Programme hydrologique international (PHI) lui succède[5]. Pour d'autres activités, il n'y a pas eu prolongation, mais du moins le souhait de les prolonger ; c'est le cas du projet majeur d'éducation primaire en Amérique latine, dont, à son achèvement, plusieurs délégués au comité consultatif demandent la prolongation, pour ne pas laisser « s'effondrer » toute la structure mise en place, et son extension à l'enseignement secondaire[6]. Ce projet a d'ailleurs eu une suite, en 1979, avec un nouveau Projet majeur d'éducation en Amérique latine[7].

---

[1] G. Archibald, *op. cit*., p. 188.

[2] « La coopération intergouvernementale », par M. Batisse, p. 153 : les « Années internationales du soleil calme » (1964-65) pour l'étude du soleil ; le « projet de recherches sur le manteau supérieur » (1962-70) ; le « projet international de géodynamique » (1970-80) pour l'étude de l'écorce terrestre ; et le « programme de recherches sur l'atmosphère globale » (1967-70) ; OHRO, interview de Luther Evans, p. 483.

[3] Angèle Bioum Ihana, *op. cit*., p. 55-56; J.S. Weiner, « The Biology of Man in the International Biological Programme : The Human Adaptability Project », *Current Anthropology*, vol. 5, n°3, juin 1964, p. 191-195.

[4] Unisist, Conférence intergouvernementale pour l'établissement d'un système mondial d'information scientifique, rapport final, 4-8 octobre 1971, Unesco (SC/MD/25), p. 10 ; Unisist, Comité directeur, deuxième session, rapport final, 13-17 octobre 1975, Unesco (SC/MD/51), p. 7-8 ; doc. SC/Unisist/St.Com.II/4 ; Unisist, Comité directeur de l'Unisist, première session, rapport final, 5-9 novembre 1973, Unesco (SC/MD/38), p. 18-19 : résolutions adoptées pendant ce Comité : Rés. 1 ; *UNISIST, étude sur la réalisation…, op. cit.*, p. 98.

[4] Interview Tocatlian.

[5] Report of the US delegation to the 17th session ..., doc. cit., p. 11-12 ; interview Batisse. Daniel Behrman, *Science, technique …, op. cit.*, p. 45-48 ; M. Conil Lacoste, *op. cit*., p. 122.

[6] 372(8) MP 01 A 198, I : lt. de Gozzer à Betancur, 28 janv 1964 ; 372 (8) MP01 A 22, VIII : rapport de la 6e session du comité consultatif intergouvernemental, IAC-LAMP/VI/5/Rev., 22 juin 1966, p. 1-5 ; mémo de Betancur au DG, 20 avril 1964, p. 4 ; interview Blat Gimeno ; 551.45 A 022/06, ZA, -XIV-XVIII : NS/165, 22 juillet 1960, p. 1-2 : « to crumble ».

[7] Certains des participants à celui de 1957-66 y sont associés, comme Soler Roca (« Le projet majeur d'éducation … », par Miguel Soler Roca, art. cit.).

Un grand nombre de projets visant à obtenir des résultats tangibles ont échoué à en obtenir, comme l'Unisist, dont l'ancien directeur, Tocatlian, reconnaît que « cela n'a jamais été un système opérationnel, c'est resté une idée »[1].

Ainsi, l'organisation administrative des actions s'avère souvent déficiente, la collaboration avec les Etats membres concernés est difficile, la population est souvent insuffisamment adhérente, les actions sont souvent peu cohérentes, peu novatrices et peu progressistes, les ambitions sont généralement inadaptées aux moyens disponibles, et les résultats sont souvent peu durables. Cependant, l'Unesco a fourni une contribution essentielle à la recherche de la paix, elle a réussi pendant une période à drainer les enthousiasmes de nombreux individus, et elle a réalisé des actions efficaces, en particulier dans le domaine de l'éducation et du patrimoine.

[1] Interview Tocatlian.

Conclusion

Au terme de ce travail, il apparaît tout d'abord nécessaire d'en résumer les résultats.

L'étude de l'évolution des conceptions directrices de l'Unesco a montré qu'elles sont restées vagues, floues, que l'accord à leur sujet a été difficile à obtenir. La gestation de l'Unesco ainsi que le mandat de Huxley ont donné lieu à un foisonnement de conceptions diverses. Celui de Torres Bodet a été caractérisé par un grand idéalisme mais aussi par des premiers éléments de désillusion, ce qui s'est matérialisé avec sa démission. Ses successeurs Evans et Veronese ont été moins charismatiques, et durant leurs mandats les conceptions ont été peu renouvelées. En revanche, le « règne » de Maheu peut être considéré comme une sorte d'âge d'or de l'Unesco : Maheu a engagé un renouvellement des conceptions de l'organisation, et orienté celle-ci vers l'aide au développement économique ainsi que vers un rôle éthique. Grâce à son constant effort de synthèse, il a maintenu l'organisation dans un équilibre difficile entre universalisme et multiculturalisme, entre un rôle d'agence opérationnelle et un rôle de forum de réflexion. Il a communiqué son idéalisme et son enthousiasme à son personnel et même à l'opinion publique. On peut parler d'âge d'or de l'Unesco car sous son successeur M'Bow, et par la suite, cet enthousiasme s'est effrité et l'envergure des conceptions de l'organisation a été moindre.

Tout au long de ses trente premières années, l'Unesco, malgré son caractère théoriquement apolitique, a été agitée par des tensions politiques omniprésentes. Plusieurs périodes peuvent être distinguées : de 1945 à 1953, l'organisation a été dominée par les Etats occidentaux ; ceux-ci étaient divisés entre un « clan latin » et un « clan anglo-saxon » rivaux ; des tensions est-ouest et nord-sud ont fait leur apparition dès ces années. A partir de 1954, l'adhésion de l'URSS a changé la donne et a fait s'imposer plus nettement encore les tensions de la guerre froide au sein même de l'organisation. Simultanément, le déchaînement du maccarthysme dans le cadre de l'Unesco a accru ces tensions. En outre, la même année, le changement de statut des membres du conseil exécutif a entraîné une politisation plus marquée encore. Les années 1953-59 ont donc été des années durant lesquelles l'Unesco a été fortement ébranlée, à la fois par la guerre froide et par l'accroissement des revendications des pays du sud. A partir de 1960, une période nouvelle s'est ouverte. L'adhésion de nombreux pays du Tiers Monde et en particulier de pays africains a changé la physionomie de l'organisation : celle-ci est devenue de plus en plus, à l'image de l'ONU, la caisse de résonance des revendications du Tiers Monde. C'est principalement alors d'un affrontement nord-sud qu'elle est devenue le théâtre, entre les pays du Tiers Monde réclamant une assistance technique massive, et les pays riches réticents devant l'augmentation continue du budget et l'orientation croissante de l'action de l'Unesco vers le Tiers Monde. En outre, durant les années 1960-74, des enjeux politiques régionaux se manifestent de plus en plus.

Ainsi, les tensions politiques, loin de s'apaiser au fil de la période, se sont déployées au contraire de manière de plus en plus vive. Elles ont aussi connu un déplacement : aux tensions entre « clan latin » et « clan anglo-saxon » ont succédé des tensions entre bloc est et bloc ouest, puis des tensions entre pays du nord et pays du sud ; en fait il ne s'agit pas d'une succession de ces clivages, mais plutôt d'une superposition, de sorte qu'à la fin de la période étudiée, tous ces clivages se combinent, pour donner lieu à une mosaïque complexe de groupes de pression opposés les uns aux autres.

Outre ces vives tensions politiques, l'Unesco souffre d'importants problèmes d'ordre institutionnel et administratif. Une de ses faiblesses constitutives majeures réside dans ses compétences limitées. En effet, elle se trouve dans une situation de forte dépendance par rapport à ses Etats membres, et de subordination dans le cadre du système de l'ONU. De plus, son mécanisme administratif s'avère complexe et peu fonctionnel. En effet, tandis que la conférence générale et le conseil exécutif se voient de plus en plus dessaisis de leurs fonctions théoriques, en revanche le rôle du directeur général tend à s'accroître ; le secrétariat, quant à lui, joue un rôle important, mais devient rapidement le théâtre de vifs conflits de pouvoir ; sa lourdeur administrative, ainsi que la centralisation croissante du pouvoir en son sein, et des rivalités persistantes entre ses différents services et entre les fonctionnaires qui les composent, l'affaiblissent. En outre les relations entre le siège et le terrain donnent souvent lieu à de graves problèmes. Des efforts sont entrepris pour mettre en place et developper des mécanismes originaux de rationalisation, notamment de planification et d'évaluation ; cependant ils s'avèrent souvent désordonnés et discontinus, et sont finalement décevants dans leurs résultats. Conséquence de ces importants problèmes de fonctionnement, le moral du personnel est durement éprouvé : le travail est souvent frustrant et les relations humaines tendues ; une contestation de la part du personnel se développe contre la direction, et se concrétise en particulier en 1970, avec la convocation d'une table ronde de l'association du personnel, qui rédige un rapport dénonçant avec lucidité tous les dysfonctionnements de l'organisation, et formulant des propositions constructives. On ne peut que regretter que la direction de l'Unesco ait étouffé ce rapport et n'en ait tenu aucun compte pour améliorer le fonctionnement de l'organisation.

Par ailleurs, l'Unesco a mené des actions importantes pour faire sa promotion dans l'opinion de ses Etats membres. Les résultats ont été très variables selon les Etats, selon les périodes, et selon les groupes sociaux et idéologiques. Ainsi, l'image de l'Unesco a été particulièrement positive dans le Japon de l'après-guerre, en France dans les années 1960-70, dans certains milieux américains, et dans le Tiers Monde à partir des années 1960. En revanche, elle a été généralement négative dans les milieux anglo-saxons chrétiens et nationalistes. Plusieurs des vecteurs de promotion utilisés par l'Unesco se sont révélés peu efficaces, comme de nombreuses publications et revues, inadaptées au public visé et insuffisamment distribuées ; en revanche, d'autres, comme essentiellement le *Courrier de l'Unesco* et les clubs Unesco, semblent avoir été efficaces. Les périodes qui ont suscité l'enthousiasme le plus vif pour l'Unesco semblent avoir été surtout les toutes premières années et les années 1960. D'une manière générale, force est de constater que l'Unesco n'a pas obtenu de la part de l'opinion une reconnaissance et une popularité aussi fortes qu'elle l'aurait souhaité.

Ainsi, l'Unesco a été affectée tout au long de ses trente premières années par des problèmes structurels importants : difficulté à définir des orientations conceptuelles nettes, problèmes politiques, dysfonctionnements administratifs, faiblesse de son image publique.

L'analyse du passage des conceptions aux actions, et des actions aux résultats est très intéressante. La grande diversité des thèmes d'action de l'organisation est remarquable : éducation, sciences, culture, sciences sociales, information et communication, patrimoine, environnement ; de même que le caractère interdisciplinaire de plusieurs actions. En outre, la variété de ses modalités d'action est également considérable : publications et recherches ; réunions, conférences, stages, séminaires ; missions de conseil d'experts ; action normative ; création ou soutien à des institutions ; action opérationnelle ; subvention et encouragement à des actions extérieures ; collaboration avec des ONG et des institutions privées. Cette double prolifération des thèmes et des modalités d'action témoigne de la difficulté à réaliser ses objectifs mais aussi d'une recherche constamment renouvelée et au total d'une réelle vitalité.

L'Unesco s'est efforcée de mettre en place des valeurs pacifiques communes. Elle a suscité des réflexions sur la paix, sur les droits de l'homme, sur la compréhension internationale. Elle a mené une propagande en faveur d'un respect réciproque entre les différents groupes humains. Dans ce domaine, c'est l'action contre le racisme et la promotion du droit des femmes à l'éducation qui ont été le plus développées. L'organisation a également œuvré à éliminer les conditions favorisant l'éclatement et la perpétuation des conflits : elle s'est ainsi efforcée de contribuer à une rééducation des anciens nazis et des victimes de la guerre ; de développer des réflexions sur la question des colonies ; sur les transformations technologiques, économiques, et sociales ; sur le désarmement ; et enfin sur les tensions diverses qui émanent de la civilisation. Le résultat de ces efforts apparaît en fait difficile à saisir de manière tangible, même si l'on ne saurait croire totalement vaine l'orchestration de tant d'actions et de réflexions.

Cette action en vue de la paix s'avérant malaisée et ses résultats diffus, l'Unesco s'est par ailleurs consacrée activement à mener une politique culturelle universaliste, ce qui constitue d'ailleurs une façon indirecte de s'efforcer de favoriser la paix. Cependant, cela a soulevé des questions importantes : l'Unesco devait-elle créer elle-même une nouvelle culture, et l'inculquer à l'humanité ? Ou bien plutôt diffuser dans le monde entier la culture occidentale moderne ? La question n'a pas été tranchée. La première hypothèse a entraîné un tollé de la part de plusieurs milieux et notamment des milieux nationalistes américains. La seconde a connu plus de succès. Cependant, au fil des années, le multiculturalisme s'est imposé et l'idée de la nécessité de préserver les identités culturelles a battu en brèche la conception universaliste. Pourtant, l'Unesco a toujours maintenu son idéal universaliste et a tout au long de la période poursuivi ses efforts pour rapprocher les courants de pensée. Elle s'est efforcée de donner aux savants et aux intellectuels la possibilité de coopérer ; de répertorier les produits de la culture et de faciliter leur circulation ; d'influer sur les politiques scientifiques et culturelles menées par les Etats ; de rapprocher Orient et Occident ; de diffuser largement dans les masses la science, la culture, et surtout l'éducation. Elle a mis à contribution pour cela des moyens modernes et novateurs (radio, télévision, machines à enseigner…). Elle a aussi promu le droit à l'information, et sa libre circulation, notions controversées. Elle a enfin ardemment préservé et promu le patrimoine. Cependant, ses efforts

de diffusion de la culture se sont heurtés à des hésitations et à des incertitudes portant sur sa nature. En effet, en diffusant « la » culture, considéré comme un objet bien défini, l'Unesco ne risquait-t-elle pas de pétrifier une activité qui aurait pour essence d'être mouvante, en perpétuel renouvellement, en perpétuelle création ? Ne risquait-t-elle pas aussi d'étouffer les cultures particulières ? C'est une question qui n'a cessé de se poser, de susciter des controverses et qui, faute d'être résolue, a amené l'Unesco à changer l'orientation de ses actions en leur donnant un caractère moins intellectuel et davantage matériel.

L'Unesco a donc connu une nette évolution vers l'action matérielle, technique, concrète. La localisation géographique de son action s'est élargie progressivement vers le Tiers Monde. Ses projets se sont infléchis vers l'objectif de développement économique. Elle a utilisé divers moyens pour y contribuer, et notamment elle s'est efforcée de recourir à cet effet aux particularités culturelles des peuples du Tiers Monde, avec l'effort de « développement endogène ». Dans ce cadre, elle s'est penchée sur la question de l'accroissement démographique et de l'alimentation. Elle s'est efforcée de mettre l'éducation au service du développement économique, avec notamment les concepts d'éducation de base, de développement communautaire, d'alphabétisation fonctionnelle. Elle a aussi tenté d'utiliser à cette fin l'information, les communications, la science et la technologie. Son action dans le domaine matériel s'est inscrite non seulement dans le cadre du développement économique, mais aussi dans celui de la défense de l'environnement. Ainsi, elle a fait des efforts croissants pour protéger la nature contre les atteintes de l'homme, et l'homme contre les rigueurs et les caprices de la nature, ainsi que pour mettre à profit les ressources naturelles en vue du développement.

Enfin, l'analyse des actions de l'Unesco a amené à réfléchir à la possibilité d'en faire une évaluation. Les évaluations réalisées par l'Unesco ont souvent été peu approfondies et peu critiques ; lorsqu'elles l'ont été, elles n'ont pas été prises en compte par la direction et ont souvent au contraire été censurées. L'Unesco s'est généralement montrée réticente à admettre des bilans francs et critiques de ses résultats. En fait, il semble que, plutôt qu'à une évaluation, on puisse au terme de ce travail se livrer à une gradation des différentes actions de l'Unesco selon plusieurs critères : elles ont été à un plus ou moins grand degré handicapées par des problèmes administratifs et logistiques ; plus ou moins cohérentes ; marquées par une collaboration plus ou moins importante des Etats membres concernés ; par une adhésion plus ou moins importante de la part des populations concernées ; elles se sont tantôt inscrites dans la continuité d'autres actions entamées avant sa naissance, tantôt révélées très novatrices ; elles ont été plus ou moins progressistes ; plus ou moins réalistes ; plus ou moins durables. En fait elles sont tellement diverses qu'il apparaît presque impossible de prononcer un jugement global sous peine de déformer la réalité, qui est si complexe. Cependant, s'il faut le faire, et quitte peut-être à schématiser, il semble que, au regard de l'immense somme d'argent, de temps, d'énergie, consacrée à ces actions, le bilan soit sinon négatif, du moins plutôt décevant, au mieux bien modeste.

Cette étude limitée à la période 1945-1974 a-t-elle une valeur pour la période qui a suivi et pour l'époque actuelle ? D'un côté, 1974 a marqué une rupture importante pour l'Unesco. D'importants changements se sont produits après cette date, à la fois sur le plan conceptuel et administratif (avec le nouveau directeur général Amadou-Mahtar M'Bow), sur

le plan politique (avec la crise politique croissante, liée à la question d'Israël et à celle du Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, NOMIC, ce qui a conduit en 1984 au retrait des Etats-Unis), et sur le plan de l'état moral du personnel (l'idéalisme ayant continué à s'émousser progressivement). Cependant, d'un autre côté, il semble bien que l'analyse des trente premières années de l'organisation permette d'aboutir à des conclusions valables encore aujourd'hui. Si en 1982 Alva Myrdal reçoit le prix Nobel de la paix et si en 1983, François Mitterrand affirme que l'Unesco « a rempli sa mission au-delà des espérances »[1], en réalité l'analyse approfondie de son action durant ses trente premières années révèle que ses résultats ont été décevants par rapport aux ambitions formulées. L'organisation a certes compté à son actif plusieurs réussites durant cette période (notamment la sauvegarde des temples de Nubie), mais elles n'ont pas vraiment contribué à la paix. En outre, une grande partie des actions ont souvent échoué ou n'ont pas eu les résultats et les répercussions espérés. Malgré cela, l'organisation a joué un rôle très important, surtout dans les années 1960-70, d'action éducative au bénéfice des pays du Tiers Monde, de formation des dirigeants politiques de ces pays aux méthodes des conférences internationales, et de protection et de préservation du patrimoine.

Si en bien des cas les résultats des actions entreprises se sont révélés décevants, leur analyse est néanmoins très intéressante. La diversité et l'originalité des moyens mis en œuvre, le dynamisme de certaines initiatives, ainsi que l'expérience qui en a été retirée, ont constitué des éléments très enrichissants. L'action de l'Unesco est révélatrice du développement de conceptions et d'idées passionnantes et parfois novatrices, même si, souvent, elles n'ont pas réussi à aboutir. Cette étude a donc permis de remettre en lumière des aspects insuffisamment connus ou tombés dans l'oubli. Il s'agit notamment des expériences de radio et de télévision éducatives, des réflexions sur la science, des conceptions originales comme celle d'« éducation de base » ou d'« alphabétisation fonctionnelle », et des projets qui ont été lancés dans cet esprit. Des personnages intéressants et attachants comme John Bowers, Alfred Métraux, Sandy Koffler, Henry Cassirer, et d'autres, ont pu être découverts ou redécouverts. Cette étude a en outre révélé le rôle très important des personnalités aux postes de direction : les personnages les plus marquants à la tête de l'Unesco ont été Julian Huxley, par son originalité, son enthousiasme, l'abondance de ses idées, et René Maheu, par sa détermination et son sens politique et stratégique. C'est sous la direction de ces deux hommes que l'institution a acquis le plus de rayonnement dans le monde.

Beaucoup des échecs de l'organisation peuvent en un sens apparaître comme n'étant pas dus à sa propre responsabilité, mais liés à la faiblesse de son pouvoir dans un monde gouverné par la politique et l'économie. Tout au long de la période étudiée, l'Unesco a été maintenue dans une position inconfortable, contradictoire, recevant un budget important et ayant une mission vaste à accomplir, mais n'ayant pas de réel pouvoir pour son exécution. Ce problème semble s'être aggravé au fil des années ; en effet, elle a vu son pouvoir décroître au profit du FMI, de l'OMC et de la Banque mondiale[2]. Et elle a en grande partie joué un rôle de relais de la politique culturelle des Etats-Unis, cet Etat étant durant la période étudiée le plus puissant en son sein. Selon Chikh Bekri, « l'Unesco a été dessaisie de son rôle par l'OMC » ;

[1] Discours de François Mitterrand à l'ouverture de la 22e conférence générale.
[2] K. Mofadel Khamsi, *op. cit.*, p. 579. Interview Pauvert.

il préconise d'ailleurs, pour « rétablir l'ordre démocratique des choses », qu'elle devienne « une organisation mondiale de la culture, une OMC bis, capable de tenir tête à la première, celle du commerce »[1].

Le caractère « apolitique » de l'organisation l'a conduite souvent à demeurer dans une attitude prudente et timorée à l'égard d'enjeux politiques majeurs. La forte dépendance de l'Unesco par rapport aux Etats explique en partie le flou de ses conceptions, l'absence de ligne directrice nette. Il apparaît impossible qu'elle puisse mener une action et exercer un impact important dans le monde si elle se maintient dans cette position, car il semble qu'elle se condamne ainsi à une neutralité paralysante, les enjeux politiques apparaissant en réalité omniprésents, même dans le domaine culturel.

Quant aux graves problèmes administratifs dont souffre l'Unesco, ils semblent, contrairement à ses problèmes politiques, dont les causes lui sont extérieures, relever de sa propre responsabilité et pouvoir être combattus par des efforts de gestion et d'administration plus rigoureux, par des évaluations objectives des résultats et la formulation nette des problèmes, et surtout une réelle volonté de les résoudre. Pour cela, il apparaît nécessaire que l'Unesco fasse preuve de plus de transparence et de lucidité, qu'elle les reconnaisse et les analyse, au lieu de chercher systématiquement à les dissimuler. Cependant, ce travail a permis de comprendre que cette dissimulation résulte, elle aussi, en partie de la situation de l'organisation : étant dépendante de ses Etats membres et de l'ONU pour l'attribution de son budget et le choix de son programme, il semble qu'elle ne soit pas vraiment libre de les reconnaître ouvertement, car alors elle se dévaloriserait à leurs yeux et risquerait de perdre leur confiance et de voir les financements qu'ils lui accordent diminuer.

Ainsi, si d'un côté, il peut sembler logique d'estimer que, pour être vraiment efficace, l'Unesco doit améliorer son fonctionnement administratif et acquérir davantage de pouvoir et d'indépendance par rapport aux Etats, cependant, d'un autre côté, il peut paraître vain de formuler de telles recommandations. En effet, comme le révèlent les archives, ces problèmes sont bien connus, et depuis longtemps, des dirigeants successifs de l'Unesco, de l'ONU et des Etats membres. Si l'Unesco n'a, durant toutes ces années, pas réussi à se tailler le pouvoir qui semble lui avoir manqué, à se libérer des tensions politiques, à mettre en place une administration plus efficace, à acquérir une image plus forte dans l'opinion mondiale, à obtenir des résultats plus nettement positifs, et si ses dirigeants et ceux des Etats membres n'ont pas davantage agi pour résoudre les problèmes qui l'ont affaiblie, il semble que cela ne soit pas causé seulement par un concours de circonstances adverses, mais par le fait qu'ils n'ont pas ressenti le besoin impérieux de le faire, et que la situation en place leur convenait. Ainsi, les Etats se sont toujours montrés réticents à laisser l'Unesco intervenir dans leurs politiques culturelles, sauf lorsque c'était pour recevoir d'elle des subventions financières ou de l'assistance technique. Les dirigeants de l'Unesco s'en sont accommodés.

Cette étude sur l'Unesco a en outre permis de constater clairement le décalage entre pouvoir théorique et pouvoir réel. De même qu'au sein du secrétariat, certains fonctionnaires habiles ont réussi à se tailler plus de pouvoir que leur poste ne le prévoyait théoriquement, et que d'autres en revanche n'ont pas réussi à imposer le pouvoir dont ils étaient censés disposer ; de même que dans l'organigramme de l'Unesco la fonction de directeur général a

[1] Chikh Bekri, *op. cit.*, p. 74 et 112.

tendu à acquérir plus de pouvoir par rapport au conseil exécutif et à la conférence générale que ce qui lui avait été attribué au départ ; de même que, au même poste, celui de directeur général, Maheu a exercé dans la pratique un pouvoir plus important et Veronese un pouvoir plus faible que celui qui leur revenait théoriquement ; de même, sur la scène du monde, l'Unesco a exercé d'une manière générale un pouvoir moins important que celui qu'elle était censée exercer. Son rôle, son influence, son efficacité, ont connu des fluctuations. Elle a été créée à un moment particulier, au sortir de la seconde guerre mondiale, parce que le besoin s'en faisait alors sentir dans certains cercles intellectuels et politiques occidentaux. Elle a acquis un poids important dans les années 1960 parce que le contexte de l'émergence du Tiers-Monde y a été propice et que la personnalité et l'énergie de Maheu ont favorisé cette évolution. Par la suite, et jusqu'à nos jours, son rôle, son envergure, semblent avoir décru. Cela n'est sans doute pas une évolution irréversible ; son évolution future dépend de facteurs très nombreux et complexes, et ne peut pas être définie à l'avance.

Table des matières.

Introduction……p. 10.

Première partie. Problèmes structurels……..p. 27.

Introduction. …… p. 28.

Chap. 1. Des conceptions changeantes au fil des dirigeants……p. 30.

1.1. La gestation des conceptions. …….…..p. 32.
1.1.1. La conception française : l'idéal de coopération intellectuelle. ……..p. 32.
L'héritage de l'IICI. ……p. 32.
La présence de nombreux intellectuels de culture française. ……..p. 34.
L'IICI, un contre-modèle ? ……p. 37.
1.1.2. La conception anglo-saxonne : l'insistance sur les moyens modernes de communication. ……p. 38.
Les réflexions développées au Royaume-Uni……..p. 38.
Les réflexions développées aux Etats-Unis…….…p. 40.
1.1.3. La convergence de ces conceptions sous l'effet de la Seconde Guerre Mondiale.....p. 44.

1.2. Huxley (1946-48) : un foisonnement de conceptions diverses……....p. 47.
1.2.1. La volonté de créer « le meilleur des mondes »……p. 47.
Julian Huxley, un homme que rien ne prédisposait à devenir directeur général de l'Unesco……...p. 47.
Des conceptions originales et novatrices, mais non exemptes de dérives potentiellement dangereuses……..p. 49.
Un vif enthousiasme transmis au personnel et aux représentants des Etats membres…….p. 56.
1.2.2. L'apparition de divergences et de contradictions……p. 60.
La « culture mondiale unique » : un idéal sur lequel il apparaît impossible de s'accorder.p. 60.
Des divergences entre Etats « latins », anglo-saxons et socialistes sur les priorités……p. 65.
Des contradictions dans les conceptions……..p. 70.

1.3. Torres Bodet (1949-1952). Idéalisme et déception……...p. 76.
1.3.1. Jaime Torres Bodet, un humaniste et un idéaliste……p. 76.
Intellectuel, éducateur, homme politique : un profil apparemment parfait pour diriger l'Unesco……...p. 76.
Un état d'esprit marqué par une authentique ferveur……...p. 77.
Des efforts pour imprimer ses conceptions à l'Unesco……p. 82.
1.3.2. Des évolutions conceptuelles importantes……..p. 90.
L'influence croissante des conceptions du « clan latin » par rapport à celles du « clan anglo-saxon »……p. 90.
L'influence du « point 4 » de Truman dans l'évolution vers l'aide au développement…...p. 95.
Le développement des revendications régionalistes……p. 95.
Un rapprochement croissant avec l'Eglise……...p. 96.
1.3.3. Torres Bodet, de l'enthousiasme à la désillusion et à la démission……p. 99.
Des incertitudes et des contradictions……..p. 99.

Une évolution vers la crise de confiance…….p. 102.

1.4. Evans (1953-58) et Veronese (1958-61) : une période de transition ?.....p. 105.
1.4.1. Des dirigeants moins charismatiques……..p. 105.
John Taylor (1952-53) : un directeur général intérimaire progressiste mais effacé……. p. 105.
Luther Evans (1953-58) : un homme pragmatiste épris de bonne administration, de planification, d'efficacité……...p. 106.
Veronese (1958-1961) : un catholique antifasciste……p. 108.
1.4.2. Des conceptions peu renouvelées……..p. 110.
Une influence dominante des conceptions anglo-saxonnes……...p. 110.
Les luttes d'influence entre conceptions anglo-saxonnes et conceptions « latines »…….p. 111.
La poursuite de l'orientation vers le spiritualisme……p. 113.
La difficile intégration du Tiers Monde……p. 118.
1.4.3. Un enthousiasme moins vif qu'auparavant……p. 120.

1.5. Le « règne » de Maheu (1961-1974) : l'âge d'or ?.....p. 122.
1.5.1. René Maheu, une personnalité charismatique. ……..p. 122.
La formation d'une personnalité correspondant à l'idéal de l'Unesco, à travers un itinéraire atypique……..p. 122.
Un idéalisme immense……...p. 124.
Un enthousiasme qui se transmet au personnel et aux délégués……p. 127.
1.5.2. Une nouvelle priorité : le Tiers Monde……p. 130.
Une mutation impulsée par des influences extérieures : l'ONU, les Etats-Unis, les pays nouvellement indépendants……p. 130.
Une évolution conceptuelle radicale……..p. 131.
Le « développement culturel » : la culture, facteur du développement économique…….p. 135.
1.5.3. Des centres d'intérêt diversifiés……p. 137.
1.5.4. Un constant effort de synthèse……..p. 138.
Faire de l'Unesco à la fois une « agence opérationnelle » et un « forum de réflexion »...p. 139.
Concilier universalisme et multiculturalisme……p. 146.
Rapprocher l'Unesco de l'Eglise tout en maintenant son caractère non confessionnel…p. 152.
1.5.5. Avec le temps… : doutes et désenchantement……p. 159.
Des doutes et des incertitudes sur les orientations……p. 159.
Un bilan teinté de désillusion et de scepticisme……p. 161.

Chap. 2. L'omniprésence des tensions politiques……p. 171.

2.1. 1945-53. L'apparition précoce de conflits…… p. 172.
2.1.1. « Clan latin » vs. « clan anglo-saxon ». ……..p. 174.
Les rivalités entre clan latin et clan anglo-saxon sous Huxley…….p. 174.
Le rétablissement de l'influence latine sous Torres Bodet……p 186.
Le développement de conflits internes aux clans…….p. 193.
2.1.2. Tensions est-ouest……p. 199.
Une atmosphère rapidement assombrie par l'apparition de la guerre froide……p. 199.
Une présence très réduite du bloc communiste……p. 201.
Un esprit anticommuniste dominant……p. 207.

L'action en Allemagne, au Japon et en Corée : un enjeu dans l'opposition est-ouest……..p. 212.
Des tensions est-ouest perceptibles dans les programmes……p. 218.
2.1.3. Tensions nord-sud……p. 220.
La prépondérance des puissances coloniales……p. 220.
L'émergence de revendications des Etats arabes, latino-américains et asiatiques...p. 223.

2.2. 1953-59. L'Unesco ébranlée par la guerre froide……..……..p. 230.
2.2.1. Une présence accrue du bloc communiste……..p. 230.
L'adhésion de l'URSS et d'autres Etats communistes……p. 230.
Les tentatives d'adhésion d'autres Etats communistes……p. 232.
2.2.2. Une politisation croissante……p. 235.
2.2.3. Des tensions est-ouest exacerbées……p. 238.
L'intrusion du maccarthysme……p. 238.
De nombreuses occasions d'opposition entre Etats-Unis et URSS……..p. 241.
2.2.4. Des efforts de rapprochement et de détente est-ouest……...p. 253.
2.2.5. Des tensions nord-sud croissantes……...p. 255.
L'attitude incertaine des pays développés dans cette période de transition……....p. 255.
L'accentuation des revendications du Tiers Monde……p. 259.

2.3. 1960-1974. L'affirmation du Tiers Monde……...……p. 262.
2.3.1. L'importance désormais prépondérante du Tiers Monde……p. 265.
Le virage de l'Unesco au service des pays issus de la décolonisation……p. 265.
Les résistances des Etats occidentaux……..p. 270.
Les rivalités des pays de l'est et de l'ouest pour s'assurer la sympathie du Tiers Monde……...p. 274.
2.3.2. La poursuite des tensions est-ouest……..p. 280.
Au niveau du personnel du siège et du terrain……..p. 281.
Au niveau des assemblées……p. 289.
Dans la réalisation des actions……..p. 305.
2.3.3. … Puis leur apaisement relatif……p. 315.
Un apaisement du clivage est-ouest……p. 315.
L'admission de la république populaire de Chine et de la RDA……..p. 319.
2.3.4. La prééminence du « clan latin » sur le « clan anglo saxon »……...p. 320.
2.3.5. L'affirmation croissante d'enjeux régionaux……p. 330.
Une régionalisation croissante……..p. 330.
Le problème israélo-palestinien……p. 332.

Chap. 3. Problèmes de fonctionnement……..……....p. 337.

3.1. Une organisation aux compétences limitées……..……p. 338.
3.1.1. Dépendance par rapport aux Etats membres……..p. 338.
La mise au point et l'application du programme subordonnées au bon vouloir des Etats membres……..p. 339.

Le problème récurrent du budget……..p. 344.
Une coopération teintée de concurrence avec les autres organismes……....p. 352.
3.1.2. Subordination au sein du système de l'ONU……...……...p. 355.
Une dépendance constitutive et de plus en plus marquée par rapport à l'ONU…….....p. 355.
Des conflits de compétence avec les autres agences spécialisées……p. 364.

3.2. Un mécanisme administratif complexe……..p. 381.
3.2.1. Le rôle décroissant de la conférence générale et du conseil exécutif……p. 382.
La conférence générale……..p. 382.
Le conseil exécutif……p. 386.
3.2.2. Le rôle croissant du directeur général..…….……..p. 393.
3.2.3. Le secrétariat, théâtre de vifs conflits de pouvoir……...p. 400.
Une lourdeur administrative liée à la taille croissante du secrétariat……p. 400.
Une centralisation croissante du pouvoir……...p. 412.
Des rivalités persistantes entre les différents services……...p. 420.
3.2.4. Des efforts originaux de rationalisation……...p. 428.
La mise en place d'un mécanisme de planification……...p. 432.
Des efforts croissants d'évaluation des résultats……p. 433.
Des résultats jugés décevants……p. 436.

3.3. Un personnel moralement éprouvé……..p. 438.
3.3.1. Un travail parfois frustrant……..……p. 439.
Les dures atteintes au moral des directeurs généraux……p. 439.
Les problèmes du personnel du siège……p. 442.
Les problèmes spécifiques du personnel hors-siège……..p. 451.
3.3.2. Des relations humaines relativement tendues……...……..p. 465.
Une atmosphère particulièrement amicale et agréable……..p. 465.
Des relations autoritaires et conflictuelles……p. 469.
Rivalités et mesquinerie……p. 473.
Un esprit de sinécure, en contradiction avec l'éthique officielle……...p. 477.
3.3.3. Une contestation du personnel contre la direction……p. 480.

Chap. 4. Une image insuffisante ?.....p. 485.

4.1. D'importants efforts de promotion……..p. 486.
4.1.1. Publications et documentation……p. 487.
4.1.2. *Mass media* (presse, radio, télévision)……..….p. 494.
4.1.3. Action des commissions nationales, des bureaux de l'Unesco dans les Etats membres, et liens avec les ONG et les fondations……p. 498.
4.1.4. Promotion auprès de la jeunesse, notamment par les clubs Unesco……....p. 511.
4.1.5. Voyages, discours, conférences de dirigeants……..……p. 523.
4.1.6. Campagnes et manifestations de masse……..……..p. 527.
4.1.7. Une promotion parfois importante mais pas toujours adaptée……p. 531.
4.1.8. Une promotion qui a un caractère de propagande……p. 535.

4.2. Des résultats inégaux……p. 540.
4.2.1. Selon les pays……p. 540.
Image positive……p. 540.
Image négative ou indifférente……..p. 544.
Image très contrastée……..p. 548.
4.2.2. Selon les groupes sociaux et idéologiques……p. 558.
Milieux coloniaux……..p. 558.
Milieux intellectuels……..p. 558.
Milieux pacifistes et idéalistes……..p. 559.
Milieux éducatifs……..p. 562.
Milieux religieux……p. 565.
Milieux communistes……p. 571.
Milieux syndicaux……p. 572.
Milieux d'affaires et milieux politiques américains……...p. 572.
4.2.3. Selon les périodes……...……p. 573.
4.2.4. Une indifférence persistante ?.....p. 579.

Seconde partie. Réalisations……p. 584.

Introduction……..…p. 584.

Chap. 5. Une typologie des actions ?.....p. 586.

5.1. Thèmes……p. 586.
5.1.1. Education……p. 586.
5.1.2. Science……p. 588.
5.1.3. Culture……p. 590.
5.1.4. Sciences sociales……p. 591.
5.1.5. Information et communications……p. 592.
5.1.6. Patrimoine……..p. 593.
5.1.7. Environnement……...p. 594.
5.1.8. Programmes interdisciplinaires……p. 595.

5.2. Modalités……p. 595.
5.2.1. Publications, recherches……p. 595.
Une stratégie hésitante……...p. 596.
Des contraintes……...p. 599.
Des résultats critiquables et critiqués……p. 603.
5.2.2. Réunions, conférences, stages, séminaires……...p. 606.
5.2.3. Missions de conseils d'experts……...p. 611.
5.2.4. Action normative……p. 618.
5.2.5. Création ou soutien à des institutions……..……p. 622.
5.2.6. Action opérationnelle……p. 630.

5.2.7. Subventions et encouragement à des actions extérieures……..……p. 635.
5.2.8. Collaboration avec des ONG et institutions privées……...p. 637.
5.2.9. Programmes comportant plusieurs modalités……...…..p. 640.

Chap. 6. Des valeurs pacifiques communes. …...……p. 643.

6.1. Promotion de la paix et de ses corollaires……..……p. 645.
Développer des idées pacifiques et en faire la propagande……p. 645.
Promouvoir la « Déclaration universelle des droits de l'homme »……p. 651.
Inculquer la « compréhension internationale »……p. 653.

6.2. Encouragement au respect entre les différents groupes humains…p. 659.
6.2.1. Rapprocher les hommes de toutes origines ethniques……....p. 659.
L'action normative contre le racisme……p. 662.
Les publications sur les races……p. 667.
Des enquêtes sur des situations « positives » dans les relations raciales……..p. 682.
Des efforts pour une modification des attitudes……p. 683.
Des efforts de documentation bibliographique……..p. 684.
Des efforts pour toucher le grand public……p. 685.
Une réception critique……p. 687.
6.2.2. Réduire les tensions entre hommes et femmes……p. 691.
6.2.3. Œuvrer au respect réciproque malgré les différences entre capacités physiques et mentales……..…p. 695.
Les personnes handicapées……....p. 696.
Le problème des aveugles : les efforts de l'Unesco pour unifier l'écriture Braille…...…p. 697.
6.2.4. Contribuer à une cohabitation harmonieuse entre groupes d'âge……p. 700.
Les enfants et les jeunes……p. 700.
Les personnes âgées……...…p. 704.
6.2.5. Eliminer l'obstacle de la langue……p. 705.

6.3. Des efforts pour éliminer les facteurs de conflit……..……p. 709.
6.3.1. Une « rééducation » des anciens nazis et des victimes de la guerre……..p. 709.
Rééduquer à la démocratie les responsables de la guerre……p. 710.
Etudier le nazisme et le fascisme……..p. 714.
Assister les victimes de la guerre……...p. 717.
6.3.2. Une évolution des idées sur la question des colonies……...p. 721.
6.3.3. Des efforts pour réduire les tensions émanant de la civilisation……..……..p. 726.
L'industrialisation et les transformations technologiques, facteurs de paix ou de conflit ?.....p. 726.
Les tensions entre groupes et nationalités……..p. 730.
Des efforts de révision des manuels scolaires……p. 738.
Le désarmement……p. 743.

Chap. 7. Entre universalisme et préservation des particularités culturelles……p. 747.

7.1. Un effort de rapprochement des courants de pensée……p. 747.
7.1.1. Donner aux savants et aux intellectuels la possibilité de coopérer……p. 747.
7.1.2. Répertorier les produits culturels et faciliter leur circulation……...p. 755.
7.1.3. Influencer les politiques culturelles et scientifiques nationales……p. 759.
7.1.4. Rapprocher Orient et Occident……p. 761.

7.2. Une culture commune ? ……..p. 764.
L'orchestration de la reconstruction éducative des pays dévastés par la seconde guerre mondiale……p. 766.
Des efforts pour donner une éducation aux enfants réfugiés palestiniens……p. 768.
L'amélioration des systèmes scolaires……...p. 770.
Une éducation pour tous les âges……...p. 771.
Une éducation même pour les peuples « sous-développés » : l'« éducation de base »….p. 774.
La lutte contre l'analphabétisme……p. 777.
Le projet majeur pour l'extension de l'éducation primaire en Amérique latine (1957-66)……p. 781.
La diffusion de la science dans les masses……p. 785.
La diffusion de la culture dans les masses……p. 789.
La promotion de la lecture, notamment par les bibliothèques……...p. 791.
Les *mass media* et les innovations technologiques au service de la culture……..p. 795.
Le droit à l'information et la libre circulation de l'information……p. 804.

7.3. Un patrimoine culturel mondial ? ……p. 806.
7.3.1. Collecter et reconstituer……p. 807.
7.3.2. Protéger et préserver……p. 808.
La convention sur le patrimoine mondial (1972)……...p. 812.
7.3.3. Sauver……..p. 817.
7.3.4. Promouvoir……p. 830.

7.4. Un certain essoufflement de l'idéal universaliste……p. 834.
Quelle conception de l'éducation ?.....p. 834.
Quelle conception de la science ?.....p. 837.
Quelle conception de la culture ?.....p. 840.
Quelle place donner à la religion ?.....p. 846.
Un essoufflement de l'universalisme……p. 850.

7.5. La promotion des particularités culturelles……..p. 858.
7.5.1. Les premières études ethnologiques, en marge de certains projets……...p. 858.
L'enquête ethnologique dans le projet de Marbial……p. 863.
7.5.2. Une orientation qui s'intensifie à partir des années 1960……...p. 867.

7.5.3. Des efforts de préservation des particularités culturelles des peuples du Tiers Monde……p. 872.
7.5.4. … et notamment des identités culturelles africaines……...p. 878.
7.5.5. L'enseignement dans les langues vernaculaires……..p. 887.

Chap. 8. De l'action intellectuelle à l'action matérielle...p. 894.

8.1. Evolution vers des préoccupations matérielles……p. 894.
8.1.1. Extension géographique des actions vers le Tiers Monde……..p. 894.
8.1.2. Infléchissement des actions vers l'objectif de développement économique…..p. 896.
8.1.3. Mise à profit des particularités culturelles pour le développement économique……...p. 902.
8.1.4. Accroissement démographique et alimentation……..p. 905.

8.2. Conceptualisations et expérimentations dans le domaine éducatif……...….p. 909.
« Education de base » et « développement communautaire »……...p. 909.
« Alphabétisation fonctionnelle »……..p. 916.
Le « Programme expérimental mondial d'alphabétisation » (PEMA)……...p. 924.
Une remise en question du PEMA et de l'alphabétisation fonctionnelle……..p. 928.
Le développement au moyen de la planification éducative……..p. 932.

8.3. L'information et les communications au service du développement……p. 936.
La radio et la télévision au service de l'éducation et du développement……...p. 940.
Le projet pilote au Sénégal de radio et de télévision éducative……p. 942.
L'expérience de tribune radiophonique au Ghana…….……....p. 942.
Le projet de radio-télévision éducative en Côte d'Ivoire. ……p. 943.

8.4. La science et la technologie appliquées au développement……..p. 945.
L'énergie atomique et nucléaire au service du développement……p. 946.
Des efforts intensifiés à partir des années 1960……p. 948.

8.5. L'environnement……p. 953.
Protéger la nature contre les atteintes de l'homme, et l'homme contre les rigueurs de la nature……..p. 953.
De la conservation de la nature à la mise à profit des ressources naturelles……..p. 960.
Les projets de création d'instituts internationaux de recherche en environnement…...…p. 967.
Le programme Man and Biosphere……p. 970.

Chap. 9. Une évaluation ? ……p. 974.

9.1. Des efforts d'évaluation faits par l'Unesco……p. 974.

De réels efforts……...p. 974.
Une tâche difficile……..p. 976.
9.2. Une organisation administrative des actions souvent déficiente……p. 982.
La mise en place fréquente de mécanismes administratifs lourds…….p. 982.
Une constante : les retards…….p. 984.
Des actions souvent peu cohérentes……...p. 987.
9.3. Une collaboration difficile avec les Etats membres……p. 989.
9.3.1. Une fréquente inertie des Etats dans leur soutien aux projets……..p. 990.
9.3.2. Des conflits avec les Etats sur l'orientation et la responsabilité des projets……p. 997.
9.3.3. Des problèmes politiques propres aux Etats, qui se répercutent sur les projets….p. 1002.
9.3.4. Un vif soutien des Etats quand ils sont intéressés……..p. 1007.
9.3.5 Une population plus ou moins adhérente……....p. 1012.
9.4. Des actions novatrices ?.....p. 1016.
9.4.1. Des actions souvent caractérisées par l'existence d'antécédents……...p. 1016.
9.4.2. Des actions parfois novatrices……p. 1018.
9.4.3. Une perspective progressiste ?.....p. 1023.
9.5. Des ambitions adaptées aux moyens ? ……..p. 1027.
9.5.1. Une prise de conscience insuffisante des difficultés pratiques……..p. 1027.
9.5.2. Un manque de prise en compte des limitations financières……...p. 1030.
9.5.3. Des ambitions irréalistes……p. 1032.
9.5.4. Des actions plus ou moins durables……...p. 1037.

Conclusion……..p. 1042.

Chloé Maurel

L'Unesco de 1945 à 1974

Thèse de doctorat d'histoire contemporaine
préparée sous la direction de M. Pascal Ory

Volume 3 : sources, bibliographie et annexes.

Ecole doctorale d'histoire de Paris I
Juin 2005

Sources et bibliographie.

Sources.

Plan des sources.

A. Archives de l'Unesco.

I. Publications.
II. Documents officiels.
III. Documents de travail.
IV. Dossiers de correspondance.
V. Archives de la « Commission pour une Histoire des progrès scientifiques et culturels de l'Humanité ».
VI. Dossiers biographiques.
VII. Films.

B. Archives diplomatiques.

I. France.
II. Etats-Unis.
III. Royaume-Uni.
IV. Italie.
V. République fédérale d'Allemagne.

C. Archives de l'ONU.

D. Archives privées.

E. Archives de l'Institut National de l'Audiovisuel.

F. Journaux, récits, mémoires.

G. Interviews.

H. Ouvrages tenant lieu de sources.

A. Archives de l'Unesco.

Explications sur le système d'archives de l'Unesco.

D'après le *Guide to the archives of international organizations*, vol I : *The United Nations System*[8424], le volume des archives de l'Unesco en 1983 s'élevait à environ 3 590 mètres linéaires, auxquels il faut ajouter 31 000 microfiches et 77 rouleaux de microfilms. C'est dire la masse énorme que constituent ces archives. En outre, les unités hors siège de l'Unesco détiennent leurs propres archives. Seuls certains dossiers de ces unités ont été rapatriés au siège.

Distinction entre document et publication.

Dans le langage de l'Unesco, un « document » désigne un document de travail, de réunion, ou un rapport imprimé. Les critères permettant de définir un « document » sont :

- texte produit sous forme imprimée ou polycopiée dont la quantité de copies, subordonnée aux besoins de la distribution, est variable ;
- destiné, en premier lieu, à un nombre connu de concernés ;
- émis dans le cadre du programme et des activités officielles de l'Unesco[8425].

Les limites entre un document et une publication ne sont pas toujours nettes : un document peut devenir une publication officielle dans le cas d'une distribution élargie : des documents mis au point pour la conduite des activités officielles de l'organisation, (comme le rapport annuel du directeur général) intéressent souvent en fait des cercles plus étendus que ceux auxquels ils sont officiellement adressés.

Les publications, quant à elles, sont dès l'origine destinées à une audience plus large et sont, en général, disponibles à la vente par l'intermédiaire des services commerciaux. Cependant, une catégorie des publications de l'Unesco est distribuée gratuitement dans le but de mieux informer et de promouvoir les idées et objectifs de l'organisation[8426].

L'Unesco distingue différentes catégories de documents et publications :

1. Documents de l'Unesco édités au siège.

a. documents faisant l'objet d'une distribution générale.

[8424] *Guide to the archives of international organizations*, vol. I : *The United Nations system*, Paris, Unesco, 1984, p. 128-137.

[8425] *Liste des documents principaux du secrétariat de l'Unesco, 1947-1971*, Paris, Unesco, 1973.

[8426] *Guide to the archives of international organizations*, vol. I, *op. cit.*, p. 118.

i) Conférence générale (C).

Les sessions de la conférence générale ont lieu d'abord tous les ans, puis tous les deux ans à partir de 1952. Il y en a eu 18 au cours de la période étudiée. Chaque session donne lieu à la rédaction du *Journal de la Conférence générale*, où sont consignés au jour le jour tous les débats qui s'y sont déroulés, et des *Actes de la Conférence générale*, qui s'organisent en deux parties : « Comptes-rendus des débats » et « Résolutions ». Pour chaque session, les Actes font en général entre 500 et 1000 pages. De plus, après chaque session de la conférence générale paraît, à partir de 1953, une édition révisée du *Manuel de la Conférence générale*. Et le *Guide de la Conférence générale* est publié lors de chaque session entre 1947 et 1962 (11 volumes donc pour la période étudiée). A partir de la 13e session de la conférence générale, le *Guide* paraît sous forme de supplément au *Journal de la Conférence générale.*

En 1983, le fonds des documents de la conférence générale contenait 103 mètres linéaires. Il s'agit de tous les documents concernant les différentes sessions de la Conférence générale de l'Unesco, y compris la Conférence des Nations Unies en vue de la création de l'Unesco, Londres, 1945 (ECO/CONF.) Il s'agit aussi des rapports du directeur général sur les activités de l'organisation (C/3), des projets de programmes et budgets (C/5), des plans à moyen terme (C/4), des projets de résolutions (DR), des documents d'information (INF.), des documents des commissions et comités. Il s'agit enfin des différents Actes : résolutions, recommandations et déclarations, rapports des commissions, comptes rendus des débats (VR), Comité du Siège (HQ).

ii) Discours et rapports du Directeur général (DG).

Les *Rapports du Directeur Général sur l'activité de l'Organisation* sont annuels à partir de 1947. Il y en a donc 27 pour la période étudiée. Ils comprennent en général entre 100 et 350 pages, le plus couramment autour de 200 pages. Quant aux discours du directeur général, il y en a 382 pendant la période 1945-1974. Chacun de ces discours comporte généralement entre 3 et 10 pages.

iii) Conseil exécutif (EX).

Durant la période étudiée se sont déroulées 14 sessions du conseil exécutif (une session tous les deux ans). Pour chaque session, outre le Rapport et les Résolutions du conseil exécutif (environ 300 pages chaque), il y a à partir de 1959 le *Manuel du Conseil exécutif*, qui relate avec plus de précision les débats. Le fonds des documents du conseil exécutif contenait 81 mètres linéaires en 1983. Il s'agit des documents de travail, projet de résolutions

(DR), résolutions et décisions, documents des commissions et comités, documents d'information (INF.), comptes rendus analytiques (SR).

iv) Lettres circulaires (CL).

Elles sont signées par le directeur général et adressées aux gouvernements des Etats membres ou aux commissions nationales pour l'Unesco ds le cadre des affaires officielles. 2 181 lettres de ce type ont été envoyées entre 1947 et 1971 (cote : CL/1-2181).

v) Secrétariat.

- Documents du secrétariat.

Ce fonds contenait 461 mètres linéaires en 1983. Il s'agit des documents généraux (MD), documents de travail (WS), documents de réunions (CCNF.), rapports de mission (FMR), et des documents internes.

- Archives du Secrétariat.

Ce fonds contenait 2 400 mètres linéaires en 1983. Il s'agit d'une part des instruments juridiques : Acte constitutif, accords, conventions, recommandations, actes finaux, plans d'opération, protocoles, contrats, statuts, lettres de créance, pleins pouvoirs des délégués à la conférence générale (LA). Il s'agit d'autre part des dossiers de correspondance officielle ('dossiers du registry', 'dossiers de programme par sujet') 1946-1956 ; 1957-1966 (REG) ; des dossiers du Cabinet du Directeur général (CAB, DDG) ; des dossiers des Sous-Directeurs généraux (ADG/COM, ADG/ADM), du Secrétariat de la Conférence générale et du Conseil exécutif (SCX) ; des dossiers des unités du Secrétariat : Inspection générale des services (IM) ; Bureau du budget (BB) ; Bureau des conférences, langues et documents (COL) ; Bureau du Contrôleur financier (BOC) ; Bureau d'études et de programmation (PSP, BEP) ; Bureau des services informatiques (DTP, SID) ; Bureau du personnel (PER) ; Bureau des services généraux (GES) ; Office de l'information du public (OPI) ; Office des normes internationales et des affaires juridiques (LA) ; Office des presses de l'Unesco (PUB) ; Office des statistiques (ST) ; Division de la gestion administrative (DGT) ; Divion des bourses (CPX/FEL) ; Division du matériel hors-Siège et de sous-traitance (CPX/PEC) ; Division des rapports (CPX/REP) ; Département de l'assistance technique (TA). Il s'agit enfin des dossiers des conseils et comités, des manuscrits des publications et documents publiés et non-publiés, et des documents de la Commission internationale pour une Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité (1944-1969, SCHM).

Les documents principaux du Secrétariat de l'Unesco, extrêmement nombreux, se répartissent en plusieurs départements ou secteurs[8427]. Les 13 départements principaux sont :

1). Le cabinet du Directeur Général

2). Le Bureau des relations avec les Etats membres et les organisations internationales.

3). Le Bureau des conférences.

4). Le Département de l'éducation.

5). Le Département des sciences exactes et naturelles.

6). Le Département des sciences sociales (SS/1-42).

7). Le Département des sciences sociales, sciences humaines et culture (SHC/MD/1-17).

8). Le Département des activités culturelles (CUA/1-129).

9). Le Département de l'information des masses (MC/1-55).

10). Le Département de l'information (COM/MD/1-21).

11). La Département de l'échange des personnes (devenu ensuite Service des échanges internationaux).

12). Le Service statistique.

13). Le Département de la reconstruction (de 1948 à 1950), puis Service de réhabilitation (1950-1951).

b. documents faisant l'objet d'une distribution limitée.

- les documents de travail (D ; WS)
- les documents des conférences (CONF, CS, SEM).
- les rapports de mission (WS ; BMS/RD ; RMO/RD ; FMR) : ces derniers rendent compte des résultats de la mission, des recommandations et conclusions que les experts de l'Unesco, les consultants, les membres du secrétariat au siège ou hors-siège ont adressé aux gouvernements concernés. Presque toujours de distribution limitée, ils n'existent généralement qu'en une seule version linguistique De diffusion restreinte, ils peuvent le rester pour une durée plus ou moins longue de la seule décision du gouvernement en question (de 6 mois à 30 ans).

les manuscrits.

2. Publications de l'Unesco éditées au siège.

a. ouvrages publiés directement par l'Unesco sous son propre nom.

[8427] ils sont appelés départements jusqu'en 1963-66, puis ensuite secteurs.

b. ouvrages publiés par d'autres éditeurs sous contrat avec l'Unesco, avec ou sans son aide financière.

c. ouvrages composés et publiés par des ONG bénéficiant de subventions de l'Unesco.

d. ouvrages publiés par les commissions nationales en accord avec le secrétariat de l'Unesco.

3. Documents et publications des bureaux et des centres régionaux de l'Unesco.

4. Ouvrages publiés chez d'autres éditeurs.

a. traductions d'ouvrages déjà publiés par l'Unesco.

b. ouvrages publiés pour l'Unesco.

c. ouvrages publiés avec l'assistance de l'Unesco[8428].

[8428] *Liste des documents et des publications de l'Unesco* ; *Bibliographie des publications éditées par l'Unesco sous ses auspices, 1946-1971*, Paris, Unesco, 1973, introduction.

Liste des sources consultées.

A. Archives de l'Unesco.

I. Publications.

Entre 1946 et 1971, les ouvrages sont catalogués dans la *Bibliographie des publications éditées par l'Unesco sous ses auspices, 1946-1971*, publiée en 1973, qui contient 5 475 titres. Les ouvrages publiés après 1971 sont répertoriés uniquement sur le site internet. Les ouvrages y sont classés par rubriques.

La rubrique Philosophie[8429] comporte 68 titres : ce sont des traductions d'oeuvres de l'Antiquité et du Moyen-Age (Aristote, Guillaume de Moerbeke, auteurs arabes), des oeuvres d'auteurs classiques (Locke, Kierkegaard, Spinoza) et d'auteurs contemporains (ex : Gandhi, très présent, et traduit en de nombreuses langues). Il y a aussi les actes de plusieurs Congrès, colloques, interviews de philosophie, tenus avec l'aide ou sous l'égide de l'Unesco[8430].

La rubrique Religion, Théologie[8431] comporte 14 titres. Il s'agit d'études, colloques, sur la religion en général, notamment d'une *Encyclopédie du bouddhisme* (en anglais, publiée à Colombo en 1957-1961), d'une *Bibliographie bouddhique* (1952-61), de deux autres ouvrages sur la religion de l'Inde (*Mahabharata*, 1967, 4 vol., et *Anusanaparvan*, 1963, 4 vol.), d'un ouvrage sur la religion musulmane, et de trois ouvrages sur les religions chrétiennes.

La rubrique Sciences sociales[8432] comporte 2097 titres, ce qui est énorme par rapport aux autres rubriques. Les grandes subdivisions sont : sociologie ; statistiques ; science politique ; économie[8433] ; droit ; droit international[8434] ; administration publique ; aide sociale[8435] ;

[8429] *Bibliographie des publications éditées par l'Unesco sous ses auspices, 1946-1971, op. cit.*, p. 43 et suiv.

[8430] Exemples : 10e Congrès international de philosophie, Amsterdam, 1948 ; 13e Congrès international de philosophie, Mexico, 1963 ; 14e Congrès international de philosophie Vienne, 1968 ; Colloque *Traditional cultures, East and West*, Mysore (Inde), 1958 ; Inter-american Congress of philosophy : *El peligro de la libertad intelectual*, 1950, Mexico.

[8431] *Bibliographie des publications …, op. cit.*, p. 47.

[8432] *Bibliographie des publications …, op. cit.*, p. 48 et suiv.

[8433] Contient les sous-rubriques : travailleurs : éducation, loisirs ; les hommes et la nourriture ; industrialisation ; petites industries ; planification économique.

[8434] Contient les sous-rubriques : organisations internationales ; assistance technique ; accords culturels ; recherches sur la paix ; droits de l'homme ; criminologie ; droit d'auteur.

[8435] Contient les sous-rubriques : chantiers internationaux de volontaires ; enfance et jeunesse : œuvres sociales ; communautés d'enfants ; centres de jeunes ; mouvements de jeunesse.

éducation-enseignement ; revues pédagogiques[8436] ; organisation scolaire[8437] ; programmes d'études[8438] ; enseignement extra-scolaire[8439] ; enseignement de catégories particulières d'élèves ; enseignement professionnel et technique ; enseignement supérieur ; métrologie ; ethnographie ; condition de la femme ; folklore.

La rubrique Arts, beaux-arts[8440] comporte 590 titres. Elle contient notamment la liste de la *Collection Unesco de l'art mondial*[8441]. Les pays concernés par cette collection sont : Australie, Autriche, Bulgarie, Ceylan, Chypre, Tchécoslovaquie, Egypte, Ethiopie, Grèce, Inde, Iran, Israël, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pologne, Roumanie, Espagne, Tunisie, Turquie, URSS, Yougoslavie. Quatre ou cinq ouvrages sont publiés pour chacun de ces pays. En 1972, cette collection comporte 118 titres en tout. Cette rubrique contient aussi la liste des *Unesco Art Books*[8442] (en français : la collection *Le grand art en édition de poche*), qui comporte 220 titres. Les autres subdivisions de cette rubrique sont : Livres d'art Unesco (5 titres) ; Protection des monuments et oeuvres d'art (58 titres) ; Peinture et arts graphiques (29 titres) ; Musique (23 titres) ; Cinématographie (73 titres) ; Théâtre (28 titres)[8443].

La rubrique « Linguistique. Philologie. Littérature »[8444] comprend 604 titres. Elle comporte deux subdivisions : linguistique-philologie (65 titres), et littérature (539 titres). Dans la subdivision « littérature », il faut observer le vaste programme Unesco de traductions littéraires, avec en particulier la *Collection Unesco d'oeuvres représentatives* : elle comporte 306 titres, répartis en une série européenne (39 titres), une série ibéro-américaine (28 titres), une série « langues non-russes d'URSS » (9 titres), une série orientale (qui met ensemble les langues arabes et asiatiques : 248 titres), une série africaine (4 titres seulement). On observe également la *Collection Unesco d'oeuvres contemporaines* (34 titres).

[8436] Contient les sous-rubriques : recherche et documentation pédagogiques ; reconstruction dans le domaine de l'éducation ; théorie et philosophie de l'éducation ; éducation comparée ; scolarité obligatoire ; alphabétisation ; équivalence des diplômes ; réforme scolaire ; planification de l'éducation ; financement de l'éducation ; économie de l'éducation ; éducation pour la compréhension internationale ; éducation rurale ; éducation de base ; éducation des femmes ; orientation professionnelle.

[8437] Contient les sous-rubriques : personnel enseignant ; formation des enseignants ; évaluations, examens ; méthodes d'enseignement ; bâtiments scolaires ; matériel didactique ; auxiliaires audio-visuels ; hygiène scolaire et éducation sanitaire.

[8438] Contient les sous-rubriques : enseignement de la lecture et de l'écriture ; philosophie ; sciences sociales ; sciences ; mathématiques ; arts ; enseignement des langues ; géographie ; histoire ; éducation pré-scolaire ; enseignement primaire ; enseignement secondaire.

[8439] Contient les sous-rubriques : éducation des adultes ; les universités et l'éducation des adultes ; éducation permanente.

[8440] *Bibliographie des publications …, op. cit.*, p. 226 et suiv.

[8441] *Bibliographie des publications …, op. cit.*, p. 228-232.

[8442] *Bibliographie des publications …, op. cit.*, p. 232-240.

[8443] Notamment dix pièces de théâtres contemporaines de l'Orient, traduites et diffusées par l'Institut international du théâtre au titre du Projet majeur Orient-Occident. Cf. *Bibliographie des publications …, op. cit.*, p. 792.

[8444] *Bibliographie des publications …, op. cit.*, p. 253.

La rubrique Géograhie, Biographie, Histoire[8445] comporte 121 titres. Les grandes subdivisions sont : monographies régionales ; géographie ; biographies ; sciences historiques (archivistique, archéologie, histoire générale) ; histoire d'Asie ; histoire d'Amérique latine.

La rubrique *Sciences naturelles* comporte 703 titres.

La rubrique *Technologie* comporte 437 titres.

Liste des ouvrages auxquels il est fait référence dans le texte ou qui ont été consultés sans qu'il y soit fait référence :
Les auteurs n'étant pas toujours mentionnés, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique.

- Nanette Guillermo, *L'ABC de la conservation du sol*, Paris, Dunod, 1950.
- *Abou Simbel. Allocutions prononcées lors de la cérémonie marquant l'achèvement des travaux de sauvegarde des deux temples, Abou Simbel, 22 sept. 1968*, Paris, Unesco, 1968.
- *L'acceptation de soi-même par l'enfant handicapé, problèmes pédagogiques*, Marly, FICE, 1960.
- *L'accès des femmes à l'éducation*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1952.
- *Accès des jeunes filles et des femmes à l'éducation dans les zones rurales, étude comparée*, Paris, Unesco, 1964.
- *Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel*, Paris, Unesco, 1952.
- *Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, avantages et modalités d'application*, Paris, Unesco, 1954.
- *Actes de la Conférence diplomatique sur la protection internationale des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion*, Rome, 10-26 octobre 1961, Genève, OIT, Paris, Unesco, 1968.
- *Actes de la conférence intergouvernementale du droit d'auteur, Genève, 18 août-6 septembre 1952*, Paris, Unesco, 1955.
- *Actes du colloque d'Ankara sur l'hydrologie de la zone aride, 25-29 avril 1952*, Paris, Unesco, 1953.
- Roger Marier, *L'action sociale à la Jamaïque*, Paris, Unesco, 1953.
- *Les activités scientifiques extrascolaires pour les jeunes gens*, Paris, Unesco, 1970.
- Clarence E. Beeby, *L'administrateur de l'éducation face à la planification*, Paris, Unesco, IIPE, 1967.
- *L'adoption de l'enfant sans famille*, Charleroi, FICE, 1966.
- *Adult education and television*, Paris, Unesco, 1966.
- Ladislav Cerych, *L'aide extérieure et la planification de l'éducation en Côte d'Ivoire*, Paris, Unesco, IIPE, 1967.
- Petre Sergescu, *Aldo Mieli (1879-1950*), Union internationale d'histoire des sciences, 1950.
- Margaret Mead, *L'alimentation et la famille*, Paris, Dunod, 1951.
- *Alimentation, population et progrès social*, Paris, Dunod, 1950.
- Moshe Kol, *Aliyha des jeunes*, Jerusalem, FICE, 1965,
- Arthur Saul Super, *Alonei Yitzhak ; un village d'enfants en Israël*, Paris, FICE, 1965.
- *Alphabétisation 1965-67* ; publié à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, 8 septembre 1967, Paris, Unesco, 1968.
- *Alphabétisation 1967-69 ; progrès de l'alphabétisation dans divers continents*, Paris, Unesco, 1970.
- *L'alphabétisation au service du développement*, Congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétime, Téhéran, 8-19 sept. 1965.
- *L'alphabétisation ; bibliographie choisie*, Paris, Unesco, 1955.
- *Alphabétisation et enseignement des adultes, recherche d'éducation comparée*, Genève, Unesco, BIE, 1964.

[8445] *Bibliographie des publications …, op. cit.*, p. 283.

- *Alphabétisation fonctionnelle et apprentissage : l'efficacité interne de la méthode*, Paris, Unesco, 1974.
- *Alphabétisation fonctionnelle : relations entre les effets économiques et sociaux et l'intervention pédagogique*, Paris, Unesco, 1975.
- *Alphabétisation : une expérience sociale ; compte rendu d'un séminaire sur le rôle de l'alphabétisation des femmes et des jeunes filles, Téhéran, 14-26 mai 1966*, Paris, Unesco, 1966.
- *L'alphabétisation pour le travail ; l'alphabétisation fonctionnelle en Tanzanie rurale*, par Margo Viscusi, Paris, Unesco, 1971.
- Herbert Moore Phillips, *Alphabétisation et développement*, Paris, Unesco, 1970.
- Canada-United States Committee on education, *The American Content in Canadian History Textbooks*, 1954.
- *L'analphabétisme dans divers pays*, Paris, Unesco, 1953.
- W. Gray, *L'analphabétisme dans le monde au milieu du XXe siècle ; étude statistique*, Paris, Unesco, 1957.
- *L'analphabétisme et les droits de l'homme, publié à l'occasion de l'Année internationale des droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1968.
- Maureen Woodhall, *L'analyse coût-bénéfice dans la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, IIPE, 1970.
- *Analyse de l'influence des voyages et des programmes d'échanges internationaux sur les jeunes*, rapport d'un stage d'études, Gauting, 9-13 mai 1960, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1961.
- F.G. Learoyd, *L'anglais, seconde langue nationale et son enseignement*, Accra, centre régional de l'Unesco pour l'information et la recherche pédagogique en Afrique, 1965.
- Werner Buedeler, *L'année géophysique internationale*, Paris, Unesco, 1957.
- *Année internationale de l'éducation. Bourses d'études et cours destinés aux femmes*, Paris, Unesco, 1969.
- *L'année internationale du livre 1972 : un programme d'action*, Paris, Unesco, 1971.
- *Annuaire international de l'éducation*, Unesco-BIE, 1948 à 1970.
- *Annuaire statistique*, à partir de 1957.
- C.J. Bleeker, *Anthropologie religieuse ; l'homme et sa destinée à la lumière de l'histoire des religions*. Etudes publiées sous la direction de C.J. Bleeker, avec l'aide de l'Unesco et sous les auspices du CIPSH, par l'Association internationale pour l'étude de l'histoire des religions, Leiden, E.J. Brill, 1955.
- *L'apartheid : ses effets sur l'éducation, la science, la culture et l'information*, Paris, Unesco, 1968.
- *Aperçus sur le rôle des musées dans l'éducation*, Paris, Unesco, 1952.
- Mary Allison *et alii*, *L'appréciation des films et des films fixes*, Paris, Unesco, 1956.
- Edgar Faure *et alii*, *Apprendre à être*, Paris, Unesco, Fayard, 1972.
- *Apprendre pour vivre*, Paris, Unesco, 1951.
- *Aquarelles ; exposition itinérante de reproductions*, Paris, Unesco, 1958.
- *L'art contemporain en Orient et en Occident : comparaison des techniques et des sources d'inspiration*. Interview organisé à l'occasion du troisième congrès de l'Association internationale des arts plastiques, à Vienne, 1960.
- William Fagg, *L'art de l'Afrique centrale ; sculptures et masques tribaux*, Paris, Union générale d'éditions, 1967, Unesco, le grand art en édition de poche.
- William Fagg, *L'art de l'Afrique occidentale ; sculptures et masques tribaux*, Paris, Union générale d'éditions, 1967, Unesco, le grand art en édition de poche.
- *L'art de l'écriture ; exposition en cinquante panneaux*, Paris, Unesco, 1965.
- M. Singh, *L'art de l'Himalaya ; la peinture murale et la scuplture*, Paris, Unesco, 1968.
- Jean Guiart, *Art de l'Océanie. Nouvelle-Guinée, région du Sepik*, Paris, Albin Michel, 1968, Unesco, le grand art en édition de poche.
- André Parrot, *L'art de Sumer*, Paris, Albin Michel, 1969, 24 p. Unesco, le grand art en édition de poche.
- Edwin Ziegfield, éd., *Art et éducation, recueil d'essais*, Paris, Unesco, 1954.
- Jean Leymarie, *Art museums in Need*, Paris, Unesco, 1949.
- *L'artiste dans la société contemporaine*, témoignages recueillis par l'Unesco, Paris, 1954.
- *Arts africains ; exposition en 34 panneaux*, Paris, Unesco, 1971.

- D'Arcy Hayman, *Les arts et la vie ; place et rôle des arts dans la société*, Paris, Unesco, Weber, 1969.
- *A short history of Korea*, Tokyo, CEACS, 1963.
- *Asie, Etats arabes, Afrique ; éducation et progrès*, Paris, Unesco, 1961.
- France, ministère des affaires culturelles, service des études et recherches, *Aspects de la politique culturelle française*, par le service des études et recherches du ministère des affaires culturelles, Paris, Unesco, 1970.
- Ta Ngoc Chau, *Les aspects démographiques de la planification de l'enseignement*, Paris, Unesco, IIPE, 1969.
- *Les aspects économiques et sociaux de la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, 1965.
- Jacques Hallak et Raymond Poignant, *Les aspects financiers de l'enseignement dans les pays africains d'expression française*, Paris, Unesco, IIPE, 1966.
- Jacques Hallak et Raymond Poignant, *Les aspects financiers de l'enseignement en Côte d'Ivoire*, Paris, Unesco, IIPE, 1966.
- Clarence E. Beeby, *Les aspects qualitatifs de la planification*, Paris, Unesco, IIPE, 1970.
- Beno Sternberg et Evelyne Sullerot, *Aspects sociaux de la radio et de la télévision*, Paris, Unesco, 1966.
- Jean Viet, *L'assistance aux pays sous-développés, bibliographie commentée*, Paris, Unesco, 1957.
- *L'assistance technique en vue du développement économique au service de l'homme*, Paris, Unesco.
- *L'assistance technique en vue du développement économique au service de l'homme*, Paris, Unesco, 1950.
- *Assistance technique en vue du développement économique : contribution de l'Unesco au plan concerté pour l'extension de la collaboration par l'entremise de l'ONU et des institutions spécialisées*, Paris, Unesco, 1949.
- *L'assistance technique : rôle de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1957.
- *Les associations professionnelles de l'information ; répertoire d'organisations de presse, film, radio, télévision*, Paris, Unesco, 1960.
- *Australie : peintures aborigènes*, New York, Graphic Sociey, Greenwich, 1954.
- *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme, textes réunis par l'Unesco*, introduction de J. Maritain, Paris, Sagittaire, 1949.
- *Les auxiliaires audio-visuels et l'éducation de base*, Paris, Unesco, 1952.
- *Les auxiliaires visuels dans l'éducation de base et le développement communautaire en Asie du sud et du sud-est*, Paris, Unesco, 1959.
- *Avec le TICER sur le front de la reconstruction*, Paris, Unesco, 1949.
- *L'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique*, Paris, Unesco, 1963.
- C. Toebes et V. Ouryvaev (éd.), *Les bassins représentatifs expérimentaux ; guide international des pratiques en matière de recherches*, Paris, Unesco, 1970.
- *La bataille de l'alphabet*, Paris, Unesco, 1965.
- H.R. Galvin et M. Van Buren, *Le bâtiment d'une petite bibliothèque publique*, Paris, Unesco, 1959.
- Hassouana Jouini, *« Ben Metir », premier village d'enfants tunisien*, Charleroi, FICE, 1962.
- *Les besoins de l'Asie en matière d'enseignement primaire, plan pour l'organisation de l'enseignement primaire obligatoire dans la région*, Paris, Unesco, 1961.
- *Bibliographie bouddhique*, Paris, Unesco, 1961.
- *Bibliographie de dictionnaires scientifiques et techniques multilingues*, Paris, Unesco, à partir de 1951.
- Commission internationale d'histoire ecclésiastique comparée, *Bibliographie de la réforme, 1450-1648, ouvrages parus de 1940 à 1955*, Leiden, Brill, vol. I en 1958, vol. II en 1960, vol. III en 1961, vol. IV en 1963, vol. V en 1965, vol. VI en 1967.
- *Bibliographie de la planification de l'éducation*, Paris, IIPE, 1965.
- *Bibliographie de vocabulaires scientifiques et techniques monolingues*, Paris, Unesco, 1955, 1959, 2 vols.
- *Bibliographie hydrologique africaine*, Paris, Unesco, 1963.
- *Bibliographie internationale des arts et traditions populaires*, à partir de 1949. Bâle, Commission internationale des arts et traditions populaires.
- *Bibliographie internationale de sciences*, Paris, Unesco, 1953.

- *Bibliographie internationale des sciences sociales*, Paris, Unesco, t. 1 en 1951, t. 2 en 1952, t. 3 en 1955.
- *Bibliography of scientific publications of South Asia, India, Burma, Ceylon*, n°1-12, 1949-54, New Delhi, Bureau de coopération scientifique de l'Unesco en Asie du sud.
- *La bibliothèque d'école primaire et ses différentes fonctions*, Paris, Unesco, 1961.
- *La bibliothèque publique de Delhi ; une expérience pilote*, Paris, Unesco, 1953.
- Frank M. Gardner, *La bibliothèque publique de Delhi ; rapport d'évaluation*, Paris, Unesco, 1957.
- *La bibliothèque publique et sa mission*, Paris, Unesco, 1961.
- *La bibliothèque publique, force vive au service de l'éducation populaire*, Paris, Unesco, 1949.
- Suzanne Briet, *Bibliothèques en détresse*, Paris, Unesco, 1949.
- *Bibliothèques et musées des arts du spectacle dans le monde*, dir. André Veinstein, Paris, CNRS, 1967.
- *Des bibliothèques publiques pour l'Asie ; stage d'études de Delhi*, Paris, Unesco, 1957.
- *Les bibliothèques universitaires des pays en voie de développement*, Paris, Unesco, 1968.
- *Biologie des sols ; comptes rendus de recherches*, Paris, Unesco, 1969.
- *The Book of Needs (of 15 war-devastated countries in education, science and culture)*, t. I, Paris, Unesco, 1947.
- G.P. Malalasekera et K.N. Jayatilleke, *Le Bouddhisme et la question raciale*, Paris, Unesco, 1958.
- *Die Bundesrepublik Deutschland und die Unesco, 25 Jahre Mitarbeit, eine Dokumentation*, Deutsche Unesco-Kommission, Köln, 1976.
- Leila M. Rendel, *The Caldecott Community ; a survey of 48 years*, Paris, FICE, 1960.
- *Les camions de cinéma et de radio pour l'éducation de base*, Paris, Unesco, 1949.
- Canada-United States Committee on education, *The Canadian Content in American History Textbooks*, 1954.
- D. Behrman, *Cap sur l'inconnu. Récit de l'expédition internationale de l'océan indien*, Paris, Unesco, 1984.
- *Carte de l'Afrique, fond géologique pour servir à des synthèses diverses ou à des cartes thématiques, 1 :10 000 000*, Paris, Unesco-ASGA (African Geologican Surveys Association), 1967.
- *Carte de la végétation de la région méditerranéenne, 1 : 5 000 000*, Paris, Unesco, Rome, FAO, 1968.
- *Carte géologique de l'Afrique, 1 :5 000 000*, Paris, Unesco-ASGA, 1964.
- *Carte minérale de l'Afrique, 1 : 10 000 000*, Paris, Unesco-ASGA, 1968.
- *Carte tectonique internationale de l'Afrique, 1 : 5 000 000*, Paris, Unesco-ASGA. 1968.
- *Catalogue de 50 films de vulgarisation scientifique, sélectionnés et appréciés par l'association internationale du cinéma scientifique*, Paris, Unesco, 1956.
- *Catalogue de courts métrages et de films fixes ; liste sélective*, Paris, Unesco, 1965.
- *Catalogue de films fixes*, Paris, Unesco, 1966.
- *Catalogue de reproductions de peintures*, Paris, Unesco, à partir de 1949. 9 éditions successives, jusqu'en 1969.
- *Catalogue de reproductions en couleurs de peintures : 1860 à 1963*, Paris, Unesco, Munich, Oldenbourg Verlag, 1963, 519 p.
- *Catalogue de reproductions en couleurs de peintures antérieures à 1860*, Paris, Unesco, Munich, Oldenbourg Verlag, 1962, 323 p.
- *Catalogue des films ethnographiques français*, Paris, Unesco, 1955.
- *Catalogue des films sur le théâtre et l'art du mime*, édité par André Veinstein, Paris, Unesco, 1965.
- *Centre francais d'informations sur l'éducation de base, expériences françaises d'éducation de base en Afrique noire*, Paris, Unesco, 1954.
- *Centres de documentation scientifique et technique : contribution de l'Unesco à leur développement*, Paris, Unesco, 1965.
- *Ceux qui ne peuvent attendre. L'œuvre d'assistance technique de l'Unesco en Asie du sud-est*, Paris, Unesco, 1952.
- *Changements techniques, économiques et sociaux ; étude théorique*, Bureau international sur les implications sociales des changements technologiques, Paris, CISS, 1958.
- *The Chinese community in the sixteenth century Philippines*, Tokyo, CEASC, 1968.
- *Cinéma et sciences sociales, panorama du film ethnographique et sociologique*, Paris, Unesco, 1962.

- Georges Sadoul, *Les cinémas des pays arabes*, recueil préparé pour l'Unesco, Beyrouth, centre inter-arabe du cinéma et de la télévision, 1966.
- Peggy Volkov, *La cité de l'enfance à Marcinelles*, Bruxelles, Labor, 1954.
- *La classe de géographie au service de la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1951.
- *Une cloche d'école dans le désert*, Paris, Unesco, 1949.
- Commission nationale française, *Les clubs d'études et de relations internationales ou clubs des amis de l'Unesco. Pour un civisme national et mondial*, Paris, non daté.
- Anne Grinda, *Les Clubs Unesco, des chemins de lumière*, Paris, Unesco, 2000.
- *Collection phonothèque internationale, archives de la musique enregistrée*, Paris, Unesco, 1952.
- *Collective security, a Progress Report*, Paris, Unesco, 1952.
- *Colloque sur les femmes africaines et l'éducation des adultes, tenu à Dakar, république du Sénégal, 20-30 nov. 1962*, Dakar, Unesco, 1963.
- *Comment les manuels et le matériel d'enseignement des pays d'Asie méridionale et orientale présentent l'Occident*, Paris, Unesco, 1962.
- S.P. Hayes, *Comment mesurer les résultats des projets de développement : manuel à l'usage des missions sur le terrain*, Paris, Unesco, 1959.
- Homer Kempfer, *Comment organiser un programme d'éducation pour les adultes ?* Paris, Unesco, 1950.
- Myrtle Winter et Norman Spurr, *Comment réaliser des films à peu de frais, l'expérience-pilote Unesco-UNRWA*, Paris, Unesco, 1960.
- COI, *La commission océanographique intergouvernementale ; cinq années d'activités*, Paris, Unesco, 1966.
- Elisabeth Rotten, *Les communautés d'enfants, un espoir pour les victimes de la guerre*, Paris, Unesco, 1949.
- I. Chiva, *Les communautés rurales ; problèmes, méthodes et exemples de recherches*, Paris, Unesco, 1958.
- *Les communications spatiales et les moyens de grande information ; rapport présenté par l'Unesco à l'occasion de la conférence de 1963 sur les communications spatiales*, Paris, Unesco, 1963.
- *La compréhension internationale à l'école ; l'œuvre des écoles associées de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1965.
- International Federation of Teacher's Associations, *La compréhension internationale à l'école primaire*, Lausanne, FIAI, 1967.
- *Compte rendu des recherches effectuées sur l'hydrologie de la zone aride*, Paris, Unesco, 1952.
- *Compte rendu du colloque sur les granites de l'ouest africain, Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun, mars 1965*, Paris, Unesco, 1968.
- *Le concept de race : résultats d'une enquête*, Paris, Unesco, 1953.
- Georges Abi-Sabab, *Le concept d'organisation internationale*, Unesco, Paris, 1980.
- *Condition du personnel enseignant*, Paris, Unesco ; Genève, OIT, 1967.
- T. Koyama, *La condition sociale des Japonaises et son évolution*, Paris, Unesco, 1961.
- *Conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs, et financiers des politiques culturelles*, Venise, 1970, Unesco, rapport final.
- *Conférence internationale de l'éducation, Rapport final*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1970.
- *Conférence internationale des artistes, Venise : l'artiste dans la société contemporaine, témoignages recueillis par l'Unesco*, Paris, Unesco, 1954.
- *Les conférences de l'Unesco*, Paris, Fontaine, 1947.
- *Congrès international pour l'étude de l'Ancien Testament*, Strasbourg, 1956, Leiden, Brill, 1957.
- *Congrès international sur la préservation des formes traditionnelles de la musique savante et populaire de l'Orient et de l'Occident*, Téhéran, Unesco, 1961.
- A. Zvorikine, *Les conséquences sociales de la mécanisation et de l'automation en URSS*, Paris, Unesco, 1963.
- C. de Klemm, *Conservation et aménagement du milieu, aspects juridiques et institutionnels internantionaux*, Morges, UICN, 1969.
- *Les constructions du programme UNRWA-Unesco d'enseignement général et professionnel*, Paris, Unesco, 1968.

- collectif, *Les consultations bilatérales pour l'amélioration des manuels d'histoire*, Paris, Unesco, 1953.
- Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, Unesco, Gallimard, 1955.
- C.A. Anderson, *Le contexte social de la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, IIPE, 1968.
- *Contre les discriminations : pour l'égalité devant l'éducation*, Paris, Unesco, 1962.
- *Contribution à l'Année internationale des droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1968.
- *Convention universelle sur le droit d'auteur*, Paris, Unesco, 1952.
- *La coopération européenne dans la recherche nucléaire*, Paris, Unesco, 1954.
- Maurice Colombain, *Les coopératives et l'éducation de base*, Paris, Unesco, 1950.
- *Cours de vacances à l'étranger ; cours et bourses de vacances, répertoire 1968-71*, Paris, Unesco.
- Jacques Hallak, *Coûts et dépenses en éducation*, Paris, Unesco, IIPE, 1969.
- R. Maheu, *La culture dans le monde contemporain. Problèmes et perspectives*, Paris, Unesco, 1973.
- German Arciniegas, *La culture, droit de l'homme*. *Liberté de la science*, Paris, éditions Sirey, 1950.
- German Arciniegas, *La culture, droit de l'homme*, Liège, Unesco, 1967.
- *La culture est-elle en péril ?* Rencontres internationales de Genève, Unesco, 1955.
- *Culture et tradition en Orient et en Occident*. Interview organisé par l'Institut international de philosophie, en collaboration avec l'Indian Philosophical Congress, à Mysore, 1959.
- *Dans la classe avec les moins de treize ans*, Paris, Unesco, 1949.
- Collectif, *Dans l'esprit des hommes. Unesco 1946-1971. Vingt-cinquième anniversaire de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1972.
- *La Décennie hydrologique internationale : l'eau et l'homme ; aperçu mondial*, Paris, Unesco, 1969.
- *Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale*, Paris, Unesco, 1967.
- *Déclaration sur les droits culturels en tant que droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1966.
- *La déclaration universelle des droits de l'homme ; documentation et conseils pédagogiques*, Paris, Unesco, 1951.
- *La déclaration universelle des droits de l'homme ; essais basés sur les conférences faites dans le cadre de la 12e école d'été de la FMANU*, Palais des Nations, Genève, juillet 1958, Genève, Sprint, 1961.
- Silvio Zavala, *La défense des droits de l'homme en Amérique latine, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Unesco, 1964.
- *De la nature des conflits ; évaluation des études sur les tensions internationales*, Unesco, 1957.
- Patrick Guillaumont *et alii*, *Les dépenses d'éducation au Sénégal*, Paris, Unesco, IIPE, 1967.
- *Des livres pour les pays en voie de développement : Asie, Afrique*, Paris, Unesco, 1965.
- *Des maîtres s'instruisent : l'expérience de formation des maîtres en exercice de l'Institut pédagogique UNRWA-Unesco*, Paris, Unesco, 1970.
- Augustin Girard, *Développement culturel : expériences et politiques*, Paris, Unesco, 1972.
- *Le développement de la conscience nationale en Europe orientale*, actes du Colloque de la Commission internationale des études slaves, organisé par le comité international des sciences historiques, Paris, 29-30 janvier 1968. Paris, Institut d'études slaves, 1969.
- *Le développement des bibliothèques publiques en Afrique, stage d'études d'Ibadan*, Paris, Unesco, 1955.
- *Le développement des moyens d'information en Afrique ; presse, radio, film, télévision*, Paris, Unesco, 1962.
- Jacques Spaey, *Le développement par la science ; essai sur l'apparition et l'organisation de la politique scientifique des Etats*, Paris, Unesco, 1969.
- *De la nature des conflits ; évaluation des études sur les tensions internationales*, Paris, Unesco, 1957.
- *Des livres pour les pays en voie de développement : Asie, Afrique*, Paris, Unesco, 1965.
- *Des maîtres s'instruisent : l'expérience de formation des maîtres en exercice de l'Instiut pédagogique UNRWA-Unesco*, Paris, Unesco, 1970.
- *2e conférence mondiale sur l'éducation des adultes*, Montréal, août 1960, rapport, Paris, Unesco, 1963.
- *Deux mille ans de peinture chinoise ; exposition itinérante de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1955.

- *Le développement des bibliothèques publiques en Afrique, stage d'études d'Ibadan*, Paris, Unesco, 1955.
- *Le développement des bibliothèques publiques en Amérique latine, conférence de Sao Paulo*, Paris, Unesco, 1953.
- Louis Mallasis, *Développement économique et programmation de l'éducation rurale*, Paris, Unesco, 1966.
- Jacques Spaey, *Le développement par la science ; essai sur l'apparition et l'organisation de la politique scientifique des Etats*, Paris, Unesco, 1969.
- G.M. Morant, *Les différences raciales et leur signification*, Paris, Unesco, 1952.
- *Discours d'inauguration, messages, discours de clôture du congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme*, Téhéran, 8-19 sept. 1965, Paris, Unesco, 1966.
- Georges Bourguet, *Dix ans d'action au service de l'enfance*, Charleroi, FICE, 1965.
- *Dix ans de films sur l'art (1952-62), catalogue*, Paris, Unesco, 1966.
- série de publications « Documents spéciaux d'éducation ».
- *Données statistiques sur l'analphabétisme dans le monde*, Paris, Unesco, 1950.
- *Données statistiques sur l'analphabétisme d'après les statistiques nationales existantes*, Paris, Unesco, 1950.
- Aldous Huxley, *La double crise* ; et John Russell, *Pour sortir de l'impasse*, Paris, Dunod, 1950.
- *Le droit à l'éducation*, Paris, Unesco, 1952.
- Jean Piaget, *Le droit à l'éducation dans le monde actuel*, Paris, librairie du recueil Sirey, 1950.
- *Le droit à l'éducation dans le monde actuel*, Téhéran, Commission nationale iranienne pour l'Unesco, 1955.
- Jean Piaget, *Le droit à l'éducation dans le monde actuel*, Paris, Unesco, 1953.
- *Le droit à l'éducation : du principe aux réalisations, 1948-68*, Paris, Unesco, 1968.
- F. Terrou et L. Solal, *Le droit de l'information ; étude comparée des principaux systèmes de règlementation de la presse, de la radio et du film*, Paris, Unesco, 1951.
- Robert Faherty, *Le droit d'apprendre : reportage 1959 sur les écoles UNRWA-Unesco pour les réfugiés arabes*, Paris, Unesco, 1960.
- *Le droit d'être un homme*, recueil de textes préparé sous la direction de Jeanne Hersch, Paris, Unesco, Laffont, Lausanne, Payot, 1968, 588 p. Réédition en 1969.
- *Les droits culturels en tant que droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1970.
- *Les droits de l'esprit, six études sur les aspects culturels de la déclaration universelle des droits de l'homme, réunies par l'Unesco*, Paris, librairie du recueil Sirey, 1950.
- *Les droits de l'homme : album-exposition*, Paris, Unesco, 1950.
- *The dynastic chronicles, Bangkok Era*, Tokyo, CEACS, 1965.
- *Echanges culturels et barrières commerciales*, Paris, Unesco, 1956 ; mis à jour en 1970 par F.K. Liebich sous le titre *Vers le libre échange culturel*.
- *Echanges hydriques des plantes en milieu aride ou semi-aride, compte rendu de recherches*, Paris, Unesco, 1961.
- *Echanges internationaux, répertoire de l'Unesco*, Paris, Unesco, vol 1, 1965, 861 p., vol II, 1967.
- Simone Lacapère, *L'école de plein air de Suresnes*, Charleroi, FICE, 1965.
- *Ecole pour l'enseignement fondamental : projet d'un prototype pour le Mali*, Khartoum, Institut régional pour les constructions scolaires en Afrique, 1970.
- Clutha Mackenzie, *L'écriture Braille dans le monde, rapport sur le progrès accompli dans l'unification des écritures Braille*, Paris, Unesco, 1954.
- *L'éducateur devant le racisme, Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux*, Paris, Unesco, Nathan, 1965.
- *L'éducateur et l'enfant agressif*, Charleroi, FICE, 1966.
- J.M.L. Peters, *L'éducation cinématographique*, Paris, Unesco, 1961.
- Hélène Sourgen, *L'éducation civique des femmes, quelques suggestions pratiques*, Paris, Unesco, 1954.
- *L'éducation civique et sociale de la jeune fille d'aujourd'hui, rapport de la réunion d'experts, Gauting, 13-18 oct. 1958*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1959.

- *L'éducation dans le monde*, Paris, Unesco, Bourrelier, à partir de 1955 : vol. 1 : *Organisation et statistiques*, 1955 ; vol. 2 : *L'enseignement du premier degré*, 1960 ; vol. 3 : *L'enseignement du second degré*, 1963, 1628 p. ; vol. 4 : *L'enseignement supérieur*, 1967.
- M.A. el-Ghannam, *L'éducation dans les pays arabes à la lumière de la Conférence de Marrakech*, Paris, Unesco, 1970.
- G.H. Camerlynck, *L'éducation de base dans les territoires d'outre-mer. Problème politique, économique, technique et financier*, éditions « Education africaine », série Education de base, éditée au service fédéral de l'éducation de base de l'AOF, direction générale de l'enseignement, 1953, n°1, Dakar.
- *L'éducation de base : description et programme*, Paris, Unesco, 1950.
- H.W. Howes, *Education de base, éducation des adultes, éducation des illettrés et éducation communautaire dans la région des Caraïbes*, Paris, Unesco, 1955.
- *L'éducation de base : fonds commun de l'humanité*, Paris, Unesco, 1947.
- M. Quéguiner, *Education de base. Préoccupations catholiques et initiatives de l'Unesco*, CCIC, non daté.
- *L'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1950.
- Pierre Fougeyrollas *et alii*, *L'éducation des adultes au Sénégal*, Paris, Unesco, IIPE, 1967.
- Marcel David, *L'éducation des adultes en Yougoslavie*, Paris, Unesco, 1961.
- *Education des adultes et loisirs dans l'Europe contemporaine*, Paris, Unesco, 1966.
- *Education des adultes ; répertoire*, Paris, Unesco, 1966.
- *L'éducation des adultes ; tendances et réalisations actuelles*, Paris, Unesco, 1950.
- *L'éducation des analphabètes ; bibliographie choisie*, Paris, Unesco, 1950.
- *L'éducation des communautés à Porto Rico*, Paris, Unesco, 1952.
- *L'éducation des jeunes et les relations intergroupes, rapport du stage d'études de Gauting*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1960.
- Asa Briggs, *L'éducation des travailleurs pour la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1954.
- *Education et développement agricole*, Paris, Unesco, 1963.
- Jacqueline Chabaud, *Education et promotion de la femme*, Paris, Unesco, 1970.
- *Education et technologie, enquête internationale préliminaire sur la nature et la valeur pratique de l'enseignement technique*, Paris, Unesco, 1952.
- Roger Causse, *L'éducation par la radio : radio scolaire*, Paris, Unesco, 1949.
- *L'éducation pour la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1950.
- *L'éducation pour la compréhension internationale ; exemples et suggestions à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1959.
- BIE, *L'éducation pour la compréhension internationale en tant que partie intégrante des programmes scolaires ; recherche d'éducation comparée*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1968.
- Jean Roucaute, *L'éducation pour la compréhension internationale face aux tensions inter-groupes*, rapport et recommandations du séminaire international suisse pour l'Unesco à Fribourg, 20 juill.-2 août 1964, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'éducation, 1965.
- *L'éducation pour le développement général des collectivités, bibliographie établie par l'Unesco et l'ONU*, Paris, Unesco, 1954.
- *L'éducation sociale par la télévision : compte rendu d'une expérience organisée par la société All India Radio avec le concours de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1963.
- *Education spéciale*, Paris, Unesco, 1969.
- Pâquerette Villeneuve, *Eduquer les enfants déficients ?* Paris, Unesco, 1969.
- Rapport de mission de Mme Dacher, *L'égalité d'accès à l'éducation des femmes et des jeunes filles*, Haute-Volta, déc. 1969-janv. 1971, Paris, Unesco, juin 1971.
- I.P. Camerjan et S.L. Ronine, *L'égalité des droits entre races et nationalités en URSS*, Paris, Unesco, 1962. (introuvable)
- Yves Congar, *L'Eglise catholique devant la question raciale*, Paris, Unesco, 1953.
- *The E in UNESCO*, US National Commission for Unesco, 1949.
- Yehuda Hanegbi, *The Eleanor Roosevelt Youth Centre in Beersheba*, Jerusalem, Jewish Agency, 1964.
- *Eléments statistiques sur le développement culturel en Afrique*, réunion d'experts sur les statistiques culturelles en Afrique, Nairobi, 7-12 mai 1974, p. 11.

- *Les élites de couleur dans une ville brésilienne*, Paris, Unesco, 1953.
- A. Inan, *L'émancipation de la femme turque*, Paris, Unesco, 1962.
- *L'emploi de la main d'œuvre enfantine et la scolarité obligatoire*, Paris, Unesco, 1951.
- *L'emploi de la radio et de la télévision dans la formation des maîtres, rapport d'une réunion tenue à Hambourg du 9 au 14 déc. 1968*, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'éducation, 1970.
- *L'emploi de la télévision pour la formation technique supérieure des salariés ; premier rapport relatif à un projet pilote en Pologne*, Paris, Unesco, 1969.
- *L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement*, Paris, Unesco, 1953.
- *Encyclopédie du bouddhisme*, Colombo, Unesco, 1961.
- *L'énergie et ses transformations ; exposition scientifique organisée par l'Unesco*, Paris, Unesco, 1956.
- Gérard Wendt, *L'énergie nucléaire et ses utilisations pacifiques*, Paris, Unesco, 1955.
- *L'enfance vagabonde*, Paris, Unesco, 1950.
- Thérèse Brosse, *L'enfance victime de la guerre, une étude de la situation européenne*, Paris, Unesco, 1949.
- Thérèse Brosse, *Enfants sans foyer, compte rendu des travaux de la conférence des directeurs de communautés d'enfants*, Trogen-Heiden, Suisse, Paris, Unesco, non daté.
- *L'enfant témoin*, Charleroi, FICE, 1966.
- *Enquête mondiale sur la télévision*, Paris, Unesco, 1954.
- Fédération internationale des sociétés de philosophie, *Enquête sur la liberté*, publié avec le concours de l'Unesco, Paris, Hermann, 1953.
- Paul Guggenheim, *Enquête sur la manière dont les Etats conçoivent leurs obligations internationales*, Paris, Unesco, 1955.
- *Enquête sur le potentiel scientifique et technique des pays d'Afrique*, Paris, Nairobi, Unesco, 1970.
- *Enquête sur les relations entre les cultures*, Paris, Unesco, 1948.
- *Enquête sur les ressources naturelles du continent africain*, Paris, Unesco, 1963.
- *L'enseignement dans les pays africains*, Accra, Centre régional de l'Unesco pour l'information et la recherche pédagogique en Afrique, (*1) Ministères de l'éducation des pays africains ; 2) L'enseignement dans les pays africains (structures)*), 1966, 2 vol.
- *L'enseignement de la géographie ; quelques conseils et suggestions*, Paris, Unesco, 1949.
- N.V. Scarfe, *L'enseignement de la géographie ; petit guide à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1952.
- C.P. Hill, *L'enseignement de l'histoire ; conseils et suggestions*, Paris, Unesco, 1953.
- XXVIIe conférence internationale sur l'instruction publique, FIAI, *L'enseignement des langues étrangères à l'école primaire et la compréhension internationale*, rapports des associations nationales d'instituteurs présentés à la XXXIe conférence des délégués, Stockholm, 26-29 juill. 1962, Lausanne, FIAI, 1962.
- J. Cessac, *L'enseignement des sciences dans les écoles secondaires en Afrique tropicale*, Paris, Unesco, 1963.
- *Enseignement et formation techniques et professionnels ; recommandations de l'Unesco et de l'OIT*, Paris, Unesco, Genève, BIT, 1964.
- *L'enseignement et l'énergie nucléaire* ; rapport sur les journées d'études du 6-10 juillet 1959 au centre d'études nucléaires de Saclay sous les auspices de l'AIEA et de l'Unesco, 1960.
- *L'enseignement programmé : un répertoire international*, Paris, Unesco, 1967.
- K.P. Komoski et E.J. Green, *L'enseignement programmé en Afrique occidentale et dans les Etats arabes, rapport sur deux stages d'études pratiques*, organisé à Ramallah en Jordanie en juin, et à Ibadan, Nigeria, en juill. août 1963, Paris, Unesco, 1965.
- Paul Féraud, *L'enseignement relatif à la sécurité collective, guide à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1951.
- *L'enseignement relatif à l'ONU et aux institutions spécialisées ; bibliographie choisie, préparée par l'ONU et l'Unesco*, Paris, Unesco, 1959.
- *L'enseignement relatif à l'ONU et aux institutions spécialisées ; quelques suggestions et recommandations*, Paris, Unesco, 1948.
- M.K. Harby, *L'enseignement technique dans les Etats arabes*, Paris, Unesco, 1969.

- H. Warren, *L'enseignement technique et professionnel : étude comparative de la pratique et des tendances actuelles dans dix pays*, Paris, Unesco, 1968.
- *Equality of rights between races and nationalities in USSR*, Paris, Unesco, 1961. Introuvable.
- *Esquisse d'une bibliographie internationale des ouvrages consacrés aux problèmes de presse, 1900-52*, Paris, Unesco, 1954.
- *Essais sur les mass media et la culture*, Paris, Unesco, 1971.
- *Estimation des effectifs scolaires futurs dans les pays en voie de développement, manuel de méthodologie*, Paris, Unesco, 1967.
- Jean Dupuy, *L'établissement de la sécurité collective*, Paris, Unesco, 1951.
- Otto Klineberg, *Etats de tension et compréhension internationale*, Paris, Unesco, Librairie de Médicis, Génin, 1951.
- *Ethiopie : manuscrits à peintures*, New York, Graphic Sociey, Greenwich, 1961.
- *L'étude de la végétation tropicale ; actes du colloque de Kandy*, Paris, Unesco, 1958.
- *Etude des cultures en voie de disparition*, Paris, Unesco, 1967.
- *Etude du delta du Mékong sur modèle ; rapport préparé pour les gouvernements du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande et de la République du Vietnam par l'Unesco agissant en qualité d'organisation chargée de l'exécution du projet pour le PNUD pour la période 1962-67*, Paris, Unesco-PNUD, Elément Fonds Spécial, 1970.
- *Etude sommaire sur la réforme de l'enseignement au Mali et ses conséquences*, Accra, centre régional de l'Unesco pour l'information et la recherche pédagogique en Afrique, 1966.
- série de publications « Etudes et documents d'éducation ».
- *Etudes sur l'éducation civique des immigrants ; Australie, Brésil, Canada, et Israël*, par C.A. Price, M. Diegues, J. Kage, Paris, Unesco, 1955.
- *Evaluation des programmes de l'Unesco à l'intention du Conseil économique et social*, Paris, Unesco, 1960.
- *Évaluation du projet majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident*, Paris, Unesco, 1968.
- *Evaluation opérationnelle : éléments de base à l'intention des formateurs de personnel enseignant*, Paris, Unesco, 1975.
- *L'évolution économique en Afrique*, Paris, Unesco, annuel de 1954 à 1957.
- F.T. Wahlen, *L'expérience de la guerre de la Suisse en matière d'alimentation*, Paris, Dunod, 1950.
- Patricio S. Sanchez, *L'expérience de Viani ; rapport des travaux de 1949*, Paris, Unesco, 1950.
- *L'expérience-témoin d'Haïti, première phase. 1947-1949*, Paris, Unesco, 1951.
- *The Experimental World Literacy Programme: a critical assessment*, Expert Team on Evaluation of Experimental Functional Literacy Projects, Paris, Unesco-UNDP, 1976.
- *Exposition itinérante de reproductions de l'impressionnisme à nos jours*, Paris, Unesco, 1949.
- *Exposition itinérante de reproductions ; peintures antérieures à 1860*, Paris, Unesco, 1950.
- *Les expositions temporaires et itinérantes*, Paris, Unesco, 1965.
- *L'extension des bibliothèques publiques*, Paris, Unesco, 1950.
- *Faits et chiffres ; analphabétisme, éducation, bibliothèques, musées, livres, journaux, papier journal, cinéma, radio et télévis*ion, Paris, Unesco, 1955.
- *Faits et chiffres : statistiques internationales relatives à l'éducation, à la culture et à l'information*, 1957, Paris, Unesco, 1958.
- *La femme et l'éducation*, Paris, Unesco, 1952.
- Georges Fradier, *Fêtes et rencontres, quelques aspects de l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident*, Paris, Unesco, 1963.
- *Le film et la télévision au service de l'opéra, du ballet et des musées, rapports de deux réunions internationales*, Paris, Unesco, 1961.
- *Les films fixes : utilisation, évaluation et production*, Paris, Unesco, 1960.
- J. Bugnicourt, *Flux culturels dans l'espace africain*, Dakar, Bureau régional de l'Unesco pour l'éducation en Afrique, 1970.
- *La formation de la moralité chez l'enfant élevé en institution*, Charleroi, FICE, 1962.
- *Formation de moniteurs de l'enseignement technique et professsionel*, Vientiane, royaume du Laos, Paris, Unesco/PNUD, 1968.
- *La formation des maîtres ruraux*, Paris, Unesco, 1953.

- *La formation du personnel enseignant*, Paris, Unesco, 1954.
- PNUD, *Formation en matière d'alphabétisation fonctionnelle. Etude de l'expérience UNDP-Unesco et lignes directrices pour l'avenir*, New York, janv. 1972.
- *The formation of Modern Japan as viewed from legal history*, Tokyo, Centre for East Asian Cultural Studies (CEACS), 1962.
- *La formation professionnelle en matière d'information*, Paris, Unesco, 1965.
- Roland Manuel, *Frédéric Chopin, 1810-1849*, Paris, Unesco, 1949.
- *Frequently asked questions about Unesco clubs, centres and associations*, Paris, Unesco, 2001.
- D.T. Rice, *Fresques médiévales en Yougoslavie*, Paris, Flammarion, 1963.
- *Goethe, hommage de l'Unesco pour le 2e centenaire de sa naissance*, Paris, Unesco, 1949.
- Jean Tardieu, *Grandeurs et faiblesses de la radio ; essai sur l'évolution, le rôle et la portée culturelle de l'art radiophonique dans la société contemporaine*, Paris, Unesco, 1969.
- Jean Thomas, *Les grands problèmes de l'éducation dans le monde, essai d'analyse et de synthèse*, Presses de l'Unesco, PUF, collection Sup, Paris, 1975.
- *Gravures sur bois japonaises ; exposition itinérante de l'Unesco*, Commission de la protection des propriétés culturelles, Japon, Paris, Unesco, 1954.
- *Les groupes d'éducation populaire et les techniques audio-visuelles*, Paris, Unesco, 1958.
- *Guide de la conférence internationale sur le traitement numérique de l'information*, Paris, Unesco, 1959.
- *Guide de la conférence internationale sur l'utilisation des radio-istopoes dans la recherche scientifique*, Paris, Unesco, 1957.
- *Guide des communications par satellites*, Paris, Unesco, 1972.
- B.T. Dickson, *Guide des travaux de recherche sur la mise en valeur des régions arides*, 1957.
- Jean Meyriat et Micheline Beauchet, *Guide pour l'établissement de centres nationaux de documentation en sciences sociales dans les pays en voie de développement*, Paris, Unesco, 1969.
- *Guide pratique d'alphabétisation fonctionnelle de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1973.
- *Guide provisoire pour la préparation des projets pilotes expérimentaux d'alphabétisation en rapport avec les programmes de travail*, Paris, Unesco, 1967.
- *Guide mondial des centres de documentation et d'information scientifiques*, Paris, Unesco, 1965.
- *Guide mondial des centres de documentation et d'information techniques*, Paris, Unesco, New York, Unipub, 1969.
- *Guides pratiques de l'éducation extra-scolaire*, à partir de 1960.
- Collectif, *Histoire de l'Afrique*, Paris, éditions Jeune Afrique/Stock/Unesco, 1981.
- Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique, *Histoire générale de l'Afrique* (9 volumes), Paris, Présence africaine-Edicef-Unesco, 1986.
- Collectif, *Histoire de l'humanité*, Paris, Robert Laffont, Unesco, 1968, 6 tomes.
- L.D. Stamp, *Histoire de l'utilisation des terres des régions arides*, Paris, Unesco, 1961.
- *Histoire, géographie, et éducation sociale, résumé des programmes scolaires de 53 pays*, Paris, Unesco, 1953.
- *Histoire sommaire des droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1968.
- *The history of Korea*, Séoul, commission nationale coréenne pour l'Unesco, 1970.
- Fernand Hotyat, *Le home « Espérance » pour enfants débiles à Coq-sur-mer*, Paris, FICE, 1965.
- *Hommage à Balzac, textes réunis par l'Unesco*, Paris, Mercure de France, 1950.
- *L'homme moderne en Orient et en Occident*. Interview organisé par la Commission nationale belge à Bruxelles, 1958.
- *Les hommes contre l'ignorance*, Paris, Unesco, 1953.
- *L'homme mesure le monde, exposition scientifique organisée par l'Unesco*, Paris, Unesco, 1954.
- *Humanisme et éducation en Orient et en Occident, entretien international organisé par l'Unesco*, Paris, Unesco, 1953.
- *Hydrologie des zones arides : progrès récents*, Paris, Unesco, 1959.
- Victor Lasareff, *Icones russes (XIIe au XVe siècles)*, Paris, Flammarion, 1962, 24 p. Unesco, le grand art en édition de poche.
- Alberto Wagner de Reyna, *Idée et historicité de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1968.
- Adam Curle, *L'identité professionnelle du planificateur de l'éducation*, Paris, Unesco, IIPE, 1970.
- R. Goldberger, *L'image de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1969.

- *Les implications sociales du progrès technique*, Paris, CISS, 1962.
- *L'inadaptation sociale et l'école, rapport d'une réunion d'experts, Gauting, 2-5 janv. 1960*, Gauting-Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1960.
- *L'inadaptation sociale et les centres de jeunes, rapport d'une réunion d'experts, 4-8 avril 1960*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1960.
- *L'Inde hier et aujourd'hui. L'influence de sa culture et de son histoire sur son développement social et économique*, par T.S. Jenkins, Genève, Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, 1962.
- *Index Bibliographicus*, Paris, Unesco, à partir de 1951-52.
- *Index translationum*, Paris, Unesco, à partir de 1951-52.
- B.F. Hoselitz, *Industrialization and Society*, Unesco Mouton, 1963.
- *L'influence actuelle des grandes religions sur la vie des peuples d'Orient et d'Occident.* Interview organisé par Pax Romana, Mouvement international des intellectuels catholiques, à Manille, 1960.
- *L'influence de la télévision sur les enfants et les adolescents*, Paris, Unesco, 1965.
- *L'influence du cinéma sur les enfants et les adolescents ; bibliographie internationale annotée*, Paris, Unesco, 1961.
- *L'influence du foyer et de la communauté sur les enfants de moins de treize ans*, Paris, Unesco, 1949.
- *Influence réciproque des littératures de l'Orient et de l'Occident sur les écrivains d'aujourd'hui et de demain : valeurs esthétiques et conceptions de la vie.* Interview organisé à l'occasion du 29e congrès de la Fédération internationale des PEN-Clubs à Tokyo, 1957.
- *L'influence sociale du monde du travail sur les jeunes, rapport d'une réunion d'experts*, Gauting, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1964.
- US National Commission for Unesco, *Informal report of the US Delegation to the seventh session of the general conference of Unesco, november 12th-december 11th, 1952.*
- *L'information à l'ère spatiale ; le rôle des satellites de communication*, Paris, Unesco, 1968.
- *L'information à travers le monde, presse, radio, télévision*, Paris, Unesco, 1961.
- Wilbur Schramm, *L'information et le développement national ; le rôle de l'information dans les pays en voie de développement*, Paris, Unesco, 1965.
- A.W. Hodgkinson, *L'initiation aux arts de l'écran ; le développement du sens critique chez le spectateur*, Paris, Unesco, 1965.
- *L'initiation de l'instituteur à l'apport culturel des diverses civilisations mondiales*, Paris, Unesco, FIAI, 1959.
- T.I. Davies, *L'initiation scolaire à l'Orient*, Paris, Unesco, 1961.
- Raymond Lallez, *L'innovation en Haute-Volta : éducation rurale et enseignement primaire*, Paris, Unesco, 1990.
- collectif, *L'Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946*, Paris, IICI-Unesco, 1946.
- Fernand Cortez, *L'institut médico-pédagogique de la Mayotte à Montlignon*, FICE, Paris, 1965.
- *Institut pédagogique national de l'enseignement technique*, Beyrouth, Liban, Paris, Unesco/PNUD, 1969.
- A.S.M. Hély, *Les instituteurs et l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1966.
- *Instruire et construire*, Paris, Unesco, 1955.
- Ladislav Cerych, *L'intégration de l'assistance extérieure aec la planification éducative au Nigeria*, Paris, Unesco, IIPE, 1967.
- Paul Lengrand, *Introduction à l'éducation permanente*, Paris, Unesco, 1970.
- *L'islam et la question raciale*, Paris, Unesco, 1970.
- *Jawaharlal Nehru in memoriam*, Paris, Unesco, 1964, 80 p.
- *Les jeunes et les Nations Unies, rapport du stage d'études de Gauting, 16-21 fév. 1959*, Gauting-Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1959.
- *Les jeunes scientifiques face au problème démographique et à la crise de l'environnement*, Paris, Unesco, ED.72, Conf. Jeunes scientifiques, Rapport final, 2-4 mai 1972.
- *Jeunesse et éducation de base*, Paris, Unesco, 1955.
- *La jeunesse et la paix ; moyens de promouvoir parmi les jeunes les idéaux de paix et de compréhnesion internationale*, Paris, Unesco, 1964.
- « La jeunesse et les valeurs culturelles africaines », *Documents de la réunion régionale d'Abomey, Dahomey, 2-7 déc. 1974*, dossier documentaire n°4, Unesco.

- Jean Stoetzel, *Jeunesse sans chrysanthème ni sabre, étude sur les attitudes de la jeunesse japonaise d'après-guerre*, Paris, Plon, Unesco, 1954.
- Victor Tapié, *Joaquim Nabuco, 1849-1910*, Paris, Unesco, 1949.
- *Les journaux ruraux multicopiés : guide pour la production de journaux locaux à bon marché dans les pays en voie de développement*, Paris, Unesco, 1965.
- *La justice : contribution au projet d'un dictionnaire international des termes fondamentaux de la philosophie et de la pensée politique*, Bruxelles, Unesco, 1957.
- William Kvaraceus, *Juvenile delinquency*, Paris, Unesco, 1964.
- *Kierkegaard vivant*, Paris, NRF Gallimard, 1966.
- Joffre Dumazedier *et alii*, *Le kinéscope et l'éducation populaire*, Paris, Unesco, 1958.
- O. Györke, *Les laboratoires d'hydraulique européens, étude de synthèse*, Paris, Unesco, 1971.
- *Les langues africaines et l'anglais dans l'enseignement ; rapport d'une réunion d'experts*, Paris, Unesco, 1953.
- *Les langues vivantes dans les écoles secondaires d'enseignement général, recherche d'éducation comparée*, Genève, BIE, Paris, Unesco, 1964.
- *Laos. Etudes comparées de folklore ou d'ethnologie régionale*, CIAP, Stockholm, tome I en 1951, tome II en 1952, tome III en 1955.
- *Liaison scientifique : histoire des postes de coopération scientifique de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1954.
- *Liaison scientifique : les postes de coopération scientifique de l'Unesco et leur fonction de liaison, Paris, Unesco*, 1949.
- *Liban. Aménagement de la ville de Tripoli et du site de Baalbek*, Paris, Unesco, 1954, rapport de la mission envoyée par l'Unesco en 1953, par Paul Collart, Maurice Chehab et Armando Dillon.
- *La liberté de la création littéraire et artistique*, Paris, librairie du recueil Sirey, 1952.
- Lyman Bryson, *La liberté de l'information* ; *la liberté de la création littéraire et artistique*, Paris, éditions Sirey, 1950.
- J.-P. Barrot, *Liste des films recommandés pour les enfants et les adolescents jusqu'à seize ans d'après des sélections faites dans 22 pays*, Paris, Unesco, 1956.
- *Liste des travaux scientifiques publiés au Moyen-Orient*, publiée par le centre national de recherches d'Egypte et le bureau de coopération scientifique de l'Unesco au Moyen-Orient, Le Caire, 1955 à 1960, annuel, 6 vol.
- *Liste des travaux scientifiques publiés au Moyen Orient, reçus au centre*, Bureau de coopération scientifique de l'Unesco pour le Moyen-Orient, n°1-12, mars 1948-juill. 1955, semestriel.
- *Liste mondiale des périodiques de sciences sociales*, Paris, Unesco, 1953.
- International Institute for Adult Literacy Methods, Teheran, *Literacy Discussion*, semestriel, à partir de 1970.
- *Littératures nationales et littérature universelle*. Interview organisé à l'occasion du 31e Congrès de la Fédération internationale des PEN-Clubs, à Rio de Janeiro, 1960.
- R.E. Barker, *Le livre dans le monde, étude sur le commerce international du livre*, Paris, Unesco, 1957.
- *Lutte contre l'analphabétisme et éducation des adultes dans les deux Amériques*, Paris, Unesco, 1950.
- *Manuel de l'Unesco pour l'enseignement des sciences*, Paris, Unesco, Bruxelles, Office de publicité, 1957.
- *Manuel des chantiers internationaux*, Paris, Unesco, 1951, par Willy Begert.
- *Manuel des expositions itinérantes*, Paris, Unesco, 1953.
- *Manuel des échanges internationaux de publications*, Paris, Unesco, à partir de 1950.
- COI, *Manuel sur l'échange international des données océanographiques*, 2e édition, Paris, Unesco, 1967.
- *Les manuels élémentaires de lecture ; élaboration, évaluation, emploi*, Paris, Unesco, 1961.
- J.A. Lauwerys, *Les manuels d'histoire et la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1953.
- *Le matériel de lecture pour nouveaux alphabètes ; monographies et rapports techniques*, Paris, Unesco, 1959.
- *Mathématiques appliquées à la physique*, Paris, Unesco, Berlin, Springer, 1970.

- *Measurement of the effectiveness of basic education, surveys of the results of Unesco's pilot project of basic education among the rural population of the Santiago Valley, Nayarit, Mexico*, par Laszlo Radvanyi, Casa editorial Las ciencias sociales, S. de R.L., Mexico, 1951.
- Harry L. Shapiro, *Les mélanges de races*, Paris, Unesco, 1954.
- *Méthodes agroclimatologiques ; actes du colloque de Reading, juill. 1966*, Paris, Unesco, 1968.
- *Méthodes d'enseignement de la bibliothéconomie*, Paris, Unesco, 1969.
- André Terrisse, *Les méthodes de l'éducation de base et les auxiliaires audio-visuels en AOF*, éditions « Education africaine », série Education de base, éditée au service federal de l'éducation de base de l'AOF, direction générale de l'enseignement, 1954, n°3.
- K.G. Nozko, *Méthodes d'évaluation des besoins en spécialistes et de planification de la formation spécialisée en URSS*, Paris, Unesco, 1964.
- *Méthodologie de l'éco-physiologie végétale, actes du colloque de Montpellier, avril 1962*, Paris, Unesco, 1965.
- Lloyd H. Hughes, *Les missions culturelles mexicaines*, Paris, Unesco, 1950.
- *Modèle de développement de l'éducation ; perspectives pour l'Asie (1965-1980)*, Paris, Unesco, 1967.
- *La modification des attitudes : inventaire et bibliographie de certains travaux de recherche*, Paris, Unesco, 1965.
- Série « Monographies sur l'éducation de base ».
- W.A. Visser't Hooft, *Le mouvement œcuménique et la question raciale*, Paris, Unesco, 1954.
- H. Cassirer, *Les moyens de l'information dans un contexte africain. Etudes et documents de l'information*, 1974.
- *Les moyens d'information dans la société ; nécessité de développer la recherche*, par J. Halloran, Paris, Unesco, 1970.
- *Les moyens d'information dans les pays en voie de développement, rapport de l'Unesco à l'ONU*, Paris, Unesco, 1961.
- Mary Burnet, *Les moyens d'information dans un monde de violence, rapport d'un colloque sur l'impact de la violence dans les moyens d'information, organisé sous les auspices de l'Unesco, 29 juin-7 juillet 1970*, Paris, Unesco, 1971.
- F. Greenaway, *Les musées de sciences dans les pays en voie de développement*, Paris, Conseil international des musées, 1962.
- *Musées et jeunesse*, par G. Cart, M. Harrison, C. Russell, Paris, CIM, 1952.
- *Les musées scientifiques, techniques, de la santé, planetaria, et la popularisation de la science*, Paris, CIM, 1948.
- *La musique dans l'éducation ; conférence internationale sur le rôle et la place de la musique dans l'éducation de la jeunesse et des adultes*, Bruxelles, 29 juin-9 juill. 1955, Paris, Unesco, A. Colin, 1955.
- Juan Comas, *Les mythes raciaux*, Paris, Unesco, 1951.
- *Les Nations Unies et le civisme international*, Paris, Unesco, 1949.
- A. Villiers, *La nature est notre mère ; la conservation de la nature et de ses ressources dans la zone soudano-sahélienne de l'Afrique*, Morges, UICN, 1963, 77 p., préparé et publié avec l'assistance de l'Unesco.
- *La nature et le rôle du conformisme dans les conflits inter-groupes ; rapport d'une réunion d'experts, Gauting, 18-22 juin 1963*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1965.
- *New agencies, their structure and operation*, Paris, Unesco, 1953.
- *Nomades et nomadisme au Sahara*, Paris, Unesco, 1963.
- *La notion de liberté chez l'adolescent en communauté d'enfants*, Charleroi, FICE, Zurich, 1960.
- *Nouveau manuel de l'Unesco pour l'enseignement des sciences*, Paris, Unesco, 1973.
- A.S.M. Hely, *Nouvelles tendances dans l'éducation des adultes ; d'Elseneur à Montréal*, Paris, Unesco, 1963.
- *Nouville, un village français*, par Lucien Bernot et René Blancart, Paris, édition des archives contemporaines, 1995.
- *Norvège : peintures des « stavkirker »*, New York, Graphic Sociey, Greenwich, 1955.
- Lucien Bernot et René Blanchard, *Nouville, un village français*, Paris, Institut d'ethnologie, 1953.
- Charles Bilodeau, *L'obligation scolaire au Cambodge, au Laos et au Vietnam*, Paris, Unesco, 1954.

- Jean Debiesse, *L'obligation scolaire en France*, Paris, Unesco, 1951.
- Victor Clark, *L'obligation scolaire en Irak*, Paris, Unesco, 1951.
- *Obstacles to disarmament and ways to overcoming them*, Paris, Unesco, 1981.
- R. Luke, « L'opération alphabet : l'alphabétisation par la télévision », *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, Paris, Unesco, vol. 16, n°1, janv. 1964.
- *L'organisation de l'enseignement spécial pour débiles mentaux, étude d'éducation comparée*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1960, XXIIIe conférence internationale de l'instruction publique, Genève.
- *L'organisation des musées, conseils pratiques*, Paris, Unesco, 1959.
- *L'organisation d'une petite bibliothèque publique*, par Ingeborg Heintze, Paris, Unesco, 1963.
- A.C.R. Wheeler, *The organization of educational planning in Nigeria*, Paris, Unesco, IIPE, 1968.
- *Orient-Occident, images d'une exposition*, Paris, Unesco, 1958.
- Georges Fradier, *Orient et Occident : peuvent-ils se comprendre ?*, Paris, Unesco, 1958.
- *L'Orient : ouvrages en langues occidentales sur l'Asie et les pays arabes*, Londres, IFLA/FIAB.
- *L'originalité des cultures ; son rôle dans la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1953.
- Arnold M. Rose, *L'origine des préjugés*, Paris, Unesco, 1951.
- *Où en est l'enseignement audio-visuel ?* Paris, Unesco, 1963.
- *Papier d'impression et papier d'écriture ; évolution de la situation de 1929 à 1951*, Paris, Unesco, 1954.
- *Papier journal ; évolution de la situation de 1929 à 1951*, Paris, Unesco, 1954.
- Leonard S. Kenworthy, *Parlons des Nations Unies ; l'enseignement relatif à l'ONU et aux institutions apparentées ; nouvelles suggestions*, Paris, Unesco, 1963.
- Maurice Duverger, *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, Unesco, 1955.
- *La peinture de 1900 à 1925 ; exposition itinérante de reproductions*, Paris, Unesco, 1967.
- C.P. Mountford, *Peintures aborigènes d'Australie*, Paris, Flammarion, 1964, 24 p. Unesco, le grand art en édition de poche.
- Leon Roth, *La pensée juive, facteur de civilisation*, Paris, Unesco, 1954.
- Henry B.M. Murphy (éd.), *Personnes déplacées ; recueil d'études sur la psychologie des réfugiés, leur santé mentale et les problèmes de leur réinstallation*, avec la collaboration de Eduard Bakis ; préface du Dr. J.R. Rees, Paris, Unesco, 1955.
- *Les périodiques pour nouveaux alphabètes ; méthodes de rédaction*, Paris, Unesco, 1957.
- *Perspectives africaines ; les progrès de l'éducation*, Paris, Unesco, 1966.
- COI, *Les perspectives de l'océanographie en 1968*, Paris, Unesco, 1969.
- P.M. Hauser (dir.), *Le phénomène de l'urbanisation en Asie et en Extrême-Orient ; compte rendu du stage d'études ONU/Unesco, sur le phénomène de l'urbanisation dans la région qui relève de la commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, 8-18 août 1956*, Calcutta, Centre de recherches de l'Unesco sur les implications sociales de l'industrialisation en Asie méridionale, 1959.
- *Physiologie et psychologie en milieu aride, compte rendu de recherches*, Paris, Unesco, 1963.
- *La place du sport dans l'éducation ; étude comparative*, Paris, Unesco, 1956.
- *Place et rôle des organisations de jeunesse dans la société moderne*, Gauting/Munich, 1962.
- COI, IGOSS (système mondial intégré de stations océaniques), *Plan général et programme de mise en œuvre, phase 1, approuvé par la COI à sa 6e session, Unesco, Paris, 2-13 sept. 1969*, Paris, Unesco, 1971.
- H.M. Philips, *Planification de l'aide à l'éducation pour la 2e Décennie du développement*, Paris, PUF, Unesco, 1974.
- *La planification de l'éducation extrascolaire en vue du développement*, Paris, Unesco, IIPE, 1973.
- *La planification de l'éducation ; bilan, problèmes et perspectives*, Paris, Unesco, 1970.
- *Planification de l'éducation en relation avec le développement rural*, Paris, Unesco, 1974.
- *Planification de l'éducation en URSS* ; étude de K. Nojko *et alii*, avec les commentaires des membres d'une mission de l'IIPE en URSS dirigée par Raymond Poignant, Paris, 1967.
- F.H. Harbison, *Planification de l'éducation et développement des ressources humaines*, Paris, Unesco, IIPE, 1968.
- G.C. Ruscoe, *Planification de l'éducation : les conditions de réussite*, Paris, Unesco, IIPE, 1970.
- W.J. Platt, *Planification de l'éducation ; notes sur les besoins nouveaux en matière de recherche*, Paris, Unesco, IIPE, 1970.

- *La planification de l'éducation ; recherche d'éducation comparée*, Paris, Unesco ; Genève, BIE, 1962. XXVe conférence de l'instruction publique, Genève.
- IIPE, *Planification de l'éducation ; thèmes principaux de recherche*, Paris, 1965.
- J.E. Vaizey et J.D. Chesswass, *La planification de l'enseignement : évaluation des coûts*, Paris, Unesco, IIPE, 1968.
- John D. Chesswass, *La planification éducative et le développement en Ouganda*, Paris, Unesco, IIPE, 1966.
- *La planification et l'organisation des programmes d'alphabétistion des adultes en Afrique*, Paris, Unesco, 1966.
- Jane King, *Planning non-formal education in Tanzania*, Paris, Unesco, IIPE, 1967.
- James F. Thornley, *The planning of primary education in Northern Nigeria*, Paris, Unesco, IIPE, 1966.
- *Premier festival mondial des arts nègres, Dakar, 1966 : contributions au colloque sur « la fonction et la signification de l'art nègre dans la vie du peuple et pour le peuple »*, Paris, Présence africaine, 1971, 283 p. Publié par la société africaine de culture avec le concours de l'Unesco.
- *Principes de la planification de l'enseignement*, Paris, Unesco, 1962.
- Maurice Bedel, *Problèmes humains du droit d'auteur*, Paris, Librairie du recueil Sirey.
- J.F. Scott et R.P. Lynton, *Le progrès technique et l'intégration sociale*, Paris, Unesco, 1953.
- *La politique culturelle au Japon*, Paris, Unesco, 1970.
- *La politique culturelle en Grande-Bretagne*, Paris, Unesco, 1970.
- *La politique culturelle en Italie*, Paris, Unesco, 1971.
- *La politique culturelle en Tchécoslovaquie*, Paris, Unesco, 1970.
- *La politique culturelle en Tunisie*, Paris, Unesco, 1970.
- *La politique culturelle en URSS*, Paris, Unesco, 1970.
- *La politique culturelle en Yougoslavie*, Paris, Unesco, 1971.
- *La politique scientifique et les Etats européens ; rapport final et document de travail de la première conférence des ministres chargés de la politique scientifique des Etats membres européens de l'Unesco, Paris, 21-26 juin 1970*, Paris, Unesco, 1971.
- *La politique scientifique et l'organisation de la recherche scientifique en Belgique*, Paris, Unesco, 1965.
- *The positive contribution by immigrants*, symposium préparé pour l'Unesco par l'ISA et l'association économique internationale, Paris, Unesco, 1955.
- *Possibilités d'accès à l'éducation dans les zones rurales*, Paris, Unesco, 1958.
- P. Furter, *Possibilities and limitations of functional literacy : the Iranian experiment*, Educational studies and documents 9, Paris, Unesco, 1973.
- Wladimir Weidlé, *Pouchkine, 1799-1837*, Paris, Unesco, 1949.
- *Pour et avec les jeunes*, Paris, Unesco, 1969.
- *Pour mieux connaître les autres peuples ; le programme d'études à l'étranger de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1955.
- *Premier catalogue sélectif international de films ethnographiques sur l'Afrique noire*, Paris, Unesco, 1967.
- Raymond Weiss, *Les premières étapes d'une charte mondiale des droits intellectuels*, Paris, librairie du recueil Sirey, 1947.
- *La préparation du personnel enseignant*, Paris, Unesco, 1949.
- *La présentation des cultures d'Asie dans les manuels et le matériel d'enseignement des pays occidentaux*, Paris, Unesco, 1962.
- *La préservation des biens culturels, notamment en milieu tropical ; ouvrage rédigé en coopération avec le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)*, Rome, Italie, Paris, Unesco, 1969.
- *Préservation des formes traditionnelles de la musique savante et populaire dans les pays d'Orient et d'Occident*. Interview organisé par le Conseil international de la musique et le Comité national iranien pour la musique à Téhéran, 1961.
- Sulwyn Lewis, *Les principes de la coopération culturelle*, Paris, Unesco, 1971.
- *Principes de la planification de l'enseignement*, Paris, Unesco, 1963.
- *Principes et problèmes des politiques scientifiques nationales*, Paris, Unesco, 1967.

- J. de Castro, *Le problème de l'alimentation en Amérique du sud*, Paris, Dunod, 1950.
- *Les Problèmes d'éducation*, 1960, 12 tomes.
- V.L. Griffiths, *Les problèmes de l'enseignement en milieu rural*, Paris, Unesco, 1969.
- S. Chandrasekhar, *Les problèmes démographiques dans l'Inde et dans le Pakistan*, Paris, Dunod, 1950.
- Ta Chen, *Les problèmes démographiques en Chine*, Paris, Dunod, 1950.
- Maurice Bedel, *Problèmes humains du droit d'auteur*, Paris, éditions Sirey, 1950.
- M.E. Opler, *Problèmes sociaux de l'assistance technique*, Paris, Unesco, 1954.
- Jean Ader, *Processus de perfectionnement des connaissances et de la formation personnelle chez l'adulte*, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'éducation, 1961.
- A.C. Mwingira et S. Pratt, *Le processus de planification éducative en Tanzanie*, Paris, Unesco, IIPE, 1967.
- *Production de livres 1937-1954 et traductions 1950-54*, Paris, Unesco, 1957.
- *Programme d'économie domestique, Viani, février-juillet 1950*, Paris, Unesco, 1951.
- Seth Spaulding, *Programme expérimental mondial d'alphabétisation : évaluation critique*, Unesco, Paris, 1976.
- *Les programmes cinématographiques pour la jeunesse*, Paris, Unesco, 1959.
- *Les programmes culturels radiophoniques ; quelques expériences*, Paris, Unesco, 1956.
- J.F. Scott et R.P. Lynton, *Le progrès technique et l'intégration sociale*, Paris, Unesco, 1953.
- *Projet de convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé*, Paris, Unesco, 1954.
- E. Aubert de la Rue, *Projet d'enquête sur les ressources naturelles du sud du Chili*, Paris, Unesco, 1960.
- COI, *Projet d'un cadre scientifique général pour l'étude de l'océan mondial, texte préliminaire poposé aux commentaires et à la critique*, Paris, Unesco, 1965.
- Robert Escarpit, *La promotion du livre en Afrique : problèmes et perspectives*, Paris, Unesco, 1969.
- Robert Escarpit, *La promotion du livre en Asie, rapport sur la production et la distribution des livres dans la région*, Paris, Unesco, 1968.
- Julian Huxley, *La protection de la grande faune et des habitats naturels en Afrique centrale et orientale ; rapport sur la mission accomplie par l'Unesco, juill.-sept. 1960*, Paris, Unesco, 1961.
- *La protection du patrimoine culturel de l'humanité : sites et monuments*, Paris, Unesco, 1969.
- *La protection et le développement des arts populaires ; rapport d'une réunion d'experts de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1950.
- *Les psychologues scolaires*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 109 p., XIe conférence internationale de l'instruction publique, Genève, 1948.
- Gaston Mialaret, *Psychopédagogie des moyens audio-visuels dans l'enseignement du premier degré*, Paris, Unesco, 1964.
- *Quatre déclarations sur la question raciale*, Paris, Unesco, 1969.
- « Quelques problèmes psychopédagogiques posés par les émissions de télévision scolaire », par Michel Tardy, p. 29-33, in *Où en est l'enseignement audio-visuel ?* Paris, Unesco, 1963.
- H.R. Verry, *Quelques procédés d'impression et de reproduction*, Paris, Unesco, 1955.
- B.A. Keen, *Quelques progrès scientifiques en matière d'agriculture*, Paris, Dunod, 1950.
- *Quelques suggestions concernant l'enseignement relatif aux Nations Unies et aux institutions spécialisées*, Paris, Unesco, 1949.
- *Quelques suggestions pour un enseignement des droits de l'homme*, Unesco, 1952.
- *Quelques suggestions pour un enseignement sur les droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1969.
- Philip Hall Coombs, *Qu'est ce que la planification de l'éducation ?*, Paris, Unesco, IIPE, 1970.
- Diana Tead, *Qu'est ce qu'une race ? Des savants répondent*, Paris, Unesco, 1952.
- *La question raciale*, Paris, Unesco, 1950.
- *Questions and answers about Unesco*, US national commission for Unesco, 1955.
- Leslie Clarence Dunn, *Race et biologie*, Paris, Unesco, 1951.
- *Race et civilisation*, Paris, Unesco, 1951.
- Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Paris, Unesco, 1952.
- Otto Klineberg, *Race et psychologie*, Paris, Unesco, 1951.
- Kenneth Little, *Race et société*, Paris, Unesco, 1952.

- Cyril Bibby, *Race, prejudice and education*, Londres, Heinemann, 1959.
- *Races et classes dans le Brésil rural*, Paris, Unesco, 1952.
- *Le racisme devant la science*, Paris, Unesco, Gallimard, 1960.
- *La radiodiffusion au service du développement rural*, Paris, Unesco, 1966 ; 1) *L'extension de la tribune radiophonique rurale à toute l'Inde*, par B.P. Bhatt et P.V. Krishnamoorthy ; 2) *La formation de spécialistes de la radiodiffusion rurale en Afrique*, par Ram Marathey et Michel Bourgeois.
- G.A. Codding, *La radiodiffusion dans le monde*, Paris, Unesco, 1959.
- *La radiodiffusion-télévision au service de l'éducation et du développement en Asie ; rapport de la réunion organisée par l'Unesco, mai 1966*, Paris, Unesco, 1967.
- *La radiodiffusion par satellites ; rapport de la réunion d'experts gouvernementaux sur les arrangements internationaux dans le domaine des communications spatiales, 2-9 déc. 1969*, Paris, Unesco, 1971.
- *La radiodiffusion-télévision au service de l'éducation et du développement en Asie ; raport de la réunion organisée par l'Unesco, mai 1966*, Paris, Unesco, 1967.
- *La radio et l'école ; rapports sur l'organisation de la radio scolaire en divers pays*, Paris, Unesco, 1949.
- Fernand Lot, *Les radio-isotopes au service de l'homme*, Paris, Unesco, 1958.
- *Rapport de la mission en Afghanistan*, Paris, unesco, 1952.
- R.M. Timsinger, L.H. Cabrera et F.T. Fairy, *Rapport de la mission en Birmanie*, Paris, Unesco, 1952.
- *Rapport de la mission en Afghanistan*, Paris, Unesco, 1952.
- R.M. Timsinger, L.H. Cabrera et F.T. Fairy, *Rapport de la mission en Birmanie*, Paris, Unesco, 1952.
- *Rapport de la mission en Lybie*, Paris, Unesco, 1953.
- *Rapport de la mission aux Philippines*, Paris, Unesco, 1950.
- *Rapport de la mission en Thaïlande*, par John Sargent et Pedro T. Orata, Paris, Unesco, 1950.
- *Rapport de la réunion d'experts sur l'enseignement des sciences en Afrique tropicale*, Abidjan, Unesco, 1960.
- Ecole normale supérieure, Abidjan, *Rapport établi à l'intention de la république de Côte d'Ivoire par l'Unesco pour le PNUD pour la période 1961-1969*, Paris, Unesco/PNUD, 1970.
- *Rapport sommaire de la conférence internationale de l'éducationale des adultes*, Elseneur, Danemark, 16-25 juin 1949, Paris, Unesco, 1949.
- *Rapport statistique sur l'enseignement spécial*, Paris, Unesco, 1961.
- *Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction, 1947-1948-1949*, Paris, Unesco, 1950.
- *Rapport sur les dictionnaires scientifiques et techniques multilingues*, Paris, Unesco, 1951.
- *Recherche pédagogique dans 7 pays socialistes européens ; étude*, de Zdenek Novak, 1969, Hambourg, Institut Unesco pour l'éducation, 1970.
- *Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction, 1947-1948-1949*, Paris, Unesco, 1950.
- *Les réactions des Orientaux et des Occidentaux face aux problèmes fondamentaux de la vie moderne*. Interview organisé par l'Institut culturel du Ramakrishna Mission Institute à Calcutta, 1961.
- *Les réalisations de l'Unesco jusqu'en 1952*, Paris, Unesco, 1952.
- Jean Lavachery, *Rebelles sans cause ?* Paris, Nathan, 1962.
- *Recherche scientifique et formation en Afrique ; éléments d'un plan de développement*, Paris, Unesco, Addis Abéba, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 1964.
- *Recommandation concernant les barrages-réservoirs*, Paris, Unesco, 1967.
- *Recommandations aux ministères de l'instruction publique*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1946-68.
- *Reconstitution de l'enseignement dans la République de Corée*, Paris, Unesco, 1954.
- S. Lewis, *Réflexions préalables sur les politiques culturelles*, Paris, Unesco, 1969.
- Georges Kubler, Cuzco, *La reconstruction de la ville et la restauration de ses monuments, rapport de la mission envoyée par l'Unesco en 1951*, Paris, Unesco, 1953.
- *La réforme des manuels scolaires et du matériel d'enseignement*, Paris, Unesco, 1950.
- Robert Dottrens, *La réforme scolaire en Yougoslavie, mission de l'expert en scolarité obligatoire*, Paris, Unesco, 1959.
- Marie Jahoda, *Relations raciales et santé mentale*, Paris, Unesco, 1960.
- *La religion et la pensée en Orient et en Occident : un siècle d'échanges culturels*. Interview organisé à l'occasion du neuvième Congrès international de l'Association internationale pour l'histoire des religions, en collaboration avec le Conseil scientifique du Japon, à Tokyo. 1958.

- *Les répercussions sociales des transformations techniques sur la jeunesse ; rapport d'une réunion d'experts, Gauting, 14-18 nov 61*, Gauting/Munich, Institut de l'Unesco pour la jeunesse, 1962.
- *Les répercussions sociales du film et de la télévision sur les jeunes, rapport d'une réunion d'experts, Gauting, 4-8 juin 1962*, Gauting, Institut Unesco pour la jeunesse, 1963.
- *Répertoire d'ENS bénéficiant de l'aide du PNUD et de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1969.
- *Répertoire des institutions de recherches sur l'éducation en Asie*, Bangkok, BREDA, 1967.
- *Répertoire des organisations scientifiques internationales*, Paris, Unesco, 1950.
- *Répertoire d'institutions de formation et de recherche*, Paris, IIPE, 1965.
- *Répertoire international de l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1953.
- *Répertoire international des archives photographiques d'œuvres d'art*, Paris, Unesco, 1954, 70 p., vol. I en 1950, vol. II en 1954.
- *Répertoire international des centres de documentation sur les sciences sociales*, Paris, Unesco, 1952.
- *Répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIXe et XXe siècles*, Paris, A. Colin, 1958-63, 3 vol., publié sous les auspices du Comité international des sciences historiques.
- *Répertoire mondial de cinéma*, Paris, Unesco, 1962.
- *Répertoires internationaux de l'éducation*, à partir de 1960.
- *Report of the Committee on the Evaluation of Unesco Operated or Aided Regional Offices, Centres and Institutes in Africa*, Paris, Unesco, 1968.
- Daniel Behrman, *Réseaux du progrès. Quelques aspects de l'action scientifique de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1964.
- *Résumé annuel d'informations sur les catastrophes naturelles*, publié à partir de 1966, Paris, Unesco, 1966-71.
- *Résumé des débats de la réunion organisée à Paris en 1968 par l'Unesco en coopération avec l'AISE. Les aspects internationaux de l'innovation technologique, actes du symposium de politique scientifique*, Paris, 7-9 sept. 1970, Paris, Unesco, 1971.
- *La rétribution du personnel enseignant primaire*, Paris, Unesco, 1953.
- *La rétribution du personnel enseignant secondaire*, Paris, Unesco, 1954.
- Haakon Vigander, *La révision des manuels d'histoire dans les pays nordiques sur la base de consultations réciproques*, Paris, Unesco, 1950.
- Robert Escarpit, *La révolution du livre*, Paris, Unesco, PUF, 1965.
- *Le rôle de la coopération internationale dans la production cinématographique ; rapport sur différentes méthodes de la coproduction dans le domaine du film éducatif et culturel*, Paris, Unesco, 1962.
- John Maddison, *Le rôle de la radio et de la télévision dans l'alphabétisation, étude sur l'emploi des techniques de radiodiffusion et de télévision dans la lutte contre l'analphabétisme des adultes*, Paris, Unesco, 1971.
- *Le rôle de la science et de la technologie dans le développement économique*, Paris, Unesco, 1970.
- *Le rôle des bibliothèques dans l'éducation des adultes et dans l'éducation de base, compte rendu du stage d'études de Malmö*, Paris, Unesco, 1951.
- *Le rôle des bibliothèques publiques dans l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1950.
- Adam Curle, *Le rôle du conseiller en planification de l'enseignement*, Paris, Unesco, IIPE, 1969.
- *Le rôle du maître dans le développement de la compréhension internationale*, Hambourg, Institut Unesco pour l'éducation, 1956.
- *Routes dans les pays en voie de développement : conception, construction, entretien*, rédigé par un groupe international d'experts, sous la responsabilité de l'Unesco, Paris, Eyrolles, 1968.
- *Sainte-Sophia d'Ochrida ; la conservation et la restauration de l'édifice et de ses fresques*, Paris, Unesco, 1953.
- *La santé au village ; une expérience d'éducation visuelle en Chine*, Paris, Unesco, 1952.
- Wilbur Schramm, *Satellites de télécomunications pour l'éducation, la science et la culture*, Paris, Unesco, 1968.
- *Sauver Venise*, Paris, Laffont, 1971.
- COI, *Schéma général sur la portée du programme élargi et à long terme d'exploration et de recherche océaniques*, Paris, Unesco, 1970.
- G.F. White, *La science et l'avenir des terres arides*, Paris, Unesco, 1961.

- *Science et technique au service du développement en Asie, actes de la conférence sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie, août 1968*, Paris, Unesco, 1970.
- Daniel Behrman, *Science, technique et développement, la démarche de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1979.
- Adriano Buzzati-Traverso, *The Scientific Enterprise : Today and Tomorrow*, Paris, Unesco, 1977.
- *La scolarité obligatoire et sa prolongation*, Paris, Unesco, 1951.
- *Une semaine dans le monde : étude comparée de 17 grands quotidiens pendant 7 jours*, Paris, Unesco, 1953.
- IIT, *Séminaire sur la situation actuelle du théâtre en Asie*, Paris, juin 1965, rapport.
- R.L. Collison, *Les Services bibliographiques dans le monde*, Paris, Unesco, 1954.
- *Les services de lecture publique pour enfants*, Paris, Unesco, 1957.
- *Sirs-el-Layyan : atelier du progrès dans le monde arabe*, Paris, Unesco, 1955.
- Henri Mendras, *Six villages d'Epire ; problèmes de développement socio-économique*, Paris, Unesco, 1961.
- *Situation actuelle et tendances de la recherche dans le domaine de l'éducation spéciale*, Paris, Unesco, 1974.
- *Situation de la presse quotidienne en 1952*, Paris, Unesco, 1953.
- E. de Vries, *Social Aspects of Economic Development in Latin America*, Paris, Unesco, 1963.
- *Sociétés, traditions et technologie* : compte rendu d'enquêtes dirigées par Margaret Mead sous les auspices de la Fédération mondiale pour la santé mentale, Paris, Unesco, 1953.
- Joffre Dumazedier et Claire Guinchat, *La sociologie du loisir ; tendances actuelles de la recherche et bibliographie*, Paris, Unesco, 1969.
- *Sols et végétations des régions tropicales ; travaux du colloque d'Abidjan, oct. 1959*, Paris, Unesco, 1961.
- Alva Myrdal et Paul Vincent, *Sommes-nous trop nombreux ?*, Paris, Dunod, 1950.
- *Stage d'études de Quitandinha, 27 juillet-3 septembre 1949. Lutte contre l'analphabétisme et éducation des adultes dans les deux Amériques ; compte rendu des travaux*, Paris, Unesco, 1950.
- *Stage d'études sur la planification de l'alphabétisation des adultes en Asie*, Simla, Inde, 6-25 juin 1966, rapport final, Bangkok, Bureau régional de l'Unesco pour l'éducation en Asie, 1967.
- *Stage régional d'études de l'Unesco sur le rôle éducatif des musées, Rio de Janeiro, Brésil, 7-30 septembre 1958, rappport du directeur du stage G.H. Rivière*, Paris, Unesco, 1960.
- *Statistiques de la radiodiffusion et de la télévision, 1950-1960*, Paris, Unesco, 1963.
- *Statistiques de la science et de la technologie ; aperçu mondial, résultats d'enquêtes expérimentales sur la main-d'œuvre scientifique et technique et les coûts*, Paris, Unesco, 1970.
- *Les statistiques de l'éducation dans les pays en voie de développement, comment les rassembler et les présenter*, Paris, Unesco, 1968.
- *Statistiques sur les bibliothèques*, Paris, Unesco, 1959.
- Pierre Bouvarel, *Sur le reboisement et l'amélioration des forêts en Macédoine yougoslave*, Paris, Unesco, 1956.
- *Sur les chantiers de la paix*, Paris, Unesco, 1949.
- *Syrie. Problèmes de conservation et de mise en valeur des sites et monuments*, Paris, Unesco, 1954, rapport de la mission envoyée par l'Unesco en 1953, par P. Collart, Selim Abdul-Hak et Armando Dillon.
- A.R. Radcliffe-Brown et D. Forde, *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, Paris, PUF, 1953.
- Leonard Stout Kenworthy, *The teacher and the post-war child*, Paris, Unesco, 1946.
- *The teacher was black, par H.E.O. James et Cora Tenen, une expérience de compréhension internationale sponsorisée par l'Unesco*, Londres, Heinemann, 1953.
- William Gray, *The teaching of reading and writing, an international survey*, Paris, Londres, Unesco/Evans Brothers 1956.
- H. Dieuzeide, *Les techniques audio-visuelles dans l'enseignement*, Paris, Unesco, PUF, 1965.
- H.A. Lavachery et A. Noblecourt, *Les techniques de protection des biens culturels en cas de conflit armé*, Paris, Unesco, 1954.

- IIPE, *Techniques modernes au service d'une éducation planifiée ; conclusions d'un programme d'enquêtes financé par un contrat de l'agence américaine pour le développement international*, par Wilbur Schramm *et alii* ; avant-propos de R. Maheu, Paris, Unesco, IIPE, 1970.
- « La technologie dans l'enseignement général du second degré en Afrique au sud du Sahara », in *Séminaire du Bureau régional de l'Unesco pour l'Education en Afrique, Dakar, 23 juin-11 juillet 1970*.
- J. Bisiliat, *La télévision communautaire de Bonoua, Rapport de mission*, Paris, Unesco, 1978.
- *La télévision dans le monde*, Paris, Unesco, 1954.
- *Télévision et éducation aux Etats-Unis*, Paris, Unesco, 1952.
- Joffre Dumazedier *et alii*, *Télévision et éducation populaire, les téléclubs en France*, Paris, Unesco, 1955.
- Pierre Fougeyrollas, *La télévision et l'éducation sociale des femmes ; premier rapport sur le projet pilote Unesco-Sénégal à Dakar*, Paris, Unesco, 1967.
- Henry Cassirer, *La télévision et l'enseignement*, Paris, Unesco, 1961.
- M. Stiepman, *Télévision et éducation aux Etats-Unis*, Paris, Unesco, 1953.
- Joffre Dumazedier *et alii*, *Télévision et éducation populaire, les téléclubs en France*, Paris, Unesco, 1955.
- Roger Louis et J. Rovan, *Télévision et télé-clubs en milieu rural ; une expérience française*, Paris, Unesco, 1955.
- *La télévision rurale au Japon ; rapport sur une expérience d'éducation des adultes*, Paris, Unesco 1961.
- *Les tendances de l'éducation en 1970 : une enquête internationale*, Paris, Unesco, 1970.
- *Tendances nouvelles dans l'enseignement des mathématiques*, Paris, Unesco, vol. I, 1967, vol. II, 1970.
- *Tendances principales de la recherche en sciences sociales et humaines*, Paris, Mouton, Unesco, 1970, 2 vol.
- Pierre Auger, *Tendances actuelles de la recherche scientifique ; étude sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles, la diffusion des connaissances scientifiques et leur application à des fins pacifiques*, Paris, Unesco, 1961.
- *Les tendances de l'éducation en 1970 : une enquête internationale*, Paris, Unesco, Genève, BIE, 1970.
- *Tendances nouvelles dans l'enseignement de la physique*, 1965-66, Paris, Unesco, 1968.
- *Tendances nouvelles des organisations de jeunesse ; étude comparative*, Paris, Unesco, 1960.
- *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, Paris, Unesco, t. 1, 1970, t. 2. 1978.
- *Tensions et conflits : études de psychologie sociale, déclaration commune et rapports présentés sous les auspices de l'Unesco par Hadley Cantril*, Paris, Librairie de Médicis, 1951.
- L. Brunet *et alii*, *Terminologie : éducation spéciale*, Paris, Unesco-BIE, 1977.
- *Les textes de lecture simples pour adultes : préparation et utilisation*, Paris, Unesco, 1963.
- *Thèmes principaux de recherche*, Paris, Unesco, 1965.
- Jerry Pocztar, *Théories et pratique de l'enseignement programmé ; guide à l'usage des enseignants*, Paris, Unesco, 1971.
- Maurice Beaumont *et alii*, CIPSH, *The Third Reich*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1955, publié avec l'assistance de l'Unesco.
- *Le tour du monde de l'Unesco ; revue radiophonique hebdomadaire*, Paris, Unesco, 1949-55, n°1-347.
- *Transformations sociales et développement économique*, Paris, Unesco, 1962.
- *La transmission des messages de presse*, Paris, Unesco, 1956.
- Centre confédéral d'études économiques et sociales de la CGT, Paris : *Les travailleurs immigrés en France ; problèmes de l'alphabétisation fonctionnelle ; solutions préconisées par la CGT*, Paris, 1970 ; monographie réalisée en exécution d'un contrat FSM-Unesco pour la confédération syndicale mondiale d'alphabétisation fonctionnelle, Nicosie (Chypre), 6-10 mai 1969.
- J.C. Mathur, *La tribune radiophonique rurale de l'Inde*, Paris, Unesco, 1960.
- John Nicol *et alii*, *La tribune radiophonique rurale du Canada*, Paris, Unesco, 1954.
- *Tzentzenhuaro commence à vivre ; bilan d'une année d'éducation de base*, Paris, Unesco, 1953.

- *Un devoir de solidarité internationale : la sauvegarde des monuments antiques de la Nubie*, Paris, Unesco, 1960.
- Jacques Reynaud, *Une communauté d'enfants cas sociaux : le Centre départemental du Valentin à Bourg-lès-Valence*, Charleroi, FICE 1966, 77 p.
- *Une expérience africaine de tribune radiophonique au service du développement rural, Ghana, 1964-1965*, Paris, Unesco, 1968.
- Roger Louis, *Une expérience de réception collective dans des villages français*, Paris, Unesco, 1952.
- Raymond Lallez, *Une expérience de ruralisation de l'enseignement : l'IPAR et la réforme camerounaise*, Paris, Unesco, 1974.
- *Unesco activities in Japan*, fév. 1956, Japanese National Commission for Unesco.
- *Unesco, Aims and activities*, Lok Sabha Secretariat, New Delhi, oct. 1956.
- C.O. Houle, *Unesco and adult education, 1962-1972*, US National Commission for Unesco, avril 1962.
- *Unesco. 50 années pour l'éducation*, Paris, Unesco, 1999.
- *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activités*, Paris, Unesco, 1950.
- *L'Unesco et la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, 1965.
- *L'Unesco et le conseil économique et social*, Paris, Unesco, 1950.
- *L'Unesco et l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1948.
- *L'Unesco et les terres arides*, Paris, Unesco, 1958.
- *L'Unesco et vous*, Paris, Unesco, 1948.
- *Unesco in a decisive decade*, US National Commission for Unesco, 1964.
- *Unesco in the News*, US National commission, Washington, 1962.
- J. Kayser, *Une semaine dans le monde*, Paris, Unesco, 1953.
- *Les universités et l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1952.
- US National Commission, *UNESCOPE*, Washington DC, ouvrage non paginé, non daté.
- J. Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, Paris, Unesco, 1946.
- *UNISIST, étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique*, Paris, Unesco, 1970.
- *Universities in Need*, Paris, Unesco, 1948.
- Paul Pelissier, *Un problème de l'éducation de base : l'enquête*, éditions « Education africaine », série Education de base, éditée au service fédéral de l'éducation de base de l'AOF, direction générale de l'enseignement, 1954, n°2.
- Richard Greenough, *Un rendez-vous africain ; l'éducation en Afrique : problèmes et besoins*, Paris, Unesco, 1961, nouvelle édition en 1962.
- *UNRWA et les réfugiés de Palestine. Qu'est ce que l'UNRWA ? Qui sont-ils ?*, Paris, Unesco, 1966.
- P.M. Hauser éd., *L'urbanisation en Amérique latine ; actes du stage d'études sur les problèmes de l'urbanisation en Amérique latine, Santiago du Chili, 6-18 juill. 1969*, Paris, Unesco, 1962.
- *Utilisation et conservation de la biosphère ; actes de la conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère, 4-13 sept. 1968*, Paris, Unesco, 1970.
- *Vacances à l'étranger*, répertoire, 1954-66, annuel, Paris, Unesco.
- Prem Kirpal, « Valeurs culturelles, dialogue entre les cultures et coopération internationale », in *Problèmes de la culture et des valeurs culturelles dans le monde contemporain*, Unesco, 1983, p. 67-78, p. 68.
- *Vers de meilleurs manuels d'histoire*, Paris, Unesco, 1951.
- Collection « Vers la compréhension internationale » : cette collection (1950-53), qui comporte douze fascicules, est le résultat de séminaires internationaux organisés par l'Unesco entre 1948 et 1950.
- *Vers la libre circulation internationale des films*, par Paul Léglise, Paris, Unesco, 1970.
- Pierre Clément et Nelly Xydias, *Vienne-sur-le-Rhône. La ville et les habitants, situations et attitudes. Sociologie d'une cité française*, Paris, Armand Colin-Unesco, 1955.
- *Les villes nouvelles ; éléments d'une bibliographie annotée réunie par Jean Viet*, Paris, Unesco, 1960.
- *Violence and its cause*, Paris, Unesco, 1980.
- *La violence dans les médias*, Paris, Unesco, 1967.

- *Voici l'Unesco : activité de l'Unesco pendant les premiers mois de son existence*, Paris, Unesco, 1947.
- *Voyages à l'étranger ; formalités de frontière*, Paris, Unesco, 1956.
- Barbara Ward, *Women in the new Asia*, Paris, Unesco, 1963.
- Unesco, *Workshop on Functional literacy, Addis Abeba, 20 avril-12 mai 1970, Problems and difficulties of the work-oriented adult literacy pilot project in Iran*, FLW/Addis /2-1 à 7/SN 8, 29 mars 1969.

Périodiques, revues, bulletins de l'Unesco.

Certains d'entre eux ont été étudiés par sondage sur la durée indiquée. Ils sont présentés ici classés par ordre alphabétique.

- *Afrique éducation*, Accra, Bulletin qui a paru en 1963-64 et en 1966 ;
- *Alphabétisation : notes et nouvelles*, 1970-74.
- *Bibliographie, documentation, terminologie*, 1961.
- *Bulletin de l'Année internationale de l'éducation*, 1970.
- *Bulletin de l'Année internationale du livre*, 1972, Paris, Unesco, mensuel 1971-1972.
- *Bulletin de l'IBRO*, Paris, Unesco, 1962-68.
- *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, 1947-1974.
- *Bulletin de reconstruction et réhabilitation*, Paris, Unesco, 1947.
- *Bulletin de reconstruction*, Paris, Unesco, janvier à juin 1947, mensuel ; d'août 1947 à juin 1949, le titre a été : *Reconstitution et relèvement, Bulletin* ; puis en 1949-50 *Elan ; revue mensuelle sur la reconstruction dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture*.
- *Bulletin du Bureau régional de l'Unesco pour l'éducation en Asie*, Bangkok, BREDA, bulletin paru à partir de sept. 1966 ;
- *Bulletin du droit d'auteur, revue trimestrielle d'information*, 1967-74.
- *Bulletin trimestriel d'éducation de base*, 1949-1952.
- *Bulletin trimestriel du poste scientifique hors-siège de l'Unesco pour l'Afrique*, Nairobi, PSHUA, publié à partir de 1969.
- *Cahiers d'histoire mondiale*, 1953-1973.
- *Chronique de l'Unesco*, 1955-1974.
- *La compréhension internationale à l'école ; circulaire sur le système Unesco d'écoles associées appliquant un programme d'éducation pour la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1961-74.
- *Le Courrier de l'Unesco*, 1948-1974
- *Courrier* du centre régional pour la formation de planificateurs, d'administrateurs et d'inspecteurs de l'enseignement en Asie, Bangkok, Unesco regional Office for education in Asia, 1964-65, trimestriel.
- *Cultures*, 1973-1974.
- *Current Sociology*, 1952-1957.
- *Diogène : revue internationale des sciences humaines*, 1952-1974.
- *Education de base et des adultes*, 1953-1960.
- *Elan ; revue mensuelle sur la reconstruction dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture*, 1949, 1950, mensuel (en anglais : *Impetus*). De 1947 à 1949, cette revue s'appelait *Reconstruction et relèvement, Bulletin* (en anglais : *Reconstruction and rehabiliation newsletter*).
- *Etudes et documents d'éducation*, 1955.
- *Humid Tropic Newsletter*, Paris, Unesco, 1962-64, n°1 à 4, semestriel.
- *Impact : science et société*, 1948-1974.
- *Institute News*, bulletin de l'Asian Institute of educational planning and administration, New Delhi, publié à partir de 1966.
- *Institute News*, revue de l'*Unesco Regional Office for education in Asia*, Bangkok, à partir de 1966, trimestriel.
- *International Political Science Abstracts*, 1952-1954.
- *Journal international de l'éducation des jeunes et des adultes*, 1960-1974.
- *Lien-Link* (revue de l'association des anciens fonctionnaires de l'Unesco), du numéro 73 (juillet-août 2000) au numéro 92 (avril-juin 2005).

- *Mercure*, 1947.
- *Le Mois à l'Unesco*, revue publiée par le Centre catholique international de coordination auprès de l'Unesco, 1959-1961.
- *Moniteur de l'Unesco*, 1947.
- *Museum*, 1948-1974.
- *Nature et ressources*, 1965-1974.
- *Nouvelles de l'Unesco*, 1949-1955.
- Bulletin bimestriel *Orient-Occident. Nouvelles du projet majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident*, vol I-IX, Paris, Unesco, février 1958 à décembre 1966.
- *Perspectives de l'éducation ; revue trimestrielle*, 1969-1974.
- *Perspectives : revue trimestrielle de l'éducation*, 1969-1974.
- *Plan/ed*, Bulletin du Groupe régional Unesco de planification de l'éducation, Dakar, publié à partir d'avril 1967.
- *Revue analytique de l'éducation*, Paris, Unesco, 1949-64.
- *Revue analytique sur l'éducation de base*, à partir de 1949.
- *Revue de planification de l'éducation dans les Etats arabes*, à partir de 1963, Beyrouth, centre regional de planification et d'administration de l'éducation pour les Etats arabes, 3 numéros par an.
- *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, 1960-1964.
- *Revue internationale des sciences sociales* (*RISS*), 1949-1974.
- *Le Théâtre dans le monde*, publiée par l'IIT de 1965 à 1968.
- *Le tour du monde de l'Unesco ; revue radiophonique hebdomadaire*, Paris, Unesco, 1949-55, n°1-347. Hebdomadaire.
- *L'Unesco et ses amis*, bulletin trimestriel de liaison de la Fédération de clubs d'études et de relations internationales et des groupements d'amis de l'Unesco.
- *Zones arides*, 1958-1965.

II. Documents officiels.

1. Conférence générale.

Actes des 18 premières sessions de la conférence générale (1946 à 1974) : consultés par sondages.
Rapport des Etats membres à chaque session de la conférence générale : consultés par sondages.
Rapports du directeur général sur l'activité de l'organisation, présentés à chaque session de la conférence générale : consultés par sondages.

2. Conseil exécutif.

Actes des sessions du conseil exécutif, de 1946 à 1974 : consultés par sondages.

3. Discours du Directeur Général.

Discours du directeur général, de 1946 à 1974 : consultés par sondages.

III. Documents de travail.

MAPA.
CUA/1 à CUA/123.
ED/1 à ED/176.
NS/AZ/54 à NS/AZ/100.
MC/1 à MC/55.

MAB 1 à 10.
SC/MD/1 à 51.
Il faut y ajouter de nombreux documents de travail découverts dans les dossiers de correspondance.

IV. Dossiers de correspondance.

Dans les deux fichiers de l'Unesco (1946-56 et 1956-66) où ils sont répertoriés, ils ne sont pas classés par thèmes, mais par ordre alphabétique de mots-clés. Dans l'énumération ci-dessous, la lettre A désigne le fichier 1946-56, la lettre B le fichier 1956-66. Certains dossiers en outre se trouvent dans le bâtiment Miollis ; ils sont alors désignés par la lettre C.

1. Education.

36 A 653 (666) 278 : Liberia. Centre d'éducation de base de Klay. B
375 (666) TA/AMS : Libéria, éducation de base, assistance technique. B
375 (666) : FE Liberia. A
375 (666) TA/AMS : Liberia, FE. TA/PP. A
375 (666) 278 : GCP beneficiaries. Monrovia project. 278 KLAY. FE. A
37 (666) TA : Libéria, éducation de base, assistance technique. B
375 (729.4) A 61 : Haïti, projet de Marbial. B. Parties I à VII.
375 (729.4) A 03 AMS : Haïti, éducation de base, Centre Lafond. programme de participation. B
375 (94) A 63 MRPSP : projet associé d'éducation de base : Makeo Rural Progress Society Papua, Australie. A
375 (493) A 63 CEO : projet associé d'éduc de base, Belgique, Centrale d'éducation ouvrière.
375 (86) A 63 VP : Colombie, éducation de base, projet associé de Viani, A. Parties I et II.
37 A 31 « Fundamental Education. Common ground for all people » : publication *L'Education de base, fonds commun de l'humanité*. A
37 1 31 « Fundamental education. Towards a world wide campaign » : publication *L'éducation de base. Vers une campagne mondiale*. A
375 (470) : éducation de base, URSS. A
379.2 (675.571) : literacy and adult education. Rwanda. C
371.042 (662.5) A 67 AMS+TA 136 ED/I : experimental project for the equality of access of women to education. Upper Volta. C.
379.2 (55) A 6 : Iran, Armée du savoir. B
37 : 362.92 (5-011) UNRWA « - 66 » : UNRWA, enfants. B. parties III a à VI. Parties I et II introuvables.
02 (540) A 61 Delhi : projet pilote de la bibliothèque publique de New Delhi. Bplusieurs parties. A.
372 (8) MP 01 : projet majeur Amérique latine, général. Parties I à VI. B
372 (8) MP 01 A 197 : projet majeur Amérique latine, commentaires des Etats membres. B
372 (8) MP 01 A 198 : projet majeur Amérique latine, Evaluation. Partie I (jusqu'au 31.12.64). B
372 (8) MP 01 A 022 : projet majeur Amérique latine, Comité consultatif intergouvernemental. Parties I à VIII. B
372 (8) MP 01 A 136 : projet majeur Amérique latine, experts itinérants. partie I et II. B
372 (8) MP 01 A 63 (86) : projet majeur Amérique latine, écoles et universités : écoles normales associées, Colombie. Parties I à IV. B

372 (8) MP 01 A 63 (81) : projet majeur Amérique latine, écoles et universités. Université associée de Sao Paulo, parties I, II, III, IV, V, VIa, VIb, VII. B
371.67 (666.8) TA : Côte d'Ivoire, équipement audio-visuel, assistance technique. B
307 :384.4 :001 : télévision pour l'éducation, la science, la culture. B
307 (666.8) TA : Côte d'Ivoire, développement des comm de masse, assistance technique. A.

2. Science.

551.45 A 045 (-01) : zones arides. Centres de formation et de développement régional. A.
551.45 A 022/06 -IX : zones arides. Conseil consultatif sur les recherches sur les zones arides, 9e session, USA. 2 parties. A.
551.45 A 022/06 -X : zones arides. Conseil consultatif sur les recherches sur les zones arides, 10e session, USA, nov 55. A.
551.45 A 034/63 : zones arides. Centres de recherche associés. A.
551.45 A 187 Hinds : rapport sur les zones arides et semi arides par Norman Hinds. (1951-52) A.
551.45 A 187 Stebbing : rapport sur les zones arides et semi arides par le prof. Stebbing. (1953). A.
551.457 A 57 men against the Jungle/Stead : mission de R. Stead dans la jungle. A.
551.46 (267) A 031 IOBC « - 66 » : Centre Biologique de l'Océan Indien. B. Parties I à VIII.
330.19 (8) A 01 IIHA : Institut international de l'hylée amazonienne. A
330.19 (8) A 01 IIHA 18 : Institut international de l'hylée amazonienne. Documents et rapports. A
307 :778.5 « Malaria » : film Unesco-OMS « Malaria ». B
5 A 31 « nuclear energy and its uses in peace ». B
3 A 31 « social implications of the peaceful uses of nuclear energy ». B
5 A 54/51 « tendances principales de la recherche scientifique ». B

3. Culture.

347.78 A 102/064 (44) « 47 » : convention universelle sur le droit d'auteur, réunion d'experts, Paris, 1947. B
347.78 A 102/064 (44) « 49 » : convention universelle sur le droit d'auteur, réunion d'experts, Paris, 1949. B
347.78 A 102/064 (44) « 51 » : convention universelle sur le droit d'auteur, réunion d'experts, Paris, 1951. B
347.78 A 102 « - 66 » : convention universelle sur le droit d'auteur. parties III et IV. B Les parties I et II sont introuvables.
3 A 54/53 « Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines ». B
408.1 : langues indigènes. A
406 : contrôles liguistiques et terminologiques. A.
930.25 Husserl : archives Husserl. A
061 A 01 UNESCO (43-15) : instituts de l'Unesco en Allemagne (jeunesse, éducation, sciences sociales), parties II et III ; parties I et II introuvables. A.

---

4. Patrimoine.

Campagne de Nubie (tous ces dossiers : C) :
069 (62) NUBIE/ABU SIMBEL : parties I à IV.

062 (62) NUBIE, parties I et IV.
069 (62) N/A 114/113 (73) : offres de participation, USA.
069 (62) N/A 380.383/858 : Nubie, demandes de photos et de coupures de presse à l'Unesco, parties I à III.
069 (62) N/A 57 Nubia : missions du personnel de l'Unesco.
069 (62) N/A 114/875 (73) : Nubie, contreparties : USA, Bruce museum.
069 (62) N/A875 (73) : Nubie, contreparties, USA, Indio.
069 (62) N/A 114/113 : Nubie, offre de participation, Soudan.
069 (62) N/A 114/113 : Nubie, offre de participation, Canada.
069 (62) N/A 114/113 (73) : Nubie, offre de participation, Tunisie.
069 (62) N/A 114/113 (73) : Nubie, offre de participation, Inde.
069 (62) N/A 114/113 (73) : Nubie, offre de participation, Pakistan.
069 (62) /A 02 (100) CA 12/85 A : MUS/Egypt. : Nubie, comité d'action international, partie I.
069 (62) N/Christophe : correspondance avec M. Christophe.
069 (62) N/Philae : Philae, parties II et III. (partie I introuvable)
069 (62) Nubia : 93 A 52 (62) : Nubie.
069 (62) N/Abu Simbel/A 02 : comité de contrôle, parties I à III.
069 (62) N/Abu Simbel/1 114.CA 120/97 : Abou Simbel, contributions de fondations privées.
069 (62) /A 02/17 CA 12/85 A : MUS/Egypt : Nubie, réunion d'experts, 1959.
069 (62) /A 02 (-4) CA 12/98 : MUS/Egypt : Nubie, comités nationaux.
069 (62) /A 02 (100) CA 12/86 : MUS/Egypt : Nubie, comité international consultatif, partie III.
069 (62) NUBIE A 06 : musées, Egypte, Nubie, réunion d'experts, 1959.
069 (62) N/A 01 (100) : MUS/Egypt : Nubie, Comité d'Action International, Partie II.
069 (62) N/A 02 (73) : Nubie, comité national des Etats-Unis.

5. Droits de l'homme.

323.12 A 102 : rapport sur les races. partie I. B
342.733 A 022/103 ED : protocole instituant une commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends entre Etats à la convention de lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. B
3 A 31 « Register of legal documentation in the world » : publication *Registre de documentation légale dans le monde*. B
329.18 A 53 CIPSH : étude sur le fascisme, par le CIPSH. A
342.76 (68.01) : plaintes concernant les droits de l'homme, venant d'Afrique du sud. A
3 A 31 « Selected documents for the study of race relations » : publication *Documents choisis pour l'étude des relations de races.* B
3 A 31 « Racial problem in the light of historical materialism » : publication *Le problème racial à la lumière du matérialisme historique.* B
3 A 31 « Race and mental health » : publication *Race et santé mentale*. B
3 A 31 « Equality of rights between races and nationalities in the USSR » : publication *L'égalité des droits entre races et nationalités en URSS.* B
3 A 31 « The Jewish people » : publication *Le peuple juif*. B
3 A 31 « Race and biology » : publication *Race et biologie*. B
3 A 31 « Race question in modern science » : publication *La question raciale dans la science moderne*. B
3 A 31 « Race pamphlets » : Pamphlets sur la question des races, parties I et II. B

323.12 (668) A 53 : Race questions. Social and cultural integration of ethnic groups. Dahomey study. B.
323.12 A 01 UIA : union internationale antiraciste. A.
323.12 (68.01) A 02 UN : Afrique du sud, commission de l'ONU sur la question des races. B.

6. Compréhension internationale.

37 A 31 « Manuel pour les enseignants sur la déclaration universelle des droits de l'homme », 2 parties.
408. 92 « - 66 » : espéranto. B
408.92 CL 720/811 : espéranto. A
408.92 A 06 : espéranto, réunions. A
408.92 A 68 : espéranto, pétition. A
3 A 31 « Regional studies and research in international relations » : Publication *Etudes et recherches régionales en relations internationales*. B.
3 A 31 « nature of conflicts » : publication *La nature des conflits*. B
X 07.136.7 : hymne de l'Unesco. A
X 07 A 146 « Unesco en action » : exposition « Unesco en action ».
X 07 .21 (44) Club : Unesco clubs, local groups, France. Parties I à VI. A.
- X 07 .21 (44) Club/A 064 « 70 » : colloque du conseil régional des clubs Unesco de l'Académie de Paris, 1970.

7. Société, bien-être social.

3 A 31 « the social consequences of mechanization and automation in USSR » : publication *Les conséquences sociales de la mécanisation et de l'automatisation en URSS*. B
325.1 A 53 : Etudes sur la contribution positive des immigrants, partie I et II. B
3 A 31 « Flight and resettlement » : publication *Flight and resettlement*. B
3 A 31 « Manuals on cultural integration of immigrants » : publication *Manuels sur l'intégration culturelle des immigrants*, partie II. B
307 : 778.5 (41-4) « towards the full life » : Film de la BBC *Towards the full life*. B
307 :003.24 : écriture Braille. A
307 : 003.24 A 01 WBC : Conseil Mondial du Braille. A
371.95 A 072/01 SEPEG : semaine d'études pour l'enfance victime de la guerre. A
362.7 A 066 (44) « 50 » : exposition France « semaine de l'enfance malheureuse », 1950. A.
371.95 : enfants handicapés par la guerre. A

8. Communications.

307 : 384.4 (540) A 01 AIR/AMS All India Radio Part. Prog. : programme de participation All India Radio. B

9. Aide à la reconstruction et au développement.

36 A 653 (44) : bénéficiaires des coupons, France. A. 3 parties.
36 A 653 (45) : bénéficiaires des coupons, Italie, Union nationale de lutte contre l'analphabétisme (UNLA). A.

---

3 A 31 « measuring the results of development projects ». B
X 07.21 (44-5) TA : programme d'assistance technique dans les territoires français d'outre-mer. B

---

10. Commissions nationales.

X 07.21 (44) NC : relations avec la France. Commission nationale française. Parties I à V. B

11. Liens de l'Unesco avec d'autres organismes.

008 (456.31) MP 03 : relations avec le Saint Siège dans le cadre du projet majeur Orient-Occident. B

323.12 A 01 ICCJ : conseil international de chrétiens et de juifs. A. Parties I et II.

12. Correspondances de fonctionnaires.

La plupart de ces dossiers ne sont répertoriés sur aucun catalogue ou index accessible aux chercheurs.

X 07.531 DG : correspondance du directeur général.
X 07.532 Deputy DG : correspondance du directeur général adjoint.
X 07.83 VERONESE : missions de Veronese, partie II. (partie I introuvable).
X 07.83 WILLIAMS : missions officielles de Williams.
X 07.83 MAHEU : missions officielles de Maheu, 1952, parties I, IIa, IIb, III, IV, V, VII.
X 07.83 THOMAS : missions de J. Thomas, partie II (partie I introuvable)
X 07.531 HUXLEY : missions de J Huxley. A

X 07.83 THOMAS, Argentine : missions de J. Thomas en Argentine.
X 07.83 THOMAS, Uruguay : missions de J. Thomas en Uruguay.
X 07.83 THOMAS, Brazil : missions de J. Thomas au Brésil.
X 07.83 LENGRAND : missions de Lengrand. Parties I et II.
X 07.83 HUNWALD : missions d'Anne Hunwald, partie II.
X 07.83 LAVES : missions de W. Laves. A
X 07.83 TORRES BODET : missions de Torres Bodet. A
X 07.83 Young : Missions de P.C. Young. A. 2 parties.
X 07.532 : correspondance du Dr. Laves, assistant DG. A

13. Relations entre l'Unesco et les Etats membres.

Ces dossiers ne sont répertoriés sur aucun index ou catalogue accessibles aux chercheurs.

X 07.21 (44) : relations avec la France, officiel, partie I.
X 07.21 (44) D : relations avec la délégation française, parties I et II.
X 07.21 (44) AMS : relations avec la France. Aide aux Etats membres. Parties I a et IV.
X 07.21 (44-5) : relations avec les colonies françaises.
X 07.21 (43-15) AMS : relations avec la RFA. Aide aux Etats membres, partie I.
X 07.21 (43-15) A 562 : RFA. Briefings pour le DG.
X 07 A 120/197 UNSA : Unesco, proposition de programme et budget, commentaire des états membres, 14/C/5.
X 07 A 14/31 « Unesco, purpose, progress and prospects » : correspondance au sujet de l'ouvrage de Laves et Thomson.

V. Archives de la Commission pour une histoire des progrès scientifiques et culturels de l'humanité.

Cartons SCHM 1 à 66.

VI. Dossiers biographiques.

Tous les dossiers biographiques conservés aux archives (13 cartons).

VII. Films.

Le site internet de l'Unesco, à la rubrique « Videobank », donne le nombre et la liste des films produits par l'Unesco : de 1945 à nos jours, il y en a eu plus de 2 000. A partir de 1970, le nombre de films réalisés a augmenté considérablement. Le nombre de films qu'il a été réellement possible de voir a finalement été très limité : l'explication donnée par la responsable du service audiovisuel, Mme Carbonell, est que ces films seraient conservés sur des supports anciens pour lesquels l'Unesco ne possèderait plus de lecteurs adaptés.

- *Abou Simbel : journal d'une résurrection* : versions anglaise, française, espagnole. Coproduction Unesco/ Panavox (Allemagne), 28'25, 1967.
- *La route historique* : version anglaise et française. Production Unesco. 19'20. 1974.
- *Ces dames de Camélia*, coproduction Unesco/ORTF, réalisé par René Blanchard, Papa Tafsir Thiam, et Seydou Diagne, 1970.
- *Radio-télévision éducative en Côte d'Ivoire*, production Unesco, 30 mn, 1972.

B. Archives diplomatiques.

I. France.

Les archives du ministère des affaires étrangères français sont conservées pour une partie au Quai d'Orsay à Paris, pour une partie dans l'annexe de Nantes.

- Cabinet du ministre :
Georges Bidault (1944-1947) : carton 38.
Robert Schuman (1948-1953) : carton 114.
Antoine Pinay (1955-1956) : carton 31.
Maurice Couve de Murville (1958-1966) : carton 166.

- Nations Unies et Organisations internationales (NUOI). Secrétariat des conférences, 1945-1959 : cartons 333 à 335.

- Nations Unies et Organisations internationales (NUOI). Secrétariat des conférences, 1960-1968 : cartons 833 à 836.

- Direction générale des Relations culturelles. 1945-1970 :
Œuvres diverses, 1945-1947 : cartons 16 et 17.
Echanges culturels, 1948-1955 : carton 242.
Echanges culturels, 1956-1959 : carton 269.

- Délégation permanente de la France auprès de l'Unesco : Cartons 6, 7, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 63, 78, 94, 104, 122, 123, 124, 128, 134, 136, 166.

- Mission permanente de la France auprès des Nations Unies : carton 117.

II. Etats-Unis.

Congressional records.

Les rapports du Congrès sont conservés au siège des archives nationales, à Washington DC. Tous ceux concernant l'Unesco pendant la période 1946-74 ont été consultés, à savoir :

Vol. 91, 79e congrès, 1e session, 3 janv-21 dec 1945.
Vol. 92, 79e congrès, 2e session, 14 janv-2 août 1946.
Vol. 93, 80e congrès, 1e session, 3 janv-19 déc 1947.
Vol. 94, 80e congrès, 2e session, 6 janv-31 déc 1948.
Vol. 95, 81e congrès, 1e session, 3 janv-19 oct 1949.
Vol. 96, 81e congrès, 2e session, 3 janv 50-2 janv 1951.
Vol. 97, 82e congrès, 1e session, 3 janv-20 oct 1951.
Vol. 98, 82e congrès, 2e session, 8janv-7 juill 1952.
Vol. 99, 83e congrès, 1e session, 3 janv-3 août 1953.
Vol. 100, 83e congrès, 2e session, 6 janv-2 déc 1954.
Vol. 101, 84e congrès, 1e session , 5 janv-2 août 1955.
Vol. 102, 84e congrès, 2e session, 3 janv-27 juill 1956.
Vol. 103, 85e congrès, 1e session, 3 janv-30 août 1957.

Vol. 104, 85e congrès, 2e session, 7 janv-24 août 1958.
Vol. 105, 86e congrès, 1e session, 7janv-14sept 1959.
Vol. 106, 86e congrès, 2e session, 6 janv-1 sept 1960.
Vol. 107, 87e congrès, 1e session , 3 janv-27 sept 1961.
Vol. 108, 87e congrès, 2e session, 10 janv-13 oct 1962.
Vol. 109, 88e congrès, 1e session, 9 janv-30 déc 1963.
Vol. 110, 88e congrès, 2e session, 7 janv-3 oct 1964.
Vol. 111, 89e congrès, 1e session, 4 janv-22 oct 1965.
Vol. 112, 89e congrès, 2e session, 10 janv-22 oct 1965.
Vol. 113, 90e congrès, 1e session, 10 janv-15 déc 1967.
Vol. 114, 90e congrès, 2e session, 15 janv-14 oct 1963.
Vol. 115, 91e congrès, 1e session, 3 janv-23 déc 1969.
Vol. 116, 91e congrès, 2e session, 19 janv 70-2 janv 1971.
Vol. 118, 92e congrès, 2e session, 18 janv-18 oct 1972.
Vol. 119, 93e congrès, 1e session, 3 janv-22 déc 1973.
Vol. 120, 93e congrès, 2e session, 21 janv-20 déc 1974.

Archives du département d'Etat.

Ces archives sont conservées à la NARA (National Archives and Records Administration), à College Park, près de Washington DC.

- E. 5680. 250/46/32/04-250/46/32/05. Records of the office of public opinion studies, 1943-75. Box 23 et 24.
- E.1264. 250/49/14/06. accession job n°N3-59-86-7. Box 44.
- E.1291. 250/49/16/04. accession job n°N3-59-86-5. Box 48.
- E.1380. 250/49/26/07-250/49/27/01. Records of the Bureau of United Nations Affairs. Box 4.
- E.1384. 250/49/27/03. accession job n°N3-59-87-30. Records of the Bureau of International Organization Affairs. Box 1 : office files of Francis O. Wilcox, assistant secretary of State for International Organization Affairs, 1958-1959.
- E.1456. 250/49/34/03-250/49/35/01. accession job n°NC3-59-85-2. Records of the Bureau of United Nations Affairs. Box 8.
- E.1492. 250/61/18/03-250/61/18/07. Records of the United Nations System Recruitment. Bureau of International Organizational Affairs. Background and history records relating to E.O. 10422 on UN personnel affairs, 1946-1975. Box 7, 8, 9.
- E.1529. 250/50/10/02. Records of the Office of the assistant Secretary of State for Public Affairs. Records relating to Unesco, 1952-1953. Box 1.
- E.3039 A. 631/17/37/02-631/17/37/03. Subject files of the Assistant Secretary for international organization affairs, 1957-1961. Box 9 et 10.
- E.3039 C. 631/17/37/04. Office of International Economic and Social Affairs, subject files, 1945-1962. Box 5.
- E. 3076. 631/17/49/05-631/17/49/07. Bureau of education and Cultural Affairs. The Secretariat US National Commission for Unesco. Mixed files relating to Unesco, 1955-62. Box 1 à 13.
- RG 59, central foreign policy files, 1967-69, special instructions, Box 3212 à 3217.
- Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2240 à 2254.
- Decimal file : 398.43. RG 59. Department of state, 1950-54 : box 1600 à 1603.
- E.1492 250/50/10/02 : records of the office of the assistant secretary of state for public affairs, 1952-53 : box 1

- Decimal file, RG59, entry CDF 1955-59 (NND 907444, international organizations, conferences VI) : box 1552 à 1569.
- Decimal file, RG59, entry CDF 1960-63 : box 819 à 828.
- Central foreign policy files, RG 59, 1963 (NND 939553) : box 4247 et 4248.
- Central foreign policy files, RG 59, 1964-66, special instructions (NND 959000) : box 3338 à 3343.
- Decimal file, RG59, entry CDF 1967-69, special instructions : box 3212 à 3217.
- Subject numeric file, 1970-73, special organizations : box 3222 à 3229.

III. Royaume-Uni.

Ces archives sont conservées au Public Records Office, à Kew près de Londres.

- LAB 13/757 : Unesco, personnel policy. Judgement of the ILO administrative tribunal in the cases of Leff and others.
- PREM 8/375 : appointment of the DG of Unesco, Julian Huxley elected, 1946.
- ED 121/1159, external relations : general files correspondence concerning election of DG of Unesco. Proposed visit of minister of education to the US in 1964, 1962-1964.
- LAB 13/2566, United nations : development sub-committee of the UK national commission for Unesco.
- ED 157/32 : NCB's general. An appraisal of Unesco's programme.
- ED 121/1163 : Unesco HQ. General. Reorientation of Unesco's work.
- ED 121/1158 : external relations : general files. UK national commission for Unesco. Working party on policy's structure and functions, 1965-66.
- FO 371/97165 : reports of activities and recommendations of the Unesco mission to Liberia, 1952.
- FO 371/117539 : visit of Dr. L. Evans, DG of Unesco, to London, 28 june 1955 : Foreign Office views on Unesco. 1955.
- FO 371/117530 : Unesco : colonial questions, 1955.
- FO 371/88920 : Formation of a Unesco committee of experts on Japan, 1950.
- FO 371/88903 : Unesco's work in education in non-self-governing territories, 1950.
- FO 371/88915 : various views on development of Unesco and future trends in that development : reference to colonies, protection of monuments, works of art and cultural institutions ; activities in Germany ; 1950.
- FCO 61/585 : Unesco and UNRWA relations, 1969 : confidential.
- FCO 61/754 : Meetings of European national commissions under auspices of Unesco, 1970.
- FO 371/88924 : activities of « fellow travellers » in the Unesco secretariat, 1950.
- FO 371/107191 : Unesco, technical assistance projects in Liberia, Philippines and Iraq, 1953.
- FO 371/152330 : reports on murder of a Unesco educational expert, Paul Chabert, 1960.
- FO 371/95913 : discussion with Charles Thompson of the US state departement about the future of Unesco and other specialised agencies, 1951.
- FO 371/101440 : christian representation on UK delegations to Unesco and WHO, 1952.
- FO 371/95918 : soviet anti-Unesco propaganda : articles in the Soviet *Teacher's gazette*, 1951.
- FCO 61/854 : consideration of proposals for celebration of 25th anniversary of Unesco.
- FCO 61/750 : symposium in commemoration of Lenin centenary under auspices of Unesco.
- FCO 61/584 : Unesco. NGO.
- ED 121/745 : reorganisation of mass communication department. Major proposals by ministry, 1959-60.

- ED 121/738 : Unesco public library pilot project : Enugu, Nigeria.
- BW 2/185 : Old Vic performances during « Unesco » Paris Month, 1946.
- WORK 14/3068 : Ancient monuments. Unesco convention. Protection of cultural property in wartime. Principal papers.
- BT 241/673 : Commonwealth/UK Unesco agreement. Effect on preferences.
- OD 24/60 : programme and budget 1969-70. Proposed changes and innovations.
- OD 24/041 : Visits of Dame Mary Smieton to Africa.
- ED 157/348 : Criticisms of Unesco.
- OD 17/2 : Unesco. technical assistance for Tanganyika. OPEX scheme.
- OD 24/89 : report of UK national commission.
- OD 24/15 : assistant DG posts in Unesco.
- FO 371/172699 : ideological and political aspects of unesco policy.
- CO 537/2567 : Unesco report on migration, 1948.
- FO 924/1720 : Unesco : UK participation in writing a general history of Africa, 1966.
- OD 40/85 : Relations with Unesco. 1970-72.
- OD 25/168 : FAO/Unesco relations, especially the field of agriculture, education, training and the biosphere, 1967-69.
- FO 924/653 : Allied Education Conferences, 1948, Unesco's programme for Japan.
- FO 924/640 : Allied education conferences, 1948, work of Unesco in Germany.
- OD 24/126 : celebration of Unesco's 25th anniversary in the United Kingdom.
- OD 18/344 : UK permanent liaison representative Unesco, 1967-69.
- OD 17/186 : Unesco technical assistance : policy on United Nations technical cooperation programmes, 1964-66.
- BT 209/1041 : Unesco. Inter-governmental Conference for the adoption of a Universal Copyright Convention, Geneva 1952.
- CO 859/89/10 : Unesco : Proposal to set up Unesco film department, 1946.
- CO 852/1277/1 : United Nations Economic Commission for Asia and the Far East : cooperation with Unesco. 1950.
- CO 927/83/3 : Plan for Research on African Culture Submitted to Unesco by the International African Institute.
- BW 128/8 : policy, including inaugural meeting of national Unesco commission for Nigeria, 1960-64.
- T 230 /794 : survey of government needs in the field of economic research.
- CO 1031/3431 : University of the West Indies.
- CO 1045/1266 : Unesco abstracts
- FCO 55/450 : Unesco. Man and the biosphere.
- FCO 61/852 : Proposal on establishment of international university under auspices of Unesco, 1971.
- FO 371 /107231 : Uneco's fundamental education centre at Patzcuaro, Mexico, 1953.
- FO 371/107230 : Award to J. Huxley, Kalinga prize, 1953.
- FO 371/107247 : report of the 7th session of the general conference of Unesco : appointment of a permanent observer of the Holy See at Unesco, 1953.
- OD 24/127 : Unesco 15th anniversary ; symposium on the status of the artist, 13 decembre 1971.
- DO 163/65 : Director generalship of Unesco.
- FO 924/1323 : national attitude to appeal by Unesco for preservation of Nubian antiquities, 1960.
- FO 924/653 : Unesco's proposal for international institute of the Antarctic, 1948.
- OD 24/76 : relations with nat commissions, Czechoslovakia, 1967-69.
- OD 24/144 : Unesco budget 1972-75.

- OD 24/145 : Unesco cooperation with the UNRWA.
- CO 859/1392 : Unesco : transition from associate membership to full membership, 1960-62.
- OD 24/119 : Unesco Geneva Group.
- FO 371/88900 : Publicising of Unesco activities, 1950.
- CO 1045/993 : prof Mararet Read's report on community development in India, 1962.
- CO 859/1390 : Unesco associate membership, 1960-62.
- CO 936/762 : international instruments concerning discrimination in education. Action by the UNESCO, 1963-65.
- FCO 13/439 : Unesco Intergovernmental Copyright Committee.
- FCO 55/ 448 : Unesco, biosphere programme.
- FCO 13/443 : European inter-governmental conferences on cultural policies (Unesco), Helsinki, june 1972.
- FCO 61/ 581 : Lenin Centenary Symposium and commemoratory activities.
- FO 371/101519 : Problems of educational programmes for Arab refugees in the Middle East ; Unesco and UNRWA discussions on best possible use of available funds, 1952.

IV. Italie.

Ces archives sont conservées au ministère des affaires étrangères italien, dans le nord de Rome. Les dossiers ne sont ouverts à la consultation que jusqu'au milieu des années 1950, d'où le relativement faible nombre de dossiers qui ont pu être consultés.

- Affari politici, 1946-1950 : organizzazioni internazionali, busta 26 : Unesco, corrispondenza (43/3).
- Affari politici, 1950-1956 : ufficio I, 1952, Italia, pacco 167 : posiz. 6115 : corrispondenze con Amministrazioni finanziarie per finanziamento organizzazioni internazionali.
- Affari politici, 1950-1956 : ufficio IV, 1954, Italia, pacco 1234, posiz. 88 : relazioni culturali : UNESCO.
- Affari politici, 1950-1956 : ufficio IV, 1957, Italia, pacco 1360, posiz. 1 : politica estera : UNESCO.
- Carte di Gabinetto, 1943-1958 : pacco 99 (1948-1952), posiz. V-5 : Unesco.
- Segretaria Generale, 1945-1949 : posizione 11-19, (conferenze-congressi- ecc. : 1946), pacco 45, 14 : Unesco.
- Segretaria Generale, 1945-1949 : posizione 11-19, (conferenze-congressi- ecc. : 1947), segue pacco 45, 6 : Unesco.
- Segretaria Generale, 1945-1949 : posizione 11-19, (conferenze-congressi-accordi-trattati, 1949), pacco 47, 10 : Unesco.

V. République fédérale d'Allemagne.

Ces archives sont conservées au ministère allemand des affaires étrangères, à Berlin. De nombreux dossiers indiqués dans les catalogues s'avèrent en fait manquants, d'où le relativement faible nombre de dossiers effectivement consultés.

- carton 53 : Unesco-Copyright-Convention. Août 1950-fin 1956.
- carton 42: Christliche Unesco-Arbeit in Deutschland ; Unesco Beitritt ; Unesco Volksbüchereien.
- carton 29 : Unesco-Menschenrechte (1953-56).
- carton 54 : Unesco-Kunstfragen (1954-56).
- carton 16 : Unesco Vollkonferenz, New Delhi 1956.

- carton 230 : FAO,UNESCO, 1958-62.
- carton 256, Unesco-Institute.
- carton 254, Deutsche Unesco Kommission, 1957-58.
- carton 230 : Centre international pour l'étude de la préservation et la restauration de la propriété culturelle, 1958-62.
- carton 548 : Unesco 85.Sitzung, 16. Generalkonferenz ; DDR Aufnahmeantrag, 1970.
- carton 547, Unesco. Allgemein 1969-71.
- carton 252 : Nationale Unesco Kommission Allgemein, 1953-60.
- carton 544 : Unesco Allgemein, 1964-70; 15e conférence générale ; Unesco und Europarat ; Unesco und internationaler Erziehungsbüro (BIE) ; Unesco et DDR.
- carton 257 : Unesco-Besuche in Deutchland; Ziele und Aufgabe der Unesco.
- carton 378 : conférences internationales sur l'éducation.
- carton 819 : Beziehungen Unesco-Berlin.
- carton 818 : Beitritt zu Unesco. Programmplannung, 1961-63.
- carton 383 : Unesco-Institut der Jugend (60-61).

C. Archives de l'ONU.

Ces archives sont conservées aux archives de l'ONU, à proximité du siège de l'ONU, à New-York. La cotation de ces archives a changé entre les deux passages que nous avons faits à New York. C'est ici l'ancienne cotation qui est présentée.

- series 291, box 6.
- series 273, box 14.
- series 260, box 3.
- RAG-2/330, box 107, 108, 109, 110.
- RAG-2/76 : box 1, 2, 17.
- RAG-2/330 : box 111, 113.
- RAG-3/5-OR organisation series 4 : box 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 335.
- RAG 3 SA : box 22.
- RAG 3 SA : box 23.
- RAG-2/330 : box 107 à 111, et 113.
- RAG 3 SA : box 22, 23, 79.
- DAG 1 / 2 : office for special political affairs, box S.0084.0006, 0007.
- DAG 1 / 2 : office for special political affairs, series S.0201, box S.0201.0036.03 et box S.0201.0042.08 et S.0209.0006.07 à 09.
- DAG.1/5.2.1.5 : box 2.

Public papers of the secretary general of the United Nations :

Il s'agit de documents publiés. Ces ouvrages ont été consultés à la bibliothèque de Columbia University.

- Vol I : Trygve Lie, 1946-53, 535 p., Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W. Cordier et Wilder Foote, 1969, New York, London.
- Vol II : Dag Hammarskjöld, 1953-56, 716 p., Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W. Cordier et Wilder Foote, 1972, New York, London.
- Vol III : Dag Hammarskjöld, 1956-57, 729 p., Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W. Cordier et Wilder Foote, 1973, New York, London.
- Vol IV : Dag Hammarskjöld, 1958-60, 659 p., Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W. Cordier et Wilder Foote, 1972, New York, London.
- Vol V : Dag Hammarskjöld, 1960-61, 592 p., Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W Cordier et Wilder Foote, 1975, New York, London.
- Vol VI : U'Thant, 1961-64, 708 p., Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W. Cordier et Wilder Foote, 1976, New York, London.
- Vol VII : U'Thant, 1965-67, 633 p., Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W. Cordier et Wilder Foote, 1976, New York, London.
- Vol VIII : U'Thant, 1968-71, 709 p., Columbia University Press, sélectionné et édité par Andrew W Cordier et Max Harrelson, 1977, New York, London.

D. Archives privées.

Istituto Luigi Sturzo, Rome :
Fonds Vittorino Veronese :
- cartons 22 à 32 : archives de Veronese en tant que directeur général (1957-62).
- carton 33 : conseil exécutif (1957-58).
- carton 34 : archives de la commission nationale italienne (1953).
- cartons 64 à 66 : correspondance alphabétique de Veronese au sujet de l'Unesco après ses fonctions de DG, 1962-1972 (carton 64 : A-E ; carton 65 : F-L ; carton 66 : M-Z).
- cartons 67 à 69 : correspondance de Veronese, 1959-1963 (cartons 67 et 68 : 1959-1961 ; carton 69 : 1962-63).

Columbia University : Rare Books and Manuscript Library:
- collection privée Charles Ascher: box 1, 2, 146, 147, 148, 149, 150. (correspondance)
- collection privée d'Harcy Hayman : box 3, 4, 5. (journal)

Columbia University : Oral History Research Office (OHRO) :
- Luther Evans: individual interview, october 1966, par Thomas F. Hogan, 3 volumes, 645 p. en tout.
- Luther Evans : autre interview, réalisée dans le cadre du *Eisenhower Administration Project*, Columbia University, 1971, 34 p.
- Charles Ascher : interviews réalisées entre 1969 et 1971, 5 volumes, 741 p., 1982.
- Charles Ascher, *The Radburn Story*, interview, 7 décembre 1970, 48 p.
- William Benton : interview réalisée dans le cadre du Adlai E. Stevenson Project, en juin 1967, 1979, 40 p.
- William Benton : individual interview, 215 p. ; interview, 12 juillet 1968.
- C.E. Beeby : interview dans le cadre du *Carnegie Corporation Project*, février 1967, 90 p.
- Chester Bowles : interview datant de 1963, 5 volumes, 870 p.
- Isaac Leon Kandel : interview réalisée dans le cadre du *Dag Hammarskjöld project*, 1962. interview par Thomas F. Hogan. 84 p.
- Robert Jackson : interview réalisée en 1978, 2 volumes, 318 p.
- Andrew Cordier : interview réalisée en 1962-63, 3 volumes, 533 p.

University of Chicago : fonds William Benton :
Box 375, et 387 à 405.

Archives privées d'Yvan de Hemptinne :
2 dossiers, consultés au domicile familial (2 square Molière, 75016 Paris).

E. Archives l'Institut National de l'Audiovisuel (INA).

Dans l'hyperbase « archives TV », en sélectionnant « index titres semblable à Unesco ou index textes semblable à Unesco et date de diffusion inférieure ou égale à 01.01.1975 », on obtient 312 titres. Mais ils ne sont pas visionnables. Cependant, la liste de ces titres ainsi que les résumés les accompagnant présentent un intérêt.
En revanche ont été visionnées deux des treize émissions de la série *Etat d'urgence*, réalisée par Roger Louis et Marcel Bluwal (n° 1 : *Ce que j'ai vu chez vous*. 7 janv 1954. 36 mn, 50 s., et n° 12 : *L'histoire de Bernard*. 24 mars 1954. 34 mn).

F. Journaux, récits, mémoires.

- Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Gallimard, 1958.
- Henry Cassirer, *Un siècle de combat pour un monde humaniste*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Leonard Cottrell, *One Man's Journey*, 1955, London, Robert Hale.
- Emile Delavenay, *Témoignage. D'un village savoyard au village mondial, 1905-1991*, Edisud, La Calade, Aix en provence, 1992.
- Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, ou le parcours d'une égyptologue*, Paris, éditions Stock-Pernoud, 1992.
- R. Hoggart, *33 Newport Street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Paris, Seuil, 1991.
- M.H. Holcroft, *Lebanon. Impressions of a Unesco conference*, the Caxton Press, Christchurch, 1949.
- Julian Huxley, *Memories I*, New York, Harper and Row publishers, 1970.
- Julian Huxley, *Memories II*, New York, Harper and Row publishers, 1973.
- Rex Keating, *The trumpets of Tuthankhamon*, mémoire déposé aux archives de l'Unesco.
- Michel Leiris, *Journal*, Paris, Gallimard, NRF, 1992.
- Trygve Lie, *In the Cause of Peace. Seven Years with the United Nations*, The Macmillan Company, New York, 1954.
- Alfred Métraux, Pierre Verger, *Le pied à l'étrier, correspondance, 12 mars 1946-5 avril 1963*, Paris, éditions Jean-Michel Place, 1994.
- Alfred Métraux, *Itinéraires I, (1935-1953) carnets de notes et journaux de voyage*, introduction et notes par André-Marcel d'Ans, Paris, Payot, 1978.
- Alfred Métraux, *Itinéraires II (1954-63)*, manuscrit préparé par André-Marcel d'Ans, non publié, prêté par André-Marcel d'Ans.
- Michel Prévost, *L'île des Uneskimos, Mémoires d'un ancien fonctionnaire de l'Unesco, 1949-1983*, janvier 1996, dactylographié, non publié, conservé aux archives de l'Unesco.
- J. Rens, *Rencontres avec le siècle. Une vie au service de la justice sociale*, 1987.
- Jaime Torres Bodet, *Anos contra el tiempo, Memorias, I*, Editorial Porrua, Mexico, 1969.
- Jaime Torres Bodet, *El desierto internacional, Memorias, III*, Editorial Porrua, Mexico, 1971.
- Jaime Torres Bodet, *La victoria sin alas, Memorias, II*, Editorial Porrua, Mexico, 1970.
- Kurt Waldheim, *Un métier unique au monde*, Paris, Stock, 1977.

G. Interviews.

- Claude Lévi-Strauss, interview du 17 janvier 2003.
- Michel Batisse, interview du 14 janvier 2003.
- Anne Grinda, interview en janvier 2002.
- Sorin Dumitrescu, deux interviews en février 2002.
- Mme Charles Morazé, interview du 17 février 2003.
- Jean d'Ormesson, interview téléphonique du 30 janvier 2003.
- Gérard Bolla, interview du 28 janvier 2003.
- Jack Fobes, interview du 18 février 2002.
- Henry Cassirer, interview téléphonique en janvier 2003.
- Marie-Jeanne Suinot, réponse écrite à un questionnaire, 14 mai 2002.
- Marc Guesdon, interview téléphonique en avril 2002.
- abbé Robert Féry, réponse écrite à un questionnaire en mai 2002.
- José Blat Gimeno, réponse écrite à un questionnaire en mai 2002.
- André Lestage, interview téléphonique du 24 février 2003.
- M. Deliance, interview du 24 février 2004.
- M Acher Deleon, interview du 24 février 2004.
- Mme Pauline B. Koffler, interview du 28 février 2004.
- M Yves Bonnefoy, interview du 16 mars 2004.
- M Jean-Claude Pauvert, interview du 3 mars 2004.
- M Philippe Roux, interview téléphonique du 5 mars 2004.
- M Jean Larnaud, interview du 4 mars 2004.
- M Jacques Tocatlian, interview du 19 mars 2004.
- M Harold Foecke, interview du 19 mars 2004.
- M. Raymond Poignant, interview du 1er avril 2004.
- M Rex Keating, interview du 3 juin 2004
- Mme Elise Keating, interview du 3 juin 2004
- M. Georges Balandier, interview téléphonique du 22 mars 2004.
- Mmes Jeanine et Evelyne de Hemptinne, interviews du 23 mars 2004 et du 1er juin 2004.
- M. Michel Cantal-Dupart, interview du 31 mai 2005.

H. Ouvrages tenant lieu de sources.

- *L'Eglise et la campagne mondiale pour l'élimination de l'analphabétisme*, Paris, CCIC, 1966.
- *Lies and Hate in Education*, Hogarth Press, Londres, 1929.
- *Mental Health and World Citizenship*, London, H.K. Lewis, 1948.
- *La révision des manuels scolaires et l'entente internationale*, Paris, IICI, 1933.
- *Unesco and a world society*, His majesty's stationery office, Londres, 1948, ministry of education pamphlet n°12, 46 p.
- *Unesco in schools*, New Delhi, USO Book agency, 1964.
- *Who is Who in France*, 1975-76.
- Charles Daoud Ammoun, *Etude des mesures discriminatoires dans le domaine de l'enseignement*, New York, Nations Unies, 1957.
- Charles Ascher, *Program-making in Unesco, 1946-51*, Public Administration Service, Chicago, 1951.
- M. Brickner, *Is Germany Incurable ?* Philadelphie, J.B. Lippincolt, 1943.
- G.H. Camerlynck, *L'éducation de base dans les territoires d'outre-mer. Problème politique, économique, technique et financier*, service fédéral de l'éducation de base de l'AOF, 1953.
- J. Huxley, *Ce que j'ose penser*, Paris, 1934 (Londres, 1931).
- J. Huxley, *Education and the humanist revolution*, 1962.
- J. Huxley, *The elements of experimental embryology*, 1963.
- J. Huxley, *Essais d'un biologiste*, traduction J. Castier, Stock, Paris, 1946.
- J. Huxley, *Essays of a humanist*, Chatto and Windus, 1964.
- J. Huxley, *Evolution and Ethics, 1893-1943*, (écrit avec Thomas Huxley) The Pilot Press Ltd, Londres, 1947.
- J. Huxley, *Evolution in action*, 1953.
- J. Huxley, *Evolution, the Modern Synthesis*, Allen and Unwin, Londres, 1942.
- J. Huxley, *Fourmis et termites : les voies de l'instinct*, 1955.
- Julian Huxley et Phyllis Deane, *The Future of the colonies*, the Pilot Press, London, 1944.
- J. Huxley, *La Génétique soviétique et la science mondiale*, 1949, traduction Jean Castier, Stock, Paris, 1950.
- J. Huxley, *Heredity East and West, Lyssenko and world science*, 1949.
- J. Huxley, *L'homme, cet être unique*, La Presse française et étrangère, Oreste Zeluck éditeur, Paris, éditions de la Baconnière, Neuchatel, 1947. (Londres, 1941)
- J. Huxley, *If I were dictator*, Methuen and Co, London, 1934.
- J. Huxley, *The individual in the animal kingdom*, 1912.
- J. Huxley, *Man in the modern world*, 1950.
- J. Huxley, *Nous Européens*, Paris, éd. de Minuit, 1947.
- J. Huxley, *La Revanche du darwinisme*, Conférences du Palais de la Découverte, Paris, 1945-1948.
- J. Huxley, *The Science of Life*, 1927 (en collaboration avec H.G.Wells).
- MM. Lauwerys, Read, Clarke, rapport *Mass education in African Society*, rédigé pour le British Colonial Office en 1944 ;
- Alexander Leighton, *The Governing of Men*, Princeton University Press, 1945.
- R. Maheu, *La Civilisation de l' universel. Inventaire de l'avenir*, Paris, R. Laffont, 1966.
- J.-J. Mayoux, *La coopération intellectuelle internationale*, Paris, 1946.
- Ashley Montagu, *Statement on race. An extended discussion in plain language of the Unesco statement by experts on race problems*, Henry Schuman, New York, 1951.
- dir. Emanuel Moresco, *Colonial Questions and Peace*, IICI, Paris, 1939.
- Joseph Needham, *Science and international relations*, Blackwell's, Oxford, 1948.
- T.H. Newcomb, *Personality and Social Change*, New York, the Dryden Press, 1943.
- Paul Pelissier, *Un problème de l'éducation de base : l'enquête*, service fédéral de l'éducation de base de l'AOF, 1954.
- V.M. Sims et J.R. Patrick, « Attitudes toward the Negro of Northern and Southern College Student », *Journal of Social Psychology*, 7, p. 192-204, 1936.

- F.T. Smith, *An experiment in modifying attitudes toward the Negro*, New York, Bureau of Publications, Teachers College, 1943.
- Vadime Sobakine, *L'Unesco : problèmes et perspectives*, éditions agence de presse Novosti, Moscou, 1972.
- Margetta Austin Stroup, *It's yours for the giving ; a guide for action in international educational reconstruction*, New York, Commission for International Reconstruction, 1949.
- Rabindranath Tagore, *Vers l'homme universel*, Paris, NRF, 1964 pour l'édition française.
- J. Thomas, *U.N.E.S.C.O.*, Paris, PUF, 1962.
- J. Torres Bodet, *Fe. Sonetos*, Mexico, édition Grafica Panamericana, 1949.

Bibliographie.

Plan de la bibliographie.

I. Relations internationales.
Relations internationales.
Organisations internationales.
Système de l'ONU.
Relations culturelles internationales.

II. L'Unesco.

III. Problèmes et débats autour de la culture, l'éducation, la paix, l'identité culturelle, les droits de l'homme, le racisme.

IV. Sociologie des organisations.

V. Tiers Monde, développement, sous-développement.

VI. Divers.

I. Relations internationales.

Relations internationales.

- Chadwick Alger, « United Nations Participation as a Learning Procee », *Public Opinion Quarterly*, 27 (3) : 411-26, 1963.
- Graham Allison, *Essence of Decision*, Boston, Little, Brown, 1971.
- Mats Alvesson, *Cultural Perspectives on Organizations*, New York, Cambridge University Press, Amnesty International, 1996.
- Michel Aragon, *La France et les indépendances des pays d'Afrique et de Madagascar*, Paris, CNRS, 1992.
- William Ascher, « New Development Approaches and the Adaptability of International Agencies : The Case of the World Bank », *International Organization*, 37(3):415-39, 1983.
- Robert M. Axelrod et Robert O. Keohane, « Achieving Cooperation Under Anarchy : Strategies and Institutions », *World Politics*, 38 (1) :226-54, 1985.
- S. Balous, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, PUF, 1970.
- Michael N. Barnett et Martha Finnemore, « The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations », *International Organization* vol. 53 (n°4):699-732, automne 1999.
- David Beetham, *Bureaucracy*, 2e édition, 1996, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Eric A. Belgrad, Nitza Nachmias (ed.), *The Politics of International Humanitarian Aid Operations*, Praeger, Wesport, Connecticut, London, 1997.
- Jonathan Bendor, Ami Glazer, Thomas H. Hammond, « Theories of Delegation », *Annual Review of Political Science*, 4:235-69, 2001.
- Joseph Roger de Benoist, *L'Afrique occidentale française : de la conférence de Brazzaville (1944) à l'indépendance (1960)*, Nouvelles éditions africaines, Dakar, 1983.
- Amélie Blom, Frédéric Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette supérieur, 2001.
- Robert Bourgi, *Le général De Gaulle et l'Afrique noire, 1940-1969*, Dakar, Nouvelles éditions africaines, Paris, 1980.
- Peter Burnell, *Foreign Aid in a Changing World*, Open University Press, Buckingham, Philadelphia, 1997.
- Charles Chatfield et Peter van den Dungen (éd.), *Peace Movements and Political Cultures*, the university of Tennessee Press, Knoxville, 1988.
- Daniel Colard, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, A. Colin, 8e édition, 1999.
- Christian Comeliau, *Les relations Nord-sud*, Paris, La Découverte, Repères, 1991.
- Louis Dollot, *Les relations culturelles internationales*, Paris, PUF, Que sais-je, 1964.
- Jean-Louis Dufour, *les crises internaitonales de Pékin (1900) au Kosovo (1999)*, Bruxelles, Complexe, 2001.
- J.B. Duroselle, A. Kaspi, *Histoire des relations internationales, tome 1, de 1919 à 1945*, Paris, A Colin, 2001, *tome 2 : de 1945 à nos jours*, Paris, A. Colin, 2002.
- Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours* (1917-1994), Paris, Dalloz, 1994.
- Eugene F. Fama, « Agency Problems and the Theory of the Firm », *Journal of Political Economy*, 88 (2): 288-307.
- David W. Felder, *How To Work For Peace*, Florida A&M University Press, Tallahassee, 1991, 195p.
- Gunnar Fermann, *Bibliography on International Peacekeeping*, Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht, Boston, London, 1992.
- Martha Finnemore, *National Interests in International Society*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1996.
- Jonathan A. Fox, David L. Brown, *The Struggle for Accountability : The World Bank, NGOs, and Grassroots Movements*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1998.
- Antoine Gazano, *L'essentiel des relations internationales*, Paris, Gualino, 2000.
- Pierre Gerbet, « Les nouveaux Etats et les organisations internationales », in Jean-Baptiste Duroselle et Jean Meyriat (dir.), *Les nouveaux Etats dans les relations internationales*, Paris, Colin, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 121, 1962.
- Alexander L. George, Thimothy McKeown, « Case Studies and Theories of Organizational Decision Making », *Advances in Information Processing in Organizations*, 2:21-58, 1985.

- A.J.R. Groom et Paul Taylor (éd.), *Functionalism. Theory and Practice in International Relations*, London, University of London Press, 1975.
- Bettina S. Hürni, *The Lending Policy of the World Bank in the 1970s : Analysis and Evaluation*, Boulder, Colo., Westview Press, 1980.
- Daphné Josselin et William Wallace, *Non-State Actors in World Politics*, Palgrave, New York, 2001.
- Catherine Kaminsky, Simon Kruk, *Le nouvel ordre international*, Paris, PUF, Que sais-je, 1990.
- Devesh Kapur, John Lewis, Richard Webb, *The World Bank : Its First Half-Century*, 2 vol., Washington DC, Brookings Institution Press, 1997.
- Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Massachussetts, Harvard University Press, 1972.
- Judith Kelley, « International Actors on the Domestic Scene : Membership Conditionality and Socialization by International Institutions », *International Organization*, été 2004, vol. 58, n°3, p. 425-458.
- Otto Klineberg, *The Human Dimension in International Relations*, New York, Holt. Rinehart and Winston, 1964.
- Otto Klineberg, « The role of the psychologist in international affairs », *The Journal of social issues*, 1956, n°9, 19 p.
- Fredrico Mayor : *La paix demain ?* Flammarion, Dominos, 1995.
- Alex MacLeod, E. Dufault, G. Dufour, *Relations internationales, Théories et concepts*, Montréal, Québec, Athéna, 2002.
- Edward D. Mansfield et Helen V. Milner, « The New Wave of Regionalism », *International Organization*, vol. 53, n°3, été 1999, p. 589-628.
- Lisa L. Martins et Beth Simmons, « Theories and Empirical Studies of International Institutions », *International Organization*, vol. 52, n°4, automne 1998, p. 729-758.
- John J. Mearsheimer, « The False Promise of International Institutions », *International Security*, 19(3):5-49, 1994.
- J. Meynaud, *Les groupes de pression internationaux*, Lausanne, Etudes de Science Politique, 1961.
- Philippe Moreau-Desfarges, *La communauté internationale*, Paris, PUF, 2000.
- Philippe Moreau Defarges, *Introduction à la géopolitique*, édition Seuil, coll. Points essais, 1994.
- Philippe Moreau-Desfarges, *L'ordre mondial*, Paris, Colin, 2000.
- Philippe Moreau-Desfarges, *Relations internationales. 1) Questions régionales. 2) Questions mondiales*, Paris, Seuil, 2002.
- Paul J. Nelson, *The World Bank and Non-Governmental Organizations : The Limits of Apolitical Development*, New York, St Martin's Press, 1995.
- M. Neufeld, *The Restructuration of International Relations Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- Daniel L. Nielson and Michael J. Tierney, « Delegation to International Organizations : Agency Theory and World Bank Environmental Reform », *International Organization*, printemps 2003, vol. 57, n°2, p. 241-276.
- Mancur Olson, *The Logic of Collective Action and the Theory of Groups*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1965.
- Robert Powell, « Anarchy in International Relations Theory : The Neorealist-Neoliberal Debate », *International Organization*, 48 (2):313-44, 1994.
- Frédéric Ramel, *Philosophie des relations internationales*, Paris, Presses des Sciences Politiques, 2002.
- Paul Reuter et Jean Combacau, *Institutions et relations internationales*, Paris, PUF, Thémis, 1980.
- Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, A. Colin, 1991.
- Bruce Rich, *Mortgaging the Earth : The World Bank, Environmental Impoverishment, and the Crisis of Development*, Boston, Beacon Press, 1994.
- Jean-Jacques Roche, *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 1999.
- Pierre de Senarclens, *La politique internationale*, Paris, A. Colin, Cursus, 1992.
- Pierre de Senarclens, *L'humanitaire en catastrophe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1999.
- Katarina Tomasevski, *Development Aid and Human Rights Revisited*, Pinter Publishers, London and New York, 1993.

- Maurice Vaïsse, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, A. Colin, Cursus, 1990.
- M. Virally, *L'Organisation mondiale*, A. Colin, coll. U, 1972.
- Pierre Weiss, *Relations internationales : Le nouvel ordre mondial*, Paris, Eyrolles, 1993.
- Thomas G. Weiss, Larry Minear, *Humanitarianism Across Borders. Sustaining Civilians in Times of War*, Lynne Rienner Publishers, Boulder and London, 1993.
- Charles Zorgbibe, *Histoire des relations internationales. 1945-1962* et *Histoire des relations internationales. 1962 à nos jours*, Paris, éd. Pluriel, Références, 1995.

Organisations internationales.

- Georges Abi-Saab (dir.), *Le concept d'organisation internationale*, Paris, Unesco, 1980.
- Chadwick F. Alger, *A partial inventory of data on international organization*, préparé pour les réunions de l'International Studies Association, San Juan, Porto Rico, mars 1971.
- Chadwick F. Alger, « Methodological innovation in research on international organizations », in James A Robinson, *Political Science Annual*, 2, Indianapolis, Bobbs-Merril, 1970.
- C. Archer, *International Organisations*, Londres, G. Allen and Unwin, 1983.
- Georges W. Baer, *International Organizations, 1918-1945 : A Guide to Research and Research Materials*, Wilmington, 1991.
- Henri Bretaudeau, *La Banque mondiale*, Paris, PUF, Que sais je, 1986.
- Jean Charpentier, *Institutions internationales*, Paris, Dalloz, 2002.
- Daniel Colard, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, A. Colin, 1995.
- Bernard Colas (dir.), *Organisations internationales à vocation universelle*, Paris, La Documentation française, 1993.
- Robert W. Cox et Harold K Jacobson, *The Anatomy of Influence : Decision-Making in International Organization*, New Haven, Yale University Press, 1973.
- Adam Curle, *Educational Problems of Developing Societies. With Case Studies of Ghana, Pakistan, and Nigeria*, Praeger Publishers, New York, 1973.
- Manuel Diez de Velasco Vallejo, *Les organisations internationales*, Paris, Economica, 2002.
- Harold Engle, *A critical study of the functionalist approach to international organization*, thèse, Columbia University, 1957.
- « Fonctions publiques : coopérations internationales », in *Service Public*, janvier-février 2002, n°86, p. 4-25.
- Elvira Garcia Cambeiro, *Blue CV. Anatomie d'un recrutement. 1977-1982 : emploi, mode d'emploi*, Paris, éditions Garci Cambeiro, 1987.
- Pierre Gerbet, *Les organisations internationales*, Paris, PUF, 1966.
- Louise W. Holborn, *L'organisation internationale pour les réfugiés, agence spécialisée des Nations Unies, 1946-1952*, Paris, PUF, 1955.
- *The International Secretariat of the Future: Lessons from Experience by a Group of Former Officials of the League of Nations*, London, the Royal Institute of International Affairs.
- Robert S. Jordan, *International Administration : Its Evolution and Contemporary Applications*, New York, Oxford University Press, 1971.
- Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, « Transgovernmental relations and international organizations », *World Politics*, oct. 1974, vol. 27, n°1.
- Yves-Marie Laulan, *La faillite des « machins »*, Paris, Les Belles Lettres, 1996.
- Jacques Lemoine, *The International Civil Servant : An Endangered Species*, The Hague, Kluwer Law International, 1995.
- J. Meynaud, *Les groupes de pression internationaux*, Lausanne, Etudes de science politique, 1961.
- Lynn Miller, *Organizing Mankind : An analysis of Contemporary International Organization*, Boston, Holbrook Press, 1972.
- Philippe Moreau-Defarges, *Les organisations internationales contemporaines*, Paris, Seuil, 1996.
- Craig N. Murphy, *International Organization and Industrial Change*, New York, Oxford University Press, 1994.
- Gunnar Myrdal, *Realities and Illusions in regard to inter-governmental organizations*, London, Oxford University Press, 1955.
- Alain Pellet, David Ruzié, *Les fonctionnaires internationaux*, Paris, PUF, 1993.

- Jeanne Penaud (dir.), *La fonction publique internationale. Lexique commenté*, Paris, La Documentation française, 1997.
- *Revue internationale des sciences sociales*, n° 138, « Les organisations internationales », Paris, Unesco, novembre 1993.
- J.G. Ruggie, *Constructing the World Polity : Essays on International Organizations*, Londres et New York, Routledge, 1998.
- David Ruzié, *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2002, 16e édition.
- R. Seroussi, *Les nouveaux gendarmes du mondes : GATT, FMI et Banque mondiale*, Paris, Dunod, 1994.
- Marie-Claude Smouts, *Les organisations internationales*, Paris, A. Colin, 1995.
- Jean-Marc Sorel, *Droit des organisations internationales*, Lyon, L'Hermès, 1997.
- Joseph E. Stiglitz, *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002.
- Christel Taillibert, *L'institut international du cinématographe éducatif. Regards sur le rôle du cinéma éducatif dans la politique internationale du fascisme italien*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- P.-G. Taylor, A.G.R. Groom, *International Institutions At Work*, New York, St Martin's Press, 1988.
- M. Virally, *La valeur juridique des recommandations des organisations internationales*, AFDI, 1956.
- M. Virally , *Vers un droit international du développement*, AFDI, 1965.
- Pierre Weiss, *Les organisations internationales*, Paris, Nathan universités, coll. 128, 1998.
- Thomas George Weiss, *International Bureaucracy. An Analysis of the Operation of Functional and Global International Secretariats*, Lexington Books, Lexington, Massachussetts, 1975.
- Thomas G. Weiss, *Multilateral Development Diplomacy in UNCTAD: The Lessons of Group Nogociations, 1964-1984*, London, Macmillan, 1986.
- Jean-Claude Zarka, *Les institutions internationales*, Paris, Ellipses, 1995.
- Charles Zorgbibe, *Les organisations internationales*, Paris, PUF, 1994.

Système de l'ONU.

- Chadwick F. Alger, *Decision-making in public bodies of international organizations (ILO, WHO, WMO, UN) : A preliminary research report*, 8e congrès mondial, association internationale de science politique, Munich, septembre 1970.
- John A. Armstrong, « The Soviet Attitude Toward Unesco », *International Organization*, vol. 8, n°2, mai 1954, p. 217-233.
- Chadwick F. Alger, *Decision-making in public bodies of international organizations (ILO, WHO, WMO, UN) : A preliminary research report*, 8e congrès mondial de l'association internationale de science politique, Munich, septembre 1970.
- Chadwick F. Alger, R. Hayward, Bruce M. Russet, *World Politics in the General Assembly*, New Haven, Yale University Press, 1965.
- Association franco-arabe des juristes, *L'Unesco et Israël, ce qui s'est réellement passé*, Imp. Inter-compos, Montmartre, Paris, 1975.
- Graham Beckel, *Workshops for the world, the specialised agencies of the UN*, New York, Abelard-Schuman, 1954.
- Arnold Beichmannn, *The «Other » State Department : The United States Mission to the United Nations . Its Role in the Making of Foreign Policy*, New York, Basic Books, 1967.
- George Bishop, *The Hibiscus Years, Travels of a United Nations Man*, Fischer Miller Publishing, 1995.
- La Documentation française, 1) *L'ONU, les activités*. Documents réunis et commentés par Laurence Bourgogne-Larsen, Paris, 2001. 2) *L'ONU, le système institutionnel*, Documents réunis et commentés par Laurence Bourgogne-Larsen, Paris, 2001.
- Yves Beigbeder, *L'Organisation mondiale de la santé*, PUF, 1995.
- Maurice Bertrand, *L'ONU*, 3e éd., Paris, la Découverte, Repères, 2000.
- Lincoln Bloomfield, *The United Nations and United States Foreign Policy*, Boston, 1960.
- Claudine Brelet Rueff, *Anthropologie de l'ONU : utopie et fondation*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- W. Carr, « Shall the UN control education in axis countries ? », *Progressive Education*, American Education Fellowship, mai 1945.
- W. Carr, *The continuing education of William Carr, an autobiography*, NEA, Washington DC.

- Robert Charvin, *Les Etats socialistes aux Nations Unies*, A. Colin, dossiers U2, Paris, 1970.
- Charles Chaumont, *L'ONU*, Paris, PUF, Que sais-je, 1962.
- Charles Chaumont, Frédérique Lafay, *L'ONU*, Paris, PUF, 1997.
- Collectif national pour la Palestine, *Le Sionisme, la Palestine et les Nations Unies*, 1975.
- Commission nationale israélienne pour l'Unesco, *Israël at Unesco*, Jérusalem, Ministry of education and culture, août 1973.
- Jean-Pierre Cot, Alain Pellet, *La Charte des Nations Unies*, Paris, Economica, 1985.
- Adam Curle, *Making Peace*, Tavistock Publications, 1971.
- A. Davies (dir.), *40 years of progress and achievement. A historical review of the WMO*, Genève, OMM, 1990.
- Pierre-Edouard Deldique, *Le Mythe des Nations Unies. L'ONU après la guerre froide*, Paris, Hachette, 1994.
- Mahdi Elmandjra, *The United Nations System. An Analysis*, Archon Books, Hamden, 1973.
- Pierre Emmanuel, *Quelques remarques sur la politique de la culture à l'occasion du VIe Plan*, Paris, Fondation pour le développement culturel, 1971.
- Louis Emmerij, Richard Jolly, Thomas G. Weiss, with foreword by Kofi A. Annan, *Ahead of the Curve? United Nations Ideas and Global Challenges*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 2002.
- *La FAO, ses 40 premières années*, 1945-1985, Rome, FAO, 1985.
- G. Feuer, *Les aspects juridiques de l'assistance technique dans le cadre des Nations Unies et des institutions spécialisées*, Paris, LGDJ, 1957.
- L.S. Finkelstein (dir.), *Politics in the United Nations System*, Durham, Duke University Press, 1988.
- Ford Foundation, *The United Nations in its second half-century, The report of the independent working group on the future of the United Nations*, New York, 1995.
- Pierre Gerbet, Marie-Renée Mouton et Victor-Yves Ghebali, *Société des Nations et Organisation des Nations Unies*, Paris, éditions Richelieu, 1973.
- Pierre Gerbet, Marie-Renée Mouton et Victor-Yves Ghebali, *Le Rêve d'un ordre mondial de la SDN à l'ONU*, Paris, Imprimerie nationale, 1996.
- Victor-Yves Ghebali, *L'organisation internationale du travail*, Genève, IUHEI, Società italiana per le Organizzazioni internazionale, Rome, Genève, Georg, 1987.
- Leland M. Goodrich, *The United Nations*, London, 1960.
- Lon Gordenker, *The United Nations Secretary-General and the Maintenance of Peace*, New York, Columbia University Press, 1967.
- Richard Greenough, *Children's progress. Stories of Unesco-Unicef programmes in education*, Paris, Unesco, 1968.
- Ernest B. Haas, *Collective Security and the Future International System*, Denver, University of Denver, 1968.
- Shirley Hazzard, *Defeat of an Ideal. A Study of the Self-Destruction of the United Nations*, Atlantic Little, New York, 1973.
- Gregory Henderson, Richard Ned Lebow, John G. Stoessinger, *Divided Nations in a Divided World*, New York, David McKay, 1974.
- Martin Hill, *Toward Great Order, Coherence and Coordination in the United Nations System*, New York, Unitar Research Reports 20, 1974.
- Thomas Hovet, *Bloc Politics in the United Nations*, Harvard University Press, 1960.
- Robert G.A. Jackson, *A study of the capacity of the UN Development System*, 2 vol., Genève, ONU, 1969.
- « Jérusalem : rapports confidentiels des experts de l'Unesco », in *Cahiers Bernard Lazare*, n°50, Paris, mars-avril 1975.
- Kasera Karunatilleke, *Le fonds des Nations Unies pour l'enfance*, paris, A. Pedone, 1967.
- Johan Kaufmann, *United Nations Decision-Making*, Rockville, Sijthoff and Noordhoff, 1980.
- Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, « Transgovernmental relations and international organizations », *World Politics*, octobre 1974, vol. 27, n°1, p. 39-62.
- A.C. Kiss, *La conférence des Nations Unies sur l'utilisation pacifique de l'espace*, AFDI, 1968.
- A.C. Kiss et J.D. Sicault, *La conférence des Nations Unies sur l'environnement*, AFDI, 1972.
- Zaki Laidi, *Enquête sur la Banque mondiale*, Paris, Fayard, 1989.

- André Lewin, *L'ONU pour quoi faire ?*, Paris, Gallimard, 1995.
- Trygve Lie, *Au service de la paix*, Paris, Gallimard, 1957.
- Trygve Lie, *In the Cause of Peace. Seven Years with the United Nations*, The Macmillan Company, New York, 1954.
- *La Ligue des Etats arabes, l'Unesco et la question de Jérusalem, Propagande et réalité*, Genève, Ligue des Etats arabes, 1975.
- Evan Luard, *The United Nations, How it works and what it does*, 2e édition, Londres, Macmillan, 1995.
- R. St. Macdonald, G. Morris, D. Johnson, « International Law and Society in the Year 2000 », *Canadian Bar Review*, mai 1973, vol. 51, n°2, p. 316-332.
- Peggy Mann, *Ralph Bunche. UN Peacemaker*, New York, Coward, McCann and Geoghegan, Inc., 1975.
- Jean-Luc Mathieu, *Les institutions spécialisées des Nations Unies*, Paris, Masson, 1977.
- *Les missions auprès des organisations internationales*, Bruxelles, Bruylent, 1971-76, 4 vol. sous le patronage de la fondation Carnegie.
- David Morse, *the Origin and Evolution of the ILO*, Ithaca, Cornell University Press, 1969.
- Joachim Muller, *Reforming the United Nations : The Quiet Revolution*, The Hague, London, Kluwer Law International, 2001.
- *Israël et l'ONU* , Problèmes politiques et sociaux, La Documentation francaise, n°274, Paris, 1975.
- Augustus Richard Norton and Thomas George Weiss, *United Nations Peacekeepers. Soldiers with a Difference*, 1990, Foreign Policy Association.
- Alain Pellet, *Les Nations Unies, Textes fondamentaux*, Paris, PUF, 1995.
- Béatrice Pouligny, *Ils nous avaient promis la paix. Opérations de l'ONU et populations locales*, Paris, Presses de Science Po, collection « Académique », 2004.
- Rapport Dag Hammarskjöld 1975, sur le développement et la coopération internationale, *Que faire*, préparé à l'occasion de la septième session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies (publié dans la revue de la fondation Hammarskjöld, Development Dialogue, 1-2, 1975).
- Jef Rens, *Rencontres avec le siècle. Une vie au service de la justice sociale*, 1987.
- *Revue internationale des sciences sociales*, n° 144, *Organiser les relations internationales : les Nations Unies à cinquante ans*, Paris, UNESCO-ERES, juin 1995. (cf. notamment Marie-Claude Smouts, « Les organisations internationales et l'inégalité des Etats », p. 259-271)
- Rosemary Righter, *Utopia Lost. The United Nations and World Order*, New York, the Twentiest Century Fund Press, 1995.
- Adam Roberts and Benedict Kingsbury, eds, *United Nations, Divided World: the UN's Roles in International Relations*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- Alvin Z. Rubinstein, *The Soviets in International Organizations. Changing Policy Toward Developing Countries, 1957-63*, Princeton University Press, New Jersey, 1964.
- William A. Scott et Stephen B. Whitey, *The United States and the United Nations : the Public View, 1945-55*, New York, Manhattan Publishing Company, 1958.
- Pierre de Senarclens, *La crise des Nations Unies*, Paris, PUF, 1988,
- Walter R. Sharp, « Trends in United Nations Administration », *International Organization*, vol 15, n°3, été 1961, p. 393-407.
- Walter R. Sharp, « The Specialized Agencies and the United Nations : progress report I », *International Organization*, vol 1, n°3, septembre 1947, p. 460-474.
- Walter R. Sharp, *Field Administration in the United Nations System*, London, Stevens, 1961.
- Walter R. Sharp, *The United Nations Economic and Social Council*, New York, Columbia University Press, 1969.
- David Singer, *Financing International Organizations: the United Nations Budget Process*, The Hague, Nijhoff, 1961.
- Marie-Claude Smouts, *Le Secrétaire général des Nations Unies*, Paris, Armand Colin, 1971.
- Marie-Claude Smouts (éd.), *L'ONU et la guerre. La diplomatie en kaki*, Bruxelles, éditions Complexe, CERI, Paris, 1994.
- John G. Stoessinger, *The United Nations and the Superpowers. United States-Soviet Interaction at the United Nations*, New York, Random House, 1965.

- Bogdan Suchodolski, Samuel Roller, Sydney Stock, Guy Avanzini, Eugene Egger, Rosiska Darcy de Oliveira, *The International Bureau of Education in the Service of Educational Development*, Paris, Unesco, 1979.
- Alexander Szalaï, *The United Nations and the News Media*, New York, United Nations Institute for Training and Research (UNITAR), 1972.
- Christel Taillibert, *L'institut international du cinématographe éducatif, regards sur le rôle du cinéma éducatif dans la politique internationale du fascisme italien*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1999.
- G. Tomeh, « When the UN dropped the Palestinian Question », in *Journal of Palestine Studies*, automne 1974, p. 15-30.
- *United Nations Yearbook*, 1946 à 1974.
- Brian Urquhart, *Hammarskjöld. A full scale account of Hammarskjöld's years at the United Nations by a close associate who has been given complete access to his private papers*, New York, Knopf, 1972.
- Michel Virally, *L'ONU d'hier à demain*, Paris, Seuil, 1961.
- Michel Virally, *L'Organisation mondiale*, Paris, A. Colin, 1972.
- Kurt Waldheim, *Un métier unique au monde*, Paris, Stock, 1977.
- Pierre Weiss, *Le système des Nations Unies*, Paris, Nathan, collection 128, 2000.
- Thomas G. Weiss, David P. Forsythe, Roger A. Coate, *The United Nations and Changing World Politics*, Westview Press, 1994.
- *Who is Who in the UN*, annuel.
- Francis O. Wilcox, « Regionalism and the United Nations », *International Organization*, 19, n°3, été 1965, p. 789-811.

Relations culturelles internationales.

- Jean Basdevant, « Politique culturelle de la France », in *Revue de défense nationale*, Paris, février 1962.
- Suzanne Balous, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, PUF, 1970.
- Georges Bensaïd, *La culture planifiée* ?, Paris, Seuil, 1969.
- Caroline Brossat, *La culture européenne : définitions et enjeux*, Grenoble 2, 1995, thèse de science politique.
- Maurice Bruezière, *L'Alliance française, histoire d'une institution*, 1883-1993, Paris, Hachette, 1993.
- Yves Brunswick, *Lexique de la vie culturelle*, Paris, éditions Unesco, 1990.
- Jean Caune, Jacques Rigaud, *La culture en action de Vilar à Lang : le sens perdu*, Grenoble, 1999.
- Collectif, « Rapporti culturali internazionali », in *Rivista di Studii politici*, n°1, Florence, 1958.
- Collectif, « Culture et relations internationales » dossier dans *Relations internationales et stratégiques*, n° 10, Paris, L'Harmattan, 1993.
- Collectif, « le développement des relations culturelles internationales » *in Revue des Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1961, 1er semestre, p. 250-265.
- Collectif, revue *Communications* n° 14, 1969 : numéro spécial sur « la politique culturelle » (articles d'Edgar Morin, André Malraux, Roland Barthes, etc.)
- Commissariat général du Plan, *Rapport de la Commission des affaires culturelles, Ier au VIe Plan*, Paris, La Documentation française, 1971.
- Conseil de la coopération française, *La Politique culturelle de la France*, Paris, La Documentation française, 1988.
- Philip Coombs, *The Fourth Dimension of Foreign Policy : Educational and Cultural Affairs*, The Council of Foreign Relations, New York, Harper and Row, 1969.
- Simone Courteix, *Recherche scientifique et relations internationales, la pratique française*, Paris, librairie générale de droit et de jurisprudence, 1972.
- Carl Doka, *Les relations culturelles sur le plan international*, Neuchâtel, La Baconnière, 1959.
- Louis Dollot, *La France dans le monde actuel*, Paris, PUF, Que sais-je, 1990.
- Pierre Emmanuel, *Pour une politique de la culture*, Paris, Seuil, 1971.
- Yves Eudes, *La conquête des esprits*, Paris, Cahiers libres, 1982.
- *La France dans le monde*, Paris, La Documentation française, 1980.

- J.F. Freymond, « Rencontres de cultures et relations internationales », in *Relations internationales*, hiver 1980, n°24, p. 401-413.
- Marc Fumaroli, *L'Etat culturel. Essai sur une religion moderne*, Paris, le Livre de poche, Biblio essais, 1992.
- Pascale Goetschel, Emmanuelle Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, Paris, A. Colin, Cursus, 1995.
- Alain Henry, J.-Pierre Segal, Sylvie Chevrier, *Cultures et mondialisation : gérer par-delà les frontières*, Paris, Seuil, 1998.
- *Histoire de l'Association française d'action artistique (AFAA), 70e anniversaire*, Paris, ministère des Affaires étrangères, 1992.
- Jean Hourcade, *Le Français, les Français et les autres. Etre et dire la France dans un monde sans frontières*, Paris, SIDES, 1993.
- Institut pour les relations culturelles à l'étranger, *Relations culturelles internationales : trait d'union par-delà les frontières*, Paris, 1980.
- G. Montassier, *Le fait culturel*, Paris, Seuil, 1980.
- Edgar Morin, « De la culturanalyse à la politique culturelle », in *Communications*, n° 14, 1969, p. 5-38.
- Xavier North, « Portrait du diplomate en jardinier. Sur l'action culturelle de la France à l'étranger », *Le Banquet* n°11, Paris, 2e semestre 1997.
- Pascal Ory, *L'Aventure culturelle française*, Paris, Flammarion, 1989.
- Pascal Ory, *La Belle illusion : culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.
- Pascal Ory, *L'Entre-deux-mai : histoire culturelle de la France*, mai 1968-mai 1981, Paris, Seuil, 1983.
- Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, Que sais-je, 2004.
-Pascal Ory, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », in *XXe siècle*, octobre-décembre 1987.
- Pascal Ory, « Pour une histoire culturelle du contemporain », numéro spécial de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 39-1, janvier-mars 1992.
- Bernard Piniau, *L'Action artistique de la France dans le monde, histoire de l'Action française d'action artistique de 1922 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Philippe Poirrier, *Bibliographie de l'histoire des politiques culturelles en France au XIXe et XXe siècle*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la culture, La Documentation française, 1999.
- Philippe Poirrier, *Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine*, Dijon, Bibliest, 1998.
- Roy Adrian Preiswerk, *A contre-courants, l'enjeu des relations culturelles*, Lausanne, éditions d'en bas, collection Nord-Sud, 1984.
- *Le projet culturel extérieur de la France*, Paris, La Documentation française, 1984.
- Jacques Rigaud, *Les relations culturelles extérieures*, Paris, La Documentation française, 1979.
- Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997.
- François Roche, *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, La Documentation française, ministère des affaires étrangères, 1995.
- François Roche, *L'Image culturelle de la France*, Paris, Cahiers de l'Institut de recherche sur l'économie culturelle internationale, 1989.
- François Roche *et alii*, *Pratiques des échanges culturels internationaux*, Paris, association française d'action artistique, 1982.
- Albert Salon, *L'action culturelle de la France dans le monde*, thèse, université Paris I, 1980.
- Albert Salon, *Vocabulaire critique des relations culturelles internationales*, Paris, éditions L'entraide par le livre et les moyens audiovisuels, 1978.
- Jean Thomas, « Le développement des relations culturelles internationales », in *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, Paris, 1er semestre 1961.
- Jean Touscoz, *La coopération scientifique internationale*, Paris, éditions Techniques et Economiques, 1973.
- Philippe Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française, 1996.

- Alfred Zehnder, « Politique extérieure et relations culturelles », *in Publications de l'Institut universitaire des Hautes études internationales*, n° 27, Paris, Droz, 1957.

II. L'Unesco.

- Rajai Abou-Khadra, *Unesco and the Arab community*, PhD, Indiana University, 1957.
- Robert Carl Acker, *A study of the United States National Commission for Unesco*, M.A., the American University, 1965.
- Glen Warren Adams, *The Unesco Controversy in Los Angeles, 1951-1953 : a Case Study of the Influence of Right-Wing Groups on Urban Affairs*, PhD, University of Southern California, 1970.
- Malcom S. Adiseshiah, *It is Time to Begin. The Human Role in Development : Some Further Reflections for the Seventies*, Paris, Unesco, 1972.
- Malcom S. Adiseshiah, *Let My Country Awake. The Human Role in Development : Thoughts on the Next Ten Years*. Paris, Unesco, 1970.
- « Amadou Mahtar M'Bow. D'un village du Sahel à la direction générale de l'Unesco », article dans *Educafrica*, 1977, n°1, p. 5-11.
- Mumtaz Ali Anwar, *Unesco field mission reports on muslim countries, an annotated bibliography from 1947 to 1991*, Vikas Publishing House, New Delhi, 1995.
- Arnold C. Anderson, « Some heretical views on educational planning », *Comparative Education Review*, 13, 3, p. 260-275, octobre 1969.
- René-Pierre Anouma, « La décennie mondiale du développement culturel, 1988-1997 », in *Civilisations*, n° 43, 1994, p. 161-180.
- Ramos Araujo, *Critères de recrutement des fonctionnaires internationaux à l'Unesco*, Paris, Dalloz, 1984.
- Gail Archibald, *L'Unesco et la guerre froide, 1947-1954*, maîtrise d'histoire, Paris, 1985.
- Gail Archibald, *Les Etats-Unis et l'Unesco, 1944-1960*, projet de thèse, Paris, 1986.
- Gail Archibald, *Les Etats-Unis face à l'Unesco, 1944-1963. Les rêves peuvent-ils résister à la réalité des relations internationales ?*, thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 1991.
- Gail Archibald, *Les Etats-Unis et l'Unesco, 1944-1963*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993.
- Fabrice Argounès, *L'évolution de la notion de patrimoine mondial de l'humanité : action de l'Unesco*, 1999, DEA Paris IV, dir. M. Soutou.
- David Armstrong, *The Rise of International Organizations, A Short History*, St Martins Press, New York, 1982.
- John A. Armstrong, « The Soviet Attitude Towards Unesco », *International Organization*, 1954, p. 217-233.
- Charles S. Ascher, « The development of Unesco's Program », *International Organisation*, n°1, vol 4, février 1950, p. 23.
- Association universelle pour l'espéranto, *Unesco and the Universal Esperanto Association*, Rotterdam, UEA, 1983.
- Claude Auroi, *Contradictions et conflits dans la reforme agraire péruvienne : le cas de la SAIS Rio Grande*, Genève, IUED.
- Claude Auroi, « Métraux et les Andes », *Bulletin de la société suisse des américanistes*, n°63-64, mars 2003.
- Fahimeh Azimipour, *The International concern for improving the status of women world-wide through education during the period of 1946-1980*, Indiana University, Etats-Unis, 1986.
- A. H. Bâ, *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Georges W. Baer, *International Organizations, 1918-1945 : A Guide to Research and Research Materials*, Wilmington, 1991.
- Robert Hutchinson Bailie, *The Unesco relations staff of the department of state : a study of agency response to public and private pressures*, PhD, University of Pittsburgh, 1964.
- Paul Bairoch, *Le Tiers Monde dans l'impasse*, Paris, Folio actuel, 1992.
- F.W.G. Baker, *ICSU-Unesco, Forty years of cooperation*, éd. ICSU, 1986.
- F.W.G. Baker, « A century of interdisciplinary cooperation », *Interdisciplinary Science Review*, 7, 1982, p 270-282.

- F.W.G Baker, « Les Années polaires internationales », *Nature et Ressources*, Paris, Unesco, XVIII, 3, 1982, p. 15-20.
- J.R. Baker, *Scientist and World Citizen, 1887-1975. A Bibliographical Memoir*, Paris, 1978.
- Marta Aleksandra Balinska, *Une vie pour l'humanitaire*. Ludwik Rajchmann, 1881-1965, Paris, La Découverte, 1995.
- Alberto Fernandez Ballesteros, *Toulon ; una experiencia en Haiti*, Mexico, publié à compte d'auteur, 1954.
- Maurice Barbier, *L'Eglise catholique et l'Unesco. Vingt-cinq ans de relations*, Paris, Centre J.-L. Lebret, « Foi et développement », 1971.
- Babou Paulin Bamouni, *L'Unesco et l'information. Aspect historique et organisation*, mémoire de DEA de sciences de l'information et de la communication, Paris 2, 1980.
- Babou-Paulin Bamouni, *L'Unesco et l'information en Afrique noire : le cas des pays de l'Entente. Bilan et perspectives*, Paris 2, thèse de sciences de l'information et de la communication, 1982.
- Akilou Ahmet Baringaye, *La crise des organisations internationales : le cas du système des Nations Unies*, thèse de droit public, Poitiers, 1991.
- John M. Barrington, « The United Nations and Education in Tanganyika », in *Journal of Educational Administration and History*, 1988, n° 20, p. 60-65.
- Sarah C. Bates, Mary G. Winkler, *A guide to the papers of Julian Sorell Huxley*, Rice University, Texas, 1984.
- Michel Batisse, Gérard Bolla, *L'invention du « patrimoine mondial »*, Unesco, AAFU, Les Cahiers d'histoire, 2, 2003.
- M. Batisse, « The relevance of MAB », *Environmental Conservation*, Genève, 7, 3, 1980, p. 179-184.
- M. Batisse, « Environmental problems and the scientist », *Bulletin of Atomic Scientist*, Chicago, Science and Public Affairs, XXIX, 2, p. 15-21.
- M. Batisse, « The silver jubilee of MAB and its revival », *Environmental Conservation*, Genève, 20, 2, 1993, p. 107-112.
- G. Batouncov, *La protection des biens culturels, monuments historiques et œuvres d'art en cas de conflit armé*, thèse, Paris, 1955.
- M. Bazany, « L'évaluation du projet expérimental d'alphabétisation fonctionnelle : l'expérience d'Ispahan », *La planification de l'éducation extra-scolaire en vue du développement*, Paris, Unesco, IIPE, 1973.
- Ernest Beaglehole, « Une mission d'assistance technique dans les Andes », *Revue internationale du travail*, vol. 47, n°6, juin 1953.
- Saïda Bedar, *The United States Withdrawal From the Unesco*, thèse, dir. A. Kaspi, 1986.
- C.E. Beeby, *The Biography of an Idea : Beeby on Education*, Council for Education Research, Wellington, New Zealand, 1992.
- Josette Beer-Gabel, « La participation d'Israël aux activités régionales de l'Unesco : autopsie d'une crise », in *International Problems*, n°18, 1979, p. 66-68.
- Daniel Behrman, *Ceux qui ne peuvent attendre*, Unesco, Thieme, Pays-Bas, 1952.
- D. Behrman, *Cap sur l'inconnu. Récit de l'expédition internationale de l'océan indien*, Paris, Unesco, 1984.
- Gabriel Beis, « L'histoire dans les programmes de l'Unesco, du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne », *Historiens et géographes*, n° 354, 1996, p. 55-58.
- Chikh Bekri, *L'Unesco, une entreprise erronée ?* Paris, Plublisud, 1991.
- Alvin L. Bennet, *The Development of Intellectual Cooperation Under the League of Nations and United Nations*, Thèse, university of Illinois, 1950.
- Theodore Bestermann, *Unesco, Peace in the Minds of Men*, London, Methwen, 1951.
- H.S. Bhola, *Tendances et perspectives mondiales de l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1989.
- *Bibliographie des publications éditées par l'Unesco, 1946-1971*, Paris, Unesco, 1973.
- *Bibliographie des publications sur l'Unesco, 1945-1982*, Paris, Unesco, 1985.
- Sandra Bigliani, *Ingresso dei paesi del terzo mondo nell'Unesco e nuovi caratteri dell'Organizzazione*, Tesi di Laurea, Bologne, Italie, 1975.

- Angèle Bioum Ihana, *L'Unesco et la protection internationale de l'environnement : contribution à l'étude de la formation et de l'évolution du droit international de l'environnement*, thèse de droit, Paris I, 1998.
- J. Bisiliat, *La télévision communautaire de Bonoua*, rapport de mission, Paris, Unesco, 1978.
- Judithe Bizot, « Understanding one antoher : Unesco's associated schools project », *Childhood Education*, 47, 8, p. 429-433, mai 1971.
- José Blat Jimeno, « La Influencia de la Unesco en las politicas nacionales de educacion », in *Perspectivas Pedagogicas*, 1980-81 n° 45-46, p. 15-29.
- M. Bodian, « Les fouilles de Jérusalem et les résolutions de l'Unesco », in *Rencontre chrétiens et juifs*, 3e trimestre 1975, n° 42.
- M. Bodian, « Jérusalem et les resolutions de l'Unesco », in *Nouvelles chrétiennes d'Israël*, vol. 25, n°2 , Jérusalem, 1975.
- Sissela Bok, *Alva Myrdal, A daughter's Memoir*, Addison Wesley Publishing Company, Reading, Masachussetts, 1991.
- H. Bonnet, « L'œuvre de l'IICI », *RCADI*, 1937, III, 61, p. 461-537.
- Ranjan Borra, « Communication trough television : Unesco adult education experiments in France, Japan and India », *Journal of Communication*, 20, 1, p. 65-83, mars 1970.
- F. Bourlière et M. Batisse, « Dix ans après la Conférence de la biosphère : du concept à l'action », *Nature et ressources*, Paris, Unesco, XIV, 3, p. 15-19.
- Gaëlle Bourreau, *La politique française à l'Unesco durant la période gaullienne, 1958-69 : l'Unesco, un instrument pour le prestige francais*, maîtrise d'histoire, Paris I, sous la direction de Robert Frank, 2002.
- John Bowers, « The Progress of functional literacy, report on a Unesco report », *Community Development Journal*, 5, 3, p. 156-161, juill. 1970.
- Raymonde Braidy, *Julian Huxley : évolution et humanisme*, thèse, Paris X Nanterre, 1986.
- Claudine Brelet Rueff, *Les Nations Unies et l'anthropologie appliquée : un projet de civilisation*, Strasbourg 2, 1994, thèse d'ethnologie.
- Michael Brenner, « The Intergovernmental Oceanographic Commission and the Stockholm Conference : A Case of Institutional Non-Adaptation », *International Organization*, vol 29, n°3, été 1975, p. 771-804.
- Thomas Arthur Brindley, *American Goals in the Educational Policy of Unesco, 1946-1964*, Etats-Unis, 1969.
- Leo V. Brother Ryan, « The Vatican and Unesco Link Efforts for World Literacy », *Adult Leadership*, 19, 4, p. 120-123, octobre 1970.
- E. Brunswic, René Ochs, Jean-Claude Pauvert, John Ryan, *Unesco, 50 années pour l'éducation*, Paris, Unesco, 1997.
- Lyman Bryson, « Unesco », *The Journal of Higher Education*, vol 17, n°9, décembre 1946. p. 451-455.
- Saroj Buasri, *A study of methods teaching adults to read as developed for literacy campaigns by some member nations of Unesco*, dissertation for the Degree Doctor of Philosophy, graduate school of the Ohio State university, Etats-Unis, 1985.
- Edward H. Buehrig, « The tribulations of Unesco », *International Organization*, automne 1976, vol. 30, n°4, p. 681.
- Anibal Buitron, « Adult Education and the Second Development Decade », *Convergence*, 4, 1, p 35-40, 1971.
- Peter Burke, « New reflections on World History », in *Culture and history*, 1989(5), p. 9-18.
- Roger Caillois, « Illusions à rebours », in *La nouvelle NRF*, 2e année, n°24, 1er dec 1954, p. 1010-1024 et 3e année, n°25, 1er janv 1955, p. 58-70.
- Hadley Cantril, « The Human Sciences and World Peace : A Report on the Unesco Project : « Tensions affecting international understanding » », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 12, n°2, été 1948, p. 236-242.
- G. de Carmoy, *Les politiques étrangères de la France, 1944-66*, Paris, La Table ronde, 1967.
- Stéphane Caron, *La Crise de l'Unesco, 1983-1990*, Paris, 1991.
- William Carr, *The Continuing Education of William Carr*, NEA, Washington.

- Adriano Carugo, « Funzione e significato della storia generale della scienza a proposito di alcuni recenti tentativi », in *Studi storici*, n° 4, 1963, p. 361-395.
- H. Cassirer, « La télévision et l'éducation des adultes », Paris, *Bulletin d'éducation de base*, vol 7, n°3, juillet 1955, Unesco.
- Henry Cassirer, *Un siècle de combat pour un monde humaniste*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Flora E. D. Catapusan, *An appraisal of the Homemakers and Mothers Cooperatives, inc. (HOMOKO) in relation to Unesco's fundamental education and other criteria*, ED.D, University of Michigan, 1959.
- John L. Cefkin, *A study of the United States national commission for Unesco*, PhD, Columbia University, 1954.
- Pierrette et Gérard Chalendar, « Problématique de la nouvelle histoire africaine », in *Africa*, n° 39, 1984, p. 317-328.
- Hélène Chanezon et Pierre Kerleroux, « Interview avec André Zweyacker », in *Historiens et géographes*, 1997, 88 (359), p. 167-172.
- Catherine Chautard, *« Le Courrier de l'Unesco », une presse internationale à vocation universelle (1969-1983)*, mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication, Paris, 1984.
- Ben Cherrington, « A Dynamic Unesco », *Journal of Educational Sociology*, vol 20, n°1, septembre 1946, p. 10-16.
- Yves Chevalier, « Formations coopératives et opération Sytwel (1967-1978). Un programme Unesco pour les animateurs de l'éducation des travailleurs », in *Communautés*, n° 57, 1981, p 8-22.
- Elhem Chniti, *La Grande-Bretagne et l'Unesco, 1942-1957, 12 ans de relations entre une institution des Nations-Unies et une puisance fondatrice*, thèse, Paris I, dir R. Girault, janvier 1997.
- Mohammed Larb Chouikha, *L'organisation internationale des journalistes, la fédération internationale des journalistes, et l'action de l'Unesco en faveur d'un nouvel ordre mondial de l'information*, Paris 2, thèse de sciences de l'information et de la communication, 1982.
- Ronald W. Clark, *The Huxleys*, Heinemann, London, 1968,
- Arthur C. Clarke, « Satellite TV : New Learning Era », *School Program*, 39, 5, p. 33-35, mai 1970.
- Simon Clarke, « Unesco : fifty years of human development », in *Jamaïca Journal*, n° 25, 1995, p17-21.
- H. Cleaver, « The Contradictions of Green Revolution », *Monthly Review*, New York, juin 1972.
- Jean-Charles Clorennec, *L'élaboration de l'universalité Unesco dans le domaine de l'éducation*, DEA de sciences de l'éducation, Paris V, 1994.
- D. Colard (dir.), *Organisations internationales à vocation universelle*, Paris, La Documentation française, 1993.
- Collectif, *Le réseau Unesco de bibliothèques associées, UNAL : une introduction*, Unesco, Paris, 1990.
- Collectif, « International intellectual co-operation », in *Journal of World history*, vol. X, n°1, 1966.
- Collectif, « The Unesco general history of the Caribbean », in *Journal of Caribbean History*, n° 19, 1984, p. 93-109.
- Collectif, « Les Balkans et l'histoire de l'humanité », in *Etudes balkaniques*, n° 20, 1984, p 126-136.
- Collectif Unesco, *40 ans de solidarité entre les hommes*, Paris, Unesco, 1988.
- Collectif Unesco, *A chronology of Unesco 1945-1987 : Facts and events in Unesco's history with references to documentary sources in the Unesco Archives*, Paris, Unesco, 1987.
- Collectif Unesco et Comité du patrimoine mondial, *La Convention du patrimoine mondial*, Paris, Unesco, 1980.
- Collectif, *Julian Huxley, scientist and world citizen*, 1887-1975, Paris, Unesco, 1978.
- Dorothy G. Collins, « Comparative Education in the Work of the United Nations and Unesco », *Journal of Educational Sociology*, vol 30, n°3, novembre 1956, p. 126-136.
- Juan Comas, « Comision internacional para una historia del desarrollo cientifico y cultural de la humanidad », in *Boletin bibliografico de Antropologia americana* (Mexique), n° 18, 1955, p 27-31.
- J. Combacau, *Le pouvoir de sanction de l'ONU*, Paris, A. Pedone, 1974.
- *Le concept d'alphabétisation fonctionnelle, genèse, objectifs et hypothèses du PEMA*, Paris, Unesco, 1974.
- Michel Conil Lacoste, *Chronique d'un grand dessein, Unesco 1946-1993 : les hommes, les événements, les accomplissements*, Paris, Unesco, 1993.

- Leonard Cottrell, *One Man's Journey*, Londres, 1955.
- Maurice Couve de Murville, *La politique étrangère, 1958-67*, Paris, Plon, 1971.
- F.C. Cowell, « Planning the Organization of Unesco, 1942-1946. A Personal Record », in *Cahiers d'histoire mondiale*, 1966, n° 10, p. 210-236.
- Robert W. Cox, « Education For Development », *International Organization*, vol. 22, n°1, p. 310-331, hiver 1968.
- R.W. Cox and H.K. Jacobson (éd.), *The Anatomy of Influence*, Yale University Press, New Haven and London, 1974.
- R.W. Cox and H.K. Jacobson, *The Concept of International Organization*, Paris, Unesco, 1981.
- Robert W. Cox, « Education for Development », *International Organization*, vol 22, n°1, p. 310-331, hiver 1968.
- Benedetto Croce, « L'Unesco, una impresa sbagliata », *Il Mondo*, 27 février 1950.
- Benedetto Croce, « Una Istituzione sbagliata : l'Unesco », *Quaderni critichi italiani*, 18 juin 1950, p 182-187.
- A. Curle, *Educational Strategy for Developing Societies : a Study of Educational and Social Factors in Relation to Economic Growth*, Londres, Tavistock, 1962.
- Adam Curle, *Mystics and Militants : A study of awareness, identity and social action*, London, Tavistock Publications, 1972.
- Adam Curle, *World campaign for universal literacy : comment and proposal*, fév. 1964, éditions Harvard University.
- J. Dagory, « Les rapports entre les institutions spécialisées et l'ONU », in *Revue Générale de Droit international public*, avril-juin 1969, n°2, A. Padoue, Paris.
- Esther Dartigue, *Maurice Dartigue. Un Haïtien exceptionnel : la contribution de Maurice Dartigue à l'éducation en Haïti, aux Nations Unies et à l'Unesco*, Paris, éditions J'étais une fois, 1992.
- Fernando Fernandes Da Silva, *As cidades brasileiras e a convençao relativa a proteçào do patrimonio mundial, cultural e natural, de 1972*, Universidade de Sao Paulo, 1996.
- Mansel Davies, « Joseph Needham », *The British Journal for the History of Science*, vol 30, n°1, mars 1997, p. 95-100.
- Charles Davis, *Science for Africa : a Study of Selected Aspects of International Science Policy and Cooperation in Subsaharian Africa, 1945-1979*, Ph.D., 1982.
- Saville Davis, « Unesco : a future hanging in the balance », in *Bulletin of the Atomic Scientists* n°32, vol. 4, 1976, p. 16-21.
- *La déclaration universelle des droits de l'homme ; essais basés sur les conférences faites dans le cadre de la 12e école d'été de la FMANU*, Genève, Sprint, 1961.
- *De la nature des conflits ; évaluation des études sur les tensions internationales*, Paris, Unesco, 1957.
- Georges Dellatolas *et alii*, « Cognitive Consequences of Early Phases of Literacy », *Journal of the International Neuropsychological Society*, vol 9, n°5, juillet 2003, p. 771-782.
- Franco Demarchi, « Lo sviluppo culturale in Cina in base ai dati statistici dell'Unesco 1982 », in *Mondo cinese*, n° 11, 1983, p. 3-35.
- Régis Demeulenaere, *L'Unesco dans le journal « Le Monde », 1954-1962*, maîtrise d'histoire, dir. Paul Gerbod, 1991.
- Christiane Desroches-Noblecourt, *La Grande Nubiade, ou le parcours d'une égyptologue*, Paris, éditions Stock-Pernoud, 1992.
- Emmanuel Devouge-Lamielle, *Ville et culture : analyse du discours suscité par la création du siège de l'Unesco à Paris*, Paris, thèse, 1975.
- Byron Dexter, « Yardstick for Unesco », *Foreign Affairs*, vol 28, n°1, octobre 1949, p. 56-67.
- George Dickerson, « Education for the Palestine refugees : the UNRWA/UNESCO programme », 1948-1974, in *Journal of Palestine Studies* (Liban) 1974, n° 3, p. 122-130.
- *Dictionnaire biographique français contemporain*, agence Pharos, Paris, agence internationale de documentation contemporaine, 1954, 2e éd.
- Régine Doucerain Bouchelet, *L'Unesco et les droits de l'homme*, thèse de droit public, Rouen, 1983.
- Stephen Duggan, « The Inspiration of Unesco », *The Journal of Higher Education*, vol. 18, n°3, mars 1947, p. 124-127.

- Stephen Duggan, « The UNESCO : A critique », *Journal of educational sociology*, vol 20, n°1, septembre 1946, p. 3-9.
- Frederick S. Dunn, *War and the Minds of Men*, Harper and Brothers, New York, 1950.
- Sagarika Dutt, *The Unesco Crisis. The Withdrawal of the U.S. From Unesco*. M.A. International Relations. University of Kent at Canterbury (Royaume-Uni), 1987.
- Sagarika Dutt, *The Politization of the United Nations Specialized Agencies. Case Study of Unesco*. A thesis submitted for the PhD degree in International Relations, university of Kent, 1990.
- J. Duvila, *La France et les Nations Unies*, Paris, Défense nationale, 1976.
- Marcellin Mve Ebang, *La fonction publique internationale : le cas de l'Unesco. Contribution à une réflexion sur la représentation africaine subsaharienne au sein de cette institution et la politique du personnel des Etats d'Afrique francophone*, Paris 11, thèse de droit public, 1991.
- *L'Eglise et la campagne mondiale pour l'élimination de l'analphabétisme*, publié par les soins de l'observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Unesco, CCIC, 1966.
- Max Egly, *L'antenne sur la paillote*, Paris, ENDA, 1997.
- Max Egly, « La contribution des moyens d'information de masse à la compréhension internationale », Paris, Unesco, *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. 16, n°3-4, oct. 1964.
- Max Egly, *Télévision didactique*, Paris, Edilig, 1984.
- Jack C. Ellis, *John Grierson. Life, Contributions, Influence*, Carbondale, Edwardsville, Southern Illinois University Press, 2000.
- Lionel Elvin, *Encounters with Education*, Institute of Education, University of London, 1987.
- Herbert Lionel Elvin, « The Philosophy of Unesco », *Yearbook of Education*, 1957, p. 294-314.
- L. Elstrom, « Perspectives scandinaves de l'aide à l'éducation », *Perspectives*, Paris, Unesco, été 1974.
- M.F. Entezami, *L'Organisation de l'Unesco et ses rapports avec l'ONU*, thèse de doctorat de droit, Paris, mai 1952.
- Luther Evans, *The United States and Unesco*, Oceana Publications, Dobbs Ferry, New York, 1971.
- Eberhard Eyl, *Das ordentliche Haushalts- und Finanzwesen der UNESCO* (budget ordinaire et système de financement de l'Unesco), Institut für internationale Recht an der Universität Kiel (Allemagne), 1979.
- Juan M. Garcia Espinosa, *La Unesco y su Director General*, ministerio de educacion, La Habana, Cuba, 1948.
- C.T. Eustathiades, « La réserve des nécessités militaires et la convention de la Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé », in *Hommage d'une génération de juristes au président Basdevant*, Paris, éditions Pédone, 1960, p. 183-209.
- Luther Evans, « An Evaluation of Unesco : One View », *International Educational and Cultural Exchange*, 7, 2, p. 42-51, février 1971.
- L. Evans « Some Management Problems of Unesco », *International Organization*, vol. 17, n°1, hiver 1963, p. 76-90.
- John Fage, « Hay que revisar las ideas admitidas de Africa » (« il faut réviser les idées reçues sur l'Afrique »), in *Folia Humanistica* (Espagne), n° 201, 1979, p. 483-485.
- Abbas Faroughy, *L'Acte constitutif de l'Unesco, ses origines*, thèse de droit, Paris, 1953.
- Edgar Faure, *Ce que je crois*, Paris, Grasset, 1971.
- Edwin Feldman, *Unesco and American schools : 1946-1957*, ED.D, Stanford University, 1960.
- Odile Felgine, *Roger Caillois, raison et vertiges : un homme dans son siècle*, thèse de littérature, Paris IV, 1993.
- Benjamin Fine, « The Unesco and International Education », *Journal of educational sociology*, vol. 20, n°1, sept. 1946, p. 17-20.
- Chester E. Finn Junior : « How To Lose the War of Ideas », in *Commentary* (USA), 1983, n° 76, vol.2, p. 41-50.
- Martha Finnemore, « International Organizations as Teachers of Norms : The UNESCO and Science Policy », *International Organization*, vol. 47, n°4, automne 1993, p. 565-597.
- Agnès Fleury, *Mise en perspective historique de l'UNISIST, programme international de l'Unesco pour la mise en place d'un système mondial d'information scientifique et technique, 1967-1976*. maîtrise de documentation et de sciences de l'information, Paris I, 1998.

- Antoine Fleury, Carole Fink, Lubor Jilek, *Les droits de l'homme en Europe depuis 1945*, Berne, Peter Lang, 2003.
- John Fobes, « Unesco, management of an international institution. Facilitating and understanding economic and social change », in R.S. Jordan (éd.), *Multinational cooperation : economic, social and scientific development*, Oxford University Press, New York, 1972, p. 110-150.
- Fonds international pour la promotion de la culture, *Réflexions*, Unesco, 1990.
- Jean-Claude Forquin, *Composantes doctrinales de l'idée d'éducation permanente. Analyse thématique d'un corpus international : l'Unesco*, thèse de sciences de l'éducation, Paris 5, 1978.
- D. Forsyth, « The Palestine Refugees and World Politics », in *International Organization*, vol. 25, n°1, hiver 1971, p. 26-45.
- E. Foundoukidis, *La reconstruction sur le plan culturel*, Paris, Office international des musées, 1945.
- R. Frank, *La puissance francaise en question*, Paris, Sorbonne, 1988.
- W. Friedmann, *De l'efficacité des institutions internationales*, Paris, A. Colin, 1970.
- Evelyn Gagné, *Stratégies de développement en éducation proposées par l'Unesco pour le Bangladesh. Recherche des implications pour l'éducation de la femme bengale*, PhD en éducation, Ottawa, Canada, 1977, Ecole des Etudes Supérieures.
- H. Galabert, *La commission de coopération intellectuelle de la SDN*, thèse, Toulouse, 1931.
- Margaret Elisabeth Galey, *The intergovernmental oceanographic commission of Unesco : its capacity to implement the international decade of ocean exploration*, PhD, University of Pennsylvania, 1970.
- Pascale Garcia, *L'Unesco et la formation des maîtres de l'enseignement primaire au Brésil, de 1956 à 1970*, maîtrise d'histoire, 1993.
- Nathalie Gaudant, *La politique de l'Unesco pour l'alphabétisation en Afrique occidentale (1946-1960)*, maîtrise d'histoire des relations internationales, 1990.
- *Generation, Portrait of the United Nations Development Programme (UNPD), 1950-1985*, Division of Information, United Nations, New York, 1985.
- Pierre Gerbet, Marie-Renée Mouton, Victor-Yves Ghebali, *Le rêve d'un ordre mondial, de la SDN à l'ONU*, Paris, édtions de l'imprimerie nationale, 1996.
- Victor-Yves Ghebali, « La transition de la Société des Nations à l'Organisation des Nations Unies », in *La Société des Nations : rétrospective*, Actes du Colloque de Genève, 6-9 novembre 1980, Walter de Gruyter, Berlin, New York, 1983.
- Victor-Yves Ghebali, « L'Unesco sans polémiques », in *Regards sur l'actualité, La Documentation française*, mai 1986, n°121, p. 33-41.
- Victor-Yves Ghebali, « Before Unesco and the WHO », *Contemporary European History*, vol. 11, n°4, nov 2002, p. 659-663.
- Anthony C. Giffard, *Unesco and the media*, White Plains, New York, Longman, 1989.
- A. Gillette, *Les jeunes et l'alphabétisation*, Paris, New York, Unesco, UNCESI, 1973.
- A. Gillette, *Les ONG et l'Unesco*, Paris, comité permanent des OING, Unesco, 1968.
- R. Goy, « La question de Jérusalem à l'Unesco », AFDI, CNRS, Paris, 1976, p. 420-430.
- R. Goy, « Les régions établies par l'Unesco en vue de l'exécution des activités régionales », in AFDI, CNRS, Paris, 1974, p. 613-625.
- Alfred de Grazia, « The World Intelligentsia and Unesco », in *American Behavioral Scientist*, 4 janvier 1961, p. 3.
- Eric de Grolier, *L'organisation des systèmes d'information des pouvoirs publics*, Paris, Unesco, 1978.
- Ronald Gross and Judith Murphy, *The United States and Unesco : challenges for the future. Report of the Special National Conference of the US National Commission for Unesco*, Academy for Educational Development, 1966.
- *A Guide for Oral History Programs*, The Oral History Program at California State University, Fullerton, and the Southern California Local History Council, 1973.
- *Guide to the Archives of International Organizations. Part I : the United Nations System*. Paris, Unesco, 1984.
- Sidahmed M. O. Hageltom, *An inservice cours in support of Unesco mathematics project for the Arab states*, ED.D, Columbia University, 1972.
- Peter Hajnal, *Guide to Unesco*, London, Oceana Publications, Inc., 1983.

- Samir Haffar, *L'Unesco et le conflit israélo-arabe (1948-1978)*, thèse de troisième cycle en sciences politiques, Paris I, 1997.
- David J. Haigh, *Chronological list of travaux préparatoires to the convention concerning the protection of the world cultural and natural heritage*, Unesco world heritage centre, 1996.
- Jacques Havet, « Y a-t-il une philosophie de l'Unesco ? » in *La République française*, n° 3, 1947, p. 24-35.
- John N. Hazard, « Legal Research on 'Peaceful Co-existence' », *The American Journal of International Law*, vol 51, n°1, janvier 1957, p. 63-71.
- Roger Heacock, *Unesco and the media*, HEI, études et travaux, n°15, Genève, 1977, Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales.
- Dana Leigh Hendrix, *Awareness and attitudes of leading information professionnals concerning Unesco's new world information and communication order*, M.A., Texas woman's university (Etats-Unis), 1986.
- Julie Higashi, *Unesco's Experimental World Literacy Program : The Influence of American Social Scientists*, dissertation, New York, 1994.
- *Historiens et géographes*, 1997, n°359, p. 167-172 : « Entretien avec André Zweyacker ».
- Rolande Hlacia Poullet, *Politiques d'alphabétisation rurale en Afrique francophone. Etude d'un corpus de rapports de l'Unesco (1974-1978) selon la méthode de l'analyse du discours*, thèse de linguistique, Paris 10, 1981.
- R. Hoggart, « Unesco in Crisis- the Israël Resolutions », *Universities Quarterly*, hiver 1975, p. 15-23.
- Richard Hoggart, *An Imagined Life : Life and Times, 1959-1991*, Oxford, OUP, 1993.
- Richard Hoggart, *An idea And Its Servants. Unesco From Within*, Londres, Chatto and Windus, 1978.
- R. Hoggart, *33 Newport Street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Gallimard, Seuil , « Hautes études », 1991.
- R. Hoggart, *Culture du pauvre. Etudes sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, 1970, éditions de Minuit (publication au Royaume-Uni en 1957).
- Daniel Holly, *L'Unesco, le Tiers-Monde et l'économie mondiale*, Montréal, presses de l'université du Québec, 1981.
- Michael Howard, *The Causes of War*, Temple Smith, London, 1983.
- Michael Huberman and R.G. Havelock, *Solving Educational Problems: The Theory and Reality of Innovation in Developing Countries*, Paris, Unesco, 1977.
- *Human rights, Comments and interpretations, a symposium prepared by Unesco*, Allan Wingate, London, New York, 1950.
- Julian Huxley, « The advancement of education, science and culture », *International Understanding at School*, 22, p. 5-14, octobre 1971.
- Julian Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, Paris, Londres, Commission préparatoire de l'Unesco, 1946.
- Julian Huxley, *Mémories, I., II.*, London, 1970-73.
- collectif IICI, *L'Institut international de coopération intellectuelle*, 1925-1946, Paris, IICI, Unesco, 1946.
- *Index des accords culturels*, Paris, Unesco, 1962.
- *International symposium to commemorate the 25 years of IHD/IHP*, Paris, Unesco, 1991.
- Magda Joboru, Hector Wynter, Edgar Faure, *René Maheu in memoriam*, Paris, Unesco, 1976.
- Philip Jones, *International policies for Third World Education : Unesco, literacy and development*, ed Routledge, London and New York, 1988.
- Kifle Jote, *International legal protection of cultural heritage*, Juristförtlaget, Stockholm, 1994.
- *Journée d'hommage à René Maheu, cahier I, : l'homme et le directeur général*, Groupe Miollis, AAFU, Paris, 2002.
- *Journée d'hommage à René Maheu, Cahier II, table ronde 2 et 3. L'héritage au XXIe siècle*, Groupe Miollis, AAFU, Paris, 2002.
- Maïté Jouvenot, *L'Unesco et l'éducation bilingue en Amérique latine*, maîtrise d'histoire, Paris I, sous la direction de François-Xavier Guerra, 1999.

- « Judgements of the Administrative Tribunal of the ILO. Upon Complaints Made Against the Unesco », *The American Journal of International Law*, vol 51, n°2, avril 1957, p. 410-417.
- Abdallah Kahlaoui, *L'Unesco et le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Exemples concrets de coopérations et de dialogues Nord-sud*, thèse de sociologie, Paris 7, 1990.
- Mohammad Aziz Kakar, *A survey of Unesco recommendations concerning teacher education in Afghanistan with a judgment as to their practical effects, 1949-1975*, PhD, Peabody College for teachers of Vanderbilt University, 1976.
- Basil Karp, *The Development of the Philosophy of Unesco*, PhD, université de Chicago, décembre 1951.
- Sherman E. Katz, « The Application of Science and Technology to Development », *International Organization*, vol 22, n°1, hiver 1968, p. 392-416.
- Rex Keating, *The Trumpets of Tutankhamun. The Adventures of a Radio Pioneer in the Middle East*, Fisher Miller Publishing, Basingstoke, United Kingdom, 1999.
- Michael Keresztesi, *The contribution of Unesco to library education and training : the first 25 years (1946-1971)*, PhD, University of Michigan, 1977.
- M. Keresztesi, « Unesco's work in the field of library education and training : an overview and assessment », in *International Library Review* (Royaume-Uni), 1982, n° 14, p. 349-361.
- S. Khunmuang, *A study of the training program at TUFEC*, unpublished dissertation, Cornell University, 1965.
- Frederick E. Kidder, « Latin America and the founding of Unesco », in *Atenea* (Puerto Rico), 1969, n°3, p. 35-47.
- Ryon Kwan Kim, « Unesco : report on the experimental project for the international exchange and review of history textbooks », in *Internationales Jahrbuch für Geschichts- und Geographieunterricht* (RFA) n° 13, 1970-71, p 249-267.
- Mbuyu Mujinga Kimpesa, *L'opération de l'Unesco au Congo-Léopoldville et le diagnostic des réalités éducatives congolaises : 1960-64*, thèse de doctorat, sciences de l'éducation, Genève, 1983.
- Prem Kirpal, « Unesco and India : Fruitful cooperation and Abiding Friendship », in *India Quarterly*, n° 41, 1985, p. 208-214.
- Wolfgang Kleinwächter, Falko Raaz, *Die Organization der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur, Staatsverlag der DDR*, RDA, 1984.
- O. Klineberg, « The Place of Psychology in Unesco's Social Science Program », Transactions of the New York Academy of sciences, 1956, 18, p. 456-461.
- Otto Klineberg, « Unesco and the Cultural Basis of Peace », *Proceedings of the Academy of Political Science*, vol XXV, n°2, janvier 1953, p. 187-197.
- Jan Kolosa, *International intellectual co-operation : the League experience and the begginings of Unesco*, Wroclaw, Travaux de la Société des Sciences et des Lettres de Wroclaw, n°81, 1962.
- A. Kriegel, « Ce qui s'est passé à l'Unesco », in *International Problems*, vol 14, 3-4, Tel Aviv, 1975.
- H. H. Krill de Capello, « Planning the Organization of Unesco », in *Journal of World History*, 1966, vol. 10, p. 210-256.
- H.H. Krill de Kapello, « The Creation of the Unesco », *International Organization*, vol. 24, n° 1, hiver 1970, p. 1-30.
- Cornelius Kruse, « What Contribution Can Philosophy Make To World Understanding ? » *Philosphy and Phenomenological research*, vol 9, n°3, mars 1949, p. 512-530.
- Samrit Khunmuang, *A study of the training program at TUFEC (Thailand Unesco Fundamental Education Center)*, ED.D, Cornell University, 1965.
- Maté Kovacs, « The Unesco scholarship program in Hungary », in *New Hungarian Quarterly*, 1972, n°48, p. 152-156.
- Elaine C. Lacy : « Autonomie vs. Foreign Influence : Mexican Education Policy and Unesco », in *Secolas Annals*, 1992, n° 23, p. 53-59.
- Raymond Lallez, *Une expérience de ruralisation de l'enseignement : l'IPAR et la réforme camerounaise*, Paris, Unesco, 1974.
- Raymond Lallez, *L'innovation en Haute Volta : éducation rurale et enseignement primaire*, Paris, Unesco, 1990.

- Frederick Wilfrid Lancaster, « Les réussites de l'Unesco dans la formation des professionnels de l'information », in *Journal of education for library and information science*, vol 32, n°1-2, 1991, p. 69-76.
- F.W. Lancaster, « What Has Unesco Achieved in Education and Training for the Information Professions ? », in *Journal of Education for Library and Information Science*, vol 32, n°1-2, p. 69-76.
- W. Laves, Ch. Thomson, *Unesco, Purpose, Progress, Prospects*, Indiana University Press, 1957.
- C. Lazarus, « Le statut des mouvements de libération nationale à l'ONU », AFDI, CNRS, Paris, 1974, p. 173-200.
- J.-P. Le Bouler, « Alfred Métraux en 1922 : de l'Ecole des Chartes à l'Amérique du sud », *Cahiers Georges Bataille*, n°2, p. 129-139.
- Antoine Lefebure, Maurice Ronai, « Un nouvel ordre de la documentation », *Le Monde diplomatique*, novembre 1979, p. 16-17.
- Michel Legault, *Contribution à une recherche sur la philosophie de l'éducation de l'Unesco*, thèse de doctorat en philosophie, Institut catholique de Paris, 1985.
- Michel Leiris, *Cinq études d'ethnologie*, Paris, Gallimard, 1988.
- Waldo G. Leland, « The background of Unesco », *The Harvard Education Review*, vol. 20, n°3, Cambridge, Massachusetts, été 1950.
- Joëlle Le Morzellec, *La question de Jérusalem devant l'ONU*, thèse de droit, Lyon, 1976, dactylographiée en 2 vol.
- Paul Lengrand, *Le métier de vivre*, Paris, Peuple et culture, éducation permanente, 1994.
- Paul Lengrand, *Les groupes d'éducation populaire et les techniques audio-visuelles*, Unesco, Paris, 1958.
- Paul Lengrand, *Introduction à l'éducation permanente*, Paris, Unesco, 1970.
- Peter Lengyel, *International Social Science : the Unesco experience*, Transaction Books, New Brunswick, USA, et Oxford, 1986.
- A. Lestage, *Etude et questionnaire relatifs à l'orientation et au « briefing » des nouveaux membres des secrétariats et des experts engagés dans les projets d'enseignement et de formation*, Paris, Unesco, 1974.
- Melvin Erwin Levison, *The Ideas and Operations of the Cultural Activities Programme of Unesco (1945-1952) in the Context of the Unesco Programme as a Whole*, PhD, Columbia University, 1958.
- A. Lewin, *La France et l'ONU*, 1945-95, Paris, 1995.
- John O. Lindell, *The USSR in Unesco*, PhD en sciences politiques, New York University, 1972.
- V. Lipatti, « L'Unesco et la coopération européenne », in *Revue roumaine d'études internationales*, 1972, n°15, p. 21-25.
- *Liste des documents et publications de l'Unesco* (ULDP), 1972-76. Accessible en ligne uniquement.
- *Liste des documents principaux de l'Unesco, 1947-1971*, Paris, Unesco, 1973.
- R. Luke, « L'opération alphabet : l'alphabétisation par la télévision. » Paris, Unesco, *revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. 16, n°1, janvier 1964.
- Pertti Luntinen, « School history textbook revision by and under the auspices of Unesco », in *Internationale Schulbuchforschung*, n° 10, p. 337-348, 1988, et n° 11, p. 39-48, 1989.
- J. Lyle and F. Kahnert, « The in-service training programme for Unrwa-Unesco teachers », in *New media in action, case studies for planners*, Paris, Unesco IIEP, 1967.
- Peter Macalister-Smith, *International Humanitarian Assistance ; Disaster Relief actions in International Law and Organizations*, Martinus Nijhoff, 1985
- Joseph Francis Macdonnell, *An analysis of selected aspects of the Unesco Mathematics program for the Arab states and Iraq's present secondary school mathematics program*, ED.D, Columbia University, 1972.
- R. Maheu, « Le système des Nations Unies : l'Unesco », *Grand Larousse encyclopédique*, édition prestige, Paris.
- René Maheu, « L'Unesco. Réalisations et perspectives », in *Revue de la Défense nationale*, Paris, mars 1968, p. 462.
- René Maheu, *La Civilisation de l'universel*, Paris, R. Laffont, 1966.
- René Maheu, *La Culture dans le monde contemporain : problèmes et perspectives*, Paris,Unesco, 1973.
- René Maheu, *Perspectives sur l'Unesco*, Paris, Unesco, 1974.

- René Maheu, *L'Education permanente*, Paris, Lausanne, R. Laffont, 1976.
- Mircea Malitza, « Reflections on the creation and functioning of Unesco-CEPES : the personal view of one of its founders », *Higher Education in Europe*, 27, 1-2, p. 11-29, 2002.
- Sandor Maller, « Hungary in Unesco », in *New Hungarian Quarterly*, 1975, n°57, vol. 16, p. 151-154.
- A. Manin, *La France et l'ONU*, Paris, La Documentation française, 1970.
- Michel Marbeau, *La Société des Nations*, Paris, PUF, Que sais-je, 2001.
- Wladyslaw Markiewicz, « Revision of schoolbooks in Poland and West Germany as a joint contribution to education for peace », in *Polish Western Affairs* (Pologne), n° 21, 1980, p. 141-149.
- Wladyslaw Markiewicz, « The recommendations of the Unesco commission of the Polish People's Republic and the Federal Republic of Germany concerning history and geography schoolbooks », in *Polish Western Affairs* (Pologne), n° 19, 1978, p78-103.
- K.N. Marshall, « The fundamental education program of Unesco », *Harvard Educational Review*, 20, 30, 1950, p. 139-148.
- Victor Massuh et Jean Gérard, *Luther H. Evans in memoriam*, Paris, Unesco, 1982.
- Frederico Mayor, Sema Tanguiane, *Unesco : un idéal en action : actualité d'un texte visionnaire*, Paris, Unesco, 1996.
- Amadou-Mahtar M'Bow, *Le Temps des peuples*, Paris, R. Laffont, 1982.
- Amadou-Mahtar M'Bow (dir.), *L'Unesco à la veille de son quarantième anniversaire*, Paris, Unesco, 1985.
- A.-M. M'Bow , « L'Unesco au service de l'éducation en Afrique », *Educafrica*, n°1, 1974, Dakar, Bureau régional de l'Unesco pour l'éducation en Afrique.
- Amadou Mahtar M'Bow, *Suicide ou survie ? Les défis de l'an 2000*, Paris, Unesco, 1977.
- Amadou Mahtar M'Bow, *Quel monde laissons-nous à nos enfants ?* Paris, Unesco, 1978.
- Amadou Mahtar M'Bow, *De la concertation au consensus : l'Unesco et la solidarité des Nations*, Paris, Unesco, 1979.
- Amadou Mahtar M'Bow, *Aux sources du futur : la problématique mondiale et les missions de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1982.
- Amadou Mahtar M'Bow, *L'Unesco et la solidarité des nations : l'esprit de Nairobi*, Paris, Unesco, 1977.
- Amadou Mahtar M'Bow, *Unesco, universalité et coopération intellectuelle internationale*, Paris, Unesco, 1986.
- Richard McKeon, « Communication and Community as Philosophy », *Ethics*, vol. 63, n°3, avril 1953, p. 190-206.
- Richard McKeon, « A Philosophy for Unesco », *Philosophy and Phenomenological Research*, vol 8, n°4, juin 1948, p. 573-586.
- Mallia Manlio, *Vittorino Veronese e l'Unesco*, tesi, Milano, 1996.
- Isabelle Marçais, *La politique de l'Unesco vis-à-vis des enseignements primaires et secondaires généraux dans les pays francophones de l'Ouest africain de 1960 à 1980*, maîtrise d'histoire, 1993.
- Mbiyeyi Matondo, *L'Unesco et le développement du théâtre africain subsaharien comme moyen de culture*, de 1960 à 1990, Paris X, 1995, théâtre.
- Hassana Meheiddine, *L'Unesco et son rôle dans le transfert de l'information scientifique et technique au monde arabe*, université Stendhal, Grenoble III, thèse de sciences de l'information et comnication, 1989.
- John H. Merryman, « International Art Law : from cultural nationalism to a common cultural heritage », in *New York University Journal of International Law and Politics*, n° 15, 1983, p. 757-763.
- A. Métraux, *Le Vaudou haïtien*, Paris, NRF, Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 1968.
- A. Métraux, « La structure sociale et économique des communautés indiennes de la région andine », *Revue internat du travail*, vol 79, n°3, mars 1959.
- A. Métraux, *Les Indiens de l'Amérique du sud*, Paris, A. Metalié, 1982.
- A. Métraux, « Le programme de recherche ethnographique de l'Institut de l'hyléa amazonienne », *Actes du XXVIIIe congrès international des Américanistes*, Paris, 1947.
- A. Métraux, « La structure sociale et économique des communautés indiennes de la région andine », *Revue internationale du travail*, vol. 79, n°3, mars 1959, p. 245-264.

- A . Métraux, *Les Incas*, Paris, Seuil, Point Histoire, nouvelle édition 1983.
- Véronique Meutey, *La situation raciale sud-africaine et l'Organisation des Nations-Unies, 1946-1955*, maîtrise d'histoire, 1993.
- Milan Milanov, *Unesco and Bulgaria*, Sofia Press, 1985.
- Sayed Kabir Miry, *Bildungassistenz der Unesco in den Ländern der dritten Welt* (l'aide de l'Unesco à la formation dans les pays du Tiers-Monde), Allemagne, 1991.
- Khamissa Mofadel Khamsi, *Femmes et développement : l'action normative des organisations universelles*, thèse de droit public, Paris I, 1995.
- *Modèle de développement de l'éducation, perspectives pour l'Asie, 1965-80*, Paris, Unesco, 1967.
- A. Monclus, Carmen Saban, *La Escuela Global. La educacion y la communicacion a lo largo de la historia de la Unesco*, Madrid, Fondo de Cultura economica, Unesco, 1997.
- Francisco José Monsant, *The Unesco Literature on fundamental education*, Master of arts (M.A.) in education in the graduate division of the University of California, 1958.
- Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier. Un esprit sans frontières*, Bruylant, LGDJ, 1997.
- Jerry James Morris : *The developing image of the Soviet Union : a case study of soviet participation in Unesco, 1946 to 1967*, M.A. (political science, international law and relations), Western Michigan University, 1967.
- Knud Mortensen, K.D. Wagner, *The UNRWA/Unesco experience in refugee education, a report submitted to the Danish International développement agency*, nov 1980, univ. de Copenhague, institut d'éducation.
- Alonzo F. Myers, « Whither Unesco ? », *Journal of Educational Sociology*, vol. 20, n°1, septembre 1946, p. 21-23.
- Denis Mylonas, *La Conférence des Ministres alliés de l'éducation (Londres, 1942-1945). De la coopération éducative dans l'Europe en guerre à la création d'une organisation internationale*, université de Genève, institut universitaire de hautes études internationales, 1979.
- Denis Mylonas, *La genèse de l'Unesco : la Conférence des ministres alliés de l'éducation (1942-1945)*, Bruxelles, Bruylant, 1976.
- Hassan Nafaa, *L'Egypte et l'Unesco*, Paris, université de Paris, 1977.
- Dragoljub Najman, *L'éducation en Afrique. Que faire ?* Paris, éditions 2000, 1972.
- A.M. Nashif, *Educational work of UNRWA in the Middle East*, Unrwa-Unesco department of education, Amman, 1980.
- Momar Kebe Ndiaye, *La Crise entre les Etats-Unis et l'Unesco, analyse des décisions et des motivations*, Paris I, département de sciences politiques, 1984.
- J. Needham, *Integrative Levels: a Reevaluation of the Idea of Progress*, Oxford, Clarendon Press, 1937.
- J. Needham, *Moulds of Understanding : A Pattern of Natural Philosophy*, London, Allen and Unwin, 1976.
- Joseph Needham, *Science and International Relations*, Blackwell's, Oxford, 1948.
- J. Needham, *Within the Four Seas: the Dialogue of East and West*, London, Allen and Unwin, 1969.
- Abderrazak Nefzaoui, *La crise de l'Unesco*, Paris 11, thèse de droit public, 1991.
- Walther Neye, « Die Unesco, Aufgabe und Ziel ihrer Arbeit » (« la tâche et le but de l'Unesco »), in *Deutsche Aussenpolitik*, 1966.
- Hervé Ngao, *Les activités opérationnelles de l'Unesco. Acteurs, mécanismes et instruments juridiques*, Paris 2, thèse de droit public, 1997.
- Reinhold Niebuhr, « The Theory and Practice of Unesco », in *International Organization*, vol. IV, 1950, p. 3-11, p. 6.
- Anaïs Nin, *Journal*, 1947-1955, établi et présenté par Gunther Stuhlmann, Stock, 1974.
- Simon Nora et Alain Minc, *L'informatisation de la société*, Paris, Seuil, 1978.
- Linus Anigara Ogene, *United Nations development programme in West Africa : an inquiry into the evaluation system of technical cooperation in technical and vocational education*, PhD, University of Illinois at Urbana-Champaign, 1985.
- Eugene Onno, *L'Unesco, organisation et œuvre*, thèse, Toulouse, 1955.
- Jan Opocensky, *The Beginnings of Unesco, 1942-1948*, Paris, Unesco, 1950.

- Chris Osakwe, *The participation of the Soviet Union in Universal International Organizations. À political and legal analysis of soviets strategies and Aspirations inside ILO, UNESCO and WHO*, A.W. Sijthoff Leiden, 1972.
- Paola Ottolini, *Per una politica internazionale per l'educazione ai diritti umani e alla pace : il ruolo educativo dell'Unesco*, tesi di Laurea, Padoue, 1993.
- « Palestine Refugee Schooling », *Integrated Education*, 9, 4, p. 34-38, juillet-août 1971.
- R. Papini, *Les relations entre l'Unesco et les ONG*, Bruxelles, Union des associations internationales, 1967.
- Isdine Paraiso, *Le régime juridique des experts et des consultants de l'Unesco*, Lille, doctorat nouveau régime de droit public, 1997.
- Maria Luisa Paronetto Valier, « Vittorino Veronese e l'Unesco », revue italienne *Studium*, n°6, 1993, Rome, p. 819-834, p. 820.
- Daniel G. Partan, « Documentary Study of the Politization of Unesco », in *American Academy of Arts and Sciences*, novembre 1975.
- R. Patrice, *Le rôle de l'ONU dans le conflit du Moyen Orient*, 1967-1973, thèse de droit, Paris II, 1975.
- Jean-Claude Pauvert, Max Egly, *Le « complexe » de Bouaké, 1967-1981*, Unesco, AAFU, Les cahiers d'histoire, 1, 2001.
- Jean-Claude Pauvert, *Le programme d'éducation télévisuelle de la Côte d'Ivoire. Guide de lecture de la documentation*, Paris, Unesco-IIPE, 1990.
- Jean-Claude Pauvert, « Urbanisation et planification de l'éducation », *Civilisations*, INCIDI, bruxelles, n°17, tome 2, 1967.
- Jean-Claude Pauvert, *Le programme d'éducation télévisuelle de la Côte d'Ivoire. Guide de lecture de la documentation*, Paris, Unesco-IIPE, 1990.
- Jean-Claude Pauvert, « Urbanisation et planification de l'éducation », *Civilisations*, INCIDI, Bruxelles, n°17, tome 2, 1967.
- Zoran Pavlovic, *International Non-governmental Organizations and Unesco*, Doctoral dissertation, Croatie, dir : Vojin Dimitrijevic, 1990.
- Woodward E. Payne, « Report from the United Kingdom », in *Internationales Jahrbuch für Geschichtsunterricht*, n° 7, 1959-60, p. 354-357.
- W.R. Pendergast, « Unesco and french cultural relations. 1945-70 », *International Relations*, vol 30, n° 3, été 1976, p. 453-483.
- William R. Pendergast, « La politique étrangère française et la création de l'Unesco », in *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, octobre 1974, n° 96, p. 67-88.
- W. Pendergast, *French Policy in Unesco*, PhD, Columbia University, 1971.
- Jennifer Platt, *50 Years of the International Social Science Council*, Brighton, 2002.
- Erwin W. Pollack, *Isaac Leon Kandel : A pioneer in comparative and international education*, PhD de philosophie, Faculty of the Gradual School of Loyola University, Chicago, 1989.
- Gian Franco Pompei, « Genèse et nature de l'Unesco », in *Revue des deux mondes*, décembre 1984, p. 513-522.
- Gian Franco Pompei, *Dans l'esprit des hommes ; Unesco 1946-1971*, Paris, Unesco, 1972.
- H.J. Pos, « Unesco Report on the Investigation Concerning Freedom », *The Journal of Philosophy*, vol. 49, n°2, janvier 1952, p. 29-45.
- Thibault Postel, *L'Unesco et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel mondial. Convention du Patrimoine mondial et Campagnes internationales de sauvegarde*, thèse, dir. M. Lewin, 1986.
- W. Preston, *Hope and Folly. The US and Unesco, 1945-85*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1989.
- Michel Prévost, *L'île des Uneskimos, Mémoires d'un ancien fonctionnaire de l'Unesco, 1949-1983*, janvier 1996, dactylographié, non publié, conservé aux archives de l'Unesco.
- Daniel Racine, *Léon-Gontran Damas, l'homme et son œuvre*, Paris, Présence africaine, 1966, n° 57.
- Alex Ranasinghe, *The Philosophical Bases of Unesco's activities in Education*, Catholic University of America, 1980.
- Alexander Ranasinghe, *Unesco's cultural mission, an evaluation of policies, programs, projects*. New York, Carlton Press, 1967.

- *Références sur la Déclaration de 1948*, par Frederico Mayor, Guy Lagelée et Gilles Manceron, Paris, Unesco, 1998.
- Jean-Jacques Renoliet, *L'institut international de coopération intellectuelle (1919-1940)*, thèse de doctorat sous la direction de René Girault, Paris I, 1995.
- Jean-Jacques Renoliet, *L'Unesco oubliée. La SDN et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, publications de la Sorbonne, 1999.
- Jef Rens, *Le programme andin, contribution de l'OIT à un projet-pilote de coopération technique multilatérale*, Bruxelles, Bruylant, 1987.
- Jef Rens, « Le programme andin », in *Revue internationale du travail*, vol. 84, n°6, décembre 1961.
- Jef Rens, *Rencontres avec le siècle. Une vie au service de la justice sociale*, Paris-Gembloux, ed Duculot, 1987.
- Jef Rens, « Le programme Indien des Andes. L'intégration des populations aborigènes dans les plans régionaux de développement économique », *Tiers Monde*, n°21, janvier-mars 1965, p. 41-58.
- David Revcolevschi, *L'Unesco et le conflit israélo-arabe (1948-1967)*, maîtrise d'histoire, 1992.
- Jacques Richardson , « *Quo Vadis* Unesco ? An institution at the Crossroads », juin 1991, p. 142-155, in *Science and Public Policy*.
- J. Rideau, *L'arbitrage international*, A Colin, Dossiers U2, Paris, 1969.
- Annick Riffiod Fayard, *Le patrimoine commun de l'humanité : une notion à reformuler ou à dépasser ?* Dijon, thèse de droit public, 1995.
- Luis Roberto, *Analysis del Boletin « Perspectivas de la Unesco » en sus aspectos morfologico y de contenido*, Universidad nacional de Cordoba (Cordoue, Espagne), Escuela de ciencias de la informacion, 1969.
- Albert Rosenthal, *Administrative problems in the establishment of the Unesco*, Unesco relations staff, department of state, 1948, 410 p., p. 12.
- Martin Rooy, « Developing Media in Developing Countries : a Historical Review of Policies », in *Gazette : the International Journal for Mass Communication Studies* (Hollande), n° 24, 1978, p. 2-10.
- Alvin Z. Rubinstein, *The Soviets in International Organisations. Changing Policy Toward Developing Countries, 1953-1963*, Princeton University Press, 1964.
- V. Rybatchenkov, « Le programe Unisist : ses objectifs et son développement », in *Documentaliste*, vol. 10, n°4, décembre 1973, p. 189-190.
- Hilaire-Philippe Sagbohan, *L'Afrique noire francophone et l'Unesco de 1960 à nos jours*, thèse de doctorat, Paris I, Institut d'histoire des relations internationales contemporaines, 1979.
- Sandy Sagnard, *La politique onusienne française sous le premier mandat du général de Gaulle, 1958-1965*, maîtrise d'histoire, Paris I, sous la direction de Robert Frank, 2002.
- Paul Sanchez-Navarro, *National Interests Versus Multinational Interests. A case Study of the Withdrawal From Unesco of the United States and Great Britain*, Etats-Unis, 1986.
- Silvano Sansoni, *Le processus de réforme au sein de l'Unesco*, Paris, ENA, 2001.
- Jean-Louis Santoro, *La liberté de l'information. Logiques institutionnelles et professionnelles au plan international (1947-1972)*, thèse de sciences de l'information, Université Michel Montaigne, Bordeaux III, 1991.
- T.V. Sathyamurthy, *The Politics of International Cooperation, Contrasting Conceptions of Unesco*, Librairie Droz, Genève, 1964.
- T.V. Sathyamurthy, « Twenty Years of Unesco : An Interpretation », *International Organization*, vol. 21, n°3, été 1967, p. 614-633.
- Ahmed Sayyad, *L'Unesco. Une vision pour le 21e siècle*, Paris, Publisud, 1999.
- Marie-Christine Sayasenh, *L'Unesco et le développement des pays du Tiers-Monde : l'époque des crises. 1974-1978*, Paris 5, thèse de droit public, 1981.
- Yves Scavenius, *Géopolitique de l'Unesco*, thèse de droit public, Paris IV, 1995.
- Léon Bataille Schklowski, *La duperie*, Paris, NRF, 2000.
- Léon Bataille Schlowski, *A Turning Point for Literacy*, Pergamon Press, 1976.
- L. Schwartz et Pierre Vidal-Naquet, « Unesco minus esc. », in *New Outlook*, vol 18, n°1, Tel Aviv, janvier 1975.
- *La science et la diversité des cultures*, Paris, PUF, Unesco, 1974.
- Pierre de Senarclens, « The Smashed Mirror of Past Illusions », in *Society*, septembre-octobre 1985, p. 6-14.

- Pierre de Senarclens, *La crise des Nations-Unies*, Paris, PUF, 1988. Cf. le chapitre 8 : « La faillite exemplaire : le cas de l'Unesco » (p. 169-199).
- James P. Sewell, *Unesco and World Politics*, Princeton University Press, 1975.
- Walter R. Sharp, « The Institutional Framework for Technical Assistance », *International Organization*, vol. 7, n°3, août 1953, p. 342-379.
- Walter R. Sharp, « The Role of Unesco : A Critical Evaluation », in *Proceedings of the Academy of Political Science*, vol XXIV, n°2, 1951, p. 249-262.
- Evan Schofer, F.O. Ramirez, J.W. Meyer, « The Effects of Science on National Economic Development, 1970 to 1990 », *American Sociological Review*, vol 65, n°6, décembre 2000, p. 866-887.
- George N. Schuster, *Unesco : Assessment and Promise*, Council on Foreign Relations, New York, Harper and Row, 1963.
- M. Shamsuddin, « Unesco. Third world and Confrontation of the West », in *Journal of European studies*, (Pakistan), n° 6, 1990, p. 86-100.
- Mulford Q. Sibley, *Political Ideas and Ideologies*, Harper and Row, New York, Evanston, London, 1970.
- Nicholas A. Sims, « Servants of an Idea : Hoggart's Unesco and the Problem of International Loyalty », in *Millenium : Journal of International Studies* (Royaume-Uni), n°11, 1982, p. 63-73.
- Sohan Singh, « Unesco's work oriented approach to literacy », *Literacy Discussion*, 4, 4, p. 439-455, décembre 1973.
- S. Nihal Singh, *The Rise and Fall of Unesco*, Allied Publishers Pvt. Ltd. New Delhi, 1988.
- Dominique Sioen, *L'Unesco et le droit à l'éducation*, thèse de droit public, Paris 2, 1978.
- Marie-Claude Smouts, *La France à l'ONU. Premiers rôles et seconds rangs*, Paris, Presses de la FNSP, 1979.
- Vadime Sobakine, *L'Unesco : problèmes et perspectives*, éditions de l'agence de presse Novosti, Moscou, 1972.
- Akiko Sonoda, *Les programmes intergouvernementaux de l'Unesco : étude juridique et institutionnelle*, Paris 2, thèse de droit public, 1985.
- « Unesco : Report of the Special Committee of Experts on the Definition of Unesco's Responsibilities in the Field of Population », *Studies in Familiy Planning*, vol 1, n°28, avril 1968. p 12-15.
- Seth Spaulding et Lin Lin, *Historical Dictionary of the UNESCO*, The Scarecrow Press, Inc., Lanham, Md., and London, 1997.
- Mark Starr, *Lies and Hate in Education*, thèse, Hogarth Press, Londres, 1929.
- B. Stern, *La vision francaise des opérations de maintien de la paix*, Paris, Montchrestien, 1996.
- Moenis Taha-Hussein, « L'Unesco et l'étude des cultures du sud-est européen », in *Cahiers d'histoire mondiale*, n° 13, 1971, p. 464-471.
- Mundala Okambakoy Tete, *Bilateral and multilateral educational assistance to third world countries : 3 case studies of the Agency for international development (AID), and the United Nations, educational scientific and cultural organization (Unesco) and teacher education in Africa between 1960 and 1980*, PhD, State University of New York at Buffalo, 1985.
- Jean Thomas, *UNESCO*, Paris, Gallimard,1962.
- Jean Thomas, « L'Unesco a-t-elle une doctrine ? », in *Revue de Paris*, n° 69, p. 72-83.
- Jean Thomas, *Les grands problèmes de l'éducation dans le monde*, Paris, PUF, 1975.
- Carl Tillessen, *Das Hauptquartier der Unesco in Paris von Marcel Breuer, Pier Luigi Nervi und Bernard Zehrfuss*, Magister Artium, Universität Hamburg, 1972.
- Sarah M. Titchen, *Unesco's World Heritage Convention (Convention concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage, 1972) and the identification and assessment of cultural places for inclusion in the World list. On the construction of outstanding universal values*. PhD, USA, 1995.
- Jaime Torres Bodet, *Discursos, 1941-1964*, Mexico city, Editorial Porrua, 1965.
- Robert de Traz, *L'esprit de Genève*, Paris, Grasset, 1929.
- Hélène Trintignant, *La protection internationale des biens culturels en temps de paix*, thèse de droit public, Montpellier, 1974.
- Brenda Tripp, « Unesco in Perspective », in *International Conciliation*, mars 1954, p. 338-351.

- « Unesco and the social sciences », *International Social Sciences Journal*, vol. 50, n° 157, p. 319-320, sept. 1998.
- « The Unesco general history of the Caribbean », in *Journal of Caribbean History*, n° 19, 1984, p. 93-109.
- « Unesco : report of the special committee of experts on the definition of Unesco's responsibilities in the field of population », *Studies in Familiy Planning*, vol. 1, n°28, avril 1968. p. 12-15.
- « Unesco's Program of Mass Communication : I », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 10, n°4, hiver 46-47, p 518-539.
- « Unesco and the social sciences », *International Social sciences Journal*, vol 50, n° 157, p. 319-320, sept 1998.
- U'Thant, « Unesco at 25 », *School and Society*, 100, 2340, p. 186-188, mars 1972.
- M. Vaïsse, *La grandeur : politique étrangère du général de Gaulle, 1958-69*, Paris, Fayard, 1998.
- Fernando Valderrama, *Histoire de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1995.
- Jan Vansina, « Unesco and African historiography », in *History in Africa*, n° 20, 1993, p 337-352.
- K. Vasak, *Les dimensions internationales des droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1978.
- Betty D. Vernon, *Ellen Wilkinson (1891-1947)*, London, Croom Helm, 1982.
- Regina Wageringel, *Analyse der Zeitschrift « Le Courrier » im Hinblick auf die Aufgaben und die Ziele der Unesco*, Johannes Gutenberg-Universität, Mainz (Mayence, Allemagne), 1979.
- Charles Wagley, *Races et classes dans le Brésil rural*, Paris, Unesco, coll. « Race et société », 1952.
- Alberto Wagner de Reyna, *Idée et historicité de l'Unesco*, Paris, Genève, Nagel, 1968.
- J.S. Weiner, « The Biology of Man in the International Biological Programme : The Human Adaptability Project », *Current Anthropology*, vol. 5, n°3, juin 1964, p. 191-195.
- Clare Wells, *The Politization of United Nations Specialized Agencies ? Unesco, the United Nations and the Politics of Knowledge, 1945-1982*, New York, 1984.
- Mulugeta Wodajo, *An analysis of Unesco's concept and program of fundamental education*, ED.D, Columbia University, 1963.
- Susan Wright, « The Politicization of 'Culture' », *Anthropology Today*, vol 14, n°1, fev 1998, p 7-15.
- Bar Yaacov, « Israël at Unesco », in *International Problems*, vol 14, n°2-3, Tel Aviv, 1975.
- Abdelkader Yahi, *La Crise de l'Unesco*. thèse nouveau régime en droit public, Lille II, 1991.
- Juma Abdullah Yaseen, *Mass communication in the Arab world : the implications of applying the Unesco-schramm strategy of mass-media*, PhD, United States International University, 1979.
- Serge Yondou, *L'Unesco et la communication dans les pays en développement : le cas des pays de l'Afrique centrale*, Bordeaux III, thèse de sciences de l'information et de la communication, 1997.
- Witold Zyss (dir.), *René Maheu, Portrait-souvenir par ses collaborateurs*, Paris, Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco, 2000.

III. Problèmes et débats autour de la culture, l'éducation, la paix, l'identité culturelle, les droits de l'homme, le racisme.

- Martine Abdallah-Pretceille, *L'éducation interculturelle*, Paris, PUF, Que sais-je, 1999.
- A. Abdel Malek, « L'orientalisme en crise », in *Diogène*, 1962, n° 44.
- Sélim Abou, *L'identité culturelle : relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Hachette, 1995.
- T.W. Adorno *et alii*, *The Authoritarian Personality*, American Jewish Com. Social Issues Service, publication n°3, 1950.
- Hoda al-Sadda, « Le discours arabe sur l'émancipation féminine au XXe siecle », *XXe siècle*, avril-juin 2004, Islam et politique en Méditerranée au XXe siècle, p. 81-90.
- Philippe Ardant, *Les textes sur les droits de l'homme*, Paris, PUF, Que sais-je, 1990.
- Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Paris, Folio essais, 1954, 1972.
- Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.
- Aleida Assmann (éd.), *Kultur als Lebenswelt und Monument*, Francfort, 1991.
- B. Anderson, *Imagined communities*, London, Verso, 1983.
- Mohammed Arkoun, *Pour une critique de la raison islamique*, Paris, Seuil, 1984.
- Jan Assmann, Tonio Hölscher (éd.), *Kultur und Gedächtnis*, Francfort, 1991.

- S. Auerbach (dir.), *Encyclopaedia of multiculturalism* (6 vol.), New York, Marshalle Cavendish, 1994.
- Claude Auroi, « Alfred Métraux à la croisée de deux mondes, anthropologie et développement », in *Du pays de Vaud au pays du Vaudou. Ethnologies d'Alfred Metraux*, dir. Claude Auroi et Alain Monnier, Musée d'ethnographie de Genève, IUED, 1996, p. 71-84.
- K. Axelos, *Vers la pensée planétaire*, Paris, Minuit, 1964.
- J.P. Babelon et A. Chastel, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Lévi, 1994.
- Roland Barthes, « Un cas de critique culturelle », in *Communications*, n° 14, 1969, p 97-99.
- G. Batouncov, *La protection des biens culturels, monuments historiques et œuvres d'art en cas de conflit armé*, thèse, Paris, 1955.
- Jean Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Idées, Gallimard, 1970.
- J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.
- E. Beaglehole et J.R. McCreary, *The modification of international attitudes : A Newzealand study*, Wellington, Victoria Univ., 1953.
- C.E. Beeby, *The quality of education in developing countries*, Cambridge, Harvard University Press, 1966.
- G. Belloncle, *La question éducative en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1984.
- Françoise Benhamou, *L'économie de la culture*, Paris, La Découverte, Repères, 2001.
- Philippe Beneton, *Histoire de mots : culture et civilisation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.
- Guy Besse, « Signaux pour la culture », in *La nouvelle critique*, n° 40, janvier 1971, p 63-66.
- J.-R. Bloch, *Naissance d'une culture*, Paris, PUF, 1936.
- H.S. Bhola, *Tendances et perspectives mondiales de l'éducation des adultes*, Paris, Unesco, 1989.
- H.S. Bhola, *Les campagnes d'alphabétisation*, Paris, Unesco, 1986.
- Michel Bilis, *Pacifisme et socialisme*, Paris, Syros, 1979.
- P. Bourdieu et J.-Cl. Passeron, *La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.
- Gaston Bouthoul, *La paix*, Paris, PUF, Que sais je, 1974.
- Fernand Braudel, *Grammaire des civilisations*, Arthaud-Flammarion, Paris, 1987 (1963 pour la première édition).
- Roland Breton, *L'ethnopolitique*, PUF, que sais je, 1995.
- Roland Breton, *Les ethnies*, Paris, PUF, Que sais-je, 1981.
- Roger L. Brown, *Le processus de création dans la culture de masse*, Paris, Anthropos, 1968.
- L. Brunet *et alii*, *Terminologie : éducation spéciale*, Paris, Unesco-BIE, 1977.
- Benigno Cacérès, *Histoire de l'éducation populaire*, Paris, Seuil, 1964.
- Benigno Cacérès, *Les deux rivages*, Paris, Maspero, 1982.
- Roger Caillois, « Illusions à rebours », *La Nouvelle Revue Française*, 24:1010-102, 1954.
- Roger Caillois, « Illusions à rebours », *La Nouvelle Revue Française*, 25:58-70, 1955.
- Hadley Cantril, *Tensions that cause war*, Urbana, Univ. of Illinois Press, 1950.
- W. Carr, *One world in the making : the UN*, Boston, New York, Ginn, 1946.
- W. Carr, *Only by understanding, education, and international organization...*, New York, Foreign Policy Association, 1945.
- W. Carr, *Education for world citizenship*, Stanford University Press, 1928.
- Berenice Carroll, « Peace Research: The Cult of Power », *Journal of Conflict Resolution*, vol. XVI, n°4, décembre 1972.
- A. Cassese et E. Jouve, *Pour un droit des peuples*, Paris, Berger-Levrault, 1978.
- J. Cazemajou et J-P. Martin, *La crise du melting-pot. Ethnicité et identité aux Etats-Unis de Kennedy à Reagan*, Paris, Aubier, 1983.
- Michel de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, 10/18, 1974.
- Michel de Certeau, *Pour une nouvelle culture*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968.
- Aimé Césaire, exposé sur le thème « Culture et civilisation », au Ier Congrès international des Ecrivains et Artistes noirs, Sorbonne, Paris, 13-22 septembre 1956.
- J. Champion, *Les langues africaines et la francophonie, essai d'une pédagogie du français en Afrique noire*, Paris, La Haye, 1974, thèse de 3e cycle.
- B. Charbonneau, *Le paradoxe de la culture*, Paris, Denoël, 1965.

- J. Charpentreau, *Pour une politique culturelle*, Paris, éditions ouvrières, 1966.
- Paul-Henry Chombart de Lauwe, éd., *Image de la femme dans la société*, Paris, éditions ouvrières, 1964.
- Grenville Clark and Louis B Sohn, *World Peace Through World Law*, Cambridge, Harvard University Press, 1959.
- Lucette Colin, Burckhard Müller, *La pédagogie des rencontres interculturelles*, Paris, Anthropos, 1996.
- T.I. Colin *et alii*, *Terminologie de l'éducation des adultes*, Paris, Unesco-BIE, 1981.
- Yves Collaert, *Le désarmement ; étude et bibliographie sur les efforts des Nations Unies*, La Haye, Nijhoff, 1958.
- collectif, « Le choc des cultures à l'heure de la mondialisation », in *Esprit*, avril 1996.
- collectif, *D'un Orient l'autre*, Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale, Le Caire, Paris, CNRS, 1991.
- collectif, *Identité culturelle et conscience nationale en Tunisie*, Université de Tunis, Centre d'études et de recherches économiques et sociales, actes du colloque de Tunis, 1974.
- collectif, *La différence culturelle*, actes du Colloque de Cerisy, 1999.
- collectif, *Les transferts culturels, approches croisées*, actes de la journée d'études du 8 décembre 2000 au Centre de Recherches d'Histoire moderne, Paris I, 2001.
- collectif, Revue *L'Histoire*, n° 214, octobre 1997, numéro intitulé : *Les trois âges du racisme*.
- collectif, *Vers des sociétés pluriculturelles, études comparatives et situation en France*, actes du colloque de l'association française des anthropologues, Paris, ORSTOM, janvier 1986.
- Juan Comas, « 'Scientific' Racism Again ? », *Current Anthropology*, vol. 2, n°4, oct. 1961, p. 303-340.
- W.F. Connell, *A History of education in the twentieth century world*, Canberra, Curriculum development centre, 1980.
- Fred Constant, *Le multiculturalisme*, Paris, Flammarion, Dominos, 2000
- *Constructing world culture ; international nongovernmental organizations since 1875*, par John Boli et George M. Thomas, Stanford University Press, 1999.
- P. Coombs, *Qu'est ce que la planification de l'éducation ?* Paris, Unesco, 1980, 2e ed.
- Denys Cuche, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, Repères, 1996.
- « Cultural assimilation and tensions in Israël », *International Social Science Bulletin*, 1956, 8, n°1.
- Adam Curle, *Making Peace*, 1971, London, Tavistock Publications.
- Philip D. Curtin, James W. Fernandez, *Africa and the West : intellectual responses to European culture*, New York, 1972.
- R. Dawson, *The Chinese chameleon. An analysis of European conceptions of Chinese civilization*, New York, 1967.
- Jean Defrasne, *Le pacifisme*, Paris, PUF, Que sais je, 1983.
- F. Dekeuwer, *Les droits de l'enfant*, Paris, PUF, Que sais-je, 1991.
- J. Demorgon, *Complexité des cultures et de l'interculturel*, Paris, Anthropos, 1996.
- P. Dibie et C. Wulf (dir.), *Ethnosociologie des échanges interculturels*, Paris, Anthropos, 1998.
- H. Dieuzeide, *Les techniques audio-visuelles dans l'enseignement*, Paris, PUF, 1965.
- H. Dieuzeide, *Technologie et développement de l'éducation*, Paris, Unesco, 1970.
- C. Doka, *Les relations culturelles sur le plan international*, Neuchatel, La Baconniere, 1959.
- John Dollard *et alii*, *Frustration and Agression*, New York, Yale University Press, 1939.
- L. Dollot, *Les relations culturelles internationales*, Paris, Puf, que sais je, 1964.
- A. Dormenval, *Procédures onusiennes de mise en oeuvre des droits de l'homme : limites ou défauts*, Paris, PUF, 1991.
- Mary Douglas, *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, Mauss, 1999.
- Jean Dubuffet, *Asphyxiante culture*, Paris, éditions de Minuit, 1968, 1986.
- Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, Seuil, 1962.
- *Echanges culturels et barrières commerciales*, Paris, Unesco, 1956.
- *L'éducation comparée : questions et tendances contemporaines*, Paris, Unesco-BIE, 1990.
- *Education through art*, revue de la Société internationale d'éducation artistique, n°1-6, The Hague, INSEA, 1958-62, semestriel.

- *Egalité devant l'éducation. Position du problème. Le cas particulier de l'éducation récurrente*, Paris, OCDE, 1971.
- Michel Espagne (dir.), *Histoire culturelle*, Revue germanique internationale, Paris, PUF, 1998.
- Michel Espagne, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », *Genèses*, n°17, septembre 1994, p. 112-121.
- Michel Espagne, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999.
- Michel Espagne, Michael Werner, « La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire (1750-1914) », *Annales ESC*, juillet-août 1987, n°4, p. 969-992.
- Henri Favre, *L'indigénisme*, Paris, PUF, Que sais-je, 1996.
- A. Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987.
- Elise Freinet, *L'Ecole Freinet réserve d'enfants*, cahiers libres 272-273, Maspero, 1974.
- Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 1974.
- René Gallissot *et alii*, *L'imbroglio ethnique en 14 mots-clés*, Payot, Lausanne, 2001.
- Johan Galtung, *La science de la paix*, Science et Paix, Bruxelles, 1973.
- Johan Galtung, *Non-Territorial Actors and the Problem of Peace*, Oslo, PRIO publication n° 25, 1969.
- Herbert J. Gans, *Popular culture and high culture : an analysis and evaluation of taste*, New York, 1974.
- P. Gaudibert, *Action culturelle : intégration et/ou subversion*, Paris, Casterman, coll Mutations-Orientations, 1972.
- C. Geertz, *The interpretation of cultures*, New York, Basic Books, 1973.
- Ettore Gelpi, *Futurs du travail*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- A. Girard, *Développement culturel : expériences politiques*, Paris, Unesco, 1972.
- Michel Giraud, « Le regard égaré : ethnocentrisme, xénophobie ou racisme ? », *Les Temps Modernes*, 459:737-750, 1984.
- P. Goguelin, *La formation continue des adultes*, Paris, PUF, 1970.
- J.B. Gordon, « The Unesco convention on the illicit movemen of art treasures », in *Harvard Internat Law Journal*, Cambridge, v. 12, n°3, summer 1971, p. 537-556.
- R. Goy, « Le régime international de l'importation, de l'exportation et du transfert de propriété des biens culturels », *AFDI*, 1970, p. 605-624.
- W. Gray, « World Literacy : its statuts and problems », *Community education : principles an practices from world-wide experience, 58th Yearbook of the NSSE*, Chicago, National Society for the Study of Education, 1959, p. 122-146.
- René Guénon, *Orient et Occident*, Payot, Paris, 1924.
- Hervé Guettard, « Une utopie d'aujourd'hui : le rêve d'un droit mondial », *Vingtième siècle*, juillet-septembre 2003.
- Ernst Haas, *Beyond the Nation State*, Stanford University Press, 1964.
- Edward T. Hall, *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil, Points essais, 1976.
- A. Hamadache et D. Martin, *Theorie et pratique de l'alphabétisation*, Paris, Unesco, 1988.
- H. Hanafi, « De l'orientalisme à l'occidentalisme », in *L'orientalisme. Interrogations. Peuples méditerranéens*, n° 50, 1990.
- Théodore Hanf *et alii*, *Éducation et développement au Rwanda, problèmes, apories, perspectives*, Weltforum Verlag, Munich, 1974.
- Victor Hell, *L'idée de culture*, Paris, PUF, que sais-je, 1981.
- Jules Henry, *La culture contre l'homme*, Paris, Seuil, 1965.
- Thierry Hentsch, *L'Orient imaginaire. La vision politique occidentale de l'Est méditerranéen*, Paris, éditions de Minuit, 1988.
- E. Hobsbawn et T. Ranger, *The Invention of Tradition*, CUP, Cambridge, 1983.
- Eric Hobsbawn, *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XXe siècle*, Bruxelles, éditions Complexes, 1996.
- R. Hoggart, *La culture du pauvre. Etudes sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970.
- *Human rights, Comments and interpretations, a symposium prepared by Unesco*, introduction de J. Maritain, ed Allan Wingate, London, New York, 2e édition, février 1950.
- S. Huntington, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997.

- W.M. Hurth, *L'imitation et ses limites dans le processus de diffusion de la culture entre les sociétés*, Paris, Seuil, 1968.
- Francis Huxley, *Aimables sauvages*, Paris, Plon, Terre humaine, 1960.
- J. Huxley, *Democracy marches*, London, Chatto and Windus, 1941.
- J. Huxley, *The Human Crisis*, 1963, Wasington, University of Washington Press.
- Th. Huxley, *Science et religion*, traduit par H. de Varigny, Paris, librairie Jean-Baptiste Baillière et fils, 1893.
- G. Jacquinot, *L'école devant les écrans*, Paris, ESF, 1985.
- Christophe Jaffrelot (dir.), *L'Inde contemporaine, de 1950 à nos jours*, Paris, Fayard, 1996.
- Abel Jeannière, *Désarrois culturels*, in *Etudes*, janvier 1986,
- Nicolas Journet, « L'identité culturelle : illusions et conséquences », in *Sciences humaines*, n° 114, mars 2001, p. 48-49.
- Edmond Jouve, *le droit des peuples*, Paris, PUF, que sais je, 1986.
- Bertrand de Jouvenel, *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Paris, Sedeis, collection Futuribles, 1968.
- Hartmut Kaelble, *Der historische Vergleich : eine Einführung*, Paris, Campus, 1999.
- R. Kaes et A. Eiguer (dir.), *Différence culturelle et souffrances de l'identité*, Paris, Dunod, 1998.
- Cheikh Hamidou Kane, *L'aventure ambigüe*, Paris, Union générale d'éditions, 1971.
- George Katona, *La société de consommation de masse*, Paris, éd. Hommes et Techniques, 1966.
- D. J. Kevles, *Au nom de l'eugénisme. Génétique et politique dans le monde anglo-saxon*, Paris, PUF, 1995.
- A. Khater, *Le régime juridique des fouilles et des antiquités en Egypte*, thèse, Le Caire, imprimerie de l'institut français d'archéologie orientale, 1960.
- J.R. Kidd, *L'éducation des adultes*, Paris, Cujas, 1966.
- Henry Kissinger, *Le chemin de la paix*, Paris, Denoël, 1972.
- Jean Klein, *Le désarmement depuis 1945*, Paris, Cujas, 1961.
- Egon Kraus, éd., *L'état actuel de l'éducation musicale dans le monde*, Köln, Klettenberg, 1960.
- Egon Kraus, *Education musicale comparée*, Mainz, Schott, 1962.
- Cornelius Kruse, « What Contribution Can philosophy Make To World Understanding ? » *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 9, n°3, mars 1949, p. 512-530.
- Will Kymlicka et Sylvie Mesure (dir.), *Les identités culturelles*, revue *Comprendre* n° 1, PUF, 2000.
- Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship*, Oxford University Press, 1995.
- A. Labrégère, *Adaptation et éducation spéciale en France*, Paris, INRDP, 1973.
- Philippe Laburthe-Tolra et Jean-Pierre Warnier, *Ethnologie, Anthropologie*, Paris, PUF, 1993.
- D. Lacorne, *La crise de l'identité américaine : du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, Fayard, 1997.
- G. Lagelée et G. Manceron, *La conquête mondiale des droits de l'homme*, Le Cherche-Midi éditeur, Paris, Unesco, 1998.
- Jacqueline Lalouette, *La libre pensée en France. 1848-1940*, préface de Maurice Agulhon, Albin Michel, 1997.
- Gilbert de Landsheere, *La recherche en éducation dans le monde*, Paris, PUF, Pédagogie d'aujourd'hui, 1986.
- G. de Landsheere, « Les Teaching Machines », in *Education*, Bruxelles, 1960, n°65, p. 27-37.
- Viviane de Landsheere, *L'éducation et la formation*, Paris, PUF, collection 1er cycle, 1992.
- Chr. L. Lange et August Schou, *Histoire de l'internationalisme*, 3 tomes, Oslo, H Aschehoug, 1964.
- Ulf Larsson, « L'éducation récurrente », in *L'éducation permanente*, Conseil de l'Europe, 1970.
- Herman Lebovics, *La vraie France, les enjeux de l'identité culturelle*, 1900-1945, Paris, Belin, 1995.
- Jean-Claude Le Drô, *Culture et développement*, Grenoble, 1992.
- H. Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, l'Arche, 1958.
- H. Lefebvre, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, 1968.
- Louis Le Fur *Des représailles en temps de guerre. Représailles et réparations*, Paris, L. Tenin, 1919.
- Michel Leiris, *Cinq études d'ethnologie*, Paris, Gallimard, 1988.
- M. Leray, *Boimondeau et la mémoire reconstituante de ses fondateurs*, EHESS, 3e cycle, 1979.
- A. Lestage, *Analphabétisme et éducation*, paris, Unesco, 1981.
- Jacques Lévi (dir.), *Géographie du politique*, Paris, FNSP, 1990.
- C. Lévi-Strauss, *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

- Cl. Lévi-Strauss et Didier Eribon, *De près et de loin*, suivi d'un entretien inédit « Deux ans après », éditions Odile Jacob, 1990.
- Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*. Paris, Unesco, 1952.
- Franck Lorimer et alii, *Culture and human fertility : a study of the relation of cultural conditions to fertility in non-industrial and transitional societies*, Paris, Unesco, 1958.
- Robert S. Lynd et Helen M. Lynd, *Middletown in Transition : A Study in Cultural Conflicts*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1937.
- Robert S. Lynd et Helen M. Lynd, *Middletown, A Study in Contemporary American Culture*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1929.
- Anton Semenovitch Makarenko, *L'éducation dans les collectivités d'enfants*, Paris, Les éditions du scarabée, 1956.
- Richard McKeon, « Communication and Community as Philosophy », *Ethics*, vol 63, n°3, avril 53, p 190-206.
- Bronislaw Malinowski, article « Culture » (25 pages), in *Encylopaedia of the Social Sciences*, The Macmillan company, New York, 1931.
- Bronislaw Malinowski, *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, Seuil, Points essais, 1944, 1968.
- Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel, essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, éditions de Minuit, 1968.
- Marco Martiniello, *L'Ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, Que sais-je, 1995.
- B. Matalon, « L'ambiguïté de la notion de besoin culturel », in *Expansion de la recherche scientifique*, avril-mai 1965, n° 22.
- Jean-Luc Mathieu, *La défense internationale des droits de l'homme*, Paris, PUF, que sais-je, 1993.
- Margaret Mead, *Cooperation and Competition among primitive peoples*, New York, 1937.
- Albert Meister, *Alphabétisation et développement*, Paris, Anthropos, 1973.
- A. Memmi, *Le racisme*, Paris, Gallimard, 1982.
- *Men across borders : How they see each other*, par Hadley Cantril et W. Buchanan, Urbana, Univ. of Illinois Press, 1952.
- Ferdinand W. Menne, *Neue Sensibilität : alternative Lebensmöglichkeiten*, Francfort, 1974.
- Marcel Merle, *Pacifisme et internationalisme*, Paris, A Colin, 1966.
- Yves Michaud (dir.), *Qu'est-ce que la culture* ? Paris, université de tous les savoirs, éditions Odile Jacob, 2001.
- Alexander Mitscherlich, *L'idée de paix et l'agressivité humaine*, Gallimard, 1970.
- David Mitrany, *A Working Peace System*, Londres, Chatham House, 1943.
- Abraham Moles, *Sociodynamique de la culture*, Paris, Mouton, 1967.
- Antonio Monclus, *El pensamiento utopico contemporaneo*, Barcelone, CEAC, 1981.
- Antonio Monclus, *La pensée utopique contemporaine ; ses sources, ses concepts fondamentaux, utopie politique et utopie esthétique*, thèse de philosophie, Paris I, 1979.
- Ashley Montagu, *Man's most dangerous myth : the fallacy of race*, New York, Columbia University Press, 1942.
- Robert de Montvalon, *Un milliard d'analphabètes : le savoir et la culture*, Paris, Seuil, 1965.
- Charles Morazé, *Essai sur la civilisation d'Occident*, Paris, A. Colin, 1950.
- Chantal Morelle et Pierre Jacob, *Henri Laugier. Un esprit sans frontières*, Bruylant, LGDJ, 1997.
- Edgar Morin, article « culture » dans l'*Encyclopedia Universalis*.
- Jacques Mourgeon, *Les droits de l'homme*, Paris, PUF, Que sais-je, nouvelle édition 1996.
- dir. G. Murphy, *In the minds of men*, New York, Basic Books, 1953.
- St. E. Nahlik, *L'intérêt de l'humanité à proteger son patrimoine culturel*, Annuaire de l'AAA, La Haye, 1967-68, vol 37-38, p. 156-165.
- St. E. Nahlik, *La protection internationale des biens culturels en cas de conflit armé*, *RCADI*, 1967, I, p. 61-163.
- Joseph Needham, *Science and International relations*, Blackwell's, Oxford, 1948.
- J. Nehru, *La promesse tenue*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- Frédéric Neyrat, *Fantasme de la communauté absolue. Lien et déliaison*, Paris, L'Harmattan, Ouverture philosophique, 2002.
- Reinhold Niebuhr, *Moral Man and Immoral Society*, New York, Charles Scribner's Sons, 1960.

- Waldemar Nielsen, *The Big Foundations*, New York, Columbia University Press, 1972.
- Madana Nomaye, *L'éducation de base au Tchad, Situations, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, coll. Educations et sociétés, 1998.
- O.A. Oeser et F.E. Emery, *Social Structure and Personality in a Rural Community*, New York, the Macmillan Company, 1954.
- J. Ohliger, *Is lifelong education a guarantee of permanent inadequacy ?*1974.
- *Opération Mandoul : Contribution à la connaissance d'une expérience de réforme éducative (1966-1972)*, République du Tchad, recherche-action sur l'école de base en Afrique, Groupe Tchad, CEPEC, Lyon, juill. 1995.
- Roberto Papini, *Droits de l'homme, paix et justice sociale internationale*, Paris, Unesco, 1982.
- Michel Parent, « Le patrimoine mondial et l'ICOMOS », in *Icomos/Information*, octobre-décembre, n° 4, 1987, p 1-7.
- Richard A. Peterson, « Revitalizing the Culture Concept », in *Annual Review of Sociology*, vol 5, 1979, p 137-166.
- Henry Peyronie, Célestin Freinet, *Pédagogie et émancipation*, Hachette éducation, 1999.
- André Pichot, *La société pure de Darwin à Hitler*, Paris, Flammarion, 2000,
- P. Picut, *La communauté Boimondeau, modèle d'éducation permanente : une décennie d'expérimentation (1941-51)*, thèse, Lyon II, 1991, 2 volumes.
- Jean Poirier, *Histoire de l'ethnologie*, PUF, Que sais-je, 1969.
- Dominique Poulot, « Le patrimoine universel : un modèle culturel français », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1992, p. 29-55.
- Roy Adrian Preiswerk, *A contre-courants, l'enjeu des relations culturelles*, Lausanne, éditions d'en bas, collection Nord-Sud, 1984.
- Roy Preiswerk, « Les relations interculturelles et le développement », in *Le savoir et le faire*, Cahiers de l'Institut d'études de développement, n° 2, Genève, 1975.
- Ignacio Ramonet, *Propagandes silencieuses : masses, télévision, cinéma*, Paris, Galilée, 2001.
- S. Rassek, *Regards sur l'alphabétisation : sélection bibliographique mondiale*, Paris, Unesco, 1990.
- J.F. Raymond, *Les enjeux des droits de l'homme*, Paris, Larousse, 1988.
- A. Reszler, A. Browning : « Identité culturelle et relations internationales. Libres propos sur un grand thème », *Relations internationales*, hiver 1980, n°24, p. 381-399 ;
- Jean-François Revel, *La tentation totalitaire*, Paris, Laffont, 1976.
- M. Rey, *Identités culturelles et interculturalité en Europe*, Genève, Centre européen de la culture/Actes Sud, 1997.
- David Riesman, *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964.
- Jacques Rigaud, *La culture pour vivre*, Paris, Gallimard, 1975.
- G. Roheim, *Origine et fonction de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.
- Alain Roussillon, « L'Occident dans l'imaginaire des hommes et des femmes du Machreq et du Maghreb », *XXe siècle*, avril-juin 2004, Islam et politique en Méditerranée au XXe siècle, p. 69-80.
- Jacques Ruffié, *De la biologie à la culture*, Paris, Flammarion, 1976.
- Theodore Ruyssen, *Les sources doctrinales de l'internationalisme*, 3 tomes, Paris, PUF, 1961.
- J.J.A. Salmon, *De certains aspects juridiques et financiers de la campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie*, AFDI, 1963, p. 331-697.
- Edward Saïd, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.
- *Sauver Venise*, Paris, Robert Laffont, 1971.
- Alfred Sauvy, Ehsan Naraghi, *L'Orient et la crise de l'Occident*, Paris, éditions Entente, 1977.
- Max Scheler, *L'idée de paix et le pacifisme*, Paris, Aubier, 1953.
- Léon Bataille Schlowski, *A turning point for literacy*, Pergamon, 1976.
- V. Segalen, *Essai sur l'exotisme. Une esthétique du divers*, Paris, Fata Morgana, 1978 (édition posthume).
- Andrea Semprini, *Le multiculturalisme*, Paris, PUF, Que sais-je, 1997.
- B.F. Skinner, « Teaching Machines », in *Science*, 1958, n° 128, p. 969-977.
- B.F. Skinner, *La révolution scientifique de l'enseignement*, Bruxelles, Dessart, 1969.
- Charles Percy Snow, *Les deux cultures*, Paris, J.-J. Pauvert, 1968.
- Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Seuil, Points histoire, 2004.

- George Steiner, *Dans le château de Barbe-Bleue (Notes pour une redéfinition de la culture)*, Paris, Gallimard, Folio essais, 1986.
- B. Suchodolski *et alii*, *Le Bureau international d'éducation au service du mouvement éducatif*, Unesco, 1979.
- Rabindranath Tagore, *Vers l'homme universel*, Paris, Gallimard, NRF, 1961.
- Pierre-André Taguieff, *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, Gallimard, Tel, 1987.
- Pierre-André Taguieff, *Le racisme*, Paris, Flammarion, Dominos, 1997.
- Pierre-André Taguieff, *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion, 2004.
- Charles Taylor, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, Champs, 1992.
- *Télévision didactique*, par Max Egly, Paris, Edilig, 1984.
- Hélène Trintignant, *La protection internationale des biens culturels en temps de paix*, thèse de droit, Montpellier I, 1974.
- Raymond Trousson, *Voyages au pays de nulle part, histoire littéraire de la pensée utopique*, Bruxelles, éditions de l'université, 1975.
- André-Jean Tudesq, *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, INA, Anthropos, 1992.
- Ralph Turner, *The Great Cultural Traditions*, New York, 1941, 2 vol.
- Brian Urquart, *A life in peace and war*, New York, Harper and Row, 1987.
- G. Vacher de Lapouge, *Les sélections sociales*, cours libre de science politique professé à l'université de Montpellier, Paris, Fontemoing, 1896.
- Henri V. Vallois, *Les races humaines*, Paris PUF, que sais je, 1967, 7e édition.
- C.A. Van Peursen, *The strategy of culture : a view of the changes taking place in our ways of thinking and living today*, New York, 1974.
- J.-P. Velis, *Lettre d'illettrie*, Paris, la Découverte-Unesco, 1990.
- M. Vial, *Les enfants anormaux à l'école. Aux origines de l'éducation spéciale, 1882-1909*, Paris, A Colin, 1990.
- Georges Vigarello, *Passion sport : histoire d'une culture*, Paris, Textuel, 2000.
- Charles de Visscher, « la protection des patrimoines artisitqius et historiques nationaux. Necessité d'une reglementation internationale », *Mouseion*, vol. 43-44, 1938, p. 7-34.
- Charles de Visscher, *La protection des monuments et œuvres d'art en temps de guerre*, Paris, ed Office internat des musées, 1939.
- Nathan Wachtel, « L'acculturation », in *Faire de l'histoire*, vol 1, 1974.
- Nathan Wachtel, *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole*, Paris, Gallimard, 1971.
- J.S. Weiner, « The Biology of Man in the International Biological Programme : The Human Adaptability Project », *Current Anthropology*, vol 5, n°3, juin 1964, p. 191-195.
- M. Wieviorka, *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 1996.
- Michel Wieviorka, *Le racisme, une introduction*, Paris, La Découverte poche, 2000.
- R.J. Wilhelmi, « La Croix Rouge des monuments », in *Revue internationale de la Croix Rouge*, n°430, 1954, p. 793-815.
- Helen C. White et Madeleine L. Cazamian, *Les droits de l'homme : notre tâche* ; Londres, International Federation of University Women.
- Peter Wiles, *Will capitalism and communism spontaneously converge ?* Encounter, 1963.
- Dominique Wolton, *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, Champs, 2004.
- M. Woodhall, *L'analyse coût-bénéfice dans la planification de l'éducation*, Paris, Unesco, 1970.
- Quincy Wright ed, *The World Community*, Chicago, University of Chicago Press, 1948.
- Susan Wright, « The Politicization of 'Culture' », *Anthropology Today*, vol 14, n°1, février 1998, p 7-15.
- Charles Zorgbibe, *La paix*, Paris, PUF, Que sais je, 1984.

IV. Sociologie des organisations.

- *L'administration nationale et les organisations internationales*, Paris, Unesco, 1951.

- M.B. Akehurst, *The Law governing employment in international organization*, Cambridge, Harvard University Press, 1967.
- Chadwick F. Alger, « Problèmes d'organisation globale », *Revue internationale de sciences sociales*, n° 28, 1970.
- H. Amblard, P. Bernoux, G. Herreros, Y.F. Livian, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 1996.
- Lusin Bagla-Gökalp, *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1998.
- Catherine Ballé, *Sociologie des organisations*, Paris, PUF, que sais je, 1990.
- Suzanne Bastide-Basdevant, *Les fonctionnaires itnernationaux*, Paris, Sirey, 1931.
- Mohamed Bedjaoui, *Fonction publique internationale et influences nationales*, London, Stevens and Sons, 1958.
- Yves Beigbeder, « Les défis aux valeurs de l'administration des organisations internationales », in *Revue internationale des sciences administratives*, 1997, vol. 63, n°3, p. 399-410.
- Philippe Bernoux, *La sociologie des organisations*, Paris, Points Seuil, 1985.
- P. Blau, W.R. Scott, *Formal Organizations*, San Francisco, Chandler, 1962.
- Peter Blau, *Bureaucracy in Modern Society*, New York, Random House, 1956.
- Peter Blau, *The Dynamics of Bureaucracy*, Chicago, University of Chicago Press, 1963.
- Amélie Blom, Frédéric Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette supérieur, 2001.
- C. Bournonville, *Introduction aux théories des organisations*, Paris, Foucher, AES plus, 1998.
- G. Burrel, G. Morgan, *Sociological Paradigms and Organizational Analysis*, Londres, Heinemann, 1979.
- Giovanni Busino, *Elites et bureaucratie*, Geneve, Droz, 1988.
- Giovanni Busino, *Les théories de la bureaucratie*, Paris, PUF, que sais je, 1993.
- Harold Butler, « Some problems of an international civil service », *Public Administration*, London, vol X, n°4, octobre 1932, p. 376-87.
- Cornelius Castoriadis, *La société bureaucratique*, (tome 1 : *Les rapports de production en Russie*, tome 2 : *La révolution contre la bureaucratie*), Paris, 10-18, 1973.
- J-F. Chanlat et Francine Séguin, *L'analyse des organisations. Une anthologie sociologique*, 2 tomes, Québec, Gaëtan Morin, 1992.
- P. Collerette, *Pouvoir, leadership et autorité dans les organisations*, Presses de l'université du Québec, 1991.
- Robert W. Cox, « An Essay on leadership in intenational organizations », *International Organization*, vol 23, n°3, printemps 1969, p. 205-230.
- Michel Crozier, *A quoi sert la sociologie des organisations ?* Tome 1 : *Théorie, culture et société* ; et Tome 2 : *Vers un nouveau raisonnement pour l'action*, éditions Serli Arsan, 2000.
- M. Crozier, *Le phénomène bureaucratique, essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Seuil, 1963.
- Michel Crozier, *La société bloquée*, Paris, Seuil, 1995 (1e édition 1970).
- Michel Crozier et Erhard Freidberg, *L'acteur et le système*, Paris, Points Seuil, 1977.
- Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, coll. U, 1991.
- A. Etzioni, *Les organisations modernes*, Gembloux, Duculot, 1971.
- S.M. Finger et John Mugno, *The Politics of Staffing the United Nations Secretariat*, New York, Ralph Bunche Institute, 1974.
- « Fonctions publiques : coopérations internationales », *Service Public*, janvier-février 2002, n°86, p. 4-25.
- Erhard Freidberg, *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993.
- Richard N. Gardner (éd.), *The Future of the United Nations Secretariat*, New York, Institute on Man and Science, 1972.
- A. Gouldner, *Patterns of Industrial Bureaucracy*, New York, The Free Press, 1954.
- A.J.R. Groom et Paul Taylor, ed, *Functionalism. Theory and practice in International Relations*, London, University of London Press, 1975.
- O. Grusky, G. Miller (ed.), *The Sociology of Organizations*, Glencoe, Free Press, 1970.

- Dag Hammarskjöld, *The international civil servant in law and in fact*, discours du 30 mai 1961, Oxford, Clarendon Press, 1961.
- Rosalyn Higgins, « Grotius et l'ONU », in *Revue internationale de sciences sociales*, 103, 1983, p. 133-142.
- Frederick Honig, « The international civil service : basic problems and contemporary difficulties », *International affairs*, London, vol 30, n°2, avril 1954, p. 175-185.
- G. March James, *Décisions et organisation*, Paris, les éditions d'organisation, 1991.
- J. March, *Decisions and organizations*, Oxford, Basil and Blackwell, 1988.
- J. March, H. Simon, *Les organisations*, Paris, Dunod, 1964.
- Claude Lafaye, *Sociologie des organisations*, Paris, Nathan, coll. 128, 1996.
- George Langrod, *The International civil service*, New York, Oceana, 1963.
- Claude Lefort, *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard, Tel, 1971.
- J.L. Le Moigne, *Les systèmes de décision dans les organisations*, PUF, Paris, 1974.
- Jacques Lemoine, *The International Civil Servant : An Endangered Species*, The Hague, Kluwer Law International, 1995.
- Y.-F. Livian, *Introduction à l'analyse des organisations*, Paris, Economica, 1995.
- J.C. March, H.A. Simon, *Les organisations, problèmes psycho-sociologiques*, Paris, Dunod, 1991, 243 p. (1e édition, 1964).
- Marcel Merle, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Economia, 1981.
- Marcel Merle, *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris, Economia, 1986.
- M. Meyer, *Limits to Bureaucratic Growth*, Berlin, Walter de Gruyter and Co., 1985.
- H. Mintzberg, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, éditions d'organisation, 1982.
- David Mitrany, « A Working Peace System », *Peace Aims 40*, London, National Peace Council, 1946.
- David Mitrany, « Functionalist Approach to World Organization », *International Affairs*, London, vol 24, n°7, juill 48, p. 350-363.
- David Mitrany, *A Working Peace System*, Londres, Chatham House, 1943.
- David Mitrany, *The Progress of International Government*, New Haven, Yale University Press, 1933.
- G. Morgan, *Les images de l'organisation*, Québec, Presses de l'université de Laval, 1989.
- P. Morin, *Le développement des organisations*, Paris, Dunod, 1983.
- Alain Pellet et David Ruzié, *Les fonctionnaires internationaux*, Paris, PUF, 1993.
- Jeanne Penaud (dir.), *La fonction publique internationale. Lexique commenté*, Paris, La Documentation française, 1997.
- Ch. Perrow, *Complex Organizations, A Critical Essay*, New York, Random House, 1986.
- R. Presthus, *The Organizational Society*, New York, Alfred Knopf, 1962.
- R. Sainsaulieu, *L'identité au travail*, Paris, FNSP, 1977.
- R. Sainsaulieu, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Dalloz, 1987.
- Alfred Sauvy, *La bureaucratie*, Paris, PUF, que sais je, 1956.
- J.C. Scheid, *Les grands auteurs en organisation*, paris, Dunod, 1991.
- W.R. Scott, *Organizations*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1981.
- F. Seguin, J.-F. Chanlat, *L'analyse des organisations*, Montréal, Gaëtan Morin, Paris, ESKA, 1986.
- James Patrick Sewell, *Functionalism and World Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1966.
- D. Silverman, *La théorie des organisations*, Paris, Dunod, 1973.
- F. Taylor, *La direction scientifique des entreprises*, Paris, Dunod, 1957 (1911 pour l'édition américaine).
- H. Simon, *Administration et processus de décision*, Paris, Economica, 1983.
- Max Weber, *Economie et société*, Paris, Plon, 1971.
- Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 10/18, 1963.
- Thomas George Weiss, *International Bureaucracy. An Analysis of the Operation of Functional and Global International Secretariats*, Lexington Books, 1975, Lexington, Massach.
- William H. Whyte, *The Organization Man*, Simon and Shuster, New York, 1956, 429 p. Chap. 3 : « The neuroses of organization man », p. 141-170.

- W.F. Whyte, *Organizational Behavior : Theory and Application*, Homewood, Ill., Irwin Dorsey Press, 1969.
- T.C. Young, *International Civil Service : Principles and Problems*, 1958, the International Institute of Administrative Sciences in Brussels.
- S. Zan, M. Ferrante, *Le phénomène organisationel*, Paris, L'Harmattan, 1996.

V. Tiers Monde, Tiers-Mondisme, développement, sous-développement.

- A. Abdel-Malek, *Sociologie de l'impérialisme*, Paris, éditions Anthropos, 1975.
- Samir Amin, *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Paris, Anthropos, 1976.
- Samir Amin, *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*, Dakar, IFAN, 1970.
- Samir Amin, *Le développement inégal*, Paris, éditions de Minuit, 1972.
- Samir Amin, *L'impérialisme et le développement inégal*, Paris, éditions de Minuit, 1976.
- Arnaud d'Andurain, « La politique étrangère. Entre isolement et puissance », in *Pouvoirs, L'Inde*, n°90, Paris, Seuil, 1999.
- André-Marcel d'Ans, *Haïti. Paysage et Société*, Paris, Karthala, 1987.
- Hannah Arendt, *L'Impérialisme* (deuxième volume des *Origines du totalitarisme*), Paris, Seuil, collection Points essais, 1951.
- Jacques Arnault, *Procès du colonialisme*, Paris, éd. sociales, 1958.
- Elsa Assidon, *Les théories économiques du développement*, Paris, La découverte, 1992.
- Amadou Hampaté Bâ, *Aspects de la civilisation africaine : personne, culture, religion*, Paris, Unesco, 1972.
- A. Bâ, *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Paul Bairoch, *Le Tiers Monde dans l'impasse*, Paris, NRF, 1971.
- Georges Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1955, 1971.
- Jean Baudrillard, *Le crime parfait*, Paris, Galilée, 1995.
- H.M. Bot Ba Njock, « Les langues africaines - facteur de développement », in *Actes du séminaire pour l'enseignement des langues africaines*, Douala, 2-14 juillet 1973, édition Collège Liberman, Douala, 1974, p. 22.
- Mohammed Bedjaoui, « Un point de vue du Tiers Monde sur l'organisation internationale », in Georges Abi Saab (dir.), *Le concept d'organisation internationale*, Paris, Unesco, 1980, p. 223-292.
- Yves Benot, *Qu'est ce que le développement ?* Paris, petite collection Maspero, 1973.
- Yves Benot, *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Cahiers libres, éditions la Découverte, 1969.
- Eugène Berg, *Non-alignement et nouvel ordre mondial*, Paris, PUF, 1980.
- Jean-Pierre Biondi, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Robert Laffont, 1992.
- A.P. Blerald, *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique*, Paris, Karthala. collection « Hommes et sociétés », 1986.
- Boutros Boutros-Ghali et Simone Dreyfus, *Le mouvement afro-asiatique*, Paris, PUF, 1969.
- B. Boutros-Ghali, *Le principe d'égalité des Etats et les organisations internationales*, Leyden, A.W. Sijthoff, 1961.
- Philippe Braillard, *Mythe et réalité du non-alignement*, Paris, PUF, 1987.
- Pascal Bruckner, *Le sanglot de l'homme blanc. Tiers Monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Le Seuil, 1983.
- Fernando Henrique Cardoso, Enzo Faletto, *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, PUF, 1978.
- F.H. Cardoso, *Les idées à leur place. Le concept de développement en Amérique latine*, Paris, Anne-Marie Métailié, 1984.
- Fernando Henrique Cardoso, *Politique et développement dans les sociétés dépendantes*, Paris, éditions Anthropos, collection Sociologie et Tiers Monde, 1971.
- G. Cazes et J. Domingo, *Les critères du sous-développement*, Paris, Bréal, 1987.
- Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence africaine, 1955.

- G. Chaliand, *Mythes révolutionnaires du Tiers-Monde*, Seuil, Points, 1975.
- Gérard Chaliand, *L'enjeu africain. Géostratégie des puissances*, Bruxelles, éd. Complexes, 1980.
- Daniel Colard, *Vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international*, Paris, La Documentation française, 1977.
- Daniel Colard, *Le mouvement des pays non-alignés*, Paris, La Documentation française, n° 4613-4614, 30 mars 1981.
- Christian Comeliau, *Les relations Nord-Sud*, Paris, La Découverte, 1991.
- Collectif, *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1993.
- J. Copans, collectif, *Classes ouvrières d'Afrique noire*. Karthala. collection « hommes et sociétés ».
- Georges Corm, *Le nouveau désordre économique mondial. Aux racines des échecs du développement*, Paris, La Découverte, 1993.
- Robert W. Cox, « Ideologies and the New International Economic Order : Reflections on Some Recent Literature », *International Organization*, 33 (2), printemps 1979, p 257-302.
- B. Crousse, collectif, *Espaces disputés en Afrique noire*, Karthala. collection « hommes et sociétés ».
- Jacques Dalloz, *Textes sur la décolonisation*, Paris, PUF, que sais-je, 1989.
- Régis Debray, *La critique des armes*, Paris, Seuil, tome I, 1974, p. 31.
- Philippe Decraene, *Vieille Afrique, jeunes nations*, Paris, Paris, PUF, 1982.
- Revue *Dédale* (revue internationale semestrielle), Paris, éditions Maisonneuve et Larose, printemps 1997 : numéro intitulé : « Postcolonialisme ». Il contient les Actes du colloque « Postcolonialisme », juin 1996, organisé en collaboration avec le Musée national des Arts d'Afrique et d'Asie.
- A.B. Diop, *La société wolof*, Paris, Karthala. collection « hommes et sociétés », 1981.
- Cheikh Anta Diop, *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1959.
- J.-M. Domenach, « Crise du développement, crise de la rationalité », in ouvrage collectif, *Le Mythe du développement*, Paris, Seuil, 1977.
- René Dumont, Marie-France Mottin, *L'Afrique étranglée*, Paris, Seuil, coll. Points politique, 1980.
- René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, 1962, Paris, éd. Seuil, coll. Points politique, 1962.
- R. Dumont, *Le mal-développement en Amérique latine*, Paris, Seuil, points politique, 1983.
- R. Dumont, *Pour l'Afrique, jaccuse*, Paris, Plon, 1986.
- René-Jean Dupuy, *Communauté internationale et disparités de développement*, La Haye, 1981.
- Jean-Baptiste Duroselle et Jean Meyriat, *Les nouveaux Etats dans les relations internationales*, Paris, Colin, cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 121, 1962.
- J. Duvignaud, *Le langage perdu*, Paris, PUF, 1973.
- Jacques Ellul, *Trahison de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.
- Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspero, 1972.
- Arturo Escobar, *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press, 1995.
- John Fage, « Hay que revisar las ideas admitidas de Africa », in *Folia Humanistica*, n° 201, 1979, p. 483-485.
- Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961.
- Samaan Boutros Farajallah : *Le groupe afro-asiatique dans le cadre des Nations-Unies*, Droz, Genève, 1963.
- Jay W. Forrester, *World Dynamics*, Cambridge, Wright Allen Press, 1971.
- André-Gunder Frank, *Le développement du sous-développement. L'Amérique latine*, Paris, Maspero, 1970.
- J. Freyssinet, *Le concept de sous-développement*, Paris, La Haye, New York, Mouton, 1980.
- Susan George, Fabrizio Sabelli, *Crédits sans frontières. La religion séculière de la Banque mondiale*, Paris, La Découverte, 1994.
- Susan George, *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Paris, Robert Laffont, 1978.
- P. Gerbet, « Les nouveaux Etats et les organisations internationales », in *Les nouveaux Etats dans les relations internationales*, Cahier 121 de la FNSP, p. 447-483.
- P.F. Gonidec et Tran Van Minh, *Politique comparée du Tiers Monde. Visages du Tiers Monde et forces politiques*, Paris, Paris, Montchrestien, 1980.
- G. Gosselin, *L'Afrique désenchantée*, Paris, Anthropos, 1978.

- Daniel Guérin, *Au service des colonisés*, Paris, Minuit, 1954.
- Daniel Guérin, *Ci-gît le colonialisme*, Paris, Mouton, 1973.
- André Guichaoua, Yves Goussault, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, 1993.
- Graham Hancock, *Les nababs de la pauvreté*, Paris, Robert Laffont, 1991.
- Théodore Hanf *et alii*, *Education et développement au Rwanda, problèmes, apories, perspectives*, Weltforum Verlag, Munich, 1974.
- Laënnec Hurbon, *Culture et dictature en Haiti. L'imaginaire sous contrôle*, Paris, L'Harmattan, 1979.
- Laënnec Hurbon, *Comprendre Haïti. Essai sur l'Etat, la nation, la culture*, Paris, Karthala, 1987.
- Laënnec Hurbon, *Le Barbare imaginaire*, Paris, éditions du Cerf, 1988.
- Francis Huxley, *Aimables sauvages*, Paris, Plon, 1960.
- Francis Huxley, *The Invisibles*, London, R. Hart-Davis, 1966.
- Pierre Jalée, *Le pillage du Tiers Monde*, Paris, Maspero, 1967.
- François Joyaux, *La nouvelle question d'Extrême-Orient. I. L'ère de la guerre froide. (1945-1959)* Paris, Payot, 1985.
- E. Jouve, *Le Tiers Monde*, Paris, Paris, PUF, Que sais-je, 1990.
- Edmond Jouve, *Relations internationales du Tiers-Monde et droit des peuples*, Paris, éditions Berger-Levrault, 1985.
- Edmond Jouve, *Le Tiers-Monde dans la vie internationale*, Paris, Berger-Levrault, 1986.
- *Kaïdara, récit initiatique peul rapporté par A.H. Bâ*, Paris, Julliard, 1968.
- Pierre Kipré, « L'Afrique et ses avenirs », in Yves Michaud (dir.), *Qu'est-ce que la culture* ? Paris, université de tous les savoirs, éditions Odile Jacob, 2001, p. 104.
- Yves Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et certains tiers-mondistes*, Paris, La Découverte, 1985.
- Yves Lacoste, *Géographie du sous-développement : géopolitique d'une crise*, Paris, Maspero, 1965.
- Yves Lacoste, *Les pays sous-développés*, Paris, PUF, Que sais-je, 1979.
- Yves Lacoste, *Unité et diversité du Tiers Monde : des représentations planétaires aux stratégies sur le terrain*, Paris, Maspero, 1984.
- Jean Lacouture, « Bandoeng : vent d'est sur le Tiers-Monde », *L'Histoire*, p. 114-118.
- Serge Latouche, *Faut-il refuser le développement ?* Paris, PUF, 1986.
- Serge Latouche, *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Paris, Mille et une nuits, 2004.
- Jacques Lombard, *Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire*, Paris, Maspero, 1975.
- F. Luchaire, *L'aide aux pays sous-développés*, Paris, PUF, Que sais-je, 1977.
- Jean-Pierre Lycops, *L'agression silencieuse ou le génocide culturel en Afrique*, Paris, éd. Anthropos, 1975.
- Leslie Manigat, *L'Amérique latine au XXe siècle, 1889-1929*, Paris, Seuil, Points histoire, 1991.
- Elikia M'Bokolo, *L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité*, Paris, Seuil, Points histoire, 1985.
- Elikia M'Bokolo, « Afrique : colonisation, décolonisation et post-colonialisme », in Yves Michaud (dir.), *Qu'est-ce que la culture* ? Paris, université de tous les savoirs, éditions Odile Jacob, 2001.
- Donella H. Meadows *et alii*, *Les limites de la croissance*, New York, Universe Books, 1972.
- Alfred Métraux, « La religion vaudou en Haïti », *Panorama du monde et des sciences*, n°2, été 1953.
- Alfred Métraux, *Haïti, la terre, les hommes et les dieux*, Neuchâtel, la Baconnière, 1957.
- Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, Paris, Corréa, 1957.
- Albert Memmi, *L'homme dominé*, Paris, Gallimard, 1968.
- Marcel Merle, *L'anticolonialisme européen de Las Casas à Karl Marx*, a colin, 1969.
- Marcel Merle, *Les églises chretiennes et la décolonisation*, presses de la FNSP, 1967.
- MIT, *Les limites du développement*, 1972.
- MIT, *Vers un équilibre global*, 1973.
- Edgar Morin, *Introduction à une politique de l'homme*, Paris, Seuil, coll. Politique, 1965.
- Jean-Marc Moura, *L'image du Tiers Monde dans le roman français*, Paris, PUF, 1992.
- Gunnar Myrdal, *Le drame de l'Asie : une enquête sur la pauvreté des nations*, Paris, Seuil, 1976.
- Gunnar Myrdal, *Les défis du monde pauvre. Un programme de lutte sur le plan mondial*, Paris, Gallimard, 1971.

- Sally N'Dongo, *« Coopération » et néo-colonialisme*, Paris, Maspero, 1976.
- *Occasional papers in education and development*, Graduate School of Education, Harvard University, 1964 ;
- François Partant, *La fin du développement. Naissance d'une alternative ?* Paris, Maspero, 1982.
- Lester B. Pearson, *Vers une action commune pour le développement du Tiers Monde*, Paris, Denoël, 1969.
- M. Penouil, *Socio-économie du sous-développement*, Paris, Dalloz, 1979.
- Edgar Pisani, *Pour l'Afrique*, Paris, Seuil, 1988.
- Jean-Claude Pomonti, *L'Afrique trahie*, Paris, Hachette, 1979.
- H.J. Pos, « Unesco Report on the investigation concerning freedom », *The Journal of Philosophy*, vol 1949, n°2, janvier 1952, p. 29-45.
- *Présence africaine*, numéro spécial sur L.-G. Damas, n°57, 1966.
- Daniel Racine, *Léon-Gontran Damas, l'homme et son œuvre*, Paris, Présence africaine, p. 41-42.
- Gilbert Rist, Fabrizio Sabelli (dir.), *Il était une fois le développement…*, Lausanne, éditions d'en-bas, 1986.
- Gilbert Rist, *Le Développement. Histoire d'une croyance*, Paris, Presses de Science-Po, 1997.
- Gilbert Rist, *Image du Tiers Monde et conceptions du développement. Une étude des documents des organisations suisses de coopération au développement*, thèse de sciences politiques, université de Genève, institut universitaire de hautes études internationales, éditions Georgi, Saint-Saphorien, 1978.
- Henri Rouillé d'Orfeuil, *Le Tiers Monde*, Paris, La Découverte, Repères, 1997.
- Jacques Roumain, *Gouverneurs de la rosée*, Paris, Club français du livre, 1964.
- Fabrizio Sabelli, *Recherche anthropologique et développement*, Neuchatel, institut d'ethnologie, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1993.
- Fabrizio Sabelli, (dir.) *Ecologie contre nature. Développement et politiques d'ingérence*, Nouveaux cahiers de l'IUED, 3, Genève, IUED, Paris, PUF, 1995.
- Emil J. Sady, *The United Nations and Dependent Peoples*, The Brookings Institutions, Washington DC, 1956.
- Edward Saïd, *Culture et impérialisme*, Paris, PUF, 2001.
- Walter R. Sharp, « The Institutional Framework for Technical Assistance », *International Organization*, vol. 7, n°3, août 1953, p. 342-379.
- Victor Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture*, Paris, Karthala, 1982.
- A. Touraine, *Les Sociétés dépendantes*, Bruxelles, Duculot, 1976.
- M. Virally, *La deuxième décennie des Nations Unies pour le développement*, AFDI, 1970, p. 9-33.
- J. Ziegler, *Le pouvoir africain*, Paris, Maspero, 1977.
- Max-Jean Zins, *La Politique de l'Inde*, Paris, PUF, QSJ n°2918, 1994.
- Max-Jean Zins, *Histoire politique de l'Inde indépendante*, Paris, PUF, coll. Politiques d'aujourd'hui, 1996.

VI. Divers.

- *Auroville, un rêve qui prend forme*, Paris, éditions Auroville international France, 1992.
- *Bibliographie américaniste analytique et codée*, éditée par Bernard Pottier, Paris, Société des américanistes, musée de l'homme, à partir de 1967, semestriel.
- John Barron, *KGB*, Elsevier Sequoia, 1975.
- L. Bernot, *Les Paysans arakanais du Pakistan oriental*, 2 vol., La Haye, Paris, Mouton, 1967.
- Paulo de Berrêdo Carneiro, *Vers un nouvel humanisme*, Paris, Seghers, 1970.
- Sissela Bok, *Alva Myrdal. À Daughter's Memoir*, New York, Addison-Wesley, 1991.
- Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, Gallimard, Folio, 1968.
- Sonia Combe, *Archives interdites*, Paris, La Découverte, 2002.
- E. Delavenay, *La machine à traduire*, Paris, PUF, Que sais-je, 1959.
- Pierre Dominique Gaisseau, auteur de *Forêt sacrée, magie et rites secrets de Toma*, Paris, 1953.
- John Howard Griffin, *Dans la peau d'un noir*, Paris, Gallimard, 1976.
- Michel Houellebecq, *Les particules élémentaires*, Paris, Flammarion, 1998,
- Cl. Lévi-Strauss et Didier Eribon, *De près et de loin*, Paris, éditions Odile Jacob, 1990.

- José Luis Martinez, *Semblanzas de Académicos*, ediciones del centenario de la academia mexicana, México, 1975.
- Kouliga Nikiema, *La protection des « expressions du folklore » par la propriété intellectuelle*, thèse de droit, Paris II, 1988.
- L. Pearson, *Politique mondiale et démocratie*, Paris, éditions du vieux colombier, 1958.
- Gaston Pineau, Jean-Louis Le Grand, *Les histoires de vie*, Paris, PUF, Que sais-je, 1993.
- Mohammad Reza Pahlavi, *Réponse à l'histoire*, Paris, Le livre de poche, 1981.
- Jean-Louis Santoro, *La liberté de l'information : logiques institutionnelles et logiques professionnelles au plan international (1947-1972*), doctorat d'Etat.
- J.-P. Sartre, *Les Mots*, Paris, Gallimard, 1963.
- Jean-Henri Servier, auteur de *La civilisation berbère*, Paris, 1951.
- *Who is Who in France*, 1975-76.

Annexes

Table des annexes

Annexe 1. Convention créant l'Unesco.
Annexe 2. Règlement régissant l'accès des personnes étrangères à l'organisation aux archives de l'Unesco.
Annexe 3. Provenance du personnel de l'Unesco des premières années.
Annexe 4. « The Huxley Brothers », article de source inconnue (Ascher, box 150).
Annexe 5. Titres et extraits d'articles exprimant les conceptions de Julian Huxley.
Annexe 6. « Recommandations de M. Huxley pour le progrès de la civilisation mondiale », *Courrier de l'Unesco*, novembre 1948, p. 1 et 6.
Annexe 7. Extraits de *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, de Julian Huxley (Unesco, 1946).
Annexe 8. « Un entretien avec le comte Jacini, président de la délégation italienne à l'Unesco », article dans *La Bourse égyptienne*, 8 décembre 1948 (EU, box 2254, p. 1 et 6).
Annexe 9. « Should Unesco Die ? », série d'articles dans le *Manchester Guardian*, 18 juillet 1950, 25 juillet 1950, 1er août 1950.
Annexe 10. Poème « Civilisation » de Jaime Torres Bodet, traduit par Jules Supervielle.
Annexe 11. « Le directeur de l'Unesco donne sa démission », *Le Monde*, 23-24 novembre 1952.
Annexe 12. Reginald Hemeleers : « Un catholique à la tête de l'Unesco », *La Relève*, 20 décembre 1958, p. 14-15 (Veronese carton 32)
Annexe 13. Exemples de timbres de l'ONU et de l'Unesco (reproduits dans le *Courrier de l'Unesco*, novembre 1951, p. 9 ; et dans *L'alphabétisation fonctionnelle, pourquoi et comment ?*, Paris, Unesco, 1970).
Annexe 14. « Quel peut être notre rôle dans un débat politique ? » par René Maheu.
Annexe 15. « La politique ne peut pas grand-chose pour la paix », par Marcel Perrier, article dans Le Journal d'Egypte, 6 décembre 1948. (EU, box 2254)
Annexe 16. « Attitude de M. Torres Bodet à la conférence générale de l'Unesco à Florence », document du 17 juillet 1950 (FR., NUOI 335).
Annexe 17. « Le maccarthysme gagne l'Unesco », *Combat*, 24 août 1954.
Annexe 18. « Propos critiques de M. Herbert Read », article dans le *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 6.
Annexe 19. « Il y a vingt ans, la naissance de l'Unesco », par René Cassin, *Le Monde*, 2 novembre 1966, p. 2.
Annexe 20. Rapport d'un diplomate français à son gouvernement, non daté (FR, carton 117).
Annexe 21. Extrait du rapport de Georges Bidault à Robert Schuman sur la 3e session de la conférence générale de l'Unesco, 26 avril 1949, 45 p., p. 30-45 (FR, carton 117)
Annexe 22. Rapport de Olivier de Sayve à Maurice Couve de Murville, 21 mai 1965 (FR., carton 117).
Annexe 23 : lettre de Donald B. Eddy à William Benton, intitulée « The American Image in Unesco », 13 mai 1963. (fonds Benton)
Annexe 24 : « Moins de paroles et plus d'action ! », par Vassili Vakhrouchev, *Les Nouvelles de Moscou*, n° 42, 19 octobre 1968. (traduit en français par le service de presse de l'Unesco)
Annexe 25 : Interventions au Congrès américain sur l'Unesco :
Annexe 26. Extrait du rapport de Jean Fernand-Laurent, ministre plénipotentiaire, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, au ministre des affaires étrangères, 24 octobre 1969 (FR., NUOI 835).
Annexe 27. *Le Courrier de l'Unesco*, juillet 1970, page de couverture sur « Lénine et l'éducation, la science, la culture ».
Annexe 28. « Otage de la Securitate », par Sorin Dumitrescu, *Courrier de l'Unesco*, 1977, p. 45-50.
Annexe 29. Organigramme de l'ONU (*Regard sur l'Unesco*, Unesco, 1973, p. 41)
Annexe 30. Evolution du budget de l'Unesco et des effectifs du Secrétariat.
Annexe 31. Organigrammes du secrétariat de l'Unesco, en 1947 et en 1973.
Annexe 32. Articles de presse sur le malaise de l'Unesco en 1970.

Annexe 33. Pétition du personnel de l'Unesco, 9 juin 1970.
Annexe 34. « L'Unesco, ou la culture contre la culture », par Eugène Ionesco, *Le Monde*, 12 juillet 1972.
Annexe 35. « Le jeu de l'O.I. » (organisation internationale), in Elivra Garcia Cambeiro, *Blue CV*, p. 92-93.
Annexe 36. Extraits du rapport de la Table ronde du personnel du 30 avril 1970 (EU, box 3224).
Annexe 37. Nombreux articles de presse élogieux à l'occasion de la tournée de Huxley en Amérique latine en 1947 et au Proche Orient en 1948 :
Annexe 38. Couverture d'un périodique de l'Unesco de 1947 montrant le premier bâtiment de l'Unesco, 19 avenue Kléber (hôtel Majestic).
Annexe 39. Articles divers sur la « Cité de l'Unesco », mise en place à Beyrouth dans le cadre de la conférence générale en décembre 1948. (« La cité de l'Unesco », *Le Journal d'Egypte*, 8 décembre 1948 ; « Beyrouth vit au rythme de l'Unesco », *Le Journal d'Egypte*, 28 novembre 1948).
Annexe 40. Photographies extraites de F. Valderrama, *Histoire de l'Unesco*, p. 68-71.
Annexe 41. Affiches de promotion de l'Unesco (*Courrier de l'Unesco*, avril 1949, p. 3), et médailles de l'Unesco (*Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 2)
Annexe 42. Articles divers sur la promotion de l'Unesco, *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 5.
Annexe 43. Caricature parue dans *El Tiempo* (Bogota), 19 juin 1950.
Annexe 44. Extraits d'hymnes proposés à l'Unesco, et partition de l'hymne : « We are United Nations », envoyé par le College d'Evansville (Etats-Unis).
Annexe 45. « Les enfants de New York organisent une conférence sur les travaux de l'Unesco », et « Les écoliers américains répondent à la question : 'Qu'est-ce que l'Unesco ?' », *Courrier de l'Unesco*, avril 1952, p. 15.
Annexe 46. Exemples de lettres adressées par des particuliers à l'Unesco, 1967.
Annexe 47. Emblèmes de l'Unesco et figures symboliques de quelques-uns de ses programmes.
Annexe 48. « L'Unesco censure Ionesco », *L'Aurore*, mars-avril 1977.
Annexe 49. Reportages sur l'Unesco diffusés à la télévision française.
Annexe 50. Photographies tirées de F. Valderrama, op. cit., et de *Journée d'hommage à René Maheu*, op. cit.
Annexe 51. Photographie du 2 février 1960. Source : archives de l'Unesco, X07… Nubie…. De gauche à droite : Saroite Okacha, Nasser, Vittorino
Annexe 52. Articles du *Courrier de l'Unesco* sur les enfants victimes de la Seconde Guerre Mondiale et sur les communautés d'enfants.
Annexe 53 : Affiches pour l'exposition de l'Unesco sur les droits de l'homme (1949), reproduite dans *Le Courrier de l'Unesco*, septembre 1949, p. 9.
Annexe 54 : Julian Huxley, « Pour un conseil de l'art colonial », *Courrier de l'Unesco*, septembre 1949, p. 21.
Annexe 55. « Autobiographies de l'avenir », annexe III de *Jeunesse sans chrysanthème ni sabre*, par Jean Stoetzel.
Annexe 56. Les réflexions de l'Unesco sur le problème de l'agressivité : « Visions de notre temps », *Le Courrier de l'Unesco*, août-septembre 1970.
Annexe 57. Extraits de la déclaration sur la race du 14 décembre 1949.
Annexe 58. Liste d'articles hostiles aux publications sur les races publiés aux Etats-Unis.
Annexe 59. Photographie du séminaire sur l'éducation et la formation pédagogique tenu en juillet-août 1948 en Angleterre, reproduite dans le *Times Educational Supplement*, 28 août 1948. (EU, box 2248).
Annexe 60. « Distinguer pour unir. De l'Orient à l'Occident, un même effort culturel », par Lin Yutang, *Le Courrier de l'Unesco*, août 1948, p. 3.
Annexe 61. Images diverses illustrant l'action du CREFAL, tirées de la brochure *Tzentzenhuaro commence à vivre*, op. cit.
Annexe 62 : « Patzcuaro. Huit mois d'une expérience sociale passionnante », par Tibor Mende, *Le Courrier de l'Unesco*, février 1952,
Annexe 63. Documents divers sur l'*Histoire de l'Humanité*.
Annexe 64. La promotion de la femme. *Le Courrier de l'Unesco*, novembre 1955, p. 6.
Annexe 65 : « L'art, thérapeutique moderne », *Courrier de l'Unesco*, mai 1959, p. 26-27.

Annexe 66. Les sept films produits au titre du projet majeur Orient-Occident. (source : *Evaluation du projet majeur Orient-Occident*, p. 59-60).
Annexe 67. Les buts du projet majeur Orient-Occident, exposés par Jacques Havet :
Annexe 68. L'avis de Prem Kirpal sur le projet majeur Orient-Occident.
Annexe 69. Résolution de l'ONU sur la décolonisation, 14 décembre 1960, et résolution de l'Unesco sur le rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance, 12 décembre 1960.
Annexe 70. « Création d'un Comité de Sages pour l'étude des problèmes
Annexe 71. Le tapis cracovien-parisien reconstitué pour l'exposition
Annexe 72. Quelques-uns des antécédents du programme Unisist.
Annexe 73. L'action de l'Unesco au Libéria au début des années 1950, présentée par le *Courrier de l'Unesco*. (décembre 1952, p. 13)
Annexe 74. Les monuments sauvés dans le cadre de la campagne internationale de Nubie (Le Courrier de l'Unesco, février-mars 1980).
Annexe 75. Chiffres sur le projet majeur d'Amérique latine
Annexe 76. L'expérience-témoin d'éducation de base en Chine (Sichuan), en 1949-1950 : éducation sanitaire au moyen de dessins animés réalisés en peignant directement sur la pellicule, et au moyen d'affiches animées. (*La santé au village*, op. cit)
Annexe 77. Les « bons d'entraide de l'Unesco » (*Courrier de l'Unesco*, août-septembre 1952, p. 21).
Annexe 78. Un article sur le projet associé d'éducation de base de Viani (Colombie) : « Dans les Andes, une communauté modèle », *Courrier de l'Unesco*, septembre 1949, p. 22.
Annexe 79. Documents divers sur le projet pilote de Marbial.
Annexe 80. Le concept de réserve de biosphère. (*Rapport mondial sur la science*, p. 59).
Annexe 81. Description des projets du PEMA.